Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Guillaume Varennes

▶ **To cite this version:**

Guillaume Varennes. Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge. Archéologie et Préhistoire. Université de Provence - Aix-Marseille I, 2010. Français. NNT : . tel-00662389

HAL Id: tel-00662389

https://theses.hal.science/tel-00662389

Submitted on 25 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aix-Marseille Université
Université de Provence Aix-Marseille I
Centre Camille Jullian (UMR 6573)

Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Guillaume Varennes

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur d'Aix-Marseille Université
Ecole doctorale « Espaces, Cultures, Sociétés »
Filière Archéologie

sous la direction de :
Dominique Garcia,
Professeur d'archéologie (Antiquités nationales et Protohistoire européenne)
à l'Université de Provence – Aix-Marseille I

membres du jury :
Cécile Batigne Vallet
Chargée de recherches au CNRS – UMR 5138
Matthieu Poux
Professeur d'archéologie (Archéologie romaine et gallo-romaine)
à l'Université Lumière – Lyon II
Laurent Schneider
Chargé de recherches au CNRS – UMR 6572

Volume 1/3 : texte et bibliographie

Aix-en-Provence, décembre 2010

Remerciements

Avant d'ouvrir ce mémoire, la première des tâches qui s'impose est celle des remerciements. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Dominique Garcia, pour m'avoir accompagné au cours de ce travail, avoir su pousser ma réflexion et avoir toujours fait preuve d'une disponibilité sans cesse vérifiée. D'un point de vue professionnel, je tiens à remercier mon employeur, le Ministère de la Culture et de la Communication et, en particulier, Frédérik Letterlè et Anne Le Bot-Helly, conservateurs régionaux de l'archéologie en Auvergne et en Rhône-Alpes, pour m'avoir donné la possibilité de réaliser ces recherches et accordé un congé de formation de quatre mois, indispensable à la réalisation de cet ouvrage.

Je suis également reconnaissant du temps accordé et de l'intérêt apporté par les membres du jury à ce travail. : C. Batigne Vallet, chargée de recherches à l'UMR 5138 du CNRS, M. Poux, professeur d'Archéologie romaine et gallo-romaine à l'Université Lyon II et L. Schneider, chargé de recherches à l'UMR 6572.

Cette thèse doit un lourd tribut aux nombreuses personnes, qu'il s'agisse des étudiants des universités lyonnaises ou d'ailleurs, en France et en Europe, comme des bénévoles locaux, qui m'ont accompagné en Valloire et qui ont bravé les vents froids et neigeux d'hivers souvent vigoureux. La liste serait trop longue à citer ici, qu'ils m'en excusent et qu'ils en soient tous remerciés. C'est toutefois avec une pensée particulière que je rédige ce paragraphe : Paul et Charles, sans qui Tourdan ne serait pas sorti de terre, Guy, Christian, Jean-Paul, Max et son épouse, Yvan et Lionel, merci pour votre investissement et votre amitié accordée, vous faites vivre votre patrimoine et sans vous, l'hiver comme l'été, nous n'aurions mangé que des pâtes.

J'adresse mes remerciements, aussi, à tous ceux qui, par des échanges, longs ou courts mais toujours fructueux, ont contribué à l'élaboration de ce travail : mes collègues auvergnats, C. Girardy-Caillat et F. Malacher, et rhônalpins, S. Bleu, F. Dumoulin, C. Laroche, O. Leblanc, G. Maza, C. Mazard, P. Pliska et R. Royet, ainsi que M.-B. Carre, V. Guichard, J.-P. Guillaumet, M. Feugère, I. Rodet-Belarbi, M. Schönfelder, D. Tardy et tous ceux qui ont été sollicités et qui ont su apporter des réponses à mes interrogations. Plus particulièrement, je tiens à remercier B. Clément, pour l'étude des terres cuites républicaines, D. Fellague, pour l'identification des éléments architecturaux et H. Savay-Guerraz pour la provenance des matériaux de construction du site de Champ-Martin.

Enfin, ce travail n'aurait jamais pu aboutir sans la complicité et l'amitié de certains. Mes remerciements chaleureux s'adressent à Katleen Dupinay, Nicolas Minvielle et Virginie Rougier-Gaillard pour l'aide apportée à l'étude du mobilier ainsi qu'à Justine Vorenger pour avoir assuré l'étude des ossements animaux issus de la fouille de Champ-Martin. Mes plus vifs remerciements s'adressent à Jean-Baptiste Gaillard qui, depuis les bords du Rhin ou de la Méditerranée, parfois en retard ou en avance, a été le compagnon de route quotidien des travaux menés de 2003 à 2008.

Enfin, c'est vers mes proches que vont mes pensées, à l'heure de clore cette page : à mes parents et surtout à Annabelle, pour les dessins et les relectures attentives, et surtout, pour l'ensemble du temps volé par ce travail.

Introduction

L'étude du peuplement antique de la Valloire est issue d'un premier travail réalisé dans le cadre d'un diplôme d'études approfondies, encadré par P. Leveau et D. Garcia, et soutenu en 2003 (Varennes 2003). Dans le cadre de ce mémoire, la documentation disponible sur les plaines de Bièvre et de la Valloire, du seuil de Rives à la rive gauche du Rhône, a pu être remise à plat et discutée, soulignant la place occupée par l'agglomération antique de Tourdan/*Turedonnum* de la Protohistoire récente à la fin de l'Antiquité dans la structuration du peuplement de ce secteur. Dans le projet de la thèse développée dans les pages suivantes, déposé à l'automne 2004, j'ai fait le choix de centrer le travail sur un espace réduit, situé au cœur de la Valloire, qui a bénéficié d'un renouvellement de la documentation à partir de 2003. Trois axes de recherches principaux ont été privilégiés : l'étude de l'agglomération de Tourdan, l'analyse de l'occupation du sol l'environnant et l'étude de la culture matérielle de la Valloire, afin d'apprécier le peuplement de ce territoire.

Le travail est exposé en plusieurs temps : après avoir défini le cadre de l'étude et la méthodologie, la thèse est développée sous forme de dossiers thématiques, rythmés par des bilans intermédiaires. Une synthèse générale met en perspective les acquis des différents dossiers et vient clore le travail.

La thèse est présentée sous deux formats différents : papier et numérique. Trois volumes imprimés comprennent les textes (volume n° 1 : texte et bibliographie ; volume n° 2 : sources, annexes, tableaux et graphiques) et les illustrations (volume n° 3 : figures hors-texte et planches illustrant les sources et les annexes)[1]. Notons la présence à la fin de chaque volume d'une table des matières détaillée et à la fin du volume n° 1 d'un sommaire général et d'une liste intégrale des illustrations (figures, planches, tableaux et graphiques).

Le volet numérique de cette thèse est présenté sur le CD-Rom. Il comprend les graphiques et les planches qui n'ont pas pu être insérées dans les volumes imprimés pour des raisons de qualité d'impression et de dimensions, ainsi que des tableaux complémentaires aux inventaires de mobilier et l'étude d'archéozoologie consacrée au site de Champ-Martin à Tourdan.

[1] Le corps de la thèse est principalement illustré par les figures de synthèses regroupées dans le volume n° 3. Cependant, quand cela est nécessaire, des renvois sont faits aux planches illustrant les sources.

Première partie :
Cadre de l'étude et méthodologie

Ce travail consacré à un petit territoire des plaines dauphinoises s'inscrit naturellement dans le contexte actuel de la recherche (**fig. n° 001**). Dans cette première partie, seront successivement présentés les axes actuels de la recherche archéologique sur le peuplement antique, le territoire d'étude choisi ainsi que les problématiques envisagées avant de présenter la méthodologie mise en œuvre.

1. Le peuplement : site, réseau et territoire

Les travaux pionniers du XXe s., consacrés aux campagnes antiques, ont concerné de façon quasi exclusive l'étude du grand domaine gallo-romain dans lequel on a cherché les traces de la ville à la campagne, en privilégiant la découverte et le dégagement des bâtiments nobles (bains, pièces d'apparat) (Grenier 1934). Comme le rappelle C. Gandini, « l'attention des chercheurs était plus centrée sur la « romanité » que sur les caractéristiques propres de l'habitat rural gallo-romain ». La perspective historique dominante offrait un cadre de lecture de la documentation archéologique en fonction d'une trame historique événementielle : l'évolution du peuplement gallo-romain était présentée en termes d'essor (consécutif à la conquête), d'apogée (liée à la stabilité économique et politique de la *pax romana*) et de déclin (dans le contexte des difficultés politiques et militaires de l'Empire à partir du IIIe s.) (Gandini 2008, 12). Dans ce contexte, la vision des formes de peuplement et d'occupation du territoire durant la Protohistoire récente est étroitement liée à la lecture que l'on a pu faire des sources antiques et qui a marqué durablement l'historiographie de La Tène (Rieckoff 2006). Quant à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge, ces périodes sont quasiment absentes de la bibliographie et, quand ces périodes sont abordées, c'est la question des lieux de cultes et de l'émergence de la paroisse qui est privilégiée (Watteaux 2003 307-318 ; Guyon, Heijmans (dir.) 2007).

L'étude du peuplement a connu en l'espace d'une vingtaine d'année un profond renouvellement, synthétisé dans des études récentes, à l'échelle d'une micro-région ou d'une cité, voire dépassant le cadre régional (Trément 1999 pour l'étang de Berre ; Gandini 2008 pour la cité des Bituriges Cubes ; Favory, Fiches 1994 et Van der Leuw, Favory, Fiches 2003 pour la basse vallée du Rhône et le Languedoc oriental, entre autres). Ce changement d'échelles a été permis par une croissance

des données exploitables, que ce soit par leur nombre et par leur qualité. Le développement des opérations de sauvetage, puis de grands travaux, en ouvrant de grandes surfaces, a proposé de nouveaux modes opératoires et de nouvelles façons d'apprécier les occupations rurales en plan comme en diachronie. En parallèle, le développement et l'affirmation des méthodes de prospections pédestres, en tant que vecteurs d'enrichissement des cartes archéologiques, ont permis aux ramassages de surface de prendre une place prépondérante parmi les outils d'analyse du peuplement.

Ce renouvellement rapide des méthodes comme des données à disposition des archéologues a porté à la lumière du jour de nouvelles perspectives de recherches, matérialisées par la mise en œuvre de problématiques et de concepts nouveaux sur lesquels reposent les études actuelles. Les années 1990 ont connu le développement d'études diachroniques sur des territoires plus ou moins vastes afin d'apprécier les systèmes de peuplement comme les relations de l'homme et de son environnement dans une lecture diachronique (programme Archaeomedes : Van der Leuw, Favory, Fiches 2003 ; Trément 1999). Plus récemment, des travaux ont essayé de restituer les dynamiques démographiques des populations anciennes à partir d'une base documentaire large et renouvelée (Isoardi 2008).

L'ensemble de ces travaux bénéficie d'un progrès fondamental dans l'appréciation des chronologies, des dates et des durées d'occupation pouvant être proposées pour les établissements ruraux à la place d'une attribution aux grandes périodes historiques, traditionnellement associées à des phénomènes de rupture. En effet, les progrès accomplis dans la connaissance des mobiliers permettent de proposer des datations s'appuyant sur des recoupements multiples entre des contextes archéologiques, des datations absolues apportées par la dendrochronologie et des dates historiques. Ces apports ont été sensibles pour la chronologie des amphores italiques par exemple (Poux 1998, 385-416) comme pour les datations des mobiliers céramique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Faure-Boucharlat 2001 ; Maufras 2006, 363-406 : contribution d'A. Horry). Ainsi, à une tradition mettant en avant les phénomènes de rupture entre l'âge du Fer et l'Antiquité et entre cette dernière et la période médiévale, se substituent de nouvelles approches mettant l'accent sur les phénomènes de continuité sur le long terme.

Ces travaux, dont on vient de brosser un portrait rapide et loin d'être exhaustif, sont issus d'une évolution de la recherche qu'on abordera ici selon trois thématiques. On développera ainsi la question des formes de l'habitat durant la Protohistoire, l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Ces établissements s'inscrivent dans des réseaux et s'insèrent dans différents échelons territoriaux.

1.1. Les formes de l'habitat de l'âge du Fer au haut Moyen Âge : états de la question

1.1.1 La fin de l'âge du Fer

1.1.1.1 Les habitats groupés

a. Les oppidums

Les fouilles conduites depuis l'après-guerre en Languedoc et en Provence ont mis en évidence l'existence d'agglomérations gauloises présentant une organisation structurée et dotée d'aménagements en dur (Garcia 2004). Pour le reste de la Gaule, l'existence d'agglomérations structurées a longtemps été postulée à partir des sources littéraires antiques, essentiellement le *Bellum Gallicum* de César, la filiation entre les sites mentionnés et les chefs-lieux de cités gallo-romains semblant évidente. A la suite des travaux fondateurs de Napoléon III identifiant les sites majeurs de la Guerre des Gaules (Alésia, Gergovie et Bibracte entre autres), les travaux de J. Déchelette ont montré la dispersion géographique et la simultanéité chronologique de vastes agglomérations, attestées de l'Europe centrale à la façade atlantique, entre le IIe et le Ier s. av. J.-C.

L'image de la ville gauloise se confond traditionnellement avec celle des oppidums mentionnés dans le *Bellum Gallicum*, dont César ne décrit en détails que les remparts. Identifiée pour la première fois à Murcens et confirmée depuis, la fortification de type *murus gallicus* (un assemblage de terre et de traverses de bois renforcé par un parement de pierre) devient le premier critère d'identification de la ville celtique et sert de marqueur caractéristique pour la « civilisation des *oppida* ». A partir des années 1980, on n'hésite plus à parler de villes ou de centres proto-urbains portés par un processus d'urbanisation amorcé durant le IIe s. av. J.-C. et issu de dynamiques internes au monde celtique (Bibracte, Manching, Titelberg) (Collis 1984 ; Audouze, Buchsenschutz 1989 ; Buchsenschutz 1994, 149-152 ; Colin 1998 ; Buchsenschutz, Colin, Firmin et *alii* 2000 ; Guichard, Sievers, Urban 2000 ; Fichtl 2005). Le terme est rentré dans l'usage courant et par abus de langage, on a étendu son appellation aux sites fortifiés du midi (Garcia 2000, 193).

Des auteurs ont souligné une approche limitative de l'oppidum, dont la plupart des recherches en fait le synonyme d'une ville fortifiée, avec des attributions fonctionnelles relativement vagues (Garcia 2000, 193-194 ; Tarpin 2000, 27-30 ; Poux 2005a, 27-28). L'archéologie protohistorique s'est emparée du mot et lui a attribué une définition liée à une architecture spécifique pour une période très précise, au point que l'on oublie parfois que ce terme n'est pas gaulois. En effet, comme le rappelle M. Tarpin, dans le latin courant oppidum a un sens plus générique. Le terme

sert à désigner toute forme de ville et semble plus attaché à une question de centralité politique et économique qu'à une vision architecturale de la ville (Tarpin 2000, 27-30 ; Tarpin 2009a, 183-198).

Ce rétablissement progressif du sens littéral du terme oppidum passe par un réexamen des données archéologiques. Cette relecture, en Gaule du Nord comme en Gaule centrale et méridionale, a remis la question du politique et du religieux au cœur des dynamiques de formations territoriales et lui accorde un rôle prééminent dans les processus d'urbanisation (première synthèse : Fichtl, Metlzer, Sievers 2000, 179-186 ; développement en territoire Trévire : Metzler, Méniel, Gaeng 2006, 201-224 ; pour les Limagnes : Poux 2005a ; en Gaule méridionale : Garcia 2004). M. Poux a poussé la transgression du modèle traditionnel de l'oppidum à partir du cas de figure unique du bassin des Limagnes. Le cœur du territoire arverne est caractérisé par la proximité de trois oppidums majeurs : Corent, Gondole et La Roche Blanche. La révision des chronologies permet de proposer leur simultanéité au milieu du Ier s. av. J.-C., alors qu'on envisageait encore récemment une succession d'occupations en des lieux différents jusqu'à l'emplacement de la bataille de 52 av. J.-C. L'auteur propose de lire dans cette étroite cohabitation spatiale une unique entité désignée par les sources sous le nom de Gergovie (Poux 2005, 234). En effet, en s'appuyant sur le modèle grec archaïque, caractérisé par l'agrégation progressive des composantes de la cité autour d'un sanctuaire central, mettant en réseau plusieurs pôles d'habitats au sein d'un même espace topographique et culturel, on peut envisager une conception plus ouverte de l'espace urbain au-delà des lignes de remparts. Dans cette lecture, les remparts ne sont qu'une composante secondaire « d'un ensemble organique composé de plusieurs entités, contemporaines et complémentaires, plutôt que concurrentes » (Poux 2005a, 234).

Ainsi, au cours des dernières décennies, différents éléments récurrents ont été mis en évidence sur plusieurs oppidums de Gaule centrale : un espace délimité, un plan directeur, des lotissements d'habitations, des quartiers spécialisés, des sanctuaires et des espaces à vocation cultuelle, et surtout des espaces publics à vocation administrative ou politique. Ces éléments doivent être appréciés comme les principes, partiels et non exclusifs, d'une urbanisation celtique dont la forme ne peut se réduire à la seule manifestation architecturale du rempart (Poux 2005 ; Kaenel 2006, 17-40).

b. La question des habitats ouverts

La définition de l'habitat fortifié a été construite en opposition à des occupations de plaine plus ou moins étendues mais dépourvues d'un rempart, comme à Aulnat, Levroux ou encore Roanne (Audouze, Buchsenschutz 1989). Les recherches menées depuis ont mis en évidence que « le

phénomène de concentration de l'habitat, sur de nouvelles bases artisanales, économiques, commerciales – et pas uniquement agricoles – précède la fondation des *oppida* » (Kaenel 2006, 31).

Toutefois, c'est la problématique des oppidums qui a capté la recherche. Il faut s'appuyer sur quelques synthèses monographiques pour tenter de saisir les dynamiques de ces sites de plaine, dont on s'accorde qu'elles sont liées à la polarisation d'activités spécialisés (synthèse sur la Gaule centrale : Collis, Krausz, Guichard 2000, 73-82 ; Aulnat : Collis 1984, 77-85 et Deberge, Vermeulen, Collis 2007, 267-289 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997 ; Acy-Romance : Lambot, Méniel 1993 ; Levroux : Buchsenschutz, Colin, Firmin et *alii* 2000).

Si la spécialisation économique (artisanale et commerciale) de ces agglomérations est un critère d'identification, il faut évoquer le cas d'Acy-Romance qui montre les limites du modèle né à Aulnat et Levroux. Malgré l'absence de fortifications, on relève une occupation d'une quinzaine d'hectares dotée d'une organisation spatiale et fonctionnelle avec des quartiers spécialisés (quartiers d'habitats, quartiers artisanaux, espace de stockage des produits agricoles) et hiérarchisés ainsi que des espaces à vocation religieuse et publique, qui en font un cas unique dans la documentation de la fin de l'âge du Fer. Comme le souligne G. Kaenel, ces caractères auraient conduit « à la qualifier d'oppidum si le moindre clou de *murus gallicus* y avait été mis au jour » (Kaenel 2006, 32).

c. La révision des chronologies et la remise en cause du modèle bâlois

L'antériorité des habitats non fortifiés a permis d'envisager la succession d'une occupation ouverte vers une occupation fortifiée en fin de période, qu'il y ait déplacement ou non de l'occupation, selon le modèle bâlois. Ce modèle a été construit dans les années 1970 à partir des observations faites sur le site de Bâle-Gasfabrik, où un habitat de plaine a été observé et sur la colline fortifiée du Münsterhügel, où l'occupation semble en prendre la suite. La transition entre l'habitat ouvert et le site fortifié de hauteur, que les protohistoriens ont peut être trop rapidement rattachés aux conséquences de la défaite helvète de 58 av. J.-C., a servi de base à la distinction entre les faciès chrono-culturels de La Tène D1 pour le premier et D2 pour le second (Poux 1998, 385-416). Le même schéma évolutif a été proposé à Levroux où le village des Arènes aurait précédé l'oppidum de la colline des Tours.

Ce modèle apparaît à présent peut-être trop simpliste. En effet, l'affinement des chronologies de La Tène montre que le site de plaine de Bâle-Gasfabrik est bien occupé dans la seconde moitié du IIe s. et jusqu'au début du Ier s. av. J.-C. En revanche, l'occupation du Münsterhügel ne semble pas se limiter à La Tène D2 et doit être envisagée dès La Tène D1b (Poux 1998, 385-416). En

2003, P. Jud, s'appuyant sur cette révision des arguments chronologiques, propose une solution à la problématique soulevée par cette simultanéité que le modèle construit dans les années 1970 ne pouvait saisir. L'auteur propose de ne lire qu'une seule et même agglomération formée par ces deux pôles, dans la première moitié du Ier s. av. J.-C., couronnée par plusieurs sites de hauteur fortifiés défendant ses principales voies d'accès à partir des massifs montagneux environnants (Jud, Kaenel 2003, 297-305).

Cette lecture du territoire rauraque ainsi que la thèse développée par M. Poux pour le cas de Gergovie tendent à substituer aux modèles d'évolution découpés par tranches d'occupations successives, une forme d'organisation dynamique, dans lesquels l'habitat de plaine, l'oppidum et/ou le sanctuaire ne sont que des éléments constitutifs. Cette approche rejoint la vision de l'espace proposé pour Acy-Romance par B. Lambot perçue comme un vaste réseau urbain (Lambot, Méniel 2000, 100) comme d'autres exemples d'agglomérations écartelées, à Verdun-sur-le-Doubs par exemple (Barral, Guillaumet 2000, 69 ; Poux 2005a, 240).

Enfin, la dernière conséquence de la révision des chronologies de la fin de La Tène est la perception nouvelle des modalités de l'occupation militaire postérieure à 52 av. J.-C. en Gaule interne. En s'appuyant sur la chronologie tardive des armes républicaines présentes en Gaule, datées du milieu du Ier s. av. J.-C. ou postérieure, la mise en perspective des découvertes de *militaria* modifie le schéma traditionnellement admis d'une romanisation pacifique succédant aux six années de conflit (Poux 2005a et Poux 2008)[2]. En effet, l'absence de niveaux antérieurs à Auguste à Augst comme à Clemont-Ferrand, associée à la continuité des occupations (voire leur densification) sur les oppidums voisins à la fin du Ier s. av. J.-C et au début du siècle suivant, témoignent d'une phase de transition précédant le transfert des centres de hauteur vers les nouveaux chefs-lieux de cité. Ce processus est marqué par une forte présence militaire répartie sur l'ensemble du territoire de Gaule interne « dans un maillage de points de contrôle favorisant l'implication conjointe des forces militaires d'occupation et des élites indigènes dans la reconstruction et l'administration des nouveaux centres du territoire » (Poux 2005a, 255).

1.1.1.2 L'habitat dispersé

Jusque dans les années 1970, la recherche française sur l'âge du Fer a été captée par les sites fortifiés et ne s'était pas encore emparée de la problématique des installations rurales. Le développement des prospections aériennes, révélant le plan de grands enclos fossoyés associés à des parcellaires fossiles, a permis à R. Agache de faire le postulat qu'il s'agissait des *aedifica* mentionnés par César dans le *Bellum Gallicum* et qu'on devait les identifier comme des demeures

[2] Sur l'historiographie du concept de romanisation et sa place actuelle dans les débats sur les relations entre Rome et les territoires conquis, on peut se référer à l'article de P. Le Roux dans les *Annales* (Le Roux 2004, 284-312).

aristocratiques (Agache 1976, 117-138). Cette hypothèse a permis de faire surgir cette problématique, même si le terme d'*aedificum* revêt des sens différents. Associé au terme *vicus*, il signifie bien un bâtiment isolé, mais dans d'autre cas, il désigne les maisons au sein d'un village (Malrain, Matterne, Méniel 2003, 8).

Le développement de l'archéologie de sauvetage puis préventive a permis de fouiller ces grands enclos et d'en apprécier les composantes en Gaule septentrionale et centrale (Malrain, Matterne, Méniel 2003). On associe traditionnellement la vague d'implantations de ces fermes indigènes au IIIe et IIe s. av. J.-C. à une phase de défrichement. Ces installations sont caractérisées par un enclos fossoyé plus ou moins monumentalisé (simple ou double fossé, talus, palissades) délimitant un ou plusieurs espaces destinés à accueillir des bâtiments. A partir de l'analyse des plans et des mobiliers, on a pu relever que l'imbrication d'enclos contemporains correspondait à une dissociation entre la demeure aristocratique et les communs, à l'image de la Ferme des Fontaines à Herblay (60) par exemple. Ailleurs, cette différenciation est plus ténue, mais peut être déduite de la position centrale d'un bâtiment et du mobilier qui lui est associé, comme sur le site de Jaux (60). Toutefois, sur la seule base des plans, l'identification des habitats et des structures liées à la production agricole est peu aisée.

A la densité et à la forte hiérarchisation des fermes reconnues dans le Nord et le Centre de la France, il faut opposer l'irrégularité du maillage identifié sur le littoral méditerranéen. Dans une organisation où l'initiative agraire semble revenir principalement aux habitats groupés, un réseau peu hiérarchisé apparaît dans leur environnement au IIe s. av. J.-C. Il est composé d'installations modestes dépassant parfois le changement d'ère (Favory, Parodi et *alii* 1994 ; Raynaud 2003, 323-354).

Les installations rurales repérées depuis une vingtaine d'années témoignent d'installations plus ou moins durables se déplaçant parfois dans le temps. Dans le cas d'occupations longues, on remarque de façon régulière des phases d'abandon entre les différentes occupations, qui ne signifient pas un abandon des parcellaires pour autant. La publication de la ferme du Patural, occupée du IIIe au début du Ier s. av. J.-C., à proximité de l'agglomération d'Aulnat et prenant le relais d'une occupation antérieure, témoigne de dynamiques complexes régissant la structuration de l'habitat rural. A partir de critères quantitatifs basés sur les études de mobilier, l'étude révèle le développement d'un établissement accueillant une communauté humaine restreinte, à l'image de ce que l'on observe pour la plupart des établissements ruraux contemporains, atteignant une assiette de population multipliée par quatre ou sept selon le critère retenu, à la fin de l'occupation. Alors que l'établissement est caractérisé sous le terme de ferme indigène pour les premières phases d'occupation, sur la base des plans (enclos et parcellaires fossoyés) et des fonctions agricoles attribuées au site, les auteurs n'hésitent pas à parler de hameau villageois, encore largement tourné

vers l'agriculture, mais montrant les signes d'une implication plus grande dans les circuits commerciaux et la production artisanale. Insérant cette donnée nouvelle dans le paysage des campagnes arvernes, les auteurs proposent de substituer « au modèle d'un maillage dense de petites communautés interdépendantes à vocation agricole et artisanale […] celui […] d'un mode d'occupation associant une grosse agglomération ouverte, dont les fonctions essentielles sont la production artisanale et la redistribution de biens, à une multitude d'établissements ruraux de statut très variable mais dans tous les cas, producteurs de biens agricoles et consommateurs de produits manufacturés et d'importations » (Deberge, Collis, Dunkley 2007, 265).

Cet exemple montre toute la nuance qu'il faut apporter dans l'emploi de la ferme indigène, qui peut se révéler parfois monolithique. En effet, les occupations rurales ne peuvent se limiter à ce modèle et leurs formes revêtent une complexité que l'archéologie préventive et programmée met en évidence de jour en jour (Bertrand, Duval, Gomez de Soto et *alii* 2009), qu'il s'agisse de formes identifiées anciennement et revisitées, comme les Viereckschanzen allemands (Von Nicolai 2009, 245-280), de la découverte de véritables habitats groupés issus et associés à des fermes aristocratiques (Deberge, Collis, Dunkley 2007 ; Menez 2010) et, à l'autre extrémité de la série, de l'identification de petits habitats ruraux ouverts (Liégard, Fourvel, Lallemand 2007, 243-265).

1.1.1.3 L'identification des habitats groupés et dispersés dans le cadre d'une analyse territoriale

Dans le contexte des recherches récentes, orientées d'une part sur l'identification d'une ville celtique, dont la forme peut être multipolaire et pour laquelle la recherche actuelle insiste sur la notion de centralité politico-administrative et religieuse, et d'autre part à la mise en évidence des structures productives en milieu rural, la distinction entre l'habitat dispersé et l'agglomération soulève peu de débats. Pour l'habitat groupé comme pour la ferme gauloise, la documentation disponible provient essentiellement de données de fouilles. Elle est interrogée afin de hiérarchiser des oppidums entre eux, ou des fermes, qui peuvent être parfois très éloignés. On s'appuie dans le cas de l'habitat groupé sur la présence/absence d'un rempart, la surface enclose, la densité des vestiges, la présence/absence d'importations … (Ralston 1992 ; Buchsenschutz 1994, 149-150 ; Fichtl 2000 augmenté en 2005). Pour la ferme indigène, on se réfère à la présence/absence d'une clôture, les dimensions du fossé, la surface enclose, l'existence de partitions internes, le nombre de bâtiments, la densité des vestiges, la présence/absence d'importations, l'*instrumentum* et la faune consommée pour établir une hiérarchie (Malrain, Matterne, Méniel 2003,137-158). En Gaule du Nord, ces critères ont permis d'identifier quatre rangs, allant de la ferme aristocratique matérialisée par un enclos au fossé monumental, dotée d'une partition interne entre la demeure aristocratique et les structures productives, jusqu'au petit établissement sans enclos et pauvre en mobilier.

Dans le cadre d'une analyse territoriale, reposant sur une documentation hétérogène (découvertes anciennes, prospections, sondages, décapages) en Gaule méridionale, des programmes de recherches abordent la question de l'urbanisation en s'appuyant sur la répartition des vestiges en surface (Mauressip par exemple) (Garcia 2000, 193-201 ; Nuninger 2002, 129-138). De même, D. Lallemand a abordé l'organisation du peuplement au nord du Massif Central et a été confronté à l'identification d'habitats groupés, fortifiés ou non (Lallemand 2007, 111-133). A Varennes-sur-Allier, ce sont la densité de vestiges datés du IIe s. av. J.-C. et la superficie occupée, autour de 20 ha, associés à la localisation topographique au sein d'un réseau routier dense au cœur d'un terroir agricole riche et densément peuplé, qui servent d'appui à l'argumentation en faveur d'un habitat groupé. D. Lallemand identifie une agglomération ouverte de plaine, qu'il envisage organisée tel un village-rue selon l'axe routier principal. Dans le cadre de cette même étude, étendue au département de l'Allier, l'auteur propose d'identifier d'autres habitats ouverts ou fortifiés en s'appuyant sur les mêmes critères, qu'un rempart soit identifié ou non : extension et densité des vestiges, relation au réseau routier antique (Monestier, Cosne-d'Allier).

1.1.2 La période gallo-romaine : du classement typologique à l'analyse sitologique

1.1.2.1 Classement et sériation des établissements

Depuis la fin des années 1970, les prospections pédestres systématiques, destinées dans un premier temps à insérer un établissement antique fouillé dans son environnement régional, ont offert peu à peu une documentation abondante sur de larges secteurs (Ferdière, Zadora-Rio 1986). Cette croissance quantitative et qualitative de la documentation a été accompagnée par le développement d'outils d'analyse des établissements rencontrés. Reposant dans un premier temps sur une approche empirique, ces analyses sont restées étroitement dépendantes des sources antiques, définissant des catégories de sites en fonction de modèles prédéfinis (allant de la *villa* à la cabane en passant parfois par le village), dont on s'efforce ensuite de déterminer les caractéristiques matérielles (par exemple : Dyson 1978, 257 ; Potter 1979). Ainsi, chaque site repéré en prospection est affecté à une des catégories selon les critères choisis par l'archéologue (essentiellement la superficie et les matériaux de construction).

La sériation manuelle à partir de critères quantitatifs et qualitatifs (superficie, densité de mobilier, matériaux de construction, mobilier recueilli, indices d'activités agricoles) a représenté un premier dépassement de ces méthodes (Trément 1999, entre autres). Malgré certaines critiques soulignant la difficulté à gérer plus de deux variables avec un traitement manuel des données (Bertoncello 2002, 40, n. 4), la sériation offre, à travers la multiplication des critères d'analyse et

un classement des établissements *a posteriori*, la possibilité de dépasser cet empirisme. En effet, la typologie obtenue ne repose plus sur des catégories prédéterminées *a priori*, mais offre un classement obtenu par affinités de profil entre les établissements.

Enfin, l'application des méthodes de classification automatique employant les statistiques a permis de gérer une masse documentaire importante et de s'en détacher définitivement. Les démarches mises en œuvre depuis une vingtaine d'années dans le Sud de la France reposent sur la description d'un site prospecté et/ou fouillé par un ensemble identique de variables, chacune étant divisée en plusieurs modalités correspondant aux différentes valeurs pouvant être rencontrées pour cette variable (Favory, Fiches et *alii* 1988, 67-85 pour le Beaucairois ; Favory, Parodi et *alii* 1994, 163-245 pour le Lunellois ; Favory, Van der Leuw 1998, 257-298 et Van der Leuw, Favory, Fiches 2003 dans le cadre des programmes Archaeomedes I et II par exemple). Une fois les sites décrits, ils sont soumis à une analyse multivariée sur l'ensemble des variables représentées. C'est l'Analyse Factorielle des Correspondances qui permet de repérer qu'elles sont les variables qui jouent le plus dans la distinction des sites les uns par rapport aux autres. La typologie proprement dite est élaborée en les soumettant à une Classification Ascendante Hiérarchique, opérée automatiquement selon un principe d'agrégation des sites dont les profils se ressemblent (Van der Leuw, Favory, Fiches 2003).

Ces méthodes dépendent étroitement de l'échantillon soumis à l'analyse et imposent un lissage des données pour appliquer les descripteurs. Si ces outils sont adaptés pour l'appréciation des dynamiques d'un vaste territoire, ils ne le sont pas pour un travail à petite échelle. Ils rendent imparfaitement compte des évolutions internes des établissements comme des dynamiques chronologiques de groupement de population, qui s'inscrivent par essence dans la diachronie. De même, les distinctions faites à partir de critères non quantifiables échappent totalement à ce type d'analyse. En effet, c'est l'étude des plans et de la répartition des vestiges qui peut faire surgir des distinctions entre un habitat groupé structuré, regroupant plusieurs unités familiales, et un établissement étendu associant des structures productives et une unité d'habitation par exemple.

1.1.2.2 La *villa* et le *vicus*

P. Leveau et P. Garmy ont présenté en 2002 un dossier sur la question de l'identification de la *villa* et du *vicus*, dans la *Revue Archéologique de Narbonnaise*. Le travail proposé revient sur la question du vocabulaire et rappelle qu'une démarche exclusivement typologique durcit l'opposition entre la *villa* et le *vicus*, alors que ces deux formes de l'habitat antique sont complémentaires et procèdent d'une dynamique commune (Leveau 2002b, 5-26). De plus, l'utilisation systématique du terme pour qualifier l'habitat rural et l'attention exclusive portée aux

grandes réalisations architecturales depuis le XIXe s. a jeté l'opprobre sur l'étude de la *villa* depuis les années 1970, alors que les problématiques paléo-environnementales se sont développées, s'intéressant à la fouille des structures productives, en dehors comme au sein des *villae*.

Cependant, la difficulté à distinguer l'habitat groupé de l'habitat dispersé est réelle et l'incertitude nait de leur proximité formelle comme de leur implication dans les dynamiques de concentration et de dispersion de la population. Ce débat prend toute son importance lorsqu'il s'agit d'apprécier des périodes caractérisées par l'abandon de sites ruraux. Interprétés comme les symptômes de la crise de l'Antiquité tardive, pendant longtemps attribuée aux grandes invasions et synonymes d'insécurité et de déclin de l'économie antique, ces phénomènes peuvent être interprétés différemment. L'affinement des chronologies et la multiplication des études diachroniques en Gaule ont montré que les mutations du Bas-Empire doivent être nuancées d'une région à l'autre comme la lecture négativiste qui en a été proposée jusque-là (Fiches 1996 ; Ouzoulias, Pellecuer, Raynaud et *alii* 2001).

Pour certains auteurs, il s'agit d'une crise d'un modèle socio-économique, né de la conquête et du modèle colonial, entraînant une recomposition et une mutation des modes d'occupation du sol. En effet, à la rétractation observée aux IIe et IIIe s. de notre ère en Languedoc oriental succède une nouvelle phase de création aux IVe et Ve s. (Van der Leuw, Favory, Fiches 2003). A une autre échelle, ces phases de rétractation peuvent être interprétées comme le résultat d'un processus de concentration foncière autour de grands domaines par exemple, ou au sein même d'un domaine rural, d'une restructuration du *fundus* liée à l'évolution des modes culturales. Ces deux cas de figure ne sont pas des signes d'instabilité pour les populations rurales et au contraire, ils renforcent le rôle moteur de la *villa* dans les dynamiques de groupement de la population. Durant le Bas-Empire, de véritables *villae* ont vu leur mode d'occupation évoluer lorsqu'elles ont accueilli des populations paysannes qui ont adapté les espaces à leurs besoins tant collectifs qu'individuels (Leveau 2002b, 5-26).

a. Le vocabulaire de l'habitat antique

Le champ sémantique de la *villa* est considérable entre le palais et la ferme. La définition des modernes a évolué depuis le XIXe s. où le terme recouvrait, en campagne, toute construction rurale et, dans les villes, une résidence urbaine pourvue d'un jardin intérieur. Actuellement, la définition usuelle est celle proposée par A. Ferdière : « une exploitation agricole comportant une partie résidentielle plus ou moins importante et construite en dure, à la manière romaine » (Ferdière 1988, 1, 158). P. Gros lit la *villa* comme une « structure de domination et de profit » mais aussi comme une « structure de plaisance » (Gros 2001). Ce second point est un fait essentiel,

illustré par la construction des *villae maritimae* en bord de lac ou de mer (Lafon 2001).

Durant l'Antiquité, le terme a un sens polysémique : on sait qu'il désigne traditionnellement la propriété d'un ou de plusieurs bâtiments mais il a aussi un sens territorial, vue que plusieurs domaines fonciers peuvent être incorporés à une seule *villa*. On a longtemps avancé que le second sens effaçait le premier à partir de la fin de l'Antiquité, au point de donner au terme *villa* un sens unique équivalent de *fundus*. P. Leveau rappelle qu'il n'en est rien et que le mot *villa*, s'il désigne aussi un domaine foncier, continue à l'époque carolingienne à en qualifier les bâtiments (Leveau 2002b, 8-9).

En ce qui concerne l'habitat groupé, la multiplicité des appellations issues des sources antiques, qui lui sont traditionnellement associées par l'historiographie et dont dépendent des présupposés hiérarchiques, rend le discours confus et parfois contradictoire. L'appellation *vicus* a longtemps été réservée aux sites ayant livré une inscription comportant ce terme, sous-entendant une réalité urbaine et politique pour ces habitants. D'un autre côté, les sites connus sur les itinéraires antiques, ont été nommés *mansio* ou *mutatio*, termes employés abusivement par les archéologues pour identifier des agglomérations dites routières. Un retour aux données textuelles rappelle que le terme *vicus* a un sens large, pouvant être employé pour désigner tout groupement d'hommes sur un territoire[3]. De même, la *mansio* se distingue de la *mutatio* par sa capacité d'accueil des voyageurs de jour comme de nuit alors que la *mutatio* est un simple relais où l'on peut changer les équipages. Ces termes désignent ainsi des ensembles de bâtiments regroupant des services divers (espace de stockage, étables, auberges …). L'intérêt du débat entre *mansio*, *mutatio* et *vicus* est entier, car il s'agit de savoir si la construction d'un relais routier lors de la création du *cursus publicus* a entraîné la création d'une agglomération ou si le nom transmis par les itinéraires est plus qu'un simple lieu-dit préexistant à la création du relais (Leveau 2002b, 10).

b. Les agglomérations secondaires : la réhabilitation du *vicus* et ses limites

La recherche sur les habitats groupés antiques doit beaucoup à la dynamique nationale menée autour de l'identification des agglomérations secondaires qui étaient restées en marge de la recherche sur le monde rural focalisée sur la *villa* et sa partie résidentielle. Le terme adopté durant les années 1980 est peu satisfaisant mais a l'avantage d'être neutre. On regroupe traditionnellement sous cette appellation, l'ensemble des habitats intercalaires entre les grandes

[3] Le terme *vicus* peut désigner des situations variées. S'il ressort de la relecture des textes antiques (celle de *Festus* principalement), que « *vicus* peut désigner un regroupement humain aggloméré, susceptible d'accueillir des marchés et d'avoir une *res publica* », il peut aussi désigner un groupe de bâtiments urbains séparés des autres par la voirie, voire un bâtiment privé, construit de manière à ce que chacun y ait une entrée individuelle (Tarpin 2009b, 138). M. Tarpin souligne d'ailleurs que la même racine a donné naissance à deux mots proches, *vicinus*, celui qui est voisin, *vicanus*, celui qui est du même *vicus*.

villae et les chefs-lieux de cité (Mangin, Tassaux 1992 ; Mangin, Petit 1994). La réalisation de colloques et de table-rondes a permis de recueillir une documentation abondante, couvrant la quasi-totalité de la Gaule romaine, sur laquelle on a appliqué un tri fonctionnel : agglomération à vocation artisanale, religieuse, routière, agricole … etc.

Rapidement, ce classement à tiroir a montré ces limites. En effet, il représente un classement nécessaire de nos connaissances mais ne décrit en aucun cas une réalité antique. Une approche dynamique, aussi bien d'un point de vue chronologique que spatial, a été adoptée par la suite pour l'étude des agglomérations en Languedoc (Fiches 2002).

Cette démarche d'habilitation de l'habitat groupé comme rôle moteur des campagnes a eu pour effet, dès le début des années 1990, une mise à l'écart de la *villa* qui détenait le premier rôle jusque-là. Cette inversion de tendance historiographique a débouché sur de nouvelles identifications comme habitats groupés d'établissements anciennement considérés comme *villae*, sans pour autant résoudre la question et sans proposer une interprétation satisfaisante.

c. Le débat *villa*/*vicus* confronté aux données archéologiques

Le site de Mérande à Arbin (73) est un bon exemple des difficultés à faire entrer un établissement complexe dans des catégories prédéfinies par l'historiographie (ferme, *villa*, *vicus*, village …) (Rémy 2002b, 273-280). Fouillé au XIXe s. puis dans les années 1970, le site est connu pour l'extension de ses bâtiments sur au moins 240 m de long et observés sur au moins 40 m de large. Bénéficiant d'une aile thermale et de canalisation, le site avait fait l'objet d'une première identification comme *villa*. Suite aux fouilles des années 1970 et dans le cadre de l'identification des agglomérations secondaires, les fouilleurs avaient proposé l'hypothèse d'un village-rue, la dimension des vestiges semblant trop excessive pour une *villa*. L'argument n'étant pas décisif et s'appuyant sur la présence d'une inscription funéraire d'un notable viennois, B. Rémy propose de revenir à l'hypothèse de la *villa*.

De même, le développement des grands décapages a fait apparaitre une multiplicité de formes sortant des plans habituellement rencontrés. Ainsi, A. Ferdière souligne que le site de L'épine à Chassieu/Genas (69), repéré sur plus de 4 hectares et caractérisé par un semis de petits bâtiments construits en structures légères, organisé selon un maillage lâche, se prête à diverses interprétations : les annexes d'une *villa* comme un habitat groupé peuvent être identifiés à partir du plan disponible (Coquidé, Vermeulen 1998, 197-244 ; Ferdière 2000, 253).

En l'absence de plans, on a recours à l'image de surface livrée par la prospection pédestre, que ce soit dans le cadre d'un ramassage exhaustif en carroyage ou à l'échelle des concentrations d'artefacts telles qu'elles ont pu être individualisées. L'exemple donné par la prospection en

carroyage menée sur l'établissement de Sainte Colombe à La Balme-les-Grottes (38) souligne la pertinence de l'analyse de la répartition du mobilier pour apprécier les dynamiques spatio-temporelles sur un établissement occupé durant mille ans (Royet, Faucher 2002, 259-271). Le site est connu en prospection sur 1,5 hectares environ, une occupation longue de la fin de l'âge du Fer au Moyen Âge y est connue, caractérisée par l'existence d'un lieu de culte, ancien chef-lieu de paroisse. Là où on lisait une *villa* à très longue durée d'occupation, la prospection a permis de saisir un déplacement de l'habitat entre la fin de l'âge du Fer et le Haut-Empire et surtout une césure entre la période gallo-romaine et le Moyen Âge. Ces données difficilement perceptibles sans carroyage ont mis en évidence l'absence de continuité et de filiation entre la *villa* du Haut-Empire et l'église médiévale, l'étude du mobilier concluant à un écart de six siècles entre l'abandon de la *villa* antique et l'édification de l'église. Enfin, ce site s'insère dans un réseau dense d'occupations antiques sur la rive gauche du Rhône, interprété dans un premier temps comme un possible *vicus*. La relecture des établissements connus tend à envisager un semis rapproché et dense de *villae* qui tiendraient le rôle structurant dans l'organisation de l'habitat de ce secteur

Enfin, les études récentes, dans certains cas, au-delà de la question des plans et de la répartition du mobilier, ont ramené au premier plan l'étude des inscriptions. L'épigraphie de la *villa* se révèle difficile à saisir. En effet, le terme est rare dans les inscriptions et désigne dès le Haut-Empire à la fois les bâtiments et le domaine. Cependant, l'épigraphie du *vicus* semble quant elle plus caractérisée (Leveau, Garmy 2002, 315) : des séries importantes permettent de confirmer ou d'infirmer des interprétations à travers la répétition des gentilices ou, au contraire, leur diversité.

1.1.3 De l'Antiquité tardive à l'an mil

La question des formes de l'habitat rural durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge est une question récente qui a bénéficié des apports de l'archéologie préventive ainsi que des progrès de la céramologie (collectif CATHMA 1984, 27-50 ; Faure-Boucharlat 2001) et des méthodes de datation.

1.1.3.1 Paradoxe documentaire, continuités antiques et lieux de cultes

La question de l'habitat groupé, au-delà de l'Antiquité tardive, est étroitement liée à la pérennité des centres domaniaux gallo-romains, à travers la constitution des *villae* et des *agri* carolingiens, ainsi qu'à la problématique de l'émergence de la paroisse rurale. Malgré l'apparition de sources écrites et le renouvellement de la documentation archéologique, ces questions sont aussi dépendantes de l'urbanisation actuelle. En effet, comme le souligne C. Raynaud pour le Lunellois,

le plus fréquemment on bute sur un « paradoxe documentaire opposant d'une part des habitats [identifiés par l'archéologie] sans statut connu mais densément occupés dès le IXe ou Xe s., d'autre part des chefs-lieux de *villa* mentionnés seulement à partir des XIe et XIIe s., où se sont stabilisés les villages dont la continuité d'occupation bloque la connaissance archéologique » (Raynaud 2007, 210-212). Ce cas de figure s'applique aussi aux *villae* mentionnées dans les textes, dès le VIIe s., dont les bourgs actuels gênent l'appréhension, alors que des occupations, probablement héritées de l'Antiquité et contemporaines de ces *villae*, sont identifiées par l'archéologie mais restent inconnues dans les textes.

La lecture continuiste doit être débattue dans le détail, mais, devant l'impossibilité d'étudier les sous-sols des centres villageois actuels, elle prime, en grande partie, par défaut. Ainsi, c'est cette solution qui est avancée dans l'Est lyonnais pour apprécier un peuplement mérovingien qui se superpose partiellement à l'occupation antique. On envisage pour le Velin que « la population (d'origine gallo-romaine ?) s'est regroupée dans certains centres (anciennes *villae* du Bas-Empire ?), élus pour des raisons défensives ou de contrôles des voies, où l'Eglise de Lyon installe ses premiers édifices publics. Ce sont ces centres qui réussiront, grâce à l'association des fonctions religieuse et funéraire : l'écrasante majorité de ces lieux sont encore connus aujourd'hui. (…) » (Faure-Boucharlat 2001, 51).

En effet, le semis de lieux de cultes apparu dans le courant des Ve et VIe s. ap. J.-C. semble s'adapter au réseau de l'habitat rural : les agglomérations qui se développent réservent une place de choix à l'église, tandis que dans les *villae* on voit s'élever des *oratoria* privés. Ces derniers sont construits à l'initiative du maître laïc à destination de son entourage et peuvent accueillir aussi les dépendants du domaine, comme la taille de certains le suppose. Si ces chapelles ne sont pas associées lors de leur création à une nécropole, celle-ci vient se greffer postérieurement (Codou, Colin 2007 57-83 et Delaplace 2005). Dans la *villa* de Saint Romain-de-Jalionas, malgré le hiatus du VIe s., consécutif à l'abandon du domaine, les fouilleurs observent que l'église et le cimetière du domaine mérovingien prennent la suite de la chapelle de la *villa* : des sépultures des Ve et VIe s. sont installées dans une ancienne salle chauffée agrandie d'une abside outrepassée et pourvue d'une tombe privilégiée (Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006, 2006, 316-320). Le réseau de lieux de cultes mis en place durant l'Antiquité tardive semble porter en lui-même les éléments de fixation du peuplement pour les siècles suivants.

Au-delà de la concordance observée entre chef lieu de *villa* carolingiennes et construction tardo-antiques, ce débat doit être élargi. Comme le souligne C. Raynaud, dans cette lecture continuiste, il s'agit de dépasser « l'aspect illusoire de la continuité matérielle, monumentale de la *villa*, pour s'interroger sur son cadre territorial et sur le réseau qui l'anime, aspects qui certainement permettront de mieux répondre à la question de la continuité ou de la rupture » (Raynaud 2003,

348).

1.1.3.2 La remise en cause du modèle traditionnel du village médiéval

Pour conclure ce rapide survol bibliographique, la question de l'apparition du village médiéval a longtemps été dominée par le modèle de l'incastellamento seigneurial et/ou paroissial issu des travaux de R. Fossier et J. Chapelot (Chapelot, Fossier 1980). Comme le souligne M. Watteaux, « l'encellulement fonctionne aujourd'hui, et depuis une quinzaine d'années, comme une grille de lecture obligée pour tout chercheur travaillant sur la période des Xe-XIIe siècles et sur l'habitat rural médiéval » (Watteaux 2003, 308). Dans ce domaine aussi, l'archéologie préventive a apporté les premiers éléments d'une critique du modèle historique. Les faits archéologiques démontrent que « l'habitat organisé (…) existe bien en France dès avant le seconde moitié du IXe s., et notamment depuis l'époque mérovingienne » (Périn 1992, 225 cité par Watteaux 2003, 309).

E. Peytremann propose, plutôt que de multiplier les définitions du village et de débattre de sa naissance, de s'attacher précisément à la dynamique du développement de l'habitat rural (Peytremann 2003). C. Raynaud de son côté constate que les historiens donnent une définition restrictive du village, en comparaison de l'acceptation générale donnée par les géographes et surdéterminée par les sources écrites (Raynaud 2003, 353). M. Watteaux souligne aussi « le risque des isolats épistémologiques » et soulève le problème de vouloir « transformer le village en objet identitaire et fondateur du « véritable » Moyen Âge, celui qui naîtrait aux alentours de l'an Mil ». Ainsi, « à vouloir rendre autonome les représentations d'un côté et les matérialités de l'autre, on prive les objets de leurs multiples significations (…) le véritable objet à débattre n'est pas le village médiéval en soi (…) ni même les critères qui font que certains estiment, à un moment donné, qu'il y a un saut. L'objet à installer est la dynamique du réseau d'habitat » (Watteaux 2003, 314).

1.2 Du site au réseau

1.2.1 Relations hiérarchiques, complémentarités et dépendances entre établissements

L'enjeu principal des débats abordés précédemment est la place occupée et les relations entretenues par l'habitat dispersé et par l'agglomération dans les dynamiques de peuplement, ainsi que leurs rôles respectifs dans la mise en valeur des terres, ces deux formes endossant un rôle structurant dans l'espace contrôlé par la ville, du moins durant l'Antiquité (Leveau 1983, 934). De

façon plus ou moins marquée selon la période et les problématiques de départ, les recherches récentes tendent à intégrer une réflexion systémique élargissant le cadre des débats. Pour la fin de l'âge du Fer, l'Antiquité comme le haut Moyen Âge, les travaux récents intègrent une lecture dynamique afin d'apprécier les relations d'interdépendance entre les différentes formes de peuplement reconnues sur un territoire.

Ainsi, l'étude du maillage de *villae* et d'habitats groupés en Narbonnaise occidentale a permis de proposer des modèles proposant une relation hiérarchique et/ou de complémentarité entre domaines ruraux et agglomérations (Pellecuer 2005, 101-110). De même, ces axes de réflexion ont posé également la question de la place de la petite exploitation familiale par rapport au domaine antique, abordé par P. Ouzoulias qui en propose une analyse historiographique et archéologique (Ouzoulias 2006, 200-221). A partir de l'étude d'une famille type et de la production céréalière illustrée par les structures de stockage d'établissements ruraux du Nord de la Gaule comme par la répartition des établissements sur des grandes superficies abordées par l'archéologie préventive, l'auteur a pu mettre en évidence l'existence d'une économie de subsistance, ne dégageant pas de surplus considérables. Toutefois, sans pour autant être négatives, les conclusions de l'étude insistent sur la fragilité du modèle défini. En effet, les relations de dépendances économiques relèvent d'une réalité immatérielle, insaisissable en l'absence des documents textuels. Les sources archéologiques sont fort peu adaptées pour comprendre la nature des liens économiques qui unissent les exploitations d'un même terroir. Cette prévention méthodologique « oblige l'archéologue à réinvestir un champ disciplinaire qui est au cœur de son métier, celui des systèmes agraires, des témoignages matériels de l'activité économique et des formes concrètes de l'appropriation du sol. L'enjeu est alors d'appréhender dans toute leur complexité les différentes composantes de l'économie agraire en accordant une attention égale aux *villae* et aux petites exploitations familiales » (Ouzoulias 2006, 206-207).

1.2.2 Réseau d'habitat et système de peuplement

1.2.2.1 L'expérience Archaeomedes

Pour l'archéologue, l'habitat est entendu au sens d'habitation. Pour le géographe, il s'agit du tissu de l'occupation. A partir de l'exemple fourni par le territoire proche de l'agglomération de Lunel-Viel comme dans la Vaunage, la diffusion spatiale des établissements a montré la nécessité d'envisager des relations de dépendance, c'est-à-dire de situer chaque unité spatiale au sein d'un réseau (Favory, Raynaud 1999, 223-232 ; Favory, Raynaud et coll. 1999, 499-518 ; Raynaud 2003, 332-336). Ce concept importé de la géographie est efficace mais l'archéologue l'applique à des

documents lacunaires et incertains. Pour les géographes, le concept de réseau englobe l'ensemble des lignes ou de relations aux connexions plus ou moins complexes. Certains sont matériels d'autres sont immatériels et s'expriment par des relations, des flux. Cette démarche impose avant tout de bénéficier de chronologies suffisamment rigoureuses reposant sur une étude globale du mobilier, ne délaissant aucune catégorie, et sur des typo-chronologies de référence.

Dans le cadre du programme Archaeomedes, les outils fournis par la géographie spatiale ont été confrontés à une approche plus empirique employée par les archéologues afin d'apprécier un modèle d'organisation spatiale, à partir du cas de la cité de Nîmes (Favory, Raynaud et coll. 1999, 499-518). La démarche hypothético-déductive des géographes suppose que le système de peuplement s'organise en fonction de pôles et d'établissements secondaires en situation de dépendances par rapport aux précédents. Le classement automatique s'appuyant sur une combinaison de descripteurs archéologiques a permis d'identifier des pôles de réseaux pour le Ier s. ap. J.-C. Les auteurs n'ont pas opté pour les polygones de Thiessen : cette modélisation se fonde sur une équivalence fonctionnelle des établissements et elle aurait attribué un territoire équivalent au rang hiérarchique et limitée par celui des voisins. Au contraire, ils ont opté pour le postulat que ces établissements n'appartiennent pas tous à une même classe fonctionnelle et que les aires d'influence s'organisent selon une hiérarchie emboîtée. Les établissements identifiés comme des pôles par le modèle sont ceux qui ne sont subordonnés à aucune force d'influence supérieure à la leur. Le modèle, dans ce cas, fait apparaître des pôles auxquels sont subordonnés d'autres établissements ; le réseau polarisé est représenté par un faisceau radié, figurant les liens entre les établissements dépendants et l'habitat central.

Les archéologues ont employé une démarche empirico-inductive s'appuyant sur les données de terrain, sans ignorer les classifications livrées par le classement automatique, sur lequel on s'appuie pour définir le groupe des habitats majeurs et les groupes d'établissements présumés dépendants. La constitution des réseaux est opérée en plusieurs temps : la donnée chronologique est fondamentale afin d'assurer la simultanéité des établissements. La seconde étape vise à prendre en compte les contraintes topographiques. En effet, là où la méthode hypothético-déductive ne laisse aucun établissement isolé, elle conduit à englober dans le même réseau des établissements éloignés. Ici, dans la démarche empirique, les auteurs ont pris en compte en plus de la distance à vol d'oiseau, des contraintes topographiques (reliefs, cours d'eau). Ceci ne correspond pas à une adhésion au déterminisme géographique, mais elle procède simplement, au plan du territoire agricole, de la nécessité de considérer les déplacements quotidiens rendus difficiles par la multiplication des obstacles. Dans tous les cas, les auteurs se sont efforcés d'inscrire les réseaux dans un cadre géographique cohérent, qui assure la maîtrise visuelle du finage occupé comme des dépendances disséminées autour de l'habitat majeur et qui soit doté d'une superficie raisonnable

adaptée à la fois aux exigences de la production agricole et à une mobilité réduite de la main-d'œuvre. Toutefois, malgré des cartes archéologiques bien documentées, tous les établissements ne peuvent être rattachés à un réseau polarisé. Pour ces ensembles, les auteurs proposent le concept de réseau linéaire.

La principale limite de ces deux démarches est l'impossibilité d'apprécier d'autres relations que celles liées au domaine agricole. Ainsi, la mise en valeur pastorale d'un terroir comme l'exploitation de zones en marge des réseaux d'habitats (collecte de bois, cueillette, chasse et pâturages) de manière intensive ou épisodique ne se transcrivent pas directement dans le semis d'établissements ruraux.

Toutefois, le modèle de réseau polarisé proposé à l'issue de cette confrontation apparaît comme « un compromis entre les propositions des deux démarches adoptées en parallèle, correspond assez bien à la structure d'un finage agraire, dominé soit par une agglomération rurale, soit par une ferme-résidence isolée. Il possède donc une réelle pertinence pour rendre compte du système de peuplement lié à l'exploitation de l'espace agro-pastoral. L'hypothèse qui le fonde est l'unité et la cohérence spatiales du finage entourant l'habitat » (Favory, Raynaud et coll. 1999, 513).

1.2.2.2 Le système de peuplement

C. Raynaud a ainsi tenté de formuler, « en posant les questions du géographe à la documentation archéologique » un cadre d'analyse du système de peuplement (Raynaud 2003, 332-336). Théoriquement, à l'échelon local, deux types de réseau peuvent être avancés : un réseau linéaire marqué par l'absence de nœud et de pôle ou un réseau polarisé caractérisé par une organisation centripète autour d'un pôle. Cette façon de hiérarchiser les relations inter-sites pourrait paraître réductrice par rapport à la complexité des sociétés antiques, excluant la possibilité d'un habitat autonome, siège d'une paysannerie libre ou servile. Ce serait confondre l'organisation spatiale d'une part (des réseaux polarisés autour d'un centre par exemple) et l'organisation sociale d'autre part (des possédants et des dépendants). Ces relations se développent dans le domaine spatial et traduisent une forme d'organisation économique. En aucun cas, ces relations ne peuvent être appliquées à des questions de propriété ou de statut de la terre et des personnes ; sauf lorsqu'intervient le document écrit ce domaine demeure inaccessible à l'archéologie. Il n'est jamais question dans cette construction de supputer le statut social et juridique de tel ou tel occupant, qui peut faire et doit faire l'objet d'hypothèse, mais toujours en aval de l'analyse spatiale et souvent sur d'autres documents. Enfin, théoriquement, au dessus de l'échelon local, un autre type de réseau doit être envisagé : il s'agit du réseau complexe, intégrant le niveau urbain. Toutefois, « faisant intervenir des relations multiples entre les nœuds (…) l'entreprise tourne court

à ce second niveau, sans atteindre au réseau urbain, forme supérieure d'intelligibilité du système de peuplement » (Raynaud 2003, 335).

En résumé, ce cadre d'analyse offre une perception synoptique des établissements, en multipliant les scénarios possibles depuis la plus faible hiérarchie jusqu'à la plus ramifiée. Il repose sur le commentaire de la carte et non sur le placage de catégories prédéfinies. Son intérêt n'est pas documentaire mais opératoire : « il s'agit d'établir des liens entre différents domaines, de rappeler toujours à quel niveau interviennent les documents que le chercheur doit interpréter, de mesurer l'écart entre la partie et le tout » (Raynaud 2003, 335).

1.3 Le territoire : le peuplement et l'espace

L'objectif avoué du développement de la notion de réseau et de la mise en place de modèles théoriques par les archéologues est de « rendre la vie, animer la matière inerte issue de nos prospections » (Raynaud 2003, 332-336). Il s'agit, en d'autres termes, de dépasser la carte de points, de s'interroger sur les relations qu'entretiennent les établissements ainsi que sur les ensembles (économiques, culturels ou encore civiques) auxquels ils appartiennent et qu'ils composent. Un bilan des procédures et des méthodes employées pour la détermination des territoires a été dressé par P. Leveau en 2000 (Leveau 2002a, 9-17). Je reprends en grande partie ce bilan quasi-exhaustif, principalement en ce qui concerne le territoire politique et civique, en lui apportant des compléments concernant les travaux publiés récemment.

1.3.1 L'approche traditionnelle du territoire politique : l'analyse régressive

Toutes les démarches d'étude du territoire politique combinent sources écrites et sources archéologiques. Ces premières occupent un poids important pour la définition des cadres territoriaux : l'écrit antique (les textes comme les inscriptions) comme les documents administratifs postérieurs utilisés de manière régressive. Cette méthode repose sur le postulat que la mémoire des sociétés assure la transmission de données héritées permettant de remonter jusqu'aux premiers peuplements. Cela a justifié l'utilisation de la toponymie actuelle, essentiellement celle relevant des limites, malgré les critiques quant à ses abus, car elle relève de la linguistique et soulève des problèmes chronologiques. Depuis la fin du XIXe s., en fonction du principe d'héritage, on a fait un large usage de la continuité existant entre la cité gallo-romaine de l'Antiquité tardive et l'évêché médiéval. Ce principe a fortement influencé l'historiographie française dans le domaine de la *civitas* antique et dans l'étude de la structuration du territoire de la

Gaule indépendante, jusqu'à très récemment (Fichtl 2004 ; Fichtl 2006, 41-54). Cet usage pour l'Antiquité a été largement critiqué et il est d'autant plus arbitraire de poursuivre la régression vers la Protohistoire que la conquête romaine a entrainé parfois des remaniements territoriaux qui constituent une véritable rupture (Leveau 2002a, 10). Ces limites ont été soulignées aussi par M. Tarpin au sujet des *pagi* gallo-romains allobroges et voconces, dont l'existence n'est connue que par des inscriptions. S'il lui « paraît clair que des *pagi* peuvent reprendre les limites de territoires communautaires protohistoriques, il faut garder à l'esprit d'une part que ces territoires sont figés à un moment arbitraire de leur histoire, alors qu'ils étaient plus ou moins mouvants avant la conquête, et d'autre part que les limites des *pagi* ne nous sont pas connues et qu'il est tout à fait possible qu'un clan gaulois ait vu son territoire divisé en plusieurs *pagi* pour des raisons fonctionnelles » (Tarpin 2002a, 203)[4].

En fonctionnant à rebours, on risque ainsi de figer et d'attribuer à un peuple gaulois indépendant une situation correspondant au Ier s. ap. J.-C., situation qui découle elle-même de la conquête et de l'organisation augustéenne, dont on sait qu'elle procède d'étapes complexes : les listes des *regiones* et des *oppida latina* citées par Pline l'Ancien sont analysées par M. Christol comme deux strates probablement chronologiques (Christol 1994, 45-63). Ce qui permet à M. Tarpin de considérer que « les *civitates*, telles que nous les connaissons sous l'Empire, n'allaient pas de soit, qu'on ne peut pas les considérer comme les héritières naturelles des peuplades gauloises » (Tarpin 2006, 34-35). Toutefois, la lecture continuiste ne peut pas être rejetée en bloc, car elle permet, en absence d'autres données, de localiser (même maladroitement) une ethnie et/ou une cité antique dans un espace. Cependant, si celle-ci peut servir de point de départ à une réflexion, elle doit rester un moyen et ne constitue pas une fin en soi.

1.3.2 Le territoire politique et l'espace économique : la spatialisation des données archéologiques

P. Leveau résume les différents courants et les dépassements nécessaires qui ont mené à l'élaboration d'une véritable archéologie du territoire (Leveau 2002a, 10-13) : l'intégration des concepts élaborés par la géographie liée à l'essor de la prospection archéologique et au développement des notions d'échelle et de spatialité en géographie humaine sont à l'origine d'une orientation essentielle.

[4] D'autant plus que le sens du terme *pagus*, dans le cadre de la cité antique, est encore difficile à saisir. Récemment, M. Tarpin propose de l'associer à une division fiscale de la *civitas*, en tenant compte de l'existence de magistrats liés à des *pagi* et de la présence sur des documents égyptiens de la mention du *pagus* pour la déclaration fiscale des domaines et des corvées. Ces *pagi* peuvent être lus comme des champs d'action administratifs au sein de la cité et ne peuvent donc pas être considérés, systématiquement, comme un héritage celtique à opposer à Rome. Ce qui ne veut pas dire que la subdivision territoriale de la cité n'a pas respecté des cadres déjà en place (Tarpin 2009b, 133-134).

1.3.2.1 Le territoire économique

a. Le territoire vivrier

Dans un premier temps, les préhistoriens ont montré qu'en fonction de ses besoins et de ses moyens, un groupe humain sédentaire construit un territoire circulaire (Leroi-Gourhan 1964 et 1965). La géographie définit par des cercles concentriques un modèle d'exploitation de l'espace distinguant un *ager* (le territoire cultivé) et un *saltus* (zone non cultivée). L'ensemble définit ainsi un territoire vivrier. Comme le souligne P. Leveau, « au prix d'un changement d'échelle, le même principe (…) a été appliqué en géographie historique pour justifier l'établissement de frontières sur les marges non défrichées » (Leveau 2002a, 10). Il propose une équivalence avec le mot terroir au sens utilisé par les médiévistes. Quant aux géographes, ils ont recours à la notion d'unité de paysage qui prend en compte les caractéristiques morphologiques, le couvert végétal et les installations humaines qui caractérisent un espace. La combinaison de ces trois composantes justifie le recours aux approches pluridisciplinaires qui n'ont pu avoir lieu ces vingt dernières années qu'avec le dépassement de la notion de région naturelle et du déterminisme hérités de Vidal de la Blache.

b. Le territoire économique de la *civitas* romaine

À la suite du colloque Ager organisé à Toulouse en 2007 (Leveau, Raynaud, Sablayrolles 2009), centré sur la question de la typologie de l'habitat rural gallo-romain, il apparaît nécessaire d'élargir la réflexion en intégrant la dimension spatiale et territoriale des paysages ruraux. En effet, les données archéologiques aujourd'hui disponibles révèlent l'existence de secteurs caractérisés par une forme spécifique d'occupation rurale (secteurs où dominent l'habitat dispersé de type *villae* ou fermes, secteurs où les agglomérations secondaires jouent un rôle prépondérant dans l'organisation de la campagne) ou, au contraire, où des formes différentes sont associées dans la mise en valeur d'un terroir (Pellecuer 2005, 101-110).

Cette question est au cœur du colloque tenu récemment à Barcelone (Fiches, Plana, Trément et *alii* 2010). Pour ses organisateurs, la mise en évidence d'une géographie rurale au sein de la *civitas* peut être en mesure de faciliter l'approfondissement de l'étude des territoires civiques. En effet, les nuances et les clivages observés au sein d'un territoire peuvent répondre à des profils économiques différents, aux divers modes d'exploitation, aux particularités sociales des occupants, aux différentes catégories juridiques des terres. L'objectif de ces démarches nouvelles est de mettre en lumière des clivages spatiaux dans l'utilisation du sol et les formes d'habitat, à différentes

échelles : au sein des *civitates*, comme d'une micro-région, voire à l'intérieur d'un domaine.

1.3.2.2 Les apports de la démarche quantitative : la géographie spatiale

L'évolution des démarches a favorisé l'accueil de propositions d'études issues de la géographie quantitative : « la répartition régulière d'un objet peut en effet permettre de caractériser un espace » (Leveau 2002a, 11). Ces méthodes qui sont restées étrangères au déterminisme français ont été renouvelées dans les années 1970 par la New Archaeology qui a appliqué les théories de l'école de géographie quantitative de Cambridge à l'archéologie. Issues des approches mises en place au XIX s. par Thiessen en Allemagne, ces démarches ont été présentées en France dans l'ouvrage de F. Djindjian (Djindjian 1991). Leur application aux territoires politiques des cités antiques ne se fait pas sans critique : selon P. Leveau le problème n'a pas été la méthode, mais son utilisation. Les chercheurs « ont tenté d'en faire un instrument pour la recherche de territoires politiques alors que son objectif était la constitution de modèles utilisables éventuellement pour une comparaison entre territoires politiques et territoires économiques. En effet, aucun géographe spatialiste n'a jamais pensé que ni ces polygones (…), ni les aires de diffusion de tel ou tel produit ou d'extension de tel ou tel faciès, ni les réseaux polarisés de chemins ou de routes, ne permettaient de définir un territoire au sens juridique ! » (Leveau 2002a, 11-12).

1.3.2.3 L'espace religieux

P. Leveau évoque l'anthropologie de l'espace en complément à la géographie spatiale comme outil de détermination des territoires. F. de Polignac a envisagé la position des sanctuaires extra-urbains en limite d'un espace naturel et d'un espace civilisé et mis en culture (De Polignac 1995). Cette approche a acquis une large audience avec l'utilisation de la cartographie des sanctuaires de Gaule du Nord pour définir les territoires des peuples protohistoriques. Cependant, comme le souligne P. Leveau, cette démarche mériterait d'être réexaminée, il reste à établir que le cas du sanctuaire-borne est assez général pour justifier la construction d'un tel modèle et cette question est insuffisamment prise en compte (Leveau 2002a, 12).

Sur ce point, des travaux récents proposent une approche différente de la géographie religieuse, en envisageant certains lieux de cultes urbains comme le noyau fondateur de l'espace civique en s'appuyant sur l'antériorité du culte par rapport aux dynamiques de groupement et de fixation de la population (en Gaule méridionale : Garcia 2004, 103-119 ; pour le territoire arverne : Poux 2005a ; en territoire trévire : Metzler 2006, 201-224). En effet, « la notion même de ville présuppose l'existence d'un lieu de convergence » (Poux 2005a, 229). Reprenant les travaux de F. de Polignac

consacrés à Argos durant l'époque archaïque, M. Poux rappelle que « les sanctuaires, en tant que lieu de convergence, de résolution des conflits politiques et territoriaux, ont joué un rôle de tout premier plan dans le développement de la *polis* ; or leur création est bien antérieure à l'apparition des premières structures urbaines organisées » (Poux 2005a, 232).

1.3.2.4 La question du vocabulaire

En dernier lieu, P. Leveau insiste sur la question du vocabulaire lié au territoire. Le territoire au sens géographique est défini comme un espace approprié et organisé par un groupe social (Brunet 1992, 346 et Leveau 2002a, 12). Les termes transférés du vocabulaire antique que les auteurs modernes utilisent (*chora*, *ager* etc…) n'ont pas le sens précis qu'ils leur prêtent. Ainsi, en latin le terme qui correspond à *chora* est *ager*, qui a d'abord un sens très général, celui de la campagne. Mais dans le vocabulaire administratif, si l'on veut parler d'un territoire municipal, on emploie le mot *fines*. Comme le note P. Leveau, « ces questions de vocabulaire ne sont pas toujours prises en compte par les traducteurs pour des questions stylistiques et sans doute aussi à cause de la manière dont ils se représentent une frontière » (Leveau 2002a, 13).

1.3.3 De la diffusion des objets à l'appréciation d'un espace

1.3.3.1 La question du faciès

P. Leveau aborde la question de l'espace économique uniquement sous l'angle de la site-catchment analysis servant de base pour déterminer l'espace exploité par un groupe humain. La diffusion des matières premières et/ou manufacturées relevant essentiellement de dynamiques économiques difficilement perceptibles en l'absence de données satisfaisantes (détermination des matériaux comme des productions, typologies suffisamment détaillées, superposition et imbrication des centres et des aires de diffusion …), celle-ci a souvent été limitée à la détermination d'aire de diffusion d'un produit. Pour notre propos et les périodes concernées, c'est la vaisselle céramique par son abondance et sa standardisation plus ou moins avancée qui sert de référentiel commun.

Le terme de faciès a fait l'objet d'une définition adaptée à l'archéologie : « Faciès : n. f., apparence générale de l'ensemble des caractéristiques d'un groupe d'objets, reflétant la cohérence morphologique, technique, régionale et/ou chronologique de ce groupe » (D'Anna, Desbat, Garcia et *alii* 2003, 277). Dans une synthèse récente consacrée à l'usage du terme en archéologie, A. Lepot et R. Brulet rappellent son usage en céramologie antique comme un argument chronologique

dès les années 1970 (faciès typo-chronologiques et faciès typologique), participant à l'approche fonctionnelle des objets (faciès fonctionnel) avant son utilisation comme marqueur culturel, social et économique (faciès régional, faciès culturel, faciès de consommation) (Lepot, Brulet 2007, 61-69). Du point de vue du céramologue, toutes ces approches sont complémentaires entre elles. Toutefois, à partir de la diffusion des éléments caractéristiques de tel ou tel faciès, ces dernières approches peuvent avoir une incidence dans le cadre d'une démarche spatiale : le concept de faciès régional correspond ainsi à l'ensemble des caractéristiques d'un groupe de céramiques qui se différencie des autres au niveau topographique. Le faciès culturel en diffère en tant qu'ensemble des caractéristiques d'un lot représentatif de la culture et de la population qui l'utilise. Enfin, le faciès de consommation correspond quant à lui à l'ensemble des caractéristiques des céramiques issues d'un ou plusieurs sites de consommation (Lepot, Brulet 2007, 63).

Dans le cadre d'une analyse globale du mobilier céramique d'une région, les concepts de faciès régional et de faciès de consommation sont en définitive étroitement liés : le faciès céramique d'une région étant défini à partir des lots de mobilier issus des sites de consommation. Le faciès régional « envisage d'étudier des correspondances à l'échelle régionale. L'idée étant de déterminer des assemblages céramiques qui peuvent être cohérents à la fois chronologiquement mais également géographiquement et qui refléteraient donc par exemple un même mode de vie, ou la popularité d'une vaisselle ou d'une production d'une certaine époque » (Lepot, Brulet 2007, 65). Cette approche a donné naissance à de nombreuses études dont le trait commun est de se baser sur les productions locales voire régionales. Cependant, comme le souligne les auteurs, « les importations ont également leur importance pour comprendre la dynamique régionale, elles fonctionnent comme un calque de diffusion plus large à superposer aux diffusions régionales » (Lepot, Brulet 2007, 65). Le faciès régional documente les échanges et les modes de consommation mais ne correspond pas à un territoire figé et invariable ; les régions archéologiques qui peuvent être définies par ce procédé sont provisoires et approximatives.

On ne peut aborder la question du faciès et de ses déclinaisons fonctionnelles et culturelles sans aborder un autre point de vue : celui des modèles culturels. Il y a une vingtaine d'années, la mise à profit d'une approche ethnographique et de la confrontation des sources littéraires aux données archéologiques a été fondamentale. Les travaux de M. Bats consacrés aux modèles culturels grecs, romains et celtes ont pu mettre en évidence que des modèles de production et de consommation de vaisselle céramique recouvrent des modèles alimentaires différents ; ceux-ci ne sont pas figés et des évolutions peuvent être perceptibles (Bats 1988, 235).

Enfin, l'inscription dans l'espace de ces modèles et des assemblages céramiques qui les composent oblige l'archéologue à se tourner vers la géographie culturelle, qui peut fournir des cadres et des supports d'analyse. En effet, les géographes soulignent que « l'établissement de

facilités de communication favorise la diffusion des innovations. On parle généralement d'aires culturelles pour désigner les ensembles qui résultent ainsi, d'une manière quasi mécanique, de la mobilité des hommes, des informations et des biens » (Claval 2003, 94).

1.3.3.2 Les tentatives de croisement des données : les exemples du pays éduen et du Bourbonnais

Sur ces bases méthodologiques, plusieurs études faisant intervenir la diffusion d'un ou plusieurs types de mobilier ont eu pour objectifs de discuter de la structuration territoriale d'un espace. Ainsi, l'étude présentée par P. Barral, J.-P. Guillaumet et P. Nouvel sur les Eduens et leurs voisins utilise la répartition spatiale des faciès régionaux de la vaisselle céramique comme elle s'appuie sur d'autres données (analyse régressive des limites épiscopales, faciès monétaire, occupation du sol). A partir de l'étude céramique, on peut distinguer différentes zones, les auteurs ne reniant pas le rôle joué par le statut socio-économique des sites pris en compte ainsi que le caractère dynamique et innovant des secteurs parcourus par les voies d'échanges. Toutefois, le croisement des données de répartition de différents types d'objets (importations et imitations de vaisselle méditerranéennes, céramique peinte …) confirme un fonctionnement bipolaire du territoire éduen entre une attraction du Val de Loire d'un côté et un vaste ensemble Saône-Doubs de l'autre. Les auteurs proposent d'identifier au sein de cet ensemble Saône-Doubs plusieurs entités à partir, principalement, de la mise en évidence de traits distinctifs à l'intérieur des productions de céramique non tournée et de céramique peinte. Ces espaces (ou entités culturelles comme les auteurs n'hésitent pas à les appeler) sont sous-tendus « par des zones de peuplement ayant une réalité économique, avec les subdivisions territoriales que sont les *pagus* gaulois » (Barral, Guillaumet, Nouvel 2003, 275). Les auteurs concluent leurs observations sur le fait que le fonctionnement culturel et économique du pays éduen semble suivre des cercles juxtaposés et des niveaux imbriqués. Ils soulignent l'aspect composite et non monolithique de l'ensemble, sans pour autant que les subdivisions principales mises en évidence soient corrélées de façon satisfaisante avec les limites territoriales majeures connues ou supposées.

D. Lallemand et L. Orengo ont consacré récemment une étude aux ensembles de mobilier de La Tène moyenne de l'habitat groupé de Varennes-sur-Allier (Lallemand, Orengo 2007 135-166). Dans leur publication, les auteurs mettent en évidence que « les répertoires de mobilier relevés à Varennes-sur-Allier traduisent non seulement l'ambiance socio-économiques des IIIe s. et IIe s. av. J.-C. régnant dans cette région : un lieu de commerce, de transaction, un lieu de passage privilégié, idéal pour la taxation, mais dévoilent également une culture matérielle distincte de celles de ses voisins Arvernes et Bituriges » (Lallemand, Orengo 2007, 163). Faisant appel aux données issues de l'étude de l'occupation du sol dans le Bourbonnais et à l'identification d'un habitat groupé

gaulois à Varennes-sur-Allier, en complément de l'étude céramologique, l'auteur envisage un *pagus* identifié par sa culture matérielle distincte. En conclusion, l'auteur en revient aux géographes, pour qui les groupes sociaux-culturels ne sont jamais dissociés des territoires où ils vivent, en soulignant l'apport possible de la géographie culturelle pour les archéologues dans nos tentatives de définition des groupes sociaux-culturels (Lallemand, Orengo 2007, 164-165).

2. Un territoire au cœur de l'espace allobroge : la plaine de la Valloire

Après avoir présenté les avancées méthodologiques et conceptuelles ainsi que l'état actuel de la recherche consacrée aux formes et aux dynamiques de peuplement et avant de s'intéresser au territoire choisi dans le cadre de cette étude, il faut présenter l'état de ces questions dans le cadre de la moyenne vallée du Rhône et du territoire allobroge (**fig. n° 002**).

2.1 Le peuplement antique entre Rhône et Alpes

2.1.1 L'habitat groupé allobroge à la fin de l'âge du Fer

2.1.1.1 De l'indépendance allobroge à la création de la cité de Vienne

On attribue traditionnellement au peuple allobroge le territoire de la cité antique de Vienne (Rémy 1970, 195-213 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 1, 21-35). Ce vaste territoire (environ 13000 km²) correspond actuellement à la quasi-totalité des départements de l'Isère et de la Haute-Savoie, à une part du canton de Genève, en Suisse, et des départements de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire, du Rhône et de la Savoie. Cet espace s'étend des sommets alpins au Rhône, dont les deux rives étaient contrôlées, au moins en ce qui concerne la moyenne vallée du Rhône.

A l'est, ce territoire se situe ainsi aux débouchés des vallées alpines et les plaines allobroges sont parcourues par les itinéraires reliant l'Italie du Nord par les cols du Petit Saint-Bernard et du Mont-Genèvre. A l'ouest, il est structuré par l'axe nord-sud que forme la vallée du Rhône. Cet axe, qui ouvre à Lyon sur la Saône, est considéré comme un des vecteurs des échanges commerciaux entre le monde gréco-romain et le monde celte au même titre que l'axe Aude-Garonne et d'autres axes moins évident d'un point de vue topographique (Roman, Roman 1997 et Olmer 2003, 221). Que ces échanges reposent sur la vigueur du commerce romain (Olmer 2003) ou l'émergence d'une demande gauloise (Poux 2004), ils s'intensifient à partir du IIe s. av. J.-C. Leur importance sur l'axe Rhône-Saône est matérialisée, entre autres, par les volumes d'amphores ayant transporté des vins italiens, découverts à Vienne comme à Lyon, et dont le pic se situe entre le dernier tiers du IIe s. av. J.-C. et le milieu du siècle suivant, ainsi que par la présence de *negotiatores* qu'on envisage dès cette période (Maza 1998 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 1, 39).

C’est avec l’intervention de 121 av. J.-C. et les défaites face aux troupes de *Cnaeus Domitius Ahaenobarbus* et *Quintus Fabius Maximus*, que le territoire des Allobroges est intégré à la République romaine et soumis à l’impôt (Rémy et *alii* 2004, vol. 1, 37-39 ; Ferdière 2005, 57-66 ; Christol 2010). De 70 à 61 av. J.-C., la période est marquée par des procès en concussion menés contre des gouverneurs romains et par la révolte de Catugnat qui prend place durant la conjuration de Catilina. Il faut attendre le dernier quart du Ier s. av. J.-C. pour que la *Colonia Iulia Viennensium*, de droit latin, soit fondée à Vienne. La date est difficile à cerner avec certitude, mais une fourchette chronologique entre 40 et 27 av. J.-C. est envisagée, qui peut être réduite à 40-36 av. J.-C. selon certains arguments numismatiques (Gascou 1999, 157-165). Sans doute sous Caligula, autour des années 40 ap. J.-C., la colonie latine accède au droit romain, probablement grâce à l’action de *Valerius Asiaticus*, aristocrate viennois et consul à Rome en 35 ap. J.-C., avant de recevoir ultérieurement le *ius italicum*. Le sol de la *Colonia Iulia Augusta Florentia Viennensium* est dès lors assimilé, au point de vue juridique, au sol de l'Italie et exempté de l'impôt foncier, et ses citoyens sont dispensés du *tributum capitis*.

2.1.1.2 La recherche sur les habitats allobroges aux IIe et Ier s. av. J.-C.

Les textes antiques, relativement abondants pour les Allobroges, semblent témoigner d’une structuration du peuplement déjà complexe, dès le IIIe s. av. J.-C. En effet, lors de la traversée des Alpes par Hannibal en 218 av. J.-C., Polybe témoigne d’une agglomération (*polis*) entourée d’autres points de fixation du territoire : « (…), il [Hannibal] s’empara des lieux occupés par les ennemis, alors que les barbares s’étaient retirés dans la ville selon l’habitude. » (Polybe, *Histoire*, III, 50, 2). Les sources relatant la conquête de 122-121 av. J.-C. sont avares en description et s’attardent sur des aspects anecdotiques de la guerre (Tarpin 2007, 477-502). Au sujet d’un événement plus tardif, dans son récit de la campagne de *Caius Pomptinus* contre Catugnat en 62/61 av. J.-C., Dion Cassius cite deux villes allobroges : *Ventia* et *Solonium*. S’il ne décrit pas la première, il donne la description suivante des combats ayant eu lieu dans la seconde : « *Catugnatus* s'étant ensuite retiré au loin en toute hâte, Lentinus fit une nouvelle incursion dans cette contrée et prit de force la ville auprès de laquelle il avait reçu un échec. *L. Marius* et *Servius Galba* passèrent le Rhône, dévastèrent les terres des Allobroges et arrivèrent enfin près de *Solonium*. Ils s'emparèrent d'un fort situé au-dessus de cette place, battirent dans un combat les barbares qui résistaient encore et brûlèrent quelques quartiers de la ville dont une partie était construite en bois : l'arrivée de *Catugnatus* les empêcha de s'en rendre maîtres » (Dion Cassius, *Histoire Romaine*, XXXVII, 47, 2). Enfin, dans sa *Géographie*, Strabon précise que les Allobroges « qui entreprirent naguère tant d'expéditions avec des armées de plusieurs myriades d'hommes, en sont réduits

aujourd'hui à cultiver cette plaine et les premières vallées des Alpes. En général, ils vivent dispersés dans des bourgs (*kômè*), toute la noblesse pourtant habite Vienne, simple bourg aussi dans l'origine, bien qu'elle portât déjà le titre de métropole (*metropolis*) de toute la nation, mais dont ils ont fini par faire une ville » (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 11)[5].

Les constats qui peuvent être émis à l'issue d'une lecture des sources antiques doivent être nuancés à l'observation des données archéologiques. L'absence de recherches programmées consacrées à cette période et les rares monographies consacrées à Larina et à la tombe à char de Verna (Perrin 1990 ; Perrin, Schönfelder 2003) ne parviennent pas à détrôner l'ouvrage d'A. Bocquet consacré à l'Isère Pré et Protohistorique qui sert encore de base fondamentale pour qui veut aborder ces territoires (Bocquet 1969). Par ailleurs, il faut souligner l'ancienneté du seul volume de la *Carte archéologique de la Gaule* (Pelletier et *alii* 1994) consacré à deux arrondissements du département de l'Isère et l'absence du volume drômois. Dans les autres volumes de la *Carte*, consacrés aux Savoies et à l'Ardèche, l'âge du Fer occupe une place discrète à l'image de la faiblesse de la documentation. Hormis les établissements ruraux de Saint-Romain-de-Jalionas (Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006), de Communay (Sandoz, Thiériot, Vital 1993) et du Parc de la Grange à Genève (Haldimann, André, Broillet-Ramjoué et *alii* 2002), peu de découvertes nouvelles illustrent le territoire allobroge depuis la publication du mobilier métallique des tombes à incinération de Rives et de Voreppe par A. Bocquet ainsi que les repérages de sites fortifiés attribués sans certitude à cette période (Camp de César à Plan, site des Quatre Têtes à Saint Jean-de-Royans).

Malgré la réalisation d'une exposition consacrée aux Allobroges en 2002, essayant d'offrir une vision synthétique sur ce peuple, couronnée par l'édition d'un catalogue dense, cette initiative ne masque pas la lenteur du renouvellement des données (Jospin 2002). Dans le cadre de ce catalogue, un article aborde la question des formes du peuplement allobroge. F. Perrin essaie d'appliquer la traditionnelle trilogie césarienne aux données disponibles. Prise dans cette optique, confrontée à une documentation rare, la tentative de synthèse n'a qu'une portée limitée (Perrin 2002, 30-33). L'auteur revient sur le site de Larina, connu pour son dépôt métallique de nature religieuse dans la faille de la Chuire, dont le mobilier est daté principalement des VI et Ve s. ainsi que du IIIe s. av. J.-C. Le plateau a quant à lui livré, en prospection et lors de la fouille des bâtiments antiques et médiévaux, les témoins matériels (importations et mobilier indigène) d'une occupation datée de La Tène D1. Ces découvertes prennent place à l'intérieur d'un espace fortifié de 27 ha, dont le rempart n'est pas daté (Perrin 1990). Il s'agit du seul candidat à l'identification

[5] Traditionnellement, on considère que, pour ce passage, Strabon dépend directement de Posidonius pour cette description (Rémy 2003, 182, note 15). Au contraire de ce que propose B. Rémy, si Strabon dépend d'un auteur du IIe s. av. J.-C., rien n'indique que Vienne puisse être considérée comme capitale du peuple allobroge dès le IIe s. av. J.-C. En l'absence du texte de Posidonius, on ne sait quels sont les ajouts et compléments possibles qui seraient dus à Strabon.

d'un oppidum selon la tradition historiographique, sans que la nature domestique de l'occupation du plateau soit pour autant assurée. Sinon, en dehors de Vienne et de Genève où des habitats groupés sont attestés, seuls les sites de Tourdan et de Moirans sont présumés candidats à l'identification comme habitats ouverts de plaine.

Récemment, le thème régional du XXXe colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, tenu en 2006, a été consacré à la moyenne vallée du Rhône. Les communications consacrées au peuplement de la fin de l'âge du Fer, en dehors du cas Lyonnais (Jacquet, Franc, Lalai et *alii* 2009), sont peu nombreuses. Elles se limitent à la présentation de reprise de données anciennes et issues de l'archéologie préventive dans le seul cas de l'occupation de l'Est Lyonnais (Ramponi 2009, 143-164) ou d'exposés synthétiques des occupations latèniennes de Vénissieux (Nourrissat 2009, 189-196) et des sites de hauteur de la moyenne vallée du Rhône (Serrières 2009, 203-206).

Ce tableau pessimiste doit être contrebalancé par l'existence de secteurs bénéficiant d'un contexte favorable à la recherche. Ainsi dans l'Isle Crémieu, la fouille de la *villa* de Saint Romain-de-Jalionas (Le Vernai) a révélé la continuité de l'occupation antique avec un établissement latènien dans un contexte plutôt riche en découvertes funéraires (tumulus de Verna) et à proximité du site de Larina. L'analyse territoriale menée par R. Royet met en avant le rôle de zone de contact par le fleuve et de nœud de communication qu'occupe ce secteur. La prospection du rebord occidental du plateau a confirmé l'unicité du site de Larina comme possible habitat de hauteur fortifié. En revanche, dans la plaine et dans un rayon inférieur à 5 km depuis celui-ci, on recense sept établissements datés du IIe et/ou du Ier s. av. J.-C. formant un réseau dense mettant en culture les terres situées au pied du plateau. Au sein de ce réseau, seul le site du Vernai a bénéficié de fouilles conséquentes qui ont révélé que la rupture architecturale entre l'établissement latènien et la *villa* antique est contrebalancée par une permanence dans les domaines alimentaires, économiques et culturels, suggérant le maintien et la romanisation d'une élite allobroge depuis le IIe s. av. J.-C. (Royet dans Perrin, Schönfelder 2003, 25-28). De même, en dehors des plaines allobroges, il faut souligner les travaux menés à Genève, envisageant l'agglomération protohistorique de *Genava* et son environnement proche (Haldimann 2007, 325-332) et mettant en évidence l'étroite relation existant entre une agglomération structurée dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et son arrière-pays, où se développe le domaine du Parc de la Grange, probablement lieu de résidence d'une famille aristocratique locale.

2.1.2 Le peuplement entre Rhône et Alpes durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge

Pour la période gallo-romaine, le constat est beaucoup moins pessimiste que pour la période précédente. Des études régionales ponctuelles ainsi qu'une synthèse consacrée au pays alpin (Segard 2008) ont abordé ces problématiques.

2.1.2.1 La *villa* et le *vicus* dans les campagnes de la cité de Vienne

C'est l'extrémité septentrionale du Bas-Dauphiné (l'Isle-Crémieu) qui concentre l'essentiel des données et les recherches depuis une dizaine d'années. Suite aux grands travaux menés sur les berges du Rhône depuis les années 1970, G. Vicherd, à partir des données issues des travaux d'archéologie de sauvetage, a appréhendé le problème de la romanisation des établissements ruraux et leur occupation au cours du Haut-Empire dans la haute vallée du Rhône (De Klijn, Motte, Vicherd 1996, 271-286). L'étude s'affranchie des frontières traditionnellement attribuées au territoire allobroge et prend en compte des établissements implantés sur les deux rives du Rhône. L'analyse met en évidence quatre phases de création s'échelonnant entre le Ier s. av. J.-C. et le IIIe s. ap. J.-C. La première phase correspond au début du Ier s. av. J.-C., alors qu'on remarque une seconde au milieu de ce même siècle. Pour le Haut-Empire, deux phases sont identifiées : l'une au tournant entre le Ier et le IIe s. ap. J.-C. et une dernière au début du IIIe s. ap. J.-C. Ces travaux ainsi que les nombreuses prospections ont fourni la base documentaire initiale d'un programme collectif de recherches intitulé Peuplement et milieu en Bas-Dauphiné (Isle Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne (Berger, Argant 2001). Ces travaux appréhendent à l'échelle micro-régionale le peuplement en Nord-Isère à travers une analyse du milieu et de l'habitat. Ce programme de recherche s'est articulé dans un premier temps autour de la *villa* de Saint Romain-de-Jalionas, fouillée depuis une dizaine d'année par R. Royet, dont une première synthèse a été publié (Royet, Berger, Laroche et *alii*, 2006, 283-325) avant de s'étendre aux marais de Bourgoin-Jallieu et à la plaine du Rhône dans le terroir du bourg antique d'Aoste. C'est encore l'extrémité septentrionale qui fournit les synthèses les plus abouties. Les travaux d'archéologie spatiale menés sur la côtière du Rhône et sur le plateau de l'Isle Crémieu mettent en évidence un maillage d'établissements ruraux structurés par un réseau de *villae*, apparemment héritées d'installations antérieures datées de La Tène. Dans ce paysage, l'habitat groupé ne semble pas jouer un rôle moteur. Absent de la bordure du Rhône, il n'est attesté que sur l'Isle Crémieu où l'agglomération d'Optevoz apparaît en dépendance d'une *villa* proche (Coquidé, Royet 2005-2006, 141-155). Ce modèle caractérise l'Isle Crémieu et, dans l'attente des synthèses consacrées au marais de Bourgoin et aux environs d'Aoste, il faut se garder de l'étendre en dehors de cette

micro-région.

Pour la fin de notre période, il faut se tourner vers l'Est lyonnais où l'étude d'A. Bouvier consacrée à l'occupation du sol en Velin a appréhendé la question de l'habitat rural durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (A. Bouvier dans Faure-Boucharlat 2001, 37-52). Ce terroir a été essentiellement abordé par les opérations d'archéologie de sauvetage consécutives aux grands travaux de contournement autoroutier et ferroviaire de Lyon. A l'issue de l'étude, « le peuplement de l'époque mérovingienne apparaît (…) comme une mosaïque où se côtoient les grands propriétaires d'un domaine (aristocratie gallo-romaine) et des populations intercalaires, sans doute majoritairement christianisées, mais occupant de nouveaux espaces (même s'ils étaient déjà occupés à l'époque romaine), correspondant à des noyaux de peuplement « libres », mais éphémères. L'association des deux est certainement à l'origine de *villae* et de sièges d'*agri* [à l'époque carolingienne] où la population la plus pauvre est « recyclée » en tant que *servi* au service de propriétaires plus ou moins puissants » (Faure-Boucharlat 2001, 51).

2.1.2.2 *Vici* et *pagi* : de l'approche des territoires au colloque de Grenoble

Ces dernières années, la question des agglomérations allobroges a été mise en avant par différents auteurs. B. Rémy propose une première analyse de l'organisation territoriale de la cité de Vienne et aborde le problème sous l'angle des agglomérations urbaines (Rémy 2002a, 173-184) en s'appuyant, d'une part, sur les publications des volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* et, d'autre part, sur un dossier épigraphique révisé dans le cadre de la publication des inscriptions de la cité de Vienne (Rémy et *alii* 2004). Il met en évidence que le développement urbain est empirique, s'étalant sur plus d'un siècle à partir du règne d'Auguste et constate la densité des mentions épigraphiques de *pagi* et de *vici* à l'est d'une ligne Grenoble-Aoste et leur absence à l'ouest de celle-ci (Rémy 2002a, 174-179). De même, la documentation épigraphique a été exploitée par M. Tarpin dans le cadre de l'étude des *vici* et *pagi* gallo-romains (Tarpin 2002a, 199-204 ; Tarpin 2002c, 99-101 ; Tarpin 2002d, 247-260). Constatant la concentration des mentions de *vici* dans la cité de Vienne au pied des Alpes et leur absence en Bas-Dauphiné, ainsi que la chronologie des premières mentions au début du I^{er} s. ap. J.-C., M. Tarpin invoque une volonté d'organisation territoriale due à l'importance des voies alpines et au développement du tracé du col du Petit Saint-Bernard dès l'époque d'Auguste (Tarpin 2002d, 255 et 260).

Cette dynamique de recherche a conduit à la tenue d'un colloque consacré aux agglomérations antiques allobroges destiné à mettre à jour la documentation archéologique. Un recensement, non systématique et non uniformisé des agglomérations certaines et supposées, a eu lieu à cette occasion. Les travaux tenus en 2002 sont partiellement publiés à l'heure actuelle sous la forme

d'articles dans la *Revue Archéologique de Narbonnaise*. Cette publication a donné lieu à une synthèse rédigée par P. Leveau, qui souligne le peu de données antérieures à la conquête de 121 av. J.-C., en dehors d'une toponymie d'origine gauloise et de mobilier découvert hors contexte. Dans sa synthèse, l'auteur insiste sur deux éléments marquant : le premier est un net contraste avec les autres cités gauloises, aux chefs-lieux plus modestes mais où les agglomérations présentant un caractère urbain sont beaucoup plus nombreuses ; le second est la primauté de la fonction routière et commerciale, dont les origines sont à rechercher probablement dans la dernière période de l'âge du Fer et dans le développement des voies alpines. Reprenant un aspect que développe M. Segard dans sa thèse, l'auteur illustre son propos avec l'exemple de l'agglomération de Viuz-Faverges (74) qui paraît caractéristique du développement d'agglomérations à caractère urbain situées aux carrefours de routes empruntant les vallées et dans de petits bassins dont elles assurent l'exploitation (Leveau 2005-2006, 157-169 ; Segard 2008). Ces conclusions ainsi que l'étude de M. Segard, consacrée à l'occupation des Alpes à l'époque romaine, insistent sur la question des voies et des débouchés alpins comme vecteur de développement des agglomérations comme des territoires qu'elles mettent en valeur et qui servent de base foncière à l'aristocratie allobroge.

En dernier lieu, le recensement le plus complet et le plus à jour des agglomérations supposées et/ou certaines a été réalisé en 2005. Sans présenter de reprises profondes des données ni de bibliographie, il s'agit d'un inventaire réalisé pour fournir les débats développés au cours de la programmation interrégionale consacrée à l'Antiquité (Gaidon-Bunuel, Laroche 2008, 124-136).

2.2 La plaine de la Valloire : choix de l'espace d'étude et présentation des axes de recherche

2.2.1 Une documentation renouvelée …

La plaine de la Valloire se situe en Bas-Dauphiné, au contact avec les ensembles alpins ainsi que la moyenne vallée du Rhône. Au cœur de cette plaine, à une vingtaine de kilomètre de Vienne, on identifie l'étape routière de *Turedonnum*, connue par la Table de Peutinger et la Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne, avec le bourg actuel de Tourdan (commune de Revel-Tourdan). Le site archéologique est connu au XIXe s. principalement par la découverte d'un trésor de monnaies gauloises et d'un vase en argent gallo-romain. Il est occupé depuis la fin de l'âge du Fer jusqu'au Moyen Âge, quand un prieuré bénédictin cristallise le peuplement dans le hameau de Tourdan (Pelletier et *alii* 1994, 50-53 ; Drouvot 2005-2006, 45-59). Première étape sur la voie de Vienne à

Grenoble, il s'agit d'une des agglomérations les plus proches du chef-lieu des Allobroges, située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest[6]. Le site et son environnement sont documentés principalement par des recherches récentes. Les campagnes de prospections systématiques menées de 2003 à 2008 ont couvert un territoire supérieur à 30 km², incluant le site antique de *Turedonnum*. Celui-ci a connu en parallèle des investigations plus poussées : prospections aériennes, prospections géophysiques, sondages et fouilles. Ces travaux ont révélé un maillage plus ou moins dense d'établissements ruraux sur les terrasses glaciaires et dans le fond de vallée, révélant une situation contrastée avec la terrasse haute caractérisée par la présence de l'agglomération de Tourdan/*Turedonnum*.

La plaine est bordée par des massifs de collines au nord et au sud, et ouvre sur le couloir rhodanien à l'ouest. Cette portion de la vallée du Rhône est structurée par les axes de circulation proche du fleuve (la voie dite d'Agrippa en rive gauche), jalonnés de plusieurs points de peuplement, qui occupent parfois les deux rives (du nord au sud : Saint Maurice-l'Exil ; Limony ; Saint Rambert d'Albon : *Figlinae* ? ; Andance/Andancette ; Laveyron : *Ursoli* ?). Ces sites mal reconnus ou supposés uniquement à partir de la lecture des itinéraires antiques (*Figlinae* et *Ursoli*) ou bénéficiant d'une documentation lacunaire résistent encore à l'analyse[7]. Toutefois, l'étude menée par J.-C. Béal révèle des agglomérations de faible extension, sans traces certaines d'occupations antérieures au Haut-Empire, souvent proches d'une ou de plusieurs *villae* dont on peut supposer qu'elles se situent dans leur dépendance. J.-C. Béal insiste sur le cas d'Andance/Andancette, qui ne semble pas correspondre à une station mentionnée sur les itinéraires (qui n'ont pas, par ailleurs, vocation à constituer un corpus objectif des habitats groupés), *Figlinae* pouvant être localisé plus au nord et *Ursoli* plus au sud. Le site met en communication les voies terrestres de la rive droite et gauche du Rhône avec une ou plusieurs pénétrantes permettant de relier les terrasses supérieures, au moins en rive droite si ce n'est aussi en rive gauche. Cette convergence d'axes de circulation associée à la communication entre les deux rives renvoie à la position dominante du sanctuaire du Châtelet au dessus du bourg. J.-C. Béal propose d'y lire un sanctuaire à vocation régionale, point focal d'une portion du territoire de la cité (Béal 2005-2006a, 24-25 et Béal 2005-2006b, 196-197). Enfin, en retrait des bords du Rhône, sur les terrasses de la rive gauche et dans les vallées pénétrant les collines de Bonnevaux, un recensement rapide des inventaires et des cartes archéologiques existantes montre un maillage dense composé

[6] A l'exception de deux cas dont l'interprétation peut être discuté. On a proposé d'identifier un *vicus* à Reventin-Vaugris, sur la base d'une inscription funéraire. En l'absence de lien archéologique, cette proposition paraît discutable (Pelletier et *alii* 1994, 117-118 ; Béal 2005-2006a, 15). Sur une base archéologique cette fois, à Saint Maurice-l'Exil, un village de plusieurs dizaines de bâtiments installés en bordure du Rhône a été entrevu à la fin des années 1970 ; il aurait occupé plus de 10 hectares (Pelletier et *alii* 1994, 117-118).

[7] La documentation recueillie sur le site de Saint Maurice-l'Exil ne permet pas d'interpréter ce site de façon satisfaisante mais sur la présence d'un quai fait de blocs assemblés à joints vifs, on peut supposer qu'il s'agit d'une occupation liée à un point de contact entre le fleuve et les terrasses de la rive gauche du fleuve.

d'établissements ruraux. Les établissements fouillés sont rares (parfois anciennement comme à Vernioz, ou plus récemment à l'image de la *villa* de Clonas-sur-Varèze) et l'interprétation comme *villae* peut être avancée dans quelques cas seulement. En effet, la densité d'indices et la documentation hétérogène permettent difficilement de trancher entre un centre de domaine ou une agglomération étendue le long d'axes routiers (B. Helly dans Mazard 2003, 26-41).

A l'est, la documentation archéologique n'est malheureusement pas aussi dense. On localise à partir des bornes milliaires le parcours de la voie en direction de Grenoble et de la vallée de l'Isère, quittant la Valloire pour remonter la plaine de la Bièvre en direction de *Morginnum*/Moirans, situé à 50 km environ, et de la cluse de Grenoble. Il faut envisager l'oubli d'une étape de la part des copistes des itinéraires. Si les cartes archéologiques révèlent des points de peuplement antiques encore méconnus au pied des coteaux des Bonnevaux et de la colline du Banchet, comme au sud de la plaine sur les premières terrasses des Chambarans, la documentation très lacunaire ne permet pas d'apprécier la structuration et les points forts du peuplement de la plaine de Bièvre (Varennes 2003).

2.2.2 ... sur un espace propice à l'étude du peuplement allobroge

Il ressort du bilan historiographique dressé précédemment que la prise en compte de l'ensemble des données est un acquis essentiel de la recherche depuis plus d'une décennie. En effet, un regard unique sur le territoire est réducteur, « la diversité des sens et des utilisations du terme reflète celles des approches de l'espace » (Leveau 2002a, 16). L'enjeu de ce croisement des approches possibles est de dépasser un idiographisme excessif qui consisterait à tracer une ligne de séparation dès qu'une distinction apparaît entre deux objets d'études. C'est uniquement dans le cadre d'une analyse systémique privilégiant une lecture dynamique en termes de durée et d'espace, et ayant recours à l'ensemble des ressorts des études archéologiques qu'on peut être en mesure d'aborder la question des formes de peuplement.

Au contact des Alpes et de la moyenne vallée du Rhône, à proximité du chef-lieu de cité antique, ce secteur de la plaine de la Valloire offre ainsi un terrain d'études privilégié pour une approche des dynamiques et des formes de peuplement en territoire allobroge. C'est à travers une approche globalisante que je propose d'appréhender le peuplement de la plaine de la Valloire durant la Protohistoire récente, l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Le cadre chronologique choisi, allant du IIe s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C., permet de l'apprécier sur une échelle de temps moyenne.

L'étude est envisagée en **quatre dossiers distincts** et **complémentaires** :

- le premier est consacré à l'étude **de l'habitat de Tourdan/*Turedonnum***, de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge, afin d'apprécier la structuration de l'établissement ;

- dans un second temps, la question **du réseau routier antique** est abordé pour en saisir les axes structurants et son insertion dans le réseau régional ;

- le troisième volet est consacré à **l'analyse du peuplement de la plaine**. Le travail repose sur une analyse typologique et fonctionnelle de l'habitat rural, alliée à une étude globale du mobilier recueilli en surface, afin de cerner aux mieux les dynamiques chronologiques et spatiales des réseaux d'habitat mis en évidence ;

- le dernier axe de travail consiste à aborder, à partir de l'étude du mobilier céramique, la question de la **culture matérielle** de la plaine de la Valloire. Il s'agit de définir un faciès de consommation local pour, dans un premier temps, le confronter aux répertoires régionaux et situer la plaine de la Valloire dans les courants d'échanges commerciaux, et, dans un second temps, tenter d'apprécier les modes d'approvisionnement au sein des différents sites pris en compte, possibles révélateurs de relation privilégiée ou de position préférentielle de certains établissements.

2.3 La Valloire entre vallée du Rhône et massif alpin

La plaine de la Valloire se présente comme un large bassin orienté d'est en ouest, bordé au nord par les collines des Bonnevaux et au sud par les collines de la Drôme (**fig. n° 003** et **004**). Elle s'évase en direction du sud-ouest pour rejoindre la vallée du Rhône. Formée par les avancées de l'ancien glacier de l'Isère, la plaine constitue la continuité occidentale de la plaine de Bièvre formée par la dernière poussée glaciaire. Celle-ci a formé un resserrement entre les deux bassins et a donné naissance au talweg de Beaurepaire-Saint Rambert-d'Albon encadré au nord comme au sud par un étagement de terrasses héritées des différentes étapes de déprises et de creusement du glacier.

La zone d'étude prise en compte s'étend sur deux départements : elle appartient d'une part au canton de Beaurepaire (Isère) et d'autre part au canton de Saint Sorlin-en-Valloire (Drôme). Ce secteur comprend les territoires des communes de Beaurepaire, de Moissieu-sur-Dolon, de Pact, de Pisieu, de Primarette, de Revel-Tourdan et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, pour le département de l'Isère, ainsi que celui de la commune de Lapeyrouse-Mornay dans la Drôme.

L'espace définit un rectangle d'une longueur maximale de 13,4 km du nord au sud et une largeur de 9,5 km, représentant une superficie de 127 km².

2.3.1 Une formation fluvio-glaciaire remontant au Pléistocène

La géologie et la morphologie de la Valloire sont fortement marquées par son héritage glaciaire (**fig. n° 003** à **005**) : la plaine présente, du nord au sud, cinq ensembles géomorphologiques distincts, organisés en terrasses. Les crêtes septentrionales des collines de Bonnevaux culminent à 475 m. Cette première formation morainique est constituée de galets de quartzite emballés dans une matrice argileuse rougeâtre, recouverte par endroit par une couche de limon lœssique. La plaine est séparée de ce massif par le vallon du Dolon, entaillant les moraines glaciaires pour former la colline de Revel. Au sud de celle-ci, la terrasse dite de Tourdan est la plus ancienne et remonterait au Riss. Elle est composée de galets calcaires, qui apparaissent dans les zones érodées sous une couverture de limon lœssique d'origine éolienne. Les fluctuations du glacier, au cours de la période würmienne, ont aménagé une seconde terrasse, dite de Lapeyrouse, recouverte par endroits par ce même limon. Au pied de celle-ci, le talweg de Beaurepaire est le résultat de la dernière activité glaciaire. Recouvert par la dernière nappe fluvio-glaciaire de cailloutis, il représente le point le plus bas de la plaine. Comme l'ensemble des terrasses, il suit un pendage d'est en ouest, passant de 277 m (lieu-dit La Goutériat à Saint Barthélémy-de-Beaurepaire) à 223 m (lieu-dit Moulin d'Oron à Lapeyrouse-Mornay). Le talweg est bordé au sud par la terrasse du Champlard, qui est recouverte de limon lœssique et dominée par le versant septentrional des collines de la Drôme au sud, située immédiatement à l'ouest du massif des Chambarans (Chenevoy, David et *alii* 1970 ; Chenevoy, Ballesio 1976 ; Monjuvent 1977 ; Monjuvent 1980).

2.3.2 Un régime hydrographique torrentiel

L'hydrographie est caractérisée par des cours d'eau à régime torrentiel. Le Dolon prend naissance au nord de la colline de Revel. Il circule en direction du Rhône entaillant la terrasse de Tourdan et descend sur la terrasse inférieure à la hauteur du village de Pact. Des berges fossiles peuvent être observées à partir des anomalies topographiques, au sud-ouest du village de Pact (**fig. n° 006** : b). Cependant, il peut s'agir de formations récentes, puisque ces berges bordent le lit du torrent sur le cadastre napoléonien.

Dans le fond de vallée, à l'est de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, on note une zone marécageuse caractérisée par la résurgence de la nappe phréatique donnant naissance à l'Oron et accueillant ses deux affluents (la Raille et le Suzon). Cet espace est caractérisé par des toponymes

associés au domaine hydrologique (La Goutériat, Île Barrin …) ou aux maladies liées à l'eau stagnante (La Maladière, Pré Malsain …) (**fig. n° 007**).

2.3.3 Une méconnaissance des recouvrements holocènes …

Dans le talweg de Beaurepaire, les apports détritiques récents sont essentiellement des alluvions liés au régime torrentiel de l'Oron et du Suzon. La puissance de leurs crues récentes est liée à la résurgence de la nappe phréatique et à l'urbanisation du talweg de Beaurepaire. Le sondage réalisé sur le terrain de la Caserne des sapeurs-pompiers de Beaurepaire, au lieu-dit La Guillotière (site BeP-2), a mis en évidence l'importance de ces recouvrements alluviaux épais de plus d'un mètre par endroit.

Les cartes géologiques au 1/50 000^{e} sont peu précises et indiquent de faibles recouvrements de limons lœssiques sur les terrasses fluvio-glaciaires, liés au régime alluvial du Dolon sur la terrasse de Lapeyrouse et dus à l'érosion éolienne des collines de Bonnevaux. Les décapages menés à Revel-Tourdan comme les prospections pédestres ont confirmé la présence de ces dépôts limoneux sur l'ensemble de la terrasse, facilement observables lors des curages de fossés. Cependant, ces limons ne recouvrent pas les vestiges gallo-romains qui leur sont postérieurs et sont apparus fortement arasés par la mise en culture des terres. Il est fort probable que ces dépôts comblent des dépressions creusées par les avancées glaciaires. Ce nivellement est probablement accentué par l'action des labours à l'image des processus observés sur les terrasses du bassin Valdainais dans la Drôme (Berger 1997, 103-128). Si ce phénomène n'a pas été clairement identifié en Valloire, on a relevé l'existence de probables paléo-reliefs comblés par des remblais antiques au sein de l'agglomération de Tourdan (site RT-1). Il faut noter que les dépôts limoneux s'estompent voire disparaissent en totalité sur les bordures des terrasses où la moraine glaciaire affleure.

Enfin, l'existence de cônes de déjection liés à des phénomènes colluviaux est probable au débouché du vallon du Dolon, à l'ouest de la colline de Revel, ainsi qu'au pied des collines de Bonnevaux. Toutefois, l'absence d'études géomorphologiques et géoarchéologiques fait que le potentiel de recouvrement des niveaux holocènes est en grande partie inconnu. On peut noter que les dépôts pléistocènes sont affleurant sur les terrasses alors que les recouvrements en bas de pente sont non datés et que le fond de vallée connaît une activité hydrologique importante.

2.3.4 … compensés par les apports des prospections pédestres

2.3.4.1 La question des cônes de déjection et des dépôts de bas de pente

Les prospections systématiques ont permis d'observer des concentrations de mobilier antique sur des cônes de déjection envisagés au pied des Bonnevaux, de la colline de Revel et des terrasses fluvio-glaciaires (communes de Beaurepaire, Pisieu, Primarette et Revel-Tourdan). Ces découvertes laissent supposer une mise en place de ces dépôts antérieure à l'Antiquité ainsi qu'une activité récente de colluvionnement relativement faible.

La prospection du site de Grange-Neuve, sur la commune de Pisieu (site Pi-1), a mis en évidence une image de surface perturbée. Situé sur le versant méridional de la colline de Revel, le site est révélé uniquement par deux concentrations d'artefacts (**fig. n° 006** : a). On ne connaît ni les dynamiques stratigraphiques ni la réalité de l'établissement antique. La première concentration présente une densité de matériel plus importante et un mobilier antique peu roulé. En surface, on observe qu'elle est séparée par une langue de limons stériles d'une seconde concentration située au pied de la pente où le mobilier est moins dense et plus roulé.

Un second site peut être cité à titre d'exemple pour le talweg de Beaurepaire, il s'agit d'un établissement antique situé au lieu-dit Les Bardelières à Lapeyrouse-Mornay (site LM-2) reconnu essentiellement en prospection. Le site est connu depuis le XIXe s quand furent signalées des découvertes de sépultures. En 1988, une prospection de C. Dubois a permis de recueillir en surface des fragments d'enduits peints et d'amphores. Dans un fossé fraichement curé, le prospecteur observe un sol en mortier de tuileau aménagé sur un radier de galets, ainsi que des murs en galet, sans relever de cotes malheureusement. Les concentrations de mobilier relevées avec une bonne lisibilité en bas de pente au pied de la terrasse de Lapeyrouse et dans le talweg permettent d'envisager une extension autour de 5 ha pour ce site. Cependant, les concentrations matérialisées par des fragments de *tegulae* ont livré seulement soixante-huit objets, essentiellement céramiques. Cette faible densité paraît contradictoire avec les découvertes anciennes et la possibilité d'un enfouissement important des vestiges doit être avancée.

Si dans les deux cas les apports sédimentaires ont perturbé l'image de surface, ils ne semblent pas constituer un masque gênant la détection des sites en prospection. L'écueil majeur risque de sous-estimer des sites avérés dont l'image de pauvreté issue des mesures faites en surface n'est peut-être que le reflet d'un enfouissement plus important.

2.3.4.2 Les recouvrements alluviaux dans le talweg de Beaurepaire

Les prospections systématiques dans le talweg de Beaurepaire ont permis d'observer des nappes de mobilier ainsi que des zones vierges (**fig. n° 007**). On note, dans un premier temps, que la majorité des parcelles prospectées a livré un semis de fond hétéroclite constitué de matériau roulé attribuable à l'Antiquité, au Moyen Âge comme à la période moderne. Il peut avoir pour origine aussi bien des apports alluviaux que des pratiques d'épandages agricoles. Cette nappe semble concerner toute la partie centrale du talweg et elle reste difficilement différenciable des semis de fond liés à la présence de sites.

Dans un second temps, une zone vierge est individualisée sur la commune de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, au lieu dit Les Fromentaux et La Goutériat. Cet espace situé au débouché du vallon du Suzon a probablement connu des apports sédimentaires importants qu'on peut suivre dans les courbes de niveau (cote NGF 270). Au débouché du Suzon, le talweg culmine à 277 m. Le ruisseau, canalisé, suit le pied du coteau, mais il est probable qu'il ait rejoint par le passé l'Oron en aval des lieux-dits Les Bigalettes et l'Île Barrin. Son cône de déjection semble récent et masque probablement des sites antiques dans ce secteur, documentés par des découvertes anciennes (SBB-2 Les Fromentaux).

Deux autres zones ne paraissent pas être affectées par les recouvrements récents : il s'agit des pieds de coteau nord et sud ainsi que du lieu-dit l'Île Barrin. Les prospections menées au lieu-dit Le Fayaret couplée à l'observation des photographies aériennes de l'Institut Géographique National permettent de relever des zones où les vestiges mobiliers apparaissent nettement en surface alors que d'autres secteurs semblent masqués par les alluvions de l'Oron. En effet, on observe sur les photographies aériennes verticales des limites de crues (ou des chenaux employés par l'Oron) en bordure du coteau (**fig. n° 007**). La prospection de ce secteur, en 2003 et 2004, a permis de mettre en évidence un établissement antique sur une superficie comprise entre 4 et 5 ha (BeP-1), connu depuis les années 1970 par la découverte de mosaïque et d'hypocauste *in situ*. On constate que les anomalies de pousse les plus proches de la rivière correspondent aux zones livrant le moins de mobilier archéologique en surface. De surcroît, la découverte de concentrations de mobilier antique au pied des coteaux suggère que les zones épargnées par les crues connaissent peu de recouvrements colluviaux, à l'image de ce que l'on a pu observer pour le site des Bardelières décrit précédemment. Ainsi, à l'échelle du site du Fayaret, si les recouvrements alluviaux n'empêchent pas le repérage du site en surface, ils demeurent un biais important dans l'analyse spatiale de l'établissement.

Enfin, la toponymie suggère des secteurs qui semblent protéger des crues : l'Île Barrin et Mont-Romon évoquent des zones qui semblent rester hors d'eau. Ce phénomène est confirmé par les observations au sol puisque deux sites antiques ont été découverts dans ce premier secteur. On peut supposer que ces zones protégées des crues peuvent résulter d'apports sédimentaires antérieurs à la période antique.

2.3.4.3 Bilan

Il apparaît ainsi que les cônes de déjection semblent peu actif durant l'Holocène, du moins à partir de l'Antiquité, ceux-ci ne créant pas de masque véritable au repérage des sites antiques, mais venant toutefois perturber leur image de surface. En ce qui concerne le Dolon, même si le paysage a conservé les traces de ces débordements, son activité est difficilement mesurable en l'absence de données. L'activité alluviale récente semble plus importante dans le talweg de Beaurepaire, où il est difficile de distinguer les épandages liés aux crues et aux déplacements du cours de l'Oron, des semis de fond liés à la proximité d'établissements antiques.

Le cône de déjection lié au débouché du Suzon apparaît comme le seul cas avéré de recouvrement masquant des sites antiques. Toutefois, la fiabilité des sites découverts en prospection dans le talweg ne semble pas devoir être remise en cause, des découvertes anciennes de mobilier attestant des occupations au pied des coteaux et la distinction entre le mobilier roulé ou non se faisant aisément. Il faut toutefois retenir qu'une bande située au centre du talweg est peu propice à la révélation de sites, sauf dans des secteurs légèrement surélevés où le potentiel de lecture des indices d'occupation est probablement plus fiable, alors que les pieds de coteau semblent épargnés par le risque alluvial et peu touchés par des phénomènes de colluvionnement.
Enfin, le fort arasement des vestiges antiques observé sur la terrasse de Tourdan confirme l'affleurement des dépôts fluvio-glaciaires comme la bonne révélation des sites sur les terrasses de Tourdan, de Lapeyrouse et du Champlard.

2.3.5 Occupation du sol et mise en valeur de la plaine actuelle

La localisation de la zone d'étude, si elle ne comprend pas en totalité les deux versants méridionaux et septentrionaux, permet d'appréhender les différentes terrasses fluvio-glaciaires et le talweg. Ces terrasses sont caractérisées par un paysage ouvert et une mise en culture intensive, consacrée essentiellement à la céréaliculture, favorable aux prospections pédestres. Au contraire, les bas de pente des collines de Bonnevaux ainsi que la colline de Revel et la terrasse de Tourdan à

la hauteur de la commune de Pisieu, où les pâturages et les forêts dominent, n'offrent pas la même accessibilité et lisibilité au sol.

De plus, il faut noter l'absence de forêt primaire. Les zones boisées, qu'elles soient communales ou privées, sont régulièrement entretenues par des coupes de bois de chauffe. Ces interventions bouleversent fortement la micro-topographie susceptible d'être conservée dans ces secteurs.

Enfin, l'habitat moderne se caractérise par un réseau de villages, concentrés aux pieds des collines ou sur les ruptures de pentes des terrasses glaciaires. Au sein de ce réseau, on distingue de petits bourgs. Seules les communes de Beaurepaire et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire forment une agglomération à l'urbanisme dense.

2.4 Une documentation archéologique ancienne et hétérogène

2.4.1 L'érudition du XIXe s. : des récits de voyages aux premières fouilles et aux synthèses

V. Berthin, notable de Beaurepaire, dans une rubrique nommée : Route de Montélimart à Vienne par Romans et Beaurepaire, dans la *Revue de Vienne* en 1837, décrit les travaux de construction de l'actuelle route départementale 538, destinée à remplacer l'ancienne route royale, ainsi que les paysages traversés par la route nouvelle (Berthin 1837). Cette description constitue la première recension archéologique sur le secteur. Au fur et à mesure de sa description, il consigne les découvertes archéologiques ainsi que le patrimoine historique et légendaire des communes traversées. Ce même auteur a échangé avec T.-C. Delorme, conservateur des Musées et Bibliothèques de Vienne, qui publie une lettre dans laquelle V. Berthin l'informe de la mise au jour de mosaïques et des fouilles réalisées par M. Dillon à la Guillotière à Beaurepaire (site BeP-2) (Berthin 1839-1840). Dans cette même revue, une courte note mentionne les premières découvertes de mobilier et de vestiges antiques au hameau de Tourdan (RT-1) (Anonyme 1838). On peut attribuer cette note à T.-C. Delorme qui relate quelques années plus tard la découverte à Tourdan du vase en argent, dit des Quatre Saisons, à présent conservé au British Museum (Delorme 1843).

Il faut toutefois attendre la seconde moitié du XIXe s. pour que des recherches organisées et un recensement plus systématiques des découvertes aient lieu. Sous l'impulsion de l'Abbé Chapelle, curé de la paroisse de Pact, différents points du territoire de la commune de Pact sont explorés. L'essentiel de son activité semble être concentrée sur l'année 1885 durant laquelle il organise des fouilles dont les comptes-rendus sont peu précis et désordonnés.

Suite à des découvertes de sépultures faites en 1854, il organise des fouilles sur le site du

Mauphier à Pact (indice de site Pa-1) en février, mai et août 1885 accompagné par M. Torgue et C. Jourdan (Chapelle 1885a, 330 ; Chapelle 1885b, 385-391 ; Chapelle 1886, 12-14, 243-248 ; Bocquet 1969, 296 et 297, fig. 75 ; Bocquet 1991, 108 et fig. 9, 110 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 15, 49). Une nécropole est dégagée, le mobilier décrit dans ses articles semble dater cet ensemble de la Préhistoire récente. Les descriptions données par l'auteur sont fortement influencées par la lecture de l'ouvrage de Jules Ollier de Marichard, *Les Carthaginois en France : Colonie Libio-Phénicienne de Liby,* et semblent incohérentes au premier abord. Toutefois, les objets découverts dont on a perdu presque toute trace à l'heure actuelle (quelques outils lithiques sont conservés au Musée Dauphinois, quatre vases ont été dessinés par E. Chantre) laissent supposer une fréquentation longue de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer.

La même année, il organise des fouilles au lieu-dit En Quarte (indice de site Pa-3) suite à la découverte d'objets antiques en février 1885 par les ouvriers de M. de Luzy en arrachant une vigne. En février, mars et août suivant, des fouilles ont été entreprises par l'Abbé Chapelle qui fait dégager alors des substructions et plusieurs inscriptions (Chapelle 1885a, 333 ; Chapelle 1885b, 381 et 394-396 ; Allmer 1885, 103-104 ; Chapelle 1886, 2, 4-6, 249, 250, 253, 297 et 298 ; Allmer 1886, 213 ; C.I.L. XII, 5867, 5868, 5869 ; Chevalier 1913-1926, n° 831, 845, 893 et 1124 ; Pelletier et *alii*, 1994, n° 15, 50 ; Descombes 1985, 602-603 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 30, n° 322).

Il expose ces découvertes la même année, ainsi qu'en 1886, à la Société d'archéologie et de statistiques de la Drôme et à l'Académie Delphinale. Les descriptions sont confuses et incomplètes d'un article à l'autre. Il est difficile d'apprécier une méthodologie de travail lors de ces fouilles et les deux sites sont difficilement localisables. Cependant, quelques objets conservés chez des particuliers et au Musée Dauphinois ainsi que des dessins d'objet viennent assurer la véracité des découvertes. Enfin, dans ces comptes-rendus, l'Abbé Chapelle dresse par la même occasion un inventaire rapide et parfois confus des découvertes d'objets liés aux travaux autour de l'église paroissiale et dans le cimetière de Pact (indice de site Pa-2) comme lors de travaux agricoles sur la commune de Pact et les communes avoisinantes.

En 1890, la découverte d'un trésor de monnaies gauloises au hameau de Tourdan attire l'attention des numismates (RT-1). Le commandant Allotte de la Fuye, qui a pu étudier une partie des monnaies, en fait la présentation à l'Académie Delphinale en 1894 (Allotte de la Fuye 1894, 7-65).

Enfin, au tournant entre le XIXe et le XXe s., l'Abbé Jean-Joseph Turc, alors curé de la commune de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire et ancien vicaire de Beaurepaire, dresse dans ses *Recherches historiques sur Beaurepaire et son canton* une monographie essentiellement consacrée à Beaurepaire et ses environs durant l'Ancien régime et à la Révolution. Toutefois, dans

sa première partie, il évoque les origines du mandement de Beaurepaire et recense les découvertes archéologiques. Le manuscrit qui a été rédigé au début du XXe s. et conservé aux Archives Municipales de Beaurepaire a été publié récemment en 2003 (Turc 2003).

En résumé, en dehors de recherches ponctuelles entreprises par les notables locaux, qui ont profité principalement à leur commune de résidence ou paroisse d'affectation, la recherche au XIXe s. est étroitement dépendante des découvertes casuelles qui ont rarement bénéficié d'approfondissements. Ces découvertes ont permis la constitution des collections de Chaste de Gallerands à Bellegarde-Poussieu, d'Eolde Berthin à Beaurepaire, aujourd'hui en partie dispersées.

2.4.2 Le dernier quart du XXe s. : des fouilles programmées bénévoles à l'archéologie préventive

2.4.2.1 L'archéologie bénévole des années 1970

Dans le dernier quart du XXe s., sous l'impulsion de nouvelles recherches en vallée du Rhône, liées à la mise à jour du site de Saint Romain-en-Gal et de la structuration d'une archéologie urbaine à Lyon, les recherches et les recensions, qui avaient privilégié les communes de Pact et de Beaurepaire et s'étaient arrêtées après l'Abbé Turc, reprennent dans les environs de Beaurepaire et au hameau de Tourdan. Dans un premier temps, Pierre Malet dans son *Essai d'un répertoire archéologique du canton de Beaurepaire* consigne les découvertes archéologiques faites sur la commune de Beaurepaire et ses environs ainsi que le résultat de ses prospections (Malet 1970, 3-6). Amateur de Préhistoire, l'auteur reprend les données recensées par Aimé Bocquet dans sa thèse (Bocquet 1969), mentionnant des haches polies et des haches en bronze sur la commune de Revel-Tourdan ainsi que de l'outillage lithique provenant de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire.

De 1972 à 1980, sous l'impulsion de l'archéologue viennois G. Chapotat, une équipe de bénévoles entreprend les premières fouilles au hameau de Tourdan (site RT-1). Elles révèlent un habitat gallo-romain identifié avec la station *Turedonnum* mentionnée sur la Table de Peutinger. Le site s'étend sur plusieurs hectares, ses origines semblent remonter à la période gauloise et l'occupation paraît continue jusqu'au Moyen Âge (Blanchon, Colas 1974-1980). Autour de l'association Renaissance de Revel et Tourdan, un réseau de bénévoles se constitue, relayant les découvertes fortuites et regroupant les collections issues des fouilles programmées de Tourdan dans un musée associatif. De façon isolée, les archéologues amateurs effectuent quelques surveillances de travaux dans le bourg de Tourdan (extension et reprise des réseaux dans les années 1981 à 1983, 1998 et 2000 ; aménagement des abords de la RD 538 dans les années 1980).

2.4.2.2 La structuration de l'archéologie préventive et les premières tentatives de synthèse

Entre 1988 et 1993, des prospections pédestres menées par C. Dubois dans le cadre de la carte archéologique du service régional de l'archéologie enrichissent la documentation pour la commune de Lapeyrouse-Mornay, où l'observation de curage de fossés permet d'identifier un établissement antique au lieu-dit Les Bardelières (site LM-2). L'aménagement de la ligne TGV Lyon-Valence en 1991 donne lieu à des interventions archéologiques dans le cadre de fouilles de sauvetage. A Moissieu-sur-Dolon, un four de tuilier du début du Ier s. ap. J.-C. est identifié (Joly, Lalai 1992) (site Mo-1). Ces travaux ont mis aussi en évidence sur le site des Morelles à Lapeyrouse-Mornay (site LM-1) des occupations attribuées au Néolithique et au Bronze final ainsi qu'un établissement rural antique (Guillet 1996).

Dans le courant des années 1990, différents travaux universitaires (Meyer 1992, Penon 1993, Drouvot 1998 et Drouvot 2000, publié dans Drouvot 2005-2006) recensent la documentation ancienne et proposent les premières synthèses consacrées à la plaine de la Valloire et à l'établissement gallo-romain de Tourdan. F. Gabayet, dans son mémoire de maîtrise, aborde la période médiévale dans la plaine de la Valloire à partir des sources archéologiques et écrites (Gabayet 1991).

A partir de 2001, la mise en place de la nouvelle loi sur l'archéologie préventive permet la mise en place de diagnostics archéologiques à Beaurepaire et à Revel-Tourdan, liés à la révision des zones de présomption de prescriptions archéologiques par le service régional de l'archéologie. A Beaurepaire, un diagnostic a permis d'identifier un gué employé de la Protohistoire au Moyen Âge au lieu-dit Pont du Milieu (Rémy, Martin, Guyon et *alii* 2002). D'autres diagnostics ont offert la possibilité de limiter l'extension du site antique reconnu à proximité de la caserne des pompiers et de découvrir quelques traces d'occupation médiévale à l'ouest du bourg (Coquidé 2005 et Réthoré 2005) (site BeP-26 Avenue de la Valloire). A Tourdan, une opération prescrite lors de travaux aux abords de l'église Sainte-Marie a donné l'occasion d'apprécier la stratigraphie du site (site RT-1) au cœur du hameau actuel (Gabayet 2003). Un diagnostic réalisé au lieu-dit Champ-Martin a permis de vérifier la présence d'une occupation continue de la période gauloise au haut Moyen Âge, de confirmer la présence d'un cimetière médiévale et de mettre au jour les fondations d'un monument antique (Bleu 2005)[8]. Enfin, en 2006, l'extension méridionale du site de Tourdan a pu être précisée par un diagnostic dont les résultats se sont révélés négatifs (Ramponi 2006).

[8] Ce diagnostic qui n'a pas donné lieu à une fouille préventive par la suite a entraîné la mise en place d'une opération d'archéologie programmée en 2008 (Varennes 2009a) : cf. *infra*, 1° partie, chap. 3.1.2.

3. Acquisition et traitements des données primaires

Le bilan historiographique dressé au début de notre travail met en évidence que l'étude des dynamiques de peuplement doit s'appuyer sur une mise en série des établissements identifiés, par une analyse typologique et sitologique. Celle-ci n'est pertinente que si elle bénéficie d'arguments chronologiques sérieux afin d'apprécier les dynamiques spatio-temporelles de l'habitat.

3.1 La constitution du corpus documentaire

De 2003 à 2008, six campagnes de prospections pédestres se sont déroulées, inscrites successivement dans le cadre d'opérations de prospections inventaires de 2003 à 2005 puis dans celui d'une prospection thématique triennale de 2006 à 2008. Dès le début des opérations, les communes de Revel-Tourdan, Beaurepaire, Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, Pisieu, Primarette, Moissieu-sur-Dolon et Pact ont été traitées. A partir de 2006, il a été décidé d'agrandir la zone d'étude au territoire communal de Lapeyrouse-Mornay, dans la Drôme. L'état de la documentation à l'aube des premières opérations en 2003 était caractérisé par la rareté des sites clairement renseignés et un nombre important d'indices issus uniquement de la bibliographie. Cet état documentaire rendait inopérant la mise en place d'un système d'information géographique en l'absence d'une mise au propre et d'une relecture critique de la documentation existante sur le secteur. Les six années de travail de terrain ont été destinées à l'enrichissement de la documentation existante ainsi qu'à son uniformisation. Pour la gestion des données, on a fait le choix de la constitution de deux inventaires informatisés, le premier d'ordre topo-bibliographique recensant l'ensemble des sites et indices connus et les opérations de prospections pédestres ayant eu lieu le cas échéant ; alors que le second inventorie l'ensemble du mobilier recueilli sur ces sites et indices par concentration et date de prospection. L'inventaire systématique présenté dans le volume n° 2 est issu de la fusion de ces deux bases[9].

[9] Cf. Vol. 2, chap. 1.

3.1.1 Les prospections pédestres et aériennes

3.1.1.1 Les prospections pédestres de 2003 à 2008

a. Choix méthodologique et approche du terrain

Depuis 2003, le secteur de la plaine retenue pour l'étude a été partagé en dix fenêtres (dénommées de A à J) (**fig. n° 008**). Ce partage schématique et technique pour la mise en place des prospections pédestres correspond soit à des ensembles géographiques cohérents (terrasse de Tourdan ; talweg de Beaurepaire ; terrasse du Champlard ; vallon du Dolon) soit à des espaces vierges de données dans la documentation étudiés par le biais de fenêtres (piémont des collines de Bonnevaux ; la terrasse de Lapeyrouse).

Les prospections pédestres ont été menées durant une quinzaine de jours par an, par deux groupes de quatre à six prospecteurs. Il s'agit de prospections de type classique, à maille large entre chaque prospecteur (écartement supérieur à 5 m). La mise en évidence d'une concentration de mobilier réduit l'écartement, qui passe en maille fine (écartement inférieur à 5 m) pour permettre un ramassage exhaustif du mobilier et un relevé au GPS de la concentration.

Pour apprécier la lisibilité selon les différents types de culture des parcelles prospectées, un indice de lisibilité a été mis en œuvre pour caractériser chaque parcelle prospectée (indice 1 : lisibilité nulle ; indice 2 : lisibilité mauvaise ; indice 3 : lisibilité bonne ; 4 : lisibilité optimale). De même, afin de discuter au mieux de la représentation des indices archéologiques repérés en surface, un indice du potentiel de recouvrement des secteurs positifs en prospection a été établi. Cet indicateur, en l'absence de connaissances taphonomiques et à partir de simples observations faites sur le terrain, permet, de manière empirique, de souligner la possibilité de recouvrements. La valeur de cet indice s'étage de 0 à 3 (0 : potentialité de recouvrement inconnue ; 1 : recouvrement inexistant ; 2 : potentialité supposée ; 3 : recouvrement reconnu en sondage).

b. Choix des secteurs prospectés

Les pentes des collines de Bonnevaux couvertes de prairies et boisées n'ont pas été privilégiées. Suite à l'enquête orale, il a été décidé de réaliser une prospection ciblée à la pointe septentrionale de la commune de Primarette, dans un des rares bois qui ne soit pas soumis à une taille régulière, où des anomalies topographiques étaient signalées.

Le pied de collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon (fenêtre H), la colline de Revel (fenêtre I), la terrasse de Tourdan (fenêtres A, C et H), ainsi que le talweg de Beaurepaire (fenêtre E) et la

terrasse du Champlard (fenêtre J) ont été traités de façon systématique et extensive. La terrasse de Lapeyrouse, qui était vierge de découverte dans la bibliographie en dehors de la commune de Pact, a été abordée par des fenêtres de taille réduite (fenêtres B, C, D, F et G).

Chacun de ces secteurs a été couvert sur plus de la moitié de la superficie accessible (zones urbanisées et boisées exclues) selon le type de mise en culture (Tableau n° 1). Il est évident que les fenêtres ouvertes dans la plaine ont bénéficié d'un meilleur traitement que les pentes des collines de Revel et des Bonnevaux où la couverture forestière et les prairies contraignent la prospection systématique et extensive sur de petites superficies. Au total, plus de 30 km² ont été prospectés.

3.1.1.2 La prospection aérienne de 2003

Une seule campagne de prospection aérienne a pu être mise en place en 2003. Profitant de la sécheresse du printemps 2003, la campagne eut des résultats positifs, essentiellement sur le site de Tourdan (commune de Revel-Tourdan) où une voie nord/sud et une seconde d'orientation est/ouest ont pu être observées, ainsi que de nombreuses structures en dur ou fossoyées à l'est du hameau actuel.

3.1.2 Les sondages et fouilles archéologiques de 2003 à 2008

Quatre campagnes de sondages mécaniques et une opération de fouilles programmées ont accompagné les prospections pédestres. Quatre opérations ont concerné le site de Tourdan (site RT-1) : en 2004 et 2005, deux campagnes de sondages avaient pour but de valider l'hypothèse de deux axes routiers traversant le site. Le premier d'est en ouest a été mis au jour dès 2004. Le second, d'orientation nord/sud, dont les abords avaient été découverts en 2004, a été dégagé lors d'une deuxième campagne en 2005. En 2008, une dernière campagne de sondages a eu lieu, elle avait pour objectif de localiser le carrefour entre ces deux axes. De plus, au mois de juillet 2008, une campagne de fouille programmée a été menée au lieu-dit Champ-Martin afin d'apprécier le monument antique découvert lors d'un diagnostic en 2005. Enfin, une campagne de sondages a eu lieu durant l'été 2005, au lieu-dit la Guillotière, à proximité de la caserne des pompiers de Beaurepaire, afin d'assurer la localisation d'un établissement rural, connu par la bibliographie ancienne (site BeP-2).

3.1.3 Les prospections géophysiques à Revel-Tourdan

Les différentes campagnes de prospections géophysiques ont été confiées à l'entreprise Géocarta sur le site de Tourdan. La première, réalisée à l'automne 2007, avait pour objectifs de valider la méthode sur le substrat fluvio-glaciaire, caractérisé par sa matrice argileuse et l'alternance de dépôts de galets. Cette opération a permis de couvrir la partie orientale du site antique, où des structures avaient déjà été repérées lors d'une campagne de prospection aérienne au printemps 2003. De nouvelles structures fossoyées ainsi que des structures en dur sont venues compléter les données déjà existantes. Une seconde campagne a eu lieu durant l'été 2009, elle a concerné deux secteurs de l'habitat antique. A l'est du prieuré médiéval, le relevé a permis de mettre en évidence la suite des structures reconnues lors de la sécheresse de 2003 et, autour du site de Champ-Martin, l'ensemble monumental dégagé en 2008 a été explorée.

3.1.4 Les études documentaires

Des études documentaires sont venues compléter ces différentes opérations de terrain. Une recherche aux archives départementales de l'Isère a permis de localiser l'emplacement de certaines découvertes remontant aux XIXe s. sur les communes de Beaurepaire, de Pact et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, mentionnées dans les travaux de l'Abbé Chapelle, d'Eolde Berthin et de l'Abbé Turc. On citera en particulier la localisation des découvertes au lieu-dit la Guillotière (site BeP-2), à proximité de la caserne des pompiers de Beaurepaire, signalées par un texte d'Eolde Berthin ou encore celles des vestiges découverts à proximité de l'église de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire (site SBB-1) qui sont parvenus dans les travaux de l'Abbé Turc.

3.2 Prospections pédestres et chronologie d'occupation

3.2.1 Objectifs et acquis méthodologiques

Une étude prenant en compte l'ensemble des catégories de céramiques (céramique fine, céramique commune et les amphores) s'est très tôt avérée indispensable afin de mettre en œuvre un cadre chronologique cohérent du IIe s. av. J.-C. jusqu'au haut Moyen Âge prenant en compte le plus objectivement possible le poids de chaque période. En effet, l'insertion forcée des données issues de prospection dans les cadres chronologiques conventionnels (période républicaine, Haut-Empire, Bas-Empire …) a pour effet « un déplacement de la perception des ruptures et des

continuités en limite de chaque période. Il en découle une uniformisation des schémas évolutifs et l'impossibilité de saisir des décalages et spécificités régionales ou micro-régionales » (Trément 1999, 30).

Il y a une dizaine d'années, différentes méthodes de datation ont fait l'objet de propositions méthodologiques par F. Trément (Trément 1999, 30-31) et C. Raynaud (Raynaud 2000, 199-212). F. Trément propose une lecture critique des méthodes employées sur le domaine de la *villa* de San Giovanni (Basilicate, Italie) qu'il confronte à ses recherches menées sur le secteur des étangs de Saint-Blaise. Le mobilier recueilli sur le site de Basilicate a fait l'objet d'un traitement quantitatif par tranches de vingt ans. Trois méthodes ont été utilisées concurremment : la première prend en compte les grandes catégories de céramiques fines pour déterminer la durée d'occupation maximale des sites ; la seconde ne retient que les formes datables afin de cerner leur chronologie au plus près ; la troisième fait appel à un traitement statistique basé sur le principe selon lequel une catégorie donnée de céramique atteint sa diffusion maximale au milieu de sa période de production. Cependant, comme le souligne F. Trément, les auteurs sous-estiment l'importance des fluctuations de la consommation de vaisselle fine. Effectivement, dans le secteur de Saint-Blaise, l'étude des productions régionales montre que l'inversion du rapport au IIIe s. est à l'origine d'une sous-représentation du Bas-Empire. Dans son étude, F. Trément a eu recours à trois niveaux dans la définition des séquences d'occupation des sites : celles attestées uniquement par des formes caractéristiques ; celles qui le sont à partir des différentes catégories de vaisselle et d'amphores représentées ; enfin, les occupations probables qui incluent les laps de temps inférieurs au demi-siècle séparant deux séquences d'occupation datées, ainsi que les séquences d'occupation attestées par du matériel lacunaire. Ce système intègre l'ensemble des informations d'ordre chronologique et rend compte d'un nombre minimum, d'un nombre moyen et d'un nombre maximum de sites occupés à un moment donné (Trément 1999, 30-31).

C. Raynaud évoque le cas de figure du site de Dassargues (Lunel, Hérault), prospecté puis fouillé et où l'exploitation exhaustive de l'ensemble de la documentation céramologique (la céramique commune en particulier), à l'aide de Syslat, s'est révélée déterminante pour saisir certaines phases d'occupation. En effet, le traitement du mobilier de prospection avec le logiciel Syslat permet de bénéficier d'une aide statistique à la datation. Le programme analyse les données chronologiques ainsi que le nombre d'occurrences de chaque forme céramique et calcule quatre types de datation pour le site étudié : une chronologie large (fourchette maximale entre le *terminus post quem* de la forme céramique la plus ancienne et le *terminus ante quem* de la forme la plus récente) ; une chronologie courte (période minimale de synchronie entre le *terminus ante quem* de la forme dont la disparition est la plus ancienne et le *terminus ante quem* de la forme apparue le plus récemment) ; une chronologie moyenne (entre la moyenne des *terminus post quem* et des

terminus post quem de l'ensemble des formes reconnues, moyenne pondérée par le nombre d'occurrences de chaque forme) ; une chronologie ponctuelle (entre le *terminus post quem* de la forme la plus récente et la date de disparition de la forme la plus ancienne dont le *terminus ante quem* est postérieur à l'apparition de la forme la plus récente) (Raynaud 2000, 209).

L'avantage de ces méthodes est de se détacher totalement des postulats liés à la chronologie traditionnelle attribuant un découpage chronologique en amont mais le faisant apparaître en aval du traitement des données. La chronologie des établissements n'est plus liée à la seule étude des céramiques fines mais appréciée sur la base documentaire la plus large possible et, quand la documentation le permet, une datation fine révèle le poids réel représenté par chaque occupation. Toutefois, ces méthodes induisent que l'on peut dater toutes les occupations précisément, quelque soit la période considérée. D'une part, les typo-chronologies utilisées doivent être fiables, mais, d'autre part, tous les sites repérés en prospection doivent avoir livré la matière nécessaire à l'établissement d'une datation, c'est-à-dire un échantillon minimum d'éléments datables. C. Raynaud considère par ailleurs qu'un seuil de cinquante fragments définit un échantillon réellement représentatif (Raynaud 2000, 201). Encore faut-il que parmi ces cinquante fragments il y ait suffisamment d'éléments datables (types comme catégories techniques) pour pouvoir discuter d'une chronologie.

3.2.2 Méthode employée

3.2.2.1 Représentation de la céramique fine, typo-chronologie de référence et analyse globale du mobilier

Le constat fait par F. Trément et C. Raynaud sur la sous-représentation de la céramique fine et le caractère limitatif de son seul emploi dans l'établissement des datations trouve un écho dans l'analyse du mobilier recueilli en prospection dans la plaine de la Valloire. En effet, la représentation de la céramique fine est différente selon les productions considérées (**graphique n° 1**). La sigillée provenant de Gaule du Sud écrase majoritairement cette catégorie, suivi un peu plus loin par les céramiques sigillée à vernis non grésé plus tardives (sigillée Claire B de la vallée du Rhône, céramique dites Luisante et assimilées, à Revêtement Argileux et abrégées par CRA). De plus, ces productions ne sont pas réparties uniformément sur l'ensemble des sites, sans que l'argument chronologique ne puisse être considéré, d'autres éléments datants (numismatique entre autres) assurant la simultanéité des occupations[10].

[10] Ainsi, l'établissement du Fayaret à Beaurepaire (site BeP-1) livre a lui seul 46% des fragments de céramique sigillée Claire B/CRA recueillis en prospection (soit soixante et un tessons sur un total de cent trente deux). Dans ce cas précis, il s'agit probablement d'une question de taphonomie des vestiges et la mauvaise conservation des niveaux de

Un second écueil est notable quand on considère la finesse chronologique de certaines productions de céramique fine : un cumul des occurrences par siècle souligne un déséquilibre de représentation en faveur des premiers siècles de notre ère (**graphique n° 2**). En effet, la représentation de l'Antiquité tardive est faussée par la surreprésentation de la sigillée Claire B/CRA du IIe s. au Ve s., la chronologie de cette production étant encore assez floue et ne permet pas d'assurer une chronologie fine. En dehors de l'atelier de Saint-Péray, où la production de l'atelier est connue pour les IIe et IIIe s. ap. J.-C., la chronologie des sigillées claires produites en vallée du Rhône et dans les Alpes est encore très incertaine. Certaines formes récurrentes telles que le bol Lamb. 2 sont produites du IIe s. au Ve s. et la différenciation des productions (sigillée Claire B de la vallée du Rhône, sigillée Luisante de Portout, Céramique à Revêtement Argileux) est chose peu aisée à partir de mobilier de prospection, par nature fragmenté et dont le revêtement de surface a pu disparaître. Pour cette même période, les autres productions (sigillée Claire D et Dérivée de Sigillée Paléochrétienne) sont représentées de manière indigente et ne permettent pas de compenser ce manque de précision.

Ces deux constats ont rendu nécessaire le recours à la céramique commune pour pouvoir établir des chronologies suffisamment fines pour l'Antiquité tardive et relativiser le poids de la période. Ainsi, l'étude du mobilier céramique a été réalisée selon une étude globale et systématique du mobilier recueilli (céramique commune et fine, mobilier amphorique), quelque soit la provenance des lots céramiques (prospection ancienne, prospection récente, sondages, fouilles etc …).

Pour la céramique commune, l'absence de synthèse régionale pour la moyenne vallée du Rhône a été comblée partiellement par la publication des résultats des fouilles de sauvetage préalables au TGV Méditerranée dans la plaine Valentinoise (Bonnet, Batigne Vallet 2002 ; Bonnet 2005-2006, 483-506 pour l'Antiquité et le travail d'A. Horry pour le haut Moyen Âge dans Maufras 2006, 363-406), par le colloque de la Société Française d'Etude des Céramiques Antiques en Gaule consacré au faciès céramique du IIIe s. à Lyon et dans la cité de Vienne tenu en 2003 et par la publication des horizons de Saint Romain-en-Gal pour la période s'étendant de la fin du Ier s. av. J.-C. au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007).

Cependant, en dehors de la publication de lots de mobilier hors contexte (Drouvot 2003), aucune étude de mobilier ne concerne directement la plaine de la Valloire et ne permet de la situer parmi les faciès de la vallée du Rhône et des allobroges. De même, des lots de référence pour la fin de l'âge du Fer et la période républicaine font défaut. Dans le cadre de ce travail, les lots les plus conséquents, issus des fouilles et des ramassages menés à Tourdan comme sur l'établissement rural du Fayaret à Beaurepaire, ainsi que les ensembles céramiques du site de La Barre à Saint

l'Antiquité tardive doit être envisagée.

Sorlin-en-Valloire située à moins d'une dizaine de kilomètres de Tourdan, ont été étudiés[11]. Cette étude a pour but de proposer un faciès pour la plaine de la Valloire et d'éclairer avec des données nouvelles la Protohistoire récente. Ce travail a permis d'apprécier en termes typo-chronologique une période s'étendant du IIe s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C. ; l'Antiquité tardive étant traitée à partir des mobiliers issus des ramassages de surface.

3.2.2.2 Niveau de précision chronologique et appréciation des dynamiques chronologiques du peuplement

Un nombre restreint de sites a livré un ensemble de mobilier datant conséquent pour pouvoir discuter des chronologies d'occupation. L'échantillon céramique disponible comme le degré de précision obtenu doivent être considérés : l'échantillon est-il suffisamment représentatif, d'une part, pour dater une séquence d'occupation ou seulement une fourchette chronologique maximale au sein de laquelle une ou plusieurs occupations prennent place ? D'autre part, l'échantillon disponible et les référentiels typologiques autorisent-ils une datation à l'échelle du demi-siècle, du siècle ou seulement de saisir une grande période chronologique ? On a opté pour trois niveaux de datation selon les questions énoncées ci-dessus :

- J'ai choisi de retenir un seuil de vingt éléments datants (formes comme catégories céramiques et tout autre élément datant connu sur le site) pour proposer une **durée d'occupation**. Sur les soixante-treize sites et indices de site retenus pour l'établissement des chronologies seulement pour six d'entre eux on a pu proposer une durée d'occupation (RT-1, RT-2, RT-8, BeP-1, LM-1 et LM-2). Cette durée d'occupation, définie à l'échelle du demi-siècle, est basée sur le *terminus post quem* et le *terminus ante quem* maximum des types datant définissant une séquence d'occupation continue.

- Les autres établissements (au nombre de trente-cinq) ont livré peu de mobilier datant et on ne peut proposer qu'une **fourchette d'occupation** basée sur des formes et/ou des catégories de céramique. Il s'agit du *terminus post quem* et du *terminus ante quem* maximum définissant une période durant laquelle une ou plusieurs occupations ont pu prendre place. On a choisi de calibrer ces fourchettes chronologiques à l'échelle du siècle. Dans le cas de lots de mobilier céramique peu important, ne contenant de fait que de rares éléments datants, lorsqu'un tesson d'une catégorie de céramique fine est en concurrence avec un type d'une autre catégorie de céramique fine lors de l'analyse chronologique, on a fait le choix de s'appuyer sur l'élément considéré comme le plus précis, c'est-à-dire le *terminus post*

[11] Les ensembles datés des Ier et IIe s. ap. J.-C., comme les lots issus de prospections, ont par ailleurs été intégrés au travail collectif mené depuis 2004 dans l'action collective de recherches intitulée : Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne, menée sous la direction de C. Batigne Vallet (UMR 5138).

quem/*terminus ante quem* du type[12].

- Enfin, un nombre important d'occurrence n'a livré aucun mobilier datant (au total trente-deux occurrences) : soit il s'agit de quelques tessons trop fragmentés pour être exploitables, soit de concentrations livrant en surface uniquement des *tegulae*, ou il s'agit de données anciennes dont la chronologie ne peut être discutée en l'absence d'une révision du mobilier. On utilise alors une datation à l'échelle de la **période** : Protohistoire ; Gallo-romain ; haut Moyen Âge.

On propose ainsi un niveau de précision échelonné de 1 à 3 : le niveau 1 correspond aux périodes chronologiques (Protohistoire ; Gallo-Romain ; haut Moyen Âge) ; le niveau 2 à une fourchette chronologique définie à l'échelle du siècle ; enfin le dernier niveau à la séquence d'occupation datée à la moitié de siècle (niveau 3). Ce système permet de saisir avec quel degré de précision les occupations ont pu être datées afin d'apprécier la part des effets de source liés à nos connaissances typologiques ainsi que la marge d'erreur chronologique. Enfin, à partir de ce classement, on peut choisir l'échelon le plus approprié pour l'analyse des dynamiques chronologiques.

En effet, la seconde difficulté a été de trouver une échelle chronologique suffisamment fine pour apprécier les dynamiques intégrant l'ensemble des données, sans qu'elle soit trop lâche non plus. A l'issue de l'analyse chronologique présentée ci-dessus, c'est l'échelle séculaire qui a été retenue pour aborder l'histoire du peuplement vallauréen et la réalisation des cartes de synthèse. En ce qui concerne le site de Tourdan (RT-1), dont une grande partie de la superficie a été couverte en prospection, ses dynamiques chronologiques ont été abordées selon le même découpage. Un dernier écueil a été rencontré quand il a fallu distinguer les IIe et IIIe s. ap. J.-C. En l'absence de céramique africaine, le faciès de la céramique commune locale ne permet pas de trancher avec certitude, l'essentiel des formes connues couvrant les deux siècles. De même, la chronologie du haut Moyen Âge ne pouvant se détacher d'appréciations stratigraphiques, il a été décidé de regrouper l'ensemble des indices d'occupation postérieures au VIe s. et antérieures aux XI/XIIe s. dans une même phase.

[12] Dans le cas du site des Bardelières-3 (LM-13), qui a livré comme élément de datation un bord de pot à lèvre en amande à gorge interne en céramique commune tournée rouge, un fragment de sigillée sud-gauloise et un fragment d'amphore gauloise, on s'est appuyé sur la catégorie de céramique fine et le type de céramique commune pour proposer une fourchette d'occupation entre le Ier s. ap. J.-C. et le Ve s. ap. J.-C. Cette chronologie n'est évidemment pas satisfaisante, mais le lot de mobilier ne permet pas une plus grande précision. Cependant, en ce qui concerne le site de Guérin-2 (Pa-13) qui propose un profil similaire (un bord de pot à lèvre en amande à gorge interne en céramique commune tournée rouge, une lèvre de bol Lamb. 2/37 en sigillée claire B/CRA ainsi qu'un fragment de céramique sigillée sud-gauloise), on s'appuie sur la présence d'une forme en sigillée Claire B pour resserrer la fourchette sur une période allant du IIe s. au Ve s. ap. J.-C.
Cette méthode n'est évidemment pas satisfaisante, vu qu'elle exclue une possibilité d'occupation au Ier s. ap. J.-C., mais dans les cas envisagés ci-dessus, en l'absence de céramique commune caractéristique, elle permet d'éviter d'obtenir des résultats donnant uniquement des fourchettes d'occupation longues du Ier au Ve s.

3.2.3 Les chronologies dans le Nord de la Gaule Transalpine à la fin de l'âge du Fer

3.2.3.1 Le cadre chronologique en Gaule : des assemblages de mobilier à la périodisation

En conclusion à cette partie méthodologique, il convient d'aborder la question de la chronologie de la fin de l'âge du Fer dans notre secteur. Depuis l'émergence des premières typologies du XIXe s., et encore de nos jours, c'est la typologie qui reste la base d'une chronologie relative obtenue par comparaison des assemblages de mobilier et pour laquelle une datation absolue peut être proposée à partir de données externes. Ce sont les datations historiques, soumises à l'influence de l'archéologie classique, qui sont encore les plus répandues même si l'utilisation de la dendrochronologie apporte des corrections et des progrès constamment (Duval, Morel, Roman 1990).

En Gaule méridionale, les datations historiques peuvent s'appuyer sur une documentation abondante qui témoigne d'une succession de faits militaires datés entre la fin du IIe s. av. J.-C. et le milieu du siècle suivant. Les incertitudes sont compensées par l'utilisation des importations datées en chronologie absolue (dendrochronologie, datations historiques à partir de contextes italiens).

En Gaule interne, l'essentiel du système chronologique a été construit à partir de typologie d'objets datés par des événements historiques mais beaucoup plus distendus. Ce sont les grands sites des batailles de la Guerre des Gaules qui demeurent les principaux points d'ancrage (Alésia, Gergovie, Lutèce …). En l'absence de témoignages écrits, on rattache l'étude des faciès de mobilier avec une précision plus ou moins variable à un événement historique. Ainsi, la datation de la transition entre l'occupation de plaine de Bâle-Gasfabrik et celle de la colline du Munsterhügel est reliée de façon hypothétique à la participation des Rauraques à l'émigration avortée de 58 av. J.-C. Ce *terminus* historique a été utilisé pour dater le passage de La Tène D1 à La Tène D2 (Furger-Gunti 1979). La chronologie des IIe et Ier s. av. J.-C. se fonde ainsi, en grande partie, sur la comparaison de sites et d'ensembles clos, sur leur relation éventuelle avec des événements historiques, ou avec un élément chronologique permettant de fixer un *terminus post quem*. L'association d'un contexte avec une date précise n'est jamais fixée avec certitude.

Cette méthode s'est révélée rapidement fragile quand des ensembles datés à partir d'événements historiques ont pu être confrontés à d'autres bénéficiant de datations dendrochronologiques (Genève, Yverdon, Besançon). En parallèle, la chronologie des monnayages a évolué, remettant en cause le système de Colbert de Beaulieu et entraînant un vieillissement des différentes séquences de La Tène finale (Guichard, Pion, Malacher et *alii* 1993 ; Metzler 1996). Cette révision fonde le cadre chronologique des sites du Centre-Est (Feurs, Roanne et oppidums arvernes) (Vaginay,

Guichard 1998 ; Guichard, Pion, Malacher et *alii*, 1993 ; Guichard, Lavendhomme 1997) : la transition entre La Tène D1 et D2 remonte jusque dans les années 80/70 avant notre ère.

Il ressort de cette révision que l'abandon et la fondation de certains sites autrefois rattachés à la Guerre des Gaules en sont définitivement déconnectés. Cependant, cette déconnexion et l'établissement de chronologies régionales (Forez : Guichard, Lavendhomme 1997 ; Auvergne : Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007 ; pays trévire : Metzler 1996 ; éduens : Paunier, Luginbühl 2004) entrainent des décalages entre ces chronologies de plusieurs décennies au moins. Toutefois, un consensus semble s'établir pour proposer des *termini* à La Tène finale, entre les années 150/140 et 40/30 av. J.-C. (Jud, Kaenel 2005, 273-274)

3.2.3.2 Les datations de la fin de l'âge du Fer en moyenne vallée du Rhône : l'apport des importations méditerranéennes

Malgré son appartenance historique à la Gaule Transalpine, du point de vue de la culture matérielle, l'espace allobroge entretient des liens étroits avec l'ensemble du Centre-Est de la Gaule (Paunier 2002, 120-123 ; Leblanc 2007). Ne relevant pas des faciès de la Gaule du Midi, ce territoire se trouve ainsi exclu des travaux consacrés à la chronologie de la Protohistoire récente, par un fait historique, la défaite de 121 av. J.-C., qui a fortement conditionné l'historiographie. Les recherches sont quasiment inexistantes, à l'exception du cas de Genève (Paunier 1975, 55-121 ; Paunier 1981) et des ensembles de Lyon et de Saint Romain-en-Gal (Maza 2001, 413-444 ; Desbat 2005, 241-272 ; Leblanc 2007). En moyenne vallée du Rhône, on relève les travaux menés à Jastres-nord et Alba-la-Romaine en territoire helvien, voisin des Allobroges (Matal 2002, 371-400 ; Matal 2003, 305-316).

En l'absence d'un référentiel régional intégrant les productions locales, on ne peut employer la périodisation de La Tène finale qu'indirectement, en s'appuyant sur un éventail d'objets restreints : les éléments de parures (fibules, perles et bracelets de verre), le monnayage ainsi que les importations. Parmi ces éléments, ce sont les amphores et la vaisselle importées (ainsi que leurs imitations locales) qui sont les plus abondantes et récurrentes dans les lots de mobiliers.

La typologie comme la chronologie des amphores italiques et des céramiques fines ont été profondément renouvelées par l'apport des datations dendrochronologiques sur les épaves et leur confrontation aux découvertes datées par des sources historiques (pour les amphores : Poux 2004, 45-50 avec références antérieures ; pour la céramique campanienne : Morel 1981 ; Adroher-Auroux, Py, Sanchez 2001). En moyenne vallée du Rhône, pour les importations de céramique fine on peut s'appuyer sur les contextes lyonnais couvrant les années 150 à 40 av. J.-C., à partir

desquels on saisit les phases d'importations (Maza 2001, 413-444). Ce constat contraint à privilégier pour notre travail une chronologie séculaire, s'appuyant sur les référentiels existants.

Enfin, on ne peut détacher les importations de céramique fine des imitations produites en céramique locale qui se développent fortement à partir de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., de façon parfois massive et entrainant le renouvellement du répertoire de la vaisselle de service de certaines régions (dans le Forez par exemple : Genin, Guichard, Lavendhomme 1992, 181-187). Ces imitations sont connues sur l'ensemble du Centre-Est de la Gaule dans une zone allant du pays arverne au plateau helvétique et il apparaît que les chronologies proposées s'accordent entre elles. Ainsi, les imitations d'assiette Lamb. 36 caractérisent la période -150/-100 à Roanne, en Auvergne, en Suisse comme sur l'oppidum de Jastres-nord pour n'apparaître par la suite que de manière résiduelle (Guichard, Lavendhomme 1997, 105 ; Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 173 ; Luginbühl 1998, 200 ; Matal 2003, 307 ; Brunetti 2003, 249-254). De même, les imitations de plat Lamb. 5/7 sont fréquentes en Ardèche, à Roanne et en Limagne à partir du début du Ier s. av. J.-C. (Matal 2002, 383-386 ; Matal 2003, 309 ; Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 173). La position de la moyenne vallée du Rhône et de l'espace allobroge au cœur d'un ensemble allant des Limagnes au plateau suisse permettent de s'appuyer sur ce référentiel.

Deuxième partie :
Tourdan/*Turedonnum* du IIe s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C.

En premier lieu, avant d'aborder l'occupation du sol et la culture matérielle de la Valloire, il convient de dresser la synthèse des occupations protohistoriques, gallo-romaines et du haut Moyen Âge du site de Tourdan (commune de Revel-Tourdan, site RT-1). Les abords du hameau actuel ont été explorés de manière extensive, de 2003 à 2008, principalement par des prospections pédestres. La confrontation des résultats de ces ramassages de surface avec les données issues des fouilles et sondages ainsi que des prospections géophysiques et aériennes permettent d'identifier au moins trois phases majeures d'occupation de l'agglomération. La première est datée des IIe et Ier s. av. J.-C. et caractérisée par deux points de fixation du peuplement, autour du hameau de Tourdan et du lieu-dit Champ-Martin. La deuxième correspond à une phase d'extension de l'habitat aux cours des Ier, IIe et IIIe s. de notre ère. Enfin, la dernière est identifiée comme une phase de resserrement de la superficie occupée à partir du IVe s. ap. J.-C., autour des secteurs qui forment les noyaux de l'habitat du haut Moyen Âge. Avant d'aborder l'étude de l'agglomération selon ce plan chronologique, le cadre topographique et environnemental ainsi que les sources disponibles sont présentés.

1. Tourdan : environnement et historique des recherches

1.1 Le cadre géographique et environnemental

Le hameau actuel de Tourdan est situé au pied de la colline de Revel et occupe la plus ancienne terrasse d'origine fluvio-glaciaire de la plaine de la Valloire, portant le même nom que le hameau (**fig. n° 009**). Elle culmine à 371 m à l'est et s'étend en pente douce jusqu'à 299 m à sa pointe occidentale. Deux cours d'eau à régime torrentiel la limitent : le plus important, le Dolon, prend sa source au nord de la colline de Revel et la borde à l'ouest ; à l'est, le Suzon provient de la plaine du Liers et parcourt un profond sillon entre la terrasse de Tourdan et la terrasse de Faramans, en direction du talweg de Beaurepaire. Enfin, la Derroy, alimentée par l'écoulement des eaux de pluie et des sources résurgentes, a creusé la terrasse au sud du hameau actuel pour rejoindre le Dolon sur la terrasse inférieure.

Façonnée par le glacier de l'Isère au cours du Pléistocène (Mindel), la terrasse de Tourdan est composée de galets de calcite enrobés dans une matrice argileuse, reposant sur un lit d'argile glaciaire. Si les galets facilitent la pénétration des eaux, ce lit est à l'origine d'une hydrologie caractérisée par une circulation souterraine des cours d'eau et leur résurgence en différents points de la terrasse. En surface, on note de faibles recouvrements limoneux, essentiellement sur sa partie orientale. D'origine éolienne, ces limons proviennent de l'érosion des collines des Bonnevaux bordant au nord la plaine de la Valloire.

Le site antique identifié aux abords du hameau est situé à 318 m d'altitude et immédiatement bordé au sud par le vallon creusé par la Derroy. Au sud-est, la résurgence d'une source forme un petit cours d'eau au régime irrégulier (La petite Derroy), alimentant la Derroy plus au sud. A proximité, on observe que le lieu-dit cadastral se nomme Le Lac. Cet espace vallonné correspond à l'heure actuelle à une zone basse humide recueillant l'écoulement souterrain des eaux depuis la colline de Revel.

La terrasse présente aujourd'hui une topographie monotone, marquée par un léger pendage régulier d'est en ouest. Toutefois, les sondages menés en 2003 et 2004 à l'est et à l'ouest du hameau actuel révèlent une topographie différente durant l'Antiquité. En effet, deux dépressions, d'une profondeur d'un mètre au maximum, ont été interceptées en sondages. Celle observée à l'est du hameau s'oriente d'est en ouest et la seconde, reconnue à l'ouest de la RD 538, selon un axe nord/sud[13]. Comblées durant l'Antiquité par l'apport de remblais, elles peuvent témoigner de micro-reliefs qui ont disparu à l'heure actuelle. De même, au pied de la colline de Revel, on observe sur le cadastre actuel que des parcelles forment une bande en demi-cercle, prenant naissance au nord du hameau en direction du sud-ouest (**fig. n° 010** : a). Celle-ci correspond à un petit vallonnement présentant un dénivelé de 5 m environ inférieur au reste de la terrasse, qui apparaît en prairie sur les clichés datés de 1945 et 1948. Sur les photographies aériennes de l'I.G.N.prises lors de la sécheresse de 2003, cette zone révèle des traces d'humidité dans les cultures. De surcroît, une section cadastrale concernée par cette anomalie se nomme encore de nos jours L'étang de Girard. Cet espace semble par ailleurs marquer la limite nord de l'habitat antique, où les prospections n'ont livré qu'un faible semis de fond gallo-romain. Il est vraisemblable que ce secteur recueille l'écoulement des eaux de pluie de la colline de Revel et qu'il compose une zone basse humide bordant l'habitat au nord, durant l'Antiquité. Toutefois, en l'absence de sondages, un colluvionnement limono-argileux ne peut être exclu.

[13] Cf. site RT-1 Tourdan : **[16]**, **[17]** et **[18]**. Les numéros entre crochet mentionnés en note de bas de page renvoient aux différentes entrées de la notice (Cf. Vol. 2, chap. 1.7).

1.2 Historique des recherches et bibliographie

Les premières découvertes d'antiquités au hameau de Tourdan remontent au milieu du XIXe s.[14] : découverte d'un vase en argent en 1842 (Delorme 1843 ; Joanne 1890, 4914), des substructions d'un temple en 1855 (Joanne 1890, 4914), d'un trésor monétaire en 1890 (Allotte de la Fuye 1890, 277 et 287). Malgré l'intervention, au cours de ces découvertes, d'érudits et d'archéologues régionaux comme T. Delorme, conservateur au Musée de Vienne, et le colonel Allotte-de-la-Fuye, elles n'ont donné lieu ni à des recherches approfondies, ni à une bibliographie abondante, entraînant la disparition des objets découverts.

C'est dans le courant des années 1970, que le développement de l'archéologie bénévole et l'investissement d'une association locale ont permis de localiser avec plus de précision le site antique. La dynamique de l'association Renaissance de Revel et Tourdan, dont les membres ont mené les opérations archéologiques de 1972 à 1980, a conduit à la création d'une salle d'exposition dans le prieuré médiéval de Tourdan, puis dans l'ancienne école primaire, où ont été exposés les objets découverts en fouille. De même, cette structure associative et le réseau que les membres ont tissé ont permis de regrouper des mobiliers issus de découvertes fortuites et d'effectuer le suivi de certains travaux au cœur du hameau et à ses abords.

L'ensemble des données archéologiques disponibles a fait l'objet d'un premier travail de synthèse dans le cadre d'un mémoire de maîtrise par N. Drouvot (Drouvot 1998). Un diplôme d'études approfondies consacré à l'étude du mobilier céramique a permis au même auteur de réaliser les inventaires des fouilles menées de 1973 à 1980 et d'inventorier le mobilier exposé dans l'ancien musée associatif (Drouvot 2000). Ces travaux ont fait l'objet de deux publications (Drouvot 2003, 53-70 et Drouvot 2005-2006, 45-59). Enfin, de 2003 à 2008, des opérations de prospections pédestres systématiques et de relevés géophysiques ont été appuyées par des sondages et la réalisation d'une fouille programmée à l'emplacement du site de Champ-Martin (Varennes, Gaillard et *alii* 2003 ; Varennes, Gaillard 2004 ; Varennes, Gaillard 2005 ; Varennes, Gaillard 2009 ; Varennes 2009a)[15].

[14] Pour la bibliographie complète, il convient de se référer à la notice développée dans l'inventaire (RT-1 Tourdan ; cf. Vol. 2, chap. 1.7).

[15] En parallèle à ces opérations, depuis 2003, un zonage archéologique a été défini suite aux premières prospections. Celui-ci permet un suivi des opérations d'urbanisme par le service régional de l'archéologie et la réalisation de diagnostics archéologiques dans le cadre de l'archéologie préventive.

1.3 Tourdan/*Turedonnum* dans les sources antiques

1.3.1 Les itinéraires antiques

Pour la période gallo-romaine, on connaît le nom de la première étape après Vienne en direction de Moirans/*Morginnum* sur la Table de Peutinger (**fig. n° 010** : b) : dénommée *Turedonnum*, *Turecionno*, *Turecionico* selon les différentes éditions de la Table de Peutinger, des chercheurs ont proposé de l'identifier à Ornacieux (Chapotat 1959, 34-35) ou près de Saint Jean-de-Bournay (Miller 1916, 102), sur la base de l'indication d'une distance de 15 milles depuis Vienne (soit 22,2 km) et de 14 milles jusqu'à *Morginnum* (soit 20,7 km)[16]. Toutefois, la densité de découvertes archéologiques, à la différence des emplacements concurrents, la toponymie et la localisation du hameau de Tourdan à 25 km environ au sud-est de Vienne permettent de trancher en sa faveur. Il faut alors envisager une erreur du copiste, omettant peut-être une station intermédiaire, la distance entre Moirans et Tourdan avoisinant 50 km.

Enfin, sur la compilation de l'Anonyme de Ravenne, le lieu est appelé *Urdonno,* en omettant le T initial. Il est situé comme étape intermédiaire entre *Maurogena* (Moirans) et *Tuco* (pour *Luco*, Luc-en-Diois), résultant probablement d'une confusion entre les deux itinéraires provenant des Alpes Cottiennes à Vienne : celui par la vallée de la Romanche jusqu'à Grenoble et celui par la vallée de la Durance.

1.3.2 La toponymie

N. Drouvot a proposé récemment une analyse du composé *Ture-donnum* et du toponyme Tourdan (Drouvot 2005-2006, 47). Deux localités présentent un nom de lieu composé de deux racines similaires : Tourdun dans le Gers et Tourdan, sur la commune de Saint Priest-Ligoure en Limousin. La présence d'une racine celtique en *–dunum* peut suggérer une origine prélatine.

Plusieurs hypothèses peuvent être proposées pour la première : la racine *tura-* peut provenir d'un vocable gaulois, signifiant fort, voire riche (Pokorny 1959-1969, n° 1083) ou dériver du celtique *Turno-* fréquent en toponymie (Tournon, Tournai …), désignant un promontoire (Dauzat, Rostaing 1978, 672). L'hypothèse d'une contraction d'une racine gauloise à un terme latin ne peut être écartée : *turris* (tour) associée à *–dunum* (forteresse), comme E. Nègre le propose pour Tourdun, soit : forteresse munie de tour (Nègre 1990, 174, n° 2744).

Cependant, la retranscription *–donno* sur la Table de Peutinger et sur la Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne, comme sur les cartulaires médiévaux (*Tordionacus* et Thordon) permet

[16] On trouvera le développement des hypothèses anciennes *infra*, 3° partie, chap. 1.1 et dans Drouvot 2005-2006, 45-46.

de douter de cette dernière lecture. En effet, N. Drouvot propose de considérer une racine *donno*, à rapprocher des noms propres gaulois *Donnus* et *Donnius*, entre autres, qui signifierait noble (Delamarre 2001, 123). Cette racine peut être identifiée dans des noms de lieux : X. Delamarre propose ainsi *Donno-briga* pour Deneuvre/*Donobrium* (fort de Briga) et *Donno-ialon* pour Deneuille /*Denolium* (clairière de Donnus).

2. Tourdan au cours des IIe et Ier s. av. J.-C.

Sur la terrasse de Tourdan, l'existence d'une occupation antérieure au changement d'ère est supposée depuis le XIXe s. sur la base de découvertes monétaires et de mobilier gaulois (Allotte de la Fuye 1894, 7-65 ; Pelletier et *alii* 1994, 50-53). Toutefois, malgré la découverte de mobilier lors des fouilles des années 1970, les premiers vestiges datés des IIe et Ier s. av. J.-C. n'ont été reconnus, avec certitude, que lors des sondages exécutés en 2004 et au cours de la fouille menée durant l'été 2008. Quand ces niveaux ont été interceptés, ils sont apparus fortement arasés par les aménagements gallo-romains, rendant difficile la restitution d'une stratigraphie continue. Cependant, l'opération menée à Champ-Martin a permis d'observer en plan, des sols remontant au IIe s. av. J.-C., au plus tôt. Enfin, le recours aux ensembles issus des fouilles anciennes et à ceux provenant des prospections pédestres s'avère indispensable pour apprécier l'occupation de la terrasse de Tourdan avant le règne d'Auguste.

On présente, dans un premier temps, l'occupation mise au jour au lieu-dit Champ-Martin et dans son environnement proche, avant d'aborder la partie orientale du site, localisée autour de l'actuel hameau, puis de mettre en perspective l'ensemble des données pour cette période.

2.1 Le secteur de Champ-Martin et ses abords

Le lieu-dit Champ-Martin se situe à l'ouest du hameau de Tourdan. Sur le cadastre napoléonien, il correspond à un ensemble de parcelles formant un triangle, limité à l'est et au nord par des chemins ruraux et à l'ouest par la route royale menant de Vienne à Romans. Les modifications du réseau routier durant la seconde moitié du XIXe s., avec la création d'une route nationale (actuelle RD538), ont entraîné une réduction de ce lieu-dit, l'amputant d'une part de sa superficie occidentale et septentrionale, attribuée aux lieux-dits Les Varilles et Tourdan, à présent (**fig. n° 011** et **012**).

Dans ce quartier, ainsi que dans sa proche périphérie, les découvertes de mobilier d'époque républicaine, en surface comme en fouilles, sont récurrentes depuis le XIXe s. L'essentiel de l'occupation étudiée lors de fouilles et de sondages se situe au sud de la route départementale 51d et a été appréhendé en trois temps (**fig. n° 013**). Les campagnes de fouilles programmées entre 1972 et 1974 ont mis au jour des lots de mobilier comprenant des amphores italiques, de la céramique campanienne, des formes de tradition gauloise en céramique locale ainsi que des éléments de parures (fibules de Nauheim, parures de verre) malheureusement sans contexte

archéologique précis (Vidon 1973 ; Blanchon, Colas 1974-1980)[17]. En 2005, lors d'un diagnostic archéologique, quelques structures (trous de poteau, fosses), difficiles à dater au cours des derniers siècles avant notre ère, ont été mises au jour, venant confirmer la présence d'une occupation structurée antérieure à Auguste (Bleu 2005)[18]. Enfin, en 2008, une campagne de fouilles programmées a permis, durant un mois, d'observer en extension les niveaux et les structures des IIe et Ier s. av. J.-C. (fosses, trous de poteau, sols), malgré le fort arasement et la destruction des niveaux gaulois liés à la construction d'un monument au début du Ier s. ap. J.-C. comme les contraintes liées à l'étroitesse des parcelles libres d'accès[19].

2.1.1 Le site de Champ-Martin aux IIe et Ier s. av. J.-C.

Les opérations menées depuis 1972 ont permis d'étudier cette occupation, au moins de façon partielle, sur plus de 700 m². Les surfaces décapées sont discontinues et l'aspect quelque peu anarchique des décapages sur les plans de synthèse est du à l'absence de continuité directe entre les trois phases opératoires. De plus, des fondations monumentales antiques occupent un tiers des surfaces ouvertes et leurs constructions ont détruit les niveaux antérieurs. De surcroît, le temps dévolu à la fouille de 2008 n'a pas excédé un mois et n'a pas permis une étude complète de l'ensemble des structures observées sur 300 m² environ. Au minimum, l'opération menée en 2008 a permis de relever la totalité du décapage en détail et de tester les niveaux de sols par des sondages, une fouille intégrale en aire ouverte n'ayant pu être conduite dans le temps imparti[20].

2.1.1.1 Mise en phase et chronologie

L'occupation antérieure au premier siècle de notre ère (état 1) correspond à l'état précédant la construction du monument antique de Champ-Martin (état 2) (**fig. n° 013**). Les observations stratigraphiques permettent de diviser le premier état en quatre phases, qui s'étendent en chronologie absolue du milieu du IIe s. av. J.-C. au changement d'ère. En l'absence de liens stratigraphiques et de rares mobiliers en contexte, les vestiges observés de 1972 à 1974 et en 2005 ne peuvent être rattachés avec certitude à cette mise en phase.

[17] Cf. **[8]**, **[9]** et **[10]**.
[18] Cf. **[11]**.
[19] Cf. **[20]**.
[20] L'objectif principal de cette campagne consistait à étudier les fondations antiques monumentales, occupant une grande partie du secteur septentrional. On a fait le choix de fouiller les structures du secteur occidental et de tester le secteur méridional, où les structures gauloises, antiques et médiévales sont denses. Elles sont préservées sous un géotextile.

a. Les phases *a* et *b* (150-125/100 av. J.-C.)

Les phases les plus anciennes ont pu être individualisées dans la partie occidentale du décapage de 2008, sur une superficie de 10 m² environ et sont indissociables l'une de l'autre. La plus ancienne structure correspond à l'aménagement d'une première fosse (FS5235), dans une petite dépression (phase *a*), représenté sur les **planches n° 81 et 82**. Suite à l'exhaussement des sols l'environnant (US5033 et US5037), elle est réaménagée (FS5066) au cours d'une nouvelle phase (phase *b*). Deux fosses, l'une à l'est (FS5064) et l'autre au sud-est (FS5077), sont situées à proximité immédiate de la précédente.

La chronologie absolue de la phase *a* repose sur la chronologie relative et ne peut être établie qu'à partir de la datation des sols et du comblement des fosses de la phase *b*. Le mobilier contenu dans ces structures est composé essentiellement d'amphores italiques, de rares importations de vaisselle méditerranéenne et des quelques imitations en céramique locale regroupées sur la **figure n° 014**[21].

> **Eléments de datation de la phase *b*** (en N.M.I. strict) :
> **Amphores italiques** : 5 amphores gréco-italiques (type dit de transition) ; **Céramique campanienne A** : 1 assiette Lamb. 36 ; **Céramique locale** : 1 bol Lamb. 27.

La chronologie de la phase *b* s'appuie principalement sur la présence d'amphores gréco-italiques dans la fosse FS5064, dont les lèvres peuvent renvoyer au type gréco-italique dit de transition identifié sur les camps de Numance, occupés et abandonnés autour de 130 av. J.-C., et sur les épaves de Punta Scaletta, datées entre 150 et 130 av. J.-C. (Poux 1998, 389, fig. 3). Ces points de référence bien datés fournissent une fourchette chronologique entre le milieu du IIe s. et 130 av. J.-C. Quant à la fosse FS5077, son accrochage à cette phase repose sur la présence d'une amphore gréco-italique de typologie similaire dans son comblement. Enfin, l'identification d'une assiette Lamb. 36 en céramique campanienne A et d'une imitation de bol de type Lamb. 27 en céramique locale, caractérisant les contextes de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. en Gaule centrale (Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 176, fig. 5 et 177 ; Maza 2001, 436-437), vient appuyer une datation dans le courant de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., si ce n'est plus précisément au cours du troisième quart de ce siècle.

Enfin, plus à l'est, une structure dégagée en 2005 peut être rattachée à cette phase comme à la

[21] Les études des amphores italiques sur les gisements du Midi, du Forez d'Auvergne ou sur les sites lyonnais ont validé une évolution typologique au cours des IIe et Ier s. av. J.-C. permettant de distinguer les différentes évolutions des amphores gréco-italiques jusqu'aux type Dressel 1a, 1b et 1c (Aulas 1982, 223-236 ; Aulas 1985, 91-100; Gateau 1990, 163-183 ; Lavendhomme, Guichard 1997 ; Maza 1998 ; Loughton, Jones 2000, 63-81). En ce qui concerne les lèvres des amphores gréco-italiques, elles sont caractérisées par un profil triangulaire très incliné, une faible hauteur (inférieure à 3 cm) et un rapport hauteur/largeur de la lèvre inférieur à 1. Les gréco-italiques de transition présentent quant à elles un indice légèrement supérieur et les Dressel 1a un rapport supérieur à 1,4 (Poux 2004, 48-49).

suivante. Il s'agit d'une petite structure en creux (St 15) qui a livré une imitation de bol de type Lamb. 27 en céramique locale (**fig. n° 014**).

b. La phase *c* (125/100-50 av. J.-C.)

Au cours de la phase suivante, la fosse FS5066 héritée de la période précédente est réduite (FS5244) et un petit bâtiment sur poteau la couvre (bâtiment E). A proximité immédiate, au sud, un petit bâtiment est associé à cette phase (bâtiment B) et les sols de la phase précédente sont exhaussés[22]. L'établissement de la chronologie de cette phase repose sur le mobilier contenu dans les sols et les calages de poteaux. Les importations méditerranéennes, essentiellement les amphores italiques, sont moins nombreuses par rapport à la phase précédente mais les datations peuvent s'appuyer sur les imitations réalisées en céramique locale, illustrées sur la **figure n° 014**.

> **Eléments de datation de la phase c** (en N.M.I. strict) :
> **Amphores italiques** : 2 amphores gréco-italiques, 2 Dressel 1a ; **Céramique campanienne A** : 1 assiette Lamb. 6 ; **Céramique campanienne B** : 1 assiette Lamb. 5/7 ; **Céramique à pâte claire** : 3 olpès ; **Céramique locale** : 1 assiette Lamb. 36, 7 bols Lamb. 31/33, 1 gobelet Mayet 2.

L'identification d'amphores Dressel 1a et d'une assiette de type Lamb. 5/7 en céramique campanienne B permet de placer cette phase à la fin du IIe s. et dans le courant de la première moitié du Ier s. av. J.-C. La présence de nombreuses imitations de bol de type Lamb. 31/33, connues durant la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. en Auvergne, dans le Forez et en Ardèche, ne contredit pas une chronologie plus récente, à la fin de ce siècle et dans le courant du suivant (Matal 2003, 310 ; Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 176). L'absence d'assiettes Lamb. 6/36 importées ou imitées dans les sols de cette phase conforte cette chronologie[23]. Enfin, la présence d'un décor, de type sapin ou fougères, sur une panse en pâte claire ainsi qu'une imitation d'un gobelet Mayet 2 pourraient indiquer une datation plus récente. Cependant, la date d'apparition de ces imitations reste encore inconnue et il ne semble pas qu'on puisse descendre le *terminus ante quem* de cette phase au-delà des années 50 av. J.-C. En effet, les formes céramiques en pâte claire présentes dans l'horizon 1 de Saint Romain-en-Gal sont absentes de cette phase (mortier à lèvre en bandeau, cruche à lèvre en bandeau, pot Haltern 62) (Leblanc 2007, 21-34).

Un ensemble de poteaux situé plus au nord (bâtiment A) peut être rattaché à cette phase, ainsi qu'un petit bâtiment situé à l'est (bâtiment C), mais les relations stratigraphiques manquent pour assurer avec certitude leur rattachement à la phase *c*. Pour le bâtiment A, son attribution à cette phase s'appuie sur la présence d'une assiette Lamb. 6 dans le calage d'un poteau, probablement en

[22] Cf. Pl. n° 81 et 82.
[23] Les seuls exemplaires connus sont issus des calages de poteau.

position résiduelle, qui peut suggérer une datation plus récente pour la construction de l'édifice, que la chronologie haute attribuée à cette assiette[24]. Quant au bâtiment C, son accroche à cette phase est liée à une possible antériorité avec le bâtiment F de la phase suivante. En dernier lieu, la structure St 15, décrite précédemment, n'ayant livré qu'une imitation de bol Lamb. 27, peut aussi être rattachée à cette phase, si on retient une chronologie haute pour celle-ci, à la fin du IIe s. av. J.-C.

c. La phase *d* (50 av. J.-C.-début du Ier s. ap. J.-C.)

Les structures de la dernière phase sont arasées par les aménagements antiques et les labours. Les sols antérieurs sont décapés pour la construction d'un bâtiment formé par un ensemble de poteaux, situé au centre de la zone fouillée (bâtiment F), englobant les structures du bâtiment C. La chronologie relative et absolue de cet édifice est délicate. Sa postériorité au sol US5068 ne semble pas faire de doute si on tient compte du diamètre à l'ouverture des fosses de calage des poteaux qui le percent (entre 0,54 et 0,66 m) (même si des réparations ne peuvent être exclues *a priori*) et de la faible profondeur des poteaux fouillés plus au nord, à altitude d'apparition égale (0,40 m au maximum). Son *terminus ante quem* est donné par la construction du podium, qui oblitère son plan au nord, dont la datation est déduite de la chronologie du portique. On peut placer le démontage du bâtiment F après le second quart du Ier s. ap. J.-C., au plus tard.

Au sud, des sablières (bâtiment D) apparemment démontées lors de la construction de l'ensemble monumental antique, peuvent être rattachées à cette phase. Ces structures semblent se poursuivre plus à l'est, où les fouilles de 1974 ont dégagé la suite des tranchées de récupération. La datation de ce bâtiment est délicate car il n'entretient aucune relation physique avec le sol US5068 de la phase précédente. On ne connaît que son *terminus ante quem*, établi à partir de la chronologie des remblais comblant les tranchées de récupération des poutres, associées aux travaux préalables à la construction du portique méridional, dans le second quart du Ier s. ap. J.-C.

Durant cette phase, l'absence d'axes structurants hérités de la phase *c*, comme l'empiètement du bâtiment F aux abords du bâtiment B suggèrent des restructurations importantes. Celles-ci ont conduit au moins à la démolition de ce dernier bâtiment et de l'édifice C, ou du moins de son intégration dans le nouveau bâtiment. La question reste ouverte pour le bâtiment A, mais il est possible que le bâtiment E soit encore en élévation, la fosse FS5244 n'étant définitivement comblée que lors des travaux préparatoires à la construction du monument antique de l'état 2.

[24] Ce type appartenant au faciès classique de la campanienne apparaît dès le milieu du IIe s. av. J.-C. parmi les importations en Gaule méridionale (Adroher-Auroux, Py, Sanchez 2001, 444) et il est peu présent en Gaule du Centre : un seul exemplaire est recensé à Lyon dans les contextes de la rue Marietton datés de 150-125 av. J.-C. (Maza 2001, 420). Une chronologie plus ancienne peut être avancée pour ce bâtiment, mais l'absence de liens stratigraphiques ne permet pas de s'en assurer.

La faible quantité de mobilier, provenant uniquement des calages de poteaux, ne permet pas de préciser une chronologie comprise entre la datation la plus basse de la phase précédente, au milieu du Ier s. av. J.-C., et celle des remblais préalables à la construction du portique et du monument antique, datée des années 25-50 ap. J.-C.[25]. L'apparition du pot à épaulement caréné non tourné et de mortiers en pâte calcaire, connus à Saint Romain-en-Gal dans les années 40/30 à 15 av. J.-C. (Leblanc 2007, 21-34), ne contredit pas la datation de ces aménagements dans le courant de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.

2.1.1.2 Les fosses : aménagements et composition des ensembles de mobilier

a. Les fosses FS5235, FS5066 et FS5244 (fouilles 2008)

Au cours des phases *a*, *b* et *c*, les fosses FS5235, FS5066 et FS5244 correspondent à différents aménagements d'une même structure, illustrés sur les **planches n° 81** à **83** (clichés a et b). Le mobilier compris dans les différents comblements est fragmentaire et n'apporte pas d'arguments nouveaux pour préciser une chronologie qui reste établie à partir de leur position en chronologie relative.

Phase a (150-125/100 av. J.-C.) : une fosse ouverte régulièrement curée (la fosse FS 5235)

La fosse FS5235 est aménagée dans une petite dépression du limon couvrant la terrasse fluvio-glaciaire. Cette topographie semble d'origine naturelle et prend la forme d'un dénivelé de 0,40 m environ, par rapport au point le plus haut du dépôt limoneux. L'ouverture de la fosse est attestée en coupe par un lit de cailloutis qui semble correspondre au niveau de circulation contemporain. Cette fosse, aux contours incertains (1,70 m d'est en ouest et au moins 1,95 m en nord/sud pour une profondeur d'une vingtaine de centimètres), est curée probablement plusieurs fois. En effet, son comblement argilo-limoneux comprend de nombreuses poches de cailloutis, témoignant de phénomènes de tassement et de glissement des parois et des sols environnants, qu'on peut lier aux curages et à l'exposition à l'air libre de la fosse. A l'interface du comblement et des creusements postérieurs, un fragment en alliage cuivreux (78 x 22 x 20 mm) a été retrouvé pris dans le sédiment. Il est illustré sur la **planche n° 85** (clichés et dessin a, b et c). Il s'agit d'un fragment de tôle de bronze coulé dont la surface extérieure est travaillée alors que la surface interne est brute[26]. Les caractéristiques techniques (pièce coulée, surface interne brute) et le profil de l'objet évoque

[25] Cf. *infra* : 2° partie, chap. 3.2.1

[26] Le profil de la pièce a pu suggérer une lèvre proéminente d'un récipient d'un diamètre avoisinant 18 cm : avant nettoyage et stabilisation de cette pièce, on a ainsi proposé comme hypothèse qu'il s'agisse d'une possible situle (Varennes, Gaillard 2009, 195, 273, 279, 281 ; Varennes 2009a et 2009b).

un fragment de frette de moyeux de char, de 17/18 cm de diamètre environ (Schönfelder 2000, 174, fig. 132)[27].

Phase b (150-125/100 av. J.-C.) : une fosse aménagée et progressivement stabilisée (la fosse FS 5066)

Le sol associé à cette première étape est rehaussé d'une vingtaine de centimètre (US5033), peut-être en plusieurs temps, afin de permettre la mise en place de la fosse FS5066. Cette structure semble avoir connue au moins deux étapes et, comme la précédente, est caractérisée par différents curages. A partir des limites de son comblement, on déduit l'existence d'un premier aménagement : une fosse, dont on ne connaît pas l'extrémité septentrionale, se poursuit sous la berme et mesure 1,80 m d'est en ouest et au moins 1,65 m en nord/sud, pour une profondeur d'au moins 0,25 m. Le mobilier attribué au comblement de cette première fosse est restreint. Il se compose de quelques tessons de panses d'amphores italiques, de vaisselle, ainsi que de rares fragments de *tegulae* et d'*imbrices*.

> **Inventaire du mobilier du premier état de la fosse FS5066** (US5066.3) :
> **Amphores italiques** : 5 fr. de panse (dont 2 avec traces de surcuisson), 1 fr. de col ; **Céramique non tournée** : 3 fr. de panse ; **Céramique tournée grise** : 3 fr. de panse ; **Céramique peinte** : 1 fr. de panse (trace de peinture blanche sur la panse) ; **Terre cuite architecturale** : 1 quart de rond de *tegula*, 1 angle d'*imbrex*.

Au cours d'une seconde étape, l'ouverture de la fosse est réduite : elle ne mesure plus que 1,65 m d'est en ouest pour 1,10 m au moins en nord/sud et 0,50 m de profondeur environ. Elle se présente en deux parties : au sud, on observe un espace rectangulaire signalé par les lits de cailloutis et un négatif dans le comblement de la partie méridionale (1,65 m x 0.60 m). Ce négatif peut être interprété comme la trace d'un possible cuvelage de bois ayant maintenu les parois et endigué les phénomènes de tassement[28]. Ceux-ci sont marqués par des lits de cailloutis à l'est comme à l'ouest et peuvent être liés à une exposition à l'air libre des parois. En direction du nord, la fosse se rétrécie et se poursuit sous la berme. En coupe, les parois occidentales et orientales dessinent un profil trapézoïdal, alors que le fond semble surcreusé au centre.

L'analyse de la stratigraphie permet de décomposer le comblement de ce nouvel aménagement en deux temps. Au dépôt d'une couche limoneuse comprenant du mobilier et des matériaux de construction (US5066.1 et 2), épaisse de 0,20 m environ, succède une couche limoneuse stérile (US5241). Le premier dépôt se compose de matériaux de construction fragmentés (*tegula*, *imbrex*, blocs de molasse et galets chauffés, mortier de chaux), de vaisselle fragmentée (essentiellement

[27] Identification confirmée par J.-P. Guillaumet et M. Schönfelder que je remercie.
[28] Cf. Pl. n° 81 : b et 82 : b.

des formes basses destinées à la table : jattes décorées et lissées, et des vases liés au service : vases peints fuselés), d'amphores italiques, de restes fauniques et de fragments de *tegulae* et d'*imbrices*. Le décapage met en évidence que les matériaux de construction, les fragments d'amphores comme les tessons de céramique sont disposés de manière particulière : ils présentent une inclinaison de l'extérieur vers le centre de la fosse, indiquant une déposition provenant d'au moins trois côtés. Peu de remontages sont possibles entre les différents éléments et on observe une dispersion des collages entre le sommet et la base du comblement. Enfin, dans le sédiment il faut souligner la présence récurrente de charbons et de nodules d'argile rubéfiée. Ces différents indices plaident en faveur d'une position secondaire des objets.

Inventaire du mobilier du second état de la fosse FS5066 (US5066.1 et .2) :
Amphores italiques : 26 fr. de panse (dont 18 fr. surcuit), 11 fr. de col, 2 fr. d'anse (dont 1 avec trace de coup), 2 fr. d'épaule ; **Céramique non tournée** : 26 fr. (2 jattes à lèvre rentrante simple, 2 pots à col tronconique) ; **Céramique grise fine** : 4 fr. **Céramique tournée grise** : 6 fr. ; **Céramique tournée noire à cœur rouge** : 5 fr. (3 jattes à lèvre en bourrelet) ; **Céramique peinte** : 3 fr. (2 vases fuselés ; aplat rouge) ; **Commune claire** : 15 fr. ; **Terre cuite architecturale** : 5 quarts de rond et 1 rebord rectangulaire de *tegula*, 6 fr. plats de *tegula*, 5 fr. d'angle d'*imbrex*, 16 fr. d'*imbrex* ; **Métal** : 1 clou en fer ? ; **Autre** : fr. de molasse et de galet rubéfiés ; 1 nodule de mortier de chaux comprenant des éclats de calcaire

Au total, les amphores provenant du comblement de la fosse comptent pour cinquante-et-un fragments, pour un poids de 4,9 kg. Les éléments typologiques identifiés sont composés d'éléments de panses (corps de la panse et haut de panse), d'épaulements, de fragments de cols et d'anses. Les anses comme les épaulements renvoient indifféremment aux gréco-italiques et aux Dressel 1. Certains tessons présentent des traces de coups de flamme ou de surcuisson observables sur la surface de la panse comme sur les tranches[29]. On observe une fragmentation importante des tessons portant les stigmates d'un passage au feu. De plus, sur une anse, une entaille et le négatif d'un éclat peuvent évoquer un coup volontaire. Enfin, un haut de panse émoussé semble retaillé.

Quant à la faune, le comblement du second état a livré un lot comptant quatre vingt-cinq éléments, dont trente-neuf indéterminés (45%), parmi lesquels les porcins représentent la majorité devant les bovins et les ovicaprins[30]. La répartition anatomique met en évidence une importance des restes crâniens et des membres antérieurs pour chacune des espèces identifiées. Dans ce lot, les suidés sont représentés par vingt-neuf restes, soit 63% des éléments identifiés (six appartenant aux membres antérieurs, treize aux membres postérieurs – dont des fémurs, cinq dents, trois fragments de crânes et deux côtes) pour cinq individus estimés, dont trois mâles et une femelle. Pour deux

[29] Cf. Pl. n° 170 : c et d.
[30] L'étude de la faune a été réalisée par J. Vorenger, dont le travail est reproduit en annexe (cf. étude archéozoologique sur CD-Rom). Un seul élément faunique provient du comblement du premier aménagement de la fosse FS5066. Il s'agit d'une vertèbre attribuée à un grand mammifère (bœuf). La quasi-totalité des restes fauniques provenant du second état, on a privilégié une analyse globale de la faune présente dans la fosse FS5066. Au total, la fouille a livré plus de 4 kg d'ossements animaux dans les niveaux de l'état 1 et les remblais de l'état 2, où leur position résiduelle doit être envisagée.

individus, l'âge de décès a pu être estimé : on recense un adulte de trois ans et demi et un individu périnatal. Pour le bœuf, dix éléments (21%) sont dénombrés (deux côtes, deux dents, deux éléments coxaux et quatre os des membres antérieurs), livrant un individu subadulte. Enfin, les ovicaprins comptent pour sept os (13%) (un os du crâne, trois du pied, un radius, un métatarse et une côte), parmi lesquels ont peut identifier un individu jeune.

Enfin, le dépôt d'une couche de limon stérile (US5241) ne marque peut-être pas le comblement final de cette étape. En effet, la présence d'une langue de cailloutis sur la paroi occidentale peut correspondre à un curage de la fosse dont l'ouverture serait alors rétrécie.

Phase c (125/100-50 av. J.-C.) : une fosse réduite et couverte (la fosse FS 5244)

Au cours d'une troisième phase, les sols sont réaménagés : un sol en galets et cailloutis (US5039 et US5234) est aménagé aux abords de la fosse[31]. Il recouvre partiellement le comblement de la fosse FS5066, où une cuvette profonde de 0,40 m est aménagée. Principalement observée en coupe, on peut restituer un diamètre maximal avoisinant le mètre. Les glissements des sols environnants et les tassements des parois témoignés par des lits de cailloutis suggèrent une fosse ouverte à l'aire libre. Son comblement US5244, observé en plan comme en coupe, est composé d'un limon argileux de couleur brun moyen, incluant des cailloutis et des charbons, stérile de mobilier archéologique.

Aux abords immédiats de la fosse, un poteau est implanté dans le comblement de la phase précédente. Il peut être associé à trois autres poteaux situés à l'est et à l'ouest, avec lesquels ils forment un petit bâtiment (bâtiment E). *A priori* sans cloisons, il est large de cinq mètres d'est en ouest et il se poursuit sous la berme plus au nord, couvrant la fosse FS5244[32].

Il semble que le comblement final de la fosse doit être associé à l'apport de remblais daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C., liés à l'aménagement du monument antique[33]. Il s'agit de deux poches de sédiment argilo-sableux et limoneux (US 5018 et 5233) recouvrant le sommet du comblement de la fosse et des sols l'environnant. La fouille n'a pas permis de déterminer si un long laps de temps sépare le comblement précédent de ces nouveaux apports. Toutefois, la position stratigraphique de ces poches comme leur mode de déposition suggèrent qu'elles constituent des jetées successives des remblais apportés au début de notre ère. Il semble ainsi assuré que la fosse était encore visible, au moins comblée partiellement, au début du Ier s. ap. J.-C.

[31] Cf. Pl. n° 81.
[32] Cf. Pl. n° 82.
[33] Cf. *infra*, 2° partie, chap. 3.2.1.

b. La fosse FS5064 (fouilles 2008)

A moins d'un mètre à l'est de la fosse précédente, la fosse FS5064 est conservée en partie sous la berme et a été partiellement détruite par le creusement des fondations antiques, représenté sur les **planches n° 81** : a, **83** : c et d et **84** : a. La stratigraphie place cette fosse au cours de la phase *b* et les lèvres d'amphores gréco-italiques orientent vers une datation au cours du troisième quart du IIe s. av. J.-C. Elle est probablement contemporaine de la fosse FS5066 mais elle est comblée avant l'installation des sols de la phase *c*.

Seul son angle sud-ouest a pu être étudié, conservé sur 0,80 m de large environ et sur 1,30 m au moins en nord/sud. La fouille n'a pas pu dépasser la profondeur de 0,35 m, où un niveau induré lié au battement de la nappe phréatique a été rencontré. Elle est délimitée au sud par un lit de cailloutis et présentent des parois verticales. Dans son comblement limoneux, on relève la présence de charbons, de nodules d'argile rubéfiée ainsi que de poches de cailloutis attestant peut-être de phénomènes de tassements et laissant suggérer un temps relativement long d'ouverture.

La fosse présente au centre de la coupe réalisée, à l'emplacement de l'entaille faite par les fondations antiques, un dépôt de tessons d'amphores italiques superposés, présentant des indices de rubéfaction après fragmentation et incluant de nombreux charbons entre les fragments de panses[34]. Les lèvres recueillies suggèrent la présence de plusieurs individus (au moins quatre) appartenant au groupe des gréco-italiques dîtes de transition, illustrée sur la **planche n° 166**. Quelques tessons de céramique peinte, appartenant à au moins deux vases fuselés distincts, accompagnent ces fragments d'amphores ainsi que quelques éléments de faune, dont un élément semble avoir connu un passage au feu. Enfin, dans l'angle sud-ouest de la fosse, on note la présence d'une mandibule de bœuf, disposée à l'envers, et qui semble distincte du dépôt de fragments d'amphores.

> **Inventaire du mobilier de la fosse FS5064** :
> **Amphores italiques** : 5 bords (4 gréco-italiques, présentent des traces de surcuisson), 23 fr. de panse (dont au moins 1 fr. recuit sur la tranche et 19 surcuits), 3 fr. d'épaule (dont 3 recuits), 1 fr. de fond (trace de coups et pied émoussé) ; **Céramique Campanienne A** : 1 fr. ; **Céramique non tournée** : 5 fr. ; **Céramique peinte** : 10 fr. (1 vase fuselé, aplat blanc).

L'ensemble des fragments d'amphores compte pour trente-trois fragments et 7,5 kg. Les lèvres d'amphores renvoient aux lèvres triangulaires des amphores gréco-italiques dites de transition

[34] La présence d'un niveau induré lié au battement de la nappe phréatique le long des fondations du monument antique, a gêné la fouille de la fosse FS5064 et l'étude des tessons d'amphores qui sont pris dans une gangue calcaire. Si les pâtes ont pu être étudiées à l'œil, on ne peut assurer que tous les fragments sont passés au feu ou non, les parois et tranches étant peu visibles. On relève cependant que des fragments appartenant à des pâtes d'origine différente – toscane et tyrrhénienne ? – tirent vers le violet dans le premier cas et des teintes jaune/verte dans le second, selon la température de surcuisson.

identifiées sur le camp de Numance ainsi que sur les épaves de Punta Scaletta (Poux 1998, 389, fig. 3 ; Poux 2004, 48-49). La morphologie assez arrondie des épaulements confirme cette attribution. Les lèvres et la variété des pâtes identifiées suggèrent l'appartenance de ces tessons à au moins six individus différents

Certaines tranches présentent des traces de surcuisson et de coup de flamme sur la panse comme sur les tranches. De même, on observe l'absence du pilon et un moignon émoussé pour le seul pied identifié. Le négatif d'un enlèvement peut être lu à sa base et peut indiquer un coup donné du haut vers le bas. Cette trace évoque celles observées à Lyon, sur le site de l'Ilot Cordier, où près des deux tiers des pieds sont caractérisés par l'absence de l'extrémité du pilon et la présence d'enlèvements attestant de chocs directs portés du haut vers le bas. Les auteurs proposent de lire dans ces entailles quasi-systématiques, peut-être réalisées alors que l'amphore est encore pleine, un enlèvement destiné à réduire les difficultés de stockage posées par des pieds longs (Jacquet, Franc, Lalaï et *alii* 2009, 87).

Le lot de faune livré par cette fosse est composé de seulement six restes, dont quatre sont déterminés. Outre la mandibule de bœuf en connexion, disposée dans l'angle de la fosse, on identifie une côte ayant brûlée appartenant à un bœuf. Les deux autres éléments appartiennent à la famille des ovicaprins, il s'agit d'une dent provenant d'un individu adulte et d'une côte.

c. La fosse FS5077 (fouilles 2008)

Au sud des structures précédentes, le décapage a mis en évidence la fosse FS5077, aménagée dans les sols de la phase *b*. L'absence de liaison stratigraphique avec les sols de la phase suivante ne permet pas d'assurer son appartenance à l'une ou l'autre phase. Elle est toutefois rattachée à la phase *b* sur la base de la datation de son comblement, durant le troisième quart du IIe s. av. J.-C., établie sur la typologie des fragments d'amphore gréco-italique découverts dans la fosse et illustrés sur les **planches n° 168** et **169**.

La fosse présente en plan une ouverture circulaire de 0,44 m de diamètre et sa paroi est verticale[35]. Si elle s'évase légèrement à l'ouest, elle est apparue circulaire et d'un diamètre égale jusqu'à son fond plat, à 0,51 m de profondeur. Son comblement se déroule en deux temps. Sur la coupe b figurée sur la **planches n° 84**, on note que des tessons de panses d'amphores sont disposés verticalement contre la paroi de la fosse ; le fond incomplet d'une amphore est déposé au fond, avant un remplissage systématique avec des tessons de panses, d'épaules, des anses et le col d'une amphore gréco-italique. Tous les éléments sont pris dans une matrice de limon argileux contenant des cendres et des charbons, de la vaisselle fragmentée, représentée uniquement par des éléments

[35] Cf. Pl. n° 82 : b, 83 : e et 84 : b.

appartenant à des formes hautes et basses associées à la consommation et au service (jatte lissée, vase fuselé peint) et quelques éléments de faune. L'absence d'espace vide colmaté par un sédiment fin et stérile exclue l'hypothèse d'un aménagement destiné à constituer un vide sanitaire pour un poteau. Enfin, le comblement final de la structure est assuré par une couche de limon argileux stérile en mobilier archéologique.

Inventaire du mobilier de la fosse FS5077 :

Amphores italiques : 6. fr. de bord et 7 fr. de col (1 amphore gréco-italique, trace de surcuisson), 2 fr. d'anse (dont 1 avec trace de surcuisson), 3 fr. de col (dont 3 fr. avec trace de surcuisson), 19 fr. d'épaule (dont 19 avec trace de surcuisson), 90 fr. de panse (dont 1 fr. avec coup de flamme et trace de coups, dont 5 fr. avec trace de coups, dont 84 fr. surcuits et présentant des coups de flammes, dont 1 fr. retaillé) ; **Céramique non tournée** : 5 fr. (1 jatte à lèvre rentrante simple) ; **Céramique tournée grise** : 4 fr. (1 jatte à lèvre rentrante simple) ; **Céramique tournée noire à cœur rouge** : 1 fr. ; **Céramique peinte** : 1 fr. (1 vase fuselé).

Au total, le poids des tessons d'amphore s'élève à 14,130 kg, soit moins que le poids d'une amphore gréco-italique vide qui s'élève à 17 ou 18 kg au moins. Toutefois, si un seul col d'amphore est recensé et que les éléments typologiques ne permettent pas de distinguer plus d'un individu, la variété des pâtes laisse supposer l'appartenance des tessons à au moins trois individus. Morphologiquement, la lèvre identifiée est proche des types dit de transition reconnus à Numance, observés parmi le mobilier de la fosse précédente. Les épaulements très arrondis ainsi que le petit diamètre des anses viennent confirmer cette identification. On remarque de nombreux coups de flamme sur les surfaces des tessons ainsi que des indices de surcuisson, représentés sur les **planches n° 168**, **169**, **170** (e et f) et **172**. Un haut de panse paraît émoussé et retaillé, peut-être signe d'un remploi de l'objet. On observe que le seul pied recensé est amputé de son pilon : le négatif d'un enlèvement est provoqué probablement par un coup donné du haut vers le bas. En vis-à-vis, une entaille peut être due à un coup donné du bas vers le haut. Si le premier impact a pu avoir pour but de faciliter le stockage de l'amphore encore pleine, le second ne peut avoir eu lieu qu'une fois l'amphore vidée de son contenu. Enfin, des négatifs d'impact sont similaires sur deux panses : il s'agit d'entailles rectangulaires et biseautées[36]. Le point d'impact correspond au point de fragmentation des tessons de la panse. On peut envisager à titre d'hypothèse qu'il s'agisse d'un coup volontaire porté de taille sur la partie haute de la panse de l'amphore.

Un petit lot de faune accompagne les tessons d'amphores et de vaisselle. Il est composé de vingt-et-un éléments dont seulement quatorze sont déterminés. Le porc compte pour douze restes (huit fragments crâniens, trois fragments de membres antérieurs et une vertèbre) pour lesquels deux individus peuvent être dénombrés, dont un juvénile âgé de moins de un an et demi. Quant aux ovicaprins et au bœuf, ils comptent chacun pour un élément osseux (un tibia pour le premier et une scapula pour le second). Ces deux espèces sont représentées chacune par un individu. Sur certains

[36] Cf. Pl. n° 172 : b et c.

os, des traces de brûlure sont observées.

d. La structure St 15 (diagnostic 2005)

Le diagnostic mené en 2005 a révélé une petite structure, distante de plus d'une vingtaine de mètres au sud-est des trois fosses décrites ci-dessus[37]. Il s'agit d'une petite fosse ovalaire, peu profonde, dont le diamètre avoisine 0,40 m environ, tapissée de fragments de panses appartenant à une seule amphore italique, illustrées sur la **planche n° 65**. Son comblement a livré deux objets brisés en céramique (une imitation de bol de type Lamb. 27 lissée et décorée ainsi qu'un pot à col tronconique décoré) empilés l'un sur l'autre et recouvrant les fragments de panses de l'amphore. La répartition des fragments montre qu'ils ne sont pas écrasés sur place. Quelques fragments de panses en céramique peinte peuvent appartenir à un vase fuselé.

Sa chronologie est basée sur la présence d'une imitation de vaisselle méditerranéenne en céramique locale. On propose ainsi de caler cette fosse durant la phase *b* ou au début de la phase *c*, à la fin du IIe s. av. J.-C.

Inventaire du mobilier de la fosse St 15:
Amphores italiques : 5 fr. de col, 12 fr. de panse (dont 8 fr. avec coup de flamme et trace de surcuisson) ; **Céramique non tournée** : 31 fr. (1 pot à col tronconique) ; **Céramique tournée noire à cœur rouge** : 29 fr. (1 imitation Lamb. 27) ; **Céramique peinte** : 2 fr. (panse de vase fuselé ? ; aplats blancs).

Le petit lot d'amphores livre des tessons appartenant au même objet. La moitié d'entre eux présente des traces de recuisson (coup de flamme sur la panse et pâte surcuite).

e. La concentration de fragments d'amphore des carrés F-1 et F-2 (fouilles 1973)

En 1973, la fouille a mis au jour dans les carrés F-1 et F-2 une concentration de soixante-dix fragments d'amphores, relevée sur les plans dressés à cette occasion (Blanchon, Colas 1974-1978). Cependant, le rapport ne présente aucune description de cette concentration et l'étude du mobilier issu des fouilles anciennes n'a pas permis d'identifier ce lot. Néanmoins, au cours de cette étude, dix-sept tessons d'amphores découverts entre 0,50 m et 0,70 m de profondeur ont pu être attribués à ces carrés de fouilles, sur la base des mentions portées sur les sacs. On compte une lèvre d'amphore attribuée au type gréco-italique dans le carré F-1 et une lèvre d'amphore Dr 1b dans le carré F-2.

[37] Cf. Pl. n° 64.

Malgré ces données très lacunaires et incertaines, cette mention portée sur la documentation de terrain évoque les concentrations de fragments d'amphore dans les fosses situées à une quinzaine de mètres plus au nord (FS5077 et FS5064) et peut suggérer l'existence d'un dépôt similaire dans ce secteur.

2.1.1.3 Les sols : nature et composition du mobilier

a. Des sols aménagés

Les sols observés lors de la fouille de 2008 peuvent être rattachés aux phases *b* et *c*. Ils sont perceptibles sous la forme de niveaux de circulation marqués par des tessons céramiques et des ossements animaux, cohérents en plan[38]. Ils apparaissent intercalés entre des apports de sédiments argilo-limoneux et sont observés sur une vingtaine de centimètre d'épaisseur. Par ailleurs, au cours de la phase *c*, aux abords de la fosse FS5244, ces sols sont matérialisés par des galets agencés.

Un autre aménagement de galets a été reconnu lors de la fouille de 1973 : un sondage réalisé sur 8,50 m de long pour 1 m de large, dans les carrés F-3 à F-05, a intercepté « un lit de petits galets calibrés » (Blanchon, Colas 1974-1980). La profondeur indiquée dans le rapport, ainsi que la présence dans ces carrés et sous ce niveau de galets, de fragments d'amphores italiques (dont une lèvre de gréco-italique, une lèvre de Dressel 1a et des fragments de panses brûlés) et d'une fibule de Nauheim accompagnés de mobilier céramique de tradition gauloise, évoquent la continuité du sol US5068 décapé en 2008, appartenant à la phase *c*, quelques mètres à l'est[39]. Son identification permet de supposer une extension de ces niveaux de sols sur plus de 250 m².

Des nettoyages et des décapages ne peuvent être exclus : il semble que c'est le cas à la transition entre les phases *c* et *d*, où en préalable à l'installation du bâtiment F, les sols paraissent décapés. On remarque en coupe les exhaussements successifs des sols ainsi que les accumulations progressives de mobilier céramique et de restes fauniques. Ces épandages ne peuvent être attribués uniquement à un apport de sédiments. En effet, la présence de tessons céramiques écrasés comme de mandibules et de scapulas peu fragmentés, appartenant à des porcs comme à des bœufs, à la surface de ces sols, témoigne de l'absence de nettoyage régulier.

[38] Cf. Pl. n° 83, 86, 87 et 88.

[39] Il semble que la mention faite par N. Drouvot, d'un ensemble clos attribué à La Tène ayant livré des amphores italiques Dr1, de la céramique campanienne, une fibule de Nauheim (Feugère 5a 26 ou 5a 27) et deux fragments d'anneaux de verre (de type Gebhard VI C) (Drouvot 1998 et Drouvot 2005-2006, 52), tient compte de l'ensemble du mobilier livré par le sondage et non pas seulement de celui identifié sous le niveau de galets.

b. Des rejets de mobilier ?

Malgré une surface de fouille restreinte, les mobiliers recueillis lors des décapages fins et des sondages menés dans ces sols permettent diverses observations, en ce qui concerne leur composition et leur taphonomie[40].

Les amphores

Le matériel amphorique recueilli dans les sols se concentre principalement dans les niveaux de la phase *b* (US5033 et US5037). A la différence de la phase suivante où ces fragments représentent moins de 10% du mobilier céramique en nombre de restes, les amphores comptent, durant cette phase, pour près de la moitié des restes céramiques issus de ces niveaux (cent trois restes recensés pour un poids s'élevant à un peu plus de 2 kg). Un autre élément distingue les fragments d'amphores présents dans ces sols, illustrés par les clichés a et b de la **figure n° 024**, de ceux de la phase suivante. Leur aspect est très fragmentaire et l'ensemble du matériel amphorique est caractérisé par la forte représentation de tessons de petite taille (4 à 5 cm de côté) probablement issus d'éléments de panse, alors que seulement deux fragments d'épaule et un fragment d'anse sont recensés. De surcroît, sur la majorité d'entre eux des traces de coups de flamme sur les panses et les tranches ainsi que des colorations de pâte indiquent une recuisson après fragmentation. En l'absence d'une fouille en aire ouverte de l'intégralité des sols, il est impossible d'apprécier leur répartition spatiale au sein de ceux-ci ; toutefois, si la majorité des éléments est dispersée dans les sols, certains fragments provenant d'une même amphore sont regroupés.

La vaisselle

Les formes basses gauloises et la vaisselle de table méditerranéenne importée ou imitée occupent une part importante des lots de mobilier recueilli dans ces sols (Tableau n° 27 et 35). Aucun exemplaire complet n'a pu être remonté et l'absence de fouille en aire ouverte empêche une étude de la répartition de ce mobilier. Toutefois, certains éléments sont apparus au décapage, écrasés à même le sol, indiquant un niveau de circulation.

Durant la phase *b*, aux côtés d'une assiette de type Lamb. 36 en céramique campanienne A, une imitation d'assiette Lamb. 27, des jattes à panse tronconique à lèvre rentrante simple ou en bourrelet ainsi que des jattes carénées comptent pour six individus[41]. La majorité des jattes est

[40] Au total, les sols de la phase *b* ont livré 214 tessons pour 15 individus. Pour les sols de la phase *c*, on compte 251 tessons pour 53 individus, dont 48 individus identifiés hors amphores.
[41] Cf. Pl. n° 165.

caractérisée par le lissage à la baguette de l'intérieur de la panse. Qu'elles soient réalisées en pâte grossière ou fine, le traitement de surface qu'elles ont subi les destine au service et à la consommation. Un pot à col tronconique en pâte mi-fine, probablement destiné au service, les accompagne. Enfin, le mobilier de cuisson n'est représenté que par trois pots à cuire et trois couvercles

Au cours de la phase *c*, la répartition des formes est encore plus favorable à la vaisselle de table et aux vases de services avec trente-quatre individus par rapport au mobilier de cuisson comptant six pots et deux couvercles[42]. Le registre de la vaisselle se diversifie avec l'apparition des productions de céramique campanienne B, représentées par une assiette de type Lamb. 5, et d'imitations locales, privilégiant le bol Lamb. 31/33 avec six exemplaires recensés, alors qu'un seul gobelet à lèvre convexe issu du répertoire de la paroi fine est recensé. Les bols imitant la forme Lamb. 31/33 présentent des traces de lissage à la baguette de la lèvre et de l'intérieur de la panse après enfumage. Ce type de traitement équipe aussi les jattes à panse tronconique ou carénée, qui comptent pour vingt-huit exemplaires et doivent être destinées à la consommation. A leurs côtés, parmi les vases de service, prennent place trois olpès en pâte claire, probablement importées, et un vase fuselé peint. Quant au mobilier de cuisson, il est représenté par six pots à cuire, à lèvre allongée évasée ou à col tronconique et deux couvercles[43]. Enfin, un seul élément peut être rattaché à un rôle de stockage.

Ainsi, la répartition en faveur des ustensiles de service et de consommation des liquides et des mets, déjà sensible dans les sols de la phase *b*, est encore plus accrue durant la phase suivante où les vases destinées à la table représentent 81 % des individus identifiés (hors amphores). Principalement durant la phase *c*, la majeure partie de la vaisselle est représentée par des formes associées au service (olpès importées, vases fuselés gaulois) et à la consommation de liquides (imitations de bols campaniens et de gobelets).

La faune

Malgré une importante fragmentation du matériel osseux et un sédiment argileux acide, les sols des phases *b* et *c* livrent entre 30 et 45 % d'éléments déterminés. L'absence de fouille en aire ouverte ne permet pas d'en étudier la répartition spatiale.

La triade domestique (porcins, bovins et ovicaprins) est représentée sur l'ensemble de la période. Durant la phase *b*, les porcins dominent en termes de nombre de restes (trente-trois sur cinquante-sept éléments déterminés), suivis par les ovicaprins (quatorze restes) et les bovins (dix

[42] Cf. Pl. n° 173 et 174.

[43] Il faut signaler la présence d'un tesson de céramique à vernis rouge pompéien indiquant l'importation de plats italiens, ainsi que de fonds tripodes suggérant la présence de marmites.

restes). Parmi les restes de porcs, l'âge d'abattage peut être estimé pour au moins deux individus : un jeune adulte de trois ans et demi et un plus âgé. La répartition anatomique trahit une nette prédominance des éléments crâniens, des membres antérieurs et des os du pied pour chacune des espèces, à l'exception du bœuf qui est la seule espèce ayant livré des côtes. D'une manière générale, au sein de ce lot, un meilleur état de conservation des fragments de crânes et de pieds que des pièces bouchères, plus fragmentaires, doit être noté. La répartition du spectre faunique en faveur des pièces peu porteuses en viande peut suggérer une sélection des pièces rejetées dans ces sols.

Les sols de la phase *c* ont fourni deux lots plus conséquents (US5034 et US5068), comptant pour deux cent quatre-vingt-quinze restes et cent vingt éléments déterminés. La majorité des restes appartient aux porcins (soixante-neuf restes), parmi lesquels, pour sept individus, l'âge d'abattage peut être estimé : on recense trois juvéniles, un juvénile ou jeune adulte et trois individus de plus de trois ans ; il faut noter la présence d'un mâle parmi ces individus. Plusieurs traces de découpes sur des scapulas de porc doivent être soulignées. Le positionnement de ces traces (au départ du col et de l'épine et la présence de découpes transversales) oriente vers l'identification d'une découpe pour prélever des pièces de viande. Parmi les ovicaprins, comptant pour trente-quatre restes, l'âge d'abattage peut être estimé pour trois individus : on recense un jeune ovin et deux adultes. Enfin, en retrait, le bœuf compte pour vingt-cinq restes déterminés. Pour trois individus, l'âge d'abattage a pu être déterminé : il s'agit de deux adultes de plus de trois ans et d'un jeune adulte.

Dans les lots issus des sols de la phase *c*, la répartition anatomique privilégie ainsi les os crâniens pour les trois espèces alors que les membres antérieurs, les vertèbres, les os du pied et les membres postérieurs sont inégalement répartis entre elles. Il faut noter que le sol US5034, situé dans la partie occidentale du décapage, se distingue nettement du sol US5068, identifié dans la partie méridionale, par la présence de côtes de bovins et d'ovicaprins. Enfin, les traces de découpes observées sur les scapulas de porc orientent vers l'identification de pratiques de boucherie et, si on considère le spectre faunique particulier, suggèrent le rejet des pièces peu porteuses de viande.

Des matériaux de construction

La majorité du mobilier livré par les sols se compose de mobilier céramique (vaisselle et amphore) et de reste fauniques. Toutefois, à leurs côtés, prennent place des éléments architecturaux[44]. Au premier rang de ceux-ci, on compte des fragments de *tegulae* et d'*imbrices* au cours des phases *b* et *c*[45]. Ces fragments de tuiles sont caractérisés par une pâte siliceuse, contenant de grosses inclusions, de teinte rouge à brune, caractéristiques des pâtes régionales de la vallée du

[44] On note par ailleurs, la présence de fragments de molasse rubéfiés dans les sols de la phase *c*.
[45] Identification et étude B. Clément (Clément 2009, 611-636).

Rhône (Clément 2008). Les *tegulae* présentent des rebords en quart-de-rond ou rectangulaire et les *imbrices* ont un profil tubulaire, certaines présentant un engobe rouge couvrant la face externe[46]. De plus, un fragment de torchis brulé est identifié dans le sol US 5034 de la phase *c*. Le fragment d'argile (7 x 5 cm) est lissé sur une face et présente sur l'autre les négatifs des fuseaux de bois constituant un clayonnage resserré[47]. Enfin, de rares tiges de fer à section quadrangulaire, identifiés à des clous, accompagnent ces matériaux de construction.

Un fragment de chenet zoomorphe

Un élément en terre cuite relevant de l'architecture domestique a été identifié parmi le mobilier des sols de la phase *b*. Il s'agit d'un fragment de chenet illustré sur la **figure n° 015** et la **planche n° 85** (12,3 x 12,3 x 5,5 cm) réalisé en pâte siliceuse grossière, similaire à l'œil aux pâtes des tuiles contemporaines. Seule l'avant-tête (bouche, narines et base des yeux) d'un probable ovin est conservée. L'élargissement de la base de la tête, à la jonction avec le cou, peut évoquer la base des volutes composant les cornes d'un bélier. La commissure des lèvres est traitée simplement par un enlèvement de pâte, comme les narines. La base des yeux, qui semblent se développer en cupule, est soulignée par des incisions réalisées à la pointe. Entre les deux yeux, un décor fait de lignes incisées en étoile est incomplet. On observe des traces de coup de flamme sur le museau ainsi que le négatif d'une desquamation de la surface.

Les dimensions (12,3 x 12,3 x 5,5 cm environ) et le dégagement de la tête, qui semble perpendiculaire à son support, permettent de rejeter l'hypothèse d'une terre cuite architecturale décorative, à l'image des fragments appartenant à une tête de capridés provenant des fouilles du Parc de la Grange à Genève, où la base du cou semble être collée à une plaque de terre cuite verticale (Clément 2008, 126-127, fig. 95 et 96). Au contraire, la forme de l'avant-tête suggère une tête dégagée d'un support, à l'image des protomes de bélier en terre cuite connus en Gaule du Centre (Lavendhomme, Guichard 1997, 60-62, fig. 41 et 42) et en Narbonnaise (Py 1990, 794-796). Ces objets sont identifiés comme des landiers élevés, équipant des foyers construits pour l'usage de broches à rôtir. Le traitement des yeux en cupule de l'exemplaire tourdanais peut évoquer celui du fragment daté des années 80-30 av. J.-C. à Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997, 62, fig. 42, n° 2) (**fig. n° 015**). Cependant, sa taille le distingue des autres exemplaires foréziens presque complets : ils mesurent 23 cm de haut pour celui provenant de Mably/Bonvert et 18 cm pour un second issu des collections anciennes de Roanne. Leurs têtes respectives ne dépassent pas une dizaine de centimètres de long, de la nuque à la gueule. En revanche, en termes de proportion, on peut, à titre d'hypothèse, lui rapprocher les exemplaires découverts en 1955 sur

[46] Cf. Pl. n° 85.
[47] Cf. Pl. n° 88 : e.

la colline Sainte-Blandine à Vienne (Chapotat 1970, 144-145 et Pl. LIV). Ces corps de chenet massif, appartenant probablement à la même paire, dont la partie antérieure de la tête manque, doivent atteindre l'un comme l'autre 50 cm de hauteur[48]. Malgré le caractère incomplet de l'objet découvert à Champ-Martin, son identification doit probablement être orientée vers celle d'une tête de bélier équipant un chenet massif, aux dimensions supérieures de celles des chenets associés à des foyers domestiques.

Le petit mobilier

En dernier lieu, la fouille des sols de la phase *c* a livré un petit mobilier en terre cuite et en verre ; illustré par le cliché g de la **planche n° 88**. On compte la présence d'au moins un jeton, taillé dans une panse de céramique peinte. D'autres jetons sont issus des fouilles de 1973 et 1974, que la fouille de 2008 borde, et proviennent probablement de la continuité de ces sols : deux exemplaires, taillés dans des panses de céramique non tournée (carrés F-2 et X-07), sont représentés sur la **planche n° 63**. A proximité, dans la tranchée réalisée en 1973, qui a probablement intercepté la suite de ces sols, on identifie une rouelle plate en bronze (carré F-02).

Enfin, un seul élément de parure a été découvert lors de la campagne 2008. Il s'agit d'un fragment de bracelet en verre, de couleur bleu sombre, à section en D. Toutefois, il faut noter la mise au jour à proximité en 1973 de quelques éléments de parure dans la tranchée réalisée entre les carrés F-2 et F-05, à des cotes comprises entre - 40 et - 65 cm de profondeur correspondant à celles des sols fouillés en 2008. On recense un fragment d'anneau en verre translucide à section en D, de couleur mauve, un fragment d'anneau en verre bleu veiné de jaune à section en D ainsi qu'un fragment de ressort et d'arc appartenant à une fibule du type de Nauheim, illustrés sur la **planche n° 57**[49].

2.1.1.4 Les matériaux de construction et l'architecture

a. Des structures porteuses en bois

Aucun bâtiment ne peut-être rattaché avec certitude à la première occupation structurée datée du troisième quart du IIe s. av. J.-C. (phases *a* et *b*). La présence de matériaux de construction (tuiles,

[48] Lors des fouilles menées en 1895-1896 sur la colline Sainte-Blandine, « une petite tête de bélier … de terre grossière et presque informe … séparée du cou et les oreilles mutilées » a été découverte et présentée alors comme un « chenet de foyer ». Malheureusement, à l'occasion de son étude publiée en 1970 G. Chapotat n'a pas pu l'identifier parmi les sept exemplaires conservés au Musée de Vienne, sans indication d'origine (Chapotat 1970, 35 et 144).

[49] A l'est, lors des fouilles de 1974, trois autres fibules ont été mises au jour à des cotes similaires (autour de -40 cm de profondeur) : il s'agit d'un fragment de fibule filiforme, type Feugère 1b1 (carré V4) et de deux fibules appartenant au type Nauheim (carrés Z-06 et D2-07).

mortier de chaux, clous) dans les sols et les fosses suggèrent, cependant, l'existence d'un bâtiment encore non reconnu.

C'est à la phase suivante (phase *c*), datée de la fin du IIe s. av. J.-C. et de la première moitié du siècle suivant, que peuvent être rattachées les premières constructions. Il s'agit des bâtiments A, B, C et E ; dont seul le bâtiment B (**fig. n° 016** : 1) présente un plan complet. Pour celui-ci, l'absence de sablières conjuguée au diamètre des négatifs de poteaux d'angle (0,40 m), comparés à celui du poteau central (0,33 m), permettent de restituer une construction quadrangulaire, sur poteaux porteurs non équarris, pouvant supporter un plancher, de deux mètres de côtés, orienté nord/sud[50]. Le faible écartement des poteaux constituant le bâtiment A (**fig. n° 016** : 2) ainsi que le diamètre des négatifs relevés (0,35 m) suggèrent un bâtiment sur poteaux porteurs non équarris supportant un plancher de 15 m² environ à l'orientation et l'extension incertaines.

L'étude des bâtiments C et E est délicate (**fig. n° 016** : 3 et 4). Les poteaux dessinant le premier n'ont pas été fouillés, on peut seulement restituer l'extension de ce bâtiment sur 3 m par 3,50 m. Le décapage prive des relations stratigraphiques entre les sols de la phase *c* et les poteaux du bâtiment E[51]. Toutefois, on relève en coupe l'absence de sablière basse et il semble que les calages de poteau sont couverts par les sols contemporains. Les négatifs conservés, dont le diamètre est compris entre 0,32 m et 0,42 m, permettent de restituer des poteaux non équarris sur au moins 5 m d'est en ouest et 2,10 m du nord au sud et dessinent un édifice se poursuivant plus au nord, orienté comme le bâtiment B.

L'arasement du site ne permet pas d'apprécier les sols de la phase *d* et l'architecture des bâtiments D et F (**fig. n° 017** : 5 et 6), est plus difficile à apprécier. Quatre négatifs de lambourdes rectangulaires, larges de 0,40 m et hautes de 0,20 m environ, espacées de 0,80 m à 1 m environ dessinent les structures porteuses du bâtiment D. Observé sur plus de 4 m en nord/sud, il peut être restitué sur une dizaine de mètres d'est en ouest à partir des plans des fouilles de 1974. Il semblerait que ces lambourdes aient connus des réfections, du moins en ce qui concerne la lambourde la plus au nord, voire une phase antérieure. Ce type de fondation évoque le soubassement d'un plancher s'étendant sur plus de 40 m².

Les poteaux du bâtiment F ont été partiellement fouillés. Ce bâtiment orienté sur les points cardinaux est repéré en plan à partir des espaces nettoyés dans les sols de la phase *c*, en préalable à sa construction. Son plan incomplet s'étend plus à l'est et présente deux alignements de poteaux séparés de moins d'1 m. La première dessine un bâtiment de 9,70 m de coté, sur sa façade occidentale. Au centre, une pièce de 7 m de côté est dessinée par le second alignement. En son sein, le rôle de poteau d'angle assigné au calage nord-ouest paraît confirmé par sa profondeur plus importante que les autres structures testées ainsi que par son diamètre de 0,42 m. A l'instar des

[50] Cf. Pl. n° 86.
[51] Cf. Pl. n° 86.

autres constructions il s'agit d'un poteau non équarri. Il ne semble pas que les deux alignements correspondent à des renforts qui auraient été doublés. En effet, la majeure partie d'entre eux n'est pas implantée en vis-à-vis d'un autre.

b. Des toitures en terre cuite et une architecture employant la chaux

Les sols et fosses des phases *b* et *c* ont livré des galets et des blocs de molasse de dimensions moyennes, mais ces éléments doivent probablement être liés aux calages de poteaux et aux aménagements des sols contemporains. En effet, aucun indice ne permet d'identifier des constructions en durs, de type solin, pour cette période. Néanmoins, il faut souligner la présence de nodules de calcaire ainsi que de mortier de chaux dans le comblement de la fosse FS5066, comme de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* au cours du troisième quart du IIe s. av. J.-C. Leur identification signale la présence d'un édifice contemporain, dont l'architecture comprend de la chaux et dont la toiture est couverte de tuiles.

Les tuiles identifiées sont réalisées en pâte siliceuse, très grossière, et cuites en mode A, prenant une teinte rouge à brune (**fig. n° 018**). L'étude morphologique menée par B. Clément (Clément 2009, 611-636) montre que durant la phase *b*, les *tegulae* adoptent des rebords en quart-de-rond, avec une valeur élevée de l'arrondi, sans gorge interne, connus durant la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. à l'échelon régional. Durant la phase suivante, au type en quart-de-rond s'ajoute celui à rebord rectangulaire dont la gorge interne est esquissée. De plus, quelque soit le type, la métrologie des encoches avant met en évidence l'emploi du type droit, long de 7,5 cm environ caractéristique de la période tardo-républicaine. Enfin les *imbrices*, de profil tubulaire, présentent tout au long de la période, des traces d'engobe rouge[52].

En dernier lieu, il convient de souligner la découverte fortuite d'une probable antéfixe anthropomorphe en terre cuite, dans un fossé de limites de parcelles (**fig. n° 019** : a)[53]. La plaque en terre cuite (14 cm x 12 cm environ) est incurvée et creuse ; elle doit se fixer perpendiculairement à une *imbrex*, dont on devine le négatif au sommet du crâne. L'observation macroscopique de la pâte la rapproche directement des productions de terre cuite architecturale républicaine de la vallée du Rhône (pâte siliceuse grossière, cuite en mode A, de teinte rouge à brune). La surface lissée de l'objet présente des traces de desquamation qui ont altéré le nez et l'œil droit. Les lèvres et les pommettes saillantes sont finement dessinées, comme les oreilles. Les yeux sont traités en cupule et délimités par des décors incisés. Enfin, le front forme un bandeau lissé délimitant la chevelure. Celle-ci est traitée sommairement : les cheveux sont tirés en arrière et stylisés par une alternance de gorges et de reliefs linéaires. Les comparaisons les plus proches

[52] Cf. Pl. n° 85.
[53] Cf. **[38]**.

peuvent être faites avec un lot de cinq antéfixes découvertes à Chessy-les-Mines (69) au début du XXe s. (Faure-Brac 2006, 190 et Clément *à paraître*) (**fig. n° 019**)[54]. Parmi ces éléments, une antéfixe renvoie directement, par sa morphologie et son style, à l'exemplaire de Tourdan. En l'absence de contextes de découverte clairement datés, la chronologie de ces objets peut être discutée. Toutefois, une attribution aux IIe et Ier s. av . J.-C. doit être envisagée sur la base des traitements stylistiques évoquant une facture gauloise et l'emploi d'une pâte similaire à celle des tuiles républicaines, distinctes de celle employée à partir du début du Ier s. ap. J.-C.

2.1.1.5 La question du trésor monétaire

Le trésor de monnaies gauloises et massaliotes, découvert en juillet 1890, doit être versé au dossier de Champ-Martin[55]. En effet, malgré une localisation incertaine, il a longtemps constitué le seul indice d'une occupation antérieure à la période augustéenne et des propositions récentes l'ont situé à proximité du site de Champ-Martin.

a. La question de la localisation

Sa découverte a eu lieu lors de travaux d'adduction d'eau. Dispersé après sa découverte, le trésor a été publié partiellement en 1894 par le commandant Allotte de la Fuye (Allotte de la Fuye 1894, 7-65), sans que des indications sur l'emplacement n'aient été données. A la suite de l'article d'Allotte de la Fuye, aucune localisation n'a été avancée dans la bibliographie (Allotte de la Fuye 1890, 277 et 287 ; Allotte de la Fuye 1894, 7-65 ; Laurière 1879, 347 ; Blanchet 1905, 569 ; Blanchet 1913, 313 ; Deroc 1983, 33, 39, 41 et 60 ; Loriot, Rémy 1988, 49-50 ; Geiser 1999, 216-217). Récemment N. Drouvot a proposé de le localiser « au sud de la parcelle AK 146, aux abords de la D51d menant à Tourdan » (Drouvot 2005-2006, 51). Cette localisation très précise ne repose sur aucun témoignage direct des contemporains de la découverte et on serait tenter de privilégier la possibilité que la localisation exacte du trésor a disparu.

Cependant, les notes manuscrites rédigées par Léopold Lamothe en 1837, si elles ne font que reprendre le texte d'Allotte de la Fuye, apportent une information supplémentaire quant à l'emplacement du trésor : « L'emplacement précis de la trouvaille se situe près du café Dupinet, à 50 m de la route de Vienne »[56]. Le bâtiment cité par L. Lamothe est l'actuelle bâtisse formant l'angle du carrefour entre la RD 538 (appelée Route de Vienne) et la RD51d menant à Tourdan (**fig. n° 020**). La localisation donnée par L. Lamothe désigne explicitement le secteur de Champ-

[54] Travaux en cours de R. Guichon et renseignements de B. Clément (Clément à paraître).
[55] Cf. **[j]** et Pl. n° 113.
[56] Je remercie L. Poipy, président de l'Association Renaissance de Revel et Tourdan, de m'avoir transmis ce document.

Martin et apporte du crédit à la proposition formulée par N. Drouvot, situant le trésor à proximité des découvertes faites depuis 1972 dans ce quartier.

b. Le contenant et le mode de dépôt

En ce qui concerne le contenant et la disposition du trésor, le commandant Allotte de la Fuye donne une description détaillée des éléments qu'il a pu recueillir : il s'agit d'une « (…) sorte de tonneau carré en fer, ayant cinq à six pieds de haut, sur trente à quarante centimètres de côté ; les douves verticales paraissaient liées à des douves transversales de même largeur, le fer était rouillé au point de ne pouvoir pas supporter son propre poids, au fond du tonneau se trouvait une grosse roche.

Je me suis transporté sur les lieux et j'ai pu non sans peine réunir une grande partie de la trouvaille (…).

C'est le lendemain seulement, qu'en recherchant les débris du coffre, on découvrit quelques monnaies : elles semblaient empilées les unes sur les autres et se trouvaient enveloppées d'une gangue terreuse ferrugineuse, qui en dissimulait entièrement la forme. (…) D'après des renseignements ultérieurs, les monnaies étaient réunies dans un vase en terre, placé lui-même dans la caisse en fer. Ce vase a été complètement brisé et je n'ai pu en voir le moindre débris. Il y avait, outre les monnaies, quelques anneaux en verre (…) » (Allotte de la Fuye 1894, 8-9).

« Les renseignements, souvent contradictoires, recueillis sur les lieux, ne me permettent d'ajouter que bien peu de choses aux indications qui m'avaient été données lors de la découverte : j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie une des bandes en fer verticales, qui formaient les parois latérales du récipient ; elle a huit centimètres de largeur sur un d'épaisseur ; de distance en distance, on voit des débris d'énormes rivets ; on peut d'ailleurs conjecturer d'après des empreintes encore visibles, que l'une des faces du fer était en contact avec du bois : quelques débris de bois carbonisés, encore adhérents aux rivets, viennent confirmer cette supposition. En somme, le récipient paraît avoir été constitué par une caisse en bois, haute et étroite, doublée extérieurement par des bandes verticales de fer, consolidées elles-mêmes par des frettes transversales de même métal. » (Allotte de la Fuye 1894, 9-10).

c. La composition et la chronologie du trésor

Le recensement fait par Allotte de la Fuye, après la dispersion d'une partie des objets, a permis d'identifier plus de deux cent monnaies d'argent, deux perles et un bracelet en verre, illustrés sur la **planche n° 113**. Les monnaies recensées sont composées principalement de monnaies

marseillaises et de monnayage allobroge[57].

> **Composition du trésor :**
> **Monnaies marseillaises** : 112 oboles massaliotes (1 exemplaire avec la tête à droite ; 111 exemplaires avec la tête à gauche), 9 subdivisions et environ 40 oboles non étudiés ; **Autres monnaies grecques** : 1 tétrobole d'Histiée d'Eubée ; **Monnaies allobroges** : 7 monnaies au buste de cheval (5 à la légende KASIOS, 2 à la légende IAILKOVESI), 56 monnaies au bouquetin (45 à droite et 11 à gauche), 13 monnaies au cheval galopant, 5 monnaies au cheval libre à gauche (roue perlée, à la légende IAZUS) ; **Autres monnaies gauloises** : 3 monnaies Arvernes (type BN3801, BN3814, BN3859) ; **Bracelets et perles en verre** : 1 bracelet Gebhard 36, 1 perle Gebhard XIb (une seconde perle identique aurait été récupérée par M. E. Berthin), 1 perle indéterminée.

La chronologie du trésor a été révisée récemment : à partir des planches publiées par le commandant Allotte de la Fuye, A. Geiser (Geiser 1999, 216-217) propose de dater l'enfouissement entre 90 et 70 av. J.-C. en s'appuyant sur la typo-chronologie du monnayage allobroge. De surcroît, il faut souligner la présence de trois pièces arvernes dans ce trésor venant conforter cette datation. Ces pièces sont présentes dans le trésor de La Chapelle-Laurent (15), étudiés par B. Fischer et F. Malacher, qui avaient proposé eux aussi de réviser la date de l'enfouissement du trésor de Tourdan, initialement daté du IIe s. av. J.-C. par Allotte de la Fuye, au début du Ier s. av. J.-C. (Fischer, Malacher 1984, 126-127). Les éléments de parure qui accompagnent les monnaies, perles et bracelets en verre datés de La Tène D1, ne contredisent pas une attribution dans le courant du premier quart du Ier s. av. J.-C.

2.1.1.6 Discussion

A l'issue de cette analyse descriptive, au moins trois axes de discussion peuvent être proposés afin de définir les fonctions et la nature du site de Champ-Martin. Aux indices d'activités de stockage et d'artisanat viennent s'ajouter ceux d'une présence aristocratique ainsi que l'identification de rituels structurés. Enfin, en conclusion de ce chapitre, après avoir abordé l'environnement immédiat du site, ces éléments seront mis en perspective et les différentes interprétations possibles discutées.

[57] Traditionnellement, les numismates reposent la chronologie des monnaies d'argent allobroges sur deux postulats : l'arrêt de l'hégémonie arverne en 121 av. J.-C. et la chute de la domination économique et monétaire de Marseille. Ces postulats placent de fait le début de ces monnayages après 121 av. J.-C. ; cependant, cette chronologie n'est pas sans poser de question par rapport aux monnayages gaulois et marseillais. En ce qui concerne les monnaies allobroges et les discussions concernant leur typo-chronologie, une bibliographie exhaustive est comprise dans Carrara, Genechesi 2009, 57-63.

a. Des activités de stockage et artisanales

Des structures de stockage ?

L'interprétation des bâtiments A, B et D, comme structures de stockage, malgré des plans incomplets, peut être discutée. Le bâtiment B, daté de la fin du IIe s. et du début du siècle suivant, est le seul dont ont possède le plan complet. De dimensions réduites (2 x 2 m), il est composé de cinq poteaux, dont un poteau central, au diamètre plus réduit que ceux situés aux angles. Sa morphologie le rapproche des petits bâtiments à usage domestique ou agricole identifiés en Basse-Auvergne au sein d'établissements ruraux fossoyés (Deberge 2007, 229, fig. 7). Toutefois, si ce type de plan peut renvoyer à un stockage aérien, sa superficie inférieure à 5 m² le détache des exemples auvergnats qui ne présentent pas une superficie inférieure à 10 m²[58]. De la même façon, il faut souligner l'absence de deux poteaux formant une avancée, peut-être destinée au maintien d'une échelle, qui peut équiper ce type de bâtiment (Deberge 2007, 229, fig. 7)[59].

Plus au nord, le bâtiment A, au plan incomplet, semble contemporain du bâtiment B. Il est caractérisé par une densité importante de poteaux, sur une superficie de 15 m² environ, se poursuivant sous la berme occidentale. On propose de restituer un plancher surélevé de plus de 20 m², pour lequel l'hypothèse d'un bâtiment à usage domestique ou agricole peut être avancé. Ce type de plan peut renvoyer à des bâtiments à deux nefs avec une ligne axiale de poteaux, dotés de poteaux surnuméraires, connus dans le Centre de la France, pour lesquels l'hypothèse d'habitations dotées de greniers a été proposée (Deberge 2007, 229-230, fig. 7). Toutefois, l'identification d'une grande structure de stockage peut être aussi proposée, à l'image d'*horrea* reposant sur une forêt de poteaux, bien connus dans les casernements militaires républicains (Reddé, Brulet, Fellmann et *alii* 2006, 111-116).

Un dernier bâtiment peut être interprété comme une structure de stockage. Identifié en fond de sondage, le bâtiment D est attribué à la phase *d* mais sa construction peut remonter aux phases précédentes. Quatre lambourdes larges de 0,40 m environ, espacées régulièrement de 0,80 m à 1 m, peuvent être restituées sur une dizaine de mètres. Reconnues sur une largeur de 4 m au moins, elles correspondent aux supports d'un plancher couvrant une superficie de plus de 40 m². Même si les dimensions sont inférieures aux grands *horrea* augustéens du camp de Rödgen (Bad-Nauheim, Hesse) les techniques de construction peuvent être rapprochées de celles employées dans des

[58] Toutefois, des cas de structures sur quatre ou cinq poteaux, de petites dimensions (inférieure à 5 m²), ne sont pas inconnues et leur identification proposée est celle de greniers, comme sur le site de Verberie La Plaine d'Herneuse (Oise) (Malrain, Matterne, Méniel 2002, 168-169).

[59] Toutefois, dans le cas de structures quadrangulaires ou rectangulaires à quatre ou six poteaux, auxquelles est associé un couple de poteau, la restitution d'un plan est délicate, comme le montre l'exemple du bâtiment 8605 du Patural à Clermont-Ferrand, ou pas moins de trois schémas de restitution sont présentés pour un grenier de 8 m² (Deberge, Collis, Dunkley 2007, 79, fig. 58).

magasins militaires tardo-républicains, où le principe de construction est celui d'un bâtiment en forme de plateforme dont le plancher est surélevé (Reddé, Brulet, Fellmann et *alii* 2006, 216-217)[60].

En revanche, le bâtiment E, au plan incomplet, ne peut être comparé aux autres édifices sur poteaux porteurs. En effet, la présence d'une fosse ouverte (FS5235) dans son emprise l'exclue des structures de stockage connues à l'échelle de la Gaule. Quant aux bâtiments C et F, datés pour le premier des phases *c* et *d*, et de la phase *d* pour le second, s'ils reposent sur une densité importante de poteaux, ils ne semblent pas fonctionner ensemble. Enfin, pour ce dernier bâtiment, la présence d'une double cloison, ne formant pas une véritable galerie périphérique, rend son interprétation délicate. Pour ces trois bâtiments, d'autres interprétations peuvent être avancées qui seront discutées ultérieurement[61].

Ainsi, l'analyse des plans de trois édifices permet de proposer un usage principal de stockage aérien. A titre de comparaison, au Patural, à Clermont-Ferrand la surface des greniers n'excède pas 30 m², les plus petits mesurant 10 m². Toute période confondue, leur surface utile atteint 66 m² mais la fouille montre que la capacité de stockage fluctue, passant de 18 m² à 48 m² d'une phase à l'autre (Deberge, Collis, Dunkley 2007, 256). A Champ-Martin, si on admet une simultanéité d'utilisation des bâtiments A, B et D, probable au cours du Ier s. av. J.-C., comme lieu de stockage, on atteint une restitution de la surface utile de plus de 65 m² au maximum. A *minima*, on peut restituer 35 m² pour la phase *c* et 40 m² pour la phase suivante. Ces chiffres ne distinguent pas Champ-Martin des établissements ruraux de Gaule du Centre.

Les indices d'une activité bouchère

L'étude archéozoologique menée sur les lots issus des phases *b* et *c* révèlent les indices d'une activité bouchère principalement dans les rejets issus des sols de la phase *c*. Des traces de découpes, destinées à prélever des pièces de viande, ont été observées sur des scapulas de porc.

Ici, aucun amas volumineux n'a pu être identifié et il est difficile d'assurer l'existence d'une accumulation sur la longue durée, comme c'est le cas sur d'autres sites de l'âge du Fer où les pratiques bouchères sont certaines (Villeneuve-Saint-Germain et Acy-Romance par exemple) (Méniel 2001, 22-23). Toutefois, l'indice le plus probant repose dans la part majoritaire occupée par les pièces peu porteuses de viande (éléments crâniens, membres antérieurs et pieds) qui sont rejetées dans les sols par rapport aux pièces nobles (membres postérieurs)[62]. L'âge d'abattage des

[60] A Rödgen, les *horrea* ont été décelés à partir de sablières parallèles, larges de 0,25 à 0,50 m et séparées les unes des autres par un écart qui atteignait un mètre. A l'intérieur de ces sablières étaient placés des poteaux à intervalles d'environ 0,90 m (Reddé, Brulet, Fellmann et *alii* 2006, 216-217).
[61] Cf. *infra*, 2° partie, chap. 2.1.1.6 b. et c.
[62] On observe que des fragments de côtes appartenant aux bovins et ovicaprins ont été identifiés, alors que les rejets de

porcs ne semble pas privilégier une classe d'âge particulière : la répartition est équilibrée entre des individus adultes et d'autres plus jeunes. Toutefois, notre documentation est restreinte et limite la portée de l'observation.

Enfin, on relève que les traces de découpes ne concernent que la famille des suidés. Toutefois, l'activité de boucherie peut concerner les autres espèces, au moins le bœuf. En effet, dans un sondage mené dans les sols de la phase *b*, une mandibule de bœuf sectionnée en deux, dont seule la partie gauche est conservée, est regroupée avec une mandibule fragmentaire de porc.

Les importations

Le mobilier céramique (vaisselle et amphores) représente l'essentiel du matériel récolté sur le site de Champ-Martin durant les campagnes de 1972-1974 comme en 2008. Les importations (amphores italiques, céramique campanienne A et B, céramique à pâte claire, céramique à vernis rouge pompéien) sont un des critères permettant de hiérarchiser des établissements en mettant en évidence la capacité des habitants à s'approvisionner en biens qu'ils ne sont pas en mesure de produire (Malrain, Matterne, Méniel 2002, 140 ; Nillesse 2003, 149-172).

A Champ-Martin, durant le troisième quart du IIe s. av. J.-C., les importations comptent pour près de 60% du mobilier en termes de N.R., quasi-exclusivement représentées par des amphores italiques[63]. En termes d'individus leur part s'élève à 17 %. La situation évolue peu durant la phase suivante : si la part en termes de nombre de restes chute (19 % du N.R.), elle baisse moins nettement en termes d'individus (12 % du N.M.I.). L'évolution est surtout sensible dans la composition de ces importations, les céramiques à pâte claire faisant leur apparition et les amphores italiques étant beaucoup moins nombreuses que durant la phase précédente. On peut s'interroger sur une baisse aussi importante de la part des amphores italiques dès la fin du IIe s. av. J.-C. alors que le commerce de vin italien est vivace à cette période. Une organisation des rejets spécifique à ce type d'objet peut être suspectée, comme le tri et le rejet des emballages encombrants hors de la surface fouillée.

Ces chiffres différencient le site de Champ-Martin des établissements ruraux aristocratiques recensés en vallée du Rhône, essentiellement pour le IIe s. av. J.-C. En effet, les importations représentent moins de 5 % des individus dans l'état 1 de l'établissement de Saint Laurent-d'Agny (69) (Poux et *alii* 2009) et autour de 11 % sur le site de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire (26)[64].

---

grils costaux de suidés sont absents des sols (à l'exception de rares vertèbres). On peut s'interroger sur la signification de cette absence et s'il s'agit d'un traitement spécifique selon les espèces. Toutefois, les lots à notre disposition ne sont pas en quantité suffisante pour apprécier d'éventuelles différences de traitement.

[63] Au total, la phase *b* (150-125 av. J.-C.) a livré 530 fr. de céramiques pour 34 individus ; quant à la phase *c* (125-50 av. J.-C.) on recense 406 fr. pour 78 individus.

[64] Cf. Vol. 2, chap. 2.1.1.

En revanche, les chiffres publiés pour l'habitat ouvert de Saint Georges-de-Reneins sont comparables à ceux de la phase *b* de Champ-Martin. Les importations d'amphores et de céramiques méditerranéennes comptent pour 21 % des individus au sein de cet établissement daté de La Tène C2/D1, situé dans la plaine de la Saône, sur un des principaux axes de pénétration en Gaule interne (Batigne Vallet, Maza, Mayoud 2009, 173-182).

Enfin, si aucune donnée chiffrée équivalente n'est disponible pour l'ensemble des sites lyonnais, les chiffres publiés pour l'Ilot Cordier montrent que les importations occupent près de la moitié des individus (Jacquet, Franc, Lalai et *alii* 2009, 83-95). A Champ-Martin, la part qu'elles occupent, principalement représentées par les amphores pour le troisième quart du IIe s. av. J.-C., témoigne du positionnement du site sur les courants commerciaux à longue distance, voire d'un rôle distributeur.

Un espace destiné aux activités économiques ?

L'importance de la superficie de stockage supposée ne distingue pas l'occupation de Champ-Martin des grands établissements ruraux fossoyés ou non reconnus en Gaule du Centre-Est. Cependant, la part occupée par les importations dénote et peut orienter vers l'hypothèse d'entrepôts stockant divers types de marchandises importées. De plus, l'absence d'enclos fossoyés ou palissadés délimitant des espaces distincts comme d'orientations organisées entre les bâtiments, héritées d'une phase à l'autre, ainsi que de structures accueillant des rejets domestiques (fosses dépotoirs), éloignent de la sphère de l'habitat[65]. Avec la présence d'indices de boucherie, l'identification de structures de stockage peut orienter plutôt vers un espace destiné aux activités économiques. Toutefois, l'analyse des mobiliers et de l'architecture de certains bâtiments résistant à la confrontation avec les structures de stockage amènent la question d'une présence aristocratique à Champ-Martin.

b. Les témoins d'une présence aristocratique

Le mobilier métallique

On note dans le comblement de la fosse FS5235, daté du milieu du IIe s. av. J.-C. ou du troisième quart de ce siècle, un fragment de frette de moyeux de char en alliage cuivreux,

[65] La présence d'espaces délimités apparaît être une caractéristique des habitats ruraux et urbains, non exclusive toutefois, qu'ils soient ouverts ou non, par exemple au Patural à Clermont-Ferrand (Deberge, Dunkley, Collis 2007) Corent (63) (Poux, Milcent, Demierre et *alii* 2008), à Roanne (42) (Lavendhomme, Guichard 1997) ou encore à Coulanges Les Fendeux (03) (Liégard, Fourvel, Lallemand 2007, 252-255).

représenté sur la **planche n° 85**[66]. Ce fragment renvoie à des types bien connus, présents par paire dans des tombes à char du second âge du Fer, à Armsheim, à Boé et à Armentières-sur-Ourcq par exemple (Schönfelder 2000), signalant un rang élevé du défunt (Lambot 2002, 90)[67]. Ce type d'objet est plus rarement recensé en contexte cultuel. Quelques pièces, toujours minoritaires, sont identifiées dans les lots issus des sanctuaires de La Villeneuve-au-Châtelot, de Gournay-sur-Aronde et de Fesques (Bataille 2008, 185). Leur faible nombre, à l'instar des autres éléments de roues et d'harnachement présents dans les dépôts, ne permet pas de les interpréter autrement que comme des objets déposés pour eux-mêmes, plutôt que le témoignage de dépôt de char. Enfin, ces objets ne sont pas absents des ensembles domestiques : dans le quartier d'habitat proche du sanctuaire de Corent, par exemple, une frette de moyeu est associée à d'autres pièces de char regroupées dans une fosse (Poux, Milcent, Demierre et *alii* 2008, 160). Cependant, ils y sont rares et leur présence n'en est que d'autant plus remarquable.

Dans l'ensemble de ces contextes, les frettes ne sont jamais isolées, qu'elles soient complètes ou fragmentaires. Elles sont toujours associées à d'autres éléments métalliques composant le char déposé dans le cas d'une sépulture, ou d'autres éléments de roues et d'harnachements rassemblés dans un but rituel ou profane. Dans le cas de Champ-Martin, on peut supposer à partir de la position de l'élément, situé à l'interface entre le comblement et un curage, qu'il appartienne à un dépôt plus important que l'aménagement de la fosse FS5066 a détruit.

Les matériaux de construction et l'architecture

- Des éléments d'architecture méditerranéenne

Plus que les mobiliers, c'est l'emploi d'éléments d'architecture méditerranéenne qui évoque la sphère aristocratique et insère le site de Champ-Martin parmi les établissements privilégiés de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., identifiés dans le Centre-Est de la Gaule depuis une vingtaine d'années. Les *tegulae* et les *imbrices* présentes dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. à Champ-Martin s'intègrent dans les séries connues en vallée du Rhône, du point de vue de leur technique de fabrication comme de leur morphologie[68]. Enfin, avec ces éléments de toiture, des nodules de mortier de chaux ont été identifiés dès la phase *b*, témoignant de la présence de calcaire dans une plaine où il n'existe pas ainsi que de son emploi dans la construction d'au moins un bâtiment.

On ne sait pas sur quel édifice ces tuiles ont été employées, aucun n'ayant été identifié au cours de la phase *b*. Par ailleurs, on ne sait pas si les tuiles recueillies dans les sols de la phase *c*

[66] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.2 a.
[67] A l'échelle du territoire allobroge, un point de comparaison proche se trouve dans le mobilier un peu plus récent de la tombe à char du Verna, datée des années 100-80 av. J.-C., où six frettes, intégralement conservées ou non, devaient appartenir à un char à quatre roues (Perrin, Schönfelder 2003, 87-90).
[68] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.4 b.

équipaient les constructions sur poteaux porteurs attribuées à cette phase où s'il s'agit d'autres bâtiments situés hors de la zone fouillée. Toutefois, la présence de *tegulae* de type en rebord rectangulaire, plus récent que le type à quart-de-rond de la phase précédente, permet d'exclure l'hypothèse d'un phénomène de résidualité, issue de la phase antérieure.

Ces éléments d'architecture n'apparaissent pas en Gaule avant le milieu du IIe s. av. J.-C. et ne sont rencontrés que sur certains sites interprétés comme les résidences d'une aristocratie indigène très romanisée ou de romains installés en Gaule indépendante. Ces sites sont caractérisés par l'emploi d'éléments d'architecture méditerranéenne dans la construction de bâtiments reposant sur poteaux porteurs (tuiles de terre cuite ou en calcaire, emploi de mortier de chaux voire présence d'enduits peints dans certains cas) et marqués par une part plus élevée des importations (amphores vinaires et vaisselle fine principalement) (Paunier, Desbat, Meylan 2002, 297-311). Toutefois, d'autres interprétations ont pu être proposées. Pour certains cas, la présence de *tegulae* et d'*imbrices* s'explique par l'occupation militaire qu'ils ont connus (Valence, plateau de Lautagne)[69]. Pour d'autres, l'analyse est plus délicate. C'est le cas du site de la rue du Souvenir à Lyon, indissociable des découvertes de fossés à amphores de l'Ilot Cordier et de la rue Marietton, où l'hypothèse d'un entrepôt d'un commerçant romain peut être avancée (Maza 2004, 160-161), comme celle d'un bâtiment appartenant à un vaste sanctuaire à banquet (Clément 2008).

- Une antéfixe anthropomorphe

Il faut verser au dossier de Champ-Martin, l'antéfixe anthropomorphe, malheureusement dénuée de contexte de découverte[70]. Ses caractéristiques techniques la rapprochent des productions de tuiles des IIe et Ier s. av. J.-C. et le style employé évoque une facture gauloise. Cet élément s'insère dans une petite série régionale, d'antéfixes à figure humaine, reconnue sur les sites d'Aoste et de Chessy-les-Mines (**fig. n° 019**). Aucun de ces éléments n'est clairement daté, s'agissant dans tous les cas de découvertes anciennes et fortuites. A Aoste, leur découverte remonte aux fouilles de 1856 menée au lieu-dit La Maria, secteur de l'agglomération antique riche en vestiges. Le contexte de découverte est incertain, mais la relecture des données anciennes incite les archéologues à y voir un probable lieu de culte antique, où les premières occupations seraient antérieures au règne d'Auguste[71]. Le site de Chessy-les-Mines est, quant à lui, identifié comme un établissement rural antique trouvant ses origines dans une ferme aristocratique indigène[72]. La découverte de cinq têtes en terre cuite en 1906 doit probablement être rattachée aux niveaux gaulois identifiés en 1979 (Faure-Brac 2006, 190).

[69] Les tuiles employées sur le site de Lautagne se détachent par ailleurs des autres séries régionales par une métrologie légèrement différente (Clément 2008).
[70] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.4 b.
[71] Renseignement oral J.-P. Jospin, S. Bleu et S. Perrin-Toinin
[72] Travaux en cours R. Guichon.

Deux lectures peuvent être avancées : on peut lire l'influence d'un modèle méditerranéen dans ces représentations, sur la base d'analogies relevées avec les antéfixes étrusques des VIIIe/VIe s. av. J.-C. comme une origine indigène, si on admet qu'il s'agit de l'héritage de pratiques de l'élite guerrière celte (Clément à paraître) [73]. Même si le débat est loin d'être tranché, dans le contexte gaulois, on peut privilégier l'hypothèse d'une filiation avec les pratiques d'exposition du crâne des vaincus, témoignées par Diodore de Sicile : « Ils coupent les têtes des ennemis tombés et les attachent à l'encolure de leurs chevaux. Ils remettent les dépouilles ensanglantées à leurs valets et les emportent comme butin, chantant le péan et un chant de victoire, et **ils clouent ces prémisses à leurs maisons**, comme, dans certaines chasses, ceux qui ont tué des bêtes sauvages. Les têtes de leurs ennemis les plus illustres, ils les enduisent d'huile de cèdre et les conservent soigneusement dans un coffret ; parce qu'un de ses ancêtres, son père, ou lui-même ont refusé une importante rançon qu'on lui offrait pour une tête, ils la montrent avec fierté aux étrangers. On dit que certains d'entre eux tirent gloire de ce qu'ils n'ont pas accepté son poids d'or pour cette tête, faisant preuve d'une forme barbare de grandeur d'âme » (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, V, 29, 4-5 (C352)[74]. Ici, cette représentation figurée en terre cuite n'aurait plus qu'un rôle symbolique destiné à souligner le rang ou la noblesse du propriétaire.

- Un bâtiment ostentatoire durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.

Un dernier élément doit être apporté à ce dossier. Le bâtiment F daté de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (phase *d*) est partiellement reconnu et son plan présente encore de nombreuses lacunes. Toutefois, il est repéré par deux alignements de poteaux situés à courte distance l'une de l'autre, sans vis-à-vis certain, dessinant un bâtiment rectangulaire ou quadrangulaire de 9,70 m de long sur sa façade occidentale. Ce type de plan trouve des comparaisons dans des édifices identifiés au sein de Viereckschanzen, appelés bâtiment (Umgangsbauten) ou temple à galerie (Umgangstempel), en Allemagne du Sud, à Böpfingen ou encore à Holzhausen (Von Nicolai 2009, 254, fig. 6) (**fig. n° 021**). Ces édifices sont traditionnellement interprétés par l'archéologie allemande comme des lieux de culte, prédécesseurs celtiques en bois des *fana* gallo-romains, en raison de la ressemblance de leur plan, une pièce centrale entourée par une galerie.

C. Von Nicolai propose de réviser cette lecture à partir des résultats des fouilles récentes de sanctuaire qui n'ont jamais révélé l'existence de bâtiment de ce type sous les temples à galerie centrale gallo-romain. De même, aucun *fanum* n'a été fouillé dans un Viereckschanzen, et l'identification d'une galerie doit être rejetée dans un grand nombre de cas, car la distance entre la paroi de la galerie supposée et de la pièce s'élève parfois à moins d'un mètre. De plus, des bâtiments de ce type ont été identifiés dans des contextes divers : au sein du quartier artisanal de

[73] Des antéfixes sont connues à Bibracte, mais leur style est différent.
[74] Edition I. Bekker, L. Dindorf, F. Vogel, Teubner, citée par Perrin, Decourt 2002, n° 79, 358.

l'oppidum du Manching ainsi que dans de petites agglomérations ouvertes et le mobilier découvert ne se distingue pas des ensembles issus des dépotoirs domestiques (Von Nicolai 2009, 263). Ces différents constats permettent de rejeter l'hypothèse d'une filiation entre les Umgangsbauten des établissements d'Allemagne du Sud et les *fana* gallo-romains. Il semble plus convenable pour l'archéologie allemande de qualifier ces constructions de bâtiments ostentatoires (Repräsentationsbauten) (Von Nicolai 2009, 264). Enfin, ces édifices ne sont pas uniquement identifiés en Allemagne du Sud, ils peuvent être rapprochés de structures aux plans similaires découvertes dans des fermes aristocratiques en Gaule du Centre, auxquelles on attribue un rôle principalement symbolique et ostentatoire, comme à Batilly-en-Gâtinais par exemple (Barrier, Noël, Roux 2009, 5-9).

Un établissement aristocratique ?

L'emploi de matériaux de construction de type méditerranéen comme la symbolique supposée de la décoration d'une toiture insèrent le site de Champ-Martin dans une petite série de cas régionaux, dont l'interprétation est souvent délicate : la présence militaire peut être évoquée, les hypothèses de la résidence d'un romain installé en Gaule ou d'un aristocrate indigène sont avancées comme l'hypothèse cultuelle. De plus, l'architecture restituée pour un édifice tardif renvoie à des structures identifiées dans le monde celtique nord-alpin et un rôle ostentatoire peut lui être attribué. A l'issue de cette analyse, une composante aristocratique doit être envisagée à Champ-Martin, dès les premières occupations et sur l'ensemble de la période considérée. Néanmoins, aux côtés de ces marqueurs, des structures particulières et le traitement spécifique de certains objets comme de la faune conduisent à s'interroger sur l'identification d'éléments cultuels.

c. Les traces du rituel : les indices de rites libatoires et de banquets

Une fosse privilégiée

- Une excavation entretenue sur le long terme ...

La fosse la plus ancienne (FS5235) est réaménagée de nombreuses fois de suite au cours des phases *b* (FS5066) et *c* (FS5244)[75]. Ces aménagements sont caractérisés par le curage de la fosse et l'exhaussement des sols environnants. Durant la première phase, il s'agit d'une simple excavation creusée dans le sédiment limono-argileux de la terrasse (1,70 m d'est en ouest et au moins 1,95 m du nord au sud, pour une profondeur d'une vingtaine de centimètres). Au cours de la seconde phase, la fosse présente des contours incertains (1,80 m d'est en ouest et d'au moins 1,65 m en

[75] Cf. Pl. n° 80 et cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.2 a.

nord/sud). Après différents curages et exhaussements de sols, elle est consolidée par un cuvelage de bois sur son côté méridional, destiné à maintenir le sédiment encaissant. Son plan rectangulaire se rétrécie au nord dessinant un profil trapézoïdal, alors que le fond semble surcreusé au centre (1,65 m d'est en ouest par 1,10 m au moins du nord au sud et 0,50 m de profondeur environ). Enfin, au cours de la phase *c*, son ouverture paraît réduite (on peut restituer une fosse ovalaire d'un diamètre proche du mètre) mais les sols sont réaménagés avec l'agencement d'un lit de galets et un bâtiment sur poteaux porteurs, apparemment sans cloisons, la couvre (long de 5 m d'est en ouest et observé sur 2,10 m de largeur).

Les lits de petits cailloutis relevés en plan ou en coupe attestent de phénomènes de tassement et de glissement des sols environnants, tout au long de l'ouverture de la fosse. Son comblement final intervient au cours de la phase *d*, lors des apports de remblais liés à la construction du monument de l'état 2, au plus tard.

- .... identifiée comme une possible fosse-autel ?

L'hypothèse d'une fosse de stockage ayant servi de dépotoir domestique doit être rejeté. En effet, il est difficile d'envisager une resserre souterraine ou semi-enterrée d'une taille aussi restreinte (si on retient un accès depuis le nord, il reste une superficie utile de 1 m² environ) d'autant que la forme générale ne permet pas d'identifier un silo.

Le matériel, à l'exception de la frette de moyeu de char identifiée dans le comblement de la fosse FS5235 (phase *a*), est issu du comblement de la fosse FS5066 (phase *b*). Il est caractérisé par la présence de matériaux de construction, de vaisselle, de fragments d'amphore italique et de restes de macro-faune. Leur relevé en plan dessine une couronne et suggère que ces éléments ont été déposés depuis trois côtés au moins de la fosse. De plus, l'hétérogénéité du mobilier et sa position secondaire suggèrent le regroupement d'éléments d'origine diverse. D'une part, il comprend des fragments de *tegulae*, d'*imbrices* et de maçonneries en mortier de chaux qui laissent supposer qu'ils proviennent du démontage d'une structure bâtie. D'autre part, la présence de charbons, de nodules d'argile rubéfiés, de blocs de molasse chauffés ainsi que de fragments d'amphores italiques évoquent des restes liés au nettoyage d'une structure de bûcher associés au regroupement de restes d'animaux consommés. Le spectre faunique est diversifié, présentant des pièces à viandes (fémur de porcs, côtes de bovins et d'ovicaprins) comme des pièces non bouchères (éléments crâniens et membres inférieurs).

A partir de l'analyse stratigraphique et de la nature du comblement, on est tenté d'avancer l'hypothèse de fosses ouvertes similaires aux structures reconnues en Gaule Belgique (**fig. n° 022**). Cette identification a été proposée à Gournay-sur-Aronde où elles servent de pourrissoir pour les carcasses animales lors de sacrifice. A Ribemont-Sur-Ancre, il faut probablement relier une fosse

aménagée à des libations (Arcelin, Brunaux 2003, 21-23). Les dimensions et les formes de ces structures sont variables : il s'agit de fosses carrées de 1,20 m de côtés pour 1 m de profondeur à Gournay-Sur-Aronde, d'une fosse cylindrique de 2,50 m à 3,50 m de diamètre pour 2 m de profondeur à Ribemont-Sur-Ancre, et d'une fosse circulaire de 1 m de diamètre pour une profondeur de 0,40 m à Bennecourt. Par ailleurs, sur ce dernier site, les fouilleurs ont identifié comme accès un appendice de 1,50 m de longueur et de 0,60 m de largeur, aménagé en pente douce qui n'est pas sans évoquer le rétrécissement observée dans la partie nord de la fosse FS5066 (Bourgeois 1999, 29, fig. 20). Aucun foyer n'a été reconnu dans les abords immédiats des fosses successives de Champ-Martin. Toutefois, la présence dans le comblement de ces dernières d'éléments passés au feu comme de charbons peut évoquer leur association avec un foyer comme cela a été reconnu à Ribemont-Sur-Ancre, dans le cadre de rites libatoires.

Enfin, le dernier aménagement, daté de la fin du IIe s. av. J.-C. ou du début du siècle suivant, est caractérisé par le soin apporté aux abords de la fosse et la construction d'un petit bâtiment sur poteaux porteurs. Un poteau apparaît désaxé, implanté à proximité de la fosse, il peut supporter la charpente, voire une paroi sur la façade méridionale, ou encore endosser un rôle de support directement lié à l'usage de la fosse. Les dimensions de la structure, comme la périodisation de cette dernière étape, évoquent directement les exemples cités précédemment. A Gournay-Sur-Aronde, au IIIe s. av. J.-C., les fosses périphériques à la fosse centrale accueillent les poteaux porteurs d'un premier bâtiment ouvert sur tous les côtés. Dans le courant du IIe s. av. J.-C., un bâtiment partiellement fermé est construit. Le plan est modifié et devient quadrangulaire (6,70 m de côté). Le bâtiment est ouvert à l'est où la façade repose sur quatre poteaux, alors que les autres parois sont fermées (Brunaux, Méniel, Poplin 1985). Ce même type d'aménagement se retrouve à Montmartin (Brunaux, Méniel 1997) et Bennecourt (Bourgeois 1999, 29, fig. 20). Dans le cas de Gournay-Sur-Aronde, on considère que l'aménagement d'une première toiture au IIIe s. av. J.-C. succède à de simples couvercles de bois. L'agrandissement de la fosse centrale a du conduire « les utilisateurs à imaginer une protection plus efficace qui permettait en les abritant de pratiquer le culte par tous les temps ». Le bâtiment construit dans un second temps « permettait une utilisation confortable de la structure sacrificielle en laissant d'une part, une éventuelle assistance contempler les rites qui se déroulaient à l'intérieur et, d'autre part, en laissant facilement échapper les fumées se dégageant du foyer » (Arcelin, Brunaux 2003, 22-23).

A Champ-Martin, les éléments en notre possession ne permettent pas d'assurer le déroulement du sacrifice animal. Cependant, différents indices convergent vers l'identification d'un foyer encore non reconnu, situé à proximité de ces fosses. De plus, les aménagements successifs de la fosse et des sols l'environnant suggèrent une volonté d'abriter les utilisateurs et de faciliter son entretien comme de ses abords.

- Les amphores

L'étude de la répartition des fragments d'amphores italiques, comme de leur taphonomie, montrent la présence de stigmates de manipulations diverses. Dans un premier temps, on relève deux dépôts organisés de fragments d'amphores, datés du troisième quart du IIe s. av. J.-C., dans des fosses (FS5064 et FS5077) dont ils constituent le comblement principal. Ces structures sont situées à proximité de la fosse décrite précédemment. Les fragments d'amphores déposés de manière agencées dans ces excavations présentent les stigmates de nombreuses manipulations : haut de panse retaillé et émoussé, pied coupé, impacts de coups, coups de flamme sur la panse et les tranches, ainsi que des traces d'altération de leur surface (**fig. n° 023** et **025**)[76]. Il en va de même du petit dépôt fouillé en 2005 (structure St 15), où les fragments d'une panse d'une amphore ont été déposés, après passage au feu, avant que soient posés deux vases incomplets et fragmentés. On sait que le stockage des amphores peut nécessiter des manipulations violentes : enlèvement du pilon afin de faciliter leur entreposage comme cela a été envisagé à Lyon sur le site de l'Ilot Cordier[77]. On note par ailleurs qu'aucun pied complet n'est recensé dans les lots issus des fouilles depuis 1972. De plus, une fois vidées de leur contenu, les amphores peuvent être réutilisées comme conteneur, occasionnant des recoupes et de nombreuses manipulations et expositions à l'aire libre. Enfin, des coups volontaires peuvent être portés afin de réduire l'encombrement lors de leur rejet parmi les déchets domestiques.

Cependant, dans les sols contemporains des fosses, les fragments d'amphores se distinguent par leur petite taille (autour de 4 à 5 cm de côté) ainsi que par une écrasante majorité de fragments issus du corps de panse, par rapport aux fosses où sont majoritairement représentés les éléments les plus gros et les plus caractéristiques (cols, anses, épaulements, pieds) (**fig. n° 023**, **024** et **025** et **planches n° 165**, **166** et **168** à **172**)[78]. Ces tessons présentent eux aussi des traces de coup de flamme et des indices de passages au feu (coups de flamme en surface et sur la tranche). Ces observations doivent être complétées par celles faites sur le mobilier des fouilles anciennes, parmi lequel on identifie des tessons caractérisés par une forte fragmentation, des stigmates de coups et des traces de passage au feu (**planches n° 59** à **62**). Des lots ont pu être localisés dans la suite supposée des sols identifiés en 2008 (carrés G-3 et B2-07), suggérant un espace de dispersion étendu de ces tessons fragmentés (**fig. n° 026**). Cette dichotomie entre sols et fosses, comme la forte fragmentation des tessons dans ces premiers, évoquent des cas similaires identifiés dans des contextes à composante cultuelle. Sur le site de la prison Saint-Antoine, à Genève, le bris

[76] Cf. aussi Pl. n° 170 et 172.
[77] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.2 b.
[78] Cf. Vol. 2, chap. 2.2.8.1, chap. 2.2.8.2 et chap. 2.2.8.4.

s'apparente à un concassage en règle ; les fragments de grande taille, appartenant majoritairement à la partie supérieure de l'amphore, semblent, quant à eux, avoir été épargnés et isolés (Poux 2004, 276-279).

A Tourdan, le traitement spécifique appliqué aux grands tessons apparaît aussi dans leur mode de déposition dans les fosses FS5064 et FS5077. En effet, ils sont soigneusement empilés les uns sur les autres. A leur côté, le mobilier est rare : on recense des formes incomplètes de jattes et de vase fuselé peint, ainsi que quelques pièces à viande, brûlées. Cette séparation entre gros tessons d'amphores et les autres, l'isolement des premiers, regroupés avec des restes de vaisselle et de faune, après un passage au feu, constituent des indices de manipulations et de traitements guidés par des prescriptions rituelles, d'autant plus que cette séparation trouve des parallèles dans les rejets de faune qui présentent eux aussi une dichotomie entre les contextes.

- Les restes fauniques

Si aucun dépôt spécifique à une espèce n'a été identifié durant les phases *b* et *c* (Méniel 2008, 129-133), on peut souligner que la répartition des taxons identifiés est favorable aux porcins avec 57 % des restes déterminés, contre 24 % aux ovicaprins et 19 % aux bovins (les autres espèces comptant pour moins de 1 %). Cette part importante évoque les sites lyonnais où le porc est largement majoritaire, associé à une consommation particulière au cours de manifestations collectives : sur le site de la Rue du Souvenir, les porcins sont majoritaires avec 63,8 % des restes identifiés comme sur le site du Verbe-Incarné où leur taux atteint 95% des restes (Jacquet, Franc, Lalaï et *alii* 2009, 86). Cette répartition signale une prédilection particulière pour les suidés, alors que dans les habitats contemporains de Gaule du Centre, d'une manière générale, porcins et bovins sont majoritaires, que le bœuf soit prépondérant, comme à Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997, 187-189), ou qu'un équilibre existe entre les espèces, comme sur le site de Gandaillat à Clermont-Ferrand et au Patural. Les taux de Tourdan se rapprochent en revanche des chiffres de La Grande Borne et de la rue Reclus à Aulnat/Gandaillat ainsi que de ceux du sanctuaire de Corent (Marinval, Foucras, Mennessier-Jouannet 2007, 401-415) (**fig. n° 027**).

Les fosses de la phase *b* livrent un spectre faunique varié incluant pièces porteuses de viande et pièces non bouchères. Au contraire, les sols des phases *b* et *c* livrent un spectre différent : les pièces à viande (côte, fémur) et les rejets de consommation (vertèbres) sont rares, les éléments crâniens et les membres inférieurs occupant la part majoritaire des restes fauniques. C'est dans ces ensembles que les traces de découpes ont été identifiées, permettant d'envisager une activité de boucherie. Cette part majoritaire de pièces peu porteuses de chair, qui ne semblent pas être passée au feu, suggère une première observation. Il s'agit de rejets sélectionnés, qui ne sont pas issus d'une consommation mais d'une activité bouchère. L'exclusion des reliefs de repas des déchets de

boucherie est une constante des dépôts résultants de banquets, la découpe des animaux produisant une scission entre les parties comestibles et les autres (Méniel 2001, 80-81).

La présence de traces de découpes sur les scapulas peut suggérer des prélèvements de viandes avant ou après cuisson. La rareté des fragments de vertèbres et d'éléments coxaux peut aussi suggérer des préparations de carcasses entières dont on a seulement séparé la tête et les membres inférieurs. La destination de cette activité pose encore question. Une solution peut-être apportée par la présence dans les sols contemporains, du troisième quart du IIe s. av. J.-C., d'un fragment de terre cuite zoomorphe, identifié comme un probable élément d'un chenet massif, de taille supérieure aux exemplaires complets connus en contexte domestique[79]. Sa présence sur le site de Champ-Martin peut indiquer la cuisson de carcasses entières. En effet, ce type d'ustensile mobile est destiné à la cuisson à la broche de morceaux de viandes, comme en témoignent les emplacements destinés à supporter une broche observés sur les exemplaires viennois (Chapotat 1970, 144). Au-delà de la taille du foyer qui devait leur être associé et de celle des pièces de viande pouvant être rôties, leur présence aux côtés d'autres éléments indispensables à l'organisation de festins dans des sépultures, renvoie directement à la sphère aristocratique (Poux, Feugère 2002, 203).

Enfin, il faut souligner la présence du bâtiment B, contemporain des sols de la phase *c*. Le plan de cet édifice peut évoquer un petit grenier, comme évoqué précédemment[80]. Toutefois, sa relation étroite avec le sol environnant, caractérisé par des rejets d'ossements animaux, rappelle une série de petits édicules carrés, associés à des dépôts de faune identifiés à Mirebeau-sur-Bèze au cours de La Tène D2B-Auguste précoce. Cette association étroite permet aux fouilleurs d'envisager que ces éléments participent d'un événement unique (sacrifice?, banquet ?) (Joly, Barral 2007, 63).

- Un faciès céramique spécifique ?

L'étude du faciès céramique des phases les mieux documentées (phases *b* et *c*) met en évidence une forte représentation des vases liés au service et à la consommation, importés ou non, par rapport à la céramique de cuisine. En effet, dans les fosses à amphores (FS5064 et FS5077) les vases fuselés et les formes basses liées à la consommation sont les seules formes céramiques identifiées (**fig. n° 028**). Ces objets fragmentaires accompagnent des dépôts de fragments d'amphores organisés et de pièces bouchères. Dans la fosse FS5066, contemporaine des deux premières et dont le comblement semble être le résultat d'un processus plus complexe, on relève une part majoritaire de ces formes par rapport aux pots à cuire.

De même, dans les sols, la part des vases de services (olpès, vases fuselés peints) et de consommation (importations et imitations de vaisselle fine, jattes décorées et lissées) est

[79] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.3 b.
[80] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.6 a.

majoritaire avec 81 % de la vaisselle issue des sols de la phase *c*[81]. De surcroît, dans les sols de cette phase, les vases appartenant au service du vin occupent une part importante du répertoire, avec les imitations de bols Lamb. 31/33, de gobelets républicains, la présence d'olpès et de vase fuselés peints. Ce chiffre trouve une comparaison sur le site de la cathédrale Saint-Pierre à Genève, où la vaisselle de service est représentée par 90% des vases dans les sols d'une vaste place. Leur étude exclue l'hypothèse de rebuts de l'atelier de potier voisin même si elle semble bien provenir de celui-ci. Si on compare ces chiffres avec ceux des contextes d'habitat contemporains, ils relèvent de l'exceptionnel. En effet, à Feurs ou à Roanne, la batterie de cuisine est toujours prépondérante. A Genève, l'interprétation proposée est celle d'un sacrifice des céramiques propres aux réunions collectives pratiquant des banquets (Haldimann 2007, 327).

Les indices d'une composante cultuelle

L'identification de dépôts organisés de restes d'amphores accompagnés de pièces bouchères et de vaisselle ayant subi des manipulations nombreuses (tri, bris volontaire, passage au feu), ainsi que le rejet sélectionné des restes osseux – associés à une activité de boucherie – comme de la vaisselle de service et de tessons d'amphores très fragmentés dans les sols, sont autant d'indices convergents vers l'identification de rituels libatoires et renvoient à la sphère du banquet (Poux 2004)[82]. La forte prépondérance des restes osseux de porc au détriment des autres espèces, associée aux restes amphoriques, relève d'une association reconnue sur des lieux de culte de Gaule indépendante (Bennecourt, Ribemont-sur-Ancre, Montmartin par exemple). La stratigraphie permet de distinguer nettement les dépôts de la phase *b* des sols de la phase *c* et il n'est donc pas exclu que les dépôts d'amphores et les rejets de restes fauniques correspondent à plusieurs manifestations de cet ordre.

Dans cette optique, on peut envisager à Champ-Martin qu'une part des pièces à viande consommées, des amphores ayant contenu le vin comme du vaisselier employé au cours des cérémonies est regroupée dans une fosse, après avoir connu un processus plus ou moins complexe de fragmentation et de dispersion (manipulation, bris volontaire, passage au bûcher, rejet dans les sols) (**fig. n° 029**)[83]. Cette restitution est valable pour le troisième quart du IIe s. av. J.-C. En

[81] Malgré la faible quantité de mobilier des sols de la phase *b*, on peut souligner que la vaisselle de service est déjà majoritaire

[82] L'archéologie distingue dorénavant, sur la base du mobilier déposé dans les sépultures aristocratiques (ustensiles et vaisselle à usage collectif ou personnel), une hiérarchie des convives distinguant clairement le banquet gaulois du *symposium* greco-romain. Le banquet reflète une société hiérarchisée dans son déroulement et joue un rôle majeur dans la société gauloise au cours de rassemblements collectifs : au-delà de l'aspect festif, il a pour rôle de cimenter le clan, la communauté, l'*oikos* (Poux 2004).

[83] La faible quantité de mobilier amphorique contenue dans les sols et les fosses de la phase *b*, en l'absence de dépôts massifs en fossés, ne permet pas d'apprécier les différentes étapes de fragmentation et de dispersion avec certitude. S'il semble bien qu'au cours de la phase b, après fragmentation, ces tessons d'amphores sont passés au feu puis

revanche, à la fin de ce siècle et pour le début du suivant, si les rejets de faune dans les sols sont similaires, les fosses accueillant les dépôts de fragments d'amphores ont disparu et il faut envisager une évolution du lieu de rejet, situé probablement hors emprise. Quoiqu'il en soit, l'identification d'un faciès céramique spécifique dans les sols, principalement pour la phase *c*, constitue un indice supplémentaire de repas collectifs, marqués par des gestes et des bris rituels. Ce modèle reste schématique et il devra être validé ou amendé par de nouvelles observations.

En dernier lieu, la succession d'une première étape où plusieurs fosses à libations sont agglomérées et accueillent des dépôts, puis d'une seule fosse pérenne, les autres étant dès lors comblées, évoque l'évolution des lieux de culte du Nord de la Gaule. En effet, à Gournay-sur-Aronde comme à Ribemont-sur-Ancre, le choix d'une fosse privilégiée n'est ni évident ni linéaire. Dans le premier cas, au IIIe s. av. J.-C., les fosses périphériques à la fosse centrale, servant de pourrissoir, accueillent les poteaux porteurs d'un premier bâtiment ouvert sur tous les côtés, qui sera restructuré par la suite. A Champ-Martin, l'analyse du comblement et de la stratigraphie permet de tendre vers une fosse ayant accueillie des dépôts métalliques, si on s'appuie sur la présence d'une frette de moyeu de char au contact d'un curage, puis des rejets liés à un bûcher non identifié à ce jour.

Pour une relecture du trésor de Tourdan

Un dernier élément doit être discuté au sein du dossier de Champ-Martin. Il s'agit du trésor monétaire découvert à la fin du XIXe s. sur lequel un éclairage nouveau peut être apporté.

- La question du contexte

Traditionnellement, les numismates ont lu dans les enfouissements des trésors monétaires allobroges les stigmates de périodes troubles. Dans cette optique, la forte densité de trésor au nord de la Narbonnaise venait illustrer l'importance supposée des épisodes guerriers consécutifs à la conquête romaine et jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. (Deroc 1983, 31, 33 et 40)[84]. Dans le cas du trésor de Tourdan, A. Deroc propose de lire l'enfouissement du pécule d'un Cavare contraint de cacher rapidement ces biens dans une période en proie à des révoltes et des mouvements militaires (Deroc 1983, 43-44).

L'essai récent de typologie socio-contextuelle des trésors de Gaule Belgique, d'Armorique et

regroupés en fosses pour les plus conséquents, pour la phase *c*, l'inconséquence des lots ne permet pas de relever des pratiques similaires. Il faut attendre de nouvelles recherches afin d'épaissir la documentation pour pouvoir valider le schéma proposé ici.

[84] Cette lecture repose sur l'attribution d'une partie des émissions allobroges aux Cavares et Voconces ; attribution contredite à présent par la carte de répartition des monnaies allobroges. Toutefois, la cause des troubles et des révoltes a encore été appliquée récemment, comme hypothèse toutefois, au trésor de Poliénas découvert en 1999 (Dhénin, Jospin 2002, 48-51).

d'Auvergne, proposé par K. Gruel et P. Pion, offre une grille de lecture nouvelle abordant les modalités de constitution de ces dépôts (Gruel, Pion 2009, 387-391). Malgré les lacunes documentaires récurrentes concernant les contextes archéologiques et topographiques de découvertes de trésors, les auteurs avancent l'hypothèse d'au moins trois grands types. La constitution de ces ensembles renvoie à des circonstances différentes, que les dépôts soient composites, associant différents alliages monétaires, homogènes, c'est-à-dire composés d'un seul métal ou d'une même série, ou mixtes, associant d'autres objets avec les monnaies. Les premiers sont identifiés comme des dépôts de thésaurisation, réalisés sur une ou deux générations, destinés à être retrouvés. Les dépôts monométalliques et de mono-séries sont interprétés comme des prélèvements ponctuels systématiques sur le stock monétaire de chaque émission, dans un contexte à caractère politico-religieux et ostentatoire. Enfin, les dépôts mixtes associent des éléments de parure et un numéraire régional, que les auteurs proposent d'interpréter comme des dépôts secondaires, liés à des pratiques de condamnation dans un contexte politico-religieux.

- Trésor de thésaurisation ou dépôt secondaire ?

Cette typologie est bien évidemment réductrice et construite sur des trésors provenant de Gaule indépendante, éloignés du territoire allobroge. Toutefois, il est intéressant de confronter les modèles qu'elle propose à la composition du trésor tourdanais. En effet, celui-ci présente une variété d'émissions régionales (monnaies au buste de cheval, monnaies au bouquetin, monnaies au cheval galopant) et extra-régionales (oboles massaliotes principalement, monnayage arverne et monnayage grecque) qui l'exclue d'emblée du second type. Effectivement, s'il s'agit d'un dépôt monométallique, composé exclusivement d'argent, l'identification de différents émetteurs exclue le prélèvement ponctuel sur un stock monétaire[85]. Au contraire, cet assemblage de monnaies peut être interprété comme une cachette d'épargne. En effet, elle est représentative de la circulation monétaire telle qu'elle est identifiée en territoire allobroge : aux côtés des monnaies allobroges, le monnayage massaliote occupe une place prépondérante, alors que les émissions de Gaule indépendante sont anecdotiques (Carrara, Genechesi 2009, 62-63). Toutefois, une autre lecture peut être proposée, sur la base de la présence de perles et de bracelets en verre aux côtés des monnaies. L'association d'éléments de parure et de monnaies correspond au type de dépôt mixte identifié par K. Gruel et P. Pion et peut orienter vers l'identification d'un enfouissement lié au nettoyage et à la condamnation de structures religieuses.

Le mode de dépôt du trésor de Tourdan, dans un vase, lui-même enfermé dans un coffre de bois cerclé de fer, apporte peu d'informations quant aux motivations, si ce n'est de témoigner du

[85] On peut rappeler par ailleurs, à la suite de B. Fischer, que le trésor de Tourdan fait partie des trésors régionaux où il y a le plus grand nombre de séries monétaires différentes, avec les trésors de Laveyron, Hostun, Sainte-Blandine et Moirans (Fischer 1991, 53).

soin apporté à la sécurité de ce dépôt. Surtout, il ne permet pas de trancher entre l'acte de thésaurisation et l'enfouissement lié à des pratiques religieuses. Toutefois, dans le contexte de Champ-Martin, où des indices de rituels ont pu être mis en évidence, deux lectures peuvent être envisagées. Premièrement, comme le souligne K. Gruel, on sous-estime le rôle économique et bancaire des lieux de cultes. Le sanctuaire peut renfermer le trésor d'une cité, mis sous la protection des dieux, mais les textes laissent aussi à penser qu'il peut servir de dépositaire de biens privés (Gruel 2007, 710). Cependant, sur la présence d'éléments de parure, aussi peu nombreux soient-ils, c'est plutôt vers une seconde hypothèse qu'il faut tendre et envisager une pratique de condamnation, dans un contexte cultuel. La chronologie incertaine de la phase *b* entre la fin du IIe s. av. J.-C. et le milieu du siècle suivant, comme notre méconnaissance de la structuration du site à cette période et les incertitudes liées à la chronologie des monnaies allobroges, rendent impossible la mise en relation de ce dépôt avec les phases de l'occupation au début du Ier s. av. J.-C. Tout au plus, on peut envisager que ce dépôt signale un possible acte de condamnation résultant du nettoyage d'une structure religieuse (monnaies jetées sur les sols, dépôts organisés à proximité d'édifices) durant les premières décennies du Ier s. av. J.-C.

d. Eléments de synthèse

L'analyse développée jusqu'à présent met en évidence la présence de plusieurs composantes – économique, aristocratique et religieuse – sur le site de Champ-Martin rendant impossible une interprétation univoque. De surcroît, ces marqueurs sont globalement présents sur l'ensemble de la période, à l'exception du marqueur cultuel qui est moins bien documenté pour la phase *d*. Le plan est incomplet et il est difficile de lire une évolution linéaire depuis les premières fosses du troisième quart du IIe s. av. J.-C. jusqu'aux édifices datés de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Au contraire, l'analyse de la stratigraphie montre une rupture entre les phases *c* et *d*, certains bâtiments étant abandonnés pour permettre la construction de nouveaux édifices selon de nouvelles orientations. Néanmoins, la rupture en plan ne signifie pas, *a priori*, une rupture des fonctions multiples identifiées sur le site. Avant de dresser le tableau des différentes interprétations possibles, l'analyse du site de Champ-Martin ne peut être menée sans la prise en compte de son environnement archéologique.

2.1.2 Les abords du site de Champ-Martin

Les prospections récentes comme les découvertes anciennes révèlent une occupation dense datée des IIe et Ier s. av. J.-C. Elle se développe au sud comme au nord du site de Champ-Martin, sur une dizaine d'hectares et semble épouser une orientation nord/sud (**fig. n° 011**).

2.1.2.1 Une occupation continue depuis le IIe s. av. J.-C.

a. Des structures domestiques ?

A la limite sud-ouest du site, à l'ouest de la RD 538, deux dépotoirs attribués au Ier s. av. J.-C. sont identifiés. Le premier a été découvert en 1983 et fouillé partiellement dans une tranchée réalisée pour des travaux d'adduction d'eau[86]. Le mobilier céramique récupéré en coupe se compose essentiellement de céramiques indigènes principalement tournées (jattes à lèvre rentrante simple ou en bourrelet, jattes carénées, pots à col tronconique)[87]. Les importations ne sont représentées que par un tesson d'amphore italique. Malgré la faible quantité de mobilier, l'homogénéité des formes rencontrées comme des pâtes permet d'envisager une chronologie dans le courant du Ier s. av. J.-C. au plus tard.

Un second espace de rejet a été mis en évidence à quelques centaines de mètres au nord du précédent, en 2004[88]. Il se présente sous la forme d'une succession de dépôts, peut-être d'origine naturelle, et d'un apport anthropique comprenant une quantité importante de mobilier principalement céramique (vaisselle et amphore), accompagné de quelques scories et restes osseux. Ce dépôt vient combler une petite dépression, fouillée partiellement. Le répertoire est varié et comprend des importations à la différence du précédent (**fig. n° 030** : [16]). Il s'agit de gobelets à lèvre convexe en céramique à paroi fine, d'olpès et de pots à provision de type Haltern 62 en pâte claire ; quant aux amphores italiques, elles ne sont représentées que par une lèvre de type Dressel 1b/c estampillée : …]*AH*[…. La céramique locale prédomine largement dans ce lot : pots à col tronconique, pots à col mouluré, pichets, jattes. A leurs côtés, des imitations de vaisselle italique sont présentes (gobelet à lèvre en gouttière, assiettes Lamb. 6 et Lamb. 5/7). Les importations, les formes reconnues parmi les productions locales ainsi que l'absence de céramique sigillée italique donnent un *terminus post quem* autour de 25 av. J.-C. Cependant, si on s'appuie sur les importations et les imitations, une chronologie plus ancienne, dans le courant du Ier s. av. J.-C., doit être envisagée.

[86] Cf. **[30]**.
[87] Cf. Pl. n° 106.
[88] Cf. **[16]** et Vol. 2, chap. 2.2.

Enfin, au nord de l'occupation mise en évidence à Champ-Martin, les sondages réalisés en 1976 révèlent des aménagements pouvant être datés du Ier s. av. J.-C.[89]. Sur les clichés de fouilles anciennes, il semble que des niveaux de sols composés de panses d'amphores et de *tegulae* sont conservés ponctuellement au fond des sondages[90]. Leur position suggère qu'ils soient antérieurs aux constructions en dur d'époque gallo-romaine, qui sont conservées en fondation. On note parmi le mobilier découvert, la présence de fragments de céramiques campaniennes A, d'imitations de gobelet à lèvre convexe et d'une lèvre en bourrelet appartenant à une olpè en céramique à pâte calcaire. Des jattes de tradition gauloise complètent le mobilier céramique. Les éléments de parure sont représentés par un fragment de ressort d'une fibule de Nauheim en bronze, des perles Gebhard VII D et Gebhard VII A en verre (**fig. n° 030** : [6]). Sur la base de ce faciès de mobilier, une chronologie dans le courant du Ier s. av. J.-C. au plus tard peut être envisagée. On distingue dans ce lot de mobilier quelques formes plus récentes (mortier à lèvre en bandeau, cruche à bord en chapiteau, pot Haltern 62) pouvant signaler une occupation durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.

L'interprétation de ces différentes structures est délicate. Elles témoignent d'aménagements structurés aux abords du site de Champ-Martin (espaces de rejet, sols de circulation). Le faciès des ensembles de mobilier découverts au sud-ouest, associant vaisselle de table et céramique de cuisine, ainsi que quelques vases de stockage, peut renvoyer à la sphère domestique.

b. L'apport des prospections pédestres

Les prospections pédestres systématiques menées autour du lieu-dit Champ-Martin ont permis d'acquérir une image de surface quasi continue du site. La cartographie du mobilier découvert en prospection pédestre permet ainsi de cerner l'étendue et la densité de l'occupation au cours des IIe et Ier s. av. J.-C. On retient comme critères chronologiques la présence d'importations méditerranéennes et/ou d'imitations locales, d'éléments de parure ainsi que de formes de traditions gauloises dans les lots issus des ramassages de surface (concentrations C1, C2, C3, C5, C8 et C9 sur la **figure n° 030**). L'essentiel des importations recensées est composé d'amphores italiques dont les profils renvoient principalement au type Dressel 1a, voire aux gréco-italiques, et au type 1b/c. Ces lèvres indiquent une occupation dès la fin du IIe s. av. J.-C. et dans le courant du siècle suivant. A leurs côtés, des formes basses similaires à celles reconnues dans les contextes évoqués ci-dessus (jattes à bord rentrant simple ou en bourrelet, jattes carénées) peuvent renvoyer à une datation haute. Les pâtes claires importées ou produites en vallée du Rhône (olpè, pot Haltern 62, mortier à lèvre en bandeau) ainsi que la présence de céramique sigillée italique, à

[89] Cf. **[6]**.
[90] Cf. Pl. n° 53.

l'image du mobilier issu de la fouille de 1976, décrit ci-dessus, évoquent une occupation durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. et l'époque augustéenne.

c. Discussion

Sur la base de la répartition de ce mobilier et des différents points de découvertes recensés, une occupation étendue peut être identifiée à l'ouest du hameau de Tourdan. Des jalons chronologiques sont recensés depuis la fin du IIe s. av. J.-C., comme dans le courant du siècle suivant (céramiques campaniennes A et B, amphores italiques de type Dressel 1a – voire gréco-italique – et de type Dressel 1b/c) et jusqu'à la fin de ce siècle (pot Haltern 62, mortier à lèvre en bandeau, cruche à bord en chapiteau en pâte claire). La présence de ces pâtes claires renvoie directement aux contextes précoces de Saint Romain-en-Gal datés des 40/30 à 20/15 av. J.-C. (Leblanc 2007, 21-34). La présence de ces mobiliers récents, dans les lots issus des prospections comme des fouilles anciennes, suggère l'absence de solution de continuité de la fin du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la période augustéenne. Par ailleurs, les sondages menés à l'ouest de la RD 538 ont mis en évidence une occupation structurée datée de la période augustéenne, apportant un argument supplémentaire à cette continuité[91].

L'occupation semble relativement dense et, autour du site de Champ-Martin, elle est signalée par des vestiges peu caractéristiques mais qui peuvent renvoyer à la sphère domestique[92]. Son extension atteint peut-être dès la fin du IIe s. av. J.-C. une dizaine d'hectares environ. Le site de Champ-Martin n'est pas isolé mais, au contraire, il s'insère au sein d'un ensemble plus vaste, s'étendant de part et d'autre de l'occupation identifiée depuis les années 1970.

2.1.2.2 La question du réseau routier

a. Un axe nord/sud

La forme qu'assument ces concentrations de mobilier comme l'emplacement des zones de rejet montrent une extension principalement du nord au sud, semblant suivre un axe routier antique menant de Vienne à la plaine valentinoise (**fig. n° 031**)[93]. Il a été identifié au cours des fouilles de 1976 et de 2004 et suivi en prospections aériennes[94]. Les premiers aménagements reconnus ne semblent pas remonter avant la période augustéenne. Toutefois, un cliché pris en 2003 montre un

[91] Cf. **[17]**.
[92] Si on s'appuie sur le faciès du mobilier céramique issu des dépotoirs **[16]** et **[30]**.
[93] Cf. *infra*, 3° partie, chap. 5.2.
[94] Cf. **[6]**, **[7]**, **[17]**, **[21]** et **[22]**.

second axe possible situé plus à l'est, qui ne semble pas lui être contemporain[95]. La morphologie de l'occupation des IIe et Ier s. av. J.-C. suggère qu'un axe antérieur préexiste, à l'emplacement même de l'axe augustéen, peut-être masqué par les aménagements postérieurs, ou situé plus à l'est et déplacé autour du changement d'ère.

b. Un axe est/ouest

Un second axe routier doit être envisagé : l'analyse régressive du réseau routier révèle l'existence d'une voie parcourant la terrasse de Tourdan d'est en ouest, menant des vallées alpines à la vallée du Rhône. On connaît un carrefour plus au nord où cet axe se raccorde à la voie nord/sud, mais il semble s'agir d'une création postérieure[96]. Toutefois, des niveaux de galets ont été repérés lors de la campagne de 1976, au sud de la parcelle AK 146, qui peuvent indiquer un niveau de circulation[97]. Ils sont situés au nord des fouilles menées à Champ-Martin et pourraient témoigner d'un axe de voirie. La restitution proposée à partir de cette analyse envisage un carrefour à hauteur de Champ-Martin (**fig. n° 031**) dont l'origine latènienne peut être alors envisagée sur la base de la densité de mobilier et d'indices recueillis dans ce secteur.

2.1.3 Un espace privilégié aux fonctions multiples

La prise en compte de l'environnement proche de l'occupation de Champ-Martin révèle que le site est inséré dans un ensemble étendu, dont la majeure partie de la structuration et de la nature est méconnue, mais au sein duquel la vocation routière occupe une place prépondérante. L'intégration de ces données et leur confrontation avec les marqueurs identifiés à Champ-Martin permettent de proposer différentes lectures complémentaires.

2.1.3.1 L'étendue des hypothèses

a. Un sanctuaire à banquets ?

Les indices de libations et de banquets peuvent orienter, dans un premier temps, vers les modèles de sanctuaires latèniens reconnus en Gaule. L'archéologie des rituels et des sanctuaires gaulois a identifié, en premier lieu, des lieux de cultes caractérisés par la présence d'un enclos et par les indices de sacrifice animal, de dépôts d'armes ployées ou d'ossements humains. Leur

[95] Cf. Pl. n° 97.
[96] Cf. **[19]** et cf. *infra*, 2° partie, chap. 3.1.2.2 a.
[97] Cf. **[7]**.

identification dans les années 1980 a forgé le modèle du sanctuaire guerrier (Brunaux, Méniel, Poplin 1985). Récemment, la prise en considération d'autres marqueurs, aux premiers rangs desquels l'identification de rites libatoires, élargit l'horizon à une vaste famille de vestiges apparentés aux grands sanctuaires belges, mais n'en présentant pas les marqueurs habituels, regroupés sous le terme générique d'enclos à banquet (Poux 2004). L'étude des mobiliers enfouis sur ces sites montre qu'ils sont victimes d'actes sacrificiels faisant écho aux descriptions des sources antiques – décolletage et bris volontaire des récipients, tri et dépôt organisé des tessons. Ces traitements spécifiques constituent les indices de cérémonies très ritualisées, probablement à vocation collective. De surcroît, les aménagements, comme les mobiliers variés qu'ils livrent, témoignent de lieux polyvalents, au sein desquels il est difficile de démêler l'activité cultuelle *stricto sensu* des exigences politiques et économiques. L'hypothèse de sanctuaires voués à l'art libatoire et à la consommation des viandes animales apporte une alternative au modèle guerrier dans des régions où il semble absent, comme la Gaule du Centre ou du Sud-Ouest, rééquilibrant des situations régionales qui paraissaient très contrastées (Poux 2005a)[98].

A Tourdan, des structures évoquent des éléments identifiés au sein de sanctuaires guerriers, comme l'autel creux de Gournay-sur-Aronde et les petites structures quadrangulaires de Mirebeau-sur-Bèze, ainsi que des pratiques reconnues sur les enclos à banquet, avec les traitements spécifiques appliqués aux amphores, aux restes fauniques et la céramique (Corent, Ilot Cordier). Toutefois, en l'absence de nombreux critères traditionnellement employés dans la définition du sanctuaire guerrier (enceinte délimitant un *temenos*, présence de dépôts massifs ou d'amas), on ne possède que le plus petit dénominateur commun avec celui-ci : une possible fosse-autel, mais ni les traces de sacrifice, ni les dépôts massifs d'armement dans des fossés (Brunaux 2000) [99].

En revanche, la lecture d'un lieu de rassemblement communautaire, où l'aristocratie locale se met en scène au travers de libations et de banquets, s'appuie sur des arguments plus nombreux. Un spectre faunique accordant une place importante au porc, témoignant d'une activité bouchère, le bris important des tessons d'amphores comme les traces de coups de flamme et les indices de coups portés sur leur surface, leurs dépôts organisés ainsi que la présence d'une structure évoquant des autels creux, forment autant d'indices orientant vers l'identification de rites libatoires. Associés à la présence d'un fragment de chenet dans les sols, à la prépondérance du vaisselier lié à

[98] A l'échelle de la Gaule, cette dichotomie paraît forte entre sanctuaires guerriers au nord de la Loire et enclos à banquets au sud ; dans le détail, la situation est moins contrastée. En Gaule Belgique, l'identification de pratiques de commensalité rappelle leur rôle prééminent sur de nombreux lieux de culte (Gournay, Fesques, Acy-Romance, Ribemont, enclos de Braine et de Balloy, sanctuaire de Naix-aux-Forges). De même, le rite d'enfouissement en puits et en fosse est également attesté dans le Nord de la France, où il prend des formes moins visibles et moins spectaculaires du fait de la rareté des amphores (Paris, Bruyères-sur-Oise, Bâle, Saumeray). Inversement, la pratique des trophées guerriers est reconnue de manière très ponctuelle en Gaule du Centre et du Midi (Saumeray, Tintignac, Le Cailar) (Poux 2005a, 34).

[99] Le pendage des niveaux de sols observé dans le secteur occidental, où ils plongent sous les remblais de l'état 2, peut suggérer l'existence d'un fossé orienté du nord au sud, que seules des recherches ultérieures pourront confirmer.

la consommation et au service dans les sols et les fosses, ces éléments convergent vers l'identification de manifestations collectives et posent la question de l'identification de banquets. Dans cette perspective, la présence d'un élément de char dans le comblement d'une fosse, pouvant résulter d'un dépôt ayant disparu, n'est pas aberrant, au même titre que les témoins de structures de stockage et d'une architecture privilégiée.

On ne peut juger le volume de liquide consommé à l'aune des seules amphores mises au jour et l'hypothèse d'un espace de rejet non découvert doit être retenue pour la phase *c*[100]. En effet, les trente individus recensés sur le site de Champ-Martin sont bien peu nombreux par rapport aux sept-cents amphores de la Rue du Souvenir à Lyon. Toutefois, en comparaison sur d'autres sites où le banquet est attesté, on relève des quantités d'amphores similaires ou moindre. En effet, à Larina, une quarantaine d'individus est recensée sur l'ensemble du plateau et une dizaine pour la seule faille de la Chuire (Poux 2004, 537). A Genève, sur le site de l'ancienne prison Saint-Antoine, le nombre minimal d'individu dépasse la dizaine de récipients pour un poids global de 12,4 kg (Poux 2004, 538). Si les volumes constatés sur le site de Champ-Martin ne correspondent pas au volume identifié traditionnellement sur les grands enclos à banquets, pourtant proches par le type de mobilier et les traitements qu'il a subi, ils ne paraissent pas pour autant rédhibitoires pour l'identification d'indices de libations et de banquets.

Ces pratiques se déroulent dès le troisième quart du IIe s. av. J.-C., jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. au moins. Aucune interruption n'est perceptible et il faut probablement envisager une structuration de l'espace dès la fin du IIe s. ou au début du siècle suivant avec l'aménagement d'une toiture autour d'une fosse privilégiée, identifiée comme un autel creux. Le site de Champ-Martin étendu sur plus de 1400 m² peut ainsi être identifié comme un lieu de pratiques libatoires. Dans cette optique, les bâtiments sur plancher, couvrant une superficie importante (bâtiments A et D), peuvent avoir une vocation d'accueil lors de banquets.

b. Une résidence aristocratique ?

Les découvertes funéraires attestent de l'importance des pratiques du banquet indigène par l'aristocratie gauloise à la fin de l'âge du Fer, comme modèle hiérarchique (Poux 2004, 216-226). De même, au sein d'habitats, l'imbrication des fonctions rituelles et domestiques est un cas de figure régulièrement souligné par les recherches récentes, avec la mise en évidence de traits

[100] On peut souligner que la moitié des tessons d'amphores italiques recensés sur la terrasse de Tourdan provient des différentes opérations de fouilles et de prospections menées sur les parcelles de Champ-Martin. Au total, 1689 fragments d'amphores italiques sont recensés, 51% proviennent de Champ-Martin (871 fragments), il en est de même pour les individus, 49 % provenant de Champ-Martin (30 individus sur 61). Il faut souligner que seuls les fragments de Champ-Martin portent les stigmates de bris intentionnels à la différence des autres lots amphoriques.

symboliques liés au culte dans les fermes aristocratiques gauloises. A Braine, par exemple, des restes d'amphores, de service à boire et d'animaux consommés attestent de déroulement de banquet et de sacrifices au sein d'un établissement dont l'interprétation reste délicate entre un lieu de résidence aristocratique et un vaste aménagement public (Malrain, Matterne, Méniel 2002, 206-207 ; Poux 2004, 418-422). Le cas du site de Montmartin combine à la fois amphores vinaires et accessoires métalliques. Ces éléments sont identifiés au sein d'un domaine aristocratique, associant lieu de résidence et enclos cultuel, où se déroulent des rassemblements collectifs (Brunaux, Méniel 1997 ; Poux 2004, 410-413). D'autres cas de vestiges cultuels individualisés au sein de résidences aristocratiques rurales peuvent être évoqués en Gaule Belgique (Bazoches-sur-Vesle) et en Gaule Celtique (Saumeray, Paule, Fontenay-le-Comte).

A Champ-Martin, malgré des plans encore incertains, l'analyse de l'architecture employée, à travers ses plans et ses matériaux, comme des mobiliers présents sur le site (importations, éléments de char) signale clairement la présence d'une élite. Avec la présence d'activités économiques (structures de stockage, activité de boucherie), ces éléments peuvent plaider pour l'identification d'une résidence aristocratique. Toutefois, la faible superficie décapée et les plans partiels en notre possession ne permettent pas d'avancer avec certitude cette lecture. De plus, la destination des importations et des pièces à viande n'est pas certaine : ces biens sont-ils réservés à un groupe privilégié, voire à une clientèle plus nombreuse lors de banquets, où sont-ils destinés à être commercialisés lors de marchés, liés à des rassemblements communautaires durant lesquels des libations, voire des repas collectifs, ont pu prendre place ?

c. Un marché ?

L'étude du réseau routier pour la période romaine permet de restituer dans le secteur de Champ-Martin le passage de la voie nord/sud reliant Vienne à la plaine valentinoise, ainsi que son intersection avec un axe remontant la plaine de la Valloire en direction des vallées alpines. L'association d'indices de libations, d'une présence aristocratique, d'une activité de boucherie et de structures de stockage en un point stratégique du réseau routier est significative. En effet, la localisation de ces vestiges à proximité d'un carrefour routier n'est pas sans évoquer la description, rapportée par Athénée (IV, 34, 150, d-f), que Phylarque donne des faveurs offertes par l'aristocrate celte Ariamnès au IIIe s. av. J.-C. : « (…) Ariamnès, un celte très riche, fit publiquement la promesse de régaler tous les celtes pendant une année, et il tint sa promesse de la manière suivante : dans les lieux du pays les plus favorables du point de vue des voies de communication, il établit des stations et sur celles-ci, il posa des baraques le long des voies principales, faites de bois et d'osier, chaque emplacement pouvant contenir quatre cent hommes et même plus, l'aménagement

des lieux étant prévu pour les foules qui devaient déferler des villes et villages environnants. […] Un grand nombre de victimes – bœufs, porcs, moutons, et beaucoup d'autres bestiaux furent sacrifiés chaque jour. On prépara des jarres de vin, ainsi que de grandes quantités de farine d'orge mondée. » (Poux 2004, n° 36, 593). Ce témoignage souligne, au-delà de la démonstration de pouvoir réalisée par un aristocrate, le choix de l'emplacement des lieux de banquets sur les axes de communication. Il s'agit probablement des points de passage obligés constituant les points forts du réseau routier (carrefour, gués, points de rupture de charge sur un cours d'eau).

Dans un second temps, c'est à l'étroite relation existant entre le sacrifice animal et la consommation de viande durant l'Antiquité qu'il faut s'intéresser. Les principaux témoignages qui sont parvenus proviennent des écrits des auteurs chrétiens tardifs[101]. Souvent anecdotiques ou laconiques et éloignés chronologiquement de notre propos, ils soulignent cependant le lien étroit existant entre le respect de prescription religieuse dans la découpe et la consommation de viande, ainsi que la place essentielle occupée par le *macellum* dans les villes romaines pour la distribution des pièces bouchères (Van Andringa 2007, 47-72). W. Van Andringa s'appuie sur l'exemple pompéien et la qualité de conservation des vestiges du site vésuvien, pour illustrer l'étroite relation topographique et rituelle entre le lieu de culte, la boucherie et le marché. En Gaule, l'étude de la boucherie et des sacrifices aux IIe et Ier s. av. J.-C. sur l'oppidum du Titelberg confirme que la boucherie bovine, dans ce cas précis, ne relève pas uniquement de considération économique. En effet, la comparaison entre les restes fauniques issus de l'espace public identifié dans l'oppidum et ceux issus de l'habitat, malgré des réserves sur la taphonomie des contextes, montre un déficit de scapula dans l'habitat, suggérant que les pièces qui y sont consommées ont été préparées dans l'emprise du sanctuaire selon le respect de prescriptions religieuses (Metzler, Méniel, Gaeng 2006, 211-212 ; Méniel 2007, 227-247).

A Champ-Martin, le spectre faunique ne permet pas de dissocier une sélection selon l'âge. De même, les dépotoirs domestiques contemporains n'ont pas livré des lots de faune conséquents permettant une comparaison. De plus, notre connaissance partielle de la structuration du site n'autorise pas à l'heure actuelle d'envisager un espace vide suffisamment important pour envisager de grands rassemblements de population comme c'est le cas sur les oppidums trévires (Titelberg, Martberg, Donnersberg), de Berne et du Beuvray. Cependant, des sondages géotechniques ont permis d'étudier très partiellement le secteur oriental du site de Champ-Martin[102]. L'opération a intercepté peu de vestiges, à l'exception d'un radier de galets non daté et aucun mobilier n'a été recueilli dans les sondages. Les prospections pédestres, qui ont pourtant été

[101] Les différents textes recensés par W. Van Andringa renvoient à des contextes chronologiques, culturels et religieux variés, mais il est un fait indéniable, que chaque fois qu'un auteur chrétien évoque la viande sacrifiée, il mentionne le *macellum* de la cité. Sur la question du sacrifice animal en Gaule : voir les bilans proposés dans Lepetz, Van Andringa 2008.

[102] Cf. **[14]** et **[15]** et Pl. n° 67.

menées dans de bonnes conditions de visibilité, similaires aux autres parcelles, n'ont livré qu'une faible densité de tessons céramiques antiques (moins de 0,5 tesson pour 100 m² sur la concentration C8), a *contrario* des concentrations voisines, où le ratio peut être le double (plus d'un tesson pour 100 m² sur la concentration C7) voire beaucoup plus (quatre-vingt tessons au 100 m² sur C9)[103]. Ces chiffres doivent être maniés avec prudence, mais ils constituent une première piste de réflexion crédible, d'autant que les sondages n'ont pas révélé de recouvrement occasionnant un masque en prospection. C'est peut-être dans ce secteur, où s'étend la suite du portique construit au début du Ier s. ap. J.-C., qu'il faut rechercher cet espace ouvert à même d'accueillir une foule importante[104].

2.1.3.2 Un espace à vocation économique et religieuse marqué par une composante aristocratique

L'identification de rituels insère le site de Champ-Martin dans une petite série régionale de sites caractérisés par des indices de libations et banquets (Vienne, Larina, Genève)[105]. Toutefois, à la différence des cas de la colline Sainte Blandine à Vienne et du Plateau de Larina, connus principalement par leur dépôt d'objets métalliques et bénéficiant d'une position sommitale, Champ-Martin regroupe des marqueurs variés pouvant induire plusieurs lectures, résumées sur la **figure n° 032**. En effet, deux autres éléments constitutifs du site de Champ-Martin ont pu être individualisés à l'issue de l'analyse de notre documentation. Une vocation économique peut être repérée à partir des structures de stockage aérien restituées, des importations et d'une activité de boucherie. De même, une composante aristocratique est principalement marquée par l'architecture ainsi que par le mobilier dès le troisième quart du IIe s. av. J.-C. De plus, l'insertion du site dans son environnement doit être prise en compte. On ne sait s'il est délimité par un enclos fossoyé ou palissadé mais les prospections pédestres révèlent qu'il s'inscrit au cœur d'une occupation étendue sur plusieurs hectares. Enfin, l'association d'indices de libations, d'une présence aristocratique, d'une activité de boucherie et de structures de stockage, en un point stratégique du réseau routier, est significative et laisse tendre vers l'identification d'un espace à vocation multiple (marché, boucherie, lieu de culte, lieu de rassemblement collectif et de démonstration politique).

[103] Cf. Pl. n° 36.
[104] Cf. *infra*, 2° partie, chap. 3.2.1.2 b.
[105] L'étude des mobiliers métalliques découverts sur la colline Sainte-Blandine à Vienne (*simpula*, crocs, chaudrons, grills : Chapotat 1970) et dans la faille de la Chuire à Larina (situles, passoire, seau, grill, crocs, chaudrons) renvoie à la tradition du banquet indigène. Dans ce dernier cas, en l'absence de structures clairement reconnues sur le plateau, c'est l'hypothèse de banquets épisodiques, tenus lors de rassemblements communautaires dans un espace symbolique, qui l'emporte (Poux 2004, 535-537). A Genève, des indices de banquets ont été identifiés en différents points de l'*oppidum genavensis*. C'est le site de la prison Saint Antoine qui a livré les indices les plus probants sur la base des traitements subis par les contenants amphoriques et le faciès du mobilier ; mais d'autres aménagements cultuels ou mobiliers, pouvant attester de la pratique du banquet, ont été repérés sur le site du Port, de l'église Saint Gervais, de la cathédrale Saint Pierre et dans la résidence aristocratique du parc de La Grange (Poux 2004, 537-542).

2.1.3.3 Bilan

A l'issue de la présentation des différentes hypothèses envisagées, aucune ne semble prendre l'ascendant sur les autres. Seules de nouvelles recherches pourront apporter des réponses aux zones d'ombre existantes, qu'il s'agisse de la structuration du site, avec l'existence d'un enclos ou non, comme de son évolution, du volume des importations et de leur rejet durant la phase *c*, du spectre faunique et des activités bouchères. Cet espace, aux contours encore flous et à la structuration difficilement perceptible, a probablement des vocations et des utilisations multiples par la communauté qui le fréquente. En liaison avec la sphère économique, il faut probablement envisager un lieu de rassemblement collectif où démonstrations politiques et manifestations religieuses sont étroitement mêlées.

Cet espace privilégié est inséré dans une occupation dense qui lui est contemporaine. Ils forment un ensemble étendu sur une dizaine d'hectares, qu'on propose d'identifier comme un habitat ouvert, structuré par le réseau routier et caractérisé par la présence de rassemblements communautaires. Cet ensemble n'est pas isolé sur la terrasse de Tourdan. Il forme avec les points de découvertes et les indices d'occupation mis au jour à l'est, à proximité du prieuré de Tourdan, un établissement complexe qu'il faut à présent tenter de définir.

2.2 Le hameau de Tourdan et ses abords

Les prospections pédestres, les découvertes anciennes et les sondages récents permettent d'identifier à l'est un autre ensemble de découvertes témoignant d'une occupation antérieure au règne d'Auguste. Ce secteur est situé à plus de 500 m environ de distance de Champ-Martin. Le vide compris entre les deux lieux-dits est peut être du à une absence de recherches dans un espace où aucune parcelle n'a pu être abordée en prospection. Néanmoins, la concentration de découvertes à proximité du prieuré médiéval constitue l'indice d'un noyau de peuplement bien distinct.

Les recherches récentes ont mis en évidence des structures en fond de sondage et lors de prospections aériennes et pédestres. Ces indices discontinus ne permettent pas de saisir une structuration mais constituent les premiers jalons chronologiques et topographiques pour identifier l'occupation de ce secteur (**fig. n° 011** et **033)**.

2.2.1 Des indices d'occupation à l'ouest du prieuré …

La campagne de fouille menée en 1980, à l'ouest du prieuré, dans un contexte stratigraphique mal défini, a révélé un lot conséquent d'objets attribué à la période républicaine[106]. Le mobilier découvert, apparemment sous des niveaux de remblais antiques, riches en matériel des IIIe et IVe s. ap. J.-C., ou mêlé à ceux-ci, est composé d'importations de vaisselle (assiette Lamb. 5/7 en céramique campanienne A et fragments de céramiques campaniennes B) et d'amphores italiques appartenant aux types Dressel 1a et 1b/c illustrées sur la **figure n° 033** ([3], [4] et [5]). A leurs côtés, on recense parmi la céramique locale une imitation d'assiette Lamb. 6 et des jattes à lèvre rentrante ou carénée. Il faut souligner la présence d'un denier républicain en argent, émis sous la magistrature de *C. Renius* datée de 138 av. J.-C. et d'une monnaie au cavalier en argent qui confirment une occupation à la fin du IIe s. av. J.-C. et au cours du Ier s. av. J.-C. au plus tard.

A proximité de ces sondages, sur la parcelle AK 28, au début des années 1980, lors du déracinement d'un arbre, un lot de deux vases a été découvert[107]. Il s'agit d'une jatte à lèvre rentrante en bourrelet interne et d'une jatte carénée, réalisée en céramique tournée. Leur profil permet de les dater des IIe et Ier s. av. J.-C. Leur présence vient confirmer une occupation pouvant remonter à la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., si on se base sur le mobilier issu des fouilles de 1980 (monnayage daté de 138 av. J.-C., amphore Dressel 1a et imitation d'assiette Lamb. 6). Enfin, la présence de cruches à lèvre en chapiteau en pâte claire constitue l'indice d'une occupation continue jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C.

2.2.2 … comme à l'est du hameau

2.2.2.1 Une fosse dépotoir

Un dépotoir a été identifié lors d'un sondage réalisé en 2004, à l'est du hameau actuel (FS 3040)[108]. Cette fosse étudiée partiellement a livré un lot de mobilier exclusivement céramique composé majoritairement de céramique locale. Les importations sont représentées uniquement par des amphores italiques, appartenant aux types Dressel 1a et 1b/c (**fig. n° 033** : [18]). Parmi les productions locales, on relève la présence d'une imitation de gobelet à lèvre en gouttière en pâte claire, ainsi qu'une imitation d'une assiette Lamb. B1 en pâte siliceuse tournée. Le reste du faciès de la céramique locale, tournée ou non, permet d'identifier un dépotoir domestique comprenant de la vaisselle, des pots à cuire et des vases de stockage : jattes de tradition gauloise, pots à lèvre en

[106] Cf. **[3]**, **[4]** et **[5]** et Pl. n° 44 et 50.
[107] Cf. **[35]** et Pl. n° 108.
[108] Cf. **[18]** et Vol. 2, chap. 2.2.3.

bourrelet et col tronconique, pots ovoïdes à lèvre allongée et doliums à lèvre triangulaire. Les arguments chronologiques sont les importations et les imitations qui permettent d'envisager une datation dans le courant du Ier s. av. J.-C., l'absence de céramique sigillée donnant un *terminus ante quem* autour des années 30/25 av. J.-C.

2.2.2.2 Les vases peints du calage de poteau PO3035

Au cours des mêmes sondages, la fouille d'un trou de poteau (PO3035) a livré un lot de vases fuselés peints fragmentés, illustrés sur la **figure n° 033** : [18][109]. Cette structure appartient à un ensemble de trous de poteau, pour lequel l'exiguïté du sondage et le fort arasement des vestiges ne permettent pas de reconstituer le plan ni d'assurer la simultanéité[110].

Ce lot est composé de deux vases peints : deux pots à col droit et lèvre évasée en pâte calcaire à fin dégraissant ainsi que deux fonds sont réalisés dans la même pâte. Des fragments appartenant à d'autres vases probablement peints les accompagnent. Des coups de flamme sont relevés sur la panse d'un des objets. L'intérieur d'un autre vase semble poissé. Un seul vase présente un décor préservé, composé de chevrons entrecroisés. Il semblerait que le décor ait été peint en deux temps : d'abord l'apposition d'une bande de couleur unie, avant cuisson, puis le dessin d'un décor géométrique. Ce type de préparation, le motif géométrique du décor comme la morphologie des vases les rattachent aux types connus dans le Centre-Est de la Gaule entre La Tène C2 et La Tène D1b (Massif Central, Bourgogne, plateau Helvétique) (Vaginay, Guichard 1988 ; Guichard, Lavendhomme 1997 ; Guichard 2003 ; Robine 2003, 35-47). A partir de ces comparaisons, on est tenté de les dater de la fin du IIe s. av. J.-C. ou du tout début du siècle suivant.

2.2.2.3 Le mobilier issu de la campagne de 1978

L'étude du mobilier découvert lors des fouilles menées en 1978 apporte des éléments complémentaires aux observations faites en 2004[111]. Si aucun niveau structuré n'a été identifié par les fouilleurs, les indices d'une occupation remontant au plus tôt à la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. existent. On relève en effet, dans un carré de la fouille de 1978, la découverte de deux vases fuselés, similaires à ceux dégagés dans la structure PO3035, décrits ci-dessus, située à proximité et représentés sur la **figure n° 033** : [1]. Le reste du mobilier mis au jour vient corroborer l'hypothèse d'une occupation ancienne (céramiques campaniennes A, amphores italiques de type Dressel 1a, imitations de gobelet à lèvre convexe en céramique à pâte claire, imitations d'assiette Lamb. 5/7 en

[109] Cf. **[18]** et Vol. 2, chap. 2.2.1.
[110] Cf. Pl. n° 73 et 74.
[111] Cf. **[1]** et Pl. n° 38 et 40.

céramique locale et jattes à lèvre rentrante et jattes carénées). Enfin, la présence de mortiers à lèvre à bandeau comme de cruches à lèvre en chapiteau en pâte claire appuie l'hypothèse d'une occupation continue jusqu'à la période augustéenne.

2.2.2.4 Un enclos fossoyé : enclos d'habitat ou enclos cultuel ?

Un enclos quadrangulaire apparaît par une différence de pousse des blés, au sud-est du hameau de Tourdan, sur un cliché pris lors de la sécheresse de 2003[112]. Cette structure est identifiée aussi sur un cliché noir et blanc de l'I.G.N.datant de 1986 et a été relevée une nouvelle fois lors d'une prospection géophysique qui a permis d'en assurer le plan, dressé sur la **planche n° 98**.

Seul l'angle sud-ouest est clairement identifié et présente une morphologie arrondie. On peut restituer à cet enclos, formant un quadrilatère étiré vers l'angle nord-est, des dimensions de 41 m par 49 m sur le côté le plus long, délimitant un espace de 1900 m² environ. Deux structures linéaires conductrices, interprétées comme de probables fossés, ainsi que des masses résistantes apparaissent au centre de l'enclos. Difficiles à interpréter, ces dernières peuvent évoquer, à titre d'hypothèse, un groupe de poteaux supportant une construction de 5 à 10 m de côté. On note l'interruption du fossé sur le coté sud-est, correspondant probablement à une entrée. La prospection géophysique a révélé deux anomalies circulaires de 8 à 10 m de diamètre environ au sud de l'enclos, à proximité de celle-ci. Ces structures peuvent être attribuées à des éléments fossoyés. Leur identification est délicate mais leurs dimensions et leur morphologie peuvent évoquer des structures tumulaires arasées.

En prospection, l'enclos n'a pas livré de mobilier le distinguant du semis de fond environnant, composés de fragments de tuiles et de céramiques antiques roulés. Les seuls indices chronologiques probants sont issus des lots de mobiliers recueillis en surface de la concentration C17 située à l'ouest de cette structure[113]. Ce lot livre une séquence chronologique remontant aux IIe et Ier s. av. J.-C., sur la base d'imitations d'assiette Lamb. 6 et Lamb. 5/7, et s'étendant jusqu'au IIIe s. ap. J.-C.

Différentes hypothèses peuvent être proposées pour cette structure. La taille de l'enclos évoque un habitat protohistorique de type ferme indigène, les fossés identifiés à l'intérieur pouvant correspondre à des séparations internes. Toutefois, l'absence en surface de mobilier abondant ne permet pas de retenir l'interprétation d'un habitat. Une seconde lecture peut être proposée : son orientation, sa morphologie et le positionnement de l'entrée présentent des analogies avec les grands enclos cultuels reconnus en Gaule Belgique et centrale (Ribemont-sur-Ancre, Fesques et Corent par exemple) (**fig. n° 034**). Cette hypothèse peut être étayée par l'identification d'un

[112] Cf. [**23**].
[113] Cf. Pl. n° 36.

fanum gallo-romain au nord de l'enclos, si on envisage une continuité[114]. Toutefois, en l'absence de mobilier caractéristique et dans l'état actuel des données, il est difficile de caractériser cette structure et aucune des hypothèses avancées n'est pleinement satisfaisante.

2.2.3 L'apport des données de prospections récentes

La cartographie du mobilier découvert en surface permet de cerner l'étendue et la densité de l'occupation au cours des IIe et Ier s. av. J.-C. dans ce secteur. A l'instar du travail fait à Champ-Martin, on retient comme critères chronologiques la présence d'importations méditerranéennes et/ou d'imitations locales, de formes de traditions gauloises ainsi que d'éléments de parure dans les concentrations individualisées en surface. On recense des importations de vin italien (amphores de type Dressel 1a 1b/c), comme de vaisselle méditerranéenne (coupe Lamb. 33 et fond d'une probable coupe Lamb 27 portant une estampille à palmettes en céramique campanienne A, fragments de céramiques campaniennes B, olpès à pâte claire) ainsi que des imitations de vaisselle républicaine (assiette Lamb. 36, Lamb. 6 et Lamb. 5/7) en céramique locale sur les concentrations C10, C11, C12, C14, C15 et C17 (**fig. n° 011** et **033**). La répartition et la chronologie de ce mobilier définissent un ensemble étendu sur une dizaine d'hectares, occupé dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et dans le courant du siècle suivant.

2.2.4 Discussion

Les points de découverte dispersés autour du hameau de Tourdan s'insèrent dans un secteur bien documenté par les prospections systématiques. Le mobilier issu des ramassages de surface confirme une attribution chronologique haute pour cette occupation étendue sur une dizaine d'hectares, depuis le carrefour entre la RD51 et la voie communale n° 4 jusqu'à la frange occidentale du hameau de Tourdan.

2.2.4.1 Une occupation continue de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. à la période augustéenne

L'identification d'un monnayage ancien (denier romain émis en 138 av. J.-C.), d'importations de vin italien contenu dans des amphores de type Dressel 1a et de vaisselle en céramique à vernis noir (estampille à palmettes) constituent les indices d'une occupation dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (**fig. n° 033**). Enfin, une occupation continue durant le siècle suivant, sur l'ensemble de la superficie reconnue, doit être envisagée : les amphores italiques Dressel 1 b/c, les imitations

[114] Cf. Pl. n° 98 et cf. *infra*, 2° partie, chap. 3.2.3

d'assiette Lamb. 5/7, de gobelets à lèvre convexe ainsi que la présence de mortiers à lèvre en bandeau et de cruches à lèvre en chapiteau en pâte claire en constituent les témoins.

2.2.4.2 Les marqueurs d'un statut privilégié

La nature de l'occupation est difficile à déterminer sur la base des seules structures reconnues. Certaines peuvent être reliées, à titre d'hypothèse, à la sphère domestique (calage de poteau, dépotoir) alors que d'autres résistent encore à une identification satisfaisante (enclos d'habitat, enclos cultuel ?). Il faut souligner la présence d'importations à l'instar de Champ-Martin. De plus, certains objets témoignent directement de la présence d'une population privilégiée.

a. Un fragment d'antéfixe anthropomorphe

Parmi le mobilier remonté par les labours à proximité du prieuré de Tourdan, un élément appartient probablement à une antéfixe en terre cuite (**fig. n° 019** : b). Il s'agit d'un fragment mesurant 10 par 12 cm environ, sur lequel on reconnaît le quart gauche d'un visage : œil traité en cupule, front lisse et départ de la chevelure. Cet objet est réalisé en pâte siliceuse contenant de grosses inclusions minérales. L'âme de la pâte est grise mais la surface extérieure est de teinte rougeâtre à brune. Ces caractéristiques le rapprochent des productions de terre cuite architecturale républicaine de la vallée du Rhône, à l'image de l'antéfixe mise au jour à Champ-Martin[115]. Sa surface est plus altérée que cette dernière, qui peut s'expliquer par un séjour à l'air libre dans les terres de labour, et elle s'en distingue nettement par le traitement de la chevelure. Si le front est, ici aussi, traité comme un bandeau lissé, la chevelure est simplement stylisée par des digitations et des incisions parallèles créées par enlèvement de pâte. Sa face interne est creuse et sa morphologie permet de restituer le même type d'assemblage en bout d'*imbrex*, que pour l'exemplaire g de Chessy-les-Mines illustré sur la **figure n° 019**. Si la datation de ces objets reste floue dans le courant des IIe et Ier s. av. J.-C., on a souligné précédemment leur étroite relation avec des traditions aristocratiques celtes.

b. Le mobilier céramique

Au sein du mobilier céramique, on relève la concentration d'au moins trois vases fuselés peints à l'emplacement du sondage réalisé en 2004 (**fig. n° 033**)[116]. En Gaule centrale, ces vases fuselés appartiennent au répertoire des vases hauts avec les vases balustres et les vases tonnelets,

[115] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.4 b.
[116] Cf. **[1]** et **[18]**.

régulièrement recensés dans des ensembles funéraires, où ils sont associés à des récipients de service (Guichard, Pion et Vaginay 1991, 213-215). De plus, la présence quasiment systématique de poix sur les parois internes des objets retrouvés à Gandaillat comme les similitudes entre les décors zoomorphes et ceux des seaux contemporains évoquent clairement la sphère de la boisson (Guichard 2003, 109). En contexte funéraire, ils sont considérés comme un marqueur du rang du défunt dans le modèle hiérarchique du banquet proposé par M. Poux (Poux 2004, 222-226). Ces vases sont présents dans toutes les tombes de convives et leur détention peut être interprétée comme une marque de privilège par rapport à celles qui n'en contiennent pas.

A Tourdan, on ne sait pas dans quel contexte sont employés ces vases. Quoiqu'il en soit, leur identification, comme la présence possible de poix sur un des exemplaires, signalent une population aisée consommant des liquides (vins importés ou boissons locales), au moins dans une sphère privée.

c. Le petit mobilier métallique

En dernier lieu, il faut souligner la présence d'un couvercle de boite à sceau de type Alésia, dans le mobilier issu de la campagne de fouille de 1972 menée à proximité du prieuré, illustrée sur la **planche n° 041**[117]. Décoré d'un Eros, cet objet s'inscrit dans une petite série de couvercles portant un décor estampé (Corent, Altenburg) (Poux 2005b, 33). Un second couvercle similaire et portant le même décor a été découvert à Tourdan, sans localisation précise, représentée dur la **planche n° 111**. Ce type de boite, de forme semi-circulaire, est caractéristique de la période tardo-républicaine : attestée dans les fossés du siège d'Alésia, elle n'est plus en usage à la période augustéenne (Abauzit et Feugère 1993 ; Reddé, Von Schnurbein 2001, 306-307). Le petit nombre d'exemplaire recensé est généralement interprété en relation avec l'administration militaire. Cependant, les rares décors connus semblent être des représentations de Mercure (en qualité de messager), ici la représentation d'Eros peut évoquer une correspondance privée. Quoiqu'il en soit, leur découverte, malheureusement hors-contexte, trahie la présence d'une population italique ou allobroge acquise aux modes de vie romains.

2.2.4.3 La question du réseau routier

La morphologie que dessine en plan l'occupation des IIe et Ier s. av. J.-C. indique un étalement des points de découvertes d'est en ouest, sur une largeur encore difficile à définir (**fig. n° 011**). Il est probable que les axes routiers identifiés au Haut-Empire trouvent leurs origines dans des axes

[117] Cf. **[2]**.

anciens. En effet, les sondages, les prospections aériennes et géo-électriques ont mis en évidence l'existence de deux axes d'orientation est/ouest. L'analyse régressive du réseau routier montre qu'à l'est ils se rejoignent pour ne former qu'une seule voie en direction de la plaine de la Bièvre et des Alpes[118]. En direction de l'ouest, ils assurent la jonction avec un axe nord/sud et rejoignent la vallée du Rhône.

Leur chronologie est délicate à assurer. Le seul pour lequel on bénéficie de données issues de sondage récent est l'axe situé au nord, repéré sur une centaine de mètres. Son aménagement date du IIe s. ap. J.-C. et il ne semble pas prendre la suite d'une voie antérieure. Par ailleurs, on observe sur le relevé de la prospection géophysique que l'emprise de la bande de roulement empiète sur des structures reposant sur poteaux porteurs qui peuvent lui être antérieures[119]. En revanche, rien ne s'oppose à l'identification, dans l'axe repéré plus au sud, d'une voie reliant l'occupation identifiée autour du hameau de Tourdan à Champ-Martin, dès les IIe et Ier s. av. J.-C.

2.2.5 Bilan

A l'issue de cette analyse, il apparaît qu'une occupation structurée existe dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. autour du hameau de Tourdan et s'étend sur une dizaine d'hectares. La nature et les éléments structurant cette occupation restent hypothétiques. Toutefois, différents indices convergent vers l'identification d'une composante aristocratique (antéfixe anthropomorphe, vases fuselés peints, boite à sceau) dès le début de l'occupation. Enfin, l'étude des lots de mobilier permet d'envisager une continuité d'occupation jusqu'à la période augustéenne, sans qu'un hiatus ne soit décelable.

2.3 Essai de synthèse : un habitat ouvert

2.3.1 Un habitat bipolaire

L'identification d'un second pôle de peuplement à cinq cent mètres à l'est de Champ-Martin met en évidence, à l'échelle de la terrasse de Tourdan, un habitat ouvert, de plaine, à la structuration complexe, couvrant une superficie estimée à plus d'une vingtaine d'hectares. Les différents jalons chronologiques établis pour chacun de ces pôles permettent d'envisager une occupation simultanée et continue depuis la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., au plus tôt, jusqu'à la période augustéenne. Cette bipolarisation peut paraître factice et n'être que le résultat d'un effet

[118] Cf. *infra*, 3° partie, chap. 5.1.
[119] Cf. [**18**] et [**25**].

de source lié à l'historique des recherches. Toutefois, il est probable qu'elle renvoie à une structuration spécifique du peuplement sur la terrasse.

A l'ouest, autour du site de Champ-Martin, se dessine un pôle de peuplement structuré par l'intersection de deux axes routiers à longue distance. Ce carrefour semble étroitement lié à un établissement particulier, pour lequel on avance le postulat d'un espace accueillant des réunions collectives, probablement d'ordre économique, en lien avec des manifestations religieuses. A l'est, la documentation est plus lacunaire. Une hypothèse cultuelle peut être envisagée pour le grand enclos oriental mais celle-ci reste incertaine. Cependant, sur la base d'un mobilier caractéristique, on est tenté d'envisager un habitat marqué par une composante aristocratique[120]. Les relations entre ces deux pôles sont encore difficilement perceptibles et plusieurs hypothèses peuvent être proposées. S'agit-il de deux habitats aristocratiques voisins, au développement parallèle et contemporain, sans relation hiérarchique ou de dépendance entre l'un et l'autre ? Au contraire, s'agit-il d'un établissement aristocratique (ferme), ou d'une autre nature (habitat groupé ouvert), établi dans le secteur du hameau de Tourdan, bénéficiant de l'accroissement des échanges dès le IIe s. av. J.-C. et donnant naissance à un espace public à vocation économique et religieuse, au contact du réseau routier, sur le site de Champ-Martin ?

2.3.2 Tourdan aux IIe et Ier s. av. J.-C. : résidence aristocratique étendue ou ville gauloise ?

2.3.2.1 Le rôle prépondérant de l'aristocratie locale : l'exemple des fermes aristocratiques

Le rôle de l'aristocratie locale semble prépondérant dans l'apparition et le développement de l'habitat sur la terrasse de Tourdan. A partir de cas de figure beaucoup mieux documentés, les recherches récentes proposent des modèles de développement d'habitat groupé où l'aristocratie rurale joue un rôle prépondérant, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) sur le site du Patural et à Paule (Côte d'Armor) sur le site de Saint-Symphorien, par exemple.

Le cas du site du **Patural** à Clermont-Ferrand, publié récemment, propose un exemple évolutif de la ferme à l'habitat groupé. Le site, fouillé sur 9000 m² environ, est situé dans la plaine de la Limagne à moins de 5 km de l'ensemble d'Aulnat-Gandaillat. La fouille a livré une documentation de qualité permettant d'analyser, d'une part, l'évolution chronologique et topographique de l'établissement et, d'autre part, d'estimer la taille de la communauté humaine et son évolution.

[120] Les marqueurs d'une composante aristocratique transparaissent aussi dans le petit mobilier issu des découvertes anciennes sans localisation de découverte : on relève la présence d'un fragment de décor en bronze. Ce décor anthropomorphe très stylisé évoque un décor gaulois et devait orner une anse de cruche (cf. Pl. n° 111). On peut citer, de même, les séries de parures métalliques et en verre, recueillies par l'association Renaissance de Revel et Tourdan, ou conservées au Musée des Antiquités Nationales (cf. Pl. n° 112).

Durant la première phase (IVe s. av. J.-C.), le site est similaire aux établissements ruraux contemporains et ne semble accueillir qu'une communauté restreinte. La situation évolue sensiblement aux cours des phases suivantes avec un triplement, au IIIe s. av. J.-C., puis un quadruplement (ou septuplement selon le critère retenu) à la fin du IIe s. av. J.-C. de la population au cours de la dernière phase d'occupation. Cette modification majeure ne doit rien à la démographie naturelle mais doit trouver son origine dans l'installation d'une population à l'origine extérieure au site. Les fouilleurs envisagent deux éléments déterminants à ce processus. Le premier doit être lié au statut des premiers occupants, probablement une famille aristocratique ; alors que le second se trouve dans la localisation du site dans la proximité de l'agglomération d'Aulnat, qui a du exercer une pression, en guise de demande, sur les sites agricoles voisins. Plusieurs scénarios peuvent ainsi être envisagés : la fixation spontanée d'une population autour d'un point dynamique ; le regroupement imposé, politiquement ou économiquement, par le propriétaire qui fait le choix d'étendre ses surfaces (travailleurs dépendants) et de diversifier ses activités (artisanat) ; ou encore le regroupement de différentes unités de d'exploitation en un seul et même lieu, dans le cadre d'une réorganisation du mode de mise en valeur de la plaine (Deberge, Collis, Dunkley 2007, 259-262).

L'habitat gaulois de **Paule**, exploré sur une superficie de 4,8 ha, remonte au VIe s. av. J.-C. et voit se succéder plusieurs enclos, pour certains fortifiés massivement, accueillant une vaste demeure et ses annexes. Au IIe s. av. J.-C., d'importantes campagnes de travaux transforment l'habitat : des écuries, des granges et des entrepôts sont édifiés à la périphérie de la résidence aristocratique, à l'abri d'une ligne de rempart. Au cours du siècle suivant, cette résidence fortifiée domine une agglomération de plusieurs dizaines d'hectares, avant son abandon définitif à la fin de ce siècle (Menez, Arramond 1997, 119-155 ; Menez 2010). La dimension atteinte par le site est représentative du rôle joué par les résidences aristocratiques dans la mise en place d'un réseau d'agglomérations le long des voies majeures, probablement dans un but de contrôle économique et politique. Cet établissement, situé à mi-chemin entre la ferme indigène et l'oppidum, au sens classique du terme, a longtemps soulevé des interrogations, du fait de son caractère exceptionnel et de l'unicité de son cas. Cependant, comme l'a rappelé récemment Y. Menez, d'autres exemples similaires de résidences de l'élite polarisant une population rurale peuvent être envisagés en Gaule de l'Ouest (Quimper) comme en Gaule centrale (Batilly-en-Gâtinais, Sennecè-les-Macon voire l'établissement de la rue du Souvenir à Lyon) (Menez 2010).

Le premier modèle issu de la fouille du Patural souligne la complexité des dynamiques de polarisation de l'habitat rural et le rôle occupé dans le contrôle du territoire agricole par l'aristocratie locale. Toutefois, il ne paraît pas transposable en l'état au cas tourdanais. En effet, au-delà du profond décalage dans la qualité de la documentation disponible, l'extension du site de

Tourdan, sa position sur un carrefour routier et la présence de structures cultuelles associées à un probable espace public l'éloignent de l'exemple du Patural. Par opposition, le schéma qui se dessine à Paule, malgré l'absence d'une fortification à Tourdan, paraît plus adapté, mettant en avant la volonté de contrôle économique du réseau routier par l'aristocratie locale.

2.3.2.2 Un habitat groupé complexe

Une limite importante doit être soulignée par rapport aux deux exemples précédents. On ne possède pas à Tourdan la trace d'une occupation antérieure au milieu du IIe s. av. J.-C. qui permettrait d'envisager un processus long d'agrégation d'une population. Au contraire, il s'agit peut-être du regroupement imposé, comme on l'envisage généralement pour les sites ouverts au cours de la fin du IIIe et du IIe s. av. J.-C., précédant l'émergence des sites fortifiés, les oppidums, au sens classique du terme. De surcroît, la morphologie bipartite du site, doté d'un pôle économique et religieux plus spécialisé que l'autre, où on propose, à titre d'hypothèse, d'identifier une zone d'habitat, n'est pas unique et d'autres sites multipolaires sont reconnus en Gaule pour la même période[121]. Enfin, si l'identification de lotissements d'habitation et de quartiers artisanaux fait encore défaut à Tourdan, certains marqueurs d'un principe d'urbanisation peuvent être envisagés à Tourdan : espace économique, espace à vocation rituelle, probable espace public (Kaenel 2006, 30-31).

L'identification récente de sites multipolaires et la remise en cause du modèle bâlois conduisent archéologues et historiens à reconsidérer la notion d'oppidum, d'une part, comme la succession habitat de plaine ouvert/habitat de hauteur fortifié, d'autre part. L'exemple récent symbolisant le peuplement multipolaire simultané est le cas des Limagnes, en territoire arverne, aux IIe et Ier s. av. J.-C. (Poux 2005a ; Mennessier-Jouannet, Dartevelle, Arbaret 2009, 293-315) qui se situe à une toute autre échelle que notre propos. En effet, les sites et les territoires qui ont servi de matière à ces travaux sont au cœur d'une structuration territoriale sur la longue durée, remontant au Halstatt pour certains, jusqu'à la création de la cité antique (comme par exemples chez les Arvernes et les Trévires).

Néanmoins, d'une manière générale, les protohistoriens s'accordent sur le rôle du politique et du religieux dans les phénomènes de groupement de population et les recherches actuelles conduisent à envisager une conception plus ouverte de l'espace urbain[122]. Certains exemples

[121] D'autant plus qu'à l'heure actuelle, on ne bénéficie d'aucun indice d'une occupation antérieure au XIe s. sur la colline de Revel, largement urbanisée autour du bourg médiéval. Toutefois, cette colline bénéficie d'une large visibilité sur la plaine sur un rayon d'une vingtaine de kilomètres et l'axe routier antique nord/sud semble se diriger vers son sommet. Une des questions à approfondir pour les recherches à venir sera celle de l'existence d'une occupation protohistorique ou antique à son sommet et, en cas de résultat positif, comment elle s'intègre dans ce schéma.

[122] Cf. *supra*, 1° partie, chap. 1.1.1.1 et 1.3.2.3.

montrent que ces dynamiques ne sont pas uniquement du ressort de grands sites centraux mais qu'elles peuvent s'appliquer à de plus petits échelons territoriaux (**fig. n° 035**). En effet, à **Millau** par exemple, où plusieurs scénarios sont envisagés, une occupation des IIe et Ier s. av. J.-C. est implantée en limite de la Narbonnaise et de la Gaule indépendante, sur un carrefour fluvial et terrestre qui en a favorisé le développement. Il s'agit soit d'une grande agglomération de plaine de plus de 200 ha, soit d'une structuration multipolaire, avec des fonctions dissociées ou complémentaires entre les différents points de fixation (cultuel, économique et habitat) (Coiffé, Gruat, Izac-Imbert et *alii*, 2009, 333-358). En territoire allobroge, **Genève** propose un autre cas de figure proche de celui de Tourdan. Les vestiges de l'*oppidum genavensis* évoqué par César s'étendent sur une superficie de près de dix hectares et sont compris entre le port, la colline Saint-Pierre, le Plateau des Tranchées et le pont sur le Rhône, délimités à l'ouest comme à l'est par un réseau de fossés (Haldimann 2007, 325-332). L'agglomération paraît véritablement structurée à partir de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. Au siècle suivant, elle occupe quatre pôles, distants de quelques centaines de mètres à un kilomètre : le port sur la rive du lac, le plateau des Tranchées qui semble accueillir une zone d'habitat, et deux autres espaces en bordure de cette dernière, qui semblent surtout fréquentés à des fins cultuelles ou funéraires. Selon M. Poux, cette vaste agglomération multipolaire opère, à l'évidence, une distinction très nette entre les secteurs dédiés aux cultes et aux rassemblements collectifs, à l'habitat et avec les grandes résidences aristocratiques du type de celle mise au jour au Parc-de-la-Grange (Poux 2005a, 261).

L'exemple proposé par Tourdan, avec une grande superficie couverte, incluant nécessairement des espaces vides entre les points de fixation structurés par le réseau routier, s'insère dans cette problématique. Champ-Martin ainsi que l'enclos oriental peuvent être interprétés comme les pôles périphériques d'un habitat qui serait situé dans le secteur du prieuré. Dans cette dynamique, l'occupation de Champ-Martin aurait bénéficié, au IIe s. av. J.-C., de sa localisation au contact d'un nœud routier. Cette lecture, proposée à titre d'hypothèse dans l'état actuel des connaissances, constitue une piste de réflexion à confronter aux résultats de nouvelles recherches.

2.3.2.3 Bilan

L'état actuel de la documentation ne permet pas de trancher entre les deux lectures proposées, seules des recherches nouvelles permettront d'apporter des réponses à cette problématique. Toutefois, la présence aristocratique, l'absence d'une occupation antérieure au milieu du IIe s av. J.-C. comme l'identification d'un possible espace public constituent les premiers éléments de réponse en faveur d'un regroupement de population au sein d'un habitat groupé. Celui-ci s'est déroulé dans l'orbite d'une aristocratie locale, qui l'a peut-être imposé, et bénéficie d'une position

stratégique sur le réseau routier[123]. C'est par ailleurs à proximité de ce carrefour, à l'emplacement même de l'espace à vocation économique et cultuel identifié à Champ-Martin, qu'est construit au Ier s. ap. J.-C. un ensemble monumental, véritable marqueur visuel dans le paysage de la Valloire.

[123] On retrouve peut-être la trace de cette aristocratie locale dans le toponyme *Turedonnum*, si on retient la construction toponymique sur la base de la racine gauloise *donno* qui signifierait noble (cf. *supra*, 2° partie, chap. 1.3.2).

3. Tourdan du Ier s. au IIIe s. ap. J.-C.

C'est à travers une analyse thématique qu'on s'attache à déterminer les dynamiques spatiales et chronologiques de l'habitat groupé de Tourdan du Ier au IIIe s. ap. J.-C. Dans un premier temps, les prospections systématiques menées depuis 2003, ainsi que le récolement de découvertes isolées permettent d'apprécier l'extension de l'occupation durant cette période et de proposer une première périodisation. Associées à l'étude du réseau routier et des aménagements hydrauliques, ces données permettent d'apprécier la structuration de l'établissement. Dans un second temps, on s'intéressera aux aménagements publics et aux monuments identifiés. Enfin, on abordera les données disponibles sur l'habitat et les activités de transformation et de stockage.

3.1 Analyse de la structuration de l'occupation antique

3.1.1 Une occupation continue du Ier au IIIe s. ap. J.-C.

La faible épaisseur stratigraphique relevée sur l'ensemble de la terrasse de Tourdan oblige à s'appuyer principalement sur une étude globale du mobilier issu des ramassages de surface[124]. Les campagnes de prospections systématiques menées en 2003 et 2004 ont permis d'aborder un peu plus de 12 ha et de recueillir 7085 tessons[125]. Malgré quelques lacunes, des terrains restant impropres à la prospection sur les marges occidentales et méridionales du bourg actuel, les prospections systématiques ont concerné l'ensemble de la terrasse et permettent de délimiter la superficie occupée sur cette période (**fig. n° 036** et **037**).

L'ensemble du mobilier disponible (céramiques fines, céramiques communes et de stockage) recueilli en prospection ou issu des sondages récents ainsi que des fouilles et découvertes anciennes, est mis à profit afin de proposer un essai de périodisation. Deux cartes ont pu être réalisées, couvrant le Ier s. ap. J.-C. (**fig. n° 036**) et les IIe et IIIe s. ap. J.-C. (**fig. n° 037**). On a distingué les concentrations dont l'attribution chronologique est supposée à partir de la présence de catégories céramiques, de celles dont la chronologie s'appuie sur des types datés à l'échelle régionale. Enfin, les structures et les ensembles de mobilier attribués à chacune des périodes sont représentés.

[124] Les structures gallo-romaines repérées depuis 2003 sont inscrites dans une fourchette allant du début du Ier s. ap. J.-C. jusqu'à la fin du IIe s. ap. J.-C. au moins.
[125] Cf. Pl. n° 36.

3.1.1.1 Les indices d'occupation au cours du Ier s. ap. J.-C.

Dans le courant du Ier s. ap. J.-C., et ce, dès la période augustéenne, on peut envisager une extension sur une superficie de quarante à cinquante hectares au maximum englobant les pôles de Tourdan et de Champ-Martin. Les concentrations C1 à C15, C17 et C18 ont livré des types datant une occupation au cours du Ier s. ap. J.-C. (types Ritt. 8, Drag. 18, Drag. 22, Drag. 24/25, Drag. 27, Drag. 29, Drag. 33 en sigillée sud-gauloise, jattes à bord rentrant, plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie, pots à col tronconique et lèvre en bourrelet en céramique commune). Le mobilier recueilli comporte aussi des assiettes et des coupes issues du répertoire de la céramique sigillée italique ou imitées en production locale, ainsi que des formes issues du répertoire gaulois en céramique tournée, des bols peints de type Roanne et des mortiers à lèvre en bandeau en céramique commune claire, assurant la continuité de l'occupation entre la fin du Ier s. av. J.-C. et le premier quart du siècle suivant[126]. En dernier lieu, les concentrations C16 et C19 n'ont livré que des catégories de céramique pouvant être attribuées au Ier s. ap. J.-C. (céramique non tournée, céramique commune tournée noire à cœur rouge, céramique commune tournée grise). Cependant, il faut noter que ces concentrations ont livré du mobilier en faible quantité.

La chronologie proposée à partir des prospections est validée, d'une part, par la datation du mobilier issu des sondages anciens comme des découvertes fortuites et, d'autre part, par la chronologie des lots livrés par les fouilles récentes[127]. En effet, les opérations menées à l'ouest de la RD 538 ont livré des aménagements datés de la période augustéenne et du courant du Ier s. ap. J.-C.[128]. A Champ-Martin, les remblais de l'état 2 sont datés du second quart du Ier s. ap. J.-C. alors que les niveaux antérieurs, supposés à partir de la présence de mobilier résiduel augustéen, ont probablement été arasés[129]. Ces différents jalons permettent d'envisager l'acquisition d'une superficie importante dès le changement d'ère suivant les orientations héritées de la période précédente.

3.1.1.2 Les indices d'occupation au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C.

En l'absence d'éléments permettant de distinguer le IIe du IIIe s. ap. J.-C., on a regroupé ces deux siècles au sein de la même période. En effet, les importations de céramiques africaines de cuisine comme de sigillées claires africaines, dont l'apogée de la diffusion de la production se situe entre le IIIe s. et le début du IVe s. ap. J.-C. pour les premières et se poursuivant jusqu'au Ve

[126] Répertoire italique : types Ettl. 9, Ettl. 11, Ettl. 12.2.2, Ettl.17.1, Ettl. 17.7.1 et Ettl. 31.1 ; formes issues du répertoire gaulois : jattes à bord rentrant et pots à col tronconique et lèvre en bourrelet.
[127] Cf. **[1]**, **[2]**, **[3]**, **[4]**, **[5]**, **[6]**, **[8]**, **[9]** et **[31].**
[128] CF. **[17].**
[129] Cf. **[20].**

s. ap. J.-C. pour les secondes, sont très faiblement représentées à Tourdan. Seuls quelques tessons sont reconnus dans le mobilier issu des sondages de 1980[130]. De même, la chrono-typologie des productions à revêtement argileux rhodaniennes et alpines est lacunaire et ne permet pas de proposer un discriminant chronologique. Enfin, quant à la céramique commune, si le faciès est bien défini pour le IIIe s. ap. J.-C., le IIe s. est encore peu caractérisé dans la bibliographie régionale.

Pour cette période, la superficie occupée apparaît stable. Les concentrations C1, C2, C4 à C15, C17 et C18 ont livré des types en céramique fine, attribués à cette période, représentés essentiellement par des bols Drag 37 en sigillée de Gaule du Sud et de Gaule du Centre, ainsi que des fragments de Céramiques à Revêtement Argileux provenant de la vallée du Rhône et de l'aire alpine[131]. En céramique commune, parmi les types les plus représentatifs, on relève des plats à sillon sur la lèvre, des pots à col droit et lèvre triangulaire et des pots sans col à lèvre divergente. Enfin, cette chronologie est confirmée par les lots issus des sondages menés en 1980 comprenant de nombreux vases datés de la fin du IIe s. et du IIIe s. ap. J.-C. (Drouvot 2003, 53-70), comme des découvertes fortuites, datés des IIe et IIIe s. av. J.-C.[132]. De surcroît, les sondages ont mis en évidence des niveaux de voirie, ainsi que du bâti, datés du IIe s. ap. J.-C., à l'est du hameau actuel[133].

3.1.2 Réseau routier et voirie

Sur les **figures n° 036 et 037**, l'évolution du réseau routier est représentée pour le Ier s. ainsi que les IIe et IIIe s. ap. J.-C. ainsi que les secteurs positifs en prospections pédestres et les points de découvertes.

3.1.2.1 La voie nord/sud **V1**

a. Le tronçon nord : les fouilles de 1976 et les clichés verticaux de l'IGN

Lors des sondages réalisés dans la parcelle AK 146 en 1976, une succession de préparations en argile a été dégagée, surmontées d'une probable bande de roulement en galets sur une largeur de 5,7 m. La structure, arasée à 0,35 m de profondeur, a pu être restituée sur 110 m de longueur

[130] Cf. **[5]**.
[131] Seule une coupe type Desbat 15 est recensée parmi les lots issus des prospections pédestres, alors que cette catégorie est bien représentée dans les sondages menés en 1980 (Drouvot 2003, 53-70) qui ont livré trente-deux individus sur les quarante-trois recensés à l'ensemble du site.
[132] Cf. **[3]**, **[4]**, **[5]** et **[31]**.
[133] Cf. **[18]** et **19]**.

environ, suivant une orientation nord/sud[134]. P. Blanchon et C. Colas signalent « une tranchée d'au moins un mètre de profondeur (…) creusée pour l'installation de la voie » et décrivent la coupe pratiquée en perpendiculaire de la voie : « à la base, se trouvent plusieurs couches d'argile de couleurs diverses et de provenance non immédiatement locale. Elles sont surmontées de deux couches plus ou moins distinctes de galets de quartzite avec blocage de galets plus petits, de tessons de poteries épars, de fragments de tuiles et de terre. Vient ensuite une couche presque continue, sur 3,50 m de large de scories ferrugineuses et plus ou moins vitrifiées. Au dessus, une couche de gros et moyens galets bloqués par des éléments plus fins termine la surface de la voie. » Le mobilier est rare : seule une fibule de Nauheim a été découverte au fond de la tranchée préparatoire (Blanchon Colas 1974-1980).

Enfin, sur les clichés des campagnes de photographies de l'IGN, datées de 1986, on observe cet axe sous la forme d'une ligne claire se superposant à la voie découverte en 1976[135]. Cette anomalie, orientée du nord au sud, est observée sur 130 m environ de longueur, pour une largeur de 6 m environ.

b. Le tronçon sud : les prospections aériennes et les sondages de 2004 et 2005

Plus au sud, la suite de cette anomalie a été reconnue en prospection aérienne, sur les parcelles AO 202, 203 et 205[136]. La sécheresse du printemps 2003 a mis en évidence une trace claire orientée nord/sud, visible sur une dizaine de mètres, pour une largeur de 6 m au minimum. Une seconde anomalie de pousse est identifiée, une dizaine de mètres à l'est de la précédente, de même largeur, sur une centaine de mètres, suivant la même orientation et se situant dans l'axe du tronçon septentrional. Toutefois, son insertion dans les structures datées du Ier s. ap. J.-C. de la zone n° 2 exclue son identification comme un axe contemporain.

Les opérations de sondage ont porté sur les abords de cet axe, en 2004, sans réussir à l'identifier, et, l'année suivante, sur l'anomalie située la plus à l'ouest[137]. Par rapport à l'orientation de l'axe repéré au nord, le tracé de cette anomalie apparaît décalé de 30 m environ vers l'ouest. La fouille des niveaux de préparation permet d'exclure une erreur de positionnement due à la multiplication des sources et il faut envisager un léger virage de la voie à la hauteur du carrefour actuel entre la RD 538 et la RD 51d.

Le sondage a révélé une dépression, comblée en différentes étapes par des rejets domestiques au cours du Ier s. av. J.-C. Sur sa bordure occidentale, la voie **V1** est aménagée à la fin du Ier s. av. J.-C. ou dans le premier quart du Ier s. ap. J.-C. Un creusement préalable entaille le substrat.

[134] Cf. **[6]** et **[7]**.
[135] Cf. **[21]** et Pl. n° 97 : a.
[136] Cf. **[22]** et Pl. n° 97 : b.
[137] Cf. **[17]** et Pl. n° 69, 71, 72 et 97 : b.

Toutefois, seuls les niveaux de préparation sont conservés sous la semelle de labour et ont été observés sur une largeur légèrement inférieure à 20 m. Ils se composent de limons argileux très compacts, relevés sur 0,27 m d'épaisseur au maximum. L'arasement ne permet pas d'apprécier l'aménagement des abords. Dans le courant du premier quart du Ier siècle ap. J.-C. un bâtiment en structure légère s'implante sur sa bordure orientale[138].

Cet aménagement routier peut être daté au plus tôt de la période augustéenne. Sa largeur conséquente, avoisinant une vingtaine de mètres, suggère l'existence d'un large espace de circulation. L'hypothèse que cette voie pérennise un axe antérieur a déjà été proposée[139]. Cet axe ancien peut être identifié dans l'anomalie située à l'est, à l'extrémité des deux sondages, sur l'emprise de la dépression envisagée. En effet, dans ce secteur les sondages n'ont pas atteint le substrat et on ne connaît pas le profil complet de cette dépression. La construction de bâtiments sur poteaux porteurs, dotés d'un plancher à la période augustéenne, puis sur solins au début du Ier s. ap. J.-C., postérieurs à la voie identifiée à l'ouest et dont on peut restituer l'extension sur l'emprise des deux sondages, suggère qu'il s'agisse d'un axe antérieur à la période augustéenne[140]. Dans cette hypothèse, que seules de nouvelles recherches permettront de valider, les dépressions observées dans les sondages, à l'est comme à l'ouest de cet axe, peuvent être identifiées comme des structures drainantes bordant une voie antérieure, abandonnée à la fin du Ier s. av. J.-C.

3.1.2.2 Les axes est/ouest

a. L'axe septentrional **V5**

Un axe routier aménagé au cours du IIe s. ap. J.-C.

Un second axe a été reconnu lors de la sécheresse du printemps 2003 et relevé sur les résultats des prospections géophysiques de 2009[141]. On lit sur les **planches n° 99** : [b] et **100** : [a], du nord au sud, sur les parcelles AI 16 et AI 18, une anomalie de 7 m de largeur environ, sur une longueur maximale de 140 m environ, orientée nord-ouest/sud-est, interprétée comme l'axe **V5**. Cette voie est délimitée au sud par un premier mur. Un second distant de 4 à 5 m environ suit la même orientation. A l'ouest, ces murs ainsi que la voie obliquent légèrement vers le sud-ouest.

[138] Cf. Pl. n° 69 et 72.
[139] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.2.2 b.
[140] Cf. **[17]**.
[141] Cf. **[25]** et Pl. n° 99 et n° 101 à 104.

Interceptée en 1978, la voie n'a pas été clairement identifiée à l'époque[142]. Les fouilleurs signalent « un sol empierré [dont] la surface et la faible épaisseur d'empierrement éliminent l'hypothèse d'une voie. Nous devons être en présence d'une cour » (Blanchon, Colas 1974-1980). Le sondage réalisé en 2004 a permis de retrouver cette structure et d'infirmer l'hypothèse formulée en 1978 : au cours de la première moitié du IIe s. ap. J.-C., le creusement préalable à la voie, large de 11,20 m, arase les structures antérieures et entaille les remblais du début du IIe s. ap. J.-C.[143]. Le profil du creusement témoigne d'une volonté d'asseoir l'aménagement sur le substrat argileux. Les niveaux de préparation conservés présentent une épaisseur maximale de 0,50 m et permettent de restituer une surface de roulement de plus de 8 m de large. Dans les derniers niveaux conservés, on relève la trace d'une ornière orientée nord-ouest/sud-est.

Doté d'un trottoir couvert par un portique ?

Le quart sud de la voie a reçu une préparation particulière : une première jetée à base de galets, de cailloutis, de fragments de tuiles et de scories métalliques est apportée afin de stabiliser l'assise des niveaux supérieurs. Au dessus, les jetées de limon argileux semblent être mises en place en même temps que les niveaux de préparation décrits précédemment. Cette préparation spécifique large de 2,66 m laisse supposer l'existence d'un trottoir sur la partie sud de la voie, dont l'arasement des niveaux de circulation ne permet pas de restituer l'aménagement final.

On observe, cependant, l'apport d'un remblai à la limite sud de la voie, qu'il faut probablement relier à l'aménagement de ce trottoir. De même, la voie borde un bâtiment construit en dur, dont au moins trois phases ont été observées lors des opérations de 1978. Le mur intercepté en 2004 appartient à la deuxième phase de ce bâtiment et la date de sa construction est calée après le milieu du IIe s. ap. J.-C.

Le négatif d'un aménagement dans les niveaux de préparation de la voie peut être relié à la présence d'un portique. Cette structure est large de 0,62 m environ, elle semble suivre l'orientation de la voie et a été observée sur toute la largeur du sondage. Son profil irrégulier présente deux creusements pouvant correspondre à des arrachages de poteau ou à la récupération de bases. L'orientation de la structure ainsi que la distance de 4,50 m entre son centre et la fondation située au sud permettent d'envisager le négatif d'un mur relevé en prospection aérienne et géophysique. Celui-ci peut être identifié comme un solin, supportant un portique qui couvrirait le trottoir, prenant appui sur la façade du bâtiment observé au sud de la voie. On ne sait si l'aménagement de ce portique est contemporain ou postérieur à la construction du bâtiment adjacent. Plus à l'ouest, les résultats des prospections géophysiques laissent envisager sa

[142] Cf. **[1]** et Pl. n° 38 et 39.
[143] Cf. **[18]** et Pl. 73 et 74.

continuité sur au moins une dizaine de mètres. Dans ce secteur, il est possible que l'aménagement de ce trottoir soit associé à des structures hydrauliques (égouts, conduite d'eau ?)[144].

b. L'axe méridional **V3** et le diverticule **V4**

Lors de la sécheresse du printemps et de l'été 2003, dans la partie méridionale de la parcelle AI 16, on observe sur une longueur de 75 m environ, une trace claire dessinant une voie large de 4 à 5 m environ en direction du sud-ouest (**V3**)[145]. Les prospections géophysiques menées en 2009 ont confirmé son existence et révélé la présence d'un embranchement, à angle droit, avec un autre axe prenant la direction du sud-est, de largeur équivalente (**V4**)[146].

A l'ouest, l'axe **V3** doit mener au secteur méridional du site, à hauteur de Champ-Martin. A l'est, l'orientation des murs méridionaux du bâtiment identifié en 1978 suggère le respect d'une contrainte[147]. On peut envisager que celle-ci soit liée au passage de cette voie, qui doit se rattacher à l'est avec la voie **V5** prenant la même direction.

3.1.2.3 L'emplacement des carrefours routiers

a. Un carrefour au pied de la colline de Revel

La jonction entre les axes **V1** et **V5** doit être envisagée dans le secteur nord-ouest du site où des niveaux de préparation ont été individualisés[148]. L'extension des niveaux de préparation suggère l'existence d'un espace de circulation étendu où se rejoignent l'axe nord/sud se dirigeant en direction de la colline de Revel et l'axe septentrional venant de l'est. La chronologie de cet aménagement est impossible à préciser dans le courant de la période antique, comme la question de la continuité de l'axe septentrional en direction de l'ouest.

Il faut probablement envisager un espace ouvert de 850 m² accueillant le carrefour entre ces deux axes, peut-être une place. L'orientation de l'axe nord/sud en direction de la colline est probablement pérennisée dans la morphologie des parcelles situées sur les pentes de la colline. Dans ce secteur cet axe a pu être interprété dans les anomalies de pousse, confirmant un passage de la voie antique par la colline de Revel, délaissant le passage par le lieu-dit L'Embranchement utilisé par la voie royale et le tracé actuel[149]. Quant au toponyme Chemin Ferras, situé

[144] Cf. *infra*, 2° partie, chap. 3.1.3.2 b.
[145] Cf. **[25]** et Pl. n° 99.
[146] Cf. Pl. n° 101 à 104.
[147] Cf. **[1]** et Pl. n° 38.
[148] Cf. **[19]** et Pl. n° 75 et 76.
[149] Cf. *infra*, 3° partie, chap. 4.1.2 et 4.1.3.

immédiatement au nord du hameau de Tourdan sur les pentes de la colline, il peut être lié au passage de la voie dans ce secteur.

b. Un second carrefour à proximité du lieu-dit Champ-Martin ?

Un second carrefour doit être envisagé en s'appuyant sur la découverte faite dans la partie sud de la parcelle AK 146 : « dans une tranchée ouest-est apparaît un lit de galets de 3,5 m de large ; nous pourrions avoir un chemin pavé » (Blanchon, Colas 1974-1980)[150]. Cet espace aménagé, pour lequel on ne peut restituer ni orientation précise ni extension, se situe au nord de l'ensemble monumental de Champ-Martin et borde au nord l'emprise du portique restitué[151]. A ce premier indice doit être ajoutée l'existence d'un axe traversant la terrasse, venant de l'ouest, en direction de Tourdan (**V2**). L'analyse du réseau routier suggère que son embranchement avec la voie **V1** se situe plus au sud que le carrefour présenté ci-dessus[152]. Ces éléments permettent d'envisager l'hypothèse d'un second carrefour à proximité de l'ensemble monumental, où l'axe **V2** peut se raccrocher avec l'axe **V3**.

3.1.2.4 Bilan sur le réseau routier

A l'issue de cette analyse, le réseau routier antique sur la terrasse adopte une morphologie particulière, en triangle. Ce schéma apparaît être une construction sur le long terme, structurée à partir des axes hérités des IIe et Ier s. av. J.-C. En effet, aucun indice ne permet d'assurer l'existence de l'axe septentrional **V5** avant le IIe s. ap. J.-C. d'autant plus que le secteur où il rejoint la voie **V1**, d'origine protohistorique, n'a pas livré d'indices d'une occupation ancienne.

En l'état actuel, on tend à envisager une structuration du réseau routier s'appuyant sur des axes d'origine protohistorique, parcourant la terrasse du nord au sud et d'est en ouest. L'aménagement d'un carrefour dans le secteur nord-ouest du site, quant à lui, peut être lié à la création de l'axe **V5** durant la première moitié du IIe s. ap. J.-C. au plus tôt.

Enfin, la qualité des aménagements observés sur la voirie (trottoir, portique ?) comme les modifications de tracé envisagées autour du changement d'ère sont les indices d'un urbanisme géré par une autorité décisionnelle. De surcroît, les résultats des prospections géophysiques menées derrière le prieuré de Tourdan suggèrent que ses aménagements routiers, délimitant un îlot au sein de l'agglomération, sont liés aux structures hydrauliques.

[150] Cf. **[7]** et Pl. n° 52.
[151] Cf. *infra*, 2° partie, chap. 3.2.1.
[152] Cf. *infra*, 3° partie, chap. 4.2.

3.1.3 La question des aménagements hydrauliques

3.1.3.1 La circulation de l'eau sur la terrasse de Tourdan

L'absence de cours d'eau pérenne sur la terrasse de Tourdan trouve une explication dans l'histoire géologique de la plaine. Cette terrasse appartient aux formations glaciaires héritées du Pléistocène, composées d'une succession de dépôts argileux. Au nord, la colline de Revel est une moraine formée par les poussées glaciaires et constituée de galets reposant sur un socle de molasse. Sur la colline, l'eau de ruissellement pénètre aisément en profondeur, dans le substrat de galets, et creuse les roches tendres du socle molassique, rejoignant dans la plaine une importante nappe phréatique. Elle s'étend, à l'heure actuelle, de la plaine de la Bièvre à l'est jusqu'à la vallée du Rhône. Celle-ci est située à 60 m de profondeur environ depuis la surface de la terrasse et les dépôts argileux forment un plafond étanche[153].

Cette circulation d'eau souterraine est à l'origine de différents points de résurgence à hauteur des ruptures de pentes, qui donnent naissance à des cours d'eau à faible débit, ou non pérennes. Il en est ainsi de La Derroy et de la petite Derroy à proximité immédiate de Tourdan qui ne présentent pas un régime continu. Si cette dernière surgit au lieu-dit Le Lac, au sud-est du site, les toponymes entourant Tourdan, renvoyant au milieu humide (L'étang Girard et L'Orme sur le cadastre napoléonien, à l'emplacement de l'actuel lieu-dit Les Roussières), n'évoquent pas la présence de résurgence. Au contraire, ils sont probablement liés à la rétention d'eau en surface entraînée par les placages argileux, donnant naissance à des zones plus ou moins humides.

Les spécificités géologiques de la plaine de la Valloire occasionnent ainsi des contraintes fortes pour l'approvisionnement en eau. A l'heure actuelle, aucun puits antique n'a été identifié et un captage de la petite Derroy est difficile à envisager. Cependant, les données archéologiques disponibles sur le site et dans son environnement proche livrent des indices de canalisation pour l'approvisionnement, voire pour la gestion de l'eau.

3.1.3.2 L'approvisionnement en eau de Tourdan

a. Un aqueduc sur les pentes de la colline de Revel

Sur les pentes de la colline de Revel (**fig. n° 038**), à l'est du lieu-dit L'embranchement et à 800 m environ au nord du site antique, les travaux de fondations d'une maison particulière en 1976 ont détruit sur plusieurs dizaines de mètres de long un tronçon d'aqueduc, orienté nord-ouest/sud-

[153] Documents Direction Départementale de l'Agriculture et des Forets de l'Isère, Grenoble.

est, illustré sur la **planche n° 138**[154]. Il s'agit d'une conduite installée dans une tranchée rectangulaire : un massif maçonné (large de 0,65 m environ par 0,50 m de hauteur) est composé d'une semelle de fondation, en blocs de molasse, servant d'assise à une maçonnerie en mortier de tuileau englobant des galets. A l'intérieur de celle-ci, une conduite est aménagée, large de 0,19 m pour une hauteur de 0,24 m, dont la paroi est enduite d'une couche de mortier de tuileau, sur laquelle on observe un dépôt calcaire. Enfin, une couverture composée d'*imbrices* se chevauchant est conservée sur le tronçon découvert.

Les techniques de construction employées (mortier de tuileau, fondation en bourrage) permettent d'envisager un aménagement durant la période gallo-romaine. L'orientation du conduit prenant en perpendiculaire le sens de la pente en direction de Tourdan suggère le captage d'une résurgence de source sur la colline de Revel pour alimenter l'agglomération.

b. Au cœur du site, des structures encore mal déterminées

De l'eau, pour quel usage ?

Les indices archéologiques font encore défaut pour déterminer la destination de l'aqueduc identifié sur la colline de Revel. Toutefois, des découvertes ponctuelles attestent d'aménagements hydrauliques au sein du bourg. Une surveillance de travaux réalisée au sud-est du site a mis en évidence un bassin, étudié seulement en coupe, représenté sur la **planche n° 107** : b[155] : un sol en béton de tuileau est aménagé sur une largeur de 0,90 m et un joint assure l'étanchéité au contact entre le mortier des murs et celui du sol. Identifié dans un secteur où peu de vestiges sont connus, son interprétation reste délicate.

Dans les environs du prieuré, des bassins sont signalés au XIXe s. et leur localisation pose encore question[156]. N. Drouvot a proposé sur la base de cette mention ainsi que de l'identification de sols en béton de tuileau lors de travaux récents et de la découverte d'amphores originaires de Lipari dans le mobilier des fouilles de 1980, d'identifier dans ce secteur des bassins liés à un atelier de foulons (Drouvot 2005-2006, 55)[157]. Cependant, l'absence de bourrelet d'étanchéité sur la coupe schématique relevée en 1998 et figurée sur la **planche n° 105** : b, ainsi que la seule présence de quelques tessons d'amphores de Lipari conduisent à rejeter cette hypothèse, en l'absence de structures clairement identifiées.

En revanche, faisant écho aux mentions anciennes de bassins, la découverte de fragments de tubulures lors de ramassages de surface à proximité du prieuré (concentration C12) ainsi qu'à

[154] Cf. site RT-9 et Pl. n° 138.
[155] Cf. **[33]** et Pl. 107.
[156] Cf. **[b]**.
[157] Cf. **[3]**, **[4], [5]** et **[26]**.

l'ouest lors des sondages de 1980, constitue les indices d'un chauffage par hypocauste[158]. Avec la présence supposée de bassins, ils peuvent constituer les premiers indices d'un possible balnéaire à rechercher dans ce secteur.

Une gestion organisée de l'eau ?

L'identification d'une petite canalisation construite en *tegulae* lors des sondages de 1980 témoigne de petits aménagements, en galets et blocs de molasse sans mortier de tuileau, liés à la circulation de l'eau (récupération des eaux sales ?, conduite d'eau lié à des activités artisanales ?)[159]. Surtout, la prospection géophysique menée sur la parcelle AI16 révèle une longue anomalie résistante au sud de la voie **V5**, sur les **planches n° 101** à **104** : D[160]. Elle est constituée d'anomalies rectangulaires successives et semble s'aligner, si elle ne s'imbrique pas directement, avec les structures du portique supposé, identifié plus à l'est. Observée sur plus de 70 m de longueur, elle suit la voie avant d'obliquer vers le sud et de poursuivre en direction de l'ouest.

L'hypothèse d'une canalisation repose principalement sur l'alignement d'anomalies rectangulaires au sein d'une seconde linéaire. Ces premières peuvent être identifiées aux dalles de couverture d'une canalisation souterraine. La confrontation avec les exemples lyonnais et viennois ne semble pas concluante dans un premier temps, les collecteurs des rues de Saint Romain-en-Gal comme du Plateau de Fourvière étant caractérisés par leur position centrale dans l'axe de la voie (Faure-Brac 2006, 427-430 ; Le Mer, Chomer 2007, 212-213). Cependant, d'autres aménagements de collecte sont connus et peuvent être rappelés comme pistes de réflexion. En effet, à Lyon, ces aménagements souterrains aux voies n'existent qu'à partir du règne de Claude. Ainsi, durant la période augustéenne, des caniveaux en bois latéraux équipent des voies bombées. Certains ont parfois été remplacés par des égouts maçonnés, dallés de terre cuite.

A l'est de la parcelle AI 16, cette structure n'a pas été identifiée dans le sondage mené en 2004. Néanmoins, l'existence d'une récupération des eaux par un caniveau en bois ou maçonné, ne peut être exclue, l'arasement des vestiges n'ayant pas permis d'observer les aménagements de surface. Les exemples lyonnais peuvent être évoqués pour envisager l'existence d'un collecteur d'eau latéral situé sous le trottoir méridional de la voie.

[158] Cf. **[3]**, **[4]** et **[5]**.
[159] Cf. [**4**].
[160] Cf. **[25]**.

3.1.3.3 Bilan sur l'approvisionnement et la gestion de l'eau

Les données en notre possession sont réduites à la portion congrue. Une seule structure de canalisation a été clairement identifiée, attestant d'un captage de source sur la colline de Revel destiné à alimenter Tourdan. Cependant, on ne connaît ni sa destination (citerne ?, bassins ?), ni s'il s'agit d'une conduite publique ou privée.

Toutefois, sur la base des résultats des prospections géophysiques, on peut proposer l'identification d'un collecteur au sud de la voie septentrionale. Celui-ci peut témoigner d'une gestion de l'eau au sein d'un réseau public. Cependant, les lacunes documentaires ne permettent pas d'appuyer cette hypothèse qui doit être considérée comme une piste de réflexion.

3.1.4 Discussion sur le réseau routier et le tissu de l'occupation

L'absence de données disponibles sur les zones funéraires ne permet pas de saisir les limites de l'habitat, mais les prospections systématiques menées sur la terrasse de Tourdan apportent les éléments pour apprécier son extension. Le développement de l'occupation antique s'inscrit selon les orientations définies dès la Protohistoire sur les deux points de fixation de Champ-Martin et du hameau de Tourdan, pour atteindre une extension maximum probablement dès le début du Ier s. ap. J.-C., autour d'une quarantaine voire une cinquantaine d'hectares, qui semble se maintenir jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

La morphologie de l'occupation antique n'apparaît pas centrée sur un carrefour routier, mais au contraire structurée par un réseau routier complexe, assumant la forme d'un triangle. Cette morphologie, partiellement héritée, résulte aussi de dynamiques plus récentes. Dans la proximité des points de fixation antérieurs, des indices d'occupation situés au nord-ouest comme au sud-est de ceux-ci laissent envisager l'existence de zones de marge. Ces espaces moins densément occupés peuvent témoigner d'extensions plus récentes. La création d'un carrefour au nord de Champ-Martin entre l'axe nord/sud et l'axe septentrional doit être alors considérée comme une création tardive, au IIe s. ap. J.-C.

Enfin, l'importance des aménagements routiers apparaît au travers des travaux préparatoires réalisés dans le but d'asseoir les chaussées sur le substrat géologique et offrant de larges bandes de roulement. La qualité des voies, l'ampleur des travaux et la présence d'un aqueduc, s'il s'agit d'un aménagement public, suggèrent l'existence d'une administration locale. Une fois les dynamiques chronologiques et spatiales de Tourdan dessinées, il s'agit à présent d'analyser les éléments structurant l'agglomération antique.

3.2 Les ensembles monumentaux

Au moins trois ensembles monumentaux, probablement à vocation cultuelle, peuvent être identifiés : le premier, au lieu-dit Champ-Martin, à l'emplacement d'un probable espace public gaulois et tardo-républicain, le second, immédiatement à l'est du prieuré et le troisième à l'extrémité orientale de l'habitat groupé (**fig. n° 039** : A, B et C). Seul le premier a fait l'objet de sondages et de fouilles, les deux autres ayant été identifiés en prospections aériennes et géophysiques.

3.2.1 L'ensemble monumental de Champ-Martin

L'actuel lieu-dit Champ-Martin est situé plus au sud que l'emprise couverte par le toponyme du XIXe s.[161]. Avant les travaux récents menés en 2005 et 2008, les recherches du XIXe s., apparemment non structurées, ont conduit à la mise en évidence de nombreux vestiges, parmi lesquels certains à caractère monumental, dont la mémoire a été transmise par les érudits et archéologues de l'époque (**fig. n° 039** : A).

3.2.1.1 Les premières découvertes du XIXe s.

a. De courtes descriptions …

La première mention de découvertes d'antiquités au lieu-dit Champ-Martin est due à l'Abbé Chapelle qui signale en 1885[162] : « (…)[qu'] on (…) a recueilli aussi les statues de Minerve, de Mars, de Vénus et d'Hercule déposées aux Musées de MM. Chaste de Gallerands sur Poussieu, Eolde Berthin de Beaurepaire et chez d'autres habitants de Vienne et de Lyon, avec des amphores, des lampes, des urnes, des vases trouvés au même mamelon, des moules de statuette et un morceau de bronze prêt à être coulé, ramassé à la manse de Saint-Martin, à la racine d'un arbre. Au même quartier et sur le même mamelon on a reconnu **les débris en marbre d'un temple païen** dont M. Allmer a donné la description. J'y ai recueilli moi-même des pierres vitrifiées revêtant les couleurs les plus vives et les plus variées. Quant aux pièces de monnaie romaine, depuis Auguste, elles sont excessivement nombreuses et donnent la série presque ininterrompue des empereurs et des impératrices de Rome. MM. Eolde Berthin, Chaste de Gallerands, Antoine

[161] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.

[162] En s'appuyant sur la mention de la manse de Saint-Martin dans les sources, on peut proposer une localisation de ces découvertes. Anciennement Saint-Martin sur les parcellaires du XVIIe s., ce lieu-dit se situe au sud-ouest du hameau de Tourdan. Localisé au XIXe s. au sud de l'actuelle RD 51d (actuelles parcelles AK 126, 128, 203 et 204), le toponyme s'est déplacé sur les sections cadastrales modernes en direction du sud (cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1).

Delay, de Jarcieu, le curé de Pact en ont formé des collections. M. Allmer a publié les inscriptions recueillies au mas de Saint-Martin, encastrées aujourd'hui dans les murs de l'église de l'ancien prieuré de Tourdan, et qu'y (sic) prouvent l'existence de très bonne heure d'une église chrétienne avec son cimetière remplaçant le temple païen. » (Chapelle 1885a, 331-332).

En 1890, dans le *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, A.L. Joanne indique qu'il a été « découvert (…) en 1855, entre autres antiquités, **les substructions d'un temple** qu'on croit être celui qui, d'après la tradition orale, aurait été renversé par saint Martin » (Joanne 1890, 4914).

b. … délicates à apprécier

Ces deux témoignages renvoient l'un et l'autre à la découverte de vestiges monumentaux en ce lieu-dit ainsi que de nombreuses antiquités. Toutefois, l'Abbé Chapelle ne donne aucune description des structures découvertes et son compte-rendu est difficilement exploitable. On ne peut faire la distinction avec certitude entre les découvertes relevant du lieu-dit Champ-Martin et celles provenant des environs du hameau en général. De même, le renvoi à une description d'A. Allmer est énigmatique.

Dans un article récent, N. Drouvot attribue au lieu-dit Champ-Martin, l'ensemble des découvertes citées par l'Abbé Chapelle (Drouvot 2005-2006, 51-52). Cependant, les descriptions du XIXe s. ne permettent pas d'assurer que la totalité des objets provienne de ce lieu-dit. En effet, l'Abbé Chapelle rattache les inscriptions paléochrétiennes encastrées dans l'église actuelle à celui-ci, alors qu'A. Allmer localise leur découverte à proximité de l'église paroissiale, dans le jardin de la cure[163]. Toujours selon N. Drouvot, l'Abbé Chapelle indique le lieu-dit Champ-Martin, comme lieu de découverte de l'inscription, aujourd'hui perdue, mentionnant une collecte de fonds pour un autel ou un monument. Cependant, il s'agit d'une lecture abusive du texte de l'Abbé Chapelle, celui-ci ne citant jamais cette inscription.

Néanmoins, on ne peut rejeter en bloc ces informations. En effet, A. Allmer a publié l'inscription citée par N. Drouvot : *C(aio). A[---]/[---]ver/ci fil(io).Gal[li]/co [e]x stip[e]*. "(…) par (?) Caius A (…) Gallicus, fils de (…)vercus, à la suite d'une quête" (Allmer, Terrebasse, 1875, tome 3, 106-107 ; C.I.L. XII, 2186 ; Rémy 2004 et *alii*, vol. 2, 31, n° 323). S'agit-il d'une inscription découverte à Champ-Martin ? L'Abbé Chapelle fait-il implicitement allusion à cette inscription en évoquant une description du temple ?

Enfin, les mentions récurrentes de « débris » et des « substructions » d'un temple trouvent un écho dans les fondations monumentales dégagées en 2005 et 2008. Mises en perspectives avec les

[163] Cf. *infra*, 2° partie, chap. 4.2.1.

campagnes de fouilles de 1972 à 1974, elles permettent à présent d'apprécier un ensemble monumental étendu.

3.2.1.2 Les résultats des opérations récentes

Les premières opérations de fouilles menées sur les parcelles AK 128 et 204, bénéficiant de comptes-rendus détaillés, sont celles de R. Vidon en 1972 et 1973, puis de P. Blanchon en 1974[164]. En 2005, un diagnostic archéologique a été déclenché par la construction d'une maison individuelle sur l'actuelle parcelle AK 203[165]. Malgré les résultats positifs, les vestiges ont été protégés par une modification du projet qui n'a pas permis de déclencher une fouille préventive. Enfin, en juillet 2008, une campagne de fouille programmée a décapé sur une superficie de 425 m² la parcelle adjacente à l'ouest (AK 128) et une campagne de prospection géophysique a permis d'étudier partiellement l'extension orientale de l'ensemble[166].

La transition entre l'espace public supposé de l'état 1 et l'ensemble monumental de l'état 2 est difficile à apprécier. En effet, au cours de la première moitié du Ier s. ap. J.-C., les niveaux antérieurs sont profondément décapés au point que les sols de la dernière phase de l'état 1 (phase *d*), datés de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., ont disparu. L'espace est alors exhaussé par un remblai provenant peut-être du creusement de la cavité de fondation accueillant un imposant podium. Ce dernier prend place au sein d'un espace délimité par un portique contemporain des remblais (**fig. n° 040**).

a. Les substructions d'un podium

Les fondations d'un podium construit en dalles de molasse liées au mortier ont été observées sous une imposante fosse de récupération. Les maçonneries épousent les contours de la cavité de fondation et la substructure se compose de fondations profondes, en sous-œuvre, supportant les massifs sous-jacents au podium en lui-même.

Malgré le mauvais état de conservation du à l'importante récupération dont a fait objet l'édifice, les fondations présentent une technique de construction homogène. Il s'agit de dalles de molasse trapézoïdales ou polygonales et de tailles variables (0,20 à 0,40 m de côté en moyenne pour une épaisseur allant de 0,05 à 0,10 m). Elles sont disposées en lits réguliers, sauf dans les angles où les assises du podium sont liées avec les fondations par des petites dalles positionnées de chant. Un mortier à base de chaux comprenant des inclusions de terre cuite, des graves et des

[164] Cf. **[8]**, **[9]** et **[10]**.
[165] Cf. **[11]**.
[166] Cf. **[20]** et **[39]**.

cailloutis de couleur gris-rosé lient l'ensemble.

Les structures du premier niveau de fondations, larges de 2,00 m à 2,25 m, sur une hauteur de 0,80 m environ, atteignent le toit de la moraine caillouteuse. Ces fondations avec celle relevée dans le sondage n° 2 de 2005 dessinent un quadrilatère de 19,45 m en nord/sud et de 25,60 m en est/ouest. Elles délimitent un espace, creusé plus profondément, qui comprend en son centre une structure dont on ne connait ni la largeur, ni l'épaisseur. Repéré sur 11,75 m du nord au sud, le retour méridional de cette dernière, masqué par la fondation du podium, peut être relié avec la structure découverte en 2005 dans le sondage n° 3, permettant de restituer une longueur minimale de 14 m. Ces structures, profondément ancrées sur la terrasse caillouteuse fluvio-glaciaire, supportent le deuxième niveau de fondation du podium.

Ce niveau est conservé partiellement par des maçonneries encore en place et des dalles de molasse ou des lits de mortiers accrochés aux parois de la cavité de fondation, ainsi que des lambeaux de mortier liant encore entre elles des structures. Il peut être restitué sur 1,05 m d'épaisseur, *a minima*, en son point le plus profond. A partir des éléments conservés ainsi que des résultats de prospection géophysiques, on envisage une dimension de 23,50 m en nord/sud et de 30 m en est/ouest *a minima*. A l'est, la fosse de récupération ne dessine pas un quadrilatère mais prend une forme trapézoïdale, laissant supposer l'existence d'une avancée massive qui a été récupérée, possible escalier d'accès, sur plus de 15 m de large, amenant la restitution de l'emprise du monument à quasiment 50 m de longueur d'est en ouest.

b. Le portique périphérique

Les fouilles de 1972 à 1974 ainsi que les opérations récentes permettent d'apprécier l'angle sud-ouest d'un portique, dégagé partiellement dès 1973. On observe un mur de plus de 42 m de long, orienté d'est en ouest, dont les fondations sont construites en galets et dalles de molasse liées au mortier et sont larges de 0,73 m. Il comporte en façade des contreforts mesurant en moyenne 0,60 m par 0,60 m. Il forme avec un second mur construit selon les mêmes caractéristiques, observé sur 19,90 m et orienté du nord au sud, un angle souligné par un imposant contrefort de galets liés au mortier mesurant 1 m par 1 m.

A première vue, les contreforts semblent fonctionner par paire : deux paires ont été dégagées en 1973 sur la fondation occidentale et méridionale et une troisième en 2008 sur la fondation méridionale. Chaque structure est positionnée à courte distance de l'autre, mais celle-ci ne paraît pas régulière. Parmi la paire dégagée en 2008, le contrefort oriental semble être un repentir qui a été recouvert par les remblais de nivellement contemporains. S'il s'agit du même cas de figure pour les paires dégagées en 1973, on peut restituer une élévation scandée de contreforts à distance

régulière. En effet, si on s'appuie sur l'axe central des piliers, on mesure une distance comprise entre 6,10 et 6,40 m (22 pieds romains environ) entre chacun (**fig. n° 041**).

En retrait de ces murs méridionaux et occidentaux, on observe à 4,20 m de distance, espacés entre eux d'un écartement sensiblement égal, les négatifs de fondation quadrangulaire mesurant 0,60 par 0,60 m, qui peuvent être identifiés comme les fondations de piles d'un portique[167]. Ces structures fouillées en 2008 se relient avec trois structures décapées lors du diagnostic de 2005 qui en forment la suite à l'est. Enfin, les prospections géophysiques permettent d'assurer la poursuite du portique à l'est : on relève une anomalie résistante correspondant à la façade méridionale sur une dizaine de mètres, sans retour, portant à plus de 60 m la longueur de ce portique d'est en ouest.

Au sein de cet espace, aucun niveau de sol n'a été identifié, toutefois les relevés géophysiques attestent de la présence de massifs construits aux abords du monument, s'il peut s'agir de fondations, on peut aussi envisager des niveaux indurés liés à des sols aménagés, dont la nature expliquerait qu'ils soient épargnés par les récupérations. Cette hypothèse peut être renforcée par l'identification de niveaux de sols ou des préparations composés de galets, relevés lors des sondages géotechniques, dont l'attribution chronologique n'est pas assurée durant l'Antiquité[168]. Leur extension peut donner une limite *a minima* de l'espace ceint par le portique, au nord. Dans cette optique, le monument sur podium occupe une position centrale au sein d'un espace rectangulaire large de 60 m environ pour une longueur de plus de 60 m, orienté d'est en ouest.

3.2.1.3 Chronologie et possibilités de restitution du monument

a. Les matériaux employés

L'ensemble des fondations conservées est réalisé en dalles de molasse grise. Ce grès de bonne qualité est abondant au niveau local. Le socle molassique est affleurant au nord de la terrasse de Tourdan, sur le versant septentrional de la colline de Revel, comme sur les versants méridionaux des collines de Bonnevaux.

Les autres matériaux de construction recueillis sont essentiellement issus du comblement de la fosse de récupération ou ont été découverts hors contextes[169]. Ils témoignent de l'usage de calcaire dur tendre comme de marbres d'origines variées. Le calcaire dur, identifié au choin de Fay, est caractérisé par sa patine blanche et provient des carrières du Bugey. Il est massivement employé dans les élévations des monuments lyonnais et viennois à partir du règne de Claude (Savay-

[167] On peut relever qu'il s'agit des dimensions de l'entrecolonnement des piles du péribole du capitole de Narbonne (Perret 1956, fig. 4 ; Dellong 2002, 128).
[168] Cf. **[14]**.
[169] D. Fellague a identifié les fragments décorés et H. Savay-Guerraz a déterminé l'origine des matériaux.

Guerraz 1990, 429-442). Ce lot est essentiellement composé d'éléments fragmentaires. On note l'existence d'un élément mouluré, identifié comme une corniche, dans le mobilier des fouilles anciennes, et la présence, sur un fragment découvert hors-contexte, de traces d'un travail au pic sur une face arrière de bloc.

C'est parmi les fragments en calcaire tendre et en marbre qu'est identifiée la majeure partie des décors. Le calcaire tendre provient principalement des gisements de Franclens (environs de Seyssel) en Savoie, exploités à l'époque romaine. A leurs côtés, on constate la présence de pierre du midi, provenant de moyenne ou basse vallée du Rhône. Parmi les calcaires savoyards, on compte des fragments de moulures ainsi que de cannelures de colonne. De même, certains éléments dotés d'orifices destinées à accueillir des fixations portent les traces d'appliques décoratives. Enfin, des traces de taillant peuvent être liées au débitage des éléments lors de leur récupération. Quant au marbre, découvert en faible quantité dans les fouilles des années 1970 et de 2008, certains fragments appartiennent à un calcaire dur blanc à beige rosé difficilement identifiable, mais il faut souligner la présence de porphyre vert et de brèche violette attestant d'importations de méditerranée orientale.

L'analyse de ce petit lot révèle qu'à l'image des monuments viennois, la molasse semble réservée aux fondations, le calcaire dur à l'élévation alors que le calcaire tendre et les marbres importés sont employés dans le décor. Enfin, parmi le mobilier des fouilles anciennes, l'identification de clous à tête couvrante en fer et en alliage cuivreux, à but décoratif, suggère la présence de structures en bois décorées, comme des portes massives et monumentales, par exemple.

b. Un monument du début du Ier s. ap. J.-C.

Les arguments chronologiques

La présence de choin parmi les matériaux conservés dans le comblement de la fosse de récupération permet d'envisager, au plus tôt, une chronologie similaire à la construction du théâtre de Vienne, datée du milieu du Ier s. ap. J.-C. La simultanéité des remblais de nivellement avec la construction du monument s'appuie sur l'identification d'éclats de choin en leur sein. La présence d'un mobilier céramique essentiellement résiduel (céramique gauloise, amphores italiques …), proche des ensembles de l'état 1, laisse supposer que ces sédiments proviennent du décaissement de la fondation du monument. Parmi ce mobilier, la présence de bols peints dits de Roanne conforte un *terminus post quem* dans le courant du second quart du Ier s. ap. J.-C.

L'hypothèse d'une phase intermédiaire entre les états 1 et 2 ?

Il ressort un écart de plusieurs décennies, si ce n'est de plus d'un demi siècle, entre la dernière phase de l'état précédent (phase *d*) datée du courant de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. et l'édification de l'ensemble monumental au milieu du siècle suivant[170]. Le chantier de construction s'est déroulé en plusieurs étapes : creusement et construction des fondations du podium, creusement et construction des fondations du portique, apports de remblais de nivellement, construction des élévations. La présence de calcaire dur du Bugey dans les remblais permet d'envisager un seul programme de construction associant le portique et le podium, les fondations de ce dernier semblant être construites d'un seul jet, la première semelle de fondation étant parfaitement imbriquée avec la fondation du podium par des dalles placées de champ associées à une assise de réglage.

Un long chantier étalé sur deux à trois générations peut expliquer ce hiatus chronologique. Toutefois, l'homogénéité des matériaux de construction importés, presque exclusivement représentés par le calcaire dur du Bugey et la pierre tendre de Seyssel, laisse présager un chantier de construction sur un temps court, bénéficiant de peu de sources d'approvisionnement, dont certaines, le calcaire dur en particulier, ne semblent pas pouvoir remonter avant les années 40 ap. J.-C. si on se base sur les chronologies lyonnaises et viennoises. Il faut alors envisager l'hypothèse d'un aménagement intermédiaire, peut-être situé à l'emplacement du podium, contemporain des dernières structures de la phase *d* de l'état précédent. C'est l'aménagement de l'ensemble composé du portique et du podium, au plutôt dans les années 40 ap. J.-C., qui entraine la restructuration profonde de cet espace.

c. La question de l'élévation du monument

A l'heure actuelle peu d'éléments permettent de restituer l'élévation de ce monument. Sur la base du plan rectangulaire, des dimensions envisagées pour les fondations du podium (30 m par 23,50 m) et de l'existence d'un possible escalier d'accès à l'est, on est tenté de restituer un temple rectangulaire de tradition classique. Cette restitution trouve un appui dans le plan de la première semelle de fondations. En effet, la présence de deux couronnes de fondation peut être expliquée par le souci d'ancrer le monument dans la terrasse glaciaire : la couronne extérieure correspond aux fondations des colonnes et la structure intérieure aux fondations d'une *cella*. Le second niveau de fondation, formant l'assise du podium, assure, quant à lui, un rôle de redistribution

[170] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.1 c.

horizontale des charges. Le fort arasement des vestiges ne permet malheureusement pas d'assurer cette liaison entre la fondation profonde et l'élévation.

Dans cette optique, la question d'un temple périptère ou pseudo-périptère peut être posée. Sur la base des fragments de colonnes dotés de larges rudentures de 2,7 cm environ et de la découverte à Pact, à 5 km environ, d'un chapiteau en marbre, on peut être tenté de rapprocher ce dernier des vestiges de Champ-Martin[171]. Ce chapiteau corinthien, de 0,48 m de diamètre, illustré sur la **planche n° 28**, est daté de la fin de l'époque julio-claudienne ou du début de la période flavienne. Il s'insère dans une série de chapiteaux présentant des évolutions depuis ceux reconnus à l'époque julio-claudienne dans les chefs-lieux de cité de Narbonnaise (Vaison, Orange, Vienne) jusqu'en Aquitaine (Périgueux) à la période flavienne (Tardy 2005, 60). Découvert dans un contexte rural – probablement un siège de *villa* carolingienne – où les indices antiques sont rares, à l'exception de pièces d'architecture, on peut envisager, à titre d'hypothèse, que ce chapiteau provient du monument de Champ-Martin lors du démontage qui s'est déroulé dès l'Antiquité tardive.

En l'absence de données plus abouties sur l'élévation et son ornementation, on peut souligner que les dimensions du soubassement du temple comme celles du portique inscrivent cet ensemble parmi les plus monumentaux de Gaule Narbonnaise. On ne connaît que les dimensions des fondations du podium et il faut probablement envisager la présence d'un ressaut réduisant les dimensions du podium en élévation. Si on retient les dimensions de la couronne extérieure de la première semelle de fondations, on peut envisager une largeur de 20 m pour 25,40 m environ de long, *a minima*. En revanche, en tenant compte des dimensions de la cavité de fondation et d'un escalier à l'est, ses dimensions sont portées à 23,50 m de large pour 50 m environ de long. A titre de comparaison, l'assise du temple d'Auguste et de Livie à Vienne mesure 14,5 m par 27 m (escalier d'accès inclus) et celle de la Maison Carrée de Nîmes 14,9 m par 31,80 m (escalier inclus). A Lyon, le temple du clos du Verbe Incarné repose sur un podium large de 35 m pour une longueur de 50 m alors qu'à Narbonne, le podium du temple du Capitole mesure plus de 60 m de long pour 32 m de large (**fig. n° 042**).

Enfin, le cas de figure proposé par Champ-Martin, confronté aux exemples précédents, présente un déséquilibre entre la taille du monument et le portique d'enceinte, de plan relativement simple et d'envergure réduite. En effet, à Narbonne, le podium du Capitole prend place au sein d'un espace délimité par un double portique mesurant 70 m par 100 m environ ; à Lyon l'*area sacra* du temple du clos du Verbe-Incarné est ceint par un cryptoportique, délimitant un espace rectangulaire long de 120 m par 85 m de large[172]. Toutefois, le mur d'enceinte de

[171] Cf. indice de site Pa-3.

[172] Dans le cas de Narbonne, il peut s'agir d'un cryptoportique selon certaines restitutions proposées (Bouet 2001, 237). A Tourdan, l'hypothèse d'une construction au sein du même programme du portique et du podium est privilégiée

Champ-Martin est doté de contreforts, espacés régulièrement mais décalés par rapport aux piles du portique. De ce fait, ils ne semblent pas renforcer le mur porteur et n'occupent pas un rôle de décharge des portées de la toiture du portique. Un rôle seulement décoratif, destiné à souligner la monumentalité de l'ensemble, en supportant des colonnes ou des demi-colonnes engagées, sur l'exemple des piliers de contreforts restitués à Narbonne, peut être envisagé (Perret 1956, fig. 4 ; Dellong 2002, 128).

3.2.1.5 Discussion sur le monument de Champ-Martin

a. Un sanctuaire à péribole et temple central

La structure des fondations du monument conduit à identifier un temple de tradition italique. A partir d'une symétrie basée sur l'axe long du podium, on propose une extension du portique au nord qui ne semble pas contradictoire avec les données existantes. Le retour, au nord, n'a pas été intercepté lors des sondages de 1976, réalisés au sud de la parcelle AK 146. La documentation disponible pour ceux-ci est très lacunaire ; une récupération des fondations, non détectée alors, peut être envisagée, à l'instar de celles observées sur le portique sud. L'extension des anomalies relevées en prospection géophysique vient appuyer cette proposition.

Un dernier argument pour identifier un espace consacré se trouve dans l'inscription découverte au XIXe s. Si on suit les écrits de l'Abbé Chapelle (Chapelle 1885a, 331-332) quand il mentionne la description donnée par A. Allmer du temple et la publication des inscriptions découvertes dans ce secteur par celui-ci, on est tenté d'associer cette inscription au lieu-dit Champ-Martin : *C(aio). A[---]/[---]ver/ci fil(io).Gal[li]/co [e]x stip[e]*. (Allmer, Terrebasse, 1875, tome 3, 106-107 ; C.I.L. XII, 2186 ; Rémy 2004 et *alii*, vol. 2, 31, n° 323). Selon B. Rémy, ce texte doit être une dédicace à une divinité indéterminée plutôt qu'une inscription honorifique. Le terme *stips* est connu chez les auteurs anciens, il est utilisé notamment par Pline l'ancien pour l'érection d'un autel. Cette dédicace a été réalisée par un citoyen romain avec le produit d'une quête, ce qui laisse supposer l'existence de prêtres et d'un culte plus structuré qui dépasse les seules initiatives individuelles[173].

On propose ainsi de restituer un portique large de 60 m du nord au sud, délimitant ce qu'il convient alors d'appeler une *area sacra* dont on ne connaît pas la limite orientale, d'une superficie supérieure à 3600 m². Situé à proximité du carrefour supposé entre la voie nord/sud et un axe est/ouest, ce vaste ensemble monumental succède à un espace privilégié gaulois et tardo-

et ne laisse pas supposer que cette disproportion puisse être due à des phases d'aménagements distinctes.

[173] Une inscription découverte à Nantes commémore la construction d'un théâtre cultuel (*tribunal cum locis*), financée *ex stipe conlata*, formule qui implique une mise en commun de numéraire et probablement une collecte. En effet, un autre sens du mot *stips*, qui souvent paraît se confondre avec le sens d'offrande aux divinités, est celui d'une souscription en vue d'œuvre ou d'une cérémonie spéciale (Maligorne 2007, 142 et note 16).

républicain, possédant les caractères d'un espace public, à vocation économique et cultuelle, où l'aristocratie locale tient une place prépondérante. On ne connaît pas la phase intermédiaire qui a probablement précédé, durant la période augustéenne, ce vaste aménagement ; néanmoins, la question d'une continuité de fonction doit être posée.

b. Confrontations régionales dans la cité des Allobroges

Les synthèses récemment produites sur la topographie des espaces sacrés dans les Alpes françaises (Golosetti 2008, 273-287 ; Golosetti 2009) mettent en évidence une rupture dans l'emplacement des lieux de cultes entre la période protohistorique et la période romaine. R. Golosetti montre l'étroite association entre lieu de cultes et peuplement dans les vallées alpines, suivant l'apparition et le développement des agglomérations le long des axes routiers franchissant les Alpes à la fin du Ier s. av. J.-C. [174] Dans les Alpes du Nord relevant du territoire allobroge, les exemples de lieux de cultes liés à des agglomérations à vocation routière sont nombreux. Au sein des agglomérations d'Aix-les-Bains (Leveau, Rémy, Canal et *alii*, 85-103), d'Annecy (Serralongue, Daviet 1999, 33-40) ou de Viuz-Faverges (Piccamiglio, Segard 2005-2006, 105-129), l'habitat et le sanctuaire ne remontent pas avant la fin du Ier s. av. J.-C. A Châteauneuf-les-Boissons, l'habitat s'implante à la fin du Ier s. av. J.-C. et le sanctuaire se met en place aux environs de 15 ap. J.-C., à moins qu'il ne faille concevoir un premier état à la *cella* du *fanum* (Mermet 1993, 95-138). Plus proche de Tourdan, le site de Lachar à Varces présente une agglomération dispersée et un sanctuaire, composé de deux petites *cellae*. L'habitat comme le lieu de culte sont tous les deux datés du début du Ier s. ap. J.-C. (Helly 2002, 164-165).

L'agglomération d'Aix-les-Bains, où un temple *in antis* est connu (17,20 m par 13,65 m), daté du IIe s. ap. J.-C., présente un ensemble monumental de tradition classique. Les abords du temple sont encore méconnus ainsi que ses relations avec l'arc de Campanus, situé immédiatement au nord-est et de datation probablement contemporaine. Traditionnellement, sur le plan urbain, ce dernier est identifié comme une délimitation entre l'ensemble thermal et l'espace entourant le temple ; celui-ci étant défini soit comme un sanctuaire lié aux thermes voisins soit comme l'hypothétique centre civique d'*Aquae*. Toutefois, l'identification du monument comme temple ne fait pas l'unanimité, les recherches récentes évoquant l'hypothèse d'un temple funéraire, du type temples-tombeaux bien connu en Italie, où la mode se développe au IIe s. ap. J.-C. (Leveau, Rémy, Canal et *alii* 2005-2006, 85-103). De surcroît, aucune trace de manifestations cultuelles

[174] De la même manière, les observations faites par T. Luginbühl pour le plateau suisse (Luginbühl 2008, 229-245) montrent une dichotomie entre les sanctuaires gallo-romains situés en dehors des agglomérations, qui sont fréquentés dès l'âge du Fer, et les *fana* identifiés dans les bourgs (Yverdon-Ouest ; *Lousanna*-basilique ; *Lousonna*-Ouest) qui ne semblent pas remonter avant les années 20 av. J.-C. Toutefois, dans le cas des Helvètes, la question des migrations du Ier s. av. J.-C. et de leurs conséquences sur la structuration du peuplement complexifie la problématique.

antérieures au Haut-Empire n'est reconnu, à moins d'identifier dans la structure à pan coupé, identifiée lors des fouilles récentes, une structure de type *fanum*, comme le propose P. Gros (Gros 1996, 199-203). Toutefois, celle-ci ne peut être datée avant le début de notre ère, les seules structures attribuées à la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. étant situées sous l'ensemble thermal où des enclos et des constructions légères sont aménagés près d'une source d'eau chaude.

La complexité du cas d'Aix-les-Bains présente des problématiques liées au thermalisme et au monde funéraire, ainsi qu'une chronologie plus récente, qui l'éloignent des dynamiques relevées à Champ-Martin. Ce tour d'horizon général révèle ainsi que l'implantation du monument de Champ-Martin à l'emplacement de manifestations cultuelles remontant aux années 150-125 av. J.-C., ses dimensions et son plan de tradition italique distinct des *fana* identifiés dans les autres agglomérations allobroges et sa localisation au sein de l'occupation antique le distinguent de la majeure partie des autres lieux de cultes allobroges contemporains. En revanche, la morphologie du site de Champ-Martin comme ses dynamiques héritées de la période gauloise conduisent à se pencher sur la question des espaces publics et monumentaux au sein des agglomérations antiques.

c. La question des ensembles monumentaux au sein des agglomérations antiques

L'identification d'ensembles monumentaux est une question majeure au sein de la problématique des agglomérations antiques. La présence d'un forum tripartite classique s'explique dans les capitales de cité par la pratique du culte impérial. Néanmoins, on constate de plus en plus fréquemment l'emploi du terme forum pour désigner des grands ensembles monumentaux et des espaces ouverts au sein d'un grand nombre d'agglomérations qui n'ont pas ce statut (Bouet 2005, 63-73 ; Thivet 2008). Ainsi, à Verdes, une place large de 60 m environ d'est en ouest pour 100 m en nord/sud est dotée au nord d'une basilique à une nef et délimitée par un portique abritant des boutiques. La limite méridionale est méconnue mais des édifices de culte sont soupçonnés (Bouet 2005, 64-67). D'autres exemples peuvent être cités : à Eysses, à Sanxay, à Vendeuvre-du-Poitou, à Ribemont-sur-Ancre, présentant deux places juxtaposées pour ces trois derniers cas. Toutefois, d'une manière générale, comme le souligne A. Bouet, ces grands ensembles interprétés comme forum ne se distinguent en rien des complexes appelés sanctuaires : il s'agit d'une seule et même réalité qui s'apparente au monde religieux plutôt qu'à celui du civique.

D'autres cas de figure sont connus, où des places sont uniquement délimitées par le réseau routier de l'agglomération. C'est le cas à Alésia, Annecy, Lausanne et Vertault par exemple. Dans le *vicus* de *Boutae* (Annecy), c'est une vaste place de 130 m par 80 m, qui est interprétée comme un forum. Cette place est aménagée progressivement et les monuments qui y sont implantés

s'échelonnent de l'époque flavienne à la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. Elle est simplement délimitée par les rues qui la bordent. Au nord, une basilique a été mis au jour, le centre de la place est occupée par une construction identifiée comme un temple rectangulaire, enfin, au sud, un bâtiment oblong à deux nefs sert d'entrepôt. J.-Ch. Balty et A. Bouet considèrent que le terme de forum est usurpé, l'absence de structuration et de limites nettes en font davantage un élargissement du réseau viaire qu'un véritable centre civique (Balty 1991, 415 ; Bouet 2005, 69-70). Ce même constat peut être fait pour Alésia et Lausanne, où en l'absence d'un programme unique, l'étalement des travaux et l'ordonnance peu rigoureuse conduisent à nuancer l'identification d'un forum.

Ces complexes présentent des variétés morphologiques importantes (reproduction plus ou moins conforme du modèle du forum tripartite classique, absence ou présence d'un portique et de boutiques, etc.) mais leur apparat rivalise parfois avec celui de certaines capitales.

d. Antécédents gaulois et pérennité gallo-romaine

C'est peut-être à la présence d'espaces communautaires à vocation politique et religieuse, remontant à l'indépendance gauloise, qu'on peut imputer leur implantation et leur développement à l'époque romaine. La substitution formelle entre la fin de la Protohistoire et le Haut-Empire ne s'accompagne pas forcément d'une disparition des fonctions premières qui en ont assuré le développement. En effet, dans le monde méditerranéen et gaulois, le lieu de culte occupe un rôle fédérateur, en tant qu'espace de médiation entre les élites et leur clientèle, mais aussi comme cadre accueillant les cérémonies officielles, les rassemblements communautaires, politiques ou économiques, placés sous le patronage des autorités politiques et religieuses (Poux 2005a, 150-151). Enfin, les aménagements successifs, les modifications, les restaurations et les témoins des cérémonies, s'ils renseignent sur la vie des sanctuaires, ils constituent autant de marqueurs potentiels du culte et intrinsèquement de la communauté qui fréquente le sanctuaire. Les fonctions économiques, religieuses et politiques, développées du temps de l'indépendance sont nécessaires, même au plus bas échelon de la structuration d'un territoire, pour assurer le fonctionnement d'une communauté, dès lors intégrée dans la *civitas* nouvellement créée (Van Andringa 2002, 242-252 et Van Andringa 2008, 121-122).

Le Centre et l'Est de la Gaule fournissent de nombreux exemples d'aménagement de complexes cultuels ou d'espaces ouverts associant des fonctions diverses, dans des chefs-lieux de cité ou non. Implantés à l'emplacement de lieux de cultes gaulois à vocation communautaire, ils ne sont jamais isolés par rapport à l'habitat, auquel ils sont parfois antérieurs, s'ils ne sont pas insérés au sein même du tissu urbain. Il en est ainsi des complexes de Mandeure (Marc, André,

Barral et *alii*, 2007, 14-34), du Titelberg, (Metzler 2006, 191-202 et Metzler, Méniel, Gaeng 2006, 201-224), de Corent (Poux 2006, 181-200), de Naix-aux-Forges (Poux 2004, 431-439), ou encore de Mirebeau-sur-Bèze (Joly, Barral 2007, 55-72) et la question est soulevée pour le cas de la colline de Fourvière à Lyon et l'implantation des théâtres au Ier s. ap. J.-C. (Poux 2003, 94-95).

d. Bilan

L'ensemble de Champ-Martin renvoie au modèle classique d'un sanctuaire à péribole et temple central. En l'absence de basilique, il n'évoque pas un centre civique au sens strict. Toutefois, sa construction à l'emplacement d'un espace communautaire antérieur n'est pas fortuite. Ce paramètre conduit à envisager, à l'échelle de Tourdan, des dynamiques similaires à celles observées au sein de capitales de cité. En dehors de toute considération quant au statut de l'agglomération, une continuité de fonctions peut être supposée, au moins d'un point de vue symbolique.

Malgré l'absence de documents épigraphiques certains, c'est aux commanditaires qu'il faut s'intéresser. En effet, à moins qu'il s'agisse d'une action publique, la réalisation d'un programme édilitaire de cette ampleur requiert un patrimoine important ou la mise en commun de fonds d'origine diverse. C'est probablement ces dernières hypothèses qu'il faut privilégier et c'est dans cette optique qu'il faut apprécier la construction de cet ensemble, comparable, au moins en termes de dimensions, à certains complexes identifiés dans des chefs-lieux de *civitas*.

3.2.2 Un second espace cultuel au cœur du bourg ?

Au dossier des espaces cultuels identifiés à Tourdan doit être ajouté le secteur étudié à proximité du prieuré, où les plans et le mobilier issu des ramassages de surface apportent des indices d'un lieu de culte. Les prospections géophysiques menées à l'est du prieuré ainsi que les clichés obliques pris lors de la sécheresse de 2003 mettent en évidence l'existence d'un quartier structuré, où un ensemble composé de deux *fana* peut être identifié (**fig. n° 039** : B).

3.2.2.1 Les plans

Au sein de l'ilot défini par les axes routiers **V3** et **V5**, un espace se distingue par la présence d'anomalies quadrangulaires ainsi qu'une orientation nord/sud légèrement différente des autres anomalies observées[175]. Cet espace englobe les structures quadrangulaires déjà observées en

[175] Cf. **[25]** et Pl. n° 101 à 104.

prospections aériennes et mesure 50 m du nord au sud, alors qu'il n'a été repéré que sur 40 m d'est en ouest, se poursuivant au-delà de la parcelle étudiée.

Au nord, une structure quadrangulaire est délimitée par une anomalie linéaire, mesurant 6 m de côté (**fig. n° 043** : c). Au sud, à 12 m environ de distance, au cœur d'une anomalie résistante ponctuelle, on observe un carré de 6 m de côté ; l'anomalie zonale, identifiable peut-être à un sol, dessine une structure de 12 m de côté environ. Au sein de cette anomalie, on relève une dernière structure quadrangulaire, légèrement décalée au sud, mesurant elle aussi six mètres de côté environ et désaxée par rapport à la précédente.

Les dimensions des structures quadrangulaires ainsi que la présence de probables sols maçonnés qui leur sont associés suggèrent l'identification de *cellae* entourées de galerie, au mois pour celles situées au sud, inclues au sein d'un ensemble plus vaste. En effet, les anomalies ponctuelles environnant ces structures signalent d'autres niveaux de circulation conservés qui doivent probablement être associés à des bâtiments orientés d'ouest en est, partiellement repérés et se développant plus à l'est.

3.2.2.2 Les mobiliers

Dans ce secteur, en plus des plans issus des prospections géophysiques, on peut s'appuyer sur les mobiliers ramassés en surface. Parmi les matériaux de construction provenant de la concentration C12 un fragment de placages en porphyre vert, d'origine de Méditerranée orientale, ainsi que des fragments de maçonneries en mortier de tuileau et de tubulures sont les signes d'un confort et d'une certaine ornementation dans l'architecture.

Surtout, c'est la découverte d'une applique en alliage cuivreux à décor anthropomorphe qui apporte un argument supplémentaire à l'identification d'un sanctuaire (**fig. n° 043** : a). Cet objet, conservé chez un particulier, a été découvert en surface d'une parcelle cultivée, à hauteur des *cellae* identifiées en prospection géophysique, selon l'inventeur, P. Dézarnaud. L'applique rectangulaire, réalisée en bronze (10 x 7,5 cm), représente une paire d'oreilles disposées symétriquement. Elle est percée de trous de fixation à chaque angle. Cet objet a donné lieu à deux interprétations : la première, celle d'un *ex-voto* anatomique et, la seconde, d'une représentation similaire à celle des autels de Glanum et d'Arles, dédiés aux oreilles de la bonne déesse (Drouvot 2005-2006, 55). La représentation d'une paire d'oreilles se distingue des *ex-voto* reconnus à la fontaine Saint-Pierre au Mont-Beuvray, comme à Juvigné, découverts dans des contextes de La Tène finale et du Ier s. ap. J.-C., ne figurant qu'un seul lobe d'oreille sans support (P. Charlier *in* Barral, Richard 2009, 161-162 ; Naveau 1995, 21-22). Pour celui du Beuvray, P. Charlier propose d'identifier la représentation d'une malformation du pavillon pouvant entraîner une surdité. A

Tourdan, les lobes ne semblent pas témoigner d'une malformation, mais les détériorations, probablement dues à la faible épaisseur de la pièce, ne permettent d'apprécier l'orifice du conduit externe. Néanmoins, à l'instar de la pièce du Beuvray, celle de Tourdan est dotée de perforations volontaires dans les angles et il semble plus judicieux, en l'absence de témoignages épigraphiques, de privilégier un *ex-voto* anatomique, déposé, ou fixé à un support, pour la guérison d'une affection auriculaire.

3.2.2.3 Proposition d'interprétation

L'identification d'un ensemble cultuel repose d'une part sur les plans disponibles et d'autre part sur la présence d'un matériel caractéristique, renvoyant à un culte thérapeutique. Si on s'appuie sur la présence d'une structure désaxée par rapport aux autres (**fig. n° 043** : b), il faut envisager un lieu de culte où se succèdent au moins deux phases, sans que leur succession ne soit connue. L'une comprend un *fanum* (a), peut-être associé à un bâtiment annexe, formant un ensemble large de 16 m environ et ouvrant à l'est. Une limite méridionale peut être envisagée sur la base des anomalies zonales observées plus au sud, qui semblent reprendre les mêmes orientations. Un sanctuaire plus vaste peut être envisagé (b), doté de deux *fana* et d'annexes, mesurant 32 m du nord au sud, décalé au nord par rapport au précédent et séparé de la voie **V5** par un portique. Toutefois, en l'absence de possibilités de datation, il est impossible de déterminer l'ordre de succession et de proposer une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine. On note cependant que ce dernier ensemble paraît s'orienter sur la voie **V5**, ce qui permet de suggérer une datation contemporaine ou postérieure à cet axe.

3.2.3 Un *fanum* à l'est de l'agglomération ?

Un dernier lieu de culte peut être identifié, à l'est du bourg, au nord de l'enclos découvert lors de prospections aériennes et géophysiques (**fig. n° 039** : C)[176]. Une structure maçonnée est caractérisée par un premier carré de 18 mètres de côté environ, incluant en son centre une seconde structure, dessinant un carré de 6 mètres de côté signalé par une faible pousse des blés et une résistance au signal électrique (**fig. n° 044**). Cette structure est bordée au sud-est par un mur orienté nord-est/sud-ouest, observé sur 50 mètres environ. D'autres structures linéaires sont observées en prospection géophysique mais leur interprétation est délicate. Toutefois, ce mur se situe à la perpendiculaire d'une seconde anomalie repérée sur plus de 50 mètres de longueur, formant l'angle nord-ouest d'un grand espace de plus de 2500 m², apparemment vide de vestiges

[176] Cf. **[23]** et Pl. n° 98.

et empiétant sur l'emprise de l'enclos fossoyé attribué à la fin de la Protohistoire[177].

L'hypothèse d'un mausolée localisé à proximité de la voie **V3**, en limite de l'agglomération, ne peut être exclue *a priori*. Cependant, les dimensions font privilégier l'interprétation d'un *fanum* gallo-romain à *cella* centrale et galerie périphérique.

3.2.4 Eléments de synthèse sur les monuments

La confrontation des données archéologiques permet de mettre en évidence la présence de lieux de cultes en différents points de l'agglomération et complète notre vision de l'urbanisme et des monuments antiques tourdanais, là où le dossier épigraphique est muet. Le premier, à Champ-Martin, prend la suite d'un espace structuré et fréquenté dès le milieu du IIe s. av. J.-C. Les exemples extra-régionaux semblent montrer que l'évolution formelle depuis la période gauloise jusqu'au Haut-Empire n'entraîne pas forcément un abandon de l'ensemble des fonctions polarisantes de cet espace, comme lieu de rassemblements collectifs profanes ou cultuels. On propose de restituer un sanctuaire à péribole et temple central, que les dimensions placent parmi les plus imposants de Gaule Narbonnaise. Si on ne connaît pas les aménagements intermédiaires entre la période républicaine et le sanctuaire du Haut-Empire, ses dimensions, les matériaux employés et le plan indiquent un acte évergétique majeur au sein de l'agglomération, au milieu du Ier s. ap. J.-C.

Au cœur et à l'est du hameau de Tourdan, on ne possède pas de données aussi précises. Toutefois, un espace cultuel, doté de deux *fana*, est inséré dans le tissu urbain alors qu'un second *fanum* est identifié à l'entrée orientale de l'agglomération. On peut envisager un culte thérapeutique pour le premier sur la base de la découverte d'un *ex-voto*. L'association de ces deux ensembles peut apporter une réponse au vaste espace clos, localisé à l'extrémité de l'agglomération. Situé à moins de 300 m du sanctuaire à double *fana* et au voisinage immédiat de l'autre *fanum*, on peut proposer à titre d'hypothèse qu'il s'agit d'un espace d'accueil pour les pèlerins et les habitants des environs. On en connaît de similaires dans des complexes religieux : à Avenches par exemple, où les temples sud et nord du Lavoex datés du IIe s. ap. J.-C. sont associés à un grand enclos de plus de 8000 m² (Morel 2007, 41 ; Morel, Blanc 2008, 48, fig. 13).

[177] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.2.2.4

3.3 Les questions de l'habitat et des activités économiques

Les monuments étudiés précédemment, à l'instar des aménagements routiers et hydrauliques, dessinent les éléments structurant l'établissement de Tourdan. Cette structuration reflète l'existence de deux pôles, à Champ-Martin et autour du hameau actuel, dans la continuité de l'occupation antérieure. Ces points de fixation ne sont pas isolés, les prospections et les sondages montrant leur insertion au sein d'une occupation étendue, parfois dense en vestiges sur certains secteurs.

Les prospections aériennes et géophysiques permettent d'apprécier en plan des structures, que les données stratifiées issues des sondages viennent enrichir. De même, la mise en perspective des données anciennes et des prospections récentes complète notre approche de l'habitat environnant ces espaces et des activités développées au sein de l'agglomération.

3.3.1 Le quartier de Champ-Martin

Les ramassages de surface permettent d'envisager une occupation continue sur plus d'une dizaine d'hectares autour de l'ensemble de Champ-Martin, structurée par un axe routier nord/sud et par des intersections avec des axes est/ouest (**fig. n° 045**). Les données issues des interventions menées en 1976, au nord de Champ-Martin, et en 2004 et 2005, au sud-ouest de l'ensemble monumental, assurent la présence de vestiges antiques.

3.3.1.1 Les sondages de 1976 : structures bâties et indices d'activité potière

Au nord du monument de Champ-Martin, les solins de galets et de blocs de molasse relevés sur 19 m du nord au sud pour 24 m en est/ouest s'alignent sur l'axe routier nord/sud (bâtiment B sur la **planche n° 51**)[178]. Il est difficile de proposer une interprétation des plans relevés. En l'absence de sondages réalisés à l'est de la fondation dégagée, un solin de mur de clôture d'un espace non couvert de plus de 450 m², comme la fondation d'une façade d'un bâtiment partiellement dégagé, peuvent être envisagés. On remarque la présence d'une maçonnerie, dans l'angle sud-ouest de cet ensemble, mesurant au moins 2 m de côté[179]. On ne sait s'ils sont liés ou non, cet angle ayant probablement fait l'objet de perturbations postérieures. Cette fondation peut correspondre au support d'une construction massive qui est encore inconnue dans ce secteur. Au sud de ces sondages, malgré l'absence de structures en place, on peut souligner la découverte de fragments de maçonneries en *opus signinum*, indiquant la présence de sols maçonnés et

[178] Cf. **[6]** et Pl. n° 51.
[179] Cf. Pl. n° 51 et 53.

soigneusement aménagés[180].

Le mobilier découvert assure une occupation dans le courant des Ier, IIe et IIIe s. de notre ère : types Ritt. 5, Drag. 24/25, Drag. 27 et Hermet 31 en céramique sigillée, mortier à lèvre en collerette, pots à col tronconique et lèvre en bourrelet, pots à épaulement caréné, pot à col droit et lèvre triangulaire en céramique commune. Un lot conséquent de bouilloires à lèvres trilobées en céramique commune tournée grise a été mis au jour lors de ces fouilles (au total trois cent soixante et onze individus sont identifiés). Elles proviennent majoritairement du secteur identifié comme un dépotoir (dépotoir C sur la **planche n° 51**) par les fouilleurs, où des pichets à col tronconique les accompagnent (**fig. n° 046** : a)[181]. Certains exemplaires portent des traces de surcuisson ou de coups de flamme. A partir de ces éléments, l'hypothèse d'une activité potière a pu être avancée (Drouvot 2005-2006, 45-59). La concentration C9 ne livre pas de témoins certains (ratés de cuisson, moutons de céramique). Toutefois, parmi le mobilier recueilli en surface, on note deux jattes à lèvre rentrante ainsi que trois bols présentant des traces de surcuisson, en céramique tournée grise comme en commune claire (**fig. n° 046** : b). A ces maigres indices d'une activité potière, il faut ajouter dans le mobilier de la concentration C5, située au sud-ouest de la précédente, l'identification de deux ratés de cuisson, dont la lèvre déformée d'un pot à épaulement caréné en céramique siliceuse (**fig. n° 046** : c).

3.3.1.2 Le cas de la zone 2 : un espace de stockage en liaison avec la voie nord/sud ?

Malgré le fort arasement relevé à l'extrémité sud-ouest du quartier de Champ-Martin en 2004 et 2005, les sondages permettent d'observer la succession des structures implantées le long de la voie **V1**[182]. La dépression située à l'est de la voie est comblée progressivement au cours du Ier s. av. J.-C., peut-être en liaison avec l'abandon d'un axe de circulation ancien et le décalage du passage de la voie à l'ouest[183]. Dans un court laps de temps, les premières structures sont construites au cours des deux premières décennies du Ier s. ap. J.-C. (Fig. **047** : a).

Il n'est pas possible d'individualiser le plan complet d'un ou de plusieurs bâtiments : il s'agit de structures légères, dont les poteaux situés le plus à l'ouest empiètent sur la voie. Dans la partie orientale du sondage n° 2, deux trous de poteau limitent une pièce dont les négatifs de lambourde du plancher ont pu être observés. L'extrémité occidentale du sondage n° 1, dont la fouille a été rendue difficile par de nombreux orages, n'a pu être observée correctement. Toutefois, on observe deux alignements de poteaux selon le même axe que les précédents, distants de 13 m d'est en ouest. Au centre de l'espace défini par les alignements, prennent place les vestiges d'un radier de

[180] Cf. **[7]**.
[181] Cf. Pl. n° 51 et n° 54.
[182] Cf. **[17]**.
[183] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.2.2.

sol en galets.

Dès les années 25 ap. J.-C., les structures sur poteau sont détruites pour installer des solins en galets et une nouvelle orientation est donnée au bâti (**fig. n° 047** : b). Sur la base des deux sondages, on peut restituer un bâtiment orienté nord-ouest/sud-est, mesurant 25 m d'est en ouest et observé sur 5 m du nord au sud, et présentant au moins deux espaces de largeur égale. On observe que les fondations sont conservées sur une ou deux assises de galets (0,65 m environ de largeur) et sont en grande partie récupérées. On peut proposer à titre d'hypothèse de travail, sur la base des plans reconnus, d'identifier un entrepôt ouvrant sur la voie, en restituant un bâtiment dégagé sur sa largeur et présentant deux espaces distincts, dans le sens de la longueur. Cette lecture peut-être proposée pour le bâtiment sur solins, construit au Ier s. ap. J.-C., comme pour sa phase antérieure. En effet, l'identification de lambourdes de plancher ainsi que de radiers de galets datés du règne d'Auguste peut évoquer la présence d'espaces de stockage dès le changement d'ère. Dans ce cas de figure, les poteaux identifiés à l'ouest des lambourdes, empiétant sur la voie, correspondent à des aménagements reliant l'axe de circulation à, au moins, un bâtiment de stockage. Une clôture peut-être aussi envisagée si on retient l'identification d'une palissade composée de poteaux doublés en limite de voie.

L'hypothèse d'espaces de stockage en liaison avec le passage de la voie est renforcée par la largeur de l'espace de circulation. On peut envisager sur l'axe **V1**, l'existence d'un élargissement donnant naissance à une place associée à des lieux de stockage, par analogie aux structures identifiées par J.-C. Béal à Saint Georges-de-Reneins, en territoire ségusiave, où la voie dite d'Agrippa menant de Lyon à Mâcon est élargie pour donner accès à des entrepôts (Béal 2007)[184].

A cette interprétation proposée de structures de stockage, il faut ajouter d'autres indices d'activités économiques. En effet, on note la présence dans le comblement d'un trou de poteau de la première phase, daté du début du Ier s. ap. J.-C., d'une lèvre triangulaire de grand dolium vinicole, dont le diamètre est proche d'un mètre. Cette découverte renvoie aussi à la fonction de stockage dès la période augustéenne[185]. Enfin, une fosse est creusée le long du bâtiment construit dans le second quart du Ier s. ap. J.-C. Sa fouille a livré un lot important de scories métalliques de petite taille, parmi lequel l'identification de battitures atteste la proximité d'une activité de forge[186].

[184] L'empiètement des bâtiments de la première phase sur cet espace de circulation vient appuyer l'hypothèse d'un espace de circulation large aux limites peu définies.

[185] Une deuxième lèvre du même type est conservée dans les collections anciennes, sans localisation de découverte.

[186] Il s'agit du seul indice certain de métallurgie du fer sur le site de Tourdan, malgré l'abondance de scories découvertes depuis les fouilles des années 1970, principalement dans les niveaux de la voie découverte en 1976, et au cours des prospections récentes. On retrouve ces éléments sur la majeure partie des parcelles prospectées. Leur forme indique qu'il s'agit de résidus de forge et, sur la base de traces de rouille, il semble qu'au moins une partie de celles-ci contiennent une part importante de fer. En ce qui concerne le bronze et le plomb, seule la découverte de tôles fragmentaires en ramassage de surface, pouvant être attribuées à des résidus de découpes, laisse envisager une activité artisanale. Enfin, on relève parmi les collections anciennes de Tourdan, la présence de plusieurs galets, de

3.3.1.3 Bilan

Le secteur de Champ-Martin polarisé par la présence de l'ensemble monumental et le passage de la voie nord/sud livre des traces d'activités économiques, probablement en liaison avec cet axe routier. Ces indices, encore maigres, suggèrent l'existence d'espaces de stockage en liaison avec cette voie, peut-être dès la période augustéenne. Il est impossible de déterminer la nature des productions stockées, même si un stockage de vin en dolium peut être envisagé. Enfin, sur la base de rares indices des activités métallurgiques et céramiques doivent être considérées, mais elles demandent confirmation.

3.3.2 Le secteur du prieuré et le quartier oriental

Les données les plus denses en termes de plan sont celles issues des recherches récentes menées à l'est du prieuré médiéval et du hameau (**fig. n° 048**). Leur mise en perspective avec les données anciennes permet d'apprécier la structuration de l'occupation, s'appuyant sur les axes routiers est/ouest, délimitant, au plus tard au IIe s. av. J.-C., un îlot[187]. Ce secteur, à l'instar de Champ-Martin, est caractérisé par la présence d'espace à vocation cultuelle, au cœur de cet ilot comme à l'extrémité orientale de l'agglomération.

3.3.2.1 Les indices d'habitat ?

a. Une densité importante de vestiges

A l'est du prieuré, les prospections géophysiques complètent les plans relevés à partir des clichés aériens. La densité d'anomalies est plus faible au nord de la voie **V5**, mais le nombre de vestiges relevés entre les voies **V3** et **V5**, sur lesquels on reviendra, était insoupçonné à partir des seuls clichés aériens. Plus au sud, seulement deux bâtiments sont identifiés, et encore de manière partielle à partir des clichés pris en 2003[188]. A hauteur de la concentration C17, on observe un bâtiment (24 m par 12 m), orienté nord/est-sud/ouest ; seules ses façades nord, sud et ouest sont révélées par l'anomalie de pousse et la prospection géophysique n'a été menée que sur la moitié orientale de la parcelle. Ce bâtiment paraît divisé en deux dans le sens de la longueur : au nord de

forme allongée, caractérisés par des empreintes circulaires et des traces d'impact (cf. Pl. n° 112 : e). Découverts hors contextes, ces éléments ne sont pas datés ni localisés. Toutefois, sur la base de la découverte d'un galet comportant des traces en tout point identique sur le site de *Forum Voconii* (Cannet-des-Maures, Var), sans contexte datant mais comportant un objet métallique, l'hypothèse d'une enclume liée à la métallurgie du fer semble accréditée (renseignements M Feugère et Y. Lemoine).

[187] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.1.2.2.

[188] Cf. **[23]** et **[24]**.

cette division interne, on observe au moins deux pièces. A l'ouest, à proximité de la concentration C15, un bâtiment (15 m de long pour 9 m de large environ) est composé de deux pièces au nord et au sud, reliées par un espace de dimensions réduites. Cette construction est orientée nord-ouest/sud-est et semble s'ouvrir sur l'ouest. Toutefois, la confrontation des clichés pris lors de la sécheresse de 2003 aux relevés électriques à l'est du prieuré conduit à considérer avec prudence cette faible densité d'indices.

De surcroît, les diagnostics et surveillances de travaux menés dans le secteur du hameau de Tourdan et au lieu-dit Le Lac se sont révélés positifs, livrant des indices d'occupation antique plus ou moins structurés : couche contenant des matériaux de constructions antiques, sols en mortier de tuileau, fond de bassin, maçonneries, préparations de sols[189]. Mis en perspective avec les secteurs fouillés, ce constat vient appuyer une densité de vestiges importante aux abords du prieuré sur une superficie de 6 à 10 hectares, allant des secteurs fouillés en 1980 aux sondages menés en 1978 et 2004, au moins, alors que le secteur du *fanum* identifié à l'est du bourg semble plus isolé[190].

b. Les plans disponibles et les mobiliers

Les indices situés autour du prieuré médiéval

Au cœur de l'îlot défini par les voies **V3** et **V5**, on note la présence de nombreuses anomalies zonales, de quelques mètres carrés de superficie, alors que les anomalies linéaires sont plus rares. La forme de ces premières, en angle droit en L, peut évoquer des caves, le petit côté pouvant être identifié comme l'accès ; d'autres de formes rectangulaires ou trapézoïdales peuvent être interprétées comme des préparations de sols. D'autres secteurs livrent des indices d'habitat : à l'ouest du prieuré, la surveillance d'une tranchée de réseaux sur une longueur de 27 m a permis d'identifier des vestiges antiques (murs, sols en mortier de tuileau, empierrement)[191]. Parmi le mobilier recueilli des fragments de *tubuli* sont signalés. Au sud de l'église de Tourdan, dans la cour du prieuré, deux niveaux de sol antique, aménagés avec des cailloutis, ont pu être observés au cours de l'été 2005[192].

Toujours à proximité de l'église de Tourdan, dans les lots issus des ramassages de surface, les matériaux de construction recueillis permettent d'apprécier la qualité de l'habitat dans ce secteur. Les concentrations C10 et C12 livrent des fragments de maçonneries en mortier de tuileau et de tubulures. De même, la concentration C11 livre en surface de petits blocs de calcaire et de

[189] Cf. **[12]**, **[26]**, **[27]**, **[33]** et **[36]**.
[190] Cf. **[1], [3]**, **[4]**, **[5]** et **[18]**
[191] Cf. **[26]**.
[192] Cf. **[36]**.

molasse, ainsi que des briquettes de terre cuite attestant probablement l'existence d'un sol en *opus spicatum*[193]. Enfin, on remarque parmi le mobilier de la concentration C12 la présence de fragments de plaquettes de porphyre vert.

Les indices situés à l'est du hameau

A l'est du hameau, les sondages menés en 1978 et 2004 ont mis au jour un bâti présentant au moins deux états maçonnés, mais la rareté des lots de mobilier en contexte ne permet pas d'apprécier l'évolution chronologique de ces différents états[194]. Un bâtiment reposant sur des fondations en galets sans liant, reconnu sur une superficie de 15 m du nord au sud par 6 m d'est en ouest, appartient à la phase la plus ancienne. Au cours d'une seconde étape, un édifice, orienté nord/sud, observé sur 31 m et sur 26 m d'est en ouest est construit. Ces fondations en galets et en blocs de molasse sans liant sont conservées sur six assises. On observe que ces structures semblent se prolonger à l'est. Enfin, en certains points, les fondations sont surmontées d'une construction en galets sans liant interprétée comme le témoin d'une troisième phase par les fouilleurs. Toutefois, une fondation en saillie d'une partie des structures de la seconde phase peut être aussi envisagée. Enfin, un niveau de terre battue sur lequel était aménagé un petit foyer en *tegulae* et fragments d'amphore a pu être rattaché au dernier état de construction.

Le sondage réalisé en 2004 a permis d'intercepter la façade nord du bâtiment, postérieur au milieu du IIe s. ap. J.-C., qui semble correspondre au deuxième état des sondages de 1978. Cette façade borde la voie **V5** et a probablement supporté un portique. Au sud de ce mur, un solin en blocs de molasse et en galets s'appuie perpendiculairement et délimite deux pièces, dont les sols en cailloutis (ou préparations de sol) ont pu être observés.

c. Bilan

Les matériaux de construction identifiés autour du prieuré (tubulures, éléments en calcaire et en marbre, fragments de sols en opus *spicatum*) comme les techniques de construction employées (fondation sur solin de galets et sol en mortier de tuileau) peuvent suggérer un secteur d'habitation. L'identification de bassins au XIXe s. aux abords de l'église peut aussi être mise en relation avec les structures reconnues, pour proposer l'hypothèse de demeures de type *domus*. Par ailleurs, c'est dans ce secteur que le vase en argent dit des Quatre saisons a été découvert au XIXe

[193] Des éléments équivalents, conservés dans les collections anciennes, ont été découverts à proximité du cimetière selon P. Blanchon.
[194] Cf. **[1]** et **[18]**.

s., illustré sur la **planche n° 112**, témoin de la présence d'une population aisée[195].

L'interprétation comme habitat est plus délicate en ce qui concerne les structures découvertes en 1978 et sondée en 2004. Situés au sud de l'axe **V5**, les différents états identifiés peuvent former la continuité orientale du sanctuaire identifié plus à l'ouest ; cependant, les structures sont désaxées par rapport aux *fana* [196].

3.3.2.2 Les indices d'activités de production

Le sondage de 2004 a livré des éléments qui peuvent évoquer des structures liées à l'artisanat du feu[197]. Des vestiges conservés en négatif, représentés sur les **planches n° 73** et **74** : d, (entre 0,80 et 0,90 m de long pour 0,23 à 0,54 m de large), alignées sur un axe sud-ouest/nord-est, ont été observées sous le creusement préparatoire pour l'installation de la voie **V5** et s'inscrivent dans une chronologie floue, comprise entre le Ier s. av. J.-C. et le début du IIe s. ap. J.-C. On note d'est en ouest, une succession de trois structures rectangulaires, peu profondes, comblées par un sédiment limoneux et des graves, comprenant de manière régulière des fragments d'argile rubéfiée (dans une de ces structures un carreau ou une tuile fragmentaire est rubéfié et désagrégé). Au sud-est de ces structures, on observe une langue d'argile rubéfiée se poursuivant sous la berme orientale. Le substrat argileux, encaissant ces structures, présente dans cette zone une couleur ocre qui peut laisser supposer une combustion à haute température.

Les trois structures rectangulaires sont fortement arasées par l'aménagement de la voie. L'absence de niveaux cendreux dans le fond permet d'exclure l'hypothèse de foyers en fosse. En revanche, la présence de terre cuite rubéfiée ainsi que les dimensions autorisent des comparaisons. On peut envisager l'existence de voûtains centraux en *tegulae*, délimitant des couloirs de chauffe de part et d'autre. La chambre de chauffe aurait disparu et seules les fondations des pilettes seraient conservées. Typologiquement, des pilettes centrales sont reconnues sur les fours de tuiliers circulaires, de types I F et F', ou rectangulaires, de types II F et II F' (Le Ny 1988). Selon cette hypothèse, ce four, faiblement enterré, a du être démoli antérieurement à l'aménagement de la voie – sa relation avec les trous de poteaux adjacents reste difficile à définir – et seuls les négatifs des pilettes centrales ont été conservés. Cette hypothèse se heurte toutefois à l'absence de ratés de cuisson dans l'environnement immédiat et à la faible profondeur des vestiges.

Enfin, à partir des objets découverts en 1980, une petite activité métallurgique peut être

[195] Cf. **[f]**.
[196] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.2.2.
[197] Cf. **[18]**.

envisagée[198]. Deux moules monétaires en terre cuite sont destinés à produire de la fausse monnaie : le premier exemplaire correspond sur une face, au droit d'un denier de Julia Domna (monnaie frappée au cours de la période 193-211 ap. J.-C.) et sur l'autre face, au revers d'un autre denier, peut-être de Septime Sévère. Le second exemplaire ne comporte qu'une seule empreinte, à l'effigie de Julia Domna également.

3.3.2.3 Bilan

Les données en notre possession, encore lacunaires, permettent d'envisager un secteur au tissu urbain dense, composé d'îlots, au moins à partir du IIe s. ap. J.-C. Les indices d'habitat sont assurés autour de l'église, grâce à la multiplication des observations et aux plans disponibles, même si l'identification d'une potentielle *domus* pose encore question. Les activités économiques développées dans ce quartier sont difficiles à cerner[199]. D'autant plus qu'il est délicat de faire la différence entre ce qui relève du petit artisanat domestique de la production destinée à un marché[200].

3.3.3 Eléments de synthèse sur l'habitat et les activités économiques

Les données disponibles sont encore très lacunaires, les plans issus des relevés géophysiques permettent toutefois d'apprécier la densité des vestiges et d'envisager, dans certains secteurs, un tissu urbain relativement dense. La question de l'habitat dans le secteur de Champ-Martin reste entière et une possible *domus* peut être envisagée aux abords de l'église de Tourdan.

L'identification des activités artisanales reste une question ouverte. Les indices d'artisanat métallurgique et potier attendent des données nouvelles pour être infirmés ou non. A l'heure actuelle, aucune structure de productions agricoles n'a pu être identifiée au sein de l'agglomération. Ces productions laissent cependant des traces ténues et leur présence au sein du bourg ne doit pas être rejetée *a priori*[201].

---

[198] Cf. **[5]**.

[199] Récemment, on a proposé l'existence d'une activité de verriers (Drouvot 2005-2006, 54). Toutefois, aucune preuve tangible ne permet de valider cette hypothèse. N. Drouvot attribue un lot de petits creusets découverts en 1980, à une activité liée à la fabrication d'objets en verre. Cependant, les objets considérés sont des petites coupes en céramique commune tournée grise, à pied annulaire. Les traces de vitrification ne s'observent que sur un seul exemplaire. Celles-ci peuvent être attribuées plutôt à une surchauffe de la pâte contenant de la silice. De surcroît, la forme des coupelles, évoquant des vases miniatures, ainsi que l'*unicum* que représente l'objet vitrifié ne permettent pas d'identifier avec certitude des creusets.

[200] Ainsi, la découverte de pesons de tisserand lors des sondages réalisés en 1980 (cf. **[5]**) suggère une activité de filage. Toutefois, celle-ci peut relever d'un artisanat domestique.

[201] On relève en effet la présence de nombreux fragments de meules sur l'ensemble du site. Si les fragments de *meta* et de *catullus* en pierre de lave semblent appartenir à des moulins à main domestiques, on note la présence d'un fragment de *meta* biconique de grandes dimensions, pouvant appartenir à un moulin industriel, conservé parmi le mobilier des collections anciennes.

Néanmoins, l'importance de la fonction commerciale peut être supposée à partir des structures de stockage envisagées à proximité de la voie nord/sud, destinées à accueillir les productions provenant des fermes implantées dans les environs de l'agglomération, comme des *villae* identifiées dans la plaine[202]. De surcroît, l'hypothèse d'un site redistributeur pour son environnement proche peut être lu dans la part occupée par les amphores importées à Tourdan au Ier et IIe s. ap. J.-C. révélant la variété des importations et la position du site sur les réseaux commerciaux. En effet, les amphores présentes sur le site contienne pour 58% de l'huile provenant de Bétique (type Dressel 20), pour 8 % des sauces et préparations provenant des bords de la Méditerranée (types Dressel 7/11, Dressel 14, Beltràn 2A et 2B) et pour 34% du vin[203]. Ce dernier est d'origine italienne (types Dressel 2/4, Dressel 28, Haltern 67, Haltern 70 et Richborough 527), gauloise (types Dressel 2/4, Gauloises 3, 4 et 7) et de Méditerranée orientale (amphores Rhodiennes).

3.4 Essai de synthèse : *Turedonnum* du Ier au IIIe s. ap. J.-C.

La continuité chronologique de l'occupation du Haut-Empire est assurée avec la période républicaine sur les pôles hérités du IIe s. av. J.-C. Le réseau routier est complété et enrichi par la création d'un nouvel axe est/ouest au nord du site dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. La qualité des aménagements routiers, les modifications et les créations de tracés, composent les premiers indices tangibles d'une administration locale gérant des espaces de nature publique. Avec l'identification d'aménagements hydrauliques et d'un tissu dense, là où des approches extensives ont été menées, ils constituent aussi les caractéristiques urbaines de l'agglomération de Tourdan.

Les secteurs occupés depuis la fin du IIe s. av. J.-C. sont structurés par la présence d'ensembles cultuels et éclairent la question de la monumentalisation de Tourdan, que la faiblesse du dossier épigraphique a toujours conduit à négliger. Le premier et le plus important, à Champ-Martin, prend la suite d'un possible espace public daté du milieu du IIe s. av. J.-C. On peut restituer un sanctuaire à péribole et temple central construit durant le troisième quart du Ier s. ap. J.-C. Ces dimensions le placent parmi les plus imposants de Gaule Narbonnaise, et les matériaux importés comme son plan indiquent un acte évergétique majeur. A proximité du hameau de Tourdan, les approches extensives révèlent l'existence d'un espace cultuel composé de deux *fana*, inséré au cœur du tissu urbain ainsi que d'un second *fanum* à l'entrée orientale de l'agglomération, peut-être associé à un grand enclos. Cette combinaison de lieux de culte et d'espace d'accueil peut être

[202] Cf. *infra*, 4° partie, chap. 3.
[203] Le comptage est établi sur un total de soixante-et-onze individus.

rapprochée des grands complexes religieux connus à proximité de chefs-lieux de cité. Enfin, l'identification d'un *ex-voto* anthropomorphe suggère l'existence d'un culte thérapeutique probablement à l'emplacement de l'ensemble associant deux *fana*.

La nature de l'occupation environnant ces ensembles cultuels est méconnue : de possibles *domus* peuvent être envisagées aux abords de l'église de Tourdan, témoignant de la présence d'une élite au cœur de l'agglomération, alors qu'à Champ-Martin l'habitat est inconnu. De surcroît, des indices de productions artisanales existent mais restent mal caractérisés (métallurgie, céramique). En revanche, l'identification de structures de stockage souligne les relations entretenues entre l'agglomération et son terroir environnant. De même, le répertoire des importations d'huiles, de vins comme de sauces et de préparations contenues en amphore, montre l'insertion de Tourdan dans les réseaux commerciaux et renforce l'hypothèse d'un site redistributeur pour la campagne environnante.

Enfin, une croissance en termes de superficie doit être envisagée, dépassant les espaces occupés précédemment. Le développement de l'agglomération s'inscrit selon les orientations définies dès la Protohistoire, pour atteindre une extension maximum probablement dès le début du Ier s. ap. J.-C., autour d'une quarantaine, voire une cinquantaine d'hectares jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C. Toutefois, dans l'état actuel des données, un tissu urbain continu est difficilement concevable. L'hypothèse de zones de marges, situées entre les points de fixation de Champ-Martin et de Tourdan, doit être privilégiée.

4. Le devenir de l'agglomération antique durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (IVe-XIe s. ap. J.-C.)

Pour l'Antiquité tardive et le début du haut Moyen Âge, à partir du IVe s. ap. J.-C., les sources sont réduites. Aux côtés de quelques mentions épigraphiques et littéraires, exclusivement tardives pour ces dernières, les résultats des prospections systématiques représentent la majeure partie de notre documentation[204]. Cependant, les données funéraires issues des fouilles de Champ-Martin en 1974 et 2008, ainsi qu'une mise en perspective des découvertes anciennes permettent de saisir certaines dynamiques structurant l'habitat à partir du IVe s. ap. J.-C. et durant le haut Moyen Âge.

4.1 Les données issues des prospections pédestres

4.1.1 L'Antiquité tardive : les IVe et Ve s. ap. J.-C.

Parmi le mobilier issu des prospections pédestres, on observe pour ces deux siècles, la rareté de la céramique fine comme des amphores tardives[205]. De surcroît, aucun lot de mobilier n'est reconnu avec certitude pour cette période. C'est essentiellement sur l'analyse des lèvres en céramique commune que l'approche chronologique peut être menée. On a choisi de regrouper ces deux siècles, car la chronologie du mobilier identifié couvre généralement le IVe comme le Ve s. ap. J.-C., sans qu'une césure puisse être clairement définie (**fig. n° 049**).

Les principales occurrences sont relevées dans les lots des concentrations C1, C2, C4 à C6, C10, C11, C12 et C15. Parmi les éléments les plus représentatifs, il faut souligner la présence de marmites à col droit et lèvre épaissie, de marmites à lèvre en bourrelet avec gorge interne en céramique tournée rouge ainsi que de pots à lèvre en bandeau à gorge supérieure, à pâte grise ou

[204] Trois inscriptions funéraires paléochrétiennes ont été découvertes à Tourdan au XIXe s. Elles sont datées de 547-548, 564-565 et du milieu du VIe s. ap. J.-C. Les deux premières (CIL XII 2185 et 2187) sont attribuées par A. Allmer à des travaux réalisés à proximité de l'église prieurale au XIXe s. et dans le jardin de la cure. Pour la troisième, aucun lieu de découverte n'est indiqué (CIL XII 2188). Ces trois inscriptions sont conservées dans le mur sud de la nef de l'église actuelle.
Les mentions les plus anciennes dans les cartulaires remontent au Xe s. dans les chartes de Cluny : une personne nommée Eve, entre 910 et 927, fait don à l'abbaye, de sa part des biens possédés en commun avec ses frères et sœurs, situés dans la *villa Tordionacus* et à Moissieu-sur-Dolon, dans le *pagus* de Vienne (Cartulaire de Cluny, 141). Cependant, aucune description des biens n'est donnée. Enfin, le cartulaire de Saint-André-le-Bas à Vienne fait état en 1056 d'une église Sainte-Marie dans la *villa Thordon* (Cartulaire de Saint-André-le-Bas, 54).

[205] Les formes en sigillée claire et en céramique à revêtement argileux sont rares et leur datation reste difficile à établir entre le IIe et le Ve s. ap. J.-C. Au total, quarante-trois objets identifiés sont recensés sur le site de Tourdan, toutefois trente-deux individus proviennent de la fouille menée en 1980 ayant livré un ensemble de mobilier daté du IIIe s. ap. J.-C. (Drouvot 2003, 53-70).

rouge, reproduisant des types connus en céramique kaolinitique (type Dicocer Kaol A12 var. B). En revanche, les concentrations C16 et C17 ne livrent aucune forme significative en céramique commune pour cette période. De surcroît, l'absence de sigillée claire dans ce secteur permet d'envisager son abandon dans le courant du IIIe s. ap. J.-C. au plus tard.

Il faut envisager une réduction de la surface occupée autour d'une trentaine d'hectares au moins, le secteur oriental de l'agglomération antique ne livrant aucun indice de fréquentation. Toutefois, la spatialisation des données suggère une continuité d'occupation sur la plupart des autres zones. Quant aux secteurs libres d'indices apparaissant sur la carte de répartition, ils peuvent résulter des difficultés d'identification à partir d'un mobilier fragmentaire.

4.1.2 Le haut Moyen Âge : au-delà du VIe s. ap. J.-C.

Les similitudes entre les formes céramiques des IVe et Ve s. avec celles des siècles immédiatement postérieurs, ainsi que les difficultés à établir une typo-chronologie pour ces périodes malgré l'avancée des recherches (Faure-Boucharlat 2001, 53-75 et Horry dans Maufras 2006, 363-406) comme l'absence de Dérivée de Sigillée Paléochrétienne dans les lots étudiés rendent l'exercice difficile. En l'absence de contextes clairement datés, la carte de répartition des concentrations et des points de découvertes livrant des occurrences pour la période allant du VIe au XIe s. (**fig. n° 050**) s'appuie principalement sur les lèvres en céramiques siliceuses découvertes en prospection. On a choisi de distinguer les concentrations ayant livré des lèvres dont la morphologie est issue du répertoire antique, de celles ayant livré des types médiévaux.

Notons sur les concentrations C1, C2, C4, C5, C10, C11, C12 et C15 des lèvres appartenant à des vases réalisés en céramique tournée grise ou rouge attribués à la fin de l'Antiquité comme au haut Moyen Âge. Il s'agit de pots à lèvre en bandeau avec gorge supérieure dont la chronologie est difficile à préciser entre IVe s. et la période mérovingienne (type Horry et *alii* 2) (Maufras 2006, 368-371). A leurs côtés, des pots à lèvre à bandeau dit de première génération avec ou sans gorge interne (type Horry et *alii* 3), sur les concentrations C6, C12 et C15, ainsi que des lèvres à bandeau de deuxième génération (type Horry et *alii* 4) sur les concentrations C1, C3, C6, C11 et C12 complètent ces indices de fréquentation. La chronologie de ces dernières lèvres n'est pas sans poser de difficultés : si elles apparaissent à partir du VIIe s., elles sont documentées sur des sites d'habitat datés des XIe et XIIe s. en vallée du Rhône (Maufras 2006, 368-406) comme en Dauphiné. En effet, ce type est reconnu dans le mobilier de l'état II de l'établissement médiéval de l'Albenc, daté des Xe et XIe s. (Faure-Boucharlat 2001, 343-346). En revanche, plus rarement, on rencontre sur les concentrations C12, C18 et C19 des jattes à lèvres renflées qui n'ont pas été retenues dans cette analyse. En effet, si ces lèvres sont proches d'un type de lèvres rentrantes ou

infléchies (type Horry et *alii* 5), on connaît des formes similaires au cours de la période gallo-romaine et leur attribution au haut Moyen Âge à partir d'un matériel fragmentaire est discutable[206].

En dernier lieu, deux points de découvertes doivent être mentionnés. A Champ-Martin, le comblement de la fosse de récupération des fondations du monument antique a livré quelques lèvres à bandeau avec gorge supérieure et des lèvres à bandeau de deuxième génération, accompagnées de fonds bombés et marqués[207]. Toutefois, leur position dans le comblement d'un gisement de matériaux de construction exploité jusqu'à l'époque moderne ne permet pas de conclure à une continuité certaine au-delà du Xe s. Enfin, du mobilier a été découvert lors de travaux réalisés dans le hameau[208]. On recense un fond de cruche à panse globulaire et un haut de panse avec une lèvre évasée présentant une extrémité triangulaire (Horry et *alii* 1b) équipant une probable oule. La chronologie de ces objets reste difficile à établir mais ils constituent un dernier indice d'une occupation au cours du haut Moyen Âge ou postérieure au XIe s.

La carte de répartition révèle que l'essentiel des concentrations positives se situe à proximité du prieuré médiéval ainsi que le long de l'axe antique nord/sud. Toutefois, il est probable que cette vision bipolaire ne soit que le résultat d'un effet de sources, l'approche se basant sur du mobilier hors-contexte et une attribution de celui-ci aux XIe et XIIe s. ne pouvant pas être exclue. Ainsi, il reste encore très délicat d'apprécier la densité de l'occupation au cours du haut Moyen Âge comme son extension. On peut néanmoins retenir une occupation s'étendant au moins sur une dizaine d'hectares, qui semble avoir hérité, au moins en partie, de la structuration du réseau routier antique et s'appuyant sur certains points de fixation antiques.

4.2 Les lieux de cultes et les cimetières

4.2.1 Les découvertes épigraphiques du XIXe s.

Le dossier des inscriptions paléochrétiennes de Tourdan est confus en ce qui concerne leur lieu de découverte. L'Abbé Chapelle et A. Allmer décrivant apparemment les mêmes inscriptions, indiquent toutefois deux emplacements différents : le Mas de Saint-Martin et les abords de l'église paroissiale.

Récemment, c'est la version donnée par l'Abbé Chapelle qui a été retenue. En 1885, dans son

[206] Pour la période gallo-romaine, on peut citer les jattes à lèvre aplatie et les jattes à bord rentrant dont les profils peuvent être proches, ainsi que les jattes carénées à lèvre en bourrelet pincé identifiées au Ier s. av. J.-C.
[207] Cf. **[20]**.
[208] Cf. **[37]**.

texte consacré aux découvertes faites à Champ-Martin, il mentionne que : « M. Allmer a publié les inscriptions recueillies au mas de Saint-Martin, encastrées aujourd'hui dans les murs de l'église de l'ancien prieuré de Tourdan, et qu'y prouvent l'existence de très bonne heure d'une église chrétienne avec son cimetière remplaçant le temple païen » (Chapelle 1885a, 331-332). A la suite de ce texte, N. Drouvot propose de localiser la découverte d'au moins une des inscriptions conservées dans l'église paroissiale, au lieu-dit Champ-Martin (Drouvot 2005-2006, 51)[209].

Toutefois, selon A.-L. Joanne, des fouilles ont eu lieu dès 1855, probablement au lieu-dit Champ-Martin. On y a « découvert (…) entre autres antiquités, les substructions d'un temple qu'on croit être celui qui, d'après la tradition orale, aurait été renversé par saint Martin » (Joanne 1890, 4914). Par ailleurs, A. Allmer signale que la première inscription a été découverte dès 1844, lors de la démolition d'une maison près de l'église (Allmer, Terrebasse 1875-1876, n° 1816 et CIL XII, 2185)[210]. De même, A. Allmer localise la découverte d'une seconde inscription dans le jardin de la cure à proximité du prieuré, sans toutefois donner de date (Allmer, Terrebasse 1875-1876, n° 1828 et CIL XII 2187)[211]. Ces indications sont contradictoires avec l'attribution de l'ensemble des inscriptions au lieu-dit Champ-Martin, quarante ans après la mise au jour de la première, même si l'Abbé Chapelle a pu être un témoin oculaire d'autres découvertes faites à ce même endroit. Seule une inscription conservée dans l'église de Tourdan, dont la provenance est inconnue peut être attribuée aux fouilles faites à Champ-Martin (CIL XII 2188). Toutefois, cette proposition reste parfaitement hypothétique, l'Abbé Chapelle ne décrivant pas, d'une part, les inscriptions qu'il cite et, d'autre part, né en 1844, il n'a pas été le témoin de la découverte de cette inscription, qui est signalée dès 1837 par V. Berthin (Berthin 1837, 418)[212].

Suite à cette relecture des témoignages du XIXe s., l'hypothèse localisant les inscriptions à proximité de l'église paroissiale selon les indications données par A. Allmer semble plus assurée, au contraire de la version donnée par l'Abbé Chapelle et retenue par N. Drouvot, qui est résulte

[209] Ces inscriptions funéraires sont datées dans une fourchette allant de 547-548 pour la première (CIL XII, 2185 ; Descombes 1985, n° 220, 596-597) à 564-565 pour la seconde (CIL XII, 2187 ; Descombes 1985, n° 221, 597-600), alors que la dernière ne peut-être datée plus précisément qu'au milieu du VIe s. (CIL XII, 2188 ; Descombes 1985, n° 222, 600-601).

[210] Allmer, Terrebasse 1875-1876, n° 1816 et CIL XII, 2185 : *Hic requiescit in / pace bone meoriae Gun / diisclus in spe resurre / xionis meserecordiae / Chr(ist)i q(ui) vixit in secolo / annus LXVIIII obiit in Chr(ist)o / XVI kal(endas) febraurias / VI p(ost) con(sulatum) Basili indic(tione) XI* "Ici repose en paix, Gundiisclus, de bonne mémoire, dans l'espoir de la résurrection et de la miséricorde du Christ, qui vécut dans le siècle 69 ans. Il est mort dans le Christ le 16 des calendes de février, 6 ans après le consulat de Basile, la 11° année de l'indiction" (datation proposée : 547-548, Descombes 1985, n° 220, 596-597).

[211] Allmer, Terrebasse 1875-1876, n° 1828 et CIL XII 2187 : [H]*ic requiescit in pace / bone memoriae Adica /* [q]*ui vixit annus sex et mi / nses quinque obiat in Chr(ist)o / nono decimo* [k]*alendas s / septembr(es) vices* [e]*t ter p(ost) c(onsulatum) c / Basili v(iri) v clarissimi con / soles indexioni tesia / decna* ; suivie d'une palme et deux étoiles cerclés encadrant un A. "Ici repose en paix, Adica, de bonne mémoire, qui vécut six ans et cinq mois. Elle est morte dans le Christ le 19° jour des calendes de septembre, la 23° année après le consulat de Basile, clarissime, la 13° année de l'indiction" (datation proposée : 564-565, Descombes 1985, n° 221, 597-600).

[212] CIL XII 2188 : *Hic requiescet in pa / ce bone memoriae Ma / trona s(an)c(t)emoniales in / spe resurrecxiones me / serecordiae Chr(ist)i vixit / in secolo ann(os) XXXII* "Ici repose en paix, Matrona, de bonne mémoire, vierge consacrée, dans l'espoir de la résurrection et de la miséricorde du Christ. Elle a vécu dans le siècle 32 ans" (datation proposée : milieu du VIe s. ap. J.-C., Descombes 1985, n° 222, 600-601).

d'une lecture volontariste. Toutefois, si aucune inscription ne peut être attribuée avec certitude à l'emplacement de l'ancien Mas de Saint-Martin, l'Abbé Chapelle y évoque « l'existence de très bonne heure d'une église chrétienne avec son cimetière remplaçant le temple païen » (Chapelle 1885a, 332) et les découvertes archéologiques, depuis 1974, confirment l'existence d'un cimetière daté du haut Moyen Âge.

4.2.2 Une église paléochrétienne et un cimetière au lieu-dit Champ-Martin

4.2.2.1 L'édifice tardo-Antique

En 2008, au sud du podium antique, les fondations d'un bâtiment ont été dégagées partiellement (**fig. n° 051**)[213]. Cet édifice est orienté d'est en ouest, on ne connaît dans son intégralité, que la façade occidentale (6,80 m de longueur), au contraire du mur méridional (restitué sur 6,40 m) et du mur septentrional (longueur observée : 6,60 m). Les fondations occidentales sont construites en galets et en dalles de molasse de taille équivalente à celles employées dans la fondation du podium antique[214]. Le tout est lié par un mortier de chaux. La fondation du mur septentrional emploie presque exclusivement des galets. Ces fondations sont chainées et participent d'une seule phase de construction. L'étude du mur méridional est plus délicate : partiellement récupéré, on a pu l'identifier au fond d'un sondage, sous des sépultures installées dans le comblement des tranchées de récupération. On connaît son mode de construction, employant des dalles de molasse et des galets liés au mortier de chaux.

Sur la base de ces observations, on peut identifier un bâtiment, dont l'élévation repose sur des solins, orienté d'est en ouest, implanté à moins d'un mètre au sud du podium antique. Large de 6,80 m en nord/sud, il est probablement plus long, s'étendant à l'est dans la parcelle voisine. Sa chronologie s'appuie sur la découverte d'un fragment de lèvre à bandeau de première génération découvert au contact entre ses fondations et un trou de poteau gaulois, coupé par celles-ci. Cet objet donne un *terminus post quem* autour du VIe s. ap. J.-C., voire dès le courant du Ve s. (Horry dans Maufras 2006, 363-406). De même, l'étroite proximité du podium et l'emploi de dalles de molasse de taille équivalente à celles utilisées dans la construction antique suggèrent que ce premier doit être déjà en partie démonté lors de la construction de cet édifice.

Ce bâtiment focalise de nombreuses sépultures à inhumations, dont on ne sait si certaines lui sont antérieures ou non. En revanche, la récupération du mur méridional et l'installation de sépultures dans le remblai de la tranchée de récupération confirment la pérennité d'un cimetière,

[213] Cf. **[20]**.
[214] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.2.1.

alors que l'édifice est désaffecté au VIIIe s. ap. J.-C. au plus tard[215].

4.2.2.2 Le cimetière

Dès 1974, des sépultures attribuées au haut Moyen Âge ont été découvertes à proximité des structures antiques identifiées à Champ-Martin (**fig. n° 051**)[216]. Le diagnostic mené en 2005 a confirmé leur localisation[217]. Au total neuf sépultures ont été dégagées en 1974 et deux autres, seulement décapées en 2005. Trois sont orientées du nord au sud alors que les autres présentent une orientation d'est en ouest. Les observations rapides menées lors de ces opérations ne permettent pas d'approches anthropologiques. La présence de nombreux clous avaient permis aux fouilleurs d'envisager des inhumations en cercueil. Toutefois, l'absence de relevés précis ne permet pas d'exclure l'identification de clous de charpente, qui peuvent être rattachés aux occupations gauloises et gallo-romaines dont les niveaux ont livré un nombre conséquent de clous et de tiges de fer. Une agrafe à double crochet est associée à une inhumation et permet d'envisager une déposition du corps en linceul, avec peut-être un coffrage de bois plutôt qu'en cercueil clouté.

Le décapage de 2008 a révélé seize sépultures, attestées ou supposées, portant le nombre d'inhumations supposées à vingt-cinq au total, constituant un cimetière s'étendant sur plus de 400 m². Seulement un petit nombre de sépultures a été fouillé, partiellement dans la plupart des cas[218]. La majorité d'entre elle est perturbée, soit par le creusement d'une structure postérieure, soit par un pillage, et les délimitations des fosses sont difficilement perceptibles. Enfin, en l'absence de fouille complète des sépultures, les observations anthropologiques et architecturales sont limitées à la définition du milieu de décomposition et ne permettent que de supputer, dans le meilleur des cas, le mode d'inhumation[219].

Malgré le décapage incomplet de l'ensemble du cimetière et les nombreuses zones d'ombre

[215] La datation repose sur la base d'une agrafe de linceul en bronze, à double crochet, découverte dans une des sépultures postérieures à l'édifice.
[216] Cf. **[9]**.
[217] Cf. **[11]**.
[218] Cf. **[20]**.
[219] En effet, F. Blaizot souligne bien qu'« une analyse archéo-anthropologique aboutit (…) à la mise en évidence d'anomalies résultant des contraintes exercées sur le squelette par le réceptacle du corps en fonction du milieu dans lequel le corps a évolué et de l'attitude qui était al seine au moment du dépôt. Le raisonnement reposant sur les témoins disparates d'un dispositif disparu, la restitution de l'architecture est donc le produit d'une analyse croisée des phénomènes taphonomiques, des éléments architecturaux, de la morphologie de la fosse d'inhumation et de la connaissance que l'on a des technologies des différentes époques » (Blaizot 2008, 3-4). L'apport principal de l'anthropologie de terrain, telle qu'elle est menée depuis une vingtaine d'année, est celui de la définition du milieu de décomposition (espace vide/colmaté). Cette définition est parfois abusivement assimilée au mode d'inhumation, alors qu'elle ne constitue que le premier stade de l'interprétation, qu'il convient de dépasser pour aboutir à des restitutions architecturales.
Les données lacunaires provenant des opérations de 1974 et 2005, l'étroitesse des sondages réalisés lors de la campagne de 2008 et le mauvais état de conservation des sépultures n'ont pas permis dès la fouille de mettre en place une telle démarche, et n'autorisent, au mieux, que d'avancer des hypothèses sur le mode d'inhumation.

subsistantes, les observations de 1974, 2005 et 2008 relèvent que la grande majorité des inhumations est groupée à proximité de l'édifice construit après la destruction du podium antique : soit à l'intérieur de celui-ci, le long des murs par exemple, soit à l'extérieur ou encore sur l'emprise même des murs récupérés. En revanche, peu d'entre elles sont installées plus au sud dans l'emprise du portique antique.

Les lacunes documentaires ne permettent pas de proposer un phasage des sépultures. Toutefois, le mobilier datant recueilli (agrafe à double crochet en bronze) et l'implantation de plusieurs tombes fouillées en 1974 et en 2008 sur l'emprise même de l'édifice tardo-antique (si on considère qu'il se poursuit jusqu'à la zone fouillée en 1974) suggèrent que le cimetière atteint son extension maximale après l'arasement du bâtiment.

Deux orientations principales sont recensées : l'une d'est en ouest, pour quatorze sépultures (avec la tête à l'ouest pour celles qui ont été fouillées) ; une seconde du nord au sud, avec la tête au nord pour dix sépultures. Enfin, une orientation nord-ouest/sud-est est envisagée pour une possible sépulture observée en 2005. Les fosses sépulcrales présentent les traces d'une architecture funéraire sommaire, illustrée sur les **planches n° 95** et **96**. Un lit de déposition est aménagé en galets dans une sépulture testée mais non fouillée (SP5046). De même trois sépultures disposent d'une bordure en galets et dalles de molasse (SP5041, SP5043 et SP5072)[220]. Les squelettes étudiés lors de la campagne 2008 présentent les mêmes caractéristiques, quand l'observation a été possible (SP5043, SP5044 et SP5054) : la mandibule est déplacée et la ceinture scapulaire semble maintenue. L'ouverture de la mâchoire inférieure suggère une décomposition en espace vide alors que la position de la ceinture scapulaire indique la présence d'un élément la contraignant. Un dépôt dans un contenant en matériau périssable peut alors être envisagé. L'absence de clous dans les sépultures testées en 2008 peut suggérer des inhumations en linceul dans une fosse bordée de galets ou dans un cercueil de planches non cloutées.

4.2.2.3 Discussion

a. Un édifice de culte paléochrétien ?

La chronologie relative comme absolue de cet espace reste difficile à apprécier. Les éléments datants manquent, à l'exception des agrafes de linceul à double crochet qui permettent de proposer pour le cimetière, une chronologie au cours des VIIe et VIIIe s ap. J.-C. au moins[221]. On

[220] Cf. Pl. n° 96 et 97 : d et e.

[221] Pendant longtemps, les agrafes à double crochet en fer ou en bronze, qui sont les objets de parure les plus courants dans la région à partir du VIIe s., ont été considérées comme caractéristique de la période mérovingienne. Cependant, la multiplication des découvertes, en contexte d'habitat et la diversité des datations émises du VIIe au XIe s., n'en fait plus un marqueur chronologique efficace (Faure-Boucharlat 2001, 54-55).

ne sait si les premières inhumations sont antérieures ou contemporaines, ou encore postérieures, au fonctionnement de l'édifice, dont la chronologie la plus haute remonte au VIe s., voire au Ve. s. ap. J.-C. Quoiqu'il en soit, l'apparition du cimetière semble étroitement liée à sa présence, la majorité des sépultures étant implantée sur son emprise ou à proximité immédiate. On ne sait si la fonction sépulcrale est contemporaine, si c'est le cas, elle perdure après sa disparition.

En plus de la présence de ce cimetière, un faisceau d'indices converge vers l'identification d'un lieu de culte. En premier lieu, les dimensions (6,90 m de large, pour une longueur probablement supérieure à 7 m) et la morphologie à nef rectangulaire de l'édifice, l'insèrent dans les séries d'église recensées en Gaule. Que ce soit dans des agglomérations antiques comme l'église à nef et chœur rectangulaire de Saint-Jean-Baptiste à Viuz-Faverges datée du VIe s. ap. J.-C. (Colardelle 1982 ; Reynaud 2005, 65, fig. 7) ou dans le monde rural avec la chapelle tardo-antique de Drabuyard à Varces, implantée au Ve s. dans une *villa* antique et dotée d'une nef rectangulaire (8 x 5,20 m) conclue par une abside (profondeur : 2,80 m) (Gabayet 2001, 41-48). La toponymie vient appuyer cette interprétation. En effet, on observe depuis le XIIIe s. le glissement du toponyme de Saint-Martin à Champ-Martin. La mention *Sancto-Martino* apparaît dans l'enquête de Probus de 1250, sur le parcellaire de 1663 on retrouve l'appellation du Mas de Saint-Martin, puis Champ-Martin sur le cadastre de 1837[222].

b. Une église publique destinée à christianiser un sanctuaire païen ?

Les dernières synthèses consacrées aux premiers temps chrétiens en Gaule méridionale soulignent que la désaffectation des sanctuaires païens ne se réalise qu'à partir de la fin du IVe s. ap. J.-C. Jusque dans le courant du VIe s. ap. J.-C., le paganisme se maintient et malgré les appels de Césaire d'Arles à détruire les temples, dans de nombreux cas, cette évolution se déroule sans violence[223]. En effet, une partie de la hiérarchie ecclésiastique plaide parfois pour la purification et la réutilisation de ces édifices. Pourtant, comme le souligne Y. Codou et M.-G. Colin, les cas de christianisation de temples sont rares (Codou, Colin 2007, 60). J.-F. Reynaud a recensé récemment les quelques temples christianisés en Rhône-Alpes. On peut citer dans la partie orientale de la cité de Vienne, les cas d'Annemasse et d'Aix-les-Bains. Le premier est supposé à partir de l'archéologie et des sources écrites : des murs en gros blocs y sont identifiés comme la fondation d'un temple ainsi qu'un angle de murs et des coffres de dalles datés des VIe-VIIe s. sont interprétés comme des vestiges relevant de la *Basilica* consacrée par Avit en 516 (Reynaud 2005, 63). Le second est documenté seulement d'après les fouilles : une quinzaine de sépultures

[222] Recherches inédites de L. Poipy, Association Renaissance de Revel et Tourdan. Au niveau régional, le vocable Saint Martin est recensé à Poncin dans l'Ain et Vézeronce en Isère (Reynaud 2005, 69).
[223] Césaire d'Arles, *Sermons au peuple*, 445 (cité par Codou, Colin 2007, 60).

datées entre le Ve et le Xe s. ont été identifiées près du temple de Diane et deux murs repérés sur 46 m appartiennent peut-être à une ancienne église (Reynaud 2005, 63-64)[224]. Dans la partie occidentale de la cité, il faut souligner le cas d'Andance où un sanctuaire antique de hauteur a été remplacé par une nécropole avec inscriptions, alors que l'église primitive a été implantée dans la vallée (Reynaud 2005, 64).

A Champ-Martin, la première hypothèse avancée à l'issue de la fouille privilégie l'identification de cet édifice comme une église succédant à un temple antique, dont la création répond à la nécessité de christianiser le sanctuaire. L'abandon et le démontage partiel du temple semblent effectifs lors de sa construction. En effet, a *priori*, on peut supposer que son arasement est déjà important, l'église ne prenant jamais appui sur le podium antique.

Cependant, une autre hypothèse peut être avancée : l'absence de liens physiques entre le podium et l'édifice tardo-antique ne permet pas de conclure avec certitude à l'arasement complet du temple. Cet écart peut résulter d'une évolution du podium, sur lequel le temple peut être restructuré et transformé en église, alors qu'au sud, un édifice nouveau lui est adjoint aux Ve ou VIe s. ap. J.-C. destiné à accueillir un baptistère par exemple. A titre de comparaison, on peut trouver un parallèle avec l'édifice septentrional de Saint-Jean de Roujan dans l'Hérault, où l'église se développe aux VIe et VIIe s. ap. J.-C. de part et d'autre d'un temple antique, d'abord transformé en mausolée, voire en *memoria*, peut-être dès le Ve s. ap. J.-C. (Colin, Schneider, Vidal 2007, 141-161). Dès cette première phase, une extension rectangulaire lui est adjointe à l'ouest, large de 6,50 m, alors même qu'au sud, est construit un baptistère. Le chœur liturgique n'est créé qu'un peu plus tard, entre la seconde moitié du VIe s. et la fin du VIIIe s., avec l'ajout à l'est d'une courte abside semi-circulaire, précédée d'une travée droite. Avec un dernier agrandissement du flanc ouest, l'ensemble atteint une surface utile supérieure à 80 m².

Cette seconde hypothèse est délicate mais elle ne peut être complètement rejetée ; seule la fouille intégrale de l'édifice méridional, permettra peut-être de trancher cette question, savoir s'il accueille un baptistère ou non. De plus, il est difficile de spéculer sur les élévations et les modifications du podium antique complètement arasé et l'étroit passage qui le sépare de l'édifice méridional rend leur simultanéité peu évidente. Sur ces bases on est tenté de privilégier la première hypothèse, la morphologie du podium durant cette période étant indéterminable. Est-il en élévation, encore pour partie ? A-t-il connu des modifications ? Au contraire, est-il complètement arasé et le massif de fondation creusé pour implanter des sépultures ?

Quelque soit la forme prise par cet ensemble aux Ve et VIe s. ap. J.-C., une seconde question reste posée. Il s'agit de la nature de l'acte fondateur : est-ce une création privée, par une ou

[224] Un troisième exemple peut être envisagé mais le cas du sanctuaire de Chateauneuf en Savoie est équivoque : si un édifice à abside a été accolée à un *fanum* au IVe s. ap. J.-C., comme le souligne à juste titre J.-F. Reynaud, une abside ne suffit pas à identifier à un lieu de culte chrétien (Reynaud 2005, 64).

plusieurs familles locales, liée au développement du culte des morts ? S'agit-il d'une fondation privée par un riche notable, destinée à fonder au cœur de ses terres un lieu de culte ou d'une création publique, financée par l'évêque ?

Aucune sépulture, dans l'état actuel des données, ne semble antérieure à l'édification de l'église. Leur typologie ne permet pas non plus d'envisager une datation basse, au cours de l'Antiquité tardive. En effet, de 1974 à 2008, aucune inhumation en amphore ou tombe en bâtières n'a été identifiée. Il semble ainsi difficile d'identifier l'origine du lieu de culte dans une église funéraire[225]. En revanche, malgré l'absence de baptistère dans ses environs (mais on ne connaît que la partie occidentale de l'édifice tardo-antique), c'est peut être vers une fondation publique qu'il faut se tourner. L'arasement du monument antique est un témoin possible du suivi des prescriptions ecclésiastiques, au point que des dalles de molasse provenant peut-être du podium sont employées dans les fondations de l'église. Si le temple est arasé aux Ve et VIe s. ap. J.-C. selon la principale hypothèse retenue, on ne sait pas ce qu'il en est du portique de l'enceinte. Quelques inhumations prennent place à ses abords et il est possible qu'il soit encore entretenu à cette période, les récupérations observées ne pouvant être datées avec précision. Il faut probablement restituer une église au cœur d'un ensemble où des élévations peuvent être nombreuses et entretenues. Que celle-ci soit située à proximité du podium arasé, ou installée sur celui-ci et dotée d'un bâtiment annexe, elle prend place au sein d'un espace ayant conservé un aspect monumental. Le portique participe alors d'une architecture ostentatoire, qui peut renvoyer à certains groupes presbytéraux ruraux, formés sur le modèle des groupes cathédraux urbains (Codou, Colin 2007, 65-66 ; Guyon 2009, 145)[226]. L'église de Champ-Martin possède ainsi par certains aspects, des caractéristiques appartenant aux églises baptismales contemporaines.

c. Bilan

Au cours des Ve et VIe s. ap. J.-C., le sanctuaire antique connaît une restructuration témoignée par l'édification d'un bâtiment au sud du podium et le démantèlement au moins partiel du temple s'élevant sur ce dernier. Toutefois, ces modifications n'induisent peut-être pas l'arrêt de l'entretien du portique délimitant l'ancien péribole. L'architecture héritée du sanctuaire du Haut-Empire offre en effet un cadre monumental à un nouveau lieu de culte. Si la question de l'emplacement d'une église n'est pas encore clairement tranchée comme celle de la présence d'un

[225] Il faut tenir compte aussi des interdictions de l'église, refusant les inhumations dans une église publique. On peut prendre aussi exemple sur l'église de Viuz-Faverges où les premières tombes sont absentes de la nef et du chœur (Reynaud 2005, 65).

[226] Il faut citer pour la Gaule du Sud, les édifices de Roujan, et d'Argelliers en Languedoc, Châteauneuf-de-Grasse, Saint-Hermentaire près de Draguignan, Saint-Maximin, Oppedette en Provence (Guyon 2009, 145). Plus au nord, d'autres exemples sont connus comme le complexe ecclésial de Civaux dans le diocèse de Poitiers, aménagé entre le IVe et VIe s. ap. J.-C. (Boissavit-Camus, Bourgeois 2005, 159-161).

baptistère, l'hypothèse retenue à l'heure actuelle est d'identifier l'église paléochrétienne dans le bâtiment méridional. Sa création doit être reliée à la volonté de christianiser le sanctuaire païen, probablement dans le cadre d'une action épiscopale.

Selon la première hypothèse retenue, l'église a une existence relativement courte de quelques siècles au maximum, comprise entre les Ve/VIe s. et les VIIe/VIIIe s. ap. J.-C. au moins. L'installation des premières sépultures peut être contemporaine de l'église, mais aucune pour l'instant ne semble lui être antérieure. Si on retient une chronologie haute pour le rare mobilier présent dans les tombes, le cimetière, malgré de nouvelles inhumations après l'abandon de l'église, ne semble pas dépasser les VIIe et VIIIe s. ap. J.-C.

4.2.3 La question des origines de l'église Notre-Dame de Tourdan

Le dossier archéologique de Champ-Martin ne doit pas éluder celui de l'église Notre-Dame de Tourdan. En effet, la documentation à disposition propose une situation équivoque, où le dossier le mieux documenté est celui évoqué ci-dessus, alors que seules les inscriptions découvertes aux abords de l'église paroissiale de Tourdan laissent supposer un lieu de culte antérieur à l'église Sainte-Marie signalée, pour la première fois dans les textes, en 1056.

4.2.3.1 Un cimetière du haut Moyen Âge ?

Les données archéologiques sont peu fournies (**fig. n° 052**) : les sondages de diagnostic menés en 2003 dans le cimetière et sur le parvis de l'église n'ont pas apporté de renseignements supplémentaires pour cette période[227]. Toutefois, les fouilles menées en 1972 au sud-est du prieuré ainsi qu'une surveillance de travaux en 2005 dans la cour de ce bâtiment ont mis en évidence des inhumations[228].

La sépulture observée en coupe en 2005 est installée dans des remblais post-antiques non datés. En revanche, en 1972, ce sont quatre tombes qui ont été dégagées dans un sondage de cinq mètres de côté. La documentation est lacunaire, mais ces sépultures sont implantées dans des massifs gallo-romains maçonnés, creusés pour leur installation, ou dans des coffres de galets et de *tegulae*. L'absence de mobilier funéraire, la position des bras croisés sur le bassin, ainsi que le mode de coffrage peuvent désigner des sépultures anciennes, remontant au haut Moyen Âge. Ces inhumations, à la datation incertaine toutefois, viennent s'ajouter aux inscriptions funéraires paléochrétiennes pour signaler la présence d'un cimetière dans les environs immédiats de l'église Notre-Dame.

[227] Cf. **[12]**.
[228] Cf. **[2]** et **[36]**.

4.2.3.2 Des inscriptions funéraires et des témoignages historiques

Deux inscriptions datées du VIe s. ap. J.-C. peuvent être localisées : les témoignages du XIXe s. semblent désigner les environs immédiats de l'église paroissiale comme lieu de leur découverte[229]. Quant aux témoignages textuels, ils sont plus récents de trois siècles que les inscriptions, mais ils semblent concerner la même église.

Des biens situés dans la *villa Thordionacus* sont donnés à l'abbaye de Cluny entre 910 et 927 par Eve et son fils (Cartulaire de Cluny, 141). Cependant, aucune description des biens n'est donnée. En 1056, lors du concile de Chalon-sur-Saône, une décision assure au Monastère Saint-Pierre-de-Vienne la possession d'un tiers de l'église Sainte-Marie dans la *villa Thordon* (Cartulaire de Saint-André-le-Bas, 61). Le vocable désigne l'église Notre-Dame actuelle et la prise de possession d'une part de l'église par le monastère Saint-Pierre-de-Vienne doit être à l'origine de l'implantation du prieuré au XIIe s.

4.2.3.3 Discussion

La problématique des origines de l'église Notre-Dame de Tourdan s'inscrit dans un contexte archéologique mal documenté. Toutefois, on peut relever de nombreux indices convergents vers l'identification d'un premier lieu de culte antérieur à l'église du XIe s.

Durant le Haut-Empire, les découvertes archéologiques suggèrent un secteur comprenant au moins une possible *domus* à proximité de l'actuelle église paroissiale, et peut-être un espace thermal[230]. La découverte d'inscriptions funéraires paléochrétiennes et les inhumations mises au jour évoquent des cas de figures connus en milieu rural et urbain, de transformation de pièces privées ou de bâtiments publics en lieu de culte. On peut citer en exemple, les églises de Varces et de Saint Romain-de-Jalionas installées durant l'Antiquité tardive, l'une et l'autre dans les secteurs balnéaires de *villae*, ainsi que l'évolution du secteur des thermes des Lutteurs à Saint Romain-en-Gal (Gabayet 2001, 41-48 ; Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006, 313-314).

Un lieu de culte privé, associé au culte des morts, peut être une solution à la question des origines de l'église du XIe s. A titre d'hypothèse, faute de preuves et de témoignages directs, on peut envisager l'action d'un privé, qui transmet cette église avec les biens de la *villa Thordionacus*, des mains de l'aristocratie laïque à l'aristocratie religieuse ; ces transmissions étant alors à l'origine de la création du prieuré bénédictin dont le premier témoignage dans les textes date de 1275 (Gabayet 1991, 102).

[229] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 4.2.1.
[230] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.1.3.2 b. et 3.3.2.1.

4.3 Essai de synthèse : lieux de cultes et structuration du peuplement de l'Antiquité tardive au Xe s.

La structuration et l'étendue de l'habitat durant cette période sont encore difficilement perceptibles. On ne sait rien de l'entretien ou non des voies et des aménagements hydrauliques antiques. Cependant, l'analyse spatiale du mobilier découvert en prospection permet d'envisager une continuité de l'occupation. Celle-ci s'inscrit selon les orientations dictées par le réseau routier antique et son emprise est étendue au cours du haut Moyen Âge sur une dizaine d'hectares. On ne sait si l'habitat prend une forme agglomérée, polynucléaire ou alors s'il s'étend de manière lâche. Toutefois, la concentration de découvertes autour du prieuré médiéval et de Champ-Martin laisse supposer l'existence de plusieurs pôles entourés de satellites.

L'archéologie récente comme la reprise des découvertes anciennes et des sources écrites mettent en exergue deux lieux de culte, dont un semble apparaitre dès la fin de l'Antiquité. Ils forment les points forts structurant l'habitat et sont les indices de la vitalité de Tourdan/*Turedonnum* durant toute cette période.

Les origines de l'église de Champ-Martin, datées des Ve ou VIe s. ap. J.-C., se situent probablement dans la volonté de christianiser le sanctuaire païen. Une fondation publique dans le cadre d'une action de l'évêque de Vienne peut être alors envisagée. L'emploi du cadre architectural légué par le sanctuaire antique pour la création d'une église n'est pas anecdotique dans ce contexte. Il désigne Tourdan comme un point fort dans la constitution du clergé et d'un réseau d'églises rurales durant l'Antiquité tardive dans le diocèse de Vienne.

En effet, il semblerait que d'une manière générale, les agglomérations secondaires, durant l'Antiquité tardive, restent dans la dépendance spirituelle de l'évêque qui cherche à y installer une église publique officielle (Reynaud 2005, 62). Le phénomène paléochrétien n'est en effet pas réservé au chef-lieu de cité ; la volonté épiscopale d'assurer une desserte pour les fidèles ainsi que les initiatives laïcs s'exercent aussi dans les campagnes, où les modèles architecturaux urbains sont adaptés, qu'il s'agisse de basilique funéraire, comme à Montferrand dans l'Aude (Codou, Colin 2007, 70-73) ou de groupes presbytéraux, telle que l'église baptismale de Saint Jean à Roujan dans l'Hérault (Colin, Schneider, Vidal 2007, 141-161).

Cependant, malgré la présence d'un cimetière jusqu'à l'an mil au mieux, signalant le maintien d'une communauté attachée à ce lieu, la désaffectation de l'église édifiée à Champ-Martin révèle l'échec de son implantation sur le court terme, seulement quelques siècles après sa création. En effet, si le secteur environnant livre en surface des indices pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, aucun ne vient attester une occupation postérieure à la période mérovingienne[231].

[231] Des fragments de céramique attribués au Xe et XIe s. (fonds bombés et marqués) ont été découverts dans le

L’apparition d’une église dans le bourg actuel est plus obscure mais l’abandon de l’église de Champ-Martin peut être un effet de son essor. A la différence de l’église précédente, on possède des indices d’inhumations dès le VIe s. au moins avec les épitaphes découvertes aux abords de l’église Sainte Marie. Celle-ci, signalée tardivement, trouve peut-être son origine dans un lieu de culte privé. Celui-ci, que l’archéologie devra confirmer et identifier, semble installé dans un secteur densément occupé durant l’Antiquité et où les indices d’occupation sont nombreux pour la période s’étendant des IVe au Xe/XIe s. C’est sur ce pôle qu’apparaît l’église paroissiale, rentrant partiellement dans les possessions du monastère Saint Pierre-de-Vienne au XIe s., acte annonciateur du prieuré bénédictin connu au Moyen Âge.

comblement de la fosse de récupération du podium. Cependant, s’ils peuvent témoigner d’une fréquentation liée à l’exploitation de l’édifice comme gisement de molasse, aucun indice d’une occupation dense et structurée n’est identifié pour la période carolingienne et au-delà de l’an Mil, dans ce secteur.

5. Synthèse : de l'habitat gaulois à la *villa* carolingienne

5.1 L'habitat gaulois et républicain

La mise en perspective des données anciennes avec les opérations récentes confirme une occupation de la terrasse de Tourdan remontant au milieu du IIe s. av. J.-C. et permet d'envisager une occupation continue durant l'ensemble du Ier av. J.-C. Si la superficie, dépassant probablement une dizaine d'hectares, comme la densité de l'occupation sont difficilement perceptibles, celle-ci paraît structurée par deux pôles, véritables points de fixation du peuplement, dont les fonctions peuvent être complémentaires (cultuelles, économiques, civiques ...).

L'analyse des mobiliers domestiques, des éléments d'architecture et des plans révèle une présence aristocratique. Cette aristocratie locale est un des facteurs déterminants dans la dynamique de groupement de population qui doit être envisagé dans le courant du IIe s. av. J.-C., s'appuyant sur l'absence d'une occupation antérieure. L'origine de ce phénomène donne lieu à des lectures diverses : l'habitat de Tourdan s'insère-t'il dans la série des agglomérations ouvertes et spécialisées apparue aux IIIe et IIe s. av. J.-C. sur les modèles de Levroux ou de Roanne ? Ou est-il issu d'un processus d'agrégation, sur le long terme, d'une population dépendante autour d'une ferme aristocratique, sur le modèle de Paule ou du Patural ? Quoiqu'il en soit, cet habitat ouvert de plaine assume une structuration bipolaire Il est caractérisé par la présence d'une élite et bénéficie d'une position stratégique sur le réseau routier. Surtout, il est doté d'un espace à vocation multiple (économique, religieux et politique ?), siège de manifestations communautaires et aristocratique.

5.2 L'agglomération du Ier s. au Ve s. ap. J.-C.

Les points de fixation occupés de façon continue depuis la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. sont structurés par la présence d'ensembles monumentaux, à vocation religieuse, dont la chronologie est en partie inconnue. Ces pôles s'insèrent dans le réseau viaire, hérité de la période antérieure et qui s'enrichit de la création d'un nouvel axe est/ouest durant la première moitié du IIe s. ap. J.-C. Les ensembles cultuels, les aménagements routiers, ainsi que l'identification d'un aqueduc composent les marqueurs d'une urbanisation comme d'une monumentalisation et peuvent témoigner d'une administration locale.

La continuité chronologique de l'occupation du Haut-Empire est assurée avec la période

républicaine. Dès le Ier s. ap. J.-C. cette occupation s'étend sur plus d'une quarantaine d'hectares. La nature et la densité des vestiges découverts entre les deux pôles hérités de l'Antiquité sont encore méconnues. Cependant, il semblerait qu'un artisanat local métallurgique et céramique doit être supposé. De plus, la présence de quelques doliums de grande contenance et de possibles structures de stockage associées au réseau routier illustrent le rôle redistributeur de l'agglomération et permettent d'envisager qu'elle prenne part à la mise en valeur de son terroir.

Parmi les ensembles monumentaux composant la vitrine de Tourdan, il faut souligner celui de Champ-Martin qui prend la suite d'un espace communautaire remontant au milieu du IIe s. av. J.-C. Sur la base de l'analyse des plans, on propose de restituer un vaste sanctuaire à péribole et temple central construit durant le troisième quart du Ier s. ap. J.-C. A proximité du hameau de Tourdan, les approches extensives révèlent l'existence d'un espace cultuel composé de deux *fana*, inséré au cœur du tissu urbain ainsi que d'un second *fanum* à l'entrée orientale de l'agglomération, peut-être associé à un grand enclos, assimilant cet ensemble à de grands complexes religieux connus à proximité de chefs-lieux de cité.

L'édification de ces ensembles monumentaux témoigne d'actes évérgétiques inconnus dans le dossier épigraphique. Le cas de Champ-Martin révèle qu'il faut envisager cette autocélébration de l'aristocratie locale dans la continuité des démonstrations aristocratiques qui s'y déroulaient un siècle plus tôt.

5.3 Du VIe s. au Xe s. : de *Turedonnum* à la *villa Thordon* et au prieuré bénédictin

La continuité de l'occupation est assurée entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive. Si son emprise paraît moins étendue sur une dizaine d'hectares, au-delà du IIIe s. elle s'inscrit selon les orientations dictées par le réseau routier antique. La densité et la morphologie de l'habitat sont inconnues mais la concentration de vestiges autour du prieuré médiéval et du quartier de Champ-Martin laisse supposer la pérennité des points forts de l'agglomération antique et la présence de satellites.

Ces pôles sont caractérisés par la présence de lieux de culte. Les origines de l'église de Champ-Martin, datées des Ve ou VIe s. ap. J.-C., reposent probablement dans la volonté de christianiser le sanctuaire païen au travers d'une fondation publique, participant à la constitution du clergé rural du diocèse de Vienne, durant l'Antiquité tardive. Malgré la présence d'un cimetière jusqu'à l'an mil, probablement liée au maintien d'une communauté attachée à ce lieu, l'abandon de l'église révèle l'échec de son implantation.

Quant au lieu de culte supposé sous le prieuré médiéval, à titre d'hypothèse, on peut le

rattacher au culte des morts. Renseigné principalement par l'épigraphie funéraire, il est probablement contemporain de l'église de Champ-Martin dès le VIe s. Installé dans un secteur densément occupé durant l'Antiquité, où les indices d'occupation sont nombreux pour la période s'étendant des IVe au Xe/XIe s, ce lieu de culte est probablement à l'origine de l'église Sainte Marie citée dans les sources carolingiennes. Son antériorité au prieuré bénédictin révèle le rôle de l'aristocratie mérovingienne et carolingienne dans la vitalité et la structuration du bourg de Tourdan à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Âge.

Troisième partie :
Le réseau routier en Valloire

Après avoir défini les dynamiques de l'agglomération de Tourdan/*Turedonnum* et en préalable à l'étude de l'habitat rural, il faut aborder la question du réseau routier antique en Valloire et essayer d'en déterminer les axes structurants. La démarche employée ici s'appuie sur la confrontation des données archéologiques existantes aux résultats d'une analyse régressive du réseau routier du XIXe s. Cette méthode a pour but de restituer des hypothèses de tracés antiques mais aussi de saisir les dynamiques liant les axes de circulation à l'habitat.

De prime abord, une voie et le réseau auquel elle appartient évoluent dans le temps, et leur importance est définie par les lieux qu'ils desservent. On privilégie l'idée d'un faisceau de probabilités où l'itinéraire se situerait, attesté ponctuellement par les tronçons reconnus. De plus, l'appréciation du réseau dépend de l'échelle de travail choisie. Le cadre micro-régional de la plaine de la Valloire permet de travailler, à l'échelon local, sur des axes liés à la structuration du peuplement.

Deux postulats sont à la base de la démarche employée. D'une part, des traces rémanentes du réseau routier antique existent dans celui du XIXe s. D'autre part, si le réseau local de desserte autour des sites antiques, dépendant essentiellement des aléas des centres de pouvoir agricoles a laissé peu de traces visibles, au contraire, on peut supposer que par ses dynamiques et malgré de possibles pertes d'influence de certains tronçons, le réseau à longue distance a participé à la structuration du peuplement et a marqué plus durablement le paysage. A partir d'une analyse régressive du réseau routier, on peut dater sa constitution et mettre en évidence les tracés anciens, ceux-ci peuvent être alors confrontés aux données archéologiques existantes : les tronçons routiers identifiés archéologiquement, d'une part, et la carte de répartition des sites, d'autre part.

1. Les sources disponibles

La recherche sur le réseau routier en Valloire bénéficie de plusieurs sources d'origines diverses. Les itinéraires antiques, les cartes anciennes, la toponymie et les découvertes archéologiques ont été employés dès le XIXe s. pour apprécier les tracés antiques.

1.1 Les sources antiques

La Table de Peutinger mentionne la présence d'une station nommée *Turedonnum* (ou *Turecionno* selon les copies) à 15 milles au sud de *Vienna* et 14 milles de *Morginnum* (**fig. n° 053**)[232]. La localité apparaît aussi dans la Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne. Les premières hypothèses du tracé de Vienne à Moirans et la localisation de la première étape de la voie de Vienne à Milan par Grenoble, le col du Mont-Genèvre et Suse se sont appuyées sur ces sources.

L'identification de Tourdan à la station *Turedonnum* a été controversée, en raison de la difficulté de repérer le parcours de la voie de Vienne à Grenoble, sur le tronçon entre le chef-lieu de cité et Moirans/*Morginnum* et des diverses lectures autorisées par les éditeurs de la Table de Peutinger : *Turecionno* sur les cuivres d'Anvers (1598) et *Turecionico* sur les cuivres d'Amsterdam (1653) (Drouvot 2005-2006, 38-40). De même, le copiste de la compilation de l'Anonyme de Ravenne indique *Urdonno*, avec une omission du T initial et a fait une confusion entre les deux itinéraires menant des Alpes Cottiennes à Vienne : celui par Grenoble, empruntant la vallée de la Romanche et celui par Valence, remontant la vallée de la Durance. Enfin, les distances indiquées sur la Table de Peutinger sont les suivantes : Vienne apparaît à 15 milles de *Turedonnum* soit 22,2 km - la distance actuelle entre le chef-lieu et Revel-Tourdan est d'environ 25 km ; la distance jusqu'à la prochaine étape serait de 14 milles soit 20,7 km, cependant la distance actuelle entre Revel-Tourdan et Moirans est de presque 50 km. Des auteurs ont pu ainsi proposer Ornacieux, près de La Côte-Saint-André (Chapotat 1959, 34-35 et plus récemment Bertrandy 2001) ou opter pour une localité proche de Saint-Jean-de-Bournay (Miller 1916, 102 et C.I.L. XII, 2179).

Toutefois, le toponyme *Turedonnum* et ses dérivés ainsi que les découvertes archéologiques faites au hameau de Tourdan, à la différence des autres emplacements proposés, ne laissent plus de doute quant à l'identification de l'étape de Vienne à Moirans avec ce site. Il semblerait alors que les itinéraires de l'Antiquité tardive aient omis une étape dans la plaine de la Bièvre entre Tourdan/*Turedonnum* et Moirans/*Morginnum*.

1.2 Les cartes et cadastres : axes routiers et toponymes

Les cartes anciennes mises à profit dans cette étude sont la Carte de Cassini (**fig. n° 054**) et une carte d'Etat-Major datée de 1886 (**fig. n° 055**). Sur la carte de Cassini apparaît le tracé de la route

[232] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 1.3.1.

royale, provenant de Vienne. Celle-ci est décalée à 500 m environ à l'ouest du hameau de Tourdan et suit un axe parallèle à l'actuelle route départementale 538. On note le tracé dans la partie méridionale de la plaine, de l'axe Anneyron-Rives, sur la terrasse du Champlard.

La carte d'Etat-Major de 1886 semble assez complète, pour ce que l'on puisse en juger. Cette carte propose une représentation hiérarchisée du réseau routier en deux niveaux : le premier représenté par un double trait peut être identifié à des axes d'importance supra-locale voire régionale et le second représenté par un simple trait correspond à des axes de dessertes locales.

Les toponymes significatifs, liés au réseau routier, ont été recensés sur les cadastres récents et les cartes topographiques au 1/25000°. Une recherche plus approfondie a été menée sur les lieux-dits de la commune de Revel-Tourdan : l'ensemble des toponymes apparaissant sur les sources médiévales (l'édit de Probus de 1250 ; les comptes de Châtellenie de 1313 à 1444 ; les terriers de l'ordre de Malte de 1477 à 1689 ; le terrier de 1532) ainsi que les parcellaires anciens de Revel-Tourdan (le parcellaire de 1669 et le cadastre de 1836) ont été recensés et localisés sur le cadastre napoléonien[233].

Les toponymes dont la formation semble ancienne, ou du moins dont l'ancienneté peut être envisagée, ont été retenus : on recense ainsi sur la commune de Pact, les toponymes Vie-Arlot et Vie-Marchère, ce dernier apparaissant sous la forme de Vinarchère sur la carte de Cassini. Le terme Vie, dont on considère qu'il s'agit généralement d'un dérivé du latin *via*, est employé dans la plupart des cas pour désigner un modeste chemin (Gendron 2006, 23). Traditionnellement, il est employé avec un adjectif qualifiant l'axe (Vie Creuse, Vie Ferrée, Vie Magne etc …). Il est difficile d'apprécier l'origine des deux adjectifs utilisés ici, alors qu'il semble faire référence au même axe traversant d'est en ouest la terrasse de Tourdan. Plus à l'est, dans la plaine de Bièvre, on recense une Vie de Lariot à Brézins et l'enquête orale révèle que le toponyme Vie Arlot est employé plus à l'ouest sur les communes de Bellegarde-Poussieu, Sonnay et Chanas pour désigner apparemment la continuité de ce même chemin. On observe de même, sur la carte I.G.N., un toponyme au sud du Dolon sur la commune de Chanas : la Vimarque. Encore à Pact, sur le cadastre actuel comme sur la cadastre napoléonien, le toponyme Le Guy est associé à un franchissement à gué du Dolon, encore en usage.

A Moissieu-sur-Dolon, le toponyme L'Etra provenant du latin *strata*, voie couverte de pierre plates, en ancien français estrée (Gendron 2006, 32), est conservé sur une section cadastrale à la limite communale avec Bellegarde-Poussieu (ou chemin de lestra employé dans la tradition orale). On retrouve un autre dérivé de *strata* à Revel-Tourdan, conservé sur le parcellaire de 1669 : le Mas de Trat.

[233] Recherches inédites aimablement fournies par L. Poipy (Association Renaissance de Revel et Tourdan).

Toujours à Revel-Tourdan, un chemin menant de Tourdan à Revel s'appelle encore de nos jours Chemin Ferrat (ou Ferraz). Un mas est associé à ce toponyme, sur le parcellaire de 1669, dénommé le Mas des Ferras. L'adjectif ferré est semble t'il employé en référence à la robustesse de la route (Grenier 1934, 244 ; Gendron 2006, 47-49). Sur la même commune, le toponyme L'embranchement, dont le terme peut être dérivé du gaulois *branca*, synonyme de carrefour (Gendron 2006, 64-65) est situé à la pointe occidentale de la colline de Revel. Cependant, il apparaît pour la première fois sur le cadastre de 1976 et paraît n'être qu'une formation moderne.

A Beaurepaire, le cadastre et la carte I.G.N. ont conservé le toponyme du Grand Chemin au cœur du bourg actuel, le long de la route venant de Revel-Tourdan, l'actuelle RD 538 et longeant à l'ouest les anciens remparts médiévaux. Ce toponyme issu du bas-latin *caminus*, lui-même d'origine celtique, est souvent accompagné d'un adjectif le qualifiant : grand étant le qualificatif le plus fréquent (Gendron 2006, 26-31).

A Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, sur la carte I.G.N. le toponyme Pont-Rouge, probablement associé à un franchissement du Suzon à l'est de la commune. Selon A. Grenier, la plupart des toponymes contenant pont indique le passage d'une voie romaine (Grenier 1934, 262). Toutefois, on ne peut pas systématiser la chose, car selon S. Gendron, la présence d'un article défini indique généralement que le nom est de formation récente (postérieure à l'an mil) même s'il peut qualifier un franchissement d'origine plus ancienne (Gendron 2006, 70-72).

1.3 Les données archéologiques

Dans ce dossier, c'est le dossier documentaire de Tourdan qui apporte le plus de données archéologiques, qui ont été exposées précédemment[234]. Le réseau de voies interne à l'agglomération est structuré par la jonction de deux axes, l'un parcourant la plaine selon une orientation nord/sud et l'autre, venant de l'est en direction de la vallée du Rhône, structurant les points forts de l'habitat groupé dès la Protohistoire récente.

Dans la plaine, à Beaurepaire, au lieu-dit Le Fayaret, à proximité de l'établissement reconnu en prospection pédestre (BeP-1 Le Fayaret) lors de la construction de la grange de la ferme du même nom, on aurait découvert selon J. Chauffin des tombes sous tuiles en bâtière et une voie empierrée (Chauffin 1960, 151). A Lapeyrouse-Mornay, au lieu-dit Le Montanay, P. Malet signale la mise au jour lors de la pose d'un pipe-line en 1971 d'une « voie empierrée longeant le pied du coteau » (LM-3 Le Montanay) (Malet 1974, 17). Un diagnostic réalisé en 2002 lors de la réfection du Pont du Milieu à Beaurepaire a mis au jour un gué franchissant l'Oron, fréquenté depuis le Ier s. av. J.-

[234] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.2.2, chap. 2.2.4.3 et chap. 3.1.2.

C. jusqu'au haut Moyen Âge (Rémy, Martin, Guyon et *alii* 2002) (BeP-9 Le Pont du Milieu). Sur les photographies aériennes verticales de l'I.G.N., à Pact, au lieu-dit Le Fer (Pa-9 Le Fer), une possible voie est délimitée par un double fossé non continu. Enfin, à la marge septentrionale de la zone d'étude, sur la commune de Primarette, dans le massif des Bonnevaux, une enquête orale et une prospection pédestre menées en 2006 dans les bois de Taravas (Pr-1 Les Étangs) ont permis de repérer un tronçon orienté sud-est/nord-ouest caractérisé par un talus central et deux fossés latéraux, à proximité desquels une borne milliaire est signalée.

2. La connaissance du réseau routier et les hypothèses de tracé

2.1 Un axe protohistorique ?

G. Chapotat, dans un article consacré à la voie protohistorique sud de la croisée de Vienne, envisage un axe reliant Vienne à Marseille, à l'âge du Fer, en retrait de la vallée du Rhône (**fig. n° 056**). En se basant sur les découvertes archéologiques et la toponymie, le long de l'ancienne route royale et de l'actuelle RD 538 qui en reprendrait partiellement le tracé, cet axe suivrait principalement les lignes de crêtes. Au nord de la plaine, il déboucherait du massif des Bonnevaux pour rejoindre la colline de Revel puis plonger sur le site de Tourdan, afin de traverser la Valloire, avant de franchir le massif des Chambarans et les collines de la Drôme (Chapotat 1981, 83-91).

2.2 La voie de Vienne à Grenoble

Les premières hypothèses proposées pour le parcours de la voie de Grenoble à Vienne s'attachaient à retrouver le parcours suivi par Saint Martin durant l'Antiquité tardive. Selon l'Abbé Chapelle, les premières observations sur cet itinéraire pourraient remonter au XVe s. : « Le manse de cette église [le lieu-dit Champ-Martin à Tourdan] et la voie romaine qui partait de St-Barthélémy, en passant par les quartiers du Chatelard et des Débats, sans toucher à Beaurepaire, prirent aussi le nom de St-Martin, comme le constate, au XVe s., le secrétaire delphinal Mathieu Thomassin. » (Chapelle 1886, 8-9 ; la source n'est cependant pas mentionnée par l'auteur). L'Abbé Chapelle propose un tracé débouchant de la plaine de la Bièvre, traversant la terrasse de Lapeyrouse sur les communes de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, de Pisieu et de Revel-Tourdan. Il mentionne une suite de lieu-dit (le Châtelard, Les Débats), sans préciser la topographie du parcours jusqu'à la terrasse de Tourdan, où le tracé rejoint le lieu-dit Champ-Martin. Il ne décrit pas le tronçon septentrional en direction des collines des Bonnevaux et de Vienne (Chapelle 1886, 8-9).

N. Drouvot dans le cadre de sa maîtrise (Drouvot 1998 ; Drouvot 2005-2006, 48-47) a repris ces hypothèses et expose un tracé plus détaillé (**fig. n° 057**). Selon lui, la voie venant de *Morginnum* déboucherait de la plaine de la Bièvre, où elle aurait suivi l'axe de l'actuel RD 519, au lieu-dit Pont-Rouge à Saint Barthélémy-de-Beaurepaire. Arrivé en Valloire, l'itinéraire prendrait une orientation nord-ouest, en laissant Beaurepaire sur sa gauche, franchirait la terrasse

de Lapeyrouse à proximité du toponyme Plaine d'Arcieu (commune de Pisieu) et obliquerait vers l'ouest au lieu-dit les Jaillères, longeant le bas de la terrasse de Tourdan. Arrivé à la Derroy, il franchirait le torrent en direction de Champ-Martin, où il rejoindrait le tronçon découvert en 1976 pour traverser l'agglomération antique. Au nord de l'habitat gallo-romain, le toponyme Chemin Ferrat sur la bordure ouest de la colline de Revel serait un jalon de la voie qui, entaillant de biais le flanc de la colline, franchissait peut-être le Dolon au lieu-dit Moulin Coquaz (Revel-Tourdan) et prendrait une direction nord-ouest en direction de Vienne par le toponyme la Perrière (commune de Primarette).

2.3 Un réseau secondaire ?

C'est N. Drouvot qui propose la synthèse la plus complète sur le réseau secondaire en Valloire (Drouvot 2005-2006, 48) (**fig. n° 057** : b). Il propose de lire dans le toponyme Vie Arlot situé au sud du village de Pact, un *compendium* parcourant la plaine en son centre, permettant de faire la jonction entre la voie de Vienne à Grenoble et la voie du Rhône, dite voie d'Agrippa. Selon lui, l'itinéraire quittait la route de Vienne un peu avant Saint Barthélémy-de-Beaurepaire pour rejoindre la voie d'Agrippa vers Chanas, dans la vallée du Rhône. L'itinéraire aurait reçu la dénomination de Vie Arlot, dérivée d'une supposée *via Arelatensis* (voie d'Arles ?). Selon l'auteur, ce *compendium* serait jalonné de découvertes gallo-romaines et se traduirait sous la forme d'un chemin rectiligne au sud de Pact.

Enfin, deux autres itinéraires sont proposés par N. Drouvot. Le chemin de Lestra dans la mémoire locale serait le témoin d'une voie antique desservant un réseau de *villae* implantées au pied des collines de Bonnevaux. Quant au toponyme Le Grand Chemin à Beaurepaire, il serait le jalon d'un second axe circulant au fond de vallée, depuis Beaurepaire jusqu'à la vallée du Rhône.

3. Analyse régressive du réseau routier

3.1 Méthodologie

En préalable à toute confrontation entre les données archéologiques et les tracés issus des cartes anciennes, il faut replacer la zone d'étude choisie dans le contexte du réseau viaire régional, par l'application de la méthodologie des tris morphologiques réalisés par E. Vion (Vion 1989, 67-99). Cette approche a été élaborée pour l'étude du réseau viaire vaudois à partir d'une documentation planimétrique datant pour l'essentiel de l'époque moderne. La démarche consiste à poser comme hypothèse que le réseau routier actuel est le résultat de nombreuses recompositions et qu'il contient en lui-même les traces de son histoire. Ainsi, la densité du réseau routier régional ne présume en rien de la densité de la circulation. Elle n'en traduit que les phases successives.

On a choisi de se baser sur le réseau de la fin du XIXe s. compilé à partir des différentes sources disponibles : les tableaux d'assemblages du cadastre napoléonien réalisé entre 1835 et 1838 ainsi que la carte d'Etat-Major (**fig. n° 058**). Il s'agit donc de déconstruire le réseau (**fig. n° 059**) afin d'y lire l'enregistrement des itinéraires passés. Pour cela, il s'agit de raisonner par niveaux d'organisation des tronçons du réseau routier. Un niveau d'organisation est aisé à identifier : il s'agit de celui polarisé par les points de peuplements (habitat groupé : villages et hameaux) qui déterminent la forme – généralement étoilée – de ce réseau. D'autres tronçons du réseau routier apparaissent comme étant non polarisés par les points de peuplement. E. Vion les qualifie d'anomalies. On admet que ces éléments répondent d'un niveau d'organisation différent des précédents. En les reliant au plus court et au plus droit, l'auteur propose de restituer un réseau mettant en évidence des itinéraires désaffectés au moment de la levée des plans, donc potentiellement anciens. Selon E. Vion, la confrontation entre ce réseau supra-local ancien restitué et d'éventuelles mentions textuelles doit permettre de valider l'existence de ces itinéraires anciens.

A partir de la carte dressée triant le réseau local du réseau supra-local, il convient de souligner deux limites essentielles, non pas dans la méthodologie, mais dans l'interprétation des résultats qui en est faite[235]. Premièrement, on peut s'interroger sur l'interprétation implicite de l'origine antique des tracés régionaux restitués. Pour E. Vion, ces tracés, extérieurs aux centres villageois, ne peuvent que leur être antérieurs et avoir été progressivement captés par les réseaux locaux, alors que l'on peut aussi bien considérer qu'ils répondent simplement à un niveau d'organisation supérieur qui ne préjuge en rien de leur datation relative par rapport aux villages. Inversement, il

[235] Une analyse critique de la méthode employée par E. Vion est faite par N. Poirier (Poirier 2007, 222-279) que je reprend ici.

n’envisage pas que des itinéraires régionaux puissent être entièrement captés par les réseaux locaux. On peut imaginer un cheminement de village en village pour aller d’une ville à l’autre. Il faut envisager qu’à des itinéraires régionaux ne correspondent pas forcément des tracés propres.

Dans le cas d’une analyse des dynamiques du réseau routier de son origine à nos jours, il conviendrait dans une seconde étape de hiérarchiser les centres villageois, considérés comme les nœuds du réseau, afin d’illustrer le poids de chaque agglomération dans le réseau routier régional (Vion 1989, 83-84). On ne l’a pas fait ici, notre objectif étant de déconstruire au maximum le réseau routier, afin d’éliminer le plus de modifications récentes. Pour cela, il faut dater les réseaux identifiés.

3.2 La datation des réseaux

La datation du réseau local reste sujette à caution. En effet, lorsqu’il est polarisé il apparaît lié au village ou au hameau dont il émerge. Cela reviendrait à réduire sa chronologie au plus tôt à la période médiévale et contraindrait à travailler uniquement à partir du réseau local non polarisé. On est obligé d’admettre une part d’inconnues et de considérer que le réseau médiéval puisse être, au moins partiellement, l’héritier du réseau gallo-romain.

Il s’agit aussi de dater le réseau supra-local, à l’aide des dates d’apparition des toponymes et des cartes anciennes (**fig. n° 060**). Sur la carte d’Etat-Major un axe est/ouest (**tracé A**) circule au pied des collines de Bonnevaux. Cet itinéraire n’existe pas sur la Carte de Cassini et sa localisation en pied de coteau évitant l’ensemble des villages et hameaux peut plaider pour une création récente, mais l’héritage d’un tracé antérieur à la période moderne réemployé ne peut être exclu.

Le **tracé B**, provenant du nord par les collines des Bonnevaux et traversant toute la plaine, en obliquant vers le sud-ouest, n’existe pas lui non plus sur la Carte de Cassini. On note qu’il traverse l’actuel lieu-dit L’Embranchement et le bourg de Beaurepaire. Cet itinéraire correspond à la route nationale 538 (actuelle RD 538) dont Vital Berthin décrit la construction dans le second quart du XIXe s. (Berthin 1837, 398-400).

Le **tracé C**, traversant la terrasse du Champlard d’est en ouest en évitant les bourgs de Beaurepaire et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, est représenté sur la Carte de Cassini. Il doit être identifié avec l’itinéraire menant de Rives à Anneyron.

Le **tracé D**, provenant des Bonnevaux et traversant du nord au sud la plaine, est à l’origine du tracé B précédemment décrit (Berthin 1837, 398-400). Représenté sur la Carte de Cassini, il traverse l’actuel lieu-dit L’Embranchement et le bourg de Beaurepaire. Si sur cette carte il ne se

poursuit pas au-delà du Grand-Serre, il faut probablement l'identifier avec la route royale menant de Vienne à Romans, dont de nombreuses sources indiquent son passage par Beaurepaire[236].

Les sources indiquent ainsi que le **tracé B** est une création du XIXe s. Quant aux **tracés C** et **D**, une confrontation entre eux et l'emplacement des sites antiques reconnus permet de proposer une datation postérieure à l'Antiquité (**fig. n° 060**). En effet, le **tracé C** évite les zones de peuplement denses du fond de vallée et le **tracé D** contourne l'agglomération antique de Tourdan où les axes routiers antiques reconnus situent un passage plus à l'est d'une voie nord/sud. De même, l'absence de coïncidence entre la répartition de l'habitat antique et le **tracé A** au pied des collines des Bonnevaux plaide en faveur d'une chronologie récente.

Ce travail régressif a permis d'éliminer les réseaux à longues distances évitant les pôles de peuplement médiévaux et modernes, alors que les présupposés méthodologiques auraient permis d'envisager une chronologie antique pour ceux-ci. De même, il a souligné un écueil de la méthode, qui ne tient pas compte dans ces postulats de départ qu'une part du réseau local, polarisé ou non, puisse être l'héritier plus ou moins direct du réseau antique. Ce postulat doit être comparé à la répartition du peuplement antique.

3.3 Confrontation de l'analyse régressive et des données archéologiques

Sur la **figure n° 061** le réseau routier local identifié au cours de l'analyse régressive est confronté à la carte archéologique dressée à partir des prospections pédestres afin de mettre en évidence de possibles tracés antiques rémanents. Au nord du secteur étudié, en lisière des Bois des Bonnevaux et de la Forêt de Taravas, une enquête orale et une prospection pédestre ont permis de repérer un tronçon antique (Pr-1 Les Etangs). Attesté comme un ancien chemin par la tradition orale et encore utilisé dans l'entre-deux guerres, il est classé dans le réseau local non

[236] V. Berthin, en décrivant les travaux de construction de la future route nationale (l'actuelle RD 538), donne une rapide description de la route royale à laquelle elle succède : « Nul doute qu'à Montélimart (sic) beaucoup de voyageurs ne suivent la route départementale [la route alors en cours de construction], et n'abandonnent la route royale avec sa poussière dans l'été, sa boue dans l'hiver, ses rampes de plus de cinq centimètres par mètre, ses prix élevés de logement, et enfin ses péages des ponts de l'Isère et de la Varaise ».
De même, l'auteur renvoie à l'ouvrage de M. Dochier (Dochier 1812, 287-288) : « dans les "Mémoires sur la ville de Romans" : "on trouve aux archives de la chambre des comptes de Grenoble un mémoire très ancien qui prouve que la route de Lyon à Marseille, passait par Vienne, Beaurepaire, Romans […] ; elle accélérait la marche des troupes, et diminuait le nombre des étapes. Ce fut pour mettre en ordre les soldats qui entraient par la porte de Jacquemart que les consuls achetèrent le 20 octobre 1660, vingt-quatre pas de largeur, sur soixante de longueur, à prendre sur le fonds de l'hôpital de Ste Foi, le long des fossés de la ville" ». (Berthin 1837, 399).
Enfin V. Berthin mentionne : « J'ai vu dans les archives de l'hôpital de Beaurepaire que, dans l'année 1669, il passa tant de troupes par cette route, que les lieux d'étapes en étaient fatigués, comme le fait connaître cette lecture du consul Maurel, de Romans, aux consuls de Beaurepaire : Romans, 31 octobre 1669. Messieurs, je vous donne advis que samedi prochain vous aurez le régiment des Gardes Françaises, composé de trois capitaines, trois lieutenants […] et 312 soldats, suivant la lettre d'advis de messieurs les consuls de valence. Ils ont le séjour à Vienne. Je voudrais bien trouver l'occasion de vous faire savoir de meilleures nouvelles. Je vous prie qu'en semblable rencontre d'en user de même, et de me croire de tout mon cœur (…) » (Berthin 1837, 399).

polarisé (***a***).

Sur la terrasse de Tourdan, on suit sur le cadastre napoléonien, le tracé d'une voie selon une orientation est/ouest (***b***) reconnue au cœur du bourg antique. Elle apparaît dans le réseau local polarisé par le hameau moderne ainsi que plus à l'ouest, où elle est matérialisée par un chemin de culture bordé de plusieurs sites antiques.

A l'ouest du secteur d'étude, au pied d'une rupture de pente, un tracé apparaît dans le réseau polarisé du village de Pact et circule au pied de la terrasse (***c***). Cet axe, provenant de l'ouest est bordé au nord comme au sud de sites antiques. On peut y lire la rémanence d'une voie dont une portion est délimitée par un double fossé non continu et relevée sur les photographies aériennes verticales de l'I.G.N. (Pa-9 Le Fer). Il faut envisager la continuité de l'itinéraire ***c*** au pied de la terrasse de Tourdan, desservant un réseau de petits établissements antiques, où il aurait survécu dans le tracé d'un chemin, dénommé Chemin de La-Côte-Saint-André par la tradition locale, dont la continuité est perturbée uniquement par la création de la route départementale RD 538 au XIXe s.

Dans le talweg de Beaurepaire, un tracé discontinu d'est en ouest (***d***) apparaît dans le réseau local, à l'emplacement de mentions anciennes de tronçons de voie (LM-3 Le Montanay et BeP-1 Le Fayaret). Cet axe situé en pied de coteau est caractérisé par une densité importante d'établissements.

Enfin, au cœur du talweg, le gué antique découvert au Pont du Milieu (BeP-9) correspond à un axe nord/sud appartenant au réseau local (***e***), dont on peut soupçonner l'appartenance au réseau supra-local dans le tracé moderne D.

La carte de répartition du peuplement antique et les tracés du réseau routier font apparaître une proximité entre certains tronçons locaux et les établissements antiques. De même, des itinéraires circulent à l'emplacement ou à proximité de voies antiques reconnues. On propose de lire dans ces tronçons les traces rémanentes des axes antiques dans le réseau routier du milieu du XIXe s.

4. Essai de restitution du réseau routier antique

Les éléments en notre possession, qu'ils s'agissent des données archéologiques, des données toponymiques ainsi que des résultats de l'analyse régressive sont lacunaires (**fig. n° 061**). Toutefois, à partir d'une carte archéologique documentée et d'une étude des réseaux routiers basée sur ce type d'analyse, malgré la part d'empirisme et de subjectivité inhérente à ce type de travail, on peut discuter de l'existence d'un réseau routier local, desservant les établissements antiques de ce secteur de la plaine de la Valloire, dont la synthèse est présentée sur la **figure n° 062**. Les tracés composant ce réseau ont pu, selon les postulats présentés initialement, correspondre à des axes de communication à longue distance à un moment donné de leur existence.

4.1 Un axe nord/sud

Les données récentes, issues des prospections et sondages menés depuis 2003, semblent confirmer l'hypothèse avancée par G. Chapotat d'un axe nord/sud traversant la plaine. Probablement d'origine protohistorique, il se serait pérennisé au travers de la route royale mentionnée sur la Carte de Cassini et de la route départementale 538 jusqu'à nos jours.

4.1.1 La traversée des collines des Bonnevaux

Dans la forêt de Taravas, sur la commune de Primarette, le long de la route communale limitrophe avec la commune de Moissieu-sur-Dolon (Pr-1 Les Etangs), on observe un talus bordé de deux fossés, sur 400 m environ de longueur suivant une orientation sud-est/nord-ouest, illustré sur la **planche n° 33**. Au cours de l'enquête orale, il est apparu que le talus était utilisé comme chemin au milieu du XXe siècle et correspond à un tracé retenu suite à l'analyse régressive (**tracé *a*** sur la **figure n° 061**).

Selon l'enquête orale, une borne milliaire a été découverte lors de l'aménagement de la route actuelle[237]. Sur une face, on lisait l'inscription suivante : *IIII*. Cette pierre a été enterrée par M. H. Desgranges, dans le talus de la route moderne. Cette inscription est rapportée par F. Gabayet dans son mémoire de maîtrise et devait être encore visible à cette période (Gabayet 1991, 91).

S'il s'agit d'une découverte récente, on peut souligner dans les écrits de l'Abbé Chapelle datés de 1885 la description suivante : « un vieux chemin de Vienne passant dans la forêt de Taranne et

[237] Renseignement oral : H. Desgranges.

couvert de moellons de pierres grises taillées en carrés (…) [dans une note de bas de page, l'auteur signale l'information suivante, provenant des archives de M. Chapuis et de M. Alphonse Craponne :] Un tronçon de voie en briques pilées se voit encore à Moissieu, le long du hameau appelé encore l'Hôpital. A l'entrée de la forêt de Tarann, cent mètres au dessus de l'Hôpital, on voit un dolmen et une borne avec le chiffre IIII » (Chapelle 1885b, 393, note 1). Le lieu-dit l'Hôpital existe toujours à Moissieu-sur-Dolon et une dalle de molasse grise, brisée en deux, est couchée à un carrefour – dénommée le menhir localement – toutefois les chemins indiqués par l'Abbé Chapelle n'ont pu être identifiés à ce jour. L'inscription signalée par l'auteur pourrait correspondre à celle observée par M. H. Desgranges, cependant, le lieu-dit l'Hôpital se situe à 1,5 km à vol d'oiseau du lieu de découverte.

Malgré le caractère lacunaire de la découverte, la faute présente dans le texte et les incertitudes du texte de l'Abbé Chapelle, on est tenté de retenir cet indice. Le chiffre IIII peut signaler une distance. Il ne s'agit sûrement pas des milles restant à parcourir jusqu'à Vienne. En revanche, il pourrait s'agir du nombre de milles à parcourir jusqu'à Tourdan/*Turedonnum* (4 milles = 6 km env.), l'agglomération se situant à 5 km environ à vol d'oiseau du point de découverte.

4.1.2 La question du franchissement du Dolon et de la colline de Revel

Dans l'incertitude de la poursuite du tracé, on envisage que la voie suit la pente pour obliquer au sud-est vers le lieu-dit Le Rechardon (commune de Primarette), secteur où un petit réseau d'habitat antique a été repéré au cours des prospections pédestres.

On ne connaît pas l'emplacement du point de franchissement du Dolon. Le pont actuel est d'origine récente, il doit probablement être associé à la construction de la route départementale 538 au XIXe s., la route royale franchissant le Dolon, une dizaine de mètres plus à l'est par un gué dont les traces sont encore visibles. D'autres points de franchissement à gué du Dolon sont connus : on en recense, en amont, au lieu-dit Moulin Coquaz à Revel-Tourdan et au lieu-dit les Falconettes à Primarette, dans le vallon du Dolon.

Sur le versant méridional de la colline, le toponyme Chemin Ferrat et les découvertes archéologiques suggèrent un itinéraire antique plus à l'est que le lieu-dit L'Embranchement où la route royale et l'actuelle route RD 538 franchissent le torrent et la colline. A proximité du Chemin Ferrat, on observe que le cadastre adopte une direction nord/sud, axe caractérisant les pentes de la colline de Revel et la marge occidentale du hameau de Tourdan. Cette orientation pérennise l'axialité antique connue par les tronçons repérés en photographie aérienne et fouillés dans l'agglomération[238].

[238] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.1.2.1.

L'encaissement actuel du Dolon ainsi que le fort ravinement – dont l'affleurement des bancs de molasse témoigne – ne semblent pas être une contrainte au passage d'un axe routier. En effet, la route royale franchit le torrent dans ce secteur. A moins que par le passé la topographie des lieux était différente, il faut envisager qu'une occupation protohistorique et/ou antique sur la colline de Revel ait contraint l'itinéraire à gravir la colline par son sommet.

4.1.3 La traversée des terrasses de Tourdan et de Lapeyrouse

Au cœur de l'agglomération de Tourdan, le premier axe routier a été reconnu en 1976, lors des fouilles programmées menées par P. Blanchon et C. Colas, à l'ouest du hameau actuel. Les sondages ont dégagé une voie en galets, orientée nord/sud[239]. La structure a été observée par l'intermédiaire de sondages de faible superficie sur une centaine de mètres de longueur.

Plus au sud, la campagne de prospection aérienne du printemps 2003 a mis en évidence la continuité de cet axe, sur une centaine de mètres. Il est transcrit dans le cadastre actuel, formant la limite entre les parcelles AO 202 et 203. Un sondage a mis au jour la base de sa préparation sur une largeur de 20 m environ, datée de la période augustéenne. La photo-interprétation positionne ce tronçon à 30 m environ à l'ouest de l'axe repéré plus au nord : il faut probablement envisager un léger virage de la voie à la hauteur du carrefour actuel entre la RD 538 et la RD 51d, peut-être lié à l'abandon d'un axe antérieur situé à l'est et au déplacement de la voie vers l'ouest. Enfin, deux carrefours mettent en relation cet axe avec ceux d'orientation est/ouest.

Au sud, la voie quittant l'agglomération se dirigerait vers la dépression de la Derroy, dont le toponyme Mas du Trat a pu en conserver le souvenir sur le parcellaire de 1669. En l'absence d'indice, on envisage un axe se dirigeant vers le toponyme le Grand Chemin à Beaurepaire pour rejoindre le fond de vallée.

4.1.4 La traversée du talweg et la terrasse du Champlard

Tel qu'on le propose, le tracé, arrivé au pied de la terrasse de Lapeyrouse, croiserait un axe est/ouest situé au pied du coteau avant de traverser le talweg et les cours de l'Oron et du Suzon au lieu-dit Pont du Milieu à Beaurepaire. Lors de la réfection du pont actuel, un gué entretenu de l'Antiquité au haut Moyen Âge a été découvert en diagnostic (BeP-9 Le Pont du Milieu). Trois niveaux de recharges de galets et de cailloutis, bordés d'un fossé, sont datés du Ier s. av. J.-C. Suite à un épisode alluvionnaire, un aménagement s'appuyant sur deux alignements de blocs est réalisé durant la période gallo-romaine. Le niveau de roulement est aménagé avec des galets

[239] Voie V1 : cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.2.2 b. et 3.1.2.1.

soigneusement posés en tête de chat. De forme bombé, il présente une largeur de 1,80 m. Les fossés bordiers sont maintenus. Au cours d'une seconde étape, cette chaussée est élargie de 2 m. Dans un dernier état, attribué à la période gallo-romaine ou au haut Moyen Âge, une passerelle piétonnière est aménagée en galets. Dans un dernier temps, au cours du Moyen Âge, un pont en pierre est construit. Ce gué doit être associé à un axe nord/sud traversant le talweg, révélé par l'analyse régressive (**tracé *e*** sur la **fig. n° 061**). Plus au sud, en l'absence de données, on ne sait quel itinéraire la voie emprunte pour traverser la terrasse du Champlard et les collines des Chambarans. Cependant, la densité de sites archéologiques au Pouloux, à la limite de Beaurepaire et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire (sites BeP-22, BeP-23 et BeP-24), laisse envisager son passage dans ce secteur de la plaine du Champlard.

4.2 Un axe est/ouest sur les terrasses de Lapeyrouse et de Tourdan

4.2.1 Du lieu-dit Pont-Rouge à Tourdan

En amont de la plaine de la Valloire, différents points de découvertes sont recensés dans la plaine de Bièvre au pied des collines des Chambarans (Varennes 2003). Au XIXe s., les travaux liés à l'aménagement de la ligne de chemin de fer Rives-Saint Rambert-d'Albon ont entraîné la découverte d'hypothétiques tronçons antiques (Varennes 2003). Par ailleurs, un milliaire réemployé dans l'église de Saint Paul-d'Izeaux, dont on peut supposer le déplacement depuis la plaine jusqu'à l'intérieur du massif des Chambarans, indique que cette voie a été entretenue au début du IVe s. ap. J.-C. (C.I.L. XII, 5508).

On reprend les hypothèses antérieures quant à l'arrivée de cet axe en Valloire, au lieu-dit Pont-Rouge à Saint Barthélémy-de-Beaurepaire. Après le franchissement du Suzon, il semblerait que la voie se sépare en deux, un axe longeant le coteau en fond de vallée et un second prenant en biais le coteau pour rejoindre la terrasse de Lapeyrouse. Il est possible que cet itinéraire ait été pérennisé par la limite communale entre Saint Barthélémy-de-Beaurepaire et Pisieu, jusqu'au lieu-dit les Jaillères. A partir de ce point, on envisage que la voie gravit le coteau pour rejoindre l'agglomération et le **tracé *b*** mis en évidence par l'analyse régressive. La route communale actuelle circulant à travers les bois des Petites Poulettes sur la commune de Revel-Tourdan ne se poursuit pas sur les cartes actuelles. On observe cependant sur la carte d'état-major de 1886 qu'une route existait, se dirigeant vers Tourdan. Un gué lui permettait alors de franchir La Derroy. Son itinéraire au-delà du torrent s'est probablement transcrit approximativement dans la route actuelle menant au hameau de Tourdan et se confond avec le **tracé *b*** sur la **figure n° 061**.

Arrivé dans l'agglomération, l'itinéraire pouvait emprunter l'axe découvert en 2003 et mis au jour en 2004[240]. On a reconnu cette voie sur 160 m environ selon une orientation est/ouest. Les sondages la datent de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. La bande de roulement n'est pas conservée mais une largeur de 8 m environ peut être supposée et un trottoir la borde au sud, probablement couvert d'un portique.

Les orientations connues suggèrent que cet axe soit pérennisé dans le cadastre actuel par les limites sud des parcelles AI 14 et 15, ainsi que par la voirie actuelle, menant de Tourdan à la RD 538 plus à l'ouest. En effet, les sondages menés en août 2008 ont permis d'identifier l'emplacement du carrefour entre l'axe nord/sud précédemment décrit et celui-ci.

Enfin, l'interprétation des clichés pris en 2003 et les résultats des campagnes de prospection géophysique suggèrent un second axe en direction du sud-ouest au sud de la parcelle AI 16. Il est probable que les rues actuelles ont pérennisé un axe en direction de l'actuel carrefour entre la RD 538 et RD 51, où une seconde intersection avec l'axe nord/sud est supposée dans les environs du lieu-dit Champ-Martin[241].

4.2.2 De Tourdan à Pact

Aucun indice toponymique, ni découverte archéologique ne permettent d'envisager l'existence d'un axe est/ouest quittant Tourdan, en direction de l'ouest. Cependant, l'observation des cartes de peuplement pour la période gallo-romaine révèle un semis d'établissements en direction du Dolon (**tracé *b*** à l'ouest de Tourdan)[242]. On remarque que ces sites sont tous situés à 50 m au maximum d'un axe traversant la terrasse d'est en ouest, mentionné sur le cadastre napoléonien et la carte d'état-major de 1886, apparaissant à l'heure actuelle, par endroit, sous la forme d'un chemin carrossable et en d'autres comme une voie communale goudronnée. A présent coupé par la ligne TGV Lyon-Valence, ce chemin marque sur sa dernière portion la limite communale entre Pact et Moissieu-sur-Dolon. Enfin, on peut signaler que c'est dans ce secteur qu'on localise traditionnellement le site antique et médiéval des Ocellats, découvert par l'Abbé Chapelle au XIXe s., encore non localisé précisément aujourd'hui (Pa-3 En Quarte-1).

Au bord de la terrasse, l'itinéraire se poursuit jusqu'au Dolon où un gué lui permet de franchir le torrent au lieu-dit Le Guy. Sur la rive droite, on peut envisager que le chemin actuel longe le coteau en direction du sud-ouest pour rejoindre un axe longeant le pied de la terrasse de Tourdan qui offrait un raccourci évitant l'agglomération et qui dessert des établissements ruraux implantés au pied du coteau (**tracé *c***).

[240] Voie V5 : cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.1.2.2 a. et 3.1.2.3 a.
[241] Voie V3 : cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.1.2.2 b. et 3.1.2.3 b.
[242] Voie V2 : cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.1.2.3 b.

A l'ouest du Dolon, la photo-interprétation a permis de repérer au lieu-dit Le Fer à Pact (Pa-9) une possible voie délimitée par un double fossé non continu (largeur : 8 m environ), orienté nord-est/sud-ouest, sur 110 m environ de longueur, illustré sur les **planches n° 29** et **n° 30**. Celui-ci forme un angle ouvert en direction de l'ouest et se poursuit sur 250 m au moins. A cet endroit, le semis d'établissements ruraux environnant l'habitat antique des Barmanches autorise l'éventualité d'un itinéraire circulant au pied de la terrasse, probablement en direction de la vallée du Rhône.

Un dernier axe peut être supposé : à partir du gué sur le Dolon, le chemin actuel se poursuit au nord-ouest dans la plaine en direction du toponyme L'Etra qui pourrait en signaler la continuité. Toutefois, l'étiolement du peuplement gallo-romain dans ce secteur ne permet pas de l'affirmer (**fig. n° 061**). De même, le manque de précision quant à la localisation de ce toponyme oblige à rester circonspect quant à toute interprétation de celui-ci. Est-il associé au chemin rural orienté du nord au sud, limitant les communes de Moissieu-sur-Dolon et de Bellegarde-Poussieu ou correspond-il à un axe d'orientation d'est en ouest circulant au pied des collines ? Son utilisation comme toponyme de section cadastrale ne permet pas de proposer une attribution à une orientation ou une autre. Quoiqu'il en soit, dans l'état actuel de la documentation, la proposition formulée par N. Drouvot qui envisage un axe situé au pied des collines des Bonnevaux est difficile à défendre au vu de la faiblesse des découvertes archéologiques.

4.3 Un axe est/ouest dans le talweg et la question de la Vie Arlot

4.3.1 Un itinéraire au pied de la terrasse de Lapeyrouse

La répartition des établissements en fond de vallée, les mentions de voies antiques dans la bibliographie ainsi que le **tracé *d*** issu de l'analyse régressive laissent supposer l'existence d'un axe est/ouest au pied de la terrasse de Lapeyrouse. Il se relie probablement à l'itinéraire provenant de la plaine de la Bièvre au lieu-dit Pont Rouge à Saint Barthélémy-de-Beaurepaire et longe le coteau en desservant un réseau de *villae*. Ainsi, on connaît par des mentions anciennes une voie à proximité des établissements repérés au lieu-dit Le Fayaret, à Beaurepaire (Bep-1 Le Fayaret) (Chauffin 1960, 151) et à Lapeyrouse-Mornay, au lieu-dit Le Montanay (LM-3 Le Montanay) (Malet 1974, 17). Plus à l'ouest, cet axe devait probablement rejoindre la voie de la rive gauche du Rhône.

4.3.2 La question de la Vie Arlot

La présence des toponymes Vie Arlot et Vie Marchère sur la terrasse de Lapeyrouse, au sud du village de Pact a permis d'envisager l'existence d'un itinéraire antique. N. Drouvot a ainsi proposé que le toponyme Vie Arlot soit un dérivé de *Via Arelatensis* et qu'un axe est/ouest traverse la plaine pour rejoindre la voie d'Agrippa dans la vallée du Rhône, en se référant aux découvertes faites par l'Abbé Chapelle au sud de Pact (LM-4 Mornay-1et Pa-4 Le Connet) (Drouvot 2005-2006, 48) (**fig. n° 057** : b). Le même auteur lit dans la voie communale actuelle associée au toponyme, traversant la plaine en ligne droite, la pérennisation d'une voie antique. Cet axe, par ailleurs, participe à une répartition orthogonale et en lanière des parcelles cadastrales actuelles, au sud du village et le long du Dolon. Cette structuration orthogonale transparaît dans le réseau routier du XIXe s. reproduit sur les **figures n° 055** et **058**, entre Pact et Lapeyrouse-Mornay.

Si l'hypothèse est séduisante, l'identification de l'axe ainsi que sa datation doivent être discutées. En premier lieu, la pérennisation d'un axe antique sur les cadastres modernes et récents dans ce secteur est difficile à affirmer. En effet, on connaît à quelques kilomètres à l'est de la Valloire la plaine de Bièvre, couverte de forêt au cours du Moyen Âge et qui n'a été défrichée qu'à partir des XIIIe s. et XIVe s. de façon régulière. Le tissu en lanière et orthogonal du parcellaire actuel au sud de La Côte-Saint-André en est issu. Les médiévistes proposent à partir des chartes du XIe s. que la grande forêt de Bièvre s'étende du seuil de Rives jusqu'à la région de Beaurepaire, en Valloire. Les premiers indices d'essartages de cette forêt ne semblent pas remonter avant 1025 et concernent peut-être même la Valloire (Falque-Vert 2004, 105). De même, on observe sur la carte de Cassini, au sud du village de Pact et du toponyme Vinarchère que toute la rive gauche de la Derroy est boisée dans un secteur encore dénommé Boix-Vieux, à l'heure actuelle (**fig. n° 055**). Il faut probablement attribuer ces tracés orthogonaux aux défrichements médiévaux liés à la communauté villageoise de Pact, dont l'église est paroisse depuis le XIe s. au moins, plutôt qu'à la pérennité d'un itinéraire antique.

Deuxièmement, malgré les découvertes faites par l'Abbé Chapelle au XIXe s. et les prospections systématiques, le tissu d'établissements antiques est faible et ne semble pas s'organiser selon un axe est/ouest. Les indices d'occupation les plus probants se situent soit au pied de la terrasse de Tourdan au nord, soit dans le talweg de Beaurepaire au sud (**fig. n° 061**).

Un dernier argument invoqué par N. Drouvot pour justifier l'itinéraire qu'il propose doit être discuté : il s'agit du toponyme Les Pèlerins recensé plus à l'ouest sur la commune de Bellegarde-Poussieu. En effet, alors que ce toponyme pourrait évoquer le passage d'une voie fréquentée, il est inconnu sur les cadastres et il doit être rattaché à un nom de famille qui y a résidé comme

l'indique l'enquête orale[243].

N. Drouvot attribue le toponyme Vie Arlot à une hypothétique voie qu'il nomme *Via Arelatensis*. On peut douter de l'interprétation : en effet, c'est à partir des IVe s. et Ve s. ap. J.-C. que la cité d'Arles prend une importance politique et religieuse qui justifierait qu'en Viennois un itinéraire prenne le nom de cette destination, cependant, cet axe ne prend pas la direction du sud mais au contraire, tel que N. Drouvot le propose, il rejoint la vallée du Rhône à la hauteur de Chanas. Cette restitution semble incohérente avec l'origine de la toponymie supposée de cet itinéraire.

Néanmoins, un glissement de l'axe reconnu dans le talweg sur la terrasse supérieure pourrait être envisagé. En effet, la circulation dans le talweg de Beaurepaire est contrainte par l'évolution des cours de l'Oron et du Suzon et elle peut devenir difficile en cas d'une reprise de l'activité alluviale ou si un tronçon n'est plus entretenu. Cependant, aucun indice ne permet d'envisager la désaffection du talweg dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Au contraire, les établissements créés au plus tard au cours du Ier s. ap. J.-C. sont encore occupés aux Ve et VIe s. ap. J.-C. et le réseau existe toujours au cours du haut Moyen Âge.

En conclusion, l'origine linguistique du toponyme ainsi que l'importance de l'axe proposées récemment ne peuvent être retenues. Il est difficile d'attribuer cet axe à l'Antiquité, une origine médiévale semble plus probable, à moins d'admettre un glissement du toponyme routier depuis l'axe identifié plus au nord, se dirigeant vers le nord-ouest de la Valloire (**tracé *c*** sur la **figure n° 061**).

[243] Renseignement M. A. Varennes et mairie de Bellegarde-Poussieu.

5. Synthèse : le carrefour de Tourdan/*Turedonnum* et le réseau routier entre la vallée du Rhône et les Alpes

L'analyse révèle un réseau routier complexe incluant des itinéraires à longue distance, l'un, provenant des Alpes en direction du Rhône et, l'autre, reliant Vienne à la basse vallée du Rhône. On peut restituer une structuration bipolaire organisée autour d'un premier carrefour sur la terrasse de Tourdan et d'un second croisement dans le talweg.

5.1 La voie de Vienne à Grenoble : un espace au débouché d'une route alpine

Dans un premier temps, l'analyse permet de proposer un tracé pour l'itinéraire antique de Vienne à Grenoble mentionné par la Table de Peutinger : provenant des collines de Bonnevaux par un axe nord/sud, il quitte celui-ci à Tourdan pour obliquer en direction du sud-est vers le lieu-dit Pont Rouge et rejoindre la plaine de Bièvre. On peut aussi envisager un parcours plus long par le talweg de Beaurepaire. De plus, l'étude révèle l'existence d'une continuité de ces axes en direction du sud et de la moyenne vallée du Rhône, d'une part, et en direction de l'ouest et de la vallée du Rhône, d'autre part.

La terrasse de Tourdan comme le fond de vallée bénéficient ainsi de positions de carrefour entre deux axes les mettant en relation directe avec Vienne, ouvrant vers les collines des Chambarans en direction de la plaine valentinoise ainsi que l'axe rhodanien et les vallées alpines (**fig. n° 062** et **063** : a). Ces axes ne sont pas mentionnés dans les itinéraires antiques. Ces derniers n'informent, en effet, que partiellement sur le réseau routier antique à longue distance qui apparaît en réalité étroitement imbriqué dans le réseau local.

5.2 Un espace inséré dans le couloir rhodanien

5.2.1 De nombreuses voies terrestres recensées sur la rive gauche du fleuve …

Traditionnellement, on envisage que la voie terrestre rhodanienne a suivi le couloir dessiné par le fleuve lors de la création du *cursus publicus* par Agrippa (Béal, Odiot 1999, 91-98)[244]. Quant

[244] Les travaux archéologiques récents se sont principalement intéressés au cours du Rhône, au sein des villes (Lyon,

aux réseaux routiers dressés à partir des itinéraires antérieurs au XIXe s., ils peuvent paraître contradictoires. En effet, l'analyse régressive des cadastres napoléoniens et de la carte d'Etat-Major de la fin du XIXe s. met en évidence qu'aucun des axes traversant la plaine de la Valloire du nord au sud – que ce soit la route royale ou la route départementale – ne reprend les orientations des axes antiques découverts à Tourdan. De même, sur la Carte de Cassini la route provenant de Vienne et passant par Beaurepaire s'arrête au Grand-Serre. De plus, on observe que le triangle formé par le Rhône à l'ouest, la Bièvre-Valloire au nord et l'Isère au sud, n'est traversé par aucune route, alors que l'habitat est relativement dense dans la partie occidentale des collines drômoises (**fig. n° 054** : a). Quant au *Guide des chemins de France*, dans son édition de 1552, auquel Th. Odiot fait référence dans l'étude du réseau routier de la plaine valentinoise (Jung, Odiot 1999, 87-88), il décrit l'itinéraire de Montélimar à Lyon, qui privilégie un passage en retrait des rives du Rhône. Il fait passer les voyageurs au pied des piémonts alpins du Diois et du Vercors et, plus au nord, par la vallée de l'Isère et Saint Marcellin, évitant la vallée du Rhône et les collines drômoises.

Néanmoins, V. Berthin, décrivant le nouveau tracé de la route de Vienne à Montélimar, cite des sources soulignant l'importance du trafic militaire sur l'axe de Romans à Vienne, par Beaurepaire, durant l'époque moderne[245]. Il est probable que le *Guide des chemins de France*, qui est destiné au voyageur, lui conseille d'éviter un itinéraire qui est jalonné de péages sur les gués et les ponts nécessaires au franchissement des différents cours d'eau, alors que l'itinéraire conseillé remonte les vallées et emploie les lignes de crête[246]. Les sources d'époque moderne attestent ainsi que l'axe Vienne-Romans n'est pas une création du XIXe s. Au contraire, il reprend un tracé plus ancien apparaissant dans les sources en alternance avec d'autres tracés concurrents ou complémentaires. Ces itinéraires à longue distance ont tous pour caractères communs d'être situés à plusieurs kilomètres du Rhône et d'éviter le secteur de Tain-L'hermitage à Saint Vallier où la vallée se rétrécit. En ce qui concerne la route de Vienne à Romans, c'est le tracé plus court qu'elle propose et le fait qu'elle évite les abords d'un fleuve aux crues impétueuses qui la rendent plus favorable à la circulation que les rives du Rhône.

Vienne, Arles), à ses dynamiques durant l'Antiquité et à l'important commerce fluvial qui se développe au Haut-Empire, donnant lieu à un dossier publié dans un numéro de Gallia en 1999. Toutefois, les études consacrées au tracé routier sont rares, du moins en ce qui concerne la moyenne vallée du Rhône, et sont toujours liées à des études ponctuelles d'occupation du sol (Béal, Odiot 1999, 91-98 ; Jung, Odiot 1999, 81-90 ; Béal 2005/2006a, 15-26 ; Béal 2005/2006b, 171-199). A ma connaissance, le réseau routier de la moyenne vallée du Rhône n'a jamais fait l'objet d'une étude pour lui même.

[245] Cf. *supra*, 3° partie, chap. 3.2.

[246] En effet, les cours d'eau de la Varèze, le Dolon, l'Oron, la Galaure et l'Herbasse sont les principaux obstacles de l'itinéraire de Vienne à Romans, qui prend en perpendiculaire l'ensemble des vallées traversées.

5.2.2 … fonctionnant en complémentarité avec l'axe fluvial

Dès l'Antiquité, le Rhône est connu pour la vigueur de son courant et les routes terrestres sont parfois privilégiées au transport fluvial : « (…) comme le courant du Rhône est vif et rend la navigation difficile, certaines marchandises de la région rhodanienne sont chargées de préférence sur des chars et acheminées par voie de terre, notamment toutes celles qui sont exportées chez les Arvernes ou qui doivent gagner le cours de la Loire, bien que le Rhône passe en certains endroits très près de ces destinations » (Strabon, *Géographie* IV, 1, 14). Strabon, par l'exemple qu'il prend pour souligner la vigueur du fleuve, témoigne que l'axe rhodanien comprend différents itinéraires terrestres assurant une complémentarité avec l'axe fluvial par l'intermédiaire de points de décharge et de charge des marchandises. Cette utilisation combinée de routes terrestres et du transport fluvial est bien connue dans l'Antiquité (Molin 2009, 212-213) et rien n'interdit qu'une situation semblable puisse être envisagée sur la rive gauche du Rhône. En effet, les mêmes difficultés s'appliquent au commerce en direction du Centre de la Gaule et aux marchandises transportées en direction du Centre-Est.

A l'échelle de la Valloire, il faut tenir compte de plusieurs axes circulant sur les terrasses supérieures et employant le talweg de Beaurepaire en direction du Rhône. Si on suit le profil de la plaine de la Valloire, un itinéraire en direction d'Andance/Andancette peut être avancé, où un point de franchissement du Rhône et de mise en connexion du réseau routier avec l'axe fluvial peut être supposé. Une petite agglomération associant les deux rives du Rhône y est reconnue, s'étendant dans la plaine en rive gauche et au pied du sanctuaire du Chatelet en rive droite[247]. La chronologie des occupations sur chacune des rives est difficile à préciser dans la courant du Haut-Empire, toutefois des monnaies et des fragments d'amphores Dressel 1 suggèrent une occupation aux IIe et Ier s. av. J.-C. (Béal 2005-2006a, 19-22).

Cette relation entre le bourg antique de Tourdan et un site implanté sur les rives du Rhône évoque une situation connue au sud de la plaine de Valence, où les pôles de peuplement hérités de l'âge du Fer, situés au contact des piémonts alpins, sont en relation avec des habitats situés dans la plaine alluviale (**fig. n° 063** : b). Cette configuration, formant une interface entre les habitats situés au débouché des vallées alpines et l'axe rhodanien, est probablement ancienne : l'occupation du site fortifié du Moulon est essentiellement datée des VIIe et VIe s. av. J.-C., mais le site est fréquenté à la fin de l'âge du Fer (Sergent 2009, 133-141)[248]. Quant au Pègue, situé à

[247] Le réseau routier antique du plateau ardéchois et du Velay est encore inconnu. Toutefois, la position d'Andance, sur la rive droite, au débouché de la vallée du Torrenson, reliant le secteur d'Annonay au Rhône, pose la question d'une mise en relation à longue distance en direction des territoires des Vellaves et des Ségusiaves ainsi qu'au-delà en direction des Arvernes.

[248] Dans son environnement proche, on relève que le site du Logis de Berre livre aussi des indices d'occupation pour cette période.

une vingtaine de kilomètres en retrait de la rive gauche, il présente un cas de figure similaire, où le site de hauteur des IIe et Ier s. av. J.-C. prend la suite d'occupations anciennes remontant au Bronze final. Ainsi, l'association du réseau routier antique, tel qu'il est connu dans la moyenne vallée du Rhône, avec ces habitats ouverts ou fortifiés met en évidence un faisceau de circulation étendu sur la rive gauche, dès la fin de l'âge du Fer, si ce n'est plus tôt. Sur cette rive au moins deux itinéraires prennent place : l'un longeant le Rhône, et l'autre, en retrait, le long duquel on recense des points de contact entre le fleuve et les débouchés alpins.

Quatrième partie :
Occupation du sol et réseaux d'habitat du IIe s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C.

Après avoir étudié les occupations protohistoriques, antiques et médiévales de Tourdan et les avoir insérées dans le réseau routier antique local et régional, l'enjeu de cette partie est d'apprécier la structuration du peuplement dans l'environnement de l'agglomération, qui a été prospecté systématiquement de 2003 à 2008 (**fig. n° 008**)[249]. Pour cette étude, on s'appuie sur l'établissement d'un cadre chronologique cohérent dans lequel prennent place les différentes occupations identifiées et on fait appel à divers outils : une typologie fonctionnelle des établissements reposant sur des descripteurs quantitatifs et qualitatifs, ainsi qu'à l'étude de leur organisation spatiale à travers l'identification de réseaux (**fig. n° 064** à **067**). Après la présentation de ces outils d'analyse, cette partie est développée selon un découpage chronologique en trois temps avant d'en dresser la synthèse.

1. Les outils mis en œuvre

1.1 L'établissement d'une typologie de l'habitat rural

L'inventaire comprend quatre-vingt dix-neuf établissements ou indices d'occupation pour la période considérée dans ce travail. Ces données sont issues d'une documentation hétérogène : six occurrences ont fait l'objet de fouilles anciennes (antérieures à 1980), deux sont issues de suivis de travaux ponctuels, six ont été appréhendées par des sondages récents, trois ont été étudiées par une approche extensive lors de fouilles récentes, enfin soixante-quatorze ont fait l'objet de ramassages de surface. L'établissement de Tourdan n'a pas été inclus dans cette typologie ainsi que les indices de site. Au total, soixante-dix établissements sont suffisamment documentés pour réaliser une sériation manuelle, par regroupement de profils similaires[250].

Le travail sur une échelle de temps longue ne permet pas d'établir une typologie unique pour l'ensemble de la période. Ainsi, pour les deux derniers siècles avant notre ère comme pour le haut

[249] Cf. *supra*, 1° partie, chap. 3.
[250] Cf. graphiques n° 11 à 16 sur CD-Rom.

Moyen Âge, on a opéré uniquement sur deux discriminants : la superficie occupée et la diversité du mobilier rencontré pour distinguer les habitats supposés des indices de sites peu caractérisés.

L'abondance de mobilier et de documentation pour la période romaine offre la possibilité d'approfondir l'analyse et de multiplier les critères. On s'est inspiré des entrées traditionnellement employées en Gaule méridionale pour définir cinq descripteurs (Trément 1999 ; Van der Leuw, Favory, Fiches 2003). On a ainsi pris en compte deux d'ordre quantitatif : la superficie ainsi que la densité de fragments de céramiques par are. Les autres critères retenus sont d'ordre qualitatif, il s'agit des matériaux de construction employés, des mobiliers rencontrés et des activités reconnues ou supposées[251].

Parmi les critères quantitatifs, il convient d'insister sur la densité de céramique/are qui prend en compte uniquement le mobilier céramique (la vaisselle comme les vases de stockage et de transport), les matériaux de construction n'étant pas retenus. Lui attribuer un rôle typologique peut être risqué, en effet, la densité de mobilier visible dépend étroitement de la lisibilité des terrains et sous-entend la question de la représentation des données de prospection. C'est pourquoi il n'a pas de rôle direct dans l'établissement de la typologie. Néanmoins, on a fait le choix de le retenir pour distinguer les sites de faible superficie qui n'ont livré aucun ou très peu de mobilier domestique par rapport à d'autres plus fournis, d'emprise équivalente. Son emploi a pour objectif de modérer le poids de la superficie, qui occupe une place importante dans l'établissement des sériations manuelles[252].

1.1.1 Les critères quantitatifs

graphiques n° 3 à **7**

1.1.1.1 Superficie

Su 1 ≤ 1000 m²

1000 m² < Su2 ≤ 5000 m²

5000 m² < Su3 ≤ 10 000 m²

10 000 m² < Su4 ≤ 50 000m²

[Quatre sites dont les données sont issues exclusivement de fouilles anciennes, pour lesquelles on

[251] Cf. *infra*, 4° partie, chap. 3.1.

[252] F. Trément utilise cet indice pour apprécier des facteurs post-dépositionnels afin de pondérer les valeurs mesurées en surface et de trancher en faveur d'une interprétation anthropique (épandage agricole ou site) ou naturelle (mobilier pris dans des colluvions) (Trément 1999, 31). Cependant, cet usage ne me paraît pas opportun. En effet, ce ratio ne tient pas compte des fragments de matériaux de construction qui sont le révélateur principal des sites antiques en prospection. Qu'il s'agisse de fragments de *tegulae* ou d'éléments de maçonnerie, ils influencent fortement l'appréciation du prospecteur sur le terrain. On se contentera d'un *a priori* subjectif fait sur le terrain, pour distinguer des semis de fond d'origine naturelle ou anthropique qui peuvent être enregistrés, alors, comme des indices de site.

ne possède pas de plan, n'ont pas été retenus dans l'analyse pour ce critère : BeP-2 La Guillotière, Pa-2 Eglise, Pa-5 Barmanches-1 et SBB-1 Le Village]

1.1.1.2 Densité de fragments de céramiques/are

De1 = 0 fragment/are
0< De2 ≤1
1< De2 ≤3
3< De4 ≤10
[Quatre sites dont les données sont issues exclusivement de fouilles anciennes et un site abordé uniquement en fouille de sauvetage n'ont pas été retenus dans l'analyse pour ce critère : BeP-2 La Guillotière, Mo-1 Le Pinet, Pa-2 Eglise, Pa-5 Barmanches-1 et SBB-1 Le Village]

1.1.2 Les critères qualitatifs

1.1.2.1 Matériaux de construction

Mc1 : absence de matériaux de construction à l'exception de *tegulae*
Mc2 : *tegulae* + mortier de tuileau et/ou présence de canalisation
Mc3 : *tegulae* + mortier de tuileau et/ou présence de canalisation et/ou éléments d'hypocauste et/ou tesselles et/ou marbre et/ou éléments d'architecture et/ou enduits peints

1.1.2.2 Diversité du mobilier

Mo1 : aucun mobilier
Mo2 : vaisselle céramique + amphore
Mo3 : vaisselle céramique + amphore + petit mobilier (verre et métal) + monnaies
Mo4 : vaisselle céramique + amphore + petit mobilier (verre et métal) + monnaies + trésor monétaire + objet d'art

1.1.2.3 Activité

Ac1 : aucun indice
Ac2 : indices de productions céramiques seuls
Ac3 : indices d'activités métallurgiques seuls
Ac4 : indices d'activités métallurgiques + doliums et/ou instruments agricoles

1.2 Étude des réseaux et analyse du peuplement

La classification des sites à partir d'une typologie reposant sur des descripteurs alliés à des variables ainsi que l'établissement d'un cadre chronologique cohérent sont les principaux outils pour l'appréhension des dynamiques de peuplement. Toutefois, l'analyse de l'occupation du sol et du peuplement est tout autant affaire de cartes et de représentations des relations entre sites contemporains.

La démarche adoptée ici se place dans le cadre d'analyse fournit par la notion de réseaux d'habitat, au sens d'une organisation spatiale du territoire étudié[253]. Malgré la limite évidente que représente la seule appréciation du tissu et de son organisation spatiale (polarisée ou non), limitée au domaine agricole, et l'impossibilité d'apprécier les relations de dépendances socio-économiques entre les sites, cette notion offre une perception synoptique de l'habitat rural. La démarche présente avant tout un intérêt opératoire permettant de définir les différents scénarios d'organisation spatiale, indépendamment du placage de catégories prédéfinies. Une fois menée à son terme, elle s'appuie sur un commentaire logique de la carte de peuplement par phases, en associant l'ensemble des données disponibles afin de tendre vers une modélisation, plutôt que de tenter de peindre un tableau reflétant l'exactitude d'une réalité qui n'est pas atteignable.

On a opté pour la confrontation de deux approches, la première, déductive, repose sur l'emploi des polygones de Thiessen et la seconde, empirique, s'appuie sur l'analyse de l'archéologue. On applique ces démarches aux établissements des IIe et IIIe siècles ap. J.-C., période durant laquelle le plus grand nombre d'occurrences est recensé.

1.2.1 La démarche déductive

Cette approche issue de la géographie humaine suppose que le système de peuplement s'organise en fonction de pôles et d'établissements secondaires ; ces derniers se situant en position

[253] Cf. *supra*, 1° partie, chap. 1.2.

de dépendances par rapport aux premiers. La classification typologique des établissements, par la définition de catégories qu'elle propose, met en évidence certains établissements par rapport à d'autres.

Sur la base de cette typologie, on prend comme postulat que ces établissements forment les pôles au sein du système de peuplement. On a utilisé la méthode des polygones de Thiessen pour les analyser, malgré les limites connues de leur emploi. Cette modélisation se fonde sur une équivalence fonctionnelle des établissements définis comme pôles et leur attribue un territoire limité par celui des voisins de même rang. Ainsi aucune hiérarchisation emboîtée ne peut être posée comme postulat. Néanmoins, son emploi permet à peu de frais et de façon rapide de définir des relations de dépendances et de dessiner des aires d'influence supposées. Ces résultats pourront être confrontés et discutés plus tard avec l'analyse empirique, qui pourra inclure la possibilité de réseaux emboîtés mise de côté par cette première méthode.

Le modèle fait ainsi apparaître des pôles auxquels sont subordonnés d'autres établissements (**fig. n° 064**) ; le réseau polarisé est représenté par un faisceau radié, figurant les liens entre les établissements dépendants et l'habitat central ; aucun établissement n'est ignoré, certains pouvant être rattachés à deux pôles distincts s'ils se trouvent à distance égale.

1.2.2 La démarche empirique

L'approche repose évidemment sur une confiance importante dans les datations et les interprétations des habitats pris en compte. Tout en s'appuyant sur le résultat de la caractérisation typologique des établissements, on a pris en compte leur chronologie, leur distance, les obstacles topographiques (coteaux, cours d'eau), la covisibilité possible entre eux ainsi que la possibilité de hiérarchies emboîtées.

Ici, ce sont des zones d'influences qui sont représentées, ignorant les établissements isolés ainsi que ceux qu'on ne peut relier avec certitude à un pôle ou un autre (**fig. n° 065**). La représentation prend la forme d'aires englobant les établissements environnant la tête de réseau, à laquelle on les rattache.

1.2.3 Confrontation et synthèse des résultats

La confrontation entre les deux démarches montre des divergences mais n'annule pas pour autant les résultats obtenus (**fig. n° 066**) : certains établissements partagés entre deux pôles à l'issue de la première démarche sont insérés dans un réseau polarisé par l'approche empirique, d'autres reliés à un pôle dans la première démarche sont laissés de côté par la seconde. Une

synthèse peut être proposée (**fig. n° 067**) : des réseaux polarisés sont dessinés sous la forme de faisceaux partant du pôle qui délimitent ainsi une aire d'influence. D'autres qui ont été reliés à une tête de réseau par les polygones ont été laissés de côté par la démarche empirique, on a choisi de ne pas les relier arbitrairement, ils sont alors représentés comme des réseaux linéaires. De plus, des emboîtements peuvent être définis : certains réseaux polarisés peuvent intégrés d'autres linéaires ou polarisés.

Certains établissements restent à l'écart : s'ils trouvent leur place dans l'application des polygones de Thiessen, la démarche empirique n'a pas permis de les attribuer à une aire d'influence. Enfin, d'autres, situés à égale distance de pôles contemporains, n'ont pu être rattachés avec certitude à l'un ou l'autre.

2. La plaine de la Valloire aux IIe et Ier s. av. J.-C

La carte de répartition des indices d'occupation pour les IIe et Ier s. av. J.-C. est caractérisée par des situations contrastées (**fig. n° 068**). Tourdan occupe une part importante dans la documentation alors que cette période est peu représentée dans l'ensemble du mobilier recueilli en prospection. L'habitat groupé s'étend sur la terrasse supérieure sur plusieurs dizaines d'hectares alors que sur les terrasses environnantes seuls de rares indices sont recensés. Toutefois, des petits établissements mieux documentés prennent place dans le fond de vallée.

En l'absence d'importations républicaines clairement identifiées (céramiques campaniennes A et B, amphores vinaires gréco-italiques ou de type Dressel 1) comme de vaisselles de tradition méditerranéenne produites en céramique locale, il est difficile d'identifier avec certitude des occupations, en s'appuyant uniquement sur le répertoire celtique (jattes à bord rentrant et pots à col tronconique). En effet, les formes gauloises sont caractérisées par une forte pérennité, en céramique tournée ou non, jusque dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. au moins, période à laquelle le renouvellement de la batterie culinaire est effectif[254].

2.1 La terrasse de Tourdan et ses abords

C'est dans la seconde moitié de ce siècle qu'on situe le développement de l'habitat groupé de Tourdan, en liaison avec un carrefour routier. Toutefois, aucun indice d'occupation n'a été mis au jour ni sur la colline de Revel ni aux abords de Tourdan et il faut rejoindre le vallon du Dolon pour rencontrer les premières occurrences pour cette période (**fig. n° 069**).

2.1.1 Le site du Mauphier : une découverte ancienne difficile à apprécier

L'exploration du site du Mauphier à Pact (Pa-1 Le Mauphier) a fait l'objet de comptes-rendus écrits de la main de l'Abbé Chapelle. Le lieu-dit se situe en bordure de la terrasse supérieure, en limite actuelle de la commune. Il s'agit d'un coteau morainique formant une butte qui domine à 275 m d'altitude la terrasse inférieure, présentant un dénivelé d'une vingtaine de mètres et qui est encadrée par deux cours d'eau au régime non pérenne : à l'est le Petit Rival et à l'ouest le Grand Rival.

[254] Cf. *infra*, 5° partie, chap. 4.1.

Comme on a pu le constater, la documentation relative aux découvertes fortuites et aux fouilles organisées au XIXe s. est confuse[255]. Sans juger de la compétence des fouilleurs, c'est probablement au contexte archéologique de la fin du XIXe s. et à une volonté farouche de la part de l'Abbé Chapelle de se rapprocher des conclusions formulées par Ollier de Marichard sur le site de Liby, à Bourg-Saint-Andéol, qu'il faut imputer le désordre et les incohérences de certaines descriptions (Ollier de Marichard, Pruner-Bey 1870).

En l'absence des objets découverts, il est difficile de discuter des chronologies attribuées par le fouilleur. De même, malgré plusieurs prospections pédestres menées dans ce secteur, aucune trace tangible du site n'a pu être mise au jour, alors que les toponymes relevés sur le parcellaire du XVIIe s. sont suggestifs et semblent accréditer les découvertes réalisées en 1854 et dans les années 1880 (mas des Murs, mas des Pierres, etc. …).

2.1.1.1 Une fréquentation durant l'âge du Fer ?

L'essentiel des objets lithiques (outillage en silex, hache polie) ou métalliques (hache à douille), signalé par l'Abbé Chapelle, semble remonter à la Préhistoire récente, sans qu'on puisse raccrocher leur chronologie au Néolithique et/ou à l'âge du Bronze. Quatre vases sont attribués aux découvertes faites au Mauphié, dont on connaît les profils grâce aux dessins commandés à l'époque par E. Chantre et reproduits sur la **planche n° 25**. Ils peuvent être attribués au Halstatt ou à La Tène Ancienne, pour deux d'entre eux, dont le profil caréné et les décors renvoient aux gobelets carénés marniens (Buchsenschutz, Bailly 2003, 80).

Toutefois, malgré ces éléments témoignant d'une occupation ancienne, quelques mobiliers cités par le fouilleur permettent d'envisager une occupation plus récente, qui peut être située au second âge du Fer. En effet, lors de la fouille d'une sépulture le 22 février 1885, l'Abbé Chapelle a pu « y recueillir des débris de vase en terre noire, d'un travail grossier excluant l'usage du tour, deux petites hachettes en serpentine, une médaille d'argent dont voici la description : sur une face était figurée une tête avec casque ailé. Au revers, un cavalier ; sous les pieds du cheval, l'inscription : OMA » (Chapelle 1885b, 385-392). De même, le fouilleur signale la découverte de monnaies gauloises dans un puits à proximité d'une structure funéraire qui peut être interprétée comme un *tumulus* : « Sous ce deuxième étage des tombes gauloises était placé, à une profondeur de deux mètres et demi, un troisième étage où la crémation était évidente. La couverture du tombeau était formée par deux pierres en grès gris mesurant chacune en longueur 0,40 m, en largeur 0,25 m. Les 4 côtés étaient en blocs de roches grises mesurant en hauteur 0,45 m, en largeur 0,20 m, en longueur 0,25 m. Sur la dalle étaient entassés des cailloux, surmontés d'une tombe gauloise. Au

[255] Cf. la notice du site Pa-1 Le Mauphier dans le catalogue (Vol. 2, chap. 1.4) et l'analyse proposée dans les annexes (Vol. 2, chap. 4)..

fond nous remarquâmes un sable très fin sur lequel étaient des cendres, des conglomérats d'ossements humains et de bronze fondu, des débris de métal, des fragments d'armes, deux médailles gauloises, un vase en terre noire et d'autres tets de poterie en terre grise, une tête de cheval, des dents de mouton, de porc et de bœuf avec des charbons de bois. Une distance de deux mètres séparait ce tombeau d'un puits mis à jour par M. Girard Henri. Dans ce puits, en pierres sèches mesurant un mètre et demi de diamètre et trois mètres de profondeur, ont été recueillis deux cadavres humains, la tête d'un cheval et trois médailles gauloises » (Chapelle 1886, 248). Malheureusement l'auteur ne donne pas plus d'indications sur le mobilier.

La description donnée de la première monnaie en argent évoque les séries allobroges au cavalier, reprenant des prototypes de deniers romains (*OMA* correspond probablement à *ROMA*) datés de la fin du IIe s. av. J.-C. ou du troisième quart du Ier s. av. J.-C. (Carrara, Genechesi 2009, 60-61). Cet indice, associé à d'autres « médailles gauloises » dans un contexte évoquant peut-être une nécropole à inhumations plus ancienne, peut témoigner d'une fréquentation durant le second âge du Fer.

2.1.1.2 Des traitements spécifiques des squelettes ?

Parmi les structures découvertes en 1854, deux d'entre elles attirent l'attention du lecteur : « Au centre des ces huit rangées de tumuli, un fossé, mesurant en largeur 0,50 m, en profondeur 1 m, contenait soixante-quinze ou quatre-vingt têtes humaines disposées symétriquement en trois étages. Un second fossé, mesurant 1,30 m de profondeur, laissait apparaître les ossements de tous les corps dont les têtes avaient été enlevées et placées dans le premier fossé » (Chapelle 1885b, 386).

La décollation du crâne est une pratique habituellement reliée aux contextes guerriers des IIIe et IIe s. av. J.-C. Le geste de se saisir du crâne de l'ennemi mort est abondamment illustré par les historiens et les géographes antiques et l'archéologie en a identifié les traces matérielles (Brunaux 2000, 201-205). Cette pratique peut être individualisée chez les Allobroges, à Genève, avec la présence de restes humains dans les sédiments antérieurs à l'installation du port à la fin du IIe s. av. J.-C. (Cueni, Simon 1999, 296). Au Mauphier, la présence de dépouilles, dont le crâne a été enlevé, regroupés dans une fosse peut évoquer les restes de trophées guerriers connus en Gaule du Nord (Brunaux 2000, 106-107).

Néanmoins, malgré le caractère sommaire de la description donnée par l'Abbé Chapelle, on note l'absence d'équipement militaire, qui n'aurait probablement pas échappé au fouilleur s'il avait été présent. De plus, le regroupement des crânes soigneusement agencés, si l'on en croit l'Abbé Chapelle, dans un fossé situé à proximité, est étrange. Dans le cadre de la pratique guerrière, le

crâne de l'ennemi mort revient au combattant vainqueur ou peut être exposé dans un sanctuaire, mais ne participe pas au trophée. Inversement, il ne peut s'agir des combattants vainqueurs morts, car à partir des exemples de Gaule Belgique, il semble que la séparation du crâne est réservée aux vaincus (Brunaux 2000). En l'absence de données plus précises, l'interprétation de ces deux structures est très délicate.

Un troisième vestige mis au jour par H. Girard, à une date indéterminée (peut-être au mois d'août 1885) doit être évoqué : « Dans ce puits en pierres sèches mesurant un mètre et demi de diamètre et trois mètres de profondeur, ont été recueillis deux cadavres humains, la tête d'un cheval et trois médailles gauloises » (Chapelle 1886, 248). Dans un contexte latènien, cette découverte peut renvoyer à des pratiques d'inhumations assises connues ailleurs, à Genève par exemple, au cours de La Tène moyenne (Haldimann, Moinat, 1999, 170-181).

Enfin, une structure fouillée par C. Jourdan, à une date indéterminée (peut-être en août 1885), se situe dans un bois, sur le bord du Grand-Rival, probablement à proximité du sommet de la terrasse. L'Abbé Chapelle décrit « un espace de 4 mètres carrés, mesurant 2 mètres de profondeur, [qui] ne contient que des cendres, des débris de vases en terre grise, des petits cailloux en grès gris revêtant les formes les plus bizarres et les plus variées » (Chapelle 1885b, 392). Cette découverte n'est signalée qu'une seule fois par l'auteur. La description qu'il en donne pourrait évoquer les restes d'un nettoyage de bûcher, qui auraient été reversés aux abords du site.

Ces dernières découvertes ainsi que celles de 1854 évoquent des vestiges archéologiques qui trouvent tous des parallèles dans des contextes cultuels datés de la fin de La Tène. Toutefois, l'Abbé Chapelle décrit les fossés découverts en 1854 et leur comblement suivant le témoignage de l'inventeur trente ans après la découverte. A l'altération de la mémoire et à l'imagination du découvreur d'alors, peut s'ajouter une falsification par l'Abbé Chapelle. Cependant, il faut insister sur le fait que le fouilleur de 1885 ne fait jamais appel à ces découvertes dans son argumentation finale. Une fois ces structures décrites dans son texte, il n'y revient plus et elles ne sont pas évoquées quand il s'agit de comparer le résultat de ces découvertes avec celles de la pseudo colonie Libyo-phénicienne de Liby décrite par J. Ollier de Marichard (Chapelle 1886, 12-14). Ceci étant, cela n'enlève rien à la confusion et au manque de précision de la description. Cependant, ces éléments ne trouvant pas leur place dans la démonstration de l'auteur, on peut avancer le postulat qu'ils ne sont ni modifiés, ni imaginés, d'autant plus qu'on trouve des parallèles avec des réalités archéologiques mises en évidence seulement il y a une trentaine d'années.

2.1.1.3 Bilan

En dehors des quelques mentions de mobilier suggérant une fréquentation durant le second âge du Fer, c'est sur une relecture attentive des textes de l'Abbé Chapelle qu'on peut s'appuyer pour proposer l'hypothèse de structures à caractère cultuel que la recherche protohistorique n'a su interpréter et identifier que très récemment. Il est difficile d'envisager que l'Abbé Chapelle ait pu falsifier ou inventer des vestiges dont la nature n'a été comprise qu'un siècle plus tard et qui ne servent pas sa démonstration. Ces commentaires sur le texte de l'Abbé Chapelle n'ont pour l'instant trouvé aucun écho dans les recherches menées sur le terrain et ne peuvent être considérés que comme des hypothèses de travail. Cependant, ce témoignage confronté aux résultats récents de l'archéologie celtique, invite à envisager la fréquentation de ce secteur durant l'âge du Fer, où les hypothèses d'une nécropole tumulaire ancienne et de rituels gaulois peuvent être avancées.

2.1.2 Des indices d'occupation sur la terrasse de Lapeyrouse et à proximité du Dolon

2.1.2.1 La terrasse de Lapeyrouse

Sur la terrasse de Lapeyrouse (**fig. n° 069**), au lieu-dit Mas des Ballées (BeP-8 Mas des Ballées), J. Minjollat signale la découverte à plusieurs reprises de monnaies romaines (Minjollat 1867, 5) sans donner d'autres précisions. Une prospection aérienne menée en juin 2003 a révélé, à l'ouest de la ferme actuelle, une structure fossoyée identifiée par la différence de pousse des blés, illustrée sur la **planche n° 12**. La partie orientale d'un enclos a été observée sur 50 m de long environ, selon une orientation nord/sud. Le fossé forme au nord un angle en direction de l'ouest, relevé sur 30 m environ. Une rupture sur son côté nord, large de 5 m environ, permet d'envisager une entrée. Les prospections pédestres menées dans ce secteur et sur la parcelle ayant révélé ces vestiges n'ont pas permis de recueillir d'indices matériels. Il est probable que les bâtiments de l'exploitation agricole actuelle recouvrent en partie un site pour lequel il n'est pas possible de préciser une chronologie. Toutefois, on peut s'appuyer sur la morphologie de l'enclos pour proposer des comparaisons avec des établissements ruraux fossoyés identifiés en Gaule centrale et septentrionale, datés de La Tène moyenne et finale. On peut citer, par exemple, en Auvergne les fermes de La Génerie à Chassenard, du lieu-dit Le Bru à Saint-Ours, ou encore de L'Enfer à La Roche Blanche (Deberge 2007, 221-241).

2.1.2.2 Le long du Dolon

Le long du torrent Le Dolon (**fig. n° 069**), différents points de découverte peuvent attester d'une fréquentation à la fin de l'âge du Fer. Dans ses alluvions (Mo-2 En Dolon-1), lors des travaux archéologiques préalables au TGV Lyon-Valence, un petit ensemble de mobilier attribué au Ier s. av. J.-C. a été mis au jour dans lequel il faut signaler la présence d'une jatte carénée.

En aval, à proximité de l'église de Pact (Pa-2 Eglise), l'Abbé Chapelle mentionne des découvertes réalisées en 1835 : « (…) M. Joseph Nicaise, travaillant derrière l'église de Pact, à la vigne des Demoiselles Givord, devenue depuis la propriété de M. Charles Giraud, ancien maire, rencontra un mur en ciment et briques rouges pilées. Au milieu de fragments de tuiles à crochets et de poterie en terre grise, il mit la main sur une urne remplie de petites pièces de monnaie présentant, au revers, un cheval. Quelques unes furent vendues à MM. Chaste de Gallerands et Berthin de Beaurepaire, les autres distribuées à diverses familles » (Chapelle 1885b, 383-384). De même, lors de fouilles organisées le 15 avril 1885, l'Abbé Chapelle signale parmi les restes d'une possible nécropole à inhumations, la découverte « d'urnes (…) grises ou noires » ainsi que de « pièces de monnaies [qui] présentent sur une face une tête à chevelure frisée et sur l'autre face un cheval lancé au galop. » (Chapelle 1885a, 329).

La description des monnaies oriente vers la découverte d'un petit trésor monétaire comprenant des émissions allobroges, qu'on peut probablement identifier à des monnaies au cheval galopant et des monnaies au cavalier (Carrara, Genechesi 2009, 57-62). Ces quelques découvertes constituent les seuls indices d'une fréquentation de ce secteur aux IIe et Ier s. av. J.-C. Toutefois, ils peuvent être mis en perspective avec les autres mobiliers (« urnes », pesons et fragments de céramiques sigillées) découverts au XIXe s. attestant d'une occupation antique (Chapelle 1885a, 334) autour de l'église Saint Georges. Il est probable que ce trésor monétaire signale une implantation plus ancienne, remontant au moins au Ier s. av. J.-C.

2.2 Le talweg de Beaurepaire

Les prospections menées dans le talweg de Beaurepaire ont permis de repérer quelques indices de sites caractérisés par du mobilier céramique de tradition gauloise réalisé en céramique tournée ou non (jattes tronconiques, jattes à lèvre droite, jattes carénées, jattes à lèvre en rentrante) ainsi que par des importations de céramique campanienne et/ou d'amphores italiques Dr 1 (BeP-19 Grange-Guérin-1, LM-1 Les Morelles-1, LM-2 Les Bardelières-1, LM-10 Mornay-4, LM-14 Mornay-5 et SBB-8 La Prairie) (**fig. n° 070**). La datation de ces occupations dans le courant des IIe

et Ier s. av. J.-C. est difficile à préciser et leur caractérisation à partir de données issues de ramassage de surface peut être discutée. En effet, des occupations datées du Ier s. ap. J.-C. caractérisent la plupart de ces occurrences, il est ainsi impossible de définir l'extension de ces sites et les possibles hiatus sont difficiles à apprécier.

2.2.1 Les établissements et indices situés au pied du coteau

2.2.1.1 Le site des Morelles (LM-1 Les Morelles-1)

Au début des années 1990, la fouille préalable à la ligne TGV Lyon-Valence a révélé un ensemble de trous de poteau sur le site des Morelles appartenant à des occupations pré- et protohistoriques. Malheureusement, la documentation qui nous est parvenue ne contient ni un plan complet, ni des plans mis en phase pour les secteurs décapés. Les auteurs du rapport signalent la présence de mobilier de tradition gauloise : il s'agit de jattes à bord rentrant en « céramique commune » et en céramique grise fine (Guillet 1996). Des ramassages récents confirment cette chronologie : on recense un fond de vase fuselé en céramique à pâte claire, des jattes à bord rentrant en céramique tournée grise ainsi qu'un tesson de céramique campanienne A et une lèvre d'amphore italique Dressel 1a[256]. On peut s'appuyer sur ces éléments pour supposer une occupation dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., au plus tôt, et prenant place dans le courant du Ier s. av. J.-C. Aucun hiatus ne peut être apprécié au cours d'une occupation qui, sur la base d'un fragment de céramique sigillée italique, paraît continue avec l'établissement antique mis au jour lors de la fouille.

La répartition en plan de ce mobilier n'est pas reconnue avec certitude. Toutefois, on sait que l'ensemble de structures en creux repérées lors de la fouille se situe à l'est des bâtiments gallo-romains, représentés sur la **planche n° 13**, alors que les fragments de céramiques campaniennes et d'amphores italiques ont été recueillis à l'ouest des décapages réalisés en 1990. On peut raisonnablement envisager une occupation sur plusieurs milliers de mètres carrés.

2.2.1.2 Le site de La Guillotière (BeP-2 La Guillotière)

Lors des sondages réalisés en 2005 à proximité de la caserne des Pompiers de Beaurepaire, au lieu-dit la Guillotière, un ensemble de trous de poteau a été mis au jour, représenté sur la **planche n° 8**. Le site, localisé à proximité de la zone de divagation de l'Oron et des canaux actuels de canalisation du torrent, est apparu fortement arasé et recouvert par des alluvions postérieures à

[256] Cf. Pl. n° 16 : n° 7, 8 et 11.

l'Antiquité, sur plus d'un mètre d'épaisseur.

En fond de sondage, on observe des alignements de poteaux sur une superficie de 500 m² environ. Leur fouille a livré peu de mobilier à l'exception de quelques tessons de céramique non tournée pris dans leur comblement, ne permettant pas d'assurer une chronologie précise, au plus tard au cours du Ier s. av. J.-C. voire au tout début du Ier s. ap. J.-C.[257]. La continuité d'occupation avec l'établissement antique, connu par des découvertes du XIXe s. faites à proximité, peut-être supposée sur la base de mobilier daté du début du Ier s. ap. J.-C. (bols dit de Roanne, fibule à queue de paon), présent dans les couches alluviales.

2.2.1.3 Les autres établissements prospectés : LM-2 Les Bardelières-1, LM-10 Mornay-4 et LM-14 Mornay-5

D'autres établissements ont été repérés lors des prospections systématiques menées dans le talweg. Situés au pied du coteau, ils ont été mis au jour dans l'environnement du site LM-1 Les Morelles-1, présentés précédemment. Ils sont caractérisés par quelques tessons pouvant être datés des IIe et Ier s. av. J.-C. et leur extension maximale est difficile à apprécier.

On relève ainsi, dans les lots de mobilier recueilli sur le site LM-2 Les Bardelières-1, une jatte à bord en bourrelet rentrant en céramique tournée grise et une jatte à bord droit en céramique non tournée. Si l'occupation antique de ce site peut être supposée sur plusieurs hectares, on ne peut proposer une estimation de la superficie occupée pour la fin de la Protohistoire. Plus à l'ouest, deux établissements ont été identifiés à Mornay, le premier (LM-10 Mornay-4) a été repéré sur 400 m² environ et a livré uniquement des fragments de *tegulae* et une lèvre d'amphore Dr 1a permettant de proposer une datation antérieure au changement d'ère[258]. Le second (LM-14 Mornay-5) a livré une lèvre d'amphore Dr 1b/c[259]. Elle a été recueillie dans un lot de mobilier daté de la période gallo-romaine matérialisant, en surface, une concentration d'artefacts s'étendant sur une superficie supérieure à 2000 m².

2.2.2 L'aménagement du gué sur l'Oron

Les premiers aménagements du gué sur l'Oron sont datés du Ier s. av. J.-C. (BeP-9 Pont du Milieu). Ces niveaux ont été observés sur la faible emprise des sondages de diagnostic[260]. Un premier aménagement de galets posés à plat, directement sur les niveaux argileux, est associé à un dispositif de soutènement, probablement sur poteaux, et à un fossé sur le bas-côté ouest. Cette

[257] Cf. Pl. n° 10.
[258] Cf. Pl. n° 20.
[259] Cf. Pl. n° 20.
[260] Cf. Pl. n° 9.

première voie rudimentaire est par la suite rechargée avant d'être recouverte par des alluvions, qui seront grossièrement aménagées pour permettre la circulation. Quelques tessons piégés dans ces niveaux y ont été collectés, parmi lesquels se trouvent deux tessons assimilables à une production imitant la céramique campanienne. Enfin, une nouvelle recharge forme une aire de circulation qui semble malgré tout instable, glissant dans le fossé latéral.

2.3 Essai de synthèse : un habitat rural dispersé et structuré

Sur les terrasses supérieures, le peuplement est fortement polarisé par l'habitat groupé de Tourdan qui apparaît au IIe s. av. J.-C. Toutefois, l'absence de sites proches est à noter, seuls quelques indices attestent d'occupations encore difficiles à apprécier à proximité du Dolon et sur la terrasse de Lapeyrouse. En revanche, dans le fond de vallée, on observe un réseau linéaire, sans qu'un véritable pôle soit individualisé. Avec les premiers aménagements d'un gué sur l'Oron, ce réseau est constitué par l'implantation de petits établissements ruraux qui mettent en valeur le fond de vallée et les abords du cours d'eau, au Ier s. av. J.-C. au plus tard.

Ce semis d'établissement et d'indices paraît peu dense à l'échelle de la plaine. Néanmoins, ces occupations constituent deux couronnes d'habitat, dans un rayon de moins de cinq kilomètres autour de Tourdan. L'investissement des secteurs humides du fond de vallée, comme des abords de Dolon, doit être relié au développement aux IIe et Ier s. av. J.-C. de l'agglomération tourdanaise, ces secteurs fournissant probablement en retour l'assise foncière de l'aristocratie locale.

3. La Valloire du Ier au IVe s. ap. J.-C.

Le Ier siècle de notre ère est caractérisé par une forte dispersion de l'habitat et l'apparition d'établissements ruraux aux profils hétérogènes. Cette dispersion n'est pas équilibrée sur le territoire étudié : en effet, on observe une répartition de l'habitat différente selon les ensembles géographiques, l'essentiel du peuplement se concentrant dans le talweg de Beaurepaire et sur la terrasse de Tourdan (**fig. n° 071** à **073**).

Sur les trente-huit sites datés entre le Ier et le IVe s. ap. J.-C. (niveaux de précision 2 et 3), vingt-et-un sont créés au cours du Ier s. ap. J.-C., neuf au IIe s. et deux au IVe s., alors que sept établissements sont hérités des siècles antérieurs, dont l'agglomération de Tourdan, pour un total de soixante-et-onze sites occupés durant cette période quelque soit la précision de la chronologie (**graphique n° 8**). C'est au IIIe s. que le plus grand nombre d'abandons est recensé. Cependant, la part des effets de source doit être soulignée. En effet, la difficulté à distinguer le IIe du IIIe s. à partir du mobilier recueilli en prospections accentue l'écart entre les deux courbes, en positionnant la majorité des créations au IIe s. et les abandons au IIIe s. De même, les constats doivent aussi être nuancés par le type d'établissements considérés. En effet, les sites retenus ne bénéficient pas de la même précision chronologique et ne participent pas aux mêmes dynamiques selon leur rang typologique (**graphiques n° 9** et **10**). L'observation des courbes du dernier graphique montre que ce sont les petits établissements de rang 5 qui sont caractérisés par cette vague d'abandon, alors que ceux de rangs 3 et 4, sans être pour autant épargnés, présentent une courbe plus douce et que les sites de rangs 1 et 2 semblent se maintenir sur l'ensemble de la période.

Une fois ces grandes tendances décrites, il faut analyser dans le détail le peuplement de la plaine de la Valloire. On aborde dans un premier temps l'habitat rural, avant d'en étudier l'organisation spatiale et de tenter d'apprécier le système de peuplement.

3.1 Caractérisation de l'habitat rural

L'analyse de l'évolution et de la répartition des établissements ruraux fait apparaitre l'hétérogénéité de la campagne antique. La notion d'établissement recouvre des cas multiples et variés, de la plus petite structure agricole, jusqu'à de grands établissements dont la limite avec l'habitat groupé peut être floue. Toutefois, de grands types semblent émerger de la sériation des profils établis à partir des critères qui ont été présentés en introduction de cette partie. Au total, soixante-dix établissements suffisamment documentés ont pu être classés en six rangs.

Dans cette démarche, il faut souligner l'importance du retour à l'analyse sitologique pour apprécier, à partir de cas concrets, la typologie obtenue. Le commentaire nécessaire à l'appréciation de chaque groupe fait appel quand cela est possible aux plans disponibles.

3.1.1 Les *villae* (**rangs 1** et **2**)

L'analyse typologique a conduit à distinguer deux rangs parmi les sept établissements caractérisés par une architecture luxueuse (tesselles de mosaïques, fragments de marbres, fragments d'enduits peints) et/ou des éléments de confort (tubulures) [Mc4] ainsi qu'un mobilier varié [Mo3 et Mo4]. Le premier (**rang 1**) regroupe l'ensemble des sites prospectés, dont l'ensemble des critères typologiques est renseigné, de ceux que seules la bibliographie et/ou des sondages ponctuels permettent de caractériser (**rang 2**)[261].

Outre une architecture luxueuse, des éléments de confort et un mobilier varié, les établissements prospectés se caractérisent en surface par une superficie supérieure à 2 hectares, atteignant au maximum 5 hectares [Su4] et par une densité de mobilier moyenne [De2 ou De3] (l'indice le plus faible est du au site des Bardelières (LM-2 Les Bardelières-1) qui doit être en partie recouvert par des alluvions et des colluvions). Enfin, ils ont livré des éléments permettant d'identifier soit des instruments agricoles, soit des activités de petite métallurgie ainsi que des indices de stockage [Ac3 et Ac4].

3.1.1.1 L'exemple de l'établissement des Morelles (LM-1 Les Morelles-1)

Un seul établissement de ce type a fait l'objet d'un décapage extensif. Il s'agit du site des Morelles, implanté en pied de coteau dans le talweg de Beaurepaire, où sur 5000 m² environ un ensemble de bâtiments et de structures en creux a été découvert. On ne bénéficie que du plan d'ensemble du décapage, probablement incomplet, reproduit sur la **planche n° 14**. L'absence de la quasi-totalité de la documentation ne permet pas de discuter des attributions fonctionnelles de chaque bâtiment, ainsi que des pièces qui les composent, et la stratigraphie du site nous échappe totalement[262].

Toutefois, la reprise de l'étude du mobilier à partir des planches disponibles permet d'envisager une occupation continue du début du Ier s. au Ve s. ap. J.-C., prenant la suite d'une occupation remontant au Ier s. av. J.-C. au moins[263]. La continuité peut être supposée à partir de la présence de

[261] Rang 1 : BeP-1 Le Fayaret, LM-1 Les Morelles-1 et LM-2 Les Bardelières-1 ; rang 2 : Pa-2 Eglise, Pa-5 Barmanches-1, BeP-2 La Guillotière et SBB-1 Le village.
[262] Divers ensembles de mobilier témoignent d'occupations comprises entre le Néolithique et la fin de la Protohistoire, dont une occupation datée du Ier s. av. J.-C. immédiatement antérieure à l'occupation antique (cf. Vol. 2, chap. 1.2).
[263] Cf. *supra*, 4° partie, chap. 2.2.1.1.

mobilier datant de la période augustéenne (sigillée italique, bol dit de Roanne).

Malgré l'absence de mise en séquence des vestiges, on observe l'existence d'ensembles cohérents construits sur structures légères comme en dur et qui doivent appartenir à différentes phases. Les bâtiments identifiés s'inscrivent dans un réseau de drains, dont l'un semble enserrer l'espace bâti, et la fouille a permis de déterminer qu'ils occupent une surface artificiellement aplanie. Un mur orienté nord/sud marque la limite entre deux espaces.

a. Une *pars rustica* à l'est

A l'est du mur nord/sud, on envisage un espace destiné aux activités économiques, à partir des objets découverts (serpes, pierre à aiguiser, compas de charpentier …), des structures reconnues (probable four de forge) et des bâtiments construits sur poteaux comme ceux sur solins de galets délimitant une cour au sud-est (B, C et D). Une superficie minimale de 1800 m² peut être restituée mais il est fort probable que cet espace s'étende au-delà du fossé drainant.

Les constructions peuvent être assimilées à des bâtiments voués à des activités agricoles mais une interprétation reste délicate à formuler. Tout au plus, pour le bâtiment D, dont on ne connaît que la façade occidentale longue de plus de 8 m, on peut envisager une galerie large de 3 m ou une pièce étroite, ouvrant sur deux autres pièces en retrait et se poursuivant sous la berme orientale. Cette morphologie évoque, sans certitude toutefois, un espace de stockage ou un habitat de petites dimensions.

b. Une partie résidentielle à l'ouest ?

A l'ouest du mur, l'ensemble E présente une orientation nord/sud. Il est mis en communication par le bâtiment A avec la partie orientale. Son plan se compose d'au moins sept pièces organisées autour d'une cour. Plus à l'ouest, à 47 m environ du mur de séparation nord/sud, un dernier sondage a mis au jour la façade orientale d'un autre bâtiment orienté nord-ouest/sud-est, dont on ne saisit pas l'extension occidentale. Les auteurs signalent que les derniers sondages « ont mis au jour des pièces dont les murs et les sols portaient du mortier hydraulique » (Guillet 1996). A partir du plan et de la qualité des maçonneries, on peut envisager un espace résidentiel ouvrant sur une cour, au moins pour sa partie orientale, alors que le développement occidental est en grande partie inconnue. Cet ensemble s'étend sur plus de 2000 m².

Malgré le soin apporté aux constructions, il s'agit d'une architecture peu luxueuse et disposant apparemment de peu d'éléments de confort : en effet, les rapports ne signalent que des sols en mortier de tuileau et seul un tuyau en plomb est recensé dans l'inventaire du mobilier. L'aile

occidentale apparaît plus large, mesurant 34 m au minimum en nord/sud, et on observe deux pièces, la première, au sud, mesurant 14 m de largeur environ. Cet ensemble semble se poursuivre à l'ouest selon les données de prospection. A partir de la partition de l'espace suggérée par la façade orientale et la taille supposée du bâtiment, on pourrait être tenté d'envisager la présence d'espaces de stockage liés aux productions du domaine. Cependant, on est confronté à la taille réduite des surfaces décapées et aux lacunes des plans qui ne permettent pas d'assurer cette hypothèse.

c. L'environnement immédiat

A proximité, au nord de l'établissement, une zone vierge de vestiges antiques est bordée par des fossés drainant la base du coteau. Cet espace de 21 m de large a été observé sur toute l'emprise du décapage. Un peu plus à l'est, au lieu-dit Le Montanay (LM-3 Le Montanay), P. Malet signale une « voie empierrée longeant le pied du coteau » découverte lors de la construction de l'oléoduc (Malet 1974, 17). L'orientation des fossés observés aux Morelles et l'espace vierge de vestiges antiques pourraient suggérer le passage de la voie[264].

La présence d'une nécropole associée à la *villa* doit être aussi envisagée. L'Abbé Jassoud signale la découverte en 1869 de « sépultures en briques et de restes d'urnes cinéraires » (Jassoud 1870, 251) sans indiquer de localisation précise. Certes, à l'est de la *villa*, on observe un empierrement en galets, large de 1,50 m environ dessinant une structure semi-circulaire, d'un diamètre extérieur de 8,75 m et d'un diamètre intérieur de 5 m (F). Elle présente une avancée rectangulaire à l'ouest. Cette structure n'est pas décrite dans le rapport et on ne bénéfice que du plan d'ensemble et de sa légende. On peut proposer, dans le cas où il s'agit bien d'un vestige antique, qu'il corresponde à la fondation d'une structure funéraire dont les fondations seraient détruites partiellement et épierrées (mausolée, cénotaphe ?). La proximité supposée du passage de la voie pourrait renforcer cette lecture. Cependant, les données disponibles sont fragmentaires et aucun mobilier (urnes, restes de bûcher) ni ossement humain ne sont recensés dans les inventaires pouvant évoquer une nécropole.

Enfin, les prospections pédestres complètent les données disponibles : le site se révèle plus étendu à l'est comme à l'ouest et le mobilier recueilli confirme les chronologies basées sur les résultats de la fouille sans apporter de nouvelles interprétations fonctionnelles. De petites concentrations satellites au sud-ouest du corps principal (C2, C3 et C4 sur la **planche n° 13**) peuvent témoigner d'un chapelet de bâtiments bordant la partie occidentale. Au total, la prospection permet d'envisager un site étendu sur 3 hectares environ.

[264] Des fosses ont toutefois été repérées dans ce secteur et ne sont pas illustrées sur le plan, mais selon les indications données dans le rapport, elles doivent être attribuées à la Préhistoire récente ou à la Protohistoire (Guillet 1996).

d. Bilan

L'analyse du site des Morelles repose sur un plan peu documenté et des données issues de prospections pédestres. Elle révèle un établissement rural caractérisé par la séparation entre un espace productif et une partie résidentielle. On peut envisager l'hypothèse d'un espace funéraire dans son environnement immédiat. La *pars urbana* est identifiée par le plan et la qualité des constructions, mais semble modeste et peu développée.

La qualité des données issues de la fouille autorise difficilement la construction d'une argumentation et ne permet pas de restituer une évolution chronologique. Les plans permettent néanmoins d'observer que la *pars rustica* comme la *pars urbana* s'organisent en longueur selon l'axe du coteau. Cette *villa*, occupée du Ier s. au Ve s. ap. J.-C., prend la suite d'un établissement antérieur et met en valeur le fond de vallée, à travers un réseau de drains probablement lié à des activités agricoles dont on ne saisit pas la nature. De même, on ne sait quelle part occupait ces activités par rapport à d'autres dont on ne possède qu'une vision fragmentaire, qu'il s'agisse de productions artisanales et des relations que la *villa* peut entretenir avec la voie.

3.1.1.2 Les exemples des établissements du Fayaret (BeP-1 Le Fayaret) et des Bardelières (LM-2 Les Bardelières-1)

Les sites du Fayaret et des Bardelières sont situés dans le fond de vallée au pied du versant méridional du coteau. Ils ont en commun d'être principalement documentés par les prospections pédestres. Des découvertes anciennes témoignent d'une architecture luxueuse (fragments de mosaïques, de marbres, hypocauste observé lors de labours sur le site du Fayaret) ou tout du moins d'une architecture soignée (sols en *terrazzo* et mortier de tuileau pour le site des Bardelières). De même, les deux sites ont livré des structures funéraires dans leur proximité. Le mobilier recueilli lors des prospections confirme la qualité des constructions et le confort de l'habitat. A partir des mesures relevées en surface, on peut restituer à l'un comme à l'autre une extension avoisinant 5 ha au moins.

Leur chronologie diverge quelque peu. A partir du mobilier recueilli en surface, l'établissement du Fayaret apparaît au milieu du Ier s. ap. J.-C. alors que le site des Bardelières semble assurer la continuité d'un site antérieur. Leurs séquences d'occupation couvrent toute la période gallo-romaine jusqu'à la fin de l'Antiquité. Toutefois, le plan des concentrations et l'analyse que l'on peut faire des données recueillies diffèrent d'un site à l'autre.

Le site du Fayaret se présente sous la forme d'une seule et unique concentration de mobilier cartographiée sur la **planche n° 1**. La quantité de mobilier recueilli permet une analyse

chronologique du site : la division des lots de mobilier ramassés selon les parcelles actuelles permet d'envisager un établissement occupé dès le Ier s. ap. J.-C. sur plusieurs hectares. L'étude montre qu'au plus tard au début du IIe s., l'occupation couvre l'assiette totale du site. Au IVe s. seule la partie orientale semble encore occupée, sur les concentrations C1 et C2. A partir des matériaux de construction recueillis en surface et des découvertes anciennes, l'emplacement de la *pars urbana* doit être identifiée dans la partie nord-est de la zone prospectée qui a livré des tesselles de mosaïques, des fragments de marbres ainsi que de *tubuli* et où les pavements en mosaïques et les conduits de chauffage ont été mis au jour.

En ce qui concerne l'établissement des Bardelières, les découvertes antérieures aux prospections menées en 2006 et 2007, représentées sur la **planche n° 17**, sont situées à mi-pente, au nord d'un secteur où de nombreuses concentrations de mobilier ont pu être relevées en surface (LM-2 Les Bardelières-1, LM-9 Les Bardelières-2, LM-13 Les Bardelières-3 et LM-15 Les Bardelières-4) (**fig. n° 077** à **079**). La prospection de ce secteur a permis de relever un ensemble de concentrations contiguës divisées par le parcellaire actuel (LM-2 : C1, C2, C3 et C4). Les ramassages confirment l'existence d'une architecture soignée (bloc de calcaire, mortier de tuileau) et livrent les indices d'un établissement doté d'un certain confort (fragments de tubulures) sur la concentration C2, permettant d'identifier dans ce secteur la partie résidentielle. On remarque que c'est cette concentration qui livre les marqueurs chronologiques les plus nombreux et qui couvrent l'ensemble de la période. Une analyse chronologique est rendue impossible par les quantités différentes de mobilier récolté selon les concentrations, certaines n'ayant livré aucun mobilier datant[265]. Enfin, sur la base de quelques fragments de parois de four en argile et de rares scories métalliques, on peut envisager une petite activité artisanale.

L'analyse des données de prospection a permis d'identifier un secteur cohérent, au moins en plan où les concentrations semblent continues. Toutefois, sur la **planche n° 17**, on note la proximité d'autres établissements sans indices de confort, dont l'architecture est peu caractérisée. Deux sites peuvent être interprétés comme des habitats, ils couvrent une superficie de 7000 m² pour l'un (LM-13 Les Bardelières-3) et inférieure à 1000 m² pour l'autre (LM-9 Les Bardelières-2). Ils livrent en surface un mobilier varié (céramique fine, céramique commune, amphore, verre et scorie métallique) qui peut témoigner d'une occupation permanente voire d'une possible activité productive. Les éléments datants recueillis permettent d'envisager des occupations qu'il faut placer entre le Ier et le Ve s. ap. J.-C. Leur présence pose clairement la question de l'impact de la *villa* dans l'habitat rural : soit il s'agit de bâtiments constituant une vaste *pars rustica* à l'est d'une zone résidentielle et l'estimation de la superficie du site est sous-estimée ; soit, en adoptant une vision plus dynamique, on envisage la présence d'établissements, dépendants ou non d'une *villa*, formant

[265] Il faut probablement imputer aux phénomènes colluviaux de bas de pente ces faibles quantités de mobilier recueilli.

un habitat polynucléaire ou semi-aggloméré, dont la nature, la structure comme les fonctions nous échappent.

L'analyse de ces deux exemples montre de nettes différences dans leur identification à partir de matériel recueilli en surface, qui sont partiellement dues à des phénomènes de recouvrement. Néanmoins, on note que les similitudes de profil descriptif, témoignant d'une architecture soignée comme d'indices de confort trouvent un écho dans l'analyse spatiale des établissements qui permet une séparation entre une partie résidentielle et une autre partie productive.

3.1.2 Les grands établissements sans indices de confort (**rang 3**)

Un groupe d'établissements s'individualise par l'absence d'indice de confort [Mc2], une superficie comprise entre 5000 m² et 1 ha [Su3], une densité de mobilier faible [De1 ou De2], un mobilier peu varié [Mo2] et la présence d'activité artisanale [Ac3]. Seulement trois sites définissent ce profil : LM-13 Les Bardelières-3, SBB-7 Les Bigalettes et Pr-2 Varambon-1 (ce dernier est associé uniquement sur le critère de la surface, n'ayant livré aucun indice d'activité artisanale). En l'absence d'établissement fouillé, il est difficile d'apprécier ces sites et de les caractériser. Néanmoins, leur superficie est comprise dans une fourchette restreinte entre 7000 et 8200 m².

Leur identification en tant qu'habitat ne semble pas faire de doute au vu du type de mobilier (céramique fine, céramique commune, amphore). Des scories recueillies en faible quantité peuvent aussi indiquer une petite activité métallurgique. Ces éléments attestent d'une activité productive et permettent de proposer une identification comme un habitat permanent étendu à vocation agricole (ferme). Ces établissements présentent une fourchette d'occupation commune entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C. Un seul est abandonné au IIIe s au plus tard (Pr-2 Varambon-1), alors que le site SBB-7 Les Bigalettes livre des indices de fréquentation jusque dans le courant du IVe s. et que le site LM-13 Les Bardelières-3 est abandonné au plus tard au Ve s.

3.1.3 Les établissements de rang moyen (**rang 4**)

Douze établissements sont caractérisés par une superficie comprise entre 1000 et 5000 m² [Su2], un mobilier plus ou moins varié [Mo2 et Mo3], une densité faible à forte [De2 à De4] et parfois par des activités de transformation [Ac1 ou Ac3]. Cette catégorie offre le plus d'hétérogénéité dans les profils regroupés[266]. Aucun exemple fouillé n'est recensé.

[266] Rang 4 : BeP-19 Grange-Guérin-1, LM-9 Les Bardelières-2, Pa-13 Guérin-2, Pi-1 Grange-Neuve-1, Pi-8 Plaine d'Arcieux, RT-2 Mornaix-1, RT-4 Charepenet-1, RT-5 Charpenet-2, RT-8 Le Lac, RT-10 Chemin-Ferraz, SBB-5 Le Pouloux et SBB-8 La Prairie.

Toutefois, le mobilier recueilli en surface (céramique fine et commune) permet d'identifier chacun de ces sites comme habitat permanent. Plus rarement on recense des fragments d'amphores, de meules domestiques ou de récipients en verre. La moitié de ces sites livre des indices d'une petite métallurgie (scories). Ce dernier élément suggère une activité productive pour ceux-ci et une identification comme habitat permanent à vocation agricole.

Tous ont pu être datés, au moins à l'aide d'une fourchette chronologique, à l'exception du site BeP-19. Les sites de Mornaix (RT-2) et du Lac (RT-8) bénéficient quant à eux d'une chronologie plus fine, la quantité de mobilier recueilli ayant autorisé une datation de leur durée d'occupation. Ces établissements apparaissent majoritairement dès le début du Ier s. ap. J.-C. alors qu'un seul prend la suite d'une possible occupation antérieure (SBB-8 La Prairie). Ils atteignent leur nombre maximum aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (onze occurrences). Au IVe s. ap. J.-C., on retrouve le niveau du Ier s. (huit occurrences) avant une désaffection quasi-généralisée au siècle suivant.

3.1.4 Les établissements de rang inférieur (**rang 5**)

Ces établissements recensés au nombre de trente sont caractérisés par une superficie inférieure à 3000m² [Su1 et Su2], une très faible quantité de mobilier peu varié en général [De1 et Mo2], présentant peu d'activités artisanales, renvoyant à la sphère domestique (fragments de meules et/ou présence de pesons de tissage) [Ac1][267]. Aucun exemple fouillé n'est recensé. Le mobilier recueilli en surface ainsi que les activités identifiées évoquent de petits habitats, peut-être temporaire, voire des annexes à vocation exclusivement agraires.

Malgré le peu de mobilier récolté sur ces sites, pour dix-neuf d'entre eux on peut proposer une fourchette d'occupation. Les premières occurrences apparaissent au nombre de dix au Ier s. ap. J.-C. Un seul site semble prendre la suite d'une implantation antérieure : il s'agit de LM-14 Mornay-5. Toutefois, son occupation durant la période gallo-romaine ne saurait être datée précisément. Au IIe s. ap. J.-C., cette catégorie atteint le nombre de seize sites. L'abandon de certains dès le IIIe s. ap. J.-C. (douze occurrences recensées pour ce siècle) peut être envisagé sur la présence exclusive de céramique sigillée provenant de Gaule méridionale, mais cette lecture reste soumise à l'appréciation de lots de mobilier souvent très faibles, de l'ordre de quelques tessons dans la plupart des cas. Ce processus est visible au IV e s. ap. J.-C., période où on ne recense plus que six occurrences.

[267] Rang 5 : BeP-3 Château-Feuillet, BeP-7 Pied-Menu, BeP-12 Le Rouclavard-1, BeP-13 Le Rouclavard-2, BeP-14 Le Rouclavard-3, BeP-18 Oron-Est, BeP-21 Grange-Guérin-3, BeP-23 Le Pouloux-1, BeP-24 Le Pouloux-2, LM-6 Mornay-3, LM-7 Le Moulin d'Oron, LM-8 Les Morelles-2, LM-11 Bois-Vieux-1, LM-12 Bois-Vieux-2, LM-14 Mornay-5, Mo-3 Cartes, Mo-4 En-Dolon-2, Pa-8 En Quarte-2, Pa-12 Guérin-1, Pa-15 Les Ranchives, Pa-18 Guttalerieu, Pi-2 Grange-Neuve-2, Pi-3 Grange-Neuve-3, Pi-4 Bourret, Pi-6 Gambaloup, Pi-7 Les Jaillières, Pr-4 Varambon-3, Pr-5 Rechardon, RT-11 Mornaix-2, SBB-10 Les Grandes Réparations-2.

3.1.5 Les petits établissements sans mobilier (**rang 6**)

Dix-sept établissements sont caractérisés par une superficie faible inférieure à 2000 m² [Su1 et Su2], ne livrant aucun mobilier en surface [Mo1] à l'exception de fragments de *tegulae* [Mc2][268]. En l'absence de plan, l'identification de ces sites, connus uniquement par la prospection pédestre, est délicate. Au vu de l'absence de mobilier recueilli en surface, on peut rejeter l'hypothèse d'habitats, même temporaire pour privilégier l'identification d'annexes agraires.

3.1.6 Bilan

Les différentes formes de l'habitat rural identifiées révèlent la variété et ses contrastes. Le modèle traditionnel de la *villa* (rangs 1 et 2) peut parfois apparaître réducteur, des établissements identifiés comme tel à partir d'une documentation très lacunaire ne se laissant pas réduire à la seule association d'une partie résidentielle à une partie productive. A leurs côtés, les établissements modestes (rangs 3 et 4), sans confort, dont la superficie peut varier d'un millier de mètres carrés à plus d'un demi-hectare, occupent une place non négligeable dans la documentation disponible. Mal documentés, ces établissements doivent correspondre à des fermes, lieux d'activités productives pour la majeure partie d'entre eux. Des établissements moins riches en mobilier et de superficie plus petite regroupent la plus grande part des habitats identifiés (rang 5). Leur identification reste délicate : on propose la possibilité de petits habitats permanents, même si pour certains la faible quantité de mobilier recueilli incite à la prudence. Enfin, un dernier groupe d'établissements (rang 6) est caractérisé par de faibles superficies et l'absence de mobilier. On propose de les identifier comme annexes dépendantes des autres établissements.

A l'hétérogénéité des formes de l'habitat s'ajoute celle de leur distribution dans la plaine. Il s'agit à présent d'aborder leur organisation spatiale, en termes de réseaux dans un premier temps avant de tenter d'apprécier le système de peuplement.

[268] Rang 6 : BeP-15 Le Poisard-1, BeP-16 Le Poisard-2, BeP-17 Le Poisard-3, BeP-20 Grange-Guérin-2, BeP-22 Grange-Guérin-3, LM-15 Les Bardelières-4, Pa-10 Souillou et Pey, Pa-11 Les Echaux, Pa-14 Le Mauphier-2, Pa-16 Barmanches-2, Pa-17 Barmanches-3, Pi-5 Grande-Grange, Pi-6 Gambaloup, Pr-6 Falconnet, RT-3 Gambaloup, RT-6 Les Rivoires-1, RT-7 Les Rivoires-2.

3.2 L’archéologie des réseaux : l’habitat dans l’espace

Avec la dispersion de l'habitat au Ier s. ap. J.-C., les établissements présentent des profils hétérogènes et leur diffusion sur le territoire ne dessine pas un maillage uniforme. A partir des réseaux linéaires suggérés pour la période précédente, on voit la mise en place à partir du Ier s. ap. J.-C. de réseaux d’habitats polarisés, selon des rythmes et des modalités différents selon les secteurs. Les **figures n° 071** à **073** synthétisent ces réseaux, du Ier s. au IVe s. ap. J.-C., à partir des cartes archéologiques représentant sur les **figures n° 074** à **079**, siècle par siècle, l’occupation du sol.

On a fait le choix de prendre en compte dans l’analyse les sites mal datés, seulement attribués à l’Antiquité. En effet, ceux-ci appartiennent dans la plupart des cas à des sites identifiés comme de probables annexes agraires (sites de rang 5 ou 6), dont l'absence d'autonomie peut être envisagée, situés dans la dépendance d'établissements proches pour lesquels la vocation d'habitat permanent a été proposée.

3.2.1 Un réseau polarisé sur la terrasse de Tourdan

A partir du Ier s. ap. J.-C., la terrasse de Tourdan présente un visage différent de celui dessiné pour la période précédente : à l’habitat groupé bipolaire succède une agglomération étendue connaissant des aménagements importants concernant son réseau de voirie et la monumentalisation du sanctuaire de Champ-Martin. Alors qu'au siècle précédent, les indices d'occupation sont absents de la terrasse, on note l'apparition au cours du Ier s. ap. J.-C. d'établissements de rang moyen (trois occurrences) et d'établissements de rang inférieur (quatre occurrences) sur la terrasse et ses abords (**réseau A**). Au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C., les créations d'établissements sont en augmentation (deux établissements de rang moyen et deux de rang inférieur). D'autres sites impossibles à dater sont repérés dans leur proximité (un établissement de rang inférieur et trois petits établissements sans mobilier). Au IVe s. ap. J.-C., si un grand nombre des établissements créés aux Ier et IIe s. ap. J.-C. a disparu, les fermes (établissements de rang moyen) se maintiennent (quatre occurences). Au Ve s. ap. J.-C. le réseau semble avoir disparu, un seul établissement de rang moyen livre encore des indices d'occupation pour cette période.

Ce réseau est apparu dès la première moitié du Ier s. ap. J.-C. et se constitue sur un laps de temps d'un siècle au moins. Les établissements installés au nord, à l'ouest, au sud-ouest et au sud-est de l'agglomération dessinent une couronne de fermes s'appuyant sur un réseau d'annexes agraires, accordant un rôle important à l'agglomération comme pôle dynamique agricole.

3.2.2 Des réseaux polarisés par les établissements de rang 1 et 2

La répartition de l'habitat au pied de la terrasse de Tourdan, au débouché du torrent Le Dolon comme dans le talweg de Beaurepaire dessine un schéma différent de celui décrit précédemment, dès le Ier s. ap. J.-C. L'analyse spatiale met en évidence la forte structuration exercée par les établissements identifiés comme des *villae* (établissements de rang 1 et 2) sur ceux de rang moyen et inférieur. Cette polarisation s'exerce dès le Ier s. ap. J.-C. et semble attestée jusqu'au IVe s. ap. J.-C., sauf pour les réseaux les moins bien renseignés où elle n'est reconnue qu'au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C.

3.2.2.1 Le débouché du Dolon

A l'ouest du Dolon, dans l'environnement du site des Barmanches (Pa-5 Barmanches-1) identifié comme une possible *villa*, on observe l'existence du IIe au Ve s. d'un établissement de rang moyen associé à un autre de rang inférieur situé à proximité, créé au Ier s. ap. J.-C., dont il prend peut-être la suite. Ces deux probables fermes s'insèrent dans un réseau de petits établissements sans mobilier (cinq occurences) et d'établissement de rang inférieur (une occurrence) impossibles à dater (**réseau C**).

A l'est du cours d'eau, on peut envisager, au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C. au moins, un réseau formé à partir de l'établissement situé à proximité de l'église de Pact (Pa-2 Eglise) polarisant l'habitat situé dans la plaine (deux établissements de rang inférieur) (réseau B).

3.2.2.2 Le talweg de Beaurepaire

C'est le talweg de Beaurepaire qui présente la plus forte densité d'occupation avec une moyenne de 1,7 établissements et indices de site au km². On observe au pied de la terrasse de Lapeyrouse, un réseau d'établissement interprété comme de possibles *villae* : LM-1 Les Morelles-1, LM-2 Les Bardelières-1, BeP-1 Le Fayaret, Bep-2 La Guillotière et SBB-1 Le Village (rangs 1 et 2), distantes de 2 à 2,5 km entre elles. En l'absence de fouilles plus approfondies leur identification sur l'ensemble de la période considérée comme *villa* peut être discutée. Toutefois, l'analyse spatiale montre que ces établissements s'insèrent au sein d'un habitat dense composé d'établissement de rang inférieur.

A l'ouest, dans l'environnement proche de la *villa* des Morelles (LM-1 Les Morelles-1), deux établissements de rang inférieur se succèdent dans le temps. Le premier est occupé du Ier au IIIe s. ap. J.-C. et le second livre des indices d'occupation pour les IVe et Ve s. ap. J.-C. (**réseau D**).

A l'est de ce réseau, autour de la *villa* des Bardelières (LM-2 Les Bardelières-1) et des habitats LM-9 Les Bardelières-2 et LM-13 Les Bardelières-3, on observe la constitution d'un réseau

composé d'établissements de rang inférieur et de petits établissements sans mobilier (**réseau E**), dont on perçoit difficilement la limite avec le **réseau F** plus à l'est. On peut envisager que ce premier réseau perdure du Ier s. au Ve s. ap. J.-C. La forte densité observée dans ce secteur laisse supposer l'existence d'un habitat polynucléaire ou semi-aggloméré, peut-être associé à la *villa*[269].

Les réseaux constitués autour des *villae* du Fayaret (BeP-1 Le Fayaret) (**réseau F**) et de la Guillotière (BeP-2 La Guillotière) (**réseau G**) apparaissent moins denses que le précédent. Ceci peut être expliqué par la difficulté de mener des prospections systématiques dans des zones très urbanisées. Le **réseau F** n'est reconnu qu'à partir du IIe s. ap. J.-C. et on peut supposer qu'il s'étend jusque sur la terrasse du Champlard où un établissement de rang inférieur est reconnu en vis-à-vis de la *villa* BeP-1 Le Fayaret, le contrôle visuel direct entre les établissements pouvant être retenu comme critère d'association. Au centre du talweg, le **réseau G** constitué autour de la *villa* BeP-2 est lui aussi étendu jusque sur la terrasse du Champlard, où un habitat de rang moyen (dont on ne sait s'il doit lui être rattaché ou non), deux établissements de rang inférieur et un petit établissement sans mobilier sont identifiés. Ici aussi le rapport visuel direct doit être considéré dans les relations entretenues entre les sites du fond de vallée et de la terrasse. Ces établissements forment une zone d'habitat dense le long du coteau dont la chronologie est incertaine : on ne peut assurer leur simultanéité ou s'il s'agit d'occupations se succédant dans le temps. Dans le talweg, les sites et les indices sont plus difficiles à reconnaître mais occupent l'ensemble du vallon : un établissement de rang inférieur est identifié à l'ouest de la *villa* et trois petits établissements sans mobilier au pied du coteau méridional. On peut supposer que le réseau fonctionne au moins durant les IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Enfin, à l'est, le **réseau H** est structuré sur une probable *villa* située à proximité de l'église de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire (SBB-1 Le Village). On observe dans les zones humides formées par le Suzon et l'Oron un semis d'établissements et d'indices, s'inscrivant dans une période comprise entre le Ier et le Ve s. ap. J.-C. (un grand établissement sans indice de confort, un autre de rang moyen et un dernier de rang inférieur).

3.2.3 Des réseaux intercalaires ?

Entre les réseaux polarisés liés à de probables *villae* et celui associé à l'agglomération de Tourdan, l'application des polygones de Thiessen couplée à l'analyse empirique met en évidence que certains établissements ne peuvent être rattachés à un des différents ensembles proposés. Au pied de la terrasse de Tourdan (**réseau K**), on observe ainsi, dès le Ier s. ap. J.-C., l'apparition d'un réseau linéaire composé d'un établissement de rang moyen ainsi que d'un second de rang inférieur.

[269] Cf. *supra*, 4° partie, chap. 3.1.1.2.

Seul le premier livre les indices d'une occupation débutant peut-être dès la période augustéenne et s'étendant jusqu'au IVe s. ap. J.-C.

Un second réseau linéaire apparaît sur le versant méridional de la colline de Revel (**réseau I**), à l'est de l'agglomération de Tourdan. Autour d'un établissement de rang moyen auquel succède probablement un de rang inférieur, on note un semis de trois sites impossibles à dater (deux établissements de rang inférieur et un petit établissement sans mobilier).

Enfin, un dernier réseau peut être individualisé plus au nord (**réseau J**). Sur le versant méridional des collines des Bonnevaux, on observe aux cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C. un réseau constitué de deux sites de rang inférieur ainsi que d'un petit établissement sans mobilier, au sein duquel un grand établissement sans indice de confort (Pr-2 Varambon-1) semble occuper un rôle structurant du Ier s. ap. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. au moins.

L'analyse de ces ensembles situés en marge est tributaire de notre connaissance de l'occupation du sol. En effet, ces réseaux regroupent des établissements repérés en limite des secteurs prospectés et peuvent être en relation avec des habitats situés en périphérie, encore inconnus. Toutefois, leur identification ne peut être uniquement réduite à un effet de sources. On propose de dénommer ces réseaux sous le terme intercalaire, parce qu'ils se positionnent géographiquement dans des espaces où les modèles polarisés, mis en évidence ailleurs, n'ont pas été identifiés.

3.2.4 Bilan

Les réseaux identifiés constituent des modèles théoriques qu'il faut manier avec prudence. Les relations hiérarchiques identifiées sont celles issues de la typologie de l'habitat et on ne peut pas présupposer des relations de dépendance économique ou foncière sur ces seules bases. La confrontation de l'analyse déductive et de la démarche empirique révèle cependant des organisations théoriques différentes selon les secteurs, où les pôles ne répondent pas obligatoirement au modèle de la *villa*, l'agglomération et les établissements secondaires pouvant occuper un rôle dynamique dans l'habitat rural. Il convient à présent de mettre en perspective et d'analyser ces réseaux afin de saisir la structuration du peuplement.

3.3 Du système agraire au système de peuplement

Une fois les habitats caractérisés et leur organisation spatiale décrite, il s'agit à présent de tenter le difficile dépassement de l'analyse spatiale pour tenter d'apprécier les modes de mise en valeur et saisir la structuration du peuplement de la plaine. En l'absence de données environnementales,

c'est principalement sur la base des caractérisations typologiques et sur l'analyse des réseaux que la réflexion peut s'articuler. De même, si la description des réseaux locaux s'appuie sur des données appartenant au domaine matériel, au moins partiellement accessibles à l'archéologue, l'appréhension du système agricole nécessite le recours a des données immatérielles (structure foncière, propriété, mode de faire-valoir), pour lesquels on ne peut souvent que formuler des postulats. Cela d'autant plus qu'une démarche consistant à définir la structuration socio-économique d'un territoire et vouloir en analyser l'évolution sur la base de données de prospections peut mener à lier de façon volontariste et erronée la transformation architecturale d'un habitat (le passage de la ferme gauloise à la *villa* romaine, par exemple) et les mutations économiques du domaine agricole qui lui est associé. En effet, l'exemple donné par la transformation de la première *villa* tardo-républicaine de Saint Romain-en-Jalionas en établissement résidentiel palatial, qui se concrétise par une reconstruction *ex nihilo* dès l'époque tibérienne et de nombreux chantiers jusqu'au IIe s. ap. J.-C., ne se ressent pas dans le système de mise en valeur du marais du Grand-Plan comme dans les productions agricoles (Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006, 321).

Toutefois, au-delà des données matérielles recueillies en prospection, on bénéficie de l'analyse de l'habitat dispersé, qui a mis en évidence des réseaux hiérarchisés, des cartes pédologiques, nous renseignant sur la nature et la qualité des sols, ainsi que de l'observation des épandages, pour tenter d'appréhender le système agricole de la plaine.

3.3.1 Façons culturales et agro-systèmes

3.3.1.1 Semis de fond et amendements antiques

a. Le semis de fond

La couverture en prospection systématique a mis en évidence des secteurs livrant du mobilier antique, mais ne formant pas une concentration nettement identifiable. On en rencontre sur l'ensemble du territoire d'étude, le plus fréquemment aux abords des sites, sans qu'ils ne couvrent de grandes étendues. En terrain plat et ouvert, ils prennent généralement la forme d'une couronne entourant une concentration dense de mobilier. Leur lecture en prospection est étroitement liée à la qualité de l'observation. Selon le couvert végétal, la superficie prospectée, l'expérience des membres du groupe de prospection, l'appréciation de ces épandages peut être complètement différente.

Dans le langage archéologique, ce mobilier diffus est identifié comme un semis de fond. Il peut provenir d'un site antique situé à proximité, dont des éléments ont été charriés par les labours, les colluvions ou les alluvions selon la position topographique du site. Ce semis peut être aussi le seul témoin d'un site masqué par un recouvrement important. De même, ces artefacts peuvent provenir de pratiques agraires antiques, en étant dispersés dans les champs au cours d'amendements issus des rejets domestiques. Enfin, l'hypothèse d'un apport récent de terres afin de bonifier des secteurs agricoles ne peut être exclue.

Au cours des prospections, des semis de fond ont pu être délimités et recensés parmi les indices de site, des découvertes anciennes et un contexte archéologique général laissant supposer la potentialité d'un établissement à proximité sans qu'il soit détecté. Par exemple, en situation de bas de pente, à proximité du château de Bresson à Moissieu-sur-Dolon (Mo-5 Bresson), une concentration de mobilier, relevée sur 8000 m², est composée de fragments de céramiques tournées rouges et grises, de communes claires ainsi que de fragments de céramiques glaçurées accompagnés de quelques fragments de *tegulae*. Les tessons présentent un aspect très érodé et leur taille témoigne d'une forte fragmentation. Les formes recensées en céramique tournée grise (une lèvre en bandeau et gorge supérieure de type Horry et *alii* 2) et rouge (une lèvre appartenant à une marmite ou une jatte à col et lèvre épaissie) renvoient à une fourchette chronologique comprise entre le IV e s. ap. J.-C. et les XIe-XIIe s. La position de cet ensemble au pied de l'emplacement de l'ancienne église paroissiale déplacée au XIXe s., qui correspond probablement à une des deux églises mentionnées dès 891 au sein de la *villa Mossiacus*, suggère l'existence d'un établissement encore non repéré en amont de la pente sous le village actuel ou à proximité de la maison-forte de Bresson.

De même, dans le secteur de La Plaine à Moissieu-sur-Dolon, où des tuiles antiques ont été observées lors des travaux de remembrement il y a une trentaine d'année (Mo-6 La Plaine), pouvant signaler un site antique enfoui, les prospections ont révélé un semis de fond sur plus d'une vingtaine d'hectares. Celui-ci a été découvert sur la continuité occidentale de la terrasse fluvio-glaciaire de Tourdan où aucun recouvrement de type colluvial ou alluvial ne peut être envisagé. Il livre du mobilier antique en très faible quantité (0,03 tesson à l'are) (sigillée provenant de Gaule du Sud, commune claire, céramique tournée rouge) et l'aspect des tessons montre une forte érosion comme une fragmentation importante. L'interprétation de cette concentration est très délicate : sommes-nous en présence d'un semis de fond lié à la présence d'un site sur une parcelle voisine que la végétation masque ou faut-il envisager un apport récent de terres ? Une dernière solution peut être envisagée si on retient l'hypothèse d'un épandage agricole antique.

b. La question des épandages agricoles

Depuis une vingtaine d'année, la question des épandages agricoles est soulevée dans les études d'archéologie rurale et d'occupation du sol, essentiellement dans le Sud de la France. Dans le Lunellois, un traitement statistique a été appliqué, intégrant trois descripteurs d'ordre chronologique, topographique et pédologique, qui ont permis d'établir une typologie des épandages. Les auteurs définissent les épandages agricoles comme des « zones, généralement beaucoup plus amples qu'un site d'habitat, où affleurent des tessons marqués par une usure caractéristique, fragmentés et roulés, et qui ont été répandus sur les terres cultivées dans l'Antiquité et au Moyen Âge, en même temps que les amendements organiques provenant de l'habitat qu'ils accompagnaient » (Favory, Parodi et *alii* 1994, 194). L'application de cette méthodologie est favorisée en Languedoc par la viticulture actuelle autorisant un échantillonnage statistique aisé de chaque parcelle prospectée.

Dans un secteur de culture agricole plus diversifiée, F. Trément a intégré ces données dans son étude de l'occupation du sol du secteur des étangs de Saint Blaise (Trément 1999, 186). Après avoir relevé systématiquement l'ensemble des artefacts découverts en prospection, il a retenu quatre critères d'identification : la superficie des gisements (plus d'une dizaine d'hectares généralement), la faible densité des artefacts (entre 0,01 et 0,08 tesson par are), leur état d'usure et leur cohérence chronologique, sans ignorer la dynamique récente des reliefs. Il a pu mettre ainsi en évidence des secteurs dont on peut supposer une intense mise en culture dès l'Antiquité et qui correspondent généralement « à des zones où l'habitat dispersé est très densément implanté et organisé en réseau » (Trément 1999, 186). Enfin, l'application d'une méthode similaire à des espaces agricoles ouverts du Centre de la France, dans les Limagnes d'Auvergne et le bassin de Sarlième, permet de souligner l'intensification de l'anthropisation des abords du Grand Marais durant La Tène finale et la période gallo-romaine, en mettant en évidence de vastes nappes de semis de fond associées à un habitat dispersé dense (Trément, Argant, Bréhéret et *alii* 2005, 485-498 et Trément, Argant, Bréhéret et *alii* 2007, 289-351).

En Valloire, lors des prospections systématiques, le mobilier découvert hors concentration a été *a minima* recensé et décompté sur le terrain. L'étendue de nombreuses surfaces cultivées dépassant le seuil de l'hectare comme la couverture par des groupes de quatre à cinq prospecteurs disposés en maille large, avec un écartement supérieur à 5 m entre chacun, rendent inopérant la possibilité d'une géolocalisation systématique au GPS de l'ensemble des artefacts découverts. L'appréciation du prospecteur sur le terrain occupe alors une part importante dans le repérage d'un semis de fond. Quand de grandes surfaces contiguës livrant du mobilier contemporain ont été observées, on s'est appuyé sur la densité de mobilier à l'are (inférieure à 0,1 fragment/are), le caractère continu des

parcelles et l'aspect de surface des artefacts généralement roulé et très fragmenté. Deux vastes secteurs peuvent être identifiés, où le semis de fond de mobilier antique apparaît quasiment continu : il s'agit de la terrasse de Tourdan et du talweg de Beaurepaire (**fig. n° 080**). L'étendue de ces vastes nappes les distingue des semis de fond observés dans l'environnement immédiat des sites, dont la présence peut être liée à des amendements ainsi qu'à la destruction des couches archéologiques supérieures et à son étalement par les labours (comme au pied du coteau des Barmanches à Pact par exemple),

Le premier secteur livre, sur une superficie estimée à plus de 950 ha s'étendant du pied de la colline de Revel et limitée par le vallon du Dolon au nord, au rebord de la terrasse et au cours de la Derroy au sud, un semis de fond correspondant à un habitat dispersé dense (on compte plus d'un établissement antique ou indice de site au kilomètre carré), organisé en réseau autour de l'agglomération de Tourdan. A l'est, cette nappe est plus ou moins régulière mais ne s'estompe pas et peut se poursuivre au-delà de la zone étudiée. Toutefois, ce semis de fond s'interrompt à l'ouest : on a pu relever en prospection que la pointe de la terrasse de Tourdan ne livre qu'un léger semis de fond à proximité des découvertes anciennes du XIXe s. (Pa-3 En Quarte-1), laissant libre une zone comprise entre ces dernières et les sites Mo-3 Cartes et Pa-8 En Quarte-2. Le mobilier recueilli en faible quantité, hormis aux abords de l'agglomération de Tourdan où la densité augmente, est composé essentiellement de fragments de *tegulae* et de tessons roulés. Sur la base des catégories et des formes caractéristiques, on peut envisager qu'il couvre une période s'étendant de la Protohistoire récente à l'époque moderne[270]. Toutefois, la dynamique chronologique de cette nappe est difficile à cerner. De plus, son identification comme le résultat de pratiques agricoles antérieures à la période moderne doit être discutée.

En effet, l'origine de ces mobiliers ne peut être attribuée uniquement à des amendements antiques. On sait que certaines parcelles du centre du hameau de Tourdan, situées à proximité du prieuré, riches en terre argileuse et en humus, ont été exploitées au XIXe s. pour la réalisation de construction en pisé ainsi que pour la bonification des terres limoneuses de la terrasse (Delorme 1843 et renseignement Association Renaissances de Revel et Tourdan). Cette récupération de l'humus à la surface de bonnes terres pour bonifier des terrains moins riches peut être à l'origine d'au moins une partie du semis de fond relevé. Néanmoins, durant les périodes médiévales et contemporaines, la pratique de l'amendement n'a pas vidé les dépotoirs antiques et une part de ce semis de fond doit résulter de la mise en culture de la terrasse durant l'Antiquité comme le montre sa coïncidence avec la répartition de l'habitat dispersé. Toutefois, il est impossible de faire la part entre les épandages revenant aux apports récents des pratiques antiques.

[270] Amphore italique, céramique non tournée, jatte à bord rentrant simple comme à bourrelet interne en céramique tournée ou non, sigillée gauloise, commune claire, sigillée claire tardive, lèvre à bandeau de deuxième génération, décor à la molette et céramique glaçurée.

La seconde zone a été relevée dans le talweg de Beaurepaire, où une nappe de mobilier antique roulé et très fragmenté à été observée sur la presque totalité des parcelles prospectées (**fig. n° 007**), s'étendant sur une superficie supérieure à 1800 ha. Elle est constituée de mobilier attribué à la période gallo-romaine (fragments de *tegulae*, de sigillées gauloises, de communes claires etc. …), très fragmenté et roulé. Son extension concorde avec un secteur où l'habitat dispersé est dense (1,7 établissements ou indices au kilomètre carré), structuré en réseau polarisé sur des *villae*. Toutefois, l'analyse de la répartition du semis de fond montre une étroite dépendance entre celle-ci et les phénomènes alluviaux liés aux crues de l'Oron et du Suzon. En effet, il n'est pas anodin de relever l'absence de mobilier antique, à l'est, dans la zone identifiée comme le cône de déjection du Suzon, alors que des sites sont connus depuis le XIXe s. Il faut probablement envisager que les dépôts alluviaux ont complètement recouvert ce secteur. Plus à l'ouest, la nappe couvre tout le talweg et il est difficile de mettre en évidence le semis de fond lié à la présence d'un site. Toutefois, au Fayaret (BeP-1 Le Fayaret), les inondations de l'Oron semblent couvrir une partie du site et le semis de fond reconnu dans la partie centrale du talweg doit plutôt être lié à des apports alluviaux post-antiques[271].

c. Bilan

L'analyse des secteurs où un semis de fond régulier a été repéré confirme l'étroite relation entre ces nappes diffuses de mobilier et les zones de forte densité de l'habitat dispersé. Leur identification pour la période gallo-romaine confirme les dynamiques relevées durant la période précédente dans le talweg de Beaurepaire. Toutefois, l'analyse fine des dynamiques chronologiques de ces amendements est biaisée par des phénomènes divers, qui peuvent être d'origine naturelle ou anthropique. C'est vers l'analyse des données pédologiques associée à la lecture de la carte de répartition des établissements qu'il faut se tourner pour la mise en évidence d'agro-systèmes cohérents.

3.3.1.2 Répartition de l'habitat et nature des sols

La carte archéologique montre une densité de site variée selon les secteurs, mais aucun ne semble délaissé. En associant la cartographie des nappes de semis de fond, deux espaces caractérisés par une forte densité d'occupation sont mis en exergue. Néanmoins, l'analyse de ces dernières, exposées précédemment, montre les limites en termes d'acquisition des données sur le terrain ainsi que dans leur exploitation ultérieure. La confrontation avec la cartographie des sols

[271] Cf. *supra*, 1° partie, 2.3.4.

permet cependant d'affiner notre approche (**fig. n° 081**). Trois ensembles paysagers peuvent être distingués : au nord de la zone d'étude, les collines morainiques des Bonnevaux et de Revel encadrant le vallon du Dolon ; les terrasses limoneuses d'origine fluvio-glaciaire de Tourdan, Lapeyrouse et du Champlard ; enfin, les zones humides dans le talweg, où circulent l'Oron et le Suzon, et le débouché du Dolon au contact entre la terrasse de Lapeyrouse et celle de Tourdan

a. Les collines morainiques

Les sommets des collines morainiques sont caractérisés par une forte érosion révélant les moraines caillouteuses fluvio-glaciaires, caractérisées par des galets de tailles diverses pris dans une gangue argileuse. Les pentes, quant à elles, sont constituées de colluvions limoneuses chargées en galets et parcourues en eau de ruissellement. Au revers de la colline de Revel, on note l'apparition de sables molassiques. Les plateaux comme les pentes présentent des sols peu favorables à la mise en culture et plus appropriés au bois ou à la prairie plutôt qu'à la culture des céréales, ce qui est le cas actuel. Les bas de pente sont caractérisés par des limons hydromorphes et encadrent le cours du Dolon où des apports alluviaux calcaires hydromorphes sont reconnus.

Les établissements recensés sur des sols colluviés, qu'ils soient chargés en galets ou non, sont peu nombreux et d'allure modeste. Cependant, on remarque qu'ils sont organisés sur deux réseaux, à l'exception du site Mo-1 Le Pinet dont l'emplacement doit être lié à l'activité spécifique de production de tuiles reconnue au début du Ier s. ap. J.-C. Toutefois son environnement proche reste inconnu. On recense ainsi, à partir du IIe s. ap. J.-C. au plus tard, sur les colluvions limoneuses anciennes des Bonnevaux, le **réseau J** polarisé par une probable ferme, et sur les colluvions et cônes de déjection de la colline de Revel, le **réseau** linéaire **I** dès le Ier s. ap. J.-C., comprenant des établissements de rangs moyen et inférieur.

b. Les terrasses limoneuses

Les terrasses de Tourdan, de Lapeyrouse et du Champlard sont caractérisées par leur origine glaciaire qui leur fournit un socle similaire aux collines morainiques, composé de galets emballés dans une matrice argileuse, affleurant dans les zones de fortes érosions, en bordure de coteau essentiellement. Ces terrasses sont aujourd'hui consacrées à la céréaliculture et au maraîchage.

En dehors de ces zones caractérisées par une forte pénétration des eaux en profondeur, la surface de la terrasse de Tourdan est caractérisée par des placages limoneux hydromorphes épais de 0,30 m à plus d'1 m par endroit, ayant pour origine les apports glaciaires et les dépôts éoliens provenant de l'érosion des collines de Bonnevaux. Généralement saturés d'eau, essentiellement

dans les zones basses, ces sols, une fois drainés, peuvent être mis en culture. Il semble qu'ils ont été particulièrement favorables à l'établissement d'un habitat dispersé polarisé par l'agglomération de Tourdan dès le Ier s. ap. J.-C. (**réseau A**). L'extension de ce réseau correspond peu ou prou à une nappe d'artefacts roulés et fragmentés s'étendant sur plus de 950 ha, dont l'origine peut être associée au moins partiellement à des amendements antiques.

Par opposition, les terrasses de Lapeyrouse et du Champlard présentent des placages limoneux différents. Probablement d'origine glaciaire, ils sont moins épais que ceux reconnus sur la terrasse supérieure et ne possèdent pas de caractéristiques hydromorphes. L'érosion est plus forte sur cette terrasse libérant une vaste zone d'affleurement pour la terrasse caillouteuse. Ces sols argileux plus secs et plus chargés en galets sont moins densément occupés que ceux de la terrasse supérieure. A l'exception du **réseau K** constitué d'établissements modestes, leurs caractéristiques n'ont apparemment pas favorisés le développement de l'habitat dispersé, les sites identifiés au pied de la terrasse de Tourdan devant être reliés au **réseau A**. De même, au sud du secteur étudié, sur la côtière du plateau du Champlard, des établissements modestes sont reconnus mais doivent être associés à des réseaux construits à partir de pôles dynamiques situés dans le talweg de Beaurepaire.

c. Les vallons et fonds de vallée humides

Deux secteurs humides peuvent être identifiés, caractérisés par des alluvions hydromorphes. Ces secteurs sont favorables au développement de l'habitat dispersé et sont caractérisés par la présence de sites identifiés comme des *villae*. Au débouché du ruisseau le Dolon, au contact des terrasses de Lapeyrouse et de Tourdan, on relève l'existence de deux réseaux se développant à proximité de la zone de divagation du cours d'eau. A l'est de celui-ci, le site Pa-2 Eglise est identifié comme une probable *villa* à laquelle on associe deux établissements, situés en périphérie de la Derroy (**réseau B**). A l'ouest du torrent, le **réseau C** se développe à partir du Ier s. ap. J.-C., au contact des terrasses de Lapeyrouse et de Tourdan avec la zone de divagation du Dolon, probablement polarisé par une *villa* supposée au lieu-dit les Barmanches (Pa-5 Les Barmanches-1).

Les sols du talweg de Beaurepaire sont des alluvions hydromorphes à dominante calcaire, chargés en galets et en humidité, essentiellement hérités des dépôts glaciaires et liés aux apports alluviaux des crues de l'Oron et du Suzon. A l'époque moderne, ces sols lourds et fertiles sont utilisés comme prairies, réputées pour leur foin abondant dont on peut faire deux coupes à l'année, et la partie orientale est bonifiée par des drains (Turc 2003, 127)[272].

Avec la terrasse de Tourdan, il s'agit du secteur où l'occupation antique est la plus dense. Les

[272] A l'heure actuelle, malgré l'urbanisation beaurepairoise, les réseaux de drains sont entretenus et ces terres se partagent entre des cultures céréalières exigeantes en eau, comme le maïs, et des prairies humides.

crues des ruisseaux à régime torrentiel biaisent notre appréciation des épandages en surface. Toutefois, dès le Ier s. ap. J.-C., un semis d'établissements généralement d'allure modeste est polarisé par des *villae*, composant aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. quatre réseaux distincts (**réseaux D**, **E**, **F**, **G** et **H**). L'application des polygones de Thiessen comme l'analyse empirique tendent à associer des établissements modestes implantés sur la côtière de la terrasse limoneuse du Champlard à ces réseaux.

d. Bilan

Une dualité de l'habitat peut être lue dans la confrontation des cartes de peuplement et des données pédologiques. On observe d'une part des réseaux polarisés autour de *villae* exploitant les terres limoneuses des terrasses comme les secteurs humides, et d'autre part des réseaux d'établissements plus modestes mettant en valeur des terroirs moins différenciés n'offrant pas les mêmes possibilités de mise en culture. Avant d'aborder les relations entretenues entre les sites et de tenter de donner corps aux réseaux, l'analyse des rares indices d'activités doit permettre d'approcher les productions de ces établissements.

3.3.1.3 Quelles activités et quelles productions ?

On accorde une part importante à l'activité agricole dans l'économie des exploitations en Valloire en grande partie à cause d'une argumentation *ad silentio*. En l'absence de données paléoenvironnementales, on est obligé de se tourner vers les données matérielles. Celles-ci sont peu documentées en ce qui concerne l'artisanat de transformation et ne livrent pas de témoignages directs des productions agricoles.

L'implantation des *villae* à proximité des milieux humides et au contact des terrasses leur donne accès à des terroirs variés. Ces situations favorables permettent de supposer des exploitations où la polyculture doit occuper une place importante, exploitant les terres limoneuses des terrasses comme les sols hydromorphes du talweg ou des abords du Dolon, au moins à un moment de leur existence[273].

[273] On connaît l'exemple de la *villa* du Vernai, à Saint Romain-de-Jalionas, où la polyculture ne s'est réellement développée qu'à partir du IIe s. ap. J.-C. sans que le marais du Grand-Plan qui était au centre du terroir précédemment ne soit abandonné (Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006, 283-325).

a. La question de la viticulture

L'analyse des éléments de stockage recueillis en prospection ou en fouille représente un autre angle d'approche des activités développées. Les concentrations de fragments d'amphores et/ou de fragments de doliums sont des indicateurs fréquemment utilisés en Gaule méridionale pour identifier une production viticole. Il en est ainsi pour la *villa* de Sivier dans les Bouches-du-Rhône où une zone de concentration d'amphores gauloises est nettement individualisée en surface (Trément 1999, 167-168).

En Valloire, les éléments de stockage dépassent rarement l'ordre de quelques fragments et sont marginaux dans les ensembles recueillis sur les *villae*. Ainsi, parmi le mobilier provenant des prospections menées aux Bardelières (LM-2 Les Bardelières-1), on recense au total deux fragments d'amphore, provenant d'Espagne (province de Bétique) pour l'un et issu de productions gauloises pour le second, qui représentent à peine 4 % du total de mobilier recueilli. A l'échelle de l'ensemble du mobilier identifié, issu des prospections systématiques ou non, on recense d'autres tessons d'amphores (six au total représentant trois productions possibles : italienne, espagnole et gauloise) et un seul fragment de dolium, dont on peut supposer qu'il s'agit d'un conteneur domestique par sa taille et son profil de lèvre triangulaire. De même, sur la *villa* du Fayaret (BeP-1 Le Fayaret), les prospections ont livré au total vingt-neuf fragments d'amphores (onze fragments provenant de Bétique et seulement cinq fragments issus de productions gauloises, le reste étant indéterminé) et sept fragments de doliums, soit 4,7 % de l'ensemble du mobilier céramique récolté. Enfin, sur la *villa* des Morelles (LM-1), les prospections ont confirmé la faible part occupée par les amphores : deux fragments provenant de Bétique et deux autres appartenant à des productions gauloises ont été recueillis, soit moins de 6 % du mobilier céramique. La fouille de 1990 n'a livré quant à elle qu'un seul fragment d'amphore indéterminée et un fragment de dolium. Seuls les ramassages isolés et non représentatifs ont livré cinq fragments d'amphores italiques, dont certains doivent être par ailleurs rattachés à l'occupation antérieure des IIe et Ier s. av. J.-C.[274].

Ces chiffres sont largement inférieurs au 20 à 30 % rencontrés sur certains établissements ruraux de Gaule méridionale[275]. De plus, les productions gauloises, quand elles sont représentées, le sont toujours moins que les importations. Celles-ci sont essentiellement composées d'amphores à huile de Bétique, les amphores vinaires impériales étant marginales[276].

Deux remarques peuvent être formulées à l'issue de ce constat. En termes de consommation, il faut envisager que la majorité des vins consommés localement circule dans des conteneurs en

[274] Cf. *supra*, 4° partie, chap. 2.2.1.1.
[275] Par exemple, dans la *villa* de Sivier les amphores occupent 21,1 % du mobilier recueilli (Trément 1999, 168)
[276] Un constat similaire peut être fait à Tourdan où les amphores vinaires impériales sont minoritaires par rapport aux autres productions (cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.3.3).

matériau périssable et, dans le cas d'une production locale, celle-ci nous échappe[277]. A. Rébiscoul a proposé d'identifier une production viticole sur l'établissement rural fouillé au lieu-dit La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire, situé au sud-ouest de Tourdan, à moins d'une dizaine de kilomètres, en s'appuyant sur la présence d'un probable pressoir (Rébiscoul 1996, 293-304). En l'absence de productions d'amphores et devant la faible quantité d'amphores gauloises recueillies, il a proposé l'hypothèse d'un stockage en tonneau. Si l'hypothèse est séduisante, elle résulte d'une argumentation volontariste qui manque encore à l'heure de points de comparaison régionaux.

b. La part de l'artisanat

L'établissement des Morelles (LM-1 Les Morelles-1) est le seul établissement rural d'importance qui ait été fouillé. Il livre, malgré d'importantes lacunes dans la documentation, des indices d'activités agricoles à partir des outils découverts (serpe). D'autres objets, comme un compas de charpentier, témoignent d'un artisanat spécialisé. Enfin, une activité métallurgique est documentée uniquement par un possible foyer de forge et la découverte de scories métalliques en surface.

Des indices d'artisanat du feu sont recensés sur le site des Bardelières (LM-2 Les Bardelières-1) où on identifie des galets vitrifiés et des éléments appartenant à une paroi de four, sans qu'on puisse déterminer le type de production. De même, des établissements ruraux confortables (deux *villae*) comme d'allure modeste (onze établissements) livrent des scories métalliques. Enfin, certains établissements ont livré des pesons de tisserands en plomb ou en terre cuite ainsi que des fusaïoles. Les indices d'une activité de filage domestique sont aussi recensés sur des *villae* (trois établissements) comme sur quelques sites beaucoup plus modestes (deux occurrences).

Les éléments en notre possession ne permettent pas de saisir l'importance de cet artisanat. Si des activités de mouture et de filage domestique doivent être envisagées dans les *villae* comme dans les probables fermes, il faut aussi supposer l'existence d'une petite activité métallurgique. Probablement destinée à répondre aux besoins quotidiens de l'exploitation (aucun indice ne permet d'envisager un artisanat ouvert au marché), elle peut se dérouler aussi bien à l'échelle d'un petit établissement comme d'une *villa*.

3.3.1.4 Bilan

Les productions agricoles et artisanales des établissements ruraux nous sont encore inaccessibles. Toutefois, l'analyse des épandages agricoles d'une part et de la nature des sols

[277] Il faut souligner la présence à Tourdan de fragments de lèvres appartenant à deux doliums viticoles de grandes dimensions.

d'autre part, montre que les réseaux théoriques identifiés à partir de l'application des polygones de Thiessen et d'une lecture empirique coïncident avec une composition de terroirs spécifiques. Les réseaux polarisés sur des *villae* sont hiérarchisés (en termes de caractérisation de l'habitat et de réseau théorique) et bénéficient de terroirs variés, alors que le réseau polarisé sur l'agglomération de Tourdan présente, au premier abord, une hiérarchisation moins développée et met en valeur des terres limoneuses plus ingrates. Enfin, on relève en dehors de ces ensembles polarisés, des réseaux peu hiérarchisés et linéaires mettant en valeur des zones apparemment délaissées par les *villae* et éloignées de l'agglomération de Tourdan.

Toutefois, la dualité existante dans la répartition de l'habitat entre les zones humides du fond de vallée et du Dolon, caractérisées par le développement de domaines autour du modèle classique de la *villa*, et la mise en valeur de la terrasse supérieure par des établissements plus modestes, apparaît trop simpliste et ne peut se suffire à elle-même. On pourrait lire ces caractères différents comme le résultat d'un déterminisme naturel, les uns ayant bénéficié de situations privilégiées aux dépends des autres. A l'inverse, on peut aussi envisager qu'il s'agit de réponses aux difficultés posées par la mise en valeur d'un secteur humide, où la place est contrainte par la topographie et la densité de l'occupation, et qui ne peut être exploité sans des moyens conséquents, qui peuvent être d'origine collective. En effet, dans ces secteurs, certains cas de figure ne se laissent pas facilement apprécier, comme la probable *villa* des Bardelières, où l'hypothèse d'un habitat semi-aggloméré ne peut être ignorée.

A cette étape de travail, aucune de ces lectures n'est satisfaisante. En effet, elles isolent encore partiellement les établissements au sein de leur réseau et ignorent totalement le rôle de l'agglomération de Tourdan en tant que pôle dynamique agraire, alors que les démarches empiriques et déductives l'ont intégrée comme tête de réseau. Il s'agit à présent de confronter les résultats des différentes analyses menées précédemment, réseau par réseau, pour apprécier leur structuration et leur évolution sur la période.

3.3.2 Structuration du peuplement et formes de l'exploitation agricole

3.3.2.1 La *villa* dans la plaine de la Valloire

La dualité formée par la répartition de l'habitat dispersé est renforcée par la concentration de grands établissements de type *villa* dans le talweg de Beaurepaire et aux abords du Dolon. L'analyse a montré qu'ils constituent les pôles de réseau composés d'établissements modestes mais variés. Les prospections systématiques menées à leurs abords offrent la possibilité d'apprécier leur structuration.

a. La côtière occidentale de la terrasse de Tourdan : un habitat dispersé dense et hiérarchisé à l'interface des terrasses fluvio-glaciaires et de la zone alluviale du Dolon

Une villa *à Pact ?*

Sur la rive orientale du Dolon (**fig. n° 082**), à partir de découvertes anciennes du XIXe s. on envisage la présence d'une possible *villa* dans les environs immédiats de l'église paroissiale du village de Pact (**Pa-2 Eglise**). Sur la base de découvertes monétaires, il est probable que l'établissement antique soit issu d'une création antérieure, remontant au moins au Ier s. av. J.-C.[278]. Toutefois, en l'absence de données plus assurées, il n'est pas possible de dater l'occupation de ce site durant la période gallo-romaine.

On a proposé de relier dans le même réseau (**réseau B**) deux établissements situés plus au sud dans la plaine, à proximité de la confluence entre la Derroy et le Dolon (LM-11 Bois-Vieux-1 et LM-12 Bois-Vieux-2), éloignés d'1,5 km environ du site Pa-2 Eglise. D'allure modeste (classés parmi les établissements de rang inférieur), ils ne livrent que très peu de mobilier céramique en surface. On peut proposer une fourchette chronologique autour des IIe et IIIe s. ap. J.-C. pour un seul d'entre eux (LM-12 Bois-Vieux-2). La simultanéité des occupations ne peut être assurée et l'urbanisation du village de Pact nous empêche d'apprécier l'environnement immédiat de la possible *villa*. Cependant, on formule l'hypothèse d'une relation de dépendance entre les établissements situés dans la plaine et celui situé au pied du coteau, à l'interface entre des zones humides d'une part et les terrasses limoneuses, d'autre part.

L'environnement des Barmanches

A l'ouest du Dolon, on a relevé la constitution d'un réseau (**réseau C** sur la **figure n° 082**) polarisé par le site des Barmanches (**Pa-5 Barmanches**), identifié comme une possible *villa* sur la base de découvertes anciennes. En l'absence de données supplémentaires, il est difficile de dater l'apparition de ce réseau. On peut toutefois postuler son existence dès le Ier s. ap. J.-C. à partir du mobilier découvert sur un des sites le composant (Pa-12 Guérin-1), auquel lui succède probablement, à partir du IIe s., l'établissement Pa-13 Guérin-2 livrant des indices d'occupation jusqu'aux IVe et Ve s. ap. J.-C. Ces sites proposent un mobilier peu diversifié (céramique fine et céramique commune). On relève toutefois pour le second, la présence de fragments de récipients en verre et de fragments de meules domestiques. Dans le voisinage du pôle, un autre établissement modeste peut être identifié comme une probable ferme, mais le peu de mobilier recueilli résiste à

[278] Cf. *supra*, 4° partie, chap. 2.1.2.2.

toute tentative de datation (Pa-15 Les Ranchives). Leur contemporanéité ne peut être assurée, mais on peut supposer qu'au moins une partie des établissements a existé en même temps.

Au sein de ce réseau, le site des Barmanches (Pa-5 Barmanches) occupe une position dominante au niveau de la rupture de pente, à proximité du vallon formé par le Petit Rival, alors que les deux premiers habitats sont implantés au pied du coteau, sur la terrasse de Lapeyrouse, et que le dernier est situé sur la haute terrasse. Ces fermes s'insèrent dans un semis d'établissements d'allure très modeste n'ayant livré aucun mobilier (Pa-10 Souillou et Pey, Pa-11 Les Echaux, Pa-14 Le Mauphier-2, Pa-16 Barmanches-2 et Pa-17 Barmanches-3), identifiés comme de probables annexes agraires. Elles s'inscrivent toutes dans un cercle de 1 km au maximum autour du pôle. Ces éléments laissent supposer la dépendance des fermes par rapport au site Pa-5 Barmanches, constituant ainsi dans son environnement, avec les annexes agraires, un réseau hiérarchisé assurant l'exploitation agricole du domaine, s'étendant sur les terrasses limoneuses où il bénéficie d'un apport hydrologique irrégulier par le Petit Rival et le Grand Rival, comme aux abords de la zone alluviale du Dolon. Enfin, le site Pa-6 Château-Vert, découvert au XIXe s. constitue un faible indice d'inhumations datant probablement de l'Antiquité. La localisation de ces sépultures en rive droite du Dolon tend à les rattacher au domaine constitué autour des Barmanches et à étendre plus à l'est son extension.

b. Le talweg de Beaurepaire : un réseau dense de *villae* structurant le petit habitat rural dans le fond de vallée et sur la terrasse du Champlard

Les prospections pédestres menées dans le talweg de Beaurepaire ont permis de mettre en évidence un réseau dense constitué d'établissements identifiés comme de grandes *villae* pour ceux qui ont pu être abordés en prospection, dont la superficie dépasse 3 ha et qui sont dotés d'une partie résidentielle distincte d'une partie productive (**fig. n° 083** et **084**). Ces établissements, distants de 2 à 2,5 km les uns des autres au maximum, sont installés au pied du coteau septentrional. Certains sont probablement les héritiers d'occupations remontant au Ier s. av. J.-C. au moins (LM-1 Les Morelles-1, LM-2 Les Bardelières-2 et BeP-2 La Guillotière). Au plus tard, durant la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. (BeP-1 Le Fayaret), ces établissements sont tous créés et ils présentent des éléments datants assurant une occupation continue jusqu'au IVe s. ap. J.-C. au moins[279].

On ne sait s'ils assument le statut de *villa* sur l'ensemble de la période concernée. Sur le site du Fayaret (BeP-1 Le Fayaret), l'occupation maximale s'étend sur plus de 5 ha au plus tard au IIe s. ap. J.-C. alors qu'à partir du IVe s., une réduction de moitié de la superficie occupée sur

[279] On ne bénéficie malheureusement pas de données suffisamment précises pour s'assurer de la chronologie de l'établissement SBB-1 Le Village durant la période gallo-romaine

l'emplacement supposé de la *pars urbana* doit être envisagée. Cette réduction n'entraîne peut-être pas la disparition du domaine foncier. En effet, à l'emplacement de la partie résidentielle, on recense tous les éléments datants attestant d'une continuité d'occupation sur l'ensemble de la période. En ce qui concerne les autres *villae*, la documentation disponible ne permet pas de proposer une analyse spatiale, la documentation issue de la fouille des Morelles (LM-1 Les Morelles-1) est trop lacunaire pour apprécier la chronologie et le mobilier n'est pas assez abondant pour le site des Bardelières (LM-2 Les Bardelières-1). Toutefois, les modèles théoriques issus de l'application des polygones et d'une démarche empirique placent ces établissements à la tête de réseaux structurés pour la plupart d'entre eux jusqu'au IVe s. ap. J.-C.

La villa *des Morelles*

Dans la partie aval du talweg, les prospections n'ont pas traité la totalité du fond de vallée, biaisant partiellement notre reconnaissance de ce secteur. Toutefois, dans un rayon d'un kilomètre autour de la *villa* des Morelles (**LM-1 Les Morelles-1**), deux établissements modestes se succèdent probablement dans le temps, le premier propose une fourchette d'occupation comprise entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C. (LM-8 Les Morelles-2) alors que le second ne semble créé qu'au IVe s. ap. J.-C. (LM-7 Moulin d'Oron) (**réseau D**). Ils livrent de faibles quantités de mobilier en surface mais les lots recueillis sont diversifiés (céramique fine, céramique commune et amphore), qui peuvent attester un habitat permanent dans l'environnement du centre du domaine. Les aménagements de drains observés dans les environs de la *villa* des Morelles (LM-1 Les Morelles-1) témoignent d'investissements destinés à la mise en valeur du talweg, à laquelle ces établissements doivent participer.

Villa *et habitat semi-aggloméré aux Bardelières ?*

Plus à l'est, le réseau théorique attribué à la *villa* des Bardelières (**LM-2 Les Bardelières-1**) apparaît plus dense (**réseau E**). On a déjà souligné la difficulté d'interprétation posée par les sites LM-9 Les Bardelières-2 et LM-13 Les Bardelières-3, situés à proximité de la *villa* : repérés respectivement sur 900 m² et 7000 m² environ, leur chronologie s'inscrit, pour l'un et l'autre, entre le Ier et le Ve s. ap. J.-C. Le mobilier découvert à leur surface est varié (céramique fine, céramique commune, amphore, verre, scorie métallique) et peut témoigner d'une occupation permanente voire d'une possible activité productive. Si une extension de la *pars rustica* de la *villa* plus à l'est peut être proposée, on peut aussi envisager un habitat de type semi-aggloméré dans l'environnement immédiat de celle-ci, dont la constitution peut être liée à l'exploitation du

domaine.

Cette seconde hypothèse est confortée par la forte densité de sites relevée dans un rayon d'un kilomètre autour de la *villa* des Bardelières (LM-2 Les Bardelières-2) : on recense au moins six établissements occupés durant la période concernée. Il s'agit d'établissements de plus petites dimensions que les habitats cités ci-dessus (LM-14 Mornay-5 et LM-6 Mornay-3), ils livrent du mobilier en faible quantité mais hétérogène (céramique fine, céramique commune et amphore) pouvant témoigner d'un habitat permanent. L'un d'entre eux peut être hérité de la période antérieure (LM-14 Mornay-5) mais sa chronologie durant la période gallo-romaine reste difficile à saisir, alors que le second présente des éléments datants qui permettent de lui attribuer une fourchette d'occupation entre le Ier s. et le Ve s. ap. J.-C. A proximité, des établissements de petites dimensions et ne livrant pas de mobilier peuvent être identifiés à des annexes agraires (LM-5 Mornay-2 et LM-15 Les Bardelières-4). Enfin, on ne sait s'il faut leur associer le semis d'établissements groupés autour du site BeP-19 Grange-Guérin-1. Identifié comme une possible ferme, il livre en surface un mobilier peu varié (céramique commune et amphore), et sa chronologie ne peut être précisée au sein de la période gallo-romaine. Dans son environnement proche, les établissements BeP-20 Grange-Guérin-2 et BeP-21 Gange-Guérin-3 sont caractérisés par leurs petites dimensions. Ce dernier ne livre en surface qu'un seul tesson de sigillée à vernis non grésé, suggérant une chronologie tardive. Ce petit groupe se situe à égale distance de la *villa* du Fayaret (BeP-1 Le Fayaret) et des Bardelières (LM-2 Les Bardelières-1), toutefois il forme un ensemble quasiment continu avec les établissements situés dans la dépendance théorique de cette seconde.

La villa *du Fayaret*

L'environnement de la *villa* du Fayaret (**BeP-1 Le Fayaret**) est moins densément occupé que la situation décrite plus à l'ouest (**réseau F**). Toutefois, on observe deux établissements dont la chronologie ne peut être définie dans le courant de la période gallo-romaine. Le premier situé dans les zones alluviales actuelles de l'Oron (BeP-18 Oron-Est) est de petites dimensions, il livre en surface un mobilier céramique peu varié, composé uniquement de céramique commune. Sur la terrasse du Champlard, à 1,5 km environ de distance du site du Fayaret (BeP-1 Le Fayaret), on relève la présence d'un établissement modeste (BeP-7 Pied-Menu) livrant en surface peu de mobilier céramique ainsi qu'une scorie métallique. Ces établissements mal caractérisés témoignent toutefois de la mise en valeur des secteurs humides du fond de vallée comme des terres limoneuses de la terrasse du Champlard. La position de l'établissement de Pied-Menu, en covisibilité avec les sites du talweg, permet de poser le postulat d'un domaine étendu à la terrasse méridionale.

La villa *de la Guillotière*

Les recherches menées au XIXe s. et récemment dans la ville de Beaurepaire ont mis en évidence une *villa* supposée (**BeP-2 La Guillotière**) à laquelle l'analyse théorique permet de rattacher une série d'établissements modestes situés dans le talweg (BeP-3 Château-Feuillet) comme sur la côtière de la terrasse du Champlard (BeP-23 Le Pouloux-1 et BeP-24 Le Pouloux-2), en situation de covisibilité avec le fond de vallée (**réseau G**). On peut envisager, pour le premier, une occupation au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C. alors que, pour le troisième, une occupation dans le courant du Ier ou du IIe s. ap. J-C. doit être considérée, le second établissement ne pouvant être daté sur la base du mobilier recueilli. Sur ces sites, le mobilier est peu dense et peu varié (céramique fine et/ou céramique commune et/ou amphore). La présence d'une scorie métallique, sur le site BeP-23 Pouloux-1, doit être notée. Dans leur environnement, des sites livrant uniquement des matériaux de construction sont repérés sur la côtière (BeP-22 La plaine du Champlard) comme dans le fond de vallée, dans la zone de divagation actuelle de l'Oron (BeP-15 Le Poisard-1, BeP-16 Le Poisard-2 BeP-17 Le Poisard-3). Identifiés comme annexes agraires, ils complètent un semis de petits habitats couvrant l'ensemble du secteur humide du fond de vallée, du coteau septentrional au coteau méridional ainsi que la côtière de la terrasse du Champlard, où l'établissement de rang moyen SBB-5 Le Pouloux, dont la fréquentation est calée entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C., peut être rattaché à ce réseau comme au suivant.

Une villa *à Saint Barthélémy-de-Beaurepaire*

A l'est de notre zone d'étude, les découvertes réalisées à proximité de l'église de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire (SBB-1 Le Village) permettent de supposer la présence d'une *villa*, masquée par l'extension du village actuel. Dans des secteurs apparemment épargnés par les recouvrements alluviaux de l'Oron et du Suzon, où des découvertes ont été réalisées au XIXe s. (SBB-3 Grand-Champlard, SBB-4 Les Fourches), on recense trois établissements situés à moins de 1,5 km du pôle théorique du **réseau H**. Le premier situé le plus à l'est (SBB-10 Les Grandes-Réparations-2) livre en surface une très faible quantité de mobilier. Toutefois, au vu des découvertes anciennes et avec la présence d'un semis de fond dense identifié à proximité, qui peut correspondre à un épandage alluvial de mobilier et masquer l'extension de l'occupation, il est probable qu'on ne possède qu'une vue partielle de celle-ci. Plus au centre du talweg, le site SBB-7 Les Bigalettes est étendu sur plus de 8000 m². Il livre une faible quantité de mobilier céramique peu varié (céramique fine, céramique commune et une scorie métallique). Il est identifié comme une probable ferme sans élément de confort. Une fourchette chronologique peut être proposée

entre le Ier et le IVe s. ap. J.-C. sans qu'une durée de fréquentation puisse être déduite. A une faible distance de celui-ci, on recense le site SBB-8 La Prairie de taille modeste qui livre en surface un mobilier céramique peu varié (céramique fine, céramique commune) ainsi qu'une scorie métallique et un fragment de meule domestique. L'étude du petit lot de mobilier recueilli permet de proposer une origine dès le Ier s. av. J.-C. et l'occupation doit être envisagée jusqu'au IVe s. ap. J.-C. sans qu'on puisse cerner une durée de fréquentation ou des hiatus.

Ces établissements témoignent d'une occupation permanente et de la mise en valeur de l'ensemble des secteurs humides du talweg où ils forment un réseau serré (la distance moyenne entre eux est de 750 m environ). On peut rattacher à cet ensemble comme au précédent, la probable ferme SBB-5 Le Pouloux, implantée sur la côtière de la terrasse du Champlard. Le mobilier recueilli en surface est peu varié et permet de proposer une fourchette chronologique comprise entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C.

c. Bilan

Le modèle de la *villa* caractérise les interfaces entre les terrasses limoneuses et les zones humides bordant le Dolon comme dans le fond de vallée, qui sont intégralement mises en valeur. On peut supposer que ces terroirs diversifiés sont exploités en s'appuyant sur un faire-valoir indirect par un réseau de fermes dépendantes. Toutefois, on recense sur d'autres terroirs, des modes de peuplement qui ne sont pas polarisés sur un établissement de type *villa* et qui apparaissent de prime abord moins hiérarchisés. Ils peuvent se développer dans des espaces qu'on peut considérer comme marginaux ou, au contraire, être structurés dans l'environnement de l'agglomération de Tourdan.

3.3.2.2 La question de l'habitat rural autonome

Les études sur les campagnes antiques, depuis une dizaine d'années, mettent en valeur l'existence, au côté de la *villa*, d'une forme de mise en valeur des terres autonome d'un domaine foncier (Trément 1999, 181-185). En Provence méridionale, dans le secteur des étangs de Saint Blaise, ces établissements sont repérés en prospections pédestres par une superficie inférieure à l'hectare, un mobilier céramique varié, des indices d'activité de transformation dans un cadre domestique (meules) et des matériaux de construction majoritairement rudimentaires (*tegulae*). De même, P. Ouzoulias a soulevé la question de l'exploitation familiale (Ouzoulias 2006, 167-169) et de la possibilité d'une mise en valeur des terres par les seules ressources d'une unité familiale, sans l'apport de la main d'œuvre d'une *villa*. A partir de l'étude d'une famille-type et en confrontant

les données textuelles aux données fournies par l'archéologie en Gaule septentrionale, P. Ouzoulias souligne la part importante qu'il convient de rendre aux exploitations familiales, qu'elles soient au sein d'un domaine foncier ou indépendantes de celui-ci.

L'analyse des réseaux environnants les *villae*, décrits ci-dessus, dans lesquels on recense l'existence d'au moins un établissement identifié comme une ferme, assurant probablement la mise en valeur du domaine en faire-valoir indirect, peut illustrer cette exploitation familiale au sein des domaines. Toutefois, la typologie de l'habitat rural et l'analyse des réseaux mettent en évidence l'existence d'établissements modestes, identifiés comme des habitats permanents, constituant les réseaux établis sur les terrasses supérieures et les pentes des collines, polarisés par l'agglomération de Tourdan ou non, indépendamment des domaines des *villae*.

a. Analyse de l'habitat dispersé des réseaux intercalaires

L'habitat rural de la Plaine d'Arcieu

Au pied du coteau méridional de la terrasse de Tourdan (**fig. n° 085**), un site (Pi-8 Plaine d'Arcieu) est identifié comme une probable ferme associé à un petit établissement (Pi-7 Les Jaillères), distant de 700 m environ, constituant un réseau linéaire (**réseau K**). Le premier site, relevé en surface sur moins de 1000 m², livre des *tegulae* ainsi qu'un mobilier céramique varié et dense (céramique fine, céramique commune, dolium et scorie métallique) pouvant attester d'une occupation permanente. On ne peut définir avec certitude une durée de fréquentation et si elle est continue, toutefois le mobilier recueilli permet de cerner une fourchette allant du changement d'ère au IVe s. ap . J.-C. L'établissement qui lui est associé, d'allure plus modeste, livre des *tegulae* et un mobilier céramique au profil identique que le précédent mais moins abondant. On note néanmoins la présence d'un fragment d'un peson en terre cuite. Il a été repéré sur une plus petite superficie, inférieure à 500 m², et une occupation doit être envisagée entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C. Leur proximité comme leur éloignement des domaines ainsi que leur possible simultanéité conduisent à associer ces établissements. Implantés au pied du coteau, ils assurent la mise en valeur de la terrasse de Lapeyrouse, peut-être en relation avec le passage d'une voie quittant Tourdan en direction de la plaine de la Bièvre[280].

[280] Cf. *supra*, 3° partie, chap. 4.2.

L'habitat rural sur les pentes de la colline de Revel

Plus au nord, sur les pentes de la colline de Revel (**fig. n° 085**), les prospections ont mis en évidence un réseau de petits établissements (**réseau I**). A l'ouest, le site Pi-1 Grange-Neuve-1 se matérialise sous la forme de plusieurs concentrations de mobilier céramique peu denses et peu variés (céramique commune et amphore) et de matériaux de construction (*tegulae*) sur une superficie d'au moins 1200 m². L'établissement a livré aussi un fragment de récipient en verre et une scorie métallique. Le mobilier recueilli permet de proposer une fourchette chronologique entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C. Identifié comme une possible ferme, il présente les indices d'un habitat permanent. A proximité le site Pi-2 Grange-Neuve-2 est reconnu sur une faible superficie, inférieure à 300 m². D'allure modeste, il ne livre que des *tegulae* et quelques tessons de céramiques communes, sur la base desquels on peut supposer, sans certitude, une chronologie plus tardive autour du IVe s. ap. J.-C. Enfin dans l'environnement immédiat, le site Pi-3 Grange-Neuve-3, est repéré sur 1800 m² environ de superficie et caractérisé en surface par des fragments de *tegulae* et quelques tessons de céramiques communes qui ne permettent pas de proposer une chronologie durant la période gallo-romaine. Ces trois points de découvertes, dont la simultanéité des occupations n'est pas assurée, peuvent évoquer un habitat multipolaire à flanc de colline.

A l'issue de l'analyse des réseaux, on est tenté de leur associer les deux établissements situés à l'est, dont la chronologie ne peut être appréciée (Pi-4 Bourret et Pi-5 Grande-Grange). Reconnus l'un et l'autre sur de petites superficies, ils livrent en surface essentiellement des fragments de *tegulae* et peuvent être interprétés comme des annexes agraires liées à la mise en valeur des pentes de la colline de Revel.

L'habitat rural dans le vallon du Dolon

Dans le vallon du Dolon, au pied des collines de Bonnevaux (**fig. n° 086**) dans un petit bassin versant irrigué par des cours d'eau affluent du Dolon, les prospections ont mis en évidence un réseau d'établissements (**réseau J**) caractérisé par la présence d'un site repéré sur une superficie importante (supérieur à 7000m²) mais ne livrant aucun indice de confort (Pr-2 Varambon-1). Deux concentrations de matériaux de construction (*tegulae*) et de fragments de céramiques peu denses et peu variés (céramique commune et amphore) sont relevées en surface. Identifié comme un habitat permanent, il présente les indices d'une fréquentation durant les trois premiers siècles de notre ère sans qu'une durée ne puisse être définie. Dans son entourage immédiat, deux établissements plus modestes sont modestes. Le premier, Pr-4 Varambon-2, repéré sur 3500 m², ne livre que des *tegulae* et de rares tessons de céramique commune et d'amphore, aucune chronologie ne peut être

proposée. A l'ouest de celui-ci, un site (Pr-5 Rechardon) est matérialisé par deux concentrations de fragments de *tegulae* et de mobilier céramique (céramique commune). Observé sur 2400 m², il livre aussi des fragments de pesons et une fourchette d'occupation comprise entre le IIe s. et le Ve s. ap . J.-C. peut être proposée. Au moins pour ce dernier, on peut avancer l'hypothèse d'un habitat permanent. Plus à l'est, le site Pr-6 Falconnet couvre une faible superficie et n'a livré que des fragments de *tegulae*.

L'étude des réseaux laisse supposer un réseau polarisé par l'établissement Pr-2 Varambon-1 qui générerait des établissements secondaires, de type annexe agraire, ainsi qu'une ferme exploitant son environnement proche. On peut s'interroger sur l'importance des recouvrements biaisant notre appréciation du site central. La configuration retenue ici peut en effet évoquer celle d'un domaine foncier mis en valeur par des fermes en faire-valoir indirect. Cependant, cette lecture repose sur le postulat d'une relation de dépendance étroitement liée au classement typologique des établissements. La simultanéité des occupations n'est pas assurée et la possibilité de fermes autonomes exploitant ce bassin versant ne peut être ignorée.

b. L'habitat dispersé environnant Tourdan/*Turedonnum*

Les prospections systématiques ont révélé une forte densité d'occupation sur la terrasse de Tourdan (plus d'un établissement au km² environ), qui ne trouve d'équivalent que dans le fond de vallée (**fig. n° 087**). Ce semis d'habitat dispersé (**réseau A**), composé d'établissements de taille moyenne associés à des sites d'allure beaucoup plus modeste, s'étend aux abords de l'agglomération ainsi qu'au pied du coteau sur la terrasse de Lapeyrouse, dans un rayon de moins d'un kilomètre depuis Tourdan.

Un réseau d'habitat structuré et hiérarchisé …

Ces premiers établissements sont caractérisés en surface par une concentration de mobilier de 1000 à 3000 m² livrant des matériaux de construction rudimentaires (*tegulae*) mais un mobilier céramique varié (céramique fine, céramique commune, amphore) en densité moyenne (généralement plus de cinquante tessons lors d'un ramassage en condition de visibilité correcte). On recueille aussi quelques fragments de récipients en verre ainsi que des fragments de meules et quelques scories métalliques pouvant attester d'une activité artisanale domestique. Le mobilier identifié permet d'envisager des habitats permanents. Pour deux d'entre eux, les éléments datants sont suffisamment nombreux pour saisir une durée de fréquentation alors que pour les autres, on ne peut qu'envisager une fourchette chronologique. Ces établissements sont mis en place durant les

Ier et IIe s. ap. J.-C. Quand une durée de fréquentation est reconnue, celle-ci est continue jusqu'au IVe s. ap. J.-C. Dès le Ier s. ap. J.-C., on recense trois établissements (RT-2 Mornaix-1, RT-4 Charpenet-1 et RT-10 Chemin-Ferraz), au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C., deux autres établissements apparaissent (RT-5 Charpenet-2 et RT-8 Le Lac), et au IVe s., on recense encore quatre occurrences. Le seul abandon envisagé peut être consécutif à un déplacement de l'occupation, si on considère que le site RT-5 Charpenet-2 prend la suite de RT-4 Charpenet-1 situé à proximité. Ils forment ainsi une couronne d'habitats qui structure durablement l'environnement proche de Tourdan.

Ces habitats s'insèrent dans un secteur où le semis de fond est dense et sont entourés de sites de petites dimensions difficiles à dater pour la plupart des cas[281]. Ces établissements repérés généralement sur de petites superficies livrent quasi-exclusivement des fragments de *tegulae* en surface (établissement de rang 6 : RT-3 Gambaloup, RT-6 et RT-7), pour ceux livrant du mobilier céramique celui-ci est rare et peu varié (Mo-3 Cartes, Pa-8 En Quarte-2, Pa-18 Guttalerieu, Pi-6 Gambaloup, RT-11 Mornaix-2, BeP-12 Le Rouclavard-1, BeP-13 Le Rouclavard-2 et BeP-14 Le Rouclavard-3) (céramique commune et/ou céramique fine). Rarement, des fragments de meules peuvent indiquer une activité de mouture domestique. L'identification de ces établissements est délicate, si un rôle d'habitat ne peut être exclu pour certains d'entre eux (Pa-8 En Quarte-2 entre autres), au vu de la quasi-absence de mobilier pour la majorité, on peut supposer une vocation d'annexe liée à la mise en culture des terres. La majorité semble datée des premiers siècles de notre ère : quand une fourchette d'occupation peut être déterminée sur la base des rares éléments datants recueillis, celle-ci couvre principalement les Ier, IIe et IIIe s. de notre ère (Pa-8 En Quarte-2, Pi-6 Gambaloup, BeP-12 Le Rouclavard-1, BeP-13 Le Rouclavard-2 et BeP-14 Le Rouclavard-3), une seule occurrence fait référence uniquement aux IIe et IIIe s. de notre ère (Pa-18 Guttalerieu), alors qu'un seul site présente une fourchette comprise entre le IIe et le IVe s. ap. J.-C. (RT-11 Mornaix-2).

Une étroite relation entre ces petits établissements et les fermes identifiées précédemment doit être envisagée. Le mobilier recueilli en prospection permet d'assurer leur simultanéité, les fermes ayant une longévité plus importante que les annexes agraires. Il est probable qu'à la vague de création du Ier s. ap. J.-C. suit une phase de stabilisation du peuplement, à laquelle correspondent les abandons des petits établissements en faveur des habitats les plus stables.

[281] Cf. *supra*, 4° partie, chap. 3.3.1.1.

… en étroite relation avec l'agglomération de Tourdan

On peut être tenté, dans un premier temps, d'envisager une mise en valeur en faire-valoir direct par des unités autonomes, qui associent dans leur environnement immédiat des établissements secondaires destinés à l'exploitation de la terrasse. Cependant, sans négliger l'existence d'un niveau hiérarchique entre les habitats permanents et les annexes agraires, on peut s'interroger sur l'homogénéité de ces premiers et l'absence d'équipement de confort (aucun ne pouvant être identifié comme une possible *villa*) alors qu'ils jouent un rôle structurant et sont occupés sur plusieurs siècles. Une lecture plus approfondie peut être envisagée en ouvrant la question de leur degré de dépendance par rapport à Tourdan. Le développement de ce semis d'habitat rural au Ier s. ap. J.-C. doit être mis en relation avec le développement urbain et monumental de Tourdan après le changement d'ère et à la nécessité d'approvisionner une population croissante. Une solution peut être trouvée si on admet qu'il s'agit d'un faire valoir indirect pour des exploitations situées dans l'agglomération et non reconnues à l'heure actuelle. On sait que quelques indices d'activités agricoles sont recensés à Tourdan, mais ils sont rares[282].

La question est entière et en l'absence de données supplémentaires, aucune réponse satisfaisante ne peut être apportée. Cependant l'allure modeste de cet habitat rural ainsi que sa longévité plaide pour une relation de dépendance étroite avec l'agglomération. S'il ne s'agit pas d'une sujétion foncière, on peut formuler le postulat d'une dépendance économique.

3.4 Essai de synthèse : un peuplement dense et structuré durablement

Au faible semis d'habitat dispersé relevé au Ier s. av. J.-C., essentiellement concentré dans le fond de vallée du talweg, succède une forte croissance des créations d'établissements. Toutefois, si cette phase peut être appréciée comme une rupture sur la terrasse de Tourdan, dans le fond de vallée, la plupart des établissements recensés au Ier s. av. J.-C. donne naissance à des pôles dynamiques à partir du Ier s. ap. J.-C.

3.4.1 Un peuplement structuré et des situations contrastées …

L'apparition d'un réseau de *villae* dans le fond de vallée et sur les terrasses inférieures pérennise les dynamiques d'implantation observées aux siècles précédents. La constitution de domaines mettant en valeur des terroirs variés, associant secteurs humides et terrasses limoneuses,

[282] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.3.3.

semble être la solution trouvée pour dégager une surface agricole théorique pouvant atteindre 300 ha, alors que la densité d'occupation et l'étroitesse du talweg peuvent apparaître comme des freins[283]. Ces pôles dynamiques prennent place dans un semis d'établissements plus modestes qui doivent en être dépendant et, parmi lesquels, des habitats permanents doivent être identifiés comme de possibles fermes. Cet habitat semble se maintenir sur l'ensemble de la période, les petits établissements étant plus touchés par les abandons, qu'il faut peut être relier à une évolution des modes culturales au sein des différents domaines. La densité de *villae* relevée dans le talweg (entre 2 et 2,5 km entre chaque *villa*) évoque le cas de l'Isle Crémieu, où à l'interface entre la plaine alluviale du Rhône et les plateaux calcaires, une distance moyenne de 2 km sépare des sites identifiés comme *villae* (Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006, 287-288), alors que dans un tout autre contexte, dans le Velin Lyonnais, au nord de Vienne, ce type de réseau est plus lâche, la ferme semblant être le modèle dominant. La densité relevée dans le talweg de Beaurepaire trouve aussi des confrontations dans des zones dynamiques proches de chefs-lieux de cité : il en est ainsi de la plaine des Limagnes, où les très grandes *villae* entourant *Augustonemetum*/Clermont-Ferrand sont espacées de 2 à 3 km et constituent un réseau dense aux premiers siècles de notre ère (Dousteyssier, Segard, Trément 2004, 131).

La terrasse de Tourdan, quant à elle, est caractérisée par un semis de petits établissements structuré par des habitats durables mettant en valeur le terroir environnant l'agglomération. L'apparition de ce réseau peut trouver ses origines dans des investissements faits depuis l'agglomération, destinés à l'approvisionner. Ceux-ci n'ont pas donné naissance à des *villae*, à l'image de celles identifiées dans la plaine. Toutefois, si des centres de domaines peuvent se situer au sein de l'agglomération et n'avoir pas été identifiés jusqu'à présent, c'est à un habitat d'envergure moyenne que revient la mise en valeur de ce qu'il convient d'interpréter comme le territoire vivrier de Tourdan, s'étendant à la terrasse fluvio-glaciaire et à ses abords immédiats, et dont la superficie couvre plus de 1000 ha.

3.4.2 … qui se maintiennent jusqu'au IVe s. ap. J.-C.

Sur l'ensemble de la période, des abandons et des créations sont enregistrés sans pour autant que ces secondes compensent les premiers. Toutefois, l'appréciation de ces dynamiques est faussée par un effet de sources, concernant la datation des IIe et IIIe s. ap. J.-C., et il convient d'envisager un étalement des abandons dans le temps. Ceux-ci sont contemporains d'un ralentissement des créations, peut être dès le IIe s. ap. J.-C., mais ce sont les petits établissements créés dès le Ier s. ap. J.-C. qui sont le plus touchés par cette dynamique, alors que, d'une manière générale, les sites

[283] Cette superficie est calculée à partir de l'extension théorique restituée aux réseaux voisins à l'est comme à l'ouest.

identifiés comme des *villae* ou des fermes se maintiennent sur l'ensemble de la période considérée. Cette inversion de tendance visible à partir des IIe et IIIe s. ap. J.-C. est relevée principalement sur la terrasse de Tourdan mais aussi sur l'ensemble du territoire étudié. Elle peut être appréciée comme une stabilisation du peuplement rural suite à une croissance très forte au Ier s. ap. J.-C. Ce ralentissement s'inscrit dans les dynamiques reconnues aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. dans la basse vallée du Rhône et en Gaule méridionale (Van der Leuw, Favory, Fiches 2003, 308).

Enfin, le maintien des habitats permanents et des pôles dynamiques suggère celui des réseaux qu'ils constituent. Il faut probablement privilégier des abandons en liaison directe avec l'évolution des pratiques culturales au sein de chaque réseau plutôt qu'une hypothèse les attribuant à des facteurs extérieurs. C'est au Ve s. ap. J.-C. qu'on constate la disparition du réseau lié à l'agglomération de Tourdan ainsi que celle des réseaux intercalaires. Il s'agit de l'aboutissement d'un phénomène né au siècle précédent, aucun de ces établissements ne livrant d'indices postérieurs au IVe s. ap. J.-C. En revanche, d'une façon générale, les réseaux associés aux *villae* perdurent.

4. Les mutations et les continuités au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Ve s. – Xe/XIIe s.)

Au-delà de la fin de l'Antiquité, l'étude du peuplement de la Valloire est confrontée à l'évolution de la nature de la documentation disponible, avec la raréfaction des données de terrain et l'apparition des premières sources textuelles. Toutefois, la confrontation de la documentation archéologique à ces données écrites permet de cerner l'évolution du peuplement à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Âge (**fig. n° 088** et **089**).

4.1 L'évolution de l'occupation du sol durant l'Antiquité tardive (Ve et début du VIe s. ap. J.-C.)

4.1.1 La déprise de l'occupation sur la terrasse de Tourdan et les versants des collines de Bonnevaux

Au cours du IVe s. ap. J.-C., s'amorce une période de déstructuration du réseau d'habitat environnant Tourdan (**réseau A**) (**fig. n° 090**). Cette phase d'abandon est aboutie au Ve s. ap. J.-C. Les établissements entourant l'habitat groupé ont presque tous disparus : seul le site RT-5 Charpenet-2 livre les indices matériels d'un occupation pour ce siècle.

Cette évolution semble rapide : en moins d'un siècle la quasi totalité de l'habitat dispersé a disparu, alors que l'agglomération est réduite. La disparition des réseaux intercalaires (**réseaux I**, **J** et **K**) semble faire écho à la déprise de l'occupation sur la terrasse de Tourdan. De même, seuls de rares indices attestent encore d'une fréquentation sur le versant méridional des Bonnevaux (Pr-3 Varambon-2). Toutefois, dans ces secteurs, les recouvrements et des cultures difficiles d'accès (bois, prairies) peuvent biaiser fortement leur appréciation et un déplacement des occupations sous les villages actuels de Primarette et de Pisieu est possible.

4.1.2 Le maintien des grands établissements et des pôles de dynamiques agraires

Dans le talweg de Beaurepaire (**fig. n° 091**), à l'opposé de la dynamique observée sur la terrasse de Tourdan, certains réseaux constitués autour des pôles apparus au Ier s. ap. J.-C. sont toujours actifs (**réseaux D**, **E** et **F**). Si le maintien reste difficile à assurer pour les réseaux liés aux *villae* des Barmanches (Pa-5 Barmanches-1) et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire (SBB-1 Le Village),

les *villae* BeP-1 Le Fayaret et BeP-2 La Guillotière livrent les témoignages d'une occupation au cours de l'Antiquité tardive et de la période médiévale. Enfin, cette pérennité est mieux caractérisée au sein des réseaux liés aux *villae* LM-1 Les Morelles-1 et LM-2 Les Bardelières-1, où l'habitat dispersé paraît se maintenir au Ve s. et présente des indices d'occupation au-delà, au cours du haut Moyen Âge.

4.1.3 Bilan

La phase d'abandon née au IVe s. ap. J.-C. concerne essentiellement des établissements de taille moyenne et trouve sa conclusion au Ve s. ap. J.-C. Malgré des lacunes documentaires, le territoire vivrier de Tourdan est le principal secteur touché. Cette dynamique peut être mise en parallèle avec la réduction de la superficie occupée durant cette période et ce, malgré les signes de dynamisme de l'agglomération[284]. En revanche, les centres domaniaux, dont on ignore l'évolution propre à chacun, semblent encore constituer des pôles dynamiques.

4.2 Au delà du VIe s. ap. J.-C. et vers le Moyen Âge : pôles de peuplement et centres de pouvoir

4.2.1 Des données lacunaires et parfois contradictoires...

Les données archéologiques disponibles pour cette période sont peu nombreuses et se réduisent assez souvent à de rares tessons recueillis en surface de sites antiques, qui ne permettent pas de trancher entre une réoccupation et une continuité d'occupation, ni d'en saisir la nature (**fig. n° 089**). Quelques créations ou réoccupations certaines doivent cependant être notées pour cette période : il en est ainsi de l'indice de site RT-10 Chemin-Ferraz, du site SBB-6 Ile Barrin, d'une occupation tardive datée des environs de l'an mil, peut-être apparue dès l'Antiquité tardive (Pr-3 Varambon-2), comme d'un silo repéré à Beaurepaire (BeP-26 Avenue de la Valloire). Enfin, deux fortifications sont connues : leurs datations restent délicates dans l'attente des publications des sondages menés par C. Mazard. La première, sur motte, est située au Chatelard au sud-est de Tourdan et datée sans certitude entre le Xe et le XIe s., alors que la seconde motte castrale, datée du XIe s., se situe au lieu dit le Crotton, à l'emplacement du château médiéval de Revel, sur la colline du même nom, dominant la terrasse de Tourdan (Gabayet 1991 et travaux inédits C. Mazard) [285].

[284] Cf. *supra*, 2 ° partie, chap. 4.
[285] L'apparition de ces mottes castrales est bien documentée dans le Viennois (par exemple, dans la plaine de la Bièvre à Bressieux où deux mottes précèdent la construction du château médiéval : Harlé-Sambet, Moyroud, 2009, 34-40).

Les sources documentaires sont plus nombreuses mais non moins délicates à analyser : les mentions de *villae* carolingiennes ainsi que les mentions d'églises sont tardives et s'échelonnent de 891 à 1090, même si certaines semblent se placer en continuité d'une occupation antique. On compte ainsi la *villa Aucellatis* en 891, peut-être en continuité de l'indice Pa-3 En Quarte-1 (Cartulaire de Saint-André-le-Bas à Vienne, n° 4), celle de *Pac* en 1090 en liaison avec l'indice Pa-2 Eglise (Cartulaire de Saint André-le-Bas à Vienne, n° 124), voire peut-être de la *villa Moxiacus*, dès 891 en liaison avec l'indice Mo-5 Bresson (Cartulaire de Cluny T. 1, n° 42)[286]. Enfin, sur la colline de Revel, les textes font mention d'une chapelle castrale aux alentours de 1077 (Cartulaire de Saint André-le-Bas, 61).

Ainsi, plus on s'éloigne de l'Antiquité, plus la dichotomie augmente entre des sites documentés essentiellement par les prospections pédestres, pour lesquels des occupations mérovingiennes, voire une continuité au cours du Moyen Âge, peuvent être envisagées et des établissements connus uniquement par les textes à partir de la fin du IXe s. ap. J.-C., recouverts par les villages actuels qui en sont probablement les héritiers. Il est intéressant de noter que cette dichotomie présente dans la documentation se matérialise aussi dans l'espace. En effet, l'essentiel des sources documentaires concerne les collines de Bonnevaux et de Revel ainsi que la terrasse de Tourdan et ses abords, alors que la documentation archéologique dans le talweg de Beaurepaire atteste d'occupations qui ne sont pas mentionnées pas dans les sources.

4.2.2 … autorisant toutefois une lecture dynamique de l'occupation du sol

Malgré ces limites contraignantes obligeant, d'une part, à partir des sources écrites tardives et, d'autre part, à analyser des données archéologiques mal datées, trois points peuvent être abordés : la continuité de l'occupation sur la terrasse de Tourdan et ses abords, la question de l'origine des centres de pouvoirs carolingiens signalés par les sources écrites et la nature des sites et indices reconnus dans le talweg de Beaurepaire.

Leur construction concrétise une mutation politique et territoriale durant laquelle des lignages ambitieux s'emparent de pouvoirs régaliens qu'ils exercent en s'appuyant sur ces fortifications permanentes d'un type nouveau.

[286] Le terme *villa* possède des définitions fluctuantes entre le domaine foncier, l'habitat et le terroir associé et le proto-village, selon la géographie et la chronologie. Régionalement, l'étude des textes comme l'archéologie récente semblent indiquer que la *villa* des Xe et XIe s. signale un terroir et correspond à une cellule territoriale dont le sol peut être réparti entre plusieurs maîtres et exploité par des *servi* (Faure-Boucharlat 2001, 47 ; Falque-Vert 2004, 193-194).

4.2.2.1 L'occupation de la terrasse de Tourdan et de la colline de Revel du VIe s. aux XIe s.

a. La terrasse de Tourdan du VIe au IXe s.

Durant cette période, l'occupation de la terrasse de Tourdan se concentre à l'emplacement de l'agglomération antique (**fig. n° 092**). Elle ne présente aucun signe d'abandon durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge[287]. L'occupation est caractérisée par l'existence de deux lieux de culte. L'un est reconnu à l'emplacement du sanctuaire antique de Champ-Martin où on peut envisager une église publique, fondée durant l'Antiquité tardive et agrégeant un cimetière mérovingien. On ne connaît pas la date précise d'abandon du lieu de culte. Toutefois, au VIIIe s. au plus tôt, l'église est arasée et l'utilisation du cimetière ne semble pas dépasser de beaucoup ce siècle. Un second lieu de culte doit être considéré à proximité du prieuré médiéval, où deux des inscriptions paléochrétiennes connues à Tourdan ont été découvertes. Ce lieu de culte, attesté au XIe s. sous le vocable de Sainte Marie, est installé dans un secteur urbanisé de l'agglomération antique, où des inhumations anciennes, à proximité du prieuré, sont reconnues. L'hypothèse d'un lieu de culte paléochrétien à l'origine de l'actuelle église paroissiale peut être avancée mais sans aucune certitude en l'absence de fouilles. Pour cette période, l'occupation est délimitée sur une petite dizaine d'hectares au moins. Si sa densité et sa nature sont difficiles à apprécier, la localisation des concentrations de mobilier suggère la continuité des axes routiers principaux et la pérennité du carrefour routier sur la terrasse. De plus, l'implantation d'une église à Champ-Martin au VIe s. est un indicateur de la vitalité de Tourdan au moins en début de la période.

Dans son environnement proche, on recense un seul indice d'occupation sur les pentes de la colline de Revel. Cet indice est témoigné par une lèvre dite de première génération en céramique tournée grise, pouvant attester de la réoccupation du site antique de Chemin-Ferraz (RT-10 Chemin-Ferraz), abandonné au IVe s. ap. J.-C.

b. La terrasse de Tourdan et la pointe occidentale de la colline de Revel du Xe au XIe s.

Les sources écrites apparaissent au Xe s. pour l'habitat de Tourdan : les chartes de Cluny mentionnent qu'une personne nommée Eve, entre 910 et 927, fait don à l'abbaye de sa part des biens possédés en commun avec ses frères et sœurs, situés dans la *villa Tordionacus* et à Moissieu-sur-Dolon, dans le *pagus* de Vienne (Cartulaire de Cluny, 141), sans qu'une description n'en soit donnée. Le cartulaire de Saint-André-le-Bas à Vienne fait état en 1056 d'une église Sainte-Marie dans la *villa Thordon* dont un tiers entre en possession du monastère Saint Pierre-de-Vienne

[287] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 4.

(Cartulaire de Saint-André-le-Bas, 54). Il est probable que la fondation du prieuré, signalé pour la première fois dans les textes en 1275 (Gabayet 1991, 102), remonte peut-être aux Xe ou XIe s. suite aux différents transferts de biens. Les prospections pédestres ne permettent pas de cerner avec certitude l'occupation pour ces périodes. Toutefois, avec la désaffectation de l'église puis l'abandon du cimetière de Champ-Martin, on peut envisager que l'habitat se concentre principalement dans les environs du prieuré de Tourdan comme semble le signaler des découvertes de mobilier dans le bourg actuel[288].

Au XIe s., les sources écrites annoncent l'émergence du futur mandement de Revel. On connaît l'existence d'une motte castrale à partir des travaux de C. Mazard, sur la colline de Revel, à l'emplacement du château du Croton. Celle-ci est dotée d'une chapelle, mentionnée dans une charte datée de 1077/1081 attestant de son existence « *de castro quod vulgo vocant revellum* » qui entre dans la dépendance du monastère Saint Pierre-de-Vienne, probablement par l'intermédiaire du prieuré de Tourdan (Cartulaire de Saint-André-le-Bas, 61). Dès lors, la vie des deux paroisses semble étroitement liée : en effet, jusqu'au XIXe s., le cimetière de Tourdan est commun aux deux et il semble que la charge des deux paroisses ait échu à un seul et même curé (Turc 2003, 281 et 286). Quant à l'existence d'un bourg castral à Revel, il n'est pas mentionné avant le milieu du XIIIe s. dans l'enquête delphinale de 1250-1251 (ADI, B2662).

Une seconde fortification sur motte est toujours visible au lieu-dit Le Châtelard, au sud-est de Tourdan, dominant le torrent La Derroy, affluent du Dolon (Gabayet 1991 et travaux inédits C. Mazard)[289]. Cette motte semble n'avoir connu qu'une courte occupation, à la fin du Xe et au cours du XIe. s. et paraît légèrement antérieure à celle du Croton à Revel, datée du XIe s. On ne sait quels liens unissent ou non les deux mottes du Chatelard et du Croton. Si la première est peut être antérieure à la seconde, on ne sait s'il s'agit de deux créations distinctes, émanant d'aristocrates locaux en concurrence, où s'il s'agit de résidences d'une même famille, une motte pouvant succéder à l'autre, celle occupant la position la plus favorable du point de vue symbolique et pour le contrôle des axes routiers retenant les faveurs pour l'implantation du château de pierre.

[288] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 4

[289] Elle comporte un fossé et une butte sur le côté oriental, d'où part une levée de terre qui délimite au centre de la motte un espace ovalaire prolongé au nord par une plate-forme de 10 m par 15 m environ, elle-même dominée par un tertre large de 2 m. Au nord, l'absence de levée de terre s'explique par la présence d'un à-pic important dominant La Derroy. Le fossé qui enceint l'ensemble est encore profond de 4 à 5 m. Il faut prendre en compte l'importance de l'érosion qui a du entamer le sommet, sur lequel une fortification en bois a pu prendre place, dominant une basse-cour (fouilles et travaux inédits de C. Mazard).

c. Bilan

A la fin de l'Antiquité comme au cours de la période mérovingienne, Tourdan apparaît comme un foyer de christianisme pour la plaine. Malgré les lacunes documentaires, l'habitat conserve une dynamique qui est favorable au maintien ou à l'implantation de l'aristocratie carolingienne, qu'elle soit laïque ou monastique.

L'émergence d'un pouvoir féodal entre le Xe et le XIe s. a entraîné le regroupement d'une part de la population autour du bourg castral, selon un rythme plus ou moins progressif, précédant probablement sa première mention dans les sources. Toutefois le peuplement a perduré dans la plaine. Si le bourg de Revel émerge autour d'une forme de pouvoir politique nouveau, la paroisse de Tourdan et son prieuré conservent leur importance au sein d'un territoire en cours de formation comprenant probablement d'autres paroisses, au rang desquels il faut compter Pisieu et Primarette. La colline et la plaine apparaissent étroitement liées et le pôle de peuplement qui est encore centré sur Tourdan au IXe s., siège de la *villa Tordionacus*, apparaît dès lors comme un ensemble bipolaire, au sein duquel la fortification du Croton, qui a peut-être succédée à une première motte installée au Châtelard, occupe une place centrale d'un point de vue politique mais qui laisse la prééminence religieuse à un habitat de plaine encore dynamique.

4.2.2.2 L'exemple de la *villa Aucellatis* à Pact : héritage antique ou création carolingienne ?

a. Un domaine carolingien connu par les sources écrites

La plaine de la Valloire livre les mentions parmi les plus anciennes de *villae* carolingiennes en Dauphiné, dont on possède, pour certaines, les descriptions des biens (Cartulaire de Saint-André-le-Bas à Vienne, n° 4 ; Cartulaire de Cluny, T. 1, n° 42 ; Cartulaire de Saint-André-le-Bas à Vienne, n°114). Il en est ainsi de la *villa Aucellatis* dont la première mention en 849 signale que l'archevêque de Vienne possédait deux champs *in Aucellatis*, sans mention de *villa*. En 891, deux prêtres vendent à un couple de laïcs des biens dispersés dans différentes *villae* et notamment *in Aucellatis villa* où ils ont « un manse de maître avec une chapelle dédiée à Saint Martène et d'autres biens qui appartiennent à ce manse ou à cette chapelle ». La charte mentionne qu'en ces lieux se trouvent « des biens, des esclaves, avec des constructions, des maisons, des cabanes ... ». Ce lieu se présente à cette date comme un habitat avec « manse de maître », bâtiments d'exploitation, *familia* d'esclaves domestiques, cabanes pour les accueillir et une chapelle comme lieu de culte. Entre 927 et 948, un diacre nommé Vualdo fait un don à Sobon, archevêque de Vienne, des biens situés in *villa Aucellatis*. Ils sont décrits ainsi : « une église dédiée à Sainte

Marie avec un manse de maître, des vignes, des bois, des terres cultivées et incultes, et un manse qui en relève située sur Moissieu, et un esclave nommé Arnulphe avec sa femme et son fils. » Selon H. Falque-Vert, rien ne permet de confondre cette réserve avec celle vendue en 891. On peut donc envisager qu'il existait deux curtes au milieu du Xe s., l'une laïque et l'autre ecclésiastique (Falque-Vert 2004, 63 et 64). Après cette dernière mention, aucune trace n'apparaît dans les sources écrites.

b. Des données archéologiques contradictoires

La question de la localisation de la *villa Aucellatis* a été soulevée au XIX e s. : le lieu-dit actuel En Quarte est dénommé de différentes façons par l'Abbé Chapelle qui emploie aussi bien le vocable Mas de Carte que celui de Carta (Chapelle 1885a, Chapelle 1885b et Chapelle 1886). Il localise à cet emplacement le lieu-dit Ocellats mentionné sur les chartes en 891 (*villa Aucellatis*) et en 927 (*villa Ocellatis*). Cette supposition s'appuie sur le cadastre napoléonien de Pact où le toponyme Les Ocellats est employé pour désigner la pointe de la terrasse située au nord de Pact, entre le Dolon et le Royon.

Suite à la découverte de mobilier antique lors du défonçage de vignes par M. R. Delay, exploitant les terres de la famille de Luzy, l'Abbé Chapelle a mené des fouilles dans ce secteur (Pa-3 En Quarte-1). Il présente pour la première fois ses découvertes à la Société d'archéologie et de statistiques de la Drôme en 1885, puis, par la suite, d'autres comptes-rendus et rapports sont publiés. Toutefois, les informations restent confuses, les noms de lieu-dit confondus (entres les Ocellats et la Tourelière) et il est parfois difficile de restituer la chronologie des découvertes. Ces nombreuses répétitions et confusions contraignent à présenter *in extenso* les descriptions : « A deux kilomètres de Tourdan, toujours sur le même mamelon [c'est-à-dire la terrasse de Tourdan], au point où Pact touche à Moissieu, le 17 mars 1885 j'ai découvert des fondations en ciment blanc. Des pierres vitrifiées étaient mêlées au ciment. Des blocs de ciment étaient revêtus d'une couche de stuc imitant la nacre la plus belle. De semblables pierres vitrifiées ont été retrouvées en Auvergne, où elles ont servi à la construction de deux forts. Quant au stuc, des inscriptions d'Aoste et de Vienne nous apprennent que les Romains en revêtaient les murs de leurs palais et de leurs temples. J'ai déjà parlé du champ de cendres et des débris de poteries grises découvertes sur ce point du mamelon de la Tourelière [ici l'Abbé Chapelle fait allusion à son texte introductif (Chapelle 1885a, 329)]. Il me reste à décrire la variété des marbres et l'inscription qui avaient échappé jusqu'à ce jour à la charrue du cultivateur. Outre les pierres vitrifiées qui jonchaient le sol de la Tourelière, j'ai amassé des blocs de ciment rouge et de mosaïque, des débris d'une colonne en riche marbre blanc, d'un grain très fin, un morceau de chapiteau représentant une magnifique

feuille de chêne, une corniche en marbre violet. D'autres débris de marbre rouge, rose, blanc, noirs, gisaient à côté de la colonne brisée. Un morceau de marbre blanc, à grains fins mesurant en hauteur douze centimètres et en largeur sept centimètres avait conservé l'inscription suivante : *Hic requies / ciet in pace / bone me / moriae Isp /* [e] *nomene S /* [---] *a* [.]*x qui /* [vix]*it in pa*[ce a]*nnus / […p]l(u)s m(inus) /* [---].[Ici, repose en paix, de bonne mémoire, (…) dont le nom est (…), qui vécut en paix environ (…) années (VIe s. ap. J.-C. - Descombes 1985, n° 223, 602-603) (C.I.L. XII 5868) ; conservée au Musée Dauphinois] (…) » (Chapelle 1885a, 332-333).

Toujours la même année, l'Abbé Chapelle présente à l'Académie Delphinale la mise au jour du site au cours de l'année 1885, il évoque l'inscription paléochrétienne, signale la découverte d'une seconde et revient sur le contexte des découvertes : « Le 28 février 1885, les ouvriers de M. de Luzy, occupés à arracher les plants d'une vigne phylloxérée, me signalèrent des fondations de murs, au mas de Carte, derrière un moulin, où se trouvaient des pierres vitrifiées, à une profondeur d'un mètre. Des fouilles amenèrent, le 17 mars de la même année, la découverte de fragments de chapiteaux, les uns en marbre blanc, les autres en marbre de couleur, des fragments de mosaïques de nombreux placages de marbres variés, de nombreux conduits d'hypocauste, et une première tablette de marbre, minuscule et épaisse, passée au musée de M. Chaper, portant cette inscription : *Hic requies / ciet in pace / bone me / moriae Isp /* [e] *nomene S /* [---] *a* [.]*x qui /* [vix]*it in pa*[ce a]*nnus / […p]l(u)s m(inus) /* [---]. (…)

Au mois d'août, le 18, une autre pierre informe fut trouvée au mas de Carta, désigné sous le nom des Ocellats dans les chartes du Xe s. du Cartulaire de Saint-Maurice. Mesurant en hauteur 0,25 m, en largeur 0,35 m, elle porte cette inscription chrétienne antérieure à la première moitié du IIe s. à cause de la forme du chrisme [sic] : *Hic requiescit in / pace bone memori / ae Valerinus / qui vixcit an / nis XXVII ouiit k(a)l(endas) a*[p]*riles indicione / xexta*. [Ici repose en paix, Valerinus, de bonne mémoire, qui vécut 27 ans. Il est mort aux calendes d'avril, la sixième année de l'indiction (début VIe s. ap. J.-C. - Descombes 1985, n° 224, 603-604) (C.I.L. XII 5869) – inscription sur calcaire, croix monogrammatique) ; disparue] (…)

Trois autres fragments d'inscriptions chrétiennes du Ve s au VIe siècle furent encore trouvés au même mas. Ce sont les débris d'une église chrétienne, remplaçant de très bonne heure un temple païen consacré à Maia ; car parmi les autres objets antiques de l'âge de pierre, comme hachette en jade et en serpentine, médailles gauloises et romaines, vases gaulois recueillis au mas des Ocellats, se trouvait une pierre informe sur laquelle se lit le mot : MAIAE. [C.I.L. XII 5867 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 30, n° 322 : [---] *Maiae*[---], … à Maia … ; conservée au Musée Dauphinois, inv. n° 34.5725].

Les lettres, d'après M. Allmer, sont de la bonne époque. Le temple remonte donc à une haute antiquité, au Ier siècle » (Chapelle 1885b, 394-396).

Dans un troisième article, l'Abbé Chapelle évoque de nouvelles découvertes faites au mas de Carte en 1886 : « Au quartier des Ocellats, présentement désigné sous le nom de Carta, le 12 mars 1886, M. Rémy Delay en creusant des fossés pour y mettre des plants de vignes, a rencontré des entassements de meules domestiques, de tuiles à rebords, avec des urnes et des vases en terre grise, etc. Enfin, nous rappellerons aussi des pierres vitrifiées qui s'y rencontrent même dans le béton romain en ciment blanc et de gros cailloux entièrement revêtus d'une couche de vitrification mesurant 0,003 m » (Chapelle 1886, 250-251).

Enfin, dans un dernier article, consacré aux Antiquités de la commune de Pact, l'Abbé Chapelle revient sur l'inscription à *Maia* et cite A. Allmer (Allmer 1886, 213) : « Enfin, un débris d'inscription romaine d'une bonne époque, peut-être du IIe s., semble indiquer un temple aux Ocellats, entouré de quelques habitations. M. Allmer qui a vu l'estampage de cette inscription malheureusement incomplète, a lu le nom de MAIAE. " C'est suivant toute vraisemblance, dit l'habile épigraphiste, une dédicace à Maïa, la mère de Mercure. Il devait y avoir MAIAE AUGUSTAE SACRUM, puis les noms du dévot qui a élevé l'autel, sans doute d'après un vœu. Il existe à Chatte, près de Saint-Marcellin, deux autels, l'un à Mercure, l'autre à Maïa … " Ce serait donc là le débris le plus significatif de nos fouilles. » (Chapelle 1886, 298-299).

Le mobilier découvert lors de ces fouilles a semble t'il été dispersé. L'ensemble du vallon du Dolon et les bordures de la terrasse de Tourdan, où serait localisée la *villa Aucellatis*, ont été prospectés systématiquement : aucun indice de la découverte n'a pu être relevé, hormis de rares fragments de *tegulae* roulés et épars. Toutefois, l'enquête orale a permis de retrouver le descendant de l'inventeur du site qui a gardé des *tegulae* entières. De même, un chapiteau corinthien est conservé dans le parc du Domaine de la Colombière à Moissieu-sur-Dolon. Cette demeure est une ancienne propriété de la famille de Luzy, au cours du XIXe s. et de la première moitié du XXe s. Par analogie avec le texte de l'Abbé Chapelle, signalant « un morceau de chapiteau représentant une magnifique feuille de chêne » dans un premier compte-rendu (Chapelle 1885a, 332-333) ainsi que « la découverte de fragments de chapiteaux, les uns en marbre blanc, les autres en marbre de couleur » sur les terres de la famille de Luzy, dans un second article (Chapelle 1885b, 394-396), on peut supposer que ce chapiteau provient des découvertes réalisées en 1885. Enfin, les inscriptions, illustrées sur la **planche n° 28**, sont entrées dans les collections du Musée Dauphinois à Grenoble.

c. Une création carolingienne à l'emplacement d'un site antique ?

La confusion des textes et l'absence de donnes archéologiques fiables rendent délicate l'analyse des découvertes faites par l'Abbé Chapelle au lieu-dit Les Ocellats. En l'absence de données nouvelles, il est difficile de trancher entre plusieurs hypothèses. Sur la base des découvertes de « fondations de murs » et de matériaux de construction antiques, un site gallo-romain a probablement existé et une occupation durant l'Antiquité tardive peut être attestée par la présence d'une inscription paléochrétienne. Cependant, au vu de la richesse du mobilier antique mis au jour par les fouilles du XIXe s., le site détruit par la vigne et implanté sur la terrasse fluvio-glaciaire devrait générer un semis de fond qui aurait du être remarqué en prospections, le couvert végétal boisé ne masquant que les pentes de la terrasse.

L'attribution de l'ensemble des fragments de marbres, des colonnes, des chapiteaux et des inscriptions à un site antique situé aux Ocellats repose sur le témoignage de l'Abbé Chapelle. Toutefois, la création d'un établissement durant la période carolingienne, investissant un espace précédemment occupé durant l'Antiquité, sans qu'il y ait de relations particulières entre les deux, ne peut être négligée. En effet, sans exclure une occupation antique aux Ocellats, comme le suggère les « entassements de meules domestiques, de tuiles à rebords, avec des urnes et des vases en terre grise » découverts lors de travaux viticoles (Chapelle 1886, 250-251), on peut envisager la récupération de matériaux de construction (chapiteaux, inscriptions, colonnes etc …) durant le haut Moyen Âge sur les monuments de Tourdan. La fouille du sanctuaire de Champ-Martin a montré l'importance des entreprises de démolition entamées probablement dès la désaffectation du sanctuaire païen durant l'Antiquité tardive. La chronologie proposée pour le chapiteau corinthien daté, au plus tôt, du milieu du Ier s. ap. J.-C. correspond à celle du monument de Champ-Martin construit à partir du second quart de ce siècle[290]. De même, la chronologie de l'inscription paléochrétienne, datée du VIe s. ap. J.-C., peut évoquer celles mises au jour à Tourdan. A l'heure actuelle, en l'absence de données archéologiques assurant une continuité entre une possible occupation datant de l'Antiquité et le haut Moyen Âge, on est tenté de privilégier l'hypothèse d'une création *ex nihilo*, durant la période carolingienne, peut-être à l'emplacement d'un site antique.

Enfin, il faut souligner que la *villa Aucellatis* ne semble pas dépasser le Xe s. dans les sources écrites alors qu'au XIe s. Pact est mentionné comme bourg (1090) (Cartulaire de Saint André-le-Bas à Vienne, n° 124). A cette date, l'archevêque de Vienne détient « la moitié de l'église, du cimetière, du bourg, de la justice et plusieurs autres biens que l'église de Vienne détient depuis longtemps » (Falque-Vert 2004, 64). L'absence de données stratifiées provenant du centre du

[290] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.2.1.

village de Pact ne permet pas de plaider la continuité d'occupation ni le hiatus depuis l'Antiquité. Toutefois, s'il y a eu déplacement de pôle de peuplement, celui-ci s'est fait en faveur d'un site présentant des indices d'une occupation ancienne et à l'emplacement d'une probable *villa* antique installée à proximité de l'église médiévale (Pa-1 Eglise).

4.2.3 L'occupation du talweg et l'apparition du bourg médiéval de Beaurepaire

Aucun indice ne permet d'envisager la désaffection du talweg de Beaurepaire durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (**fig. n ° 088, 089** et **093**). Au contraire, certaines *villae* apparues au cours du Ier s. ap. J.-C. livrent des indices d'occupation jusqu'au VIIe s. ap. J.-C. au moins (BeP-1 Le Fayaret, BeP-2 La Guillotière, LM-1 Les Morelles-1 et LM-2 Les Bardelières-1) et des créations ou réoccupations forment le maillage du peuplement du haut Moyen Âge (BeP-26 Avenue de la Valloire, LM-6 Mornay-3, SBB-6 Ile Barrin) voire pour le Moyen Âge central (BeP-1 Le Fayaret, SBB-6 Ile Barrin). Parmi ces établissements, les occupations tardives et médiévales de la *villa* du Fayaret se distinguent par la présence d'un mobilier datant plus abondant que sur les autres sites prospectés. Plus de vingt formes sont identifiées en céramique siliceuse : il s'agit essentiellement de pots à lèvre en bandeau à gorge supérieure ainsi que des lèvres à bandeau de première (type Horry et *alii* 3) ou de deuxième génération (type Horry et *alii* 4) ainsi qu'une lèvre évasée simple (type Horry et *alii* 1). La qualité de ce petit lot peut être due à l'arasement profond des vestiges antiques par les labours. Toutefois, il paraît localisé sur les secteurs résidentiels de la *villa*, où l'occupation semble se concentrer sur une surface pouvant atteindre 2 ha entre le IVe et le VIIe s. environ.

A la différence des terrasses et des collines, les sources écrites concernant le talweg de Beaurepaire sont absentes avant le XIVe s., la charte de franchises accordées par le Dauphin datant de 1309[291]. J. Minjollat et l'Abbé J.-J. Turc font cependant mention d'une charte de l'an 1023, dans laquelle le roi Rodolphe fait don à la cathédrale Saint-Maurice-de-Vienne du Comté de Vienne comprenant un *castrum Belli Ripari* (Minjollat 1867, 2 ; Turc 2003, 28). Cependant, ce texte, qui est antérieur à la charte de 1309, n'a jamais été retrouvé lors de recherches récentes en archives. Il peut s'agir d'une lecture abusive de la charte de donation du Comté de Vienne à l'évêque de Vienne, qui s'il mentionne le Comté ne détaille pas les possessions (Gabayet 1991, 14-15). Cette mention ne peut être retenue comme une source fiable.

Au sud-ouest du bourg médiéval de Beaurepaire, un secteur concentre différents indices

[291] En 1309, le Dauphin Jean II accorde des franchises « à tous les hommes [...] qui habitent actuellement ou habiteront à l'avenir notre *castrum* de Beaurepaire aux habitants de Beaurepaire » et prévoit la construction de fortifications (A.D. de l'Isère B 29260, f°420). Cette charte élève Beaurepaire au rang de chef-lieu de mandement et est à l'origine de la naissance du bourg fortifié sous la forme d'une ville neuve au plan quadrillé. Le mandement créé à l'occasion est issu du démantèlement de ceux de Revel au nord et de Moras au sud.

d'occupation au cours du haut Moyen Âge. A partir de quelques découvertes de mobilier céramique en sondage, on peut envisager une continuité d'occupation à proximité de la *villa* gallo-romaine de la Guillotière (BeP-2 La Guillotière). On sait par ailleurs qu'un sarcophage a été découvert dans le même quartier. Récemment, à l'ouest de Beaurepaire, un fond de silo a été mis au jour lors d'un diagnostic (BeP-26 Avenue de la Valloire). Cette structure isolée est datée entre le XIe et le XIIIe s. au plus tard et signale l'existence d'une occupation dans les environs. Enfin, on note que le cimetière Saint-Pierre est implanté dans ce secteur. V. Berthin signale en 1837 qu'il ne « reste dans le cimetière que le chœur en ruine de l'ancienne paroisse » (Berthin 1837, 394). L'auteur évoque l'existence d'un lieu de culte distinct de l'église Saint-Michel qui est installée dans les murs de Beaurepaire.

Ces indices archéologiques encore rares laissent supposer une occupation antérieure au XIVe s. dans un secteur que la création de la ville neuve a pu laisser à l'écart par la suite. Ce noyau témoigne peut-être du maintien d'une occupation dans le secteur de la *villa* de la Guillotière, à proximité du passage de la voie traversant la plaine de la Valloire du nord au sud et de celle parcourant le fond de vallée et le reliant au Rhône. Il faut alors envisager que le bourg médiéval de Beaurepaire ne soit pas né au XIVe s. avec la charte de franchises accordée par le Dauphin Jean II. Au contraire, cette charte participe d'une action territoriale d'envergure dans une zone de marches, où une politique de peuplement (par la création de villes neuves et l'accord de franchises et libertés) et de mise en défense (par la construction de châteaux) est prioritaire pour les Dauphins. Le Dauphin Jean II a ainsi probablement utilisé un pôle de peuplement déjà existant dans le cadre des conflits territoriaux avec la Savoie qui émaillent le XIVe s.[292].

4.3 Essai de synthèse : maintien, restructuration et créations de nouveaux pôles de peuplement

Sur les six mentions de *villae* carolingiennes recensées, trois ont livré des indices d'occupation antique, les sous-sols des villages actuels issus probablement des trois autres n'ayant jamais été explorés. Ces mentions mettent en évidence des secteurs peu documentés pour l'Antiquité. Enfin, les données archéologiques encore lacunaires sur le talweg de Beaurepaire complètent notre vision pour cette période.

[292] Immédiatement à l'est de la plaine de la Valloire, se situe une zone tampon (la seigneurie de Bressieux) avec les possessions savoyardes distantes de quelques kilomètres des fiefs des Dauphins (Beaufort, Beaurepaire, Marcollin …). Le contrôle de cette partie de la Valloire, véritable zone de marches, s'effectue par des constructions ou reconstructions de châteaux et par la création de villes neuves que les Dauphins dotent de chartes de franchises et libertés (Harlé-Sambet, Moyroud 2009, 43).

Les principaux éléments structurants les périodes mérovingiennes et carolingiennes, voire au-delà de l'an mil, sont hérités des pôles des réseaux antiques. Toutefois, des éléments nouveaux doivent être attribués à cette période, qu'ils s'agissent de créations nouvelles, parmi lesquelles l'exemple de la *villa Aucellatis* malgré sa courte durée d'existence peut être retenue, ou de la restructuration du peuplement sur la terrasse de Tourdan.

On identifie ainsi un premier maillage d'établissements issus des terroirs antiques, qu'il s'agisse d'anciens domaines ou d'une agglomération. Pour certains, la continuité d'occupation est parfois difficile à assurer par manque de données archéologiques. Parmi ces établissements, certains reçoivent l'appellation de *villa* aux Xe s. et XIe s. (à Tourdan : *villa Tordionacus* ; à Pact : *villa* de *Pac*). Toutefois, d'autres livrent les indices d'une vitalité certaine, sans pour autant être attestés dans les sources littéraires malgré une occupation continue (par exemple, BeP-1 Le Fayaret)[293]. Un second réseau doit être envisagé, uniquement sur la base des sources écrites, au rang duquel il faut compter la *villa Aucellati*s à Pact, et peut-être la *villa Moxiacus*. Ces *villae*, dont la chronologie comme la nature sont difficiles à cerner, peuvent être liées à un nouveau bourgeonnement de l'habitat. Ces deux réseaux se complètent, le premier dans les secteurs densément occupés durant l'Antiquité, le second sur les collines au nord de notre zone d'étude. Toutefois, l'absence de sondages et le manque de recherches archéologiques dans les sous-sols des villages actuels peuvent être aussi à l'origine de cette dichotomie.

L'exemple de Tourdan souligne le maintien de l'habitat aggloméré sur la terrasse supérieure. En revanche, ce schéma ne semble pas devoir constituer la règle pour les autres occurrences recensées, d'autant plus que les indices archéologiques révèlent un habitat dispersé difficile à caractériser sur la base de ramassage de surface. La description des biens de la *villa Aucellatis* atteste d'un terroir où l'habitat est structuré et probablement hiérarchisé à l'image d'autres *villae* carolingiennes du Dauphiné (Faure-Boucharlat 2001, 47)[294]. Cependant, aucun indice ne permet de conclure à un habitat groupé ou en l'existence de plusieurs noyaux de population. De même, dans le cas de la *villa Moxiacus*, où deux églises sont signalées dès le IXe s. (Cartulaire de Cluny T. 1, n° 42) rien n'autorise à l'heure actuelle d'envisager une population agglomérée, la présence d'un habitat dispersé, structuré par différents points de fixation, pouvant être supposée.

Une vision plus large de la terrasse de Tourdan montre que si le pôle de peuplement a évolué dans sa forme pour inclure la colline de Revel, il comprend un habitat de plaine encore dynamique. L'apparition des fortifications relève de l'expression du pouvoir politique au XIe s. mais ne semble

[293] Cette vitalité du réseau hérité de l'Antiquité n'est pas inconnue régionalement, elle caractérise certaines occupations ou réoccupations de sites antiques étudiés lors des travaux du TGV Méditerrannée dans la Drôme (Maufras 2006, 437).

[294] Par exemple, la *villa* carolingienne de Charvas où les biens sont décrits selon une terminologie précise (*casaricis* : chaumières ; *edificiis stantibus* : édifices en bon état ; *exitibus et regressibus* : ruines et dégradations) mais dont on ne connaît pas la réalité exacte couverte par cette terminologie (Faure-Boucharlat 2001, 47).

pas marquer une rupture dans les logiques de peuplement héritées de l'Antiquité, constituées autour des *villae* carolingiennes.

Enfin, l'agglomération castrale de Revel et le bourg fortifié de Beaurepaire ne sont attestés par les textes que bien plus tardivement, au cours des XIIIe et XIVe s. L'apparition de ce dernier annonce un basculement du pôle dynamique depuis la terrasse supérieure vers le fond de vallée, associé à un déplacement du carrefour routier privilégiant le secteur de Beaurepaire.

5. Synthèse : la structuration du peuplement rural dans l'environnement de Tourdan

Dès la **Protohistoire récente**, l'habitat de Tourdan apparaît comme un pôle de peuplement dynamique, situé au carrefour de voies commerciales à longue distance. Si l'absence de sites contemporains dans son environnement immédiat suggère un isolement, il faut tenir compte des indices recensés sur la terrasse de Lapeyrouse ainsi que des habitats repérés dans le talweg qui mettent en valeur les secteurs agricoles les plus favorables et approvisionnent l'habitat aggloméré. On connaît mal leurs antécédents, toutefois, au cours du IIe et du Ier s. av. J.-C., le réseau linéaire observé dans le fond de vallée ne correspond probablement pas à la conquête de terres inoccupées, mais plutôt à une emprise accrue de ces secteurs sous la pression du développement du pôle tourdanais, où doit être située l'assise foncière de l'aristocratie locale,[295].

Avec le **changement d'ère**, on assiste à une forte croissance des créations d'établissements liées à une dispersion de l'habitat. L'apparition d'un réseau dense de *villae* dans le fond de vallée et sur les terrasses inférieures pérennise les dynamiques observées aux siècles précédents et des domaines associant différents types de terroirs se constituent. Ces pôles dynamiques génèrent un semis d'établissements plus modestes qui en assurent la mise en valeur. Cette structuration semble se maintenir jusqu'au Ve s. au mieux, les abandons des petits établissements devant probablement être reliés à une évolution des modes culturales propre à chaque domaine.

Quant à la terrasse de Tourdan, elle est caractérisée par un semis de sites de faible envergure structuré par des habitats durables mettant en valeur le terroir environnant l'agglomération. Le modèle de la *villa* ne semble pas avoir pris racine au sein du territoire vivrier de Tourdan. Il faut relier la constitution de ce réseau et cette emprise plus forte à son développement après le changement d'ère qui souligne une rupture importante avec la structuration antérieure.

Les dynamiques concernant le petit habitat rural observées dans le talweg sont aussi reconnues aux abords de l'agglomération. Les abandons sont contemporains peut être dès le IIe s. ap. J.-C. d'un ralentissement des créations et ils ne concernent principalement que les petits établissements créés dès le Ier s. ap. J.-C. alors que les *villae* et les fermes se maintiennent sur l'ensemble de la période considérée. Ce ralentissement est apprécié comme une stabilisation du peuplement rural suite à une croissance très forte au Ier s. ap. J.-C., qui correspond aux rythmes observés en

[295] A titre de comparaison, il serait intéressant de bénéficier d'une chronologie plus fine de l'occupation latènienne et républicaine du plateau de Larina, afin de pouvoir les confronter avec la mise en valeur dès le IIe s. av. J.-C. du marais du Grand-Plan à Saint Romain-de-Jalionas. S'il est à présent assuré qu'il s'agit d'une dynamique antérieure à la conquête romaine, celle-ci doit être recherchée au sein même de l'évolution des communautés allobroges vivant dans l'Isle Crémieu.

moyenne vallée du Rhône et Gaule méridionale pour la même période. Toutefois, l'habitat dispersé environnant Tourdan disparaît quasiment intégralement au IVe s. alors que les réseaux associés aux *villae* sont encore actifs au siècle suivant. Cet écart ne semble pas être du à des effets de sources, les fermes de la terrasse ayant livré un abondant matériel datant. En revanche, cette dynamique semble faire écho à la réduction de l'emprise de l'agglomération après le IIIe s. ap. J.-C.

Malgré des lacunes documentaires flagrantes pour la **fin de l'Antiquité** et le **haut Moyen Âge**, les points forts structurant le peuplement de cette période sont majoritairement hérités de l'Antiquité et présentent les signes d'une vitalité certaine. On observe néanmoins une restructuration lente du peuplement de la terrasse de Tourdan, évoluant dans sa forme pour aboutir à un schéma multipolaire, qui constitue le socle du mandement médiéval de Revel. Par ailleurs, des apports nouveaux trouvent leurs origines durant cette période à travers la création d'habitats ou la réactivation de sites antiques abandonnés. Si la genèse des établissements identifiés durant cette période est souvent délicate à déterminer, deux réseaux se surimposent, l'un hérité de l'habitat antique et l'autre issu d'un nouveau bourgeonnement de l'habitat. Ces deux réseaux incluent des lieux de culte et constituent un maillage dont la structuration nous échappe encore[296].

A l'orée de l'an mil, l'habitat groupé issu de l'agglomération antique conserve ses propres dynamiques et semble toujours le pôle de peuplement principal, au moins sur la terrasse supérieure. Les manifestations du pouvoir politique se matérialisent par les fortifications du Crotton sur la colline de Revel, au nord, et du Châtelard, au sud, mais ne semblent pas bouleverser, au moins dans un premier temps, le peuplement de la terrasse. Avec l'affirmation du pouvoir féodal et le regroupement de la population progressive sur la colline de Revel, le village, groupé autour de l'ancienne motte féodale, s'impose comme pôle politique au dépend de l'habitat de plaine. Toutefois, le développement du bourg castral n'entraîne pas la création d'une nouvelle paroisse, le prieuré de Tourdan continue à assurer les offices de l'église de Revel et conserve un rôle structurant pour le peuplement de la terrasse.

[296] Le terme *parochia* est utilisé dans les sources avec une signification à préciser mais qui, en excluant le terme diocèse, désigne soit un lieu de culte rural soit une communauté chrétienne, dès le début du VIe siècle dans notre région : au sud de Vienne et à l'ouest de Tourdan, le concile d'*Epaone* (peut-être Saint Romain-d'Albon) se tient dans la *parochia Eponensi* en 517 (Reynaud 2005, 59-60).
Aux quelques exemples archéologiques d'églises rurales datées des Ve-VIIIe s. (une quinzaine à l'échelle de la région Rhône-Alpes), il faut ajouter la densité des sources écrites pour cette période. Au total, J.-F. Reynaud recense plus de quatre-vingt dix sites en Ardèche, Drôme et Isère où l'existence d'une communauté chrétienne est prouvée pour cette période (Reynaud 2005, 66-67). La densité de ce réseau et les témoignages écrits évoquent un culte structuré dans les points forts du peuplement durant l'Antiquité tardive. Installées dans des agglomérations ou des domaines, fondées par des privés ou par l'action épiscopale, ces petites églises forment un réseau structurant le culte et les fidèles sur l'ancien territoire de la cité de Vienne, dont la mise en place peut être datée entre les Ve et VIIe s. (Reynaud 2005, 65-69)

Cinquième partie :
La culture matérielle en Valloire, la vaisselle céramique

Le dernier volet est consacré à la définition du faciès céramique local en Valloire et à l'emploi de la culture matérielle dans l'analyse du peuplement. Les études antérieures menées sur la céramique de cuisine antique du site de Tourdan ont montré qu'elle renvoie à des faciès régionaux ou micro-régionaux variés, qu'il s'agisse du répertoire viennois, de la plaine valentinoise voire du Nord-Isère (Batigne Vallet 2003, 199-200). A l'échelle régionale, ce trait distingue la plaine de la Valloire d'autres espaces, où les faciès céramiques semblent plus homogènes, alors qu'ils sont parcourus par des axes routiers et structurés par des agglomérations importantes, comme le Roannais (Genin, Lavendhomme 1998). A ce titre, l'étude du faciès céramique de l'agglomération de Tourdan et des sites l'environnant, en parallèle aux travaux menés sur le bourg et dans la plaine de la Valloire, constitue une approche indispensable pour l'appréhension de ce territoire.

1. La vaisselle céramique et les faciès micro-régionaux

1.1 Modèles culturels et faciès de consommation

L'objectif du travail mené sur les ensembles céramiques vallauréens est de saisir la culture matérielle de ce territoire au travers du mobilier le plus abondamment documenté, en définissant ses principales caractéristiques. Dans un premier temps, la définition des types et des catégories techniques permet d'établir des **faciès fonctionnels** : c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques fonctionnelles d'un groupe de céramiques, correspondant à une période précise (Lepot, Brulet 2007, 63)[297]. Sur la base de cette typologie, se dessine un **faciès de consommation** local de la plaine de la Valloire, qu'on peut définir comme étant l'ensemble des caractéristiques des céramiques issues d'un ou plusieurs sites de consommation (Lepot, Brulet 2007, 63). En dernier lieu, l'apport du travail collectif de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne offre une base méthodologique et documentaire nouvelle pour tenter de saisir le positionnement de la plaine de la Valloire dans les faciès régionaux de la moyenne vallée du Rhône (Batigne Vallet (dir.) en cours b).

[297] Cf. Vol. 2, chap. 3

Afin d'apprécier les caractéristiques et l'évolution du faciès local, ce travail typologique doit être accompagné par une approche anthropologique de l'objet céramique. En effet, la vaisselle céramique ne peut être séparée de la culture qui l'a créée, dont elle est à la fois l'expression et le véhicule. Il y a vingt ans, M. Bats a mis en évidence, à partir du cas présenté par la population marseillaise d'Olbia de Provence, située à la croisée des cultures grecques, romaines et celtes, que des modèles culturels de production et de consommation de vaisselle céramique recouvrent des modèles culturels alimentaires différents. Ceux-ci ne sont pas figés et des évolutions peuvent être perceptibles (Bats 1988, 235).

Enfin, l'approche spatiale constitue le troisième volet de cette étude. En effet, ces modèles s'inscrivent dans le temps comme dans l'espace, leur évolution étant étroitement liée à la mobilité et aux contacts entre ces différentes cultures. C'est vers les concepts de la Géographie Culturelle qu'on peut se tourner pour tenter de définir les dynamiques constituant des ensembles régionaux, les géographes soulignant que « l'établissement de facilités de communication favorise la diffusion des innovations. On parle généralement d'aires culturelles pour désigner les ensembles qui résultent ainsi, d'une manière quasi mécanique, de la mobilité des hommes, des informations et des biens » (Claval 2003, 94).

1.2 Champs de l'étude et méthodologie

Afin de dessiner les contours du **faciès de consommation** de la Valloire, de le caractériser et de l'insérer dans son environnement régional, il faut nous pencher sur le mobilier le plus abondamment documenté, qui circule à l'échelon local comme régional et qui, à travers les fonctions et les usages faits des objets, témoigne de l'alimentation et des manières de table des populations qui l'utilisent. On a choisi ainsi de s'intéresser à la vaisselle céramique, au sens que M. Bats lui donne : l'ensemble des récipients destinés à la confection, au service et à la consommation des repas (Bats 1988, 15). Les vases relevant du stockage domestique ou non (doliums) comme du transport (amphores) sont donc exclus de cette étude. En effet, ces objets sont destinés à être sédentaires pour le premier, ou au contraire, pour le second, à circuler sur de longues distances. Si on ne peut nier le rôle, de l'un comme de l'autre, dans le mobilier d'une unité familiale pour assurer le stockage domestique, il n'en reste pas moins que dans l'optique de la caractérisation d'un faciès de consommation local, ces catégories sont peu discriminantes[298].

[298] Les doliums identifiés à Saint Sorlin-en-Valloire (cf. Pl. 143, n° 15 ; Pl. 146, n° 55 et 58 ; Pl. 147, n° 66 à 70) et Tourdan (Pl. n° 158, n° 227 et 228) sont réalisés en pâte grossière, non tournée. Leur taille variable, parfois de petit diamètre (autour de 15/20 cm) et leur paroi peu épaisse, les rendent difficilement dissociables des pots à col tronconique à lèvre en méplat (par exemple le pot n° 225 de la planche 158, en céramique tournée grise). C'est parfois sur une observation à l'œil des pâtes qu'une distinction peut être faite entre des pâtes très grossières et d'autres plus

Notre champ d'étude couvre donc les céramiques fines et les céramiques communes. Ce sont des **familles** technologiques composées chacune de plusieurs **catégories**. Traditionnellement, on entend par céramique commune, une céramique ordinaire sans vernis, généralement sans décor, à pâte parfois grossière. La céramique fine quant à elle regroupe des productions à pâte épurée, souvent engobées et décorées (Bats 1996). La séparation entre ces deux familles repose sur des traditions et des usages archéologiques anciens, mais il s'agit d'une commodité de langage qui recouvre en grande partie une réalité archéologique, entre des productions destinées à la cuisine et d'autres destinées au service et à la table, sans pour autant qu'une frontière soit figée.

En rive gauche du Rhône, l'étude des céramiques est caractérisée par l'emploi de deux argiles, l'une siliceuse, l'autre calcaire, établissant des séparations spécifiques d'ordres techniques et fonctionnels, la seconde ne pouvant passer au feu (Batigne 1995, 277-283 et Batigne Vallet 2003, 191-202). Ceci n'implique pas qu'une céramique fine est obligatoirement calcaire et qu'une céramique commune est obligatoirement siliceuse. En effet, une céramique à pâte calcaire peut trouver sa place dans la cuisine dans le cadre de la préparation et une céramique siliceuse peut être employée à tous les usages.

La documentation disponible est composée principalement des ensembles étudiés dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en région Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne[299]. Issus des sondages menés à Tourdan, les ensembles G, H, et I couvrent une période s'étendant du changement d'ère au IIe s. de notre ère. A ceux-ci s'ajoutent les ensembles des états du Ier et du IIe s. ap. J.-C. du site rural de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire, fouillé en 1992 à proximité immédiate de notre zone d'étude (ensembles B et C), les lots provenant des ramassages de surface à Tourdan (ensemble J) ainsi que des prospections menées sur une *villa* au lieu-dit Le Fayaret à Beaurepaire (ensemble P) (site BeP-1 Le Fayaret). De même, sont mis à profit des ensembles non retenus dans l'ACR, pour certains datés des IIe et Ier s. av. J.-C., provenant des sondages et fouilles menés à Tourdan (ensembles D, E, F, K, L, M) et du lieu-dit La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire (ensemble A) et un autre, provenant de Tourdan, daté du Ier s. de notre ère (ensemble N)[300]. Enfin, on fait appel aux découvertes anciennes du site de Tourdan, en s'appuyant sur les identifications de N. Drouvot (Drouvot 2000 ; Drouvot 2003, 53-70) pour l'approche des céramiques fines[301]. Les lots en contexte retenus pour l'étude comptent 5177 tessons pour 617 individus, auxquels s'ajoutent les 7872 tessons provenant des ramassages de surface.

épurées. Leurs lèvres généralement triangulaires sont aplaties et parfois inclinées en méplat. Les cols sont convergents et sont parfois décorés d'incisions. Enfin, certains exemplaires présentent des traces de balayage sur la panse.

[299] Cf. Vol. 2, chap. 2.

[300] L'ensemble O, postérieur à l'Antiquité n'a pas été retenu, son comblement étant trop difficile à dater précisément. Il est toutefois présenté parmi ces ensembles car il livre d'une part, du mobilier résiduel et des éléments chronologiques déterminant pour le haut Moyen Âge, d'autre part.

[301] Les identifications ont été vérifiées et révisées, sur la base des planches montées par N. Drouvot, et l'ensemble du mobilier des campagnes de fouilles de 1972, 1973 et 1974 a été revu et dessiné le cas échéant.

1.3 La question des faciès micro-régionaux : l'apport de l'ACR Céramiques communes en région Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne

L'objectif premier du travail initié par C. Batigne Vallet depuis 2004 est de constituer un référentiel régional qui fait défaut pour les céramiques communes sur l'ensemble du territoire rhônalpin, entre le Ier s. et le Ve s. après J.-C. Au-delà de ce premier but, la caractérisation des différents faciès de consommation de céramiques communes, en essayant d'en dessiner les contours, est un autre objectif de cette enquête, qui est aussi l'occasion de tenter de comprendre la manière dont s'organisent le commerce et l'approvisionnement de ces céramiques dans la région (Batigne Vallet (dir.) en cours a)[302].

1.3.1 La notion de groupes morphologiques

Après l'établissement d'un référentiel régional normalisé, une des premiers étapes de cette étude a été d'identifier et de circonscrire des répertoires distincts qui constituent plusieurs Groupes Morphologiques sur le territoire régional, du Ier s. au Ve s. ap . J.-C. (Batigne Vallet (dir.) en cours a). Lorsqu'un type a été observé sur au moins deux sites, les sites considérés sont regroupés au sein d'un même Groupe Morphologique. Un Groupe se compose ainsi d'un répertoire morphologique et d'un territoire.

Afin d'établir ces Groupes, le travail mené au sein de l'ACR a été de classer les types considérés dans trois classes distinctes :

- Les types qui ne sont pas propre à la région Rhône-Alpes, sont dits **universels** (Groupe Morphologique Universel). Il s'agit des mortiers à bandeau et collerette, des pots à provisions et de certains types de cruches réalisés en pâte calcaire sur des modèles italiques.

- Les types présents sur une aire géographique correspondant à plusieurs Groupes Morphologiques et qui ne peuvent préciser un faciès local sont dits types **régionaux** (Groupe Morphologique Régional). Généralement, ce sont des céramiques à feu grises, comme les pots à épaulement caréné, les céramiques dites allobroges qui ne sont pas issus du répertoire italique.

- Enfin, les types qui sont spécifiques à quelques sites voisins sont ceux qui permettent de caractériser un faciès **local** (Groupe Morphologique Local).

[302] A la date de rédaction de ce travail, les actes de la table-ronde n'étant pas encore éditées, il s'agit ici d'un large résumé de la communication orale présentée à cette occasion, complétée en ce qui concerne l'approche des villes et des campagnes.

1.3.2 Une vision des Groupes Morphologiques à l'échelle régionale

Les études, encore en cours, s'appuient sur un échantillon important d'ensembles céramiques et de sites, et ont abordés ces Groupes Morphologiques sous différents angles. Ils sont caractérisés par une constance d'implantation territoriale sur l'ensemble de la période ; au sein des groupes, on peut identifier des sites relevant de plusieurs répertoires ; des analyses en laboratoire sont venues compléter l'approche morphologique ; enfin, dans un même Groupe Morphologique, aucune différence ne semble permettre de distinguer les sites urbains des établissements ruraux.

1.3.2.1 Des Groupes Morphologiques constants et cohérents sur le territoire

a. Les Groupes Morphologiques Locaux

De façon schématique, au moins cinq Groupes Morphologiques Locaux sont identifiés du Ier au IIIe s. ap. J.-C. et présentent une constance d'implantation sur l'ensemble de la période (**fig. n° 094**). Le premier est localisé sur la plaine de la Loire et les Monts du Lyonnais, en grande partie à l'emplacement du territoire ségusiave, mais semble déborder au nord en territoire éduen. Un second, de plus petite extension, centré sur la confluence entre le Rhône et la Saône, concerne les sites de Lyon et de Vienne/Saint Romain-en-Gal et s'étend sur trois territoires de cité (Lyon, Vienne et Feurs). Un troisième Groupe correspond aux vallées alpines savoyardes des Allobroges et du territoire des Ceutrons. Il est bordé à l'ouest par un groupe identifié autour de l'Isle Crémieu, qui semble s'agrandir au IIIe s. pour couvrir la quasi-totalité des plaines bas-Dauphinoises et la haute vallée du Rhône, jusqu'à Seyssel. Au sud, un quatrième groupe s'étend le long de la vallée du Rhône, sur les collines dauphinoises, ainsi que sur le massif ardéchois, territoires relevant en partie de la cité de Vienne, de la colonie de Valence ainsi que des Helviens. Enfin, si le Groupe Morphologique de la moyenne vallée du Rhône se dilate au IIIe s. atteignant Vienne et Lyon, parallèlement, un Groupe correspondant à la vallée de la Saône gagne également en importance pour atteindre Vienne au Ve s. ap. J.-C.

La cohérence de ces Groupes est évidemment morphologique, les sites englobés livrant des céramiques appartenant au même type, mais elle correspond également à une batterie de cuisine propre à chacun. En effet, si les pots à cuire occupent partout une belle part de la batterie de cuisson, les autres récipients de cuisson ne sont pas représentés avec la même intensité. On relève ainsi dans le premier Groupe centré sur la plaine de la Loire la rareté des plats à cuire, aux côtés de pots accompagnés de marmites plutôt basses, dont on peut supposer qu'elles aient double usage. Cette association paraît perceptible sur certains sites du Groupe du val de Saône. Inversement,

dans le troisième Groupe concernant les Savoies actuelles, on ne compte aucune marmite aux côtés des pots, mais des plats à cuire. Enfin, dans le Groupe de la moyenne vallée du Rhône, tout comme à Lyon et Vienne, les pots sont accompagnés de plats et de marmites.

b. Les Groupes Morphologiques Régionaux

A une échelle plus grande, il est possible de tracer les contours d'autres Groupes, plus vastes, constitués par les types de la deuxième catégorie, qualifiés de régionaux. Durant les trois premiers siècles de notre ère, des types de céramiques communes tournées grises sont disponibles sur une large aire de la région Rhône-Alpes. Le pot à col côtelé en est un des meilleurs exemples, caractérisé à Lyon parce que produit dans des ateliers de potiers lyonnais, mais répertorié depuis quelques sites de la Loire à l'ouest, jusqu'à Genève à l'est, et recensé jusqu'à Chalon-sur-Saône au nord. L'étude permet de relever que sa plus forte densité est localisée entre la basse vallée de la Saône et Vienne, jusqu'à Aoste. Le pot à épaulement caréné est un type également très fréquent dans la région, le département de la Loire excepté. Il est également attesté plus au sud dans la vallée du Rhône, jusqu'à Marseille et sur la côte provençale. Enfin, aux IIe et IIIe s., un groupe de céramiques ayant un répertoire spécifique apparaît et s'ajoute parfois aux autres céramiques communes : il s'agit des céramiques allobroges, dont on ne connaît aujourd'hui que deux lieux de production, à Aoste et Vienne. Elles sont répertoriées dans le centre du territoire de la cité de Vienne, de Saint Sorlin-en-Valloire à Genève, mais c'est autour de l'Isle Crémieu qu'elles représentent presque la totalité des céramiques aux IIe et IIIe s.

c. Bilan

Ce premier essai de synthèse sur la distribution spatiale des Groupes Morphologiques en Rhône-Alpes permet de circonscrire trois grandes régions. Le département de la Loire semble former un ensemble à part, plus apparenté au reste de la vallée de la Loire. La moyenne vallée du Rhône constitue un autre ensemble cohérent, dont la rivière Isère pourrait constituer une limite septentrionale et dont le répertoire est directement associé aux assemblages attestés dans le Languedoc oriental et sur la côte provençale. Enfin, le territoire de la cité de Vienne est composite, rassemblant plusieurs Groupes, et ceci quelle que soit le niveau d'analyse, local et régional. Dans tous les cas, un Groupe à l'est possède des affinités avec le territoire helvète, notamment et un Groupe au nord du département de l'Isère doit être identifié autour de l'Isle Crémieu.

1.3.2.2 Des sites à répertoire mixte relevant de différents Groupes Morphologiques Locaux

Au sein des Groupes Morphologiques, les ensembles sont assez homogènes d'un site à l'autre et il est très rare de constater qu'un site livre des types inconnus ailleurs dans le même Groupe. En revanche, il est fréquent que le répertoire inventorié à un endroit fasse référence à au moins deux Groupes Morphologiques. Il s'agit toujours d'établissements qui se trouvent aux limites géographiques d'un Groupe et qui ont bénéficié de l'influence de plusieurs Groupes. Leur répartition géographique en vallée et sur le réseau routier les désigne comme des sites importants dans le réseau commercial, bénéficiant de plusieurs flux d'approvisionnement.

Par exemple, pour les deux premiers siècles de notre ère, les sites de la vallée de la Saône possèdent des formes du répertoire du Groupe de la Loire. Durant l'Antiquité tardive, ce sont les villes de Lyon et de Vienne qui livrent des vases rouges ou gris, caractéristiques de la moyenne vallée du Rhône et du Languedoc, des vases rouges que l'on rencontre dans la région de Chalon-sur-Saône, mais également des vases gris spécifiques au Lyonnais et au Dauphiné.

1.3.2.3 L'approvisionnement des sites : l'apport des analyses physico-chimiques

L'étude des céramiques produites dans les ateliers rhônalpins met en évidence qu'aucune production ne peut être rattachée à deux Groupes Morphologiques Locaux. Les productions semblent uniquement destinées à un marché ne dépassant pas l'étendu du Groupe Morphologique auquel l'atelier appartient. Ainsi, le répertoire mixte caractérisant certains sites à l'échelle régionale n'est pas dû à la production d'un seul atelier produisant des types appartenant à différents répertoires. Il faut privilégier alors plusieurs courants d'approvisionnement.

En complément de cette approche, le travail de l'ACR a du ainsi avoir recours à des analyses physico-chimiques couplées à l'observation microscopique avec des lames minces afin de comparer les compositions chimiques des céramiques étudiées avec celles trouvées sur les sites de production[303]. Des analyses physico-chimiques ciblées ont été mises en œuvre. Il a été décidé de les appliquer dans un premier temps aux deux types de pots les plus répandus sur l'ensemble du territoire régional (pot à col côtelé et pot à épaulement caréné), afin d'estimer le mode d'approvisionnement des habitants de la région pour ces récipients : s'agit-il de nombreux ateliers diffusant localement ou de quelques rares ateliers régionaux diffusant largement ?

Les résultats ont révélé, pour les cinquante pots considérés, neuf groupes de composition différente qui peuvent être grossièrement attribués à des zones géographiques. Cette approche a

[303] La région Rhône-Alpes propose une géologie banale (associant argile calcaire et argile siliceuse) où le cortège minéral des céramiques est toujours composé de quartz, feldspath et micas, et donc très semblable d'un site à l'autre. Seul le département de la Loire se distingue par une géologie différente du reste de la région, où l'argile de nature calcaire y est absente, alors qu'une argile à dominante kaolinitique domine.

permis d'avancer l'hypothèse de travail que plusieurs modes de diffusion fonctionnent concomitamment. D'une part, on s'approvisionne en céramiques très probablement locales (celles qui constituent les Groupes Morphologiques Locaux), et d'autre part, on achète aussi des céramiques communes de cuisine appartenant à un répertoire plus large, dit régional, qui proviennent de quelques ateliers qui diffusent plus largement. On observe aussi, sur un certain nombre de sites, un approvisionnement qui relève probablement d'une autre économie, celui des céramiques communes claires en pâte calcaire notamment.

1.3.2.4 Le rapport entre villes et campagnes dans la composition des faciès

L'analyse des Groupes Morphologiques souligne l'homogénéité des assemblages pour la composition des batteries de cuisine. Cette homogénéité n'est pas remise en cause par la nature des établissements. En effet, la rareté des plats à cuire dans la plaine du Forez caractérise autant le site rural de Riorges Rue Pierre Dubreuil, situé en périphérie de Roanne, que celui de la Rue Fontenille, fouillé dans l'agglomération même, datés l'un et l'autre du IIe s. ap. J.-C. D'un autre côté, l'association de pots, de marmites et de plats est relevée durant l'Antiquité tardive, autant sur les sites urbains de Saint Paul-Trois-Châteaux La Sablière – Villa Augusta et de Valence Place des Ormeaux, que sur les sites ruraux de Chabrillan Saint-Martin et de Crest Bourbousson (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 321-370).

Les techniques employées pour la réalisation des céramiques, qu'elles soient tournées ou modelées, ne paraissent pas non plus discriminantes entre sites de différentes natures. D'une manière générale, la céramique non tournée se raréfie à partir du Ier s. av. J.-C. sans pour autant disparaître. De même, la nature des ensembles urbains des premiers siècles de notre ère, avec la présence de remblais issus de la démolition de niveaux protohistoriques, comme à Saint Romain-en-Gal, fausse la composition des lots étudiés avec une part importante de mobilier antérieur en position résiduelle.

Un dernier discriminant pourrait apparaître dans le rapport entre la part occupée par la céramique fine et la céramique commune. Toutefois, la part des céramiques fines peut variée d'un dixième des restes de mobilier céramique recensés (vaisselle et conteneurs inclus) à quasiment les deux tiers[304]. Pour la majorité des sites retenus dans l'ACR, cette part est comprise généralement entre 12 et 39 %. Les écarts importants observés, où la céramique fine représente plus de 40 à 50 % du mobilier, sont rares, sans que le caractère urbain ou rural soit toujours un argument.

En effet, il faut tenir compte de la nature des échantillons comparés. A Lyon, on observe que les céramiques fines représentent un peu plus de 40 % de l'ensemble L3 de la montée de Loyasse

[304] Vingt ensembles provenant de huit sites différents dont les caractères urbains, agglomérés ou ruraux sont connus, ont été retenus pour cette première approche qui devra être étendue à un plus grand nombre d'ensemble.

(Genin 1994, 321-359), mais ce taux, issu d'un seul lot, ne peut être représentatif du site lyonnais. De même, en ce qui concerne les ensembles issus de la fouille du Musée Gadagne, ils sont composés à part égale de fragments de céramiques fines et de céramiques communes pour ceux datés du Ier au IIIe s. ap. J.-C., seuls les niveaux d'abandon révélant une part majoritaire pour la céramique commune. Toutefois, dans ce dernier exemple, la faiblesse des échantillons, comptant moins de six cent fragments par ensemble, sauf pour les derniers niveaux, doit être considérée (Batigne Vallet, Lemaître 2008, 211-260). En effet, c'est la quantité et le regroupement de différents lots de mobilier qui peuvent permettre de lisser des effets de sources, liés au contexte et à l'échantillon retenu. Ainsi, à Saint-Romain-en-Gal, où les ensembles de la Maison des Dieux Océan, datés de la fin du Ier s. av. J.-C. au IIIe s. ap. J.-C., sont intégralement publiés, les taux peuvent être plus pertinents et représentatifs. On relève que la céramique fine atteint 50 % dans le cas de l'horizon 3bis, caractérisé par un petit nombre de fragments. En revanche, dès que les quantités de mobilier atteignent plusieurs milliers de tessons, ce taux ne dépasse pas 25 à 30 % du N.R. (Desbat, Leblanc, Prisset et *alii* 1994 ; Leblanc 2007).

Dans le monde rural, un taux de céramique fine est dans la plupart des cas analysé comme aberrant, à l'image de l'ensemble de l'Antiquité tardive de la *villa* des Vernes à La Boisse (Silvino 2008, 467-476) où la céramique fine représente plus de 60 % du N.R. et du N.M.I. En revanche, à Saint Romain-de-Jalionas, la part de la céramique fine dans les ensembles du IIIe s., issus de la cour et du secteur XX de la *villa*, compte pour 22% dans chacun des lots considérés et se rapproche du taux habituel recensé dans le cadre de l'ACR (Laroche, Théolas 2003, 72). Ces écarts peuvent s'expliquer par la nature du contexte et peuvent constituer l'indice d'une spécificité ou d'une fonction développée sur le site, comme ce peut être le cas pour l'établissement situé au Col du Petit-Saint-Bernard en Savoie, qualifié de *mansio*, où le taux de vaisselle fine avoisine les deux tiers du mobilier céramique dans l'ensemble daté du milieu du Ier s. ap. J.-C., étudié au cours de l'ACR.

L'incidence du contexte est souvent difficile à apprécier et il est toujours délicat de comparer des ensembles de tailles et de natures différentes, pouvant être constitués d'un dépôt unique ou d'un regroupement en horizon. D'une manière générale, les taux importants de céramique fine ne sont pas systématiques et sont considérés dans la bibliographie, en milieu rural essentiellement, comme aberrants, alors qu'à l'inverse, ils attirent moins l'attention en contexte urbain. Ces ratios ne paraissent toutefois pas discriminants. En effet, les ensembles urbains, quand une certaine quantité de mobilier est atteinte comme à Saint Romain-en-Gal, livrent des chiffres qui ne se distinguent pas de ceux reconnus ailleurs ; alors que les ensembles ruraux, ponctuellement, sont susceptibles de proposer une majorité de fragments de céramiques fines[305].

[305] A l'avenir, les réflexions ébauchées ici, à partir de quelques exemples régionaux, devront être étendu à des sites

2. Caractérisation du faciès local de la plaine de la Valloire du IIe s. av. J.-C. à la fin de l'Antiquité

Le référentiel typologique, illustré sur les **planches n° 180** à **199**, est construit sur peu d'exemplaires complets et le classement qui en est issu peut apparaître comme un tri de lèvres fragmentaires plutôt qu'une typologie morphologique[306]. De plus, les ensembles étudiés ont une amplitude chronologique courte, étendue au mieux sur trois siècles et demi (du milieu du IIe s. av. J.-C. au plus tôt, à la fin du IIe s. ap. J.-C.). Néanmoins, les comparaisons régionales permettent de valider le classement et la prise en compte des types découverts hors contextes (provenant des fouilles anciennes comme des ramassages de surface), comparés à des ensembles bien datés extérieurs à notre zone d'étude, autorisent d'étendre le cadre chronologique de notre approche.

La définition morphologique associée à l'analyse des techniques employées pour la fabrication des objets s'appuient sur les acquis de la recherche régionale présentés précédemment. L'approche des céramiques communes et des récipients culinaires bénéficie d'un profond renouvellement méthodologique, reposant sur l'emploi des analyses de pâtes et la relecture des sources antiques. La confrontation des données littéraires antiques aux témoignages archéologiques (morphologies et caractéristiques techniques des pâtes) permet à C. Batigne Vallet de présenter un tableau théorique de l'utilisation (vaisselle de table, récipients de cuisine, vases de stockage) qui pouvait être faite des objets (Batigne Vallet 1999 ; Batigne Vallet 2001, 203-205 ; Batigne Vallet 2008, 113-143). Il est évident que le modèle proposé n'est pas rigide, la polyvalence de nombreux objets empêchant de leur attribuer une vocation unique et précise, et qu'il concerne plus particulièrement la période gallo-romaine, bien mieux documentée à la différence de la période gauloise. Ces acquis méthodologiques nous permettent à présent de saisir des faciès fonctionnels, aux limites parfois floues, mais qui peuvent être dès lors observés sur la durée.

La **figure n° 095** représente l'ensemble des sites cités dans l'étude du faciès céramique local. Six séquences chronologiques sont définies de la manière suivante (**fig. n° 096** et **097** ; Tableau n° 2) : les cinq premières couvrent les IIe et Ier s. av. J.-C. ainsi que les deux premiers siècles de notre ère, en s'appuyant sur les ensembles datés en contexte. La sixième couvrant l'Antiquité tardive, jusqu'au Ve s. ap. J.-C., est appréciée, à partir des ensembles issus de ramassages de surface[307]. Enfin, les lots hors contextes ainsi que le mobilier issu des fouilles anciennes de Tourdan viennent compléter les données disponibles pour l'ensemble de la période.

---

urbains et ruraux ayant bénéficié de vastes synthèses comme Roanne, par exemple.

[306] Cf. Vol. 2, chap. 3.

[307] La faible quantité de mobilier daté du haut Moyen Âge et l'absence de contextes ne permettent pas d'élargir cette démarche au delà de l'Antiquité tardive.

2.1 La seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et le début du siècle suivant (150/125 – 100/75 av. J.-C.)

[Nombre de Restes : 1330 ; Nombre Minimum d'Individus : 159][308]

Durant cette période, les importations de vaisselle méditerranéenne occupent une part différente selon les ensembles étudiés. On relève un taux de 6 % du N.R. de la vaisselle pour l'ensemble A et un taux plus anecdotique de 1 % pour l'ensemble K, pour une moyenne de 5 % pour cette période. Toutefois, il faut retenir que ces chiffres ne reflètent que la part de la céramique campanienne et ne tiennent pas compte des céramiques à pâte claire (calcaire ou non) dont la provenance est délicate à déterminer. Ces pâtes claires peuvent correspondre à des céramiques peintes ayant perdu leur décor, mais on ne peut pas trancher avec certitude entre des productions de la vallée du Rhône ou des importations du bassin méditerranéen (les vases peints représentent moins de 1 % du N.R. de la vaisselle de l'ensemble A contre 10 % de la vaisselle de l'ensemble K).

La céramique non tournée et cuite en mode B occupe une part relativement importante des productions locales, avec une fourchette comprise 20 et 43 % du N.R. de la vaisselle, alors que le pourcentage de la céramique tournée grise réalisée au tour ou à la tournette ne se situe qu'entre 14 et 25 %. Aux côtés de ces productions grises, la céramique noire à cœur rouge occupe elle aussi un quart des restes avec 18 à 27 % du N.R. de la vaisselle.

2.1.1 Le service et la table

Il faut rattacher aux usages de service et à la vaisselle de table les formes basses relevant du répertoire méditerranéen, que sont les assiettes et les coupes, ainsi que les jattes et les bols appartenant au répertoire celtique. On y associe aussi des formes hautes, que la morphologie, la technologie employée et les traitements de surface destinent de préférence au service des liquides.

Les importations de vaisselle de table sont représentées exclusivement par la céramique campanienne A provenant d'Italie centrale. Le répertoire relevé durant cette période est constitué des éléments du faciès classique : coupes Lamb. 27b, bols Lamb. 31/33, assiettes Lamb. 36 et assiettes Lamb. 6. On peut noter l'absence de formes Lamb. 5 dans ces ensembles, toutefois des lèvres d'assiettes Lamb. 5/7 en céramique campanienne A sont présentes dans les fouilles anciennes de Tourdan et peuvent s'y apparenter. Enfin, il faut souligner la présence parmi les ramassages de surface réalisés à Tourdan d'un fond de coupe à décor de palmettes.

[308] Sauf mention contraire, pour l'ensemble des chiffres présentés dans cette partie, il s'agit toujours des totaux et des pourcentages de la vaisselle des ensembles étudiés, après retrait des amphores et des doliums.

Durant cette période, les imitations ne semblent pas concurrencer numériquement les importations avec seulement cinq individus recensés contre huit objets pour la vaisselle à vernis noir[309]. Ces vases sont réalisés en pâtes siliceuses grises à pâtes épurées (céramique grise fine) ou non (céramique tournée grise), finis à la tournette ou tournées, parfois enfumés et lissés. Les imitations recensées dans ces contextes sont diversifiées et peuvent se rattacher à trois ou quatre types distincts correspondant aux formes importées (coupe Lamb. 27, bol Lamb. 33b et assiette Lamb. 6 ou Lamb. 36, identifiées sous l'appellation Lamb. 6/36, ce dernier type comptant pour trois individus).

Le répertoire des jattes est diversifié, comprenant de nombreux types et sous-types, réalisés en céramique tournée ou non et dont la pâte peut être plus ou moins épurée. On remarque que l'essentiel des objets présente des traces de lissage à la baguette au moins sur leur surface externe. Les jattes sont dominées par le type à bord rentrant équipé d'un bourrelet ou non. Le type III sans bourrelet, à lèvre infléchie (variante b) ou plus marquée (variante a), est largement majoritaire dans l'ensemble A comme dans l'ensemble K. A ses côtés, les jattes à bord rentrant dotées d'un bourrelet (type IV) sont exclusivement réalisées en céramique noire à cœur rouge. Quant aux jattes carénées de type VII et VIII, la distinction est difficile entre les carènes douces et les carènes basses et il est impossible de déterminer un type dominant. Enfin, à la marge, on peut noter la présence de quelques jattes à panse tronconique ouverte (type VI), décorées de digitations sur la lèvre, ainsi que d'une jatte à bord droit (type I) en céramique noire à cœur rouge, probablement finie à la tournette. Leur usage peut être polyvalent. Toutefois, si certaines ne semblent pas destinées à un usage particulier, d'autres ne semblent pas être vouées à la cuisson. Les jattes à panse tronconique, dotées d'un bord rentrant ou non (types III et IV) comme les jattes carénées (type VII et VIII) peuvent être utilisées pour le service et la consommation comme pour la préparation (mélange d'aliments, préparation de sauce) voire la cuisson des mets. En revanche, les diamètres importants de certaines jattes à panse tronconique, avoisinant soixante centimètres, semblent destiner ces objets à la préparation. C'est la qualité de la pâte, les traitements de surface (enfumage et lissage interne comme externe) et les décors (décors ondés peignés ou non) qui peuvent laisser supposer l'association de ces jattes à la vaisselle d'origine méditerranéenne, sur la table, sans que cela soit pour autant un critère exclusif.

Des formes hautes, de tradition gauloise, en céramique peinte ou non, doivent être associées au service des liquides. En céramique peinte, un seul type peut être identifié : il s'agit d'un vase haut, à col droit, à panse fuselée et peinte et fond plat ou annulaire, qu'on associe traditionnellement au

[309] Il faut signaler une imitation de coupe Lamb. 27 provenant du diagnostic mené en 2005 à Champ-Martin (Revel-Tourdan) (cf. RT-1, **[11]**, St 15, vase n° 1, cf. Pl. n° 65), qui n'a pas été inclue dans cette étude, le lot de mobilier étant trop restreint et la datation incertaine entre le milieu du IIe s. av. J.-C. et le courant du Ier s. ap. J.-C.

service des liquides, à l'instar des vases balustres[310]. Les contextes étudiés ici correspondent d'une part, à un contexte cultuel (ensemble K) et, d'autre part, à de possibles ensembles domestiques (ensembles A et D). Dans l'ensemble A, avec 3 % du nombre de restes de la vaisselle, cette catégorie occupe une part proche des taux connus en Gaule du Centre-Est, où la céramique peinte représente entre 5 et 10 % du nombre total de tessons (Guichard, Pion et Vaginay 1991, 213), comme dans l'ensemble K où le taux est de 7 %. Toutefois, dans ce dernier contexte, il peut atteindre 17% si on tient compte des tessons à pâte claire qui peuvent être attribués à des vases peints ayant perdu leur peinture ; ce taux élevé doit probablement être relié à la nature cultuelle du contexte avec une présence importante de vases liés au service et à la consommation des boissons[311]. Les rares décors peints conservés correspondent à des décors géométriques, alliant lignes verticales, horizontales et parfois chevrons, de couleur brune, sur un fond alternant des bandes de couleur blanc crème et rouge. Un second type de vase, non peint, peut être identifié sur la base d'un exemplaire unique d'un vase à profil mouluré, doté d'un piédouche annulaire et réalisé en céramique noire à cœur rouge. On note la finition soignée de la panse, enfumée puis lissée. Cette morphologie le rapproche plus des vases balustres du Centre-Est de la Gaule (Buchsenschutz, Bailly 2003, 81-83) que des vases à profil mouluré identifiés dans des ensembles plus récents.

2.1.2 La cuisine

Pour cette période, la batterie de cuisine est majoritairement composée par des pots à cuire. De façon marginale, on relève la présence de plats et de marmites associés à des couvercles provenant du répertoire méditerranéen. D'une manière générale, ces vases sont réalisés dans des pâtes siliceuses peu épurées, non tournées, parfois finis à la tournette.

Les deux tiers des pots recensés dans les ensembles A et K sont cuits en atmosphère réductrice donnant à la pâte un aspect gris sombre à brun noir, alors que le dernier tiers présente un cœur rouge et des parois enfumées. Le type à col tronconique et lèvre en bourrelet domine largement, qu'ils soient à lèvre déversée arrondie et épaissie (variante a) ou à lèvre en bourrelet (variante b). Le type à col droit et lèvre évasée paraît marginal comme le pot non tourné à col côtelé documenté par un seul exemplaire et ne présentant pas de confrontations directes au niveau régional (le pot

[310] Dans le Centre-Est, des formes hautes, dont la morphologie est variable (vase balustre, vase fuselé, vase tonnelet, à profil mouluré ou non), sont régulièrement recensées avec des récipients de service dans les ensembles funéraires, comme en témoigne la nécropole de la rue Saint-Antoine de Feurs, où ces vases sont associés à des importations et des imitations d'assiettes et de coupes (Guichard, Pion et Vaginay 1991, 213-215). De même, V. Guichard signale la similitude des décors zoomorphes peints développés en Auvergne et dans la Loire avec les décors des seaux, ainsi que l'emploi de poix, systématique sur les parois internes des exemplaires les mieux conservés à Gandaillat (Guichard 2003, 109) renvoyant clairement à la sphère de la boisson.

[311] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 2.1.1.6 c.

tourné à col cannelé n'est connu quant à lui que par un fragment de col dans l'ensemble K).

Aux côté de ces pots, dans l'ensemble A, des plats à paroi rectiligne sont dotés soit d'une lèvre arrondie, soit d'une lèvre en bourrelet. Ils sont accompagnés de marmites tripodes, à paroi rectiligne ou évasée et fond plat, terminée par une lèvre simplement arrondie (un couvercle à bouton de préhension évidé peut être associé à une marmite). Un seul type de couvercle, doté d'une lèvre arrondie, est recensé dans les deux contextes étudiés.

2.1.3 Conclusions

Durant cette période, parmi les productions supposées régionales, les pâtes siliceuses, plus ou moins épurées, de couleur grise ou bénéficiant d'un enfumage après une cuisson en mode A dominent. Les rares tessons de couleur rougeâtre sont marginaux et témoignent plus sûrement d'une cuisson mal maîtrisée que d'un choix technique. Les productions à pâte claire, à dominante siliceuse ou calcaire, semblent devoir être liées à des vases peints ayant perdu leur peinture, aucune forme ne pouvant être distinguée avec certitude.

Malgré un usage polyvalent de nombreux objets, dont les jattes en premier lieu, on peut relever pour cette période l'existence d'une vaisselle strictement destinée à la table et au service, aux côtés de vases que la morphologie et les caractéristiques techniques destinent à la cuisson. La vaisselle de table et de service est composée des formes appartenant au répertoire celtique ainsi que d'éléments issus du répertoire méditerranéen, importés ou imités : aux côtés des jattes tronconiques à bord rentrant et des jattes carénées, les coupes et les assiettes occupent une part non négligeable avec 20 % environ du total des formes basses pouvant être associées à la table. On peut souligner qu'aucun vase à boire de type gobelet n'est connu, cette fonction devant revenir aux bols et coupes Lamb. 31/33 et 27. Pour le service des liquides, on note la présence de vases fuselés peints et d'un pot à profil mouluré doté d'un pied balustre.

Parmi le mobilier de cuisine, le pot à col tronconique est le type dominant, les autres types (pot à col droit et lèvre évasée, pot à col cannelé ou côtelé) apparaissant marginaux. Au côté de ces pots, il faut souligner la présence des marmites et des plats qui sont des formes traditionnellement méditerranéennes. Les plats à lèvre arrondie ou en bourrelet peuvent trouver des points de comparaison en Italie, évoquant les plats italiques creux à paroi convexe et à bord arrondi connus en Gaule méridionale (Bats 1988, 159-160). Au contraire, les marmites tripodes ne correspondent pas au type de *caccabus* dominant sur les côtes méditerranéennes et dans la péninsule à cette période. En effet, une morphologie différente des marmites à « bord à double inflexion » comme des marmites à « lèvre rabattue à l'horizontal » (Bats 1988, 160) connues au IIe s. av. J.-C., comme les caractéristiques de la cuisson en mode B (à la différence des pâtes rouges d'Italie) et

l'absence d'inclusions caractéristiques des pâtes d'Italie centrale permettent d'écarter *a priori* des importations. La morphologie du pied les rapproche des productions bourguignonnes du Ier s. av. J.-C. mais le fond plat les en distingue (Barral 1998, fig. 12). Les comparaisons les plus proches doivent être faites avec les objets connus à Genève et Massongex (Schucany, Martin-Kilcher, Berger et *alii* 1999, Pl. 6, n° 59 et Pl. 23, n° 12) ainsi qu'à Vienne (Leblanc 2007, 27, fig. 9, n° 55), datées de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (**fig. n° 101**).

Par certains aspects, le mobilier de cette séquence peut s'inscrire dans le faciès de la Gaule centrale de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. Le répertoire des importations représenté uniquement par des coupes et des assiettes en céramique campanienne A correspond à celui mis en évidence à Lyon pour la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Maza 2001, 436-437), à la seule différence que la campanienne B est présente dans les ensembles lyonnais alors qu'aucun tesson de B ne peut être rattaché avec certitude à cette période en Valloire. Les imitations en céramique locale ne divergent pas de celles connues dans une région s'étendant du territoire arverne au plateau helvétique. En effet, les imitations d'assiette Lamb. 36 caractérisent la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. à Roanne, en Auvergne, en Suisse ainsi que sur l'oppidum de Jastres-nord (Guichard, Lavendhomme 1997, 105 ; Deberge, Loughton, Orengo et *alii* 2007, 177-180 ; Luginbühl 1998, 200 ; Matal 2003, 307). A leur côté, les imitations d'assiette de type Lamb. 6 sont connues dès le milieu du IIe s. av. J.-C. à Clermont-Ferrand comme en Bourgogne (Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 173 ; Joly, Barral 1992, 106). Plus proche de notre secteur, on peut souligner la proximité des types imités à Tourdan avec les assiettes Lamb. 6 et 36 recensées dans le matériel de la colline Sainte Blandine à Vienne parmi les productions locales (Chapotat 1970, Pl. XLV, n° 1 à 10 et Pl. LI, n° 1 à 10). Quant aux vases fuselés en céramique peinte, au sein de l'espace allobroge, des points de comparaison peuvent être trouvés avec les vases de Genève (Paunier 1981, 311, n° 9) comme avec ceux reconnus sur la colline Sainte Blandine à Vienne (Chapotat 1970, Pl. XXXVII, n° 2, 3 et 5) et dans la faille de La Chuire à Larina (Perrin, 1990, 143, fig. 144, n° 752 à 760). Ce profil s'inscrit, là aussi, dans le répertoire reconnu du Centre de la France à la Suisse : en Auvergne (à Gandaillat : Guichard 2003, 91-112) comme dans le Forez (à Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 114-118 : type 1511) et en Bourgogne (Robine 2003, 35-47). Enfin, pour la cuisine, l'assemblage de pots à cuire et de jattes polyvalentes, accompagnés de rares couvercles, n'a rien de surprenant par rapport au modèle régional connu à Lyon pour la même période, où le vaisselier du site de la rue du Souvenir daté du troisième quart du IIe s. av. J.-C. se partage entre pots et jattes, laissant une place marginale à quelques couvercles (Batigne Vallet 2001, 205).

Toutefois, des nuances doivent être apportées. Il faut tout d'abord relever la diversité des types de jattes (à panse tronconique à bord rentrant en bourrelet ou non, à panse tronconique ouverte et à

panse carénée) par rapport aux contextes lyonnais où le répertoire des jattes est plus monotone, la jatte à bord rentrant y étant quasi-exclusive (Batigne Vallet 2001, 205). De même, la morphologie des pots à cuire, majoritairement à col tronconique, ne correspond pas aux types reconnus à Lyon où le pot à col lisse ou peu marqué et lèvre peu déversée est bien représenté sur le site de la rue du Souvenir et où les types plus récents, à col cannelé, sont majoritaires dans le fossé aval du Verbe Incarné (Batigne Vallet 2001, 205). Ces derniers caractérisent aussi le faciès viennois (à Sainte-Blandine : Chapotat 1970, Pl. n° XLVII, n° 5 à 11). Pour la Valloire, c'est vers le sud qu'il faut se tourner pour établir des comparaisons : les pots à col tronconique à lèvre déversée arrondie et épaissie (variante a) trouvent un parallèle avec les pots hérités de périodes antérieures connus dans la basse vallée du Rhône et en Languedoc oriental sous le nom « d'urnes à lèvre déversée sur col convergent ou parallèle » (Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 301-304). Enfin, si la marmite peut renvoyer à plusieurs modes de cuisson qui ne sont pas exclusivement méditerranéens (comme le bouilli), l'association de ces récipients avec des plats témoigne de l'adoption de formes extérieures au monde celtique et probablement des usages alimentaires romains qui leur sont associés (cuisson à l'étouffée, plat en sauce voire *patina*). La présence de récipients relevant de la batterie de cuisine à la romaine (plats et marmites) peut surprendre par rapport aux ensembles régionaux, même si leur présence est marginale et qu'on ne sait pas quel est le type de cuisson réalisé dans ces récipients tripodes ne renvoyant pas à des types italiques. Ces formes apparaissent au début du Ier s. av. J.-C. à Feurs (Dumoulin 2007, Pl. n° 97, n° 3) et essentiellement durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. à Roanne (Guichard, Lavendhomme 1997, 95 : type 3114) et à Lyon (Batigne Vallet 2001, 205), alors qu'elles sont absentes de la céramique culinaire d'Alba-la-Romaine au Ier s. av. J.-C. (Matal 2001, 371-400).

2.2 Le Ier s. av. J.-C. (100/75 – 50/25 av. J.-C.)

[Nombre de Restes : 2555 ; Nombre Minimum d'Individus : 271]

Dans les ensembles E, F et L datés du courant du Ier s. av. J.-C. et antérieur au dernier quart de siècle, on relève parmi les importations l'apparition timide de la céramique campanienne B aux côtés des productions de céramique campanienne A. Cependant, la part des importations à vernis noir demeure faible, ne comptant que pour 2% des restes de vaisselle de l'ensemble L et elles sont même absentes des deux autres ensembles. Les premières formes réalisées en pâte claire, à dominante calcaire ou siliceuse, font leurs apparitions et, au moins pour certaines d'entre elles, viennent augmenter la part des importations, estimée à moins de 1 %.

Au sein des productions locales, on observe une augmentation des productions tournées (tour comme tournette) avec des parts comprises entre 23 et 64 % des restes de vaisselle. La part des

céramiques noires à cœur rouge se maintient avec des chiffres compris entre 17 et 22 % du N.R. de la vaisselle. Cependant, cette croissance de la céramique tournée se fait probablement au dépend de la céramique non tournée dont la part semble en recul (entre 2 et 33 % du N.R. de la vaisselle). Toutefois, l'emploi de la tournette et la finition soignée de la majorité des vases rendent difficile la distinction entre ces techniques.

2.2.1 Le service et la table

Comme à la période précédente, les productions à vernis noir sont représentées en faible quantité. Cette catégorie n'est relevée que dans l'ensemble L où deux assiettes sont inventoriées. La première, en céramique campanienne A, correspond au type Lamb. 6 alors que la seconde, appartenant au cercle de la B, est du type Lamb. 5. Il faut signaler toutefois la présence d'assiettes Lamb. 5/7 dans le mobilier des fouilles anciennes, en céramique campanienne A, qui peuvent évoquer des importations contemporaines de ces types.

Au contraire de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., les imitations sont largement majoritaires par rapport aux importations (quatorze individus contre deux). Ces imitations sont réalisées principalement en céramique noire à cœur rouge et en céramique grise fine, plus rarement en céramique tournée grise. L'analyse de leur répertoire met en évidence une préférence pour un vase à boire. Il s'agit du bol Lamb. 31/33, qui compte pour huit individus dans les ensembles étudiés (si on tient compte de l'ensemble des imitations de vaisselle républicaine recensées en Valloire, le bol Lamb. 31/33 représente 45 % des formes imitées avec quinze individus sur un total de trente-trois)[312]. A leurs cotés, prennent place les imitations déjà présentes durant la période antérieure : l'assiette Lamb. 6 et l'assiette Lamb. 6/36. En revanche, deux nouvelles formes sont imitées : il s'agit des assiettes Lamb. 5/7 et Lamb. B1.

Le gobelet fait son apparition : un seul type est identifié, il s'agit du gobelet à lèvre convexe ou oblique (type Mayet 2/3 ou Marabini IV). Leur grande majorité (cinq individus sur sept), réalisée en paroi fine, correspond à des importations méditerranéennes. Deux individus s'en distinguent : le premier, en pâte calcaire mi-fine et de teinte orangée, comme le second, en pâte grise siliceuse peu épurée, peuvent être identifiés à des productions locales. Enfin, il faut souligner la présence d'un décor en sapin, type Beuvray, sur un tesson en pâte claire évoquant des gobelets d'origine Bourguignonne (Paunier, Luginbühl 2004, 218, fig. 7.28).

Les jattes occupent, après les pots, une place importante dans les ensembles étudiés. Exclusivement réalisées en argile siliceuse, elles ont un usage polyvalent qui en fait un objet

[312] Cette prédilection pour le bol Lamb. 31/33 peut trouver un écho dans la part occupée par ce type dans les importations de productions à vernis noir aux IIe et Ier s. av. J.-C. : à l'échelle de notre zone d'étude, on relève six bols Lamb. 31/33 sur un total de seize individus en céramique campanienne A ou B.

incontournable, sur la table comme en cuisine. Elles sont majoritairement réalisées en céramique noire à cœur rouge avec cinquante-deux exemplaires recensés alors que les productions tournées grises ne comptent que pour trente-deux individus. Les récipients réalisés en céramique non tournée et en céramique grise fine sont moins représentés. Durant cette période, on observe une diversification et un élargissement du répertoire, avec l'apparition de nouveaux types. La jatte à bord rentrant à lèvre infléchie (variante b) ou plus marquée (variante a), sans bourrelet (type III), réalisée en céramique tournée grise comme en céramique noire à cœur rouge correspond toujours au type dominant (trente-cinq exemplaires recensés). Toutefois, il est concurrencé par la jatte à lèvre rentrante en bourrelet (type IV), déjà recensé durant la période précédente et qui est essentiellement réalisée en céramique noire à cœur rouge (ce type compte pour vingt-six exemplaires dont dix-sept en céramique noire à cœur rouge). A leurs côtés, on relève la présence des jattes carénées de type VII et VIII, des jattes à bord droit (type I) et des jattes à panse tronconique ouverte (type VI). Trois types nouveaux font leur apparition : il s'agit de la jatte à bord droit et méplat externe (type II) exclusivement réalisée en céramique noire à cœur rouge et céramique non tournée et de façon marginale, du type à lèvre aplatie (type V) et de la jatte carénée à lèvre en bourrelet pincé (type IX)[313].

Les bols représentent une forme nouvelle presque exclusivement réalisée en pâte calcaire, plus ou moins épurée et cuite en mode A. On recense des bols à lèvre évasée en bourrelet arrondi dans l'ensemble E (deux exemplaires sont inventoriés dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan).

Les récipients de forme haute destinés au service des liquides, voire au stockage, s'enrichissent de nouvelles formes originaires du répertoire méditerranéen, réalisées en céramique commune claire comme en céramique tournée grise. Des olpès à col droit ou tronconique et lèvre divergente, réalisées en pâte fine, de couleur jaune/beige accompagnent dans les ensembles E et L les vases fuselés peints (auxquels peuvent être associés des fonds plats et des fonds annulaires). Deux autres exemplaires d'olpès sont connus dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan. A leurs côtés, une nouvelle forme apparaît en céramique tournée grise, dont la destination est probablement polyvalente. Il s'agit du pichet à col tronconique et lèvre en bourrelet, doté d'une anse. Ce vase de service peut servir, grâce à sa pâte réfractaire, à porter à ébullition des liquides. Il est recensé dans l'ensemble E ainsi que dans les lots de mobilier issus des prospections à Tourdan. Un exemplaire de pot à profil mouluré en céramique tournée grise est repéré dans le même ensemble et une destination de service peut être proposée *a priori*[314]. A Saint Romain-en-Gal, Odile Leblanc a choisi de regrouper ces pots au profil caractéristique avec les pichets (Leblanc

[313] L'identification d'une marmite peut être supposée sur la base du profil rentrant du col. Toutefois, en l'absence du fond il est impossible de cerner la destination de cet objet.

[314] En effet, la pâte siliceuse employée pour la fabrication de cet objet autorise l'ébullition, comme pour le pichet à col tronconique, dont le profil n'est pas décoré.

2007, 45 et fig. 23, n° 114 et 117).

Enfin, quatre exemplaires de pots à col tronconique et lèvre en bourrelet (variante b) sont réalisés en céramique grise fine. La pâte de couleur grise est bien épurée. Dans ce cas aussi, une vocation de service peut être envisagée de prime abord, sans pour autant exclure un usage de stockage.

2.2.2 La cuisine

Pour cette période, la composition de la céramique à feu connaît peu d'évolution, les pots à cuire sont majoritaires et de rares indices attestent de l'emploi de récipients tripodes alors qu'aucun plat n'est attesté à la différence des contextes antérieurs. Cependant, il faut souligner la présence d'un fragment de céramique à vernis rouge pompéien témoignant d'importations de vaisselle de cuisine d'Italie centrale.

La proportion de vases réalisés au tour est plus importante. Cependant la distinction reste difficile entre les vases tournés et les autres, sur la base de tessons à la surface soignée (lissage parfois associé à un enfumage). La principale évolution réside dans l'apparition d'un pot uniquement destiné au stockage, réalisé en pâte calcaire. Deux pots à col tronconique et lèvre plate sont identifiés dans l'ensemble E. Réalisés en pâte épurée, calcaire, de couleur beige, ils sont attribués au type d'origine italienne Haltern 62 et il s'agit probablement d'importations. L'emploi d'une argile calcaire interdit le passage au feu et destine ce type de pot à la resserre.

Le type dominant parmi les pots à cuire est toujours celui à col tronconique avec quatre-vingt huit exemplaires recensés dans les contextes de cette période. Sa finition est soignée et il peut être réalisé en céramique tournée comme non tournée, majoritairement gris, plus rarement à cœur rouge. Parfois, le col est lissé et la jonction avec la panse peut être légèrement carénée. Les deux variantes à lèvre arrondie et épaissie (variante a) ou à lèvre en bourrelet (variante b) sont recensées. En retrait, le pot à col droit et lèvre évasée, identifié durant la période antérieure, est présent et exclusivement réalisé en céramique tournée grise. A ses côtés, un type proche du pot à col tronconique et lèvre en bourrelet apparaît, s'en distinguant nettement par l'allure de sa lèvre, formant un méplat rectangulaire. Trois exemplaires sont recensés, réalisés en céramique non tournée et tournée grise. Un autre exemplaire en céramique noire à cœur rouge est doté d'une lèvre en méplat mais présente la particularité d'être doté d'un col droit. A la marge, on relève un fragment de col pouvant appartenir à un pot tourné à col cannelé (non illustré).

A la différence de la période précédente, aucun plat n'est recensé. On ne relève que la présence de marmites et de couvercles. Un fragment de fond plat non tourné appartenant à un récipient

tripode est identifié et peut être assimilé à une marmite. De même, une lèvre arrondie appartenant à un couvercle en céramique tournée grise est identifiée. L'absence de plat doit être nuancée. En effet, la question de l'importation de plats à *patina* peut être posée sur la base d'un fragment de lèvre appartenant aux productions de céramique à vernis rouge pompéien.

2.2.3 Conclusions

Le courant du Ier s. av. J.-C. est caractérisé par le maintien des types employés en cuisine, parmi lesquels le pot à col tronconique représente l'essentiel des récipients à cuire. Des comparaisons peuvent être trouvées avec des ensembles de mobilier dont la datation est un peu plus récente. Sur le site du Bouvier à Clérieux dans la Drôme, daté de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., sont reconnus en céramique tournée ou non des pots à col tronconique à lèvre déversée (Rébiscoul, Rostaing-Tayard, Thevenin 1992). De même, les pots à col tronconique ou droit renvoient aux types reconnus dans le mobilier des premiers niveaux coloniaux de Valence, où des pots à bords plus ou moins déversés, à col lissé, épaulement marqué par une carène et panse grattée sont connus en céramique non tournée (Silvino 2009, pl. 4, n° 47-52 et pl. 5, n° 53-58), ainsi que dans les ensembles datés du Ier s. av. J.-C. de Chabrillan Saint-Martin (Billaud, 2002, fig. 2, n° 1 à 11) et Montvendre Les Châtaigniers Sud (Saintot 2002, fig. 1 à 3). Seul le pot à col droit et lèvre en méplat représente une nouveauté par rapport aux contextes antérieurs. Il ne semble pas perdurer au-delà du Ier s. av. J.-C. Des comparaisons peuvent être proposées avec la Gaule méridionale, si on fait le rapprochement avec les urnes du Languedoc oriental enregistrées sous l'appellation CNT LOR U5d (Py, Adrohuer-Auroux, Raynaud 1993, 302). A leurs côtés, les récipients tripodes, assimilés à des marmites, ainsi que l'importation de céramiques à vernis rouge pompéien, même de façon marginale, composent les éléments de la batterie de cuisine méditerranéenne identifiée à la fin du siècle précédent. Parmi le mobilier associé à la cuisine, toutefois, une première forme réalisée en pâte calcaire apparaît. Il s'agit du pot Haltern 62, dont on suppose l'importation. Ces pots sont identifiés au milieu du Ier s. av. J.-C. à Lyon (Genin 1997, 18, Pl. 2, n° 6).

La vaisselle de service présente quant à elle une diversification de son répertoire, en se dotant de nouvelles formes d'origine méditerranéenne ou appartenant au répertoire gaulois : les gobelets, les bols et les vases dédiés au service des liquides (olpès et pichets). Les gobelets, qu'ils soient importés ou non, relèvent tous du répertoire méditerranéen, seul un fragment évoque les productions bourguignonnes. La morphologie des bols renvoie à un type reconnu à Roanne parmi les céramiques peintes (types 3222 et 3282) durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Ces récipients sont considérés comme les prédécesseurs possibles du bol de Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997, 116). Plus au sud, un exemplaire est connu dans un ensemble de la seconde moitié

du Ier s. av. J.-C. à Clérieux dans la Drôme (Rébiscoul, Rostaing-Tayard, Thevenin 1992, fig. 19, n° 41). Parmi les olpès, la nature calcaire des pâtes et la teinte de certains exemplaires, les distinguent des productions régionales supposées à Lyon et à Vienne au Ier s. av. J.-C. (Maza 2001, 441) et doivent être attribuées à des importations méditerranéennes. Quant aux pichets à col tronconique, leur profil est similaire à ceux connus à Saint Romain-en-Gal dès les années 40-20 av. J.-C. (Leblanc 2007, 29 et fig. 10, n° 90 à 92). Toutefois, pour certains exemplaires de petit diamètre, leur morphologie peut les rapprocher des pots hauts à col convergent dotés d'une anse, connus à Jastres-nord et à Alba-la-Romaine de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la fin du siècle suivant (Matal 2002, 388 et fig. 11, n° 9 et Matal 2003, 305-317, type 4100). Les imitations de vaisselle campanienne sont plus nombreuses et s'inscrivent dans le registre des imitations déjà identifiées au siècle précédent. Si elles privilégient les vases à boire avec le bol Lamb. 31/33, elles concernent autant les assiettes avec la reproduction de nouveaux types. Enfin, dans un registre plus polyvalent, entre la cuisine et la table, on relève un enrichissement du répertoire des jattes qui, aux côtés des types à panse tronconique à bord rentrant ainsi qu'à panse carénée, comptent des jattes à bord droit à lèvre en méplat ou non et des jattes à lèvre aplatie.

2.3 La fin de la République et la période augusto-tibérienne (50/25 av. – 25 ap. J.-C.)

[Nombre de Restes : 473 ; Nombre Minimum d'Individus : 44]

Cette période est documentée par quatre ensembles qui sont peu fournis en mobilier, rendant difficile un découpage chronologique. Ainsi, l'ensemble M ne livre pas suffisamment d'arguments datants pour justifier une chronologie précise dans le courant de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. On s'appuie sur la chronologie relative de la phase *d* de l'état 1 du site de Champ-Martin. Quant aux ensembles G et H, peu fournis en mobilier eux aussi, ils peuvent être datés respectivement du dernier quart du Ier s. av. J.-C. et des premières décennies du siècle suivant.

Les importations de céramique à vernis noir cèdent la place aux importations de vaisselle en céramique sigillée italique et lyonnaise, qui sont accompagnées de production à paroi fine. Le taux de la céramique fine reste très faible dans les contextes étudiés (moins de 3 % du N.R. de la vaisselle). Au sein des productions locales, la faible quantité de mobilier composant ces ensembles ne permet pas de juger avec certitude de la part occupée par la céramique non tournée par rapport aux productions réalisées au tour. On relève simplement que les productions de céramique tournée grise sont quasiment majoritaires (entre 40 % et 56 % du N.R. de la vaisselle) par rapport aux autres catégories techniques recensées (céramique noire à cœur rouge et céramique non tournée). Toutefois, l'emploi de la tournette et la finition soignée de la majorité des vases rendent difficile la distinction entre céramique tournée ou non.

2.3.1 Le service et la table

La substitution de la vaisselle à vernis noir par les céramiques sigillées, dont les premières productions sont datées à partir de 40-30 av. J.-C., accompagne l'enrichissement du répertoire observé depuis la phase précédente[315]. En céramique à paroi fine et commune claire, les productions des premiers ateliers lyonnais et viennois succèdent aux importations méditerranéennes.

Les assiettes et les coupes sont représentées principalement par les services I et II en sigillée italique. L'essentiel des types recensés provient de lots hors contexte ou sont en situation résiduelle dans des ensembles plus récents. On connaît ainsi des assiettes Goudineau 15 (équiv. Ettl. 11 et 12) et Goudineau 17 (équiv. Ettl. 12.2) pour le service I, comme des coupes Haltern 8 (équiv. Ettl. 22. 1-3) et une assiette Goudineau 36a pour le service II. Ces types sont tous connus dans les productions des ateliers arétins et lyonnais. Une origine lyonnaise peut être envisagée sur la base d'un fond de coupe Haltern 8 estampillé provenant des fouilles anciennes : il porte l'estampille *ANEACHVS. TVLLI* sur trois lignes dans une empreinte ovalaire (Drouvot 2000, 92) et un potier *M.Tullius* est connu à Lyon au sein de l'atelier de La Muette (Genin, Desbat, Elaigne et *alii* 1996, 207). D'autres formes sont reconnues en sigillée italique dans le mobilier issu des prospections : il s'agit de coupes Goudineau 10 (équiv. Ettl. 9 ; non représentée) et Goudineau 42 (équiv. Ettl. 32.3). Leurs origines sont probablement italiennes (Etrurie et plaine Padane pour les deux, voire Campanie pour la première) et peuvent renvoyer à une chronologie avancée dans le Ier s. ap. J.-C. principalement pour la seconde appartenant aussi aux productions dites tardo-italiques.

A l'abondance des imitations de céramique à vernis noir qui caractérise les ensembles antérieurs, succède une raréfaction des imitations de céramique fine méditerranéenne, qui devient anecdotique. Dans le mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan, une coupe est réalisée en céramique tournée grise à pâte peu épurée, proche des formes Goudineau 20 ou 40 (équiv. Ettl. 23).

Les gobelets sont moins bien documentés que durant la période précédente. Si aucune forme en paroi fine n'est recensée pour cette période, un gobelet, en pâte calcaire et peu épurée, à bord droit et lèvre courte, soulignée par un sillon externe, renvoie aux gobelets d'Aco produits dans les ateliers lyonnais durant la période augustéenne.

Les jattes s'inscrivent dans la continuité de celles identifiées aux périodes antérieures. Elles sont réalisées exclusivement en argile siliceuse et occupent numériquement une place encore importante dans les ensembles considérés. Avec quatorze individus recensés, le type à bord rentrant (type III, variante b) est toujours majoritaire. A ses côtés, quelques jattes à bord en

[315] Aucune céramique dite pré-sigillée n'est recensée, cette absence peut être imputée à la faible quantité de mobilier des lots.

bourrelet rentrant (type IV) sont attestées ainsi que des jattes carénées (type VII/VIII) et une jatte à bord droit et méplat externe (type II).

Le répertoire des bols apparus à la phase précédente s'enrichit de nouveaux types d'origine méditerranéenne ou gauloise. L'essentiel des fragments de bols provient du mobilier issu des prospections et des fouilles anciennes, leur attribution à cette période s'appuie donc sur des datations extérieures. Un seul exemplaire est identifié en contexte, il s'agit d'un bol à lèvre évasée en bourrelet arrondi, réalisé en pâte claire à dominante calcaire dont le type est apparu durant la période précédente. Dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres, on recense dix-huit bols peints réalisés en pâte claire à dominante calcaire ou siliceuse, connus sous le nom de bol dit de Roanne (seuls des traces de peintures blanches sont observées au sommet de la panse). De plus, en céramique à pâte claire, probablement siliceuse, on relève deux bols à lèvre infléchie proches des objets produits à Saint Romain-en-Gal à la période augustéenne. Enfin, on recense, en céramique à paroi fine, deux bols hémisphériques à lèvre en bandeau lisse et à la panse crépie à écailles circulaires (Grataloup XXVIII), probablement attribuables aux ateliers lyonnais.

Les vases associés au service sont hérités de la phase antérieure et leur position résiduelle est probable. Un type de vase fuselé peint, déjà identifié précédemment, est attesté par deux lèvres et des fragments d'aplats de couleur blanche. A leurs côtés, un pot au profil tronconique et mouluré en céramique tournée grise est identifié dans l'ensemble G, ainsi que des pichets ansés à col tronconique en céramique tournée grise dans les lots de prospection. Comme évoqué précédemment, un usage de service peut être *a priori* proposé. De plus, il faut signaler la présence dans le mobilier issu des prospections pédestres de cruches à lèvre en bandeau strié en céramique à pâte claire, à dominante calcaire. Enfin, en pâte siliceuse, dans ces mêmes lots, un bec tubulaire décoré d'ocelles est identifié en céramique grise, dont la pâte est enfumée et lissée sur sa surface extérieure (non illustré). Ce type est identifié comme un vase à liquide, connu à Saint Romain-en-Gal dans le dernier quart du Ier s. av. J.-C. (Leblanc 2007, fig. 23, n° 44) et à Vienne durant le règne de Claude (Godard 1992a, 243).

2.3.2 La cuisine

La faible quantité de mobilier inventorié dans ces contextes ne permet pas d'apprécier les parts respectives des catégories techniques. On peut toutefois constater la place importante qu'occupent les productions en céramique tournée grise par rapport à la céramique non tournée.

On note l'apparition d'une nouvelle forme en céramique à pâte claire, enrichissant le répertoire de la céramique de cuisine. Le mortier, destiné à la préparation des mets, est réalisé dans une pâte à dominante calcaire. Il s'agit d'un type à lèvre en bandeau (Haltern 59) recensé dans l'ensemble H.

D'autres mortiers de ce type sont connus dans le mobilier issu des prospections pédestres.

Le mobilier de cuisson est représenté uniquement dans ces ensembles par des pots et des couvercles, exclusivement réalisé en pâte siliceuse cuite en mode B, tournée ou non. Le pot à col tronconique est représenté par les deux variantes connues précédemment : le pot à col tronconique et lèvre en bourrelet (variante b) et celle à lèvre déversée arrondie et épaissie (variante a). Dans l'ensemble M, le pot à épaulement caréné fait son apparition. Il est doté d'une lèvre évasée en bourrelet ou arrondie. Enfin, aux côtés des pots à cuire seulement deux couvercles à lèvre arrondie sont recensés.

2.3.3 Conclusions

Parmi les récipients dédiés à la cuisine, le faible nombre d'individus restreint les conclusions possibles. L'absence des formes recensées précédemment dans le mobilier de cuisson (pot à lèvre en méplat, marmites et plats) doit être considérée au regard de ces faibles quantités. Toutefois, il faut souligner la présence aux côtés des pots à col tronconique, typiques depuis le IIe s. av. J.-C., d'un pot à épaulement caréné qui annonce ceux connus au Ier s. ap. J.-C. Enfin, l'apparition des premiers exemplaires de mortiers complète la batterie de cuisine à la romaine connue précédemment et atteste de l'adoption de nouveaux usages culinaires.

C'est le répertoire destiné à la table et au service qui présente le renouvellement le plus important. Le registre de la vaisselle fine change radicalement avec l'émergence des productions arétines et lyonnaises en céramique sigillée. Pour les céramiques à paroi fine et la céramique commune claire, les productions lyonnaises et viennoises sont aussi perceptibles, ainsi que probablement pour la céramique peinte, avec les bols dits de Roanne malgré l'absence de cet objet en contexte. Les bols en pâte siliceuse peuvent être rattachés aux productions de Saint Romain-en-Gal datées de la fin du Ier s. av. J.-C. et du premier tiers du siècle suivant (Leblanc 1995, 251-261). De même, ce type est connu dans le Forez dès le milieu du Ier s. av. J.-C. et dès les années 40 av. J.-C. à Lyon et à Vienne (Godard 1992a, 239-262 et Genin 1997, 13-36). Il est probable qu'une part des exemplaires recensés à Tourdan puisse être attribuée à cette période. De même, dans les lots hors contexte, ces bols sont accompagnés de bols à lèvre infléchie en pâte claire, proches des objets produits à Saint Romain-en-Gal à la période augustéenne (Leblanc 2001, fig. 5, n° 13) ainsi que de cruches à lèvre en bandeau striée qui apparaissent à Vienne, en rive droite, dès les années 40 av. J.-C. (Leblanc 2007,150-154).

Les mobiliers caractéristiques des horizons 1, 2 et 3 de Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2007) sont identifiés dans la vaisselle de table et de service (services de la sigillée italique, bol Grataloup XXVIII, bol à lèvre infléchie en pâte claire, bol peint dit de Roanne, mortier à lèvre en bandeau,

cruche à lèvre en bandeau strié, pichet). Toutefois, parmi le mobilier de cuisine, hormis le pot à épaulement caréné qui apparaît à Vienne/Saint Romain-en-Gal dès les années 40/30 av. J.-C. et qui est connu plus au sud à Clérieux, on ne recense que des pots à col tronconique. La variante à lèvre en bourrelet peut renvoyer aux pots à col haut cintré et lèvre déversée en bourrelet, reconnus en céramique grise kaolinitique et commune grise siliceuse à Chabrillan-Saint-Martin et Dieulefit dans la Drôme ainsi que Montmorin (Hautes-Alpes) dans des contextes augustéens (Bonnet, Batigne Vallet 2001, 78, fig. 2, n° 9 à 13).

2.4 Le Ier s. ap. J.-C.

[Nombre de Restes : 389 ; Nombre Minimum d'Individus : 77]

Seuls deux ensembles sont datés du Ier s. ap. J.-C., sans pour autant être strictement contemporains. Le premier ensemble pris en compte (ensemble N) provient de contextes de remblais liés à la construction du monument de Champ-Martin à Tourdan. Ces dépôts sont datés du second quart du Ier s. ap. J.-C., mais ils contiennent une part importante de mobilier résiduel, provenant probablement des fosses et des sols du sanctuaire d'époque gauloise et républicaine, démontés et nivelés à cette occasion. Le second contexte considéré (ensemble B) provient du site de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire et livre un mobilier daté du dernier quart du Ier s. ap. J.-C. La faible quantité de mobilier dans ces lots (trente-et-un N.M.I. pour l'ensemble B et quarante-six pour l'ensemble N) nous oblige à avoir recours au mobilier issu des fouilles anciennes comme des prospections pédestres.

Cette période couvre les trois quart du Ier s. ap. J.-C., depuis les années 20/30 ap. J.-C. jusqu'à la fin du siècle. Le développement des productions des ateliers méridionaux de céramique sigillée, qui représentent la majorité de la vaisselle de table, a remplacé les importations italiennes et les productions régionales. La part de la céramique fine représente 21 % du N.R. de la vaisselle, tous ensembles confondus. Toutefois, on relève des parts différentes selon les lots étudiés : 7 % du N.R. de la vaisselle de l'ensemble N et 46 % du N.R. de la vaisselle de l'ensemble B. Des raisons taphonomiques peuvent être invoquées comme des pertes d'information liées au conditionnement de l'ensemble B, dont une part du mobilier a probablement disparu, pour expliquer cet écart.

Néanmoins, la céramique commune se partage entre céramique tournée (tour rapide ou tournette) pour 83 % du N.R. alors que la céramique non tournée n'en représente que 17% dans l'ensemble N, et qu'elle est dominée par les productions à pâtes siliceuses cuites en mode B. A leur côté, au sein de ce même ensemble, les pâtes claires, à dominante principalement calcaire, occupent une part plus importante que dans les contextes précédents (15 % du N.R. de la vaisselle

et 9% du N.M.I. de la vaisselle dans l'ensemble N).

2.4.1 Le service et la table

Aux productions de sigillée italique succèdent les productions gauloises qui sont essentiellement documentées, comme l'ensemble de la céramique fine, par le mobilier issu des prospections pédestres et des fouilles anciennes menées à Tourdan. Les céramiques sigillées occupent une part largement majoritaire parmi la vaisselle de table et sont essentiellement représentées par les productions des ateliers méridionaux. A leur côté, les céramiques à paroi fine, les céramiques peintes et les céramiques communes claires sont principalement attribuées à des productions régionales.

Parmi le mobilier de prospection, le répertoire des céramiques sigillées gauloises couvre le Ier s. ap. J.-C., largement dominé par les productions méridionales : assiettes Drag. 15/17, Drag 18/31 et Drag. 4/22, coupes et coupelles Ritt. 5 (non illustré), Ritt. 8 (non illustré), Drag 24/25, Drag 27, Drag 33, Hermet 31 (non illustré), Ritt. 12 (non illustré) et Drag 29. Quelques formes caractéristiques des ateliers de Gaule du Centre sont néanmoins recensées dans ces ensembles hors-contexte : il s'agit d'assiettes Lez 58P (non illustré) et Lez 64P (non illustré). L'ensemble B, daté du dernier quart de siècle, comprend des assiettes Drag 18/31, Drag. 4/22 et Drag 33 et à leurs côtés, des coupelles Drag 24/25 et Drag 27, provenant toutes des ateliers de Gaule du Sud. A ces formes, il faut ajouter pour la fin du siècle, la présence d'éléments des services flaviens Vernhet A (assiette ou plat Vernhet A2 et A3 ; coupelle ou assiette Vernhet A1/A2) comme Vernhet C (coupelle Vernhet C1) ainsi que des productions de Gaule centrale (coupe Lez 88), dans les lots hors contextes (prospections pédestres et mobilier issu des fouilles anciennes). Enfin, à la différence des contextes antérieurs, les imitations de céramique fine en production locale sont très marginales. Seule une petite coupe Drag 24/25 réalisée en céramique tournée grise a été inventoriée parmi le mobilier de prospections pédestres[316].

Les gobelets recensés en contexte ou non peuvent être attribués à des ateliers régionaux. Les premiers, en paroi fine ou pâte claire moins épurée, appartiennent au répertoire des ateliers lyonnais : gobelet de type Aco dans l'ensemble N (non illustré), gobelet élancé à lèvre en petit bourrelet, de type La Butte 9.1, découvert dans un contexte postérieur (ensemble I) où il est probablement en position résiduelle. Les autres, des gobelets Déchelette 67/69 à reflet métallescent identifiés dans le mobilier des fouilles anciennes (non illustré), peuvent être rapprochés des productions des ateliers d'Aoste où ces gobelets sont produits durant le dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. au moins, en céramique à engobe sombre.

[316] Les deux imitations de bol Lamb. 31/33 en céramique grise fine et céramique tournée grise recensées dans l'ensemble N sont en position résiduelle dans cet ensemble du second quart du Ier s. ap. J.-C.

Le répertoire et les pâtes des jattes recensés dans l'ensemble N renvoient directement aux productions antérieures. Les formes tronconiques à bord rentrant (type III) sont largement dominantes accompagnées des jattes carénées (types VII/VIII). On recense à leurs côtés, un exemplaire à bord rentrant en bourrelet (type IV), un exemplaire à panse tronconique ouverte (type VI) et une jatte à lèvre aplatie et moulurée (type V). En opposition, l'ensemble B plus récent de quelques décennies que le précédent ne livre qu'un seul type de jatte. Il s'agit de jattes à lèvre aplatie (type V) comptées à seulement deux exemplaires[317].

Les jattes sont accompagnées de bols hérités de la période précédente : on recense dans l'ensemble N, deux bols dits de Roanne peints, attribuables sur la base de leurs pâtes siliceuses aux productions des ateliers de Saint Romain-en-Gal. De même, on peut rappeler les bols Grataloup XXVIII documentés uniquement par les prospections, produits dès la période augustéenne et signalés précédemment.

Les vases liés au service et à l'accompagnement des plats s'enrichissent de nouveaux types en pâte calcaire comme siliceuse. Dans l'ensemble N, un pot à col mouluré est doté d'un décor peigné réalisé en céramique grise fine, identifiable aux pichets en pâte siliceuse, reconnus dans les lots de mobilier issu des ramassages de surface à Tourdan. Dans l'ensemble B, un pot à épaulement caréné, col mouluré et panse enfumée et décorée de godrons, est recensé. Il comporte un pied annulaire et ses caractéristiques techniques et décoratives ne semblent pas le destiner à la cuisson.

On note, en pâte claire, la présence dans ce dernier lot de mobilier de cruches à lèvre striée (deux exemplaires), qui apparaissent à Saint Romain-en-Gal dès 40 av. J.-C. et sont connues jusqu'aux années 60/70 (Leblanc 2007,150-154)[318]. Toujours dans ces lots hors contexte, un type relevant du répertoire de l'atelier de la Butte (comme de l'atelier d'Aoste par ailleurs) est connu : il s'agit d'un pot ovoïde de type Butte 12.4 (non illustré).

2.4.2 La cuisine

Les récipients destinés à la préparation comme au stockage sont réalisés en pâte claire, à dominante calcaire. Dans l'ensemble N, un seul type de pot est identifié. Il s'agit d'un pot à col droit et lèvre en gorge interne. Quant aux mortiers reconnus dans les ensembles B et N, ils appartiennent tous au type à lèvre en collerette pendante, déjà identifié précédemment.

Les pots réalisés en pâte siliceuse et destinés à la cuisson sont essentiellement cuits en mode B (céramique tournée grise et céramique noire à cœur rouge) et tournés (les exemplaires non tournés

[317] Ces exemplaires ne sont pas décorés mais on relève parmi le mobilier provenant des prospections pédestres menées à Tourdan huit exemplaires dont la lèvre est décorée d'une moulure sur le méplat.

[318] N. Drouvot signale dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan différents types de cruches en pâte claire, datés du Ier s. ap. J.-C. : il s'agit de cruches à lèvre en bourrelet, de cruches à lèvre en bandeau strié et de cruches à bord en chapiteau (Drouvot 2000, 43-45).

ne représentent que deux individus sur un total de dix-sept pots). On retrouve dans l'ensemble N le pot à col tronconique hérité des périodes précédentes. On recense sur les six exemplaires reconnus, réalisés en céramique tournée noire à cœur rouge, les deux variantes, à lèvre déversée arrondie (variante a) et à lèvre en bourrelet (variante b). A leurs côtés, en céramique non tournée, prennent place un pot à épaulement caréné, à lèvre peu marquée et épaulement horizontal (variante b) et un pot sans col à lèvre en bourrelet. L'ensemble B présente un répertoire différent, exclusivement dominé par la céramique tournée grise (un pot à col droit et lèvre triangulaire est recensé en céramique tournée rouge, mais il s'agit probablement d'une intrusion d'un objet plus récent). Le pot à épaulement caréné est majoritaire dans cet ensemble. On recense ainsi quatre exemplaires à lèvre peu marquée et épaulement horizontal (variante b)[319]. Un exemplaire à lèvre en bourrelet appartient à la variante a de ce type. A leurs côtés, un pot à col tronconique à lèvre en bourrelet (variante b) est présent ainsi qu'un pot globulaire sans col et lèvre courte.

Dans l'ensemble B, une nouvelle forme est reconnue en céramique kaolinitique. Il s'agit d'une bouilloire à bord en bandeau et bec trilobé, dont on connait de nombreux équivalents en céramique tournée grise parmi les lots issus des ramassages de surface de Tourdan[320].

Les plats réalisés en pâte siliceuse cuites en mode B sont essentiellement tournés. Ils sont représentés, dans l'ensemble N, par un plat à paroi rectiligne et lèvre arrondie, et un plat à sillon sur la lèvre, ainsi que par des plats à lèvre arrondie ou épaissie dans l'ensemble B. Dans les lots issus des prospections, on relève la présence de plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie et de plats à paroi rectiligne à sillon sur la lèvre en céramique tournée grise. Un couvercle à lèvre en bandeau réalisé dans la même pâte accompagne les plats de l'ensemble B, alors que l'ensemble N livre des couvercles à lèvre arrondie. Les marmites ne sont attestées que par des fragments de fonds et de pieds appartenant à des marmites tripodes en céramique non tournée et céramique tournée noire à cœur rouge, issues de l'ensemble N.

2.4.3 Conclusions

Avec l'émergence des productions des ateliers méridionaux de céramique sigillée, la vaisselle de table comme les récipients en pâte claire destinés au service et à la préparation correspondent au répertoire identifié dans les contextes urbains contemporains de Vienne et de Saint Romain-en-Gal à la même période (Leblanc 1994, 85-99 ; Leblanc 2007, 51-118). En parallèle de ce

[319] Parmi le mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan, il faut signaler que deux pots en céramique non tournée et deux pots en céramique tournée grise appartiennent à la variante a, alors que trois pots en céramique tournée grise relèvent de la variante b.

[320] Un lot de bouilloires et de pichets à col tronconique composé de plusieurs dizaines d'individus a été mis au jour dans un carré des fouilles de 1976 (Blanchon, Colas 1974-1980, Drouvot 2000 et Drouvot 2005-2006, 50-51). Cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.3.1.1.

renouvellement de la vaisselle fine, la vaisselle héritée des périodes antérieures et le répertoire de la cuisine présentent des évolutions. Celles-ci concernent peu les aspects techniques. En effet, la cuisson en mode A reste encore réservée aux céramiques communes claires et la céramique tournée rouge reste très marginale dans ces ensembles. C'est la part occupée par les jattes et la morphologie des pots qui présentent le plus de modifications. Au travers de deux ensembles distants de quelques décennies, on observe la difficulté qu'apporte la présence des formes de tradition gauloise dans ce répertoire, tout au moins durant la première moitié du Ier s. ap. J.-C. Si une forte résidualité doit être envisagée dans l'ensemble N, il est difficile de distinguer ce qui en relève de ce qui reflète la pérennité de ces formes bien attestées dans les contextes contemporains de Vienne (Godard, 1992a 239-262 ; Leblanc 2007, 68-73 : horizon 3bis). Leur destination ne peut pas être assurée avec certitude, celles-ci pouvant servir en cuisine comme sur la table. Quant à la jatte à lèvre aplatie moulurée, elle évoque des types identifiés en céramique tournée ou non, dans des ensembles latèniens et du Ier s. ap. J.-C. dans le nord de l'Isère (parmi la céramique latènienne non tournée de la Faille de la Chuire à Larina : Perrin 1990, fig. 130, n° 650 à 655 ; au Ier s. ap. J.-C. à Saint Romain-de-Jalionas : Batigne Vallet (dir.) en cours b ; à Serrières-de-Briord Les Grandes Terres : De Klijn 1991, 259-262) et produites à Saint Romain-en-Gal dans la première moitié du Ier s. ap. J-C. (Leblanc 2001, 53). L'analyse du second ensemble plus récent montre une raréfaction des jattes : à la fin du siècle, seules les jattes à lèvre aplatie sont recensées. Ces exemplaires présentent la particularité de ne comporter aucun décor sur la lèvre, qui semble plus inclinée que les objets isérois, et peuvent être rapprochés d'objets identifiés à Valence (Batigne Vallet (dir.) en cours b et Silvino 2009).

La seconde modification touche les pots à cuire, catégorie où le type à col tronconique hérité des périodes antérieures est concurrencé par le pot à épaulement caréné. Le pot caractérisé par une lèvre en bourrelet appartient au type générique reconnu sur l'ensemble de la vallée du Rhône, d'Aix-en-Provence à Lyon en pâte siliceuse tournée ou non (Godard 1992a, pl. XI, n° 134-138, Leblanc 1994, 113, tab. XV ; Genin 1997, 17-25, pl. 9, n° 2 ; Chausserie-Laprée, Nin 2004, fig. 8, 9 et 12). Toutefois, sa variante à épaulement horizontal et lèvre peu marquée se distingue par une morphologie particulière que l'on retrouve aussi sur certains exemplaires de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. à Clérieux (Rébiscoul, Rostaing-Tayard et Thevenin 1991, fig. 19, n° 42) et du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. à Saint Péray (Batigne Vallet (dir.) en cours b). La dernière variante, probablement destinée au service, caractérisée par une transition entre la panse et le col moulurée et dont la panse peut être décorée de godrons, évoque directement le pot de type 4 produit en céramique cuite en mode B dans les ateliers d'Aoste (Laroche 1987, 328-330).

Les plats à paroi rectiligne et lèvre arrondie ou épaissie doivent être rapprochés des plats à bord droit reconnus à Saint Romain-en-Gal apparus au début du Ier s. ap. J.-C. en céramique commune

sombre noire tournée (Leblanc 2007, 185, fig. 179) comme les plats à lèvre aplatie qui sont proches des plats à lèvre plate (Leblanc 2007, 185, fig. 180), connus aussi dans les Alpes à Aime, Détrier, Gilly et Thyez, aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet (dir.) en cours b). Les plats à paroi rectiligne et sillon sur la lèvre évoquent les plats à lèvre rainurée connus à Saint Romain-en-Gal au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 186, fig. 182) et sont identifiés au IIe s. ap. J.-C. à Détrier (Batigne Vallet (dir.) en cours b).

En dernier lieu, le mobilier lié à la préparation et au stockage réalisé en pâte calcaire évolue par rapport à la période précédente : le mortier à lèvre en collerette se substitue au mortier à lèvre en bandeau horizontal et on recense un pot à col droit et lèvre à gorge interne.

2.5 Le IIe s. ap. J.-C.

[Nombre de Restes : 424 ; Nombre Minimum d'Individus : 56]

Le deuxième siècle ap. J.-C. est documenté par deux ensembles. Le premier, de petite taille (cinq individus au total), provient de Tourdan et regroupe des niveaux de remblais (ensemble I). Le second est issu de Saint Sorlin-en-Valloire et il est composé du mobilier livré par la recharge d'un niveau de circulation (ensemble C). La part moyenne occupée par la céramique fine dans l'ensemble du mobilier céramique se situe autour de 24 % du N.R. de la vaisselle dans ces contextes (18% dans l'ensemble I et 32 % dans l'ensemble C du N.R. de la vaisselle). Toutefois, les comptages de l'ensemble C ne peuvent être retenus avec certitude, une partie du conditionnement du mobilier ayant disparu.

Au sein de la céramique commune, les productions siliceuses cuites en mode A sont anecdotiques dans ces ensembles, dominés par les céramiques tournées grises et les céramiques communes claires en termes de N.R. comme de N.M.I. L'apport des catégories et des types identifiés dans les lots hors contextes est déterminant pour la céramique fine comme la céramique commune.

2.5.1 Le service et la table

Parmi les assiettes et les coupes recensées dans ces contextes, une part non négligeable correspond à des productions apparues au Ier s. ap. J.-C. et se poursuivant durant le siècle suivant dans les ateliers de Gaule méridionale : assiettes Drag 18 et coupelles Drag 24/25, auxquelles on peut ajouter les bols Drag 37 produits dès la fin du Ier s. ap. J.-C. Dans les lots hors contexte, on relève la présence d'éléments appartenant aux services flaviens A et C, de coupes

Drag. 33 et Drag 44 (non illustré) pouvant provenir de Gaule du Sud comme du Centre ainsi que de bols décorés Drag 37 datés du IIe s. ap. J.-C., issus majoritairement des productions des ateliers de Gaule du Centre (Drouvot 2000, 59) ainsi que sa variante lisse (Lez 8 ; non illustré). D'autres productions du Centre sont identifiées, datées du IIe s. ap. J.-C. voire du début du IIIe s. ap. J.-C. : coupe Lez 88, assiettes Lez 57 et Lez 31/32, et coupelle Lez 3.

Dans les ensembles étudiés l'apparition des productions en sigillée claire est notable : assiette Desbat 2 et bol Lamb. 2/37. Ces types proviennent probablement de la moyenne vallée du Rhône et appartiennent peut-être à la phase de production supposée du IIe s. ap. J.-C. de l'atelier de Saint Péray, où elles sont reconnues au IIIe s. ap. J.-C. Dans les lots issus des prospections, des bols et des coupes sont datés du milieu et de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. : bol Desbat 35, coupes Desbat 13 (non illustré) et Desbat 29 (non illustré), et bol Desbat 17 (non illustré). Des gobelets Déchelette 67 et des urnes Hermet 90/5, dont les dimensions les rapprochent des vases à boire, issus des ateliers de Gaule du Sud, sont recensés dans l'ensemble C. Parmi les lots hors contextes d'autres gobelets sont issus des ateliers de Gaule du Centre essentiellement (Lez 84, Lez 104 – non illustré, Déchelette 67 et Déchelette 72).

Parmi le mobilier lié au service, un seul type de cruche à col droit et lèvre en bourrelet aplatie est reconnu en pâte calcaire. En revanche, en céramique sigillée à vernis non grésé, dans les lots hors contextes, des formes hautes sont identifiées qui peuvent être liées au service comme au conditionnement, toutes datées de la seconde moitié du IIe s. ap . J.-C. : cruche Desbat 87, pots Desbat 72, Desbat 64/65 (non illustré), Desbat 50/51 (non illustré) et Desbat 52 (non illustré). Enfin, dans l'ensemble I, un pot à épaulement caréné, col mouluré et panse enfumée et lissée, réalisé en céramique tournée grise relève probablement plus du service que de la cuisine.

2.5.2 La cuisine

Un pot sans col et lèvre en bourrelet et un couvercle à lèvre arrondie, issus de l'ensemble I, sont réalisés en pâte calcaire et doivent être destinés au stockage. Les récipients liés à la préparation des mets sont tous fabriqués en pâte calcaire et il s'agit de mortiers à lèvre en collerette pendante.

Quant aux pots à cuire, ils livrent un répertoire diversifié. Ils sont uniquement réalisés en céramique tournée grise dans les contextes étudiés, toutefois l'étude des lots issus des prospections révèlent des types attribués au IIe s. ap. J.-C. cuits en mode A. Le pot à col tronconique est majoritaire dans les deux ensembles considérés. Ces pots se distinguent des types reconnus précédemment par une lèvre en amande déversée (variante c). Ils sont accompagnés de pots à épaulement caréné appartenant à la variante à lèvre peu marquée et épaulement horizontal (variante b), un exemplaire à col mouluré (variante c) relève du registre du service. Un pot à col

côtelé les accompagne (quatre autres sont connus dans les lots issus des prospections pédestres menées à Tourdan). On relève dans ces ensembles l'apparition de types nouveaux : il s'agit d'une part de pots enfumés à col court ou à col droit, dotés d'une lèvre en bourrelet, à pâte grise ou de type sandwich appartenant au répertoire de la céramique allobroge (un exemplaire provenant de Saint Sorlin-en-Valloire est complet et doté d'une signature *ATTO F*.) et d'autre part d'un pot à col droit et lèvre triangulaire issu du même contexte[321]. De même, dans le mobilier provenant des prospections, on recense des pots à col droit et lèvre en petit ou gros bourrelet en pâte grise et rouge. D'autres types nouveaux sont essentiellement reconnus dans le mobilier hors contexte : il s'agit de pots à col droit et lèvre repliée en ourlet et pots à lèvre divergente formant un bec, réalisés en pâte grise ; ainsi que de pots sans col et lèvre divergente et de pots à col droit et lèvre triangulaire, réalisés l'un comme l'autre en pâte rouge et grise.

Le registre des plats s'étoffe avec, aux côtés des plats à paroi rectiligne à lèvre aplatie, d'autres à lèvre rentrante (connus en céramique tournée rouge dans le mobilier hors contexte) et certains dotés d'un bourrelet sur la lèvre, ainsi que des plats à panse arrondie et lèvre simple, réalisés en céramique tournée grise. A leurs côtés, dans le mobilier issu des prospections, il faut rappeler la présence de plats à paroi rectiligne et sillon sur la lèvre en céramique tournée grise. Les marmites proposent un registre inconnu jusque là. En contexte, on relève la présence de marmites à lèvre en bourrelet en céramique tournée grise (des exemplaires à pâte rouge sont connus hors contexte) et de marmites à lèvre débordante aplatie en céramique tournée rouge. Elles sont accompagnées de couvercles du type à lèvre arrondie.

2.5.3 Conclusions

A partir des ensembles datés du IIe s. ap. J.-C. comme du mobilier hors-contexte, on observe un renouvellement du répertoire de la vaisselle de table qui s'élargit aux productions de sigillées de Gaule du Centre, d'une part, et, d'autre part, avec l'émergence des productions de céramique sigillée claire non grésée. Cette tendance qui correspond à ce que l'on connaît au niveau régional dans les ensembles urbains (Vienne) (Leblanc 1994, 99-111). On peut souligner toutefois la raréfaction des assiettes en céramique fine, dont un seul type est identifié, et elles ne sont pas compensées par des types réalisés en céramique commune et destinés à la table. Toutefois, la faiblesse des contextes peut être mise en cause et expliquer ce décalage.

Le répertoire de la cuisine évolue essentiellement au niveau des types des récipients destinés à

[321] Une seconde signature est recensée à Saint Sorlin-en-Valloire : -*RCUS*. A Tourdan, dans le mobilier issu des ramassages de surface, on connaît deux estampilles radiales : pour la première on lit *C. SE*[--- , sur la seconde, très fragmentaire, il est inscrit : …]*M*[... (d'autres fonds signés sont recensés par N. Drouvot : Drouvot 2000, 34-36). A Beaurepaire, au Fayaret, une seule estampille est connue :...]*ARC*[… A Tourdan, les fouilles menées en 1980 ont livré un lot important de céramique allobroge signée (Drouvot 2003, 62-63, fig. 19).

la cuisson. Les pots à col tronconique hérités des périodes antérieures présentent une nouvelle variante, dotée d'une lèvre en amande déversée renvoyant à des profils similaires connus en moyenne vallée du Rhône sous l'appellation COM-O-M A4, datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 341), connus dans les productions de l'atelier de Saint-Péray (Desbat, Roux 1992, 102-110), à Plaisians, Saint Paul-Trois-Châteaux (Batigne Vallet (dir.) en cours b), comme plus au nord à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2003, 38, fig. 13, n° 13) et Lyon (Bonnet, Batigne Vallet, Delage et *alii* 2003, 158, fig. 18, n° 5). On note la présence de la variante c du pot à épaulement caréné caractérisée par une transition entre la panse et le col mouluré, probablement destiné au service. Ce type évoque directement les pots produits dans les ateliers d'Aoste, relevés au siècle précédent. Des types nouveaux apparaissent, il s'agit du pot à col droit et lèvre en bourrelet relevant du répertoire allobroge accompagné du pot à col droit et lèvre triangulaire, connus depuis la deuxième moitié du IIe s. au niveau régional, à fond marqué ou non (Laroche 2003, 203-206 et Batigne Vallet 2003, 194). D'autres éléments nouveaux peuvent être identifiés dans les lots hors contextes, réalisés en céramique tournée grise comme rouge : il s'agit du pot sans col et lèvre divergente, connu à Saint Romain-en-Gal aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 172, fig. 150 : pot à lèvre en bandeau oblique). En pâte grise, le pot à col droit et lèvre repliée en ourlet comme le pot à lèvre divergente formant un bec peuvent être rapprochés de ceux identifiés à Saint Romain-en-Gal à la fin du IIe s. et dans le courant du IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003, 38, fig. 13, n° 6 et 7 et 40, fig. 15, n° 19).

En parallèle à cet enrichissement des pots, le registre des plats se densifie et un premier type de marmite en céramique tournée rouge fait son apparition. On relève en contexte la présence de plats à paroi rectiligne doté d'un bourrelet sur la lèvre en tournée grise. Ce type est connu à Saint Romain-de-Jalionas comme à La Garde aux IIIe/IVe s., à Die, dans les collections du Musée (Batigne Vallet (dir.) en cours b) ainsi que dans les productions de Saint Péray Grimpeloup en rouge comme en grise au IIIe s. ap. J.-C. (Desbat, Roux, 1992, Pl. 103, n° 2-5). Le plat à panse arrondie et lèvre simple peut renvoyer aux plats à bord rentrant, à panse arrondie et bord convergent connu en céramique commune sombre rouge et grise à Saint Romain-en-Gal au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 187, fig. 185) comme aux exemplaires à lèvre biseautée de Gilly-sur-Isère en tournée grise au IIIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet (dir.) en cours b).

Enfin, le plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante en céramique tournée grise – dont on connaît un exemplaire en céramique tournée rouge hors contexte – peut être rapproché du type COM-OM-C2 connu en pâte rouge en moyenne vallée du Rhône aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Py, Adroher-Auroux, Raynaud 1993, 369 ; Bonnet, Batigne Vallet 2002, 343, fig. 12, n° 12).

2.6 L'Antiquité tardive (IIIe – Ve s. ap. J.-C.)

[Nombre de Restes vaisselle : sans objet ; Nombre Minimum d'Individus vaisselle : sans objet]

On ne bénéficie d'aucun contexte au delà du IIe s. ap. J.-C. et pour la fin de l'Antiquité. Toutefois, l'abondance du mobilier céramique en prospection comme les comparaisons régionales autorisent d'aborder cette période, au moins à partir des formes et des types pour lesquels on possède des référents régionaux. L'approche de cette période s'appuie ainsi sur les ensembles de mobilier ramassés en surface à Beaurepaire et Revel-Tourdan, ainsi que sur les céramiques fines provenant des fouilles anciennes de Tourdan.

2.6.1 Le service et la table

Parmi les assiettes et les coupes en céramique sigillée, des formes perdurent jusqu'au IIIe s. voire IVe s. ap. J.-C. avec les coupes lisses Drag 33 et les bols décorés Drag 37 provenant des ateliers de Gaule du Centre. Les Céramiques à Revêtement Argileux non grésés livrent un répertoire plus étendu parmi lequel les types en sigillée Claire B attribués à l'atelier de Saint Péray au IIIe s. sont prépondérants : assiette Desbat 2 (non illustré), coupe Desbat 15 et Desbat 19 (non illustré). Les bols Lamb. 2/37, connus à Saint Péray, peuvent aussi provenir des ateliers du Bouchage, de Thonon et peut-être d'Optevoz ; alors que la coupe Pernon 37a appartient au répertoire de la sigillée luisante et peut être attribuée à l'atelier savoyard de Portout aux IIIe et IVe s. ap. J.-C. Quant au bol Lamb. 3 (non illustré), s'il est identifié en Céramique à Revêtement Argileux, aucun lieu de production n'est reconnu. De rares tessons et une assiette de type Rigoir I attestent de la présence des productions provençales et rhodaniennes de Dérivée de Sigillée Paléochrétienne. Enfin, des provenances extra-régionales peuvent être envisagées pour les coupelles de type Chenet 323C attribuables au Centre de la Gaule.

Les gobelets identifiés s'inscrivent dans les productions de céramique métallescente du IIIe s. ap. J.-C. : type Déchelette 64 (non illustré), Symonds 23 (non illustré) et Déchelette 72, qu'on propose d'attribuer aux ateliers du Centre de la Gaule. Les types en sigillée claire B issus du répertoire de l'atelier de Saint Péray se taillent une part importante des vases de service et des pots en céramique fine. Les pots Desbat 68 (non illustré), Desbat 69 et Desbat 67 sont accompagnés de couvercle de type Desbat 4. Enfin, on peut rappeler la présence de cruches de type Desbat 87 encore connues au IIIe s. ap. J.-C.

2.6.2 La cuisine

On connait depuis le IIe s. ap. J.-C. les pots sans col et lèvre divergente, les pots à col droit et lèvre en gros ou petit bourrelet ainsi que les pots à col droit et lèvre triangulaire, tous réalisés en céramique tournée grise comme en céramique tournée rouge. En céramique kaolinitique, un pot à lèvre en bandeau avec gorge est identifié. Des pots datés du IVe s. ap . J.-C. sont inspirés directement du répertoire de la céramique kaolinitique et sont fabriqués en céramique tournée grise ou rouge, ils reprennent le type à lèvre en bandeau avec gorge supérieure (Kaol A12 var. B). D'autres types à lèvre en bandeau sont identifiés et peuvent être dotés ou non d'une gorge. Le pot à lèvre en bandeau avec gorge est connu en céramique tournée rouge. En céramique tournée grise et rouge, on relève la présence du pot à col droit et lèvre en bourrelet ou triangulaire. A leurs côtés, des pots sont dotés soit d'un col droit et lèvre repliée en ourlet soit de lèvres divergentes formant un bec, et sont réalisés en pâte grise.

Le répertoire des marmites s'enrichit d'un nouveau type : il s'agit d'une marmite à col droit et lèvre épaissie réalisée essentiellement en céramique tournée rouge (vingt-deux exemplaires sur vingt-quatre recensés). L'identification de cette forme connue dans la moyenne vallée du Rhône comme marmite pose encore question, son usage polyvalent comme jatte pour la préparation, voire la consommation, ne peut être exclu. Deux autres types sont réalisés en céramique tournée rouge, inspirés du répertoire kaolinitique : il s'agit d'une marmite à lèvre débordante rectangulaire (Kaol B22) et d'une marmite à lèvre en bourrelet avec gorge interne (Kaol B12 var. B). On peut rappeler la présence des plats à paroi rectiligne à lèvre rentrante comme du type à lèvre aplatie, ainsi que du type doté d'un bourrelet sur la lèvre (non illustré) et du type à sillon sur la lèvre. On observe un type inconnu dans les contextes précédents le IIIe s. ap. J.-C., il s'agit d'un plat à lèvre divergente en amande réalisé en céramique tournée rouge.

2.6.3 Conclusions

Les conclusions sont certainement plus limitées pour cette période pour laquelle on ne bénéficie d'aucune association d'objets et dont l'approche repose uniquement sur des comparaisons régionales.

La céramique fine est essentiellement représentée par les sigillées claires tardives, qu'on peut rapprocher, pour les mieux connues, aux productions de l'atelier de Saint-Péray Grimpeloup pour la Claire B et peut-être de Saint-Péray Amour-de-Dieu pour les Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes. A leurs côtés, des productions à revêtement argileux originaires d'autres ateliers peuvent être envisagées (ateliers du Nord-Isère, de Portout, de Thonon) mais sans certitudes. A

moins qu'il s'agisse d'un état de la recherche particulièrement défavorable à ces derniers ateliers, la part occupée par les productions de la moyenne vallée du Rhône apparaît importante dans la vaisselle de table mais aussi dans le répertoire de la céramique commune. On relève, en effet, que les productions tournées rouges livrent un répertoire proche des céramiques de la plaine valentinoise et de la moyenne vallée du Rhône. On recense en pâte rouge, des plats à lèvre divergente en amande identifiés sur les sites de Bourbousson (commune de Crest), de Claveysonnes (commune de Montélier) (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 326-327), de Valence et du Pouzin (Batigne Vallet (dir.) en cours b) aux IVe et Ve s. ap. J.-C., ainsi que des pots à lèvre en bandeau avec gorge équivalent au type Dicocer COM-E-M A3, connus sur les sites de Bourbousson et de Claveysonnes (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 341, fig. 16, n° 1-7) et du Bivan à L'Albenc (Ayala 1994-1995, fig. 3, n° 13). De plus, la marmite à lèvre épaissie en amande en céramique tournée rouge est connue sur les sites de Bourbousson et de Claveysonnes (Bonnet, Batigne Vallet 2002, fi. 16, n° 10 à 20), de même qu'à Plaisians et Valence au IVe s. (Batigne Vallet (dir.) en cours b), ainsi qu'au Bivan à L'Albenc à la même période (Ayala 1994-1995, fig. 3, n° 13). A ces comparaisons morphologiques, il faut ajouter que les pâtes granuleuses, à grosses inclusions, présentent des teintes soutenues (rouge brique ou marron) qui paraissent relativement proches, à l'œil, des pâtes identifiées en moyenne vallée du Rhône. Enfin, il faut souligner que le répertoire des productions siliceuses rouges et grises est largement inspiré de celui de la céramique kaolinitique, dont il reprend des types de pots à cuire (pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure : type Dicocer Kaol A12 var. B) et de marmites (marmite à lèvre débordante rectangulaire et marmite à lèvre en bourrelet avec gorge interne : types Dicocer Kaol B22 et Kaol B12 var. B).

A leurs côtés, un type peut relever du répertoire de la céramique allobroge : il s'agit du pot à col droit et lèvre en bourrelet ou triangulaire connu en céramique tournée grise comme rouge (Laroche 2003, 204, n° 4, 7 et 8). De même, on recense la présence de pot à col droit et lèvre repliée en ourlet en pâte grise et le pot à col droit et lèvre divergente formant un bec. Les exemplaires connus peuvent être rapprochés de ceux identifiés à Saint Romain-en-Gal à la fin du IIe s. et dans le courant du IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003, 38, fig. 13, n° 6 et 7 et 40, fig. 15, n° 19). Ces types semblent toutefois beaucoup plus anecdotiques par rapport à ceux issus de la moyenne vallée du Rhône.

3. Nature des établissements et faciès de consommation de la céramique commune en Valloire durant l'Antiquité

L'analyse période par période du faciès local souligne la présence en son sein de traits régionaux caractéristiques de la Gaule du Centre-Est. Il s'agit au cours de la Protohistoire récente de l'association d'imitations de vaisselle fine méditerranéenne, de vases peints et du répertoire des jattes. Durant l'Antiquité, ce sont les céramiques communes claires, le registre des plats et de la céramique signée dite allobroge qui sont les caractéristiques d'une uniformité régionale. Aux côtés de ces éléments, on relève la présence constante de formes issues des répertoires de la moyenne vallée du Rhône, essentiellement dans la composition de la vaisselle de cuisine, mais aussi pour la table, en ce qui concerne la sigillée Claire B. Enfin, à leurs côtés, on ne peut négliger les éléments caractéristiques des Groupes Morphologiques viennois et de l'Isle Crémieu[322].

Ces traits de caractère traduisent une proximité étroite avec le répertoire identifié dans la plaine valentinoise et définissent un faciès de consommation local inséré dans les courants d'échanges de la vallée du Rhône, situé en marge des ensembles méridionaux et des faciès nord-isèrois et viennois, bénéficiant de ces influences multiples. Cette mixité est-elle le reflet d'une même réalité pour l'ensemble des sites, quelque soit leur nature, qu'il s'agisse d'un habitat groupé ou d'un établissement rural ? Une analyse globale reposant sur des contextes de provenance et de nature diverses a pu lisser des réalités plus complexes reflétant des choix ou des possibilités de consommation distincts d'un site à l'autre.

En l'absence d'analyse de pâtes, c'est dans un premier temps sur l'observation oculaire de celles-ci et sur les comparaisons morphologiques, dans un second temps, que l'appréciation d'influences et de stratégies de consommation doit s'appuyer. On s'attachera particulièrement à la période s'étendant entre le Ier s. et le Ve s. ap. J.-C., pour laquelle les points de comparaison sont les plus nombreux. Dans le cas où des faciès de consommation différents peuvent être envisagés d'un site à l'autre, ils doivent être confrontés à la nature des sites afin de tenter de définir des modèles de consommation de la céramique locale.

Une fois qu'on a déterminé l'existence d'un approvisionnement de céramique à l'échelle régionale, au niveau local, de façon théorique, deux modèles peuvent être envisagés. Le premier présente un répertoire mélangé sur l'ensemble des sites étudiés, renvoyant à différents Groupes Morphologiques Locaux. Ce cas de figure illustre une situation où l'approvisionnement local se

[322] Dans notre approche micro-régionale, la présence d'effets de source liée à l'origine des lots et leur composition est probable. Cependant, malgré des carences évidentes d'un point de vue quantitatif comme qualitatif, qu'il faut toujours conserver en mémoire, notre échantillon d'étude couvre une longue période en considérant des sites de différentes natures, et peut être considéré comme représentatif des modes d'approvisionnement et de consommation en Valloire.

fait auprès de sources multiples et selon des logiques qui nous resteront inaccessibles[323]. A l'inverse, un site peut se distinguer par une composition variée de son répertoire, partageant des éléments caractéristiques avec d'autres Groupes Morphologiques Locaux, alors que les autres établissements livrent des ensembles plus monotones. Cette éventualité peut illustrer un modèle dans lequel au moins un établissement à un rôle dynamique, approvisionné par des produits d'origines différentes dont il assure alors la diffusion, à l'image des sites à répertoire mixte évoqués précédemment[324]. Dans ce cas de figure, il s'agira aussi de définir les facteurs qui sont à l'origine de ce rôle (position privilégiée de carrefour sur des axes commerciaux, pôle économique structurant le peuplement à petite ou grande échelle).

On avance ainsi le postulat que le caractère mixte ou non des répertoires enregistrés sur les sites puisse être le résultat de modèles de consommation distincts, répondant à un rôle consommateur et/ou distributeur lié à la nature de l'établissement et à son positionnement dans les réseaux d'habitat. La démarche adoptée ne vise donc pas à hiérarchiser les sites à partir du mobilier découvert, ni à discuter de la nature et de l'identité des occupants, problématiques pour lesquelles le mobilier céramique n'apporte que peu de réponses[325]. Au contraire, même s'il s'agit d'un modèle schématique qui doit encore être discuté et précisé, elle vise à donner une réalité territoriale au faciès de consommation défini précédemment, en le confrontant à la nature des établissements et à la structuration du peuplement.

3.1 Le cas de Tourdan/*Turedonnum*

3.1.1 Un répertoire mixte

L'agglomération de Tourdan/*Turedonnum*, avec plus de dix-mille tessons, représente une importante part de notre base documentaire soumise à l'étude. Parmi la vaisselle de cuisine, les récipients destinés à la préparation des repas (mortier à lèvre en bandeau, mortier à lèvre en collerette pendante et mortier à lèvre courte bombée), réalisés en pâte calcaire, appartiennent à la céramique commune claire et sont des types universels largement reconnus en Gaule Romaine (**fig.**

[323] Une variante pourrait être envisagée : dans le cas où un seul atelier fournissait des Groupes Morphologiques Locaux différents. Cette possibilité est hypothétique, car l'étude des productions des ateliers rhônalpins montre qu'elles semblent uniquement destinées à un marché ne dépassant pas l'étendu du Groupe Morphologique auquel l'atelier appartient, aucun d'entre eux n'ayant produit un répertoire relevant de deux Groupes différents (cf. *supra*, 5° partie, chap. 1.3.2.2).

[324] Cf. *supra*, 5° partie, chap. 1.3.2.2.

[325] En effet, plus que la céramique c'est la variété de la faune et de l'alimentation en générale (qualité de la viande, produits importés ou non, mode de préparation …) et, surtout, la prise en compte de l'ensemble des mobiliers qui vont apporter des éléments discriminants entre des établissements (Lepetz 2009, 13-24 ; Mauné, Feugère, Forest et *alii*, 2009, 62-80 et Batigne Vallet 2007, 113-143).

n° 098). En ce qui concerne les vases destinés à la cuisson, une part importante relève des types diffusés à l'échelle régionale en pâte grise et/ou rouge, parmi lesquels les pots à cuire (pot à col côtelé, pot à épaulement caréné et lèvre en bourrelet, pot à col droit et lèvre en gros bourrelet, pot à col droit lèvre en bourrelet – appartenant au registre de la céramique allobroge, pot à col droit et lèvre triangulaire), les marmites (marmite à lèvre en bourrelet), les plats (plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante, à lèvre aplatie et à sillon sur la lèvre), les couvercles (à lèvre arrondie ou formant bandeau) et les bouilloires (bouilloire à lèvre trilobée).

A leurs côtés, les autres vases de cuisson du Ier au Ve s. ap. J.-C. se partagent entre des types relevant du Groupe Morphologique de la moyenne vallée du Rhône et ceux issus du Groupe défini autour de Lyon et de Vienne. Toutefois, en nombre, ce sont toujours les types issus des répertoires méridionaux qui sont les mieux représentés : on relève en effet l'omniprésence des pots à col tronconique, quelque soit la morphologie de la lèvre. On note aussi la présence de la variante d'un type régional : il s'agit de pots carénés à épaulement horizontal et lèvre peu marquée. Des types tardifs sont eux aussi issus des répertoires méridionaux : des pots à lèvre en bandeau avec gorge, en pâte rouge, sont issus du répertoire valentinois, ainsi que la variante dotée d'une gorge supérieure, réalisée en pâte grise et influencée par le répertoire de la céramique kaolinitique voconce (Dicocer KAOL A12 var B). Les types de marmite recensés à Tourdan et réalisés en pâte rouge, malgré les faibles quantités comptées, sont eux aussi issus des répertoires méridionaux, qu'il s'agisse des jattes/marmites à col droit et lèvre épaissie, des marmites à lèvre rectangulaire et des marmites à lèvre en bourrelet avec gorge interne connues en céramique kaolinitique sous l'appellation Kaol B12 var. B. Toujours en pâte rouge, le plat à lèvre divergente en amande renvoie directement aux types connus dans la plaine valentinoise. Ces objets sont réalisés dans une pâte siliceuse caractérisée à l'œil par des gros grains blancs, pouvant évoquer les pâtes de l'atelier de Saint Péray. Ce trait distinctif permet de la différencier des autres productions à pâte sableuse, principalement cuites en mode B.

Les vases issus du répertoire viennois sont moins nombreux. Il s'agit essentiellement de pots à cuire : on recense des pots sans col et lèvre divergente, en pâte grise comme en pâte rouge, ainsi que des pichets en pâte grise. Un dernier pot peut renvoyer à ce faciès, il s'agit d'un pot à col droit et lèvre repliée en ourlet, mais on ne le retient pas car il s'agit d'un type tardif, du IIIe s. ap. J.-C. et qu'à partir de cette période le Groupe Morphologique de la moyenne vallée du Rhône se dilate pour absorber Lyon et Vienne. Un dernier type renvoie au Groupe Morphologique de l'Isle Crémieu : il s'agit des jattes à lèvre aplatie décorée de moulures[326].

[326] Dans la bibliographie, on recense la présence de jattes à bandeau en céramique commune claire, comptant pour deux exemplaires en céramique commune tournée grise dans des ensembles du IIIe s. à Tourdan (Drouvot 2003, fig. 18, n° 6, 7). Elles sont recensées à Saint Romain-de-Jalionas (Laroche, Théolas 2003, 80, fig. 9, n° 1) et Bourgoin-Jallieu (Batigne Vallet (dir.) en cours b) et semblent caractéristiques de l'ensemble de l'Isle Crémieu où elles sont aussi identifiées à Optevoz (Batigne Vallet (dir.) en cours b).

3.1.2 Les indices d'un pôle dynamique

L'analyse du faciès local de la céramique commune sur le site de Tourdan révèle, pour l'ensemble de la période considéré, que les lots étudiés partagent des types avec plusieurs groupes locaux et met ainsi en avant les caractéristiques d'un site à répertoire mixte. Le répertoire inclue des éléments régionaux et se partage entre des éléments relevant du Groupe Morphologique Local de la moyenne vallée du Rhône, de celui de Lyon/Vienne et comprenant de rares éléments attribués à celui de l'Isle Crémieu. A l'échelle des types locaux, le partage n'est pas égalitaire, ceux relevant du Groupe Morphologique de la moyenne vallée du Rhône occupant une part importante des identifications. Si l'on tient compte de la vaisselle de table, un constat similaire peut être fait à partir des types connus en sigillée tardive, parmi lesquels les productions de Claire B attribuées à l'atelier de Saint-Péray Grimpeloup occupent une place non négligeable aux côtés d'autres productions d'origine probablement régionale et extra-régionale.

La position de carrefour routier de Tourdan sur des réseaux à longue distance, son insertion dans le couloir de circulation de la vallée du Rhône et son ouverture vers les vallées alpines ainsi que son rôle structurant dans les dynamiques du peuplement rural en Valloire ont permis de supposer une vocation de marché pour l'agglomération au cours de l'Antiquité, et ce dès la Protohistoire récente[327]. L'analyse menée sur les types identifiés en céramique commune, avec la mise en évidence d'un répertoire mixte confirme cette lecture, révélant un faciès tourdanais inséré dans les réseaux d'échanges de la vallée du Rhône, bénéficiant d'influences variées et corroborant l'attribution à Tourdan d'un rôle dynamique au sein de la plaine de la Valloire.

3.2 Les sites ruraux

3.2.1 Le cas de la *villa* de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire

Les deux ensembles étudiés provenant du site de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire, avec trois cent vingt-sept tessons (hors contenants de stockage et transports), couvrent la fin du Ier s. et le IIe s. ap. J.-C. (**fig. n° 099**). Aux côtés d'un type universel lié à la préparation (mortier à lèvre en collerette en céramique commune claire), les types régionaux sont nombreux et essentiellement réalisés en pâte siliceuse grise. Il s'agit principalement de pots à cuire : pots à épaulement caréné et lèvre en bourrelet, pots à col droit et lèvre triangulaire, pots à col court et lèvre en bourrelet signé appartenant aux céramiques allobroges et d'un exemplaire de pot à col côtelé. Les plats à paroi

[327] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 5, 3° partie, chap. 5. et 4° partie, chap. 5.

rectiligne appartiennent aussi au répertoire régional, dotés d'une lèvre épaissie, arrondie ou rentrante comme d'un bourrelet sur la lèvre, ainsi que les plats à panse arrondie et lèvre simple. A leurs côtés, des couvercles à lèvre formant bandeau les accompagnent.

Une bouilloire à lèvre trilobée correspond au type connu en vallée du Rhône du territoire voconce à Lyon. Toutefois sa réalisation en pâte blanche, probablement kaolinitique, suggère une origine méridionale. Elle prend place aux côtés de types locaux de la moyenne vallée du Rhône, réalisés en pâte siliceuse grise ou rouge, qui sont très bien représentés : on recense la variante d'un pot régional, il s'agit du pot à épaule carénée horizontale et lèvre peu marquée qui est majoritaire parmi les pots à cuire. De plus, à leurs côtés des pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ou en amande prennent place. Enfin, les jattes à lèvre aplatie proposent un profil différent des jattes à la lèvre aplatie et moulurée du Nord-Isère et en l'absence de décor ondé ou mouluré, elles peuvent en être éloignées et appartenir au Groupe Morphologique de la moyenne vallée du Rhône, sur la base de comparaison avec des types identifiés à Valence[328].

L'établissement rural de La Barre est identifié comme une possible *villa* sur la base des fouilles réalisées au début des années 1990 (Rébiscoul 1996, 293-304) et son environnement immédiat n'est pas connu. L'existence d'un domaine est supposée à partir de l'identification d'une *pars rustica* (pressoir, bassins), mais on ignore tout de la partie résidentielle. Il est évident que les lots étudiés ne peuvent prétendre être exhaustifs et représenter le quotidien des habitants de La Barre. Néanmoins, le répertoire identifié, s'il comprend les productions diffusées à l'échelle régionale aux Ier et IIe s. a. ap. J.-C. (plats à cuire, pots signés allobroges …), renvoie directement aux types locaux répertoriés dans la moyenne vallée du Rhône pour cette même période et ne semble pas bénéficier d'influences extérieures à ce Groupe Morphologique local auquel on propose de le rattacher.

3.2.2 L'exemple de la *villa* du Fayaret à Beaurepaire

Le seul lot étudié provient des ramassages de surface réalisés sur le site, qui ont permis de collecter plus de sept cents tessons (hors contenant de stockage et de transport), datés entre le Ier s. ap. J.-C. et le haut Moyen Âge (**fig. n° 100**). Comme pour le site de La Barre, seul le mortier à lèvre en collerette pendante en céramique commune claire appartient aux types dits universels, les types régionaux occupent quant à eux une part non négligeable de la vaisselle de cuisine en pâte siliceuse grise et rouge : pots à col court et lèvre en bourrelet, pots à col droit et lèvre en gros bourrelet, pots à col droit et lèvre triangulaire, plats à paroi rectiligne et sillon sur la lèvre, plats à paroi rectiligne et lèvre débordante plate, plats à paroi rectiligne et lèvre rentrante, couvercles à

[328] Cf. *supra*, 5° partie, chap. 2.4.3

lèvre arrondie, couvercles à lèvre formant bandeau et signatures allobroges.

Toutefois, en termes d'occurrences de types et de quantités, le Groupe Morphologique de la moyenne vallée du Rhône est le mieux représenté, avec des pâtes grises sableuses reprenant des types du registre de la céramique kaolinitique et des pâtes rouges proches à l'œil des productions connues dans la plaine valentinoise. On recense, en effet, de nombreux pots à bord en bandeau doté d'une gorge supérieure, issus du répertoire de la céramique kaolinitique (Dicocer type Kaol A12 var. B), réalisés en céramique siliceuse grise et en céramique kaolinitique. A leurs côtés, un pot à col tronconique à lèvre en amande en pâte siliceuse grise les accompagne. Les nombreuses jattes ou marmites à col droit et lèvre épaissie sont réalisées en pâte rouge ou grise et renvoient elles aussi à la plaine valentinoise, comme les plats en pâte rouge, à paroi rectiligne et bord divergent en amande. Enfin, la marmite à lèvre rectangulaire en pâte rouge peut être influencée par les productions kaolinitiques méridionales (Dicocer type Kaol B22).

Aux côtés de ces types appartenant au Groupe Morphologique de la moyenne vallée du Rhône, les éléments relevant du Groupe de Lyon et de Vienne occupent, cependant, une part non négligeable de la batterie de cuisine. Il s'agit de pots sans col à lèvre divergente et de pots à col court et lèvre formant un bec, réalisés en pâte siliceuse rouge et grise. Si la dilatation du Groupe Morphologique de la vallée du Rhône à la fin de l'Antiquité englobe Vienne, dans ce cas précis, il s'agit de types spécifiques aux sites viennois aux cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C. qui ne relèvent pas du Groupe Morphologique méridional.

Le site du Fayaret est un établissement rural identifié sur plus de 5 ha, doté d'une partie résidentielle qui autorise l'identification d'une *villa*, occupée du Ier s. ap. J.-C. jusqu'au cours du haut Moyen Âge. L'analyse du peuplement environnant révèle un réseau de petits établissements probablement situés dans la dépendance de la *villa* et mettant en valeur son domaine[329]. Le répertoire de la vaisselle de cuisine du site du Fayaret semble largement dominé par les types méridionaux. L'observation des céramiques fines, avec la prééminence des productions attribuées à l'atelier de Saint-Péray Grimpeloup, confirme ce sentiment. Toutefois, on y relève aussi les caractères d'un site à répertoire mixte, avec une part, peut-être faible mais non négligeable, d'éléments viennois.

3.2.3 Des répertoires homogènes et mixtes en milieu rural

L'identification proposée pour ces établissements comme *villae*, dotées d'un domaine, suppose la présence dans l'environnement plus ou moins proche de plusieurs unités familiales le mettant en valeur : la famille du maître et/ou la famille de l'intendant ainsi que les dépendants et leur famille.

[329] Cf. *supra*, 4° partie, chap. 3.1.1.2.

On ne sait où réside cette population, ni les liens qui la lient à la *villa*, et on ne peut qu'avancer des hypothèses quant à la nature et à l'origine de leur approvisionnement en céramique : leur approvisionnement est-il indépendant les uns des autres ou au contraire la *villa* endosse-t'elle un rôle distributeur pour son environnement immédiat ?

Le cas de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire, livrant un répertoire homogène, ne permet pas d'apprécier ces questions. On ne sait s'il s'agit d'un établissement abritant une seule unité familiale ou non et s'il faut lui attribuer un rôle redistributeur en direction de la population dépendante du domaine. En revanche, l'exemple de la *villa* du Fayaret, dont le répertoire est largement dominé par le groupe local de la moyenne vallée du Rhône, mais qui comprend des éléments extérieurs à ce groupe, se rapproche du profil des sites à répertoire mixte. Or, dans ces cas de figures, si le positionnement à la frontière de deux Groupes Morphologiques Locaux est souvent relevé, il faut souligner qu'il s'agit exclusivement de sites urbains (Lyon, Vienne) et de sites identifiés traditionnellement comme des agglomérations secondaires (Anse, Tourdan ….), auxquelles on accorde volontiers la vocation de marché (Batigne et *alii* (dir.) en cours a). Au Fayaret, l'interprétation du site ne s'insère pas dans cette série. Une solution peut être trouvée si on admet que le répertoire est constitué d'éléments issus d'une demande multiple, provenant de l'intérieur même du domaine. Il faut alors envisager la *villa* du Fayaret, non pas comme un établissement abritant quelques unités familiales ayant une logique d'approvisionnement unique, mais au contraire, comme un relais pour la population dépendante du domaine, en termes économiques du moins, possédant différentes sources d'approvisionnement. Ici, c'est au rôle dynamique de la *villa*, comme pôle structurant le peuplement rural, inséré dans différents réseaux de diffusion, qu'incombe cette mixité du répertoire.

3.3 Essai de synthèse : la place de l'agglomération et de la *villa* dans l'approvisionnement céramique local

Les limites de la démarche employée sont nombreuses, qu'elles soient liées à la nature des lots étudiés issus de prospections pédestres, à la question de leur représentativité, à l'absence de formes complètes, à notre étroite dépendance aux référentiels régionaux ainsi qu'à notre incapacité de la mettre en œuvre en diachronie. L'archéologue n'est pas à l'abri d'une lecture trop hâtive et réductrice de réalités complexes qu'il tente de restituer avec des données partielles. En effet, la question du statut, du fonctionnement et du faciès mobilier d'un établissement résulte d'un empilement évolutif de fonctions comme de statuts, auquel on a que très rarement accès. Néanmoins, la documentation idéale n'existe pas et il ne faut pas se tromper d'objectif. En

s'appuyant sur une documentation régionale importante et révisée, cette démarche, même si elle n'est basée que sur l'observation d'une partie du faciès mobilier, essaie d'apprécier un peu plus en profondeur le quotidien des habitants, mais surtout, et c'est là le principal, sans chercher à hiérarchiser des établissements entre eux, ni à les mettre en réseau. Elle peut être un moyen de mettre en évidence des pôles dynamiques au sein d'un territoire, ouverts à des courants d'échanges multiples, venant compléter voire valider des observations fondées sur l'analyse de l'occupation du sol et du réseau routier. L'application de cette démarche à la plaine de la Valloire met en évidence l'existence, au sein d'un même faciès local, de contrastes suivant les établissements.

La multiplicité du répertoire de la vaisselle de cuisine sur l'ensemble de la période à Tourdan souligne la complexité des flux de diffusion et d'approvisionnement, avec l'activation de nombreux réseaux, en même temps, sur un même site, et ce à différentes échelles, locales ou régionales. Elle met ainsi en avant la situation privilégiée de Tourdan, bénéficiant de plusieurs sources d'approvisionnement au sein des réseaux de diffusion régionaux, validant le statut de pôle dynamique proposé à partir de l'étude du peuplement de la plaine.

Au contraire, il ressort de l'analyse que deux établissements, contemporains sur quelques siècles, identifiés comme des *villae* l'un et l'autre et distants de moins de cinq kilomètres, livrent des répertoires quasi-identiques mais que l'un ne semble se référer qu'à un seul Groupe Morphologique alors que l'autre bénéficie d'apports extérieurs. La mixité du répertoire ne relève pas uniquement d'un habitat groupé à vocation de marché, situé sur des grands axes de communication ; une *villa*, par le rôle structurant qu'elle a sur son environnement proche et la fixation d'une population sur son domaine, peut proposer des caractéristiques identiques. Ainsi, la mixité ou l'homogénéité de certains répertoires repose probablement moins sur une question de nature urbaine ou rurale des établissements, voire de possibilités d'approvisionnement (par exemple, la distance avec le marché le plus proche), que sur une logique répondant aux besoins des habitants de chaque établissement, qu'il s'agisse d'un habitat rural isolé abritant une seule unité familiale ou d'un habitat groupé, catégorie dans laquelle, il convient de rappeler le rôle moteur de la *villa* dans le groupement de la population.

4. Modèles culturels et échanges commerciaux de la Protohistoire récente à la fin de l'Antiquité

Au cours de l'analyse, on a pu définir six périodes s'étendant du milieu du IIe s. av. J.-C. au plus tôt à l'Antiquité tardive, les deux siècles situés de part et d'autre du changement d'ère étant les périodes les mieux documentées. La démarche adoptée, développant une approche morphologique et bénéficiant des apports anthropologiques, permet d'aborder ce faciès local sous deux angles d'observation : les questions du degré d'acculturation et de la diffusion de modèles de consommation d'une part, et de l'autre, celles des échanges et des circuits commerciaux.

4.1 Consommation et acculturation du IIe s. av. J.-C. à la période romaine

4.1.1 Les modèles culturels gaulois et romains durant la fin de la Protohistoire et la période républicaine

Dès le IIe s. et au cours du Ier s. av. J.-C., on relève dans les ensembles vallauréens la présence de céramique tournée, qui les inscrit dans le domaine septentrional, à l'instar des sites ségusiaves et de ce que l'on connaît plus au sud, à Jastres-nord, Alba-la-Romaine et les Brassières (commune de Mondragon) (Matal 2002, 371-400 ; Matal 2003, 305-316 ; Vermeulen 2002, 802-820). Cette caractéristique technique concorde avec le répertoire d'imitations de vaisselle fine, le registre des jattes à bord rentrant ou à panse carénée comme celui des vases fuselés peints, pour situer le faciès céramique local au sein du faciès du Centre-Est de la Gaule. A l'image des dynamiques connues dans la Loire et sur le plateau helvétique (Guichard, Lavendhomme 1997, 105 ; Luginbühl 1998, 200), les récipients importés en céramique campanienne sont les moteurs d'une acculturation indirecte, par leur reproduction en céramique locale ; à la seule différence que ces imitations ne se substituent jamais aux formes issues du répertoire gaulois, qui se maintiennent jusqu'au début du Ier s. ap. J.-C. en céramique tournée, comme on le connaît sur les sites viennois (Leblanc 2007, 182-185).

Le répertoire de la vaisselle liée à la préparation et à la cuisson des aliments montre, malgré des traits communs aux ensembles régionaux, des caractéristiques spécifiques. Ainsi, à l'image des sites lyonnais et helviens, le pot occupe une place prépondérante dans la batterie de cuisine ; il est ici aussi accompagné de couvercles ainsi que de jattes dont la destination peut être multiple.

Toutefois, à leurs côtés, dans les ensembles les plus anciens, des plats et des marmites tripodes prennent place parmi les récipients de cuisson. L'adaptation des couvercles au type de marmites recensé permet de considérer que ces récipients sont polyvalents, adaptés à des modes de cuisson différents (bouillir, cuire à l'étouffée et mijoter). On ne sait si leur usage a été effectivement polyvalent et s'ils sont le témoignage d'habitude latine dès le IIe s. av. J.-C. Toutefois, ces récipients tripodes ne sont pas un cas isolé, ils sont recensés à Saint Sorlin-en-Valloire comme à Tourdan et la présence de plats à leurs côtés, sur le premier site, semble témoigner en faveur de l'adoption de traditions culinaires méditerranéennes. A la différence des phénomènes relevés en territoire helvien (Alba) et ségusiave (Roanne comme Lyon), où l'acculturation concerne essentiellement le domaine du service et de la consommation des mets (la manière de servir les plats, l'eau et le vin) épargnant le modèle culinaire traditionnel gaulois, en Valloire, même si cela reste marginal, la pénétration de formes romaines et des modèles qui leur sont associés dans la cuisine locale semble bien réelle, dès le IIe s. av. J.-C.

4.1.2 Entre ruptures et continuités autour du changement d'ère

A partir la fin du Ier s. av. J.-C., avec le mortier, et au siècle suivant, avec des plats identifiés à l'échelle régionale, la batterie de cuisine à la romaine s'impose. Sans différence avec les modèles régionaux reconnus à Lyon ou à Vienne (Batigne Vallet 2001, 201-213 et Leblanc 2007, 21-49), la batterie intègre le pot à cuire. S'il est un élément prépondérant de la cuisine romaine, durant l'Antiquité son profil reste plus proche du pot gaulois que de l'*olla* romaine. On peut s'interroger si son maintien et sa bonne représentation sur toute la période sont de véritables révélateurs d'une survivance d'habitudes alimentaires anciennes ou non (Batigne Vallet 2001, 213).

En revanche, c'est sur la table et dans le service que la rupture la plus importante a lieu. En effet, l'émergence et la diffusion des services en sigillée vont de pair avec l'adoption de nouvelles manières de servir et de consommer les aliments et les liquides. Ces productions standardisées remplacent rapidement les imitations locales de vaisselle fine comme les formes basses gauloises décorées et lissées, destinées au service. Ces premières se raréfient dès la fin du Ier s. av. J.-C. et les secondes au cours du Ier s. ap . J.-C.

Ainsi, à une vaisselle de table, peut-être produite localement, caractérisée par la présence de types méditerranéens prenant place aux côtés de formes celtiques, succède, à partir de la fin du Ier s. av. J.-C., un répertoire fortement standardisé, où la vaisselle est issue des répertoires italiques et importée des grands centres de production. Toutefois, les contextes du IIe s. ap. J.-C. de Vienne nous rappellent que les jattes issues du répertoire gaulois, à usages polyvalents, ne disparaissent jamais de la batterie de cuisine si ce n'est de la table (Leblanc 2007, 184).

4.1.3 Une vaisselle de table et une batterie de cuisine cohérentes avec le reste de la cité de Vienne durant le Haut-Empire

Pour les ensembles plus tardifs, la composition de la vaisselle de table (assiettes, bols et gobelets) comme de la batterie de cuisine (pots, plats et marmites) correspond aux compositions reconnues dans la cité de Vienne pour le IIIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet 2003, 194). Une certaine homogénéité semble se dégager de la céramique fine comme de la céramique commune avec des productions diffusées à grande échelle (sigillées claires, Céramiques à Revêtement Argileux, céramique allobroge). Cependant, au niveau local, on recense des types attestant d'échanges avec des espaces extérieurs à la cité de Vienne, suggérant une réalité plus complexe dans l'approvisionnement et le choix des pots, des marmites et des plats constituant la batterie de cuisine, déjà soulignée précédemment.

4.2 Diffusion et circuits commerciaux en Valloire du IIe s. av. J.-C. à l'Antiquité tardive

Une fois apprécié le schéma évolutif de la batterie de cuisine en Valloire, c'est sur les modalités d'approvisionnement en vaisselle qu'il faut se pencher. Néanmoins, avant d'aborder les circuits commerciaux régionaux et locaux et de discuter du positionnement de notre zone d'étude, il convient de s'interroger sur la présence de récipients tripodes, assimilés à des marmites, reconnus en Valloire aux IIe s. et Ier s. av. J.-C. alors que ce type est absent durant le Haut-Empire.

4.2.1 La question de l'origine et de la diffusion des récipients tripodes républicains

4.2.1.1 Une origine géographique discutée

Des plats et marmites sont recensés sur le site de la Barre à Saint Sorlin-en-Valloire ainsi que des fonds attribués à des récipients tripodes sur le site de Champ-Martin à Tourdan, au sein d'ensembles datés de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du siècle suivant. Les plats semblent trouver des points de comparaison avec ceux issus du répertoire méditerranéen (plats à lèvre arrondie et paroi convexe), au contraire des marmites tripodes.

M. Tuffreau-Libre et V. Swan ont présenté en 1998 une étude comparée des récipients tripodes reconnus dans l'Occident romain, qui n'a été publiée que récemment (Swan 2009 ; Tuffreau-Libre 2009, 797-802). Selon les auteurs, les plats et les marmites tripodes reconnus en Gaule romaine à

partir du milieu du Ier s. av. J.-C., et principalement diffusés en Gaule centrale jusqu'au IVe s. ap. J.-C., trouvent leur origine au milieu du Ier s. av. J.-C. dans les régions alpines de la Norique (en particulier au Magdalensberg où ces formes sont nombreuses) et de la Pannonie (Swan 2009, 14, fig. 1, n° 1 à 3). A la même époque, des formes tripodes sont produites en Lombardie mais sont différentes de celles de l'aire alpine (Swan 2009, 14, fig. 1, n° 6 à 8). Les auteurs analysent ces différences comme le résultat de l'adoption de façons nouvelles de cuisiner, dans des régions romanisées, avec des spécificités locales. Elles proposent de lier la diffusion de ces récipients au recrutement et au stationnement de troupes originaires de Norique voire du Nord de l'Italie, qui auraient emmené dans leur paquetage des récipients issus de leurs batteries de cuisine locales. En effet, ces vases tripodes n'appartiennent pas au répertoire gaulois et leur apparition en Gaule coïncide avec la conquête romaine. De même, M. Tuffreau-Libre suggère que ces récipients tripodes aient été introduits en Gaule centrale par l'intermédiaire des Helvètes avant d'être diffusés plus largement dans le Centre, la Gaule Narbonnaise et la Gaule septentrionale ne les ayant que fort peu adoptés. L'auteur impute cette absence en Gaule du Sud par une proximité plus étroite du répertoire culinaire avec l'Italie centrale et méridionale, où ces récipients sont absents.

La lecture présentée il y a une dizaine d'années ne tient pas compte des récipients tripodes connus en Valloire. De plus, l'analyse considère la présence des pieds comme un discriminant typologique, regroupant sous la même appellation des vases à la morphologie différente, reléguant au second plan les fonctions de ces objets. En effet, ces pieds présentent des dimensions variables et équipent des objets de taille et de morphologie diverses, pouvant être identifiés comme des plats ou des marmites selon les cas.

4.2.1.2 Les exemplaires régionaux

Aux exemplaires de marmites tripodes connus à Saint Sorlin-en-Valloire et à Tourdan à la fin du IIe s. av. J.-C. et au cours du siècle suivant, il faut ajouter les marmites tripodes présentes à Saint Romain-en-Gal dans les remblais mis en place durant les années 40-30 av. J.-C. (Leblanc 2007, 27, fig. 9, n° 54-55) (**fig. n° 101**). Ces récipients régionaux ont tous pour caractéristiques d'être peu profonds (moins de dix centimètres de profondeur), d'être équipés de pieds rectangulaires hauts et droits (entre trois et cinq centimètres de hauteur), de disposer d'un fond plat et d'être dotés d'une lèvre se terminant en simple bourrelet ou légèrement aplatie. Ils sont finis à la tournette pour la plupart. Le profil de la panse de ces objets, parfois incurvée, comme l'adaptation de couvercles dans certains cas, permettent une ébullition, de faire revenir une préparation ainsi que de cuire au mijoté. Leur morphologie ramassée, leur fond plat et leur usage polyvalent les placent ainsi à la frontière entre les marmites et les plats. Surtout, des pieds développés facilitent le

maintien dans un foyer, même rudimentaire, et évitent le contact direct entre les parois et les braises.

Les objets reconnus en territoire ségusiave datant des années 100/70 av. J.-C. présentent les mêmes caractéristiques, à l'exception d'une lèvre plus déversée (Guichard, Lavendhomme, 1997, 98, type 3114 ; Dumoulin 2007, pl. 96, n° 4, 5 et 6). Dans des niveaux plus récents, de la période augustéenne, à Lyon, les exemplaires sont dotés d'un fond plat (Desbat, Forest, Batigne Vallet 2006, 177, fig. 5, n° 3 ; Swan 2009, 22, fig. 2, n° 20). De même, les récipients de Genève et de Massongex datés des années 40/20 av. J.-C. proposent une morphologie très similaire aux exemplaires identifiés en Valloire (Schucany, Martin-Kilcher, Berger et *alii* 1999 et Swan 2009, 22, fig. 2, n° 12 et 13). Plus au nord, les marmites éduennes, reconnues à Bibracte et dans le Nivernais et diffusées probablement jusqu'à Orléans, datées du milieu du Ier s. av. J.-C., ne s'en distinguent que par un fond parfois bombé, mais présentent des caractéristiques en tous points similaires (Barral 1998, fig. 12 ; Swan 2009, 22, fig. 2, n° 14 à 17). Au sud de notre zone d'étude, les marmites identifiées dans les premiers niveaux coloniaux de Valence, datés des années 30-1 av. J.-C., présentent des caractéristiques semblables en ce qui concerne la taille des pieds (Silvino 2009, pl. 13, n° 149). Leurs caractères morphologiques les différencient aisément des récipients tripodes contemporains de Norique et de Pannonie, cités précédemment, dont le pied haut est trapézoïdal, beaucoup plus large et incliné, et dont la lèvre est rentrante. De même, les marmites italiennes importées en Gaule méridionale sont totalement différentes (formes Bats 1 et 3 ; Pasqualini, Pasqualini et Pasqualini 2009, 285, fig. 2 à 5) : elles sont caractérisées par une lèvre en amande (Bats 1b) ou par une lèvre aplatie (Bats 3), une panse profonde et un fond arrondi. De surcroît, les types connus en Méditerranée (épave 1 de Fos, Cosa et Majorque : Swan 2009, 14, fig. 1, n° 9 à 11), dotés de pieds, sont rares et présentent des profils différents : la lèvre peut être aplatie, la panse plus ou moins profonde et les pieds peuvent atteindre dix centimètres pour l'exemplaire de Cosa[330]. Enfin, la taille des pieds des récipients tardo-républicains les différencie des exemplaires gallo-romains, pour lesquels il s'agit de simples tenons, malgré la pérennité locale de pieds hauts comme dans la Loire[331]. Ces vases dotés de petits pieds, perdant toute utilité fonctionnelle, sont courants durant le Haut-Empire (Tuffreau-Libre 2009, 799).

4.2.1.3 Une origine militaire ?

Le fond surélevé par des pieds, une morphologie autorisant différents modes de cuisson et l'apparition de ces objets dans des périodes de quelques décennies postérieures à la conquête de la

[330] On relève la présence de vases tripodes à pieds horizontaux et très hauts sur le camp d'Oberaden pouvant être rapprochés de l'exemplaire provenant de Cosa (Schönberger, Simon 1976).
[331] Il faut souligner un exemplaire de plat dans les ensembles de Valence datant de 50-30 av. J.-C. reposant sur trois tenons (Silvino 2009, Pl . 4, n° 41).

Narbonnaise ici, ou de contacts réguliers avec le monde romain ailleurs (le Norique et la Pannonie au Ier s. av. J.-C. ou la plaine du Forez quelques décennies avant la conquête Césarienne), interrogent sur les relations que ces objets peuvent entretenir avec l'armée romaine[332]. En effet, pour une armée en campagne, les pieds hauts peuvent remplacer le trépied et la grille métallique connus dans les cuisines italiennes (Collectif 2005, 85, n° 85 et Desbat, Forest, Batigne Vallet 2006, 183, fig. 11). De même, la faible profondeur de ces objets par rapport aux marmites traditionnelles issues du répertoire italien, qui équipent la batterie de cuisine des camps fortifiés du *Limes*, autorise un usage varié en cuisine pour un encombrement minimum dans le cas d'une armée en marche[333]. En effet, la réforme de Marius à partir de 107-106 av. J.-C. impose une forte standardisation de l'équipement du légionnaire et supprime les équipages, exigeant que chacun porte son paquetage sur le dos. Celui-ci regroupe l'ensemble des objets devant lui permettre une certaine autonomie (Frontin, *Stratagèmes*, IV, 1 ; Plutarque, *Marius*, XIII, 1). Les sources écrites sont peu détaillées sur l'équipement de cuisine présent dans le paquetage. A partir des sources disponibles, les équipes de restitution militaire envisagent une gamelle et une marmite individuelle, à partir des objets connus dans les camps (Gilbert 2004, 126). Ce premier récipient peut être assimilé à un plat à *patina* et sert d'assiette au légionnaire qui peut aussi y faire cuire son pain ou biscuits à partir de sa ration de farine de blé. Cette morphologie ne permet pas de préparer de bouillies, de soupes ou de ragoûts, à la différence de la marmite qui l'accompagne. Ces objets, à fond plat ou bombé, ne peuvent être utilisés qu'avec un support les surélevant du feu (trépied, grille ou foyer construit). Toutefois, suite aux réformes, l'armée en campagne ne bénéficie pas de cantine générale et il est difficile de placer des trépieds et des grilles de support dans le paquetage du légionnaire.

Ainsi, plutôt que d'attribuer aux récipients tripodes une origine dans les Alpes orientales, où les objets les plus anciens ont la même chronologie que ceux recensés en Valloire, ne faut-il pas simplement imputer leur apparition dans les répertoires de ces territoires, à l'adoption d'un récipient spécialisé dont on peut faire le postulat qu'il a sa place dans le paquetage de l'armée romaine ? Ne doit-on pas envisager ainsi la présence de récipients métalliques ou en terre cuite, dotés de pieds, peut-être accompagné d'un couvercle, au sein du paquetage individuel des troupes stationnant en Narbonnaise lors de la conquête de 122 av. J.-C. ?

En effet, ce type de récipient à usage polyvalent, ne nécessite pas de support de cuisson, peut remplacer le plat comme la marmite et paraît plus adapté aux besoins d'une armée en campagne.

[332] Les exemplaires en céramique connus en contexte militaire sont rares, principalement sur le camp d'Oberaden daté de 11-8 av. J.-C. Des liens existent entre le royaume de Norique et Rome dès le début du IIe s. av. J.-C., le royaume se range du côté de César en -48 dans la Guerre contre Pompée. La Pannonie, quant à elle, est attaquée dès -35 par les troupes d'Octave.

[333] La marmite Haltern 56, à panse profonde, fond bombé et lèvre aplatie fait partie de la batterie de cuisine du légionnaire romain des camps fortifiés du *Limes*, à Haltern, Rödgen, Oberaden et Friedberg (Schönberger, Simon 1976).

La chronologie des récipients tripodes régionaux les situe en simultané, ou quelques décennies plus tard, que les réformes de Marius. C'est peut-être un mobilier spécifique que les répertoires locaux ont intégré, adapté et reproduit (avec des caractéristiques typologiques diverses mais une morphologie similaire), plutôt qu'un objet originaire de Norique, dont le profil n'a de commun que les pieds avec les autres exemplaires recensés.

4.2.1.4 Les indices d'un couloir de circulation au Ier s. av. J.-C. ?

Quelque soit l'origine de ces objets, les récipients tripodes et les plats sont absents des sites lyonnais avant la fondation coloniale, et en dehors des objets recensés à Feurs et à Roanne aucun exemplaire de Gaule centrale n'est clairement antérieur à la Guerre des Gaules[334]. En Narbonnaise septentrionale, hormis les exemplaires recensés en Valloire, les autres sont datés de la fin du Ier s. av. J.-C. dans le Genevois, comme à Vienne, mais les objets identifiés dans les remblais de Saint Romain-en-Gal sont probablement résiduels. Plus au sud, ils sont inconnus à Jastres-nord et Alba-la-Romaine durant tout le Ier s. av. J.-C. et apparaissent dans la plaine valentinoise dans les niveaux coloniaux de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.[335] Les vases tripodes antérieurs au milieu du Ier s. av. J.-C. sont marginaux dans la batterie de cuisine et peuvent paraître anecdotiques. Cependant, sur la base d'observations macroscopiques, leur attribution à des productions locales peut attester de l'adoption dans le répertoire régional de marmites tripodes accompagnées de plats à cuire, plutôt que d'importations.

Si on admet l'hypothèse d'objets véhiculés par les troupes romaines (compris dans le paquetage du légionnaire ou provenant des répertoires traditionnels des soldats selon l'hypothèse de V. Swan) et adoptés par les populations gauloises à leur contact, leur répartition, sur la **figure n° 102**, dessine une zone de diffusion englobant des axes routiers à longue distance. En effet, à l'échelle régionale, c'est l'axe ligérien et l'axe Rhône-Saône qui sont soulignés avec les agglomérations de la plaine de la Loire pour le premier et un maillage de sites, faible mais régulier, pour le couloir rhodanien. Ce dernier espace, incluant la plaine de la Valloire, correspond au large couloir de circulation de la vallée du Rhône : il englobe les axes fluviaux et routiers en bord de Rhône ainsi que l'axe routier nord/sud situé plus à l'est, reliant Vienne à la plaine valentinoise et mettant en relation la vallée du Rhône avec les débouchés alpins[336].

---

[334] A Lyon, les exemplaires identifiés sont non tournés et relèvent des productions régionales. Ils précédent des imitations de *caccabi* et *patinae* reprenant des types italiques qui eux seront réalisés plus tard en céramique tournée (Desbat, Forest, Batigne Vallet 2006, 179).

[335] Il faut souligner la présence d'un récipient au profil similaire en céramique non tournée, mais sans pied, dans l'ensemble de Clérieux daté de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. (Rébiscoul, Rostaing-Tayard, Thevenin 1992, fig. 14, n° 15).

[336] Cf. *supra*, 3° partie, chap. 5.2.

Pour l'instant les séries de mobilier autorisant des comparaisons manquent encore cruellement à l'échelle régionale. Néanmois, la répartition de ces objets suit les axes d'échanges à longue distance. Or, ce sont sur ces axes que les troupes romaines ont du s'appuyer pour assurer le contrôle des territoires nouvellement conquis. Dans cette optique, l'insertion de la plaine de la Valloire, avec l'agglomération de Tourdan et la ferme aristocratique de La Barre, au sein de cette zone de diffusion, dès le début du Ier s. av. J.-C. au moins, incite à considérer des contacts avec les troupes romaines, de façon directe ou non, immédiatement après la défaite de 121 av. J.-C.

4.2.2 Un espace inséré dans les circuits commerciaux

4.2.2.1 Les courants d'échanges à longue distance

a. Le couloir rhodanien

Le couloir rhodanien apparaît évidemment comme le vecteur principal des échanges à longue distance depuis la Protohistoire récente. Les lots de céramique campanienne A, composés des mêmes types que ceux importés à Lyon et plus au nord (Maza 2001, 436-441), comme les gobelets et les olpès ainsi que l'importation de vin italien confirment le positionnement de la Valloire au sein de ces réseaux d'échanges, dès le IIe s. av. J.-C.

Le positionnement de la Valloire sur ce couloir de circulation est toujours perceptible avec la période augustéenne et le Haut-Empire. Le commerce des productions de céramique fine et de céramique commune lyonnaises et viennoises, des céramiques sigillées méridionales aux Ier, IIe et IIIe s. ap. J.-C., des céramiques sigillées Claires B de Saint Péray aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. témoignent de la place majeure occupée par les des circuits rhodaniens dans l'approvisionnement des sites vallauréens. Enfin, la présence de rares tessons de Dérivée de Sigillée Paléochrétienne tardifs souligne leur activité encore à la fin de l'Antiquité. De plus, en céramique commune, un type spécifique, le pot à épaulement caréné et lèvre en bourrelet, que l'on rencontre le long de la vallée du Rhône, depuis Aoste et de Lyon à la Camargue, est le témoin d'échanges et d'influences à l'échelle régionale, structurés par cet axe.

b. Au sein de la cité de Vienne

Le registre des plats comme celui de la céramique allobroge attestent de la présence de courants de diffusion régionaux au sein de la cité de Vienne et à ses abords. La part occupée par les types régionaux en céramique commune, dans les contextes étudiés montre la complexité de ces courants

d'échanges et la difficulté à les individualiser. De surcroît, le répertoire des sigillées de Gaule du Centre correspond à celui qu'on connaît à Vienne (Leblanc 2003, 43-45), où celle-ci est bien représentée à partir du IIe s. ap. J.-C. Sa présence comme celles plus anecdotiques de productions engobées de Gaule du Centre soulignent l'imbrication des différents courants et circuits d'approvisionnement.

4.2.2.2 L'importance du couloir rhodanien à travers l'influence des répertoires méridionaux dans la vaisselle de cuisine en Valloire

Cette insertion dans les réseaux commerciaux à grande distance ou régionaux n'a rien de surprenant, les ensembles contemporains de Saint Romain-en-Gal présentant des faciès similaires pour la céramique fine et la céramique commune claire pour le Haut-Empire. Toutefois, c'est au travers des types locaux de céramique commune et plus particulièrement le répertoire de la céramique de cuisine que l'importance du couloir rhodanien apparaît nettement dès le IIe s. av. J.-C. et jusqu'à l'Antiquité tardive.

Pour la Protohistoire récente, l'emploi de la céramique tournée et le répertoire des jattes, de formes et de décors celtiques, rattachent l'ensemble de la moyenne vallée du Rhône, de Vienne à la limite nord du Vaucluse au faciès du Centre-Est de la Gaule[337]. Toutefois, les récipients de cuisson permettent d'individualiser un ensemble géographique, dont Tourdan peut être la limite septentrionale. On relève en effet la part occupée par les pots à col tronconique, tournés ou non, qu'ils soient à lèvre en bourrelet ou simplement épaissie, dans les ensembles des IIe et Ier s. av. J.-C. Les comparaisons les plus proches peuvent être faites avec des ensembles méridionaux (Clérieux, Chabrillan, Montvendre, Valence) et en territoire helvien. Il en est de même pour un type plus rare identifié au Ier s. av. J.-C., le pot à lèvre en méplat rectangulaire, dont des comparaisons peuvent être trouvées dans le répertoire de la céramique non tournée du Languedoc oriental.

Pour les Ier et IIe s. de notre ère, si le pot à épaulement caréné est un type régional, une variante locale en céramique tournée a été individualisée en Valloire et à Saint Péray, dotée d'un épaulement horizontal et d'une lèvre peu marquée. Ce type concurrence les pots à col tronconique en céramique tournée grise, dont la morphologie évolue avec une nouvelle variante à lèvre en amande.

Enfin, c'est durant l'Antiquité tardive que l'influence des répertoires méridionaux est la plus nette. L'extension du Groupe Morphologique Local de la moyenne vallée du Rhône jusqu'à Lyon et Vienne reflète cette situation. En effet, ces sites ne présentent plus après le IIIe s. ap. J.-C. de

[337] Cf. *supra*, 5° partie, chap. 2.13 et chap. 2.2.3.

répertoires spécifiques (Batigne Vallet (dir.) 2009 en cours a). Cette influence est sensible dans les pots à lèvre en bandeau avec gorge supérieure, reproduisant en céramique tournée rouge et grise des types de céramique kaolinitique, ainsi que dans le registre des marmites qui présente de nombreuses similitudes avec les productions kaolinitiques. Enfin, le type de jattes ou de marmites, à col droit et lèvre épaissie en amande réalisé en tournée grise ou rouge, caractérise cette influence.

4.2.2.3 Une influence viennoise et nord-iséroise marginale

Sur toute la période considérée les objets en céramique commune partagés avec le faciès viennois sont essentiellement des types régionaux ou universels (répertoire des jattes celtiques ; olpès ; mortiers, pots à provision et cruches en céramique commune claire ; plats et pots relevant de la céramique allobroge). A la marge, quelques types caractéristiques des faciès viennois, comme les pichets et les pots à col cannelé et côtelé pour le Ier s. av. J.-C. et le Haut-Empire ainsi que les pots sans col et lèvre divergente pour les IIe et IIIe s., sont recensés. De même, le répertoire vallauréen partage avec l'Isle Crémieu et le Groupe Lyon/Vienne les jattes à lèvre aplatie et lèvre moulurée.

Toutefois, s'ils témoignent d'échanges avec le chef-lieu de cité voisin, ils semblent marginaux par rapport aux influences méridionales. Durant l'Antiquité, les types partagés avec le reste de la cité de Vienne relèvent essentiellement des échanges régionaux. Enfin, avec l'Antiquité tardive, le Groupe Morphologique local de la moyenne vallée du Rhône s'étend jusqu'à l'ensemble Lyon/Vienne. Il est, dès lors, impossible de saisir la part de l'influence viennoise par rapport à celle de la moyenne vallée du Rhône.

5. Synthèse : un faciès céramique mixte

Notre approche du faciès céramique local en Valloire a permis d'abord de saisir **l'évolution des modes de consommation** de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. à l'Antiquité tardive. Les contacts avec le monde méditerranéen, auxquels participe l'impact de la conquête, sont marqués dans la composition du mobilier de cuisine, par l'apparition de marmites et de plats dès le début du Ier s. av. J.-C., si ce n'est dès la fin du siècle précédent. Ces modifications sont toutefois marginales par rapport à l'adoption de nouvelles manières de servir et de consommer les liquides comme les aliments, qui enrichissent le répertoire de la vaisselle de table avec des formes provenant du monde méditerranéen (assiettes, coupes, gobelets, olpès). Ces apports nouveaux ne se substituent pas pour autant au registre traditionnel gaulois. En effet, on assiste plus à un élargissement du répertoire qu'à un véritable renouvellement. Celui-ci ne sera perceptible qu'à la fin du Ier s. av. J.-C. avec la période augustéenne et l'adoption de la batterie culinaire romaine complète (mortiers, plats, marmites et pots). Le pot, élément traditionnel des cuisines gauloises et romaines, ne disparaît jamais, occupant une place toujours importante dans les ensembles durant l'Antiquité. En parallèle, le développement des productions de céramiques sigillées italiques puis gauloises modifie profondément le répertoire de la vaisselle de table, entraînant, sur le long terme, la quasi-disparition des formes basses de tradition celtique.

Le second niveau d'analyse employé tente de **placer le faciès céramique local dans une perspective territoriale**. Celle-ci révèle un répertoire que l'on qualifie de mixte, aucun élément typologique n'appartenant uniquement à la plaine de la Valloire[338]. En effet, il n'y a pas à proprement parler de faciès vallauréen mais plutôt l'addition d'influences voisines. L'analyse en termes de Groupes Morphologiques Régionaux et Locaux montre la complexité des courants d'échanges et d'influences ainsi que l'imbrication entre la diffusion de types locaux et d'autres régionaux. La part relevant des logiques économiques et celle témoignant d'affinités culturelles sont difficiles à apprécier. En effet, si les types régionaux peuvent témoigner de circuits commerciaux dominants, ces circuits sont aussi empruntés à l'échelle locale. On note que la Valloire bénéficie de la diffusion régionale caractéristique de la cité de Vienne durant l'Antiquité, mais au niveau local c'est vers la plaine valentinoise et le domaine méridional qu'il faut chercher l'origine d'une bonne partie du répertoire de la céramique de cuisine, et ce, depuis la Protohistoire

[338] Le terme mixte souligne seulement la présence d'éléments d'origines ou de natures différentes au sein d'un même ensemble. Il n'est pas porteur de concepts, à la différence de métissage et de créolisation. Ces termes sous-tendent une démarche volontaire et consciente pour le premier et un processus précis d'acculturation pour le second. Dans son analyse du concept de romanisation, P. Le Roux souligne la pertinence du terme de créolisation pour qualifier les interactions culturelles, dans le sens d'une multiplicité consciente ou non d'identités culturelles. Ce processus peut en effet être identifié dans le domaine de la culture matérielle et être confronté au domaine cultuel et religieux (Le Roux 2004, 300-301).

récente.

Au delà de l'étroite affinité culturelle supposée entre la Valloire et le domaine méridional, la démarche employée a permis de mettre en avant l'hypothèse, au niveau local, du carrefour tourdanais comme lieu d'échange et de redistribution, situé à la jonction de routes à longue distance. La Valloire apparaît bien insérée dans les échanges commerciaux de la vallée du Rhône, depuis la Protohistoire récente et durant toute l'Antiquité, et Tourdan, bénéficiant d'un répertoire mixte, apparaît comme un pôle dynamique pour la plaine environnante.

Sixième partie :
Le peuplement de la Valloire de l'indépendance allobroge au haut Moyen Âge, synthèse

Au cours de ce travail, le peuplement de la Valloire a été abordé selon différentes approches : étude de l'agglomération de Tourdan, analyses du réseau routier local et régional ainsi que de l'occupation du sol et définition du faciès céramique local. A l'issue de chacune de ces parties, des bilans ont été présentés.

Ces études proposent trois temps pour dresser une synthèse, de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge. Le premier regroupe les deux derniers siècles av. J.-C., avec le développement de l'habitat groupé de Tourdan, au cœur d'un territoire structuré où émerge un réseau d'établissements ruraux. Le second est consacré aux trois premiers siècles ap. J.-C., caractérisés par la croissance de l'habitat dispersé ainsi que la monumentalisation de l'agglomération, signe d'une insertion de la Valloire et d'une structuration de son peuplement dans le cadre de la cité. Enfin, la troisième la période s'ouvre au-delà du IVe s. ap. J.-C. afin d'apprécier ces dynamiques sur le long terme. L'Antiquité tardive est marquée par une réduction de la superficie occupée à Tourdan et le maintien de points de fixation durant le haut Moyen Âge. Période par période, le peuplement de la Valloire est présenté puis confronté aux exemples régionaux, afin d'apprécier dans quelle mesure cette micro-région peut servir de modèle pour le territoire allobroge.

1. Dès le IIe s. av. J.-C., un espace politique et économique structuré

1.1 Un habitat groupé au cœur d'un terroir

1.1.1 Un habitat ouvert bipolaire

Les premiers indices d'une occupation structurée sur la terrasse de Tourdan remontent au milieu du IIe s. av. J.-C. au plus tôt et conduisent à envisager un habitat groupé, ouvert et situé en plaine. L'occupation est structurée par plusieurs noyaux de peuplement et paraît continue durant

l'ensemble du Ier siècle av. J.-C. Ces pôles forment un ensemble dépassant une dizaine d'hectares et peuvent être analysés de manière complémentaire. Celui situé à l'est livre les indices d'une présence aristocratique et, peut-être, d'un enclos cultuel. Quant à celui identifié à l'ouest, il peut être lié au développement d'un carrefour routier, où Champ-Martin apparaît être le lieu de manifestations aristocratiques et collectives, d'ordre économique et cultuel.

Le rôle de aristocratie est mis en lumière par l'analyse des mobiliers et des plans disponibles. Cette élite locale est un des éléments moteurs de la dynamique de groupement de population en œuvre dans le courant du IIe s. av. J.-C. Différentes lectures peuvent être envisagées auxquelles les recherches futures devront apporter des éléments de réponse. Le modèle de l'agrégation d'une population dépendante autour d'une ferme aristocratique, donnant naissance à un habitat groupé, sur le modèle de Paule ou du Patural, peut être avancé, au même titre que l'hypothèse, plus classique, d'un regroupement de fonctions artisanales et commerciales au sein d'agglomérations ouvertes, sur les modèles de Levroux ou de Roanne. Quelque soit la lecture adoptée, cet habitat concentre des fonctions multiples et polarisantes pour le peuplement de la Valloire : bénéficiant d'une position privilégiée sur le réseau routier et siège de rassemblements collectifs, il endosse un rôle structurant pour ce territoire.

1.1.2 L'émergence d'un réseau d'établissements ruraux

L'étude de l'habitat rural en Valloire révèle l'existence d'établissements occupés peut-être dès la fin du IIe s. av. J.-C. Ces indices sont éloignés de quelques kilomètres de l'agglomération, sur la terrasse de Lapeyrouse et, principalement, dans le talweg de Beaurepaire. Ces établissements constituent un maillage mettant en valeur les secteurs les plus favorables, d'un point de vue agricole, aux abords du Dolon comme dans le fond de vallée.

Dans ces secteurs humides, nécessitant de fait des investissements importants pour être mis en valeur, les antécédents restent méconnus. Toutefois, l'émergence d'un réseau d'habitat en fond de vallée aux IIe et Ier s. av. J.-C., en l'absence de l'implantation de colons suite à la conquête romaine, ne peut être imputée aux conséquences d'une pression nouvelle née de l'apport de populations rendant nécessaire la mise en valeur de terres inoccupées. Au contraire, à l'image de l'établissement rural de Saint Romain-de-Jalionas exploitant dès le IIe s. av. J.-C. les marais du Vernai (Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006, 283-325), il faut envisager une emprise accrue sur ces secteurs à fortes potentialités agricoles, dans le cadre de dynamiques antérieures à la conquête de la fin du IIe s. av. J.-C. C'est dans l'émergence de l'agglomération de Tourdan dès le IIe s. av. J.-C., qui a créé une nouvelle demande justifiant l'exploitation de ces espaces, qu'il faut rechercher les origines de ce phénomène.

Enfin, ces établissements dessinent, par ailleurs, le maillage des *villae* et de l'habitat rural qui s'impose, plus tard, au Haut-Empire. C'est dans la constitution de ce réseau, au cours du Ier s. av. J.-C., que doit être recherchée l'assise foncière de l'aristocratie locale, dont les manifestations sont attestées sur le site de Champ-Martin à Tourdan, depuis le IIe s. av. J.-C.

1.2 Un espace inséré dans les réseaux d'échange de la vallée du Rhône

1.2.1 Une situation de carrefour routier entre Rhône et Alpes

La situation de Tourdan, au cœur de la Valloire et à l'écart des grands axes fluviaux comme la vallée du Rhône à l'ouest et la vallée de l'Isère au sud, ne l'isole pas pour autant des grands axes routiers antiques. En effet, dès la Protohistoire récente, l'agglomération bénéficie d'une position de carrefour entre un axe reliant la vallée du Rhône aux Alpes et un axe menant de Vienne à la plaine valentinoise et à la Gaule méridionale.

L'étude du réseau routier antique montre que cet axe nord-sud, situé à plusieurs kilomètres de la rive est du Rhône, est complémentaire avec l'axe fluvial et les routes terrestres longeant le rivage. En effet, on observe, en différents points de la vallée du Rhône, la mise en relation de ces axes à hauteur des points de franchissements du fleuve ou des zones de rupture de charge. En Valloire, l'analyse conduit à envisager un itinéraire menant depuis Tourdan en direction d'Andance/Andancette, mettant en relation les axes provenant des Alpes avec l'axe fluvial et le franchissant en direction du plateau ardéchois.

Ainsi, à une voie rhodanienne laissant échapper des échanges commerciaux vers des routes terrestres plus praticables comme le suggère les textes antiques (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 14), on propose de substituer une vallée du Rhône large, structurée par un fleuve navigable et par des axes terrestres de part et d'autre de ces rives, et qui peuvent en être éloignés. Le long de ces axes, des pôles de peuplement forment des points de contact avec les débouchés alpins. Ces établissements, malgré leur éloignement du fleuve, sont ainsi parfaitement reliés aux circuits commerciaux des derniers siècles avant notre ère[339].

[339] Au cours de son étude du commerce du vin républicain, F. Olmer souligne la similitude du faciès languedocien occidental et de la Gaule du Centre comme la quasi-absence de volumes importants d'amphores dans la vallée du Rhône (hormis Vienne et Lyon). Ces éléments sont interprétés comme les marqueurs d'un dysfonctionnement de la voie rhodanienne au profit de la voie de la Loire (Olmer 2003, 220-221). Les quantités d'amphores républicaines de Tourdan (soixante-et-un individus) n'en font pas un concurrent direct de Lyon et de Vienne mais l'hypothèse d'un tracé circulant en rive gauche du Rhône, au pied des Alpes et traversant les plaines jusqu'à Vienne, peut être une solution. En effet, les témoins de cette voie rhodanienne, qu'on a du mal à percevoir au travers des volumes d'amphores républicaines, peuvent être recherchés le long de cet axe situé en retrait du Rhône.

1.2.2 Un faciès céramique mixte

Il ressort de l'étude du mobilier céramique de la Valloire qu'il est caractérisé, pour cette période comme pour les suivantes, par l'absence de traits de caractère qui lui sont propres. Au contraire, les répertoires de la vaisselle et de la batterie de cuisine trahissent des influences différentes, définissant un faciès mixte.

L'usage prédominant du tour rattache la Valloire aux faciès de Gaule du Centre. Cependant, au sein du matériel de cuisine gaulois, d'un point de vue morphologique, on relève la place occupée par les pots à cuire, dont les types sont partagés avec le domaine méridional, alors que les éléments caractéristiques du faciès viennois, pourtant proche, sont marginaux. L'apparition de marmites et de plats au début du Ier s. av. J.-C., si ce n'est quelques décennies plutôt, le distingue aussi. Toutefois, ces formes italiques, dont les origines sont peut-être à rechercher du côté de l'équipement militaire romain, restent marginales par rapport à l'adoption de nouvelles manières de servir et de consommer qui modifient la vaisselle de table. Ici aussi, l'élargissement du répertoire aux formes méditerranéennes révèle une dynamique différente de la Gaule Centrale, où aux côtés des types locaux, les imitations apparaissent sans qu'il n'y ait remplacement des uns par les autres[340].

Le niveau d'analyse régional révèle ainsi un répertoire aux influences multiples, appartenant à un faciès d'interface, qui possède des traits relevant du monde méditerranéen comme de la Gaule centrale et dont l'extension peut être envisagée à la moyenne vallée du Rhône, depuis le sud de la Drôme jusqu'à la Valloire. Au niveau local, ce faciès se distingue nettement de celui de Vienne, suggérant des réseaux d'approvisionnement propres à la Valloire. Enfin, cette mixité de faciès souligne le dynamisme de ce territoire, inséré au sein des échanges commerciaux, locaux comme régionaux, à une période durant laquelle ces derniers s'intensifient entre Gaule méditerranéenne et Gaule chevelue.

[340] En territoire ségusiave et arverne, au cours du Ier s. av. J.-C., les imitations de vaisselle républicaine se substituent aux types locaux dans les productions régionales (Genin, Guichard, Lavendhomme 1992, 181-187 ; Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 176-177). Au contraire, en moyenne vallée du Rhône, l'adoption de nouveaux usages de service et de consommation se traduit par un élargissement du répertoire sans véritable remplacement. En effet, les formes basses de tradition gauloise (jattes tronconiques, jattes carénées) à Tourdan comme à Saint Romain-en-Gal occupent toujours une part importante des ensembles du Ier s. av. J.-C. et perdurent encore au début du siècle suivant (Leblanc 2007, 182-185).

1.3 Tourdan et la Valloire : une *kômè* allobroge aux IIe et Ier s. av. J.-C.

1.3.1 Tourdan : un bassin de vie dans la plaine de la Valloire

Un habitat groupé ne peut se développer sans l'appui d'un terroir structuré, en capacité de produire suffisamment pour l'alimenter. Il se trouve ainsi toujours en position d'étroite relation avec un terroir, qu'il met en valeur directement ou non. De plus, la prise en compte de la culture matérielle de ce territoire révèle des logiques d'approvisionnement propres à la Valloire, au sein desquelles Tourdan joue un rôle majeur. En effet, par sa situation privilégiée sur le réseau routier local et régional, l'habitat ouvert bénéficie d'une position centrale et d'un rôle de diffusion et de redistribution. L'identification d'un espace où se mêlent activités économiques, religieuses et démonstrations aristocratiques, dans le cadre de rassemblements communautaires, confirme le rôle central qu'occupe cet établissement dans la plaine de la Valloire, définissant ce qu'il convient de considérer comme un bassin de vie.

1.3.2 Les *kômai* dans le monde grec et en Gaule méridionale

L'identification, au sein du territoire allobroge, d'un espace structuré par un habitat groupé et un réseau d'établissements ruraux, doté d'un fonctionnement économique propre, n'est pas sans évoquer les *kômai* allobroges décrites par Strabon : « Les Allobroges qui entreprirent naguère tant d'expéditions avec des armées de plusieurs myriades d'hommes, en sont réduits aujourd'hui à cultiver cette plaine et les premières vallées des Alpes. En général, ils vivent dispersés dans des bourgs (*kômai*), à l'exception des plus nobles d'entre eux, qui résident à Vienne, simple bourg aussi dans l'origine, bien qu'elle portât déjà le titre de métropole (*metropolis*) de toute la nation, mais dont ils ont fini par faire une ville » (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 11)[341].

Couramment traduit par village, la définition exacte de *kômè* est méconnue et il existe une difficulté évidente à analyser une réalité gauloise avec un terme grec. Néanmoins, au sein de la *polis* grecque, il semble renvoyer à l'habitat groupé comme à la portion de territoire au sein duquel il prend place. En effet, Thucydide l'emploie pour évoquer l'organisation des cités en communautés regroupées en petites agglomérations (*kômai*) (*Histoire de la guerre du Péloponnèse* I, 5 et 10). Il apparaît aussi dans la tradition littéraire évoquant le synœcisme, qui, par le regroupement de divers groupes humains (dont des *kômai*), conduit à la constitution d'un espace politique commun (Greco, Torelli 1983 ; Tréziny 2005, 52)[342].

[341] Edition de A. Tardieu, Paris, librairie Hachette, 1867. Traditionnellement, on considère que ce passage est une reprise d'une description de Poséidonios (édition de F. Lasserre en 1966 aux Belles Lettres).
[342] Bibliographie sur la question de l'émergence de la *polis* grecque dans Tréziny 2005, 51, note 1.

En Gaule méridionale, le terme est aussi employé par Strabon concernant le cas des Volques Arécomiques, pour lesquels le géographe signale vingt-quatre *kômai*. L'archéologie recense une quinzaine de centres de peuplement aux IIIe et IIe s. av. J.-C. formant un réseau d'agglomérations se densifiant à la fin du IIe s. av. J.-C. et dans le courant du siècle suivant (Fiches 2003, 125). Au-delà de la forme adoptée par ces établissements, l'emploi de *kômai* par Strabon pour décrire le peuplement des Volques et des Allobroges désigne les éléments structurants de ces territoires.

1.3.3 Aristocratie, réseau routier et lieux centraux en territoire allobroge

C'est au contrôle du réseau routier, dans une période où les échanges commerciaux s'intensifient, qu'on peut lier l'émergence de l'habitat groupé de Tourdan durant la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et son développement durant tout le siècle suivant. Un des moteurs principaux est l'aristocratie locale dont la mise en valeur de la plaine et le contrôle des voies commerciales composent l'assise économique et territoriale. Je propose d'avancer le postulat que l'emploi du terme *kômai* par Strabon n'est pas fortuit et qu'il vise à décrire des situations politiques locales, dont l'existence peut être confirmée par l'identification de lieux centraux, datés des IIe et Ier s. av. J.-C., sièges de rassemblements communautaires.

1.3.3.1 Des pôles de peuplement antérieurs à la conquête de 121 av. J.-C.

Le cas de Tourdan vient compléter une courte liste composée de **Vienne** (Le Bot-Helly 2002, 102-109), de **Genève** (Haldimann 2007, 325-332) et de **Larina** (Perrin 1990 ; Perrin, Schönfelder 2003 ; Poux 2004, 535-537). Pour ces sites, les arguments archéologiques sont réunis pour envisager des occupations structurées dès le IIe s. av. J.-C. au moins (**fig. n° 103** : a). Leur mise en perspective révèle l'existence de dynamiques de groupement et de fixation du peuplement, en œuvre dans les plaines situées au contact de la vallée du Rhône, remontant au moins au IIe s. av. J.-C. Ces dynamiques, au sein desquelles le rôle de l'aristocratie locale est prépondérant au même titre que le développement des réseaux commerciaux, ont conduit à l'émergence de points de fixation du peuplement, au plus tard, quelques décennies avant la conquête de la Narbonnaise.

A titre de comparaison, en Gaule méridionale, chez les Volques Arécomiques, les pôles de peuplement antérieurs à la conquête ne s'éteignent pas avec celle-ci, au contraire, ils participent d'un réseau structurant le territoire qui se densifie au cours du Ier s. av. J -C. (Fiches 2003, 119-128). De la même manière, il est inopportun d'envisager, en territoire allobroge, que les événements militaires de la fin du IIe s. av. J.-C. marquent une rupture dans la structuration du peuplement. Au contraire, en l'absence d'une implantation de colons, la conquête ne peut pas

entraîner la fin d'un processus de fixation, dont les origines sont à rechercher à l'intérieur de la société allobroge et au sein duquel le contrôle des circuits commerciaux par l'aristocratie locale occupe une place importante.

M. Tarpin, au sujet du développement urbain dans les Alpes, propose de « substituer à la question des origines des villes alpines celle de l'évolution sociale des communautés alpines » (Tarpin 2008, 22). Ce constat peut être étendu à l'ensemble du territoire allobroge. En effet, à Tourdan, à Genève, comme à Larina, la composante aristocratique est consubstantielle à l'émergence d'établissements aux fonctions polarisantes pour leur environnement.

1.3.3.2 La question de l'identification des *kômai* allobroges

a. Des territoires structurés

Le parallélisme relevé entre Tourdan et les exemples précédents suggère ainsi l'existence de territoires structurés par des pôles dynamiques (**fig. n° 104**). En effet, l'association entre un espace à vocation commerciale et artisanale (associé à un habitat groupé ou non), de lieux de culte (où l'aristocratie locale se met en scène à travers des rites communautaires et des dépenses fastueuses) et d'un arrière-pays (siège de la puissance foncière de l'aristocratie locale), malgré des états de la recherche divergents, caractérisent l'Isle Crémieu, le débouché du Léman comme la Valloire[343]. La vocation commerciale et artisanale est assurée pour Genève, l'artisanat est encore méconnu à Tourdan alors que la question reste entière pour le cas de Larina. Des rites communautaires et des manifestations aristocratiques sont attestés à Tourdan, à Genève et sur le plateau de Larina (où un coin monétaire est connu par ailleurs). Enfin, l'arrière pays de Genève comme la côtière de l'Isle Crémieu sont caractérisés par une forte implantation aristocratique (site du Parc de la Grange à Genève, établissement du Vernai et *tumulus* du Verna à proximité de Larina). Il ressort de ces trois exemples micro-régionaux une structuration territoriale relativement proche qui peut évoquer les *kômai* de Strabon.

Ce modèle, somme toute très schématique, a été construit à partir de ces trois espaces qui semblent bien isolés dans le territoire allobroge. A leurs côtés, il faut considérer l'existence de Vienne, dont les terrasses surplombant le Rhône sont occupées depuis le Ve s. av. J.-C., mais son environnement immédiat est inconnu aux IIe et Ier s. av. J.-C. Cependant, en dehors de la *metropolis* viennoise (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 11) aucun autre cas de figure ne peut être

[343] En ce qui concerne Larina, dont l'environnement est étudié depuis plus d'une décennie, la documentation ancienne du plateau est sous exploitée, malgré la mention régulière de mobilier protohistorique dans les fouilles de P. Porte comme lors de découvertes clandestines. La question de la datation du rempart n'est pas réglée et la nature de l'occupation du plateau est encore méconnue : si une composante cultuelle est avérée, on ne sait si elle est associée à une occupation permanente ou non.

avancé avec quelques certitudes, sur le territoire allobroge. Il faut s'interroger sur la part revenant à la méconnaissance du mobilier de tradition gauloise, dont on connaît la pérennité au-delà de la période augustéenne, et parmi lequel, l'argument chronologique fourni par les imitations de vaisselle républicaine est encore sous-exploité.

b. La nécessaire révision des chronologies établies

A Genève, les recherches sur les périodes latèniennes peuvent s'appuyer sur une tradition d'études céramiques ancienne (Paunier 1981). En revanche, dans le reste du territoire allobroge, la mise en évidence de ces niveaux est relativement récente et bénéficie de la publication d'ensembles lyonnais longtemps restés méconnus et qui ont du être réinterprétés pour certains (Maza 1998 ; Maza 2001, 413-444 ; Poux 2003, 88-101). A Tourdan, lors de l'étude des occupations antérieures à Auguste, la prise en compte de la totalité du mobilier céramique, issu des recherches récentes comme des fouilles anciennes, qu'il soit stratifié ou non, a été primordiale pour préciser la chronologie des premières occupations.

Il convient de s'interroger sur les datations établies à Annecy, Aix-les-Bains, Aoste, Moirans et Grenoble, entre autres, où des monnaies comme des éléments de parure gaulois sont signalés sans que le mobilier céramique, et encore moins des occupations structurées, antérieurs à la fin du Ier s. av. J.-C., ne soient clairement identifiés. Dans de nombreux cas, les études n'ont pas été poussées au-delà du rapport de fouilles et datent d'une vingtaine d'années. A présent, nos connaissances céramologiques ont été renouvelées et une relecture des lots issus d'opérations anciennes offrirait l'opportunité de leur confronter le schéma proposé ici.

En effet, le cas de figure des ensembles de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire, présenté dans ce travail, souligne l'évolution de nos références typo-chronologiques et le renversement des conclusions à l'issue d'une révision des données. Ces ensembles, datés dorénavant de la fin du IIe s et du Ier s. av. J.-C., ont été placés au début des années 1990, à la fin du Ier s. av. J.-C., sous l'appellation courante pour l'époque de « pré-augustéen » (Rébiscoul 1992). La confrontation des importations et des imitations de vaisselle méditerranéenne en céramique locale avec les données actuellement disponibles a permis de faire remonter la datation des premières occupations de plus d'un demi-siècle[344].

[344] Un autre exemple de chronologie basse révisée récemment est fourni par une occupation du site de Chabrillan Saint-Martin, datée lors des opérations du TGV Méditerranée de la fin du Ier s. av. J.-C. et révisée récemment par C. Bonnet qui propose de remonter la datation de plusieurs décennies, dans le courant de la première moitié de ce siècle (Bonnet, Horry *à paraître*).

En l'absence de mobilier numismatique, d'éléments de parure et d'importations, l'étude des productions céramiques locales peut apporter les éléments de départ pour une discussion des chronologies. L'identification d'imitations de vaisselle républicaine dans des pâtes locales, longtemps négligées, peut servir de fossile directeur pour ces périodes[345].

c. Le cas de Tourdan confronté aux exemples allobroges : perspectives de recherche

Un certain nombre d'habitats groupés allobroges, aux origines peut-être gauloises, peut être soumis à ce type de réexamen. Parmi ceux-ci, **Annecy** est la seule agglomération bénéficiant d'interventions d'archéologie urbaine récentes de grande ampleur. Cependant, ces opérations touchent principalement les marges de l'occupation gallo-romaine et elles n'ont pas permis d'identifier avec certitude une occupation antérieure aux niveaux du milieu du Ier s. av. J.-C., qui sont mis en évidence depuis la fin des années 1970. Néanmoins, les indices de cette occupation existent, essentiellement parmi le mobilier numismatique : monnaie au cheval galopant, as de *C. Maiani*, daté de 153 av. J.-C., denier du monétaire *Tiberius Claudius*, daté de 78-79 av. J.-C. (Bertrandy, Chevrier, Serralongue 1999, 110). Les constructions monumentales du Haut Empire ont-elles bouleversé les niveaux antérieurs au point de les rendre difficilement perceptibles ? Les lots de mobilier à notre disposition sont-ils trop peu importants pour assurer une chronologie ancienne ? Les occupations se sont-elles déplacées dans le bassin annécien et sur les rives du lac ? Une reprise systématique du mobilier issu des fouilles du centre urbain et monumental de *Boutae* peut apporter des éléments de réponse à ces questions et guider des recherches futures.

Les sites de **Moirans** et de **Grenoble** livrent des cas similaires, où l'archéologie préventive est moins présente cependant. A **Moirans**, l'occupation antérieure au changement d'ère est documentée par quelques niveaux attribués au Ier s. av. J.-C. sans plus de précision (Pelletier et *alii* 1994, 109). Le cas de **Grenoble** est plus fourni : des vestiges découverts à proximité de la cathédrale Notre-Dame ainsi que des monnaies et fibules attestent une occupation au cours du Ier s. av. J.-C. et peut-être dès le siècle précédent (Pelletier et *alii* 1994, 93 ; Jospin 2005-2006a, 74). Toutefois, le cadre d'analyse de l'agglomération antique est encore restreint aux limites des remparts du Bas-Empire et doit tenir compte de l'ensemble de la boucle de l'Isère et de ses environs pour tenter de saisir le *Cularo* cité par *Munatius Plancus* en 43 av. J.-C. (*Ad Familiares*, 10, 23).

L'agglomération d'**Aoste** représente un autre cas d'étude : cet habitat groupé antique bénéficie d'une position favorable sur les voies terrestres et fluviales, au sein d'un territoire structuré par des établissements ruraux. La reprise de la documentation, dans le cadre de la rédaction du volume de

[345] A titre d'exemple, à Tourdan, les études antérieures ont toujours ignoré les imitations de vaisselle républicaine (Drouvot 2000).

la Carte Archéologique de la Gaule, laisse augurer une discussion de la chronologie traditionnellement proposée du *vicus Augusti*, dont les premières occupations structurées ne remonteraient pas avant le début du Ier s. ap. J.-C. A cette date, une fondation ex-nihilo est supposée, ne reposant sur aucun indice, si ce n'est le nom du *vicus* qui évoque, selon J.-P. Jospin, un processus de fondation quasi officiel (Jospin 2005-2006b, 61-62). La présence de mobilier gaulois sur le plateau de Côtes ainsi que sous le bourg actuel d'Aoste contredit cette vision qui privilégie l'épigraphie au détriment des arguments archéologiques[346].

Enfin, le secteur des marais de **Bourgoin-Jallieu** et le *Bergusium* des itinéraires antiques peuvent être examinés de la même manière. Des indices d'occupation datant des IIe et Ier s. av. J.-C. sont recensés dans ce secteur. On note ainsi la présence d'une épée ployée et d'un *umbo* de bouclier signalant une sépulture aristocratique sur le plateau de la Cantinière, d'éléments de lits grecs en bronze du IIe s. av. J.-C. à Jallieu, de mobilier céramique gaulois dans Bourgoin-Jallieu, ainsi que de tessons d'amphores républicaines sur les sites ruraux environnants. Toutefois, le seul noyau de peuplement reconnu à Bourgoin est daté du IIIe s. ap. J.-C. et identifié au *Bergusium* situé aux débouchés des voies alpines sur les itinéraires ; quant à l'occupation des Ier et IIe s. ap. J.-C. elle est inconnue. Les cartes archéologiques dressées récemment livrent l'image d'un peuplement antique dispersé autour de noyaux formés par les *villae* et soumis, dans sa structuration, aux contraintes naturelles des zones marécageuses (N. Bernigaud dans Cayol-Gerin 2010, 20-30). Toutefois, parmi les indices datés de la fin de l'âge du Fer, la composante aristocratique occupe une place importante (armes, importations de prestiges). Ces marqueurs de doivent être appréciés avec la mise en valeur des marais, où sont reconnus des travaux de bonification importants dès les IIe et Ier s. av. J.-C. et un réseau dense de *villae* antiques à proximité de Bourgoin-Jallieu.

Les secteurs énumérés précédemment ne constituent pas une liste exhaustive[347]. En revanche, ils sont tous caractérisés par la présence d'un habitat groupé livrant les indices d'une occupation antérieure au changement d'ère et situé le long de grands itinéraires routiers. Quand leur environnement est documenté, ils sont insérés au cœur de réseaux denses constitués

[346] Renseignement oral S. Bleu.

[347] Au même titre que pour les établissements évoqués ici, la question de l'habitat aristocratique peut être posée pour les sites de Rochefort à Varces (Pelletier et *alii* 1994, 154), de Saint-Loup à Vif (Pelletier et *alii* 1994, 155), du Cornillon au Fontanil (Pelletier et *alii* 1994, 170), des Quatre-Têtes à Saint Just-de-Claix (Pelletier et *alii* 1994, 106), du Camp de César à Plan-en-Chambaran (Pelletier et *alii* 1994, 122-123) et de Malmort à Bougé-Chambalud (Pelletier et *alii* 1994, 113). Ces sites sont dotés de fortifications, dont les datations sont encore discutées, ou bénéficient d'une position dominante dans leur environnement (rocher de Saint-Loup par exemple). Ils ont livré des mobiliers protohistoriques et/ou antiques en leur sein ou dans leur environnement, ce qui les positionne comme candidats à l'identification d'habitat groupé pour la fin de l'âge du Fer (Serrières 2009, 203-206). Toutefois, leur extension paraît très réduite, dépassant rarement la poignée d'hectares. En l'absence de nouvelles recherches de terrains, leur analyse est limitée et il n'est pas possible de les intégrer dans la démarche engagée ici. Toutefois, dans certains cas, comme à Bougé-Chambalud, si ces faibles superficies ne permettent pas d'envisager un habitat groupé, elles peuvent correspondre à des établissements aristocratiques ruraux fortifiés, pouvant constituer des lieux centraux pour leur environnement, comme on en connaît par ailleurs en Gaule (Menez 2010).

d’établissements ruraux. Ces dossiers constituent ainsi des cas d’étude à confronter au modèle développé à Tourdan. Dans ce dernier, le contrôle des réseaux routiers et commerciaux ainsi que la mise en valeur de secteur agricole à fort potentiel, dès le IIe s. av. J.-C., forment l’assise de l’aristocratie locale, au cœur d’un terroir polarisé par un établissement aux fonctions multiples, siège de manifestations collectives.

2. Un peuplement structuré dans le cadre de la cité

2.1 Un peuplement dynamique

2.1.1 L'agglomération antique de Tourdan/*Turedonnum*

A Tourdan, il faut privilégier l'hypothèse d'une continuité d'occupation, sans hiatus, entre l'habitat bipolaire identifié au IIe s. av. J.-C. et l'agglomération du Ier s. ap. J.-C. La nature et la densité des vestiges découverts entre les deux pôles identifiés pour la période précédente sont encore méconnues, mais l'agglomération s'étend sur plus d'une quarantaine d'hectares.

Dès le début du Ier s. ap. J.-C., au moins en ce qui concerne Champ-Martin, ces points de fixation sont structurés par la présence de sanctuaires qui assurent la vitrine monumentale du bourg. A l'ouest, le monument de Champ-Martin prend la suite d'un lieu de rassemblement remontant au milieu du IIe s. av. J.-C. A partir de l'analyse des plans, on propose de restituer un vaste sanctuaire à péribole et temple central, de tradition classique, construit durant le troisième quart du Ier s. ap. J.-C. Plus à l'est, un lieu de culte, inséré dans le tissu urbain, peut être associé à un *fanum* situé à l'entrée orientale de l'agglomération ainsi qu'à un grand enclos libre de construction. Cette structuration renvoie, à titre d'hypothèse, à de grands complexes religieux, connus à proximité de chefs-lieux de cité, et destinés à accueillir une population importante lors de cérémonies religieuses.

Ces monuments comme la dynamique des aménagements routiers et hydrauliques constituent les indices de l'existence d'une administration locale dans une agglomération dont les plans confirment la structure urbaine. Enfin, l'analyse du réseau routier local, l'étude des plans disponibles comme des mobiliers céramiques permettent d'accorder à Tourdan un rôle commercial prépondérant au sein de la Valloire.

2.1.2 Des réseaux polarisés mettant en valeur leur terroir proche

En Valloire, les dynamiques de l'habitat rural sont caractérisées par un phénomène de dispersion au Ier s. ap. J.-C., identifié par une forte croissance des créations d'établissements. Les réseaux de *villae* identifiés dans le fond de vallée comme en pied de coteau semblent pérenniser des implantations antérieures et associent différents terroirs au sein de leurs domaines. Ces *villae* polarisent les réseaux d'habitat, en générant un semis dense d'établissements plus modestes destinés à mettre en valeur les domaines. Leur structuration est durable, probablement jusqu'au Ve

s. ap. J.-C. Au sein de cette structuration, Tourdan s'inscrit comme un pôle à part entière, véritable tête d'un réseau, composé d'habitats ruraux durables et de petits établissements mettant en valeur son territoire vivrier.

Les premiers abandons sont contemporains, peut être dès le IIe s. ap. J.-C., d'un ralentissement des créations, aux abords de Tourdan comme dans la plaine. Cette dynamique concerne essentiellement les établissements de petite taille, dont l'occupation permanente n'est pas assurée, et ne remet pas en cause la structuration des réseaux apparus au Ier s. ap. J.-C., les *villae* comme les fermes se maintenant sur l'ensemble de la période considérée. Ce ralentissement peut apparaître comme une stabilisation du peuplement rural suite à une croissance très forte au Ier s. ap. J.-C. et correspond aux dynamiques observées en moyenne vallée du Rhône comme en Gaule méridionale pour les premiers siècles de notre ère.

2.2 L'apport de la culture matérielle dans l'étude du peuplement

2.2.1 Un territoire inséré dans les réseaux routiers et économiques

L'analyse du réseau routier local montre l'insertion de Tourdan dans les réseaux d'échanges à longue distance, mettant en relation les débouchés alpins et les axes rhodaniens. Dans un second temps, l'étude du faciès céramique local révèle un faciès mixte, aucun élément typologique n'appartenant uniquement à la plaine de la Valloire.

L'analyse en termes de Groupes Morphologiques Régionaux et Locaux montre la complexité des courants d'échanges et d'influences ainsi que l'imbrication entre la diffusion de types locaux et régionaux. La Valloire bénéficie, en effet, de la diffusion des types régionaux caractéristiques de la cité de Vienne durant l'Antiquité, mais, à l'échelon local, c'est vers la plaine valentinoise et le domaine méridional qu'il faut chercher l'origine d'une part majoritaire de la batterie de cuisine.

2.2.2 Des pôles économiques distributeurs au cœur des réseaux d'habitat

Un second niveau d'analyse a été tenté à l'échelle de l'habitat rural. Cette démarche a pour objectif, sans chercher à hiérarchiser les établissements entre eux, ni à les mettre en réseau, de mettre en évidence des pôles dynamiques au sein d'un territoire, ouverts à des courants d'échanges multiples, afin de compléter les observations fondées sur l'analyse de l'occupation du sol et du réseau routier.

L'application de cette démarche à la Valloire met en évidence l'existence, au sein d'un même faciès local, de contrastes suivant les établissements. En s'appuyant sur les ensembles provenant de *villae*, on a tenté de comparer la structuration de leur répertoire avec celui de Tourdan. Les limites sont nombreuses qu'elles soient liées à la nature des ensembles, à notre connaissance des typo-chronologies régionales et à la complexité des réalités que nous tentons de mettre en évidence. Le statut, le fonctionnement et les objets découverts sur un site résultent de processus longs, dont nous avons que très rarement connaissance.

Toutefois, la multiplicité des influences reconnues dans le répertoire de la vaisselle de cuisine tourdanais met en exergue le fonctionnement simultané de nombreux réseaux d'approvisionnements, relevant de différentes échelles, locales ou régionales. Surtout, elle valide le statut de pôle dynamique, en tant que lieu d'échange et de redistribution, proposé pour Tourdan à partir de l'étude des vestiges de l'agglomération et du peuplement de la plaine. Au niveau régional, cette caractéristique a été reconnue pour d'autres agglomérations, sur lesquelles une démarche similaire a été appliquée (Seyssel, Saint Georges-de-Reneins, Anse par exemple), qui ont livré des répertoires mixtes et pour lesquelles les arguments d'une position privilégiée sur le réseau routier et de l'insertion dans un réseau peuvent être avancés (Batigne Vallet (dir.) en cours a).

En revanche, il ressort de l'analyse de deux établissements ruraux, identifiés comme des *villae* l'un et l'autre, contemporains et proches, que, si leurs répertoires sont quasiment identiques, l'un ne renvoie qu'à un seul Groupe Morphologique alors que l'autre bénéficie d'apports extérieurs. Il semble ainsi que la mixité du répertoire ne relève pas uniquement d'un habitat groupé à vocation de marché, situé sur des grands axes de communication. Le répertoire céramique d'une *villa*, par le rôle structurant qu'elle possède sur son environnement proche et par la fixation d'une population sur son domaine, peut proposer des caractéristiques identiques, celles-ci n'étant pas pour autant rédhibitoires. Ainsi, l'identification des têtes de réseaux comme pôles dynamiques structurant le petit habitat rural, issue d'une analyse de peuplement classique, c'est-à-dire une typologie fonctionnelle des établissements et leur sériation chronologique, peut trouver dans certains cas un argument supplémentaire.

2.3 Tourdan et la question de l'habitat groupé allobroge

2.3.1 *Villa* et agglomération en Valloire

2.3.1.1 L'évolution du territoire vivrier de Tourdan

L'assise de l'aristocratie allobroge en Valloire repose sur les domaines agricoles du fond de vallée et bordant le Dolon, hérités des établissements ruraux créés aux IIe et Ier s. av. J.-C. Les *villae*, éloignées de moins de trois kilomètres les unes des autres, exploitent des domaines à fort potentiel agricole, malgré une topographie parfois contraignante, et forme des réseaux denses, polarisant un petit habitat rural mettant en valeur des domaines, dont l'extension peut atteindre 300 ha. On a souligné les lacunes documentaires concernant les productions agricoles et les travaux de bonification réalisés dans les zones humides. Toutefois, la dispersion de l'habitat rural est le marqueur d'une forte mise en valeur de la plaine et de ces secteurs en particulier.

Quant aux environs immédiats de Tourdan, ils sont caractérisés par un semis de petits établissements qui semble structuré par des habitats durables exploitant ce terroir, au sein duquel l'absence de *villae* doit être soulignée. L'implantation de ces habitats ruraux sanctionne une modification profonde du territoire vivrier de l'agglomération gauloise, par rapport aux IIe et Ier s. av. J.-C., où la création d'établissements dans les zones humides éloignées est attribuée à la pression exercée par son émergence sur la terrasse supérieure. L'apparition d'un semis d'habitat rural dans l'environnement immédiat de l'agglomération marque ainsi une rupture profonde dans ses relations avec l'habitat dispersé. L'extension supposée de ce proche espace vivrier, sur la terrasse de Tourdan et ses abords immédiats, couvre plus de 1000 ha et forme une anomalie dans une continuité de réseaux structurés par les centres domaniaux.

Dans le contexte colonial de la cité de Béziers, C. Pellecuer identifie des superficies agricoles comprises entre 300 et 1200 ha. Il interprète les auréoles discordantes dans le réseau continu de *villae* comme la survivance d'un mode de mise en valeur par des petites et moyennes exploitations héritées de la Protohistoire, au contraire du réseau de *villae* étroitement associé à la cadastration de ces secteurs (Pellecuer 2005, 104-109). En Valloire, l'analyse de l'occupation du sol suggère un resserrement du territoire vivrier de Tourdan autour de son environnement proche, dès le Ier s. ap. J.-C. L'apparition de besoins nouveaux liés au développement de l'agglomération, à travers ces programmes monumentaux, peut expliquer en partie cette emprise agricole croissante. Toutefois, dans un contexte historique où aucune implantation coloniale ne peut être envisagée, c'est vers d'autres facteurs que l'apport de populations exogènes qu'il faut se tourner pour apprécier cette

rupture. En revanche, il faut tenir compte de l'attraction nouvelle créée par les débouchés liés à la proximité du chef-lieu de cité, situé à une journée de route.

2.3.1.2 Rythmes urbains et peuplement rural

La forte densité d'établissement relevé dans les réseaux de *villae* évoque des secteurs à forte croissance agricole identifiés au Ier s. ap. J.-C. aux abords de capitales de cité. A première vue, on peut supposer que les domaines ruraux ne suffisent pas à alimenter Tourdan et que l'exploitation de ses abords doit être intensifiée. On peut cependant approfondir cette hypothèse et prendre en compte les rythmes de développement urbain de Vienne, dont les programmes édilitaires et monumentaux se succèdent de la fin du Ier s. av. J.-C. jusqu'au début du IIe s. ap. J.-C. : aménagements d'une plateforme destinée à accueillir le centre monumental, construction du *forum*, de l'enceinte, du théâtre sur la colline de Pipet entre le règne d'Auguste et celui de Claude, puis construction de l'odéon et du cirque en rive gauche, des thermes et de la palestre du palais du miroir ainsi que des aménagements fouillés à Saint Romain-en-Gal (thermes des lutteurs et portique entre la fin du Ier s. et le début du IIe s. ap. J.-C.) (Le Bot-Helly 2002, 102-109). La croissance viennoise va de pair avec un accroissement de sa population, nécessaire à ces différents chantiers. De surcroît, dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C., Vienne est dotée des plus vastes entrepôts de l'empire romain, dont la destination fait encore débat : ils peuvent être destinés à regrouper des productions pour l'annone comme pour l'approvisionnement du *limes.* Quoiqu'il en soit, leur taille inégalée dans le monde romain souligne l'insertion de la capitale des Allobroges et de son territoire dans un circuit économique à vaste échelle.

En Valloire, la chronologie du réseau de *villae* et son extension à la totalité du talweg, dans le courant du Ier s. ap. J.-C., fait écho aux rythmes urbains viennois. On peut envisager que la mutation de la métropole allobroge en chef lieu monumental et son insertion dans un espace économique à l'échelle de l'Empire ont introduit un déséquilibre au sein des campagnes proches en créant une nouvelle demande. Le développement du pôle économique viennois a pu ainsi attirer, au moins en partie, les productions agricoles de la plaine. Le développement d'un réseau de fermes autour de Tourdan peut être alors considéré comme une réponse afin de suppléer au manque du à ce changement d'échelle économique.

2.3.2 L'aristocratie et les agglomérations de la cité de Vienne

L'existence d'une dynamique de groupement de population remontant au IIe s. av. J.-C., au sein de terroirs structurés, doit dorénavant être prise en compte dans l'analyse du peuplement allobroge antérieur à la création de la colonie de Vienne. Le développement des routes terrestres comme fluviales paraît primordial au sein de cette dynamique, ainsi que le rôle joué par l'aristocratie locale, dès le IIe s. av. J.-C. et jusqu'à la fin du siècle suivant, longue période, durant près d'un siècle, succédant à la conquête et que vient clore l'attribution du droit latin aux habitants de la cité autour des années 40-36 av. J.-C.

2.3.2.1 L'aristocratie allobroge entre la conquête et la création de la colonie de Vienne

Sur le territoire allobroge, les témoins archéologiques de l'aristocratie gauloise attestent sa forte implantation territoriale. A l'instar des découvertes funéraires, les libations identifiées à Vienne, Larina, Genève et Tourdan en sont autant de témoignages. A partir de ces pôles, l'existence de domaines territoriaux peut être envisagée. La proximité entre le lieu de culte de Larina, le *tumulus* de Verna et l'établissement rural de Saint Romain-de-Jalionas, ainsi que la présence dans le voisinage de l'*oppidum genavensis* d'établissements aristocratiques, en fournissent un bon exemple.

La structuration de cette aristocratie comme l'organisation politique des Allobroges sont quasiment inconnues durant cette période. La royauté ne semble pas caractériser l'aristocratie, le seul roi mentionné durant les campagnes de 122-121 av. J.-C. est le roi arverne[348]. Une mention de César atteste toutefois un *princeps*, élu peut-être pour plusieurs années (César, *Bellum Gallicum*, III, 59). Au cours du Ier s. av. J.-C., les Allobroges désignent des députés pour les représenter lors de la conjuration de Catilina et une organisation sous la forme d'assemblées est attestée par Cicéron (Cicéron, *Catilinaire*, 3), à l'image d'autres peuples gaulois (Perrin, Decourt 2002, 355-357). La structuration de la province conquise en 121 av. J.-C. ne semble intervenir qu'en 77, lors du passage de Pompée, avec la fondation de la Province sénatoriale de *Gallia Transalpina*, grâce à *la lex provinciae* mise en place par son premier gouverneur *Fonteius*. La province semble composée de territoires, en général, occupés par les précédents peuples indigènes[349]. A ce titre, on

[348] L'attribution du roi Bituit aux Allobroges par Appien doit être lue comme une erreur (Appien, *Celtique*, I, 2).

[349] La structuration de la province de Narbonnaise est difficile à déchiffrer dans les sources antiques (Tarpin 2006, 34-35). Pline l'Ancien propose une liste bien connue des *oppida latina* et des colonies, précédée d'une liste de *regiones* à noms ethniques et de villes. Ces deux strates sont probablement chronologiques. La première liste, précédant celle plus connue, livre des noms visiblement différents de celles de Strabon. On note que les allobroges sont mentionnés mais pas Vienne alors que d'autres villes de Gaule méridionale sont indiquées. Les historiens proposent de dater cette liste au plus tôt du milieu du Ier s. av. J.-C. (Christol 1994, 45-63 ; Tarpin 2006, 34). On ignore la signification du mot *regio*, qui évoque les onze régions probablement censitaires en Italie. M. Christol relève par ailleurs un parallélisme

peut envisager que la structuration politique antérieure est préservée suite à la défaite de 121 av. J.-C.

La période ouverte par cette défaite est marquée par de nombreux événements militaires et politiques : on relève le passage des Cimbres et des Teutons entre 109 et 101, celui de Pompée en 77, la tenue de procès en concussion contre les gouverneurs, la révolte de Catugnat, définitivement matée en 61 av. J.-C. On possède plus de détails fiables sur cette dernière, dont la répression semble forte, si on suit Dion Cassius (Dion Cassius, *Histoire Romaine*, XXXVII, 47-48). Au cours de cette période, on peut supposer que l'aristocratie allobroge adopte des attitudes variées vis-à-vis de Rome.

En effet, tous ces événements ne peuvent être lus de façon linéaire ni mis sur le même plan. On ne sait rien du passage des Cimbres et des Teutons et de ses conséquences en vallée du Rhône. De même, la venue de Pompée se rendant en Espagne, souvent citée dans la liste des rapports conflictuels entre Rome et les Allobroges, doit probablement être reconsidérée (Tarpin 2002b, 92). En effet, s'il passa dans le « sang des gaulois », on est fort peu renseigné sur ses relations avec les Allobroges et on n'est pas certain que ce peuple ait fait partie de ses victimes. On recense un grand nombre de *Pompeii* dans l'aristocratie allobroge et aucun texte ne mentionne de mesures contre ce peuple. Au contraire, l'attribution du gentilice et de la citoyenneté romaine qui l'accompagne, suggère une fidélité récompensée, peut-être à la suite des événements militaires en Espagne, où des aristocrates allobroges ont pu participer. Enfin, l'attitude des Allobroges durant la Guerre des Gaules vaut à certains aristocrates d'être couverts de faveurs, comme *Roucillus* et *Aecus*, fils d'*Abducillus*, qui seraient rentrés au Sénat et auraient reçu des terres et du butin (Jules César, *Bellum Gallicum*, III, 59).

Ainsi, on peut opposer à une tradition historiographique attachée à l'idée des révoltes allobroges et d'un soi-disant caractère insoumis de ce peuple la vision d'une aristocratie très intégrée dans le monde romain[350]. La citoyenneté donnée par Pompée doit probablement être reliée à une fidélité, d'au moins une partie de l'aristocratie allobroge, lors de ces campagnes en Espagne. De même, ses

possible avec les *regiones* fiscales instituées par Sylla en Asie. Enfin, on relève que cette liste n'est que partiellement redondante avec celle des cités connues pour le Haut-Empire, ce qui laisse sous-entendre une étape intermédiaire entre les peuples indépendants et la structuration de la Province par des cités. (Tarpin 2006, 29-50).

[350] La vision romantique des Allobroges au XIXe et XXe s. (Palluel-Guillard 2002, 180-183) a influencé les travaux historiques et archéologiques. On citera, par exemple, l'interprétation récurrente des enfouissements des trésors monétaires allobroges comme les conséquences de périodes de troubles (Deroc 1983) et la qualification de « remuant » encore accordée récemment aux Allobroges (Rémy et *alii* 2004, vol. 1, 42). A notre connaissance, ce n'est pas le seul peuple gaulois avec qui Rome a connu des difficultés après la conquête, l'histoire des peuples d'Aquitaine et de Gaule Belgique, entre autres, donne aussi des exemples de mouvements militaires à la fin du Ier s. av. J.-C. En fait, c'est probablement à l'instrumentalisation dont les délégués allobroges ont été l'objet, par Cicéron, au cours de la conjuration de Catilina, qu'il faut imputer l'origine de cette vision belliqueuse. Cicéron comme Salluste laissent entendre que les Allobroges étaient désespérés et prêts à reprendre les armes. Quant à Dion Cassius, il les désigne comme les complices véritables de la conspiration (Tarpin 2002b, 93). Ces témoignages, orientés ou non, reflètent leur image négative à Rome et ont largement participé à la constitution du mythe des Allobroges au XIXe et surtout au XXe s.

membres obtiennent la tenue de procès en concussion à Rome. Cette démarche sous-entend une bonne connaissance des institutions de la république romaine et, surtout, l'intégration dans une clientèle, comme le témoigne l'implication des Allobroges dans la conjuration de Catilina. Ces relations étroites sont moins bien documentées à Vienne qu'à Nîmes (Christol 1992, 187-202), mais elles participent au développement des clientèles étrangères, au profit de grands personnages et de grandes familles animant la vie politique romaine, qui concerne l'élite de Gaule narbonnaise dès la fin du IIe s. av. J.-C.

Le processus d'intégration du territoire allobroge au monde romain, qui n'est véritablement clos qu'avec l'attribution du *ius italicum* à la colonie romaine de Vienne au Ier s. ap. J.-C., est marqué, du moins durant plus d'un demi siècle, par des défaites militaires importantes pour l'aristocratie allobroge, en 121 et en 61 av. J.-C., face à Rome, mais aussi par une forte présence dans les réseaux de clientèle. Cette ambivalence peut être le reflet d'une période de profonde recomposition de l'aristocratie, en termes de position politique, le degré de fidélité auprès de Rome pouvant varier, comme démographique, après les deux défaites subies, d'une part, et la participation de ses membres aux campagnes militaires de Pompée, d'autre part, ainsi qu'en termes d'assise foncière, des terres ayant du être redistribuées après les interventions militaires romaines alors que l'implantation de certaines familles a pu être renforcée[351].

2.3.2.2 La monumentalisation des agglomérations au début de l'Empire : une survivance des *kômai* ?

a. Les manifestations d'une aristocratie en recomposition

Il ressort de ce retour aux sources écrites qu'il a fallu plus d'un siècle pour intégrer les composantes du territoire allobroge au sein d'un ensemble politique centralisé par le chef-lieu de cité. Le processus est encore méconnu, mais les *kômai* citées par Strabon sont peu à peu perçus par l'archéologie et l'analyse des sources permet d'envisager une période caractérisée par des bouleversements profonds au sein de la société allobroge.

On peut se tourner vers l'exemple de l'Italie centrale où, au cours des IIe et Ier s. av. J.-C., des petites agglomérations sont monumentalisées par des initiatives évergétiques. L'accession au statut

[351] Il faut citer le parallèle avancé par D. Van Berchem et repris par M. Tarpin dans le cadre de l'analyse des *pagi* allobroges. A Aix-les-Bains, un monument honorifique est connu sous le nom de l'arc de Campanus, comportant une *Voluntilia*, appartenant à la famille des *Voluntilii*, et apparentée à des *Pompeii* (un certain *Cnaeus Pompeius Voluntilus* est connu par des monnayages allobroges). La présence des *Voluntilii* plus d'un siècle après le passage de Pompée sur la titulature de l'arc d'Aix-les-Bains suggère qu'il s'agisse d'un chef local dont le domaine a été intégré au territoire allobroge (Ducrey, Paunier, Van Berchem 1982, 109-110, 193 ; Tarpin 2002a, 202). De même, sur la base d'une étude monétaire et épigraphique, on a supposé que suite à la révolte de Catugnat, la région d'Aoste a été confisquée et confiée à des familles alors restées fidèles à Rome (Van der Wielen 1999, 39).

de municipes de certains bourgs a été défendue par des aristocrates nouvellement rentrés au sénat à la faveur des conséquences des Guerres sociales. La construction des signes de la réalité urbaine (remparts et portes monumentales, théâtre, forum etc. ….) procède d'un processus qui a pour but, « même en absence d'un véritable habitat urbain, de créer la réalité matérielle de la présence de l'unité politique tribale » antérieure à l'intégration aux structures de la république romaine, par une « urbanisation de façade, réalisée à marche forcée avec des remparts et des portes monumentales, des *fora*, des basiliques, des fontaines, des thermes, des théâtres, des palestres, des temples » (Gros, Torelli 1994, 153-155).

A Tourdan, du milieu du IIe s. av. J.-C. jusqu'au milieu du siècle suivant, des libations se déroulent au cours de rassemblements communautaires, cadre de l'affirmation de l'aristocratie locale. Mis en perspective avec ces démonstrations, le programme monumental initié au début du Ier s. ap. J.-C. s'inscrit dans la continuité de manifestations anciennes, perpétuées par les mêmes familles, ou mises en œuvre par d'autres, cherchant à justifier leur nouvelle implantation locale. A titre d'hypothèse, on peut attribuer à cette élite la responsabilité d'une monumentalisation de façade destinée à maintenir la symbolique d'une unité politique locale, en cours de dissolution dans la colonie créée deux générations plus tôt[352].

b. A l'échelle du territoire allobroge : des processus convergents inscrits dans la durée

Dans l'analyse de l'habitat groupé allobroge, il faut tenir compte des dynamiques héritées de l'indépendance gauloise. Liées au développement des échanges commerciaux, elles donnent naissance à des lieux centraux dès le IIe s. av. J.-C. : Genève, Tourdan, Larina (potentiellement Aoste, Annecy, Moirans, Grenoble), qui, au côté de Vienne, forment les centres du peuplement allobroge[353]. Certains de ces pôles connaissent durant le Ier s. ap. J.-C. une monumentalisation attestée par l'épigraphie comme les données archéologiques. Dans un second temps, le contrôle des cols alpins, suite aux conquêtes augustéennes, crée une nouvelle dynamique, permettant l'implantation de nouveaux points de fixation à partir de la période augustéenne (Viuz-Faverges, Gilly-sur-Isère, Châteauneuf-les Boissons ou encore Varces par exemple) (Segard 2008, 102-110). Ce tableau chronologique révèle ainsi deux étapes principales dans l'émergence de l'habitat groupé allobroge. La première remontant au moins au IIe s. av. J.-C., liée à l'accélération des

[352] A l'époque impériale, la forte implantation des notables viennois sur le territoire de la cité est bien documentée par l'épigraphie (Rémy 2002c, 58-63 repris par Drouvot 2007), révélant des espaces où certains gentilices ont de nombreuses occurrences (les *Valerii* en vallée du Rhône, les *Pompeii* autour d'Aix-les-Bains et de Chambéry, les *Aelii* autour de Grenoble et les *Iulii* dans la Combe de Savoie, à Genève et à Grenoble par exemple). Toutefois, cette cartographie, évocatrice de prime abord, ne peut être lue comme un objet figé. De plus, elle peut faire l'objet d'une double analyse : on peut y lire l'existence de territoires tenus dans les mains de certaines grandes familles viennoises, mais elle reflète aussi, et surtout, aux Ier et IIe s. ap. J.-C. la constitution des réseaux de clientèle par les familles romaines et l'existence de logiques territoriales au cours de ce processus, remontant à la période républicaine.

[353] Cf. *supra*, 6° partie, chap. 6.3.3.2.

échanges commerciaux entre Gaule chevelue et monde méditerranéen, et la seconde autour du changement d'ère, consécutive au développement et au contrôle des cols alpins.

Au sein de ce réseau d'agglomérations, on peut s'interroger sur les différences, en termes de formes et d'envergure, qui peuvent être distinguées entre les ensembles monumentaux les équipant au Ier s. ap. J.-C. (**fig. n° 105** à **107**). En effet, dans quelques cas, les équipements religieux rivalisent avec la parure de certains chefs-lieux de cité et sont identifiés dans des agglomérations où les premiers indices d'occupation sont antérieurs à leur construction. A Tourdan, le sanctuaire de Champ-Martin succède à un espace public à vocation cultuelle, économique et probablement politique remontant à l'indépendance et se rapproche par son plan et ses dynamiques à certains ensembles reconnus dans des chefs-lieux de *civitas*. On propose de joindre Annecy à ce cas de figure. En effet, la question d'une occupation antérieure à 50 av. J.-C. est posée et on y recense un théâtre, un sanctuaire au plan encore incertain ainsi qu'une vaste place, équipée d'un temple et associée à une basilique[354]. En revanche, d'autres ensembles répondent à des canons architecturaux typiquement gallo-romains et plus modestes. Les sanctuaires de Viuz-Faverges, Gilly-sur-Isère, Châteauneuf-les-Boissons ou encore Varces sont caractérisés par la présence de *fana* à simple ou double *cellae,* voir de simples *cellae* sans galerie. Dans certains cas, un culte des eaux peut être associé à des installations thermales comme à Aix-les-Bains ou encore Châteauneuf-les-Boissons. De plus, les dynamiques chronologiques de ces lieux de culte divergent des exemples précédents : ils sont implantés à la fin du Ier s. av. J.-C. ou au début du siècle suivant, en simultané de l'habitat auquel ils sont associés. Ces sanctuaires ne polarisent pas une occupation ancienne mais répondent aux besoins des communautés nouvellement installées (Golosetti 2008, 273-287 et Golosetti 2009, 521-562).

Cette distinction repose sur des arguments encore maigres, que l'archéologie et la reprise des données anciennes confirmeront ou non, mais peut définir une piste pour les recherches à venir. En effet, les programmes monumentaux d'envergure identifiés à Tourdan et à Annecy, inconnus dans les agglomérations apparues autour du changement d'ère, caractérisent des habitats aux origines plus anciennes, potentiellement antérieures à la conquête de 121 av. J.-C. A cours du Ier s. ap. J.-C., l'existence d'un urbanisme de façade et la réalisation de programmes monumentaux d'envergure, voire surdimensionnés par rapport à l'habitat qui les entoure, au sein de ces agglomérations, peut refléter les démonstrations d'une aristocratie cherchant à assurer son assise sur une unité territoriale ancienne, intégrée dans la cité latine depuis 36 av. J.-C. et dans la colonie de droit romain, seulement depuis le début du Ier s. ap. J.-C. En revanche, dans les agglomérations associées à l'essor des routes alpines, les lieux de culte implantés au début du Ier s. ap. J.-C.

[354] La qualification de *forum* fait débat et ne semble pas pouvoir retenue dans le cas d'Annecy (cf. *supra*, 2° partie, chap. 3.2.1.5. c.). Toutefois, la taille de la place, les plans du podium du temple et de la basilique renvoient à une architecture classique.

apparaissent moins comme la démonstration symbolique et ostentatoire d'une aristocratie locale que comme une réponse utilitaire et fonctionnelle (lieu de culte, espace d'accueil, thermes) aux besoins des voyageurs empruntant ces routes et des communautés rurales.

2.3.3 Agglomération, habitat rural et lieu de culte : les indices d'une structuration territoriale

La rareté des documents épigraphiques ne permet pas de rattacher le dossier tourdanais au débat ouvert sur le rôle des *vici* et des *pagi* allobroges dans la structuration territoriale de la cité (Rémy 2002a, 172-184 ; Tarpin 2002a, 199-204 ; Tarpin 2002c, 99-101 ; Tarpin 2002d ; Tarpin 2009b, 127-145). Toutefois, cette lacune documentaire ne doit pas masquer des réalités archéologiques bien réelles. En effet, les éléments archéologiques à disposition permettent de considérer que Tourdan et son terroir environnant, la Valloire, forment l'assise économique et politique d'une ou plusieurs familles aristocratiques allobroges, dont on peut supposer que les membres briguent des magistratures sein de la colonie de Vienne. Tourdan apparaît comme une agglomération dotée de traits urbains et d'une façade monumentale. Elle tient un rôle dynamique et structurant, par ses fonctions économiques et ses espaces cultuels, au sein d'un terroir densément occupé et mis en valeur par des domaines fonciers.

2.3.3.1 Des agglomérations structurant des territoires …

Cette position de pôle dynamique renvoie aux habitats groupés apparus dans les vallées alpines entre la fin du Ier s. av. J.-C. et le début du siècle suivant, évoqués précédemment (**fig. n° 103** : b). Les synthèses récemment produites sur l'apparition de l'habitat groupé dans les Alpes et en territoire allobroge plus particulièrement attribuent au contrôle des routes de montagne l'apparition d'agglomérations à la fin du Ier s. av. J.-C. au plus tôt (Leveau 2005-2006, 161-162 ; Segard 2008, 101-103). Ces habitats mettent en valeur de petits territoires et bénéficient d'une position privilégiée sur les routes descendant des cols alpins (par exemple Gilly-sur-Isère, Faverges, Seyssel, etc. : Barthélémy 2005-2006, 37-44 ; Piccamiglio, Segard 2005-2006, 105-129).

De façon quasi simultanée, on note l'apparition de lieux de culte qui leur sont associés ou qui sont implantés en liaison avec une forte densité de peuplement rural, constituant de véritables pôles cultuels par leur insertion dans le paysage ou leur ampleur ou leur dimension communautaire fortement marquée (culte d'un *pagus*, culte impérial voire civique). La chronologie de ces lieux de cultes est étroitement liée aux établissements auxquels ils sont associés. En effet, aucun sanctuaire ne présente une occupation antérieure à celle de ces habitats, dont les chronologies ne remontent pas avant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., ce qui laisse supposer que leur implantation suit

l'émergence des nouveaux points de fixation du peuplement (Golosetti 2009, 560-562). Dans ces fonds de vallée alpins, l'apparition de ces nouveaux pôles, reconnus sous la forme d'agglomérations, doit être liée à la nécessité de structurer, de contrôler et d'entretenir des passages où débouchent les voies empruntant les cols, après l'intégration des provinces alpines (Segard 2008, 101-103).

2.3.3.2 … dotées des équipements nécessaires aux rassemblements communautaires …

L'identification de lieux de cultes au cœur ou en marge d'agglomérations antiques n'est pas spécifique aux habitats groupés allobroges. Des espaces sacrés destinés aux besoins d'une petite communauté, à l'échelon familial, ou au sein d'un domaine rural, par exemple, sont un des caractères de la société antique (Van Andringa 2002). Toutefois, les ensembles cultuels associés aux agglomérations mentionnées précédemment, fréquentés aux Ier et IIe s. ap. J.-C. et cartographiés sur la **figure n° 103** (b), présentent régulièrement des espaces libres de construction ou des bâtiments d'envergure pouvant accueillir une population nombreuse, à l'instar du portique de Champ-Martin et de l'enclos oriental, identifiés à **Tourdan**. Le sanctuaire de **Viuz** à Faverges (**fig. n° 105** : b et **fig. n° 106** : b) est équipé d'un grand bâtiment rectangulaire à nef unique mesurant 32.40 m par 9,75 m associé à une cour triangulaire non bâtie (Piccamiglio, Segard 2005-2006, 105-129). A **Gilly-sur-Isère** (**fig. n° 107** : a), une vaste place peut être envisagée au sanctuaire du Chapitre, traditionnellement identifié comme un sanctuaire-marché, ceint de bâtiments couverts, quasiment quadrilatéral, mesurant 70 m par 65 m. Au sud, lui est associée une galerie couverte en arc de cercle (Barthélémy 2005-2006, 37-44). Il faut compter aussi le théâtre de **Châteauneuf-les-Boissons** (**fig. n° 106** : b et c), qui forme avec le *fanum* à double *cellae*, situé à l'ouest, un dispositif bien reconnu en Gaule (Mermet 1993, 95-138 ; Van Andringa 2002, 114-115). Même si l'agglomération est probablement sous-estimée, autour de 4 ha, le théâtre d'un diamètre de 54 m pour une profondeur de 39 à 40 m, devait être destiné à accueillir une population nombreuse. L'agglomération d'**Annecy** (**fig. n° 105** : d), déjà évoquée, est dotée de vastes esplanades qui apparaissent toujours en liaison avec des lieux de cultes (Bertrandy, Chevrier, Serralongue 1999). On relève ainsi l'ampleur de l'espace libre entourant le temple du soi-disant *forum*, comme l'extension de l'espace libre située à proximité du théâtre. Ce dernier est lui-même associé à une zone caractérisée par des découvertes à consonances cultuelles, située à l'est, pouvant correspondre à un vaste sanctuaire. Enfin, **Aix-les-Bains** (**fig. n° 107** : c) possède un ensemble monumental composé du temple de Diane et de l'arc de Campanus, qui peut être lu comme le centre civique d'une agglomération urbaine ou comme un ensemble honorifique sur le modèle des

temples-tombeaux (Leveau, Rémy, Canal et *alii* 2005-2006, 85-103 ; Leveau 2007a, 279-287)[355]. Il est intéressant de relever à *Aquae* l'existence d'un règlement d'un *Campus Pecuarius*, régissant le stationnement des véhicules et la gestion du fumier, mentionnant l'existence d'un *lucus* qui devait lui être associé ainsi que la tenue de *nundinae* (CIL XII, 2462a et b). Le *Campus* est lu par P. Leveau comme un espace réservé à la vente du bétail lors de *nundinae*, marchés périodiques, en permettant la commercialisation (Leveau 2007b, 405-414). Cette inscription, si elle ne résout pas les questions soulevées sur les monuments aixois, souligne le rôle structurant de l'agglomération au sein de son territoire, par la tenue régulière de rassemblements économiques dans un espace lié à un lieu sacré. Enfin, il faut citer le péribole du sanctuaire de **Présilly** qui atteint 4500 m² au moins (Ferber 2005, 236-237) (**fig. n° 107** : b). Bien qu'isolé de tout habitat groupé, sa taille lui attribue un rôle de lieu de rassemblement pour une population rurale.

La situation décrite par les exemples précédents peut être envisagée dans les plaines rhodaniennes. En effet, le cas tourdanais d'une agglomération structurant un terroir rural n'est pas isolé dans la partie occidentale de la cité. L'association entre la petite agglomération d'**Andance/Andancette**, contrôlant un point de passage sur le Rhône, et le sanctuaire du Châtelet qui la domine doit être soulignée (**fig. n° 108** : c). La position sommitale du sanctuaire établi à la période augustéenne en fait un élément structurant de cette portion de la vallée, du premier plateau du massif central, à l'ouest du fleuve, à la plaine de la Valloire, sur la rive orientale. Dans l'Isle Crémieu, aux abords du plateau de **Larina** (**fig. n° 108** : a), il convient aussi de s'interroger sur une inscription à Mercure en remploi à Hyères-sur-Amby (Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 229, n° 559), pouvant signaler un sanctuaire antique au pied du plateau ou sur celui-ci, comme le suggère la présence de blocs monumentaux dans son environnement, où il succéderait au lieu de culte gaulois (Porte 1980 ; Perrin 1990, 15). Si son existence doit encore être démontrée dans la plaine ou sur le plateau, on peut proposer, à titre d'hypothèse, qu'il polarise, à l'entrée du val d'Amby menant à Optevoz, un secteur où le peuplement rural est dense et structuré par de nombreuses *villae* (Coquidé, Royet 2005-2006, 141-155 ; Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006, 283-325).

Parmi les lieux de cultes allobroges, une part répond probablement aux seuls besoins d'une petite communauté ; il en est probablement ainsi des petites *cellae* de **Varces**, qui ne présentent pas d'aménagements particuliers. De même, les sanctuaires des eaux peuvent être associés à des cultes spécifiques liés à la présence d'une source (Golosetti 2009). Toutefois, l'existence de thermes à leur proximité, comme à **Aix-les-Bains**, **Châteauneuf-les-Boissons** et **Gilly-sur-Isère**,

[355] Le cas d'Aix-les-Bains est particulier : les monuments sont datés, par l'épigraphie et l'analyse stylistique, de la fin du Ier s. ap. J.-C. et du début du IIe s. ap. J.-C. alors que les niveaux archéologiques environnants ont été datés de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. à l'issue des opérations de 1989 à 1992 (Leveau, Rémy, Canal et *alii* 2005-2006, 85-103). Cette remarque rejoint la réflexion concernant les chronologies proposées pour les occupations du Ier s. av. J.-C. en territoire allobroge. En effet, aucune étude récente n'a été consacrée à ces ensembles de mobilier. Les arguments chronologiques avancés il y a plus de vingt ans n'ont jamais été confrontés aux acquis récents.

permet d'avancer qu'ils desservent aussi les besoins des voyageurs qui empruntent les routes le long desquelles ils sont implantés. En revanche, tous les sites évoqués précédemment, qu'un culte des eaux y soit reconnu ou non et qu'ils soient implantés au cœur d'une agglomération ou non, sont dotés d'espaces libres et d'aménagements spécifiques (vaste espace libre de construction, délimité ou non, bâtiment couvert, théâtre). On peut ainsi avancer le postulat qu'ils sont destinés à accueillir une population nombreuse, issue des communautés rurales environnantes, lors de cérémonies religieuses et de rassemblements communautaires économiques ou civiques. Le cas du Châtelet à **Andance** est différent, aucun espace libre ou bâtiment d'accueil n'a été identifié pour l'instant. Néanmoins, sa position sommitale constitue un point focal pour le territoire environnant.

2.3.3.3 … témoins d'une structuration religieuse de la cité de Vienne ?

Sur l'ensemble du territoire allobroge, on recense ces points de fixation, caractérisés par leur situation privilégiée sur le réseau routier et par la présence d'ensembles cultuels, situés au cœur de l'habitat ou non, dont les capacités d'accueil apparaissent surdimensionnées par rapport à la taille de l'habitat auxquels ils sont associés. Ces pôles peuvent prendre la forme d'une agglomération dotée de caractères urbains, comme à **Annecy**, et dont le rôle structurant peut remonter à l'indépendance allobroge, à l'image de **Tourdan**. Ils sont positionnés sur des réseaux routiers à longue distance et livrent des répertoires céramiques mixtes, associant des faciès micro-régionaux différents, attestant de leur insertion dans les réseaux d'échanges et de leur rôle distributeur. Une structuration lâche entre différents domaines ruraux et des lieux de culte peut être envisagée dans certains cas. En effet, la morphologie du peuplement relevée dans la Combe de Savoie à **Gilly-sur-Isère** forme un bon exemple d'espace structuré par l'habitat dispersé, au sein duquel le lieu de culte est un pôle pour les communautés rurales, et peut servir de modèle de comparaison pour le peuplement de l'**Isle Crémieu** (**fig. n° 108** : a) comme pour celui des rives du lac du Bourget à partir d'**Aix-les-Bains** (**fig. n° 108** : b). Les agglomérations et les sanctuaires recensés à l'heure actuelle sont illustrés par la **figure n° 103** (b). Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres sites, encore peu documentés, pouvant prétendre à y être intégrés (Gaidon-Bunuel, Laroche 2008, 124-136).

a. Une géographie du culte civique ?

L'association de ces lieux de cultes avec des pôles de peuplement (agglomérations, *villae*) dessinent ce qu'il convient de considérer comme une géographie religieuse au sein de la cité de Vienne, constituée par un réseau d'ensembles cultuels, qui semblent implantés au plus tard au Ier

s. ap. J.-C. Dans de nombreux cas, on possède peu d'informations sur les divinités vénérées et les cultes pratiqués[356]. Néanmoins, dans certains cas la documentation est plus abondante et permet de souligner la place du culte civique et impérial dans ces sanctuaires et leur association avec les agglomérations recensées sur la **figure n° 103** (b).

En vallée du Rhône, au Châtelet au dessus d'**Andance**, J.-C. Béal signale la présence d'une dédicace à Apollon Auguste, émanant de trois membres d'une famille de *Iulii* ayant reçu la *civitas* sous César, Auguste ou Caligula (Béal 2005-2006b, 194-196). Le culte d'Apollon n'est pas rare en territoire allobroge et il est recensé, entre autres, à **Gilly-sur-Isère** et à **Annecy**. J.-C. Béal propose de reconnaître une connotation politico-religieuse aux différentes dédicaces faites à *Apollo Augustus,* ou à un Apollon associé au *numen* impérial, les différentes mentions d'Apollon sur le territoire allobroge répondant au culte d'un Apollon delphien connu à Vienne[357].

Dans les vallées alpines, l'attestation du culte impérial, durant la période Julio-Claudienne, à **Châteauneuf-les-Boissons**, traduit la dimension institutionnelle du sanctuaire (Rémy 1999, 31-38). En effet, au côté de *Limetus*, le dieu traditionnel, remplacé par Mercure, sont adorés les empereurs vivants et la déesse Rome. Pour B. Rémy, le sanctuaire de Châteauneuf « jou(e) [ainsi] le rôle d'un véritable panthéon » pour les habitants de la Combe de Savoie (Rémy 1999, 36).

Par ailleurs, l'épithète *Augustus*, dont l'association avec une divinité symbolise « la piété institutionnalisée de l'époque impériale, qui voulait que l'on célèbre les dieux pour le salut de l'empereur » (Van Andringa 2002, 165), s'il est accolé aussi bien à des divinités indigènes et locales qu'à de grandes divinités au nom latin, est assez répandu dans la cité de Vienne (Rémy 1995, 197-220). En effet, cette association est reconnue sur une dédicace, citée précédemment, où est associée l'épithète Auguste à un Mercure indigène, daté du IIe s. ap. J.-C., en remploi à Hyères-sur-Amby au pied du plateau de **Larina** (Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 229, n° 559). Enfin, des sévirs augustaux sont connus sur le territoire de la cité : à **Aoste** (Rémy et *alii* 2004, vol. 3, n° 620), à **Aix-les-Bains** (Rémy et *alii* 2004, vol. 3, n° 677), les autres à **Genève** (Rémy et *alii* 2004, vol. 3, n° 862 et 863), où on connaît une liste de six sévirs, ainsi qu'à **Grenoble** (CIL XII, 372, 375, 381, 384 et 385). Ces fonctions ne valent probablement pas pour l'ensemble de la cité, mais peuvent être analysées à l'échelle de chaque *vicus* (Rémy et *alii* 2004, vol. 1, 52). Leurs institutions seraient alors dotées d'un *ordo servirorum Augustalium* destiné à célébrer le culte impérial au sein du *vicus*, mais aussi auprès de la population vivant dans son environnement.

C'est dans ce contexte qu'on propose de lire le monument de Champ-martin, malgré la rareté des témoignages épigraphiques à **Tourdan**. En effet, on a déjà souligné que le modèle

[356] A Viuz-Faverges, où l'importance du culte de Jupiter est seulement supposée à partir de quelques éléments matériels. A Aix-les-Bains ou encore Menthon, qui sont des sites thermaux, on envisage que les cultes des eaux devaient occuper une place prépondérante, en l'absence de données plus importantes.

[357] De la même manière, l'épigraphie révèle un sanctuaire de Mars à Vienne, ainsi que d'autres dans le territoire, dotés d'un personnel cultuel **(**Bertrandy 2000, 233-235).

architectural renvoie à des ensembles monumentaux dignes de centres civiques. L'ensemble composé du temple sur podium et d'une *area sacra* délimitée par un portique peut être voué, dans cette optique, au culte civique et impériale pour les populations rurales de la Valloire.

b. Des pôles cultuels développés sous l'impulsion de l'autorité publique ?

Les différents arguments archéologiques et épigraphiques avancés révèlent une structuration du territoire de la cité destinée à encadrer les populations rurales et à leur offrir le cadre nécessaire pour la religion officielle (Van Andringa 2002, 242-252). Au-delà de cet aspect, il faut probablement y lire le témoignage, en territoire allobroge, d'un processus bien reconnu ailleurs, lié à l'intégration des communautés dans l'Empire et à la diffusion de la religion officielle, entraînant la restructuration des panthéons et des sanctuaires locaux (Van Andringa 2002 ; Van Andringa 2009, 307-316). En effet, quand l'installation de cultes à Jupiter capitolin et/ou à l'empereur sur le *forum* du chef-lieu peut être interprété « comme l'acte de naissance de bien des cités (…) et donc d'une intégration à l'empire de la communauté » (Van Andringa 2009, 312), l'émergence d'un réseau de lieux de culte, au sein desquels une dimension civique est déduite, doit être considérée comme la mise en œuvre d'une structuration politico-religieuse des communautés vivant sur le territoire de la cité et l'intégration de ce dernier. Ainsi, malgré une documentation encore lacunaire dans certains cas, les caractéristiques de ces sanctuaires (lieu de culte à vocation communautaire, associé à un habitat groupé ou lié à un habitat rural dense, inséré dans le réseau routier) alliés aux témoignages des cultes institutionnels sur le territoire de la cité, constituent les premiers indices d'une structuration religieuse mise en place progressivement à partir du début du Ier s. ap. J.-C. au moins, si ce n'est la fin du siècle précédent[358].

Ces pôles viennent en relais du chef-lieu de cité auprès des communautés rurales, qui en sont parfois très éloignées, assurant les fonctions économiques, religieuses et civiques essentielles au fonctionnement des sociétés locales. La mise en œuvre de cette organisation territoriale, probablement menée par l'autorité publique, s'appuie sur des points de fixation déjà en place, comme à Tourdan, dont le rôle structurant du territoire est ancien et où elle bénéficie des dynamiques propres à l'aristocratie locale et de ses actes évergétiques. Ces pôles sont caractérisés par des lieux de culte aux degrés de monumentalité parfois très éloignés les uns des autres mais aux fonctions similaires, constituant le cœur de véritables bassins de vie, économiques, religieux et civiques, au sein de territoires qu'ils contribuent à mettre en valeur.

[358] Les mentions de flamines et de sévirs augustaux sont nombreuses dans la ville de Vienne comme sur le territoire de la cité, mais, si elles sont datées du Ier s. ap. J.-C., il est difficile de les attribuer à la colonie latine ou la colonie romaine (Rémy et *alii* 2004, vol. 1, 44). Seules les datations archéologiques permettent d'apprécier ce processus, qu'on peut faire remonter à la période augustéenne, probablement en liaison avec l'accession au droit latin et à la nécessité, pour cette nouvelle administration, de structurer le territoire.

3. Mutations et continuités durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge

3.1 Maintien et mutations des pôles de peuplement et de pouvoir

3.1.1 Tourdan durant la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge

A Tourdan, la continuité d'occupation est assurée entre le Haut-Empire et le haut Moyen Âge. Toutefois, le dossier archéologique est principalement renseigné par les résultats des ramassages de surface et les découvertes funéraires, limitant la réflexion à la problématique des lieux de cultes. Au-delà du IIIe s. ap. J.-C., l'emprise de l'agglomération est restreinte sur une dizaine d'hectares et s'inscrit dans les orientations dictées par le réseau routier antique. La concentration de vestiges autour du prieuré médiéval et de l'ensemble monumental de Champ-Martin laisse supposer le maintien de points de fixation hérités des zones denses en vestiges des premiers siècles de notre ère.

Ces deux pôles sont caractérisés par les témoignages du culte paléochrétien. A Champ-Martin, les origines de l'église de Champ-Martin, datées des Ve ou VIe s. ap. J.-C., peuvent se situer dans la volonté de christianiser un sanctuaire païen par une fondation publique. Néanmoins, malgré la présence d'un cimetière jusqu'aux alentours de l'an mil, l'abandon de l'église révèle l'échec de son implantation. Aux abords du prieuré, dans un secteur densément occupé durant l'Antiquité, où les indices d'occupation sont nombreux pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, un lieu de culte envisagé est renseigné principalement par l'épigraphie et quelques découvertes funéraires difficiles à dater. On suppose qu'il est issu du culte des morts et qu'il est contemporain de l'église de Champ-Martin dès le VIe s. On propose d'y lire l'origine de l'église Sainte Marie mentionnée dans les cartulaires carolingiens au sein de la *villa Thordionacus*.

3.1.2 Évolution des centres domaniaux et de l'habitat rural

Les points forts structurant le peuplement à partir du IVe s. et au cours du haut Moyen Âge sont majoritairement hérités de l'Antiquité, et présentent, pour certains, les signes d'une vitalité certaine. Durant l'Antiquité tardive, une situation contrastée doit être relevée entre le talweg de Beaurepaire et la terrasse supérieure de Tourdan.

La structuration de l'habitat rural en fond de vallée, organisé en réseaux polarisés par les centres de domaines ruraux nés aux Ier s. ap. J.-C., semble se maintenir jusqu'au Ve s. ap. J.-C. Les abandons recensés au sein de ces réseaux ne touchent que des établissements de petites dimensions. De ce fait, ils ne témoignent pas de modifications profondes du tissu de peuplement et peuvent être reliés à des évolutions de modes culturales au sein des différents domaines. En revanche, on relève un recul de l'habitat rural qui caractérise la terrasse supérieure. En effet, les établissements créés aux deux premiers siècles de notre ère et identifiés comme des fermes sont abandonnés au cours du IVe s. ap. J.-C. Ce processus est abouti au Ve s. ap. J.-C. et touche essentiellement le territoire vivrier de Tourdan. Il peut être mis en parallèle avec la réduction de la superficie occupée durant cette période, malgré les signes du dynamisme de l'agglomération.

Au delà de l'Antiquité tardive, on identifie un premier maillage d'établissements issus des terroirs antiques. Pour certains, la continuité d'occupation est parfois difficile à assurer par manque de données archéologiques. Parmi ces établissements, quelques uns reçoivent l'appellation de *villa* aux Xe s. et XIe s., alors que d'autres livrent les indices d'une vitalité, sans pour autant être attestée dans les sources littéraires malgré une occupation continue. Un second maillage peut être envisagé à partir des chartes. Il se compose des *villae* carolingiennes uniquement renseignées sur la base de sources écrites et dont la date d'apparition est difficile à cerner.

Ces deux maillages se complètent et reflètent nos lacunes documentaires. Le premier est identifié dans les secteurs densément occupés durant l'Antiquité, principalement dans le fond de vallée, le second dans des espaces urbanisés ou difficiles d'accès en prospection pédestre. Toutefois, la mise en évidence de ces établissements souligne la continuité de certains pôles comme l'émergence de nouveaux, ainsi que l'apparition de nouvelles formes de structuration du peuplement.

3.2 Peuplement et territoire au cours de l'Antiquité tardive

3.2.1 Peuplement et réformes administratives

L'analyse de l'agglomération antique de Tourdan conduit à l'interpréter comme un point de structuration du territoire allobroge, durant les premiers siècles de notre ère. Son développement est à l'origine de l'émergence d'un réseau d'établissements ruraux destinés à mettre en valeur son terroir proche à partir du Ier s. ap. J.-C. C'est peut-être en liaison avec l'évolution de ce rôle qu'il faut envisager le recul de l'habitat rural sur ses abords à partir du IVe s. ap. J.-C., alors qu'il se maintient au sein des réseaux polarisés par les *villae*.

En effet, l'histoire politique et administrative de la cité de Vienne est marquée au IVe s. ap. J.-C. par la rupture que représente la création des cités de Grenoble et de Genève. Cette restructuration ampute la cité des Allobroges de plus de la moitié de son territoire, les vallées alpines étant gérées par les nouveaux chefs-lieux de cité. Dans ce cas de figure, le maintien de structures locales servant de relais auprès des populations rurales n'est peut être plus nécessaire, l'extension du territoire de la cité comme la structure administrative nécessaire à le gérer étant réduits. C'est dans cette évolution politique que peut être trouvée la solution à la réduction de l'agglomération et des fermes destinées à l'alimenter. En revanche, les réseaux constitués autour des domaines ruraux sont encore dynamiques. En effet, cette modification territoriale, si elle peut avoir des conséquences sur le fonctionnement politique et administratif de la cité, ne remet pas en cause les structures économiques.

Les données disponibles sur les autres agglomérations allobroges sont très réduites pour l'Antiquité tardive et ne fournissent aucun élément permettant de confronter cette hypothèse. Toutefois, l'identification de lieux de culte paléochrétien sur l'ancien territoire de la cité de Vienne peut refléter la pérennité de dynamiques territoriales.

3.2.2 Christianisation des sanctuaires païens et constitution d'un clergé rural : une survivance de la structuration territoriale antique ?

La désaffectation des temples païens est lente entre le IVe et le VIe s. ap. J.-C. et se déroule sans violence. Une partie de la hiérarchie ecclésiastique plaide pour la purification et la réutilisation de ces édifices mais les cas de christianisation de temples sont rares (Codou, Colin 2007, 60). Sur l'ancien territoire de la cité de Vienne, les exemples sont peu nombreux et pour l'instant, seuls les sites d'Annemasse, d'Aix-les-Bains et de Champ-Martin peuvent être retenus. Les exemples d'Annemasse ainsi que celui d'Aix-les-Bains ont déjà été cité : le premier est caractérisé par des vestiges monumentaux antiques associés à des découvertes funéraires lues comme les indices de la *Basilica* consacrée par Avit en 516, alors que le second est envisagé sur la base de deux murs repérés sur 46 m appartenant peut-être à une ancienne église à proximité d'une quinzaine de sépultures, datées entre le Ve et le Xe s. identifiées près du temple de Diane[359]. Enfin, à Andance, sur le sanctuaire du Châtelet, c'est un cimetière qui est implanté sur le lieu de culte païen alors que l'église primitive se rapproche du noyau de peuplement sur les rives du Rhône (Reynaud 2005, 64-65).

[359] Cf. *supra*, 2° partie, chap. 4.2.2.3.b.

La question d'une création publique, dans le cadre d'une action épiscopale, peut être posée pour Champ-Martin comme pour les exemples savoyards précédents. Dans le cas étudié ici, l'absence de sépultures antérieures au bâti tardif pouvant être interprété comme une église ou un bâtiment annexe, peut orienter vers cette hypothèse. De surcroît, l'analyse des structures du sanctuaire de Tourdan suggère que cette église prend place au sein d'un ensemble ayant conservé, encore partiellement au moins, son caractère monumental. Par certains de ces aspects, le lieu de culte de Champ-Martin peut être ainsi assimilé aux églises baptismales.

Cette possible intervention épiscopale doit être mise en perspective avec le rôle structurant occupé par l'agglomération de Tourdan quelques siècles plus tôt. En effet, le sanctuaire de Champ-Martin, avec son temple et les façades de son portique, même partiellement récupérés, constitue un marqueur dans le paysage de la Valloire. Il est somme toute assez logique d'envisager que les autorités épiscopales ont récupéré l'ensemble monumental de Champ-Martin, comme celui d'Aix-les-Bains, voire d'Annemasse, si l'identification d'un lieu de culte antique est confirmée, dans le cadre de la mise en place d'un clergé rural.

Ainsi, l'implantation d'une église au cours des Ve et VIe s. ap. J.-C. à Champ-Martin par l'autorité publique, montre sa volonté de structurer et de contrôler les communautés rurales, comme son rôle dans le maintien des pôles de peuplement au cours de l'Antiquité tardive. En effet, cette fondation doit être mise en perspective avec les églises paléochrétiennes de Viuz-Faverges et de Seyssel, voire celle, parfaitement hypothétique, de Châteauneuf-les-Boissons (Reynaud 2005, 59-71)[360]. La mise en place d'un clergé rural, destiné à desservir ces nouveaux lieux de cultes dans les agglomérations tardives, utilise des éléments structurants antérieurs qui forment, au même titre que les églises et les chapelles privées des domaines ruraux, les cadres du paysage religieux de l'ancien territoire de la cité de Vienne aux Ve et VIe s. ap. J.-C.

3.2.3 Anciens et nouveaux centres de pouvoir au delà de l'Antiquité tardive

En Valloire, les données disponibles laissent envisager un maillage du peuplement où deux strates se complètent, l'une issue de la documentation archéologique et l'autre provenant des sources écrites. Les héritages antiques et les créations nouvelles forment les témoins d'une vitalité des réseaux entre le VIe et le Xe s. ap. J.-C. Le lien n'est pas toujours évident à établir entre les *villae* mentionnées dans les sources des IX et Xe s. et les sites antiques, l'urbanisation des centres bourgs actuels (Beaurepaire, Pact et Saint Barthélémy-de-Beaurepaire principalement) empêchant toute approche en prospection de surface. Enfin, les mécanismes moteurs de ces dynamiques nous échappent à cause d'une méconnaissance des structures sociales et économiques de ces

[360] Quant aux églises des chefs-lieux du Bas-Empire, à Grenoble et à Genève, elles sont dotées naturellement de baptistères.

établissements, connus par des tessons en surface ou par de brèves mentions textuelles.

Toutefois, malgré une réduction de la superficie occupée et l'abandon des établissements qui sont dépendants de Tourdan, l'implantation d'une église sur l'emprise du sanctuaire de Champ-Martin souligne la vitalité de l'agglomération tardive. Il est impossible de déterminer si l'habitat groupé ou dispersé prime au sein des formes de peuplement mais le cas de la *villa Moxiacus*, où deux églises sont signalées dès le IXe s., comme la description des biens de la *villa Aucellatis* attestent de la concentration de la population rurale dans le cadre des domaines fonciers carolingiens.

Enfin, en ce qui concerne la fin de la période étudiée, une vision plus large de la terrasse de Tourdan montre que la morphologie du peuplement a évolué pour inclure les fortifications de la colline de Revel et du Châtelard. L'apparition de ces fortifications relève de processus qui caractérisent les XIe et XIIe s. dont les origines doivent être recherchées dans les siècles précédents et dans la transmission des biens de l'aristocratie carolingienne. En effet, comme le souligne l'exemple de Tourdan, le transfert de leurs possessions aux mains de l'église révèle le rôle de l'aristocratie mérovingienne et carolingienne dans la vitalité et la structuration du bourg villageois durant le haut Moyen Âge et au delà de l'an mil.

Conclusions

Tout au long du travail mené sur Tourdan et ses environs, une documentation archéologique renouvelée a pu être interrogée à partir de différents points de vue. Le peuplement antique de la plaine de la Valloire a été analysé selon une lecture dynamique, en termes de durée et d'espace, à partir des approches conjuguées des formes de l'habitat et de l'occupation du sol, du réseau routier et de la culture matérielle. L'analyse des **vestiges de Tourdan** a permis de mettre en évidence la morphologie bipolaire de l'agglomération, le rôle structurant que lui confère l'identification de lieux de cultes à dimension communautaire gaulois et gallo-romains et la place occupée par l'aristocratie en son sein depuis le IIe s. av. J.-C. jusqu'au haut Moyen Âge. La restitution du **réseau routier antique** vient souligner la position occupée par l'agglomération au sein des réseaux locaux et régionaux, mettant en évidence sa position sur les axes rhodaniens, au contact des routes alpines. L'étude de **l'occupation du sol** environnant Tourdan a permis de saisir les relations étroites que l'agglomération entretient avec l'habitat rural depuis le IIe s. av. J.-C. jusqu'au haut Moyen Âge. Elle a révélé aussi une forte structuration de l'habitat rural au sein de réseaux polarisés, auxquels Tourdan participe au même titre que les centres de domaines. Enfin, la définition du **faciès de consommation local** a permis, d'une part, d'apprécier la position de la Valloire dans les courants d'échanges régionaux et, d'autre part, de tenter un dialogue entre les domaines de l'archéologie spatiale et de la céramologie, afin de mettre en évidence l'existence de pôles dynamiques au sein des réseaux identifiés, soulignant le rôle moteur de la *villa* dans la structuration de l'habitat rural à l'échelon local[361].

Le modèle construit à l'issue de ces analyses a pu être mis en perspective au sein du territoire allobroge et de la cité de Vienne. Pour la Protohistoire récente, la mise en évidence à Tourdan d'un espace à vocation communautaire aux fonctions multiples (économique, politique et religieux), associé à un habitat étendu caractérisé par une présence aristocratique et à une position privilégiée

[361] Les échanges entre céramologie et archéologie spatiale sont souvent réduits à la portion congrue. Néanmoins, dans le cadre de cette étude, si l'analyse globale du mobilier a permis d'établir les chronologies des sites prospectés, elle a offert l'opportunité de comparer les répertoires de différents établissements et de les confronter aux résultats de l'analyse typologique de l'habitat. Il ressort de cette réflexion, qui doit être menée sur un plus large échantillon, qu'il est possible d'identifier, à l'échelon local, des sites distributeurs et diffuseurs, par la multiplicité des faciès représentés au sein de leur répertoire. La lecture proposée dans ce travail repose sur un échantillonnage de sites réduit et doit être validée par une mise en série. Un élargissement à d'autres sites régionaux bénéficiant de plans mis en phase et dont l'environnement proche est étudié (Le Vernai à Saint Romain-de-Jalionas, Goiffieux à Saint Laurent-d'Agny, La Grange du Bief à Anse, etc. …) permettrait de déterminer si des profils caractéristiques existent selon la taille des établissements et la répartition de l'habitat rural environnant. De même, cette mise en série permettrait d'aborder la question du rôle jouée par les *villae* comme pôles dynamiques du peuplement et structurant les réseaux économiques locaux.

sur le réseau routier, ainsi que l'étude du faciès céramique ont permis de proposer le modèle d'un bassin de vie structuré par un lieu central, en le comparant à des cas de figure proches. Cette mise en perspective a permis d'établir l'existence de plusieurs lieux centraux (Vienne, Genève, Larina et Tourdan), contemporains au IIe s. av. J.-C., qui sont les témoins d'une première **phase de structuration du peuplement**, démontrant ainsi la valeur heuristique de la méthodologie mise en œuvre et du modèle sur le territoire allobroge. Ces points de fixation sont caractérisés par des rassemblements communautaires et des démonstrations aristocratiques, prenant place au cœur de petits territoires. C'est au développement des échanges, lié à la structuration du réseau routier, et au contrôle exercé par l'aristocratie sur ce dernier qu'il faut probablement imputer leur émergence. Sur la base de ce modèle, on propose d'identifier ces lieux centraux aux *kômai* décrites par Strabon et on a avancé les pistes méthodologiques pour rediscuter des chronologies de certains habitats groupés allobroges.

A partir du règne d'Auguste, la croissance du chef-lieu de cité se répercute sur la Valloire par le développement d'un habitat rural structuré et durable ainsi que par la réduction de l'ancien territoire vivrier de l'agglomération. En effet, elle met en valeur son terroir proche et polarise le peuplement rural à l'image des *villae* dans la plaine. Néanmoins, on relève que Tourdan est doté d'ensembles cultuels monumentaux ainsi que d'équipements à caractère urbain. L'analyse du faciès céramique comme des vestiges de l'agglomération suggèrent que son rôle dynamique et structurant au sein de la plaine de la Valloire n'a pas été remis en cause par la conquête et la création de la cité, et qu'elle forme toujours le cœur d'un bassin de vie, cadre des manifestations évergétiques des notables locaux.

Dans un premier temps, la mise en perspective des sources concernant l'aristocratie allobroge conduit à envisager une période de profondes modifications dans sa composition comme dans son assise foncière et suggère que la **monumentalisation** de certaines agglomérations au début du Ier s. ap. J.-C. soit lue comme une **survivance des *kômai***. En effet, les aménagements de sanctuaires vastes, reprenant des modèles connus au sein de centres civiques, comme de monuments publics dignes de chef-lieu de cité, peuvent apparaître comme les témoins de manifestations ostentatoires d'une aristocratie recomposée, offrant une urbanisation et une monumentalisation de façade, destinée à symboliser une unité politique locale ancienne, désormais intégrée dans la cité.

Dans un second temps, la mise en série des lieux de cultes associés aux agglomérations allobroges révèle l'existence d'une **organisation territoriale** de la cité, qui à partir d'habitats groupés ou de lieux de cultes implantés au sein d'un habitat rural dense, structure les communautés rurales. Ces lieux de cultes sont caractérisés par des capacités d'accueil importantes ainsi que par une position centrale au sein d'un terroir, sur un sommet ou à la croisée de routes locales et régionales. Les arguments épigraphiques attestent de la diffusion du culte civique et impérial dans

le territoire, au travers de ces sanctuaires et leurs fonctions polarisantes. Leur implantation au cours du Ier s. ap. J.-C. suggère l'existence d'une politique initiée par la puissance publique, exploitant les dynamiques internes de l'aristocratie, destinée à assurer la présence de relais encadrant les communautés rurales éloignées. Ces lieux de culte sont associés à des habitats qui mettent en valeur leur terroir et qui sont dotés d'équipement destinés aux voyageurs empruntant le réseau routier (thermes, structures d'accueil) mais aussi les communautés rurales environnantes (lieu de marché ?). En ce sens, ils forment le cœur de bassins de vie pour ces communautés, au même titre que Tourdan au sein de la Valloire.

Enfin, l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge ont été abordés afin d'apprécier les phénomènes de longue durée et les ruptures dans la structuration du peuplement. L'identification de lieux de cultes paléochrétiens à Tourdan et au sein d'autres agglomérations témoignent du **maintien (ou de la réactivation) de points de fixation** antérieurs, à la transition entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, malgré les recompositions administratives qui ont pu affaiblir certaines agglomérations, comme on l'envisage à Tourdan.

A l'issue de cette étude, d'un point de vue méthodologique, il ressort que la forme de l'habitat est une réalité archéologique, dont la description et l'identification sont indispensables pour l'archéologue. Toutefois, il s'agit seulement d'un outil de sériation et de classification. C'est l'appréciation des fonctions d'un établissement, du rôle dynamique ou non qu'il occupe au sein d'un terroir et des relations qu'il entretient avec son environnement qui doit primer, par rapport à une analyse formelle trop restrictive par nature.

Dans le cas allobroge, l'analyse des lieux de culte offre une autre entrée que les débats épigraphiques traditionnels, centrés sur la question du *vicus* et du *pagus*, obligatoirement limités par le hasard des découvertes et l'imprécision des termes. De même, ce cadre d'analyse permet d'aller plus loin que les études morphologiques des agglomérations, limitées à l'appréciation de leurs caractéristiques urbaines ou rurales, menées jusqu'à présent et qui ont caractérisé un certain nombre d'articles du dossier publié dans la *Revue Archéologique de Narbonnaise* en 2006. Il ne s'agit pas de remettre en cause cette première étape, descriptive et analytique, qui est nécessaire et obligatoire. Toutefois, l'exemple tourdanais montre qu'elle est inopérante si elle n'est pas suivie d'un élargissement de la démarche pour tenter d'apprécier les fonctions de ces habitats et les dynamiques qui ont mené à leur émergence. En effet, dans le cadre d'une étude micro-régionale, c'est par la prise en compte de leurs fonctions et des relations qu'ils entretiennent avec leur territoire qu'on peut identifier ces pôles dynamiques, lieux centraux fixant le peuplement, et s'interroger *a posteriori* sur la multiplicité de leur morphologie (sanctuaire isolé, établissement rural, habitat groupé) et des modèles de peuplement qui en sont issus.

Les différentes comparaisons avancées au cours de ce travail m'ont conduit à rechercher, principalement dans les agglomérations du Haut-Empire (à l'exception de Larina), les éléments structurant le territoire allobroge, avant la défaite de 121 av. J.-C. ***L'émergence de l'habitat groupé et la structuration du territoire allobroge sont issues de processus longs et complexes***, bénéficiant de la conjonction de différentes dynamiques, certaines agglomérations remontant à l'indépendance et d'autres, plus récentes, étant liées au développement des débouchés alpins. Le modèle de peuplement construit à partir du cas tourdanais, pour les IIe et Ier s. av. J.-C., dont l'intérêt heuristique a été montré, peut-il servir de modèle reproductible à l'espace allobroge ? Il est évidemment prématuré d'apporter une réponse à cette question. Néanmoins, les cas d'Annecy, d'Aoste et de Bourgoin-Jallieu, entre autres, sont en mesure d'apporter des arguments nouveaux au débat, à condition de revenir sur l'intégralité de la documentation disponible.

Pour les premiers siècles de notre ère, le territoire viennois est caractérisé par des formes de peuplement différentes. D'un côté, on relève des cas où l'habitat rural est structuré par des domaines, au sein duquel on fait le postulat qu'un sanctuaire joue le rôle de point de fixation, parfois associé à un petit habitat groupé (Châteauneuf-les-Boissons ou Gilly-sur-Isère par exemple). De l'autre, une agglomération urbanisée se développe au cœur d'un terroir (Annecy et Tourdan entre autres), positionnée sur les réseaux routiers à longue distance et dotée de lieux de cultes.

Quelque soit le modèle, ces points de fixation sont caractérisés par des sanctuaires, dont la capacité d'accueil est surdimensionnée par rapport à l'habitat dans lequel ils s'insèrent, et constituent ainsi de véritables pôles dynamiques pour les communautés qu'ils accueillent lors de rassemblements religieux, civiques et économiques. L'ancienneté de l'habitat groupé peut être un premier élément de réponse à la question posée par la coexistence de ces modèles. Toutefois, il faut s'assurer que les réseaux à la structuration plus lâche ne soient que des créations récentes. Or, le schéma présenté par l'Isle Crémieu infirme l'hypothèse d'un décalage chronologique, avec un peuplement antique trouvant ses origines dans une situation ancienne, où ce sont les établissements ruraux qui structurent le peuplement autour du plateau de Larina. C'est dans d'autres facteurs que résident les solutions à la question posée par cette dichotomie. La liaison avec le réseau routier doit être prise en compte comme la forme et l'ancienneté de l'implantation aristocratique. La proximité du chef-lieu viennois ne doit pas être négligée, ainsi que celle de *Lugdunum* pour le nord du territoire. De même, l'existence d'intérêts économiques et militaires romains, encore peu considérés par la recherche, peut conduire à des investissements favorisant l'émergence de ces pôles locaux.

La discussion et la remise à plat de ces différents dossiers, sur des bases documentaires révisées et nouvelles, constituent un enjeu principal pour les recherches futures : un projet d'étude peut être

envisagé, mettant en série des analyses micro-régionales, dont l'objectif serait d'identifier des espaces dynamiques entre le IIe s. av. J.-C. et le Ier s. ap. J.-C. L'analyse des réseaux d'échanges hérités de la Protohistoire ainsi que le positionnement de ces secteurs en leur sein peuvent, en effet, apporter des éléments nouveaux afin d'apprécier les mécanismes ayant conduit à l'émergence de lieux centraux. Dans cette perspective, c'est l'étude de la culture matérielle, qu'il s'agisse des mobiliers importés comme des productions locales, longtemps réduite dans les démarches d'archéologie spatiale à la seule caractérisation chronologique et fonctionnelle, qui doit être amenée au cœur des démarches à mettre en œuvre. Par ailleurs, que le rôle de lieu central soit endossé par un habitat groupé, fortifié ou non, ou par différents sites aux fonctions complémentaires, c'est dans la composition et dans les manifestations de l'aristocratie que reposent les éléments permettant d'apprécier les *kômai*, qui composent les points forts du territoire allobroge.

En parallèle à l'analyse du peuplement, se pose ***la question des modalités de contrôle du territoire allobroge et de son intégration après la défaite de 121 av. J.-C.*** D'autant plus que l'analyse des habitats groupés et des lieux de cultes révèle une organisation territoriale tardive par rapport à la conquête, avec l'apparition de nouveaux pôles de peuplement et la création de lieux de cultes, autour du changement d'ère, en simultanée avec la création de la colonie latine. Les relations entre l'élite allobroge et les familles romaines ainsi que le développement des réseaux routiers font partie des moteurs d'un processus de romanisation effectif dès la fin du IIe s. av. J.-C. dans la culture matérielle. En effet, Tourdan livre des mobiliers républicains (importations de vins et de vaisselles méditerranéennes, boites à sceau de type Alesia, marmites et plats) attestant des contacts directs entre les populations allobroges et le monde romain. De même, le mobilier céramique de la Valloire, à travers un faciès mixte, témoigne de la réalité de ces contacts et de ces échanges mais aussi de la complexité du processus. Néanmoins, l'absence de *militaria* semble exclure la Valloire des préoccupations militaires romaines postérieures à la défaite de 121 av. J.-C.[362].

Cependant, à Tourdan comme à Saint Sorlin-en-Valloire, on a souligné la présence de marmites et de plats dans la batterie de cuisine dès le début du Ier s. av. J.-C., si ce n'est dès la fin du siècle précédent. On a proposé, à titre d'hypothèse, que ces ustensiles soient véhiculés par les militaires romains et imités par les populations locales. Au niveau régional, la carte présentée sur la **figure n° 102** montre que leur répartition semble suivre le couloir rhodanien, au sens large, incluant les routes éloignées du fleuve. Par ailleurs, c'est dans la vallée du Rhône que l'essentiel des

[362] Le travail mené sur les *militaria* républicains (Poux 2008) apporte de nouvelles perspectives de réflexions sur l'occupation militaire de la Gaule chevelue après la conquête césarienne. Ce type de réflexion est encore peu développé dans le nord de la *Provincia*, alors que des *militaria* sont recensés en moyenne vallée du Rhône, sur le plateau de Lautagne, à proximité de Valence.

événements militaires de 121 av. J.-C. et la répression de la révolte de Catugnat se déroulent[363]. Dans cette perspective, la présence de ces objets dans des ensembles contemporains, ou datés des décennies postérieures à la conquête, peut témoigner de contacts réguliers entre l'armée romaine et la population de la Valloire. Ainsi, elle n'apparaît pas comme une zone de marge mais au contraire comme un élément du réseau de circulation de la moyenne vallée du Rhône et, à ce titre, on doit s'interroger sur une présence militaire romaine dans ce secteur.

Cette question, qui peut faire émerger quelques réflexions pour la Valloire, mérite d'être étendue à d'autres territoires. Il en est ainsi à **Genève** où les importations sont relativement rares mais qui bénéficie d'un rôle de verrou sur les routes menant au plateau helvétique. L'agglomération antique d'**Aoste**, dont on peut s'interroger sur la nature des occupations gauloises sur le plateau des Côtes et au cœur du bourg, occupe, par sa position au débouché des routes alpines, une place importante dans les réseaux de communication. De surcroît, dans son environnement, les épigraphistes et les numismates suggèrent des restructurations foncières à la fin du Ier s. av. J.-C. Un dernier cas de figure est celui de **Vienne**, dont Strabon nous apprend que d'un « simple bourg (…) dans l'origine, bien qu'elle portât déjà le titre de métropole (*metropolis*) de toute la nation, (…) ils [les Allobroges] ont fini par [en] faire une ville » (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 11). Sa place au sein du peuplement allobroge, avant et après la conquête, est encore délicate à apprécier, mais la présence de *negotiatores* et les volumes d'amphores italiques recensés révèlent sa position stratégique sur les bords du Rhône et aux carrefours de routes terrestres[364].

Ainsi, il s'agit d'apprécier les intérêts de l'aristocratie romaine et le contrôle militaire mis en œuvre entre Rhône et Alpes, à partir de la fin du IIe s. av. J.-C. Si on peut dater l'intégration officielle des communautés allobroges dans la cité romaine, on ne sait ni à quel rythme, ni selon quelles modalités elles entrent dans la *Provincia*, après la défaite de 121 av. J.-C. L'épigraphie offre une première piste, en révélant des gentilices, au Haut-Empire, ancrés localement, probablement hérités des clientèles constituées durant la période républicaine, pouvant être le reflet, au-delà de la proximité entre élites indigènes et les familles romaines, de logiques d'investissements territoriales de ces familles.

Si le contrôle du territoire peut s'exercer à partir des centres de peuplement envisagés, il peut aussi se limiter aux axes principaux avant de s'étendre progressivement. L'exemple de la Valloire et l'analyse du peuplement alpin laissent tendre vers l'hypothèse d'un contrôle progressif, s'appuyant sur l'aristocratie locale, jusqu'au dernier quart du Ier s. av. J.-C. au plus tard, période à

[363] L'armée romaine quitte la vallée du Rhône pour s'emparer de *Solonium*, parce que Catugnat et ses troupes se sont éloignés du fleuve (Dion Cassius, *Histoire Romaine*, XXXVII, 47-48).

[364] La question de l'envergure territoriale du lieu de culte communautaire identifié à Sainte-Blandine a encore été peu abordée. Cependant, la construction dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C., d'un complexe alliant théâtre et odéon, inscrit dans un ensemble monumental occupant le sommet de Pipet, à proximité de Sainte-Blandine, n'est pas fortuite et évoque les hypothèses de filiation proposées à Lyon, entre les fossés à amphores gaulois et les théâtres sur le colline de Fourvière (Poux 2003, 98-101).

laquelle est mise en œuvre une nouvelle structuration territoriale, liée à la création de la cité latine. Cette question reste à approfondir et l'étude des Allobroges doit tenir compte de l'ensemble des éléments matériels, le mobilier céramique en tête, plus discret que les *militaria*, mais tout autant révélateur de la multiplication des contacts entre gaulois et romains, afin d'apprécier les mécanismes d'intégration de ce territoire à la *Provincia*.

Bibliographie

A :

Abauzit, Feugère 1993 : ABAUZIT (P.), FEUGERE (M.) – La correspondance au Ier s. av. J.-C. Les boîtes à sceau en forme de bourse. *In* : MONTEIL (M.) (dir.) – *Les fouilles de la ZAC des Halles à Nîmes (Gard)*. Nîmes, 1993, pp. 305-306 (Supplément au Bulletin de l'école antique de Nîmes, 1).

Adroher-Auroux, Py, Sanchez 2001 : ADROHER-AUROUX (A.-M), PY (M.), SANCHEZ (C.) – *Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999). Tomes 1 et 2*. Lattes, édition de l'Association pour la Recherche en Languedoc Oriental, 2001, 1306 p. (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara, 14).

Agache 1976 : AGACHE (R.) – Les fermes indigènes d'époque pré-romaine et romaine dans le bassin de la Somme. *In* : *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n° 3, pp. 117-138.

Airaud 2010 : AIRAUD (S.) – *Etude Géophysique. Synthèse. Site de Revel-Tourdan Isère.* Paris, Géocarta, 2010, 24 p.

Allmer 1872 : ALLMER (A.) – Décoration d'une fontaine. *In* : *Bolletino Istituto di Corrispondenza Archeologica*, 1872, pp. 93-94.

Allmer 1884-1889 : ALLMER (A.) – Note. *In* : *Revue Epigraphique du Midi*, 1884-1889, pp. 132-133, n° 556.

Allmer 1885 : ALLMER (A.) – Note. *In* : *Revue Epigraphique du Midi*, 1885, pp. 103-104, n° 530.

Allmer 1886 : ALLMER (A.) – Note. *In* : *Revue Epigraphique du Midi*, 1886, pp. 213, n° 612.

Allmer, Terrebasse 1875-1876 : ALLMER (A.), DE TERREBASSE (A.) – *Inscriptions antiques et du Moyen Age de Vienne en Dauphiné*. Lyon, éditions Delaroche, 1875-1876, 6 vol. et atlas.

Allotte de la Fuye 1890 : ALLOTTE DE LA FUYE (F.M.) – Description du trésor de Ste Blandine. *In* : *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 4° série, 4, Grenoble, 1890, pp. 245-290, pl. I-III.

Allotte de la Fuye 1894 : ALLOTTE DE LA FUYE (F.-M.) – Le trésor de Tourdan. *In* : *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 4° série, 8, 1894, pp. 7-65, pl. I-IV.

André 2003 : ANDRE (I.) – Etude d'un lot de céramiques à revêtement argileux découvert à Annecy (Haute-Savoie). *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Saint Romain-en-Gal*. Marseille, SFECAG, 2003, pp. 123-133.

André *à paraître* : ANDRE (I.) – Typologie et archéométrie des céramiques à revêtement argileux du Plateau Suisse occidental : résultats préliminaires. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Chelles*. Marseille, SFECAG, 2010, à paraître.

Anonyme 1838 : ANONYME – Chronique. *In* : *Revue de Vienne*, 2e volume, 1838, pp. 279.

Arcelin, Brunaux 2003 : ARCELIN (P.), BRUNAUX (J.-L.) (dir.) – Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer : dossier. *In* : *Gallia*, 60, 2003, pp. 1-268.

Audouze, Buchsenschutz 1989 : AUDOUZE (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.) – *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique : du début du IIe millénaire à la fin du Ier siècle avant J.-C.* Paris, Hachette, 1989, 365 p.

Aulas 1982 : AULAS (C.) – Notes sur les amphores républicaines trouvées à Roanne (Loire). *In* : COLLIS (J.), DUVAL (A.), PERICHON (R.) – *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et dans le Forez et ses relations avec les régions voisines.* Actes du 3e Colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand (1980), Saint-Etienne, Université de Sheffield et Centre d'Etudes Foréziennes, 1982, pp. 223-236

Aulas 1985 : AULAS (C.) – Etude du matériel amphorique. *In* : PERICHON (R.) (dir.) – *Les fouilles du site protohistorique cultuel du Terrail à Amplepuis. Etudes sur le second Âge du Fer dans la région d'Amplepuis*. Lyon, 1985, pp. 91-96 (Collection du CERGR, 3).

Ayala 1994-1995 : AYALA (G.) – Un lot de céramique du Bas-Empire sur le site du Bivan (L'Albenc-Isère). *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 27-28, 1994-1995, pp. 253-268.

Ayala 2000 : AYALA (G.) – Lyon Saint Jean : évolution d'un mobilier céramique au cours de l'Antiquité tardive. *In* : *Revue Archéologique de l'Est*, 49, 1998 (2000), pp. 207-247.

B :

Balty 1991 : BALTY (J.-Ch.) – *Curia ordinis. Recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*. Bruxelles, 1991, 287 p. (Académie Royale de Belgique (Mémoires de la Classe des Beaux-Arts, Collection in-4, t. 15, 2).

Baratte 1989 : BARATTE (F.) – *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains. Catalogue d'exposition. Musée du Luxembourg, Paris, 8 février – 23 avril 1989 et Musée de la Civilisation Gallo-Romaine, Lyon, 16 mai – 27 août 1989*. Paris, Editions de la Réunion des musées nationaux, 1989, 298 p.

Baratte, Le Bot-Helly, Helly et *alii* 1990 : BARATTE (F.), LE BOT-HELLY (A.), HELLY (B.) et *alii* **–** *Le trésor de la place Camille-Jouffray à Vienne (Isère). Un dépôt d'argenterie et son contexte archéologique*. Paris, 1990, 120 p. (Supplément à Gallia, 50).

Barral 1998 : BARRAL (P.) **–** Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la

céramique indigène en pays éduen, aux IIe et Ier s. av. notre ère. *In* : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) (dir.) **–** *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines. De la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Actes de la table-ronde d'Arras (14-17 octobre). Arras, 1998, pp. 367-384 (Nord-Ouest Archéologie, 9).

Barral, Guillaumet 2000 : BARRAL (P.), GUILLAUMET (J.-P.) – Le processus d'urbanisation en pays éduen : état de la question. *In* : GUICHARD (V.) et SIEVERS (S.) (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer*. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2000, pp. 65-72 (Bibracte, 4).

Barral, Guillaumet, Nouvel 2003 : BARRAL (P.), GUILLAUMET (J.-P.), NOUVEL (P.) – Les territoires de la fin de l'âge du Fer entre Loire et Saône : les Eduens et leurs voisins. Problématique et éléments de réponse. *In* : GARCIA (D.), VERDIN (F.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV° colloque international de l'AFEAF, Martigues 1-4 juin 2000, Paris, éditions Errance, 2002, pp. 271-296.

Barral, Richard 2009 : BARRAL (P.), RICHARD (H.) (dir.) – *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray (1988-1992, 1996). Aménagements d'une source sur l'*oppidum *de Bibracte*. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2009, 263 p. (Bibracte, 17).

Barrier, Noël, Roux 2009 : BARRIER(S.), NOËL (L.) et ROUX (E.) – L'habitat rural aristocratique de Batilly-en-Gâtinais (Loiret) : résultats de la campagne 2008. *In* : *Bulletin d'information de l'AFEAF 2009*, 27, pp. 5-9.

Barreto, Laroche, Lenoble 2005 : BARRETO (F.), LAROCHE (C.), LENOBLE (M.) – Un atelier de potier du I^{er} siècle, rue Cottin à Vaise, Lyon 9^{e}. *In* : *Revue archéologique de l'Est*, 54, 2005, pp. 71-93.

Barthélémy 2005-2006 : BARTHELEMY (H.) – Gilly, une agglomération gallo-romaine dans la Combe de Savoie. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 37-44.

Bataille 2008 : BATAILLE (G.) – *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Université de Dijon, 2008, 258 p. (Collection Art, Archéologie et Patrimoine).

Batigne 1995 : BATIGNE (C.) – La céramique culinaire à Lyon du Ier siècle avant J.-C. au IIIe siècle après J.-C. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Rouen.* SFECAG, 1995, pp. 277-283.

Batigne 1997 : BATIGNE (C.) – Caractéristiques techniques gauloises dans les céramiques à feu gallo-romaines de Lyon : disparitions et persistances. *In* : *SFECAG, Actes du congrès du Mans*. Marseille, SFECAG, 1997, pp. 517-518.

Batigne Vallet 1999 : BATIGNE VALLET (C.) – *Etudes des céramiques culinaires et de leurs procédés de fabrication à Lyon à l'époque gallo-romaine : impératifs techniques et habitudes*

culturelles. Thèse de doctorat, Université Lyon II, 2 vol., 1999, 644 p.

Batigne Vallet 2001 : BATIGNE VALLET (C.) – Les répercussions de la fondation d'une colonie sur la fabrication de céramique à feu : l'exemple de Lyon-*Lugdunum*. *In* : TUFFREAU-LIBRE (M.) et JACQUES (A.) (dir.) – *La céramique en Gaule et en Bretagne romaines : commerce, contacts et romanisation. Actes de la table-ronde d'Arras (23 au 25 octobre 1998)*, Arras, 2001, pp. 201-214 (Nord-Ouest Archéologie, 12).

Batigne Vallet 2003 : BATIGNE VALLET (C.) – Les céramiques communes du IIIe s. de notre ère sur le territoire de la cité de Vienne à partir de quelques sites retenus : premières observations. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Saint Romain-en-Gal*. Marseille, SFECAG, 2003, pp. 191-202.

Batigne Vallet 2007 : BATIGNE VALLET (C.) – La question des céramiques culinaires comme indices de luxe dans les cuisines romaines. *In* : BARATTE (F.), JOLY (M.) et BEAL (J.-C.) (dir.) – *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine, (Actes du Colloque).* Mâcon, Institut de Recherche du Val de Saône-Mâconnais, 2007, pp. 147-160.

Batigne Vallet 2008 : BATIGNE VALLET (C.) **–** Approche de l'alimentation cuite en Gaule romaine à travers l'étude des céramiques à feu. *In* : MARINVAL (P.) (dir.) – *Boire, Manger, cuisiner : exemples de la Préhistoire à l'Antiquité*. Paris, Centre d'Anthropologie, pp. 113-143 2008 (Collection Archeo-Plantes, 3).

Batigne Vallet (dir.) en cours a : BATIGNE VALLET (C.) (dir.) **–** *Les céramiques communes comprises dans leur contexte régional ; faciès de consommation et mode d'approvisionnement*. Table-ronde organisée dans le cadre de l'Action Collective de Recherche (ACR) « Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (Ier S. av. J.-C. - Ve s. ap. J.-C.) : morphologie, techniques, diffusion » 2004-2008, tenue à Lyon les 2 et 3 février 2009 à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux (UMR 5138 - MOM) (en cours).

Batigne Vallet (dir.) en cours b : BATIGNE VALLET (C.) (dir.) – *Les céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (fin du Ier siècle avant J.-C.-Ve siècle après J.-C.) : morphologie, techniques et diffusion*. Action Collective de Recherches, CNRS UMR 5138 (en cours).

Batigne, Desbat 1996 : BATIGNE (C.), DESBAT (A.) – Un type particulier de « cruche » : les bouilloires en céramique d'époque romaine (Ier-IIIe siècles). *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*. Marseille, SFECAG, 1996, pp. 381-393.

Batigne Vallet, Lemaître 2008 : BATIGNE VALLET (C.) et LEMAITRE (S.) – Le mobilier céramique d'un site antique du Vieux-Lyon fréquenté entre le deuxième quart du Ier s. av. J.-C. et le début du Ve s. ap. J.-C. : le musée Gadagne. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 41, 2008, pp. 211-260.

Batigne Vallet, Maza, Mayoud 2009 : BATIGNE VALLET (C.), MAZA (G.), MAYOUD (S.) – Saint Georges-de-Reneins/*Ludna* – Patural (Rhône) : découvertes du second âge du Fer en territoire ségusiave. *In* : LAMBERT-ROULIERE (M.-J.), DAUBIGNEY (A.), MILCENT (P.-Y.), TALON (M.) et VITAL (J.) (éd.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e^-VII^e^ siècle av. J.-C.) (thème spécialisé) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche (thème régional). Actes du XXX^e^ colloque international de l'A.F.E.A.F., Thème spécialisé co-organisé avec l'A.P.R.A.B., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006.* Dijon, Société Archéologique de l'Est, 2009, pp. 173-182 (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 27).

Bats 1988 : BATS (M.) – *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av. J.-C.).Modèles culturels et catégories céramiques.* Paris, éditions du CNRS, 1988, 272 p. (Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 18).

Bats 1996 : BATS (M.) – *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise. La vaisselle de cuisine et de table*. *Actes du colloque de Naples, tenu en 1994*. Naples, CNRS, 1996, 486 p. (Collection du Centre Jean Bérard, 14).

Béal 2005-2006a : BEAL (J.-C.) – Les agglomérations du sud-ouest de la cité antique de Vienne. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 15-26.

Béal 2005-2006b : BEAL (J.-C.) – Le sanctuaire antique du Châtelet à Saint-Désirat (Ardèche) : une relecture. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 171-199.

Béal 2007 : BÉAL J.-C. et coll. – *Saint-Georges-de-Reneins (Rhône). Ludna – Patural. Rapport de travaux pour 2007.* Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2007, n. p.

Béal, Odiot 1999 : BEAL (J.-C.), ODIOT (T.) – Les "sites doubles" drômois et ardéchois de la vallée du Rhône dans l'Antiquité. *In* : *Gallia*, 56, 1999 pp. 91-98.

Berger 1997 : BERGER (J.-F.) et coll. – Géoarchéologie du bassin valdainais (Drôme). *In* : BRAVARD (J.-P.), PRESTREAU (M) (dir.) – *Dynamique du paysage. Entretiens de géoarchéologie, Table-ronde tenue à Lyon des 17 et 18 novembre 1995*. Lyon, Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, 1997, pp. 103-128 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, 15).

Berger, Argant 2001 : BERGER (J.-F.), ARGANT (J.) et *alii – P.C.R. Peuplement et Milieu en bas Dauphiné (Isle-Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne.* Rapport intermédiaire, Lyon, Service régional de l'archéologie de la région Rhône-Alpes, 2001, 57 p.

Berthin 1837 : BERTHIN (V.) – Route de Montélimar à Vienne par Romans et Beaurepaire. *In* : *Revue de Vienne*, 1ére année, 1837, pp. 297-309 ; pp. 354-363 ; pp. 389-400 ; pp. 417-427.

Berthin 1839-1840 : BERTHIN (V.) – Lettre à M. Delorme. *In* : *Revue de Vienne*, 3e vol., 1839-1840, pp. 234-236.

Bertoncello 2002 : BERTONCELLO (F.) - *Villa*/*vicus* : de la forme de l'habitat au réseau de peuplement. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, pp. 39-58.

Bertrand, Elaigne, Desbat, Schmitt 1997 : BERTRAND (E.), ELAIGNE (S.), DESBAT (A.), SCHMITT (A.) – L'atelier de la Butte. *In* : DESBAT (A.) (éd.) – *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2° partie : les ateliers du Ier s. ap. J.-C.* Gallia, 54, 1997, pp. 5-43.

Bertrand, Duval, Gomez de Soto et *alii* 2009 : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.) et MAGUER (P.) – *Habitats et paysages ruraux en gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, tenu du 17 au 20 mai 2007 à Chauvigny (Vienne) (tome 2).* Chauvigny, Société de recherches archéologiques de Chauvigny, 2009, (Mémoires, XXXV), 541 p.

Bertrandy 2000 : BERTRANDY (F.) – Le culte de Mars dans la cité de Vienne. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 33, 2000, pp. 223-246.

Bertrandy 2001 : BERTRANDY (F.) – *Bornes milliaires et réseau routier dans la cité de Vienne sous l'empire romain*. Chambéry, Institut d'Etudes Savoisiennes (Université de Savoie), 2001, 111 p. (Bibliothèque des Etudes Savoisiennes, t. IX).

Bertrandy, Chevrier, Serralongue 1999 : BERTRANDY (F.), CHEVRIER (M.) et SERRALONGUE (J.) – *La Haute-Savoie*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2000 (Carte archéologique de la Gaule, 74), 412 p.

Bet, Fenet, Montineri 1989 : BET (P.), FENET (A.), MONTINERI (D.) – La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^er^-III^e^ s. Considérations générales et formes inédites. *In* : *SFÉCAG, Actes du Congrès de Lezoux*. Marseille, SFECAF, 1989, pp. 37-53.

Bet, Delor 2000 : BET (P.), DELOR (A.). – La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale. *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne 2000*, pp. 461-483.

Billaud 2002 : BILLAUD (Y.) – Bâtiments gallo-romains de Saint-Martin 2 à Chabrillan. *In* : *Archéologie du TGV Méditerranée. Fiches de synthèse. Tome 3. Antiquité, Moyen Âge, époque moderne*. Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 2002, pp. 711-715 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 10).

Blanchet 1905 : BLANCHET (A.) – *Traité des monnaies gauloises*. Paris, Leroux, 1905, 145 p.

Blanchet 1913 : BLANCHET (A.) – Essai d'inventaire des découvertes de monnaies de Massalia. *In* : *Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie*, 69, 1913, pp. 308-323.

Blanchon, Colas 1974-1980 : BLANCHON (P.), COLAS (C.) – *Rapport de sondage de Tourdan, 1974 à 1980*. Service régional de l'archéologie de la région Rhône-Alpes, Lyon 1974-1978, n. p.

Blanchon, Colas 1980 : BLANCHON (P.), COLAS (C.) – Note sur le sondage de Tourdan

(Revel-Tourdan). *In* : *Bulletin de liaison, Récentes fouilles archéologiques dans le département de l'Isère*. Direction des Antiquités Historiques Rhône-Alpes, Lyon, 1980, pp. 47-49.

Blaizot 2008 : BLAIZOT (F.) – Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles. *In* : *Archéologie Médiévale*, 38, 2008, pp. 1-30.

Bleu 2005 : BLEU (S.) – *Revel-Tourdan « Tourdan » (Isère – Rhône-Alpes). Monument antique et nécropole mérovingienne à Tourdan*. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, Bron 2005, 55 p.

Bleu, Laroche 2003 : BLEU (S.) et LAROCHE (C.) – L'atelier de potiers du Bouchage (Isère) : une production de céramiques à revêtement argileux (fin du IIe siècle – IIIe siècle). *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Saint Romain-en-Gal*. Marseille, SFECAG, 2003, pp. 207-209.

Bocquet 1969 : BOCQUET (A.) – *L'Isère pré et protohistorique.* Paris, éditions du CNRS, 1969 (Gallia préhistoire, 12, fasc. 1 et 2).

Bocquet 1991 : BOCQUET (A.) – L'archéologie de l'âge du fer dans les Alpes. *In* : DUVAL (P.-M.) (dir.) – *Les Alpes à l'Age du Fer. Actes du Xe colloque sur l'Age du Fer tenu à Yenne-Chambéry*. Paris, CNRS, 1991, pp. 91-156 (Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 22).

Boissavit-Camus, Bourgeois 2005 : BOISSAVIT-CAMUS (B.), BOURGEOIS (L.) – Les premières paroisses du centre-ouest de la France : études de cas et thèmes de recherche. *In* : DELAPLACE (éd.) – *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale. IVe – IXe siècles. Actes du colloque international, tenu à Toulouse du 21 au 23 mars 2003.* Paris, éditions Errance, 2005, pp. 159-172.

Bonnet 2005-2006 : BONNET (C.) – Évolution des céramiques de la fin du IIe s. au Ve s. ap. J.-C. Dans la Drôme : l'exemple de Bourbousson (Crest) sur le tracé du TGV Méditerranée. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 485-506.

Bonnet, Batigne Vallet 2001 : BONNET (C.) et BATIGNE VALLET (C.) – Contribution à l'étude des céramiques grises kaolinitiques Voconces d'après le mobilier issu des fouilles du tracé Drômois du TGV Méditerranée. *In* : *Rei Cretariae Romanae Factorum Acta 37*, 2001, pp. 73-88.

Bonnet, Batigne Vallet 2002 : BONNET (C.) avec la collab. de BATIGNE VALLET (C.) – Céramiques culinaires de la fin du IIe s. au milieu du Ve s. ap. J.-C. de la plaine valentinoise au Tricastin, d'après le mobilier issu des fouilles du TGV Méditerranée. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, pp. 321-370.

Bonnet, Batigne Vallet, Delage et *alii* 2003 : BONNET (C.), BATIGNE VALLET (C.), DELAGE (R.) et *alii* – Mobilier céramique du IIIe siècle à Lyon. Les cas de trois sites de la ville

basse : place des Célestins, rue de la République/rue Bellecordière et place Tolozan. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Saint Romain-en-Gal*. Marseille, SFECAG, 2003, pp. 145-181.

Bonnet, Horry *à paraître* : BONNET (C.), HORRY (A.) – Céramiques de la basse vallée de la Drôme de La Tène finale au VIe s. ap. J.-C. : les sites de Saint-Martin et l'Hortal à Chabrillan (Drôme). A paraître dans la *Revue Archéologique de Narbonnaise* (manuscrit remis).

Bouet 2001 : BOUET (A.) – Les collèges dans la ville antique : le cas des *subaediani*. *In* : *Revue Archéologique*, 2001/2, n°32, pp. 227-278.

Bouet 2005 : BOUET (A.) – Le problème du "*forum*" dans les agglomérations secondaires : l'exemple de Verdes (Loir-et-Cher). *In* : BOUET (A.), VERDIN (F.) (éd.) - *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux, Ausonius, 2005, pp. 63-73 (Mémoires, 16)

Bourgeois 1999 : BOURGEOIS (L.) (dir.) – *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines), du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1999, 220 p. (Documents d'Archéologie Française, 77).

Brun, Chartier et *alii* 2000 : BRUN (P.), CHARTIER (M.), PION (P.) – Le processus d'urbanisation dans la vallée de l'Aisne. *In* : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eizentliche Urbanisationsprozesse.* Actes du colloque des 8-11 juin 1998 à Glux-en-Glenne. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2000, pp. 83-96 (Bibracte, 4).

Brunaux 2000 : BRUNAUX (J.-L.) – *Les religions gauloises (Ve-Ier siècles av. J.-C.) : nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante.* Nouv. éd. revue, augm. Paris, éditions Errance, 2000. 271 p.

Brunaux, Méniel, Poplin 1985 : BRUNAUX (J.-L.), MÉNIEL (P.) et POPLIN (F.) – *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'*oppidum *(1975-1984).* Amiens, 1985, 208 p. (numéro spécial des Suppléments à la Revue Archéologique de Picardie).

Brunaux, Méniel 1997 : BRUNAUX (J.-L.), MENIEL (P.) (dir.) – *La résidence de Montmartin (Oise, IIIe-IIe s. av. J.-C.).* Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1997, 270 p. (Documents d'Archéologie Française, 64, Collection Grands Travaux)

Brunet 1992 : BRUNET (R.) et coll. – *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Paris, Reclus-La Documentation Française, 1992, 520 p. (Collection Dynamiques du territoire).

Brunetti 2003 : BRUNETTI (C.) – Les importations et les céramiques d'influences méditerranéennes en territoire helvète durant les deux derniers siècles avant notre ère : l'exemple d'Yverdon-les-Bains (Vaud, CH). *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003*. Marseille, 2003, pp. 249-254.

Buchsenschutz 1994 : BUCHSENSCHUTZ (O.) – Les habitats groupés à La Tène moyenne et

finale. *In* : MANGIN (M.) et PETIT (J.-P.) – *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche (Moselle) des 21, 22, 23 et 24 octobre 1992*. Paris, éditions Errance, 1994, pp. 149-152.

Buchsenschutz, Colin, Firmin et *alii* 2000 : BUCHSENSCHUTZ (O.), COLIN (A.), FIRMIN (G.), FISCHER (B.), GUILLAUMET (J.-P.), KRAUSZ (S.), LEVÉRY (M.), MARINVAL (P.), ORELLANA (L.), PIERRET (A.) – *Le village celtique des Arènes à Levroux, 5: synthèses.* Tours, FERAC, 2000, 333 p. (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 19).

Buchsenschutz, Bailly 2003 : BUCHSENSCHUTZ (O.), BAILLY (C.) – Recherche sur la morphologie des vases de La Tène. *In* : BUCHSENSCHUTZ (O.), BULARD (A.), CHARDENOUX (M.-B.), GINOUX (N.) (éds.). — *Décors, images et signes de l'Âge du Fer européen* : XXVI^{e} colloque de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer, Paris et Saint-Denis, 2002. Thème spécialisé. Tours, FERACF, 2003, pp. 77-90 (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 24).

C :

Carrara, Genechesi 2009 : CARRARA (S.), GENECHESI (J.) – Les monnaies gauloises entre Loire, Rhône et Isère. *In* : LAMBERT-ROULIERE (M.-J.), DAUBIGNEY (A.), MILCENT (P.-Y.), TALON (M.) et VITAL (J.) (éd.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^{e}-VII^{e} siècle av. J.-C.) (thème spécialisé) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche (thème régional). Actes du XXX^{e} colloque international de l'A.F.E.A.F., Thème spécialisé co-organisé avec l'A.P.R.A.B., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006.* Dijon, Société Archéologique de l'Est, 2009, pp. 45-69 (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 27).

Cayol-Gerin 2010 : CAYOL-GERIN (A.) (dir.) – *Patrimoine en Isère. Pays de Bourgoin-Jallieu.* Grenoble, Département de l'Isère, 2010, 208 p.

C.I.L. XII : HIRSCHFELD (O.) – *Corpus Inscriptionum Latinarum. XII. Inscriptiones Galliae Narbonensis. Academiae Litterarum Regiae Borussicae*, Berlin, 1888, 976 p.

Chapelle 1885a : CHAPELLE (Abbé) – Découvertes faites à Pact en 1884 et 1885. *In* : *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme,* 19, 1885, pp. 328-336 et 351.

Chapelle 1885b : CHAPELLE (Abbé) – Rapport sur les fouilles archéologiques faites sur la commune de Pact (Isère). *In* : *Bulletin de l'Académie Delphinale,* 1885, pp. 375-398.

Chapelle 1886 : CHAPELLE (Abbé) – Antiquités de Pact. *In* : *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme,* 20, 1886, pp. 1-14, 239-254 et 295-314.

Chapelot, Fossier 1980 : CHAPELOT (J.), FOSSIER (R.) – *Le village et la maison au Moyen*

Âge. Paris, Hachette, 1980, 358 p.

Chapotat 1959 : CHAPOTAT (G.) – *La croisée de Vienne*. Bourgoin-Jallieu 1959.

Chapotat 1970 : CHAPOTAT (G.) – *Vienne gauloise. Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine.* Lyon, 1970, 2 vol., 186 p. (Publications du Centre d'Etudes Romaines et Gallo-Romaines de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Lyon, fascicule II).

Chapotat 1981 : CHAPOTAT (G.) – La voie protohistorique sud de la Croisée de Vienne. *In* : *Revue Archéologique de l'Est*, 32, 1981, pp. 83-91.

Chauffin 1959 : CHAUFFIN (J.) – Les stations gallo-romaines du Bas-Dauphiné. *In* : *Evocations*, janvier-février 1959, pp. 73-82.

Chauffin 1960 : CHAUFFIN (J.) – Les stations gallo-romaines du Bas-Dauphiné. *In* : *Evocations*, mai-juillet 1960, pp. 151-153.

Chausserie-Laprée, Nin 2004 : CHAUSSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.) – Les pots carénés en Provence occidentale (fin du Ier s. av. J.-C. – milieu du Ier s. ap. J.-C.) : approche préliminaire. *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Vallauris*. Marseille, SFECAG, 2004, pp. 139-150.

Chemin, Sarro 2007 : CHEMIN (M.), SARRO (L.) – *Rapport d'étude géophysique. Site de Revel-Tourdan*. Paris, Géocarta/Terra-Nova Sarl, 2007, 15 p.

Chenevoy, David et *alii* 1970 : CHENEVOY, (M.), DAVID (L.), MONGEREAU (N.) et WALTER (B.) – *Vienne. Carte Géologique à 1/50 000^e^*. Paris, BRGM, 1970 (Carte Géologique de la France XXX-33).

Chenevoy, Ballesio 1976 : CHENEVOY (M.), BALLESIO (R.) – *Serrières. Carte Géologique à 1/50 000^e^*. Paris, BRGM, 1976 (Carte Géologique de la France XXX-34).

Chevalier 1913-1926 : CHEVALIER (U.) – *Regeste dauphinois*. Valence 1913-1926.

Christol 1992 : CHRISTOL (M.) – Composition, évolution et renouvellement d'une classe sociale dirigeante : l'exemple de la cité de Nîmes. *In* : FREZOULS (E.) (éd.) – *La mobilité sociale dans le monde romain. Actes du colloque de Strasbourg (novembre 1988).* Strasbourg, 1992, pp. 187-202.

Christol 1994 : CHRISTOL (M.) – Pline l'Ancien et la *formula* de la province narbonnaise. *In* : *La mémoire perdue : à la recherche des archives oubliées, publiques et privées, de la Roma antique.* Paris, 1994, p. 45-63.

Christol 2010 : CHRISTOL (M.) – *Une histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du IIe siècle av. J.-C. au IIIe s. ap. J.-C.* Scripta varia. Paris, Publication de la Sorbonne, 2010, 700 p. (Histoire ancienne et médiévale 103).

Claval 2003 : CLAVAL (P.) – *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux.* Paris, Armand Colin, 2003, 287 p. (collection U).

Clément 2008 : CLEMENT (B.) – *Les couvertures en tuiles de terre cuite au 2ème et 1er siècle av. n. ère : datation, typologie, provenance et fabrication*. Mémoire de Master 1, Histoire et Archéologie des Mondes Anciens. Lyon, Université Lumière, 2008, 332 p.

Clément 2009 : CLEMENT (B.) – Typologie et production des tuiles de couverture en Gaule du Centre-Est, de la fin de la République à l'Antiquité tardive : nouvelles données. In : *SFECAG, Actes du Colloque de Colmar*. Marseille, SFECAG, 2009, pp. 611-635.

Clément *à paraître* : CLEMENT (B.) – Antéfixes à tête humaine tardo-républicaines en Gaule du Centre-Est, à paraître dans *Gallia*.

Cochet, Hansen 1986 : COCHET (A.), HANSEN (J.) – *Conduites et objets de plomb gallo-romains de Vienne (Isère).* Paris, centre national de la recherche scientifique, 1986, 229 p. (Supplément à Gallia, 46).

Coiffé, Gruat, Izac-Imbert et *alii* 2009 : COIFFE (A.), GRUAT (Ph.), IZAC-IMBERT (L.) et *alii* – Rodez (*Segodunum*) et Millau (*Condatomagus*) : deux exemples d'agglomérations gauloises chez les Rutènes. *In* : BUCHSENSCHUTZ (O.), CHARDENOUX (M.-B.) , KRAUSZ (S.), RALSTON (I.) (éd.) – *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire [thème régional]. Les Gaulois sont dans la ville [Thème spécialisé] XXXIIe colloque de l'AFEAF tenu à Bourges, du 1er au 4 mai 2008*. Paris-Tours, FERACF, 2009, pp. 333-358.

Colardelle 1982 : COLARDELLE (R.) – *Les premières églises de Viuz à Faverges (Haute-Savoie). Contribution à l'étude des paroisses alpines*. Grenoble, 1982.

Colardelle 1983 : COLARDELLE (M.) – *Sépultures et traditions funéraires du V° au XIII° siècle après J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord.* Grenoble, SDRAH, 1983, 465 p.

Colin 1998 : COLIN (A.) – *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne : contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer.* Paris, Ed. de la maison des sciences de l'Homme, 1998, 200 p. (Documents d'Archéologie Française, 71).

Codou, Colin 2007 : CODOU (Y.) et COLIN (M.-G.) et coll. – La christianisation des campagnes (IVe-VIIIe s.). *In* : *Gallia,* 64, 2007, pp. 1-189.

Colin, Schneider, Vidal 2007 : COLIN (M.-G.), SCHNEIDER (L.) et VIDAL (L.) (avec la participation de SCHWALLER M.) – Roujan-*Medilianum* (?) de l'Antiquité au Moyen Âge.. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 40, 2007, pp. 117-193.

Collis 1984 : COLLIS (J.) – *Oppida : Earliest towns North of the Alps*. Sheffield. Departement of Prehistory and archaeology, Univ. of Sheffield, 1984.

Collis, Krausz, Guichard 2000 : COLLIS (J.), KRAUSZ (S.), GUICHARD (V.) – Les villages ouverts en Gaule centrale aux IIe et Ier s. av. J.-C. *In* : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN

(O.-H.) (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eizentliche Urbanisationsprozesse.* Actes du colloque des 8-11 juin 1998 à Glux-en-Glenne. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2000, pp. 73-82 (Bibracte, 4).

Collectif CATHMA : CATHMA (collectif) – La céramique du Haut Moyen Âge en France méridionale : éléments comparatifs et essai d'interprétation. *In* : COLLECTIF – *La ceramica medievale nel mediterraneo occidentale. Atti del congresso internazionale della Università degli Studi di Siena, Siena 8-12 ottobre 1984 e Faenza 13 ottobre 1984*. Firenze, edizioni all'insegna del giglio, 1986, pp. 27-50.

Collectif 2005 : *Cibi e sapori a Pompei e dintorni*. Catalogo della mostra tenuta al'Antiquarium di Boscoreale (3 febbraio – 26 giugno 2005). Soprintendenza archeologica di Pompei, 179p.

Coquidé 2005 : COQUIDE (C.) – *Beaurepaire. Avenue de la Valloire. Rapport de diagnostic archéologique*. INRAP Rhône-Alpes-Auvergne, Bron, 2005, n. p.

Coquidé, Vermeulen 1998 : COQUIDE (C.), VERMEULEN (C.) – Evolution d'une zone d'habitat rural du I^{er} s. av. J.-C. au III^{e} s. ap. J.-C. : Chassieu-Genas "L'Epine" (Rhône). *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 1998, 32, pp. 197-244.

Coquidé, Royet 2005-2006 : COQUIDE (C.), ROYET (R.) – L'agglomération secondaire antique d'Optevoz (Isère). Un état des connaissances. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 141-155.

Creuzener 1996 : CREUZENER (F.). – Sigillée, parois fines et métallescente produites en Bourgogne. *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*. Marseille, SFECAG, 1996, pp. 81-97.

Crogiez-Pétrequin 2006 : CROGIEZ-PETREQUIN (S.) – *Seez (Savoie), Col du petit Saint Bernard, bâtiment ouest*, rapport de fouilles, Service Régional de l'Archéologie de la région Rhône-Alpes, 2006, n. p.

Cueni, Simon 1999 : CUENI (A.), SIMON (C.) – Anthropologie. *In* : *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge, L'âge du Fer, IV*. Bâle, Verlag Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, 1999, pp. 283-296.

D :

D'Anna, Desbat, Garcia et *alii* 2003 : D'ANNA (A.), DESBAT (A.), GARCIA (D.) et *alii* – La Céramique : la poterie du Néolithique aux Temps modernes. Paris, éditions Errance, Collection Archéologiques, 2003, 286 p.

Dauzat, Rostaing 1978 : DAUZAT (A.), ROSTAING (C.) – *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France (2^{e} édition revue et complétée)*. Paris, Librairie Guénégaud, 1978.

Deberge 2007 : DEBERGE (Y.) — Les établissements ruraux fossoyés en Basse-Auvergne du

IIIe au IIe s. av. n. è. *In* : DEBERGE (Y.), MENNESSIER-JOUANNET (C.) (éd.). — *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne : XXVIIe colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 2003 : Thème régional*. Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 221-241 (Monographies d'archéologie méditerranéenne [Hors série]).

Deberge, Collis, Dunkley 2007 : DEBERGE (Y.), COLLIS (J.), DUNKLEY (J.) (dir.) – *Le Pâtural, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne.* Lyon, ALPARA, 2007, 344 p. (Document d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne, 30).

Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007 : DEBERGE (Y.), ORENGO (L.), LOUGHTON (M.) et *alii* – La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du IIIe au Ier s. av. J.-C. *In* : DEBERGE (Y.), MENNESSIER-JOUANNET (C.) (éd.). – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003) - Thème régional.* Lattes, Editions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, pp. 167-204 (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes [Hors série]).

Deberge, Vermeulen, Collis 2007 : DEBERGE (Y.), VERMEULEN (C.), COLLIS (J.) – Le complexe de Gandaillat/La Grande Borne : un état de la question. *In* : DEBERGE (Y.), MENNESSIER-JOUANNET (C.) (éd.). – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003) - Thème régional.* Lattes, Editions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, pp. 267-290 (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes [Hors série]).

Déchelette 1910 : DECHELETTE (J.) - *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.* Paris, Picard, 1910 (rééd. 1987), 534 p.

De Klijn 1991 : DE KLIJN (H.) – Deux types de productions de la première moitié du Ier siècle dans l'Est lyonnais. *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac*. Marseille, SFECAG, 1991, pp. 259-262.

De Klijn, Motte, Vicherd 1996 : DE KLIJN (H.), MOTTE (S.), VICHERD (G.) – Eléments de romanisation des campagnes en Nord Rhône-Alpes. *In* : BAYARD (D.), COLLART (J.-L.) – *Romanisation des campagnes de la gaule. De la ferme indigène à la villa gallo-romaine. Actes du colloque d'Amiens*. Paris, CNRS, 1996, pp. 271-286 (Supplément à la Revue archéologique de Picardie, 11).

Delamarre 2001 : DELAMARRE (X.) – *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux celtique continental*. Paris, éditions Errance, 2001, 352 p.

Delaplace 2005 : DELAPLACE (éd.) – *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale. IVe – IXe siècles.* Actes du colloque international, tenu à Toulouse du 21 au 23 mars 2003. Paris, éditions Errance, 2005, 256 p.

Delaval 1994 : DELAVAL (E.) – Un îlot d'habitations romaines à Lyon. (Ier siècle av. J.-C.-IIIème siècle ap. J.-C.). Clos du Verbe Incarné, colline de Fourvière. *In* : *Mediterraneo*, 4, 1994, pp. 203-229.

Dellong 2002 : DELLONG (E.) et coll. – *Narbonne et le narbonnais*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, 701 p. (Carte archéologique de la Gaule, 11-1).

Delorme 1843 : DELORME (T.-C.) – Notice sur un vase antique en argent découvert dans les environs de Vienne (Isère). *In* : *Journal de Vienne*, 29 avril 1843.

De Polignac 1995 : DE POLIGNAC (F.) – *La naissance de la cité grecque. Cultes, espaces et société. VIIIe-VIIe s. avant J.-C.* Paris, éd. La Découverte, 1995, 216 p.

Deroc 1983 : DEROC (A.) – *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône, étude de numismatique celtique, 2*. Paris 1983, 115 p.

Desbat 1980 : DESBAT (A.) – *Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, dites sigillées claires B et luisantes : étude du matériel lyonnais des II*ème *et III*ème *siècles*, Thèse de 3ème cycle dactylographiée, Lyon III.

Desbat 1987 : DESBAT (A.) – La sigillée claire B de la vallée du Rhône : état de la recherche. *In* : LEVEQUE (P.), MOREL (J.-P.) – *Céramiques hellénistiques et romaines, II*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 1987, pp. 267-277.

Desbat 1988 : DESBAT (A.) – La sigillée claire B, état de la question. *In* : *SFECAG, Actes du Congrès d'Orange*. Marseille, SFECAG, 1988, pp. 91-99.

Desbat 1996 : DESBAT (A.) (éd.) – *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1° partie : les ateliers précoces. In* : *Gallia*, 53, 1996, pp. 1-249.

Desbat 1997 : DESBAT (A.) (éd.) – *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2° partie : les ateliers du Ier s. ap. J.-C. In* : *Gallia*, 54, 1997, pp. 5-43.

Desbat 2001 : DESBAT (A.) – L'artisanat céramique à Lyon durant l'époque romaine. *In* : *Rei Cretariae Romanae Factorum Acta 37*, 2001, pp. 17-35.

Desbat 2002 : DESBAT (A.) – L'Atelier de sigillée claire B de Saint-Péray, Grimpeloup (Ardèche). *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Bayeux*. SFECAG, Marseille, 2002, pp. 387-400.

Desbat 2005 : DESBAT (A.) – Lyon-*Lugdunum* : structures et mobilier à la fin de La Tène et aux premiers temps de la romanisation. *In* : KAENEL (G.), MARTIN-KILCHER (S.) et WILD (D.) (dir.) – *Colloqium Turicense. Siedlungen, Baustrukturen unde Funde im 1 Jh. V. Chr. zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone (Kolloquim in Zürich, 17./18. Januar 2003)*. Lausanne, 2005, pp. 241-272 (Cahiers d'archéologie romande, 101).

Desbat, Picon 1986 : DESBAT (A.), PICON (M.) – Sigillée claire B et luisante : classification et provenance. *In* : *FIGLINA*, Laboratoire de céramologie de Lyon, 1986, pp.5-18.

Desbat, Roux 1992 : DESBAT (A.), ROUX (I.) – L'atelier de Saint Péray-Grimpeloup. *In* : COLLECTIF – *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône, programme H13, Rapport 1990-1992.* Lyon, 1992, pp.102-110, pl.88-108.

Desbat, Leblanc, Prisset et *alii* 1994 : DESBAT (A.), LEBLANC (O.), PRISSET (J.-L.) – *La Maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône).* Paris, CNRS édition, 1994 (Supplément à *Gallia*, 55).

Desbat, Picon 1996 : DESBAT (A.), PICON (M.). – Les céramiques métallescentes de Lyon : typologie, chronologie et provenance. *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon*. Marseille, SFECAG, 1996, pp. 475-490.

Desbat, Batigne Vallet, Bertrand et *alii* 2000 : DESBAT (A.), BATIGNE VALLET (C.), BERTRAND (E.) et *alii – L'atelier de potiers antique de la rue du Chapeau Rouge à Vaise (Lyon 9e).* Lyon, Service Archéologique de la Ville de Lyon, 2000, 47 p. et 1 CD.

Desbat, Forest, Batigne Vallet 2006 : DESBAT (A.), FOREST (V.) et BATIGNE VALLET (C.) – La cuisine et l'art de la table en Gaule après la conquête romaine. In : PAUNIER (D.) (dir.) – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 5 : la romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table-ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005*. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, Bibracte, 2006, pp. 167-192. (Bibracte, 12/5).

Descombes 1985 : DESCOMBES (F.) – *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la renaissance Carolingienne. XV. Viennoise du Nord*. Paris, CNRS, 1985, 838 p.

Dhénin 2002 : DHENIN (M.) – Le monnayage allobroge. *In* : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à l'époque romaine (IVe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Catalogue de l'exposition Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*. Grenoble, éditions Infolio-Musée Dauphinois, 2002, pp. 44-47.

Dhénin, Jospin 2002 : DHENIN (M.), JOSPIN (J.-P.) – Le trésor de Poliénas. *In* : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à l'époque romaine (IVe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Catalogue de l'exposition Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*. Grenoble, éditions Infolio-Musée Dauphinois, 2002, pp. 48-51.

Djindjian 1991 : DJINDJIAN (F.) – *Méthodes statistiques pour l'archéologie*. Paris, Armand Collin, 1991, 405 p. (Collection U).

Dochier 1812 : DOCHIER (M.) – *Mémoire sur la ville de Romans ; par M. Dochier, ancien maire de cette ville, Membre correspondant de la Société des Sciences et des Arts de Grenoble : suivis de*

l'éloge du Chevalier Bayard. Valence, imprimerie J. Montal, 1812, 368 p.

Dohrn 1949 : DOHRN T. – Spätantikes Silber aus Britannien. *In* : *MDAI*, 2, 1949, p. 67-112.

Dousteyssier, Segard, Trément 2004 : DOUSTEYSSIER (B.), SEGARD (M.), TREMENT (F.) – Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum* - Clermont-Ferrand : Approche critique de la documentation archéologique. *In* : *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43, 2004, pp. 115-147.

Drouvot 1998 : DROUVOT (N.) – *Tourdan en Valloire (Isère) et l'occupation du territoire. Grenoble.* T.E.R. de maîtrise, 2 volumes, Université de Grenoble II. Grenoble, 1998, 360 p.

Drouvot 2000 : DROUVOT (N.) – *La céramique antique de Revel-Tourdan (Isère). Grenoble*. Mémoire de DEA, 2 volumes, Université de Grenoble II. Grenoble, 2000, 265 p.

Drouvot 2003 : DROUVOT (N.) – Retour sur un vaisselier du IIIe s. mis au jour à Revel-Tourdan (agglomération secondaire de *Turedonnum*, Isère), sondage du mois d'août 1980. *In* : *SFECAG, Actes Congrès de Saint Romain-en-Gal*. Marseille, SFECAG, 2003, pp. 53-70.

Drouvot 2005-2006 : DROUVOT (N.) – L'agglomération antique de *Turedonnum* (Revel-Tourdan, Isère). *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 45-59.

Drouvot 2007 : DROUVOT (N.) – *Mort et pouvoir chez les Allobroges : de l'archéologie à l'histoire*. Grenoble, Thèse de doctorat, Université Grenoble 2, 2007, 2 vol., 928 p.

Ducrey, Paunier, Van Berchem 1982 : DUCREY (P.), PAUNIER (D.) et VAN BERCHEM (D.) – *Les routes et l'histoire, études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*. Genève, Droz, 1982, 306 p.

Dumoulin 2007 : DUMOULIN (F.) – *La céramique des Ségusiaves, du III^e^ siècle av. n.è. au III^e^ siècle de n.è.* Lyon, Thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2007,2 vol., 604 p.

Dupraz, Fraisse 2001 : DUPRAZ (J.) et FRAISSE (C.) –*L'Ardéche.* Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2001, 496 p. (Carte archéologique de la Gaule, 07).

Duval, Morel, Roman 1990 : DUVAL (A.), MOREL (J.-P.), ROMAN (Y.) (dir.) – *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier s. av. J.-C. Confrontations chronologiques. Actes de la table ronde de Valbonne (11-13 novembre 1986)*. Paris, CNRS, 1990, 349 p. (Supplément Revue archéologique de Narbonnaise, 21).

Dyson 1978 : DYSON (S.-L.) – Settlement Patterns in the *Ager Cosanus* : the Wesleyan University Survey, 1974-1976. *In* : *Journal of Field Archaeology*, 5, 1978, pp. 251-268.

E :

Espérandieu 1907 : ESPERANDIEU (E.) - *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, vol. I*. Paris, Imprimerie Nationale, 1907, 489 p.

Espérandieu 1910 : ESPERANDIEU (E.) – *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, vol. III*. Paris, Imprimerie Nationale, 1910, 469 p.

F :

Falque-Vert 2004 : FALQUE-VERT (H.) – *Les paysans et la terre en Dauphiné vers l'an mil*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, 319 p.

Faure-Boucharlat 2001 : FAURE-BOUCHARLAT (E.) (dir.) et coll. – *Vivre à la campagne au Moyen-Age : L'habitat rural du Ve au XIIe s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*. Lyon, Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, 2001, 429 p. (Document d'Archéologie en Rhône-Alpes, 21).

Favory, Fiches et *alii* 1988 : FAVORY (F.), FICHES (J.-L.) et GIRARDOT (J.-J.) – L'analyse des données appliquée à la typologie des sites gallo-romains dans le Beaucairois (Gard) : matériel de prospection et environnement paysager. Essai méthodologique. *In* : *Gallia*, 45, 1988, pp. 67-85.

Favory, Fiches 1994 : FAVORY (F.), FICHES (J.-L.) (dir.) – *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen-Age. Etudes micro-régionales*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 339 p., (Documents d'Archéologie Française, 42).

Favory, Parodi et *alii* 1994 : FAVORY (F.), PARODI (A.), POUPET (P.) et *alii* – Lunel-Viel et son territoire. *In* : FAVORY (F.), FICHES (J.-L.) (dir.) – *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen-Age. Etudes micro-régionales*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1994, pp. 163-245, (Documents d'Archéologie Française, 42).

Favory, Van der Leuw 1998 : FAVORY (F.), VAN DER LEUW (S.) (dir.) – *ARCHAEOMEDES*, la dynamique spatio-temporelle de l'habitat antique dans la vallée du Rhône : bilan et perspectives. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise* 31, 1998, pp. 257-298.

Favory, Raynaud 1999 : FAVORY (F.), RAYNAUD (C.) – Définition ou hiérarchisation des sites ? Approche intégrée en Gaule Méditerranéenne. *In* : BINTLIFF (J.), SBONIAS (K.) (éd.) – *Reconstructing Past Population Trends in Mediterranean Europe*. Oxford, Oxbow Books, 1999, pp. 223-232 (The archaeology of Mediterranean landscapes 1).

Favory, Raynaud et coll. 1999 : FAVORY (F.), RAYNAUD (C.) et coll. – Le territoire : un modèle d'organisation de l'espace en archéologie rurale ; étude de cas dans la cité antique de Nîmes. *In* : BRAEMER (F.), CLEUZIOU (S.) et COUDART (A.) (dir.) – *Habitat et société. Actes*

des XIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Antibes, éditions ADPCA, 1999, pp. 499-518.

Faure-Brac 2006 : FAURE-BRAC (O.) – *Le Rhône [Hors Lyon]*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006, 616 p. (Carte archéologique de la Gaule, 69-1).

Ferber 2005 : FERBER (E.) – Présilly. Ecorçon les Murailles (A41). *In* : *Bilan Scientifique Régional 2005*. Service régional de l'Archéologie, Direction régionale des affaires culturelles, Rhône-Alpes, 236-237.

Ferdière 1988 : Ferdière A. – *Les campagnes en Gaule romaine*. Paris, Errance, 2 vol., 301 p. (vol. 1) et 284 p. (vol. 2) (collection des Hespérides).

Ferdière 2000 : FERDIERE (A.) – Voyages à travers les campagnes de la Gaule romaine. *In* : *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39, 2000, pp. 251-258.

Ferdière 2005 : FERDIERE (A.) – *Les Gaules(Province des Gaules et Germanies, Provinces Alpines), IIe s. av. J.-C. – Ve s. ap. J.-C.* Paris, Armand Collin, 2005, 447 p. (Collection U).

Ferdière, Zadora-Rio 1986 : FERDIERE (A.), ZADORA-RIO (E.) (dir.) – *La prospection archéologique : paysage et peuplement.* Actes de la table-ronde de Paris des 14 et 15 mai 1982. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1986, 178 p. (Documents d'Archéologie Française, 3).

Feugère 1985 : FEUGERE (M.) – *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve s. ap. J.-C.* Paris, CNRS, 1985, 502 p. (Supplément à la Revue archéologique de Narbonnaise, 17).

Fiches 1996 : FICHES (J.-L.) (dir.) – *Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire. "Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge". Actes de la table ronde du GDR 954, Aix-en-Provence, La Baume, 15-16 septembre 1995*. Antibes, éditions ADPCA, 1996, 406 p.

Fiches 2002 : FICHES (J.-L.) (dir.) – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon I et II.* Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc-Roussillon, 2002, 994 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 13 et 14).

Fiches 2003 : FICHES (J.-L.) – Volques Arécomiques et cité de Nîmes : évolution des idées, évolution des territoires. *In* : GARCIA (D.), VERDIN (F.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV° colloque international de l'AFEAF, Martigues 1-4 juin 2000, Paris, éditions Errance, 2002, pp. 119-128.

Fiches, Veyrac 1996 : FICHES (J.-.L.) et VEYRAC (A.) – *Nîmes*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1996, 633 p. (Carte archéologique de la Gaule, 30-1).

Fiches, Plana, Trément et *alii* 2010 : FICHES (J.-L.), PLANA (R.), TREMENT (F.) – *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain.* Colloque AGER IX tenue à Barcelone, du

25 au 27 mars 2010, en cours de publication.

Fichtl, Metlzer, Sievers 2000 : FICHTL (S.), METZLER (J.), SIEVERS (S.) – Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation. In : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eizentliche Urbanisationsprozesse.* Actes du colloque des 8-11 juin 1998 à Glux-en-Glenne. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2000, pp. 179-186 (Bibracte, 4).

Fichtl 2000 : FICHTL (S.) – *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.* Paris, éditions Errance, 2000, 190 p. (Collection des Hespérides).

Fichtl 2004 : Fichtl (S.) – *Les peuples gaulois. IIIe-Ier siècles av. J.-C.* Paris, éditions Errance, 2004, 168 p. (Collection des Hespérides).

Fichtl 2005 : FICHTL (S.) – *La ville celtique, Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.* Edition revue et augmentée. Paris, éditions Errance, 2005, 248 p.

Fichtl 2006 : FICHTL (S.) – L'émergence des *civitates* en Gaule et dans le monde celtique. *In* : HASELGROVE (C.) (dir.) – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*. Glux-en-Glenne, 2006, pp. 41-54 (Bibracte, 12/4).

Fischer 1991 : FISCHER (B.) – Les monnaies marseillaises et celtiques de Larina (Hyères-sur-Amby, Isère). *In* : DUVAL (P.-M.) (dir.) - *Les Alpes à l'Age du Fer. Actes du Xe colloque sur l'Age du Fer tenu à Yenne-Chambéry*. Paris, CNRS, 1991, pp. 49-55 (Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 22).

Fischer, Malacher 1984 : FISCHER (B.), MALACHER (F.) – Les monnaies gauloises de La Chapelle-Laurent (Cantal). *In* : *Etudes Celtiques*, tome XXI, 1984, pp. 119-127.

Furger-Gunti 1979 : FURGER-GUNTI (A.) – Die Ausgrabungen im Basler Münster I. Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jh. v. Chr.). In : *Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 6*, Soleure 1979.

G :

Gabayet 1991 : GABAYET (F.) – *Inventaire d'archéologie rurale et évolution du peuplement dans le canton de Beaurepaire du Ve siècle à 1349.* TER de maîtrise, 2 vol., Université de Grenoble, 1991.

Gabayet 2001 : GABAYET (F.) – Une inscription funéraire paléochrétienne découverte à Varces (Isère). *In* : *La Pierre et l'Ecrit*, 12, 2001, pp. 41-48.

Gabayet 2003 : GABAYET (F.) – *Notre-Dame de Tourdan. Revel-Tourdan (Isère). Rapport de*

diagnostic. Grenoble, Institut national de recherches archéologiques préventives, 2003, sans pagination, n. p.

Gabayet 2005-2006 : GABAYET (F.) – La marge orientale du *vicus* de Boutae : les fouilles récentes de la ZAC Galbert à Annecy (lots CCI et Halpades). *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 131-139.

Gaidon-Bunuel, Laroche 2008 : GAIDON-BUNUEL (M.-.A), LAROCHE (C.) – Les agglomérations secondaires. *In* : *Bilan Scientifique Régional, L'Antiquité,* Service régional de l'Archéologie, Direction régionale des affaires culturelles, Rhône-Alpes, tome 2, Programmation scientifique interrégionale, Antiquité, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information mission archéologie, 2008, pp. 124-136.

Gandini 2008 : GANDINI (C.) – *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive. La dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (IIe s. av. J.-C.-VIIe s. ap. J.-C.).* Tours, FERACF, 2008, 511 p. (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 33).

Garcia 2000 : GARCIA (D.) – Formes d'habitats préromaines en Gaule méridionale. L'apport des piémonts héraultais. *In* : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.) et *alii – Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central. Actes du XXIe colloque de l'AFEAF. Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*. Lattes, éditions Adam, 2000, pp. 193-201 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 6).

Garcia 2004 : GARCIA (D.) – *La Celtique méditerranéenne, habitats et sociétés en Languedoc et en Provence VIIIè-IIè siècle avant J.-C.* Paris, Editions Errance, 2004, 206 p.

Gascou 1999 : GASCOU (J.) – César a t'il fondé une colonie à Vienne ? *In* : *Mélanges des Ecoles Françaises de Rome et d'Athènes*, 111, tome 1, pp. 157-165.

Gateau 1990 : GATEAU (F.) – Amphores importées durant le IIe s. a. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, Le Baou-Roux, Saint-Blaise. *In* : *Document d'Archéologie Méridionale,* 13, 1990, pp. 163-183.

Gaultier 2008 : GAULTIER (M.) – «La Limougère » : un établissement rural de la fin de La Tène à Fondettes (Indre-et-Loire). *In* : *Revue archéologique du Centre de la France*, 47, 2008, [En ligne], mis en ligne le 14 mai 2009. URL : http://racf.revues.org/index1132.html. Consulté le 07 septembre 2009.

Geiser 1999 : GEISER (A.) – Un ensemble inédit des Allobroges. *In* : VAN DER WIELEN (Y.) – *Monnayages allobroges*. Lausanne, 1999, pp. 216-217 (Cahiers romands de numismatique 6).

Gendron 2006 : GENDRON (S.) – *L'origine des noms de lieux en France. Essai de Toponymie*. Paris, éditions Errance, 2006 (2008 nvlle éd.), 320 p.

Genin 1993 : GENIN (M.) – Céramiques augustéennes du Verbe-Incarné à Lyon : études de

trois ensembles clos. *In* : *Revue Archéologique de l'Est*, 44, 1 1993, pp. 63-104.

Genin 1994 : GENIN (M.) – Céramiques augustéennes précoces de Lyon : étude du dépôt de la montée de Loyasse (L3). *In* : *Revue Archéologique de l'Est*, 45, 2, 1994, pp. 321-359.

Genin 1997 : GENIN (M.) – Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne. Eléments de synthèse. *In* : *SFECAG, Actes du congrès du Mans*. Marseille, SFECAG, 1997, p. 13-36.

Genin 2003 : GENIN (M.) – Les céramiques domestiques comme traceur culturel. *In* : POUX (M.), SAVAY-GUERRAZ (H.) – *Lyon avant* Lugdunum. *Catalogue d'exposition*. Gollion, éditions Infolio, 2003, pp. 144-145.

Genin 2007 : GENIN (M.) et coll. – *La Graufesenque, Millau, Aveyron. Volume II, Sigillées lisses et autres productions*. Pessac, éditions de la Fédération Aquitania, 2007, 589 p. (Études d'archéologie urbaine).

Genin, Guichard, Lavendhomme 1992 : GENIN (M.), GUICHARD (V.) et LAVENDHOMME (M-O.) – Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au I^{er} s. av. J.-C. et au I^{er} s. ap. J.-C. *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Tournai*. Marseille, SFECAG, 1992, pp. 181-187.

Genin, Desbat, Elaigne et *alii* 1996 : GENIN (M.), DESBAT (A.), ELAIGNE (S.) et alii – Les productions de l'atelier de la Muette. In : DESBAT (A.) (éd.) – *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 1° partie : les ateliers précoces. In* : *Gallia*, 53, 1996, pp. 41-192.

Genin, Lavendhomme 1998 : GENIN (M.), LAVENDHOMME (M-O.) et collab. – Rodumna *(Roanne, Loire), le village gallo-romain. Evolution des mobiliers domestiques*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1998, 292 p. (Documents d'Archéologie Française, 66).

Genin, Hoffmann, Vernhet 2002 : GENIN (M.), HOFFMANN (B.) et VERNHET (A.) – Les productions anciennes de La Graufesenque. *In* : GENIN (M.) et VERNEHT (A.) (dir.) – *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann*. Montagnac, éditions Monique Mergoil, 2002, pp. 45-404 (Archéologie et Histoire Romaine, 7).

Gilbert 2004 : GILBERT (F.) – *Le soldat romain à la fin de la République et sous le Haut-Empire*. Paris, éditions Errance, 2004, 192 p.

Godard 1992a : GODARD (C.) – Une réserve de céramiques de l'époque de Claude à Vienne (Isère). *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Tournai*. Marseille, SFECAG, 1992, pp. 239-262.

Godard 1992b : GODARD (C.) – Vienne : le four de la place Camille Jouffray. *In* : COLLECTIF – *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône, programme H13, Rapport 1990-1992.* Lyon, 1992, pp. 93-94, pl.85-86.

Godard 1995 : GODARD (C.) – Quatre niveaux d'abandon de la ville de Vienne (Isère) :

Eléments pour la chronologie des céramiques de la fin du IIe s. et du IIIe s. apr. J.C. *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen*. Marseille, SFECAG, 1995, pp. 285-322.

Golosetti 2008 : GOLOSETTI (R.) – Rupture et continuité dans l'implantation des lieux de culte alpins entre la protohistoire et la période romaine. *In* : *Le peuplement de l'arc alpin*. Paris, édition du CTHS, 2008, pp. 273-287.

Golosetti 2009 : GOLOSETTI (R.) – *Géographie du Sacré du Sud-Est de la Gaule, de la Protohistoire récente au Haut-Empire.* Thèse de doctorat, Université de Provence Aix-Marseille I, 2009, 3 vol., 805 p.

Goulpeau 1991 : GOULPEAU (L.) – *Compte-rendu de l'étude archéomagnétique pour la datation des structures du site de Moissieu-sur-Dolon (Isère) « Le Pinet »*. Université de Rennes, Département de physique cristalline, Laboratoire d'Archéométrie. Rennes, 1991, sans pagination.

Greco, Torelli 1983 : GRECO (E.), TORELLI (M.) – *Storia dell'urbanistica. Il mondo Greco*. Roma-Bari, Editori Laterza, 1983.

Grenier 1934 : GRENIER (A.) – *Manuel d'archéologie gallo-romaine, T. 2 : L'archéologie du sol. Les routes, la navigation, l'occupation du sol.* Paris 1934 (rééd. 1985), 2 vol., 1096 p.

Gros 1996 : GROS (P.) – *L'architecture romaine : du début IIIe s. av. J.-C. à la fin du Haut Empire. 1, Les Monuments publics.* Paris, Picard, 1996, 503 p.

Gros 2001 : GROS (P.) – *L'architecture romaine : du début IIIe s. av. J.-C. à la fin du Haut Empire. 2, Maisons, palais, villas et tombeaux*. Paris, Picard, 2001, 527 p.

Gros, Torelli 1994 : GROS (P.), TORELLI (M.) – *Storia dell'urbanistica. Il mondo romano*. Roma-Bari, Editori Laterza, 1994, 466 p.

Gruel 2007 : GRUEL (K.) – De la nature des dépôts monétaires gaulois. *In* : BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIERE-LAMBERT (M.-J.) (éds.). – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5 – 8 mai 2005, volume 2*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, pp. 709-714. (Annales Littéraires, série « Environnement, sociétés et archéologie, 11 »).

Gruel, Pion 2009 : GRUEL (K.), PION (P.) – Les « trésors monétaires » en Gaule chevelue : faciès régionaux et contextes sociaux des dépôts. *In* : BONNARDIN(S ?), HAMON (C.), LAUWERS (M.) et QUILLIEC (B.) – *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours. XXIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*. Antibes, éditions ADPCA, 2009, pp. 381-395.

Guichard, Pion et Vaginay 1991 : GUICHARD (V.), PICON (M.) et VAGINAY (M.) – La céramique peinte gauloise en pays ségusiave aux IIe et Ier siècles avant notre ère. *In* : *La*

céramique peinte celtique dans son contexte européen. Actes du symposium international d'Hautvillers (9-11 octobre 1987). Reims, 1991, pp. 211- 227 (Mémoire de la société archéologique champenoise, 5, supplément au bulletin n° 1).

Guichard, Pion Malacher et *alii* 1993 : GUICHARD (V.), PION (P.), MALACHER (F.), COLLIS (J.) – A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ier siècles av. J.-C. *In* : *Revue Archéologique du Centre* 32, 1993, 25-55.

Guichard, Lavendhomme 1997 : GUICHARD (V.), LAVENDHOMME (M-O.) – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1997, 369 p. (Documents d'Archéologie Française, 62).

Guichard, Sievers, Urban 2000 : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eizentliche Urbanisationsprozesse.* Actes du colloque des 8-11 juin 1998 à Glux-en-Glenne. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2000, 240 p. (Bibracte, 4)

Guichard 2003 : GUICHARD (V.) – Un dernier moment de folie créatrice : le répertoire ornemental de la céramique dans le nord-est du Massif Central au IIe s. av. J.-C. *In* : BUCHSENSCHUTZ (O.), BULARD (A.), CHARDENOUX (M.-B.), GINOUX N. (éds.). – *Décors, images et signes de l'Âge du Fer européen* : XXVI^{e} colloque de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer, Paris et Saint-Denis, 2002. Thème spécialisé. Tours, FERACF, 2003, pp. 91-112 (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 24).

Guillet 1996 : GUILLET (E.) – *Fouille archéologique du site de La Fiard-Les Morelles, Lapeyrouse-Mornay (Drôme).* Document Final de Synthèse dactylographié. Lyon, AFAN-Ministère de la Culture, 1996, sans pagination.

Guyon 2009 : GUYON (J.) – Regards sur la topographie chrétienne des cites du Midi de la Gaule. *In* : PARIS POULAIN (D.), ISTRIA (D.) et NARDI COMBESCURE (S.) – *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie. Nouvelles approches et perspectives de recherche. Actes du colloque international d'Amiens, 18-20 janvier 2007*. Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 137-145 (Collection Archéologie & Culture)

Guyon, Heijmans (dir.) 2007 : GUYON (J.), HEIJMANS (M.) (dir.) – Dossier : Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Seconde partie : monde rural, échanges et consommation. *In* : *Gallia*, 64, 2007, pp. 1-189.

H :

Haldimann, Moinat 1999 : HALDIMANN (M.-A.), MOINAT (P.) – Des hommes et des sacrifices : aux origines de celtiques de Genève. *In* : *Archéologie Suisse*, 22, 1999, pp. 170-181.

Haldimann, André, Broillet-Ramjoué et *alii* 2002 : HALDIMANN (M.-A.), ANDRE (P.), BROILLET-RAMJOUE (E.) et POUX (M.) – Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine : le domaine de antique du Parc de la Grange (GE). *In* : *Archéologie Suisse*, 24, 2001, pp. 2-15.

Haldimann 2007 : HALDIMANN (M.-A.) – *Genava*, entre questionnements et faits. *In* : BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIERE-LAMBERT (M.-J.) (éds.). – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5 – 8 mai 2005, volume 1*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 325-332. (Annales Littéraires, série « Environnement, sociétés et archéologie, 11 »)

Harlé-Sambet, Moyroud 2009 : HARLE-SAMBET (Y.) et MOYROUD (R.) – *Le château de Bressieux (Isère)*. Lyon, Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, 2009, 226 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 32).

Helly 2002 : HELLY (B.) – Le sanctuaire de Lachar à Varces Allières-et-Risset (Isère). In : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à l'époque romaine (IV^{e} siècle av. J.-C. - II^{e} siècle apr. J.-C.). Catalogue de l'exposition Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*. Grenoble, éditions Infolio-Musée Dauphinois, 2002, pp. 164-165.

Héron de Villefosse 1910 : HERON DE VILLEFOSSE (A.) – Communication. *In* : *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, Paris, 1910, pp. 225.

I :

Isoardi 2008 : ISOARDI (D.) – *Les populations protohistoriques du Sud-Est de la France : essai d'approche démographique.* Thèse soutenue à l'Université de Provence, Aix-Marseille I, 2008.

J :

Jacquet, Franc, Lalai et *alii* 2009 : JACQUET (P.), FRANC (O.), LALAI (D.), VIDEAU (G.) – Le site de l'ilot Cordier : un exemple récent de fouille de fossé de La Tène D à Lyon–Vaise. *In* : LAMBERT-ROULIERE (M.-J.), DAUBIGNEY (A.), MILCENT (P.-Y.), TALON (M.) et VITAL

(J.) (éd.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e^-VII^e^ siècle av. J.-C.) (thème spécialisé) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche (thème régional). Actes du XXX^e^ colloque international de l'A.F.E.A.F., Thème spécialisé co-organisé avec l'A.P.R.A.B., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006.* Dijon, Société Archéologique de l'Est, 2009, pp. 83-95 (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 27).

Jacob, Leredde 1985 : JACOB (J.-P.), LEREDDE (H.). – Les potiers de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : étude d'un centre de production gallo-romain. *In* : *Gallia*, 43 (fasc. 1), 1985, pp. 167-192.

Jassoud 1870 : JASSOUD (Abbé) – Chronique. *In* : *Bulletin de la Société de Statistique et d'Archéologie du département de la Drôme*, 5, Valence, 1870, pp. 251.

Joanne 1890 : JOANNE (A.-L.) – *Dictionnaire géographique et administratif de la France*. T. 7, Paris, 1905.

Joly, Lalai 1991 : JOLY (J.-L.), LALAI (D.) – *Le site de « En Dolon » à Moissieu-sur-Dolon (Isère), Document Final de Synthèse*. Lyon, AFAN-Ministère de la Culture, 1991, n. p.

Joly, Lalai 1992 : JOLY (J.-.L.), LALAI (D.) – *La tuilerie gallo-romaine du Pinet à Moissieu-sur-Dolon, Document Final de Synthèse*. Lyon, AFAN-Ministère de la Culture, 1992, n. p.

Joly, Barral 1992 : JOLY (M.) et BARRAL (Ph.) – Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Tournai*. Marseille, SFECAG, 1992, pp. 101-130

Joly, Barral 2007 : JOLY (M.), BARRAL (Ph.). – Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : bilan des recherches récentes. *In* : BARRAL (Ph.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIERE-LAMBERT (M.-J.) (éds.). – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIXe colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5 – 8 mai 2005, volume 1*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, pp. 55-72. (Annales Littéraires, série « Environnement, sociétés et archéologie, 11 »).

Jospin 2002 : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à l'époque romaine (IV^e^ siècle av. J.-C. - II^e^ siècle apr. J.-C.). Catalogue de l'exposition Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*. Grenoble, éditions Infolio-Musée Dauphinois, 2002, 191 p.

Jospin 2005-2006a : JOSPIN (J.-P.) – Recherches sur la topographie de *Cularo* (Grenoble, Isère) aux Ier-IIIe siècles après J.-C. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise* 38-39, 2005-2006, pp. 73-83.

Jospin 2005-2006b : JOSPIN (J.-P.) – *Vicus Augusti* : Aoste, Isère. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise* 38-39, 2005-2006, pp. 61-72

Jud, Kaenel 2003 : JUD (P.), KAENEL (G.) – Helvètes et Rauraques : quelle emprise territoriale ? *In* : GARCIA (D.), VERDIN (F.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV° colloque international de l'AFEAF, Martigues 1-4 juin 2000, Paris, éditions Errance, 2002, pp. 297-305.

Jud, Kaenel 2005 : JUD (P.), KAENEL (G.) – Archéologie et société au 1er siècle av. J.-C. dans une perspective latènienne : en guise d'introduction aux débats. *In* : KAENEL (G.), MARTIN-KILCHER (S.) et WILD (D.) (dir.) – *Colloqium Turicense. Siedlungen, Baustrukturen unde Funde im 1 Jh. V. Chr. zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone (Kolloquim in Zürich, 17./18. Januar 2003)*. Lausanne, 2005, pp. 273-278 (Cahiers d'archéologie romande, 101).

Jung, Odiot 1999 : JUNG (C.), ODIOT (T.) – La Moyenne vallée du Rhône, de l'Isère à l'Ardèche. *In* : *Gallia*, 56, 1999, pp. 81-90.

K :

Kaenel 2006 : KAENEL (G.) – Agglomérations et *oppida* de la fin de l'âge du fer : une vision synthétique. *In* : HASELGROVE (C.) dir. – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer*. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2006, pp. 17-40 (Bibracte, 12/4).

L :

Lafon 2001 : LAFON (X.) **–** *Villa maritima : recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine (IIIe siècle av. J.-C. / IIIe siècle ap. J.-C.).* Rome, Ecole Française de Rome, 2001, 527 p. (Bulletin des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, 307).

Lallemand 2007 : LALLEMAND (D.) – L'organisation du peuplement au nord du Massif central, le carrefour des Cités arverne, biturige et éduenne. *In* : DEBERGE (Y.) et MENNESSIER-JOUANNET (C.) (éd.) – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003) - Thème régional.* Lattes, Editions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, pp. 111-134 (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes [Hors série]).

Lallemand, Orengo 2007 : LALLEMAND (D.), ORENGO (L.) – Les ensembles de mobilier de

La Tène moyenne de l'habitat groupé de Varennes-sur-Allier (Allier, Bourbonnais) : premières analyses. *In* : DEBERGE (Y.) et MENNESSIER-JOUANNET (C.) (éd.) – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003) - Thème régional.* Lattes, Editions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, pp. 135-166 (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes [Hors série]).

Lamboglia 1950 : LAMBOGLIA (N.) – *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana*. Bordighera, 1950.

Lambot 2002 : LAMBOT (B.) – Noblesse, aristocratie et signes extérieurs de richesse à La Tène finale en Champagne. *In* : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) dir. — *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (IIe s. av. J.-C., Ier s. ap. J.-C.).* Actes de la table ronde des 10 et 11 juin 1999 (Glux-en-Glenne). Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 2002, pp. 87-108 (Bibracte, 5).

Lambot, Méniel 1993 : LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.) – *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) – I. L'habitat gaulois. Fouilles 1988-1990*. Reims, Société Archéologique Champenoise, 1993, 181 p. (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 7).

Lambot, Méniel 2000 : LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.) – L'agglomération ouverte d'Acy-Romance (Ardennes). *In* : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eizentliche Urbanisationsprozesse. Actes du colloque des 8-11 juin 1998 à Glux-en-Glenne*. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2000, pp. 97-102 (Bibracte, 4).

Lamothe 1935 : LAMOTHE (L.) – *Beaurepaire d'Isère à travers les âges*. Grenoble, 1935.

Lancel 1975 : LANCEL (S.) – Informations archéologiques. *In* : *Gallia* 33, 1975, pp. 537-542.

Laroche 1987 : LAROCHE (C.) et coll. – Aoste (Isère) : un centre de production de céramiques (fin du Ier s. av. J.-C. – fin du Ier s. ap. J.-C.). Fouilles récentes (1983-1984). *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise* 20, 1987, pp. 281-348.

Laroche 1997 : LAROCHE (C.) – L'atelier de La Sarra. *In* : DESBAT (A.) (éd.) - Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. 2° partie : les ateliers du Ier s. ap. J.-C. *Gallia* 54, 1997, pp. 55-62.

Laroche 2003 : LAROCHE (C.) – La céramique dite « allobroge » : présentation d'un nouveau projet de recherche sur les lieux de production. *In* : *SFECAG, Actes Congrès de Saint Romain-en-Gal*. Marseille, SFECAG, 2003, pp. 203-206.

Laroche, Théolas 2003 : LAROCHE (C.), THEOLAS (D.) – Saint Romain-de-Jalionas (Isère), la *villa* du Vernai. Etude comparative de deux contextes : la cour (fin du IIe-début du IIIe siècle) et le secteur XX (fin du IIIe-début du IVe siècle ?). *In* : *SFECAG, Actes du Congrès de Saint*

Romain-en-Gal. Marseille, SFECAG, 2003, pp. 71-90.

Lasfargues 1982 : LASFARGUES (J.) – Informations archéologiques. *In* : *Gallia* 40, 1982, pp. 398-406.

Laurière 1879 : LAURIERE (J. de) – Des objets provenant de Vienne. *In* : *Congrès Archéologique de France*, 1879, pp. 340-351.

Lavagne 1998 : LAVAGNE (H.) – *Fonticuli*. Deux fontaines à escaliers d'eau en Narbonnaise. Beaurepaire (Isère) et Nissan-lez-Ensérune (Hérault). *In* : *Revue des Etudes Anciennes*, 100, 1998,1 et 2, pp. 269 à 287.

Lavagne 2000 : LAVAGNE (H.) – *Recueil général des mosaïques de la Gaule. III. Province de Narbonnaise. 3. Partie sud-est*. Paris, CNRS, 2000, 181 p. (supplément à Gallia,10).

Leblanc 1994 : LEBLANC (O.) – Evolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la maison aux Cinq Mosaïques. Etude du mobilier et chronologie. *In* : *Gallia, 51*, 1994, p. 80-118.

Leblanc 1995 : LEBLANC (O.) – Notes sur des découvertes anciennes : les productions de céramiques peintes à Saint Romain-en-Gal (Rhône). *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Rouen*. SFECAG, Marseille, 1995, pp. 251-261.

Leblanc 2001 : LEBLANC (O.) – Production de céramiques à Saint-Romain-en-Gal (Rhône, France). Bilan de 25 années de recherche sur le site. *In* : *Rei Cretariae Romanae Factorum Acta 37*, 2001, pp.45-55.

Leblanc 2003 : LEBLANC (O.) – Contextes des IIe et IIIe siècles sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône). *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal*. Marseille, SFECAG, 2003, p. 21-52.

Leblanc 2007 : LEBLANC (O.) – *Les faciès des céramiques communes de la Maison des Dieux Océan à Saint Romain-en-Gal (Rhône) du Ier s. avant J.-C. au IIIe siècle après J.-C.* SFECAG, Marseille, 2007, 208 p. (Supplément SFECAG, 3).

Le Blant 1856-1865 : LE BLANT (E.) – *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle*. Paris 1856-1865.

Le Bot-Helly 2002 : LE BOT-HELLY (A.) – Vienne du village gaulois à la capitale de cité (5e siècle av. J.-C./2e siècle apr. J.-C.). *In* : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges. Gaulois et romains du Rhône aux Alpes. De l'indépendance à la période romaine (4e siècle av. J.-C. – 2e siècle apr. J.-C.)*. Grenoble, catalogue d'exposition, Infolio éditions, 2002, pp.102-109.

Le Glay 1973 : LE GLAY (M.) – Informations archéologiques. *In* : *Gallia 31*, 1973, pp. 515-548.

Le Mer, Chomer 2007 : LE MER (A.C.), CHOMER (C.) et coll. – *Lyon.* Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2007, 885 p. (Carte archéologique de la Gaule, 69-2).

Le Ny 1988 : LE NY (F.) – *Les fours de tuiliers gallo-romains. Méthodologie. Etude technologique, typologique et statistique. Chronologie.* Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988, 142 p. (Documents d'archéologie française, 12).

Lepetz 2009 : LEPETZ (S.) – L'habitat rural en Gaule septentrionale. Les ossements sont-ils de bons marqueurs ? *In* : LEVEAU (P.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.) et *alii* (dir.) – *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques. Colloque AGER VIII – Toulouse 2007*. Bordeaux, Aquitania, 2009, pp. 13-24, (Aquitania supplément, 17).

Lepetz, Van Andringa 2008 : LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.) (dir.) – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine – Rituels et pratiques alimentaires*. Montagnac, éditions Monique Mergoil, 2008 (Collection Archéologie des plantes et des animaux – II).

Lepot, Brulet 2007 : LEPOT (A.), BRULET (R.) – Faciès et chronologie. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Langres, 2007*. Marseille, 2007, pp. 61-70.

Leroi-Gourhan 1964 : LEROI-GOURHAN (A.) – *Le geste et la parole. I. Technique et langage*. Paris, Albin Michel, 1964, 323 p. (Collection Sciences d'aujourd'hui).

Leroi-Gourhan 1965 : LEROI-GOURHAN (A.) – *Le geste et la parole. II. La mémoire et les rythmes*. Paris, Albin Michel, 1965, 258 p. (Collection Sciences d'aujourd'hui).

Le Roux 2004 : LE ROUX (P.) – La romanisation en question. *In* : *Annales HSS*, mars-avril 2004, 2, pp. 287-311.

Leveau 1983 : LEVEAU (P.) – La ville antique et l'organisation de l'espace rural : *villa*, ville, village. *In* : *Annales ESC*, juillet-août 1983, 4, pp. 920-942.

Leveau 2002a : LEVEAU (P.) – Les territoires. Un bilan des méthodes d'étude. *In* : GARCIA (D.), VERDIN (F.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV° colloque international de l'AFEAF, Martigues 1-4 juin 2000, Paris, éditions Errance, 2002, pp. 9-17.

Leveau 2002b : LEVEAU (P.) – Dossier *villa* et *vicus* en Gaule Narbonnaise. Introduction : Les incertitudes du terme *villa* et la question du *vicus* en Gaule Narbonnaise. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, pp. 5-26.

Leveau 2005-2006 : LEVEAU (P.) – Les agglomérations de la cité de Vienne, un dossier en devenir. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 157-169.

Leveau 2007a : LEVEAU (P.) – Aix les Bains et son tombeau temple : ruralité et urbanité d'un *vicus* allobroge. *In* : *Gallia*, 64, 2007, pp. 279-287.

Leveau 2007b : LEVEAU (P.) – Le règlement du *campus pecuarius* d'Aix-les-Bains. *In* : DALAISON (J.) (éd.) – *Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*. Grenoble, 2007, pp. 405-414 (Cahiers du CRHIPA, 11).

Leveau, Garmy 2002 : LEVEAU (P.), GARMY (P.) – Conclusion : La *villa* et le *vicus*. Formes de l'habitat et exploitation domaniale. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, pp. 313-317.

Leveau, Rémy 2005-2006 : LEVEAU (P.) et REMY (B.) – Présentation du dossier : les éléments d'une problématique. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 7-13.

Leveau, Rémy, Canal et *alii* 2005-2006 : LEVEAU (P.), REMY (B.), CANAL (A.) et *alii* – Aix-les-Bains, *vicus* thermal et bourg rural. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 85-103.

Leveau, Raynaud, Sablayrolles 2009 : LEVEAU (P.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.) et *alii* (dir.) – *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques. Colloque AGER VIII – Toulouse 2007*. Bordeaux, Aquitania, 2009, 396 p. (Aquitania supplément, 17).

Lewuillon 2005 : LEWUILLON (S.) – La mal-mesure des Celtes. Errements et débats autour de l'identité celtique de 1850 à nos jours. *In* : RIECKHOFF (S.) (dir.) – *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire. I. Celtes et Gaulois dans l'histoire, l'historiographie et l'idéologie modernes*. Actes de la table-ronde de Leipzig, 16 - 17 juin 2005. Glux-en-Glenne, centra archéologique européen du Mont-Beuvray, 2006, pp. 171-195 (Bibracte, 12/1).

Liégard, Fourvel, Lallemand 2007 : LIEGARD (S.), FOURVEL (A.), LALLEMAND (D.) – Les établissements ruraux ouverts latèniens du nord de l'Auvergne. *In* : DEBERGE (Y.) et MENNESSIER-JOUANNET (C.) (éd.) – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003) - Thème régional*. Lattes, Editions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, pp. 243-265 (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes [Hors série]).

Loriot, Rémy 1988 : LORIOT (X.), REMY (B.) – *Corpus des trésors monétaires antiques de la France, V-2, Isère*. Paris 1988.

Loughton, Jones 2000 : LOUGHTON (M.-E.), JONES (S.) – Les amphores républicaines en Auvergne (Puy-de-Dôme) : importation et diffusion avant la conquête. *In* : *Revue Archéologique du Centre de la France*, 39, 2000, pp. 63-81.

Luginbühl 1998 : LUGINBÜHL (T.) – Les imitations précoces de céramiques méditerranéennes en Suisse Occidentale (IIe-Ier s. av. notre ère). *In* : *SFECAG, Actes du congrès d'Istres, 1998*. Marseille, 1998 pp. 199-206.

Luginbühl 2008 : LUGINBÜHL (T.) – Sanctuaires et divinités en Helvétie occidentale. Eléments de réflexion sur la typologie des lieux de cultes gallo-romains. *In* : CASTELLA (D.),

MEYLAN KRAUSE (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes.* Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006). Bâle, 2008, pp. 229-245 (Antiqua, 43).

M :

Macé 1860 : MACE (A.) – *Les chemins de fer du Dauphiné - Guide itinéraire de Saint Rambert à Grenoble et ses environs*, 2 vol. Grenoble 1860.

Malet 1970 : MALET (P.) – Essai d'un répertoire archéologique du canton de Beaurepaire. *In* : *Evocations*, octobre 1970, pp. 3-6.

Malet 1974 : MALET (P.) – *Gens de Beaurepaire et de la Valloire des origines à la Grande Peur de 1789*. Vienne, 1974, 158 p.

Maligorne 2007 : MALIGORNE (Y.) – *L'architecture romaine dans l'Ouest de la Gaule*. Presses Universitaires de Rennes, 2007, 229 p. (collection Archéologie & Culture).

Malrain, Matterne, Méniel 2002 : MALRAIN (F.), MATTERNE (V.), MENIEL (P.) – *Les paysans Gaulois*. Paris, éditions Errance/INRAP, 2002, 236 p.

Mandier 1988 : MANDIER (P.) – L*e relief de la moyenne vallée du Rhône au Tertiaire et au Quaternaire. Essai de synthèse paléogéographique*. Thèse de Doctorat d'Etat présentée devant l'université de Lyon II en 1984. 3 tomes, B.R.G.M., 1988, 151, 654 p.

Mangin, Tassaux 1992 : MANGIN (M.), TASSAUX (F.) – Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine. *In* : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest. Histoire et archéologie*. Actes du deuxième colloque *Aquitania*, Bordeaux 13-15 septembre 1990, pp. 461-496 (6° suppl. *Aquitania*).

Mangin, Petit 1994 : MANGIN (M.), PETIT (J.-P.) (dir.) – *Les agglomérations secondaires. La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim /Bitche (Moselle), 21, 22, 23 et 24 octobre 1992*. Paris, éditions Errance, 1994, 294 p. (Archéologie aujourd'hui).

Marc, André, Barral et *alii* 2007 : MARC (J.-Y.), ANDRE (N.), BARRAL (P.) et *alii* – Le complexe du sanctuaire et du théâtre de Mandeure (Doubs, F), de ses origines gauloises à sa monumentalisation romaine. *In* : BÉLET-GONDA (C.), MAZIMMANN (J.-P.), RICHARD (A.), SCHIFFERDECKER (F.) (éd.) – *Premières Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien. Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales*. Besançon-Porrentruy, Presses Universitaires de Franche-Comté, Office de la culture et Société jurassienne d'Emulation, 2007, pp. 13-34 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 816 ; Cahier d'archéologie jurassienne, 20).

Marinval, Foucras, Mennessier-Jouannet 2007 : MARINVAL (M.-C.), FOUCRAS (S.), MENNESSIET-JOUANNET (C.) – Ressources et productions animales en territoire arverne (Ve-Ier s. av. J.-C.). *In* : DEBERGE (Y.) et MENNESSIER-JOUANNET (C.) (éd.) – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003) - Thème régional.* Lattes, Editions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, pp. 401-415 (Monographies d'Archéologie Méditerranéennes [Hors série]).

Matal 2002 : MATAL (M.) – Etude du mobilier céramique du Ier s. av. notre ère d'Alba (Ardèche) : chronologie et faciès culturels. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise, 35*, pp. 371-400.

Matal 2003 : MATAL (M.) – Céramiques régionales tournées de l'oppidum de Jastres-Nord (Ardèche) aux IIe et Ier s. av. notre ère. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003*. Marseille, 2003, pp. 305-316.

Maufras 2006 : MAUFRAS (O.) (éd.) – *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VIIe-XVe s.) : contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*. Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006, 480 p. (Documents d'archéologie française, 98).

Mauné, Feugère, Forest et *alii* 2009 : MAUNE (S.), FEUGERE (M.), FOREST (V.) et *alii* – Faciès mobilier et typologie des établissements du Haut-Empire dans la moyenne vallée de l'Hérault. *In* : LEVEAU (P.), RAYNAUD (C.), SABLAYROLLES (R.) et *alii* (dir.) – *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques. Colloque AGER VIII – Toulouse 2007*. Bordeaux, Aquitania, 2009, pp. 61-80 (Aquitania supplément, 17).

Maza 1998 : MAZA (G.) – *Les amphores de la rue du Souvenir à Lyon*. Mémoire de DEA dactylographié. Université de Lyon II, 1998.

Maza 2001 : MAZA (G.) – Les importations de céramiques fines méditerranéennes à Lyon (IIe-Ier s. av. J.-C.). Etude préliminaire. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Lille-Bavay*, 2001, Marseille, 2001, pp. 413-444.

Maza 2004 : MAZA (G.) – *Un emporion à* Lougoudounon. In : POUX (M.), SAVAY-GUERRAZ (H.) – *Lyon avant* Lugdunum. *Catalogue d'exposition*. Gollion, éditions Infolio, 2003, pp. 160-161.

Mazard 2003 : MAZARD (C.) (dir.) – *Patrimoine en Isère. Pays de Roussillon*. Grenoble, Département de l'Isère, 2003, 208 p.

Mennessier-Jouannet, Dartevelle, Arbaret 2009 : DARTEVELLE (H.), MENNESSIER-JOUANNET (C.) et ARBARET (N.) - La capitale des Arvernes, une histoire en boucle. *In* :

BUCHSENSCHUTZ (O.), CHARDENOUX (M.-B.) , KRAUSZ (S.), RALSTON (I.) (éd.) – *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire [thème régional]. Les Gaulois sont dans la ville [Thème spécialisé] XXXIIe colloque de l'AFEAF tenu à Bourges, du 1er au 4 mai 2008*. Paris-Tours, FERACF, 2009, pp. 293-315.

Menez, Arramond 1997 : MENEZ (Y.), ARRAMOND (J.-C.) – L'habitat aristocratique fortifié de Paule (Côtes-d'Armor). *In* : *Gallia*, 54, pp. 119-155.

Menez 2010 : MENEZ (Y.) – *Le développement d'agglomérations autour des résidences fortifiées du Second âge du Fer en Gaule : l'exemple de Paule (Côtes-d'Armor).* Communication présentée au 34e colloque de l'AFEAF, tenu à Aschaffenburg (Allemagne) du 13 au 16 mai 2010.

Méniel 2001 : MENIEL (P.) – *Les Gaulois et les animaux : élevage, repas et sacrifices*. Paris, éditions Errance, 2001, 128 p. (Collection des Hespérides).

Méniel 2007 : MENIEL (P.) – La boucherie et les sacrifices bovins en Gaule aux IIe et Ier s. avant notre ère. *In* : VAN ANDRINGA (W.) (éd.) – *Sacrifices, marché à la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain.* Foods&History, 5, 1, pp. 225-245.

Méniel 2008 : MENIEL (P.) – *Manuel d'archéologie funéraire et sacrificielle (Âge du Fer).* Gollion, Infolio, 2008, 188 p. (Collection Vestigia).

Mermet 1993 : MERMET (C.) – Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie). *In* : *Gallia*, 1993, 50, pp. 95-138.

Metzler 1996 : METZLER (J.) – La chronologie de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine en pays trévire. *In* : LEJARS T. (éd.). – *La chronologie du second Âge du Fer en Gaule du Nord : actes de la [1re] table-ronde tenue à Ribemont-sur-Ancre (Somme), les 21 et 22 octobre 1994. Revue archéologique de Picardie,* 1996, 3-4, pp. 153-163.

Metzler 2006 : METZLER (J.) et coll. – Religion et politique. L'oppidum trévire du Titelberg. *In* : GOUDINEAU (C.) (dir.) – *Religion et société en Gaule*. Paris-Lyon, éditions Errance-Pôle archéologique du département du Rhône, 2006, pp. 191-202.

Metzler, Méniel, Gaeng 2006 : METZLER J., MÉNIEL P. et GAENG C. – *Oppida* et espaces publics. *In* : HASELGROVE C. (dir.). – *Les mutations de la fin de l'Âge du Fer : actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*. Bibracte, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 2006, pp. 201-224 (Bibracte, 12/4).

Meyer 1992 : MEYER (W.) – *L'ancien arrondissement de Saint-Marcellin (Isère) à l'époque gallo-romaine*, T.E.R. de maîtrise, Université de Lyon II, 2 vol., Lyon, 1992.

Michel 1987 : MICHEL (J.-C.) – *Isère Gallo-romaine. II. Arrondissements de Vienne et de La Tour-du-Pin*. Grenoble, 1987, 250 p.

Miller 1916 : MILLER (K.) – *Itineraria Romana*. Stuttgart 1916.

Minjollat 1867 : MINJOLLAT (J.) – *Essai historique sur Beaurepaire d'Isère*. Vienne, 1867.

Molin 2009 : MOLIN (M.) – Circulation, transport et déplacements en Europe occidentale (IIe s. av. J.-C. – IIe s. ap. J.-C.) : données indigènes et apports romains. *In* : *PALLAS*, 80, 2009, pp. 205-222.

Monjuvent 1977 : MONJUVENT (G.) et coll. – *Beaurepaire. Carte Géologique à 1/50 000e*. Paris, BRGM, 1977 (Carte Géologique de la France XXXI-34).

Monjuvent 1980 : MONJUVENT (G.) et coll. – *La Côte St André. Carte Géologique à 1/50 000e*. Paris, BRGM, 1980 (Carte Géologique de la France XXXI-33).

Morel 1981 : MOREL (J.-P.) – *Céramique campanienne, les formes*. Paris, 1981, 2 vol. (Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, 244).

Morel 2007 : MOREL (J.) – *Aventicum*-Avenches (Vaud, CH), capitale de l'Helvétie romaine. *Aventicum* et ses sanctuaires. *In* : BÉLET-GONDA (C.), MAZIMMANN (J.-P.), RICHARD (A.), SCHIFFERDECKER (F.) (éd.) – *Premières Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien. Mandeure, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actualités archéologiques régionales*. Besançon-Porrentruy, Presses Universitaires de Franche-Comté, Office de la culture et Société jurassienne d'Emulation, 2007, pp. 35-46 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 816 ; Cahier d'archéologie jurassienne, 20).

Morel, Blanc 2008 : MOREL (J.), BLANC (P.) – Les sanctuaires d'*Aventicum*. Évolution, organisation, circulations. *In* : CASTELLA (D.), MEYLAN KRAUSE (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes.* Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006). Bâle, 2008, pp. 35-50 (Antiqua, 43).

N :

Naveau 1995 : NAVEAU (J.) – Les romains dans l'Ouest : Jublains, ville et forteresse. *In* : *Archéologie Nouvelle*, 14, 1995, pp. 21-22.

Nègre 1990 : NEGRE (E.) – *Toponymie générale de la France*. Genève, publications romandes et françaises, Librairie Droz, vol. 1, 1990.

Nillesse 2003 : NILLESSE (O.) – Les établissements ruraux gaulois de Marcé (Maine-et-Loire) et la hiérarchisation des *aedificia*. *In* : MANDY (B.), DE SAULCE (A.) – *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire ; culture matérielle et sources écrites*. *23e colloque international de l'AFEAF, Nantes, 13-16 mai 1999*. Rennes, PEAO, 2003, pp. 149-172 (Supplément à la Revue Archéologique de l'Ouest, 10).

Nourrissat 2009 : NOURRISSAT (S.) – Vénissieux (Rhône) à l'âge du Fer. *In* : LAMBERT-

ROULIERE (M.-J.), DAUBIGNEY (A.), MILCENT (P.-Y.), TALON (M.) et VITAL (J.) (éd.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e^-VII^e^ siècle av. J.-C.) (thème spécialisé) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche (thème régional). Actes du XXX^e^ colloque international de l'A.F.E.A.F., Thème spécialisé co-organisé avec l'A.P.R.A.B., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006.* Dijon, Société Archéologique de l'Est, 2009, pp. 189-196 (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 27).

Nuninger 2002 : NUNINGER (L.) – Pôles de peuplement et organisation territoriale au second âge du Fer en Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque (Gard). *In* : GARCIA (D.), VERDIN (F.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIV^e^ colloque international de l'AFEAF, Martigues 1-4 juin 2000, Paris, éditions Errance, 2002, pp. 129-138.

O :

Odiot, Feuillet 1992 : ODIOT (T.), FEUILLET (M.-P.) – L'atelier de Saint-Péray Amour de Dieu. *In* : COLLECTIF – *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône, programme H13, Rapport 1990-1992*. Lyon, 1992, pp.111-115, pl.109-112.

Ollier de Marichard, Pruner-Bey 1870 : OLLIER DE MARICHARD (J.), PRUNER-BEY (F.) – *Les Carthaginois en France. La colonie lybio-phénicienne du Liby, canton de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche*). Montpellier, Coulet - Paris, Delahaye, 1870, 52 p.

Olmer 2003 : OLMER (F.) – *Les amphores de Bibracte-2. Le commerce du vin chez les Eduens d'après les timbres d'amphores*. Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 2003, 375 p. (Bibracte, 7).

Ouzoulias, Pellecuer, Raynaud et *alii* 2001 : OUZOULIAS (P.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.) et *alii* (dir.) – *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque AGER IV, Montpellier 11-14 mars 1998.* Antibes, éditions ADPCA, 2001, 640 p.

Ouzoulias 2006 : OUZOULIAS (P.) – *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques.* Thèse de doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté, 2 vol., 2006, 250 p. et 87 p.

P :

Palluel-Guillard 2002 : PALLUEL-GUILLARD (A.) – Le mythe des Allobroges. *In* : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes. De l'indépendance à la période romaine (4e siècle av. J.-C. – 2e siècle apr. J.-C.).* Gollion, Infolio, 2002, pp. 180-183.

Pasqualini, Pasqualini et Pasqualini 2009 : PASQUALINI (M.), PASQUALINI (A.) et PASQUALINI (C.) – Céramiques communes importées d'Italie en Provence. IIe siècle avant notre ère / IIIe siècle de notre ère. *In* : PASQUALINI (M.) (dir.) – *Les céramiques communes d'Italie et de Narbonnaise. Structures de production, typologies et contextes inédits. IIe s. av. J.-C. – IIIe s. apr. J.-C. Actes de la table-ronde de Naples (2-3 novembre 2006).* Naples, Centre Jean Bérard, 2009, pp. 283-300 (Collection du Centre Jean Bérard, 30).

Paunier 1975 : PAUNIER (D.) – Céramique peinte de La Tène finale et matériel gallo-romain précoce trouvés sur l'*oppidum* de Genève. *In* : *Genava* n.s. 23, 1975, pp. 55-121.

Paunier 1981 : PAUNIER (D.) – *La céramique gallo-romaine de Genève de La Tène finale au royaume Burgonde (I^{er} s. av. J.-C. - V^{e} s. ap. J.-C.).* Genève-Paris, 1981 (Mémoires et Documents de la Société d'Archéologie de Genève t. IX).

Paunier 2002 : PAUNIER (D.) – Vaisselle et nouveaux usages alimentaires. *In* : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes. De l'indépendance à la période romaine (4e siècle av. J.-C. – 2e siècle apr. J.-C.).* Gollion, Infolio, 2002, pp. 120-123.

Paunier, Desbat, Meylan 2002 : PAUNIER (D.), DESBAT (A.), MEYLAN (F.) – Les premiers habitats romanisés en Gaule du Centre-Est : un témoignage de l'aristocratie indigène. *In :* GUICHARD (V.) et PERRIN (F.) (dir.) – *L'aristocratie Celte de la fin de l'Âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.).* Actes du Colloque de Glux-en-Glenne (1999). Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2002, pp. 271-287 (Bibracte, 5).

Paunier, Luginbühl 2004 : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (T.) dir. – *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère.* Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2004, 472 p. (Bibracte, 8).

Pellecuer 2005 : PELLECUER (C.) – Les territoires de la *villa* et de l'agglomération : quelques réflexions à propos de la Narbonnaise occidentale. *In* : BOUET (A.), VERDIN (F.) (éd.) – *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*. Bordeaux, Ausonius, 2005, pp. 101-110 (Mémoires, 16).

Pelletier et *alii* 1994 : PELLETIER (A.), DORY (F.), MEYER (W.) et MICHEL (J.-C.) – *L'Isère*. Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, 1994, 199 p. (Carte Archéologique de la Gaule, 38/1).

Penon 1993 : PENON (C.) – *Les agglomérations secondaires de l'Isère (centre-ouest et sud-ouest du département) dans l'Antiquité*. T.E.R. de maîtrise, Université de Lyon II, Lyon 1993.

Périn 1992 : PERIN (P.) – La part du haut Moyen Âge dans la genèse des terroirs de la France médiévale. *In* : PARISSE (M.), BARRAL I ALTET (X.) (éd.) – *Le Roi de France et son royaume autour de l'an Mil*. Actes du colloque « La France de l'an Mil », tenu à Paris et Senlis, 22-25 juin 1987, Paris, Picard, pp. 225-234.

Perret 1956 : PERRET (V.) – Le capitole de Narbonne. *In* : *Gallia, XIV*, 1956, 1, pp. 1-22.

Perrin 1990 : Perrin (F.) – *Un Dépôt d'objets gaulois à Larina : Hières-sur-Amby, Isère*. Lyon, Circonscription des antiquités historiques de Rhône-Alpes, 1990, 176 p. (Document d'Archéologie en Rhône-Alpes, 4).

Perrin 2002 : PERRIN (F.) – Habitats et sépultures en territoire allobroge. In : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à l'époque romaine (IVe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Catalogue de l'exposition Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*. Grenoble, éditions Infolio-Musée Dauphinois, 2002, pp. 30-33.

Perrin, Decourt 2002 : PERRIN (F.), DECOURT (J.-C.) – L'aristocratie celte dans les sources littéraires. *In :* GUICHARD (V.) et PERRIN (F.) (dir.) – *L'aristocratie Celte de la fin de l'Âge du Fer (du IIe siècle avant J.-C. au Ier siècle après J.-C.)*. Actes du Colloque de Glux-en-Glenne (1999). Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2002, pp. 337-412 (Bibracte, 5).

Perrin, Schönfelder 2003 : PERRIN (F.), SCHÖNFELDER (M.) (dir.) – *La tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge.* Lyon, Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, 2003, 156 p. (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 24).

Peytremann 2003 : PEYTREMANN (E.) – *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe s. au XIIIe s.* Saint germain-en-Laye, 2 vol., 2003 (Mémoires de l'AFAM, XIII).

Piccamiglio, Segard 2005-2006 : PICCAMIGLIO (A.), SEGARD (M.) – Le site de Viuz-Faverges/Casuaria (Haute-Savoie) : agglomération, sanctuaire et *villa* dans la cluse d'Annecy. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005-2006, pp. 105-129.

Poirier 2007 : POIRIER (N.) – *Un espace rural en Berry dans la longue durée : expérience de micro-analyse des dynamiques spatio-temporelles du paysage et du peuplement dans la région de Sancergues (Cher). Thèse de doctorat soutenue à l'université de Tours, le 14 décembre 2007*. Tours, 2007, 3 vol., 434 p., 112 fig. et annexes.

Pokorny 1959-1969 : POKORNY (J.) - *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*. Berne, 1959-1969, n° 1083.

Polak 2000 : POLAK (M.) – *South gaulish Terra Sigillata with potter's stamps from Vechten*. Nijmegen, Katholieke Universiteit Nijmegen, 2000, 438 p. (Rei Cretariae Romanae Factorum

Acta, supplementum, 9).

Porte 1980 : PORTE (P.) – *Un exemple de site fortifié du haut Moyen Age : l'habitat mérovingien de Larina à Hières-sur-Amby (Isère)*. Grenoble, Centre d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère, Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique, 1980, 17 p.

Potter 1979 : POTTER (T.-W.) – *The Changing Landscape of South Etruria*. Londres, Paul Eleck, 1979, 199 p.

Poux 1998 : POUX (M.) – Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik, Bâle-Münsterhügel) : nouvelles données. *In* : TUFFREAU-LIBRE M. (éd.), JACQUES A. (éd.). – *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine. Actes de la table ronde tenue à Arras, 1996*. Arras, 1998, pp. 385-416 (Nord-Ouest archéologie, 9).

Poux 2003 : POUX (M.) – Lougoudounon à l'aube de la conquête (450-50 av. J.-C.). *In* : POUX (M.), SAVAY-GUERRAZ (H.) – *Lyon avant* Lugdunum. *Catalogue d'exposition*. Gollion, éditions Infolio, 2003, pp. 88-101.

Poux 2004 : POUX (M.) — *L'âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Montagnac, Éditions M. Mergoil, 2004, 637 p. (Protohistoire européenne, 8)

Poux 2005a : POUX (M.) – *Convergence et confrontation. Processus d'urbanisation et conquête romaine en territoire arverne*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches. Université de Provence, 2005, 283 p.

Poux 2005b : POUX (M.) – *Oppidum et sanctuaire (I). Fouille programmée pluriannuelle du Puy de Corent à Veyre-Monton (Puy-de-Dôme). Rapport de la campagne 2005*. Les Martres-de-Veyre, 2008, 117 p.

Poux 2006 : POUX (M.) – Religion et société à la fin de l'âge du fer. Systèmes (en)clos et logiques rituelles. *In* : HASELGROVE (C.) (dir.) – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2006, pp. 181-200 (Bibracte, 12/4).

Poux 2008 : POUX (M.) (dir.) – *Sur les traces de César*. Militaria *tardo-républicains en contexte gaulois*. Actes de la table-ronde de Bibracte, oct. 2002. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2008, 462 p. (Bibracte, 14).

Poux, Feugère 2002 : POUX (M.), FEUGERE (M.) **–** Le festin, miroir privilégié des élites celtiques de Gaule indépendante. *In* : GUICHARD (V.), PERRIN (P.) (dir.) – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du fer (Ier s. av. J.-C. – Ier s. ap. J.-C.). Actes de la table-ronde des 10 et 11 juin 1999 (Glux-en-Glenne, F – 58).* Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-

Beuvray, 2002, pp.199-222 (Bibracte, 5).

Poux, Milcent, Demierre et *alii* 2008 : POUX (M.), MILCENT (P.-Y.), DEMIERRE (M.) (dir.) – *Corent, Rapport de fouilles 2008*. Les Martres-de-Veyre, 2008, 369 p.

Poux, Foucras et coll. 2008 : POUX (M.), FOUCRAS (S.) et coll. – Du banquet gaulois au sacrifice romain. Pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cité des Arvernes. *In* : LEPETZ (S.) et VAN ANDRINGA (W.) (dir.) – *Archéologie du sacrifice animal en gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires.* Montagnac, éditions Monique Mergoil, 2008, pp. 165-186 (Archéologie des Plantes et des Animaux, 2)

Poux et *alii* 2009 : POUX (M.) (dir.) et *alii* – *Saint Laurent-d'Agny (Rhône),* villa *de Goiffieux*. Rapport de fouille 2009, 477 p..

Py 1990 : PY (M.) – *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Rome, Ecole Française de Rome, 1990, 2 vol., 957 p. (Collection de l'EFR 131).

Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993 : PY (M.), ADROHER-AUROUX (M.), RAYNAUD (C.) et *alii* – *Dicocer1. Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è. – VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes, édition de l'Association pour la Recherche en Languedoc Oriental, 1993 (Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara 6).

R :

Ralston 1992 : RALSTON (I.B.M.) – *Les enceintes fortifiées du Limousin*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1992, 190 p. (Documents d'Archéologie Française, 36).

Ramponi 2006 : RAMPONI (C.), BAYEN (E.) avec la coll. De VACHON (V.) – *Revel-Tourdan. Champ-Martin (Isère – Rhône-Alpes). Rapport de diagnostic archéologique*. INRAP Rhône-Alpes-Auvergne, Bron, 2006, n. p.

Ramponi 2009 : RAMPONI (C.) – L'occupation du sol dans l'est lyonnais de la fin de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer. *In* : LAMBERT-ROULIERE (M.-J.), DAUBIGNEY (A.), MILCENT (P.-Y.), TALON (M.) et VITAL (J.) (éd.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^{e}-VII^{e} siècle av. J.-C.) (thème spécialisé) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche (thème régional). Actes du XXX^{e} colloque international de l'A.F.E.A.F., Thème spécialisé co-organisé avec l'A.P.R.A.B., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006.* Dijon, Société Archéologique de l'Est, 2009, pp. 143-164 (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 27).

Raynaud 2000 : RAYNAUD (C.) – De la fouille à la prospection, et retour : céramologie et

histoire du peuplement dans la cité de Nîmes. *In* : FRANCOVICH (R.), PATTERSON (H.) (dir.) – *Extracting Meaning from ploughsoil assemblages*. Oxford, Oxbow Books, 2000, pp. 199-212 (The archaeology of mediterranean landscapes, 5).

Raynaud 2003 : RAYNAUD (C.) – Archéologie et géographie historique : le système de peuplement de l'Age du Fer au Moyen Age. *In* : BATS (M), DEDET (B.), GARMY (P.), JANIN (T.), RAYNAUD (C.), SCHWALLER (M.) – *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommages à Guy Barruol*. Montpellier, 2003, pp. 323-354.

Raynaud 2007 : RAYNAUD (C.) (dir.) – *Archéologie d'un village languedocien. Lunel-Viel (Hérault) du Ier au XVIIIe siècle.* Lattes, 2007, 404 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 22).

Rébiscoul 1992 : REBISCOUL (A.) – *Le site antique de « La Barre » à Saint-Sorlin-en-Valloire (Drôme). Document Final de Synthèse, Archéologie préventive sur le tracé du TGV Rhône-Alpes, rapport n° XII*. Lyon, SRA Rhône-Alpes-AFAN Rhône-Alpes Auvergne, 1992, n. p.

Rébiscoul 1996 : REBISCOUL (A.) – Parcellaire fossoyé indigène et exploitation vinicole gallo-romaine de "La Barre", commune de Saint-Sorlin-en-Valloire (Drôme). *In* : BAYARD (D.), COLLART (J.-L.) – *Romanisation des campagnes de la gaule. De la ferme indigène à la villa gallo-romaine. Actes du colloque d'Amiens*. Paris, CNRS, 1996, pp. 293-304 (Supplément à la Revue archéologique de Picardie, 11).

Rébiscoul, Rostaing-Tayard, Thevenin 1992 : REBISCOUL (A.), ROSTAING-TAYARD (B.), THEVENIN (E.) – *Le site de Bouvier à Clérieux (Drôme). Document Final de Synthèse, Archéologie préventive sur le tracé du TGV Rhône-Alpes, rapport n° XI*. Lyon, SRA Rhône-Alpes-AFAN Rhône-Alpes Auvergne, 1992, n. p.

Reddé, Von Schnurbein 2001 : REDDE (M.), VON SCHNURBEIN (S.) (dir.) – *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997).* Paris, 2001, 2 vol. (volume 1 : les fouilles, 576 p. et volume 2 : le matériel, 390 p.) (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, n.s. XXII).

Reddé, Brulet, Fellmann et *alii* 2006 : REDDÉ (M.), BRULET (R.), FELLMANN (R.), HAALEBOS (J.-K.), SCHNURBEIN (S. von) dir. – *Les fortifications militaires. L'architecture de la Gaule romaine*. Bordeaux, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme - Ausonius, 2006. 480 p. (Document d'Archéologie Française, 100).

Reinach 1909-1912 : REINACH (S.) – *Répertoire des reliefs grecs et romains*. 3 vol. Paris, Imprimerie Nationale, 1909-1912, 1515 p.

Rémy 1970 : REMY (B.) – Les limites de la cité des Allobroges. *In* : *Cahiers d'Histoire*, 15, 1970, pp. 195-213.

Rémy 1995 : REMY (B.) – Les cultes indigènes dans la cité de Vienne à l'époque impériale.

Actes du VIIe colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Châtillon, Vallée d'Aoste, 11-13 mars 1994. *In* : *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, V-VI, 1994-1996, pp. 197-220.

Rémy 1999 : REMY (B.) – Religion populaire et culte impérial dans le sanctuaire indigène de Châteauneuf (Savoie). *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 32, 1999, pp. 31-38.

Rémy 2002a : REMY (B.) – L'organisation territoriale de la cité de Vienne. *In* : GARCIA (D.), VERDIN (F.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV° colloque international de l'AFEAF, Martigues 1-4 juin 2000,* Paris, éditions Errance, 2002, pp. 173-184.

Rémy 2002b : REMY (B.) avec la coll. de PERNON (J.) et SEGARD (M.) – Arbin (Savoie), le site de Mérande (*villa* ou *vicus* ?). In : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, pp. 273-280.

Rémy 2002c : REMY (B.) – Cartographie des notables. *In* : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à l'époque romaine (IV^e^ siècle av. J.-C. - II^e^ siècle apr. J.-C.).* Catalogue de l'exposition *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*. Grenoble, éditions Infolio-Musée Dauphinois, 2002, pp. 58-63.

Rémy et *alii* 2004 : REMY (B.) (dir.) – *Inscriptions Latines de Narbonnaise. V. Vienne*. Paris, CNRS, 2004, 3 vol. (Supplément à Gallia, 44).

Rémy, Martin et *alii* 2002 : REMY (I.) (dir.), MARTIN (S.), GUYON (M.), SAVAY-GUERRAZ (S.) et COUTEAU (S.) (collab.) – *Isère-Beaurepaire-Le pont du Milieu, Rapport de diagnostic archéologique. Rapport de diagnostic archéologique*. INRAP Rhône-Alpes-Auvergne, Bron, 2002, n. p.

Réthoré 2005 : RETHORE (P.) – *Beaurepaire. Avenue de la Valloire – Usine Sarrazin. Rapport de diagnostic archéologique*. INRAP Rhône-Alpes-Auvergne, Bron, 2005, n. p.

Reynaud 2005 : REYNAUD (J.-F.) – Lieux de culte du Ve au IXe siècles, en milieu rural et en région Rhône-Alpes. *In* : DELAPLACE C. (dir.) – *Aux origines de la paroisse rural en Gaule méridionale. IVe-IXe siècles. Actes du colloque international, 21-23 mars 2003, Toulouse*. Paris, éditions Errance, 2003, pp. 59-71.

Rieckhoff 2006 : RIECKHOFF (S.) (dir.) – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 1 : Celtes et Gaulois dans l'Histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne. Actes de la table ronde de Leipzig, 16-17 juin 2005*. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2006, 252 p. (Bibracte, 12/1).

Rigoir, Rigoir 1987 : RIGOIR (J.), RIGOIR (Y.) – Des dérivées-des-sigillées paléochrétiennes. *In* : LEVEQUE (P.), MOREL (J.-P.) – *Céramiques hellénistiques et romaines, II*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 1987, pp. 329-338.

Robine 2003 : ROBINE (N.) – *La céramique peinte latènienne (IIIe-Ier s. av. J.-C.) : approche chronologique et stylistique*. Mémoire de DEA, Université de Bourgogne, 2003.

Roman, Roman 1997 : ROMAN (Y.), ROMAN (D.) – *Histoire de la Gaule (VIe s. ap. J.-C. – Ier s. ap. J.-C.). Une confrontation culturelle*. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1997, 791 p.

Royet, Faucher 2002 : ROYET (R.), FAUCHER (F.) – La *villa* de Sainte-Colombe et le soi-disant *vicus* de Travers à La Balme les Grottes (Isère). Réinterprétation des données archéologiques. *In* : *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 2002, pp. 259-272.

Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006 : ROYET (R.), BERGER (J.-F.), LAROCHE (C.) et *alii* – Les mutations d'un domaine de La Tène au haut Moyen Âge. Le Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). *In* : *Gallia*, 63, 2006, pp. 283-325.

S :

Saintot 2002 : SAINTOT (S.) – Occupations de la fin de La Tène et de l'époque augustéenne sur le site des Châtaigniers-sud à Montvendre (Drôme). *In* : *Archéologie du TGV Méditerranée. Fiches de synthèse. Tome 3. Antiquité, Moyen Âge, époque moderne*. Lattes, 2002, fiche n° 66, pp. 645-651 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 10).

Saison-Guichon 2001 : SAISON-GUICHON (A.) – Les mortiers de cuisine en céramique commune claire à Lyon. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Lille-Bavay*. SFECAG, Marseille, 2001, pp. 465-478.

Sandoz, Thiériot, Vital 1993 : SANDOZ (G.), THIERIOT (F.) et VITAL (J.) – Le site protohistorique de la Raze de la Dame à Communay (Rhône). *In* : *Documents d'Archéologie Méridionale* 16, 1993, pp. 163-191.

Sautel 1957 : SAUTEL (J.) – *Carte Archéologique de la Gaule Romaine, XI, Drôme*. Paris, CNRS, 1957, 157 p.

Savay-Guerraz 1990 : SAVAY-GUERRAZ (H.) – Le calcaire Portlandien du Bugey (choin de Fay) à l'époque gallo-romaine : carrières et constructions urbaines (Lyon et Vienne). *In* : *Carrières et constructions en Francs et dans les pays limitrophes*. *115° Congrès national des sociétés savantes tenu à Avignon.* Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1990, pp. 429-442

Schönberger, Simon 1976 : SCHÖNBERGER (H.), SIMON (H.G.) – *Römerlager Rödgen : Das augusteiche Römerlager Rödgen ; [suivi de] Die Funde aus den Frühkaiserzeitlichen Lagern Rödgen, Friedberg und Bad Nauheim*. Berlin, Gebr. Mann Verlag, 1976 (Limesforschungen, 15).

Schönfelder 2000 : SCHÖNFELDER (M.) – *Das spätkeltische Wagengrab von Boé (dép. Lot-et-garonne). Studien zu Wagen und Wagengräbern des jüngeren Latènezeit.* thèse soutenue à

Marburg, le 14 février 2000 (consultable en ligne : http://archiv.ub.uni-marburg.de/diss/z2000/0093/).

Schucany, Martin-Kilcher, Berger *et alii* 1999 : SCHUCANY (C.), MARTIN-KILCHER (S.), BERGER (I.) et *alii* (dir.) – *Céramique romaine en Suisse*. Bâle, 1999 (Antiqua, 31).

Segard 2008 : SEGARD (M.) – *Les Alpes occidentales romaines. Développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines)*. Aix-en-Provence, éditions Errance/Centre Camille Jullian, 2008, 285 p. (Bibliothèque d' Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 1).

Sergent 2009 : SERGENT (F.) – Le Moulon, un site de hauteur fortifié du Premier âge du Fer dans le nord du Tricastin. *In* : LAMBERT-ROULIERE (M.-J.), DAUBIGNEY (A.), MILCENT (P.-Y.), TALON (M.) et VITAL (J.) (éd.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e^-VII^e^ siècle av. J.-C.) (thème spécialisé) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche (thème régional). Actes du XXX^e^ colloque international de l'A.F.E.A.F., Thème spécialisé co-organisé avec l'A.P.R.A.B., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006.* Dijon, Société Archéologique de l'Est, 2009, pp. 133-142 (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 27).

Serralongue, Daviet 1999 : SERRALONGUE (J.), DAVIET (J.) – Annecy, Les Alluèges, 5-7 chemin des Fins. *In* : *Revue savoisienne*, 139, pp. 33-40.

Serrières 2009 : SERRIERES (L.) – Les sites de hauteur de l'âge du Fer en moyenne vallée du Rhône. *In* : LAMBERT-ROULIERE (M.-J.), DAUBIGNEY (A.), MILCENT (P.-Y.), TALON (M.) et VITAL (J.) (éd.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e^-VII^e^ siècle av. J.-C.) (thème spécialisé) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche (thème régional). Actes du XXX^e^ colloque international de l'A.F.E.A.F., Thème spécialisé co-organisé avec l'A.P.R.A.B., Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006.* Dijon, Société Archéologique de l'Est, 2009, pp. 203-206 (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 27).

Silvino 2008 : SILVINO (T.) et coll. – La *villa* des Vernes (La Boisse, Ain) : un ensemble céramique des l'Antiquité tardive dans l'Est lyonnais. *In* : *SFECAG, Actes du congrès de L'Escala-Empuries*. SFECAG, Marseille, 2008, pp. 467-476.

Silvino 2009 : SILVINO (T.) (dir.) – *Valence ; angle rue d'Arménie et rue Bouffier. Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive*. Archeodunum SA, Chaponost, 2009, 3 vol., 549 p.

Silvino, Bliez, Perrin 2009 : SILVINO (T.), BLIEZ (A.), PERRIN (J.-F.) – Une production de céramiques à revêtement argileux à Optevoz (Isère) ? *In* : *SFECAG, Actes du congrès de Colmar*. SFECAG, Marseille, 2009, pp. 787-790.

Strong 1966 : STRONG D.E. – Greek and Roman Gold and Silver Plate. Londres, 1966.

Swan 2009 : SWAN (V.) – *Ethnicity, conquest and recruitment : two case studies from the northern military provinces*. Journal of Roman Archaeology, 2009 (Supplementary series, 72).

Symonds 1992 : SYMONDS (R.P.). – *Rhenish Ware : Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*. Oxford, Oxford University Committee for Archæology, 1992. 121 p. (Oxford University Committee for Archæology, Monograph, 23).

T :

Taffanel, Taffanel et Janin 1998 : TAFFANEL (O.), TAFFANEL (J.), JANIN (T.) – *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*. Lattes, ARALO, 1998, 393 p., (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2).

Tardy 2005 : Tardy (D.) – *Le décor architectonique de* Vesunna *(Périgueux antique)*, Bordeaux, Aquitania 2005, 145 p. (Aquitania supplément, 12).

Tarpin 2000 : TARPIN (M.) – *Urbs* et *Oppidum*. *In* : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) (dir.) – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eizentliche Urbanisationsprozesse. Actes du colloque des 8-11 juin 1998 à Glux-en-Glenne*. Glux-en-Glenne, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 2000, pp. 27-30 (Bibracte, 4).

Tarpin 2002a : TARPIN (M.) – Les *pagi* gallo-romains : héritiers des communautés celtiques ? *In* : GARCIA (D.), VERDIN (F.) (dir.) – *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV° colloque international de l'AFEAF, Martigues 1-4 juin 2000,* Paris, éditions Errance, 2002, pp. 199-204.

Tarpin 2002b : TARPIN (M.) – Les Allobroges dans l'Histoire. *In* : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à l'époque romaine (IVe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.). Catalogue de l'exposition Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*. Grenoble, éditions Infolio-Musée Dauphinois, 2002, pp. 88-95.

Tarpin 2002c : TARPIN (M.) – Les *pagi* des Allobroges et l'organisation du territoire. *In* : JOSPIN (J.-P.) (dir.) – *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à l'époque romaine (IVe siècle av. J.-C. - IIe siècle apr. J.-C.).* Catalogue de l'exposition Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes. Grenoble, éditions Infolio-Musée Dauphinois, 2002, pp. 99-101.

Tarpin 2002d : TARPIN (M.) – *Pagi et vici dans l'Occident romain*. Rome, Ecole Française de Rome 2002, 485 p. (Bulletin des Ecoles Françaises de Rome et d'Athènes, 299).

Tarpin 2006 : TARPIN (M.) – « Territoires celtiques », *civitates* gallo-romaines : quelle continuité ? *In* : PAUNIER (D.) (dir.) – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 5 : la romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table-ronde de Lausanne, 17-18*

juin 2005. Glux-en-Glenne, Bibracte, 2006, pp. 29-50 (Bibracte, 12/5).

Tarpin 2007 : TARPIN (M.) – La conquête de la Narbonnaise : retour sur les sources. *In* : DALAISON (J.) (éd.) – *Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*. Grenoble, 2007, pp. 477-502 (Cahiers du CRHIPA, 11).

Tarpin 2008 : TARPIN(M.) – L'origine des villes alpines. *In* : LEVEAU (P), REMY (B.) (dir.) – *La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine. Actes du colloque tenu du 6 au 8 octobre 2006 à Grenoble*. Grenoble, CRHIPA, 2008, pp. 13-25.

Tarpin 2009a : TARPIN (M.) – *Oppidum,* vu par les Romains. *In* : BUCHSENSCHUTZ (O.), CHARDENOUX (M.-B.) , KRAUSZ (S.), RALSTON (I.) (éd.) – *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire [thème régional]*. *Les Gaulois sont dans la ville [Thème spécialisé] XXXIIe colloque de l'AFEAF tenu à Bourges, du 1er au 4 mai 2008*. Paris-Tours, FERACF, 2009, pp. 183-198.

Tarpin 2009b : TARPIN (M.) – Organisation politique et administrative des cités d'Europe occidentale sous l'Empire. *In* : *PALLAS*, 80, 2009, pp. 127-145

Thivet 2008 : THIVET (M.) – *Méthodes nouvelles de l'archéologie appliquées au site antique de Mandeure /Mathay (Doubs). Reconnaissance spatiale, évolution chronologique, statut urbain.* Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 2008, 2 vol., 292 p.

Trément 1999 : TREMENT (F.) – A*rchéologie d'un paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches du Rhône)*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1999, 314 p. (Documents d'Archéologie Française, 74).

Trément, Argant, Bréhéret et *alii* 2005 : TREMENT (F.), ARGANT (J.), BREHERET (J.-G.) et *alii*. – Paysages et peuplement dans le bassin de Sarlième du Néolithique au Moyen Âge (Puy-de-Dôme, France). Eléments pour un nouveau modèle socio-environnemental. *In* : BERTONCELLO (F.), BRAEMER (F.), DAVTIAN (G.) et GAZENBEEK (M.) (éd.) – *Temps et espaces de l'Homme en Société, analyses et modèles spatiaux en archéologie. Actes de la XXVème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire d'Antibes*. Antibes, éditions APDCA, 2005, pp. 485-498.

Trément, Argant, Bréhéret et *alii* 2007 : TREMENT (F.) (dir.), ARGANT (J.), BREHERET (J.-G.) et *alii* – Un ancien lac au pied de l'oppidum de Gergovie (Puy-de-Dôme) : interactions sociétés-milieux dans le bassin de Sarlième à l'Holocène. *In* : *Gallia*, 64, 2007, pp. 289-351.

Tréziny 2005: TREZINY (H.) – Les colonies grecques de Méditerranée occidentale. *In* : *Histoire urbaine*, 13, 2005/2, 2005, pp. 51-66.

Tuffreau-Libre 2009 : TUFFREAU-LIBRE (M.) – Les céramiques tripodes en Gaule romaine. In : *SFECAG, Actes du congrès de Colmar*. SFECAG, Marseille, 2009, pp. 797-801.

Turc 2003 : TURC (J.-J.) – *Notes historiques sur Beaurepaire et son canton*. Beaurepaire, Association pour la rénovation de l'église de Beaurepaire, 2003, 339 p.

V :

Vaginay, Guichard 1988 : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.) – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), fouilles récentes (1978-1981).* Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1988, 200 p. (Documents d'Archéologie Française, 14).

Vallat 2002 : VALLAT (P.) – *Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des Buttes (Puy-de-Dôme) de l'Âge du Fer à l'Antiquité Tardive.* Thèse de doctorat, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 2002, 5 vol., 1581 p.

Vallentin 1881 : VALLENTIN (F.) – Note. *In* : *Bulletin Epigraphique*, 1, 1881, p. 81.

Van Andringa 2002 : VAN ANDRINGA (W.) – *La religion en Gaule romaine*. Paris, éditions Errance, 2002, 336 p. (Collection des Hespérides).

Van Andringa 2007 : VAN ANDRINGA (W.) – Du sanctuaire au *macellum* : sacrifices, commerce et consommation de la viande à Pompéi. *In* : VAN ANDRINGA (W.) (éd.) – *Sacrifices, marché à la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain.* Foods&History, 5, 1, pp. 47-72.

Van Andringa 2008 : VAN ANDRINGA (W.) – Sanctuaires et genèse urbaine en Gaule romaine. *In* : CASTELLA (D.), MEYLAN KRAUSE (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes.* Actes du colloque international d'Avenches (2-4 novembre 2006). Bâle, 2008, pp. 121-135 (Antiqua, 43).

Van Andringa 2009 : VAN ANDRINGA (W.) – Religion et intégration des territoires de l'Europe occidentale à l'Empire romain. *In* : *PALLAS*, 80, 2009, pp. 307-316.

Van der Wielen 1999 : VAN DER WIELEN (Y.) – Les monnaies des Allobroges. *In* : COLLECTIF - *Monnayages allobroges*. Lausanne, 1999, pp. 7-203 (Cahiers romands de numismatique, 6).

Van der Leuw, Favory, Fiches 2003 : VAN DER LEUW (S.), FAVORY (F.) et FICHES (J.-L.) (dir.) – *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme ARCHAEOMEDES*. Paris, CNRS éditions, 2003, 403 p. (CRA monographies, 27).

Varennes 2003 : VARENNES (G.) – *Structuration de l'habitat en Bièvre-Valloire (Drôme-Isère) (Bronze final – Antiquité Tardive).* Mémoire de DEA, Université de Provence, Aix-Marseille I, 2003, 2 vol., 160 p. et 51 fig.

Varennes 2008 : VARENNES (G.) – Une approche des peuples et des limites de cités au Ier s. ap. J.-C. *In* : *Bilan Scientifique Régional 2006, L'Antiquité*, Service régional de l'Archéologie, Direction régionale des affaires culturelles, Rhône-Alpes, tome 2, Programmation scientifique interrégionale, Antiquité, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire

et du système d'information mission archéologie, 2008, pp. 103-107.

Varennes 2009a : VARENNES (G.) et coll. – *Le site de Tourdan/Champ-Martin [zone 5]. Revel-Tourdan (Isère). Rapport de fouilles programmées annuelles, 2008*. Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2009, 201 p., 143 fig.

Varennes 2009b : VARENNES (G.) – Données récentes sur l'habitat allobroge de Tourdan / *Turedonnum* (Isère). *In* : *Bulletin d'information de l'AFEAF 2009*, 27, pp. 65-68.

Varennes, Gaillard et *alii* 2003 : VARENNES (G.), GAILLARD (J.-B.), MURER (A.) et ROUGIER (V.) – *Opération de prospection-inventaire en Bièvre-Valloire, rapport final 2003*. Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2003, n. p.

Varennes, Gaillard 2004 : VARENNES (G.), GAILLARD (J.-B.) – *Opération de prospection-inventaire en Bièvre-Valloire, rapport final 2004*. Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2004, 2 vol., n. p.

Varennes, Gaillard 2005 : VARENNES (G.), GAILLARD (J.-B.) – *Opération de prospection-inventaire en Bièvre-Valloire, rapport final 2005*. Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2005, 3 vol., n. p.

Varennes, Gaillard 2009 : VARENNES (G.), GAILLARD (J.-B.) – *Occupation du sol en Valloire de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge (IIe s. av. J.-C. – Xe s. ap. J.-C.), 2006-2008. Rapport final 2008*. Lyon, SRA Rhône-Alpes, 2009, 2 vol., 394 p. (vol. 1) et 116 fig. (vol. 2).

Vermeulen 2002 : VERMEULEN (C.) – Les Brassières-nord. Des structures d'habitat du deuxième âge du Fer à Mondragon (Vaucluse). *In* : *Archéologie du TGV Méditerranée. Fiches de synthèse. Tome 3. Antiquité, Moyen Âge, époque moderne*. Lattes, 2002, pp. 803-820 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 10).

Vernhet 1976 : VERNHET (A.) – Création flavienne de six services de vaisselle à La Graufesenque. *In* : *Figlina*, 1, Lyon, Laboratoire de Céramologie antique 1976, pp. 13-27.

Vicherd 1997a : VICHERD (G.) – Lapeyrouse-Mornay, Les Morelles. *In* : *Gallia Informations, Rhône-Alpes*, Paris, CNRS, 1997, pp. 66-68.

Vicherd 1997b : VICHERD (G.) – Saint-Sorlin-en-Valloire, La Barre. *In* : *Gallia Informations, Rhône-Alpes*, Paris, CNRS, 1997, pp. 78-79.

Vicherd 1997c : VICHERD (G.) – Moissieu-sur-Dolon, En Dolon, Le Pinet. *In* : *Gallia Informations, Rhône-Alpes*, Paris, CNRS, 1997, pp. 117-118.

Vidon 1973 : VIDON (R.) – *Rapport de sondage de Tourdan, 1973*. Service régional de l'archéologie de la région Rhône-Alpes, Lyon 1973, sans pagination.

Vion 1989 : VION (E.) – L'analyse archéologique des réseaux routiers : une rupture méthodologique, des réponses nouvelles. *In* : *Paysages Découverts*, 1, 1989, pp. 67-99.

Von Nicolai 2009 : VON NICOLAI (C.) – La question des Viereckschanzen de l'Allemagne du Sud revisitée. *In* : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.) et MAGUER (P.) –

Habitats et paysages ruraux en gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer, tenu du 17 au 20 mai 2007 à Chauvigny (Vienne) (tome 2). Chauvigny, Société de recherches archéologiques de Chauvigny, 2009, pp. 245-280 (Mémoires de la Société de recherches archéologiques de Chauvigny, XXXV)

W :

Walters 1921 : WALTERS H.B. – *Catalogue of the Silver Plate (Greek, Etruscan and Roman) in the British Museum*. Londres 1921.

Watteaux 2003 : WATTEAUX (M.) – A propos de la « naissance du village au Moyen Âge » : la fin d'un paradigme ? *In* : *Etudes rurales*, juillet-décembre 2003, 167-168, pp. 307-318.

Table des matières du volume 1 :

Remerciements _____ *3*

Introduction _____ *5*

Première partie :

Cadre de l'étude et méthodologie _____ *7*

1. Le peuplement : site, réseau et territoire _____ 7
1.1. Les formes de l'habitat de l'âge du Fer au haut Moyen Âge : états de la question _____ 9
1.1.1 La fin de l'âge du Fer _____ 9
1.1.1.1 Les habitats groupés _____ 9
a. Les oppidums _____ 9
b. La question des habitats ouverts _____ 10
1.1.1.2 L'habitat dispersé _____ 12
1.1.1.3 L'identification des habitats groupés et dispersés dans le cadre d'une analyse territoriale _____ 14
1.1.2 La période gallo-romaine : du classement typologique à l'analyse sitologique _____ 15
1.1.2.1 Classement et sériation des établissements _____ 15
1.1.2.2 La *villa* et le *vicus* _____ 16
a. Le vocabulaire de l'habitat antique _____ 17
b. Les agglomérations secondaires : la réhabilitation du *vicus* et ses limites _____ 18
c. Le débat *villa*/*vicus* confronté aux données archéologiques _____ 19
1.1.3 De l'Antiquité tardive à l'an mil _____ 20
1.1.3.1 Paradoxe documentaire, continuités antiques et lieux de cultes _____ 20
1.1.3.2 La remise en cause du modèle traditionnel du village médiéval _____ 22
1.2 Du site au réseau _____ 22
1.2.1 Relations hiérarchiques, complémentarités et dépendances entre établissements _____ 22
1.2.2 Réseau d'habitat et système de peuplement _____ 23
1.2.2.1 L'expérience Archaeomedes _____ 23
1.2.2.2 Le système de peuplement _____ 25
1.3 Le territoire : le peuplement et l'espace _____ 26
1.3.1 L'approche traditionnelle du territoire politique : l'analyse régressive _____ 26
1.3.2 Le territoire politique et l'espace économique : la spatialisation des données archéologiques _____ 27
1.3.2.1 Le territoire économique _____ 28
a. Le territoire vivrier _____ 28
b. Le territoire économique de la *civitas* romaine _____ 28
1.3.2.2 Les apports de la démarche quantitative : la géographie spatiale _____ 29
1.3.2.3 L'espace religieux _____ 29
1.3.2.4 La question du vocabulaire _____ 30
1.3.3 De la diffusion des objets à l'appréciation d'un espace _____ 30
1.3.3.1 La question du faciès _____ 30
1.3.3.2 Les tentatives de croisement des données : les exemples du pays éduen et du Bourbonnais _____ 32

2. Un territoire au cœur de l'espace allobroge : la plaine de la Valloire _____ 34
2.1 Le peuplement antique entre Rhône et Alpes _____ 34
2.1.1 L'habitat groupé allobroge à la fin de l'âge du Fer _____ 34
2.1.1.1 De l'indépendance allobroge à la création de la cité de Vienne _____ 34
2.1.1.2 La recherche sur les habitats allobroges aux IIe et Ier s. av. J.-C. _____ 35
2.1.2 Le peuplement entre Rhône et Alpes durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge _____ 38
2.1.2.1 La *villa* et le *vicus* dans les campagnes de la cité de Vienne _____ 38
2.1.2.2 *Vici* et *pagi* : de l'approche des territoires au colloque de Grenoble _____ 39
2.2 La plaine de la Valloire : choix de l'espace d'étude et présentation des axes de recherche _____ 40
2.2.1 Une documentation renouvelée … _____ 40
2.2.2 ... sur un espace propice à l'étude du peuplement allobroge _____ 42
2.3 La Valloire entre vallée du Rhône et massif alpin _____ 43
2.3.2 Un régime hydrographique torrentiel _____ 44
2.3.3 Une méconnaissance des recouvrements holocènes … _____ 45
2.3.4 … compensés par les apports des prospections pédestres _____ 46

2.3.4.1 La question des cônes de déjection et des dépôts de bas de pente 46
2.3.4.2 Les recouvrements alluviaux dans le talweg de Beaurepaire 47
2.3.4.3 Bilan 48
2.3.5 Occupation du sol et mise en valeur de la plaine actuelle 48
2.4 Une documentation archéologique ancienne et hétérogène 49
2.4.1 L'érudition du XIXe s. : des récits de voyages aux premières fouilles et aux synthèses 49
2.4.2 Le dernier quart du XXe s. : des fouilles programmées bénévoles à l'archéologie préventive 51
2.4.2.1 L'archéologie bénévole des années 1970 51
2.4.2.2 La structuration de l'archéologie préventive et les premières tentatives de synthèse 52

3. Acquisition et traitements des données primaires 53
3.1 La constitution du corpus documentaire 53
3.1.1 Les prospections pédestres et aériennes 54
3.1.1.1 Les prospections pédestres de 2003 à 2008 54
a. Choix méthodologique et approche du terrain 54
b. Choix des secteurs prospectés 54
3.1.1.2 La prospection aérienne de 2003 55
3.1.2 Les sondages et fouilles archéologiques de 2003 à 2008 55
3.1.3 Les prospections géophysiques à Revel-Tourdan 56
3.1.4 Les études documentaires 56
3.2 Prospections pédestres et chronologie d'occupation 56
3.2.1 Objectifs et acquis méthodologiques 56
3.2.2 Méthode employée 58
3.2.2.1 Représentation de la céramique fine, typo-chronologie de référence et analyse globale du mobilier 58
3.2.2.2 Niveau de précision chronologique et appréciation des dynamiques chronologiques du peuplement 60
3.2.3 Les chronologies dans le Nord de la Gaule Transalpine à la fin de l'âge du Fer 62
3.2.3.1 Le cadre chronologique en Gaule : des assemblages de mobilier à la périodisation 62
3.2.3.2 Les datations de la fin de l'âge du Fer en moyenne vallée du Rhône : l'apport des importations méditerranéennes 63

Deuxième partie :

Tourdan/Turedonnum du IIe s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C. 65

1. Tourdan : environnement et historique des recherches 65
1.1 Le cadre géographique et environnemental 65
1.2 Historique des recherches et bibliographie 67
1.3 Tourdan/*Turedonnum* dans les sources antiques 68
1.3.1 Les itinéraires antiques 68
1.3.2 La toponymie 68

2. Tourdan au cours des IIe et Ier s. av. J.-C. 70
2.1 Le secteur de Champ-Martin et ses abords 70
2.1.1 Le site de Champ-Martin aux IIe et Ier s. av. J.-C. 71
2.1.1.1 Mise en phase et chronologie 71
a. Les phases *a* et *b* (150-125/100 av. J.-C.) 72
b. La phase *c* (125/100-50 av. J.-C.) 73
c. La phase *d* (50 av. J.-C.-début du Ier s. ap. J.-C.) 74
2.1.1.2 Les fosses : aménagements et composition des ensembles de mobilier 75
a. Les fosses FS5235, FS5066 et FS5244 (fouilles 2008) 75
Phase a (150-125/100 av. J.-C.) : une fosse ouverte régulièrement curée (la fosse FS 5235) 75
Phase b (150-125/100 av. J.-C.) : une fosse aménagée et progressivement stabilisée (la fosse FS 5066) 76
Phase c (125/100-50 av. J.-C.) : une fosse réduite et couverte (la fosse FS 5244) 78
b. La fosse FS5064 (fouilles 2008) 79
c. La fosse FS5077 (fouilles 2008) 80
d. La structure St 15 (diagnostic 2005) 82
e. La concentration de fragments d'amphore des carrés F-1 et F-2 (fouilles 1973) 82
2.1.1.3 Les sols : nature et composition du mobilier 83
a. Des sols aménagés 83
b. Des rejets de mobilier ? 84
Les amphores 84

La vaisselle 84
La faune 85
Des matériaux de construction 86
Un fragment de chenet zoomorphe 87
Le petit mobilier 88
2.1.1.4 Les matériaux de construction et l'architecture 88
a. Des structures porteuses en bois 88
b. Des toitures en terre cuite et une architecture employant la chaux 90
2.1.1.5 La question du trésor monétaire 91
a. La question de la localisation 91
b. Le contenant et le mode de dépôt 92
c. La composition et la chronologie du trésor 92
2.1.1.6 Discussion 93
a. Des activités de stockage et artisanales 94
Des structures de stockage ? 94
Les indices d'une activité bouchère 95
Les importations 96
b. Les témoins d'une présence aristocratique 97
Le mobilier métallique 97
Les matériaux de construction et l'architecture 98
- Des éléments d'architecture méditerranéenne 98
- Une antéfixe anthropomorphe 99
- Un bâtiment ostentatoire durant la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. 100
Un établissement aristocratique ? 101
c. Les traces du rituel : les indices de rites libatoires et de banquets 101
Une fosse privilégiée 101
- Une excavation entretenue sur le long terme ... 101
- .... identifiée comme une possible fosse-autel ? 102
Les mobiliers : bris systématiques, dépôts en fosses et rejets dans les sols 104
- Les amphores 104
- Les restes fauniques 105
- Un faciès céramique spécifique ? 106
Les indices d'une composante cultuelle 107
Pour une relecture du trésor de Tourdan 108
- La question du contexte 108
- Trésor de thésaurisation ou dépôt secondaire ? 109
d. Eléments de synthèse 110
2.1.2 Les abords du site de Champ-Martin 111
2.1.2.1 Une occupation continue depuis le IIe s. av. J.-C. 111
a. Des structures domestiques ? 111
b. L'apport des prospections pédestres 112
c. Discussion 113
2.1.2.2 La question du réseau routier 113
a. Un axe nord/sud 113
b. Un axe est/ouest 114
2.1.3 Un espace privilégié aux fonctions multiples 114
2.1.3.1 L'étendue des hypothèses 114
a. Un sanctuaire à banquets ? 114
b. Une résidence aristocratique ? 116
c. Un marché ? 117
2.1.3.2 Un espace à vocation économique et religieuse marqué par une composante aristocratique 119
2.1.3.3 Bilan 120
2.2 Le hameau de Tourdan et ses abords 120
2.2.1 Des indices d'occupation à l'ouest du prieuré … 121
2.2.2 … comme à l'est du hameau 121
2.2.2.1 Une fosse dépotoir 121
2.2.2.2 Les vases peints du calage de poteau PO3035 122
2.2.2.3 Le mobilier issu de la campagne de 1978 122
2.2.2.4 Un enclos fossoyé : enclos d'habitat ou enclos cultuel ? 123
2.2.3 L'apport des données de prospections récentes 124
2.2.4 Discussion 124
2.2.4.1 Une occupation continue de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. à la période augustéenne 124
2.2.4.2 Les marqueurs d'un statut privilégié 125
a. Un fragment d'antéfixe anthropomorphe 125

b. Le mobilier céramique 125
c. Le petit mobilier métallique 126
2.2.4.3 La question du réseau routier 126
2.2.5 Bilan 127
2.3 Essai de synthèse : un habitat ouvert 127
2.3.1 Un habitat bipolaire 127
2.3.2 Tourdan aux IIe et Ier s. av. J.-C. : résidence aristocratique étendue ou ville gauloise ? 128
2.3.2.1 Le rôle prépondérant de l'aristocratie locale : l'exemple des fermes aristocratiques 128
2.3.2.2 Un habitat groupé complexe 130
2.3.2.3 Bilan 131

3. Tourdan du Ier s. au IIIe s. ap. J.-C. 133
3.1 Analyse de la structuration de l'occupation antique 133
3.1.1 Une occupation continue du Ier au IIIe s. ap. J.-C. 133
3.1.1.1 Les indices d'occupation au cours du Ier s. ap. J.-C. 134
3.1.1.2 Les indices d'occupation au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C. 134
3.1.2 Réseau routier et voirie 135
3.1.2.1 La voie nord/sud V1 135
a. Le tronçon nord : les fouilles de 1976 et les clichés verticaux de l'IGN 135
b. Le tronçon sud : les prospections aériennes et les sondages de 2004 et 2005 136
3.1.2.2 Les axes est/ouest 137
a. L'axe septentrional V5 137
Un axe routier aménagé au cours du IIe s. ap. J.-C. 137
Doté d'un trottoir couvert par un portique ? 138
b. L'axe méridional V3 et le diverticule V4 139
3.1.2.3 L'emplacement des carrefours routiers 139
a. Un carrefour au pied de la colline de Revel 139
b. Un second carrefour à proximité du lieu-dit Champ-Martin ? 140
3.1.2.4 Bilan sur le réseau routier 140
3.1.3 La question des aménagements hydrauliques 141
3.1.3.1 La circulation de l'eau sur la terrasse de Tourdan 141
3.1.3.2 L'approvisionnement en eau de Tourdan 141
a. Un aqueduc sur les pentes de la colline de Revel 141
b. Au cœur du site, des structures encore mal déterminées 142
De l'eau, pour quel usage ? 142
Une gestion organisée de l'eau ? 143
3.1.3.3 Bilan sur l'approvisionnement et la gestion de l'eau 144
3.1.4 Discussion sur le réseau routier et le tissu de l'occupation 144
3.2 Les ensembles monumentaux 145
3.2.1 L'ensemble monumental de Champ-Martin 145
3.2.1.1 Les premières découvertes du XIXe s. 145
a. De courtes descriptions … 145
b. … délicates à apprécier 146
3.2.1.2 Les résultats des opérations récentes 147
a. Les substructions d'un podium 147
b. Le portique périphérique 148
3.2.1.3 Chronologie et possibilités de restitution du monument 149
a. Les matériaux employés 149
b. Un monument du début du Ier s. ap. J.-C. 150
Les arguments chronologiques 150
L'hypothèse d'une phase intermédiaire entre les états 1 et 2 ? 151
c. La question de l'élévation du monument 151
3.2.1.5 Discussion sur le monument de Champ-Martin 153
a. Un sanctuaire à péribole et temple central 153
b. Confrontations régionales dans la cité des Allobroges 154
c. La question des ensembles monumentaux au sein des agglomérations antiques 155
d. Antécédents gaulois et pérennité gallo-romaine 156
d. Bilan 157
3.2.2 Un second espace cultuel au cœur du bourg ? 157
3.2.2.1 Les plans 157
3.2.2.2 Les mobiliers 158
3.2.2.3 Proposition d'interprétation 159
3.2.3 Un *fanum* à l'est de l'agglomération ? 159
3.2.4 Eléments de synthèse sur les monuments 160

3.3 Les questions de l'habitat et des activités économiques 161
3.3.1 Le quartier de Champ-Martin 161
3.3.1.1 Les sondages de 1976 : structures bâties et indices d'activité potière 161
3.3.1.2 Le cas de la zone 2 : un espace de stockage en liaison avec la voie nord/sud ? 162
3.3.1.3 Bilan 164
3.3.2 Le secteur du prieuré et le quartier oriental 164
3.3.2.1 Les indices d'habitat ? 164
a. Une densité importante de vestiges 164
b. Les plans disponibles et les mobiliers 165
Les indices situés autour du prieuré médiéval 165
Les indices situés à l'est du hameau 166
c. Bilan 166
3.3.2.2 Les indices d'activités de production 167
3.3.2.3 Bilan 168
3.3.3 Eléments de synthèse sur l'habitat et les activités économiques 168
3.4 Essai de synthèse : *Turedonnum* du Ier au IIIe s. ap. J.-C. 169

4. Le devenir de l'agglomération antique durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (IVe-XIe s. ap. J.-C.) 171
4.1 Les données issues des prospections pédestres 171
4.1.1 L'Antiquité tardive : les IVe et Ve s. ap. J.-C. 171
4.1.2 Le haut Moyen Âge : au-delà du VIe s. ap. J.-C. 172
4.2 Les lieux de cultes et les cimetières 173
4.2.1 Les découvertes épigraphiques du XIXe s. 173
4.2.2 Une église paléochrétienne et un cimetière au lieu-dit Champ-Martin 175
4.2.2.1 L'édifice tardo-Antique 175
4.2.2.2 Le cimetière 176
4.2.2.3 Discussion 177
a. Un édifice de culte paléochrétien ? 177
b. Une église publique destinée à christianiser un sanctuaire païen ? 178
c. Bilan 180
4.2.3 La question des origines de l'église Notre-Dame de Tourdan 181
4.2.3.1 Un cimetière du haut Moyen Âge ? 181
4.2.3.2 Des inscriptions funéraires et des témoignages historiques 182
4.2.3.3 Discussion 182
4.3 Essai de synthèse : lieux de cultes et structuration du peuplement de l'Antiquité tardive au Xe s. 183

5. Synthèse : de l'habitat gaulois à la *villa* carolingienne 185
5.1 L'habitat gaulois et républicain 185
5.2 L'agglomération du Ier s. au Ve s. ap. J.-C. 185
5.3 Du VIe s. au Xe s. : de *Turedonnum* à la *villa Thordon* et au prieuré bénédictin 186

Troisième partie :

Le réseau routier en Valloire *189*

1. Les sources disponibles 189
1.1 Les sources antiques 190
1.2 Les cartes et cadastres : axes routiers et toponymes 190
1.3 Les données archéologiques 192

2. La connaissance du réseau routier et les hypothèses de tracé 194
2.1 Un axe protohistorique ? 194
2.2 La voie de Vienne à Grenoble 194
2.3 Un réseau secondaire ? 195

3. Analyse régressive du réseau routier 196
3.1 Méthodologie 196
3.2 La datation des réseaux 197
3.3 Confrontation de l'analyse régressive et des données archéologiques 198

4. Essai de restitution du réseau routier antique 200
4.1 Un axe nord/sud 200
4.1.1 La traversée des collines des Bonnevaux 200
4.1.2 La question du franchissement du Dolon et de la colline de Revel 201

4.1.3 La traversée des terrasses de Tourdan et de Lapeyrouse 202
4.1.4 La traversée du talweg et la terrasse du Champlard 202
4.2 Un axe est/ouest sur les terrasses de Lapeyrouse et de Tourdan 203
4.2.1 Du lieu-dit Pont-Rouge à Tourdan 203
4.2.2 De Tourdan à Pact 204
4.3 Un axe est/ouest dans le talweg et la question de la Vie Arlot 205
4.3.1 Un itinéraire au pied de la terrasse de Lapeyrouse 205
4.3.2 La question de la Vie Arlot 206

5. Synthèse : le carrefour de Tourdan/*Turedonnum* et le réseau routier entre la vallée du Rhône et les Alpes 208
5.1 La voie de Vienne à Grenoble : un espace au débouché d'une route alpine 208
5.2 Un espace inséré dans le couloir rhodanien 208
5.2.1 De nombreuses voies terrestres recensées sur la rive gauche du fleuve … 208
5.2.2 … fonctionnant en complémentarité avec l'axe fluvial 210

Quatrième partie :

Occupation du sol et réseaux d'habitat du IIe s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C. 213

1. Les outils mis en œuvre 213
1.1 L'établissement d'une typologie de l'habitat rural 213
1.1.1 Les critères quantitatifs 214
1.1.1.1 Superficie 214
1.1.1.2 Densité de fragments de céramiques/are 215
1.1.2 Les critères qualitatifs 215
1.1.2.1 Matériaux de construction 215
1.1.2.2 Diversité du mobilier 215
1.1.2.3 Activité 216
1.2 Étude des réseaux et analyse du peuplement 216
1.2.1 La démarche déductive 216
1.2.2 La démarche empirique 217
1.2.3 Confrontation et synthèse des résultats 217

2. La plaine de la Valloire aux IIe et Ier s. av. J.-C 219
2.1 La terrasse de Tourdan et ses abords 219
2.1.1 Le site du Mauphier : une découverte ancienne difficile à apprécier 219
2.1.1.1 Une fréquentation durant l'âge du Fer ? 220
2.1.1.2 Des traitements spécifiques des squelettes ? 221
2.1.1.3 Bilan 223
2.1.2 Des indices d'occupation sur la terrasse de Lapeyrouse et à proximité du Dolon 223
2.1.2.1 La terrasse de Lapeyrouse 223
2.1.2.2 Le long du Dolon 224
2.2 Le talweg de Beaurepaire 224
2.2.1 Les établissements et indices situés au pied du coteau 225
2.2.1.1 Le site des Morelles (LM-1 Les Morelles-1) 225
2.2.1.2 Le site de La Guillotière (BeP-2 La Guillotière) 225
2.2.1.3 Les autres établissements prospectés : LM-2 Les Bardelières-1, LM-10 Mornay-4 et LM-14 Mornay-5 226
2.2.2 L'aménagement du gué sur l'Oron 226
2.3 Essai de synthèse : un habitat rural dispersé et structuré 227

3. La Valloire du Ier au IVe s. ap. J.-C. 228
3.1 Caractérisation de l'habitat rural 228
3.1.1 Les *villae* (rangs 1 et 2) 229
3.1.1.1 L'exemple de l'établissement des Morelles (LM-1 Les Morelles-1) 229
a. Une *pars rustica* à l'est 230
b. Une partie résidentielle à l'ouest ? 230
c. L'environnement immédiat 231
d. Bilan 232
3.1.1.2 Les exemples des établissements du Fayaret (BeP-1 Le Fayaret) et des Bardelières (LM-2 Les Bardelières-1) 232
3.1.2 Les grands établissements sans indices de confort (rang 3) 234
3.1.3 Les établissements de rang moyen (rang 4) 234

3.1.4 Les établissements de rang inférieur (rang 5) 235
3.1.5 Les petits établissements sans mobilier (rang 6) 236
3.1.6 Bilan 236
3.2 L'archéologie des réseaux : l'habitat dans l'espace 237
3.2.1 Un réseau polarisé sur la terrasse de Tourdan 237
3.2.2 Des réseaux polarisés par les établissements de rang 1 et 2 237
3.2.2.1 Le débouché du Dolon 238
3.2.2.2 Le talweg de Beaurepaire 238
3.2.3 Des réseaux intercalaires ? 239
3.2.4 Bilan 240
3.3 Du système agraire au système de peuplement 240
3.3.1 Façons culturales et agro-systèmes 241
3.3.1.1 Semis de fond et amendements antiques 241
a. Le semis de fond 241
b. La question des épandages agricoles 243
c. Bilan 245
3.3.1.2 Répartition de l'habitat et nature des sols 245
a. Les collines morainiques 246
b. Les terrasses limoneuses 246
c. Les vallons et fonds de vallée humides 247
d. Bilan 248
3.3.1.3 Quelles activités et quelles productions ? 248
a. La question de la viticulture 249
b. La part de l'artisanat 250
3.3.1.4 Bilan 250
3.3.2 Structuration du peuplement et formes de l'exploitation agricole 251
3.3.2.1 La *villa* dans la plaine de la Valloire 251
a. La côtière occidentale de la terrasse de Tourdan : un habitat dispersé dense et hiérarchisé à l'interface des terrasses fluvio-glaciaires et de la zone alluviale du Dolon 252
Une villa *à Pact ?* 252
L'environnement des Barmanches 252
b. Le talweg de Beaurepaire : un réseau dense de *villae* structurant le petit habitat rural dans le fond de vallée et sur la terrasse du Champlard 253
La villa *des Morelles* 254
Villa *et habitat semi-aggloméré aux Bardelières ?* 254
La villa *du Fayaret* 255
La villa *de la Guillotière* 256
Une villa *à Saint Barthélémy-de-Beaurepaire* 256
c. Bilan 257
3.3.2.2 La question de l'habitat rural autonome 257
a. Analyse de l'habitat dispersé des réseaux intercalaires 258
L'habitat rural de la Plaine d'Arcieu 258
L'habitat rural sur les pentes de la colline de Revel 259
L'habitat rural dans le vallon du Dolon 259
b. L'habitat dispersé environnant Tourdan/*Turedonnum* 260
Un réseau d'habitat structuré et hiérarchisé … 260
… en étroite relation avec l'agglomération de Tourdan 262
3.4 Essai de synthèse : un peuplement dense et structuré durablement 262
3.4.1 Un peuplement structuré et des situations contrastées … 262
3.4.2 … qui se maintiennent jusqu'au IVe s. ap. J.-C. 263

4. Les mutations et les continuités au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Ve s. – Xe/XIIe s.) 265
4.1 L'évolution de l'occupation du sol durant l'Antiquité tardive (Ve et début du VIe s. ap. J.-C.) 265
4.1.1 La déprise de l'occupation sur la terrasse de Tourdan et les versants des collines de Bonnevaux 265
4.1.2 Le maintien des grands établissements et des pôles de dynamiques agraires 265
4.1.3 Bilan 266
4.2 Au delà du VIe s. ap. J.-C. et vers le Moyen Âge : pôles de peuplement et centres de pouvoir 266
4.2.1 Des données lacunaires et parfois contradictoires... 266
4.2.2 … autorisant toutefois une lecture dynamique de l'occupation du sol 267
4.2.2.1 L'occupation de la terrasse de Tourdan et de la colline de Revel du VIe s. aux XIe s. 268
a. La terrasse de Tourdan du VIe au IXe s. 268
b. La terrasse de Tourdan et la pointe occidentale de la colline de Revel du Xe au XIe s. 268
c. Bilan 270

4.2.2.2 L'exemple de la *villa Aucellatis* à Pact : héritage antique ou création carolingienne ? 270
a. Un domaine carolingien connu par les sources écrites 270
b. Des données archéologiques contradictoires 271
c. Une création carolingienne à l'emplacement d'un site antique ? 274
4.2.3 L'occupation du talweg et l'apparition du bourg médiéval de Beaurepaire 275
4.3 Essai de synthèse : maintien, restructuration et créations de nouveaux pôles de peuplement 276

5. Synthèse : la structuration du peuplement rural dans l'environnement de Tourdan 279

Cinquième partie :

La culture matérielle en Valloire, la vaisselle céramique 281

1. La vaisselle céramique et les faciès micro-régionaux 281
1.1 Modèles culturels et faciès de consommation 281
1.2 Champs de l'étude et méthodologie 282
1.3.1 La notion de groupes morphologiques 284
1.3.2 Une vision des Groupes Morphologiques à l'échelle régionale 285
1.3.2.1 Des Groupes Morphologiques constants et cohérents sur le territoire 285
a. Les Groupes Morphologiques Locaux 285
b. Les Groupes Morphologiques Régionaux 286
c. Bilan 286
1.3.2.2 Des sites à répertoire mixte relevant de différents Groupes Morphologiques Locaux 287
1.3.2.3 L'approvisionnement des sites : l'apport des analyses physico-chimiques 287
1.3.2.4 Le rapport entre villes et campagnes dans la composition des faciès 288

2. Caractérisation du faciès local de la plaine de la Valloire du IIe s. av. J.-C. à la fin de l'Antiquité 290
2.1 La seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et le début du siècle suivant (150/125 – 100/75 av. J.-C.) 291
2.1.1 Le service et la table 291
2.1.2 La cuisine 293
2.1.3 Conclusions 294
2.2 Le Ier s. av. J.-C. (100/75 – 50/25 av. J.-C.) 296
2.2.1 Le service et la table 297
2.2.2 La cuisine 299
2.2.3 Conclusions 300
2.3 La fin de la République et la période augusto-tibérienne (50/25 av. – 25 ap. J.-C.) 301
2.3.1 Le service et la table 302
2.3.2 La cuisine 303
2.3.3 Conclusions 304
2.4 Le Ier s. ap. J.-C. 305
2.4.1 Le service et la table 306
2.4.2 La cuisine 307
2.4.3 Conclusions 308
2.5 Le IIe s. ap. J.-C. 310
2.5.1 Le service et la table 310
2.5.2 La cuisine 311
2.5.3 Conclusions 312
2.6 L'Antiquité tardive (IIIe – Ve s. ap. J.-C.) 314
2.6.1 Le service et la table 314
2.6.2 La cuisine 315
2.6.3 Conclusions 315

3. Nature des établissements et faciès de consommation de la céramique commune en Valloire durant l'Antiquité 317
3.1 Le cas de Tourdan/*Turedonnum* 318
3.1.1 Un répertoire mixte 318
3.1.2 Les indices d'un pôle dynamique 320
3.2 Les sites ruraux 320
3.2.1 Le cas de la *villa* de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire 320
3.2.2 L'exemple de la *villa* du Fayaret à Beaurepaire 321
3.2.3 Des répertoires homogènes et mixtes en milieu rural 322

4. Modèles culturels et échanges commerciaux de la Protohistoire récente à la fin de l'Antiquité 325
4.1 Consommation et acculturation du IIe s. av. J.-C. à la période romaine 325

4.1.1 Les modèles culturels gaulois et romains durant la fin de la Protohistoire et la période républicaine 325
4.1.2 Entre ruptures et continuités autour du changement d'ère 326
4.1.3 Une vaisselle de table et une batterie de cuisine cohérentes avec le reste de la cité de Vienne durant le Haut-Empire 327
4.2 Diffusion et circuits commerciaux en Valloire du IIe s. av. J.-C. à l'Antiquité tardive 327
4.2.1 La question de l'origine et de la diffusion des récipients tripodes républicains 327
4.2.1.1 Une origine géographique discutée 327
4.2.1.2 Les exemplaires régionaux 328
4.2.1.3 Une origine militaire ? 329
4.2.1.4 Les indices d'un couloir de circulation au Ier s. av. J.-C. ? 331
4.2.2 Un espace inséré dans les circuits commerciaux 332
4.2.2.1 Les courants d'échanges à longue distance 332
a. Le couloir rhodanien 332
b. Au sein de la cité de Vienne 332
4.2.2.2 L'importance du couloir rhodanien à travers l'influence des répertoires méridionaux dans la vaisselle de cuisine en Valloire 333
4.2.2.3 Une influence viennoise et nord-iséroise marginale 334

5. Synthèse : un faciès céramique mixte 335

Sixième partie :

Le peuplement de la Valloire de l'indépendance allobroge au haut Moyen Âge, synthèse 337

1. Dès le IIe s. av. J.-C., un espace politique et économique structuré 337
1.1 Un habitat groupé au cœur d'un terroir 337
1.1.1 Un habitat ouvert bipolaire 337
1.1.2 L'émergence d'un réseau d'établissements ruraux 338
1.2 Un espace inséré dans les réseaux d'échange de la vallée du Rhône 339
1.2.1 Une situation de carrefour routier entre Rhône et Alpes 339
1.2.2 Un faciès céramique mixte 340
1.3 Tourdan et la Valloire : une *kômè* allobroge aux IIe et Ier s. av. J.-C. 341
1.3.1 Tourdan : un bassin de vie dans la plaine de la Valloire 341
1.3.2 Les *kômai* dans le monde grec et en Gaule méridionale 341
1.3.3 Aristocratie, réseau routier et lieux centraux en territoire allobroge 342
1.3.3.1 Des pôles de peuplement antérieurs à la conquête de 121 av. J.-C. 342
1.3.3.2 La question de l'identification des *kômai* allobroges 343
a. Des territoires structurés 343
b. La nécessaire révision des chronologies établies 344
c. Le cas de Tourdan confronté aux exemples allobroges : perspectives de recherche 345

2. Un peuplement structuré dans le cadre de la cité 348
2.1 Un peuplement dynamique 348
2.1.1 L'agglomération antique de Tourdan/*Turedonnum* 348
2.1.2 Des réseaux polarisés mettant en valeur leur terroir proche 348
2.2 L'apport de la culture matérielle dans l'étude du peuplement 349
2.2.1 Un territoire inséré dans les réseaux routiers et économiques 349
2.2.2 Des pôles économiques distributeurs au cœur des réseaux d'habitat 349
2.3 Tourdan et la question de l'habitat groupé allobroge 351
2.3.1 *Villa* et agglomération en Valloire 351
2.3.1.1 L'évolution du territoire vivrier de Tourdan 351
2.3.1.2 Rythmes urbains et peuplement rural 352
2.3.2 L'aristocratie et les agglomérations de la cité de Vienne 353
2.3.2.1 L'aristocratie allobroge entre la conquête et la création de la colonie de Vienne 353
2.3.2.2 La monumentalisation des agglomérations au début de l'Empire : une survivance des *kômai* ? 355
a. Les manifestations d'une aristocratie en recomposition 355
b. A l'échelle du territoire allobroge : des processus convergents inscrits dans la durée 356
2.3.3 Agglomération, habitat rural et lieu de culte : les indices d'une structuration territoriale 358
2.3.3.1 Des agglomérations structurant des territoires … 358
2.3.3.2 … dotées des équipements nécessaires aux rassemblements communautaires … 359
2.3.3.3 … témoins d'une structuration religieuse de la cité de Vienne ? 361
a. Une géographie du culte civique ? 361
b. Des pôles cultuels développés sous l'impulsion de l'autorité publique ? 363

3. Mutations et continuités durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge 364
3.1 Maintien et mutations des pôles de peuplement et de pouvoir 364
3.1.1 Tourdan durant la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge 364
3.1.2 Évolution des centres domaniaux et de l'habitat rural 364
3.2 Peuplement et territoire au cours de l'Antiquité tardive 365
3.2.1 Peuplement et réformes administratives 365
3.2.2 Christianisation des sanctuaires païens et constitution d'un clergé rural : une survivance de la structuration territoriale antique ? 366
3.2.3 Anciens et nouveaux centres de pouvoir au delà de l'Antiquité tardive 367

Conclusions *369*

Bibliographie *377*

Table des matières du volume 1 : *425*
Liste des figures 435
Planches du catalogue 438
Liste des tableaux 443
Liste des graphiques 444

Sommaire général *445*
Volume 1 : texte et bibliographie 445
Volume 2 : sources, annexes et tableaux 447
Volume 3 : figures du texte et planches des sources 447
CD-Rom 447

Liste des figures, planches, graphiques et tableaux

Liste des figures

Volume 3 :
Fig. n° 001 : La Valloire, localisation de la zone d'étude
Fig. n° 002 : Peuples et chefs-lieux de cités en Rhône-Alpes au début du Ier s. ap. J.-C. : localisation de la zone d'étude
Fig. n° 003 : La Valloire, relief, hydrographie et occupation des sols
Fig. n° 004 : La Valloire, vues générales
Fig. n° 005 : La Valloire, cartes géologiques et pédologiques
Fig. n° 006 : Cas de recouvrements : dépôts de bas de pente et alluviaux
Fig. n° 007 : Cartographie des épandages de mobilier antique dans le talweg de Beaurepaire
Fig. n° 008 : Indices, sites archéologiques (Protohistoire récente - haut Moyen Âge) et localisation des secteurs prospectés
Fig. n° 009 : Localisation du site de Tourdan (commune de Revel-Tourdan), dans la plaine de la Valloire et dans la zone d'étude considérée
Fig. n° 010 : Photo-interprétation des clichés de l'I.G.N.(1945 et 2003) et mise en évidence d'une zone humide au nord et à l'ouest du hameau de Tourdan ; localisation de *Turedonnum* sur la Table de Peutinger
Fig. n° 011 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IIe et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 012 : Localisation des opérations menées de 1972 à 2008 et superposition des lieux-dits cadastraux Champ-Martin et Girard, relevés sur le cadastre de 1837 et sur le cadastre récent
Fig. n° 013 : Tourdan, Champ-Martin, plan de synthèse des structures datées des IIe et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 014 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des arguments chronologiques des phases *b* et *c*
Fig. n° 015 : Planche de comparaison, à échelle constante, des éléments de chenet régionaux
Fig. n° 016 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des plans des bâtiments des phases c et d
et restitution des emprises
Fig. n° 017 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des plans des bâtiments des phases c et d
et restitution des emprises (suite)
Fig. n° 018 : Tourdan, Champ-Martin, terres cuites architecturales employées aux IIe et Ier s. av. J.-C. : *tegulae* et *imbrices*
Fig. n° 019 : Planche de comparaison des antéfixes anthropomorphes régionales
Fig. n° 020 : Hypothèses de localisation du trésor de Tourdan, à proximité du site de Champ-Martin
Fig. n° 021 : Planche de comparaison, à échelle constante, du bâtiment F avec des bâtiments d'Allemagne et du Centre de la France
Fig. n° 022 : Planche de comparaison, à échelle constante, du bâtiment E avec des structures de Gaule Belgique : Montmartin, Gournay-sur-Aronde, Bennecourt
Fig. n° 023 : Tourdan, Champ-Martin, impacts recensés sur les fragments d'amphores
déposés en fosses au cours de la phase b (fosses FS 5064 et FS5077)
Fig. n° 024 : Tourdan, Champ-Martin, fragmentation et impacts recensés sur les fragments d'amphores présents dans les sols de la phase b (US 5033), dans le comblement de la fosse FS5066 ainsi que dans le mobilier des fouilles anciennes
Fig. n° 025 : Impacts et fragmentation du matériel amphorique, éléments de comparaison
Fig. n° 026 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse schématique de la répartition des dépôts et de la dispersion des fragments d'amphores au cours de la phase b (150-125/100 av. J.-C.)
Fig. n° 027 : Tourdan, Champ-Martin, état 1, part des espèces et comparaison avec des sites régionaux
Fig. n° 028 : Tourdan, Champ-Martin, faciès céramique des sols des phases b et c
Fig. n° 029 : Tourdan, Champ-Martin, tentative de modélisation des différentes manipulations des amphores au cours de la phase b
Fig. n° 030 : Tourdan, Champ-Martin et environs, IIe-Ier s. av. J.-C., planche synthétique des éléments typologiques datant (vaisselle, amphore et parure)
Fig. n° 031 : Tourdan, Champ-Martin et environs, emplacement des axes routiers reconnus et supposés et des indices d'occupation au cours des IIe et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 032 : Tourdan, Champ-Martin, propositions d'interprétations modélisées
Fig. n° 033 : Tourdan, Le Prieuré, IIe-Ier s. av. J.-C., planche synthétique des éléments typologiques datant (vaisselle, amphore et monnayage)
Fig. n° 034 : Tourdan, comparaison à échelle constante des sanctuaires de Gaule Belgique et de Gaule Centrale aux espaces cultuels supposés de Tourdan et restitution de leur emprise estimée
Fig. n° 035 : Millau, *Condatomagos* et Genève, *Genava*, plans de synthèse
Fig. n° 036 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées au Ier s. ap. J.-C.

Fig. n° 037 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 038 : Tourdan, emplacement des découvertes liées à l'eau, des résurgences de sources connues, et des toponymes hydriques, dans son environnement archéologique aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 039 : Tourdan, synthèse des vestiges antiques de l'agglomération de Tourdan et localisation des emprises supposées des espaces cultuels
Fig. n° 040 : Champ-Martin, synthèse de l'état 2
Fig. n° 041 : Champ-Martin, schéma de construction des piles et des contreforts du portique
Fig. n° 042 : Champ-Martin, planche de comparaison à échelle constante
Fig. n° 043 : Tourdan, Les Roussières : découvertes isolées et proposition d'interprétation du relevé géophysique
Fig. n° 044 : Tourdan, *fanum* oriental, relevé géophysique et proposition d'interprétation
Fig. n° 045 : Champ-Martin, détail de l'occupation antique
Fig. n° 046 : Champ-Martin et environs, choix de mobilier céramique
Fig. n° 047 : Proposition de lecture des structures identifiées le long de l'axe V1
Fig. n° 048 : Tourdan, détail de l'occupation antique
Fig. n° 049 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IVe et Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 050 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes postérieures au Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 051 : Champ-Martin, détail de l'édifice paléochrétien et des inhumations du haut Moyen Âge
Fig. n° 052 : Tourdan, environnement de l'église Sainte-Marie au haut Moyen Âge
Fig. n° 053 : Localisation de *Turedonnum/Turecionno* sur la Table de Peutinger
Fig. n° 054 : La plaine de la Valloire sur la Carte de Cassini
Fig. n° 055 : Extrait de la carte d'Etat-Major de 1886
Fig. n° 056 : Les hypothèses de restitution du réseau routier au sud-est de la croisée de Vienne et la voie protohistorique sur la rive gauche du Rhône proposées par G. Chapotat
Fig. n° 057 : Les hypothèses de restitution du réseau routier dans la plaine de la Valloire et son insertion dans la cité de Vienne proposées par N. Drouvot
Fig. n° 058 : Le réseau routier de la seconde moitié du XIXe s.
Fig. n° 059 : Identification des réseaux routiers
Fig. n° 060 : Datation du réseau routier supra-local
Fig. n° 061 : Traces rémanentes du réseau routier antique dans le réseau routier du milieu du XIXe s.
Fig. n° 062 : Le réseau routier et l'habitat antique : synthèse
Fig. n° 063 : Les hypothèses d'insertion du carrefour de Tourdan au sein de la moyenne vallée du Rhône et dans la cité de Vienne
Fig. n° 064 : Application des polygones de Thiessen aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C. et mise en évidence des relations de dépendances déduites
Fig. n° 065 : Résultats de la démarche empirique appliquée aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 066 : Confrontation des polygones de Thiessen et des résultats de la démarche empirique appliqués aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 067 : Proposition de restitution des réseaux d'habitat aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 068 : Occupation du sol au cours du IIe s. et du Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 069 : La terrasse de Tourdan et le Dolon aux IIe s. et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 070 : La terrasse de Lapeyrouse et le talweg de Beaurepaire et ses abords aux IIe s. et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 071 : Occupation du sol au cours du Ier s. ap. J.-C.
Fig. n° 072 : Occupation du sol au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 073 : Occupation du sol au cours du IVe s. ap. J.-C.
Fig. n° 074 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au Ier s. ap. J.-C.
Fig. n° 075 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 076 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au IVe s. ap. J.-C.
Fig. n° 077 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au Ier s. ap. J.-C.
Fig. n° 078 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 079 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au IVe s. ap. J.-C.
Fig. n° 080 : Répartition de l'habitat aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. et zone de semis de fond antique
Fig. n° 081 : Répartition de l'habitat aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. et fond de carte pédologique
Fig. n° 082 : L'habitat dispersé du secteur des Barmanches et de Pact situé débouché du Dolon aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 083 : L'habitat dispersé du secteur occidental du talweg de Beaurepaire aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 084 : L'habitat dispersé du secteur de Beaurepaire et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire situé dans le talweg de Beaurepaire aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 085 : L'habitat dispersé de la colline de Revel et de la partie orientale des terrasses de Tourdan et de Lapeyrouse aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 086 : L'habitat dispersé du versant méridional des collines des Bonnevaux aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 087 : L'habitat dispersé de la terrasse de Tourdan aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 088 : Occupation du sol au cours du Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 089 : Occupation du sol au cours du haut Moyen Âge (VIe s. - XIe s.)
Fig. n° 090 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au Ve s. ap. J.-C.

Fig. n° 091 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 092 : La terrasse de Tourdan et ses abords durant le haut Moyen Âge (VIe-XIe s.)
Fig. n° 093 : Occupation du sol du talweg de Beaurepaire au haut Moyen Âge (VIe - XIe s.) et localisation du bourg castral de Beaurepaire
Fig. n° 094 : Groupes Morphologiques locaux identifiés en région Rhône-Alpes, dans le cadre de l'ACR Céramiques Communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne
Fig. n° 095 : Sites régionaux mentionnés dans l'étude du faciès céramique local
Fig. n° 096 : Synthèse du faciès céramique local
Fig. n° 097 : Synthèse du faciès céramique local (suite)
Fig. n° 098 : Tourdan, sélection des types universels, régionaux et locaux en céramique commune
Fig. n° 099 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, sélection des types universels, régionaux et locaux en céramique commune
Fig. n° 100 : Beaurepaire, Le Fayaret, sélection des types universels, régionaux et locaux
en céramique commune
Fig. n° 101 : Marmites tripodes régionales, de la fin du IIe s. av. J.-C. à la fin du Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 102 : Sites ayant livré des vases tripodes au Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 103 : Habitats groupés et pôles de peuplement en territoire allobroge
Fig. n° 104 : Genève, *Genava*, et Larina, planche de comparaison
Fig. n° 105 : Tourdan, *Turedonnum*, Viuz-Faverges, Gilly-sur-Isère et Annecy, *Boutae*, planche de comparaison à échelle constante
Fig. n° 106 : Viuz-Faverges et Châteauneuf-les-Boissons, planche de comparaison
Fig. n° 107 : Gilly-sur-Isère, Présilly et Aix-les-Bains, planche de comparaison
Fig. n° 108 : L'Isle Crémieu, le lac du Bourget et les environs du sanctuaire du Châtelet à Andance, planche de comparaison

Planches du catalogue

Volume 3 :

Pl. n° 1 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, situation au cadastre
Pl. n° 2 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, découverte fortuite de 1977 (parcelle ZK 28)
Pl. n° 3 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1
Pl. n° 4 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1
Pl. n° 5 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1
Pl. n° 6 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique des concentrations C2, C3 et C4
Pl. n° 7 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier lapidaire des concentrations C1 et C3
Pl. n° 8 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière et BeP-26 Avenue de la Valloire, localisation des opérations archéologiques récentes et des découvertes anciennes au cadastre ; détails des sondages réalisés en 2005
Pl. n° 9 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière, éléments architecturaux en remploi
Pl. n° 10 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière, mobilier céramique issu des sondages de 2005
Pl. n° 11 : Beaurepaire, mobilier céramique des sites BeP-3 Château-Feuillet, BeP-7 Pied-Menu, BeP-19 Grange-Guérin-1 et BeP-24 Le Pouloux-2
Pl. n° 12 : Beaurepaire, plan du site BeP-8 Mas des Ballées, clichés des sondages de BeP-9 Pont du Milieu et clichés de la fontaine en marbre BeP-10 ?
Pl. n° 13 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles, situation au cadastre et plan de synthèse
Pl. n° 14 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles, plans
Pl. n° 14bis : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles, clichés
Pl. n° 15 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles-1, mobilier céramique des concentrations C1, C5 et C6
Pl. n° 16 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles-1, mobilier céramique, ramassages F. Moyroud
Pl. n° 17 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, situation au cadastre
Pl. n° 18 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, mobilier céramique des concentrations C1, C2 et C4
Pl. n° 19 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, mobilier céramique des ramassages de M. Allègre
Pl. n° 20 : Lapeyrouse-Mornay, mobilier céramique des sites LM-6 Mornay-3, LM-9 Les Bardelières-2, LM-10 Mornay-4, LM-11 Bois-Vieux-1, LM-12 Bois-Vieux-2, LM-13 Les Bardelières-3et LM-14 Mornay-5
Pl. n° 21 : Moissieu-sur-Dolon, Mo-1 Le Pinet, plan général et détail du four
Pl. n° 22 : Moissieu-sur-Dolon, mobilier céramique des sites et indices Mo-4 En Dolon-2 et Mo-5 Bresson
Pl. n° 23 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, localisation supposée des découvertes sur la carte I.G.N.et le cadastre napoléonien de 1835
Pl. n° 24 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, comparaison des plans dressés par J. Ollier de Marichard à Liby (Bourg-Saint-Andéol) et l'Abbé Chapelle au Mauphier à Pact
Pl. n° 25 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, Mobilier attribué aux fouilles de l'Abbé Chapelle
Pl. n° 26 : Pact, Pa-2 Eglise, localisation des découvertes du XIXe s.
Pl. n° 27 : Pact, Pa-3 En Quarte-1, localisation supposée des découvertes du XIXe s.
Pl. n° 28 : Pact, Pa-3 En Quarte-1, mobilier lapidaire provenant des fouilles de l'Abbé Chapelle
Pl. n° 29 : Pact, Pa-5 Barmanches-1, Pa-9 Le Fer, Pa-10 Souillou et Pey, Pa-16 Barmanches-2, situation au cadastre
Pl. n° 30 : Pact, Pa-6 Château-Vert et Pa-9 Le Fer, localisation des découvertes du XIX e s. et des vestiges repérés sur les clichés de l'IGN
Pl. n° 31 : Pact, mobilier céramique des sites Pa-13 Guérin-2, Pa-18 Guttalerieu
Pl. n° 32 : Pisieu, mobilier céramique des sites Pi-1 Grange-Neuve-1, Pi-2 Grange-Neuve-2, Pi-3 Grange-Neuve-3, Pi-4 Bourret et Pi-8 Plaine d'Arcieux
Pl. n° 33 : Primarette, Pr-1 Les Etangs, localisation des structures reconnues
Pl. n° 34 : Primarette, mobilier céramique des sites Pr-2 Varambon-1, Pr-3 Varambon-3 et Pr-5 Rechardon
Pl. n° 35 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, carte de synthèse des opérations archéologiques et des points de découvertes
Pl. n° 36 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, carte de synthèse des zones prospectées
Pl. n° 37 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, carte de synthèse des structures antiques reconnues et des opérations archéologiques
Pl. n° 38 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan, campagne 1978 : plan des sondages réalisés en 1978 et 2004
Pl. n° 39 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan, campagne 1978 : clichés
Pl. n° 40 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [1], "Tourdan/Les Roussières", choix de mobilier issu de la campagne 1978
Pl. n° 41 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [2], "Tourdan", campagne avril 1972 : clichés et mobilier
Pl. n° 42 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", campagne 1980 : plan des sondages
Pl. n° 43 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", campagne 1980 : clichés
Pl. n° 44 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 45 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 46 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 47 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 48 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 49 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980

Pl. n° 50 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 51 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : plan des sondages
Pl. n° 52 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [7], "Tourdan", campagne 1976 : plan des sondages
Pl. n° 53 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : clichés
Pl. n° 54 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : choix de mobilier
Pl. n° 55 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : carte de synthèse des opérations archéologiques de 1972 à 2008
Pl. n° 56 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : clichés
Pl. n° 57 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 58 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 59 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 60 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 61 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 62 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 63 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 64 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], "Tourdan/Champ-Martin", diagnostic 2005 : plan
Pl. n° 65 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], "Tourdan/Champ-Martin", choix de mobilier issu du diagnostic 2005
Pl. n° 66 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], "Tourdan/Champ-Martin", diagnostic 2005 : clichés
Pl. n° 67 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [14] et [15], "Tourdan/Champ-Martin", sondages géotechniques : coupes
Pl. n° 68 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17] et [16], "Les Varilles", implantation des zones n° 1 et 2 ; zone 1 : plan et coupe des vestiges
Pl. n° 69 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : structures situées à l'est de la voie Vo 2050
Pl. n° 70 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [17], "Les Varilles", choix de mobilier issu des sondages de la zone n° 2
Pl. n° 71 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : clichés
Pl. n° 72 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : clichés (suite) et coupe
Pl. n° 73 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [18], "Tourdan", zone n° 3 : plans et coupe
Pl. n° 74 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [18], "Tourdan", zone n° 3 : clichés
Pl. n° 75 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [19], "Tourdan", zone n° 4 : plans et coupes
Pl. n° 76 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [19], "Tourdan", zone n° 4 : clichés
Pl. n° 77 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : état 1 (structures attribuées aux IIe et Ier s. av. J.-C., découvertes de 1972 à 2008)
Pl. n° 78 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" :
état 2 (structures datées du Ier s. ap. J.-C., découvertes de 1972 à 2008)
Pl. n° 79 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : état 3 (structures datées de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, découvertes de 1972 à 2008)
Pl. n° 80 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : nivellement schématique du sommet des dépôts limoneux
Pl. n° 81 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : coupes
Pl. n° 82 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : relevé de détail
et plan phasé des fosses FS5235, FS5066, FS5244, FS5064 et FS5077
Pl. n° 83 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, phases 1a et 1b : clichés
Pl. n° 84 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : coupes des fosses FS5064 et FS5077
Pl. n° 85 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : choix de mobilier provenant des phases 1a et 1b
Pl. n° 86 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : plan du secteur occidental, phase 1b et 1c et synthèse des poteaux des bâtiments E et B
Pl. n° 87 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : relevé de détail du secteur central du décapage et des bâtiments C et F
Pl. n° 88 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, phase 1c : clichés
Pl. n° 89 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : bâtiment D, plans, coupes et clichés
Pl. n° 90 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état n° 2, ensemble BTP 5002 : clichés
Pl. n° 91 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état n°2, ensemble BTP 5002 : plan
Pl. n° 92 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état n° 2, ensemble BTP 5002 :

coupes
Pl. n° 93 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, matériaux de construction provenant de la fosse de récupération FS5001
Pl. n° 94 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état n°3, ensemble UNF5007, EFN5040 et EFN5043 : plans
Pl. n° 95 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état n°3, sépultures fouillées : relevé en plan du sondage n° 3 à partir de clichés et relevé de la sépulture SP5054
Pl. n° 96 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état n° 3 : clichés et mobilier
Pl. n° 97 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [21], "Tourdan", [22], "Les Varilles" et [23], "Tourdan/Le Lac" : photographies aériennes
Pl. n° 98 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [23], "Tourdan/Le Lac" : photographies aériennes et prospection géophysique ARP
Pl. n° 99 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [24], "Tourdan" et [25], "Tourdan/Les Roussières" : photographies aériennes
Pl. n° 100 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : photographies aériennes
Pl. n° 101 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique
Pl. n° 102 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique
Pl. n° 103 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique
Pl. n° 104 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique
Pl. n° 105 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [26] et [27], "Tourdan" : suivi de travaux
Pl. n° 106 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [30], “Les Varilles” et [31] “Tourdan/Chemin du Loup”, mobilier céramique provenant de surveillance de travaux
Pl. n° 107 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [32], “Tourdan” et [33], “Tourdan/Le Lac” : découvertes fortuites
Pl. n° 108 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [34], [35] et [36] “Tourdan” : découvertes fortuites
Pl. n° 109 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [37] “Tourdan” et [38] “Tourdan/Champ-Martin” : découvertes fortuites
Pl. n° 110 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [39] "Tourdan/Champ-Martin" : prospection géophysique ARP
Pl. n° 111 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [e] : mobilier découvert sans localisation précise
Pl. n° 112 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [e], [f], [g] et [h] : mobilier découvert sans localisation précise
Pl. n° 113 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [j] : le Trésor de Tourdan
Pl. n° 114 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C1
Pl. n° 116 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C2
Pl. n° 116 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C2 (suite)
Pl. n° 117 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C3 et C4
Pl. n° 118 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C5
Pl. n° 119 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C6
Pl. n° 120 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C7 et C8
Pl. n° 121 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C9
Pl. n° 122 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C9 (suite)
Pl. n° 123 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C10
Pl. n° 124 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C10 (suite)
Pl. n° 125 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C11
Pl. n° 126 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12
Pl. n° 127 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)
Pl. n° 128 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)
Pl. n° 129 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)
Pl. n° 130 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C13 et C14
Pl. n° 131 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C15
Pl. n° 132 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C17
Pl. n° 133 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C17 (suite)
Pl. n° 134 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C18 et C19
Pl. n° 135 : Revel-Tourdan, RT-2 Mornaix-1, mobilier céramique de la concentration C1
Pl. n° 136 : Revel-Tourdan, mobilier céramique des sites RT-4 Charpenet-1, RT-5 Charpenet-2
Pl. n° 137 : Revel-Tourdan, mobilier céramique des sites RT-8 Le Lac, RT-10 Chemin Ferraz et RT-11 Mornaix-2
Pl. n° 138 : Revel-Tourdan, RT-9 L'embranchement : tronçon d'aqueduc découvert en 1976
Pl. n° 139 : Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, SBB-1 Le village et SBB-2 Les Fromentaux, localisation des découvertes du XIXe s.
Pl. n° 140 : Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, mobilier céramique des sites SBB-5 Le Pouloux, SBB-6 Île Barrin, SBB-7 Les Bigalettes et SBB-8 La Prairie
Pl. n° 141 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, localisation du site et plan des structures de La Tène
Pl. n° 142 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, plan des structures antiques
Pl. n° 143 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C.
Pl. n° 144 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 145 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 146 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 147 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)

Pl. n° 148 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 149 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 150 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C.
Pl. n° 151 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C. (suite)
Pl. n° 152 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C.
Pl. n° 153 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C. (suite)
Pl. n° 154 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure PO 3035
Pl. n° 155 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure FS 1004
Pl. n° 156 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure FS 1004 (suite)
Pl. n° 157 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure FS 1004 (suite)
Pl. n° 158 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la fosse FS 3040
Pl. n° 159 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique des dépôts Us 2000, Us 2004 et Us 2020
Pl. n° 160 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la fosse FS2006
Pl. n° 161 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique du IIe s.
Pl. n° 162 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface
Pl. n° 163 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface (suite)
Pl. n° 164 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface (suite)
Pl. n° 165 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5033)
Pl. n° 166 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5064)
Pl. n° 167 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5066)
Pl. n° 168 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5077)
Pl. n° 169 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5077) (suite)
Pl. n° 170 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b, clichés
Pl. n° 170 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b, clichés (suite)
Pl. n° 171 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b, clichés (suite)
Typologie des pâtes d'amphores italiques
Pl. n° 172 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b, clichés (suite)
Pl. n° 173 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase c (US 5034 et 5068)
Pl. n° 174 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase c (US 5034 et 5068) (suite)
Pl. n° 175 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase c (calages de poteaux)
Pl. n° 176 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase d, et de l'état 2
Pl. n° 177 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 2
Pl. n° 178 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique des états 3 et 4 (FS5001)
Pl. n° 179 : Beaurepaire, Le Fayaret, mobilier céramique issu des ramassages de surface
Pl. n° 180 : types identifiés en céramique campanienne A et B
Pl. n° 181 : types identifiés en céramique sigillée italique
Pl. n° 182 : types identifiés en céramique sigillée gauloise
Pl. n° 183 : types identifiés en céramique sigillée à vernis non grésés tardives
Pl. n° 184 : types identifiés en céramique à paroi fine engobée ou non et en céramique peinte
Pl. n° 185 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les pots
Pl. n° 186 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les pots (suite)
Pl. n° 187 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les marmites et les plats
Pl. n° 188 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les mortiers, les couvercles et les cruches, pichets et bouilloires
Pl. n° 189 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les jattes
Pl. n° 190 : types identifiés en céramique non tournée
Pl. n° 191 : types identifiés en céramique grise fine
Pl. n° 192 : types identifiés en céramique tournée noire à cœur rouge
Pl. n° 193 : types identifiés en céramique tournée noire à cœur rouge (suite)
Pl. n° 194: types identifiés en céramique tournée grise
Pl. n° 195 : types identifiés en céramique tournée grise (suite)
Pl. n° 196 : types identifiés en céramique tournée grise (suite)
Pl. n° 197 : types identifiés en céramique kaolinitique
Pl. n° 198 : types identifiés en céramique tournée rouge
Pl. n° 199 : types identifiés en céramique commune claire

CD-ROM :

Pl. n° 171 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b, clichés (suite)
Typologie des pâtes d'amphores italiques
Pl. n° 200 : Extraits de Chapelle 1885a
Pl. n° 201 : Extraits de Chapelle 1886
Pl. n° 202 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)
Pl. n° 203 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)
Pl. n° 204 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)

Pl. n° 205 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)
Pl. n° 206 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)
Pl. n° 207 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)
Pl. n° 208 : Extraits de Chapelle 1885b
Pl. n° 209 : Extraits de Chapelle 1885b (suite)
Pl. n° 210 : Extraits de Chapelle 1885b (suite)
Pl. n° 211 : Extraits de Chapelle 1885b (suite)
Pl. n° 212 : Extraits de Chapelle 1885b (suite)
Pl. n° 213 : Sélection de pâtes céramiques siliceuses et de traitements de surface : céramique non tournée et céramique tournée noire à cœur rouge
Pl. n° 214 : Sélection de pâtes céramiques siliceuses et de traitements de surface : céramique grise fine, céramique tournée grise et céramique tournée rouge
Pl. n° 215 : Assemblage des prospections géophysiques menées à Tourdan et Champ-Martin (2007-2009) (voie 2)

Liste des tableaux

Volume 2 :

Tableau n° 1 : superficie prospectée par zone
Tableau n° 2 : regroupement des ensembles de mobilier par chronologie
Tableau n° 3 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F1 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 4 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F2 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 5 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 6 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : répartition des formes et types identifiés de céramique tournée grise
Tableau n° 7 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : répartition des formes et types identifiés de céramique tournée NCR
Tableau n° 8 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F4 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 9 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F6 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 10 : ensemble A, mobilier céramique de la fosse F8 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 11 : ensemble A, mobilier céramique du puits F18 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 12 : ensemble A, mobilier céramique de la fosse F21 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 13 : ensemble A, mobilier céramique du foyer F20 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 14 : ensemble B, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C. : comptages par famille de céramiques
Tableau n° 15 : ensemble C, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C. : comptages par famille de céramiques
Tableau n° 16 : ensemble D, comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 17 : ensemble E, comptages par famille de céramiques
Tableau n° 18 : ensemble E, répartition des catégories au sein de la famille des céramiques communes
Tableau n° 19 : ensemble E, répartition des formes et types identifiés de céramique tournée NCR (sauf imitation de formes méditerranéennes)
Tableau n° 20 : ensemble E, répartition des formes et types identifiés de céramique tournée grise (sauf imitation de formes méditerranéennes)
Tableau n° 21 : ensemble F, comptages par famille de céramiques
Tableau n° 22 : ensemble F, répartition des catégories au sein de la famille des céramiques communes
Tableau n° 23 : ensemble G, comptages par famille de céramiques
Tableau n° 24 : ensemble H, comptages par famille de céramiques
Tableau n° 25 : ensemble I, comptages par famille de céramiques
Tableau n° 26 : ensemble K, mobilier céramique des sols US5033 et US5037 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 28 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5064 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 29 : ensemble K, dimensions des lèvres d'amphores italiques issues de la fosse FS5064
Tableau n° 30 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5066 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 31 : ensemble K, vaisselle céramique du comblement de la fosse FS5066
Tableau n° 32 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5077 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 33 : ensemble K, dimensions de la lèvre d'amphore italique issue de la fosse FS5077
Tableau n° 34 : ensemble L, mobilier céramique des sols US5034 et US5068 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 35 : ensemble L, vaisselle céramique des sols US5034 et US5068
Tableau n° 36 : ensemble L, mobilier céramique des calages de poteaux des bâtiments A, B et E : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 37 : ensemble L, vaisselle céramique issue des comblements des poteaux des bâtiments A, B et E
Tableau n° 38 : ensemble M, mobilier céramique des calages de poteaux du bâtiment F
Tableau n° 39 : ensemble N, mobilier céramique de l'état 2 : comptages par famille de céramiques
Tableau n° 40 : ensemble N, céramiques communes de l'état 2 : comptages par catégorie de céramiques
Tableau n° 41 : ensemble O, mobilier céramique de la fosse FS5001 : comptages par famille de céramiques

CD-ROM :

Tableau n° 42 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, [8], [9] et [10] « Tourdan/Champ-Martin » campagnes 1972-1974, inventaire détaillé des importations d'amphore et de vaisselle républicaines ainsi que des imitations locales étudiées en 2009
Tableau n° 43 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [11], « Tourdan/Champ-Martin », diagnostic 2005, inventaire des mobiliers mis au jour
Tableau n° 44 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [16], « Les Varilles », zone n° 1, inventaire des mobiliers mis au jour
Tableau n° 45 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [17], « Les Varilles », zone n° 2, inventaire des mobiliers mis au jour en 2004 et 2005
Tableau n° 46 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [18], « Tourdan/Les Roussières », zone n° 3, inventaire des mobiliers mis au jour
Tableau n° 47 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, « Tourdan », zone n° 4, inventaire des mobiliers mis au jour
Tableau n° 48 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, « Champ-Martin », zone n° 5, inventaire des mobiliers mis au jour (hors restes fauniques et humains)

Liste des graphiques

Volume 2 :
Graphique n° 1 : quantification des catégories de céramique fine recueillies en prospection
Graphique n° 2 : occurrence des céramiques fines recueillies en prospection par siècle
Graphique n° 3 : distribution des sites gallo-romains par critère de superficie
Graphique n° 4 : distribution des sites gallo-romains par critère de densité
Graphique n° 5 : distribution des sites gallo-romains selon le critère des matériaux de construction
Graphique n° 6 : distribution des sites gallo-romains selon le critère de la diversité du mobilier
Graphique n° 7 : distribution des sites gallo-romains selon le critère des activités reconnues
Graphique n° 8 : créations et abandons du IIe s. av. J.-C. au haut Moyen Âge
Graphique n° 9 : précision chronologique selon le rang des établissements
Graphique n° 10 : occurrences par rang du Ier au Ve s. ap. J.-C.

CD-ROM :
Graphique n° 11 : Répartition des établissements selon la superficie (en m²)
Graphique n° 12 : Répartition des établissements selon la densité de mobilier
Graphique n° 13 : Répartition des établissements selon les matériaux de construction
Graphique n° 14 : Répartition des établissements selon la diversité du mobilier
Graphique n° 15 : Répartition des établissements selon les activités identifiées
Graphique n° 16 : Sériation des établissements : synthèse

Sommaire général

Volume 1 : texte et bibliographie

Remerciements _____ *3*

Introduction _____ *5*

Première partie :

Cadre de l'étude et méthodologie _____ *7*

1. Le peuplement : site, réseau et territoire _____ 7
2. Un territoire au cœur de l'espace allobroge : la plaine de la Valloire _____ 34
3. Acquisition et traitements des données primaires _____ 53

Deuxième partie :

Tourdan/Turedonnum du IIe s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C. _____ *65*

1. Tourdan : environnement et historique des recherches _____ 65
2. Tourdan au cours des IIe et Ier s. av. J.-C. _____ 70
3. Tourdan du Ier s. au IIIe s. ap. J.-C. _____ 133
4. Le devenir de l'agglomération antique durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (IVe-XIe s. ap. J.-C.) _____ 171
5. Synthèse : de l'habitat gaulois à la *villa* carolingienne _____ 185

Troisième partie :

Le réseau routier en Valloire _____ *189*

1. Les sources disponibles _____ 189
2. La connaissance du réseau routier et les hypothèses de tracé _____ 194
3. Analyse régressive du réseau routier _____ 196
4. Essai de restitution du réseau routier antique _____ 200
5. Synthèse : le carrefour de Tourdan/*Turedonnum* et le réseau routier entre la vallée du Rhône et les Alpes _____ 208

Quatrième partie :

Occupation du sol et réseaux d'habitat du IIe s. av. J.-C. au Xe s. ap. J.-C. _____ *213*

1. Les outils mis en œuvre _____ 213
2. La plaine de la Valloire aux IIe et Ier s. av. J.-C _____ 219
3. La Valloire du Ier au IVe s. ap. J.-C. _____ 228
4. Les mutations et les continuités au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Ve s. – Xe/XIIe s.) _____ 265

5. Synthèse : la structuration du peuplement rural dans l'environnement de Tourdan 279

Cinquième partie :

La culture matérielle en Valloire, la vaisselle céramique *281*

1. La vaisselle céramique et les faciès micro-régionaux 281
2. Caractérisation du faciès local de la plaine de la Valloire du IIe s. av. J.-C. à la fin de l'Antiquité 290
3. Nature des établissements et faciès de consommation de la céramique commune en Valloire durant l'Antiquité 317
4. Modèles culturels et échanges commerciaux de la Protohistoire récente à la fin de l'Antiquité 325
5. Synthèse : un faciès céramique mixte 335

Sixième partie

Le peuplement de la Valloire de l'indépendance allobroge au haut Moyen Âge, synthèse *337*

1. Dès le IIe s. av. J.-C., un espace politique et économique structuré 337
2. Un peuplement structuré dans le cadre de la cité 348
3. Mutations et continuités durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge 364

Conclusions *369*

Bibliographie *377*

Table des matières du volume 1 : *425*

Liste des figures 435

Planches du catalogue 438

Liste des tableaux 443

Liste des graphiques 444

Volume 2 : sources, annexes et tableaux

1. Inventaire des sites et indices *450*

2. Etudes analytiques de mobilier céramique *619*

3. Catégories et types de vaisselle céramique dans la plaine de la Valloire du IIe s. av. J.-C. à la fin de l'Antiquité *679*

4. Retour sur des découvertes anciennes au lieu-dit le Mauphier à Pact *750*

5. Tableaux et graphiques hors texte *763*

Volume 3 : figures du texte et planches des sources

Figures n° 001 à 108 *799*

Planches n° 1 à 199 *908*

CD-Rom :

(fichiers en format .pdf)

Graphiques n° 11 à 16

Planches n° 171 et 200 à 215

Tableaux n° 42 à 48

Etude archéozoologique du site de Champ Martin (J. Vorenger)

Titre : Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Mots-clefs : archéologie, prospection, peuplement, occupation du sol, réseaux, faciès céramiques, agglomération, sanctuaire, Protohistoire, Antiquité, Haut Moyen Âge, allobroges, vallée du Rhône

Résumé : Ce travail est consacré au peuplement de la Valloire, de la fin de la Protohistoire au haut Moyen Âge, à travers une approche conjuguant archéologie spatiale et culture matérielle. Cette démarche s'appuie sur les outils et les concepts traditionnels de l'analyse du peuplement (étude de l'occupation du sol, analyse régressive du réseau routier, notions de réseaux d'habitat et de système de peuplement) qui sont mis en œuvre conjointement à l'étude du mobilier céramique. La définition de faciès de consommation locaux a permis, d'une part à l'échelle locale, de confirmer l'identification de pôles dynamiques au sein de ce territoire, et, d'autre part, de positionner la Valloire dans la moyenne vallée du Rhône.
C'est de cette lecture diachronique et systémique, qu'est issu un modèle de peuplement, au sein duquel l'agglomération de Tourdan/*Turedonnum* occupe une place prépondérante depuis l'indépendance allobroge jusqu'au haut Moyen Âge. Cet habitat groupé participe à la mise en valeur d'un terroir structuré par un habitat rural dispersé, dès la fin de la Protohistoire et tout au long de l'Antiquité. C'est l'implantation aristocratique et le contrôle des échanges commerciaux qui sont à l'origine de son émergence dès le IIe s. av. J.-C. ainsi que de son rôle central et dynamique. Les monuments et les témoignages cultuels à Tourdan permettent d'envisager l'existence d'un véritable bassin de vie, structuré par cet habitat, lieu central des manifestations communautaires nécessaires au fonctionnement de la *civitas*, à l'échelon local.
A l'échelle régionale, cette étude propose dans un premier temps, sur des bases méthodologiques nouvelles, de renouveler la réflexion concernant les *kômai* allobroges et les questionnements sur l'origine des agglomérations de la cité de Vienne. Dans un second temps, leur monumentalisation et la géographie cultuelle de la cité conduisent à s'interroger sur la structuration et les processus d'intégration du territoire allobroge dans la cité antique.

Title : Dynamics and forms of settlement in the Valloire Plain (Drôme/Isère), from Late Protohistory to the Middle Ages

Summary : This work is committed to the Valloire settlement, from the end of the Protohistoric period to the early Middle Age. Its approach coordinates space archeology and material culture, and relies on the traditional tools and concepts used for settlement analysis (the study of land use, the regressive analysis of the road system, the notions of habitat network and settlement system). These are implemented jointly to the study of ceramic furniture. The defining of local consuming facies has allowed on one hand to locally confirm the identification of dynamic poles within this territory, and on the other hand to position the Valloire in the mid-valley of the Rhône.
A diachronic and systemic reading shows a settlement pattern where the aggregate of Tourdan/*Turedonnum* occupies an overriding place from the Allobrogian independence to the early Middle Age. This grouped habitat allows the presentation of a land structured by a scattered rural habitat, from the end of the Protohistoric period and all along antiquity. The aristocratic establishment and the control over commercial exchanges are at the origin of its emergence as early as the second century B.C. and of its central and dynamic role. Monuments and cultic accounts in Tourdan enable us to envision the existence of a real pool of life, structured by this habitat, a central location for the community's activities that were necessary for the operations of the civitas locally.
At the region's level, this study first offers, according to new methodological bases, to renew the thought about the Allobrogian *kômai* and the interrogation about the origin of the aggregates of the city state of Vienna. Secondly, their monumentalisation and the cultic geography of the city lead us to question the structuring and the integrating processes of the Allobrogian territory in the antique city state.

Formation doctorale :
« Espaces, Cultures, Sociétés », filière archéologie

Laboratoire d'accueil :
Centre Camille Jullian, Archéologie Méditerranéenne et Africaine – U.M.R. 6573
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5, rue du Château de l'Horloge – BP 647
13094 Aix-en-Provence cedex 2
http://sites.univ-provence.fr/ccj/
cjullian@mmsh.univ-aix.fr

Université :
Université de Provence, Aix-Marseille I
U.F.R. Civilisations et Humanités
Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie
Centre Schuman
29, avenue R. Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex 1
http://www.univ-provence.fr/public_html/univ-provence/index.php?pages=article&id=5

Aix-Marseille Université
Université de Provence Aix-Marseille I
Centre Camille Jullian (UMR 6573)

Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Guillaume Varennes

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur d'Aix-Marseille Université
Ecole doctorale « Espaces, Cultures, Sociétés »
Filière Archéologie

sous la direction de :
Dominique Garcia,
Professeur d'archéologie (Antiquités nationales et Protohistoire européenne)
à l'Université de Provence – Aix-Marseille I

membres du jury :
Cécile Batigne Vallet
Chargée de recherches au CNRS – UMR 5138
Matthieu Poux
Professeur d'archéologie (Archéologie romaine et gallo-romaine)
à l'Université Lumière – Lyon II
Laurent Schneider
Chargé de recherches au CNRS – UMR 6572

Volume 2/3 : sources, annexes et tableaux

Aix-en-Provence, décembre 2010

1. Inventaire des sites et indices

Le catalogue des sites et indices de sites est organisé par communes : Beaurepaire, Lapeyrouse-Mornay, Moissieu-sur-Dolon, Pact, Pisieu, Primarette, Revel-Tourdan et Saint Barthélémy-de-Beaurepaire. Il comprend l'ensemble des sites et indices de sites recensés du IIe s. av. J.-C. à la fin du Xe s. ap. J.-C. sur les communes listées. Dans le cas des sites prospectés de 2003 à 2008, les fiches d'inventaire se présentent de la façon décrite ci-dessous. Quand des citations issues des sources du XIXe s. sont mentionnées dans les notices, la grammaire et l'orthographe des textes publiés et des manuscrits sont reproduites à l'identique.

Définitions des entrées des notices de sites :

Historique des recherches : Cette entrée présente l'historique des découvertes et des interventions, accompagnée de la bibliographie générale du site

Localisation : Cadastres et coordonnées Lambert III du centroïde du site.

Situation topographique :

• Localisation : Cinq descripteurs sont employés pour décrire le lieu d'implantation du site (plaine alluviale, terrasse fluvio-glaciaire, bas de pente, pente et sommet).

• Géologie : Sous-sol géologique indiqué sur les cartes géologiques au 1/50000°.

• Potentiel de recouvrement : La valeur de cet indice s'étage de 0 à 3 (0 = potentialité de recouvrement inconnue ; 1 = recouvrement inexistant ; 2 = potentialité supposée ; 3 = recouvrement reconnu en sondage). A la suite de l'indice, le type de recouvrement supposé ou reconnu est indiqué entre parenthèse.

• Distance à un cours d'eau : Distance au cours d'eau actuel le plus proche est indiquée en mètre.

• Altitude : Altitude indiquée en mètre.

Fiabilité du site : Cette rubrique possède deux niveaux : site certain (il s'agit de sites dont des structures ont pu être observées en sondage ou en fouilles) ou incertain (dans le cas d'établissements renseignés uniquement en prospections pédestres, d'indices de site peu documentés ou dont la documentation est ancienne).

Superficie totale estimée : Quand cela est possible, le site est envisagé dans la totalité de sa superficie, toute période confondue.

Découvertes anciennes : Cette rubrique détaille l'ensemble des découvertes anciennes, connues à travers la bibliographie existante. Quand la documentation originale existe et que sa retranscription paraît nécessaire, afin de respecter le point de vue des auteurs, on reprend les citations.

Sondages, fouilles ou diagnostic archéologique : Dans le cas d'interventions récentes (sauvetage urgent, sauvetage programmé, diagnostic archéologique, sondages), les résultats sont décrits. Dans la mesure du possible, un inventaire du mobilier est présenté, si celui-ci n'est pas inclus dans le texte, période par période.

Contexte de prospection : Cette rubrique détaille, parcelles par parcelles, suivant les campagnes de prospection, les conditions d'intervention. Sont indiqués : le numéro de concentration (C1 à C*n* …), la période de prospection, la maille employée lors du ramassage (fine : distance comprise entre 5 et 10 m entre chaque prospecteurs ; large :

distance supérieure à 10 m), le nombre de prospecteurs ainsi que la lisibilité (indice 1 : lisibilité nulle ; indice 2 : lisibilité mauvaise ; indice 3 : lisibilité bonne ; 4 : lisibilité optimale) et le couvert végétal. Enfin, on mentionne la superficie appréciée en prospection, concentration par concentration.

Inventaire du mobilier : Pour les matériaux de construction, on indique les matériaux observés, quand ceux-ci ont été comptés, le nombre d'élément est indiqué. Pour chaque catégorie de mobilier (mobilier céramique, autre mobilier …), on indique le nombre de tessons (pour le mobilier céramique) ou d'objets (pour les autres catégories) suivi des individus identifiés. En ce qui concerne le mobilier céramique, on fait référence aux typologies classiques (Dragendorff, Ettlinger, Dicocer, etc.). Cependant, pour la céramique commune, une typologie locale a été réalisée.

Chronologie : La période chronologique apparaît dans le tableau de synthèse, si aucune datation ne peut être proposée (niveau 1)[1]. Dans le cas où seule une fourchette chronologique est appréciée, sans qu'une durée d'occupation ne puisse être déterminée, la datation est séculaire et se présente comme suit : Ier s./IVe s. ap. J.-C. (niveau 2). Quand une durée d'occupation peut être proposée, encadrée par des *termini* établis à la moitié de siècle, et qu'une occupation continue est reconnue, elle est présentée de la manière suivante : 0 – 500 ap. J.-C. (niveau 3). De même, on indique si un hiatus est reconnu ou supposé. Dans ce cas, le tableau chronologique comprend autant de lignes que d'occupations séparées par des hiatus. Enfin, on précise si une occupation antérieure au IIe s. av. J.-C. est reconnue ainsi que le cas où une occupation carolingienne ou postérieure à l'an mil est documentée par les sources écrites ou l'archéologie.

N. B. : L'établissement de Tourdan (RT-1) bénéficie quant à lui d'une présentation différente, organisée selon la nature de la documentation : les fouilles et les points de découvertes localisés numérotés de [1] à [n], les découvertes anciennes sans localisation précise enregistrées de [a] à [z] et les prospections pédestres numérotées de 1 à n.

Les autres sites documentés par des opérations de fouilles sont traités, quand la documentation l'impose, par secteurs géographiques.

[1] Cf. Vol. 1, 1° partie, chap. 3.2.2.2.

1.1 Beaurepaire (38 034)

BeP-1 Le Fayaret

(entités archéologiques n° : 0010, 0016, 0024 et 0025)

Historique des recherches :

Dès le XIXe s., l'Abbé Chapelle signale la découverte de constructions antiques au lieu-dit La Verne, toponyme cadastral proche du quartier du Fayaret (Chapelle 1886, 252).

Site découvert avant 1960 lors de la construction d'un bâtiment agricole (parcelle ZK 214) (Chauffin 1960, 151 ; Malet 1970, 3). A la suite d'un affaissement du terrain lors de travaux agricoles en 1977, une mosaïque a été découverte et du mobilier a été recueilli sur la parcelle ZK 28 (rens. Erick et Thierry Carra, 38260 St Hilaire-de-la-Côte ; Michel 1987, 93 ; Lavagne 2000, n° 450, 38-39, pl. V ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 47) ; prospections pédestres et enquête orale de G. Varennes et J.-B. Gaillard en février 2003 et février 2004.

Localisation (Pl. n° 1) ***:***

cadastre (1992) : ZK 26/27/28/214 ;

Lambert III : x = 0811.325 ; y = 3340.000.

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : galets et cailloutis d'origine alluviale
- potentiel de recouvrement : 2 (la localisation du site au pied du coteau et dans le talweg, laisse supposer la possibilité de processus colluviaux et alluviaux)
- distance à un cours d'eau : 285 m
- altitude : 245 m

Fiabilité du site :

certain

Superficie totale estimée :

55 000 m² (concentrations de mobilier, découvertes anciennes et semis de fond entre les concentrations inclus).

Découvertes anciennes :

- L'Abbé Chapelle signale en 1886, la découverte de « restes de constructions antiques au lieu-dit La Verne » à Beaurepaire (Chapelle 1886, 252), sans donner de précisions sur le contexte et la nature précise des découvertes.
- P. Malet signale la découverte d'une « mosaïque rouge et noire » dans la propriété Baizet vers 1930 (Malet 1970, 3). Il s'agit peut-être d'une confusion, car cette propriété est située à 400 m à l'est des découvertes suivantes.
- Lors de la construction de la grange de la ferme du Fayaret, on aurait découvert selon J. Chauffin des tombes sous tuiles en bâtière et une voie empierrée (Chauffin 1960, 151).
- Une mosaïque a été mise au jour suite à un affaissement de terrain lors de travaux agricoles en 1977 (Pl. n° 2). Un plan annoté a été relevé à l'occasion et des photographies couvrent la découverte (notes conservées par Erick et Thierry Carra - 38 Saint Hilaire-de-la-Côte). On note que cette mosaïque se situe sous la semelle de labour. Elle est bordée à l'ouest par un mur orienté nord/sud, le long duquel on note des *tubuli* verticaux probablement reliés à un chauffage à hypocauste. Un sondage réalisé un mètre au nord de la découverte a permis la mise au jour d'un mur orienté perpendiculairement et d'un sol maçonné indiqué "sans mosaïque". On note sur les photographies la présence de moellons dans les déblais de fouilles.

  A partir des fragments conservés, Henri Lavagne propose l'hypothèse d'une pièce à hypocauste, pour laquelle deux fragments du pavement seraient conservés dans un angle (dimensions : 0,70 m par 0,40 m et 0,10 m par 0,08 m), bande de raccord au mur (largeur 0,15 m). Henri Lavagne en donne la description suivante :

  « Elément d'une bordure en guirlande de laurier noir et blanc, à trois feuilles et baies, traitée en croisettes. Puis, bande blanche (quatre rangs de cubes) et fragments d'une composition en quadrillage oblique de bandes à carrés d'intersection débordant noirs, déterminant des intervalles cruciformes, chargé d'un carré sur la pointe, lui-même frappé d'un double carré inscrit emboité, en opposition de couleurs » (début du IIe siècle ap. J.-C. - Lavagne 2000, 38-39, n° 450).

  Un fragment de ce pavement est conservé par l'association Renaissance de Revel et Tourdan. Les clichés pris lors de la découverte mettent en évidence la dégradation des pavements.

  Toutefois, sur le relevé, l'inversion des points cardinaux ne permet pas d'assurer l'orientation des structures. De

même, l'absence de repères ne permet pas de localiser la découverte dans la parcelle ZK 28.

- Henri Lavagne attribue deux fragments de sols en *opus signinum*, au décor peu reconnaissable (peut-être un damier losangé de grosses tesselles de terre cuite rouge avec semis de tesselles blanches) conservés au Musée de Revel-Tourdan à ce site (Lavagne 2000, 39, n° 451). Selon les inventaires des fouilles menées en 1976 à Revel-Tourdan (Blanchon-Colas 1974-1980), ces éléments proviennent de Tourdan (RT-1 ; cf. *infra*).

Contexte de prospection (Pl. n° 1) ***:***

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 28	C1	févr-03	fine	5	étroubles maïs	4	8000
ZK 28	C1	févr-04	fine	3	étroubles maïs	4	8000
ZK 27	C2	févr-04	fine	3	semis de blé	4	6000
ZK 27	C3	févr-04	fine	3	jachères	3	13900
ZK 26	C4	févr-04	fine	3	semis de blé	3	3200

Inventaire du mobilier (Pl. n° 3 à 7) ***:***

• *Concentration C1 :*

Matériaux de construction : fr. de tubulures ; dalle d'hypocauste en terre cuite ; fr. de brique ; fr. de mortier de chaux ; fr. de mortier de tuileau ; 1 fr. d'enduit peint monochrome (blanc) ; blocs de molasse ; blocs de calcaire blanc tendre ; tesselles grises et noires ; 8 fr. marbre (brèche violette ; surface lisse : plinthes) ; 5 fr. marbre beige (surface lisse : plinthe ?) ; 5 fr. marbre blanc (surface lisse : plinthes) ; 5 fr. marbre rose (surface lisse : plinthes) ; 1 fr. marbre de couleur beige veiné d'orange (surface lisse : plinthe ?) ; *tegulae*

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 15 fr. (1 Drag 27b ; 1 Drag 33a2 ; 1 Drag 37a) ; *sigillée Gaule du Centre :* 4 fr. (1 Drag 37) ; *sigillée Claire B/CRA :* 61 fr. (1 Lamb 2/37 ; 1 Lamb 2 ; 2 Desbat 2 ; 1 Desbat 12 ; 1 Desbat 13 ; 2 Desbat 14 ; 2 Desbat 87 ; 1 Pernon 37a) ; *Dérivée de Sigillée Paléochrétienne :* 5 fr. (1 Rigoir 1) ; *commune claire :* 25 fr. (1 mortier à lèvre pendante) ; *céramique tournée NCR :* 8 fr. ; *céramique tournée grise :* 437 fr. (1 jatte type III ; 3 plats avec sillon sur la lèvre ; 2 plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie ; 2 jattes/marmites à col et lèvre épaissie ; 1 couvercle à bord arrondi ; 1 couvercle à lèvre en bourrelet ; 6 pots à col court et lèvre en bourrelet ; 2 pots à lèvre triangulaire ; 1 pot à lèvre en gros bourrelet ; 2 pots sans col à lèvre divergente ; 1 pot à lèvre épaissie ; 1 pot à col court et lèvre divergente formant un bec ; 11 pots à lèvre en bandeau à gorge supérieure ; 2 lèvres Horry et *alii* 3a ; 12 lèvres Horry et *alii* 4c ; 1 cruche à col étroit et lèvre formant crochet ; 1 est. *...]ARC[...* sur fond) ; *céramique tournée rouge :* 131 fr. (17 marmites/jattes à col et lèvre épaissie ; 1 marmite à lèvre en bourrelet ; 1 marmite Leblanc 2003, fig. 16, n° 3 ; 1 marmite à lèvre triangulaire ; 4 plats à paroi rectiligne et bord divergent en amande ; 5 pots sans col à lèvre divergente ; 1 pot à lèvre droite ; 1 pot à col court et lèvre divergente formant un bec ; 1 lèvre Horry et *alii* 1b) ; *céramique kaolinitique :* 3 fr. (1 pot à lèvre en bandeau à gorge supérieure) ; *amphore Bétique :* 11 fr. (1 Dr 8 ; 1 Dr 20 ; 1 Dr 20) ; *amphore gauloise :* 5 fr. ; *amphore indéterminée :* 9 fr.

Autre mobilier : terre cuite : 1 fr. de lampe à huile ; *verre :* 17 fr. (dont une coulée et une scorie ?) ; *fer :* 5 scories ; *meule :* 3 fr. (pierre de lave) ; *pierre :* 1 fusaïole taillée dans un galet ; 1 fr. de vase en pierre ollaire ; 1 fr. de calcaire blanc sculpté ?

• *Concentration C2 :*

Matériaux de construction : fr. de tubulures ; fr. de briques et de carreaux ; fr. de mortier de tuileau ; 2 fr. marbre blanc (surface lisse : plinthes) ; *tegulae*

Mobilier céramique : sigillée Claire B/CRA : 3 fr. (1 Lamb 2/37) ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 2 fr. (1 lèvre Horry et *alii* 4a) ; *céramique tournée rouge :* 5 fr. ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Autre mobilier : verre : 1 cube (pâte de verre).

• *Concentration C3 :*

Matériaux de construction : fr. de tubulures ; mortier de chaux ; mortier de tuileau ; 6 fr. marbre blanc (surface lisse : plinthes) ; 4 fr. marbre rosé (surface lisse : plinthes) ; tesselles (noires) ; blocs calcaires blanc tendre ; galets maçonnés au mortier de chaux ; *tegulae*

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *sigillée Gaule du Centre :* 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 3 fr. (1 Desbat 35) ; *commune claire :* 7 fr. ; *céramique tournée grise :* 11 fr. (1 plat à panse rectiligne et lèvre aplatie) ; *céramique tournée rouge :* 23 fr. (1 marmite/jatte à col et lèvre épaissie) ; *amphore Bétique :* 1 fr. ; *amphore indéterminée :* 2 fr. ; *dolium :* 7 fr.

Autre mobilier : verre : 1 fr. ; *fer :* 1 scorie.

• *Concentration C4 :*

Matériaux de construction : tegulae ; mortier de tuileau.

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 3 fr. ; *céramique tournée rouge :* 5 fr. (1 plat à lèvre en collerette).

Chronologie :

La présence de lèvres attribuées aux formes Drag 27b, Drag 33a2 et Drag 37a, en céramique sigillée provenant de Gaule du Sud, permet d'envisager une occupation à partir des années 40/50 ap. J.-C. La présence de sigillée Claire B/CRA ainsi que les formes recensées en céramique commune siliceuse permettent de supposer que l'assiette maximale du site est occupée à partir du IIe s. ap. J.-C. et ce, jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. au moins. A partir du IVe s. ap. J.-C. et ce, jusqu'au VIIe s. environ, l'occupation semble limitée aux concentrations C1 et C2, sur une superficie de 2 ha au plus. La mauvaise connaissance du mobilier carolingien pour notre région ne permet pas d'affirmer la présence d'une césure entre le VIIIe s. et le Xe s. ap. J.-C. ; une continuité de l'occupation jusqu'au XIIIe s. pouvant être perçue avec la présence de lèvres de type Horry et *alii* 4. En effet, les lèvres de type Horry et *alii* 4 sont connues pour la période mérovingienne ainsi que pour la période post-carolingienne (Xe s. au XIIIe s. ap. J.-C.).

Hiatus/césure : possible entre le VIIIe s. et le Xe s. ap. J.-C.

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1	*Occupation 2*
1		
2		*Xe s./XIIIe s. ap. J.-C.*
3	*50 – 800 ap. J.-C.*	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : Une continuité de l'occupation à l'époque carolingienne et après le Xe s. ap. J.-C. ou une réoccupation au cours du Moyen Âge sont possibles.

BeP-2 La Guillotière

(entités archéologiques n° 0001 et 0002)

Historique des recherches :

Site découvert en 1840 par M. Dillon lors de travaux dans « un champ » (Berthin 1839-1840, 234-236 ; Macé 1860, II, 39 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 48 ; Lavagne 2000, n° 447, 37-38, Turc 2003, 19) il semble que les recherches ont continué après la rédaction du compte-rendu de V. Berthin. Sondages en août 2005 par J.-B. Gaillard (Varennes, Gaillard 2005, vol. 2)

Localisation (Pl. n° 8) ***:***

cadastre (1992) : AL 57, 58, 59, 60, 61, 385, 389 et 411 ;

Dans le compte-rendu que V. Berthin fait de la fouille, il signale « que M. Antoine Dillon, en faisant défoncer un champ situé près du cimetière (...) » a mis au jour des mosaïques, qui ont souffert de l'humidité. A partir de ces éléments on peut supposer un emplacement au lieu-dit La Guillotière, à proximité du cimetière Saint-Pierre. Le cadastre napoléonien comporte un ensemble de trois parcelles correspondant au lieu désigné par Vital Berthin : il s'agit des parcelles 1880, 1881 et 1884 de la section B. Sur les registres, deux parcelles ont pu être rattachées à un propriétaire à la période de la fouille en 1840. La parcelle n° 1881 (cadastre actuel : AL 410, 411, 415, 417 et 418) appartient à Vital Berthin et la parcelle n° 1880 (cadastre actuel : AL 57, 58, 59, 60, 61, et 385) appartient à André Dillon, la parcelle n° 1884 (qui correspond partiellement à la parcelle AL 389 sur le cadastre actuel) dans le prolongement de cette dernière n'est pas renseignée dans les matrices conservées aux archives municipales de Beaurepaire pour cette période. Dans les deux premiers cas le nom du propriétaire n'est pas celui mentionné dans la lettre. Toutefois, il faut peut-être envisager que Vital Berthin ait pu confondre des prénoms. A partir des résultats des sondages menés en 2005, la parcelle n°1881 du cadastre napoléonien doit probablement être exclue. Par élimination, il faut envisager l'emplacement des découvertes de 1840 sur les parcelles AL 57, 58, 59, 60, 61, 385 et 389 du cadastre actuel qui correspondent aux parcelles 1880 et 1884 du cadastre napoléonien. Cette dernière a disparu dans la partie orientale de l'actuel cimetière situé sur la parcelle AL 389 alors que les autres parcelles ont été urbanisées dans le courant du XIXe et du XXe s.

Lambert III : x = 0812.905 ; y = 3340.980.

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : galets et cailloutis d'origine alluviale
- potentiel de recouvrement : 3 (la localisation du site au pied du coteau et dans le talweg, laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux et alluviaux)
- distance à un cours d'eau : 130 m
- altitude : 259 m

Fiabilité du site :

certain

Superficie totale estimée :

inconnue

Découvertes anciennes :

• Vital Berthin fait part dans une lettre à M. Delorme, bibliothécaire et conservateur du musée de Vienne, de la découverte de deux mosaïques :

« A votre premier voyage à Beaurepaire, vous pourrez ajouter un supplément à votre intéressante notice sur les mosaïques. Il y a quelques jours que M. Antoine Dillon, en faisant défoncer un champ situé près du cimetière, a trouvé deux de ces précieux pavés au milieu des débris d'une habitation opulente. (…) La première mosaïque placée à deux pieds de profondeur, près d'un ruisseau, a beaucoup souffert de l'humidité ; elle se brise au contact de la main. Son dessin est simple, son exécution large, et même un peu grossière en la comparant à celle de la seconde mosaïque. (…) Les travaux ont continué (…), et ont signalé, à un pied et demi du sol, une seconde mosaïque. (…) elle ne présente pas de figures ou de sujets, mais des entrelacs, des étoiles, des cœurs, des losanges, des labyrinthes assortis et répétés. (…) La première mosaïque est assise sur une couche composée de mortier et de poussière de tuileau. Cette couche est fixée sur une autre de mortier et de tuileau grossièrement concassé, qui lie un blocage de briques et de tuiles à crochet. (…) Pour la seconde mosaïque, des cailloux roulés (…) remplacent les briques et les tuiles. (…). » (Berthin 1839-1840, 234-236).

Vital Berthin décrit succinctement le mobilier découvert à l'occasion de ces recherches :

« On a trouvé parmi les décombres quelques médailles, dont les moins anciennes sont des empereurs Gordien et Gallien ; des fragments de marbres, dont l'un paraît avoir fait partie du socle d'une colonne ; une espèce de clef ; un bois de cerf ; une grande quantité de briques rondes, d'un diamètre de 20 centimètres, sur une épaisseur de 8 centimètres, qui étaient empilées, et soutenaient des voûtes et des angles de murs ; des amas d'ossements d'hommes et de chevaux. M. Dillon conserve une tête de femme, remarquable par l'aplatissement du frontal et des pariétaux, et le prolongement de l'occiput. Mais une trouvaille curieuse est celle de deux énormes tas d'écailles d'huîtres de l'Océan, absolument semblables à ceux qu'on voit à la porte des restaurateurs » (Berthin 139-1940, 236).

Dans un *post-scritum*, Vital Berthin indique que :

« M. Dillon vient de trouver une troisième mosaïque. (…) Son dessin est formé de ronds entrelacés, qui composent en même temps des espèces d'étoile à quatre rayons. Sur sa bordure sont des moitiés de ronds. (…) Les fouilles, qui continuent, ont aussi révélé une partie de chapiteau corinthien, ainsi qu'une forte brique, de 61 centimètres carrés ; elle servait de foyer, et elle porte le nom de l'ouvrier : *AE Brigiacus* » (Berthin, 1839-1840, 236). Enfin, Vital Berthin précise que les mosaïques mises à jour ont été protégées par un lit de paille et un rang de planches recouvertes de terre (Berthin 1839-1840, 235).

• Antoine Macé, en 1860, reprend les informations données par Vital Berthin (Macé 1860, II, 39).

• L'Abbé Jean-Joseph Turc relate au début du XXe s. les découvertes faites par M. Dillon et apporte quelques compléments quant à la destination des objets, même si son récit ne reprend pas tous les éléments du courrier de Vital Berthin. Néanmoins, son texte précise une découverte postérieure à 1840, ayant eu lieue dans le dernier tiers du XIXe s. :

« Les premiers jours de l'an 1840, un propriétaire de cette ville [Beaurepaire], M. Dillon, en faisant défoncer un champ près du cimetière Saint-Pierre, trouva deux mosaïques, au milieu des ruines d'une vieille habitation de vaste étendue. On y découvrit également des briques antiques de grandes dimensions, des médailles de empereurs Gordien et Gallien, une tête de femme en marbre, des urnes de forme étrusque et autres poteries romaines, des armes, des statuettes, des pièces de monnaie, etc…

Quelques années avant la guerre néfaste de 1870, dans le même lieu cité plus haut, on fit une découverte plus remarquable que les précédentes. C'était un magnifique groupe en marbre, de 70 à 80 centim. de haut. Le sujet : deux enfants à la figure ravissante debout et soutenant devant eux un vase ; le tout finement sculpté. » [Il est probable que l'auteur fait allusion à la fontaine en marbre aujourd'hui disparue (cf. BeP-10)].

Enfin, dans une note de bas de page l'auteur signale :

« La tête de femme et l'urne étrusque en marbre dont il est parlé ici, ont passé, à l'époque de leur découverte, en la possession de M. Darcieux, riche bourgeois de Beaurepaire. Celui-ci pour les prémunir de toute fuite, comme aussi pour en faire jouir ses compatriotes aussi bien que ses héritiers, eut l'heureuse inspiration d'encastrer ces objets précieux sur la face extérieure de sa maison d'habitation, située à l'angle de la halle et de la rue de Luzy-Dufeillant. Sans doute jusqu'à ce jour, beaucoup de personnes ont aperçu ces objets placés en cet endroit, sans en connaître l'origine ni la valeur artistique. Désormais les voilà renseignés sur ces deux points » (Turc 2003, 18-19).

• Pierre Malet signale la découverte d'un sarcophage, dans le quartier de la Guillotière, avant 1970 (Malet 1970, 3).

• Gérard Gardon (La Grande Biesse ; 26 Lens-Lestang) au cours de l'enquête orale a signalé la découverte de matériel lapidaire sur la parcelle AL435, lors de la construction d'un immeuble d'habitation. Une visite à son domicile, où l'inventeur conserve quelques éléments a permis d'observer des futs de colonnes octogonales de petits diamètres en calcaire, dont l'attribution à l'Antiquité est douteuse. Toutefois, selon M. Gardon d'autres éléments ont été découverts.

• Erick et Thierry Carra (38 Saint Hilaire-de-la-Côte) nous ont signalés au cours de l'enquête orale la découverte de *tegulae* et d'*imbrices* lors de la construction d'une maison particulière sur la parcelle AL61.

Eléments architecturaux en réemploi et dispersés (Pl. n° 9) ***:***

• Beaurepaire, angle de la Place de la Paix et de la rue Luzy-Dufeillant : les objets cités par l'Abbé Jean-Joseph Turc (la tête de femme en marbre et « l'urne étrusque ») sont encore enchâssés dans la façade d'une maison située à l'angle de l'actuelle Place de la Paix et de la rue Luzy-Dufeillant. En dessous de ces objets, un corbeau en marbre ainsi qu'un fragment de moulure en marbre sont agrafés au mur. Pour ces deux derniers, il peut s'agir du chapiteau signalé par Vital Berthin et d'un des fragments de marbres signalés par celui-ci et l'Abbé Turc (cf. *supra*).

L'observation des différents éléments suggère que deux périodes soient associées. Pour deux d'entre eux, une chronologie antique peut être envisagée : il s'agit d'une probable tête d'enfant (?) en marbre blanc (h. : 0,15 m ; diam. 0,08 m), le buste est taillé. Il pourrait s'agir d'un élément de statuaire découpé. De même, une moulure en marbre blanc appartient probablement à une corniche (L. : 0,28 m ; h. : 0,07 m ; épaisseur : 0,08 m).

En ce qui concerne le corbeau en marbre blanc (h. : 0,45 m ; l. : 0,22 m ; épaisseur visible : 0,13 m), présentant un décor de feuilles d'acanthes sur une surface de 0,25 x 0,22 m, ainsi que le bas-relief en marbre blanc (h. : 0,37 m ; l. : 0,40 m ; épaisseur visible : 0,04 m), brisé sur tous ses côtés, figurant une urne et son couvercle (diam. : 0,30 m) sur laquelle est représentée une scène bacchique, il pourrait s'agir d'éléments plus récents, attribuables à la période Renaissance (rens. D. Tardy).

• Beaurepaire, cimetière Saint-Pierre :

Le long du mur nord du cimetière, voisin de la place G. Mandran, on observe un fragment de calcaire tendre et un fragment de marbre blanc (ronde-bosse ?). La proximité avec le lieu de découverte des mosaïques suggère le rattachement de ces éléments à ce site.

• Beaurepaire, église Saint Michel, sacristie :

Fût de colonne en marbre (?) en réemploi dans la façade occidentale de la sacristie. Découpé, on ne peut observer que la tranche (diam. 0,18 m). L'attribution de cet élément au site de la Guillotière peut être envisagée sans certitude.

Sondages août 2005 (Pl. n° 8) ***:***

Quatre grandes tranchées de sondages de la largeur d'un godet ont été réalisées par Jean-Baptiste Gaillard en août 2005. Seule la tranchée n°1 a été doublée en raison de la mauvaise lisibilité des structures au sol. Les travaux d'endiguements réalisés au sud, en bordure du Suzon n'ont pas permis d'explorer cette partie de la parcelle.

La campagne de sondages a livré un ensemble de structures antiques en très mauvais état de conservation, à une profondeur de 1 m au maximum. On relève un pendage du substrat orienté du nord vers le sud : celui-ci apparaît à 0,55 m dans la partie nord de la parcelle alors qu'on l'observe à 0,90 m voire 1 m de profondeur à l'extrémité sud des sondages, correspondant au niveau d'apparition des structures. On observe une rupture de pente au nord des tranchées 1 et 3, où il accuse un pendage plus fort formant un emmarchement. Les couches alluviales (limon-argileux chargé en cailloutis et galets de taille moyenne), recouvrant les structures antiques, creusent le substrat caillouteux dans la partie nord de la stratigraphie relevée dans la tranchée n° 1. Plus on se rapproche du pied du coteau plus les couches d'origine alluviale s'amenuisent en épaisseur.

L'essentiel des vestiges a été mis au jour dans la tranchée n°1. Dix-huit trous de poteau ont été repérés. Leur diamètre est compris entre 0,30 et 0,40 m pour une profondeur de 0,10 m en moyenne. Une autre structure antique a été repérée à proximité de ces poteaux : il s'agit d'un drain orienté sud-ouest/nord-est (St.27). Dans les autres tranchées, on relève une tranchée de récupération au nord de la tranchée n°3 (St.26). Son positionnement à la limite entre les niveaux alluviaux et l'emmarchement du substrat permettent d'envisager un mur de terrasse orienté sud-ouest/nord-est, dont l'extension serait limitée à la partie orientale. Enfin, la partie nord de la tranchée n° 2 a livré une tranchée de section carrée (St.29) fortement perturbée par une fosse postérieure probablement moderne. Un mur épierré orienté sud-ouest/nord-est peut être envisagé.

La mise en phase de l'ensemble des structures est difficile à établir en l'absence de relations physiques entre elles. Toutefois, à partir de l'observation en plan on peut envisager que les poteaux sont le support d'un bâtiment orienté sur les points cardinaux. En effet, le bâtiment semble clairement délimité au nord, comme au sud où le drain le borne, on peut restituer un bâtiment sur 10 m de largeur s'étendant plus à l'est et à l'ouest. Le mobilier contenu dans le comblement des poteaux (bord de jatte à lèvre droite en céramique non tournée) renvoie à une chronologie haute dans le courant du Ier s. av. J.-C. ou autour du changement d'ère. Enfin, on observe qu'un poteau perce une couche peu épaisse (US 4), probablement résidu d'un dépôt alluvial antérieur qui a livré un fragment de céramique noire à cœur rouge.

Les négatifs de mur recensés dans les tranchées n° 1 et n° 2 peuvent correspondre à des murs de terrasse mais leur datation est douteuse, leur récupération effaçant toute relation stratigraphique avec les niveaux alluviaux. Enfin, le mobilier compris dans les niveaux alluviaux recouvrant les structures en creux arasées confirme la présence de bâtiments antiques comportant une architecture luxueuse (tesselles, fragment de tubulure, brique de colonne en terre cuite ...).

Inventaire du mobilier issu des sondages (Pl. n° 10) ***:***

• Décapage des tranchées de sondage (base des couches alluviales) :

Matériaux de construction : tegulae ; imbrices ; 1 fr. de brique de colonne (quart-de-rond) ; 5 fr. de tubulures ; 1 tesselle en verre.

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 6 fr. (1 Drag 24/25) ; *sigillée Gaule du Centre :* 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 14 fr. (1 Lamb. 4/36 ; 1 Desbat 12 ; 2 Desbat 15) ; *commune claire :* 48 fr. (2 bols Périchon 16) ; *céramique tournée grise :* 50 fr. (1 pot Horry et *alii* 4a) ; *céramique tournée rouge :* 49 fr. (1 pot à col droit et lèvre triangulaire) ; *amphore Bétique :* 9 fr. ; *amphore gauloise :* 7 fr. *amphore indéterminée :* 1 fr.

Autre mobilier : monnaie : 1 *dupondius* ?, 1 petit bronze (Maxime le Grand) ; *bronze :* 1 fr. fibule à queue de paon, 3 fr. indét. ; *fer :* 1 clou, 4 scories ? ; *verre :* 1 fr.

• *Comblement des trous de poteau :*

Mobilier céramique : céramique non tournée : 2 fr. (1 jatte type I).

• *Dépôt alluvial (?) antérieur :*

Mobilier céramique : céramique noire à cœur rouge : 1 fr.

Autre mobilier : bronze : 1 fr.

Chronologie :

Le mobilier recueilli dans le comblement des trous de poteau est faible en quantité, toutefois, il renvoie à une occupation durant le Ier s. av. J.-C. ou autour du changement d'ère (ce type de jatte se rencontrant dans les contextes du Ier s. av. J.-C. à Tourdan). Le mobilier issu du décapage comme des couches alluviales comprend des éléments couvrant une période allant du changement d'ère jusqu'aux IVe s. ap. J.-C. au moins (deux bols de Roanne en commune claire, une coupelle Drag 24/25 en céramique sigillée, une assiette Lamb. 4/36, un bol Desbat 12, deux coupes Desbat 15 en sigillée Claire B/CRA et un pot à col droit et lèvre triangulaire en céramique tournée rouge). Le petit mobilier compris dans cette couche confirme cette chronologie : un fragment de fibule à queue de paon, un *dupondius* attribué à la fin de la période Antonine ou aux Sévères ainsi qu'un petit bronze attribué à Maxime le Grand (383-388 ap. J.-C.). Ces éléments correspondent aux séries monétaires du IIIe s. ap. J.-C., découvertes au XIXe s. : « On y découvrit également des briques antiques de grande dimension, des médailles des empereurs Gordien et Gallien (…) » (Turc 2003, 18) et permettent d'envisager une fréquentation de ce secteur jusqu'au IVe ou Ve s. ap. J.-C. Enfin, une lèvre en bandeau de deuxième génération en céramique tournée grise signale une fréquentation de ce secteur durant la période mérovingienne (VIe-VIIIe ap. J.-C.) ou autour de l'an mil.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier s. av. J.-C. / VIIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : Le site est situé aux abords des remparts du XIVe s. de la ville de Beaurepaire. De même, à proximité, dans le cimetière Saint Pierre, Vital Berthin mentionne la présence des ruines de l'église Saint Pierre (Berthin 1837, 234-236).

BeP-3 Château-Feuillet

Historique des recherches :

Site découvert en prospections pédestres par G. Varennes et J.-B. Gaillard en février 2003.

Localisation :

cadastre (1992) : ZL 239 ;

Lambert III : x = 0812.340 ; y = 3340.750.

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : galets et cailloutis d'origine alluviale
- potentiel de recouvrement : 2 (la localisation du site au pied du coteau et dans le talweg laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux et alluviaux)
- distance à un cours d'eau : 290 m
- altitude : 255 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

200 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZL 239	C1	févr-03	fine	4	semis de blé	4	200

Inventaire du mobilier (Pl. n° 11) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 3 fr. ; *céramique tournée grise :* 5 fr. (1 marmite à lèvre rectangulaire) ; *céramique tournée rouge :* 1 fr. (1 pot à lèvre droite) ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Chronologie :

Les types reconnus en céramique commune siliceuse (une lèvre rectangulaire de marmite, une lèvre droite) permettent d'envisager une chronologie au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C., sans pour autant qu'on puisse cerner la durée d'occupation.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe s./IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-4 Les Seiglières

(entité archéologique n° 0005)

Historique des recherches :

Indice de site découvert avant 1970 (Malet 1970, 3) ; contexte de découverte inconnu.

Localisation :

Lambert III : (coordonnées imprécises) x = 0813.580 ; y = 3342.100.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

P. Malet signale la découverte de tegulae (Malet 1970, 3).

Chronologie :

Gallo-romain ?

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-5 Clos de l'Hopital

(entité archéologique n° 0003)

Historique des recherches :

Indice de site découvert peu avant 1970, lors de travaux d'adduction d'eau pour un lotissement (Malet 1970, 3 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 47).

Localisation :

Lambert III : (coordonnées imprécises) x = 0813.516 ; y = 3341.440.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

P. Malet signale la découverte de *tegulae*, d'*imbrices* et de tessons de « céramique grise » (Malet 1970, 3).

Chronologie :

Gallo-romain ?

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-6 Place de la Paix

Historique des recherches :

Indice de site découvert en 1971, lors des travaux d'aménagement de la place de la Paix (Malet 1974, 17 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 48).

Localisation :

Lambert III : (coordonnées imprécises) x = 0813.030 ; y = 3341.186.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

P. Malet signale la découverte d'une « couche archéologique contenant des *tegulae* et des *imbrices* » à faible profondeur (Malet 1974, 17) ; une *tegula* et une *imbrex*, marquées « Beaurepaire Place de la Paix », sont présentes dans la collection Malet (Patrick Malet 26 Lens-Lestang).

Chronologie :

Gallo-romain ?

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-7 Pied-Menu

(entités archéologiques n° 0007 et 0008)

Historique des recherches :

Site découvert avant 1970 ; prospections pédestres de P. Malet (Malet 1970, 3 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 47) ; prospections pédestres de G. Varennes et J.-B. Gaillard en février 2008

Localisation :

cadastre (2004) : ZI 54a ;

Lambert III : x = 0812.661 ; y = 3339. 058.

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets et limons d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 925 m
- altitude : 279 m

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

P. Malet signale la découverte de *tegulae* (Malet 1970, 3).

Superficie totale estimée :

1500 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZI 54a	C1	févr-08	fine	6	labours	2	1500

Inventaire du mobilier (Pl. n° 11) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée rouge : 1 fr. (1 marmite à lèvre rectangulaire).

Autre mobilier : bronze : 1 scorie ?

Chronologie :

La rareté du mobilier datant ne permet pas d'apprécier une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-8 Mas des Ballées

(entité archéologique n° 0017)

Historique des recherches :

Découverte de mobilier avant 1857 ; contexte de découverte inconnu (Minjollat 1867, 5 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 48) ; prospection aérienne le 7 juin 2003 par G. Varennes ; prospections pédestres en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation (Pl. n° 12) **:**

cadastre (1992) : ZD 4 ;

Lambert III : x = 0812.785 ; y = 3342.550

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 220 m
- altitude : 297 m

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

J. Minjollat signale la découverte à plusieurs reprises de monnaies romaines (Minjollat 1867, 5).

Structures observées en prospection aérienne (Pl. n° 12) ***:***

Une prospection aérienne a permis de mettre en évidence le 7 juin 2003, à l'ouest de l'actuel Mas des Ballées sur la parcelle ZD 4, une structure fossoyée révélée par la différence de pousse des blés (Pl. n° 12). Seule la partie orientale d'un possible enclos a pu être observée. Repéré sur 50 m de long environ, un fossé, orienté nord/sud, forme un angle en direction de l'ouest. Une rupture de fossé sur son côté nord, large de 5 m environ, permet d'envisager une entrée. Une prospection pédestre menée en février 2004 n'a pas permis de recueillir d'indices matériels.

Chronologie :

Protohistoire/Gallo-romain ?

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Protohistoire/Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-9 Pont du Milieu

Historique des recherches :

Voie découverte lors d'un diagnostic archéologique de l'Inrap en juillet 2002 (Rémy, Martin, Guyon et *alii* 2002), en préalable aux travaux de restauration du pont du Milieu sur le cours de l'Oron.

Localisation :

cadastre (1992) : AM, sans n° parcelle (cours de l'Oron) ;

Lambert III : x = 0813.125 ; y = 3340.630

Fiabilité du site :

certain

Diagnostic 2002 (Pl. n° 12) ***:***

L'opération a permis d'étudier six niveaux de chaussée, qui peuvent être datés du Ier s. av. J.-C. jusqu'au cours du haut Moyen Âge :

- Le diagnostic a mis au jour, au fond d'un sondage, (1,50 m par 1,50 m) un premier aménagement de galets posés à plat directement sur les niveaux argileux. Deux types d'ouvrage sont associés à cette première chaussée : un dispositif de soutènement et un fossé sur le bas-côté ouest.

  Le long de la chaussée, de gros galets posés à plat peuvent marquer sa bordure. Cet aménagement rudimentaire est associé à un dispositif destiné à son soutènement. On remarque la présence d'un trou de poteau de section carré (prof. 0,20 m). Le fossé (larg. : 0,70 m ; prof. 0,80 m) est comblé de limons sableux déposés lors d'écoulements. Cette première voie rudimentaire est ensuite rechargée à l'aide de galets noyés dans un abondant sable ocre jaune/rouille jusqu'au niveau de rupture d'une terrasse naturelle. Les galets présentent en surface une face plate très usée, l'ensemble recharge/terrasse naturelle semble former une aire de circulation à part entière. L'étroitesse du sondage n'a pas permis de vérifier la présence d'un fossé sur le bas-côté oriental.
- Dans un second temps, la chaussée est recouverte par plusieurs couches d'origine alluviale. La surface compactée au sommet de ces couches confirme son utilisation comme chemin grossièrement aménagé de galets. Des recharges constituées de petits gravillons compactés, ainsi que des traces d'ornières, ont été mises en évidence. Quelques tessons piégés y ont été collectés, parmi lesquels se trouvaient deux tessons qualifiés sous le terme de pseudo-campanienne.
- Au cours d'une troisième étape, une recharge composée de graviers mélangés à des limons sableux, forme une nouvelle aire de circulation. D'une épaisseur de 0,10 m, cette chaussée apparaît instable. En effet, la couche de 0,20 à 0,30 m de gravillons, située dans le comblement du fossé, semblerait indiquer que la chaussée a régulièrement glissé. Le fossé n'est pas entretenu durant cette phase.
- Une nouvelle chaussée s'inscrit dans un programme d'aménagement sans comparaison avec ce qui précède. Un remblai sableux, très graveleux, est rapporté pour rehausser de 0,30 m le niveau de circulation. Il est posé entre deux alignements de blocs de poudingue bruts, de pierre de taille en molasse et de blocs de maçonneries en remploi, fondés en tranchée étroite dans les alluvions. La nouvelle voie est construite sans liant et prend appui sur les deux alignements. Elle est aménagée en galets soigneusement disposés en tête de chat. Sa forme bombée permet l'évacuation latérale des eaux de ruissellement. Pour assurer la solidité de l'ouvrage devenu plus large (1,80 m), les bas-côtés font l'objet d'un soin particulier. A l'ouest, l'emprise du fossé est maintenue (2 m de large à l'ouverture). Le fond, d'une largeur de 1,20 m, ne fait pas l'objet d'une attention particulière et conserve un profil presque plat. Son comblement a livré des fragments de *tegulae* et de mortiers de tuileau.
- Au cours d'une cinquième étape, cette chaussée est élargie de deux mètres vers l'est. Les constructeurs associent une nouvelle surface attenante : un creusement dans les alluvions d'une largeur de 1,20 m est remblayé pour la création d'une surface régulière qui se raccorde directement à la chaussée bombée précédente. L'apport de deux remblais lourds (galets de gros modules) s'effectue après la réalisation de la fondation. Le dernier remblai recouvre totalement le sommet de la fondation et permet la liaison avec la chaussée. La forme est en dos d'âne et se prolonge en pente douce vers l'est, puis se raccorde parfaitement en plan avec les alluvions. Avec ce système de plate-forme inclinée, il semblerait que les problèmes d'eau aient été résolus.
- Enfin, une substruction orientée nord/sud (largeur : 1,20 m sur une longueur de 2 m, hauteur maximale conservée : 0,70 m) forme, du coté de la rive de l'Oron, un retour en équerre qui se poursuit vers l'ouest. Elle est construite à l'aide de galets disposés en épis et noyés dans un abondant mortier de chaux maigre jaune. Elle est fondée dans des dépôts naturels composés d'alluvions. A l'ouest, la maçonnerie est recouverte par une couche épaisse de sables très jaune. Cette structure est interprétée comme le support maçonné d'une passerelle en bois

permettant le franchissement par les piétons du cours d'eau, tandis que les véhicules ne bénéficient d'aucun dispositif particulier. Le retour en équerre indique une volonté de renforcer la berge. Aucune rupture ne se distingue entre l'aménagement du soubassement de la chaussée et la maçonnerie, ce qui indique leur contemporanéité. (Rémy, Martin, Guyon et *alii*, 2002, 16-18).

Chronologie :

Il semblerait que les trois premiers niveaux de voie observés doivent être attribués à une chronologie haute (Ier s. av. J.-C. ?). Les deux aménagements suivants, de part leur technique de construction et le mobilier découvert dans le comblement du fossé sont attribuables à la période gallo-romaine. Enfin, la construction d'une passerelle en bois pour permettre le passage piétonnier du gué fonctionne avec la chaussée précédente, toutefois sa chronologie ne peut être déterminée avec précision (période gallo-romaine ou Moyen Age ?).

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe/Ier s. av. J.-C./haut Moyen Age*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : Aucun indice de franchissement n'est reconnu avant la construction d'un pont en pierre au XIXe s. (Rémy, Martin, Guyon et *alii*, 2002). Cependant, il est probable que cet aménagement a détruit des installations légéres postérieures à celles reconnues en sondage.

BeP-10 ?

Historique des recherches :

Découverte de mobilier avant 1870 ; contexte de découverte inconnu (Allmer 1872, 93-94 ; Héron de Villefosse 1910, 225 ; Espérandieu 1910, III, n° 2639 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 47-48 ; Lavagne 1998, 269-287 ; Turc 2003, 18-19).

Localisation :

A. Héron de Villefosse signale la découverte " près de la voie romaine de Grenoble à Vienne " (Héron de Villefosse 1910, 225) ; localisation inconnue. A la suite de l'Abbé Turc et d'Henri Lavagne, on propose de rattacher cette découverte au site BeP-2 (cf. *supra*) (Lavagne 1998, 271 et Turc 2003, 18-19).

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes (Pl. n° 12) ***:***

• A. Allmer décrit en 1872 un « lavabo placé sous une fontaine dans un intérieur » et indique que « les fragments de ce marbre romain restèrent plusieurs années dans le jardin du propriétaire » jusqu'à ce qu'un « amateur éclairé de Vienne », dont il tait le nom, les achète en 1871 (probablement Ennemond-Joseph Savigné) (Allmer 1872, 93-93 ; Lavagne 1998, 271).

• Cette fontaine figure en 1910 dans le Recueil d'Espérandieu (Espérandieu 1910, n° 2369), improprement appelée « fontaine de Lyon ». Une photographie prise par Ernest Bizot, alors conservateur des musées de Vienne est publiée dans le recueil (Pl. n° 12).

• A. Héron de Villefosse l'examine chez Mme De Savigné (veuve d'Ennemond-Joseph Savigné, collectionneur de la région de Vienne) et publie une communication en 1910 (Héron de Villefosse 1910, 225) signalant la découverte « d'une petite fontaine en marbre blanc (…) près de la voie romaine de Grenoble à Vienne ». Après 1910, on perd toute trace de l'objet.

• Au début du siècle, l'Abbé Turc signale que :

« Quelques années avant la guerre néfaste de 1870, dans le même lieu cité plus haut [c'est-à-dire les terres de M. Dillon, au lieu-dit la Guillotière, cf. site BeP-2], on fit une découverte plus remarquable que les précédentes. C'était un magnifique groupe en marbre, de 70 à 80 cm de haut. Le sujet : deux enfants à la figure ravissante debout et soutenant devant eux un vase ; le tout finement sculpté. » (Turc 2003, 18-19).

Si l'auteur ne décrit pas l'ensemble comme une fontaine, selon Henri Lavagne il s'agit du même objet (Lavagne 1998, 271).

• A partir des descriptions données par A. Allmer et du cliché d'E. Bizot, H. Lavagne propose d'interpréter cet ensemble en marbre comme une fontaine à deux escaliers d'eau, un *fonticulus*. Il en propose la description suivante :

« La fontaine se présente comme un bloc rectangulaire à la base, dont les côtés fortement inclinés dessinent, en élévation, une sorte de tronc de pyramide. La face connue par la photographie a une largeur de 54 cm, l'épaisseur du bloc conservé n'étant que de 16 cm et la hauteur de 32 cm. La face antérieure a une structure tripartite : trois niches concaves sont creusées à l'intérieur du marbre, celle du centre paraissant la plus inclinée vers l'intérieur. Elle comporte un escalier de sept marches qui montent vers le sommet où elles se terminent par un large coquillage cannelé, du type *cardium edule*, dont la charnière est placée en haut. De chaque côté deux autres niches courbes abritent deux figures de putti, symétriques, debout sur un haut socle, nus, sauf un manteau qui leur recouvre l'épaule gauche et tombe jusqu'à terre. Ils soutiennent des deux mains une urne inclinée sur leur épaule dont ils vident le contenu devant eux. La photographie de Bizot confirme le jugement d'Allmer sur l'excellente facture de ces sculptures en ronde-bosse et sur la qualité de leur modelé. Même si l'indication n'est pas donnée, il y a tout lieu de penser que les urnes sont percées d'un orifice permettant de faire couler réellement de l'eau, comme c'est le cas dans presque tous les exemplaires de la série. Les côtés du monument sont travaillés plus simplement : au centre, un escalier dans une niche (on en aperçoit un fragment sur la photographie), mais de chaque côté, au lieu des niches contenant des putti, on a un trumeau lisse et sans décor, avec une simple moulure d'encadrement. La face postérieure n'était pas conservée, mais on peut supposer avec Allmer que le " fragment de base circulaire subsistant " attestait la présence, à l'origine, d'un autre piédestal pour au moins un personnage dans une niche. La partie supérieure est bien décrite par l'épigraphiste comme " une espèce d'auge d'une profondeur de 7 à 8 cm ", évidée dans l'épaisseur du marbre " et creusée d'une cuvette ronde percée d'un trou " (…) Allmer ajoute qu'" autour de l'orifice, quatre petits creux ovoïdes, disposés symétriquement de manière à lui donner la forme d'un quatrefeuilles, avaient sans doute pour destination de

faciliter la prise d'un bouchon en marbre ou en plomb servant à le fermer ". [L'auteur se détache] de lui sur ce point, car nous pensons que son observation est entraînée par sa conviction que l'objet est un " lavabo placé sous une fontaine ", dont il recueille l'eau dans sa cavité supérieure. En réalité, tous les exemplaires comparables prouvent qu'il s'agit bien d'une fontaine, et non d'un lavabo, et que l'orifice placé au centre de la vasque creusée au sommet est l'extrémité d'une canalisation (…) d'où jaillit l'eau et non pas un trou d'écoulement qu'on peut boucher à sa convenance. Lorsque la cavité est pleine, l'eau se disperse sur les gradins des escaliers et également (…), par les outres que portent les *putti*. Elle est ensuite recueillie dans " l'espace large de 6 à 8 centimètres en saillie " qui s'étend à la base de la fontaine et qui est " entouré d'un bord en très faible relief " (Allmer 1872, 93-94). Ce réceptacle est évidemment insuffisant et il faut supposer soit une autre évacuation d'eau pour cet espace formant un minuscule bassin, soit un autre réceptacle plus large qui reçoit l'eau de la fontaine (…) » (Lavagne 1998, 272-273).

Chronologie :

Henri Lavagne propose à partir de critères stylistiques, une chronologie au cours de la période Antonine (IIe s. ap. J.-C.) (Lavagne 1998, 281).

BeP-11 ?

Historique des recherches :

Découverte de mobilier, avant 1870 ; contexte de découverte inconnu (Turc 2003, 18-19 ; Chauffin 1959 (janvier-février), 76 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 47-48).

Localisation :

L'Abbé Jean-Joseph Turc signale la découverte d'un bas-relief sur les terres de M. Dillon (site BeP-2) (Turc 2003, 18). J. Chauffin situe quant à lui la découverte « sur la route de Vienne » (Chauffin 1959, 76) ; contexte de découverte et localisation exacte inconnus. A la suite de l'Abbé Turc et d'Henri Lavagne, on envisage que cette découverte corresponde à la fontaine décrite par A. Allmer (Bep-10) et on la rattache au site BeP-2 La Guillotière (Lavagne 1998, 271 et Turc 2003, 18-19).

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

• J. Chauffin signale en 1959, la découverte d'un « bas-relief représentant Phaéton » et localise la découverte « sur la route de Vienne » (Chauffin 1959, 76).

• Quant à l'Abbé Jean-Joseph Turc, au début du XXe s., il mentionne la découverte suivante :

> « Quelques années avant la guerre néfaste de 1870, dans le même lieu cité plus haut [c'est-à-dire les terres de M. Dillon, au lieu-dit la Guillotière, cf. site BeP-2], on fit une découverte plus remarquable que les précédentes. C'était un magnifique groupe en marbre, de 70 à 80 cm de haut. Le sujet : deux enfants à la figure ravissante debout et soutenant devant eux un vase ; le tout finement sculpté. » (Turc 2003, 18-19) (cf. *supra*).

• Il s'agit probablement d'une seule et même découverte qui pourrait être rattachée au site BeP-2 La Guillotière. Selon Henri Lavagne, l'objet décrit par l'Abbé Turc correspond en fait à la fontaine décrite précédemment (BeP-10) qu'on propose de rattacher au site BeP-2 La Guillotière (Lavagne 1998, 271).

Chronologie :

Gallo-romain

BeP-12 Le Rouclavard-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2004) : ZB 22 ;

Lambert III : x = 0811.810, y = 3342.980

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 240 m
- altitude : 290 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

45 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZB 22	C1	févr-04	fine	2	étroubles maïs	3	45

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée indéterminée : 1 fr ; *commune claire :* 2 fr.

Chronologie :

La présence d'un tesson de céramique sigillée indéterminée permet de proposer une chronologie dans une fourchette comprise entre les Ier et IIIe s. ap. J.-C., sans qu'on puisse définir une durée d'occupation.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier s./IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-13 Le Rouclavard-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2004) : ZB 21 ;

Lambert III : x = 0812.010, y = 3342.950

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 240 m
- altitude : 290 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

61m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZB 21	C1	févr-04	fine	2	étroubles maïs	2	61

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée indéterminée : 1 fr.

Chronologie :

La présence d'un tesson de céramique sigillée indéterminée permet de proposer une chronologie comprise entre les Ier et IIIe s. ap. J.-C. environ, sans qu'on puisse définir une durée d'occupation.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier s./IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-14 Le Rouclavard-3

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2004) : ZB 11 ;

Lambert III : x = 0812.260 ; y = 3342.930

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 190 m
- altitude : 290 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

42 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZB 11	C1	févr-04	fine	4	hersé	2	42

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée indéterminée : 1 fr.

Chronologie :

La présence d'un tesson de céramique sigillée indéterminée permet de proposer une fourchette chronologique comprise entre les Ier et IIIe s. ap. J.-C. environ, sans qu'on puisse définir une durée d'occupation.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier s./IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-15 Le Poisard-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2004) ZE 50 ; Lambert III : x = 0813.950 ; y = 3340.490

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrements alluviaux colluviaux possibles)
- distance à un cours d'eau : 125 m
- altitude : 259 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

300 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 50	C1	févr-06	fine	5	labours	2	300

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier ne permet pas de dater avec plus de précision une occupation attribuée à la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-16 Le Poisard-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2004) : ZE 50 ;

Lambert III : x = 0814.040 ; y = 3340.500

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrements alluviaux et colluviaux possibles)
- distance à un cours d'eau : 250 m
- altitude : 259 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

300 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 50	C1	févr-06	fine	5	labours	2	300

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier ne permet pas de dater avec plus de précision une occupation attribuée à la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-17 Le Poisard-3

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2004) : ZE 49 ;

Lambert III : x = 0814.030 ; y = 3340.560

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrements alluviaux et colluviaux possibles)
- distance à un cours d'eau : 115 m
- altitude : 259 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

150 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 49	C1	févr-06	fine	5	labours	2	150

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier ne permet pas de dater avec plus de précision une occupation attribuée à la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-18 Oron-Est

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2004) : ZK 326 ;

Lambert III : x = 0811.400 ; y = 3339.060

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrements alluviaux et colluviaux possibles)
- distance à un cours d'eau : 60 m
- altitude : 245 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

360 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 326	C1	févr-06	fine	5	hersé	2	360

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 3 fr. ; *céramique tournée grise :* 2 fr. ; *céramique tournée rouge :* 2 fr.

Chronologie :

La rareté du mobilier et l'absence de formes identifiables ne permettent pas de dater avec plus de précision cet ensemble dans la période gallo-romaine ; aucune durée de fréquentation ne peut être précisée.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-19 Grange-Guérin-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (2004) : ZK 13 et 14 ;

Lambert III : x = 0810.623 ; y = 3339.342

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 295 m
- altitude : 228 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

3450 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 13	C1	févr-07	fine	4	semis de blé	4	3450

Inventaire du mobilier (Pl. n° 11) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique non tournée : 1 fr (décor digité) ; *céramique tournée grise :* 12 fr. ; *céramique tournée rouge :* 3 fr. ; *amphore italique :* 1 fr. ; *amphore gauloise :* 1 fr.

Chronologie :

L'absence de formes parmi le mobilier recueilli ne permet pas d'assurer une chronologie certaine. Toutefois, la présence d'un décor digité sur une panse en céramique non tournée peut suggérer une occupation au plus tard contemporaine du changement d'ère ou du début du Ier s. ap. J.-C. Une occupation antérieure, durant la Protohistoire, est aussi envisageable. Le reste du mobilier ne permet pas de cerner un *terminus ante quem* au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Protohistoire/Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-20 Grange-Guérin-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (2004) : ZK 06 et 09 ;

Lambert III : x = 0810.541 ; y = 3339.329

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 270 m
- altitude : 228 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

400 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 06 et 09	C1	févr-07	fine	4	semis de blé	4	400

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier ne permet pas de proposer une chronologie au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-21 Grange-Guérin-3

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (2004) : ZK 14 ;

Lambert III : x = 0810.745 ; y = 3339.415

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 290 m
- altitude : 228 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

80 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 14	C1	févr-07	fine	5	semis de blé	4	80

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Claire B/CRA : 1 fr.

Chronologie :

La faible quantité de mobilier ne permet pas de proposer une chronologie certaine au cours de la période gallo-romaine. On retiendra que le seul tesson de sigillée Claire B/Céramique à Revêtement Argileux recueilli permet d'envisager une fourchette entre les IIe et Ve s. ap. J.-C. environ. Toutefois, la durée de fréquentation reste inconnue.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe s./Ve s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-22 La plaine du Champlard

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2008.

Localisation :

cadastre (2004) : ZH 3 ;

Lambert III : x = 0813.689 ; y = 3340.084

Situation topographique :

- sommet
- géologie : galets et limons d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 450 m
- altitude : 281 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1400 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZH 3	C1	févr-08	fine	7	semis de blé	4	1400

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de proposer une chronologie certaine au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-23 Le Pouloux-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2008.

Localisation :

cadastre (2004) : ZE 5 ;

Lambert III : x = 0813.914 ; y = 3340.127

Situation topographique :

- sommet
- géologie : galets et limons d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 435 m
- altitude : 282 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

600 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 5	C1	févr-08	fine	7	labours	2	600

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : amphore indéterminée : 1 fr.

Autre mobilier : fer : 1 scorie

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de proposer une chronologie certaine au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-24 Le Pouloux-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2008.

Localisation :

cadastre (2004) : ZE 4 ;

Lambert III : x = 0813.997 ; y = 3340.221

Situation topographique :

- sommet
- géologie : galets et limons d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 405 m
- altitude : 282 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

990 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 4	C1	févr-08	fine	7	labours	2	990

Inventaire du mobilier (Pl. n° 11) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 2 fr. (2 Drag 37) ; *céramique tournée grise :* 1 fr.

Chronologie :

La présence de deux fragments appartenant à des coupes Drag 37 en céramique sigillée, provenant de Gaule du Sud, permet d'envisager une fourchette d'occupation dans le courant des Ier et IIe s. ap. J.-C., sans pour autant qu'une durée d'occupation puisse être envisagée.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier / IIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-25 Les Brosses

(entité archéologique n° 0006)

Historique des recherches :

Indice de site découvert avant 1970 (Malet 1970, 3) ; contexte de découverte inconnu.

Localisation :

Lambert III : (coordonnées imprécises) x = 0810.500 ; y = 3340.040.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

P. Malet signale la découverte de *tegulae* (Malet 1970, 3).

Chronologie :

Gallo-romain ?

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

BeP-26 Avenue de la Valloire

(entité archéologique n° 0028)

Historique des recherches :

Indice de site découvert en 2005 par Pascale Réthoré (Réthoré 2005) lors d'un diagnostic archéologique, réalisé par l'Inrap Rhône-Alpes Auvergne, en préalable à l'agrandissement de l'Usine Sarrazin.

Localisation (Pl. n° 8) ***:***

cadastre (2004 révisé) : ZL 401

Lambert III : x = 0812.680 ; y = 3340.950

Fiabilité du site :

incertain

Diagnostic archéologique :

Un diagnostic a permis d'explorer 4% des parcelles concernées par le projet d'aménagement : à proximité de la limite ouest de la parcelle, une fosse de forme circulaire creusée dans le terrain naturel (1,12 m de diamètre pour 0,50 m de profondeur) a été dégagée (fait F1). Son comblement se caractérise par la présence de nombreux galets de gros gabarits (0,10 à 0,20 m de diamètre moyen), dont certains sont rubéfiés, voire thermofractés. Un limon de couleur brune remplit les interstices situés entre les galets.

Le rapport signale la présence de fragments de céramiques d'époque médiévale dans le remplissage. Sur les 20 fragments de céramiques mis au jour, on note la présence « de dix fragments de céramiques communes à pâte sombre grise, dont deux de lèvre de cruche de forme éversée, rectangulaire à légère cannelure centrale, avec décors de cordon digité sur la panse ; 1 fragment grossier de fond plat de pot en commune sombre grise ; 1 fragment de fond bombé à pâte rouge ; 6 fragments informes de terre cuite rouge-orange (céramique ou tuile ?) » (Réthoré 2005, 5). Les caractéristiques de la structure ainsi que le mobilier présent dans son comblement plaident en faveur d'une interprétation de fosse silo.

Au sud, un fossé drainant moderne comprend du mobilier antique dans son comblement. L'auteur signale des fragments de cols d'amphore (col et anse d'Africaine 1) et des fragments de type indéterminé en commune rouge. Ce mobilier peut provenir des occupations antiques avoisinantes et ne représente pas en soi un indice de site.

Chronologie :

Selon l'auteur les formes céramiques recensées dans le comblement de la fosse silo F1 évoquent la période XIe-XIIIe s. (Réthoré 2005, 5). Une datation antérieure ne peut être exclue pour autant.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*XIe-XIIIe s.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

1.2 Lapeyrouse-Mornay (26 155)

LM-1 Les Morelles-1

(entité archéologique n° 0003 et 0004)

Historique des recherches :

Site découvert en 1869 (Jassoud 1870, 251 ; Chapelle 1886, 297 ; Sautel 1957, n° 157, 109) ; contexte de découverte inconnu ; prospections pédestres, sondages et fouilles de E. Guillet au cours d'un sauvetage programmé, lors des opérations archéologiques du TGV Rhône-Alpes en 1990 (Guillet 1996 ; Vicherd 1997a, 66-68) ; prospections pédestres de G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2003 et 2006.

Localisation (Pl. n° 13) ***:***

cadastre (2000) : ZK 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 ;

Lambert III : x = 0807.700 ; y = 3338.600

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : galets et cailloutis d'origine alluviale
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site au pied du coteau laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux ; des dépôts alluviaux récents ne sont pas à exclure)
- distance à un cours d'eau : 185 m
- altitude: 233 m

Fiabilité du site :

certain

Superficie totale estimée :

30000 m² (concentrations de mobilier, secteurs fouillés et semis de fond entre les concentrations inclus)

Découvertes anciennes :

• L'Abbé Jassoud signale la découverte en 1869 de « sépultures en briques et de restes d'urnes cinéraires » (Jassoud 1870, 251). L'Abbé Chapelle indique que la « marque *OFI.PRIM*. se lit sur un tesson recueilli aux Morelles » (Chapelle 1886, 297).

• Durant les années 1980 et 1990, messieurs Florent Moyroud et Maurice Maurin (26 Lapeyrouse-Mornay) ont ramassé du matériel archéologique sur l'emprise du site à l'ouest de la ligne TGV actuelle (inventaire détaillé ci-dessous).

Sauvetage programmé 1990 (Pl. n° 14 et 14bis) ***:***

Pour la rédaction du document final de synthèse en 1996, l'équipe rédactionnelle n'a pas bénéficié pas de l'ensemble de la documentation de fouilles. Les plans d'ensemble sont incomplets et la totalité des minutes existantes n'a pas été mise au net (la numérotation des secteurs décapés a été faite *a posteriori*). Une seule coupe partielle et incomplète existe. De même, on note des incohérences entre le plan d'ensemble des vestiges et les plans de détails disponibles. Ainsi, en l'absence d'indication stratigraphique et de description des faits archéologiques relevés, l'analyse des structures se base sur les éléments indiqués dans le rapport et sur la légende du plan d'ensemble des vestiges.

Le fort arasement du site est accentué par le sur-décapage réalisé afin de faire apparaître les fosses qui n'étaient pas visibles dans «une couche de terre brune contenant un abondant matériel céramique gallo-romain » (Guillet 1996, 10).

• *Les vestiges des zones 1, 2, 3 et 4 :*

Les sondages et les décapages ont permis de repérer au moins six bâtiments en galets ainsi que de nombreux trous de poteau, des fosses, des fossés et un aménagement lié à une forge. Les structures sont apparues, sous la semelle de labour, conservées au niveau des fondations. Toutefois, l'observation des structures en creux (poteaux, sablières ?) suggèrent l'existence de nombreuses orientations possibles ainsi que plusieurs états. Deux orientations caractérisent les structures en dur : nord-est/sud-ouest et nord/sud. De même, on note sur les plans que plusieurs fondations semblent doublées ce qui permet de suggérer des reprises et des modifications du plan. En l'absence de données stratifiées, on ne peut restituer avec certitude une mise en phase.

Un fossé drainant, comblé exclusivement de galets est orienté nord-est/sud-ouest (52,5 m par 47,5 m au minimum) et circonscrit les bâtiments observés, au moins au nord, à l'est et au sud-est. A l'intérieur de cet espace, un mur orienté nord-ouest/sud-est (L. : 31,25 m ; l. : 0,62 m) le divise en deux espaces.

Dans la zone 2, un petit bâtiment (A) (15 m par 6 m) situé à l'extrémité nord de ce mur, composé de trois pièces de surface égale, devait permettre la circulation entre ces deux espaces. La partie est, délimitée par ce mur et le

fossé drainant, mesure 41 m par 45 m. Dans cet espace, le décapage a mis en évidence au moins trois bâtiments construits avec des fondations en dur. Ces structures sont orientées nord-ouest/sud-est comme les structures décrites ci-dessus. Un premier bâtiment se compose d'une seule pièce (10 m par 5,5 m) (B). Un second attesté seulement par l'angle nord-ouest de ses fondations mesure au moins 9,5 m par 3,75 m (C) et paraît être divisé en deux pièces. Enfin, à l'extrémité est du décapage, deux murs parallèles et un mur de refend dessinent un bâtiment composé de deux pièces se poursuivant sous la berme et bordé à l'ouest d'un possible portique attesté par un solin de galets et une sablière (?) (D) (11,5 m par 6 m). Les fosses repérées dans la zone 2 ont livré les outils inventoriés ci-dessous ainsi que des pesons en terre cuite.

Le plan d'ensemble suggère une continuité de ces vestiges au-delà de la berme orientale. En effet, des structures construites en galets, d'orientation similaire, ont été observées dans des sondages réalisés 5 m plus à l'est (zone 3 ; non décrit dans le rapport). De nombreuses fosses occupent l'espace compris entre ces bâtiments et se développent plus à l'est de la surface décapée. Pour cinq d'entre elles, les auteurs signalent un comblement charbonneux. De même, à partir de la présence de scories de fer et de traces de rubéfaction des parois de l'une d'entre elles, ils envisagent la possibilité d'une fosse ayant servi de four de forge.

A l'ouest du mur de séparation (zones 1 et 2), sur une superficie de 2400 m² au moins, appréhendée en partie par le décapage et par deux sondages, un ensemble de bâtiments a été dégagé. La partie orientale d'un bâtiment (E) a été reconnue au cours du décapage et par un sondage. Distant de 4,25 m du mur de séparation, il présente une orientation nord/sud. Long de 21 m au minimum, il a pu être observé sur une largeur minimale de 19,25 m. Son plan paraît quadrangulaire et on observe sept pièces donnant sur une cour. Enfin, plus à l'ouest, à 47 m environ du mur de séparation nord/sud, un dernier sondage a mis au jour la façade orientale d'un bâtiment orienté nord-ouest/sud-est (L. : 23 m au minimum ; l. : 7,5 m au minimum). Les auteurs signalent que ces derniers sondages « ont mis au jour des pièces dont les murs et les sols portaient du mortier hydraulique ».

A l'est de la zone 2, les vestiges identifiés dans la zone 3 ne sont pas décrits dans le rapport. Cependant, on observe sur les plans une fondation (?) semi-circulaire, probablement construite en galets selon la légende du plan d'ensemble (F). Son diamètre extérieur atteint 8,75 m et son diamètre interne 5 m. Elle présente une avancée rectangulaire à l'ouest. On observe qu'elle borde au sud une zone qui semble *a priori* vierge de vestiges antiques (il s'agit d'un espace où des fosses protohistoriques ont apparemment été identifiées au décapage). L'orientation des drains (cf. *infra*) suit celui du coteau et l'espace qu'ils libèrent avec les bâtiments situés plus au sud mesure 21 m environ de large. A titre d'hypothèse, une structure monumentale funéraire incomplète pourrait être envisagée, en bordure d'un espace de circulation orienté d'est en ouest.

Toutefois, au sud de la zone 3, les plans d'ensemble indiquent une zone dense de vestiges en creux qui n'est pas décrite dans le rapport. Il est probable que cette densité de structures se poursuive plus au nord, y compris sur la zone 3 (leur absence sur le plan pouvant être due aux données lacunaires et à la disparition de certaines minutes). Dans le rapport, des allusions liminaires sont faites à une occupation datée de la Protohistoire récente dans ce secteur : il apparaît que les deux espaces décapés à l'est (la zone 3 et probablement la zone 4) ont livré des « fosses de La Tène finale » comme indiqué en légende d'une vue générale du décapage (Guillet 1996, Pl. I) (Pl. n° 14 : b). Dans le corps du texte, des fosses sont sobrement décrites sans être localisées : elles ont « environ 1 m de diamètre, le remplissage en est le plus souvent charbonneux, dans celui-ci a été recueilli les fragments de céramiques gauloises » (Guillet 1996, 21).

• *Les fossés périphériques :*

Au nord de l'établissement, quatre fossés comblés de galets, peuvent être interprétés comme des drains. Orientés du nord-est au sud-ouest, ils ont été reconnus au pied du coteau sur 30 m de longueur environ et paraissent s'orientés sur les structures bâties décrites ci-dessus. Il apparaît sur le plan général que des structures construites en galets s'intercalent entre ces fossés (zone 2). Cependant, celles-ci ne sont pas décrites dans le rapport.

Au sud des décapages, les sondages ont mis en évidence trois possibles drains, orientés nord/sud, observés sur 130 m de longueur.

• *Inventaire du mobilier :*

Matériaux de construction : galets ; *tegulae* ; mortier de tuileau ; 1 tuyau de plomb

Mobilier céramique (les catégories sont issues du rapport de fouilles : Guillet 1996) : sigillée gauloise indéterminée : 1 Drag 18/31 ; 3 Drag 33 ; 1 Drag 37 ; 1 Déchelette 72 ; *sigillée Claire B/CRA :* 1 Drag 45 ; 3 Lamb. 28 ; 1 Desbat 4 ; 6 Desbat 12 ; 3 Desbat 15 ; 1 Desbat 17 ; 1 Desbat 18 ; 1 Desbat 52 ; 1 Desbat 69 ; 1

Pernon 15 ; 1 Desbat 1c ; 1 St Peray type 30 ; *commune claire :* 1 Périchon 16 ; 1 mortier Saison-Guichon 2001 type 4a ; 1 cruche à lèvre triangulaire ; *commune sombre :* 2 jattes type III ; 1 jatte carénée ouverte (forme allobroge de type Laroche, Théolas 2003, fig. 15, n° 12) ; 1 plat à lèvre droite ; 1 plat à paroi rectiligne et lèvre rentrante ; 1 plat à lèvre épaissie en bourrelet ; 3 plats à paroi rectiligne et bord divergent en amande ; 2 marmites/jattes à col et lèvre épaissie ; 1 marmite à col court et lèvre arrondie déversée type Bonnet, Batigne Vallet, Delage 2003, fig. 18, n° 10-11 ; 1 marmite à lèvre rentrante ; 3 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 7 pots à col droit et lèvre droite ; 1 pot à lèvre triangulaire ; 2 pots à col droit et lèvre en bourrelet ; 1 pot à col côtelé ; 1 pot à épaulement carénée ; 1 pot à lèvre en bandeau (type Dicocer Kaol A2) ; *céramique grise fine :* 2 jattes type III ; *amphore indéterminée :* 1 indét. ; *dolium :* 1 dolium à lèvre triangulaire aplatie

Mobilier métallique : fer : 1 cadenas ; 1 chaîne ; 1 marmite tripode ; 2 lames ; 1 compas ; 1 boucle ; 2 anneaux ; 1 couteau ; 1 barre ; 1 serpe ; 1 plaque à rebord ; plaques ; clous ; scories ; *bronze :* 1 hameçon ; 1 fibule ; 1 passoire ; plaques ; scories ; *plomb :* 2 pesons ; 1 tuyau.

Autre mobilier : terre cuite : 5 pesons ; 1 lampe ; *verre :* fragments ; *tabletterie* : 1 andouiller ; 2 outils indét. ; *autres :* 2 meules de basalte ; 1 pierre à aiguiser (galet).

Contexte de prospection (Pl. n° 13) ***:***

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 24	C1	févr-06	fine	6	jachères	2	4420
ZK 22	C2	févr-03	fine	2	semis de blé	4	500
ZK 22	C3	févr-03	fine	2	semis de blé	4	50
ZK 22	C4	févr-03	fine	2	semis de blé	4	355
ZK 28	C5	févr-06	fine	6	semis de blé	4	1350
ZK 31	C6	févr-06	fine	6	semis de blé	4	4680

Inventaire du mobilier (Pl. n° 15) ***:***

• *Concentration C1 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 3 fr. (1 pot à lèvre triangulaire) ; *céramique tournée rouge :* 2 fr.

• *Concentration C2 :*

Matériaux de construction : tegulae

• *Concentration C3 :*

Matériaux de construction : tegulae

• *Concentration C4 :*

Matériaux de construction : tegulae

• *Concentration C5 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique non tournée : 6 fr. ; *sigillée Gaule du Sud :* 3 fr. (1 Hermet 15a) ; *sigillée Gaule du Centre :* 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 9 fr. (1 Desbat 12 ; 1 Desbat 69-70 ; 1 Darton 12) ; *Dérivée de Sigillée Paléochrétienne :* 1 fr. (1 Rigoir 16) ; *céramique tournée grise :* 13 fr. (1 jatte type V ; 1 plat à paroi rectiligne et bord divergent en amande ; 1 pot sans col à lèvre divergente; 1 pot à lèvre en bandeau à gorge interne ?) ; *céramique tournée rouge :* 12 fr. (2 marmites/jattes à col et lèvre épaissie ; 2 pots à lèvre triangulaire) ; *amphore de Bétique :* 2 fr. ; *amphore gauloise :* 2 fr.

Autre mobilier : bronze : 1 monnaie (illisible) ; *fer :* 1 scorie ; *meule :* 1 fr. (pierre de lave).

• *Concentration C6 :*

Matériaux de construction : tegulae.

Mobilier céramique : céramique non tournée : 1 fr. ; *sigillée Gaule du Sud :* 3 fr. (1 Ritterling 1) ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 6 fr. (1 lèvre Horry et *alii* 3a) ; *céramique tournée rouge :* 4 fr. (1

marmite/jatte à col et lèvre épaissie).

Ramassages de surface par M. F. Moyroud sur la parcelle ZK 24* (26 Lapeyrouse-Mornay)** (Pl. n° 16):***

Mobilier céramique : Campanienne A : 1 fr. ; *sigillée italique :* 1 fr. (1 Ettl. 22.1-3) ; *sigillée Gaule du Sud :* 32 fr. (1 Cu 11b ; 8 Ve A ; 4 Drag 18a ; 1 Drag 18b ; 2 Drag 24/25 ; 1 Drag 27 ; 1 Drag 33 ; 1 Drag 37) ; *sigillée Gaule du Centre :* 2 fr. (1 Drag 33) ; *sigillée gauloise indéterminée :* 6 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 1 fr. (1 Desbat 71) ; *commune claire :* 1 fond de vase fuselé (peinture disparue) ; 3 mortiers types Saison-Guichon 4a ; 1 mortier type Saison-Guichon 4 ; *céramique tournée grise :* 17 fr. (1 jatte type III ; 1 plat à paroi rectiligne et sillon sur la lèvre ; 1 pot à lèvre en amande ; 1 pot à lèvre épaissie déversée) ; *amphore italique :* 5 fr. (1 Dr 1a) ; *amphore gauloise :* 1 fr. ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Ramassages de surface par Maurice Maurin en différents points du site (26 Lapeyrouse-Mornay) :

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 2 fr. (2 Drag 33) ; *sigillée Gaule du Centre :* 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 2 fr. (1 Desbat 12) ; *céramique tournée grise :* 5 fr.

Chronologie :

Le mobilier provenant des fouilles de sauvetage de 1990 et des ramassages de surface réalisés par F. Moyroud, comprend un fond de vase fuselé, des jattes type III en céramique tournée grise ainsi qu'un tesson de céramique campanienne A et une lèvre d'amphore italique Dressel 1a. La mise en perspective de ces éléments suggère une occupation débutant dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. au plus tôt et s'étendant au Ier s. av. J.-C.

Les céramiques tournées grises et rouges ne sont pas en contradiction avec la céramique fine (sigillée italique, sigillée gauloise, sigillée Claire B/CRA et Dérivée de Sigillée Paléochrétienne) pour envisager une occupation continue de la fin du Ier s. av. J.-C. jusque dans le courant du Ve s. ap. J.-C. au plus tard, sans que l'on puisse envisager un hiatus entre la période républicaine et la fin de l'Antiquité.

Enfin, la présence d'une lèvre à bandeau de première génération (type Horry et *alii* 3a) laisse supposer une fréquentation au cours du haut Moyen Âge, sans que l'on puisse préciser la chronologie.

Hiatus/césure : possible entre l'occupation antique et le haut Moyen Âge

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1	*Occupation 2*
1		*haut Moyen Âge*
2		
3	*150 av.–500 ap. J.-C*	

Occupation antérieure : Une occupation antérieure datée du Bronze final 1/Bronze final 3 b a été reconnue (Guillet 1996).

Occupation postérieure : /

LM-2 Les Bardelières-1

(entité archéologique n° 0001)

Historique des recherches :

Site découvert avant 1886, contexte de découverte inconnu (Chapelle 1886, 297) ; prospections pédestres de C. Dubois en 1988 (informations de la carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie de la région Rhône-Alpes) ; prospections pédestres en février 2006 et février 2007 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1999) : ZK 01, 02, 03, 05, 06, 07, 08 09, 12, 13, 15 ; ZL 24, 26, 28, 29, 63 et 194 ;

Lambert III : x = 0809.650 ; y = 3339.250.

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : galets et cailloutis d'origine alluviale
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site au pied du coteau laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux ; des dépôts alluviaux récents ne sont pas à exclure)
- distance à un cours d'eau : 425 m
- altitude : 240 m

Fiabilité du site :

certain

Superficie totale estimée :

51200 m² (concentrations de mobilier, découvertes anciennes et semis de fond entre les concentrations inclus).

Découvertes anciennes :

- L'Abbé Chapelle signale la découverte de tombeaux romains au lieu-dit Montanet (sur le cadastre actuel, le lieu-dit Montanay couvre le sommet de la terrasse ainsi que le pied de celle-ci et correspond au lieu-dit Les Bardelières inscrit sur la carte IGN et employé par la Carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie). Selon l'auteur, les tombes contenaient « des médailles de Constance-Chlore et des glaives semblables à celui du cimetière de Pact, sauf la forme de la poignée en bronze » (Chapelle 1886, 297).
- M. Allègre (26 Lapeyrouse-Mornay), propriétaire de la maison située sur la parcelle AL 63 a découvert un possible four signalé par des galets vitrifiés (n° 1) (on note la présence de paroi de four en argile indurée dans le lot de mobilier recueilli par M. Allègre, cf. *infra*), ainsi qu'une sépulture en inhumation lors de travaux de réfection (n° 2). Enfin, il nous a communiqué un lot de mobilier recueilli en surface sur les parcelles voisines à sa propriété (cf. *infra*).
- C. Dubois a observé dans un fossé « un sol en *terrazzo* et un sol en mortier de tuileau aménagés sur radiers de galets, ainsi que des murs en galet » (n° 3). Une prospection sur la parcelle voisine a permis de recueillir des fragments de *tegulae*, d'enduits peints et d'amphores de Bétique (Dr 20) (Information Carte archéologique du Service régional de l'Archéologie de la région Rhône-Alpes).

Contexte de prospection (Pl. n° 17) ***:***

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 3, 5 à 9, 12 et 15	C1	févr-06	fine	6	jachères	3	27250
ZK 1, 2 et 13	C2	févr-06	fine	6	hersé	3	11800
ZL 24, 26	C3	févr-06	fine	6	jachères	3	3325
ZL 28	C4	févr-06	fine	6	semis de blé	3	1305
ZL 24, 26	C3	févr-07	fine	4	semis de blé	4	3325
ZK 1, 2 et 13	C2	févr-07	fine	4	semis de blé	4	11800
ZL 24	C5	févr-07	fine	4	semis de blé	4	2112

Inventaire du mobilier (Pl. n° 18) ***:***

• *Concentration C1 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *céramique non tournée :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 3 fr. (1 jatte type IV ; 1 lèvre Horry et *alii* 1a) ; *céramique tournée rouge :* 6 fr. (1 jatte type I).

Autre mobilier : verre : 1 fr.

• *Concentration C2 :*

Matériaux de construction : bloc de calcaire ; *tegulae* ; 1 fr. de tubulures, 1 fr. de mortier de tuileau

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 5 fr. (1 Drag 22 ; 2 Drag 27 ; 1 Drag. 37) ; *sigillée Claire B/CRA :* 3 fr. (1 Lamb. 8) ; *sigillée Claire D :* 1 fr. (1 Hayes 109 ?) ; *céramique non tournée :* 5 fr. (1 jatte type I) ; *commune claire :* 5 fr. ; *céramique tournée grise :* 8 fr. (1 plat à paroi rectiligne ; 1 marmite à lèvre en bourrelet ? ; 1 pot à lèvre à bandeau (type Dicocer Kaol A2)) ; *céramique tournée rouge :* 6 fr. ; *amphore bétique :* 1 fr. (1 Dr. 14 ?) ; *amphore gauloise :* 1 fr.

Autre mobilier : fer : 3 scories

• *Concentration C3 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 2 fr. ; *céramique tournée grise :* 1 fr.

• *Concentration C4 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 1 fr. (1 Desbat 16/19) ; *céramique non tournée :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 3 fr. (1 plat à paroi rectiligne et bourrelet interne sur la lèvre) ; *céramique tournée rouge :* 5 fr. (1 marmite/jatte à col et lèvre épaissie ; 1 pot à lèvre triangulaire ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet).

Collection Allègre (Pl. n° 19) ***:***

Matériaux de construction : 1 fr. de brique (?) ; divers fr. de mortier de tuileau ; 1 bloc de tuf (?) ; 8 fr. de paroi de four en argile rubéfié

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 26 fr. (2 Drag 37) ; *sigillée Claire B/CRA :* 13 fr. (2 Desbat 2 ; 1 Desbat 12 ; 1 Desbat 16/19) ; *Dérivée de Sigillée Paléochrétienne :* 2 fr. ; *céramique non tournée :* 12 fr. ; *céramique kaolinitique :* 1 fr. (1 pot type Dicocer Kaol B22) ; *céramique tournée grise :* 19 fr. (1 marmite/jatte à col et lèvre en bourrelet retombant ; 1 plat à lèvre en bourrelet ; 4 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet) ; *céramique tournée rouge :* 3 fr. (1 pot à lèvre triangulaire ; 2 pots à lèvre en bourrelet) ; *amphore italique :* 1 fr. ; *amphore Bétique :* 3 fr. (1 Dressel 20F) ; *amphore gauloise :* 1 fr. ; *amphore indéterminée :* 1 fr. ; *dolium :* 1 fr. (1 dolium à lèvre aplatie).

Autre mobilier : terre cuite : 1 fusaïole ; 1 fr. de passoire ; *bronze :* 2 fr. ; *fer :* 1 ciseau ; *plomb :* 1 peson ; 1 fusaïole ; 19 fr. indéterminés.

Chronologie :

A partir de la céramique fine recueillie en prospection, on peut envisager une occupation à partir du milieu du Ier s. ap. J.-C. au plus tôt (3 bols Drag 37 sont reconnus en sigillée de Gaule du Sud), jusqu'au VIe s. ap. J.-C. (sigillée Claire B/CRA, sigillée Claire D et Dérivée de Sigillée Paléochrétienne). Toutefois, la céramique commune siliceuse est documentée sur une période allant de la fin de la Protohistoire au plus tôt (une jatte type IV en céramique tournée grise, une jatte type I en céramique non tournée) jusqu'au Ve s. ap. J.-C. (marmite Kaol B 22 ou de forme similaire en céramique tournée rouge – type Bonnet, Batigne Vallet 2002, fig. 16, n° 10-16). On peut situer le début de l'occupation au cours de la Protohistoire récente (IIe/Ier s. av. J-C.) et l'envisager de façon continue jusqu'à la fin du Ve s. ap. J.-C. au moins. Une continuité au cours du VIe s. ne peut être exclue, mais elle n'est documentée que par la présence de tessons de céramique Dérivée de Sigillée Paléochrétienne.

La présence d'une lèvre de type Horry et *alii* 1a suggère une fréquentation au cours du haut Moyen Âge sans pouvoir préciser la chronologie.

Hiatus/césure : possible entre l'occupation antique et le haut Moyen Âge

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1	*Occupation 2*
1		*haut Moyen Âge*
2		
3	*IIe s./Ier s. av. –600 ap. J.-C.*	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-3 Le Montanay

(entité archéologique n° 0002)

Historique des recherches :

Voie mise au jour lors de la pose d'un pipe-line en 1971 (Malet 1974, 17 ; Pelletier et *alii* 1994, 47).

Localisation :

Lambert III : (coordonnées imprécises) x = 0808.125 ; y = 3338.800.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

P. Malet signale une « voie empierrée longeant le pied du coteau » (Malet 1974, 17).

Chronologie :

Gallo-romain ?

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-4 Mornay-1

Historique des recherches :

Sépulture mises au jour avant 1885, contexte de découverte inconnu (Chapelle 1886, 397).

Localisation :

On note que le toponyme Mornay se rencontre en différents points de la commune sur le cadastre actuel. Sur la terrasse fluvio-glaciaire, il entoure le village : Mornay-Ouest, Mornay-Est et Mornay-Sud. Dans le talweg, au pied du coteau, on rencontre une section nommée Mornay, située à l'est de la ligne TGV et du lieu-dit Les Morelles.

Lambert III : (coordonnées imprécises) x = 0808.550 ; y = 3339.700.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

L'Abbé Chapelle signale :

> « Au Château-Vert [commune de Pact, cf. Pa-6], à Mornay nous trouvâmes, le 17 avril et le 26 mai 1885, des tombeaux à tuiles romaines, renfermant chacun deux corps. Près des ossements intacts, gisaient à droite un *gladium*, une espèce d'anneau en fer étamé, des médailles à l'effigie d'Auguste et portant au revers l'autel construit au confluent du Rhône et de la Saône, en l'honneur de Rome et d'Auguste, avec la légende *Romae et Augusto* » (Chapelle 1886, 397).

Cette découverte reste difficile à localiser. On ne sait si ces sépultures sont situées sur la terrasse fluvio-glaciaire ou alors si elles doivent être mises en relation avec le site LM-1 Les Morelles (cf. *supra*), au pied du coteau.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-5 Mornay-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZL 06 ;

Lambert III : x = 0808.804 ; y = 3338.693.

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : galets et cailloutis d'origine alluviale
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 10 m
- altitude : 230 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

186 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZL 6	C1	févr-07	fine	7	étroubles de maïs et de blé ; jachères	3	186

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier ne permet pas de proposer une chronologie au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-6 Mornay-3

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZL 12 ;

Lambert III : x = 0809.088 ; y = 3338.916

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : galets et cailloutis d'origine alluviale
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 200 m
- altitude : 231 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

600 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZL 12	C1	févr-07	fine	4	hersé	2	600

Inventaire du mobilier (Pl. n° 20) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 3 fr. ; *céramique non tournée :* 8 fr. ; *céramique tournée grise :* 11 fr. (1 lèvre Horry et *alii* 3b) ; *céramique tournée rouge :* 15 fr. (2 jattes/marmites à lèvre épaissie ; 1 pot à lèvre en bandeau) ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Chronologie :

Malgré la faible quantité de mobilier recueillie, on est tenté d'envisager une fourchette chronologique du Ier s. ap. J.-C. jusqu'au Ve s. ap. J.-C. (sigillée sud-gauloise, jattes/marmites à lèvre épaissie, pot à lèvre en bandeau en céramique commune). Une seule lèvre témoigne d'une possible fréquentation au cours du haut Moyen Âge. Toutefois, un hiatus ne peut être exclu et la durée de fréquentation ne peut être saisie.

Hiatus/césure : possible entre l'occupation antique et le haut Moyen Âge

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1	*Occupation 2*
1		*haut Moyen Âge*
2	*Ier s./Ve s. ap. J.-C.*	
3		

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-7 Le Moulin d'Oron

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZK 02 ;

Lambert III : x = 0806.640 ; y = 3338.053

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial probable)
- distance à un cours d'eau : 10 m
- altitude : 226 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

440 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 2	C1	févr-07	fine	3	semis de blé	2	440

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Claire D : 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 1 fr. ; *céramique tournée rouge :* 1 fr.

Chronologie :

Seule la présence d'un tesson de sigillée africaine Claire D permet d'envisager une occupation comprise entre le IVe et le VIe s. ap. J.-C., sans qu'une durée de fréquentation soit appréciée..

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IVe s./VIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-8 Les Morelles-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZK 11 ;

Lambert III : x = 0807.064 ; y = 3338.312

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial probable)
- distance à un cours d'eau : 105 m
- altitude : 224 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

832 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 11	C1	févr-07	fine	5	semis de blé	2	832

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 1 fr. ; *amphore italique :* 1 fr. ; *amphore gauloise :* 1 fr.

Chronologie :

Malgré la faible quantité de mobilier recueillie, on peut envisager une occupation durant les Ier et IIe s. ap. J.-C. en s'appuyant sur la présence d'un fragment de sigillée sud-gauloise, sans qu'on puisse définir une durée.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier s./IIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-9 Les Bardelières-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZM 21a ;

Lambert III : x = 0809.953 ; y = 3339.234

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (colluvions possibles)
- distance à un cours d'eau : 340 m
- altitude : 242 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

896 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZM 21a	C1	févr-07	fine	4	hersé	2	896

Inventaire du mobilier (Pl. n° 20) ***:***

Matériaux de construction : tegulae ; 1 fr. de mortier de tuileau

Mobilier céramique : céramique non tournée : 5 fr. ; *commune claire :* 2 fr. ; *céramique tournée grise :* 2 fr. (1 marmite à lèvre rectangulaire ; 1 marmite à lèvre en gros bourrelet ; 1 pot à col tronconique et lèvre arrondie ; 1 fr. de panse côtelé) ; *céramique tournée rouge :* 1 fr. ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Autre mobilier : métal : 1 scorie (fer ?)

Chronologie :

Le mobilier recueilli permet d'envisager une occupation comprise entre le début du Ier s. (céramique non tournée, pot à col tronconique et lèvre en bourrelet en céramique tournée grise) et le Ve s. ap. J.-C. (marmite à lèvre rectangulaire en céramique tournée grise), sans préjuger de la durée d'occupation ni d'un possible hiatus.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier s./Ve s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-10 Mornay-4

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZL 51 ;

Lambert III : x = 0808.339 ; y = 3338.940

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial probable)
- distance à un cours d'eau : 335 m
- altitude : 237 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

400 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZL 51	C1	févr-07	fine	7	jachères	2	400

Inventaire du mobilier (Pl. n° 20) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : amphore italique : 1 fr. (1 Dr 1a).

Chronologie :

Seule la découverte d'une lèvre d'amphore italique Dr 1a, permet d'envisager une chronologie au cours des IIe et Ier s. av. J.-C., sans préjuger de la durée d'occupation.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe/Ier s. av. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-11 Bois-Vieux-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZD 16 ;

Lambert III : x = 0807.857 ; y = 3341.124

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible du à la proximité des torrents le Dolon et la Derroy)
- distance à un cours d'eau : 470 m
- altitude : 252 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

390 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZD 16	C1	févr-07	fine	4	semis de blé	3	390

Inventaire du mobilier (Pl. n° 20) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée rouge : 1 fr. (1 pot à col droit et lèvre en bourrelet)

Chronologie :

La faible quantité de mobilier recueilli ne permet pas de cerner une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-12 Bois-Vieux-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZD 41 ;

Lambert III : x = 0807.898 ; y = 3341.334

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible du à la proximité des torrents le Dolon et la Derroy)
- distance à un cours d'eau : 230 m
- altitude : 252 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1040 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZD 41	C1	févr-07	fine	7	semis de blé	3	1040

Inventaire du mobilier (Pl. n° 20) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée rouge : 1 fr. (1 marmite à lèvre en bourrelet pendant).

Chronologie :

Malgré la faible quantité de mobilier recueillie, la présence d'une marmite à lèvre en bourrelet pendant permet d'envisager une occupation au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C., sans qu'une durée de fréquentation soit appréciée.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe/IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-13 Les Bardelières-3

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZM 21, 27, 28 et 29 ;

Lambert III : x = 0810.019 ; y = 3339.111

Situation topographique :

- bas de pente/plaine alluviale
- géologie : alluvions ; galets calcaires
- potentiel de recouvrement : 2 (alluvions et colluvions possibles)
- distance à un cours d'eau : 225 m
- altitude : 231 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

7000 m² (concentrations de mobilier et semis de fond entre les concentrations inclus)

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZM 27, 28 et 29	C1	févr-07	fine	4	hersé	4	3900
ZM 21	C2	févr-07	fine	4	hersé	4	3000

Inventaire du mobilier (Pl. n° 20) ***:***

• *Concentration C1 :*

Matériaux de construction : tegulae

• *Concentration C2 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *céramique non tournée :* 1 fr. ; *céramique tournée rouge :* 2 fr. (1 pot à lèvre en bandeau à gorge supérieure) ; *amphore gauloise :* 1 fr.

Autre mobilier : métal : 1 scorie (fer ?) ; *verre :* 1 coulée ?

Chronologie :

Malgré la faible quantité de mobilier collectée, on peut envisager une fourchette chronologique allant du Ier s. au Ve s. ap. J.-C. (fragment de sigillée de Gaule du Sud ; pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure). Toutefois, il est impossible de définir une durée d'occupation.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier/Ve s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-14 Mornay-5

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZL 11 et 11a ;

Lambert III : x = 0808.892 ; y = 3338.809

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions (galets et cailloutis)
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial probable)
- distance à un cours d'eau : 90 m
- altitude : 231 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

2430 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZL 11 et 11a	C1	févr-07	fine	4	hersé	2	2430

Inventaire du mobilier (Pl. n° 20) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique non tournée : 1 fr. ; *commune claire :* 2 fr. ; *céramique tournée rouge :* 2 fr. ; *amphore italique :* 1 fr. (1 Dr 1 b/c).

Chronologie :

Malgré la faible quantité de mobilier recueillie, on peut envisager une occupation dès les IIe et Ier s. av. J.-C. et une continuité de l'occupation durant la période gallo-romaine, sans pour autant qu'une durée de fréquentation soit appréciée.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe s./Ier s. av. J.-C. - période gallo-romaine*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

LM-15 Les Bardelières-4

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1999) : ZM 20 ;

Lambert III : x = 0810.122 ; y = 3339.073

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions (galets et cailloutis)
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial probable)
- distance à un cours d'eau : 215 m
- altitude : 231 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

100 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZM 20	C1	févr-07	fine	4	Hersé	4	100

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier ne permet pas de proposer une chronologie au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

1.3 Moissieu-sur-Dolon (38 240)

Mo-1 Le Pinet
(entité archéologique n°0007)
Historique des recherches :
Site découvert en 1990 ; prospections pédestres et fouilles de J.-L. Joly (opération de sauvetage programmé) lors des opérations archéologiques préalables à la construction de ligne TGV Lyon-Valence (Joly, Lalai 1992 ; Vicherd 1997c, 118) ; datation archéomagnétique des structures du four en 1991 (Goulpeau 1991).
Localisation :
cadastre (1990) : C 427-567 ;
Lambert III : x = 0808.980 ; y = 3347.885
Situation topographique :
- pente est/ouest
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1 (absence de recouvrement reconnu lors des opérations)
- distance à un cours d'eau : 250 m
- altitude : 450 m

Fiabilité du site :
certain
Superficie totale estimée :
3700 m²
Sauvetage programmé 1991 (Pl. n° 21) ***:***
L'opération a mis en évidence un four et des structures dont les fonctions sont plus ou moins directement liées au four et à sa production. La rareté du mobilier céramique et la présence de ratés de cuisson de *tegulae* et d'*imbrices* permettent d'envisager avec peu de doutes une production exclusive de terre cuite architecturale.

• *Le four :*

Les structures dégagées comprennent en premier lieu un four rectangulaire (7,14 m par 3,20 m, pour une hauteur conservée de 1,20 m), conservé uniquement dans sa partie excavée, orienté selon un axe nord-est/sud-ouest – sa bouche ouvrant dans cette dernière direction. A l'exception de l'aire de chauffe, toutes les parties du four sont construites et font appel uniquement à deux sortes de matériaux : l'argile naturelle et les tuiles entières ou fragmentaires. La gueule (ouverture : 1 m de largeur pour une hauteur conservée de 1,24 m) est délimitée par deux murs en tuiles. L'alandier, long de 2,76 m et large de 1,16 m pour une hauteur préservée de 1,24 m, présente une forme conique se rétrécissant au contact de la chambre de chauffe. La présence d'une couverture par un arc de voûte est attestée par la disposition en encorbellement des tuiles. Les dimensions maximales de la chambre de chauffe sont de 3,90 m pour la longueur et de 3,30 m pour la largeur. Sa hauteur conservée est de 1,28 m. A l'intérieur on dénombre sept murets de soutènement, édifiés en tuiles, supportant un arc de voûte en encorbellement formant le couloir central (largeur : 1 m ; hauteur observée : 0,92 m). L'étroitesse entre les différents murets laisse supposer que la chambre de chauffe ne soit pas dotée d'une sole. Son plan le rattache au type II E de la classification des fours de tuiliers gallo-romains établie par F. Le Ny (Le Ny 1988).

• *Les structures annexes :*

A proximité du four, le décapage a mis en évidence vingt fosses et dix-sept trous de poteau. Trois trous de poteau alignés sur la paroi nord-ouest de la chambre de chauffe permettent d'envisager une structure associée à la couverture de l'atelier. Dans la partie orientale de la zone décapée, trois bassins dallés en *tegulae* ont été repérés (les deux premiers, de forme quadrangulaire, mesurent respectivement 1,60 m de côté et 2,10 m de côté, quant au troisième, de forme rectangulaire, il mesure 3,40 m par 2,80 m). Deux caniveaux aménagés avec des *tegulae* sont associés à ces bassins. Enfin, le décapage a permis de repérer à proximité du four, au moins dix-huit drains comblés de tuiles (*tegulae* et *imbrices*) et de galets (Joly, Lalaï 1992).

Inventaire du mobilier :
Matériaux de construction : tegulae, briques
Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *céramique non tournée :* 6 fr. ; *commune sombre :* 13 fr. (1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet)
Mobilier métallique : monnaie : 1 demi-As de Nîmes ; *fer :* 1 clou

Autre mobilier : terre cuite : nombreux rebuts de cuisson de *tegulae* et d'*imbrices*

Chronologie :

La datation archéomagnétique réalisée sur les lots prélevés propose deux fourchettes chronologiques : la première, entre 40 av. J.-C. et 15 ap. J.-C. et la seconde, entre 220 et 250 ap. J.-C. (Goulpeau 1991). La découverte d'un fragment de sigillée originaire du sud de la Gaule et d'un demi-As de Nîmes frappé sous le règne d'Auguste livre un discriminant pour retenir la première fourchette et envisager un fonctionnement des structures au cours de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (Joly, Lalai 1992).

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	
3	*0 - 50 ap. J.-C.*

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Mo-2 En Dolon-1

(entité archéologique n°0008)

Historique des recherches :

Découverte de mobilier en 1991 ; prospections pédestres et sondages de J.-L. Joly en opération de sauvetage programmé ; lors des opérations archéologiques préalables à la construction de la ligne TGV Lyon-Valence (Joly, Lalai 1991 ; Vicherd 1997c, 117).

Localisation :

cadastre (1990) C 80/159 ;

Lambert III : x = 0808.900 ; y = 3344.900

Fiabilité du site :

incertain

Sauvetage programmé 1991 :

Lors de la fouille d'enclos datés du XVIe s. au confluent du Rouilloud et du Dolon, des tessons de céramique attribués aux IIe et Ier s. av. J.-C. ont été mis au jour dans des niveaux alluviaux (une jatte carénée est signalée dans le rapport) (Joly, Lalai 1991).

Chronologie :

On se base sur la seule jatte carénée signalée dans le rapport pour proposer une chronologie du dépôt comprise entre le courant des IIe et Ier s. av. J.-C. et le début du Ier ap. J.-C. (Joly, Lalai 1991).

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe s./Ier s. av. J.-C. ? / déb. Ier s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Mo-3 Cartes

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1998) : ZA 37 ;

Lambert III : x = 0809.140 ; y = 3344.000.

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons et galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 430 m
- altitude : 305 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie estimée :

250 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZA 37	C1	févr-04	fine	4	semis de blé	4	250

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 3 fr.

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Mo-4 En Dolon-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (2006) : ZB 12 et 48 ;

Lambert III : x = 0808.068 ; y = 3344.547

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons et galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 142 m
- altitude : 301 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

700 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZB 12 et 48	C1	févr-07	fine	5	semis de blés	3	700

Inventaire du mobilier (Pl. n° 22) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique non tournée : 2 fr. ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 3 fr. (1 pot à col court et lèvre déversée).

Chronologie :

La faible quantité de mobilier recueillie ne permet pas de préciser une fourchette chronologique au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Mo-5 Bresson

Historique des recherches :

Indice de site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

La position du mobilier dans le creux du vallon suggère un processus de colluvionnement (l'ensemble du matériel est roulé). La localisation de ce semis de fond, au pied de l'emplacement de l'ancienne église paroissiale de Moissieu-sur-Dolon, dont les chartes mentionnent l'existence au Xe s. ap. J.-C. et à proximité de la maison-forte de Bresson, pourrait indiquer la présence d'un site antique et médiéval, dans les environs du cimetière actuel ou en liaison avec la maison-forte.

Localisation :

cadastre (2006) : ZE 80 et 81 ;

Lambert III : x = 0807.558 ; y = 3345.914

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : limons et galets fluvio-glaciaires
- potentiel de recouvrement : 2 (colluvionnement probable)
- distance à un cours d'eau : 512 m
- altitude : 350 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

8000 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 80 et 81	C1	févr-07	Fine	5	semis de blé	2	8000

Inventaire du mobilier (Pl. n° 22) ***:***

Matériaux de construction : tegulae (rares)

Mobilier céramique : commune claire : 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 5 fr. (1 pot à lèvre en bandeau et gorge supérieure) ; *céramique tournée rouge :* 2 fr. (1 marmite/jatte à col et lèvre épaissie) ; *céramique glaçurée :* 2 fr.

Autre mobilier : verre : 2 fr.

Chronologie :

La faible quantité de mobilier recueillie, essentiellement roulé, suggère une chronologie couvrant la période gallo-romaine, le haut Moyen Âge et le Moyen Âge.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain / haut Moyen Âge*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : La maison-forte de Bresson, située à proximité du lieu de découverte, serait apparue au XIe s. Toutefois, aucune information précise sur l'ancienneté du château, qui apparaît dans les propriétés de la famille de Fromenton en 1453, n'a pu être recueillie par les différents chercheurs (Gabayet 1991, 55). Au nord de la parcelle prospectée, on localise, dans le cimetière actuel, l'ancienne église de Moissieu-sur-Dolon, avant son déplacement au XIXe s. Elle pourrait correspondre à une des deux églises nommées *Sancta Maria* et *Sancti Desiderii*, mentionnées en 891, lors d'une vente comprenant une réserve, les deux églises, les esclaves qui y résident et tout ce qui s'y rattache (Cartulaire de Cluny T. 1, n° 42 ; Gabayet 1991, 50 ; Falque-Vert 2004, 54, 194). Le Cartulaire de Cluny mentionne, entre 910 et 927, une donation en faveur de l'abbaye dans la *villa* de *Moxiacus*, au sein du *pagus* de Vienne (Cartulaire

de Cluny, T.1, n° 148-9). Entre 927 et 948, le diacre Vualdo fait don à l'archevêque de Vienne d'un manse à Moissieu (*Mosciatum, Mociacum*) (Cartulaire de Saint André-le-Bas à Vienne, n° 114 ; cf. infra Pa-3). Entre 937 et 938, on connait une vente entre laïques dans la *villa Mossiatis* (Cartulaire de Saint André-le-Bas, n° 122). L'endroit est ensuite cité en 969 (*Misiaco* ?) (Regeste Dauphinois 1310), en 1018-1019 : « *in villa que vocatur Moxiacus* » (Cartulaire de Saint André-le-Bas à Vienne, n° 254).

Mo-6 La Plaine

Historique des recherches :

Indice de site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007. Lors de l'enquête orale, M. Christian Genève (38270 Moissieu-sur-Dolon) signale avoir découvert des tuiles romaines dans ce secteur lors des travaux de remembrement, à la fin des années 70.

Localisation :

cadastre (2006) : ZC 23 ;

Lambert III : x = 0806.431 ; y = 3344.631

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 150 m
- altitude : 304 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

240000 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZC 23	C1	févr-07	fine	5	semis de blé	4	240000

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae (rares)

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée rouge :* 1 fr.

Chronologie :

Le lot recueilli dans ce semis de fond comprend de nombreux fragments roulés. Les catégories recensées suggèrent une chronologie durant la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Mo-7 Les Cordes

Historique des recherches :

Indice de site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007. Au cours de l'enquête orale, M. Christian Genève (38270 Moissieu-sur-Dolon) signale avoir découvert des tuiles romaines dans ce secteur lors des travaux de remembrement, à la fin des années 70.

Localisation :

cadastre (2006) : ZB 27 et 28 ;

Lambert III : x = 0807.857 ; y = 3345.069

Situation topographique :

- bas de pente/terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (colluvions possibles)
- distance à un cours d'eau : 130 m
- altitude : 31 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

4250 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZB 27 et 28	C1	févr-07	fine	5	semis de blé	3	4250

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae (rares)

Mobilier céramique : commune claire : 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 3 fr.

Chronologie :

Le lot recueilli dans ce semis de fond comprend de nombreux fragments roulés. Les catégories recensées suggèrent une chronologie durant la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

1.4 Pact (38 290)

Pa-1 Le Mauphier

(entité archéologique n°0010)

Historique des recherches :

Indice de site découvert en 1854 ; fouilles en février, mai et août 1885 par M. Torgue, l'Abbé Chapelle et C. Jourdan (Chapelle 1885a, 330 ; Chapelle 1885b, 385-391 ; Chapelle 1886, 12-14, 243-248 ; Bocquet 1969, 296 et 297, fig. 75 ; Bocquet 1991, 108 et fig. 9, 110 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 15, 49).

Localisation (Pl. n° 23) ***:***

Lambert III (coordonnées imprécises) x = 0806.135 ; y = 3343.025

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes (Pl. n° 23, 24 et 25) ***:***

L'Abbé Chapelle a publié en 1885 et 1886, à trois reprises, les découvertes faites en 1854 et aux cours des fouilles de 1885, au lieu-dit le Mauphier (ou Mauphié ou Mophié ou encore Mophier). La publication par trois fois du récit des découvertes rend parfois difficile la reconstitution de leur déroulement.

• Dans un premier texte publié dans le Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme, il rappelle les découvertes faites en 1854 par Monsieur Torgue :

« En suivant la route de Beaurepaire à Pact et Sonnay, à un kilomètre de l'église St Georges, on rencontre le tertre de Mauphié. Ce tertre est couvert de tombeaux en pierres sèches. M. Torgue, ancien maire de Pact, en mis à jour huit rangées. Chaque tombeau renfermait deux corps mesurant plus de deux mètres et les crânes six millimètres d'épaisseur. Des têtes d'animaux domestiques y étaient mêlées aux ossements humains et tous avaient des urnes grises et du charbon de bois avec d'autres traces de crémation. A une distance de dix mètres de ces tombes, M. Torgue a découvert un trou dans lequel quatre-vingt têtes étaient admirablement superposées. Plus loin, un second trou enfermait les autres ossements des corps dont les têtes avaient été enlevées. Huit mètres plus loin, un troisième trou renfermait deux énormes pierres mesurant en longueur deux mètres et creusées en cuvette. Une troisième pierre gisait à terre à côté de ces deux cuvettes. Au centre de ce tertre des trous décrivant une figure ovale renfermaient des blocs de roches calcinés. » (Chapelle 1885a, 330).

• En 1885, l'Abbé Chapelle accompagné de Clément Jourdan entreprend des fouilles. L'Abbé Chapelle présente les découvertes faites au Mauphié aux membres de l'Académie Delphinale de Grenoble en 1885 :

« [Après avoir rappelé des découvertes faites en d'autres points de la commune l'auteur transcrit les informations fournies par M. Torgue] Enfin, en 1854, M. Torgue, ancien maire de Pact, faisant des provins au mas de Mauphié, situé entre Puvilin et les Barmanches, remarqua les faits suivants, consignés dans un procés-verbal rédigé par lui, à la date du 19 novembre 1884 :

Au sud de Mauphié, il constata les fondations d'un mur d'où le ciment et le mortier étaient exclus. A une distance de 0,30 m, sa pioche rencontra huit rangées de tombeaux en pierres sèches, recouverts d'une dalle brute en grès gris, mesurant en longueur 2 mètres, en largeur 0,60 m. Tous ces tombeaux, à part quatre, renfermaient encore chacun deux corps humains. Sur la poitrine de l'un d'entre eux il reconnut la tête d'un chien. Au centre des ces huit rangées de tumuli, un fossé, mesurant en largeur 0,50 m, en profondeur 1 m, contenait soixante-quinze ou quatre-vingt têtes humaines disposées symétriquement en trois étages. Un second fossé, mesurant 1,30 m de profondeur, laissait apparaître les ossements de tous les corps dont les têtes avaient été enlevées et placées dans le premier fossé. Plus loin, se trouvaient une pierre légèrement creusée à une profondeur de 0,48 m, avec un déversoir à l'une des deux extrémités, mesurant 0,40 m carrés ; deux autres pierres encore légèrement creusées, mesurant en longueur 2 mètres, en largeur 0,60 m, en hauteur 0,40 m ; des blocs de rochers, calcinés à leur base et disposés symétriquement, traçaient sur le sol une figure ovale. (…)

Le Petit Rival, torrent autrefois dévastateur, mais aujourd'hui desséché, sépare Mauphié du mas des Barmanches, situé comme nous l'avons dit, au septième kilomètre de la route de Beaurepaire à Sonnay. Ce tertre demeura longtemps la propriété indivise des paroisses de Bellegarde-Poussieu, Pact et Moissieu. Il fut aliéné par la communauté peu avant 1649, ainsi qu'en fait foi le parcellaire rédigé à cette époque. Diverses parcelles de ce terrain furent alors désignées sous le nom de mas des Murs, mas des Pierres, mas de la Pierre, ce qui indiquerait que durant l'abattage des vieux chênes dont il était couvert, on apprit une partie de ses secrets. [Ces lieux-dits apparaissent sur le parcellaire daté de 1703, regroupant des actes antérieurs dans le cadre de

« La révision des feux de la province du Dauphiné au sujet de la confection du nouveau parcellaire de la communauté de Moissieu et Pact » – AD 38 : 1 MI 187/188].

Pour obtenir quelque lumière sur notre histoire locale, il fut convenu de reprendre les fouilles là où les avait laissées M. Torgue, et de viser surtout au centre de la figure ovale formée par des blocs de rochers calcinés à leur base. En conséquence, le 22 février 1885, les travaux furent ouverts. Durant vingt minutes la pioche n'amena à la surface du sol que des fragments de briques à crochets en terre jaune et en terre rouge. Quelques ossements nous apprirent que cette première tombe avait déjà été fouillée. Il fut impossible de faire la moindre observation digne d'être communiquée. Quand la fosse eut atteint 1 mètre de profondeur, on remarqua un entassement d'énormes [manque dans le texte du à la mise en page d'origine] apparut immédiatement au-dessus du déblaiement. La dalle soulevée et mise de côté, une tombe se révéla à notre attention. Construite avec des quartiers de roches en grès gris, mesurant en hauteur 0,25 m, en largeur 0,30 m, elle renfermait deux cadavres, la tête de l'un touchant les pieds de l'autre. Sur la poitrine du corps placé à droite se trouvait une tête de cheval. Nous pûmes y recueillir des débris de vase en terre noire, d'un travail grossier excluant l'usage du tour, deux petites hachettes en serpentine, une médaille d'argent dont voici la description : sur une face était figurée une tête avec casque ailé. Au revers, un cavalier ; sous les pieds du cheval, l'inscription : *OMA*. Des dents de mouton et de porc, examinées par M. Ernest Chantre, des charbons de bois et des cendres complétaient le mobilier de ce premier tumulus, orienté du couchant au midi.

Une seconde tombe, fut rencontrée à 0,25 m de profondeur, sous un amas de tuiles jaunes et bleues, d'ossements mêlés à des débris de poterie en terre grise. D'énormes cailloux avaient été jetés sur la dalle en grès gris, mesurant en longueur 2 mètres, en largeur 0,60 m, posée sur la sépulture dont les quatre côtés étaient formés par de gros cailloux joints ensemble, au moyen de la terre sèche. Deux corps mesurant 1,90 m, reposaient sur du sable fin déposé au fond du tombeau. A côté du corps de droite gisaient à terre les fragments d'une urne en terre grise, une hachette en serpentine mesurant 0,08 m, une pierre en grès gris et en silex présentant la forme d'une jumelle, des dents de mouton et de porc, des charbons de bois ; à gauche, les morceaux de deux vases en terre grise, d'un poids excessivement léger, un couteau à douille en bronze, une pierre en grès gris taillée comme les meules à hachettes dont M. Duruy à donné le dessin dans le tome III de l'Histoire des Romains. L'orientation était encore du couchant au midi

La troisième tombe avait également une dalle en grès gris, sur laquelle étaient entassés des cailloux. Construite en quartiers de roches mesurant en longueur 0,20 m, en hauteur 0,13 m, elle renfermait deux corps humains, une hachette, les débris de deux vases en terre d'un travail primitif, des dents de mouton et de bœuf, des charbons de bois.

La quatrième sépulture terminant la première rangée, située au-delà des fouilles faites par M. Torgue, n'offrit de particulier que des silex jaunes arrondis comme les pierres à jets et grattoirs de l'âge préhistorique, publiées par M. Fleury (Album de Caranda, département de l'Aisne). Les mêmes silex ont été trouvés dans le lac du Bourget (Album de MM. Perrin et Rabut). Au dessus de la dalle en grès gris étaient entassés des cailloux, des débris de tuiles jaunes et rouges, des ossements et des fragments de poterie en terre grise. Dans le tombeau en quartiers de roches grises reposaient deux corps mesurant 1,75 m de longueur, entourés des morceaux de trois vases à formes diverses en terre grise, d'une hachette mesurant 0,042 m, des éclats de silex jaunes décrits ci-dessus, d'une pierre grise ouvragée et représentant une figure humaine. Cette pierre, déposée à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble par M. Maignien, est identique à celle que M. Fleury a publiée dans l'Album de Caranda, p. 78, fig. 45.

Ce n'était pas sans émotion que nos regards se portaient sur cette race énergique et de haute taille, dont la civilisation, bien rudimentaire, contrastait fortement avec les ruines en bronze et en marbre amoncelées sur d'autres points de la paroisse et qui parlaient bien haut de la richesse et de l'opulence des romains.

Les deux premières tombes, d'une seconde rangée, furent visitées superficiellement et abandonnées à la nuit tombante.

Le 7 mai, nous reprîmes les fouilles du Mauphié, vers les trous dans lesquels étaient fichés les quartiers de rochers calcinés à leur base et décrivant sur le sol une figure ovale. M. Torgue voulut bien se charger de diriger les travaux. Deux rangées de tombes, allant du couchant au midi, ne nous apprirent rien de nouveau. Mais une dalle, allant du nord au midi, nous fit soupçonner que les sépultures, placées dans l'ovale formé par les blocs de rochers, avaient une direction différente de celles des tombeaux étudiés précédemment. Notre attente fut bien déçue, quand, le déblaiement achevé, nous reconnûmes que d'autres visiteurs nous avaient devancés. Six heures

du soir sonnaient quand, sous la pioche d'un ouvrier ouvrant la tombe du troisième rang orienté du nord au midi, nous aperçûmes une pierre ne ressemblant aux autres ni par la forme ni par la matière première. Des précautions plus minutieuses furent prises, et les recherches anxieusement suivies. La fosse atteignant un mètre et demi de profondeur, la pierre se trouva complètement dégagée. Trois énormes cailloux, roulés sur la dalle d'une tombe, lui servaient d'assises. Sous la pierre, nous trouvâmes les morceaux d'un vase à anses en pierre gris-noir, des conglomérats de bronze fondu, des dents de bœufs et de mouton, parfaitement discernées les unes d'avec les autres par M. Ernest Chantre, des charbons de bois et un amas de cendres.

La pierre en grès gris mesure 0,55 m de longueur, 0,44 m de largeur. Elle est légèrement creusée à une profondeur de 0,04 m pour recevoir une table de marbre qui mesure en épaisseur 0,07 m, en longueur 0,36 m, en largeur 0,20 m. Le marbre est blanc, à grains très fins.

Cette table de pierre et de marbre, établie sur trois cailloux reposant eux-même sur la dalle d'une tombe, n'aurait-elle aucune analogie avec les autels trouvés dans les tumuli de la province de Novogorod par M. Iwanowski, professeur à l'Université de Varsovie ? (Rapport à l'Académie de Marseille, par M. l'Abbé Tanougi, p. 28). Plus près de Pact, M. Jules Ollier de Marichard, a trouvé dans les tombes du Liby (canton de Bourg-Saint-Andéol, Ardèche) des autels sur lesquels on offrait des sacrifices à l'heure de l'inhumation (Les Carthaginois en France, par Jules Ollier de Marichard, 1870, pp.11 et 12).

Quoiqu'il en soit, sous la dalle servant d'assise aux cailloux sur lesquels était posée la table en grès gris et en marbre blanc, nous avons remarqué deux corps couchés sur un sable fin formant le fond du tombeau. Vers la poitrine du squelette de droite étaient un vase en terre noire, assez bien conservé, mais d'un travail bien primitif, une médaille à tête barbare avec ornement aux oreilles, au revers un cheval libre, un couteau à douille en bronze rouge, un ornement difficile à classer à cause de son oxydation et déposé à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble, des dents de bœuf, de mouton et de porcs.

La nuit ne permit pas de faire ouvrir les autres tombes qui joignaient celle-ci.

D'autres fouilles furent ordonnées par M. Clément Jourdan, les 26, 27 et 28 août 1885, en présence de MM. De Canson, de Jerphanion, et de Grosbos. Durant les deux premiers jours on ne réussit à ouvrir que des tombes déjà visitées à une époque inconnue. Les dalles de trois rangées étaient déplacées, les ossements mêlés aux cailloux. Une tête avait été remise la face contre la terre, ce qui pouvait laisser soupçonner qu'on avait cherché la pièce de monnaie parfois placée sous la langue du défunt, suivant une observation de M. Dissard.

Le 28 août on revint aux tumuli situés dans l'ovale et qui avaient été abandonnés le 7 mai, au soir. Des tuiles jaunes et rouges, à crochets, des ossements mêlés aux cailloux annoncèrent à nouveau que le premier étage avait été fouillé. La première dalle placée au-dessous des cailloux parut avoir été remuée. Toutefois, le cadavre d'une femme était encore couché sur le sable entouré des débris d'un vase en terre noire, d'une petite hachette en serpentine, d'une petite pierre en lias, sur laquelle étaient taillés les rayons solaires, le tout recueilli par. M. Clément Jourdan, d'Anjou.

Vers les six heurs du soir il fut résolu de terminer les fouilles de Maufié par l'examen attentif de deux tombeaux dont les dalles avaient été aperçues. Après le déblaiement d'un tas considérable de débris de tuiles jaunes et rouges, à crochets, d'ossements mêlés à des cailloux et à des fragments de poterie grise, on trouva sur les dalles une pierre en craie blanche, évidemment taillée de main d'homme, mais aussi brisée à l'une de ses extrémités. Elle mesure en épaisseur 0,12 m, en largeur 0,20 m, en longueur 0,29 m. L'affaissement des dalles et le déplacement des cadavres nous dirent que d'autres visiteurs nous avaient prévenus.

(…) nous signalerons encore à l'attention des archéologues un bois du mas de Mauphié, fouillé par M. C. Jourdan. Sur le bord du Grand-Rival, torrent qui sert de limite à Puvilin et à Mauphié, un espace de 4 mètres carrés, mesurant 2 mètres de profondeur, ne contient que des cendres, des débris de vases en terre grise, des petits cailloux en grès gris revêtant les formes les plus bizarres et les plus variées. Des échantillons sont déposés à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble. » (Chapelle 1885b, 385-392).

• En 1886, L'Abbé Chapelle publie de nouveau dans le Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme (Chapelle 1886, 12-14 et 243-248). Il accompagne son texte, en revanche, d'un plan sommaire regroupant les découvertes de 1854 et 1885, probablement établi pour la publication de 1886, c'est-à-dire trente ans après les premières découvertes (Pl. n° 24). Toutefois, ce plan comprend des éléments nouveaux dont l'Abbé Chapelle ne donne pas la description : il s'agit de deux sépultures d'enfants sous tuiles creuses (n° 32).

Le texte de l'Abbé Chapelle est la copie presque conforme de sa présentation à l'Académie Delphinale (cf.

supra), sauf en ce qui concerne la sépulture fouillée le dernier jour de ses fouilles et une structure inédite, au sujet desquelles l'auteur ajoute :

« (...) Sous ce deuxième étage des tombes gauloises était placé, à une profondeur de deux mètres et demi, un troisième étage où la crémation était évidente. La couverture du tombeau était formée par deux pierres en grès gris mesurant chacune en longueur 0,40 m, en largeur 0,25 m. Les 4 côtés étaient en blocs de roches grises mesurant en hauteur 0,45 m, en largeur 0,20 m, en longueur 0,25 m. Sur la dalle étaient entassés des cailloux, surmontés d'une tombe gauloise. Au fond nous remarquâmes un sable très fin sur lequel étaient des cendres, des conglomérats d'ossements humains et de bronze fondu, des débris de métal, des fragments d'armes, deux médailles gauloises, un vase en terre noire et d'autres tets de poterie en terre grise, une tête de cheval, des dents de mouton, de porc et de bœuf avec des charbons de bois. Une distance de deux mètres séparait ce tombeau d'un puits mis à jour par M. Girard Henri. Dans ce puits, en pierres sèches mesurant un mètre et demi de diamètre et trois mètres de profondeur, ont été recueillis deux cadavres humains, la tête d'un cheval et trois médailles gauloises » (Chapelle 1886, 248).

• A proximité du Mauphié, l'Abbé Chapelle signale, au lieu-dit Puvilin, à l'ouest du Grand-Rival (commune de Bellegarde-Poussieu) à deux reprises des découvertes :

« Ce dernier [Puvilin] est un amas de débris d'ossements humains mêlés à des débris d'ossements d'animaux, parmi lesquels M. Chantre, sous-directeur du Musée de Lyon, a distingué des bœufs, des moutons et des chevaux. Tout le sol est couvert de morceaux de poterie grise. Ses vases revêtent toutes les formes, depuis celle de l'urne funéraire jusqu'à la forme de la coupe et d'autres ustensiles domestiques. M. Pierre Charreton a fait surgir d'un sillon creusé par sa charrue une marmite en bronze dont il a eu le malheur de se déposséder. J'ai pu y recueillir les débris d'un immense bloc de rocher dont les quartiers étaient disséminés sur le sol. » (Chapelle 1885a, 330-331)

« Il est assez rare de trouver des pots entiers : cependant, en avril et août 1885, nous en avons recueilli trois à Puvilin et à Mauphié » (Chapelle 1886, 242).

Mobilier (Pl. n° 25) ***:***

Mobilier céramique : Quatre vases sont attribués au Mauphier, dont les dessins ont été commandés par Ernest Chantre (conservés au M.A.N.) et publiés par Aimé Boquet (Bocquet 1991, fig. 9, 110). Deux d'entre eux présentent des profils angulaires.

Mobilier lithique : 2 haches polies sont conservées au Musée Dauphinois à Grenoble. Provenant de Pact, elles ont été données par l'Abbé Chapelle à la Bibliothèque Municipale de Grenoble, puis ont été intégrées aux collections du Musée Dauphinois (n° inv. : D67 3 24 et D67 3 29). On peut envisager qu'elles correspondent aux haches signalées dans les récits du fouilleur. Deux autres haches polies sont signalées par A. Boquet sur la commune de Pact, sans pour autant qu'on puisse les rattacher à ce site.

Mobilier métallique : N. Drouvot propose d'attribuer aux découvertes faites au Mauphier, sans certitudes toutefois, différents éléments de parures en bronze (Bronze Final III/Halstatt C et Halstatt D3/La Tène A), en possession des descendants de la famille Berthin de Beaurepaire en effet, au contraire de ce qu'annonce N. Drouvot, si V. Berthin a pu assister aux fouilles l'Abbé Chapelle ne signale pas sa présence (Drouvot 2007, 47-48).

Chronologie :

Les deux haches peuvent être attribuées au Néolithique final et/ou à l'âge du Bronze. Quatre vases dont les dessins ont été commandés par Ernest Chantre, conservés au M.A.N. et publiés par Aimé Bocquet (Bocquet 1991, fig. 9, 110) sont attribués au Mauphié. Ils peuvent être attribués au Bronze final (n° 1) et l'âge du Fer (n° 3 et 4 : Halstatt ou La Tène ancienne). Les comptes-rendus de l'Abbé Chapelle sont confus et ses interprétations sont soumises à caution. Toutefois, à la suite d'une première interprétation donnée par A. Bocquet en 1969 (Bocquet 1969, 297), qui qualifiait les découvertes au Mauphié de tumulus daté de l'époque gauloise, à partir d'une relecture des textes on est tenté d'envisager la présence d'une nécropole tumulaire remontant peut-être au Néolithique et/ou à l'âge du Bronze (cf. *infra*). Ce lieu semble avoir connu une fréquentation jusqu'au second âge du Fer, voire la période romaine, marquée par une utilisation funéraire et/ou cultuelle.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Protohistoire / Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : Néolithique, âge du Bronze et premier âge du Fer ?

Occupation postérieure : /

Pa-2 Eglise

(entité archéologique n°0008)

Historique des recherches :

Indice de site découvert en 1835 ; fouilles de l'Abbé Chapelle au printemps 1885 (Chapelle 1885a, 334 ; Chapelle 1885b 383, 393 et 396 ; Chapelle 1886, 250, 252, 253 et 297 ; Colardelle 1983, 198 ; Pelletier et *alii* 1994, n°15, 49 et 50).

Localisation (Pl. n° 26) ***:***

Le dépouillement du Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus (A.D. Isère, cote 6134 W 274) daté de 1836 a permis de localiser les parcelles indiquées par l'Abbé Chapelle. Sur le cadastre de 1835, il s'agit des parcelles B 536 pour le cimetière, B 537 pour l'église Saint Georges et il est fait mention de vignes sur la parcelle B 499 appartenant à Mme Henriette Givord. Cependant, le jardin cultivé par M. Antoine Bitz au début des années 1880, mentionné par l'Abbé Chapelle, n'a pu être localisé, les matrices cadastrales ne font pas mention de son nom dans les listes de propriétaires. Néanmoins, on peut supposer qu'il s'agisse de la parcelle B 535, inscrite comme jardin sur les matrices cadastrales du XIXe s. et contiguë à l'église comme au cimetière.

cadastre : 1996 ZD 13/14/15/17/18/19/21/23/24/25/26 ;

Lambert III : x = 0807.820 ; y = 3342.620

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : limons et galets
- potentiel de recouvrement : 2
- distance à un cours d'eau : 200 m
- altitude : 265 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

2500 m² au moins (à partir de la localisation supposée des découvertes anciennes).

Découvertes anciennes :

• L'Abbé Chapelle signale :

> « (...) à l'extrémité sud de ce mamelon [le mamelon de la Tourlière situé au nord de l'église Saint Georges], M. Bitz Antoine, en creusant l'année dernière [c'est-à-dire 1884] un jardin contigu au cimetière et à l'église de Pact mit à jour trois rangées d'arbres étendus à terre dans toute leur longueur et suivis de rangée de pierres sèches. Un ancien chemin côtoyait le mamelon de la Tourelière et se dirigeait vers Vienne par Eyzin-Pinet. Tout près de ce chemin, j'ai découvert le 15 avril 1885, des tombeaux en pierres sèches dont les cadavres mesurent deux mètres, et des crânes six millimètres et demi ; mais il y avait des têtes d'animaux domestiques mêlées aux ossements humains. Les urnes sont grises ou noires et les pièces de monnaies présentent sur une face une tête à chevelure frisée et sur l'autre face un cheval lancé au galop. J'en possède des échantillons. " (Chapelle 1885a, 329). Plus loin, l'auteur précise que " dans le cimetière de Pact, à un mètre au-dessus des tombeaux en pierre sèches, j'ai découvert le 15 avril 1885, en présence de M. l'adjoint au maire et de M. Girard Henri, des tombeaux en tuiles romaines avec des urnes rouges, vernies et ornementées de dessins, attribuées par M. Dissard, conservateur au Musée de Lyon, à l'époque comprise entre le Ier et le IIIe siècle de l'ère chrétienne. (…) Tout autour de l'église Saint-Georges de Pact, j'ai recueilli une quantité extraordinaire d'urnes funéraires, de tuiles romaines, de poids en brique rouge, de mosaïque, etc. » (Chapelle 1885a, 334).

• Dans son compte-rendu établi pour l'Académie Delphinale en 1885, l'Abbé Chapelle donne de nouvelles informations :

> « En 1835, M. Joseph Nicaise, travaillant derrière l'église de Pact, à la vigne des Demoiselles Givord, devenue depuis la propriété de M. Charles Giraud, ancien maire, rencontra un mur en ciment et briques rouges pilées. Au milieu de fragments de tuiles à crochets et de poterie en terre grise, il mit la main sur une urne remplie de petites pièces de monnaie présentant, au revers, un cheval. Quelques unes furent vendues à MM. Chaste de Gallerands et Berthin de Beaurepaire, les autres distribuées à diverses familles. M. Sylvain Couchoud, réparant, en 1844, les murs du cimetière, trouva plusieurs médailles anciennes, aussitôt vendues par ses ouvriers à M. Berthin. Prenant de la terre noire dans sa propriété attenante au cimetière, M. Antoine Bitz mit à jour, en 1883, un mur en pierres sèches sur lesquelles étaient étendus, dans toute leur longueur, des arbres abattus. » (Chapelle

1885b, 383-384)

• En 1886, l'Abbé Chapelle publie la découverte de tombeaux faite l'année précédente :

« Le 8 mars 1885, nous en avons étudié deux autres au cimetière de Pact, devant la nouvelle porte d'entrée. Les débris d'un vase en terre rouge et un glaive dont la pointe était en fer et la poignée en bronze, une médaille à l'effigie de César-Auguste, portant au revers l'inscription : *ob civis servatos*, sont les seuls objets que nous ayons jugé dignes d'être signalés » (Chapelle 1886, 297).

• Michel Colardelle indique, quant à lui, la découverte d'un « sarcophage à proximité de l'église » à une date inconnue sans plus de précision (Colardelle 1983, 198).

Chronologie :

A partir du trésor monétaire, des vases en céramique sigillée, des monnaies et des matériaux de constructions décrits par l'Abbé Chapelle, on peut supposer une occupation au cours du Ier s. av. J.-C. et au cours des premiers siècles de notre ère (Ier-IIIe s. ap. J.-C. environ), si ce n'est toute la période gallo-romaine. La découverte d'un sarcophage pourrait être le témoin d'une occupation plus tardive durant le haut Moyen Âge, mais ne représente pas un indice certain.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Protohistoire / Gallo-romain / haut Moyen Âge*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : le village de Pact apparaît dans les sources en 1090 : *villa* de Pact. A cette date, l'archevêque de Vienne détient « la moitié de l'église [de Pact], du cimetière, du bourg (*burgus*), de la justice et plusieurs autres biens que l'église de Vienne possède depuis longtemps » (Cartulaire de Saint André-le-Bas à Vienne, n° 124 ; Gabayet 1991, 70 ; Falque-Vert 2004, 64).

Pa-3 En Quarte-1

(entités archéologiques n°0012 et 0016)

Historique des recherches :

Site découvert en février 1885 par les ouvriers de M. de Luzy en arrachant une vigne ; en février, mars et août suivant, des fouilles ont été entreprises par l'Abbé Chapelle (Chapelle 1885a, 333 ; Chapelle 1885b, 381 et 394-396 ; Allmer 1885, 103-104 ; Chapelle 1886, 2, 4-6, 249, 250, 253, 297 et 298 ; Allmer 1886, 213 ; C.I.L. XII, 5867, 5868, 5869 ; Chevalier 1913-1926, n° 831, 845, 893 et 1124 ; Pelletier et *alii*, 1994, n° 15, 50 ; Descombes 1985, 602-603 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 30, n° 322) ; des travaux agricoles de plantation de vigne en mars 1886 effectués par M. Rémy Delay ont entraîné de nouvelles découvertes ; enquête orale de G. Varennes et J.-B. Gaillard en février 2003 et juillet 2006.

Le lieu-dit actuel En Quarte est dénommé de différentes façons par l'Abbé Chapelle qui emploie aussi bien le vocable Mas de Carte que celui de Carta. Il localise à cet emplacement le lieu-dit Ocellats mentionnés sur les chartes en 891 (*villa Aucellatis*) et en 927 (*villa Ocellatis* et mention d'une église Sainte-Marie) (Cartulaire de Saint-André-le-Bas à Vienne, n° 4 ; Cartulaire de Cluny, T. 1, n° 42 et Cartulaire de Saint-André-le-Bas à Vienne, n°114) (Chapelle 1885a, 333-334 ; Gabayet 1991, 71). On retrouve sur la carte de Cassini le lieu-dit Carte indiqué par une vignette de hameau.

Seules les mentions de lieu-dit permettent de rapprocher les informations données par l'Abbé Chapelle, qui ne localise pas avec précision toutes les découvertes.

La localisation donnée par B. Rémy de la découverte d'une inscription découverte derrière l'église de Pact, reprenant l'indication d'A. Allmer, est erronée, il s'agit en fait du lieu de découverte indiqué par l'Abbé Chapelle (Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 30, n° 322).

Localisation (Pl. n° 27) ***:***

Le dépouillement de la Matrice des propriétés foncières de la commune de Pact 1836-1911, (A.D. Isère, cote 6134 W 274, f° 42) a permis de localiser les propriétés de la famille de Luzy au lieu-dit Carte, entre 1885 et 1886. Recoupées avec l'enquête orale auprès des descendants de Rémy Delay (M. Jean-Louis Delay, 38270 Pact), ces informations ont permis de proposer une localisation du lieu de découverte.

La famille de Luzy, propriétaire de quelques terres en 1836 à l'ouverture de la matrice, fait l'acquisition du moulin Arthaud (dont seules les ruines subsistent de nos jours) et de terres attenantes en 1850. Aucunes terres ne sont mentionnées en vigne. De même, l'Abbé Chapelle paraît confus : une première fois il est indiqué « au point au Pact touche à Moissieu » (cf. *infra*) qui laisse entendre une localisation à l'extrémité septentrionale de la commune, une autre, « au mas de Carte, derrière un moulin » (cf. *infra*), qui permet d'envisager une découverte à proximité du moulin Arthaud.

Toutefois, l'indication de l'Abbé Chapelle, « derrière un moulin », et la localisation qu'indique M. Jean-Louis Delay permettent de considérer les parcelles B 14, B 56 et B 60 du cadastre de 1835, comme emplacement des découvertes. Ces parcelles, dont le découpage a évolué, correspondent plus ou moins aux parcelles ZL 1, 135 et 141, couverte de bois et de prairie à l'heure actuelle.

cadastre (2007) : ZL 1, 135 et 141 ;

Lambert III (coordonnées imprécises) x = 0808.075 ; y = 3343.550

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes (Pl. n° 27 et 28) ***:***

- L'Abbé Chapelle présente pour la première fois ses découvertes à la Société d'archéologie et de statistiques de la Drôme, par la suite d'autres comptes-rendus et rapports seront publiés. Toutefois, les informations restent confuses, les noms de lieux-dits confondus et il est parfois difficile des restituer la chronologie des découvertes. De nombreuses répétitions contraignent la présentation des extraits :

  « A deux kilomètres de Tourdan, toujours sur le même mamelon [c'est-à-dire la terrasse de Tourdan], au point où Pact touche à Moissieu, le 17 mars 1885 j'ai découvert des fondations en ciment blanc. Des pierres vitrifiées étaient mélées au ciment. Des blocs de ciment étaient revêtus d'une couche de stuc imitant la nacre la plus belle. De semblables pierres vitrifiées ont été retrouvées en Auvergne, où elles ont servi à la construction de deux forts. Quant au stuc, des inscriptions d'Aoste et de Vienne nous apprennent que les Romains en revêtaient les murs de leurs palais et de leurs temples. J'ai déjà parlé du champ de cendres et des débris de poteries grises découvertes sur ce point du mamelon de la Tourelière [ici l'Abbé Chapelle fait allusion à son texte introductif (Chapelle 1885a, 329)]. Il me reste à décrire la variété des marbres et l'inscription qui avaient échappé jusqu'à

ce jour à la charrue du cultivateur. Outre les pierres vitrifiées qui jonchaient le sol de la Tourelière, j'ai amassé des blocs de ciment rouge et de mosaïque, des débris d'une colonne en riche marbre blanc, d'un grain très fin, un morceau de chapiteau représentant une magnifique feuille de chêne, une corniche en marbre violet. D'autres débris de marbre rouge, rose, blanc, noirs, gisaient à côté de la colonne brisée. Un morceau de marbre blanc, à grains fins mesurant en hauteur douze centimètres et en largeur sept centimètres avait conservé l'inscription suivante : [cf. *infra* : inscription paléochrétienne ; Descombes 1985, n° 223, 602-603] (…) » (Chapelle 1885a, 332-333).

• L'Abbé Chapelle présente à l'Académie Delphinale la mise au jour du site au cours de l'année 1885, détaille l'inscription paléochrétienne mise au jour, signale la découverte d'une seconde et revient sur le contexte des découvertes :

« Le 28 février 1885, les ouvriers de M. de Luzy, occupés à arracher les plants d'une vigne phylloxérée, me signalèrent des fondations de murs, au mas de Carte, derrière un moulin, où se trouvaient des pierres vitrifiées, à une profondeur d'un mètre. Des fouilles amenèrent, le 17 mars de la même année, la découverte de fragments de chapiteaux, les uns en marbre blanc, les autres en marbre de couleur, des fragments de mosaïques de nombreux placages de marbres variés, de nombreux conduits d'hypocauste, et une première tablette de marbre, minuscule et épaisse, passée au musée de M. Chaper, portant cette inscription : *Hic requies* / *ciet in pace* / *bone me* / *moriae Isp* / [e] *nomene S* / [---] *a* [.]*x qui* / [vix]*it in pa*[ce a]*nnus* / […p]*l*(u)*s m*(inus) / [---]. [« Ici, repose en paix, de bonne mémoire, (…) dont le nom est (…), qui vécut en paix environ (…) années ». (VIe s. ap. J.-C. - Descombes 1985, n° 223, 602-603) (C.I.L. XII 5868) ; disparue] (…)

Au mois d'août, le 18, une autre pierre informe fut trouvée au mas de Carta, désigné sous le nom des Ocellats dans les chartes du Xe s. du Cartulaire de Saint-Maurice. Mesurant en hauteur 0,25 m, en largeur 0,35 m, elle porte cette inscription chrétienne antérieure à la première moitié du IIe s. à cause de la forme du chrisme [*sic*] : *Hic requiescit in* / *pace bone memori* / *ae Valerinus* / *qui vixcit an* / *nis XXVII ouiit k*(a)*l*(endas) *a*[p]*riles indicione* / *xexta*. [« Ici repose en paix, Valerinus, de bonne mémoire, qui vécut 27 ans. Il est mort aux calendes d'avril, la sixième année de l'indiction » (début VIe s. ap. J.-C. : 532 ou 547 - Descombes 1985, n° 224, 603-604) (C.I.L. XII 5869) – inscription sur calcaire, croix monogrammatique) ; conservée au Musée Dauphinois] (…)

Trois autres fragments d'inscriptions chrétiennes du Ve s au VIe siècle furent encore trouvés au même mas. Ce sont les débris d'une église chrétienne, remplaçant de très bonne heure un temple païen consacré à Maia ; car parmi les autres objets antiques de l'âge de pierre, comme hachette en jade et en serpentine, médailles gauloises et romaines, vases gaulois recueillis au mas des Ocellats, se trouvait une pierre informe sur laquelle se lit le mot : *MAIAE*. [C.I.L. XII 5867 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 30, n° 322 : [---] *Maiae*[---], « … à Maia … » ; conservée au Musée Dauphinois, inv. n° 34.5725].

Les lettres, d'après M. Allmer, sont de la bonne époque. Le temple remonte donc à une haute antiquité, au Ier siècle. » (Chapelle 1885b, 394-396)

• Dans un troisième article, l'Abbé Chapelle évoque de nouvelles découvertes faites au mas de Carte en 1886 :

« Au quartier des Ocellats, présentement désigné sous le nom de Carta, le 12 mars 1886, M. Rémy Delay en creusant des fossés pour y mettre des plants de vignes, a rencontré des entassements de meules domestiques, de tuiles à rebords, avec des urnes et des vases en terre grise, etc. Enfin, nous rappellerons aussi des pierres vitrifiées qui s'y rencontrent même dans le béton romain en ciment blanc et de gros cailloux entièrement revêtus d'une couche de vitrification mesurant 0,003 m. » (Chapelle 1886, 250-251).

• Enfin, dans un dernier article, consacré aux Antiquités de la commune Pact, l'Abbé Chapelle revient sur l'inscription à *Maia* et cite A. Allmer (Allmer 1886, 213) :

« Enfin, un débris d'inscription romaine d'une bonne époque, peut-être du IIe s., semble indiquer un temple aux Ocellats, entouré de quelques habitations. M. Allmer qui a vu l'estampage de cette inscription malheureusement incomplète, a lu le nom de *MAIAE*. " C'est suivant toute vraisemblance, dit l'habile épigraphiste, une dédicace à Maïa, la mère de Mercure. Il devait y avoir *MAIAE AUGUSTAE SACRUM*, puis les noms du dévot qui a élevé l'autel, sans doute d'après un vœu. Il existe à Chatte, près de Saint-Marcellin, deux autels, l'un à Mercure, l'autre à Maïa … » Ce serait donc là le débris le plus significatif de nos fouilles. " (Chapelle 1886, 298-299).

Mobilier (Pl. n° 28) ***:***

Seuls trois éléments peuvent être rattachés aux fouilles de l'Abbé Chapelle :

- Bloc de calcaire, brisé de tous côtés (C.I.L. XII 5867 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 30, n° 322 ; conservé au

Musée Dauphinois, inv. N° 34.5725) ; dimensions : 0,14 m x 0,36 m x 0,25 m. On lit sur une ligne : [---] *Maiae*[---], « … à Maia … ».

- Épaisse plaque de calcaire à grain grossier, dont la surface, très friable, est peu lisible (C.I.L. XII 5868 ; Descombes 1985, n° 224, 603-604 ; conservée au Musée Dauphinois) ; dimensions : ht : 0,23 m ; l. : 0,37 m; ép. : 0,09 m.

  Seul le bord supérieur est régulièrement taillé. Les autres, surtout les bords latéraux, sont très irréguliers et devaient être ainsi avant même la gravure de l'épitaphe, puisque le début et la fin des lignes sont décalés en fonction des bords existants.

  Au début de la première ligne, on relève une crois monogrammatique.

  Hic recquiescit in
  pace bone memori-
  ae Valerinus,
  qui uxcit an-
  nis XXVII ; ouiit k(a)l(endas) a(p)riles, indixcione xexta

  « Ici, repose en paix, de bonne mémoire, (…) dont le nom est (…), qui vécut en paix environ (…) années ».

  532 ou 547 après J.-C. (Descombes 1985, n° 223, 602-603).

- Un chapiteau corinthien est conservé dans le parc du Domaine de la Colombière à Moissieu-sur-Dolon. Cette demeure est une ancienne propriété de la famille de Luzy, au cours du XIXe s. et de la première moitié du XXe s. Par analogie avec le texte de l'Abbé Chapelle signalant « un morceau de chapiteau représentant une magnifique feuille de chêne » dans un premier compte-rendu (Chapelle 1885a, 332-333), ainsi que « la découverte de fragments de chapiteaux, les uns en marbre blanc, les autres en marbre de couleur » sur les terres de la famille de Luzy, dans un second article (Chapelle 1885b, 394-396), on envisage que ce chapiteau provient des découvertes réalisées en 1885.

  Chapiteau en marbre blanc, conservé dans le parc de l'auberge Le Domaine de la Colombière ; 38270 Moissieu-sur-Dolon.

  Description (D. Fellague) : D. au lit de pose : *ca* 0,48 m ; D. au lit d'attente : *ca* 0,65 m ; ht. totale : 0,67 m ; ht. 1ère couronne : 0,20 m ; ht. 2e couronne depuis le lit de pose : 0,35 m ; ht. calathos : 0,55 m ; ht. abaque (dont ht. cavet et ht. ovolo) : 0,12 m ; état de conservation : volutes et cornes d'abaque manquantes ; fleurons dégradés ; l'abaque est dégradé ; traces de remploi sur lit d'attente.

  Chapiteau corinthien avec deux couronnes de feuilles d'acanthe, dont la seconde couronne débute à partir des lobes médians des feuilles de la première couronne. Les feuilles sont composées de cinq lobes avec en plus, à la base, de chaque côté, des demi-lobes voire une seule digitation isolée et assez grossière. Les lobes ne présentent que quatre digitations, de forme lancéolée, dont la troisième en partant du bas est relativement allongée : elle s'étire pour entrer en contact avec la pointe de la digitation inférieure du lobe supérieur. Les zones d'ombre prennent la forme d'une goutte ou plus souvent d'une amande, qui est parfois allongée et qui est suivie d'un triangle fermé. La concavité des lobes est plus ou moins marquée. La nervure axiale des feuilles est une bande en saillie qui s'amincit au sommet. Les feuilles de la première couronne sont proches, mais leurs digitations ne se touchent pas. La symétrie des digitations des lobes voisins des feuilles n'est pas réussie.

  Sur une face, la sculpture a simplement été épannelée et les feuilles sont restées lisses.

  Les caulicoles sont divergents. Le tronc composé de deux ou deux cannelures et demie séparées par une rainure est surmonté d'une collerette ornée de trois sépales. Le sommet des feuilles de la seconde couronne est à peu près au niveau du sommet des collerettes.

  Les feuilles de calice au-dessus des caulicoles sont dégradées. On peut néanmoins restituer des feuilles de calice avec deux demi-feuilles qui se rencontrent selon un découpage symétrique. Sur une des faces les mieux conservées, la feuille de calice de gauche montre un lobe inférieur avec seulement trois digitations. La concavité des lobes semble marquer par une rainure axiale.

  Les hélices, qui sont tangentes à la lèvre du calathos, sont peu développées. Elles sont constituées par un ruban plat, qui s'enroule en corne de bélier, et sont reliées entre elles par un tenon épais.

  Le motif axial au sommet des feuilles de la deuxième couronne est une feuille ovale lisse, légèrement enflée au milieu et qui se termine en pointe. Au-dessus, se développe la tige du fleuron d'abaque, qui s'amincit au sommet.

La lèvre du calathos est assez haute et ne paraît pas très régulière.

L'abaque est composé de deux moulures séparées par un listel : un cavet faiblement concave et un ovolo faiblement convexe à tel point qu'il pourrait se confondre avec un bandeau. Le fleuron d'abaque dont il reste des maigres vestiges empiète largement sur le calathos en comblant l'espace entre les hélices.

Le lit de pose n'a pu être observé.

Sur le lit d'attente on observe une cavité de 0,26 m de profondeur pour un diamètre de 0,45 m. Une tige métallique implantée sur une partie conservée du lit d'attente devait supporter une arrivée d'eau alors qu'une des faces présente un trou d'évacuation et une réparation au mortier. Au XIX^{e} s. le chapiteau a probablement été aménagé en fontaine.

Interprétation (D. Fellague) : On observe quelques maladresses dans la forme des digitations, la représentation des lobes à la base ; la représentation du tenon qui relie les hélices ; le profil des moulures de l'abaque, mais la taille reste tout de même d'un niveau correct.

Le non achèvement d'une face n'est pas un argument suffisant pour supposer que cette face n'était pas visible.

Un certain nombre d'éléments orientent vers une datation à la fin de l'époque julio-claudienne ou au début de la période flavienne. À titre d'hypothèse, nous proposons la fourchette large de 40-90 ap. J.-C.

Les feuilles d'acanthe pourraient encore convenir à l'époque julio-claudienne – et le sillon axial sur les lobes des feuilles de calice est une réminiscence des feuilles augustéennes – mais l'allongement d'une des digitations annonce plutôt l'époque flavienne. Le type de lobe, le type de digitation tout comme la présence d'une digitation grossière à la base, rappelle d'ailleurs un chapiteau de Périgueux, qui est daté de la période flavienne par D. Tardy (Tardy 2005, 51).

Les caulicoles restent bien visibles, mais ils sont en partie cachés par les feuilles de la deuxième couronne, et le tronc, avec seulement deux cannelures et demie, n'est pas très développé en largeur. Or, on observe parfois une perte d'importance et de visibilité des caulicoles à la période flavienne.

Le décor de sépales pour les collerettes s'observe surtout à partir de l'époque flavienne.

La feuille lisse au centre de chaque face du chapiteau n'apporte pas d'indices chronologiques. C'est un motif fréquent (De La Barrera Anton 1984, 75) que l'on rencontre aussi bien à l'époque julio-claudienne que plus tard.

Les hélices ont un développement réduit puisque leur tige n'est pas visible – et l'on sait que cette occultation des hélices se développe à l'époque flavienne – mais les rubans restent encore larges.

Chronologie :

Les matériaux de construction (*tegulae*, fragments de marbres, fûts de colonne et chapiteaux) et les structures (hypocauste ?) décrits par l'Abbé Chapelle, ainsi que le chapiteau en marbre retrouvé, permettent d'attribuer cet indice à la période gallo-romaine. Toutefois, les inscriptions paléochrétiennes laissent envisager une fréquentation à la fin du VIe s. ap. J.-C. au moins. Enfin, les mentions dans les cartulaires carolingiens de la *villa Aucellatis* (Cartulaire de Cluny, T. 1, n°42 et Cartulaire de Saint-André-le-Bas à Vienne, n°114) suggèrent une occupation au cours des IXe et Xe s. ap. J.-C.

Hiatus/césure : possible entre le VIe s. ap. J.-C. et la période carolingienne.

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain / haut Moyen Âge*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : Trois documents mentionnent la *villa Aucellatis* (ou *Ocellatis*) entre 849 et 927-948 (Gabayet 1991, 71 ; Falque-Vert 2004, 63-64). Selon un premier document daté de 849, l'archevêque de Vienne possède deux champs « *in Aucellatis* », qui apparaît simplement comme toponyme (Cartulaire de Saint André-le-Bas à Vienne, n°4). En 891, deux prêtres vendent à un couple de laïcs des biens « *in Aucellatis villa* », entre autres, où ils ont « un manse de maître avec une chapelle dédiée à Saint Martène et d'autres biens qui appartiennent à cette manse ou à cette chapelle ». La charte rappelle qu'en ces lieux se trouvent « des biens, des esclaves, avec des constructions, des

maisons, des cabanes … » (Cartulaire de Cluny, T. 1, n° 42). Entre 927 et 948, un diacre nommé Vualdo donne en précaire à son « seigneur » Sobon, archevêque de Vienne, des biens situés encore « i*n villa Aucellatis* ». Ils sont décrits ainsi : « une église dédiée à Sainte Marie avec un manse de maître, des vignes, des bois, des terres cultivées et incultes, et un manse qui en relève situé sur Moissieu, et un esclave nommé Arnulphe avec sa femme et son fils » (Cartulaire de Saint André-le-Bas à Vienne, n°114)

Pa-4 Le Connet

Historique des recherches :

Indice de site ; découverte de mobilier avant 1886 (Chapelle 1886, 253; Pelletier et *alii* 1994, n° 15, 50) ; prospections pédestres de G. Varennes et J.-B. Gaillard en février 2003 ; enquête orale en février 2007.

Localisation :

cadastre (1996) : ZO 25 ;

Lambert III : x = 0807.020 ; y = 3341.175

M. Louis Maurin – 26, Lapeyrouse-Mornay indique que le site se situe à proximité de la maison construite sur la parcelle ZO 25.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

L'Abbé Chapelle signale des découvertes au lieu-dit le Connet :

> « Les nombreux poids de tisserands en brique rouge ou en plomb trouvés à Connet, derrière le château Vert de Pact, (…) prouvent (…) l'existence de quelques fabriques d'étoffes. » (Chapelle 1886, 253).

Chronologie :

Gallo-romain ?

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-5 Barmanches-1

Historique des recherches :

Découverte de mobilier lors de travaux agricoles réalisées avant 1885 (Chapelle 1885a, 336 ; Chapelle 1885b, 384 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 15, 50) ; prospection pédestre en février 2004 et enquête orale, par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation (Pl. n° 29) ***:***

cadastre (1996) : ZK 46 ;

Lambert III : x = 0806.800 ; y = 3343.000

Situation topographique :

- sommet (rupture de pente de la terrasse fluvio-glaciaire)/pente nord/sud
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance d'un cours d'eau : 420 m
- altitude : 275 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1758 m²

Découvertes anciennes :

• La découverte d'objets antiques est mentionnée par l'Abbé Chapelle dans deux articles publiés en 1885 :

> « Au mas des Barmanches, plusieurs statuettes gauloises des chevaux et autres objets d'art ont bien vite disparu de Pact. Toutefois, une petite statuette représentant une femme à genou, la chevelure flottante sur les épaules, et enlacée, depuis la ceinture jusqu'au cou, par un serpent est conservée au musée de M. Chaste de Gallerands. » (Chapelle 1885a, 336).
>
> « Au mas des Barmanches, situé au septième kilomètre de la route de Beaurepaire à Sonnay, le fils Blanc, en bêchant le sol, trouva une statuette en bronze, mesurant 0,12 m, et représentant Jupiter. Durant six ans, elle tint lieu de vierge noire au reposoir domestique du mois de mai chez la famille Blanc, du mas du Mauphié. Une autre statuette en fer, mesurant 0,45 m, trouvée au même mas, représente une personne à genou, tenant de sa main droite la queue d'un serpent qui s'enlace autour de son bras gauche pour venir reposer la tête sur sa poitrine, en regardant en haut. M. Chaste de Gallerands en est devenu propriétaire. » (Chapelle 1885b, 384).

• Au cours de l'enquête orale, la découverte d'hypothétiques hypocaustes avec pilettes et dalles en terre cuite, de tuyaux de plomb et de monnaies a été mentionnée. L'ensemble des personnes interrogées semble s'accorder sur l'emplacement des vestiges. Actuellement, le site probablement implanté au sommet du coteau et dans la pente est recouvert par un bois et l'habitat actuel.

Contexte de prospection (Pl. n° 29) ***:***

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 46	C1	févr-04	fine	4	semis de blé	4	1758

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

Les découvertes signalées par l'Abbé Chapelle comme les matériaux de construction rencontrés en prospection permettent d'envisager une chronologie au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-6 Château-Vert

(entité archéologique n°0007)

Historique des recherches :

Sépultures découvertes en 1885 (Chapelle 1885a, 334-335 ; Chapelle 1885b, 397 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 15, 50) ; contexte de découverte inconnu.

Localisation (Pl. n° 30) ***:***

Le dépouillement de la Matrice des propriétés foncières de la commune de Pact, 1836-1911, (A.D. Isère, cote 6134 W 274, f° 42) a permis de localiser la propriété du Commandant de Dieterlen (cadastre 1835 : section A, parcelles 698 à 706). Il semblerait que l'Abbé Chapelle a confondu deux toponymes de section cadastrale : Chateauvet (ou Château-Vert) et celui qui est limitrophe, Hameau du Fer, où sont situés le château et les terres acquises par le Commandant de Dieterlen en 1881, à proximité du Dolon et du pont menant au village de Pact.

L'indication de l'Abbé Chapelle " vers le pont du Dolon " (cf. *infra*) ainsi que les données issues du cadastre permettent de localiser les découvertes sur les parcelles A 702 et A 703 du cadastre de 1835 (actuelle parcelle ZO 130).

cadastre (1996) : ZO 130 ;

Lambert III (coordonnées imprécises) : x = 0807.600 ; y = 3342.600.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

- Selon l'Abbé Chapelle : « (...) vers le pont de Dolon, au mas de Château Vert, devenu la propriété de M. le commandant de Dieterlen, il a été mis au jour, près du chemin de Vienne, un tombeau gallo-romain en briques à crochets et rebords, renfermant deux corps. Sur l'épaule de l'un des cadavres une agrafe en or retenait les vestiges d'un manteau ; tout près un gladium gisait à terre. Sur la tête de l'autre cadavre un ornement en bronze retenait les vestiges d'un voile. Au cou était passé un collier en perles jaunes, imitant l'or, au doigt, un anneau. Le tout a été vendu à Lyon par les ouvriers de M. Givord » (Chapelle 1886a, 335).
- Dans une seconde publication, il revient sur les découvertes faites au Châteauvet : « Au Château-Vert, à Mornay [commune de Lapeyrouse-Mornay, cf. LM-4] nous trouvâmes, le 17 avril et le 26 mai 1885, des tombeaux à tuiles romaines, renfermant chacun deux corps. Près des ossements intacts, gisaient à droite un *gladium*, une espèce d'anneau en fer étamé, des médailles à l'effigie d'Auguste et portant au revers l'autel construit au confluent du Rhône et de la Saône, en l'honneur de Rome et d'Auguste, avec la légende *Romae et Augusto*. Déjà à l'ancien Château-Vert, dans un tombeau en tuiles romaines, renfermant deux corps, on avait recueilli une agrafe en or qui retenait sur l'épaule gauche, les vestiges d'un manteau ; des bracelets en or et un ornement en bronze retenant les restes d'un voile sur la tête du cadavre placé à gauche. » (Chapelle 1885b, 397).

Chronologie :

Gallo-romain ?

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-7 La Tourelière

(entité archéologique n°0014)

Historique des recherches :

Indice de site découvert avant 1885 (Chapelle 1885b, 249-250 ; Chapelle 1886, 243 et 250) ; contexte de découverte inconnu.

Localisation :

Lambert III : (coordonnées imprécises) x = 0807.800 ; y = 3342.800

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

- En 1886, l'Abbé Chapelle envisage que : « Le plateau de la Tourelière, immédiatement au-dessus du village actuel de Pact (…) [a] pu servir de camp ou de châtelet à l'homme de la pierre polie, aux Gaulois et aux Romains, à cause de leur situation exceptionnelle au dessus de la plaine, et des ravins qui en remplacent les fossés. On pourrait reconnaître une tour gauloise utilisée par les Romains dans une enceinte carrée, légèrement arrondie aux deux extrémités regardant Moras ; elle mesure en longueur 95 mètres, en largeur 100 mètres et précède les plateaux de la Tourelière et des Ocellats » (Chapelle 1886, 249-250). On ne sait s'il s'agit de vestiges réels et apparents au XIXe s. (dans ce cas, il faut s'interroger sur la confusion possible avec des murs de soutènement en galets et briques, équipés de renforts, situés dans la pente au dessus de l'église, dont la chronologie moderne ne semble pas faire de doute) ou s'il s'agit d'une restitution imaginaire.
- De même, l'Abbé Chapelle signale la présence de monnaies dans les collections de MM. Chaste de Gallerands et Eolde Berthin, et précise qu'elles : « (...) proviennent de deux trésors renfermés dans des urnes trouvées à la Tourelière par MM. Nicaise Joseph et Couchoud Sylvain. M. Chaste en possède encore 60 autres attachées par l'action du feu » (Chapelle 1886, 243).
- Enfin, à proximité de l'église Saint Georges (cf. *supra* : Pa-2), située en contrebas du plateau de la Tourelière, l'Abbé Chapelle signale la découverte de monnaies par les mêmes inventeurs. Il s'agit probablement du même site.

Chronologie :

Indéterminée

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*indéterminée*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-8 En Quarte-2

Historique des recherches :

Site découvert en 2003 ; prospections pédestres de G. Varennes et J.-B. Gaillard en février 2003.

Localisation :

cadastre (1996) : ZL 15/118 ;

Lambert III : x = 0808.800 ; y = 3343.950

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 420 m
- altitude : 302 m.

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1200 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZL 15/118	C1	févr-03	fine	3	étroubles de tournesol	3	1200

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 1 fr.

Autre mobilier : pierre : 1 fr. de meule (pierre de lave).

Chronologie :

La présence d'un fragment de sigillée sud-gauloise permet d'envisager une occupation au cours des Ier et IIe s. ap. J.-C., sans qu'une durée d'occupation ne soit appréciée.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier/IIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-9 Le Fer

Historique des recherches :

Indice de voie reconnue sur photographie aérienne de l'IGN (1993 FD 38 200 3030) (Varennes, Gaillard et *alii* 2003).

Localisation (Pl. n° 29 et 30) ***:***

cadastre (1996) : ZK 56/57/58/59 ;

Lambert III : x = 0806.880 ; y = 3342.800

Fiabilité du site :

incertain

Structures :

On observe un double fossé non continu (largeur : 8 m environ), orienté nord-est, sur 110 m environ de longueur. Il forme un angle ouvert en direction du sud-ouest et se poursuit sur 250 m environ.

Chronologie :

La proximité des sites découverts au lieu-dit Les Barmanches (Pa-5, Pa-16 et Pa-17) permet d'envisager une datation dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-10 Souillou et Pey

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation (Pl. n° 29) ***:***

cadastre (1996) : ZK 62/64 ;

Lambert III : x = 0806.050, y = 3343.000

Fiabilité du site :

incertain

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site en pente laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance à un cours d'eau : 500 m
- altitude : 275 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

452 m²

Contexte de prospection (Pl. n° 29) ***:***

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 62/64	C1	févr-04	fine	4	semis de blé	4	452

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-11 Les Echaux

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1996) : ZI 75 ;

Lambert III : x = 0807.040 ; y = 3342.420

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 610 m
- altitude : 259 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

150 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZI 75	C1	févr-04	fine	6	semis de blé	4	150

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-12 Guérin-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1996) : ZI 26 ;

Lambert III : x = 0806.290 ; y = 3342.540

Situation topographique :

- bas de pente/terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site au pied du coteau laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux ; la proximité du ruisseau Le Petit Rival rend probable des phénomènes alluviaux)
- distance à un cours d'eau : 160 m
- altitude : 250 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

2700 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZI 26	C1	févr-04	fine	4	jachères	2	2700

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 2 fr. ; *commune claire :* 2 fr. ; *céramique tournée rouge :* 1 fr.

Chronologie :

La présence de fragments de céramiques sigillées sud-gauloises permet d'envisager une occupation au cours des Ier et IIe s. ap. J.-C., sans qu'on puisse définir une durée d'occupation.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier s./IIe s. ap. J.-C.*
4	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-13 Guérin-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1996) : ZI 23 et 125 ;

Lambert III : x = 0806.100 ; y = 3342.640

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire/bas de pente
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site au pied du coteau laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux ; la proximité du ruisseau Le Petit Rival rend probable des phénomènes alluviaux)
- distance à un cours d'eau : 135 m
- altitude : 255 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1230 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZI 23/25	C1	févr-04	fine	2	semis de blé	4	1230

Inventaire du mobilier (Pl. n° 31) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 1 fr. (1 Lamb. 2/37) ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 7 fr. ; *céramique tournée rouge :* 8 fr. (1 pot à lèvre en bandeau à gorge interne)

Autre mobilier : verre : 2 fr. ; *meule :* 1 fr. (pierre de lave)

Chronologie :

Dans le lot de mobilier recueilli, on note la présence d'un bol Lamb. 2/37 en céramique sigillée Claire B/CRA et d'une lèvre en bandeau à gorge interne. Ce type est connu en céramique kaolinitique dans la moyenne vallée du Rhône aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 327). A partir de ces éléments, on peut proposer une occupation comprise entre le IIe s. et Ve s. ap. J.-C., sans qu'on puisse définir une durée.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe s. / Ve s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-14 Le Mauphier-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard

Localisation :

cadastre (1996) : ZK 8a ;

Lambert III : x = 0806.510 ; y = 3343.250

Situation topographique :

- pente nord/sud/terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site en pente laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance d'un cours d'eau : 70 m
- altitude : 282 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

75 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 8a	C1	févr-04	fine	4	semis de blé	4	75

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-15 Les Ranchives

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard ; prospections pédestres en février 2008.

Localisation :

cadastre (1996) : ZA 139 ;

Lambert III : x = 0806.430 ; y = 3343.523

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance d'un cours d'eau : 140 m
- altitude : 283 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

770 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZA 139	C1	févr-04	fine	2	semis de blé	3	150
ZA 139	C1	févr-08	fine	4	semis de blé	3	770

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 2 fr. ; *céramique tournée grise :* 1 fr.

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-16 Barmanches-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation (Pl. n° 30) ***:***

cadastre (1996) : ZK 57 ;

Lambert III : x = 0806.800 ; y = 3342.840

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site au pied du coteau laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance d'un cours d'eau : 550 m
- altitude : 260 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

69 m²

Contexte de prospection (Pl. n° 29) ***:***

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 57	C1	févr-04	fine	4	semis de blé	4	69

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-17 Barmanches-3

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1996) : ZK 56 ;

Lambert III : x = 0806.660 ; y = 3342.750

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire/bas de pente
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site au pied du coteau laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance d'un cours d'eau : 410 m
- altitude : 283 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

67 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZK 56	C1	févr-04	fine	4	semis de blé	4	67

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pa-18 Guttalerieu

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2008 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1996) : ZM 24 et 25 ;

Lambert III : x = 0809.286 ; y = 3342.911

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site dans la pente de la terrasse laisse supposer la possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance d'un cours d'eau : 650 m
- altitude : 289 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1050 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZM 24/25	C1	févr-08	fine	4	semis de blé	3	1050

Inventaire du mobilier (Pl. n° 31) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 2 fr. (1 pot sans col à lèvre divergente) ; *céramique tournée rouge :* 2 fr. (1 marmite à lèvre débordante aplatie).

Chronologie :

La présence d'un pot sans col à lèvre divergente et d'une marmite à lèvre débordante en céramique commune tournée siliceuse permet d'envisager une fourchette chronologique comprise entre le début du IIe et la fin du IIIe s. ap. J.-C., sans qu'une durée d'occupation puisse être définie.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe s./IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

1.5 Pisieu (38 307)

Pi-1 Grange-Neuve-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2005 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1982) : AO 197, 198, 199, 200, 201, 227, 274 ;

Lambert III : x = 0813.300 ; y = 3346.050

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : colluvions sablo-limoneux
- potentiel de recouvrement : 3 (la parcelle présente un pendage nord/sud, un recouvrement sablo-limoneux probablement lié à des colluvions d'orientation nord-est/sud-ouest, a été observé lors de la prospection, la possibilité d'un déplacement du matériel depuis la concentration n° 2 jusqu'à la concentration n° 1 ne doit pas être exclue)
- distance à un cours d'eau : 350 m
- altitude : 355 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1200 m² (la concentration C1 interprétée comme un semis de fond dense n'est pas retenue dans l'estimation incluant les concentrations de mobilier C2 et C3 et le semis de fond entre ces deux concentrations).

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AO 197/198199/200/201/274	C1	févr-05	fine	5	semis de blé	4	5400
AO 274	C2	févr-05	fine	5	semis de blé	4	800
AO 227	C3	févr-06	fine	7	semis de blé	4	272

Inventaire du mobilier (Pl. n° 32) ***:***

• *Concentration C1* (semis de fond dense) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 6 fr. (1 pot à lèvre en gros bourrelet) ; *céramique tournée rouge :* 2 fr. ; *amphore italique :* 1 fr. ; *amphores indéterminées :* 1 fr.

Autre mobilier : fer : 1 scorie

• *Concentration C2 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 5 fr. ; *céramique tournée rouge* : 3 fr. (1 jatte type I ?).

• *Concentration C3 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 3 fr. (1 plat à paroi rectiligne et lèvre en bourrelet) ; *céramique tournée rouge :* 8 fr.

Autre mobilier : verre : 1 fr. (1 Isings 50/51).

Chronologie :

Les formes recensées en céramique commune (jatte type I, pot à lèvre en bourrelet arrondie et plat à lèvre en bourrelet) ainsi que le mobilier en verre permettent d'envisager une occupation dans une fourchette comprise entre le Ier au IIIe s. ap. J.-C. environ, sans pour autant qu'une durée de fréquentation soit appréciée avec certitude.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier/IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pi-2 Grange-Neuve-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1982) : AO 326 ;

Lambert III : x = 0813.127 ; y = 3346.039

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : colluvions sablo-limoneux
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site à mi-pente laisse supposer une possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance à un cours d'eau : 500 m
- altitude : 362 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

290 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AO 326	C1	févr-06	fine	7	semis de blé	4	290

Inventaire du mobilier (Pl. n° 32) ***:***

Matériaux de construction : tegulae.

Mobilier céramique : céramique tournée rouge : 3 fr. (1 lèvre en amande).

Chronologie :

A partir d'un fragment lèvre en amande, qui peut renvoyer à des lèvres équipant des pots comme des jattes/marmites en tournée rouge dans la moyenne vallée du Rhône (Bonnet, Batigne Vallet 2002, fig. 15 et 16) et de la présence exclusive de tessons de céramique tournée rouge, on peut être tenté de proposer une chronologie haute dans le courant du IVe s. ap. J.-C.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IVe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pi-3 Grange-Neuve-3

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1982) : AO 205/206 ;

Lambert III : x = 0813.212 ; y = 3345.983

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : colluvions sablo-limoneux
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site à mi-pente laisse supposer une possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance à un cours d'eau : 320 m
- altitude : 356 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1850 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AO 205/206	C1	févr-06	fine	7	semis de blé	4	1850

Inventaire du mobilier (Pl. n° 32) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 1 fr. ; *céramique tournée rouge :* 1 fr. (1 pot à lèvre rectangulaire en méplat interne).

Chronologie :

La faible quantité du mobilier ne permet pas de préciser une datation dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pi-4 Bourret

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1982) : AH 218 ;

Lambert III : x = 0814.194 ; y = 3346.331

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : colluvions sablo-limoneux
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site à mi-pente laisse supposer une possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance à un cours d'eau : 800 m
- altitude : 365 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

170 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AH 218	C1	févr-06	fine	7	semis de blé	4	170

Inventaire du mobilier (Pl. n° 32) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 1 fr. ; *céramique tournée rouge :* 2 fr. (1 pot à lèvre droite)

Chronologie :

La faible quantité et la mauvaise conservation du mobilier ne permettent pas de préciser avec certitude une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pi-5 Grande-Grange

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1982) : AH 14/15 ;

Lambert III : x = 0814.677 ; y = 3346.459

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : colluvions sablo-limoneux
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site à mi-pente laisse supposer une possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance à un cours d'eau : 375 m
- altitude : 380 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

55 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AH 14/15	C1	févr-06	fine	7	semis de blé	4	55

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

En l'absence de mobilier datant, on envisage une occupation au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pi-6 Gambaloup

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1982) : AN 16 ;

Lambert III : x = 0812.812 ; y = 3345.359

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 400 m
- altitude : 340 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

230 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AN 16	C1	févr-06	fine	6	semis de blé	4	230

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 4 fr. ; *céramique tournée rouge :* 6 fr.

Autre mobilier : verre : 2 fr. (1 Isings 50/51)

Chronologie :

La faible quantité de mobilier recueillie ne permet pas de proposer avec certitude une chronologie dans la période gallo-romaine. La présence d'un col de bouteille Isings 50/51 (non représenté) permet de proposer une datation au cours des trois premiers siècles de notre ère, sans pour autant que la durée d'occupation puisse être définie.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier/IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pi-7 Les Jaillères

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1982) : AL 19/28 ;

Lambert III : x = 0814.794 ; y = 3343.740

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site en pied de coteau laisse supposer une possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance à un cours d'eau : 660 m
- altitude : 315 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

480 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AL 19/28	C1	févr-06	fine	6	étroubles de maïs et choux	3	480

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 1 fr. ; *céramique tournée rouge :* 3 fr.

Autre mobilier : terre cuite : 1 peson

Chronologie :

La faible quantité de mobilier et l'absence de formes ne permettent pas de préciser une chronologie comprise entre le Ier s. et le IIIe s. ap. J.-C., seulement basée sur la présence de sigillée de Gaule du Sud. La durée d'occupation ne peut être appréciée.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier/IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pi-8 Plaine d'Arcieux

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2006, par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1982) : AL 50 ;

Lambert III : x = 0815.472 ; y = 3343.659

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la situation du site en pied de coteau laisse supposer une possibilité de phénomènes colluviaux)
- distance à un cours d'eau : 720 m
- altitude : 320 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

960 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AL 50	C1	févr-06	fine	6	semis de blé	4	960

Inventaire du mobilier (Pl. n° 32) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *paroi fine :* 1 fr. (1 gobelet type La Muette) ; *céramique tournée grise :* 26 fr. (1 lèvre de bouilloire à lèvre trilobée ; 1 pot à lèvre en bourrelet évasée triangulaire ; 1 pot à lèvre triangulaire ; 1 pot à lèvre verticale) ; *céramique tournée rouge :* 5 fr. ; *dolium :* 1 fr.

Autre mobilier : fer : 1 scorie

Chronologie :

La présence d'un gobelet en paroi fine proche des productions de l'atelier de La Muette, de fragments de céramiques sigillées de Gaule du Sud et le répertoire de la céramique tournée grise permettent de proposer une fourchette chronologique comprise entre la fin du Ier s. av. J.-C. et le IVe s. ap. J.-C. sans qu'une durée d'occupation soit cernée avec précision.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*fin Ier s. av. J.-C. / IVe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

1.6 Primarette (38 324)

Pr-1 Les Etangs

Historique des recherches :

Enquête orale et prospection pédestre en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation (Pl. n° 33) ***:***

cadastre (2007) E205, 887 et 22, enregistré comme chemin rural

Lambert III : xa =0809.180 ; ya = 3348.859 ; xb = 0809.946 ; yb = 3349.191.

Fiabilité du site :

incertain

Structures observées en prospection :

• Dans la forêt de Taravas, le long de la route communale limitrophe avec la commune de Moissieu-sur-Dolon, on observe un talus bordé de deux fossés, sur 400 m environ de longueur suivant une orientation sud-est/nord-ouest (Pl. n° 33). Le fossé occidental, sur la moitié nord du tracé visible, aurait été recouvert par la route moderne lors des travaux du TGV Lyon-Valence en 1991 (rens. M. Henri Desgranges, 38270 Primarette). Sur cette dernière portion, on observe que le fossé oriental a été creusé par le ravinement et l'écoulement des eaux. Toutefois, au cours de l'enquête orale il apparaît que le talus était utilisé comme chemin encore au milieu du XXe siècle. Effectivement, sur le cadastre actuel, il apparaît encore sur une portion et est enregistré comme chemin rural. On note que ce chemin apparaît sur le cadastre napoléonien (1835), dénommé « chemin de Monsteveroux à Vienne ».

• Selon M. Henri Desgranges, une borne milliaire aurait été découverte lors de l'aménagement de la route actuelle en 1991. Sur une face on lisait l'inscription suivante : *IIII*. Cette pierre a été enterrée par M. Henri Desgranges, dans le talus de la route moderne. Cette inscription est rapportée par Franck Gabayet dans son mémoire de maîtrise, comprenant un dessin réalisé par Pierre-Yves Caron (Gabayet 1991, 91).

• On remarque que l'Abbé Chapelle évoque en 1885 :

« (...) un vieux chemin de Vienne passant dans la forêt de Taranne et couvert de moellons de pierres grises taillées en carrés (…) [dans une note de bas de page, l'auteur signale le passage suivant, tiré des archives de M. Chapuis et de M. Alphonse Craponne] Un tronçon de voie en briques pilées se voit encore à Moissieu, le long du hameau appelé encore l'Hôpital. A l'entrée de la forêt de Tarann (*sic*), cent mètres au dessus de l'Hôpital, on voit un dolmen et une borne avec le chiffre *IIII*. » (Chapelle 1885b, 393, note 1).

• Si le lieu-dit l'Hôpital existe toujours à Moissieu-sur-Dolon et qu'une dalle de molasse grise est couchée à un carrefour (dénommée le menhir localement), les chemins indiqués par l'Abbé Chapelle n'ont pu être identifiés à ce jour. L'inscription signalée par l'auteur pourrait correspondre à celle observée par M. Henri Desgranges. Toutefois, le lieu-dit l'Hôpital se situe à 1,5 km à vol d'oiseau de la voie reconnue.

Aucun profil n'a été relevé et le tracé proposé reste provisoire. Toutefois, on observe que le parcours de ce chemin apparaît sur le cadastre de 1835, sur la carte d'Etat-Major de 1886 et est conservé en partie sur le cadastre actuel, malgré le passage de la ligne TGV. Enfin, il faut noter que les bois de Taravas sur la commune de Primarette appartiennent à des particuliers et ne connaissent pas de coupes annuelles affouagères.

Chronologie :

Le profil observé sur le terrain (deux fossés bordiers encadrant un *agger*), en l'absence de coupes, permet d'envisager une datation gallo-romaine pour cet aménagement.

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Pr-2 Varambon-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1982) : AK 46 et 130 ;

Lambert III : x = 0810.934 ; y = 3347.618

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : limons et galets fluvio-glaciaires
- potentiel de recouvrement : 2 (colluvions probables)
- distance à un cours d'eau : 305 m
- altitude : 375 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

7200 m² (concentrations de mobilier et semis de fond présent entre les concentrations inclus)

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AK 46	C1	févr-07	fine	4	étroubles de maïs	3	4560
AK 130	C2	févr-07	fine	4	étroubles de maïs	3	2240

Inventaire du mobilier (Pl. n° 34) ***:***

• *Concentration C1 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : commune claire : 2 fr. ; *céramique tournée grise :* 6 fr. (1 pot à lèvre débordante en gros bourrelet ; 1 jatte à lèvre rentrante simple) ; *céramique tournée rouge :* 1 fr. (1 pot à lèvre en amande ?)

• *Concentration C2 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique non tournée : 1 fr. ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 3 fr. (1 pichet à lèvre en bourrelet ; 1 plat à paroi rectiligne à lèvre épaissie) ; *céramique tournée rouge :* 3 fr. (1 pot à lèvre en amande ?) ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Chronologie :

On s'appuie sur le faciès de la céramique commune tournée (une jatte à lèvre rentrante, un pichet à lèvre en bourrelet ainsi qu'un plat à paroi rectiligne et lèvre épaissie en céramique tournée grise) pour proposer une chronologie comprise entre le changement d'ère et le IIIe s. ap. J.-C.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier - IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pr-3 Varambon-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1982) : AK 37 ;

Lambert III : x = 0810.925 ; y = 3347.168

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : limons
- potentiel de recouvrement : 2 (colluvions probables)
- distance à un cours d'eau : 205 m
- altitude : 352 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

2200 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AK 37	C1	févr-07	fine	5	semis de blé	3	2200

Inventaire du mobilier (Pl. n° 34) ***:***

Mobilier céramique : commune claire : 13 fr. ; *céramique tournée grise :* 38 fr. (1 lèvre Horry et *alii* 6a ; 2 lèvres Horry et *alii* 6b ; 1 pot à anse (?)) ; *céramique tournée rouge :* 7 fr. (1 marmite à col et lèvre épaissie) ; *céramique glaçurée :* 16 fr.

Autre mobilier : 1 éclat de taille de silex ?

Chronologie :

La découverte d'un éclat de taille en silex peut être un indice d'une fréquentation préhistorique de ce secteur. En ce qui concerne le lot de mobilier céramique, il semble appartenir pour sa grande majorité à la période médiévale, ce que l'absence de *tegulae* pourrait confirmer.

On recense en céramique tournée grise, trois lèvres à méplats appartenant à des formes ouvertes ainsi qu'un probable pot à anse. A partir de ces éléments, on retient la fourchette chronologique suivante : IXe/XIIIe s. au moins, sans pour autant proposer une durée d'occupation certaine. La présence de céramique glaçurée peut laisser supposer une occupation plus longue.

Toutefois, une lèvre de marmite en céramique tournée rouge doit être attribuée à la période gallo-romaine (IVe/Ve s. environ).

Hiatus/césure : oui entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1	*Occupation 2*
1		
2	*IVe s./Ve s. ap. J.-C.*	*IXe s./XIIIe s. ap. J.-C.*
3		

Occupation antérieure : Préhistorique ?

Occupation postérieure : Moyen Âge ?

Pr-4 Varambon-3

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1982) : AK 26 ;

Lambert III : x = 0810.699 ; y = 3347.209

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : limons
- potentiel de recouvrement : 2 (colluvions probables)
- distance à un cours d'eau : 45 m
- altitude : 358 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

3500 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AK 26	C1	févr-07	fine	5	semis de blé	4	3500

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae.

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 3 fr. ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Chronologie :

Le mobilier recueilli ne permet pas d'affiner une chronologie comprise dans le cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pr-5 Rechardon

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1982) : E3 432 et 590 ;

Lambert III : x = 0810.429 ; y = 3346.945

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : limons
- potentiel de recouvrement : 2 (colluvions probables)
- distance à un cours d'eau : 245 m
- altitude : 350 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

2400 m² (concentrations de mobilier et semis de fond entre les concentrations inclus).

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
E3 432 et 590	C1	févr-07	fine	7	semis de blé	4	300
E3 590	C2	févr-07	fine	7	semis de blé	4	300

Inventaire du mobilier (Pl. n° 34) ***:***

• *Concentration n° 1 :*

Matériaux de construction : tegulae.

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 1 fr. ; *céramique tournée rouge :* 1 fr. (1 marmite à lèvre en bourrelet et gorge interne).

• *Concentration n° 2 :*

Matériaux de construction : tegulae.

Mobilier céramique : céramique non tournée : 1 fr. ; *commune claire :* 1 fr. (1 pichet à lèvre débordante avec gorge).

Autre mobilier : terre cuite : 1 peson et 2 fragments de pesons

Chronologie :

La faible quantité de mobilier recueilli sur les deux concentrations ne permet pas d'assurer avec certitude une chronologie dans la période gallo-romaine. A partir des formes recensées, on peut toutefois envisager une occupation inscrite dans une fourchette comprise entre le IIe et le Ve s. ap. J.-C.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe / Ve s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

Pr-6 Falconnet

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre par G. Varennes et J.B. Gaillard en février 2007.

Localisation :

cadastre (1982) : AK 63 ;

Lambert III : x = 0811.432 ; y = 3347.363

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : limons
- potentiel de recouvrement : 2 (colluvions probables)
- distance à un cours d'eau : 105 m
- altitude : 353 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

380 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AK 63	C1	févr-07	fine	6	semis de blé	3	380

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae.

Chronologie :

L'absence de mobilier ne permet pas de proposer une chronologie au cours de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

1.7 Revel-Tourdan (38 335)

RT-1 Tourdan

(entités archéologiques : n° 0002, 0004, 0006, 0007, 0008, 0009, 0010, 0011, 0016, 0017 et 0019)

Historique des recherches :

N.B. : Le renvoi à la localisation des interventions et des découvertes sur les plans d'ensemble (Pl. n° 35 à 37 et 215) est précisé dans le texte par un n° ou une lettre entre crochets : **[1]** (découverte localisée) ou **[a]** (découverte non localisée ou localisation imprécise). Ce numéro et cette lettre attribués dans un premier temps selon la nature de la documentation (fouilles et découvertes localisées ou découvertes isolées sans localisation précise), puis dans l'ordre de recensement des données archéologiques, n'ont aucune valeur chronologique ni de référencement géographique.

- 1838 : Découverte de mobiliers et de structures antiques lors de travaux agricoles « derrière l'église » (Anonyme 1838, 279-280).
- 1842 : Découverte du vase en argent dit des quatre saisons (Delorme 1843 ; Joanne 1890, 4914 ; Walters 1921, 18-20 ; Dohrn 1949, 122 ; Strong 1966, 176-177 ; Baratte 1989, 224-225, n° 183).
- 1855 : Découverte des substructions d'un « temple » au lieu-dit Champ-Martin (Joanne 1890, 4914) **[a]**.
- 1890 : Découverte d'un trésor monétaire à Tourdan (Allotte de la Fuye 1890, 277 et 287 ; Allotte de la Fuye 1894, 7-65 ; Laurière 1879, 347 ; Blanchet 1905, 569 ; Blanchet 1913, 313 ; Deroc 1983, 33, 39, 41 et 60 ; Loriot, Rémy 1988, 49-50 ; Geiser 1999, 216-217) **[j].**
- De nombreuses découvertes fortuites de mobilier ont lieu au cours des XIXe et XXe s. (Le Blant 1856-1865, II, n° 466a, n° 467 et n° 468 ; Allmer, Terrebasse 1875-1876, III, 107-108 et n° 441, n° 1816, n° 1828, n° 1941 ; Allmer 1884-1889, 325 ; Chapelle 1885a, 333 ; Chapelle 1885b, 380 ; C.I.L. XII, 2185 ; Reinach 1909-1912, 473 ; Malet 1974, 18 ; Feugère 1985 ; Meyer 1992, 137-141 ; Penon 1993, 93-108, pl. 24-28 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 19, 51-53 ; Drouvot 1998, 224-298, pl. XIX-XXXI ; Drouvot 2000 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 31, n° 323 et 32, n° 324 ; Drouvot 2005-2006, 45-59). Certaines ont pu être localisées **[38]**, avec plus ou moins de précision : **[b]**, **[c]**, **[d]**, **[f]**, **[j]** et une applique anthropomorphe **[h]** entre autres.
- 1972 à 1974 : Sondages (parcelles AK 46 ; 127 ; 128) (Le Glay 1973, 531 ; Vidon 1973 : regroupe les rapports de 1972 à 1973 ; Blanchon, Colas 1974-1980 ; Lancel 1975, 539 – les rapports de 1972 et de 1974 ne sont pas signés) **[2]**, **[8]**, **[9]** et **[10]**.
- 1976 : Sondages (parcelle AK 146) (Blanchon, Colas 1974-1980) **[6]** et **[7]**.
- 1978 : Sondages (parcelle AI 18) (Blanchon, Colas 1974-1980) **[1]**.
- 1980 : Sondages (parcelles AK 28/183) (Blanchon, Colas 1974-1980 ; Blanchon, Colas 1980, 47-49 ; Lasfargues 1982, 402-403) **[3]**, **[4]** et **[5]**.
- Au début des années 1980 : surveillance de travaux lors de l'agrandissement de la route départementale RD 538 par les membres de l'Association Renaissance de Revel et Tourdan (parcelle AK 146) (communication P. Blanchon) **[32]**.
- Au début des années 1980 : découverte fortuite d'éléments lapidaires sur un pierrier dans la parcelle AK 123 (communication P. Blanchon ; Drouvot 2005/2006, 53) **[34]**.
- Au début des années 1980 : découverte fortuite de mobilier céramique sur la parcelle AK 28, lors du déracinement d'un arbre (Drouvot 2005/2006, 54) **[35]**.
- 1983 : Surveillance de travaux lors des travaux d'adduction d'eau aux lieux-dits Les Varilles et Champ-Martin par P. Blanchon (parcelles AK 113/158 ; AM 414 ; AO 189/207) (communication P. Blanchon) **[28]**, **[29]** et **[30]**.
- 1983 : Surveillance de travaux lors de la construction d'une maison individuelle sur la parcelle AK 84 (communication P. Blanchon) **[31]**.
- 1998 : Surveillance de travaux lors des travaux d'adduction d'eau (parcelles AK 28 et 29) (communication P. Blanchon) **[26]**.
- 2002 : Surveillance de travaux lors des travaux d'adduction d'eau sur la parcelle AK 37 (communication P. Blanchon) **[27]**.
- 2003 : Prospection pédestre et enquête orale au cours du mois de février et prospection aérienne au cours des mois d'avril et de mai (Varennes, Gaillard et *alii* 2003) **[22]**, **[23]**, **[24]** et **[25]**.
- 2003 : Diagnostic archéologique ; intervention lors de la pose d'un drain le long de la façade nord de l'église Notre-Dame, dans le cimetière et sur la place devant le porche (Gabayet 2003) **[12]**.

- 2004 : Prospection pédestre et enquête orale au cours du mois de février (Varennes, Gaillard 2004).
- 2004 : Sondages ; interventions sur les zones 1, 2 et 3 (parcelles AO 202, 203 et 205 et AI 18) (Varennes, Gaillard 2004) **[16]**, **[17]** et **[18]**.
- 2005 : Diagnostic archéologique préalable à la construction d'une maison individuelle sur la parcelle AK 127 (Bleu 2005) **[11]**.
- 2005 : Prospection pédestre et enquête orale au cours du mois de février (Varennes, Gaillard 2005).
- 2005 : Sondages ; intervention sur la zone 2 (parcelles AO 202 et 203) (Varennes, Gaillard 2005) **[17]**.
- 2005 : Surveillance de travaux dans la cour du prieuré (parcelle AK 63) lors du creusement d'un puisard (Varennes, Gaillard 2005) **[36]**.
- 2006 : Surveillance de travaux dans une maison individuelle lors du creusement d'une tranchée d'évacuation des eaux (parcelle AK 54) (Varennes, Gaillard 2006) **[33]**.
- 2006 : Diagnostic archéologique préalable à la construction d'une maison individuelle sur la parcelle AM 421 (Ramponi 2006) **[13]**.
- 2007 : Prospection géophysique (méthode ARP) le 5 octobre 2007, menée sur la parcelle AM 326 (Chemin, Sarro 2007) **[23]**.
- 2007 : Découverte fortuite de mobilier lors de travaux sur la parcelle AK 206 **[37]**
- 2008 : Sondages ; interventions sur la zone 4 (parcelle AK 02) (Varennes, Gaillard 2009) **[19]**.
- 2008 : Fouille programmée ; interventions sur la zone 5 (Varennes 2009) (parcelle AK 127) **[20]**.
- 2008 : Surveillance de sondages géotechniques (parcelle AK 158) (Varennes, Gaillard 2009) **[14]** et **[15]**.
- 2009 : Prospection géophysique (méthode ARP) le 1er août 2009, menée sur la parcelle AI 16 **[25]** et les parcelles AK 126 et 128 **[39]** (Airaud 2010).

Localisation :

cadastre (2003) : AB 155/187/192/194 ; AI 14/15/16/18/113/158/173 ; AK 02/28/29/35/37/46/53/113/126/127/128/146/158/163/183 ; AM 256/326/366/416/414 ; AO 53/55/84/120/183/189/202/203/205/207 ;

Lambert III : x = 0811.000 ; y = 3344.500

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons non calcaires ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (dépôts limoneux éoliens et colluvions probables au pied de la colline de Revel)
- distance à un cours d'eau : 125 m
- altitude : 315 m

Fiabilité du site :

certain ; l'ensemble des parcelles prospectées présente un semis de fond oscillant entre un et trois éléments en moyenne pour 100 m². La présence de matériel roulé et de vaisselle moderne (céramique vernissée, faïence) oblige à la prudence. Quoi qu'il en soit, il n'est pas à exclure que la densité du semis de fond puisse masquer des concentrations.

Superficie totale estimée :

550000 m²

Contexte de prospection pédestre :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AO 326	C1	févr-06	fine	7	semis de blé	4	290
AB 155	C1	févr-03	fine	5	étroubles de maïs	3	7700
AB 192/194	C2	févr-03	fine	5	étroubles de maïs	3	5600
AB 192/194	C3	févr-04	fine	5	étroubles de maïs	3	700
AO 55/202	C4	févr-03	fine	5	semis de blé	4	2700
AO 202/203/205	C5	févr-03	fine	5	semis de blé	4	14100
AM 256/366414/453	C6	févr-03	fine	5	semis de blé	4	8660
AM 256/366414/453	C6	févr-04	fine	7	semis de blé	4	8660
AK 128	C7	févr-04	fine	4	semis de blé	4	2820
AK 158	C8	févr-04	fine	4	semis de blé	4	8450
AK 146	C9	févr-03	fine	5	semis de blé	4	2400
AK 35	C10	févr-03	fine	6	semis de blé	4	5500
AK 35 (mobilier Renaissance)	C10	non daté	?	?	?	?	?
AI 14/15	C11	févr-04	fine	5	maraîchage	3	9800
AI 16	C12	févr-03	fine	5	semis de blé	4	29700
AI 173	C13	févr-04	fine	5	labour	2	3350
AI 18	C14	févr-03	fine	5	semis de blé	4	4400
AK 53	C15	févr-03	fine	5	semis de blé	4	4800
AM 326	C16	févr-03	fine	5	semis de blé	4	1000
AM 326	C17	févr-03	fine	5	semis de blé	4	8400
AC 187	C18	févr-04	fine	5	étroubles de maïs	3	230
AO 120	C19	févr-04	fine	5	semis de blé	4	150
superficie explorée							120460

N.B. : N. Drouvot signale dans un article publié en 2006, sur la figure n° 3 des « zones montrant du mobilier en surface » qui correspondent aux parcelles AK 65, AK 81, AK 151, toutes situées en périphérie du cœur du hameau de Tourdan (Drouvot 2005/2006, 49, fig. 3). Toutefois, il ne donne aucune description des mobiliers observés (nature, quantité). Ces parcelles n'ont pu être vérifiées en prospection systématique et on ne retient pas ces observations dans le catalogue.

a Inventaire des points de découvertes

[1]

Tourdan/Les Roussières ; sondages ; parcelle AI 18

En août 1978, 165 m² ont été explorés par de petits sondages manuels insérés dans un carroyage de 5 m par 5 m de côté (Blanchon, Colas 1974-1980) (Pl. n° 38 et n° 39). Des décalages entre les différents plans originaux entraînent une distorsion entre le carroyage original et celui représenté après correction.

Dans la partie sud de la parcelle, les sondages ont mis en évidence les fondations d'un bâtiment en dur (lignes C à I). Selon les fouilleurs, trois phases de construction ont été identifiées. Toutefois, des contradictions dans les légendes des différentes illustrations du rapport rendent difficile la compréhension du compte-rendu de la fouille.

• *Phase a :* une première phase de construction a été observée dans les carrés C-IV et D-V. Cette première phase est séparée de la suivante par un sol en terre battue. Aucune description n'est donnée dans le rapport.

• *Phase b :* au cours d'une seconde étape, un bâtiment, orienté nord/sud (observé sur 31 m du nord au sud et sur 26 m d'est en ouest) est construit. Ces fondations en galets et en blocs de molasse sans liant, larges de 0,60 m environ, ont été mises au jour à 0,35 m de profondeur et sont conservées sur six assises (1,15 m de hauteur). Elles présentent la particularité de posséder une rangée de blocs de molasse sur la partie extérieure du mur. On observe que les structures semblent se prolonger à l'est. A l'est de ce bâtiment, un foyer circulaire (0,50 m de diamètre) aménagé avec des tuiles et des fragments d'amphores est associé au mur oriental sans qu'on puisse assurer leur contemporanéité (carré G-VI) ; il semble appartenir à la phase b.

• *Phase c :* en certains points, les fondations précédentes sont surmontées d'une construction en galets sans liants, large de 0,50 m, interprétées comme le témoin d'une troisième phase par les fouilleurs. En C-IV cette construction repose sur une couche de tuiles, la séparant des fondations de la phase b. On note un retour de la structure en direction du nord dans les carrés C-II, D-II, D-III à H-III). Une fondation en saillie d'une partie des structures de la phase b est probable (cf. clichés Pl. n° 39). A l'intérieur des carrés F-IV, E-IV, D-IV, E-V et D-V, on note des fondations en galets formant une structure observée sur une longueur de 15 m du nord au sud et une largeur de 6 m d'est en ouest. Les fondations en galets sans liant, larges de 0,55 m environ, sont apparues à 0,35 m de profondeur. On observe sur le cliché pris dans le carré D-V (Pl. n° 39), que cette structure d'orientation est/ouest s'appuie sur les fondations de la phase b. On est tenté de supposer une construction liée à la phase c, alors que différents auteurs ont envisagé une appartenance à la première phase comme il est figuré sur les plans accompagnant le rapport (Pelletier et *alii* 1994, n° 19, 51-53 ; Drouvot 1998). Il pourrait s'agir de solins de cloison délimitant deux pièces.

Les photographies prisent en cours de fouille témoignent de l'existence de trois fondations quasi parallèles pour la façade sud du bâtiment (carrés C-II, C-III, C-IV et C-V) (Pl. n° 39). On observe que l'orientation de cette façade n'est jamais perpendiculaire aux autres, tout au long des trois phases et qu'elle suit une orientation sud-ouest/nord-est au contraire des autres structures orientées nord/sud et est/ouest. Il est probable que cette orientation témoigne du respect d'une limite au sud (voie ?).

Au nord du bâtiment, deux tranchées d'orientation nord/sud ont été réalisées. La première dans la partie occidentale de la parcelle (8 m de long pour 1 m de large ; carrés K-I et J-I) a mis en évidence dans sa partie nord (1 m par 1,50 m) un « espace empierré » selon les propres termes des fouilleurs. A 0,85 m de profondeur, les fouilleurs ont observé : « un grand foyer (…) présent[ant] une couche de cendre de 10 à 40 cm d'épaisseur. Dans les cendres ou les couches intermédiaires se trouvaient des tessons de poterie commune et des ossements d'animaux. (…) Une profusion de scories ferrugineuses dont certaines sont impressionnées sur des galets nous fait penser à une forge artisanale. Le dépôt de cendres se continue hors des limites du champ, il a été trouvé au moment de la construction d'un hangar sur piliers de bois. Des scories du même genre existent en renfort dans la voie romaine découverte en 1976 à 500 m d'ici » (**[6]** et **[7]**) (Blanchon, Colas 1974-1980).

La seconde tranchée réalisée à 5,20 m à l'est de la précédente (carrés K-VII et J-VII) a mis au jour à 0,30 m de profondeur « un sol empierré [dont] la surface et la faible épaisseur d'empierrement éliminent l'hypothèse d'une voie. Nous devons être en présence d'une cour » (Blanchon, Colas 1974-1980) (la réalisation d'un sondage en 2004 a permis d'infirmer les hypothèses d'une cour et d'un grand foyer et d'identifier une voie orientée est/ouest **[18]**).

Dans la partie nord de la parcelle, cinq petits sondages (2 m par 2 m) ont mis au jour au moins une construction

en galets orientée sud-ouest/nord-est, sur 22 m en nord/sud et 6 m en est/ouest, non décrite dans le rapport (carrés O-II, O-III, P-II et S-IV).

• ***Inventaire du mobilier*** (Pl. n° 40)[2]***:***

Matériaux de construction : tegulae ; 2 fr. de *tubuli*

Mobilier céramique : céramique campanienne A : 1 fr. ; *sigillée gauloise indéterminée :* 53 fr. (2 Drag. 24/25 ; 2 Drag. 33 ; 1 Drag 15/17 ; 1 Drag 4/22/23 ; 2 Drag. 29 ; 16 indét. ; 1 est. OF AQV.N) ; *imitation de sigillée :* 8 fr. (1 indét.) ; *paroi fine :* 1 fr. ; *commune claire :* 895 fr. (1 Périchon 16 ; 4 bols à lèvre en bourrelet arrondi ; 1 imit. Marabini IV ; 1 mortier Saison-Guichon 2001 type 1 ; 2 mortiers Saison-Guichon 2001 type 4 ; 3 cruches à lèvre en chapiteau ; 2 cruches à col tronconique ; 1 cruche à lèvre en bandeau lisse ; 40 indét.) ; *céramique peinte :* 59 fr. (3 Périchon 16 ; 2 vases fuselés ; 5 indét.) ; *commune claire engobée :* 2 fr. ; *commune sombre :* 603 fr. (10 jattes type III ; 1 jatte type IV ; 2 jattes type VIII ; 1 imit. Lamb. 5/7 ; 1 imit. Drag. 24/25 ; 1 imit. Drag 33 ; 2 plats à sillon sur la lèvre ; 3 pots à épaulement caréné ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet ; 3 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 2 pots à lèvre triangulaire ; 97 indét.) ; *amphore italique :* 151 fr. (5 Dr 1a) ; *amphore de Bétique :* 84 fr. (2 Dr 20) ; *amphore gauloise :* 5 fr. (1 G4) ; *amphore indéterminée :* 154 fr. ; *dolium :* 5 fr. (1 indét.)

Autre mobilier : bronze : 1 stylet ; 1 lampe à huile ; *fer :* scories ; *pierre ollaire :* 1 fond de vase à fond plat ; *terre cuite :* 1 raté de cuisson (céramique siliceuse) ? ; *monnaies :* 2 as de Vienne ; 3 semis à l'autel de Lyon ; 1 as à l'autel de Lyon ; 1 as de Néron ; 1 monnaie illisible

[2]

Tourdan ; sondages ; parcelle AK 46

En avril 1972, à la suite de labours ayant mis au jour des ossements sur la parcelle AK 46, au lieu-dit Le Prieuré, un sondage quadrangulaire de 5 m de côté a mis au jour quatre tombes, apparues à 0,45 m de profondeur (Vidon 1973). Des plans de détail ont été relevés au cours de l'opération, mais aucun ne permet de restituer un plan général. De même, les nombreuses manipulations des ossements avant la réalisation des prises de vue limitent la portée de la documentation existante.

La première inhumation (tombe I), orientée est/ouest, semble aménagée dans une structure bâtie en galets. Une *tegula* est placée de chant derrière le crâne du squelette (crâne à l'ouest). Selon les fouilleurs, des clous recueillis à proximité de celui-ci pourraient indiquer l'existence d'un cercueil. La seconde tombe aménagée elle aussi dans une structure maçonnée et orientée est/ouest est apparue bouleversée aux fouilleurs. Une sépulture est orientée perpendiculairement aux précédentes (tête au nord). Le squelette, complet, a les bras croisés sur la poitrine. Une dernière tombe présente la même orientation que la précédente : le squelette a la tête au nord et les bras croisés sur le bassin, un clou découvert à proximité du squelette laisse supposer aux fouilleurs une inhumation en cercueil. Cependant, l'étroitesse de la tombe n° I illustrée dans le rapport (Pl. n° 41) peut laisser supposer une inhumation en linceul dans un coffrage de galets et de tuiles.

A proximité et entre ces tombes, les fouilleurs indiquent avoir découvert quatre foyers. Ils se caractérisent par une forte concentration de charbons de bois, de fragments de bronzes et de tuiles. L'un d'entre eux présente un dallage en briques et un second présente un « entourage partiel en briques » (Vidon 1973).

Une stratigraphie sommaire a été établie au nord du sondage, à l'emplacement d'un des foyers. La description donnée est la suivante :

« Première couche (-35 à -75) : décapage (sigillées, céramique commune, fer…) apparition de la terre jaune.

Deuxième couche (-20 cm) : apparition d'une grande lentille noire (peut-être un foyer) ; fragments de bronze, sigillée, fragments d'écuelle, décors ondés, fragments de flacons.

Troisième couche : dégagement de la base du foyer sur laquelle reposaient des fragments de bronze pouvant avoir appartenus à une fibule » (Vidon 1973)

Cette description est en désaccord avec le croquis présenté dans le rapport, sur lequel le toit du foyer est indiqué à -0,35 m de profondeur.

Le mobilier décrit semble attribuer ces foyers à la période gallo-romaine alors que les inhumations peuvent être datées sans grande certitude au sein de la période médiévale. On peut être tenté d'avancer une datation haute, durant le haut Moyen Âge , sur la base du mode d'inhumation et de l'emploi de *tegulae* dans le coffrage.

[2] L'inventaire du mobilier des fouilles anciennes a été révisé et enrichi à partir des planches comprises dans le DEA de N. Drouvot (Drouvot 2000).

• ***Inventaire du mobilier :***

On ne bénéficie que des planches de dessins accompagnant le rapport.

mobilier céramique : sigillée gauloise : 1 Drag. 37 ; 1 Drag. 17a ; *commune claire :* 1 cruche à col tronconique ; 1 cruche à lèvre en chapiteau ; *commune sombre :* 2 pots ovoïdes sans col à lèvre en bourrelet

autre mobilier (conservé chez M. Dézarnaud P.) : bronze : au moins 2 clochettes ; 2 fibules non identifiables ; 1 couvercle de boîte à sceau de type Alésia ; 2 couvercles en bronze de cruches piriformes à bec trilobé (type Blechkannen) ; *monnaie :* 1 bronze de Tetricus ?

[3], [4] et [5]

Tourdan ; sondages ; parcelles AK 28 et 183

Une campagne de sondages de faibles dimensions a été engagée au mois d'août 1980 sur les parcelles AK 28 et 183 (Blanchon, Colas 1974-1980), celles-ci ayant livré en prospection un abondant mobilier (céramique sigillée et céramique commune). Au total 75 m² environ ont été explorés par sondages et tranchées d'ampleur limitée, au sein d'un carroyage de 5m par 5m (Pl. n° 42).

[3] Dans la parcelle AK 183, un mur large de 0,50 m, orienté nord-est/sud-ouest a été observé (carrés M-XI, M-XII et M-XIII) : « Il est formé d'une seule rangée de galets de quartzite, non maçonné, à une profondeur de 40 cm. Il était visible sur 4 m. Plus au sud, à environ 3 m un autre mur de 60 cm de largeur à 80 cm de profondeur, ne semble pas avoir de rapport avec le premier [en plan l'orientation est similaire]. Entre les deux murs, se trouve un foyer, avec pierre centrale ou une couche d'incendie de 14 cm d'épaisseur à 45 cm de profondeur. Ceci semble se rapporter au premier mur. A 60 cm de profondeur existe une couche de tuiles sur toute la surface. En dessous, on rencontre des tessons et une intaille (…) ainsi qu'une monnaie de Néron » (Blanchon, Colas 1974-1980).

[4] Au nord-ouest de ces structures, un sondage a mis en évidence « deux murs non jointoyés, orientés environ est/ouest, de 60 cm de large à 40 cm de profondeur ». L'un peut être suivi sur 4,50 m de longueur. Orienté sud-est/nord-ouest (carrés O-IX, P-IX, O-X et P-X), il oblique en direction de l'est (carrés Q-IX et R-IX).

[5] A la limite des parcelles AK 28 et 183, au centre de la zone explorée, les sondages ont mis en évidence la succession stratigraphique suivante ainsi qu'une concentration de mobilier importante, interprétée comme un probable dépotoir (carrés E-VIII, F-VIII et F-IX) : « A 40 cm de la surface se trouve une couche de petits galets en empierrement de cour ou de chemin (…) sous [des] tuiles [on rencontre] des galets moyens. (…) [au centre de la zone explorée] il existe un empierrement de galets sur plusieurs couches. Cette dernière zone a été beaucoup fouillée jusqu'à un mètre de profondeur. Elle n'a pas mis à jour de structures en place sauf des surfaces empierrées à différents niveaux, sans liens apparents entre eux. Il existe une abondance de tessons de toute nature (sigillée, allobroge), des morceaux de *tubuli* et de pilettes d'hypocauste, de tuiles et de débris de verre. Ceci ferait penser à un dépotoir dans une zone basse ayant besoin de remblaiement afin de durcir le terrain » (Blanchon, Colas 1974-1980). La stratigraphie décrite par N. Drouvot (Drouvot 2003, 53-54 et Drouvot 2005-2006, 54) est une reconstitution *a posteriori* à partir du mobilier découvert. Les informations données dans le rapport ne permettent pas de déterminer s'il s'agit d'une fosse postérieure venant perturber des niveaux en place ou s'il s'agit d'une succession de différentes couches.

Au nord-est, une canalisation (ou un égout ?) orientée nord-est/sud-ouest a été dégagée partiellement sur 16 m de longueur (carrés Y-III, Z-III, Z-IV, X-IV et B-IV) (Pl. n° 43) : « Les murs et le fond du canal sont en galets et molasse et morceaux de tuiles en réemploi. Le mortier est jaune, il n'y a pas de ciment à tuileau. Les fondations du canal sont constituées de trois rangées de gros galets plats posés sur le chant, et légèrement en chevron. Ce radier est surmonté d'une couche de galets moyens formant le fond du canal. Les côtés montrent deux rangs de galets ou de molasse. La section du canal a 19 cm de haut et 25 cm de large. Pas de dépôt calcaire. La partie haute se trouve actuellement à 40 cm de la surface, ceci correspond à l'épaisseur de la terre arable. Il est possible qu'il ait été arasé, nous ne connaissons pas la couverture du canal. De chaque côté, apparaît une tranchée de fondation de 50 cm de large, remblayée par de l'argile, de la poterie et des tuiles » (Blanchon, Colas 1974-1980).

Sur la limite nord de la parcelle AK 28 (carrés A-I, B-I et C-I) (Pl. n° 43) : « à la fin de la période de fouille et en limite de champ, des murs formant deux angles droits [ont été découverts]. Ils sont en galets et molasse sur plusieurs couches maçonnées par un mortier blanc, avec réemploi de tuiles et de blocs de ciment à tuileau. Largeur 70 cm, longueur totale 12 m » (Blanchon, Colas 1974-1980). Ces murs présentent une orientation nord-

est/sud-ouest.

On note sur les plans, dans les carrés B-III et C-V) des structures probablement maçonnées, représentées en plan mais non décrites.

Enfin, la faible documentation photographique accompagnant le rapport ne permet pas de confirmer les observations faites sur les structures bâties. Toutefois, les clichés disponibles suggèrent un fort arasement des structures jusqu'à leur niveau de fondation.

• ***Inventaire du mobilier*** (Pl. n° 44 à 50) ***:***

- *Le mobilier du dépotoir* (d'après Drouvot 2000 et Drouvot 2003, 53-70)

Matériaux de construction : tegulae ; fragments de *tubuli* (certains estampillés *CLARIANA*) ; mortier de tuileau ; fragment mouluré de calcaire blanc dur (fragment de plinthe ; encadrement d'ouverture ?).

Mobilier céramique : céramique campanienne A : 5 fr. ; *céramique campanienne B :* 2 fr. (1 indét.) ; *sigillée gauloise :* 824 fr. (25 Drag. 33 ; 12 Drag. 27 ; 1 Ritt. 8, 1 Lez. 8 ; 1 Vernhet A1 ; 1 Drag. 24/25 ; 5 Drag. 44 ; 19 Drag. 37 ; 15 Drag. 18 ; 11 Vernhet A2 ; 5 Lez. 58P ; 4 Drag. 15/17 ; 3 Lez. 57 ; 1 Lez. 64P ; 2 Lez. 31/32 ; 9 Déch. 72 ; 1 Lez. 3 ; 3 Lez. 104 ; 1 Lez. 84 ; 9 Lez. 88 ; 1 Ritt. 12 ; 1 Vernhet C1 ; 1 Vernhet C2) ; *paroi fine :* 22 fr. (1 Grataloup XXVIII) ; *céramique plombifère :* 3 fr. ; *céramique métallescente :* 29 fr. (2 Déch. 72 ; 3 Déch. 67/69 ; 1 Déch. 64 ; 1 Symonds 23) ; *sigillée Claire B :* 223 fr. (2 Desbat 12 ; 3 Desbat 19 ; 3 Desbat 15 ; 1 Desbat 66 ; 5 Desbat 68 ; 2 Desbat 69 ; 1 Desbat 64 ; 1 Desbat 51 ; 1 Desbat 52 ; 1 Desbat 67 ; 2 Desbat 71 ; 1 Desbat 72 ; 2 Desbat 2 ; 3 Desbat 4) ; *Céramique à Revêtement Argileux :* 29 fr. (2 Lamb. 3 ; 2 Chenet 323C) ; *commune claire :* 2076 fr. (6 jattes type III ; 26 mortiers à lèvre en collerette type Halt. 60 ; 26 mortiers Saison-Guichon 2001 type 4 ; 13 pots Dicocer CL-REC 10 ; 1 pot Dicocer CL-REC 12i ; 1 pot Aoste type 12 ; 6 pots sans col à bord triangulaire aplati ; 29 cruches à col tronconique ; 2 cruches à lèvre en chapiteau ; 2 cruches à bord à gorge intérieure Dicocer CL-REC 1f ; 11 cruches Halt. 50 ; 1 cruche Dicocer CL-REC 9e2 ; 1 cruche à deux anses et ouverture rétrécie ; 1 gourde Dicocer CL-REC 24a) ; *céramique peinte :* 14 fr. (2 Périchon 16) ; *commune claire engobée :* 6 fr. (1 indét.) ; *commune africaine :* 11 fr. (1 Hayes 26) ; *céramique tournée rouge :* 359 fr. (7 jattes/marmites à col et lèvre épaissie ; 1 marmite en bourrelet retombant ; 2 marmites à lèvre en bourrelet ; 1 marmite à col court et lèvre débordante ; 1 marmite Desbat, Roux 1990-1992, type 4.5 ; 1 plat à paroi rectiligne et lèvre en bourrelet ; 1 plat à paroi rectiligne et lèvre débordante allongée ; 2 plats à bord rentrant ; 1 plat à bord rentrant et lèvre à sillon externe ; 2 plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie débordante –Desbat, Roux 1990-1992, type 2.1 ; 2 mortiers à lèvre soulignée d'un large bandeau externe ; 6 couvercles à bord arrondi ; 4 pots à lèvre en amande ; 3 pots à lèvre en bandeau à gorge interne ; 8 pots à col lisse et lèvre en bourrelet ; 1 pot à col droit à lèvre en bandeau mouluré ; 1 pot à bord à bandeau de première génération ; 1 cruche à lèvre en bourrelet) ; *céramique tournée grise :* 2285 fr. (2 jattes Desbat-Roux 1990-1992, type 4.2 ; 8 jattes type III ; 1 jatte type VII ; 3 marmites à lèvre débordante ; 2 marmites à col court et lèvre débordante rainurée ; 1 marmite carénée à lèvre en bourrelet arrondi ; 13 plat à lèvre en bourrelet marquée d'un sillon ; 3 plats à paroi rectiligne et bord en arrondi simple ; 2 plats à paroi rectiligne et lèvre épaissie triangulaire ; 5 plats à paroi rectiligne et lèvre en bourrelet court ; 5 plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie débordante ; 1 plat à paroi rectiligne et lèvre déversée aplatie ; 26 plats à paroi rectiligne et bord droit ; 1 plat à paroi rectiligne, lèvre épaissie et sillon externe ; 1 plat à bord rentrant à lèvre en bourrelet ; 1 plat à paroi rectiligne et lèvre épaissie ; 7 couvercles à bord arrondi ; 13 couvercles à bord rectangulaire ; 1 couvercle à bord ourlé ; 3 pots à col côtelé ; 8 pots à épaulement caréné ; 5 pots sans col à lèvre en amande ; 67 pots à col lisse et lèvre en bourrelet ; 34 pots à col lisse et lèvre arrondie déversée ; 14 pots à lèvre en bandeau et gorge supérieure ; 2 pots à lèvre en bandeau à gorge interne ; 6 pichets à col tronconique ; 4 bouilloires à col trilobé ; 6 pots allobroges 1.2 ; 6 pots allobroges 1.3 ; 9 jattes allobroges 2.1 ; 6 couvercles allobroges 3.1 ; 16 est. *MARCUS* ; 4 est. *SEVVO* ; 1 est. *MAXIMUS* ; 1 est. *PRISCUS* ; 1 est. *GSH MAR F*) ; *céramique kaolinitique :* 46 fr. (3 pots à col lisse et lèvre débordante ; 1 pot à col lisse et lèvre arrondie déversée ; 3 jattes carénées à lèvre débordante épaissie ; 1 plat à paroi rectiligne et bord épaissi) ; *amphore italique :* 371 fr. (2 Dr 1a ; 1 Dr 1b ; 7 Rich. 527 ; 3 Dr 2/4) ; *amphore de Bétique :* 1328 fr. (1 Dr 14 ; 3 Dr 20c ; 14 Dr 20e ; 2 Dr 20 ; 1 Dr 28 ; 2 Belt. 2A) ; *amphore gauloise :* 343 fr. (1 G3 ; 7 G4) ; *amphore africaine :* 9 fr. ; *amphore indéterminée :* 309 fr. (1 Haltern 67) ; *bouchon, opercules* : 6 fr. ; *dolium :* 17 fr. (2 doliums à lèvre triangulaire aplatie ; 1 dolium à bord épaissi)

Mobilier métallique : bronze : 1 applique de harnais, 1 jeton, 6 creusets ou vases miniatures type brule parfums (présentent des traces de verre fondu ou de vitrification ?) ; *terre cuite :* 1 lampe à huile Loescke 954, 1

lampe à huile estampillée *FORTIS*, 1 lampe à huile estampillée *SL CEL*., 8 pesons de tisserands, 2 moules monétaires à l'effigie de *Julia Domna* ; *monnaie :* 1 denier républicain (monétaire : *C. Renius*)

Autre mobilier : verre : 3 bouteilles Isings 50, 1 coupe Isings 3, 1 balsamaire Isings 82A2/B2 ; *pierre ollaire :* 1 fr. ; *tabletterie :* 2 jetons, 2 pointes d'aiguilles, 1 élément de charnière.

- *Le mobilier des autres secteurs* (d'après Drouvot 2000)

Matériaux de construction : tegulae.

Mobilier céramique : céramique campanienne A : 4 fr. (1 Lamb. 5/7); *sigillée gauloise :* 234 fr. (1 Ritt. 8 ; 1 Drag. 15/17 ; 1 Drag. 27 ; 1 Drag. 33 ; 1 Vernhet A1/A2 ; 2 Drag. 37 ; 31 indét.) ; *paroi fine :* 6 fr. (1 pot La Butte type 12.4 ; *céramique plombifère :* 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 23 fr. (1 Desbat 15 ; 1 Desbat 17 ; 1 Desbat 68 ; 1 indét.) ; *commune claire :* 891 fr. (3 mortiers Saison –Guichon 2001 type 4 - 1 double est. […]*ANTCR* ; 1 bol à lèvre évasée en bourrelet arrondi ; 1 bol à bord quadrangulaire ; 2 cruches à col tronconique ; 1 cruche à col droit ; 1 cruche à deux anses et ouverture rétrécie ; 46 indét.) ; *céramique peinte :* 2 fr. (1 indét.) ; *commune claire engobée :* 24 fr. (3 indét.) ; *commune sombre :* 1201 fr. (1 jatte type III ; 1 jatte type V ; 2 jattes type VIII ; 1 assiette imit. Lamb. 6 ; 1 plat à lèvre en bourrelet aplati ; 3 plats à paroi rectiligne ; 1 plat à paroi rectiligne et bord épaissi ; 1 plat à sillon interne sur la lèvre ; 3 marmites à lèvre rectangulaire ; 1 jatte/marmite à col et lèvre épaissie ; 3 pots à épaulement caréné horizontal ; 1 pot à épaulement caréné ; 1 pot sans col à lèvre divergente; 1 pot à lèvre en bandeau à gorge interne ; 3 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 3 pots à col lisse et lèvre en bourrelet ; 1 pichet à lèvre en bourrelet ; 4 couvercles à listel ; 178 indét.) ; *amphore italique :* 25 fr. (1 Rich. 527 ; 1 Dr 1) ; *amphore de Bétique :* 268 fr. (3 Dr 20e ; 3 Dr 20 ; 1 Dr. 7/11 ; 1 Halt. 70) ; *amphore gauloise :* 6 fr. (1 G4) ; *amphore indéterminée :* 160 fr. ; *dolium :* 2 fr. (1 dolium à lèvre triangulaire aplatie)

Autre mobilier : bronze : 1 fibule Feugère 3b1 ; 1 bague ; fer : scories ; *plomb :* découpes ; *verre :* 1 fr. perle Genin, Lavendhomme 1997 n° 422-717 ; 1 perle Genin, Lavendhomme 1997 n° 422-717 ; 1 intaille en pâte de verre imitant le nicolo, représentant Mars Ultor ; *autre :* 1 intaille (jaspe vert avec des points rouges) de type *Bonus Eventus*.

[6] et [7]

Tourdan ; sondages ; parcelle AK 146

En 1976, l'opération menée par P. Blanchon a concerné la parcelle AK 146 (anciennement nommé « champ 9 » dans le rapport de fouilles : Blanchon, Colas 1974-1980). Une superficie de 143 m² a été sondée le long de la route départementale RD 538 (Pl. n° 51 et 52). Le relevé général s'appuie sur un carroyage de 5m par 5m. Toutefois, s'il couvre la moitié ouest de la parcelle, les sondages se concentrent au nord de celle-ci **[6]**, seuls quelques sondages ont été réalisés dans sa partie méridionale **[7]** et aucun entre les lignes J et U.

[6] Au nord de la parcelle, les sondages ont dégagé une voie en galets orientée nord/sud (largeur : 5,7 m). La structure, arasée à 0,35 m de profondeur, peut être restituée sur 95 m de longueur environ (carrés C-VI, C-VII, D-VII, F-VII, H-V, H-VI, H-VII, Y-IV et Y-III). Les fouilleurs signalent « une tranchée d'au moins un mètre de profondeur (…) creusée pour l'installation de la voie » (Blanchon, Colas 1974-1980). P. Blanchon et C. Colas décrivent la coupe pratiquée en perpendiculaire de la voie : « A la base, se trouvent plusieurs couches d'argile de couleurs diverses et de provenance non immédiatement locale. Elles sont surmontées de deux couches plus ou moins distinctes de galets de quartzite avec blocage de galets plus petits, de tessons de poteries épars, de fragments de tuiles et de terre. Vient ensuite une couche presque continue, sur 3,50 m de large de scories ferrugineuses et plus ou moins vitrifiées. Au dessus une couche de gros et moyens galets bloqués par des éléments plus fins termine la surface de la voie » (Blanchon, Colas 1974-1980).

A l'est de la voie, la façade occidentale d'un bâtiment aux murs en galets liés sans mortier a été observée, orientée sur l'axe de la voie (B). Le rapport de fouille contient peu de détails et ne précise pas l'arase des murs. Les plans et les photographies permettent de noter que ces fondations apparaissent entre 0,20 et 0,40 m de profondeur, elles sont larges de 0,50 m et sont construites en galets (et blocs de molasse ?) sans liant. La lecture des plans permet de restituer un ensemble mesurant 19 m du nord au sud et 24 mètres d'est en ouest. L'angle sud-ouest peut avoir été détruit par l'implantation d'une structure maçonnée (cf. *infra*). Toutefois l'absence de description ne permet pas de l'attester, ni pour autant d'assurer que ces structures sont contemporaines. On note qu'une structure en U assure la liaison avec un retour perpendiculaire en direction de l'est, il semble que l'appareillage de galets soit différent de celui employé dans les fondations de la façade. Enfin, on peut

remarquer que si la façade occidentale semble alignée sur la voie, la façade nord oblique en direction du nord-est et ne lui est pas perpendiculaire.
Un empierrement en galets a été repéré dans l'espace compris entre la voie et ce bâtiment (carrés I-VI et I-VII). La présence de fragments d'amphores posés à plat ainsi que de *tegulae* et de galets, à 0,40 m de profondeur suggère l'existence de sols, peut-être antérieurs à la construction du bâtiment (carré H-VII ; Pl. n° 53). A proximité de l'angle nord-ouest de celui-ci, les fouilleurs ont identifié un dépotoir (carrés E-VIII, F-VIII) ayant livré de nombreux fragments appartenant à des bouilloires à lèvre trilobée (dépotoir C) (Drouvot 2005/2006, 50-51).
Au sud-ouest du bâtiment, une structure en galets a été dégagée. Non décrite dans le rapport, elle a été observée sur 1,5 m par 2 m et se poursuit sous les bermes sud et ouest (carré J-VII).
[7] Au sud de la parcelle, toujours le long de la route départementale RD 538, « dans une tranchée ouest-est apparaît un lit de galets de 3,5 m de large ; nous pourrions avoir un chemin pavé » (Blanchon, Colas 1974-1980) (carrés Y-VII et Y-VIII).
Un dernier sondage a permis d'observer que : « (...) le sol a été retourné profondément et montre des tesselles de mosaïque isolées et des morceaux de sol. Ce sol est constitué d'un mortier de chaux, de morceaux de briques de l'ordre du centimètre carré avec quelques tesselles incorporées [les fragments conservés permettent d'identifier un sol en *opus signinum*] » (Blanchon, Colas 1974-1980) (Y-VIIIbis, Y-IX, Y-X, Z-VIIIbis).
Henri Lavagne donne la description suivante de deux fragments de sols en *opus signinum* conservés au Musée associatif de Revel-Tourdan : « Mortier blanc à gros élément de tuileau (épaisseur de 2 cm), puis couche de mortier fin (4 cm), couche de chaux et poudre de marbre (1,5 cm). Le décor est peu reconnaissable : peut-être un damier losangé (?) de grosses tesselles de terre cuite rouge avec semis de tesselles blanches ». Il les attribue par erreur au site du Fayaret à Beaurepaire (cf. *supra* et Lavagne 2000, 39, n° 451), il s'agit en réalité des fragments signalés dans les rapports de fouille de Tourdan.
Le terme de sol paraît être employé de manière abusive par les fouilleurs, en effet si des fragments de sols en *opus signinum* proviennent de ces sondages, il est indiqué sur les plans que le terrain a été bouleversé et aucun niveau de sol ne semble avoir été intercepté lors de la fouille.
Enfin, dans ce sondage, un mur, orienté est/ouest, est signalé sur une longueur de 8,40 m, mais n'est pas décrit dans le rapport ni figuré sur le plan.
• ***Inventaire du mobilier*** (Pl. n° 54) ***:***
Matériaux de construction : tegulae ; tesselles de mosaïques ; fr. d'*opus signinum*
Mobilier céramique : céramique non tournée : 2 fr. ; *céramique campanienne A :* 2 fr. ; *sigillée gauloise indéterminée :* 72 fr. (1 Drag 27 ; 1 Drag 24/25 ; 1 Ritt. 5 ; 1 Hermet 31 ; 7 indét.) ; *imitation de sigillée :* 2 fr. ; *commune claire :* 1570 fr. (2 gobelets imit. Marabini IV ; 4 Périchon 16 ; 1 bol à lèvre évasée en bourrelet ; 2 imitations Drag. 24/25 ; 1 olpè à lèvre en bourrelet ; 4 cruches à bord en chapiteau ; 2 cruches à bandeau strié ; 1 pot Haltern 62 ; 1 mortier Saison-Guichon 2001 type 1 ; 2 mortiers Saison-Guichon 2001 type 4 ; 120 indét.) ; *céramique peinte :* 18 fr. (9 Périchon 16 ; 6 indét.) ; *commune sombre :* 9070 fr. (42 jattes type III; 1 jattes type IV ; 8 jattes type V ; 3 jattes types VIII ; 1 plat à lèvre plate ; 2 plats à lèvre en bourrelet ; 1 plat avec sillon sur la lèvre ; 2 marmites à lèvre rectangulaire ; 3 pichets mono-ansés à lèvre en bourrelet ; 1 pot à col côtelé ; 10 pots à épaulement caréné horizontal ; 2 pots à épaulement caréné Aoste type 3 ; 1 pot à épaulement caréné ; 4 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 2 pots ovoïdes à col droit ; 1 pot à lèvre triangulaire ; 371 bouilloires à lèvre trilobée ; 1 imit. Drag. 24/25 ; 529 indét.) ; *amphore italique :* 15 fr. ; *amphore de Bétique :* 36 fr. (4 Dr 20a ; 1 Dr 20e ; 1 Dr 7/11 ; 1 Belt. 2B) ; *amphore gauloise :* 3 fr. (1 G4 ; 1 G7) ; *amphore indéterminée :* 96 fr.; *dolium* : 4 fr. (1 indét.)
Autre mobilier : bronze : 1 fragment de ressort de fibule de Nauheim ; 1 fragment d'arc d'une fibule Feugère 16a ; 1 trousse de chirurgie ; 1 fragment de miroir ; chutes de tôle ; *fer :* scories ; *verre :* 1 perle Gebhard 7 VIID ; 1 perle Gebhard VII A ; 1 fr. verre millefiori ; 1 coupe Isings 3 ; 2 bouteilles Isings 55a ; 1 bol globulaire à bord évasé type Avenches 50 ; *monnaies :* 2 as de Nîmes ; 1 *dupondius* à l'autel de Lyon ; 1 as julio-claudien ; 2 monnaies indét. ; *autre :* 1 fr. de meule (pierre de lave)

[8], [9] et [10]

Tourdan/Champ-Martin ; sondages ; parcelles AK 127/128

De 1972 à 1974, trois interventions ont exploré les parcelles AK 127 et 128 sur une superficie totale de 125 m² (Vidon 1973 et Blanchon, Colas 1974-1980). Un carroyage de 1 m par 1 m a guidé la fouille, sauf pour la structure fouillée au nord de la parcelle AK 128 (Pl. n° 55).

[8] De 1972 à 1974, 120 m² environ ont été appréhendés par des sondages de faible superficie. Une structure rectangulaire est définie par une première fondation de 42 m de long d'est en ouest et une seconde de 14 m du nord au sud au moins. La structure est apparue au contact de la terre arable (arase minimale à -0,25 m). Sur les photographies, on note que les murs sont conservés en fondations et que celui orienté est/ouest semble percer la couche de *tegulae* observée au sud (aire A - cf. *infra*) (Pl. n° 56). Les fondations sont « formé[es] de gros galets et de molasses jointoyés par du mortier. Les bords des murs sont parfois cimentés par du ciment à tuileau (rosâtre) (…) » (Blanchon, Colas 1974-1980). Mesurant 0,60 m de largeur et observée sur 0,40 m de hauteur, la structure présente un retour perpendiculaire à son extrémité occidentale. D'après les relevés et les indications données dans les rapports, il semble que la fondation a connu des arrachages (arase maximale à -0,75 m) et qu'elle soit plus profonde que les rapports ne l'indiquent.

Sur ces façades sud et ouest, les fondations présentent des maçonneries larges de 0,60 m pour 0,60 m de longueur. Une structure mesurant 0,60 par 0,80 m marque l'angle et se distingue par ses dimensions (carrés X1-3, X1-4, Y1-3, Y1-4, Z1-3 et Z1-4) (Pl. n° 56 : e et f). L'emploi de galets et de molasse est attesté sur les photographies jointes aux rapports. Toutefois ces structures qui semblent s'appuyer sur le mur ne sont pas décrites.

Au sud (aire A : carrés B-5 à E-5, carrés F-6, F-5 et F-4 à L-6, L-5 et L-4) les fouilleurs ont observé une couche de *tegulae* et d'imbrices rubéfiées à 0,30 m de profondeur. Cette couche contenait un sesterce de Trébonien Galle. On ne peut déterminer si les fondations décrites ci-dessus la percent ou non (Pl. n° 56 : a, b, c et d). Sur un cliché pris lors de la fouille, il semble que la couche de tuiles les recouvre (Pl. n° 56 : d) ; toutefois, on sait que le mur a été récupéré, son arase apparaît plus basse que le niveau d'apparition des couches archéologiques avoisinantes et une tranchée de récupération n'a peut être pas été repérée. Sous cette couche on a trouvé des charbons, du bois brûlé en connexion avec des clous et un niveau de terre compactée interprétée comme un sol d'occupation. En 1974, une tranchée réalisée à l'est, du carré W-7 au carré W-12, a permis d'observer que cette couche s'étend jusqu'à 2,70 m au sud du mur. Au delà, la fouille a révélé un sol en terre durcie, de -0,45 à -0,70 m, composé de fragments de tuiles, de cailloux, de fragments de poteries, d'ossements d'animaux, le tout semblant très tassé.

Au nord de la fondation, à l'intérieur de l'espace défini par celle-ci, un sondage réalisé en tranchée de 8,50m de long pour 1 m de large (carrés F-3 à F-05) a permis d'intercepter à 0,60 m de profondeur environ « un lit de petits galets calibrés » (aire B : carrés F-03, F-04 et F-05) (Blanchon, Colas 1974-1980). Sous ce niveau, N. Drouvot indique l'existence d'un ensemble clos attribué à La Tène ayant livré des amphores italiques Dr1, de la céramique campanienne, une fibule de Nauheim (Feugère 5a 26 ou 5a 27) et deux fragments d'anneaux de verre (de type Gebhard VI C) (Pl. n° 57) (Drouvot 2002 et Drouvot 2005-2006, 52). Cependant, les rapports mentionnent, sans préciser les carrés de fouilles concernés, qu'en dessous des niveaux gallo-romains « existe une couche gauloise contenant en particulier les fibules bien datées ainsi que des monnaies » (Blanchon, Colas 1974-1980). Au vu du mobilier découvert, une occupation latènienne est plus que probable (cf. *infra*). Malgré l'absence de relevés stratigraphiques et la difficulté à former des contextes *a posteriori*, on peut envisager qu'il corresponde aux niveaux de sol datés du Ier s. av. J.-C. mis au jour en 2008 (cf. *infra* : [20]).

Enfin, on relève sur les plans la mention d'une concentration de fragments d'amphores (70 fr. selon la légende du plan) dans les carrés F-1 et F-2. Toutefois, le rapport ne présente aucune description de cette concentration et le mobilier n'a pu être retrouvé.

[9] Au nord de la fondation est/ouest, décrite précédemment, au cours de la campagne 1974, neuf tombes ont été mises au jour (aire C : carrés W, X, Y, Z, A2, B2, C2, D2, 06 à 09 et K2-013). Ces inhumations, orientées pour six d'entre elles d'ouest en est (trois sont orientées en nord/sud), sont conservées à 0,30 m de profondeur. La fouille des sépultures a livré de nombreux clous en fer suggérant la présence de cercueils. Toutefois, en l'absence de relevés précis, on peut aussi les rattacher à l'occupation gauloise et gallo-romaine - ces niveaux antérieurs en ont livré en abondance. Seule une agrafe à double crochet est associée à une inhumation (tombe n°

1) (Pl. n° 57). Le cliché pris du squelette en cours de dégagement (Pl. n° 56 : f) montre l'affaissement de la cage thoracique et du crâne, alors que la ceinture scapulaire, pour ce qui en est conservé, semble encore en connexion. A partir de ces observations on peut supposer une inhumation en linceul ou l'existence d'un coffrage de planches de bois non cloutées. Sur la base de la seule agrafe découverte, on est tenté de proposer une chronologie comprise entre le VIIe s. et le Xe s. ap. J.-C. au plus tard pour ce cimetière.

[10] En août 1972, une opération le long de la route départementale RD51 a mis au jour un mur d'un mètre de large, observé par sondages sur 25 m de longueur, orienté sud-ouest/nord-est. Cette construction, apparemment conservée en fondation, « apparaît comme un agencement de gros galets superposés mélangés à des briques et à de grosses molasses. Ces pierres sont bien calées par de plus petites ou par des fragments de briques, de *tegulae* ou d'amphores. Elles sont jointoyées par endroit par une espèce de mortier blanchâtre » (Vidon 1973). Cette structure a été observée sur une hauteur de 0,70 à 0,73 m, jusqu'à un mètre de profondeur.

• ***Inventaire du mobilier*** (Pl. n° 57 à 63 et Tableau n° 42)[3] ***:***

Matériaux de construction : tegulae ; fr. de marbre mauve et blanc (placages) ; fr. de moulure en calcaire tendre ; 1 bloc taillé « avec un angle droit, une face creusée et l'autre bombée avec une cannelure périphérique » (Vidon 1973) [un fragment en calcaire blanc (pierre du Bugey) (0,31 x 0,21 x 0,19 m), est attribué à une découverte fortuite faite plus à l'ouest à une date inconnue (cf. *infra*) et identifiée par N. Drouvot comme une base d'autel (Drouvot 2005-2006, 53 ; cf. [34]), l'enquête orale et la relecture des rapports ont permis d'identifier cet élément comme provenant de la campagne de fouilles de 1973, on propose de l'identifier comme un possible fragment de corniche] ; tesselles de mosaïque de couleur noire.

Mobilier céramique : céramique non tournée : 22 fr. (4 indét. ; 2 jetons taillés dans un fr. de panse) ; *céramique campanienne A :* 16 fr. (2 Lamb. 5/7 ; 1 Lamb. 33 ; 1 Lamb. 6/36) ; *sigillée gauloise indéterminée :* 14 fr. (1 drag 24/25 ; 2 drag 37 ; 1 est. *NATALIS F* ; 2 indét.) ; *sigillée Claire B/CRA :* 5 fr. (1 Lamb 9) ; *imitation de sigillée :* 1 fr. (1 indét.) ; *paroi fine :* 2 fr. (1 Grataloup XXVIII ; 1 gobelet Marabini IV) ; *commune claire :* 599 fr. (1 jatte type III ; 2 mortiers Saison-Guichon 2001 type 1 ; 1 mortier Saison-Guichon 2001 type 4; 2 olpès à lèvre en bourrelet ; 2 lagènes ; 3 cruches à col tronconique ; 1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 30 indét.) ; *céramique peinte :* 11 fr. (2 indét.) ; *commune sombre :* 1554 fr. (20 jattes type III ; 1 jatte type IV ; 4 jattes type VIII ; 1 imit. Drag. 46 ; 1 imit. Lamb. 5/7 ; 2 imit. Lamb. 6/36 [Céramique Grise Fine ; cf. Tableau n° 42] ; 1 plat avec sillon sur la lèvre ; 2 pots à épaulement caréné ; 3 pots à épaulement caréné horizontal ; 1 pot à lèvre à bandeau sans gorge (type Dicocer Kaol A2) ; 1 pot sans col à lèvre divergente; 11 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 2 pots ovoïdes à profil mouluré ; 1 bouilloire à col trilobé ; 152 indét.) ; *amphore italique :* 280 fr. (6 gréco-italique ; 5 Dr 1a ; 6 Dr 1b) (cf. Tableau n° 42) ; *amphore de Bétique :* 1 fr. (1 Dr 20) ; *amphore gauloise :* 30 fr. (1 G indét.) ; *dolium :* 14 fr. (2 doliums à lèvre aplatie rectangulaire ; 1 indét.).

Mobilier métallique : bronze : 1 fibule Feugère 5a26/27 ; 2 fibules Feugère 5c11 ; 1 fibule Feugère 5b2a ; 1 fibule Feugère 5a12 ; 1 fibule Feugère 1b1 ; 1 fibule Feugère 22b2 ; 1 objet indéterminé ; 3 agrafes à double crochet ; 2 fr. d'une plaque d'entrée de serrure ? ; 1 clou à tête couvrante ; 3 clous ou rivet ? ; *fer :* clous (dont 1 à tête couvrante).

Autre mobilier : terre cuite : 1 fr. de stylet ; tabletterie : 1 fr. de charnière (Béal A) ; *verre :* 2 fr. d'anneau (2 Gebhard VI C) ; *monnaies :* 1 obole massaliote ; 1 denier éduen ; 1 monnaie indét. ; 1 bronze de Vienne ; 1 as à l'Autel de Lyon ; 1 as d'Antonin le Pieux ; 2 as de Nîmes au crocodile ; 1 sesterce d'Antonin ; 1 sesterce de Trébonien Galle ; *autre :* fr. de meules (pierre de lave) ; ossements d'animaux (porcins, caprins et bovins) « en grand nombre » (Blanchon-Colas 1974-1980).

[11]

Tourdan/Champ-Martin ; diagnostic archéologique ; parcelle AK 127 (actuelle parcelle AK 203)

Du 12 au 15 septembre 2005, 1000 m² ont été diagnostiqués par Stéphane Bleu selon un ratio de 15,7 % de la surface, en préalable au projet de construction d'une maison individuelle, sur la parcelle AK 127 (Bleu 2005) (Pl. n° 55 et 64). Malgré l'arasement des niveaux archéologiques, les sondages ont mis en évidence des occupations attribuées à la Protohistoire récente, à l'Antiquité et au haut Moyen Âge (étude du mobilier : cf. Tableau n° 43).

[3] Les importations et les imitations de vaisselle méditerranéenne d'époque républicaine ont fait l'objet d'une nouvelle étude (comptages, identifications et dessins) comme le petit mobilier métallique.

• *Phase a :* La phase la plus ancienne, reconnue entre 0,40 m et 1,30 m de profondeur (sous une fosse de récupération moderne) datée de la fin de la Protohistoire est attestée par deux structures. La première (sondage 1, St 9), non fouillée, se caractérise par une concentration de gros galets et de fragments de tuiles posés à plat. Le nettoyage de la structure a permis de recueillir quelques tessons de céramique commune et une fibule type Nauheim (Feugère 5b ?) (Pl. n° 65). La seconde structure (sondage 1, St 15), fouillée dans son intégralité, est apparue au démontage comme une fosse ovalaire tapissée de fragments appartenant à une seule amphore italique (diam. 0,40 m environ). Son comblement a livré deux récipients incomplets en céramique, empilés l'un sur l'autre. Les fragments de deux récipients (une imitation d'une coupe Lamb. 27 en céramique noire à cœur rouge et un pot en céramique tournée grise) recouvrent les fragments de panses de l'amphore, dont certains présentent des traces de surcuisson (Pl. n° 65). La répartition des fragments montre qu'ils ne sont pas écrasés sur place. Au sein de cette structure, quelques tessons de panse d'un vase en céramique peinte peuvent appartenir à un vase fuselé. Cette structure n'a livré aucun ossement humain, toutefois, selon le fouilleur, ce type de dépôt peut faire penser à une tombe d'un très jeune enfant (nourrisson ?). Une troisième structure (sondage 2, St 13) (Pl. n° 66), difficilement interprétable et observée uniquement en coupe est rattachée stratigraphiquement à cette première phase. Il s'agit d'un creusement étroit comblé de galets. Une couche correspondant à des dépôts naturels (?) la recouvre et la détache des structures de la phase suivante.

• *Phase b :* Les sondages 2 et 3 ont mis en évidence une importante substruction (St 10 et St 11), dégagée manuellement sur 60 m² (Pl. n° 66). Cette construction est fortement perturbée par une fosse de récupération de la fin du XIXe s. ou du début du XXe s., observée sur 450 m² (St 17, sondages 2 à 4). La substruction apparaît aujourd'hui à 1,20 m de profondeur. Il s'agit d'une fondation rectangulaire, fondée en tranchée étroite dans le terrain naturel, composée d'assises de dalles de molasse posées à plat et liées par un mortier de chaux gris-rosé, incluant des graves. Dans le sondage 2, la structure a été dégagée sur 19,04 m de longueur du nord au sud du sondage pour une hauteur observée de 0,70 m (base de la structure trop profonde et non atteinte, la pelle mécanique étant en bout de flèche à 2 m environ de profondeur). Sa largeur complète n'est pas connue, mais la structure a été observée sur 1,60 m au minimum. A 1,40 m de profondeur, sous la même fosse de récupération décrite ci-dessus, le sondage 3 a mis au jour la suite de la substruction St 10. Observée en plan sur une longueur d'environ 4,50 m, la structure suit une orientation est/ouest et présente une largeur de 2,00 m. Elle est composée d'assises de dalles de molasse posées à plat liées entre-elles par un mortier de chaux gris-rosé, incluant des graves. Seules les techniques de construction permettent d'attribuer ces structures à la période gallo-romaine, ainsi que le matériel contenu dans la fosse de récupération St 17 (nodules de mortier de chaux et de mortier de tuileau, fragments de *tegulae*, fragments de blocs de molasse et de calcaire et de rares fragments de marbres).

Dans le sondage 1, différentes structures peuvent être attribuées à l'Antiquité, sans grande certitude, sans pour autant être certain qu'elles soient liées aux fondations décrites ci-dessus. Dans la partie sud de la surface sondée, un angle de mur orienté est/ouest/nord/sud a été observé (St 7). Vers l'est cette construction s'interrompt brutalement. Conservée sur deux assises de dalles de molasse sans liant, cette structure est interprétée comme une éventuelle fondation. La structure St 14, très lacunaire, pourrait correspondre à un reste de fondation de mur. L'attribution de ces structures à la période gallo-romaine reste incertaine.

De même, une structure non fouillée peut être attribuée à la période antique (sondage 1, St 4) (Pl. n° 66). Il s'agit d'un aménagement de gros galets recouverts de mortier de chaux. De forme circulaire et d'un diamètre de 1,50 m, il est apparu à 0,20 m de profondeur. Le nettoyage de la structure a permis de recueillir quelques tessons de céramique commune sombre, un fragment de céramique sigillée Claire B et un autre de Céramique à Revêtement Argileux. Cette structure difficilement interprétable peut être datée de la fin du Haut-Empire ou du Bas-Empire.

Toujours dans le sondage 1, deux structures fossoyées mais non fouillées (St 6 et 8) sont attribuées à la période gallo-romaine, leur comblement présentant en surface des fragments de *tegulae*, des nodules de mortier de chaux et des tessons de céramique commune tournée.

Enfin, tout à côté de la RD 51D et en bordure d'emprise, le sondage 4 a livré une dernière structure dont l'attribution à la période gallo-romaine est difficile à assurer. D'orientation ouest-est, la structure St 12, rencontrée à 0,50 m de profondeur, a été vue partiellement et observée sur 2,00 m de longueur. L'aménagement se compose d'un alignement de galets avec quelques tuiles empilées sur deux rangées sans liant. Il s'agit probablement d'un solin correspondant à la prolongation vers l'est du mur identifié en août 1972 au nord de la parcelle AK 128 (cf. *supra*, [10]).

• *Phase c* : Le sondage 1, au sud de l'emprise, a livré trois sépultures attribuées au haut Moyen Âge, (sépultures 1, 2 et 3) (Pl. n° 66). Rencontrées entre 0,30 et 0,40 m de profondeur, ces inhumations n'ont pas été fouillées. On trouve également des os humains dans le remblaiement de la fosse de récupération St 17 (sondages 2 et 3). Ces sépultures sont toutes orientées est/ouest. La structure St 16 orientée nord/sud, recoupe la sépulture n° 2, mais, non fouillée, elle reste difficilement interprétable. Une quatrième sépulture peut être identifiée dans la structure St 6. Ces sépultures n'ayant pas été fouillées, il est difficile d'attribuer une chronologie. Toutefois, le mode d'inhumation et la présence d'un cimetière dégagé en 1974 sur la même parcelle (cf. *supra* [9]) permettent d'attribuer cette phase à la période médiévale.

[12]

Tourdan ; diagnostic archéologique ; parvis de l'église Notre-Dame de Tourdan

En septembre 2003, en préalable à l'aménagement d'un drain le long du mur gouttereau nord de l'église [cimetière (parcelle AK 36) et parvis (non cadastré)] et de son évacuation sur la place de l'école, une tranchée de 80 m de long a été réalisée (Gabayet 2003). Deux sondages profonds ont été réalisés. Le premier sur le parvis de l'église, le second en contrebas sur la place.

L'occupation antique est apparue de façon très ténue, uniquement dans le sondage réalisé au devant de l'église. A 1,50 m de profondeur au moins, sous au moins un niveau de sépultures, le sondage a permis d'observer une couche d'argile comprenant des fragments de *tegulae* et d'amphores.

[13]

Champ-Martin ; diagnostic archéologique ; parcelle AM 421

En novembre 2006, une opération de diagnostic a été réalisée en préalable à la construction d'une maison individuelle sur la parcelle AM 421 (Ramponi 2006). Cette opération représentant 12% de la superficie du projet et atteignant dans tous les sondages le substrat naturel n'a révélé aucune occupation ancienne.

[14] et [15]

Tourdan/Champ-Martin ; sondages géotechniques ; parcelle AK 206

Sept sondages ont été réalisés dans le cadre d'un projet de lotissement (Pl. n° 67). Ils avaient pour but de vérifier la présence de poches humides dans le substrat argileux et caillouteux de la terrasse. Ils ont été réalisés au petit godet à dent, sur une largeur de 0,50 m environ pour 2,50 m de longueur maximum. Seulement deux sondages se sont révélés positifs (tranchées 3 et 6). Toutefois, outre le caractère hasardeux des sondages, la faible emprise des sondages comme leur nombre limité sont autant de biais gênant l'appréciation des niveaux et des structures antiques dans un contexte de fort arasement.

[14] La tranchée n° 3 a livré une stratigraphie relativement simple : un radier de galets (a) de taille moyenne est conservé sous la semelle de labours à 0,40 m de profondeur environ. Il est installé sur une couche de limon argileux (b) dont l'origine anthropique ou naturelle (limons éoliens ?) ne peut être déterminée. Une fosse est creusée dans ce niveau de galets. Son comblement (d) argilo-sableux brun comprend des fragments de *tegulae*, des blocs de molasse, des nodules de mortier de chaux ainsi que des charbons.

[15] La tranchée n° 6 situé à l'est de la précédente a livré une stratigraphie complètement différente. Le substrat morainique a été atteint à 1 m de profondeur au plus haut (a). Il est percé par une première fosse (fond maximum atteint à 1,50 m de profondeur) dont le comblement (b) d'argile brune sombre, compacte et homogène comprend des cailloutis, des galets, des fragments de tuiles et de nombreux charbons. A l'odeur comme au touché, le dépôt présente des caractéristiques laissant supposer une origine organique. La nature du comblement permet d'envisager des rejets domestiques (dépotoirs, latrines ?).

Une nouvelle fosse (ou fossé ?) creuse le dépôt précédent. Le creusement est large d'au moins 1,4 m, il présente un profil doux et atteint une profondeur maximum à 1.20 m en dessous de la surface. Son remplissage se présente en deux temps : une couche grise très argileuse le tapisse (d) dans un premier temps, avant qu'un dépôt (c) de limon argileux gris compact et hétérogène comprenant des fragments de tuiles et des charbons ne la comble.

Enfin, un dépôt de limon argileux gris, peu compact et hétérogène comprenant des nodules de terre cuite (e) recouvre les comblements précédents. Apparu sous la semelle de labours à -0,40 m de profondeur, ce dépôt est épais de 0,30 m environ.

[16]

Les Varilles ; Zone n° 1 ; parcelle AO 205

En août 2004, un sondage de 40 m² a été implanté au sud de la parcelle AO 205 (fouilles G. Varennes, J.B. Gaillard et A. Boyer : Varennes, Gaillard et *alii* 2004). Le sondage a permis d'observer à 0,40 m de profondeur, le comblement en plusieurs étapes d'une dépression orientée nord-est/sud-ouest. Cette dépression a pu être observée sur une largeur totale de 4,90 m (est/ouest) et une longueur de 3,90 m en nord/sud et est profonde de 0,40 m environ (Pl. n° 68).

Suite au décapage, une tranchée de 0,30 m de large a été pratiquée suivant un axe est/ouest, afin de déterminer le processus de comblement. Différents dépôts limoneux distincts ont pu être identifiés. Certains peuvent être liés à un phénomène de ruissellement. D'autres correspondent à un remblaiement anthropique comprenant des rejets domestiques (fosse FS1004 : Us 1004 et Us 1006) (tableau. n° III). Dans ce remblaiement, un important lot de mobilier céramique a été recueilli, qui permet de dater le comblement au plus tard, dans le courant du Ier s. av. J.-C. (cf. Tableau n° 44 et études analytiques de mobilier : ensemble E).

[17]

Les Varilles ; Zone n° 2 ; parcelles AO 202/203

Deux campagnes de sondages ont été menées en août 2004 (sondage n° 1) et en août 2005 (sondage n° 2) (Pl. n° 68, 69, 70, 71 et 72). Ces sondages avaient pour objectifs de retrouver une voie nord/sud observée en photographie aérienne et reconnue par P. Blanchon lors des sondages de 1976 dans la parcelle AK 146 ([6] et [7]). Les clichés aériens **[22]** ont été redressés manuellement dans un premier temps, expliquant que la problématique des sondages ne tenait compte que d'un seul axe, alors que les redressements réalisés par Géocarta Sarl en 2010 confrontés aux résultats des sondages ont révélé l'existence de deux axes distincts.

Le premier sondage réalisé en 2004 couvre une superficie de 70 m² et le second ouvert en 2005, plus à l'ouest, une superficie de 144 m². Au moins trois phases distinctes ont pu être mises en évidence (étude du mobilier : cf. Tableau n° 45 et ensembles G et H).

• *Phase a* : fin du Ier s. av. J.-C. ou premier quart du Ier s. ap. J.-C.

Les deux sondages ont dégagé, sur une largeur de 32,10 m au minimum, une dépression observée dans la totalité du sondage n° 1 et occupant la partie orientale du sondage n° 2 (Us 2051). Cette dépression est comblée en différentes étapes par des rejets domestiques : les derniers dépôts sont datés du dernier quart du Ier s. av. J.-C. à partir du mobilier céramique (cf. études analytiques de mobilier : ensemble G) et la présence d'une fibule en bronze à queue de paon, type Feugère 19a1 (Pl. n° 70).

Durant cette même phase, une voie est aménagée (Vo2050). Seuls les niveaux de préparation apparus à 0,25 m de profondeur environ sont conservés. Le sondage n'ayant pas été pratiqué à la perpendiculaire de la voie, on propose de restituer une largeur légèrement inférieure à 20 m et une orientation nord-est/sud-ouest. Les niveaux de préparation se composent de limons argileux jaunes et de limons argileux gris très compacts, qui ont pu être observés que sur 0,27 m d'épaisseur au maximum.

• *Phase b :* premier quart du Ier s. ap. J.-C. environ

Les trous de poteau et les sablières repérées dans le sondage n° 2 témoignent de constructions en structures légères, implantées au cours d'une seconde étape (ensembles 1, 2 et 3). Il n'est pas possible de préciser le plan de ces structures. Toutefois, on observe que les alignements occidentaux (ensemble 1) empiètent sur la bordure orientale de la voie et que tous les alignements à l'exception de l'ensemble 2 présentent une orientation nord/sud.

A l'est du sondage réalisé en 2005, trois sablières semblent constituer le négatif d'un plancher (Sab2064, Sab2065 et Sab2066). De même, un radier en galets observés plus à l'est, dans le sondage n° 1 témoigne d'une préparation de sol (Us2007). Les structures légères observées en 2004 dans le sondage n° 1, creusées dans les niveaux de la phase précédente, semblent présenter une orientation similaire et doivent probablement être raccordées aux ensembles 1, 2 et 3 décrits ci-dessus.

Cette phase est datée par les relations physiques entre les structures creusées dans les dépôts antérieurs – datés de 25 av. J.-C. au plus tôt – et la construction du bâtiment en dur de la phase suivante, au cours du Ier s. ap. J.-C.

Le mobilier découvert dans le comblement des trous de poteaux et des sablières suggère une datation autour des

années 10-20 ap. J.-C., malgré un matériel résiduel du Ier s. av. J.-C. : on recense une jatte à bord droit, une jatte à bord rentrant, une jatte à bord rentrant et lèvre aplatie en céramique noire à cœur rouge, une jatte à bord rentrant, une jatte à bord en bourrelet rentrant en céramique tournée grise, un pot à épaulement caréné en céramique non tournée, une coupe Ettl. 36.3 en sigillée italique ainsi qu'un tesson de sigillée sud-gauloise (Pl. n° 70). Enfin, on peut noter la présence d'une lèvre triangulaire de dolium en céramique non tournée, de grande contenance (diam. environ 1m).

Enfin, un dépotoir perturbé par la récupération des structures de la phase suivante confirme une occupation au cours du premier quart du Ier s. ap. J.-C. (FS2006) (cf. études analytiques : ensemble H).

• *Phase c* : postérieure au premier quart du Ier s. ap. J.-C. ; courant du Ier s. ap. J.-C.

Un bâtiment (Mr2001, Mr2003, Mr2005 et Mr2111), conservé sur une ou deux assises de galets en fondations, en partie récupéré (Tr2062) succède aux structures légères de la phase précédente (arase des murs entre 0,30 et 0,40 m de profondeur, hauteur conservée : 0.20 m environ, largeur : 0,65 m environ). Il faut rappeler que l'extrémité occidentale du sondage n° 1 n'a pu être traitée correctement en 2004 : les orages ont perturbé le déroulement de l'intervention et la présence d'une tranchée de récupération en direction de l'ouest n'a pu être vérifiée. Néanmoins, sur la base des deux sondages, on peut restituer un même bâtiment orienté nord-ouest/sud-est, de 25 m en est/ouest et observé sur 5 m en nord/sud, présentant au moins deux pièces.

La présence d'une panse de coupelle de forme Drag. 24/25 dans le calage du mur Mr 2003 donne un TPQ autour des années 20 de notre ère. Le creusement de la fosse FS2022 - dont le comblement est daté du Ier s. ap. J.-C. (assiette Drag 18a en sigillée sud-gauloise), le long du bâtiment permet d'encadrer sa construction dans le courant du Ier s. ap. J.-C. Cette fosse, creusée au sud-est, le long des fondations de ce bâtiment, a été fouillée en partie (FS2022). Son comblement essentiellement composé de scories métalliques (probablement liée à une activité de travail du fer ?) semble correspondre à des rejets en position primaire et suggère la présence d'un atelier de forgeron à proximité dont ni les structures et la production n'ont été identifiés à ce jour.

[18]

Tourdan/Les Roussières ; Zone n° 3 ; parcelle AI 18

Au cours du mois d'août 2004, un sondage orienté nord/sud, de 143 m² a été implanté de façon à dégager les structures découvertes en 1978 (cf. *supra* [1]) et confirmer l'existence d'un axe routier envisagé suite aux prospections aériennes (cf. *infra* [25]) (Pl. n° 38, 73 et 74) (études du mobilier : cf. Tableau n° 46 et ensembles D et I).

Deux sondages réalisés à la pelle mécanique ont permis de rejoindre le substrat géologique à 0,50 m de profondeur. L'arasement des structures ne permet pas de relier les stratigraphies relevées dans les parties nord et sud du sondage. On présente dans un premier temps, la stratigraphie relevée dans sa partie nord puis celle relevée dans sa partie méridionale.

Au nord du sondage, on a pu observer une fosse dépotoir (FS3040) sur 9,70 de long et sur 3,75 m de large, apparue à 0,35 m de profondeur, comblée au Ier s. av. J.-C. et dépassant les limites du décapage (Pl. n° 74 : c) (cf. études analytiques de mobilier ensemble F). Elle est entaillée par une nouvelle fosse (FS3072). Observée sur la coupe occidentale, cette seconde structure est comblée dans le courant du IIe s. ap. J.-C. (forme Drag 37 provenant de Gaule du Centre). Enfin, un trou de poteau quadrangulaire (PO3041 : 0,90 par 0,90 m de côté ; prof. observée : 0,14 m), non fouillé, est implanté dans la première fosse et présente en surface un comblement argileux, des blocs de molasse et des cailloutis.

Au cours d'une seconde étape, au moins une partie de la première fosse dépotoir est recouverte d'un sol composé de limon jaune/brun, de cailloutis et de petits galets (Us3039). Ce sol a pu être observé sur une longueur de 11,30 m et dépasse en largeur les limites du sondage. Aucun élément de datation ne permet de dater ce sol durant la période gallo-romaine, on ne peut qu'envisager sa postériorité à la fin du Ier s. av. J.-C.

Durant une dernière phase, non datée, un angle de bâtiment recoupe les structures antérieures. Signalé par une assise de galets en fondation (Mr3044 : 0,40 m de large) et sa tranchée de récupération (Tr3043 : de 0,55 m à 1 m de large, pour 0,18 m de profondeur), ce bâtiment a été observé sur 8 m en nord/sud et 2,90 m en est/ouest. Aucun élément de datation ne permet de proposer une chronologie. Toutefois, son niveau d'arasement laisse supposer une chronologie récente.

Dans la partie sud du sondage, la stratigraphie apparaît plus développée et au moins cinq phases peuvent être

individualisées. Toutefois, seule la succession stratigraphique permet d'envisager une chronologie relative pour les phases b à e sans assurer une chronologie absolue certaine.

• *Phase a :* IIe-Ier s. av. J.-C. / début IIe s. ap. J.-C.

Un ensemble de trous de poteau est apparu au décapage au contact de la terre arable et sous les structures de la phase c (Pl. n° 74 : b et d). Aucune orientation ne peut être appréciée. Ces trous de poteau semblent appartenir à différentes périodes d'occupation. Un seul est daté par son comblement : il s'agit de la structure PO 3035, qui a livré un vase fuselé peint et le fond d'un second vase, peint lui aussi, attribués à la période La Tène C2/D1 (cf. : études analytiques de mobilier : ensemble D).

Les autres trous de poteau ne sont pas datés directement et l'arasement des structures par les aménagements du IIe s. ap. J.-C. ne permet pas d'apprécier leur chronologie relative.

Entre ces trous de poteau, on observe une fondation construite en moellons de molasse de taille moyenne, conservée sur deux assises et orientée est/ouest (Mr3055 : long. 0,20 m ; large. 0,15 m ; haut conservée : 0,10 m). La fondation se poursuit sous la berme orientale du sondage.

Un ensemble de quatre structures conservées en négatif, alignées sur un axe sud-ouest/nord-est a été observé sous les structures de la phase c. Il s'agit d'est en ouest, d'une première structure rectangulaire (FS3028 : 0,95 m par 0,54 m, pour 0,04 m de profondeur), comblée d'un limon argileux gris contenant des graves et présentant des traces d'argile rubéfiée dans la partie sud-ouest. A 0,15 m à l'ouest de celle-ci, on observe une seconde structure rectangulaire (FS3030 : 0,80 m par 0,42 m, pour 0,04 m de profondeur). Son remplissage se compose d'un limon argileux gris peu compact contenant des graves. A 0,20 m à l'ouest, une troisième structure rectangulaire (FS3031 : 0,85 m par 0,23 m, pour 0,04 m de profondeur) a été dégagée. Son remplissage de limon argileux gris contient dans le tiers méridional la trace possible d'une tuile ou d'un carreau rubéfié en terre cuite. Enfin, à 0,15 m à l'est de la structure précédente, une tranchée (Us3032 : 0,85 m par 0,06, pour 0,04 m de profondeur) présente un comblement argileux meuble contenant des graves, à la différence des précédentes. Cette caractéristique oblige à la prudence quant à son rattachement aux trois structures décrites précédemment. En effet, il pourrait aussi bien s'agir d'une trace des creusements liés aux aménagements de la phase c.

En tout cas, si le plan formé par ces structures est peu évocateur, il pourrait s'agir des négatifs des supports d'une structure mesurant au moins 1,50 m par 1 m. Le substrat argileux présente dans cette zone une teinte ocre et on note la présence de fragments rubéfiés de terre cuite. Cependant, l'arasement des structures ne permet pas d'identifier avec certitude cette structure. On retiendra l'hypothèse d'une activité associée à une combustion, probablement à vocation artisanale.

• *Phases b et c :* milieu du IIe s. ap. J.-C./seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. ?

Dans la partie sud, le sondage en profondeur a permis d'observer la mise en place d'un remblai constitué d'un sédiment argilo-sableux et de matériaux de construction (phase b), sur une épaisseur de 0,60 m environ, dans une zone où le substrat géologique présente un pendage nord/sud (toit du substrat à 0,70 m au point le plus bas observé).

Au cours d'une seconde étape (phase c), le creusement préalable à une voie (VO3004), large de 11,20 m, arase les structures antérieures et entaille le remblai décrit précédemment. Le profil du creusement témoigne d'une volonté d'asseoir l'aménagement sur le substrat argileux. Les niveaux de préparation conservés présentent une épaisseur maximale de 0,50 m. Au contact du substrat, sur une épaisseur de 0,20 m environ, on observe la présence de dépôts limoneux-argileux compacts qui supporte un niveau de galets de taille moyenne conservé sur la partie sud de l'aménagement sur une largeur de 4,66 m. On observe dans le dernier niveau de limon, la trace d'une ornière orientée nord-ouest/sud-est.

Le quart sud de la voie a reçu une préparation particulière (Pl. n° 74 : e). On note une première jetée à base de galets, cailloutis, fragments de tuiles et de scories métalliques sur 0,18 m. Au dessus, les jetées de limon argileux semblent être mises en place en même temps que les niveaux de préparation décrits précédemment. Cette préparation large de 2,66 m laisse supposer l'existence d'un trottoir sur la partie sud de la voie, réduisant la largeur de l'axe à 8 m environ. Toutefois, l'arasement des niveaux de circulation ne permet pas d'en envisager l'aménagement final. On observe cependant la mise en place d'un remblai à la limite sud de la voie, qu'il faut probablement relier à l'aménagement d'un trottoir au sud de la voie.

Les niveaux de préparation de la voie et du trottoir ont livré un mobilier très fragmenté. La présence d'un plat Desbat 2 proche des productions de l'atelier de Saint-Péray en sigillée Claire B permet toutefois de placer cet aménagement au plus tôt, à partir du milieu du IIe s. ap. J.-C., si ce n'est dans le courant de la seconde moitié du

IIe s. ap. J.-C.

L'absence de niveaux de sol associés aux remblais de la phase b permet d'envisager une succession rapide entre celle-ci et la phase suivante. Les apports de la première étape doivent être reliés à l'aménagement de la voie VO3004, au sein duquel ils assurent le nivellement du terrain au sud. C'est sur le mobilier livré par les niveaux de préparation de la voie qu'on peut proposer une datation pour ces aménagements entre le milieu et la fin du IIe s. ap. J.-C. (cf. : études analytiques de mobilier : ensemble I).

• *Phase d :* postérieure au milieu du IIe s. ap. J.-C. ?

La voie VO3004 est respectée et les nouvelles structures s'implantent sur ses abords méridionaux. Trois trous de poteau ont été décapés et dessinent un bâtiment orienté nord-est/sud-ouest, repéré sur 3 m d'est en ouest et 1,40 m du nord au sud. La faible surface décapée et la présence des structures de la phase e ne permettent pas d'envisager le plan.

Cette phase, témoignée uniquement par ces trois trous de poteau, ne peut être datée avec certitude. Seule sa postériorité à l'aménagement du trottoir (phase c) et à la construction du mur de façade nord du bâtiment de la phase e est assurée.

• *Phase e :* postérieure au milieu du IIe s. ap. J.-C. – IIIe s. ap. J.-C. ?

Cette phase correspond aux phases b et c des sondages de 1978 (cf. *supra*).

- Le bâtiment sud :

Les structures de ce bâtiment ont été essentiellement appréhendées en plan. Seule la fondation du mur Mr3002 a été observée en coupe. La fondation d'un mur orientée nord-est/sud-ouest entaille l'ensemble des structures antérieures. Observée sur 3,67 m de longueur, elle présente une largeur de 0,64 m. Cette substruction conservée sur 6 assises (hauteur maximale observée : 0,60 m), emploie sur trois assises des blocs de molasse sur sa face nord, que l'on retrouve dans le calage interne. Ces blocs sont associés à des galets de tailles diverses que l'on rencontre dans le calage et à la base de la fondation. Le liant est composé de cailloutis et de fragments de tuiles pris dans une matrice d'argile brune compacte. Un mur s'appuie perpendiculairement au mur Mr3002. Seulement décapé, orienté nord-ouest/sud-est, il a été observé sur 1,86 m de longueur et sa largeur maximale est 0,43 m. Il se présente comme un solin composé de blocs de molasse de taille moyenne et de galets de taille équivalente. Les vides entre les blocs et les galets apparus au décapage peuvent correspondre à une récupération.

Au sud du mur Mr3002 et de part et d'autre du solin, on observe deux niveaux de préparation composés de cailloutis, de galets de taille moyenne et de quelques graves. Si ces niveaux débordent sur le mur Mr 3002, ils paraissent s'appuyer sur la cloison. Ces préparations reposent sur un niveau argileux compact comprenant des fragments de tuiles qui a pu être observé dans la coupe orientale du sondage. La mise en place de ces préparations de sol est probablement contemporaine de la construction des murs de façade et de cloison.

Cette ultime phase reste difficile à dater. Sa postériorité aux phases antérieures est assurée par sa position stratigraphique. Cependant, seule la tranchée de fondation du mur Mr3002 a été fouillée. Son comblement a livré un mobilier essentiellement résiduel (une forme Drag 37 en céramique sigillée sud-gauloise et quelques fragments de céramiques sigillées Claires B) qui ne permet d'affiner une chronologie située dans la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. voire dans le courant du IIIe s. ap. J.-C.

- Un portique sur le trottoir sud de la voie ?

On observe un creusement dans les niveaux de préparation de la voie. Orientée nord-est/sud-ouest, la structure est conservée sur une largeur de 0,62 m environ, elle a été observée sur 2,80 m de longueur et elle est coupée par le sondage réalisé à la pelle mécanique. Son profil est irrégulier et présente un premier creusement plus large et plus profond dans la coupe orientale du sondage, et un second correspondant probablement à un trou de poteau. L'orientation de la structure, la nature de son comblement (argile peu compact) ainsi que la distance de 4,50 m entre son centre et le mur Mr3002, permettent d'envisager l'hypothèse d'une récupération d'un solin support de poteau correspondant peut-être à un portique.

L'arasement et la récupération nous privent des relations stratigraphiques et ne permet pas d'attribuer avec certitude le négatif de poteau à cette structure ou à un aménagement antérieur arasé. De même, on ne peut assurer si l'aménagement de ce portique serait contemporain ou postérieur à la construction du bâtiment méridional.

[19]

Tourdan ; Zone n° 4 ; parcelle AK 02

En juillet 2008, une campagne de sondages archéologiques a été menée sur la parcelle AK 02, à l'ouest du hameau de Tourdan et à l'est de la RD 538 (Pl. n° 75 et 76). L'objectif des sondages était de localiser l'emplacement d'un probable carrefour entre deux axes routiers et d'en préciser la chronologie. Trois tranchées de la largeur d'un godet large ont été réalisées puis complétées par des sondages au petit godet à dent pour atteindre le substrat.

Au total le décapage a été mené sur 166 m² au total (tranchées n° 2 et 3, orientées nord/sud : long 29,50 m pour 2 m de large ; tranchée n° 1, orientée est/ouest : 24,10 m pour 2 m de large). Les vestiges très arasés et perturbés par des creusements modernes, probablement d'origine agricole sont conservés à faible profondeur, sous la terre végétale à 0,30 m environ. La nature des sédiments rencontrés (limon plus ou moins argileux) et leur fort arasement ont parfois rendu très difficile la différenciation des dépôts.

Les trois tranchées ont livré à la base de leur stratigraphie le sommet de la terrasse fluvio-glaciaire. Au dessus de cette couche, on observe des dépôts caractériser par un limon argileux homogène très compact, de couleur jaune foncé comprenant des cailloutis en fréquence moyenne et de rares galets. L'absence de mobilier archéologique dans ces limons fins et le fait qu'ils soient creusés par des structures postérieures permettent de les assimiler aux dépôts de limons provenant de l'érosion des plateaux de Bonnevaux observés en différents points sur la terrasse de Tourdan.

• *Les indices d'aménagements antérieurs ?*

Les coupes réalisées dans la tranchée n° 2 mettent en évidence un creusement qui entaille le substrat. Ce creusement a été observé en coupe sur 6,50 m de large. Il présente un fond plat à 0,75 m sous la terre arable.

Son comblement est constitué de trois dépôts (Us4007, 4008 et 4009) : le premier est composé d'une argile homogène très compacte, brune foncée, comprenant de rares galets et des cailloutis fréquents, ainsi que des fragments de céramiques tournées rouges gallo-romaines. Le second dépôt se présente sous la forme d'une fine couche d'argile hétérogène compacte, de couleur brun foncé, comprenant de fréquents galets et cailloutis ainsi que des fragments de *tegulae*. Enfin, le dernier dépôt se compose d'un limon argileux hétérogène compact, jaune foncé, incluant des cailloutis en fréquence moyenne et de rares galets. Il semble se poursuivre au sud au-delà des limites du sondage et dépasser celles du creusement.

De même, dans la tranchée n° 3, on observe en coupe un creusement large d'1,90 m, aménagé dans le substrat. Son comblement se compose d'un limon argileux hétérogène, compact, jaune comprenant des cailloutis en fréquence moyenne et de rares galets.

Les stratigraphies relevées placent ces creusements et leur comblement avant le dépôt des niveaux de préparation. Une contemporanéité ne peut être exclue, ces aménagements pouvant aussi être identifiés comme des creusements préparatoires. Toutefois, la faible superficie fouillée ne permet pas de pencher pour une hypothèse ou une autre.

• *Les niveaux de préparation :*

Dans la tranchée n° 1, on observe le dépôt d'une fine couche de limon homogène, très compact, jaune clair. Au dessus, sur une largeur de 16,70 m, le dépôt Us4003, caractérisé par un limon homogène, très compact, gris moyen, apparu au contact de la terre végétale.

La tranchée n° 2 révèle des dépôts similaires aux précédents, caractérisés par un limon homogène, compact, jaune clair. Au dessus d'un premier dépôt observé uniquement en coupe (Us4010), un second dépôt a été observé en plan sur 26,10 m de long en nord/sud (Us4011). Il est caractérisé par un limon homogène compact, gris moyen, se poursuit au sud.

La tranchée n° 3 livre elle aussi un dépôt (Us4024) caractérisé par un limon homogène très compact de couleur jaune-gris clair, observé sur 27,50 m du nord au sud. Il recouvre un premier dépôt (Us 4023) composé de limon argileux hétérogène compact, brun moyen comprenant des cailloutis en fréquence moyenne observé uniquement en coupe, se poursuit au sud et recouvre les dépôts antérieurs (cf. *supra*).

On n'a pas pu assurer la liaison physique de ces dépôts les trois tranchées : les dépôts Us 4003, Us 4011 et Us 4024 ne se rejoignent pas en plan. Cependant, leur nature évoque des niveaux de préparation de voie et invite à envisager un aménagement cohérent de cet espace. Les niveaux limoneux antérieurs ainsi que les structures antérieures ont été probablement décapés pour permettre l'installation de ces couches de préparation.

La rareté du mobilier archéologique ne permet pas de proposer une chronologie certaine dans le cours de

l'Antiquité pour ces aménagements (Tableau n° 47). On peut noter la présence de fragments de céramiques tournées rouges dans le dépôt Us 4007 comme de fragments de *tegulae* dans le dépôt Us 4008. Lors de la réalisation du sondage à la pelle mécanique dans la tranchée n° 2, six fragments appartenant à un pot sans col à lèvre divergente en pâte siliceuse rouge ont pu être récupéré dans le godet. Cette forme est connue dans le Tricastin et dans la plaine Valentinoise (Dicocer COM-O-M A4) (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 341) ainsi qu'à Vienne (Godard 1995, fig. 14, n° 68) dans les contextes de la fin du IIe s. et du IIIe s. ap. J.-C.

[20]

Tourdan/Champ-Martin ; Zone n° 5 ; parcelle AK 128

Du 7 juillet au 7 août 2008, une campagne de fouilles programmées a été menée sur la parcelle AK 128 (Pl. n° 55). Une surface de 425 m² a été décapée en regard des sondages de diagnostic réalisés en 2005 sur la parcelle AK 127. L'objectif principal de l'opération consistait à mettre au jour la continuité des structures monumentales découvertes en 2005 [11] et apprécier leur relation avec les structures dégagées entre 1972 et 1974 [8], [9] et [10].

Le décapage a du tenir compte de deux facteurs : la présence d'une importante fosse de récupération occupant toute la partie nord du décapage qui a du être vidée en même temps que progressait la pelle mécanique, ainsi que la forte humidité des sols qui a rendu difficile le décapage des sols conservés au contact de l'humus. Seuls les tiers nord et occidental ont bénéficié d'une fouille quasi-exhaustive des structures. Le tiers sud a été décapé et les niveaux de sols et les structures ont été testés par des sondages manuels.

Trois états ont pu être identifiés : le premier correspond à une occupation des IIe et Ier s. av. J.-C. qui apparaît sous la forme de sols, de trous de poteaux et de fosses dans lesquelles des dépôts de mobilier sont identifiés (Pl. n° 77). Le second est caractérisé par un ensemble monumental comprenant les fondations d'un podium - dont la fosse de récupération occupe le tiers nord du secteur décapé - et l'angle sud-ouest d'un portique, daté de l'Antiquité (Pl. n° 78). Au cours du dernier état, daté de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, un édifice probablement lié au culte est aménagé à proximité du podium antique – dont la récupération est probablement déjà avancée – agrégeant des sépultures, même après son abandon. Enfin, l'espace sépulcral semble délaissé au plus tard au cours des VIIIe et IXe s. (Pl. n° 79). Pour les études détaillées du mobilier céramique il convient de se référer aux études analytiques ainsi qu'au tableau n° 48 présentant l'ensemble du mobilier archéologique (hors macro-faune) et l'étude archéozoologique de J. Vorenger pour la faune, regroupés sur le CD-Rom.

a. La topographie des dépôts limoneux d'origine éolienne

Sur l'ensemble de l'emprise de la fouille, on observe, au contact du substrat argileux, une couche de limon stérile identifiée comme des apports éoliens. Il est difficile de distinguer ces dépôts des sols postérieurs sur la seule base de la nature du sédiment..

Toutefois, on peut proposer un nivellement schématique du toit des dépôts limoneux à partir des cotes relevées (Pl. n° 80). On observe ainsi un pendage du nord vers le sud : on passe ainsi de la cote 314,24 m NGF à la cote 314,02 m NGF. C'est dans le tiers occidental du décapage que le toit accuse un dénivelé un peu plus important d'est en ouest révélant une petite dépression à proximité de la berme nord.

b. l'état 1 : l'occupation des IIe et Ier s. av. J.-C.

• *Les phases a et b*

La première phase a est reconnue avec la fosse FS5235, identifiée sous la fosse FS5066. Toutefois, son interprétation et son analyse sont indissociables de la phase b. Ces phases prennent place dans le troisième quart du IIe s. av. J.-C. (cf. : études analytiques de mobilier : ensemble K).

- Les fosses FS5235 (phase a) et FS5066 (phase b) (Pl. n° 81, 82, 83 et 86) :

La structure la plus ancienne reconnue est aménagée dans la petite dépression mise en évidence dans le secteur B. Il s'agit de la fosse FS5235, dont le niveau d'ouverture est attesté en coupe par un niveau de cailloutis qui peut correspondre à un niveau de circulation contemporain (phase a) (Pl. n° 82 : a). Cette fosse mesurant 1,70 m d'est en ouest et au moins 1,95 m en nord/sud, profonde d'une vingtaine de centimètres est curée probablement plusieurs fois avant que le sol contemporain ne soit rehaussé d'une vingtaine de centimètre (US5033), afin de recevoir l'aménagement de la fosse FS5066 (phase b).

Cette nouvelle fosse semble avoir connue au moins deux étapes ainsi que des curages réguliers (Pl. n° 81 et 82).

On déduit l'existence d'un premier aménagement à partir des limites de son comblement en plan. La présence de tessons de céramique et d'éléments fauniques, compris entre les lits de cailloutis relevés en plan et le sédiment encaissant, permet d'envisager l'existence d'une fosse aux contours incertains, mesurant 1,80 m d'est en ouest et d'au moins 1,65 m en nord/sud (Pl. n° 82 : b). Son ouverture est plus large que l'aménagement reconnu au cours de la seconde étape : elle mesure alors 1,65 m d'est en ouest par 1,10 m au moins en nord/sud et 0,50 m de profondeur environ. Elle se présente alors en deux parties : au sud, on observe un espace rectangulaire dont la paroi méridionale est probablement maintenue par une structure légère (cuvelage de bois ?) alors que la fosse se rétrécie en direction du nord (Pl. n° 81 : b et Pl. n° 82 : b). Les parois occidentales et orientales dessinent un profil trapézoïdal, alors que le fond semble surcreusé au centre. Ces limites sont caractérisées en plan comme en coupe par des lits de petits cailloutis attestant de phénomènes de tassement et de glissement des sols environnants (Pl. n° 83 : a et b).

Certes, aucun dépôt organisé ne peut être individualisé et il est délicat de raisonner à partir d'arguments *a silentio*. Toutefois, le comblement limoneux de la fosse FS5235 a livré un fragment d'objet en bronze, identifié comme un fragment de frette de char, au contact du curage de la fosse FS5066 (Pl. n° 85). Cet élément isolé peut appartenir à un ensemble plus important dont les curages nous ont privé. De même, le comblement US5066 de la dernière étape, caractérisé par la présence de matériaux de construction, de vaisselle, de fragments d'amphores italiques et de restes de macro-faune en position secondaire, semble être réalisé en une seule fois. On peut envisager qu'ils proviennent du démontage d'une structure bâtie à partir de la présence de *tegulae*, d'*imbrices* et de mortier de chaux (Pl. n° 85). De même, la présence de charbons, de nodules d'argile rubéfiés, de blocs de molasse chauffés ainsi que de fragments d'amphores italiques ayant connus des coups de flammes laisse supposer qu'il puisse s'agir de résidus liés au nettoyage d'une structure de bûcher.

- Les fosses à amphores FS5064 et FS5077 (phase b) (Pl. n° 81, 83 et 84) :

On rattache les fosses FS5064 et FS5077 à la phase b, sur le critère stratigraphique pour la première et en s'appuyant sur la chronologie de son comblement pour la seconde.

La fosse FS5064 est aménagée à un mètre à l'est de la précédente dans l'encaissant limoneux US5033 (Pl. n° 83 : c). Comme la fosse FS5066, son comblement est couvert par le sol US5234=US5242. Cette fosse dont la forme est difficile à apprécier, seule l'angle sud-ouest étant conservé, a été observée sur 0,80 m de large environ sur 1,30 m au moins en nord/sud. Les parois sont verticales et on observe, dans son comblement limoneux, des poches de cailloutis attestant peut-être de phénomènes de tassements. Malgré une fouille incomplète due à l'induration du sédiment limoneux, on a pu observer un dépôt de tessons d'amphore italique superposés, ayant apparemment connu une crémation après fragmentation, comprenant de nombreux charbons entre les fragments de panses (Pl. n° 83 : d). Il faut envisager la présence d'au moins quatre individus incomplets. L'étude a identifié des amphores gréco-italiques dites de transition et autorise une datation entre 150 et 130 av. J.-C. La présence d'au moins un vase élancé peint accompagnant ces fragments ne semble pas en opposition avec cette datation. Ce dépôt est accompagné de celui d'une mandibule de bovidé à l'envers positionnée dans l'angle sud-ouest de la fosse qui a peut être été réalisé à un moment différent. L'assemblage de mobilier permet d'envisager une datation dans le courant du troisième quart du IIe s. av. J.-C. Enfin, on remarque dans le sédiment, la présence de charbons et de nodules d'argile rubéfié comme de quelques restes osseux dont certains sont brûlés.

La fosse FS5077 présente quant à elle des dimensions plus réduites : il s'agit d'une fosse circulaire de 0,44 m de diamètre, creusée dans le sédiment US5033, profonde de 0,50 m, dont la paroi est verticale et d'un diamètre égal jusqu'à son fond plat. Dans un premier temps, des tessons de panses d'amphores sont disposés verticalement contre la paroi de la fosse, on observe que le fond incomplet d'une amphore occupe le fond de la fosse. Par la suite un remplissage systématique est fait avec des tessons de panses, d'épaules, des anses et des fragments d'un col d'amphores italiques (Pl. n° 83 : e).

Un sédiment limono-argileux assure le colmatage. Il contient des cendres et des charbons, de la vaisselle fragmentée ainsi que quelques éléments de macro-faune (dont certains brûlés) parmi lesquels le porc domine (cf. l'étude de J. Vorenger sur CD-Rom). Enfin, une couche de limon argileux vient sceller cette fosse. Typologiquement, les fragments d'amphores appartiennent au type des amphores gréco-italiques dites de transition, suggérant une chronologie équivalente à la fosse FS5064.

- Les sols associés aux fosses

Le sédiment US5033 a probablement été apporté en plusieurs fois, lors de la phase b (Pl. n° 81). En effet, on observe ponctuellement des lits de tessons attestant de différents niveaux de fréquentation (Pl. n° 83 : f et g). Le

mobilier importé et les imitations présentent dans les sols renvoient à une chronologie durant la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. au plus tôt. Le caractère ténu et la conservation ponctuelle des interfaces suggèrent aussi que la surface de cet espace a été régulièrement nettoyée.

Enfin, on observe un pendage de cette couche en direction de l'ouest. Comme le montre le nivellement des dépôts limoneux antérieurs à l'état 1, il est probable qu'elle suit un pendage naturel. Toutefois, à l'extrémité occidentale du décapage celle-ci disparaît sous les remblais du Ier s. ap. J.-C. et son pendage est plus abrupt.

L'étude du mobilier compris dans cette couche révèle la présence d'assiettes et de jattes ainsi que des vases élancés et des pots. Les fragments d'amphores sont composés quasi-exclusivement de fragments de panses. L'observation des tessons permet d'identifier qu'ils ont subi une crémation après une fragmentation importante, entraînant une forte représentation des tessons de petite taille (cf. études analytiques du mobilier : ensemble K). Ces tessons semblent dispersés dans les niveaux fouillés, d'une part les fragments écrasés sur place sont rares, d'autre part aucun regroupement de tessons n'a été observé, enfin peu de collages ont pu être réalisés. On peut toujours envisager une recharge d'un sol, mais il faut cependant s'interroger sur l'origine d'une telle fragmentation qui ne résulte pas de l'écrasement de panses en place. L'observation des coups de flamme permet d'envisager que cette fragmentation a eu lieu avant le passage au feu.

Malgré la faiblesse de l'échantillon de restes de macro-faune, on relève qu'ils appartiennent majoritairement à la famille des suidés et sont représentés par des mandibules et des éléments appartenant aux membres inférieurs. Enfin, on peut noter la présence d'un fragment de chenet en terre cuite (L : 12,3 cm ; larg. : 12,3 cm ; épaiss. : 5,5 cm) comme de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* (Pl. n° 85).

• *La phase c*

Cette phase a été reconnue sur l'ensemble de la surface décapée. Elle peut être datée entre la fin du IIe s. av. J.-C. et le milieu du siècle suivant sur la base des mobiliers présents dans les sols (cf. : études analytiques de mobilier : ensemble L).

- Le bâtiment E et la fosse FS5244 (Pl. n° 81, 82 et 86) :

Au cours de cette étape on relève d'importants aménagements : ils sont caractérisés, d'une part, par l'abandon de certaines structures de la phase antérieure et, d'autre part, par la pérennisation de la fosse FS5066, issue de la phase b, malgré la réduction de son ouverture (FS5244). La construction d'un bâtiment venant la couvrir (bâtiment B) et l'aménagement soigné de ses abords (Pl. n° 82 : c) complètent les modifications apportées à cette fosse et lui accordent un caractère privilégié.

On observe en coupe (Pl. n° 81), des sols en cailloutis de part et d'autre de la fosse FS5244. Au sud de celle-ci, un sol en galets de taille moyenne souligne un espace bien aménagé (US5039). Malgré le décapage trop bas, on observe en coupe qu'il recouvre le comblement de la fosse d'implantation du poteau PO5067 servant de support au bâtiment B auquel ce sol peut être associé. A l'est comme à l'ouest, les deux sols US5039 et US5234 plongent dans la fosse FS5244. Celle-ci a été installée après un curage du dernier comblement de la fosse FS5066. Elle est profonde de 0,50 m environ et on peut restituer avec prudence une fosse ovalaire dont le diamètre avoisine le mètre. La fosse est encadrée par un bâtiment long de 5 m d'est en ouest et observé sur 2,10 m de largeur. Un poteau apparaît désaxé (PO5065), implanté à proximité de la fosse FS5244 il peut supporter la charpente comme une paroi sur la façade méridionale voire avoir un rôle directement lié à la fosse.

Enfin, l'observation de la coupe révèle l'absence de sablières. Hormis des parois sans fondation, il faut probablement envisager un bâtiment sans paroi (seule la façade méridionale peut en être dotée, le décapage mécanique nous privant du niveau d'ouverture des poteaux). On retient ainsi l'hypothèse d'un bâtiment ouvert couvrant une fosse et bénéficiant de sols aménagés.

- Les bâtiments B et C

Au sud du bâtiment E, cinq trous de poteau définissent une petite structure quadrangulaire de 2 m de côté (Pl. n° 86). Ces poteaux sont liés avec le sol US5034 qui recouvre leurs calages mais s'appuient contre les négatifs. On observe que les quatre poteaux d'angle présentent un diamètre homogène (0,40 m) et supérieur au poteau central mesurant 0,33 m (Pl. n° 86).

Le bâtiment C a été relevé de façon partielle dans le secteur perturbé par le cimetière médiéval (Pl. n° 87). Les trous de poteau n'ont pas été fouillés et on ne peut déterminer leur relation physique avec les sols de cette phase : l'attribution de ce bâtiment à cette étape, en l'absence de relations physiques avec le sol US5068 est un postulat reposant sur une antériorité avec le bâtiment F de la phase suivante (d). On peut restituer un petit bâtiment de 3 m par 3,50 m dont les angles sont orientés sur les points cardinaux.

- Les sols US5034 et US5068

Les sols US5034 et US5068 ont été observés à l'ouest pour le premier et dans tiers méridional pour le second (Pl. n° 88). Ils n'ont pu être reliés en plan, toutefois, on propose de les associer, leur cote d'apparition étant relativement proche à 314,20 m NGF pour le premier et 314,22 m NGF pour le second. Il faut probablement envisager une moins bonne conservation des sols dans le secteur central du décapage, liée au pendage général du terrain ayant entrainé la disparition des sols US5034 et US5068 là où la puissance stratigraphique est la plus faible.

Ces sols livrent un répertoire céramique dominé par les formes basses associées au service. Les restes osseux sont dominés par les suidés pour le sol US5034 alors qu'ils se partagent entre caprinés et suidés dans l'US5068 (avec une légère préférence pour la première famille). Toutefois, à l'instar de la phase précédente, on remarque que les mandibules et les membres inférieurs sont majoritairement représentés - avec les maxillaires des caprinés dans le cas de l'US5068 (cf. l'étude de J. Vorenger sur CD-Rom). Enfin, on recense la présence de fragments de torchis brûlés comme d'un jeton en céramique et d'un élément de parure en verre (Pl. n° 88 : e et g)

- Le bâtiment A

Au nord, on attribue à la phase c le bâtiment A (Pl. n° 86bis). Malgré le creusement de la cavité de fondation du podium de l'état 2 et l'étroitesse de la surface décapée, on propose de lire trois alignements orientés nord/sud s'étendant plus à l'ouest hors emprise. Le faible écartement entre chaque poteau et une distance de 1,5 à 2 m entre chaque ligne permettent d'avancer, à titre d'hypothèse, la présence d'un bâtiment comportant un plancher couvrant une superficie d'une quinzaine de m² au moins. C'est sur la présence dans les calages de poteaux d'une assiette Lamb. 6 en céramique campanienne A qu'on propose une datation plus récente par rapport à la phase précédente où ces types sont présents parmi les rejets compris dans les sols.

• *La phase d*

Cette phase est reconnue uniquement à partir des structures en creux installées dans le sol US5068 (bâtiment F) et dans le sondage n° 4, où des sablières peuvent être rattachées au moins à cette phase (bâtiment D), celles-ci étant démontées en préalable à la construction du portique de l'état 2. On ne sait quel est le devenir des bâtiments A et E issus de la phase précédente, toutefois, la circulation entre les bâtiments permet d'envisager que le bâtiment B est démonté afin de permettre l'installation de l'édifice F.

- Le bâtiment F

On observe dans les sols US5034 et US5068, la présence de surfaces quasiment vierges de mobilier et de galets (Pl. n° 87). A partir de ces négatifs, on relève un espace de 9,70 m environ de côté s'étendant en direction du nord-est, au centre duquel, un semis de trous de poteau perce les sols antérieurs. Ces éléments semblent attester un décapage des sols antérieurs pour l'installation d'un bâtiment peut être partiellement fondé sur des sablières basses (bâtiment F). On peut ainsi restituer un bâtiment de 10 m de côté sur sa façade occidentale, dont les angles semblent orientés sur les points cardinaux. Si les poteaux d'angle sud-ouest et nord-ouest n'ont pas été identifiés au décapage, on peut envisager qu'un couloir/galerie de façade large d'1 m environ ou un renfort par doublage des poteaux délimite une pièce mesurant 7 m de côté au moins. On suppose l'existence de l'angle nord de cette pièce à partir d'un alignement de tessons et de galets délimitant une bande de 0,35 m de large environ, présentant une rétention d'humidité au décapage identifiée comme une sablière basse formant le retour oriental de cette pièce. Il est très délicat de proposer une datation pour ce bâtiment. La datation basse des sols de la phase précédente peut fournir un *terminus post quem* autour du milieu du Ier s. av. J.-C. Le mobilier provenant des comblements des trous de poteau n'apportent pas d'éléments permettant de conforter la chronologie (cf. : études analytiques de mobilier : ensemble M).

- Le bâtiment D

Le bâtiment D n'a été observé que dans le sondage n° 4, son attribution à cette phase repose sur son antériorité aux aménagements de l'état 2. Toutefois, les structures qui le composent sont totalement déconnectées du sol US5068 et peuvent avoir été aménagées au cours d'une phase précédente. Sur la base de présence de deux négatifs de poteaux antérieurs à ces sablières, une étape antérieure ne peut être exclue.

La présence de quatre sablières (dont une témoigne d'une reprise probable ou d'un état antérieur) et du négatif d'une cinquième permettent de restituer un bâtiment comportant un plancher (Pl. n° 89). Les fouilles de 1974 ont révélé des alignements de galets et de tuiles, similaires au comblement des tranchées liées au démontage de ces sablières, suivant la même orientation, plus à l'est (Pl. n° 77). De même, plus à l'ouest, le rapport de 1973

signale des niveaux indurés semblables au comblement des tranchées de récupération fouillées en 2008. On peut envisager son emprise sur une dizaine de mètres de longueur, mais on ne connaît pas son extension en direction du sud.

c. l'état 2 : l'ensemble monumental du Ier s. ap. J.-C. (Pl. n° 78)

• *Les substructions d'un podium* (Pl. n° 90, 91 et 92)

La fosse de récupération du podium (FS5001) épouse les contours de la cavité de fondation de la substructure (BTP 5002). Elle se compose de deux ensembles : le premier consiste en des fondations en sous-œuvre qui supportent les fondations du podium en lui-même.

Les fondations présentent une technique de construction homogène. Il s'agit de dalles de molasse trapézoïdales ou polygonales et de taille variable, disposées en lits réguliers, sauf dans les angles où les assises du podium sont liées avec les fondations par des petites dalles positionnées de champ. Un mortier de chaux lie l'ensemble. Les structures du premier niveau de fondations (US5027, US5028 et US5108) sont larges de 2,00 m à 2,25m et atteignent à la cote 312,80 m NGF le toit de la moraine caillouteuse. Ces fondations dessinent un U de 19,45 m en nord/sud et qu'on peut restituer sur 25,60 m en est/ouest à partir des résultats du diagnostic. Elles délimitent un espace qui a été creusé plus profondément et qui comprend en son centre une structure dégagée partiellement, dont on ne connait ni la largeur, ni l'épaisseur (US5003). Repéré sur 11,75 m en nord/sud, le retour méridional est masqué en partie par la fondation du podium et peut-être relié avec une structure découverte en 2005. Toutefois, on ne sait si cette structure présente un retour oriental et si elle est chaînée avec la première fondation dégagée à l'est [11]. Ces structures forment ainsi deux fondations profondément ancrées sur la terrasse caillouteuse fluvio-glaciaire et supportant le podium. L'extension du podium, largement récupéré, est attestée par des structures maçonnées (US5002 et US5107), des dalles de molasse et des lits de mortiers accrochés aux parois de la cavité de fondation ainsi que des lambeaux de mortier de chaux liant encore entre elles des structures. On ne sait s'il s'agit d'un massif plein ou comportant des voûtains répartissant les charges. A partir des éléments dégagés en 2008 et les sondages menés en 2005, on peut restituer une dimension de 23,50 m en nord/sud et de 30 m en est/ouest *a minima*.

Les matériaux de construction recueillis dans le comblement de la fosse de récupération (FS5001) permettent d'envisager l'usage du choin dans l'élévation et de calcaire tendre de provenance régional (calcaire urgonien de la carrière de Franclens – 74) comme de marbres d'origines plus lointaines (importations orientales : porphyre vert, brèche violette) pour la décoration (Pl. n° 93).

• *Le portique périphérique*

On peut restituer un portique dont on ne connaît que l'angle sud-ouest, dégagé partiellement dès 1973 [8]. On observe un mur de 33,80 m de long (sondage n° 4 : MR5073), orienté est/ouest dont les fondations sont en galets et dalles de molasse liés au mortier et large de 0,73 m, en partie récupérées. Il comporte en façade des contreforts mesurant en moyenne 0,60 m par 0,60 m. Il forme avec un second mur construit selon les mêmes caractéristiques et partiellement récupéré, observé sur 19,90 m et orienté nord/sud, un angle souligné par un imposant contrefort de galets liés au mortier mesurant 1 m par 1 m.

Si de prime abord, les contreforts ne semblent pas disposés de manière régulière, on observe toutefois qu'il fonctionne par paire (une paire a été dégagée en 1973 et une seconde en 2008) positionnée à faible distance. Parmi ceux dégagés en 2008, dans le sondage n°4 (Pl. n° 89), on observe un repentir qui a été recouvert par les remblais de nivellement contemporains (US5074).

En retrait de ces murs méridionaux et occidentaux, on observe à 4,2 m de distance, les négatifs de fondation quadrangulaire mesurant 0,60 par 0,60 m, qui peuvent être identifiés comme les fondations de piles d'un portique. Ces structures dégagées en 2008 se relient avec trois structures seulement décapées lors du diagnostic de 2005, qui permettent de suivre la suite du portique à l'est [11] (St4, St5 et St14).

• *La chronologie de l'ensemble monumental*

La présence de choin comme de calcaire urgonien parmi les matériaux conservés dans le comblement de la fosse de récupération permet d'envisager une chronologie similaire à l'édification du théâtre de Vienne, daté du milieu du Ier s. ap. J.-C. Les remblais de nivellement contemporains de la construction du portique livrent des éclats de choin accompagnés d'un mobilier majoritairement résiduel. L'étude du mobilier (cf. études analytiques : ensemble N) laisse envisager une chronologie dans le courant des années 25-50 ap. J.-C. pour l'aménagement de ces remblais, qui s'accorde avec un *terminus post quem* aux alentours du milieu du Ier s. ap.

J.-C. pour l'édification du monument.

• *Une occupation au sud du portique ?*

Un alignement de trois poteaux, creusés dans les remblais de nivellement, suggèrent l'existence de structures s'appuyant sur le mur du portique, dont ils sont distants de 2,70 m à 3 m. Une occupation contemporaine de l'ensemble monumental prenant la forme de structures légères s'appuyant sur la façade extérieure peut être envisagée. Toutefois, des aménagements liés au chantier de construction, les négatifs d'échafaudages, ne peuvent être exclus.

d. l'état 3 : Les transformations tardo-antiques et médiévales (Pl. n° 79)

• *L'édifice tardo-Antique (phase a)*

A moins d'un mètre au sud du podium antique, la partie occidentale d'un bâtiment rectangulaire orienté est/ouest mesurant 6,80 m de longueur du nord au sud a été observée sur 6,60 m d'est en ouest, se poursuivant hors de la fouille (Pl. n° 93). Les fondations sont construites en dalles de molasse de taille équivalente à celles employées dans la fondation du podium avec des galets liés par un mortier de chaux. L'observation de l'angle nord-ouest formé par ces fondations met en évidence qu'elles sont chainées et participent d'une seule construction.

La chronologie s'appuie sur la découverte d'un fragment de lèvre à bandeau de première génération au contact entre ses fondations et un trou de poteau antérieur, qui donne un *terminus post quem* autour du VIe s. ap. J.-C., voire dès le courant du Ve s. (Horry dans Maufras 2006, 363-406) (Pl. n° 96 : f). De plus, la proximité du podium, avec lequel il est nettement séparé, et l'emploi de dalles de molasse de taille équivalente à celles utilisées dans la construction antique suggèrent que ce premier doit être déjà, au moins en partie démonté, lors de la construction de cet édifice.

Ce bâtiment focalise de nombreuses sépultures à inhumation et un cimetière (cf. *infra*) perdure même après son abandon et l'arasement du mur méridional. Cet édifice a une existence de trois ou quatre siècles au maximum. En effet, sur la présence d'une agrafe de linceul à double crochet, on peut avancer un *terminus ante quem* au VIIIe s. pour les dernières inhumations qui lui sont postérieures (cf. *infra*) (Pl. n° 95 et 96).

• *Le cimetière et la question des premières inhumations (phases a et b)*

Aux neuf sépultures dégagées en 1974 et aux deux autres, décapées en 2005, le décapage de 2008 a ajouté 16 sépultures attestées ou supposées, portant le nombre d'inhumations reconnues ou supposées à 25 au total. On peut envisager une extension du cimetière sur plus de 400 m². Seulement un petit nombre de sépultures a été fouillé au moins partiellement. On remarque que la majorité des inhumations est groupée à proximité de l'édifice précédent, soit à l'intérieur de celui-ci, le long des murs par exemple, soit à l'extérieur ou encore sur l'emprise des murs récupérés. Peu de sépultures sont installées plus au sud à proximité du portique.

La question de la liaison de ces inhumations et de l'édifice n'a pu être réglée. On ne sait si les premières inhumations sont antérieures ou contemporaines voire postérieures à l'édifice UNF5007. A partir des observations faites au décapage, on propose que les premières inhumations soient contemporaines de l'édifice alors que les dernières tombes sont postérieures à sa démolition (sondage 3 : Pl. n° 95).

Deux orientations sont recensées pour l'ensemble des sépultures découvertes depuis 1974 : l'une est/ouest pour 14 sépultures (avec la tête à l'ouest pour celles qui ont été fouillées) une seconde nord/sud, avec semble-t'il la tête au nord pour 10 sépultures et enfin une orientation nord-ouest/sud-est pour une possible sépulture observée en 2005. Certaines sépultures présentent les traces d'une architecture funéraire sommaire. On observe ainsi un lit de déposition aménagé en galets dans une sépulture testée mais non fouillée (SP5046). De même trois sépultures disposent d'une bordure en galets et dalles de molasse (SP5041, SP5043 et SP5072). D'une manière générale, quand les contours ont pu être déterminés, ces fosses ne prennent pas une forme rectangulaire mais ovalaire.

Les squelettes observés lors de la campagne 2008 présentent les mêmes caractéristiques : le déplacement de la mandibule et le maintien de la ceinture scapulaire. Ces indices suggèrent, d'une part, une décomposition en espace vide ayant permis son déplacement, et d'autre part, la présence d'un élément en matériau périssable ayant entrainé son maintien (linceul, planches de bois). Ces considérations permettent de privilégier une inhumation en linceul (sans pour autant exclure l'existence d'un coffrage de planches de bois non clouées) (SP5043, SP5044 et SP5054) (Pl. n° 96 : d et e). La présence de ce mode d'inhumation est confirmée par la découverte d'une agrafe à double crochets en bronze lors du démontage d'une des sépultures (Pl. n° 96 : g).

e. l'état 4 : Abandons et récupérations des matériaux antiques

Les récupérations de matériaux antiques de l'ensemble monumental (calcaires, marbres et molasses) ont probablement débuté dès le haut Moyen Âge si ce n'est dès l'Antiquité tardive (cf. études analytiques : ensemble O). Il faut envisager aussi la démolition partielle du mur méridional de l'édifice de l'Antiquité tardive, dès le haut Moyen Âge. Malgré l'absence de fours à chaux, le démontage de l'ensemble monumental a probablement visé dans un premier temps les éléments en calcaire et en marbre. Le négatif du podium atteste que les récupérations ont concerné aussi les dalles de molasse employées dans les fondations. Comme semblent le témoigner le mobilier découvert dans la fosse FS5001 ainsi que la mention de la découverte du « temple » au XIXe s. (Joanne 1890, 4914) et les informations recueillies en 1973 indiquant des récupérations de blocs de molasse encore récemment, elles se sont poursuivies jusqu'au XXe s. A partir, des négatifs de creusement et des différences de comblement observés dans la fosse de récupération, on peut envisager que les récupérateurs ont suivi les assises de dalles. Il est probable que le massif de fondation a pu fonctionner partiellement comme une carrière à ciel ouvert mais l'ouverture et la fermeture de fronts de tailles selon les besoins doit être envisagée.

Au moins au XIXe s., la parcelle est mise en culture. L'aménagement d'une fondation en bourrage au nord de l'emprise doit être mis en relation avec la fixation des limites parcellaires, telles qu'elles sont signalées sur le cadastre napoléonien. La présence de deux petits fossés plus au sud peut signaler un déplacement des limites parcellaires vers le nord à une date indéterminée (Pl. n° 55).

[21]

Tourdan ; photographie aérienne ; parcelle AK 146

Sur une photographie aérienne verticale noir et blanc de l'IGN datant d'une campagne menée en 1953, acquise par l'association Renaissance de Revel et Tourdan, on observe une ligne claire se superposant à la voie découverte en 1976. On relève cette anomalie, orientée nord/sud, sur 130 m environ de longueur, pour une largeur de 6 m environ (Pl. n° 97 : a).

[22]

Les Varilles ; photographie aérienne ; parcelles AO 202/203/205

La sécheresse de l'année 2003 a mis en évidence deux traces claires orientées nord/sud, révélés par une pousse plus faible des blés (Pl. n° 97 : b) (cliché pris au mois d'avril 2003 ; redressement Géocarta Sarl, janvier 2010). Celle située plus à l'ouest, en bordure de la limite de parcelle se superpose à la voie découverte en 2005 [17]. Une seconde anomalie est visible plus à l'est, à une quinzaine de mètres de distance et peut être suivie sur plus d'une centaine de mètres, pour une largeur de 6 à 7 m. Les sondages menés en 2004 et 2005 ont abordés partiellement cette anomalie mais aucune structure ne peut lui être reliée. Il peut s'agir d'une voie antérieure aux occupations augustéennes et du Ier s. ap. J.-C., les sondages n'ayant pas atteint le substrat de partout, ou d'un état postérieur lié à un abandon des structures antiques, conservé de manière superficielle et que des décapages menés sur des surfaces étroites n'ont pas permis d'apprécier (on relève à l'ouest que l'anomalie signalée par une forte pousse, qui suit les limites de parcelles et qui peut indiquer un fossé comblé, n'apparaît pas en sondage, alors qu'elle est nettement visible)[4].

[23]

Tourdan/Le Lac ; photographie aérienne et prospection géophysique ; parcelle AM 326

Une structure maçonnée a pu être observée dans la partie nord de la parcelle au printemps 2003, lors d'une campagne de prospection aérienne, réalisée le 7 juin 2003 (Pl. n° 98 et 215).

En octobre 2007, une prospection géophysique (méthode électrique ARP) a permis d'appréhender la moitié orientale de la parcelle AM 326 et de compléter les plans à disposition (Chemin, Sarro 2007). Cette structure se

[4] Le redressement présenté dans le rapport final de prospection thématique (Varennes, Gaillard *et alii* 2009, 210 et fig. n° 62) est un redressement manuel. A la date de rédaction du rapport, les redressements assistés par ordinateur par la société Géocarta sarl (logiciel Airphoto) n'avaient pas encore été réalisés. L'anomalie située la plus à l'est est alors interprétée comme un indice de la voie et une erreur de redressement laissait supposer qu'elle se superposait à celle découverte en 2005.

caractérise par un plan quasi quadrilatéral (17 m de large pour 19 m de long environ) dont les angles sont orientés sur les points cardinaux. A l'intérieur, on observe une anomalie zonale résistante prenant la forme grossièrement d'un carré de 5 m de côté au moins. Cette anomalie est assimilable à une structure construite mais son identification est difficile : il peut s'agir d'un sol conservé comme d'un massif de fondation. Après un tri des anomalies linéaires reprenant l'orientation nord/sud des cultures connues dans l'après-guerre, on observe que deux anomalies linéaires résistantes rejoignent le quadrilatère. Au sud, une anomalie reconnue en prospection aérienne est orientée nord-est/sud-ouest et paraît limiter ce premier ensemble de structures. L'interprétation de ce secteur est difficile, on peut envisager la présence d'un *fanum* signalé par l'anomalie située au centre du quasi quadrilatère. Toutefois, l'hypothèse d'un mausolée et de plusieurs enclos d'une nécropole ne peut être exclue *a priori*.

Dans la partie sud-est de la parcelle, un enclos trapézoïdal a été découvert lors de la prospection aérienne du printemps 2003. Il apparaît sur un cliché noir et blanc de l'IGN datant de 1953 (Pl. n° 97 : a) et a été appréhendé en prospection géophysique. Il se distingue en prospection géophysique, au sein d'une zone probablement caractérisée par l'arasement de la terrasse fluvioglaciaire renforçant le contraste entre des zones résistives et d'autres conductrices. Plusieurs structures linéaires conductrices comme résistantes délimitent un enclos dont les dimensions sont d'environ 41 à 49 m de côté enfermant une superficie de plus ou moins 1900 m². Les prospections aériennes et géophysiques mettent en évidence une interruption du fossé définissant une entrée de l'enclos sur son côté sud-est. Deux structures linéaires sont visibles à l'intérieur de cet enclos ainsi que des anomalies zonales résistantes, dont un formant une structure de 5 à 10 m de côté, située en son centre. Deux autres anomalies circulaires sont visibles sur les cartes de résistivité au sud de l'enclos.

Entre ces deux ensembles de structures, deux anomalies linéaires résistantes distinctes des orientations liées aux cultures agricoles sont observées. Toutefois, leur origine est inconnue.

Au centre de la parcelle AM 326, on observe sur le cliché de 2003, un bâtiment (24 m par 12 m), orienté nord-est/sud-ouest. L'extrémité sud-ouest de la zone prospectée a permis de repérer son angle sud-est. Sur le cliché de 2003, seules ses façades nord, sud et ouest sont révélées par l'anomalie de pousse. Ce bâtiment est divisé en deux parties égales dans le sens de la longueur. Au nord de cette division interne, on observe au moins deux pièces.

Enfin, sur le cliché pris en 2003, on observe à cheval avec la parcelle AM 325, deux structures fossoyées parallèles, dont une formant un angle droit. Il peut s'agir de réseaux récents comme de structures plus anciennes

[24]

Tourdan ; photographie aérienne ; parcelles AK 52, 53 et 55

La prospection aérienne du 7 juin 2003 a permis de repérer dans la partie nord de la parcelle AK 53 (Pl. n° 99), en limite avec la voie communale n° 2, un bâtiment à partir des anomalies de pousse. On peut restituer les dimensions suivantes : 15 m de long pour 9 m de large environ. Il est composé de deux pièces au nord et au sud, reliées par un espace de dimensions réduites. Cette construction est orientée nord-ouest/sud-est et ouvre sur l'ouest.

En limite sud de la parcelle et se continuant sur la parcelle AK 55, ainsi que sur la parcelle AK 52 située à l'ouest, on observe cinq structures signalées par des anomalies de pousse (Pl. n° 99). La première, en ligne droite et suivant une orientation sud-est/nord-ouest, ainsi qu'une seconde située à l'ouest (parcelle AK 52) semblent correspondre à des tranchées de réseau. Les trois autres, possibles fossés ou drains, ne paraissent pas définir une structure particulière.

[25]

Tourdan/Les Roussières ; photographie aérienne et prospection géophysique ; parcelles AI 16 et 18

Sur un cliché pris lors d'un survol le 7 juin 2003, on note différentes anomalies de pousse sur les parcelles AI16 et AI18 (Pl. n° 99 et 100). On observe ainsi, du nord au sud sur ces deux parcelles, une trace claire (largeur 8 m environ), qu'on suit sur une longueur maximale de 140 m environ. Cette voie est délimitée au sud par un premier mur. Un second distant de 4 à 5 m environ suit la même orientation que l'anomalie précédente. On observe dans la parcelle AI 16, que ces murs, ainsi que la voie, obliquent légèrement vers le sud-ouest. Ces anomalies de pousse, orientées nord-ouest/sud-est se superposent aux structures découvertes en 1978 sur la

parcelle AI 18 ainsi qu'à la voie découverte en 2004 (zone n° 3) [1] et [18] (Pl. n° 38). Dans la parcelle AI 16, plus au sud, un mur suit l'orientation précédente (longueur observée : 18 m environ) ainsi que deux structures quadrangulaires (longueur des côtés : 6 m environ), distantes de 16 m environ de la voie. Enfin, dans la partie sud de cette même parcelle, on observe sur une longueur de 75 m environ, une trace claire dessinant une courbe large de 4 à 6 m environ, pouvant évoquer un axe de voirie.

Le 1er août 2009, une campagne de prospection géophysique employant la méthode ARP a couvert les 2/3 sud de la parcelle AI 16 (Pl. n° 101, 102, 103, 104 et 215). Le résultat de la prospection, après avoir mis de côté les anomalies résultants de la mise en culture de la parcelle, a permis de valider les anomalies observées sur les clichés de 2003 et de compléter les plans disponibles.

• *L'axe routier B, les alignements C et D*

Au centre de la parcelle, à l'emplacement des anomalies de pousse repérées en 2003 et dans l'axe de la voie reconnue en 2004, on observe une grande anomalie résistante (B), large de 10 m environ, qu'on propose d'identifier à l'axe routier déjà reconnu [18]. Sa disparition plus à l'ouest peut être liée à un fort arasement des vestiges dans ce secteur. On observe au sud de cette anomalie la continuité des structures linéaires déjà observées sur les clichés et vérifiées en fouille [18] (cf. *supra*), qui peut marquer la limite du trottoir et d'un portique de couverture (C) (largeur 6/7 m au maximum).

La structure méridionale semble associée à un alignement d'anomalies ponctuelles qui oblique en direction du sud-ouest avant de s'orienter vers l'ouest (D). Ce type d'alignement pourrait évoquer une canalisation ; les anomalies ponctuelles pouvant correspondre aux dalles de molasse de couverture. Certes, aucune conduite d'eau ni collecteur n'a été reconnu plus à l'est mais les sondages ont montré l'arasement des niveaux de circulation de la voie et l'existence d'un caniveau bordant le trottoir ne peut être exclu. Sur la base des résultats de la prospection géophysique, il est difficile d'assurer la présence d'un mur de façade sur toute la longueur du trottoir, laissant l'identification d'un portique à titre d'hypothèse.

• *Des structures antérieures ou postérieures à la voie B*

Un ensemble d'anomalies résistantes ponctuelles (A) apparaissent dans l'axe de la voie B. Elles ne semblent pas fonctionner avec le passage de la voie ce qui permet de supposer leur antériorité ou leur postériorité. Leur plan et leur dimension (8 m environ de côté) permettent d'envisager des structures sur poteaux porteurs évoquant des greniers surélevés, peut-être protégé par un enclos pour l'un d'entre eux.

• *L'axe routier E et le diverticule F*

Au sud de la parcelle, une bande dessinée par des anomalies ponctuelles peut être interprétée comme une voie orientée du nord-est au sud-ouest (E), large de 4 à 5 m environ. Cet axe correspond à celui observé sur les clichés de 2003. On peut envisager qu'un diverticule (F), de largeur équivalente, forme un carrefour et s'oriente en direction du sud-est.

• *Un ilot central*

Ces deux axes orientés d'est en ouest délimitent un ilot trapézoïdal d'une largeur de 55 m environ à l'est et de 72 m à l'ouest, qui se poursuit hors des limites de la parcelle. On observe une convergence d'orientation de différentes anomalies ponctuelles et linéaires, essentiellement dans la partie centrale. Cette orientation nord/sud est perpendiculaire à l'axe de la voie B.

Des anomalies ponctuelles peuvent être interprétées, sur la base de leur extension et de leur forme comme de possibles caves (au moins 4 m de côté, quadrangulaires ou rectangulaires, formant parfois un L pouvant témoigner d'un accès) ou de sols. Il semble que leur orientation soit nord/sud, quand celle-ci peut être perçue. Une anomalie linéaire forme un U, ouverte au sud présente elle aussi une orientation similaire nord/sud.

Les nombreuses anomalies ponctuelles de faible extension sont difficiles à interprétées (puits ? structures de stockages?). Avec les possibles caves et sols envisagés, elles témoignent de l'occupation de presque la totalité de cet espace, sans qu'on puisse pour autant être certain de l'extension de la surface bâtie.

Cette répartition est plus difficile à suivre sur la partie ouest de la parcelle prospectée. Toutefois, un arasement des vestiges plus important peut être envisagé.

• *L'espace G*

Dans l'ilot central, un espace se distingue par la présence d'anomalies quadrangulaires ainsi qu'une orientation nord/sud légèrement différente des autres anomalies observées (G). Cet espace recouvre les structures quadrangulaires déjà observées en prospections aériennes (50 m du nord au sud et repérées sur 40 m d'est en ouest) (cf. *supra*).

On observe au nord une structure quadrangulaire délimitée par une anomalie linéaire (6 m de côté). Au sud, à 12 m environ de distance, au cœur d'une anomalie résistante ponctuelle, on observe un carré de 6 m de côté ; l'anomalie quant à elle dessine une structure de 12 m de côté environ. Au sein de cette anomalie, on observe une dernière structure quadrangulaire légèrement décalée au sud, mesurant elle aussi 6 m de côté environ.

La structure la plus au nord ainsi que celle plus au sud doivent être identifiées dans celles observées en 2003, suite à la prospection aérienne. L'identification d'une anomalie résistante ponctuelle permet ainsi d'en déduire une troisième.

Si l'hypothèse de bassins peut-être formulée à partir de la mention de 1838 [b], on peut aussi envisager plusieurs *cellae*, dont une bénéficie d'une galerie périphérique dont seul le sol serait conservé. Il faut alors envisager une succession chronologique entre les deux structures identifiées au sud.

Différentes anomalies ponctuelles peuvent signaler d'autres niveaux de circulation conservés qui doivent probablement être associés à des bâtiments orientés d'ouest en est, s'étendant à l'est, au-delà de la parcelle étudiée.

• A*u sud de l'axe E, un espace structuré ?*

Au sud de l'axe E, les anomalies linéaires résistantes s'appuient perpendiculairement à l'axe d'origine et suivent une orientation nord-ouest/sud-est. A l'est du diverticule F, deux espaces, larges de 10 et 20 m respectivement**,** sont délimités par des anomalies linéaires dont les interprétations peuvent être diverses : fossés ?, ruelles ? Dans ces deux espaces, les anomalies ponctuelles présentent les mêmes caractéristiques que celles observées dans l'ilot central et les hypothèses de caves pour les plus importantes ou de puits pour les plus réduites peuvent être avancées.

[26]

Tourdan ; suivi de travaux ; voie communale n° 8

L'observation d'une tranchée de réseau d'assainissement réalisée dans la voie communale en mars 1998 (Pl. n° 105 : a et b), sur une longueur de 27 m, a permis d'identifier, en allant du nord au sud, un premier espace délimité par deux structures (n° 4 et 5) en galets dont le sol est en mortier de tuileau (largeur : 3,50 m environ). Les fondations semblent suivre une orientation est/ouest et présentent une largeur comprise entre 0,65 et 0,80 m. A 3,70 m plus au sud, un second espace est délimité par deux structures en galets (n° 2 et 3). Le sol de cet espace est aménagé lui aussi en mortier de tuileau (largeur : 4 m environ). Accolé à ce dernier mur, P. Blanchon signale un empierrement, qu'il interprète comme une voie (largeur : 4 m environ). Une dernière fondation en galets liés au mortier la borde au sud. A 5 m environ plus au sud (n° 1), les traces d'un sol en mortier de tuileau incluant des plaquettes de terre cuite ont pu être repérées (*opus spicatum* ?). P. Blanchon signale des fragments de *tubuli*, d'amphores et de céramiques communes (communication de P. Blanchon).

[27]

Tourdan ; suivi de travaux ; parcelle AK37

Lors de travaux réalisés en 2002, une tranchée a dégagé un mur en galets orienté est/ouest, sur une longueur de 10 m environ dans la parcelle AK 37 (Pl. n° 105 : c). P. Blanchon a recueilli des *tegulae*, des fragments de maçonneries en mortier de tuileau, de la céramique sigillée, de la céramique commune et des fragments d'amphores (communication de P. Blanchon).

[28]

Tourdan/Champ-Martin ; suivi de travaux ; parcelles AK 113/158

Lors du creusement des tranchées de réseaux d'adduction d'eau en 1983, P. Blanchon signale un « lit de tuiles » ainsi qu'un sol en galets et fragments de tuiles (communication de P. Blanchon).

[29]

Champ-Martin ; suivi de travaux ; parcelle AM 414

Lors du creusement des tranchées de réseaux d'adduction d'eau en 1983, une tranchée a mis au jour « un mur en galets dont l'élévation semble être de terre crue , une couche de *tegulae* et un empierrement de galets » (communication de P. Blanchon).

[30]

Les Varilles ; suivi de travaux ; parcelles AO 189/207

Lors du creusement des tranchées de réseaux d'adduction d'eau en 1983, P. Blanchon signale la découverte d'un dépotoir et d'un aménagement en galets ainsi qu'une couche de *tegulae* (communication de P. Blanchon).

• ***Inventaire du mobilier du dépotoir*** (Pl. n° 106) ***:***

Mobilier céramique : céramique non tournée : 4 fr. ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée NCR :* 32 fr. (2 jattes type III ; 1 jatte type VI ; 1 jatte type VIII ; 1 indét.) ; *céramique tournée rouge :* 48 fr. (1 jatte type IV à lèvre aplatie ; 1 indét.) ; *céramique tournée grise :* 87 fr. (1 jatte type III ; 6 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 indét.) ; *céramique grise fine :* 4 fr. ; *céramique kaolinitique :* 6 fr. (1 jatte type IV) ; *amphore italique :* 1 fr.

Autre mobilier : 3 scories (fer ?)

[31]

Tourdan (" Chemin du Loup ") ; suivi de travaux ; parcelle AK 84

Suite à la construction d'une maison individuelle sur la parcelle AK 84, au début des années 1980, du mobilier archéologique a été récupéré dans les déblais de construction et confié à l'Association Renaissance de Revel et Tourdan (renseignement oral M. Paul Blanchon).

• ***Inventaire du mobilier*** (Pl. n° 106) ***:***

Mobilier céramique : sigillée Claire B/CRA : 4 fr. (1 Desbat 15 ; 1 coupe à lèvre en bandeau, type Chenet 323 C) ; *commune claire :* 12 fr. (1 cruche à lèvre en gouttière ; 1 cruche à lèvre triangulaire ; 2 pots Haltern 62 ; 1 coupe à lèvre en bandeau et panse engobée) ; *céramique tournée rouge :* 9 fr. (1 plat à lèvre en bourrelet ; 1 pot à col tronconique et lèvre en amande ; 1 pot à lèvre en gros bourrelet) ; *céramique tournée grise :* 4 fr. (1 plat à lèvre rentrante ; 1 jatte type V) ; *amphore de Bétique :* 11fr. (1 Dr 20a) ; *amphore gauloise :* 2 fr.

[32]

Tourdan ; suivi de travaux ; parcelle AK 146

Le long de la parcelle AK 146, lors du creusement d'un fossé, consécutif à l'agrandissement de la route départementale RD 538, au début des années 1980, une substruction en galets orientée nord/sud a été mise au jour (Pl. n° 107). Les photographies de ce massif dégagé à la pelle mécanique ne permettent pas d'assurer s'il s'agit d'une fondation de mur ou d'un aménagement lié à la voie nord/sud découverte en 1976 (cf. *supra*) (archives Association Renaissance de Revel et Tourdan).

[33]

Tourdan/ Le Lac ; suivi de travaux ; parcelle AK 54

Au cours du mois de juin 2006, M. Gilles Roux, en creusant une tranchée d'évacuation des eaux dans sa propriété (parcelle AK 54), a mis au jour des fragments de maçonneries en mortier de tuileau et des blocs de molasses. Seule une portion de la tranchée présente des structures archéologiques en place. Une coupe a été relevée, aucun mobilier archéologique n'est associé aux structures. L'exiguïté de la tranchée n'a pas permis de réaliser une couverture photographique correcte.

La tranchée d'une largeur de 0,50 m et profonde de 0,60 m, a livré des vestiges à 0,30 m de profondeur. Le nettoyage de la coupe a permis d'identifier quatre phases distinctes :

• *Phase a :* A la base de la stratigraphie, on observe un sol en mortier de tuileau de couleur beige-rosée comprenant de gros fragments de terres cuites en surface (Us 1), observé sur 1,54 m du nord au sud, et qui semble se poursuivre sous le fond de la tranchée au nord. Ce sol s'appuie contre un mur (Us 5) en blocs de molasse liés à l'argile, conservé sur une assise, installé dans le substrat géologique (Us 4).

• *Phase b :* Dans un second temps, une maçonnerie comprenant des blocs de molasse liés par un mortier de tuileau de couleur rosée est aménagée à 0,90 m au nord du mur Us 5. On observe sur le parement sud de la structure Us 6 et sur le parement nord du mur Us 5, le même mortier de tuileau rouge-rosé (Us 7 et Us 8) (épaisseur : 0,02/0,04 m), qui présente un léger renflement (épaisseur : 0,06 m) au contact du sol Us 1.

• *Phase c :* Au cours d'une troisième étape, l'espace compris entre le mur Us 5 et la structure Us 6 est comblé par un dépôt d'argile (Us 2).

• *Phase d :* Enfin, on observe la couche argilo-sableuse Us 3 qui recouvre les structures. Ce dépôt apparaît perturbé par la récupération du mur Us 5 (creusements Us 11 et Us 12) et par un creusement indéterminé (Us 10) qui a détruit la stratigraphie sur la partie nord de la coupe.

En ce qui concerne la chronologie des ces structures, l'absence de matériel ne permet pas de préciser une date dans le courant de la période gallo-romaine pour les phases 1 et 2. La faible surface ouverte et l'arasement des vestiges rendent difficile leur interprétation : la phase 1 correspond à un sol maçonné contemporain d'un mur conservé en fondation. Il apparaît que le niveau de circulation Us 1 de la phase 1 est en dessous du toit du substrat argileux. Toutefois, l'exiguïté de la tranchée et les perturbations postérieures ne permettent pas de définir s'il s'agit d'un fond de bassin ou d'un sol d'une pièce. Au cours de la seconde phase, une maçonnerie est aménagée sur ce sol et reçoit comme le mur construit précédemment, un enduit de mortier de tuileau. Cet enduit doit probablement remplir le rôle de joint d'étanchéité, comme son renflement au contact du sol Us 1 semble l'indiquer. Le type de comblement de la structure, probablement lié à son abandon (phase 3), peut appuyer l'hypothèse d'une structure associée à la présence d'eau. Dans un dernier temps, le mur sud est récupéré et le remblai Us 3 oblitère les structures antiques.

[34]

Tourdan ; découverte fortuite ; parcelle AK 123

Vers 1980, sur un pierrier localisé sur la parcelle AK 123 (renseignement M. Paul Blanchon, Drouvot 2005-2006, 53), deux éléments lapidaires ont été découverts ainsi que quelques fragments de meules. Un troisième fragment de marbre, identifié comme une base d'autel en calcaire est attribué à cette découverte (Drouvot 2005-2006, 53) mais il provient en réalité de la fouille mené en 1973 à Champ-Martin (cf. *supra* : [8]).

- Fragment supérieur mouluré d'un autel funéraire en calcaire (Pl. n° 108 : a), brisé en bas et très légèrement retaillé à gauche et à droite (0,22 x 0,25 x 0,10 m). On lit : *L*(ucius) *Vibius*(s)[---]*C*(aio) *F*(ilio)[---. "Lucius Vibius [---] fils de Caius [---" (Ier s. ap. J.-C. - Drouvot 2000, 12 ; Rémy et *alii* 2004, vol. 2, 32, n° 324).
- Fragment d'autel anépigraphe en calcaire (Pl. n° 108 : b) formé par une corniche surmontée d'une cimaise (0,18 x 0,17 x 0,08 m).

[35]

Tourdan ; découverte fortuite ; parcelle AK 28

Au début des années 1980, un lot de céramique a été découvert lors du déracinement d'un arbre sur la parcelle AK 28 (Drouvot 2005/2006, 54) (Pl. n° 108). Le lot se compose de deux vases en céramique tournée grise : une jatte à lèvre rentrante en bourrelet interne (type IV) et une jatte carénée, à col droit et lèvre évasée en bourrelet et pied annulaire (type VIII). Une réalisation à la tournette de ce dernier objet n'est pas à exclure. On observe un décor digité, sur la panse, sous la carène.

[36]

Tourdan/Le Prieuré ; suivi de travaux ; parcelle AK 63

Durant le mois de juillet 2005, lors du creusement d'un puisard pour l'écoulement des eaux au centre de la cour du prieuré (parcelle AK 63), des structures gallo-romaines ont été dégagées (Pl. n° 108). Le propriétaire, M. Dézarnaud, a fait un second sondage plus au sud où des structures maçonnées appartenant au prieuré médiéval ont été découvertes.

Le relevé du sondage au centre de la cour a concentré l'attention. Les structures ont été dégagées jusqu'au niveau d'apparition des sols en cailloutis et de l'arase du mur. Au moins cinq phases peuvent être identifiées à partir des coupes :

• *Phase a :* Un mur en galets et blocs de molasse (le blocage mêle des fragments de *tegulae* et des cailloutis dans une matrice argileuse), conservé à 0,58 m de profondeur, orienté nord-ouest/sud-est, a été observé sur 1,10 m de longueur et 0,30 m de large (US 6). Un premier sol associant des cailloutis, des petits galets et de rares fragments de tuiles a été observé sur toute la surface dégagée (US 4). Il semble s'appuyer sur le mur.

• *Phase b :* Au cours d'une seconde étape, le sol a été rehaussé. Une couche de remblai (US 5 = US 10) composée de gros galets dans une matrice d'argile brune supporte un nouveau sol mêlant à un mortier de chaux, des cailloutis, des galets de taille petite et moyenne et de rares fragments de terres cuites (US 3 = US 11). Ce dernier sol semble perturbé par un creusement postérieur et n'a pu être observé en continuité sur les

coupes. Toutefois, les caractéristiques des couches de préparation et des sols, ainsi que leurs cotes respectives, laissent supposer un seul et même sol, perturbé par les creusements postérieurs.

• *Phase c :* Sur la coupe occidentale, le dernier sol est couvert par une couche composée de gros fragments de tuiles pris dans une matrice d'argile brune (US 11). Ces caractéristiques suggèrent une nouvelle préparation de sol.

• *Phase d :* Dans une quatrième phase, sur la coupe ouest, on note qu'un creusement (US 13) détruit une partie des structures des phases antérieures. Il est comblé par une première couche de limon argileux brun meuble (US 8). Celle-ci semble elle-même entaillée (US 12) afin de déposer une inhumation probable (trois os long apparaissaient en coupe = US 7). Cette possible sépulture, large d'au moins 0,50 m et profonde de 0,24 m, a pu être observée grâce à l'orientation des cailloutis en coupe et à la présence d'un bloc de molasse sur le bord sud. L'observation en coupe ne permet pas de déterminer le mode d'inhumation.

• *Phase e :* Il apparaît que la sépulture est entaillée par un nouveau creusement (US 14), qui oblitère aussi l'ensemble des structures observées. Son comblement de limon argileux brun meuble est très proche des dépôts précédents (US 2). Enfin, on note sur une épaisseur moyenne de 0,10 m, la terre végétale de la cour du prieuré (US 1).

Si la présence d'une inhumation est probablement liée à la proximité de l'église paroissiale, les structures bâties semblent appartenir à la période gallo-romaine. De même, on a pu observer les mêmes techniques de construction pour les sols et le mur sur le bâtiment sud de la zone n° 3 en 2004 [18].

• ***Inventaire du mobilier :***

Aucun mobilier n'ayant pu être dégagé lors du nettoyage des coupes, on a pu observer le matériel découvert au cours du creusement. Celui-ci, présent en faible quantité, a probablement fait l'objet d'un tri par l'inventeur. Il se compose de deux lèvres de céramique sigillée sud-gauloise de forme Drag. 19, d'un fragment de céramique métallescente et d'une panse présentant un décor ocellé sur céramique grise fine. On peut signaler en outre quelques fragments de verres et de tôles de bronze.

[37]

Tourdan ; découverte fortuite ; parcelle AK 206

Dans le courant de l'année 2007, en réalisant des travaux dans une cour de ferme (parcelle AK 206), M. Y. Argoud a récupéré un petit lot de mobilier céramique. Il se compose d'un fond de cruche à panse globulaire en pâte siliceuse cuite en mode A et d'un haut de panse et de la lèvre d'une oule (?) en pâte siliceuse cuite en mode B (Pl. n° 109). Il s'agit d'une lèvre évasée avec une extrémité triangulaire (Horry et *alii* 1b).

Ces quelques éléments typologiques peuvent être attribués à la période mérovingienne (Ve-VIIIe s.) comme au Moyen Âge classique (XIe-XIIIe s.).

[38]

Tourdan/Champ-Martin ; découverte fortuite ; parcelles AK 127 et 128

Des découvertes fortuites ont eu lieu ces trente dernières années, sur les parcelles AK 127 (actuelles parcelles AK 203 et 204) et 128 par M. Pierre Dézarnaud (Le Prieuré, 38270 Revel-Tourdan). L'inventeur signale une première découverte lors du curage du fossé de limites parcellaires d'une tête anthropomorphe en terre cuite (Pl. n° 109 : a). On observe le traitement des cheveux, tirés vers l'arrière, le front lissé et le traitement par incisions du contour des yeux. Une observation uniquement sur clichés permet d'envisager une attribution à la fin de La Tène ou durant la période gallo-romaine. On peut envisager une antéfixe liée à une *imbrex*. De même, M. P. Dézarnaud signale la découverte sur ces parcelles d'un bronze au taureau de Marseille (Pl. n° 109 : b).

[39]

Tourdan/Champ-Martin ; prospection géophysique ; parcelles AK 126 et 128

Le 1er août 2009, une prospection géoélectrique utilisant la méthode ARP a concerné les parcelles AK 126 et AK 128 (Pl. n° 110 et 215). L'objectif de l'opération était de compléter les plans déjà existant issus des opérations menées à Champ-Martin [8], [9], [10], [11] et [20].

La prospection a mis en évidence au nord de la parcelle AK 128, une zone conductrice correspondant à l'emprise de la campagne de fouilles 2008 [20]. Plus au sud, sur les deux parcelles, des anomalies zonales résistantes et conductrices ont été observées mais sont difficiles à interpréter.

A l'est, dans la continuité des vestiges mis au jour entre 2005 [11] et 2008 [20], on observe plusieurs anomalies zonales résistantes : la première (B) définit un espace de 14 m par 20 m au moins en nord/sud ; une seconde (C) plus au sud représente une surface similaire (13 m par 16 m au moins en est/ouest). Ces anomalies résistantes délimitent à l'ouest une anomalie conductrice (A) mesurant 23 m environ en nord/sud et 13 m environ en est/ouest. Cette dernière anomalie correspond en plan à la fosse de récupération du monument antique observée en 2005 [11] et 2008 [20]. Quant aux anomalies B et C, elles peuvent être identifiées comme des sols maçonnés voire des massifs de fondation, bordant le monument reconnu plus à l'ouest.

Enfin, au sud de ces anomalies zonales (D), on observe une anomalie linéaire peu marquée, reconnue sur une dizaine de mètres. Elle est située dans l'axe du mur sud du portique reconnu en 1972, 1973, 1974 et 2008 [8] et [20] et correspond probablement à sa prolongation à l'est.

b Fouilles et découvertes anciennes sans localisation précise

[a]

Tourdan/Champ-Martin ; découvertes anciennes

• L'Abbé Chapelle mentionne des découvertes faites au hameau de Tourdan, dans différentes publications :

- « (…) de nombreuses inscriptions et antiquités à Tourdan, identifié avec la station *Turecionum*, indiquée dans la table de Peutinger. Un temple païen y fut remplacé par une église dédiée à Saint-Martin, dès le Ve siècle. Le manse de cette église et la voie romaine qui partait de St-Barthélémy, en passant par les quartiers du Chatelard et des Débats, sans toucher à Beaurepaire, prirent aussi le nom de St-Martin, comme le constate, au XVe s., le secrétaire delphinal Mathieu Thomassin. » (Chapelle 1886, 8-9).

- « (…) cette voie quittait la *villa* romaine de Saint-Barthélémy pour tendre vers *Turedonno*, par les mas du Châtelard et des Débats où M. Pierre Tabaret en a trouvé les vestiges à 1m80 de profondeur. Du mas des Débats, elle traversait un champ nommé encore aujourd'hui mas Saint-Martin. Là se trouvait le temple païen dont M. Eolde Berthin possède l'inscription, remplacé de très bonne heure par une église chrétienne dédiée à Saint-Martin » (Chapelle 1885b, 380).

- « (…) On y a recueilli aussi les statues de Minerve, de Mars, de Vénus et d'Hercule déposées aux Musées de MM. Chaste de Gallerands sur Poussieu, Eolde Berthin de Beaurepaire et chez d'autres habitants de Vienne et de Lyon, avec des amphores, des lampes, des urnes, des vases trouvés au même mamelon, des moules de statuette et un morceau de bronze prêt à être coulé, ramassé à la manse de Saint-Martin, à la racine d'un arbre. Au même quartier et sur le même mamelon on a reconnu les débris en marbre d'un temple païen dont M. Allmer a donné la description. J'y ai recueilli moi-même des pierres vitrifiées revêtant les couleurs les plus vives et les plus variées. Quant aux pièces de monnaie romaine, depuis Auguste, elles sont excessivement nombreuses et donnent la série presque ininterrompue des empereurs et des impératrices de Rome. MM. Eolde Berthin, Chaste de Gallerands, Antoine Delay, de Jarcieu, le curé de Pact en ont formé des collections. M. Allmer a publié les inscriptions recueillies au mas de Saint-Martin, encastrées aujourd'hui dans les murs de l'église de l'ancien prieuré de Tourdan, et qu'y prouvent l'existence de très bonne heure d'une église chrétienne avec son cimetière remplaçant le temple païen » (Chapelle 1885a, 331-332).

- Enfin, c'est probablement au lieu-dit Champ-Martin qu'il faut rattacher la découverte mentionnée en 1890, dans le Dictionnaire géographique et administratif de la France, par A.-L. Joanne. A l'entrée Tourdan, il est indiqué qu'on a « découvert (…) en 1855, entre autres antiquités, les substructions d'un temple qu'on croit être celui qui, d'après la tradition orale, aurait été renversé par saint Martin » (Joanne 1890, 4914).

• *Commentaires :*

N. Drouvot attribue au lieu-dit Champ-Martin l'ensemble des découvertes citées par l'Abbé Chapelle, sans toutefois apporter d'arguments (Drouvot 2005/2006, 51-52). En ce qui concerne le mobilier attribué à Tourdan, le texte de l'Abbé Chapelle ne permet d'assurer que l'ensemble des objets provient du lieu-dit Champ-Martin. En effet, l'Abbé Chapelle est le seul à rattacher les inscriptions paléochrétiennes découvertes à Tourdan à ce lieu-dit, alors que A. Allmer indique leur découverte à proximité de l'église et dans le jardin de la cure (cf. – *infra*). Enfin, pour l'inscription mentionnée par l'Abbé Chapelle, qui serait passé en possession d'Eolde

Berthin, on ne peut assurer qu'il s'agisse de celle mentionnée par A. Allmer et A. Terrebasse (C.I.L. XII, 2186 - cf. *infra*).

Enfin, si le lieu-dit mas du Châtelard est pérennisé dans un toponyme sur la carte IGN et se situe au sud-est de Tourdan, il est difficile de positionner le lieu-dit Mas des Débats sur les communes de Revel-Tourdan, Pisieu ou Saint-Barthélémy-de-Beaurepaire. A moins que ce lieu-dit ne se situe en pied de coteau où l'épaisseur du colluvionnement est mal reconnue, il pourrait être localisé sur la terrasse de Lapeyrouse. L'arasement des vestiges archéologiques sur ces ensembles géomorphologiques peut être important et il ne serait pas invraisemblable que M. Pierre Tabaret ait rencontré, à 1,80 m de profondeur, les niveaux caillouteux correspondant à la moraine mindélienne. Cette moraine se caractérise en effet par des galets et cailloutis denses pris dans une matrice argileuse, qui sont recouverts d'une épaisseur irrégulière de limons récents allant de 1 à 5 m par endroits (Montjuvent 1980, 16-18). Cet ensemble géologique aurait alors été interprété comme la voie romaine.

[b]

Tourdan/Le Prieuré ; découvertes anciennes

On signale la découverte en 1838, « derrière l'église » d'un « vaste bassin entouré d'un ciment rouge et bien conservé composé de deux couches, la première avec du carreau grossièrement concassé et la dernière avec du carreau finement pilé. A côté de ce bassin on avait déjà trouvé un grand vase en terre, de forme ronde, de couleur jaune, qui a servi d'amphore ou d'urne cinéraire ; un angle de corniche ou de chapiteau en bronze, délicatement travaillé ; des médailles frappées à Nismes (sic), à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa ; une espèce de casserole, et une quantité considérable de tuiles à crochet » (Anonyme 1838, 296-297).

[c]

Tourdan/Le Prieuré ; découvertes anciennes

Inscription (trouvée en 1844, selon A. Allmer, lors de la démolition d'une maison prés de l'église, selon l'Abbé Chapelle au lieu-dit Champ-Martin (Chapelle 1885a, 331-332 ; cf. *supra*)), précédée d'une croix latine avec deux A, encadrée de chaque côté d'une palme et d'une étoile à six rayons (C.I.L. XII 2185) (Pl. n° 111 : a) : *Hic requiescit in* / *pace bone meoriae Gun* / *diisclus in spe resurre* / *xionis meserecordiae* / *Chr*(ist)*i q*(ui) *vixit in secolo* / *annus LXVIIII obiit in Chr*(ist)*o* / *XVI kal*(endas) *febraurias* / *VI p*(ost) *con*(sulatum) *Basili indic*(tione) *XI* « Ici repose en paix, Gundiisclus, de bonne mémoire, dans l'espoir de la résurrection et de la miséricorde du Christ, qui vécut dans le siècle 69 ans. Il est mort dans le Christ le 16 des calendes de février, 6 ans après le consulat de Basile, la 11° année de l'indiction » (547-548 ap. J.-C. ; Allmer, Terrebasse 1875-1876, n° 1816 ; Descombes 1985, n° 220, 596-597). Conservée au cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne.

[d]

Tourdan/Le Prieuré ; découvertes anciennes

Inscription (signalée comme provenant du jardin de la cure par A. Allmer, l'Abbé Chapelle indique qu'elle a été découverte au lieu-dit Champ-Martin (Chapelle 1885a, 331-332 ; cf. *supra*)), plaque de marbre blanc, précédée d'une croix (C.I.L. XII 2187) (Pl. n° 111 : b) : [H]*ic requiescit in pace* / *bone memoriae Adica* / [q]*ui vixit annus sex et mi* / *nses quinque obiat in Chr*(ist)*o* / *nono decimo* [k]*alendas s* / *septembr*(es) *vices* [e]*t ter p*(ost) *c*(onsulatum) *c* / *Basili v*(iri) *v clarissimi con* / *soles indexioni tesia* / *decna* ; suivie d'une palme et deux étoiles cerclés encadrant un A. « Ici repose en paix, Adica, de bonne mémoire, qui vécut six ans et cinq mois. Elle est morte dans le Christ le 19° jour des calendes de septembre, la 23° année après le consulat de Basile, clarissime, la 13° année de l'indiction » (564-565 ap. J.-C. ; Allmer, Terrebasse 1875-1876, n° 1828 ; Descombes 1985, n° 221, 597-600). Conservée dans l'église paroissiale de Tourdan.

[e]

Mobilier conservé par l'association Renaissance de Revel-Tourdan ; sans provenance (Pl. n° 111 et 112) **:**

Matériaux de construction : un fragment de fût de colonne en calcaire blanc (pierre du Bugey ?) (H. conservée : 0,18 m. ; diam. 0,25 m.) ; une antéfixe à décor végétal en terre cuite (H. : 0,11 m ; l. 0,12 m. ; épaiss. 0,02 m.) ; 1 fr. de brique de colonne ? ; divers briques et fr. de briques ; divers fr. de briquettes de sol ; divers fragments de *tubuli* ; divers tesselles de mosaïque (noires et blanches) ; 4 fragments d'*opus sectile* ; 5 fr. de marbre (à

dominante verte ; marbre blanc et mauve).

Mobilier lapidaire : Inscription sur plaquette de marbre, précédée d'une croix (C.I.L. XII 2188) : *Hic requiescet in pa* / *ce bone memoriae Ma* / *trona s*(an)*c*(t)*emoniales in* / *spe resurrecxiones me* / *serecordiae Chr*(ist)*i vixit* / *in secolo ann*(os) *XXXII*. « Ici repose en paix, Matrona, de bonne mémoire, vierge consacrée, dans l'espoir de la résurrection et de la miséricorde du Christ. Elle a vécu dans le siècle 32 ans » (milieu VIe s. ap. J.-C. ; Berthin 1837, 418 ; Descombes 1985, n° 222, 600-601). Conservée dans l'église paroissiale de Tourdan. Lieu de découverte inconnu.

Mobilier céramique : céramique campanienne A : 1 Lamb. 5/7 ; *sigillée italique :* 1 Ettl. 22.1-3 (1 est. : *FELIX*) ; *sigillée gauloise :* 3 Drag 24/25 ; 1 Drag 38 ; 1 Drag 27 ; 1 Drag 33 ; 3 Vernhet A1/A2 ; 2 Drag. 29 ; 1 Déch 67/69 ; 1 Drag 37 ; 1 Drag. 50 ; *sigillée claire B/CRA :* 1 Lamb. 2 ; *commune claire :* 2 indét. ; *céramique peinte :* 1 pot ovoïde peint ; 5 indét. ; *commune sombre :* 2 jattes type IV (1 décor strié et ondé sur la panse) ; 37 indét. (2 est. *MAR…S* ; 1 est. *MARCU … F.* ; 1 est. [M]*…RCUS* ; 1 est. *…RCUS* ; 1 est. *…US.F.* ; 1 est. *…S.F.* ; 1 est. *MARCUS. F.* ; 1 est. *MARCUS.F.* ; 1 est. *…ARTIN…* ; 1 est. *MART…US* ; 1 est. *MRTI…* ; 1 est. *SEVVO. FECIT* ; 1 est. *SEV…* ; 1 est. *...VO.FE.*) ; *amphore italique :* 1 Dr 1a (est. : *API…*) ; *amphore de Bétique :* 3 Dr. 20 (2 est. : *L.S.LVPI* ; *…M*) ; *dolium :* 3 indét.

Mobilier métallique : bronze : 1 clef ; 1 applique à buste masculin ; 1 anse de cruche à décor anthropomorphe ; 1 manche de miroir ; 1 boucle de ceinturon ? ; 1 socle de statuette ? ; 1 couvercle de boîte à sceau type Alésia ; découpes de tôle ; 1 cerclage de récipient ; 11 anneaux de bronze ; 1 jeton ; 1 rouelle ; 1 bague torsadé ; 1 fibule Feugère 24a ; objets indéterminés ; *plomb* : 1 jeton ; 2 rouelles ; 2 poids ; 2 bobines de tissage ; 4 fusaïoles ; 1 poids de tisserands ; découpes ; 2 objets indét.

Autre mobilier : terre cuite : 3 cols de balsamaire ; 1 fr. de lampe à huile ; 3 pesons de tisserands ; 4 fr. de peson de tisserand ; 2 fr. d'amphorisque ; 4 fusaïoles ; *verre* : 2 fr. d'intaille ; 1 perle (Gebhard Groupe III ?) ; 5 fr. de bracelet (2 Gebhard 39 ; 2 Gebhard 36 ; 1 indéterminé) ; 2 fr. verre type millefiori ; 1 Isings 50/51 ; 3 fr. Isings 3 ; 4 pieds ; 6 fr. indét. ; *tabletterie* : 1 objet indét. ; *monnaies* : 1 monnaie au cavalier ; 2 as de Nîmes au crocodile ; 1 as Auguste ; 1 as Agrippa ; 1 as illisible; 1 sesterce d'Antonin ; 1 sesterce d'Aelius ; 2 as de Marc-Aurèle ; 1 sesterce de Faustina Junior ; 1 antoninien Claude II le Gothique ; 1 *follis* de Constantin ; 1 follis de Gratien ; 1 *centenonialis* (empereur Constant) ; 2 as de bronze ; 2 as illisibles ; 7 monnaies indét. ; *autre :* 18 fr. de meules (pierre de lave) dont 1 fr. de meule biconique ; 1 fr. de plaquette à fard en marbre ; 5 fr. de creuset ; 5 galets avec empreintes circulaires (enclumes ?)

[f]

British Museum – Londres (Pl. n° 112) :

T.-C. Delorme relate la découverte du vase des quatre Saison, aujourd'hui conservé au British Museum de Londres (Department of Greek and Roman Antiquities, GR 1859.3-21.1) :

« Le 11 juin 1842, dans le hameau de Tourdan, arrondissement de Vienne, des manœuvres travaillaient à extraire des terres destinées à servir d'engrais, lorsque l'un deux (sic), en relevant la pioche dont il se servait, fit surgir un beau vase d'argent resté attaché à la pointe de son instrument. [Il s'en suit un conflit entre le propriétaire du terrain et la personne à qui il avait vendu la terre, ayant pour enjeu la possession du vase]. (…) Les droits des deux contendants ayant été réglés, M. Girard, libraire à Vienne, a acquis ce précieux morceau d'antiquité.

Le lieu où celui-ci était enfoui offrait des murs et des débris qui indiquaient qu'il y avait existé une maison romaine, et des cendres et des charbons attestaient que cette dernière avait été détruite par un incendie. Précédemment, on y avait déjà trouvé beaucoup d'objets, entr'autres (*sic*) des médailles impériales de divers règnes, depuis Auguste jusqu'à Nerva, et des poteries rouges avec figures et ornements en relief. Cette mine paraît aujourd'hui épuisée ; car les fouilles qui y ont été exécutées à dessein après la découverte du vase sont restées sans résultat. (…) » (Delorme 1843).

La description du lieu de la découverte ne permet pas de situer l'endroit dans le hameau de Tourdan. Toutefois, on sait que de la parcelle AK 35, située au nord du cimetière, de la terre a été extraite pour enrichir les sols au cours du XIXe s. (renseignement oral Y. Argoud et L. Poipy - association Renaissance de Revel et Tourdan). On note aujourd'hui sur le mur du cimetière l'apparition du ressaut de fondation dans sa partie occidentale correspondant à la zone décaissée.

Depuis son entrée au British Museum de Londres en 1859, après avoir été en possession de M. Girard puis de

M. Savigné à Vienne, le vase a été publié à quatre reprises (Walters 1921, 18-20 ; Dohrn 1949, 122, Strong 1966, 176-177 et Baratte 1989, 224-225). Il s'agit d'un seau à bord droit, incurvé à la base, sur un pied annulaire (H. 18 cm ; h. du pied : 8,5 cm ; h. de l'anse : 22,8 cm ; diam. 20,9 cm ; diam. du pied 1,7 cm). Sur le bord se trouve deux attaches percées d'un trou par où passent les crochets terminant l'anse. Celle-ci est mobile et torsadée. Le bord porte une moulure de perles à l'extérieur. Tout autour du seau, une frise représente les quatre Saisons : le Printemps est assis de côté en amazone sur le dos d'une panthère, l'Eté est assis sur un taureau couché vers la droite, l'Automne est couché sur le dos d'une panthère en marche vers la gauche et l'Hiver, une femme âgée est assise sur le dos d'un sanglier. Les représentations figurées sont entourées d'Amours. Sous la frise principale, une autre présente quatre Amours chevauchant des monstres marins ; des coquillages, des poissons et des dauphins peuplent la mer. F. Baratte propose une datation comprise entre 150 et 250 ap. J.-C.

[g]

Musée des Antiquités Nationales – Paris (Pl. n° 112) :

Bronze : 1 fibule Feugère 5a28 (MAN n° 32-196) ; 2 fibules Feugère 5a29 (MAN n° 32-196 ; sans n°).

[h]

Collection privée de M. Dézarnaud, Tourdan, 38270 Revel-Tourdan (Pl. n° 112) :

Bronze : 1 fr. de clochette ; 1 applique à décor anthropomorphe (« découverte dans le quart sud-est de la parcelle AI 16, à hauteur de la *villa* construite dans la parcelle AI 172 » selon l'inventeur) ; plusieurs fragments indéterminés.

[i]

Inscription (C.I.L. XII, 2186) :

C(aio). *A*[---]/[---]*ver/ci fil*(io).*Gal*[li]/*co* [e]*x stip*[e]. "(…) par (?) Caius A (…) Gallicus, fils de (…)vercus, à la suite d'une quête". Fragment inférieur d'une plaque ou d'un bloc, brisé en quatre morceaux jointifs, signalé en 1875, à Tourdan, sans autre précision, perdu (Allmer, Terrebasse, 1875, tome 3, 106-107 ; Rémy 2004 et *alii*, vol. 2, 31, n° 323). N. Drouvot renvoie aux articles de l'Abbé Chapelle pour localiser la découverte de cette inscription au lieu-dit Champ-Martin, cependant celui-ci mentionne uniquement les inscriptions paléochrétiennes faisant seulement allusion à une description donnée par A. Allmer du « temple païen » (cf. *supra* - Chapelle 1885a, 332 et Drouvot 2005-2006, 51).

[j]

Le trésor de Tourdan (Pl. n° 113) :

• *L'emplacement de la découverte*

Cet ensemble monétaire a été découvert au hameau de Tourdan, au mois de juillet 1890 (Allotte de la Fuye 1894, 7-65). Le doute subsiste sur la localisation exacte de la découverte : le commandant Allotte de la Fuye n'indique aucun emplacement dans son texte. Récemment, on a pu proposer une localisation « au sud de la parcelle AK 146, aux abords de la D51d menant à Tourdan » (Drouvot 2005-2006, 51). Toutefois, elle ne repose sur aucun témoignage direct des contemporains de la découverte et ne peut être retenue avec certitude. Cependant, si N. Drouvot ne cite pas ses sources, les notes manuscrites rédigées par L. Lamothe en 1837, restées inédites (conservées par l'association Renaissance de Revel et Tourdan) accréditent une localisation de la découverte dans les environs du carrefour entre l'actuelle RD 538 et la RD 51d : « L'endroit précis de la trouvaille se situe près du café Dupinet à 50 me de la Route de Vienne ». Le café Dupinet correspond à l'heure actuelle à un ancien dancing jouxtant la dite Route de Vienne, actuelle RD538, et la RD 51d, sur la parcelle AK 131.

• *Le contexte de la découverte*

Le commandant Allotte de la Fuye, qui a étudié une partie des monnaies, rapporte lors de sa présentation à l'Académie Delphinale, les informations qu'il a pu réunir sur la découverte : « (…) un terrassier, en creusant une conduite d'eau, avait mis à jour *(sic)* « une vieille caisse, une sorte de tonneau carré en fer, ayant cinq à six pieds de haut, sur trente à quarante centimètres de côté ; les douves verticales paraissaient liées à des douves transversales de même largeur, le fer était rouillé au point de ne pouvoir pas supporter son propre poids, au fond

du tonneau se trouvait une grosse roche. »

C'est le lendemain seulement, qu'en recherchant les débris du coffre, on découvrit quelques monnaies : elles semblaient empilées les unes sur les autres et se trouvaient enveloppées d'une gangue terreuse ferrugineuse, qui en dissimulait entièrement la forme.

Je me suis transporté sur les lieux et j'ai pu non sans peine réunir une grande partie de la trouvaille ; quelques pièces sont restées à Tourdan, d'autres ont été acquises par M. E. Berthin, de Beaurepaire, qui les a obligeamment mises à ma disposition pour être publiées. M. Servonnat, de la même localité en possède également une (…).

D'après des renseignements ultérieurs, les monnaies étaient réunies dans un vase en terre, placé lui-même dans la caisse en fer. Ce vase a été complètement brisé et je n'ai pu en voir le moindre débris. Il y avait, outre les monnaies, quelques anneaux en verre ; ceux que j'ai pu acquérir figurent sur la planche IV » (Allotte de la Fuye 1894, 8-9).

Le commandant Allotte de la Fuye donne une description détaillée des débris métalliques du récipient, des monnaies et du mobilier en verre qu'il a pu réunir, accompagné de planches photographiques.

• *Le " récipient en fer "*

L'auteur décrit les quelques éléments qu'il a pu recueillir : " Les renseignements, souvent contradictoires, recueillis sur les lieux, ne me permettent d'ajouter que bien peu de choses aux indications qui m'avaient été données lors de la découverte : j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie une des bandes en fer verticales, qui formaient les parois latérales du récipient ; elle a huit centimètres de largeur sur un d'épaisseur ; de distance en distance, on voit des débris d'énormes rivets ; on peut d'ailleurs conjecturer d'après des empreintes encore visibles, que l'une des faces du fer était en contact avec du bois : quelques débris de bois carbonisés, encore adhérents aux rivets, viennent confirmer cette supposition. En somme, le récipient paraît avoir été constitué par une caisse en bois, haute et étroite, doublée extérieurement par des bandes verticales de fer, consolidées elles-mêmes par des frettes transversales de même métal. " (Allotte de la Fuye 1894, 9-10).

• *Le verre*

1 bracelet Gebhard 36 ? ; 1 perle Gebhard XIb (une seconde perle identique aurait été récupérée par M. E. Berthin) ; 1 perle indéterminée.

• *Les monnaies*

Au moins 206 monnaies d'argent : 112 oboles massaliotes (1 exemplaire avec la tête à droite ; 111 exemplaires avec la tête à gauche), 9 subdivisions et environ 40 oboles non étudiés, 1 tétrobole d'Histiée d'Eubée, 7 monnaies au buste de cheval (5 à la légende *KASIOS*, 2 à la légende *IAILKOVESI*), 56 monnaies au bouquetin (45 à droite et 11 à gauche), 13 monnaies au cheval galopant, 5 monnaies au cheval libre à gauche (roue perlée, à la légende *IAZUS*), 3 monnaies Arvernes (type BN3801, BN3814, BN3859).

• *La chronologie*

C'est à partir de la publication du Commandant Allotte de la Fuye qu'une chronologie a pu être proposée récemment par A. Geiser (Geiser 1999, 216-217) et que le mobilier en verre a pu être identifié. Une date d'enfouissement comprise entre 90 et 70 av. J.-C. peut être avancée, sur la base de la chronologie attribuée aux séries des monnaies de la moyenne vallée du Rhône et, plus précisément, sur la présence de monnaies au cheval libre ou galopant, dont les émissions sont traditionnellement datées, pour la série IAZUS, entre 100 et 85 av. J.-C. et, pour les autres classes, entre 85 et 75. B. Fischer et F. Malacher, en comparant la composition du trésor de Tourdan et celui de La Chapelle-Laurent (15), soulignent la présence de pièces arvernes, émises en argent vraisemblablement à partir de la fin du IIe s. av. J.-C. et dont deux présentent un poids peu élevé (2,09 g et 0,52 g pour l'obole)[5]. Ils envisagent une émission plutôt au tout début du Ier s. av. J.-C. pour ces pièces et proposent une chronologie d'enfouissement pour le trésor de Tourdan au début du Ier s. av. J.-C. (Fischer, Malacher 1984, 125-126). Cette datation n'apparaît pas en contradiction avec la chronologie attribuée à partir des datations des monnayages allobroges.

[5] F. Malacher et B. Fischer citent les types BN3814-3815 et BN3770, alors qu'A. Geiser renvoient aux types BN3801, BN3814 et BN3859.

c Prospections pédestres

• *Concentration C1* (Pl. n° 114) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. (1 Drag 33a) ; *céramique non tournée :* 4 fr. (1 fr. à décor peigné par balayage) ; *commune claire :* 11 fr. ; *céramique tournée NCR :* 12 fr. (2 fr. à décor peigné horizontal) ; *céramique tournée grise :* 377 fr. (7 jattes type III ; 2 jattes type IV ; 1 plat à paroi rectiligne et lèvre aplatie ; 1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot sans col à lèvre divergente; 1 pot à lèvre en bandeau à gorge supérieure ; 1 lèvre Horry et *alii* 4c) ; *céramique tournée rouge :* 9 fr. (1 pot à lèvre droite) ; *amphore italique :* 17 fr. (1 Dr 1a ; 1 Dr 1) ; *amphore de Bétique :* 4 fr. ; *amphore gauloise :* 5 fr. ; *amphore indéterminée :* 14 fr. ; *dolium :* 2 fr. (2 doliums à lèvre aplatie)

Autre mobilier : fer : 14 scories ; *meule :* 2 fr. (pierre de lave) ; *pierre :* 1 fr. de vase en pierre ollaire

• *Concentration C2* (Pl. n° 115 et 116) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; *tubuli* ; fr. de blocs de molasse et de blocs de calcaire blanc

Mobilier céramique : sigillée Italique : 1 fr. (1 Ettl. 22.1-3) ; *sigillée Gaule du Sud :* 9 fr. (1 Drag 24/25) ; *sigillée Gaule du Centre :* 1 fr. ; *céramique non tournée :* 24 fr. (1 jatte type III ; 1 pot à lèvre allongée arrondie) ; *commune claire :* 22 fr. (1 jatte type III ; 1 bol type Leblanc 2001, fig. 5, n° 12-15) ; *céramique tournée NCR :* 31 fr. (6 jattes type III ; 2 jattes type IV ; 2 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet) ; *céramique tournée grise :* 372 fr. (14 jattes type III ; 2 jattes type IV ; 1 jatte type VIII ; 1 couvercle à bord arrondi ; 4 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet ; 3 pots sans col à lèvre divergente ; 2 pots à lèvre en bandeau à gorge supérieure ; 1 pot à lèvre triangulaire ; 1 pot à col lisse et lèvre verticale ; 1 fr. à décor peigné horizontal ; 1 fr. à décor à la molette) ; *céramique tournée rouge :* 5 fr. (1 pot à lèvre triangulaire ; 1 pot à lèvre en gros bourrelet arrondi) ; *amphore italique :* 51 fr. (4 Dr 1a ; 2 Dr 1b/c) ; *amphore de Bétique :* 6 fr. ; *amphore gauloise :* 15 fr. ; *amphore indéterminée :* 12 fr. ; *dolium :* 2 fr. (2 doliums à lèvre rectangulaire aplatie)

Autre mobilier : verre : 4 fr. et 1 scorie ? ; *fer :* 5 scories ; *meule :* 6 fr. (pierre de lave)

• *Concentration C3* (Pl. n° 117) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Italique : 2 fr. (1 Ettl. 32.3) ; *commune claire :* 3 fr. ; *céramique tournée grise :* 23 fr. ; *céramique tournée rouge :* 3 fr. (1 lèvre Horry et *alii* 4a) ; *amphore italique :* 2 fr. (1 Dr 1a) ; *dolium :* 1 fr.

Autre mobilier : verre : 1 fr.

• *Concentration C4* (Pl. n° 117) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. (1 Ritt. 8c) ; *céramique non tournée :* 14 fr. (1 jatte type III ; 2 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet) ; *commune claire :* 2 fr. (1 bol Périchon 16 ; 1 mortier à lèvre en bandeau Saison-Guichon 2001, type 1a) ; *céramique tournée NCR :* 2 fr. (1 jatte type III ; 1 pot à lèvre allongée arrondie) ; *céramique tournée grise :* 170 fr. (2 jattes type VIII ; 3 jattes type IV ; 4 jattes types III ; 2 jattes type V ; 2 plats à sillon sur la lèvre ; 1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 2 pots à lèvre triangulaire ; 1 pot à lèvre en gros bourrelet arrondi ; 1 pot à anse et lèvre en bandeau avec gorge supérieure) ; *céramique tournée rouge :* 4 fr. ; *céramique kaolinitique :* 2 fr. (1 jatte type III) ; *amphore italique :* 3 fr. ; *amphore gauloise :* 3 fr. ; *amphore indéterminée :* 3 fr. ; *dolium :* 1 fr.

Autre mobilier : fer : 14 scories ; *meule :* 2 fr. (pierre de lave)

• *Concentration C5* (Pl. n° 118) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; fr. de blocs de molasse et de blocs de calcaire blanc ; 1 fr. de paroi de four ?

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 7 fr. (1 Hermet 31) ; *imitation de sigillée :* 2 fr. ; *céramique non tournée :* 16 fr. ; *commune claire :* 42 fr. (7 jattes type I ; 2 bols Périchon 16 ; 1 mortier Saison-Guichon 2001 type 4 ; 1 mortier Saison-Guichon 2001 type 1) ; *céramique tournée NCR :* 21 fr. (4 jattes type III ; 2 couvercles à bord arrondi ; 1 jatte type VIII) ; *céramique tournée grise :* 661 fr. (42 jattes type III ; 1 jatte type IV ; 5 jattes type VIII ; 2 plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie ; 1 plat à sillon sur la lèvre ; 10 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot à lèvre allongée arrondie ; 3 pots à col droit et lèvre en bourrelet ; 1 pot à lèvre triangulaire ; 1 pot sans col à lèvre divergente; 1 pot à anse et lèvre en bandeau avec gorge supérieure ; 2 ratés

de cuisson dont un pot à épaulement caréné ; 1 est. *C SE*[…) ; *céramique tournée rouge :* 10 fr. (1 pot globulaire sans col à lèvre divergent en bourrelet ; 1 pot à col lisse et lèvre verticale ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet) ; *amphore italique :* 32 fr. (1 Dr 1a ; 3 Dr 1 ; 1 est. *FR*[…]*S*) ; *amphore de Bétique :* 7 fr. ; *amphore gauloise :* 6 fr. ; *amphore indéterminée :* 22 fr. ; *dolium :* 4 fr.

Autre mobilier : verre : 9 fr. et 6 scories ? ; *fer :* 2 clous ; 12 scories ; 3 objets indét. ; *meule :* 6 fr. (pierre de lave) ; *pierre :* 1 peson

• *Concentration C6* (Pl. n° 119) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Italique : 1 fr. ; *sigillée indéterminée :* 1 fr. ; *céramique non tournée :* 2 fr. (1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet) ; *commune claire :* 15 fr. (1 jatte type III ; 1 bol type Leblanc 2001, fig. 5, n° 12-15) ; *céramique tournée NCR :* 2 fr. ; *céramique tournée grise :* 236 fr. (7 jattes type III ; 2 jattes type IV ; 4 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot à lèvre allongée arrondie ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet ; 2 pots sans col à lèvre divergente; 1 lèvre Horry et *alii* 3a ; 2 lèvres Horry et *alii* 4c ; 1 pichet ansé à lèvre en bourrelet ; 1 fr. à décor à la molette) ; *céramique tournée rouge :* 11 fr. (1 marmite/jatte à col et lèvre épaissie ; 1 pot à lèvre triangulaire) ; *amphore italique :* 11 fr. ; *amphore de Bétique :* 2 fr. ; *amphore gauloise :* 2 fr. ; *amphore indéterminée :* 5 fr.

Autre mobilier : verre : 4 fr. (dont 1 Avenches 97.1/Isings 46a) ; 1 cube de verre bleu

• *Concentration C7* (Pl. n° 120) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; 2 fr. de placage de marbre (brèche violette ?)

Mobilier céramique : céramique campanienne B : 1 fr. ; *céramique non tournée :* 3 fr. ; *céramique tournée NCR :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 31 fr. (1 jatte type III ; 1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet) ; *céramique tournée rouge :* 1 fr. (1 pot à col droit et lèvre en bourrelet) ; *amphore italique :* 2 fr. ; *amphore de Bétique :* 1 fr.

• *Concentration C8* (Pl. n° 120) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; fr. de blocs de molasse ; 1 fr. de placage de marbre (porphyre vert)

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *commune claire :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 16 fr. (1 fr. à décor à la molette) ; *céramique tournée rouge :* 3 fr. (1 pot à col droit et lèvre droite) ; *amphore italique :* 7 fr. (1 Dr 1b/c) ; *amphore gauloise :* 1 fr. ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Autre mobilier : verre : 1 fr.

• *Concentration C9* (Pl. n° 121 et 122) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; fr. calcaire tendre

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 7 fr. (1 Drag 22b) ; *sigillée Gaule du Centre :* 1 fr. ; *sigillée indéterminée :* 2 fr. ; *céramique non tournée :* 12 fr. ; *commune claire :* 190 fr. (36 bols Périchon 16 ; 2 bols à lèvre évasée en bourrelet arrondi ; 1 jatte type III ; 1 olpè ; 2 mortiers Saison-Guichon 2001 type 1 ; 1 couvercle à bord arrondi) ; *céramique tournée NCR :* 9 fr. (8 jattes type III ; 1 type VIII) ; *céramique tournée grise :* 1667 fr. (2 jattes type I ; 1 jatte type II ; 58 jattes type III (dont 2 surcuits) ; 3 jattes type IV ; 6 jattes type V ; 8 jattes à lèvre aplatie ; 2 bols type Périchon 16 (surcuits ?) ; 1 plat à sillon sur la lèvre ; 1 plat à lèvre aplatie ; 8 pichets ansés à lèvre en bourrelet ; 14 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 2 pots à col côtelé ; 4 pots à lèvre en gros bourrelet ; 2 pots à lèvre triangulaire ; 22 bouilloires à lèvre trilobée) ; *céramique tournée rouge :* 14 fr. (1 pot à col lisse et lèvre verticale ; 1 marmite à lèvre en bourrelet avec gorge) ; *amphore italique :* 4 fr. (1 Dr 1a) ; *amphore de Bétique :* 5 fr. (1 Dr 20c) ; *amphore gauloise :* 5 fr. ; *amphore indéterminée :* 3 fr. ; *dolium :* 4 fr.

Autre mobilier : verre : 5 fr. et 1 fr. de bracelet (Gebhard 36 (L)) ; *fer :* 5 scories, 1 clou et 1 objet indét.

• *Concentration C10 (regroupement de différents ramassages de surface)* (Pl. n° 123 et 124) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; mortier de tuileau ; 1 *imbrex* ? ; 2 carreaux de sol en épi ; 1 représentation anthropomorphe en terre cuite (décoration architectonique ?).

Mobilier céramique : sigillée Italique : 1 fr. (1 Ettl. 9) ; *sigillée Gaule du Sud :* 25 fr. (1 Drag 15a ; 1 Drag 24/25c ; 1 Drag 37 ; 1 Drag 29 ; 1 Vernhet A1) ; *dérivée de céramique campanienne C :* 1 fr. (?) ; *sigillée Gaule du Centre :* 17 fr (1 Drag 37) ; *sigillée Claire B/CRA :* 3 fr. (1 Desbat 29 ; 1 Desbat 15) ; *paroi fine :* 1 fr. ; *céramique non tournée :* 9 fr. (1 pot à épaulement caréné et lèvre en bourrelet ; 1 bouton de préhension) ; *commune claire :* 23 fr. (1 mortier à lèvre en bandeau court et bombé ; 1 mortier Saison-Guichon 2001 type 4b ; 1 jatte type III ; 1 bol Périchon 16) ; *céramique peinte :* 1 fr ; (1 bol Périchon 16) ; *céramique tournée NCR :* 2

fr. ; *céramique tournée grise :* 128 fr. (1 imit. Drag 24/25 ; 1 assiette imit. Lamb. 5/7 ; 5 jattes type III ; 4 jattes type IV ; 1 bol type Périchon 16 ; 1 pot à épaulement caréné ; 4 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot à col lisse et lèvre verticale ; 1 pot sans col à lèvre divergente; 1 pot à lèvre allongée ; 3 plats à sillon sur la lèvre ; 1 pot à col tronconique et lèvre en amande ; 1 cruche à lèvre en bourrelet ; 2 pots à lèvre en bandeau à gorge supérieure ; 1 jeton taillé dans une panse) ; *céramique tournée rouge* : 14 fr. (1 pot à lèvre en bourrelet ; 1 mortier à lèvre en bandeau moulurée ; 2 pots à lèvre en bandeau à gorge supérieure) ; *céramique kaolinitique :* 2 fr. ; *amphore italique :* 8 fr. (2 Dr1) ; *amphore de Bétique :* 3 fr. (1 Dr 20d) ; *amphore gauloise :* 6 fr. (1 Dr2/4) ; *amphore indéterminée :* 2 fr.

Autre mobilier : bronze : 1 fr. ; *plomb :* 1 plaque ; 1 fr. ; *meule :* 2 fr. (pierre de lave)

• *Concentration C11* (Pl. n° 125) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; fr. de blocs de calcaire blanc et de molasse ; mortier de chaux ; dallettes de terre cuite appartenant à un sol en *opus spicatum* ?

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 6 fr. (1 Drag 22b) ; *sigillée Claire B/CRA :* 1 fr. ; *imitation de sigillée :* 1 fr. ; *commune claire :* 5 fr. (1 Périchon 16) ; *céramique tournée NCR :* 8 fr. ; *céramique tournée grise :* 205 fr. (1 assiette imit. Lamb. 36 ; 1 pot à épaulement caréné et lèvre en bourrelet ; 1 marmite à lèvre rentrante ; 2 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet ; 1 pot sans col à lèvre divergente; 4 pots à lèvre en bandeau à gorge supérieure ; 1 lèvre Horry et *alii* 4) ; *céramique tournée rouge :* 23 fr. (1 pot à lèvre en amande ; 1 pot à lèvre en gros bourrelet ; 1 pot à lèvre en bandeau à gorge supérieure) ; *amphore italique :* 2 fr. ; *amphore gauloise :* 2 fr. ; *amphore indéterminée :* 2 fr.

Autre mobilier : verre : 8 fr. ; *meule :* 1 fr. (pierre de lave) ; *pierre :* 1 fr. vase en pierre ollaire.

• *Concentration C12* (Pl. n° 126, 127, 128 et 129) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; fr. de tubulures ; mortier de tuileau ; 1 fr. de marbre (porphyre vert) ; 1 fr. de paroi de four (terre cuite).

Mobilier céramique : céramique campanienne B : 2 fr. ; *sigillée Italique :* 3 fr. (1 Ettl. 22.1-3 ; 1 Ettl. 12.2) ; *sigillée Gaule du Sud :* 47 fr. (3 Drag 27b ; 1 Drag 33, 1 Drag 37) ; *sigillée Gaule du Centre :* 5 fr. (1 Lez 21) ; *sigillée Claire B/CRA :* 5 fr. ; *paroi fine :* 1 fr. ; *céramique non tournée :* 12 fr. (1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 2 fr. à décor peigné ondé) ; *commune claire :* 82 fr. (2 mortiers Saison-Guichon 2001, type 4a ; 4 bols Périchon 16 ; 3 jattes type I ; 1 olpè ; 2 cruches à lèvre striée) ; *céramique peinte :* 1 fr. (1 bol Périchon 16) ; *céramique tournée NCR :* 64 fr. (1 imit. Lamb. 31/33 ; 1 jatte type I ; 2 jattes type IV ; 1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 2 fr. à décor peigné horizontal) ; *céramique tournée grise :* 564 fr. (1 imit. Lamb. B1 ; 1 imit. Lamb. 31/33 ; 9 jattes type III ; 5 jattes type IV ; 3 plats à lèvre rentrante ; 1 plat à lèvre aplatie ; 1 plat à sillon sur la lèvre ; 1 marmite à col pincé formant collerette ; 1 marmite à lèvre en bourrelet ; 2 couvercles à bord arrondi ; 6 pots sans col à lèvre divergente; 2 pots à col côtelé ; 2 pots à épaulement caréné horizontal ; 16 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot à lèvre allongée ; 6 pots à lèvre en bandeau et gorge supérieure ; 2 pots à lèvre en amande ; 2 pots à lèvre en gros bourrelet ; 1 lèvre Horry et *alii* 3a ; 1 lèvre Horry et *alii* 4c ; 1 fond estampillé …]*M*[… ; 2 fr. à décor peigné ondé) ; *céramique tournée rouge :* 100 fr. (1 jatte à lèvre renflée ; 1 marmite à lèvre rentrante ; 1 plat à sillon sur la lèvre ; 1 plat à paroi rectiligne et bord divergent en amande ; 2 marmites/jattes à col et lèvre épaissie ; 1 marmite à lèvre rectangulaire ; 3 pots sans col à lèvre divergente; 4 pots à col lisse et lèvre verticale ; 5 pots à lèvre triangulaire ; 3 pots à lèvre en gros bourrelet ; 1 pot à lèvre en bandeau et gorge supérieure) ; *amphore italique :* 37 fr. (2 Dr 1a ; 1 est. illisible sur lèvre de Dr 1a) ; *amphore de Bétique :* 92 fr. (1 est. sur anse : …]*TFC*) ; *amphore gauloise :* 24 fr. ; *amphore indéterminée :* 37 fr. ; *dolium :* 18 fr. (1 dolium à lèvre en méplat interne ; 1 dolium à lèvre aplatie).

Autre mobilier : terre cuite : 1 fr. de mouton de céramique oxydante ? ; 1 jeton réalisé dans une panse de céramique grise fine ; *verre :* 15 fr. (dont 1 Isings 3 ; 1 cruche Avenches 140/152) ; *monnaie :* 1 as (ou dupondius) période Antonine ; *bronze :* 1 fr. de bracelet ? ; *fer :* 19 scories ; *meule :* 13 fr. (pierre de lave).

• *Concentration C13* (Pl. n° 130) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 6 fr. (1 Drag 33) ; *commune claire :* 4 fr. ; *céramique tournée NCR :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 42 fr. (1 imit. Ettl. 23.2 ; 1 imit Drag 33 ? ; 1 jatte type I ; 1 jatte type III ; 2 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot sans col à lèvre divergente; 2 pots à lèvre allongée ; 1 plat à lèvre rentrante) ; *céramique tournée rouge :* 9 fr. (1 pot à lèvre en gros bourrelet) ; *amphore italique :* 1 fr. ; *amphore de Bétique :* 2 fr. ; *dolium :* 2 fr.

Autre mobilier : verre : 2 fr. (1 Isings 3).

• *Concentration C14* (Pl. n° 130) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Italique : 1 fr. (1 Ettl. 11) ; *sigillée Gaule du Sud :* 4 fr. ; *céramique non tournée :* 2 fr. (1 pot à lèvre allongée) ; *commune claire :* 18 fr. (1 bol Périchon 16) ; *céramique tournée NCR :* 6 fr. ; *céramique tournée grise :* 35 fr. (3 jattes type III ; 1 jatte type IV) ; *céramique tournée rouge :* 7 fr. (1 pot à lèvre triangulaire ; 1 fr. à décor peigné horizontal) ; *amphore italique* : 7 fr. (1 Dr1b) ; *amphore de Bétique :* 5 fr. ; *amphore gauloise :* 1 fr. ; *amphore indéterminée :* 4 fr. ; *dolium :* 2 fr. (1 dolium à lèvre aplatie ; 1 panse de dolium peignée)

Autre mobilier : monnaie : 1 as en bronze (emp. Claude ?) ; *fer :* 6 scories.

• *Concentration C15* (Pl. n° 131) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique campanienne A : 3 fr. (1 Lamb. 33 ; 1 est. palmette à dessin schématique sur fond, n° 2737-2744, Dicocer 2, 529) ; *sigillée Gaule du Sud :* 1 fr. ; *céramique non tournée :* 4 fr. ; *commune claire :* 5 fr. (1 mortier Saison-Guichon 2001, type 4b) ; *céramique tournée NCR :* 12 fr. (1 pot à lèvre allongée arrondie ; 2 fr. à décor peigné horizontal ; 1 fr. à décor peigné par balayage) ; *céramique tournée grise :* 158 fr. (1 imit. coupe Lamb. 33b ; 2 jattes type III ; 1 jatte type IV ; 10 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 2 pots sans col à lèvre divergente ; 1 pot à lèvre en bandeau et gorge supérieure ; 1 lèvre Horry et *alii* type 3a ; 11 fr. à décor peigné horizontal ; 1 fr. à décor peigné horizontal et ondé) ; *céramique tournée rouge :* 11 fr. (2 pots sans col à lèvre divergente) ; *amphore italique :* 3 fr. ; *amphore de Bétique :* 2 fr. ; *dolium :* 2 fr. (2 doliums à lèvre aplatie)

Autre mobilier : verre : 4 fr. ; *fer :* 2 scories

• *Concentration C16 :*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique non tournée : 4 fr. ; *commune claire :* 5 fr. ; *céramique tournée NCR :* 5 fr. (1 fr. à décor peigné horizontal) ; *céramique tournée grise :* 81 fr. (1 fr. à décor peigné horizontal) ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Autre mobilier : verre : 1 fr. ; *fer :* 7 scories ; *meule :* 1 fr. (pierre de lave)

• *Concentration C17* (Pl. n° 132 et 133) *:*

Matériaux de construction : tegulae ; 1 fr. paroi de four ? (terre cuite)

Mobilier céramique : sigillée Italique : 1 fr. ; *sigillée Gaule du Sud :* 4 fr. ; *céramique non tournée :* 32 fr. (1 jatte type III) ; *commune claire :* 15 fr. (2 bols Périchon 16) ; *céramique tournée NCR :* 25 fr. (1 assiette imit. Lamb. 5/7 ; 3 jattes type III ; 1 pot à lèvre allongée arrondie ; 1 fr. à décor peigné horizontal) ; *céramique tournée grise :* 443 fr. (2 assiettes imit. Lamb. 5/7 ; 1 imit. Lamb. 6 ; 4 jattes type I ; 28 jattes type III ; 3 jattes type IV ; 2 pots à col et profil moulurés ; 1 pot à épaulement caréné horizontal ; 3 pots à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot à lèvre allongée arrondie ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet ; 1 pot à lèvre en gros bourrelet ; 1 pot à lèvre verticale ; 1 bec de « vase à picot » - Godard 1992, 243 ; 2 fr. à décor peigné ondé ; 3 fr. à décor d'ocelles) ; *céramique tournée rouge :* 4 fr. ; *amphore italique :* 4 fr. ; *amphore de Bétique :* 1 fr. ; *amphore gauloise :* 1 fr. ; *amphore indéterminée :* 1 fr. ; *dolium :* 1 fr. (1 dolium à lèvre aplatie).

Autre mobilier : verre : 4 fr. ; *fer :* 9 scories ; *meule :* 1 fr ; (pierre de lave)

• *Concentration C18* (Pl. n° 134) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *sigillée Gaule du Centre :* 2 fr. ; *céramique non tournée :* 2 fr. ; *commune claire :* 3 fr. ; *céramique tournée grise :* 47 fr. (1 jatte à lèvre renflée ; 1 jatte type III ; 1 jatte type IV ; 1 pot à lèvre allongée ; 2 pots à lèvre triangulaire) ; *céramique tournée rouge :* 17 fr. (2 pots à col lisse et lèvre verticale ; 1 pot à lèvre triangulaire) ; *amphore de Bétique :* 2 fr. ; *dolium :* 1 fr.

Autre mobilier : verre : 2 fr.

• *Concentration C19* (Pl. n° 134) *:*

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 4 fr. (1 jatte à lèvre rentrante renflée) ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Autre mobilier : verre : 1 fr.

Chronologie :

En s'appuyant sur les amphores des premières phases d'occupation mises au jour à Champ-Martin on peut avancer une occupation dès le milieu du IIe s. av. J.-C. au plus tôt. Parmi le mobilier provenant des prospections, des sondages anciens comme récents, les différents éléments caractéristiques du faciès de La Tène D1 en Gaule centrale sont réunis : céramiques campaniennes A ; fibules de Nauheim ; vases fuselés peints ; imitations de céramique campanienne (types Lamb 6, Lamb 36, Lamb. 5/7, Lamb. 33b et Lamb. B1) ; parures de verre. Toutefois, devant la rareté des contextes pour ces périodes, il est difficile de proposer avec certitude une chronologie pour le début de l'occupation. On retient le courant de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. comme une estimation basse. Il apparaît que la superficie maximale occupée est atteinte au Ier s. ap. J.-C. et que l'occupation est continue sur l'ensemble de la période considérée.

Hiatus/césure : non

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	
3	*150 av. J.-C. - haut Moyen Âge*

Occupation antérieure : On recense parmi le mobilier provenant des fouilles anciennes et des prospections pédestres quelques témoins d'une occupation préhistorique et/ou de l'âge du Bronze au Musée des Antiquités Nationales ainsi qu'au Musée Dauphinois (Bocquet 1969, 309 : haches polies, hache à bords droits, hache à ailerons médians) et dans les inventaires des mobiliers conservés par l'association Renaissance de Revel et Tourdan : lame à dos en silex et bouton de préhension en céramique non tournée.

Occupation postérieure : « Eve et son fils Pierre », entre 910 et 927, font don de leurs biens situés dans la *villa Tordionacus* à l'abbaye de Cluny (Chevalier 1923-1926, 1010). De même, le cartulaire de Saint André-le-Bas fait état en 1056 de l'église Sainte-Marie dans la *villa Thordon* (Cartulaire de Saint André-le-Bas à Vienne, n°54).

RT-2 Mornaix-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2003 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2000) : AN 43 ;

Lambert III : x = 810.300 ; y = 3343.290

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire/sommet
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 550 m
- altitude : 300 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

3150 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AN 43	C1	févr-03	fine	5	semis de blé	4	3150
AN 43	C1	févr-05	fine	5	semis de blé	4	3150

Inventaire du mobilier (Pl. n° 135) ***:***

Matériaux de construction : tegulae ; 1 fr. de brique ?

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 2 fr. (1 Drag 18b ; 1 Vernhet A1) ; *sigillée Claire B/CRA :* 10 fr. (1 Desbat 8) ; *commune claire :* 19 fr. ; *céramique tournée grise :* 72 fr. (2 jattes type III ; 1 jatte à lèvre épaissie ; 1 pot à col tronconique et lèvre en bourrelet ; 1 pot à épaulement caréné horizontal ; 2 pots à lèvre droite ; 2 pots à lèvre triangulaire ; 1 pot à lèvre en gros bourrelet arrondi ; 2 pots sans col à lèvre divergente) ; *céramique tournée rouge :* 36 fr. (2 marmites/jattes à col et lèvre épaissie ; 7 pots à lèvre en amande ; 2 pots à lèvre droite).

Chronologie :

Les formes observées en céramique fine (Vernhet A1 et Drag 18b en céramique sigillée sud-gauloise et Desbat 8 en sigillée Claire B/CRA) ainsi que les formes recensées en céramique commune (jattes type III, pot à épaulement caréné horizontal et pots sans col à lèvre divergente) permettent d'envisager une occupation continue, comprise entre le début du Ier s. ap. J.-C et la fin du IVe s. ap. J.-C. au moins.

Hiatus/césure : non

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	
3	*0 - 400 ap. J.-C.*

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-3 Gambaloup

Historique des recherches :

Site découvert en prospections pédestres en février 2003 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2003) : AI 96/98/99 ;

Lambert III : x = 0812.350 ; y = 3345.210

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 870 m
- altitude : 330 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1650 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AI 96/98/99	C1	févr-03	fine	5	semis de blé	4	1650

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-4 Charpenet-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 et 2008 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2003) : A0 3/4/9/191 ;

Lambert III : x = 0809.630 ; y = 3344.100

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 870 m
- altitude : 305 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

2000 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AO 3/4/9	C1	févr-04	fine	2	semis de blé	4	1200
AO 3/4/9	C1	févr-08	fine	5	semis de blé	4	1500

Inventaire du mobilier (Pl. n° 136) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Centre : 1 fr. (1 Drag 37) ; *commune claire :* 11 fr. (2 mortiers Saison-Guichon type 4a) ; *céramique tournée grise :* 22 fr. (1 pot à lèvre en amande ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet) *; céramique tournée rouge :* 18 fr. (1 pot à col droit et lèvre droite).

Autre mobilier : verre : 2 fr. ; *fer :* 2 scories.

Chronologie :

La présence d'une forme Drag 37 en sigillée de Gaule du Centre ainsi que deux lèvres de mortier à lèvre pendante type 4a et le faciès de la céramique commune tournée siliceuse permettent d'envisager une fourchette d'occupation entre le Ier et le IIIe s. de notre ère, sans qu'une durée d'occupation soit certaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier/IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-5 Charpenet-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 et 2008 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2003) : A0 11 ;

Lambert III : x = 0809.861 ; y = 3344.422

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 950 m
- altitude : 305 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1080 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AO 11	C1	févr-04	fine	2	semis de blé	4	100
AO 11	C1	févr-08	fine	5	semis de blé	4	1080

Inventaire du mobilier (Pl. n° 136) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 21 fr. (1 plat à paroi rectiligne et lèvre simple ; 1 couvercle à lèvre en bourrelet) ; *céramique tournée rouge :* 10 fr. (1 pot à lèvre en bandeau à gorge supérieure ; 1 jatte/marmite à col droit et lèvre épaissie ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet ; 1 pot à lèvre en amande) ; *amphore de Bétique :* 1 fr.

Autre mobilier : verre : 1 fr. ; *fer :* 3 scories ; *meule :* 1 fr.

Chronologie :

Le faciès de la céramique commune tournée siliceuse (plat à paroi rectiligne et lèvre simple, jatte/marmite à col droit et lèvre épaissie, pot à lèvre en bandeau à gorge supérieure) permet d'envisager une fourchette chronologique comprise entre le début du IIe s. et le courant du Ve s. ap. J.-C., sans qu'une durée d'occupation soit envisageable.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe/Ve s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-6 Les Rivoires-1

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2003) : AB 76 ;

Lambert III : x = 0809.250 ; y = 3344.520

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 400 m
- altitude : 310 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

100 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AB 76	C1	févr-04	fine	3	semis de blé	4	100

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-7 Les Rivoires-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2004 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2003) : AB 127 ;

Lambert III : x = 0809.910 ; y = 3344.890

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 600 m
- altitude : 315 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

150 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AB 127	C1	févr-04	fine	2	semis de blé	4	150

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Chronologie :

L'absence de mobilier datant ne permet pas de préciser une chronologie dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-8 Le Lac

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2005 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2003) : AM 339/459 ;

Lambert III : x = 0811.480 ; y = 3344.440

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 200 m
- altitude : 315 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

2300 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AM 339	C1	févr-05	fine	3	semis de blé	4	2000

Inventaire du mobilier (Pl. n° 137) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *sigillée Gaule du Centre :* 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 6 fr. (1 Desbat 2 ; 1 Desbat 14) ; *commune claire :* 5 fr. ; *céramique tournée grise :* 51 fr. (1 couvercle à bord arrondi ; 1 pot à lèvre triangulaire ; 4 pots à col lisse et lèvre verticale ; 1 pot à lèvre en bandeau à gorge supérieure ; 1 plat à lèvre en bourrelet ; 1 pot sans col à lèvre divergente) ; *céramique tournée rouge :* 6 fr. (1 pot à lèvre en amande ; 1 pot sans col à lèvre divergente) ; *amphore italique :* 1 fr. ; *amphore de Bétique :* 1 fr.

Chronologie :

Les formes observées en céramique fine (Desbat 2 et 14 en sigillée Claire B/CRA) et en céramique commune siliceuse (pots à col lisse et lèvre verticale, pots sans col à lèvre divergente, pot à lèvre en bandeau et gorge interne) permettent d'envisager une occupation continue comprise entre le début du IIe s. ap. J.-C et la fin du IVe s. ap. J.-C.

Hiatus/césure : non

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	
3	*100 - 400 ap. J.-C.*

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-9 L'embranchement

Historique des recherches :

Aqueduc découvert lors des travaux de fondation d'une maison individuelle en 1976 (Blanchon, Colas 1974-1980).

Localisation :

cadastre (2007) AC 237 ;

Lambert III : x = 0810.900 ; y = 3345.780

Fiabilité du site :

certain

Structures :

Les travaux de fondation ont détruit sur plusieurs dizaines de mètres de long un tronçon d'aqueduc, orienté nord-ouest/sud-est. Une couverture photographique et le relevé d'une coupe ont été réalisés par Charles Colas (Association Renaissance de Revel et Tourdan) le 18 avril 1976 (Pl. n° 138).

Il s'agit d'une conduite installée en tranchée. Ce massif occupe une tranchée de 0,65 m de large environ et s'élève sur 0,50 m de hauteur. Sur les photos et selon la forme de la structure maçonnée, cette tranchée présente un profil rectangulaire. A la base de la structure, on note une semelle de fondation en blocs de molasse (épaiss. 0 ,10 m environ) servant de base à une maçonnerie en mortier de tuileau englobant des galets. A l'intérieur, une conduite est aménagée (largeur : 0,19 m pour une hauteur de 0,24 m – mortier de tuileau non compris), enduite d'une couche de mortier de tuileau épaisse de 0,02 à 0,04 m. Le conduit est comblé dans un premier temps par une sédimentation calcaire (épaiss. 0,03 à 0,05 m) puis par un sédiment argileux homogène. On observe qu'une couverture composée de tuiles creuses (*imbrices*) se chevauchant est conservée sur le tronçon découvert.

Chronologie :

Les techniques de construction employées (installation en tranchée, mortier de tuileau) permettent d'envisager une chronologie gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	***Gallo-Romain***
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-10 Chemin-Ferraz

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2008 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2003) : AH 37 ;

Lambert III : x = 0811.094 ; y = 3345.627

Situation topographique :

- pente nord/sud
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la position du site au pied de la colline de Revel suggère la présence de processus colluviaux)
- distance à un cours d'eau : 735 m
- altitude : 338 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

2000 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AH 37	C1	févr-08	fine	5	semis de blé	3	2000

Inventaire du mobilier (Pl. n° 137) ***:***

Matériaux de construction : tegulae ; rares fr. de molasse très roulés (pris dans le colluvionnement ?)

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 1 fr. ; *céramique non tournée :* 1 fr. ; *commune claire :* 10 fr. (1 mortier Saison-Guichon type 4a) ; *céramique tournée grise :* 13 fr. (1 plat à sillon sur la lèvre ; 1 lèvre Horry et *alii* 3a) ; *céramique tournée rouge :* 24 fr. (2 pots à lèvre en amande ; 1 pot à lèvre en bandeau sans gorge (type Dicocer Kaol A2) ; 1 pot à col droit et lèvre en bourrelet ; 1 marmite à lèvre débordante) ; *amphore gauloise :* 3 fr. ; *amphore indéterminée :* 1 fr.

Autre mobilier : verre : 2 fr. ; *fer :* 1 clef ? ; *plomb :* 1 objet indéterminé

Chronologie :

La présence d'une lèvre de mortier à lèvre pendante, d'un plat à sillon sur la lèvre, d'une marmite à lèvre débordante et de pots à lèvre en bandeau sans gorge permet d'envisager une fourchette chronologique comprise entre le début du Ier s. et la fin du IVe s. ap. J.-C., sans qu'une durée d'occupation soit envisageable. Une lèvre dite de première génération (type Horry et *alii* 3a) laisse supposer une occupation dans le courant du haut Moyen Âge.

Hiatus/césure : probable entre le IVe s. et le haut Moyen Âge

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1	*Occupation 2*
1		*haut Moyen Âge*
2	*Ier/IVe s. ap. J.-C.*	
3		

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

RT-11 Mornaix-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospection pédestre en février 2008 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (2003) : AN 62 ;

Lambert III : x = 0810.437 ; y = 3342.913

Situation topographique (Pl. n° 137) ***:***

- bas de pente
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 2 (la position du site au pied de la terrasse et au débouché du vallon de la Derroy suggère la présence de processus colluviaux et alluviaux)
- distance à un cours d'eau : 350 m
- altitude : 280 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1200 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
AN 62	C1	févr-08	fine	5	semis de blé	3	1200

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée rouge : 1 fr. (1 pot à lèvre en bandeau ?).

Chronologie :

Seul un pot à lèvre en bandeau (?) permet d'envisager une fourchette chronologique entre le IIe s. et le IVe s. ap. J.-C.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIe/IVe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

1.8 Saint-Barthélémy-de-Beaurepaire (38 363)

SBB-1 Le village

Historique des recherches :

Site découvert en 1840, lors de la construction de l'église paroissiale actuelle sur l'emplacement de l'ancienne église (Turc 2003, 19 ; Malet 1974, 18 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 20, 53) ; découvertes de mobilier au cours du XIXe s. ou au début du XXe s., contextes de découverte inconnus (Turc 2003, 19) ; en 2002, la pose des réseaux a donné lieu à une intervention archéologique sous la direction de Benoît Helly (renseignement B. Helly).

Localisation (Pl. n° 139 : a) ***:***

cadastre (2003) : AK 59/61/62/63/261/262/265/266/267/306/308 ;

Lambert III : x = 0815.080 ; y = 3342.125.

Dans le village, l'Abbé Jean-Joseph Turc signale des découvertes dans « les jardins de MM. Bouvet, Rozier, Pillon, Terray » (Turc 2003, 19-20). Une recherche dans la « Matrice des propriétés foncières de la Commune de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire. 1836-1914 » (cote AD38 : 3046W90-91) a permis de localiser les propriétés Bouvet, Rozier, Pillon et Terray à la fin du XIXe et au début du siècle suivant.

La famille Rozier ne possède aucune parcelle enregistrée sous les vocables maison, sol et cour et jardins au lieu-dit Saint Barthélémy, mais elle est propriétaire de nombreuses demeures en d'autres endroits de la commune aux lieux-dits : Champburan, Les Bigalettes, La Goutériat, Mont-Romon. La multiplicité des propriétés ne permet pas de situer le lieu des découvertes mentionnées par l'auteur.

En ce qui concerne les propriétés de la famille Terray, selon le « Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus » datant de 1836 (cote AD38 : 6134W365), un ensemble de bâtiments jointifs à l'est de l'église fait partie de leurs propriétés. Il est composé des parcelles C 99 (maison), 102 (maison), 105 (grange), 106 (jardins), 107 (maison), 108 (maison), 109 (maison) sur le cadastre de 1835 [l'indication maison comprend le bâti, le sol et la cour]. Ces parcelles recoupent imparfaitement les numéros 59, 61, 62, 265, 266 et 267, de la section AK du cadastre actuel. Cet ensemble a été vendu à la fin du XIXe s. et certaines demeures ont quitté l'orbite de la famille. Toutefois, on note que les parcelles C 106 et 107 sont encore dans la propriété de la famille Terray au début du XXe s.

Les parcelles C 99 et 102 ont été acquises en 1891 par M. Pillon qui en a cédé la propriété en 1905. On peut supposer qu'il s'agit des terrains auxquels fait allusion l'Abbé Jean-Joseph Turc.

Enfin, les propriétés de la famille Bouvet situées dans le village sont les suivantes : parcelles C83 (sol et cour) et 84 (jardins) depuis 1887 et encore en 1914, enregistrées au nom d'Eugène Bouvet, situées à l'ouest de l'église. Bordant l'ancien cimetière à l'est, les parcelles C 93 (jardins), 94 (sol et cour) et 100p (dépendances) sont enregistrées au nom de Jacques Bouvet à partir de 1901. Ces parcelles correspondent de façon imparfaite aux numéros 306, 308 et 322 de la section AK du cadastre actuel pour les premières et aux numéros 61, 261, 262 et 265, de la section AK, pour les secondes.

Les propriétés indiquées sur les matrices du XIXe s. recoupent en partie les indications données par l'Abbé Turc et permettent de proposer une estimation de la superficie du site.

Situation topographique :

- bas de pente
- géologie : galets et cailloutis d'origine alluviale
- potentiel de recouvrement : 2 (alluvions récents)
- distance à un cours d'eau : 200 m
- altitude : 270 m

Superficie totale estimée :

4000 m²

Fiabilité du site :

certain

Découvertes anciennes :

• L'Abbé Jean-Joseph Turc décrit les découvertes plus d'un demi-siècle après leur mise au jour :

> « En 1840, en creusant les fondations de l'église paroissiale actuelle, on a mis au jour les restes d'un autre édifice non moins important (…). Les murs extérieurs, très épais d'ailleurs, sont construits avec art et revêtus à l'intérieur d'un parement à assises. A l'intérieur du bâtiment, on a trouvé un dallage en mosaïque, des panneaux à fond bleu et rouge encadrés d'une bordure de fleurs variées. On y a également trouvé une tête de femme en

marbre, des médailles, des amphores, des tuiles de grande dimension, ainsi que des tuiles creuses superposées et disposées en aqueduc (…) » (Turc 2003, 19).

Henri Lavagne attribue à tort cette mosaïque à la commune de Beaurepaire (Lavagne 2000, n° 448, page 38).

- L'Abbé Jean-Joseph Turc signale des découvertes faites au village de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, au cours du XIXe s. ou au début du XXe s. Celles-ci semblent se situer à proximité des découvertes précédentes :

  « […] au village de Saint-Barthélémy, des lampes en terre cuite de toute dimension, des roues également en terre cuite, des vases, des tuiles, etc., indices de l'existence en ce lieu d'une ancienne fabrique de poteries ; en plusieurs endroits, notamment dans les jardins de MM. Bouvet, Rozier, Pillon, Terray, des cercueils en pierres, en maçonnerie de briques, renfermant des ossements humains d'une grandeur extraordinaire ; quelques fois aussi quantité de têtes réunies et séparées d'autres ossements.

  Voici quelques remarques caractéristiques relevées au sujet de ces derniers objets. La tête des cadavres est presque toujours dans la direction du nord. Dans quelques cercueils, à côté des ossements humains se voyaient des épées, ou traces de poussière rouge, débris de fer oxydé et tombant en poudre au moindre contact ; ou bien des vases remplis de petits ossements » (Turc 2003 19-20).

Surveillance de travaux 2002 :

En 2002, lors de travaux sur les réseaux, devant l'église, ont été mis en évidence au moins une sépulture à inhumation, deux murs en galets liés au mortier de chaux ainsi que la présence de mortier de tuileau. Quelques tessons de céramique commune et de céramique sigillée ont pu être recueillis (renseignement oral B. Helly).

Chronologie :

La présence de tessons antiques ainsi que de sépultures à inhumation, probablement médiévale, ne permet pas de proposer une chronologie précise. On peut envisager une occupation dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

SBB-2 Les Fromentaux

Historique des recherches :

Sépultures, trésors monétaires et mobilier découverts avant 1837 (Berthin 1837, 390 ; Macé 1860, II, 51 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 20, 53 ; Turc 2003, 19-20) ; contextes de découverte inconnus.

Localisation (Pl. n° 139 : b) ***:***

Cadastre (2003) : ZB 97, 98, 100 à 112, 191, 192 201, 202 et 203 ;

Lambert III : x = 0816.077 ; y = 3342.360.

La première mention faite par Vital Berthin indique leur localisation « dans la cour de sa maison [faisant allusion à M. Chorier] » (Berthin 1837 ; 390). L'Abbé Jean-Joseph Turc signale que les découvertes faites lors de la construction de l'église (SBB-1) ont eu lieu à " quelques centaines de mètres en aval, et au pied du même coteau " de l'emplacement de celles faites dans la propriété de M. Chorier (Turc 2003, 19).

Une recherche dans le « Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenu » datant de 1836 (cote AD38 : 6134W365) a permis de localiser les propriétés attenantes à la maison de M. Chorier en 1836. Les parcelles C 191 (pâtures), 191bis (terre), 192 (maison et bâtiment), 193 (jardins), 194 (terre) et 195 (terre) sont enregistrées au nom de Ferdinand Chorier en 1836 et correspondent aux parcelles ZB 97, 98, 100 à 113, 191, 192, 202, 226 à 229 et 232 à 235 du cadastre actuel. De même, on observe sur le cadastre de 1835 l'indication " Bât. Chorier " à l'emplacement de ces parcelles.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

V. Berthin décrit en 1837 les découvertes par M. Chorier : « M. Chorier a découvert à Saint-Barthélémy, dans la cour de sa maison bâtie à côté de cette voie [l'auteur fait allusion à la voie en direction de Grenoble circulant au pied du coteau], deux tombeaux de plomb, et des vases de terre contenant des médailles de Gordien et de Philippe. Parmi ces médailles, dont plusieurs offrent les revers intéressants de la déesse Rome, de Mithra, ayant à ses pieds le marin et le soir, il s'en trouve une seule de Julie Mamée, mère d'Alexandre Sévère. Des tuyaux de plombs menaient l'eau de l'Auron dans le domaine de M. Chorier, où paraît avoir existé une station militaire ou une villa importante » (Berthin 1837, 390).

Chronologie :

L'ensemble des découvertes est attribuable à la période gallo-romaine. A partir des descriptions des monnaies indiquées par Vital Berthin, on peut proposer une chronologie centrée sur le IIIe s. ap. J.-C.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

SBB-3 Grand-Champlard

Historique des recherches :

Fragment d'inscription découvert en 1879 (Vallentin 1881, 81 ; C.I.L. XII, 5861, 3 ; Cochet, Hansen 1986, 210 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 20, 53 ; Turc 2003, 19) et découverte de mobilier non datée ; enquête orale menée en 2003 et 2007 auprès de la mairie ; contexte de découverte inconnu.

Localisation :

Le lieu-dit mentionné dans les sources (le Grand-Champlard) laisse supposer qu'il puisse s'agir du même lieu que les découvertes signalées au lieu-dit Les Fourches (site SBB-4). En effet, sur le cadastre napoléonien le toponyme du Grand-Champlard couvre la terrasse du Champlard comme le fond de vallée au nord. De même, les prospections menées en 2006, au lieu-dit actuel Les Grandes Réparations (SBB-9 et SBB-10), appartenant en partie au Domaine du Grand-Champlard sur le cadastre de 1835, ainsi que l'enquête orale, permettent de localiser ces découvertes au pied de la terrasse du Champlard.

Lambert III (coordonnées imprécises) : x = 0816.450 ; y = 3341.250.

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

- La mention du C.I.L. indique sans plus de précision une inscription sur plaque de marbre, signalée au Musée de Vienne (Vallentin 1881, 81), non retrouvée par B. Rémy (C.I.L. XII, 5861, 3 ; Rémy et *alii* 2004, 32-33, n° 325) : [---]/[---]*ac*[i]/[---]*u*[---].
- Dans les registres d'entrée du Musée d'Archéologie et des Beaux-Arts de Vienne, sont signalés quatre poids de tisserands en plombs (registre d'entrée n° 350, 417, 585, 586), provenant de Saint-Barthélémy, lieu-dit Grand-Champlard (Cochet, Hansen 1986, 210).

Chronologie :

Gallo-romain

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

SBB-4 Les Fourches

Historique des recherches :

Découverte de mobilier en 1845, lors de la construction de la ligne de chemin de fer St Rambert d'Albon - Rives (Lamothe 1935, 18 ; Malet 1974, 18 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 20, 53 ; Turc 2003, 19) ; enquête orale menée en 2003 et 2007 auprès de la mairie.

Localisation :

La localisation de la voie de chemin de fer au pied de la terrasse du Champlard ainsi que l'enquête orale laissent supposer qu'il puisse s'agir du même lieu que les découvertes signalées au lieu-dit Grand-Champlard (site SBB-3). De même, les prospections menées en 2006, au lieu-dit actuel Les Grandes Réparations (SBB-9 et SBB-10), appartenant en partie au Domaine du Grand-Champlard sur le cadastre de 1835, ainsi que l'enquête orale, permettent de localiser ces découvertes au pied de la terrasse du Champlard.

cadastre (1990) : ZK 95/96/97/100/101 ;

Lambert III (coordonnées imprécises) : x = 0815.600 ; y = 3341.100

Fiabilité du site :

incertain

Découvertes anciennes :

Au début du XXe s., l'Abbé Jean-Joseph Turc signale des découvertes ayant eu lieu durant les travaux de la voie de chemin de fer en 1845 : « A un Kilom. environ du village de Saint-Barthélémy, direction de Beaufort, les ouvriers terrassiers découvrirent aussi des fondations en maçonnerie, et quantité d'objets remarquables, entre autre : une Vénus, haute de 20 à 25 centim., des pièces de monnaie à l'effigie d'Auguste, etc… Plus tard, mis en éveil par ces précieuses découvertes, le propriétaire du champ reprit lui-même les fouilles sans relâche. Les recherches ne furent pas infructueuses. Ces objets divers furent convoités en partie par des amateurs, pendant que d'autres allaient enrichir les musées de Vienne, de Grenoble et de Lyon » (Turc 2003, 19).

Chronologie :

Gallo-romain

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

SBB-5 Le Pouloux

Historique des recherches :

Site découvert avant 1970 (Malet 1970, 3 ; Pelletier et *alii* 1994, n° 7, 47) ; prospections pédestres en février 2003 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1990) : ZD 63a ;

Lambert III : x = 0814.535 ; y = 3340.620.

Situation topographique :

- terrasse fluvio-glaciaire/sommet
- géologie : limons ; galets d'origine fluvio-glaciaire
- potentiel de recouvrement : 1
- distance à un cours d'eau : 250 m
- altitude : 280 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

780 m²

Découvertes anciennes :

Pierre Malet signale au lieu-dit Le Pouloux, limitrophe entre la commune de Beaurepaire et Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, la découverte de « vases gallo-romains sur le poudingue » sans précisions (Malet 1970, 3).

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZD 63a	C1	févr-03	fine	5	étroubles de tournesol	4	780

Inventaire du mobilier (Pl. n° 140) ***:***

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique: sigillée Gaule du Sud : 3 fr. (1 Drag 33b) ; *sigillée Gaule du Centre :* 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 6 fr. (1 Desbat 8) ; *commune claire :* 12 fr. ; *céramique tournée grise :* 9 fr. (1 pot à épaulement caréné) ; *céramique tournée rouge :* 6 fr. (1 pot à lèvre triangulaire)

Autre mobilier : verre : 2 fr.

Chronologie :

La présence d'une lèvre de bol Drag 33b en sigillée sud gauloise et d'une lèvre d'un bol Desbat 8 en sigillée Claire B laissent envisager une occupation comprise entre le milieu du Ier s. ap. J.-C. et la fin du IIIe s. ap. J.-C. Cette fourchette chronologique est témoignée aussi par la présence d'une lèvre de pot à épaulement caréné proche du type Laroche 1987 pl. 9, n° 16, connu à Aoste à la fin du Ier s. ap. J.-C., ainsi que d'un fragment de céramique sigillée de Gaule du Centre.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier/IIIe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

SBB-6 Île Barrin

Historique des recherches :

Indice de site antique et site médiéval découverts en prospections pédestres en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1990) : ZE 101 ;

Lambert III : x = 0815.400 ; y = 3341.465.

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 5 m
- altitude : 267 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

3899 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 101	C1	févr-06	fine	6	labours	2	3899

Inventaire du mobilier (Pl. n° 140) ***:***

Mobilier céramique : céramique non tournée : 1 fr. ; *commune claire :* 1 fr ; *céramique tournée grise :* 90 fr. (1 plat à paroi rectiligne et lèvre en bourrelet ; 1 marmite/jatte à col et lèvre épaissie ; 2 pots à lèvre en bandeau à gorge supérieure ; 2 lèvres Horry et *alii* 4c) ; *céramique tournée rouge :* 3 fr.

Autre mobilier : fer : 14 scories

Chronologie :

La présence de fragments de céramiques communes claires et d'une lèvre de plat à paroi rectiligne et lèvre en bourrelet, d'une marmite/jatte à col et lèvre épaissie, ainsi que de pots à lèvre en bandeau suggèrent une fréquentation entre la fin du IIe s. et le milieu du Ve s. ap. J.-C.

Toutefois, l'absence de fragments de *tegulae* dans le lot recueilli en prospection et la présence de deux lèvres à bandeau de deuxième génération (Horry et *alii* 4c) invitent à placer cet établissement durant la période mérovingienne (VIe-VIIIe s. ap. J.-C.) ou postérieure au Xe s. ap. J.-C.

Hiatus/césure : probable entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1	*Occupation 2*
1		
2	*Ier/Ve s. ap. J.-C.*	*VIe s./VIIIe s. ap. J.-C.*
3		

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : une occupation postérieure au Xe s. peut être envisagée.

SBB-7 Les Bigalettes

Historique des recherches :

Site découvert en prospections pédestres en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1990) : ZE 39 et 40 ;

Lambert III : x = 0815.100 ; y = 3341.430.

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 60 m
- altitude : 267 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

8191 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 39/40	C1	févr-06	fine	6	semis de blés	4	8191

Inventaire du mobilier :

Mobilier céramique : sigillée Gaule du Sud : 1 fr. ; *sigillée Claire B/CRA :* 2 fr. ; *céramique non tournée :* 1 fr. ; *céramique tournée grise :* 28 fr. (1 jatte type III ; 1 plat à lèvre aplatie) ; *céramique tournée rouge :* 8 fr. (1 pot à lèvre triangulaire).

Autre mobilier : fer : 1 scorie.

Chronologie :

On peut s'appuyer sur la présence d'une jatte à bord rentrant (type III) ainsi que d'un pot à lèvre triangulaire en céramique commune siliceuse pour proposer une chronologie comprise entre le début de notre ère et la fin du IVe s. ap. J.-C., sans qu'une durée d'occupation soit clairement définie.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*Ier s./IVe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

SBB-8 La Prairie

Historique des recherches :

Site découvert en prospections pédestres en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1990) : ZE 50 ;

Lambert III : x = 0815.500 ; y = 3341.200

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 300 m
- altitude : 273 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

4500 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZE 50	C1	févr-06	fine	6	labours	2	3756
ZE 50	C2	févr-06	fine	6	labours	2	610

Inventaire du mobilier :

Concentration C1 :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique non tournée : 1 fr. (1 jatte type VIII) ; *céramique tournée grise :* 24 fr. (1 jatte type III ; 1 couvercle à lèvre aplatie) ; *céramique tournée rouge :* 5 fr. (1 marmite/jatte à col et lèvre épaissie).

Autre mobilier : fer : 1 scorie ; *meule :* 1 fr. (pierre de lave).

Concentration C2 :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 1 fr.

Chronologie :

La présence d'une jatte carénée (type VIII) en céramique non tournée, dans le mobilier de la concentration C1, est un indice d'une fréquentation au cours de La Tène C/D. En effet, son profil se distingue des jattes au profil en S, et évoque les formes tronconiques aux angles plus marqués, connues dans la région viennoise à La Tène C (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 187).

Le reste du mobilier peut être attribué à la période gallo-romaine. La présence d'une jatte à bord rentrant (type III) et d'une marmite/jatte à col et lèvre épaissie permet d'envisager une chronologie comprise entre le début de notre ère et la fin du IVe s. ap. J.-C., sans qu'une durée d'occupation soit clairement définie.

Hiatus/césure : possible entre une occupation protohistorique et la période gallo-romaine

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	
2	*IIIe s. av./IVe s. ap. J.-C.*
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

SBB-9 Les Grandes Réparations-1

Historique des recherches :

Indice de site découvert en prospections pédestres en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1990) : ZC 100, 101, 102 et 103 ;

Lambert III : x = 0816.320 ; y = 3341.320

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 280 m
- altitude : 272 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

11438 m² (l'éventualité d'un semis de fond lié à la proximité du site SBB-10 ne peut être exclue).

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZC 100, 101, 102 et 103	C1	févr-06	fine	6	semis de blés	4	11438

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae (rares)

Mobilier céramique : céramique tournée grise : 1 fr.

Autre mobilier : meule : 2 fr. (pierre de lave)

Chronologie :

La rareté du mobilier ne permet pas de dater avec précision cet ensemble dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

SBB-10 Les Grandes Réparations-2

Historique des recherches :

Site découvert en prospections pédestres en février 2006 par G. Varennes et J.-B. Gaillard.

Localisation :

cadastre (1990) : ZC 11 ;

Lambert III : x = 0816.300 ; y = 3341.400

Situation topographique :

- plaine alluviale
- géologie : alluvions récents ; galets et cailloutis
- potentiel de recouvrement : 2 (recouvrement alluvial possible)
- distance à un cours d'eau : 200 m
- altitude : 272 m

Fiabilité du site :

incertain

Superficie totale estimée :

1256 m²

Contexte de prospection :

Parcelle	*Concentration*	*Date*	*Maille*	*Nbre prospecteurs*	*Couvert végétal*	*Lisibilité*	*Superficie (en m²)*
ZC 11	C1	févr-06	fine	6	labours	2	1256

Inventaire du mobilier :

Matériaux de construction : tegulae

Mobilier céramique : céramique non tournée : 1 fr.

Chronologie :

La rareté du mobilier ne permet pas de dater avec précision cet ensemble dans le courant de la période gallo-romaine.

Hiatus/césure : /

Niveau de précision chronologique

	Occupation 1
1	*Gallo-Romain*
2	
3	

Occupation antérieure : /

Occupation postérieure : /

2. Études analytiques de mobilier céramique

Ces études regroupent des lots étudiés dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne ainsi que d'autres ensembles. Il peut s'agir de regroupements de contextes sur des critères de phases stratigraphiques (ensembles A, B, C, E, F, G, H, I, K, L, M, N) comme de l'étude d'un seul ensemble (ensembles D et O), voire de tout ou partie du mobilier recueilli sur un site lors de ramassages de surface (ensembles J et P). La composition des lots selon le cadre défini dans l'ACR, où les contextes sont regroupés au sein d'un même ensemble et présentés d'un seul bloc, a été respectée ici, pour les études qui en sont issues. En revanche, pour les autres ensembles, on a opté pour une démarche différente tenant compte des différents contextes associés afin d'en respecter la nature (fosses, sols, poteaux etc. ...), dans le cas du site de Champ-Martin à Revel-Tourdan et des niveaux de La Tène du site de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire.

En ce qui concerne la présentation des notices, pour le mobilier de la fin de la Protohistoire, on a adopté une organisation des données reposant d'abord sur l'identification des éléments importés (amphores et vaisselle) avant de présenter le répertoire en céramique dite locale. Pour les ensembles de mobilier gallo-romain, étudiés dans le cadre de l'ACR, on reprend l'ordre de présentation adopté dans ce travail, reposant sur la partition entre la vaisselle de table (céramiques fines), les ustensiles de cuisine (céramiques communes) et les conteneurs (amphores, dolium et les céramiques communes).

2.1 Saint Sorlin-en-Valloire (26) La Barre

Le site antique de La Barre à St Sorlin en Valloire (26) a été fouillé lors des travaux préalables à la construction de la ligne TGV Lyon-Valence en 1990. Découvert lors de prospections pédestres et de sondages mécaniques, le site a fait l'objet d'un décapage sur l'emprise de la ligne au cours de la phase d'évaluation (Pl. n° 141).

L'opération a mis en évidence un ensemble de fossés et de structures fossoyées (foyers, trous de poteau, puits) datés de La Tène D pour la plupart et pour certains attribués au Hallstatt. Une occupation gallo-romaine datée des Ier et IIe s. ap. J.-C. lui succède avec un hiatus mais en reprenant l'orientation des structures de La Tène (Rébiscoul 1992).

L'occupation antérieure à la période augustéenne est matérialisée par un réseau de fossés orthogonaux, non continus, orientés selon un angle de 26,5 ° Ouest, associés à des structures domestiques (foyer, puits …), très arasés par les aménagements gallo-romains et se poursuivant hors emprise. On peut proposer à partir des plans existants que l'espace décapé fasse partie d'un établissement rural plus étendu, peut-être compris dans un enclos fossoyé, au sein duquel les fossés mis au jour assureraient le rôle de division et de séparation de l'espace interne, sur le modèle par exemple des établissements ruraux mis au jour dans le Centre de la France, comme à Fondette La Limougère (Gaultier 2008) ou encore à Batilly-en-Gâtinais au lieu-dit Les Pierrières (Barrier, Noël, Roux 2009, 5-8). Le plan comme la part importante des importations (la céramique à vernis noir représente 6% du N.R. de la vaisselle pour cette période) permettent d'envisager une occupation de nature aristocratique. Toutefois, en l'absence d'une étude systématique de l'ensemble du mobilier, la question de l'organisation spatiale et de la destination des espaces est ouverte (artisanat ?, activités agro-pastorales ?, habitat ?). Les différences de nature des structures et de leur comblement (fossés et structures domestiques), la possibilité d'un phasage entre les différentes structures (on observe en plan que la structure F8 est postérieure au comblement de F3) ainsi que la présence de mobilier résiduel du premier âge du Fer nous conduisent à privilégier une présentation séparée de chacun des lots composant l'ensemble A.

En ce qui concerne l'occupation gallo-romaine, elle semble correspondre à la *pars rustica* d'une *villa* et peut être divisée en trois phases (Pl. n° 142) : la première correspond au fonctionnement de structures de transformation agricole et de bâtiments de stockage, peut-être liées à une activité de pressurage. Au cours de la seconde phase, une restructuration de l'exploitation semble avoir lieu, une partie des structures (probable pressoir, bassin) est comblée ou abandonnée, le mobilier issu de ces niveaux compose l'ensemble B (Ier s. ap. J.-C.). Toutefois, l'occupation de l'espace défini par les bâtiments de stockage perdure, caractérisée par de nouveaux bâtiments et de nouvelles fosses (ensemble C) (IIe s. ap. J.-C.).

De nouveaux comptages ont été réalisés afin d'homogénéiser l'étude, ainsi que des dessins complémentaires. Toutefois, à l'ouverture des caisses, différents ensembles n'ont pu être regroupés dans leur intégralité, des lots de mobilier protohistorique ont du être exclus de l'étude par manque d'informations et des individus dont on possède le dessin n'ont pas été retrouvés et comptent pour un fragment = un individu (F3-10, F3-19, F3-32, F3-41, F3-47 et F8-53). Il s'agit ici de comptages *a minima* des lots ayant pu être identifiés (soit par marquage des tessons, soit par indication portée sur le sac ou encore sur la façade des contenants). Ainsi, on insiste peu sur les aspects quantitatifs ;

seul un comptage détaillé pour le fossé F3 associant les quantités et les pourcentages est présenté. C'est principalement sur l'analyse morphologique des individus que porte ce travail.

2.1.1 L'ensemble A : le mobilier des IIe et Ier s. av. J.-C.

Pl. n° 143 à 149

2.1.1.1 La céramique issue des fossés

a. Le fossé F1 (Tableau n° 3) :

Les importations méditerranéennes :

Les importations sont représentées par une coupe Lamb. 31 en céramique campanienne A et deux amphores vinaires Dressel 1a (n° 1 à 3).

Les céramiques tournées :

En céramique tournée grise, on recense un pot à col côtelé (n° 4). En céramique tournée noire à cœur rouge, une probable imitation d'un bol Lamb. 33b (n° 5) et on recense un possible pot à col évasé et lèvre en bourrelet (n° 6) - deux individus ne sont pas identifiables.

b. Le fossé F2 (Tableau n° 4) :

Le fossé F2 a livré essentiellement de la vaisselle réalisée au tour ou non. Seul un individu est identifiable en céramique tournée grise. Il s'agit d'une jatte à bord rentrant (n° 7).

c. Le fossé F3 (Tableaux n° 5 à 7) :

Les importations méditerranéennes :

Les importations sont représentées par trois vases en céramique campanienne A : il s'agit de deux coupes Lamb. 31 (n° 9 et 10) et d'une assiette Lamb. 6 (n° 8). Ces éléments sont accompagnés par trois lèvres d'amphores vinaires italiennes Dressel 1a (n° 11 à 13).

Les doliums :

Un dolium à pâte grossière est recensé (n° 15) : il est caractérisé par une lèvre rectangulaire. On observe un décor peigné horizontal à la base du col.

La céramique grise fine :

Cette catégorie est représentée par cinq individus identifiés, correspondant tous à des formes basses. On recense une assiette imitant la forme Lamb. 36 (n° 16) et une seconde la forme Lamb. 6 (n° 17) connues en céramique campanienne A. Une jatte carénée est recensée, elle présente une carène haute à angle marqué, un col droit court et une lèvre oblique (n° 18). Enfin, trois jattes à bord rentrant sont décomptées (n° 19 à 21).

Les céramiques peintes :

Deux fragments (n° 22 et 23) présentent des décors similaires. Il s'agit des seuls éléments de décor conservés sur l'ensemble de la collection : sur un fond alternant des bandes de couleur blanc crème et rouge, on observe les traces d'un décor vertical, brun.

Les céramiques non tournées :

La céramique non tournée est représentée par sept individus, seulement quatre sont identifiables : on recense deux jattes à panse tronconique, à lèvre arrondie légèrement infléchie, marquée par un décor digité (n° 24) ainsi qu'un possible plat à lèvre droite arrondie (n° 25). Enfin, un pot à col tronconique (n° 14) présente une lèvre évasée et arrondie en bourrelet et un décor incisé à la base

du col.
Les céramiques tournées :
En céramique tournée grise, deux marmites tripodes sont représentées (n° 27 et 28). Ces marmites se caractérisent par une lèvre arrondie. De même, un plat à lèvre en bourrelet est recensé (n° 29). Enfin, on observe un couvercle à lèvre arrondie possédant un anneau de préhension (n° 26) ; un second exemplaire fragmentaire est reconnu.
Les jattes se répartissent en quatre types : on recense deux jattes à panse tronconique ouverte et à lèvre arrondie (n° 30 et 31), deux jattes avec un profil caréné (n° 32 et 33) ; on note que la première présente une lèvre en bourrelet plus prononcé. Deux jattes sont dotées d'un bord rentrant, caractérisé par un décor digité sur la lèvre (n° 34 et 35). Une dernière jatte tronconique est recensée, caractérisée par un bord droit et une lèvre simplement arrondie (n° 36).
Une imitation d'assiette Lamb. 36 est présente (n° 37).
Un premier type de pot à cuire est recensé, représenté par deux exemplaires. Il est marqué par un col droit et une lèvre légèrement évasée (n° 38). Les autres individus (4 exemplaires) sont caractérisés par un col tronconique et une lèvre en bourrelet plus ou moins affirmée (n° 39 à 41). Deux pots présentent l'association de décor ondé et de décor peigné horizontal sur la panse : sur le premier (n° 38) ils sont divisés en deux registres, alors que sur la panse du second vase ces décors sont imbriqués (n° 39).
En céramique tournée noire à cœur rouge, les jattes se répartissent entre celles à panse tronconique et celles à panse carénée. Parmi ces premières, on observe une jatte à panse tronconique ouverte marquée par un léger ressaut sous une lèvre arrondie (n° 42). On note sur cet individu le décor ondé placé entre deux gorges à l'intérieur de la jatte.
Une jatte carénée présente un col droit et une lèvre évasée en bourrelet (n° 43). On observe, sous la carène, un décor ondé réalisé à la pointe.
Cinq jattes sont dotées d'un bord rentrant (n° 44 à 47). Deux individus présentent un profil différent : il s'agit d'une jatte à bord droit (n° 48) et d'une jatte à bord rentrant caractérisé par un bourrelet interne (n° 49).
Un couvercle à lèvre arrondie est recensé (n° 50).
Les pots présentent tous les mêmes caractéristiques : un col tronconique et une lèvre déversée épaissie (n° 51 à 53) (quatre exemplaires). Un exemplaire présente un décor incisé sur le haut de la panse à la transition avec le col (n° 51) et un second un décor ondé superposé à un décor peigné horizontal (n° 52).

d. Le fossé F4 (Tableau n° 8) :
Les importations méditerranéennes :
Hormis quelques fragments d'amphores italiques, les importations sont représentées par une coupe Lamb. 27b en céramique campanienne A (n° 54).
Les doliums :
Un seul individu est recensé : il s'agit d'un dolium à col tronconique et lèvre en méplat interne (n° 55). On note un bourrelet sur la panse.
Les céramiques grises fines :
Cette catégorie est représentée par un seul individu : il s'agit d'une jatte à bord rentrant (n° 56).

Les céramiques tournées grises :
En céramique tournée grise, on recense un pot à col tronconique et lèvre en bourrelet (n° 57). L'individu se distingue par un diamètre à l'ouverture large (28 cm) et présente un décor d'incision à la transition panse/col.

e. Le fossé F6 (Tableau n° 9) :
Un seul individu est identifiable : il s'agit d'un dolium à lèvre allongée et aplatie (n° 58).

2.1.1.2 La céramique issue des structures domestiques

a. La fosse F8 (Tableau n° 10) :
Les céramiques grises fines :
Un fond annulaire et le bas de la panse d'un pot à provision est recensé (n° 59).
Les céramiques non tournées :
Un vase à bord vertical lissé et panse granuleuse présente un décor d'incision sur la panse (n° 60). On recense aussi un fond plat appartenant probablement à une jatte à panse tronconique (n° 61).
Les céramiques tournées noires à cœur rouge :
En céramique tournée noire à cœur rouge, on recense une jatte à bord rentrant présentant un lissage interne et externe (non représentée).

b. Le puits F18 (Tableau n° 11) :
Les importations méditerranéennes :
On recense une coupe Lamb. 31 en céramique campanienne A (n° 62). Cet ensemble se signale par une forte proportion d'amphores italiques : elles sont représentées par deux lèvres de Dressel 1a (n° 63 et 64) et une lèvre de Dressel 1b (n° 65).
Les doliums :
Cette catégorie représente la majorité des individus recensés. On recense huit doliums à col tronconique et lèvre en bourrelet aplati en méplat interne (n° 66, 67, 68 et 69). Un seul présente une lèvre rectangulaire (n° 70). On observe des décors incisés à la jonction panse/col marqués par un léger ressaut sur le vase n° 66, surmontant une panse traitée au peigne pour le vase n° 70. Le dolium n° 67 présente quant à lui une panse balayée.
Les céramiques peintes :
Un pied annulaire et la base de la panse d'un vase de type fuselé sont recensés (n° 71). On note des traces de peinture blanche sur l'ensemble de la panse.
Les céramiques tournées :
Un pot à cuire est recensé en céramique tournée grise. Il est marqué par un col droit et une lèvre légèrement évasée en bourrelet (n° 72). On dénombre un second pot à cuire, à col tronconique et lèvre en bourrelet (n° 73).

c. La fosse F21 (Tableau n° 12) :
Les importations méditerranéennes :
Elles sont représentées uniquement par une lèvre d'assiette Lamb. 27b en céramique campanienne A (non représentée).

Les céramiques grises fines :
Un seul individu est recensé il s'agit d'une jatte à bord rentrant dont la lèvre est épaissie en bourrelet (n° 74).
Les céramiques tournées grises et noires à cœur rouge :
En céramique tournée grise, on recense cinq pots à col tronconique et lèvre en bourrelet (n° 75 à 78). On observe sur l'individu n° 75 un décor d'incision à la jonction col/panse, surlignée par une gorge. Le vase n° 78 présente, quant à lui, toujours sous une gorge marquant la jonction col/panse, un décor ondé, surmontant un second registre traité selon un décor peigné horizontal. Une jatte à bord rentrant (n° 79) est recensée.
En céramique tournée noire à cœur rouge, on recense deux jattes à bord rentrant : la première présente une lèvre rentrante (n° 80) et la seconde est caractérisée par une lèvre en bourrelet rentrant (n° 81). Ces deux vases sont lissés sur l'extérieur de la panse et sur la lèvre à l'intérieur. Une jatte carénée dont on ne possède que le sommet de panse est recensée (n° 82). On propose de lui associer un fond annulaire. On observe que la panse comme le fond sont lissés à la baguette. Enfin, deux pots à col tronconique et lèvre en bourrelet sont recensés (n° 83 et 84). L'exemplaire n° 84 présente, sous la jonction col/panse, un décor ondé surmontant un décor horizontal réalisé au peigne.

d. Le foyer F20 (Tableau n° 13) :
Les céramiques non tournées :
Elles représentent la majorité des individus recensés dans ce contexte. Un pot biconique à lèvre verticale porte un décor incisé ondé (n° 85). Trois pots présentent une lèvre verticale (n° 86 à 88). Deux exemplaires se caractérisent par un décor incisé sous le col (n° 87 et 88) et le troisième par un décor d'impressions digitées et un bord lissé (n° 86). Un dernier pot à col droit lissé comporte un décor incisé sous le col (n° 89).
Quatre jattes à panse tronconique ouverte sont recensées (n° 90, 91 et 92). L'exemplaire n° 90 se distingue par un diamètre important (58 cm) et un décor digité sur la lèvre. Enfin, une jatte est caractérisée par un bord rentrant (n° 93).
Trois individus ne sont pas identifiables.
Les céramiques tournées grises et noires à cœur rouge :
En céramique tournée noire à cœur rouge, on décompte deux pots à col tronconique et lèvre en bourrelet plus ou moins affirmée (n° 94 et 95), ainsi qu'un vase fuselé à pied annulaire et panse moulurée (n° 96). Ce dernier vase est réalisé dans une pâte mi-fine.

2.1.1.3 Les décors de la céramique locale

On recense quatre types de décors. Toutefois, l'absence de certitude sur les comptages ne permet pas de proposer des rapports de proportion.
Des incisions peuvent être digitées ou réalisées à l'aide d'une pointe sur la panse et ornent exclusivement les pots et les doliums (n° 14, n° 54, n° 65 et 67). On remarque que des jattes présentent un bord digité (n° 16, n° 26 et 28). Les décors peignés sont horizontaux. Ils sont parfois surlignés d'un décor ondé réalisé à l'aide d'une pointe (n° 30, n° 31 et 45). Ces décors ornent essentiellement le haut des panses des pots, toutefois quelques exemplaires de jattes portent ces

décorations, à l'extérieur et à l'intérieur du vase (n° 34 et 35). Les décors par balayage ornent les panses de dolium (n° 66).
Enfin, des décors peints se rencontrent sur des panses en pâte calcaire. Dans la plupart des cas, il s'agit de traces de peinture blanche sur la panse (n° 70). Deux fragments provenant du fossé F3 (n° 96 et 97) présentent un décor mieux conservé : sur un fond où alternent des bandes de couleur blanc crème et rouge, on observe les traces ténues d'un décor géométrique brun.

2.1.1.4 Chronologie de l'occupation

a. La question du mobilier résiduel du premier âge du Fer

La fosse F8 et le foyer F20 présentent un mobilier que l'on peut rattacher au Hallstatt. Pour ce premier contexte, on note la présence d'un vase à bord vertical lissé et panse granuleuse (n° 60). Pour le foyer F20, le pot biconique à lèvre verticale (n° 85), ainsi que les trois pots présentant un bord rentrant (n° 86 à 88) et le pot à col droit lissé (n° 89) peuvent être attribués au premier âge du Fer. Ce mobilier se distingue par des caractéristiques de pâtes et de formes du reste des ensembles inventoriés.
Une position résiduelle doit être envisagée pour le comblement du foyer F20, ainsi que le recoupement de structures hallstattiennes. En effet, la fouille des structures F3 et F8 a mis en évidence une fosse F8bis, perturbée par le creusement du fossé et de la fosse (Rébiscoul 1992, fig. 12, 34 et 37).

b. L'occupation de la fin de l'âge du Fer

L'absence de chronologie relative entre les structures (hormis le recoupement de la marge méridionale du fossé F3 par la fosse F8 qui n'induit pas pour autant le comblement et l'abandon du fossé lors de l'installation de la fosse), la quantité de mobilier dans les contextes inventoriés, ainsi que la répartition homogène des importations méditerranéennes dans les ensembles, ne permettent pas de distinguer une différence chronologique entre le comblement des fossés et celui des structures domestiques. On privilégie ainsi une approche globale du mobilier, afin de dater l'abandon des structures et leur comblement.
Hormis le matériel céramique, les éléments de datation reposent sur deux fragments de bracelets en verre à section triangulaire (Haevernick 3a/Gebhard 35) provenant du fossé F4, datés de La Tène D1.
Les formes recensées en céramique Campanienne A (Lamb. 31 – quatre exemplaires, Lamb. 27b – deux exemplaires, Lamb. 6 – un exemplaire), ainsi que l'absence de céramique Campanienne B, renvoient aux assemblages rencontrés dans les fossés de la rue du Souvenir, de la rue Marietton et de la ZAC Charavay à Lyon datés de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Maza 2001, 437).
Le lot amphorique est faible. Toutefois, on remarque la prédominance des amphores vinaires Dressel 1a (sept exemplaires) pour une seule lèvre d'amphore Dressel 1b.
Les imitations en pâte locale de céramique fine méditerranéenne renvoient à une chronologie haute avec des imitations d'assiette Lamb. 6/36 (deux exemplaires) et d'assiette Lamb. 6 (un exemplaire). En Gaule centrale et en Suisse, l'imitation du type Lamb. 36 marque la période 150/100 av. J.-C. pour n'apparaître par la suite que de manière résiduelle (Guichard,

Lavendhomme 1997, 105 ; Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 167-204; Brunetti 2003, 250). De même, l'assiette Lamb. 6 est imitée en Gaule du Centre-Est dès 140 av. J.-C. jusqu'au milieu du Ier s. av. J.-C. (Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007 , 167-204; Joly, Barral 1992, 106). De même, on rencontre ce prototype dans un dépotoir daté du milieu du Ier s. av. J.-C. à Revel-Tourdan (cf. *infra*).

Enfin, on note la rareté de la céramique à pâte calcaire cuite en mode A. Dans cette catégorie, on remarque aussi l'absence de formes méditerranéennes (olpè), connues à Tourdan au Ier s. av. J.-C. (cf. *infra*), peut-être produites à Lyon dès la première moitié du Ier s. av. J.-C. et importées sur les sites lyonnais dès 150 av. J.-C. (Maza 2001, 432 et 438).

Ces différents éléments indiquent un comblement des fossés et des structures domestiques à la fin du IIe s. ou au début du Ier s. av. J.-C. au plus tard. L'occupation du site peut donc être attribuée aux phases La Tène D1 a et b (150-75 av. J.-C. environ).

2.1.2. L'ensemble B : le mobilier du Ier s. ap. J.-C.[6]
Pl. n° 150 et 151

Deux lots ont été retenus pour illustrer le mobilier de cette phase. Ils proviennent, d'une part, d'un niveau de sol et, d'autre part, du comblement d'un bassin.
On recense 448 tessons pour 31 objets. Les parois, fonds et anses de céramique commune du dépôt F15-1 n'ont pu être retrouvés. De même, les n° d'inventaire St 6, 87, 90, 93 et 99 n'ont pas été localisés et comptent pour un fragment en N.R. (Tableau n° 14). Les comptages de cet ensemble ne peuvent être employés pour des comparaisons.

Les céramiques fines

Ce sont les sigillées de Gaule du Sud qui représentent les céramiques fines les plus abondantes avec soixante-trois fragments et neuf individus. On recense deux coupelles Drag 24/25 dont une porte une estampille *OPV*[---]*R* (n° 97), une coupelle Drag 22a (n° 98), une coupelle Drag 27, une coupe Drag 33 (n° 99) estampillée *SENICIO*, ainsi que trois assiettes Drag 18a (n° 100, 101 et 102) . Une estampille ---]-*GDP* est recensée sur un fond. Enfin, un dernier bord est indéterminé.
Une lèvre de sigillée italique, de forme indéterminée, est recensée. La sigillée des ateliers du Centre de la Gaule est représentée par un tesson.

Les amphores

L'essentiel du mobilier est représenté par trois amphores gauloises (deux de forme G4 et une de forme G5 : n° 103 et 104). Deux tessons d'amphores italiques sont recensés.

Datation

Les types reconnus parmi les céramiques fines contenues dans cet ensemble permettent de le dater du Ier siècle de notre ère. Les signatures de *SENICIO* sont attestées, à travers plusieurs graphies, sur les produits de La Graufesenque depuis le règne de Tibère et jusqu'aux années 80 (Polack 2000, 328-329). Les amphores, quant à elles, nous permettent de préciser la fourchette chronologique en proposant le dernier quart du Ier s. ap. J.-C.

Les céramiques communes
Cette notice a été initialement rédigée dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne, les pourcentages de Nombre de Restes exprimés ici sont calculés sur le total de la céramique commune, céramique fine et amphores exclues.

Dans la famille des céramiques communes, ce sont les céramiques tournées grises qui sont les plus abondantes avec 85 % des N.M.I. (soit quinze bords).

[6] Ensemble I de la notice Saint Sorlin-en-Valloire La Barre au sein de l'ACR.

a. Les céramiques tournées grises

Au sein de cette catégorie, ce sont les pots à cuire qui sont les plus abondants, puisqu'ils comptent pour la majorité des formes recensées (neuf objets sur quinze). Le type le plus courant est le pot à épaule carénée, l'épaule étant très horizontale et la lèvre très peu marquée (au total : six individus (n° 105 à 109). On note sur la panse d'un de ces pots un décor de côtes (n° 105). On remarque un graffito sur le col de l'exemplaire n° 108, qui se détache des autres exemplaires par une lèvre plus marquée ; toutefois, son état de fragmentation ne permet pas de mieux le caractériser. On note aussi un pot globulaire sans col à lèvre courte (n° 110), comportant sur la panse un décor de stries verticales. Un pot à col tronconique et lèvre en amande est représenté par un profil complet (n° 111) mais nous restons prudents quant à son attribution car il évoque un type plus tardif bien représenté dans l'ensemble suivant daté du IIe s. ap. J.-C. : il s'agit peut-être d'une intrusion. Les plats à cuire sont représentés par trois individus. Deux plats appartiennent au même type : la paroi est rectiligne et la lèvre est légèrement épaissie (n° 112). On observe, sur un troisième individu, une lèvre arrondie terminant une panse rectiligne mais carénée. L'intérieur de la panse est marqué de deux sillons horizontaux (n° 113). L'attribution de ce plat aux céramiques communes est sujette à discussion, un usage de service pouvant être envisagée. Par ailleurs, deux jattes à lèvre aplatie et présentant un bourrelet interne sont identifiées (n° 114). Enfin, un couvercle à bord formant bandeau, de petit format, est recensé (n° 115).

b. Les céramiques tournées rouges

Cette catégorie est représentée par un seul individu. Il s'agit d'un pot à col droit et lèvre triangulaire (n° 116). Il peut s'agir, ici aussi, d'une intrusion d'un objet plus tardif : le comblement du bassin ayant livré cet individu est creusé par un trou pour calage de poteau.

c. Les communes claires

Cette catégorie est représentée par des mortiers. Un mortier à lèvre large, pendante, comporte une estampille *PYRBO* sur la collerette (n° 117). Un second mortier, au bec cassé, peut être identifié comme un mortier à lèvre en collerette.

d. La céramique grise à pâte blanche (kaolinitique ?)

En céramique grise à pâte blanche, on recense un individu. Il s'agit d'une bouilloire à bord en bandeau et bec trilobé (n° 118).

Conclusion

Le mobilier de cuisson est tenu par trois catégories qui totalisent 99 % des bords. Au sein des céramiques destinées à la cuisson des aliments, les pots à cuire sont les récipients majoritaires (dix objets sur dix-sept), suivis des plats à cuire (trois objets) et des jattes (deux objets).

Dans la mesure où la plupart des objets n'a pas pu être observée, nous ne pouvons pas tirer des informations d'ordre techniques de ce lot. Toutefois, on peut affirmer que le mortier estampillé est réalisé avec une pâte calcaire à gros dégraissant. La bouilloire est vraisemblablement réalisée en pâte kaolinitique.

Du point de vue de la morphologie des objets, cet ensemble est caractérisé par la prédominance du

pot à épaule carénée à lèvre peu marquée et épaule presque horizontale. Le pot à épaule carénée est assez courant dans la région, à Vienne, Saint-Romain-en-Gal ou Lyon, et même plus au sud, depuis le règne d'Auguste jusqu'au milieu du Ier s. (Godard 1992a, pl. XI, n° 134-138, Leblanc 1994, 113, tab. XV, Genin 1997, 17-25, pl. 9, n° 2, Chausserie-Laprée, Nin 2004, fig. 8, 9 et 12). Des productions sont connues à Lyon, à l'atelier de la Sarra (Laroche 1997, 57, pl. 16 n° 1) et à Aoste (Laroche 1987, 331, pl. 19, n° 5 à 8) au Ier s. ap. J.-C. Cependant, par rapport aux formes reconnues à Lyon, les individus recensés ici se distinguent par une morphologie particulière que l'on retrouve sur certains exemplaires datés du IIIe s. à Saint-Romain-en-Gal (Leblanc 2003, fig. 14, n° 8 et 22). Les plats à lèvre arrondie, droite, plus ou moins épaissie sont également recensés à Saint-Romain-en-Gal dès la période augustéenne (Leblanc 1994, 83, fig. 82, n° 22). Par ailleurs, la forme de la bouilloire est caractérisée par une lèvre formant bandeau et une panse carénée : elle évoque les formes connues à Vienne ou à Lyon depuis l'époque augustéenne et durant le Ier s. ap. J.-C. (Godard 1992a, 259, pl. XII, n° 142, Batigne, Desbat 1996, fig. 2a, 2b, et 3). Il est probable que ces bouilloires en pâte kaolinitique soit originaires de la moyenne vallée du Rhône, mais seules des analyses physico-chimiques pourraient confirmer cette hypothèse.

2.1.3 L'ensemble C : le mobilier du IIe s. ap. J.-C.[7]
Pl. n° 152 et 153

Le mobilier de cet ensemble (troisième phase de l'occupation) provient de trois structures : un niveau de dépotoir et les comblements d'un trou de poteau et d'une fosse. Il rassemble 271 fragments pour 40 N.M.I. (Tableau n° 15). Toutefois, l'ensemble du mobilier n'ayant pu être retrouvé, les comptages de cet ensemble ne peuvent être employés pour des comparaisons.

Les céramiques fines

Les céramiques fines représentent 25 % du N.M.I. (dix objets), et sont représentées exclusivement par les productions de Gaule du Sud. On recense deux assiettes Drag 18 (n° 119), une coupelle Drag 24/25 (n° 120), deux coupes Drag 37 (n° 121), un gobelet Déchelette 67 (n° 122) et deux urnes Hermet 90/5 (n° 123 et 124) – les objets n'ont pas été retrouvés lors de l'étude du lot.

Les amphores

Les amphores comptent pour 30 % du N.R. mais seulement pour 10 % du N.M.I. (quatre objets). Parmi les formes rencontrées, les amphores hispaniques sont les mieux représentées : on dénombre une forme Dr 7/11 (n° 125), une Dr 20d (n° 126) ainsi qu'une Dr 20 (non illustrée). Les amphores gauloises sont représentées par un seul individu, il s'agit d'une G4 (non illustrée).

Datation

Les types rencontrés en céramique fine permettent de dater cette phase dans le courant du IIe s. ap. J.-C. Compte tenu de la faiblesse de l'ensemble, l'absence de sigillée claire n'est pas à considérer comme un indicateur de précocité. Les amphores n'apparaissent pas en contradiction avec une datation au IIe s.

Les céramiques communes

Cette notice a été initialement rédigée dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne, les pourcentages de Nombre de Restes exprimés ici sont calculés sur le total de la céramique commune, céramique fine et amphores exclues.

La famille des céramiques communes est constituée de cinq catégories : les céramiques tournées grises sont largement majoritaires, avec deux tiers des N.M.I. (seize bords). Les céramiques communes claires occupent presque un tiers de l'ensemble (sept bords), alors que les céramiques tournées rouges et les céramiques non tournées grossières sont anecdotiques (le seul individu recensé n'est pas identifiable). Enfin, on dénombre un fragment de céramique tournée noire à cœur rouge.

[7] Ensemble II de la notice Saint Sorlin-en-Valloire La Barre au sein de l'ACR.

a. Les céramiques tournées grises

La catégorie des céramiques tournées grises est composée de pots à cuire (neuf objets), de plats à cuire (quatre objets), d'une jatte, d'une marmite et d'un couvercle.

Parmi les pots à cuire, on rencontre les pots à épaule carénée, caractérisés par un épaulement horizontal, prépondérants durant la phase précédente (deux objets : n° 127 et 128). Parallèlement, d'autres types de pots apparaissent. Le type majoritaire est représenté par quatre pots à col tronconique et lèvre en amande (n° 129 à 132). On compte aussi un pot à col côtelé (n° 133), un pot à panse ovoïde, col court et lèvre en bourrelet, dont le fond est marqué d'une estampille : *ATTO F* (n° 134) et un pot à lèvre triangulaire (n° 135). Enfin, on recense une estampille *–RCVS* sur un fond.

Les plats à cuire présentent quatre types différents : l'un d'entre eux est caractérisé par une paroi rectiligne et une lèvre arrondie (n° 136 et 137). Un autre présente une paroi rectiligne et une lèvre rentrante épaissie (n° 138), un troisième plat à paroi rectiligne possède un bourrelet interne sur la lèvre (n° 139). Enfin, le dernier exemplaire montre une paroi arrondie et une lèvre simple (n° 140).

Une marmite présente une panse arrondie sous un petit col et une lèvre en bourrelet déversé (n° 141).

Enfin, un couvercle à lèvre arrondie complète cette catégorie (n° 142).

b. Les céramiques communes claires

La céramique commune claire est représentée par sept individus. Le premier est un bol hémisphérique à gorge sous la lèvre et caractérisé par un fond annulaire (n° 143). Le second est une jatte, qui présente une lèvre droite en amande (n° 144). Ces deux objets évoquent des céramiques fines ayant perdu leur engobe. Un troisième individu ne peut être identifié. Quatre mortiers sont aussi recensés. Ils ont tous une lèvre en collerette pendante (n° 145 et 146).

c. Les céramiques tournées rouges

La céramique tournée rouge est représentée par une marmite à lèvre débordante plate (n° 147).

Conclusion

Les céramiques destinées à la cuisson des aliments (céramiques tournées grises et tournées rouges) sont les plus abondantes (les deux tiers des céramiques communes). Les pots à cuire sont majoritaires parmi la vaisselle de cuisson (neuf objets sur seize), suivis des plats à cuire (quatre objets).

Les objets qui ont pu être observés attestent une même utilisation des pâtes céramiques que dans la phase précédente : les mortiers présentent une pâte calcaire, beige, à gros dégraissants. En revanche, cet ensemble se distingue de la phase précédente par l'élargissement du répertoire morphologique des récipients. La plupart des parallèles trouvés pour ces types nouveaux est localisée vers le sud. Les pots à épaule carénée, s'ils présentent des caractéristiques morphologiques proches de ceux présentés ci-dessus, sont désormais accompagnés de pots à col tronconique dont des formes comparables sont connues dans la moyenne vallée du Rhône, parmi la production de l'atelier de Saint-Péray (Desbat, Roux 1992, 102-110), à Saint-Romain-en-Gal (Leblanc 2003, 38, fig. 13, n° 13) et jusqu'à Lyon (Bonnet, Batigne Vallet, Delage et *alii* 2003,

158, fig. 18, n° 6). Ce pot, désigné sous l'appellation urne à lèvre divergente en amande, est connu, dans le Sud, en céramique commune rouge (Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 368) mais apparaît aussi en céramique tournée grise dans la moyenne vallée du Rhône, notamment dans la région valentinoise (à Chabeuil : Bonnet, Batigne Vallet 2002, 352, fig. 20, n° 10). Les pots à col côtelé sont répertoriés dans les ensembles Viennois (Leblanc 1994, tab. XV). Font également partie de ce répertoire méridional les plats à cuire en céramique tournée grise, à paroi rectiligne et lèvre à bourrelet avec gorge interne, enregistrés à Vaison, sous le sigle COM-O-M C4 (Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 369) et les plats à paroi rectiligne et à lèvre épaissie rentrante connus à La Garde (COM-O-M C2 : Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 369 ; Bonnet, Batigne Vallet 2002, 343, fig. 12, n° 12). Enfin, certains fragments appartiennent au répertoire des céramiques dites allobroges. C'est le cas du pot à panse polie, de forme ovoïde, à petit col droit et lèvre épaissie, dont le fond est marqué d'une estampille, *ATTO F*, estampille encore inconnue du corpus des signatures sur céramique allobroge fine (Laroche 2003, 203-206).

2.2 Revel-Tourdan (38) Tourdan/*Turedonnum*

Les ensembles présentés ici (D à E) proviennent des opérations menées sur le site de Tourdan (RT-1) de 2003 à 2008[8]. Ces lots sont hétéroclites dans leur composition : il peut s'agir d'un petit ensemble provenant du comblement d'un trou de poteau ou de l'ensemble du mobilier d'une phase d'occupation.

2.2.1 L'ensemble D : les vases peints issus de la structure PO3035 (IIe s. - début Ier s. av. J.-C.)
Pl. n° 154

Un lot caractérisé par la présence de deux vases peints provient du comblement d'un trou de poteau découvert en 2004 (PO 3035). Celui-ci appartient à un ensemble de structures arasées lors de l'aménagement d'une voie dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (Tableau n° 16).
Outre les deux vases peints décrits ci-dessous, le comblement comprend dix fragments appartenant à deux pots à col droit et lèvre évasée en pâte à dominante calcaire à fin dégraissant, de couleur orangée (n° 150). Deux fonds sont réalisés dans la même pâte, le premier est annulaire et le second présente un resserrement du départ de panse (n° 151 et 152). On suppose qu'il s'agit de céramiques peintes ayant perdu leur peinture.
L'ensemble du mobilier a été découvert dans un état très fragmentaire. De plus, l'acidité des sols sur la terrasse de Tourdan a du détériorer leur surface.

Le premier objet (n° 148) n'est pas complet mais les caractéristiques de la pâte permettent de rapprocher les deux ensembles reconstitués (68 fr.). La pâte est calcaire, de couleur orangée, elle présente un fin dégraissant. Le col est lisse et la lèvre arrondie en bourrelet. La jonction entre le col et la panse ovoïde est marquée par une légère carène. Le fond plat est souligné d'un léger bourrelet. A partir de ces éléments, on peut restituer un vase au profil fuselé.
A la jonction col/panse, on remarque une bande de peinture rouge (largeur observée : 1,2 cm). La panse présente des traces de peinture blanche.
Ce vase ne comporte aucun décor. Toutefois, il faut tenir compte que les décors apposés après cuisson ont pu totalement être occultés par les conditions de conservation.

Seul le fond et la panse du second vase (n° 149) ont pu être reconstitués (39 fr.). Il est réalisé dans une pâte calcaire beige/rosée à fin dégraissant. Le vase présente un fond plat resserré. Son profil permet d'envisager un vase fuselé.
La panse présente de bas en haut les marques de dix bandes horizontales de couleur blanche. La première bande est épaisse de 0,5 cm. Suivent huit bandes minces (entre 0,2 cm et 0,3 cm) au milieu desquelles s'insère une bande plus large (1 cm environ). Au dessus de ce registre, et ce, jusqu'au point de fracture du vase, on observe un décor en chevrons entrecroisés. Enfin, on note des traces de coup de flamme sur le bas de panse.
Les conditions de conservation doivent être prises en compte. Les traces de peinture blanche peuvent correspondre aux zones recouvertes par l'application de décor après la cuisson. Ce décor

[8] Cf. *supra*, chap. 1.7, notice RT-1 Tourdan.

qui ne nous est pas parvenu a pu protéger le fond blanc apposé avant cuisson, alors que le reste des pigments a disparu. On peut ainsi proposer une restitution, à partir du négatif, du décor géométrique qui devait l'orner. On propose de restituer un décor géométrique brun, peint après cuisson sur fond blanc, à l'image de la majorité des exemplaires reconnus dans le Centre-Est.

Les formes, les préparations des panses, ainsi que les motifs géométriques, correspondent aux types connus dans le Centre-Est de la Gaule (Massif Central, Bourgogne) (Guichard 2003, 91-112 ; Robine 2003, 35-47 ; Vaginay, Guichard 1988 ; Guichard, Lavendhomme 1997).
A Genève, les vases fuselés peints sont reconnus de la fin de La Tène C2 jusque dans le courant de La Tène D1b. De même, ces vases associés à ce type de décor caractérisent les horizons 1 et 2 de Feurs et 1 à 3 de Roanne (160-10 av. J.-C.). A partir de ces correspondances, on est tenté de dater ces objets des périodes de La Tène C2/La Tène D1 et d'envisager un comblement de la structure au plus tard au début du Ier s. av. J.-C.

2.2.2 Le mobilier de l'ensemble E (dépotoir FS1004) (courant Ier s.-25 av. J.-C. environ)
Pl. n° 155 à 157

La structure FS1004 n'a pas été dégagée dans sa totalité lors du décapage et se poursuit au nord et au sud du sondage. La fouille, sur une tranchée de 50 cm de large, a livré plus de deux mille fragments de céramiques ainsi que des scories métalliques et des éléments de faune (Tableau n° 17).
Ce dépôt, qui semble combler une dépression, est postérieur à une première couche présentant un mobilier attribué à La Tène D (Us 1003 et 1007 : une amphore italique Dr. 1a, une jatte carénée, deux jattes à bord rentrant en bourrelet interne en céramique tournée grise, un pot à cuire ovoïde à lèvre en bourrelet en céramique non tournée).

Les importations méditerranéennes

a. Les amphores
L'essentiel des amphores (vingt deux restes pour un N.M.I.) est représenté par des amphores d'origine italienne (82 % N.R.). Seulement quatre N.R. sont d'origine indéterminée (18 % N.R.). Une lèvre d'amphore italique Dressel 1b/c comporte une estampille : ---]*AH*[--- (n° 155), qui peut être restituée comme suit : M]*AH*[E en référence aux timbres recensés en Bourgogne (Olmer 2003, 45 et 123, n° 348 et B93), reconnus dans les productions de l'atelier d'Albinia et diffusés sur la façade est de la Gaule (Olmer 2003, 201 et 214, fig. 59).

b. La céramique fine
Les importations de céramiques fines se composent de trois gobelets à lèvre en gouttière Marabini IV en céramique à paroi fine (n° 153 et 154). Parmi les productions en pâte calcaire à pâte mi-fine, on recense un exemplaire de ce même type de gobelet (n° 156), sans qu'on puisse s'assurer avec certitude s'il s'agit d'une importation ou d'une production locale.

La céramique locale
Cette notice a été initialement rédigée dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne, les pourcentages de Nombre de Restes exprimés ici sont calculés sur le total de la céramique commune, céramique fine et amphores exclues.

Les céramiques locales sont réparties entre cinq catégories (Tableau n° 18) : les céramiques tournées grises représentent la majorité des fragments et des individus recensés (64 % du N.R. et 54 % du N.M.I. de la céramique commune). Les céramiques communes tournées noires à cœur rouge comptent pour 18 % du N.R. et 33 % du N.M.I. La céramique commune claire représente 12 % du N.R. et 6 % du N.M.I. La céramique grise fine compte pour 3 % du N.R. et du N.M.I. Enfin, la céramique non tournée ne représente que 2 % du N.R. et 3 % du NMI.

a. Les céramiques tournées noires à cœur rouge (Tableau n° 19)
Parmi les catégories de céramique non calcaire, à pâte mi-fine à grossière bénéficiant d'une post-cuisson réductrice, la céramique tournée noire à cœur rouge a probablement connu un enfumage après cuisson. Elle représente 17 % du N.R. et 32 % du N.M.I. total. L'observation des pâtes ne

permet pas d'exclure l'emploi de la tournette pour certains vases, après un montage au colombin ou modelé.
Hormis trois imitations de vaisselle méditerranéenne (deux assiettes Lamb. 6 - n° 157 et 158 et une assiette Lamb. 5/7 - n° 159 – ce dernier peut évoquer un bol Lamb. 31/33, toutefois le profil incurvé de la paroi et le diamètre proche de 24 cm autorise l'identification d'une assiette), les vases identifiés sont des jattes (71 % du N.M.I.) et des pots à cuire (29%).
On remarque que les pots à cuire présentent une lèvre en bourrelet plus ou moins marquée et un col tronconique (n° 160 à 162). Un pot est caractérisé par un col droit et une lèvre allongée épaissie (n° 163).
On identifie une première variante de jatte à bord droit, parfois marquée d'une baguette sous la lèvre sur la paroi externe (n° 164 et 165) (trois individus). On observe, sur l'exemplaire illustré, le lissage à la baguette de la paroi interne comme du haut de la lèvre sur la paroi externe ; celle-ci présente un départ de panse évoquant une jatte tronconique (n° 165). Une seconde variante où le bord droit est épaissi par un méplat externe est représentée par dix individus (n° 166 et 167). Les jattes à bord rentrant se déclinent en deux variantes. La première, représentée par douze individus, est caractérisée par une lèvre rentrante plus ou moins incurvée (n° 168). La seconde se distingue par une lèvre rentrante en bourrelet interne plus ou moins épaissie (n° 169 à 171).
Enfin, un seul exemplaire de jatte carénée est recensé : il présente une lèvre évasée en bourrelet pincé. On ne possède que le sommet de la panse, ne permettant pas d'apprécier l'inclinaison de la carène (n° 172).
Deux fragments décorés à la molette (n° 160), cinquante-sept fragments à décor peigné horizontal sont recensés ainsi que trois fragments à décor peigné ondé.

b. Les céramiques tournées grises (Tableau n° 20)
La céramique tournée, cuite en mode B, de couleur grise/brune, à pâte siliceuse mi-fine à grossière représente 64% du N.R.et 54 % du N.M.I.total. L'observation des pâtes ne permet pas d'exclure l'emploi de la tournette après montage en céramique non tournée pour certains vases.
Hormis une imitation de formes méditerranéennes (assiette Lamb. 6/36 - n° 173), les formes se répartissent essentiellement entre les pots à cuire (69% des individus de la catégorie), les jattes (25%) et les vases à liquide (6%).
Les pots à cuire sont représentés quasi exclusivement par une forme à panse ovoïde, présentant un col tronconique et une lèvre en bourrelet plus ou moins affirmée (n° 174 à 179). Deux individus présentent une légère carène à la liaison col/panse. Le dernier exemplaire illustré est caractérisé par un décor peigné horizontal sur la panse. Un seul pot à cuire à col droit et lèvre allongée arrondie est recensé (n° 180).
Les jattes à panse tronconique se regroupent en cinq types. Le premier est caractérisé par un bord droit, marqué par une baguette soulignant la lèvre sur la panse (n° 181 et 182). Le second type, à bord rentrant, domine numériquement la catégorie (n° 183 à 185). Le troisième est représenté par un seul exemplaire à bord rentrant marqué par un bourrelet interne (n° 186). Une quatrième variante est représentée par un seul exemplaire et présente une lèvre aplatie avec un bourrelet interne (n° 187). Le dernier type à panse tronconique présente un profil ouvert et une lèvre arrondie (n° 188), il n'est connu que par un exemplaire.
On observe un autre type de jatte, caractérisé par une carène souple, un col droit et une lèvre

évasée en bourrelet, il présente un profil en S et totalise trois individus (n° 189 à 191).
Six vases à liquide sont recensés (n° 192). De forme ovoïde, ces pichets sont caractérisés par une lèvre en bourrelet et l'attache de l'anse sur le haut de la lèvre. Aucun exemplaire complet n'est recensé et on ne peut affirmer s'il s'agit d'une forme mono-ansée ou non.
Un seul pot à provision est recensé (n° 193). Sa pâte, de couleur grise, présente un dégraissant moyen. Le col tronconique est mouluré, la lèvre en bourrelet et le haut de panse comportent un décor peigné ondé. Ces caractéristiques ne le destinent pas à la cuisson, mais plutôt à la conservation ou la présentation des liquides.
Enfin, un élément de préhension pouvant appartenir à un couvercle est recensé.
On décompte vingt-deux fragments présentant des décors peignés ondés et quarante-cinq fragments des décors peignés horizontaux.

c. Les communes claires
La céramique à pâte calcaire fine cuite en mode A représente 12% du N.R. et 6,5% du N.M.I. total. L'essentiel du mobilier se rattache à des vases à liquide ou à provision. Leur attribution aux productions locales peut se faire sur l'observation des pâtes mais celle-ci reste hasardeuse.
Deux olpès présentent un col droit marqué par des sillons et une lèvre évasée (n° 194 et 195). Un troisième col évasé à lèvre en bourrelet arrondi complète les vases à liquide (n° 196).
Les pots correspondent tous à la forme Haltern 62, présentant un col tronconique et une lèvre plate (n° 197 et 198).
Quatre bols sont recensés (n° 199 et 200). La lèvre est évasée en bourrelet arrondi.
Enfin, on dénombre trois fragments comportant des décors peignés ondés.

d. Les céramiques grises fines
La céramique tournée à pâte siliceuse fine à mi-fine de couleur grise représente 3 % du N.R. et 3 % du N.M.I. total.
Une seule forme est recensée : il s'agit d'un pot à lèvre en bourrelet et col tronconique (n° 201 à 204). On observe sur deux exemplaires une légère carène à la liaison col/panse.

e. Les céramiques non tournées
La céramique non tournée à pâte siliceuse mi-fine à grossière cuite en mode B, représente 1,5% du N.R.et 3 % du N.M.I. total.
La céramique non tournée n'est représentée que par deux formes. On interprète deux formes basses comme des jattes à panse tronconique ouverte présentant une lèvre évasée et un col droit (n° 205 et 206). On note des traces de lissage sur le haut de panse à l'intérieur comme à l'extérieur. En l'absence de profils complets, on ne peut pas refuser l'hypothèse qu'il s'agisse en réalité de marmite.
Les pots à cuire présentent une lèvre en bourrelet et un col tronconique. On remarque la présence d'un exemplaire lissé à la baguette sur le haut de la paroi externe (n° 207).

Datation

Le faciès des importations et des imitations, constitué de gobelets Marabini IV en céramique à paroi fine, d'imitations d'assiette Lamb. 6/36 et Lamb. 5/7, ainsi que d'une amphore Dr 1 b/c autorise une datation du dépôt dans le courant du Ier s. av. J.-C. et au plus tard, avant le dernier quart du Ier s. av. J.-C. La présence possible d'un gobelet en lèvre en gouttière en céramique locale pourrait suggérer une chronologie basse ; toutefois, la chronologie de ces imitations n'est pas connue et l'attribution des productions à pâte calcaire à des productions locales ou des importations n'est pas évidente. Par prudence, on avancera une fourchette chronologique comprise entre le début du Ier s. av. J.-C. et le troisième quart de siècle inclus.

2.2.3 Le mobilier de l'ensemble F (dépotoir FS3040) (courant Ier s.-25 av. J.-C. environ)
Pl. n° 158

La fosse FS3040 a été fouillée en 2004 et est située dans la partie nord de la zone 3 (Tableau n° 21). Cette structure, utilisée comme dépotoir, est creusée dans le substrat et se poursuit hors emprise du sondage. Elle est entaillée par différentes structures gallo-romaines, qui l'ont perturbée en partie.

Les importations méditerranéennes

a. Les amphores
Les amphores essentiellement d'origine italique représentent 19 % du nombre de reste. Une lèvre de Dr. 1a et une lèvre de Dr. 1b/c sont recensées ainsi qu'un pied et un épaulement attribuables à une forme de Dr. 1 (n° 209 à 212).

b. Les céramiques fines
On recense un gobelet à lèvre en gouttière (type Marabini IV) en pâte calcaire, micacée, à dégraissant fin, de couleur orangée (n° 208). On ne sait s'il faut attribuer cet objet à une production locale ou une importation.
Un fragment de céramique sigillée sud-gauloise décoré à la barbotine a été recensé. On le considère, de par sa taille et les différents creusements entaillant le comblement de la fosse, comme une intrusion postérieure.

La céramique locale
Cette notice a été initialement rédigée dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne, les pourcentages de Nombre de Restes exprimés ici sont calculés sur le total de la céramique commune, céramique fine et amphores exclues.

En nombre d'individus, la céramique commune est représentée essentiellement par les céramiques tournées noires à cœur rouge (60 % du N.M.I.de la céramique commune) contre 30 % pour les céramiques tournées grises (Tableau n° 22). A l'inverse, en nombre de reste, c'est cette dernière qui domine. La céramique à pâte calcaire représente 17 % du N.R.et compte 2 individus. Les céramiques non tournées comptent pour 12 % du N.R.(aucun individu). Enfin, la céramique grise fine (3 % du N.R.et aucun individu) est anecdotique.

a. Les céramiques tournées noires à cœur rouge
Les pâtes siliceuses mi-fines ou grossières, ayant connu un enfumage postérieur à la cuisson représentent 22% du nombre reste de la céramique commune et 60 % du NMI. Si la majorité des vases est tournée, une finition à la tournette après modelage n'est pas à exclure pour certains. On observe un lissage sur les parois externes de neuf individus, aussi bien des pots que des jattes. De même on compte un fragment présentant un décor digité incliné associé à un décor peigné horizontal.
Les formes basses ont reçu soit un enfumage interne et externe, soit seulement sur la surface extérieure.

Les jattes à bord rentrant (six N.M.I.) sont majoritaires : deux vases présentent un bourrelet interne (n° 214 et 215) et quatre individus un bord rentrant (n° 216), dont trois présentent des traces de lissage sur leur paroi externe. Ces formes sont accompagnées d'une jatte à panse tronconique ouverte dotée d'une lèvre évasée et allongée (n° 217). Enfin, une imitation d'assiette du type Lamb. B1 est reconnue (n° 213).
Les pots ovoïdes présentent essentiellement des lèvres évasées arrondies et pour certains leur col tronconique est lissé à la baguette (quatre N.M.I.) (n° 218 et 219). Un pot ovoïde à col droit et lèvre allongée présente un lissage à la baguette sur sa surface externe (n° 220). Enfin, un pot à col droit possède une lèvre épaissie en méplat interne (n° 221).

b. Les céramiques tournées grises
La céramique siliceuse cuite en mode B, de couleur grise/brune, représente 48 % du nombre de reste de la céramique commune. Les pâtes mi-fines à grossières, micacées, sont les mieux représentées. On distingue seulement trois fragments présentant des pâtes fines pouvant être attribués à la céramique grise fine. Un tesson présente un décor digité et deux autres un décor ondé réalisé au peigne sur la panse.
Une seule forme basse est recensée. Il s'agit d'une jatte à panse tronconique ouverte, au profil doux (n° 222).
On dénombre cinq pots ovoïdes : trois présentent un col tronconique et une lèvre évasée plus ou moins arrondie (n° 223). L'un propose sur la panse un décor peigné horizontal associé à un décor digité. Deux pots ovoïdes possèdent un col droit et une lèvre allongée arrondie (n° 224). Enfin, on recense un pot à provision à lèvre rectangulaire en méplat interne (n° 225).

c. Les communes claires
Cette catégorie de céramique à pâte calcaire est représentée par deux individus. Une forme attribuée à la catégorie de la céramique à paroi fine est traitée avec les importations (cf. *supra*). Le second objet est caractérisé par une lèvre rectangulaire appartenant à une possible jatte (n° 226).

d. Les céramiques non tournées
Cuite en mode B, la céramique non tournée ou finie à la tournette représente 10% du nombre de reste total. Aucun individu n'est recensé.

e. Les doliums
Deux individus sont recensés : le premier (n° 227), à lèvre large à méplat interne incliné, est proche du type dolium bd-4 de Lattes (Adroher-Auroux, Py, Sanchez 2001, 1067-1069). Le second présente une lèvre large horizontale, sans méplat (n° 228).

Datation

La présence d'un gobelet à lèvre en gouttière ainsi que d'une imitation d'assiette de type Lamb. B1, associées à des lèvres d'amphores Dr. 1a et 1 b/c, suggèrent une datation similaire à l'ensemble précédent. Par prudence, on avancera une fourchette chronologique comprise entre le début du Ier s. av. J.-C. et le troisième quart de siècle inclus.

2.2.4 Le mobilier de l'ensemble G (Us 2000, US 2004 et Us 2020) (25 av. J.-C. - début Ier s. ap. J.-C. environ)[9]
Pl. n° 159

Les dépôts Us 2000, Us 2004 et Us 2020 participent au remblaiement d'une dépression fouillée dans la zone 2. La nature de ces dépôts laisse présager la présence de mobilier en position résiduel. Le regroupement de ces trois Us forme un lot de 361 fragments pour 30 individus, ainsi que du petit mobilier métallique (une fibule en bronze à queue de paon, type Feugère 19a1) (Tableau n° 23).

Les céramiques fines

La céramique fine est représentée par trois fragments de céramiques sigillées italiques. L'un est attribuable à une panse d'assiette Ettl. 12.

Les amphores

Le matériel amphorique faiblement représenté est composé d'un fragment de panse d'amphore italique, d'un fragment d'amphore originaire de Bétique et d'un fragment de panse d'origine indéterminée.

Datation

La présence d'un fragment d'une assiette Ettl. 12 associée à une fibule en bronze de type Feugère 19a1 (ces fibules, fréquentes au Ier s. ap. J.-C. sont connues dès le dernier quart du Ier s. av. J.-C. – Colin 1998, 41-42 et Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 167-204) permettent d'appuyer une datation du comblement postérieur aux années 25-20 av. J.-C. De plus, la stratigraphie indique que ce dépôt est antérieur à des structures sur poteau, qui sont elles-mêmes détruites au profit d'un bâtiment sur solin de galets dont l'édification intervient après le premier quart du Ier s. ap. J.-C. Ces éléments permettent de proposer une fourchette chronologique comprise entre 25 av. J.-C. et le début du Ier s. ap. J.-C.

Les céramiques communes

Cette notice a été initialement rédigée dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne, les pourcentages de Nombre de Restes exprimés ici sont calculés sur le total de la céramique commune, céramique fine et amphores exclues.

La céramique commune se répartit en quatre catégories : la céramique tournée grise cuite en mode B à pâte siliceuse représente 57 % du N.R. de la céramique commune pour 13 NMI. Elle est suivie par la céramique tournée noire à cœur rouge représentant 25 % du N.R.et 13 NMI. La céramique à pâte calcaire représente 15 % du N.R.et deux individus. Enfin, la céramique non tournée avec 3% du N.R.n'est représentée que par un seul individu.

[9] Ensemble I de la notice Revel-Tourdan Tourdan au sein de l'ACR.

a. Les céramiques tournées grises

La céramique commune cuite en mode B, à pâte siliceuse, de couleur grise/brune représente 57 % du N.R.et 46 % du NMI.

Les jattes se divisent entre trois variantes : celle à bord rentrant est représentée par cinq exemplaires (n° 229 à 232). La variante à bord droit en méplat externe (n° 233) est représentée par un individu comme la variante à bord rentrant en bourrelet interne (n° 234). Enfin, on dénombre deux jattes à col droit, lèvre évasée en bourrelet et profil caréné souple (n° 235 et 236).

Un pot à provision à col et profil moulurés et lèvre évasée en bourrelet (n° 237) est représenté. Sa panse présente des décorations linéaires verticales et ondées probablement réalisées à la pointe mousse ou à la baguette.

Enfin, on recense une lèvre de couvercle arrondie de petit diamètre (n° 238).

b. Les céramiques tournées noires à cœur rouge

La céramique commune à pâte siliceuse, noire à cœur rouge, représente 25 % en N.R.de la céramique commune et 46% du NMI.

Seuls sept individus ont pu être identifiés. Il s'agit de jattes à panse tronconique. Deux variantes sont représentées : la première à bord rentrant (4 exemplaires), pour laquelle la jonction lèvre/panse peut être soulignée à l'intérieur du vase (n° 239 à 242) et la seconde à bord rentrant en bourrelet interne (n° 243 à 245) (3 exemplaires). On note sur l'exemplaire n° 241 le lissage interne et externe des panses.

c. Les communes claires

Cette catégorie à pâte calcaire épurée cuite en mode A représente 15% du nombre de reste de la céramique commune et 7 % du NMI. Une seule forme est identifiée : il s'agit d'un bol à lèvre évasée en bourrelet arrondie (n° 246).

d. Les céramiques non tournées :

La céramique non tournée représente 3% du N.R.de la céramique commune et n'a livré qu'un seul individu : il s'agit d'un pot ovoïde à col tronconique resserré et lèvre arrondie (le profil du col, marqué par une légère carène à sa jonction avec la panse, et son inclinaison le placent à la transition avec un pot à épaulement caréné). On note un lissage du col et de la lèvre sur la paroi extérieure (n° 247).

Conclusion

Parmi le mobilier de cuisson, on note l'absence de pots à cuire au côté des jattes, caractéristique qui peut être imputée à la faiblesse du N.M.I. de ce contexte. A la différence des contextes précédents (cf. *supra*), si en termes d'individus, le rapport entre la céramique tournée noire à cœur rouge et la céramique tournée cuite en mode B de couleur grise/brune est équilibré, du point de vue du nombre de restes, c'est cette dernière qui domine.

La céramique tournée noire à cœur rouge est exclusivement représentée par des jattes à bord rentrant et des jattes à bord rentrant en bourrelet interne, alors que la céramique tournée grise offre un répertoire différent présentant des jattes à bord droit, des jattes à bord rentrant et des jattes

carénées.
Enfin, qu'il s'agisse de la céramique commune siliceuse ou de la céramique à pâte calcaire, l'ensemble des formes rencontrées est issu du répertoire du Ier s. av. J.-C. présenté dans les contextes précédents.

2.2.5. Le mobilier de l'ensemble H (fosse FS2006) (premier quart du Ier s. ap. J.-C.)[10]
Pl. n° 160

La fosse dépotoir FS2006 est isolée des deux structures présentées ci-dessus. Son comblement a livré 90 fragments de céramiques pour 10 individus en N.M.I., accompagnés de quelques fragments de verres ainsi que de scories métalliques (Tableau n° 24).

Les céramiques fines

La céramique fine représente 5% du nombre de reste total et se compose de fragments de céramiques à paroi fine et de sigillée sud-gauloise. En céramique commune claire, on note la présence d'une panse de gobelet reprenant le type Aco (n° 248).

Les amphores

Le mobilier amphorique est composé de fragments d'amphores italiques (3 fr.), espagnoles (3 fr.) et d'origine indéterminée (2 fr.). On note la présence d'une lèvre d'amphore ibérique Dr. 20 (n° 249).

Datation

La présence d'un gobelet proche du type Aco en pâte calcaire, d'une amphore ibérique Dr 20 ainsi que d'un mortier type Haltern 59 permet d'envisager un comblement de la fosse dans les premières décennies du Ier s. ap. J.-C.

Les céramiques communes

Cette notice a été initialement rédigée dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne, les pourcentages de Nombre de Restes exprimés ici sont calculés sur le total de la céramique commune, céramique fine et amphores exclues.

La céramique commune se répartit entre sept catégories : les céramiques tournées grises (47 % du N.R. de la céramique commune) et la commune claire (30 %) représentent l'essentiel du lot. Les autres catégories : céramique tournée noire à cœur rouge (8 % du NR), céramique non tournée (6 %), céramique tournée rouge (4%) et céramique grise fine (4%) apparaissent anecdotiques et probablement en position résiduelle.

a. Les céramiques tournées grises
La céramique tournée, de couleur grise, à pâte siliceuse cuite en mode B, représente 47 % du N.R.de la céramique commune pour sept individus.
Un seul pot à cuire à col tronconique et lèvre évasée en bourrelet a été identifié (n° 250).
On recense deux jattes à bord rentrant (n° 251 et 252) et une probable jatte carénée à col droit et lèvre évasée (n° 253).

[10] Ensemble II de la notice Revel-Tourdan Tourdan au sein de l'ACR.

b. Les communes claires

La céramique commune à pâte calcaire cuite en mode A représente 30 % du N.R. de la céramique commune pour un individu (hormis l'imitation de paroi fine présentée ci-dessus). On observe une lèvre de mortier à lèvre à bandeau de type Haltern 59, à pâte calcaire et dégraissant grossier (n° 254).

Conclusion

Le contexte présenté est faible d'un point de vue quantitatif. Toutefois, parmi les pâtes des vases destinés à la cuisson, on constate la raréfaction de la céramique tournée noire à cœur rouge, qui ne représente plus que 8 % du N.R. de la céramique commune, au profit de la céramique tournée grise (47 % du N.R.). En parallèle, on constate l'apparition de la cuisson en mode A (4 % du N.R. mais aucun individu recensé).

De même, dans ce lot, les éléments de la batterie de cuisine sont toujours le pot à cuire et la jatte, qui appartiennent au répertoire connu dans les ensembles antérieurs (jatte à bord rentrant, jatte carénée et pot à cuire à col tronconique et lèvre en bourrelet). On note ici aussi l'absence du pot à col côtelé et du pot à épaulement caréné caractéristique des ensembles Lyonnais et Viennois (cf. *supra*).

Aux côtés des vases de cuisine polyvalents, le répertoire s'enrichit de récipients destinés exclusivement à la préparation : il s'agit du mortier à lèvre en bandeau en céramique commune claire, dont la variante où le bandeau est dans le prolongement de la panse est connue à partir de l'horizon 2 de la Maison des Dieux Océans à Saint Romain-en-Gal (25-0 av. J.-C.) (Leblanc 2007, 39-40).

2.2.6. Le mobilier de l'ensemble I (IIe s. ap. J.-C.)[11]
Pl. n° 161

On présente dans cette notice un ensemble issu du regroupement de quatre phases de remblaiement de la zone 3 et d'aménagement datées du IIe s. ap. J.-C. La faiblesse quantitative des lots, ainsi que l'absence d'écart chronologique obligent à une présentation synthétique de ces lots (phases b à e). Il s'agit du mobilier provenant des remblais préalables à l'implantation d'une voie, liés à l'aménagement de celle-ci et de son trottoir sud ainsi qu'à la construction d'un bâtiment dont la tranchée de fondation transperce l'ensemble des niveaux précédents.
Ces dépôts ont livré au total vingt individus pour deux-cent-quarante-trois fragments (Tableau n° 25).

Les céramiques fines

La céramique fine se compose de six fragments de céramiques sigillées sud-gauloises (deux assiettes Drag 18 : n° 255 ; un bol Drag 37 : non représenté), d'un fragment de céramique sigillée provenant des ateliers de Gaule du Centre, de neuf fragments de sigillées Claires B (une assiette Desbat 2 provenant probablement de l'atelier de Saint-Péray : n° 256 ; un bol Desbat 12 : n° 257) et de onze fragments de céramiques à paroi fine (un gobelet ovoïde en paroi fine engobée : n° 258, proche des productions de l'atelier de La Butte à Lyon : type 9.1 - Bertrand, Elaigne 1997, 7-8, qui est probablement en position résiduelle).

Les amphores

Le matériel amphorique est représenté exclusivement par cinq fragments de panses d'amphores gauloises.

Datation

Ses éléments permettent d'envisager une datation des remblais liés aux aménagements de la voie et de ses abords dans le courant du IIe s. ap. J.-C.

Les céramiques communes

Cette notice a été initialement rédigée dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne, les pourcentages de Nombre de Restes exprimés ici sont calculés sur le total de la céramique commune, céramique fine et amphores exclues.

Les céramiques communes se répartissent en trois catégories : les céramiques tournées grises à pâte siliceuse avec 43 % du N.R. représentent la majorité, les pâtes calcaires suivent avec 38% du N.R. Enfin, les céramiques tournées noires à cœur rouge avec 12 % du N.R., la céramique non tournée (5 % du N.R.) et les céramiques tournées rouges (3 % du N.R.) apparaissent en retrait.

[11] Ensemble III de la notice Revel-Tourdan Tourdan au sein de l'ACR.

a. Les céramiques tournées grises
La céramique tournée grise présente un dégraissant mi-fin à grossier.
Deux pots à col tronconique sont reconnus : le premier présente une lèvre déversée (n° 259), le second une lèvre en bourrelet (n° 260).
On recense trois types de pots distincts chacun représenté par un exemplaire : le premier est un pot à col droit et lèvre repliée en ourlet (n° 261). Le second, sans col, à épaule carénée, présente un enfumage interne et externe, ainsi que des traces de lissage sur la panse (n° 262). Le troisième est un pot (ou jatte ?) à col droit et lèvre évasée en bourrelet, présentant un enfumage interne et externe dont on ne connait que la lèvre (n° 263).
On dénombre deux plats à lèvre aplatie (n° 264).

b. Les céramiques tournées noires à cœur rouge
Un pot à col droit avec une lèvre en léger bourrelet est recensé (n° 265)

c. Les céramiques communes claires
Les pâtes calcaires, essentiellement de teinte rose/beige, présentent de fines inclusions.
Un bol présente une lèvre en amande verticale et pourrait correspondre à une Céramique à Revêtement Argileux ayant perdu son engobe (n° 266). Un pot globulaire sans col est caractérisé par une lèvre en bourrelet (n° 267). On recense une cruche à col droit et lèvre en bourrelet aplatie (n° 268). Un couvercle à lèvre arrondie est reconnu (n° 269).
Enfin, on dénombre un mortier à lèvre pendante en pâte grossière sableuse. Toutefois, la fragmentation de l'individu ne permet pas d'en déterminer le type.

d. Les céramiques non tournées
La céramique non tournée cuite en mode B représente 5% du nombre de reste total de la céramique commune. Un pot à col tronconique et lèvre arrondie est recensé (n° 270).

Conclusion

La faiblesse quantitative de ce lot ainsi que la fragmentation du mobilier ne permet pas d'établir des comparaisons sur la représentation des catégories et des formes recensées. Toutefois, différentes observations peuvent être proposées.
Le mobilier de cuisson est quasi-exclusivement représenté par les pots à cuire en pâte siliceuse cuite en mode B. Les pots à col tronconique et lèvres déversées présentent des similitudes avec des formes reconnues à Saint Sorlin-en-Valloire sur le site de La Barre dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (cf. *supra*), dont on connaît des parallèles à St Romain-en-Gal en cuisson en tournée rouge, dans les contextes des IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003, 36-38, fig. 13, n° 13). Toutefois, sur les exemplaires identifiés à Revel-Tourdan, la lèvre se caractérise par un bourrelet plus arrondi.
Le pot à épaulement caréné recensé en céramique tournée grise évoque le type 4 produit à Aoste dans le courant de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. (Laroche 1987, 328-330). Le pot à col droit présente des similitudes avec un exemplaire connu dans les ensembles de la fin du IIe s. ap. J.-C. et du IIIe s. ap. J.-C. du quartier artisanal de Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2003, 40, fig. 15-19), mais on relève un renflement à l'intérieur du col plus important. Les plats à lèvre aplatie

rencontrent des comparaisons avec ceux connus dans ces mêmes ensembles du quartier artisanal de Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2003, 42, fig. 17-6, 7 et 9).
Parmi les pâtes calcaires, le petit bol recensé en céramique commune claire peut correspondre à une forme de sigillée Claire B ayant perdu son engobe. Parmi le mobilier de préparation et de conservation on note en pâte calcaire, la présence d'un mortier à lèvre en collerette pendante, connu dès la période Tibère-Claude à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 1994, 114, tab. XIV) et à Lyon, de la seconde moitié du Ier s. au IIIe s. ap. J.-C. (Saison-Guichon 2001, type 4, 471) et d'un col de cruche à lèvre en bourrelet.
Le pot à lèvre déversée et arrondie en céramique non tournée peut être en position résiduelle. Cette forme est reconnue dans les ensembles du Ier s. av. J.-C. en céramique tournée ou non, présentés précédemment.

2.2.7 L'ensemble J : le mobilier issu des prospections menées en 2003 et 2004[12]
Pl. n° 162 à 164

On présente ici le mobilier découvert lors de prospections systématiques organisées en 2003 et 2004 dans le cadre d'une opération de prospection inventaire. Ces interventions ont permis d'appréhender plus d'une vingtaine d'hectares de l'agglomération antique et de recueillir un total de 7085 tessons, couvrant une chronologie allant de La Tène D au Moyen Âge.
L'ensemble des formes présentes dans les lots recueillis a été dessiné. La nature et la constitution des lots obligent un traitement global du mobilier céramique et ne permettent pas une approche quantitative traditionnelle (aucun N.M.I. n'est compté, on ne présente qu'un comptage en nombre de lèvres). De même, la présence dans ces ensembles de mobilier relevant de la Protohistoire récente et du haut Moyen Âge a obligé un tri préalable des formes recensées. Il est évident que ce type d'étude, à partir de mobilier issu de ramassages de surface, ne se prétend pas exhaustive. Toutefois, elle permet de palier l'absence d'ensembles pour la période postérieure au IIe s. ap. J.-C. Si les proportions et les pourcentages en nombre de fragments prennent en compte la totalité du mobilier recueilli, quelque soit la période, on présente ici les formes caractéristiques de la période gallo-romaine, selon les différentes catégories (IIe/Ier s. av. J.-C. –Ve s. ap. J.-C.). Si les lèvres caractéristiques du haut Moyen Âge ont été exclues de la présentation, les types relevant de la Protohistoire récente et de la période républicaine avant 50 av. J.-C. ont été inclues. En effet, une attribution chronologique de ces objets *a priori* et sans assemblages en contexte est impossible.

Les céramiques fines

La céramique fine représente 2 % du nombre total de fragments recueillis en surface, toute période confondue (Protohistoire récente-époque républicaine ; période gallo-romaine ; Moyen Âge). Les formes ne sont pas illustrées, on renvoie aux planches illustrant les concentrations de mobilier du site de RT-1 Tourdan.
Les prospections pédestres ont livré quelques tessons de céramique campanienne A (1 coupe Lamb 33 ; 1 est. en palmette à dessin schématique sur fond (Adroher-Auroux, Py, Sanchez 2001, 529) et de céramique campanienne B.
Les céramiques sigillées sont représentées par les productions italiques (Ettl. 9 ; Ettl. 11 ; Ettl. 12.2 ; Ettl. 22.1-3 ; Ettl. 32.3) et gauloises provenant de Gaule du Sud (Ritt. 8 ; Drag. 15 ; Drag. 22 ; Drag. 24/25 ; Drag. 27 ; Drag. 29 ; Drag. 33 ; Drag. 37 ; Hermet 31 ; Vernhet A1) comme des ateliers du Centre de la France (Drag. 37). En termes quantitatif, ce sont les productions sud-gauloises qui dominent les céramiques sigillées (120 tessons pour un total de 162 fr.).
A leur côté, on recense les productions à vernis non grésé de la moyenne vallée du Rhône (formes Desbat 15 et Desbat 29 en sigillée Claire B/Céramique à Revêtement Argileux) qui sont peu représentées (neuf tessons), ainsi que quelques fragments de céramiques à paroi fine dont les formes ne sont pas identifiables.
En céramique peinte, on recense deux bols peints dits de Roanne. Réalisés en pâte micacé, ces bols évoquent les productions reconnues au début du Ier s. ap. J.-C. à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 1995, 251-261).

[12] Ensemble IV de la notice Revel-Tourdan Tourdan au sein de l'ACR.

Enfin, parmi la céramique tournée grise, on identifie des imitations de formes issues de la céramique fine. Elles concernent essentiellement le répertoire de la céramique campanienne. On note ainsi des imitations d'assiette Lamb. 6/36, Lamb. 5/7, de coupe Lamb. 33b et de coupelle Lamb. B1. Toutefois, quelques imitations de céramique sigillée italique et sud-gauloise sont à noter : assiette Ettl. 23.2, coupelle Drag 24/25, bol Drag 33.

Les amphores

Les amphores républicaines et impériales comptent pour 7 % du nombre total de tessons recueillis en surface.
Les amphores italiques représentées sur le site de Tourdan correspondent essentiellement à des importations républicaines de vin italien (Dr. 1 a et Dr 1 b/c).
Les amphores espagnoles sont représentées par des éléments appartenant à des amphores à huile de Bétique (Dr. 20).
Enfin, on ne dénombre aucune lèvre d'amphore gauloise, on note toutefois une anse pouvant appartenir à une Dressel 2/4.

Datation

Les céramiques fines et les amphores recueillies en surface sur le site de Tourdan/*Turedonnum* permettent d'encadrer une occupation continue depuis le IIe s. av. J.-C. jusqu'au IVe/Ve s. ap. J.-C. au moins. Les productions de vaisselle fine de l'Antiquité tardive et de la période mérovingienne sont peu représentées (Céramiques à Revêtement Argileux et Dérivées de Sigillée Paléochrétienne), en revanche les formes caractéristiques de ces périodes sont reconnues en céramique commune attestant d'une occupation durant le haut Moyen Âge.

Les céramiques communes

La céramique commune tournée et non tournée représente 91 % du nombre total de fragments recueillis en prospection, toute période confondue de la Protohistoire récente au Moyen Âge.

a. Les céramiques tournées grises
Les céramiques tournées à pâte siliceuse, cuite en mode B, présentent un dégraissant fin à grossier. La taille des fragments recueillis et leur état de conservation ne permettent pas de distinguer les céramiques grises fines des céramiques tournées grises avec certitude. On a préféré ne pas opérer de distinction. De même, quelques fragments présentent des décors ondés ou non, réalisés au peigne ; l'usage du balayage peut être envisagé dans certains cas.
Les formes basses comptent pour la majorité des individus avec deux-cent-quarante-sept lèvres recensées.
Les jattes à bord rentrant sont majoritairement représentées avec deux-cent-une lèvres (n° 271 et 272). On note toutefois la présence de deux lèvres surcuites. Les jattes à bord rentrant en bourrelet interne sont décomptées au nombre de vingt-sept lèvres (n° 273 et 274). Les jattes à lèvre aplatie, caractérisées par une moulure sur le méplat (n° 275) sont représentées par huit exemplaires. Les

jattes carénées, à profil plus ou moins marqué sont dénombrées à huit exemplaires (n° 276). En faible quantité, on recense des jattes à bord droit (deux exemplaires ; n° 277) ainsi que des jattes à bord droit en méplat externe (un seul exemplaire ; n° 278).
Trois types de plats sont recensés : il s'agit de plats caractérisés par un sillon sur la lèvre (n° 279 : huit exemplaires), de plats à lèvre rentrante (n° 280 : quatre exemplaires) et de plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie (n° 281 : quatre exemplaires).
Les marmites se distinguent en trois types, recensés chacun pour un exemplaire : une marmite à lèvre rentrante (n° 282), une marmite à lèvre en bourrelet (n° 283) et une marmite ou une jatte à lèvre aplatie (n° 284). Enfin, trois couvercles à lèvre arrondie sont recensés (n° 285).
On dénombre 147 lèvres appartenant à des pots. Le pot à col tronconique caractérisé par une lèvre en bourrelet plus ou moins marquée est représenté par soixante-dix-sept exemplaires (n° 286 à 290). Un type caractérisé par un col droit et une lèvre en bourrelet compte pour sept exemplaires (n° 291). Huit lèvres appartiennent à un type marqué par un col droit et une lèvre en gros bourrelet (n° 292). Un type à col droit et lèvre allongée arrondie est représenté par huit lèvres (n° 293).
Deux types de pots à épaulement caréné sont identifiés : il s'agit soit d'un type caractérisé par une lèvre en bourrelet (n° 294 – deux exemplaires) soit d'un type à lèvre peu marquée et épaulement presque horizontal (pot à épaulement horizontal) (n° 295 – trois exemplaires).
Les pots à col côtelé comptent pour quatre exemplaires (n° 296). On recense seize lèvres appartenant à des pots sans col à lèvre divergente, parfois caractérisés par une gorge sur la lèvre et à la jonction lèvre/panse (n° 297 et 298). Sept lèvres appartiennent à des pots à col droit et lèvre triangulaire (n° 299). Enfin, sept exemplaires de pots à col droit et lèvre droite sont identifiés (n° 300 et 301).
On observe quatorze lèvres appartenant à des pots à bord en bandeau à gorge supérieure (n° 302-304).
Un pot à col et profil moulurés est représenté par deux exemplaires (n° 305).
Enfin, différents types sont reconnus à un seul exemplaire : il s'agit d'un pot présentant une lèvre divergente en amande (n° 306) et d'un pot à lèvre en bandeau sans gorge (n° 307).
Un type de pichet ansé à lèvre en bourrelet est recensé pour neuf exemplaires (n° 308). Enfin, vingt-deux lèvres de bouilloires à lèvre trilobée sont décomptées (leur état de fragmentation ne permet pas d'en proposer un dessin). Les cols sont marqués par un étranglement souligné par un bourrelet. La lèvre présente quant à elle un épaississement qui peut être parfois mouluré.
Deux fonds estampillés, faisant référence aux productions dites allobroges, sont recensés (non représentés). Il s'agit d'estampilles radiales : pour la première on lit *C. SE*[--- , sur la seconde, très fragmentaire, il est inscrit : ---]*M*[---.

b. Les céramiques tournées rouges

En céramique siliceuse cuite en mode A, les marmites comptent pour six lèvres représentant quatre types distincts : une marmite à lèvre rentrante (n° 309), une marmite à lèvre rectangulaire (n° 310), une marmite à lèvre en bourrelet avec gorge interne (n° 311) et trois jattes/marmites à col droit et lèvre épaissie (n° 312).
Deux plats sont recensés : il s'agit d'un exemplaire présentant un sillon sur la lèvre (non représenté) et d'un plat à lèvre divergente en amande (n° 313).
Un mortier à lèvre en bandeau mouluré est décompté (n° 314).

Un type de pot, représenté par 11 lèvres, est caractérisé par une lèvre droite (n° 315). Six lèvres appartenant à des pots à col droit et lèvre divergente en bourrelet sont décomptées (n° 316 et 317). Un type à col droit et lèvre en gros bourrelet est représenté par deux lèvres (n° 318). On recense 5 pots sans col à lèvre divergente, parfois caractérisés par une gorge sur la lèvre (non représentés car trop fragmentaires). Deux pots à lèvre verticale en bandeau à gorge interne sont reconnus (n° 319), ainsi que trois pots à lèvre en bandeau court et gorge supérieure (non représentés). Deux autres lèvres en petit bourrelet appartiennent à des pots à col droit de petit diamètre (n° 320). Un seul type est représenté à un seul exemplaire : il s'agit d'un pot globulaire sans col et lèvre en bourrelet (n° 321). Enfin, 8 lèvres appartiennent à des pots à lèvre triangulaire (n° 322).

c. Les céramiques tournées noires à cœur rouge

Parmi les catégories de céramique siliceuse, tournée et à pâte mi-fine à grossière bénéficiant d'une post-cuisson réductrice, la céramique tournée noire à cœur rouge a probablement connu un enfumage après cuisson. Elle est représentée par trente-sept lèvres. L'observation des pâtes ne permet pas d'exclure l'usage de la tournette pour certains vases. Certaines panses paraissent lissées sur l'extérieur. De même, quelques fragments présentent des décors ondés ou non, réalisés au peigne ; l'usage du balayage peut être envisagé dans certains cas.

Les jattes à bord rentrant, avec dix-neuf lèvres, représentent la majorité des formes recensées (n° 323). Les jattes à bord rentrant en bourrelet interne sont représentées par quatre lèvres (n° 324). Une jatte à bord droit est recensée (non illustré) ainsi qu'une imitation d'un bol Lamb. 31/33 (n° 325). A leur côté, on note des jattes à panse tronconique ouverte (deux exemplaires ; n° 326). L'exemplaire illustré présente la particularité d'avoir une lèvre déversée avec une gorge.

Deux lèvres appartenant à des couvercles à lèvre arrondie sont recensées (non représentés).

Deux types de pots sont identifiés : il s'agit soit d'un pot à col tronconique et lèvre en bourrelet plus ou moins affirmé (six lèvres : n° 327), soit d'un pot caractérisé par un col droit et une lèvre allongée arrondie (une lèvre : n° 328).

d. Les communes claires

Les céramiques communes à pâte à dominante calcaire sont représentées par 84 lèvres.

Les bols à lèvre rentrante épaissie, marquée par un sillon externe, similaires aux bols peints dits de Roanne, sont représentés par 46 lèvres (n° 329 et 330). On note la présence de deux éléments surcuits et d'un cuit en mode B. De même, on relève deux bols hémisphériques (non illustré) présentant une lèvre moins épaissie, ainsi que pour l'un d'entre eux un sillon sur la panse externe. Deux lèvres appartiennent à des bols à lèvre évasée en bourrelet arrondi (n° 331).

Les jattes à bord rentrant sont représentées par quatre lèvres (non représentées) et les jattes à bord droit par onze exemplaires (non représentées).

Dix mortiers sont recensés : quatre lèvres appartiennent à des mortiers à lèvre en bandeau (n° 332 à 334). Il peut s'agir d'un bandeau large sous la lèvre (n° 332 et 333) ou d'un bandeau court donnant une forme triangulaire à la lèvre (n° 334). Cinq lèvres appartiennent à des mortiers à lèvre en collerette plus ou moins pendante (n° 335 à 338). Une lèvre de mortier à lèvre courte et bombée est recensée (n° 339). Enfin, un couvercle à lèvre arrondie est décompté (non représenté).

Les formes hautes ne sont représentées que par quatre lèvres. Deux lèvres appartiennent à des olpès à col droit ou tronconique et lèvre divergente (n° 340 et 341) et deux lèvres à des cruches à

lèvre striée (non représentées ; fragmentaires).

e. Les céramiques non tournées

La céramique non tournée à pâte siliceuse mi-fine à grossière cuite en mode B est représentée par douze lèvres. Quelques fragments présentent des décors ondés ou non, réalisés au peigne ; l'usage du balayage peut être envisagé dans certains cas.

Les jattes à bord rentrant sont représentées par 3 lèvres (n° 342).

Trois types de pot sont recensés : le type à col tronconique et lèvre en bourrelet plus ou moins marqué est majoritaire avec 6 lèvres (n° 343), on note deux lèvres appartenant à des pots à épaulement caréné et lèvre en bourrelet (n° 344) et une lèvre appartenant à un pot à col droit et lèvre allongée arrondie (n° 345).

f. Les céramiques kaolinitiques

La céramique kaolinitique, à pâte grise bleutée, n'est représentée que par une seule forme. Il s'agit d'une jatte à bord rentrant (n° 346).

Conclusion

L'étude de lots issus de prospection systématique ne peut être exhaustive, la qualité de conservation et la taille des tessons étant des critères sélectifs préalables. Ces aspects sont probablement à l'origine de la faible représentation de la céramique non tournée.

a. Le mobilier destiné à la cuisson

Les jattes et marmites

En premier lieu, on note une importante représentation des jattes à bord rentrant en céramique tournée grise, tournée noire à cœur rouge et non tournée. Le nombre de lèvres recensées est probablement du à la facilité de reconnaissance de cette forme sur des tessons de petite taille et à sa pérennité en céramique tournée depuis la Protohistoire récente jusque dans le courant du Ier s. ap. J.-C.

Au côté de ce type, on recense des jattes à lèvre aplatie, caractérisées par une moulure sur le méplat évoquant des formes de jattes à lèvre striée connues dans l'Est lyonnais au Ier s. ap. J.-C. (De Klijn 1991, 259) comme à Vienne à l'époque de Claude (Godard 1992a, pl. X, n° 128, 257) et produites à Saint-Romain-en-Gal dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. en céramique tournée grise (Leblanc 2001, 53).

Les jattes à panse tronconique et lèvres infléchies évoquent les jattes tronconiques tournées et non tournées connues en vallée du Rhône dès La Tène C (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 187) et doivent probablement être attribuées à cette période.

Enfin, des équivalences typologiques peuvent être établies avec les jattes des premiers horizons de la maison des Dieux Océan à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2007, 28-29). En effet, les jattes à bord rentrant, à bord rentrant en bourrelet interne ou les jattes carénées sont présentes dans les remblais de l'horizon 1, datés des années 40/30 av. J.-C. Toutefois, la variabilité des profils entraîne une multiplication des types et variantes de ces jattes, gênant les comparaisons régionales.

De même, à l'image des imitations des formes méditerranéennes, ces formes relèvent du répertoire des céramiques tournées ou non du Centre-Est de la Gaule des deux derniers siècles avant notre ère (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175). Si leur appartenance au registre de La Tène C/D ne semble pas faire de doutes, leur chronologie ainsi que leur caractère résiduel, type par type, durant la période gallo-romaine sont encore difficiles à déterminer avec certitude.
Les marmites présentent un répertoire diversifié. On note que deux marmites à lèvre rentrante sont recensées aussi bien en céramique tournée grise que rouge. De même, on recense en céramique tournée grise, une jatte ou une marmite à lèvre aplatie. En céramique tournée rouge, les trois types de marmites à lèvre rectangulaire, à lèvre en bourrelet avec gorge interne et à lèvre épaissie peuvent être rapprochés de types connus en moyenne vallée du Rhône : respectivement en céramique kaolinitique, le type Dicocer Kaol B22, le type Dicocer Kaol B12 var B et le type Dicocer Kaol B24, connus aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 338).

Les plats et les couvercles
Les plats en céramique tournée rouge ou grise, caractérisés par un sillon sur lèvre, ainsi que les plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie, évoquent des types reconnus à Saint-Romain-en-Gal essentiellement à partir du Ier s. ap. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 1994, 88-111). Ce type est reconnu sur l'ensemble du territoire allobroge au IIIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet 2003, 196).
Les plats à lèvre rentrante en céramique tournée grise sont reconnus sur le site de Saint-Romain-en-Gal aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003, 42) ainsi que dans les ensembles de la *villa* de Saint-Romain-de-Jalionas, à la fin du IIIe s. et au début du IVe s. ap. J.-C. (Laroche, Théolas 2003, 84).
Enfin, le type de plat à lèvre divergente en amande en céramique tournée rouge est connu dans la région de Crest, autour de Valence et à Claveysonnes aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 350).
En dernier lieu, en céramique tournée grise et céramique tournée noire à cœur rouge, comme en céramique à pâte calcaire, un seul type de couvercle est reconnu. Il s'agit d'un couvercle à lèvre arrondie.

Les pots à cuire
On remarque la prédominance du pot à col tronconique et lèvre en bourrelet plus ou moins marqué. Ce type évoque des pots reconnus en moyenne vallée du Rhône, dans le domaine voconce en céramique kaolinitique comme en céramique tournée grise (Bonnet, Batigne Vallet 2001, 77-78), à l'époque Augustéenne. De même, ils évoquent les pots rencontrés à Jastres-nord en céramique non tournée (Matal 2003, 305-316). Ce type est représenté uniquement en céramique tournée grise et noir à cœur rouge. Différents types proches peuvent être identifiés : un type caractérisé par un col droit et une lèvre en bourrelet - reconnu en céramique tournée grise et rouge, un second est marqué par un col droit et une lèvre en gros bourrelet et un troisième est caractérisé par un col tronconique et une lèvre allongée.
En faible quantité, on observe des pots à col droit et lèvre allongée arrondie, réalisés en céramique non tournée ou en céramique tournée N.C.R. Ils peuvent s'apparenter aux pots sans col reconnus à

Jastres-nord (Matal 2003, 312).
Les pots à épaulement caréné sont caractérisés soit par une petite lèvre en bourrelet soit par à une lèvre peu marquée et une épaule presque horizontale. Le pot à épaule carénée est assez courant dans la région, à Vienne, Saint-Romain-en-Gal ou Lyon, et même plus au sud, depuis le règne d'Auguste jusqu'au milieu du Ier s. (Godard 1992, pl. XI, n° 134-138, Leblanc 1994, 113, tab. XV, Genin 1997, 17-25, pl. 9, n° 2, Chausserie-Laprée, Nin 2004, fig. 8, 9 et 12). Des productions sont connues à Lyon, à l'atelier de la Sarra (Laroche 1997, 57, pl. 16 n° 1), et à Aoste (Laroche 1987, 331, pl. 19, n° 5 à 8) au Ier s. ap. J.-C. Toutefois, le second type recensé, à l'image des exemplaires identifiés sur le site de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire (cf. *supra*), se distingue par une morphologie particulière que l'on retrouve sur certains exemplaires datés du IIIe s. à Saint-Romain-en-Gal (Leblanc 2003, fig. 14, n° 8 et 22).
Les pots sans col à lèvre divergente, connus à Tourdan en céramique tournée rouge et grise, sont identifiés dans les ensembles viennois aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 172).
De même, les pots à col côtelé sont connus depuis le Ier s. av. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. sur les sites viennois et lyonnais. Si ce type est recensé sur le site de Tourdan dans les ensembles issus de prospection et dans des lots provenant des sondages anciens (Drouvot 2003, 59), on remarque leur rareté par rapport aux ensembles lyonnais et Viennois.
Les pots à lèvre triangulaire, produits en céramique tournée rouge et grise, sont reconnus sur l'ensemble du territoire allobroge (Batigne Vallet 2003, 194).
Le pot à col tronconique et lèvre divergente en amande, identifié en céramique tournée grise et rouge, peut être rapproché du type Dicocer COM-O-M A4, connu en moyenne vallée du Rhône en céramique siliceuse rouge aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 341).
En céramique tournée rouge, les pots à lèvre en bandeau avec gorge sont proches d'un type connu dans la plaine Valentinoise au IVe s. ap. J.-C., en céramique siliceuse rouge, apparenté au type Dicocer COM-E-M A3 (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 341).
Les pots à bord en bandeau à gorge supérieure peuvent être apparentés au type Dicocer Kaol A 12 var. B connu en céramique kaolinitique dans la moyenne vallée du Rhône aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 326-327). Parmi ces derniers, le pot n° 301 est apparenté à une forme reconnue en céramique kaolinitique dans une sépulture de la nécropole d'Allan-Grangeneuve dans la moyenne vallée du Rhône au IVe s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 327).
Le type de pot globulaire sans col et lèvre en bourrelet, identifié en pâte rouge, et le pot à lèvre en bandeau sans gorge en céramique tournée grise ne semblent pas présenter de point de comparaison pertinente.

Les bouilloires
Les objets identifiés, réalisés en céramique tournée grise, conservés dans un état très fragmentaire, semblent tous appartenir à des bouilloires à lèvre trilobée. Le type reconnu à Tourdan évoque les bouilloires augustéennes et du Ier s. ap. J.-C. connues à Vienne et à Lyon (Batigne, Desbat 1996, 383). On peut noter que l'ensemble des lèvres découvertes en prospection provient d'une seule parcelle, où les sondages menés en 1976 avaient livré un ensemble de bouilloires similaires (Drouvot 2000).

b. Le mobilier destiné à la préparation et à la conservation :

Les jattes et bols

Les bols à lèvre rentrante épaissie, marquée par un sillon, réalisés en céramique calcaire appartiennent au type Périchon 16, dit Bol de Roanne. Traditionnellement peint, les exemplaires tourdanais ne présentent pas de traces de peinture. Cependant, la qualité de conservation et la dégradation des panses peuvent être mises en cause. On note la présence de deux éléments surcuits et d'un exemplaire cuit en mode B. Ces bols évoquent les productions reconnues au début du Ier s. ap. J.-C. à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 1995, 251-261) et à Aoste (Laroche 1987, 323-324). De même, des bols à la lèvre peu épaissie et à la panse marquée par un sillon externe peuvent renvoyer aux productions de Saint Romain-en-Gal connus en paroi fine (Leblanc 2001, 47, fig. 5, n° 12-15).
Le bol à lèvre évasée en bourrelet arrondi réalisé en pâte calcaire a été observé dans les ensembles de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. sur le site de Tourdan (cf. *supra*).
Enfin, les jattes à bord rentrant et les jattes à bord droit réalisées en céramique calcaire, comme les précédents bols, peuvent relever aussi bien du matériel de préparation que du service de table.

Les mortiers

Les mortiers sont quasi-exclusivement réalisés en pâte calcaire. Les mortiers à lèvre en bandeau peuvent présenter un bandeau large sous la lèvre, ou un bandeau court donnant une forme triangulaire à la lèvre ou bombée. Ces types sont connus dans la région lyonnaise et viennoise dès la fin du Ier s. av. J.-C. (Leblanc 1994 et Saison-Guichon 2001, 465-478).
Un second type de mortier est représenté en pâte calcaire. Il s'agit de mortier à lèvre en collerette plus ou moins pendante. On connaît la production de ce type de mortier à Lyon au Ier s. ap. J.-C. (Saison-Guichon 2001, 469), à Aoste (Laroche 1987), et leur diffusion dans les ensembles lyonnais et viennois dès le Ier s. ap. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 1994 et Saison-Guichon 2001, 471-472).
Enfin, on note la présence en céramique tournée rouge d'un mortier à lèvre en bandeau mouluré.

Les pots à provision

En pâte calcaire, on recense un type d'olpè à col droit ou tronconique et lèvre divergente, dont on connaît des productions à Lyon et à Vienne au Ier s. av. J.-C. (Maza 2001, 441).
En céramique tournée grise, un type de pot est caractérisé par un col et un profil mouluré. Il s'apparente à des types de tradition latènienne connus dans les horizons 2 et 3 à Roanne (Guichard, Lavendhomme 1997, 100-101).

Les cruches et les pichets

Les cruches ne sont représentées que par des exemplaires à lèvre striée, en pâte calcaire, connus dans les productions des ateliers de Saint-Romain-en-Gal au Ier s. ap. J.-C. (Leblanc 2001, 50, fig. 15, 1 et 2).
Un type de pichet ansé à lèvre en bourrelet est connu en céramique tournée grise. On ne sait s'il s'agit d'une mono-ansée. Ce type a déjà été observé dans des contextes du Ier s. av. J.-C. à Tourdan (cf. *supra*) et évoque les pichets augustéens connus à Saint-Romain-en-Gal (Leblanc 1994, 88).

2.2.8. L'ensemble K : le mobilier de la phase b de l’état 1 du site de Champ-Martin
Pl. n° 165 à 169

Les ensembles de mobilier attribués à la phase b proviennent de différentes unités stratigraphiques. Les différents contextes (sols, fosses), comme les modes de rejets et de dépositions (dépôts primaires et secondaires) font privilégier une présentation contexte par contexte.

2.2.8.1. Les sols US5033 et US5037

Le regroupement des mobiliers issus des sols et exhaussements US5033 et 5037 forment un lot de 214 fr. composé presque pour moitié de fragments d'amphores (48 % du N.R.total). Les céramiques non tournées, les céramiques tournées grises et noires à cœur rouge représentent 43 % du N.R.total et 83 % du N.R.de la vaisselle (Tableau n° 26).

a. Les importations méditerranéennes

Les amphores
Avec 103 restes recensés pour un poids s'élevant à un peu plus de 2 kg, les fragments d'amphores italiques sont quasi-majoritaires dans cet ensemble mais présentent un état très fragmenté. Ce lot est caractérisé par la forte représentation de tessons de petite taille (régulièrement inférieure à 4/5 cm de côté) probablement issus d'éléments de panse (Pl. n° 170 : a et b), alors que seulement deux fragments d'épaules et un fragment d'anse sont recensés (n° 347 à 349), attribuables indifféremment à des gréco-italiques et des Dressel 1a. De plus, on relève sur la majorité d'entre eux des traces de coups de flamme sur les panses et les tranches ainsi que des pâtes ayant connu une surcuisson après fragmentation.

La céramique fine
La vaisselle importée est représentée uniquement par une lèvre d'assiette Lamb. 36 en céramique Campanienne A (n° 350).

b. La céramique locale

Parmi les céramiques locales, les céramiques tournées grises et noires à cœur rouge, en pâte siliceuse, probablement réalisées à la tournette, représentent 40 % des restes de la vaisselle et comptent pour 8 individus. Les céramiques non tournées représentent 43 % du N.R.de la vaisselle (6 individus) alors que la céramique à pâte calcaire (probablement assimilable à des fragments de céramiques peintes ayant perdu leur couverture) et les céramiques tournées cuites en mode A sont largement minoritaires.

Les céramiques non tournées
En céramique non tournée, on recense trois pots pour deux couvercles et une jatte. Les pots identifiés (n° 351 à 353) présentent un col tronconique, lissé à la baguette, une lèvre en léger bourrelet plus ou moins arrondi et un diamètre à l'ouverture inférieur à 16 cm. De plus, un

fragment de col peut évoquer un pot à col cannelé. Les deux couvercles recensés (n° 354 et 355) présentent l'un comme l'autre une lèvre arrondie. On observe sur le second exemplaire la finition de la lèvre avec un lissage à la baguette. Enfin, on identifie une jatte carénée à partir d'un diamètre avoisinant 20 cm, un col tronconique lissé doté d'une lèvre en bourrelet et d'une fragmentation qui semble avoir eu lieu sur la carène (n° 356).

Les céramiques tournées noires à cœur rouge

En céramique tournée noire à cœur rouge, on recense deux jattes à bord rentrant (n° 357 et 358), une jatte à bord rentrant en bourrelet (n° 359), l'intérieur de cette dernière présente un lissage à la baguette. Ces formes sont accompagnées d'un pot à col tronconique avec une lèvre en bourrelet. On observe que la jonction entre le col et la panse est soulignée par une carène (n° 360). La lèvre comme la panse de ce vase sont lissées à la baguette. Tous ces éléments sont réalisés dans une pâte siliceuse présentant des inclusions fines à mi-fines. Enfin, on observe un couvercle à lèvre arrondie (n° 361), réalisé dans une pâte employant un dégraissant plus grossier.

Les céramiques tournées grises

La céramique tournée grise est représentée uniquement par des formes basses : deux jattes à bord rentrant (n° 362 et 363) (la seconde présente un lissage à la baguette sur l'intérieur comme l'extérieur) et une imitation de coupe Lamb. 27 (n° 364). Enfin, on relève que certains tessons présentent un décor peigné horizontal sur la panse, parfois rehaussé d'un décor incisé (n° 365).

c. Bilan

Les sols US5033 et 5037 livrent une quantité importante de tessons d'amphores issus de niveaux de circulation comme d'exhaussements. Leur rejet dans les sols fait suite à de nombreuses manipulations. En effet, les tessons présentent les stigmates d'une forte fragmentation et d'une exposition à une chaleur élevée (foyer, bûcher ?). Enfin, malgré leur état fragmentaire, il faut souligner la prédominance des éléments attribuables à des panses.

Parmi la vaisselle (Tableau n° 27), si les jattes peuvent être employées indifféremment à la préparation et à la consommation des aliments, on note une plus forte proportion de formes relevant du service et de la table : les six jattes et assiettes réalisées en céramiques tournées sont accompagnées d'une jatte non tournée et d'un pot qu'il faut probablement rattacher à la présentation et au service des liquides à partir de la qualité de la pâte et du traitement de surface. Ces vases indigènes sont accompagnés d'une assiette importée. En revanche, on relève la présence de trois pots en céramique non tournée, dont la destination à la cuisson ne peut être que supposée et trois couvercles dont un seul semble fini à la tournette. Le diamètre des couvercles (20 cm, 24 cm et 26 cm) ne s'adapte pas aux pots identifiés. Il faut probablement envisager qu'ils s'associent à des formes ouvertes destinées à la cuisson, de type marmites ou plats.

2.2.8.2 La fosse FS5064

La fosse FS5064, fouillée partiellement, a livré un dépôt de tessons d'amphores organisés accompagné de quelques éléments de vaisselle (Tableau n° 28).

a. Les importations méditerranéennes

Les amphores

Les amphores italiques sont représentées par 33 fr. pour 7,5 kg. Quatre individus peuvent être déterminés en s'appuyant sur le nombre de lèvres.

Une observation des pâtes à l'œil permet d'identifier trois grands groupes (Pl. n° 171) :

Le premier (13 fr.) regroupe des pâtes présentant des inclusions abondantes de grains blancs, de nodules d'argile de couleur rouge à brun, caractérisées par un aspect granuleux et une couleur beige rosé à beige orangé/rouge, tirant vers le violet en cas de surcuisson (pâte type B). Les quatre individus recensés appartiennent à ce groupe. Une attribution aux ateliers d'Albinia peut être envisagée.

Le second (12 fr.) est caractérisé par des pâtes abondantes en minéraux noirs de taille moyenne, anguleux ; les pâtes sont granuleuses de couleur rosé (pâte type D). Sur la base d'inclusions d'origine volcanique, une origine campanienne peut être supposée.

Le troisième (8 fr.) est composé de pâtes à grains moyens, peu à moyennement abondants, comportant de nombreux gros nodules d'argile clairs, rouges ou bruns. Ces pâtes ont un aspect marbré et prennent des couleurs variés : de rosé en tranche et beige en surface à des teintes jaunes/vertes selon la température de chauffe (pâte type A). L'aspect marbré laisse supposer une origine tyrrhénienne.

Enfin, un seul tesson est indéterminé.

Les quatre lèvres recensées renvoient aux lèvres triangulaires des amphores gréco-italiques de transition et de certaines Dressel 1a (n° 366 à 369). Les lèvres des amphores gréco-italiques sont caractérisées par un profil triangulaire très incliné, une faible hauteur (inférieure à 3 cm) et un rapport hauteur/largeur de la lèvre inférieur à 1. Les gréco-italiques de transition présentent quant à elles un indice légèrement supérieur et les Dressel 1a un rapport supérieur à 1,4 (Poux 2004, 48-49).

Les rapports obtenus à partir des lèvres identifiés permettent d'envisager des gréco-italiques pour les éléments n° 367 et 368 alors que les lèvres n° 366 et 369 se situent à la limite théorique entre gréco-italique et Dr 1a (Tableau n° 29). Enfin, d'un point de vue morphologique, toutes ces lèvres peuvent renvoyer aux gréco-italiques dites de transition identifiées sur le camp de Numance ainsi que sur les épaves de Punta Scaletta (Poux 1998, 389, fig. n° 3 et Poux 2004, 48-49).

Enfin, les épaulements plus ou moins arrondis confirment la présence d'amphores de types gréco-italiques (n° 370 et 371).

Les tessons présentent pour certains des traces de surcuisson, observables en tranche. De même, on observe l'absence du pilon et un moignon émoussé pour le pied n° 372. On relève le négatif d'un enlèvement pouvant indiquer un coup donné du haut vers le bas. Cette trace peut évoquer celles observées à Lyon, sur le site de l'Ilot Cordier, où près des deux tiers des pieds sont caractérisés par l'absence de l'extrémité du pilon et la trace d'entailles attestant de chocs directs portés du haut vers le bas. Les fouilleurs proposent un enlèvement quasi systématique, simplement motivé par un souci d'encombrement lié au stockage sur pied des amphores. L'usure des moignons laisse supposer de nombreuses manipulations antérieures à la consommation du vin (Jacquet 2006, 15 ; Jacquet, Franc, Lalaï et *alii* 2009, 87).

La céramique fine
On recense uniquement un fragment de céramique campanienne A.

b. La céramique locale
Les fragments de céramiques sont peu nombreux et une seule forme peut-être individualisée. Il s'agit d'un vase fuselé en céramique peinte, très fragmentaire (non dessiné). La lèvre est en bourrelet et le col semble droit. Quelques fragments de panses conservent des traces de peinture blanche, la présence de deux pâtes distinctes laisse supposer deux individus différents.
Enfin aux côtés de ces éléments, on recense cinq fragments de céramiques non tournées, dont un présente un lissage à la baguette externe et interne.

c. Bilan
Malgré le caractère incomplet du lot constitué ici, la variété des pâtes comme des lèvres d'amphores permettent d'envisager le regroupement de tessons provenant d'au moins six individus. Toutes ces amphores semblent se placer dans le groupe des amphores gréco-italiques dites de transition.
Enfin, on notera seulement la présence d'un vase destiné à la consommation des liquides, accompagnant ce dépôt.

2.2.8.3 La fosse FS5066

Le comblement de la fosse FS5066 a livré pour plus de la moitié des fragments de la vaisselle tournée ou non (60 %), contre 40% de fragments d'amphores italiques (Tableau n° 30). La fouille réalisée en passes successives a permis de mettre en évidence que le mobilier est en position secondaire, des collages ayant pu être réalisés entre des fragments provenant des niveaux supérieurs et d'autres provenant du fond de la fosse.

a. Les importations méditerranéennes
Les amphores
La fosse a livré 51 fr. d'amphores italiques, pour un poids de 4,9 kg, et aucun individu identifié. Les éléments typologiques identifiés sont composés de fragments de panses (corps de la panse comme haut de panse), d'épaulements, de fragments de cols et d'anses. Les anses (n° 373 et 374) comme les épaulements (n° 375 et 376) identifiés renvoient indifféremment aux gréco-italiques comme aux Dressel 1.
Les tessons présentent pour certains des traces de coups de flamme ou de surcuisson observables sur la surface comme sur les tranches (Pl. n° 170 : d). De même, parmi ces tessons attestant d'un passage au feu, on observe une fragmentation importante de certains. De plus, on relève sur une anse (n° 373) une entaille et le négatif d'un éclat pouvant évoquer un coup volontaire (Pl. n° 170 : c). Enfin, un haut de panse émoussé semble retaillé.

b. La céramique locale
En termes de nombre de restes, les fragments de la vaisselle (75 fr. au total) sont représentés

principalement par des fragments de céramiques non tournées (34 fr.) alors que le reste se répartit de façon relativement équitable entre les céramiques tournées grises, les céramiques peintes et la commune claire. La céramique grise fine avec 4 fragments apparaît très minoritaire. Enfin, on observe que la céramique tournée noire à cœur rouge qui ne compte que pour 5 fr. livre toutefois 3 individus, comme la céramique peinte qui livre 2 individus pour 5 fr.

Les céramiques non tournées

On peut identifier quatre individus en céramique non tournée qui se répartissent comme suit : 2 pots à col tronconique, présentant un lissage sur le col et un probable enfumage. Leurs lèvres sont marquées par un léger épaississement (n° 377 et 378) ; 2 jattes à bord rentrant, présentant des traces de lissage interne comme externe (n° 379 et 380). On recense des décors ondés réalisés sur des panses traitées au peigne (n° 381 et 382).

Les céramiques tournées noires à cœur rouge

La céramique tournée noire à cœur rouge compte pour trois individus. Il s'agit de trois jattes à bord rentrant en bourrelet (n° 383 à 385). On relève que ces formes présentent toutes un lissage interne à la baguette et pour d'eux d'entre elles un lissage externe. L'ensemble de la céramique tournée noire à cœur rouge est réalisée dans une pâte à dégraissant fin.

Les céramiques peintes

La céramique peinte est représentée par deux lèvres en bourrelet attribuable à deux vases fuselés (n° 386 et 387). On recense sur l'une d'entre elle la trace d'un aplat de peinture rouge sur le col alors que les panses qui ont conservé leur couverte de peinture livrent des traces de peinture blanche. Il est probable qu'une part des tessons de commune claire soit en réalité des fragments de vases peints, dont les pâtes différent peu.

Les céramiques tournées grises

La céramique tournée grise est représentée par une lèvre légèrement évasée et allongée (n° 388). On s'appuie sur le diamètre à l'ouverture (18 cm) et la présence de l’amorce d’une carène à la base du col, sur le point de fragmentation pour proposer d'identifier une jatte carénée à lèvre évasée et allongée.

c. Bilan

Malgré la faible quantité d'individus identifiés, on observe une nette représentation des vases liés à la présentation et la consommation des aliments (Tableau n° 31) : jattes réalisées en pâte fine à mi-fine tournées ou finies à la tournette et lissées ; vase fuselé en céramique peinte. Le traitement de surface des jattes (lissage interne) semble plutôt les destiner à la consommation qu'à la préparation. De même, il faut ajouter la présence de panses évoquant des cruches en commune claire (olpès ?).
Les formes qui peuvent être associées à la cuisson sont réalisées en céramique non tournée et sont minoritaires.

2.2.8.4 La fosse FS5077

La fouille de la fosse FS5077 a révélé un dépôt de tessons d'amphores accompagnés de quelques éléments de vaisselle (Tableau n° 32).

a. Les importations méditerranéennes

Les amphores

Les fragments d'amphores représentent la majorité des éléments recueillis (90% du N.R. Total), pour un poids de 14,13 kg et un seul individu recensé.

L'observation des pâtes à l'œil permet d'identifier trois grands groupes (Pl. n° 171) :

Le premier (49 fr.) regroupe des pâtes présentant des inclusions abondantes de grains blancs, de nodules d'argile de couleur rouge à brun, caractérisées par des pâtes granuleuses de couleur beige rosé à beige orangé/rouge, tirant vers le violet en cas de surcuisson (pâte type B). L'individu recensé appartient à ce groupe, ainsi que deux épaulements. Une attribution aux ateliers d'Albinia peut être envisagée.

Le second (34 fr.) est composé de pâtes à grains moyens, peu à moyennement abondants, comportant de nombreux gros nodules d'argile clairs, rouges ou bruns. Ces pâtes ont un aspect marbré et prennent des couleurs variés : de rosé en tranche et beige en surface à des teintes jaunes/vertes selon la température de surcuisson (pâte type A). Deux anses ainsi qu'un épaulement sont recensés dans cette pâte. L'aspect marbré laisse supposer une origine tyrrhénienne.

Le troisième (26 fr.) comprend des pâtes caractérisées par une densité moyenne de grains de taille petite voire moyenne, accompagnés de nodules d'argile, une pâte granuleuse et une couleur beige (pâte type C). Deux épaulements sont recensés dans ce groupe. Sur la base de ces observations, une origine toscane peut être privilégiée.

Le dernier groupe (1 fr.) est caractérisé par des pâtes abondantes en minéraux noirs de taille moyenne, anguleux, les pâtes sont granuleuses de couleur rosée (pâte type D). Sur la base d'inclusions d'origine volcanique, une origine campanienne peut être supposée.

Enfin, 18 tessons sont trop fragmentés et leur pâte ne peut être caractérisée.

Les dimensions de la lèvre recensée (n° 389), dont la hauteur est inférieure à 3 cm, comme le rapport entre sa hauteur et sa largeur inférieur à 1 et son inclinaison permettent d'identifier une amphore de type gréco-italique (Tableau n° 33) (Pl. n° 172 : d et e). Morphologiquement, elle apparaît relativement proche des types dits de transition, identifiés à Numance (cf. *supra*). Les épaulements très arrondis recensés (n° 390 à 394) ainsi que le petit diamètre des anses semblent corroborer cette identification (n° 395 et 396).

On relève de nombreux coups de flamme sur les surfaces des tessons ainsi que des indices de surcuisson (Pl. n° 170 : e). Un haut de panse paraît émoussé et retaillé (Pl. n° 170 : f). On observe que le seul pied recensé est amputé de son pilon (Pl. n° 172 : a). Il présente le négatif d'un enlèvement provoqué probablement d'un coup volontaire ou non donné du haut vers le bas (n° 397). On observe en vis-à-vis une entaille provoquée par un coup donné du bas vers le haut. Si on retient l'hypothèse d'une fragmentation du pilon antérieure à la consommation du vin, évoquée précédemment pour les amphores de la fosse FS5064 (cf. *supra*), il faut distinguer le second impact qui a du entraîner l'enlèvement du bas de panse, une fois l'amphore vidée de son contenu.

Enfin, on relève des négatifs d'impacts similaires sur deux panses (n° 398 et 399) (Pl. n° 172 : b et c). Il s'agit d'entailles rectangulaires et biseautées (4,50 cm par 1,50 cm, pour une profondeur de 0,80 cm pour l'une et 3,40 cm par 1,70 cm et une profondeur de 0,70 cm pour l'autre). Le point d'impact correspond au point de fragmentation des tessons de panse. On peut envisager à titre d'hypothèse qu'il s'agisse d'un coup volontaire porté de taille.

b. La céramique locale

La vaisselle recueillie est très fragmentaire (13 fr. pour 3 individus). On recense ainsi une jatte à bord rentrant en céramique non tournée (non représentée car très fragmentaire). L'intérieur de la jatte est enfumé et lissé à la baguette. Une seconde jatte à bord rentrant est recensée en céramique tournée grise, probablement finie à la tournette (n° 400). Enfin, ces vases sont accompagnés d'un col de vase fuselé en céramique peinte. On ne peut l'identifier qu'en s'appuyant sur les caractéristiques de la pâte, de teinte très orangée car la peinture ornant le col a intégralement disparu (n° 401).

c. Bilan

En s'appuyant sur la diversité typologique des pâtes d'amphores et des épaulements, on peut envisager que le dépôt de tessons d'amphores est issu du regroupement d'éléments appartenant à au moins cinq individus différents. La totalité des tessons semblent être passés au feu après fragmentation.

Ce dépôt est accompagné de trois vases renvoyant au service et à la consommation d'aliments et de liquides.

2.2.8.5 La chronologie de la phase b

Les importations identifiées dans les ensembles de la phase b sont représentés par des amphores gréco-italiques dites de transition et une assiette de type Lamb. 36 en céramique Campanienne A. Les lèvres d'amphores italiques, à partir des comparaisons avec les camps de Numance occupés et abandonnés à la fin des années 130 av. J.-C. ainsi qu'avec des épaves datées entre 150 et 130 av. J.-C., fournissent une première fourchette chronologique entre 150 et 130 av. J.-C. (cf. *supra* et Poux 2004, 48-49). On relève la présence d'une assiette Lamb. 36 qui caractérise les contextes de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. en Gaule centrale (Deberge et *alii* 2007, 177) comme à Lyon (Maza 2001, 436-437).

Enfin, une imitation d'assiette de type Lamb. 27 fournit un dernier indice de datation de cette phase dans le courant de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et peut-être plus précisément dans le troisième quart du IIe s. av. J.-C. (c'est à dire à la transition entre La Tène C2 et La Tène D1a dans la chronologie rhénane – Metzler 1996)

2.2.9. L'ensemble L : le mobilier de la phase c de l'état 1 du site de Champ-Martin
Pl. n° 173 à 175

2.2.9.1 Les sols US5034 et US5068

Les sols US5034 et US5068 ont livré 53 individus pour 251 fragments. Ces niveaux, comme les sols de la phase précédente, ont été percés par les structures postérieures, particulièrement l'US5068. On a décidé de retirer des comptages et de l'étude trois éléments manifestement postérieurs et dont la présence doit être attribuée à des creusements postérieurs mal délimités à la fouille (2 tessons de céramique sigillée sud-gauloise et une lèvre rectangulaire appartenant à une marmite en céramique tournée rouge).
A la différence de la phase précédente, les amphores sont minoritaires (7 % du N.R. total), les céramiques tournées ou finies à la tournette représentent 57% du N.R. total alors que les céramiques non tournées n'en représentent qu'un tiers et les importations de céramique fine 3%.
En termes d'individus, la répartition est sensiblement la même : les amphores sont minoritaires avec 3% du N.M.I., les céramiques tournées largement majoritaires avec 75 %, les céramiques non tournées en seconde place avec 19 % alors que les importations de céramiques campaniennes ne représentent que 2% du N.M.I. (Tableau n° 34).

a. Les importations méditerranéennes
Les amphores
On recense deux lèvres d'amphores italiques (n° 403 et 404). A partir de la hauteur de la lèvre, la première doit être attribuée aux Dressel 1a, toutefois, la seconde peut renvoyer aux gréco-italiques (rapport hauteur/largeur de la lèvre proche de 1). Un épaulement et une anse sont recensés (n° 405) et renvoient aux Dressel 1a.

La céramique fine
En céramique fine importée, on observe l'apparition de la céramique campanienne B à pâte beige rosé, alors que la céramique campanienne A est représentée par un seul tesson.
On recense une seule forme, il s'agit d'une assiette Lamb. 5 en campanienne B (n° 406).

La céramique à vernis rouge pompéien
Un seul tesson est conservé. Il s'agit d'un fragment de lèvre très fragmenté (non représenté). L'engobe interne est rouge/orangé et la pâte claire présente des inclusions fines, notamment de mica.

b. La céramique locale
Les céramiques tournées noires à cœur rouge
En céramique tournée noire à cœur rouge, les formes basses dominent largement avec 12 individus recensés (jattes, imitations de vaisselle méditerranéennes) contre 1 pot. On recense trois imitations de bol de type Lamb. 31/33 (n° 407 à 409), réalisées en pâte fine et présentant un lissage à la baguette de l'intérieur de la panse. On recense quatre jattes à bord rentrant, réalisées en pâte mi-fine à grossière (n° 410). Le n° 410 présente un décor digité sur la lèvre alors que les trois autres

présentent des traces de lissage à la baguette (non représentées car trop fragmentaires). Trois jattes à bord rentrant en bourrelet interne sont identifiées. La première réalisée en pâte mi-fine à grossière présente des traces de lissage mais est trop fragmentée pour être représentée. La seconde, réalisée en pâte grossière à mi-fine porte un décor digité sur la lèvre (n° 411). La dernière est réalisée en pâte fine et présente un lissage à la baguette de l'intérieur comme de l'extérieur de la panse (n° 412). Deux jattes carénées sont recensées, réalisées l'une et l'autre en pâte fine (n° 413 et 414). L'une présente une lèvre en bourrelet, une carène marquée par des moulurations et un col lissé alors que l'autre présente un col droit et une carène basse, la panse externe comme la lèvre étant marquées par un lissage à la baguette.
Un seul pot est recensé (n° 415), il présente une lèvre évasée en amande mais on ne peut envisager avec certitude s'il s'agit d'un pot à col tronconique ou non. Enfin, on recense un décor ocellé très fragmentaire (n° 416) et un décor incisé de chevrons (ou réalisé à la molette ?) sur une panse (n° 417).

Les céramiques tournées grises
En céramique tournée grise, on décompte trois jattes à bord rentrant simple (n° 418 à 420). Un des exemplaires présentent une lèvre et un intérieur de panse lissés à la baguette. Trois jattes à bord rentrant en bourrelet interne (n° 421 à 423) sont identifiées, dont deux présentent un lissage à la baguette interne et externe et pour lesquels on peut supposer un enfumage volontaire en fin de cuisson. Une jatte carénée est supposée à partir d'un fragment présentant un col droit et une lèvre évasée en bourrelet présentant un diamètre de 20 cm (n° 424). Une seconde jatte carénée est reconnue (n° 425) : il s'agit d'une jatte à lèvre épaissie, présentant une carène basse très marquée et un bas de panse balayé.
Les formes hautes sont peu représentées. On recense un pot à col tronconique (n° 426) à lèvre évasée et col lissé à la baguette ; un pot à col droit et lèvre évasée est recensé, le col est lissé à la baguette (n° 427).
Enfin, un gobelet à lèvre évasée est recensé évoquant une forme dérivée des gobelets en paroi fine de type Marabini IV (n° 428).

Les céramiques grises fines
En céramique grise fine, on recense trois bols imitant le type Lamb. 31/33 connu en céramique campanienne A (n° 429 à 431). Deux d'entre eux présentent des traces d'enfumage volontaire et de lissage interne à la baguette comme sur la lèvre. Quatre jattes à bord rentrant en bourrelet interne sont recensées (n° 432 à 435). On note sur deux exemplaires le lissage interne et externe des panses réalisé à la baguette. Une jatte à lèvre rentrante simple est représentée (n° 436) et semble être passée au feu. Une jatte carénée est recensée (n° 437), à col droit et lèvre évasée, assimilable à un profil en S, la carène et la base du col sont lissés à la baguette. Enfin, deux lèvres trop fragmentaires pour être identifiées sont recensées.

Les céramiques non tournées
En céramique non tournée, quatre pots ou jattes carénées sont recensés (n° 438 à 441). Ces lèvres sont caractérisées par un col droit et une lèvre évasée en bourrelet plus ou moins prononcée et par le lissage à la baguette du col voire de la lèvre. On s'appuie sur un diamètre d'ouverture avoisinant

18 cm, le lissage de l'intérieur de la lèvre pour trois éléments ainsi que sur une carène peu marquée sur l'exemplaire n° 441 pour proposer d'identifier des jattes carénées à col droit et lèvre évasée.
On recense deux pots à col tronconique, lèvre en bourrelet (n° 442 et 443). Le premier présente un col lissé alors que le second présente une lèvre et un intérieur de panse lissés, ce qui pourrait permettre de l'identifier comme une jatte, toutefois, son diamètre avoisinant 16 cm à l'ouverture, on privilégie l'identification d'un pot. Un pot à col droit et lèvre évasée est recensé, le col et l'intérieur de la lèvre sont lissées à la baguette (n° 444). Un pot à col tronconique et lèvre rectangulaire aplatie peut évoquer une forme proche d'un petit dolium (n° 445).
Deux couvercles à lèvre arrondie sont recensés (n° 446 et 447), l'un présente un lissage à la baguette interne alors que le second porte les traces d'un coup de flamme. Leur diamètre (22 et 24 cm) ne s'accorde pas avec les diamètres d'ouverture des pots. Toutefois, il faut envisager la présence de marmites tripodes sur la base de deux pieds identifiés (n° 448 et 449), auxquelles ces couvercles doivent être associés. L'observation des pâtes ne permet pas d'identifier s'il s'agit d'importations ou de productions locales. Une lèvre est trop fragmentaire pour être identifiée. Enfin, il faut signaler la présence de décor incisé sur décor peigné horizontal (n° 450).

Les communes claires
En céramique à pâte calcaire, on recense trois lèvres d'olpè (n° 451 à 453) à pâte fine de couleur jaune/beige. On observe une panse décorée à la molette d'un décor de fougères ou de sapin évoquant les gobelets de type Beuvray (n° 454).

Les céramiques peintes
Enfin, en céramique peinte, une lèvre de vase fuselé est recensée (n° 455) qui présente des traces de peinture blanche sur le col.

c. Bilan
Malgré la difficulté à distinguer les lèvres de pots de celles de jattes carénées, on relève dans ces sols une nette majorité de formes associées au service (olpè, vase fuselé) et à la consommation de mets et de liquides (gobelet, jattes et imitations de céramique campanienne) (76 % des individus) (Tableau n° 35). On observe que la vaisselle attribuée au service est réalisée en pâte fine à mi-fine, au tour rapide ou finie à la tournette, que les aspects de surface sont soignés alors que les formes de céramique culinaire (pots, marmites et couvercles) sont fabriquées en pâte mi-fine à grossière et essentiellement non tournée.
Sur la base d'observations macroscopiques, il n'est pas possible de déterminer si les couvercles et les marmites sont des productions gauloises ou si elles sont importées. Enfin, la pâte calcaire des olpès évoque les pâtes provenant du bassin méditerranéen mais pas les productions de la moyenne vallée du Rhône.

2.2.9.2 Les calages des poteaux PO5012, PO5016, PO5017, PO5021, PO5022, PO5023, PO5059, PO5060, PO5061, PO5065, PO5067, PO5076, PO5083 et PO5084 (bâtiments A, B et E)

On a choisi de regrouper le mobilier issu des calages des poteaux des bâtiments A, B et E. Cet ensemble forme un lot comportant 25 individus pour un nombre de restes total de 155. Les

amphores sont marginales avec 20 % du N.R. total et seulement deux individus recensés, comme les importations de céramique fine (1 N.R. et 1 individu) (Tableau n° 36). En termes de nombre de restes, la vaisselle en céramique locale est dominée par la céramique tournée (tour rapide et lent) avec 68 % du N.R. contre 32% pour la céramique non tournée.

a. Les importations méditerranéennes

Les amphores

On recense deux lèvres attribuables pour l'une, sur la base de sa hauteur et de son inclinaison à une Dressel 1a (très fragmentaire ; non représentée) alors que la seconde (n° 456) peut renvoyer aux gréco-italiques (indice hauteur/largeur inférieur à 1). La morphologie du pilon et des anses recensés (n° 457 et 458) correspond aux Dressel 1a.

La céramique fine

Les importations méditerranéennes de céramique fine sont représentées uniquement par une lèvre d'assiette Lamb. 6 en céramique campanienne A (n° 459).

b. La céramique locale

Les céramiques tournées grises

Les céramiques tournées grises sont représentées par trois pots à col tronconique à lèvre évasée (n° 460 et 461) caractérisés par un col et/ou une lèvre lissée. Le premier exemplaire illustré a un diamètre de 16 cm à la différence du second qui présente un diamètre de 20 cm à l'ouverture. L'épaisseur de la paroi (>0,5 cm) permet d'exclure la possibilité d'une jatte carénée. On observe à la base du col une gorge surmontant un décor incisé. Ces pots sont accompagnés par un pot à col tronconique et lèvre rectangulaire en méplat (n° 462) (à la base du col, on observe une carène marquée) et par un couvercle à lèvre arrondie réalisé en pâte fine (proche d'une céramique grise fine) (n° 463).

Les formes basses sont représentées par deux jattes à bord rentrant (n° 464 et 465) dont la première présente un lissage à la baguette sur la lèvre. On recense une imitation d'une assiette Lamb. 6 en pâte mi-fine, ayant connu un enfumage volontaire ainsi qu’un lissage à la baguette de la surface interne, de la lèvre et du haut de la panse externe (n° 466). Enfin, on relève la présence de décor ondé réalisé au peigne (non illustré) comme de décor réalisé à la molette (décor de petits carrés : n° 467).

Les céramiques non tournées

Parmi les céramiques non tournées, on compte trois pots à col tronconique (n° 468 et 469). Ce dernier présente un lissage sur le col et la lèvre. On observe à la base du col un décor ondé réalisé à la pointe.

Un exemplaire peut être attribué à une jatte carénée de large diamètre à l'ouverture (32 cm) (n° 470). Le col est droit et lissé. La lèvre est allongée et plutôt resserrée. Une seconde jatte carénée est recensée (n° 471), le col est droit et la lèvre allongée et évasée. On note le lissage à la baguette du col et de la lèvre. Une jatte à bord rentrant en bourrelet interne est individualisée (n° 472), l'intérieur de la panse comme la lèvre en bourrelet sont lissées. Enfin, une lèvre est trop fragmentaire pour être identifiée.

Les céramiques tournées noires à cœur rouge

En céramique tournée noire à cœur rouge, réalisées uniquement en pâte mi-fine à grossière, on ne recense que des formes basses. Il s'agit de deux jattes carénées (n° 473 et 474) à col droit et lèvre évasée et lissée. Le second exemplaire présente un lissage externe. Deux jattes à bord rentrant les accompagnent (n° 475 et 476). Elles présentent toutes les deux un décor digité sur la lèvre.

Les céramiques grises fines

En céramique grise fine, on recense une imitation du bol de type Lamb. 33/31 (n° 477) et une jatte à bord rentrant en bourrelet interne (n° 478) présentant une lèvre lissée comme la panse externe.

Les céramiques peintes

En céramique peinte, on ne recense qu'une lèvre de vase fuselé (n° 479) sur laquelle on observe des traces de peinture rouge sur le col. En revanche, on note la présence d'autres éléments attribuables à des vases fuselés peints (fond plat et annulaire : n° 480 et 481).

c. Bilan

Le regroupement de différents ensembles provenant des calages de poteaux de la phase b comme la nature même des contextes sont une limite à l'analyse de ce lot. Toutefois, on peut remarquer que le rapport entre la céramique culinaire et les éléments liés au service est toujours en faveur des seconds. De même, la céramique culinaire est non tournée comme tournée (Tableau n° 37). Toutefois, la détermination sur de petits tessons et l'usage de la tournette rendent l'identification délicate.

2.2.9.3 La chronologie de la phase c

Les importations identifiées dans les contextes de la phase c permettent de placer cette phase dans le courant de la première moitié du Ier s. av. J.-C., si on s'appuie sur la présence d'une assiette Lamb. 5 en campanienne B et l'identification d'amphores Dressel 1a, et si on retient la position résiduelle du mobilier dans les comblements des poteaux (amphore gréco-italique et assiette Lamb. 6 en campanienne A).

L'apparition de plusieurs imitations de bols Lamb. 33/31, connus dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. en Auvergne, dans le Forez et en Ardèche, pourrait renvoyer vers une chronologie haute. Toutefois, leur chronologie ne semble pas en inadéquation avec une datation plus basse (Matal 2003, 310 ; Deberge 2007, 176). On peut souligner l'absence de formes Lamb. 6/36 dans les sols alors qu'on peut envisager une position résiduelle pour l'exemplaire reconnu dans les calages de poteaux.

La présence d'une imitation d'un gobelet en paroi fine comme d'un décor en sapin proche de celui ornant les gobelets de type Beuvray, pourraient renvoyer à une date proche de 50 av. J.-C. Cependant, il ne semble pas qu'on puisse descendre plus bas le *terminus ante quem* de la fourchette chronologique. En effet, il manque des formes en pâte calcaire présentes dès l'horizon 1 de Saint Romain-en-Gal (cruche à lèvre en bandeau, mortier à lèvre en bandeau) pour pouvoir descendre la chronologie au delà du milieu du Ier s. av. J.-C. (Leblanc 2007)

2.2.10 L'ensemble M : le mobilier de la phase d de l’état 1 du site de Champ-Martin
Pl. n° 176

Le regroupement du mobilier pris dans les calages des poteaux PO5035, PO5036, PO5052 et PO5127 (bâtiment F) de la phase d forme un petit lot de 60 restes pour 5 individus (Tableau n° 38).

2.2.10.1 Les importations méditerranéennes

Les amphores
Les fragments d'amphores italiques représentent la moitié des fragments. Le seul élément typologique identifié est un épaulement ; malgré son état de fragmentation, il renvoie aux amphores de type Dressel 1a.

2.2.10.2 La céramique locale

La céramique non tournée est représentée par un pot à épaulement caréné, à col lissé et lèvre évasée (n° 482) et par une jatte à bord rentrant (n° 483) présentant un lissage sur la lèvre. Un enfumage volontaire en fin de cuisson peut être envisagé.
La céramique peinte compte pour deux individus, il s'agit de deux vases fuselés (n° 484 et 485) dont la peinture a disparu pour l'un alors qu'on observe un aplat de couleur rouge sur le col pour l'autre.
En céramique grise fine, on recense une jatte à bord rentrant (n° 486).
Enfin, il faut signaler en commune claire un fond plat pouvant appartenir à un mortier (n° 487).

2.2.10.3 Bilan

La faible quantité de mobilier ne permet pas d'apporter d'arguments chronologiques. On se contentera de souligner l'apparition du pot à épaulement caréné, standard dans la moyenne vallée du Rhône dès le Ier s. av. J.-C., et des mortiers de cuisine en commune claire, connus l'un et l'autre dans l'horizon 1 de Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2007).

2.2.11 L'ensemble N : le mobilier de l'état 2 du site de Champ-Martin
Pl. n° 176 et 177

Cet ensemble est constitué du regroupement des lots issus des niveaux de remblais et des calages de poteaux liés à la construction du portique (US5057, US5074, US5130, US5132, US5140, US5154, US5156, US5162, US5163, US5164, US5166, US5167, US5168, US5170 et US5171). Il est composé de 346 restes pour 46 individus. Un tiers du N.R. total est représenté par les amphores (28 %), les deux autres tiers par la céramique commune (67 %) alors que la céramique fine est marginale (5%) (Tableau n° 39).

2.2.11.1 Les céramiques fines

On observe la présence de deux bols peints (n° 488 et 489), communément appelés bols de Roanne. Leur lèvre est incurvée, légèrement épaissie et soulignée par une petite gorge à l'extérieur. On observe un premier bandeau de peinture blanche sous la lèvre, de 4 cm environ de large. Au dessous, un second registre (incomplet) présente un bandeau de couleur rouge. L'observation de fragments appartenant au bas de panse révèle l'existence d'un dernier registre de peinture blanche au dessous du précédent.
Deux fragments de panses appartenant à des gobelets en paroi fine présentent un décor de guillochis renvoyant au gobelet de type Aco.
Enfin, on relève la présence d'un tesson de céramique sigillée provenant des ateliers de Gaule méridionale et d'un fragment de vernis noir en position résiduelle.

2.2.11.2 Les amphores

Les amphores sont largement dominées par les restes d'amphores italiques (76 % du N.R. de la catégorie), attribuables au type Dressel 1 sur la base de l'observation des anses et des épaulements (n° 490 à 492). Une lèvre peut être attribuée à une amphore Dressel 1b/c sur la base de la hauteur de la lèvre (n° 493).
Un exemplaire d'amphore provenant de Bétique est recensé (n° 494). Il s'agit d'une amphore à salaison de type Dressel 7/11.
Enfin, les amphores gauloises avec deux fragments sont marginales. On relève la présence d'une anse composée de deux boudins, attribuable à une amphore Dressel 2/4 (n° 495).

2.2.11.3 Datation

On relève la présence d'éléments provenant d'un gobelet en paroi fine de type Aco, d'une amphore de Bétique Dressel 7/11 et d'une amphore gauloise de type Dressel 2/4. Ces pièces sont associées à des bols de Roanne qu'on peut rapprocher de ceux produits à Saint Romain-en-Gal. Si les décors géométriques couvrant les aplats de peinture ont disparu, l'alternance de registres de peinture rouge et blanche renvoie à quelques exemplaires connus à Saint Romain-en-Gal au début du Ier s. ap. J.-C., où ces bols se raréfient au delà de la période tibérienne (Leblanc 1995, 251-261). La présence d'un tesson de sigillée provenant de Gaule du Sud donne un *terminus post quem* autour de 10-20

ap. J.-C.
L'association de ces différents éléments permet de placer ce lot dans le courant de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. au moins. Le mobilier est essentiellement en position résiduelle dans ces dépôts et on est tenté sur la base d'un tesson de sigillée de Gaule du Sud, de proposer une datation plutôt au cours du second quart de ce siècle, pour la constitution de ces remblais.

2.2.11.4 Les céramiques communes

Les céramiques communes représentent l'essentiel du lot. En termes de nombre de restes comme d'individus la céramique tournée (tour rapide ou lent) est largement majoritaire (79 % du N.R.) par rapport à la céramique non tournée (21% du N.R.) (Tableau n° 40).

a. Les céramiques tournées noires à cœur rouge
En céramiques tournées noires à cœur rouge, le répertoire est représenté par huit jattes conte cinq pots. Les jattes, essentiellement réalisées en pâte fine à mi-fine, sont majoritairement à lèvre rentrante simple (six exemplaires) présentant pour certaines un lissage interne de la panse comme de la lèvre (n° 496 à 498). Une jatte à lèvre aplatie et moulurée est recensée (n° 499), ainsi qu'une probable jatte carénée (n° 500) si on se base sur le diamètre à l'ouverture proche de 20 cm d'une lèvre en bourrelet. Les pots, réalisés principalement en pâte mi-fine à grossière, sont représentés par des pots probablement à col tronconique, à lèvre en bourrelet (5 exemplaires : n° 501 à 504). On observe que sur certains exemplaires, les lèvres sont lissées à la baguette. Enfin, on recense un fond de marmite tripode (n° 505) réalisée en pâte grossière.

b. Les céramiques grises fines
La céramique grise fine compte pour huit individus : on recense cinq jattes, une imitation de forme méditerranéenne et trois pots. Les jattes se répartissent comme suit : deux jattes carénées à col droit et lèvre évasée en bourrelet, assimilables à un profil en S (n° 506 et 507), dont la panse est lissée sur l'extérieur (on remarque une carène soulignée par une mouluration sur l'exemplaire n° 506) ; deux jattes (n° 508 et 509) à bord rentrant, dont une présente un lissage à la baguette, externe et interne ainsi qu'un enfumage volontaire ; une jatte à bord rentrant en bourrelet interne (n° 510) présentant un lissage sur le sommet de la panse et sur la lèvre. Enfin, on relève la présence d'une imitation de bol Lamb. 31/33 (n° 511).
Les pots sont représentés par deux pots à col tronconique à lèvre évasée en bourrelet plus ou moins prononcé (n° 512 et 513) et par un pot à col mouluré présentant un décor peigné à la base du col (n° 514). On recense par ailleurs un décor à la molette (décor de petits carrés) sur l'extérieur de la panse et un décor ondé sur l'intérieur d'une panse, réalisé à la pointe. La majeure partie des panses apparait lissée, au moins à l'intérieur et sur la lèvre, et certains vases ont connu un enfumage post-cuisson.

c. Les céramiques non tournées
La céramique non tournée compte pour neuf individus. On recense cinq formes basses. Deux probables jattes carénées (n° 515) peuvent être identifiées si on s'appuie sur les diamètres d'ouverture et l'épaisseur des panses. Une jatte présente une panse tronconique ouverte et une lèvre

épaissie, l'intérieur de la panse comme le col sont lissés à la baguette (n° 516). Une forme basse ouverte (n° 517), probablement fini à la tournette renvoie à une imitation d'un bol Lamb. 31/33. Un plat de petit diamètre (14 cm) à paroi rectiligne, lèvre arrondie et panse interne lissée est identifié (n° 518).
On recense deux pots : le premier à épaulement caréné horizontal, sans lèvre, dont le col est lissé et le bas de panse brut (n° 519) et le second, à panse ovoïde, sans col et à lèvre en bourrelet arrondi (n° 520) présente un enfumage et un lissage externe. Deux lèvres sont trop fragmentaires pour être identifiées. Enfin, un pied de marmite tripode est recensé, trop fragmentaire pour être représenté.
d. Les céramiques tournées grises
La céramique tournée grise est représentée par sept individus. On recense quatre jattes : trois à bord rentrant, dont deux présentent un lissage à la baguette sur l'extérieur (n° 521 à 523) ; une probable jatte carénée (n° 524) si on s'appuie sur le diamètre à l'ouverture de la lèvre.
Ces jattes sont accompagnées d'une variante du bol Lamb. 31/33 (n° 525) présentant une fine gorge sous la lèvre. Un couvercle à lèvre arrondie (n° 526) et un plat à sillon sur la lèvre (n° 527) complètent le lot.

e. Les communes claires
En commune claire, sur les quatre individus décomptés, seuls deux peuvent être identifiés : il s'agit d'un mortier à lèvre pendante et bec verseur (fragmenté) (n° 528) – on observe que l'intérieur de la panse est sablée – et d'un pot dont la lèvre est aplatie et présente une gorge interne (n° 529).

2.2.11.5 Conclusion

Il faut noter l'importance du mobilier résiduel (imitation de formes méditerranéennes et variantes, pot à col mouluré). Les jattes à bord rentrant et les jattes carénées ne sont pas aberrantes dans un contexte du début du Ier s. ap. J.-C., ces formes sont connues, sans être minoritaires, jusqu'au milieu du Ier s. à Vienne (Godard 1992a et Leblanc 2007).
On relève l'apparition du plat à sillon sur la lèvre connu dès la période tibérienne de la Maison aux cinq mosaïques à Saint Romain-en-Gal (Brissaud, Leblanc et Prisset 1994) ainsi que de la variante du pot à épaulement caréné horizontal sans lèvre dont des équivalents sont connus à Saint Sorlin-en-Valloire et dans le mobilier issu des ramassages de surface à Tourdan. La jatte à lèvre aplatie et moulurée ne semble pas connaître d'équivalence dans la bibliographie.
Enfin, en pâte calcaire, on note un pot à lèvre convexe et gorge interne et le mortier à lèvre pendante. Celui-ci est reconnu dès l'horizon 3bis (15/30 à 40 ap. J.-C.) à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2007) et paraît confirmer la chronologie proposée.

2.2.12 L'ensemble O : le mobilier de la fosse FS 5001 (états 3 et 4) du site de Champ-Martin
Pl. n° 178

Ce lot de mobilier provient du comblement de la fosse de récupération du podium antique. Composé de 65 fragments, il n'a livré que 12 individus. La majorité du mobilier est représentée par la céramique commune avec 10 individus recensés (Tableau n° 41).
L'essentiel du mobilier est en position résiduelle et c'est la céramique commune qui permet de proposer une chronologie.

2.2.12.1 Les céramiques fines et les amphores

On relève la présence d'un fragment de céramique à vernis noir (campanienne A ou B) dont la forme n'est pas identifiable, d'une lèvre d'assiette Ettl. 18.2 en sigillée italique et d'un fragment de sigillée sud-gauloise, en position résiduelle (n° 530). On note une panse de sigillée Claire B/CRA décorée d'un guillochis. Enfin on relève un fragment de céramique peinte (peinture blanche sur panse) pouvant appartenir à un vase fuselé.
Un seul fragment d'amphore gauloise est recensé.

2.2.12.2 La céramique commune

La céramique commune est dominée par la céramique tournée grise en pâte siliceuse. On relève quelques fragments résiduels de céramique tournée noire à cœur rouge, à pâte fine. Une lèvre est recensée, trop fragmentaire pour être identifiée. De même, des décors peignés horizontaux sur panse, parfois complétés d'un décor ondé linéaires, sont en position résiduel.
Neuf lèvres sont recensées, elles sont réalisées en pâte siliceuse cuite en mode B. Une lèvre de pot à col tronconique et lèvre en bourrelet (n° 531) semble en position résiduelle. En effet, quatre exemplaires (n° 532 à 535) peuvent être rattachées aux lèvres en bandeau du pot de deuxième génération de Lyon, selon la variante de type 4c (lèvre en bandeau, axe divergent) (Maufras 2006, 368). Ces lèvres équipent habituellement des oules médiévales.
On relève aussi la présence de deux lèvres (n° 536 et 537) en bandeau et gorge supérieure qui renvoient à une variante d'un pot de l'Antiquité tardive (type Kaol A12 var. B) comme à un type plus récent équipant aussi des oules médiévales. On recense un exemplaire (n° 538) à col court et lèvre évasée à gorge interne qui s'en rapproche (lèvre type 2 : Maufras 2006, 368).
Enfin, on recense trois fonds bombés dont un comporte une marque en relief (n° 539).

2.2.12.3 Conclusion

Le mobilier antique présent dans ce contexte est en position résiduelle. Les types de pots recensés évoquent des formes médiévales connues durant la période mérovingienne (lèvre type 2 et 4c), et les Xe et XIe s. (fonds bombés et marqués). L'assemblage rencontré peut renvoyer au lot provenant du site des Vignarets à Upie dans la Drôme (oules à lèvre en bandeau, pots à lèvre excisée, fond marqué) daté des Xe et XIe s. (Maufras 2006, 371-373).
On peut être tenté d'envisager que la fosse de récupération du podium est au moins partiellement

comblée et les substructions déjà fortement récupérées autour des Xe et XIe s. au plus tôt. Toutefois, une utilisation de ces oules comme vase funéraire (pégau) ne peut être exclue. En effet, le comblement de la fosse a livré des fragments d'ossements humains. Ils peuvent provenir de sépultures implantées dans la fosse ou à proximité et perturbées par les récupérations successives.

2.3 Beaurepaire (38) Le Fayaret : Le mobilier issu des prospections menées en 2003 et 2004 (ensemble P) [13]

Pl. n° 179[14]

Les céramiques fines

La céramique fine représente 12 % du nombre total de fragments. Les formes ne sont pas illustrées, on renvoie aux planches illustrant les concentrations de mobilier du site de BeP-1 Le Fayaret.

Parmi les céramiques sigillées, les productions de Gaule du Sud sont les mieux représentées (Drag. 27 ; Drag. 33 ; Drag. 37). Les ateliers de Gaule centrale sont représentés par quelques fragments (Drag. 37).

Les productions à vernis non grésés de la moyenne Vallée du Rhône sont majoritaires parmi les céramiques fines. On note que les formes identifiées correspondent à celles produites dans l'atelier de Saint Péray : Lamb. 2 ; Lamb. 2/37 ; Desbat 2 ; Desbat 12 ; Desbat 13 ; Desbat 14.

Enfin, parmi les céramiques fines, on recense de rares tessons de Dérivée de Sigillée Paléochrétienne (Rigoir 1).

Les amphores

Le matériel amphorique ne représente que 4 % de l'ensemble des fragments.

Les amphores de Bétique comptent pour l'essentiel de cette catégorie (Dr. 8 ; Dr. 20). A leur côté, on dénombre quelques fragments d'amphores gauloises, dont les formes ne sont pas identifiables.

Datation

Les céramiques fines et les amphores attribuées à l'époque gallo-romaine, recueillies en surface sur le site du Fayaret, permettent d'encadrer une période large allant du courant du Ier s. ap. J.-C. à la fin de l'Antiquité.

Les céramiques communes

La céramique commune tournée représente 84 % du mobilier recueilli. Ce comptage prend en compte l'ensemble des tessons ramassés et inclut la céramique relevant du haut Moyen Âge.

a. Les céramiques tournées grises

Cette catégorie est représentée par trente-six lèvres. Les formes recensées se répartissent entre les pots à cuire (vingt-quatre lèvres), les formes basses (jattes, marmites et plats) (onze lèvres) et les cruches (une lèvre).

[13] Notice Beaurepaire Le Fayaret au sein de l'ACR.

[14] Seules les formes de céramiques communes sont représentées sur les planches. Pour la céramique fine et les amphores, il convient de se référer aux illustrations de la notice de site.

Les pots sont majoritaires et sont représentés par sept formes distinctes. Les pots à bord en bandeau avec gorge (n° 540 à 543) sont représentés par onze lèvres et comptent pour la majorité des pots recensés. Au nombre d'exemplaires recensés, les pots à col court et lèvre en bourrelet arrivent en seconde position avec six lèvres (n° 544 et 545). Ces formes dominantes sont accompagnées de deux exemplaires présentant une lèvre triangulaire (n° 546), de deux autres appartenant à des pots sans col à lèvre divergente qui peuvent être caractérisés par un sillon sur la lèvre (n° 547), d'un pot à col droit et lèvre en gros bourrelet arrondi (n° 548), d'un pot à col tronconique et lèvre en amande (n° 549) et d'un pot à col court et lèvre divergente formant un bec (n° 550).
Les plats représentent l'essentiel des types recensés : il s'agit de trois plats à paroi rectiligne et lèvre débordante plate (n° 551) et de trois exemplaires caractérisés par un sillon sur la lèvre (n° 552). Deux types de couvercle accompagnent ces plats : un couvercle à lèvre arrondie (n° 553) et un couvercle à bord en bandeau (n° 554). On recense aussi une jatte à bord rentrant (n° 555). Enfin, deux jattes ou marmites sont identifiées, il s'agit probablement de marmites à col droit et lèvre épaissie (n° 556).
Une seule lèvre de cruche (ou bouilloire ?) est identifiée (n° 557). Le col est étroit et la lèvre forme un crochet.
Enfin, une estampille sur fond est relevée. On lit : ...]*ARC*[… (n° 558) (*Marcus* ?).

b. Les céramiques tournées rouges

Les céramiques siliceuses cuites en mode A sont représentées par trente-six lèvres. Les formes basses (marmites : vingt-trois lèvres et plats : six exemplaires) représentent la majorité des formes déterminées (vingt-neuf lèvres) pour seulement sept lèvres appartenant à des pots à cuire.
Un type de jatte/marmite prédomine avec dix-neuf lèvres recensées. Il s'agit de jattes/marmites à col droit et lèvre épaissie (n° 559 à 561). Trois autres types de marmites sont représentés pour un seul exemplaire : une marmite à lèvre en bourrelet (n° 562), une marmite à lèvre débordante triangulaire (n° 563) et une marmite à lèvre rectangulaire caractérisée par des sillons (n° 564). Une jatte ou une marmite, présente une lèvre en gros bourrelet (n° 565).
Un plat à paroi rectiligne et bord divergent en amande est décompté à 4 exemplaires (n° 566). De même, deux plats à lèvre rentrante sont identifiés (n° 567 et 568). Le premier est caractérisé par une petite collerette (n° 567).
On recense trois types de pots pour un total de 7 lèvres. Les pots sans col à lèvre divergente (n° 569) prédominent avec cinq exemplaires. Ils sont accompagnés d'un pot à col droit et lèvre droite (n° 570) et d'un pot à col court et lèvre divergente formant un bec (n° 571).

c. Les céramiques kaolinitiques

La céramique kaolinitique, à pâte grise, est représentée par un seul exemplaire. Il s'agit d'un pot à lèvre en bandeau avec gorge (type Kaol A 12 var. b) (n° 572).

d. Les communes claires

La céramique commune à pâte calcaire est représentée par un mortier à lèvre pendante, dont le sommet est marqué par une moulure (n° 573).

Conclusion

Au sein des céramiques destinées à la cuisson, les pots sont représentés par trente-et-une lèvres, les marmites par vingt-trois lèvres et les plats à cuire par douze lèvres, accompagnées de deux couvercles. Les répertoires de la céramique tournée grise et de la céramique tournée rouge sont distincts : en tournée grise, les pots prédominent, alors que les marmites sont majoritaires en tournée rouge.
D'un point de vue chronologique, on peut observer que le répertoire de la céramique culinaire attribuable par analogie au Ier s. ap. J.-C. est peu représenté, au contraire d'une période allant du IIe s. au Ve s. ap. J.-C.

Ce lot est caractérisé par la présence de jattes/marmites à col droit et lèvre épaissie, essentiellement en céramique tournée rouge. Ce type doit être rapproché d'une forme reconnue sur le site de Claveysonnes (26) et dans la Vallée de la Drôme aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 342). Ce rapprochement avec la Drôme et la moyenne vallée du Rhône est illustrée aussi par la présence d'un pot à lèvre en bandeau avec gorge en céramique kaolinitique et de onze lèvres en céramique tournée grise reprenant ce type (Dicocer Kaol A12 var. b.). On note la présence de quatre lèvres de plats à lèvre divergente en amande en céramique tournée rouge, pour lesquels on peut proposer un parallèle avec les plats recensés à Claveysonnes, dans la région de Crest et de Valence pour les IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 342). On recense en céramique tournée grise un pot à lèvre en amande connu en céramique grise siliceuse en moyenne vallée du Rhône au IIIe s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 351).
Dans un second temps, on recense des pots à col court et lèvre en bourrelet en céramique tournée grise, reconnus sur la majorité des sites de la cité de Vienne aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003 ; Batigne Vallet 2003, 194). Le même constat peut être fait pour les plats à paroi rectiligne et lèvre aplatie ainsi que pour les plats à sillon sur la lèvre, connus sur les sites allobroges dès le Ier s. ap. J.-C. pour l'un et le IIe s. ap. J.-C. pour l'autre (Leblanc 1994 ; Batigne Vallet 2003, 342).
De plus, des jalons peuvent être proposés avec des ensembles de la région Viennoise et Lyonnaise. On observe la présence en céramique tournée grise et rouge de pots sans col à lèvre divergente connus à Saint-Romain-en-Gal dans des contextes des IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003, fig. 13, n° 14 et 15). De même, on décompte en céramique tournée grise et rouge des pots à col court et lèvre divergente formant un bec qui peuvent être rapprochés de formes recensées en céramique tournée grise à Lyon au IVe s. ap. J.-C. (Ayala 2000, fig. 27, n° 94). Une marmite caractérisée par une lèvre rectangulaire marquée par des sillons peut être rapprochée d'une forme reconnue à Saint-Romain-en-Gal aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003, fig. 16, n° 3).
Enfin, une cruche (ou bouilloire ?) présente un col étroit et une lèvre en crochet. Aucun parallèle n'a été trouvé dans la bibliographie. Une attribution abusive à la période gallo-romaine est

possible. Il peut s’agir d’une forme médiévale.

En dernier lieu, la céramique liée à la préparation est représentée par une seule forme : il s’agit d’un mortier à lèvre pendante. Ce type est reconnu sur l’ensemble de la cité de Vienne (Batigne Vallet 2003, 192).

3. Catégories et types de vaisselle céramique dans la plaine de la Valloire du IIe s. av. J.-C. à la fin de l'Antiquité

La classification typologique de la vaisselle en Valloire, par catégories techniques, repose sur les ensembles étudiés précédemment.

3.1 La céramique fine

3.1.1 Les céramiques campaniennes (céramiques campaniennes A et B) (Pl. n° 180)

Les seules céramiques à vernis noirs reconnues à l'heure actuelle en Valloire sont les céramiques campaniennes. Ces productions italiennes datées de la fin de la période républicaine ont été classifiées par Nino Lamboglia dès 1950 en trois classes : A, B et C (Lamboglia 1952) ; classement conservé par les études suivantes (Morel 1981). En Valloire, seules les deux premières classes sont recensées.

Des productions imitant ces vernis noirs, dites dérivées de Campanienne C, sont reconnues en Gaule méridionale depuis une trentaine d'année (Adroher-Auroux, Py, Sanchez 2001, 577-584). Dans les lots étudiés, certains tessons présentant une pâte grise et un engobe noir peuvent évoquer ces productions, toutefois, l'engobe est mal conservé et il est difficile de les distinguer des productions de céramique grise fine.

La céramique à vernis noir dite campanienne A est une vaisselle essentiellement de table, prolongeant jusqu'à la fin de l'époque républicaine des particularités de formes comme d'aspect, héritées de la céramique attique à vernis noir. Il s'agit d'une production tournée à pâte de ton rouge-brunâtre à rouge-rosé, plus ou moins résistante et granuleuse selon les phases. Son vernis est noir à reflets métalliques, de qualité inégale, et présente fréquemment des traces rougeâtres autour du pied. On réserve à présent le terme de campanienne A aux productions de la zone napolitaine et des îles au large de la baie de Naples. Apparue dès le milieu du IIIe s. av. J.-C. sur la côte méditerranéenne, cette production connaît l'apogée de ses importations au IIe s. av. J.-C. et au début du Ier s. av. J.-C., prenant la part majoritaire de la vaisselle à vernis noir.

Ces importations touchent principalement la Gaule méridionale (pour Lattes : Py, Adroher-Auroux, Sanchez 2001, 435-438), suivant un rythme et une évolution du répertoire dont on retrouve les échos, en quantité moindre, plus au nord, dans la vallée du Rhône (à Lyon : Maza 2001, 413-444), comme en Gaule centrale (dans le Forez : Guichard, Lavendhomme 1997, 119-122 ; en Auvergne : Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 177-180). Bien que plusieurs types (bol Lamb. 27, assiette Lamb. 36 entre autres) soient d'une longévité remarquable, à chaque phase correspond un groupe de formes caractéristiques. Ainsi, succède à une première phase dite archaïque antérieure à 225 av. J.-C., une phase dite ancienne durant laquelle apparaissent les principales formes qui se développeront par la suite. Durant le demi-siècle de cette phase, la céramique conserve une grande qualité de façonnage, de vernis et décoration. A partir de 175 av.

J.-C., alors que la céramique campanienne A classique présente les signes d'une fabrication de série moins soignée, c'est durant cette période que les importations sont à leur maximum et que le répertoire est le plus riche s'étoffant de nouvelles formes. Enfin, durant la phase tardive, après 100 av. J.-C., l'évolution du répertoire entamé dans la phase précédente s'accomplit. Toutefois, alors que cette production conserve une certaine vivacité à Lattes comme dans la basse vallée du Rhône, cela ne semble pas le cas en Languedoc occidental, en Catalogne comme en Gaule centrale, où les productions de campanienne B prennent le pas sur la campanienne A. L'inversion de proportion entre les deux productions semble être général aux différentes régions de Gaule interne, la campanienne A disparaissant même des contextes de Limagne au Ier s. av. J.-C. (Deberge, Orengo, Loughton et *alii* 2007, 177-180).

La céramique campanienne B est à l'origine, dans la première moitié du IIe s., une production étrusque, caractérisée par une argile jaune chamois et un vernis noir bleuté (Lamboglia 1950, 65 ; Lamboglia 1952, 140 ; Morel 1981, 47). A partir de la deuxième moitié du IIe s., des ateliers de campanienne B fonctionnent notamment en Campanie du nord ou dans le Latium méridional (J.-P. Morel a proposé de nommer cette production B-oïde (Morel 1981, 46)). Ces fabriques campaniennes exportent abondamment vers la méditerranée occidentale jusqu'à la fin du Ier s. av. J.-C., principalement entre 125 et 30 av. J.-C. La campanienne B vraie ou B étrusque du IIe s. reste marginale en Gaule méridionale. En revanche, après 100 av. J.-C., la B-oïde de Campanie est mieux diffusée et prend le pas sur les productions de campanienne A, surtout en Catalogne, en Languedoc occidental et en Gaule interne, à la différence de la Provence et du Languedoc oriental où la campanienne A reste dominante.

3.1.1.1 Les importations de céramique campanienne A

La céramique campanienne A est représentée en Valloire dans trois ensembles étudiés : à La Barre, dans un lot regroupant différents contextes d'une occupation rurale datée entre 150 et 75 av. J.-C., à Tourdan, sur le site de Champ-Martin, durant les phases b et c datées respectivement de 150-100 av. J.-C. et 100-50 av. J.-C.

On peut s'appuyer sur un répertoire totalisant soixante-cinq fragments pour 7 individus provenant de La Barre, occupant une part s'élevant à 6 % de la vaisselle. A Tourdan, on bénéficie de 9 tessons (2 individus) provenant de contextes stratifiés, au sein desquels la part occupée dans la vaisselle est relativement faible (entre 1 et 2 %) et 28 tessons provenant de ramassages de surface ou de découvertes anciennes, représentant 8 individus.

Par rapport à des ensembles contemporains du Centre de la Gaule, le pourcentage relevé à Saint Sorlin-en-Valloire dépasse largement ceux recensés en territoire arverne et à Lyon. En Auvergne, la fréquence de la campanienne A ne dépasse jamais 0,8 à 0,9 % dans les ensembles céramiques des années 140-110 av. J.-C. (Deberge et *alii* 2007,179, fig. 7). A Lyon, elle représente entre 2 et 5 % de la vaisselle recueilli sur l'ensemble des sites lyonnais durant la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Maza 2001, 415-416). De même, ce pourcentage est légèrement supérieur aux taux relevés à Jastres-nord où cette catégorie occupe entre 2 et 4 % de la vaisselle au cours des phases I et II (150-100 av. J.-C.) (Matal 2003, 306). Toutefois, ce pourcentage ne fait pas jeu égal avec ceux relevés en Gaule méridionale : la céramique campanienne A compte pour 17 % des fragments de la vaisselle au IIe s. av. J.-C. à Lattes (Py, Adroher-Auroux, Sanchez 2001, 435-436). Il reste

cependant supérieur à ceux relevés dans des contextes similaires, d'établissement rural aristocratique comme le site de Goiffieux à Saint Laurent-d'Agny, où ces importations n'excèdent pas 1% des restes de l'Etat 1 (Poux (dir.) 2009, 263).
A Tourdan, dans le cas de l'ensemble K issu de la fouille du site de Champ-Martin, la céramique campanienne A ne compte que pour deux fragments et un individu (1 % du N.R. de la vaisselle) alors que les importations méditerranéennes sont bien présentes, les amphores vinaires gréco-italiques et Dressel 1 comptant pour 51 % du N.R. total du mobilier céramique. Cette faible quantité trouve un écho dans les comptages du mobilier issu des sites lyonnais, où la céramique campanienne occupe une faible part de la vaisselle (Maza 2001, 415).
La faible représentation de cette production dans les ensembles étudiés contraint à une approche globalisante par formes et types et non par succession chronologique. Les coupes sont majoritaires en nombre d'individus recensés (8) et sont donc présentées en premier avant les assiettes (7 individus reconnus) et les décors recensés.
D'une façon générale, les pâtes sont de ton rougeâtre et le vernis noir présente des reflets métallescents lorsqu'il est conservé.

a. Les coupes et bols

- types Lamb. 31/33

6 individus recensés, dont un profil complet ; reconnus dans l'ensemble A à Saint Sorlin-en-Valloire (4 exemplaires de type 31) ainsi que dans le mobilier hors contexte de Tourdan (fouilles anciennes et prospections pédestres : 1 exemplaire chacun, de type 33).
Il s'agit de coupes, appelées bols dans le cas du type Lamb. 33, qui peuvent être plus ou moins évasées, à lèvre parfois à biseau intérieur (type Lamb. 33b).
Ces types sont rattachés aux phases dites ancienne et classique de la campanienne A. A Lyon, ils sont essentiellement présents dans les ensembles de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (sites de la rue du Souvenir, de la rue Marietton et de la ZAC Charavay : Maza 2001, 436-437) et peu représentés durant le Ier s. av. J.-C. Dans le Forez, ces types caractérisent essentiellement les horizons 2 à 4 de Roanne : 130 à 70 av. J.-C. (Guichard, Lavendhomme 1997, 120). En Limagne d'Auvergne, les types Lamb. 31 et 33 sont recensés uniquement durant la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Deberge, Loughton, Orengo et *alii* 2007, 177-180).

- type Lamb. 27b

2 individus recensés, dont un profil complet ; uniquement reconnu sur le site de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire dans l'ensemble A daté de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du siècle suivant.
Il s'agit de coupes larges à bord évasé et pied annulaire.
Ce type est rattaché aux phases dites ancienne et classique de la campanienne A : il est reconnu dès la fin du IIIe s. av. J.-C. en Auvergne et devient largement majoritaire durant la seconde moitié du IIe s. avant de disparaître au siècle suivant (Deberge, Loughton, Orengo et *alii* 2007, 177-180). A Lyon, ce type est rencontré essentiellement dans les ensembles de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (sites de la rue du Souvenir, de la rue Marietton, de la ZAC

Charavay et du Verbe-incarné : Maza 2001, 436-437).

b. Les assiettes

- type Lamb. 5/7

4 individus recensés ; uniquement dans le mobilier issu des fouilles anciennes de Tourdan.

Les quatre lèvres fragmentaires recensées peuvent être rattachées à un type caractérisé par un bord évasé formant un angle obtus plus ou moins marqué avec la panse. On observe sur l'un d'entre eux un *graffito* illisible sur l'extérieur de la panse sous l'angle de carène (Pl. n° 44, n° 2).

Élément caractéristique de la phase dite tardive, l'assiette Lamb. 5/7 n'est pas recensée à Lyon. Le type voisin de Lamb. 5 est toutefois reconnu à Lyon dès la seconde moitié du IIe s., en faible quantité cependant (Maza 2001, 436-437). Le type Lamb. 5 est reconnu à Roanne dans l'horizon 4 (premier quart du Ier s. av. J.-C.). Absent des ensembles de Limagne d'Auvergne, ce type est plus fréquemment reconnu en Languedoc oriental et en basse vallée du Rhône, où la céramique campanienne A se maintient au Ier s. av. J-C. (Py, Adroher-Auroux, Sanchez 2001, 435-438).

- type Lamb. 6

2 individus recensés ; reconnus dans l'ensemble L de Tourdan et l'ensemble A du site de La Barre à Saint Sorlin-en-Valloire, couvrant la fin du IIe s. av. J.-C. et le Ier s. av. J.-C.

L'assiette à pied annulaire Lamb. 6 est caractérisée par un bord à marli horizontal ou incliné vers l'extérieur, avec des variantes à double ondulation ou à surface horizontale.

Le type Lamb. 6 propose une chronologie plus courte que le type précédent. Il est marginal (voire absent) en Auvergne, alors que des imitations sont connues en céramique fine locale (Deberge, Loughton, Orengo et *alii* 2007, 171-173). A Lyon, le type Lamb. 6 n'est recensé que sur le site de Marietton daté de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (Maza 2001, 436-437).

- type Lamb. 36

1 individu recensé ; reconnu dans l'ensemble K à Tourdan, daté de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.

L'assiette à pied annulaire Lamb. 36 est dotée d'un bord à marli bombé, horizontal ou incliné vers l'extérieur.

Le type Lamb. 36 apparaît dès la fin du IIIe siècle, durant la phase ancienne et caractérise la phase dite classique. En Auvergne, cette assiette est principalement représentée entre 150 et 100 av. J.-C. alors que précédemment elle apparaît de façon marginale et qu'elle n'est plus recensée durant le Ier s. av. J.-C. (Deberge, Loughton, Orengo et *alii* 2007, 177-180). Dans le Forez, ce type caractérise les horizons 2 à 4 de Roanne : 130 à 70 av. J.-C. (Guichard, Lavendhomme 1997, 119). A Lyon, il est bien représenté dans les ensembles de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (sites de la rue du Souvenir, de la rue Marietton et de la ZAC Charavay : Maza 2001, 436-437).

c. Les décors

- décor à palmettes

1 élément recensé ; reconnu parmi le mobilier issu des prospections pédestres à Tourdan.

Il s'agit d'un fond annulaire doté d'une estampille à palmettes. Ce fond peut appartenir à une coupe Lamb. 27 ou une assiette Lamb. 36, ces deux types pouvant être décorés d'estampille à palmettes. Cependant, à partir du profil de la panse, on est tenté d'envisager une coupe Lamb. 27.

Le décor s'inscrit dans la série des palmettes à dessin schématique identifiée à Lattes (n° 2737 à 2744) au IIe s. av. J.-C. (Py, Adroher-Auroux, Sanchez 2001, 528-533). En dehors du littoral méditerranéen, les décors estampillés sont rares. A Lyon, sur le site de la rue du Souvenir, ces décors sont reproduits en céramique locale mais aucun ensemble lyonnais n'a livré de décor estampillé.

3.1.1.2 Les importations de céramique campanienne B

Les céramiques campaniennes B sont très faiblement représentées : elles comptent pour 12 fr. reconnus exclusivement sur le site de Tourdan (phase c du site de Tourdan/Champ-Martin ; lots issus des prospections pédestres : découvertes anciennes). Un seul individu peut être identifié, il s'agit d'une assiette.

D'une manière générale, la pâte est de teinte beige rosée et le vernis noir de qualité inégale.

- type Lamb. 5

1 individu recensé ; reconnu dans l'ensemble L de Tourdan daté du Ier s. av. J.-C.

Les fragments recensés appartiennent à une assiette à vasque plate, présentant une lèvre rectiligne et un bord non caréné.

Ce type apparaît dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C. en Auvergne et il est majoritaire durant le Ier s. av. J.-C. (Deberge, Loughton, Orengo et *alii* 2007, 177-180) comme sur les sites Lyonnais (Maza 2001, 437-438).

3.1.2 Les céramiques sigillées

3.1.2.1 Les sigillées italiques et lyonnaises (Pl. n° 181)

Les céramiques à vernis grésé produites à la fin du Ier s. av. J.-C. et au début du siècle suivant en Italie et en Gaule se distinguent des productions gauloises ultérieures par un répertoire spécifique. Elles sont faiblement représentées dans les ensembles étudiés.

Toutefois, on identifie 9 individus provenant tous de Tourdan, principalement d'ensembles hors contexte ou en position résiduelle, pouvant relever des productions lyonnaises comme italiennes.

Si on a choisi de se référer aux appellations attribuées par le *Conspectus* (Ettlinger 1990), on privilégie une présentation par service, qui apparaît plus cohérente pour apprécier les productions lyonnaises (Genin, Desbat, Elaigne et *alii* 1996, 41-43) avant d'aborder les autres types dont on suppose qu'ils proviennent indifféremment d'ateliers italiens ou de succursales gauloises.

a. Le service I

- assiette Ettl. 11 (équiv. Goudineau 15 ; Haltern 1 ; services Ia ou Ib)
1 individu recensé ; reconnu dans les lots de mobilier issus des prospections pédestres à Tourdan.
L'élément identifié présente une lèvre pendante verticale, détachée de la panse.
Attribué aux services Ia et Ib de Loeschke, ce type de plat ou d'assiette, connu sur les camps du *limes* (Oberaden-Dangstetten ; Neuss ; Haltern) dans les dernières décennies du Ier s. av. J.-C., est produit en Italie (en Etrurie et dans la plaine Padane) comme en Gaule, où il représente, avec les variantes du type Ettl. 12, une part non négligeable des productions de l'atelier de La Muette à Lyon (service Ib) (Genin, Desbat, Elaigne et *alii* 1996, 45).

- assiette Ettl. 12 (équiv. Haltern 1 ; services Ib ou Ic) (non illustré ; fragmentaire)
1 individu recensé ; reconnu dans l'ensemble G de Tourdan daté du dernier quart du Ier s. av. J.-C.
Le fragment identifié présente une lèvre pendante, qui semble peu détachée de la panse.
Ce type de plat ou d'assiette est attribué aux services Ib et Ic de Loeschke, connu sur les camps du *limes* (Oberaden-Dangstetten ; Haltern) dans les dernières décennies du Ier s. av. J.-C. et au tout début du siècle suivant. Il est produit en Italie comme en Gaule, où il représente, avec les variantes du type Ettl. 11, une part non négligeable des productions de l'atelier de La Muette à Lyon (service Ib) (Genin, Desbat, Elaigne et *alii* 1996, 45).

- assiette Ettl. 12.2 (équiv. Haltern 1 ; service Ib)
1 individu recensé ; reconnu dans les lots de mobilier issus des prospections pédestres à Tourdan.
L'élément identifié présente une lèvre pendante, détachée de la panse et la paroi paraît plus haute.
Attribué au service Ib de Loeschke, ce type de plat ou d'assiette est connu sur les camps du *limes* (Oberaden-Dangstetten ; Haltern) dans les dernières décennies du Ier s. av. J.-C. et au tout début du siècle suivant. Il est produit en Italie comme en Gaule, où il représente, avec les variantes du type Ettl. 11, une part non négligeable des productions de l'atelier de La Muette à Lyon (service Ib) (Genin, Desbat, Elaigne et *alii* 1996, 45).

b. Le service II

- coupe Ettl. 22 1-3 (équiv. Haltern 8 ; Goudineau 27)
3 individus recensés ; reconnus dans les lots de mobilier issus des prospections pédestres et dans les découvertes anciennes faites à Tourdan.
Les fragments identifiés présentent un bord concave, dont les parties saillantes présentent des traces de guillochis.
Datées des dernières et des premières décennies encadrant le changement d'ère, ces coupes connues sur les camps du *limes* (Oberaden-Dangstetten ; Rödgen) sont produites en Italie (Etrurie, Campanie) et en Gaule, à Lyon, où elles appartiennent au répertoire de l'ensemble

II de l'atelier de la Muette (bols du service II, groupe 5) (Genin, Desbat, Elaigne et *alii* 1996, 51)

- assiette Ettl. 18.2 (équiv. Goudineau 36a ; Haltern 2)
1 individu recensé ; reconnu en position résiduelle dans l'ensemble O de Tourdan daté du haut Moyen Âge.
Il s'agit d'un bord d'assiette à paroi concave, légèrement évasé, les baguettes externes sont saillantes et l'intérieur est séparé en deux par un sillon.
Recensé sur les camps du *Limes* (Oberaden-Dangstetten ; Haltern), ce type d'assiette est produit en Italie comme à Lyon, où il apparaît dans l'ensemble II de l'atelier de la Muette (Genin, Desbat, Elaigne et *alii* 1996, 50). Il est daté de la fin du Ier s. av. J.-C. jusqu'à la fin du règne de Tibère.

c. Les autres types

- coupe Ettl. 9 (équiv. Goudineau 10) (non illustrée ; fragmentaire)
1 individu recensé ; reconnu dans les lots de mobilier issus des prospections pédestres à Tourdan.
Le fragment identifié présente une gorge sous une lèvre arrondie.
Datée de la dernière décennie du Ier s. av. J.-C. et du premier quart de notre ère, cette coupe est produite en Italie (Etrurie, Campanie, plaine du Pô) et diffusée dans l'ensemble du monde romain.

- coupe Ettl. 32.3 (équiv. Goudineau 42)
1 individu recensé ; forme presque complète ; reconnu dans les lots de mobilier issus des prospections pédestres à Tourdan.
Il s'agit d'une coupe à paroi biconvexe, avec un bord saillant, aplati. Normalement, ce type est équipé d'une lèvre décorée sur le méplat, le mauvais état de conservation du vernis et des surfaces du fragment laisse supposer que le décor a disparu.
Attribuée aux productions tardo-italiques et datée de la fin du règne d'Auguste et du début de celui de Tibère (15-30 ap. J.-C. environ), cette forme est produite en Italie (Etrurie et plaine du Pô) et diffusée dans l'ensemble du monde méditerranéen et la zone nord-alpine.

3.1.2.2 Les sigillées gauloises (Pl. n° 182)

La céramique sigillée gauloise est une vaisselle de table standardisée, héritière par ses formes et les techniques employées des productions italiques. Les premières productions à vernis argileux non grésé (dîtes présigillées ou imitations) sont situées en Gaule méridionale et en vallée du Rhône : on en connaît à Lyon, Vienne et Aoste durant toute la première moitié du Ier s. ap. J.-C. (Desbat 2001, 19 ; Leblanc 2001, 50 et Laroche 1987, 305-307). Les centres de production de vraie sigillée se situent toutefois plus au sud ou dans le Centre de la Gaule.
En Gaule méridionale, cette céramique est produite et diffusée massivement entre le règne de Tibère et le milieu du IIe s. ap. J.-C. Les ateliers de production sont reconnus sur la bordure

méridionale du Massif Central ; celui de La Graufesenque et dans une moindre mesure ceux du Rozier et de Banassac ont fourni massivement le sud-est de la Gaule. Les vases présentent un vernis grésé. L'aspect des pâtes et des vernis varient dans le temps et selon le centre de production, voire au sein d'un même centre. Les productions de La Graufesenque présentent généralement une pâte fine et dure, de ton beige-rosé, constellée de petits points blancs et un vernis argileux grésés, rouge, brillant.

La forte standardisation de cette production a favorisé l'établissement de typologies. Après une période de dépendance par rapport au modèle italique, elle acquiert son propre répertoire. A partir des Flaviens, de nouvelles formes sont créées qui se distribuent en six services composés d'un bol, d'un plat creux, d'une coupelle et d'un bol à fond plat. A la fin du Ier s. ap. J.-C. et au début du siècle suivant, de nouvelles formes sont empruntées à la céramique culinaire (Vernhet 1976, 13-27 ; Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 569-570 ; Genin, Hoffmann, Vernhet 2002, 45-104 ; Genin 2007).

La Gaule du Centre accueille le second groupe d'ateliers produisant de la céramique sigillée à vernis grésé représenté en Valloire. Cette zone englobant principalement la vallée de l'Allier connaît, à partir de la fin du Ier s. ap. J.-C., une diffusion croissante des productions de ses ateliers. Si celui de Lezoux est de loin le plus étudié, il faut signaler aussi les productions reconnues aux Martres-de-Veyre, à Toulon-sur-Allier ou encore à Saint-Rémy-en-Rollat, entres autres.

Les pâtes comme les vernis présentent une variété telle qu'un phasage techno-chronologique peut être proposé pour les productions des ateliers de Lezoux. Durant tout le premier siècle, le répertoire (lisse comme décoré) semble être directement inspiré des productions italiques et sud-gauloises. A partir de la fin du Ier s. ap. J.-C., et durant tous les IIe et IIIe s., les productions sont massivement diffusées dans l'Empire et le répertoire s'enrichit de types nouveaux empruntés parfois à la céramique culinaire (Bet, Fenet, Montineri 1989, 37-53 ; Bet, Delor 2000, 461-484).

A partir du milieu du IIe s. ap. J.-C., les productions de sigillées gauloises sont concurrencées par l'apparition de céramiques sigillées à vernis non grésés en Gaule du Sud comme dans la moyenne vallée du Rhône.

On ne tient pas compte ici des décors moulés qui équipent les types recensés provenant de Gaule du Centre comme du Sud (types Dr. 29 et Dr. 37). Si l'étude des décors moulés permet d'affiner les chronologies et parfois d'identifier les ateliers producteurs, son apport est minime pour l'appréhension d'un faciès de consommation à l'échelle locale. De même, on ne tient pas compte des imitations de sigillées et présigillées produites en Gaule du Sud ou en vallée du Rhône (Vienne, Aoste). En effet, si aucune forme n'a été recensée dans les lots, l'état de conservation des vernis non grésés ne permet pas non plus une identification assurée par rapport aux productions dites communes claires. Enfin, les typologies utilisées sont celles communément admises (Bémont, Jacob 1986 ; Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993 ; Bet, Delor 2000 et Genin 2007).

Pour apprécier les céramiques sigillées gauloises en Valloire, on bénéficie des études menées dans le cadre de ce travail, ainsi que des planches de l'inventaire des collections anciennes de Tourdan (Drouvot 2000) et de l'étude complète du mobilier hors contexte, issu de la zone du dépotoir découvert lors de la campagne de 1980. Cet ensemble, riche en mobilier et attribué aux IIe et IIIe s. ap. J.-C., livre près de la moitié des individus recensés ici (Drouvot 2003, 53-70).

La part des céramiques sigillées gauloises dans le vaisselier est très variable : elle en représente 44 % dans l'ensemble de La Barre daté du Ier s. ap. J.-C., alors que sa part baisse au IIe s. sur le

même site (31 %) comme à Tourdan (3 % dans l'ensemble V), au profit des productions à vernis non grésé pour ce dernier lot. Les productions provenant de Gaule du Sud sont quasiment exclusives dans les ensembles du Ier s. et largement majoritaires dans les lots du IIe s. ap. J.-C. ; période durant laquelle on observe la timide apparition des productions du Centre. Il faut probablement accuser le hasard de la composition des lots pour apprécier cette faible représentation, car les productions des ateliers du Centre sont recensées dans le mobilier hors-contexte où elles semblent majoritaires dans le lot issu du dépotoir de 1980 (Drouvot 2003, 53-70).

a. Les assiettes et les plats

- assiette Drag. 18/31

21 individus recensés ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire, à La Barre dans les ensembles B et C datés de la fin du Ier s. et du courant IIe s. ap. J.-C. (2 exemplaires chacun) ainsi qu'à Tourdan au IIe s. ap. J.-C. (ensemble I : 2 exemplaires) et dans le mobilier des fouilles anciennes (15 individus).

Les fragments identifiés appartiennent à des assiettes à paroi convexe divergente, terminées par une lèvre semi-circulaire. Tous les exemplaires identifiés dans les contextes stratifiés proviennent de Gaule du Sud, à la différence des éléments provenant des fouilles anciennes dont l'origine est indéterminée.

Ce type est produit depuis le règne de Tibère jusqu'au milieu du IIe s. ap. J.-C. en Gaule du Sud, comme à Lezoux.

- assiette Drag. 15/17

8 individus ; reconnus dans les lots issus des prospections menées à Tourdan (1 ex.) ainsi que dans les découvertes anciennes faites sur le même site.

Il s'agit de lèvres d'assiettes à bord redressé divergent. La fragmentation des tessons ne permet pas d'assurer l'identification de variantes. L'exemplaire mis au jour lors des prospections provient des ateliers du Sud de la Gaule, à la différence des éléments provenant des fouilles anciennes dont l'origine est indéterminée.

Ce type est produit durant tout le Ier s. ap. J.-C. jusque dans le courant du IIe s. en Gaule du Sud et durant le Ier s. ap. J.-C. à Lezoux.

- assiette Drag. 4/22

4 individus recensés ; reconnus à La Barre, dans l'ensemble B daté du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. (1 ex.), dans les ensembles issus des prospections pédestres (2 ex.) comme dans les lots issus des fouilles anciennes à Tourdan (1 ex.).

Il s'agit de fragments d'assiettes (ou peut-être coupelle pour certains individus au diamètre incertain), à paroi cylindrique, concave ou convexe, équipés d'une lèvre arrondie et d'un fond plat reposant sur un pied annulaire bas.

Les exemplaires provenant des prospections pédestres comme du site de La Barre sont originaires de Gaule du Sud, la provenance du dernier exemplaire est indéterminée.

Produit à partir du milieu du Ier s. ap. J.-C. et durant toute la seconde moitié de ce siècle en Gaule méridionale, voire dans le courant du IIe s., ce type est connu en petit module à

Lezoux (Lez. 83 et Lez. 157 ?), du règne de Tibère au tout début du IIe s. ap. J.-C.

- assiette ou plat Vernhet A2
11 individus ; reconnus uniquement dans les lots de mobilier hors contexte (découvertes anciennes de Tourdan).
Fragments d'assiettes ou de plats à paroi convexe ; bord concave à lèvre pendante, le décor à la barbotine est parfois mal conservé. Aucune origine n'est déterminée.
Ce type est produit en Gaule méridionale du milieu du Ier s. au IIe s. ap. J.-C. et dans les ateliers du Centre, de la période flavienne jusqu'au premier tiers du IIIe s. ap. J.-C.

- plat Vernhet A3 (non illustré)
1 individu recensé ; reconnu uniquement dans les lots de mobilier hors contexte (découvertes anciennes de Tourdan).
Fragment d'un petit plat à piédestal, bord concave et lèvre pendante, décoré à la barbotine, dont l'origine est indéterminée.
Produit en Gaule méridionale du milieu du Ier s. au IIe s. ap. J.-C. et dans les ateliers du Centre du début du IIe s. jusqu'au premier tiers du IIIe s. ap. J.-C.
- assiette ou plat Vernhet C2 (non illustré)
1 individu recensé ; reconnu uniquement dans les lots de mobilier hors contexte (découvertes anciennes de Tourdan).
Fragment d'une assiette caractérisée par une paroi concave, divergente avec un bord redressé, dont l'origine est inconnue.
Produit depuis la fin du Ier s. ap. J.-C. jusque dans le courant du siècle suivant en Gaule du Sud alors qu'à Lezoux, sa production débute au début du IIe s. pour se terminer dans le premier tiers du IIIe s. ap. J.-C.

- plat Lez. 58P (non illustré)
5 individus recensés ; reconnus uniquement dans les lots de mobilier hors contexte (découvertes anciennes de Tourdan).
A la différence des exemplaires d'assiette Drag. 18/31 dont ils reprennent la forme, le diamètre des fragments permet d'identifier des plats. On suppose leur provenance des ateliers de Gaule du Centre (Drouvot 2003, 53-70).
Ces formes sont produites à Lezoux du règne de Tibère au milieu du IIe s. ap. J.-C.

- assiette Lez. 57
3 individus recensés ; reconnus dans les lots de mobilier hors contexte (découvertes anciennes de Tourdan).
La forme générale semble devoir être attribuée à celle de l'assiette Drag. 31, mais les lèvres identifiées ne présentent pas de bourrelet. On suppose leur provenance des ateliers de Gaule du Centre (Drouvot 2003, 53-70).
A Lezoux, la production est datée du IIe s. jusqu'au premier tiers du IIIe s. ap. J.-C. et bien représentée dans le groupe des ateliers de Saint-Taurin.

- assiette Lez. 31/32

2 individus recensés ; reconnus dans les lots de mobilier hors contexte (découvertes anciennes de Tourdan).

Il s'agit de fragments appartenant à des assiettes à paroi convexe et lèvre en bourrelet, la jonction entre la panse et le fond étant plus ou moins marquée, provenant des ateliers du Centre de la Gaule.

A Lezoux, ces types sont produits dès la première moitié du IIe. s., mais sont caractéristiques de deuxième moitié du IIe s. et du premier tiers du IIIe s. ap. J.-C. Quelques exemplaires identifiés sous le type Walters 79/80 sont reconnus à La Graufesenque ; daté du IIe s., ce type semble marginal (Genin 2007, 337).

- plat Lez. 64P (non illustré)

1 individu ; reconnu uniquement dans les lots de mobilier hors contexte (découvertes anciennes de Tourdan).

Il s'agit d'un fragment de plat à fond plat, paroi divergente concave puis convexe, correspondant au type Drag. 16 en sigillée sud-gauloise. On suppose sa provenance des ateliers de Gaule du Centre (Drouvot 2003, 53-70).

Ce type est produit du milieu du Ier s. au tout début du IIe s. ap. J.-C. à Lezoux.

- assiette Lez. 21 (très fragmentée, non illustrée)

1 individu recensé ; reconnu dans les lots issus des prospections menées à Tourdan.

Il s'agit d'une lèvre d'assiette à panse arrondie et à marli plat, provenant des ateliers de Gaule du Centre.

Ce type est produit uniquement dans les ateliers de la rue Saint-Taurin à Lezoux et daté de la phase 7 (deuxième moitié du IIe s. et premier tiers du IIIe s. ap. J.-C.).

b. Les bols et les coupelles

- bol Drag. 33

33 individus ; reconnus dans l'ensemble B daté du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. de La Barre (1 exemplaire), ainsi que dans les lots de prospection de Tourdan (3 exemplaires) et du Fayaret à Beaurepaire (1 exemplaire), enfin 29 individus sont recensés dans les collections anciennes de Tourdan.

Il s'agit d'un bol à paroi rectiligne divergente, dont la paroi peut être plus ou moins lourde et dont la lèvre est soulignée par une gorge externe. En dehors des éléments identifiés sur les planches illustrant les découvertes anciennes à Tourdan dont la provenance est indéterminée, tous les vases ont été produits en Gaule du Sud.

La production en Gaule méridionale est datée du règne de Tibère jusque dans le courant du IIe s. ap. J.-C. En Gaule du Centre, elle débute avant le milieu du Ier s. pour s'achever vers le troisième quart du IIIe s. ap. J.-C.

- coupelle Drag. 27

20 individus ; reconnus dans l'ensemble B daté du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. à La Barre (1 exemplaire), 3 autres exemplaires sont identifiés dans les lots provenant des prospections pédestres à Tourdan, 15 exemplaires sont recensés dans les lots de mobilier hors contexte à Tourdan, enfin, 1 exemplaire est identifié au Fayaret à Beaurepaire, dans les lots issus des prospections pédestres.

Il s'agit de coupelles à paroi divisée en deux parties convexes, la partie supérieure est développée, guillochée, le bord peut être marqué par un sillon sous la lèvre, une lèvre anguleuse plate ou une lèvre massive arrondie. En dehors des éléments identifiés sur les planches illustrant les découvertes anciennes à Tourdan dont la provenance est indéterminée, tous les vases ont été produits en Gaule du Sud.

Cette coupelle est produite en Gaule méridionale de la fin du règne d'Auguste jusque dans le courant du IIe s. ap. J.-C. A Lezoux, ce type est produit depuis la fin de l'ère augustéenne jusque dans la seconde moitié du IIe s.

- coupelle Drag. 24/25

12 individus recensés ; 2 exemplaires sont reconnus dans l'ensemble B daté du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. à Saint Sorlin-en-Valloire et 1 exemplaire dans l'ensemble C daté du IIe s. ap. J.-C., 2 autres sont identifiés dans les lots provenant des prospections pédestres à Tourdan, enfin, 7 sont recensés dans les lots de mobilier hors contexte, à Tourdan.

Il s'agit de fragments appartenant à des coupelles (ou coupes) à vasque hémisphérique terminées par un bord vertical séparé de la partie inférieure par une baguette arrondie en saillie ; la partie verticale est guillochée. Tous les exemplaires sont originaires de Gaule du Sud, à l'exception de ceux provenant des découvertes anciennes dont la provenance est indéterminée.

Ces formes sont produites du règne de Tibère jusqu'aux premières décennies du IIe s. ap. J.-C. au moins. En Gaule du Centre, on connaît de nombreuses variantes produites essentiellement du règne de Tibère jusqu'à la première moitié du IIe s. ap. J.-C.

- coupelle ou assiette Vernhet A1/A2

4 individus ; recensés dans les collections anciennes de Tourdan.

Ces éléments sont identifiés à partir de leur lèvre pendante et ne peuvent être rattachés avec certitude à une coupelle ou assiette. Leur provenance est indéterminée.

Ce type est produit en Gaule méridionale du milieu du Ier s. jusque dans le courant du IIe s. ap. J.-C. et dans les ateliers du Centre, de la période flavienne jusqu'au premier tiers du IIIe s. ap. J.-C.

- coupelle Ritt. 8 (non illustrée)

3 individus ; reconnus dans le mobilier issu des prospections (1 exemplaire) et dans les lots des fouilles anciennes (2 exemplaires) à Tourdan.

Il s'agit de fragments appartenant à des coupelles hémisphériques dont le bord peut être souligné par une rainure ou épaissi. L'exemplaire reconnu en prospection provient de Gaule du Sud, alors que la provenance des deux autres est indéterminée.

Ce type est produit depuis le règne de Tibère jusque dans le courant du IIe s. ap. J.-C. en Gaule méridionale. Dans les productions des ateliers du Centre, elle apparaît dès le règne de Tibère et sa production semble se poursuivre au-delà du milieu du Ier s. ap. J.-C.

- coupelle Vernhet A1

2 individus ; reconnus dans le mobilier de prospection, ainsi que dans les collections anciennes à Tourdan.

Les fragments identifiés appartiennent à des coupelles à paroi convexe, le diamètre est inférieur au plat Vernhet A2, le bord est concave à lèvre pendante. Leur provenance est indéterminée.

Produit en Gaule méridionale du milieu du Ier s. jusque dans le courant du IIe s. ap. J.-C. et dans les ateliers du Centre, de la période flavienne jusqu'au premier tiers du IIIe s. ap. J.-C.

- coupelle Vernhet C1

1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Il s'agit d'un fragment de coupelle à paroi concave et divergente, dont le bord est redressé. Son origine est indéterminée.

Ce type est produit en Gaule méridionale de la fin du Ier s. jusque dans le courant du IIe s. ap. J.-C. et dans les ateliers du Centre, il débute durant la première moitié du IIe s. et se poursuit jusqu'au premier tiers du IIIe s. ap. J.-C.

- coupelle Ritt. 5 (non illustrée)

1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Fragment d'une coupelle tronconique présentant un bord rectiligne guilloché, dont la provenance est indéterminée.

Ce type est produit en Gaule méridionale du changement d'ère jusqu'au milieu du Ier s. ap. J.-C.ainsi qu'à Lezoux.

- coupelle Lez. 3

1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Fragment d'une coupelle ouverte, dont la paroi est rectiligne et la lèvre soulignée par une rainure extérieure, ce type héritier du Ritt. 8 est produit dans les ateliers Gaule du Centre. La production débute au IIe s. ap. J.-C. pour se poursuivre durant une partie du IIIe. s. ; au IV e s. une forme plus alourdie persiste.

- coupelle Lez. 8 (non illustrée)

1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Cette lèvre appartient à une coupelle se distinguant des types Drag. 40 par sa lèvre en bourrelet. Il s'agit d'une variante lisse du type Drag. 37, produit dans les ateliers de Gaule du Centre.

La production est connue à Lezoux, de la période flavienne au milieu du IIe s. ap. J.-C.

c. Les coupes

- coupe Drag. 37

33 individus recensés ; 2 proviennent de l'ensemble C daté du IIe s. ap. J.-C. à Saint Sorlin-en-Valloire, 1 exemplaire provient de l'ensemble I de Tourdan, daté lui aussi du IIe s. ap. J.-C., 3 exemplaires proviennent des lots issus des prospections pédestres sur ce même site, 1 exemplaire de celles menées au Fayaret, enfin 25 exemplaires sont recensés dans les collections anciennes de Tourdan.

Il s'agit de fragments de bords, dotés d'une lèvre en baguette semi-circulaire et présentant une large bande lisse sous le bord, ainsi que des fragments de panses décorés. L'essentiel des individus recensés proviennent de Gaule du Sud (6 exemplaires), à l'exception de 2 exemplaires provenant des ateliers du Centre de la Gaule recensés à Tourdan et au Fayaret dans les lots issus des ramassages de surface. Ceux conservés dans les collections anciennes sont d'origine indéterminée. Toutefois, on relève parmi l'ensemble du dépotoir de 1980 que, sur 20 décors recensés, seulement 2 sont originaires de La Graufesenque alors que 16 renvoient au répertoire des décors moulés lézoviens des Ier et IIe s. ap. J.-C., les 2 derniers sont de provenance indéterminée) (Drouvot 2000, 59).

Ce type est produit en Gaule méridionale de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. jusque dans le courant du IIe s. Il est produit à Lezoux, où il occupe une place importante dans les productions décorées, du IIe s. ap. J.-C. jusqu'au IVe s.

- coupe Lez. 88

9 individus ; tous recensés dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Il s'agit de fragments équipés de lèvres en bourrelet, présentant au milieu de panse une collerette. On suppose leur provenance des ateliers de Gaule du Centre, en effet, il semble que ce type appartienne exclusivement au répertoire des ateliers du Centre (la lèvre sans bourrelet renvoie au type Drag. 38 qui est une forme de l'Est).

Type produit à Lezoux de la période flavienne au premier tiers du IIIe s. ap. J.-C.

- coupe Drag. 44 (non illustrée)

5 individus ; tous reconnus dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Fragment de lèvres épaissies, marquées par un sillon externe, équipant une panse globulaire. Leur provenance est indéterminée.

Les fragments reconnus se rapprochent du type B reconnu à La Graufesenque où la production est connue depuis la fin du Ier s. ap. J.-C. et dans le courant du IIe s. Toutefois, on connaît des productions à Lezoux de Drag. 44 au cours de la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. et du premier tiers du IIIe s.

- coupe Drag 29

5 individus recensés ; reconnus dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan (4 exemplaires) et dans les lots issus des prospections pédestres (1 exemplaire).

Il s'agit de fragments appartenant à des bords au profil épaissi, guillochés, pour certains divisés en deux parties égales. Ils sont parfois associés à des fragments de panses décorées.

Les quatre exemplaires conservés dans les collections anciennes sont de provenance indéterminée alors que l'exemplaire découvert en prospection provient des ateliers de Gaule du Sud.
Ce type est produit en Gaule méridionale durant tout le Ier s. ap. J.-C. et ainsi qu'à Lezoux, où la production perdure durant le IIe s.

- coupe Hermet 31 (non illustrée)
2 individus ; reconnus dans les ensembles issus des prospections ainsi que dans les collections anciennes de Tourdan.
Il s'agit de fragments de lèvres appartenant à des coupes à paroi rectiligne, arrondies, elles sont individualisées par un sillon externe et interne. Leur provenance est indéterminée.
Ce type semble toutefois appartenir exclusivement au répertoire des ateliers de Gaule du Sud, où il est produit dans le courant de la première moitié du Ier s. ap. J.-C.

- coupe Ritt. 12 (non illustrée)
1 individu ; reconnu dans les collections anciennes de Tourdan.
Il s'agit d'un fragment de bord formé par un large listel légèrement incliné. Sa provenance est indéterminée
Ce type est produit dans les ateliers du Sud de la Gaule ainsi que dans ceux du Centre dès le règne de Tibère jusqu'au début du IIe s. ap. J.-C.

d. Les autres formes

- gobelet Déchelette 72
9 individus ; tous reconnus dans les collections anciennes de Tourdan.
Ces neufs fragments appartiennent à des gobelets à panse globulaire, certains présentent une panse lisse, d'autres sont dotés d'un décor (composé de feuilles ou de rosaces). Ce type appartient au répertoire des ateliers de Gaule du Centre, où il est produit de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. jusqu'au IVe s.

- gobelet Lez. 104 (non illustré)
3 individus recensés ; reconnus uniquement dans les collections anciennes de Tourdan.
Il s'agit de fragments de lèvres appartenant à des gobelets hauts à panse bilobée. On suppose leur provenance des ateliers de Gaule du Centre. En effet, ce type appartient au répertoire des ateliers du Centre, plus particulièrement au groupe des ateliers de la route de Maringues à Lezoux, où il est produit durant la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. et le premier tiers du IIIe s.

- gobelet Déchelette 67
2 individus recensés ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire, dans l'ensemble C daté du IIe s. ap. J.-C. et à Tourdan dans les collections anciennes.
Il s'agit de fragments appartenant à des gobelets à panse ovoïde équipés d'un petit bord divergent. L'exemplaire reconnu à La Barre provient des ateliers méridionaux, en revanche,

l'exemplaire issu des collections anciennes de Tourdan est de provenance indéterminée.
Ce type est produit dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. dans les ateliers méridionaux alors qu'à Lezoux on situe sa production au IIe s. ap. J.-C.

- urne Hermet 90/5
2 individus recensés ; reconnus dans l'ensemble C daté du IIe s. ap. J.-C. à Saint Sorlin-en-Valloire.
Les fragments reconnus appartiennent à des vases ovoïdes à bord lisse et évasé ; l'un d'entre eux présente un décor à la barbotine sur la panse. Les deux exemplaires reconnus proviennent des ateliers méridionaux.
La production est connue à La Graufesenque à partir de la fin du Ier s. et dans le courant du IIe s.

- gobelet Lez. 84
1 individu recensé ; reconnu uniquement dans les collections anciennes de Tourdan.
Il s'agit d'un fragment appartenant à un gobelet cylindrique, équivalent au type Drag. 30, mais ici le décor moulé est remplacé par une zone lisse. Ce type appartient au répertoire des ateliers du Centre où il est produit durant le IIe s. ap. J.-C.

3.1.3 Les sigillées à vernis non grésé tardives

3.1.3.1 Les productions de la vallée du Rhône et de l'aire alpine : sigillée Claire B, sigillée Luisante et Céramique à Revêtement Argileux (Pl. n° 183)

Dans le courant de la première moitié du IIe s. ap. J.-C., la sigillée à vernis grésé cède progressivement la place à des productions non grésées, cuites majoritairement en mode A, provenant de la moyenne vallée du Rhône et de l'aire alpine. Ces productions sont fortement inspirées du répertoire de la vraie sigillée (assiettes, coupes, gobelets), mais intègrent aussi des éléments locaux gallo-romain (gobelets, bols) ainsi que des formes spécifiques à la céramique commune claire méditerranéenne (cruches, mortiers, pots) et de la céramique à paroi fine (gobelets). Ces productions fournissent l'essentiel de la vaisselle de table jusqu'au Ve s.
Les productions rhodaniennes et alpines à vernis argileux ont bénéficié dans les années 1980 de l'étude de deux ateliers (Saint Péray en Ardèche et Portout en Savoie) dont le principal résultat est la séparation établie entre deux grands groupes (Desbat 1980, Desbat, Picon 1986, Desbat 1988, 91-99, Desbat 2002, 387-400 et Pernon, Pernon 1990). Le premier est constitué des productions de la moyenne vallée du Rhône (les sigillées Claires B ; ateliers de Saint Péray, probablement Lyon et Vienne) qui se distinguent du second (les sigillées Luisantes), produit dans les Savoies (atelier de Portout), par une aire de production et une chronologie différente. Cependant, les différences typologiques et techniques sont moins nettes : au côté de vernis orange majoritaires au début de la production, la Claire B présente fréquemment des vernis bruns à reflet métallisé, d'où des confusions entre la B et la Luisante réalisée selon la même technique. Toutefois, une différence essentielle semble être la nature des pâtes : calcaire pour la B et siliceuse pour la Luisante.
Plus récemment, aux côtés de ces deux grands ensembles, l'étude des céramiques à vernis argileux

non grésé en Savoie a permis d'identifier des productions ne présentant pas les reflets métallescents de la Luisante produite à Portout. Dénommée Céramique à Revêtement Argileux (CRA), cette production a été identifiée dans l'aire Savoyarde. Des ateliers ont été identifiés à Portout et à Thonon, potentiellement à Annecy sur une période couvrant du IIIe au Ve s. ap. J.-C. selon les ateliers (André 2003, 123), ainsi que dans l'aire dauphinoise, sur le site du Bouchage (IIIe et IVe s. ap. J.-C.) (Bleu, Laroche 2003, 207-209) et à Optevoz (seconde moitié IIIe et début IVe s. ap. J.-C.), où un atelier peut être supposé sans certitude sur la base de découvertes de surface (Silvino, Bliez, Perrin 2009, 787-790). Sur ces sites nord-isérois, les gobelets tulipiformes et tronconiques ainsi que les coupes forment la majeure partie du mobilier recueilli.
La typologie et la chronologie de ces productions s'appuient d'une part sur la publication des dépotoirs d'ateliers (Saint Péray dont la production est datée du IIIe s. ap. J.-C. – peut-être dès le IIe s. – et Portout qui a fonctionné de la seconde moitié du IIIe s. à la première moitié du Ve s. ap. J.-C.) mais aussi sur l'étude des sites de consommation (Lunel-Viel : Raynaud 1990 ; vallée du Rhône : Desbat 1980 et Desbat, Picon 1986, 5-18 ; Annecy : André 2003, 123-133).
Les productions rhodaniennes (Claire B) se distinguent des productions alpines. Pour ces dernières, à l'heure actuelle, la recherche a tendance à considérer un même groupe de productions identifié sous le terme de Revêtement Argileux, couvrant le Plateau Suisse et l'aire Alpine incluant les productions Luisantes de Portout et le reste des Céramiques à Revêtement Argileux. Trois phases sont identifiées, l'une précoce à Avenches à la fin du Ier s. ap. J.-C., se distinguant peu des productions à paroi fine, une seconde de diffusion importante d'un répertoire diversifié issu de nombreux ateliers, du milieu du IIe s. au IIIe s. précédent une réduction du catalogue et, peut-être du nombre de zones de productions, aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (André *à paraître*).
En l'absence de formes complètes et d'une bonne conservation du vernis, la distinction entre ces différentes productions est difficile. Quand cela a été possible, l'attribution à une production est précisée. Toutefois, dans le cas du mobilier issu de ramassages de surface, la mauvaise conservation des vernis ne permet pas d'isoler ces différentes productions et on les a regroupées dans une seule catégorie.
Dans la plaine de la Valloire, ces productions sont faiblement représentées dans les lots de mobilier en contexte (52 individus identifiés au total pour 20 types différents) : seul l'ensemble I a livré 9 fragments de sigillées Claire B sur un total de 27 fr. de céramique fine. L'essentiel du répertoire inventorié provient des prospections pédestres menées sur les sites de Tourdan et du Fayaret, ainsi que des fouilles anciennes de Tourdan, dont l'étude du mobilier hors contexte, issu de la zone du dépotoir découvert lors de la campagne de 1980, riche en mobilier daté des IIe et IIIe s. ap. J.-C., fournit la majorité des formes inventoriées ici (Drouvot 2003, 53-70).

a. Les assiettes et les plats

- assiette ou plat Desbat 2

6 individus ; 1 exemplaire provient de l'ensemble I à Tourdan daté du IIe s. ap. J.-C., 3 exemplaires sont identifiés dans les collections anciennes de Tourdan et 2 exemplaires proviennent des prospections menées sur le site du Fayaret.
Il s'agit d'une forme classique du répertoire de la Claire B correspondant à une assiette ou un plat à panse arrondie convexe. Les objets identifiés, par leur morphologie et leurs

caractéristiques techniques, semblent proches des productions de l'atelier de Saint Péray où ce type est produit au IIIe s. ap. J.-C.

b. Les bols, les coupes et les coupelles

- bol Lamb. 2/37 (types Desbat 12 et 14)
9 individus ; 1 exemplaire est identifié dans l'ensemble I de Tourdan daté du IIe s. ap. J.-C., 3 exemplaires proviennent des fouilles anciennes menées à Tourdan et 5 des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire.
Ces fragments appartiennent à des bols hémisphériques à lèvre semi-circulaire plus ou moins prononcée. Certains exemplaires présentent un décor de guillochis sur la panse.
Ce type est connu dans les productions de Claire B de l'atelier de Saint Péray au IIIe s. comme dans les productions locales de Céramique à Revêtement Argileux du IIe s. (ateliers de Thonon et du Bouchage) jusqu'au Ve s. ap. J.-C. (atelier de Portout).

- coupe Desbat 15
6 individus ; 1 exemplaire provient des prospections menées sur le site de Tourdan et 5 des collections anciennes de Tourdan.
Ces lèvres fragmentaires appartiennent à des coupes hémisphériques à bord épaissi et lèvre aplatie. Ce type est connu dans les productions de l'atelier de Saint Péray au IIIe s. ap. J.-C.

- coupe Desbat 19 (non illustrée)
3 individus ; reconnus dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Ces fragments de panses appartiennent à des coupes hémisphériques présentant une collerette sur la panse. Ce type est bien représenté dans le dépotoir de l'atelier de Saint Péray, où on situe sa production au IIIe s. ap. J.-C.

- coupe Lamb. 3 (non illustrée)
2 individus ; tous reconnus dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Ces deux fragments appartiennent à des coupes hémisphériques à bord épaissi rentrant. Un sillon externe souligne la limite entre la panse et le bord. Il s'agit d'un type reconnu en Céramique à Revêtement Argileux, dont la production est datée du IIe au Ve s. ap. J.-C.

- bol Desbat 35
1 individu ; provenant des prospections menées sur le site du Fayaret à Beaurepaire.
Le fragment identifié présente une lèvre de petite dimension en amande rentrante. Ce type est connu dans les productions de Claire B durant la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.

- bol Pernon 37a
1 individu ; provenant des prospections menées sur le site du Fayaret à Beaurepaire.
Ce fragment de lèvre en amande appartient à un bol caréné, dont le bas de panse devait être décoré de guillochis et dont la production est reconnue dans les ateliers de Portout de la fin du IIIe s. au milieu du IVe s. ap. J.-C.

- coupe Desbat 13 (non illustrée)
1 individu ; provenant des prospections menées sur le site du Fayaret à Beaurepaire.
Le fragment appartient à une coupe à profil évasé et lèvre en bourrelet dont le type est connu en Claire B dans la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.
- bol Desbat 17 (non illustré)
1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Ce fragment de lèvre appartient à un bol à double collerette et panse concave, dont la chronologie en Claire B est placée traditionnellement au milieu du IIe s. ap. J.-C.

- coupe Desbat 29 (non illustré)
1 individu ; provenant des prospections menées sur le site de Tourdan.
Le fragment identifié appartient à une coupe à collerette incurvée sous le bord. Connu parmi les productions de Claire B, on attribue sa chronologie à la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.

c. Les pots

- pot Desbat 68 (non illustré)
6 individus ; tous reconnus dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Ces fragments de lèvres s'apparentent à des lèvres de pots à col court évasé, dotés d'une anse (forme générique Lamb. 14). Ce type est connu à Saint Péray dont la période de production couvre le IIIe s. ap. J.-C.

- pot Desbat 69
2 individus ; reconnus dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Les deux lèvres identifiées appartiennent à des pots à col évasé, dotés d'une anse. Ce type est décoré généralement d'un médaillon d'applique sur la panse. On sait que ce type est produit à Saint Péray au IIIe s. ap. J.-C.

- pot Desbat 71
2 individus ; reconnus dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Les deux fragments présentent une lèvre débordante et un col cannelé. Généralement, ces vases sont équipés de deux anses et d'un médaillon d'applique sur la panse. Ce type est connu dans les productions de l'atelier de Saint Péray au IIIe s. ap. J.-C.

- pot Desbat 72
1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Le fragment présente un col cannelé et une lèvre peu marquée. Ces vases sont couramment équipés de deux anses et d'un médaillon d'applique sur la panse. Ce type connu dans les productions de Claire B est généralement daté de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.

- pot Desbat 67
1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Le fragment présente une lèvre triangulaire et un départ de panse ovoïde. Ce type

s'apparente au pot à lèvre triangulaire, panse ovoïde striée et dotée d'une anse, bien représenté dans les productions de l'atelier de Saint Péray au IIIe s. ap. J.-C.

- pot Desbat 64/65 (non illustré)
1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Il s'agit d'un fragment de lèvre en bourrelet appartenant à un pot à col droit, dont le type est connu en Claire B durant la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.

- pot Desbat 66 (non illustré)
1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Le fragment appartient à un pot à col cylindrique, légèrement évasé. Il présente une gorge à peine marquée sur la lèvre. On observe que sa cuisson a été réalisée en mode B. Généralement, ce type est doté d'une anse. Il est produit à Saint Péray aux IIIe s. ap. J.-C.

- pot Desbat 50/51 (non illustré)
1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Le fragment présente une lèvre arrondie en bourrelet et un col tronconique. On observe que sa cuisson a été réalisée en mode B. On situe sa chronologie dans les productions de Claire B à la fin du IIe s. ap. J.-C. et au début du siècle suivant.

- pot Desbat 52 (non illustré)
1 individu ; reconnu dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Le fragment présente une lèvre arrondie en petit bourrelet débordant et un col mouluré. On situe sa chronologie dans les productions de Claire B durant la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.

d. Les autres formes

- couvercle Desbat 4
3 individus ; reconnus dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.
Les trois couvercles identifiés présentent un ergot interne et pour les deux exemplaires dont le profil est complet, on observe un bouton de préhension, étroit et concave. Tous les exemplaires sont cuits en mode B et présentent un vernis noir. Ces couvercles sont connus parmi les types provenant de l'atelier de Saint Péray, dont la production est datée du IIIe s. ap. J.-C. et où la cuisson en mode B est majoritaire parmi les couvercles réalisés en sigillée Claire B.

- cruche Desbat 87
2 individus ; reconnus dans le mobilier des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire.
Les fragments identifiés présentent un col étroit à lèvre en poulie, un des fragments présente le départ de deux anses sous la lèvre. Ce type connu dans les productions de Claire B est daté de la fin du IIe s. et du début du IIIe s. ap. J.-C.

3.1.3.2 Les Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes (Pl. n° 183)

La céramique Estampée ou Dérivée de Sigillée Paléochrétienne correspond à l'ultime production de la famille des vaisselles fines de Gaule méridionale (Rigoir, Rigoir 1987). Cette production est caractérisée par les décors estampés et par une pâte calcaire fine et un engobe de teinte orangée à grise. Sa typologie emprunte à des sources diverses, allant de la céramique commune régionale à la céramique africaine, sans négliger la céramique Luisante.
En Gaule du Sud-Est, un premier groupe de production caractérisé par une cuisson oxydante est identifié en Languedoc. Apparu dans le dernier tiers du IVe s. il semble se maintenir dans le courant du Ve s. ap. J.-C. mais il est difficile de fixer la fin de la production. Un second groupe est reconnu en Provence, distinct du précédent par l'emploi d'une cuisson réductrice. Il apparaît à la fin du IVe s., sa production connaît son apogée durant le Ve s. ap. J.-C. La fin de cette production n'est pas cernée mais elle pourrait se situer au VIIe s. ap. J.-C. Un atelier est connu en moyenne vallée du Rhône à Saint Péray Amour de Dieu, qui produit des Dérivées de Sigillée Paléochrétienne à pâte grise comme orangée. Les types les plus répandus sur le site sont les assiettes à marli Rigoir 1, les plats Rigoir 8 et les bols Rigoir 18, le reste de la production restant méconnu. On relève par ailleurs de nombreux décors guillochés et estampés (Odiot, Feuillet 1992, 114-115).
Les rares fragments identifiés à Tourdan et au Fayaret à Beaurepaire appartiennent au groupe de production à pâte grise et peuvent être attribués a priori aux productions rhodaniennes et provençales. Une seule forme est recensée.

- assiette Rigoir 1
1 individu ; reconnu dans le mobilier des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire.
Il s'agit d'une lèvre d'assiette à marli horizontal, décoré au guillochis. Ce type est issu du répertoire de la sigillée Claire D. Traditionnellement daté du Ve s. ap. J.-C., il est connu parmi les productions de l'atelier de Saint Péray Amour de Dieu.

3.1.3.3 Les Céramiques à Revêtement Argileux extrarégionales (Pl. n° 183)

Parmi les individus recensés dans les productions à vernis non argileux, quelques exemplaires appartenant tous au même type ne peuvent être rattachés aux répertoires régionaux connus à l'heure actuelle. Toutefois, notre méconnaissance des ateliers nord-isérois et savoyards de Céramique à Revêtement Argileux, qui semblent proposer un répertoire similaire avec les productions bourguignonnes, ne permet pas d'exclure une production régionale.

- coupelle Chenet 323C
3 individus ; tous reconnus dans le mobilier des collections anciennes de Tourdan.
Ces trois fragments appartiennent à des coupelles à bandeau mouluré et bord droit. L'engobe orangé-brun d'un des exemplaires présente des reflets métallescents. Ce type s'apparente à la forme Chenet 323C (ou Symonds 17) attestée dans des productions du Centre de la Gaule entre le IIIe et le Ve s. (ateliers de Jaulges-Villiers-Vineux) (Jacob, Leredde 1985, 167-192).

3.1.4 Les céramiques à paroi fine, engobées ou non (Pl. n° 184)

Les céramiques à paroi fine regroupent un large éventail de productions engobées ou non, ainsi qu'une chronologie allant de la période républicaine à la fin de l'Antiquité. On prend en compte ici les céramiques non engobées dîtes Paroi fine ainsi que les céramiques métallescentes. Les productions dîtes plombifères sont trop peu représentées pour pouvoir être prises en compte.

3.1.4.1 Paroi fine

Les premières productions de céramiques à paroi fine arrivent en Gaule méridionale durant la deuxième moitié du IIe s. av. J.-C., importées d'Italie centrale. Le répertoire des formes reste très réduit jusqu'à l'époque augustéenne qui voit cette production s'accroître très fortement en se diversifiant. Dès le début de la période impériale, des ateliers provinciaux fabriquent les types italiques avec les mêmes techniques à Lyon (Desbat 1996 ; Desbat 1997 ; Desbat 2001, 17-35), Vienne (Leblanc 2001, 45-55), Aoste (Laroche 1987, 316-323) dans le quart sud-ouest de la Gaule et au nord-est de la péninsule ibérique (Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 511). Sur la seule base d'observations à l'œil, il est souvent impossible d'attribuer les céramiques à paroi fine à un centre de production précis.
Si la fabrication des vases à paroi fine s'amenuise à la fin du Ier s. dans les régions méditerranéennes, elle perdure dans les régions de la Gaule interne avec des engobes foncés, l'apparentant aux Céramiques à Vernis Argileux, catégorie avec laquelle ces productions se confondent.
Ces productions représentent toujours un très faible pourcentage des ensembles étudiés. On ne recense que 20 individus en totalité.

a. Les gobelets

- gobelet à bord convexe ; type Marabini III/IV ou Mayet 2/3
9 exemplaires ; recensés à Tourdan dans les ensembles E (4 exemplaires) et F (1 exemplaire) datés du Ier s. av. J.-C. ainsi que dans le mobilier des fouilles anciennes (4 exemplaires).
Les fragments appartiennent à des gobelets à lèvre déjetée et convexe, réalisés en pâte calcaire fine beige-rosée pour la majorité d'entre eux. Deux exemplaires présentent une pâte calcaire mi-fine, micacée, de teinte orangée. On ne sait si ces deux exemplaires correspondent à des importations méditerranéennes ou à des productions régionales. En effet, ces types sont produits en Méditerranée (Italie, Espagne) et importés en Gaule dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la période augustéenne alors qu'à Lyon et à Vienne, ils sont reconnus dans les ateliers de Loyasse et de Saint Romain-en-Gal à la période augustéenne.

- gobelet élancé à lèvre en petit bourrelet, soulignée par un sillon (La Butte 9.1)
1 individu ; recensé à Tourdan dans l'ensemble I daté du IIe s. ap. J.-C.
Il s'agit d'un bord de gobelet élancé à lèvre soulignée par une rainure évoquant un bandeau à col lisse et à panse guillochée. Ce type est reconnu parmi les productions de l'atelier de La Butte à Lyon qui a fonctionné à partir du deuxième tiers du Ier s. ap. J.-C. et au moins

jusqu'à la fin de ce siècle.

- gobelet type Aco (non illustré)
Aucun exemplaire recensé ; seulement des fragments de panses décorées atteste la présence d'au moins un gobelet dans l'ensemble N de Tourdan daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C.
Ces fragments de panses présentent un décor moulé composé de picots. On ne peut trancher entre une pâte siliceuse et une pâte à dominante calcaire et une provenance des ateliers de Loyasse et de La Muette à Lyon comme de Saint Romain-en-Gal est probable.

b. Les bols

- bol hémisphérique à lèvre en bandeau lisse et panse crépie à écailles circulaires (Grataloup XXVIII)
2 individus ; recensés à Tourdan dans le mobilier des fouilles anciennes
Il s'agit de deux bords de bol hémisphérique dont la lèvre est en bandeau lisse et la panse est décorée d'écailles. La panse est couverte d'un vernis orangé et l'intérieur est sablé. Ce type est attesté dans les répertoires des ateliers de Chapeau-Rouge et de La Butte à Lyon à la période augustéenne et durant le Ier s. ap. J.-C.

c. Les pots

- pot ovoïde La Butte 12.4 (non illustré)
1 individu ; recensé à Tourdan dans le mobilier des fouilles anciennes.
Il s'agit d'un fragment comportant une lèvre en amande déversée, un épaulement et une panse sablée. Ce type est connu parmi les productions de l'atelier de La Butte à Lyon qui a fonctionné à partir du deuxième tiers du Ier s. ap. J.-C. et au moins jusqu'à la fin de ce siècle. L'atelier d'Aoste a produit des pots au profil similaire dans le dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. au moins.

3.1.4.2 Les céramiques métallescentes et à engobe noir

Les productions de céramiques dîtes métallescentes apparaissent à partir du IIe s. et subsistent jusque dans la première moitié du Ve s. ap. J.-C. (Symonds 1992 ; Creuzener 1996, 81-97 ; Desbat, Picon 1996, 475-490 ; Jacob, Leredde 1985, 167-192). Le répertoire est essentiellement constitué de vases relevant du service à boire. Ces productions trouvent leur origine à l'époque flavienne, durant laquelle apparaissent divers types de gobelets, dont la surface tend vers le noir et qui peuvent, déjà, présenter parfois des reflets métallescents. Ces vases, gobelets à lèvre éversée, à décor en épingle ou à projections sableuses, sont produits alors dans différents groupes d'ateliers : à Lyon, en Gaule du Centre (Lezoux, Les-Martres-de-Veyre, Toulon-sur-Allier notamment), en Bourgogne (Autun, Champallement), plus à l'ouest, dans le bassin aquitain ou au nord à Cologne, et à partir du début du IIe siècle, en Argonne.
Dans le troisième quart du IIe siècle, la production de gobelets moulés est abandonnée au profit

d'une nouvelle production, qui correspond à la céramique métallescente de Gaule centrale proprement dite. Il s'agit de vases lisses, ou décorés à la barbotine, principalement de motifs végétaux. Le succès recueilli a probablement suscité la production d'imitations par d'autres centres producteurs : dans le Centre-Est de la Gaule, en Germanie supérieure, en Gaule de l'Est et surtout à Trèves, le centre majeur de production métallescente du nord de la Gaule aux IIIe et IVe s. ap. J.-C. qui est le principal fournisseur de Lyon au IIIe s.
D'un point de vue régional, il faut souligner l'existence d'une production de vase décoré Déchelette 69/70 en céramique engobée en mode B à Aoste, proche des productions de céramique métallescente (Laroche 1987, 310-315).
La céramique métallescente occupe une part très marginale du mobilier inventorié. D'une manière générale, sur la base de tessons ayant perdu partiellement leur engobe, la distinction est parfois difficile avec les autres fragments attribués à la Céramique à Revêtement Argileux. Sa présence n'est attestée que dans le mobilier issu des fouilles anciennes de Tourdan.

- gobelet Déchelette 72

2 individus ; recensés à Tourdan dans le mobilier des fouilles anciennes.

Il s'agit de deux gobelets à panse globulaire et col court. L'un des exemplaires présente un vernis noir et un décor à la barbotine blanche, provenant probablement de l'atelier de Lezoux (Lezoux 102). Ce type est répertorié dans les ateliers de Gaule du Centre, dès la fin du IIe s. et dans le courant du IIIe s. ap. J.-C.

- gobelet Symonds 23 (non illustré)

Aucun exemplaire recensé ; seul deux fragments de panses attestent la présence d'au moins un gobelet dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Il s'agit de deux fragments de haut de panse d'un gobelet ovoïde à lèvre déversée et décor de bandes de guillochis.

- gobelet Déchelette 64 (non illustré)

Aucun exemplaire recensé ; seul un fond atteste la présence d'un gobelet dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Il s'agit d'un fond de gobelet tronconique caréné, à décor moulé ; la carène est soulignée par deux moulures externes. Ce type est connu dans les productions de céramique métallescente de Lezoux aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

- gobelet ovoïde Déchelette 67/69 (non illustré)

Aucun exemplaire recensé ; seulement des fragments de panses décorées atteste la présence d'au moins trois gobelets apparentés aux types Déchelette 67 ou 69 dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan.

Il s'agit de trois fragments de panses à décor mouluré appartenant à des gobelets ovoïdes. A La Graufesenque, le type Déchelette 67 est connu au Ier s. ap. J.-C. en sigillée rouge et marbrée, comme à Lezoux où il figure dans le répertoire de la sigillée décorée au IIIe s. ap. J.-C. Toutefois, les meilleurs rapprochements peuvent être faits avec l'atelier d'Aoste où le type Déchelette 69 est répertorié dans les productions en engobe sombre de l'atelier dans le dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. au moins. Toutefois, les décors incomplets ne permettent pas

d’assurer cette provenance.

3.1.5 Les céramiques peintes (Pl. n° 184)

Les céramiques peintes recensées sont réalisées essentiellement en pâte à dégraissant fin, parfois micacé dont la teinte varie de beige/rosé à orangé. En l’absence d’analyses de pâtes, il est difficile d’affirmer avec certitude s’il s’agit de pâtes à dominantes siliceuses ou calcaires ; toutefois, la reconnaissance à l’oeil de ces différentes teintes oblige à considérer qu’une part de la céramique peinte est réalisée en pâte siliceuse et l’autre en pâte calcaire, sans que celles-ci soient quantifiables.
D’une manière générale, les céramiques peintes occupent une faible part des ensembles étudiés. Les estimations sont étroitement liées à la conservation de la peinture et l’acidité des terrains argileux de la Valloire joue un rôle non négligeable dans la disparition des peintures et engobes. Toutefois pour le IIe s. av. J.-C., en l’absence de formes attestées en pâte claire, on peut tenter d’apprécier la part de la céramique peinte. Dans l’ensemble A, elle représente 2% des restes de vaisselle et si on associe les fragments de céramiques à pâte claire, correspondant probablement à des tessons ayant perdu leur peinture au N.R. de la céramique peinte, celle-ci atteint 3% du N.R. total de la vaisselle. De même, dans l’ensemble K, la céramique peinte représente plus de 7 % des fragments de la vaisselle et l’addition des tessons à pâte claire à ceux de céramique peinte donne un taux supérieur à 17 % du N.R. total de la vaisselle. Ces taux élevés correspondent à ceux connus dans le Centre-Est de la Gaule, où la céramique peinte oscille généralement entre 5 et 10 % du nombre total de tessons (Guichard, Pion et Vaginay 1991, 213).
Au total, 33 individus ont été recensés. Deux types sont identifiés : le vase fuselé et le bol dit de Roanne.

- vase fuselé

13 individus ; recensés dans les ensembles de Tourdan datés du IIe et du Ier s. av. J.-C. comme du début du siècle suivant (ensemble D : 3 individus ; ensemble K : 4 exemplaires ; ensemble L et M : 2 exemplaires chacun) ainsi que dans le mobilier issu des fouilles anciennes (2 exemplaires). Il faut signaler deux fragments de panses ornées de décors géométriques dans l’ensemble A, provenant de Saint Sorlin-en-Valloire et datés de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du Ier s. av. J.-C.

Aucun exemplaire complet n’a été identifié, toutefois, on peut restituer un vase équipé d’un fond plat ou d’un pied annulaire. La panse présente un profil évasé marqué par un resserrement avant un col droit. La lèvre est déversée, elle peut être caractérisée par un bourrelet plus ou moins marqué (diamètre compris entre 9 et 13 cm). Il est probable que plusieurs variantes existent, certains vases apparaissant plus élancés que d’autres. Toutefois, on ne possède pas de profils complets permettant de distinguer des critères discriminants.

Des décors géométriques occupent la panse. Ils ont été observés sur un exemplaire de l’ensemble D ainsi que sur des fragments de l’ensemble A. On peut restituer pour ces éléments un décor géométrique alliant lignes verticales, horizontales et parfois chevrons, de couleur brune, sur un fond alternant des bandes de couleur blanc crème et rouge. Ces fonds

de couleur, probablement apposés avant cuisson, sont les traces les plus récurrentes sur les tessons recensés. Sur le seul exemplaire presque complet conservé, on observe que le bas de panse est peint en blanc alors que le sommet est peint en rouge. D'autres fragments de cols et de sommet de panse présentent un fond de couleur blanche, alors que des bas de panses sont décorés d'un aplat rouge.
A Tourdan et Saint Sorlin-en-Valloire, on rencontre ces vases dans des ensembles datés de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. jusque dans le courant du Ier s. av. J.-C. Aucun atelier de production régionale n'est connu. Toutefois, les formes comme les préparations des panses et les motifs géométriques correspondent aux types connus dans le Centre-Est de la Gaule (Chapotat 1970, Pl. XXXVII, n° 2, 3 et 5 ; Paunier 1981, 311, n° 9 ; Guichard, Lavendhomme 1997, 114-118 : type 1511 ; Guichard 2003, 91-112 ; Robine 2003, 35-47). A Genève, les vases fuselés peints sont reconnus de la fin de La Tène C2 jusque dans le courant de La Tène D1b. De même, ces vases associés à ce type de décor caractérisent les horizons 1 et 2 de Feurs et 1 à 3 de Roanne (160-110 av. J.-C.).

- bol dit de Roanne (Périchon 16)
20 individus ; recensés dans le mobilier des fouilles anciennes de Tourdan (16 exemplaires), dans l'ensemble N (2 exemplaires) daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. et dans le mobilier issu des prospections pédestres (2 exemplaires).
Ces objets se réfèrent tous au même type, le bol dit de Roanne et présentent un diamètre compris entre 17 et 26 cm. Il s'agit d'une forme basse et ouverte, à panse globulaire, à lèvre simple parfois épaissie à l'intérieur et rentrante avec une fine gorge sur le bord extérieur. Aucun décor n'est conservé, seul des aplats de peinture rouge ou blanc peuvent être relevés. De rares exemplaires associent une bande de peinture blanche sur le sommet de la panse, débutant dès la lèvre, à une bande rouge équipant la partie centrale de la panse. L'observation de fragments appartenant au bas de panse révèle l'existence d'un dernier registre de peinture blanche, situé au dessous du précédent.
Certains de ces objets présentent des pâtes orangées, comportant de fines particules de mica. Ils peuvent être rattachés aux productions siliceuses de Saint Romain-en-Gal, datées de la fin du Ier s. av. J.-C. et du premier tiers du siècle suivant (Leblanc 1995, 251-261). D'autres, réalisés en pâte calcaire, de couleur beige/rosé et ornés d'un fond blanc peuvent être rattachés aux productions du Ier s. ap. J.-C. de l'atelier d'Aoste (Laroche 1987, 323-324). Toutefois, en l'absence d'analyses, il est difficile de quantifier ces origines et de s'assurer de ces provenances. On observe que ces types apparaissent dès les premiers horizons coloniaux de Lyon jusqu'au règne de Tibère, alors qu'à Vienne on les recense encore sous le règne de Claude (Godard 1992a, 239-262 et Genin 1997, 13-36).

3.2 Les céramiques communes

La famille des céramiques communes couvre un vaste éventail de vases allant des récipients liés à la conservation et à la préparation des mets à ceux assurant la cuisson, en passant par le service de table (D'Anna, Desbat, Garcia 2003 et *alii*, 116). Cette famille comprend des technologies et des répertoires diversifiés. Une particularité principale des céramiques communes de la vallée du Rhône durant l'Antiquité est l'emploi de pâtes différentes, selon que les objets sont destinés à la cuisson (pâte siliceuse) ou non (pâte calcaire) (Batigne 1995, 277-283 ; Batigne 1997, 517-518 ; Batigne Vallet 2009). Enfin, les différentes catégories issues de ces choix techniques proposent des répertoires qui dépassent le cadre strict de la céramique de cuisine (céramique à feu, de conservation et de préparation), partageant des similitudes avec le répertoire lié au service.
Dans notre approche des céramiques communes vallauréennes, à la différence de l'étude des céramiques fines pour lesquelles on a eu recours au mobilier des fouilles anciennes, on s'est appuyé uniquement sur les ensembles A à P, à l'exception de l'ensemble O dont la datation est beaucoup plus récente. Pour l'étude de cette famille, on se limite à une approche morphologique, laissant de côté une vision globale de l'ensemble des décors recensés, seuls les décors associés aux types identifiés sont traités. On utilise les appellations morphologiques choisies dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne pour le classement des céramiques de cuisine, les formes issues du répertoire de la vaisselle de table étant traitées à part entière, sous l'appellation de leur type d'origine.

3.2.1 Morphologie des céramiques communes, destinées à la cuisine et polyvalentes, dans la plaine de la Valloire

3.2.1.1 Emploi des récipients

Depuis une vingtaine d'année, l'approche des céramiques communes et des récipients culinaires bénéficie d'un profond renouvellement méthodologique, s'appuyant sur l'emploi des analyses de pâtes et la confrontation aux sources antiques. On bénéficie à présent du travail de Cécile Batigne Vallet qui a consacré sa thèse aux habitudes alimentaires lyonnaises durant l'Antiquité et aux fonctions des récipients de cuisine (Batigne Vallet 1999). La confrontation des données littéraires antiques aux témoignages archéologiques (morphologies et caractéristiques techniques des pâtes) permet à Cécile Batigne Vallet de présenter un tableau théorique de l'utilisation qui pouvait être faite des objets (Batigne Vallet 1999 ; Batigne Vallet 2001, 203-205 ; Batigne Vallet 2008, 113-143). Il est évident que le modèle proposé n'est pas rigide, la polyvalence de nombreux objets empêchant de leur attribuer une vocation unique et précise. De même, il concerne plus particulièrement la période gallo-romaine, l'art culinaire romain étant bien mieux documenté à la différence de la cuisine celtique[15].

[15] En ce qui concerne l'Italie, on bénéficie de livres de recettes de cuisine antique, au premier rang desquels se trouve celui d'Apicius, ainsi que de descriptions littéraires de repas dont celui donné par le Campanien *C. Pompeius Trimalchio Maecenatianus*, dans *Le Satiricon* de Pétrone, est le plus célèbre. L'analyse de ces textes et leur mise en perspective avec les découvertes archéologiques en Italie, permettent d'identifier la fonction des différents objets destinés à la cuisson dans la péninsule. Sur la base de la morphologie et des techniques de réalisation des objets gallo-

a. Le pot

Il s'agit d'un vase haut et fermé, à ouverture plutôt large, avec ou sans col pouvant être destiné à la cuisson (pot à cuire) et/ou à la conservation des aliments voire le service pour les liquides.

Le pot à cuire, toujours réalisé en céramique siliceuse, est associé traditionnellement à la cuisson dans un liquide bouillant de bouillie de céréales (telle la *puls* antique cuite dans une *olla*), mais aussi la cuisson des grosses pièces de viandes, principalement celles conservées par salage qui nécessitent d'être attendries dans un bouillon, ou encore pour blanchir certains aliments (légumes).

La polyvalence des céramiques à pate siliceuse permet d'envisager un usage périphérique pour le stockage et la conservation des aliments. Toutefois, le soin apporté à la finition de certains pots : lissage externe, décors de moulures ou de godrons, décors peints, le fait que certains soient dotés de pied annulaire, ainsi que la réalisation de certains types en pâte calcaire, interdisent leur utilisation pour la cuisson et semblent les destiner à un usage de conservation, voire polyvalent si on envisage leur emploi pour le service (service des liquides par exemple).

b. La marmite

Il s'agit d'un récipient de cuisson trapu, profond et plutôt ouvert, toujours réalisé en céramique siliceuse. D'une façon générale, cette forme renvoie au *caccabus* romain mentionné dans les recettes d'Apicius qui permet de faire bouillir des aliments mais aussi de faire mijoter des préparations en sauce. Avec un couvercle, la vapeur peut retomber dans le récipient et permet ainsi de mener à bien des cuissons à l'étouffée. En l'absence d'*operculum*, un profil caréné ou un bord légèrement rentrant fait en sorte que la vapeur retombe dans la préparation, l'épargnant de bruler. Il s'agit d'un ustensile pratique et mixte, le plus utilisé par Apicius (cité à soixante cinq reprises), qui emploie souvent de l'huile d'olive pour y faire d'abord revenir un ingrédient (viande ou légume) avant d'y élaborer un plat en sauce (Batigne Vallet 1999, 256)[16].

---

romains, des fonctions théoriques peuvent être assignées au mobilier de cuisson, afin d'estimer les pratiques en vigueur en Gaule, de manière théorique et idéale. Une telle approche met en exergue le faible avancement du tableau qualitatif de l'alimentation cuite gallo-romaine, la détermination des mets consommés restant étroitement liée aux rares textes disponibles, mais elle confirme l'impression de mixité qui émane du monde gallo-romain (l'importance du pot à cuire dans les cuisines de Gaule romaine apparaissant comme la survivance d'une habitude gauloise) et montre tout l'intérêt d'une telle approche pour la compréhension du phénomène de mélange reconnu en Gaule (Batigne Vallet 2008, 113-143).

Pour la fin de la Protohistoire et le monde celtique, les rares textes abordant l'alimentation gauloise ont été réunis par M. Bats (Bats 1988, 211-213). A. Desbat propose de résumer les différents témoignages des auteurs antiques de la manière suivante : « le gaulois se nourrie essentiellement de viande bouillie ou grillée ainsi que de laitages qu'il consomme assis par terre » (Desbat, Forest, Batigne Vallet 2006, 169). Cette image caricaturale relève du poncif et ne reflète probablement qu'une partie de la vie quotidienne. D'autant plus que certaines scènes décrites doivent probablement être rattachées à des rites de commensalités inscrits dans la vie civique et religieuse qui relèvent plus de l'exceptionnel. Les apports conjugués de l'archéobotanique et de l'archéozoologie, malgré des études ponctuelles permettent à présent de dresser un portrait plus complexe de l'alimentation celte, mettant en valeur l'importance des céréales et des bouillies ainsi que le rôle de la triade porcin/bovin/caprin (Desbat, Forest, Batigne Vallet 2006, 167-192). En Valloire, sur la base des importations méditerranéennes, de leurs imitations régionales, des formes réalisées comme des pâtes employées ainsi que des traitements de surface apportés aux vases, il est possible de dissocier des récipients destinés à la cuisson d'autres destinés à la préparation, au service et à la consommation, sans que pour autant un usage n'exclue les autres. De plus, les imitations de vaisselle de table d'origine méditerranéenne, employant des pâtes siliceuses fines ou grossières, soulignent qu'aucune limite technique ne borne des usages multiples, à l'exception bien entendu de l'emploi d'une pâte à dominante calcaire.

[16] Connue dès la fin du IIe s. av. J.-C. en Campanie, cette forme ne se développe qu'à partir du Ier s. av. J.-C. et il faut attendre le Ier s. ap. J.-C. pour qu'elle concurrence le pot à cuire. A. Desbat souligne que si cette forme est habituellement associée au développement des plats en sauce, elle est absente du camp de légionnaires de Dangstetten, où ce sont les pots indigènes qui représentent la majeure partie du matériel de cuisson. Cet exemple rappelle les limites de l'utilisation du mobilier de cuisine comme traceur de la romanité (Desbat, Forest, Batigne Vallet 2006, 178).

A partir de la fin de La Tène, se développe une autre forme, dotée de pieds, dénommée parfois faitout ou marmite (Desbat, Forest, Batigne Vallet 2006, 178-179) et appelée de manière générale vase tripode (Tuffreau-Libre 2009, 797-801). Moins profond que le *caccabus*, il est plus large que haut et peut être doté d'un couvercle. Si l'origine de ce récipient pose question, il semble évident qu'il renvoie à un mode de cuisson différent du bouilli et évoque plutôt la cuisson mijotée ou à l'étouffée[17].

c. Le plat

Il s'agit d'un récipient de cuisson très bas ou très ouvert. Ses origines se situent en Italie centrale vers le milieu du IIIe s. av. J.-C. où les vestiges de *patinae* (*patenae* ou encore *patellae*) découvertes dans les cités vésuviennes attestent qu'elles étaient destinées à la cuisson du pain. Le texte d'Apicius montre qu'elles pouvaient servir aussi à la cuisson de préparations à base d'œufs (Apicius, chapitre IV) et leur morphologie permet de faire cuire, en sauce, des aliments tels que légumes, pâtés ou poissons. Comme la marmite, ils peuvent être associés à des couvercles. Les plats à cuire sont réalisés en pâte réfractaire et certaines productions peuvent recevoir sur leur surface interne un revêtement argileux non grésé rouge. Le plat constitue avec la marmite à lèvre plate l'objet de cuisine le plus représentatif de la céramique de cuisine de l'époque impériale, dans une grande partie du bassin méditerranéen (Batigne Vallet 2001, 203 et Batigne Vallet 2008, 126).

d. Le mortier

Le mortier (ou *mortarium*) est un vase ouvert à panse tronconique ou hémisphérique, dont le fond et les parois sont parfois parsemés de grains de sable anguleux, destinés à augmenter le rôle abrasif de la terre cuite. Destiné à la préparation des mets (pour mélanger et broyer), il est doté d'un bord en bandeau extérieur ou en forme de lèvre retombante, ce qui doit permettre de le maintenir ou de le caler sur un trépied. Sa destination spécifique explique sa fréquente réalisation en pâte calcaire, même si celle-ci est moins épurée que celle employée pour les cruches et les pots. Absent du répertoire celtique, il constitue un instrument de cuisine méditerranéen par excellence.

e. Le couvercle

Le couvercle (ou *operculum*) présente un profil ouvert et une panse tronconique. Réalisé en pâte siliceuse, il sert à recouvrir les récipients durant la cuisson (plats à cuire, marmites et pots à cuire). Plus rarement certains exemplaires, réalisés en pâte calcaire, devaient seulement servir à la présentation des aliments sur la table.

[17] Du fait de sa relative rareté en Italie, de son apparition précoce, parfois de quelques années antérieures à la conquête en Gaule et de sa technique de tournage, le vase tripode est considéré comme d'origine gauloise. On relève toutefois qu'il apparaît d'abord dans des régions ou sur des sites soumis de façon précoce à des influences méditerranéennes (territoire ségusiave, val de Saône, territoire éduen), associé à des importations. Récemment, M. Tuffreau-Libre, sur la base des travaux de V. Swan, n'attribue pas une origine gauloise aux vases tripodes (marmites et plats inclus), rappelant que leur fabrication en Gaule coïncide avec l'occupation romaine. V. Swan avance l'hypothèse que leur diffusion soit liée au stationnement de troupes provenant d'Italie du Nord et de la Norique où ces récipients tripodes sont apparus au Ier s. av. J.-C. En s'appuyant sur leur répartition en Gaule après le Ier s. ap. J.-C., M. Tuffreau-Libre envisage qu'ils aient été introduits en Gaule centrale par l'intermédiaire de la migration des Helvètes avant d'être diffusés plus largement, la province de Narbonnaise et la partie septentrionale de la Gaule les ayant au contraire fort peu adoptées (Tuffreau-Libre 2009, 797-802, Swan 2009).

f. La cruche, le pichet et la bouilloire

Ces trois objets, dotés d'une à deux anses, d'un col ou d'un goulot, appartiennent à des domaines divers, allant du service des liquides à leur ébullition en passant par le puisage. Ce sont leurs caractéristiques techniques qui les distinguent. La cruche est destinée au service des liquides et se distingue de la bouilloire par une pâte calcaire. La bouilloire interprétée à tort comme une *oenochoe* (Batigne, Desbat 1996, 381-393) est réalisée en pâte siliceuse. Elle présente une panse plus ou moins renflée et est dotée d'une ouverture déformée avant cuisson, de manière à être trilobée. Elle est destinée à la préparation de l'eau chaude pour l'hygiène et les soins ou pour être bue pure ou encore pour couper les vins. Enfin, le pichet est doté d'une anse et d'une ouverture circulaire. Réalisé en pâte siliceuse, il peut servir à cuir ou à réchauffer des liquides comme à leur service.

h. La jatte

Il s'agit d'une forme basse montrant une morphologie ouverte ou trapue. La tradition céramologique conduit parfois à utiliser le terme écuelle pour cette forme. Toutefois, son usage semble peu approprié dans la mesure où son emploi moderne et contemporain désigne un récipient destiné à la consommation individuelle.

Techniquement, la réalisation des jattes majoritairement en céramique siliceuse les destine au passage au feu. Cependant, les traces de coup de flamme sur les panses extérieures ne sont pas systématiques et un usage polyvalent, en cuisine, pour la préparation, voire directement sur le feu, comme sur la table pour la présentation et la consommation, peut être envisagé. De même, l'emploi de pâtes épurées (voire d'argile non réfractaire), les traitements de surface des exemplaires enfumés et lissés comme les décors qui les ornent (décors ondés peignés ou non à l'intérieur du vase) plaident pour que certains exemplaires soient *a priori* destinés uniquement au service et à la consommation individuelle, alors que les autres jattes sont probablement polyvalentes. Cependant, sur des récipients fragmentaires et dont les traitements de surface ne sont pas toujours bien conservés, il est difficile d'individualiser les vases destinés uniquement au service des autres. Enfin, on ne connaît ni d'équivalent latin ni de description textuelle permettant d'apprécier son usage dans le monde celtique et gallo-romain.

Son identification est assez aisée, quand elle ressemble encore fortement aux formes issues du répertoire celtique. Au cours de la période gallo-romaine, quand les types de jattes et de marmites se multiplient, il convient de respecter des critères de taille et de morphologie et d'observer la fréquence des traces de feu liées à une utilisation pour la cuisson des repas. Cependant, sur la base d'éléments fragmentaires, il est parfois difficile de trancher et certains récipients sont répertoriés dans la rubrique des jattes-marmites (Batigne Vallet 2008, 133).

3.2.1.2 Classement des formes et typologie des céramiques communes

En l'absence d'une typologie morphologique aboutie à l'échelle régionale, qui est en cours d'élaboration dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne et afin de respecter la méthodologie mise en œuvre, on a opté pour une approche morphologique appliquée à l'ensemble des objets quelque soit leur classe technique. Il est évident que cette typologie basée principalement sur des éléments fragmentaires ne constitue

pas un outil fini de classification de l'ensemble des céramiques communes vallauréennes, elle a pour seul but ici de nous permettre d'apprécier le faciès local.
Les formes complètes disponibles sont rares, il s'agit donc d'une typologie établie principalement sur les lèvres en ce qui concerne les formes hautes ainsi que les marmites, mortiers et couvercles. En revanche pour les jattes, la démarche typologique adoptée s'appuie d'abord sur le profil des panses pour dissocier les formes tronconiques de celles carénées, puis sur le profil des lèvres pour classer les premières.

a. Les pots (Pl. n° 185 et 186)

- pot à col tronconique
à lèvre déversée arrondie et épaissie (var. a)
à lèvre en bourrelet (var. b)
à lèvre en amande déversée (var. c)
- pot à épaulement caréné
à lèvre évasée en bourrelet ou arrondie (var. a)
à lèvre peu marquée et épaulement horizontal (var. b)
à lèvre peu marquée et col mouluré (var. c)
- pot à col droit et lèvre évasée
- pot à col droit et lèvre triangulaire
- pot à col droit et lèvre droite
- pot à col droit et lèvre en bourrelet
- pot à col droit et lèvre en gros bourrelet
- pot à col droit et lèvre repliée en ourlet
- pot à col court et lèvre en bourrelet
- pot à col court et lèvre divergente formant un bec
- pot à lèvre rectangulaire en méplat
- pot à lèvre en bandeau avec gorge
- pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure
- pot à lèvre en bandeau sans gorge
- pot à col cannelé/côtelé
- pot à col mouluré
- pot sans col à lèvre en bourrelet arrondi
- pot sans col à lèvre divergente
- pot globulaire sans col à lèvre courte
- pot à bec ou vase à picot
- pot à col droit et lèvre à gorge interne (uniquement en commune claire)
- pot à col tronconique et lèvre plate (Haltern 62) (uniquement en commune claire)
- pot sans col et lèvre en bourrelet (uniquement en commune claire)

b. Les marmites (Pl. n° 187)

- marmite tripode
- marmite à lèvre rentrante
- marmite à lèvre en bourrelet
- marmite à lèvre en bourrelet avec gorge interne
- marmite à lèvre rectangulaire
- marmite à lèvre débordante triangulaire
- marmite à lèvre débordante aplatie
- marmite à col droit et lèvre épaissie

c. Les plats (Pl. n° 187)

- plat à paroi rectiligne à lèvre arrondie
- plat à paroi rectiligne à sillon sur la lèvre
- plat à paroi rectiligne à lèvre aplatie
- plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante
- plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante avec collerette
- plat à paroi rectiligne à lèvre en bourrelet
- plat à paroi rectiligne avec un bourrelet sur la lèvre
- plat à paroi rectiligne à lèvre divergente en amande
- plat à panse arrondie et lèvre simple

d. Les mortiers (Pl. n° 188)

- mortier à lèvre en bandeau (Haltern 59)
à bord droit et lèvre soulignée par des moulures (var. a)
à bandeau large et lèvre de section triangulaire (var. b)
à lèvre épaissie formant bandeau (var. c)
- mortier à lèvre en collerette
à lèvre en bourrelet (var. a)
collerette rectangulaire (var. b)
- mortier à lèvre courte et bombée
- mortier à lèvre en bandeau mouluré

e. Les couvercles (Pl. n° 188)

- couvercle à lèvre arrondie
- couvercle à lèvre formant bandeau

f. Les cruches, pichets et bouilloires (Pl. n° 188)

- olpè
- cruche à lèvre striée
- cruche à col droit et lèvre en bourrelet
- pichet
- bouilloire à lèvre trilobée
- cruche/bouilloire à col étroit et lèvre en crochet

g. Les jattes (Pl. n° 189)

- jatte à bord droit (type I)
- jatte à bord droit et méplat externe (type II)
- jatte à bord rentrant (type III)
à lèvre rentrante (var. a)
à lèvre infléchie (var. b)
- jatte à bord rentrant en bourrelet interne (type IV)
- jatte à lèvre aplatie (type V)
- jatte à panse tronconique ouverte (type VI)
- jatte carénée à carène marquée (type VII)
- jatte carénée à profil doux (type VIII)
- jatte carénée à lèvre en bourrelet pincé (type IX)

Pour des raisons de commodité et afin de cerner l'étendue de chaque répertoire, on a privilégié une présentation des formes et des types par catégorie technique. Au sein de chaque catégorie, les vases sont classés selon leur forme. Le cas échéant, les imitations de vaisselle fine sont abordées avant les formes appartenant au répertoire des céramiques communes. Enfin, au sein de chaque forme, les types sont organisés selon un ordre décroissant, du type le plus représenté à celui présentant le moins d'occurrences, afin de mettre en évidence de suite les types principaux.
On abordera dans un premier temps, les pâtes siliceuses avant de présenter les pâtes à dominante calcaire.

3.2.2 Les productions à pâte siliceuse

Traditionnellement dénommées commune sombre, de couleur rouge ou noir selon le mode de cuisson adoptée, elles correspondent prioritairement à la céramique destinée à passer au feu. Toutefois, leur répertoire dépasse le cadre des seuls récipients à feu, ceux-ci pouvant servir indifféremment à la conservation, à la préparation, à la cuisson comme au service ; en effet, on relève que certaines formes sont empruntées au répertoire de la céramique fine.

3.2.2.1 Les céramiques non tournées (Pl. n° 190)

La céramique non tournée, modelée ou réalisée au colombin, parfois finie à la tournette, reste difficilement identifiable sur la base de seuls tessons, surtout quand celle-ci a fait l'objet d'un lissage interne et externe. En effet, lorsque le vase a fait l'objet d'un traitement de surface particulier (enfumage volontaire, finition à la tournette et lissage à la baguette) la seule observation des tranches ne permet pas de la distinguer avec certitude de la céramique tournée grise et de la céramique tournée noire à cœur rouge (cf. *infra*), ce qui peut expliquer une part parfois faible par rapport aux autres catégories (Pl. n° 213)[18].
Quoiqu'il en soit, cette catégorie technique est essentiellement réalisée à partir de pâtes à dégraissant moyen ou grossier, de teinte brune à noire, cuites principalement en mode B (la présence de quelques tessons brun/orangé et de cœur rouge dans des pâtes dites sandwich est des indices de cuissons parfois mal maîtrisées). Elle représente dans les ensembles des IIe et Ier s. av. J.-C. entre 10 % et 43 % des fragments de vaisselle des ensembles A, F, K et L (le taux de 2 % de l'ensemble E doit probablement être imputé à la difficulté de distinguer la céramique non tournée dans des ensembles où la majorité des objets ont reçu un traitement de surface). Aux Ier et IIe s. ap. J.-C., son taux se réduit sans pour autant disparaître (plus que 3 % dans l'ensemble G et 5% dans l'ensemble I – le taux de 17 % de l'ensemble N peut être imputé à la nature des remblais provenant probablement du décaissement et du nettoyage des sols antérieurs au sanctuaire de Champ-Martin). Enfin, on observe que cette catégorie disparaît de certains ensembles des Ier et IIe s. ap. J.-C. (ensembles B, C et H), toutefois, on ne sait s'il faut imputer cette disparition à l'abandon de cette technique ou à la constitution des lots (la totalité des mobiliers provenant de Saint Sorlin-en-Valloire n'a pu être retrouvé et l'ensemble H ne peut être retenu comme un ensemble représentatif du fait de la faible quantité de mobilier). On est tenté à partir de la présence encore marginale de cette catégorie dans quelques ensembles des Ier et IIe s. ap. J.-C. de privilégier cette seconde solution.
Le répertoire est composé essentiellement de vases liés à la conservation, à la préparation et à la cuisson des aliments. Toutefois, certains vases très soignés relèvent du répertoire de la vaisselle de table.

[18] Toutefois, le grattage de certains bas de panse sur des formes basses (jattes carénées) ou hautes (pots à épaulement caréné) peut être un indice.

a. Les imitations de vaisselle fine

- bol Lamb. 31/33

1 individu ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble N daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. où il faut probablement envisager une position résiduelle.

Il s'agit d'un fragment de lèvre arrondie d'un bol à la paroi peu évasée (diamètre : 22 cm), imitant la forme Lamb. 31/33 connue en céramique campanienne A.

b. Les pots

- pot à col tronconique

20 individus ; reconnus à Tourdan dans l'ensemble K (5 exemplaires), l'ensemble L (6 exemplaires), l'ensemble E (1 exemplaire), l'ensemble G (1 exemplaire), datés du IIe s. av. J.-C. au début du Ier s. ap. J.-C. ainsi que dans l'ensemble I (1 exemplaire) daté du IIe s. ap. J.-C. et le mobilier issu des prospections pédestres (ensemble J : 6 exemplaires).

Les exemplaires présentent un col tronconique plus ou moins incliné, parfois séparé de la panse par une carène et se terminant pas une lèvre déversée arrondie et épaissie (variante a) ou en bourrelet plus ou moins marqué (variante b). La forte fragmentation rend parfois difficile la distinction entre ces différentes variantes.

On observe sur certains exemplaires le lissage à la baguette du sommet de panse et du col. Ils présentent généralement un diamètre à l'ouverture compris entre 10 et 16 cm. En l'absence d'exemplaire complet, il est difficile de cerner la limite entre ces variantes ni d'apprécier l'existence d'autres. De même, la limite entre ce type et le pot à col droit est difficile à définir. La variante a peut trouver des parallèles dans la basse vallée du Rhône et en Languedoc oriental avec les urnes à lèvre déversée sur col convergent ou parallèle (série CNT-LOR U5 : type U5a1 dans Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 301-304). De même, on peut souligner que la variante b évoque les pots à col haut cintré et lèvre déversée en bourrelet, reconnus en céramique grise kaolinitique et commune grise siliceuse à Chabrillan Saint-Martin et Dieulefit dans la Drôme ainsi que Montmorin (Hautes-Alpes) dans des contextes datés du Ier s. av. J.-C. et de la période augustéenne (Bonnet, Batigne Vallet 2001, 78, fig. 2, n° 9 à 13).

- pot à épaulement caréné

4 individus ; reconnus à Tourdan dans les ensembles M et N (1 exemplaire chacun) daté de la fin du Ier s. av. J.-C. et de la première moitié du siècle suivant, ainsi que dans le mobilier issu des prospections (2 exemplaires).

Ces lèvres sont caractérisées par une carène marquée en sommet de panse, qui resserre fortement l'encolure. Ils présentent généralement un diamètre à l'ouverture autour de 12/14 cm, un exemplaire de grande dimension présente un diamètre à l'ouverture avoisinant 23 cm.

Deux variantes peuvent être individualisées : on observe un type caractérisé par une lèvre évasée en bourrelet ou arrondie (variante a) (3 exemplaires), un second type est dotée d'une lèvre peu marquée et l'épaulement est presque horizontal (variante b) (1 exemplaire). On observe sur certains exemplaires le lissage à la baguette du sommet de panse jusqu'à la lèvre,

alors que le bas de panse est gratté ou brut.
La variante a correspond au type courant dans la région, à Vienne, Saint Romain-en-Gal ou Lyon et dans la basse vallée du Rhône, depuis le règne d'Auguste jusqu'au milieu du Ier s. (Godard 1992a, pl. XI, n° 134-138, Leblanc 1994, 113, tab. XV ; Genin 1997, 17-25, pl. 9, n° 2 ; Chausserie-Laprée, Nin 2004, fig. 8, 9 et 12). En revanche, la variante b se distingue par une morphologie particulière que l'on retrouve sur certains exemplaires de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. à Clérieux (Rébiscoul, Bayard-Rostaing et Thevenin 1991, fig. 19, n° 42) et du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. à Saint Péray (Batigne Vallet (dir.) en cours b).

- pot à col droit et lèvre évasée
2 individus ; reconnus à Tourdan dans l'ensemble L daté du Ier s. av. J.-C. ainsi que dans le mobilier issu des prospections pédestres (ensemble J).
Ces fragments présentent une lèvre allongée évasée qui peut être arrondie et un col court droit. Les diamètres relevés avoisinent 14/16 cm.
Il peut être l'héritier d'un type plus ancien daté des III et IIe s. av. J.-C. (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 187, fig. 19 et 21).

- pot à lèvre rectangulaire en méplat
1 individu ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble L daté du Ier s. av. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de col tronconique doté d'une lèvre aplatie qui peut évoquer un dolium de petites dimensions (diamètre : 26 cm). Ce profil de lèvre peut être rapproché des urnes à lèvre déversée sur col convergent ou parallèle mais en l'absence de profil complet on ne peut en être certain (série CNT-LOR U5 : type U5d dans Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 301-304).

- pot sans col et lèvre en bourrelet arrondi
1 individu ; reconnu dans l'ensemble N à Tourdan daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de lèvre en bourrelet arrondi, sans col et doté d'un départ de panse globulaire (diamètre : 15 cm).

- pot à col cannelé (non illustré)
Aucun individu recensé ; 1 fragment identifié dans l'ensemble K à Tourdan daté de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de col cannelé évoquant les « pots à col côtelé » en céramique commune sombre modelé identifiés à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2007, 168-169)

c. Les marmites

- marmite tripode
Aucun individu recensé ; 2 fragments identifiés dans l'ensemble L à Tourdan et 1 fragment dans l'ensemble N, datés du Ier s. av. J.-C. et du début du siècle suivant.
Il s'agit de pieds et d'un fond plat de récipient, qu'on propose d'identifier comme des fragments de marmites tripodes.

d. Les plats

- plat à paroi rectiligne à lèvre arrondie

2 individus ; reconnus dans l'ensemble A à Saint Sorlin-en-Valloire (1 exemplaire) et à Tourdan dans l'ensemble N (1 exemplaire).

Les fragments appartiennent à des plats à paroi rectiligne et à lèvre légèrement arrondie qui présentent un petit diamètre compris entre 15 et 18 cm. Ces types sont recensés à Saint-Romain-en-Gal dès l'horizon 1 (Leblanc 2007, 27, fig. 9 , n° 57). L'exemplaire de Saint Sorlin-en-Valloire peut évoquer les plats italiques creux à paroi convexe et à bord arrondi connus en Gaule méridionale (Bats 1988, 159-160).

e. Les couvercles

- couvercle à lèvre arrondie

4 individus ; reconnus dans les ensemble K et L de Tourdan (2 exemplaires chacun), datés du Ier s. av. J.-C.

Les fragments appartiennent à des couvercles à lèvre arrondie. Ils présentent un diamètre compris entre 18 et 24 cm. On observe le lissage de la lèvre ou de la face externe et/ou interne du couvercle.

f. Les jattes

- jatte à bord rentrant (type III)

14 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire (ensemble A : 7 exemplaires) et à Tourdan (ensemble K : 3 exemplaires ; ensemble M : 1 exemplaire ; ensemble J : 3 exemplaires – mobilier issu des prospections pédestres), dans des ensembles datés des IIe et Ier s. av. J.-C.

Les fragments identifiés appartiennent à des jattes tronconiques dont le bord est rentrant et équipé d'une lèvre simple arrondie (diamètres relevés : compris entre 20 et 27 cm) (variante a). On observe sur certains exemplaires le lissage interne et de la lèvre, associé à un enfumage des parois. Une variante à lèvre légèrement infléchie, qui peut être épaissie, est connue à 6 exemplaires uniquement dans l'ensemble A (variante b) ; les diamètres peuvent être larges (environ 60 cm). On remarque qu'un exemplaire est doté d'un décor digité sur la lèvre.

Le diamètre important de certains exemplaires avoisinant 60 cm les destine plus à la préparation ou à la cuisson plutôt qu'à la consommation individuelle.

Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est. On relève que les jattes à panse tronconique et lèvres infléchies (variante b) évoquent les jattes tronconiques tournées et non tournées connues en vallée du Rhône dès La Tène C (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 187).

- jatte carénée (types VII et VIII)

9 individus ; reconnus à Tourdan dans l'ensemble K (1 exemplaire), dans l'ensemble L (6 exemplaires) et l'ensemble N (2 exemplaires) datés du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la première moitié du Ier s. ap. J.-C.

Ces fragments appartiennent à des jattes à col droit et dont la panse est marquée par une carène. Il est parfois difficile de les dissocier des pots à épaulement caréné et des pots à col tronconique. On s'est appuyé sur un diamètre supérieur ou égal à 18 cm pour les distinguer, pouvant atteindre 32 cm dans le cas des jattes les plus grandes. Toutefois, les diamètres relevés le plus souvent s'inscrivent autour de 18/19 cm.
On observe que certains vases présentent des profils carénés parfois très marqués (type VII) et d'autres plus doux (type VIII). Toutefois, en l'absence de profil complet, il est difficile de faire la distinction. Les lèvres et la surface interne sont souvent lissées alors que le bas de panse est parfois gratté.
Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175). On relève que les jattes à carène marquée (type VII) peuvent évoquer des jattes tournées et non tournées connues en vallée du Rhône dès La Tène C (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 186, fig. n° 20, n° 33, 38 et 39).

- jatte à panse tronconique ouverte (type VI)
3 individus ; reconnus dans les ensembles E (2 exemplaires) et N (1 exemplaire) à Tourdan datés de la fin du IIe s. du Ier s. av. J.-C. et de la première moitié du Ier s. ap. J.-C.
Les fragments appartiennent à des jattes à panse tronconique sans lèvre rentrante. Ils présentent une panse évasée marquée par une large gorge sous la lèvre et un renflement de la panse. Ce type reste toutefois difficile à définir, la gorge située sous la lèvre dessine une légère carène qui place ces jattes à la limite avec le type caréné. Les principaux diamètres relevés sont compris entre 12 et 23 cm.
Un usage polyvalent, pour le service et la consommation comme la préparation et la cuisson des mets, doit être envisagé.

- jatte à bord rentrant en bourrelet (type IV)
1 individu ; reconnu dans l'ensemble L de Tourdan daté du Ier s. av. J.-C.
Le fragment appartient à une jatte tronconique dont le bord rentrant est équipé d'une lèvre en bourrelet (diamètre : 30 cm). On observe le lissage de l'intérieur du vase et de la lèvre.
Ce type appartient au répertoire celtique du Centre-Est de la Gaule (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

3.2.2.2 Les céramiques grises fines (Pl. n° 191)

Les céramiques grises fines sont des céramiques tournées réalisées dans une pâte probablement siliceuse très épurée, de couleur gris clair à sombre, parfois enfumée et lissée quand les surfaces sont bien conservées (Pl. n° 214). Parfois, l'observation des tranches permet d'observer des cœurs de couleur rouge/rosé. Cette catégorie reconnue sur l'ensemble de la Gaule du Centre-Est, de Genève à Lyon et dont la définition varie d'une étude à l'autre se situe à cheval entre la céramique

commune et la céramique fine. Associée aux contextes coloniaux de Lyon, cette catégorie technique est classée parmi les céramiques fines, comme dans le cadre de l'ACR Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne (Genin 1994, 342 ; Desbat 2005, 241-272 ; Batigne Vallet, Lemaître, 2008, 215). En revanche, dans les premiers horizons de Saint Romain-en-Gal, elles sont classées en céramique commune (Leblanc 2007).
On a fait le choix de la compter parmi les céramiques communes en s'appuyant sur des critères liés à la technique et au répertoire : les caractéristiques techniques de la pâte (pâte siliceuse, cuisson mode B, couleur grise) sont très proches d'une céramique tournée grise, seule l'épuration de la pâte permet la distinction. De même, si aucune forme ne semble destinée au passage au feu, le répertoire est composé aussi bien de formes issues de la vaisselle de table que de formes de céramiques communes (jattes et pots).
De plus, la distinction avec la céramique tournée grise est délicate à partir de mobilier issu de prospection, dont la surface est plus ou moins lessivée. Pour traiter cette catégorie, on ne s'appuie que sur des ensembles issus de contextes.
Cette catégorie est absente des contextes datés du IIe s. av. J.-C. (ensemble K) alors qu'elle apparaît dans les ensembles datés de la fin de ce siècle, du Ier s. av. J.-C. et du début du siècle suivant. Elle occupe une part différente selon les contextes : à Saint-Sorlin-en-Valloire (ensemble A) et dans les dépotoirs tourdanais (ensembles E et F), elle ne représente que 3 à 5 % de la vaisselle alors que les contextes du sanctuaire de Champ-Martin en contiennent 10 à 23 % (ensembles L et M), où ces taux doivent probablement être associés à la nature religieuse du contexte. On relève son absence de l'ensemble G daté de la période augustéenne, ce qui laisse supposer une raréfaction de cette catégorie à partir de la période augustéenne au plus tôt. On relève qu'à Saint Romain-en-Gal, cette catégorie se raréfie à partir de l'horizon 3 (15-20 ap. J.-C.) (au-delà de cette période dans l'étude d'O. Leblanc les communes sombres fines à pâte grise comprennent majoritairement des productions de céramique fine, cuites en mode B et provenant probablement des ateliers d'Aoste, n'appartenant plus au même répertoire) (Leblanc 2007, 174).

a. Les imitations de vaisselle fine

- bol Lamb. 31/33

6 individus ; reconnus dans les ensembles L (5 exemplaires) et N (1 exemplaire) à Tourdan, datés du Ier s. av. J.-C. et de la première moitié du siècle suivant.

Il s'agit de fragments de panses évasées dotés, pour 4 d'entre eux d'une lèvre légèrement épaissie et biseautée et, pour le dernier, d'une lèvre arrondie. Ces premiers, dont l'intérieur est lissé, correspondent à la reproduction du type Lamb. 33 variante b (diamètre compris entre 19 et 26 cm), alors que les deux autres sont des bols à lèvre arrondie (diamètre 26 cm) et sont inspirés des types Lamb. 31 et 33 variante a, connus en céramique campanienne A.

- assiette Lamb. 6/36

2 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire, dans l'ensemble A daté de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du Ier s. av. J.-C.

Il s'agit de deux fragments d'assiettes à lèvres à marli. L'un correspond à la reproduction du

type Lamb. 36 caractérisé par une lèvre en marli bombé, l'autre présente une lèvre à marli horizontal, proche de la variante à lèvre à double ondulation du type Lamb. 6, connu en céramique campanienne A.
Ces vases reprennent les dimensions de leurs modèles méditerranéens avec un diamètre avoisinant 18/19 cm, correspondant aux modules privilégiés de ces types (Py, Adroher-Auroux, Sanchez et *alii* 2001, 443 et 497).

b. Les pots

- pot à col tronconique
6 individus, reconnus dans les ensembles E (4 exemplaires) et N (2 exemplaires) de Tourdan, datés du Ier s. av. J.-C. et de la première moitié du siècle suivant.
Il s'agit de fragments de pots à col tronconique, marqués par une jonction carénée entre la panse et le col. Ils sont dotés d'une lèvre en bourrelet plus ou moins marquée (diamètre compris entre 9 et 16 cm) (variante b). La faible épaisseur des parois ne destine pas ces vases au passage au feu. Toutefois, aucun fond pouvant se rattacher à cette forme n'a été identifié avec certitude ce qui laisse en suspens la question de son usage comme récipient à feu.
Cette variante (b) renvoie aux pots à col haut cintré et lèvre déversée en bourrelet reconnu en céramique grise kaolinitique et céramique grise siliceuse à Chabrillan Saint-Martin, Dieulefit (Drôme) et Montmorin (Hautes-Alpes) dans des contextes du Ier s. av. J.-C. et de la période augustéenne (Bonnet, Batigne Vallet 2001, 78, fig. 2, n° 9 à 13). Une autre comparaison peut être proposée pour les exemplaires de petit diamètre dont la morphologie peut être rapprochée de celle des pots hauts à col convergent dotés d'une anse, connus à Jastres-nord et à Alba-la-Romaine en céramique tournée et pâte réductrice, de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la fin du siècle suivant (Matal 2002, 388 et fig. 11 n° 9 et Matal 2003, 305-317, type 4100)[19].

- pot à col mouluré
1 individu ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble N daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de col mouluré, orné d'un décor peigné ondé à la base du col. La lèvre se termine par un petit bourrelet et présente un petit diamètre (8/9 cm). Il est apparenté à des types issus du répertoire gaulois, connus dans les horizons 2 et 3 à Roanne (Guichard, Lavendhomme 1997, 100-101). La qualité de la pâte ainsi que les décors qui l'ornent ne plaident pas pour un emploi comme pot à cuire.

c. Les jattes

- jatte à bord rentrant (type III)
7 individus ; reconnus dans l'ensemble A de Saint Sorlin-en-Valloire (3 exemplaires), les ensembles L (1 exemplaire), M (1 exemplaire) et N (2 exemplaires) de Tourdan, datés de la

[19] M. Matal voit dans cette forme l'influence des olpès en pâte claire et des pichets de la côte catalane (Matal 2002, 388).

fin du IIe s. s. av. J.-C. au plus tôt jusqu'à la première moitié du Ier s. ap. J.-C.
Il s'agit de fragments de panses tronconiques dotés d'une lèvre simple arrondie et rentrante (variante a). Les diamètres relevés s'inscrivent entre 18 et 26 cm de manière générale. Un petit exemplaire au profil complet, doté d'un fond plat, mesure 15 cm de diamètre.
Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est (cf. pour les Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

- jatte à bord rentrant en bourrelet (type IV)
5 individus ; reconnus dans les ensembles L (4 exemplaires) et N (1 exemplaire) datés du Ier s. av. J.-C. et de la première moitié du Ier s. ap. J.-C.
Il s'agit de fragments de panses tronconiques dotés d'une lèvre rentrante en bourrelet arrondie ou en amande. Les diamètres relevés s'inscrivent entre 20 et 27 cm. On note le lissage interne de certains vases et des lèvres.
Ce type appartient au répertoire celtique du Centre-Est de la Gaule (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

- jatte carénée (types VII et VIII)
4 individus ; reconnus dans les ensembles A de Saint Sorlin-en-Valloire (1 exemplaire), L (1 exemplaire) et N (2 exemplaires) de Tourdan, datés de la fin du IIe s. av. J.-C. au plus tôt, jusque dans le courant de la première moitié du Ier s. ap. J.-C.
Ces fragments appartiennent à des jattes à col droit et dont la panse est marquée par une carène. On observe que certains vases présentent des profils carénés qui sont très marqués (type VII) et d'autres dont le profil est doux (type VIII). En l'absence de profil complet, il est difficile de faire la distinction sur de petits tessons. Les diamètres relevés sont compris entre 22 et 26 cm.
Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175). On relève que les jattes à carène marquée (type VII) peuvent évoquer des jattes tournées et non tournées connues en vallée du Rhône dès La Tène C (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 186, fig. n° 20, n° 33, 38 et 39).

3.2.2.3 Les céramiques tournées noires à cœur rouge (Pl. n° 192 et 193)

Traditionnellement, les productions bénéficiant d'une post-cuisson réductrice sont regroupées avec les céramiques grises à Lyon, sous le terme mode A enfumé (Genin 2003, 145) et commune sombre à Vienne (Leblanc 2007). On a choisi de les distinguer des céramiques à pâtes de teintes grises à brunes pour des raisons techniques.
Ces productions sont cuites en mode A et bénéficient d'une post-cuisson réductrice, entraînant un

enfumage de la surface du vase d'une part et, pour les exemplaires les mieux conservés, d'un lissage à la baguette interne et/ou externe (Pl. n° 213). Les pâtes peuvent être fines (proche au touché de la céramique gris fine) ou grossières (avec un dégraissant grossier), mais elles présentent toujours la caractéristique d'avoir au cœur, une couleur rouge brique à rouge brun pour les exemplaires les plus cuits.
Il est difficile de définir s'il s'agit de vases tournés ou non. Ils ont tous pour caractéristique une finition soignée (les formes basses ont reçu un enfumage soit interne et externe, soit uniquement sur la surface externe comme pour les formes hautes ; dans la plupart des cas, on observe des traces de lissage à la baguette), qui fait privilégier l'appellation de céramique tournée, mais la fabrication d'une céramique non tournée (modelée ou montée au colombin) puis finie à la tournette doit être envisagée.
Cette catégorie apparaît dans les contextes les plus anciens de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. (ensembles K et A) et occupe jusqu'au début du Ier s. ap. J.-C. (ensemble N) entre 17 et 27 % du N. R. de la vaisselle. On relève un faible pourcentage dans les ensembles H et I (8 et 3 %) qui laisse supposer la position résiduelle de cette catégorie à partir du changement d'ère, le taux de 22 % de l'ensemble N pouvant être lié à la nature des remblais du sanctuaire de Champ-Martin, provenant du nettoyage des sols antérieurs.
Le répertoire relève aussi bien de la céramique liée à la cuisine (préparation et cuisson) que du service de table (imitations de vaisselle fine et vase de présentation) – les pâtes grossières semblent être privilégiées pour la réalisation des premières. Ce répertoire varié situe cette catégorie, à la frontière entre la céramique fine et la céramique commune.

a. Les imitations de vaisselle fine

- bol Lamb. 31/33

5 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire dans l'ensemble A (1 exemplaire) et à Tourdan dans l'ensemble L, datés de la fin du IIe s. et du Ier s. av. J.-C. (3 exemplaires) ainsi que dans le mobilier issu des prospections (1 exemplaire).
Il s'agit de fragments de panses évasées dotés pour deux d'entre eux d'une lèvre arrondie et pour les autres d'une lèvre légèrement épaissie et biseautée. Ils présentent généralement un intérieur lissé.
Les deux premiers dont les lèvres sont arrondies (diamètre 23/24 cm) sont inspirés des types Lamb. 31 et Lamb. 33 variante a, connus en céramique campanienne A, alors que les trois derniers à lèvre biseautée correspondent à la reproduction du type Lamb. 33 variante b (diamètre : 18/19 cm).

- assiette Lamb. 6

2 individus ; reconnus à Tourdan, dans l'ensemble E daté du Ier s. av. J.-C.
Il s'agit de deux fragments de lèvres à marli. Ils présentent l'un et l'autre une lèvre à marli horizontal, proche de la variante à lèvre à double ondulation du type Lamb. 6, connu en céramique campanienne A.
Ces vases reprennent les dimensions de leurs modèles méditerranéens avec un diamètre avoisinant 26/28 cm, proche du module moyen de ce type (Py, Adroher-Auroux, Sanchez et

alii 2001, 443).

- assiette Lamb. 5/7

2 individus ; reconnus à Tourdan, dans l'ensemble E daté du Ier s. av. J.-C. ainsi que dans le mobilier issu des prospections pédestres.

Il s'agit de deux fragments de bords relevés et anguleux, imitant le type Lamb. 5/7 connu en céramique campanienne A. Les diamètres relevés avoisinent 25/26 cm, correspondant au module le plus fréquemment rencontré en céramique campanienne A (Py, Adroher-Auroux, Sanchez et *alii* 2001, 440).

- assiette Lamb. B1

1 individu ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble F daté du Ier s. av. J.-C.

Il s'agit d'un fragment de bord peu évasé avec une gorge externe sous une lèvre arrondie. Le vase est proche de la forme Lamb. B1a, connue en céramique campanienne B, à la différence près qu'il comporte une gorge externe au lieu de deux sillons. Le diamètre relevé avoisine 21/22 cm.

b. Les pots

- pot à col tronconique

27 individus ; recensés dans les ensembles A (8 exemplaires) de Saint Sorlin-en-Valloire, à Tourdan dans l'ensemble K (1 exemplaire), L (1 exemplaire probable), E (3 exemplaires), F (4 exemplaires), N (5 exemplaires) datés de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la première moitié du Ier s. ap. J.-C., ainsi que dans le mobilier issu des prospections pédestres (ensemble J : 6 exemplaires).

Il s'agit de fragments de pots présentant un col tronconique et une lèvre en bourrelet plus ou moins marquée (variante b). Parfois cette lèvre est simplement épaissie (variante a). Toutefois, la limite entre ces deux variantes reste difficile à apprécier.

On observe sur certains exemplaires que la jonction entre le col et la panse peut être parfois soulignée par un décor peigné et/ou ondé réalisé à la pointe ; sur d'autres exemplaires on observe une carène marquée. Les diamètres relevés sont compris généralement entre 10 et 16 cm.

Un exemplaire au profil complet (diam. : 23/24 cm ; ht. : 28 cm) est connu : il présente une lèvre déversée en petit bourrelet arrondi. La jonction entre le col et la panse est soulignée par un décor organisé en deux registres : un décor ondé réalisé à la pointe est délimité par deux lignes horizontales ; au dessous, prend place un décor de lignes horizontales probablement réalisé au peigne. La panse est ovoïde et le fond est plat.

A l'image des pots non tournées, la variante a peut trouver des parallèles dans la basse vallée du Rhône et en Languedoc oriental avec les urnes à lèvre déversée sur col convergent ou parallèle (série CNT-LOR U5, type U5a1 dans Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 301-304). De même, la variante b évoque les pots à col haut cintré et lèvre déversée en bourrelet, reconnus en céramique grise kaolinitique et commune grise siliceuse à Chabrillan Saint-Martin et Dieulefit dans la Drôme ainsi que Montmorin (Hautes-Alpes) dans des

contextes datés du Ier s. av. J.-C. et de la période augustéenne (Bonnet, Batigne Vallet 2001, 78, fig. 2, n° 9 à 13).

- pot à col droit et lèvre évasée

2 individus ; reconnus dans l'ensemble F daté du Ier s. av. J.-C. et dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan.

Il s'agit de fragments de pots ovoïdes à col court et droit. La lèvre évasée peut être arrondie ou allongée (diamètre : 15/16 cm). Comme les pots non tournés, il peut être l'héritier d'un type plus ancien daté des III et IIe s. av. J.-C. (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 187, fig. 19 et 21).

- pot à lèvre rectangulaire en méplat

1 individu ; recensé à Tourdan dans l'ensemble F daté du Ier s. av. J.-C.

Il s'agit d'un fragment de bord présentant un col droit et une lèvre rectangulaire en méplat (diamètre relevé : 15 cm). Ce type peut être rapproché des urnes à lèvre déversée sur col convergent ou parallèle (série CNT-LOR U5 : type U5d dans Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 301-304).

- pot à col droit et lèvre en bourrelet

1 individu ; recensé à Tourdan dans l'ensemble I daté du IIe s. ap. J.-C.

Il s'agit d'un fragment de bord doté d'une lèvre en léger bourrelet et d'un col droit (diamètre relevé : 11 cm). La datation récente de cet objet laisse supposer qu'il s'agisse d'un pot appartenant au répertoire de la céramique allobroge à pâte sandwich (Laroche 2003, 203-206).

- pot à col mouluré

1 individu ; reconnu dans l'ensemble A de Saint Sorlin-en-Valloire, daté de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du siècle suivant.

Il s'agit d'un pot au profil incomplet mais qui peut être restitué (diam. : 13/14 cm ; hauteur restituée : 20 cm). Le col est tronconique et sa jonction avec la panse est soulignée par une moulure ; la lèvre est évasée et arrondie. Le vase est doté d'un pied annulaire en piédouche. Sa morphologie et son ouverture large le rapprochent des vases balustres et des vases à pied ouverts celtiques reconnus en Champagne et en Gaule du Centre (Buchsenschutz, Bailly 2002, 77-81). Sa morphologie ne plaide pas pour un emploi comme pot à cuire, au contraire il semble devoir être associé au service des liquides.

c. Les marmites

- marmite tripode

Aucun individu recensé ; seuls des fragments reconnus dans l'ensemble N à Tourdan, daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. permettent d'attester de la présence de ce type.

On observe un fond plat et un pied permettant d'identifier une marmite tripode.

d. Les couvercles

- couvercle à lèvre arrondie

4 individus ; reconnus dans les ensembles A et K datés de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et du début du siècle suivant à Saint Sorlin-en-Valloire et à Tourdan (1 exemplaire chacun), ainsi que dans les mobiliers issus des prospections menées sur ce site (2 exemplaires).

Il s'agit de fragments de couvercles à lèvre arrondie formant un petit bourrelet, parfois souligné par une gorge. Les diamètres s'inscrivent entre 20 et 23 cm.

e. Les jattes

- jatte à bord rentrant (type III)

54 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire (ensemble A : 7 exemplaires), à Tourdan dans les ensembles L (2 exemplaires), M (6 exemplaires), E (6 exemplaires), F (4 exemplaires), G (4 exemplaires), N (6 exemplaires), datés de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la première moitié du Ier s. ap. J.-C., ainsi que dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (ensemble J : 19 exemplaires).

Il s'agit de fragments de panses tronconiques dotés d'une lèvre rentrante, parfois simplement épaissie (variante a). Les diamètres relevés s'inscrivent entre 20 et 33 cm de manière générale. On observe sur quelques exemplaires un décor digité sur le sommet de la lèvre (cat. N° 476) ainsi que des traces de lissage interne. Un exemplaire au profil complet est doté d'un fond plat et mesure 33 cm de diamètre.

Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

- jatte à bord rentrant en bourrelet (type IV)

26 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire (ensemble A : 2 exemplaires), à Tourdan dans les ensembles L (4 exemplaires), M (3 exemplaires), E (12 exemplaires), F (2 exemplaires), G (3 exemplaires), datés de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. au début du Ier s. ap. J.-C., ainsi que dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (ensemble J : 4 exemplaires).

Les fragments identifiés présentent une panse tronconique dotée d'une lèvre rentrante en bourrelet arrondi ou en amande. Les diamètres relevés s'inscrivent entre 20 et 33 cm (deux groupes peuvent être individualisés : l'un autour de 20 cm de diamètre et l'autre autour 30/33 cm). On relève le lissage interne de certains vases et des lèvres. Un exemplaire, dont le profil est complet, est doté d'une lèvre en amande et d'un fond plat, présente un petit diamètre de 15 cm.

Ce type appartient au répertoire celtique du Centre-Est de la Gaule (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo,

Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

- jatte à bord droit présentant un méplat externe (type II)
10 individus ; tous reconnus dans l'ensemble E (10 exemplaires) à Tourdan, daté du Ier s. av. J.-C.
Ces fragments appartiennent à des jattes tronconiques dont le bord est droit et dont la lèvre est aplatie en méplat externe. Ces objets présentent des diamètres compris entre 30 et 40 cm. Leur diamètre supérieur aux autres jattes peut suggérer un emploi dans la cuisine (préparation ?, cuisson ?) plutôt que pour la consommation individuelle.

- jatte carénée (type VIII)
8 individus ; reconnus dans l'ensemble A à Saint Sorlin-en-Valloire (2 exemplaires), dans les ensembles L (4 exemplaires), F et N (1 exemplaire chacun) à Tourdan, datés de la fin du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la première moitié du Ier. ap. J.-C.
Ces fragments appartiennent à des jattes à col droit, la panse est marquée par une carène dont le profil est doux, évoquant un profil en S. La lèvre peut être évasée et allongée ou se terminer en bourrelet. On relève sur un exemplaire qu'un décor ondé réalisé à la pointe orne la panse (cat. N° 43). Parfois la carène peut être soulignée de petites moulures. Les diamètres relevés sont compris entre 20 et 30 cm, seul un exemplaire présente un petit diamètre de 15 cm.
Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

- jatte à bord droit (type I)
5 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire (ensemble A : 1 exemplaire), à Tourdan (ensemble E : 3 exemplaires) dans des lots datés de la fin du IIe s. av. J.-C. et du siècle suivant, ainsi que dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (1 exemplaire).
Ces fragments appartiennent à des jattes à bord rectiligne et droit. On note sur certains exemplaires la présence d'un sillon externe soulignant la lèvre. On relève des diamètres compris entre 15 et 20 cm.
Un exemplaire incomplet provenant de l'ensemble E (cat. n° 165) présentant une lèvre droite a été identifié comme tel mais peut aussi bien appartenir à une imitation de Lamb. 5/7.

- jatte à panse tronconique ouverte (type VI)
3 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire (ensemble A : 1 exemplaire), dans un lot daté de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du siècle suivant, ainsi que dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (2 exemplaires).
Ces fragments présentent des panses tronconiques, plus ou moins évasées. Les diamètres relevés sont compris entre 16 cm et 26 cm. On observe sur un exemplaire un décor ondé réalisé à la pointe encadré par deux gorges à l'intérieur de la jatte.
Un exemplaire à lèvre déversée, soulignée par une gorge, présente un ressaut sur la panse qui

pourrait permettre de l'identifier comme une jatte carénée, toutefois la panse paraît plus ouverte (cat. n° 326).

- jatte carénée à lèvre en bourrelet pincé (type IX)
1 individu ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble E daté du Ier s. av. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de bord, comportant un col court et droit, souligné par une carène. La lèvre est allongée en bourrelet pincé. Le diamètre relevé est de 32 cm. Ce type est un *unicum* et le profil du col, resserré et détaché de la panse par une carène, peut aussi évoquer une marmite.

3.2.2.4 Les céramiques tournées grises (Pl. n° 194 à 196)

Les céramiques tournées grises forment la catégorie la mieux représentée sur l'ensemble des lots étudiés. Il s'agit d'une catégorie technique regroupant des pâtes siliceuses, cuites en mode B, de couleur grise à brune (parfois des fragments de teinte brun/rouge témoignent d'une cuisson mal maîtrisée). Les dégraissants sableux présents dans les pâtes peuvent varier de mi-fin à grossier, contenant assez souvent des nodules de couleur noire (oxyde ferreux ?) (Pl. n° 214).
L'observation de certains tessons permet d'envisager une finition à la tournette de vases modelés ou assemblés. Toutefois, les distinguer avec certitude des éléments tournés est difficile. On entend ainsi par céramique tournée grise, des vases réalisés au tour rapide (bénéficiant d'un volant d'inertie) comme ceux finis à la tournette.
La céramique tournée grise est recensée dans la quasi-totalité des contextes étudiés (à l'exception de l'ensemble D). Elle représente entre 14 et 25 % de la vaisselle dans les ensembles les plus anciens (ensembles A, K et L). Elle est majoritaire dans certains ensembles du Ier s. av. J.-C. et du début du siècle suivant (64 %, 48 % et 56 % respectivement pour les ensembles E, F et G), alors que sa part semble se concentrer autour du tiers (entre 34 et 40%) dans les ensembles des Ier et IIe s. ap. J.-C. (ensembles H et I). Malheureusement, les comptages des ensembles des Ier et IIe s. ap. J.-C. (B et C) provenant de Saint Sorlin-en-Valloire ne peuvent être employés pour confirmer cette tendance. Le faible taux (15 %) recensé dans l'ensemble N peut être du à la nature des dépôts, uniquement composés de remblai, probablement issu des niveaux antérieurs à l'établissement du sanctuaire antique. Enfin, en bordure de nos limites chronologiques, on relève que la céramique tournée grise est majoritaire dans l'ensemble O contenant du mobilier antique et du haut Moyen Âge et on peut relever que les vases attribués à la période mérovingienne et datés des Xe et XIe s. sont exclusivement réalisés en céramique tournée grise.
Principalement constitué de vases liés à la cuisson comme le permet sa pâte siliceuse, son répertoire compte aussi des récipients liés à la conservation et au service ainsi que quelques emprunts à la vaisselle de table.

a. Les imitations de vaisselle fine

- assiette Lamb. 6/36
6 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire, dans l'ensemble A (1 exemplaire) et à Tourdan dans les ensembles L et E (1 exemplaire chacun) datés de la fin du IIe s. av. J.-C. et

du courant du Ier s. av. J.-C., ainsi que dans les lots issus des prospections pédestres menées sur ce site (ensemble J).
Il s'agit de fragments d'assiettes à lèvres à marli. Deux exemplaires correspondent à la reproduction du type Lamb. 36 caractérisé par une lèvre en marli bombé, les quatre autres présentent une lèvre à marli horizontal, proche de la variante à lèvre à double ondulation du type Lamb. 6, connu en céramique campanienne A.
On relève que leurs panses peuvent être plus ou moins rectilignes. Un exemplaire dont le profil est complet présente un pied annulaire et l'intérieur est décoré de cercles concentriques. On note sur un des exemplaires, le lissage interne de la lèvre et du sommet de l'extérieur de la panse.
Ces vases présentent des diamètres compris entre 20 et 25 cm.

- assiette Lamb. 5/7
3 individus ; reconnus à Tourdan dans le mobilier issu des prospections pédestres (ensemble J).
Il s'agit de trois fragments de bords relevés et anguleux, imitant le type Lamb. 5/7 issu du répertoire de la céramique campanienne. Les diamètres relevés avoisinent 25/26 cm correspondant au module le plus fréquemment rencontré en céramique campanienne A (Py, Adroher-Auroux, Sanchez et *alii* 2001, 440).

- bol Lamb. 31/33
3 individus ; reconnus à Tourdan dans l'ensemble N, daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C. ainsi que dans le mobilier issu des prospections (ensemble J : 2 exemplaires).
Il s'agit de fragments de panses évasées dotés d'une lèvre arrondie soulignée par un sillon externe pour l'un d'entre eux (diamètre : 22/23 cm) proche du type Lamb. 33a et pour l'autre d'une lèvre légèrement épaissie et biseautée (diamètre : 15/16 cm), issue du type Lamb. 33b.

- assiette Lamb. 27
1 individu ; reconnu dans l'ensemble K à Tourdan, daté de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de bord évoquant le type Lamb. 27 appartenant au registre de la céramique campanienne A. La lèvre est soulignée par une légère carène (diamètre : 22 cm).

- assiette Lamb. B1
1 individu ; reconnu à Tourdan dans les lots de mobilier issu des prospections (ensemble J).
Il s'agit d'un fragment de bord rectiligne et légèrement évasé au diamètre indéterminé, la lèvre arrondie est soulignée par deux sillons externes. La morphologie du bord évoque le type Lamb. B1 connu en céramique campanienne.

- gobelet Mayet 2
1 individu ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble L daté du Ier s. av. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de bord de gobelet. La lèvre est déversée, concave et soulignée par de nombreux sillons à sa jonction avec le col (diamètre : 10 cm). La morphologie de cet objet

réalisé en pâte grise à dégraissant moyen évoque les gobelets à lèvre concave produits en paroi fine de type Mayet 2.

- coupe Ettl. 23
1 individu ; reconnu dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan.
Il s'agit d'un fragment de bord légèrement rentrant, la lèvre est soulignée par un petit bourrelet ainsi que la carène assurant la liaison entre le bord et la panse (diamètre : 17 cm). Cette morphologie évoque les bords lisses équipant des coupes tronconiques connues en sigillée italique (Goudineau 40).
- bol Drag. 33
1 individu ; reconnu à Tourdan dans les lots de mobilier issu des prospections (ensemble J).
Il s'agit d'un fragment de bord rectiligne doté d'une lèvre arrondie en petit bourrelet, soulignée par une fine gorge à l'extérieur (diamètre relevé : 20 cm), évoquant le type Drag. 33 connu en céramique sigillée gauloise.

- coupelle Drag. 24/25 (non illustrée)
1 individu ; reconnu à Tourdan dans les lots de mobilier issu des prospections (ensemble J).
Il s'agit d'un fragment appartenant à une coupelle (ou coupe) terminée par un bord vertical séparé de la partie inférieure par une baguette arrondie en saillie (diamètre inconnu).

b. Les pots

- pot à col tronconique
165 individus ; reconnus dans les ensembles A, B et C de Saint Sorlin-en-Valloire (11 exemplaires, 1 exemplaire et 4 exemplaires respectivement), ainsi qu'à Tourdan dans les ensembles L (3 exemplaires), E (62 exemplaires), F (3 exemplaires), H (1 exemplaire), I (2 exemplaires), datés entre la fin du IIe s. av. J.-C. et le IIe s. ap. J.-C. Enfin, il a été reconnu dans les ensembles issus des prospections menées à Tourdan (78 exemplaires) et au Fayaret (1 exemplaire).
Il s'agit de fragments de pots présentant un col tronconique et généralement une lèvre en bourrelet plus ou moins marquée (variante b), parfois la lèvre est simplement épaissie (variante a). Sur d'autres exemplaires, on observe que la lèvre se termine en amande déversée (variante c) ; cette variante n'a été relevée qu'en céramique tournée grise dans les ensembles C et J. La forte fragmentation rend parfois difficile la distinction entre ces différentes variantes.
On observe sur certains exemplaires que la jonction entre le col et la panse peut être parfois soulignée par un décor peigné et/ou ondé réalisé à la pointe, ainsi que d'incisions ; sur d'autres exemplaires on observe une carène marquée. Les diamètres relevés sont compris généralement entre 10 et 28 cm pour les plus larges, deux groupes semblant se distinguer, l'un autour de 10/15 cm et l'autre autour de 25/28 cm.
Un exemplaire au profil complet, de petites dimensions (diam. : 10 cm ; ht. : 13 cm), est connu (cat. n° 111) : il présente une lèvre déversée en bourrelet. La jonction entre le col et la panse est soulignée par un sillon ; la panse est ovoïde et le fond est plat.

A l'image des pots non tournés et des productions noires à cœur rouge, la variante a peut trouver des parallèles dans la basse vallée du Rhône et en Languedoc oriental avec les urnes à lèvre déversée sur col convergent ou parallèle (série CNT-LOR U5, type U5a1 dans Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 301-304). De même, la variante b évoque les pots à col haut cintré et lèvre déversée en bourrelet reconnus en céramique grise kaolinitique et commune grise siliceuse à Chabrillan Saint-Martin et Dieulefit dans la Drôme ainsi que Montmorin (Hautes-Alpes) dans des contextes datés du Ier s. av. J.-C. et de la période augustéenne (Bonnet, Batigne Vallet 2001, 78, fig. 2, n° 9 à 13). La variante c quant à elle peut être comparée avec des formes plus récentes, datées des IIe et IIIe s. ap. J.-C. En effet, des profils comparables sont connus dans la moyenne vallée du Rhône (Dicocer COM-O-M A4, Bonnet, Batigne Vallet 2002, 341), parmi la production de l'atelier de Saint-Péray (Desbat, Roux 1992, 102-110), à Plaisians, Saint Paul-Trois-Châteaux (Batigne Vallet (dir.) en cours b), comme plus au nord à Saint-Romain-en-Gal (Leblanc 2003, 38, fig. 13, n° 13) et jusqu'à Lyon (Bonnet, Batigne Vallet, Delage et *alii* 2003, 158, fig. 18, n° 6). Ce pot, désigné sous l'appellation urne à lèvre divergente en amande, est connu dans le Sud en céramique tournée rouge (Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 368) mais apparaît aussi en céramique tournée grise dans la moyenne vallée du Rhône, notamment dans la région valentinoise (à Chabeuil : Bonnet, Batigne Vallet 2002, 352, fig. 20, n° 10).

- pot sans col à lèvre divergente

18 individus ; reconnus dans les ensembles issus des prospections menées à Tourdan (ensemble J : 16 exemplaires) et au Fayaret (ensemble P : 2 exemplaires).

Il s'agit de fragments de bords dotés d'une lèvre formant bandeau, sans col, parfois caractérisés par une gorge sur la lèvre (diamètres relevés : entre 16 et 20 cm). Ils sont identifiés dans les ensembles viennois aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 172).

- pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure

25 individus ; reconnus dans les ensembles issus des prospections menées à Tourdan (ensemble J : 14 exemplaires) et au Fayaret (ensemble P : 11 exemplaires).

Il s'agit de fragments de bords équipés d'une lèvre en bandeau court présentant une gorge interne ou supérieure. Le diamètre maximum rencontré est de 20 cm mais la majorité des pots présente un diamètre mesurant 15/16 cm. La morphologie à lèvre courte renvoie directement aux lèvres équipant les pots de type Dicocer Kaol A12 var. B, connus en céramique kaolinitique dans la moyenne vallée du Rhône durant le IVe et la première moitié du Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 326-327). Sa morphologie peut aussi évoquer une lèvre du début du haut Moyen Âge (Horry et *alii*, type 2).

- pot à col droit et lèvre évasée

15 individus ; reconnus dans l'ensemble A (2 exemplaires) à Saint Sorlin-en-Valloire, ainsi qu'à Tourdan (ensemble L : 2 exemplaires ; ensemble E : 1 exemplaire ; ensemble F : 2 exemplaires), dans des lots datés de la fin du IIe s. av. J.-C. et du courant du siècle suivant, ainsi que dans les lots de mobilier issus des prospections menées à Tourdan (8 exemplaires).

Il s'agit de fragments de pots à col droit et lèvre évasée et arrondie ou simplement allongée.

On recense des diamètres compris 12 cm et 20 cm.
On relève sur un exemplaire presque complet que la jonction entre le col et la panse est soulignée par un décor organisé en deux registres : un décor ondé réalisé à la pointe est délimité par deux lignes horizontales, au dessous, prend place un décor de lignes horizontales probablement réalisées au peigne. La panse est ovoïde, on ne connaît pas le fond.

- pot à épaulement caréné
14 individus ; reconnus dans les ensembles B et C de Saint Sorlin-en-Valloire (respectivement 6 et 2 exemplaires), à Tourdan dans l'ensemble I (1 exemplaire), datés des Ier et IIe s. ap. J.-C. ainsi que dans le mobilier issu des prospections menées sur ce site (5 exemplaires).
Ces lèvres sont caractérisées par une carène marquée en sommet de panse, qui resserre fortement l'encolure. Ils présentent généralement un diamètre à l'ouverture compris entre 10 cm et 26 cm.
Comme pour les productions de céramique non tournée (cf. *supra*), on observe deux variantes liées à l'orientation de l'épaulement : un premier type est caractérisé par une lèvre évasée en bourrelet ou arrondie (variante a) (2 exemplaires), un second type est doté d'une lèvre peu marquée et son épaulement est presque horizontal (variante b) (10 exemplaires). La variante a correspond au type courant dans la région. En revanche, la variante b se distingue par une morphologie particulière que l'on retrouve sur certains exemplaires de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. à Clérieux (Rébiscoul, Bayard-Rostaing et Thevenin 1991, fig. 19, n° 42) et du dernier tiers du Ier s. ap. J.-C. à Saint Péray (Batigne Vallet (dir.) en cours b).
Enfin, une troisième variante peut être relevée (variante c ; 2 exemplaires) : il s'agit d'un pot enfumé, dont la lèvre est peu marquée, la transition entre la panse et le col est moulurée, et dont la panse peut être décorée de godrons. Ce type évoque directement le pot de type 4 produit en céramique cuite en mode B dans les ateliers d'Aoste (Laroche 1987, 328-330). On observe qu'il comporte un pied annulaire (diam. : 10 cm ; ht. : 15 cm) et que les caractéristiques techniques et décoratives de ce pot ne semblent pas le destiner à la cuisson.

- pot à col droit et lèvre triangulaire
10 individus ; reconnus dans l'ensemble C de Saint Sorlin-en-Valloire, daté du IIe s. ap. J.-C. (1 exemplaire) et dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan (7 exemplaires) et au Fayaret à Beaurepaire (2 exemplaires).
Ces fragments de bords appartiennent à des pots à col droit et dont la lèvre présente un profil triangulaire, légèrement débordant, formant un bandeau. Les diamètres relevés se concentrent autour de 19/20 cm. Au IIIe s. ap. J.-C., ces pots sont reconnus sur l'ensemble du territoire allobroge (Batigne Vallet 2003, 194). Signés, ils appartiennent au répertoire de la céramique allobroge (Laroche 2003, 203-206).

- pot à col droit et lèvre en gros bourrelet
9 individus ; reconnus dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (8 exemplaires) et au Fayaret à Beaurepaire (1 exemplaire).

Ces fragments de bords présentent un col droit et une lèvre en gros bourrelet qui peut être arrondi (diamètre relevé entre 15 et 20 cm).

- pot à col droit et lèvre droite

8 individus ; recensés dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (7 exemplaires) et au Fayaret à Beaurepaire (1 exemplaire).

Ces fragments appartiennent à des bords dont le col est droit et la lèvre terminée en amande verticale plus ou moins affirmée et élargie, formant un bandeau. Les diamètres relevés avoisinent 14/15 cm.

- pot à col droit et lèvre en bourrelet

7 individus ; tous recensés dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan.

Les fragments appartiennent à des bords à col droit et lèvre évasée en bourrelet (les diamètres relevés avoisinent 12/14 cm). La frontière entre ce type et le pot à col tronconique à lèvre en bourrelet est mince.

- pot à col court et lèvre en bourrelet

7 individus ; reconnus dans l'ensemble C de Saint Sorlin-en-Valloire (1 exemplaire) ainsi qu'à Beaurepaire dans les lots issus des prospections pédestres menées au Fayaret (6 exemplaires).

Ces fragments appartiennent à des bords présentant un col court doté d'une lèvre en petit bourrelet ; les diamètres recensés se situent entre 8 et 13 cm. Ce type appartient au répertoire de la céramique allobroge signée comme le montre l'exemplaire complet provenant de Saint Sorlin-en-Valloire. De petites dimensions (diam. : 8 cm ; ht. : 12 cm), le vase est doté d'un col surmonté d'une petite lèvre en bourrelet. La panse est ovoïde et le pied est dégagé. Le fond est estampillé : au sein de deux sillons circulaires, on relève une estampille radiale : *ATTO F* [*ATTO F(ecit)*].

- pot à col côtelé

6 individus ; un exemplaire reconnu dans l'ensemble A de Saint Sorlin-en-Valloire daté de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du siècle suivant ainsi que dans l'ensemble C daté du IIe s. ap. J.-C. (1 exemplaire) et dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (4 exemplaires).

Ces fragments de bords (diam. 15 cm env.) présentent la particularité d'être dotés de côtes sur le col évoquant les pots à col côtelé en céramique commune sombre tournée identifiés à Vienne/Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2007, 170). Ce type, en céramique tournée, est l'équivalent du pot à col cannelé identifié en céramique non tournée (cf. *supra*). La présence d'un individu dans l'ensemble A de Saint Sorlin-en-Valloire peut être expliquée par une réalisation en céramique non tournée finie à la tournette ; toutefois, sa morphologie ne renvoie pas au modèle viennois, au contraire des autres exemplaires.

- pot à col mouluré

4 individus ; reconnus à Tourdan dans les ensembles E et G datés du Ier s. av. J.-C. et du début du siècle suivant, ainsi que dans les lots de mobilier issu des prospections menées sur

le site (2 exemplaires).
Il s'agit de fragments de bords dotés de cols tronconiques et de lèvre en bourrelet, dotés de moulures et parfois ornés de décors peignés ondés (cat. n° 193) ainsi que de lignes verticales et en chevrons lissées à la baguette (cat. n° 237). Les diamètres recensés sont compris entre 13 et 15 cm. La nature des pâtes (pâte siliceuse à dégraissant moyen) rapproche ces exemplaires des productions de céramique grise fine et leurs décors ne semblent pas les destiner à passer au feu. Il est apparenté à des types de tradition gauloise connus dans les horizons 2 et 3 à Roanne (Guichard, Lavendhomme 1997, 100-101).
De même, on peut relever des similitudes avec les profils des pichets mono-ansés connus à Saint Romain-en-Gal et Lyon de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C., qui sont parfois dotés d'une moulure sur le col tronconique et/ou de décors verticaux lissés (Leblanc 2007, fig. 10, n° 90 à 92, fig. 23, n° 114 et 117 et Batigne Vallet 2001, pl. 2, n° 1). Toutefois, l'étude d'O. Leblanc sur le mobilier céramique de Saint Romain-en-Gal ne différencie pas un type spécifique pour ces pots et regroupe les profils moulurés dotés d'une anse ou non sous l'appellation pichet (Leblanc 2007, 176, fig. 160). La proximité des deux types et la difficulté à les isoler sont illustrées par des exemplaires complets de pichets mono-ansés à col mouluré et décoré de traits verticaux découverts à Lyon (Batigne Vallet 2001, pl. 2, n° 1).

- pot à lèvre rectangulaire en méplat
2 individus ; reconnus à Tourdan dans les ensembles L et F (1 exemplaire chacun), datés du Ier s. av. J.-C.
Il s'agit de deux fragments de cols tronconiques dotés d'une lèvre aplatie. Ce type peut évoquer un dolium de petites dimensions (diamètre : 25/28 cm). On observe sur l'exemplaire illustré la jonction marquée entre le col et la panse. Ce type peut être rapproché des urnes à lèvre déversée sur col convergent ou parallèle (série CNT-LOR U5 : type U5d dans Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 301-304).

- pot à col droit et lèvre repliée en ourlet
1 individu ; recensé à Tourdan dans l'ensemble I daté du IIe s. ap. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de bord doté d'un col droit et d'une lèvre repliée en ourlet (diamètre : 13 cm). Il présente des similitudes avec un exemplaire connu dans les ensembles de la fin du IIe s. ap. J.-C. et du IIIe s. ap. J.-C. du quartier artisanal de Saint Romain-en-Gal, mais présente un renflement à l'intérieur du col plus important (Leblanc 2003, 40, fig. 15, n° 19).

- pot à col court et lèvre divergente formant un bec
1 individu ; recensé dans le mobilier issu des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire.
Il s'agit d'un fragment de bord (diamètre : 12/13 cm) équipé d'une lèvre divergente, aplatie et débordante, formant un bec. Il présente des similitudes avec un exemplaire connu dans les ensembles de la fin du IIe s. ap. J.-C. et du IIIe s. ap. J.-C. de Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2003, 38, fig. 13, n° 6 et 7).

- pot à lèvre en bandeau sans gorge
1 individu ; recensé dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan.
Ce fragment de bord est équipé d'une lèvre formant un bandeau externe, sans gorge intérieure (diamètre : 18 cm environ).

- pot globulaire sans col à lèvre courte
1 individu ; reconnu dans l'ensemble B de Saint Sorlin-en-Valloire daté du Ier s. ap. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de bord équipé d'une lèvre arrondie de petites dimensions, sans col et d'une panse globulaire. On remarque un décor de stries verticales sur la panse surmontée d'une gorge (diamètre : 8 cm environ).

- pot à bec ou vase à picot
1 individu ; reconnu dans les lots issus des prospections menées à Tourdan.
Il s'agit d'un fragment de bec à pâte grise, enfumée et soigneusement lissée, décoré d'ocelles. Des pots identifiés comme des vases à liquide sont connus à Saint Romain-le-Gal à pâte rouge enfumée, dans le dernier quart du Ier s. av. J.-C. (Leblanc 2007, fig. 23, n° 44) et à Vienne en pâte grise enfumée, durant le règne de Claude (Godard 1992a, 243).

d. Les marmites

- marmite tripode
2 individus ; recensés dans l'ensemble A de Saint Sorlin-en-Valloire daté de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du siècle suivant.
Il s'agit de deux marmites tripodes, à fond plat et paroi rectiligne ou évasé (diamètre : 18 cm et 26 cm). Leur lèvre droite peut être légèrement épaissie. Aucun lissage n'a été relevé, toutefois, leur surface présente un aspect soigné et il faut envisager une réalisation à la tournette à partir d'un montage en céramique non tournée.
Les pieds rectangulaires et massifs semblent correspondre aux productions reconnues en Gaule centrale au Ier s. av. J.-C. Toutefois, leur profil à fond plat les distingue des productions éduennes connues au Ier s. av. J.-C. où elles présentent un fond bombé (Barral 1998, fig. 12). Leur morphologie générale, à paroi rectiligne ou peu évasée et à fond plat trouve des points de comparaison avec des récipients tripodes reconnus à Genève et Massongex (Schucany et *alii* 1999, Pl. 6, n° 59 et Pl. 23, n° 12) ainsi qu'à Vienne (Leblanc 2007, 27, fig. 9, n° 55), datés de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C.

- marmite à lèvre en bourrelet
2 individus ; reconnus dans l'ensemble C de Saint Sorlin-en-Valloire daté du IIe s. ap. J.-C. comme dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan.
Il s'agit de deux fragments de bords dotés d'un col court et d'une lèvre en bourrelet en déversé (diamètres relevés : 20 et 25 cm).

- marmite à col droit et lèvre épaissie

2 individus ; reconnus dans le mobilier issu des prospections menées à Beaurepaire, sur le site du Fayaret.

Il s'agit de fragments de bords à col droit et lèvre épaissie en amande appartenant à des marmites ou des jattes (diamètre relevé : 15/16 cm). Ce type est connu en céramique commune rouge sur les sites de Bourbousson et de Claveysonnes (Bonnet, Batigne Vallet 2002, fig. 16, n° 10 à 20), de même qu'à Plaisians et Valence au IVe et au début du Ve s. (Batigne Vallet (dir.) en cours b), ainsi qu'au Bivan à L'Albenc à la même période (Ayala 1994-1995, fig. 3, n° 13).

- marmite à lèvre rentrante

1 individu ; reconnu dans le mobilier issu des ramassages de surface réalisés à Tourdan.

Il s'agit d'un fragment de paroi rectiligne à lèvre arrondie en bourrelet rentrant (diamètre : 30 cm).

e. Les plats

- plat à paroi rectiligne à sillon sur la lèvre

12 individus ; reconnus à Tourdan dans l'ensemble N (1 exemplaire) daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C., ainsi que dans le mobilier issu des prospections menées sur ce site (8 exemplaires) et à Beaurepaire (3 exemplaires).

Il s'agit de fragments de bords de plat à paroi rectiligne et lèvre caractérisée par un sillon, les diamètres relevés approchent tous 26/28 cm. Ce type est identifié à Saint-Romain-en-Gal essentiellement à partir du Ier s. ap. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 186, fig. 182) et, dans les Savoies, au IIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet (dir.) en cours b). Ce plat est reconnu sur l'ensemble du territoire allobroge au IIIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet 2003, 196).

- plat à paroi rectiligne à lèvre aplatie

9 individus ; reconnus à Tourdan dans l'ensemble I daté du IIe s. ap. J.-C. (2 exemplaires) ainsi que dans le mobilier issu des prospections pédestres (4 exemplaires) et dans les lots issus des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire (3 exemplaires).

Ces fragments appartiennent à des bords de plat à paroi rectiligne à lèvre aplatie, formant un méplat interne. Les diamètres relevés s'approchent principalement de 26/28 cm ; on recense un plat présentant un diamètre inférieur de 15 cm. Ce type est reconnu à Saint-Romain-en-Gal essentiellement à partir du Ier s. ap. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 185, fig. 180). Ce type est reconnu sur l'ensemble du territoire allobroge au IIIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet 2003, 196).

- plat à paroi rectiligne à lèvre arrondie ou épaissie

5 individus ; recensés dans les ensembles B et C de Saint Sorlin-en-Valloire (3 et 2 exemplaires respectivement) datés du Ier et du IIe s. ap. J.-C.

Il s'agit de fragments de plats à paroi rectiligne à lèvre épaissie ou simplement arrondie. Les

dimensions relevées s'insèrent entre 17 et 22 cm. Les plats à lèvre arrondie sont recensés à Saint-Romain-en-Gal dès l'horizon 1 (40/30-20/15 av. J.-C.) (Leblanc 2007, 27, fig. 9 , n° 57) et peuvent être rapprochés des plats à bord droit reconnus à Saint Romain-en-Gal apparus au début du Ier s. ap. J.-C. en commune sombre noire tournée (Leblanc 2007, 185, fig. 179).

- plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante

5 individus ; recensés à Saint Sorlin-en-Valloire dans l'ensemble C daté du IIe s. ap. J.-C. (1 exemplaire) et dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan (4 exemplaire).

Il s'agit de fragments de plats à paroi rectiligne et lèvre rentrante. Les diamètres recensés sont compris entre 18 et 26 cm. Ils sont reconnus dans le territoire allobroge sur le site de Saint-Romain-en-Gal aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003, 42) ainsi que dans les ensembles de la *villa* de Saint-Romain-de-Jalionas, à la fin du IIIe s. et au début du IVe s. ap. J.-C. (Laroche, Théolas 2003, 84). Ce type peut aussi évoquer les plats à parois rectilignes et à lèvre épaissie rentrante connus à La Garde en céramique oxydante aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (COM-O-M C2 : Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 369 ; Bonnet, Batigne Vallet 2002, 343, fig. 12, n° 12).

- plat à paroi rectiligne à lèvre en bourrelet

1 individu ; recensé dans l'ensemble A de Saint Sorlin-en-Valloire daté de la fin du IIe s. av. J.-C. et du début du siècle suivant.

Il s'agit d'un fragment de plat à paroi rectiligne, fond plat et lèvre en bourrelet légèrement déversé (diamètre : 28/29 cm). On ne peut exclure une réalisation à la tournette à partir d'un montage en céramique non tournée. Il peut renvoyer au plat à lèvre plate ou en bourrelet qui n'est connu qu'à partir du début du Ier s. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2007, 185-186).

- plat à paroi rectiligne avec un bourrelet sur la lèvre

1 individu ; reconnu dans l'ensemble C de Saint Sorlin-en-Valloire daté du IIe s. ap. J.-C.

Il s'agit d'un fragment de plat à paroi rectiligne, fond plat et lèvre épaissie présentant un bourrelet sur la lèvre (diamètre : 14 cm). Ce type est connu à Saint Romain-de-Jalionas comme à La Garde aux IIIe/IVe s., à Die, dans les collections du Musée (Batigne Vallet (dir.) en cours b) ainsi que dans les productions de Saint Péray Grimpeloup en rouge comme en grise au IIIe s. ap. J.-C. (Desbat, Roux, 1992, Pl. 103, n° 2-5). De même, il renvoie au plat à cuire à paroi rectiligne et lèvre à bourrelet avec gorge interne, enregistré à Vaison en cuisson oxydante, sous le sigle COM-O-M C4 (Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 369).

- plat à panse arrondie et lèvre simple

1 individu ; reconnu dans l'ensemble C de Saint Sorlin-en-Valloire daté du IIe s. ap. J.-C.

Il s'agit d'un fragment de plat à panse arrondie et lèvre simple, légèrement rentrante

(diamètre : 30 cm). Ce type renvoie aux plats à bord rentrant, à panse arrondie et bord convergent connu en céramique commune sombre rouge et grise à Saint romain-en-Gal au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 187, fig. 185) comme aux exemplaires à lèvre biseautée de Gilly-sur-Isère en tournée grise au IIIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet (dir.) en cours b).

f. Les couvercles

- couvercle à lèvre arrondie

9 individus ; reconnus dans les ensembles A et C de Saint Sorlin-en-Valloire (1 exemplaire chacun), à Tourdan dans l'ensemble L (1 exemplaire), l'ensemble G (1 exemplaire), l'ensemble N (1 exemplaire), datés entre la fin du IIe s. av. J.-C et le IIe s. ap. J.-C, ainsi que dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (3 exemplaires) et au Fayaret à Beaurepaire (1 exemplaire).

Il s'agit de fragments de couvercles tronconiques à lèvre arrondie, parfois marquée par un petit bourrelet externe (diamètre compris entre 16 et 26 cm). Le seul exemplaire complet connu mesure 18 cm de diamètre, 4,5 cm de haut et il est équipé d'un bouton de préhension, étroit et concave. Il s'adapte à une marmite tripode (catalogue : n° 27). On ne peut exclure une réalisation à la tournette à partir d'un montage en céramique non tournée.

- couvercle à lèvre formant bandeau

2 individus ; les exemplaires connus proviennent de l'ensemble B de Saint Sorlin-en-Valloire (1 exemplaire) daté du Ier s. ap. J.-C. et du mobilier issu des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire (1 exemplaire).

Il s'agit de fragments de couvercles tronconiques à lèvre formant un bandeau externe (diamètre relevé : 18 et 25 cm). Un exemplaire complet est connu (diamètre : 18 cm ; hauteur : 6,5 cm), sa lèvre est de section triangulaire, sa panse est tronconique et son bouton de préhension est étroit et convexe.

g. Les cruches, pichets et bouilloires

- bouilloire à lèvre trilobée

22 individus ; tous reconnus dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan.

Il s'agit de bords très fragmentés dotés généralement d'une lèvre formant un bandeau et dessinant une forme trilobée. Aucun exemplaire n'est suffisamment complet pour proposer un dessin. L'individu illustré vient des collections anciennes de Tourdan. Leur identification comme bouilloire repose sur leur réalisation en pâte siliceuse et leur proximité avec les bouilloires connues à Vienne et Lyon à la période augustéenne et au Ier s. ap. J.-C. (Batigne, Desbat 1996, 383). Ce type est relativement rare avant la période de Tibère où il devient beaucoup plus courant (l'exemplaire identifié à Sainte-Blandine à Vienne, associé à du mobilier daté du Ier s. av. J.-C. correspond probablement à une intrusion – Chapotat 1970, Pl. LI, n° 16).

Ce type est connu parmi les productions voconces en céramique kaolinitique (Kaol F1 var. A) ainsi qu'à Aoste en commune grise (Laroche 1987, Pl. 20, n° 10).

- pichet

15 individus ; recensés dans l'ensemble E de Tourdan daté du Ier s. av. J.-C. (6 exemplaires) ainsi que dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan (9 exemplaires).

Il s'agit de fragments de bords dotés d'une lèvre en bourrelet et d'une attache d'anse directement sur la lèvre. On ne sait s'il s'agit d'un type mono-ansé ou non. Les diamètres relevés sont compris entre 10 et 12 cm. Ce type évoque les pichets augustéens connus à Saint-Romain-en-Gal jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 1994, 88 et Leblanc 2007, 175-176). Des productions sont aussi connues à Aoste en commune grise (Laroche 1987, Pl. 20, n° 9).

- cruche/bouilloire à col étroit et lèvre en crochet

1 individu ; reconnu dans les lots de mobilier issu des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire.

Il s'agit d'un fragment de col étroit, le bord est formé par une lèvre très débordante, dont le profil peut évoquer un crochet (diamètre : 3/4 cm).

h. Les jattes

- jatte à bord rentrant (type III)

237 individus ; reconnus dans l'ensemble A de Saint Sorlin-en-Valloire (3 exemplaires), à Tourdan dans les ensembles K (3 exemplaires), L (5 exemplaires), E (14 exemplaires), G (5 exemplaires), H (2 exemplaires) et N (3 exemplaires) datés entre la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et la première moitié du Ier s. de notre ère, ainsi que dans les lots issus des prospections menées à Tourdan (201 exemplaires) et au Fayaret à Beaurepaire (1 exemplaire).

Il s'agit de fragments de bords dotés d'une lèvre rentrante (variante a). Un exemplaire présente une lèvre légèrement infléchie (variante b). Sur les individus dont le profil est complet, ou presque, on relève que les parois sont tronconiques et le fond plat ; certains sont dotés d'un pied tournassé. Sur d'autres, on relève des décors digités sur le sommet de lèvre ainsi que des traces de lissage interne et sur la lèvre. Les diamètres relevés s'inscrivent entre 20 et 40 cm, la majorité se situant autour de 25/30 cm.

Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175). On relève que les jattes à panse tronconique et lèvres infléchies (variante b) évoquent les jattes tronconiques tournées et non tournées connues en vallée du Rhône dès La Tène C (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 187).

- jatte à bord rentrant en bourrelet (type IV)

32 individus ; reconnus à Tourdan dans les ensembles L (3 exemplaires), E (1 exemplaire), G (1 exemplaire) datés du Ier s. av. J.-C. et du début du siècle suivant, ainsi que dans les ensembles de mobilier issu des prospections pédestres (27 exemplaires).

Ces fragments de bords sont dotés d'une lèvre rentrante formant un bourrelet ou une amande.

On relève des panses tronconiques sur les exemplaires dont le profil est conservé, ainsi que sur certains des traces de lissage interne et sur la lèvre, ce lissage est parfois accompagné d'un enfumage.
Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

- jatte carénée (types VII et VIII)
19 individus ; reconnus dans l'ensemble A de Saint Sorlin-en-Valloire (2 exemplaires), à Tourdan dans les ensembles K (1 exemplaire), L (2 exemplaires), E (3 exemplaires), G (2 exemplaires), H (1 exemplaire) et N (1 exemplaire), datés entre la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. et le milieu du Ier s. ap. J.-C. ainsi que dans le mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan (8 exemplaires).
Ces fragments appartiennent à deux types dont la distinction est difficile à faire sur la base d'éléments fragmentaires. Le premier est caractérisé par une panse à carène marquée et le plus souvent basse, la lèvre peut être déversée et épaissie (type VII), alors que le second présente une panse carénée au profil plus doux, le col peut être souligné par des moulurations et dotée d'une lèvre en bourrelet (type VIII). On recense des traces de lissage à la baguette de l'extérieur de la panse et de la lèvre sur des exemplaires du second type ainsi qu'un bas de panse balayé sur un appartenant au premier type. Les diamètres relevés s'inscrivent entre 16 et 28 cm pour les plus grands exemplaires, la majorité se situant autour de 20 cm.
Ces jattes appartiennent au répertoire celtique de la Gaule du Centre-Est (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175). On relève que les jattes à carène marquée (type VII) peuvent évoquer des jattes tournées et non tournées connues en vallée du Rhône dès La Tène C (Sandoz, Thiériot, Vital 1993, 186, fig. n° 20, n° 33, 38 et 39).

- jatte à lèvre aplatie (type V)
11 individus ; reconnus à Saint Sorlin-en-Valloire dans l'ensemble B (2 exemplaires) et à Tourdan dans l'ensemble E (1 exemplaire) datés du Ier s. av. J.-C. et du siècle suivant, ainsi que dans le mobilier issu des prospections pédestres (8 exemplaires).
Il s'agit de fragments de bords dotés d'une lèvre aplatie, formant parfois un bourrelet interne. Sur certains exemplaires, la lèvre est moulurée. Les diamètres recensés s'inscrivent entre 20 et 42 cm ; toutefois, on observe que les exemplaires à lèvre moulurée présentent un diamètre de 20 cm environ.
Ce type évoque des formes de jattes à lèvre striée ou moulurée connues dans l'Est lyonnais dès la période latènienne (à Larina : Perrin 1990, fig n° 130, n° 650 à 655) et au Ier s. ap. J.-C. (De Klijn 1991, 259), connues à Vienne à l'époque de Claude (Godard 1992a, pl. X, n° 128, 257) et produites à Saint-Romain-en-Gal dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. en céramique tournée grise (Leblanc 2001, 53). Toutefois le type reconnu à Saint Sorlin-en-

Valloire s'en distingue par l'absence de moulurations sur une lèvre qui semble plus inclinée que les autres exemplaires.

- jatte à bord droit (type I)
5 individus ; reconnus à Tourdan dans l'ensemble E (3 exemplaires) daté du Ier s. av. J.-C. et dans le mobilier issu des prospections pédestres menées sur le site (2 exemplaires).
Il s'agit de fragments de bords rectilignes, à lèvre droite à peine marquée d'un sillon sous la lèvre dans certains cas. Les diamètres recensés avoisinent 22/23 cm.

- jatte à panse tronconique ouverte (type VI)
4 individus ; reconnus dans l'ensemble A à Saint Sorlin-en-Valloire (2 exemplaires) et à Tourdan dans les ensembles E et F (1 exemplaire chacun) datés de la fin du IIe s. et du Ier s. av. J.-C.
Les fragments appartiennent à des jattes à panse tronconique sans lèvre rentrante. Elles appartiennent toutes à la variante c. Elles sont caractérisées par une panse très évasée marquée par une large gorge sous la lèvre, qui est arrondie et déversée. Les diamètres recensés sont compris entre 23 et 26 cm.

- jatte à bord droit et méplat externe (type II)
2 individus ; reconnus à Tourdan dans l'ensemble G (1 exemplaire) daté du début du Ier s. ap. J.-C. et dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres menées sur le site (1 exemplaire).
Les fragments appartiennent à des jattes tronconiques dont le bord est droit et dont la lèvre est soulignée par un méplat externe (diamètres relevés : 20 et 33 cm).

3.2.2.5 Les céramiques kaolinitiques (Pl. n° 197)

Parmi les productions tournées à pâte siliceuse cuite en mode B, une s'individualise nettement par l'argile utilisée, les caractères techniques et le répertoire. Le caractère principal de l'argile employée est d'être réfractaire à base d'argile kaolinitique : elle se prête donc bien à la confection de vases à feu. La pâte est toujours dure, serrée, souvent feuilletée, particulièrement résistante. Les produits sont très majoritairement traités en cuisson réductrice suivie d'une post-cuisson réductrice. Généralement, les pâtes adoptent un cœur blanc. La post-cuisson donne un aspect variable sur une même pièce, pouvant osciller du blanc au noir, en passant par différents tons de gris, les tons bleutés sont aussi très fréquents. Plus rarement, on relève des vases à post-cuisson oxydante, à ton rosé, lie de vin, jaune-orangé ou brun, de typologie analogue aux productions grises. Les lieux de production reconnus en Gaule du Sud-Est se rencontrent dans la moyenne vallée du Rhône, sur la rive gauche, dans la Drôme et en Vaucluse, du Ier s. ap. J.-C. au bas Moyen Age ainsi que sur la rive droite dans l'Uzège (Gard) à partir de l'Antiquité tardive. Du fait de la proximité du Rhône, cette poterie a connu une assez large diffusion, en Provence occidentale comme dans le Languedoc oriental. Si le répertoire est principalement composé de céramique culinaire, dans les premières productions augustéennes on recense aussi des imitations de céramique fine (Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 488-489).

Tous les vases en céramique kaolinitique recensés en Valloire présentent une teinte grise ardoisée. On la rencontre ponctuellement dans les ensembles des Ier et IIe s. ap. J.-C. ainsi que dans les lots issus des prospections menées à Tourdan et au Fayaret. Toutefois, les comptages ne dépassent jamais la dizaine de tessons et accordent une place marginale à ces productions dans l'ensemble de la vaisselle.

a. Les pots

- pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure

1 individu ; reconnu dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres menées à Beaurepaire, au Fayaret.

Il s'agit d'un fragment de bord doté d'une lèvre en bandeau court, caractérisée par une gorge interne (diamètre : 17 cm). Ce bord appartient au type Kaol A 12 var. B connu parmi les productions voconces, daté du IIIe s. et de la première moitié du IVe s. ap. J.-C.

b. Les cruches et bouilloires

- bouilloire à lèvre trilobée

1 individu ; reconnu dans l'ensemble B de Saint Sorlin-en-Valloire daté du Ier s. ap. J.-C.

Il s'agit d'une forme complète de bouilloire caractérisée par une lèvre formant bandeau et une panse carénée (hauteur : 23 cm). Elle évoque le type Kaol F1 var. a, connu dans les productions de la moyenne vallée du Rhône au Ier et IIe s. ap. J.-C., ainsi que les formes connues à Vienne ou à Lyon depuis l'époque augustéenne et durant le Ier s. ap. J.-C. en céramique commune sombre (Godard 1992a, 259, pl. XII, n° 142, Batigne, Desbat 1996, fig. 2a, 2b et 3). Il est probable que cette bouilloire en pâte blanche soit originaire de la moyenne vallée du Rhône, mais seules des analyses physico-chimiques pourraient confirmer cette hypothèse.

c. Les jattes

- jatte à bord rentrant (type III)

1 individu ; reconnu dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan.

Il s'agit d'un fragment de bord à lèvre rentrante (diamètre : 22 cm) (variante a). Ces jattes appartiennent au registre du Centre-Est de la Gaule (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

3.2.2.6 Les céramiques tournées rouges (Pl. n° 198)

Les céramiques siliceuses cuites en mode A présentent des pâtes majoritairement différentes des céramiques tournées grises. On remarque que les pâtes ont une teinte soutenue essentiellement rouge orangée à rouge brique et qu'elles présentent régulièrement des gros grains blancs permettant de distinguer une production spécifique de la céramique tournée grise majoritairement à pâte sableuse. Ces nombreuses particules minérales évoquent les productions de la moyenne vallée du Rhône (Pl. n° 214). L'ensemble de ces productions est réalisé au tour.
Quelques fragments de céramiques à pâte siliceuse tournée sont recensés dans les ensembles des IIe et Ier s. av. J.-C., toutefois, ceux-ci témoignent plutôt d'une cuisson mal maîtrisée que d'une réelle production cuite en mode A. Dans les contextes du début du Ier s. ap. J.-C., elle est marginale (ensemble N et H : moins de 4 % du NR). Dans le seul ensemble du IIe s. ap. J.-C. pour lequel on bénéficie de comptages fiables, elle est toujours marginale (ensemble I : 3 % du NR). Toutefois, ce résultat peut-être faussé par la position résiduelle du mobilier dans un contexte de remblais. La majorité des individus recensés provient des lots de mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan et à Beaurepaire.
Son répertoire est constitué exclusivement de céramique culinaire destinée principalement à la cuisson (pots, marmites et plats) et à la préparation (mortier) des aliments, dans une moindre mesure.

a. Les pots

- pot à col droit et lèvre droite

12 individus ; recensés parmi le mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan (11 exemplaires) et à Beaurepaire (1 exemplaire).
Ces fragments de bords sont dotés d'une lèvre droite en amande, formant un bandeau externe. Les diamètres recensés s'inscrivent entre 15 et 20 cm.

- pot sans col à lèvre divergente

10 individus ; recensés parmi le mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan (5 exemplaires) et à Beaurepaire (5 exemplaires).
Il s'agit de fragments de bords dotés d'une lèvre formant bandeau, sans col. On recense sur certains exemplaires une fine gorge sur la lèvre (diamètres relevés : entre 15 et 20 cm). Ils sont identifiés dans les ensembles viennois aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 172, fig. 150).

- pot à col droit et lèvre triangulaire

9 individus ; recensés dans l'ensemble B à Saint Sorlin-en-Valloire (1 exemplaire) daté du dernier quart du Ier s. ap. J.-C. et parmi le mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan (8 exemplaires).
Ces fragments de bords appartiennent à des pots à col droit et dont la lèvre présente un profil triangulaire, légèrement débordant, formant un bandeau. Les diamètres relevés se concentrent autour de 19/20 cm. Au IIIe s. ap. J.-C., ces pots sont reconnus sur l'ensemble du territoire allobroge (Batigne Vallet 2003, 194).

- pot à col droit et lèvre en bourrelet

6 individus ; tous recensés dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan.

Il s'agit de fragments de bords dotés d'une lèvre en bourrelet plus ou moins affirmée et d'un col droit ; les diamètres relevés s'inscrivent entre 10 et 23 cm.

- pot à col droit et lèvre en gros bourrelet

2 individus ; tous recensés dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan.

Il s'agit de fragments de bords dotés d'une lèvre en gros bourrelet et d'un col droit ; les diamètres relevés s'inscrivent autour de 20 cm.

- pot à lèvre en bandeau avec gorge

2 individus ; tous recensés dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan (2 exemplaires).

Il s'agit de deux fragments de bords équipés d'une lèvre en bandeau verticale présentant une gorge interne. Le diamètre recensé sur un seul exemplaire est de 20 cm. Ils peuvent être rapprochés d'un type connu dans la plaine Valentinoise (Bourbousson, Claveysonnes) au IVe s. ap. J.-C., en céramique siliceuse rouge, apparenté au type Dicocer COM-E-M A3 (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 341, fig. 16, n° 1-7) ainsi qu'au Bivan à L'Albenc (Ayala 1994-1995, fig. 3, n° 13).

- pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure

3 individus ; reconnus dans les ensembles issus des prospections menées à Tourdan.

Il s'agit de fragments de bords équipés d'une lèvre en bandeau court présentant une gorge interne ou supérieure. Les diamètres recensés s'insèrent entre 19 et 23 cm. La morphologie à lèvre courte renvoie directement aux lèvres équipant les pots de type Dicocer Kaol A12 var. B, connus en céramique kaolinitique dans la moyenne vallée du Rhône durant le IVe et la première moitié du Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 326-327). Sa morphologie peut aussi évoquer une lèvre du début du haut Moyen Âge (Horry et *alii*, type 2).

- pot à col court et lèvre divergente formant un bec

1 individu ; recensé dans le mobilier issu des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire.

Il s'agit d'un fragment de bord (diamètre : 15 cm) doté d'une lèvre divergente, aplatie et débordante, formant un bec. Il présente des similitudes avec un exemplaire connu dans les ensembles de la fin du IIe s. ap. J.-C. et du IIIe s. ap. J.-C. de Saint Romain-en-Gal (Leblanc 2003, 38, fig. 13, n° 6 et 7).

- pot sans col à lèvre bourrelet

1 individu ; recensé dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan.

Le fragment appartient à un pot globulaire, à la paroi peu épaisse, sans col et lèvre en

bourrelet (diamètre : 13 cm).

b. Les marmites

- marmite à col droit et lèvre épaissie

22 individus ; recensés parmi le mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan (19 exemplaires) et à Beaurepaire (3 exemplaires).

Ces fragments appartiennent à des jattes ou marmites à col droit et lèvre épaissie en amande (diamètres relevés : entre 22 et 32 cm). Ce type en tournée rouge est connu sur les sites de Bourbousson et de Claveysonnes (Bonnet, Batigne Vallet 2002, fig. 16, n° 10 à 20), de même qu'à Plaisians et Valence au IVe et au début du Ve s. (Batigne Vallet (dir.) en cours b), ainsi qu'au Bivan à L'Albenc à la même période (Ayala 1994-1995, fig. 3, n° 13).

- marmite à lèvre en bourrelet

2 individus ; tous recensés dans le mobilier issu des prospections menées au Fayaret à Beaurepaire.

Il s'agit de deux fragments de bords dotés d'un col court et d'une lèvre en bourrelet en déversé (diamètres relevés : 20 et 25 cm).

- marmite à lèvre rectangulaire

2 individus ; recensés parmi le mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan (1 exemplaire) et à Beaurepaire (1 exemplaire).

Il s'agit de deux fragments de bords droit dotés d'une lèvre débordante rectangulaire (diamètres relevés : 22 et 26 cm). L'un des exemplaires présente des sillons sur la lèvre. Ce type peut être rapproché du type Dicocer Kaol B22 connu en moyenne vallée du Rhône aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 338).

- marmite à lèvre en bourrelet avec gorge interne

1 individu ; recensé dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan.

Il s'agit d'un fragment de bord droit, à lèvre déversée en bourrelet et dotée d'une gorge interne (diamètre relevé : 26 cm). Ce type peut être rapproché du type Dicocer Kaol B12 var. B connu en moyenne vallée du Rhône aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 338).

- marmite à lèvre rentrante

1 individu ; recensé dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Tourdan.

Il s'agit d'un fragment de bord droit à lèvre rentrante en bourrelet (diamètre : 20 cm environ).

- marmite à lèvre débordante triangulaire

1 individu ; recensé dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à

Beaurepaire, au Fayaret.
Il s'agit d'un fragment de lèvre triangulaire (diamètre 20 cm). On relève que l'intérieur de la lèvre est souligné d'un fin bourrelet.
- marmite à lèvre débordante aplatie
1 individu ; recensé dans l'ensemble C à Saint Sorlin-en-Valloire (1 exemplaire) daté du IIe s. ap. J.-C.
Ce fragment de bord présente une lèvre déversée aplatie (diamètre 24 cm environ).

c. Les plats

- plat à paroi rectiligne à lèvre divergente en amande
5 individus ; recensés dans les ensembles issus des prospections pédestres menées à Tourdan (1 exemplaire) et à Beaurepaire (4 exemplaires).
Il s'agit de fragments de plats à paroi rectiligne et lèvre divergente en amande. Les diamètres recensés s'inscrivent entre 23 et 30 cm. Ce type de plat est connu en céramique siliceuse rouge dans la région de Crest, autour de Valence et à Claveysonnes, aux IVe et Ve s. ap. J.-C. (Bonnet, Batigne Vallet 2002, 350).

- plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante
1 individu ; reconnu dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Beaurepaire, au Fayaret.
Ce fragment de panse évasée rectiligne est doté d'une lèvre rentrante, simplement arrondie (diamètre : 30 cm). Il évoque les plats à cuire à paroi rectiligne et lèvre rentrante, enregistrés à Vaison, sous le sigle COM-O-M C2 (Py, Adroher-Auroux, Raynaud et *alii* 1993, 369 ; Bonnet, Batigne Vallet 2002, 343, fig. 12, n° 12). Ces plats sont aussi reconnus dans le territoire allobroge sur le site de Saint-Romain-en-Gal aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2003, 42) ainsi que dans les ensembles de la *villa* de Saint-Romain-de-Jalionas, à la fin du IIIe s. et au début du IVe s. ap. J.-C. (Laroche, Théolas 2003, 84).

- plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante avec collerette
1 individu ; reconnu dans les lots de mobilier issu des prospections pédestres réalisées à Beaurepaire, au Fayaret.
Il s'agit d'un fragment de plat à lèvre rentrante dotée d'une collerette externe, de petit diamètre (15 cm).

- plat à paroi rectiligne à sillon sur la lèvre (non représenté)
1 individu ; recensé dans les ensembles issus des prospections pédestres menées à Tourdan.
Cet élément, très fragmenté, n'est pas représenté. Il s'agit d'un fragment de bord rectiligne, dont la lèvre est équipée d'un sillon ; le diamètre ne peut être relevé. Ce type est identifié à Saint-Romain-en-Gal essentiellement à partir du Ier s. ap. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 1994, 88-111). Ce plat est reconnu sur l'ensemble du territoire allobroge au IIIe s. ap. J.-C. (Batigne Vallet 2003, 196).

d. Les mortiers

- mortier à lèvre en bandeau moulurée

1 individu ; recensé à Tourdan parmi le mobilier issu des prospections pédestres.

Il s'agit d'un fragment de bord dont la panse comme la lèvre sont moulurés. La lèvre forme un bandeau débordant en collerette (diamètre : 25 cm).

3.2.3 Les productions à pâte calcaire (Pl. n° 199)

Ces productions sont réalisées essentiellement à base de pâte calcaire donnant des céramiques de couleur rose, jaune ou beige. Les céramiques réalisées à base d'argile calcaire sont en théorie peu résistantes aux chocs thermiques et les destinent à un répertoire essentiellement lié à la table, à la préparation et au stockage. Elles sont traditionnellement dénommées commune claire, cette appellation est employée par commodité, mais elle regroupe aussi des productions siliceuses, difficilement distinguables sans l'aide d'analyse. En effet, en vallée du Rhône, ces productions ont la caractéristique d'être réalisées quasi-exclusivement avec des argiles calcaires qui ont la particularité de donner des couleurs de teinte pâle : rose, jaune ou beige si elles sont refroidies en atmosphère oxydante et gris pâle si l'atmosphère est réductrice. Toutefois, dans les ensembles étudiés, la reconnaissance à l'œil de pâtes ayant des teintes pâles beige-rosée et d'autres ayant des teintes orangées, plus soutenues obligent à considérer qu'une part est réalisée en pâte siliceuse.
Ces productions peuvent être importées durant la période républicaine du bassin méditerranéen, toutefois, à l'échelle régionale, des ateliers ont fonctionné avant le milieu du Ier s. av. J.-C. à Lyon (quai Saint-Vincent) et durant les Ier et IIe s. ap. J.-C. à Lyon : Chapeau-Rouge, La Muette, Manutention), à Vienne/Saint Romain-en-Gal ainsi qu'à Aoste (Desbat, Genin, Lasfargues 1996, 1-249 ; Desbat 1997, 1-117 ; Desbat et *alii* 2000 ; Leblanc 2001, 49-53 ; Laroche 1987, 324-335).
Constamment présente dans les lots étudiés, elle représente aux IIe et Ier s. av. J.-C. entre 3% du N.R.de la vaisselle dans l'ensemble A à Saint Sorlin-en-Valloire et 17 % de la vaisselle de l'ensemble F (10 % de l'ensemble K, 6% de l'ensemble L et 12 % de l'ensemble E). Cette catégorie compte dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. pour 17 % de l'ensemble N et atteint la part de 30 % de la vaisselle de l'ensemble I au IIe s. ap. J.-C.

3.2.3.1 Les imitations de vaisselle fine

- bol dit de Roanne (Périchon 16)

46 individus ; recensés dans le mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan.

Ces fragments se réfèrent tous au même type, le bol dit de Roanne, et présentent généralement un diamètre compris entre 16 et 18 cm, toutefois des diamètres supérieurs à 20 cm doivent aussi être envisagés. Ils sont dotés d'une lèvre simple parfois épaissie à l'intérieur et rentrante avec une fine gorge sur le bord extérieur. On note la présence de deux éléments surcuits et d'un autre cuit en mode B, à pâte grise. Réalisés principalement en pâte à dominante calcaire, on ne peut toutefois pas exclure l'usage de pâte siliceuse pour certains objets.

Il est probable que ces pots appartiennent à des bols peints dont la peinture aurait disparu. En

effet, ces types évoquent directement les productions à pâte siliceuse de Saint Romain-en-Gal (Leblanc 1995, 251-261) et calcaire d'Aoste (Laroche 1987, 323-324) (cf. *supra*).

- bol à lèvre évasée en bourrelet arrondi

7 individus ; recensés à Tourdan dans les ensembles E (4 exemplaires), G (1 exemplaire) datés du Ier s. av. J.-C. et du début du Ier s. ap. J.-C., ainsi que dans les mobiliers issus des prospections (2 exemplaires).

Ces fragments se distinguent du type Périchon 16 par une lèvre marquée en bourrelet, parfois nettement détachée de la panse par un col droit et court, ainsi que par une panse moins globulaire et moins fermée. Les diamètres recensés sont compris entre 18 et 25 cm. A l'œil et au touché, ces objets semblent réalisés en pâte à dominante calcaire, mais l'emploi de pâte siliceuse ne peut être exclu.

Cette morphologie évoque la jatte à rebord en bourrelet reconnue à Roanne parmi les céramiques peintes (types 3222 et 3282) dans les niveaux d'occupation de la seconde moitié du Ier s. av. J.-C. Ce type est considéré comme un prédécesseur possible du bol de Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997, 116).

- bol à lèvre infléchie

2 individus ; recensés dans le mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan.

Ces deux fragments sont réalisés en pâte peu épurée, de teinte orangée. Ils présentent une lèvre arrondie et infléchie. On relève un sillon sur la panse externe pouvant évoquer les bols hémisphériques produits en paroi fine à pate siliceuse par l'atelier de Saint Romain-en-Gal à la période augustéenne (Leblanc 2001, fig. 5, n° 13).

- gobelet type Aco

1 individu ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble H daté du début du Ier s. ap. J.-C.

Il s'agit d'un fragment de bord droit à lèvre courte soulignée par un sillon externe (diamètre : 9/10 cm). La pâte apparemment calcaire est peu épurée et se rapproche des autres pâtes de commune claire, toutefois, sa morphologie renvoie directement aux gobelets d'Aco produits à Lyon en céramique à paroi fine (Loyasse et La Muette) durant la période augustéenne (cf. *supra*).

3.2.3.2 Les pots

- pot à col tronconique et lèvre plate (Haltern 62)

2 exemplaires ; reconnus dans l'ensemble E à Tourdan daté du Ier s. av. J.-C.

Il s'agit de deux fragments de bords (pâte épurée à dominante calcaire, couleur beige), dont le col est tronconique et la lèvre horizontale, aplatie (les diamètres à l'ouverture sont compris entre 10 et 13 cm). Il peut s'agit d'une production locale en pâte calcaire comme d'une importation. Ce type, identifié sur le *Limes*, de tradition italienne est présent dans les premiers niveaux coloniaux et augustéens de Lyon (Genin 1997, 18, Pl. 2, n° 6). A Vienne, ils apparaissent dans les premiers horizons de Saint Romain-en-Gal et sont connus jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (Leblanc 2007).

Des productions régionales sont connues à Saint Romain-en-Gal (atelier de la CNR) (Leblanc 2001, 49) et à Lyon (rue Cottin) (Barreto, Laroche et Lenoble 2005), mais pour le Ier s. ap. J.-C. Le type reconnu ici paraît plutôt correspondre à un profil proche des exemplaires identifiés dans les niveaux du milieu du Ier s. av. J.-C. à Lyon (Genin 1997, 18, Pl. 1, n° 6).

- pot à col droit et lèvre à gorge interne
1 exemplaire ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble N daté de la première moitié du Ier s. ap. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de bord (pâte épurée à dominante calcaire, couleur beige) ; le col est droit et la lèvre aplatie est dotée d'une gorge interne (diamètre : 12 cm) ; on note un sillon sur le col. Il peut évoquer les pots à lèvre en gouttière de Saint Romain-en-Gal, mais s'en détache par une lèvre aplatie (Leblanc 2007, 158, fig. 125).

- pot sans col et lèvre en bourrelet
1 exemplaire ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble I daté du IIe s. ap. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de bord (pâte à dominante calcaire, couleur beige), doté d'une lèvre courte, déversée en bourrelet (diamètre : 16 cm).

3.2.3.3 Les mortiers

- mortier à lèvre en collerette
14 individus ; reconnus à Tourdan dans les ensembles N et I (1 exemplaire chacun), à Saint Sorlin-en-Valloire dans les ensembles B et C (2 et 4 exemplaires respectivement) qui couvrent les Ier et IIe s. ap. J.-C., ainsi que dans le mobilier issu des prospections pédestres à Tourdan (5 exemplaires) et à Beaurepaire au Fayaret (1 individu).
Ces fragments appartiennent à des mortiers en pâte calcaire, à gros dégraissant sableux, de couleur beige à beige rosée, à fond plat et panse tronconique, dotés d'une collerette. Les diamètres varient du simple au double, de 21/22 cm à 43/44 cm. On recense deux variantes, la première (a) correspond à des exemplaires dont la lèvre est en bourrelet plus ou moins marqué (7 exemplaires) ; la seconde (b) est dotée d'une collerette rectangulaire et une panse qui paraît hémisphérique plutôt que tronconique (2 exemplaires).
Le mortier à lèvre en collerette est connu dès la période Tibère-Claude à Saint Romain-en-Gal (Leblanc 1994, 114, tab. XIV) et connu à Lyon de la seconde moitié du Ier s. au IIIe s. ap. J.-C. (Saison-Guichon 2001, type 4, 471). Différents ateliers régionaux produisent des mortiers à lèvres en collerette aux Ier et IIe s. ap. J.-C. : Saint Romain-en-Gal (atelier de la CNR) (Leblanc 2001), Aoste (Laroche 1987, 324-327), Lyon (atelier de la Manutention) (Saison-Guichon 2001, 466-467).

- mortier à lèvre en bandeau
5 exemplaires ; recensés dans l'ensemble H à Tourdan (1 exemplaire) daté du début du Ier s. ap. J.-C. ainsi que dans le mobilier issu des prospections (4 exemplaires).
Il s'agit de fragment de mortier en pâte calcaire, plus ou moins épurée, de couleur beige à

rose-orangée, à bord droit et dont la lèvre forme un bandeau. Trois variantes sont identifiées, la première (a) reconnue à un exemplaire présente un bord droit et une lèvre soulignée par des moulures (diamètre : 25 cm environ). La seconde (b) est équipée d'un bord à lèvre en bandeau large, de section triangulaire (3 exemplaires ; type Haltern 59), les diamètres varient de 25 à 50 cm. Enfin, une dernière variante (c) est dotée d'une lèvre épaissie formant un bandeau, un seul exemplaire est connu dont le diamètre est de 22 cm.

Le mortier à lèvre en bandeau apparaît dans les ensembles de Saint Romain-en-Gal dès les années 20/15 av. J.-C. à Saint Romain-en-Gal et ne commence à disparaître que durant la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. (Leblanc 2007, 161-163). Différents ateliers régionaux produisent des mortiers à lèvre en bandeau durant la période augustéenne et le Ier s. ap. J.-C. : Saint Romain-en-Gal (atelier de la CNR) (Leblanc 2001), Lyon (atelier de la Butte et de la Muette) (Saison-Guichon 2001, 466-467).

- mortier à lèvre courte et bombée

1 individu ; recensé dans le mobilier issu des prospections menées à Tourdan.

Il s'agit d'un fragment de bord (pâte à dominante calcaire), dont la lèvre courte, arrondie, est bombée (diamètre : 22 cm). La lèvre est soulignée par des sillons situés sous le bombement.

3.2.3.4 Les couvercles

- couvercle à lèvre arrondie

2 individus ; recensés à Tourdan dans l'ensemble I (1 exemplaire) daté du IIe s. ap. J.-C. ainsi que dans le mobilier issu des prospections.

Il s'agit de deux fragments de bords dont la lèvre est arrondie, soulignée par un léger bourrelet. Un seul exemplaire permet d'envisager un diamètre avoisinant 12/14 cm.

3.2.3.5 Les cruches

- olpè

8 individus ; recensés à Tourdan dans les ensembles E et L datés du Ier s. av. J.-C (3 exemplaires chacun) ainsi que dans le mobilier issu des prospections pédestres (2 exemplaires).

Il s'agit de fragments de cols droits à lèvre en bourrelet plus ou moins prononcé. Sur certains exemplaires, on relève la présence de sillons horizontaux sur le col. Il s'agit de pâtes épurées à dominante calcaire de couleur beige à beige-rosée. Les diamètres varient entre 5 et 13 cm environ.

Ces vases sont connus dans les niveaux anciens de Lyon dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C., période durant laquelle ils sont importés. Un atelier de production a peut-être fonctionné à Lyon durant la première moitié du Ier s. av. J.-C. (quai Saint-Vincent) (Maza 2001, 426) ainsi qu'à Vienne (place Camille Jouffray) au Ier s. av. J.-C. (Baratte et *alii*, 1990, 13 et Godard 1992b, 93-94, pl. n° 86). Les différentes lèvres recensées dans les ensembles Tourdanais (lèvre en petit bourrelet arrondi, lèvre déversée en bourrelet, lèvre épaissie en amande, lèvre en bourrelet dotée d'une gorge interne) sont connues dans les ensembles connus à Lyon (Maza 2001, 431, fig. 25). Cependant, la nature calcaire des pâtes

et la teinte de certains exemplaires tourdanais les distinguent des productions supposées de Lyon et de Vienne au Ier s. av. J.-C. et permettent de les attribuer à des importations méditerranéennes.

- cruche à lèvre striée
2 individus ; recensés dans le mobilier issu des prospections pédestres menées à Tourdan.
Il s'agit de fragments de bords en bandeau doté de lèvre striée (diamètre inférieur à 5 cm). Ces objets sont réalisés en pâte calcaire épurée, de teinte beige.
Ce type est connu dans les productions des ateliers de la C.N.R. à Saint Romain-en-Gal dès la période augustéenne (Leblanc 2001, 50-52) et au début du Ier s. ap. J.-C. au moins.

- cruche à col droit et lèvre en bourrelet
1 individu ; reconnu à Tourdan dans l'ensemble I daté du IIe s. ap. J.-C.
Il s'agit d'un fragment de bord de cruche, dont le col est droit et la lèvre est déversée en bourrelet. L'argile, probablement à dominante calcaire, est peu épurée et de teinte beige-orangée.

3.2.3.6 Les jattes

- jatte à bord droit (type I)
11 individus ; reconnus à Tourdan dans le mobilier issu des prospections pédestres menées sur le site.
Il s'agit de fragments de bords rectilignes (pâte à dominante calcaire épurée, généralement de teinte beige/rosée), à lèvre droite à peine marquée d'un léger renflement interne dans certains cas. Les diamètres recensés avoisinent 19/20 cm.

- jatte à bord rentrant (type III)
4 individus ; reconnus à Tourdan dans le mobilier issu des prospections pédestres menées sur le site.
Il s'agit de fragments de bords à lèvre rentrante, les panses paraissent tronconiques (variante a). Les diamètres relevés avoisinent 21/22 cm. Ces jattes appartiennent au registre du Centre-Est de la Gaule (Allobroges : Paunier 2002, 121 ; Roanne : Guichard, Lavendhomme 1997, 85-114 ; Alba-la-Romaine : Matal 2002, 371-400 ; Jastres-nord : Matal 2003, 305-316 ; Limagnes : Deberge, Orengo, Loughton et *alii*, 2007, 173-175).

4. Retour sur des découvertes anciennes au lieu-dit Le Mauphier à Pact

Les découvertes faites en 1854 et les fouilles réalisées en 1885 au lieu-dit Le Mauphier (parfois orthographié Mauphié voire Mophier) à Pact (site Pa-1), ainsi que dans son environnement proche (probablement sur le lieu-dit Puvilin à Bellegarde-Poussieu) (Pl. n° 23 à 25), n'ont eu que très peu d'échos dans le milieu archéologique de la seconde moitié du XIX e s. Elles nous sont parvenues par les articles publiés par l'auteur des fouilles, l'Abbé Chapelle, qui tente de raccrocher ses découvertes à celles publiées une décennie plus tôt par J. Ollier de Marichard. A Bourg-Saint-Andéol en Ardèche, au lieu-dit Liby, ses recherches menées avant 1870 ont révélé des vestiges qu'il interprète comme ceux d'une implantation lybio-phénicienne dans la vallée du Rhône (Ollier de Marichard, Pruner-Bey 1870). En effet, l'archéologue ardéchois a découvert des inhumations installées au sein de structures massives employant du mortier. En s'appuyant sur une étude anthropométrique des squelettes signée du Dr Pruner-Bey, l'auteur conclut à une origine méditerranéenne des inhumés et propose d'y voir une colonie d'origine libyenne en s'appuyant sur le toponyme évocateur. Une relecture récente de son ouvrage permet à J. Dupraz et C. Fraisse d'identifier une nécropole tardo-antique ou mérovingienne implantée dans les vestiges d'une *villa* antique au moins partiellement ruinée (Dupraz, Fraisse, 2001, n° 34, 224-225).

Pour les découvertes faites à Pact, les seuls documents disponibles sont les écrits de l'Abbé Chapelle, initiateur des recherches de 1885, ainsi que les dessins commandés par Ernest Chantre, conservés au Musée des Antiquités Nationales et publiés par A. Bocquet en 1969 (Bocquet 1969, 296, fig. 75, n° 1 à 4). La localisation imprécise des découvertes, la présence de mobilier remontant à la Préhistoire associé à des objets plus récents, comme l'absence d'un plan et d'une description cohérente ont limité les interprétations qui pouvaient en être déduites. Prudemment, en 1969, A. Bocquet propose l'hypothèse d'un grand *tumulus* ovale constituant une nécropole protohistorique dont les inhumations étaient accompagnées d'un matériel lithique réutilisé dans un but rituel (Bocquet 1969, 297). Cette hypothèse sera reprise dans le volume de la Carte Archéologique de la Gaule (Pelletier et *alii* 1994, n° 15, 49) ainsi que par N. Drouvot qui a tenté de pister le matériel métallique découvert au XIXe s. parmi les collections de la famille Berthin. Toutefois, les résultats de cette recherche sont limités. En effet, au contraire de ce qu'annonce N. Drouvot, si V. Berthin a pu assister aux fouilles, l'Abbé Chapelle ne signale pas sa présence et aucune origine n'est associée aux divers objets de la collection (Drouvot 2007, 47-48).

Une approche critique des récits de l'Abbé Chapelle, insérés dans le contexte archéologique de l'époque et confrontés aux sources sur lesquelles le fouilleur s'appuie, permet de discuter de ces découvertes. Une nouvelle lecture peut être proposée à titre d'hypothèse qui ne renie pas les propositions précédemment formulées mais qui essaie de faire le tri entre les influences d'une hypothèse fantaisiste, d'un contexte scientifique favorable à l'anthropométrie et les descriptions objectives des vestiges mis au jour.

4.1 Les comptes-rendus de l'Abbé Chapelle

L'Abbé Chapelle a publié en 1885 et 1886, en plusieurs temps et de façon désordonnée, les découvertes faites en 1854 et au cours des fouilles de 1885, au lieu-dit Le Mauphier (Pl. n° 200 à 212). Ayant initié des fouilles en divers points de la commune de Pact, durant l'année 1885, il les relate dans plusieurs chroniques consacrées aux *Antiquités de Pact* et à l'histoire de la commune et de la Valloire, publiées dans quatre livraisons du Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme en 1885 et 1886 (Bulletins n° 19 et 20 : Chapelle 1885a et 1886). Concernant les découvertes du Mauphier, il rapporte dans un premier temps, les découvertes faites en 1854 par Monsieur Torgue au lieu-dit Le Mauphier (extrait [a] : Chapelle 1885a, 330) ainsi qu'au voisinage, à Puvilin (extrait [b] : Chapelle 1885a, 330-331). Il poursuit en 1886 ces chroniques au cours desquels il présente le compte-rendu de ces fouilles, apportant des compléments d'information d'une livraison à l'autre (extraits [c] et [d] : Chapelle 1886, 11-14 et 242-254). Dans une chronique, en conclusion à son texte, il propose une interprétation des vestiges découverts depuis 1854 (extrait [c] sur les Pl. n° 202 et 203). Elle est accompagnée d'un plan sommaire regroupant les découvertes de 1854 et de 1885. Il est probablement établi à l'occasion de cette publication, c'est-à-dire trente ans après les premières découvertes, et il comprend des éléments dont l'Abbé Chapelle ne donne pas la description. En parallèle, le fouilleur présente un rapport de ces travaux aux membres de l'Académie Delphinale en 1885, qui est publié dans le Bulletin de l'Académie la même année (extrait [f] : Chapelle 1885b, 383-392).
Ses descriptions des découvertes archéologiques présentent des caractéristiques récurrentes : il ne décrit presque jamais le lieu exact des découvertes, ne les situe pas dans la topographie du terrain et se contente généralement du toponyme pour le localiser. L'auteur insiste plus ou moins bien sur les structures dégagées mais n'en donne jamais une vue d'ensemble, se focalisant sur les objets mis au jour. Ses comptes-rendus sont plus proches du récit accumulatif que du procès-verbal descriptif, l'écriture prenant souvent des tournures emphatiques. De même, ses descriptions semblent parfois fantaisistes voire contradictoires et il ressort de ses différentes publications que le vocabulaire descriptif est parfois mal maîtrisé et qu'une même découverte peut être décrite de deux façons différentes dans autant de publications.

4.2 Analyse critique et essai d'interprétation

Le lieu-dit le Mauphier correspond aujourd'hui à un plateau appartenant à la terrasse géologique supérieure de la Valloire, délimitée à l'est par le Petit-Rival et à l'ouest par le Grand-Rival, deux ruisseaux à régime torrentiel (Pl. n° 23). Ces cours d'eau délimitent une butte culminant à 275 m. A l'est, sur la commune de Bellegarde-Poussieu, est situé le lieu-dit Puvilin qui prend la forme d'une autre butte s'élevant à 270 m d'altitude, bordée par des petits cours d'eau. Ce toponyme est cité par l'Abbé Chapelle en liaison avec des découvertes anciennes (Chapelle 1885a, 330-331). Le chemin séparant Le Mauphier de Puvilin, auquel l'auteur fait allusion, n'est pas localisé sur le terrain et on ne sait si ce lieu-dit est l'emplacement des découvertes ou s'il résulte d'un glissement

du toponyme à l'ouest. En effet, on ne peut trancher avec certitude sur l'emploi des appellations « tertres » et « tumulus » qui semblent correspondre à deux structures archéologiques distinctes comme aux deux buttes de la terrasse fluvio-glaciaire.

Les fouilles de l'Abbé Chapelle ne semblent concerner que le lieu-dit Le Mauphier connu sur le cadastre napoléonien. Toutefois, le *Tableau indicatif des propriétés foncières, de leurs contenances et de leurs revenus,* daté de 1836 et conservé aux archives départementales (A.D. 38 : 6134W274) ne permet pas d'identifier avec certitude les terrains que M. Torgue a pu cultiver en vigne en 1854.

Des prospections pédestres menées en février 2005, sur la commune de Pact au lieu-dit Le Mauphier, ont permis d'observer une forte érosion du rebord de la terrasse, entièrement mis en culture, où affleurent les galets d'origine fluvio-glaciaire. Cependant, malgré l'abondance de mobilier évoquée dans les textes, l'emplacement supposé des découvertes est inconnu, aucun indice archéologique pouvant se rattacher aux vestiges décrits par l'Abbé Chapelle n'a été mis en évidence.

4.2.1 Les découvertes faites au Mauphier et l'Abbé Chapelle

4.2.1.1 L'Abbé Chapelle

L'Abbé Chapelle est né en 1844 et officie à la paroisse de Pact sur une courte durée, probablement dès le courant de l'année 1885 et jusqu'en 1887. Les visites à la mairie de Pact et la consultation des Archives Départementales comme des archives de l'évêché de Grenoble n'ont pas permis à l'heure actuelle de retrouver des archives en liaison avec sa présence à Pact[20]. S'il a officié dans différentes paroisses du département de l'Isère, on ne lui connaît aucune autre activité archéologique que sur la commune de Pact.

C'est au travers de ses différents écrits consacrés à l'histoire de sa paroisse qu'on peut essayer d'apprécier la culture historique et son bagage archéologique. Ses textes révèlent un homme imprégné de la culture religieuse et sociale de son époque. Cependant, ses recherches en archives témoignent d'un intérêt pour différentes périodes, préhistorique comme historique ; ses « Antiquités de Pact » couvrent, en effet, l'histoire de sa paroisse des origines à la période moderne. Il a assurément une culture archéologique et historique puisée dans la bibliographie du milieu du XIXe s. dont on perçoit des citations et des références dans ses écrits, attestant d'une petite bibliothèque qu'on peut imaginer au fait des publications régionales et nationales (on retient entre autres les références aux publications des outillages lithiques de l'Aisne et du lac du Bourget ainsi que la lecture des Commentaires de la Guerre des Gaules de César).

Si ses fouilles se déroulent sur le terrain avec des notables locaux, il n'est pas isolé de la communauté archéologique régionale : il a ses entrées dans les collections locales (Berthin à Beaurepaire, Chaste de Gallerands à Bellegarde-Poussieu, Jourdan à Pact et Jouffroy à Vienne), il organise des visites sur place avec les archéologues régionaux (E. Chantre, A. Allmer, le chanoine

[20] Je remercie le Père Edmond Coffin, archiviste diocésain auprès de l'évêché de Grenoble, pour avoir fourni les informations biographiques suivantes : « né en 1844, ordonné prêtre en 1870, curé de Chélieu (canton de Virieu) de 1878 à 1885, curé de Pact (canton de Beaurepaire) en 1886-1887, curé de Merlas (canton de Saint Geoire) en 1888-1889. Aucun renseignement à partir de 1890 ».

Drissard) et le président de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, dont il est membre par ailleurs. Enfin, il est membre-correspondant de l'Académie Delphinale de Grenoble et ses dons à la Bibliothèque de Grenoble témoignent de ses relations avec les société savantes et institutions de l'époque.
Les descriptions des squelettes et des crânes s'appuient sur les méthodologies de l'anthropométrie en vogue durant cette période, particulièrement axée sur l'étude des caractères physiques des populations celtiques. Le vocabulaire et la démarche employés témoignent d'une connaissance des enseignements et des débats théoriques de l'époque sur l'origine des véritables celtes et la distinction entre les « dolichocéphales élancés à l'éclatante tignasse ou (les) modestes brachycéphales au poil foncé » (Lewuillon 2005, 177). Ces débats ont fortement influencé la démarche du fouilleur et apparaissent dans les comptes-rendus, jusqu'à ce que l'Abbé Chapelle adhère à la thèse d'Ollier-de-Marichard, privilégiant une origine méditerranéenne pour les populations du Mauphier.
Son activité archéologique est courte, concentrée sur l'année 1885. Toutefois, il recense les découvertes fortuites sur la commune et aux environs, et parcourt les archives de la paroisse. Sa méthodologie de fouille est très confuse, apparemment opportuniste suivant les découvertes fortuites, sauf dans le cas du Mauphier où des fouilles plus systématiques sont mises en place. Elles se déroulent en février, mai et août 1885 et sont menées par l'Abbé Chapelle, M.Torgue et C. Jourdan, dont on peut supposer qu'ils assuraient le financement. Le site du Mauphier est celui auquel il s'est le plus consacré avec le site de Carte (Pa-3).

4.2.1.2 Un récit orienté et des données manipulées ?

a. L'hypothèse de la colonie Lybio-phénicienne
La description des vestiges du Mauphier est confuse. Dans un premier temps, elle suit la chronologie des découvertes et du déroulement des recherches révélant une stratégie opportuniste plutôt qu'une fouille ordonnée. Le seul plan fourni accompagne la seule interprétation proposée par l'Abbé Chapelle. Il faut, dans un premier temps, se pencher sur ses conclusions pour comprendre ses objectifs et construire le cheminement de sa réflexion.

> *« Au temps d'Aimar du Rivail, c'est-à-dire à la fin du XVe siècle, on se contentait de reculer les origines de Romans, Valence, Tournon, etc., jusqu'aux Troyens, soit de 12 ou 1300 ans avant notre ère.*
> *Ce système n'est plus admis. Quant à celui de M. Ollier de Marichard amenant sur la rive droite du Rhône vers l'an 600 avant J.-C. une colonie Lybio-Phénicienne à Liby, près du Bourg-St-Andèol, il n'a pas encore été adopté définitivement.*
> *Notre intention n'est pas de le combattre ni de l'approuver, n'ayant pas étudié les crânes découverts à Pact.*
> *Un fait cependant nous a frappé : c'est la disposition des tombes de Mauphié identique à celle de Liby.*
> *Le rapport authentique de M. Torgue, ancien maire de Pact, et ancien notaire, fait en 1854, avant les fouilles que nous avons surveillées et avant la publication de l'étude de M. Ollier de Marichard, va démontrer notre assertion :* [insertion du plan schématique reproduit sur la planche n° 24].

Il y avait aussi à Liby un mur en pierres sèches, 4 rangées de tombes, une grande pierre brute avec rainure autour et déversoir et 2 bassins légèrement creusés, ainsi qu'une ovale formée de gros blocs de rochers calcinés à la base.

De telles analogies sont-elles purement accidentelles ? Les Berbères initièrent-ils réellement les Celtes du Viennois à la connaissance des arts et de l'industrie, leur apprenant à se vêtir de laine et à se bâtir des maisons plus solides que les cabanes de chaume ? Le nom de Sarrasin donné aux grandes tuiles plates dans le langage vulgaire viendrait-il de là ?

Voilà tout autant de questions intéressantes à élucider, et dont l'étude attentive des crânes et des objets en pierre ou en métal, placés dans les tombeaux, peut amener la solution » (Chapelle 1886, 12-14).

Au départ de sa démonstration, l'Abbé Chapelle insiste sur l'authenticité du rapport de M. Torgue et la fiabilité morale de cette personne. Il faut souligner que le rapport auquel il se réfère a été rédigé en 1884 ; soit trente ans après la découverte et quatorze ans après la publication des découvertes de Liby, auxquelles l'auteur va confronter les siennes.

L'interprétation du site du Mauphier, basée sur la comparaison avec les conclusions de J. Ollier de Marichard et publiée en 1886, est postérieure à la première livraison d'une chronique à la Société d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme ainsi qu'au compte-rendu présenté à l'Académie Delphinale. Elle prend en compte des découvertes remontant à 1854 et une partie des découvertes des fouilles de 1885. En ce qui concerne le plan appuyant son argumentation, la régularité des alignements de tombes, la symétrie trop parfaite du schéma ainsi que sa réalisation probablement trente ans après les premières découvertes rendent peu crédibles les (maigres) renseignements topographiques qu'il comporte. De plus, on relève des inexactitudes par rapport aux descriptions données dans ces publications : les tombes en coffre, découvertes les 7 mai et 28 août 1885 situées à l'intérieur de l'ovale dessiné par les blocs n° 40 à 43, n'apparaissent pas sur le plan. De plus, les deux fossés comprenant des restes humains et le puits en pierre sèche contenant deux squelettes sont exclus de la comparaison, alors que seulement ces deux premiers apparaissent sur le plan. On relève qu'en 1885, dans le rapport de M. Torgue, il est indiqué que *« sa pioche rencontra huit rangées de tombeaux en pierres sèches »* (Chapelle 1885b, 385). De même, on déduit du récit de ses fouilles au moins cinq rangées de tombes. Toutefois en 1886, le plan et l'argumentation présentés n'en comptent plus que quatre (Chapelle 1886, 13-14). Depuis son compte-rendu de 1885, des éléments sont apparus (deux sépultures d'enfants sous tuiles creuses indiquées sur le plan sous le n° 32) et d'autres ne sont pas retenus.

De surcroît, alors que son texte indique explicitement une succession horizontale et verticale des sépultures (« *Sous ce deuxième étage des tombes gauloises était placé, à une profondeur de deux mètres et demi, un troisième étage où la crémation était évidente. »* - Chapelle 1886, 248), le plan ne représente quatre alignements de tombes.

Le schéma et la démonstration apparaissent très simplifiés par rapport au compte-rendu des découvertes. Si l'auteur se défend dans un premier temps de combattre ou d'approuver la thèse d'une colonie « Libyo-phénicienne » installée sur la rive droite du Rhône (l'étude des crânes du Mauphier n'ayant pas été menée aussi loin que celle faite par le Dr Pruner-Bey à Liby), la maladresse de l'argumentation ne laisse pas de doute sur ses intentions. Outre la démonstration de l'antériorité des découvertes de Pact par rapport à celles de Liby, c'est la volonté de rapprocher les

sépultures du Mauphier de l'interprétation donnée par M. Ollier de Marichard qui est flagrante
Ce plan ne semble être que le produit d'un tri des structures, ne retenant que celles servant sa démonstration. Il correspond exactement à ce que veut démontrer l'Abbé Chapelle sans l'écrire : au delà d'une configuration similaire entre les deux sites (des alignements d'inhumations au sein des éléments « massifs »), il s'agit de démontrer la présence lybio-phénicienne, sur la rive gauche du Rhône à l'époque celtique. L'ensemble de la démonstration de l'Abbé Chapelle semble reposer sur un raisonnement circulaire à partir de l'hypothèse formulée par M. Ollier de Marichard (Ollier de Marichard, Pruner-Bey 1870).

b. La nécropole celtique

La thèse soutenue en 1886 n'est pas celle développée dans ses premiers écrits. Lors de sa présentation à l'Académie Delphinale en 1885, si l'Abbé Chapelle connaît déjà la publication de Jules Ollier de Marichard qu'il cite à la page 390, il ne la développe pas. En effet, c'est une nécropole préhistorique qui est retenue comme hypothèse, l'origine des inhumés étant probablement celtique, analysée selon le filtre classique de l'anthropologie celtique du XIXe s. qui est présent tout le long de ses écrits :

> *« Ce n'était pas sans émotion que nos regards se portaient sur cette race énergique et de haute taille, dont la civilisation, bien rudimentaire, contrastait fortement avec les ruines en bronze et en marbre amoncelées sur d'autres points de la paroisse (...) »* (Chapelle 1885b, 388-389).
>
> *« Les ossements ont révélé des crânes brachicéphales mesurant en épaisseur 0,008 m. Les tibia présentaient une proéminence qui n'existe plus chez les races d'aujourd'hui. D'autre part, les rotules et les autres membres accusent chez les premiers habitants de Mauphié une haute stature » (Chapelle 1886, 244).*

La démarche anthropométrique employée comme l'emphase du texte ne s'intéressent pas à la position du squelette mais uniquement à ses mensurations. Toutefois, si l'attribution chrono-culturelle s'appuie sur l'observation des crânes et la stature des squelettes, l'auteur fait aussi référence au mobilier associé.

La présence de « médailles gauloises » dans les tombes conforte une attribution de ces sépultures à l'âge du Fer, ce qui ne semble pas toujours évident au vu du reste du mobilier découvert. En effet, on remarque que le fouilleur identifie nettement les objets en silex découverts comme des artefacts remontant à la Préhistoire, il cite à l'appui les collections de l'Aisne et du lac du Bourget. Toutefois, et ce malgré son hypothèse d'une colonie libyo-phénicienne présentée dans la première livraison du bulletin de la société drômoise, comme l'introduction et la conclusion de la deuxième publication de son rapport en 1886 l'affirment, ces tombes ne peuvent être que gauloises. Jamais l'attribution chronologique n'est mise en doute.

> *«Les auteurs attribuent aux Gaulois l'inhumation par incinération et l'inhumation des corps entiers : leurs tombeaux présentent avec des ossements calcinés, des trophées de chasse, des os d'animaux domestiques ou sauvages »* (Chapelle 1886, 243).
>
> *« Remarquons, en terminant, la persistance des traditions et usages funèbres chez les Gaulois, ensevelissant leurs morts avec des hachettes de l'âge de la pierre polie et de la pierre taillée, usages qui dérouteraient les archéologues si des faits pareils n'avaient été signalés ailleurs. La présence de dents d'animaux domestiques à côté des*

cadavres, rappelle aussi l'habitude de l'âge de la pierre polie, perpétuée chez les gaulois » (Chapelle 1886, 248).

L'intégrité des assemblages de mobilier décrits est probablement douteuse, comme la qualité de la récolte du mobilier lors de la fouille et la question de modifications volontaires ou non *a posteriori* peut se poser.

c. Des hypothèses maladroites et sans lendemain

Le plan schématique et l'interprétation qu'il publie en 1886 se surajoutent plus qu'ils ne renient une première lecture qui demeure présente au fil de ses écrits. La lecture maladroite d'une nécropole celtique est traditionnelle pour l'archéologie de la fin du XIXe s., mais sa réflexion tente à un moment précis de prendre la suite d'une hypothèse plus risquée qui n'a pas eu de suite. En effet, on ne connaît pas d'échos à ses articles et il ne semble pas que ses recherches aient suscité des réactions après leur publication en 1886, malgré ses contacts avec la communauté archéologique régionale.

Toutefois, au-delà des remarques et des suspicions légitimes sur l'ampleur de la manipulation des données liées aux nombreux filtres (la démarche anthropologique comme l'hypothèse Lybio-phénicienne), la présence de nombreuses personnes citées le long du texte au cours des fouilles de 1885 constituent un premier élément accréditant la réalité des découvertes archéologiques. Surtout, à ces visites, s'ajoutent celle d'Ernest Chantre et sa commande de dessins de quatre vases, probablement attribuables à la Préhistoire récente et à la Protohistoire[21]. Une fois dégagées des éléments liés à l'interprétation fantaisiste qu'il entend donner à sa découverte et aux contextes historiographiques, les descriptions de l'Abbé Chapelle ne sont pas dénuées d'éléments fiables. Son texte est riche et fourni en détails, alors que les différentes conclusions qu'il développe reposent sur peu d'arguments (l'anthropométrie, les mobiliers et la soi-disant similitude de plan avec les découvertes de Liby).

On est probablement en présence d'un archéologue qui, à partir de découvertes réelles qu'il analyse avec les concepts et l'outillage intellectuel de son époque, reprend à son compte et développe une thèse existante, parfaitement saugrenue, en orientant son texte et en le rendant ainsi peu crédible aux yeux des lecteurs modernes. On peut poser le postulat qu'il s'agit probablement plus d'une manipulation maladroite des données que d'une exagération outre mesure de celles-ci. En tenant compte de ces observations, on peut examiner la possibilité d'un espace funéraire dont la fréquentation s'établirait sur la longue durée.

4.2.2 Un espace funéraire pré- et protohistorique ?

On peut se pencher dans un premier temps sur trois aspects des récits : les indications données sur l'environnement des découvertes, le mode de description des sépultures et le mobilier mis au jour pour apprécier une partie des découvertes faites au Mauphier. A partir de l'historique du lieu-dit, du vocabulaire et des tournures employées, il est possible d'envisager une destination funéraire, peut-être sous la forme d'un *tumulus*. Dans un second temps, il faut s'intéresser à une découverte

[21] De plus, on recense dans les collections du Musée dauphinois à Grenoble, deux haches polies attribuées au Néolithique Final enregistrées sous les numéros D67 324 et D67 329, provenant des collections de la Bibliothèque municipale et portant la mention « Don abbé Chapelle ».

semble-t'il isolée, exclue des différentes interprétations, pour apprécier la nature de l'occupation.

4.2.2.1 L'environnement des découvertes

Comme le note l'Abbé Chapelle en préambule à son compte-rendu à l'Académie Delphinale, le lieu-dit Mauphier est une terre indivise entre les paroisses de Pact, Bellegarde-Poussieu et Moissieu-sur-Dolon jusqu'en 1649, date à laquelle ce lieu-dit fut aliéné par les communautés paroissiales. A cette date, différentes parcelles furent désignées sous le nom de mas des Murs, mas des Pierres et mas de la Pierre (Chapelle 1885b, 386). Les paroisses indiquées appartiennent toutes au mandement féodal de Bellegarde. On peut déduire de la lecture des registres du cadastre de l'Ancien Régime que ce plateau a probablement été utilisé comme communaux – bois ou pâturages par exemple – et n'a pas été mis en culture avant le XVIIe s. De plus, les noms attribués aux parcelles suite à l'aliénation indiquent la présence de pierres, facteur ayant pu empêcher la mise en culture immédiate de cet espace. On relève sur le parcellaire de 1703 conservé au archives départementales de l'Isère, les toponymes suivants : les « roches », hameau et mas des « Pierres » au « terroir du Mauphier », alors que le terroir voisin de « Puvilin » est appelé aussi « terroir des murs » (A.D. 38, 1MI 187 et 1888).

Malheureusement, l'Abbé Chapelle décrit sommairement le lieu où il intervient en 1885 :

> *« il fut convenu de reprendre les fouilles là où les avait laissées M. Torgue, et de viser surtout au centre de la figure ovale formée par des blocs de rochers calcinés à leur base »* (Chapelle 1885b, 386).

Cette indication suggère que ces blocs étaient apparents en surface, trente ans après les premières découvertes de M. Torgue. Soit les éléments observés en 1854 étaient dégagés à partir de cette date-là, soit ils étaient déjà visibles auparavant dans le paysage. Ce constat associé à l'usage de toponymes anciens qu'on peut associer à la présence de blocs erratiques permettent de suggérer la présence de structures qui auraient marqué le paysage dans la toponymie locale et empêché une mise en culture aisée des terres jusqu'à une date récente.

4.2.2.2 Le mode de description des sépultures

Neuf inhumations semblent avoir été dégagées, dans des sépultures bâties (coffrage de blocs et de dalles en grès). Toutefois, la description suivante évoque un dépôt de crémation dans une chambre funéraire, probablement sous *tumulus* ; la structure funéraire ayant pu accueillir des sépultures adventices :

> *« (...) Sous ce deuxième étage des tombes gauloises était placé, à une profondeur de deux mètres et demi, un troisième étage où la crémation était évidente. La couverture du tombeau était formée par deux pierres en grès gris mesurant chacune en longueur 0,40 m, en largeur 0,25 m. Les 4 côtés étaient en blocs de roches grises mesurant en hauteur 0,45 m, en largeur 0,20 m, en longueur 0,25 m. Sur la dalle étaient entassés des cailloux, surmontés d'une tombe gauloise. Au fond nous remarquâmes un sable très fin sur lequel étaient des cendres, des conglomérats d'ossements humains et de bronze fondu, des débris de métal, des fragments d'armes, deux médailles gauloises, un vase en terre noire et d'autres tets de poterie en terre grise, une tête de cheval, des*

dents de mouton, de porc et de bœuf avec des charbons de bois. » (Chapelle 1886, 248).

Les descriptions des sépultures fonctionnent selon un mode récurrent. Les points essentiels sont le squelette, les objets découverts et l'architecture de la tombe en elle-même (inhumation en coffre de blocs de grès recouverte d'une dalle). Toutefois, on note dans son compte-rendu de 1885, l'emploi des mots suivants : « étage » pour indiquer les différents niveaux de sépultures (Chapelle 1885b, 391) ; « déblaiement » pour évoquer le démontage des dépôts recouvrant les dalles des sépultures (Chapelle 1885b, 387 et 391) ; « entassement » (Chapelle 188b, 386), « amas » (Chapelle 1885b, 387), « entassés » (Chapelle 1885b, 388) ou encore « tas » (Chapelle 1885b, 391) au sujet du matériel situé au-dessus d'une couverture de tombe. A chaque fois, l'auteur décrit les objets situés « au-dessus » (Chapelle 1885b, 388) de ces sépultures et il s'intéresse au sédiment uniquement quand il s'agit de décrire le lit de déposition des défunts.

Les sépultures découvertes apparaissent parfois à une profondeur importante (entre un et deux mètres) et elles semblent présenter une succession stratigraphique. Celles fouillées le 28 août 1885 s'étagent sur trois niveaux jusqu'à une profondeur de deux mètres. Cependant, la configuration actuelle du terrain et l'arasement du rebord de terrasse, où les dépôts fluvio-glaciaire du Pléistocène affleurent, ne nous permettent pas de restituer une stratigraphie aussi importante, à moins d'envisager une localisation des découvertes au pied du coteau, sous un important recouvrement. Cette option ne semble toutefois pas satisfaisante, le lexique employé par l'Abbé Chapelle évoque systématiquement un amoncellement plutôt qu'une importante profondeur.

En effet, l'emploi d'un champ lexical évoquant le fait de déblayer des tas ou des amas recouvrant des sépultures – malgré l'emploi maladroit à deux reprises du terme *tumulus* (Chapelle 1885b, 387 et 391) (comme la profondeur de ces tombes par rapport au niveau d'attaque des fouilles) peut suggérer la présence de tertres funéraires. La description donnée en 1886 (cf. *supra*) évoque directement une déposition des restes d'une crémation dans une chambre construite en blocs de grès et recouverte de dalles, qui a reçu probablement des dépôts postérieurs (inhumations, incinérations ?) dans des tombes en coffre. Celles-ci, apparemment situées à l'intérieur de la structure ovalaire définie par les blocs calcinés, suggèrent l'exigence un *tumulus* en partie épierré, dont les blocs formeraient la ceinture.

4.2.2.3 Le mobilier découvert

La diversité du mobilier décrit – malgré quelques passages fantaisistes – (silex, hache à douilles en bronze, monnaies gauloises) ainsi que les dessins figurant quatre vases à profil angulaire (cf. *supra*) et auxquels il faut peut-être ajouter deux haches polies conservées au Musée Dauphinois, laissent suggérer une fréquentation du site sur la longue durée, au moins jusqu'à la fin de l'âge du Fer, si ce n'est la période romaine (à quoi correspondent les tuiles et « briques à crochet » qui recouvrent les tombes ?). De plus, le site semble avoir été perturbé de longue date, selon les dires mêmes de l'auteur. Le peu qu'on connaisse des méthodes de fouille employées par le fouilleur – utilisant la pioche – au-delà d'une possible manipulation des ensembles, peuvent aussi expliquer des assemblages composés d'objets attribuables au Néolithique et/ou à l'âge du Bronze ainsi qu'à La Tène.

De même, on note dans les ensembles funéraires fouillés en 1885, la présence de crâne de chien, de cheval, de dents de mouton, de bœuf et de porc. Ces restes sont associés aussi bien à des crémations qu'à des incinérations. Ce n'est que récemment que l'archéologie a démontré scientifiquement que l'offrande alimentaire est représentée dans les nécropoles de l'âge du Bronze comme de l'âge du Fer par le dépôt, soit de quartiers de viande (porc, mouton ou bœuf) dans la tombe, soit de pièces sur le bûcher et dont les restes calcinés se trouvent mêlés à ceux du défunt. Comme c'est le cas à Mailhac sur la Nécropole du Moulin où dans la plupart des tombes, sinon dans toutes, une offrande alimentaire prend place dans le rituel funéraire. Le mouton et la chèvre occupent la première place avec 76 % des individus, suivis par le bœuf à 12 %, le porc à 8 %, le cheval, le cerf et l'oiseau aux environs de 1 % (Taffanel, Taffanel et Janin, 1998, 379-381). De même, moins évident que l'offrande alimentaire, on rencontre à l'âge du Fer des mandibules de cheval pouvant évoquer un dépôt symbolique (Méniel 1998, 245).

4.2.2.4 Les traces d'un bûcher ?

Une structure fouillée par M. Clément Jourdan, à une date indéterminée (peut-être en août 1885), se situe dans un bois, sur le bord du Grand-Rival, probablement à proximité du sommet de la terrasse. L'Abbé Chapelle décrit :

> *« un espace de 4 mètres carrés, mesurant 2 mètres de profondeur,* [qui] *ne contient que des cendres, des débris de vases en terre grise, des petits cailloux en grès gris revêtant les formes les plus bizarres et les plus variées »* (Chapelle 1885b, 392).

Cette découverte n'est signalée qu'une seule fois par l'auteur. La description qu'en donne l'Abbé Chapelle pourrait évoquer les restes d'un nettoyage de bûcher, qui auraient été déversés en marge de la nécropole.

4.2.2.5 Éléments de synthèse

On peut suggérer la présence d'une nécropole tumulaire remontant peut-être à la Préhistoire récente, mais dont la chronologie reste difficile à définir. Il pourrait s'agir d'un seul tertre ou de plusieurs *tumuli* proches. Toutefois, la présence d'un fossé et d'une fosse situés entre les sépultures semble privilégier l'hypothèse de *tumuli* distincts. Quoiqu'il en soit, on dénombre au moins neuf sépultures en coffre et couvertes d'une dalle. La possibilité d'inhumations et d'incinérations postérieures dans les tertres est envisageable jusqu'au second âge du fer.

4.2.3 Une fréquentation au cours du second âge du Fer ?

Différents éléments, outre le mobilier numismatique, peuvent être rattachés au second âge du fer. Si une manipulation et une exagération des données sont toujours envisageables, il est difficile d'accuser l'Abbé Chapelle d'avoir placé des objets et orienté des descriptions de structures non funéraires ou qui ne servent pas ses démonstrations et qui n'ont été interprétées par l'archéologie qu'un siècle plus tard.

4.2.3.1 Le mobilier découvert

L'Abbé Chapelle emploie le terme vague de « médailles gauloises ». Cependant, il insiste dans un cas sur la présence d'un cheval sur une monnaie découverte associée à une inhumation : « *une médaille à tête barbare avec ornement aux oreilles, au revers un cheval libre* » (Chapelle 1885b, 391). Ce type peut renvoyer aux monnaies allobroges dîtes au cheval libre galopant, présentant au droit une tête laurée et au revers un cheval galopant.

Dans un autre cas, sur une monnaie découverte associée à une inhumation, un cavalier est associé à une légende : *OMA*. Cette indication rapproche la monnaie de celles des Allobroges dites au cavalier. Ces monnaies représentent à l'avers la tête casquée de Rome et au revers un cavalier galopant avec une lance à la main. Ce sont des imitations des deniers de la République Romaine du type aux Dioscures, deniers qui ont circulé en Gaule jusqu'au début de notre ère. On connaît de nombreuses légendes différentes, dont parmi celles-ci, les légendes suivantes : *BRI, COMA* (Carrara, Genechesi 2009, 60-61).

Enfin, les vases dessinés sur ordre d'Ernest Chantre sont conservés au Musée des Antiquités Nationales. Ils sont attribués à Pact et proviennent probablement du Mauphier. L'Abbé Chapelle signale en effet la découverte de trois vases complets en avril et août 1885 à Mauphier et Puvilin qui est un toponyme voisin (Chapelle 1886, 242). De plus, le Mauphier est le seul site pactois pour lequel l'Abbé Chapelle signale la présence d'Ernest Chantre. A partir des planches publiées par Aimé Bocquet (Bocquet 1969, 296), on remarque que deux d'entres eux dotés de décors linéaires appartiennent à la série des gobelets carénés marniens, à carène haute, attribués à La Tène ancienne et moyenne (Buchsenschutz, Bailly 2003, 80).

4.2.3.2 Un traitement particulier des corps ?

L'Abbé Chapelle décrit trois structures en s'appuyant sur le témoignage de M. Torgue trente ans après. Hormis une altération de la mémoire de l'inventeur, une falsification par l'Abbé Chapelle semble peu probable. En effet, l'auteur ne fait pas appel à ces découvertes, ni pour la démonstration d'une colonie lybio-phénicienne, ni pour insister sur les caractéristiques soi-disant celtiques des squelettes.

Deux structures ont été découvertes en 1854, qui, si elles sont à l'origine des fouilles de 1885, sont négligées par l'Abbé Chapelle dans sa démonstration de 1886 :

> *« Au centre de ces huit rangées de tumuli, un fossé, mesurant en largeur 0,50 m, en profondeur 1 m, contenait soixante-quinze ou quatre-vingt têtes humaines disposées symétriquement en trois étages. Un second fossé, mesurant 1,30 m de profondeur, laissait apparaître les ossements de tous les corps dont les têtes avaient été enlevées et placées dans le premier fossé »* (Chapelle 1885b, 386).

Enfin, une troisième structure mise au jour par Henri Girard, à une date indéterminée (probablement au mois d'août 1885), se situe à deux mètres d'une tombe en coffre :

> *« Dans ce puits en pierres sèches mesurant un mètre et demi de diamètre et trois mètres de profondeur, ont été recueillis deux cadavres humains, la tête d'un cheval et trois médailles gauloises »* (Chapelle 1886, 248).

Pour les deux structures découvertes en 1854, la description témoigne d'un traitement des corps, ainsi que d'un aménagement volontaire des crânes. La décollation du crâne est une pratique habituellement reliée aux contextes guerriers des IIIe et IIe s. av. J.-C. Le geste de se saisir du crâne de l'ennemi mort est abondamment illustré par les historiens et géographes antiques et l'archéologie l'a confirmé (Brunaux 2000, 201-205). Cette pratique est attestée chez les Allobroges, à Genève, où un crâne et des restes humains portant des traces de découpes ont été reconnus dans les sédiments antérieurs à l'installation du port à la fin du IIe s. av. J.-C. (Cueni, Simon 1999, 296). De même, le dépôt de dépouilles, dont le crâne a été séparé, évoque les restes de trophées guerriers connus en Gaule du Nord (Brunaux 2000, 106-107).
Toutefois, malgré le caractère sommaire de la description donnée par l'Abbé Chapelle, on note l'absence d'équipement militaire, qui n'aurait probablement pas échappé au fouilleur s'il avait été présent. De plus, le regroupement des crânes soigneusement agencés, si l'on en croit l'Abbé Chapelle, dans une fosse située à proximité, est étrange. Dans le cadre de la pratique guerrière, le crâne de l'ennemi mort revient au combattant vainqueur ou peut être exposé dans un sanctuaire, mais ne participe pas au trophée. Inversement, il ne peut s'agir des combattants vainqueurs morts, car la séparation du crâne est réservée aux vaincus (Brunaux 2000). En l'absence de données plus précises, l'interprétation de ces deux structures reste délicate.
Pour ce qu'il en est du puits, où sont associés deux cadavres humains, la tête d'un cheval et trois médailles gauloises, on imagine mal que l'Abbé Chapelle puisse falsifier ou inventer une structure archéologique dont la découverte n'intervient pas dans ses diverses interprétations et dont la nature n'a été comprise qu'un siècle plus tard. Si des inhumations enterrées debout sont attestées en Gaule Belgique (Açy-Romance – Lambot, Méniel 1993), une inhumation assise au fond d'un puits est attestée à Genève, attribuée à La Tène moyenne (Haldimann, Moinat 1999, 170-181).

4.2 4 Essai de synthèse

A partir du texte de l'Abbé Chapelle et du parcellaire de 1703, il faut probablement envisager au lieu-dit Le Mauphier une topographie relativement différente de celle actuelle, caractérisée encore au XIXe s. par la présence de blocs et des restes arasés d'au moins un tertre funéraire. L'absence de localisation exacte du site ne permet pas de confirmer les découvertes archéologiques du XIXe s. Toutefois, le mobilier conservé au Musée Dauphinois, comme les dessins exécutés sur ordre d'Ernest Chantre et les descriptions d'objets données par l'auteur semblent attester de la découverte d'un site pré- et protohistorique. Au-delà du cadre interprétatif de l'anthropométrie, qui a guidé ses descriptions, et de l'hypothèse fantaisiste à laquelle a adhéré l'Abbé Chapelle, qui a influencé ses conclusions, les vestiges qu'il nous décrit évoquent des réalités archéologiques que les recherches modernes ont décrites ailleurs.
Il est difficile d'apprécier les structures qui pourraient évoquer une nécropole ancienne (Néolithique ou de l'âge du Bronze) voire peut être plus récente dans le cas ou les objets lithiques seraient remployés (âge du Fer ?). Ces découvertes ont été, en effet, le socle sur lequel l'Abbé Chapelle appuie ses conclusions et dans lesquelles il finit par voir les indices d'une colonie Lybio-phénicienne.
Toutefois, il semble plus difficile d'accuser l'Abbé Chapelle de falsification pour des vestiges qui ne servent pas ses démonstrations et dont des interprétations n'ont été proposées que récemment. Il

en est ainsi des fossés contenant les restes humains et du puits comprenant un squelette. Le mobilier dessiné par Ernest Chantre comme les monnaies renvoient à la période de La Tène et semblent conforter l'identification de structures attribuables à la période gauloise.

Enfin, la question des fragments de « tuiles à crochet » de couleur jaune, rouge et bleue n'est pas close. S'agit-il de *tegulae* comme on peut le penser dans un premier temps ou d'autres terres cuites architecturales voire de fragments de panses d'amphores passés au feu ?

Au cours de cette lecture des textes de l'Abbé Chapelle, on a tenté de saisir le poids du contexte historiographique, des objectifs de l'auteur ainsi que son cheminement. Ensuite, on a essayé de faire le tri entre les éléments douteux et les autres pour les apprécier avec un autre regard. Cette démarche, limitée par l'ignorance du site et l'absence du mobilier, nous conduit à proposer, avec prudence, l'hypothèse d'une nécropole préhistorique fréquentée durant la Protohistoire récente. Une vocation cultuelle dépassant le cadre funéraire doit aussi être envisagée durant le second âge du Fer. Dans le cas où la mise en culture céréalière et arboricole moderne n'a pas détruit l'ensemble du site, seules de nouvelles investigations dépassant le cadre du lieu-dit du Mauphier permettront de confirmer ce qui reste à l'heure actuelle une piste de réflexions.

5. Tableaux et graphiques hors texte

5.1 Tableaux

Tableau n° 1 : superficie prospectée par zone

Zone A (communes de Revel-Tourdan et de Pisieu)	Superficie totale	Rapport // superf. totale	Rapport //superf. accessible
Superficie totale Zone A	1500 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone A	1000 ha	66,00%	100,00%
Superficie couverte 2003-2008	**637,78 ha**	**42,50%**	**63,70%**
Zone B (commune de Beaurepaire)	Superficie totale	Rapport // superf. totale	Rapport //superf. accessible
Superficie totale Zone B	370 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone B	342,2 ha	92,50%	100,00%
Superficie couverte 2003-2008	**177,28 ha**	**47,90%**	**52,00%**
Zone C (commune de Pact)	Superficie	Rapport // superf. totale	Rapport //superf. accessible
Superficie totale Zone C	390,3 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone C	354 ha	90,50%	100,00%
Superficie couverte 2003-2008	**231,4 ha**	**59,00%**	**65,00%**
Zone D (communes de Pisieu et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire)	Superficie	Rapport // superf. totale	Rapport // superf. accessible
Superficie totale Zone D	197 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone D	195 ha	99,00%	100,00%
Superficie couverte total	**134,93 ha**	**68,50%**	**69,00%**
Zone E (communes de Beaurepaire et Lapeyrouse-Mornay)	Superficie	Rapport // superf. totale	Rapport //superf. accessible
Superficie totale Zone E	874,6 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone E	736,6 ha	84,20%	100,00%
Superficie couverte 2003-2008	**699,8 ha**	**80,00%**	**95,00%**
Zone F (commune de Pact)	Superficie	Rapport // superf. totale	Rapport // superf. accessible
Superficie totale Zone F	443,5 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone F	377,6 ha	85,10%	100,00%
Superficie couverte 2003-2008	**264,6 ha**	**59,60%**	**70,00%**
Zone G (communes de Beaurepaire et de Revel-Tourdan)	Superficie	Rapport // superf. totale	Rapport //superf. accessible
Superficie totale Zone G	493 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone G	356 ha	72,20%	100,00%
Superficie couverte 2003- 2008	**329 ha**	**66,70%**	**92,40%**
Zone H (communes de Moissieu-sur-Dolon et Primarette)	Superficie	Rapport // superf. totale	Rapport //superf. accessible
Superficie totale Zone H	288 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone H	248 ha	79,00%	100,00%
Superficie couverte 2003-2008	**215 ha**	**75,00%**	**86,00%**
Zone I (communes de Pisieu et de Revel-Tourdan)	Superficie	Rapport // superf. totale	Rapport //superf. accessible
Superficie totale Zone I	240,8 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone I	114,3 ha	47,50%	100,00%
Superficie couverte 2003- 2008	**51,9 ha**	**21,50%**	**45,00%**
Zone J (communes de Beaurepaire et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire)	Superficie	Rapport // superf. totale	Rapport //superf. accessible
Superficie totale Zone J	569 ha	100,00%	/
Superficie accessible Zone J	513 ha	90,10%	100,00%
Superficie couverte 2003-2008	**336 ha**	**59,00%**	**65,50%**

Tableau n° 2 : regroupement des ensembles de mobilier par chronologie

	chronologie	ensembles de référence	vaisselle N.R.	vaisselle N.M.I.	lots hors contextes employés
1	150/125 – 100/75 av. J.-C.	A ; D ; K	1330	159	J
2	100/75 – 50/25 av. J.-C.	E ; F ; L	2555	271	J
3	50/25 av. – 25 ap. J.-C.	G ; H ; M	473	44	J
4	Ier s. ap. J.-C.	B ; N	389	77	J ; P
5	IIe s. ap. J.-C.	C ; I	424	56	J ; P
6	IIIe-Ve s. ap. J.-C.	*sans objet*	*s.o.*	*s.o.*	J ; P

Tableau n° 3 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F1 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique campanienne A	30	1
amphore italique	20	2
dolium	11	0
commune claire	1	0
céramique tournée grise	8	1
céramique tournée NCR	8	4
céramique non tournée	11	0
TOTAL	89	8

Tableau n° 4 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F2 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
dolium	1	0
céramique tournée grise	36	2
céramique tournée NCR	4	0
céramique non tournée	12	0
TOTAL	53	2

Tableau n° 5 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique campanienne A	7	4
amphore italique	38	3
dolium	49	1
commune claires	2	0
céramique peinte	3	0
céramique grise fine	44	8
céramique tournée grise	182	32
céramique tournée NCR	229	29
céramique non tournée	87	7
TOTAL	641	84

Tableau n° 6 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : répartition des formes et types identifiés de céramique tournée grise

Formes et types	N.M.I.	%
Imitations méditerranéennes	*6*	*18 %*
assiette Lamb. 6/36	1	17%
marmite tripode	2	33%
couvercle	2	33,%
plat	1	17%
Pots à cuire	*6*	*18%*
c. droit	2	33%
c. tronconique et l. en bourrelet	4	67%
Jattes	*7*	*21%*
b. droit	1	15%
b. rentrant	2	28%
à panse tronconique ouverte	2	28%
carénée	2	28%
Indéterminées	*13*	*43%*
TOTAL	32	100%

Tableau n° 7 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : répartition des formes et types identifiés de céramique tournée NCR

Formes et types	N.M.I.	%
Couvercle	*1*	*3%*
Pots à cuire	*4*	*14%*
c. tronconique et l. en bourrelet	4	100%
Jattes	*9*	*26%*
b. droit	1	11%
b. rentrant	5	55%
b. rentrant en bourrelet	1	11%
à panse tronconique ouverte	1	11%
carénée	1	11%
Indéterminées	*16*	*57%*
TOTAL	30	100%

Tableau n° 8 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F4 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique campanienne A	19	1
amphore italique	3	0
dolium	69	1
céramique peinte	4	0
céramique grise fine	8	1
céramique tournée grise	4	1
céramique tournée NCR	1	0
céramique non tournée	4	0
TOTAL	107	3

Tableau n° 9 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F6 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
dolium	4	1
céramique grise fine	1	0
céramique tournée grise	11	1
céramique tournée NCR	1	0
céramique non tournée	1	0
TOTAL	18	2

Tableau n° 10 : ensemble A, mobilier céramique de la fosse F8 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique campanienne A	7	0
commune claire	2	0
céramique grise fine	1	1
céramique tournée NCR	10	1
céramique non tournée	13	1
TOTAL	33	3

Tableau n° 11 : ensemble A, mobilier céramique du puits F18 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique campanienne A	1	1
amphore italique	172	3
amphore indéterminée	1	0
dolium	145	9
céramique peinte	13	0
céramique grise fine	1	0
céramique tournée grise	5	2
TOTAL	338	15

Tableau n° 12 : ensemble A, mobilier céramique de la fosse F21 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique campanienne A	1	1
céramique grise fine	1	1
céramique tournée grise	7	6
céramique tournée NCR	30	5
TOTAL	39	13

Tableau n° 13 : ensemble A, mobilier céramique du foyer F20 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
commune claire	9	0
céramique grise fine	1	0
céramique tournée grise	27	0
céramique tournée NCR	23	3
céramique non tournée	218	13
TOTAL	278	16

Tableau n° 14 : ensemble B, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C. : comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramiques fines	65	15	10	32
céramiques communes	76	17	18	59
amphores	302	67	3	9
dolium	3	1	0	0
TOTAL	448	100	31	100

Tableau n° 15 : ensemble C, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C. : comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramique fine	59	22	10	25
céramique commune	127	47	26	65
amphore	83	30	4	10
dolium	2	1	0	0
TOTAL	271	100	40	100

Tableau n° 16 : ensemble D, comptages par catégorie de céramiques

Catégories	NR	NMI
céramique non tournée	1	0
commune claire	10	2
céramique peinte	107	2
céramique tournée grise	6	0
céramique tournée noire à cœur rouge	2	0
TOTAL	39	4

Tableau n° 17 : ensemble E, comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramiques fines	31	2 %	3	2 %
céramiques communes	1960	97 %	170	97 %
amphores	22	1 %	1	1 %
TOTAL	2013	100 %	174	100 %

Tableau n° 18 : ensemble E, répartition des catégories au sein de la famille des céramiques communes

Catégories	N.R.	%	N.M.I	%
céramique tournée grise	1292	64 %	94	54 %
céramique tournée noire à cœur rouge	343	18 %	56	33 %
commune claire	241	12 %	11	6 %
céramique grise fine	53	3 %	4	3 %
céramique non tournée	31	2 %	5	3 %
TOTAL	1960	100 %	170	100 %

Tableau n° 19 : ensemble E, répartition des formes et types identifiés de céramique tournée NCR (sauf imitation de formes méditerranéennes)

Formes et types	NMI	%
Jattes	*32*	71%
b. rentrant en bourrelet interne	12	38%
b. droit en méplat ext.	10	31%
b. rentrant	6	19%
b. droit	3	9%
carénée, l. en bourrelet pincé	1	3%
Pots	*13*	29%
l. en bourrelet	12	92%
l. allongée épaissie	1	8%
TOTAL	45	100%

Tableau n° 20 : ensemble E, répartition des formes et types identifiés de céramique tournée grise (sauf imitation de formes méditerranéennes)

Formes et types	NMI	*%*
Pots	*64*	*69%*
c. droit et l. évasée	1	*2%*
c. tronconique et l. en bourrelet	62	*97%*
pot à profil mouluré	1	*2%*
Jattes	*23*	*25%*
b. rentrant en bourrelet interne	1	*4%*
b. rentrant	14	*61%*
l. aplatie et bourrelet interne	1	*4%*
b. droit	3	*13%*
carénée	3	*13%*
panse tronconique ouverte	1	*4%*
Vases à liquide	*6*	*6%*
TOTAL	93	*100%*

Tableau n° 21 : ensemble F, comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramiques fines	1	1%	0	0%
céramiques communes	205	80%	27	87%
amphores	47	18%	2	6%
dolium	6	1%	2	6%
TOTAL	259	100%	31	100%

Tableau n° 22 : ensemble F, répartition des catégories au sein de la famille des céramiques communes

Catégories	N.R.	%	N.M.I	%
céramique tournée grise	99	48%	8	30%
céramique tournée noire à cœur rouge	45	23%	17	60%
commune claire	36	17%	2	10%
céramique grise fine	3	1%	0	0%
céramique non tournée	17	11%	0	0%
TOTAL	206	100%	27	100%

Tableau n° 23 : ensemble G, comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramiques fines	3	1%	1	0%
céramiques communes	355	98%	29	87%
amphores	3	1%	0	6%
TOTAL	361	100%	30	100%

Tableau n° 24 : ensemble H, comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramiques fines	5	5 %	0	0 %
céramiques communes	77	85 %	9	90 %
amphores	8	10 %	1	10 %
TOTAL	99	100 %	10	100 %

Tableau n° 25 : ensemble I, comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramiques fines	44	18 %	6	30 %
céramiques communes	194	80 %	14	70 %
amphores	5	2 %	0	0 %
TOTAL	243	100 %	20	100 %

Tableau n° 26 : ensemble K, mobilier céramique des sols US5033 et US5037 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique non tournée	48	6
céramique tournée NCR	29	5
céramique tournée grise	16	3
céramique campanienne A	1	1
amphore italique	103	0
commune claire	6	0
céramique grise fine	9	0
céramique tournée rouge	2	0
TOTAL	214	15

Tableau n° 27 : ensemble K, vaisselle céramique des sols US5033 et US5037

Catégories	Pots (à cuire ?)	Couvercles	Vase de service	Jattes/Assiettes
céramique non tournée	3	2	0	1
céramique tournée NCR	0	1	1	3
céramique tournée grise	0	0	0	3
céramique campanienne A	0	0	0	1
TOTAL	3	3	1	8

Tableau n° 28 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5064 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
amphore italique	33	4
céramique peinte	10	1
céramique non tournée	5	0
céramique campanienne A	1	0
TOTAL	49	5

Tableau n° 29 : ensemble K, dimensions des lèvres d'amphores italiques issues de la fosse FS5064

	Hauteur lèvre en mm	Inclinaison lèvre en °	Rapport hauteur/largeur de la lèvre
5064_1	38	72	1,15
5064_2	27	48	0,9
5064_3	35	63	1,06
5064_6	28	74	1,19

Tableau n° 30 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5066 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique non tournée	34	4
céramique tournée NCR	5	3
céramique peinte	5	2
céramique tournée grise	11	1
amphore italique	51	0
commune claire	16	0
céramique grise fine	4	0
TOTAL	126	10

Tableau n° 31 : ensemble K, vaisselle céramique du comblement de la fosse FS5066

Catégories	Pots (à cuire ?)	Vase de service	Jattes
céramique non tournée	2	0	2
céramique tournée NCR	0	0	3
céramique peinte	0	2	0
céramiques tournées grises	0	0	1
TOTAL	2	2	6

Tableau n° 32 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5077 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
amphores italiques	128	1
céramiques non tournées	7	1
céramiques tournées grises	4	1
céramique peinte	1	1
céramique tournée NCR	1	0
TOTAL	141	4

Tableau n° 33 : ensemble K, dimensions de la lèvre d'amphore italique issue de la fosse FS5077

	Hauteur lèvre en mm	Inclinaison lèvre en °	Rapport hauteur/largeur de la lèvre
5077_3	29	48	0,9

Tableau n° 34 : ensemble L, mobilier céramique des sols US5034 et US5068 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique tournée NCR	41	13
céramique tournée grise	44	11
céramique grise fine	28	11
céramique non tournée	81	10
commune claire	17	3
amphore italique	18	2
céramique peinte	13	1
céramique campanienne B	7	1
vernis rouge pompéien	1	1
céramique campanienne A	1	0
TOTAL	251	53

Tableau n° 35 : ensemble L, vaisselle céramique des sols US5034 et US5068

Catégories	Pots (à cuire ?)	Pot de stockage	Couvercles	Vases de service	Gobelet	Jattes/Assiettes/Bols
céramique tournée NCR	1					12
céramique tournée grise	2				1	8
céramique grise fine						9
céramique non tournée	3	1	2			4 ?
commune claire				3		
céramique peinte				1		
céramique campanienne B						1
TOTAL	6	1	2	4	1	34

Tableau n° 36 : ensemble L, mobilier céramique des calages de poteaux des bâtiments A, B et E : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique tournée grise	38	8
céramique non tournée	39	7
céramique tournée NCR	22	4
amphore italique	30	2
céramique grise fine	7	2
céramique peinte	13	1
céramique campanienne A	1	1
commune claire	5	0
TOTAL	155	25

Tableau n° 37 : ensemble L, vaisselle céramique issue des comblements des poteaux des bâtiments A, B et E

Catégories	Pots (à cuire ?)	Couvercles	Pot de stockage	Vases de service	Jattes/Assiettes/Bols
céramique tournée grise	3	1	1		2
céramique non tournée	3				2 + 1 ?
céramique tournée NCR					4
céramique grise fine					2
céramique peinte				1	
céramique campanienne A					1
TOTAL	7	1	1	1	11

Tableau n° 38 : ensemble M, mobilier céramique des calages de poteaux du bâtiment F

Catégories	N.R.	N.M.I.
céramique non tournée	10	2
céramique peinte	3	2
céramique grise fine	4	1
amphore italique	27	0
céramique tournée grise	12	0
commune claire	2	0
céramique tournée NCR	1	0
céramique campanienne A	1	0
TOTAL	60	5

Tableau n° 39 : ensemble N, mobilier céramique de l'état 2 : comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramiques fines	16	5	2	5
céramiques communes	232	67	42	90
amphores	98	28	2	5
TOTAL	346	100	46	100

Tableau n° 40 : ensemble N, céramiques communes de l'état 2 : comptages par catégorie de céramiques

Catégories	N.R.	%	N.M.I.	%
céramique tournée NCR	50	22	13	31
céramique grise fine	54	23	9	21
céramique non tournée	39	17	9	21
céramique tournée grise	41	17	7	17
commune claire	38	17	4	10
céramique tournée rouge	10	4	0	0
TOTAL	232	100	42	100

Tableau n° 41 : ensemble O, mobilier céramique de la fosse FS5001 : comptages par famille de céramiques

Familles	N.R.	%	N.M.I	%
céramiques fines	5	6	2	17
céramiques communes	59	93	10	83
amphores	1	1	0	0
TOTAL	65	100	12	100

5.2 Graphiques

Graphique n° 1 : quantification des catégories de céramique fine recueillies en prospection

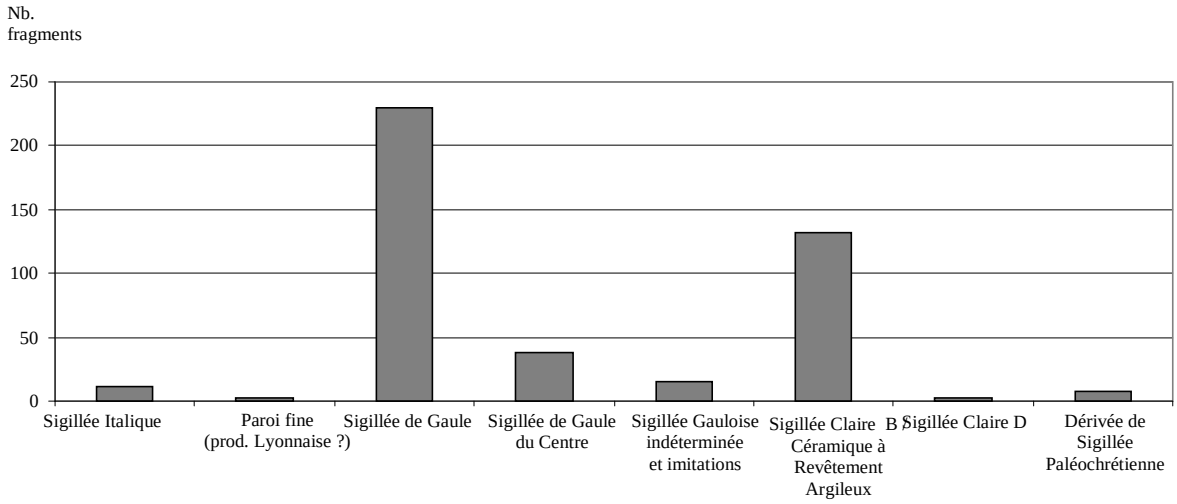

Graphique n° 2 : occurrence des céramiques fines recueillies en prospection par siècle

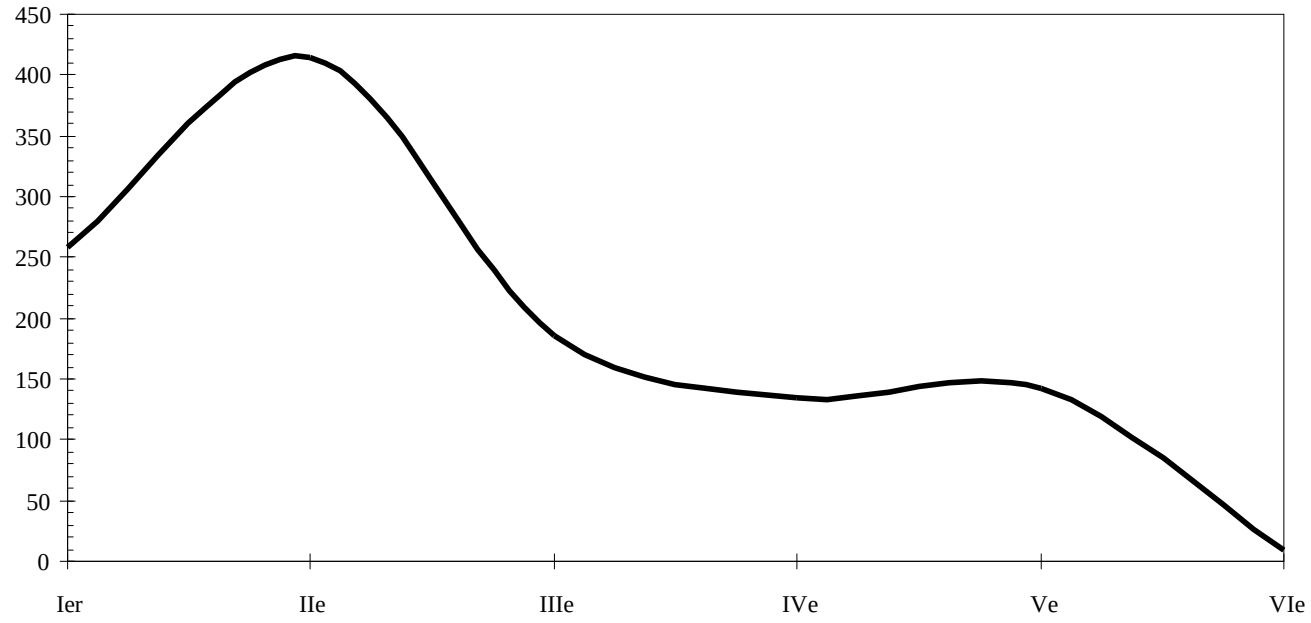

Graphique n° 3 : distribution des sites gallo-romains par critère de superficie

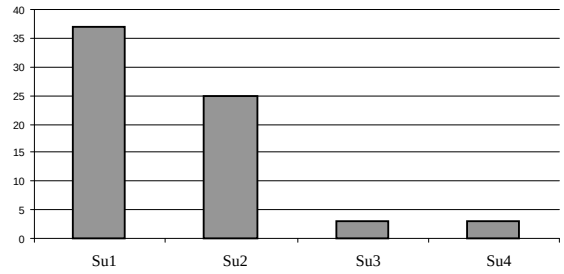

Graphique n° 4 : distribution des sites gallo-romains par critère de densité

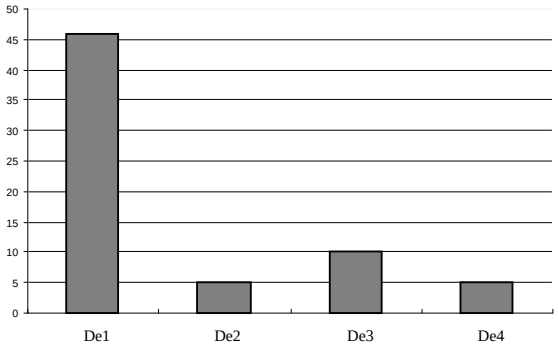

Graphique n° 5 : distribution des sites gallo-romains selon le critère des matériaux de construction

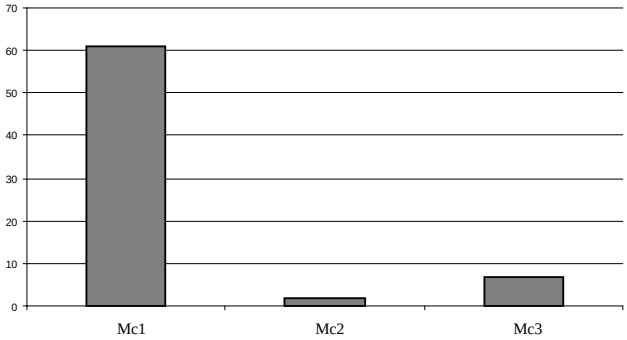

Graphique n° 6 : distribution des sites gallo-romains selon le critère de la diversité du mobilier

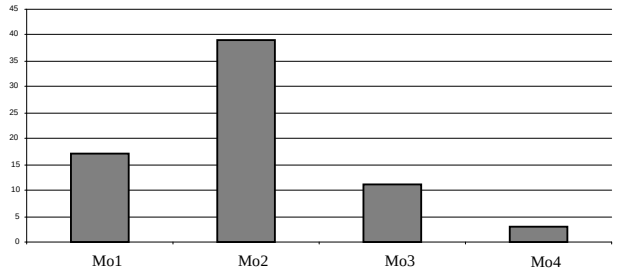

Graphique n° 7 : distribution des sites gallo-romains selon le critère des activités reconnues

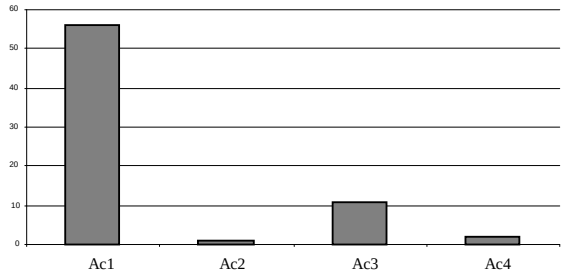

Graphique n° 8 : créations et abandons du IIe s. av. J.-C. au haut Moyen Âge

(trait plein : les créations ; trait pointillé : les abandons)

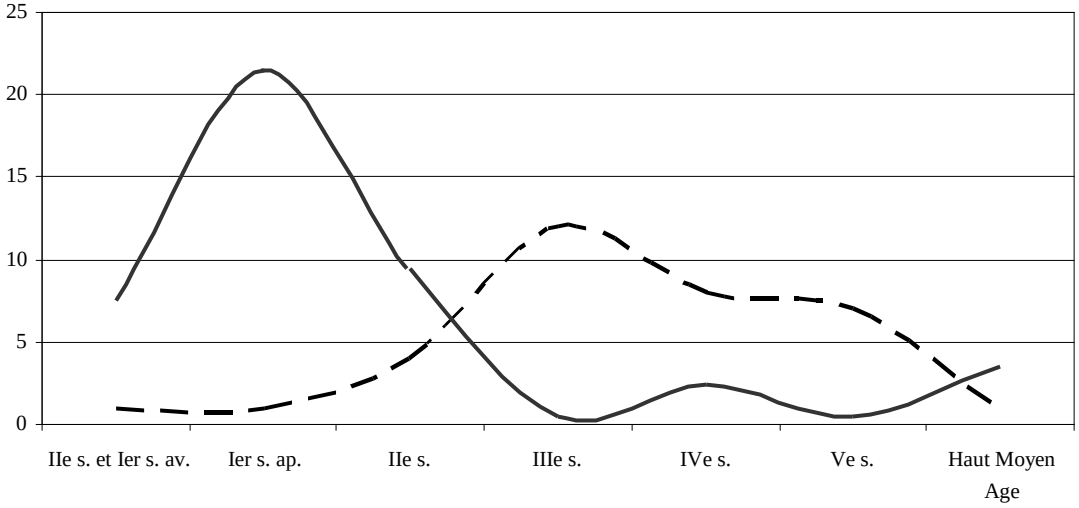

Graphique n° 9 : précision chronologique selon le rang des établissements

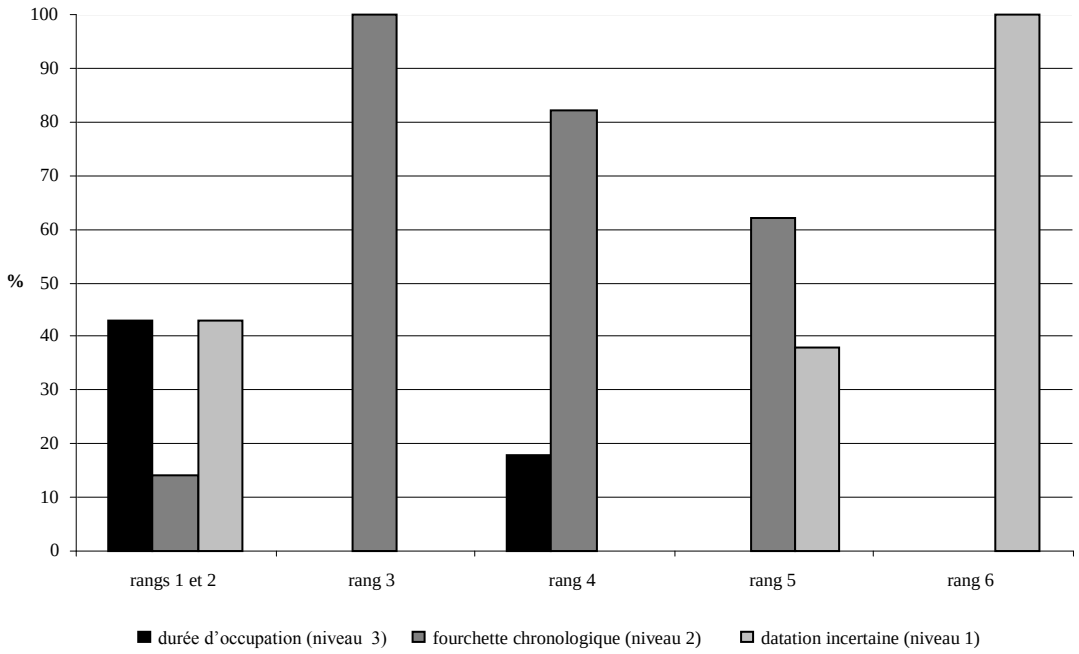

Graphique n° 10 : occurrences par rang du Ier au Ve s. ap. J.-C.

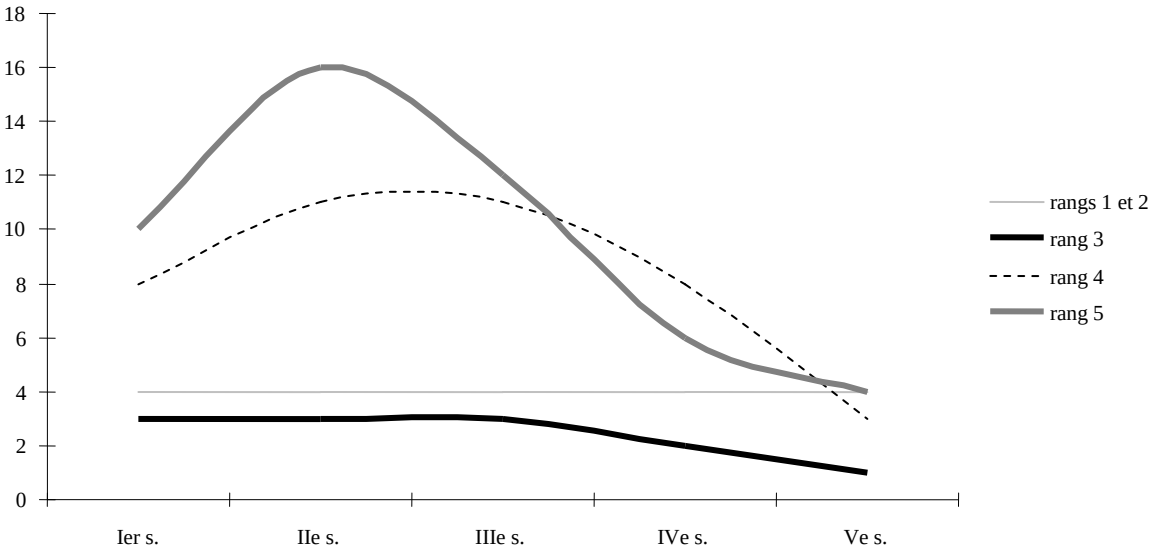

Table des matières du volume 2 :

1. Inventaire des sites et indices 450
1.1 Beaurepaire (38 034) 452
BeP-1 Le Fayaret 452
BeP-2 La Guillotière 455
BeP-3 Château-Feuillet 459
BeP-4 Les Seiglières 460
BeP-5 Clos de l'Hopital 461
BeP-6 Place de la Paix 462
BeP-7 Pied-Menu 463
BeP-8 Mas des Ballées 464
BeP-9 Pont du Milieu 465
BeP-10 ? 467
BeP-11 ? 469
BeP-12 Le Rouclavard-1 470
BeP-13 Le Rouclavard-2 471
BeP-14 Le Rouclavard-3 472
BeP-15 Le Poisard-1 473
BeP-16 Le Poisard-2 474
BeP-17 Le Poisard-3 475
BeP-18 Oron-Est 476
BeP-19 Grange-Guérin-1 477
BeP-20 Grange-Guérin-2 478
BeP-21 Grange-Guérin-3 479
BeP-22 La plaine du Champlard 480
BeP-23 Le Pouloux-1 481
BeP-24 Le Pouloux-2 482
BeP-25 Les Brosses 483
BeP-26 Avenue de la Valloire 484
1.2 Lapeyrouse-Mornay (26 155) 485
LM-1 Les Morelles-1 485
LM-2 Les Bardelières-1 489
LM-3 Le Montanay 492
LM-4 Mornay-1 493
LM-5 Mornay-2 494
LM-6 Mornay-3 495
LM-7 Le Moulin d'Oron 496
LM-8 Les Morelles-2 497
LM-9 Les Bardelières-2 498
LM-10 Mornay-4 499
LM-11 Bois-Vieux-1 500
LM-12 Bois-Vieux-2 501
LM-13 Les Bardelières-3 502
LM-14 Mornay-5 503
LM-15 Les Bardelières-4 504
1.3 Moissieu-sur-Dolon (38 240) 505
Mo-1 Le Pinet 505
Mo-2 En Dolon-1 507
Mo-3 Cartes 508
Mo-4 En Dolon-2 509

Mo-5 Bresson 510
Mo-6 La Plaine 512
Mo-7 Les Cordes 513
1.4 Pact (38 290) 514
Pa-1 Le Mauphier 514
Pa-2 Eglise 519
Pa-3 En Quarte-1 521
Pa-4 Le Connet 526
Pa-5 Barmanches-1 527
Pa-6 Château-Vert 529
Pa-7 La Tourelière 530
Pa-8 En Quarte-2 531
Pa-9 Le Fer 532
Pa-10 Souillou et Pey 533
Pa-11 Les Echaux 534
Pa-12 Guérin-1 535
Pa-13 Guérin-2 536
Pa-14 Le Mauphier-2 537
Pa-15 Les Ranchives 538
Pa-16 Barmanches-2 539
Pa-17 Barmanches-3 540
Pa-18 Guttalerieu 541
1.5 Pisieu (38 307) 542
Pi-1 Grange-Neuve-1 542
Pi-2 Grange-Neuve-2 544
Pi-3 Grange-Neuve-3 545
Pi-4 Bourret 546
Pi-5 Grande-Grange 547
Pi-6 Gambaloup 548
Pi-7 Les Jaillères 549
Pi-8 Plaine d'Arcieux 550
1.6 Primarette (38 324) 551
Pr-1 Les Etangs 551
Pr-2 Varambon-1 552
Pr-3 Varambon-2 553
Pr-4 Varambon-3 554
Pr-5 Rechardon 555
Pr-6 Falconnet 556
1.7 Revel-Tourdan (38 335) 557
RT-1 Tourdan 557
a Inventaire des points de découvertes 560
b Fouilles et découvertes anciennes sans localisation précise 588
c Prospections pédestres 593
RT-2 Mornaix-1 598
RT-3 Gambaloup 599
RT-4 Charpenet-1 600
RT-5 Charpenet-2 601
RT-6 Les Rivoires-1 602
RT-7 Les Rivoires-2 603
RT-8 Le Lac 604
RT-9 L'embranchement 605
RT-10 Chemin-Ferraz 606

RT-11 Mornaix-2 _____ 607
1.8 Saint-Barthélémy-de-Beaurepaire (38 363) _____ 608
SBB-1 Le village _____ 608
SBB-2 Les Fromentaux _____ 610
SBB-3 Grand-Champlard _____ 611
SBB-4 Les Fourches _____ 612
SBB-5 Le Pouloux _____ 613
SBB-6 Île Barrin _____ 614
SBB-7 Les Bigalettes _____ 615
SBB-8 La Prairie _____ 616
SBB-9 Les Grandes Réparations-1 _____ 617
SBB-10 Les Grandes Réparations-2 _____ 618

2. Études analytiques de mobilier céramique _____ 619
2.1 Saint Sorlin-en-Valloire (26) La Barre _____ 620
2.1.1 L'ensemble A : le mobilier des IIe et Ier s. av. J.-C. _____ 621
2.1.1.1 La céramique issue des fossés _____ 621
a. Le fossé F1 (Tableau n° 3) : _____ 621
b. Le fossé F2 (Tableau n° 4) : _____ 621
c. Le fossé F3 (Tableaux n° 5 à 7) : _____ 621
d. Le fossé F4 (Tableau n° 8) : _____ 622
e. Le fossé F6 (Tableau n° 9) : _____ 623
2.1.1.2 La céramique issue des structures domestiques _____ 623
a. La fosse F8 (Tableau n° 10) : _____ 623
b. Le puits F18 (Tableau n° 11) : _____ 623
c. La fosse F21 (Tableau n° 12) : _____ 623
d. Le foyer F20 (Tableau n° 13) : _____ 624
2.1.1.3 Les décors de la céramique locale _____ 624
2.1.1.4 Chronologie de l'occupation _____ 625
a. La question du mobilier résiduel du premier âge du Fer _____ 625
b. L'occupation de la fin de l'âge du Fer _____ 625
2.1.2. L'ensemble B : le mobilier du Ier s. ap. J.-C. _____ 627
2.1.3 L'ensemble C : le mobilier du IIe s. ap. J.-C. _____ 630
2.2 Revel-Tourdan (38) Tourdan/*Turedonnum* _____ 633
2.2.1 L'ensemble D : les vases peints issus de la structure PO3035 (IIe s. - début Ier s. av. J.-C.) _____ 633
2.2.2 Le mobilier de l'ensemble E (dépotoir FS1004) (courant Ier s.-25 av. J.-C. environ) _____ 635
2.2.3 Le mobilier de l'ensemble F (dépotoir FS3040) (courant Ier s.-25 av. J.-C. environ) _____ 639
2.2.4 Le mobilier de l'ensemble G (Us 2000, US 2004 et Us 2020) (25 av. J.-C. - début Ier s. ap. J.-C. environ) _____ 641
2.2.5. Le mobilier de l'ensemble H (fosse FS2006) (premier quart du Ier s. ap. J.-C.) _____ 644
2.2.6. Le mobilier de l'ensemble I (IIe s. ap. J.-C.) _____ 646
2.2.7 L'ensemble J : le mobilier issu des prospections menées en 2003 et 2004 _____ 649
2.2.8. L'ensemble K : le mobilier de la phase b de l'état 1 du site de Champ-Martin _____ 657
2.2.8.1. Les sols US5033 et US5037 _____ 657
a. Les importations méditerranéennes _____ 657
b. La céramique locale _____ 657
c. Bilan _____ 658
2.2.8.2 La fosse FS5064 _____ 658

a. Les importations méditerranéennes 659
b. La céramique locale 660
c. Bilan 660
2.2.8.3 La fosse FS5066 660
a. Les importations méditerranéennes 660
b. La céramique locale 660
c. Bilan 661
2.2.8.4 La fosse FS5077 662
a. Les importations méditerranéennes 662
c. Bilan 663
2.2.8.5 La chronologie de la phase b 663
2.2.9. L'ensemble L : le mobilier de la phase c de l'état 1 du site de Champ-Martin 664
2.2.9.1 Les sols US5034 et US5068 664
a. Les importations méditerranéennes 664
b. La céramique locale 664
2.2.9.2 Les calages des poteaux PO5012, PO5016, PO5017, PO5021, PO5022, PO5023, PO5059, PO5060, PO5061, PO5065, PO5067, PO5076, PO5083 et PO5084 (bâtiments A, B et E) 666
a. Les importations méditerranéennes 667
b. La céramique locale 667
2.2.9.3 La chronologie de la phase c 668
2.2.10.1 Les importations méditerranéennes 669
2.2.10.2 La céramique locale 669
2.2.10.3 Bilan 669
2.2.11 L'ensemble N : le mobilier de l'état 2 du site de Champ-Martin 670
2.2.11.1 Les céramiques fines 670
2.2.11.2 Les amphores 670
2.2.11.3 Datation 670
2.2.11.4 Les céramiques communes 671
2.2.11.5 Conclusion 672
2.2.12 L'ensemble O : le mobilier de la fosse FS 5001 (états 3 et 4) du site de Champ-Martin 673
2.2.12.1 Les céramiques fines et les amphores 673
2.2.12.2 La céramique commune 673
2.2.12.3 Conclusion 673
2.3 Beaurepaire (38) Le Fayaret : Le mobilier issu des prospections menées en 2003 et 2004 (ensemble P) 675

3. Catégories et types de vaisselle céramique dans la plaine de la Valloire du IIe s. av. J.-C. à la fin de l'Antiquité 679
3.1 La céramique fine 679
3.1.1 Les céramiques campaniennes (céramiques campaniennes A et B) (Pl. n° 180) 679
3.1.1.1 Les importations de céramique campanienne A 680
a. Les coupes et bols 681
b. Les assiettes 682
c. Les décors 683
3.1.1.2 Les importations de céramique campanienne B 683
3.1.2 Les céramiques sigillées 683
3.1.2.1 Les sigillées italiques et lyonnaises (Pl. n° 181) 683
a. Le service I 684
b. Le service II 684

c. Les autres types 685
3.1.2.2 Les sigillées gauloises (Pl. n° 182) 685
a. Les assiettes et les plats 687
b. Les bols et les coupelles 689
c. Les coupes 692
d. Les autres formes 693
3.1.3 Les sigillées à vernis non grésé tardives 694
3.1.3.1 Les productions de la vallée du Rhône et de l'aire alpine : sigillée Claire B, sigillée Luisante et Céramique à Revêtement Argileux (Pl. n° 183) 694
a. Les assiettes et les plats 695
b. Les bols, les coupes et les coupelles 696
c. Les pots 697
d. Les autres formes 698
3.1.3.2 Les Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes (Pl. n° 183) 699
3.1.3.3 Les Céramiques à Revêtement Argileux extrarégionales (Pl. n° 183) 699
3.1.4 Les céramiques à paroi fine, engobées ou non (Pl. n° 184) 700
3.1.4.1 Paroi fine 700
a. Les gobelets 700
b. Les bols 701
c. Les pots 701
3.1.4.2 Les céramiques métallescentes et à engobe noir 701
3.1.5 Les céramiques peintes (Pl. n° 184) 703
3.2.1 Morphologie des céramiques communes, destinées à la cuisine et polyvalentes, dans la plaine de la Valloire 705
3.2.1.1 Emploi des récipients 705
a. Le pot 706
b. La marmite 706
c. Le plat 707
d. Le mortier 707
e. Le couvercle 707
f. La cruche, le pichet et la bouilloire 708
h. La jatte 708
3.2.1.2 Classement des formes et typologie des céramiques communes 708
b. Les marmites (Pl. n° 187) 710
c. Les plats (Pl. n° 187) 710
d. Les mortiers (Pl. n° 188) 710
e. Les couvercles (Pl. n° 188) 710
f. Les cruches, pichets et bouilloires (Pl. n° 188) 711
g. Les jattes (Pl. n° 189) 711
3.2.2 Les productions à pâte siliceuse 712
3.2.2.1 Les céramiques non tournées (Pl. n° 190) 712
a. Les imitations de vaisselle fine 713
b. Les pots 713
c. Les marmites 714
d. Les plats 715
e. Les couvercles 715
f. Les jattes 715
3.2.2.2 Les céramiques grises fines (Pl. n° 191) 716
a. Les imitations de vaisselle fine 717
b. Les pots 718
c. Les jattes 718
3.2.2.3 Les céramiques tournées noires à cœur rouge (Pl. n° 192 et 193) 719

a. Les imitations de vaisselle fine 720
b. Les pots 721
c. Les marmites 722
d. Les couvercles 723
e. Les jattes 723
3.2.2.4 Les céramiques tournées grises (Pl. n° 194 à 196) 725
a. Les imitations de vaisselle fine 725
b. Les pots 727
d. Les marmites 732
e. Les plats 733
f. Les couvercles 735
h. Les jattes 736
3.2.2.5 Les céramiques kaolinitiques (Pl. n° 197) 738
a. Les pots 739
b. Les cruches et bouilloires 739
c. Les jattes 739
3.2.2.6 Les céramiques tournées rouges (Pl. n° 198) 740
a. Les pots 740
b. Les marmites 742
c. Les plats 743
d. Les mortiers 744
3.2.3 Les productions à pâte calcaire (Pl. n° 199) 744
3.2.3.1 Les imitations de vaisselle fine 744
3.2.3.2 Les pots 745
3.2.3.3 Les mortiers 746
3.2.3.4 Les couvercles 747
3.2.3.5 Les cruches 747
3.2.3.6 Les jattes 748

4. Retour sur des découvertes anciennes au lieu-dit Le Mauphier à Pact 749
4.1 Les comptes-rendus de l'Abbé Chapelle 750
4.2.1 Les découvertes faites au Mauphier et l'Abbé Chapelle 751
4.2.1.1 L'Abbé Chapelle 751
4.2.1.2 Un récit orienté et des données manipulées ? 752
a. L'hypothèse de la colonie Lybio-phénicienne 752
b. La nécropole celtique 754
c. Des hypothèses maladroites et sans lendemain 755
4.2.2 Un espace funéraire pré- et protohistorique ? 755
4.2.2.1 L'environnement des découvertes 756
4.2.2.2 Le mode de description des sépultures 756
4.2.2.3 Le mobilier découvert 757
4.2.2.4 Les traces d'un bûcher ? 758
4.2.2.5 Éléments de synthèse 758
4.2.3 Une fréquentation au cours du second âge du Fer ? 758
4.2.3.1 Le mobilier découvert 759
4.2.3.2 Un traitement particulier des corps ? 759
4.2 4 Essai de synthèse 760

5. Tableaux et graphiques hors texte 762
5.1 Tableaux 762
Tableau n° 1 : superficie prospectée par zone 762
Tableau n° 2 : regroupement des ensembles de mobilier par chronologie 763
Tableau n° 3 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F1 : comptages par catégorie de céramiques 763
Tableau n° 4 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F2 : comptages par catégorie de céramiques 763
Tableau n° 5 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : comptages par catégorie de céramiques 764
Tableau n° 6 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : répartition des formes et types identifiés de céramique tournée grise 764
Tableau n° 7 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F3 : répartition des formes et types identifiés de céramique tournée NCR 765
Tableau n° 8 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F4 : comptages par catégorie de céramiques 765
Tableau n° 9 : ensemble A, mobilier céramique du fossé F6 : comptages par catégorie de céramiques 766
Tableau n° 10 : ensemble A, mobilier céramique de la fosse F8 : comptages par catégorie de céramiques 766
Tableau n° 11 : ensemble A, mobilier céramique du puits F18 : comptages par catégorie de céramiques 767
Tableau n° 12 : ensemble A, mobilier céramique de la fosse F21 : comptages par catégorie de céramiques 767
Tableau n° 13 : ensemble A, mobilier céramique du foyer F20 : comptages par catégorie de céramiques 767
Tableau n° 14 : ensemble B, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C. : comptages par famille de céramiques 767
Tableau n° 15 : ensemble C, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C. : comptages par famille de céramiques 768
Tableau n° 16 : ensemble D, comptages par catégorie de céramiques 768
Tableau n° 17 : ensemble E, comptages par famille de céramiques 768
Tableau n° 18 : ensemble E, répartition des catégories au sein de la famille des céramiques communes 768
Tableau n° 19 : ensemble E, répartition des formes et types identifiés de céramique tournée NCR (sauf imitation de formes méditerranéennes) 769
Tableau n° 20 : ensemble E, répartition des formes et types identifiés de céramique tournée grise (sauf imitation de formes méditerranéennes) 769
Tableau n° 21 : ensemble F, comptages par famille de céramiques 769
Tableau n° 22 : ensemble F, répartition des catégories au sein de la famille des céramiques communes 770
Tableau n° 23 : ensemble G, comptages par famille de céramiques 770
Tableau n° 24 : ensemble H, comptages par famille de céramiques 770
Tableau n° 25 : ensemble I, comptages par famille de céramiques 770
Tableau n° 26 : ensemble K, mobilier céramique des sols US5033 et US5037 : comptages par catégorie de céramiques 771
Tableau n° 28 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5064 : comptages par catégorie de céramiques 771
Tableau n° 29 : ensemble K, dimensions des lèvres d'amphores italiques issues de la fosse FS5064 771
Tableau n° 30 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5066 : comptages par catégorie de céramiques 772

Tableau n° 31 : ensemble K, vaisselle céramique du comblement de la fosse FS5066 __ 772
Tableau n° 32 : ensemble K, mobilier céramique de la fosse FS5077 : comptages par catégorie de céramiques _____ 772
Tableau n° 33 : ensemble K, dimensions de la lèvre d'amphore italique issue de la fosse FS5077 _____ 772
Tableau n° 34 : ensemble L, mobilier céramique des sols US5034 et US5068 : comptages par catégorie de céramiques _____ 773
Tableau n° 35 : ensemble L, vaisselle céramique des sols US5034 et US5068 _____ 773
Tableau n° 36 : ensemble L, mobilier céramique des calages de poteaux des bâtiments A, B et E : comptages par catégorie de céramiques _____ 774
Tableau n° 37 : ensemble L, vaisselle céramique issue des comblements des poteaux des bâtiments A, B et E _____ 774
Tableau n° 38 : ensemble M, mobilier céramique des calages de poteaux du bâtiment F 775
Tableau n° 39 : ensemble N, mobilier céramique de l'état 2 : comptages par famille de céramiques _____ 775
Tableau n° 40 : ensemble N, céramiques communes de l'état 2 : comptages par catégorie de céramiques _____ 775
Tableau n° 41 : ensemble O, mobilier céramique de la fosse FS5001 : comptages par famille de céramiques _____ 775
5.2 Graphiques _____ 776
Graphique n° 1 : quantification des catégories de céramique fine recueillies en prospection _____ 776
Graphique n° 2 : occurrence des céramiques fines recueillies en prospection par siècle _ 776
Graphique n° 3 : distribution des sites gallo-romains par critère de superficie _____ 777
Graphique n° 4 : distribution des sites gallo-romains par critère de densité _____ 777
Graphique n° 5 : distribution des sites gallo-romains selon le critère des matériaux de construction_____ 777
Graphique n° 6 : distribution des sites gallo-romains selon le critère de la diversité du mobilier_____ 778
Graphique n° 7 : distribution des sites gallo-romains selon le critère des activités reconnues _____ 778
Graphique n° 8 : créations et abandons du IIe s. av. J.-C. au haut Moyen Âge _____ 778
Graphique n° 9 : précision chronologique selon le rang des établissements _____ 779
Graphique n° 10 : occurrences par rang du Ier au Ve s. ap. J.-C._____ 779

Titre : Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Mots-clefs : archéologie, prospection, peuplement, occupation du sol, réseaux, faciès céramiques, agglomération, sanctuaire, Protohistoire, Antiquité, Haut Moyen Âge, allobroges, vallée du Rhône

Résumé : Ce travail est consacré au peuplement de la Valloire, de la fin de la Protohistoire au haut Moyen Âge, à travers une approche conjuguant archéologie spatiale et culture matérielle. Cette démarche s'appuie sur les outils et les concepts traditionnels de l'analyse du peuplement (étude de l'occupation du sol, analyse régressive du réseau routier, notions de réseaux d'habitat et de système de peuplement) qui sont mis en œuvre conjointement à l'étude du mobilier céramique. La définition de faciès de consommation locaux a permis, d'une part à l'échelle locale, de confirmer l'identification de pôles dynamiques au sein de ce territoire, et, d'autre part, de positionner la Valloire dans la moyenne vallée du Rhône.
C'est de cette lecture diachronique et systémique, qu'est issu un modèle de peuplement, au sein duquel l'agglomération de Tourdan/*Turedonnum* occupe une place prépondérante depuis l'indépendance allobroge jusqu'au haut Moyen Âge. Cet habitat groupé participe à la mise en valeur d'un terroir structuré par un habitat rural dispersé, dès la fin de la Protohistoire et tout au long de l'Antiquité. C'est l'implantation aristocratique et le contrôle des échanges commerciaux qui sont à l'origine de son émergence dès le IIe s. av. J.-C. ainsi que de son rôle central et dynamique. Les monuments et les témoignages cultuels à Tourdan permettent d'envisager l'existence d'un véritable bassin de vie, structuré par cet habitat, lieu central des manifestations communautaires nécessaires au fonctionnement de la *civitas*, à l'échelon local.
A l'échelle régionale, cette étude propose dans un premier temps, sur des bases méthodologiques nouvelles, de renouveler la réflexion concernant les *kômai* allobroges et les questionnements sur l'origine des agglomérations de la cité de Vienne. Dans un second temps, leur monumentalisation et la géographie cultuelle de la cité conduisent à s'interroger sur la structuration et les processus d'intégration du territoire allobroge dans la cité antique.

Title : Dynamics and forms of settlement in the Valloire Plain (Drôme/Isère), from Late Protohistory to the Middle Ages

Summary : This work is committed to the Valloire settlement, from the end of the Protohistoric period to the early Middle Age. Its approach coordinates space archeology and material culture, and relies on the traditional tools and concepts used for settlement analysis (the study of land use, the regressive analysis of the road system, the notions of habitat network and settlement system). These are implemented jointly to the study of ceramic furniture. The defining of local consuming facies has allowed on one hand to locally confirm the identification of dynamic poles within this territory, and on the other hand to position the Valloire in the mid-valley of the Rhône.
A diachronic and systemic reading shows a settlement pattern where the aggregate of Tourdan/*Turedonnum* occupies an overriding place from the Allobrogian independence to the early Middle Age. This grouped habitat allows the presentation of a land structured by a scattered rural habitat, from the end of the Protohistoric period and all along antiquity. The aristocratic establishment and the control over commercial exchanges are at the origin of its emergence as early as the second century B.C. and of its central and dynamic role. Monuments and cultic accounts in Tourdan enable us to envision the existence of a real pool of life, structured by this habitat, a central location for the community's activities that were necessary for the operations of the civitas locally.
At the region's level, this study first offers, according to new methodological bases, to renew the thought about the Allobrogian *kômai* and the interrogation about the origin of the aggregates of the city state of Vienna. Secondly, their monumentalisation and the cultic geography of the city lead us to question the structuring and the integrating processes of the Allobrogian territory in the antique city state.

Formation doctorale :
« Espaces, Cultures, Sociétés », filière archéologie

Laboratoire d'accueil :
Centre Camille Jullian, Archéologie Méditerranéenne et Africaine – U.M.R. 6573
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5, rue du Château de l'Horloge – BP 647
13094 Aix-en-Provence cedex 2
http://sites.univ-provence.fr/ccj/
cjullian@mmsh.univ-aix.fr

Université :
Université de Provence, Aix-Marseille I
U.F.R. Civilisations et Humanités
Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie
Centre Schuman
29, avenue R. Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex 1
http://www.univ-provence.fr/public_html/univ-provence/index.php?pages=article&id=5

Aix-Marseille Université
Université de Provence Aix-Marseille I
Centre Camille Jullian (UMR 6573)

Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Guillaume Varennes

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur d'Aix-Marseille Université
Ecole doctorale « Espaces, Cultures, Sociétés »
Filière Archéologie

sous la direction de :
Dominique Garcia,
Professeur d'archéologie (Antiquités nationales et Protohistoire européenne)
à l'Université de Provence – Aix-Marseille I

membres du jury :
Cécile Batigne Vallet
Chargée de recherches au CNRS – UMR 5138
Matthieu Poux
Professeur d'archéologie (Archéologie romaine et gallo-romaine)
à l'Université Lumière – Lyon II
Laurent Schneider
Chargé de recherches au CNRS – UMR 6572

Volume 3/3 : figures du texte (vol. 1) et planches des sources et des annexes (vol. 2)

Aix-en-Provence, décembre 2010

Liste des figures

Fig. n° 001 : La Valloire, localisation de la zone d'étude
Fig. n° 002 : Peuples et chefs-lieux de cités en Rhône-Alpes au début du Ier s. ap. J.-C. : localisation de la zone d'étude
Fig. n° 003 : La Valloire, relief, hydrographie et occupation des sols
Fig. n° 004 : La Valloire, vues générales
Fig. n° 005 : La Valloire, cartes géologiques et pédologiques
Fig. n° 006 : Cas de recouvrements : dépôts de bas de pente et alluviaux
Fig. n° 007 : Cartographie des épandages de mobilier antique dans le talweg de Beaurepaire
Fig. n° 008 : Indices, sites archéologiques (Protohistoire récente - haut Moyen Âge) et localisation des secteurs prospectés
Fig. n° 009 : Localisation du site de Tourdan (commune de Revel-Tourdan), dans la plaine de la Valloire et dans la zone d'étude considérée
Fig. n° 010 : Photo-interprétation des clichés de l'IGN (1945 et 2003) et mise en évidence d'une zone humide au nord et à l'ouest du hameau de Tourdan ; localisation de *Turedonnum* sur la Table de Peutinger
Fig. n° 011 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IIe et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 012 : Localisation des opérations menées de 1972 à 2008 et superposition des lieux-dits cadastraux Champ-Martin et Girard, relevés sur le cadastre de 1837 et sur le cadastre récent
Fig. n° 013 : Tourdan, Champ-Martin, plan de synthèse des structures datées des IIe et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 014 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des arguments chronologiques des phases *b* et *c*
Fig. n° 015 : planche de comparaison, à échelle constante, des éléments de chenet régionaux
Fig. n° 016 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des plans des bâtiments des phases c et d
et restitution des emprises
Fig. n° 017 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des plans des bâtiments des phases c et d
et restitution des emprises (suite)
Fig. n° 018 : Tourdan, Champ-Martin, terres cuites architecturales employées aux IIe et Ier s. av. J.-C. : *tegulae* et *imbrices*
Fig. n° 019 : Planche de comparaison des antéfixes anthropomorphes régionales
Fig. n° 020 : Hypothèses de localisation du trésor de Tourdan, à proximité du site de Champ-Martin
Fig. n° 021 : Planche de comparaison, à échelle constante, du bâtiment F avec des bâtiments d'Allemagne et du Centre de la France
Fig. n° 022 : Planche de comparaison, à échelle constante, du bâtiment E avec des structures de Gaule Belgique : Montmartin, Gournay-sur-Aronde, Bennecourt
Fig. n° 023 : Tourdan, Champ-Martin, impacts recensés sur les fragments d'amphores déposés en fosses au cours de la phase b (fosses FS 5064 et FS5077)
Fig. n° 024 : Tourdan, Champ-Martin, fragmentation et impacts recensés sur les fragments d'amphores présents dans les sols de la phase b (US 5033), dans le comblement de la fosse FS5066 ainsi que dans le mobilier des fouilles anciennes
Fig. n° 025 : Impacts et fragmentation du matériel amphorique, éléments de comparaison
Fig. n° 026 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse schématique de la répartition des dépôts et de la dispersion des fragments d'amphores au cours de la phase b (150-125/100 av. J.-C.)
Fig. n° 027 : Tourdan, Champ-Martin, état 1, part des espèces et comparaison avec des sites régionaux
Fig. n° 028 : Tourdan, Champ-Martin, faciès céramique des sols des phases b et c
Fig. n° 029 : Tourdan, Champ-Martin, tentative de modélisation des différentes manipulations des amphores au cours de la phase b
Fig. n° 030 : Tourdan, Champ-Martin et environs, IIe-Ier s. av. J.-C., planche synthétique des éléments typologiques datant (vaisselle, amphore et parure)
Fig. n° 031 : Tourdan, Champ-Martin et environs, emplacement des axes routiers reconnus et supposés et des indices d'occupation au cours des IIe et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 032 : Tourdan, Champ-Martin, propositions d'interprétations modélisées
Fig. n° 033 : Tourdan, Le Prieuré, IIe-Ier s. av. J.-C., planche synthétique des éléments typologiques datant (vaisselle, amphore et monnayage)
Fig. n° 034 : Tourdan, comparaison à échelle constante des sanctuaires de Gaule Belgique et de Gaule Centrale aux espaces cultuels supposés de Tourdan et restitution de leur emprise estimée
Fig. n° 035 : Millau, *Condatomagos* et Genève, *Genava*, plans de synthèse
Fig. n° 036 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées au Ier s. ap. J.-C.
Fig. n° 037 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 038 : Tourdan, emplacement des découvertes liées à l'eau, des résurgences de sources connues, et des toponymes hydriques, dans son environnement archéologique aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Fig. n° 039 : Tourdan, synthèse des vestiges antiques de l'agglomération de Tourdan et localisation des emprises supposées des espaces cultuels
Fig. n° 040 : Champ-Martin, synthèse de l'état 2
Fig. n° 041 : Champ-Martin, schéma de construction des piles et des contreforts du portique
Fig. n° 042 : Champ-Martin, planche de comparaison à échelle constante
Fig. n° 043 : Tourdan, Les Roussières : découvertes isolées et proposition d'interprétation du relevé géophysique
Fig. n° 044 : Tourdan, *fanum* oriental, relevé géophysique et proposition d'interprétation
Fig. n° 045 : Champ-Martin, détail de l'occupation antique
Fig. n° 046 : Champ-Martin et environs, choix de mobilier céramique
Fig. n° 047 : Proposition de lecture des structures identifiées le long de l'axe V1
Fig. n° 048 : Tourdan, détail de l'occupation antique
Fig. n° 049 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IVe et Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 050 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes postérieures au Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 051 : Champ-Martin, détail de l'édifice paléochrétien et des inhumations du haut Moyen Âge
Fig. n° 052 : Tourdan, environnement de l'église Sainte-Marie au haut Moyen Âge
Fig. n° 053 : Localisation de *Turedonnum/Turecionno* sur la Table de Peutinger
Fig. n° 054 : La plaine de la Valloire sur la Carte de Cassini
Fig. n° 055 : Extrait de la carte d'Etat-Major de 1886
Fig. n° 056 : Les hypothèses de restitution du réseau routier au sud-est de la croisée de Vienne et la voie protohistorique sur la rive gauche du Rhône proposées par G. Chapotat
Fig. n° 057 : Les hypothèses de restitution du réseau routier dans la plaine de la Valloire et son insertion dans la cité de Vienne proposées par N. Drouvot
Fig. n° 058 : Le réseau routier de la seconde moitié du XIXe s.
Fig. n° 059 : Identification des réseaux routiers
Fig. n° 060 : Datation du réseau routier supra-local
Fig. n° 061 : Traces rémanentes du réseau routier antique dans le réseau routier du milieu du XIXe s.
Fig. n° 062 : Le réseau routier et l'habitat antique : synthèse
Fig. n° 063 : Les hypothèses d'insertion du carrefour de Tourdan au sein de la moyenne vallée du Rhône et dans la cité de Vienne
Fig. n° 064 : Application des polygones de Thiessen aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C. et mise en évidence des relations de dépendances déduites
Fig. n° 065 : Résultats de la démarche empirique appliquée aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 066 : Confrontation des polygones de Thiessen et des résultats de la démarche empirique appliqués aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 067 : Proposition de restitution des réseaux d'habitat aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 068 : Occupation du sol au cours du IIe s. et du Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 069 : La terrasse de Tourdan et le Dolon aux IIe s. et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 070 : La terrasse de Lapeyrouse et le talweg de Beaurepaire et ses abords aux IIe s. et Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 071 : Occupation du sol au cours du Ier s. ap. J.-C.
Fig. n° 072 : Occupation du sol au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 073 : Occupation du sol au cours du IVe s. ap. J.-C.
Fig. n° 074 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au Ier s. ap. J.-C.
Fig. n° 075 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 076 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au IVe s. ap. J.-C.
Fig. n° 077 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au Ier s. ap. J.-C.
Fig. n° 078 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 079 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au IVe s. ap. J.-C.
Fig. n° 080 : Répartition de l'habitat aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. et zone de semis de fond antique
Fig. n° 081 : Répartition de l'habitat aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. et fond de carte pédologique
Fig. n° 082 : L'habitat dispersé du secteur des Barmanches et de Pact situé débouché du Dolon aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 083 : L'habitat dispersé du secteur occidental du talweg de Beaurepaire aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 084 : L'habitat dispersé du secteur de Beaurepaire et de Saint Barthélémy-de-Beaurepaire situé dans le talweg de Beaurepaire aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 085 : L'habitat dispersé de la colline de Revel et de la partie orientale des terrasses de Tourdan et de Lapeyrouse aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 086 : L'habitat dispersé du versant méridional des collines des Bonnevaux aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 087 : L'habitat dispersé de la terrasse de Tourdan aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.
Fig. n° 088 : Occupation du sol au cours du Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 089 : Occupation du sol au cours du haut Moyen Âge (VIe s. - XIe s.)
Fig. n° 090 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 091 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au Ve s. ap. J.-C.
Fig. n° 092 : La terrasse de Tourdan et ses abords durant le haut Moyen Âge (VIe-XIe s.)

Fig. n° 093 : Occupation du sol du talweg de Beaurepaire au haut Moyen Âge (VIe - XIe s.) et localisation du bourg castral de Beaurepaire
Fig. n° 094 : Groupes Morphologiques locaux identifiés en région Rhône-Alpes, dans le cadre de l'ACR Céramiques Communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne
Fig. n° 095 : Sites régionaux mentionnés dans l'étude du faciès céramique local
Fig. n° 096 : Synthèse du faciès céramique local
Fig. n° 097 : Synthèse du faciès céramique local (suite)
Fig. n° 098 : Tourdan, sélection des types universels, régionaux et locaux en céramique commune
Fig. n° 099 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, sélection des types universels, régionaux et locaux en céramique commune
Fig. n° 100 : Beaurepaire, Le Fayaret, sélection des types universels, régionaux et locaux
en céramique commune
Fig. n° 101 : Marmites tripodes régionales, de la fin du IIe s. av. J.-C. à la fin du Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 102 : Sites ayant livré des vases tripodes au Ier s. av. J.-C.
Fig. n° 103 : Habitats groupés et pôles de peuplement en territoire allobroge
Fig. n° 104 : Genève, *Genava*, et Larina, planche de comparaison
Fig. n° 105 : Tourdan, *Turedonnum*, Viuz-Faverges, Gilly-sur-Isère et Annecy, *Boutae*, planche de comparaison à échelle constante
Fig. n° 106 : Viuz-Faverges et Chateauneuf-les-Boissons, planche de comparaison
Fig. n° 107 : Gilly-sur-Isère, Présilly et Aix-les-Bains, planche de comparaison
Fig. n° 108 : L'Isle Crémieu, le lac du Bourget et les environs du sanctuaire du Châtelet à Andance, planche de comparaison

Liste des planches

Pl. n° 1 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, situation au cadastre
Pl. n° 2 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, découverte fortuite de 1977 (parcelle ZK 28)
Pl. n° 3 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1
Pl. n° 4 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1
Pl. n° 5 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1
Pl. n° 6 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique des concentrations C2, C3 et C4
Pl. n° 7 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier lapidaire des concentrations C1 et C3
Pl. n° 8 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière et BeP-26 Avenue de la Valloire, localisation des opérations archéologiques récentes et des découvertes anciennes au cadastre ; détails des sondages réalisés en 2005
Pl. n° 9 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière, éléments architecturaux en remploi
Pl. n° 10 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière, mobilier céramique issu des sondages de 2005
Pl. n° 11 : Beaurepaire, mobilier céramique des sites BeP-3 Château-Feuillet, BeP-7 Pied-Menu, BeP-19 Grange-Guérin-1 et BeP-24 Le Pouloux-2
Pl. n° 12 : Beaurepaire, plan du site BeP-8 Mas des Ballées, clichés des sondages de BeP-9 Pont du Milieu et clichés de la fontaine en marbre BeP-10 ?
Pl. n° 13 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles, situation au cadastre et plan de synthèse
Pl. n° 14 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles, plans
Pl. n° 14bis : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles, clichés
Pl. n° 15 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles-1, mobilier céramique des concentrations C1, C5 et C6
Pl. n° 16 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles-1, mobilier céramique, ramassages F. Moyroud
Pl. n° 17 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, situation au cadastre
Pl. n° 18 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, mobilier céramique des concentrations C1, C2 et C4
Pl. n° 19 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, mobilier céramique des ramassages de M. Allègre
Pl. n° 20 : Lapeyrouse-Mornay, mobilier céramique des sites LM-6 Mornay-3, LM-9 Les Bardelières-2, LM-10 Mornay-4, LM-11 Bois-Vieux-1, LM-12 Bois-Vieux-2, LM-13 Les Bardelières-3et LM-14 Mornay-5
Pl. n° 21 : Moissieu-sur-Dolon, Mo-1 Le Pinet, plan général et détail du four
Pl. n° 22 : Moissieu-sur-Dolon, mobilier céramique des sites et indices Mo-4 En Dolon-2 et Mo-5 Bresson
Pl. n° 23 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, localisation supposée des découvertes sur la carte IGN et le cadastre napoléonien de 1835
Pl. n° 24 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, comparaison des plans dressés par J. Ollier de Marichard à Liby (Bourg-Saint-Andéol) et l'Abbé Chapelle au Mauphier à Pact
Pl. n° 25 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, Mobilier attribué aux fouilles de l'Abbé Chapelle
Pl. n° 26 : Pact, Pa-2 Eglise, localisation des découvertes du XIXe s.
Pl. n° 27 : Pact, Pa-3 En Quarte-1, localisation supposée des découvertes du XIXe s.
Pl. n° 28 : Pact, Pa-3 En Quarte-1, mobilier lapidaire provenant des fouilles de l'Abbé Chapelle
Pl. n° 29 : Pact, Pa-5 Barmanches-1, Pa-9 Le Fer, Pa-10 Souillou et Pey, Pa-16 Barmanches-2, situation au cadastre
Pl. n° 30 : Pact, Pa-6 Château-Vert et Pa-9 Le Fer, localisation des découvertes du XIX e s. et des vestiges repérés sur les clichés de l'IGN
Pl. n° 31 : Pact, mobilier céramique des sites Pa-13 Guérin-2, Pa-18 Guttalerieu
Pl. n° 32 : Pisieu, mobilier céramique des sites Pi-1 Grange-Neuve-1, Pi-2 Grange-Neuve-2, Pi-3 Grange-Neuve-3, Pi-4 Bourret et Pi-8 Plaine d'Arcieux
Pl. n° 33 : Primarette, Pr-1 Les Etangs, localisation des structures reconnues
Pl. n° 34 : Primarette, mobilier céramique des sites Pr-2 Varambon-1, Pr-3 Varambon-3 et Pr-5 Rechardon
Pl. n° 35 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, carte de synthèse des opérations archéologiques et des points de découvertes
Pl. n° 36 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, carte de synthèse des zones prospectées
Pl. n° 37 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, carte de synthèse des structures antiques reconnues et des opérations archéologiques
Pl. n° 38 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan, campagne 1978 : plan des sondages réalisés en 1978 et 2004
Pl. n° 39 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan, campagne 1978 : clichés
Pl. n° 40 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [1], "Tourdan/Les Roussières", choix de mobilier issu de la campagne 1978
Pl. n° 41 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [2], "Tourdan", campagne avril 1972 : clichés et mobilier
Pl. n° 42 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", campagne 1980 : plan des sondages
Pl. n° 43 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", campagne 1980 : clichés
Pl. n° 44 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 45 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 46 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 47 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 48 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980

Pl. n° 49 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 50 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980
Pl. n° 51 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : plan des sondages
Pl. n° 52 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [7], "Tourdan", campagne 1976 : plan des sondages
Pl. n° 53 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : clichés
Pl. n° 54 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : choix de mobilier
Pl. n° 55 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : carte de synthèse des opérations archéologiques de 1972 à 2008
Pl. n° 56 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : clichés
Pl. n° 57 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 58 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 59 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 60 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 61 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 62 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 63 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier
Pl. n° 64 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], "Tourdan/Champ-Martin", diagnostic 2005 : plan
Pl. n° 65 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], "Tourdan/Champ-Martin", choix de mobilier issu du diagnostic 2005
Pl. n° 66 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], "Tourdan/Champ-Martin", diagnostic 2005 : clichés
Pl. n° 67 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [14] et [15], "Tourdan/Champ-Martin", sondages géotechniques : coupes
Pl. n° 68 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17] et [16], "Les Varilles", implantation des zones n° 1 et 2 ; zone 1 : plan et coupe des vestiges
Pl. n° 69 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : structures situées à l'est de la voie Vo 2050
Pl. n° 70 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [17], "Les Varilles", choix de mobilier issu des sondages de la zone n° 2
Pl. n° 71 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : clichés
Pl. n° 72 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : clichés (suite) et coupe
Pl. n° 73 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [18], "Tourdan", zone n° 3 : plans et coupe
Pl. n° 74 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [18], "Tourdan", zone n° 3 : clichés
Pl. n° 75 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [19], "Tourdan", zone n° 4 : plans et coupes
Pl. n° 76 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [19], "Tourdan", zone n° 4 : clichés
Pl. n° 77 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : état 1 (structures attribuées aux IIe et Ier s. av. J.-C., découvertes de 1972 à 2008)
Pl. n° 78 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : état 2 (structures datées du Ier s. ap. J.-C., découvertes de 1972 à 2008)
Pl. n° 79 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : état 3 (structures datées de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, découvertes de 1972 à 2008)
Pl. n° 80 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : nivellement schématique du sommet des dépôts limoneux
Pl. n° 81 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : coupes
Pl. n° 82 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : relevé de détail et plan phasé des fosses FS5235, FS5066, FS5244, FS5064 et FS5077
Pl. n° 83 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 1, phases a et b : clichés
Pl. n° 84 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : coupes des fosses FS5064 et FS5077
Pl. n° 85 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : choix de mobilier provenant des phases a et b de l'état 1
Pl. n° 86 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : plan du secteur occidental, (phases b et c de l'état 1) et synthèse des poteaux des bâtiments E et B
Pl. n° 86bis : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : plan du secteur nord (phase c de l'état 1) et synthèse des poteaux du bâtiment A
Pl. n° 87 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : relevé de détail du secteur central du décapage et des bâtiments C et F et coupe des poteaux du bâtiment F
Pl. n° 88 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, phase c : clichés
Pl. n° 89 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : bâtiment D, plans, coupes et clichés

Pl. n° 90 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 2, ensemble BTP 5002 : clichés
Pl. n° 91 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 2, ensemble BTP 5002 : plan
Pl. n° 92 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 2, ensemble BTP 5002 : coupes
Pl. n° 93 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, matériaux de construction provenant de la fosse de récupération FS5001
Pl. n° 94 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 3, ensemble UNF5007, EFN5040 et EFN5043 : plans
Pl. n° 95 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 3, sépultures fouillées : relevé en plan du sondage n° 3 à partir de clichés et relevé de la sépulture SP5054
Pl. n° 96 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 3 : clichés et mobilier
Pl. n° 97 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [21], "Tourdan", [22], "Les Varilles" et [23], "Tourdan/Le Lac" : photographies aériennes
Pl. n° 98 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [23], "Tourdan/Le Lac" : photographies aériennes et prospection géophysique ARP
Pl. n° 99 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [24], "Tourdan" et [25], "Tourdan/Les Roussières" : photographies aériennes
Pl. n° 100 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : photographies aériennes
Pl. n° 101 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique
Pl. n° 102 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique
Pl. n° 103 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique
Pl. n° 104 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique
Pl. n° 105 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [26] et [27], "Tourdan" : suivi de travaux
Pl. n° 106 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [30], “Les Varilles” et [31] “Tourdan/Chemin du Loup”, mobilier céramique provenant de surveillance de travaux
Pl. n° 107 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [32], “Tourdan” et [33], “Tourdan/Le Lac” : découvertes fortuites
Pl. n° 108 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [34], [35] et [36] “Tourdan” : découvertes fortuites
Pl. n° 109 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [37] “Tourdan” et [38] “Tourdan/Champ-Martin” : découvertes fortuites
Pl. n° 110 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [39] "Tourdan/Champ-Martin" : prospection géophysique ARP
Pl. n° 111 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [e] : mobilier découvert sans localisation précise
Pl. n° 112 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [e], [f], [g] et [h] : mobilier découvert sans localisation précise
Pl. n° 113 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [j] : le Trésor de Tourdan
Pl. n° 114 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C1
Pl. n° 116 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C2
Pl. n° 116 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C2 (suite)
Pl. n° 117 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C3 et C4
Pl. n° 118 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C5
Pl. n° 119 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C6
Pl. n° 120 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C7 et C8
Pl. n° 121 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C9
Pl. n° 122 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C9 (suite)
Pl. n° 123 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C10
Pl. n° 124 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C10 (suite)
Pl. n° 125 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C11
Pl. n° 126 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12
Pl. n° 127 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)
Pl. n° 128 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)
Pl. n° 129 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)
Pl. n° 130 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C13 et C14
Pl. n° 131 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C15
Pl. n° 132 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C17
Pl. n° 133 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C17 (suite)
Pl. n° 134 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C18 et C19
Pl. n° 135 : Revel-Tourdan, RT-2 Mornaix-1, mobilier céramique de la concentration C1
Pl. n° 136 : Revel-Tourdan, mobilier céramique des sites RT-4 Charpenet-1, RT-5 Charpenet-2
Pl. n° 137 : Revel-Tourdan, mobilier céramique des sites RT-8 Le Lac, RT-10 Chemin Ferraz et RT-11 Mornaix-2
Pl. n° 138 : Revel-Tourdan, RT-9 L'embranchement : tronçon d'aqueduc découvert en 1976
Pl. n° 139 : Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, SBB-1 Le village et SBB-2 Les Fromentaux, localisation des découvertes du XIXe s.
Pl. n° 140 : Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, mobilier céramique des sites SBB-5 Le Pouloux, SBB-6 Île Barrin, SBB-7 Les Bigalettes et SBB-8 La Prairie
Pl. n° 141 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, localisation du site et plan des structures de La Tène
Pl. n° 142 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, plan des structures antiques

Pl. n° 143 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C.
Pl. n° 144 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 145 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 146 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 147 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 148 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 149 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)
Pl. n° 150 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C.
Pl. n° 151 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C. (suite)
Pl. n° 152 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C.
Pl. n° 153 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C. (suite)
Pl. n° 154 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure PO 3035
Pl. n° 155 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure FS 1004
Pl. n° 156 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure FS 1004 (suite)
Pl. n° 157 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure FS 1004 (suite)
Pl. n° 158 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la fosse FS 3040
Pl. n° 159 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique des dépôts Us 2000, Us 2004 et Us 2020
Pl. n° 160 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la fosse FS2006
Pl. n° 161 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique du IIe s.
Pl. n° 162 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface
Pl. n° 163 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface (suite)
Pl. n° 164 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface (suite)
Pl. n° 165 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5033)
Pl. n° 166 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5064)
Pl. n° 167 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5066)
Pl. n° 168 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5077)
Pl. n° 169 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5077) (suite)
Pl. n° 170 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b, clichés
Pl. n° 171 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b, clichés (suite)
Typologie des pâtes d'amphores italiques
Pl. n° 172 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b, clichés (suite)
Pl. n° 173 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase c (US 5034 et 5068)
Pl. n° 174 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase c (US 5034 et 5068) (suite)
Pl. n° 175 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase c (calages de poteaux)
Pl. n° 176 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase d, et de l'état 2
Pl. n° 177 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 2
Pl. n° 178 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique des états 3 et 4 (FS5001)
Pl. n° 179 : Beaurepaire, Le Fayaret, mobilier céramique issu des ramassages de surface
Pl. n° 180 : types identifiés en céramique campanienne A et B
Pl. n° 181 : types identifiés en céramique sigillée italique
Pl. n° 182 : types identifiés en céramique sigillée gauloise
Pl. n° 183 : types identifiés en céramique sigillée à vernis non grésés tardives
Pl. n° 184 : types identifiés en céramique à paroi fine engobée ou non et en céramique peinte
Pl. n° 185 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les pots
Pl. n° 186 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les pots (suite)
Pl. n° 187 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les marmites et les plats
Pl. n° 188 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les mortiers, les couvercles et les cruches, pichets et bouilloires
Pl. n° 189 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les jattes
Pl. n° 190 : types identifiés en céramique non tournée
Pl. n° 191 : types identifiés en céramique grise fine
Pl. n° 192 : types identifiés en céramique tournée noire à cœur rouge
Pl. n° 193 : types identifiés en céramique tournée noire à cœur rouge (suite)
Pl. n° 194: types identifiés en céramique tournée grise
Pl. n° 195 : types identifiés en céramique tournée grise (suite)
Pl. n° 196 : types identifiés en céramique tournée grise (suite)
Pl. n° 197 : types identifiés en céramique kaolinitique
Pl. n° 198 : types identifiés en céramique tournée rouge
Pl. n° 199 : types identifiés en céramique commune claire

N. B. : De manière systématique, pour les figures et les planches de mobilier céramique, les surfaces lissées à la baguette sont figurées par des tracés fins parallèles. Les aplats de peinture sont légendés sur chaque figure.

Figures

a : localisation de la zone d'étude dans le quart sud-est de la France

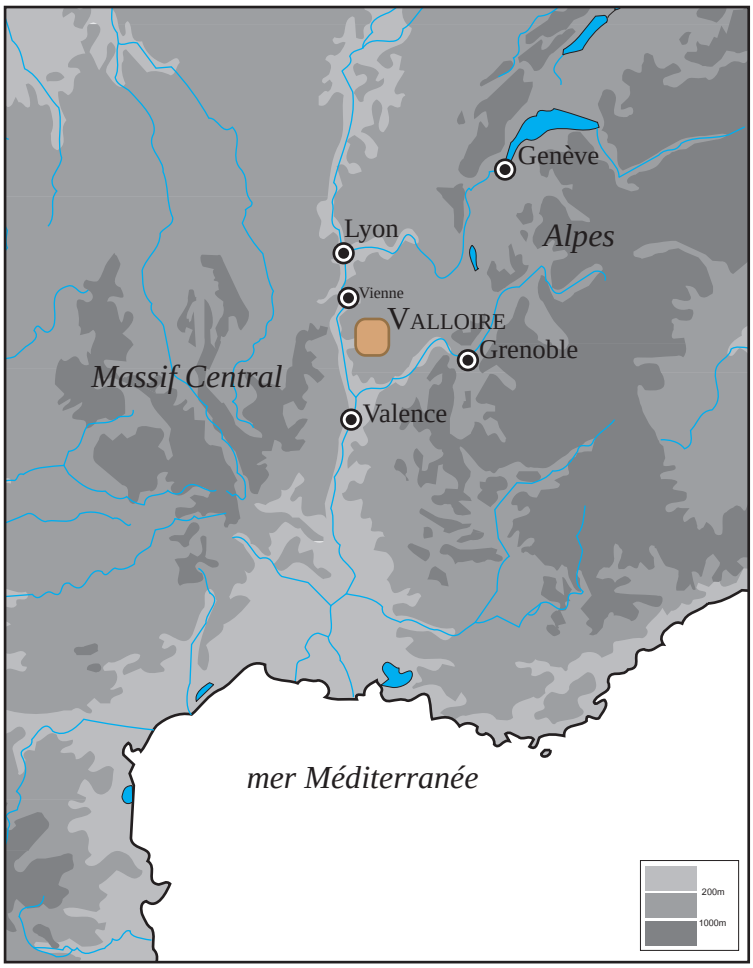

b : ensembles de paysages composant la zone d'étude (Google Earth) :
au premier plan, les terrasses glaciaires de la plaine et le talweg de Beaurepaire, à l'arrière-plan, les collines des Bonnevaux et des Balmes Viennoises

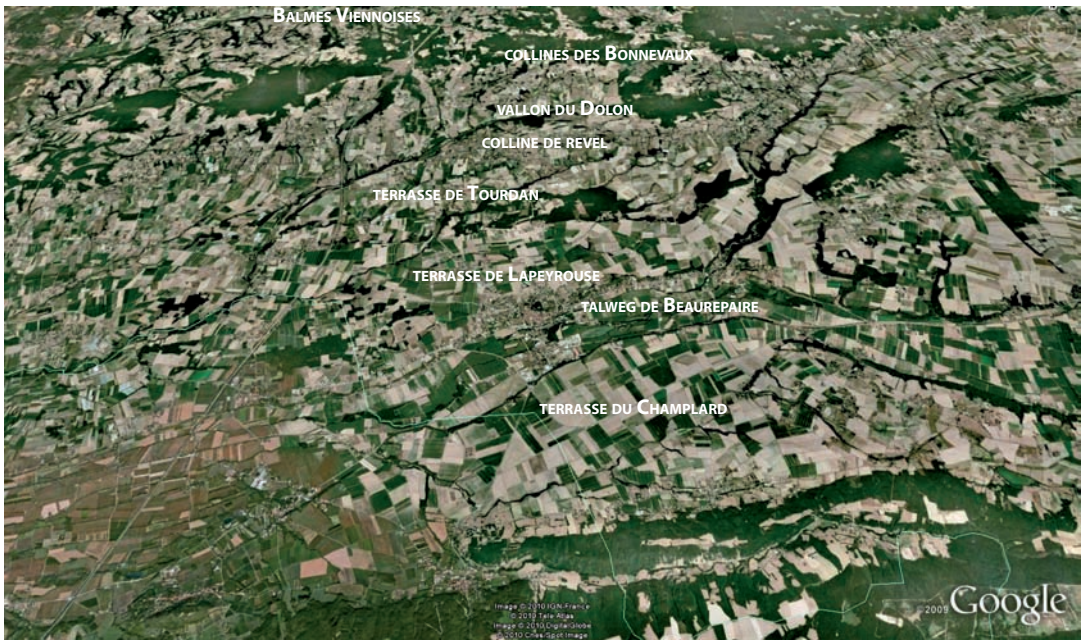

Fig. n° 001 : La Valloire, localisation de la zone d'étude

DAO : Guillaume Varennes 2010

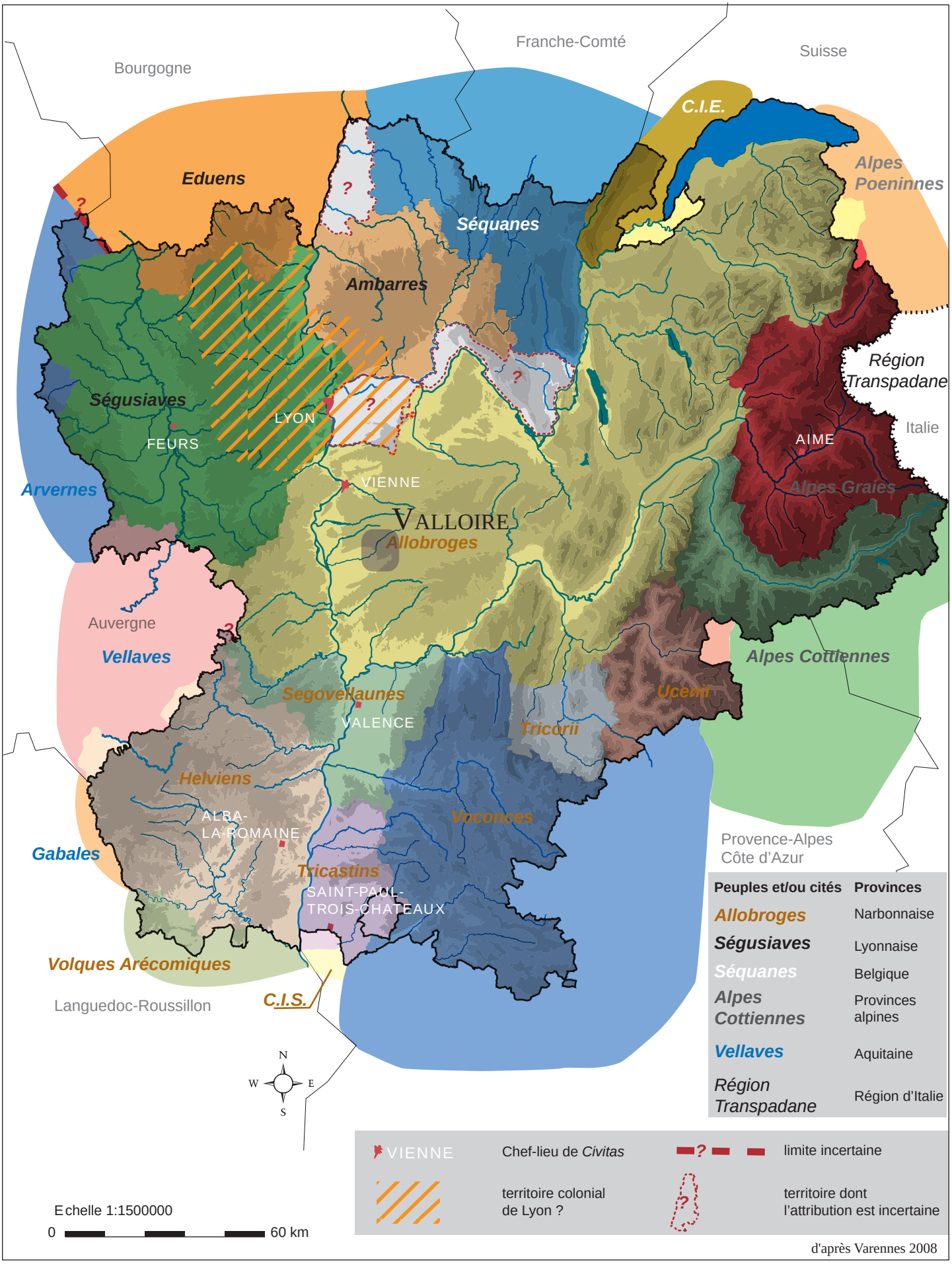

Fig. n° 002 : Peuples et chefs-lieux de cités en Rhône-Alpes au début du Ier s. ap. J.-C. : localisation de la zone d'étude

a : la Valloire dans le relief du Bas-Dauphiné

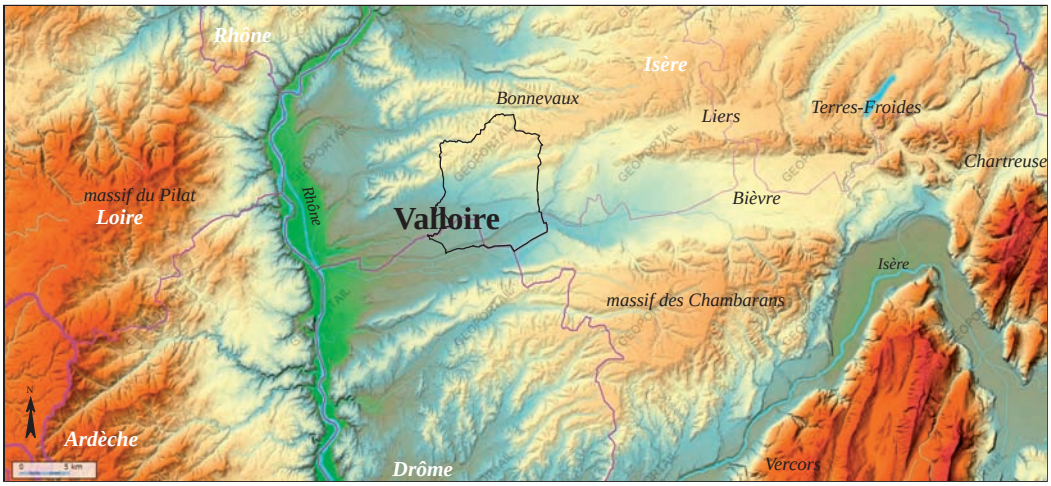

b : localisation de la zone d'étude et occupation du sol : fonds CorineLandcover

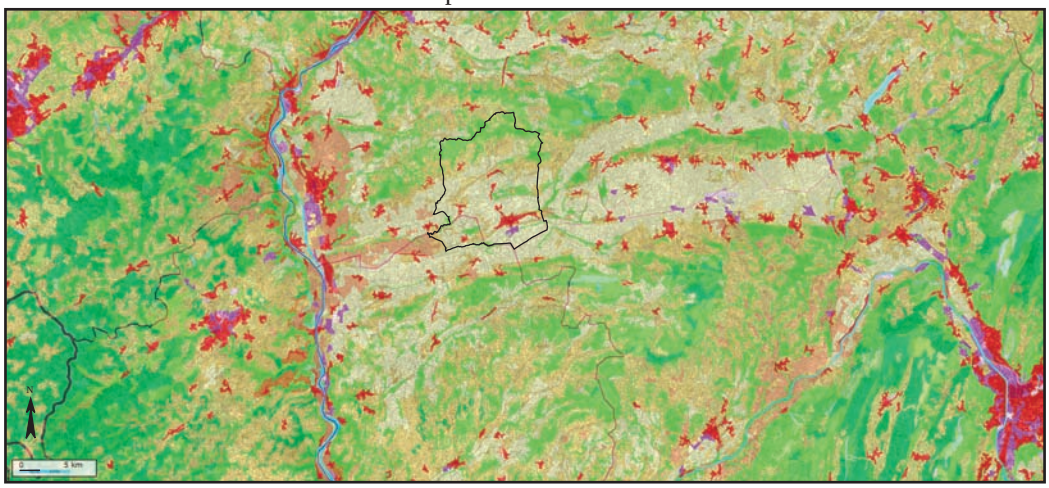

c : zone d'étude : détail de l'occupation du sol et morphologie du relief

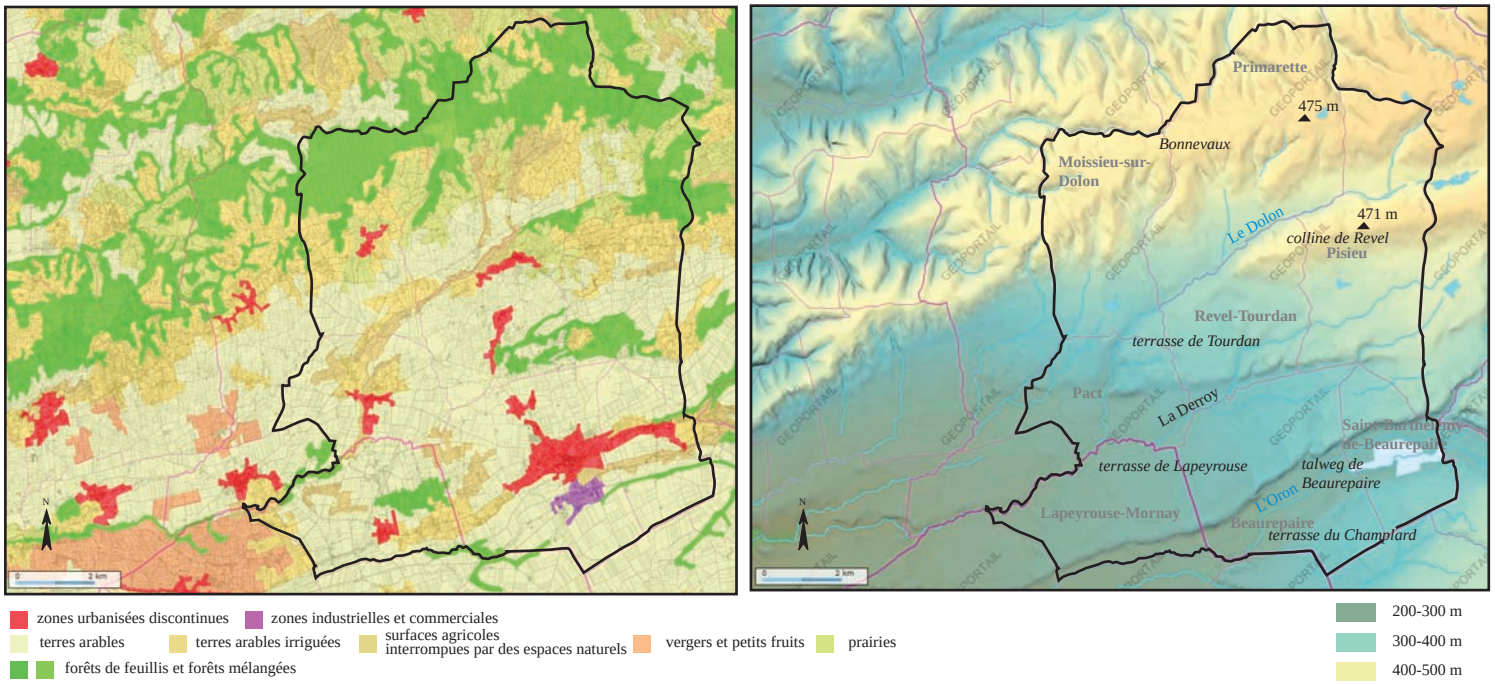

Fig. n° 003 : La Valloire, relief, hydrographie et occupation des sols (sources géoportail.fr)

DAO : Guillaume Varennes 2010

a : la Valloire vue du sud-ouest,
depuis la colline de Moras-en-Valloire
(février 2008)

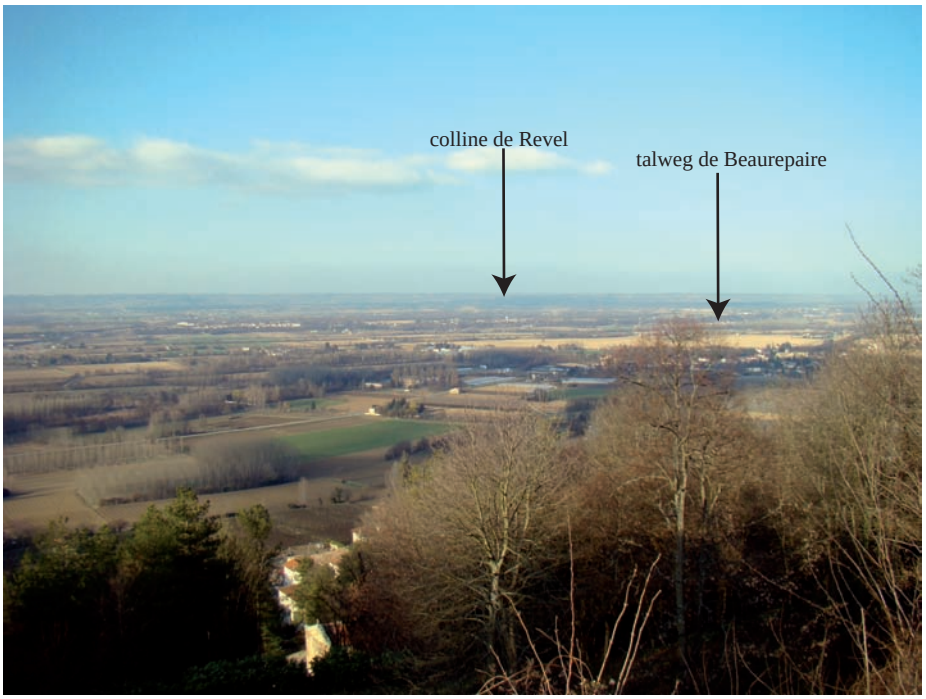

b : la terrasse de Tourdan et la Valloire vues
du nord, depuis les pentes de la colline de Revel
(avril 2006)

c : vue de détail, depuis les pentes de
la colline de Revel
(avril 2006) :
au premier plan, le prieuré de Tourdan et la terrasse du même nom,
au second plan, la terrassse de Lapeyrouse-Mornay,
en arrière-plan, le talweg de Beaurepaire et la terrasse du Champlard,
au fond le massif des Chambarans et les collines de la Drôme

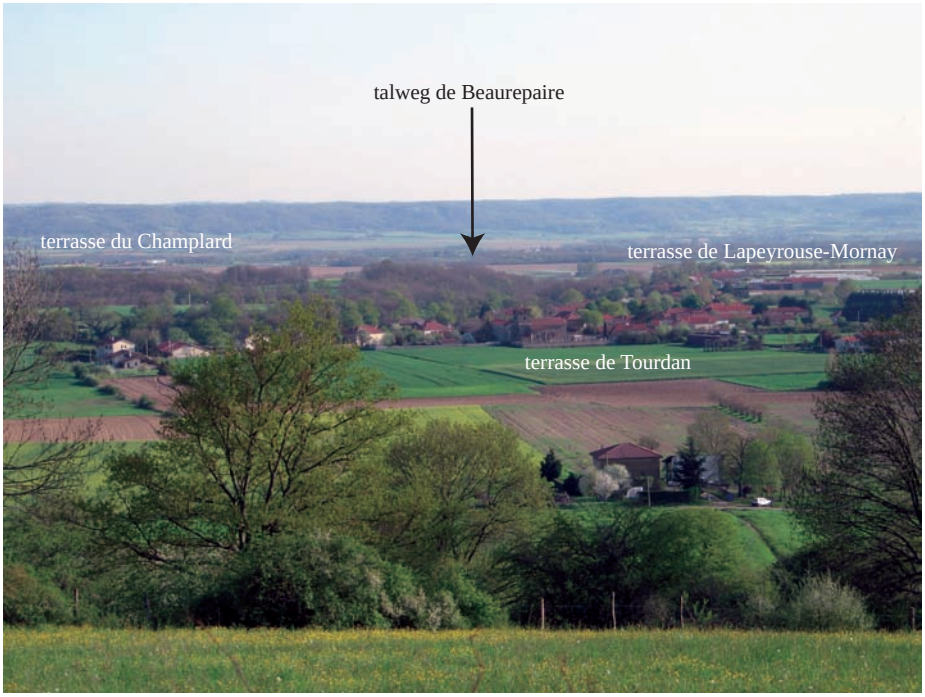

Fig. n° 004 : La Valloire, vues générales

clichés et DAO : Guillaume Varennes 2010

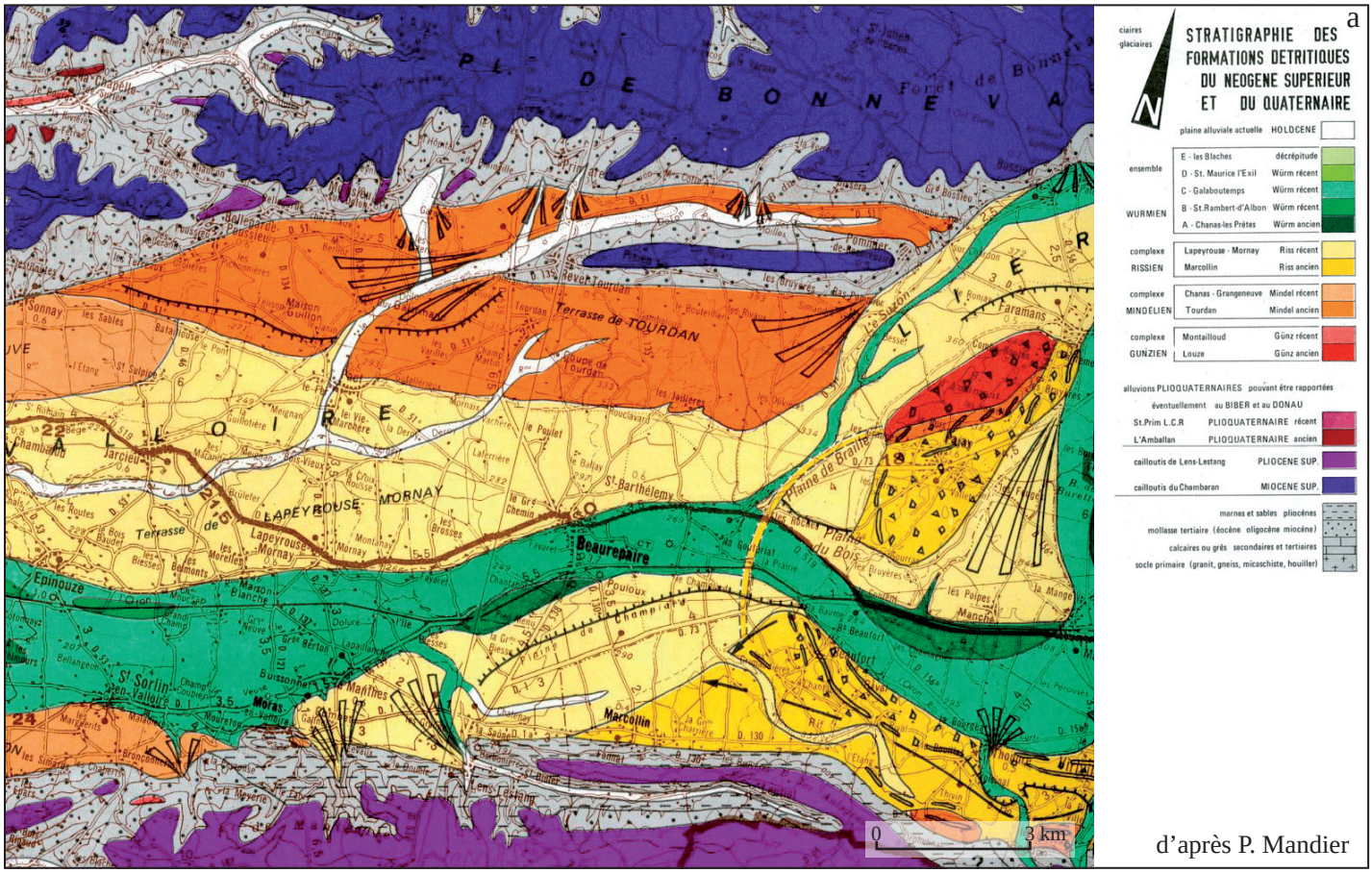

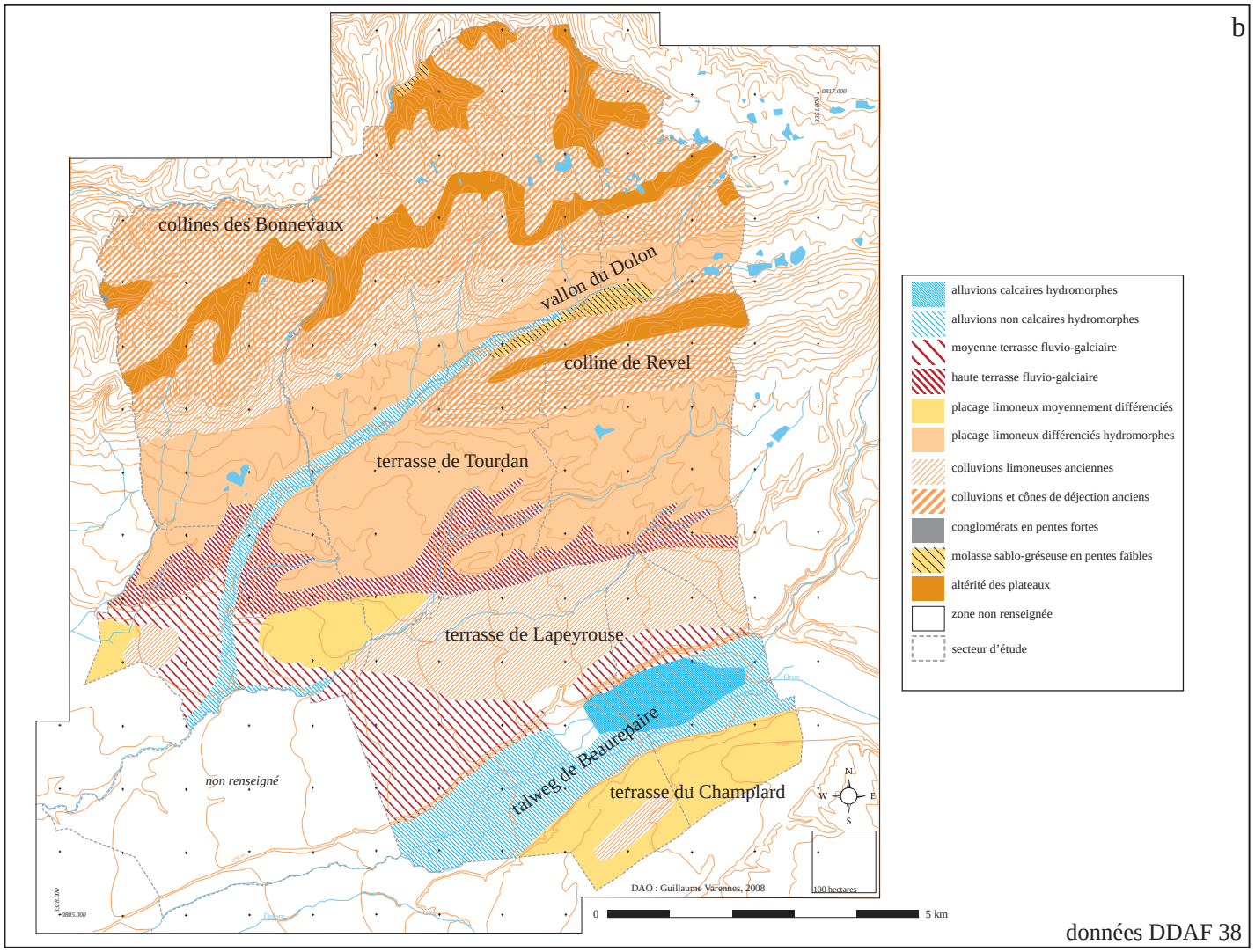

Fig. n° 005 : La Valloire, cartes géologiques [a] et pédologiques [b]

DAO : Guillaume Varennes 2010

a : Pisieu Grange-Neuve, relevé des colluvions en surface et des concentrations de mobilier antique

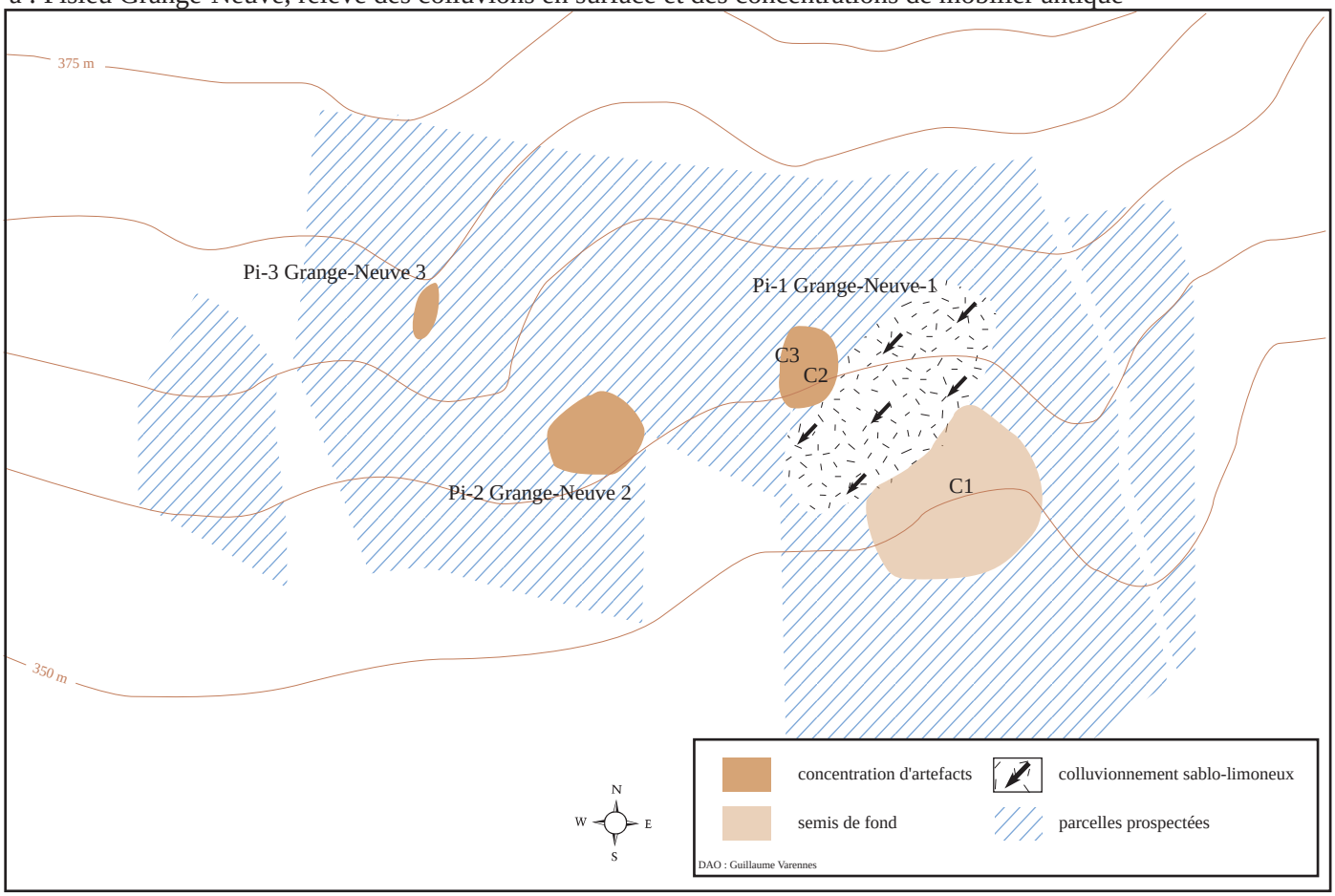

b : Pact, le Dolon, berges fossiles ?

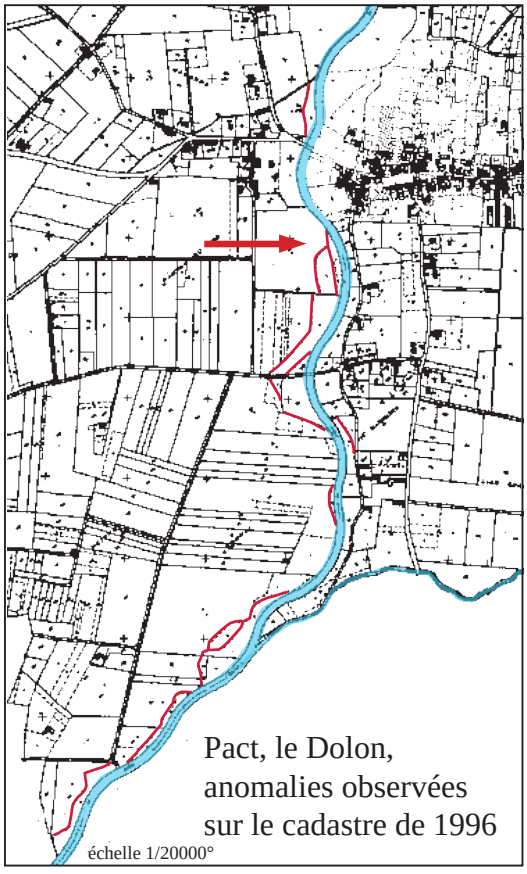

Fig. n° 006 : Cas de recouvrements : dépôts de bas de pente et alluviaux

DAO : Guillaume Varennes 2010

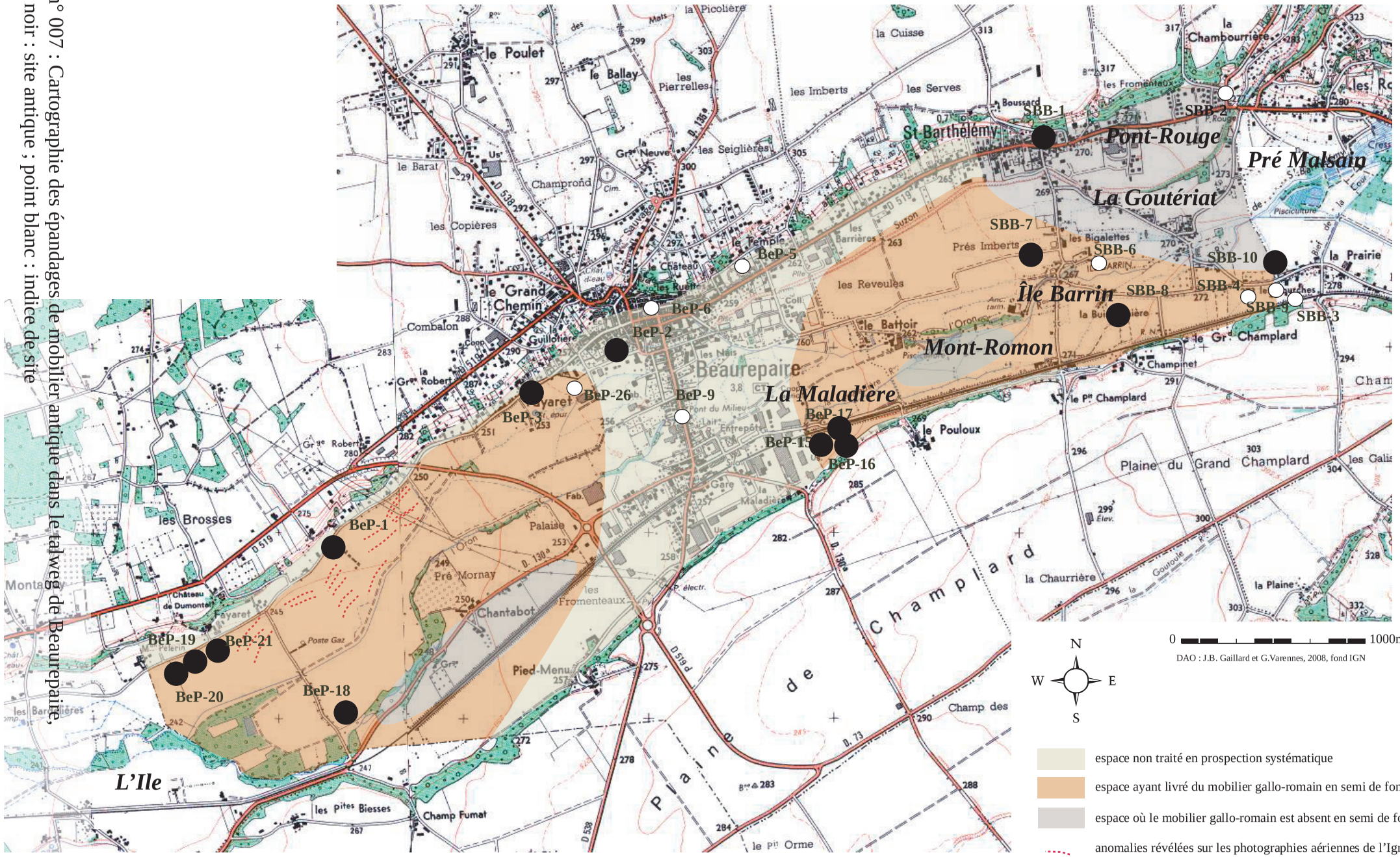

Fig. n° 007 : Cartographie des épandages de mobilier antique dans le talweg de Beaurepaire, point noir : site antique ; point blanc : indice de site

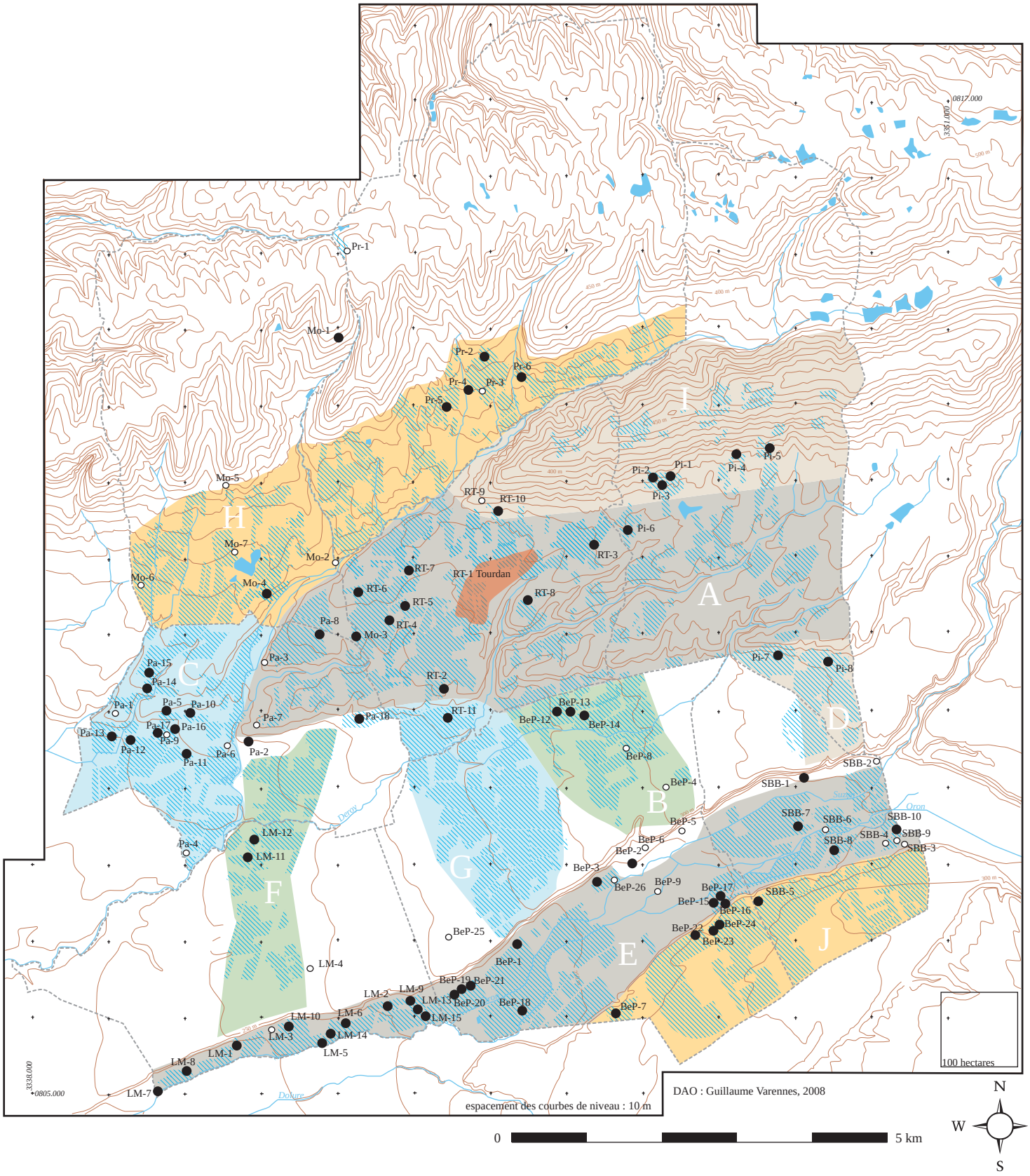

Fig. n° 008 : Indices (point blanc), sites archéologiques (point noir) (Protohistoire récente - haut Moyen Âge) et localisation des secteurs prospectés

parcelles prospectées (2003-2008)

a

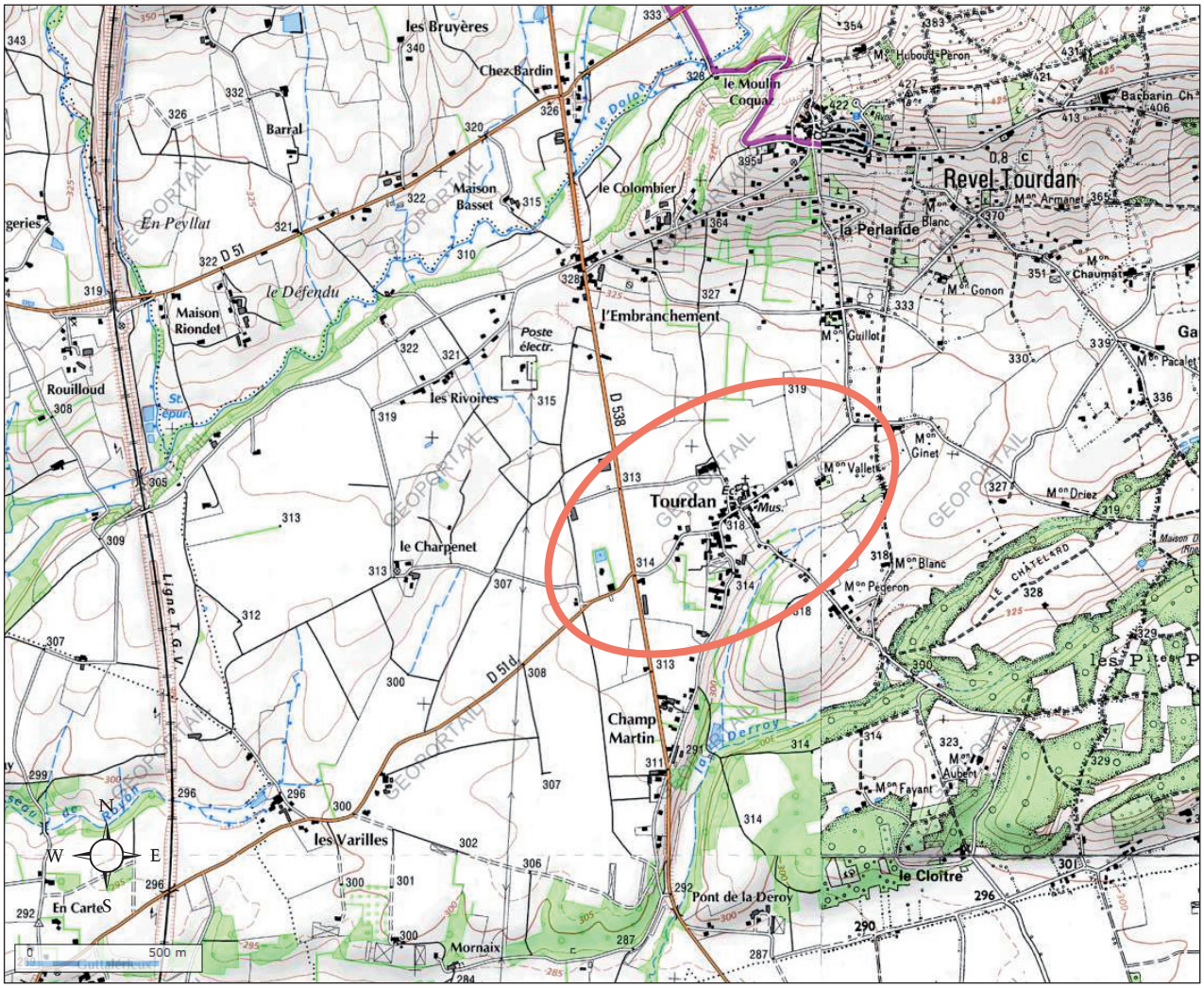

b

c

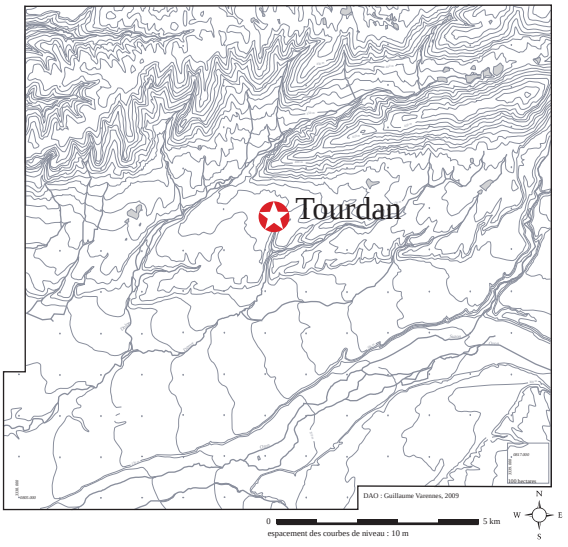

Fig. n° 009 : Localisation du site de Tourdan (commune de Revel-Tourdan) [a], dans la plaine de la Valloire [b] et dans la zone d'étude considérée [c] (fonds [a] et [b] : www.géoportail.fr, fond [c] : G. Varennes d'après IGN)

DAO : Guillaume Varennes, 2010

a

cliché IGN 1945

cliché IGN 2003

b

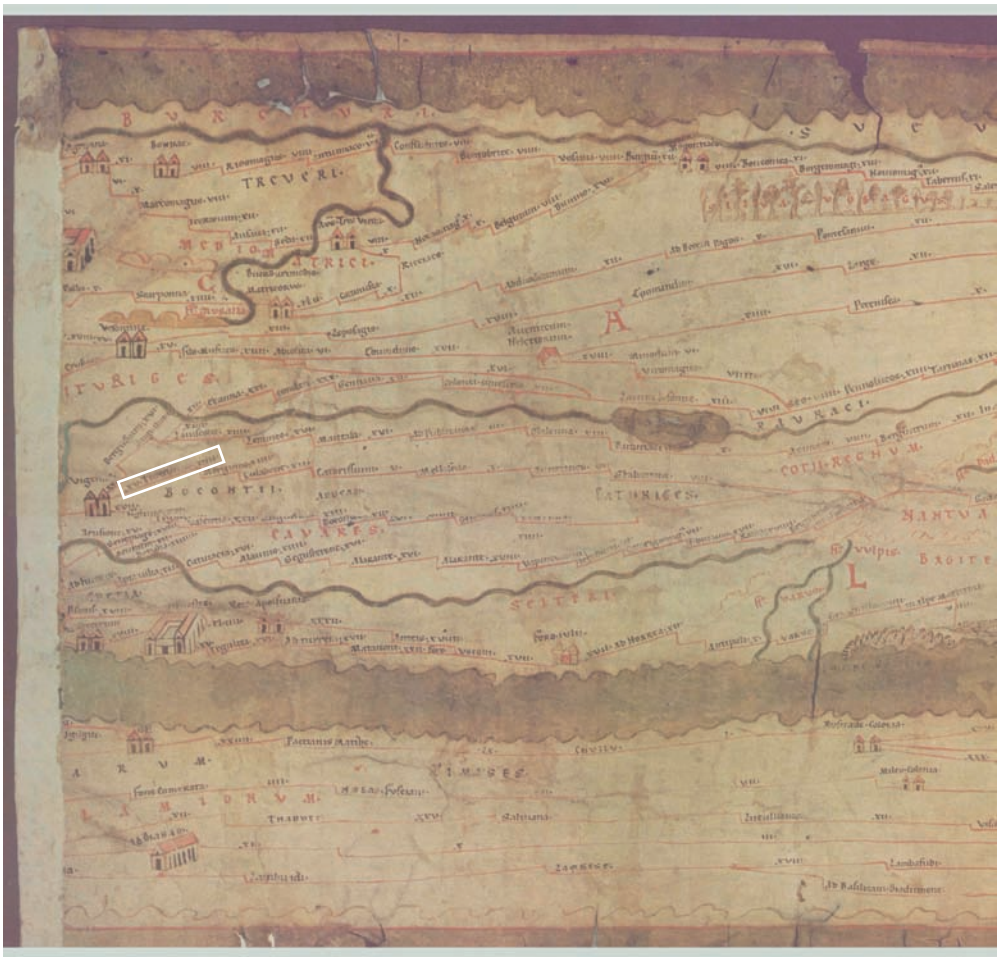

Fig. n° 010 :
a : Photo-interprétation des clichés de l'IGN (1945 et 2003) et mise en évidence d'une zone humide au nord et à l'ouest du hameau de Tourdan
b : Localisation de Turedonnum sur la Table de Peutinger (Österreichische Nationalbibliothek : segment 2)

DAO : G. Varennes, 2007-2009

Fig. n° 011 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IIe et Ier s. av. J.-C.

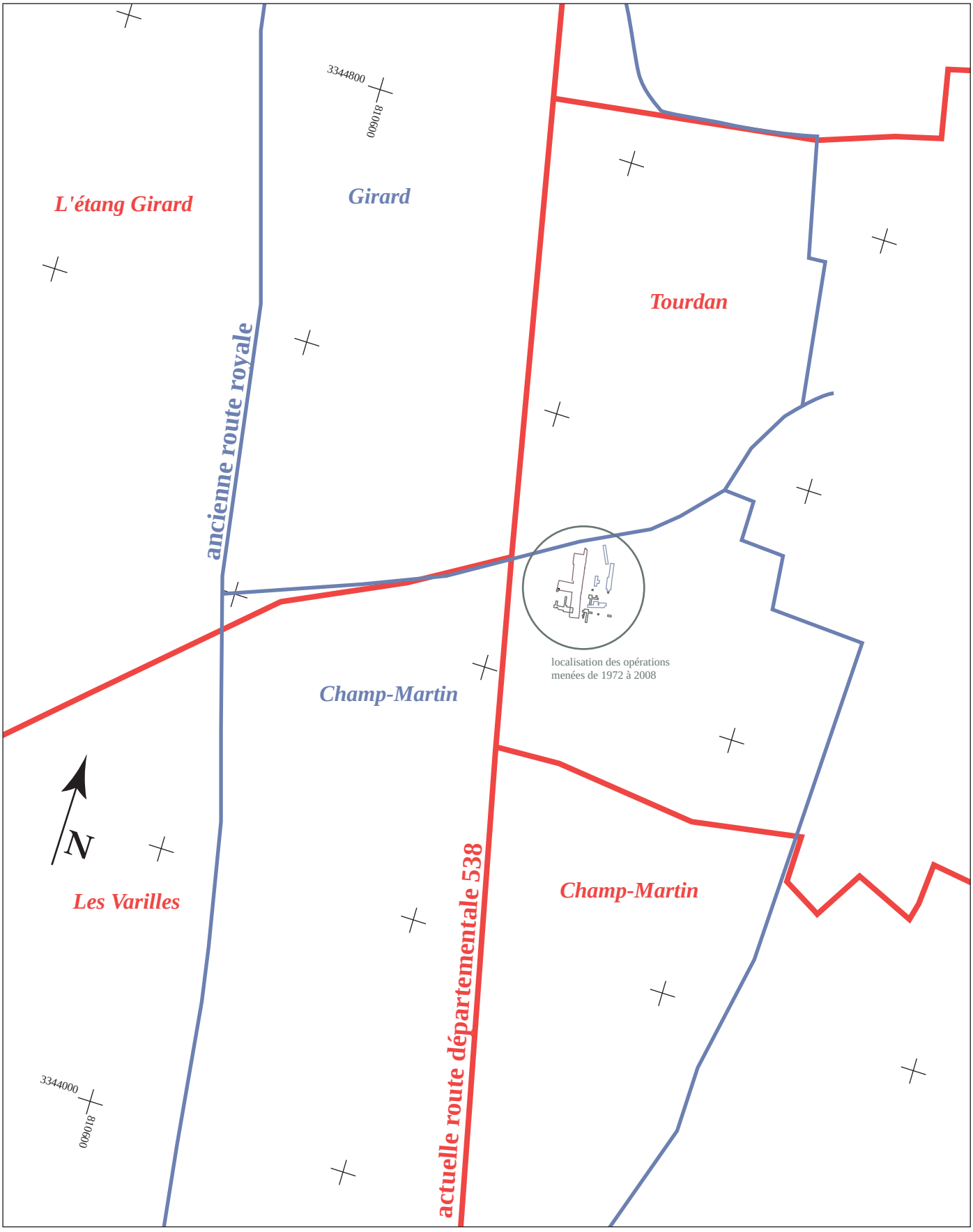

Fig. n° 012 : Localisation des opérations menées de 1972 à 2008 et superposition des lieux-dits cadastraux Champ-Martin et Girard, relevés sur le cadastre de 1837 (en bleu) et sur le cadastre récent (en rouge)

DAO : G. Varennes, 2010

DAO : G. Varennes, 2010

Fig. n° 013 : Tourdan, Champ-Martin, plan de synthèse des structures datées des IIe et Ier s. av. J.-C.

Phase b (150-125/100 av. J.-C.)

fosses (FS5064, FS5066, FS5077)
sol US5033

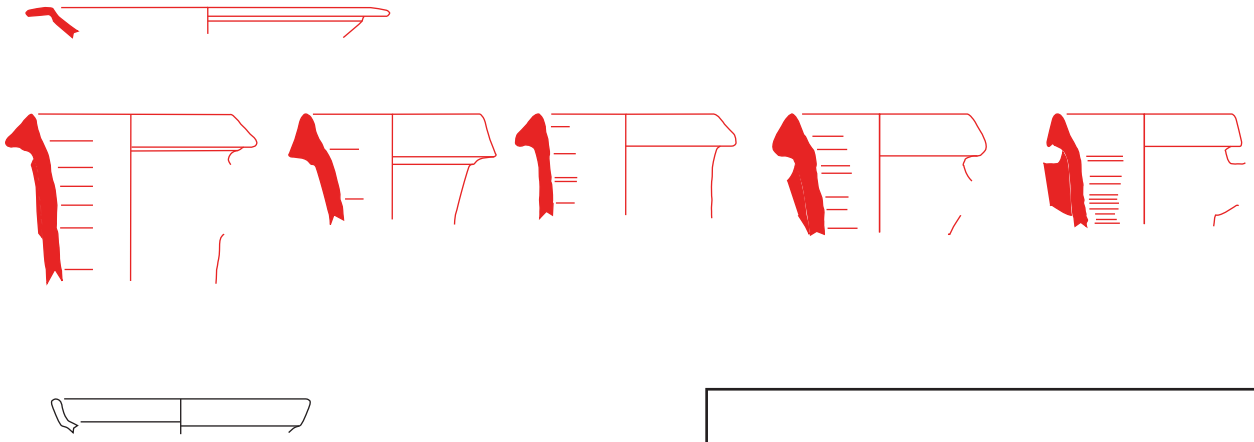

fosse (St 15)

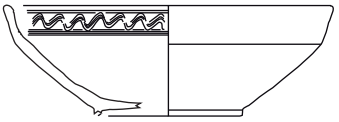

?

Phase c (125/100-50 av. J.-C.)

sols (US5034 et US5068)
calages de poteaux

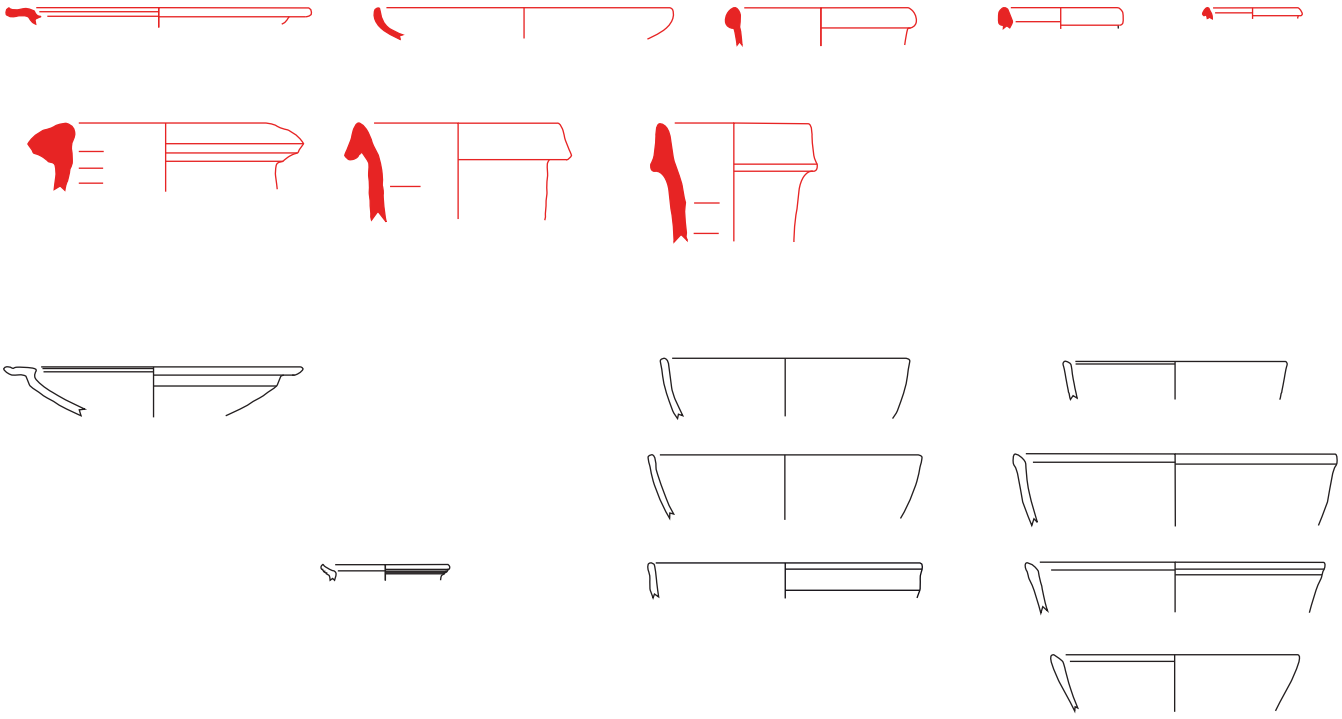

Fig. n° 014 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des arguments chronologiques des phases *b* et *c*

échelle : 1/6
0 10 cm

en rouge : les importations ; en blanc : les imitations locales
les numéros renvoient aux études analytiques et au catalogue

DAO : G. Varennes, 2010

Tourdan, Champ-Martin

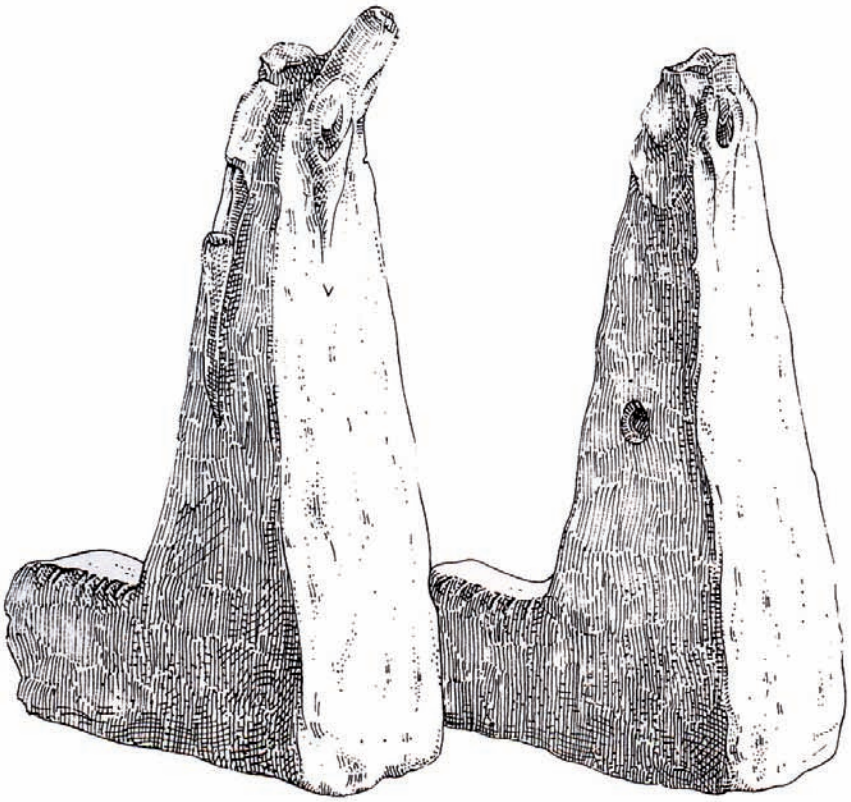

Vienne, colline Sainte Blandine
(Chapotat 1970, pl. LIV)

Roanne et environs (Lavendhomme, Guichard 1997, fig. n° 41 et 42)

Mably/Bonvert

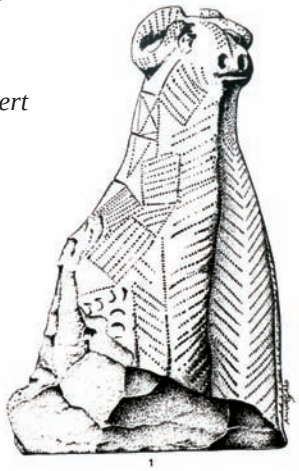

Roanne (non daté)

Roanne (horizons 4-5)

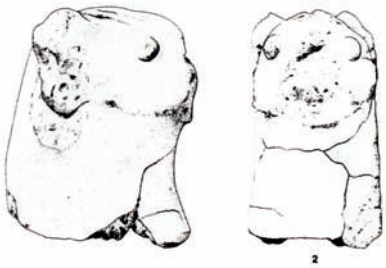

Roanne (non daté)

Roanne (non daté)

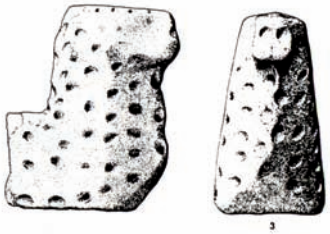

Echelle 1:4

0 20cm

Fig. n° 015 : Planche de comparaison, à échelle constante, des éléments de chenet régionaux

DAO : G. Varennes, 2010

1 : bâtiment B
(phase c)

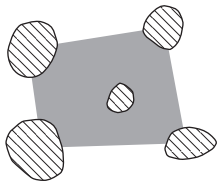

2 : bâtiment A
(phase c)

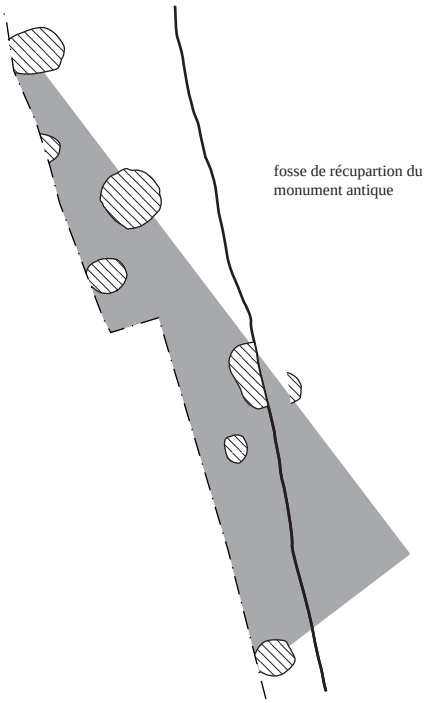

3 : bâtiment C
(phase c ou d)

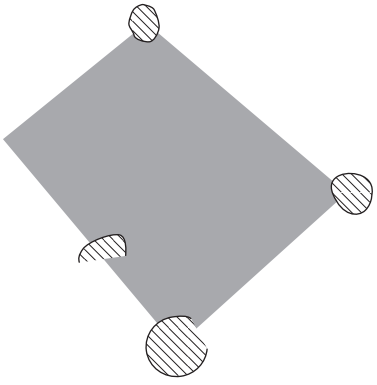

4: bâtiment E
(phase c)

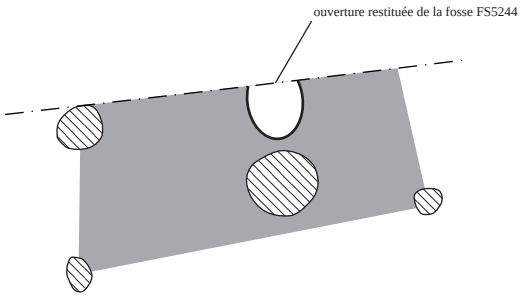

Echelle 1:100

Fig. n° 016 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des plans des bâtiments des phases c et d et restitution des emprises

DAO : G. Varennes, 2010

5 : bâtiment D
(phase d)

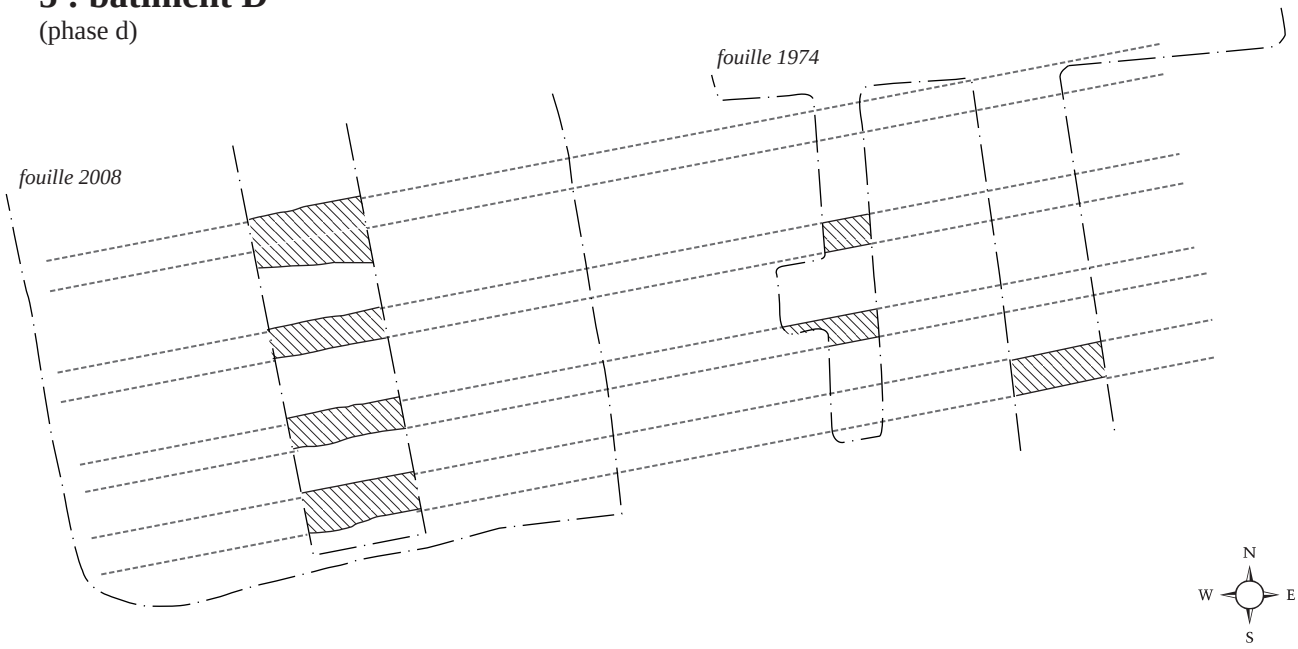

6 : bâtiment F
(phase d)

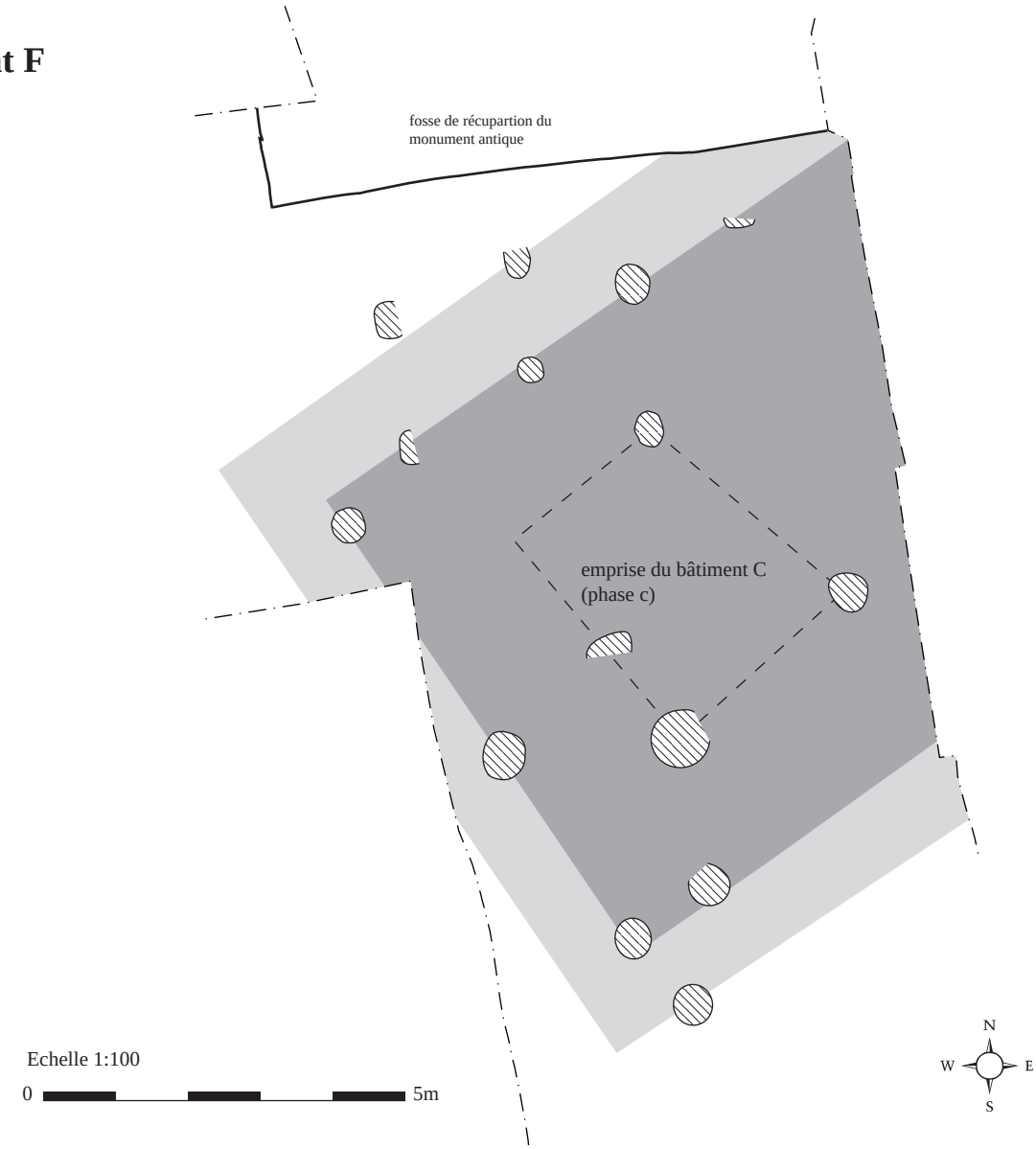

Fig. n° 017 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse des plans des bâtiments des phases c et d et restitution des emprises (suite)

DAO : G. Varennes, 2010

phase b (150-125/100 av.J.-C.)

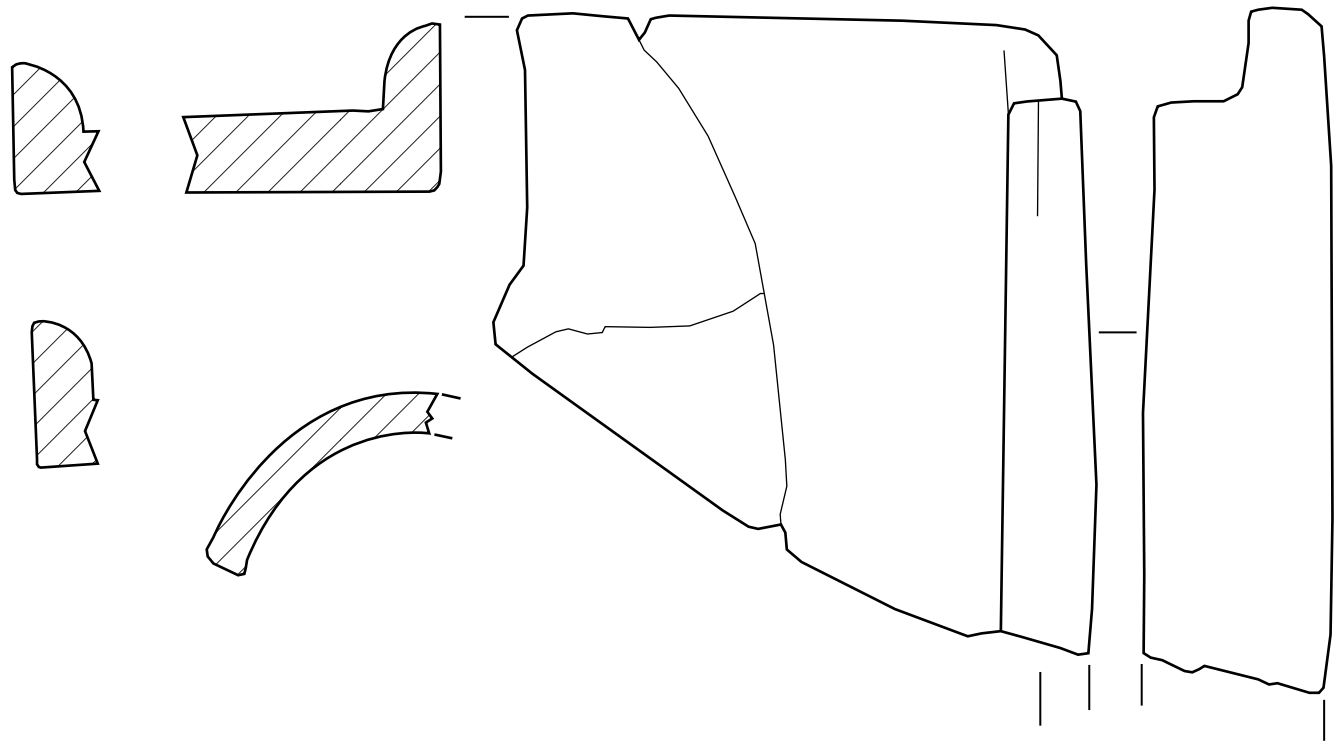

phase c (125/100- 50 av.J.-C.)

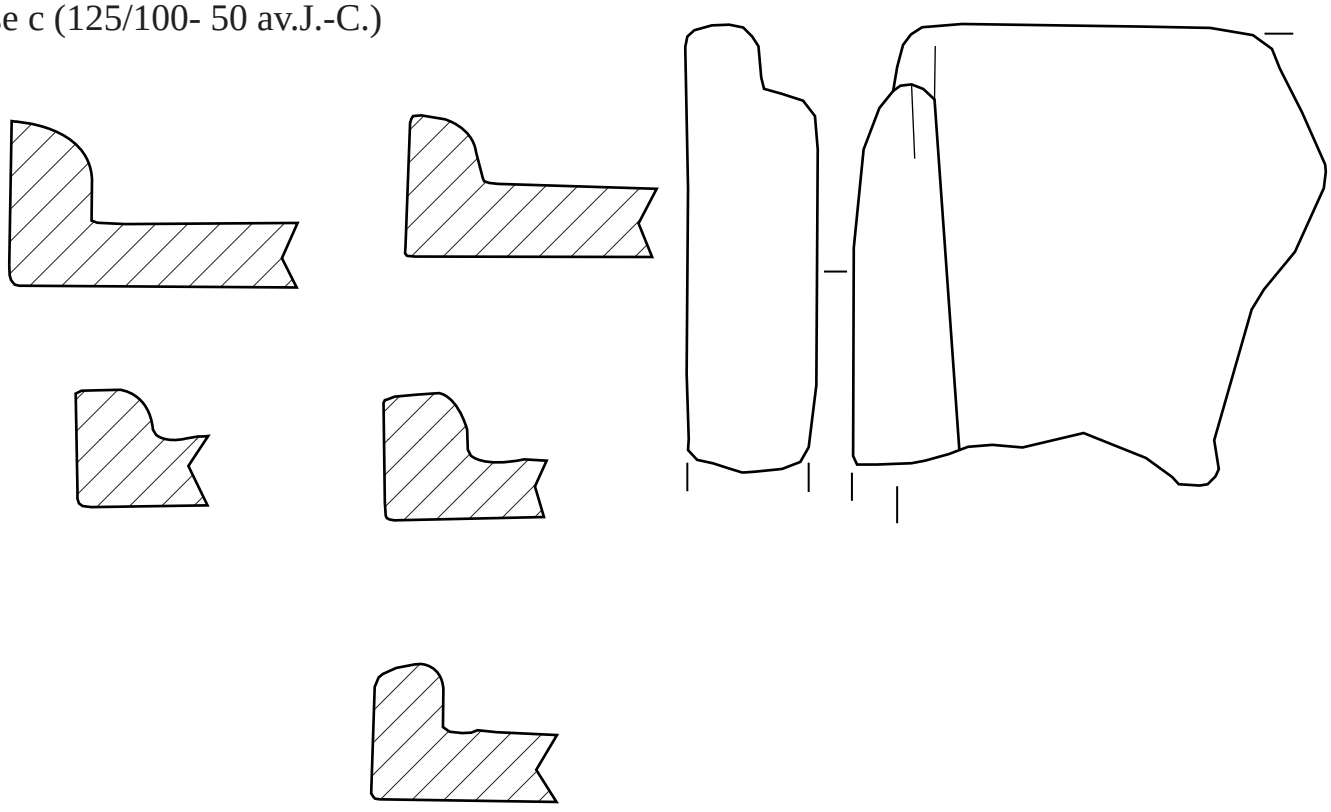

Fig. n° 018 : Tourdan, Champ-Martin, terres cuites architecturales employées aux IIe et Ier s. av. J.-C. : *tegulae* et *imbrices*

échelle : 1/3

0 5 cm

DAO : B. Clément et G. Varennes, 2010

Tourdan (ci-contre)
a : Champ-Martin
b: Le Prieuré

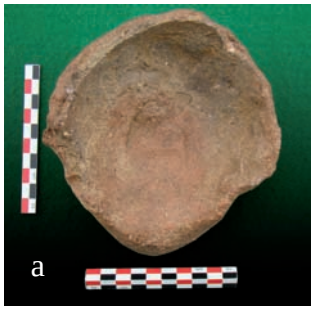
a

a

b

b

Aoste (ci-contre)
c : La Maria

c

c

Chessy-Les-Mines
(ci-dessous et à droite)
d, e, f, g et h

d

e

f

g

g

h

Fig. n° 019 : Planche de comparaison des antéfixes anthropomorphes régionales

DAO : G. Varennes, 2010
clichés : G. Varennes (Tourdan), Musée d'Aoste (Aoste 38), SRA Rhône-Alpes (Chessy-Les-Mines)

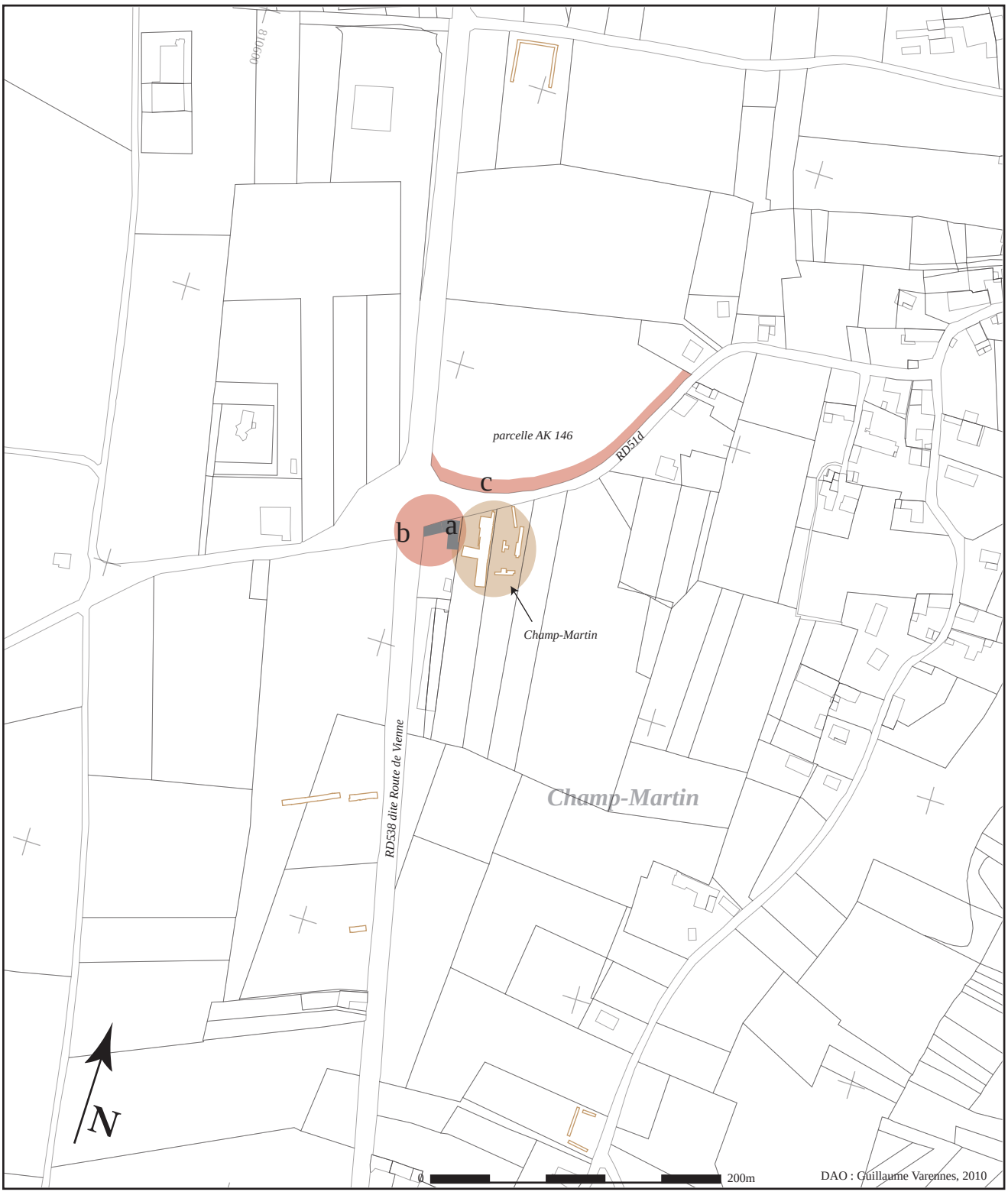

Fig. n° 020 : Hypothèses de localisation du trésor de Tourdan, à proximité du site de Champ-Martin

a : ancien "café Dupinet"

b : localisation Lamothe 1937

c : hypothèse Drouvot 2005/2006

emprise des opérations menées de 2004 à 2008

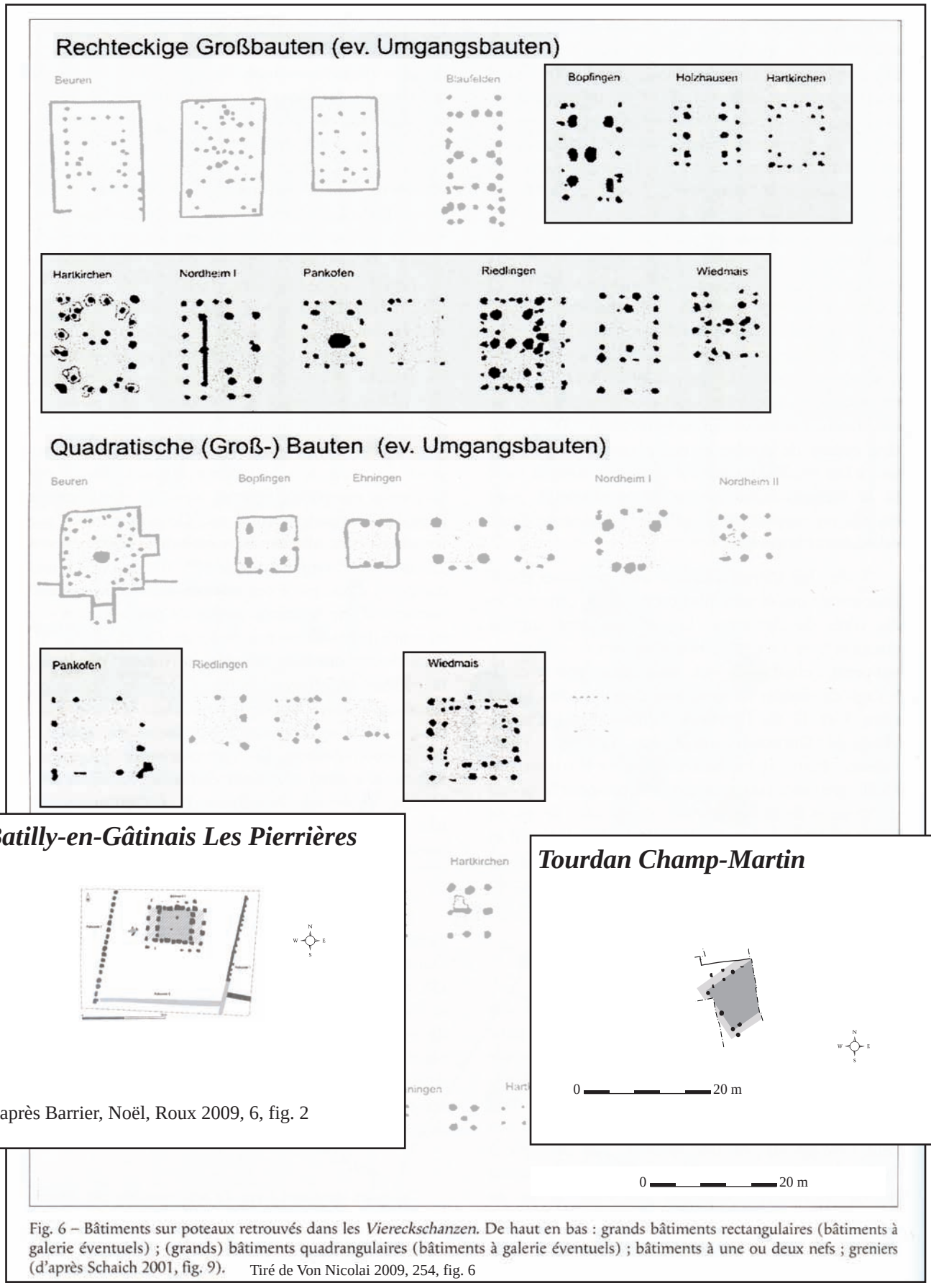

Fig. 6 – Bâtiments sur poteaux retrouvés dans les *Viereckschanzen*. De haut en bas : grands bâtiments rectangulaires (bâtiments à galerie éventuels) ; (grands) bâtiments quadrangulaires (bâtiments à galerie éventuels) ; bâtiments à une ou deux nefs ; greniers (d'après Schaich 2001, fig. 9). Tiré de Von Nicolai 2009, 254, fig. 6

Fig. n° 021: Planche de comparaison, à échelle constante, du bâtiment F avec des bâtiments d'Allemagne et du Centre de la France

DAO : G. Varennes, 2010

Montmartin

d'après Brunaux 2000, 92

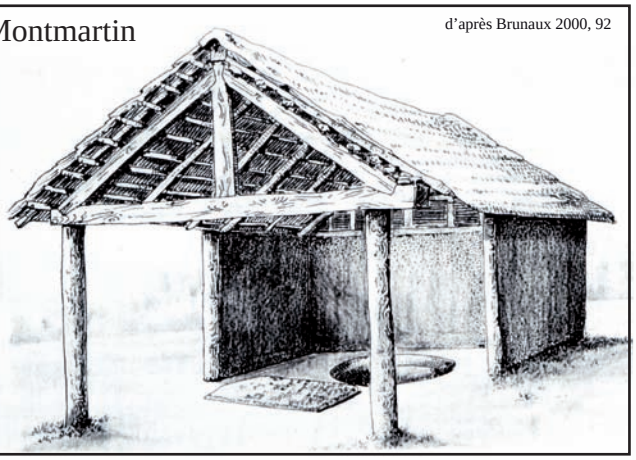

Gournay-sur-Aronde

plan général du sanctuaire

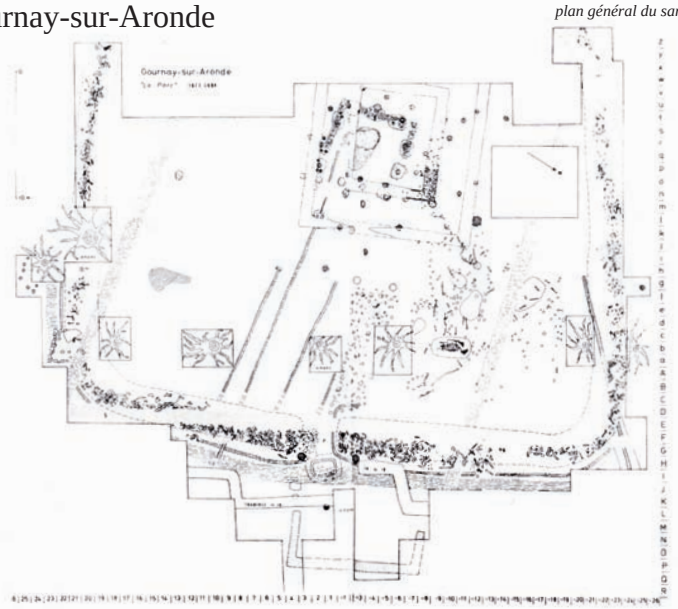

d'après Brunaux 2000, 117

autel creux au centre de l'enclos

Bennecourt

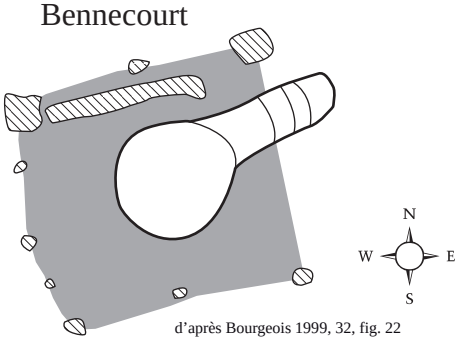

d'après Bourgeois 1999, 32, fig. 22

Echelle 1:100 0 5m

Tourdan Champ-Martin

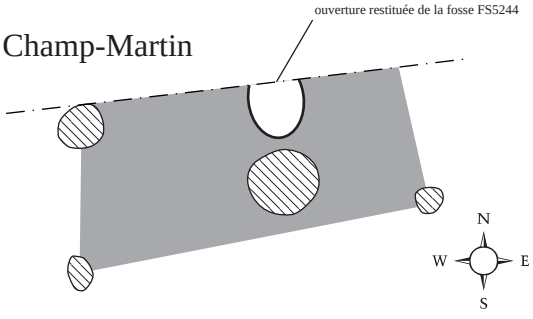

Echelle 1:100 0 5m

Gournay-sur-Aronde (état du IIIe s. av. J.-C.)

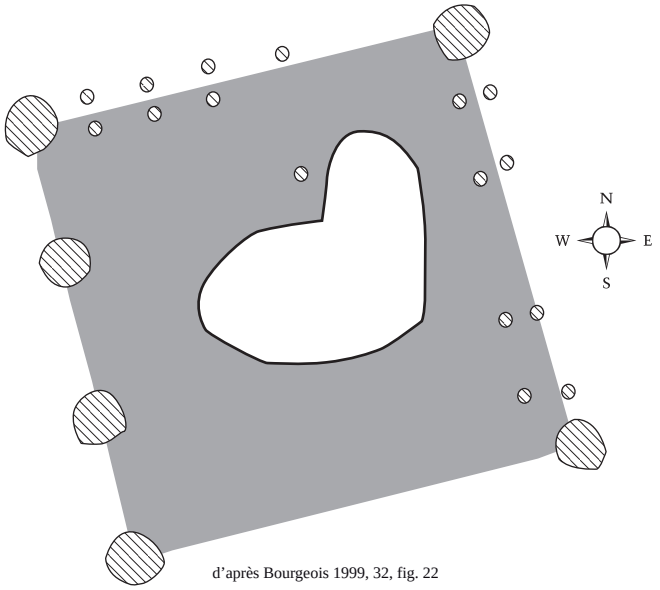

d'après Bourgeois 1999, 32, fig. 22

Echelle 1:100 0 5m

Fig. n° 022 : Planche de comparaison, à échelle constante, du bâtiment E avec des structures de Gaule Belgique : Montmartin, Gournay-sur-Aronde, Bennecourt

DAO : G. Varennes, 2010

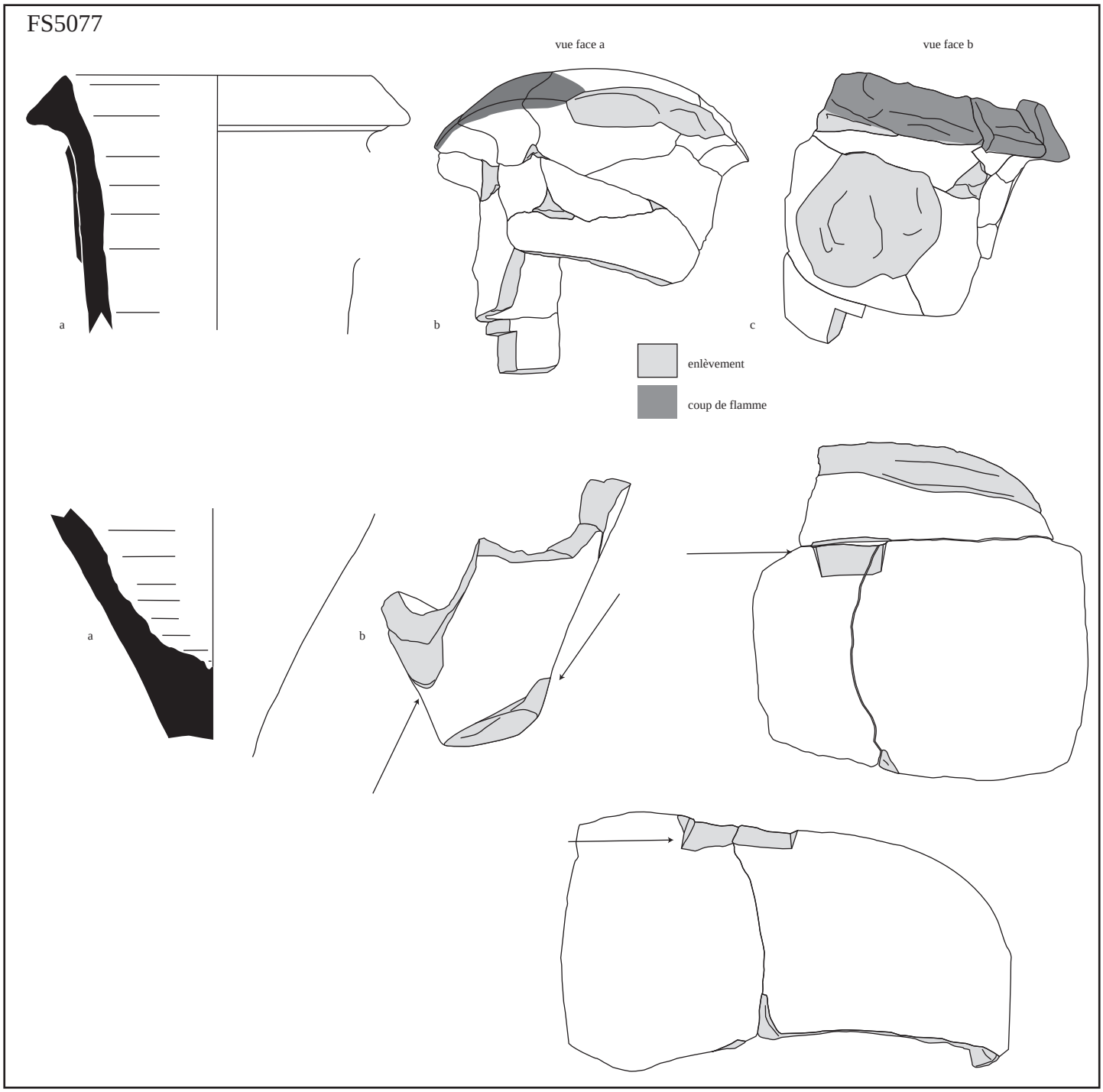

échelle : 1/3

0 5 cm

Fig. n° 023 : Tourdan, Champ-Martin, impacts recensés sur les fragments d'amphores déposés en fosses au cours de la phase b (fosses FS 5064 et FS5077)

DAO : G. Varennes, 2010

sol US 5033

a : tessons d'amphores fragmentés et brulés provenant de l'US5033, dans le sondage n° 1

b : tessons d'amphores fragmentés et brulés provenant de l'US5033, autres secteurs

fosse FS 5066

US5066, fragment d'anse d'amphore italique, trace d'un enlévement volontaire ?

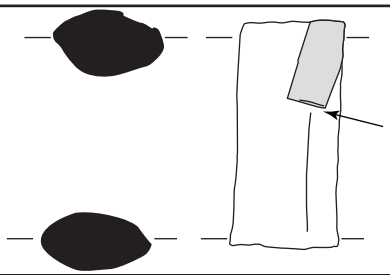

fouilles anciennes

Tessons d'amphores fragmentés, portant des traces d'impacts et de passage au feu [carré B2-07]

Impacts sur un pied [carré B2-07]

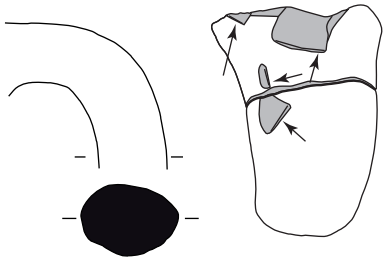

Impacts sur un sommet de anse [carrés X-7 et X-8]

[carré B2-07]

[carré H-3]

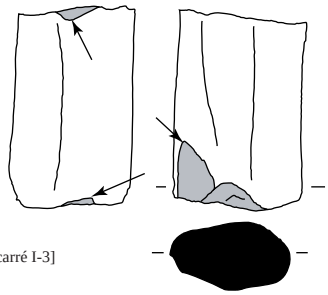

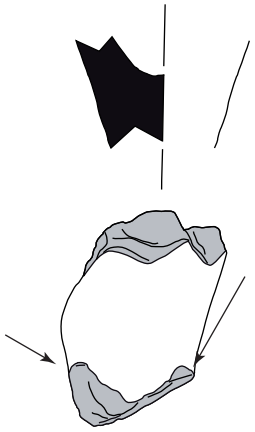

[carré C2-09/010]

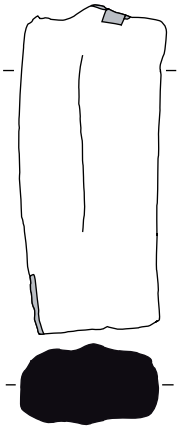

[carré I-3]

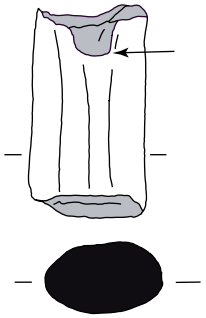

[carré G-3]

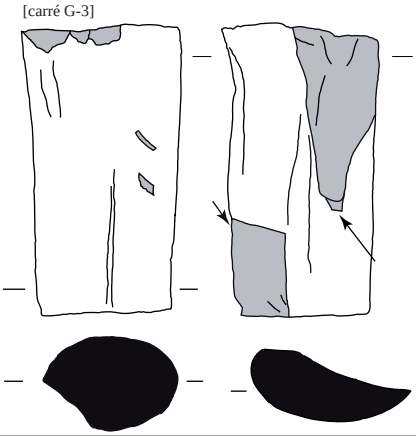

[carré G-3]

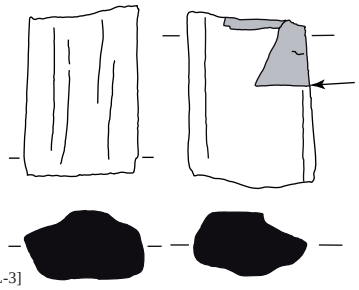

[carré L-3]

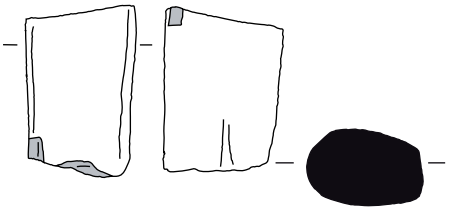

Fig. n° 024 : Tourdan, Champ-Martin, fragmentation et impacts recensés sur les fragments d'amphores présents dans les sols de la phase b (US 5033), dans le comblement de la fosse FS5066 ainsi que dans le mobilier des fouilles anciennes

échelle : 1/3

0 5 cm

DAO : G. Varennes, 2010

Ribemont-sur-Ancre

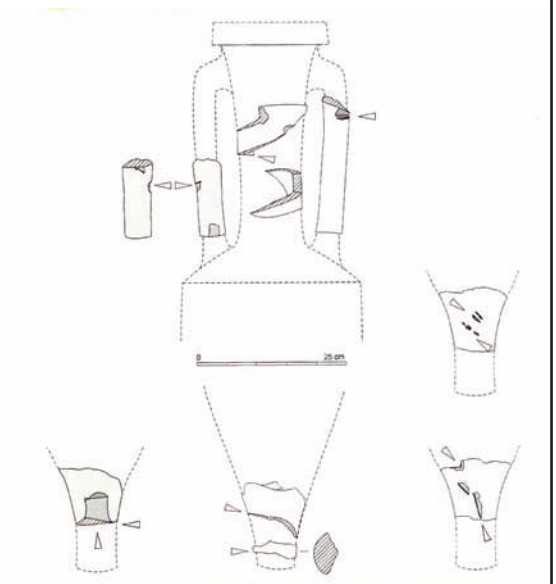

Fig. 198 – Ribemont-sur-Ancre, traces de coups et de décolletage (?). Amphore reconstituée à partir de tessons d'origines diverses.

Balloy

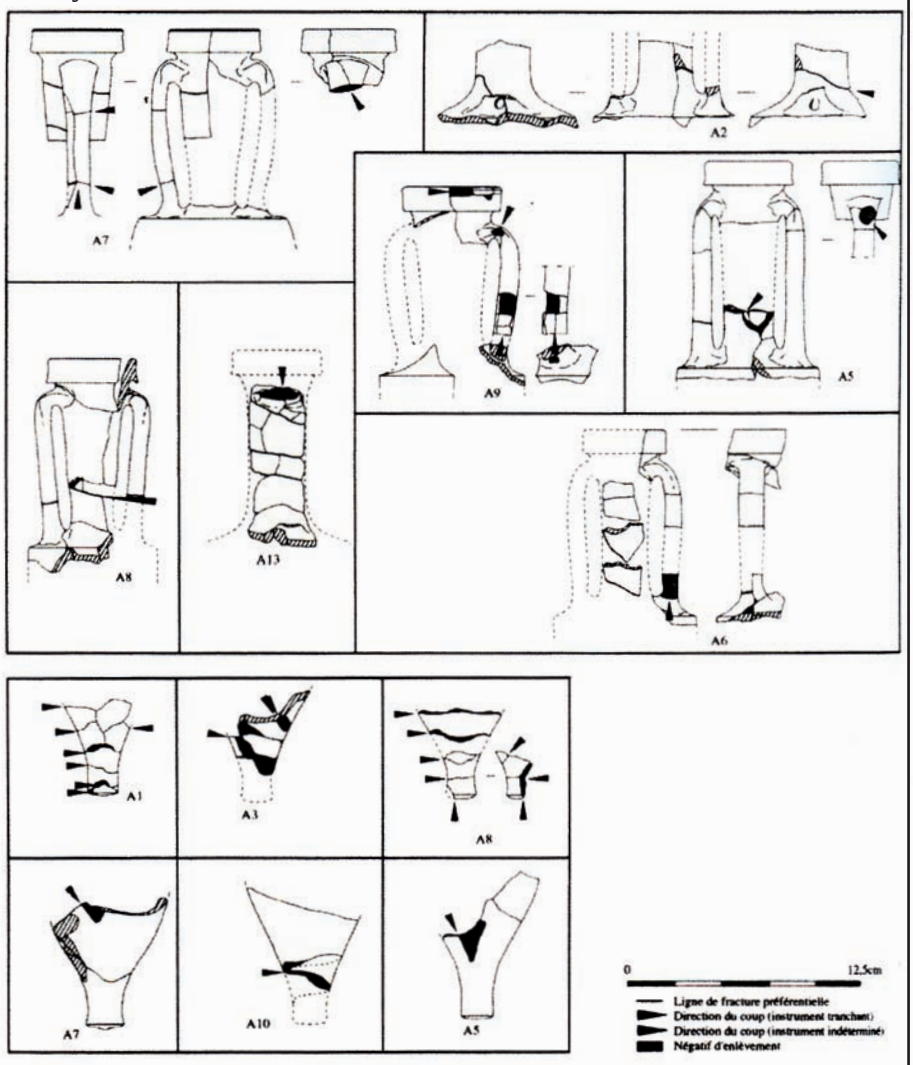

Fig. 212 – Balloy « Bois de Roselles » : mode de fracturation des amphores et traces de coups (d'après Poyeton et Séguier 1999a).

Genève

Fig. 280 – Genève, Prison Saint-Antoine : amphores Dressel 1de la fosse adjacente, gros éléments de cols (en haut), tessons de panse soumis à un bris et une crémation volontaire (en bas).

Fig. n° 025 : Impacts et fragmentation du matériel amphorique, éléments de comparaison (extraits de Poux 2004)

DAO : G. Varennes, 2010

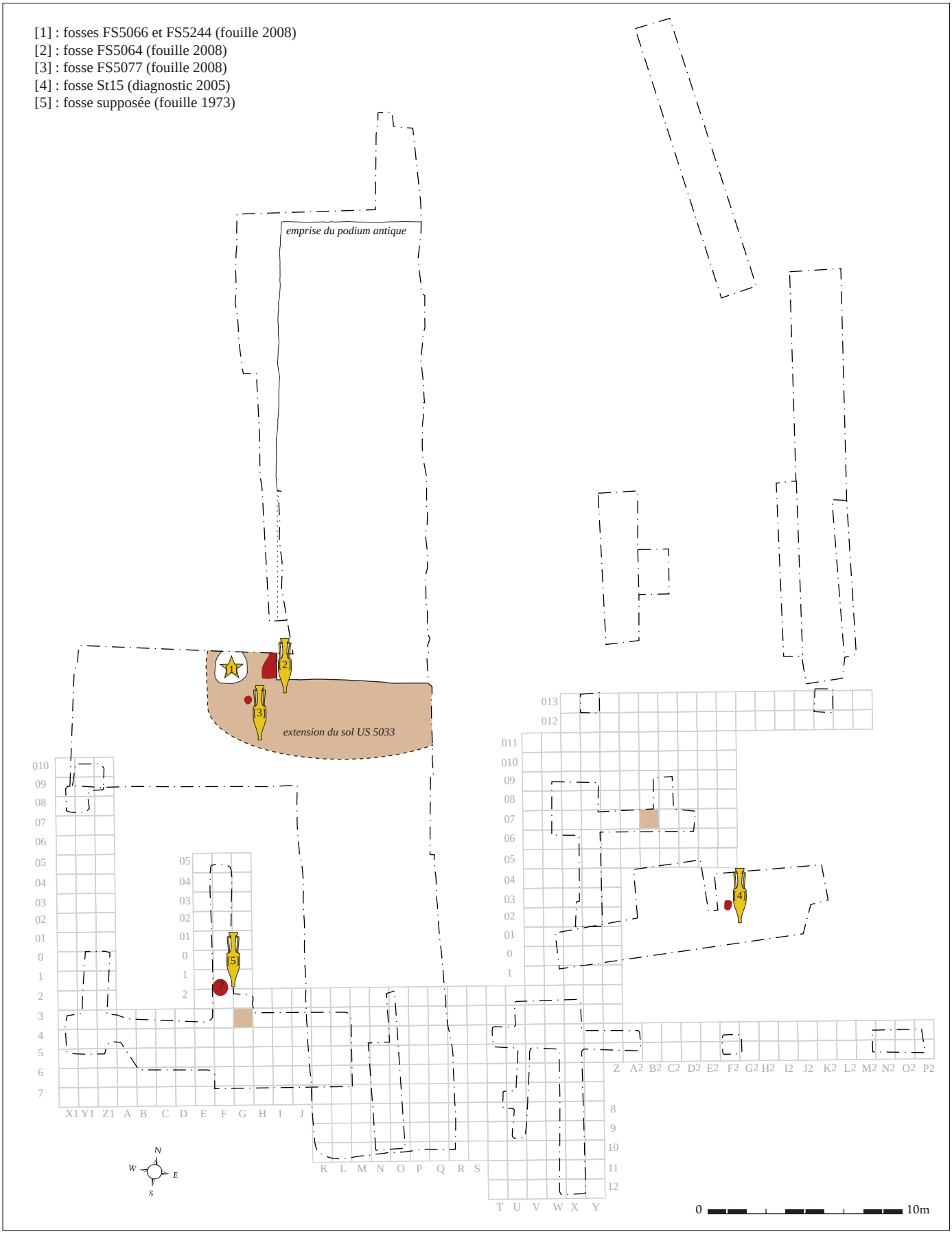

Fig. n° 026 : Tourdan, Champ-Martin, synthèse schématique de la répartition des dépôts et de la dispersion des fragments d'amphores au cours de la phase b (150-125/100 av. J.-C.)

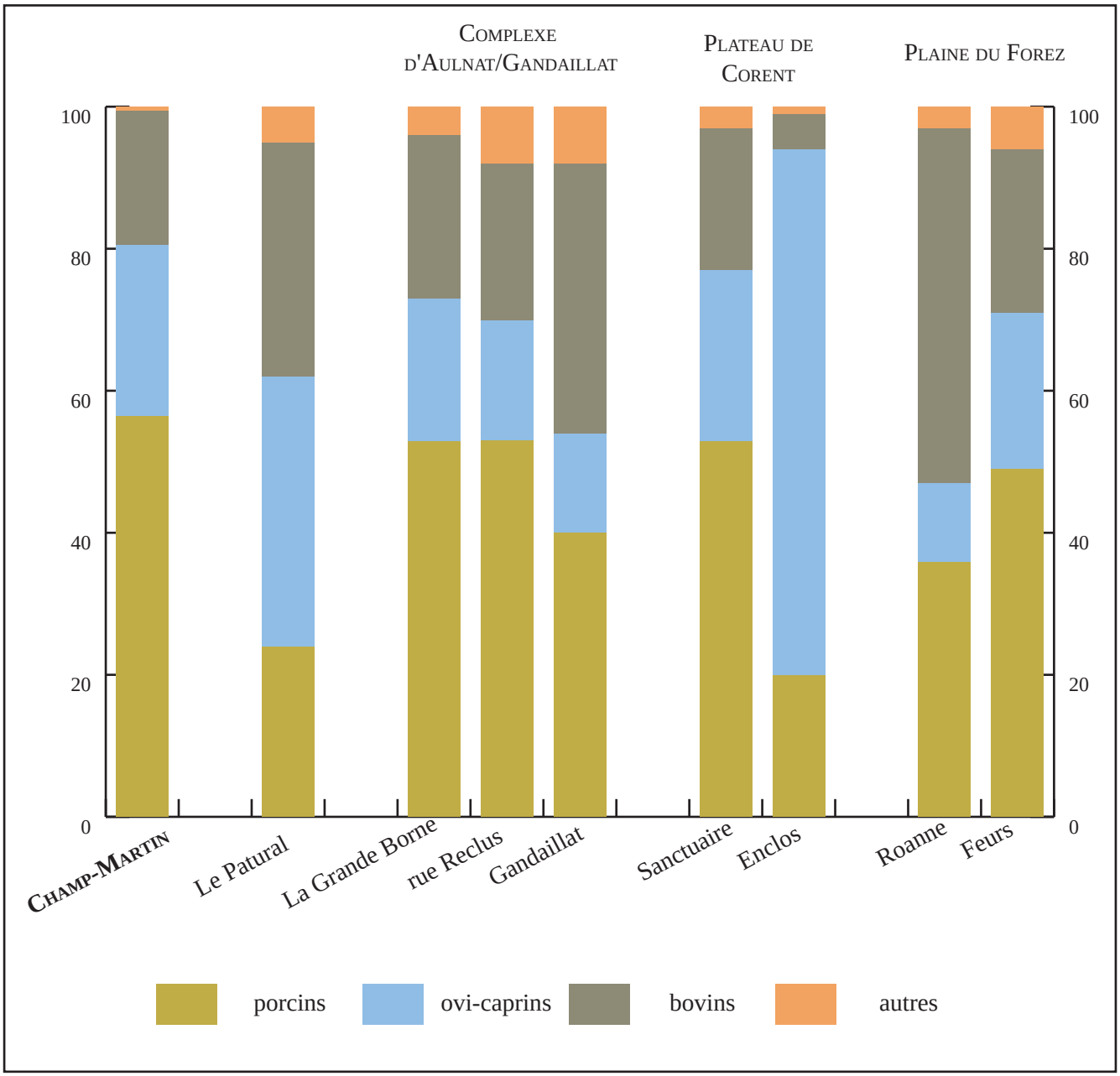

Fig. n° 027 : Tourdan, Champ-Martin, état 1, part des espèces et comparaison avec des sites régionaux
d'après Vaginay, Guichard 1988 ; Lavendhomme, Guichard 1997 ; Marinval, Foucras, Mennessier-Jouannet 2007, 401-415

DAO : G. Varennes, 2010

Phase b (150-125/100 av. J.-C.)

vaisselle issue de la fosse FS5077

vaisselle issue du sol US5033

service et consommation

préparation et cuisson

service et consommation

préparation et cuisson

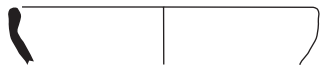

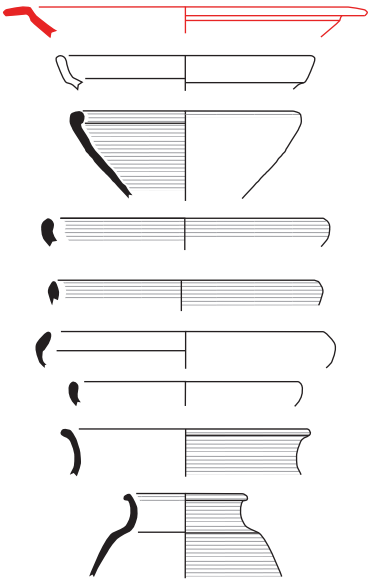

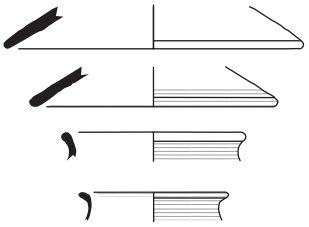

service et consommation des liques

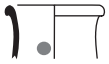

Phase c (125/100 - 50 av. J.-C.)

vaisselle issue des sols US5034 et 5068

service et consommation

préparation et cuisson

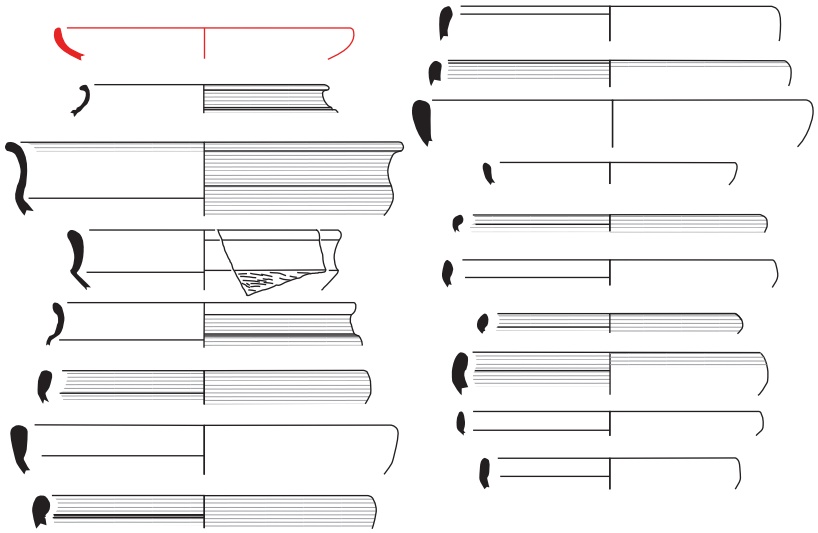

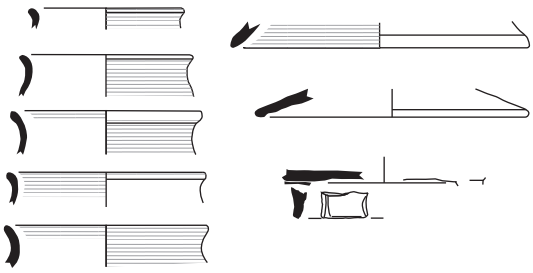

service et consommation des liquides

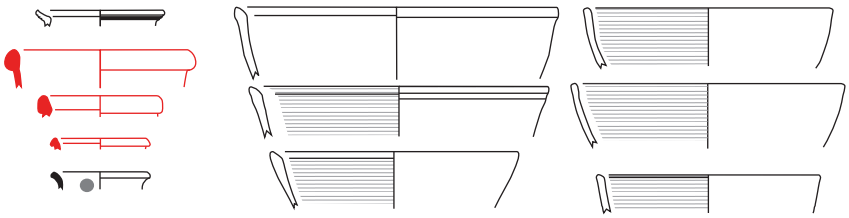

stockage

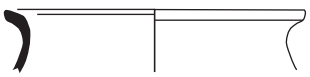

Fig. n° 028 : Tourdan, Champ-Martin, faciès céramique des sols des phases b et c

en rouge : les importations ; en blanc les imitations locales ; ● céramique peinte

échelle : 1/6

0 10 cm

DAO : G. Varennes, 2010

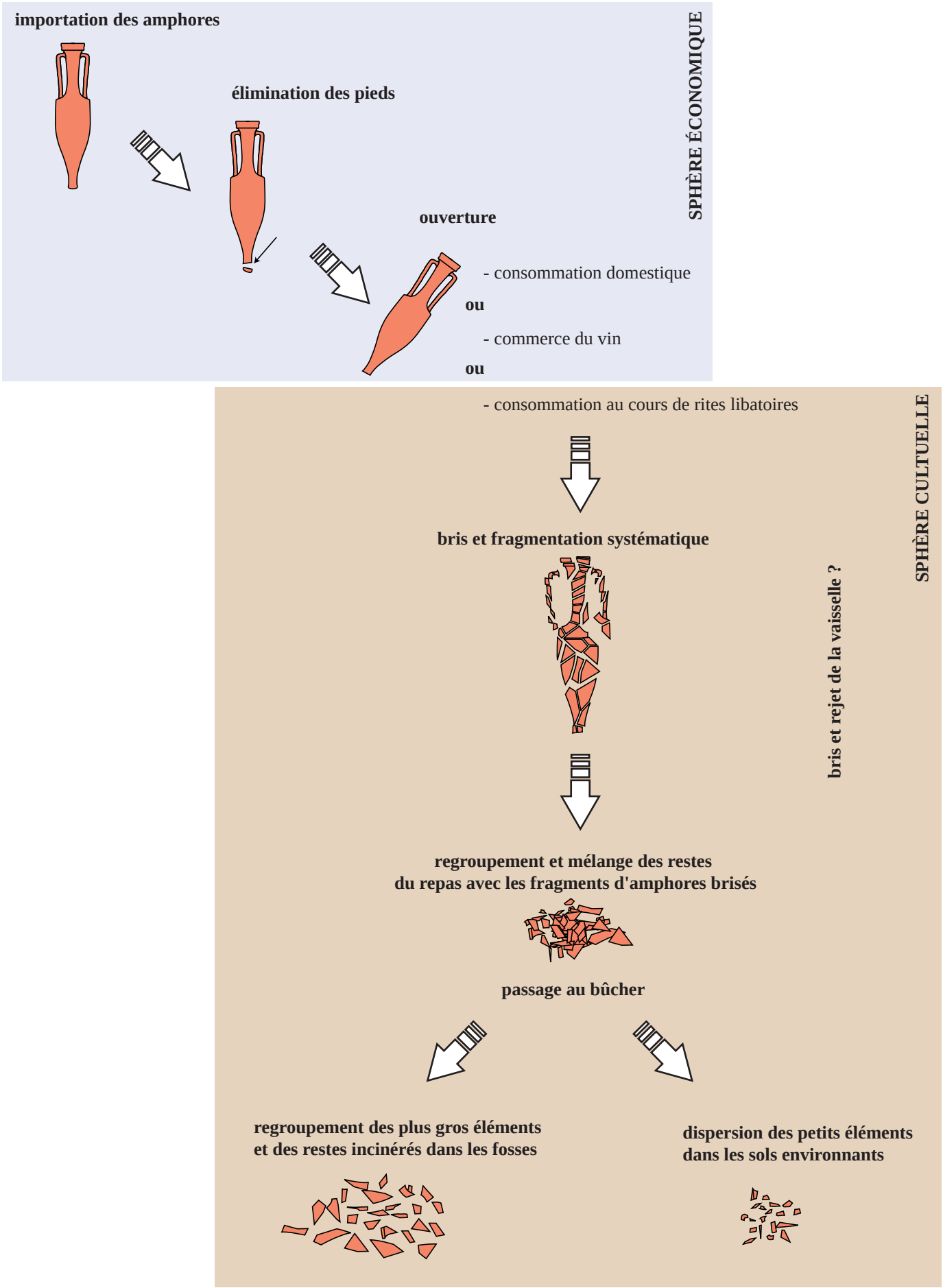

Fig. n° 029 : Tourdan, Champ-Martin, tentative de modélisation des différentes manipulations des amphores au cours de la phase b

DAO : G. Varennes, 2010

Amphore italique

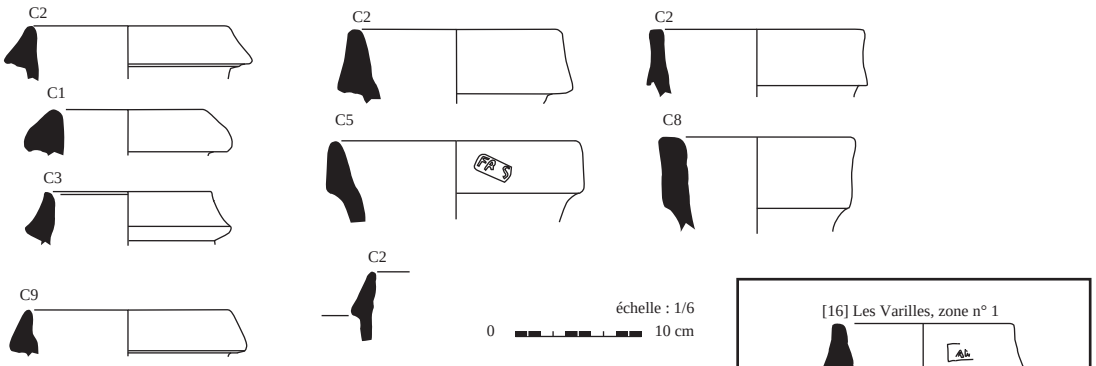

Vaisselle importée ou imitée

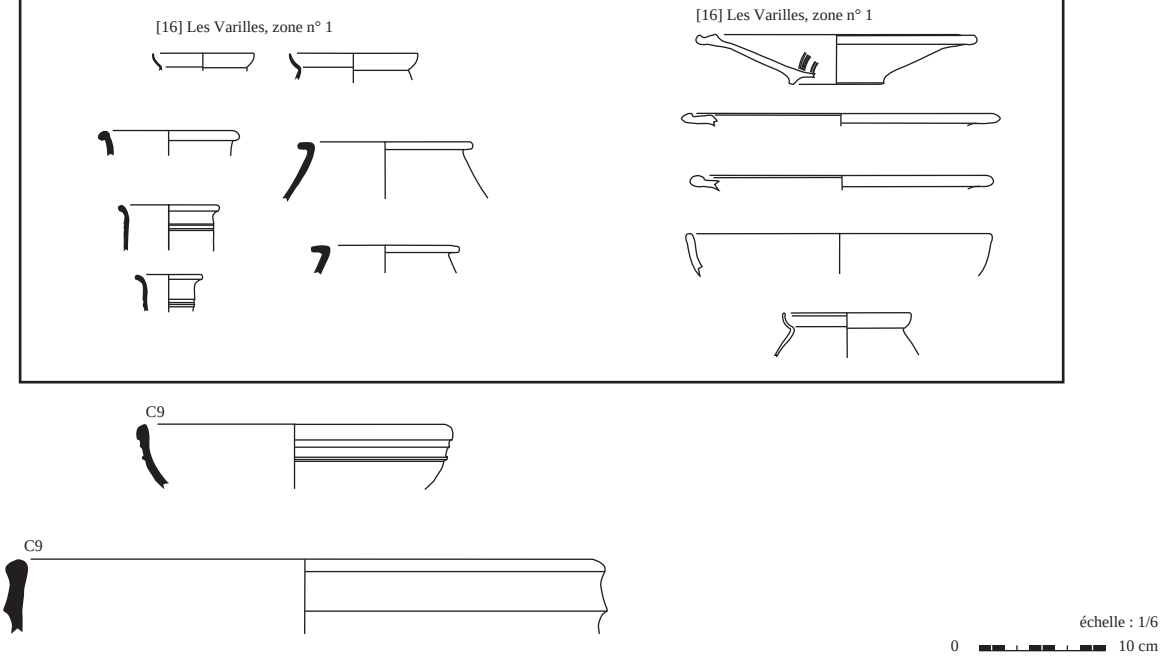

Parure

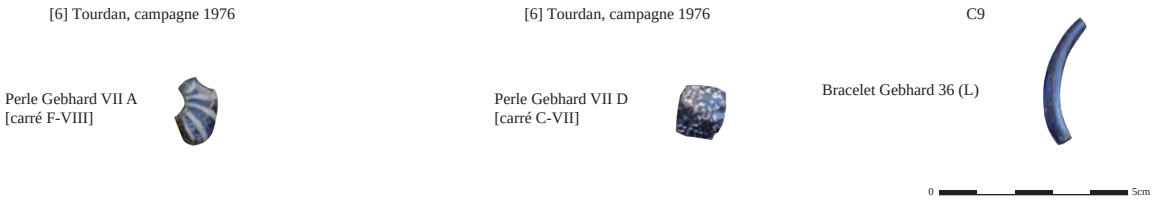

Fig. n° 030 : Tourdan, Champ-Martin et environs, IIe-Ier s. av. J.-C., planche synthétique des éléments typologiques datant (vaisselle, amphore et parure)
en blanc : imitations locales de vaisselle fine

DAO : G. Varennes, 2010

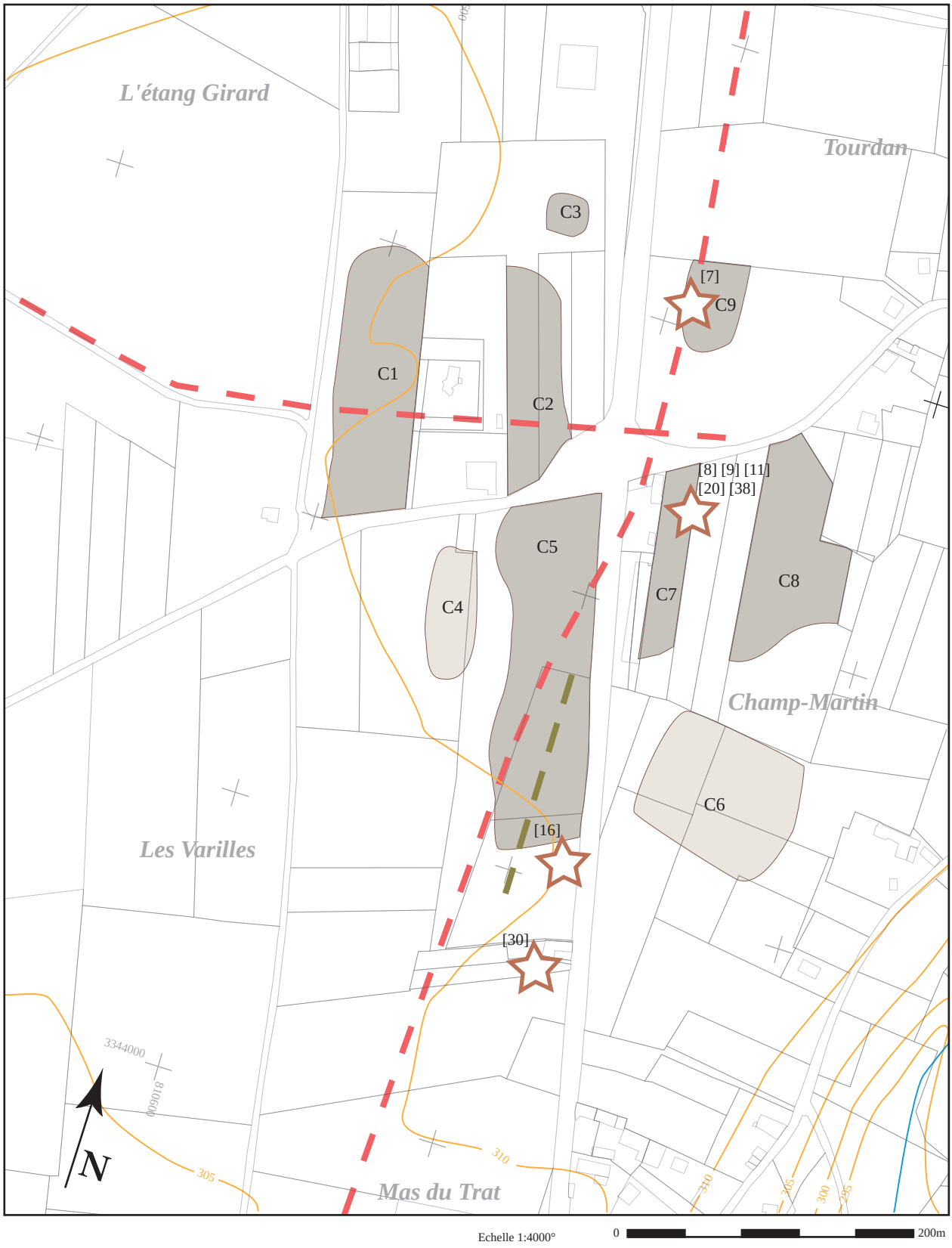

Fig. n° 031 : Tourdan, Champ-Martin et environs, emplacement des axes routiers reconnus et supposés et des indices d'occupation au cours des IIe et Ier s. av. J.-C.

DAO : G. Varennes, 2010

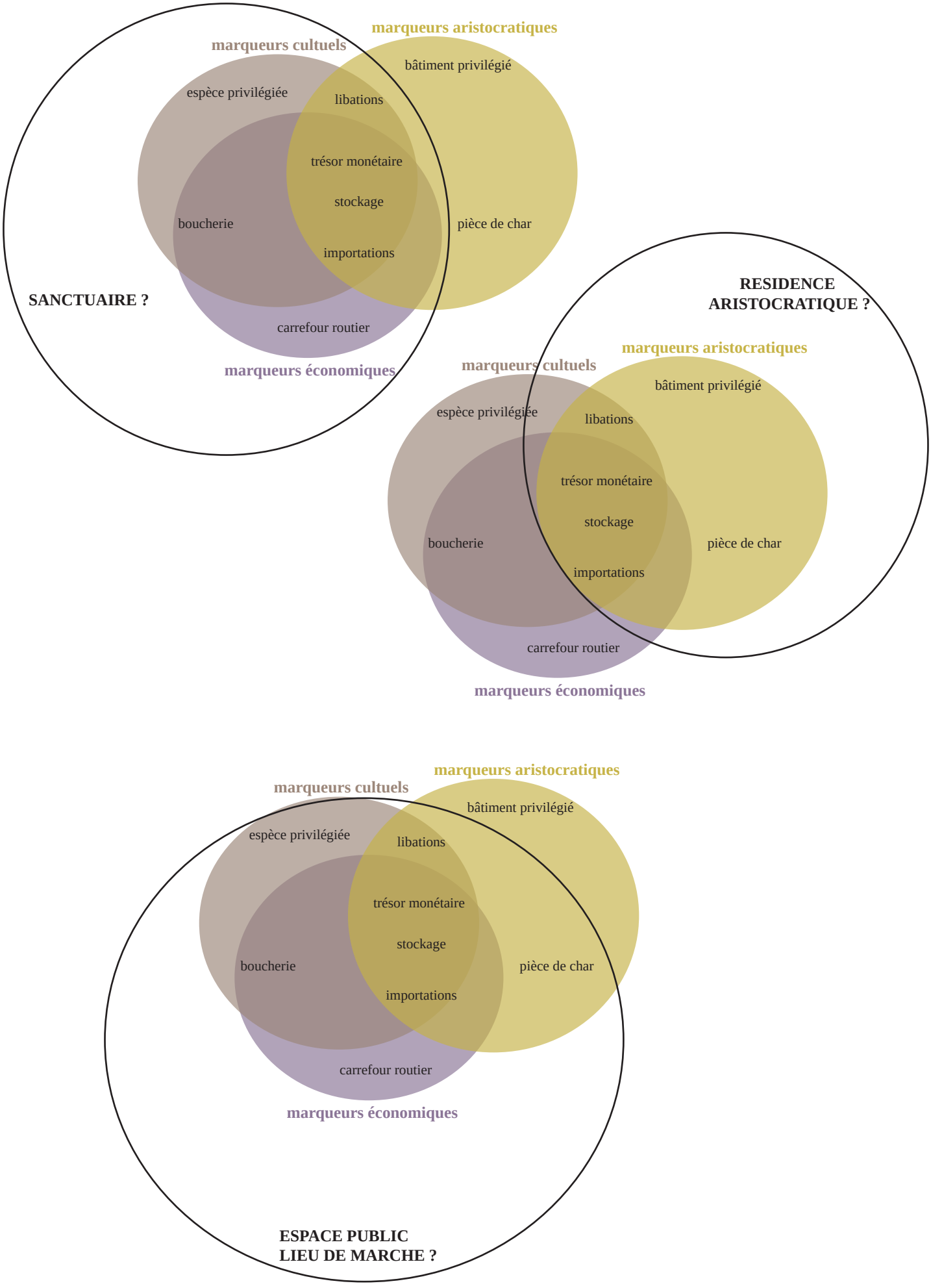

Fig. n° 032 : Tourdan, Champ-Martin, propositions d'interprétations modélisées

DAO : G. Varennes, 2010

Amphore italique

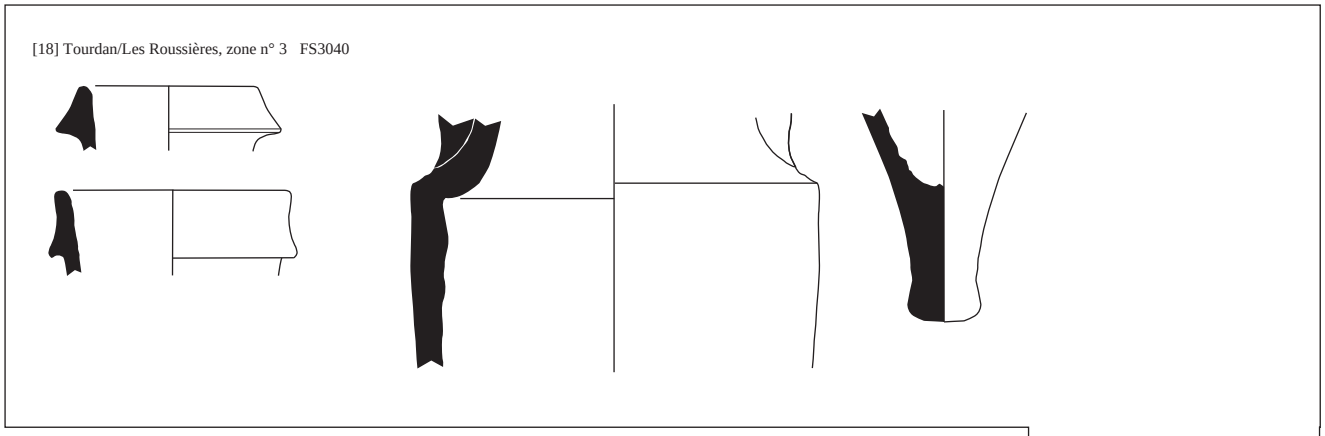

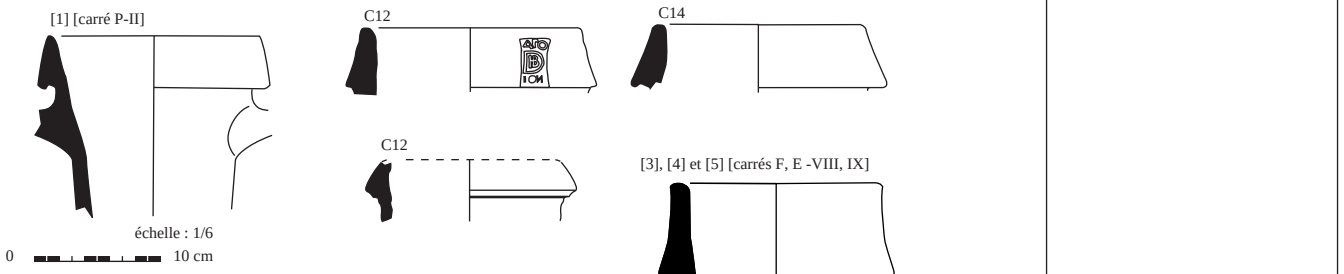

Vaisselle importée ou imitée

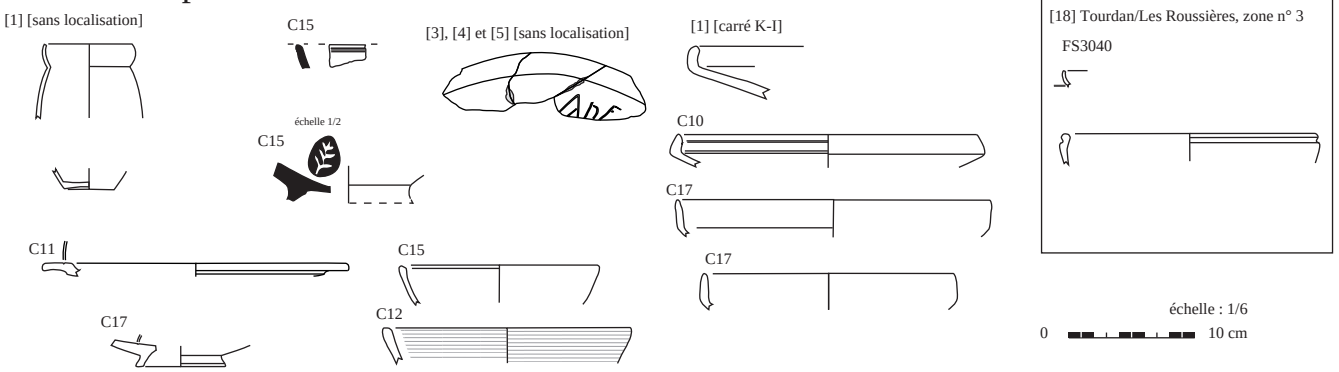

Céramique peinte

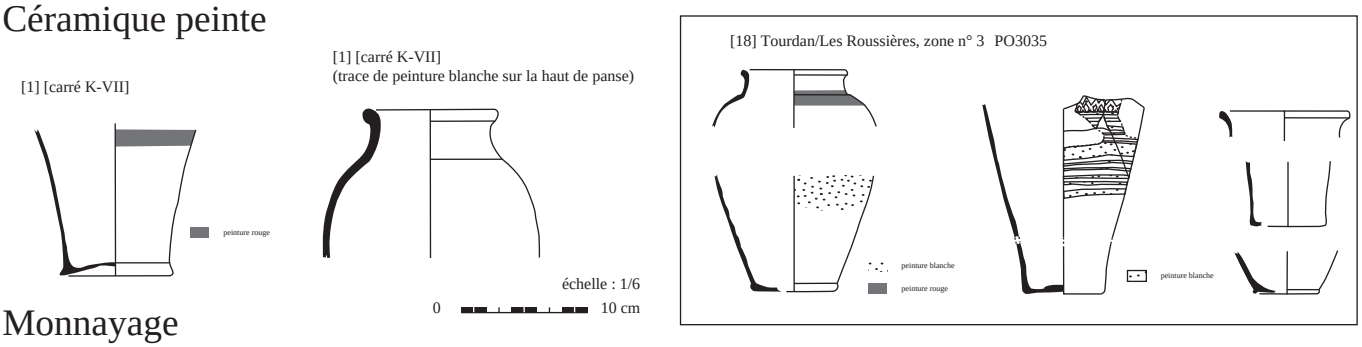

Monnayage

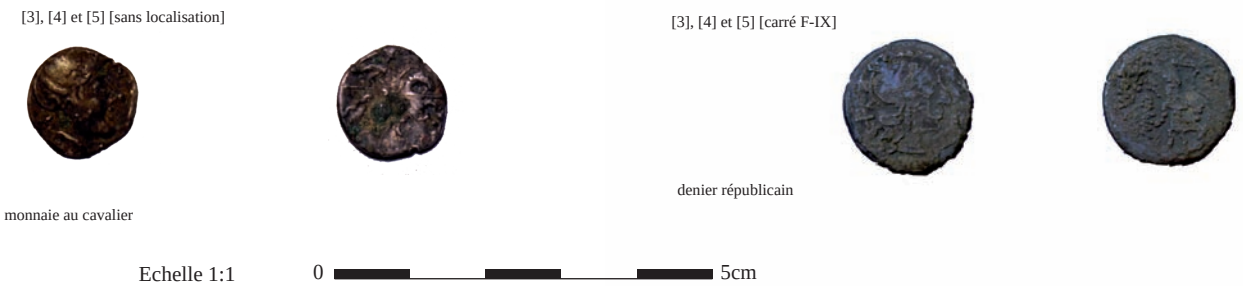

Fig. n° 033 : Tourdan, Le Prieuré, IIe-Ier s. av. J.-C., planche synthétique des éléments typologiques datant (vaisselle, amphore et monnayage)
en blanc : imitations locales de vaisselle fine

DAO : G. Varennes, 2010

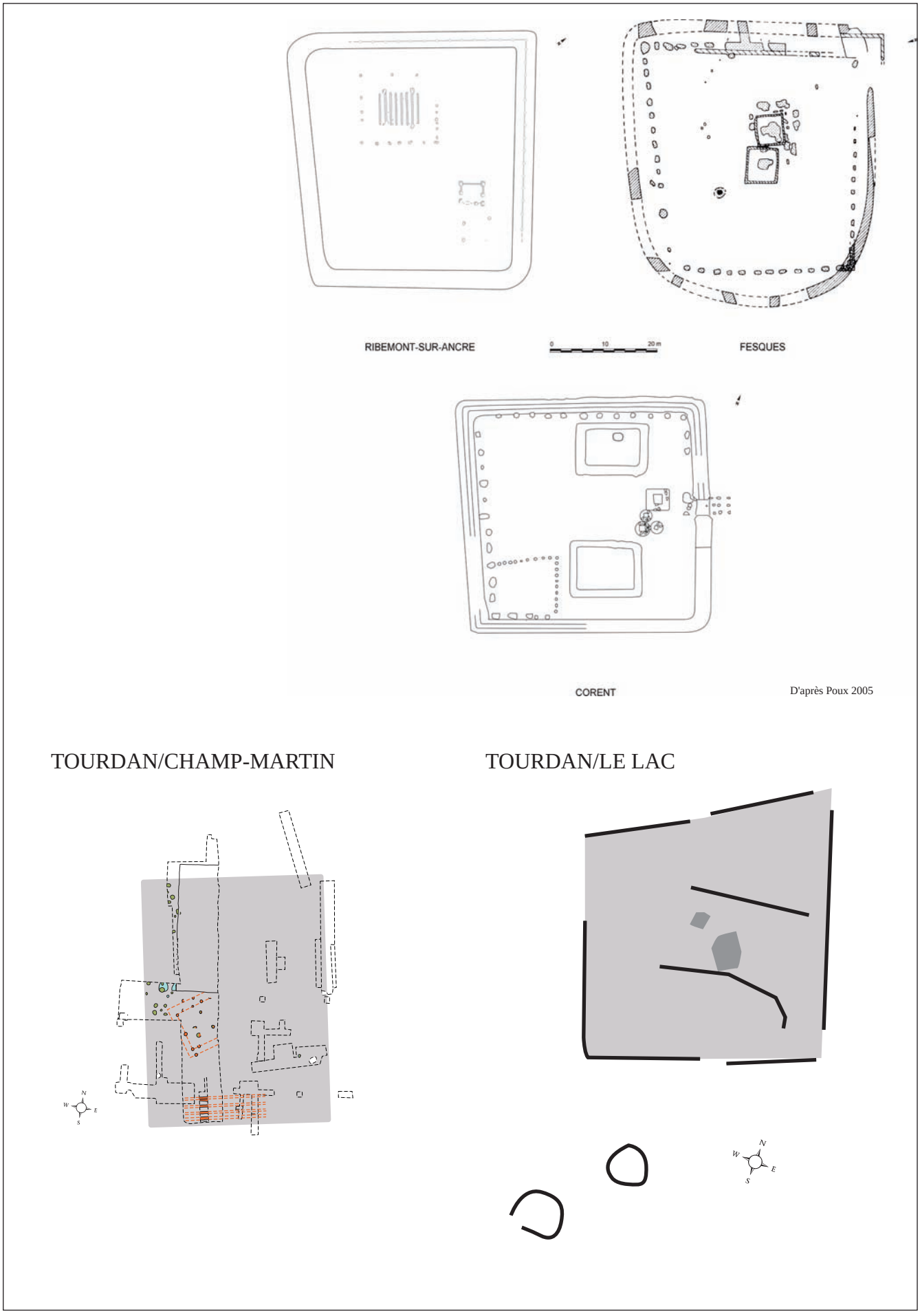

DAO : G. Varennes, 2010

Fig. n° 034 : Tourdan, comparaison à échelle constante des sanctuaires de Gaule Belgique et de Gaule Centrale aux espaces cultuels supposés de Tourdan et restitution de leur emprise estimée

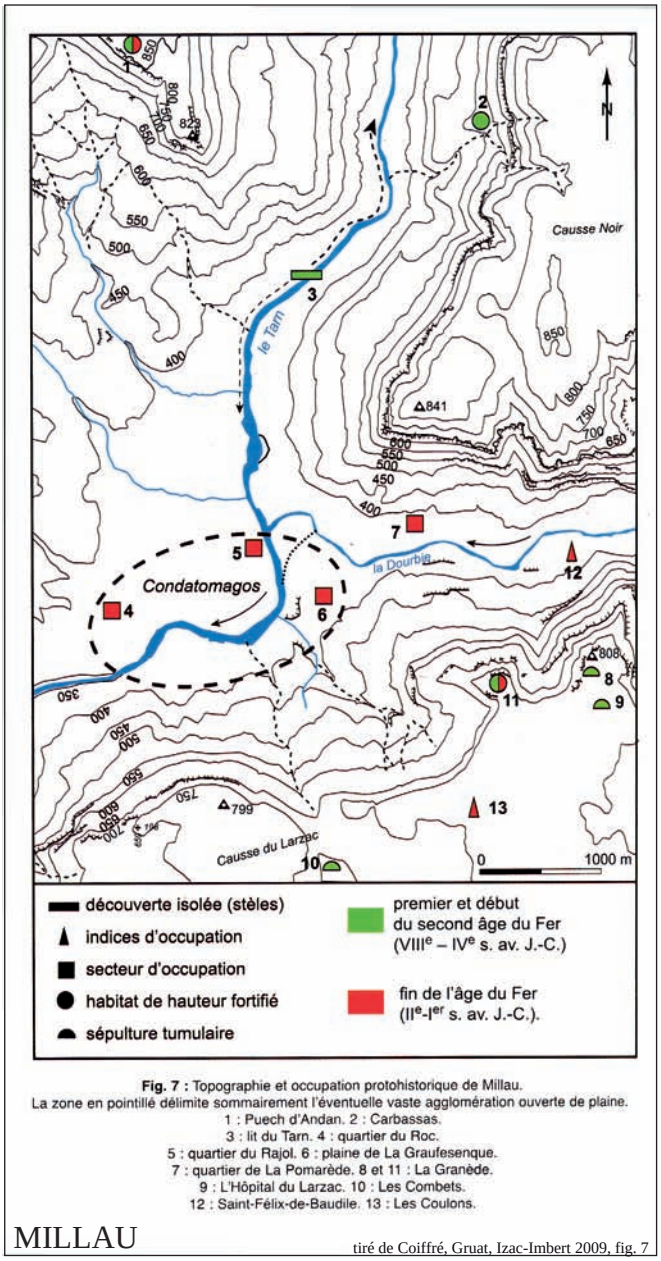

Fig. 7 : Topographie et occupation protohistorique de Millau.
La zone en pointillé délimite sommairement l'éventuelle vaste agglomération ouverte de plaine.
1 : Puech d'Andan. 2 : Carbassas.
3 : lit du Tarn. 4 : quartier du Roc.
5 : quartier du Rajol. 6 : plaine de La Graufesenque.
7 : quartier de La Pomarède. 8 et 11 : La Granède.
9 : L'Hôpital du Larzac. 10 : Les Combets.
12 : Saint-Félix-de-Baudile. 13 : Les Coulons.

MILLAU

tiré de Coiffré, Gruat, Izac-Imbert 2009, fig. 7

GENEVE

tiré de Haldimann 2002

Une esquisse de l'agglomération celtique avec la position des découvertes évoquées. Dessin : D. Burnand, Service cantonal d'archéologie.

1 Statue en bois
2 Squelettes épars découverts à l'emplacement du port celtique
3 Incinérations de La Tène finale
4 Pierre à cupule mise au jour dans le fossé protohistorique
5 Inhumation assise de Saint-Antoine
6 Menhirs décrits dans les limites de parcelles médiévales
7 Aire cultuelle de Saint-Gervais
8 Etablissement rural du Parc de la Grange
9 Aire cultuelle de la cathèdrale Saint Pierre

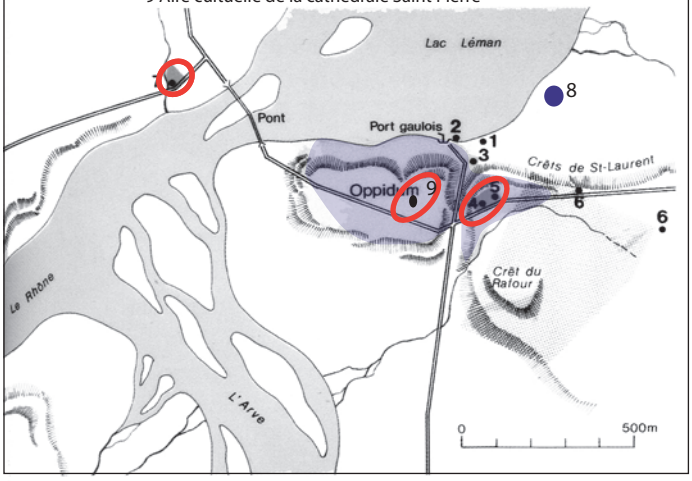

espaces cultuels

extension de l'occupation reconnue

DAO : G. Varennes, 2010

Fig. n° 035 : Millau, *Condatomagos* et Genève, *Genava*, plans de synthèse

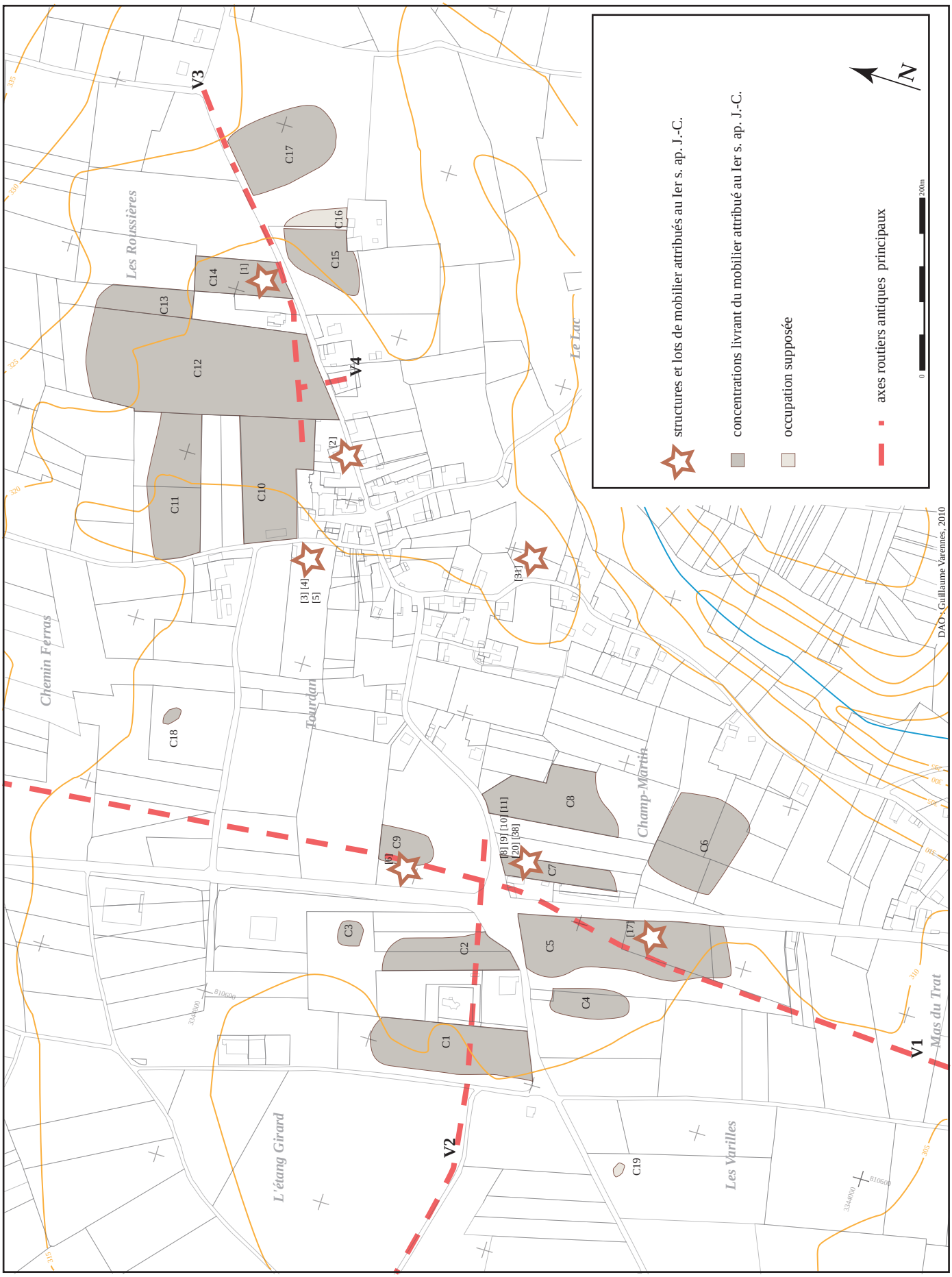

Fig. n° 036 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées au Ier s. ap. J.-C.

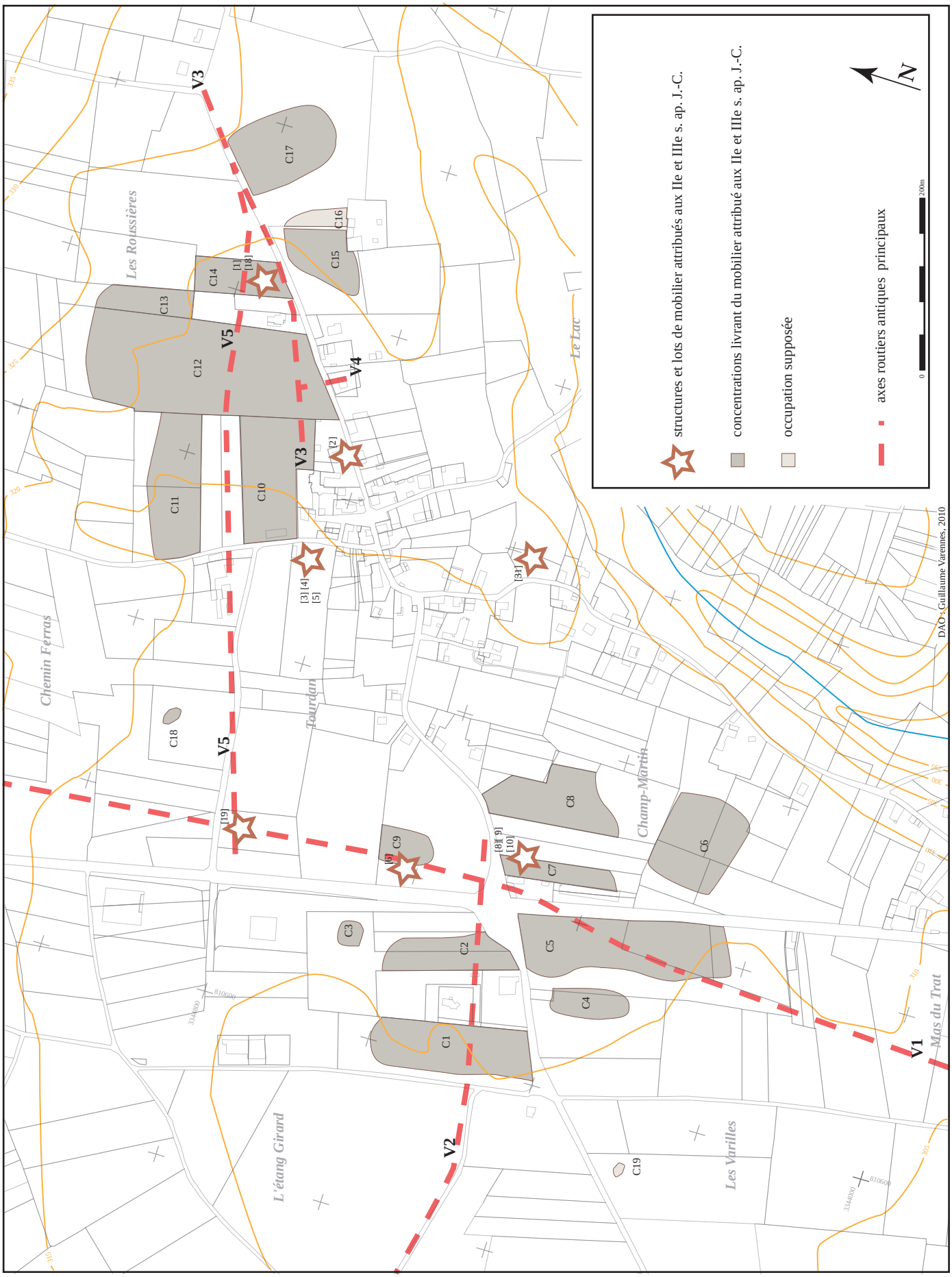

Fig. n° 037 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

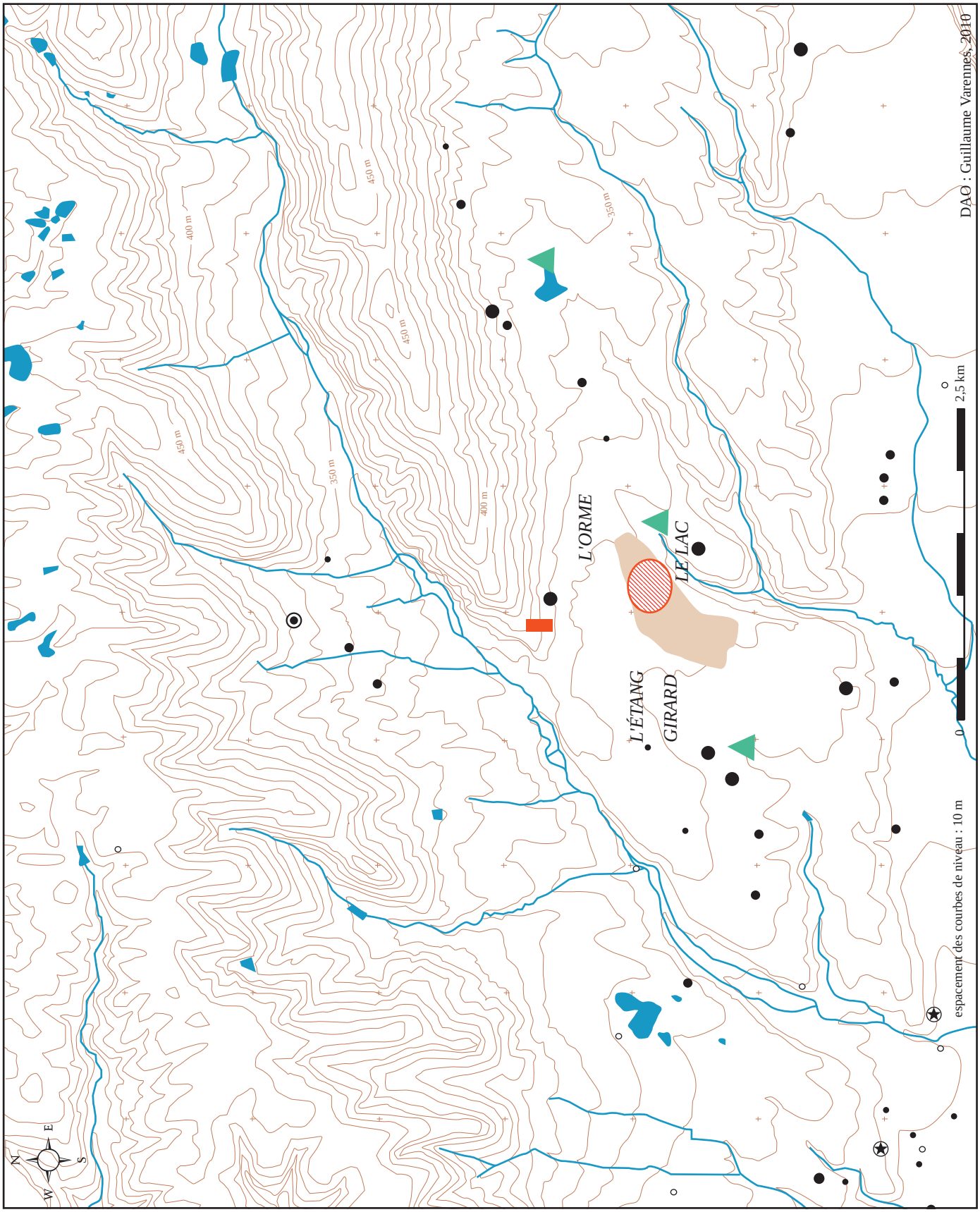

Fig. n° 038 : Tourdan, emplacement des découvertes liées à l'eau, des résurgences de sources connues, et des toponymes hydriques, dans son environnement archéologique aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

résurgence de source recensée sur la terrasse de Tourdan

tronçon d'aqueduc (RT-9)

secteur concentrant les vestiges liés à l'eau (bassins) dans l'agglomération

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

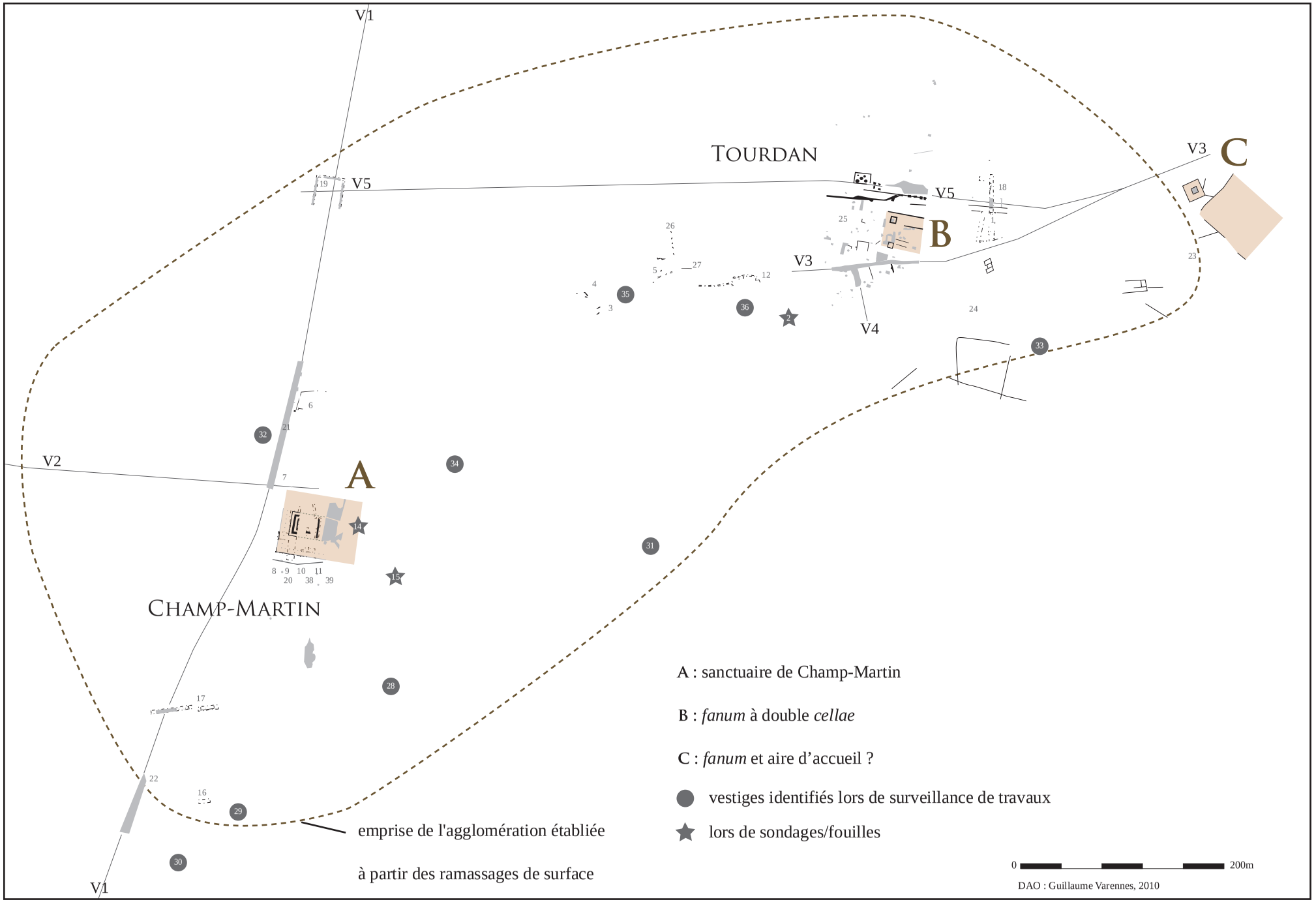

Fig. n° 039 : Tourdan, synthèse des vestiges antiques de l'agglomération de Tourdan et localisation des emprises supposées des espaces cultuels

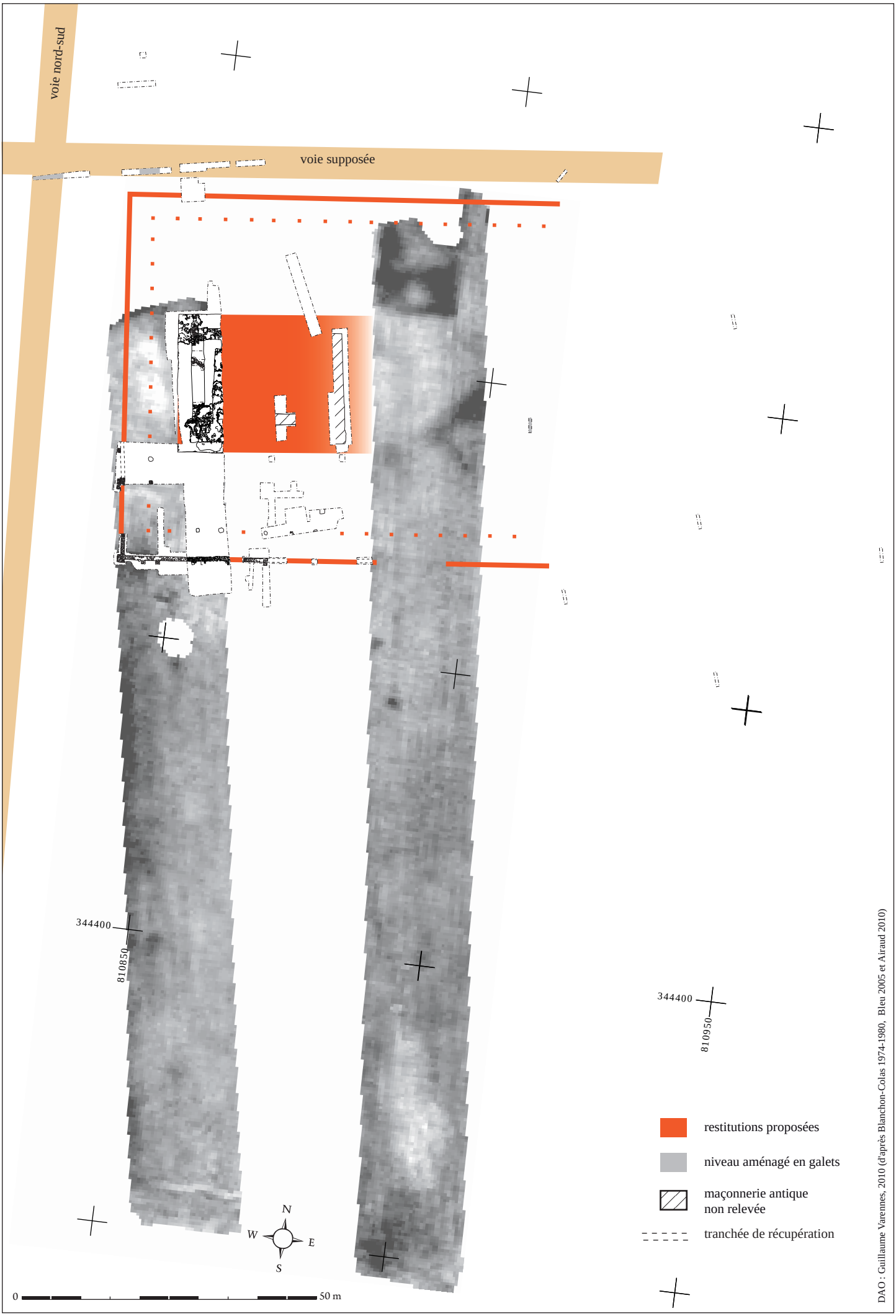

Fig. n° 040 : Champ-Martin, synthèse de l'état 2

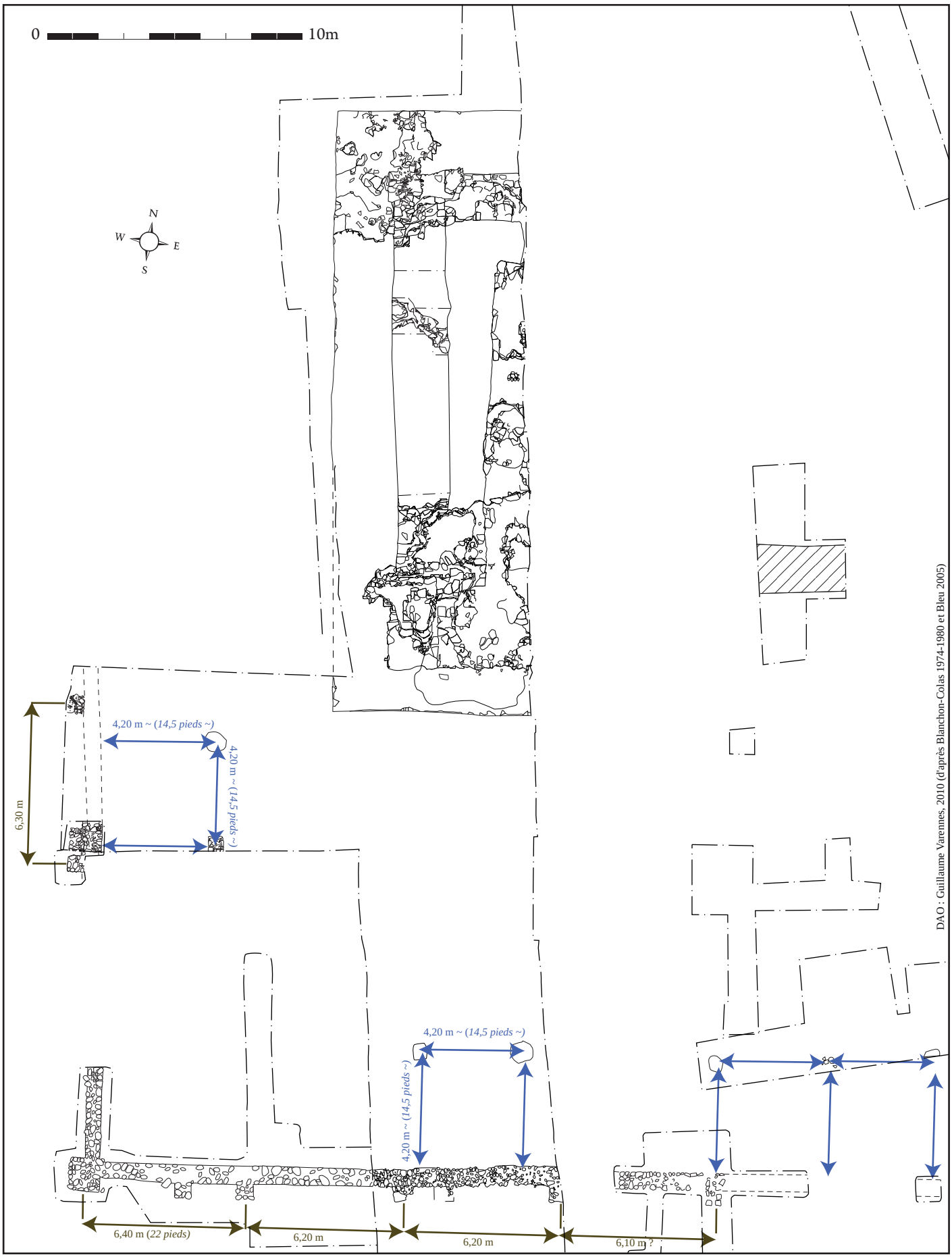

Fig. n° 041 : Champ-Martin, schéma de construction des piles et des contreforts du portique

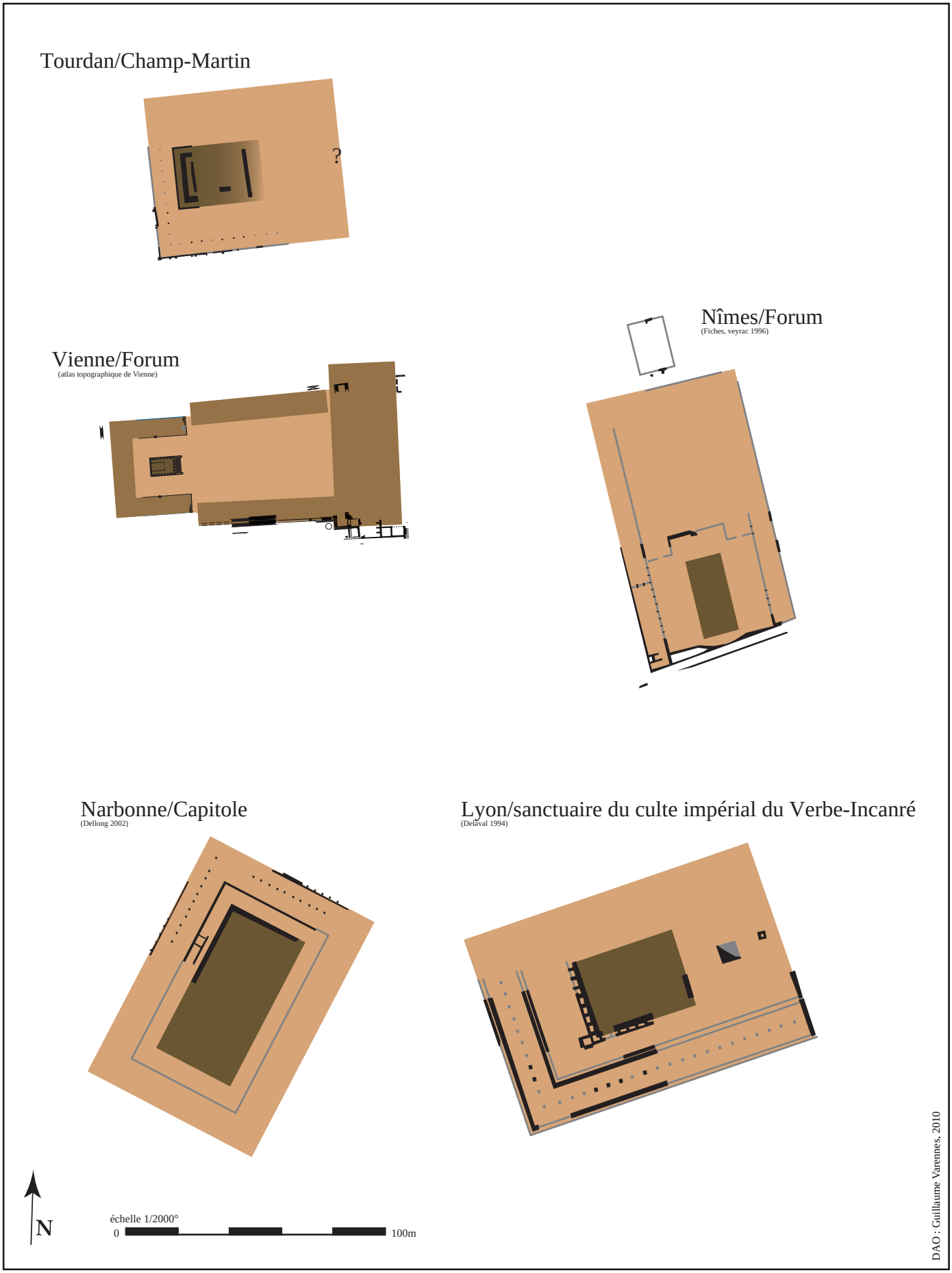

Fig. n° 042 : Champ-Martin, planche de comparaison à échelle constante

a : applique anthropomorphe en bronze découverte
dans la parcelle AI 16 (collection privée)

b : proposition d'interprétration du sanctuaire
à partir du relevé géophysique

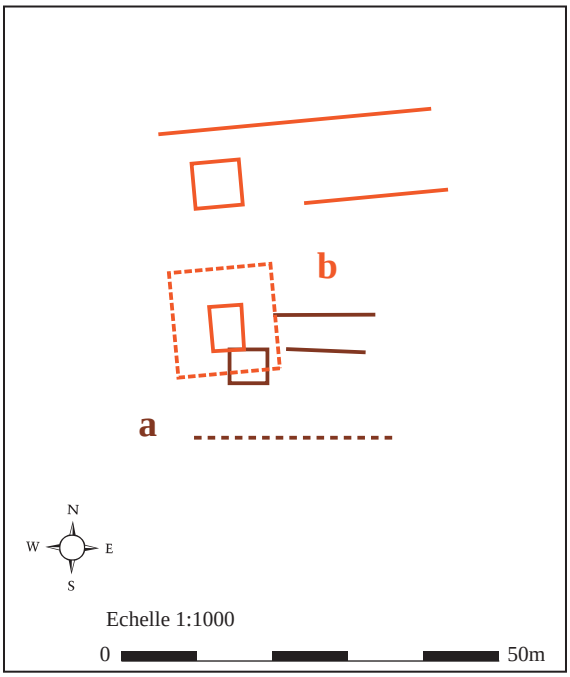

c : relevé géophysique de la parcelle AI 16 et localisation de la découverte de l'applique anthropomorphe

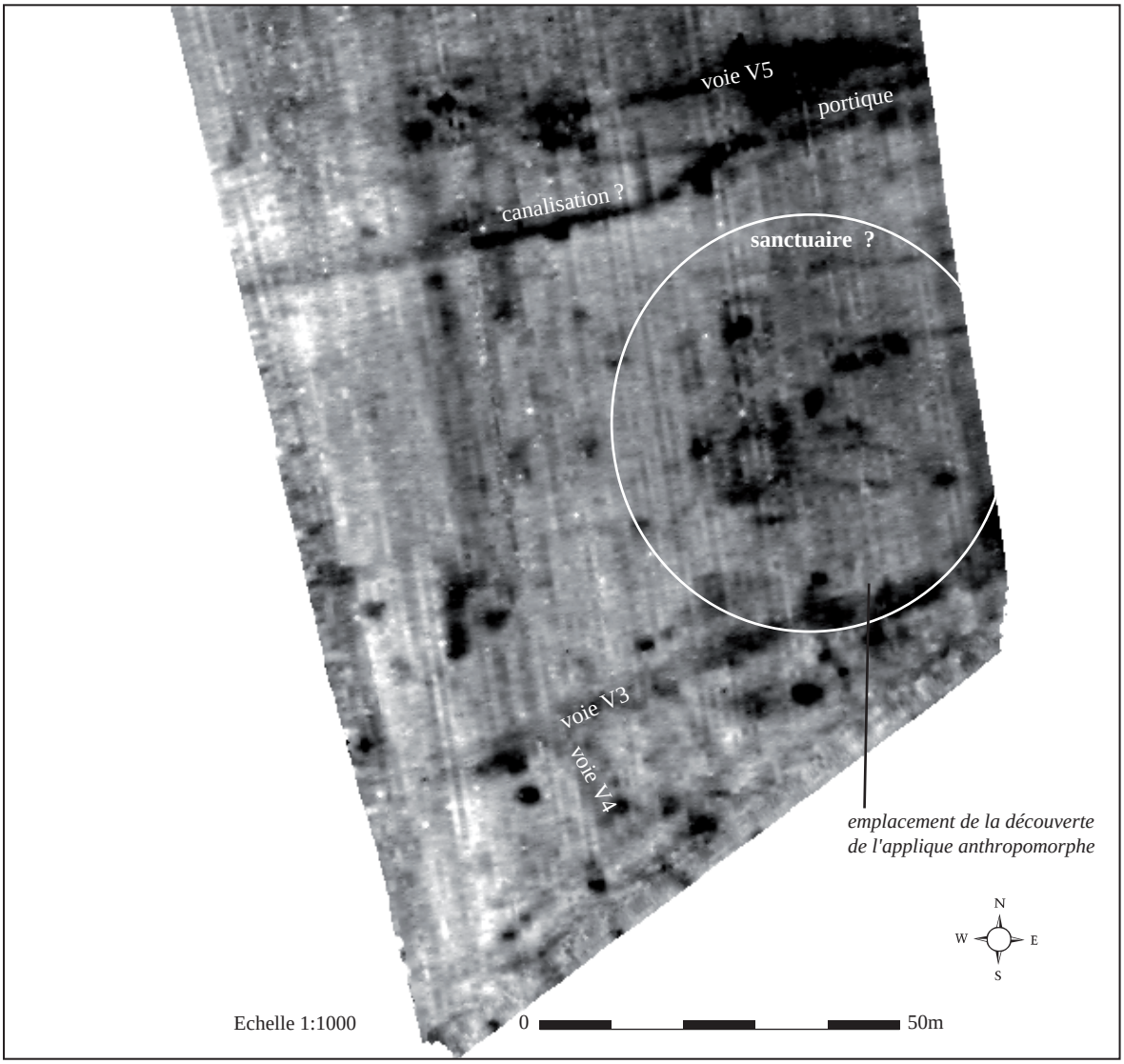

Fig. n° 043 : Tourdan, Les Roussières : découvertes isolées et proposition d'interprétation du relevé géophysique

cliché et DAO : Guillaume Varennes 2010, d'après Géocarta Sarl

a : relevé géophysique

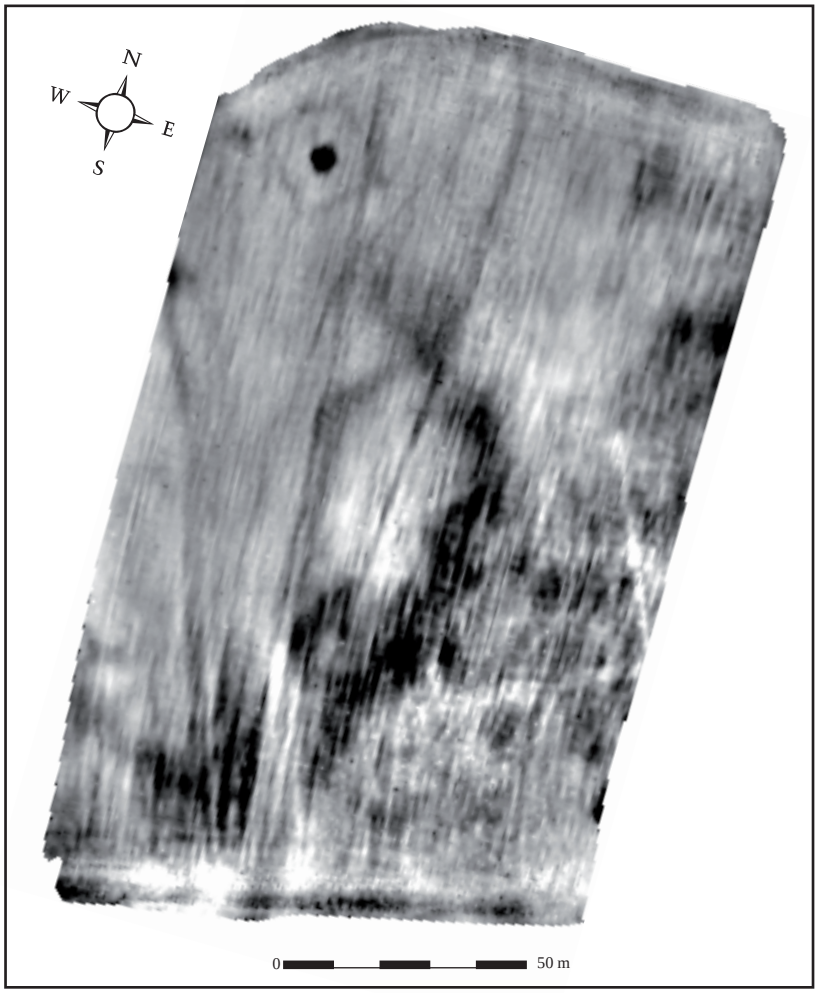

b : proposition d'interprétation

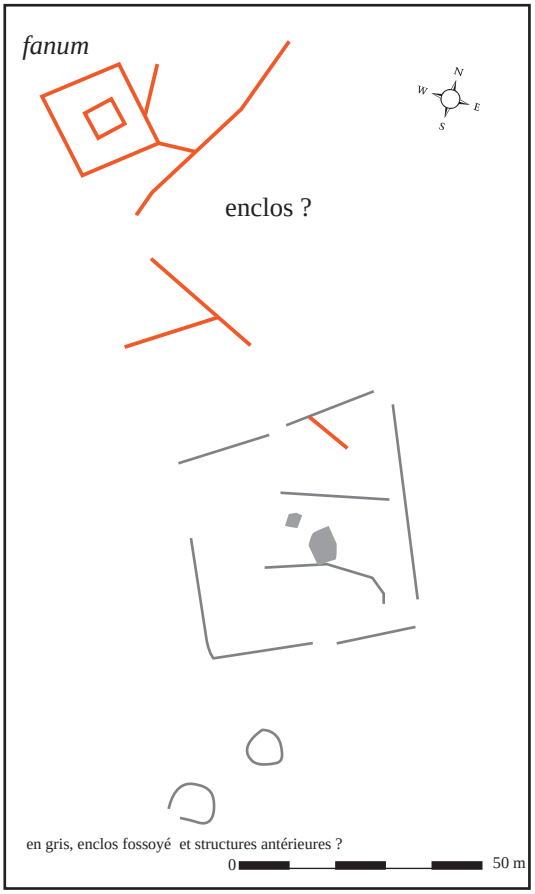

Fig. n° 044 : Tourdan, *fanum* oriental, relevé géophysique et proposition d'interprétation

DAO : Guillaume Varennes 2010, d'après Géocarta Sarl

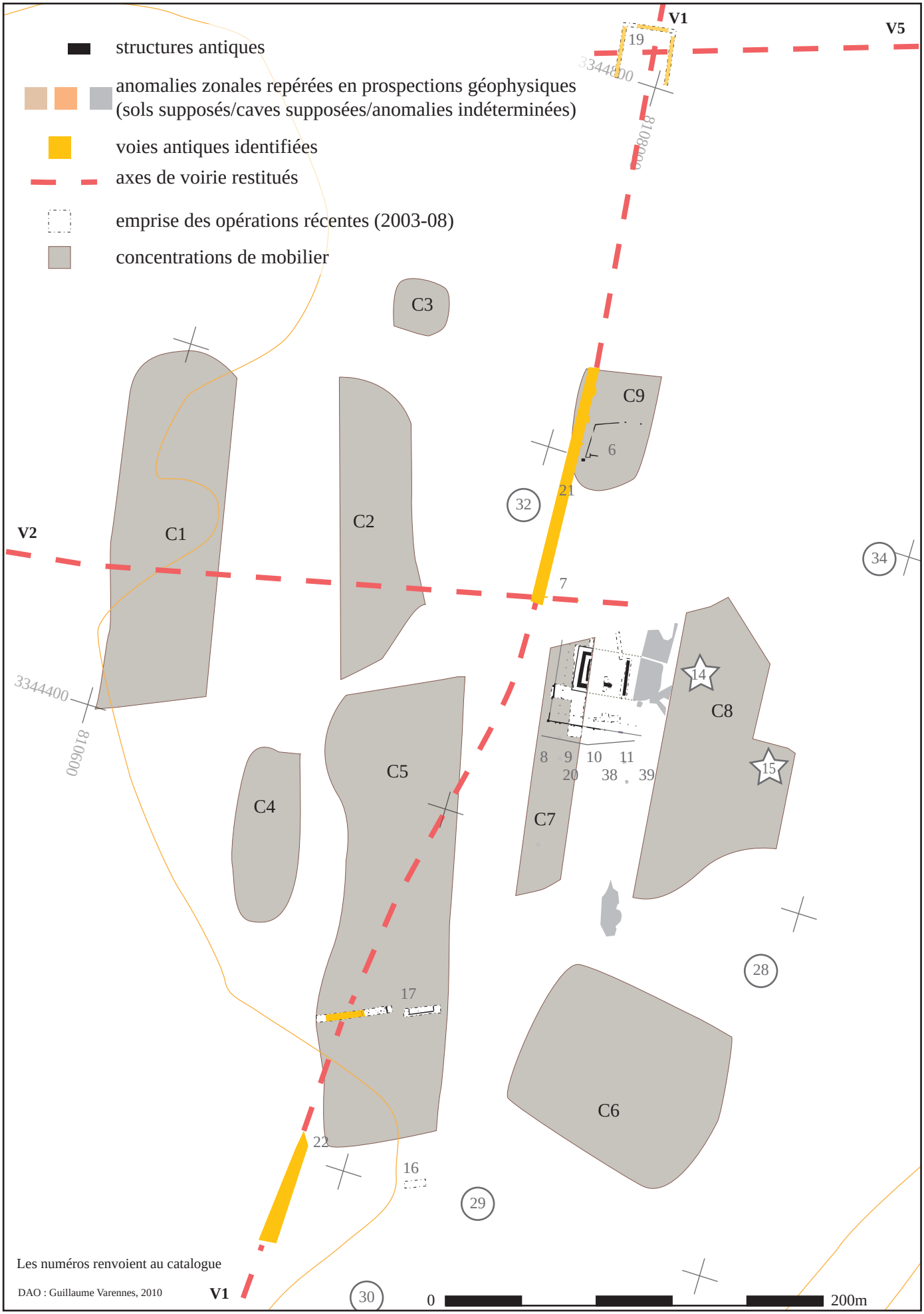

Fig. n° 045 : Champ-Martin, détail de l'occupation antique

a : bouilloires et pichets issus du dépotoir C lors de la campagne 1976

b : traces de surcuisson sur des tessons provenant de la concentration C9

en haut et de gauche à droite : traces de surcuisson (?) sur une jatte à lèvre rentrante et des bols en céramique commune claire (au centre : à lèvre évasée en bourrelet ; à droite : type proche du bol de Roanne)

en bas : bols proche du type de Roanne en pâte siliceuse, cuits en mode B ou surcuits ?

c : ratés de cuisson (?) provenant de la concentration C5

Fig. n° 046 : Champ-Martin et environs, choix de mobilier céramique

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2010

a : les aménagements en bordure de la voie V1 au début du Ier s. ap. J.-C.

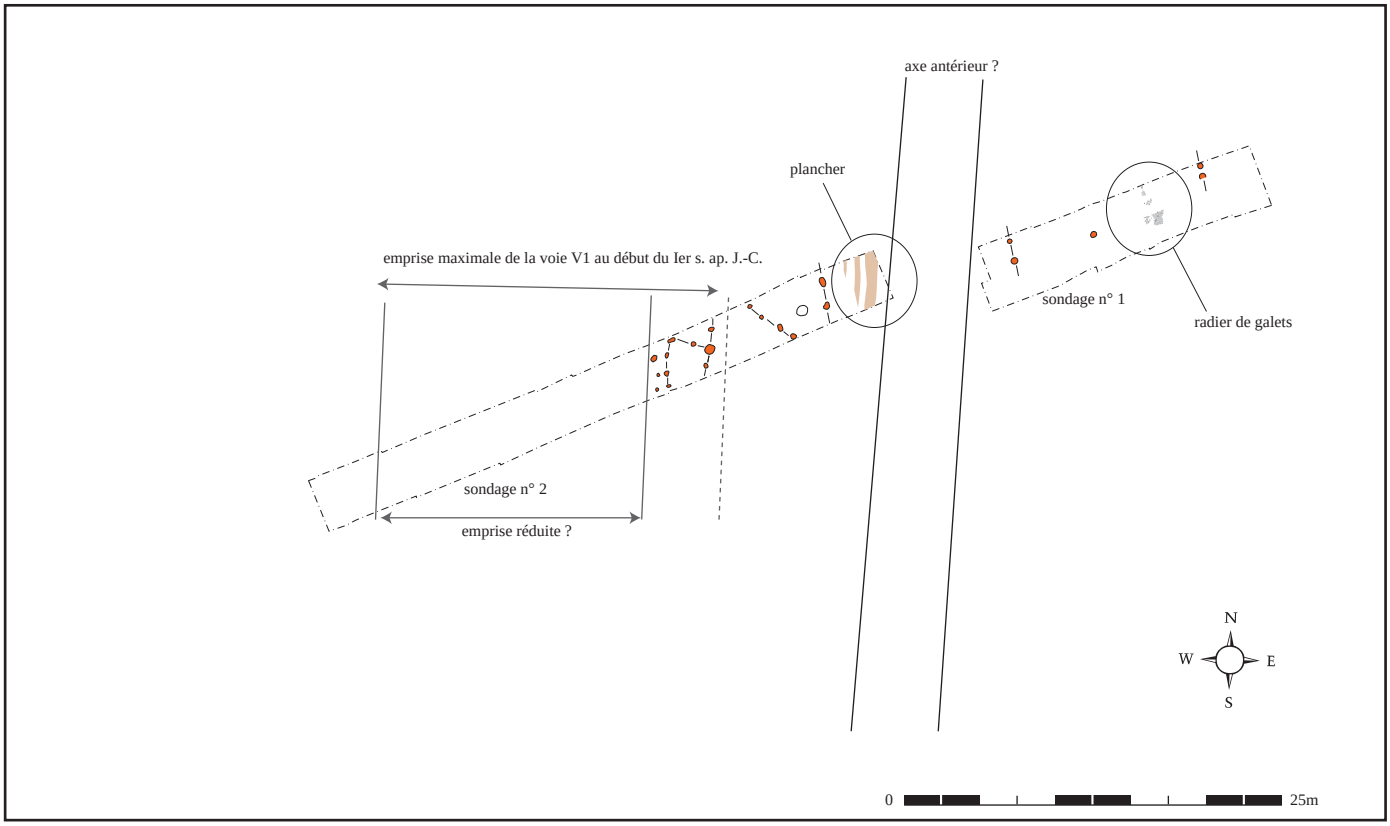

b : les aménagements en bordure de la voie V1 à partir de 25 ap. J.-C.

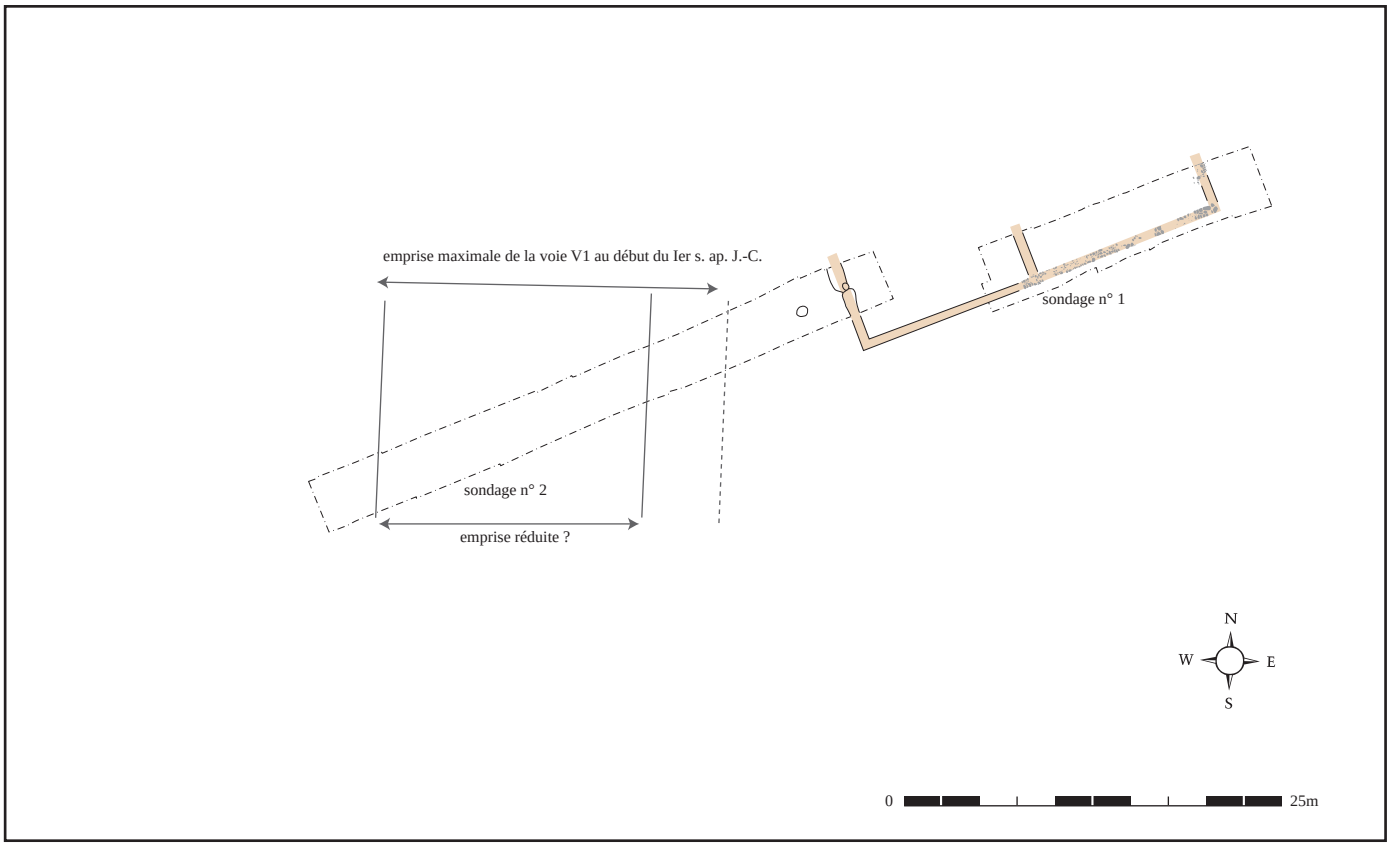

Fig. n° 047 : Proposition de lecture des structures identifiées le long de l'axe V1

DAO : Guillaume Varennes, 2010

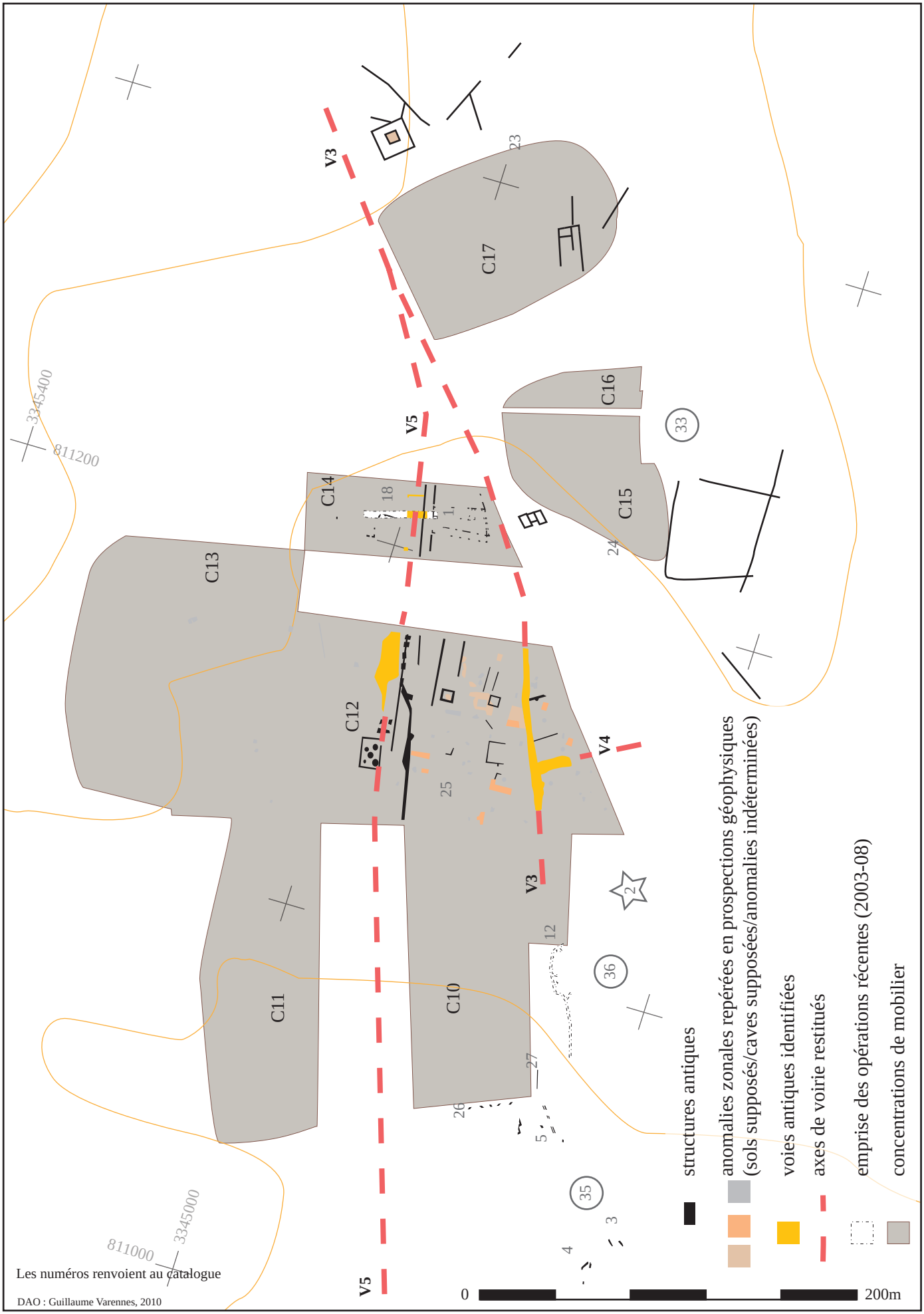

Fig. n° 048 : Tourdan, détail de l'occupation antique

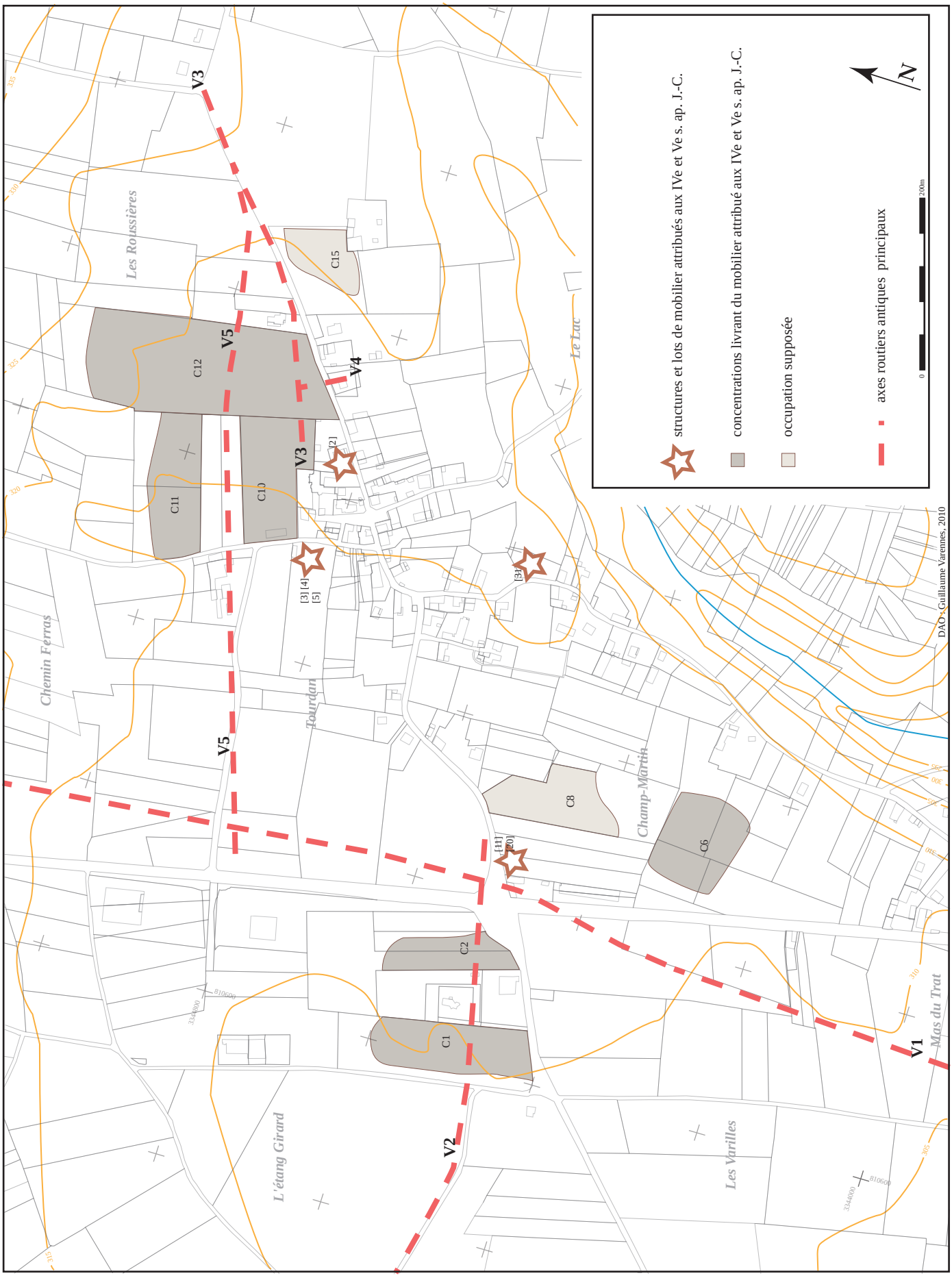

Fig. n° 049 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes attribuées aux IVe et Ve s. ap. J.-C.

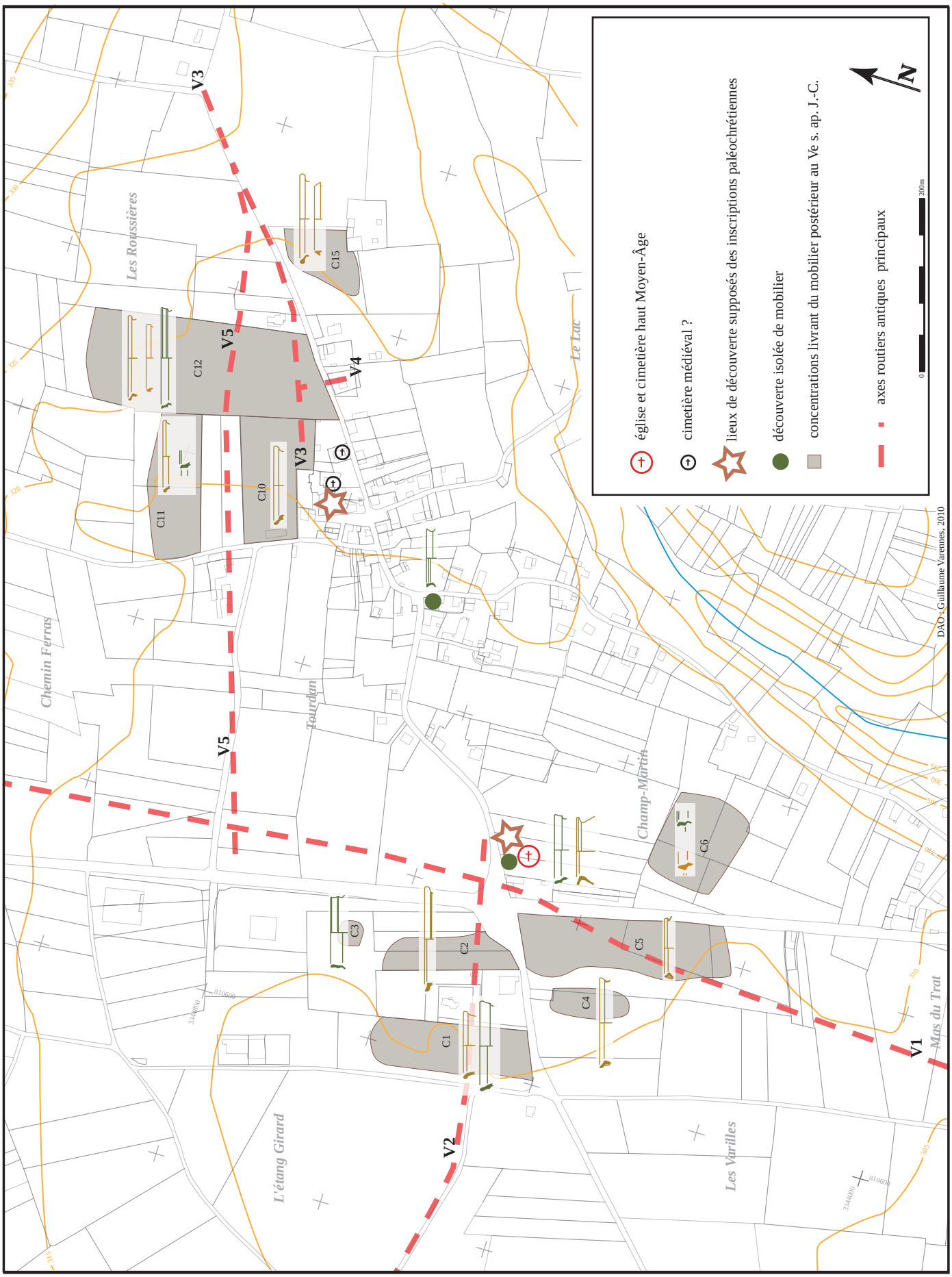

Fig. n° 050 : Tourdan, secteurs positifs et localisation des découvertes postérieures au Ve s. ap. J.-C.

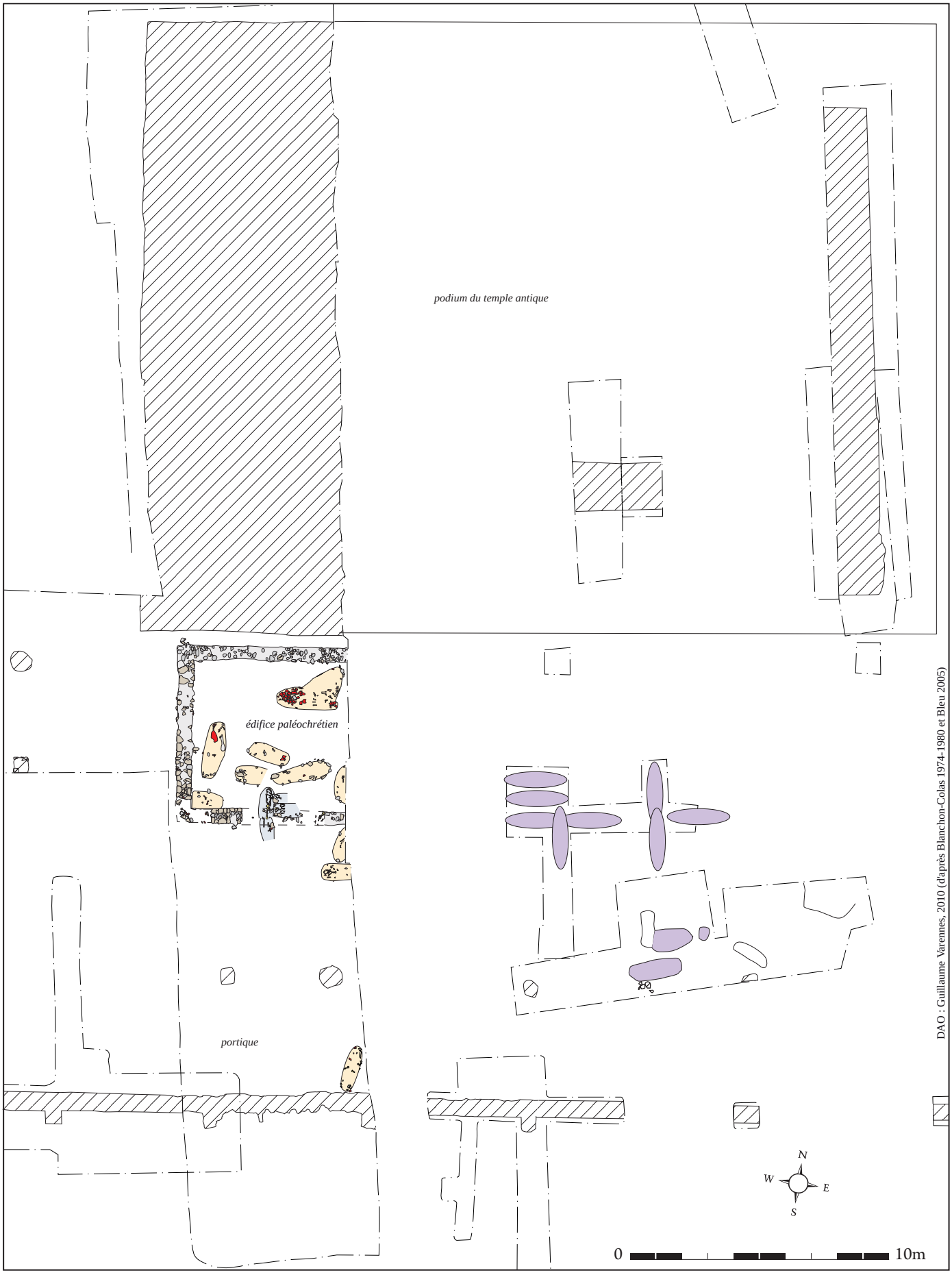

Fig. n° 051 : Champ-Martin, détail de l'édifice paléochrétien et des inhumations du haut Moyen Âge

Fig. n° 052 : Tourdan, environnement de l'église Sainte-Marie au haut Moyen Âge

concentration livrant du mobilier attribué au haut Moyen Âge

lèvre en bandeau avec gorge supérieure (Horry et *alii* 2)

lèvre en bandeau "première génération" (Horry et *alii* 3)

lèvre en bandeau "deuxième génération" (Horry et *alii* 4)

découverte fortuite de mobilier médiéval

emplacement supposé des inscriptions paléochrétiennes

sépultures

structures et points de découvertes datés de l'Antiquité

voie antique supposée

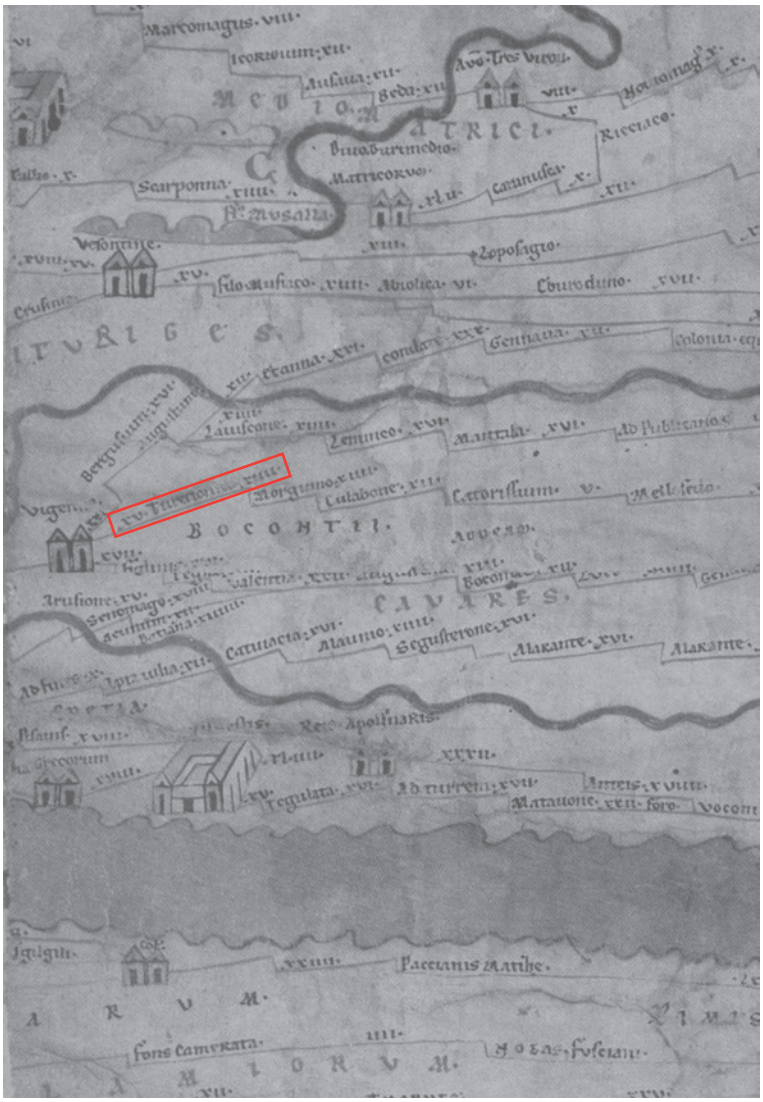

a : extrait du segment III de la Table de Peutinger (Österreichische Nationalbibliothek)

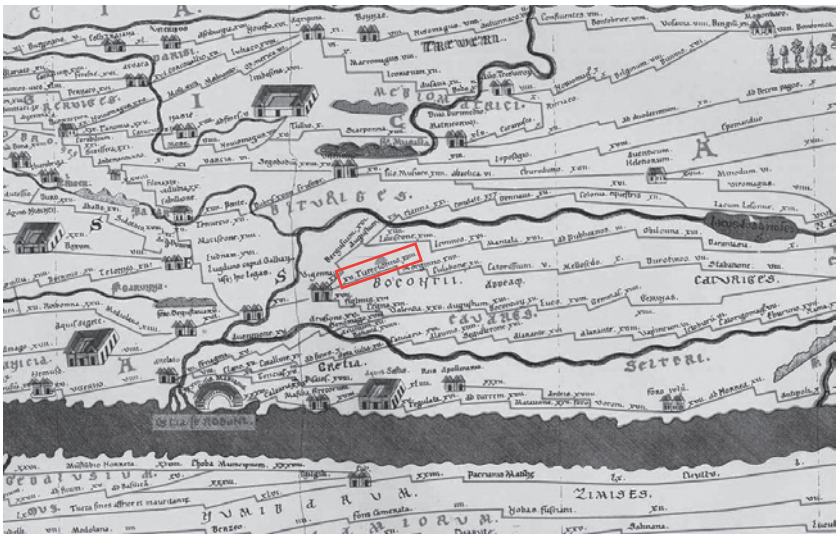

b : segments II et III de l'édition des cuivres d'Anvers (1598)

Fig. n° 053 : Localisation de *Turedonnum/Turecionno* sur la Table de Peutinger

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : la plaine de la Valloire sur la Carte de Cassini

b : détail du secteur étudié

Fig. n° 054 : La plaine de la Valloire sur la Carte de Cassini

DAO : Guillaume Varennes, 2009

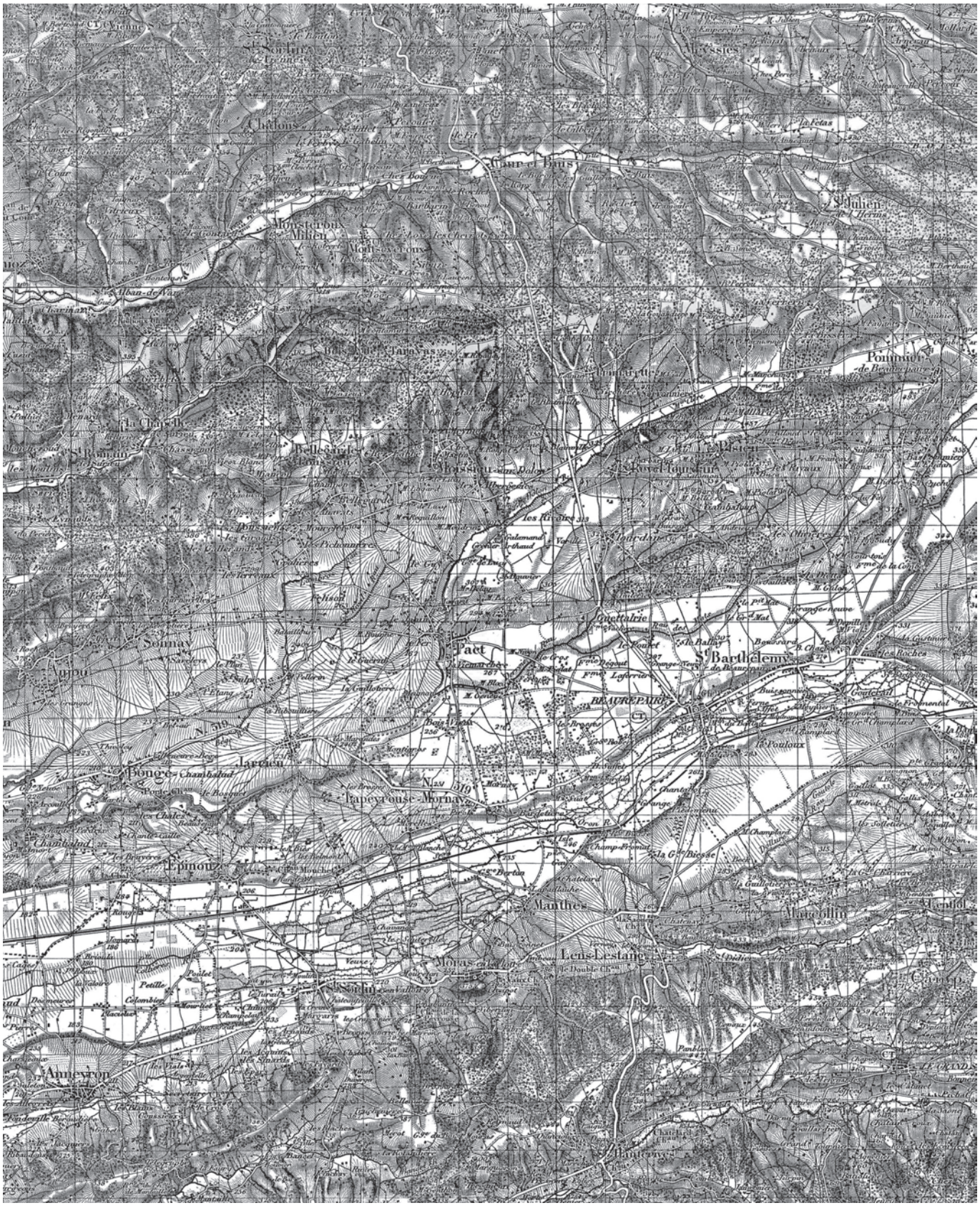

Fig. n° 055 : Extrait de la carte d'Etat-Major de 1886 (document Association Renaissance de Revel et Tourdan)

DAO : Guillaume Varennes, 2009

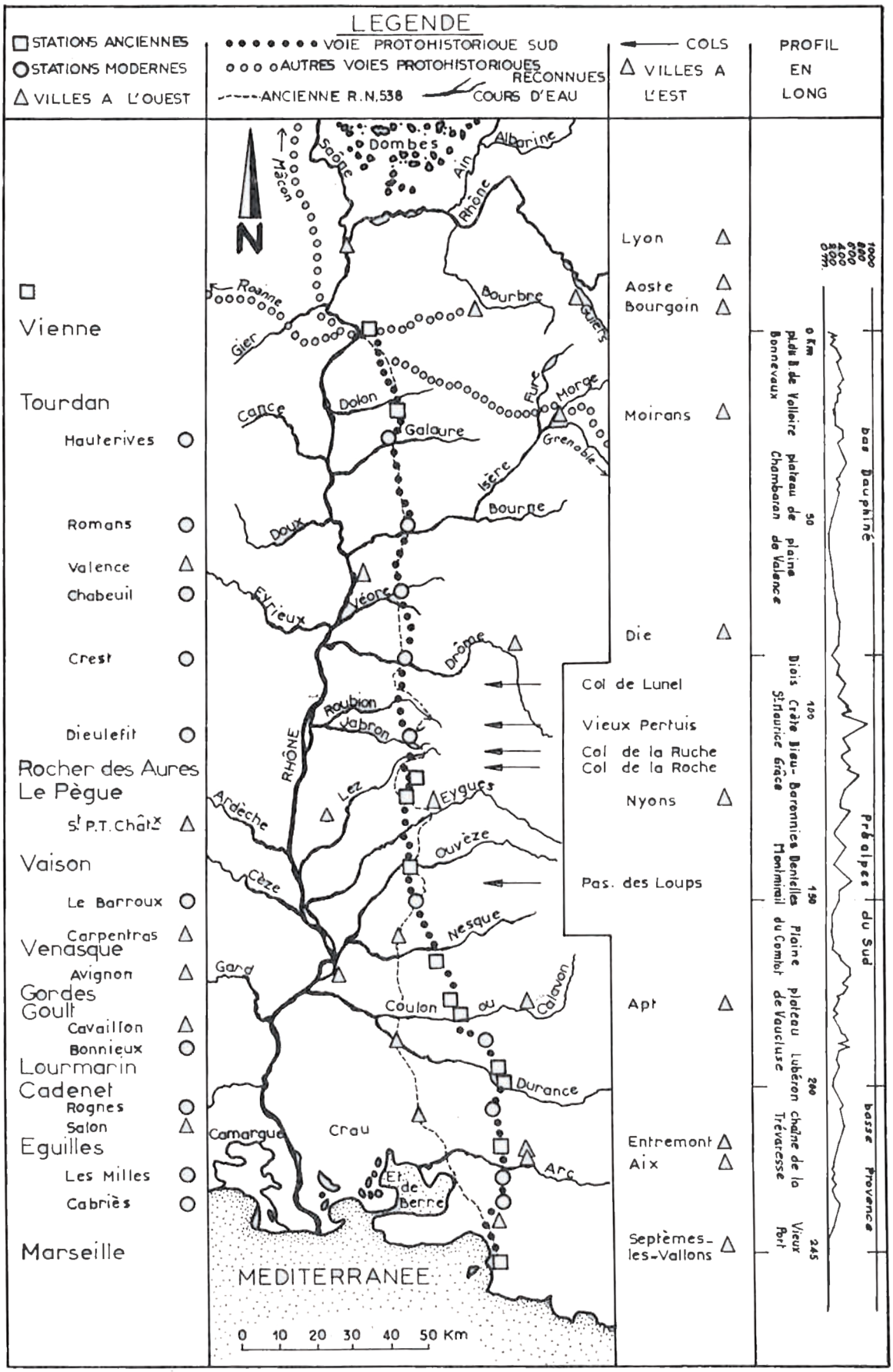

Fig. n° 056 : Les hypothèses de restitution du réseau routier au sud-est de la croisée de Vienne et la voie protohistorique sur la rive gauche du Rhône proposées par G. Chapotat (extrait de Chapotat 1981, fig. n° 3).

DAO : Guillaume Varennes, 2009

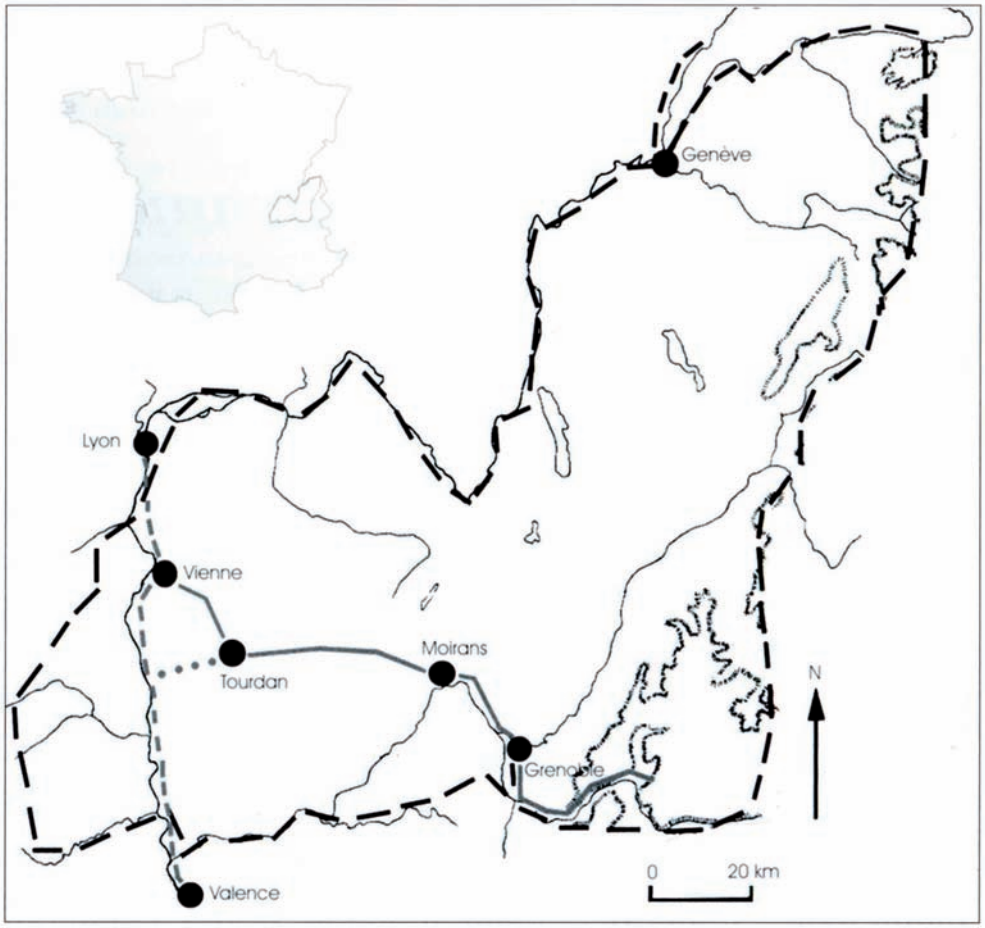

a. localisation de Tourdan sur la voie de Vienne à Grenoble et proposition d'un *compendium* en direction du Rhô,e

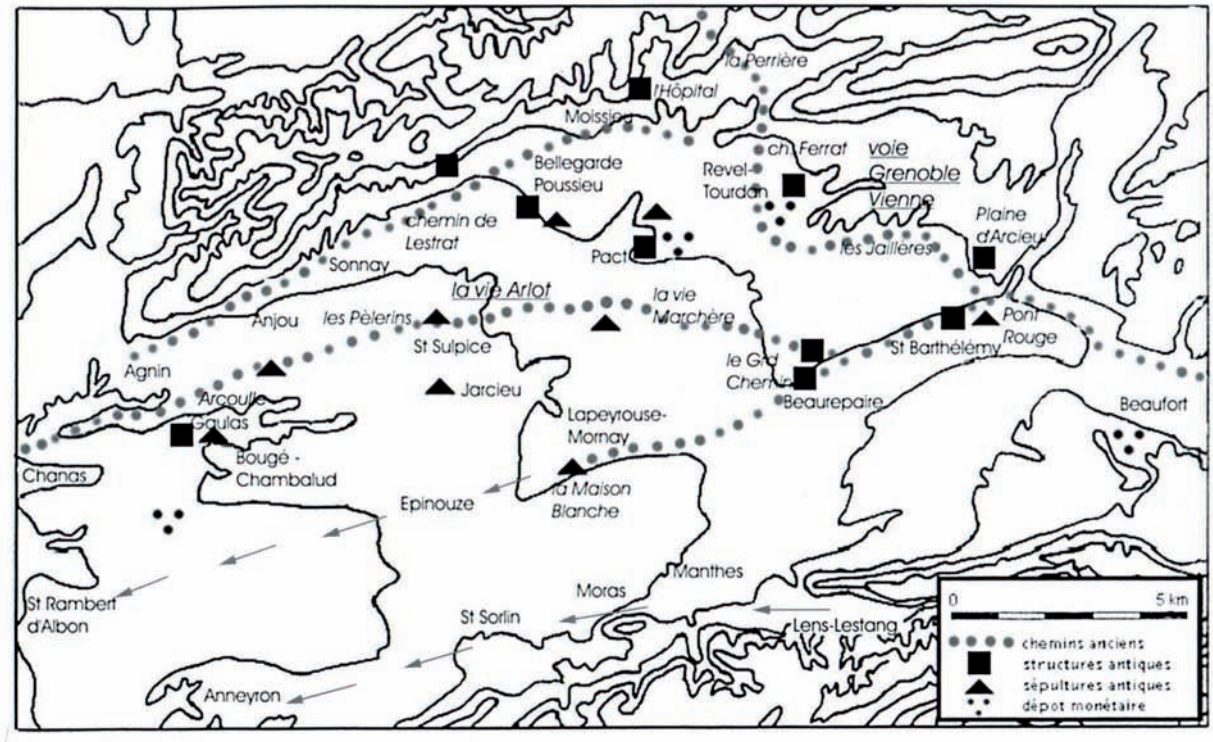

b. proposition de restitution du réseau routier local

Fig. n° 057 : Les hypothèses de restitution du réseau routier dans la plaine de la Valloire et son insertion dans la cité de Vienne proposées par N. Drouvot (extrait de Drouvot 2005/2006, fig. 1 et 2).

DAO : Guillaume Varennes, 2009

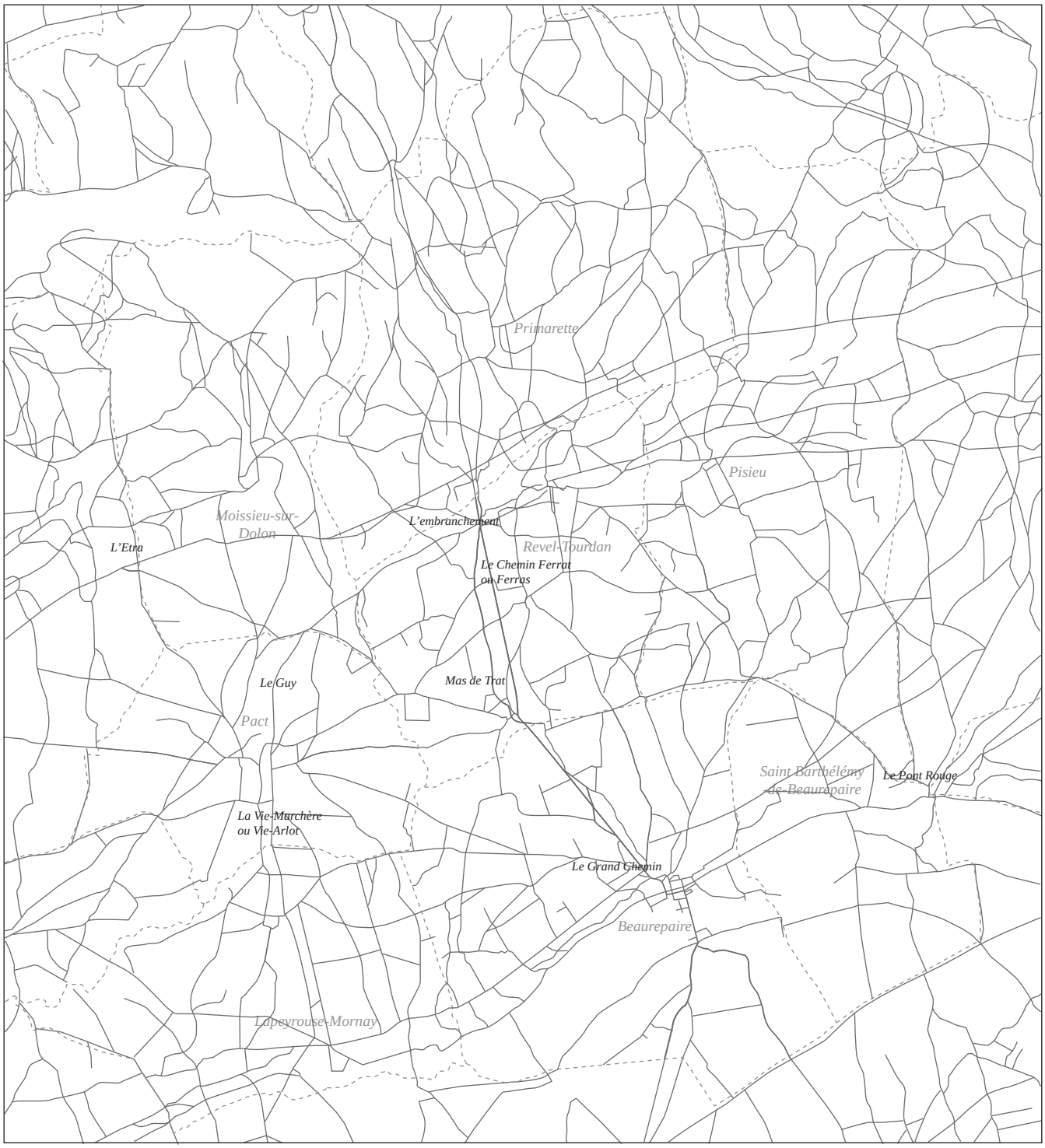

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 km

N
W E
S

Fig. n° 058 : Le réseau routier de la seconde moitié du XIXe s.

réseau routier

La Vie-Marchère ou Vie-Arlot toponyme routier

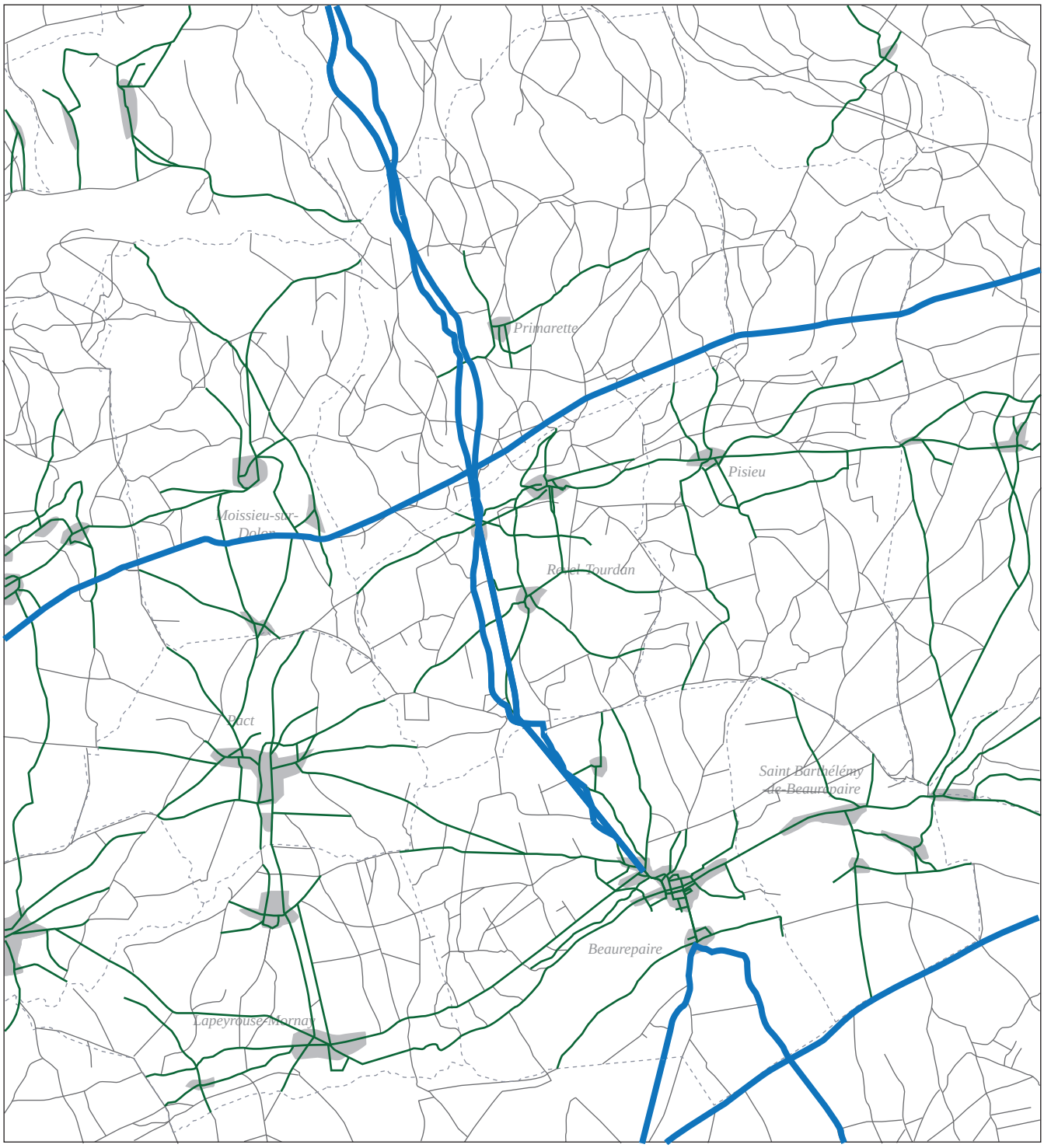

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 km

N
W E
S

Fig. n° 059 : Identification des réseaux routiers

réseau local (non-polarisé)

réseau local (polarisé)

réseau supra-local

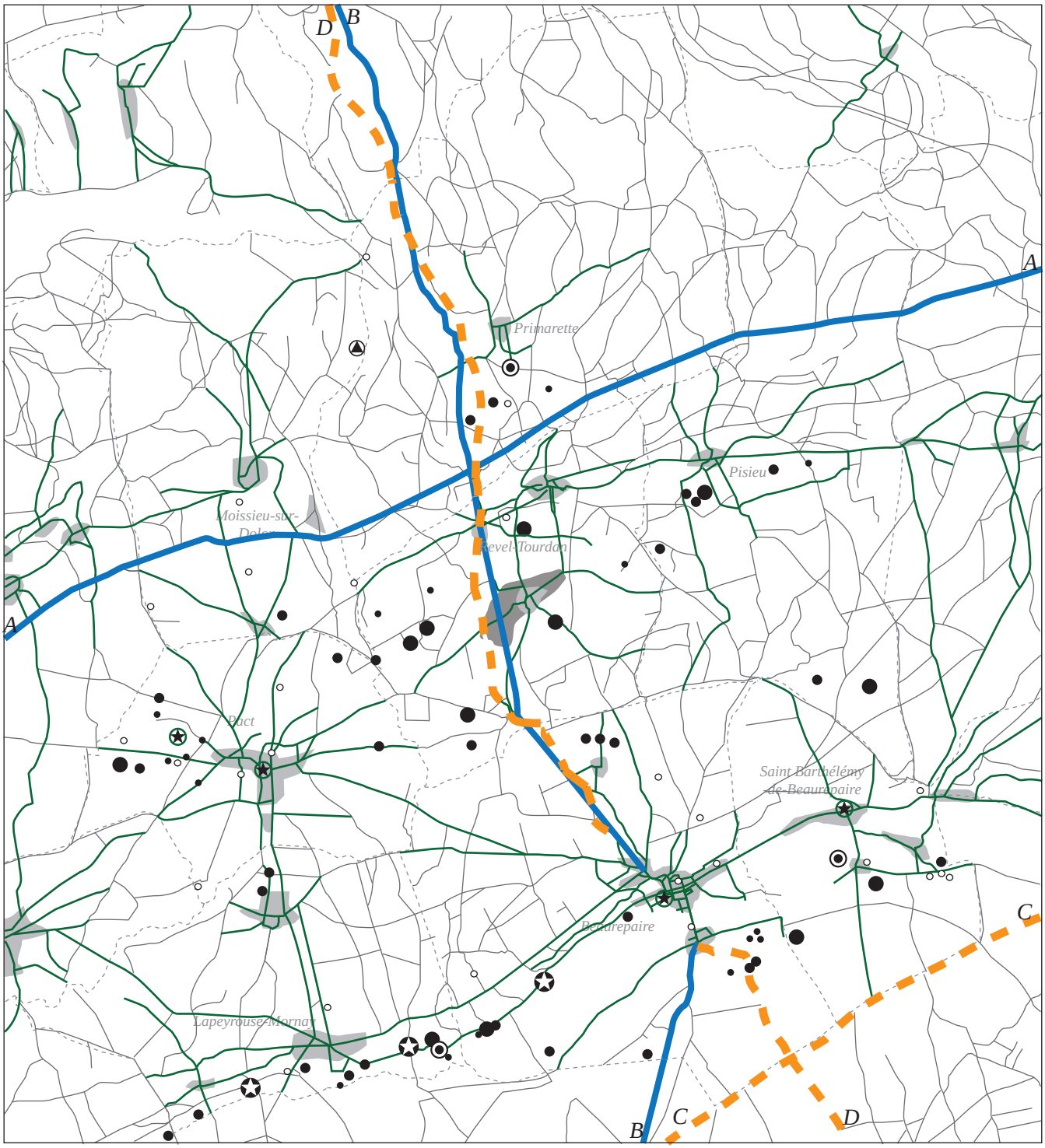

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 km

Fig. n° 060 : Datation du réseau routier supra-local

N
W E
S

réseau local (non-polarisé)

réseau local (polarisé)

réseau supra-local (Carte de Cassini)

réseau supra-local (Carte d'Etat-Major)

Pour la légende des sites et indices de site, cf. les cartes de synthèse du peuplement

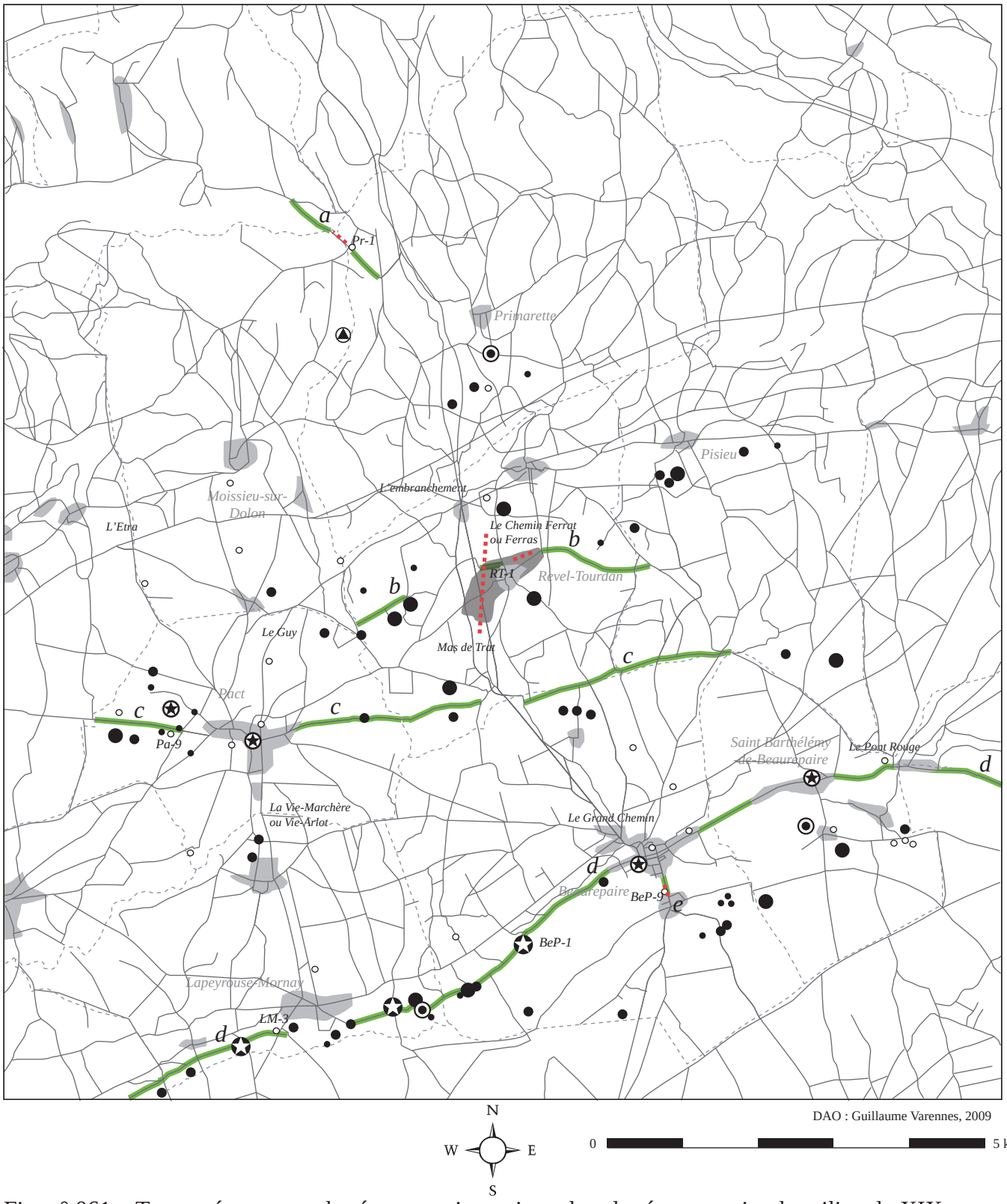

Fig. n° 061 : Traces rémanentes du réseau routier antique dans le réseau routier du milieu du XIXe s.

réseau routier

La Vie-Marchère ou Vie-Arlot

toponyme routier

tracés antiques reconnus

tracés antiques rémanents

Pour la légende des sites et indices de site, cf. cartes de synthèse du peuplement

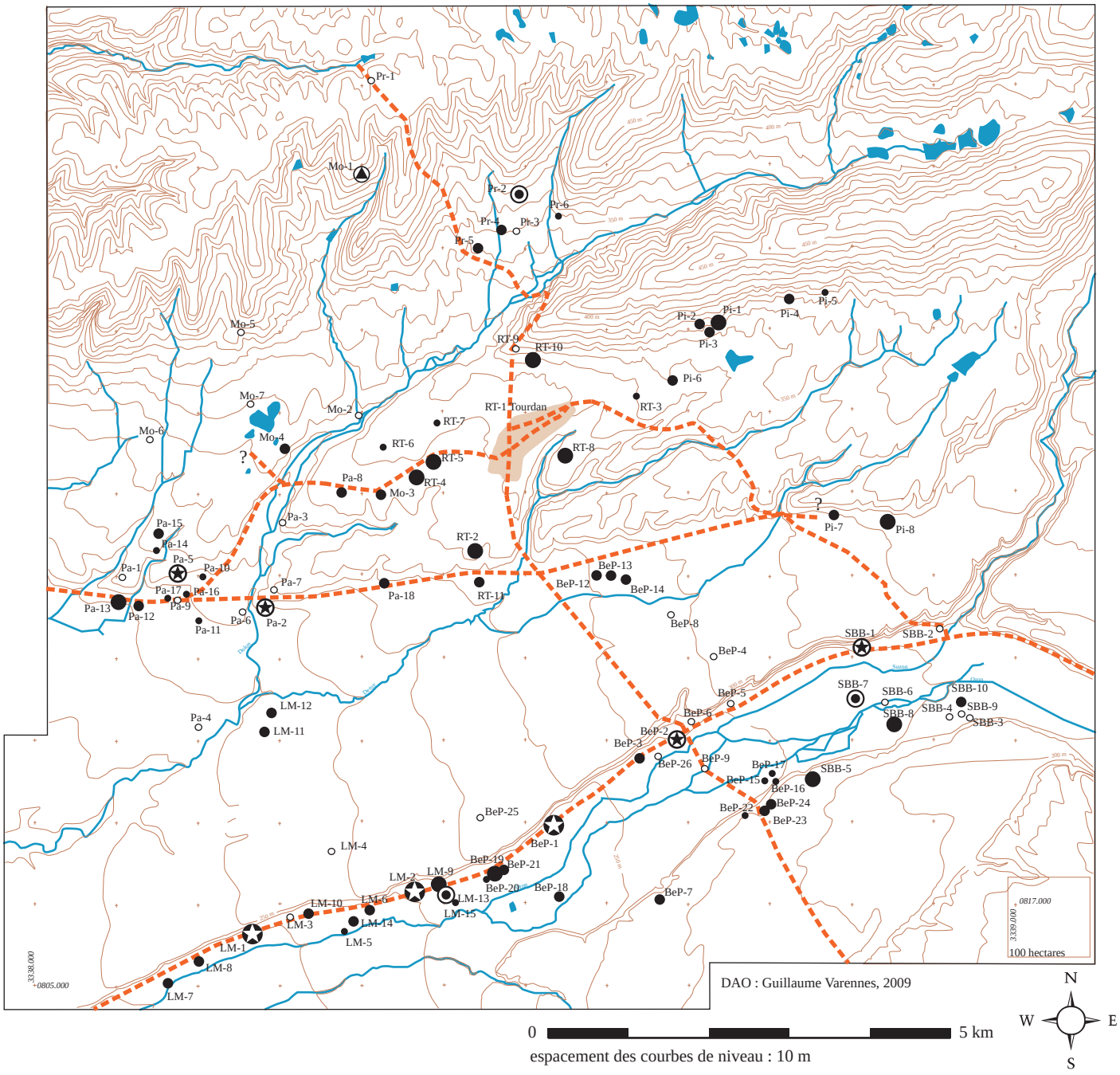

Fig. n° 062 : Le réseau routier et l'habitat antique : synthèse

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

établissement artisanal isolé

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

voie supposée

a. insertion du carrefour tourdanais dans le réseau routier reconnu de la Cité de Vienne
(en trait rouge : tracés supposés) (d'après Jospin 2002, 98)

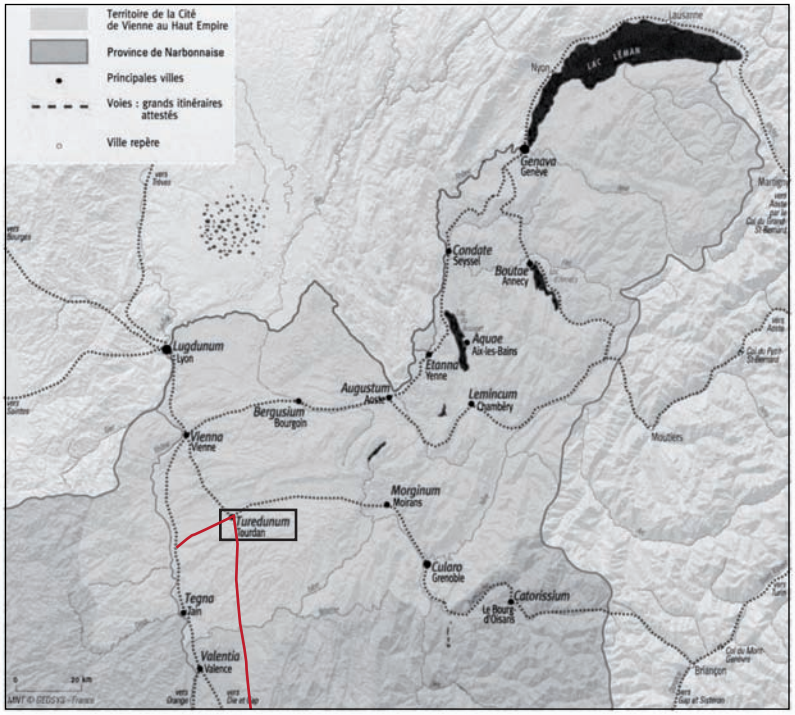

b. proposition de restitution du réseau routier de la moyenne vallée du Rhône à la fin du Ier s. av. J.-C.,
en rive gauche du fleuve

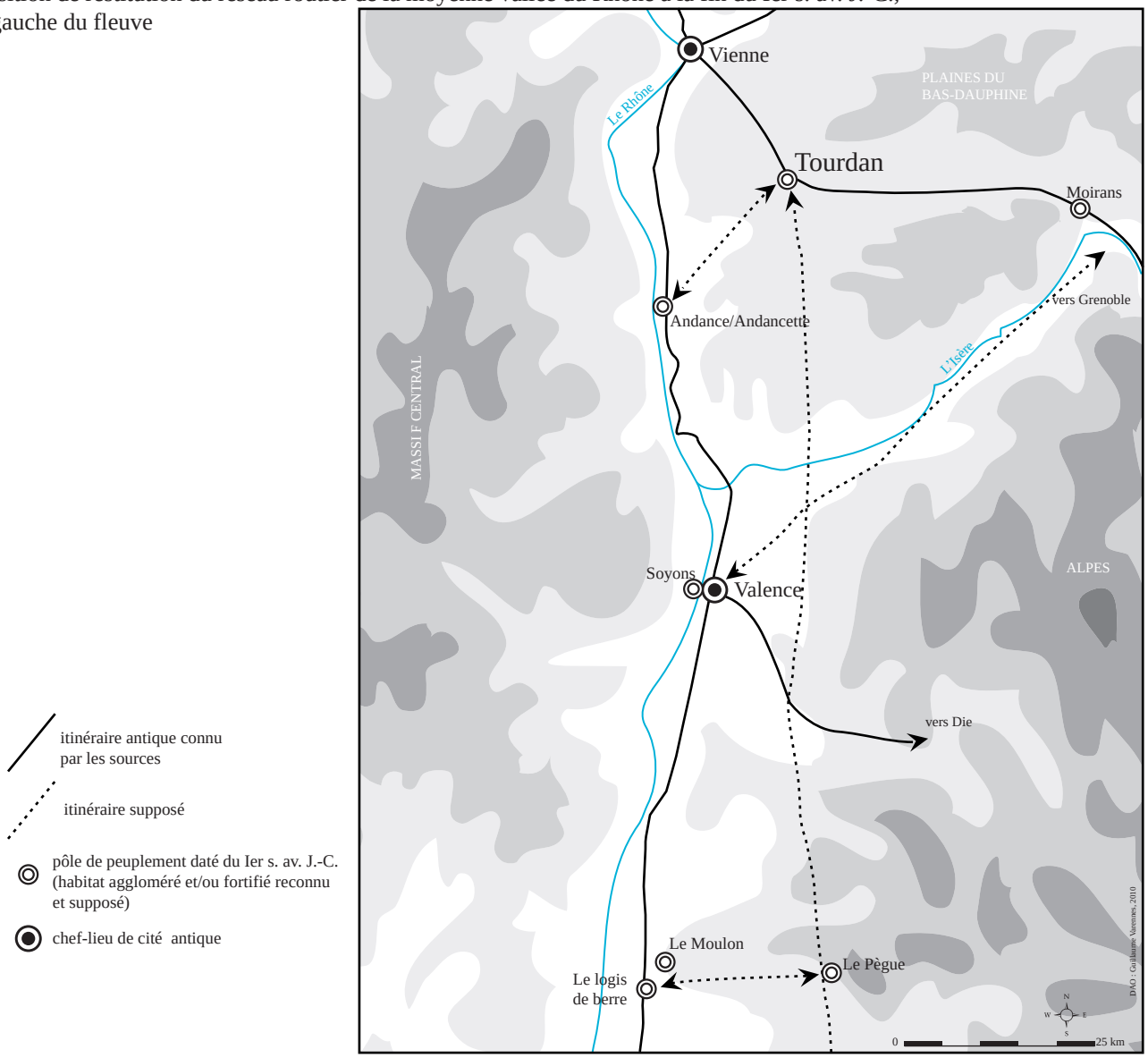

Fig. n° 063 : Les hypothèses d'insertion du carrefour de Tourdan au sein de la moyenne vallée du Rhône et dans la cité de Vienne

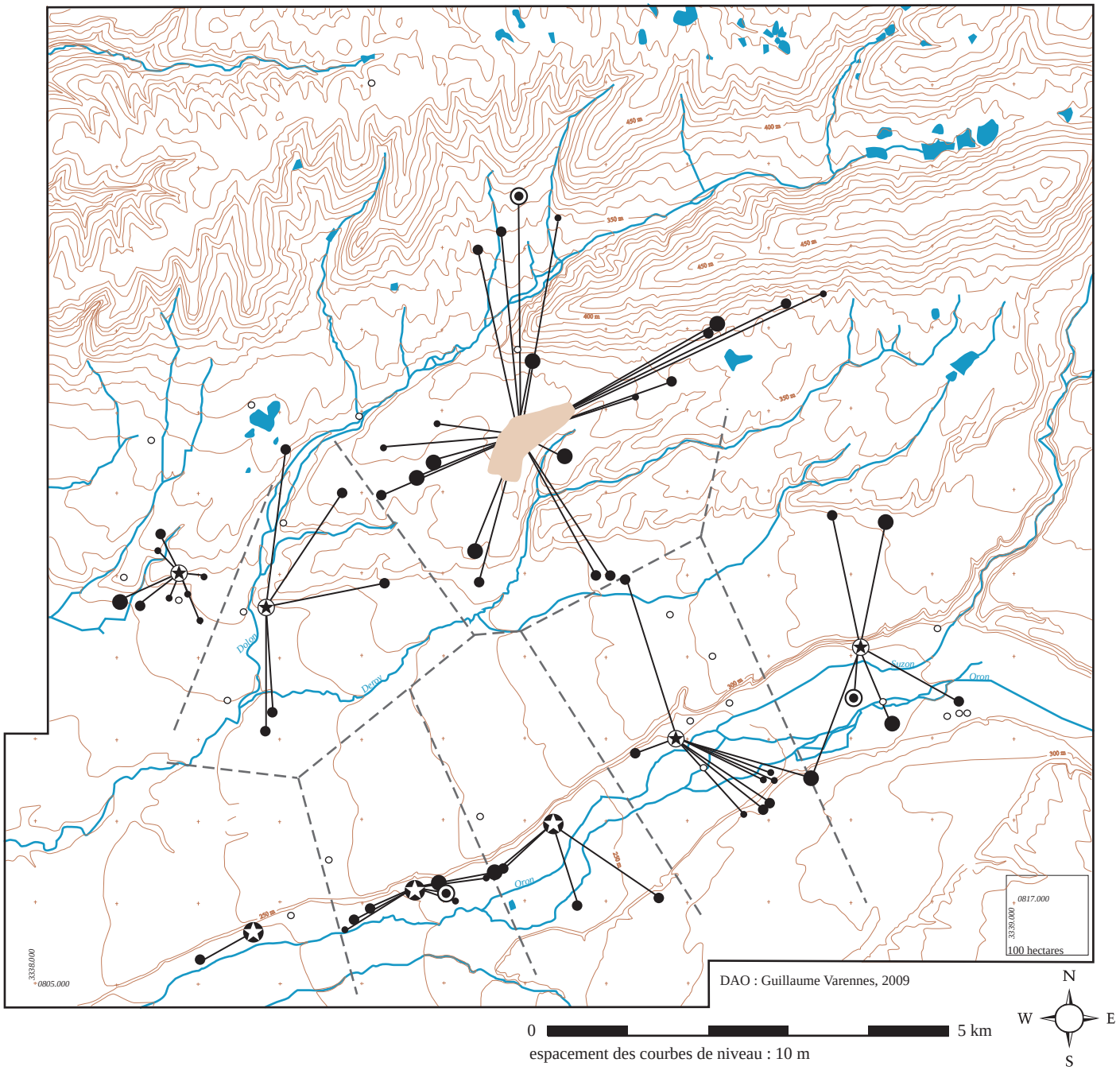

Fig. n° 064 : Application des polygones de Thiessen aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap.J.-C. et mise en évidence des relations de dépendances déduites

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

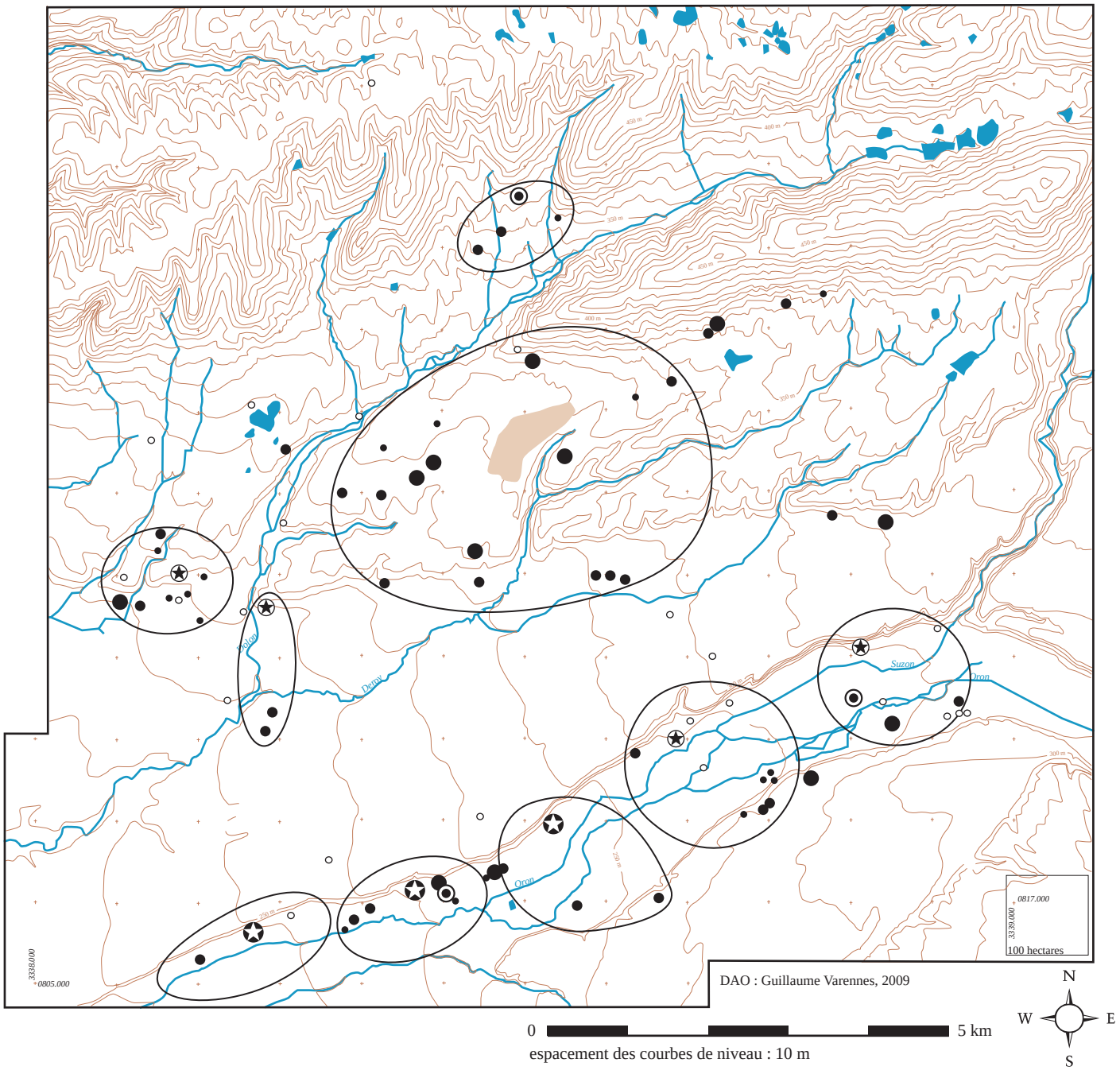

Fig. n° 065 : Résultats de la démarche empirique appliquée aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap.J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

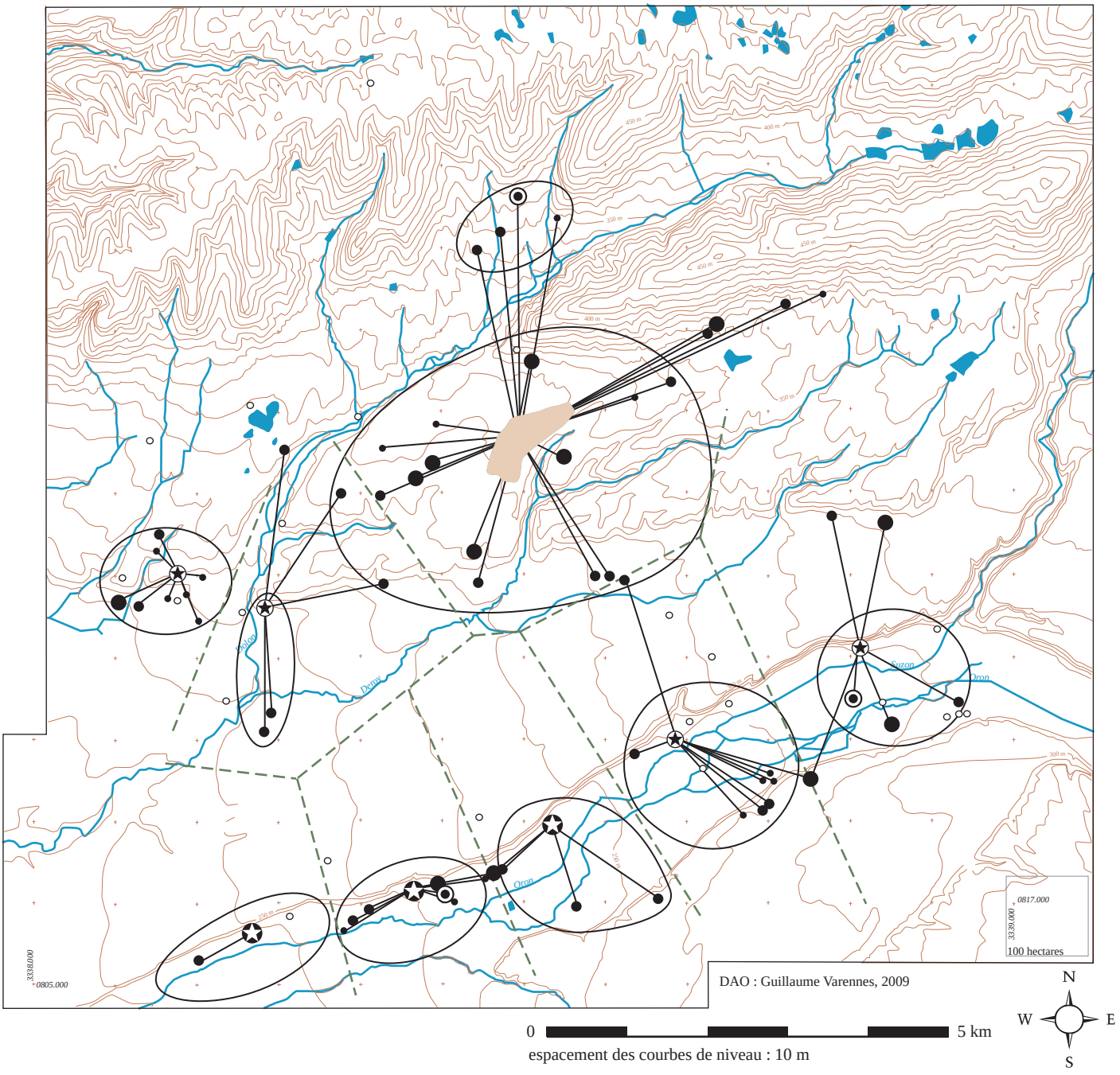

Fig. n° 066 : Confrontation des polygones de Thiessen et des résultats de la démarche empirique appliqués aux établissements datés des IIe et IIIe s. ap.J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

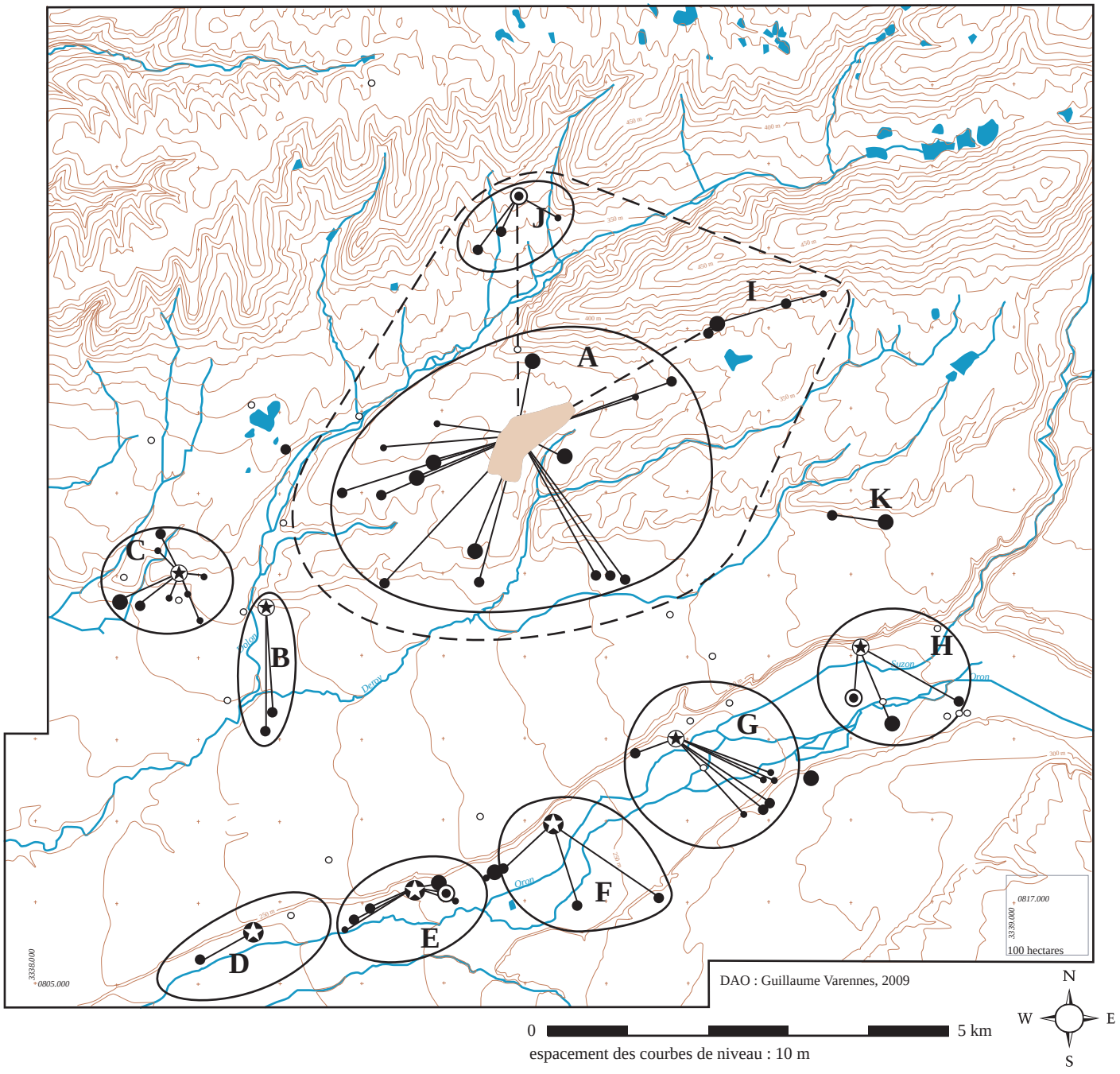

Fig. n° 067 : Proposition de restitution des réseaux d'habitat aux IIe et IIIe s. ap.J.-C.

en pointillé : réseau emboîté

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

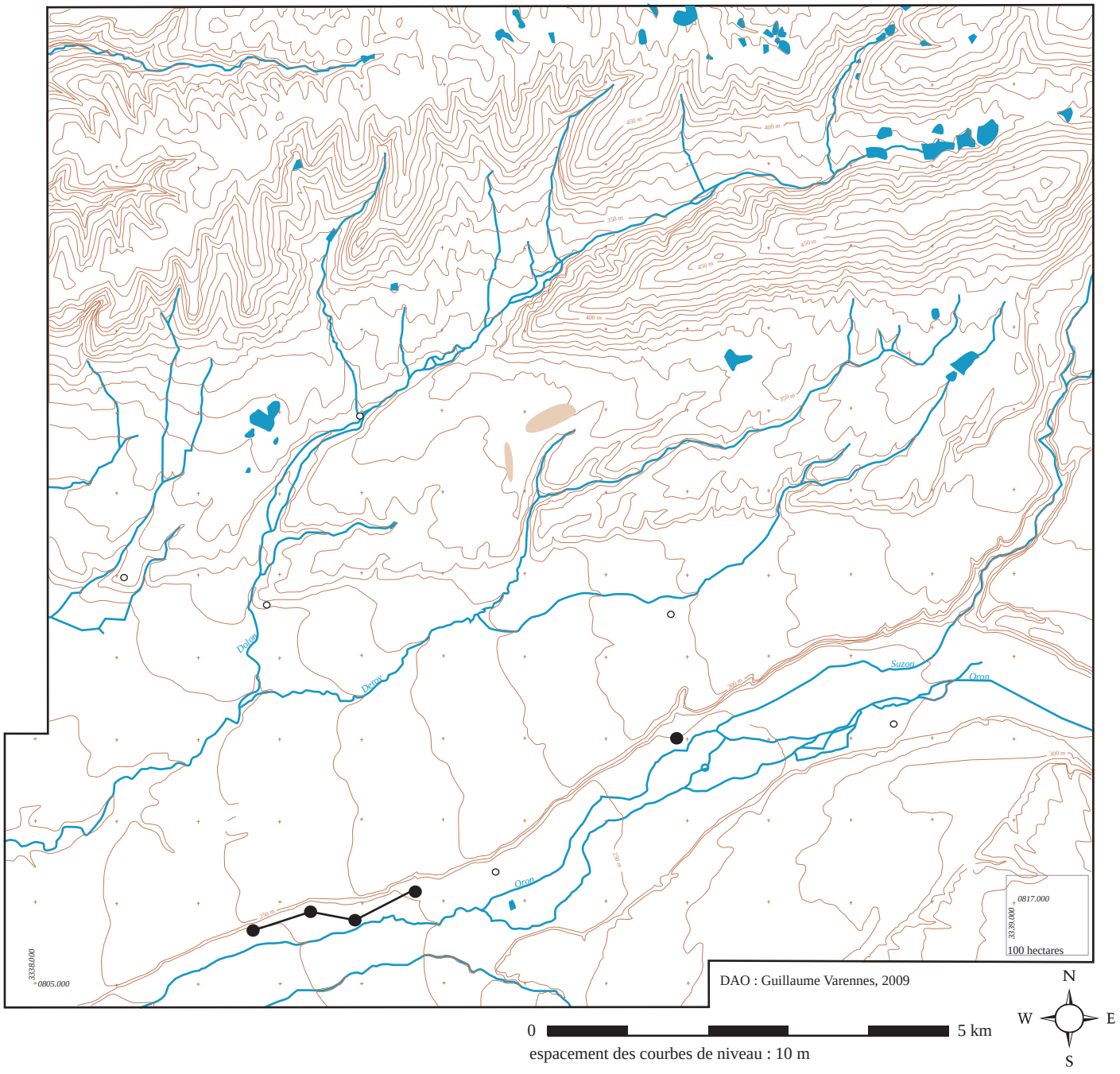

Fig. n° 068 : Occupation du sol au cours du IIe s. et du Ier s. av. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

établissement rural (ferme ?)

indice de site

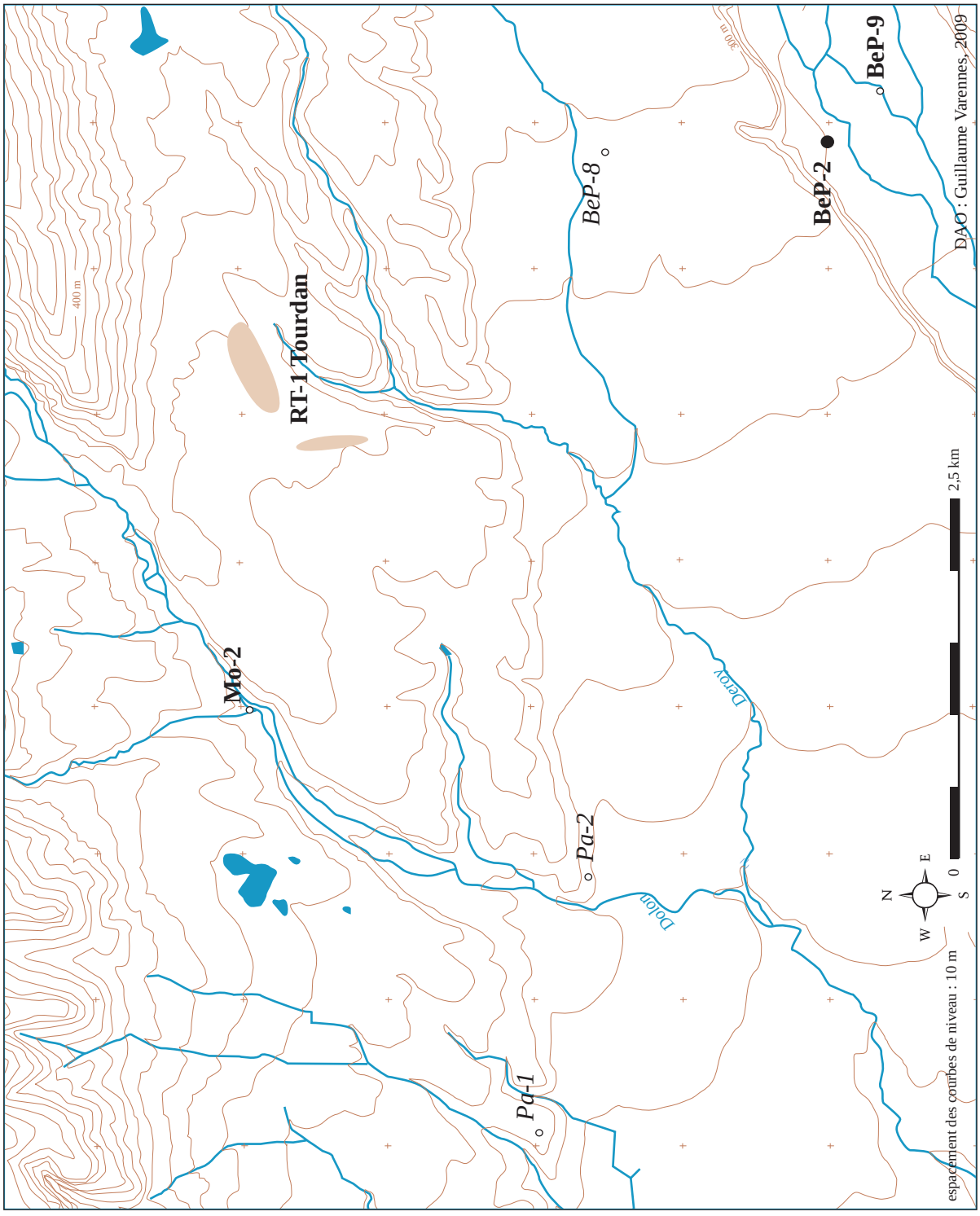

Fig. n° 069 : La terrasse de Tourdan et le Dolon aux IIe s. et Ier s. av. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

● établissement rural (ferme ?)

○ indice de site

Pa-2 occurence attribuée à la Porothistoire récente en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-2 occurence attribuée aux IIe et Ier s. av. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

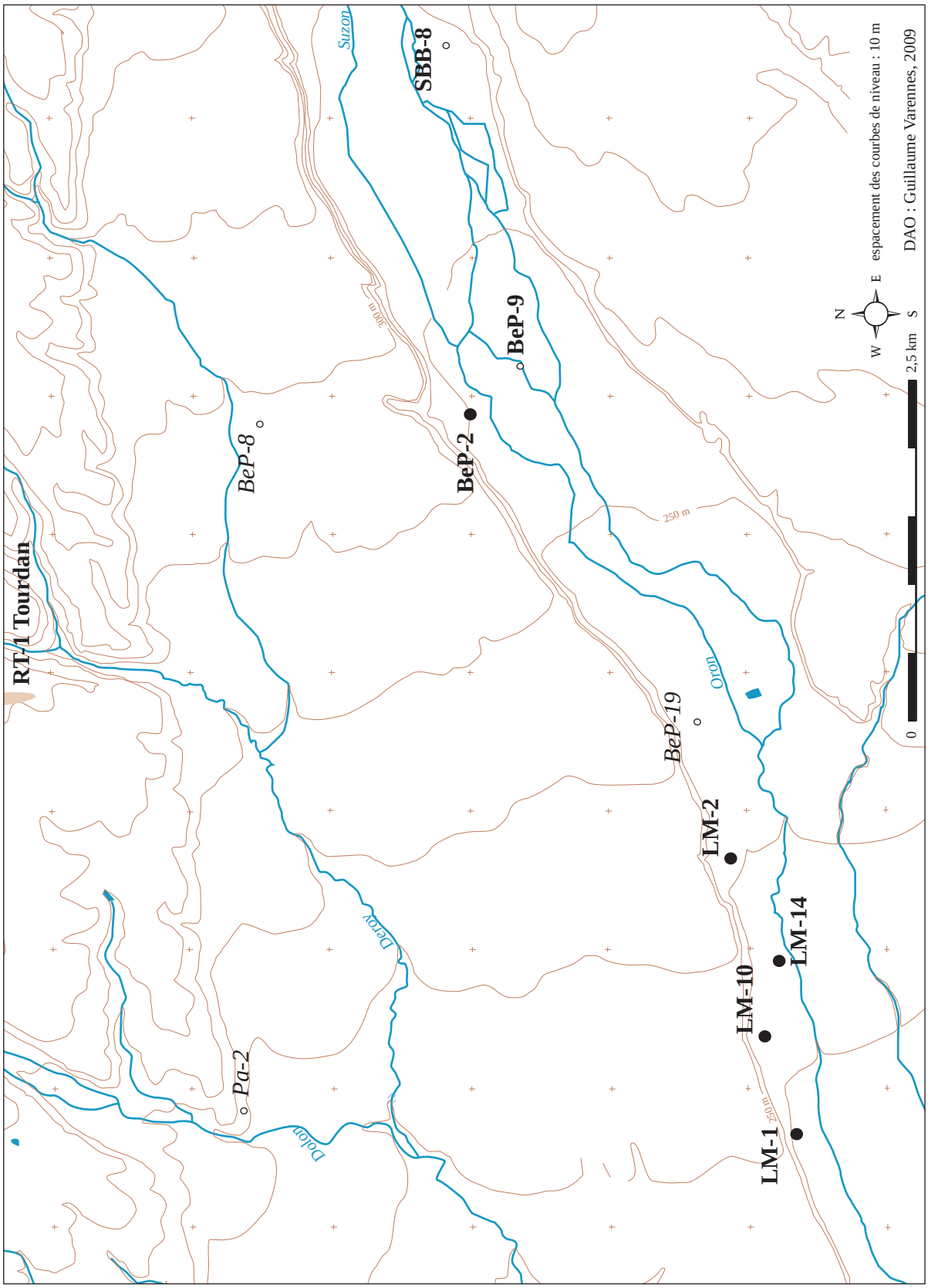

Fig. n° 070 : La terrasse de Lapeyrouse et le talweg de Beaurepaire et ses abords aux IIe s. et Ier s. av. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

établissement rural (ferme ?)

indice de site

Pa-2 occurence attribuée à la Porothistoire récente en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-2 occurence attribuée aux IIe et Ier s. av. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

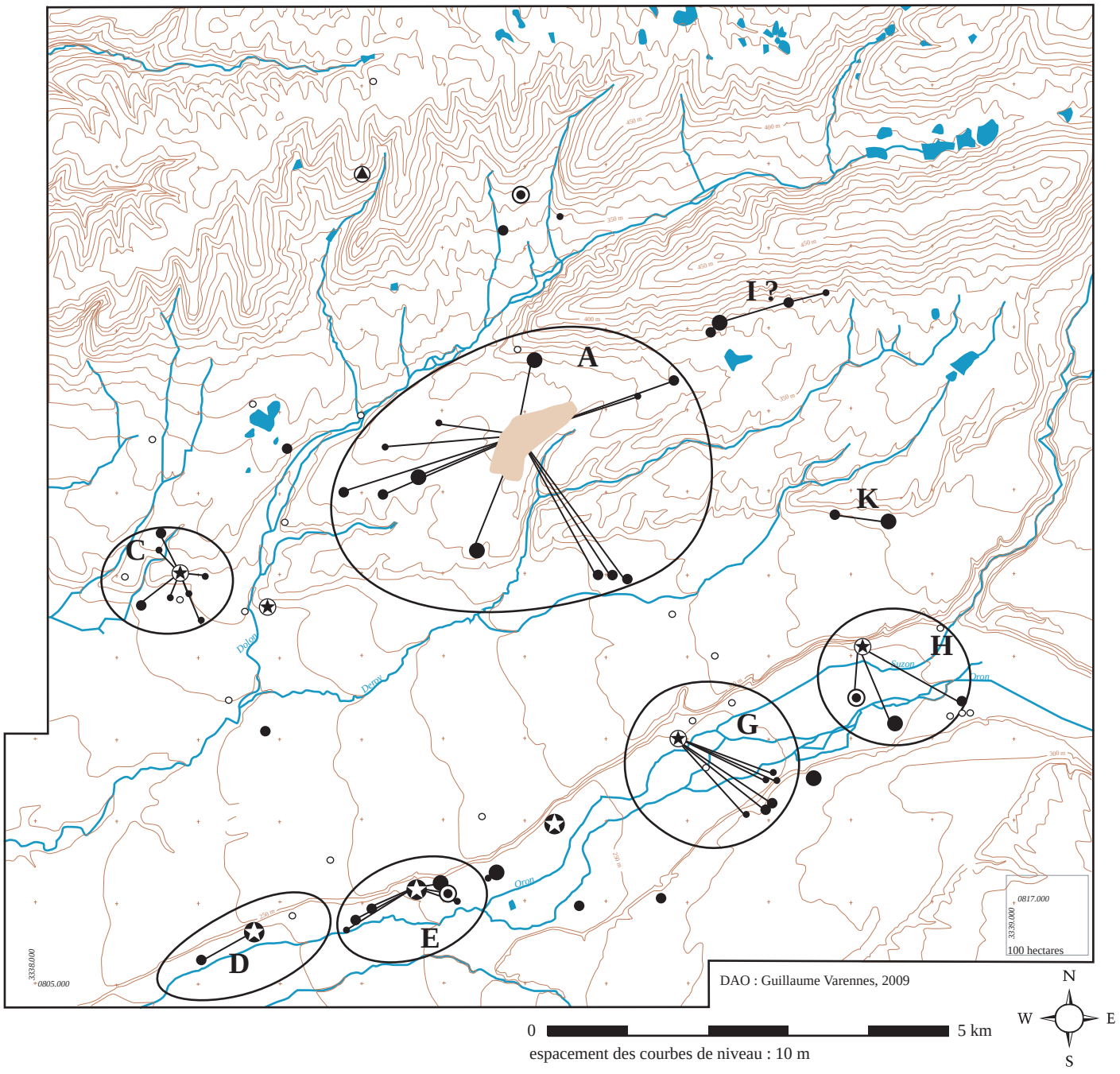

Fig. n° 071 : Occupation du sol au cours du Ier s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

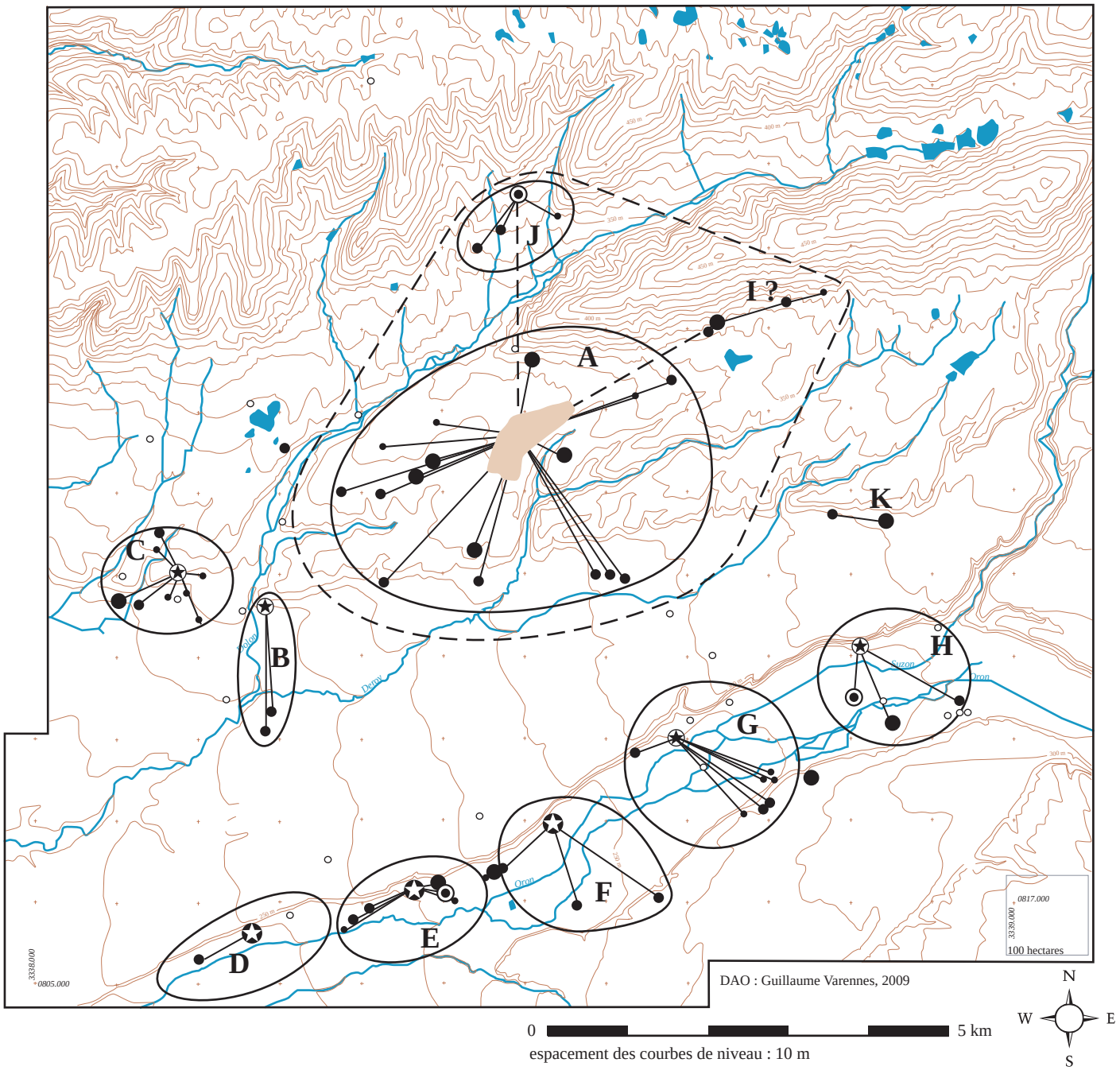

Fig. n° 072 : Occupation du sol au cours des IIe et IIIe s. ap. J.-C.

en pointillé : réseau emboîté

- Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée
- rang 1 : grande *villa*
- rang 2 : *villa* ?
- rang 3 : grand établissement sans indice de confort
- rang 4 : établissement de rang moyen
- rang 5 : établissement de rang inférieur
- rang 6 : petit établissement sans mobilier
- indice de site

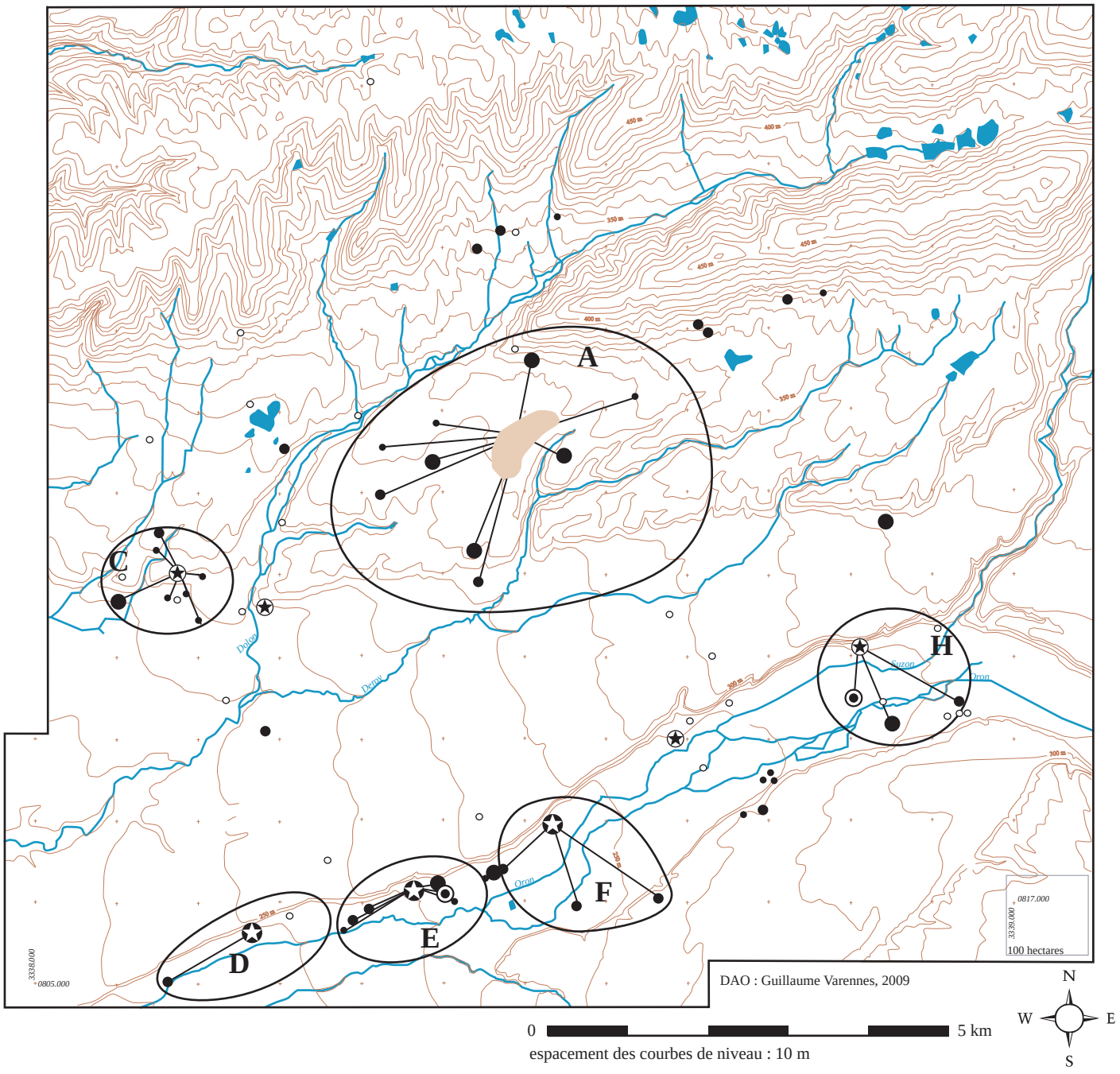

Fig. n° 073 : Occupation du sol au cours du IVe s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

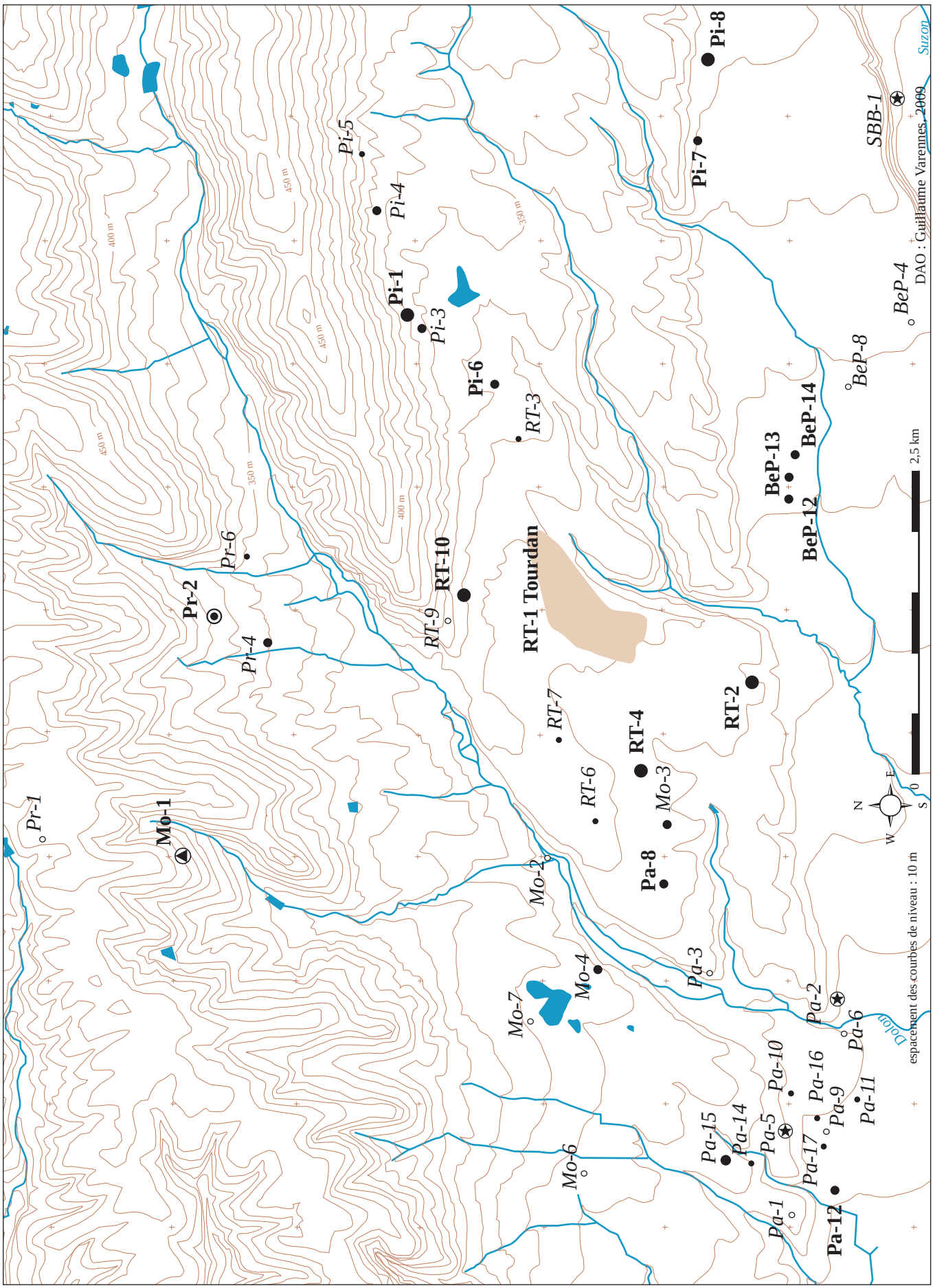

Fig. n° 074 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au Ier s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

Pa-5 occurence attribuée à l'Antiquité (Ier s. -Ve s. ap. J.-C.) en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-1 occurence attribuée au Ier s. ap. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

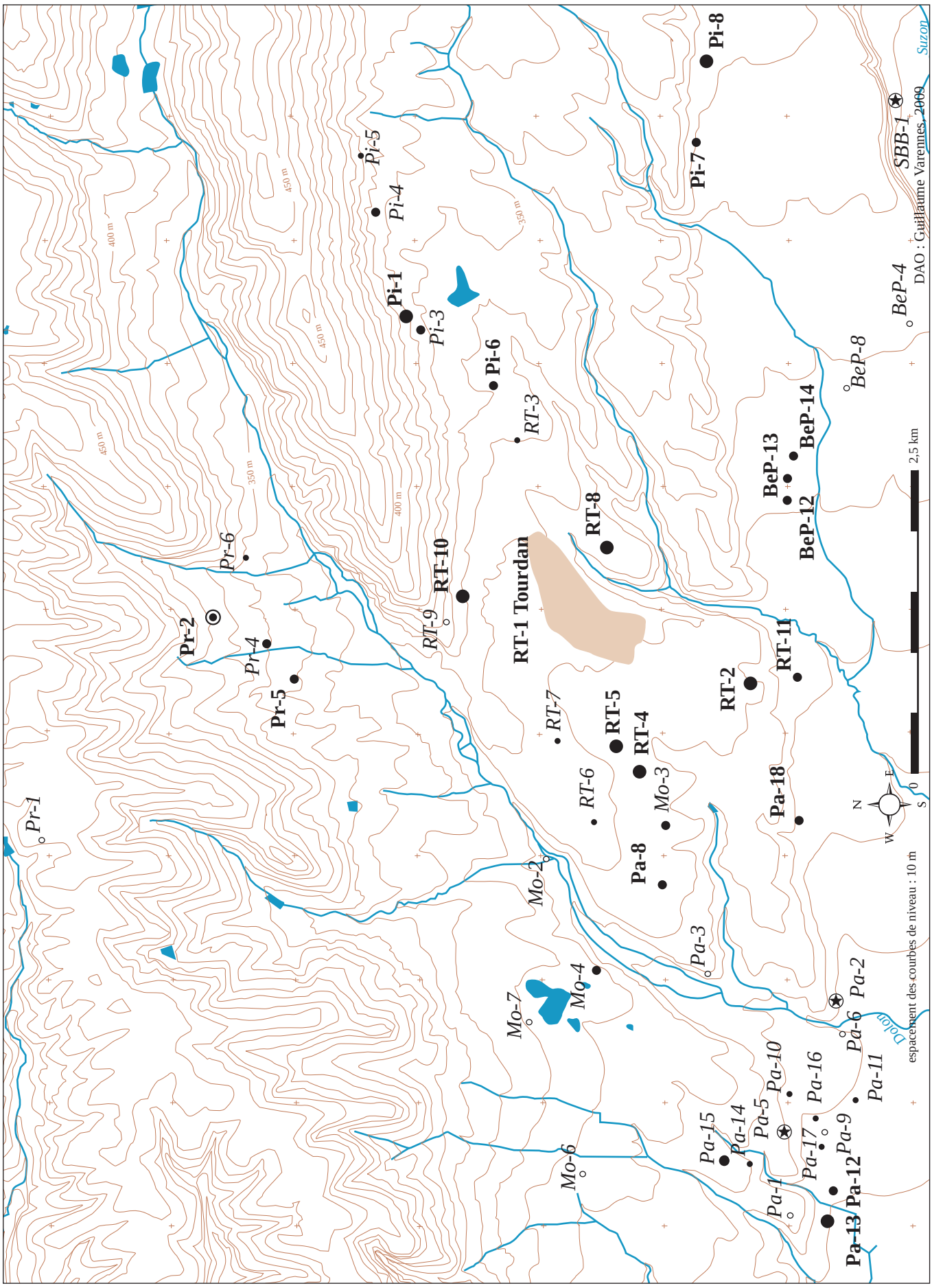

Fig. n° 075 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

Pa-5 occurence attribuée à l'Antiquité (Ier s. -Ve s. ap. J.-C.) en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-1 occurence attribuée aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

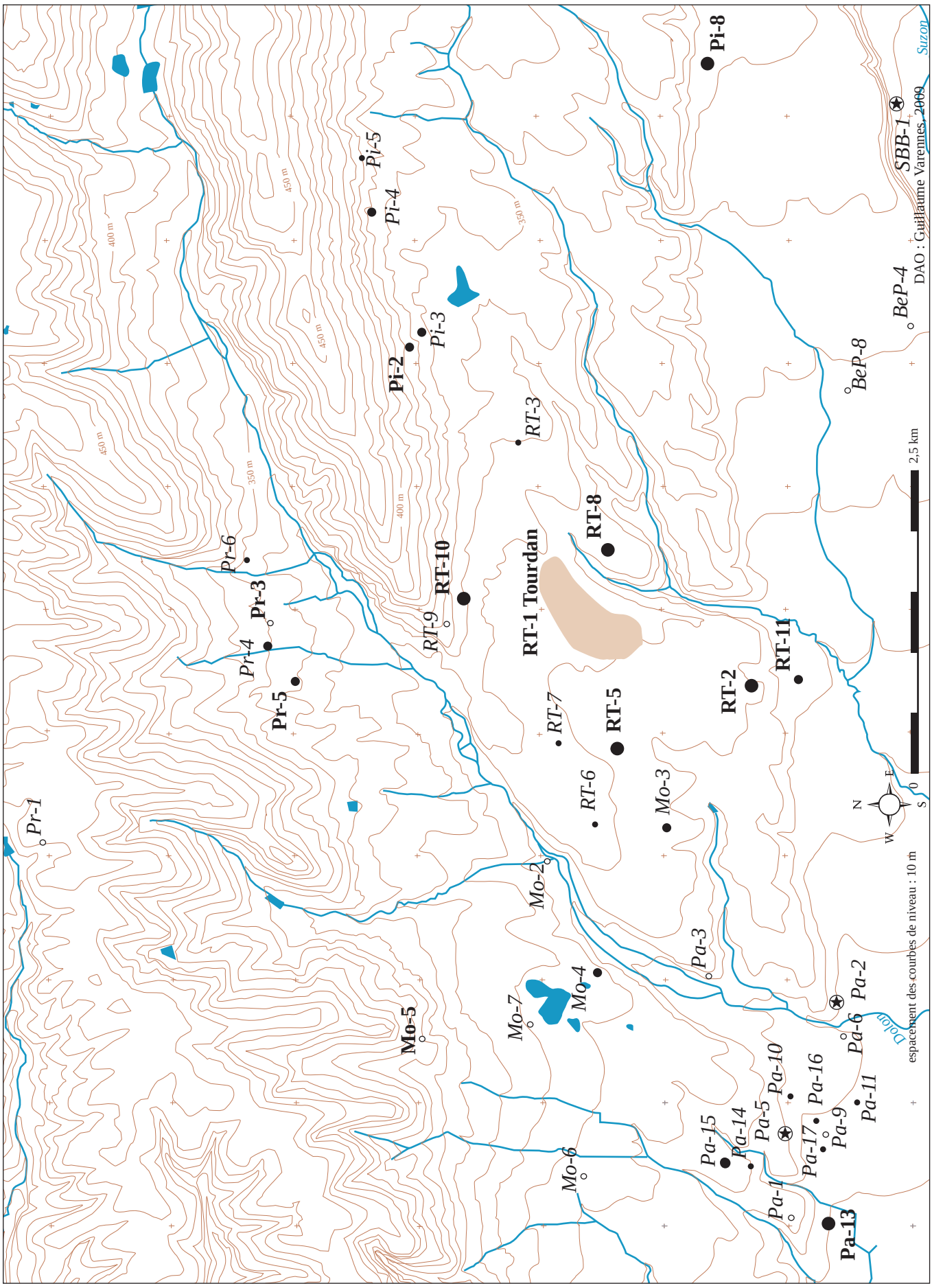

Fig. n° 076 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au IVe s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

Pa-5 occurence attribuée à l'Antiquité (Ier s. -Ve s. ap. J.-C.) en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-1 occurence attribuée au IVe s. ap. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

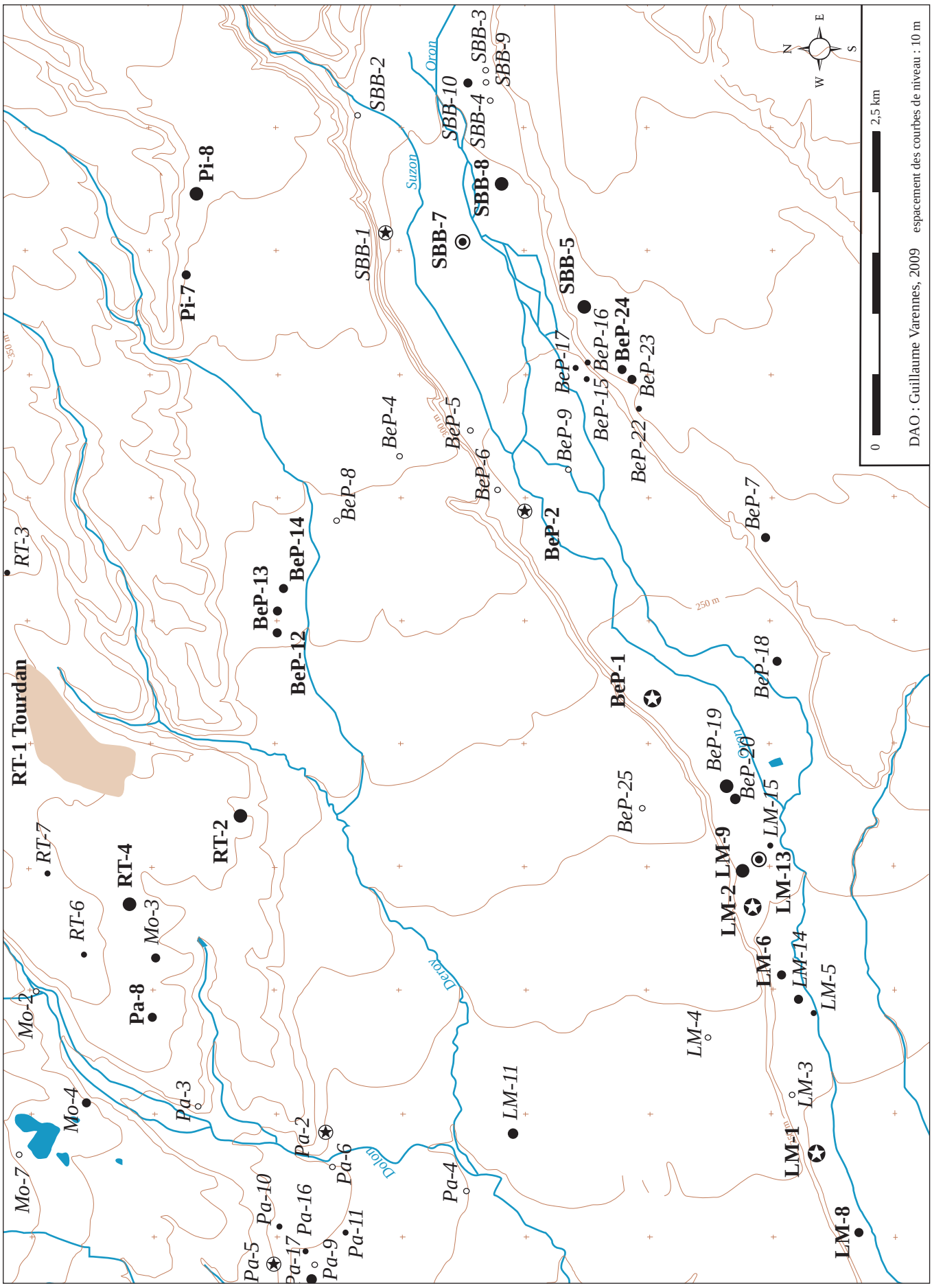

Fig. n° 077 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au Ier s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

Pa-5 occurence attribuée à l'Antiquité (Ier s. -Ve s. ap. J.-C.) en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-1 occurence attribuée au Ier s. ap. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

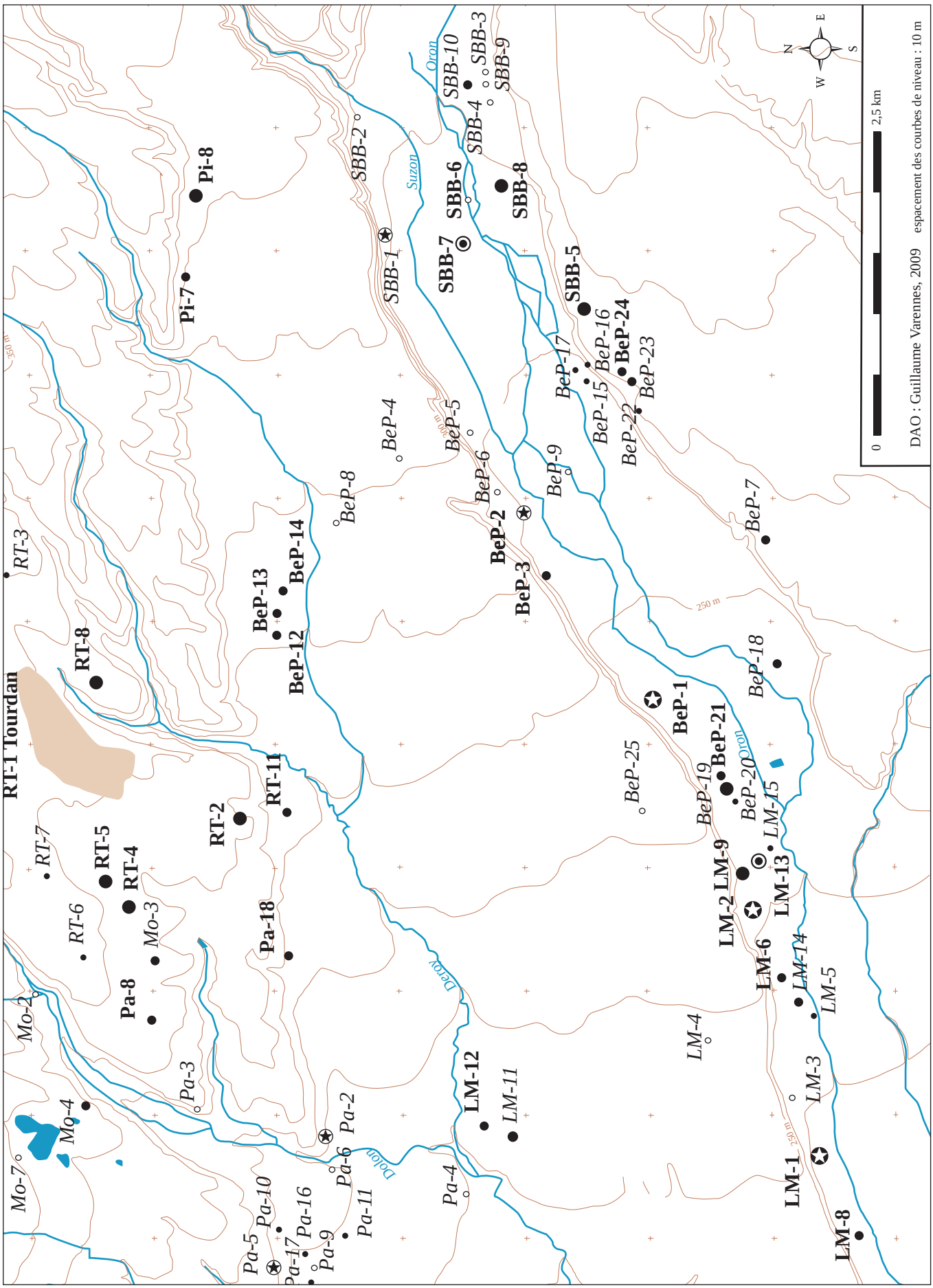

Fig. n° 078 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

Pa-5 occurence attribuée à l'Antiquité (Ier s. -Ve s. ap. J.-C.) en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-1 occurence attribuée au IIe et IIIe s. ap. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

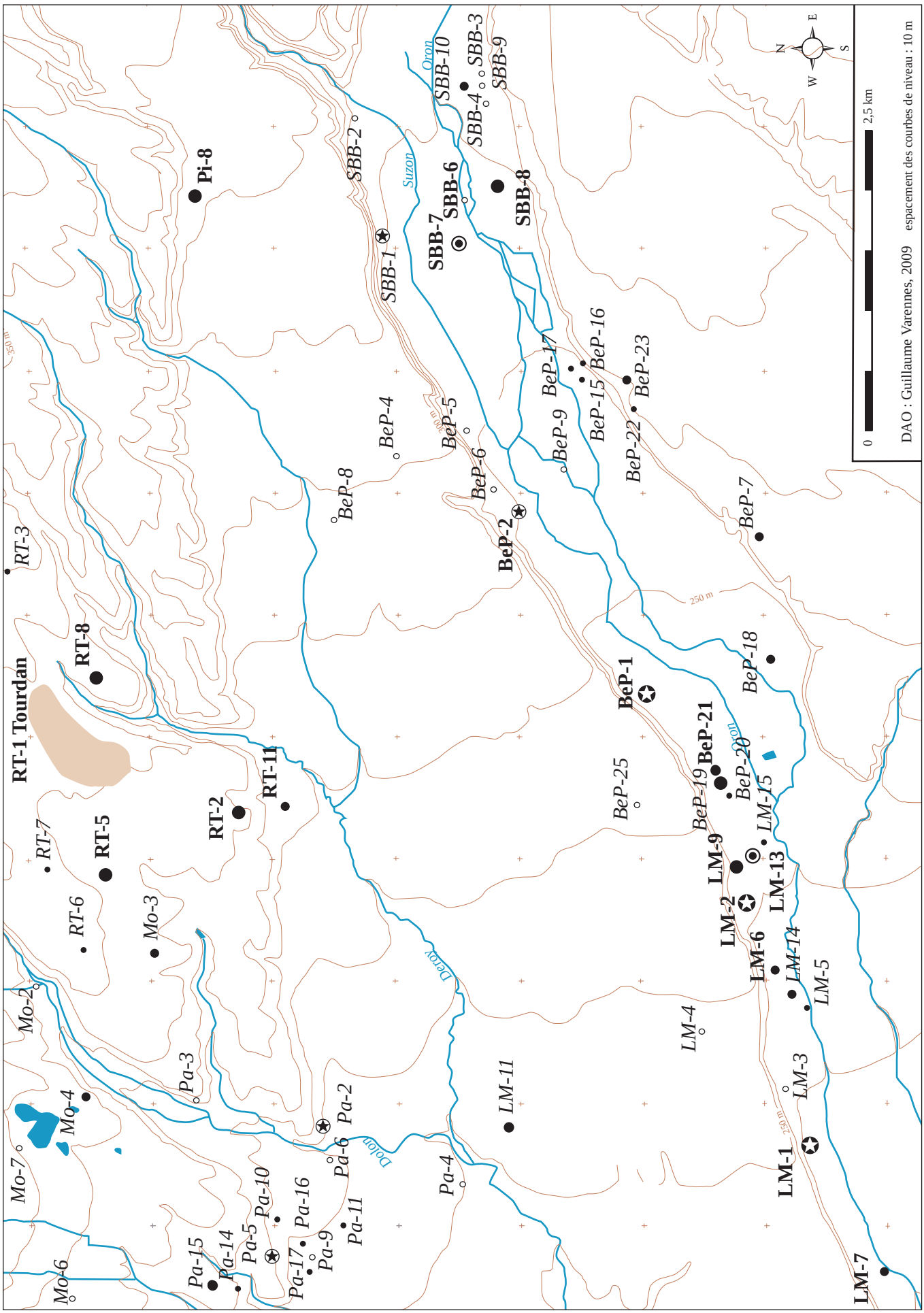

Fig. n° 079 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au IVe s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

Pa-5 occurence attribuée à l'Antiquité (Ier s. -Ve s. ap. J.-C.) en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-1 occurence attribuée au IVe s. ap. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

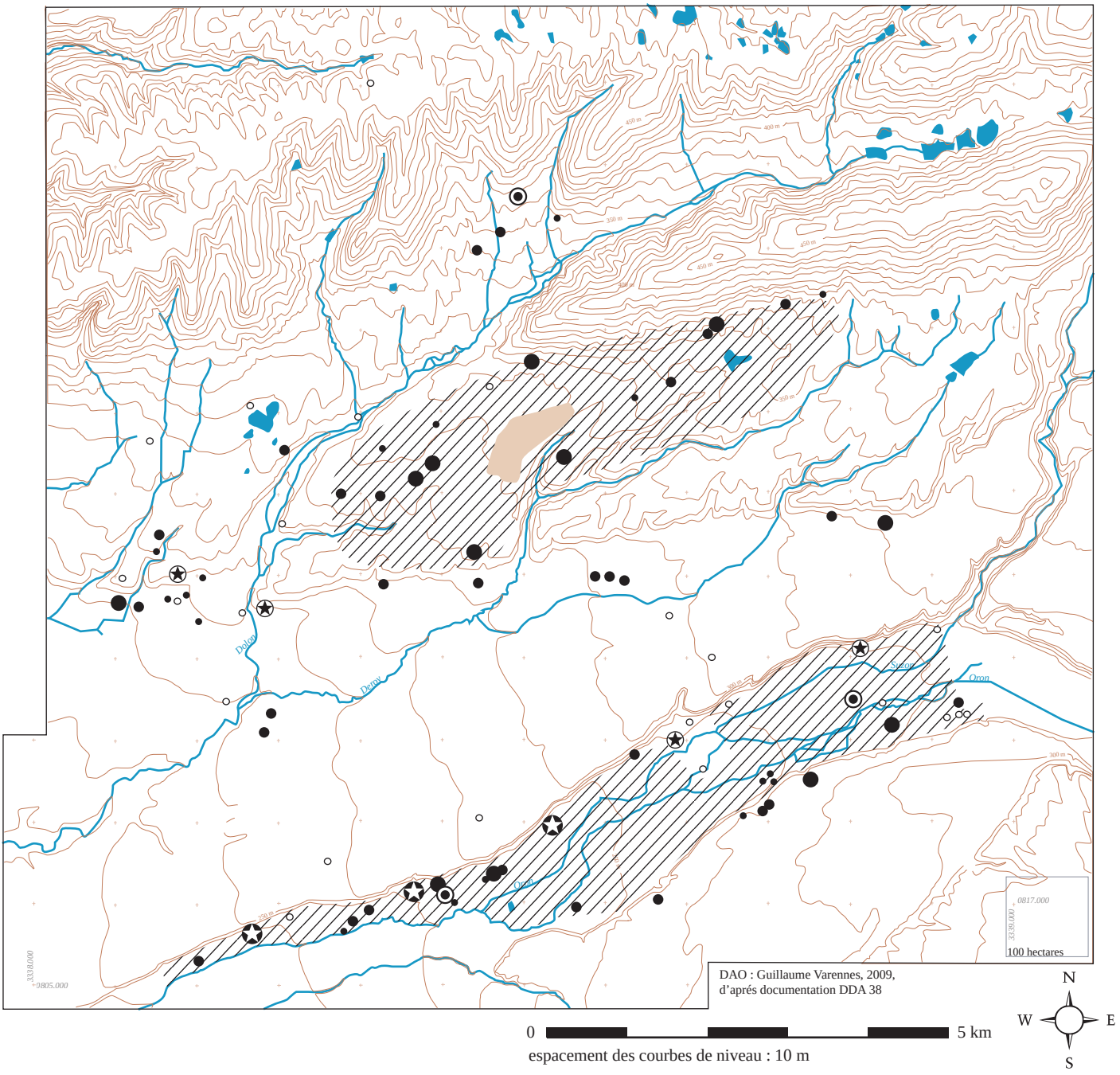

Fig. n° 080 : Répartition de l'habitat aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. et zone de semis de fond antique

semis de fond antique régulier

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

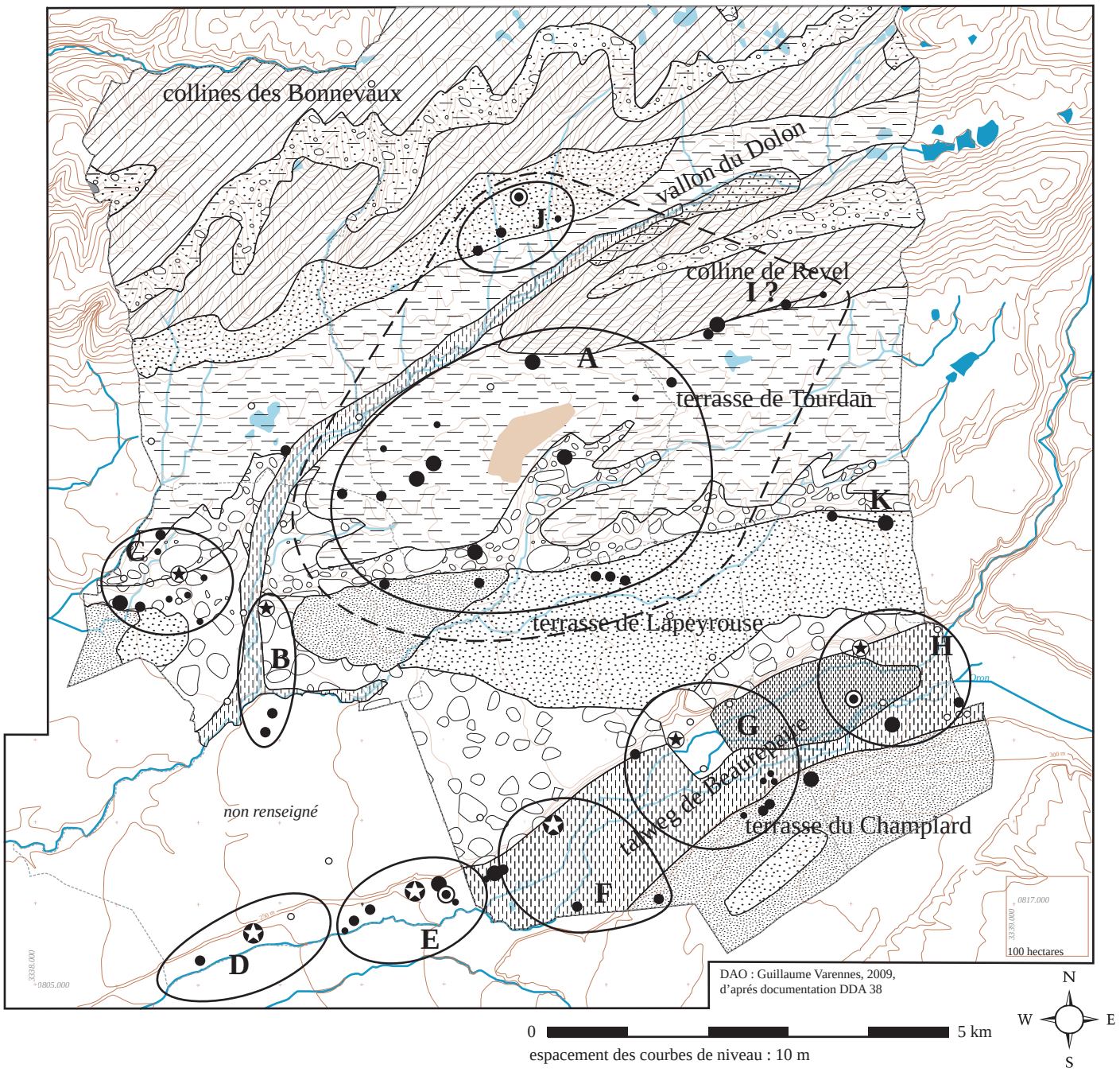

Fig. n° 081 : Répartition de l'habitat aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. et fond de carte pédologique

légende carte pédologique :

- alluvions calcaires hydromorphes
- alluvions non calcaires hydromorphes
- moyenne terrasse fluvio-galciaire
- haute terrasse fluvio-galciaire
- placage limoneux moyennement différenciés
- placage limoneux différenciés hydromorphes
- colluvions limoneuses anciennes
- colluvions et cônes de déjection anciens
- conglomérats en pentes fortes
- molasse sablo-gréseuse en pentes faibles
- altérité des plateaux
- zone non renseignée
- secteur d'étude

légende carte archéologique :

- Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée
- rang 1 : grande *villa*
- rang 2 : *villa* ?
- rang 3 : grand établissement sans indice de confort
- rang 4 : établissement de rang moyen
- rang 5 : établissement de rang inférieur
- rang 6 : petit établissement sans mobilier
- indice de site

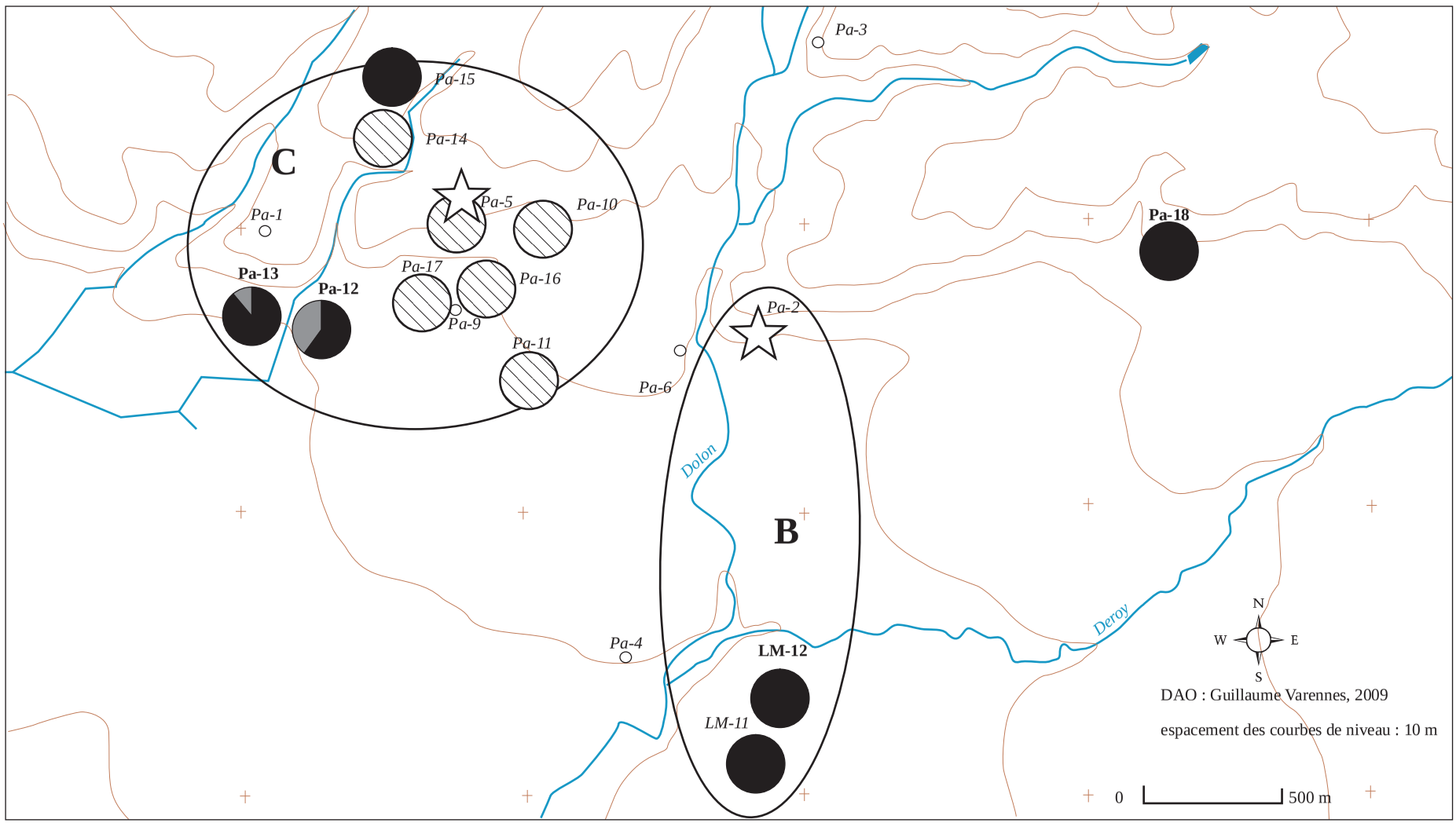

Fig. n° 082 : L'habitat dispersé du secteur des Barmanches et de Pact situé débouché du Dolon aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

Fig. n° 083 : L'habitat dispersé du secteur occidental du talweg de Beaurepaire aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

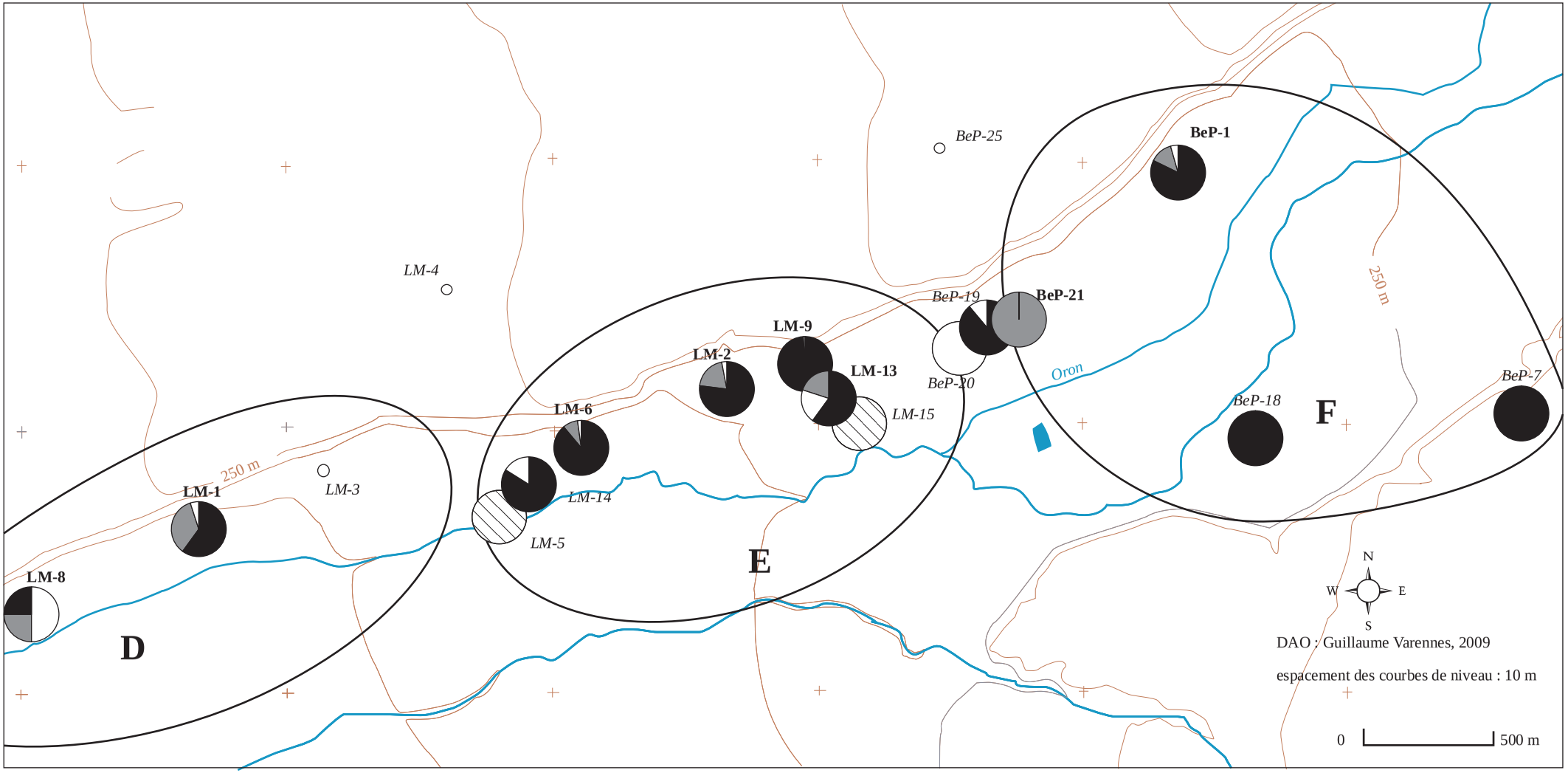

type de mobilier céramique recueilli sur le site :

céramique fine / céramique commune

amphore

site n'ayant livré que des fragments de *tegulae*

indice de site

Fig. n° 084 : L'habitat dispersé du secteur de Beaurepaire et de Saint Bathélémy-deBeaurepaire situé dans le talweg de Beaurepaire aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

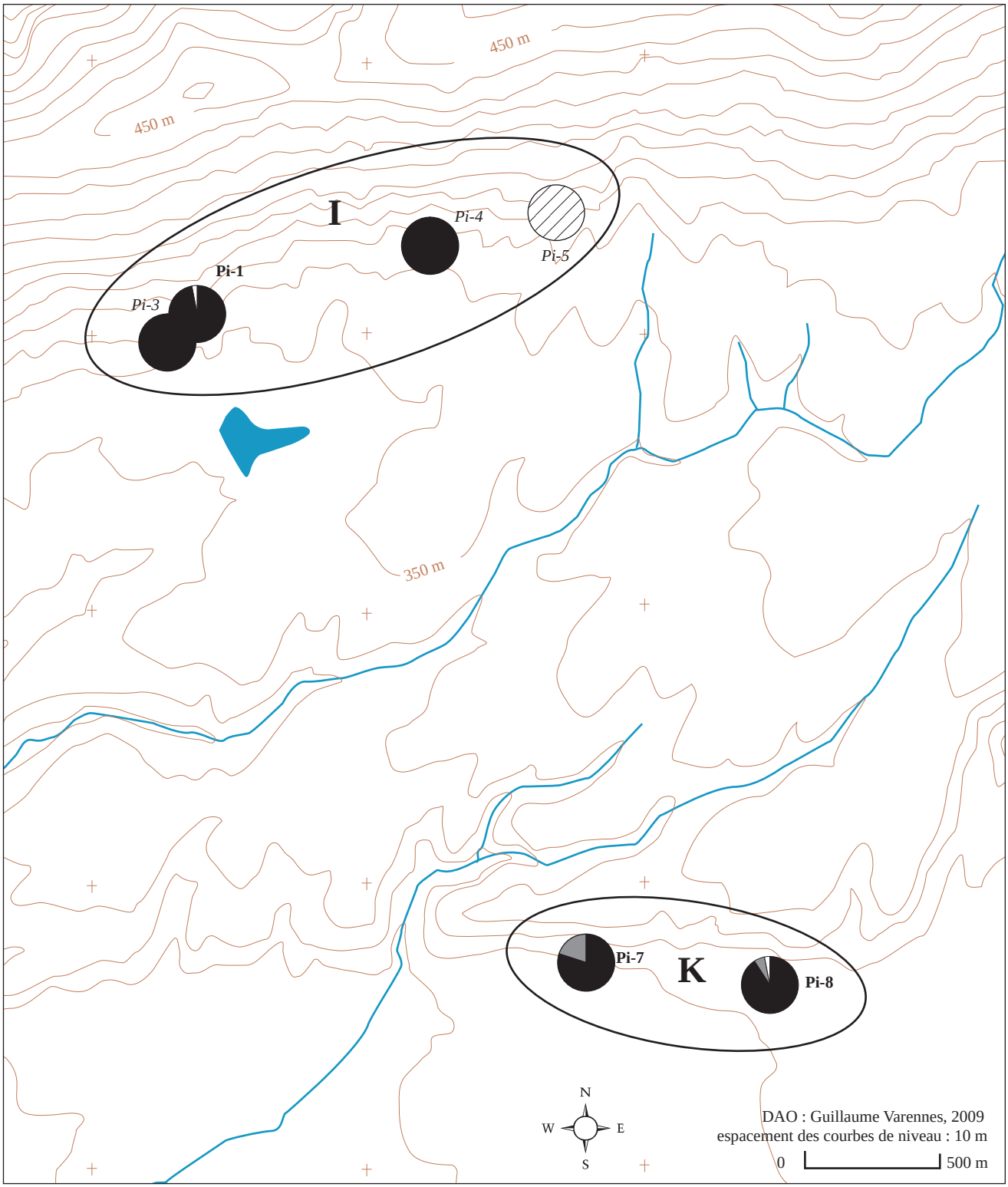

Fig. n° 085 : L'habitat dispersé de la colline de Revel et de la partie orientale des terrasses de Tourdan et de Lapeyrouse aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

type de mobilier céramique recueilli sur le site :
céramique fine céramique commune
amphore

site n'ayant livré que des fragments de tegulae

indice de site

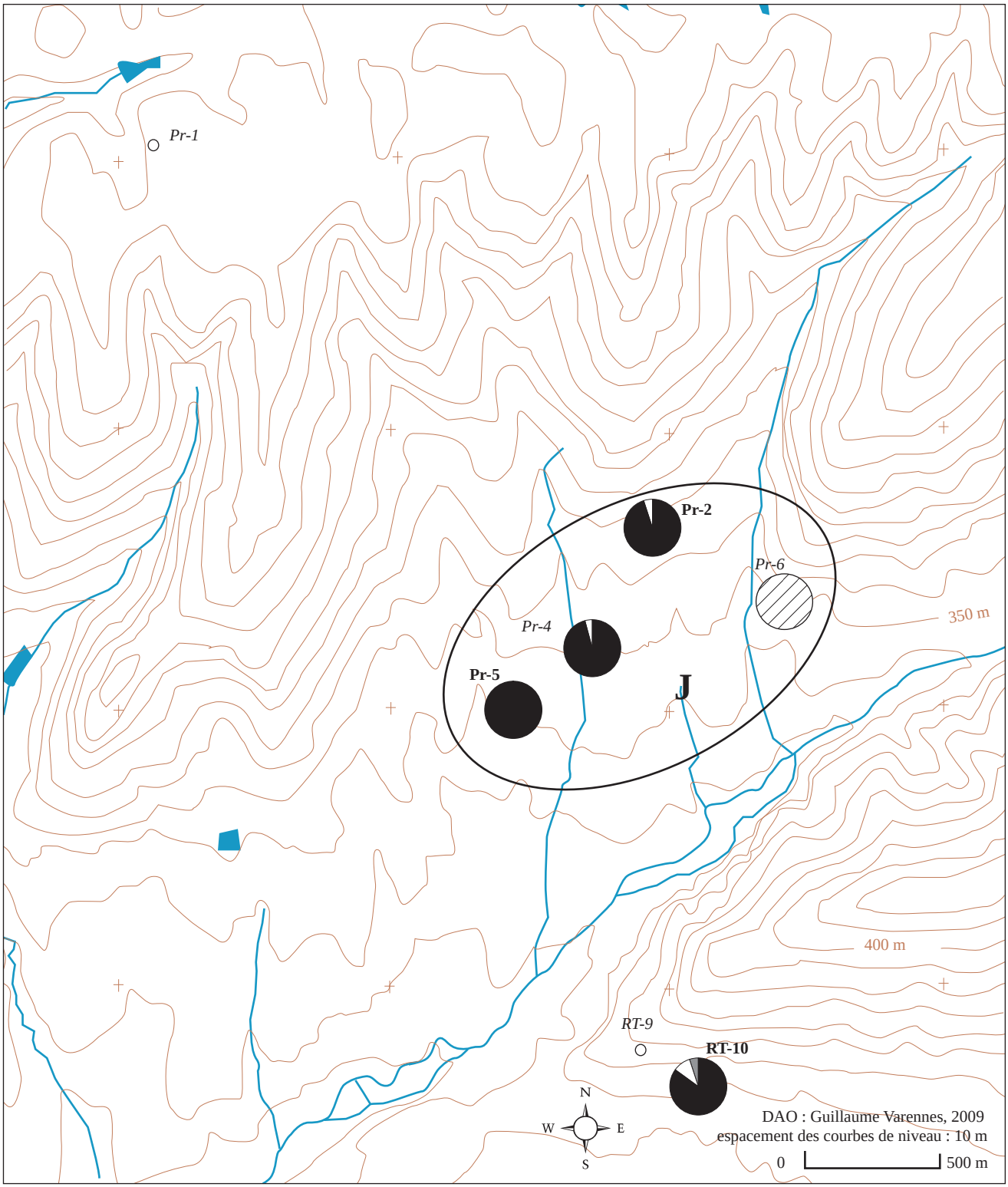

Fig. n° 086 : L'habitat dispersé du versant méridional des collines des Bonnevaux aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

type de mobilier céramique recueilli sur le site :
céramique fine céramique commune
amphore

site n'ayant livré que des fragments de tegulae

indice de site

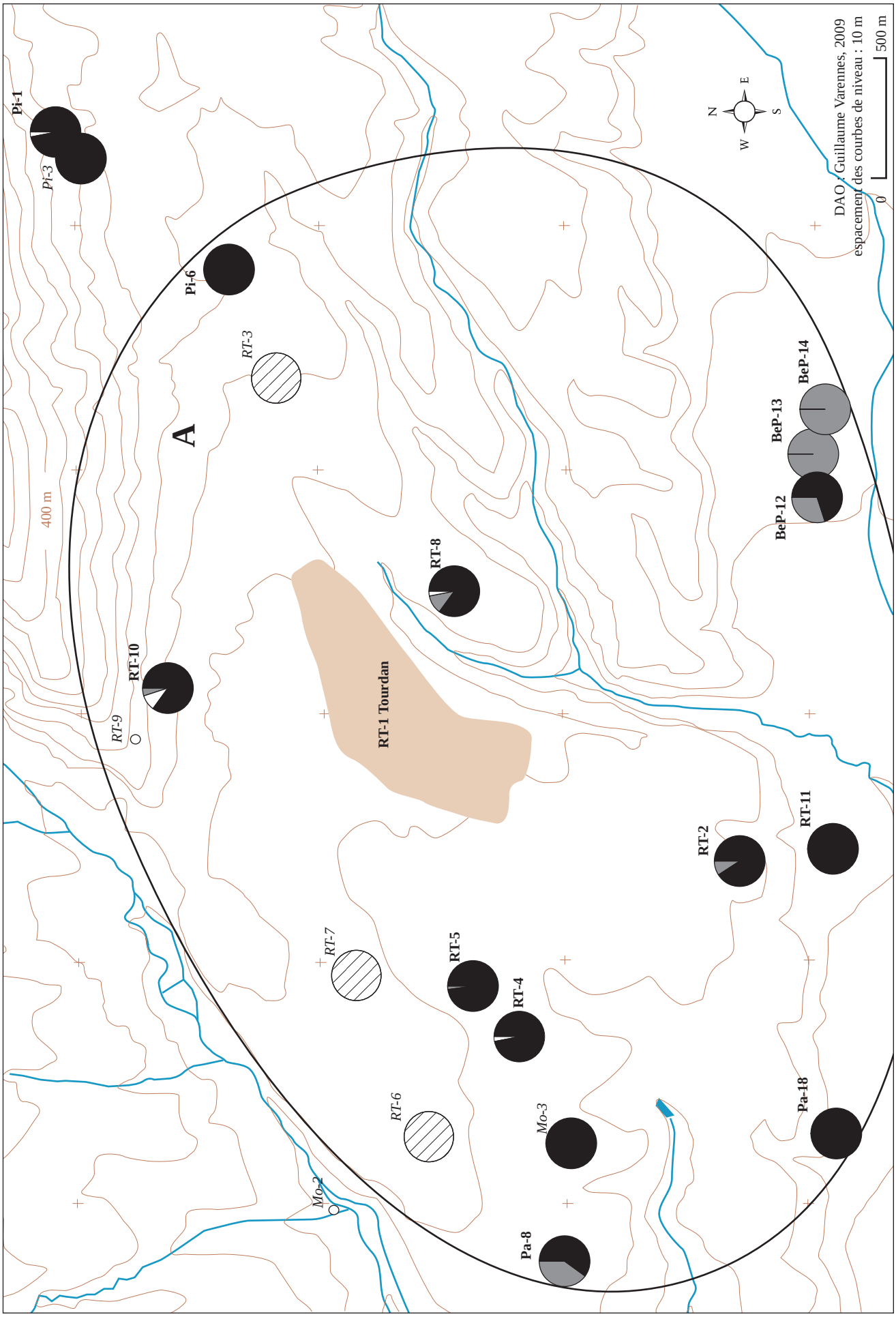

Fig. n° 087 : L'habitat dispersé de la terrasse de Tourdan aux IIe et IIIe s. ap. J.-C.

type de mobilier céramique recueilli sur le site :
céramique fine céramique commune
amphore

site n'ayant livré que des fragments de *tegulae*

indice de site

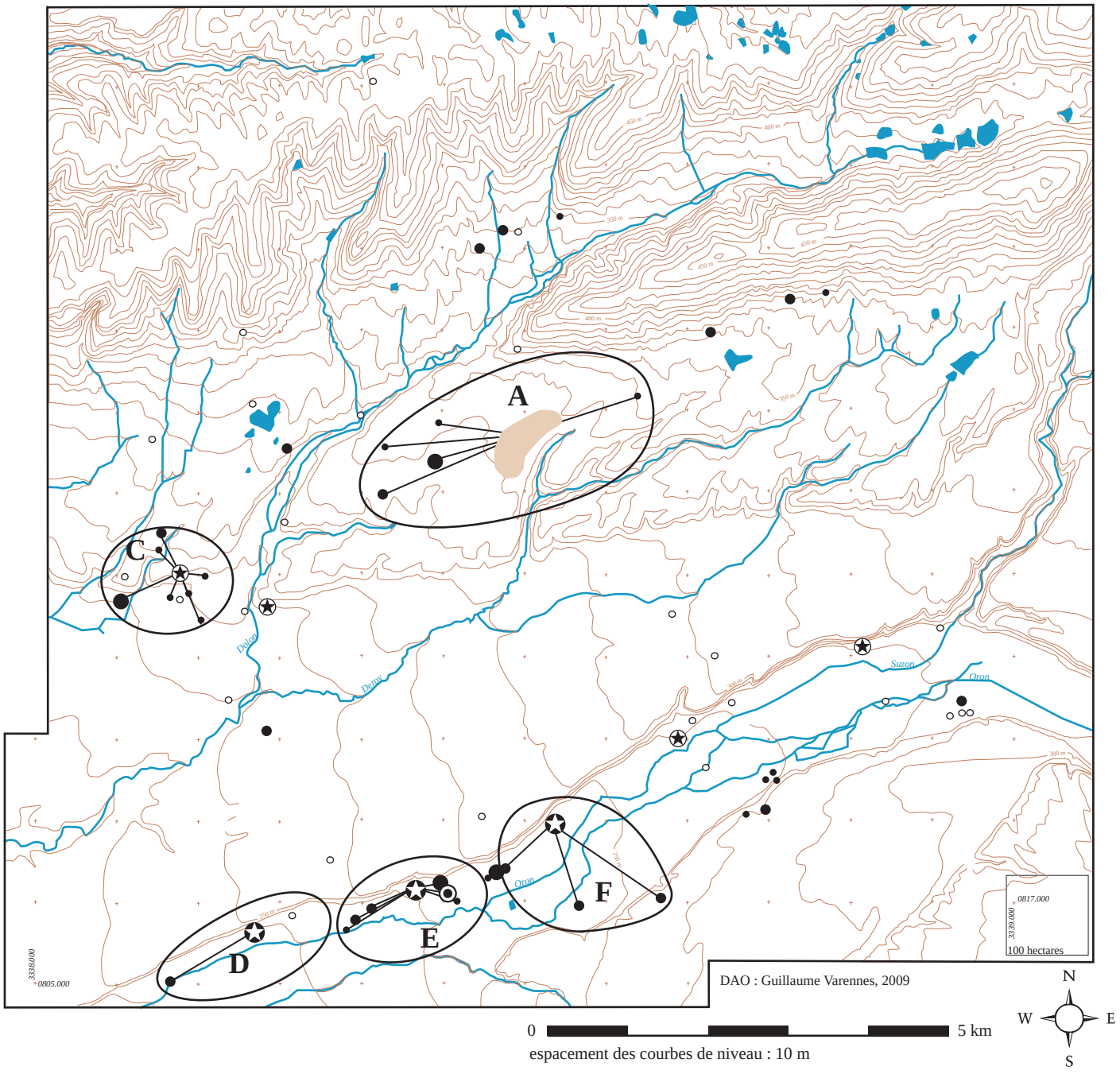

Fig. n° 088 : Occupation du sol au cours du Ve s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

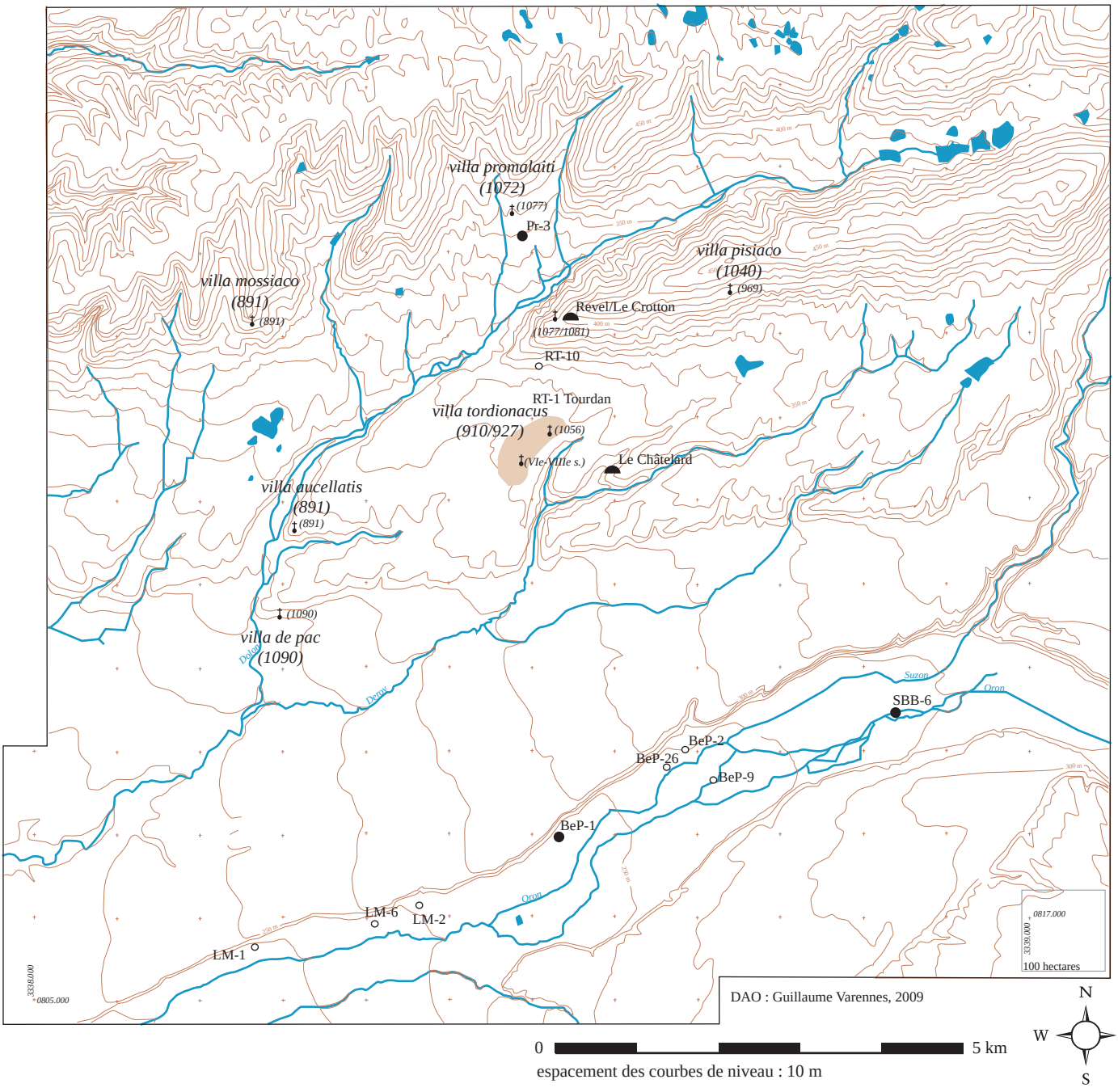

Fig. n° 089 : Occupation du sol au cours du haut Moyen Âge (VIe s. - XIe s.)

Tourdan/*Turedonnum* : superficie occupée à la fin de l'Antiquité

‡ église/chapelle mentionnée dans les textes et lieux de cultes reconnus

● établissement reconnu en prospection (nbre de tessons identifiés > 1)

villa aucellatis (891) *villa* mentionnée dans les sources

○ indice de site/fréquentation reconnue

fortifications/motte

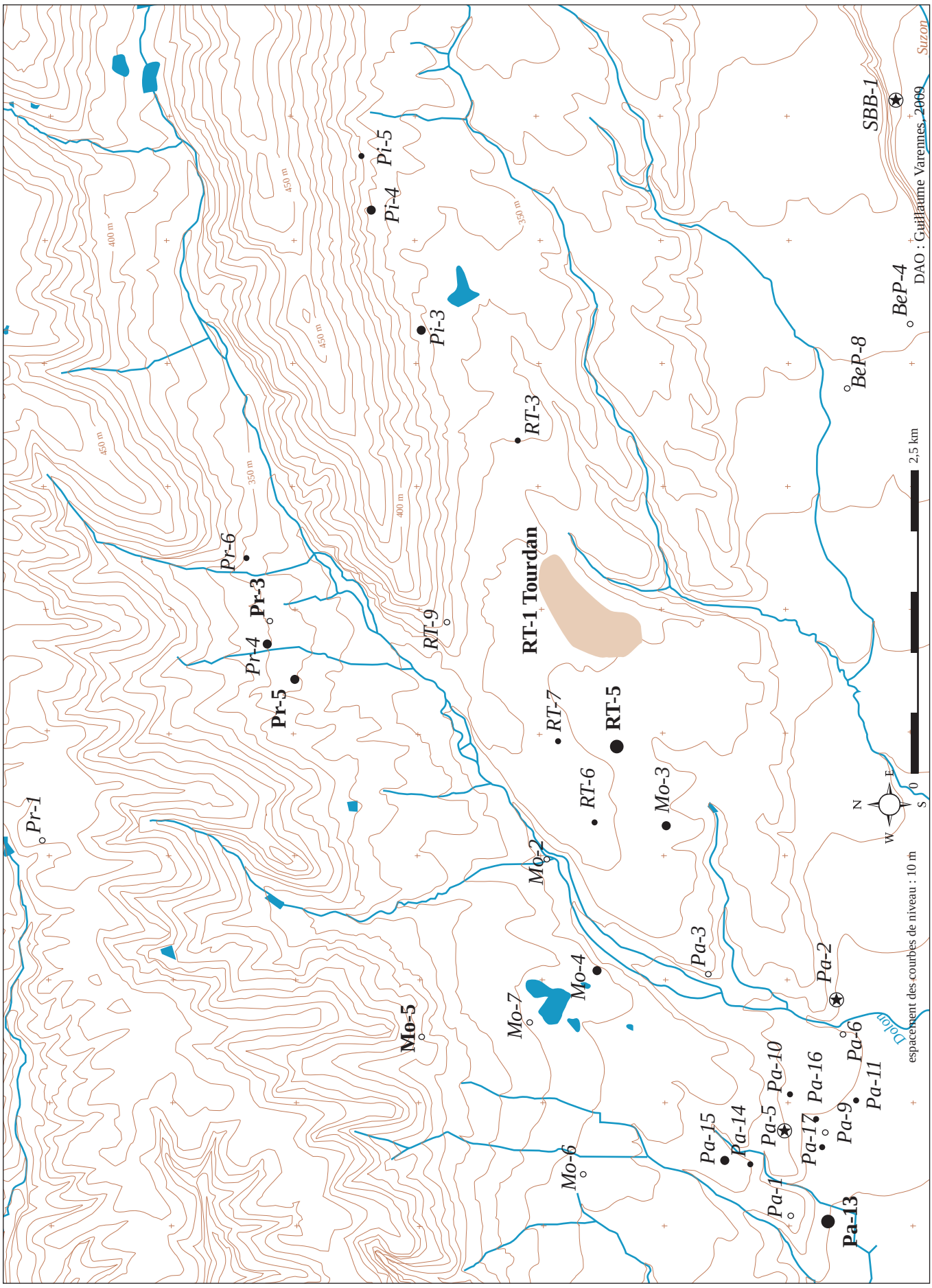

Fig. n° 090 : Les collines des Bonnevaux, le vallon du Dolon et la terrasse de Tourdan au Ve s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

Pa-5 occurence attribuée à l'Antiquité (Ier s. -Ve s. ap. J.-C.) en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-1 occurence attribuée au Ve s. ap. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

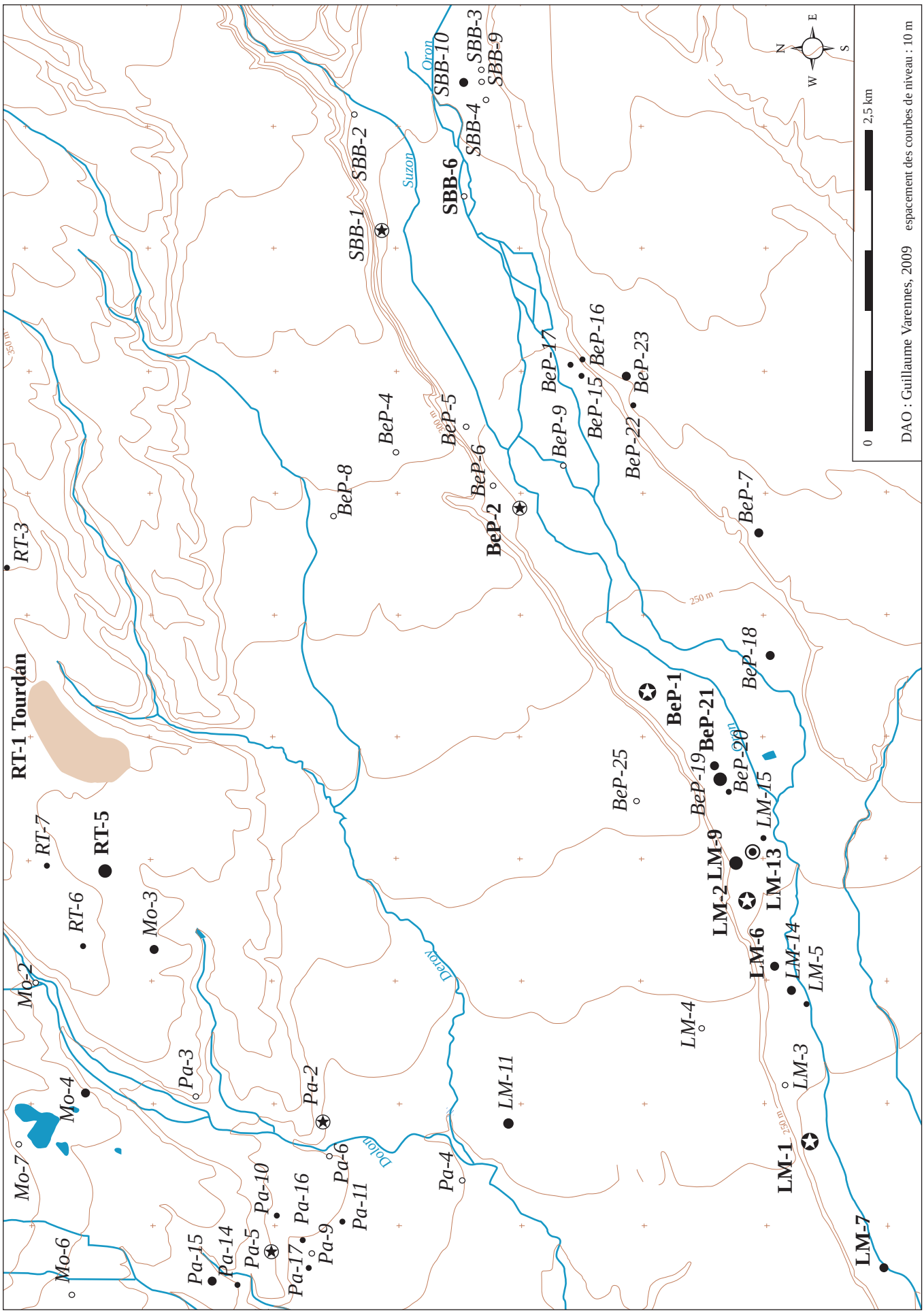

Fig. n° 091 : La terrasse de Lapeyrouse, le talweg de Beaurepaire et ses abords au Ve s. ap. J.-C.

Tourdan/*Turedonnum* : superficie maximale occupée

rang 1 : grande *villa*

rang 2 : *villa* ?

rang 3 : grand établissement sans indice de confort

rang 4 : établissement de rang moyen

rang 5 : établissement de rang inférieur

rang 6 : petit établissement sans mobilier

indice de site

Pa-5 occurence attribuée à l'Antiquité (Ier s. -Ve s. ap. J.-C.) en l'absence de critères de datation (niveau 1 de précision)

BeP-1 occurence attribuée au Ve s. ap. J.-C. (niveaux 2 et 3 de précision)

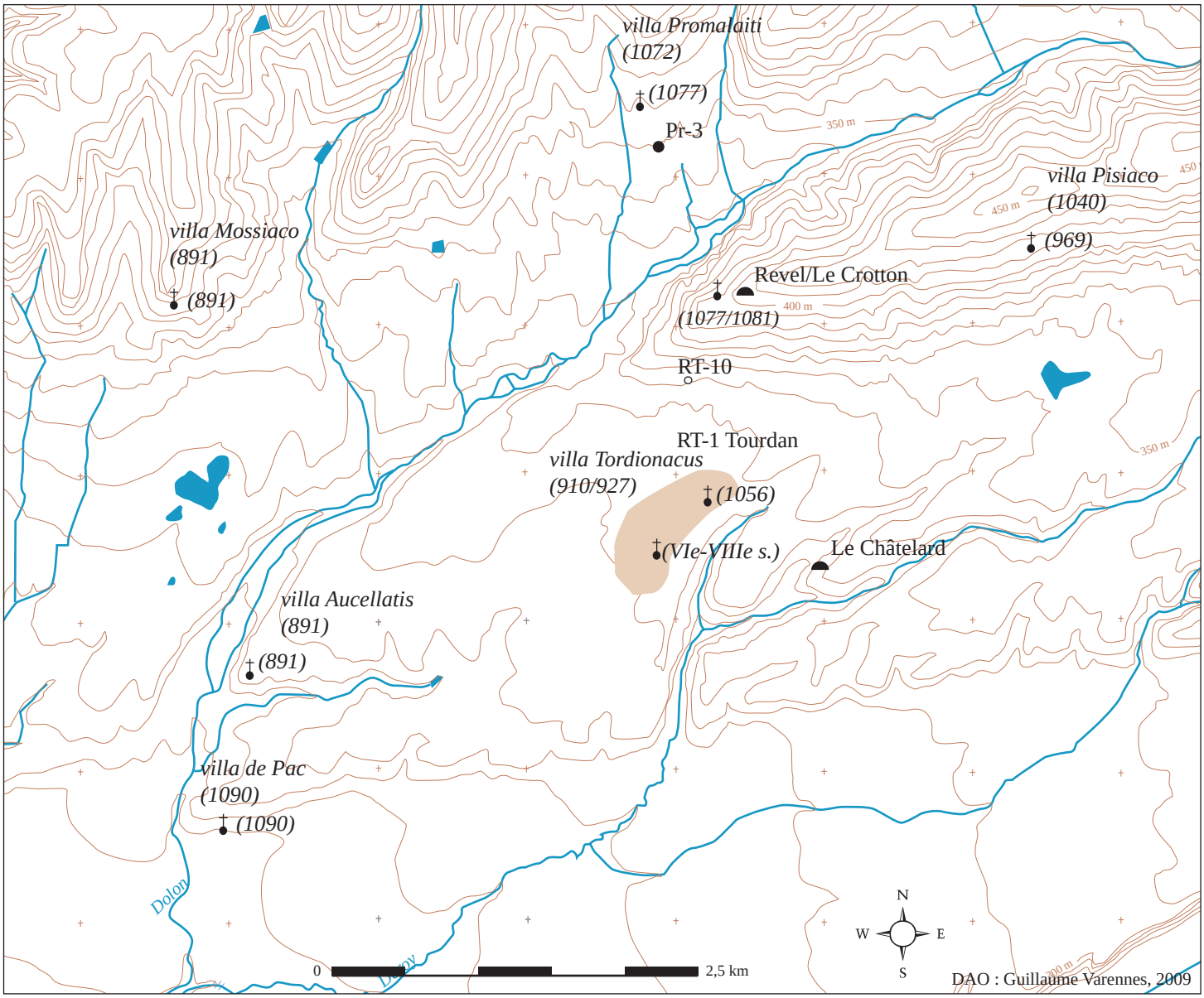

Fig. n° 092 : La terrasse de Tourdan et ses abords durant le haut Moyen Âge (VIe-XIe s.)

Tourdan/*Turedonnum* : superficie occupée à la fin de l'Antiquité

† église/chapelle mentionnée dans les textes

● établissement reconnu en prospection (nbre de tessons identifiés > 1)

villa Aucellatis (891) *villa* mentionnée dans les sources

○ indice de site/fréquentation reconnue

◗ fortifications/motte

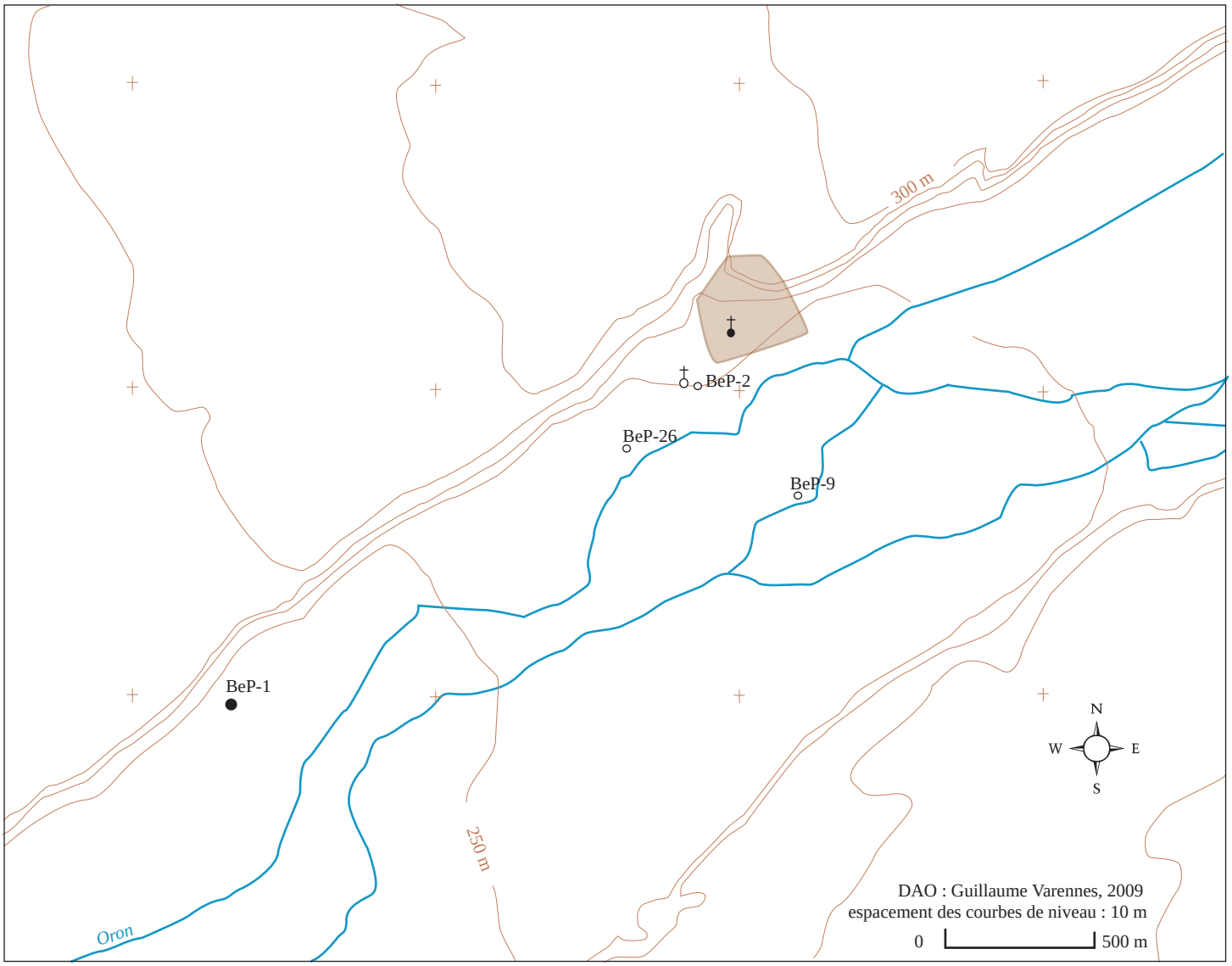

Fig. n° 093 : Occupation du sol du talweg de Beaurepaire au haut Moyen Âge (VIe - XIe s.) et localisation du bourg castral de Beaurepaire

- établissement reconnu en prospection (nbre de tessons identifiés > 1)
- indice de site/fréquentation reconnue
- église paroissiale Saint Michel
- emplacement présumée de l'église Saint Pierre
- emprise schématique du bourg de Beaurepaire enclos par les remparts du XIVe s.

entre 10 av. J.-C. et 30 ap. J.-C.

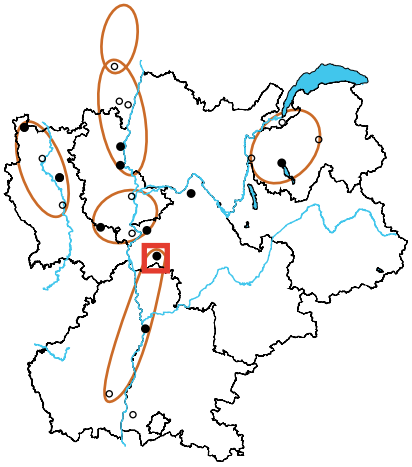

milieu du Ier siècle ap. J.-C.

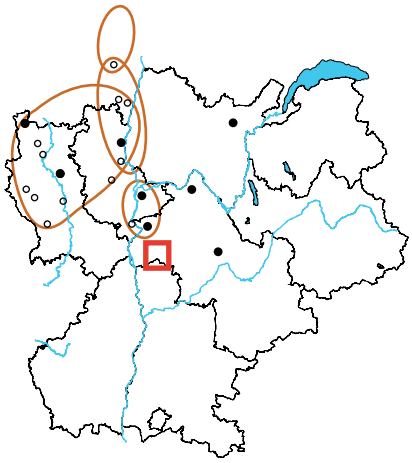

dernier tiers du Ier siècle ap. J.-C.

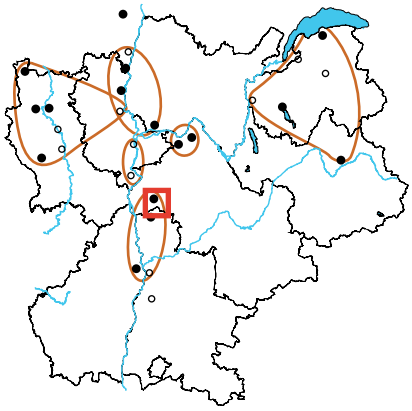

première moitié du IIe siècle ap. J.-C.

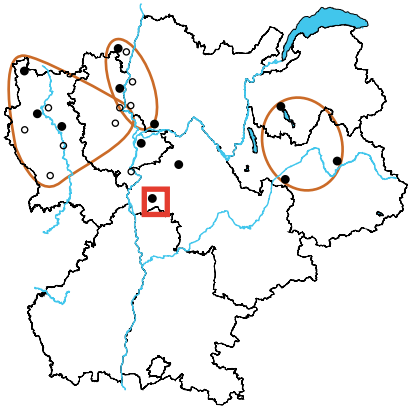

deuxième moitié du IIe siècle
et première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.

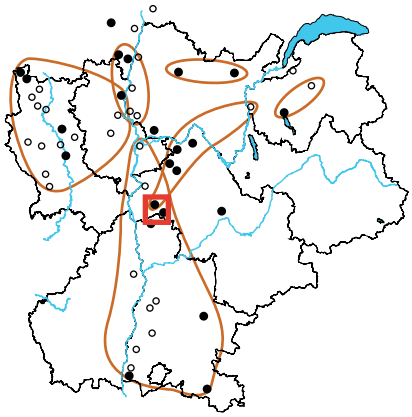

deuxième moitié du IIIe siècle ap. J.-C.

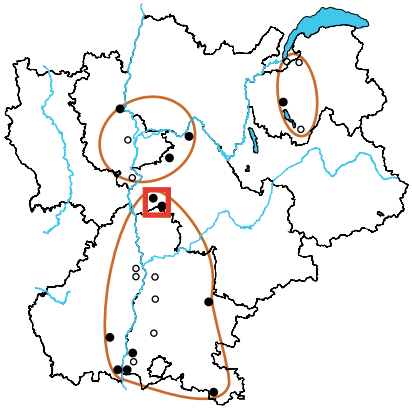

deuxième moitié du IVe siècle et du Ve siècle de notre ère

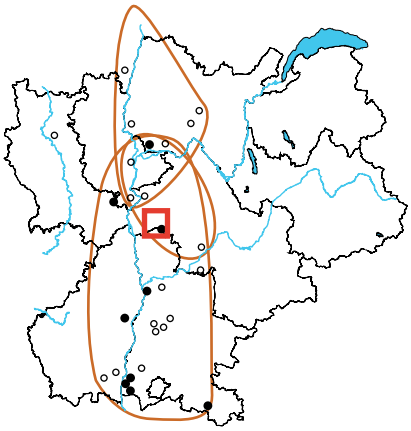

Ve siècle de notre ère

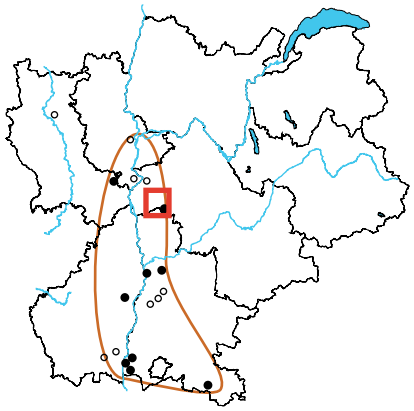

Fig. n° 094 : Groupes Morphologiques locaux identifiés en région Rhône-Alpes,
dans le cadre de l'ACR Céramiques Communes d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le Sud de la Bourgogne (état mars 2010)
cercle plein : ensemble étudié dans le cadre de l'ACR
cercle vide : ensemble issu de la bibliographie

DAO : Guillaume Varennes 2010, d'après C. Batigne Vallet

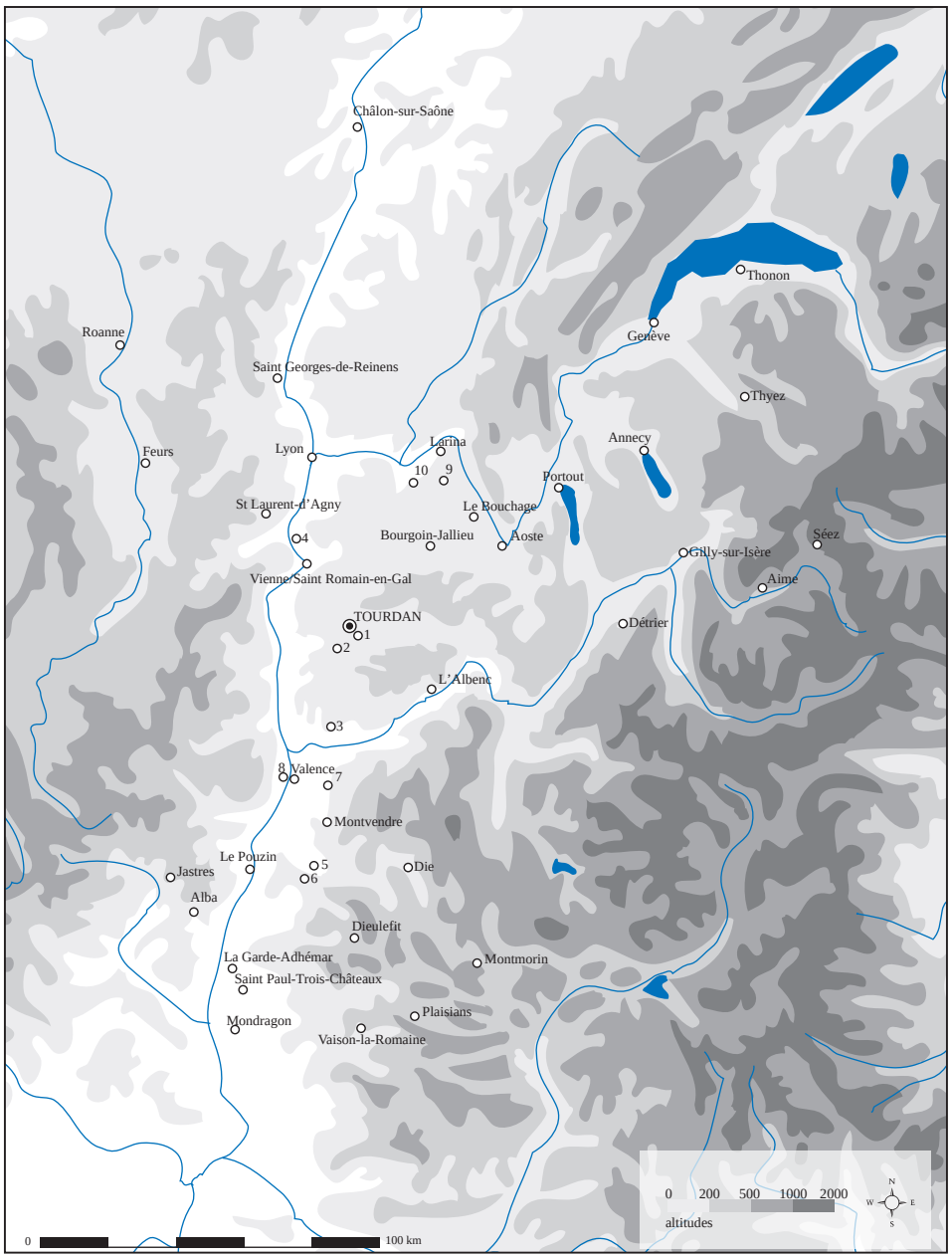

Fig. n° 095 : Sites régionaux mentionnés dans l'étude du faciès céramique local

1 : Beaurepaire
2 : Saint Sorlin-en-Valloire
3 : Clérieux
4 : Communay
5 : Crest
6 : Chabrillan
7 : Montélier
8 : Saint Péray
9 : Optevoz
10 : Saint Romain-de-Jalionas

DAO : Guillaume Varennes 2010

servir/conserver *boire* *manger* *préparer/cuire* *conserver/servir*

150/125 – 100/75 av. J.-C.

1/10

1/10

1/10

% importations / céramique locale

5%

100/75 – 50/25 av. J.-C.

1/10

1/10

% importations / céramique locale

1%

50/25 av. – 25 ap. J.-C.

[hors contexte]

[hors contexte]

[hors contexte]

[hors contexte]

[hors contexte]

[hors contexte]

[hors contexte]

[hors contexte]

% céramique fine / céramique commune

3%

échelle 1/5
DAO : Guillaume Varennes, 2010

Fig. n° 096 : Synthèse du faciès céramique local
en rouge : importations républicaines
en blanc : imitations de vaisselle fine
● : céramique peinte

servir/conserver *boire* *manger* *préparer/cuire* *conserver/servir*

Ier s. ap. J.-C.

IIe s. ap. J.-C.

IIIe - Ve s. ap. J.-C.

% céramique fine / céramique commune

21%

24%

AUCUN CONTEXTE DISPONIBLE

échelle 1/5
DAO : Guillaume Varennes, 2010

Fig. n° 097 : Synthèse du faciès céramique local (suite)
en blanc : imitations de vaisselle fine
● : céramique peinte
en grisé : formes de tradition gauloise résiduelles

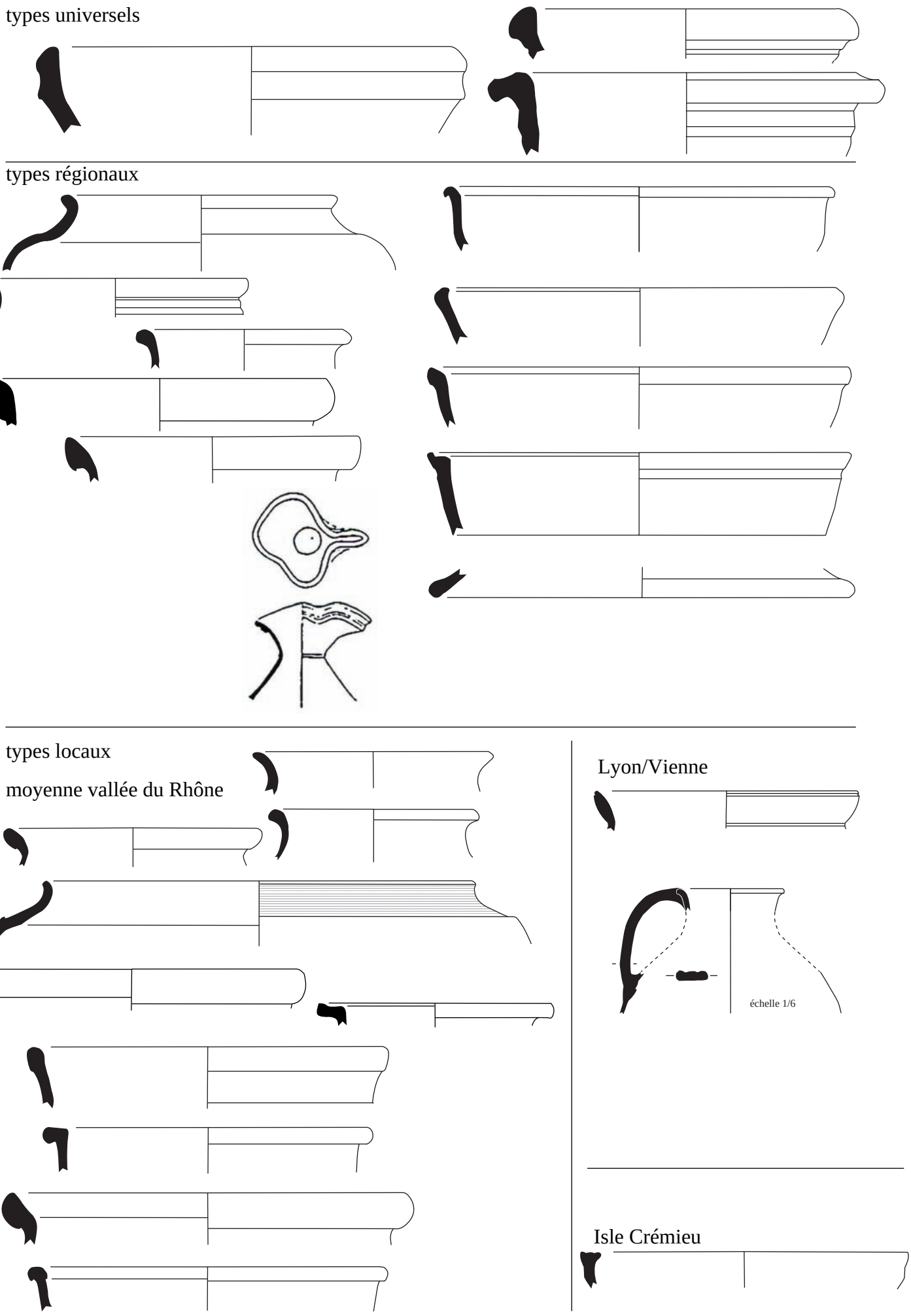

Fig. n° 098 : Tourdan, sélection des types universels, régionaux et locaux en céramique commune

DAO : Guillaume Varennes, 2010

échelle : 1/3

0 5 cm

types universels

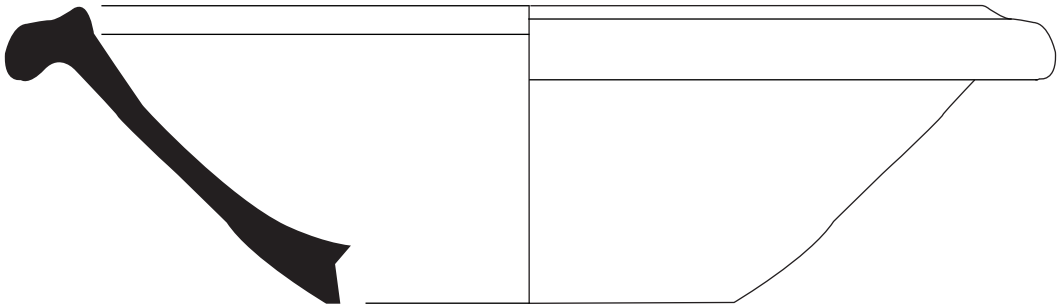

types régionaux

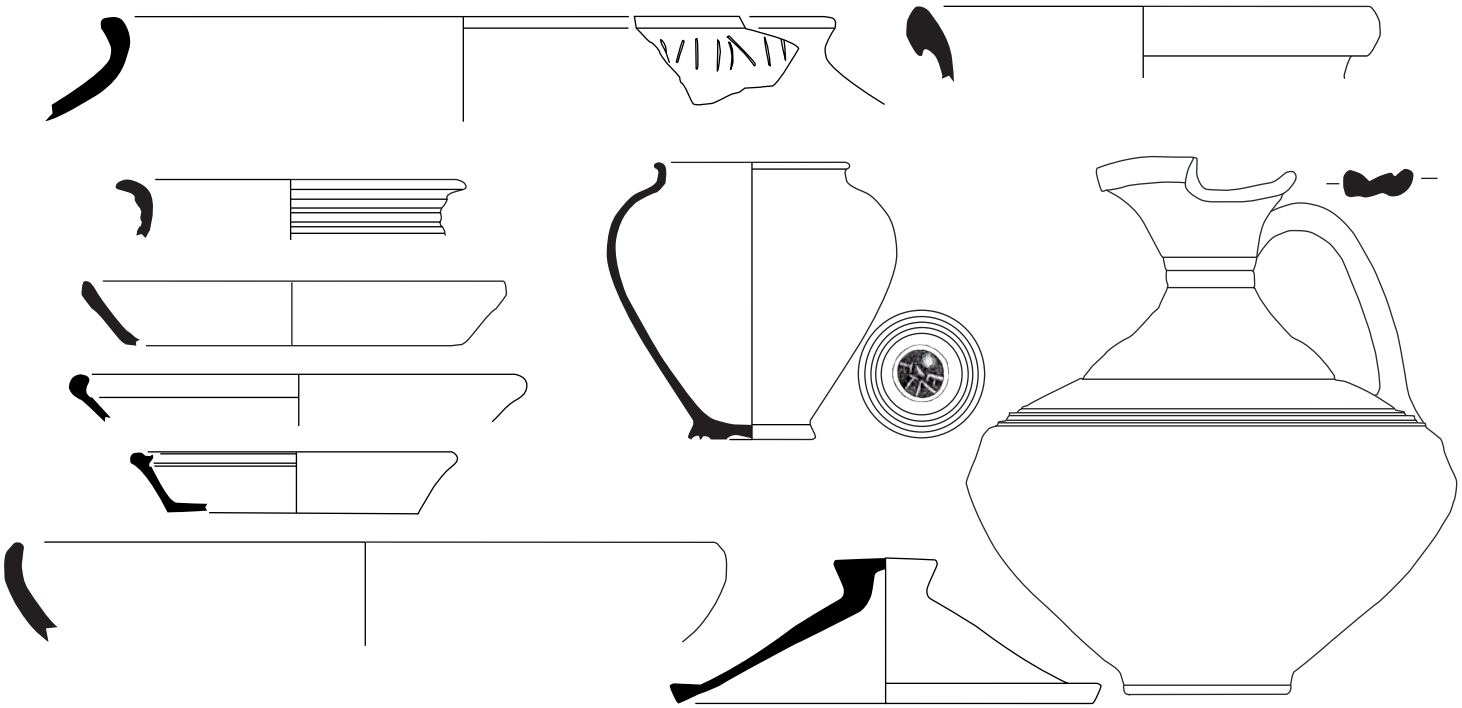

types locaux
moyenne vallée du Rhône

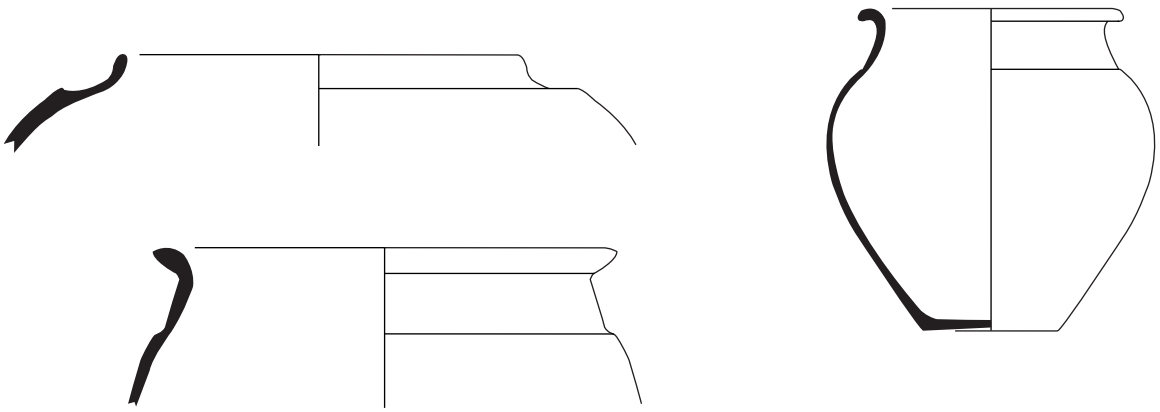

Fig. n° 099 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, sélection des types universels, régionaux et locaux en céramique commune

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2010

0 5 cm

types universels

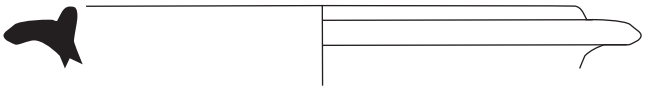

types régionaux

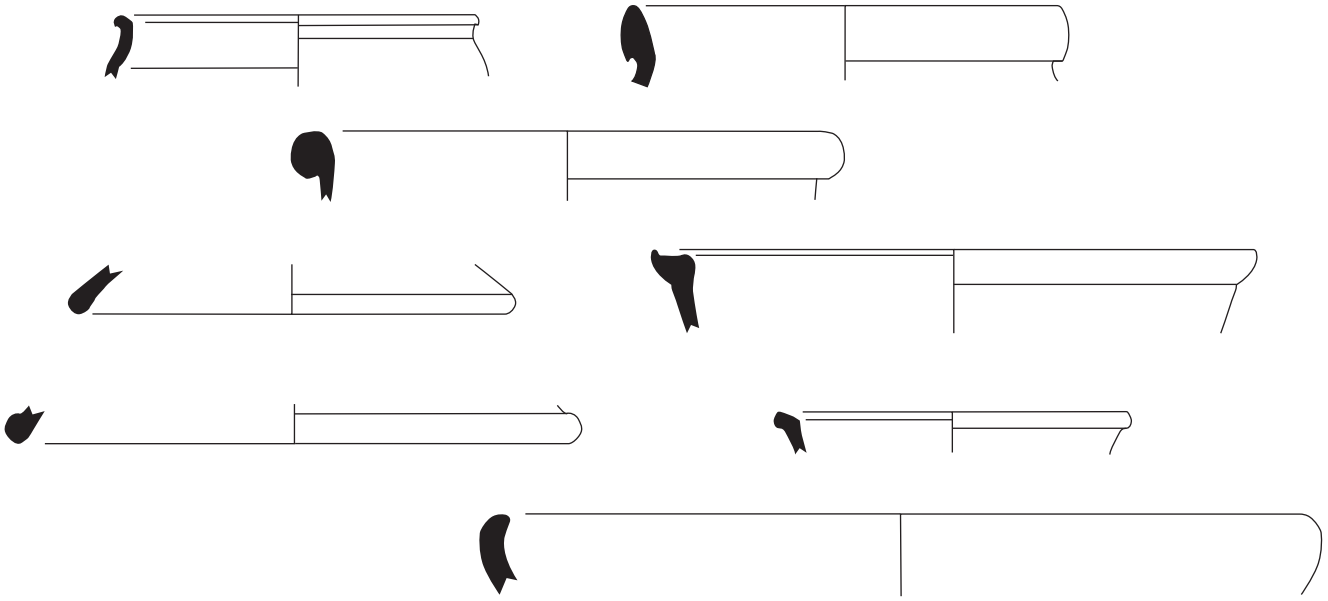

types locaux

moyenne vallée du Rhône

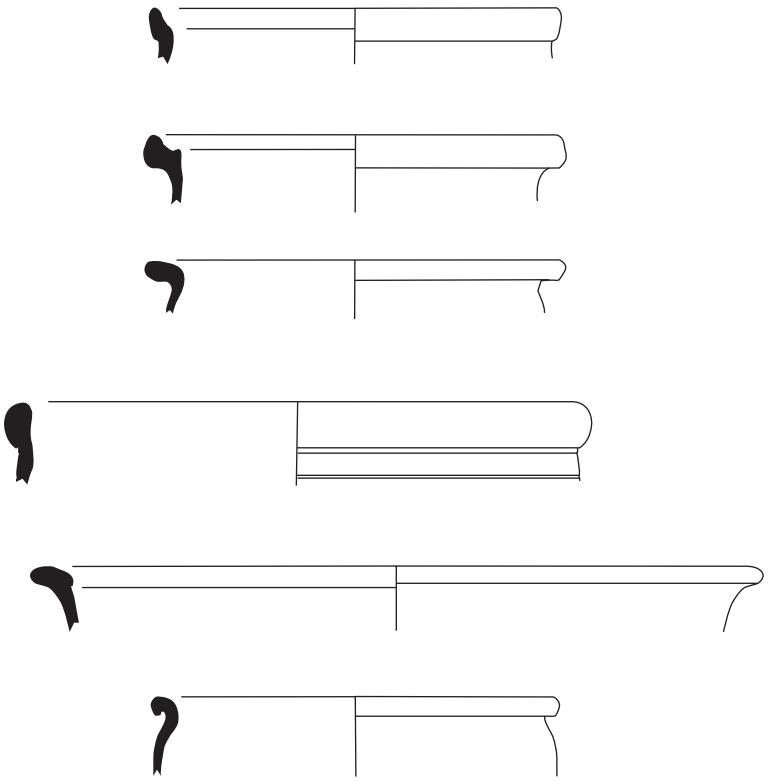

Lyon/Vienne

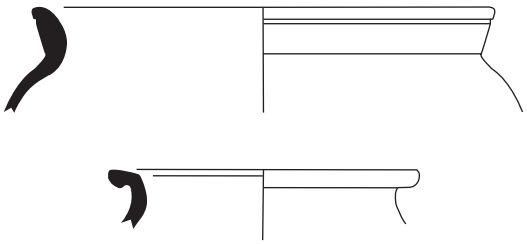

Fig. n° 100 : Beaurepaire, Le Fayaret, sélection des types universels, régionaux et locaux en céramique commune

DAO : Guillaume Varennes, 2010

échelle : 1/3

0 5 cm

Saint Sorlin-en-Valloire (150-75 av. J.-C.)

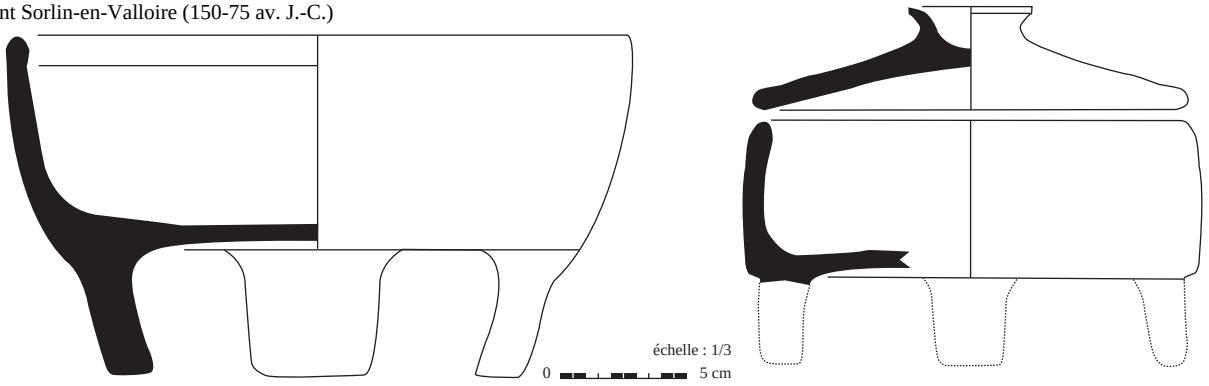

Feurs (100-80 av. J.-C.) d'après Dumoulin 2007, pl. 96

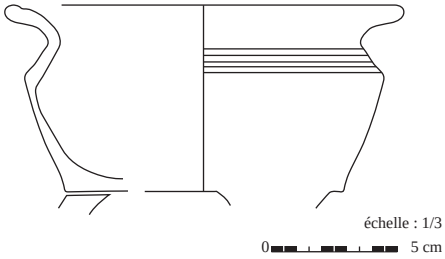

Revel-Tourdan (100-50 av. J.-C.)

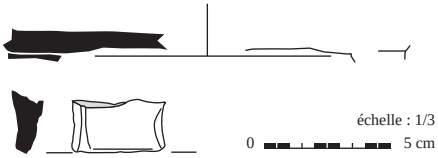

Saint Romain-en-Gal (40/30-20/15 av. J.-C.) d'après Leblanc 2007, fig. 9

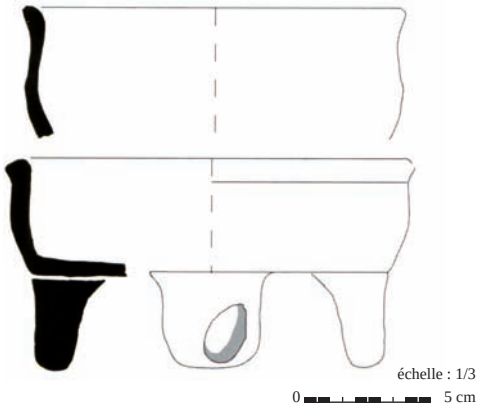

Nivernais (milieu du Ier s. av. J.-C.) d'après Barral 1998, fig. 12

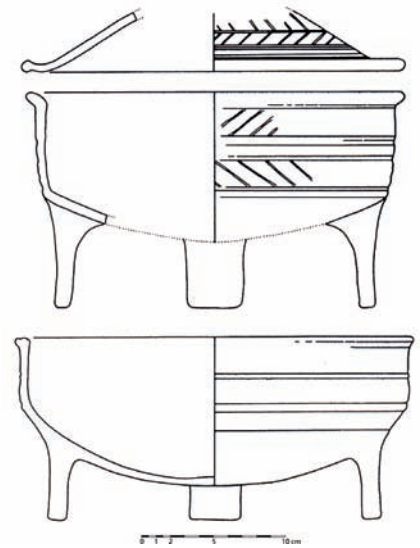

Massongex et Genève (40-20 av. J.-C.) d'après Schucany et al. 1999

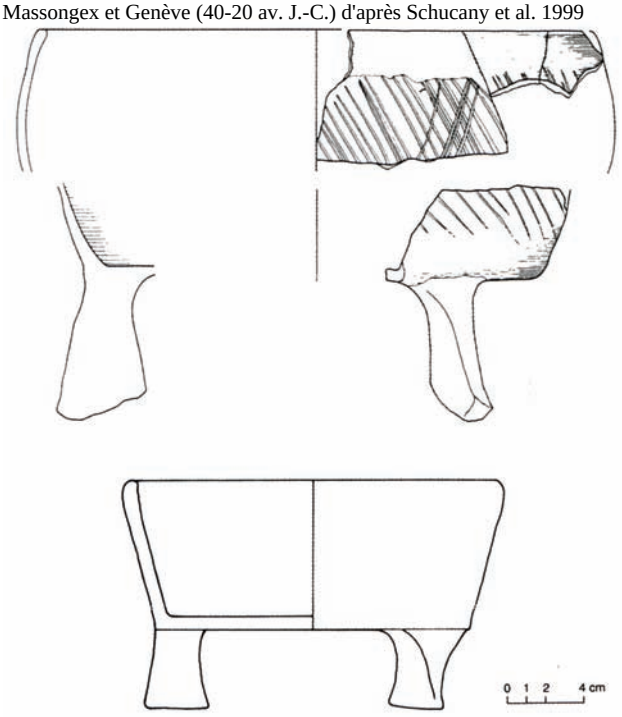

Valence (30-1 av. J.-C.) d'après Silvino (dir.), 2009, Pl. 13, n° 149

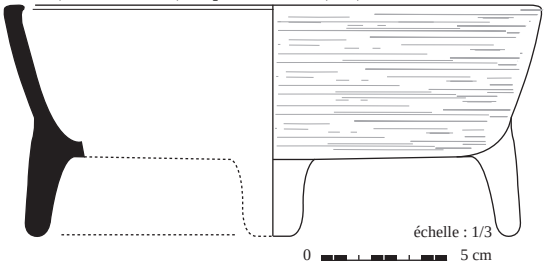

Fig. n° 101 : Marmites tripodes régionales, de la fin du IIe s. av. J.-C. à la fin du Ier s. av. J.-C.

DAO : Guillaume Varennes, 2010

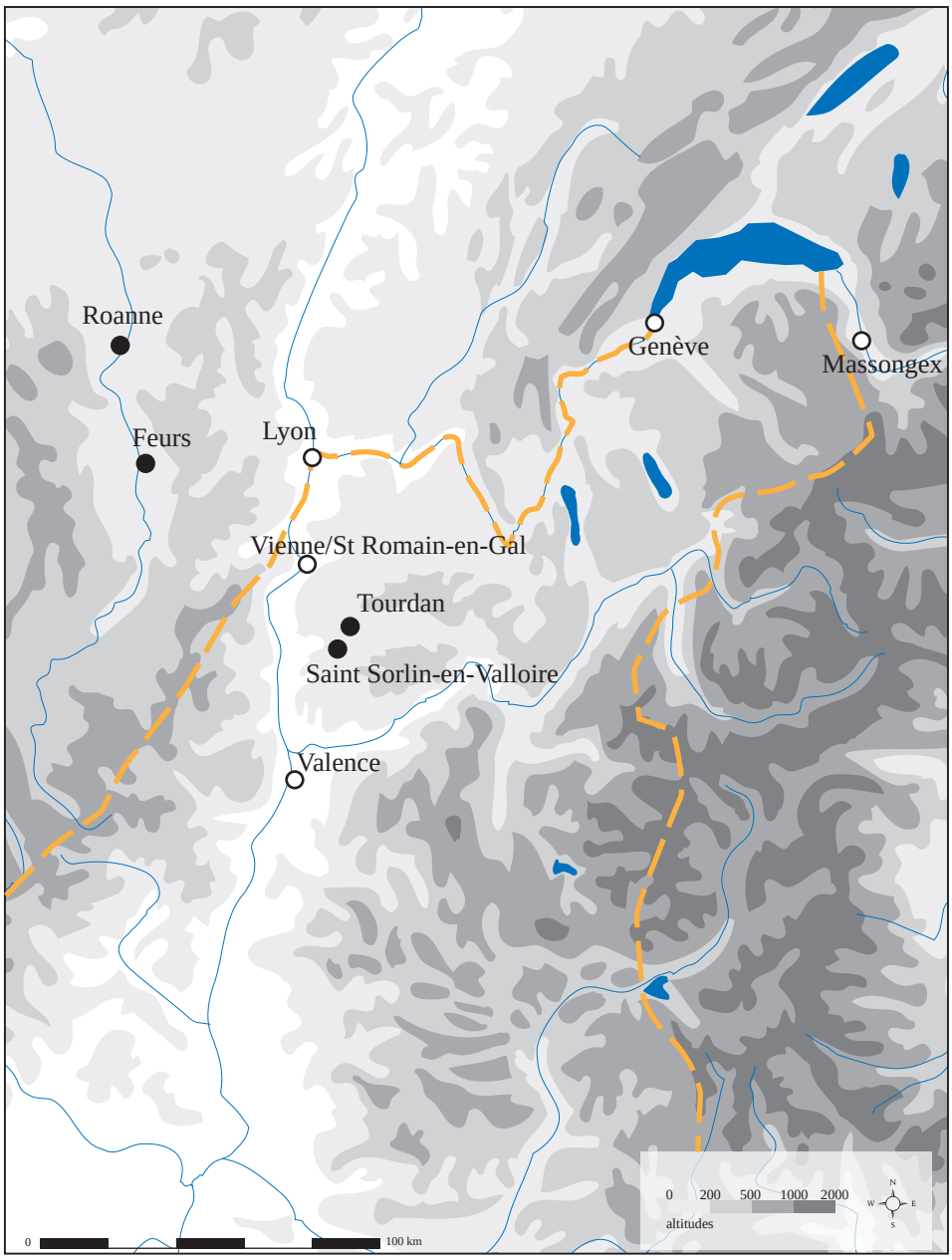

DAO : Guillaume Varennes 2010

Fig. n° 102 : Sites ayant livré des vases tripodes au Ier s. av. J.-C.

- ● première moitié du Ier s. av. J.-C.
- ○ seconde moitié du Ier s. av. J.-C.
- — — — — limites approximatives de la conquête de 121 av. J.-C.

a. habitats groupés et pôles de peuplement aux IIe et Ier s. av. J.-C.

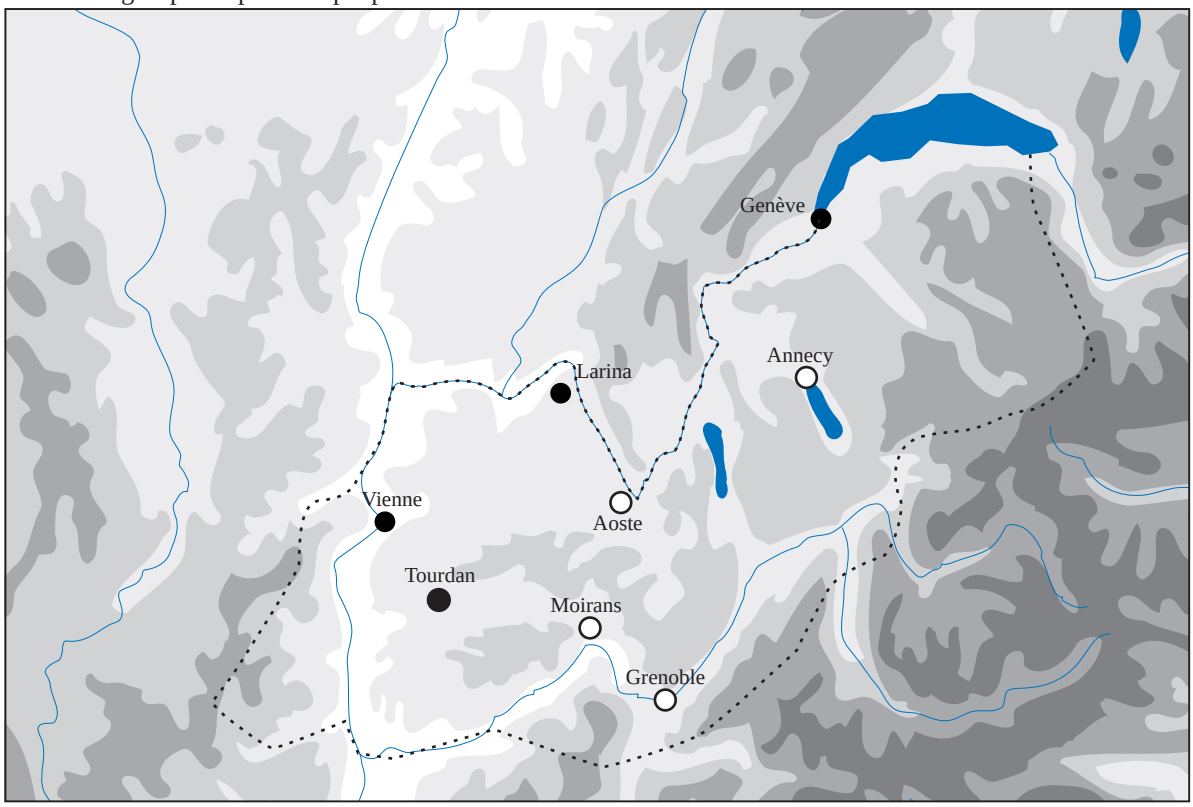

● occupations certaines ○ occupations supposées

b. habitats groupés et lieux de cultes au Ier s. ap. J.-C.

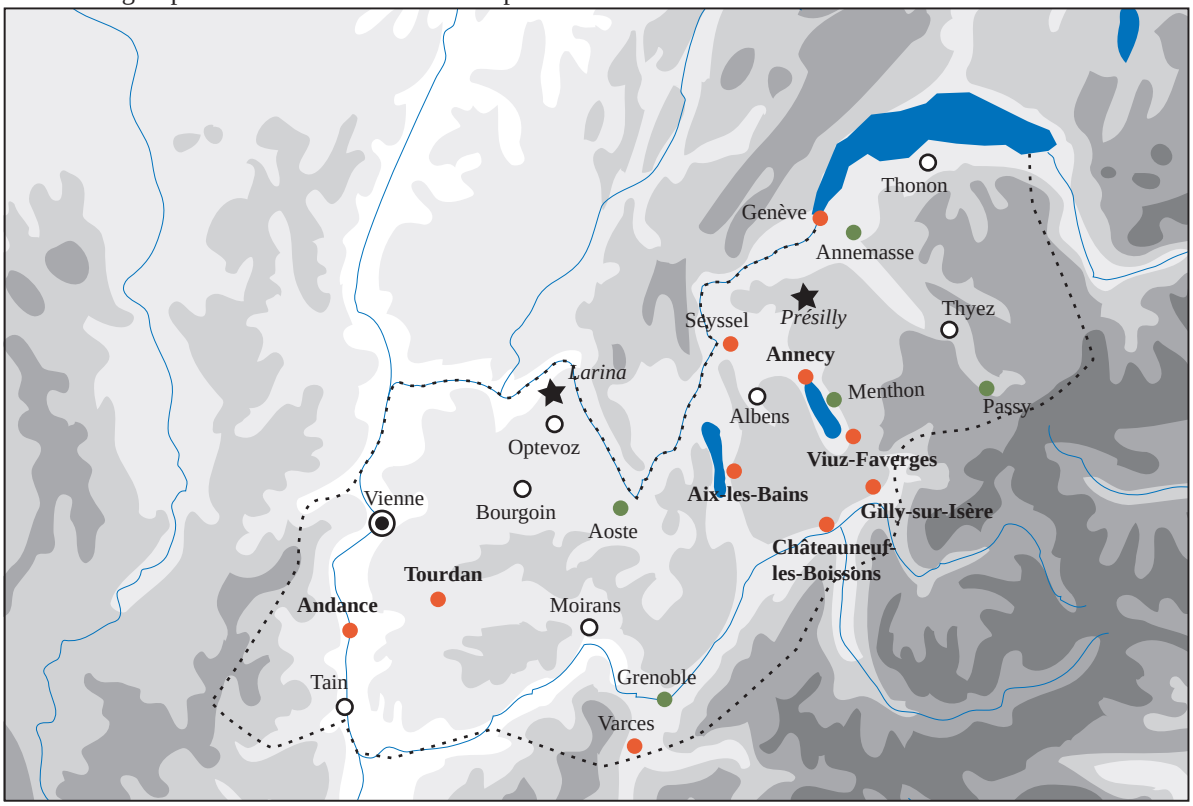

à partir de Leveau, Rémy 2005-2006, complété avec Gaidon-Bunuel, Laroche 2007

○ agglomérations connues
● associées à un lieu de culte connu par l'archéologie
● ou supposé (indices matériels, épigraphie)
en gras : lieu de culte communautaire

★ *autres lieux de cultes reconnus ou supposés sans lien direct avec un habitat groupé*

Fig. n° 103 : Habitats groupés et pôles de peuplement en territoire allobroge

..... limites approximatives du territoire allobroge

0 200 500 1000 2000
altitudes

0 100 km

DAO : Guillaume Varennes 2010

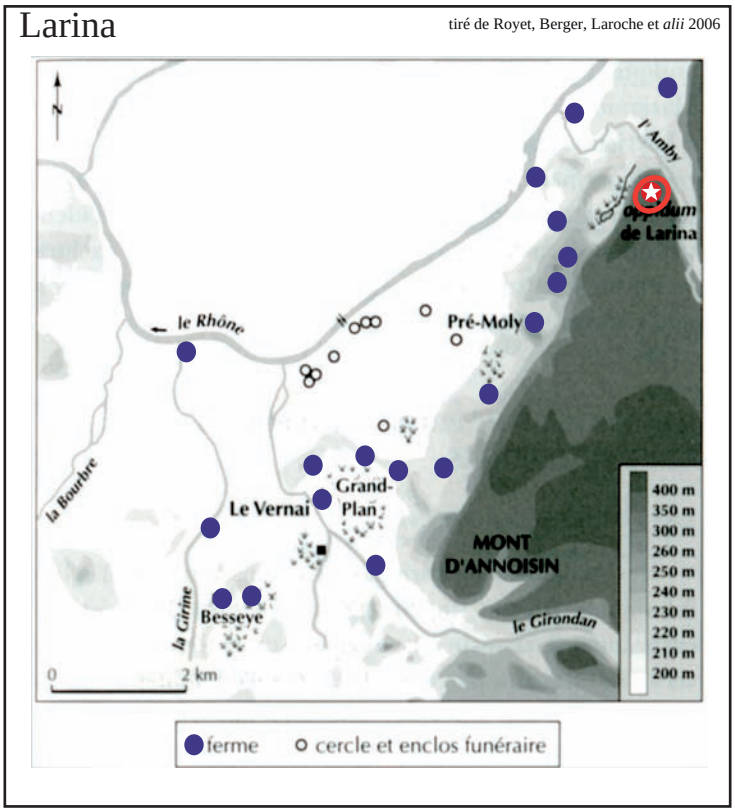

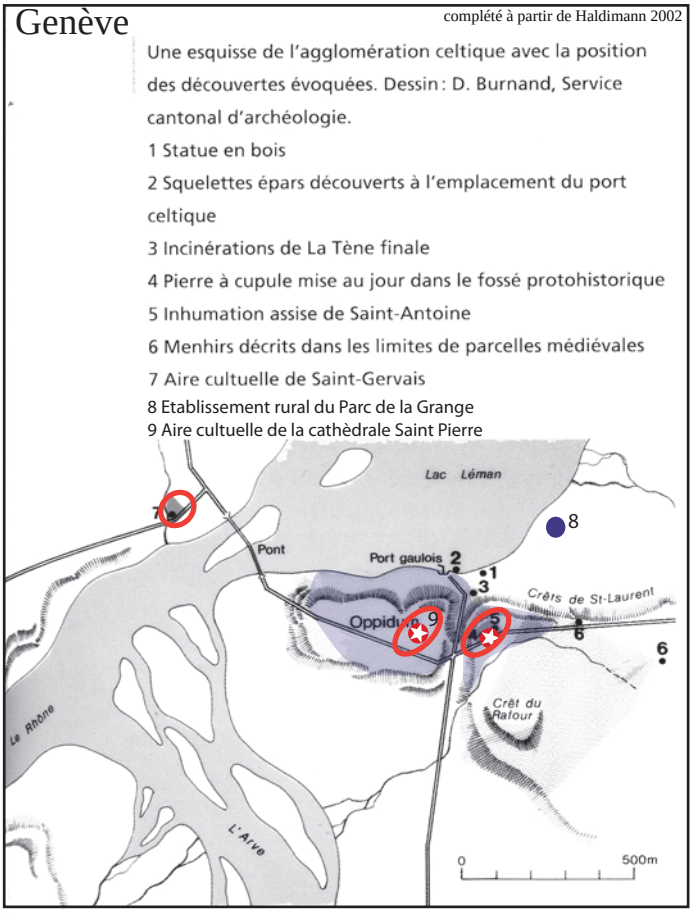

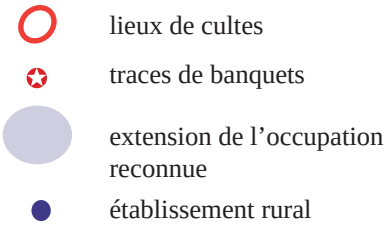

Fig. n° 104 : Genève, *Genava*, et Larina, planche de comparaison

DAO : Guillaume Varennes 2010

a : Tourdan, *Turedonnum*

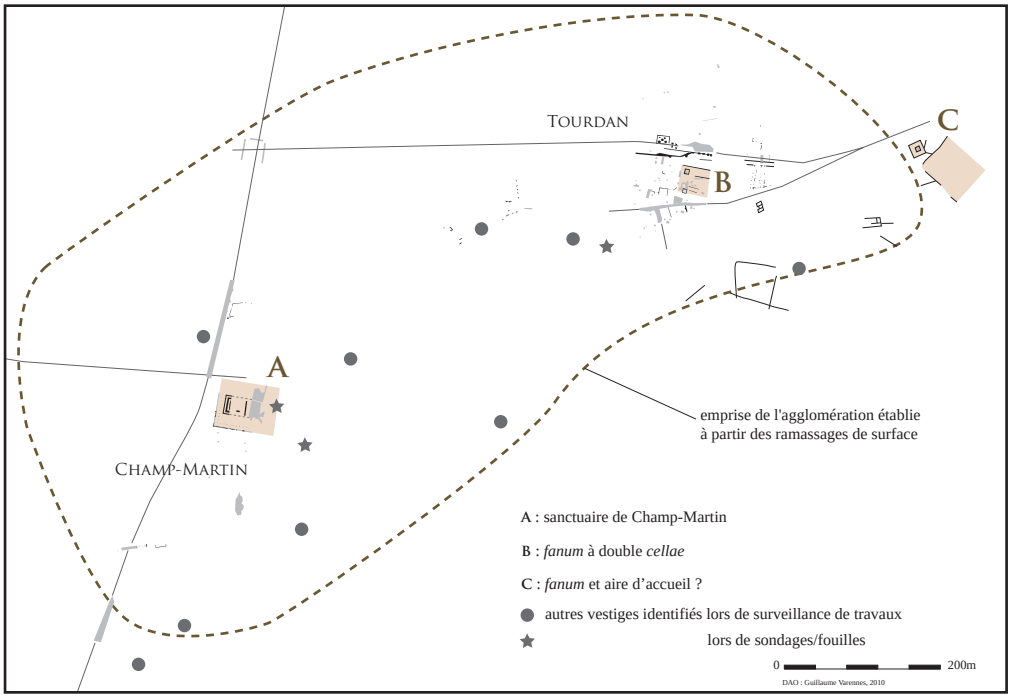

b : Viuz-Faverges (Segard 2008)

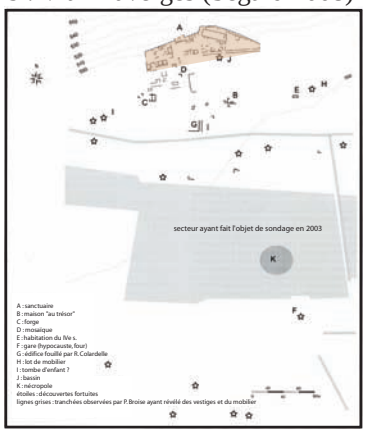

c : Gilly-sur-Isère (Segard 2008)

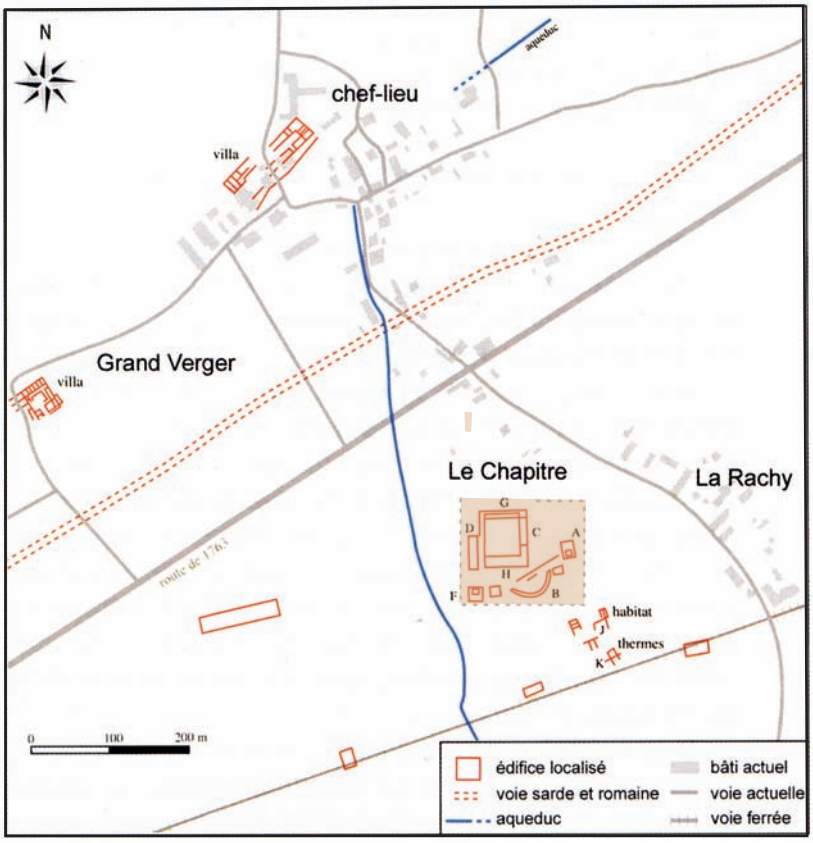

d : Annecy, *Boutae* (Segard 2008)

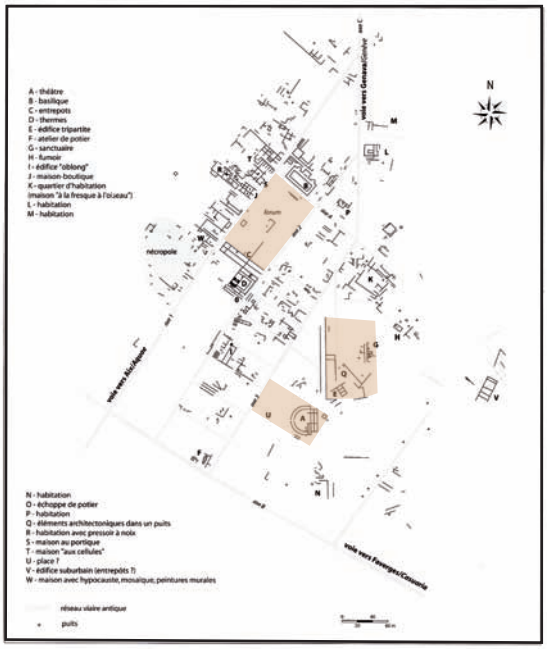

en couleur cappucino : l'emprise supposée des aires cultuelles

Fig. n° 105 : Tourdan, *Turedonnum*, Viuz-Faverges, Gilly-sur-Isère et Annecy, *Boutae*, planche de comparaison à échelle constante

DAO : Guillaume Varennes 2010

a : Viuz, détail du sanctuaire (Piccamiglio, Segard 2005-2006)

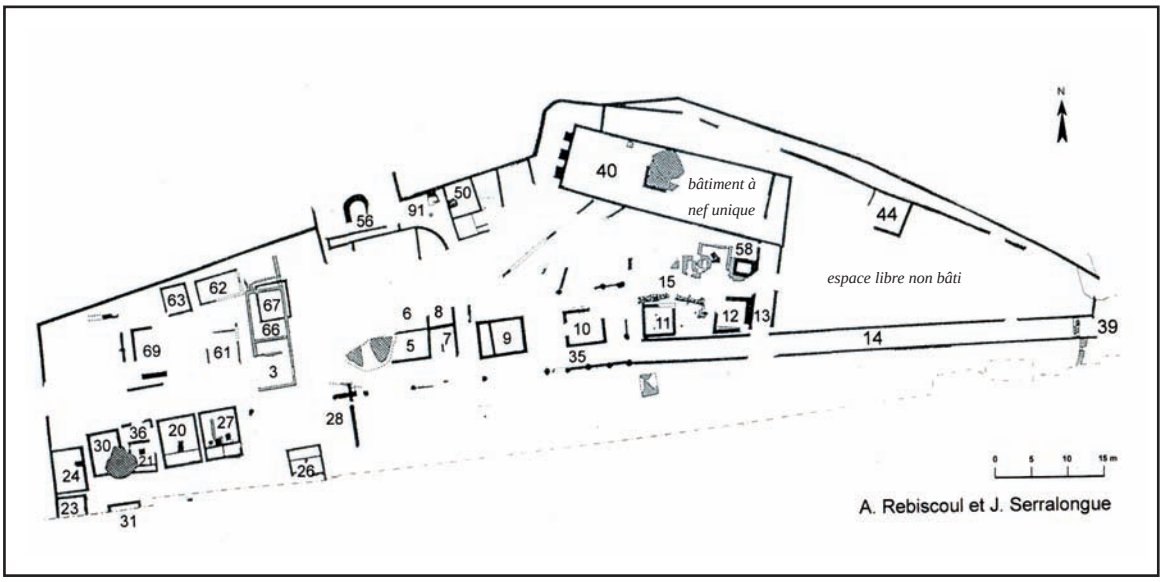

b : Châteauneuf-les-Boissons (Mermet 1993)

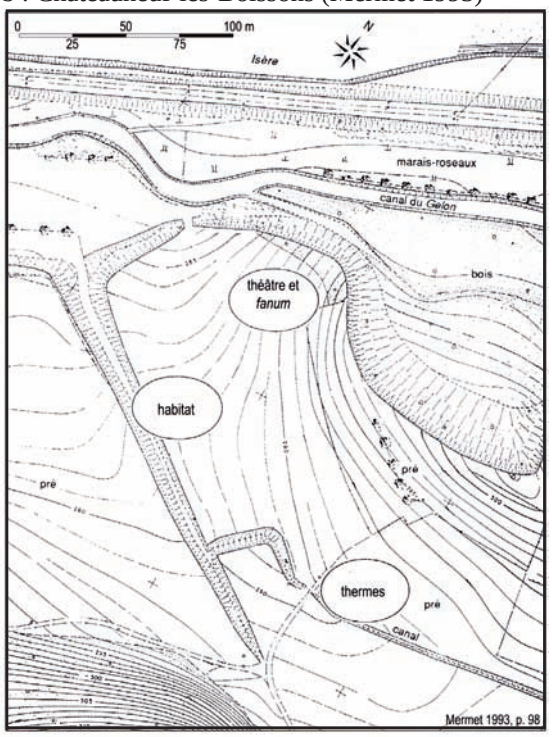

c : Châteauneuf-les-Boissons, détail du sanctuaire (Segard 2008)

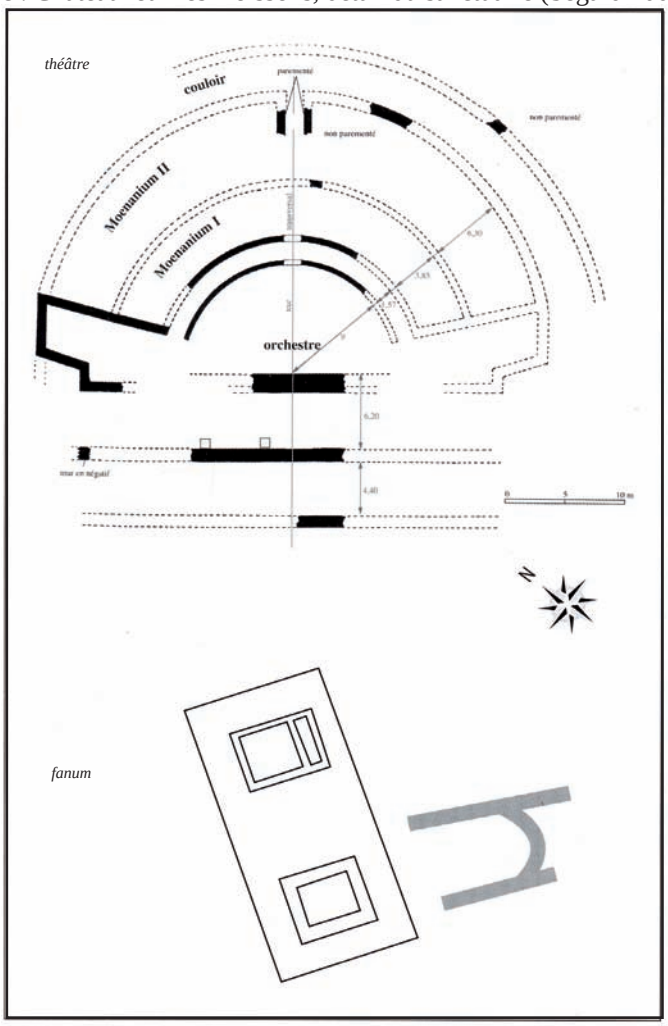

Fig. n° 106 : Viuz-Faverges et Chateauneuf-les-Boissons, planche de comparaison

DAO : Guillaume Varennes 2010

a : Gilly-sur-Isère, détail du sanctuaire du Chapitre (Barthélémy 2005-2006)

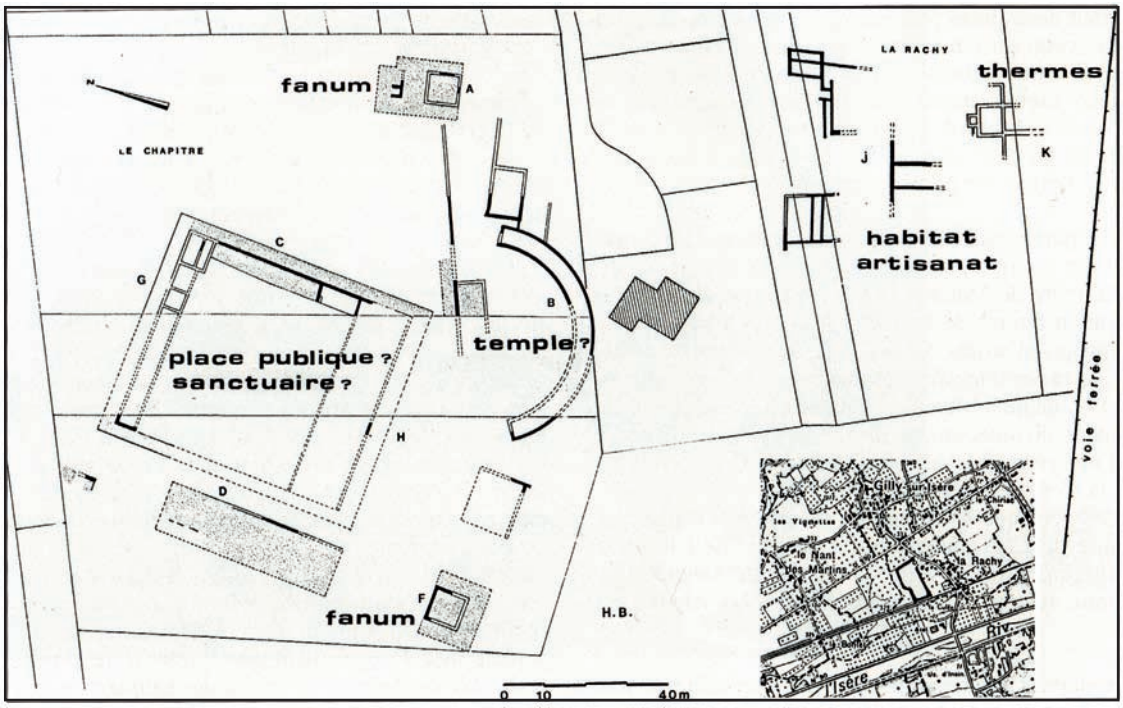

b : Présilly, plan du sanctuaire (Ferber 2005)

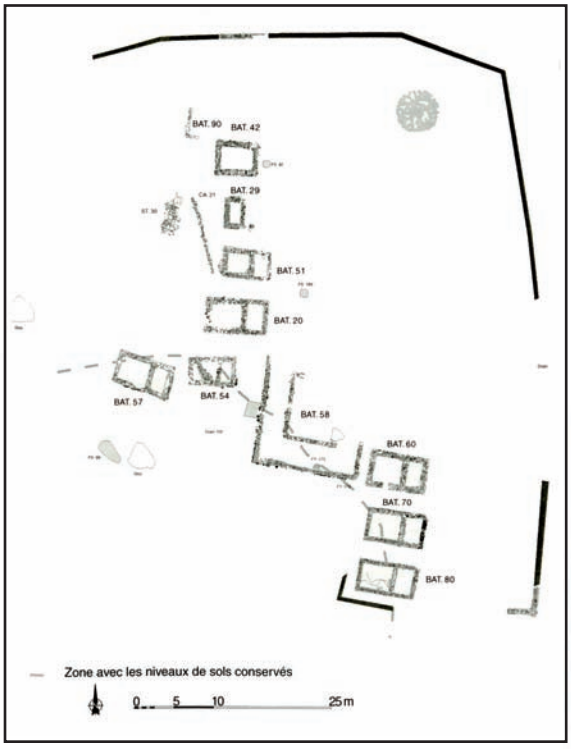

c : Aix-les-Bains, plan du centre monumental (Leveau, Rémy, Canal et *alii* 2005-2006)

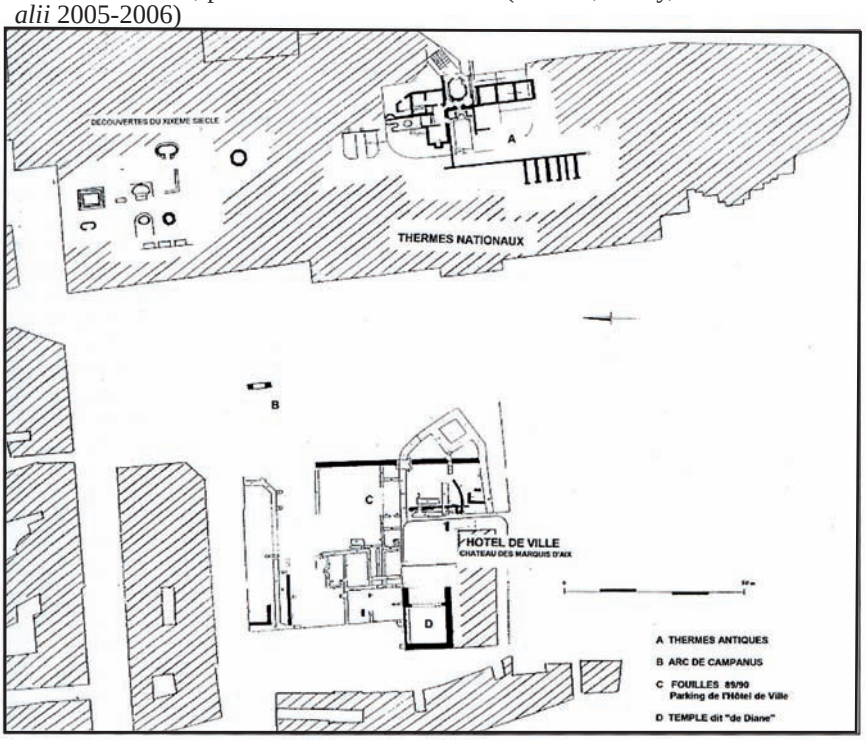

Fig. n° 107 : Gilly-sur-Isère, Présilly et Aix-les-Bains, planche de comparaison

DAO : Guillaume Varennes 2010

a : l'Isle Crémieu dans l'Antiquité (Royet, Berger, Laroche et *alii* 2006)

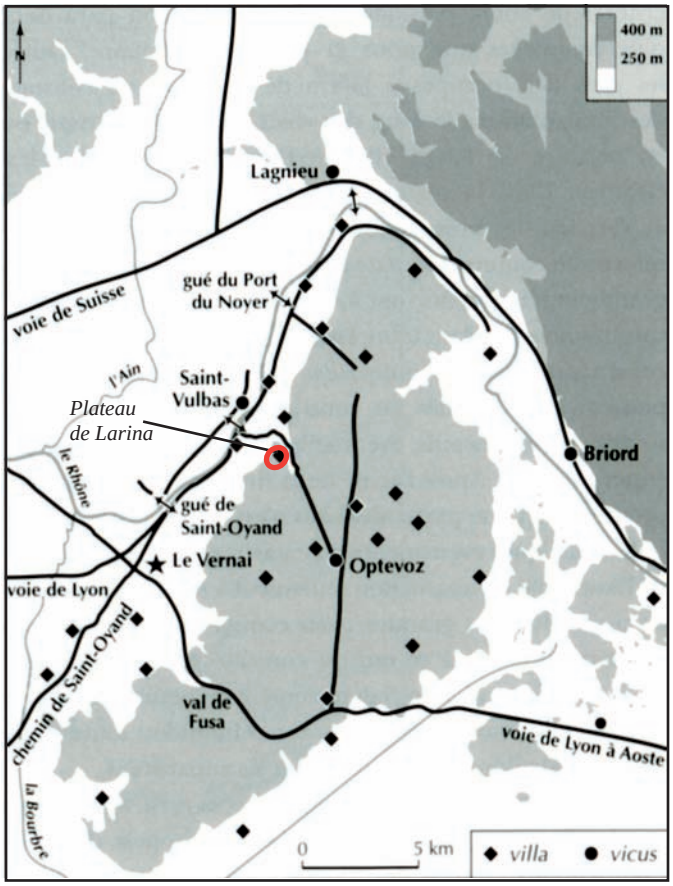

b : Aix-les-Bains et les rives du lac du Bourget (Leveau, Rémy, Canal et Segard 2005-2006)

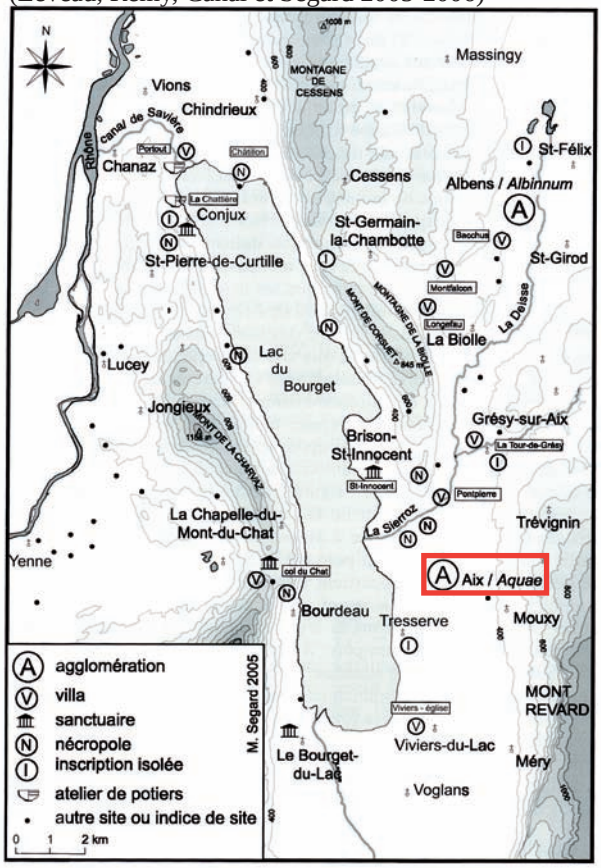

c : le sanctuaire du Châtelet dans l'environnement d'Andance/Andancette (Béal 2005-2006)

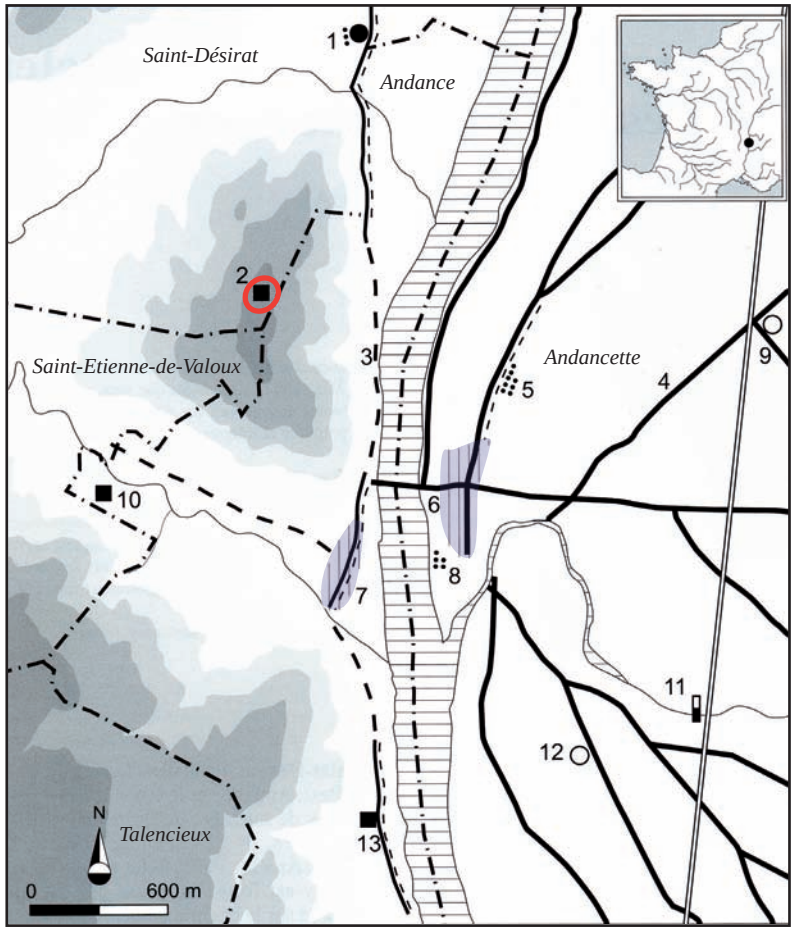

1 : mausolée et nécropole probable
2 : sanctuaire et hameau du Châtelet
3 : tracé supposé de la voie de Vienne à Alba
4 : réseau routier ancien (trait gras) autour d'Andancette
5 : nécropole
6 et 7 : emprise approximative du bourg en rive gauche et droite
8 : nécropole
9 : site gallo-romain
10 : *villa* du Thorrenson
11 : borne milliaire du Bancel
12 : site gallo-romain
13 : *villa* de Cueil

Fig. n° 108 : L'Isle Crémieu, le lac du Bourget et les environs du sanctuaire du Châtelet à Andance, planche de comparaison

DAO : Guillaume Varennes 2010

Planches

Pl. n° 1 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, situation au cadastre

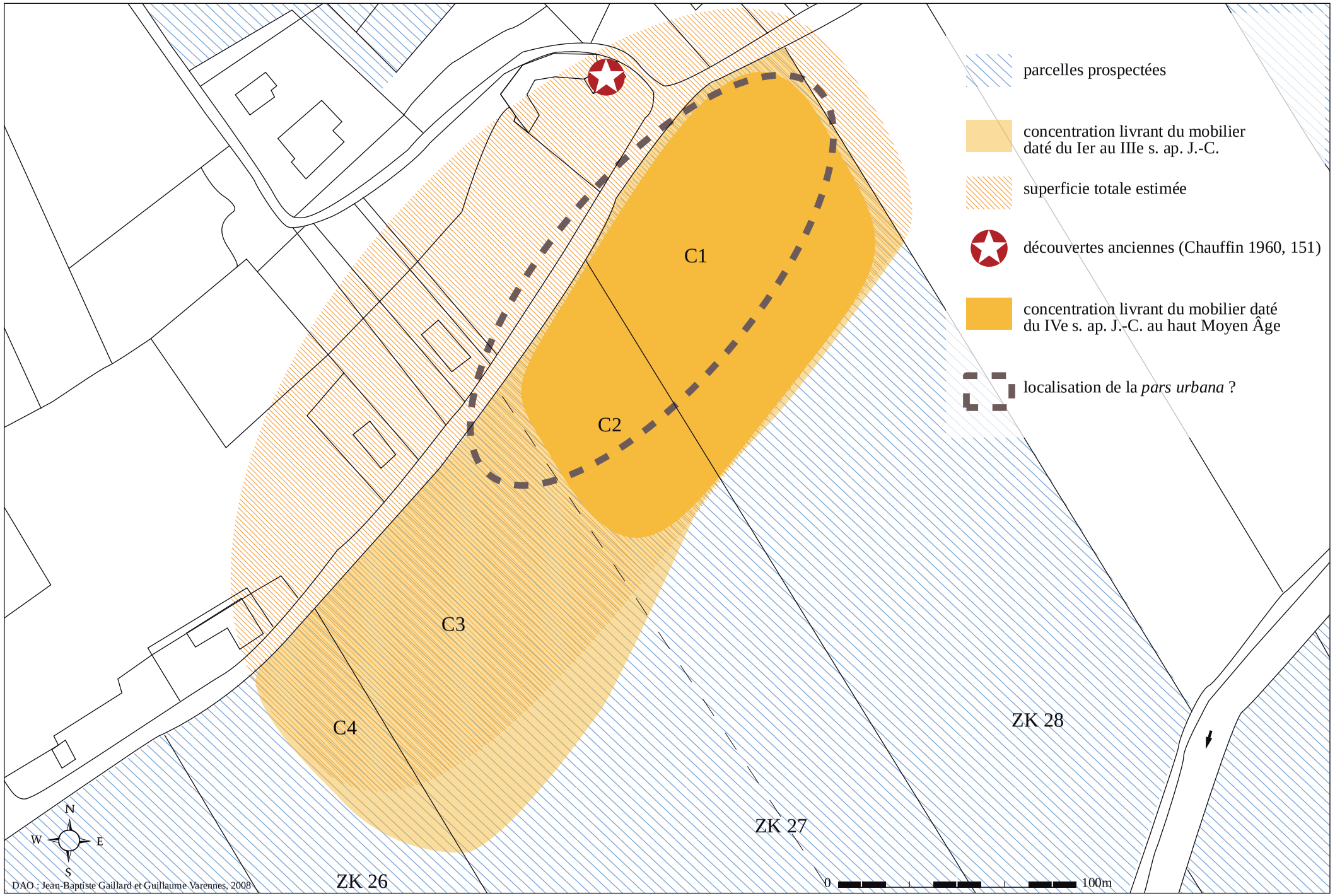

Les sondages réalisés suite à l'affaissement (document E. et T. Carra)

Détail du pavement (document E. et T. Carra)

Détail de la liaison mur/tubulure/pavement (document E. et T. Carra)

Relevé des sondages (document E. et T. Carra)

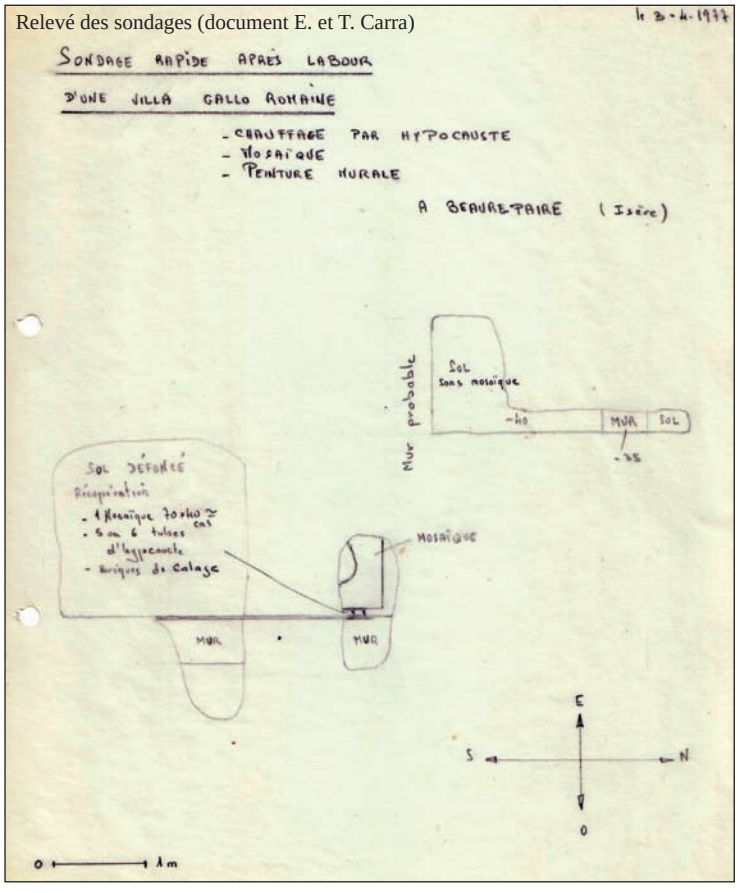

Restitution proposée par H. Lavagne
(d'après Lavagne 2000, 38-39, n° 450, pl. V)

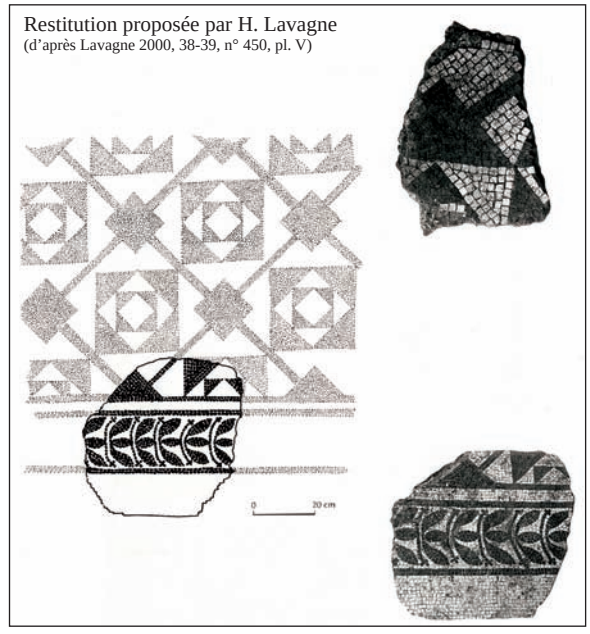

Pl. n° 2 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, découverte fortuite de 1977 (parcelle ZK 28)

DAO : Guillaume Varennes, 2009

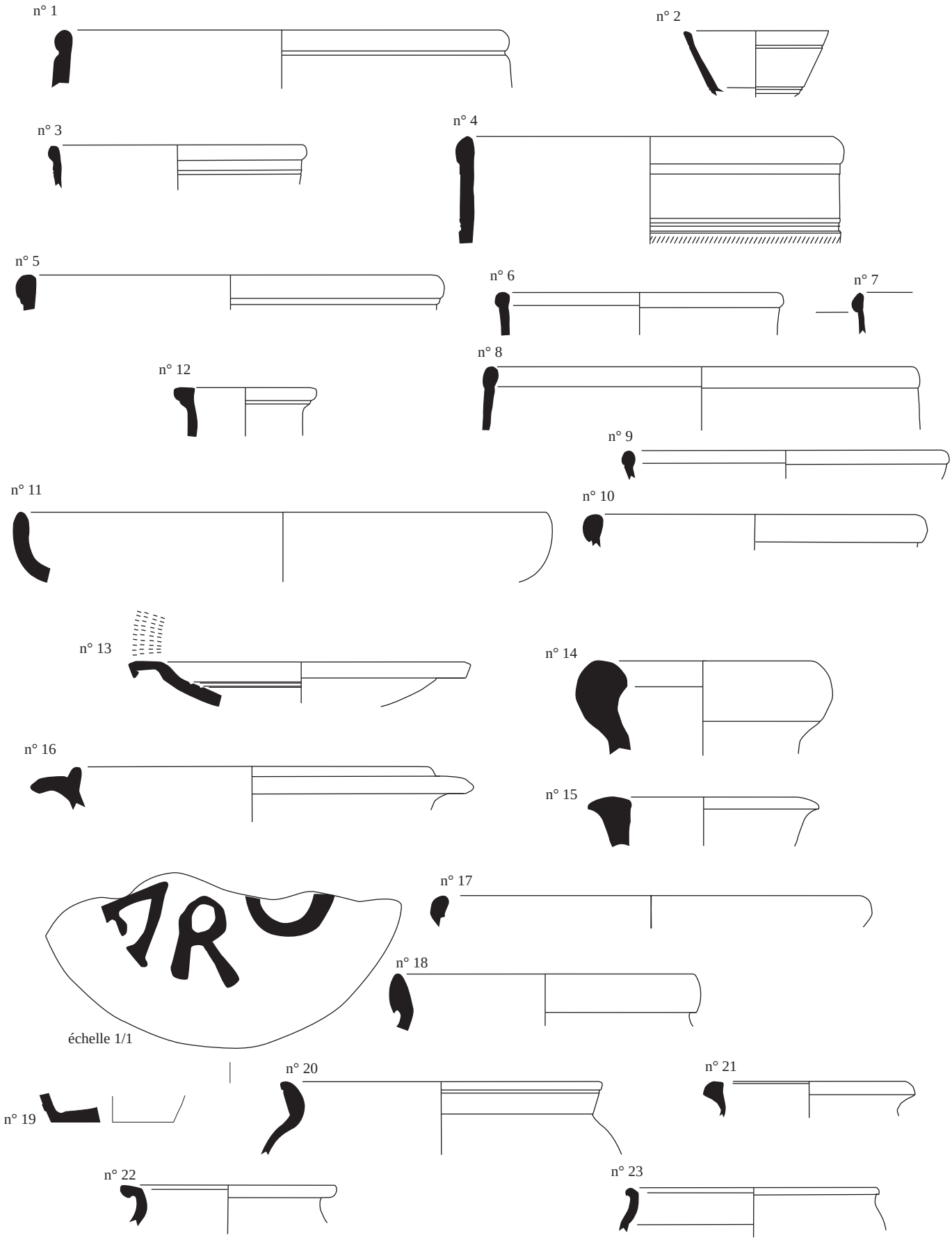

Pl. n° 3 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1

sigillée Gaule du Sud : n° 1 et 2
sigillée Gaule du Centre : n° 3
sigillée Claire B/CRA : n° 4 à 12
Dérivée de Sigillée Paléochrétienne : n° 13
amphore de Bétique : n° 14 à 15
commune claire : n° 16
céramique tournée grise : n° 17 à 23

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

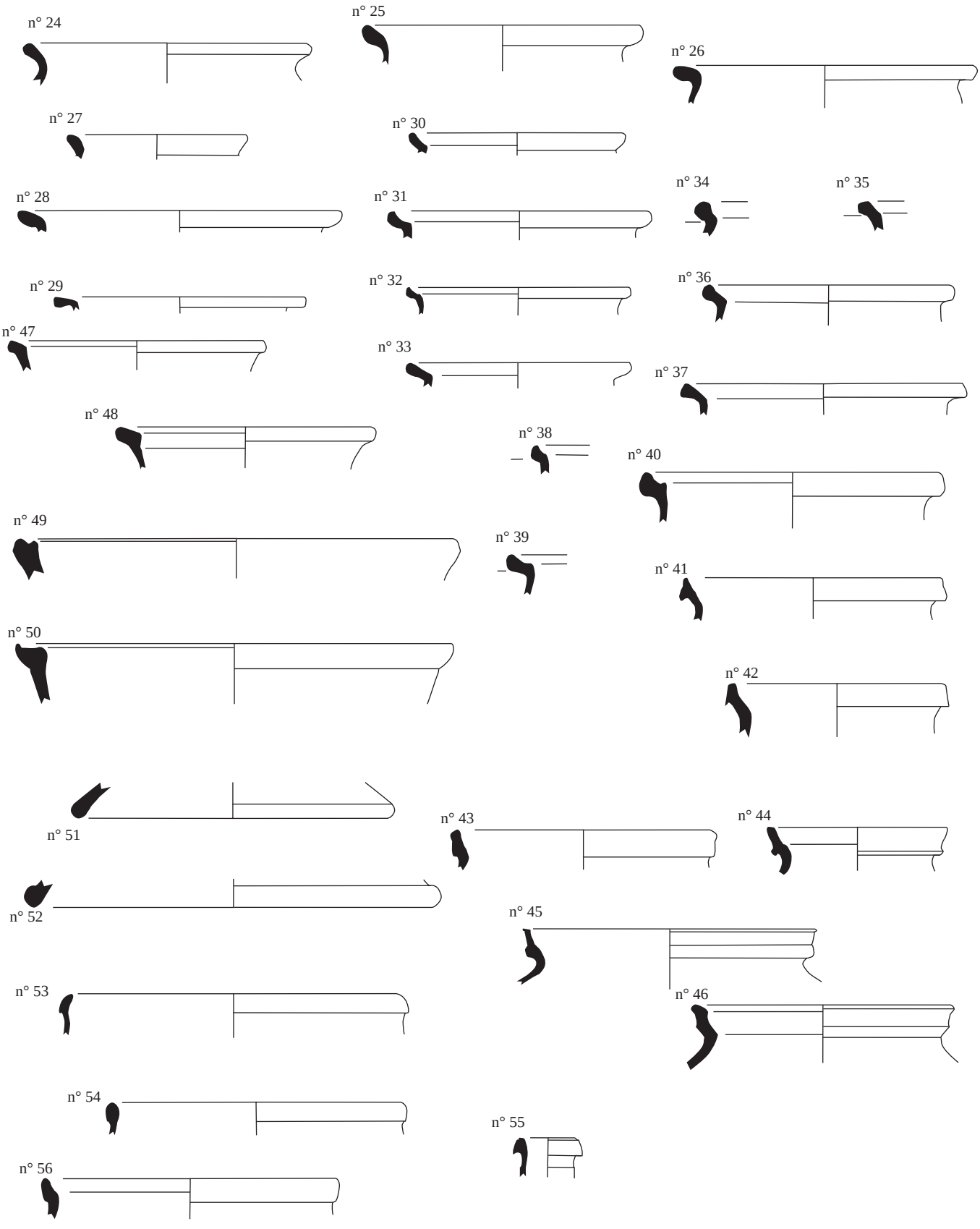

Pl. n° 4 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1

céramique tournée grise : n° 24 à 55
céramique kaolinitique : n° 56

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

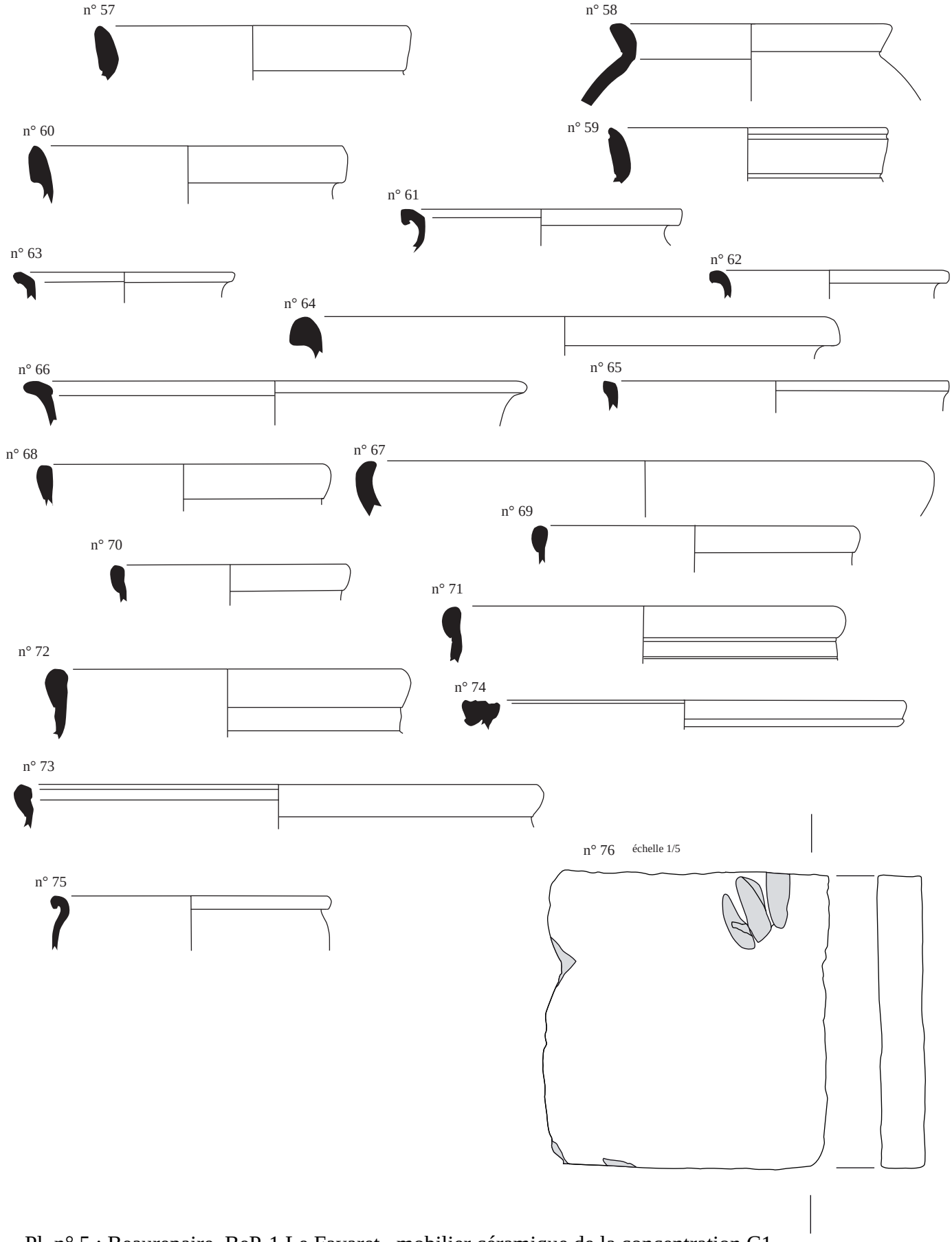

Pl. n° 5 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique de la concentration C1

céramique tournée rouge : n° 57 à 75
terre cuite architecturale : n° 76

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

Concentration C2 :

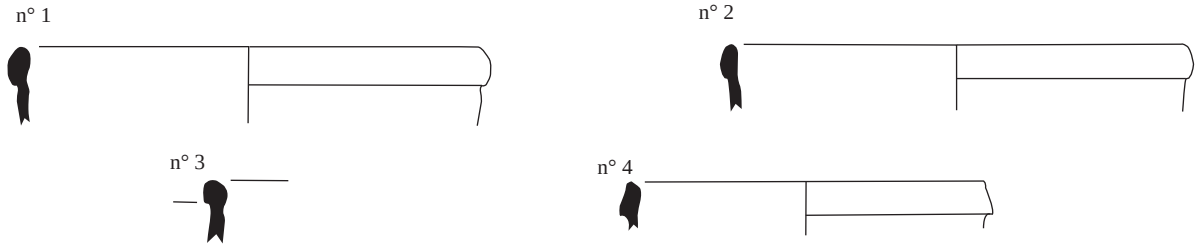

Concentration C3 :

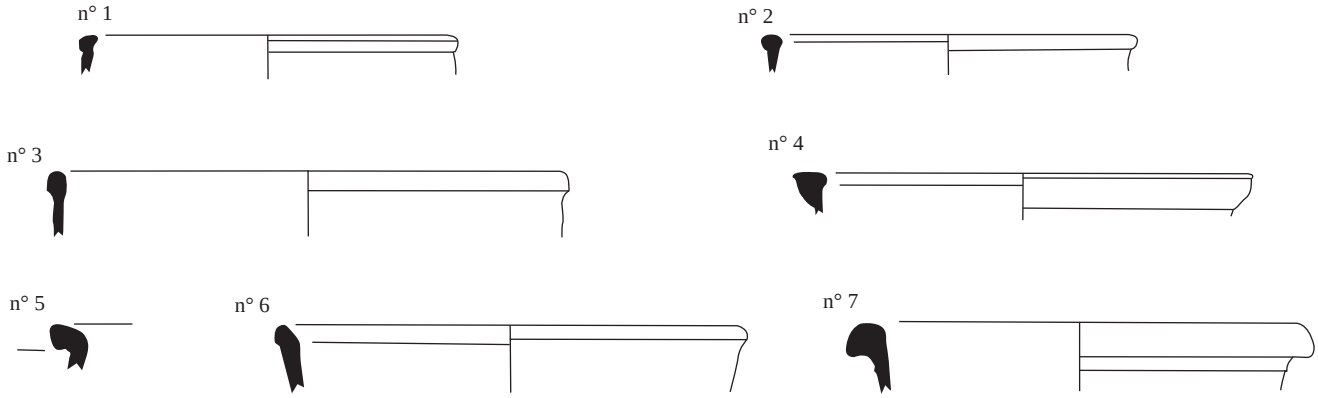

Concentration C4 :

Pl. n° 6 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier céramique des concentrations C2, C3 et C4

concentration C2
sigillée Claire B/CRA : n° 1 et 2
céramique tournée rouge : n° 3
céramique tournée grise : n° 4

concentration C3
sigillée Claire B/CRA : n° 1
céramique tournée rouge : n° 2 à 4
céramique tournée grise : n° 5 à 7

concentration C4
céramique tournée rouge : n° 1

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

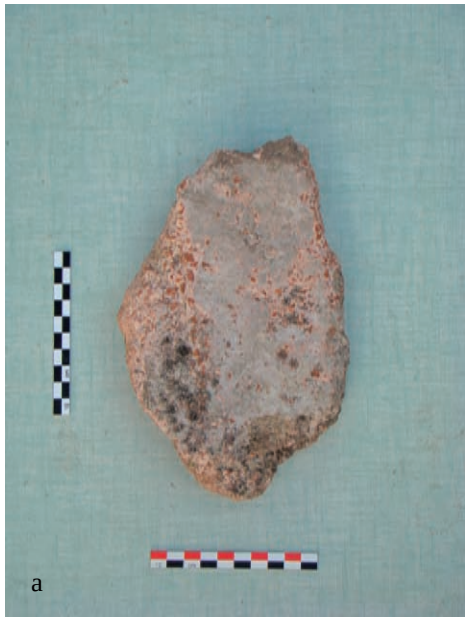

Pl. n° 7 : Beaurepaire, BeP-1 Le Fayaret, mobilier lapidaire des concentrations C1 et C3

a : enduit peint monochrome de la concentration C1
b : fr. de plaquages de marbre (et/ou calcaire) et moellons en calcaire de la concentration C1
c : fr. de plaquages de marbre (et/ou calcaire) de la concentration C3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 8 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière et BeP-26 Avenue de la Valloire, localisation des opérations archéologiques récentes et des découvertes anciennes au cadastre ; détails des sondages réalisés en 2005

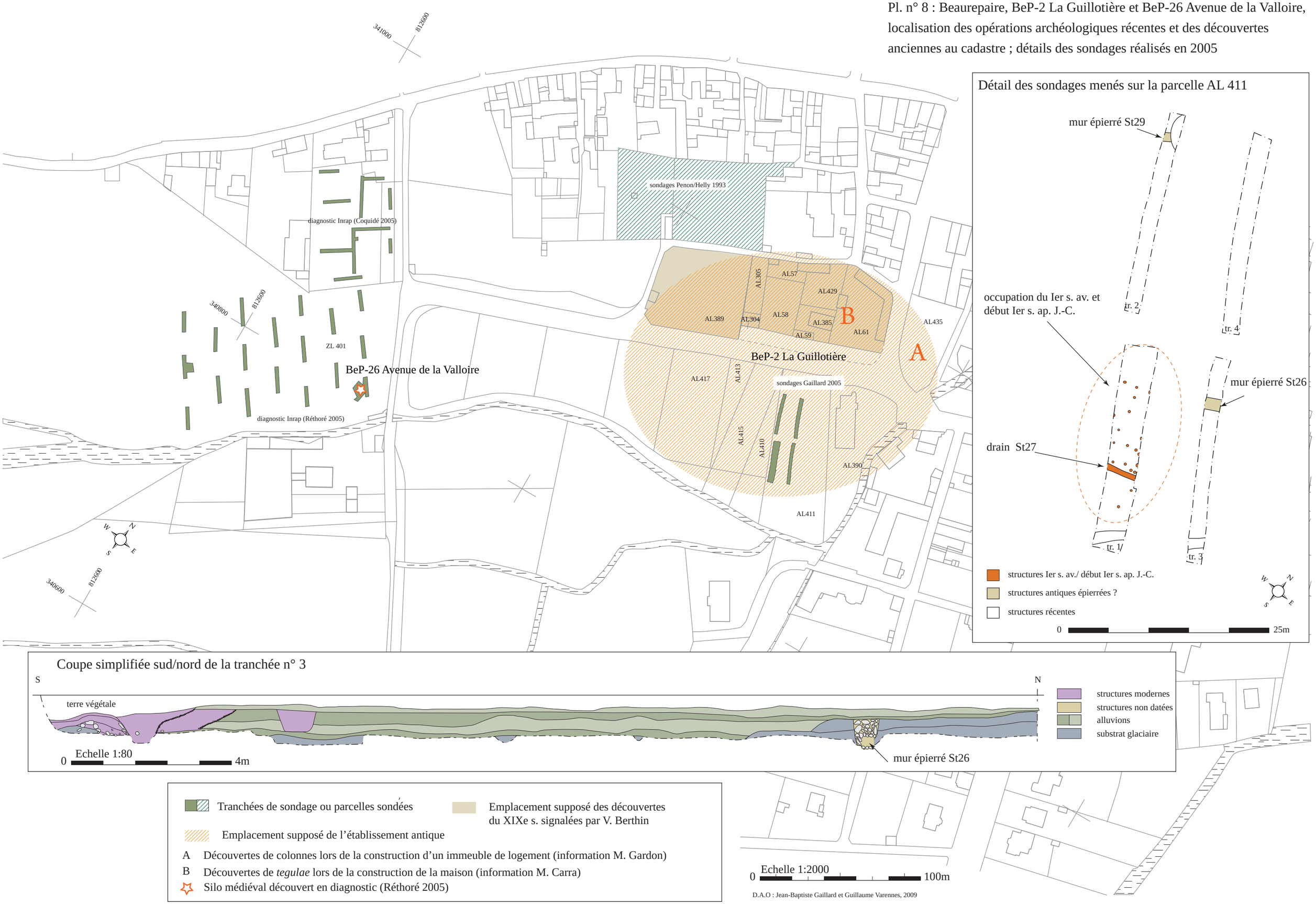

D.A.O : Jean-Baptiste Gaillard et Guillaume Varennes, 2009

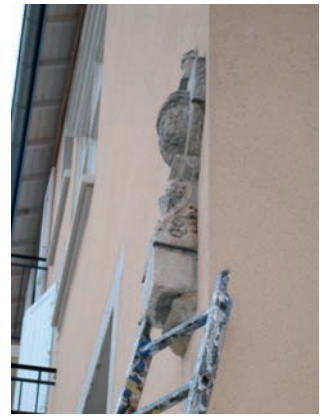

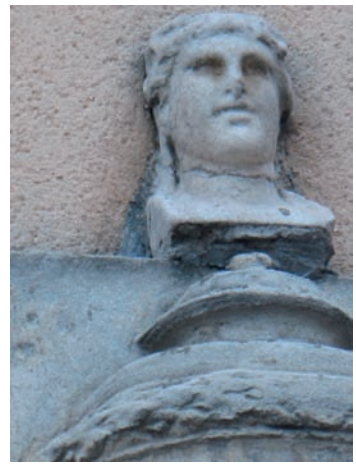

Eléments encastrés en façade à l'angle de la place de la Paix et de la rue Luzy-Dufeillant (détails à droite)

Tronçon de colonne remployé dans le mur occidental de la sacristie de l'église Saint Michel

Cimetière Saint Pierre : fragments de calcaire (a) et fragment de marbre (b)

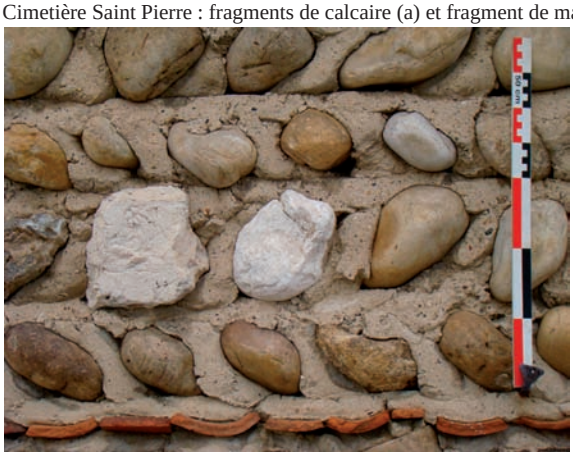

a

b

Pl. n° 9 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière, éléments architecturaux en remploi :

- angle de la Place de la Paix et de la rue Luzy-Dufeillant

- sacristie de l'église Saint Michel

- cimetière Saint Pierre

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2007 et 2008

tranchée 1 : couche alluviale, décapage mécanique

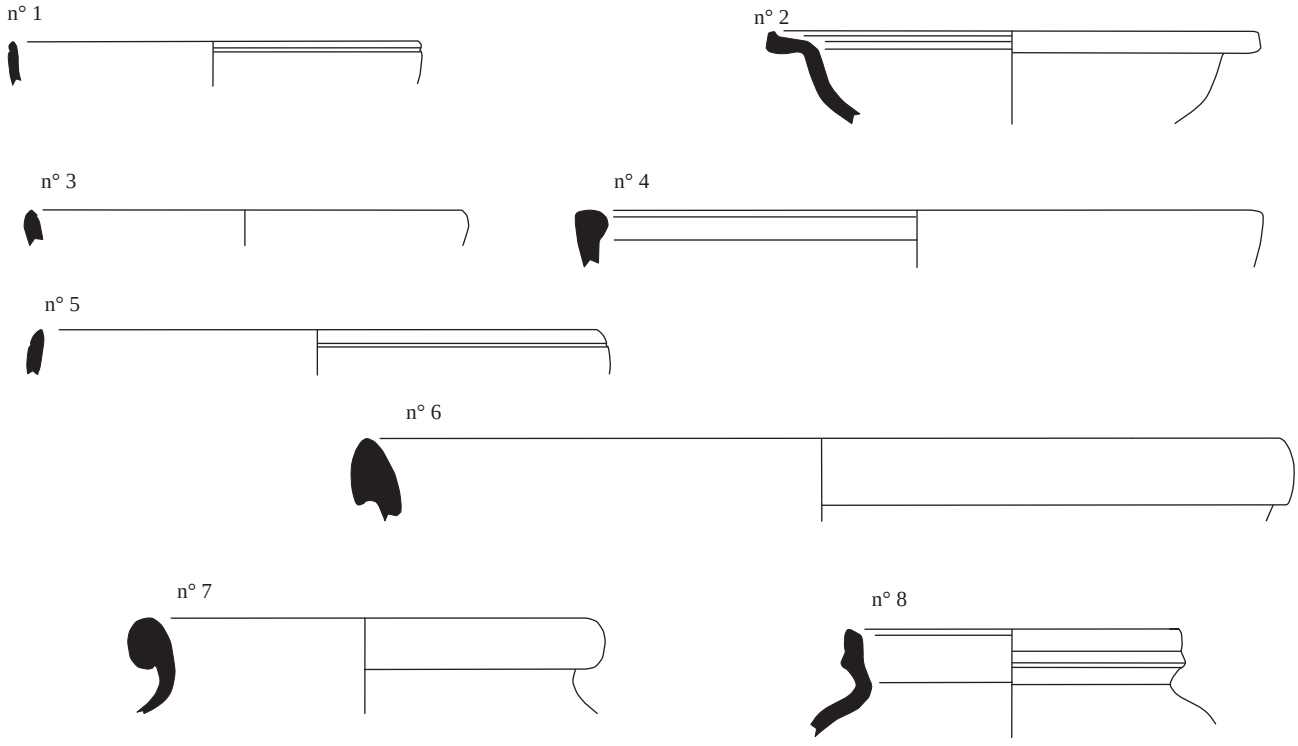

tranchée 3 : couche alluviale, décapage mécanique

comblement des trous de poteau (Structure 19)

Pl. n° 10 : Beaurepaire, BeP-2 La Guillotière, mobilier céramique issu des sondages de 2005

tranchée 1 : couche alluviale, décapage mécanique
sigillée Gaule du Sud : n° 1
sigillée Claire B/CRA : n° 2
commune claire : n° 3 à 5
céramique tournée rouge : n° 6
céramique tournée grise : n° 7 et 8

tranchée 3 : couche alluviale, décapage mécanique
sigillée Claire B/CRA : n° 9 et 10
commune claire : n° 11
céramique tournée grise : n° 12

comblement des trous de poteau (Structure 19)
céramique non tournée : n° 13

échelle : 1/3
0 5 cm

DAO : Jean-Baptiste Gaillard et Guillaume Varennes, 2008

BeP-3 Château-Feuillet

n° 1

n° 2

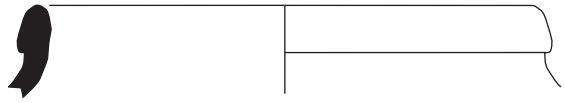

n° 3

BeP-7 Pied-Menu

n° 1

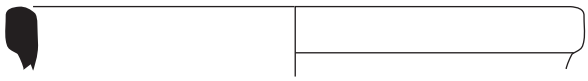

BeP-19 Grange-Guérin-1

n° 1

BeP-24 Le Pouloux-2

n° 1

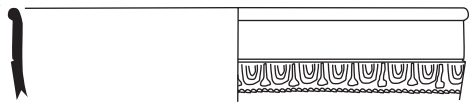

Pl. n° 11 : Beaurepaire, mobilier céramique des sites BeP-3 Château-Feuillet, BeP-7 Pied-Menu, BeP-19 Grange-Guérin-1 et BeP-24 Le Pouloux-2

BeP-3 Château-Feuillet
commune claire : n° 1
céramique tournée rouge : n° 2
céramique tournée grise : n° 3

BeP-7 Pied-Menu
céramique tournée rouge : n° 1

BeP-19 Grange-Guérin-1
céramique non tournée : n° 1

BeP-24 Le Pouloux-2
sigillée Gaule du Sud : n° 1

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

BeP-8 Mas des Ballées

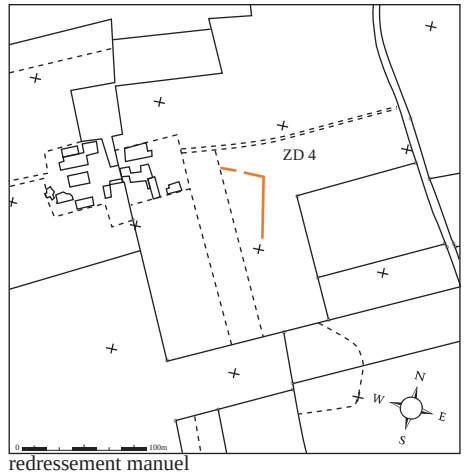

redressement manuel

Mas des Ballées, enclos fossoyé (cl. Guillaume Varennes, 2003)

BeP-9 Pont du Milieu

a

Vue depuis le nord des exhaussements de la chaussée antique (a) et détail du fossé latéral (b)
(d'après Rémy, Martin et *alii* 2002, fig. 16)

b

BeP-10 ? (sans indication de lieu de découverte)

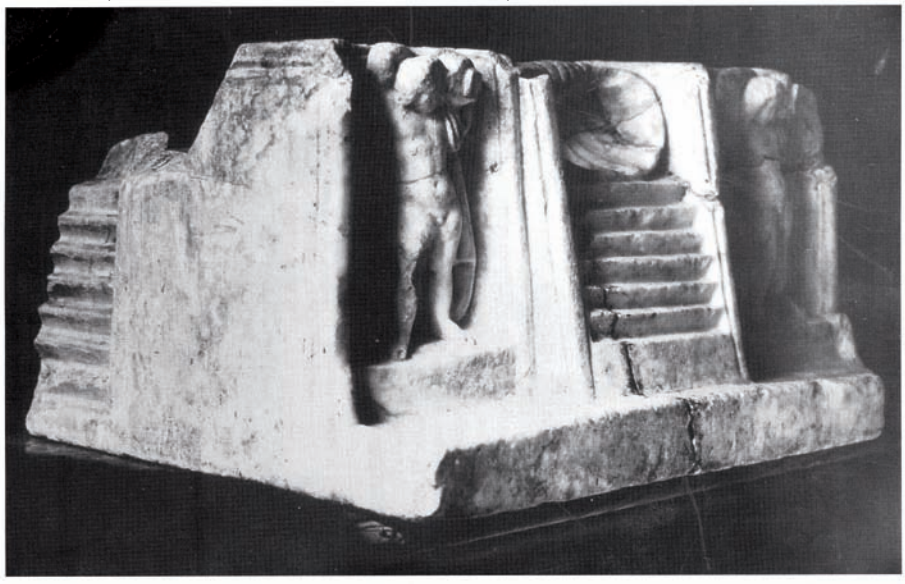

Fontaine de Beaurepaire (cliché E. Bizot, conservé aux archives du Musée de Vienne, Isère)
(d'après Lavagne 1998, 271-273, fig. 1)

Pl. n° 12 : Beaurepaire, plan du site BeP-8 Mas des Ballées, clichés des sondages de BeP-9 Pont du Milieu et clichés de la fontaine en marbre BeP-10 ?

DAO : Guillaume Varennes, 2008

Pl. n° 13 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles, situation au cadastre et plan de synthèse

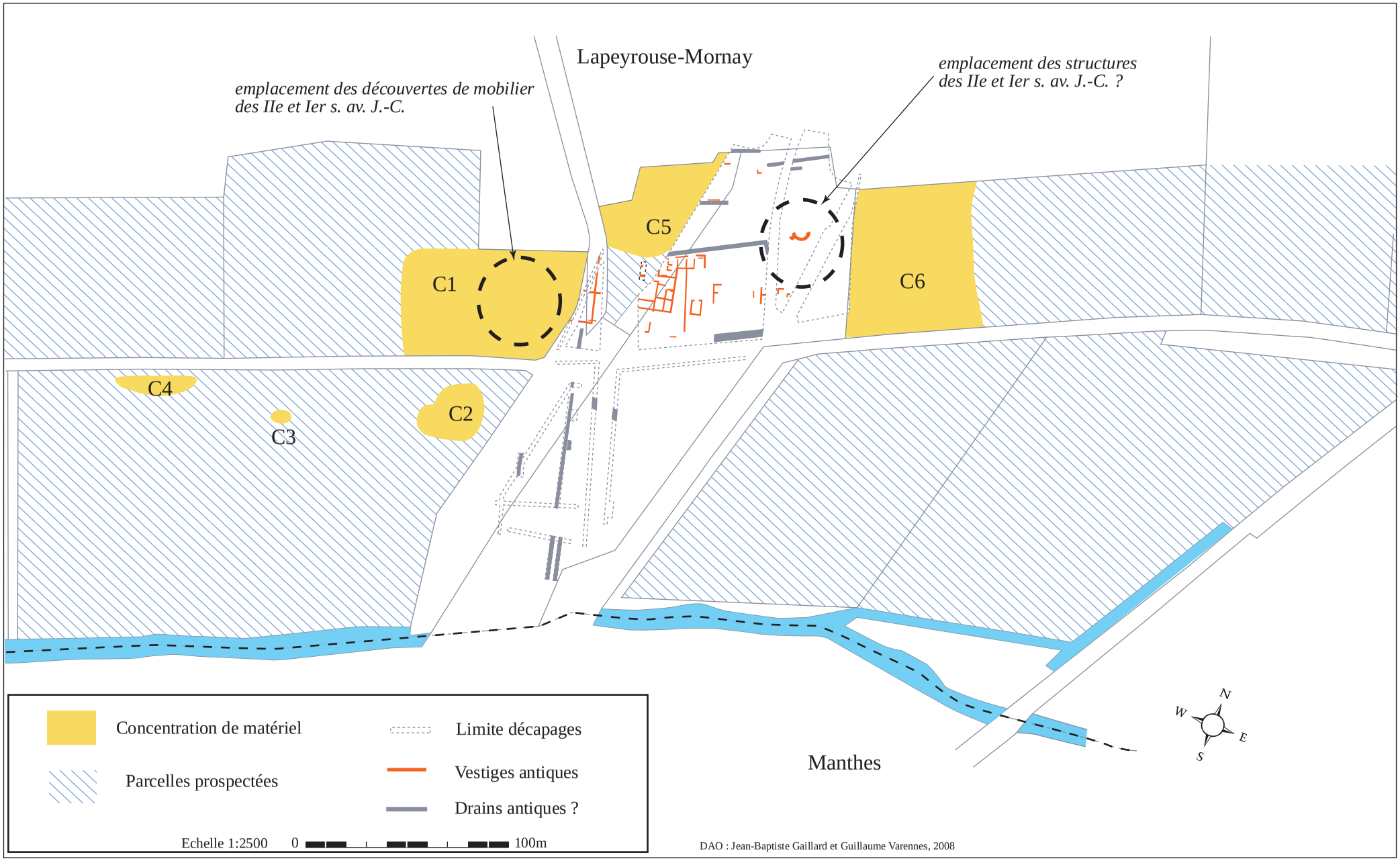

a : plan d'ensemble du décapage

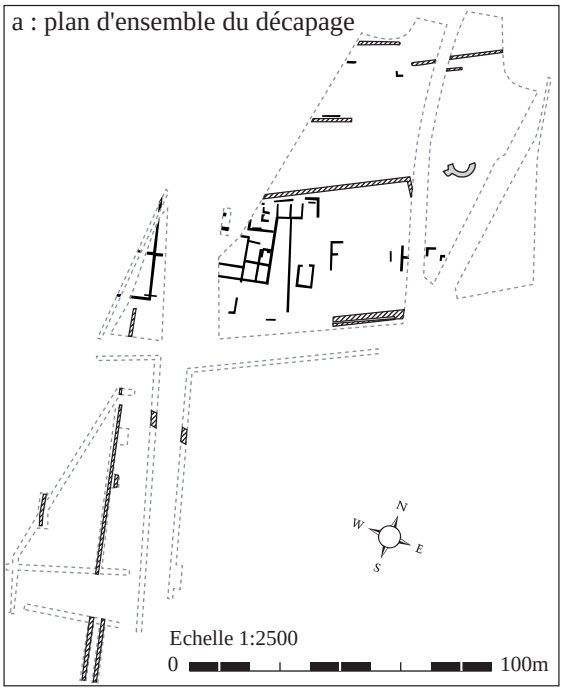

b : vue générale du chantier depuis le sud et emplacement des structures pré- et protohistoriques (Guillet 1996, Pl. I).
[équivalence entre le cliché et le plan général : A = Fosses chasséennes (zone 2) ; B = Fosses du Bronze final (zone 2) ; C = Fosses de La Tène finale (zone 3)]

c : plan d'ensemble des vestiges antiques

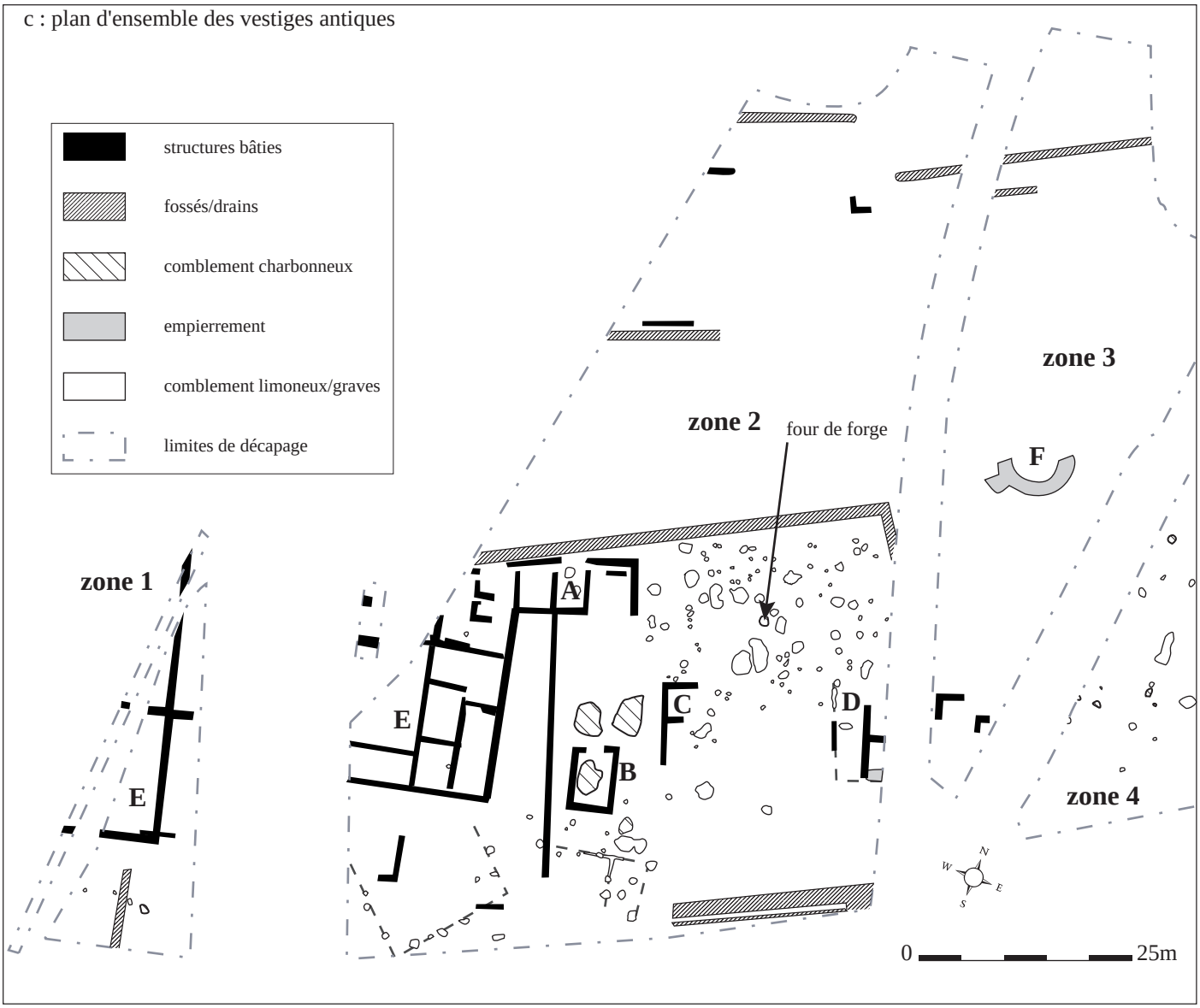

Pl. n° 14 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles
a : plan d'ensemble du décapage
b : vue générale du chantier et emplacement des structures pré- et protohistoriques ;
c : plan d'ensemble des vestiges antiques assemblés à partir des plans disponibles (d'après Guillet 1996).

DAO : Guillaume Varennes, 2008

a : vue générale du décapage depuis le nord : au centre la zone 2 en cours de fouille et la zone 3 en cours de décapage (Guillet 1996, Pl. II)

b : vue depuis l'ouest des bâtiments gallo-romains de la zone 2 : au premier plan, l'extrémité orientale de l'ensemble E, le mur de séparation et les bâtiments B et C, au fond, le bâtiment D (Guillet 1996, Pl. II).

Pl. n° 14 bis : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles, clichés

Concentration C1 :

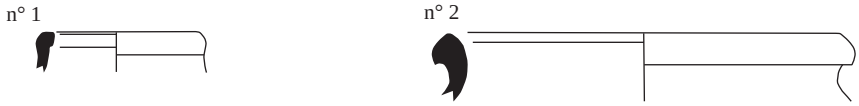

Concentration C5 :

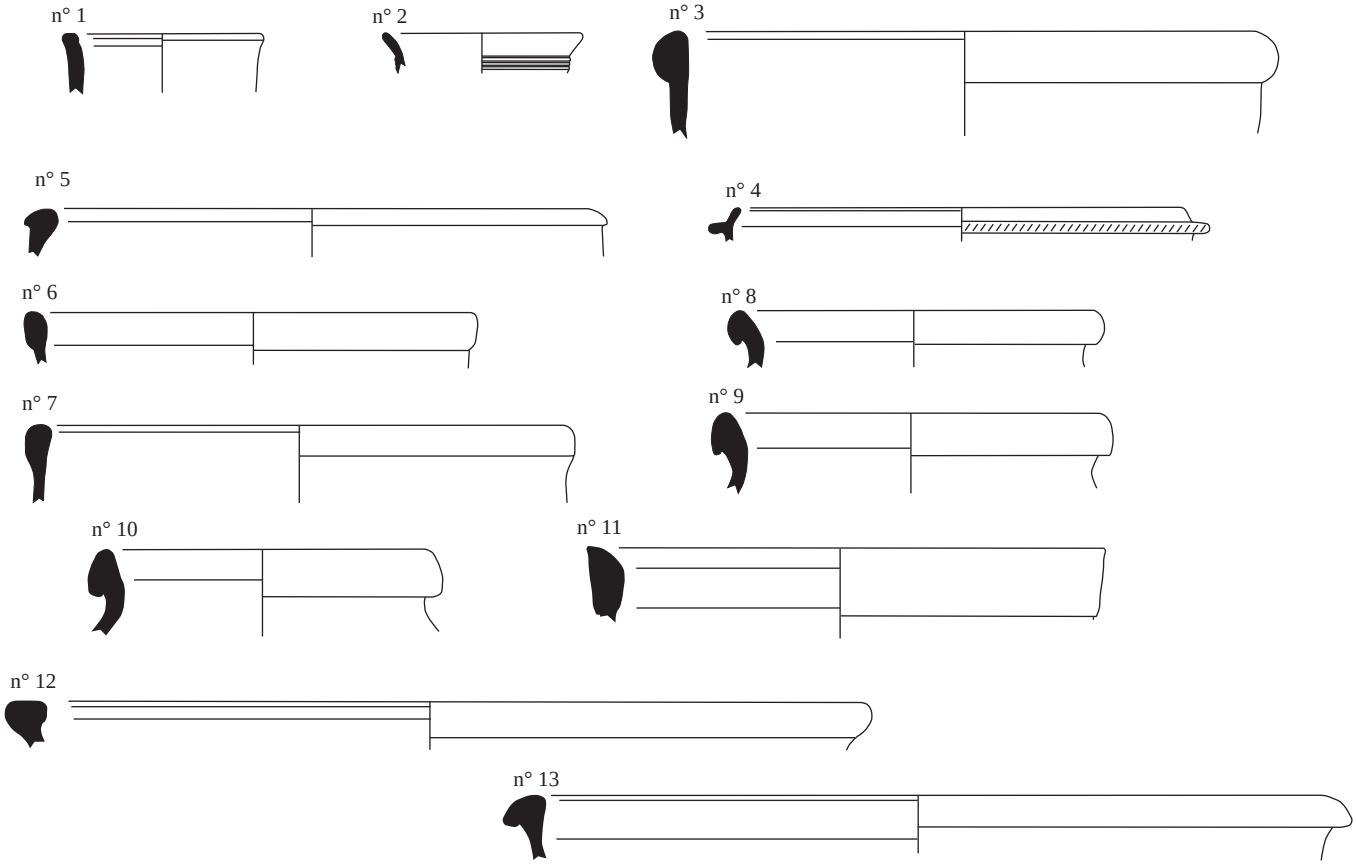

Concentration C6 :

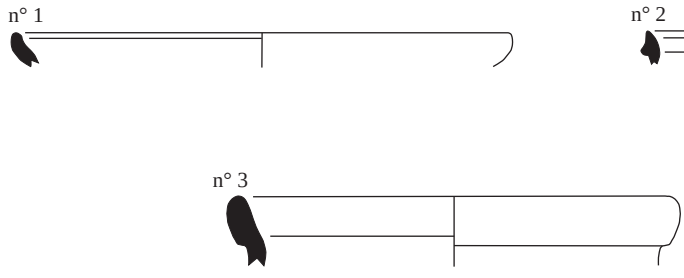

Pl. n° 15 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles-1, mobilier céramique des concentrations C1, C5 et C6

concentration C1 :
céramique tournée grise : n° 1 et 2

concentration C5 :
sigillée Gaule du Sud : n° 1
sigillée Claire B/CRA : n° 2 à 4
Dérivée de Sigillée Paléochrétienne : n° 5
céramique tournée rouge : n° 6 à 9
céramique tournée grise : n° 10 à 13

concentration C6 :
sigillée Gaule du Sud : n° 1
céramique tournée grise : n° 2
céramique tournée rouge : n° 3

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

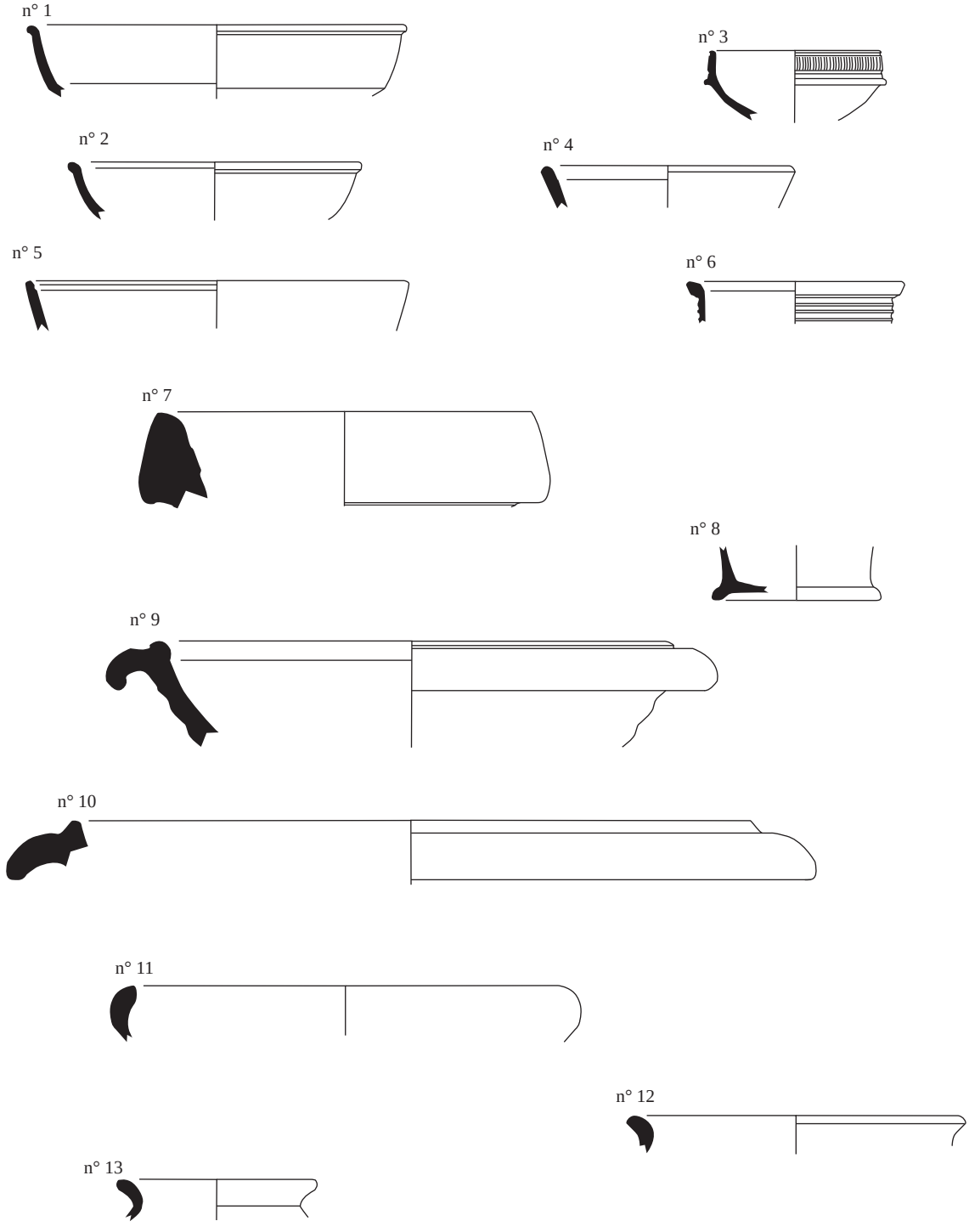

Pl. n° 16 : Lapeyrouse-Mornay, LM-1 Les Morelles-1, mobilier céramique, ramassages F. Moyroud

sigillée Gaule du Sud : n° 1 à 4
sigillée Gaule du Centre : n° 5
sigillée Claire B/CRA : n° 6
amphore italique : n° 7
commune claire : n° 8 à 10
céramique tournée grise : n° 11 à 13

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2008

0 5 cm

Pl. n° 17 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, situation au cadastre

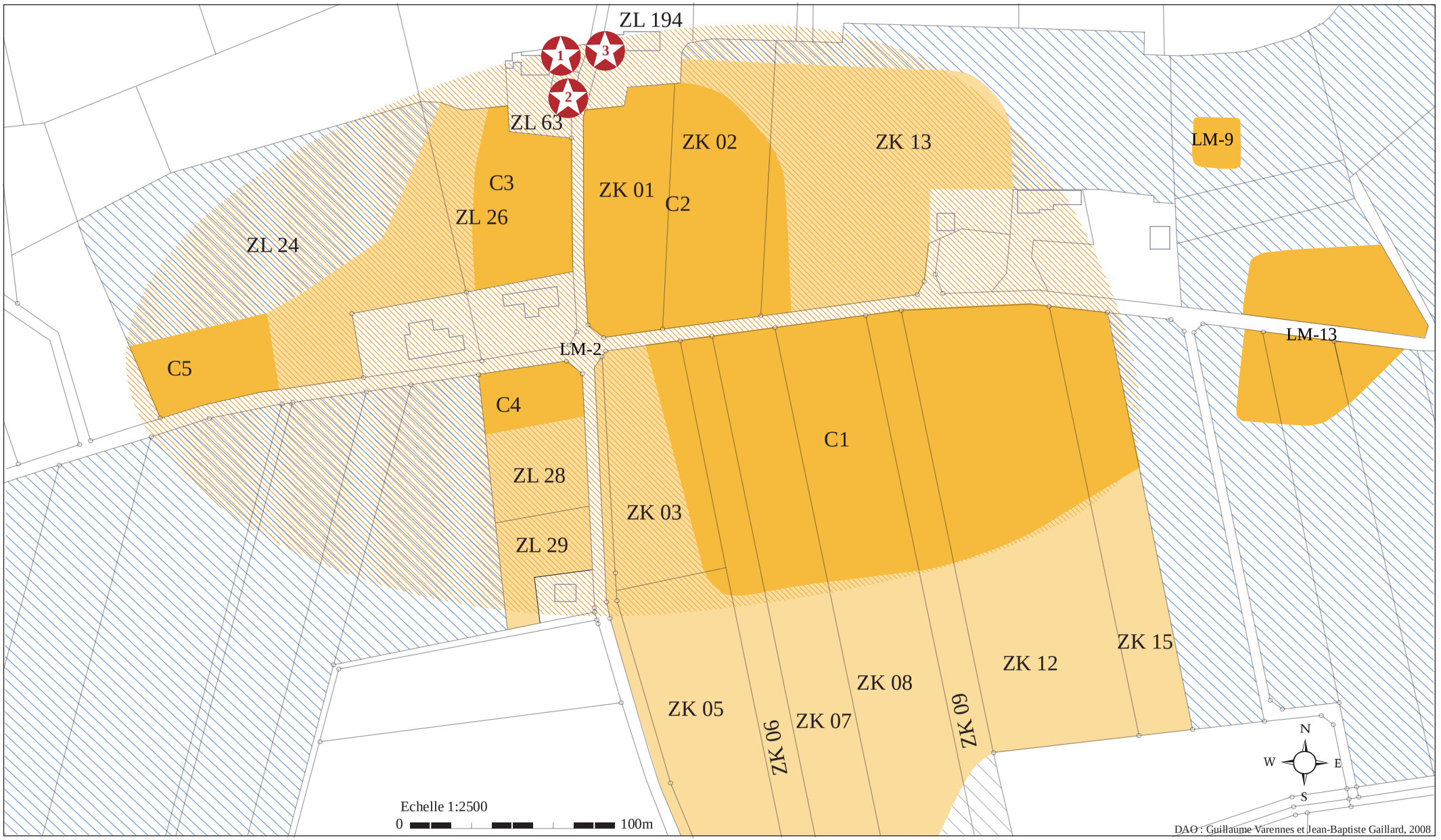

concentration d'artefacts

superficie totale estimée

découvertes anciennes

semi de fond

parcelles prospectées

Concentration C1 :

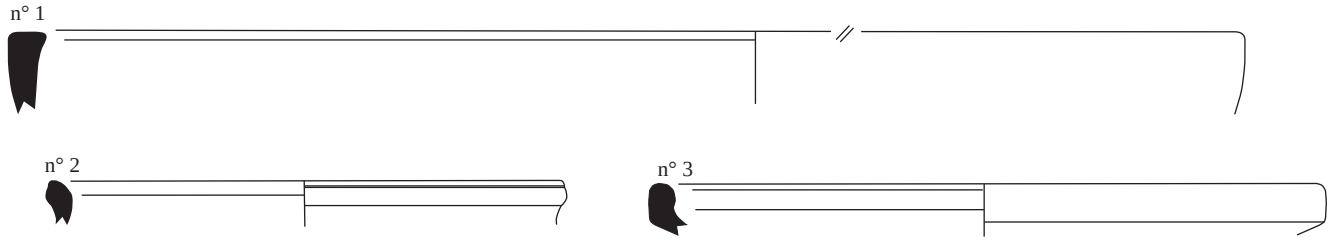

Concentration C2 :

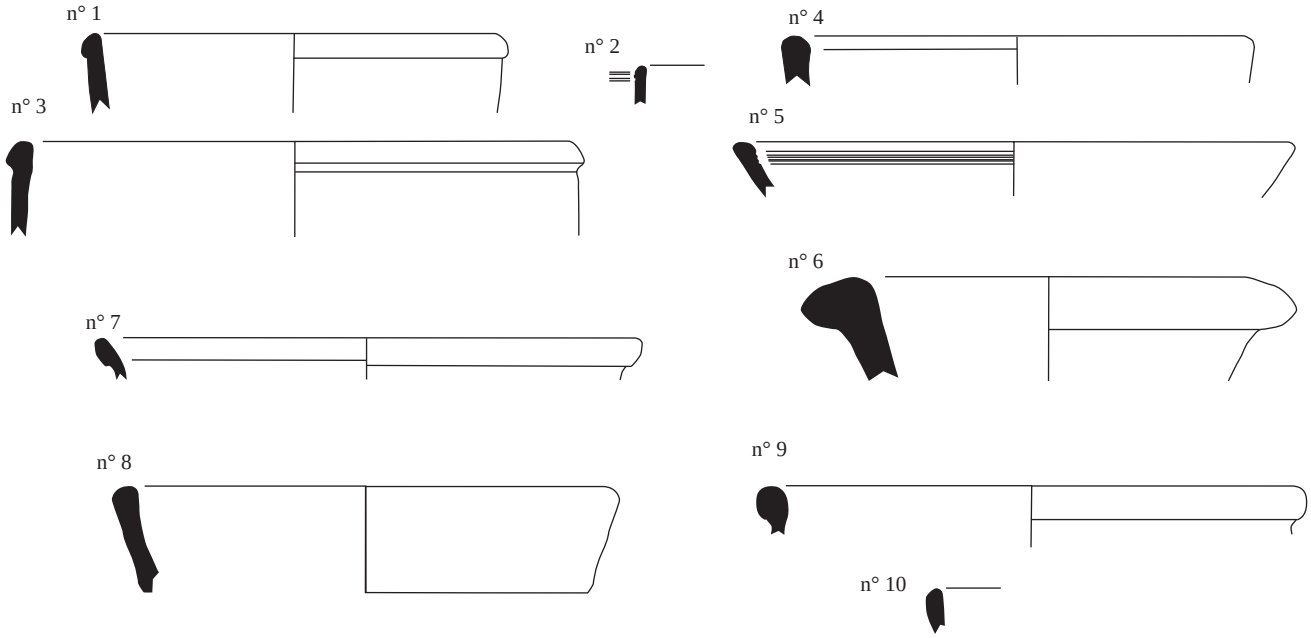

Concentration C4 :

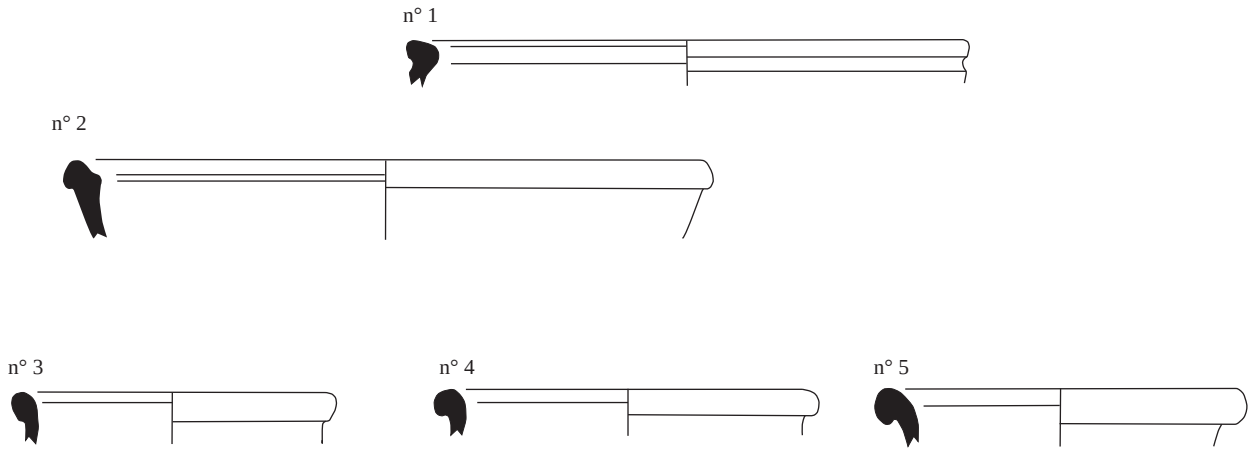

Pl. n° 18 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, mobilier céramique des concentrations C1, C2 et C4

concentration C1 :
céramique tournée rouge : n° 1
céramique tournée grise : n° 2 et 3

concentration C2 :
sigillée Gaule du Sud : n° 1 à 3
sigillée Claire B/CRA : n° 4
sigillée Claire D : n° 5
amphore de Bétique : n° 6
céramique tournée grise : n° 7 à 9
céramique non tournée : n° 10

concentration C4 :
sigillée Claire B/CRA : n° 1
céramique tournée grise : n° 2
céramique tournée rouge : n° 3 à 5

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

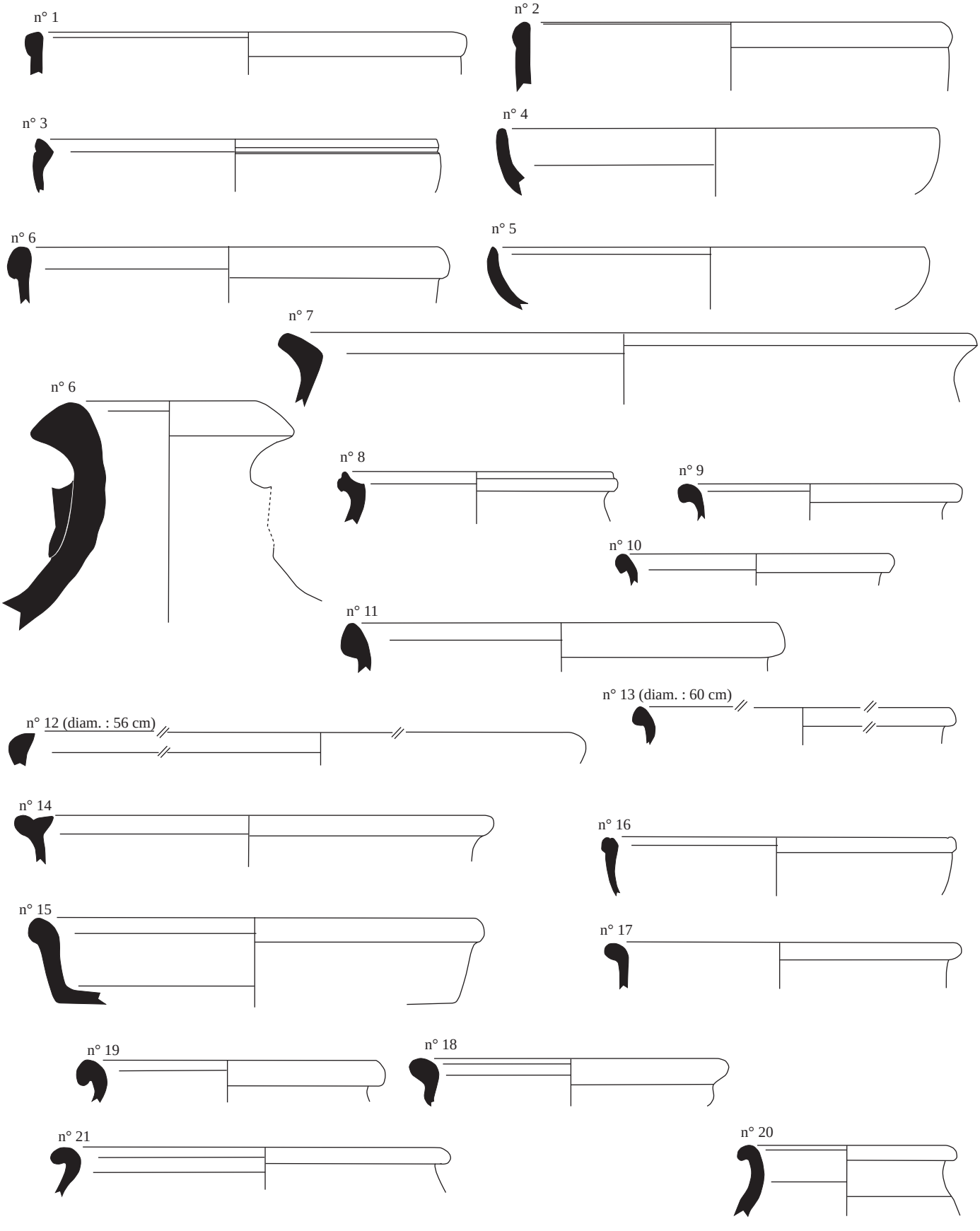

Pl. n° 19 : Lapeyrouse-Mornay, LM-2 Les Bardelières-1, mobilier céramique des ramassages de M. Allègre

sigillée Gaule du Sud : n° 1 et 2
sigillée Claire B/CRA : n° 3 à 5
amphore de Bétique : n° 6
dolium : n° 7
céramique kaolinitique : n° 8
céramique tournée rouge : n° 9 à 11
céramique tournée grise : n° 12 à 21

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

LM-6 Mornay-3

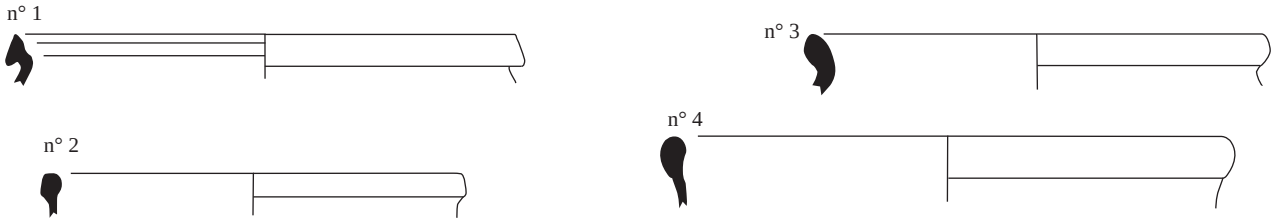

LM-9 Les Bardelières-2

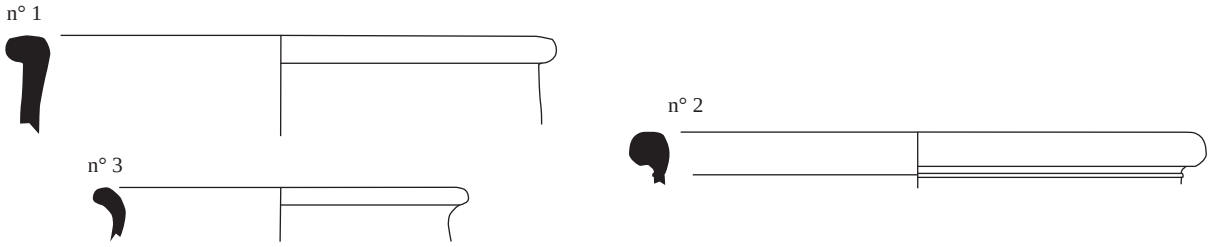

LM-10 Mornay-4

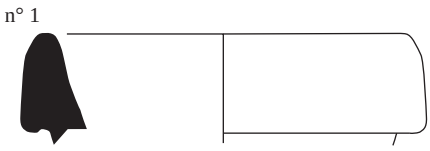

LM-11 Bois-Vieux-1

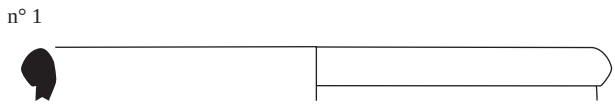

LM-12 Bois-Vieux-2

LM-13 Les Bardelières-3 concentration C2

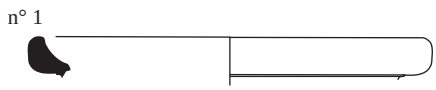

LM-14 Mornay-5

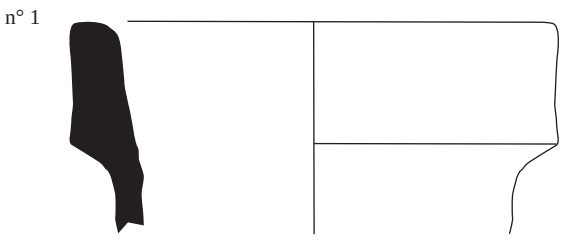

Pl. n° 20 : Lapeyrouse-Mornay, mobilier céramique des sites LM-6 Mornay-3, LM-9 Les Bardelières-2, LM-10 Mornay-4, LM-11 Bois-Vieux-1, LM-12 Bois-Vieux-2, LM-13 Les Bardelières-3 et LM-14 Mornay-5

LM-6 Mornay-3
céramique tournée grise : n° 1
céramique tournée rouge : n° 2 à 4
LM-9 Les Bardelières-2
céramique tournée grise : n° 1 à 3
LM-10 Mornay-4
amphore italique : n° 1
LM-11 Bois-Vieux-1
céramique tournée rouge : n° 1
LM-12 Bois-Vieux-2
céramique tournée rouge : n° 1
LM-13 Les Bardelières-3 C2
céramique tournée rouge : n° 1
LM-14 Mornay-5
amphore italique : n° 1

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3
0 5 cm

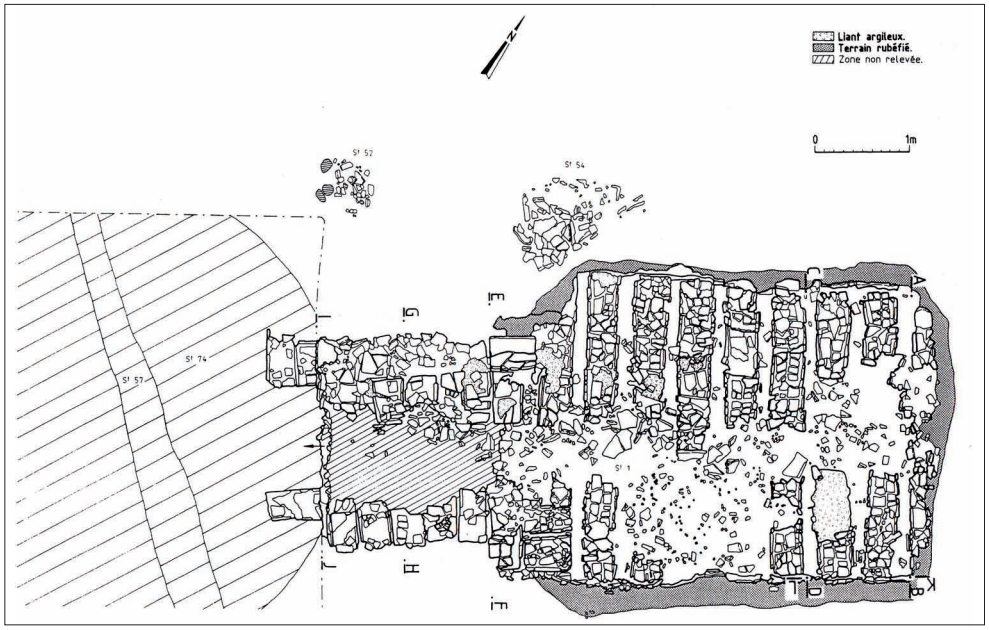

Pl. n° 21 : Moissieu-sur-Dolon, Mo-1 Le Pinet, plan général et détail du four (d'après Joly, Lalaï 1992)

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Mo-4 En Dolon-2

n° 1

Mo-5 Bresson

n° 1

n° 2

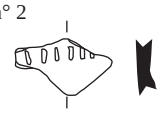

n° 3

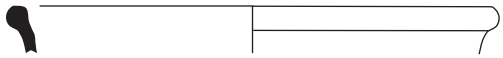

Pl. n° 22 : Moissieu-sur-Dolon, mobilier céramique des sites et indices Mo-4 En Dolon-2 et Mo-5 Bresson

Mo-4 En Dolon-2 :
céramique tournée grise : n° 1
Mo-5 Bresson :
céramique tournée grise : n° 1 et 2
céramique tournée rouge : n° 3

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2008

0 5 cm

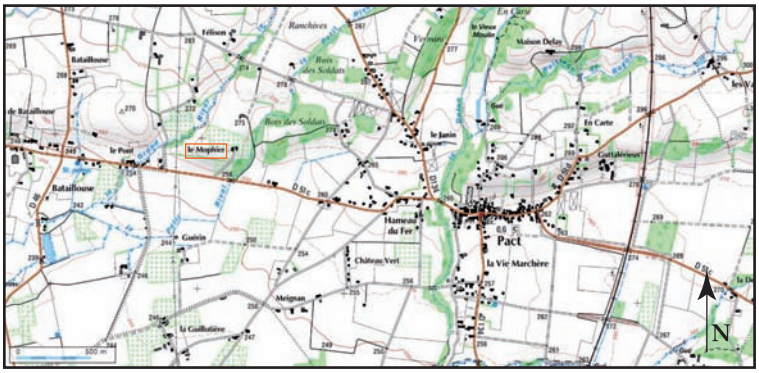

Fond geoportail.fr ; DAO G. Varennes, 2009

sans échelle ; DAO G. Varennes, 2009

Pl. n° 23 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, localisation du lieu-dit sur la carte IGN et le cadastre napoléonien de 1835

plan extrait de Chapelle 1886

DÉCOUVERTE FAITE EN 1854

dans une terre appelée LES PIERRES, mas du Mofier, commune de Pact (Sud)

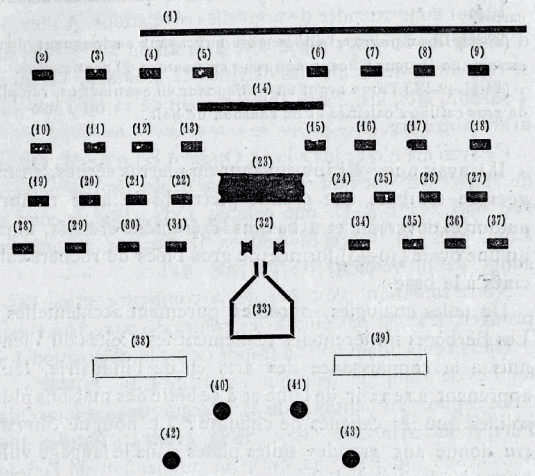

(1) Fondation d'un mur.

(2 à 13) Tombeaux entourés de pierres très dures ayant de 6 à 7 centimètres d'épaisseur, de différentes dimensions. La pierre recouvrant ces tombeaux était d'un seul bloc de deux mètres de long sur 60 centimètres de large ; à l'exception de trois ou quatre tombeaux qui ne renfermaient qu'un cadavre, tous les autres en avaient deux. L'un avait les pieds du côté de la tête de l'autre. — Sur l'estomac d'un, était placé un chien ; dans chaque tombe des traces de charbon de bois, etc.

(14) Fossé de 50 centimètres de largeur et d'un mètre de profondeur dans lequel étaient superposées trois rangées de têtes au nombre d'environ 75 à 80 très bien conservées et très propres.

(23) Trou d'environ un mètre 30 cent. de profondeur, dans lequel on avait enfoui le reste de ces décapités.

(32) Deux tuiles creuses renfermant chacune un enfant recouvertes par deux autres.

(33) Pierre taillée en creux, ayant environ quarante centimètres carrés.

(38-39) Deux pierres taillées en creux ayant en longueur deux mètres, en largeur 60 centimètres et en hauteur 40 centimètres.

(40-41-42-43.) Trous ayant en profondeur 40 centimètres, remplis de gros cailloux calcinés et de charbon de bois.

Il y avait aussi à Liby un mur en pierres sèches, 4 rangées de tombes, une grande pierre brute avec rainure autour et déversoir et 2 bassins légèrement creusés, ainsi qu'une ovale (40-43) formée de gros blocs de rochers calcinés à la base.

De telles analogies sont-elles purement accidentelles ? Les Berbères initièrent-ils réellement les Celtes du Viennois à la connaissance des arts et de l'industrie, leur apprenant à se vêtir de laine et à se bâtir des maisons plus solides que les cabanes de chaume ? Le nom de *Sarrasin* donné aux grandes tuiles plates dans le langage vulgaire viendrait-il de là ?

Voilà tout autant de questions intéressantes à élucider, et dont l'étude attentive des crânes et des objets en pierre ou en métal, placés dans les tombeaux, peut amener la solution.

(*A suivre.*)

L'abbé CHAPELLE.

planche extraite de Ollier de Marichard, Pruner-Bey 1870 (planche hors-texte n° 1)

Plan des Constructions et des Sépultures.

Fig. 1.

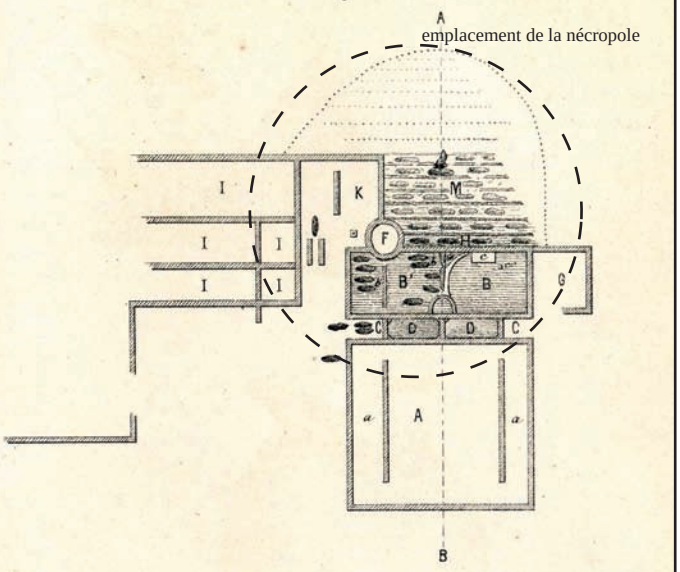

Coupe suivant la ligne A.B.

Fig. 2.

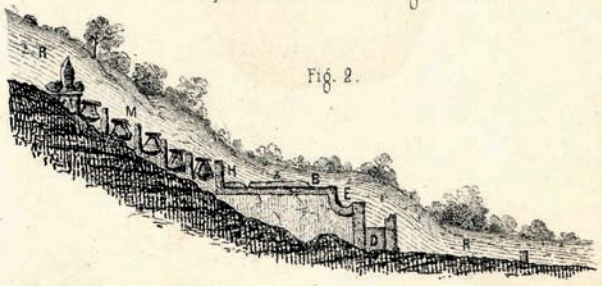

Pl. n° 24 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, comparaison des plans dressés par J. Ollier de Marichard à Liby (Bourg-Saint-Andéol) (ci-contre)
et l'Abbé Chapelle au Mauphier à Pact (ci-dessus)

DAO : G. Varennes 2009

vases dessinés par E. Chantre et reproduit par A. Boquet en 1969 (fig. 75, p. 296), attribués au Mauphier :

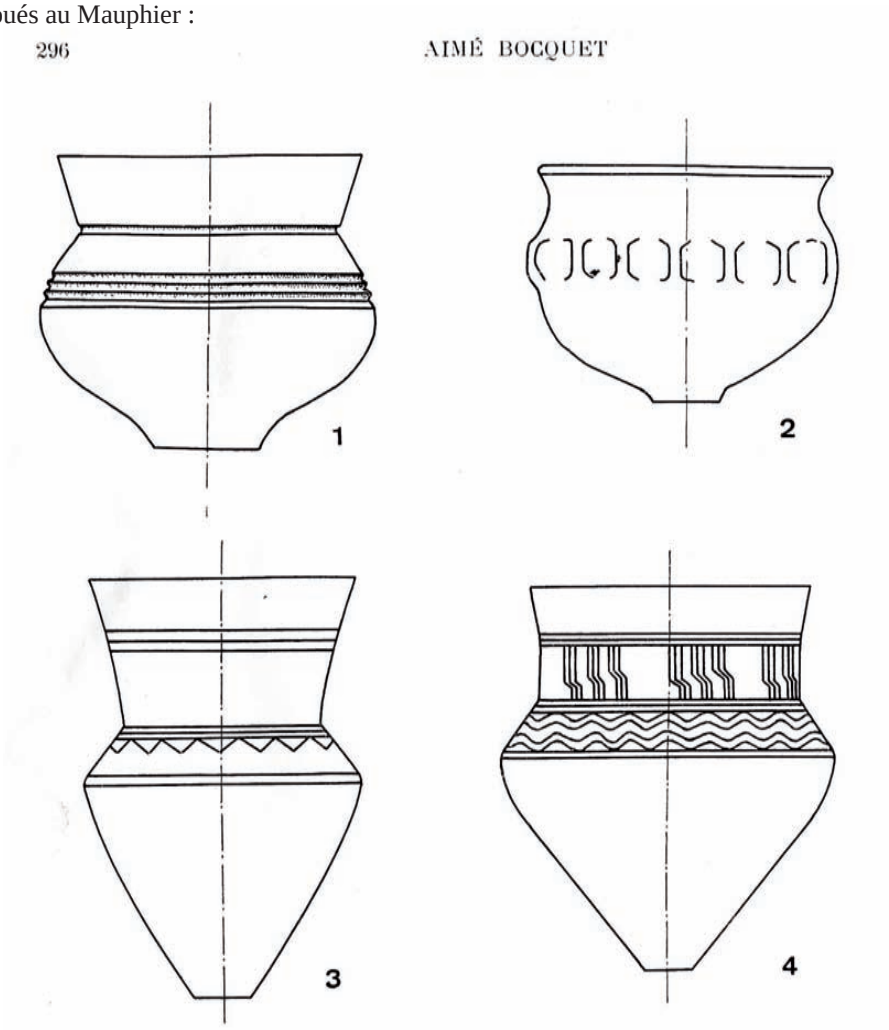

haches polies conservées au Musée Dauphinois, publiées par A. Bocquet en 1969 (a : n° 11 et b : n° 13 ; fig. 64, p. 275), attribuées au Mauphier :

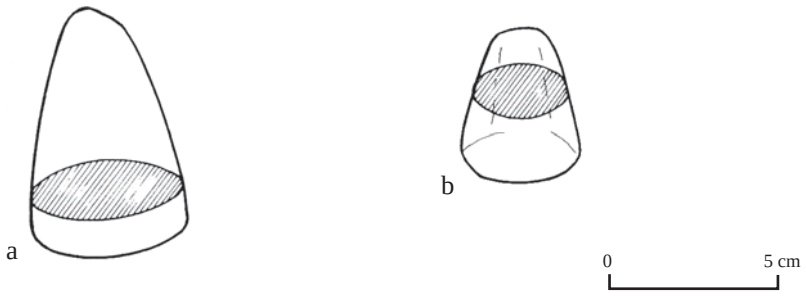

Pl. n° 25 : Pact, Pa-1 Le Mauphier, mobilier attribué aux fouilles de l'Abbé Chapelle

DAO : G. Varennes 2009

Extrait du cadastre de 1835, sans échelle

Report sur le cadastre actuel (section ZK)

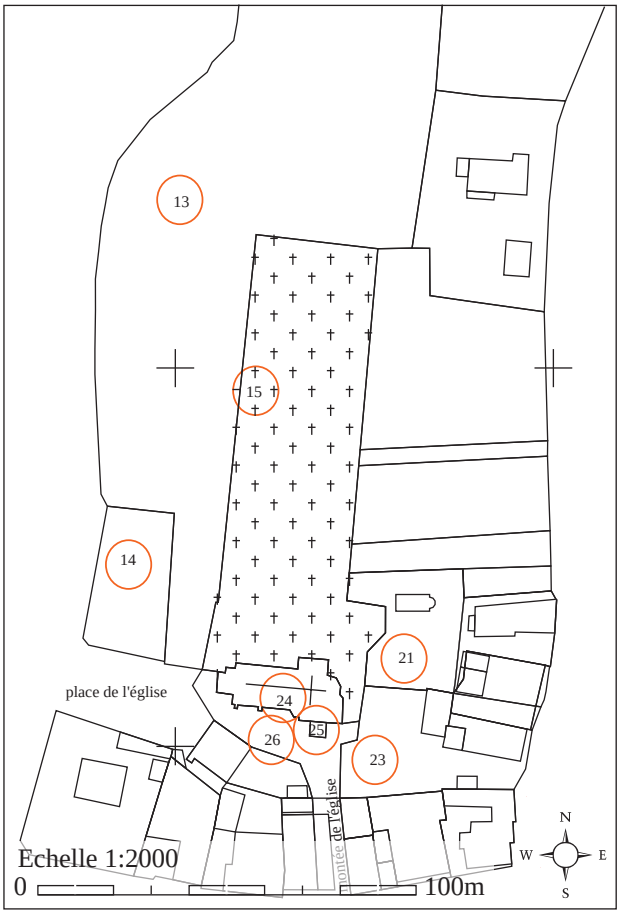

Pl. n° 26 : Pact, Pa-2 Eglise, localisation des découvertes du XIXe s.

DAO : Guillaume Varennes, 2008

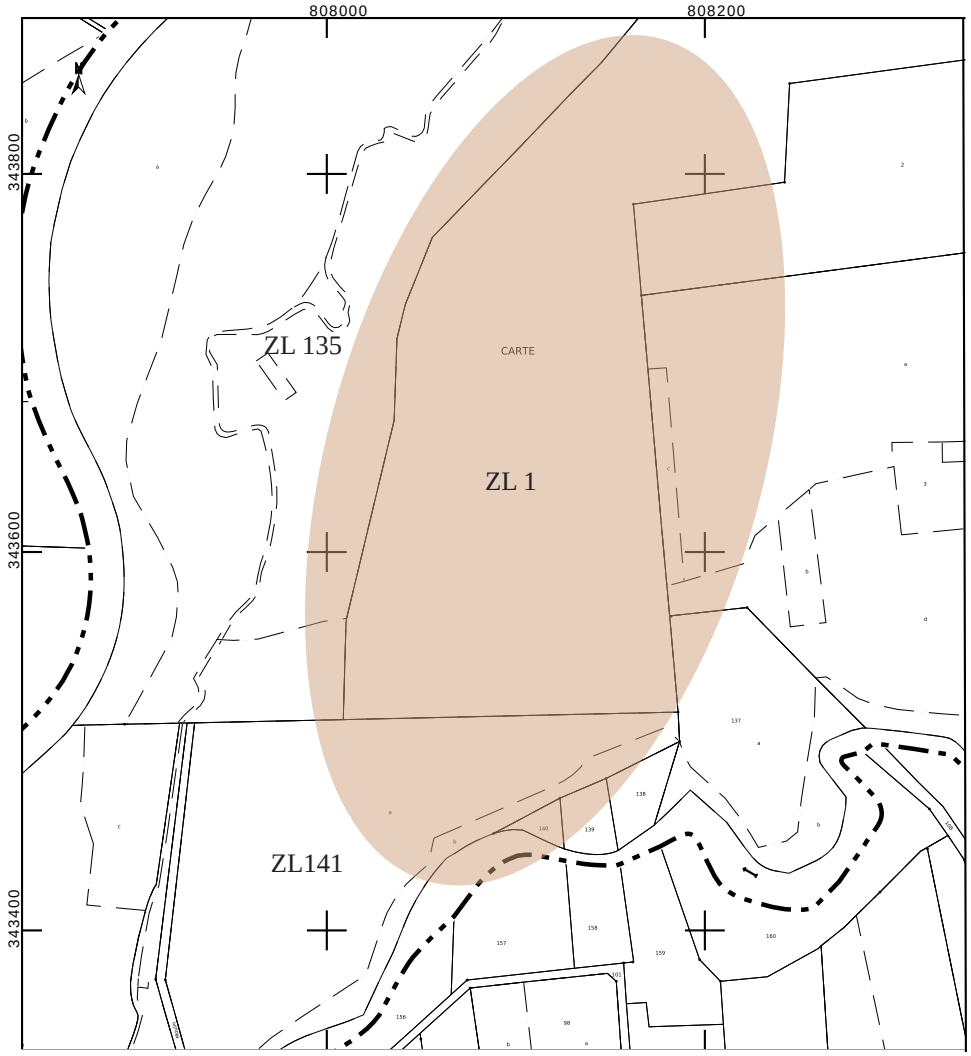

Localisation supposée de la fouille de l'Abbé Chapelle au cadastre actuel (2007) (échelle 1/4000°)

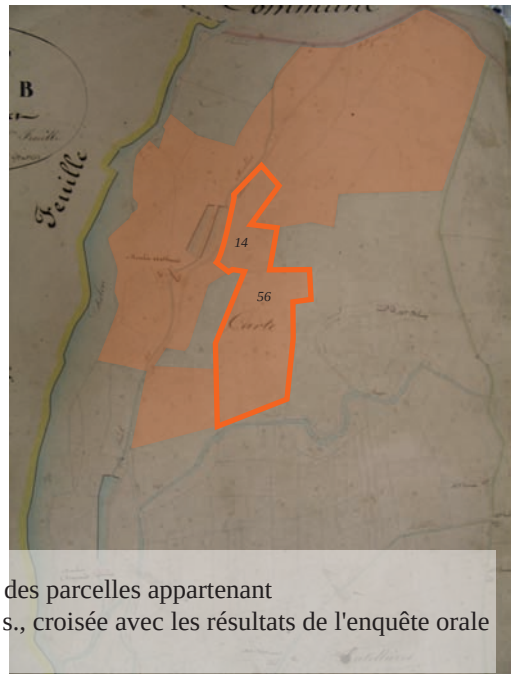

Localisation au cadastre napoléonien des parcelles appartenant
à la famille de Luzy à la fin du XIXe s., croisée avec les résultats de l'enquête orale

Pl. n° 27 : Pact, Pa-3 En Quarte-1, localisation supposée des découvertes du XIXe s.

DAO : Guillaume Varennes, 2008

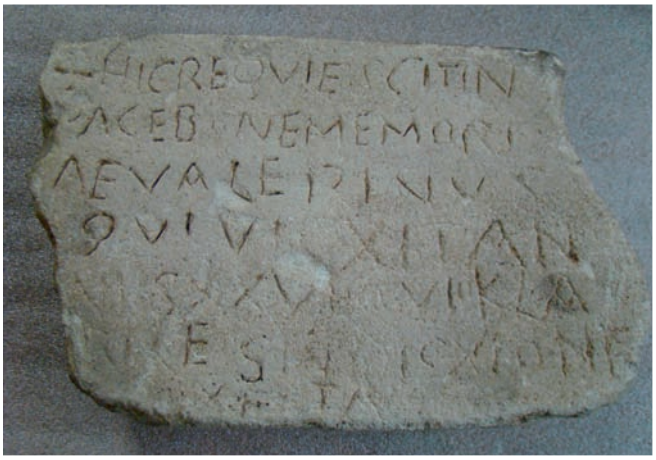

Inscription funéraire paléochrétienne
conservée au Musée Dauphinois

Chapiteau conservé à Moissieu-Sur-Dolon
(Parc du domaine de la Colombière)

Dédicace à Maia ?
conservée au Musée Dauphinois

Pl. n° 28 : Pact, Pa-3 En Quarte-1, mobilier lapidaire provenant des fouilles de l'Abbé Chapelle
clichés : Guillaume Varennes

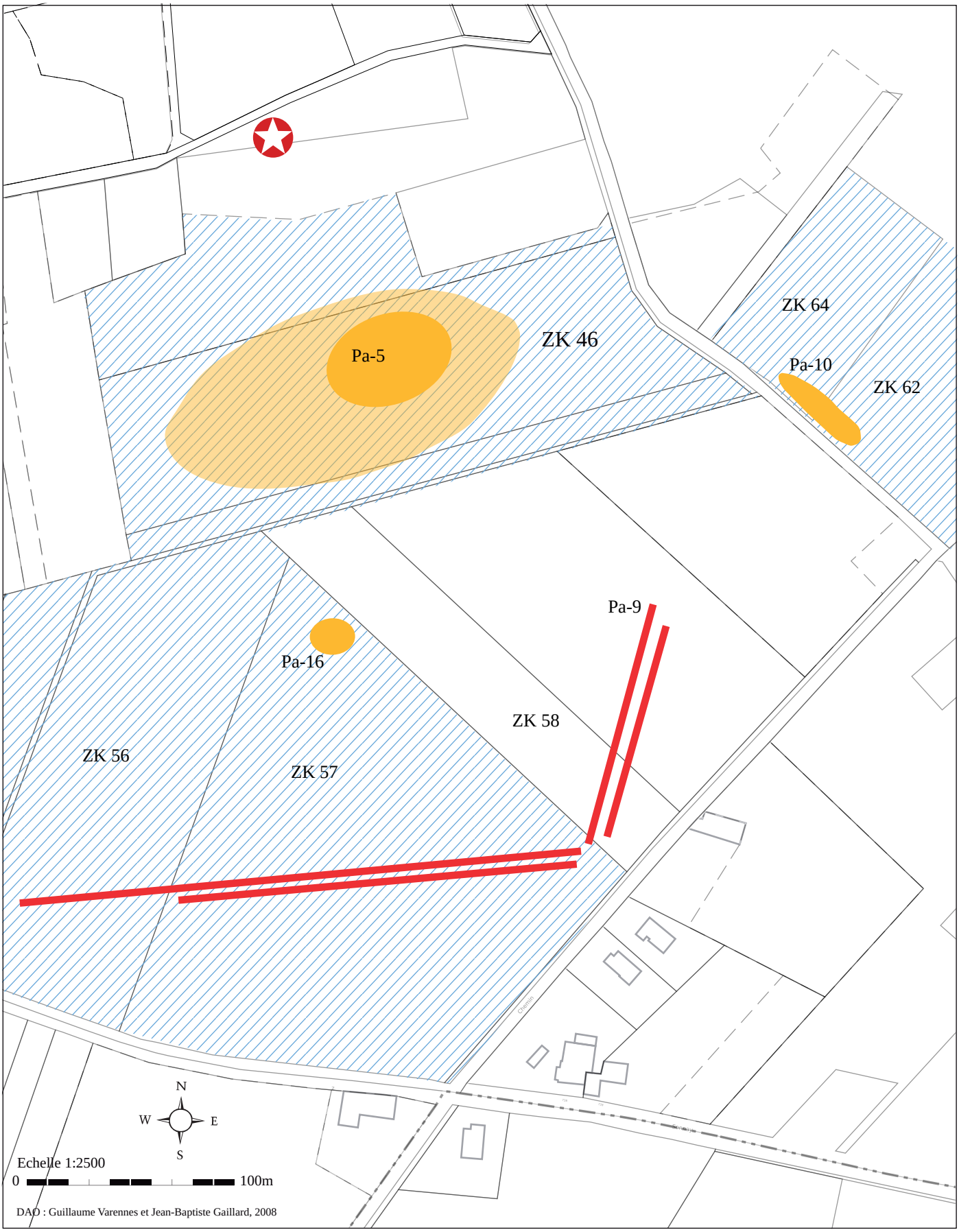

concentration d'artefacts

semi de fond

parcelles prospectées

Pa-5 : découvertes anciennes (emplacement imprécis et supposé)

anomalies observées sur les photographies aériennes

Pl. n° 29 : Pact, Pa-5 Barmanches-1, Pa-9 Le Fer, Pa-10 Souillou et Pey, Pa-16 Barmanches-2, situation au cadastre

Pa-6 Château-Vert : propriété du Commandant de Dieterlen à la fin du XIXe s.

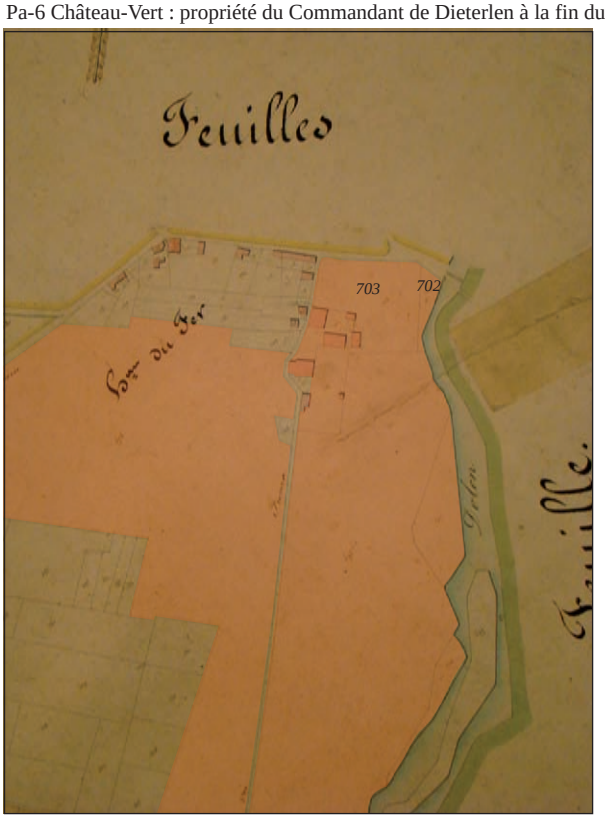

Report sur le cadastre actuel (section ZO)

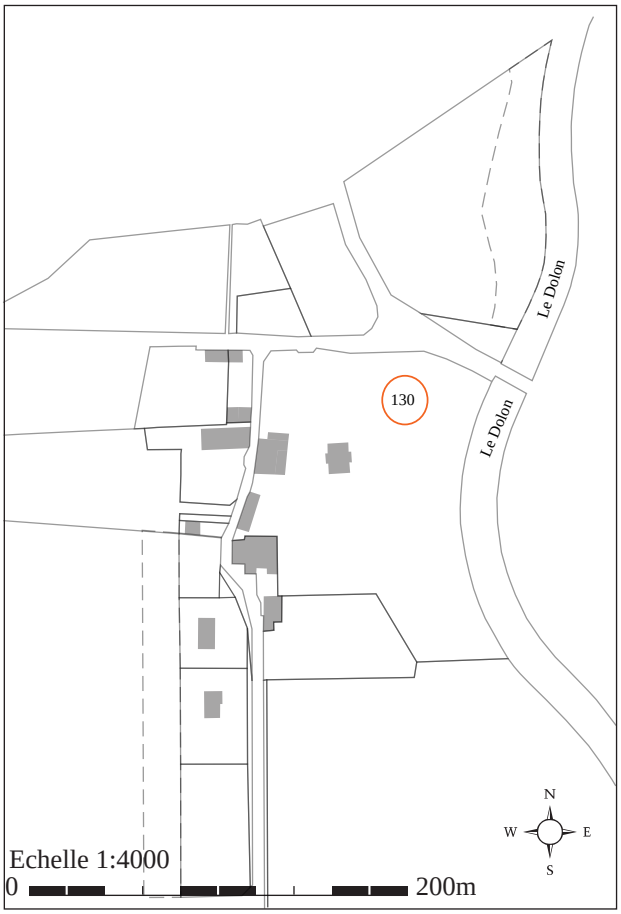

Pa-9 Le Fer : double fossé (cliché Ign)

Pl. n° 30 : Pact, Pa-6 Château-Vert et Pa-9 Le Fer, localisation des découvertes du XIX e s. et des vestiges repérés sur les clichés de l'IGN

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pa-13 Guérin-2

Pa-18 Gutalerieu

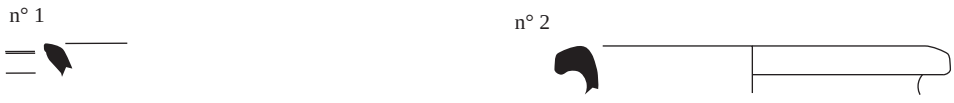

Pl. n° 31 : Pact, mobilier céramique des sites Pa-13 Guérin-2, Pa-18 Guttalerieu

Pa-13 Guérin-2 :
sigillée Claire B/CRA : n° 1
commune claire : n° 2
Pa-18 Guttalerieu :
céramique tournée grise : n° 1
céramique tournée rouge : n° 2

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2008

0 5 cm

Pi-1 Grange-Neuve-1

Concentration C1

n° 1

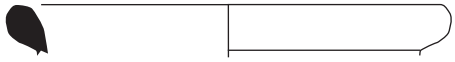

Concentration C2

n° 1

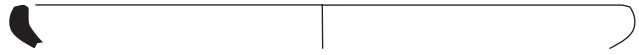

Concentration C3

n° 1

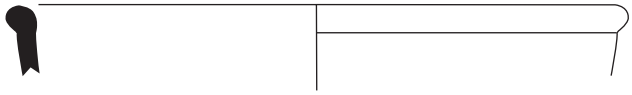

n° 2

Pi-2 Grange-Neuve-2

n° 1

Pi-3 Grange-Neuve-3

n° 1

Pi-4 Bourret

n° 1

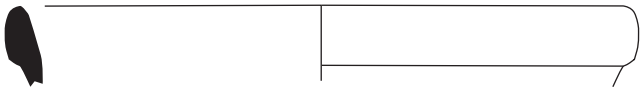

Pi-8 Plaine d'Arcieux

n° 1

n° 2

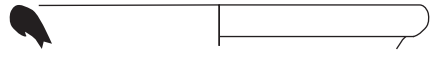

n° 3

n° 4

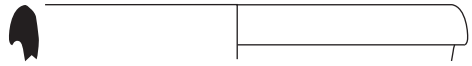

Pl. n° 32 : Pisieu, mobilier céramique des sites Pi-1 Grange-Neuve-1, Pi-2 Grange-Neuve-2, Pi-3 Grange-Neuve-3, Pi-4 Bourret et Pi-8 Plaine d'Arcieux

Pi-2 Grange-Neuve-2
céramique tournée rouge : n° 1
Pi-3 Grange-Neuve-3
céramique rouge : n° 1
Pi- 4 Bourret
céramique tournée rouge : n° 1

Pi-1 Grange-Neuve-1 :
concentration 1 :
céramique tournée grise : n° 1
concentration 2:
céramique tournée rouge : n° 1
concentration 3 :
céramique tournée grise : n° 1 ; verre : n° 2

Pi-8 Plaine d'Arcieux :
paroi fine : n° 1
céramique tournée grise : n° 2 à 4

DAO : Guillaume Varennes, 2008

échelle : 1/3

0 5 cm

Report sur le fond IGN du tracé repéré

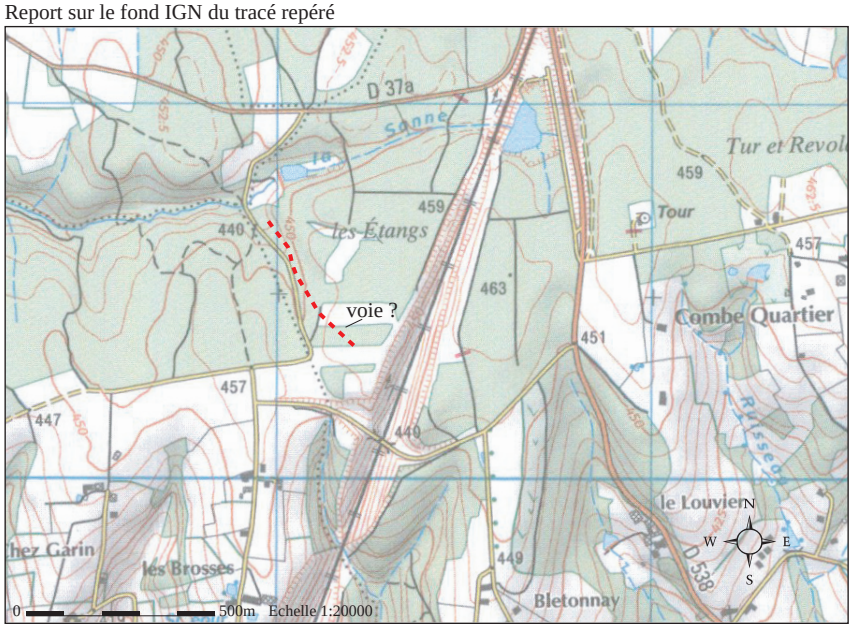

Observations sur le cadastre napoléonien

Report au cadastre du tracé repéré

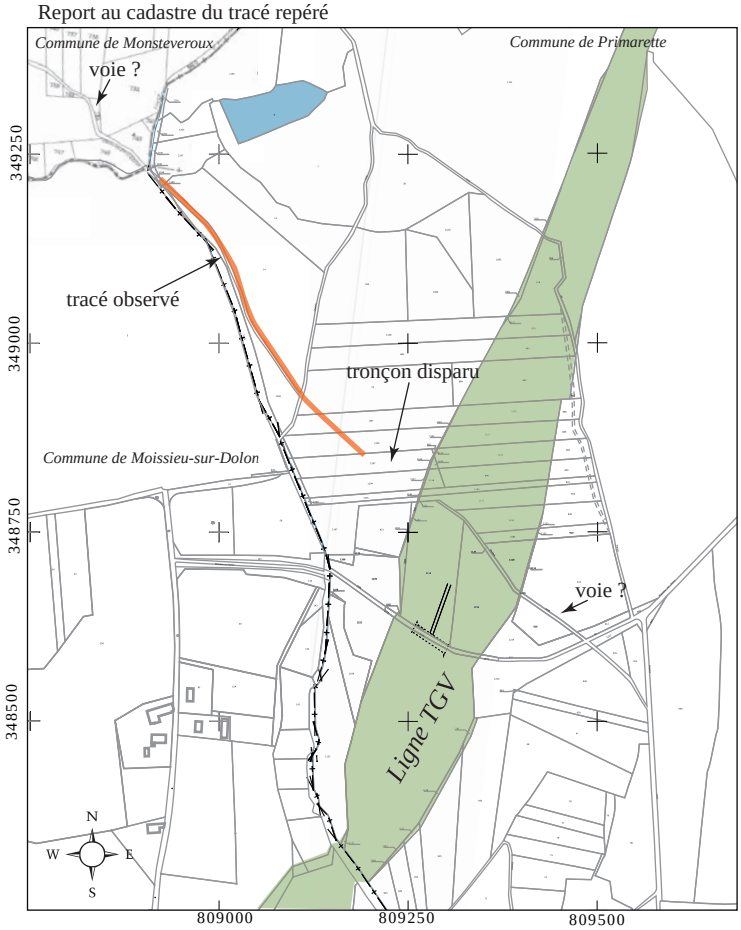

Anomalies observées en février 2006 (cl. G. Varennes)

Pl. n° 33 : Primarette, Pr-1 Les Etangs, localisation des structures reconnues

DAO : Guillaume Varennes, 2008

Pr-2 Varambon-1 Concentration C1

Pr-2 Varambon-1 Concentration C2

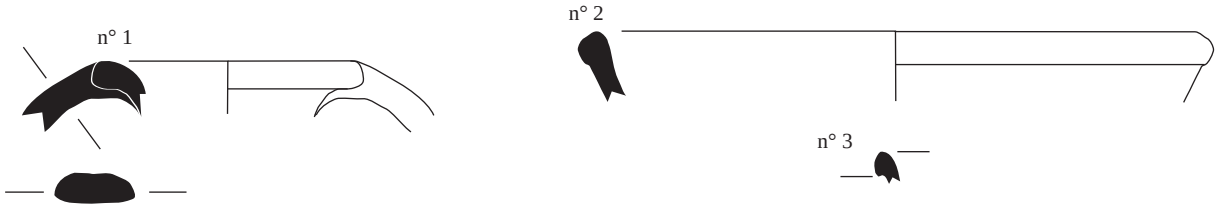

Pr-3 Varambon-2

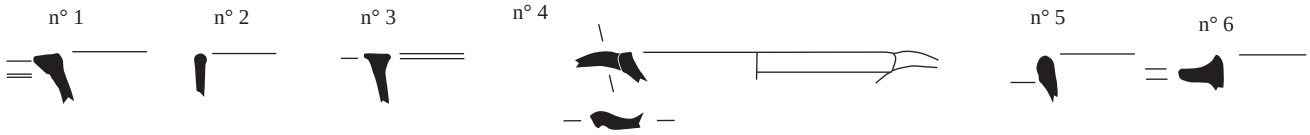

Pr-5 Rechardon Concentration C1

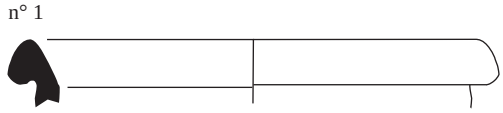

Pr-5 Rechardon Concentration C2

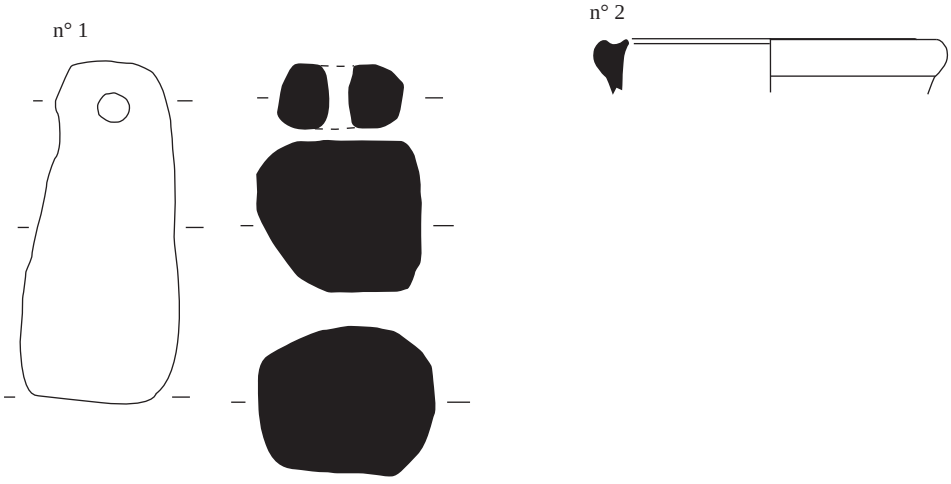

Pl. n° 34 : Primarette, mobilier céramique des sites Pr-2 Varambon-1, Pr-3 Varambon-3 et Pr-5 Rechardon

Pr-2 Varambon-1 C1 :
céramique tournée grise : n° 1 et 2
céramique tournée rouge : n° 3
Pr-2 Varambon-1 C2 :
céramique tournée grise : n° 1 et 2
céramique tournée rouge : n° 3

Pr-3 Varambon-2 C1 :
céramique tournée grise : n° 1 à 4
céramique tournée rouge : n° 5
céramique glaçurée : n° 6

Pr-5 Rechardon C1 :
céramique tournée rouge : n° 1
Pr-5 Rechardon C2 :
peson : n° 1
commune claire : n° 2

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2008

0 5 cm

Pl. n° 35 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, carte de synthèse des opérations archéologiques et des points de découvertes

opérations archéologiques :

- découvertes isolées et surveillances de travaux
- fouilles, sondages et diagnostics

Les numéros renvoient au catalogue

N
W
E
S

échelle 1/4000° 0 200m

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 36 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, carte de synthèse des zones prospectées

parcelles prospectées :

prospections pédestres

prospections géoléctriques ARP

concentrations de mobilier

Les numéros renvoient au catalogue

échelle 1/4000° 0 200m

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 37 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, synthèse des structures antiques reconnues et des opérations archéologiques

structures antiques (bâties et fossoyées)
(reconnues en sondages, par anomalies de pousses ou anomalies linéaires en prospections géophysiques)

anomalies zonales repérées en prospections géophysiques
(sols supposés/caves supposées/anomalies indéterminées)

voies antiques identifiées

axes de voirie restitués

emprise des opérations récentes (2003-08) ◆ : diagnostic négatif

Les numéros renvoient au catalogue

échelle 1/4000° 0 200m

DAO : Guillaume Varennes, 2010

Les opérations sans géomètrie ou dont celle-ci ne peut être reportée à cette échelle sont signalées par une étoile pour les sondages et les fouilles ou un cercle pour les surveillances de travaux.

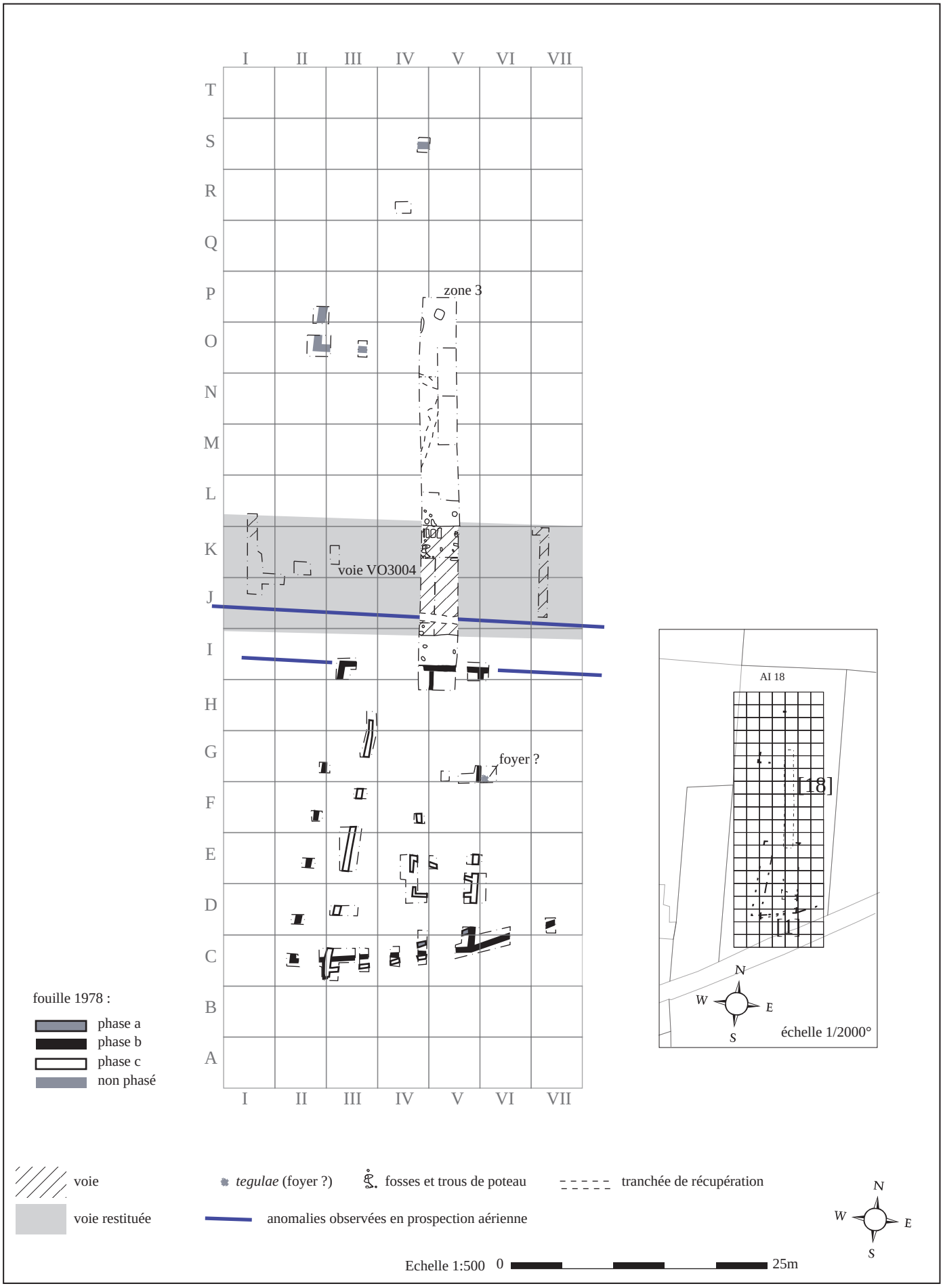

Pl. n° 38 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [1] et [18], "Tourdan/Les Roussières", campagne 1978 : plan des sondages réalisés en 1978 et 2004

DAO : Guillaume Varennes, 2008 d'après relevé C. Colas

Angle sud-ouest, vue du nord, phase b ? (carré C-II)

Foyer, phase b ?, vue du nord (carré G-VI)

Détail des fondations, vue du nord-ouest (carré D-V)

Tranchée réalisée en K-VII et J-VII (sans orientation)

Détail des fondations vues de l'est, carré C-IV

phase c ? **phase b ?** **phase a ?**

Pl. n° 39 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [1], "Tourdan/Les Roussières", campagne 1978 : clichés

DAO : Guillaume Varennes, 2009 et clichés Assoc. Renaissance de Revel et Tourdan

mobilier céramique (d'après Drouvot 2000)

n° 1 [carré P-II] : amphore italique Dr. 1a

n° 2 [sans localisation] :
commune claire, gobelet Marabini IV

n° 3 [carré K-VII] : céramique peinte
(trace de peinture blanche sur la haut de panse),
vase fuselé

n° 4 [carré K-VII] : céramique peinte
fond de vase fuselé, pied annulaire

peinture rouge

n° 5 [K-I] : commune sombre,
imitation Lamb. 5/7

n° 6 [K-II] : commune sombre,
pot à col droit et lèvre en bourelet

n° 7 [K-VII] : commune sombre,
jatte carénée, pied annulaire

échelle approximative : 1/3
0 5 cm

mobilier en bronze

Lampe à huile
[carré E-VI]

Echelle 1:2 0 5cm

Pl. n° 40 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [1], "Tourdan/Les Roussières", choix de mobilier issu de la campagne 1978

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Vue du chantier depuis l'est, le 4 avril 1972

Tombe n° 1 vue de l'est (extrait du rapport Vidon 1973)

Emplacement du sondage
échelle 1/2000°

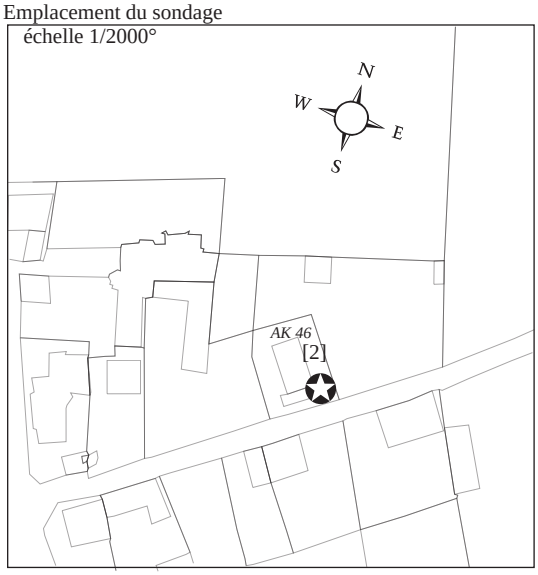

Foyer n° 2, vue du sud (extrait du rapport Vidon 1973)

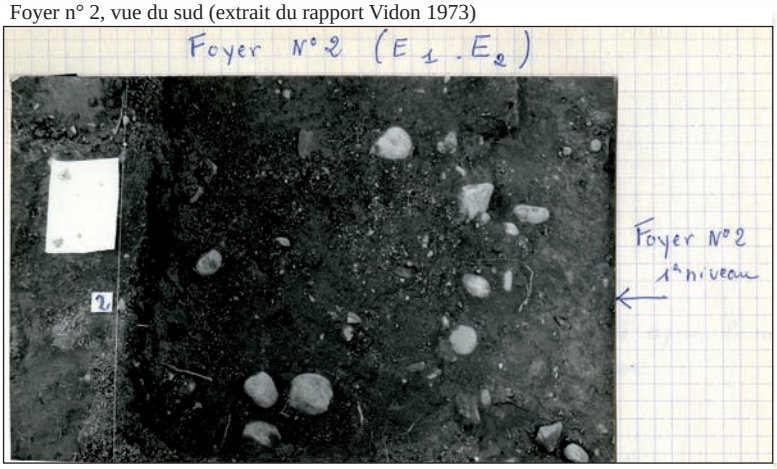

mobilier conservé par M. Dézarnaud
couvercle de boîte à sceau
de type Alésia
(sans échelle)
cliché C. Colas

Pl. n° 41 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [2], "Tourdan", campagne avril 1972 : clichés et mobilier

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après clichés Assoc. Renaissance de Revel et Tourdan

Pl. n° 42 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", campagne 1980 : plan des sondages

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après relevé C. Colas

Structures repérées en A-I, B-I et C-I, vue de l'ouest

Canalisation observée en A-IV et B-IV

Pl. n° 43 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", campagne 1980 : clichés

DAO : Guillaume Varennes, 2009 et clichés Assoc. Renaissance de Revel et Tourdan

d’après Drouvot 2000
amphore italique (dr. 1b/c) : n° 1 ; *graffito* sur céramique campanienne A (forme Lamb. 5/7) : n° 2

n° 1 [carrés F, E -VIII, IX]

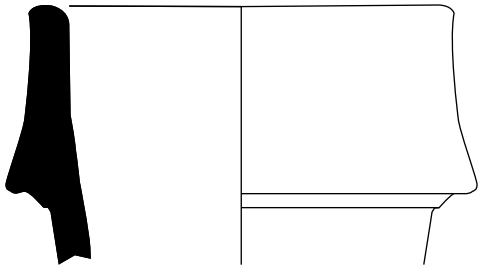

n° 2 (sans localisation)

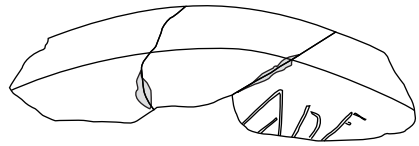

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 6 : céramique sigillée

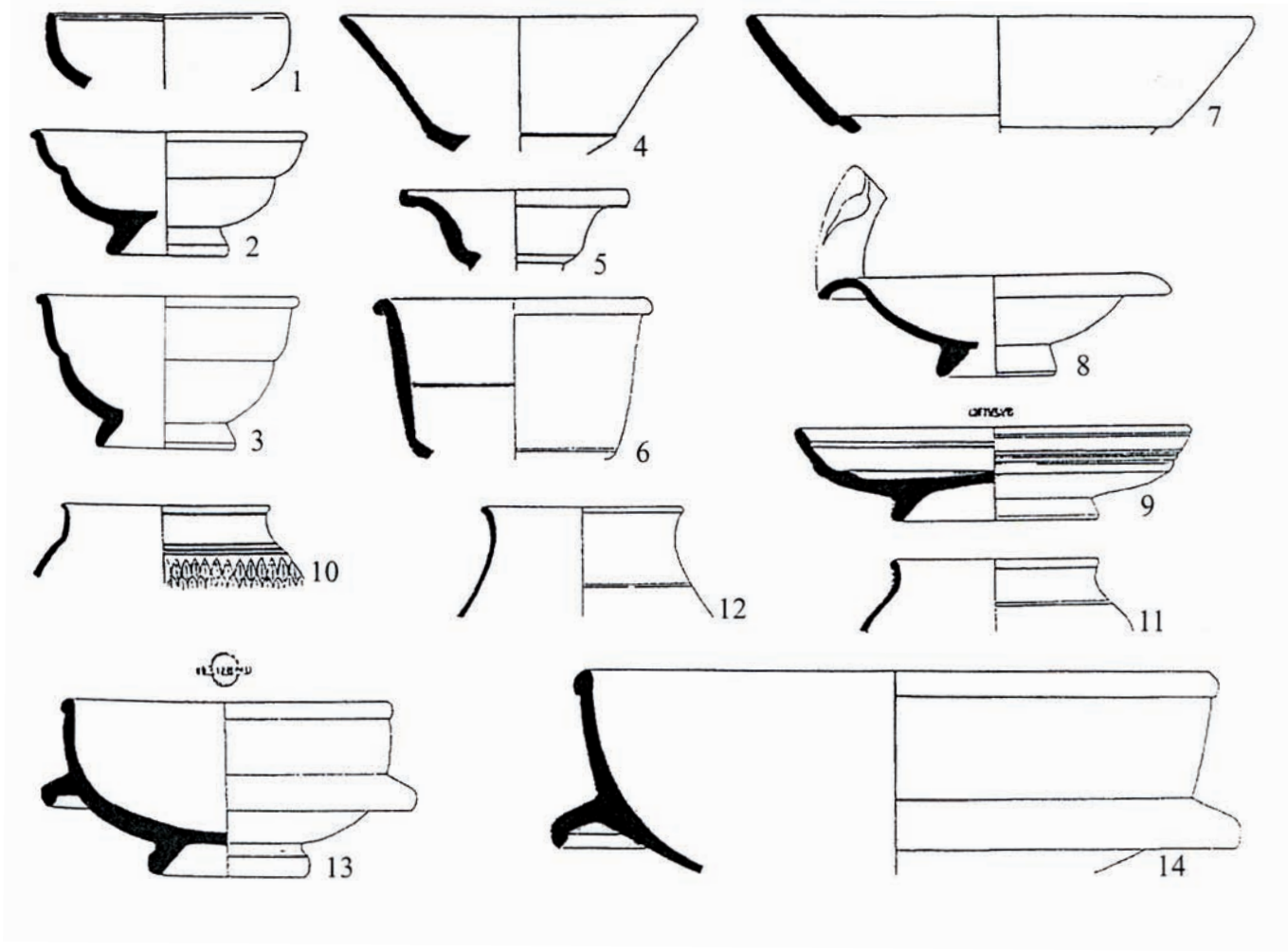

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 7 : céramique sigillée

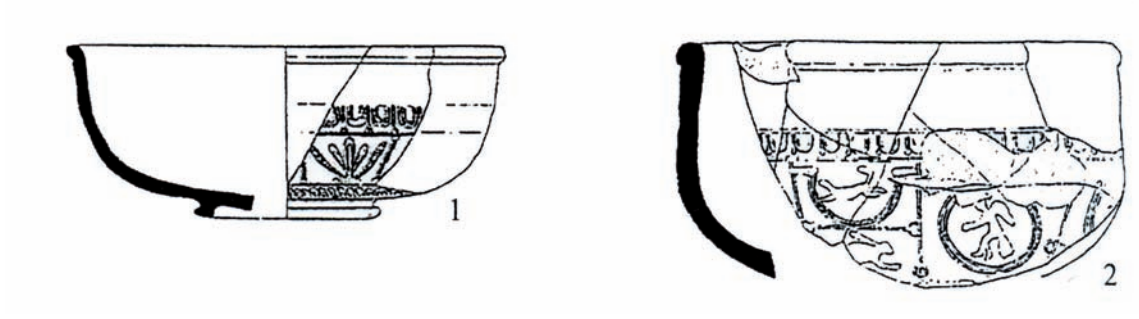

Pl. n° 44 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle approximative : 1/3
0 5 cm

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 7 : céramique sigillée Claire B

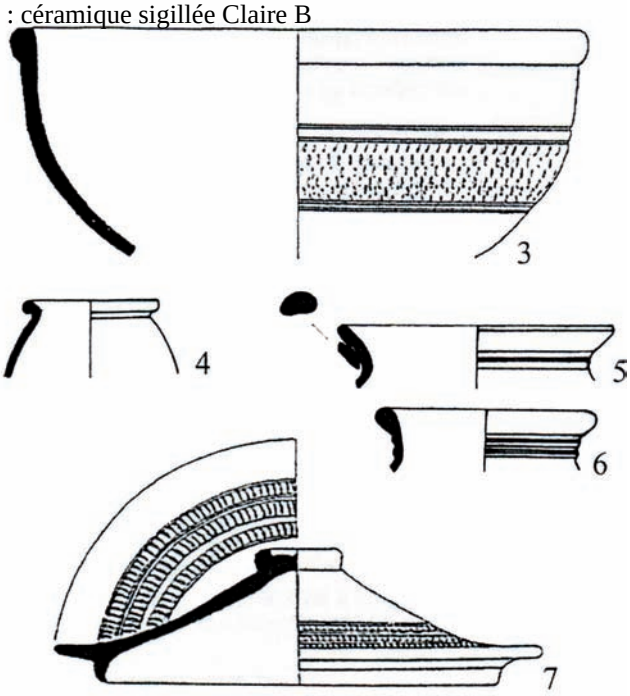

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 7 : céramique métallescente

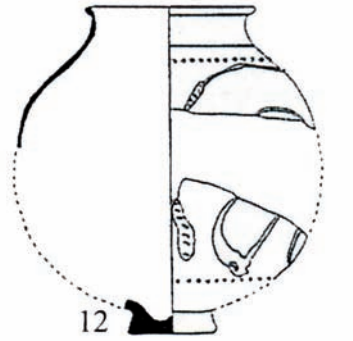

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 10 : céramique commune claire

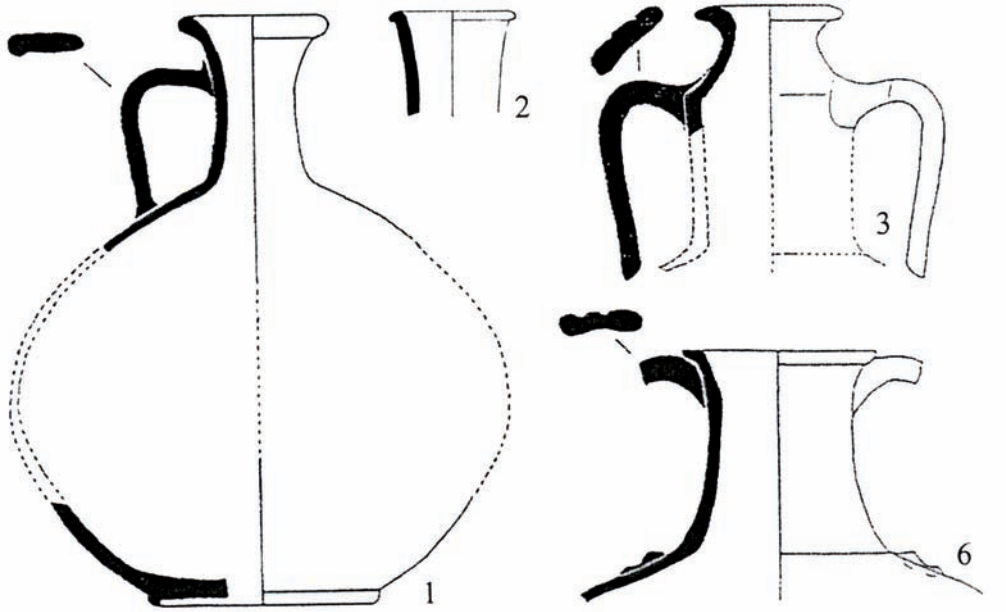

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 11 : céramique commune claire

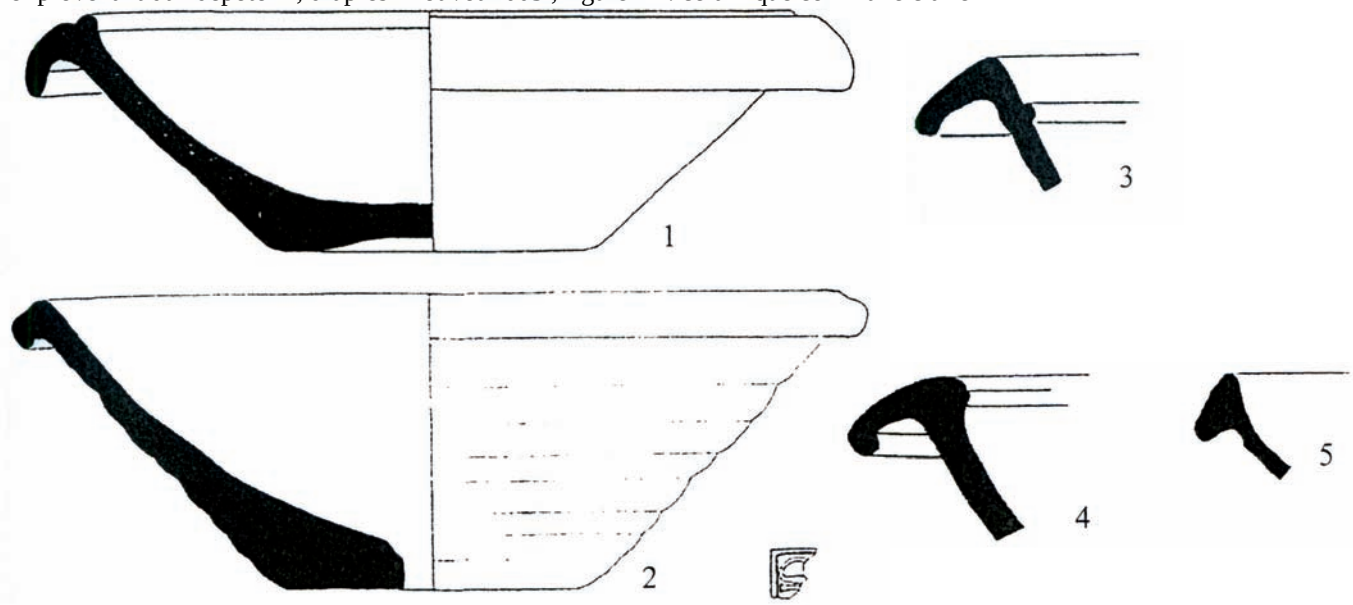

Pl. n° 45 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle approximative : 1/3

0 5 cm

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 14 : céramique commune sombre

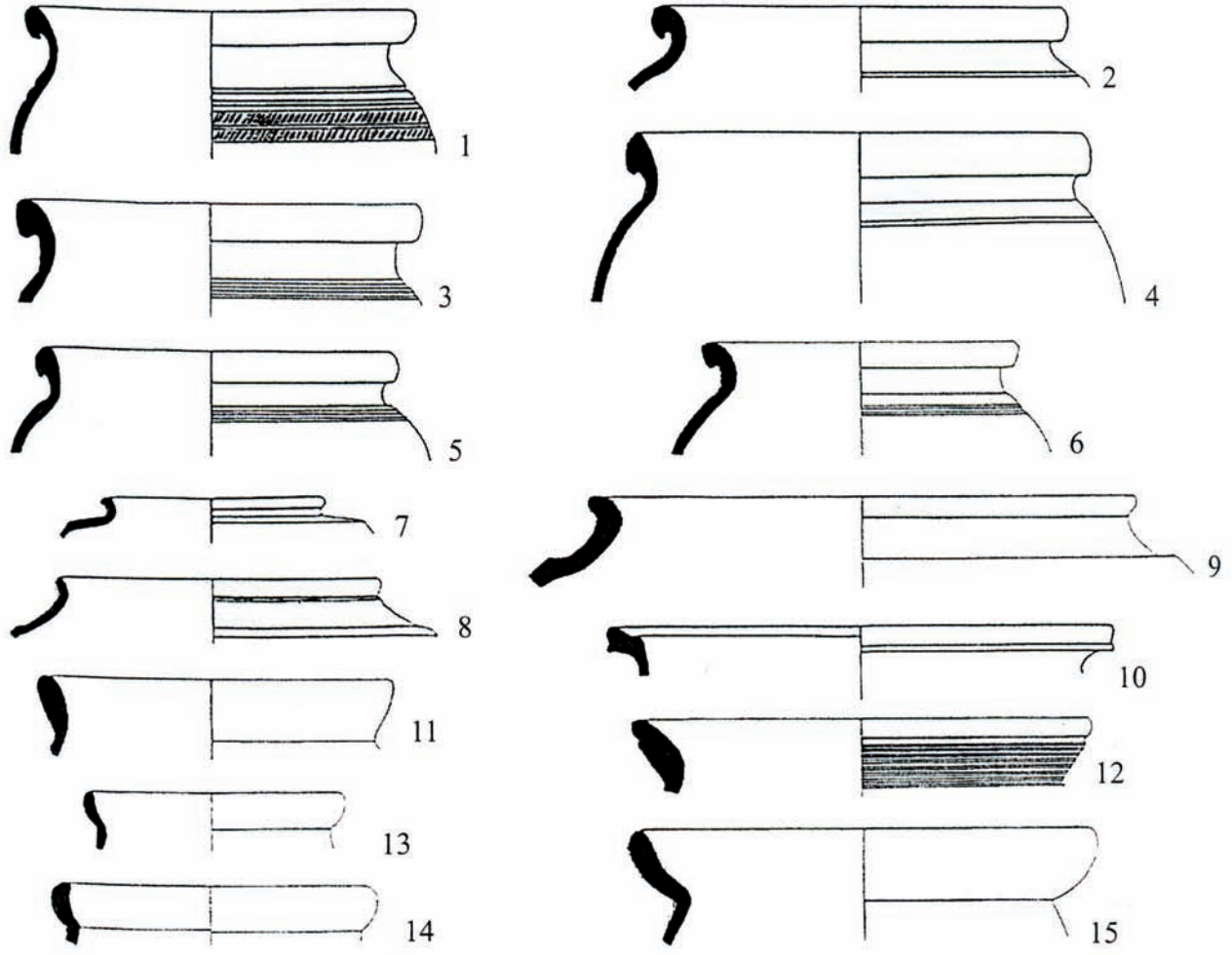

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 15 : céramique commune sombre

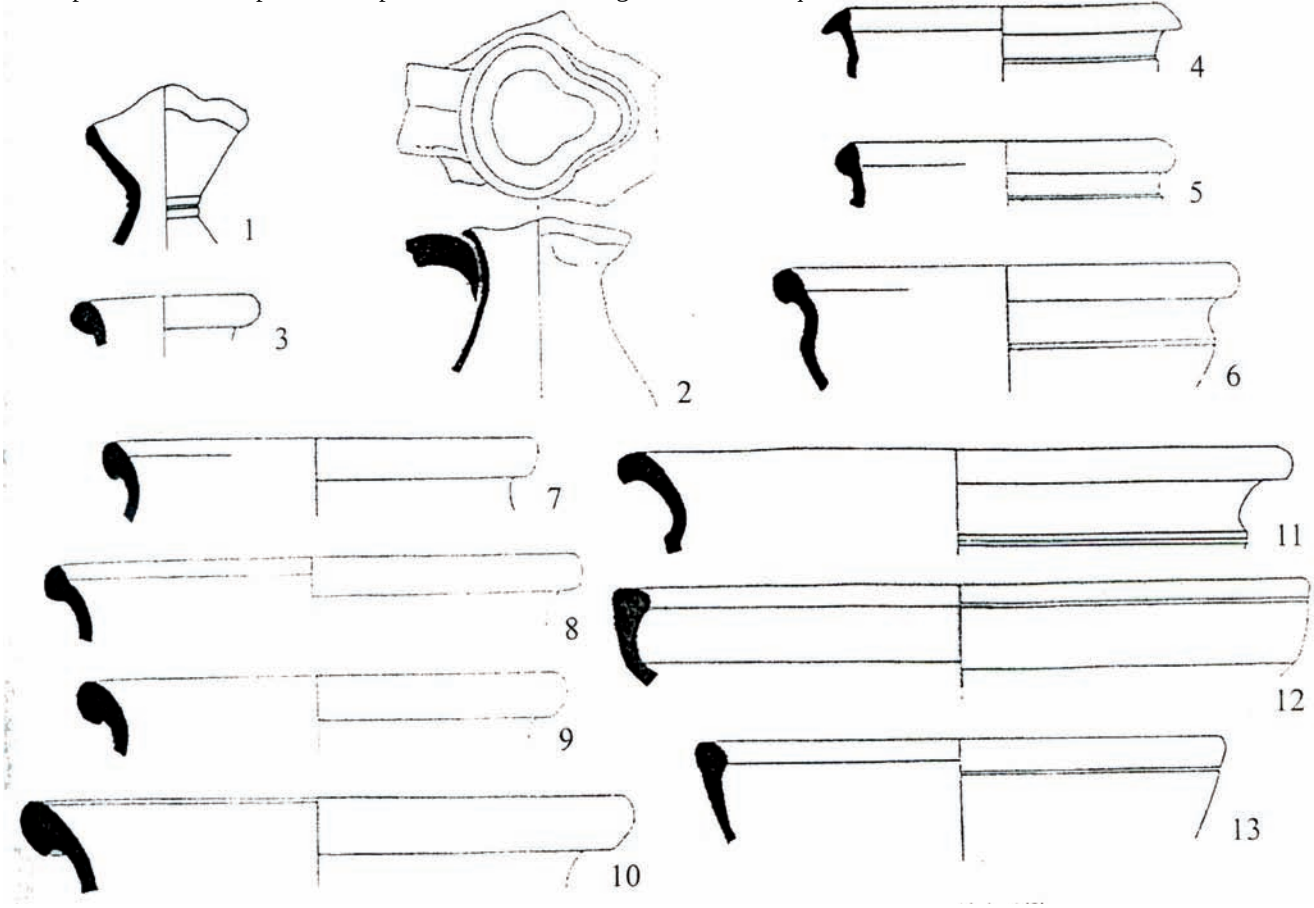

Pl. n° 46 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle approximative : 1/3

0 5 cm

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figures 16 et 17 : céramique commune sombre

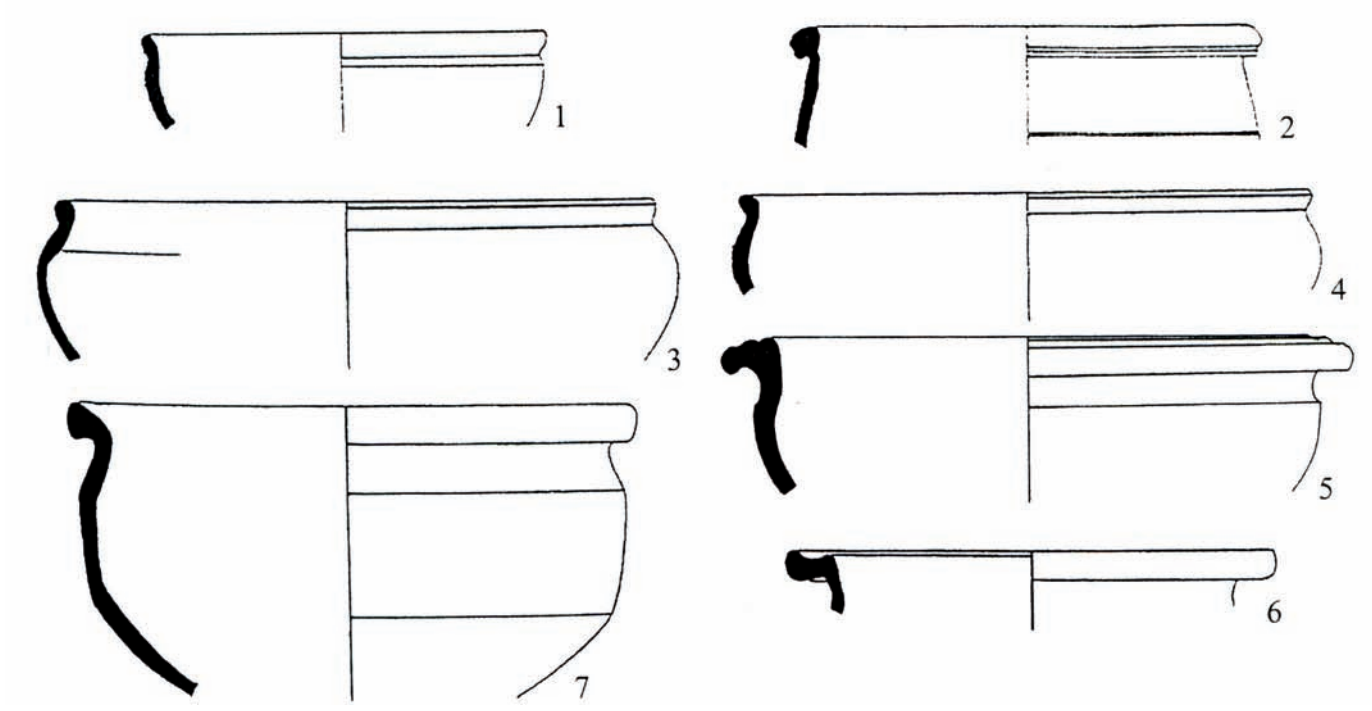

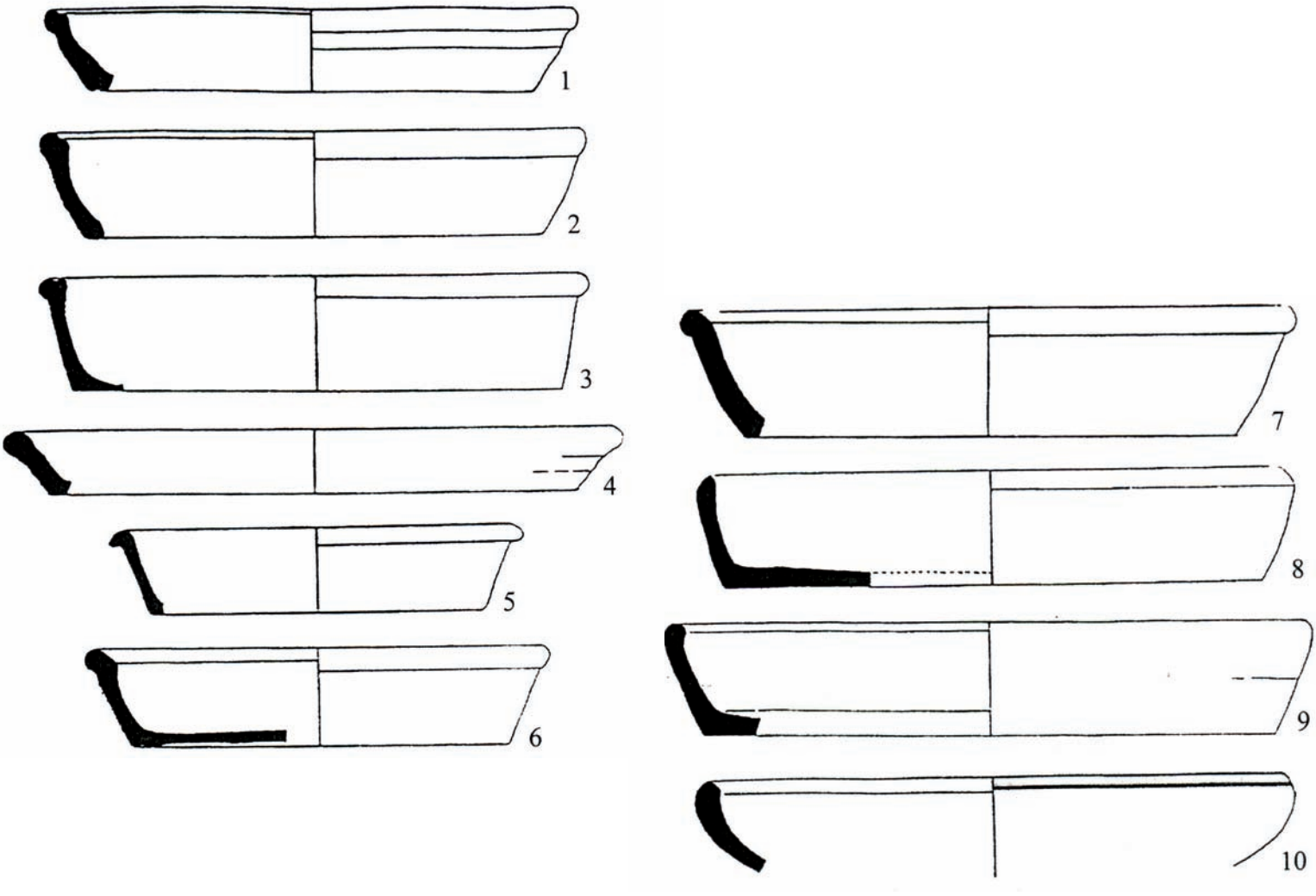

Pl. n° 47 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle approximative : 1/3

0 5 cm

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 18 : céramique commune sombre

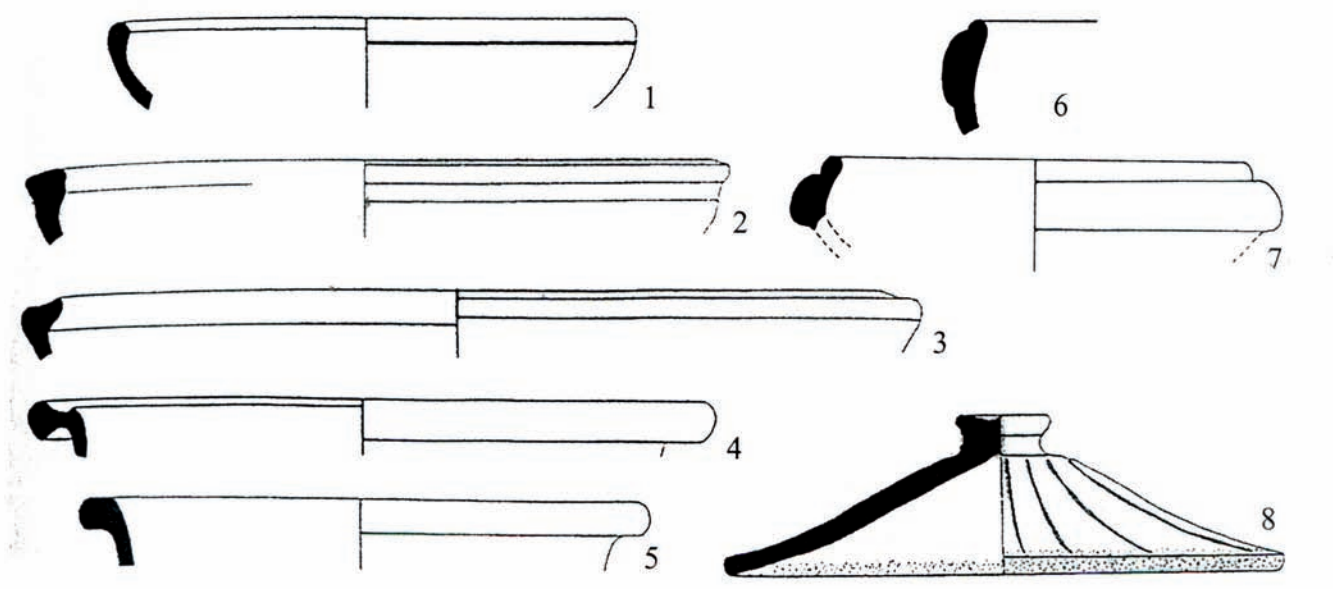

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 18 : céramique commune sombre (céramique “allobroge”)

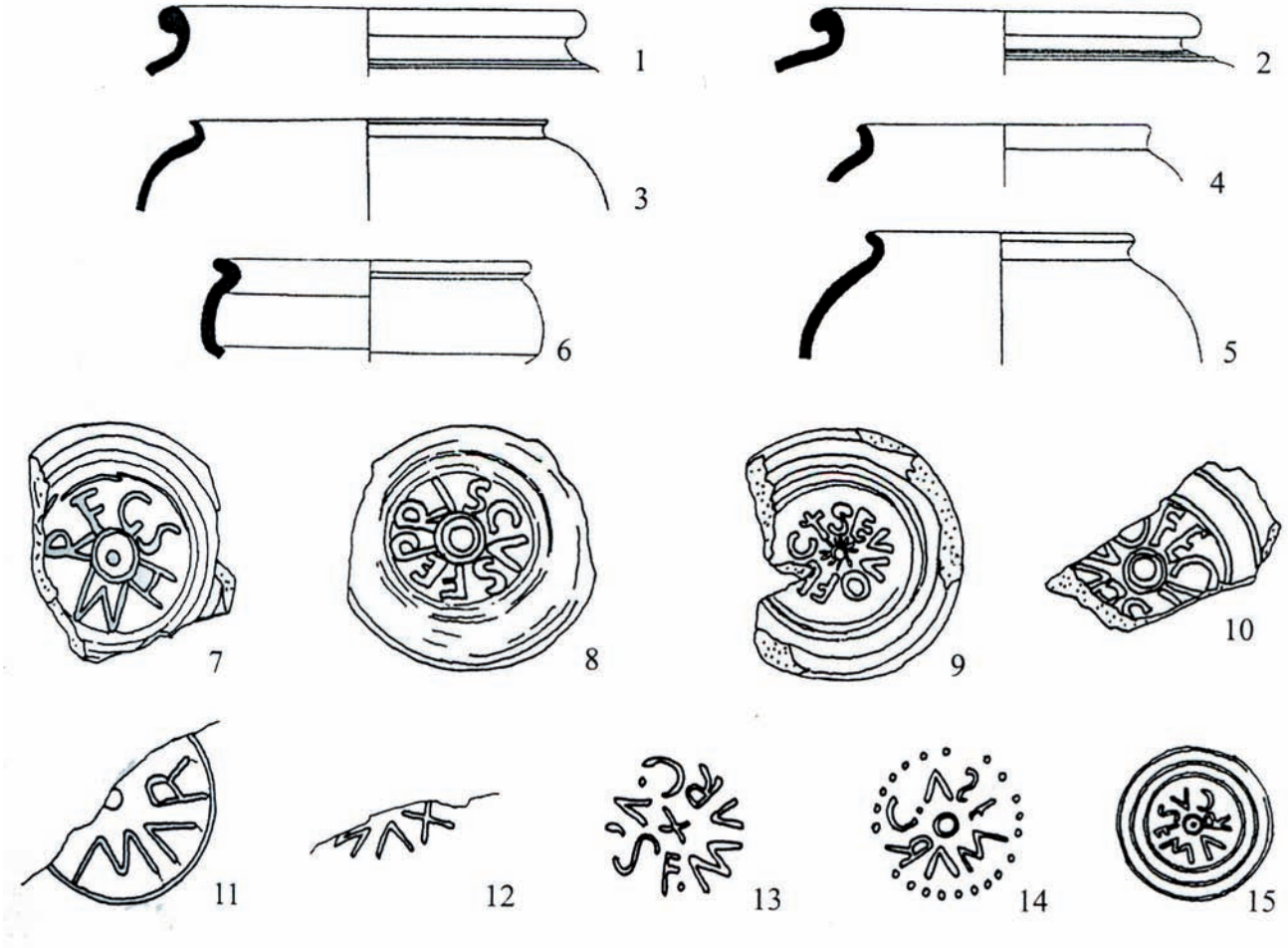

Pl. n° 48 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle approximative : 1/3

0 5 cm

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 20 : céramique kaolinitique : n° 1 à 3, lampe : n° 4 à 6

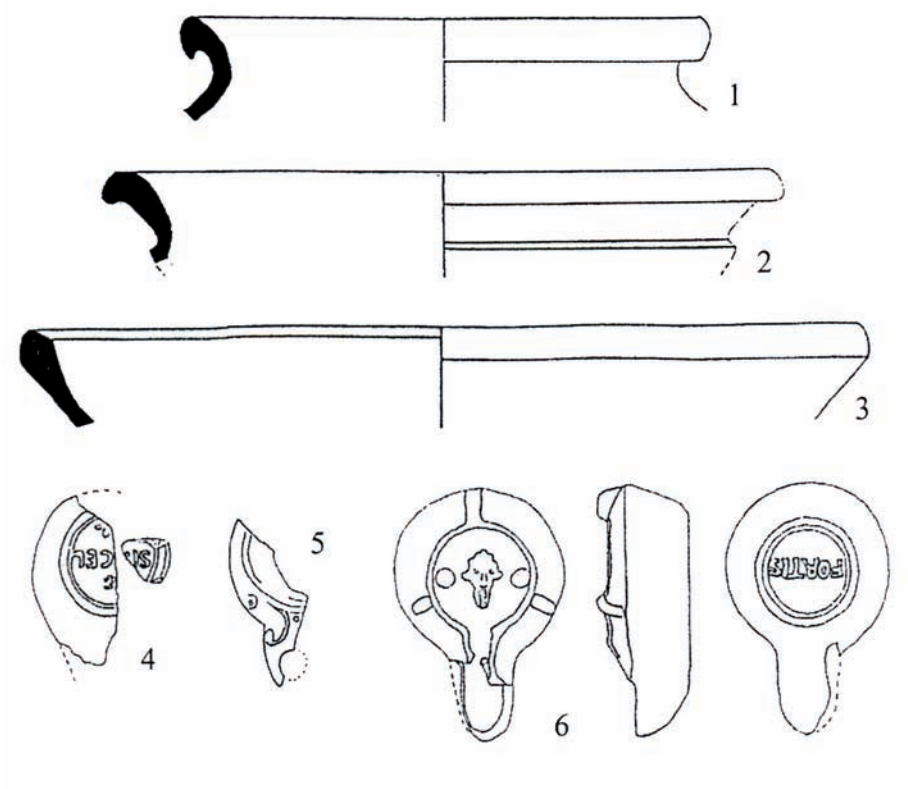

Mobilier provenant du “dépotoir”, d’après Drouvot 2003 ; figure 21 : amphores espagnoles Dr. 20

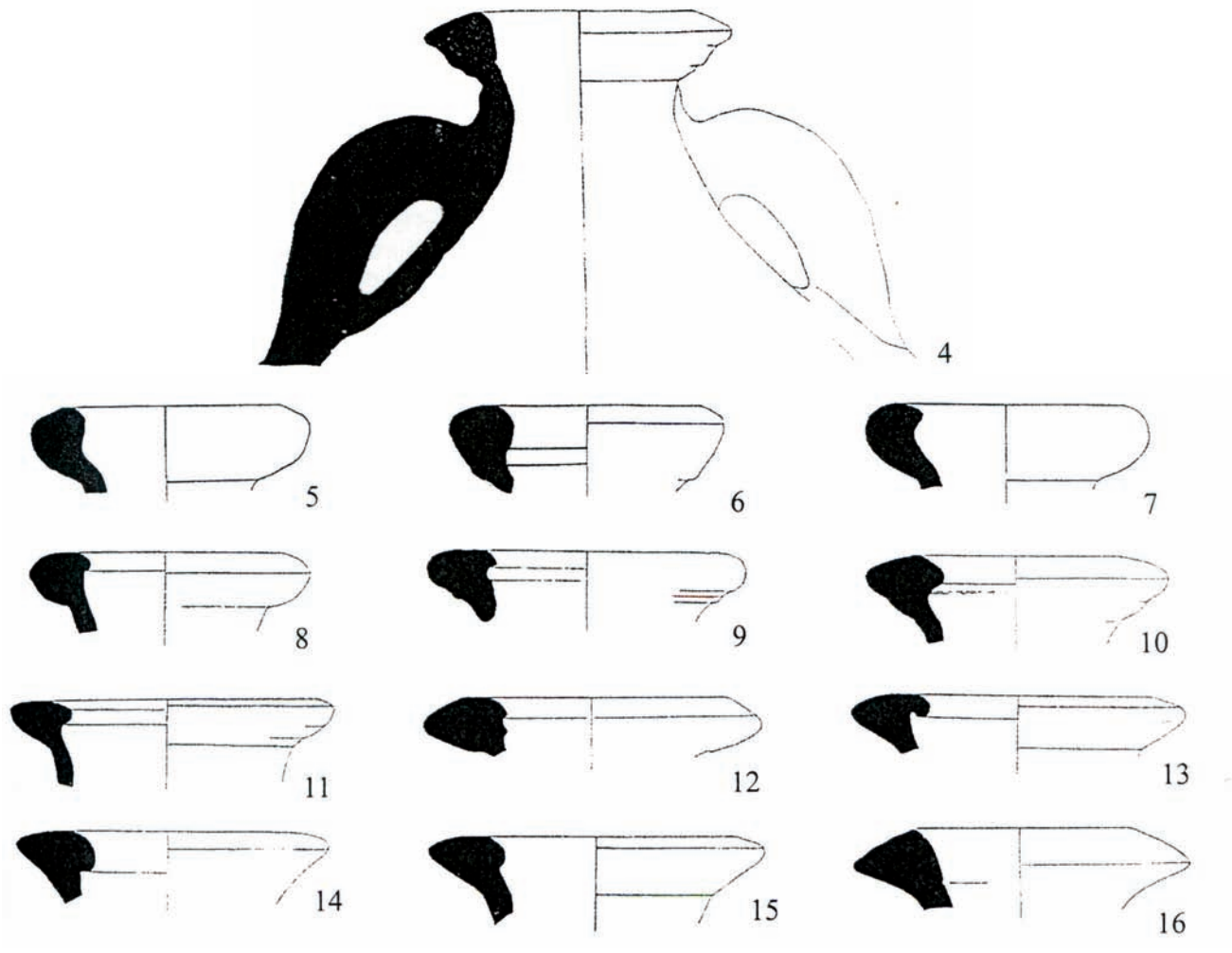

Pl. n° 49 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan", choix de mobilier issu de la campagne de 1980

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle approximative : 1/3

0 5 cm

éléments de parure

Perle en verre type Genin, Lavendhomme 1997 n° 422-717 (sans localisation)

Perle en verre type Genin, Lavendhomme 1997 n° 422-717 (sans localisation)

Intaille en jaspe de type "Bonus Eventus" [carré L-XII]

Intaille en verre représentant Mars Ultor ? (sans localisation)

monnayage

denier républicain [carré F-IX]

monnaie au cavalier (sans localisation)

mobilier en bronze

applique en forme de pelta [carré E-VIII]

Pl. n° 50 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [3], [4] et [5], "Tourdan",choix de mobilier issu de la campagne de 1980

Clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

Echelle 1:1

0 5cm

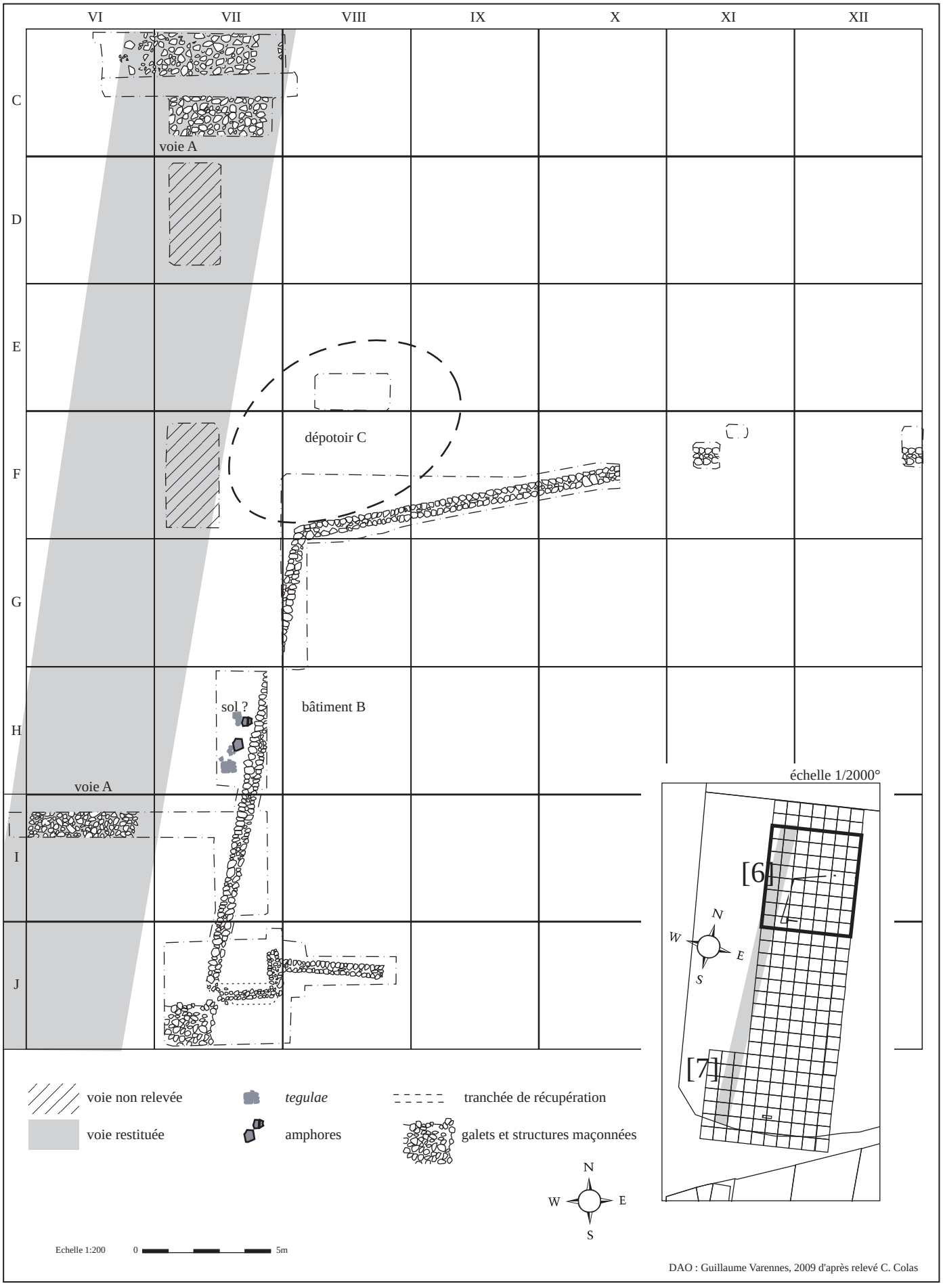

Pl. n° 51 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : plan des sondages

Pl. n° 52 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [7], "Tourdan", campagne 1976 : plan des sondages

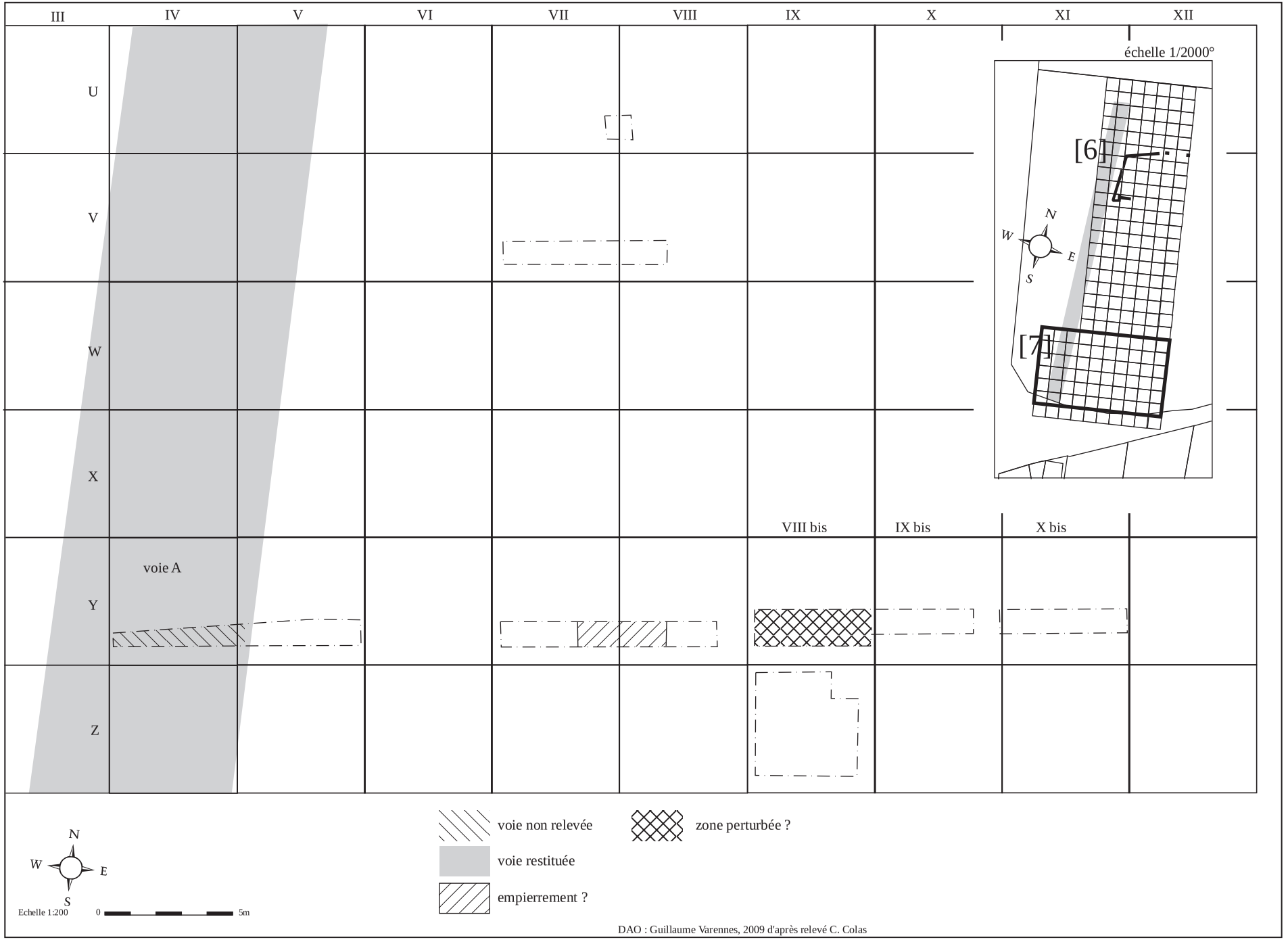

Coupe est-ouest dans la voie A (carrés C-VI, C-VII et C-VIII)

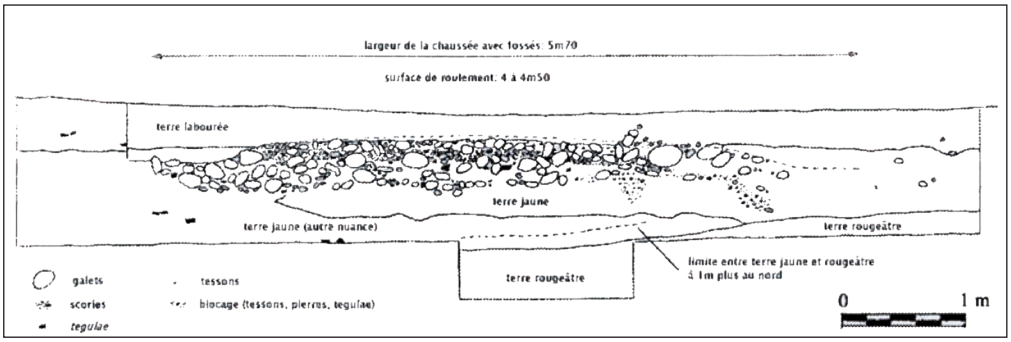

Détail de la coupe réalisée dans la voie

La voie A vue de l'est (carrés C-VI, C-VII et C-VIII)

Fragments de *tegulae* et d'amphores dans le carré H-VII, vue du sud

Angle sud-ouest du bâtiment B, vu de l'est

Pl. n° 53 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : clichés

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après relevé C. Colas et clichés Assoc. Renaissance de Revel et Tourdan

d’après Drouvot 2005-2006 ; figure 6 : pichets et bouilloires découverts dans le dépotoir C

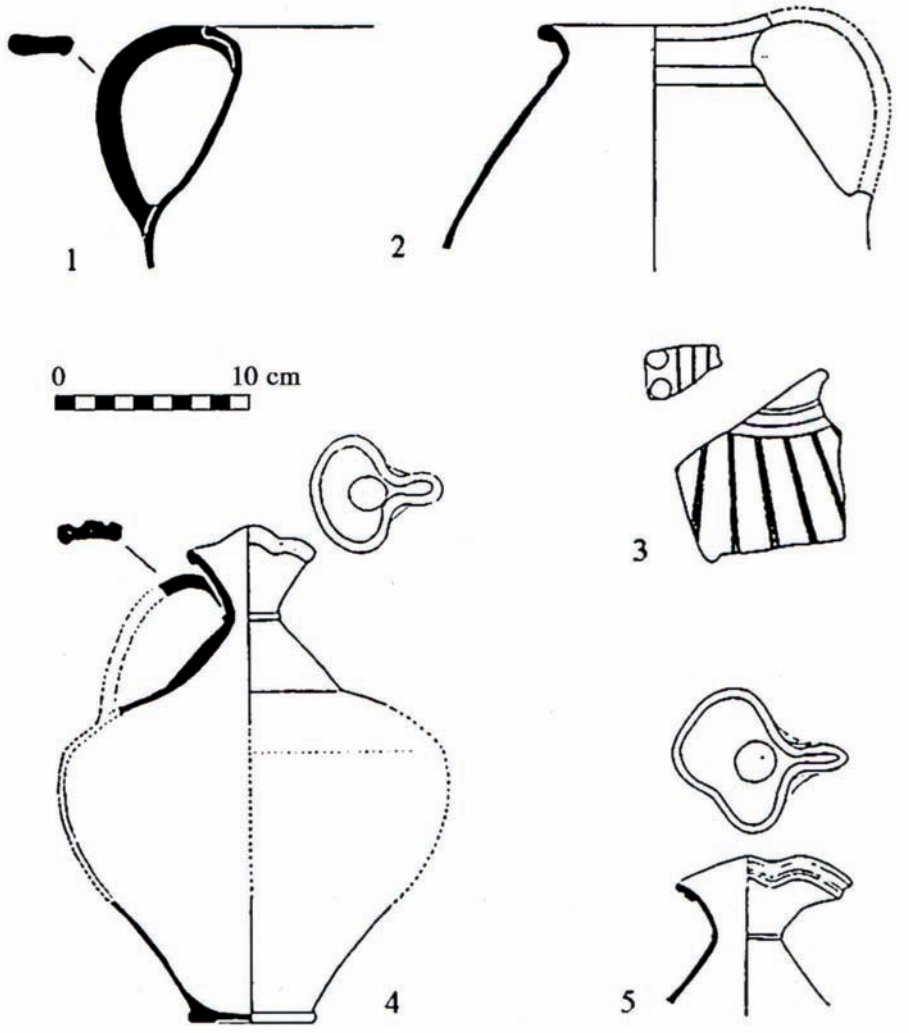

perles en pâte de verre

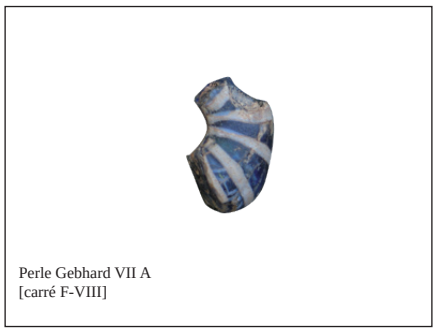
Perle Gebhard VII A
[carré F-VIII]

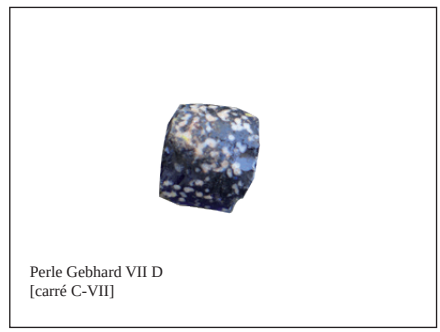
Perle Gebhard VII D
[carré C-VII]

Echelle 1:1

0 5cm

Pl. n° 54 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [6], "Tourdan", campagne 1976 : choix de mobilier

DAO et clichés : Guillaume Varennes, 2009

344500

344450

AK 126

AK 205

sondage 2

sondage 1

sondage 4

AK 203

sondage 3

aire C

AK 204

810850

Route Départementale 51

aire B

70 fr. d'amphores

aire A

niveau de sol ?

AK 128

810850

AK 131

344500

344450

0 10m

chronologie des opérations

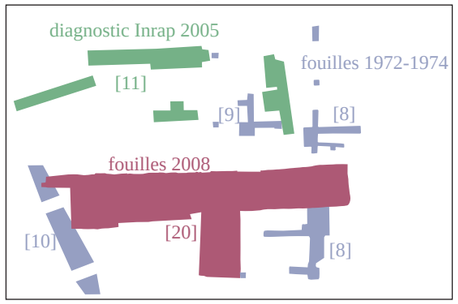

terre cuite
galet
molasse
mortier
fosses, trous de poteau et sépultures
structure récente
maçonnerie antique non relevée
maçonnerie (fouilles 1972-1974)
tranchée de récupération

Pl. n° 55 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : carte de synthèse des opérations archéologiques de 1972 à 2008

en gris clair : carroyage 1972 à 1974
DAO : Guillaume Varennes, 2009 (d'après Blanchon-Colas 1974-1980 et Bleu 2005)

a : le sondage réalisé au sud de la fondation en 1973 (aire A), vue depuis le sud-ouest (d'après Vidon 1973)

b : détail de la fondation et du dépôt de *tegulae* situé au sud (aire A), vue de l'ouest (d'après Vidon 1973)

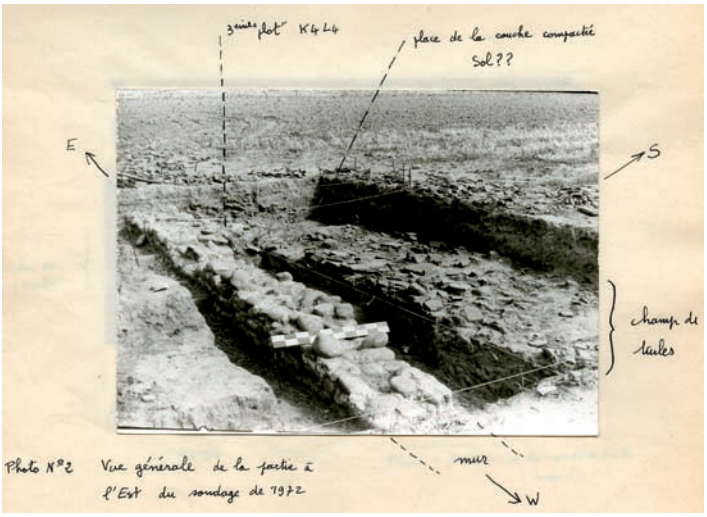

c : le sondage réalisé au sud de la fondation en 1973 (aire A), vue depuis le nord-ouest (d'après Vidon 1973)

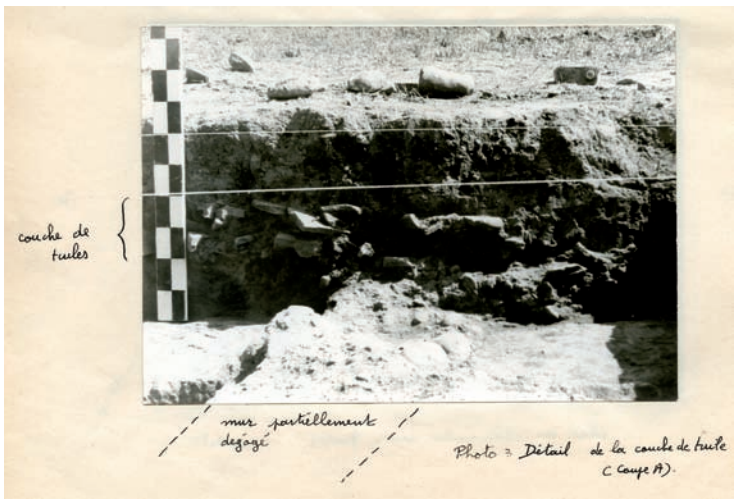

d : détail de la fondation et du dépôt de *tegulae* situé au sud (aire A), vue de l'ouest (d'après Vidon 1973)

e : l'angle sud-ouest de la structure à contrefort, vue du nord-est (d'après Vidon 1973)

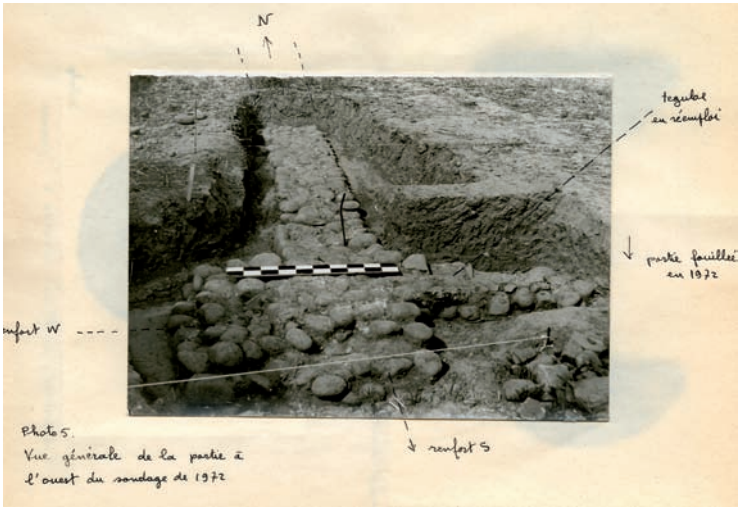

f : l'angle sud-ouest de la structure à contrefort, vue du sud (d'après Vidon 1973)

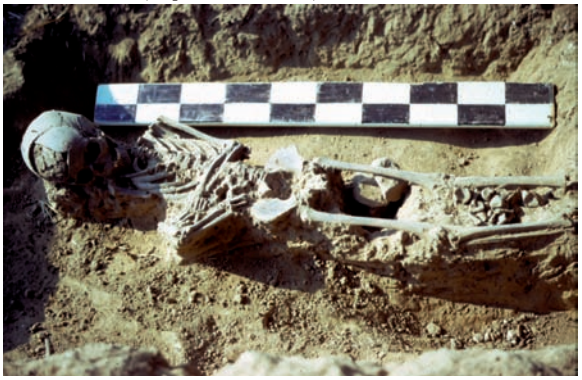

g : le squelette de la tombe n° 1, vue du nord (d'après Blanchon-Colas 1974-1980)

Pl. n° 56 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : clichés

DAO : Guillaume Varennes, 2009 et clichés Assoc. Renaissance de Revel et Tourdan

éléments de parure en bronze

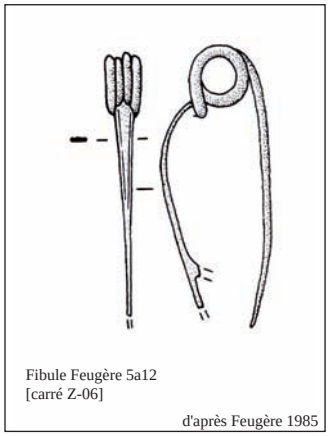

Fibule Feugère 5a12
[carré Z-06]
d'après Feugère 1985

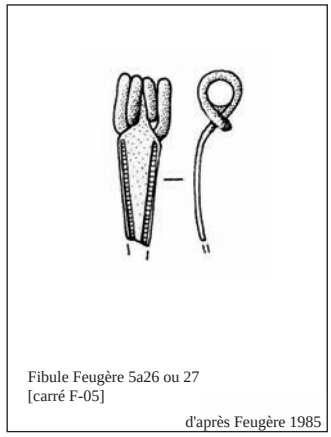

Fibule Feugère 5a26 ou 27
[carré F-05]
d'après Feugère 1985

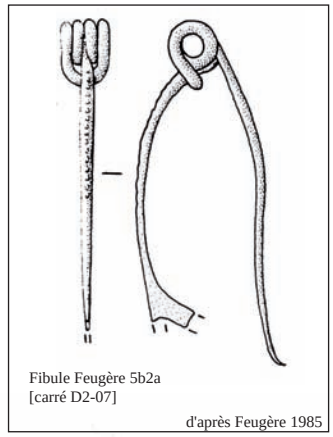

Fibule Feugère 5b2a
[carré D2-07]
d'après Feugère 1985

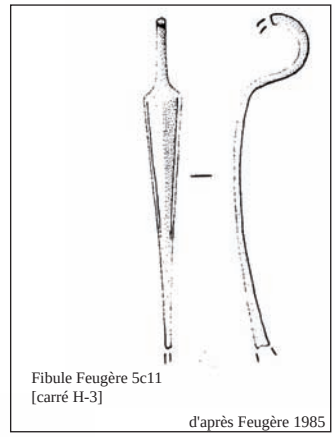

Fibule Feugère 5c11
[carré H-3]
d'après Feugère 1985

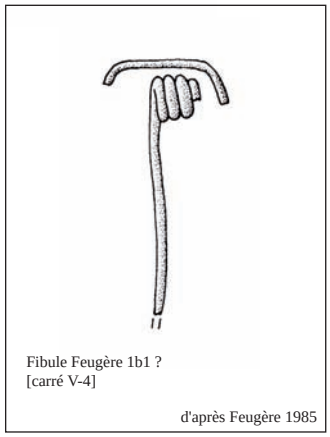

Fibule Feugère 1b1 ?
[carré V-4]
d'après Feugère 1985

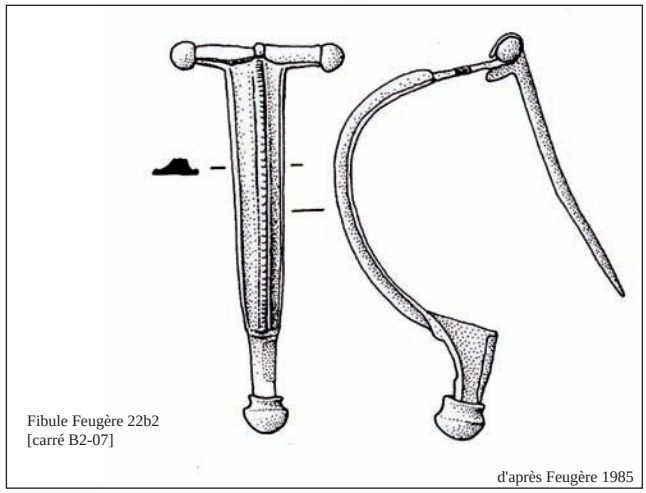

Fibule Feugère 22b2
[carré B2-07]
d'après Feugère 1985

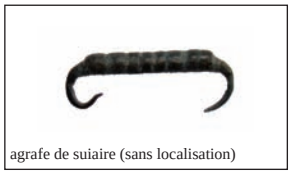

agrafe de suiaire (sans localisation)

agrafe de suaire [carré X-07]

agrafe de suaire (sans localisation)

éléments de parure en verre

Anneau Gebhard VI A
[carré F-2]

Anneau Gebhard VI C
[carré F-01]

monnaies

obole massaliote ? [carré Y-07]

denier éduen [carré C2-07]

As [carré Z1-1]

Sesterce [carré X-5]

Pl. n° 57 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier

DAO et clichés : Guillaume Varennes, 2009

Echelle 1:1

0 5cm

petit mobilier métallique

Eléments de fixation en bronze ? [carré V-3]

Fragments d'entrée de serrure en bronze (sans localisation)

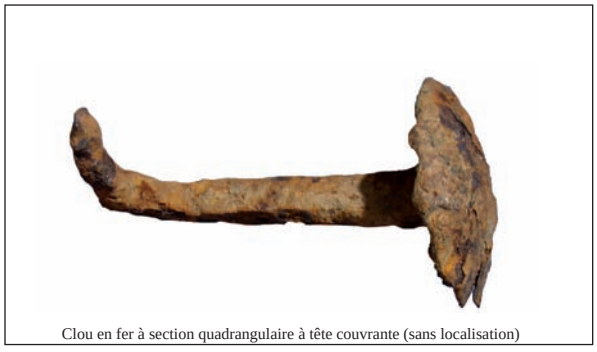

Clou en fer à section quadrangulaire à tête couvrante (sans localisation)

Clou en bronze à tête couvrante (sans localisation)

lot d'anneaux en bronze
1973 :
sans localisation
1974 :
n° 1 [carré A2-07]
n° 2 [carré Y-06]
n° 3 [carré Y-09]
n° 4 [carré C2-07]

Echelle 1:1

0 5cm

mobilier lapidaire

Bloc calcaire (calcaire dur) : fragment de corniche ? (sans localisation)

Pl. n° 58 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier

DAO et clichés : Guillaume Varennes, 2009

amphores italiques

Impact à la base d'une anse d'amphore Dressel 1 [carré I-3]

Tessons d'amphores fragmentés et portant des traces de surcuisson [carré F-03]

Tessons d'amphores fragmentés, portant des traces d'impacts et de passage au feu [carré B2-07]

Impacts sur un pied [carré B2-07]

Impacts sur un sommet de anse [carrés X-7 et X-8]

Pl. n° 59 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier

DAO et clichés : Guillaume Varennes, 2009

vaisselle et amphores

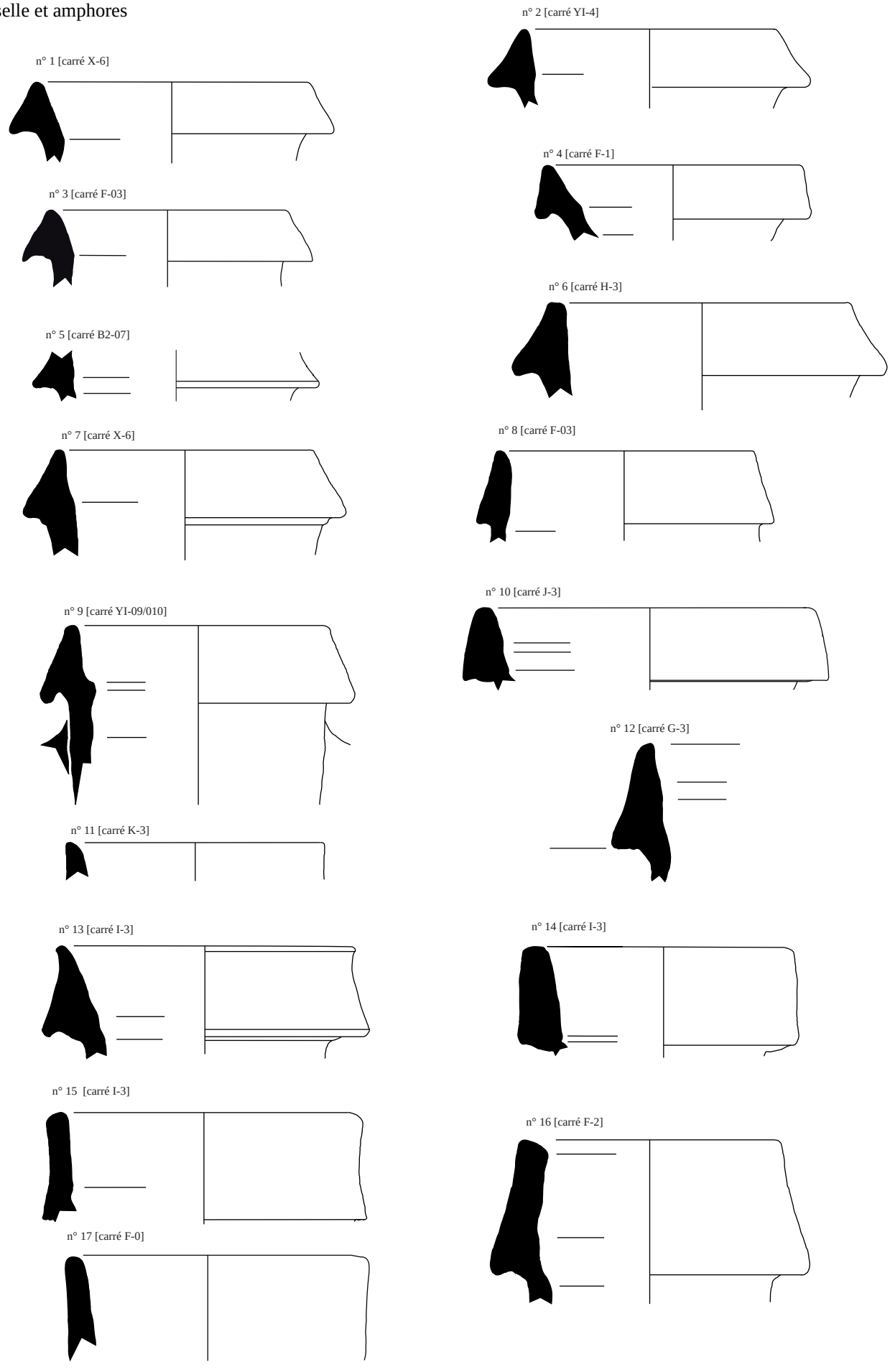

Pl. n° 60 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier

amphore italique : n° 1 à 16

DAO : Annabelle Dufournet et Guillaume Varennes, 2009

n° 18 [carré F-02]

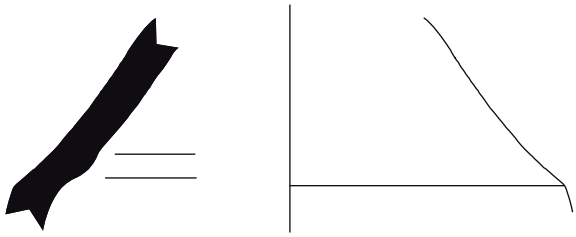

n° 19 [carré I-3]

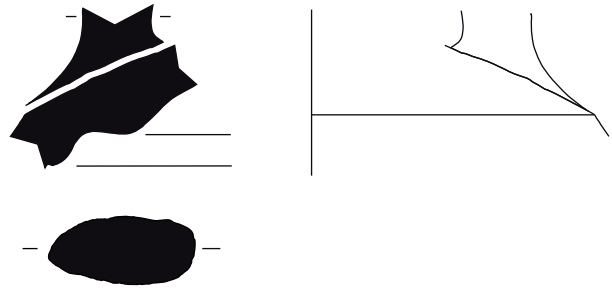

n° 20 [carré X-9]

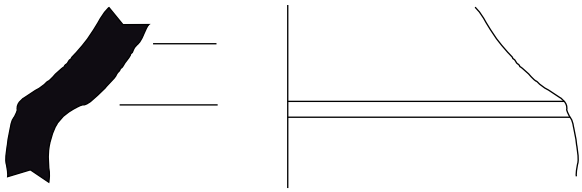

n° 21 [carré U-3]

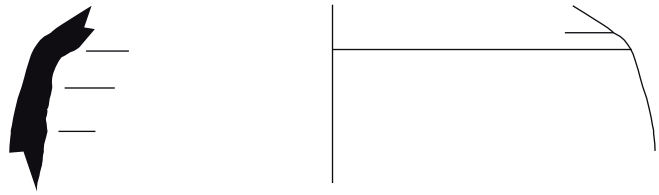

n° 22 [carré G-3]

n° 23 [carré B2-07]

relevé d'après cliché numérique

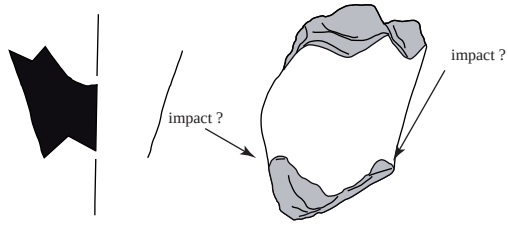

n° 24 [carrés X7 et X8]

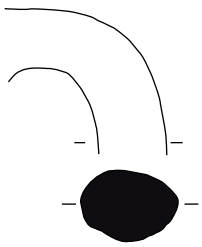

relevé d'après cliché numérique

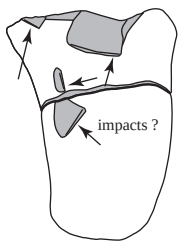

n° 25 [carré B2-07]

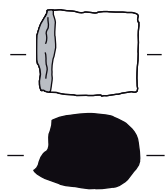

n° 26 [carré C2-09/010]

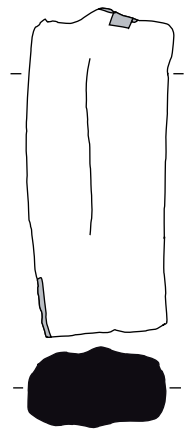

n° 27 [carré B2-07]

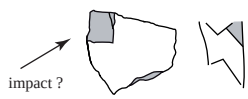

Pl. n° 61 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier

amphore italique : n° 18 à 27

DAO : Annabelle Dufournet et Guillaume Varennes, 2009

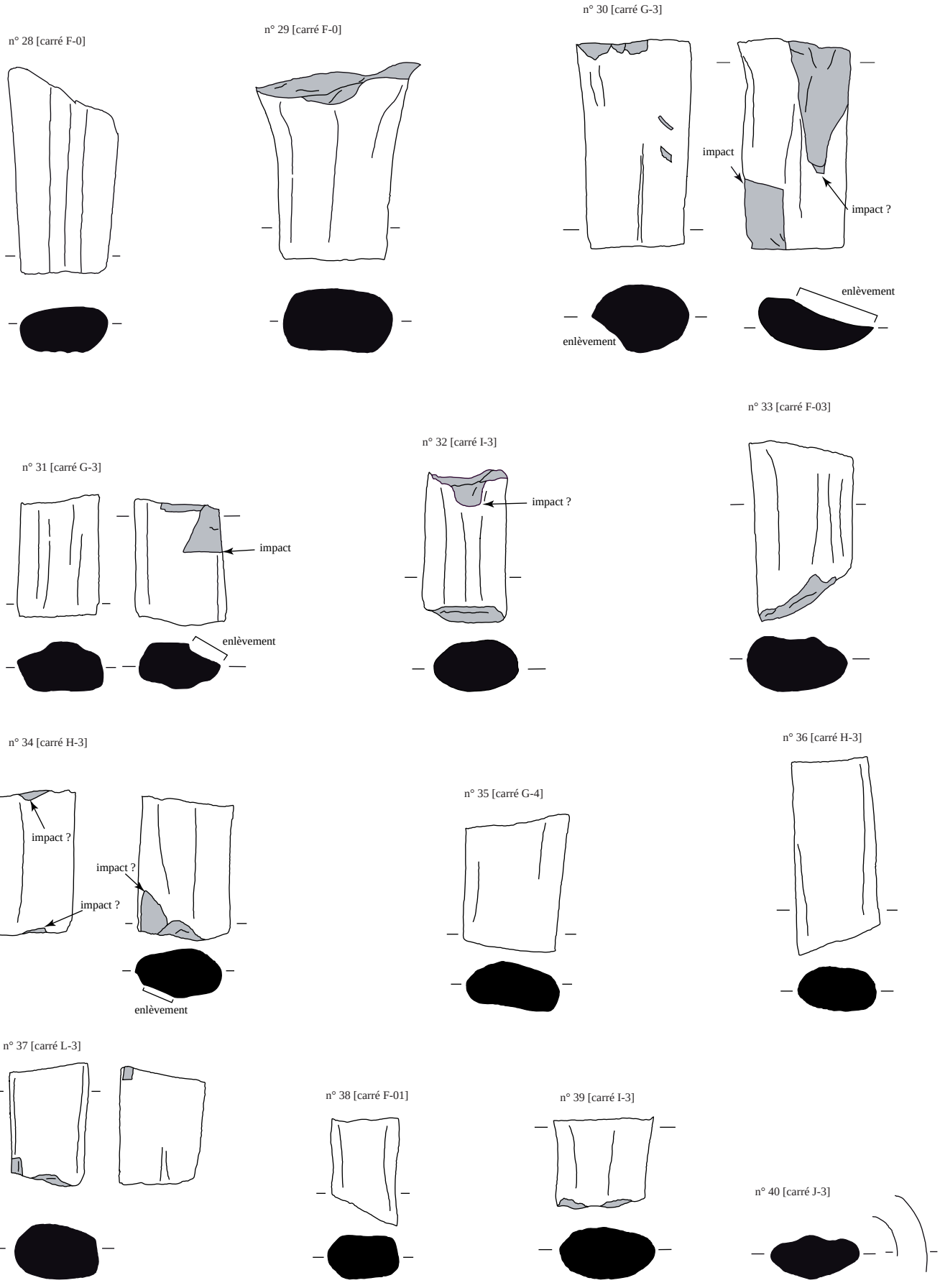

Pl. n° 62 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier

amphore italique : n° 28 à 40

DAO : Annabelle Dufournet et Guillaume Varennes, 2009

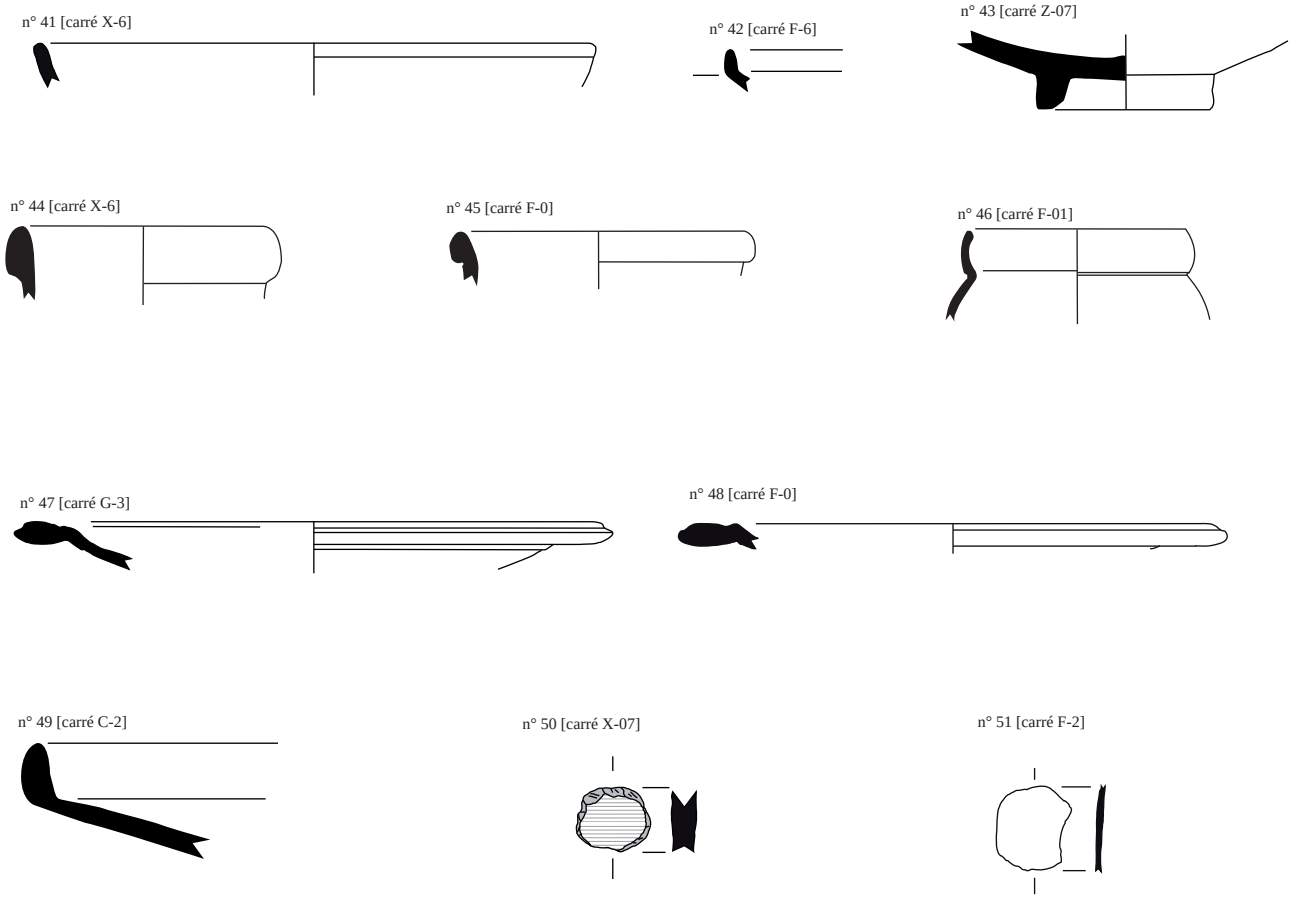

Pl. n° 63 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [8] et [9], "Tourdan/Champ-Martin", campagnes 1972-1974 : choix de mobilier

céramique campanienne A : n° 41 à 43
commune claire : n° 44 et 45
paroi fine : n° 46
céramique grise fine : n° 47 et 48 (et 49 ?)
céramique non tournée : n° 50 et 51

DAO : Annabelle Dufournet et Guillaume Varennes, 2009, d'après Drouvot 2002

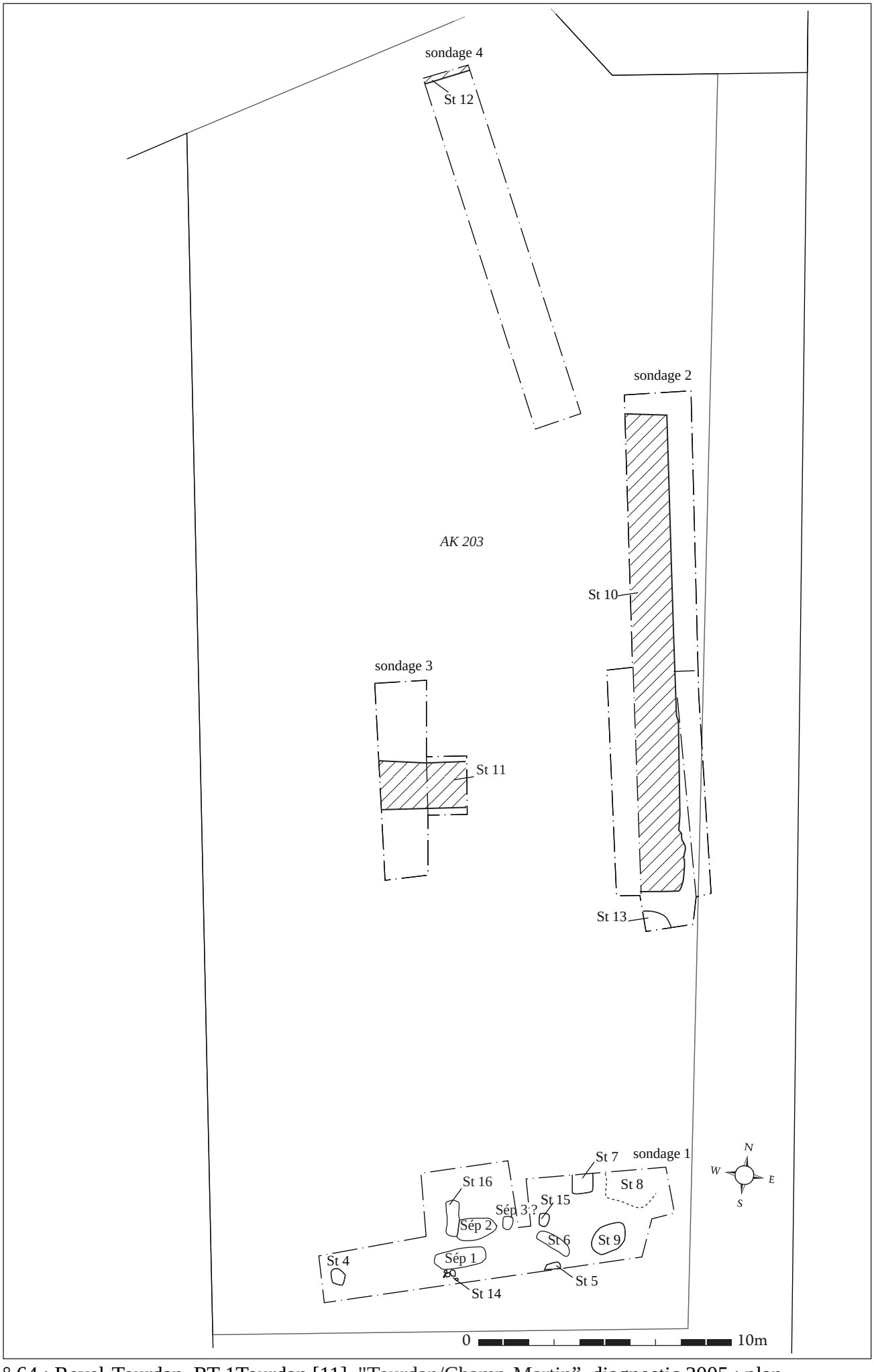

Pl. n° 64 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], "Tourdan/Champ-Martin", diagnostic 2005 : plan

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Bleu 2005

St.15 ; vase n° 1

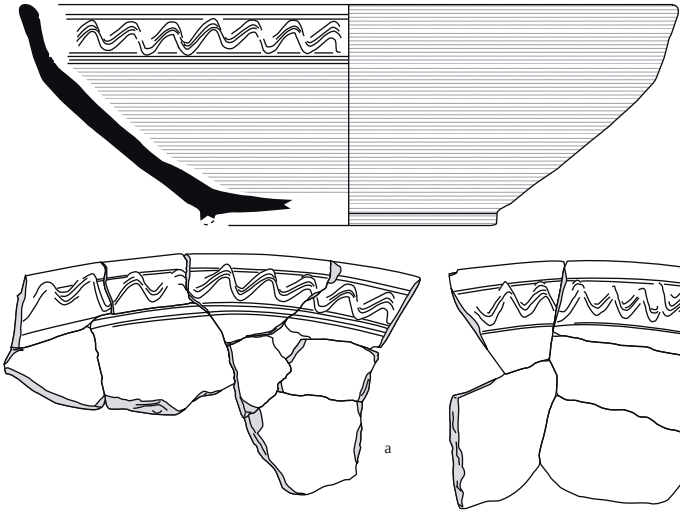

St.15 ; vase n° 2

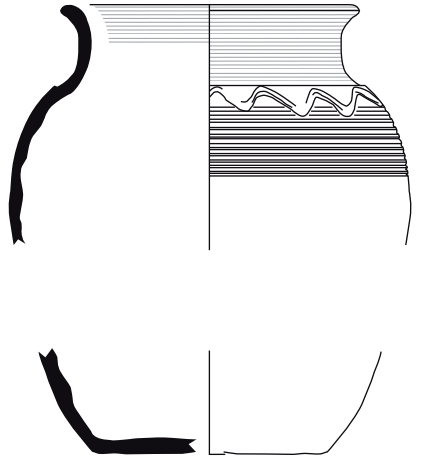

échelle : 1/3 0 5 cm

St 15 : vue de détail du traitement interne du vase n° 1 (cliché G. Varennes)

St 15 : vue de détail du traitement externe du vase n° 1 (cliché G. Varennes)

St 15 : Fragments de panses et de cols d'amphores italiques provenant du premier niveau de tessons (cliché G. Varennes)

La structure St 15, après décapage, vue du nord (d'après Bleu 2005)

Décapage mécanique :
jeton taillé dans une panse
de céramique non tournée

échelle : 1/3

0 5 cm

St 9 : mobilier métallique (cliché G. Varennes)

La structure St 15, après démontage des deux récipients de céramique, vue du sud (d'après Bleu 2005)

Pl. n° 65 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], "Tourdan/Champ-Martin", choix de mobilier issu du diagnostic 2005

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Les structures St 13 et St 17, vue du nord (d'après Bleu 2005)

La structure St 10 (au fond la structure St 13), vue du nord (d'après Bleu 2005)

La structure St 11, vue du sud (d'après Bleu 2005)

La structure St 4, vue du sud (d'après Bleu 2005)

La sépulture Sép 1, vue de l'est (d'après Bleu 2005)

La sépulture Sép 2, vue du sud (d'après Bleu 2005)

Pl. n° 66 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [11], “Tourdan/Champ-Martin”, diagnostic 2005 : clichés

DAO : Guillaume Varennes, 2009

coupes de la tranchée n° 3

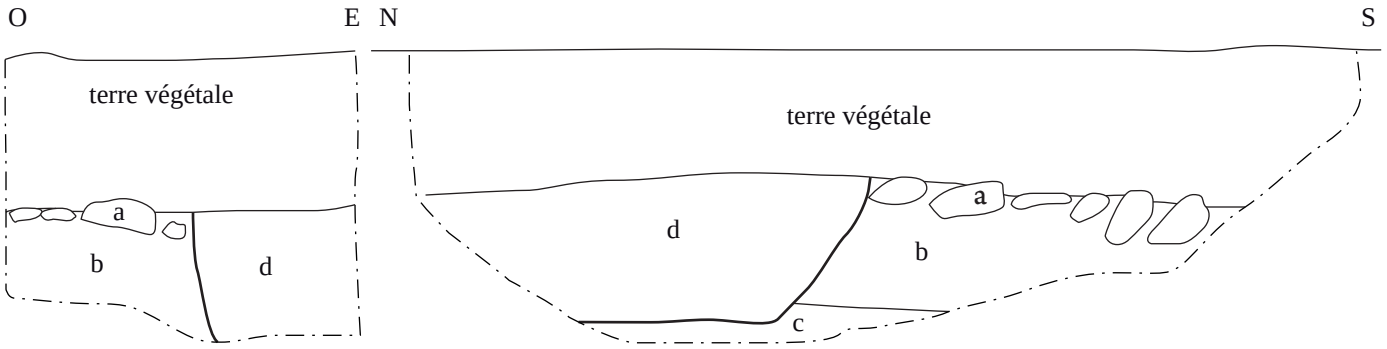

a : radier de galets ?
b : limon argileux gris-vert
c : argile limoneuse jaune (substrat ?)
d : comblement de fosse (argilo-sableux brun) comprenant des fragments de tegulae, des blocs de molasse, des nodules de mortier de chaux et des charbons

Echelle 1:20 0 1m

coupe de la tranchée n° 6

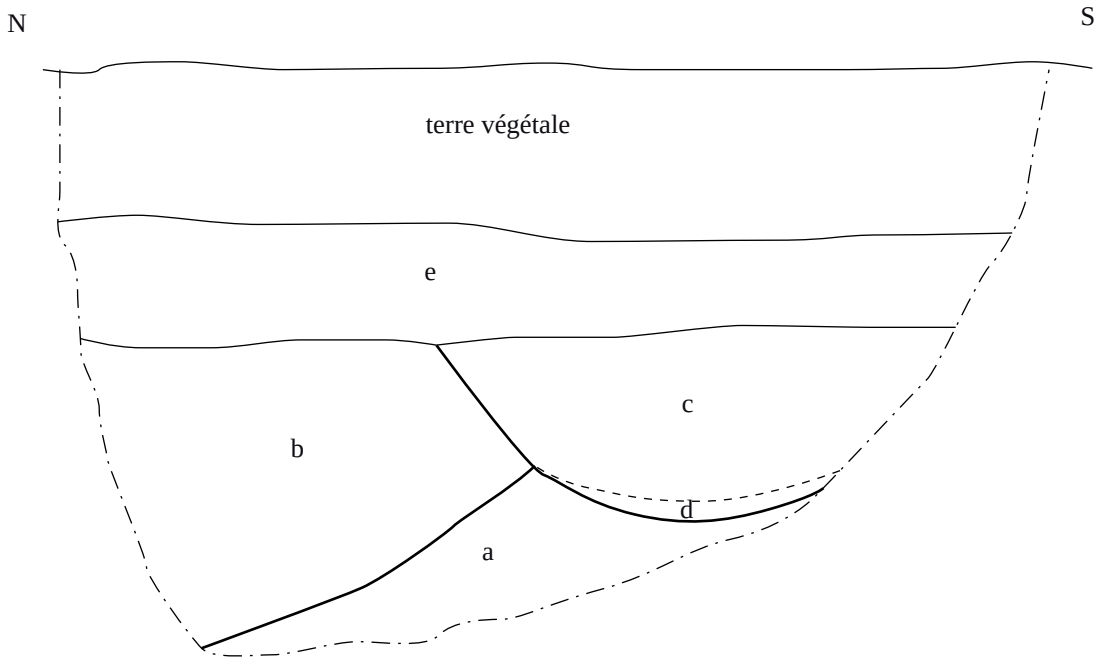

a : galets dans matrice argileuse [moraine fluvio-glaciaire : substrat]
b : argile brune sombre compacte et homogène comprenant cailloutis, galets, fragments de terre cuite, charbons [couche très organique]
c : limon argileux gris compact et hétérogène comprenant des fragments de terre-cuite et des charbons
d : couche grise très argileuse reposant au fond du creusement
e : limon argileux gris, peu compact hétérogène comprenant des nodules de terre cuite

Echelle 1:20 0 1m

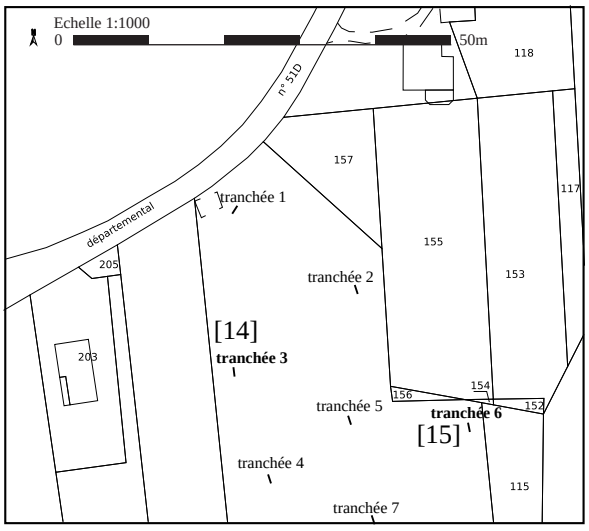

Pl. n° 67 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [14] et [15], “Tourdan/Champ-Martin”, sondages géotechniques : coupes

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Implantation des zones n° 1 et 2 au cadastre

Echelle 1:2000

0 100m

Point Z de référence implanté sur le haricot central de la route Départementale D538

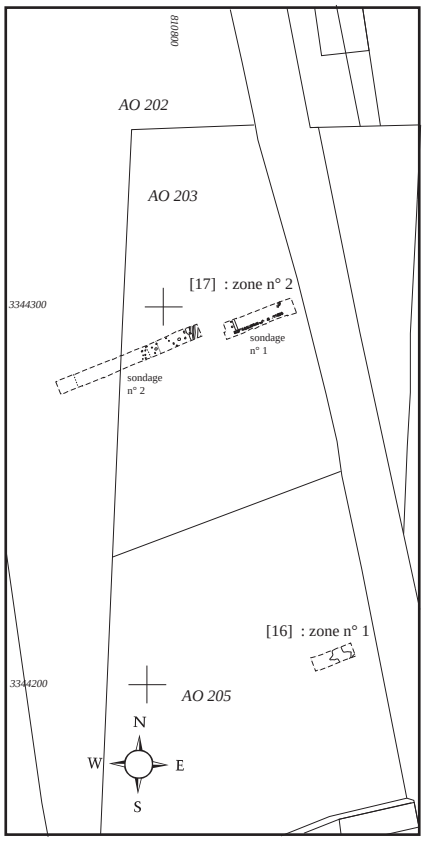

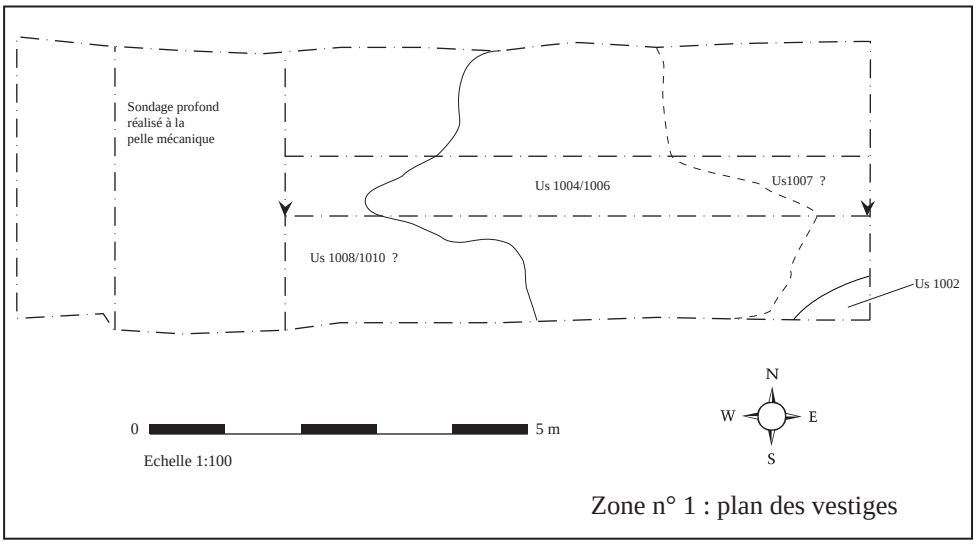

Zone n° 1 : plan des vestiges

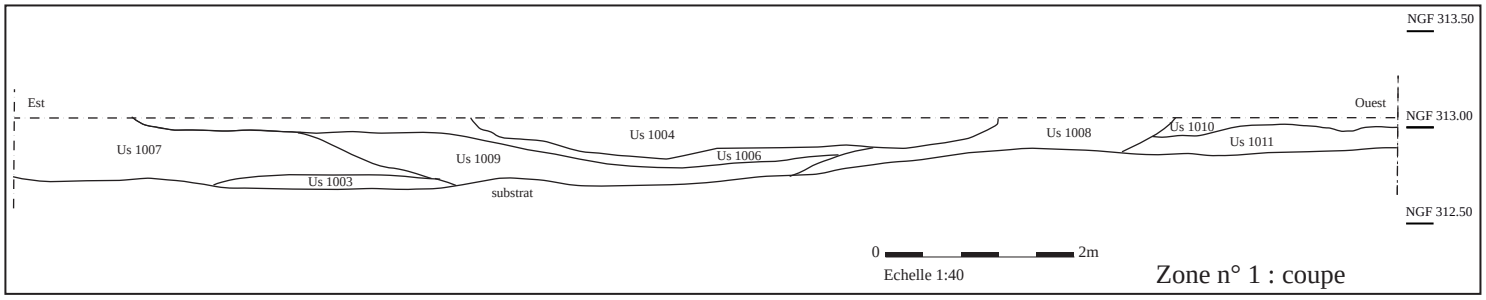

Zone n° 1 : coupe

Pl. n° 68 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17] et [16], "Les Varilles", implantation des zones n° 1 et 2 ; zone 1 : plan et coupe des vestiges

DAO : Jean-Baptiste Gaillard et Guillaume Varennes, 2009

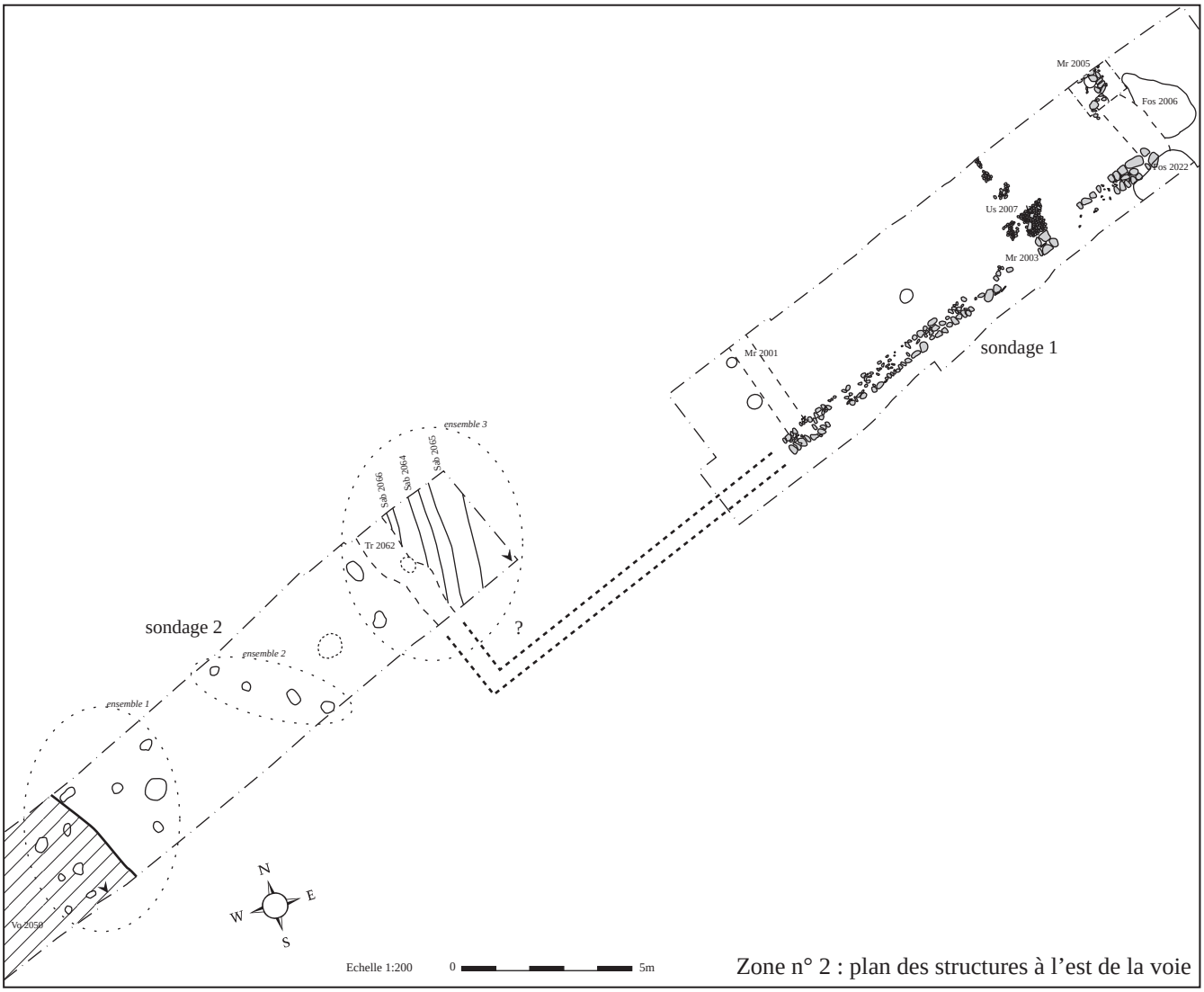

Zone n° 2 : plan des structures à l'est de la voie

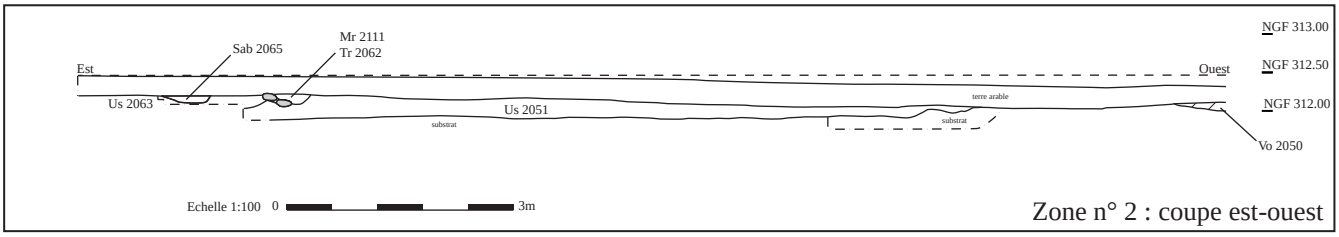

Zone n° 2 : coupe est-ouest

galet

fosses, trous de poteau et sablières

structures non datées

voie

tranchée de récupération

Pl. n° 69 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : structures situées à l'est de la voie Vo 2050

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Mobilier métallique de la phase a

Echelle 1:1
0 5cm

Fibule Feugère 19a1
Zone 2 (Us 2000)

cliché auteur

Mobilier céramique provenant de la phase b
(céramique non tournée : n° 1 et 2 ; céramique tournée NCR : n° 3 à 5 ; céramique tournée grise : n° 6 et 7 ; dolium : n° 8 ; sigillée italique : n° 9)

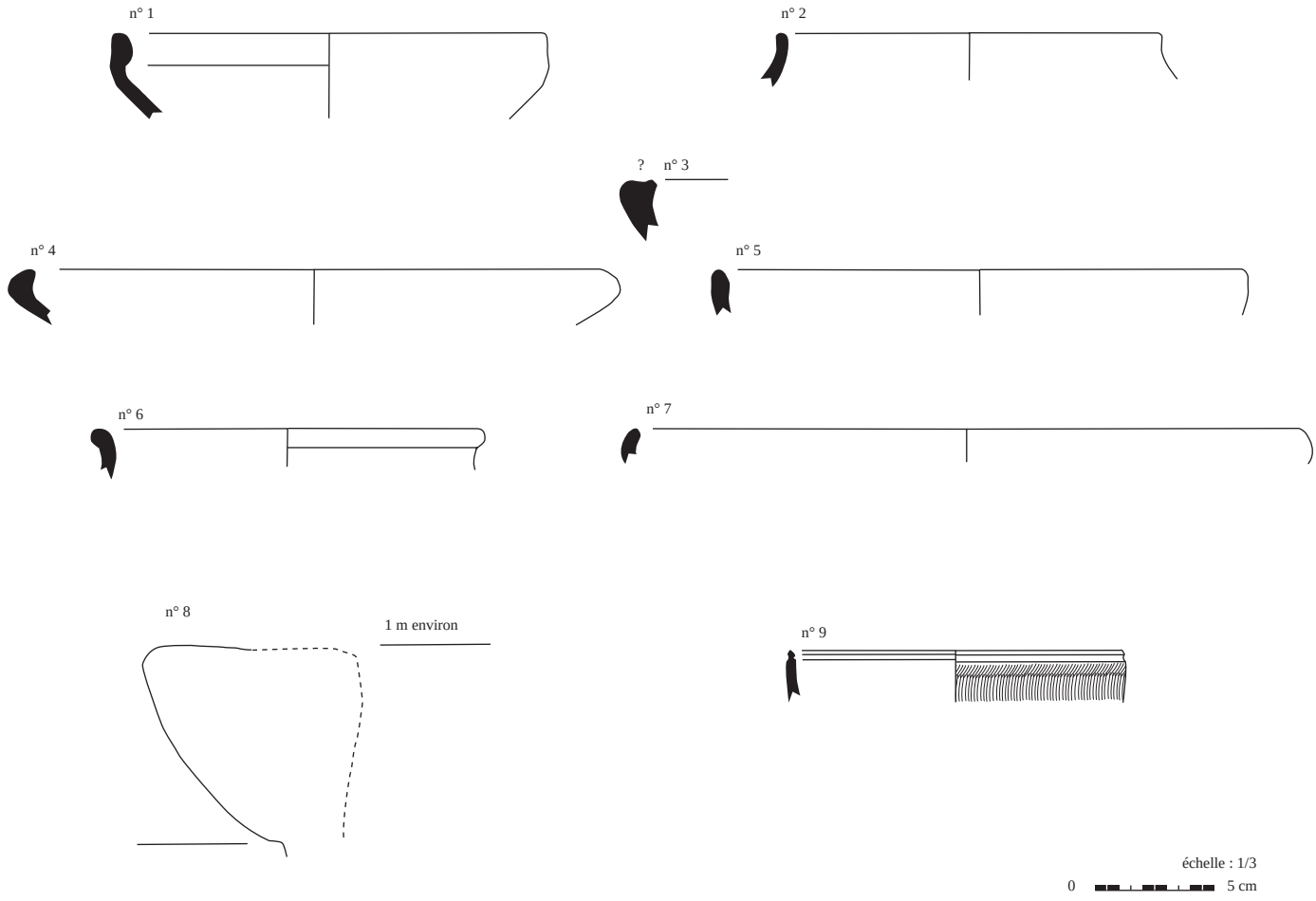

Pl. n° 70 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [17], "Les Varilles", choix de mobilier issu des sondages de la zone n° 2

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Le sondage n° 1, vue de l'est (cliché : Jean-Baptiste Gaillard)

L'empierrement US 2007 et au premier plan la fondation Mr 2003, vue du sud (cliché : Jean-Baptiste Gaillard)

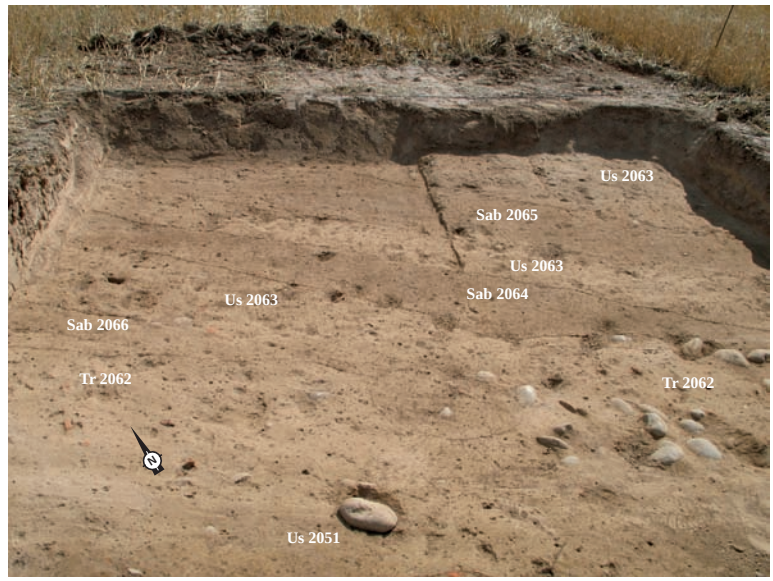

Sondage n° 2 : ensemble 1, detail des structures Sab 2064, Sab 2065 et Sab 2066 (cliché : Guillaume Varennes)

Vue générale du sondage n° 2 après décapage mécanique et manuel, vue depuis l'est (cliché : Guillaume Varennes)

Pl. n° 71 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : clichés

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : Vue générale de la voie Vo 2050, aprés décapage mécanique et manuel, vue depuis le nord-est (cliché Guillaume Varennes)

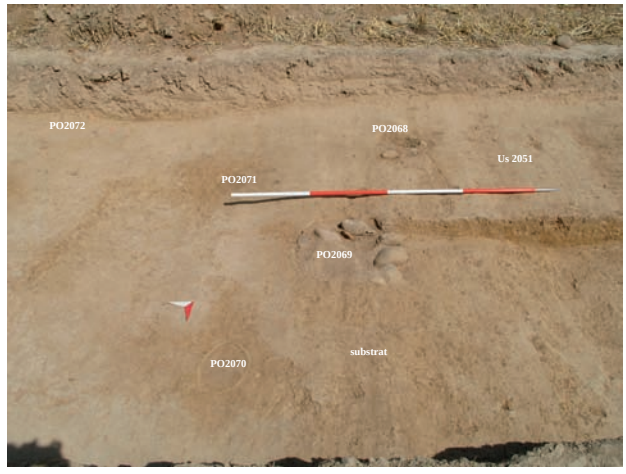

b : Sondage n° 2 : détail de l'ensemble 3 après décapage manuel, vue du sud (cliché : Guillaume Varennes)

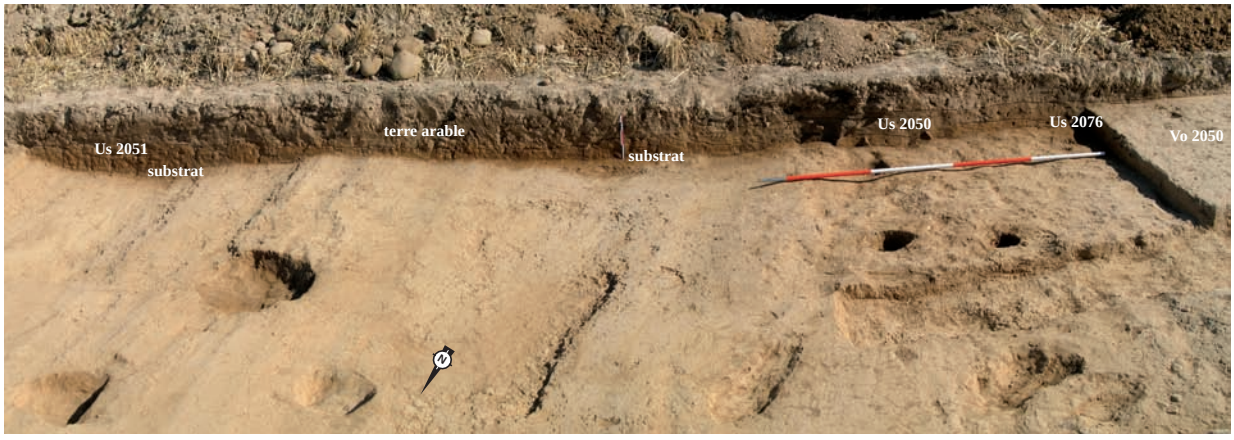

c : Sondage n° 2 : coupe est-ouest, vue générale du dépôt Us 2051 jusqu'à la voie Vo 2050, au premier plan, les trous de poteau de la phase B après la fouille (cliché Guillaume Varennes)

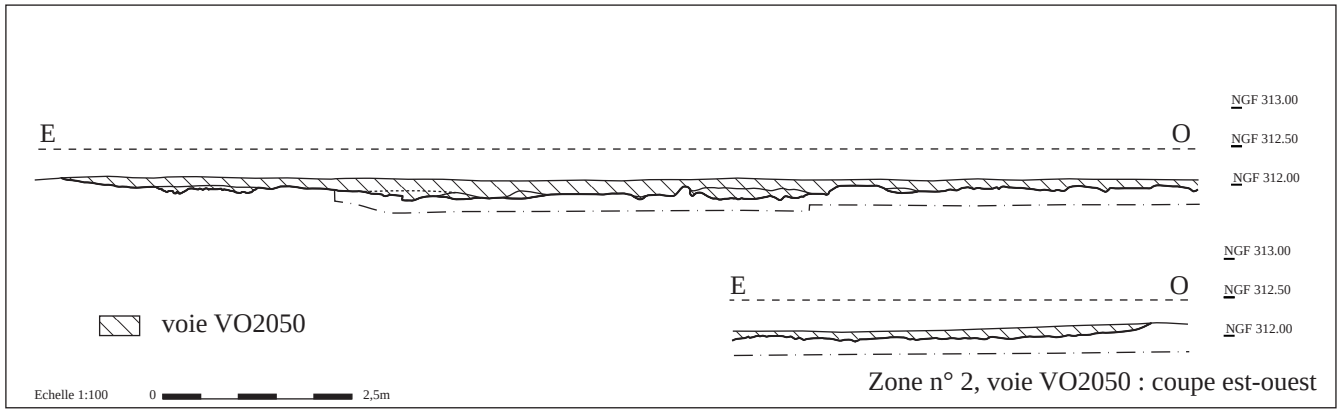

Pl. n° 72 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [17], "Les Varilles", zone n° 2 : clichés (suite) et coupe

DAO : Guillaume Varennes, 2009

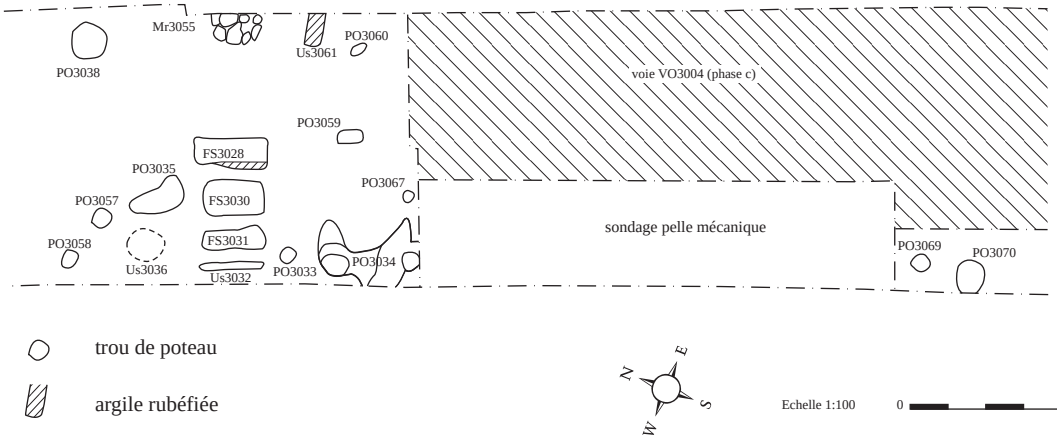

Zone n° 3 : plan de détail de la phase a (IIe/Ier s. av. J.-C. - Ier s. ap. J.-C.)

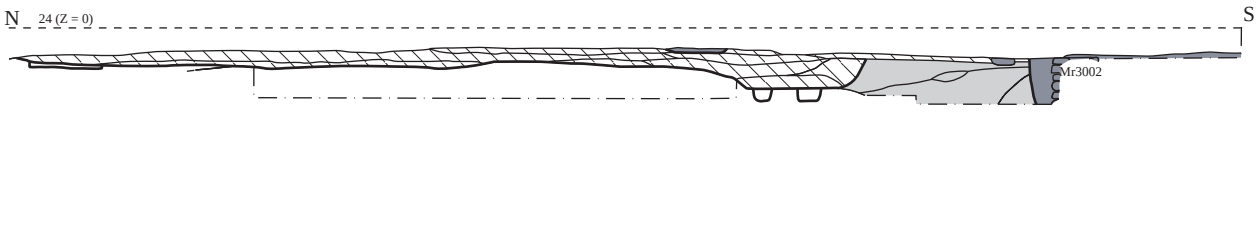

Zone n° 3 : coupe nord-sud

Pl. n° 73 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [18], "Tourdan/Les Roussières", zone n° 3 : plans et coupe

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : Vue générale de la zone n° 3, aprés décapage mécanique et manuel, vue depuis le sud (cliché Guillaume Varennes)

b : Vue des structures en creux conservées sous la voie VO3004, aprés décapage mécanique et manuel, vue depuis le nord (cliché Guillaume Varennes)

c : Vue générale de la zone n° 3, aprés décapage mécanique et manuel, vue depuis le nord (cliché Guillaume Varennes)

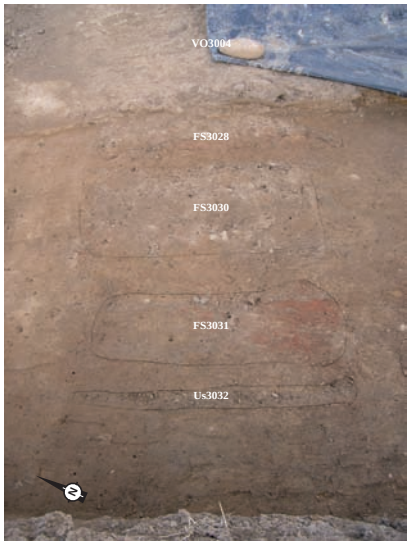

d : Vue de détail des structures conservées sous la voie VO3004 aprés décapage mécanique et manuel, vue depuis l'ouest (cliché Guillaume Varennes)

e : Vue de détail des poteaux antérieurs aux niveaux de préparation du trottoir de la voie VO3004, vue depuis l'est, (cliché Guillaume Varennes)

f : Vue de détail du poteau PO3035, vue depuis le nord (cliché Guillaume Varennes)

Pl. n° 74 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [18], "Tourdan/Les Roussières", zone n° 3 : clichés

DAO : Guillaume Varennes, 2009

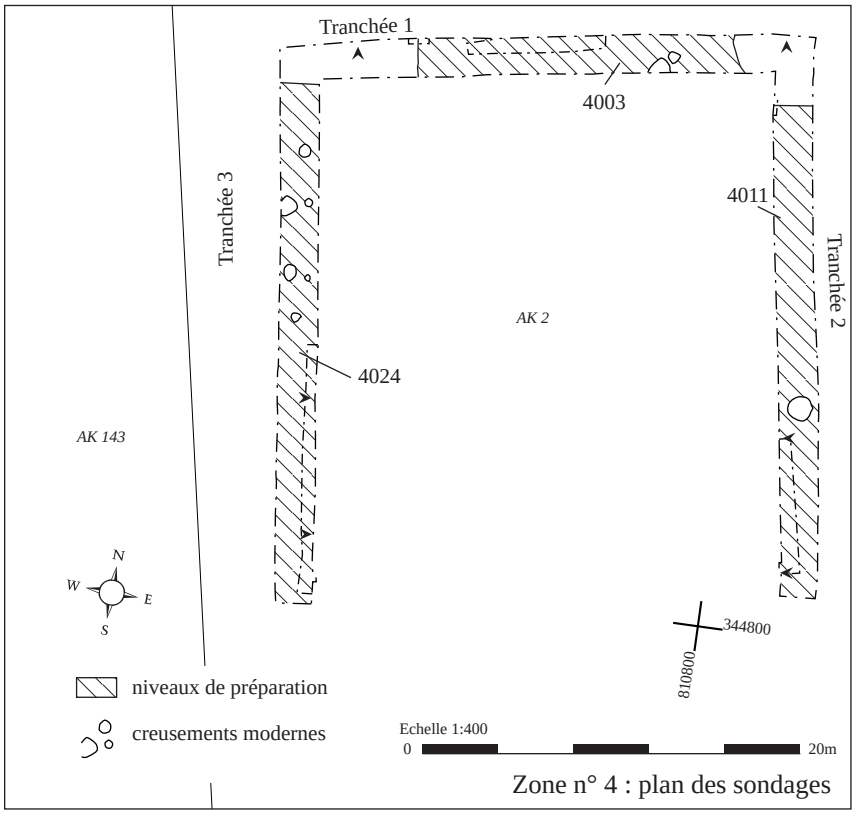

Zone n° 4 : plan des sondages

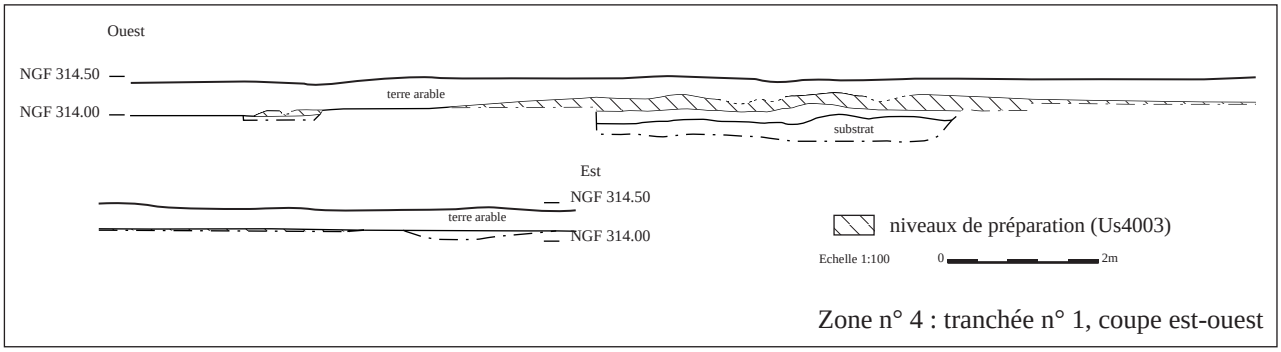

Zone n° 4 : tranchée n° 1, coupe est-ouest

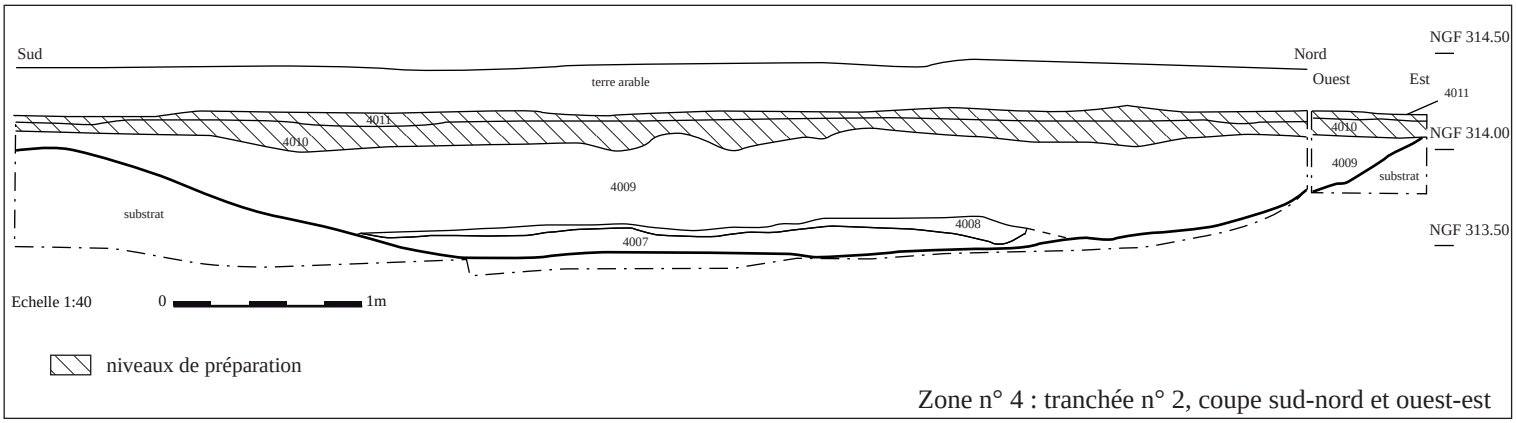

Zone n° 4 : tranchée n° 2, coupe sud-nord et ouest-est

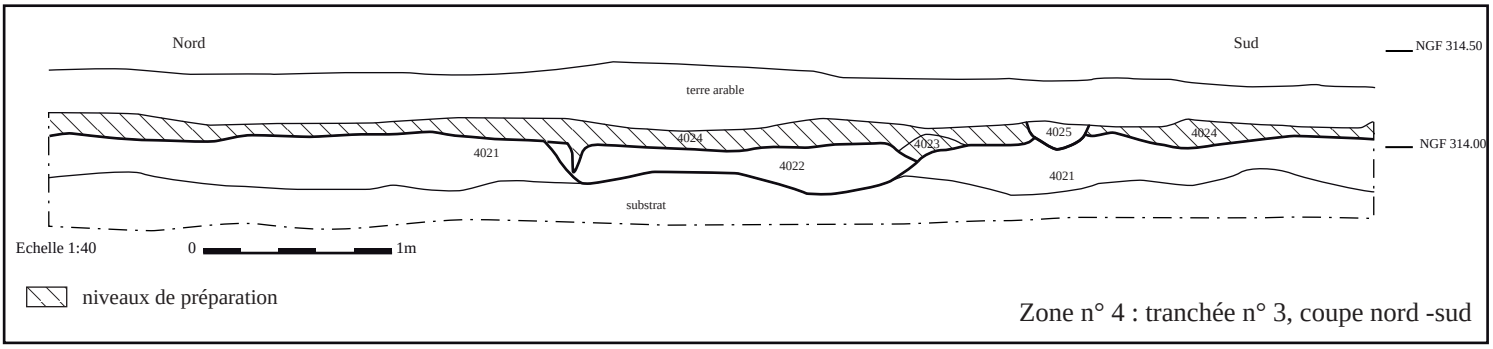

Zone n° 4 : tranchée n° 3, coupe nord -sud

Pl. n° 75 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [19], "Tourdan", zone n° 4 : plans et coupes

Relevés : Annabelle Dufournet, Justine Vorenger et cabinet Bourguignon
DAO : Guillaume Varennes

a : anomalie de pousse observée le 11 mai 2008 dans les parcelles AC 189/190/206,
vue depuis le sud (cliché Guillaume Varennes)

b : vue de détail de la coupe réalisée dans la tranchée n° 1, vue depuis le sud
(cliché Annabelle Dufournet et Justine Vorenger)

c : vue de détail de la coupe réalisée dans la tranchée n° 2, vue depuis l'est
(cliché Annabelle Dufournet et Justine Vorenger)

d : vue de détail de la coupe réalisée dans la tranchée n° 3, vue depuis l'ouest
(cliché Annabelle Dufournet et Justine Vorenger)

e : vue de la tranchée n°1 après décapage, depuis l'ouest
(cliché Annabelle Dufournet et Justine Vorenger)

f : vue de la tranchée n° 2 après décapage, depuis le nord
(cliché Annabelle Dufournet et Justine Vorenger)

Pl. n° 76 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [19], "Tourdan", zone n° 4 : clichés

DAO : Guillaume Varennes, 2009

344500

344450

AK 126

AK 205

sondage 2

St 13

sondage 1

St 9

St 15

AK 203

AK 204

sondage 4

sondage 3

aire C

comblement des tranchées de récupération ?

emprise du podium antique

810850

C

F

S.4

D

FS5064

FS5077

A

FS5066

FS5244

B

E

aire B

70 fr. d'amphores

aire A

niveau de sol ?

Route Départementale 51

AK 128

Route Départementale 51

810850

AK 131

extension maximale des sols à l'ouest (phase c)

structures phases a et b

structures phase c

structures phase d

structures contemporaines découvertes lors des opérations antérieures

restitution des poutres porteuses du bâtiment D

0 10m

Pl. n° 77 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : état 1 (structures attribuées aux IIe et Ier s. av. J.-C., découvertes de 1972 à 2008)

en gris clair : carroyage 1972 à 1974
DAO : Guillaume Varennes, 2009 (d'après Blanchon-Colas 1974-1980 et Bleu 2005)

344500

344450

AK 126

AK 205

sondage 2

St 10

sondage 1

St 7

St 5

St 14

St 4

aire C

AK 204

sondage 4

AK 203

St 11

sondage 3

ensemble
BTP 5002

portique méridional

S.4

aire B

aire A

portique occidental

Route Départementale 51

AK 128

AK 131

terre cuite
galet
molasse
mortier

maçonnerie antique
non relevée

maçonnerie
(fouilles 1972-1974)

tranchée de récupération

0 10m

Pl. n° 78 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : état 2 (structures datés du Ier s. ap. J.-C., découvertes de 1972 à 2008)

en gris clair : carroyage 1972 à 1974
DAO : Guillaume Varennes, 2009 (d'après Blanchon-Colas 1974-1980 et Bleu 2005)

344500

344450

AK 126

AK 205

sondage 2

sondage 1

sondage 4

AK 203

AK 204

sondage 3

Sép 3 ?

Sép 2

Sép 1

aire C

S.4

UNF 5007

aire B

aire A

810850

Route Départementale 51

AK 128

AK 131

810850

344500

344450

terre cuite

galet

molasse

mortier

sépultures de l'EFN 5040 (phases a et b ?)

sépultures de l'EFN 5043 (phase b)

autres sépultures (campagne 1974 et diagnostic 2005)

structures abandonnées de l'état 2

0 10m

Pl. n° 79 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [8], [9], [10], [11] et [20], "Tourdan/Champ-Martin" : état 3 (structures datées de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, découvertes de 1972 à 2008)

en gris clair : carroyage 1972 à 1974

DAO : Guillaume Varennes, 2009 (d'après Blanchon-Colas 1974-1980 et Bleu 2005)

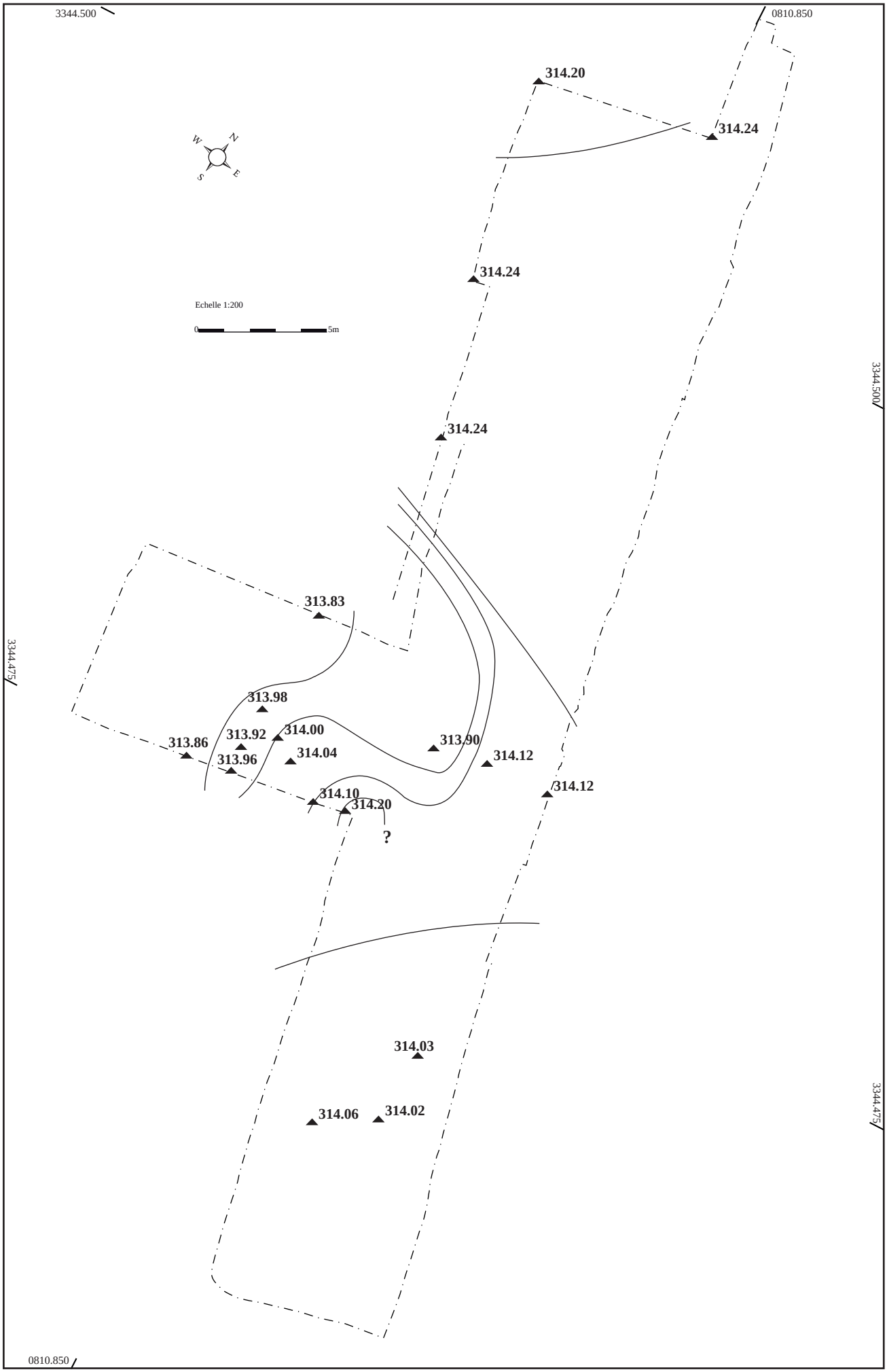

Pl. n° 80 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : nivellement schématique du sommet des dépôts limoneux

DAO : Guillaume Varennes, 2009

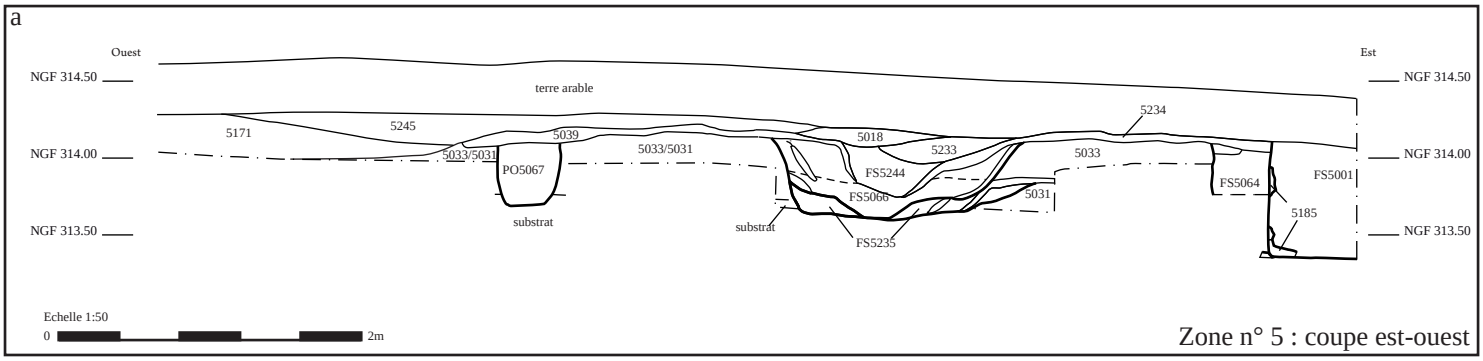

Zone n° 5 : coupe est-ouest

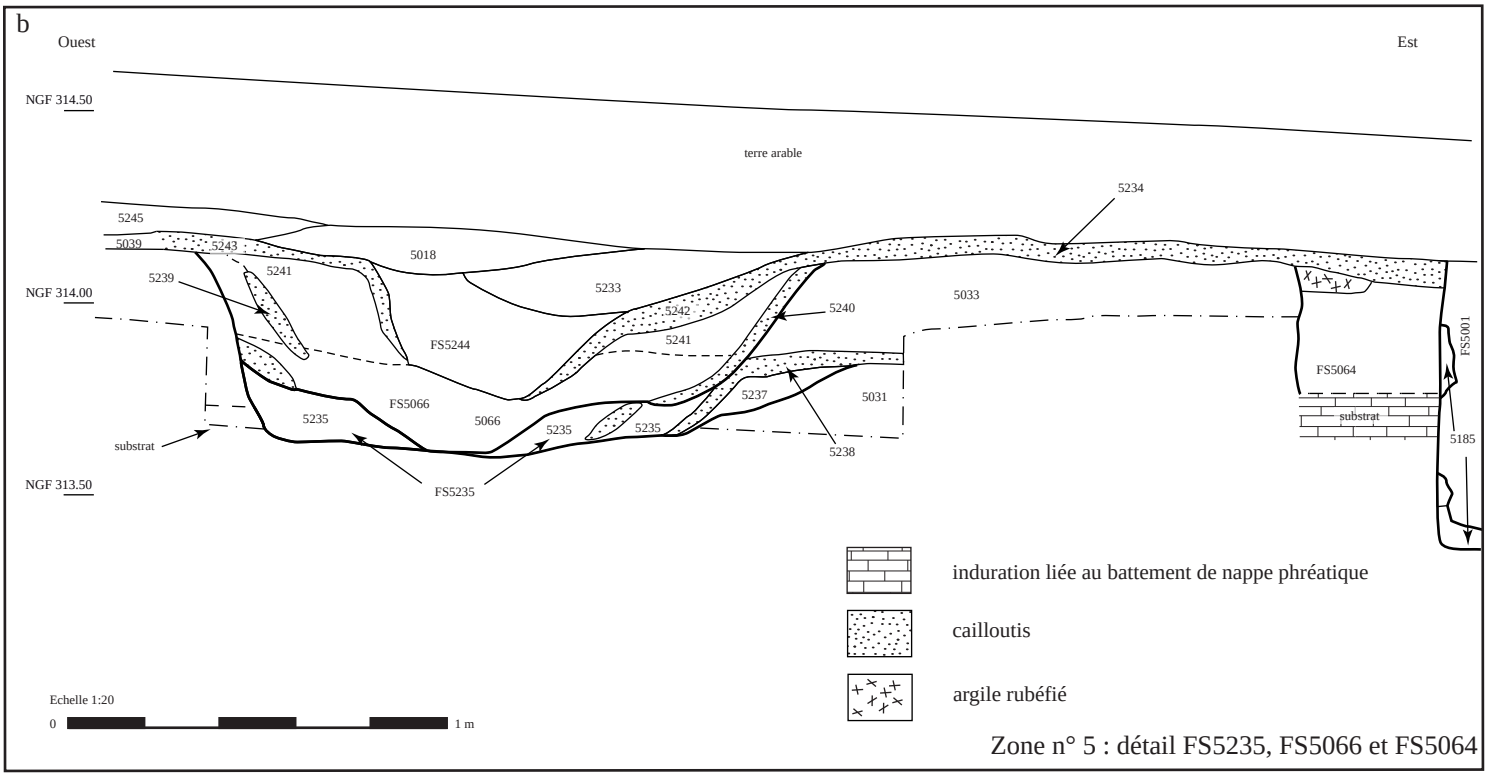

Zone n° 5 : détail FS5235, FS5066 et FS5064

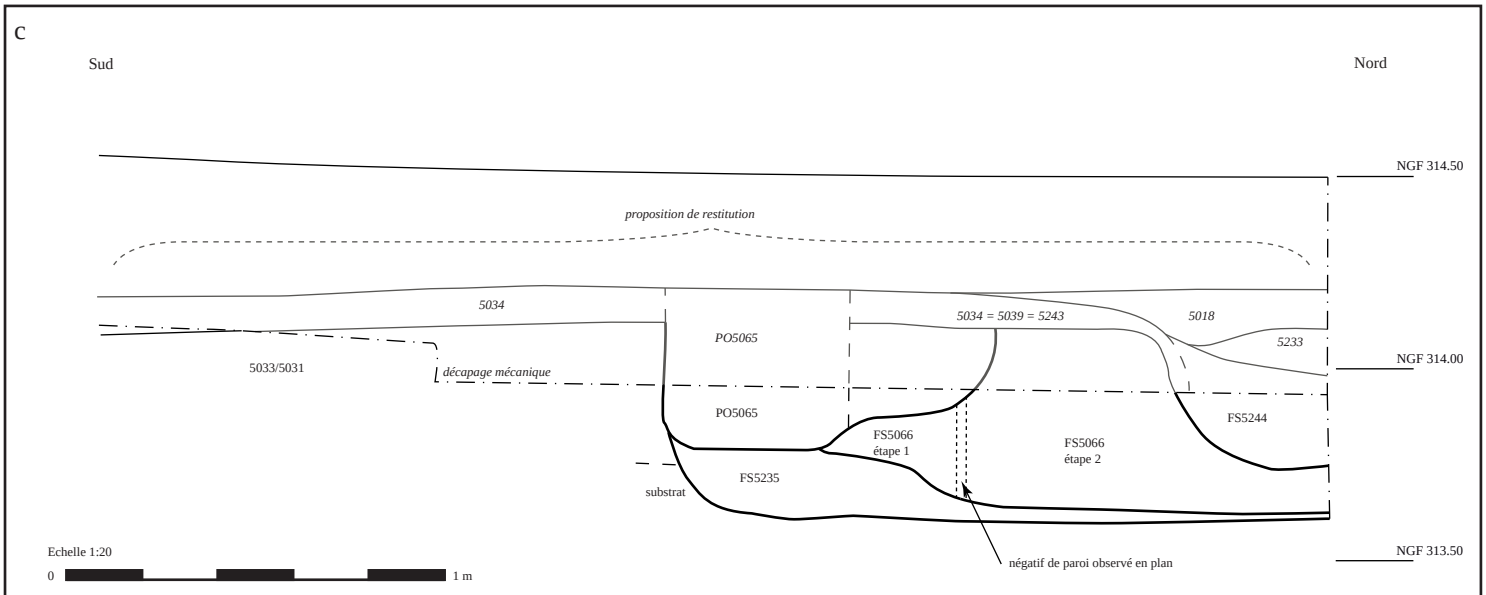

Zone n° 5 : proposition de restitution des fosses FS5235, FS5066 et du poteau PO5065

Pl. n° 81 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : coupes

DAO : Guillaume Varennes, 2009

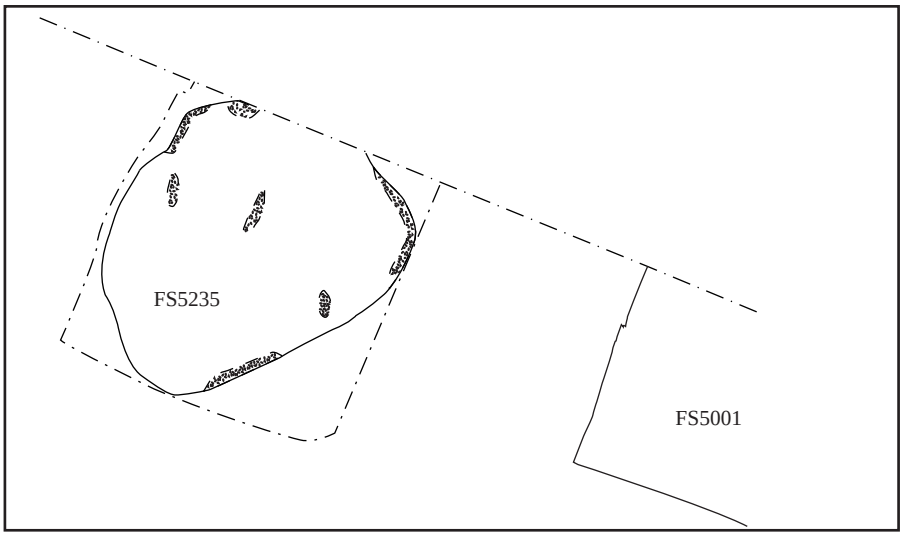

a : état 1, phase a : FS5235

terre cuite
galet
molasse
calcaire
céramique
amphore
faune
argile rubéfié
cailloutis

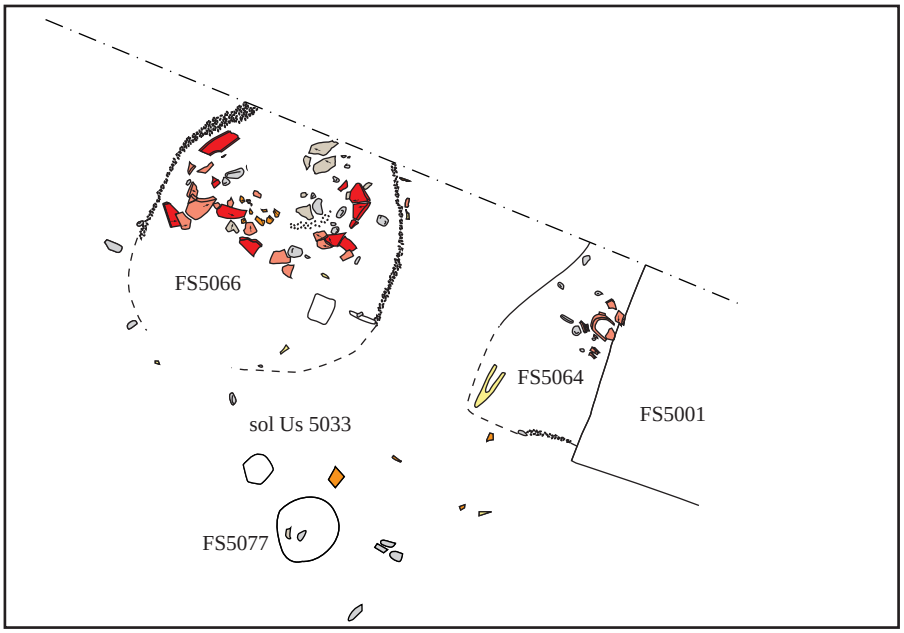

Echelle 1:50
0 2,5m

b : état 1, phase b : FS5066, FS5077 et FS5064

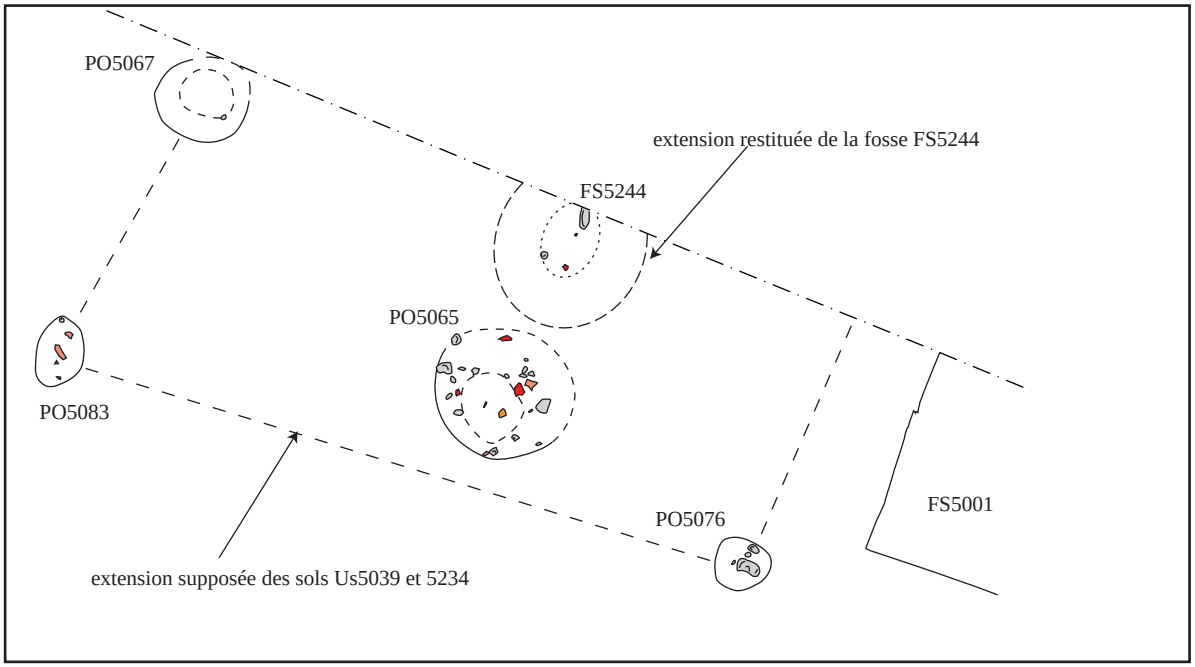

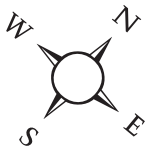

c : état 1, phase c : FS5244, PO5065, PO5076, PO5083 et PO5067

Pl. n° 82 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : relevé de détail et plan des fosses FS5235, FS5066, FS5244, FS5064 et FS5077

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a: vue verticale des fosses FS5066 et FS5244, et du poteau PO5065

b : vue en coupe depuis le sud des fosses FS5244, FS5066 et FS5235, après fouille

c : vue du nord de la fosse FS5064 et du poteau PO5076

d : FS5064 : détail du dépôt de fragments d'amphores, vue de l'est

e : vue en coupe, depuis le nord, de la partie supérieure du dépôt FS5077

f : le sol US5033 perturbé par les structures postérieures (SP5048, SP5066 et FS5105), vue depuis l'est

g : vues de détail du démontage d'une mandibule dans l'US5033, depuis l'ouest (cliché : M. Spicher)

Pl. n° 83 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 1, phases a et b : clichés

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

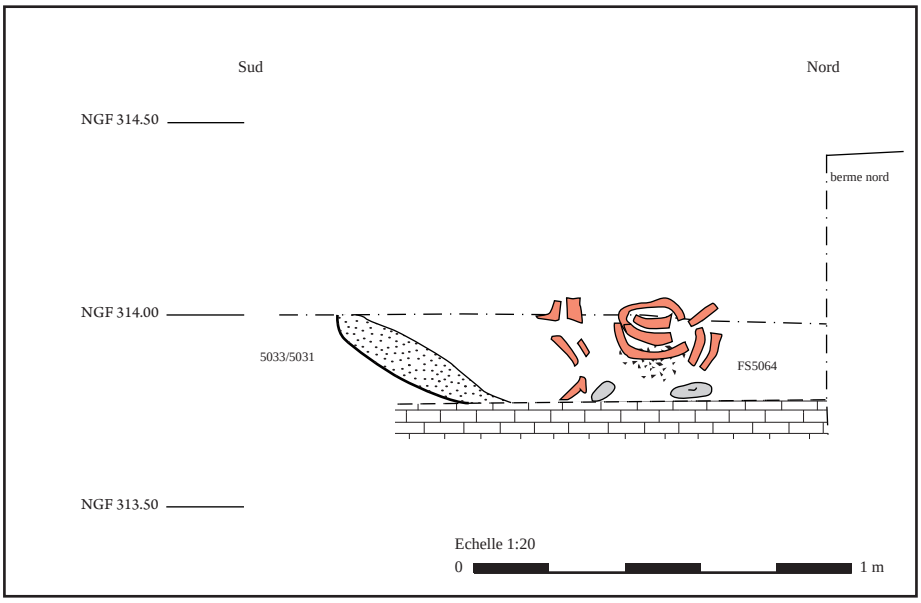

a : FS5064, coupe sud-nord

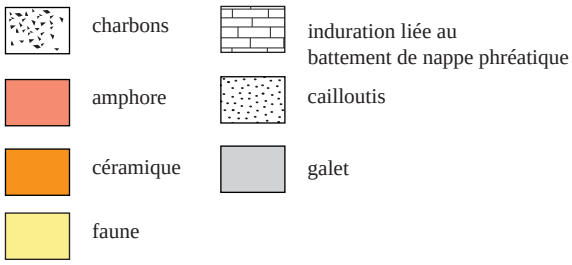

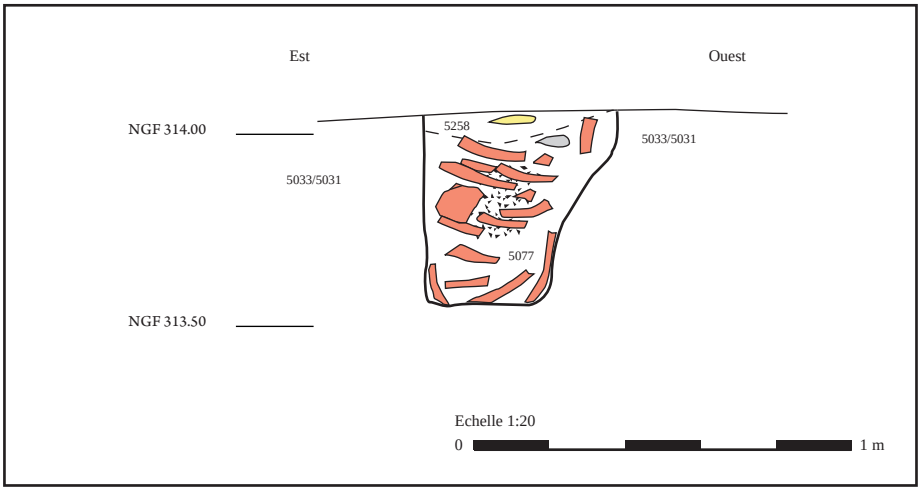

b : FS5077, coupe est-ouest

Pl. n° 84 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : coupes des fosses FS5064 et FS5077

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

Mobilier métallique provenant de la fosse FS5235

a : frette de char, face externe

b : frette de char, face interne

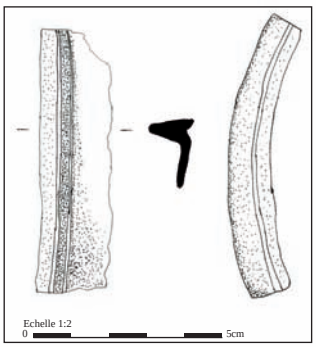

c : frette de char (dessin J.B. Gaillard)

Mobilier provenant de la fosse FS5066

nodule de chaux incluant du calcaire tendre (mortier ?) provenant du comblement de la fosse FS5066

Mobilier provenant du sol US5033

Fragment de chenet en terre cuite issu de l'US5033

Fragment d'*imbrex* issu de l'US5033 ; on note l'engobe rouge sur la surface

Pl. n° 85 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : choix de mobilier provenant des phases a et b de l'état 1

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

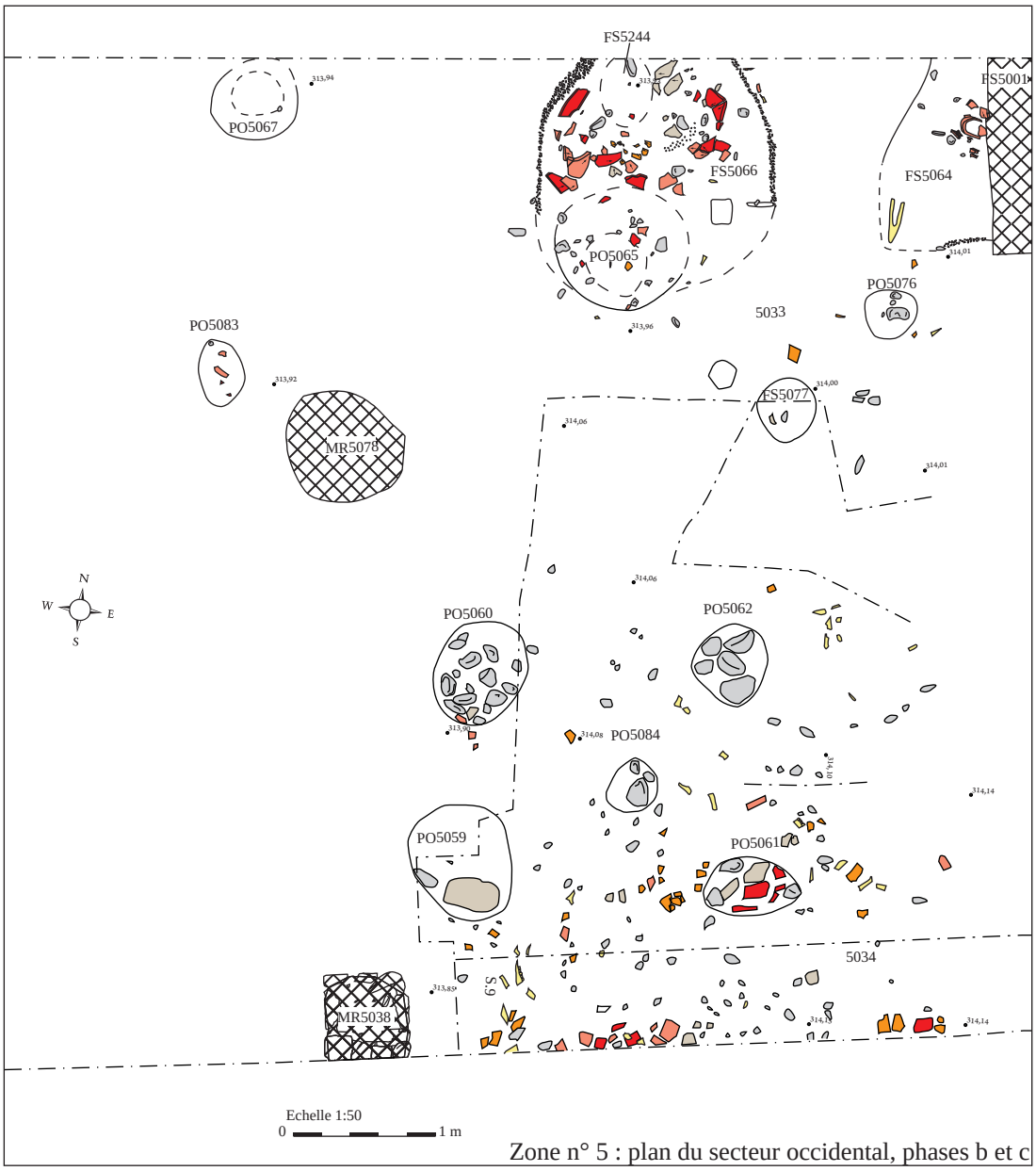

Zone n° 5 : plan du secteur occidental, phases b et c

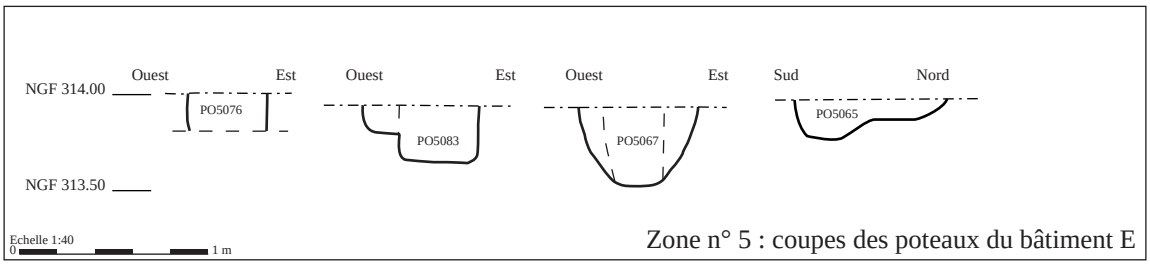

Zone n° 5 : coupes des poteaux du bâtiment E

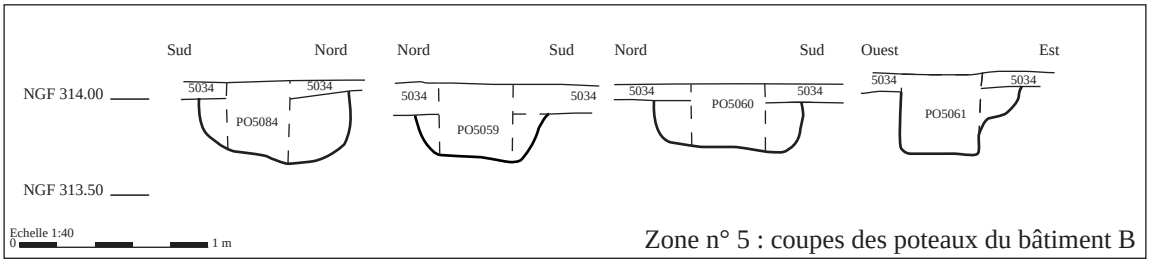

Zone n° 5 : coupes des poteaux du bâtiment B

Pl. n° 86 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : plan du secteur occidental (phases b et c de l'état 1) et synthèse des poteaux des bâtiments E et B

DAO : Guillaume Varennes, 2009

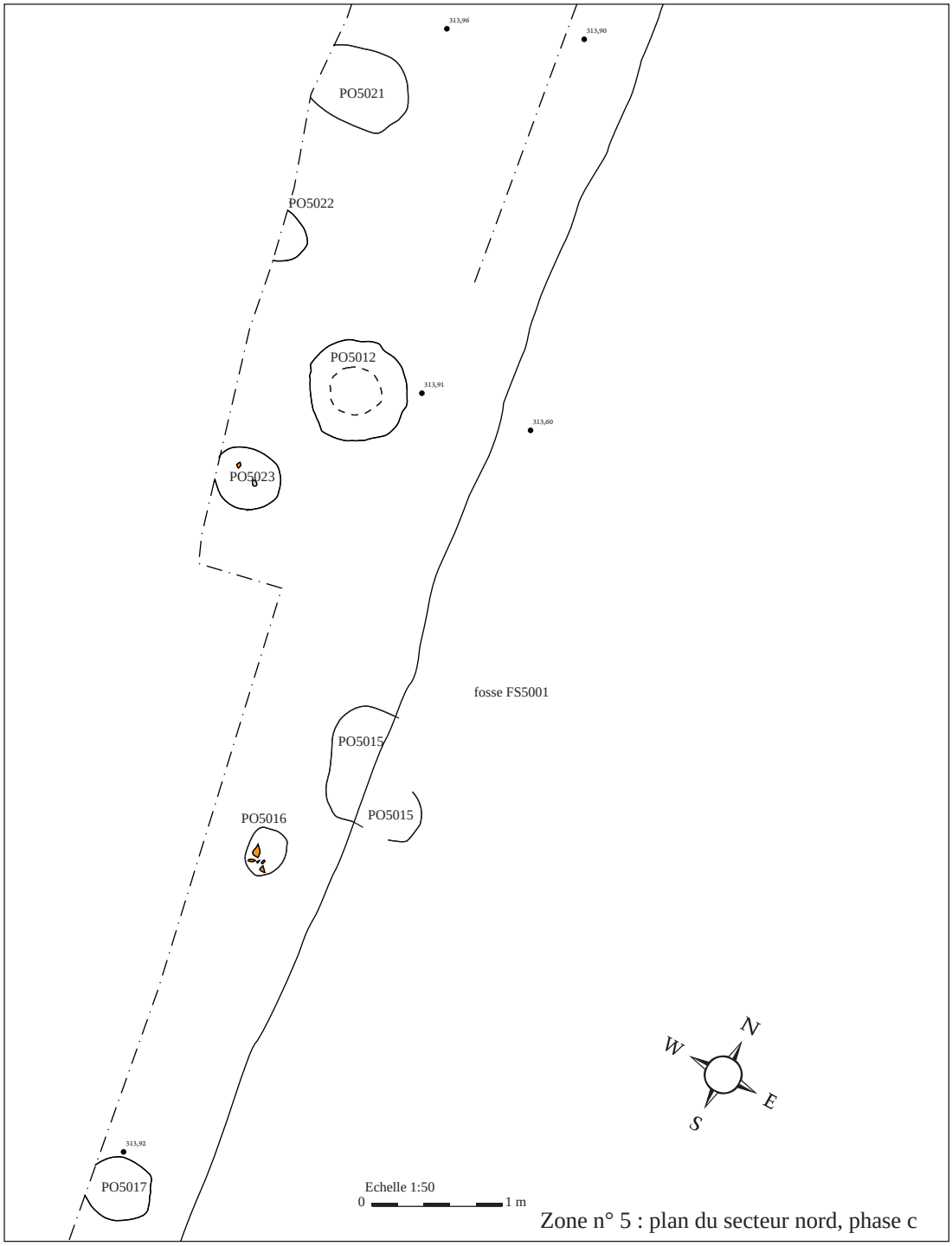

Zone n° 5 : plan du secteur nord, phase c

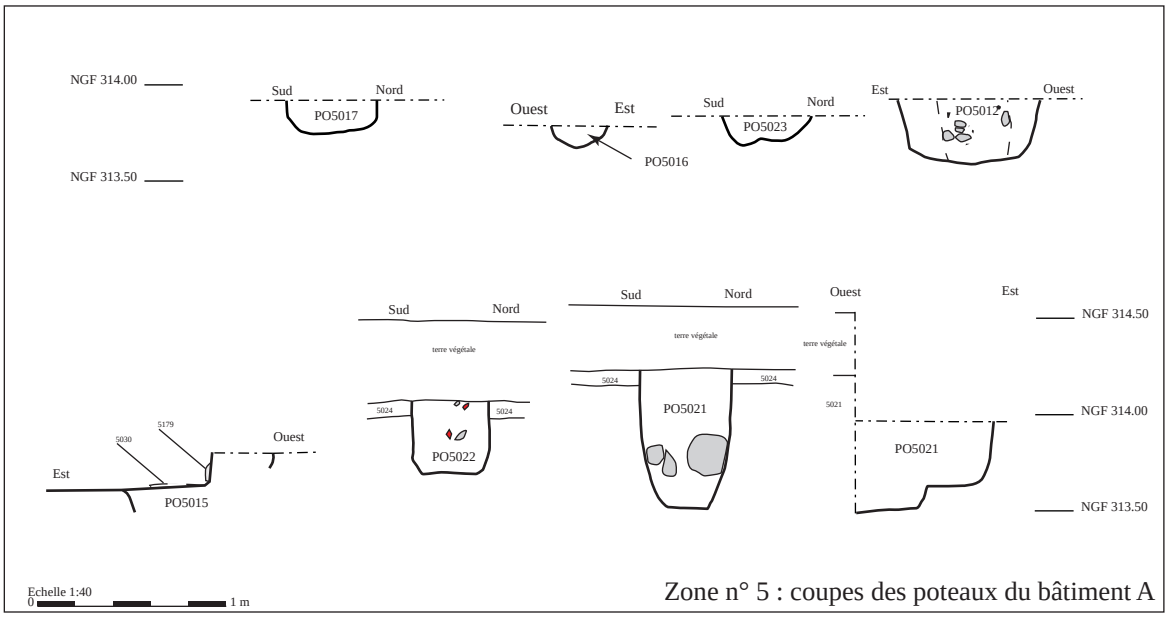

Zone n° 5 : coupes des poteaux du bâtiment A

Pl. n° 86 bis : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : plan du secteur nord (phase c de l'état 1) et synthèse des poteaux du bâtiment A

DAO : Guillaume Varennes, 2009

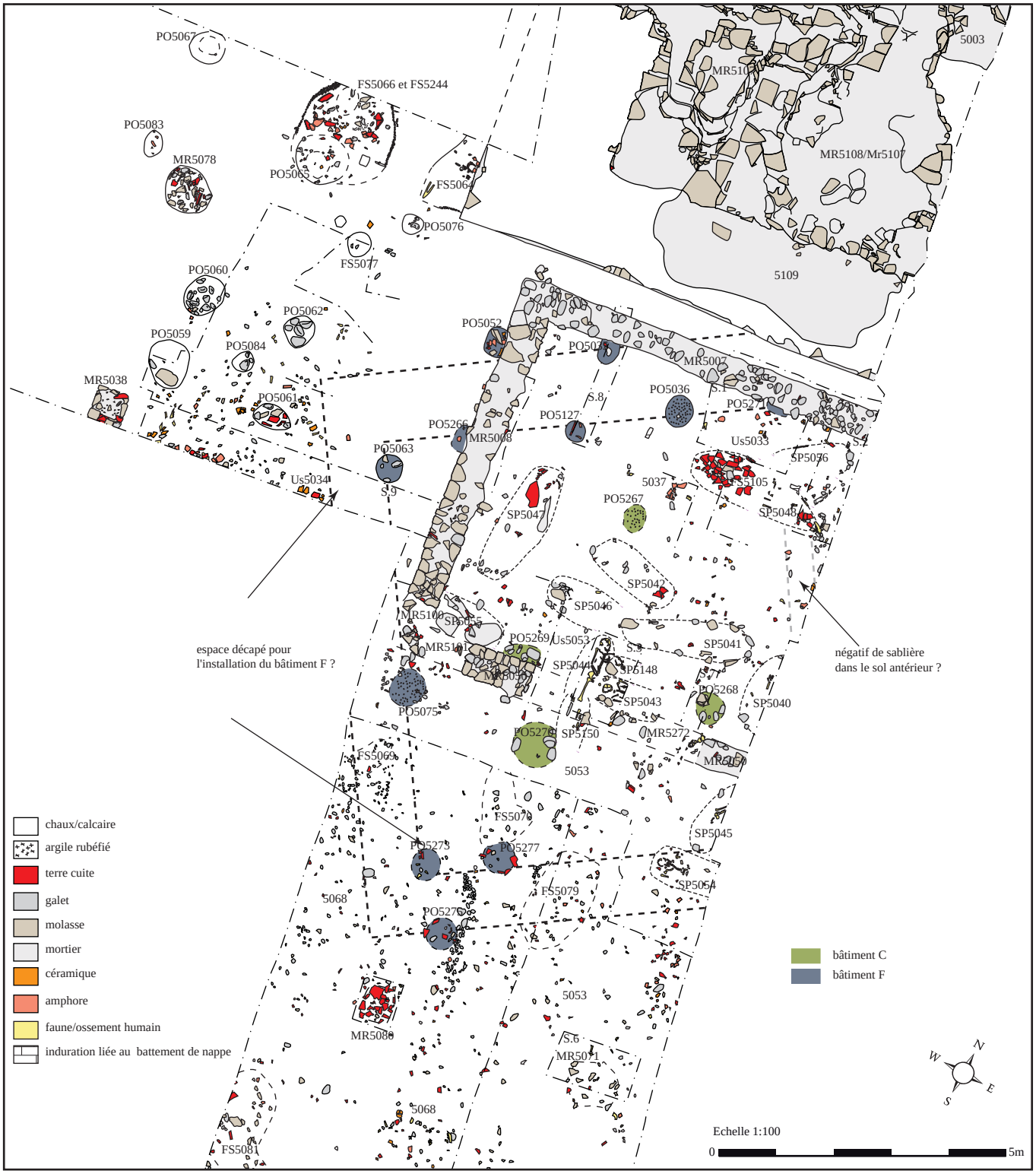

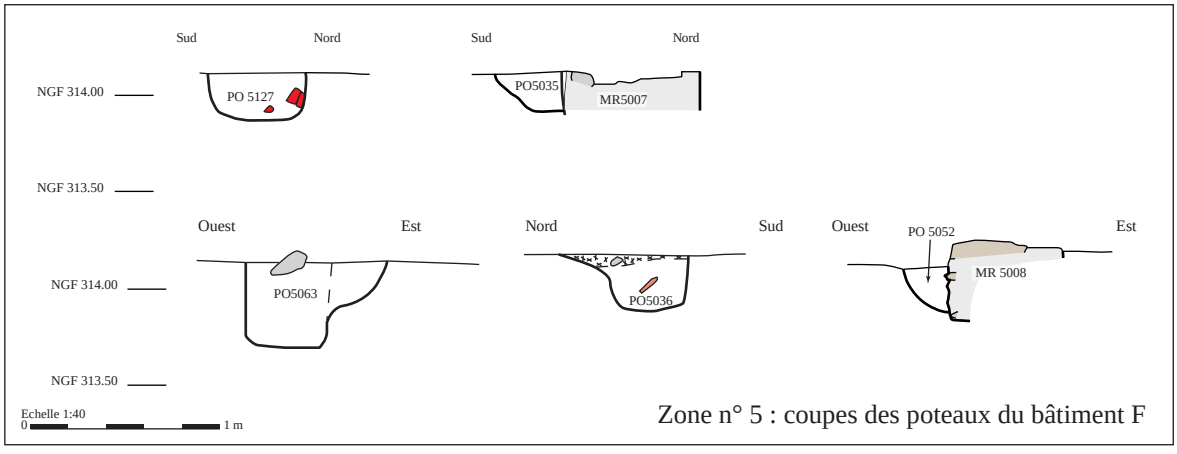

Pl. n° 87 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : relevé de détail du secteur central du décapage, des bâtiments C et F et coupe des poteaux du bâtiment F

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : vue du sol US5034 et des poteaux du bâtiment B depuis l'ouest

b : vue en coupe, depuis le nord, du sol US5034 (sondage S.9)

c : vue du sol US5068 depuis l'ouest, on observe les poteaux PO5273, PO5275 et PO5277 qui le percent ainsi que les traces de labours orientés du nord au sud

d : vue de détail, depuis l'ouest, du sol US5068 apparaissant sous le niveau US5053 (à gauche) : mandibule coupée par l'installation de la fondation MR5073

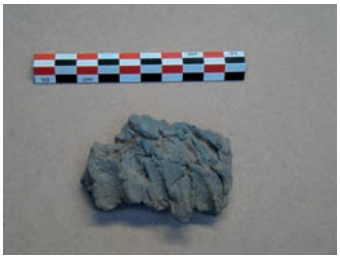

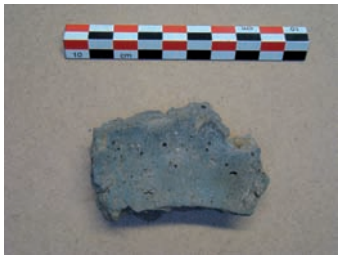

e : fragment de torchis brûlé, négatifs du clayonnage et face externe, provenant du sol US5034

f : jeton en céramique, provenant du poteau PO5060

g: jeton en céramique et bracelet en verre, provenant du sol US5068

Pl. n° 88 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : clichés

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

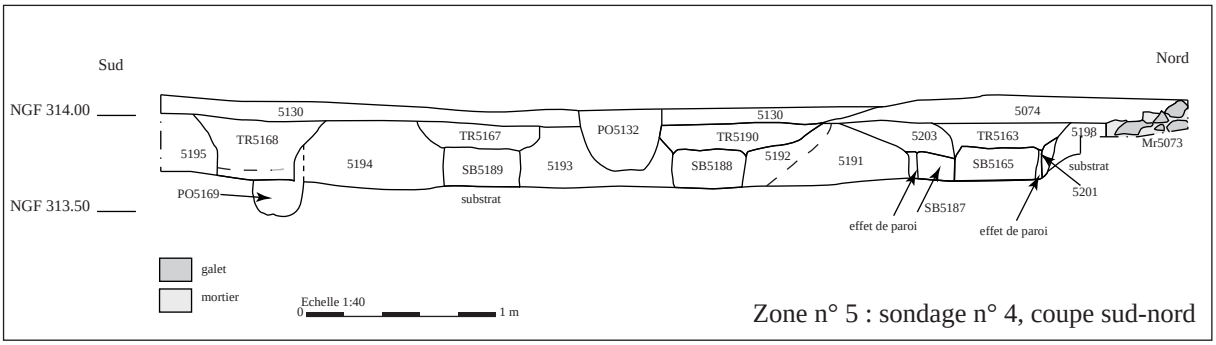

Zone n° 5 : sondage n° 4, coupe sud-nord

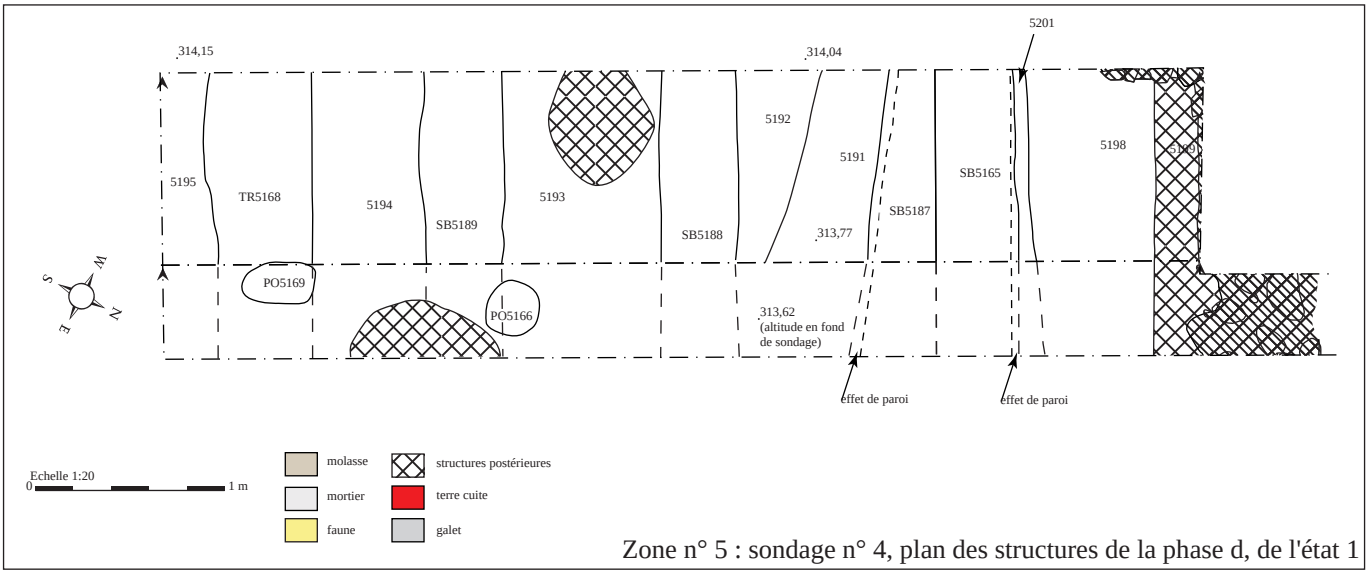

Zone n° 5 : sondage n° 4, plan des structures de la phase d, de l'état 1

a : le sondage n° 4, au sud du mur Mr5073, vue depuis le sud

b : de gauche à droite, en coupe et en plan, les structures SB5165, SB 5187, TR5163, SB 5188 et TR5190, vue de l'ouest

Pl. n° 89 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5 : bâtiment D, plan, coupe et clichés

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : vue des fondations de l'ensemble BTP 5002 en cours de fouille, depuis le nord

b : vue oblique de la fondation US5003, depuis le nord

c : vue générale des fondations US50238 et US5107 depuis le nord

d : vue oblique des fondations US5107, US5108, US5003 et US5028, depuis le nord

e : vue générale des fondations US5028 et US5002 depuis le sud-est

f : vue verticale de la fondation US5002

Pl. n° 90 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 2, ensemble BTP 5002 : clichés

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 91 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 2, ensemble BTP 5002 : plan

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 92 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 2, ensemble BTP 5002 : coupes

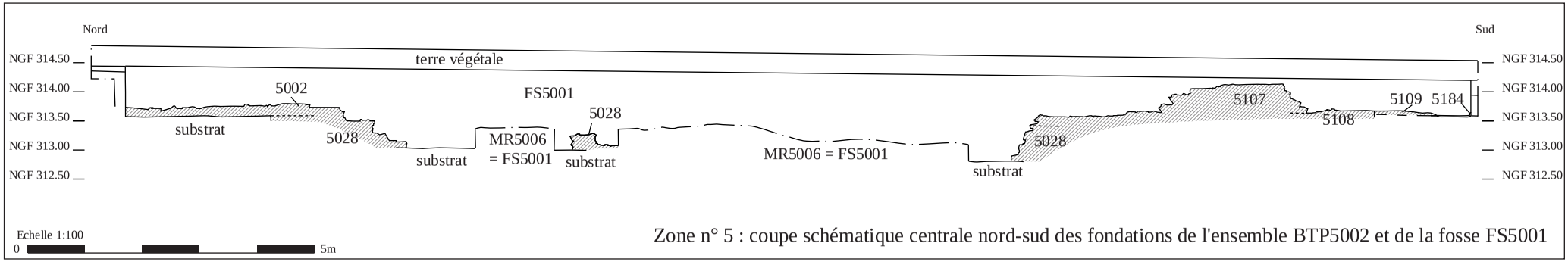

Zone n° 5 : coupe schématique centrale nord-sud des fondations de l'ensemble BTP5002 et de la fosse FS5001

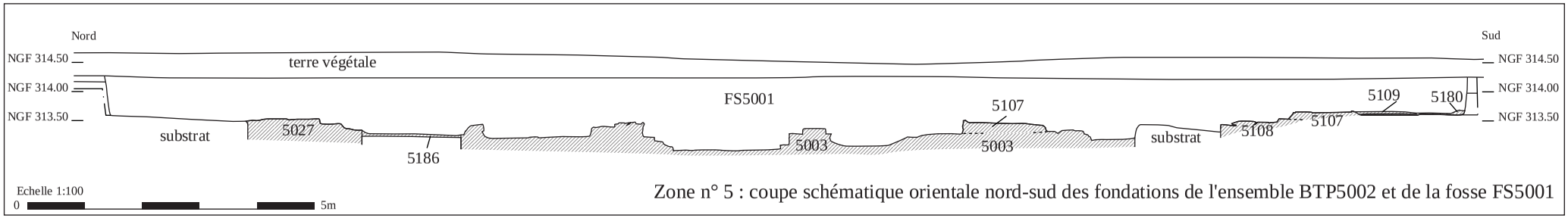

Zone n° 5 : coupe schématique orientale nord-sud des fondations de l'ensemble BTP5002 et de la fosse FS5001

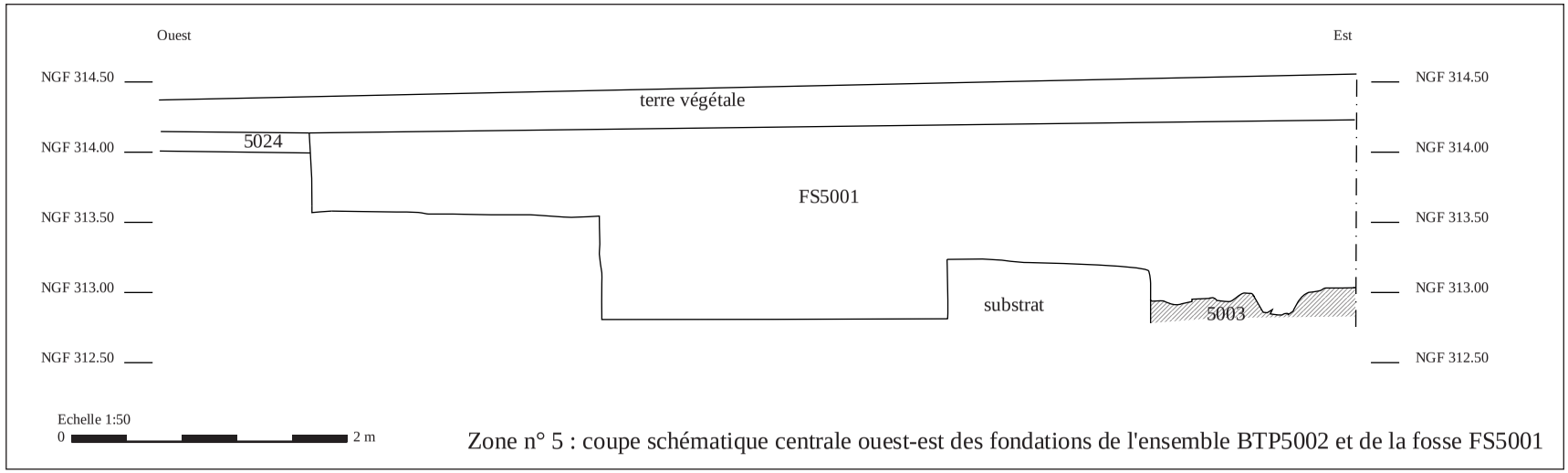

Zone n° 5 : coupe schématique centrale ouest-est des fondations de l'ensemble BTP5002 et de la fosse FS5001

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : fragments de décors en calcaire tendre

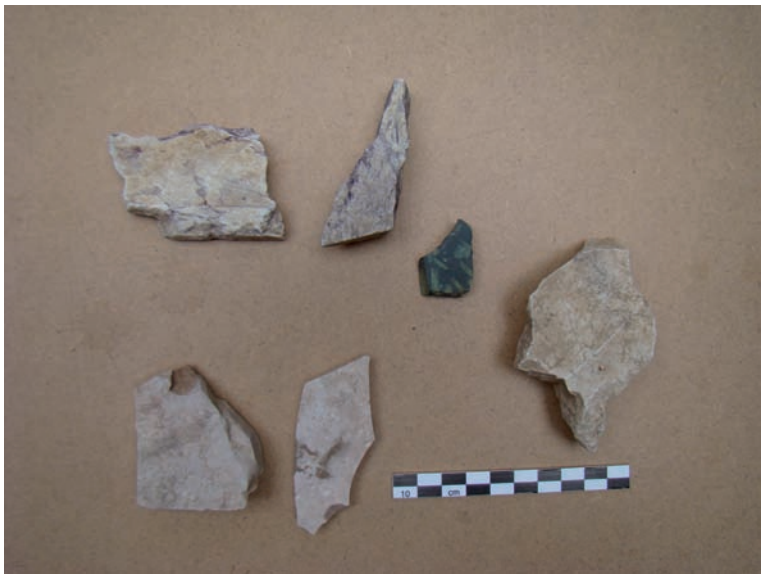

b : fragments de plaquage de marbre

Pl. n° 93 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, matériaux de construction provenant de la fosse de récupération FS5001

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

Zone n° 5 : plan des fondations de l'édifice UNF5007 et des sépultures de l'état 3

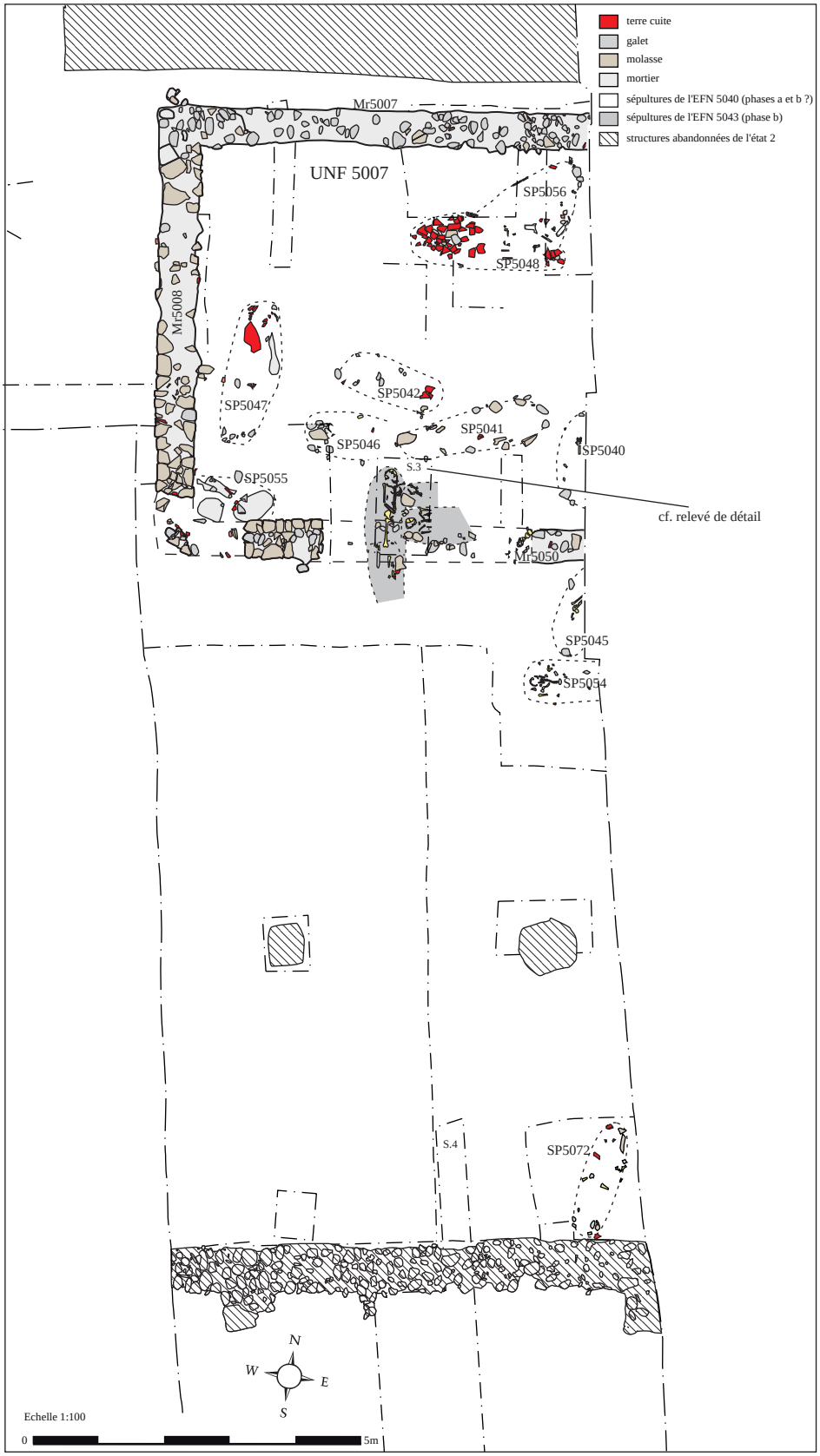

Pl. n° 94 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 3, ensembles UNF5007, EFN5040 et EFN5043 : plans

DAO : Guillaume Varennes, 2009

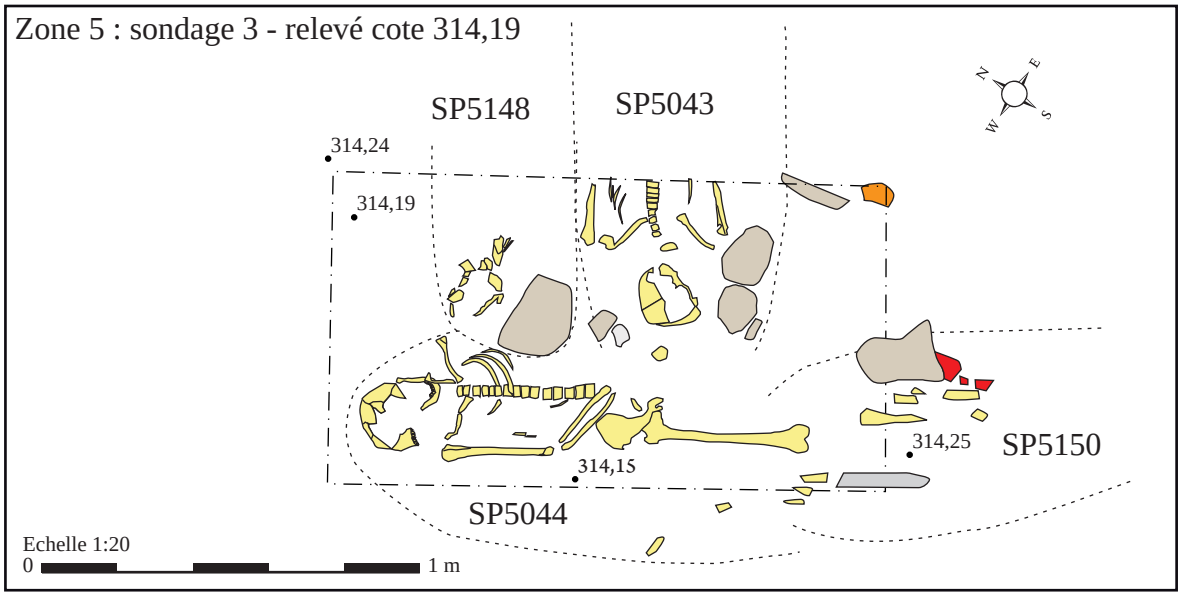

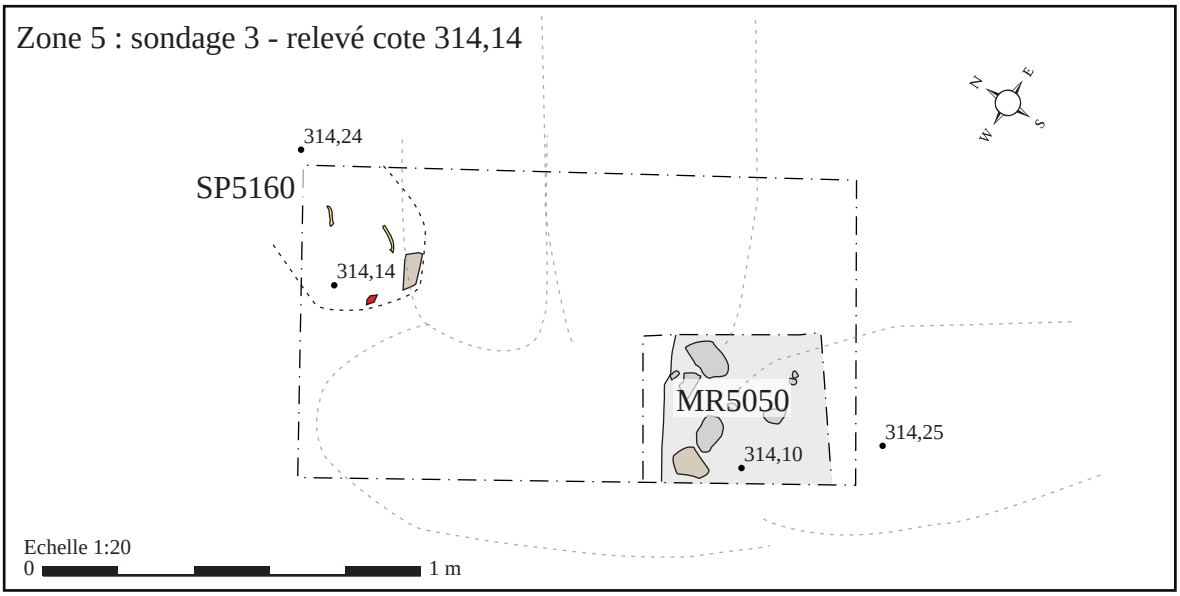

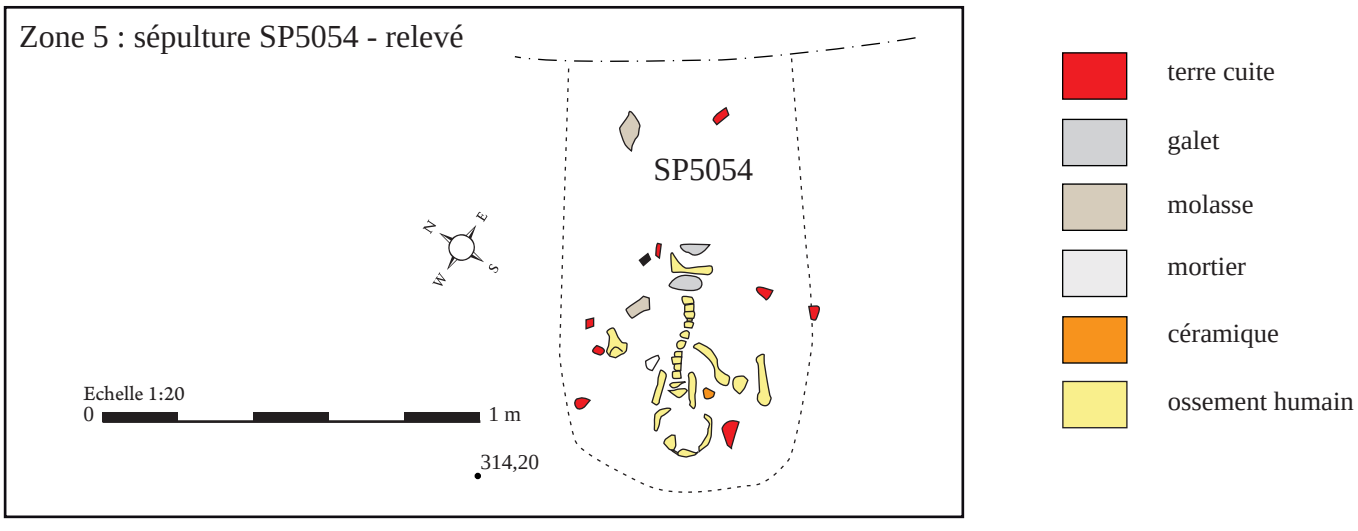

Pl. n° 95 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 3, sépultures fouillées : relevé en plan du sondage n° 3 à partir de clichés et relevé de la sépulture SP5054

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : le bâtiment UNF5007 et la zone funéraire,
vue en oblique depuis le sud-est

b : vue verticale du sondage n° 3 et des sépultures SP5043, SP5044,
SP5148 et SP5150

c : vue depuis l'ouest des récupérations MR5100 et MR5101
et des fondations MR5008 et MR5050

d : détail du crâne et de la mandibule du squelette US5152
de la sépulture SP5044

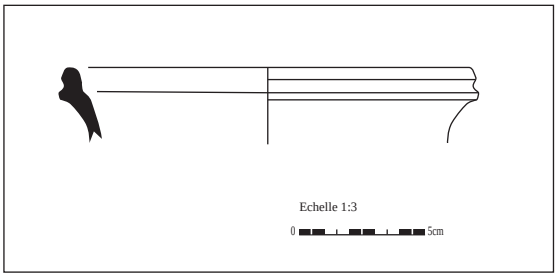

f : lèvre à bandeau de première génération en céramique tournée grise,
découverte au contact entre le poteau PO5035 et la fondation Mr5007

e : détail du crâne, de la mandibule et de la ceinture scapulaire du squelette
US5153 ainsi que des blocs de délimitation de la sépulture SP5043

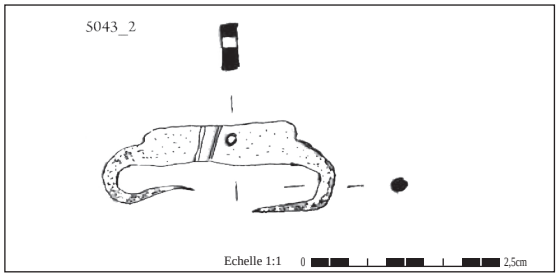

g : agrafe à double crochet provenant de la sépulture SP5043
(dessin J.B. Gaillard)

Pl. n° 96 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [20], "Tourdan/Champ-Martin", zone n° 5, état 3 : clichés et mobilier

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

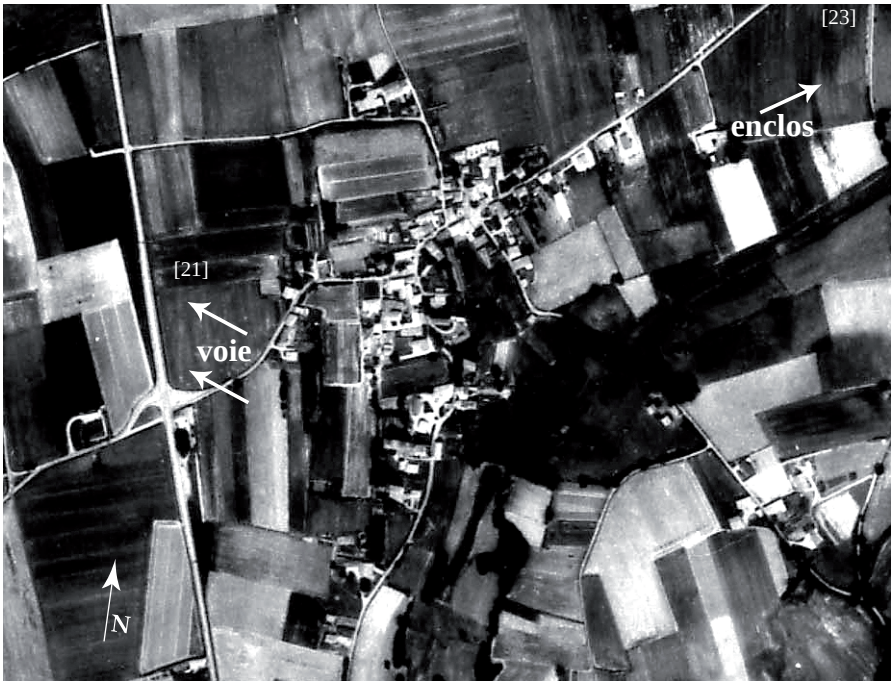

a : RT-1 Tourdan [21], "Tourdan" et [23] "Tourdan/Le Lac" : anomalies de pousse sur la parcelle AK 46, cliché IGN 1953 (sans échelle)

b : RT-1 Tourdan [22], "Les Varilles" : anomalies de pousse sur les parcelles AO 202, 203 et 205, durant la sécheresse du printemps 2003, superposition des sondages de 2004 et 2005 ([16] et [17]) (redressement Géocarta sarl)

Pl. n° 97 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [21], "Tourdan", [22], "Les Varilles" et [23], "Tourdan/Le Lac" : photographies aériennes

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2010

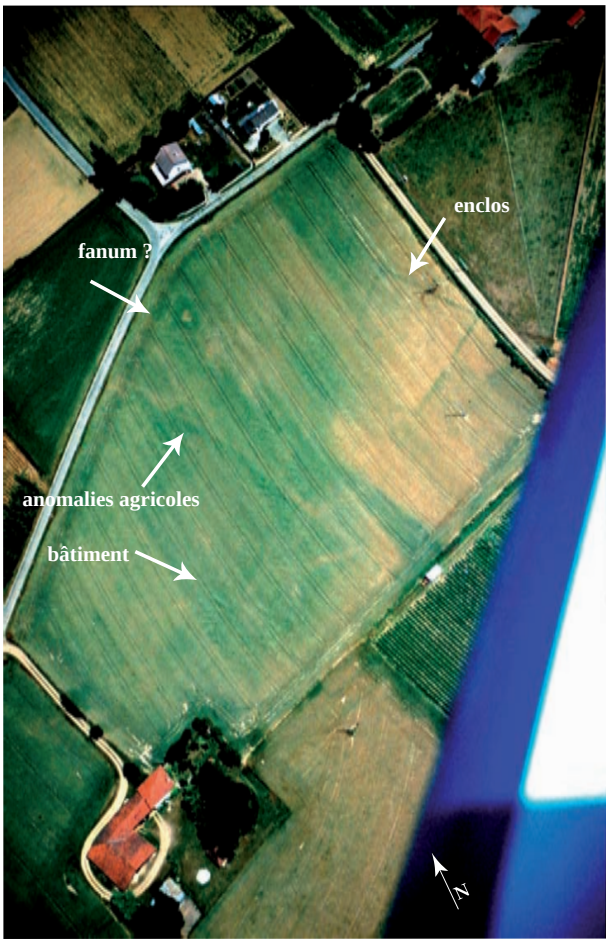

a : RT-1 Tourdan [23], "Tourdan/Le Lac" : anomalies de pousse dans les blés durant la sécheresse du printemps 2003

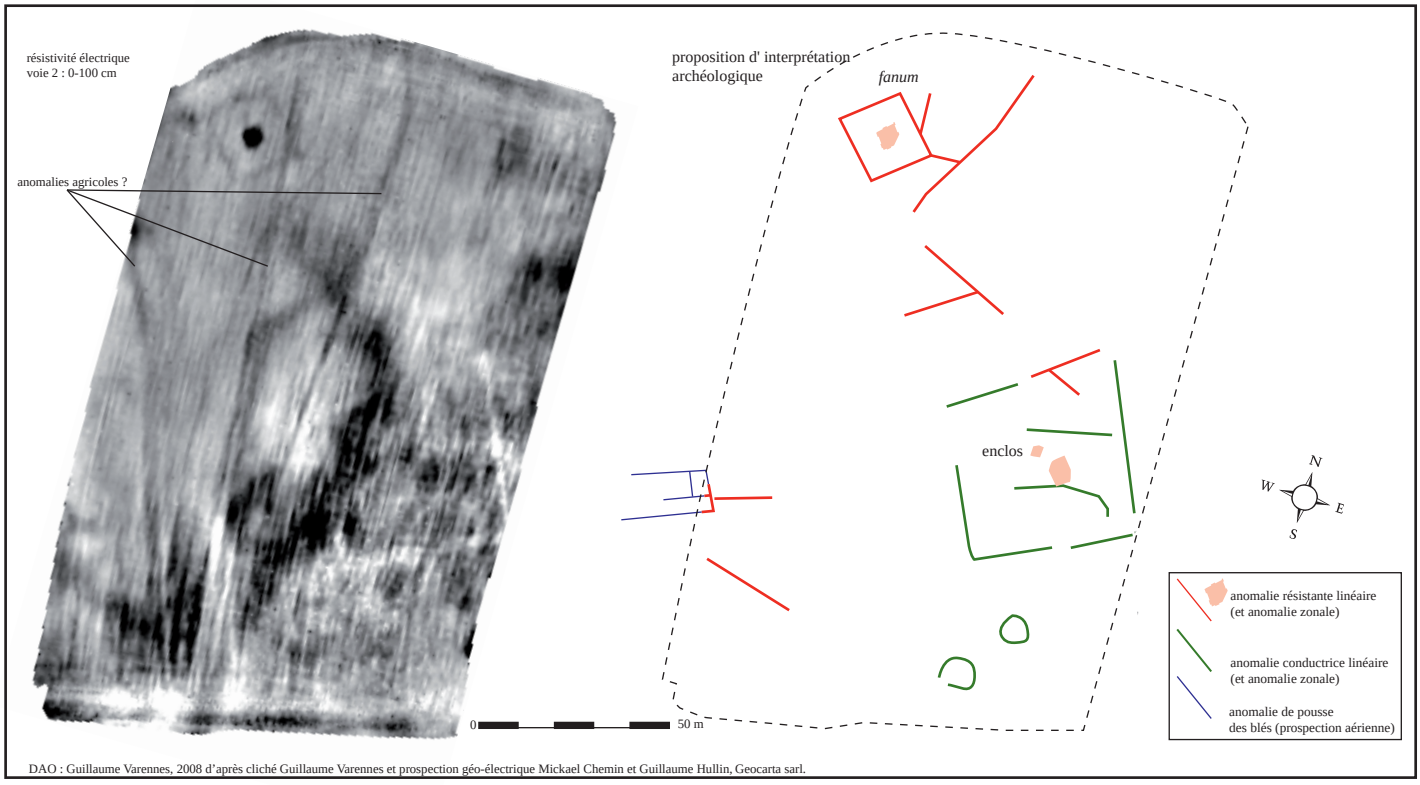

b : RT-1 Tourdan [23], "Tourdan/Le Lac" : relevé et interprétation d'une prospection géophysique ARP

Pl. n° 98 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [23] "Tourdan/Le Lac" : photographies aériennes et prospection géophysique ARP

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : RT-1 Tourdan, [24], "Tourdan", cliché pris le 7 juin 2003

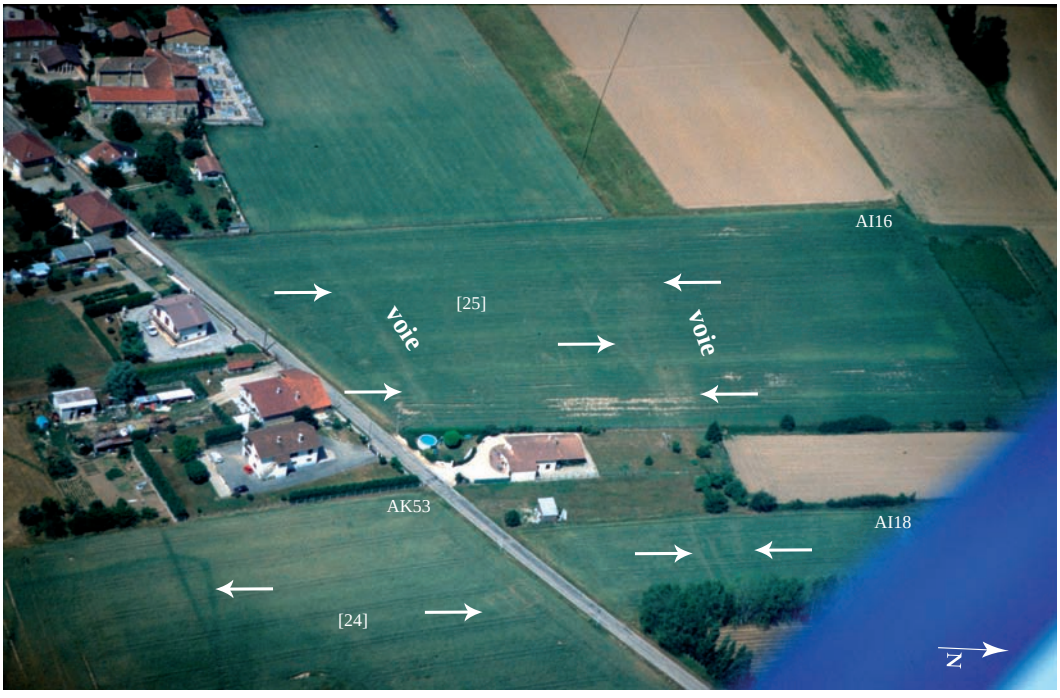

b : RT-1 Tourdan [24], "Tourdan", [25], "Tourdan/Les Roussières", cliché pris le 7 juin 2003

Pl. n° 99 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [24], "Tourdan" et [25], "Tourdan/Les Roussières" : photographies aériennes

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

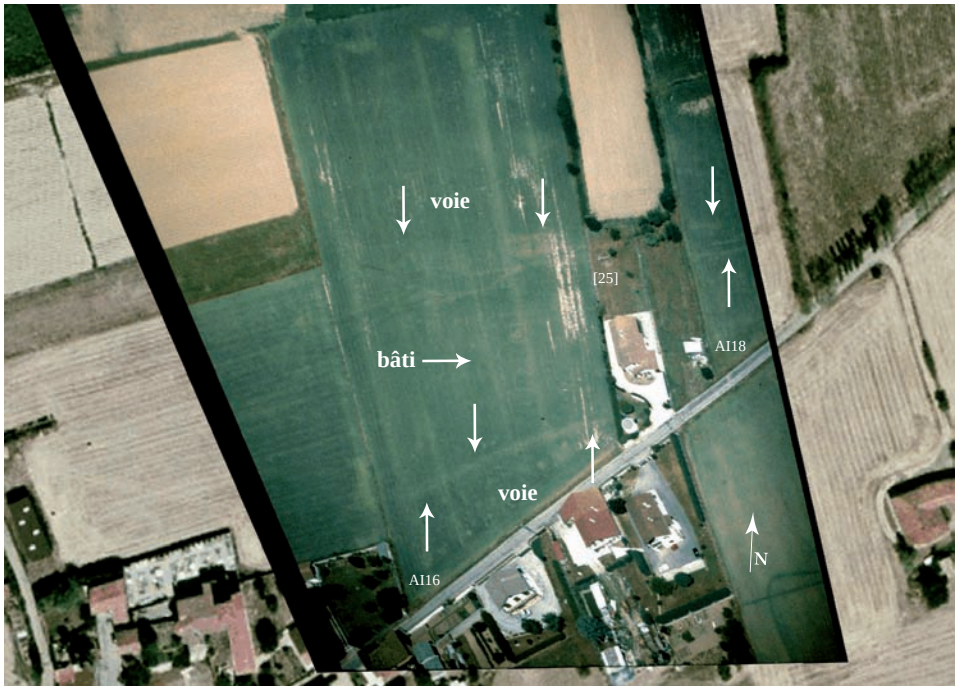

a : RT-1 Tourdan, [25], "Tourdan/Les Roussières", redressement d'un cliché pris le 7 juin 2003 (Séverine Airaud, Geocarta Sarl)

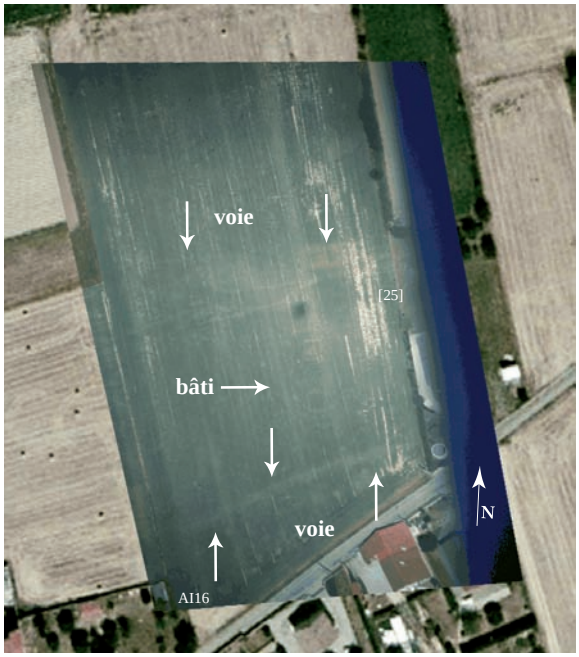

b : RT-1 Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières", redressement d'un cliché pris le 7 juin 2003 (Séverine Airaud, Geocarta Sarl)

Pl. n° 100 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : photographies aériennes

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

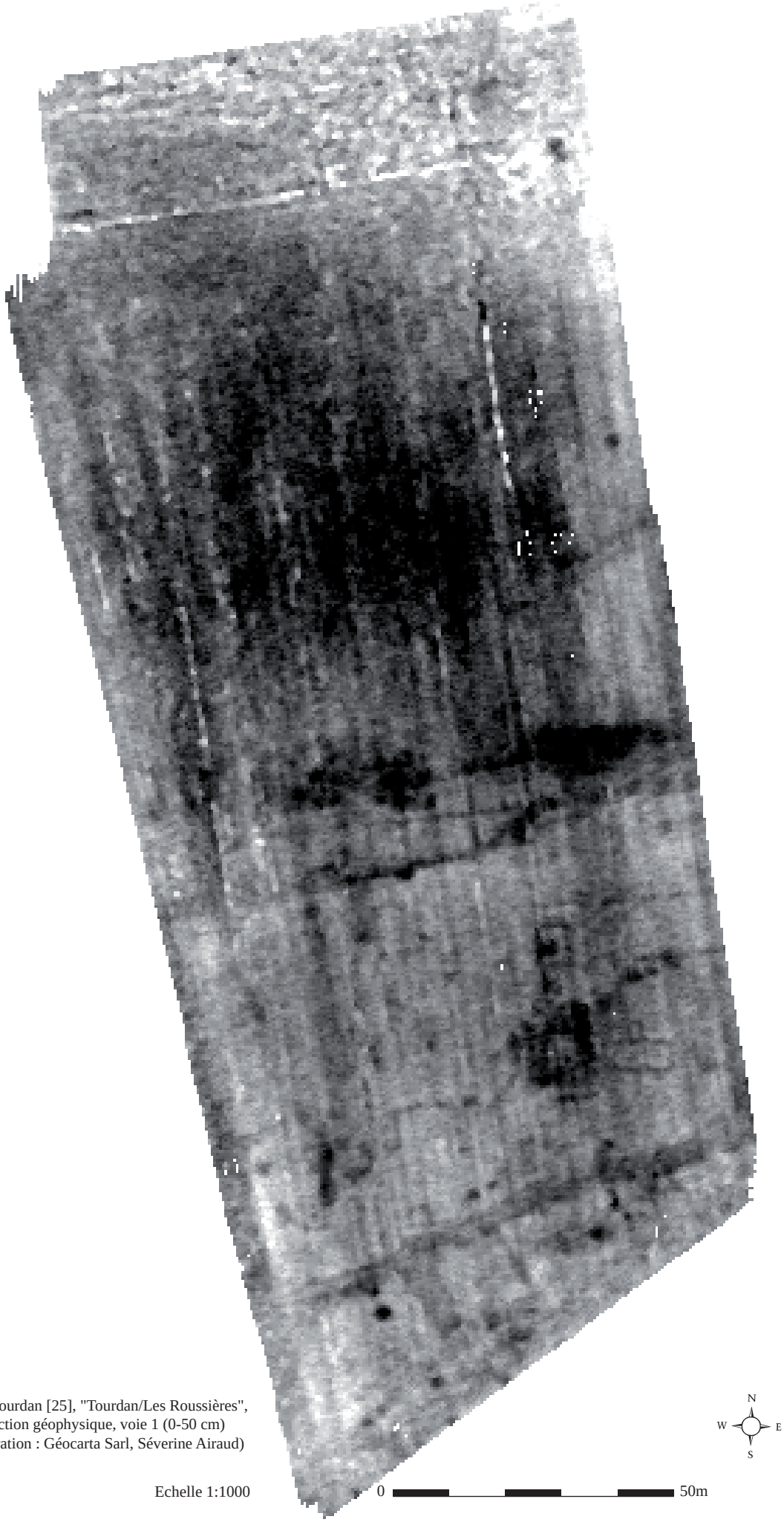

Pl. n° 101 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique

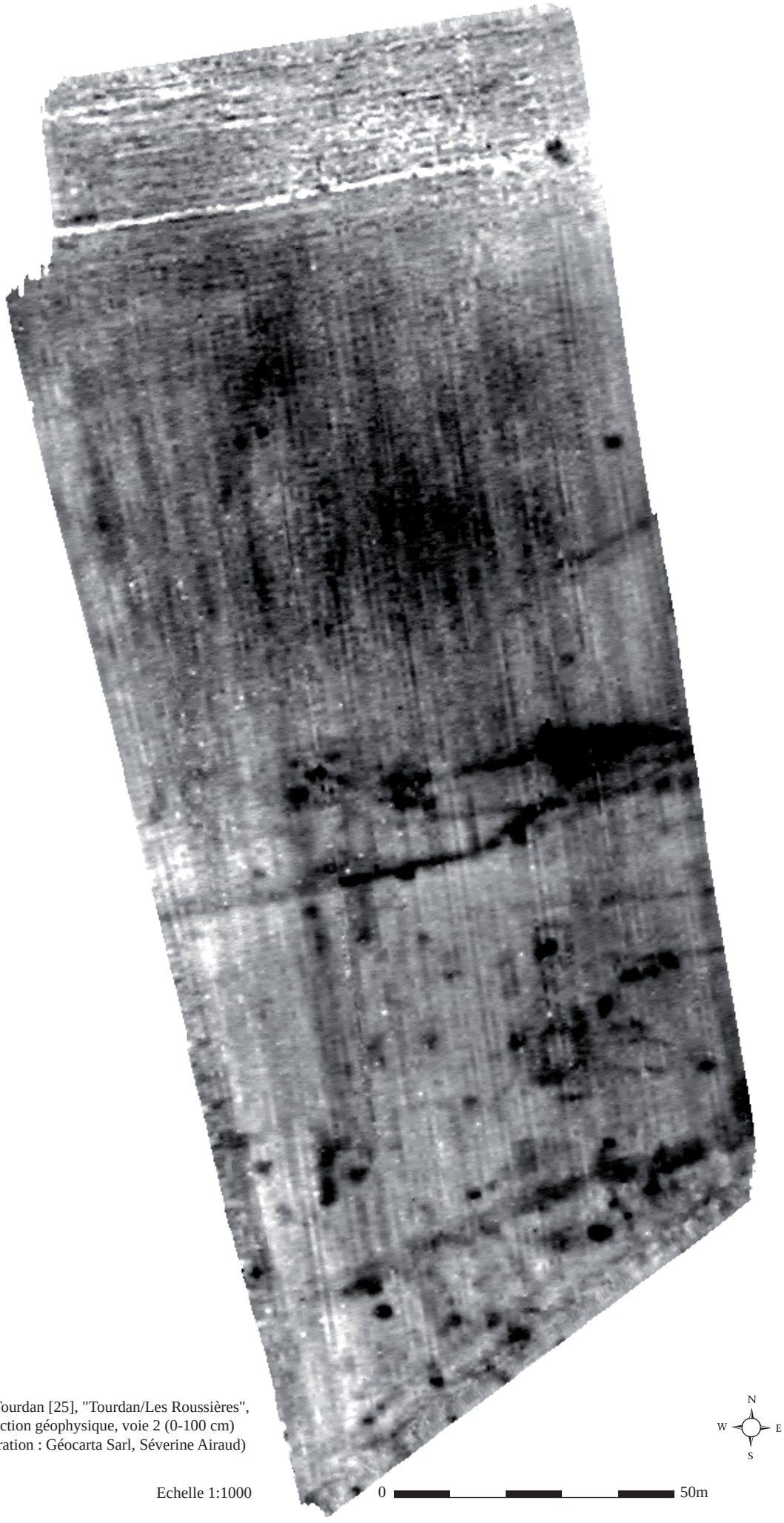

Pl. n° 102 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique

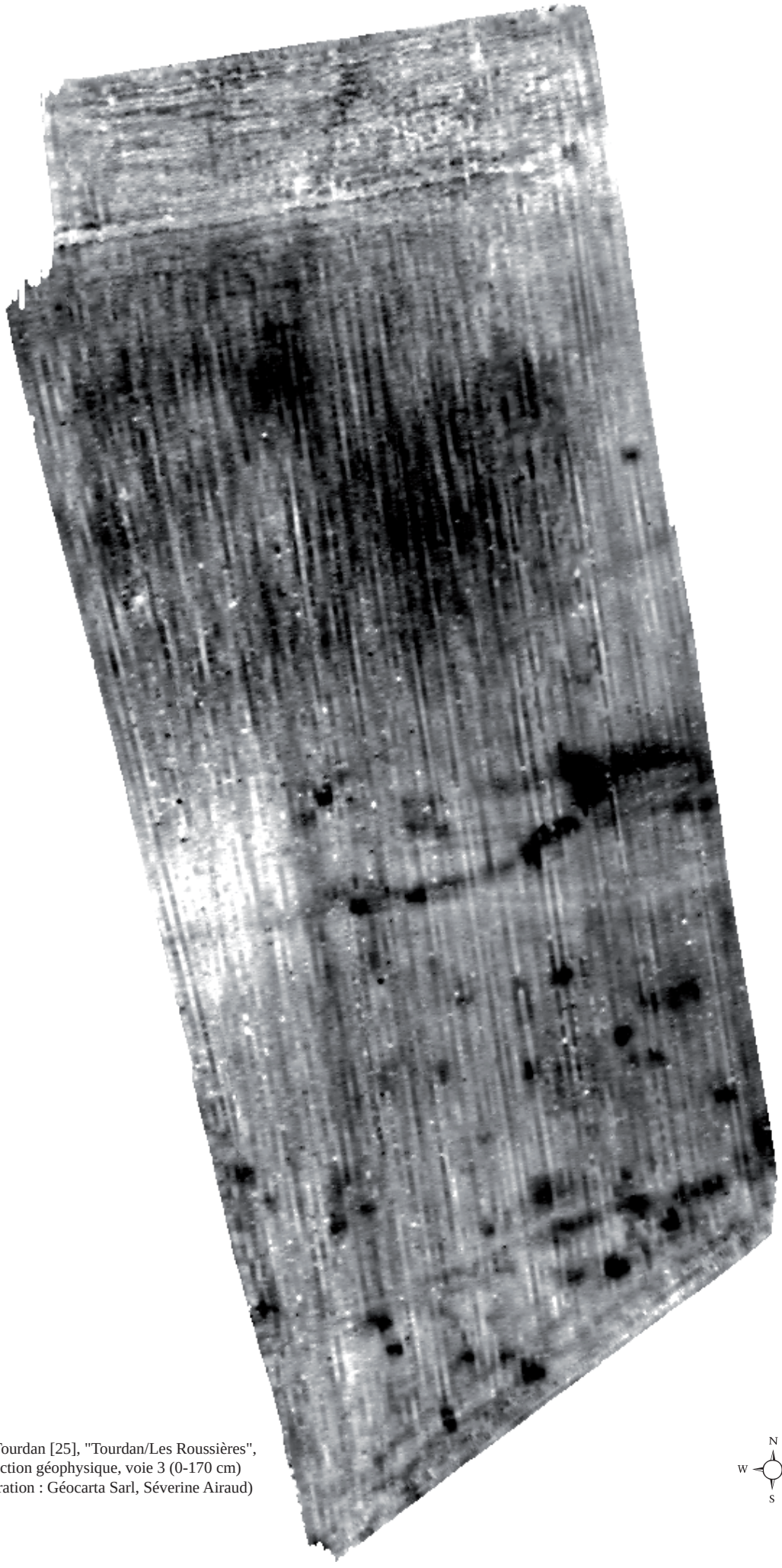

RT-1 Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières", prospection géophysique, voie 3 (0-170 cm) (élaboration : Géocarta Sarl, Séverine Airaud)

Pl. n° 103 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique

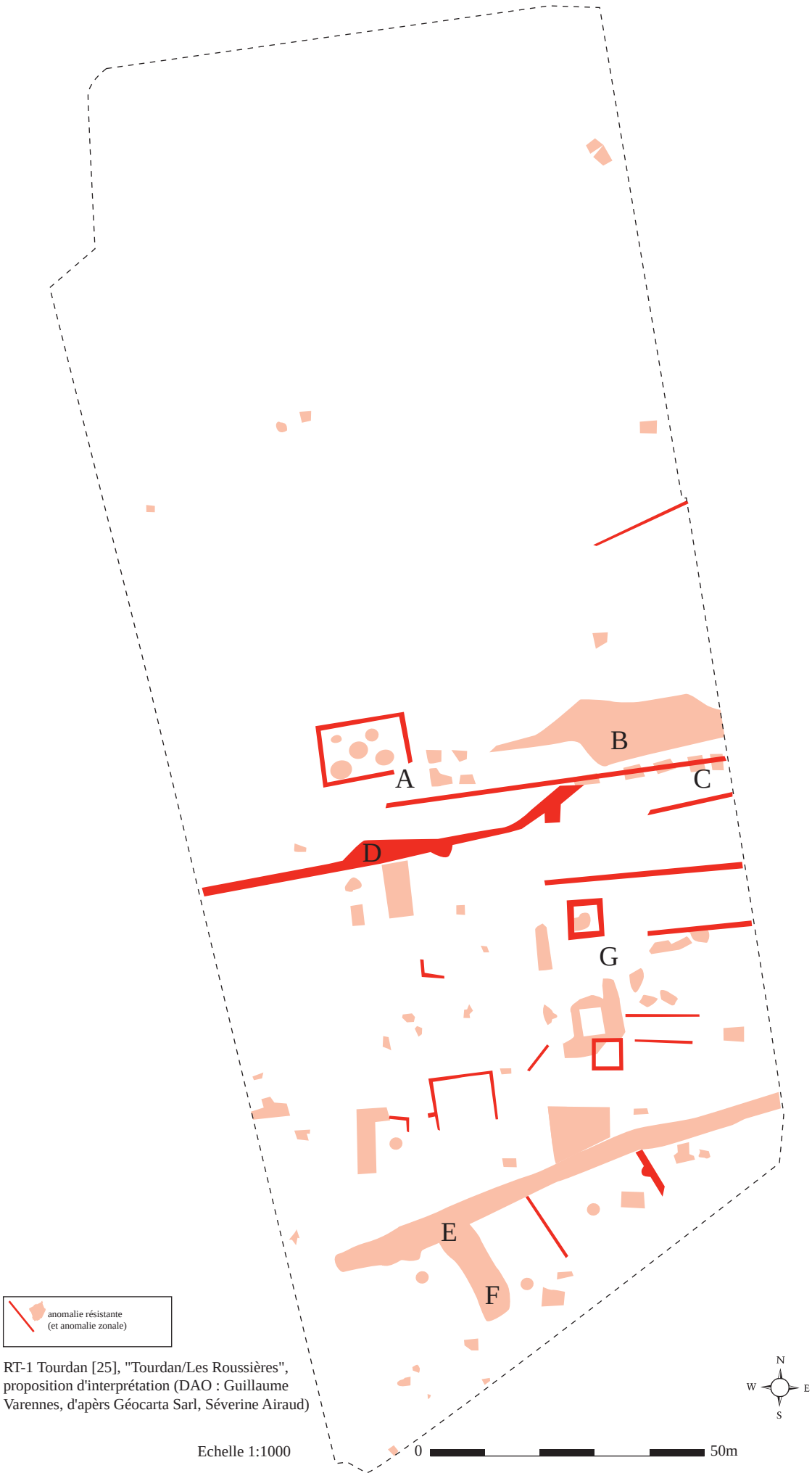

RT-1 Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières", proposition d'interprétation (DAO : Guillaume Varennes, d'apèrs Géocarta Sarl, Séverine Airaud)

Pl. n° 104 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [25], "Tourdan/Les Roussières" : prospection géophysique

a : [26] emplacement de la tranchée, croquis relevé par P. Blanchon

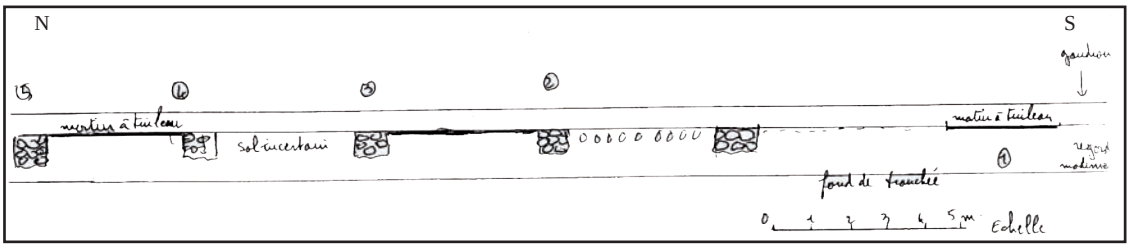

b : [26] coupe schématique, croquis relevé par P. Blanchon

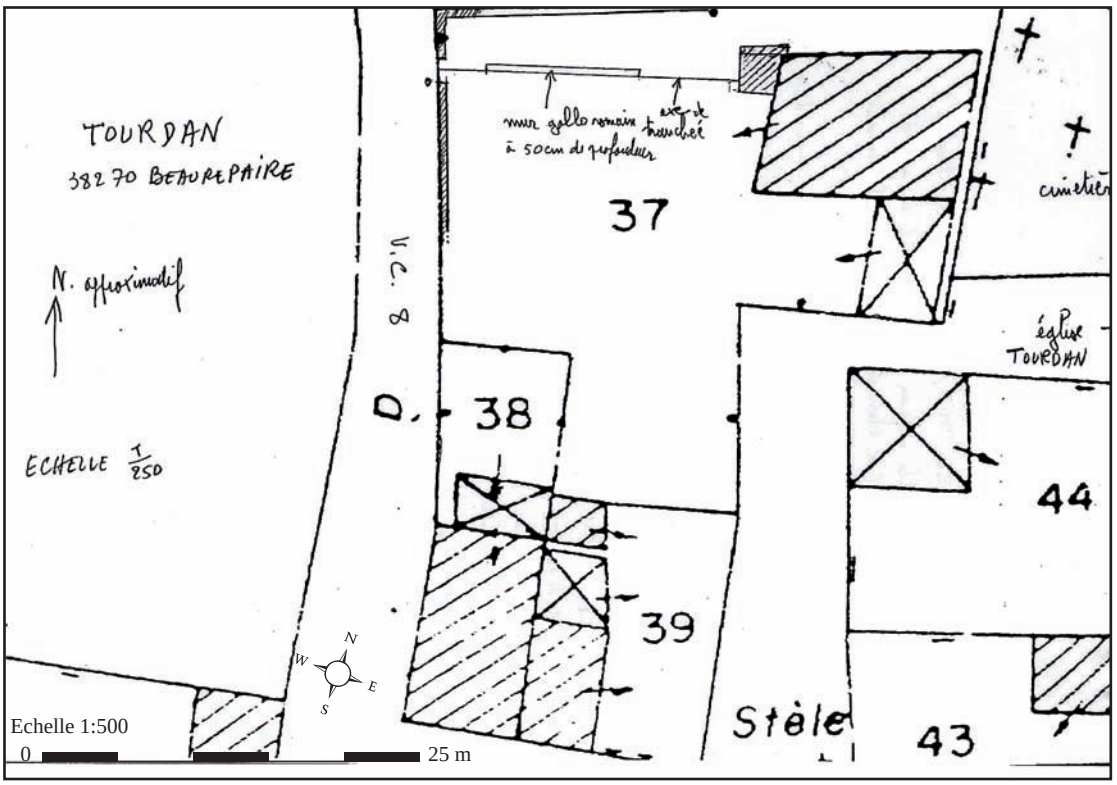

c : [27] emplecement de la tranchée, croquis relevé par P. Blanchon (réduit au 1/500°)

Pl. n° 105 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [26] et [27], "Tourdan" : suivi de travaux

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Mobilier céramique, [30], “Les Varilles”

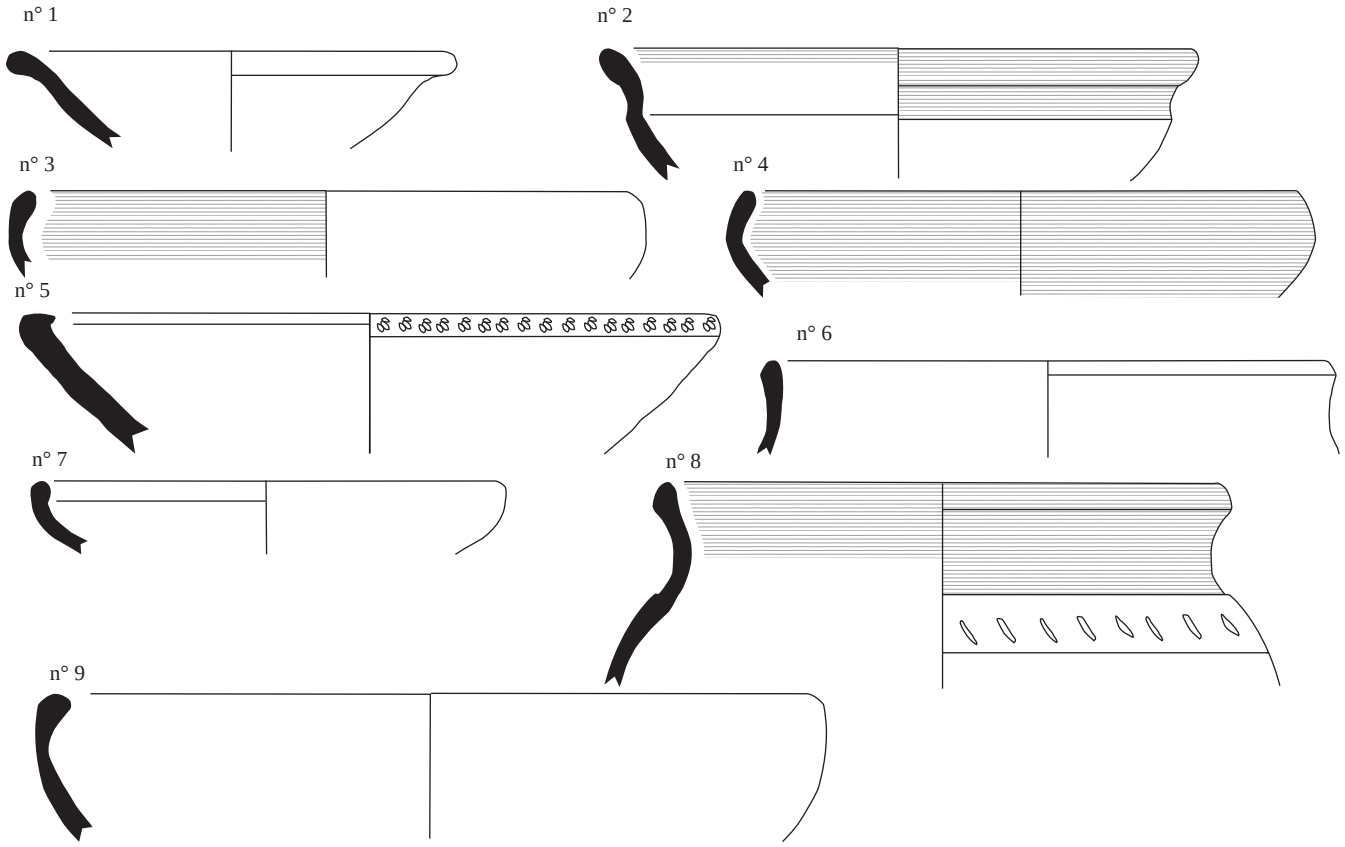

Mobilier céramique, [31], “Tourdan/Chemin du loup”

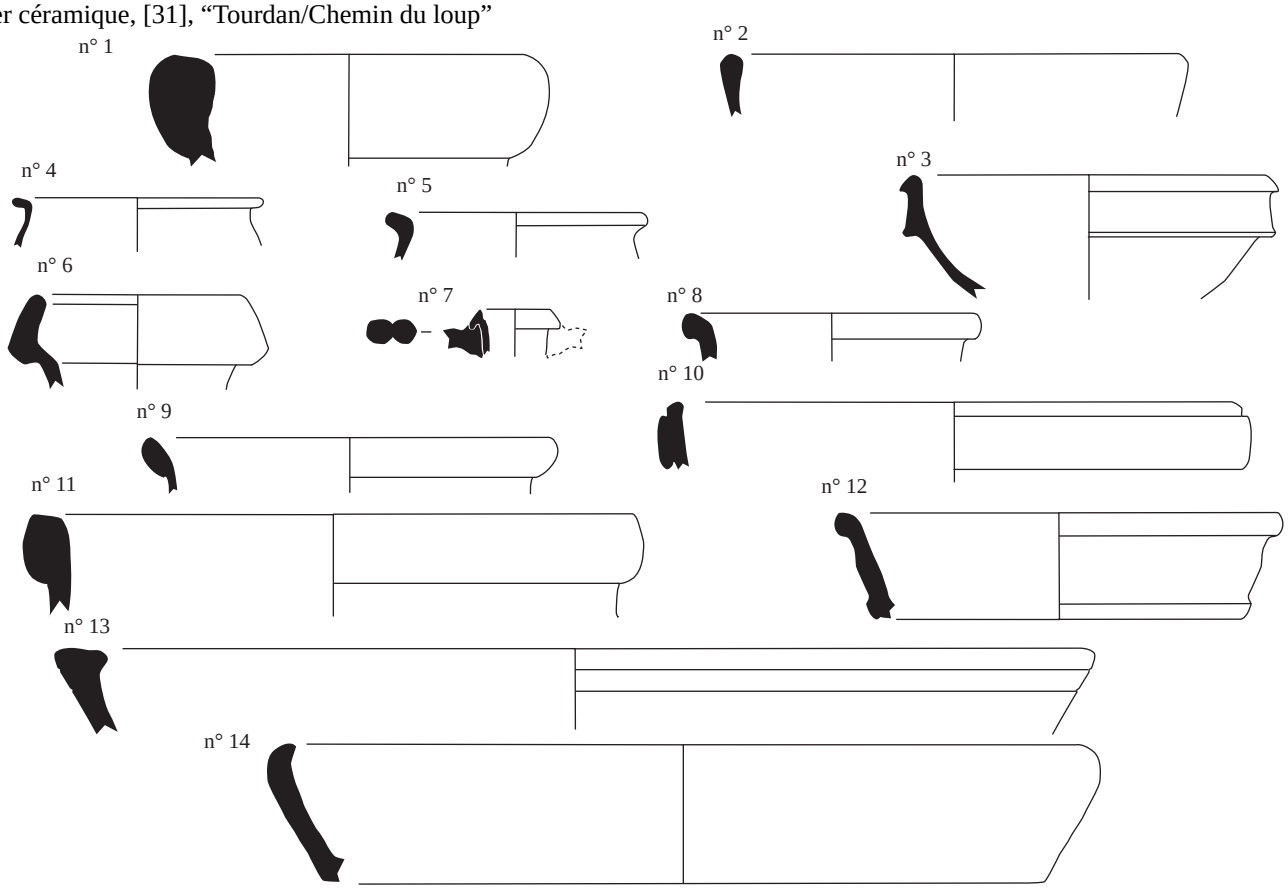

Pl. n° 106 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [30], “Les Varilles” et [31] “Tourdan/Chemin du Loup”, mobilier céramique provenant de surveillance de travaux

[30], “Les Varilles”
céramique tournée noire à coeur rouge : n° 1 à 4
céramique tournée rouge : n° 5 et 6
céramique kaolinitique : n° 7
céramique tournée grise : n° 8 et 9

[31], “Tourdan/Chemin du Loup”
amphore de Bétique : n° 1
sigillée claire B/CRA : n° 2 et 3
commune claire : n° 4 à 7
céramique tournée rouge : n° 8 à 12
céramique tournée grise : n° 13 et 14

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

a : [32], “Tourdan”, découverte fortuite lors du curage du fossé de la RD 538
(cliché Association Renaissance de Revel et Tourdan, sans date)

b : [33], “Tourdan/Le Lac”, découverte fortuite sur la parcelle AK 54

emplacement
de la coupe relevée

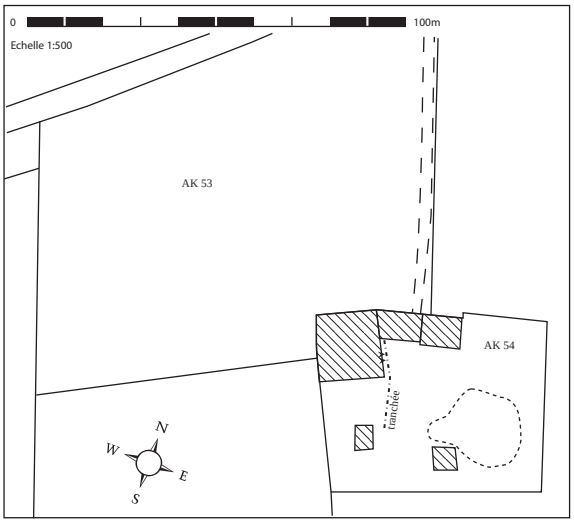

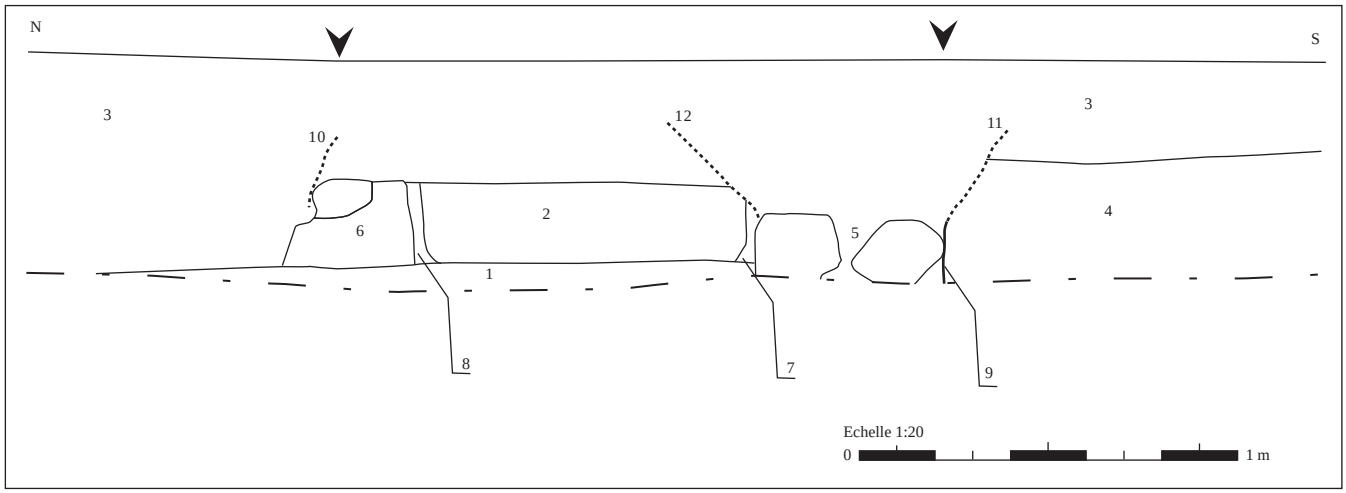

Pl. n° 107 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [32], “Tourdan” et [33], “Tourdan/Le Lac” : découvertes fortuites

DAO : Guillaume Varennes, 2009

[34] “Tourdan”, découvertes fortuites

a : fragment supérieur d’un autel funéraire en calcaire

b : Fragment supérieur d’un autel anépigraphe en calcaire

[35] “Tourdan”, découvertes fortuites

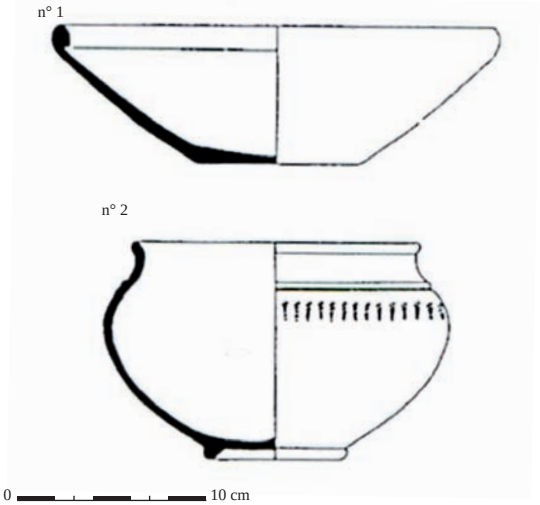

d'après Drouvot 2005/2006, fig. n° 6 : n° 5 et 7

[36] “Tourdan/Le Prieuré”, découvertes fortuites : emplacement du puisard

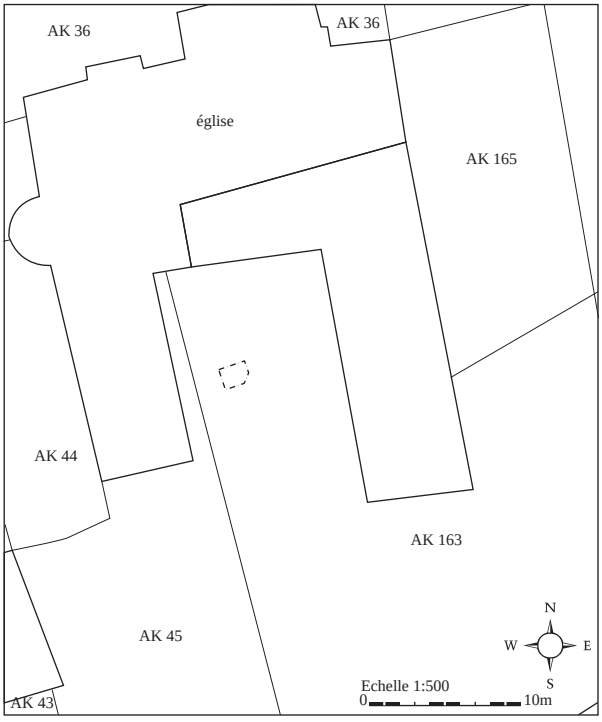

[36] “Tourdan/Le Prieuré”, découvertes fortuites : coupes relevées et plan des vestiges

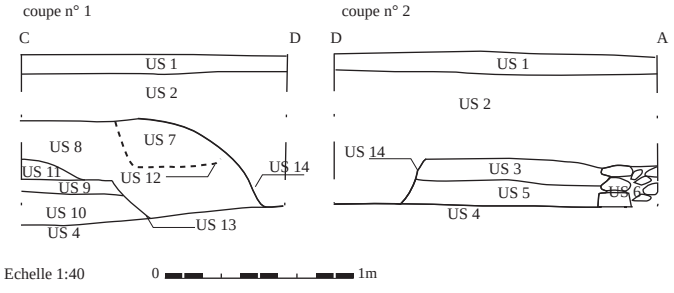

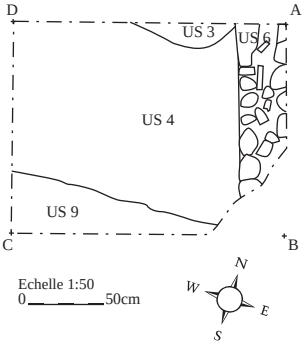

Pl. n° 108 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [34], [35] et [36] “Tourdan” : découvertes fortuites

DAO : Guillaume Varennes, 2009

[37] “Tourdan”, découvertes fortuites

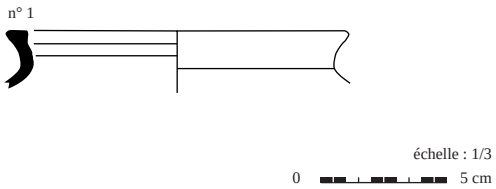

[38] “Tourdan/Champ-Martin”, découvertes fortuites

a : antéfixe en terre cuite découverte dans le fossé de délimitation des parcelles AK 128 et AK 204
(cliché de gauche sans échelle : C. Colas ; cliché de droite : G. Varennes)

b : bronze de Marseille au taureau (sans échelle ; cliché : C. Colas)

Revers : Taureau chargeant à droite ; au dessous : AA

Droit : Tête d'apollon à droite

Pl. n° 109 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [37] “Tourdan” et [38] “Tourdan/Champ-Martin” : découvertes fortuites

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : résistivité électrique ; voie 2 : 0-100 cm

b : proposition d' interprétation archéologique

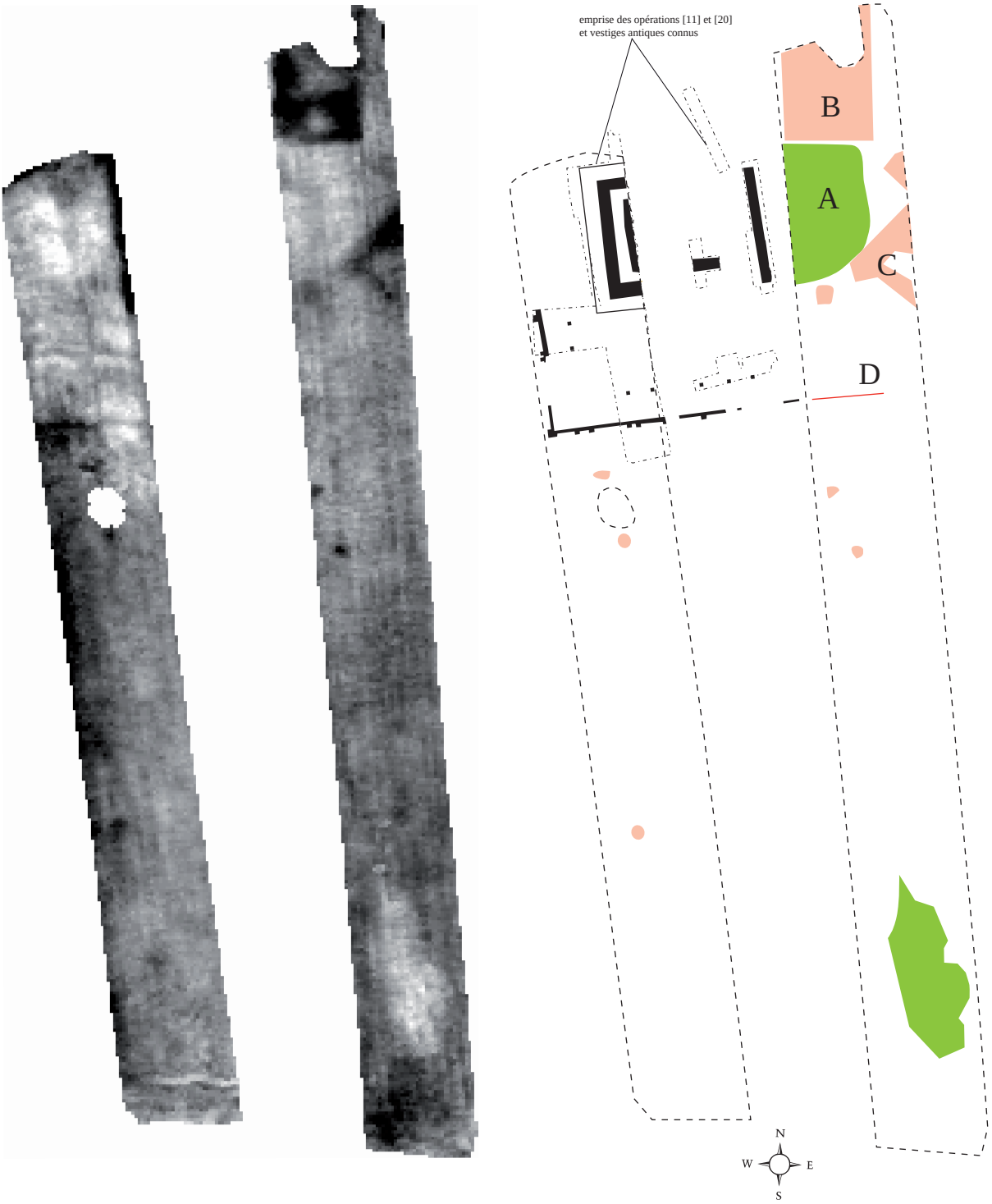

RT-1 Tourdan [39], "Tourdan/Champ-Martin",
(élaboration Géocarta Sarl, Séverine Airaud et DAO : Guillaume Varennes)

Echelle 1:1000 0 50m

Pl. n° 110 : Revel-Tourdan, RT-1Tourdan [39] "Tourdan/Champ-Martin" : prospection géophysique ARP

DAO : Guillaume Varennes, 2009

[c] inscription paléochrétienne (Descombes 1985 ; sans échelle)

[d] inscription paléochrétienne (sans échelle)

[e] mobilier non localisé conservé par l'association Renaissance de Revel et Tourdan

fragment de fût de colonne

inscription paléochrétienne (sans échelle)

fragments de bracelets et perles en verre

Bracelet Gebhard 39
Revel-Tourdan, sans localisation

Bracelet Gebhard 39
Revel-Tourdan, sans localisation

Bracelet ?
Revel-Tourdan, sans localisation

Bracelet Gebhard 36
Revel-Tourdan, sans localisation

Bracelet Gebhard 36
Revel-Tourdan, sans localisation

Perle Gebhard groupe III ?
Revel-Tourdan, sans localisation

Echelle 1:1
0 5cm

couvercle de boîte à sceau
de type Alésia

Echelle 1:1
0 5cm

applique décorative
sur manche de miroir

anse à décor anthropomorphe ?

Pl. n° 111 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [e] : mobilier découvert sans localisation précise

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

[e] mobilier non localisé conservé par l'association Renaissance de Revel et Tourdan

Monnaie au cavalier

As de Nîmes

Echelle 1:1 0 5cm

détail d'une face d'un galet à incision circulaire (sans échelle)

[f] mobilier conservé au British Museum de Londres : vase dit des Quatre Saisons

cliché: British Museuum

0 15cm

[g] mobilier conservé au Musée des Antiquités Nationales

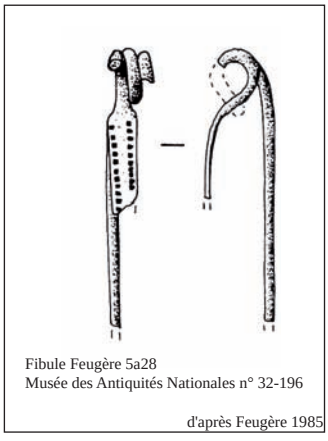

Fibule Feugère 5a28
Musée des Antiquités Nationales n° 32-196

d'après Feugère 1985

0 5cm

Echelle 1:1

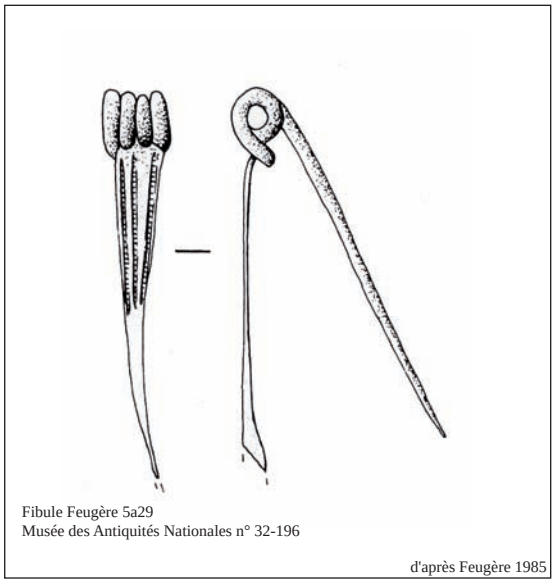

Fibule Feugère 5a29
Musée des Antiquités Nationales n° 32-196

d'après Feugère 1985

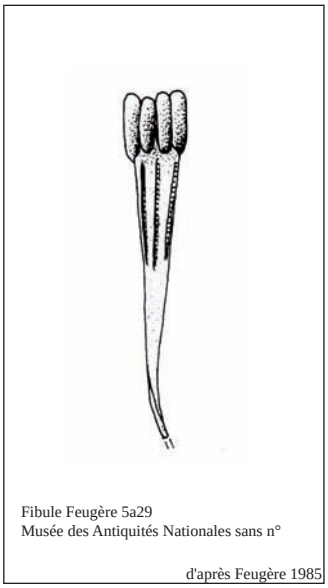

Fibule Feugère 5a29
Musée des Antiquités Nationales sans n°

d'après Feugère 1985

Pl. n° 112 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [e], [f] et [g] : mobilier découvert sans localisation précise

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

d’après Allotte de la Fuye, 1894

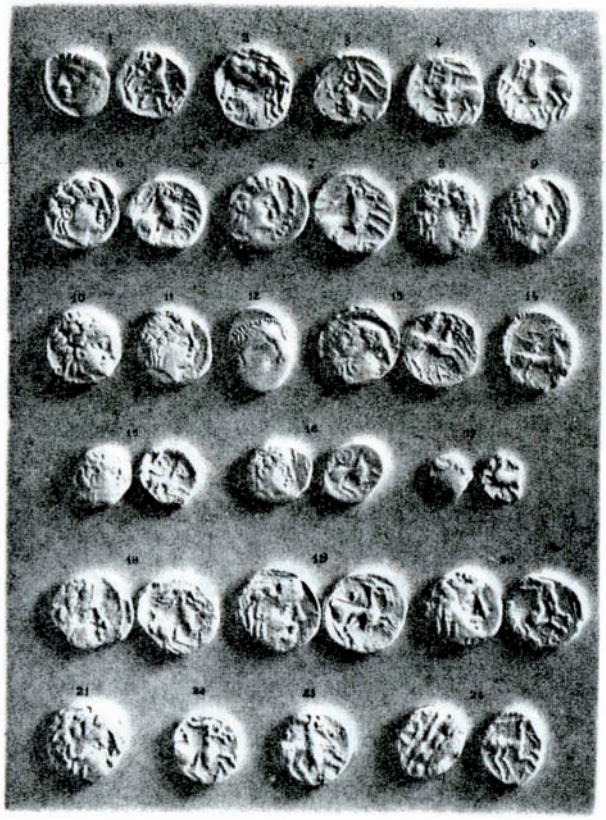

TRÉSOR DE TOURDAN (ISERE)

(JUILLET 1890)

NOTA. — Les n^os^ 32, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 85, 86 ne proviennent pas de la trouvaille de Tourdan.

TRÉSOR DE TOURDAN (ISERE)

(JUILLET 1890)

NOTA. — Les n^os^ 32, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 85, 86 ne proviennent pas de la trouvaille de Tourdan.

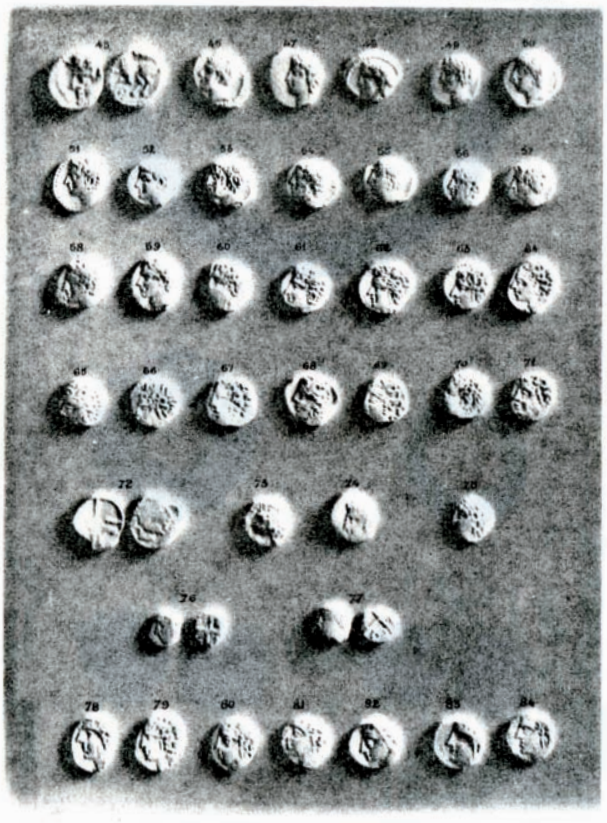

TRÉSOR DE TOURDAN (ISERE)

(JUILLET 1890)

NOTA. — Les n^os^ 32, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 85, 86 ne proviennent pas de la trouvaille de Tourdan.

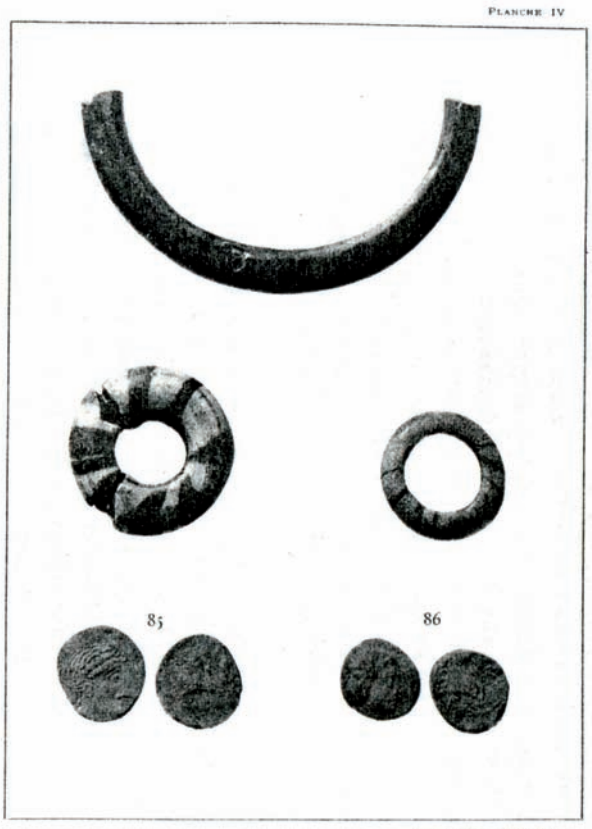

PHOTOTYPIE BERTHAUD

TRÉSOR DE TOURDAN (ISÈRE)

(JUILLET 1890)

NOTA. — Les n^os^ 32, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 85, 86 ne proviennent pas de la trouvaille de Tourdan.

Pl. n° 113 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [j] : le Trésor de Tourdan

DAO : Guillaume Varennes, 2009

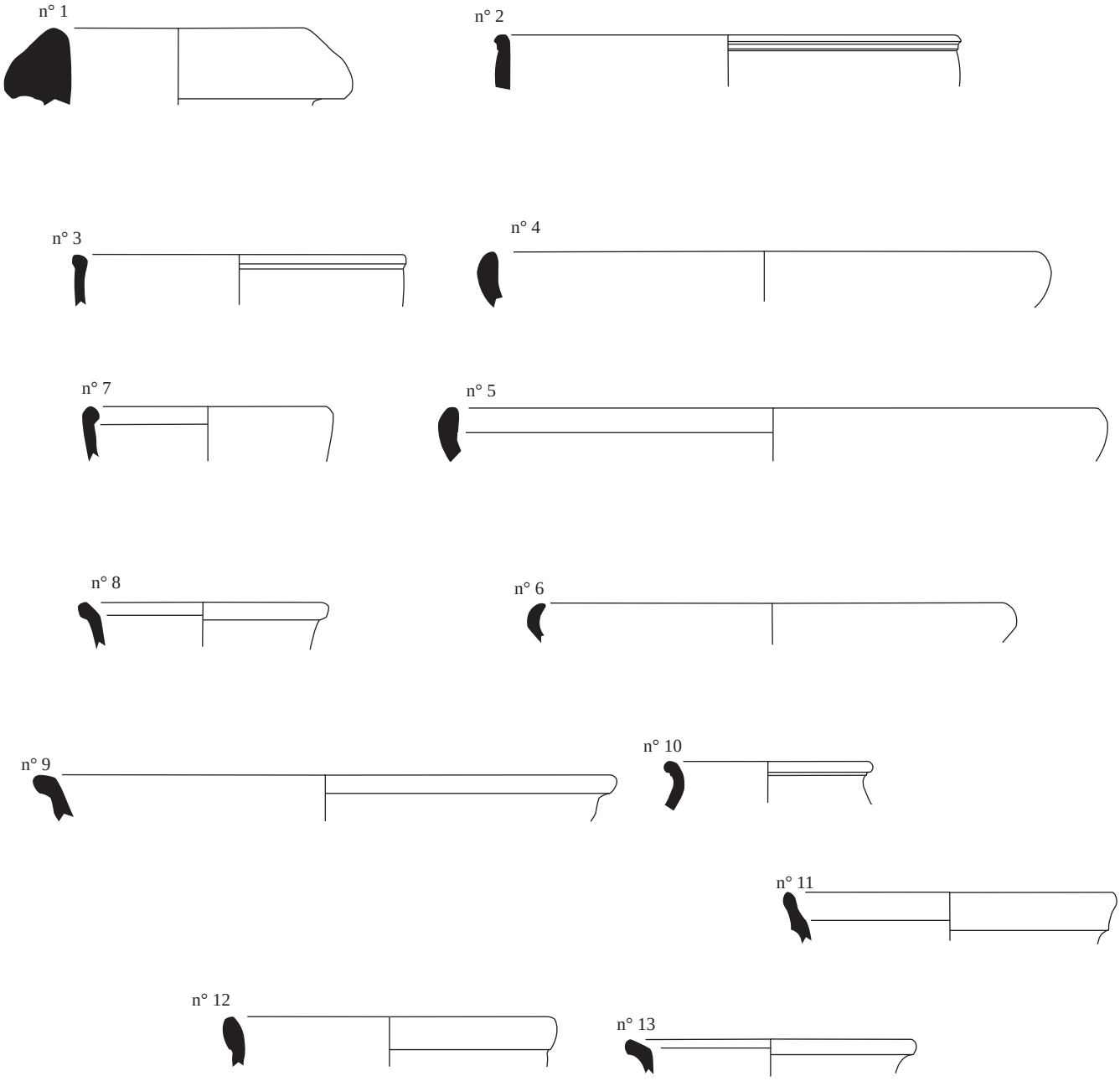

Pl. n° 114 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C1

amphore Italique : n° 1
sigillée Gaule du Sud : n° 2
céramique tournée grise : n° 3 à 11
céramique tournée rouge : n° 12 et 13

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

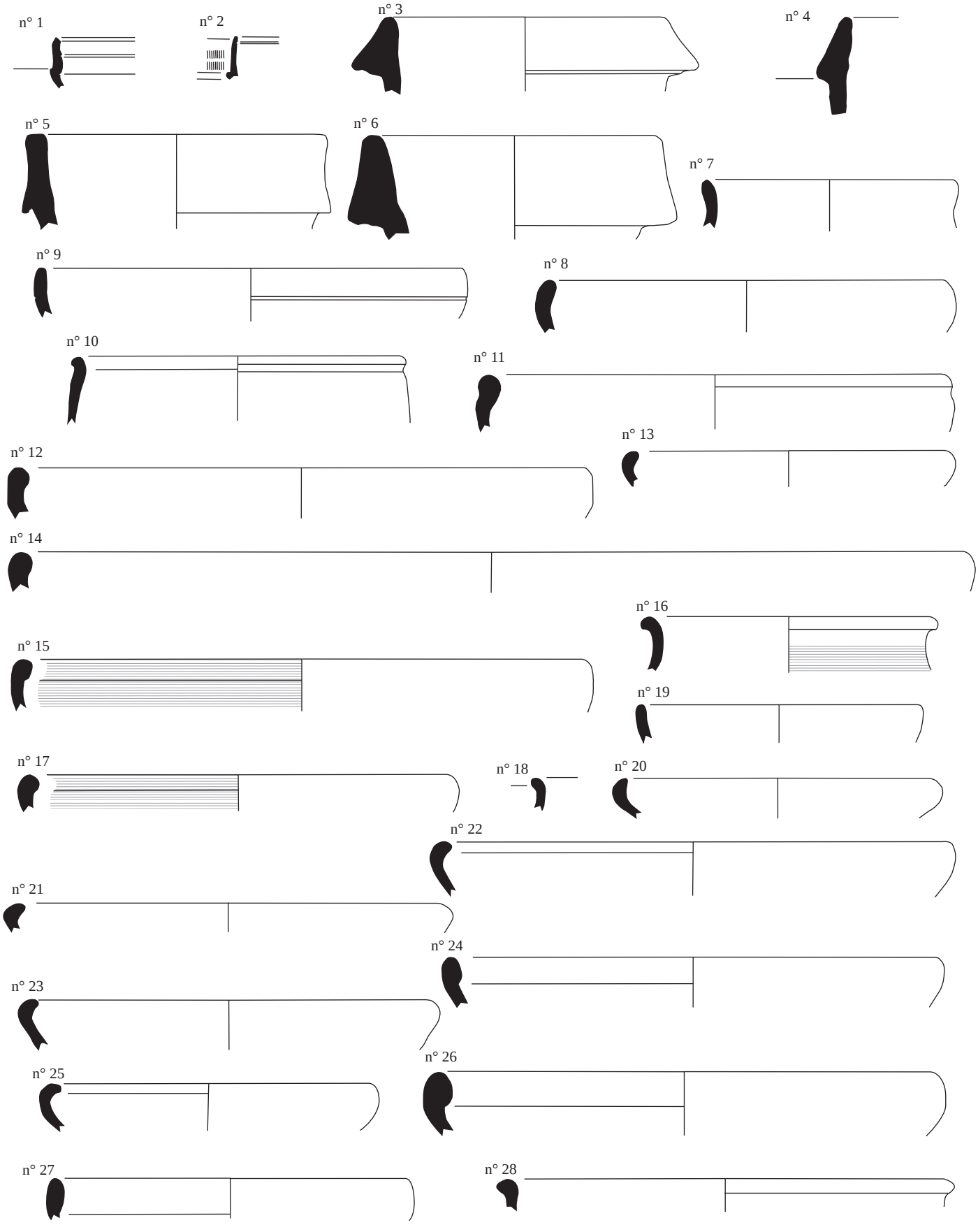

Pl. n° 115 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C2

sigillée Italique : n° 1
sigillée Gaule du Sud : n° 2
amphore italique : n° 3 à 6
céramique non tournée : n° 7 et 8
commune claire : n° 9 et 10
céramique tournée NCR : n° 11 à 18
céramique tournée grise : n° 19 à 28

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

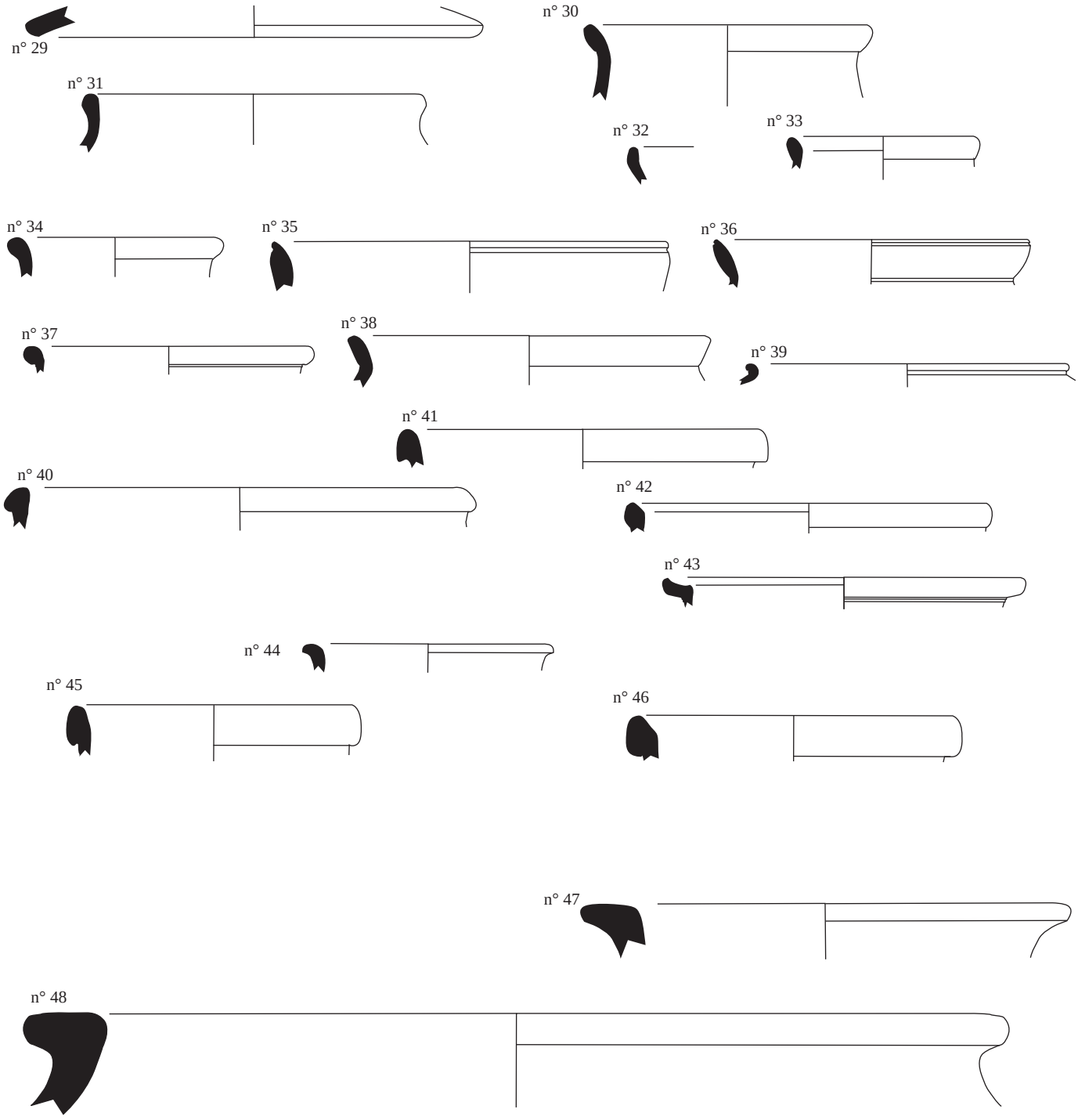

Pl. n° 116 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C2 (suite)

céramique tournée grise : n° 29 à 43
céramique tournée rouge : n° 44 à 46
dolium : n° 47 et 48

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

Concentration C3 :

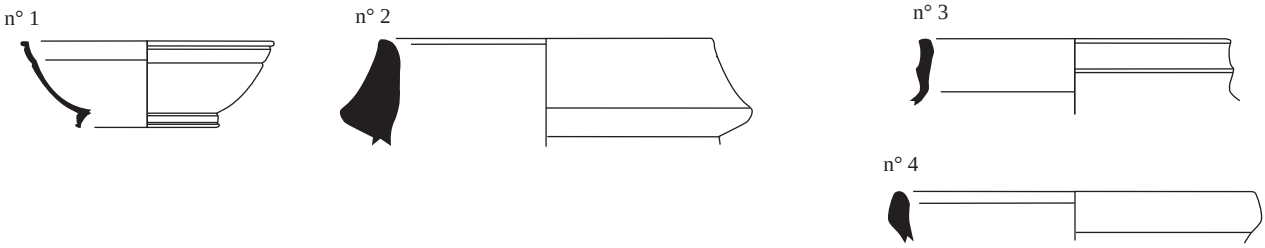

Concentration C4 :

Pl. n° 117 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C3 et C4

concentration C3
sigillée italique : n° 1
amphore italique : n° 2
céramique tournée rouge : n° 3
céramique tournée grise : n° 4

concentration C4
sigillée Gaule du Sud : n° 1
céramique non tournée : n° 2 à 4
commune claire : n° 5 et 6
céramique tournée NCR : n° 7 et 8
céramique Kaolinitique : n° 9
céramique tournée grise : n° 10 à 26

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

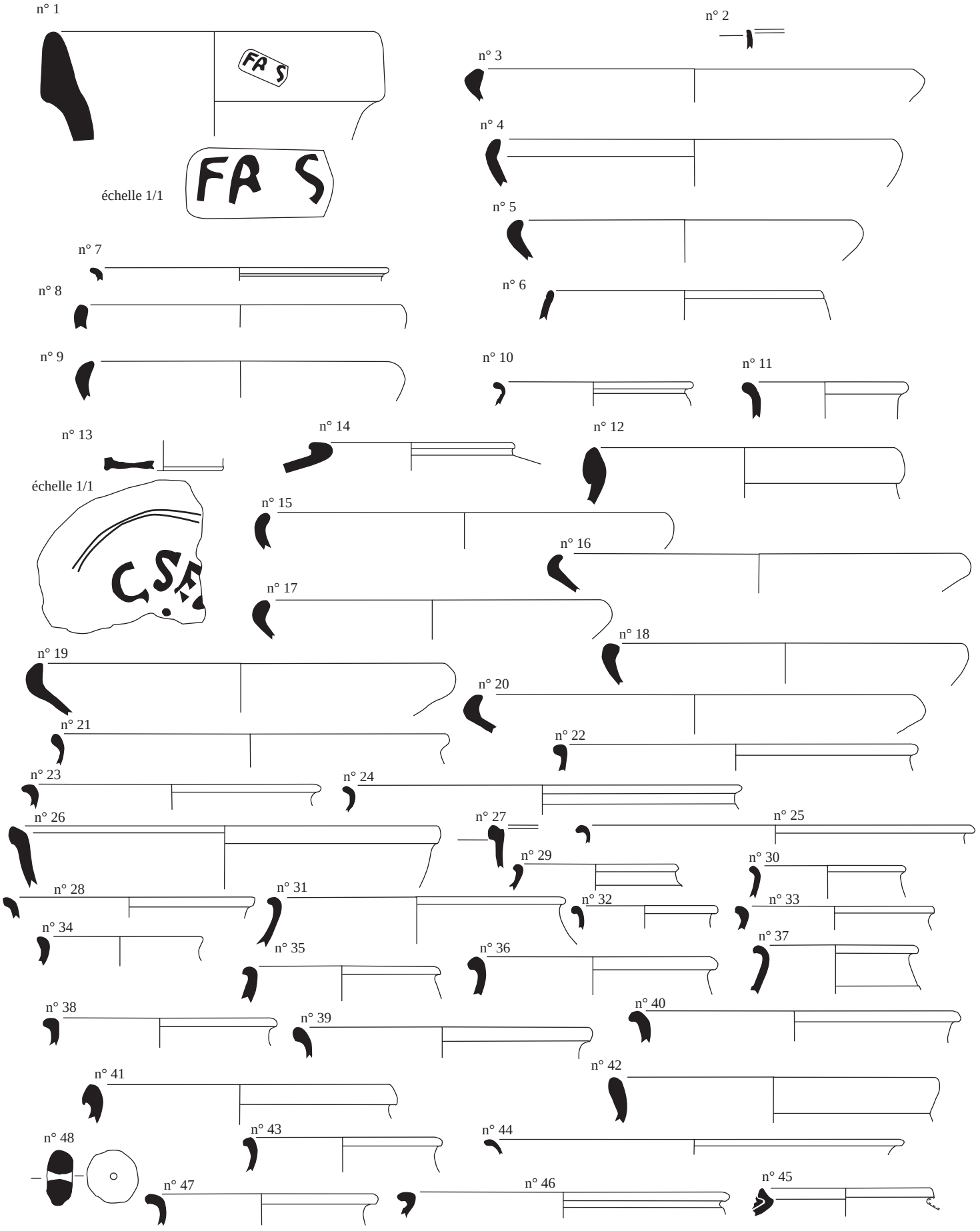

Pl. n° 118 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C5

amphore Italique : n° 1
sigillée Gaule du Sud : n° 2
commune claire : n° 3 à 6
céramique tournée NCR : n° 7 à 9
céramique tournée rouge : n° 10 à 12
céramique tournée grise : n° 13 à 47
terre cuite : n° 48

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

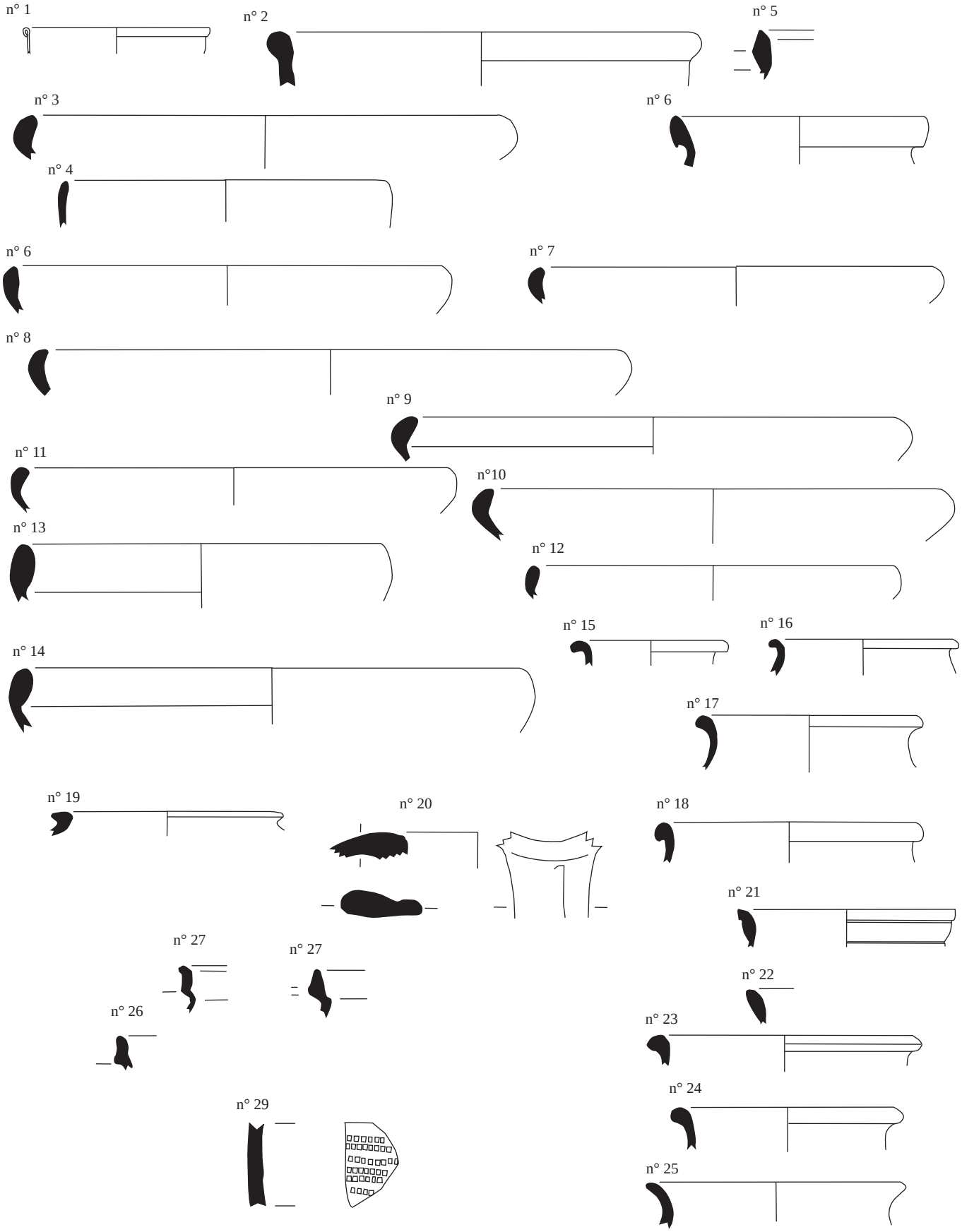

Pl. n° 119 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C6

verre : n° 1
céramique non tournée : n° 2
commune claire : n° 2 et 3
céramique tournée rouge : n ° 5 et 6
céramique tournée grise : n° 7 à 29

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

Concentration C7 :

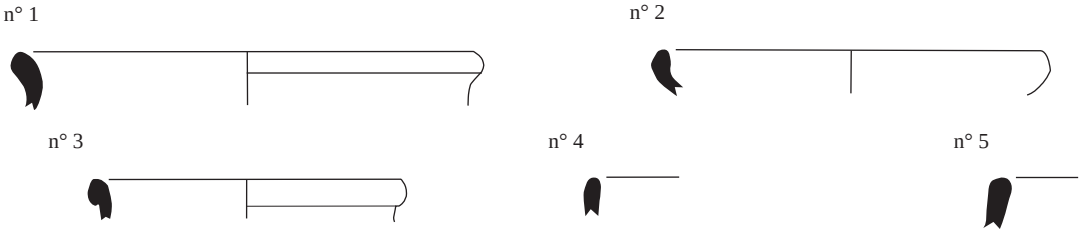

Concentration C8 :

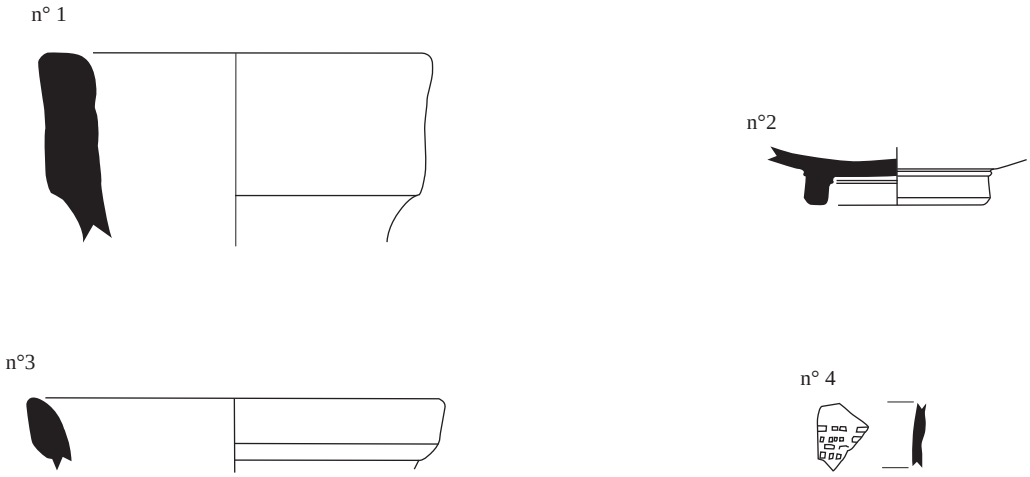

Pl. n° 120 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C7 et C8

concentration C7
céramique tournée rouge : n° 1
céramique tournée grise : n° 2 à 4
céramique tournée NCR : n° 5

concentration C8
amphore italique : n° 1
sigillée Gaule du Sud : n° 2
céramique tournée rouge : n° 3
céramique tournée grise : n° 4

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

Pl. n° 121 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C9

amphore italique : n° 1
amphore de Bétique : n° 2
sigillée Gaule du Sud : n° 3 et 4
commune claire : n° 5 à 18
céramique tournée NCR : n° 19 à 21
céramique tournée rouge : n° 22 et 23
céramique tournée grise : n° 24 à 31

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

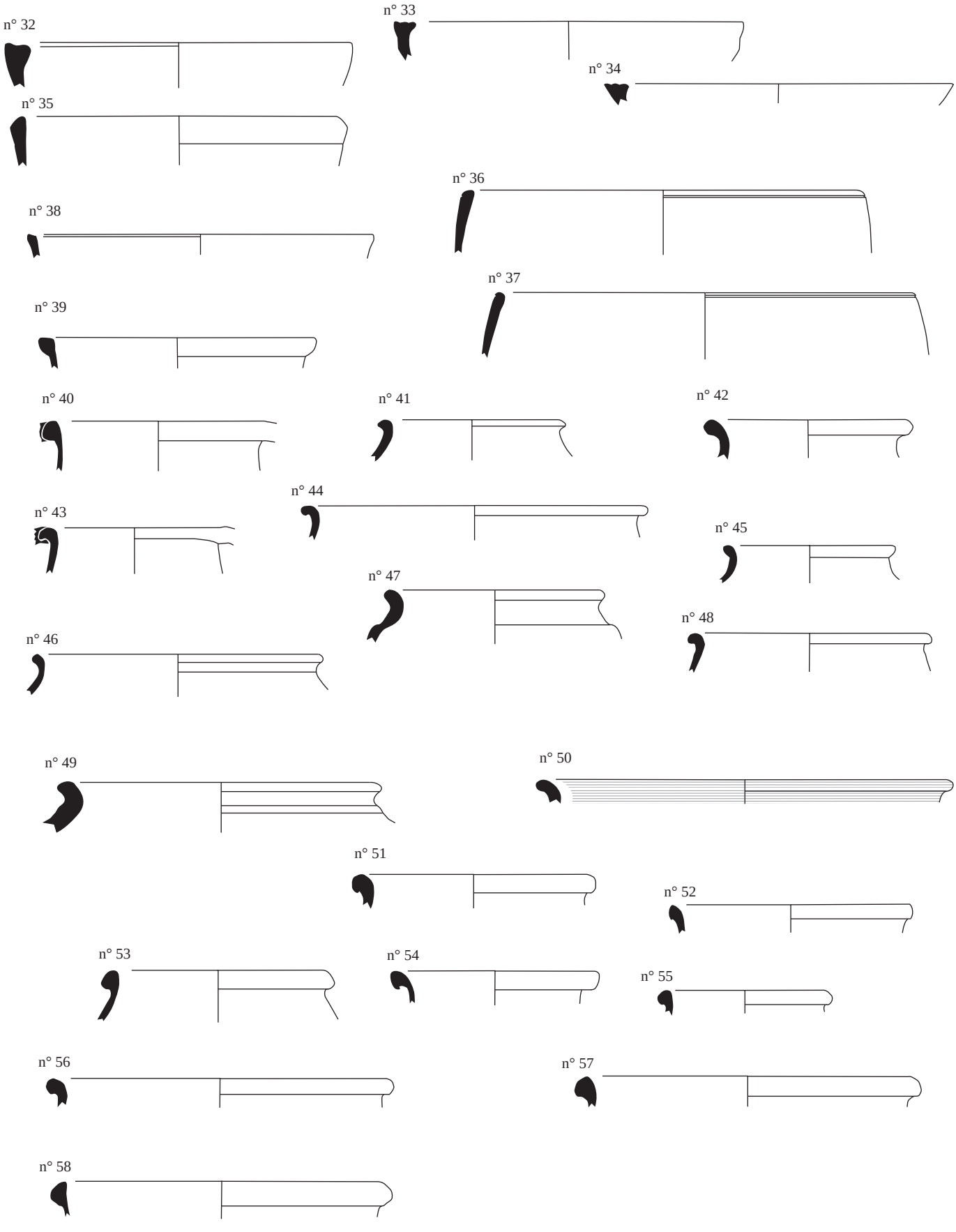

Pl. n° 122 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C9 (suite)

céramique tournée grise : n° 32 à 58

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Pl. n° 123 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C10

sigillée Gaule du Sud : n° 1 à 4
sigillée italique : n° 5
sigillée Gaule du Centre : n° 6
commune claire : n° 7 à 10
céramique non tournée : n° 11
céramique tournée grise : n° 12 à 40

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

n° 41

n° 42

n° 43

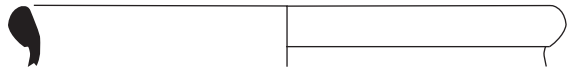

n° 44

n° 45

n° 46

n° 47

Pl. n° 124 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C10 (suite)

céramique tournée rouge : n° 41 à 46
terre cuite : n° 47 (clichés G.Varennes)

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

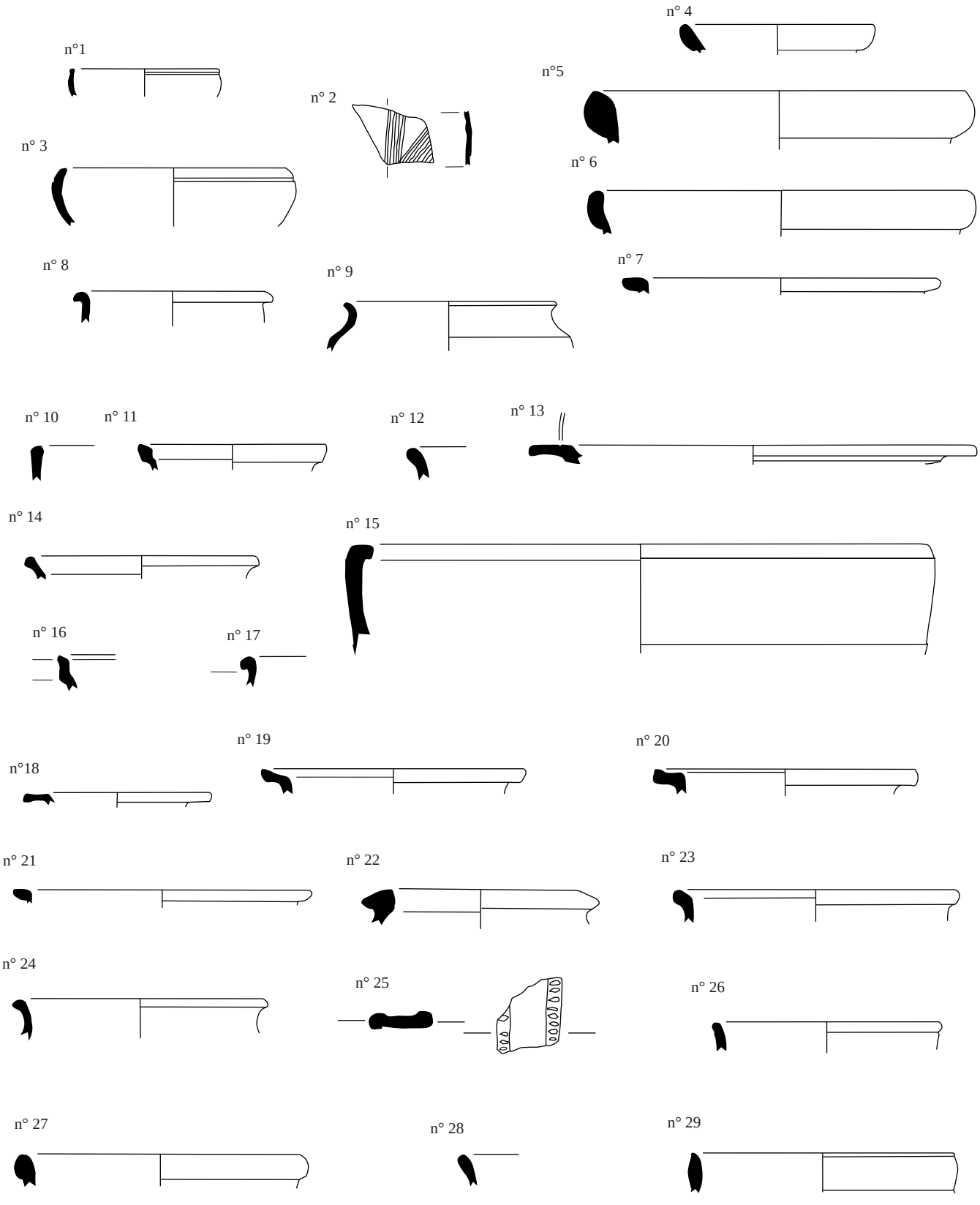

Pl. n° 125 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C11

sigillée Gaule du Sud : n° 1
commune claire : n° 2 et 3
céramique tournée rouge : n° 4 à 7
céramique tournée grise : n° 8 à 29

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

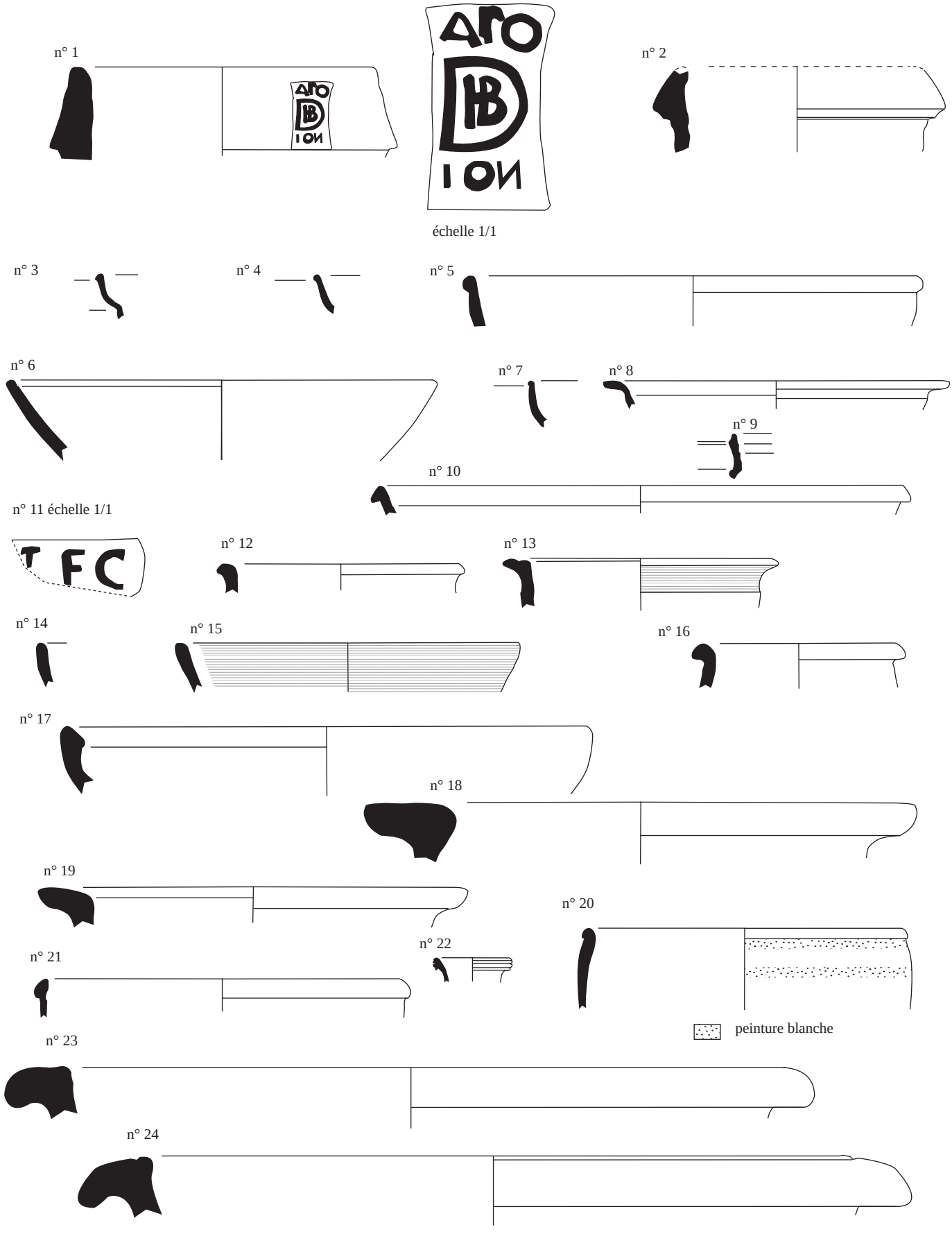

Pl. n° 126 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12

amphore italique : n° 1 et 2
sigillée Gaule du Sud : n° 3 à 7
sigillée Gaule du Centre : n° 8
sigillée Italique : n° 9 et 10
amphore Bétique : n° 11
céramique non tournée : n° 12
céramique tournée NCR : n° 13 à 17
dolium : 18 et 19
céramique peinte : n° 20
commune claire : n° 21 à 24

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

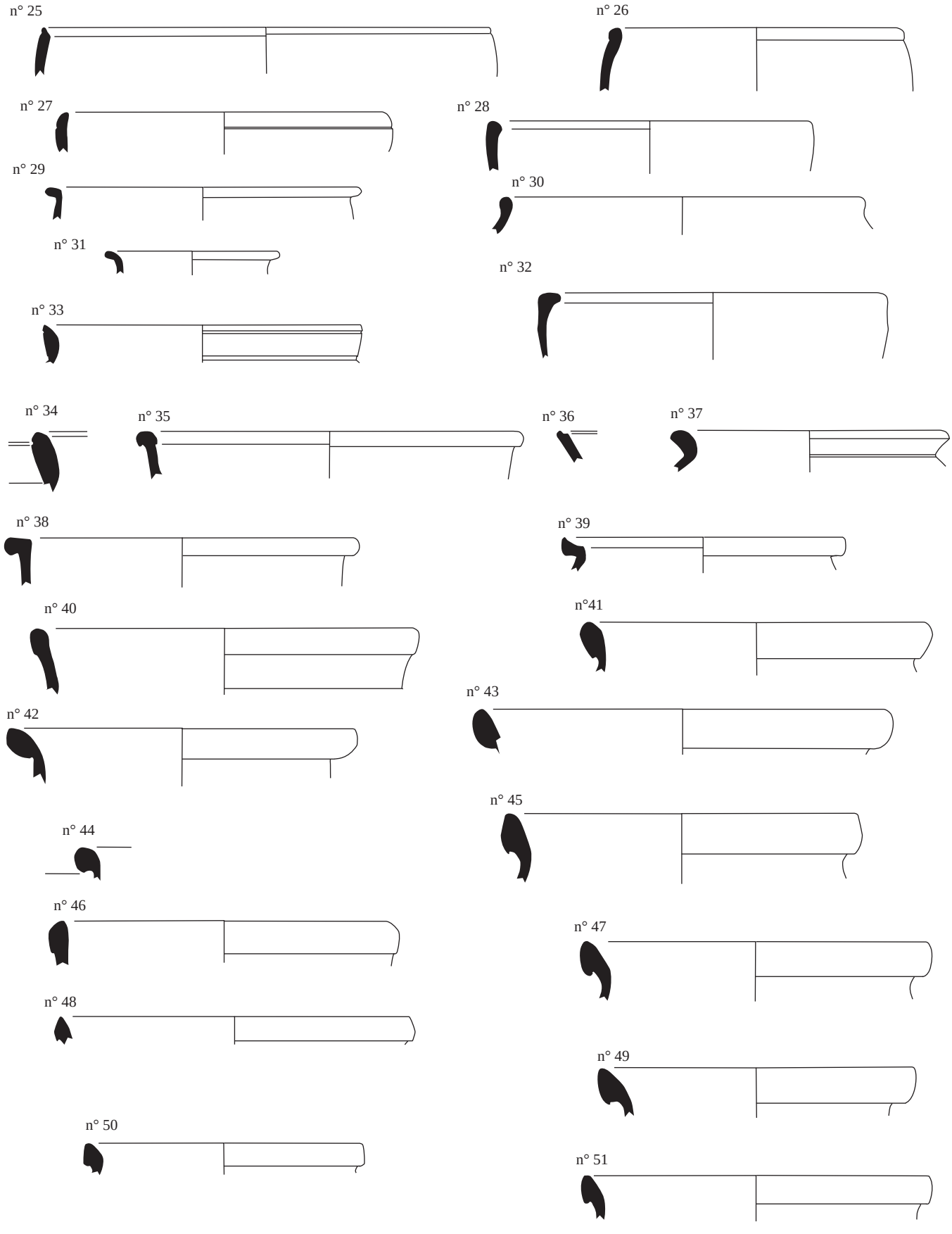

Pl. n° 127 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)

commune claire : n° 25 à 31
céramique tournée rouge : n° 32 à 51

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

Pl. n° 128 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)

céramique tournée rouge : n° 52 et 53
céramique tournée grise : n° 54 à 76

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

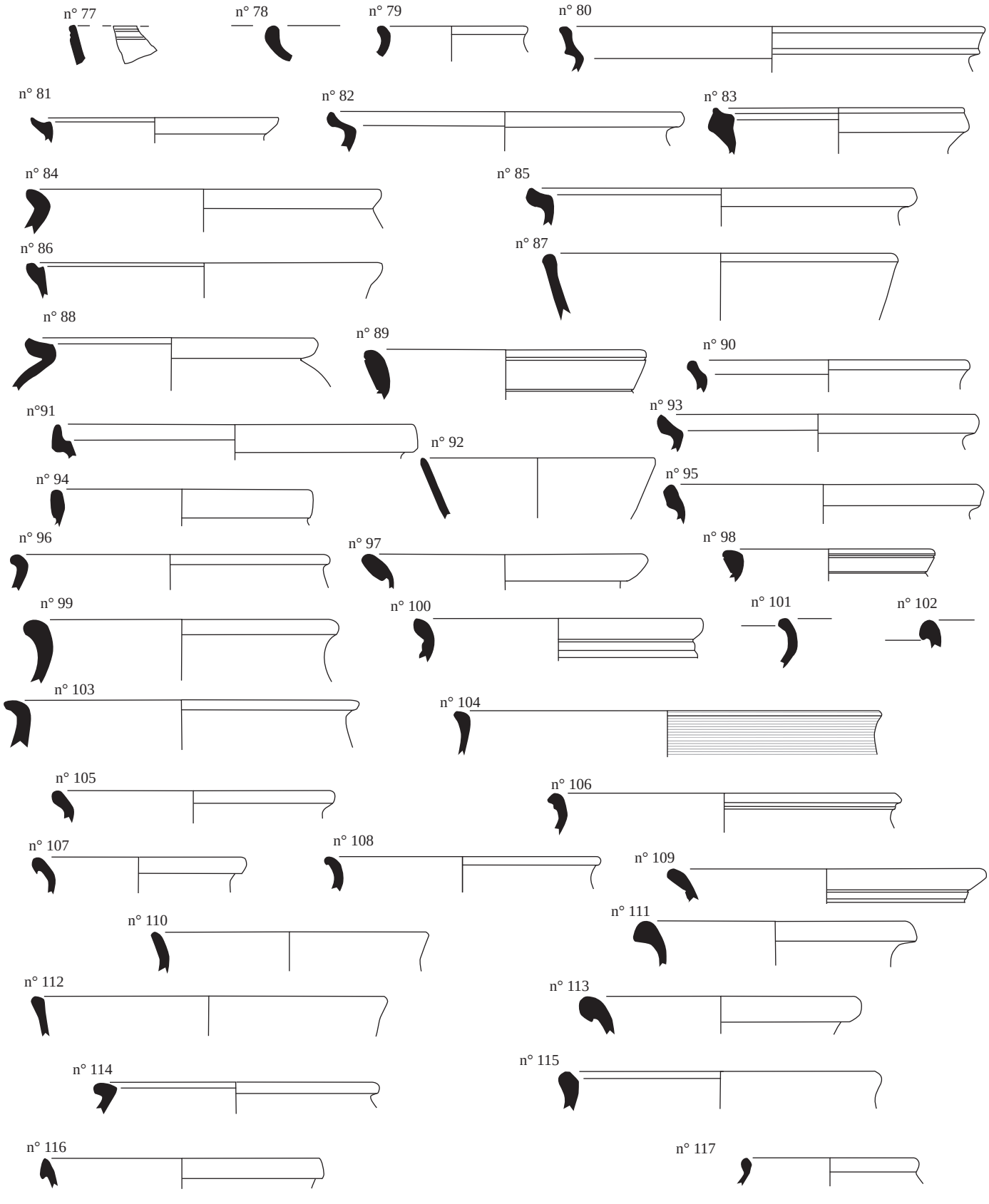

Pl. n° 129 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C12 (suite)

céramique tournée grise : n° 77 à 117

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Concentration C13 :

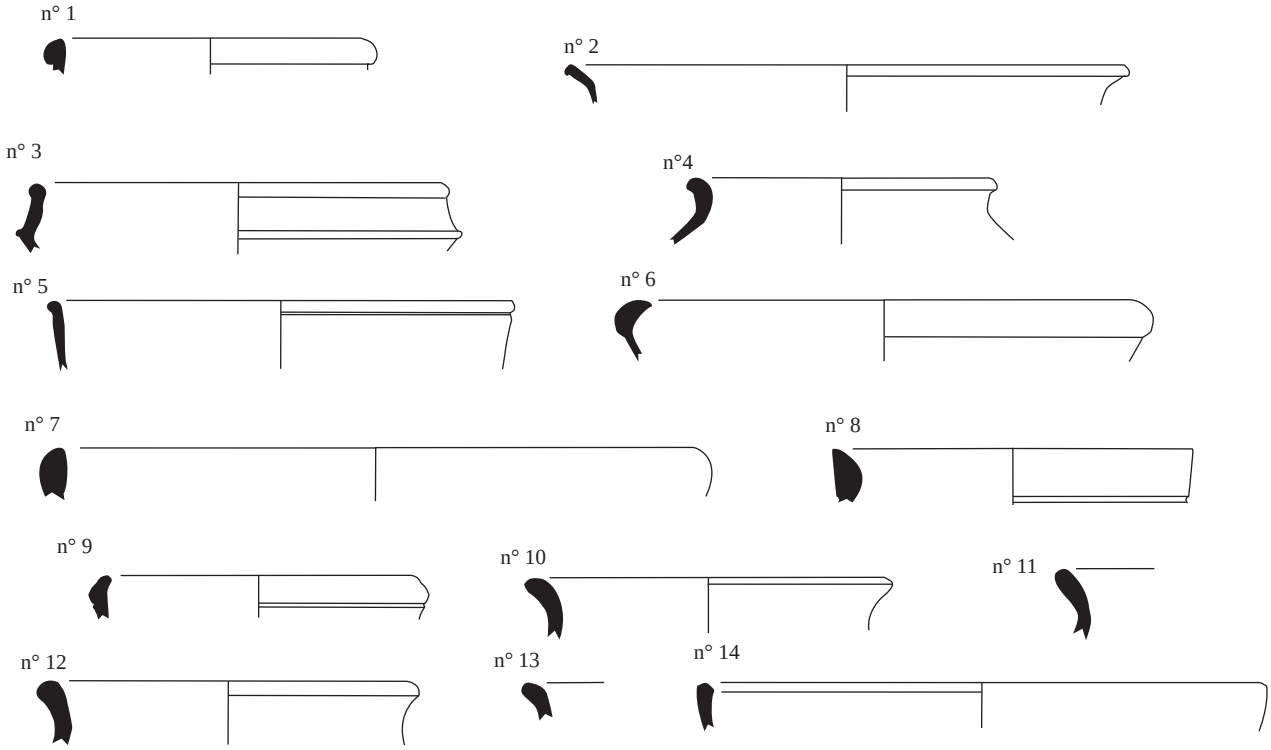

Concentration C14 :

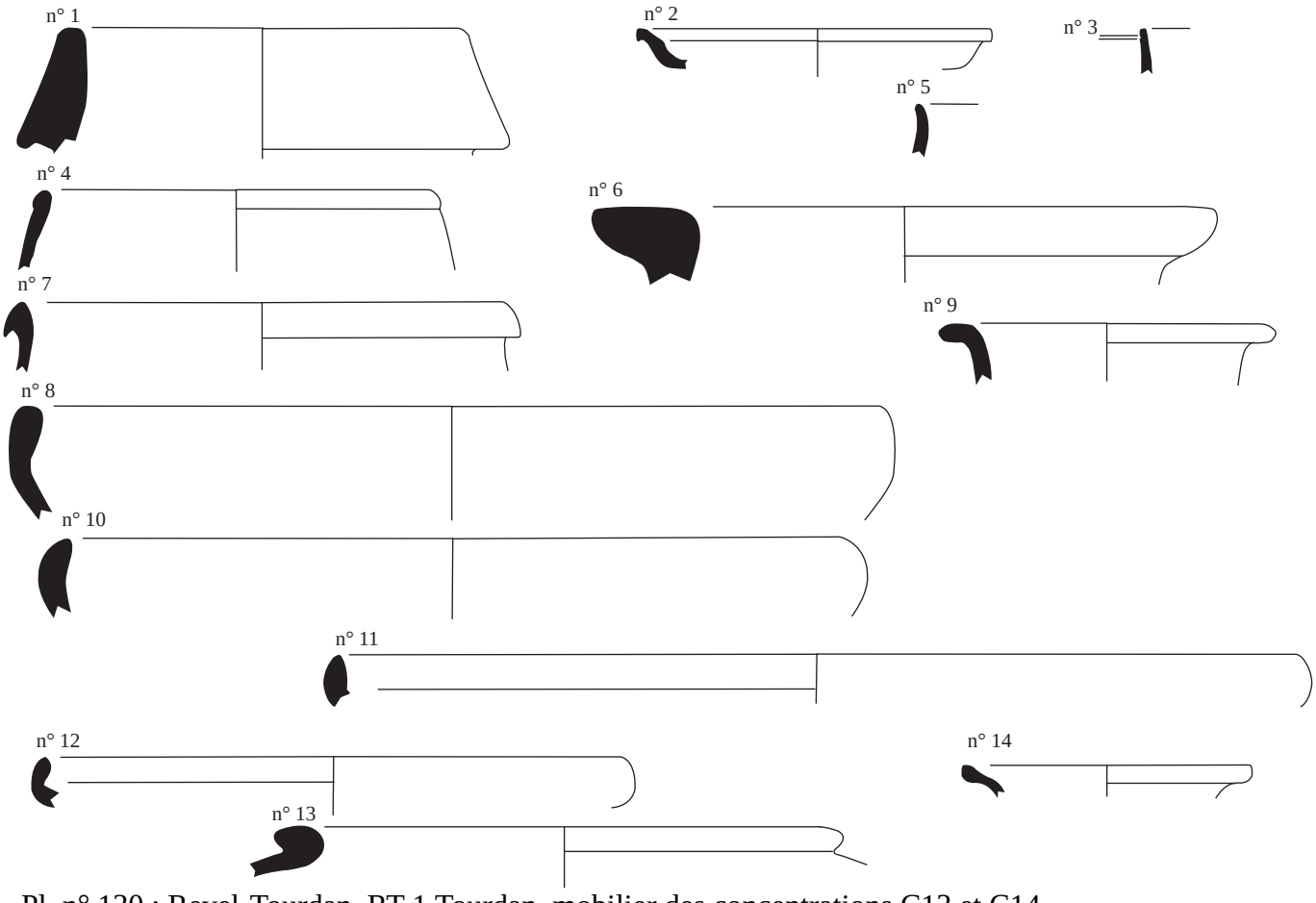

Pl. n° 130 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C13 et C14

concentration C13
céramique tournée rouge : n° 1 et 2
céramique tournée grise : n° 3 à 14

concentration C14
amphore italique : n° 1
sigillée italique : n° 2
sigillée Gaule du Sud : n° 3
commune claire : n° 4
céramique non tournée : n° 5 et 6
céramique tournée rouge : n°7
céramique tournée grise : n° 8 à 14

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

Pl. n° 131 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C15

campanienne A : n° 1 et 2
dolium : n° 3
commune claire : n° 4 et 5
céramique tournée NCR : n° 6
céramique tournée rouge : n° 7 et 8
céramique tournée grise : n° 9 à 29

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

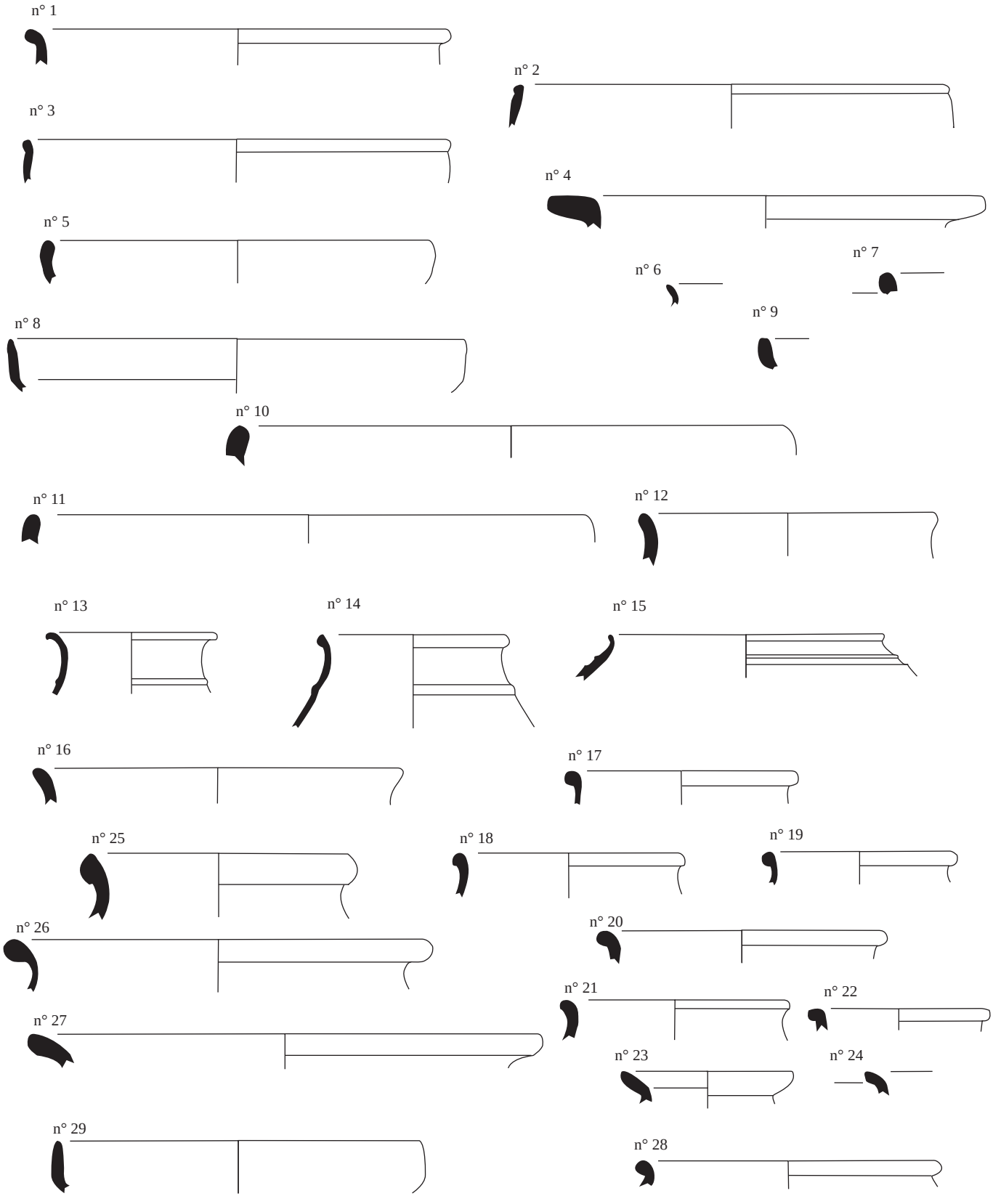

Pl. n° 132 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C17

commune claire : n° 1 à 3
dolium : n° 4
céramique non tournée : n° 5 et 6
céramique tournée rouge : n° 7
céramique tournée NCR : n° 8 à 12
céramique tournée grise : n° 13 à 29

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

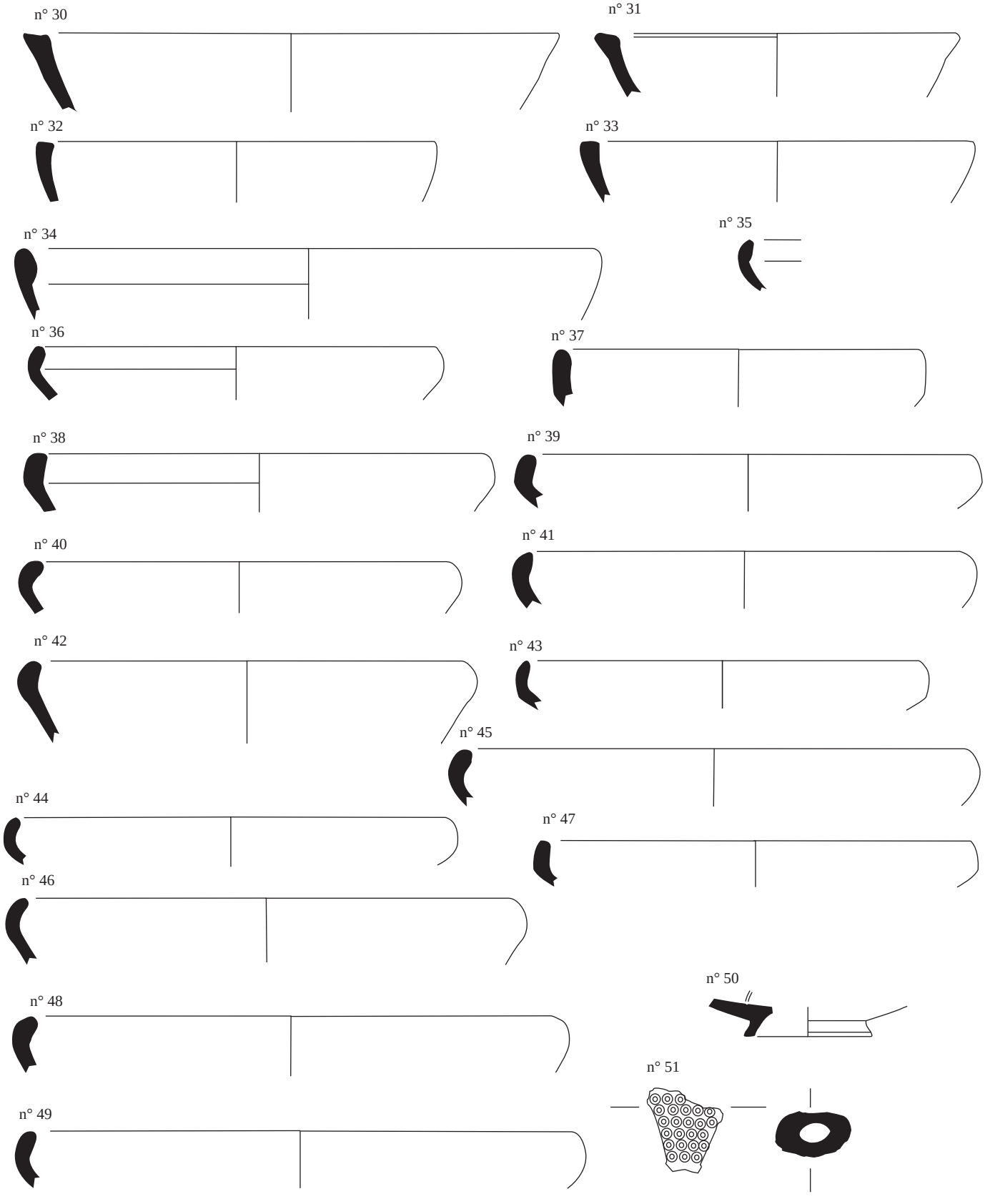

Pl. n° 133 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier de la concentration C17 (suite)

céramique tournée grise : n° 30 à 51

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Concentration C18 :

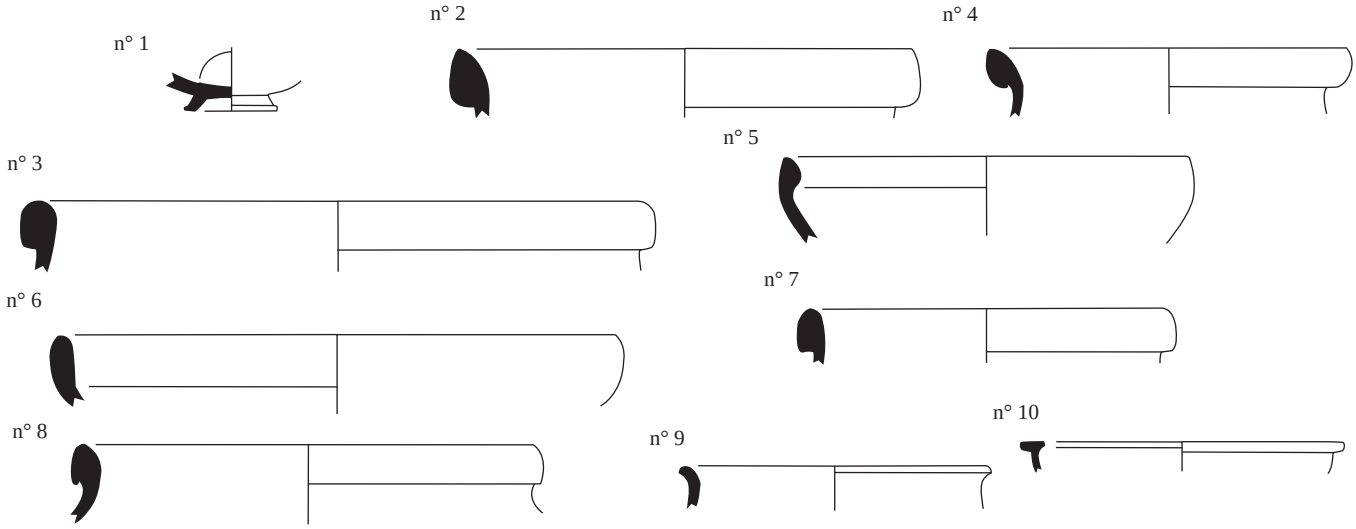

Concentration C19 :

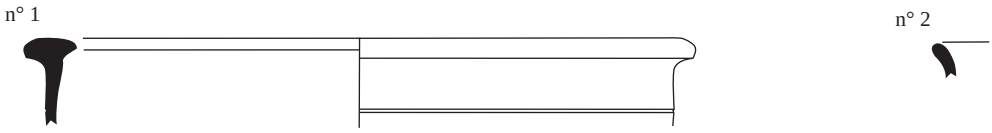

Pl. n° 134 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, mobilier des concentrations C18 et C19

concentration C18
sigillée Gaule du Centre : n° 1,
céramique tournée rouge : n° 2 à 4
céramique tournée grise : n° 5 à 10

concentration C19
céramique tournée grise : n° 1 et 2

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

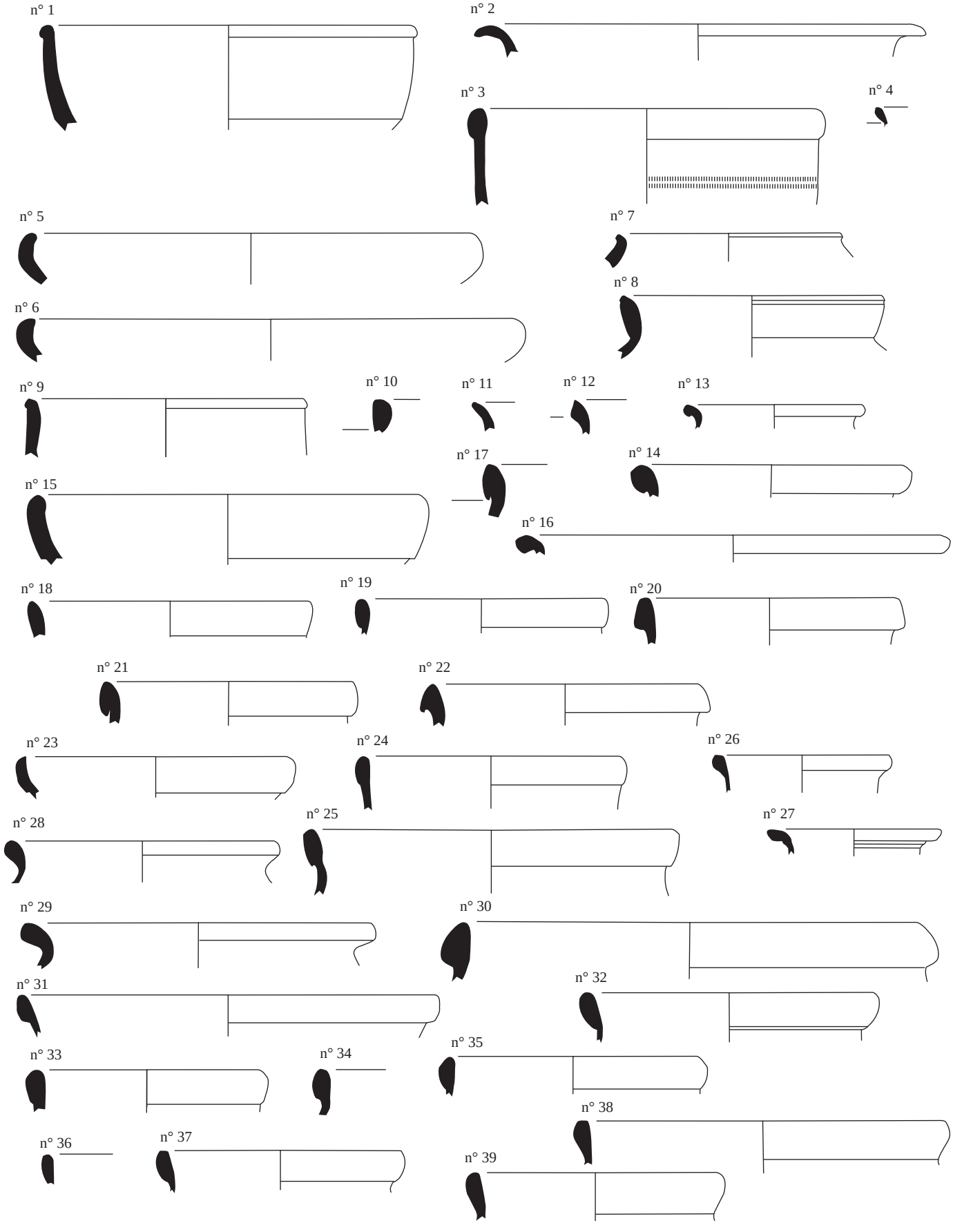

Pl. n° 135 : Revel-Tourdan, RT-2 Mornaix-1, mobilier céramique de la concentration C1

sigillée Gaule du Sud : n° 1 et 2
sigillée Claire B/CRA : n° 3
commune claire : n° 4
céramique tournée grise : n° 5 à 22
céramique tournée rouge : n° 23 à 39

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

RT-4 Charpenet-1

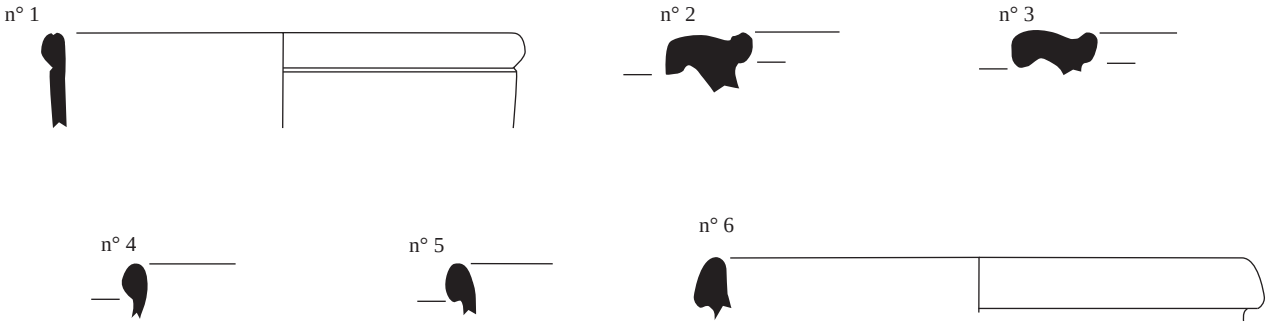

RT-5 Charpenet-2

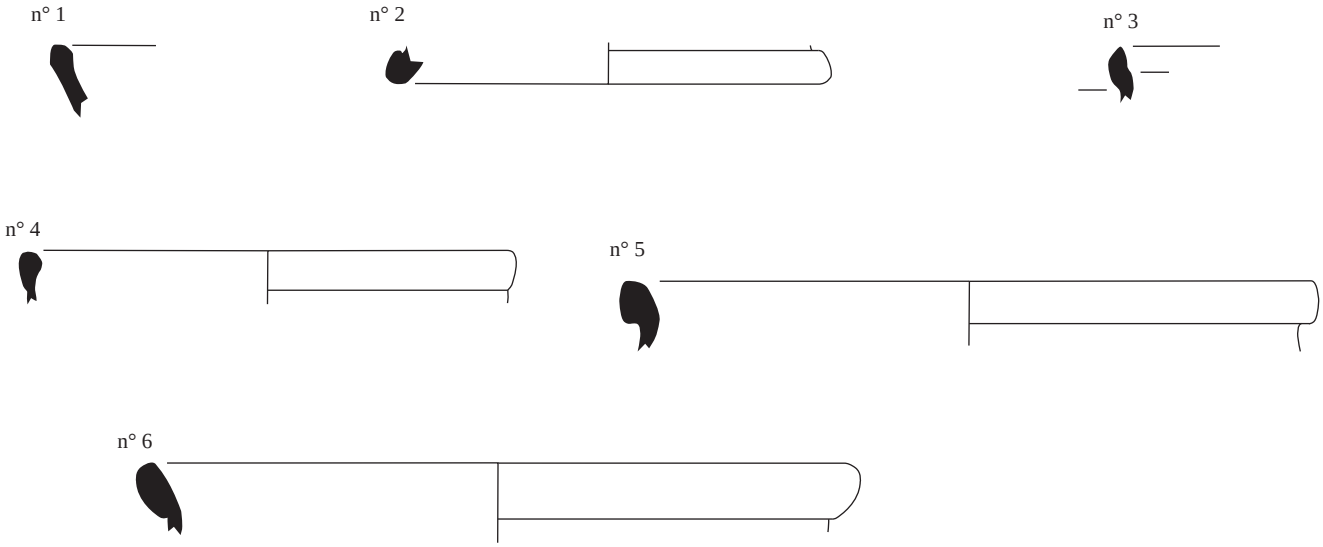

Pl. n° 136 : Revel-Tourdan, mobilier céramique des sites RT-4 Charpenet-1, RT-5 Charpenet-2

RT-4 Charpenet-1 :
sigillée Gaule du Centre : n° 1
commune claire : n° 2 et 3
céramique tournée grise : n° 4 et 5
céramique tournée rouge : n° 6

RT-5 Charpenet-2 :
céramique tournée grise : n° 1 et 2
céramique tournée rouge : n° 3 à 6

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

RT-8 Le Lac

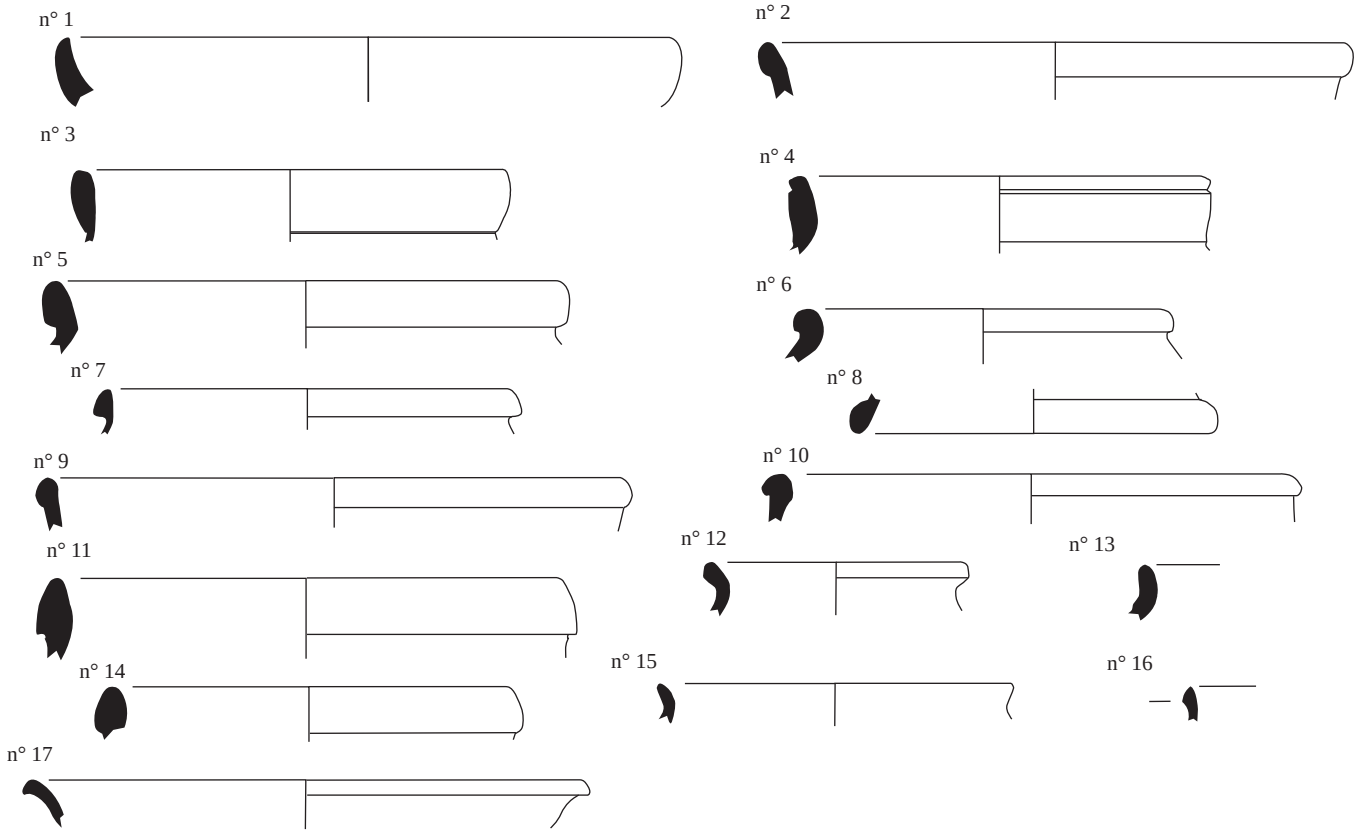

RT-10 Chemin Ferraz

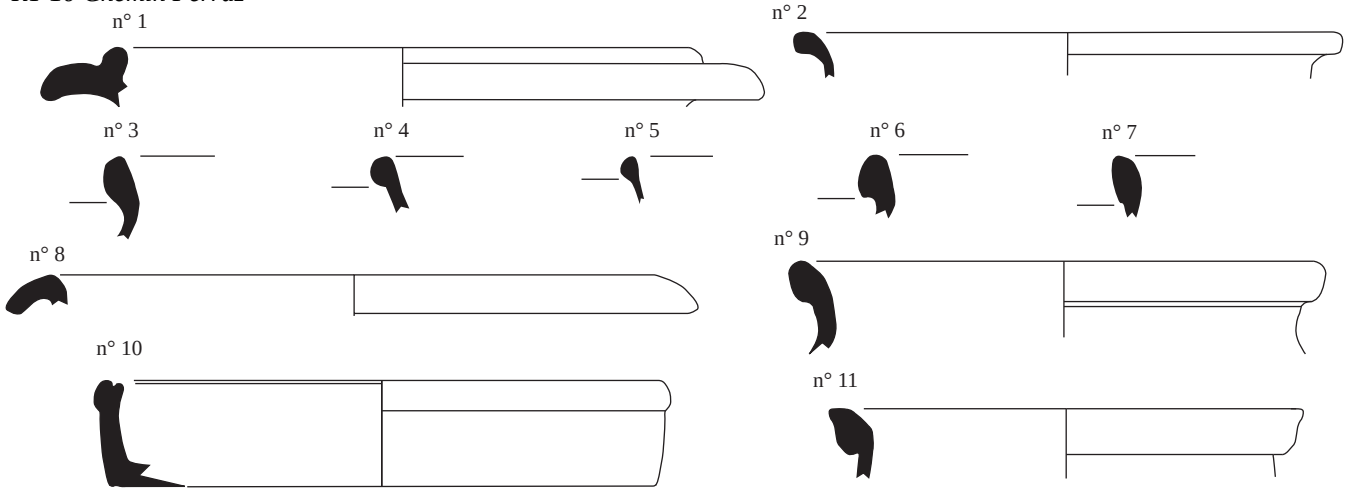

RT-11 Mornaix-2

Pl. n° 137 : Revel-Tourdan, mobilier céramique des sites RT-8 Le Lac, RT-10 Chemin Ferraz et RT-11 Mornaix-2

RT-8 Le Lac :
sigillée ClaireB/CRA : n° 1 et 2
céramique tournée rouge : n° 3 et 4
céramique tournée grise : n° 5 à 17

RT-10 Chemin Ferraz :
commune claire : n° 1
céramique tournée rouge : n° 2 à 9
céramique tournée grise : n° 10 et 11

RT-11 Mornaix-2 :
céramique tournée rouge : n° 1

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

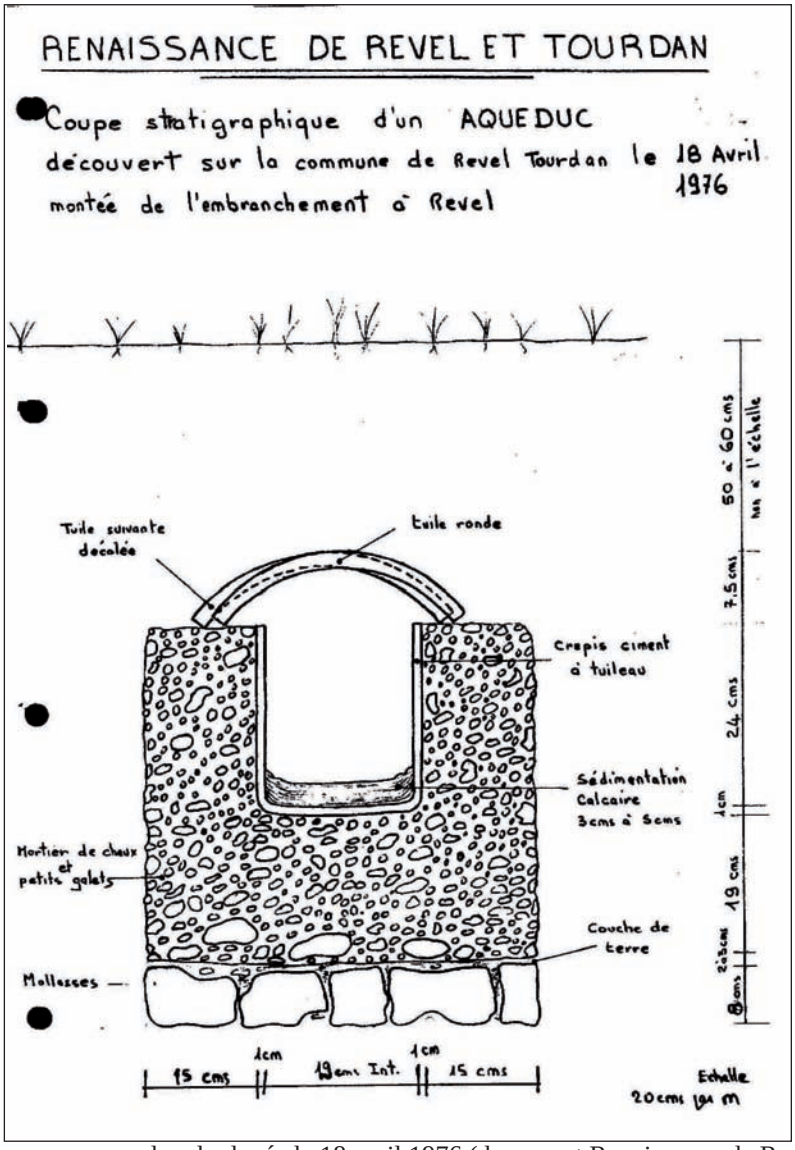

a : coupe nord-sud relevée le 18 avril 1976 (document Renaissance de Revel et Tourdan ; relevé C. Colas)

b : vue depuis le sud-est de la maçonnerie (cliché C. Colas)

c : vue depuis le sud-est du tronçon d'aqueduc détruit lors d'un terrassement (cliché : C. Colas)

Pl. n° 138 : Revel-Tourdan, RT-9 L'embranchement : tronçon d'aqueduc découvert en 1976

DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : SBB-1 Le Village

Propriétés citées par l'abbé Jean-Joseph Turc à la fin du XIXe s.

Report sur le cadastre actuel (section AK)

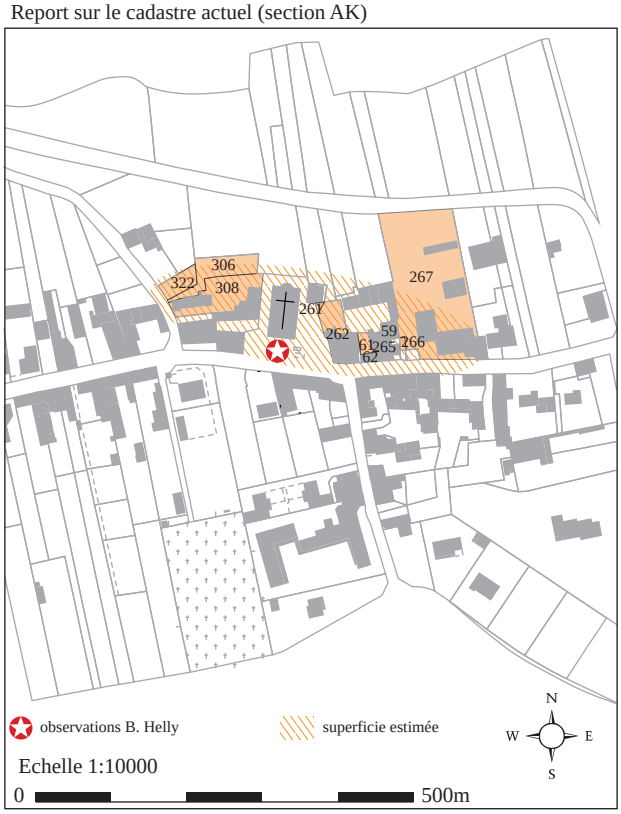

b : SBB-2 Les Fromentaux

Propriétés Chorier citées par l'Abbé Jean-Joseph Turc à la fin du XIXe s.

Report sur le cadastre actuel (section ZB)

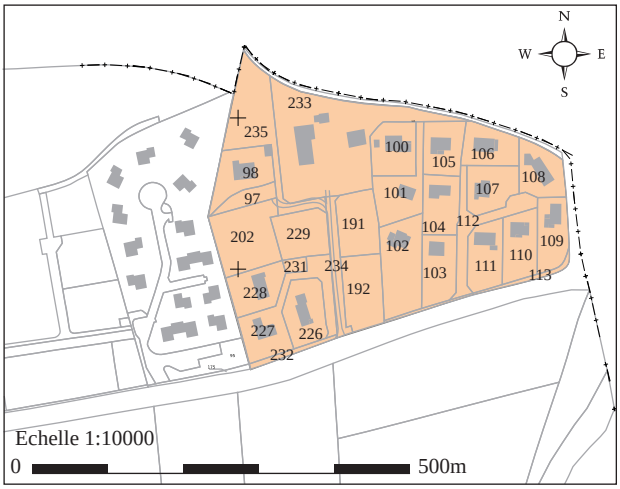

Pl. n° 139 : Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, SBB-1 Le village, SBB-2 Les Fromentaux, localisation des découvertes du XIXe s.

DAO : Guillaume Varennes, 2009

SBB-5 Le Pouloux

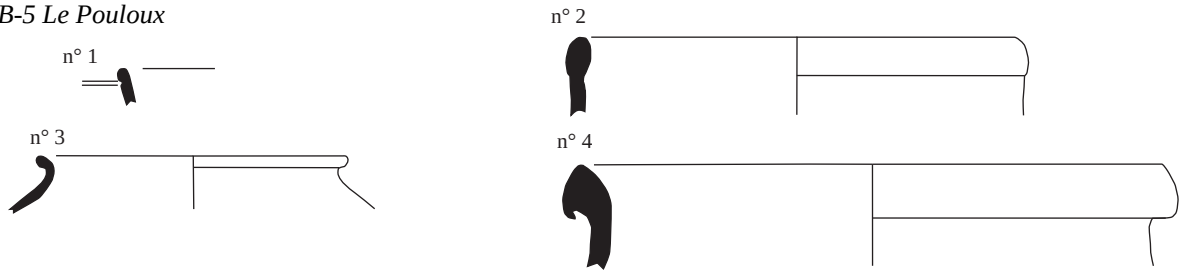

SBB-6 Île Barrin

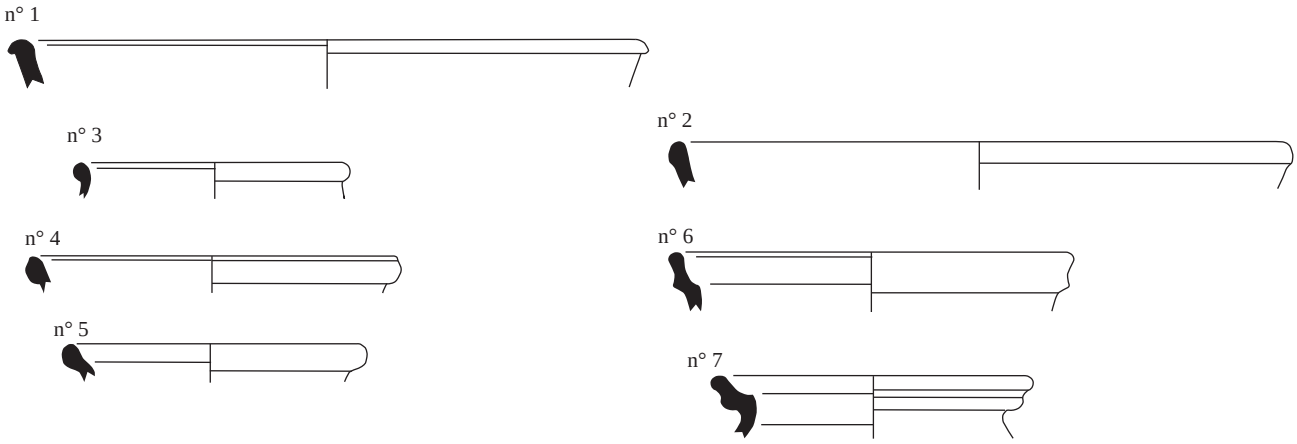

SBB-7 Les Bigalettes

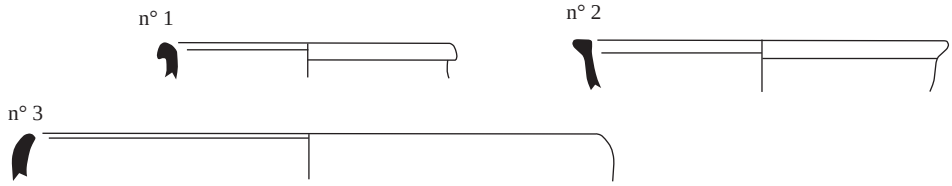

SBB-8 La Prairie

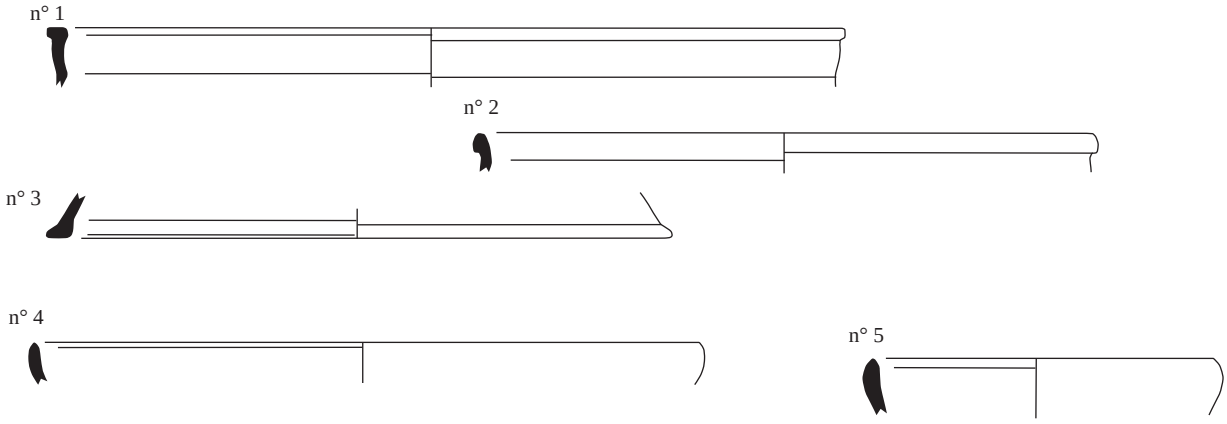

Pl. n° 140 : Saint Barthélémy-de-Beaurepaire, mobilier céramique des sites SBB-5 Le Pouloux, SBB-6 Île Barrin, SBB-7 Les Bigalettes et SBB-8 La Prairie

SBB-5 Le Pouloux :
sigillée Gaule du Sud : n° 1
sigillée Claire B/CRA : n° 2
céramique tournée grise : n° 3
céramique tournée rouge : n° 4

SBB-6 Île Barrin :
céramique tournée grise : n° 1 à 7

SBB-7 Les Bigalettes :
céramique tournée rouge : n° 1
céramique tournée grise : n° 2 et 3

SBB-8 La Prairie :
céramique non tournée : n° 1
céramique tournée grise : n° 2 et 3
céramique tournée rouge : n° 4
commune claire : n° 5

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

a : localisation du site (fond Cartoexploreur 3)

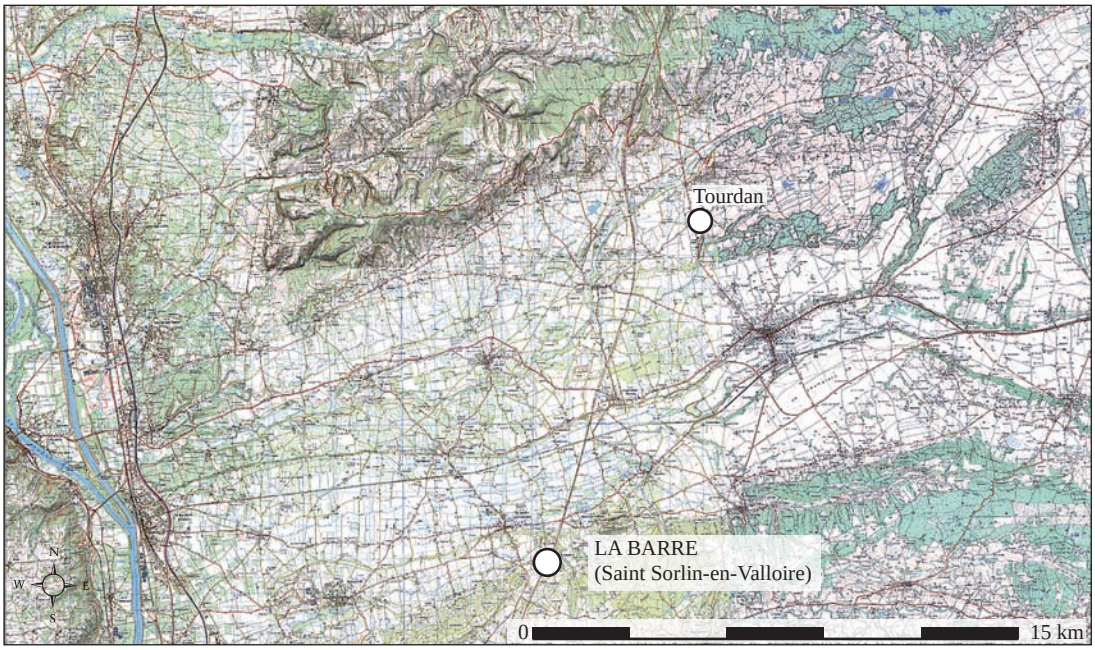

b : plan des structures datées des IIe et Ier s. av. J.-C.

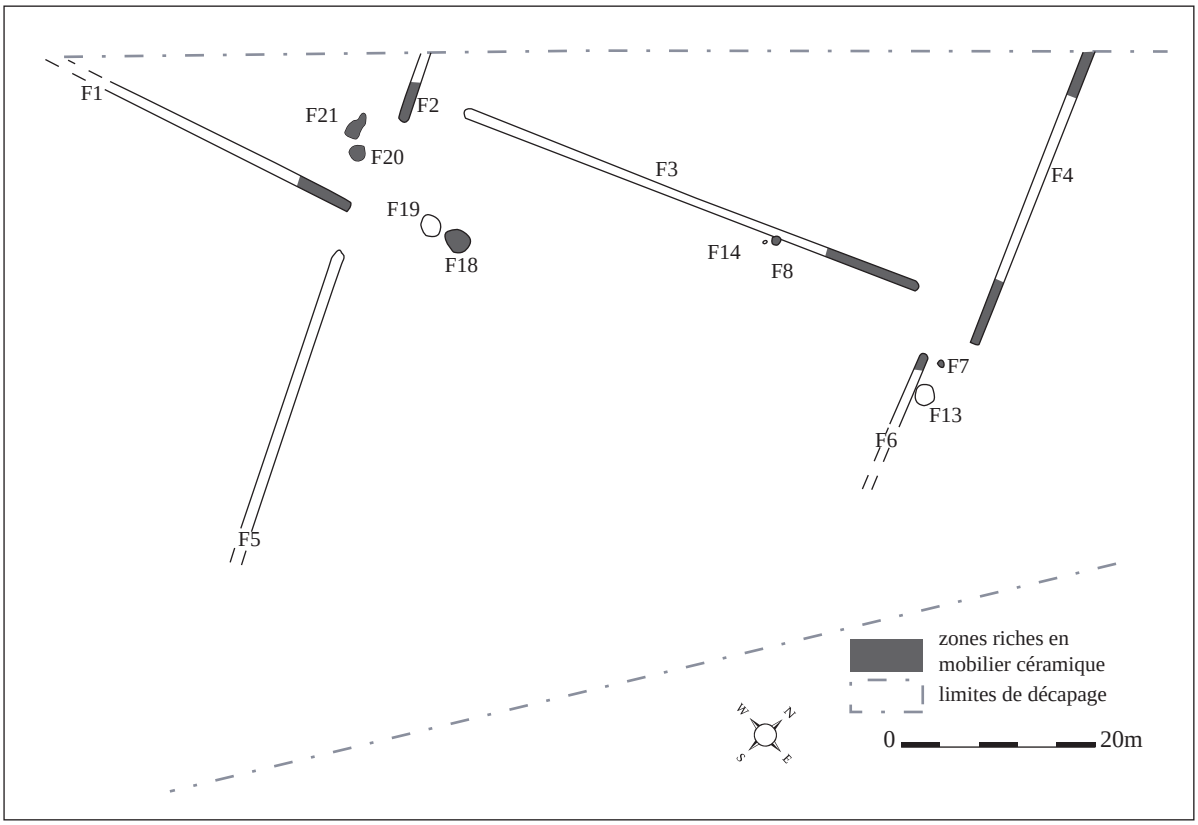

Pl. n° 141 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, localisation du site et plan des structures de La Tène

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébiscoul 1992

a : plan des structures datées des Ier et IIe s. ap. J.-C.

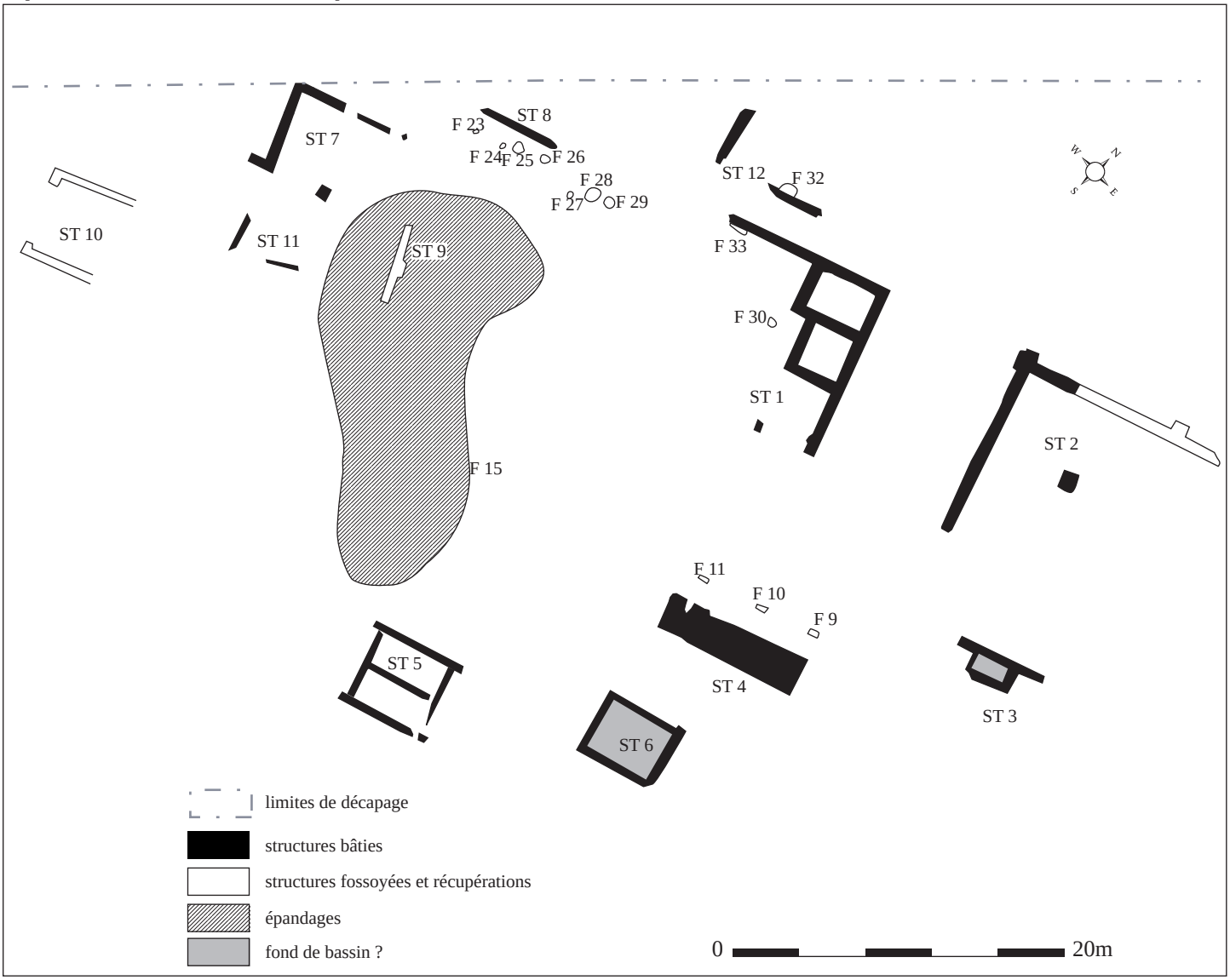

b : détail de la structure ST 4 (pressoir) (d'après Rébiscoul 1992, fig. n° 58)

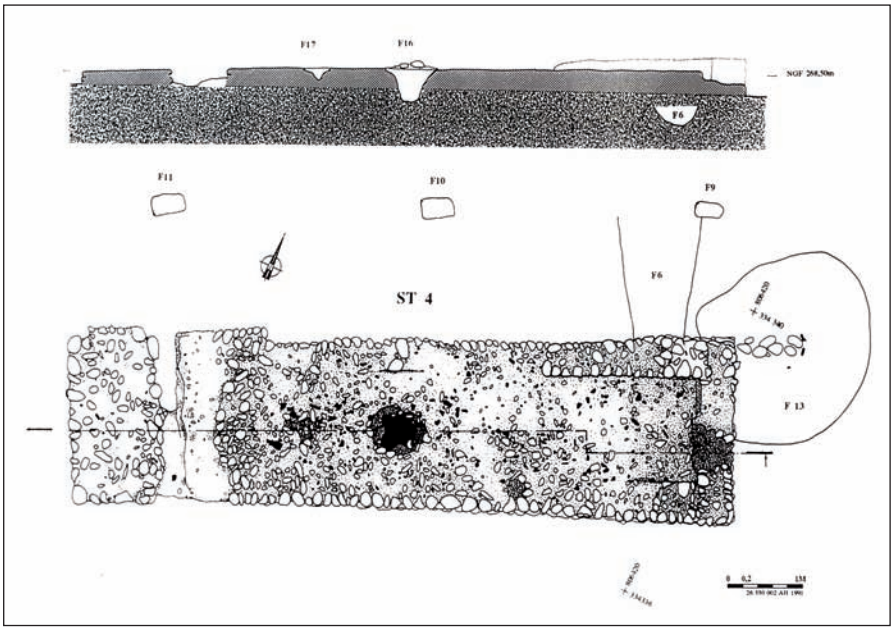

Pl. n° 142 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, plan des structures antiques

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébiscoul 1992

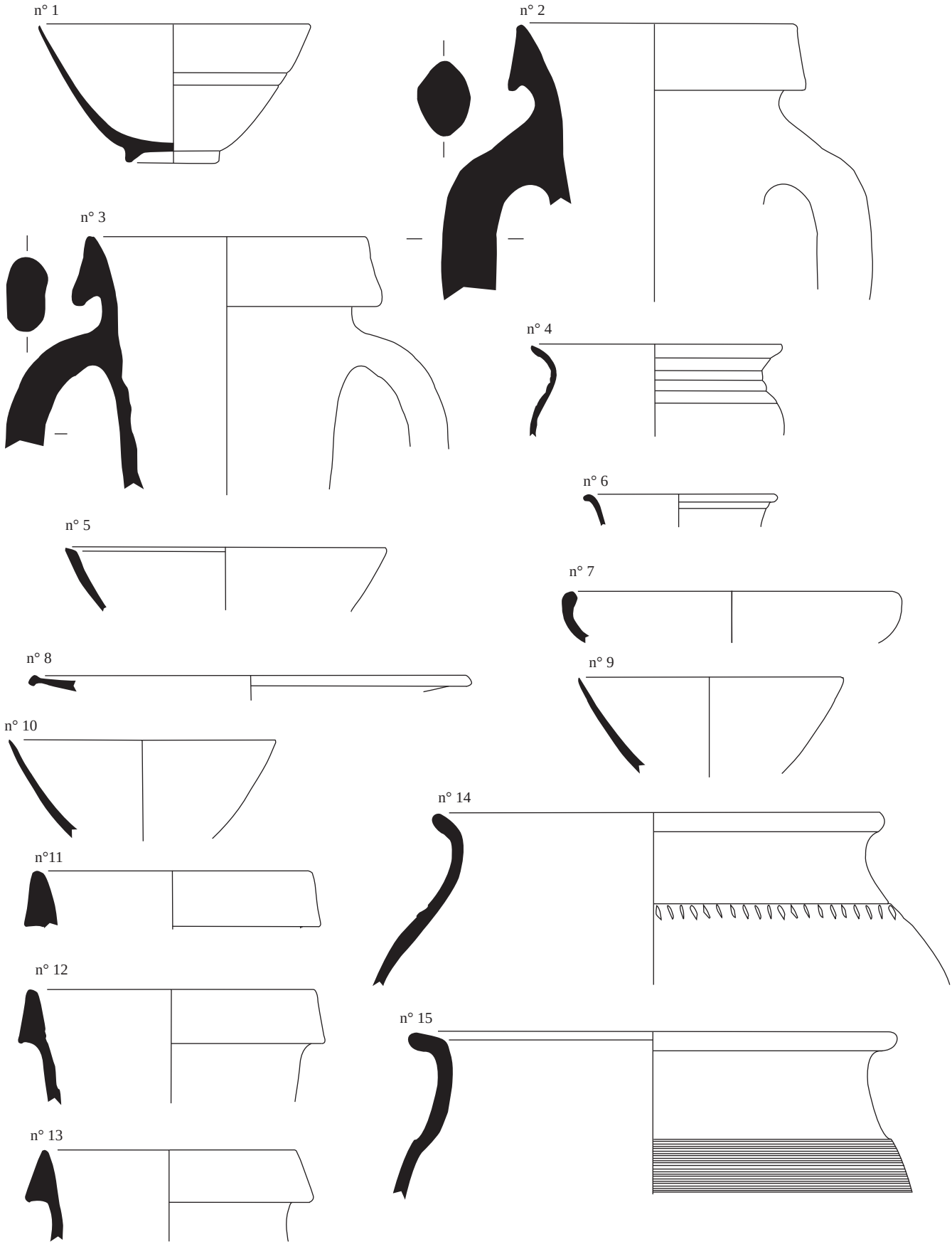

Pl. n° 143 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C.

fossé F1 :
céramique campanienne A : n° 1
amphore italique : n° 2 et 3
céramique tournée grise : n° 4
céramique tournée NCR : n° 5 et 6

fossé F2 :
céramique tournée grise : n° 7

fossé F3 :
céramique campanienne A : n° 8 à 10
amphore italique : n° 11 à 13
dolium : n° 15
céramique non tournée : n° 14

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

n° 16

n° 17

n° 18

n° 19

n° 21

n° 20

n° 25

n° 24 (échelle 1/6)

n° 26

n° 27

n° 29

n° 28

n° 30

n° 31

n° 33

n° 32

Pl. n° 144 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)

fossé F3 :
céramique grise fine : n° 16 à 21
céramique peinte : n° 22 et 23
céramique non tournée : n° 24 et 25
commune tournée grise : n° 26 à 33

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

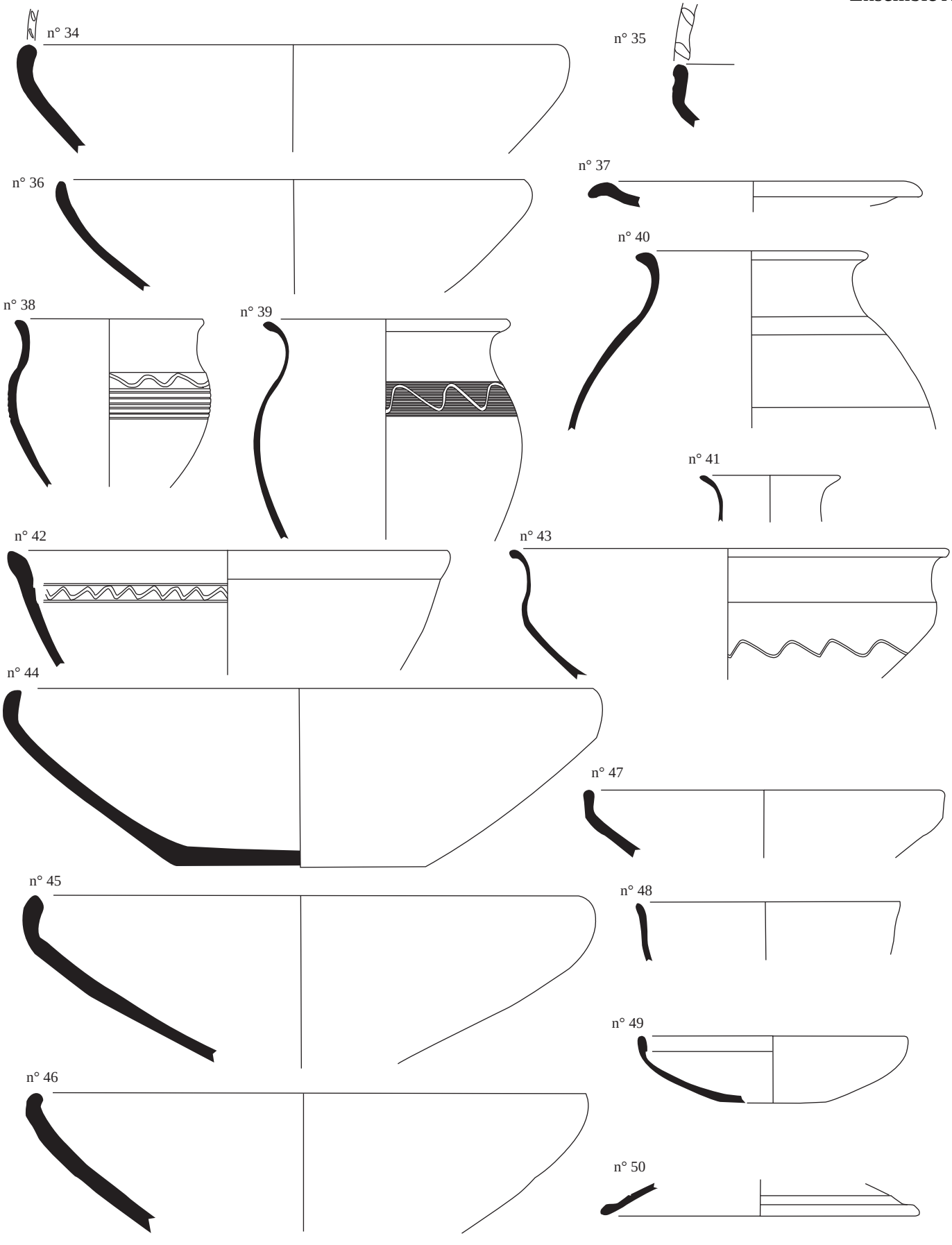

Pl. n° 145 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)

fossé F3 :
céramique tournée grise : n° 34 à 41
céramique tournée NCR : n° 42 à 50

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

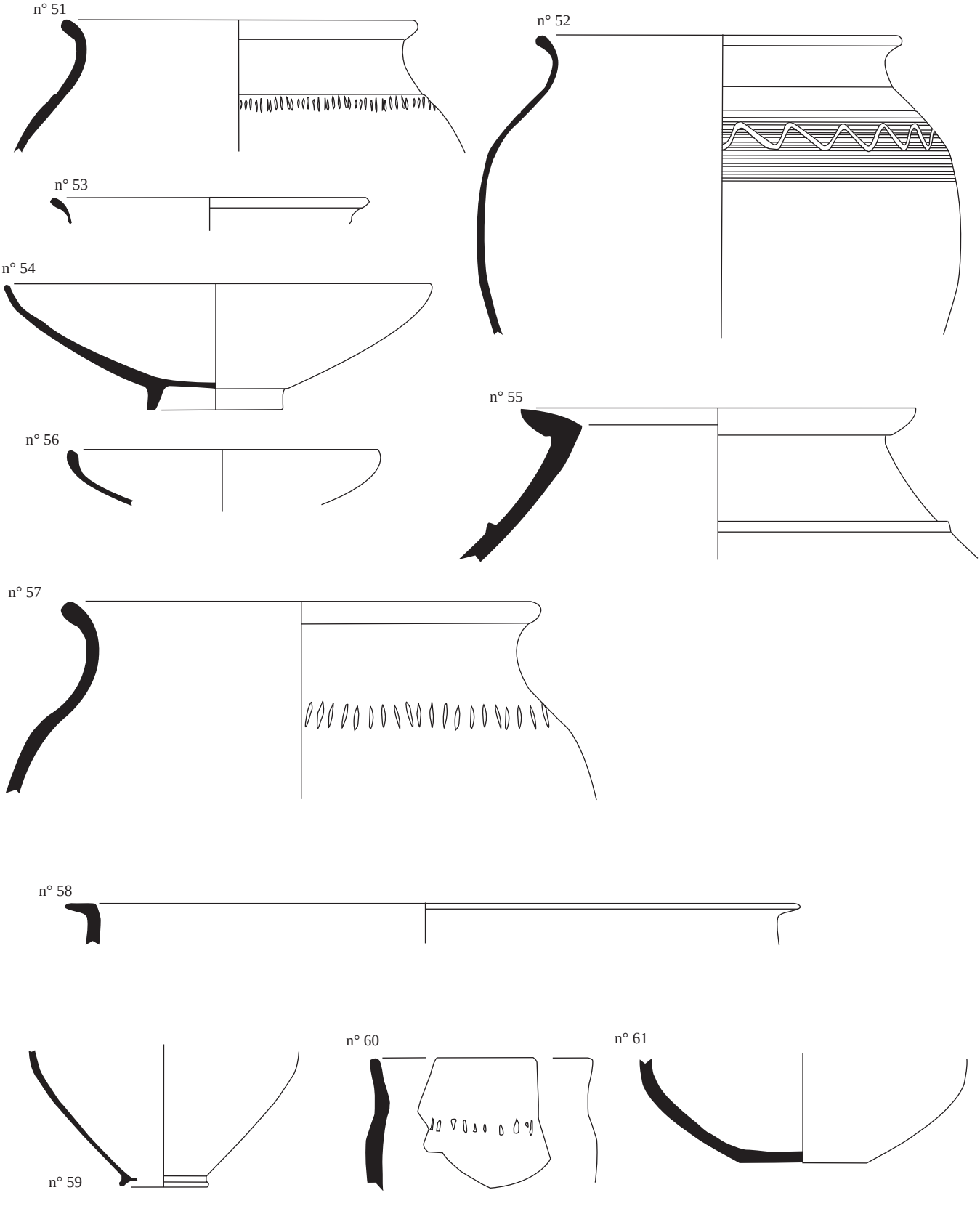

Pl. n° 146 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)

fossé F3 :
céramique tournée NCR : n° 51 à 53

fossé F6 :
dolium : n° 58

fossé F4 :
céramique campanienne A : n° 54
dolium : n° 55
céramique grise fine : n° 56
céramique tournée grise : n° 57

fosse F8 :
céramique grise fine : n° 59
céramique non tournée : n° 60 et 61

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

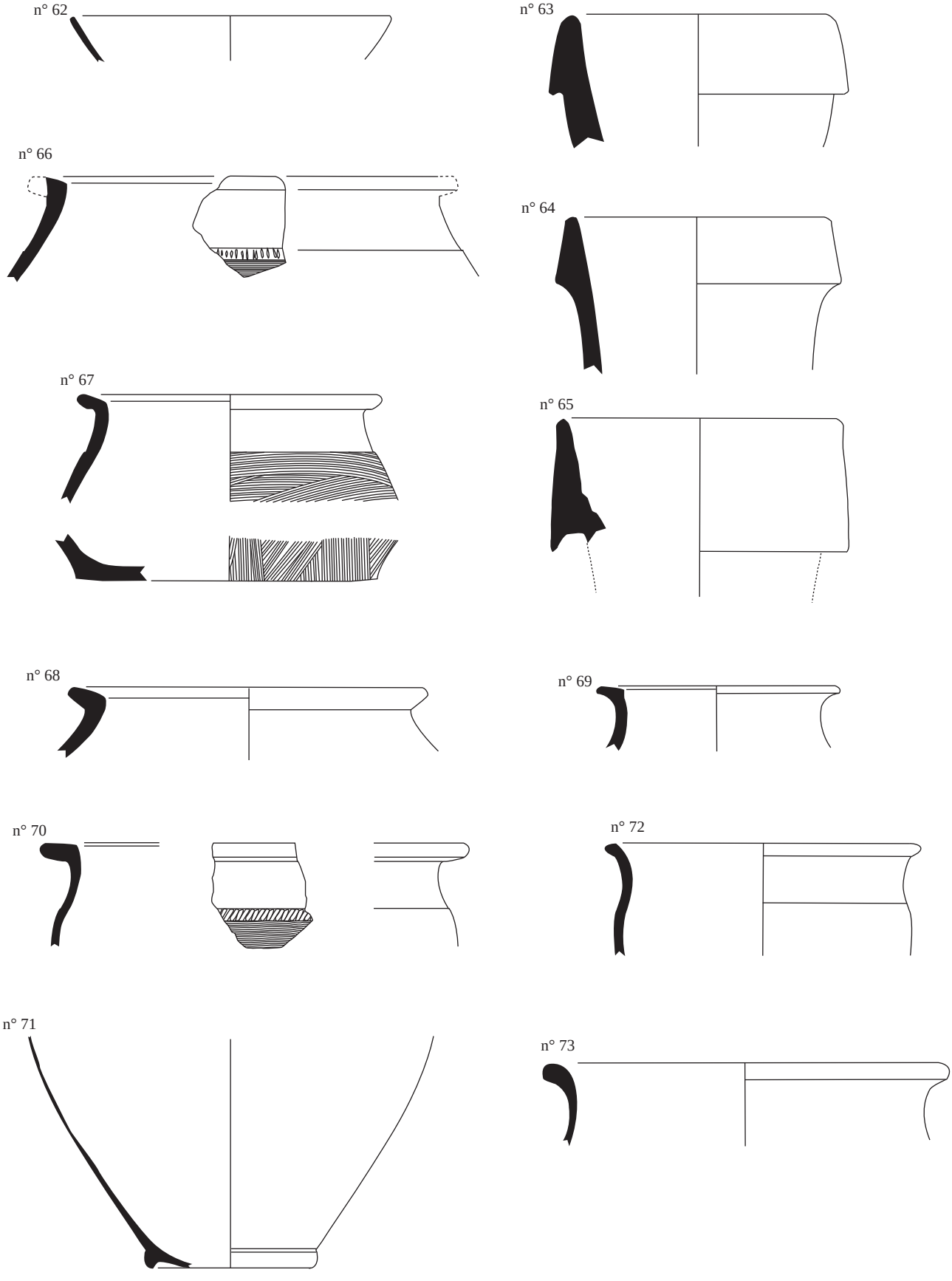

Pl. n° 147 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)

puits F18 :
céramique campanienne A : n° 62
amphore italique : n° 63 à 65
dolium : n° 66 à 70
céramique peinte : n° 71
céramique tournée grise : n° 72 et 73

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

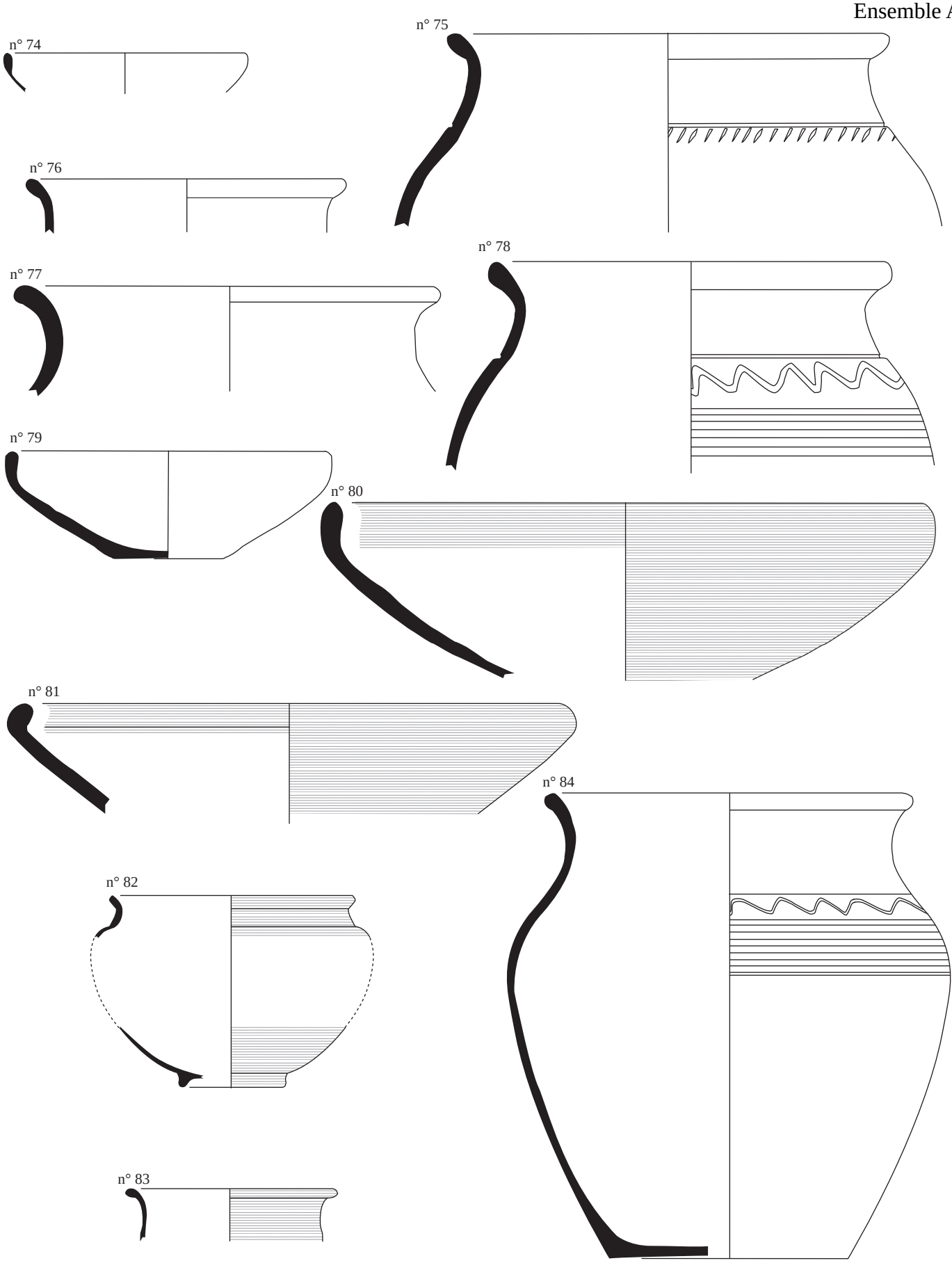

Pl. n° 148 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)

fosse F21 :
céramique grise fine : n° 74
céramique tournée grise : n° 75 à 79
céramique tournée NCR : n° 80 à 84

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

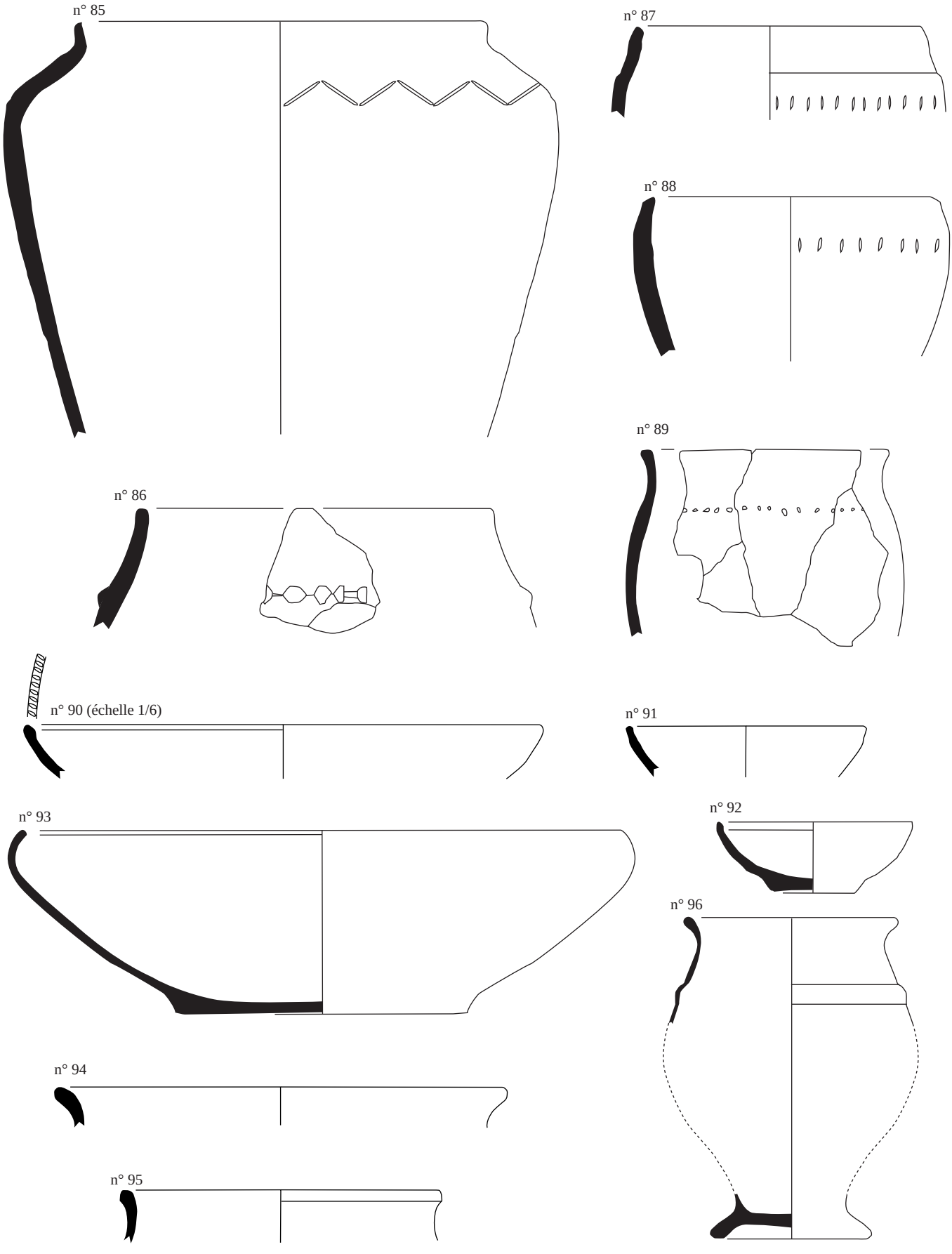

Pl. n° 149 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique des IIe et Ier s. av. J.-C. (suite)

foyer F20 :
céramique non tournée : n° 85 93
céramique tournée NCR : n° 94 à 96

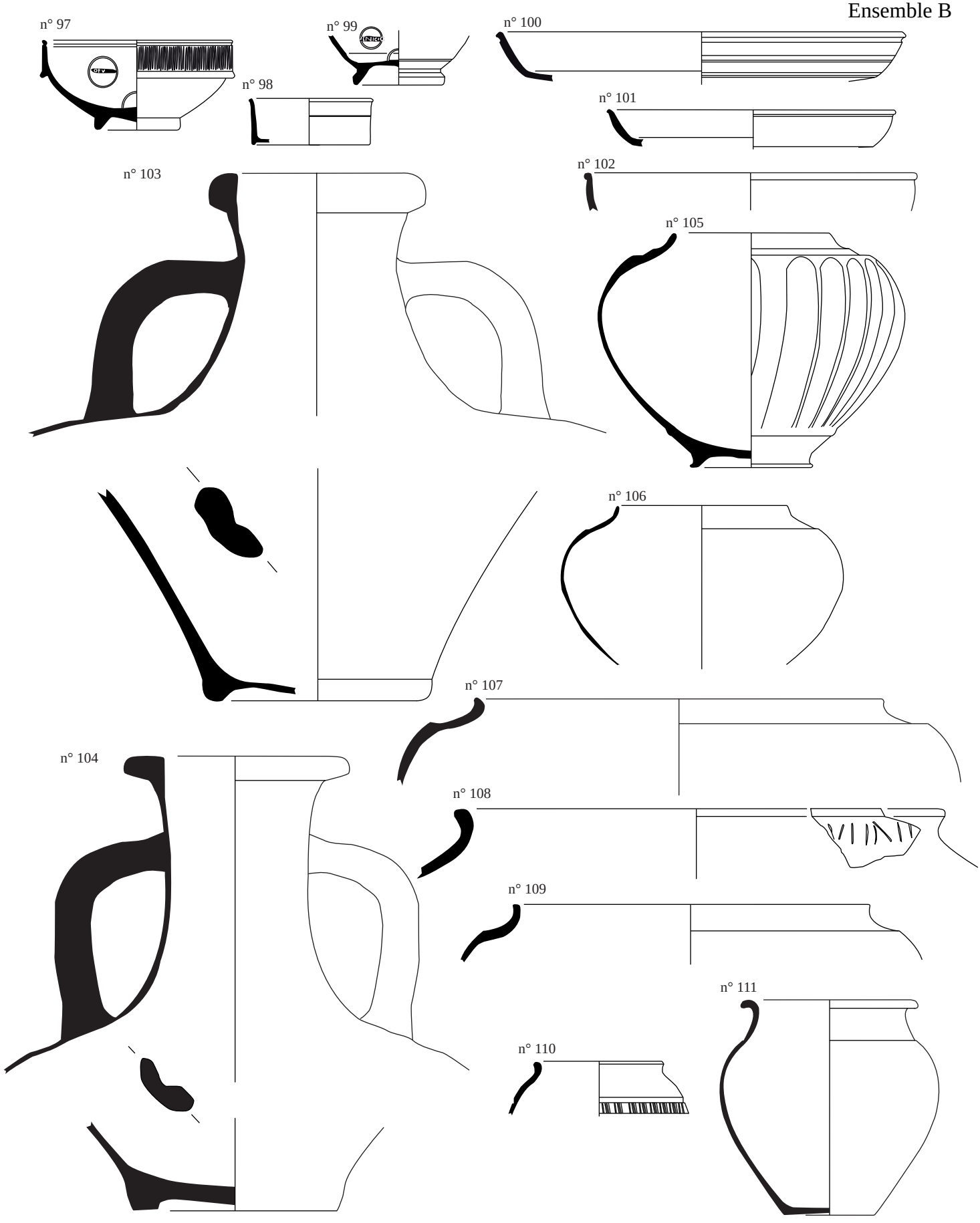

Pl. n° 150 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C.

sigillée Gaule du Sud : n° 97 à 102
amphore gauloise : n° 103 et 104
céramique tournée grise : n° 105 à 111

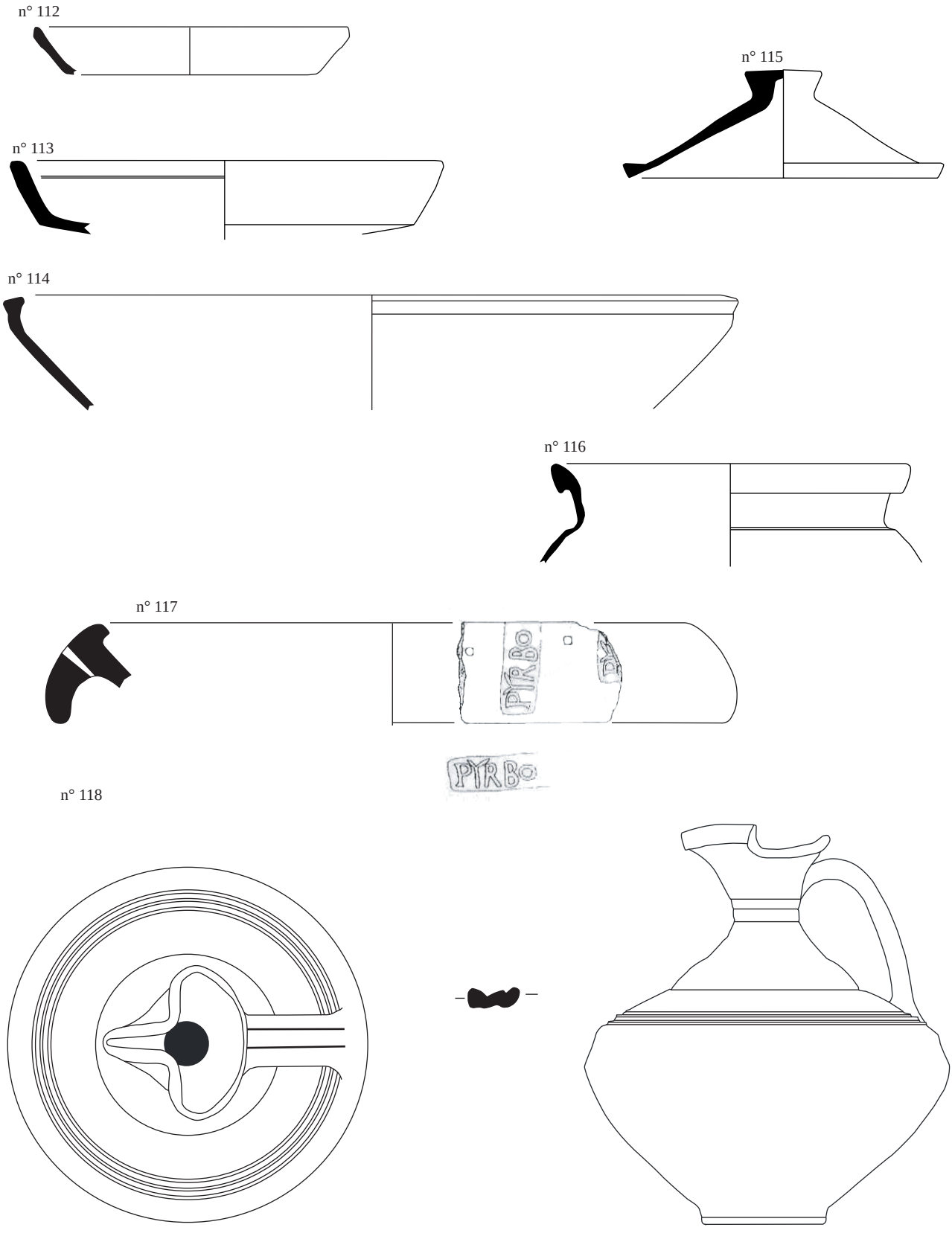

Pl. n° 151 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du Ier s. ap. J.-C. (suite)

céramique tournée grise : n° 112 à 115
céramique tournée rouge : n° 116
commune claire : n° 117
céramique kaolinitique : n° 118

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

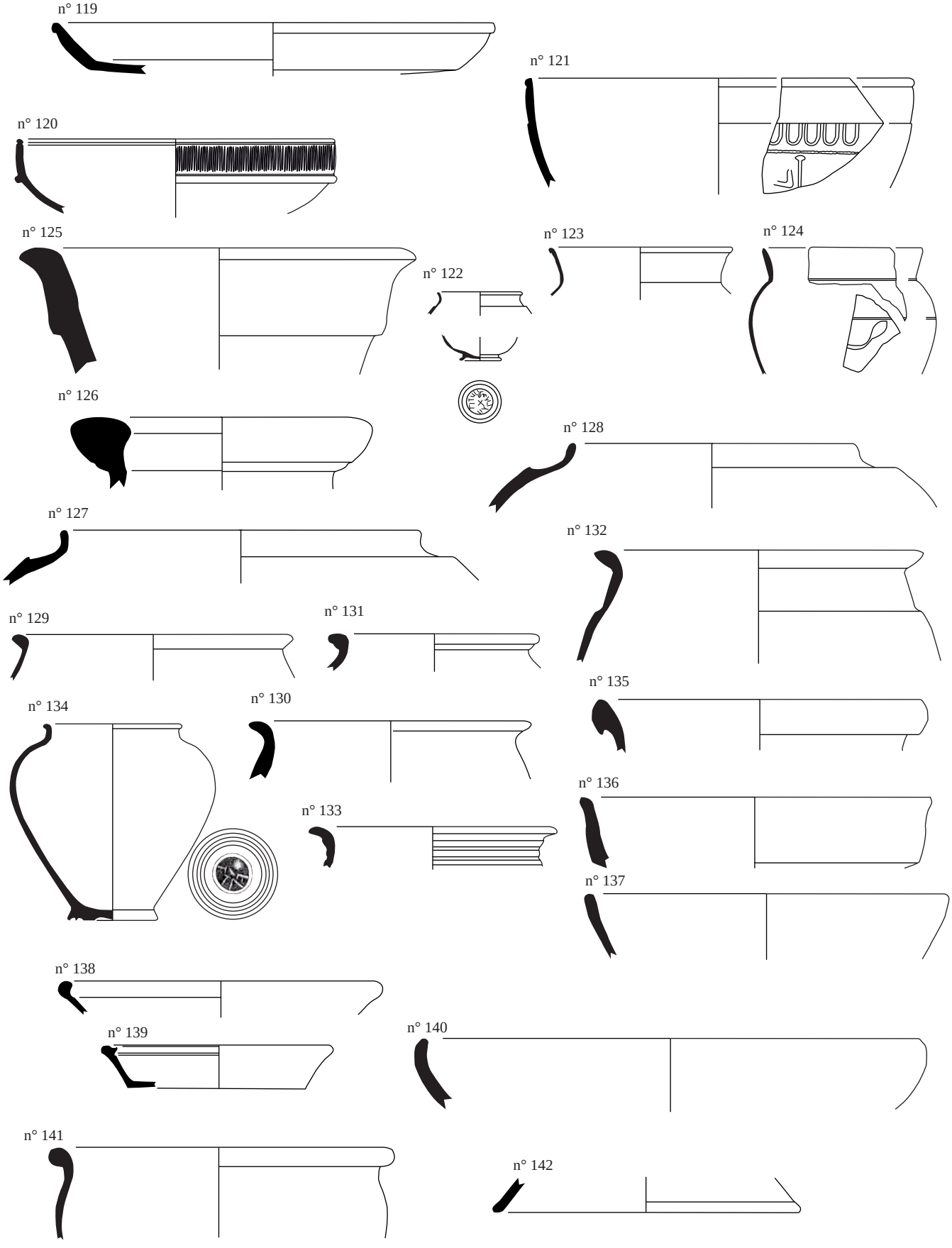

Pl. n° 152 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C.

sigillée Gaule du Sud : n° 119 à 124
amphore de Bétique : n° 125 et 126
céramique tournée grise : n° 127 à 141

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

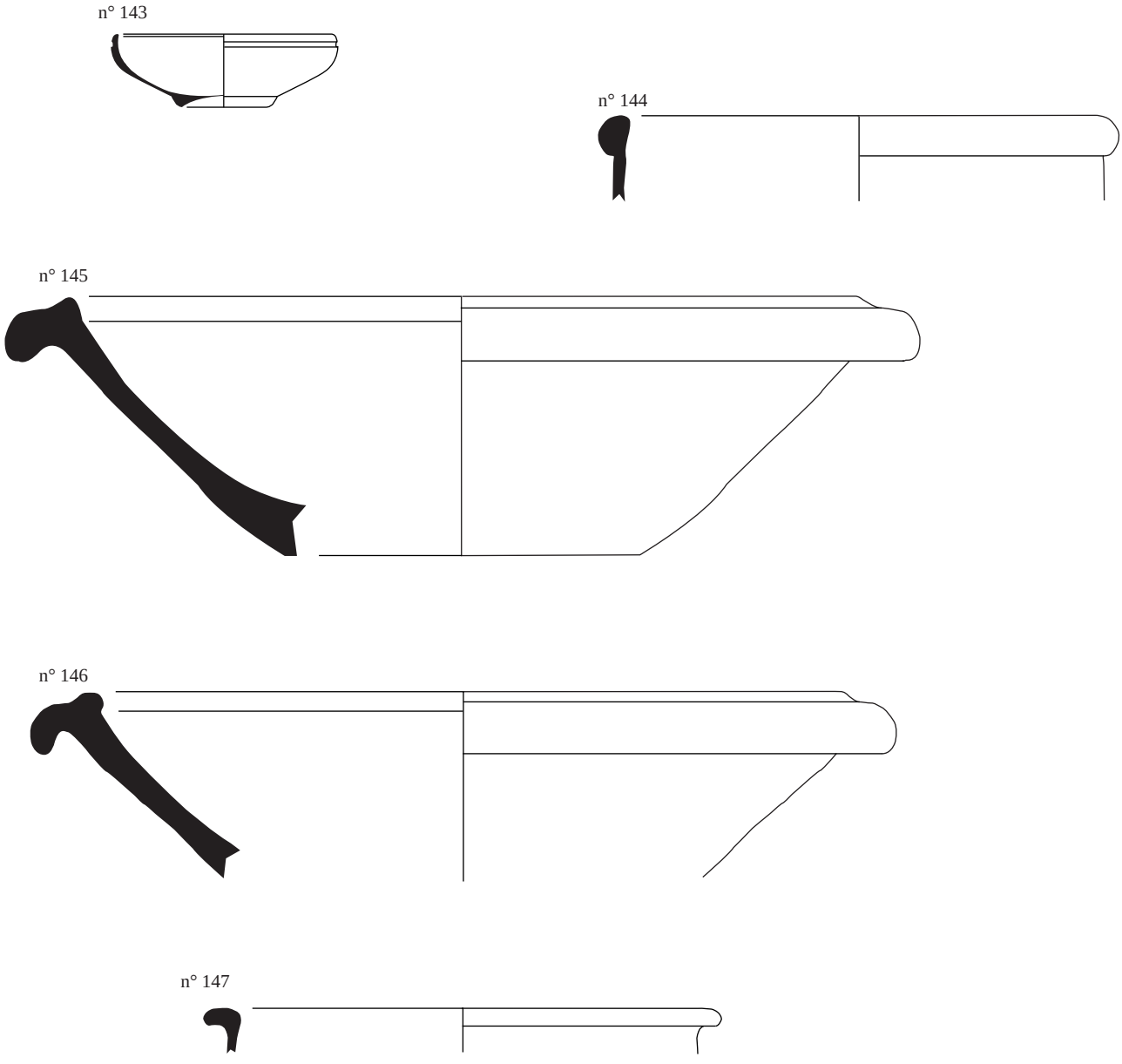

Pl. n° 153 : Saint Sorlin-en-Valloire, La Barre, mobilier céramique du IIe s. ap. J.-C. (suite)

commune claire : n° 143 à 146
céramique tournée rouge : n° 147

DAO : Guillaume Varennes, 2009 d'après Rébsicoul 1992

échelle : 1/3
0 5 cm

n° 150

n° 148

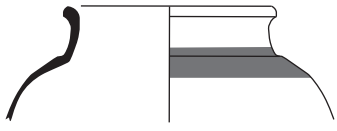

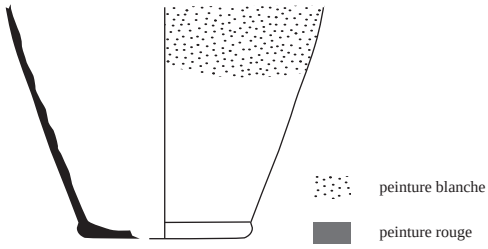

n° 151

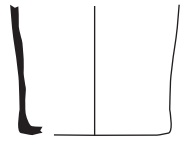

n° 152

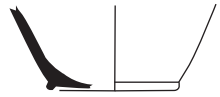

n° 149

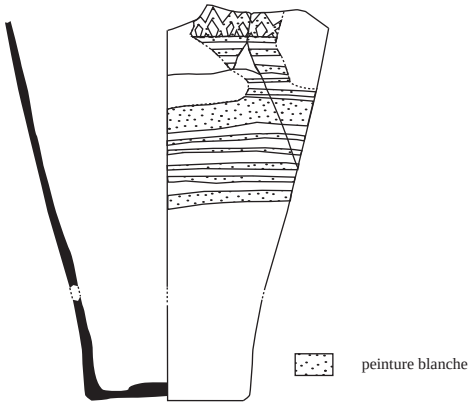

proposition de restitution du décor :

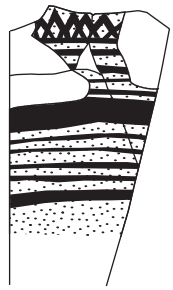

Pl. n° 154 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure PO 3035

céramique peinte : n° 148 et 149
commune claire : n° 150 à 152

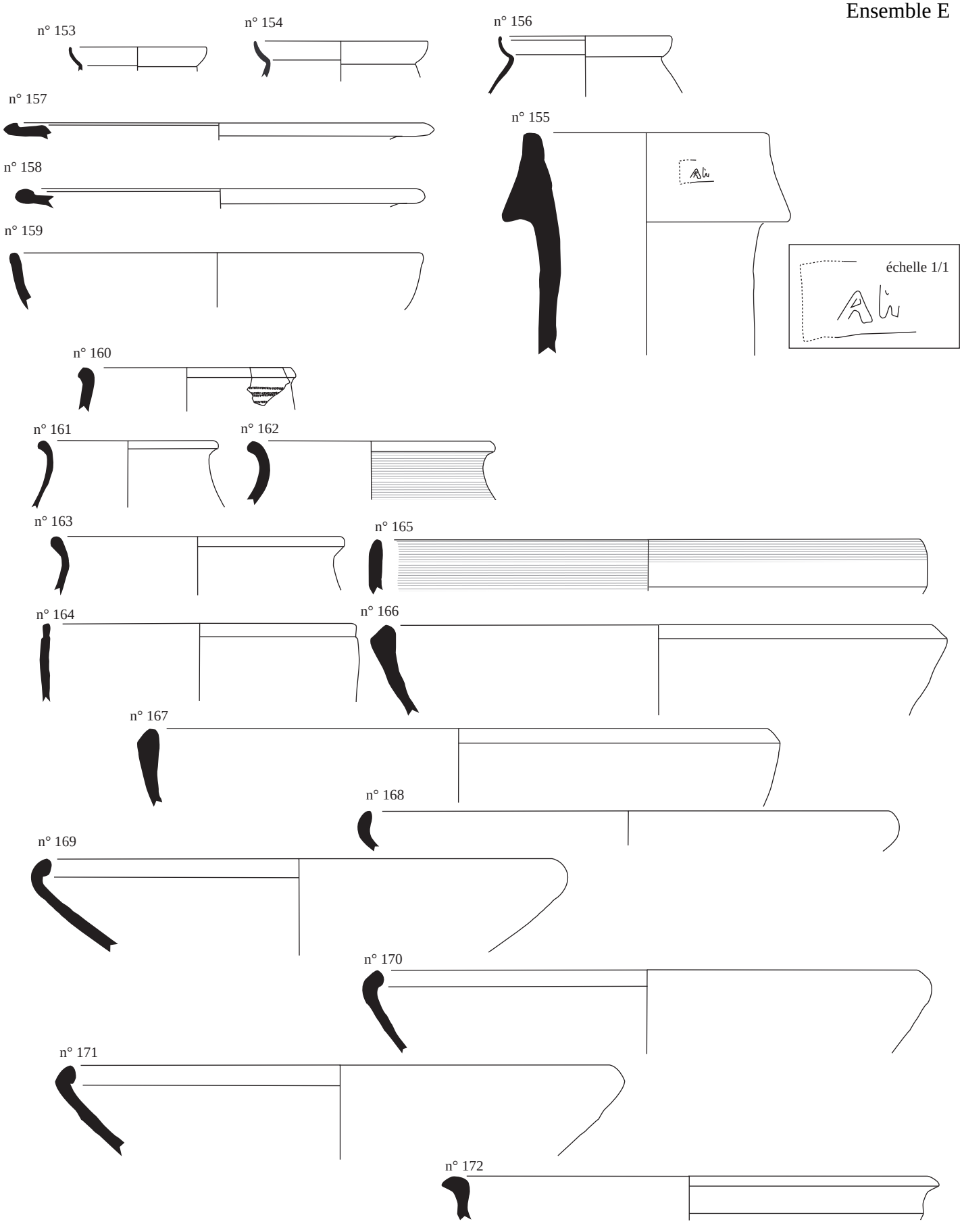

Pl. n° 155 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure Fos 1004

paroi fine : n° 153 et 154
amphore italique : n° 155
commune claire : n° 156
céramique tournée NCR : n° 157 à 172

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

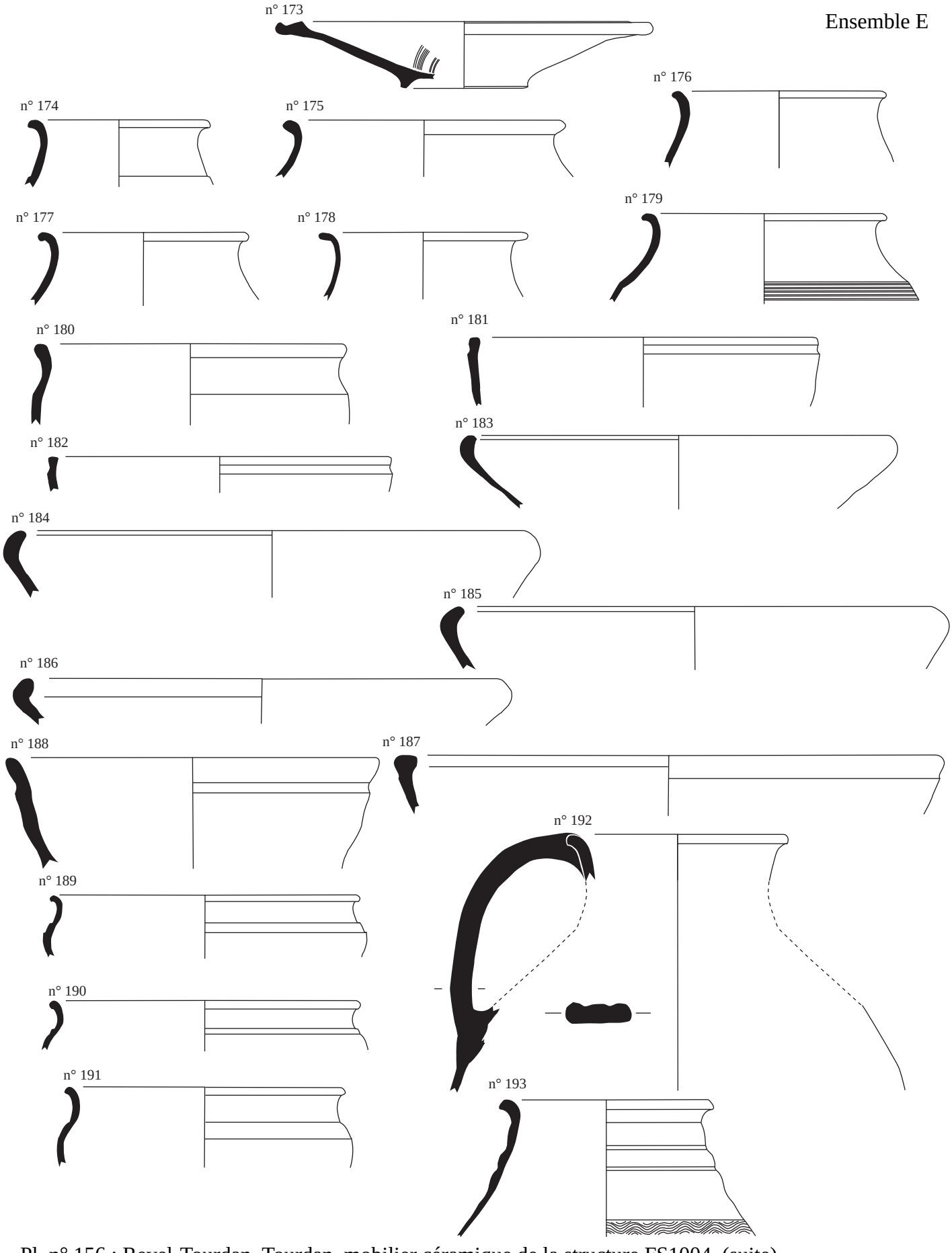

Pl. n° 156 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure FS1004 (suite)

céramique tournée grise : n° 173 à 193

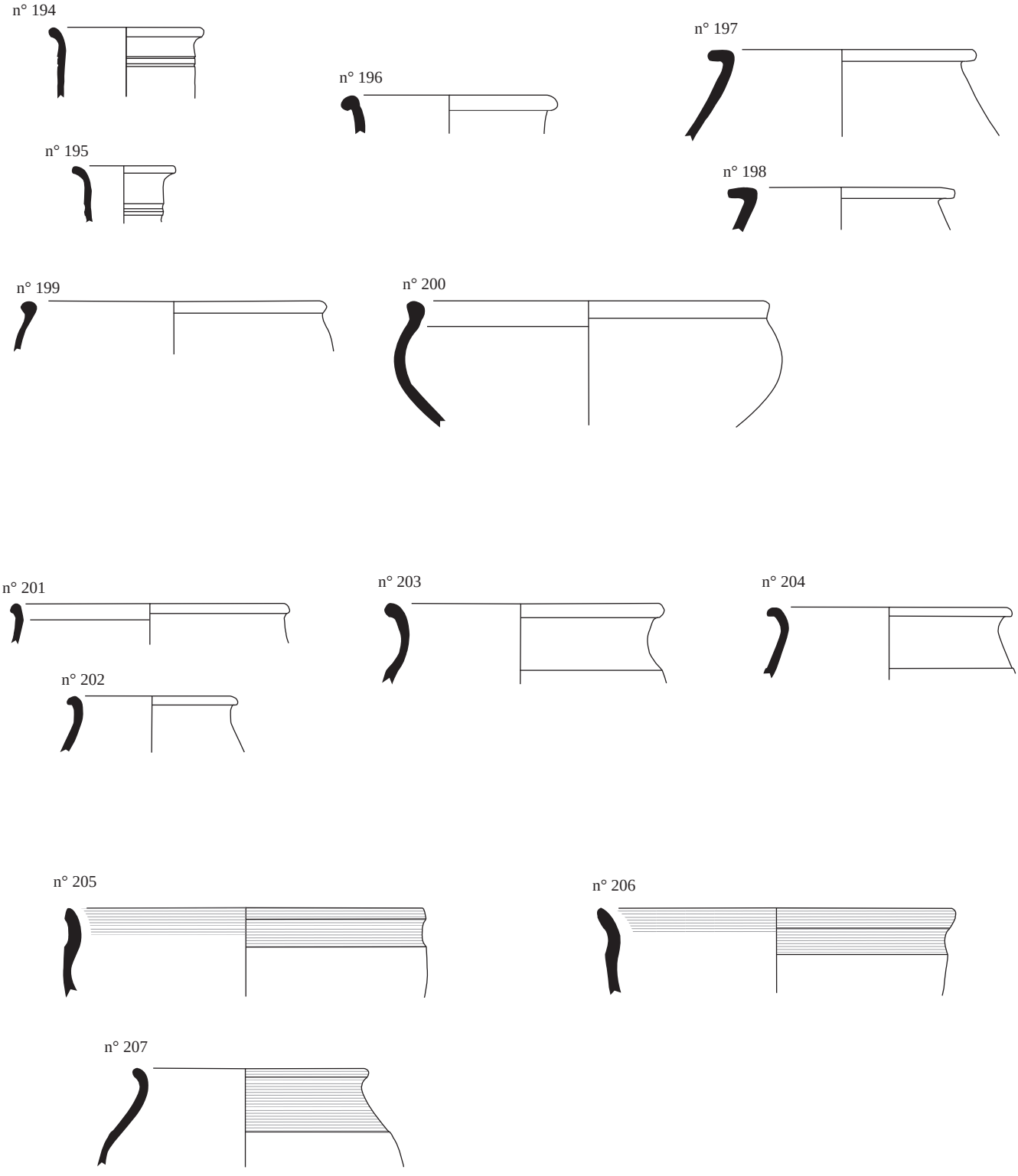

Pl. n° 157 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la structure FS1004 (suite)

commune claire : n° 194 à 200
céramique grise fine : n° 201 à 204
céramique non tournée : n° 205 à 207

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

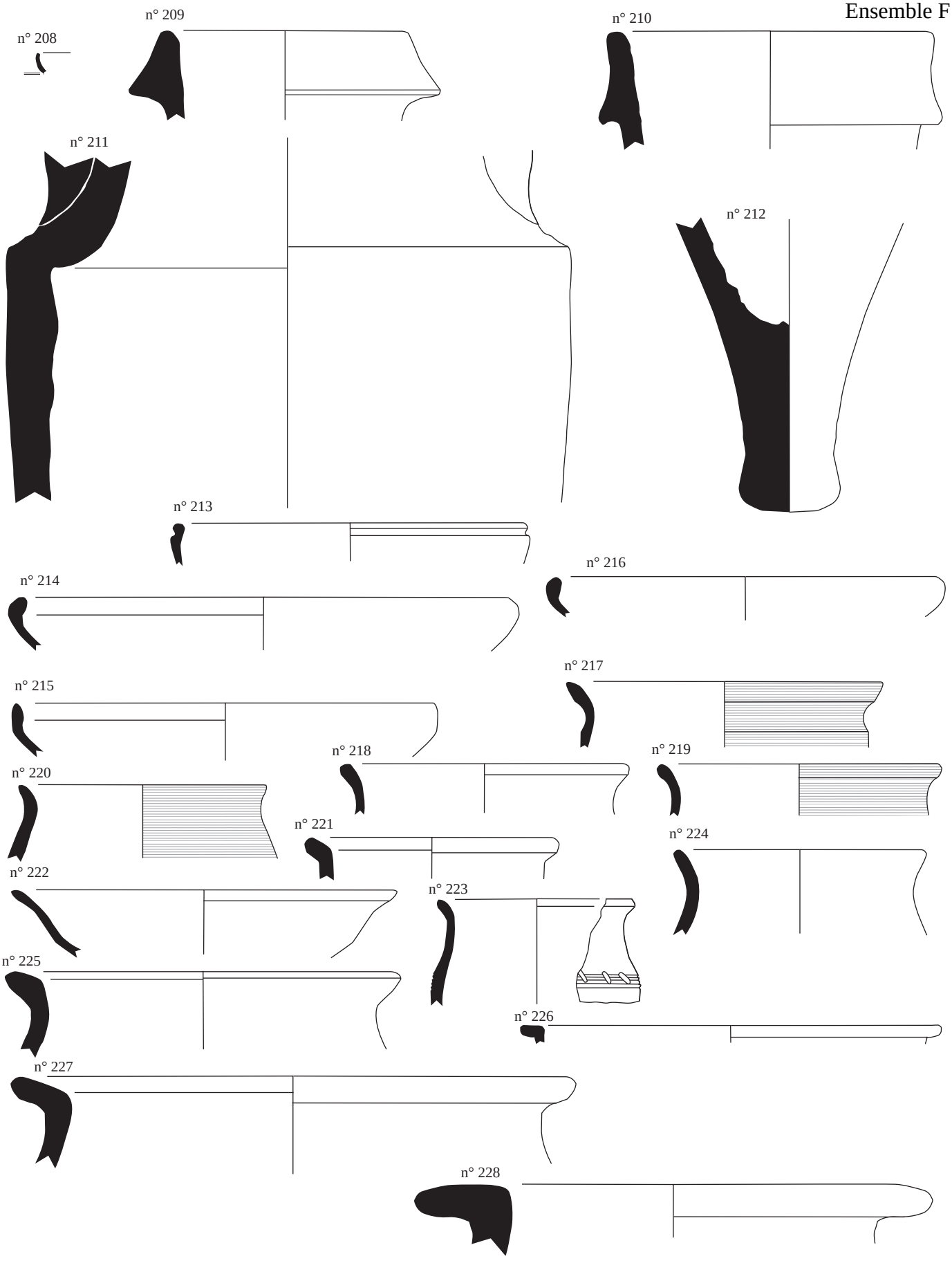

Pl. n° 158 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la fosse FS 3040

commune claire : n° 208
amphore italique : n° 209 à 212
céramique tournée NCR : n° 213 à 221
céramique tournée grise : n° 222 à 225
commune claire : n° 226
dolium : n° 227 et 228

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

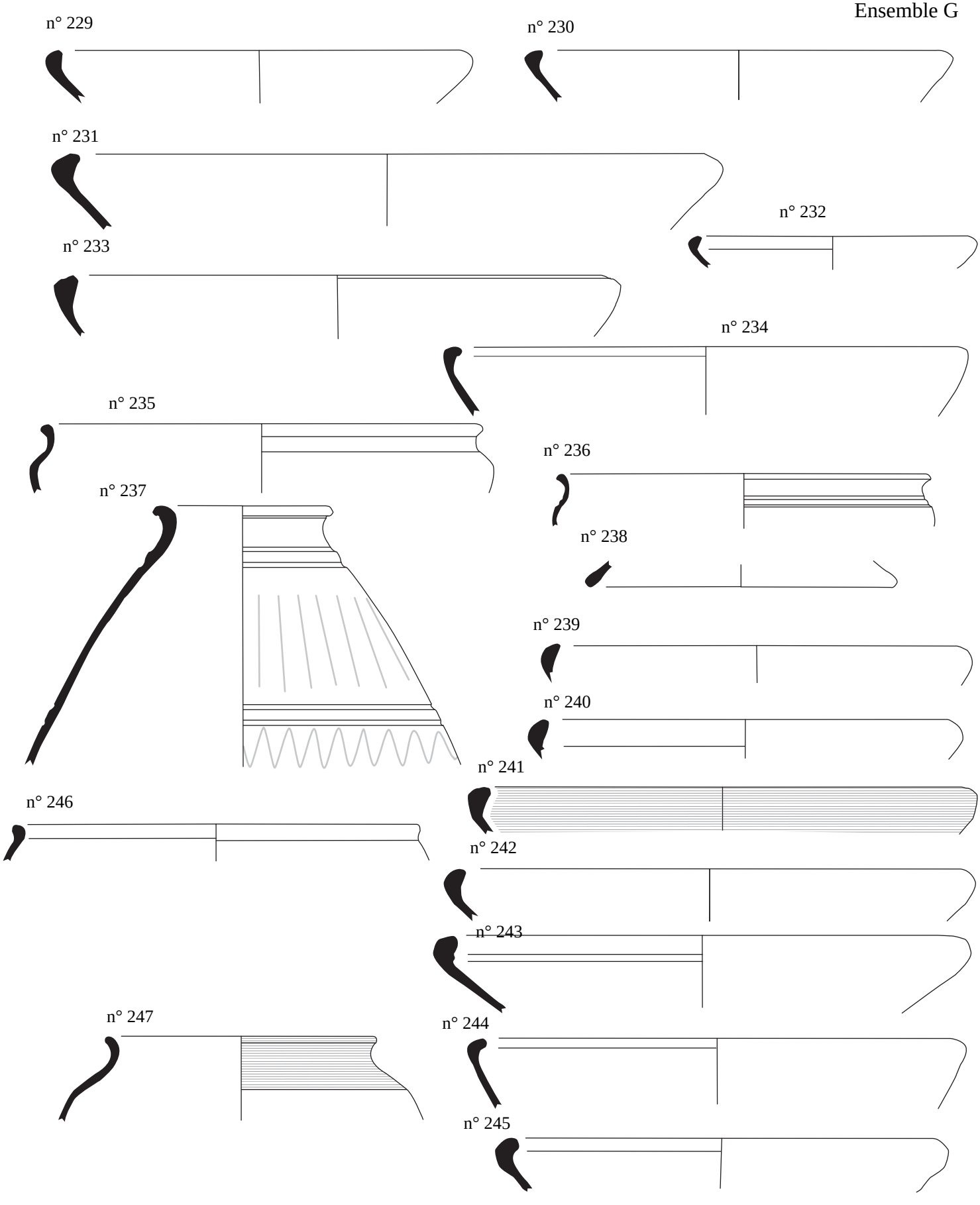

Pl. n° 159 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique des dépôts Us 2000, Us 2004 et Us 2020

céramique tournée grise : n° 229 à 238
céramique tournée NCR : n° 239 à 245
commune claire : n° 246
céramique non tournée : n° 247

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

n° 248

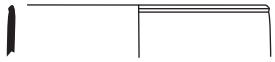

n° 249

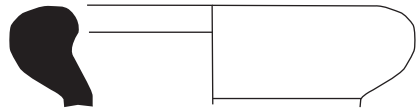

n° 250

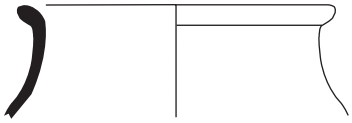

n° 251

n° 253

n° 252

n° 254

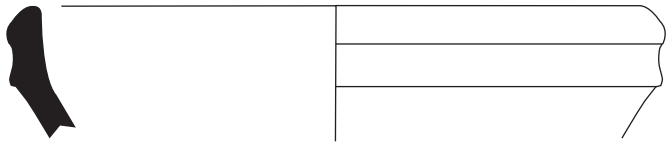

Pl. n° 160 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique de la fosse FS2006

commune claire : n° 248 et n° 254
amphore de Bétique : n° 249
céramique tournée grise : n° 250 à 253

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

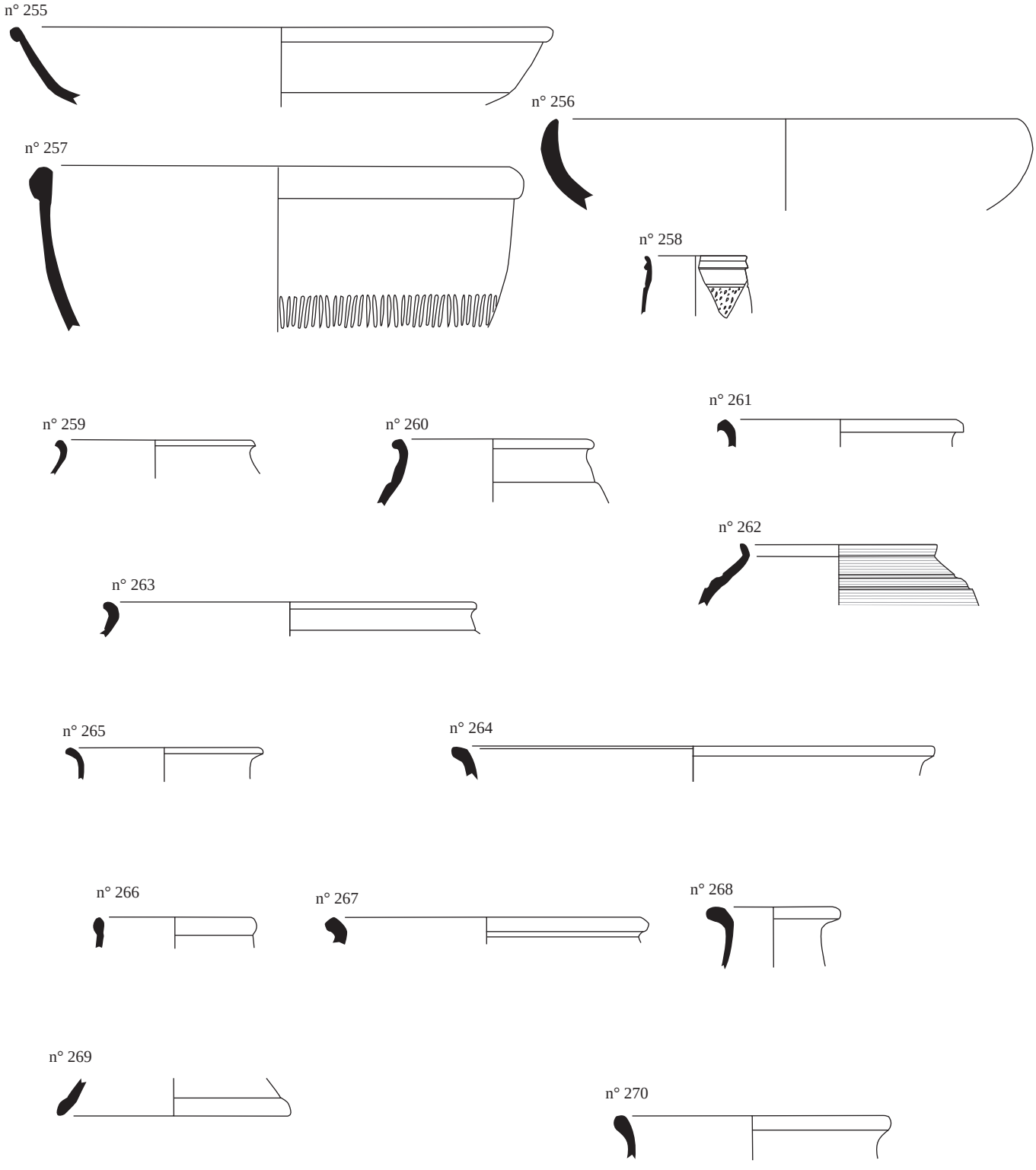

Pl. n° 161 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique du IIe s.

sigillée Gaule du Sud : n° 255
sigillée Claire B : n° 256 et 257
paroi fine : n° 258
céramique tournée grise : n° 259 à 264
céramique tournée NCR : n° 265
commune claire : n° 266 à 269
céramique non tournée : n° 270

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

Pl. n° 162 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface

céramique tournée grise : n° 271 à 304

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

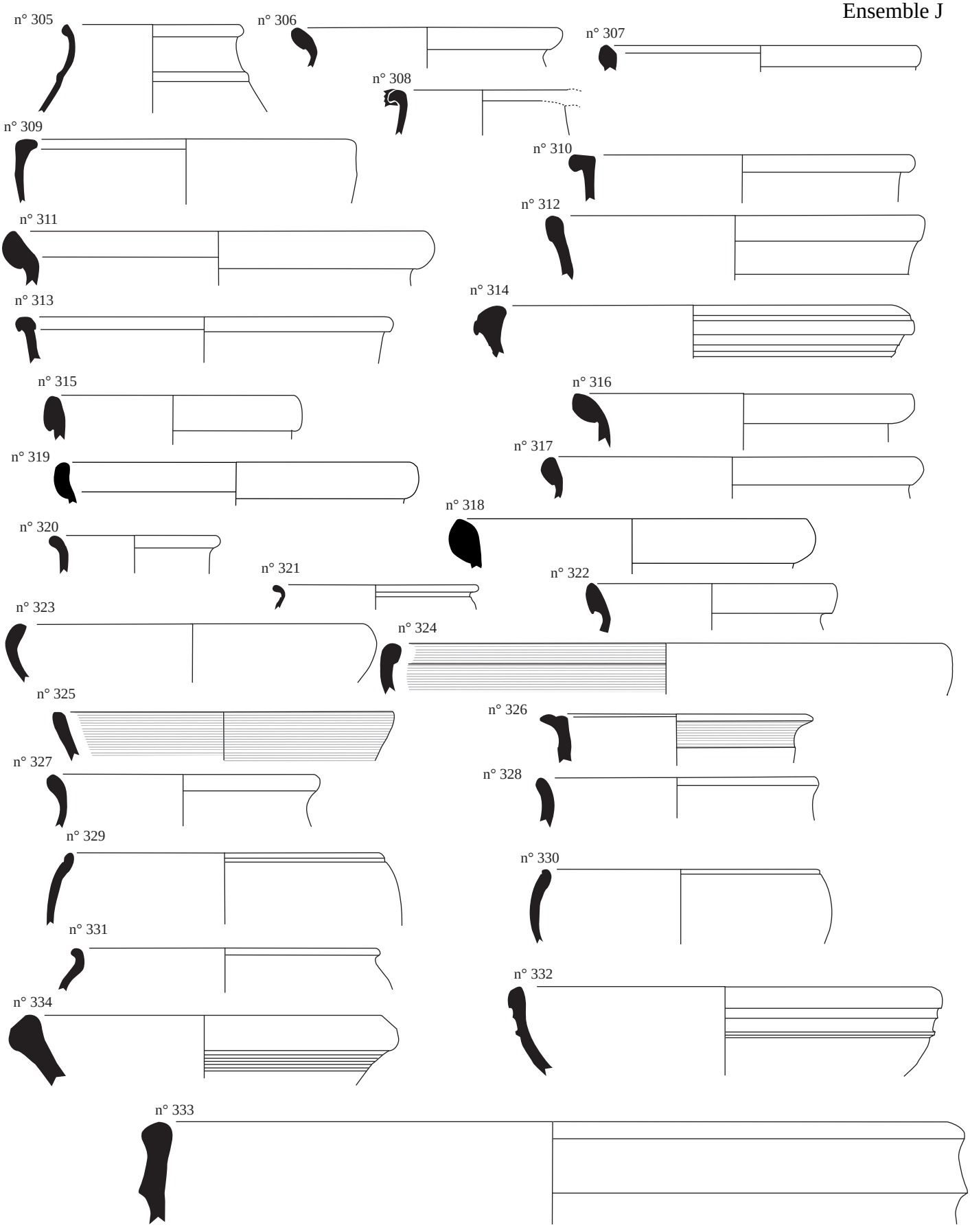

Pl. n° 163 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface (suite)

céramique tournée grise : n° 305 à 308
céramique tournée rouge : n° 309 à 322
céramique tournée NCR : n° 323 à 328
commune claire : n° 329 à 334

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

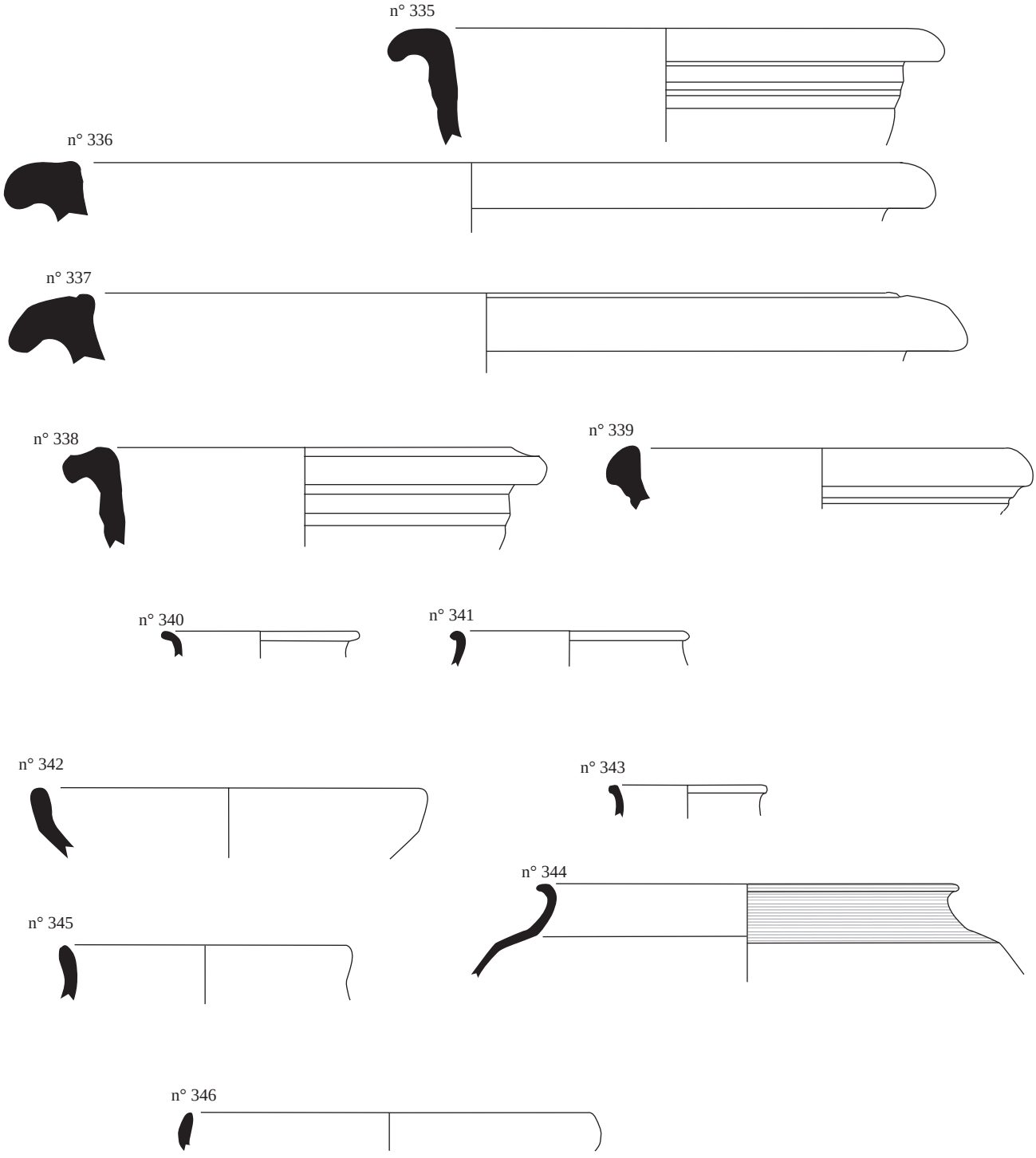

Pl. n° 164 : Revel-Tourdan, Tourdan, mobilier céramique issu des ramassages de surface (suite)

commune claire : n° 335 à 341
céramique non tournée : n° 342 à 345
céramique kaolinitique : n° 346

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

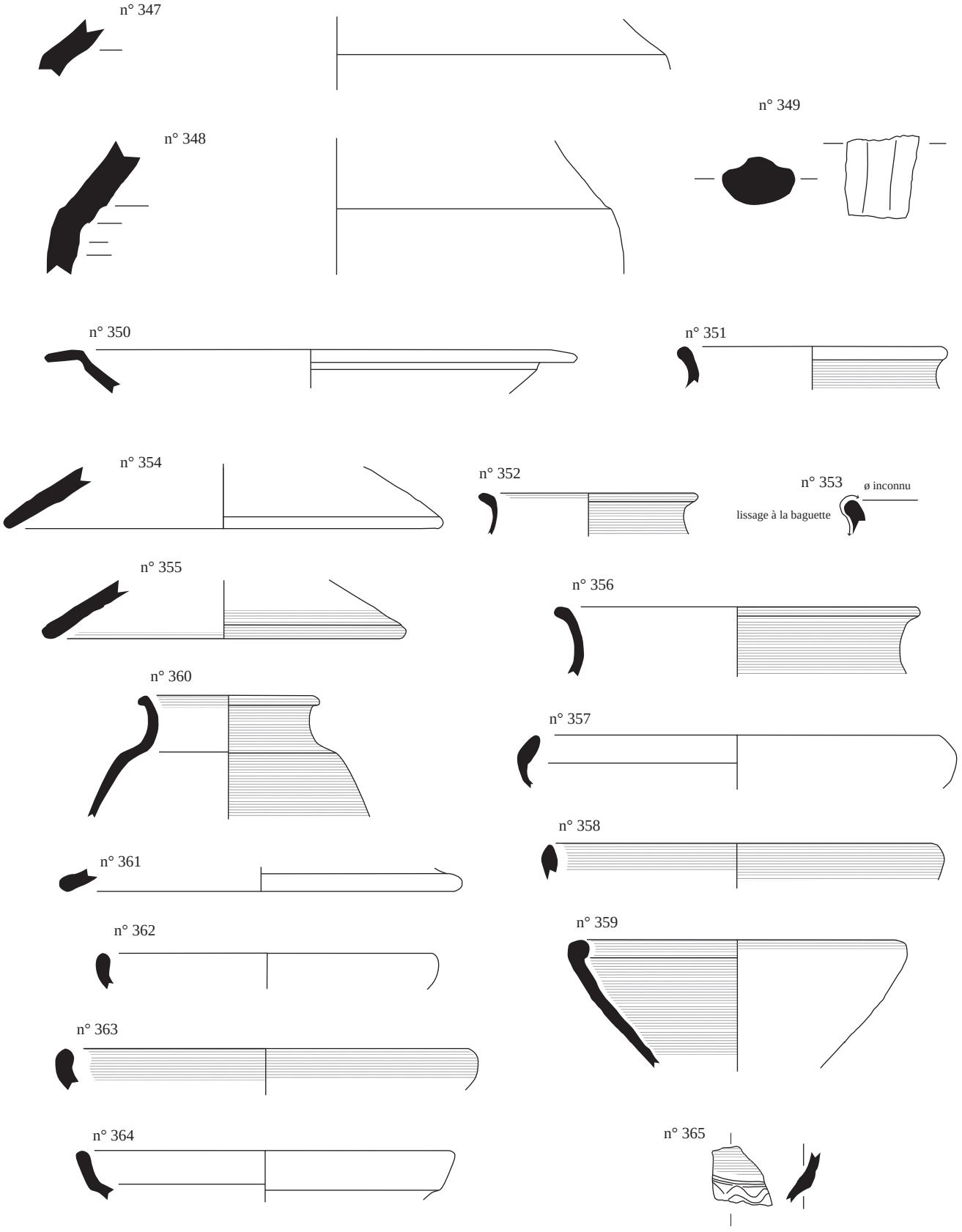

Pl. n° 165 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5033)

amphore italique : n° 347 à 349
céramique campanienne A : n° 350
céramique non tournée : n° 351 à 356
céramique tournée NCR : n° 357 à 361
céramique tournée grise : n° 362 à 365

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

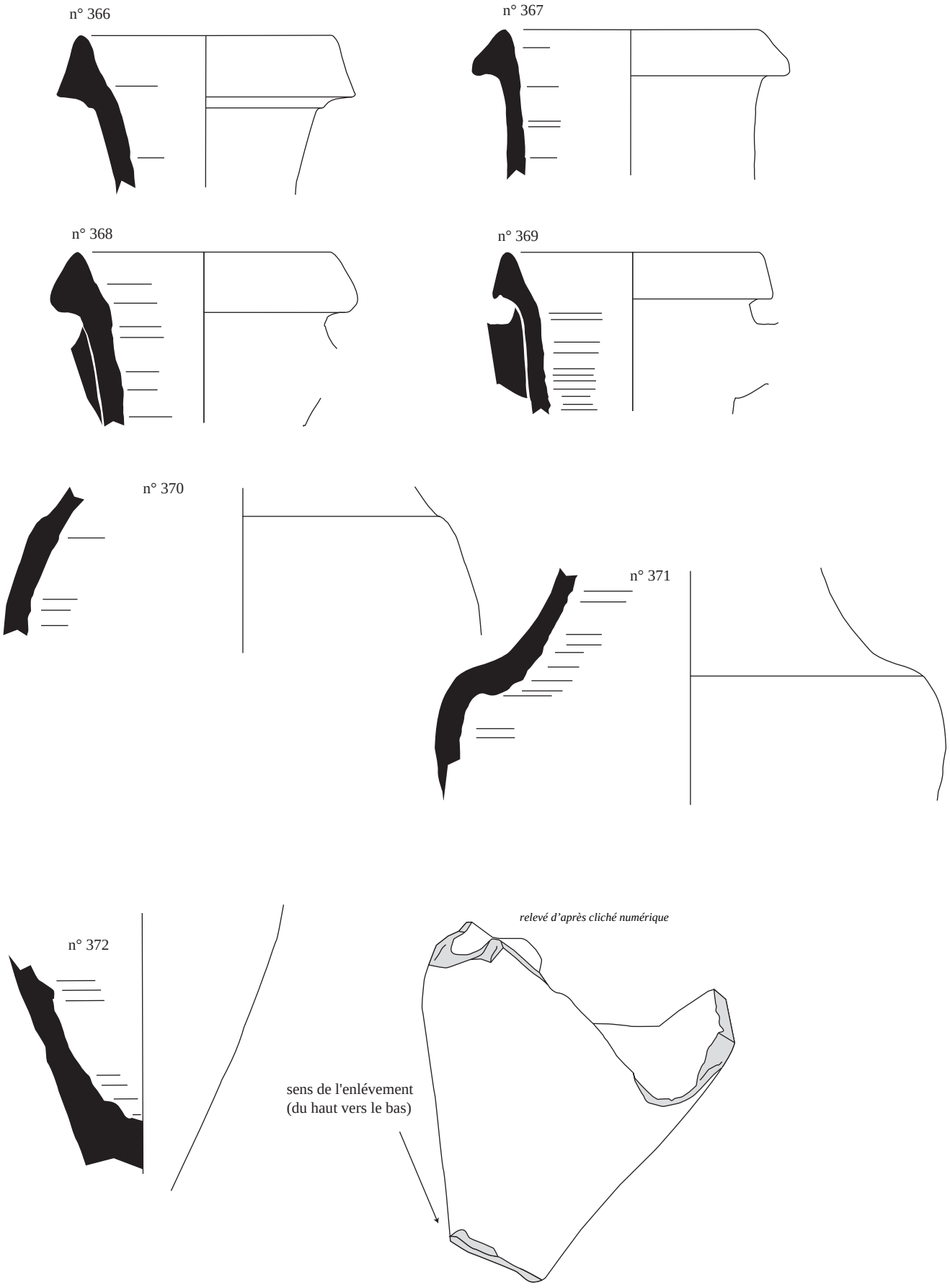

Pl. n° 166 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5064)

amphore italique : n° 366 à 372

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

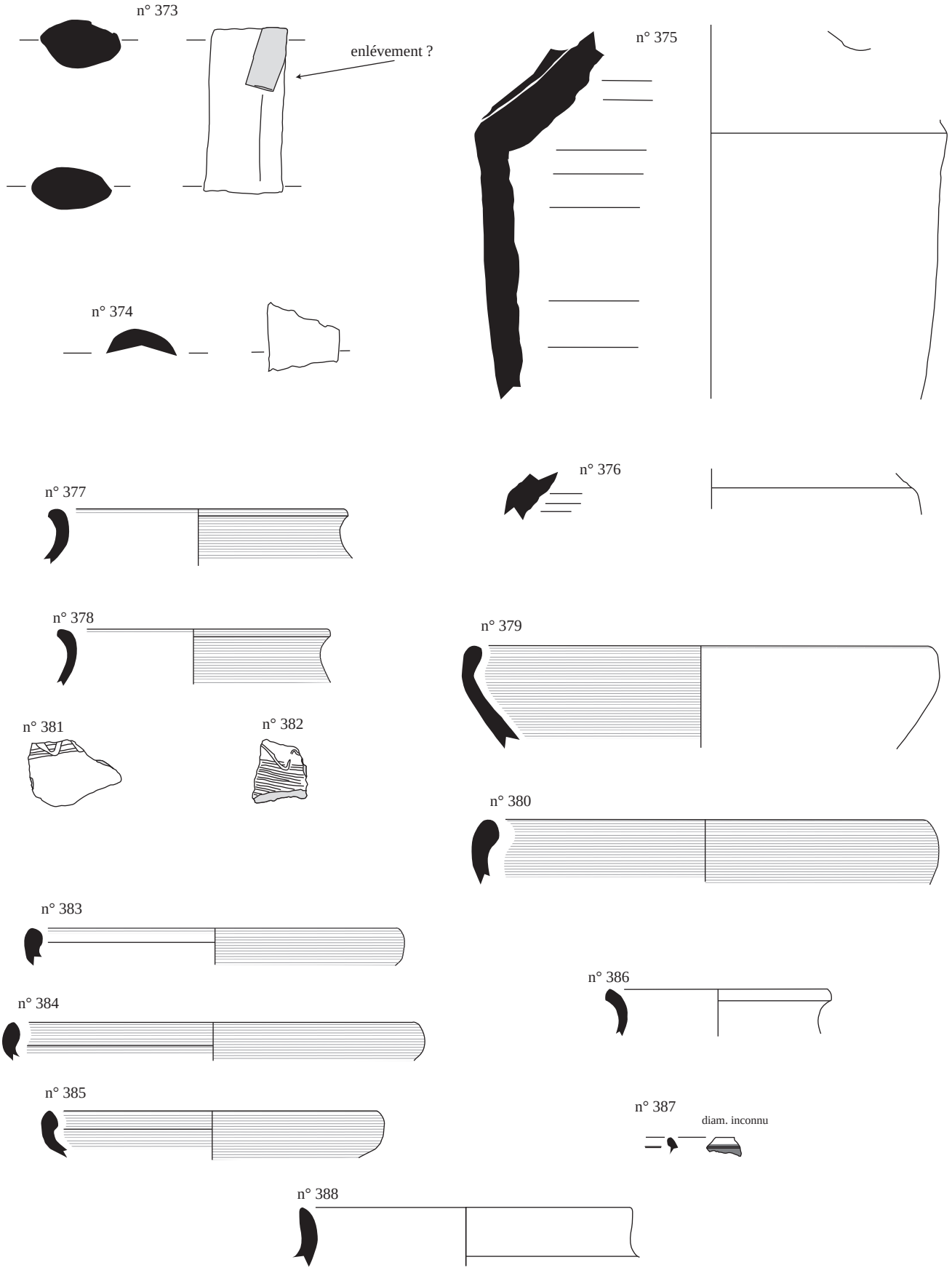

Pl. n° 167 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5066)

amphore italique : n° 373 à 376
céramique non tournée : n° 377 à 382
céramique tournée NCR : n° 383 à 385
céramique peinte : n° 386 et 387
céramique tournée grise : n° 388

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

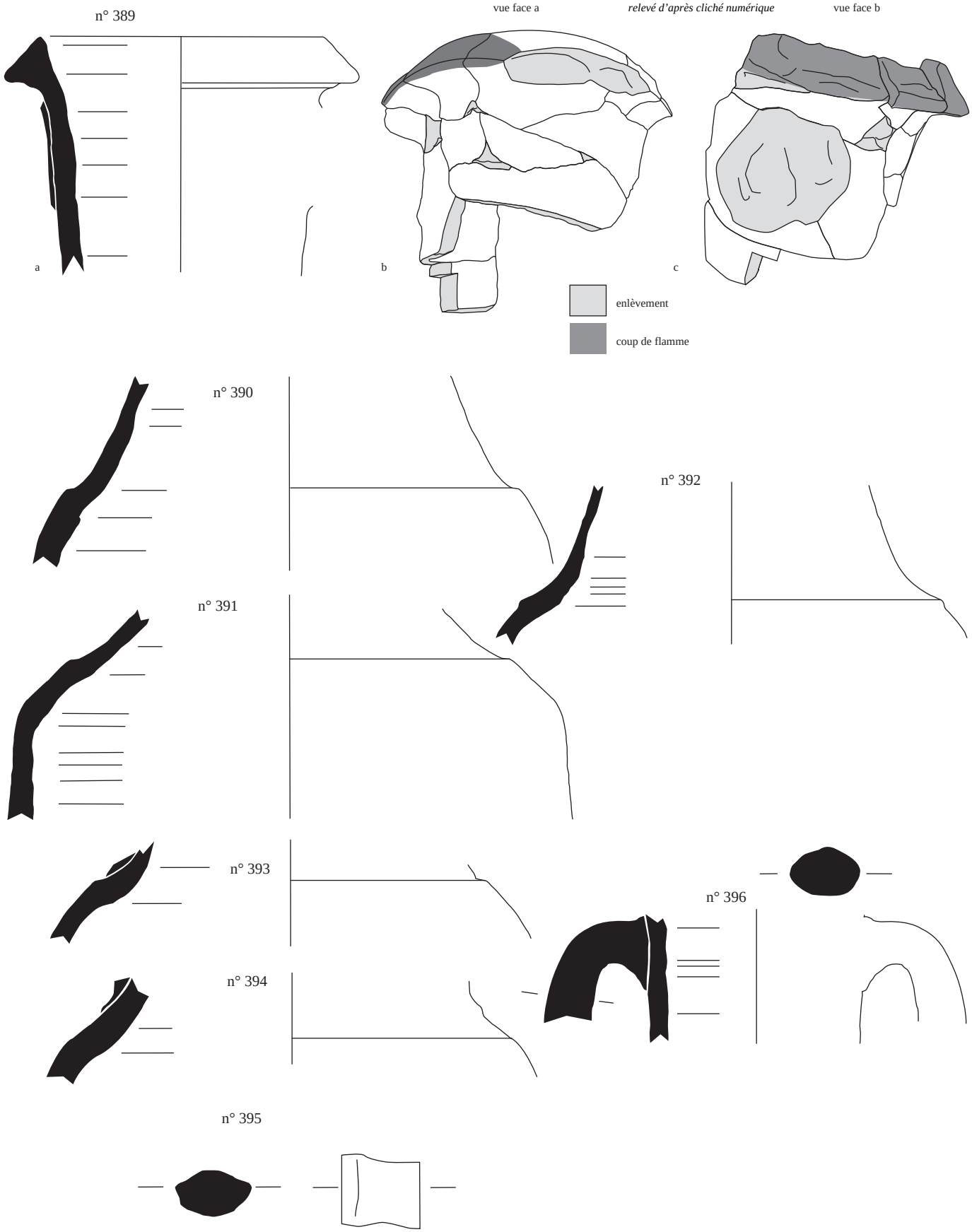

Pl. n° 168 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5077)

amphore italique : n° 389 à 396

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

n° 397 *relevé d'après cliché numérique*

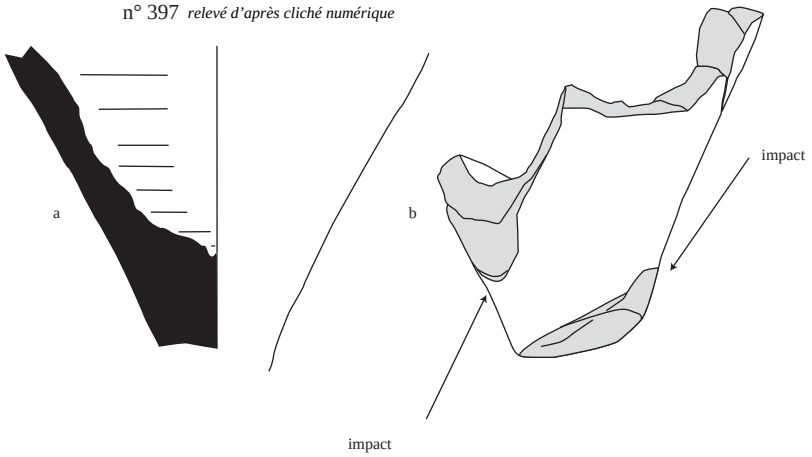

n° 398 *relevé d'après cliché numérique*

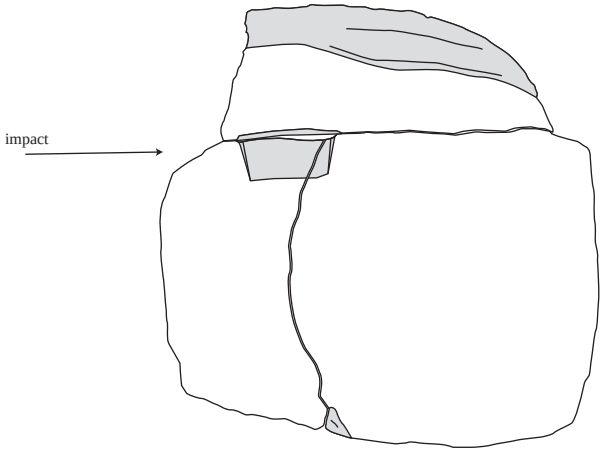

n° 399 *relevé d'après cliché numérique*

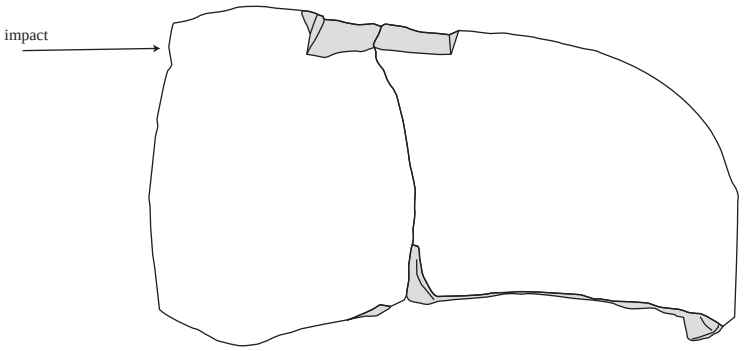

n° 400

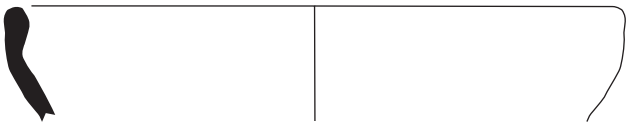

n° 401

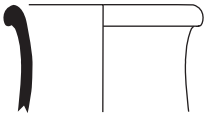

Pl. n° 169 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase b (US 5077)

amphore italique : n° 397 à 399
céramique tournée grise : n° 400
céramique peinte : n° 401

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

a : tessons fragmentés et brulés d'amphores provenant de l'US5033, dans le sondage n° 1

b : tessons fragmentés et brulés d'amphores provenant de l'US5033, autres secteurs

c : US5066, fragment d’anse d’amphore italique, trace d’un enlévement volontaire ?

d : US5066, détail de coup de flamme et marque de surcuisson sur des tessons de panse d’amphore

e : US5077, traces de coup de flamme sur panse d'amphore italique

f : US5077, haut de panse d’amphore italique retaillé et émoussé

Pl. n° 170 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l’état 1 phase b, clichés

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

Type A

Type A

Type B

Type C

Type D

Type D

Pl. n° 171 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l’état 1 phase b, clichés (suite)

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

a : US5077, fond d'amphore, trace d'enlèvement

b : US5077, fragment de panse, trace d'enlévement

c : US5077, fragment de panse, trace d'enlévement

d : US5077, col d'amphore

e : US5077, col d'amphore

Pl. n° 172 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l’état 1 phase b, clichés (suite)

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

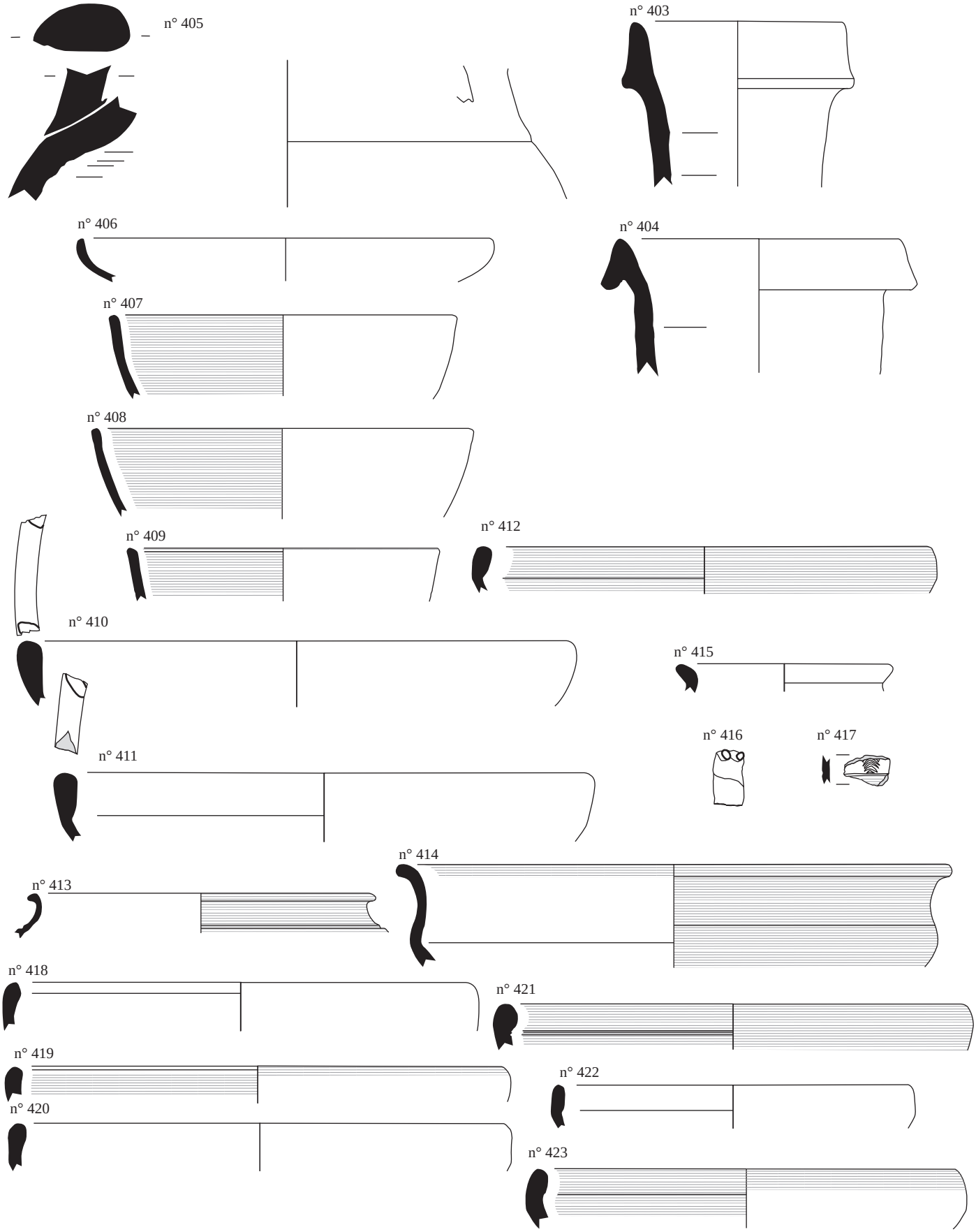

Pl. n° 173 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1 phase c (US 5034 et 5068)

amphore italique : n° 403 à 405
céramique campanienne B : n° 406
céramique tournée NCR : n° 407 à 417
céramique tournée grise : n° 418 à 423

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

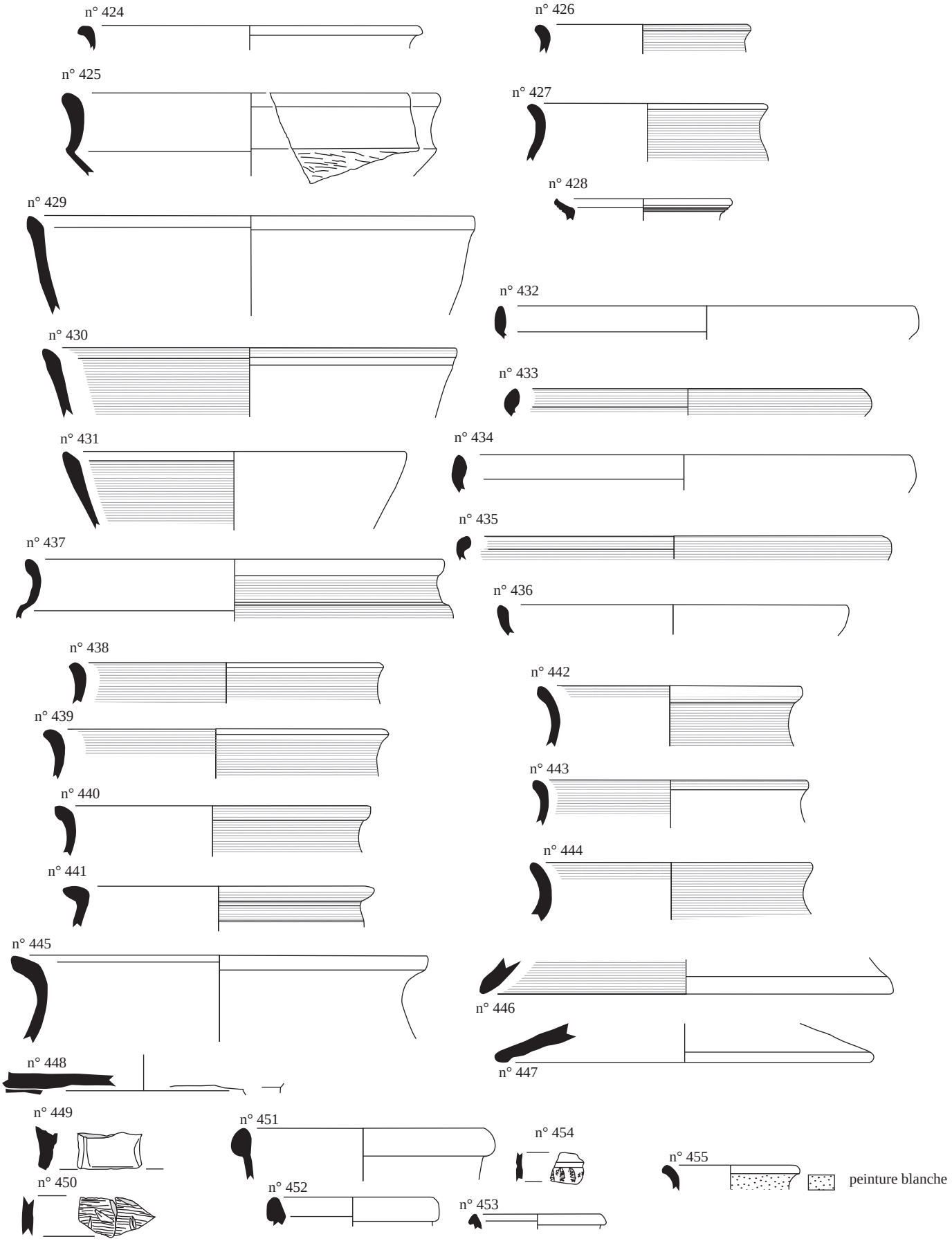

Pl. n° 174 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1phase c (US 5034 et 5068) (suite)

céramique tournée grise : n° 424 à 428
céramique grise fine : n° 429 à 437
céramique non tournée : n° 438 à 450
commune claire : n° 451 à 454
céramique peinte : n° 455

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

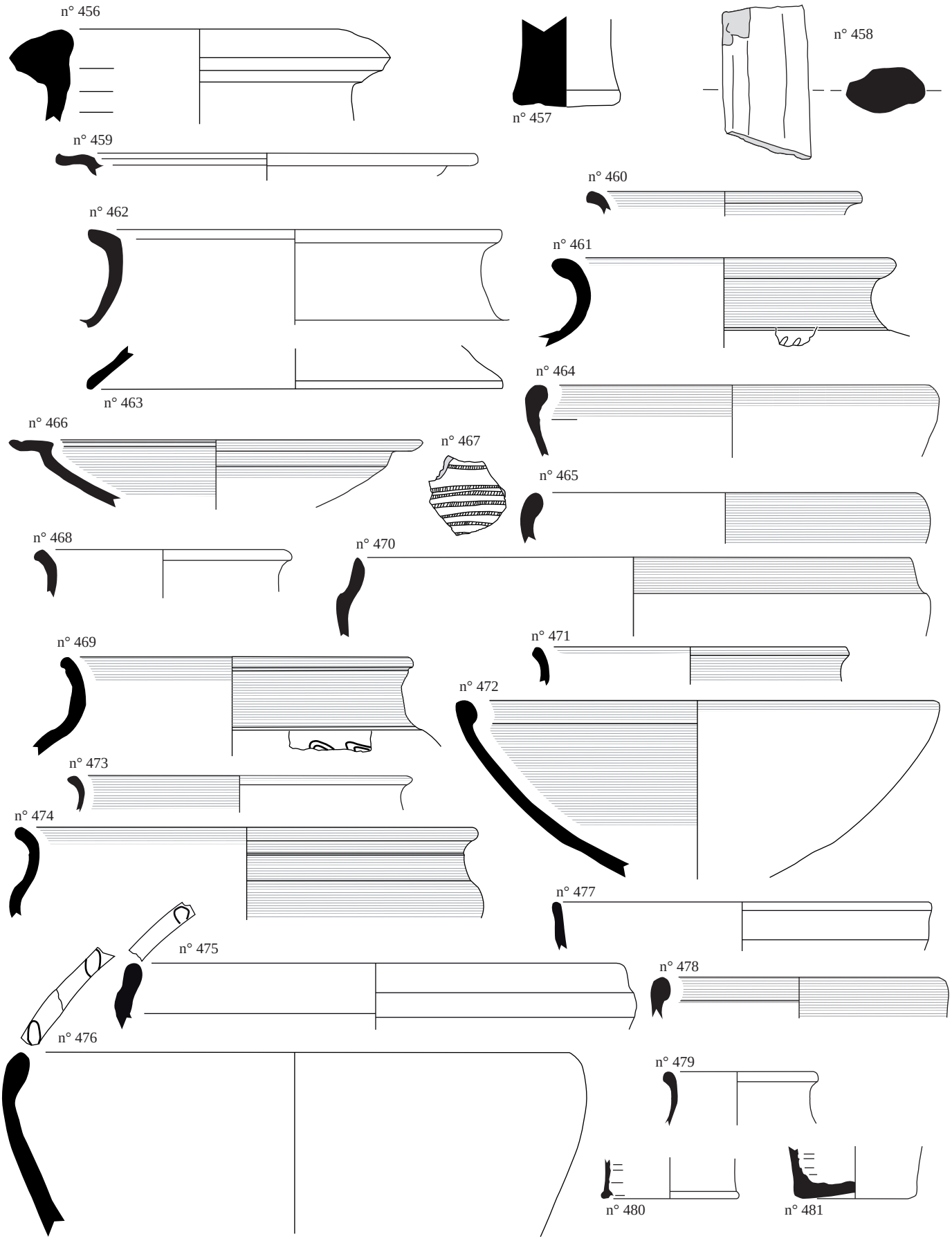

Pl. n° 175 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase c (calages de poteaux)

amphore italique : n° 456 à 458
céramique campanienne A : n° 459
céramique tournée grise : n° 460 à 467
céramique non tournée : n° 468 à 472
céramique tournée NCR : n° 473 à 476
céramique grise fine : n° 477 et 478
céramique peintes : n° 479 à 481

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

mobilier céramique de l'état 1d

Ensemble M

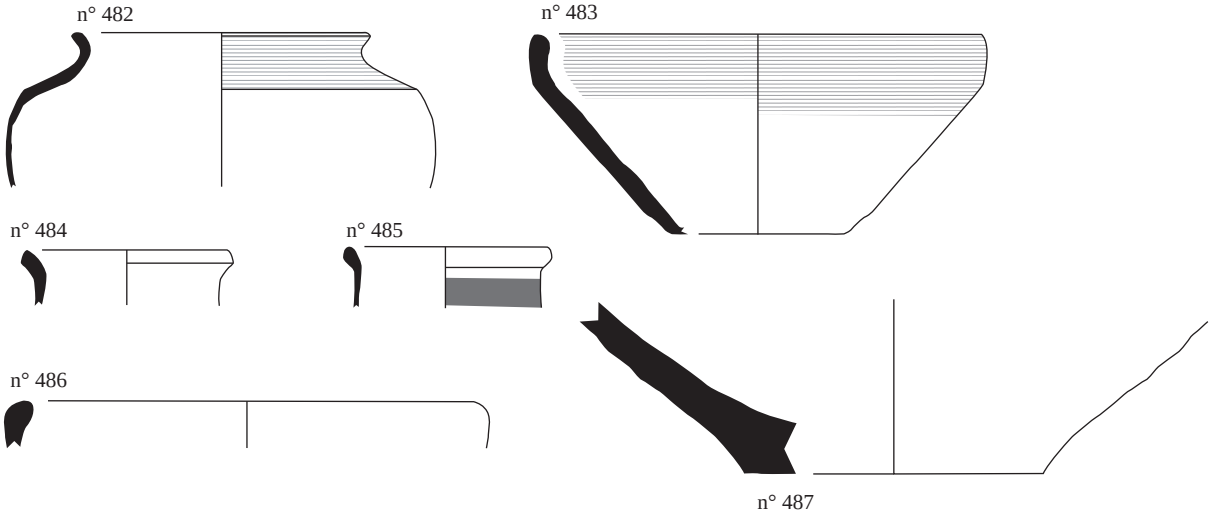

mobilier céramique de l'état 2

Ensemble N

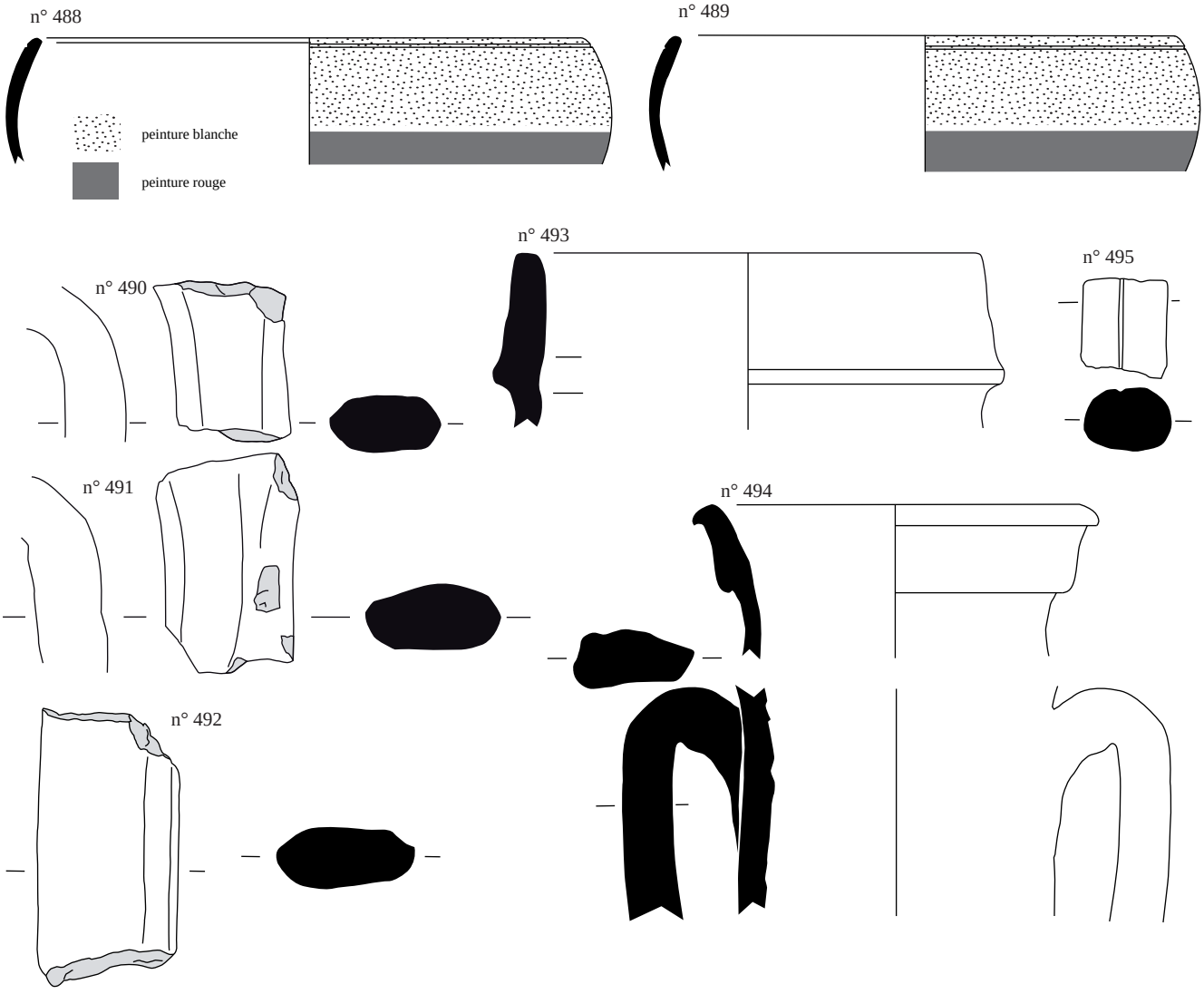

Pl. n° 176 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1, phase d, et de l'état 2

état 1, phase d :
céramique non tournée : n° 482 à 483
céramique peinte : n° 484 et 485
céramique grise fine : n° 486
commune claire : n° 487

état 2 :
céramique peinte : n° 488 et 489
amphore italique : n° 490 à 493
amphore de Bétique : n° 494
amphore gauloise : n° 495

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

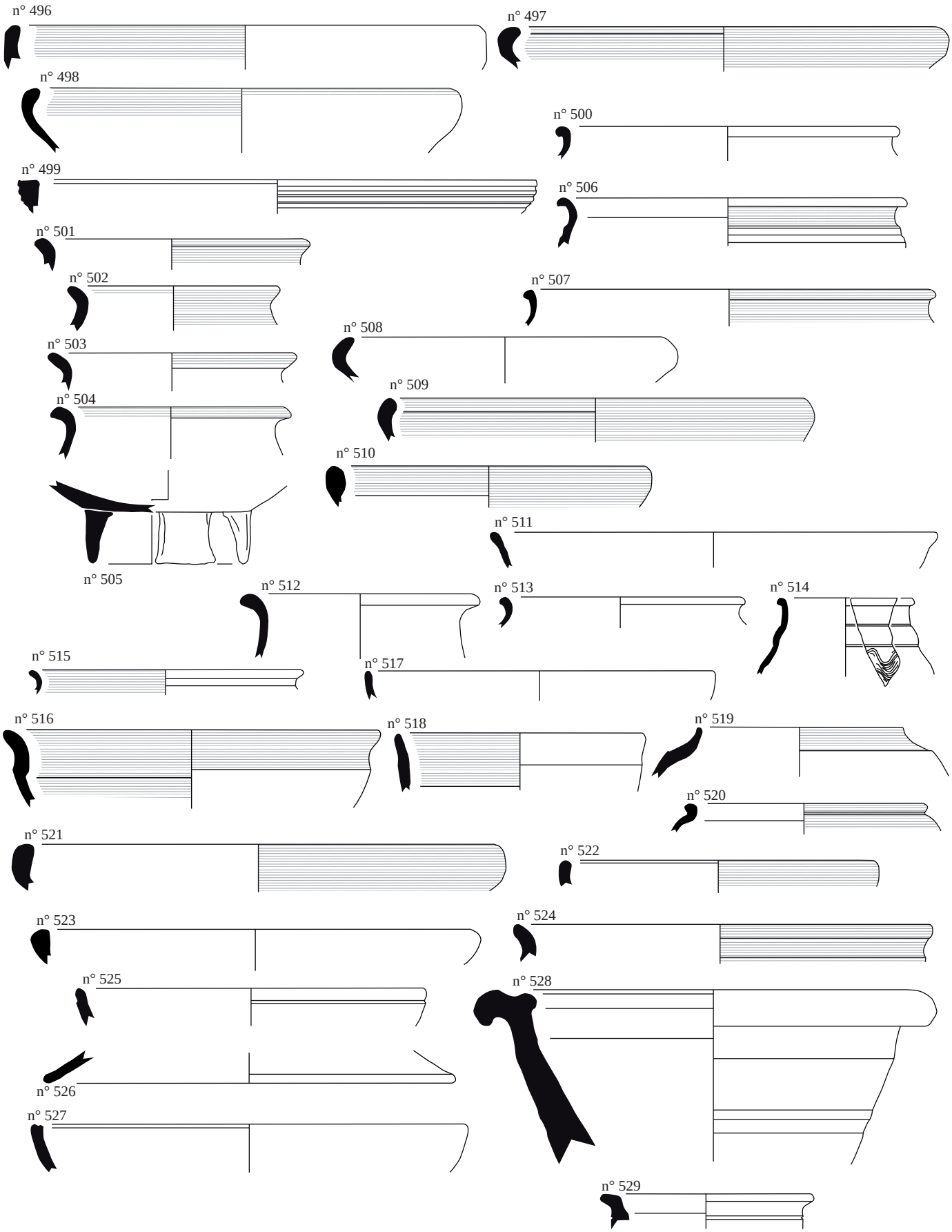

Pl. n° 177 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 2

céramique tournée noire à coeur rouge : n° 496 à 505
céramique grise fine : n° 506 à 514
céramique non tournée : n° 515 à 520
céramique tournée grise : n° 521 à 527
commune claire : n° 528 à 529

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

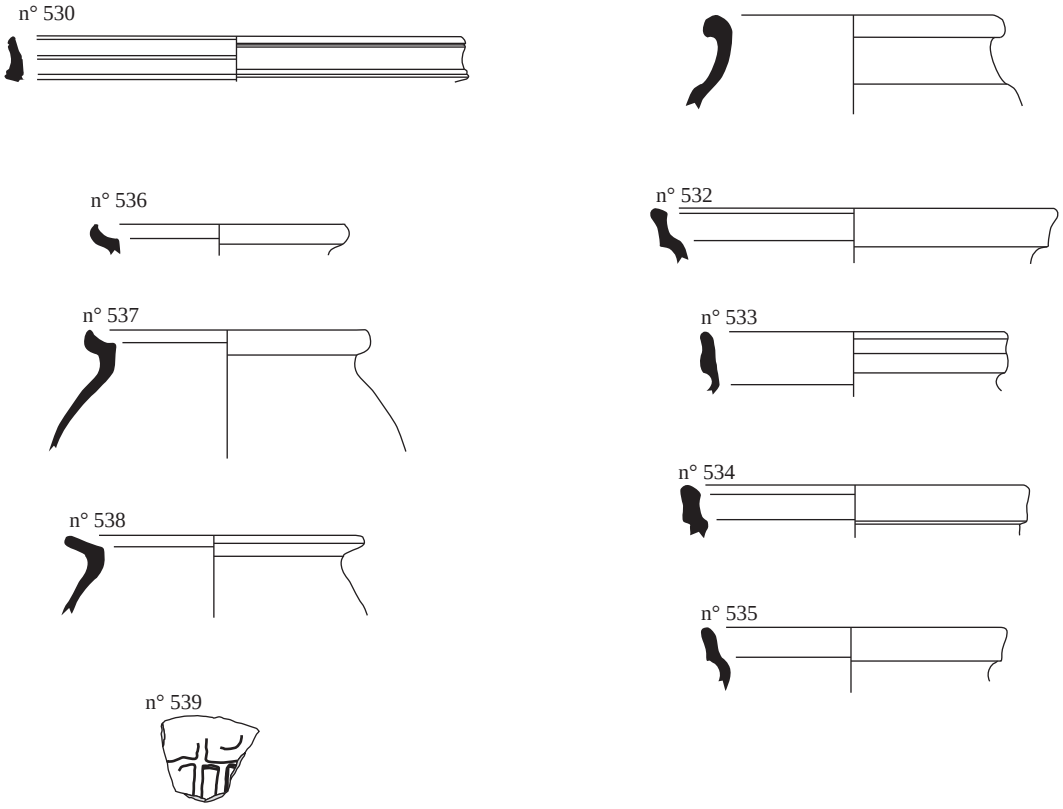

Pl. n° 178 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique des états 3 et 4 (FS5001)

sigillée italique : n° 530
céramique tournée grise : n° 531 à 539

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

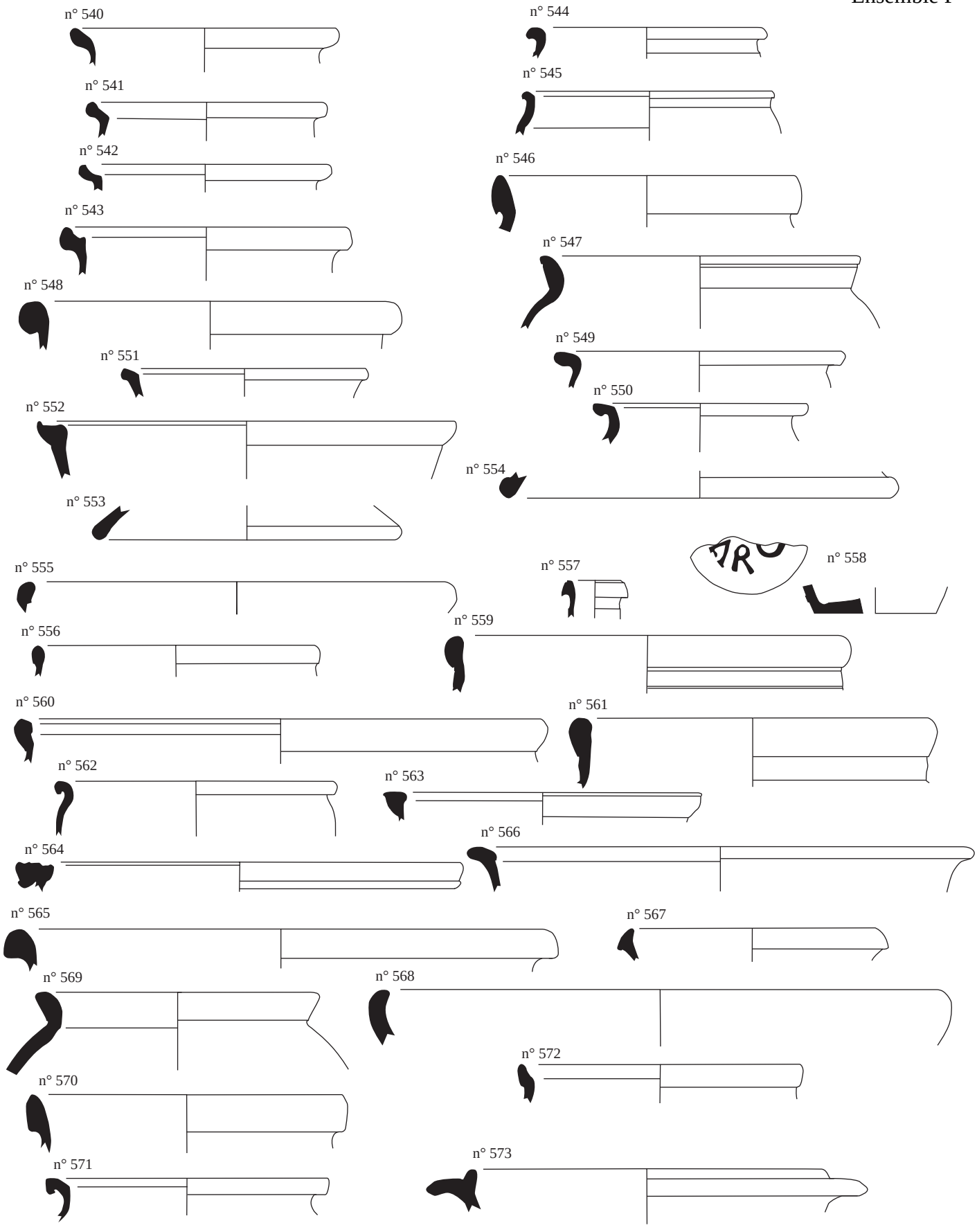

Pl. n° 179 : Beaurepaire, Le Fayaret, mobilier céramique issu des ramassages de surface

céramique tournée grise : n° 540 à 558
céramique tournée rouge : n° 559 à 571
céramique kaolinitique : n° 572
commune claire : n° 573

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3
0 5 cm

La céramique campanienne A

Les coupes et bols

coupe Lamb. 27b [cat. n° 54]

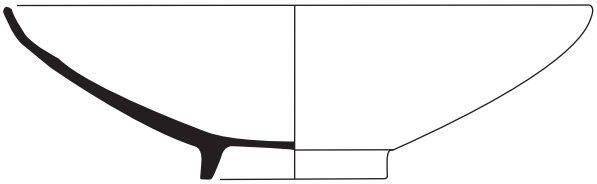

coupe Lamb. 31 [cat. n° 1]

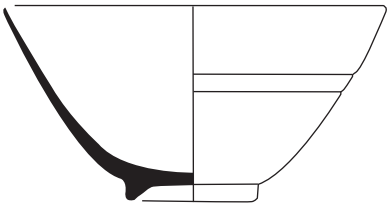

Les assiettes

assiette Lamb. 36 [cat. n° 350]

assiette Lamb. 6 [cat. n° 459]

assiette Lamb. 5/7 [tiré de Pl. n° 63, n° 46]

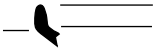

Les décors

estampille à palmettes sur fond de coupe Lamb. 27 ? [tiré de Pl. n° 131, n° 1]

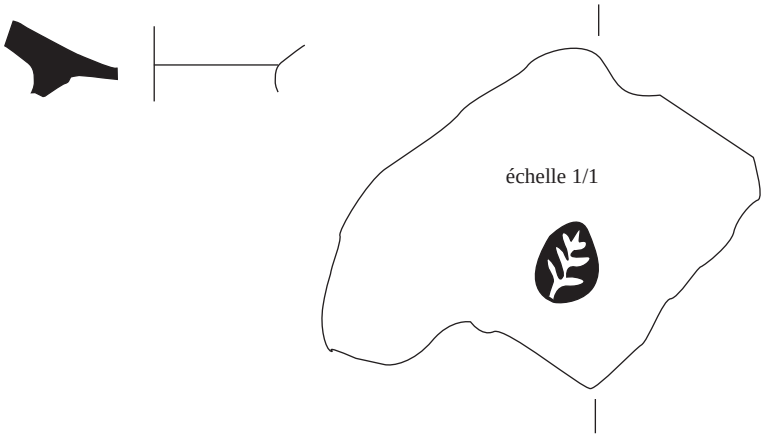

La céramique campanienne B

Les assiettes

assiette Lamb. 5 [cat. n° 406]

Pl. n° 180 : types identifiés en céramique campanienne A et B

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les éléments du service I

assiette Ettl. 11 [tiré de Pl. n° 133, n° 2]

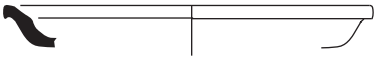

assiette Ettl. 12.2 [tiré de Pl. n° 126, n° 10]

Les éléments du service II

coupe Ettl. 22.1-3 [tiré de Pl. n° 126, n° 9]

assiette Ettl. 18.2 [cat. n° 530]

Les autres types

coupe Ettl. 32.3 [tiré de Pl. n° 117, n° 1]

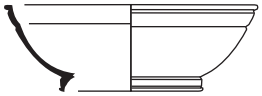

Pl. n° 181 : types identifiés en céramique sigillée italique

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

Les assiettes et les plats

assiette Drag. 18/31 [cat. n° 100]

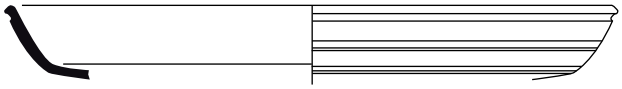

assiette Drag. 4/22 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 35 n° 7]

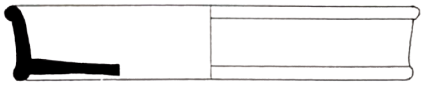

assiette Lez. 31/32 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 124 n° 4]

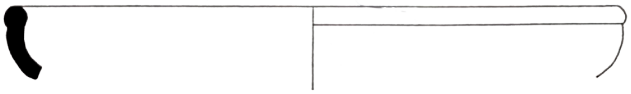

Les bols et les coupelles

coupelle Drag. 27 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 124 n° 1]

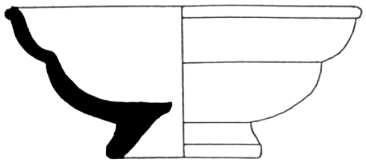

bol Drag. 33 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 123 n° 2]

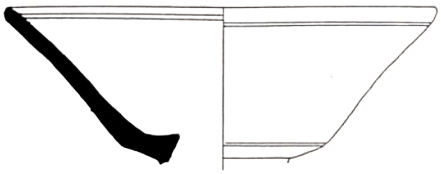

coupelle Lez. 3 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n°125, n° 4]

Les coupes

coupe Drag. 29 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 126, n° 1]

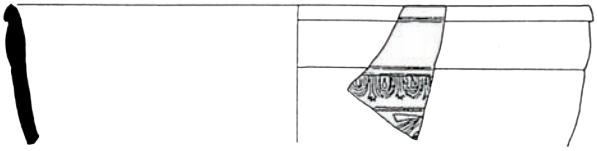

coupe Drag. 37 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 126, n° 2]

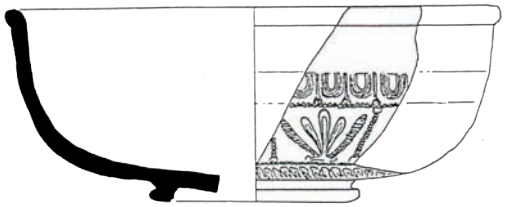

coupe Lez. 88 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 122, n° 1]

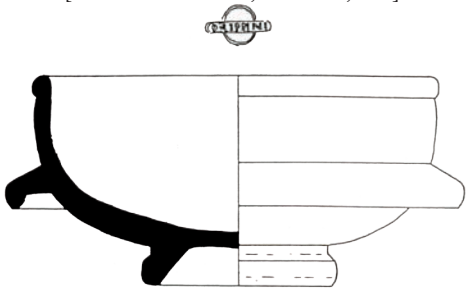

assiette Drag. 15/17 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 125 n° 9]

assiette Vernhet A2 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 123 n° 8]

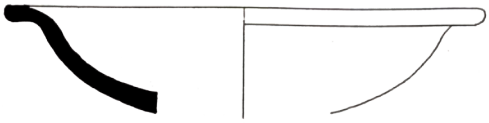

assiette Lez. 57 [tiré de Drouvot 2003, fig. n° 6, n° 7]

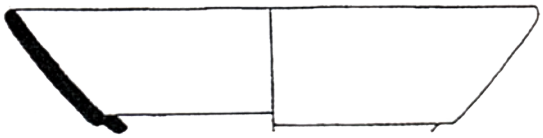

coupelle Drag. 24/25 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 152, n° 2]

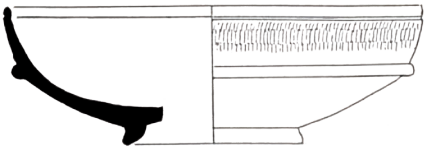

coupelle Verhnet A1 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 123, n° 6]

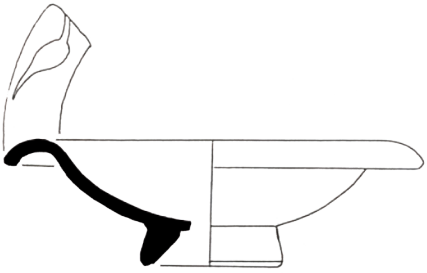

coupelle Vernhet C1 [tiré de Drouvot 2003, fig. n° 6, n° 5]

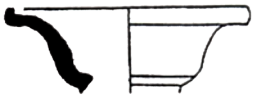

Les autres formes

gobelet Lez. 84 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 122, n° 6]

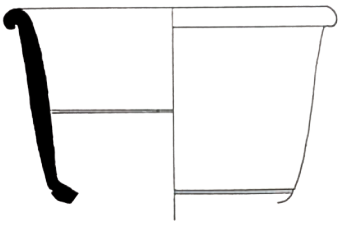

gobelet Déchelette 67 [cat. n° 122]

urne Hermet 90/5 [cat. n° 124]

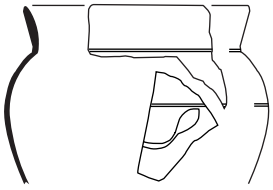

vase globulaire Déchelette 72 [tiré de Drouvot 2003, fig. 6, n° 11]

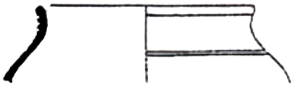

Pl. n° 182 : types identifiés en céramique sigillée gauloise

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les productions de la vallée du Rhône et de l'aire alpine

Les assiettes et les plats

assiette ou plat Desbat 2 [cat. n° 256]

Les pots

pot Desbat 69 [tiré de Drouvot 2003, fig. n° 7, n° 5]

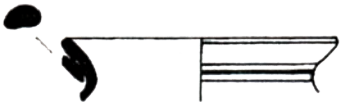

pot Desbat 71 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 130, n° 3]

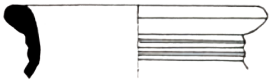

pot Desbat 72 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 130, n° 5]

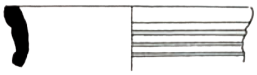

pot Desbat 67 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 131, n° 3]

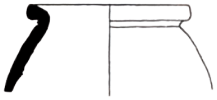

Les bols, les coupes et les coupelles

bol Lamb. 2/37 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 129, n° 1]

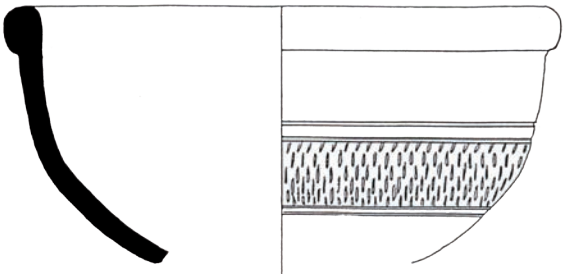

coupe Desbat 15 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 129, n° 5]

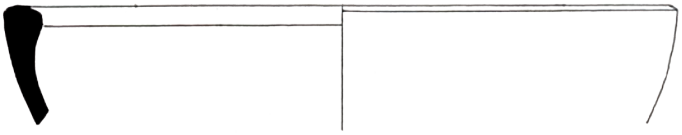

bol Desbat 35 [tiré de Pl. n° 6, n° 1]

bol Pernon 37a [tiré de Pl. n° 3, n° 4]

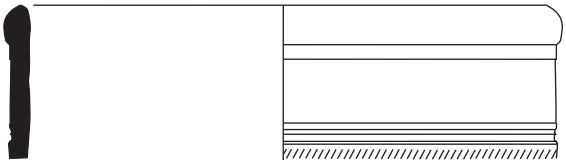

Les autres formes

couvercle Desbat 4 [tiré de Drouvot 2000, Pl. n° 95, n° 1]

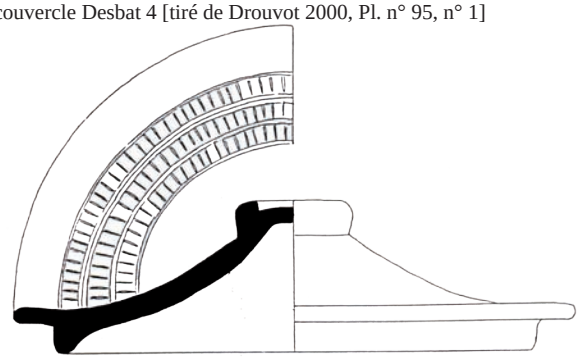

cruche Desbat 87 [tiré de Pl. n° 3, n° 12]

Les Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes

assiette Rigoir 1 [tiré de Pl. n° 3, n° 13]

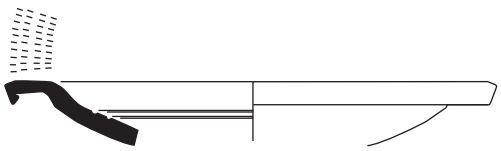

Les céramiques à revêtement argileux extra-régionales

coupelle Chennet 323C [tiré de Pl. n° 106, n° 3]

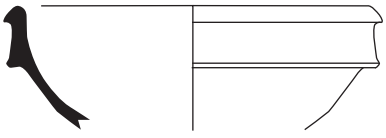

Pl. n° 183 : types identifiés en céramique sigillée à vernis non grésés tardives

La céramique à paroi fine

Les gobelets

gobelet à bord convexe ; type Marabini III/IV ou Mayet 2/3 [cat. n° 156]

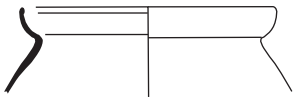

gobelet élancé à lèvre en petit bourrelet, soulignée par un sillon (La Butte 9.1) [cat. n° 258]

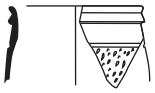

Les bols

bol hémisphérique à lèvre en bandeau lisse et panse crépie à écailles circulaires (Grataloup XXVIII)
[tiré de Drouvot 2003, fig. n° 7, n° 11]

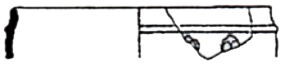

Les céramiques Métallescentes et à engobe noir

Les gobelets

gobelet Déchelette 72 [tiré de Drouvot 2003, fig. n° 7, n° 12]

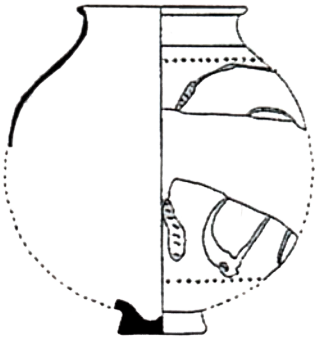

vase fuselé, variante à fond plat [cat. n° 148]

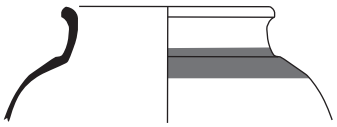

Les céramiques peintes

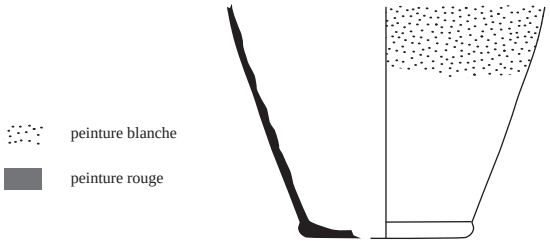

bol dit « de Roanne » (Périchon 16) [cat. n° 489]

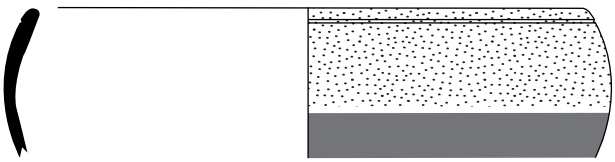

vase fuselé, variante à pied annulaire [tiré de Pl. n° 40, n° 4]

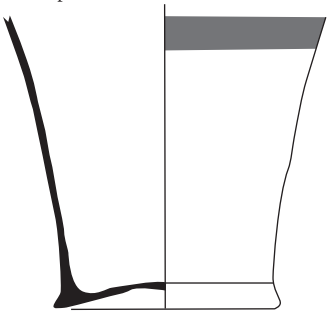

Pl. n° 184 : types identifiés en céramique à paroi fine engobée ou non et en céramique peinte

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

pot à col tronconique (variante a) [cat. n° 84]

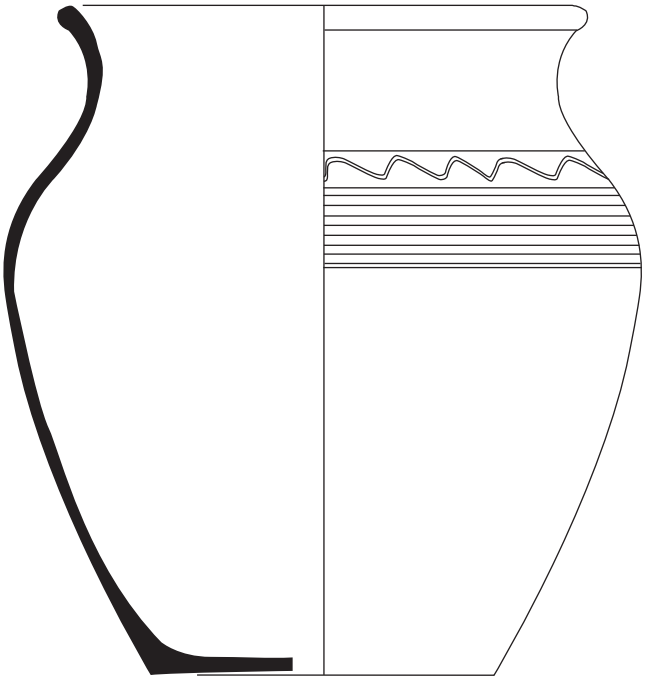

pot à col tronconique (variante b) [cat. n° 111]

pot à col tronconique (variante c) [cat. n° 132]

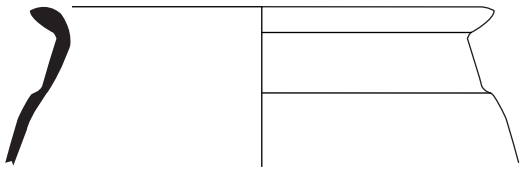

pot à épaulement caréné (variante a) [cat. n° 294]

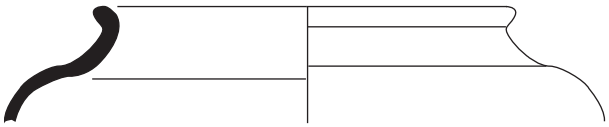

pot à épaulement caréné (variante c) [cat. n° 105]

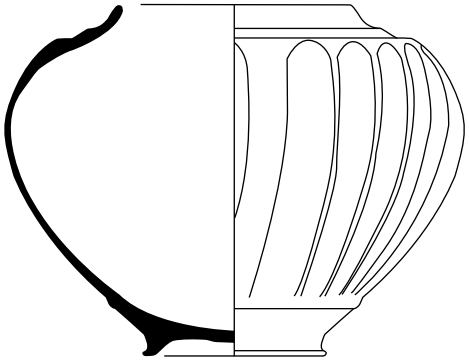

pot à épaulement caréné (variante b) [cat. n° 107]

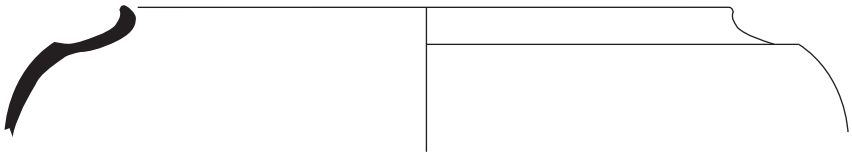

pot à col droit et lèvre droite [cat. n° 301]

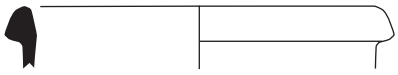

pot à col droit et lèvre évasée [cat. n° 38]

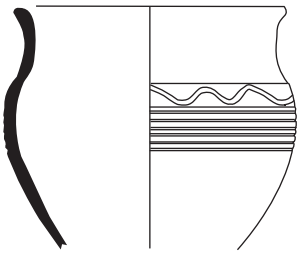

pot à col droit et lèvre en gros bourrelet [cat. n° 548]

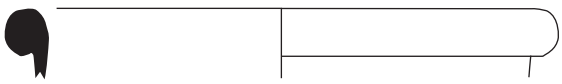

pot à col droit et lèvre en bourrelet [cat. n° 291]

pot à col droit et lèvre triangulaire [cat. n° 135]

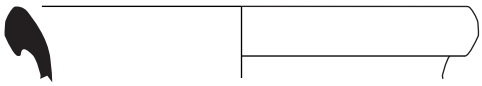

pot à col droit et lèvre repliée en ourlet [cat. n° 261]

Pl. n° 185 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les pots

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

pot à col court et lèvre en bourrelet [cat. n° 134]

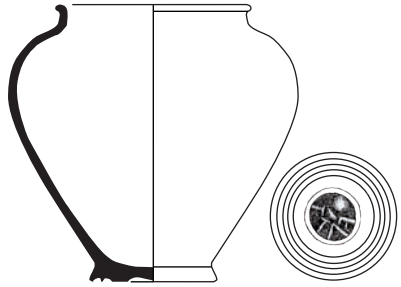

pot sans col à lèvre en bourrelet arrondi [cat. n° 520]

pot sans col à lèvre divergente [cat. n° 547]

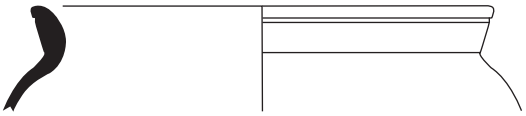

pot à col court et lèvre divergente formant un bec [cat. n° 550]

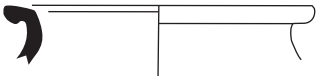

pot globulaire sans col à lèvre courte [cat. n° 110]

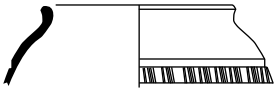

pot à lèvre rectangulaire en méplat [cat. n° 462]

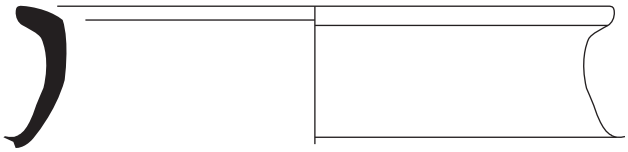

pot à lèvre en bandeau avec gorge [cat. n° 319]

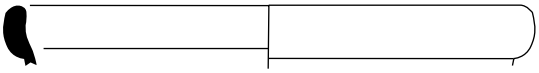

pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure [cat. n° 542]

pot à lèvre en bandeau sans gorge [cat. n° 307]

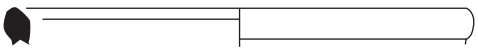

pot à col côtelé (CT)/cannelé(CNT) [cat. n° 133]

types connus en pâte à dominante calcaire

pot à col tronconique et lèvre plate (Haltern 62) [cat. n° 197]

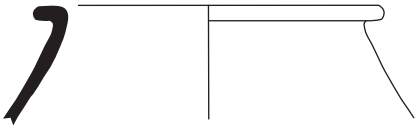

pot à col droit et lèvre à gorge interne [cat. n° 529]

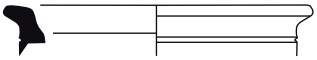

pot sans col et lèvre en bourrelet [cat. n° 267]

pot à col mouluré [cat. n° 237]

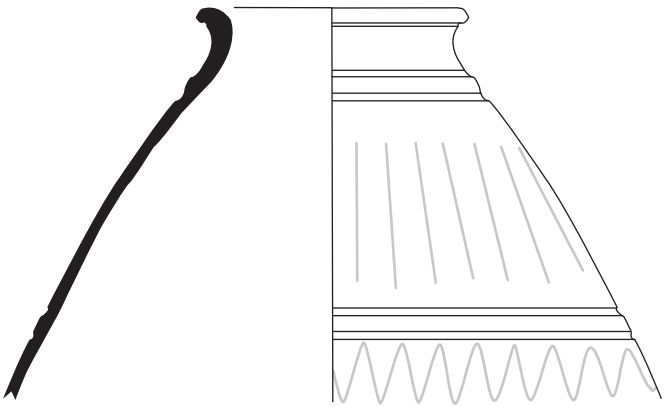

pot à bec [tiré de Pl. n° 133, n° 51]

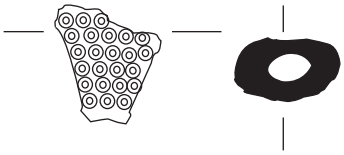

Pl. n° 186 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les pots (suite)

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

marmite tripode [cat. n° 28]

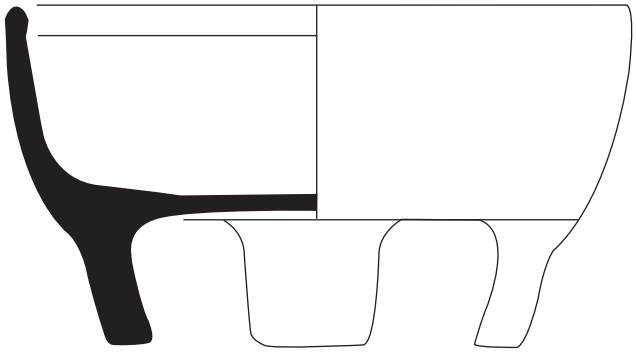

marmite à lèvre rectangulaire [cat. n° 562]

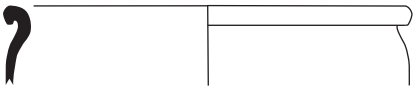

marmite à lèvre débordante triangulaire [cat. n° 563]

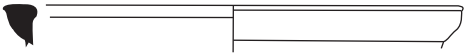

marmite à lèvre débordante aplatie [cat. n° 147]

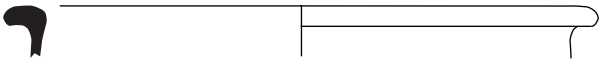

marmite à lèvre rentrante [cat. n° 282]

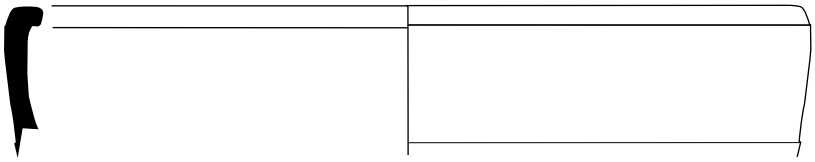

marmite à lèvre en bourrelet [cat. n° 141]

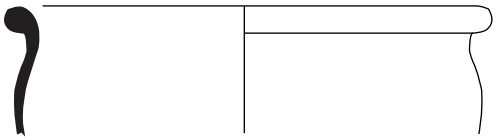

marmite à col droit et lèvre épaissie [cat. n° 312]

marmite à lèvre en bourrelet avec gorge interne [cat. n° 311]

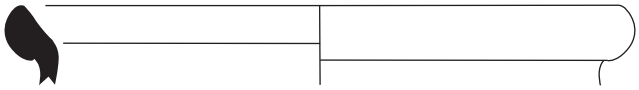

plat à paroi rectiligne à lèvre arrondie ou épaissie [cat. n° 112]

plat à paroi rectiligne à lèvre en bourrelet [cat. n° 29]

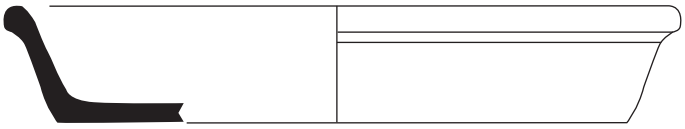

plat à paroi rectiligne à sillon sur la lèvre [cat. n° 279]

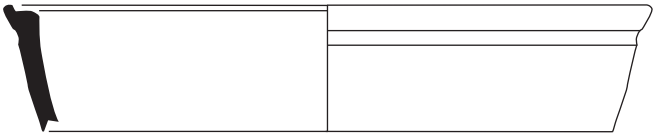

plat à paroi rectiligne avec un bourrelet sur la lèvre [cat. n° 139]

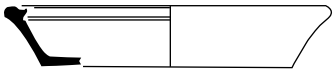

plat à paroi rectiligne à lèvre aplatie [cat. n° 281]

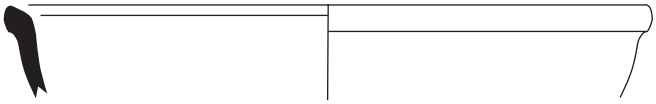

plat à paroi rectiligne à lèvre divergente en amande [cat. n° 566]

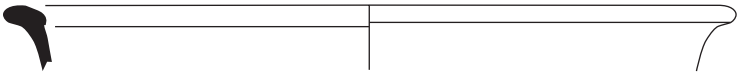

plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante [cat. n° 280]

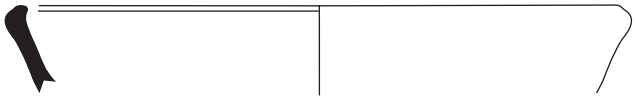

plat à panse arrondie et lèvre simple [cat. n° 140]

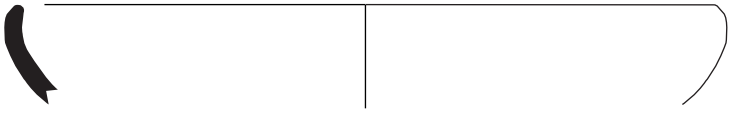

plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante avec collerette [cat. n° 567]

Pl. n° 187 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les marmites et les plats

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

types connus en pâte à dominante calcaire

mortier à lèvre en collerette (variante a) [cat. n° 145]

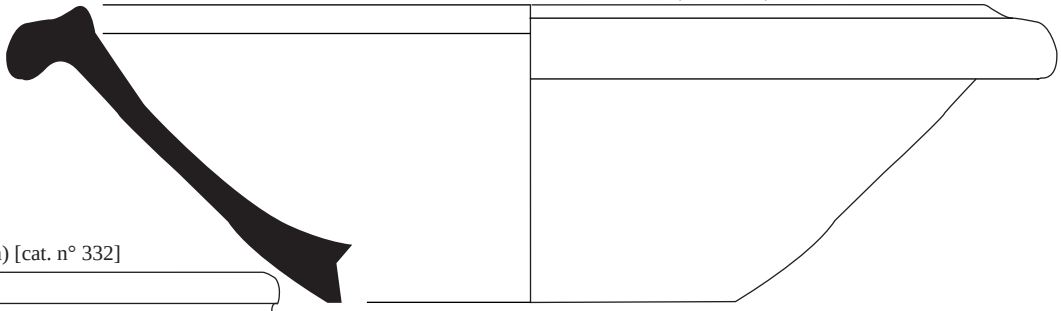

mortier à lèvre en bandeau (variante a) [cat. n° 332]

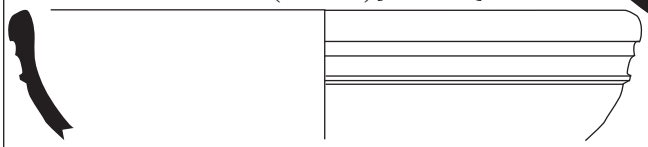

mortier à lèvre en collerette (variante b) [cat. n° 338]

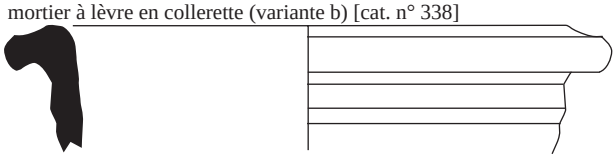

mortier à lèvre en bandeau (Haltern 59) (variante b) [cat. n° 254]

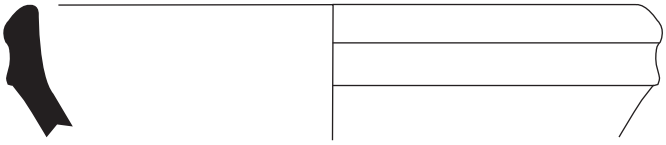

mortier à lèvre courte et bombée [cat. n° 339]

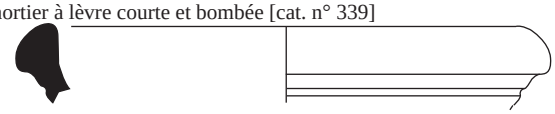

mortier à lèvre en bandeau (variante c) [cat. n° 334]

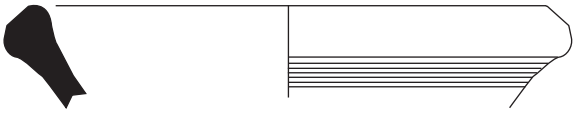

type connu en pâte siliceuse

mortier à lèvre en bandeau moulurée [cat. n° 314]

couvercle à lèvre arrondie [cat.n° 26]

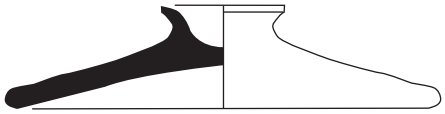

couvercle à lèvre formant bandeau [cat. n° 115]

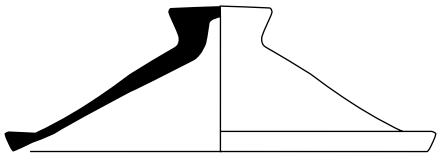

types connus en pâte à dominante calcaire

olpe [cat. n° 451]

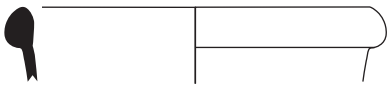

cruche à lèvre striée [tiré de Pl. 126, n° 22]

cruche à col droit et lèvre en bourrelet [cat. n° 268]

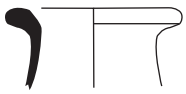

pichet [cat. n° 192]

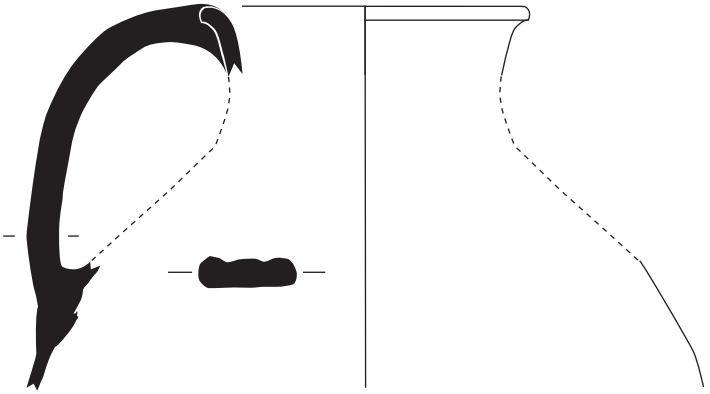

types connus en pâte siliceuse

bouilloire à lèvre trilobée [cat. n° 118]

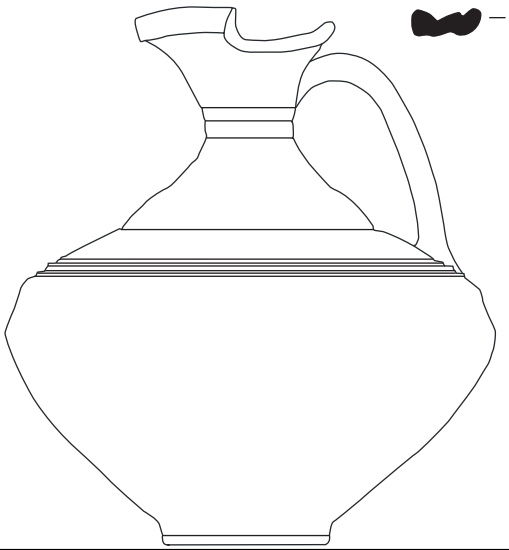

cruche/bouilloire à col étroit et lèvre en crochet [cat. n° 557]

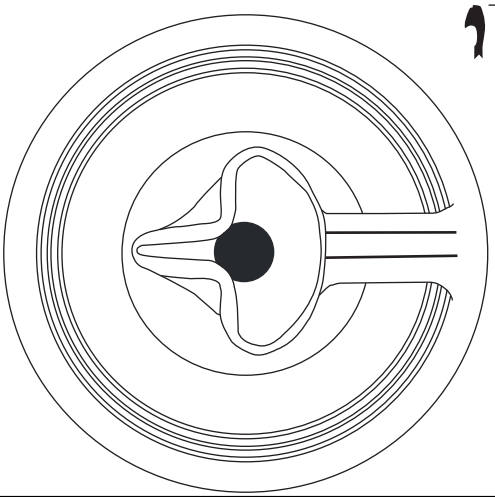

Pl. n° 188 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les mortiers, les couvercles et les cruches, pichets et bouilloires

échelle : 1/3

0 5 cm

DAO : Guillaume Varennes, 2009

jatte à bord droit (type I) [cat. n° 164]

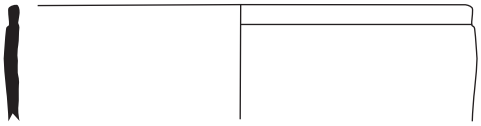

jatte à bord droit et méplat externe (type II) [cat. n° 233]

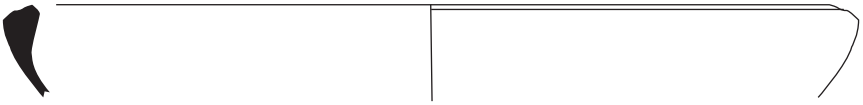

jatte à bord rentrant (type III : variante a) [cat. n° 44]

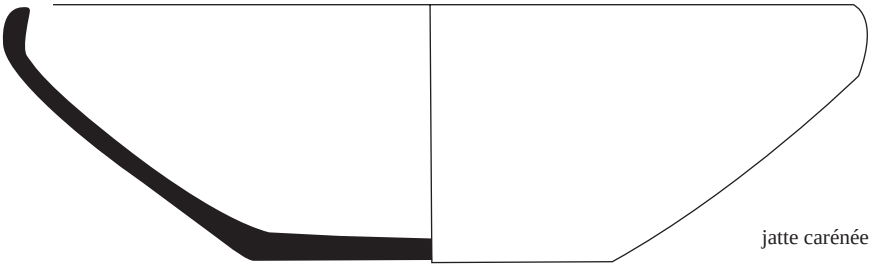

jatte carénée (à carène marquée : type VII) [cat. n° 425]

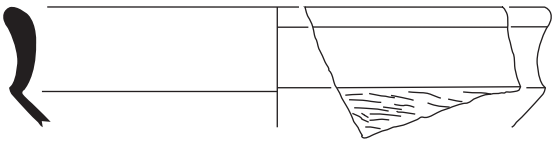

jatte à bord rentrant (type III : variante b) [cat. n° 36]

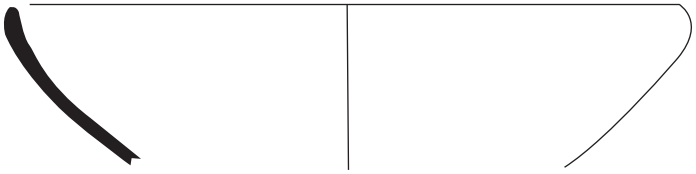

jatte carénée (à profil doux : type VIII) [cat. n° 189]

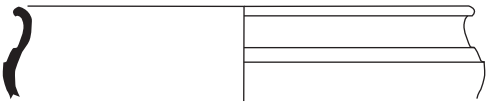

jatte à bord rentrant en bourrelet interne (type IV) [cat. n° 472]

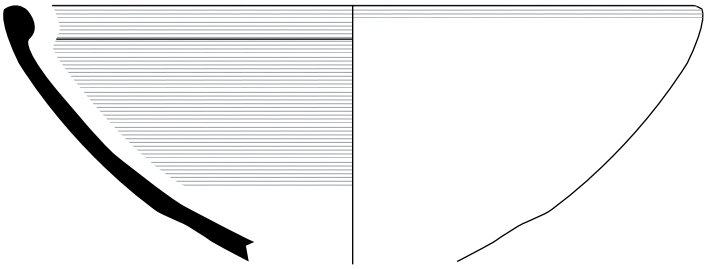

jatte carénée à lèvre en bourrelet pincé (type IX) [cat. n° 172]

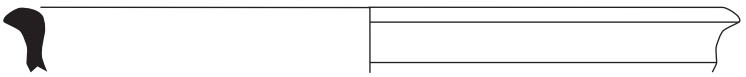

jatte à lèvre aplatie (type V) [cat. n° 275]

jatte à panse tronconique ouverte (type VI) [cat. n° 30]

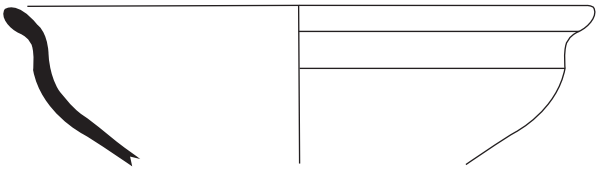

Pl. n° 189 : classement morphologique des types identifiés en céramique commune : les jattes

échelle : 1/3

0 5 cm

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Les imitations de vaisselle républicaine

bol Lamb. 31/33 [cat. n° 517]

Les pots

pot à col tronconique (variante b) [cat. n° 469]

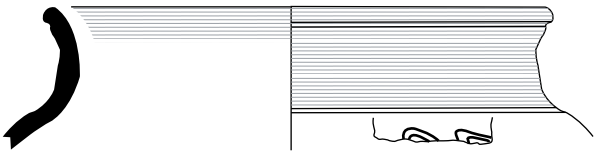

pot à épaulement caréné (variante a) [cat. n° 482]

pot à col droit et lèvre évasée [cat. n° 345]

pot à épaulement caréné (variante b) [cat. n° 519]

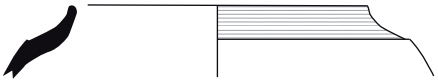

pot à lèvre rectangulaire en méplat [cat. n° 445]

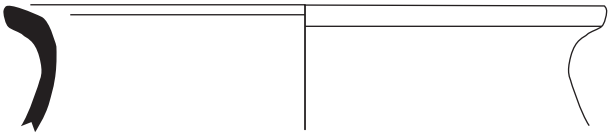

pot sans col à lèvre en bourrelet arrondi [cat. n° 520]

Les marmites

marmite tripode [cat. n° 448 et 449]

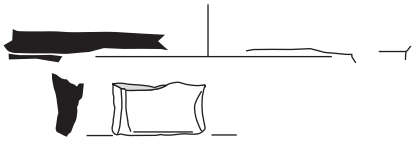

Les plats

plat à paroi rectiligne à lèvre arrondie [cat. n° 25]

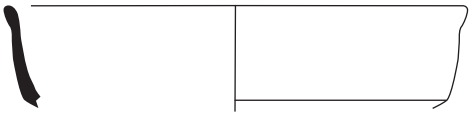

Les couvercles

couvercle à lèvre arrondie [cat. n° n° 355]

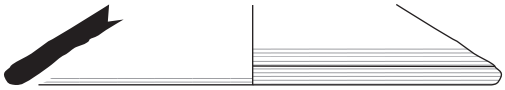

Les jattes

jatte carénée (types VII et VIII) [cat. n° 441]

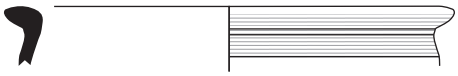

jatte à bord rentrant (type III : variante a) [cat. n° 483]

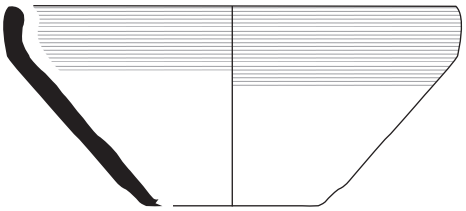

jatte à bord rentrant en bourrelet interne (type IV) [cat. n° 472]

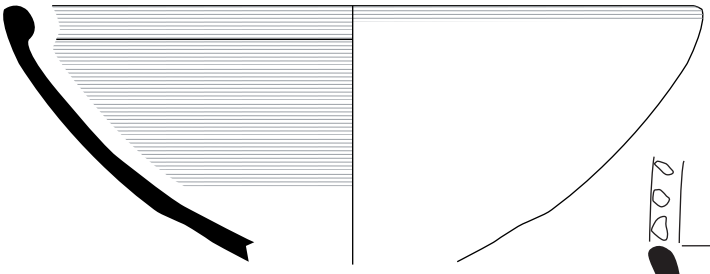

jatte à bord rentrant (type III : variante b) [cat. n° 24] (échelle 1/6)

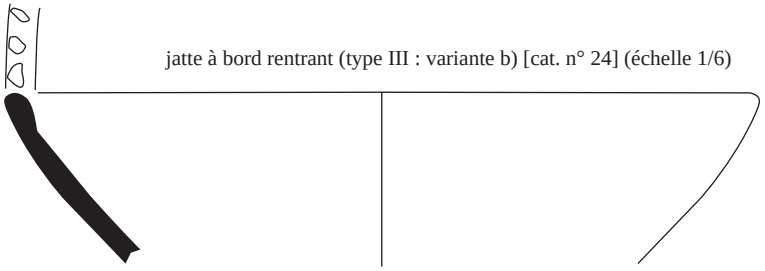

jatte à panse tronconique ouverte (type VI) [cat. n° 206]

Pl. n° 190 : types identifiés en céramique non tournée

échelle : 1/3

DAO : Guillaume Varennes, 2009

0 5 cm

Les imitations de vaisselle républicaine

bol Lamb. 33b [cat. n° 430]

bol Lamb31/33a [cat. n° 477]

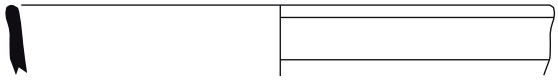

assiette Lamb. 36 [cat. n° 16]

assiette Lamb. 6 [cat. n° 17]

Les pots

pot à col tronconique (variante b) [cat. n° 203]

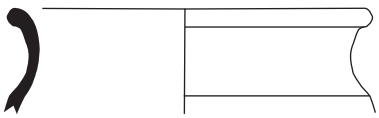

pot à col mouluré [cat. n° 514]

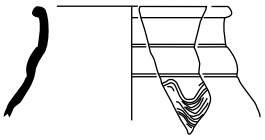

Les jattes

jatte à bord rentrant (type III : variante a) [cat. n° 20]

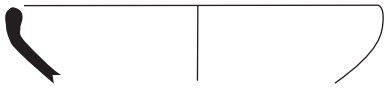

jatte à bord rentrant (type III : variante a) [cat. n° 19]

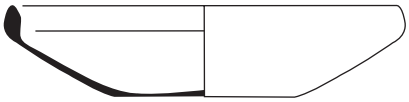

jatte carénée (à caréne marquée : type VII) [cat. n° 18]

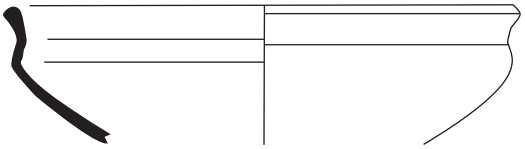

jatte à bord rentrant en bourrelet interne (type IV) [cat. n° 434]

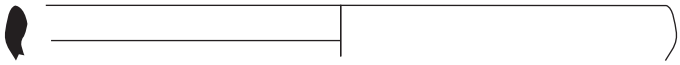

jatte carénée (à profil doux : type VIII) [cat. n° 506]

Pl. n° 191 : types identifiés en céramique grise fine

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les imitations de vaisselle républicaine

bol Lamb. 31/33 [cat. n° 408]

assiette Lamb. 6 [cat. n° 157]

bol Lamb. 33b [cat. n° 409]

assiette Lamb. 5/7 [tiré de Pl. n° 132 ; n° 8]

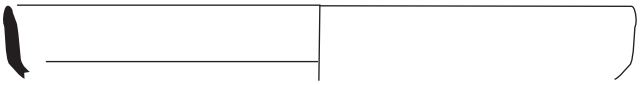

assiette Lamb. B1 [cat. n° 213]

Les pots

pot à col tronconique (variante a) [cat. n° 84]

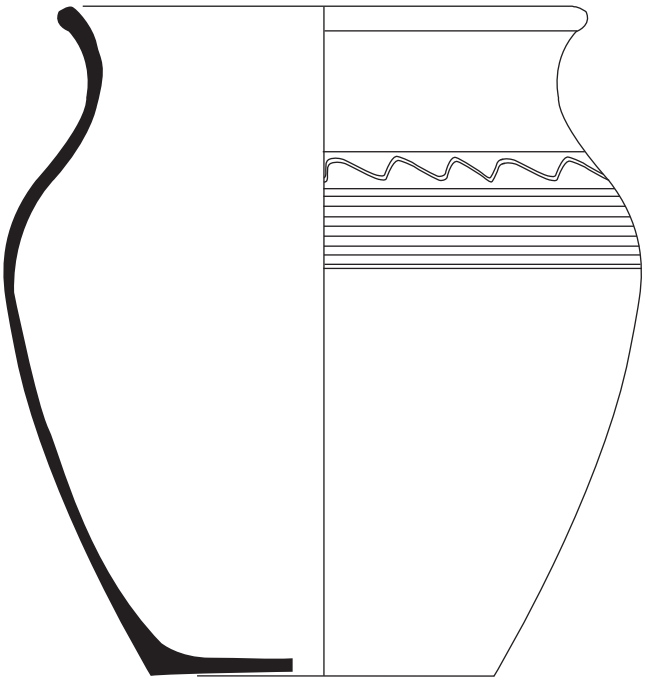

pot à col tronconique (variante b) [cat. n° 360]

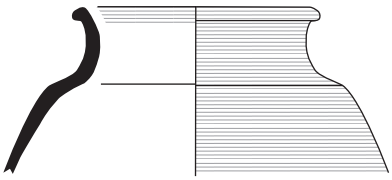

pot à col droit et lèvre évasée [cat. n° 220]

pot à col droit et lèvre en méplat [cat. n° 221]

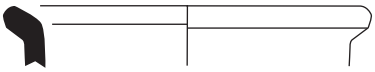

pot à col droit et lèvre en bourrelet [cat. n° 265]

pot à col mouluré [cat. n° 96]

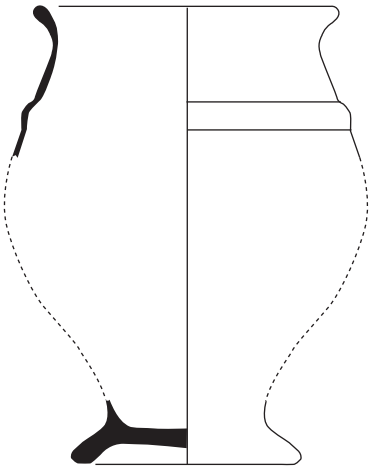

Les marmites

marmite tripode [cat. n° 505]

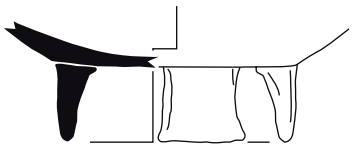

Les couvercles

couvercle à lèvre arrondie [cat. n° 50]

Pl. n° 192 : types identifiés en céramique tournée noire à coeur rouge

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les jattes

jatte à bord rentrant (type III : variante a) [cat. n° 44]

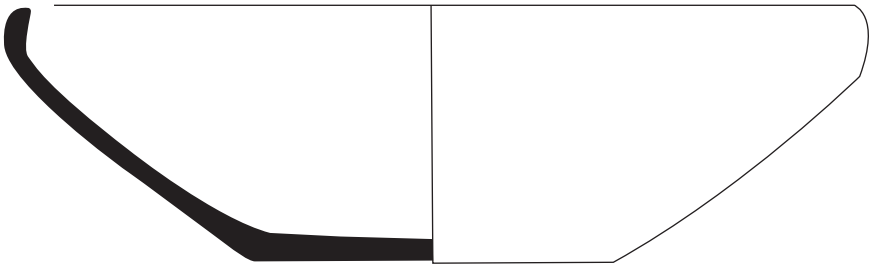

jatte à bord rentrant en bourrelet interne (type IV) [cat. n° 81]

jatte à bord rentrant en bourrelet interne (type IV) [cat. n° 49]

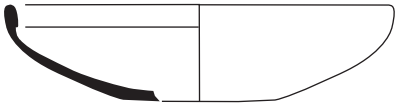

jatte à bord droit présentant un méplat externe (type II) [cat. n° 166]

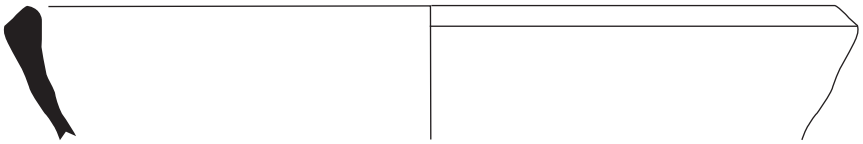

jatte à bord droit (type I) [cat. n° 164]

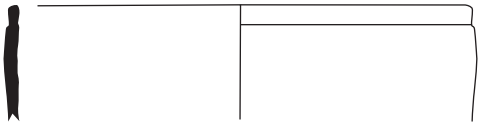

jatte carénée (à profil doux : type VIII) [cat. n° 43]

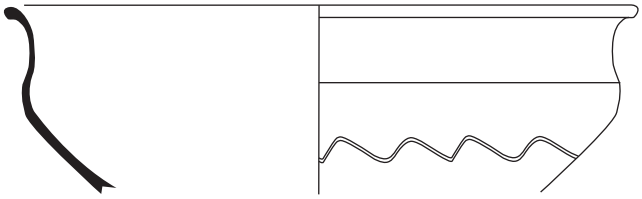

jatte à panse tronconique ouverte (type VI) [cat. n° 42]

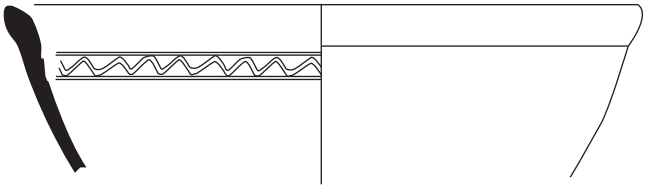

jatte carénée à lèvre en bourrelet pincé (type IX) [cat. n° 172]

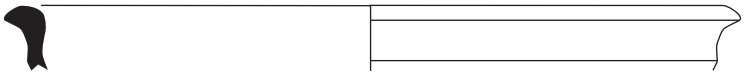

Pl. n° 193 : types identifiés en céramique tournée noire à coeur rouge (suite)

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les imitations de vaisselle fine

assiette Lamb. 36 [cat. n° 37]

assiette Lamb. 5/7 [tiré de Pl. n° 123 ; n° 12]

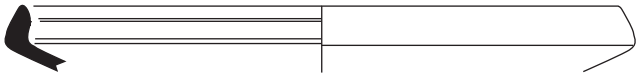

assiette Lamb. 27 [cat. n° 364]

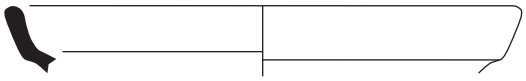

assiette Lamb. B1 [tiré de Pl. n° 129 ; n° 77]

bol Drag. 33 [tiré de Pl. n° 130 ; n° 5]

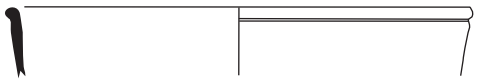

assiette Lamb. 6 [cat. n° 466]

bol Lamb. 33a [cat. n° 525]

bol Lamb. 33b [tiré de Pl. n° 131 ; n° 27]

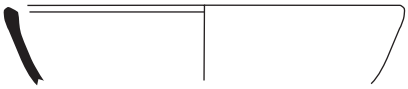

gobelet Mayet 2 [cat. n° 428]

coupe Ettl. 23 [tiré de Pl. n° 130 ; n° 3]

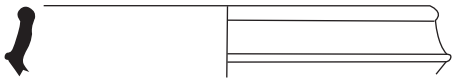

Les pots

pot à col tronconique (variante a) [cat. n° 78]

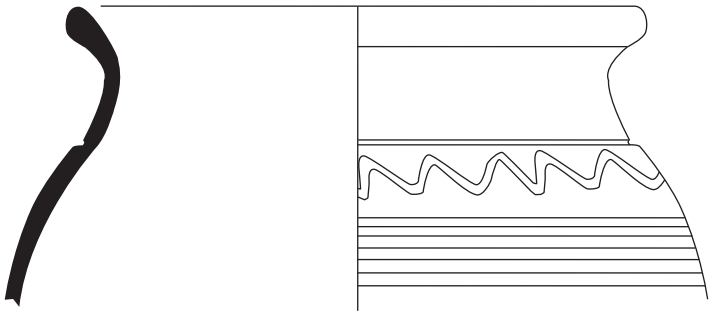

pot à col tronconique (variante b) [cat. n° 111]

pot à col tronconique (variante c) [cat. n° 132]

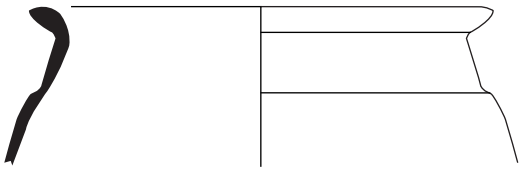

pot à épaulement caréné (variante a) [cat. n° 294]

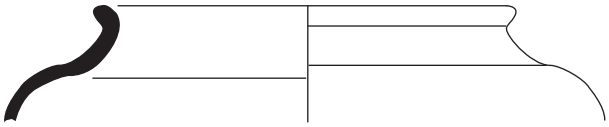

pot à col droit et lèvre évasée [cat. n° 38]

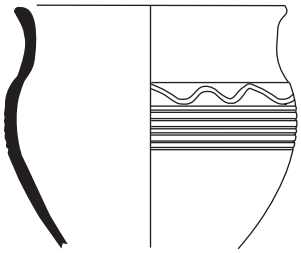

pot à épaulement caréné (variante b) [cat. n° 107]

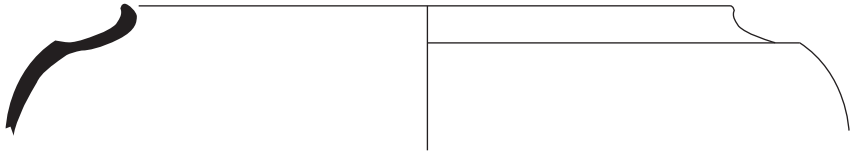

pot à épaulement caréné (variante c) [cat. n° 105]

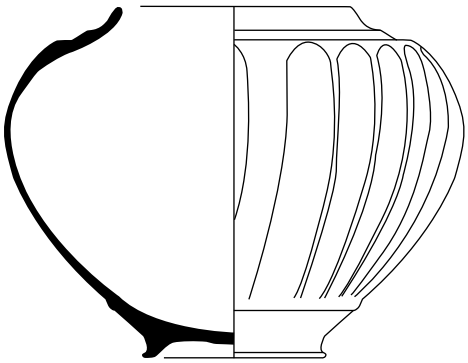

pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure [cat. n° 542]

pot sans col à lèvre divergente [cat. n° 547]

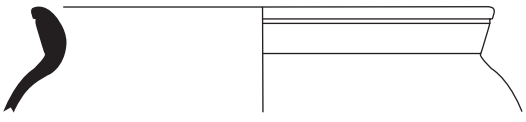

Pl. n° 194: types identifiés en céramique tournée grise

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les pots (suite)

pot à col droit et lèvre triangulaire [cat. n° 135]

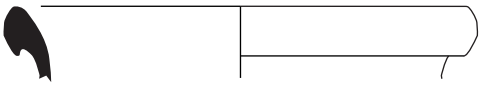

pot à col droit et lèvre droite [cat. n° 301]

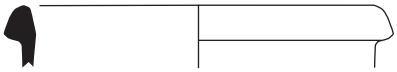

pot à col côtelé [cat. n° 133]

pot à col mouluré [cat. n° 237]

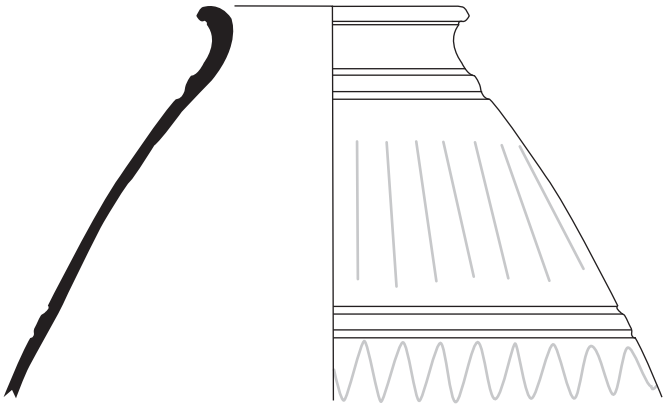

pot à col droit et lèvre repliée en ourlet [cat. n° 261]

pot à col court et lèvre divergente formant un bec [cat. n° 550]

pot à col droit et lèvre en gros bourrelet [cat. n° 548]

pot à col droit et lèvre en bourrelet [cat. n° 291]

pot à col court et lèvre en bourrelet [cat. n° 134]

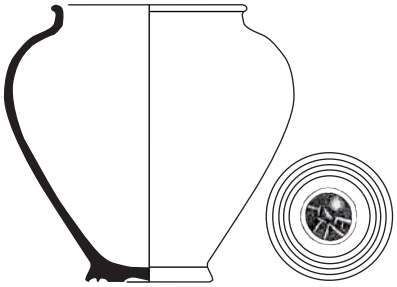

pot à lèvre rectangulaire en méplat [cat. n° 462]

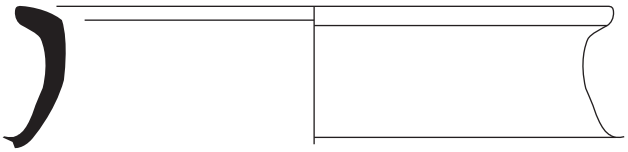

pot à lèvre en bandeau sans gorge [cat. n° 307]

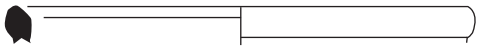

pot globulaire sans col à lèvre courte [cat. n° 110]

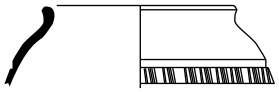

pot à bec [tiré de Pl. n° 133, n° 51]

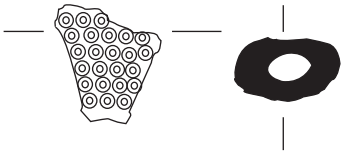

Les marmites

marmite tripode [cat. n° 28]

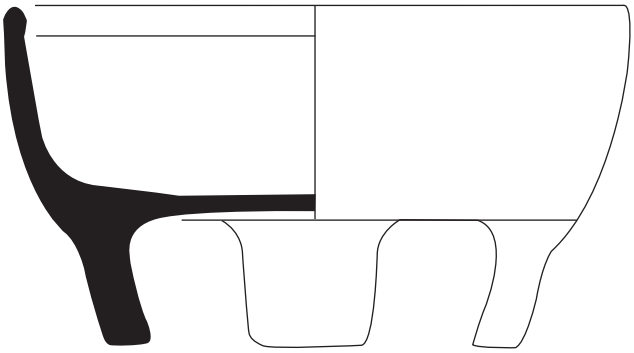

marmite à lèvre rentrante [cat. n° 282]

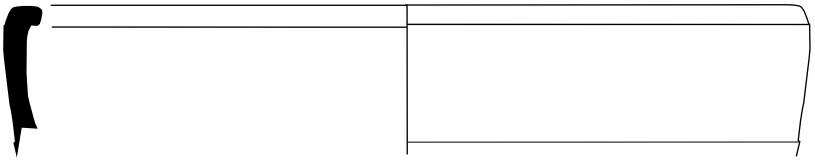

marmite à lèvre en bourrelet [cat. n° 141]

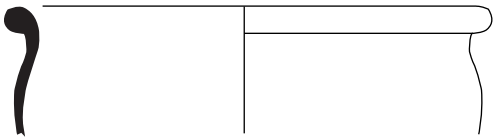

marmite à col droit et lèvre épaissie [cat. n° 556]

Pl. n° 195 : types identifiés en céramique tournée grise (suite)

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les plats

plat à paroi rectiligne à sillon sur la lèvre [cat. n° 279]

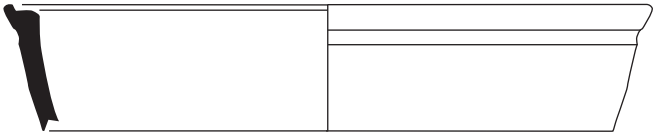

plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante [cat. n° 280]

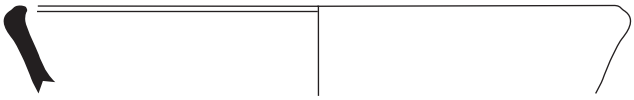

plat à paroi rectiligne avec un bourrelet sur la lèvre [cat. n° 139]

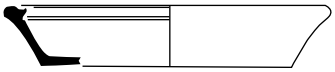

plat à paroi rectiligne à lèvre aplatie [cat. n° 281]

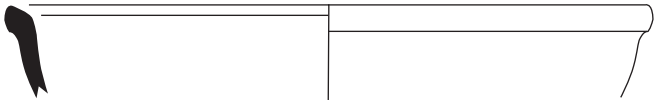

plat à paroi rectiligne à lèvre arrondie ou épaissie [cat. n° 112]

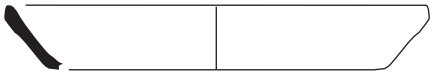

plat à paroi rectiligne à lèvre en bourrelet [cat. n° 29]

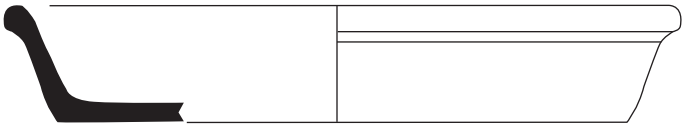

plat à panse arrondie et lèvre simple [cat. n° 140]

Les couvercles

couvercle à lèvre arrondie [cat.n° 26]

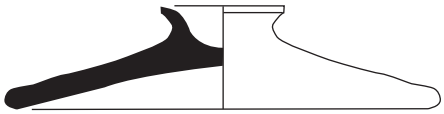

couvercle à lèvre formant bandeau [cat. n° 115]

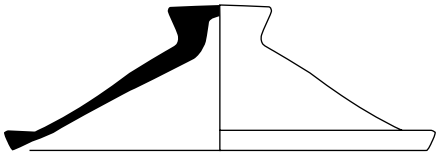

Les cruches, pichets et bouilloires

bouilloire à lèvre trilobée [à partir de Drouvot 2005-2006, fig. 6 n° 5]

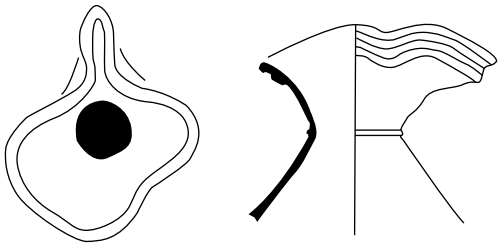

cruche/bouilloire à col étroit et lèvre en crochet [cat. n° 557]

pichet [cat. n° 192]

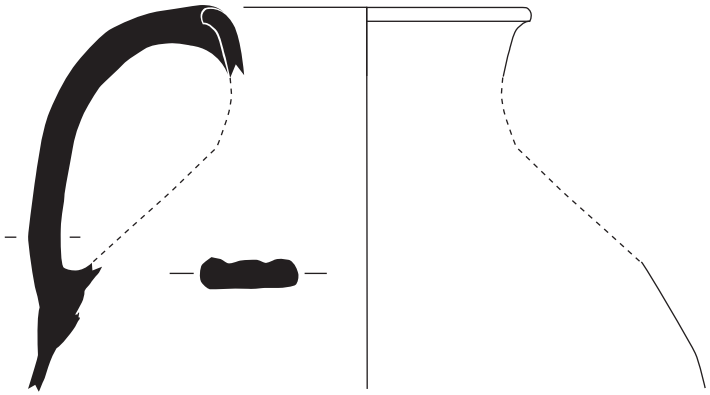

Les jattes

jatte à bord rentrant (type III : variante a) [cat. n° 79]

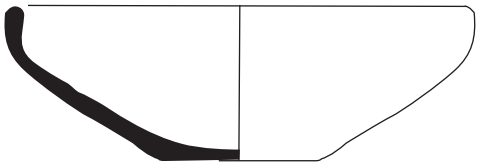

jatte à bord rentrant (type III : variante b) [cat. n° 36]

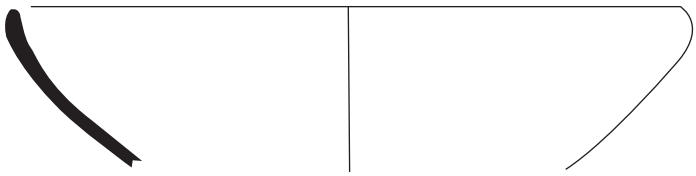

jatte à bord droit (type I) [cat. n° 181]

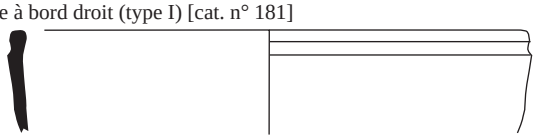

jatte à bord droit et méplat externe (type II) [cat. n° 233]

jatte à bord rentrant en bourrelet interne (type IV) [cat. n° 273]

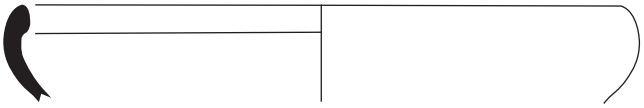

jatte carénée (à carène marquée : type VII) [cat. n° 425]

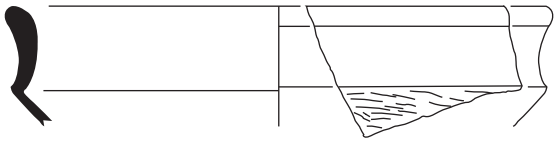

jatte carénée (à profil doux : type VIII) [cat. n° 189]

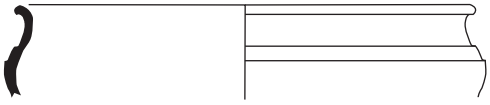

jatte à lèvre aplatie (type V) [cat. n° 275]

jatte à panse tronconique ouverte (type VI) [cat. n° 30]

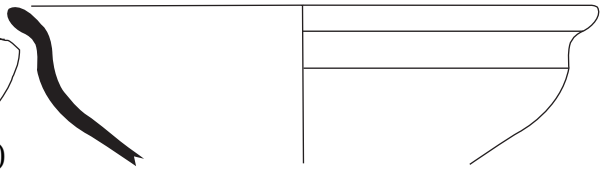

Pl. n° 196 : types identifiés en céramique tournée grise (suite)

échelle : 1/3

0 5 cm

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Les pots

pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure [cat. n° 572]

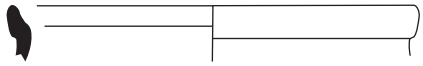

Les jattes

jatte à bord rentrant (type III : variante a) [cat. n° 346]

Les cruches, pichets et bouilloires

bouilloire à lèvre trilobée [cat. n° 118]

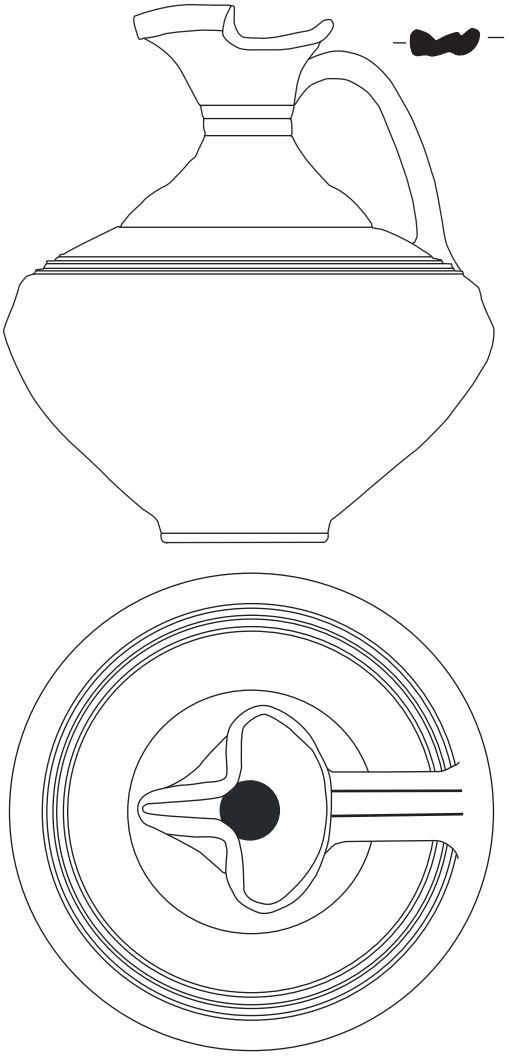

Pl. n° 197 : types identifiés en céramique kaolinitique

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les pots

pot à col droit et lèvre droite [cat. n° 315]

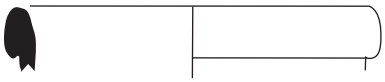

pot sans col à lèvre divergente [cat. n° 569]

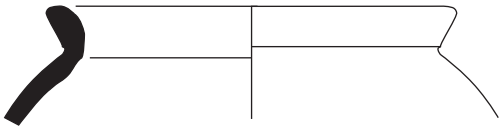

pot à col droit et lèvre triangulaire [cat. n° 116]

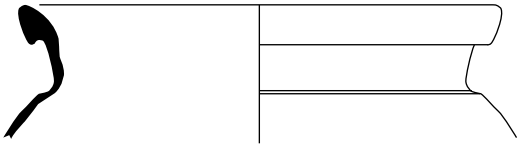

pot à col droit et lèvre en bourrelet [cat. n° 317]

pot à col droit et lèvre en gros bourrelet [cat. n° 318]

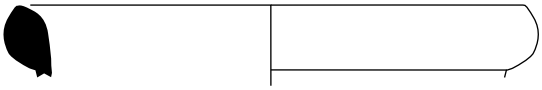

pot à lèvre en bandeau avec gorge [cat. n° 319]

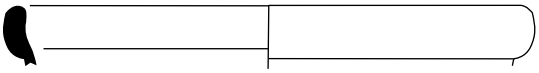

pot à lèvre en bandeau avec gorge supérieure [tiré de Pl. n° 124, n° 46]

pot à col court et lèvre divergente formant un bec [cat. n° 571]

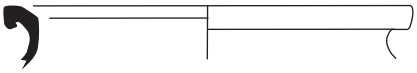

pot sans col à lèvre bourrelet [cat. n° 321]

Les marmites

marmite à col droit et lèvre épaissie [cat. n° 312]

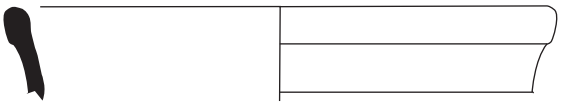

marmite à lèvre rectangulaire [cat. n° 562]

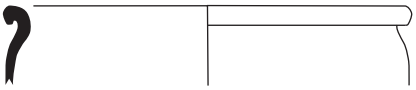

marmite à lèvre en bourrelet avec gorge interne [cat. n° 311]

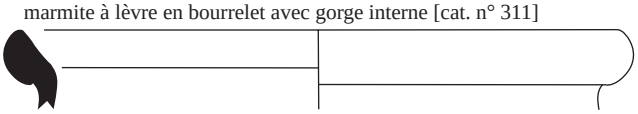

marmite à lèvre rentrante [cat. n° 309]

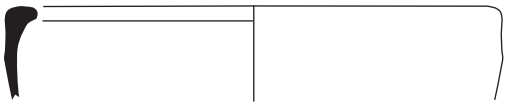

marmite à lèvre débordante triangulaire [cat. n° 563]

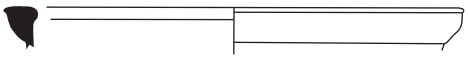

marmite à lèvre débordante aplatie [cat. n° 147]

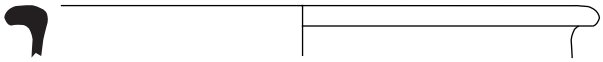

Les mortiers

mortier à lèvre en bandeau moulurée [cat. n° 314]

Les plats

plat à paroi rectiligne à lèvre divergente en amande [cat. n° 566]

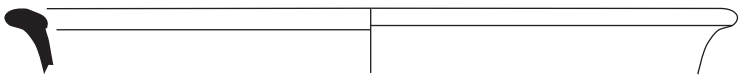

plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante [cat. n° 568]

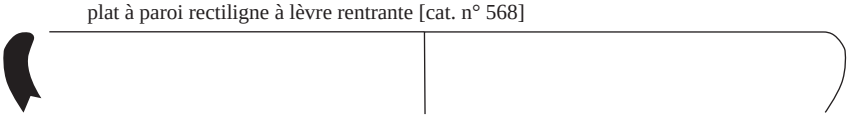

plat à paroi rectiligne à lèvre rentrante avec collerette [cat. n° 567]

Pl. n° 198 : types identifiés en céramique tournée rouge

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Les imitations de vaisselle fine

bol dit « de Roanne » (Périchon 16) [cat. n° 329]

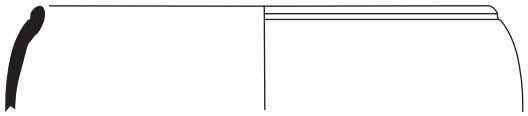

bol à lèvre évasée en bourrelet arrondi [cat. n° 200]

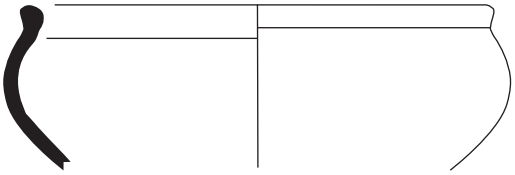

bol à lèvre infléchie [tiré de Pl. n° 115, n° 9]

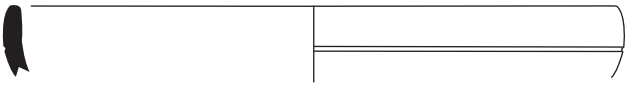

gobelet type Aco [cat. n° 248]

Les pots

pot à col tronconique et lèvre plate (Haltern 62) [cat. n° 197]

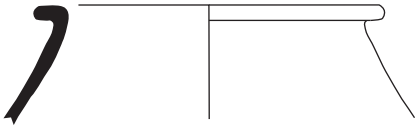

pot à col droit et lèvre à gorge interne [cat. n° 529]

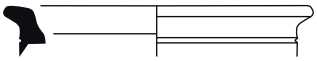

pot sans col et lèvre en bourrelet [cat. n° 267]

Les couvercles

couvercle à lèvre arrondie [cat. n° 269]

Les cruches, pichets et bouilloires

olpe [cat. n° 451]

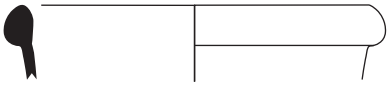

cruche à lèvre striée [tiré de Pl. 126, n° 22]

cruche à col droit et lèvre en bourrelet [cat. n° 268]

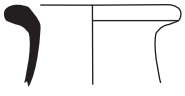

Les mortiers

mortier à lèvre en collerette (variante a) [cat. n° 145]

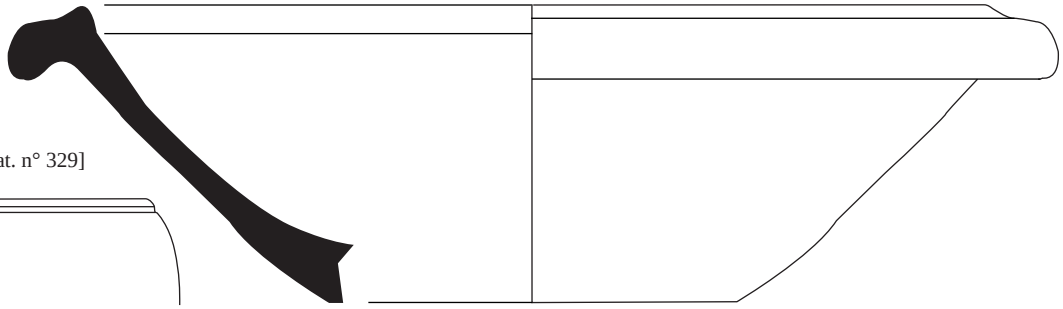

mortier à lèvre en collerette (variante b) [cat. n° 338]

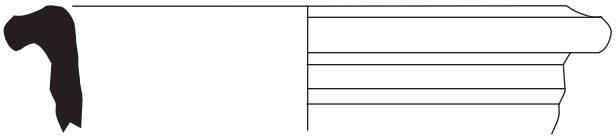

mortier à lèvre en bandeau (variante a) [cat. n° 332]

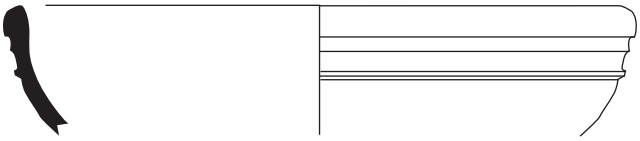

mortier à lèvre en bandeau (Haltern 59) (variante b) [cat. n° 254]

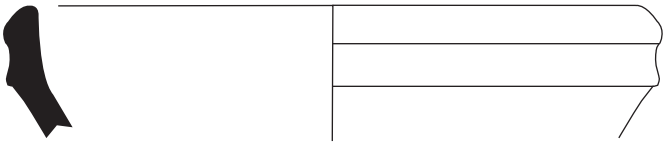

mortier à lèvre en bandeau (variante c) [cat. n° 334]

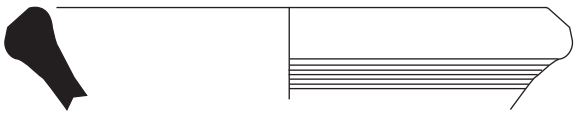

mortier à lèvre courte et bombée [cat. n° 339]

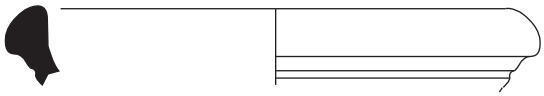

Les jattes

jatte à bord droit (type I) [tiré de Pl. n° 127, n° 28]

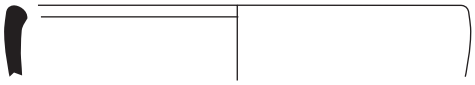

jatte à bord rentrant (type III : variante a) [tiré de Pl. n° 123, n° 9]

Pl. n° 199 : types identifiés en céramique commune claire

DAO : Guillaume Varennes, 2009

échelle : 1/3

0 5 cm

Table des matières du volume 3 :

Liste des figures *792*

Liste des Planches *795*

Figures *799*

Planches *908*

Titre : Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Mots-clefs : archéologie, prospection, peuplement, occupation du sol, réseaux, faciès céramiques, agglomération, sanctuaire, Protohistoire, Antiquité, Haut Moyen Âge, allobroges, vallée du Rhône

Résumé : Ce travail est consacré au peuplement de la Valloire, de la fin de la Protohistoire au haut Moyen Âge, à travers une approche conjuguant archéologie spatiale et culture matérielle. Cette démarche s'appuie sur les outils et les concepts traditionnels de l'analyse du peuplement (étude de l'occupation du sol, analyse régressive du réseau routier, notions de réseaux d'habitat et de système de peuplement) qui sont mis en œuvre conjointement à l'étude du mobilier céramique. La définition de faciès de consommation locaux a permis, d'une part à l'échelle locale, de confirmer l'identification de pôles dynamiques au sein de ce territoire, et, d'autre part, de positionner la Valloire dans la moyenne vallée du Rhône.
C'est de cette lecture diachronique et systémique, qu'est issu un modèle de peuplement, au sein duquel l'agglomération de Tourdan/*Turedonnum* occupe une place prépondérante depuis l'indépendance allobroge jusqu'au haut Moyen Âge. Cet habitat groupé participe à la mise en valeur d'un terroir structuré par un habitat rural dispersé, dès la fin de la Protohistoire et tout au long de l'Antiquité. C'est l'implantation aristocratique et le contrôle des échanges commerciaux qui sont à l'origine de son émergence dès le IIe s. av. J.-C. ainsi que de son rôle central et dynamique. Les monuments et les témoignages cultuels à Tourdan permettent d'envisager l'existence d'un véritable bassin de vie, structuré par cet habitat, lieu central des manifestations communautaires nécessaires au fonctionnement de la *civitas*, à l'échelon local.
A l'échelle régionale, cette étude propose dans un premier temps, sur des bases méthodologiques nouvelles, de renouveler la réflexion concernant les *kômai* allobroges et les questionnements sur l'origine des agglomérations de la cité de Vienne. Dans un second temps, leur monumentalisation et la géographie cultuelle de la cité conduisent à s'interroger sur la structuration et les processus d'intégration du territoire allobroge dans la cité antique.

Title : Dynamics and forms of settlement in the Valloire Plain (Drôme/Isère), from Late Protohistory to the Middle Ages

Summary : This work is committed to the Valloire settlement, from the end of the Protohistoric period to the early Middle Age. Its approach coordinates space archeology and material culture, and relies on the traditional tools and concepts used for settlement analysis (the study of land use, the regressive analysis of the road system, the notions of habitat network and settlement system). These are implemented jointly to the study of ceramic furniture. The defining of local consuming facies has allowed on one hand to locally confirm the identification of dynamic poles within this territory, and on the other hand to position the Valloire in the mid-valley of the Rhône.
A diachronic and systemic reading shows a settlement pattern where the aggregate of Tourdan/*Turedonnum* occupies an overriding place from the Allobrogian independence to the early Middle Age. This grouped habitat allows the presentation of a land structured by a scattered rural habitat, from the end of the Protohistoric period and all along antiquity. The aristocratic establishment and the control over commercial exchanges are at the origin of its emergence as early as the second century B.C. and of its central and dynamic role. Monuments and cultic accounts in Tourdan enable us to envision the existence of a real pool of life, structured by this habitat, a central location for the community's activities that were necessary for the operations of the civitas locally.
At the region's level, this study first offers, according to new methodological bases, to renew the thought about the Allobrogian *kômai* and the interrogation about the origin of the aggregates of the city state of Vienna. Secondly, their monumentalisation and the cultic geography of the city lead us to question the structuring and the integrating processes of the Allobrogian territory in the antique city state.

Formation doctorale :
« Espaces, Cultures, Sociétés », filière archéologie

Laboratoire d'accueil :
Centre Camille Jullian, Archéologie Méditerranéenne et Africaine – U.M.R. 6573
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5, rue du Château de l'Horloge – BP 647
13094 Aix-en-Provence cedex 2
http://sites.univ-provence.fr/ccj/
cjullian@mmsh.univ-aix.fr

Université :
Université de Provence, Aix-Marseille I
U.F.R. Civilisations et Humanités
Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie
Centre Schuman
29, avenue R. Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex 1
http://www.univ-provence.fr/public_html/univ-provence/index.php?pages=article&id=5

Aix-Marseille Université
Université de Provence Aix-Marseille I
Centre Camille Jullian (UMR 6573)

Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Guillaume Varennes

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur d'Aix-Marseille Université
Ecole doctorale « Espaces, Cultures, Sociétés »
Filière Archéologie

CD-Rom

Aix-Marseille Université
Université de Provence Aix-Marseille I
Centre Camille Jullian (UMR 6573)

Dynamiques et formes de peuplement dans la plaine de la Valloire (Drôme/Isère), de la Protohistoire récente au haut Moyen Âge

Guillaume Varennes

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur d'Aix-Marseille Université
Ecole doctorale « Espaces, Cultures, Sociétés »
Filière Archéologie

CD-Rom

Etude archéozoologique du site de Champ Martin, Revel-Tourdan (Isère), du IIe av. J.-C. Au Xe siècle de notre ère.

Vorenger Justine, doctorante, CEPAM

A) Matériel et méthode

Matériel

Le site d'habitat de Champ Martin, à Revel Tourdan, a livré 961 os, pour un poids total de 4499g. Tous ces os sont répartis, dans des proportions différentes, au sein de quatre périodes d'occupation allant du IIe av. J.-C au Xe siècle de notre ère. Il s'agit d'os de mammifères. Aucun élément appartenant aux oiseaux, aux micro-mammifères et aux poissons n'est présent. Cette lacune pourrait peut-être s'expliquer par l'absence de tamisage qui les aurait mis en évidence s'ils avaient été présents dans le sol.
Le matériel est bien conservé, ce qui est attesté par la présence à la fois d'os longs et courts entiers, mais aussi d'os de différentes tailles, et enfin de divers matériaux (os compact, émail), présentant toutefois quelques cassures fraîches et anciennes. Cette fragmentation participe à l'importance des os indéterminés pour chaque période. Certains os portent des traces de découpe, et des traces de combustion blanches, noires et grises, attestant des températures de chauffe différentes.

Méthode

La détermination

Les os ont été étudiés au sein du CEPAM[1], à l'aide de la collection de comparaison du laboratoire d'archéozoologie, sous la direction d'I. Rodet-Belarbi, archéozoologue INRAP.
Plusieurs ouvrages et articles ont été utilisés en complément ou ont servi de références pour la prise de mesures :

- **BARONE, Robert (1976a)**

Anatomie comparée des mammifères domestiques, volume I : Ostéologie atlas, Paris : Vigot éd., 428 p.

- **BARONE, Robert (1976b)**

Anatomie comparée des mammifères domestiques, volume II : Texte, Paris : Vigot éd., p. 53.

- **BOESSNECK, Joachim (1969)**

Osteological differences between sheep (*Ovis aries* Linné) and goat (*Capra hircus* Linné). Pp. 331-358, In D. Brothwell and E. Higgs (Eds.). Science in Archaeology. Thames and Hudson, London, UK.

- **BUITENHUIS, Hijlke (1995)**

"A quantitative approach to species determination of ovicapridae", Archaeozoology of the Near East, volume II, Buitenhuis, H. & Uerpmann, H.-P., Backhuys Publishers, Leiden, 140-154.

- **DRIESCH, Angela von den (1976)**

A guide to measurement of animal bones from archaeological sites, Peabody Museum Bulletin 1, Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, Cam-bridge, 136 p.

- **FOREST, Vianney (1997)**

Données biologiques et données zootechniques anciennes. Essai de mise en équivalence. *Revue de Médecine Vétérinaire*, 1997, 148, 12, p. 951-958.

- **RODET-BELARBI, Isabelle (**en préparation) – Etude de la faune. *Aux origines de Tolosa : culture et société dans la région toulousaine du Bronze final à l'époque augustéenne* sous la direction de M. VIDAL et M. VAGINAY, ACR, champ disciplinaire "Protohistoire", pays concerné : France.

- **SCHMID, Elisabeth (1972)**

Atlas of animal bones (tiernochenatlas), Elsevier Publishing Company, New York and Amsterdam vii and, 159 p.

1UMR 6130, Valbonne

Le dénombrement
La méthodologie utilisée pour le dénombrement est inspirée des études proposées par François Poplin :

- **POPLIN, François (1976)**

"A propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements", Cahiers du Centre de Recherches Préhistoriques **5** : 61-74.

Le Nombre de restes (NR) et le Nombre minimal d'individus (NMI) sont utilisés pour cette étude.
Le NR correspond à chaque élément déterminé ou non. Sont pris en compte les remontages. Ainsi, un os cassé en deux fragments donne un NR=1.
Le NMI par espèce se calcule à partir du NR déterminé après avoir latéralisé les os. Le côté de la partie anatomique donnant le nombre le plus élevé fournira le NMI. Afin d'affiner ce dernier, des appareillages sont faits. Il s'agit de noter la différence de taille et d'épaisseur des os, le stade d'épiphysation ou encore l'usure des dents. En outre, un schéma de cassure des os longs a été mis en place, afin de positionner les fragments de diaphyse et éviter les doublons.
Il faut aussi garder à l'esprit que le NMI et le NR ne sont pas représentatifs de la totalité de la faune présente sur le site au moment de l'occupation. Il ne s'agit que d'une partie minimale calculée par espèce et par US.
Les pourcentages présentés pour chaque espèce sont calculés à partir du nombre de restes déterminés, tandis que ceux des éléments indéterminés sont faits à partir des totaux généraux.

La métrique
Les mesures sont effectuées sur les os entiers ou ceux dont l'état de conservation le permet et/ou les extrémités proximales ou distales sont conservées.
Elles ont été prises d'après le guide de Van der Driesch :

- **DRIESCH, Angela von den**, 1976 - A guide to measurement of animal bones from archaeological sites, Peabody Museum Bulletin 1, Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, 136 p.

B) Les résultats

Les résultats sont présentés chronologiquement, par période et à l'intérieur de chacune, par sous-période.
Les restes osseux ne sont pas répartis uniformément au sein des quatre périodes et au sein des différentes structures archéologiques, comme cela apparaît sur la figure 1.

	Datation	NR	% ind
Etat 1	IIe et Ier s. av. J.-C.	675	56
Etat 2	Ier ap.J.-C.	79	48
Etat 3	VIe-Xe ap. J.-C.	22	45
Etat 3 ou 4	VIe-Xe ap. J.-C. Et occupations postérieures	85	68
Autre		100	38

Figure 1 : NR et pourcentage d'indéterminés par Etat d'occupation du site

Le taux de fragmentation est assez important au sein de chaque période d'occupation, ce qui implique un pourcentage élevé d'ossements indéterminés.

Etat 1 : l'occupation des IIe et Ier s. av. J.-C.

Il s'agit de la phase qui a livré la majorité des restes déterminés du site, soit 70% de la totalité des éléments collectés sur l'ensemble de la fouille.
L'intérêt de cette phase repose à la fois sur la quantité de matériel, mais aussi sur sa provenance puisqu'il est issu des sols et des comblements de fosses, probablement en position de dépôt primaire.
Sur 675 restes étudiés pour cette période, 57% sont indéterminés (387 éléments) (Figure 2). Il s'agit le plus souvent de fragments de diaphyse d'os longs. Les restes déterminés se partagent, dans des proportions différentes, entre quatre espèces, le porc, le mouton/chèvre et le bœuf.
L'animal le mieux représenté est le porc (*Sus scrofa domesticus*) avec 164 restes déterminés, soit 56,5% des éléments identifiés. Les mouton/chèvre (*Ovis aries* et *Capra hircus*) sont présents à travers 68 os (24%) et enfin les bœufs (*Bos taurus*) représentent 55 restes (19%). La présence d'un os de lièvre (*Lepus europaeus*) est aussi à noter (une mandibule, 0,5%).
Après cet aperçu général, il convient d'étudier séparément les différentes grandes structures importantes (sols, fosses) ayant livré le matériel, en place, pour les deux phases.

	NR	%NR
Bœuf	55	18
Mouton/Chèvre	68	23,5
Porc	164	57
Lièvre	1	0,5
Total	288	100
Indéterminé	387	57
Total	675	

Figure 2 : NR par espèce pour l'Etat 1

* ***La phase b***

Cette phase est caractérisée par plusieurs structures fournissant un nombre de restes assez important (251 os), selon le contexte archéologique (sols et fosses).
La répartition spécifique des éléments osseux collectés s'établit de la façon suivante au sein des différents contextes archéologiques (Figure 3).

Nr = 251	5033 (sol)		5037 (sol)		5064 (fosse)		5066 (fosse)		5077 (fosse)	
	NR	%NR	NR	%NR	NR	%NR	NR	%NR	NR	%NR
Bœuf	10	17,5			2	50	10	22	1	7
Mouton/Chèvre	14	24,5			2	50	7	15	1	7
Porc	33	58	1	100			29	63	12	86
Total	57	100	1	100	4	100	46	100	14	100
Indéterminé	79	58	1	50	2	33,33	39	46	7	33
Total	136		2		6		85		21	

Figure 3 : NR par espèce et par structure archéologique, au sein de la phase b

- **Sol 5033** : 57 éléments osseux sont déterminés sur un total de 136 os, soit 42%.

Les espèces illustrées au sein du matériel collecté sont celles de la triade domestique, présentes dans les proportions suivantes.

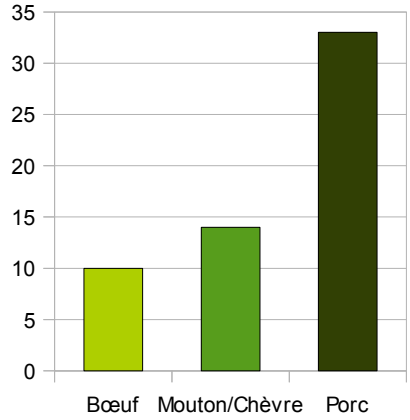

Figure 4 : NR par espèce, sol 5033

-Le bœuf est représenté par 10 restes (3 éléments du crâne, 2 des membres antérieurs, 1 du pied, 1 des membres postérieurs et 3 côtes)* et donne un NMI égal à 1 individu. Les éléments déterminés ne permettent pas d'estimer un âge d'abattage et le sexe de l'animal.
-Les mouton/chèvre sont présents à travers 14 éléments (5 os du crâne, 3 des membres antérieurs, 4 des membres postérieurs, 2 des pieds) déterminant un NMI de 2 animaux (2 radius droits), d'âge et de sexe non identifiables avec les éléments présents.

5033	NR	%NR	NMI	%NMI
Boeuf	10	17	1	20
Mouton/Chèvre	15	26	2	40
Porc	33	57	2	40
Total	58	100	5	100

Figure 5 : NR et NMI des espèces présentes au sein du sol 5033

-33 os appartiennent au squelette du porc (15 provenant du crâne, 8 du pied, 4 des membres antérieurs, 5 des membres postérieurs et 1 vertèbre) et représentent un NMI de 2 individus. Plusieurs éléments permettent de donner un âge à ces animaux :

- un subadulte de moins de 3 ans et demi (épiphyse proximale du fémur non soudée, d'après Schmid, 1972)
- un plus âgé (usure des dents).

La répartition anatomique des éléments osseux déterminés spécifiquement fournit le graphique suivant (Figure 6). On note une nette importance des éléments crâniens, des membres antérieurs et des os du pied chez chaque espèce.

* Afin de faciliter la répartition anatomique, les squelettes ont été séparés en cinq parties : le crane (comprenant les mandibules), les côtes et les vertèbres, les pieds, les membres antérieurs (radius, ulna, humérus) et les membres postérieurs (coxaux, fémurs, tibia).

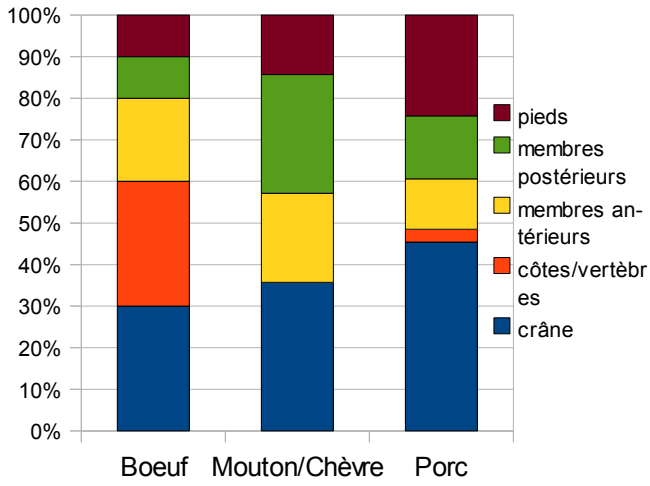

Figure 6 : Répartition anatomique des os par espèce, collectés dans le sol 5033 (NR=57)

▪ **Sol 5037** : aucune interprétation ne semble possible pour ce contexte qui ne livre que 2 restes, dont un indéterminé. Le seul os identifié est un os de pied de porc et permet donc d'indiquer un NMI égal à 1, pour cette espèce.

▪ **Fosse 5064** : 6 éléments sont issus de cette fosse et 4 seulement ont été déterminés (2 appartenant au bœuf et 2 aux mouton/chèvre), évoquant un individu chacun. Aucun indice ne permet d'indiquer l'âge et le sexe des deux animaux.

▪ **Fosse 5066** : 85 éléments ont été collectés et étudiés dont 39 restent indéterminés (45%).
Trois espèces sont présentes au sein de cette fosse, ce qui représente au total 7 individus.
-les porcs sont majoritaires, illustrés par 29 restes, soit 63% des éléments identifiés (6 appartenant aux membres antérieurs, 13 aux membres postérieurs, 8 fragments de crâne (dont 5 dents), 2 côtes).
Le calcul du NMI, pour le cochon fournit un total de 5 individus :
- dont 3 mâles et une femelle
- au sein desquels un animal : - de 3 ans et demi (Schmid, 1972) : adulte
un péri-natal.

La mesure (Bd), largeur distale du fémur du porc issu de cette US (d'après DRIESCH, Angela von den (1976)) est Bd=41 mm. Cette mesure est informative, puisqu'aucune comparaison n'a été possible sur des sites contemporains et géographiquement proches.

-10 éléments (21%) sont à noter pour le bœuf (2 côtes, 2 dents, 2 éléments coxaux, 4 os des membres antérieurs) et fournissent un NMI égal à 1 subadulte.

La mesure (Bp), largeur proximale du radius de bœuf, d'après DRIESCH, Angela von den (1976) est de Bp=80 mm.
Les résultats obtenus ont pu être comparés à ceux provenant de l'étude de la faune de Toulouse (Figure 7).

Radius : Bp de bœuf			Petit								Moyen				Grand				Très grand						
(largeur maximale			≥	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	
de l'extrémité proximale)	tpq	taq	<	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	Total
Saint-Germain d'Esteuil/Brion	-300	-100											1													1
Lattes	-200	-175									**1**															1
Levroux	-200	-80								1	1	1			1											4
Tolosa	-200	p. Aug.								2	2	1	3	1		2										11
Rodez/Les Jacobins 2	-200	0															1									1
Vence Baou des Noirs	-200	0										1														1
Revel-Tourdan	-200	0															1									1
Feurs	-160	-20													1	1										2
Carcassonne/La Cavayère	-150	-50									1					1	1		1			1				5
Varen/Al Claus	-100	-100											2													2
Villeneuve-Saint-Germain	-90	-30									4	4	5	6		2	3		3	1	1					29
Varen/Al Claus	-75	-25																					1			1

Figure 7 : comparaison de la mesure du radius du bœuf de Revel-Tourdan aux sites contemporains, extrait de "La faune à Tolosa" rapport d'étude d'Isabelle Rodet-Belarbi, ACR "Aux origines de Tolosa" sous la direction de M. Vidal.

Pour la période 200-0, le bœuf de Revel-Tourdan est dans la marge supérieure du nuage de points crée par les données amassées sur les sites contemporains. Il s'agit donc d'un animal grand pour la période.

-Enfin, 7 os (13%) définissent les mouton/chèvre (1 os du crâne, 3 du pied, 1 radius, 1 métatarse et 1 côte) et détermine un NMI de 2 individus, un jeune (présence d'une dent lactéale) et un subadulte/adulte.

	NR	%NR	NMI	%NMI
Bœuf	10	22	1	14
Mouton/Chèvre	7	15	1	14
Porc	29	63	5	72
Total	46	100	7	100

Figure 8 : NR et NMI des espèces présentes au sein de la fosse 5066

La répartition anatomique met en évidence une importance des restes crâniens, des membres antérieurs pour chaque espèce. Cependant, les éléments du squelette postérieur sont conséquents chez le porc, un peu moins chez les moutons-chèvres et inexistants chez le bœuf. Les os du pied sont uniquement présents chez les moutons-chèvres.

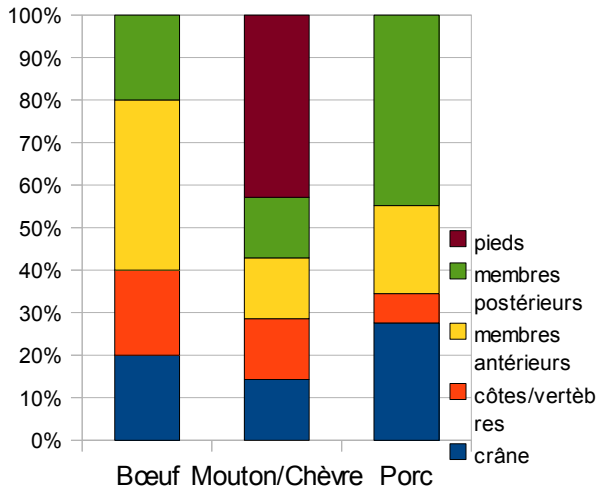

Figure 9 : Répartition anatomique des os par espèce, collectés dans la fosse 5066 (NR=46)

.Fosse 5077 : 14 éléments ont été déterminés et 7 restes demeurent non identifiés.
-Le porc est représenté par 12 restes (8 crânes, 3 fragments de membres antérieurs et 1 vertèbre) déterminant un NMI de 2 individus :
-dont un juvénile qui a moins de 1 an et demi
-Les moutons-chèvres et le bœuf sont tous les deux évoqués à travers 1 élément osseux (1 tibia pour le premier et 1 scapula pour le second). Ces deux espèces sont représentées chacune par un individu.
Certains os présentent, comme dans la fosse 5064, des traces de brûlure.

	NR	%NR	NMI	%NMI
Bœuf	1	7	1	25
Mouton/Chèvre	1	7	1	25
Porc	12	86	2	50
Total	14	100	4	100

Figure 10 : NR et NMI des espèces présentes au sein de la fosse 5077

La phase c

Tout comme la précédente, cette phase fournit une diversité de structures archéologiques, des sols et des trous de poteau, qui donnent un nombre des restes assez élevé (397 éléments collectés) qui se répartissent au sein de trois espèces principales et une occasionnelle. Le nombre d'indéterminés est lui aussi assez important (239 os, soit 60%).

	5017 (TP)			5021 (TP)			5022 (TP)			5059 (TP)			5060 (TP)			5061 (TP)			5065 (TP)			5067 (TP)			5076 (TP)			5084 (TP)		
	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI	NR	NMI	%NMI
Bœuf				1	1	100							2	1	50				1	1	33,3									
Mouton/Chèvre	1	1	100				1	1	100	3	1	33,3				1	1	100	3	1	33,3									
Porc										3	1	33,3	1	1	50				14	1	33,3	1	1	100	1	1	100	4	1	100
Lièvre										1	1	33,3																		
Total	1	1	100	1	1	100	1	1	100	7	3	100	3	2	100	1	1	100	18	3	100	1	1	100	1	1	100	4	1	100

Figure 11 : NR par espèce et par structure archéologique, au sein de la phase c

Les sols ont fourni une plus grande quantité d'ossements, comparés aux trous de poteaux. Il convient donc de détailler d'avantage ces deux structures (5034 et 5068).

. Sol 5034 : 86 restes déterminés sur 189, soit 45%.
-La majorité des éléments appartient aux porcs (47 os, soit 55% des os identifiés). La répartition anatomique de ces derniers s'effectue comme suit : 20 fragments de crâne (dont 13 dents), 8 fragments de pied, 9 fragments de membres antérieurs, 9 des membres postérieurs (dont 1 fémur et 1 coxal), 1 vertèbre.
Ces os déterminés correspondent à 5 individus : - 2 juvéniles (présence de dents de lait : moins de 9 mois).
-1 juvénile ou 1 subadulte de moins de deux ans, mais de plus de 6-9 mois (métapode non épiphysé : Schmid, 1972 et collection de comparaison).
-2 adultes, dont un mâle, de plus de 3 ans (usure des dents).
Plusieurs traces de découpe sont visibles sur les scapulas :
*certaines au niveau du col : traces antéro-postérieures sur la face latérale
*d'autres au niveau du départ de l'épine : traces antéro-postérieures au niveau crânial
*découpe transversale latéro-médiale sur le bord caudal

Ces traces sont le résultat dans certains cas d'un coup de couteau (stries), afin de récupérer la viande, et dans d'autres cas résultent d'un couperet, dans le but de séparer la palette du membre.
-Sur les 16 os de bœuf (18%), 6 sont des éléments de crâne, 4 des membres antérieurs, 3 côtes et 3 coxaux.
Deux individus sont illustrés par les os collectés sur ce sol : - 1 adulte de plus de 3 ans.

– 1 subadulte de moins de 3 ans (humérus non épiphysé, Schmid, 1972).

-Enfin, 23 éléments (27%) caractérisent les mouton/chèvre, 14 éléments crâniens, 1 os du pied, 2 membres antérieurs, 3 postérieurs et 3 côtes.
Trois individus sont identifiés d'après le nombre d'os : -2 adultes mouton-chèvre (usure des dents)
- 1 ovin juvénile (dent lactéale).

	NR	%NR	NMI	%NMI
Bœuf	16	18	2	20
Mouton/Chèvre	23	27	3	30
Porc	47	55	5	50
Total	86	100	10	100

Figure 12 : NR et NMI des espèces présentes au sein du sol 5034

La longueur latérale (GLl) du talus du porc, d'après DRIESCH, Angela von den (1976) est de 35 mm, pour l'élément récolté dans le sol 5034.
Une comparaison à des sites contemporains est possible grâce à l'étude effectuée sur Toulouse.

Talus : GLl de porc (longueur maximale latérale)			Classes en mm														
			≥	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	
	tpq	taq	<	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	NR
St-Germain d'Esteuil/Brion	-300	-100			1	1		2	1	1	1	1	2					10
Levroux	-200	-80																0
Lucéram Cime Plastra	-200	-30				1				1	2							4
Tolosa	-200	p. Aug.						4	4	3	5	1	1	2	1			21
Revel-Tourdan	-200	0						1										1
Feurs	-160	-20					1	2	4	3	5	3	2					20
Sainte-Croix-Montredon	-150	-150										1	1					2
Aulnat/Gandaillat	-150	-100								1	1	1		1	1	1		6
Carcassonne/La Cavayère	-150	-50								1		1						2

Figure13 : comparaison de la mesure du talus du porc de Revel-Tourdan aux sites contemporains, extrait de "La faune à Tolosa" rapport d'étude d'Isabelle Rodet-Belarbi, ACR "Aux origines de Tolosa" sous la direction de M. Vidal

Pour la période concernée, le porc de Revel, même s'il se situe dans le nuage de points, est dans sa moitié inférieure.

La répartition anatomique des éléments osseux provenant de ce sol marque une nette importance des os crâniens pour les quatre espèces, suivis de la présence notable des côtes, des membres antérieurs du squelette, puis pour le mouton/chèvre et le porc, des membres postérieurs et des os du pied. La diversité anatomique est assez bien représentée.

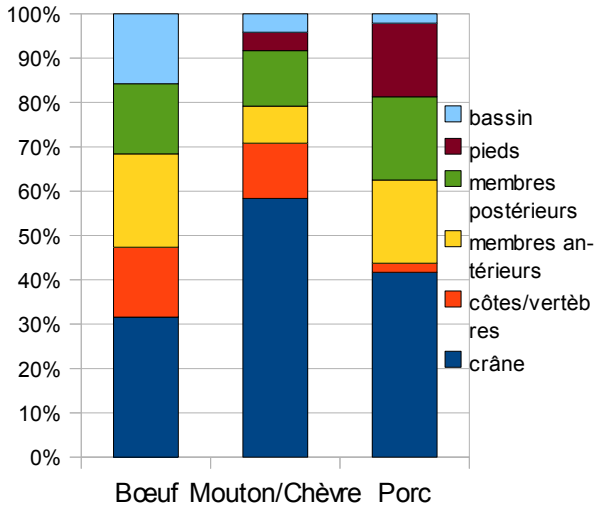

Figure 14 : Répartition anatomique des os par espèce, collectés dans le sol 5034 (NR=86)

. Sol 5068 : ce sol fournit la même répartition anatomique que les sols précédemment cités.
Ainsi, sur 34 restes déterminés (72 indéterminés soit 68%) :
-9 os pour l bœuf (2 fragments de pied, 2 fragments de membres antérieurs, 2 éléments crâniens, 3 fragments de vertèbres) déterminant un NMI de 1 individu : un adulte de plus de 4 ans mais qui a moins de 7-9 ans.
-11 os pour les mouton/chèvre (7 dents, 3 fragments de membres antérieurs et 1 fragment de vertèbre), ce qui représente un NMI égal à 2 individus (déterminable grâce aux dents).
-14 éléments osseux identifiés pour le porc (9 fragments de crâne, 1 fragment de pied, 3 fragments de membres antérieurs et 1 fragment de fémur) déterminant un NMI de 2 individus, dont un mâle adulte et un juvénile.

	NR	%NR	NMI	%NMI
Bœuf	9	27	1	20
Mouton/Chèvre	11	32	2	40
Porc	14	41	2	40
Total	34	100	5	100

Figure 15 : NR et NMI des espèces présentes au sein du sol 5068

Pour ce niveau de sol, si on comptabilise les quatre espèces présentes, on dénombre 18 éléments crâniens, 3 fragments de pied, 8 fragments de membres antérieurs, 4 fragments de vertèbre et 1 fragment de fémur ont été déterminés anatomiquement et permettent la répartition suivante (Figure 16).
Il faut remarquer la très nette importance et prédominance des éléments crâniens chez le mouton/chèvre et le porc, des membres antérieurs pour les quatre espèces de la triade domestique, puis des vertèbres et des os du pied chez le bœuf.

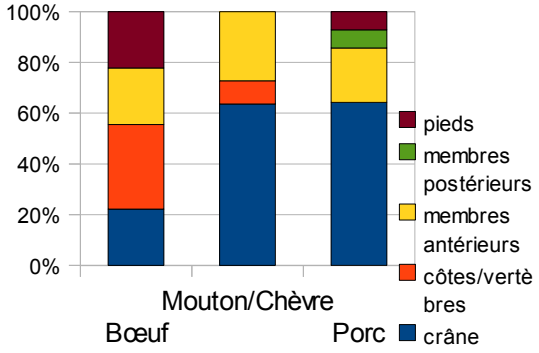

Figure 16 : Répartition anatomique des os par espèce, collectés dans le sol 5068 (NR=34)

. Les trous de poteau :
On y retrouve les quatre espèces déjà déterminées précédemment. Cependant, une mandibule de lièvre est identifiée dans le comblement d'un TP (5059). La répartition anatomique des différents ossements collectés fournit une diversité, avec des éléments crâniens, des os appartenant aux membres antérieurs et postérieurs, des vertèbres et du pied.
La totalité donne un NMI égal à 15 individus, mais ce résultat ne se base que sur peu de restes provenant de chaque structure : 6 cochons, 5 moutons-chèvres, 3 bœufs et un lièvre.

Au sein de ces trous de poteau, une mesure a été prise. Il s'agit de la largeur proximale (Bp) du métatarse de mouton/chèvre, d'après DRIESCH, Angela von den, (1976) de 20 mm.

Métatarse : Bp de mouton (largeur maximale de l'extrémité proximale)	tpq	taq	Classes en mm ≥ 17 < 19	18 19 20	19 20 21	20 21 22	21 22 23	22 23 24	23 24 25	24 25 26	25 26 27	26 27 28	27 28 29	28 29 30	NR
St-Germain d'Esteuil/Brion	-300	-100	1	1	3	1	1								7
Lattes	-225	-150			1	1	2	1	1						6
Levroux	-200	-80	1	4	3										8
Tolosa	-200	p. Aug.	1	5	11	8	4	2	1						32
Rodez/Les Jacobins 2	-200	0			2										2
Revel-Tourdan	-200	0				1									1
Feurs	-160	-20		2		4	1	2							9
Sainte-Croix-Montredon	-150	-150				1									1
Aulnat/Gandaillat	-150	-100		2	1		1								4
Carcassonne/La Cavayère	-150	-50			2		1	1							4
Lattes	-150	-50				2	1								3

Figure17 : comparaison de la mesure du métatarse du mouton/chèvre de Revel-Tourdan aux sites contemporains, extrait de "La faune à Tolosa" rapport d'étude d'Isabelle Rodet-Belarbi, ACR "Aux origines de Tolosa" sous la direction de M. Vidal.

L'os collecté à Revel se situe dans le nuage de points correspondant aux données récoltés pour les sites contemporains. La taille de cet animal ne se démarque en rien donc par rapport aux autres sites.

La phase d
Très peu d'éléments ont été collectés pour cette phase, soit 26 os, dont 18 restent indéterminés (69%). Les quatre mêmes espèces sont toujours présentes, mais dans de très faibles proportions (NR faible). La répartition anatomique, trop aléatoire dans ce cas, n'a pas été effectuée.

	5036 (TP)				5052 (TP)				5063 (TP)				5165 (structure bâtie)			
	NR	%NR	NMI	%NMI	NR	%NR	NMI	%NMI	NR	%NR	NMI	%NMI	NR	%NR	NMI	%NMI
Bœuf	1	50	1	50									2	67	1	50
Mouton/Chèvre													1	33	1	50
Porc	1	50	1	50	2	100	1	100	1	100	1	100				
Total	2	100	2	100	2	100	1	100	1	100	1	100	3	100	2	100

Figure 18 : NR et NMI par espèce et par structure archéologique, au sein de la phase d

Au sein des deux derniers trous de poteaux (5035 et 5127), qui ne figurent pas dans ce tableau, n'ont été récolté que des ossements indéterminés.

Etat 2 : l'ensemble monumental du Ier s. ap J.-C.

Cet état plus tardif a livré une quantité d'ossements très faible par rapport au premier état. En effet, 79 éléments ont été étudiés, et 48% demeurent indéterminés.

	NR	%NR
Bœuf	6	14,5
Mouton/Chèvre	6	14,5
Porc	27	66
Lièvre	1	2,5
Equidés	1	2,5
Total	41	100
Indéterminé	38	48
Total	79	

Figure 19 : NR par espèce pour l'Etat 2

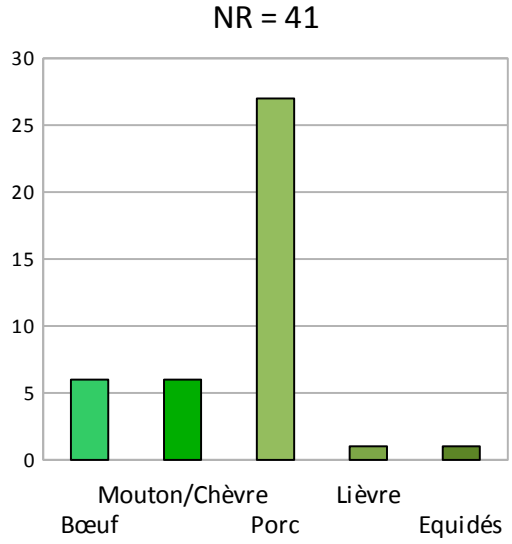

Figure 20 : NR par espèce pour l'Etat 2

Tous ces éléments proviennent pour la plupart de remblais, de la couche de décapage, de trou de poteau et de tranchée.
Malgré la faible quantité d'ossements, une plus grande diversité taxinomique est remarquable, puisque cinq espèces ont été déterminées, auxquelles s'ajoute une famille, les Equidés.
Un stylet en os a aussi été collecté (US 5130-5140) (Figure 23 ; Bozix Feugère 2004, p.30). Il appartient au type A.XXIII, 4 décrit par J.C. Béal [(Béal 1983, p.154]).

	5074 (remblai)				5082 (TP)				5130 (Remblai)				5140 (couche technique)				5154 (tranchée)				5162 (TP)				5163 (tranchée)				5164 (tranchée)				5168 (tranchée)				5171 (remblai)			
	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI	Nr	%Nr	NMI	%NMI
Bœuf	1	50	1	50	1	33	1	50					2	10	1	20									1	100	1	100					1	33	1	50				
Mouton/Chèvre	1	50	1	50									3	16	1	20													1	100	1	100					1	100	1	100
Porc					2	67	1	50	3	100	1	100	14	74	3	60	4	66	2	50	2	100	1	100									2	67	1	50				
Lièvre																	1	17	1	25																				
Equidés																	1	17	1	25																				
Total	2	100	2	100	3	100	2	100	3	100	1	100	19	100	5	100	6	100	4	100	2	100	1	100	1	100	1	100	1	100	1	100	3	100	2	100	1	100	1	100

Figure 21 : NR et NMI par espèce et par structure archéologique, au sien de l'Etat 2

Figure 22 : Stylet en os

La faible quantité d'ossements ne permet pas une analyse par structure. Ainsi, la répartition anatomique des os par espèce peut être envisagée pour l'ensemble de l'Etat 2.
On peut déjà noter un NMI égal à 20 et correspondant à 5 bœufs, 4 mouton/chèvre, 9 porcs, 1 lièvre et un animal appartenant à la famille des Equidés.

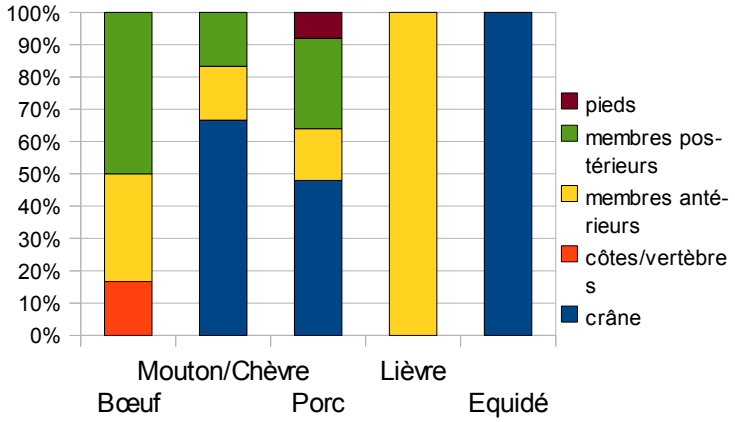

Figure 23 : Répartition anatomique des os par espèce, collectés dans les niveaux datés de l'Etat 2

Etat 3 : le sanctuaire pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen-Âge (Ve-Xe siècle)

Pour cette phase tardive, 22 éléments ont été collectés, dont 45% (10 os) demeurent indéterminés, ce qui est dû à la forte fragmentation. Quatre espèces constituent l'ensemble de la détermination : le cochon, le bœuf, le mouton/chèvre.

	NR	%NR
Bœuf	1	8
Mouton/Chèvre	5	42
Porc	6	50
Total	12	100
Indéterminé	10	45
Total	22	

Figure 24 : NR par espèce pour l'Etat 3

La grande période chronologique ne fournit que peu des restes qui ne sont donc pas très représentatifs de l'occupation. On peut juste signaler un NMI total égal à 5 individus (3 porcs, 1 bœuf et 1 mouton/chèvre). La répartition anatomique n'est pas non plus éloquente, en raison du peu d'éléments déterminés.

Etat 3 ou Etat 4 : Occupation médiévale, moderne et contemporaine

Pour cette zone, dont la chronologie est moins nette, 85 éléments osseux ont été ramassés, dont 58 non identifiés, soit 68%, ce qui est dû à la forte fragmentation. Quatre espèces ont été déterminées : le cochon, le bœuf et le mouton/chèvre.

	NR	%NR
Bœuf	10	37
Mouton/Chèvre	7	26
Porc	10	37
Indéterminé	58	68
Total	85	

Figure 25 : NR par espèce pour l'Etat 3 et l'Etat 4

Le NMI total de cette zone est égale à 7 individus qui se répartissent au sein de quatre espèces : 2 bœufs, 2 mouton/chèvre, et 3 porcs (dont un mâle de plus de trois ans et demi).

C) Interprétation

Etat 1 : l'occupation des IIe et Ier s. av. J.-C.

**** La phase b***

▪ ***Sol 5033***

La répartition des pièces anatomiques trouvées sur ce sol marque une forte représentation des éléments crâniens (23 au total), d'os du pied (11), des pattes antérieures (9) et des membres postérieurs (10) au détriment des côtes (3) et des vertèbres (1) qui sont pourtant des éléments squelettiques en grand nombre par individu, toutes espèces confondues, qui déterminent au total 5 individus. Au sein de ces animaux, l'âge d'abattage n'a pu être évalué que pour les porcs. Il s'agit d'un subadulte et d'un adulte.
Trois fémurs seulement sont présents, un pour les mouton/chèvre et deux pour le cochon.
Les déchets provenant de la tête et des pieds des animaux, auxquels on peut ajouter la vertèbre, sont majoritaires et on peut souligner leur meilleur état de conservation que celui des pièces de boucherie minoritaires et fragmentaires dans ce contexte. Cette différence pourrait s'expliquer par les cassures évidentes des morceaux à viande, fragmentés dans le but de récupérer moelle.
Une fois fragmentés, leur petite taille peut les aider à disparaître dans le sol.
Leur disparition serait plus importante que celle des pieds et de la tête qui sont abandonnés entiers.
Une répartition en faveur des pièces qui ne sont pas à viande, permet d'envisager une sélection des morceaux rejetés.

▪ **Fosse 5064**

La répartition anatomique n'est pas caractéristique étant donné le peu d'éléments. Il faut noter une côte et une mandibule pour chaque espèce et des traces de brûlure sur certains os.

▪ **Fosse 5077**

La faible quantité rend délicate l'interprétation de cette fosse, même si on peut la rapprocher des deux autres fosses contemporaines.

▪ **Fosse 5066**

La quantité d'ossements trouvée dans cette fosse se répartit entre quatre espèces : le cochon, le bœuf et le mouton/chèvre. Au sein des éléments identifiés et indéterminés, on relève la présence de pièces de boucherie, comme des fragments de côtes, mais aussi des pièces à viande (fémurs). Sept individus, toutes espèces confondues, ont été dénombrés, au sein desquelles on note la présence de 5 cochons, dont 3 mâles (dont un de plus de 3 ans et demi), une femelle et un périnatal. Cette diversité dans la classe d'âge confirme l'abattage des cochons pour la consommation, ce qui peut aussi être envisagé pour le bœuf et le jeune mouton (même si le peu de restes identifiés ne permet pas de l'affirmer).

***** ***La phase c***

- **Sol 5034**

Les os déterminés pour ce sol sont comparables à ceux du sol 5033, de la phase b. La répartition largement en faveur des pièces ôtées très vite après l'abattage des bêtes (1 fragment de fémur et 5 côtes sur 86 restes déterminés) permet d'envisager une sélection des pièces rejetées.
Les nombreuses traces de découpe observées sur les os confirment une pratique de boucherie et suggère un rejet des éléments qui ne sont pas considérés comme pièces à viande.

- **Les trous de poteau** : le matériel issu des différents trous de poteau dont le remplissage est daté de cette phase (comme pour la suivante peu documentée : phase d) n'est pas caractérisé par une partie anatomique spécifique, puisqu'on y retrouve aussi bien des pièces de boucherie, des mâchoires, des côtes, des vertèbres, des coxaux, des fragments de crâne et des chevilles osseuses. Cette diversité peut s'expliquer par la position secondaire de ce matériel en calage ou en comblement de trou de poteau, contrairement aux comblements des structures précédentes qui se trouvaient plutôt en position primaire.

***** ***La phase d***

La faible quantité d'os collectée pour cette phase, ainsi que la position secondaire dans laquelle ils ont été trouvés ne permet pas d'envisager une interprétation fiable.

En conclusion, on peut distinguer les éléments livrés par les sols de ceux contenus dans les fosses. Les premiers présentent une majorité d'éléments de pied et de crâne (mandibule) caractérisant une sélection des pièces rejetées. En effet, en ce qui concerne le porc, on relève la faible représentation des pièces nobles comme les pièces à viande. On est tenté dans un premier temps, de lire dans ces éléments provenant des sols, les rejets des quartiers les moins nobles qui sont consacrés au cours de libations. De plus, à partir de la très faible représentation d'éléments du rachis et la présence majoritaire des membres inférieurs et des mandibules, on peut aussi s'interroger sur une pratique de boucherie spécifique. L'activité de découpe du porc est relativement standardisée à la fin de l'âge du Fer, période durant laquelle le prélèvement morceau par morceau est privilégié ce qui a pour effet d'isoler les corps vertébraux qui forment alors la majorité des déchets de boucherie (Méniel 2001, 21-23). Sur la base de la rareté de ces éléments dans les sols contenant des bas morceaux, on peut envisager une découpe visant à préparer des carcasses, simplement équarries, dont on a isolé les pièces peu porteuses en chair, plutôt qu'une découpe standard. La destination des carcasses peut être une cuisson à la broche comme un débitage au détail dont on ne connaît pas l'emplacement. *A contrario*, les fosses, malgré une quantité limitée de restes, offrent un registre plus varié, incluant des pièces de boucherie et sont caractérisées par la présence de pièces brûlées.

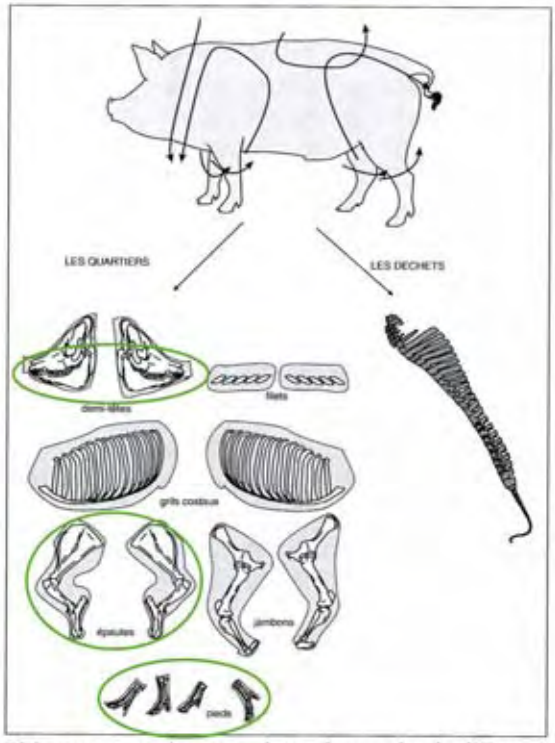

Eléments présents dans les sols de l'Etat I

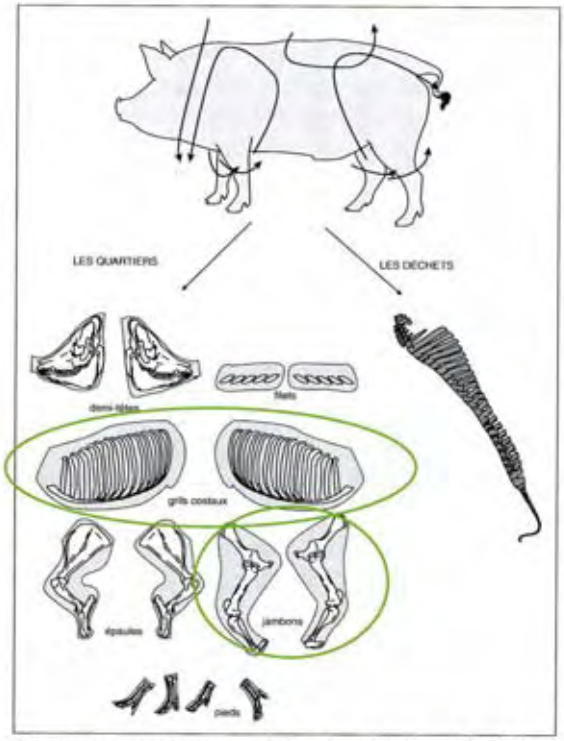

Eléments présents dans les fosses de l'Etat I

(D'après Méniel, 2001, modifié Vorenger 2009).

Etat 2 : sanctuaire du Haut Empire (Ier s.-IIIe/IVe siècle)

Cet état a fourni 79 restes soit 8% des os découverts sur le site. Ils proviennent de remblais liés aux aménagements du Ier s. ap. J.-C., et sont probablement en position résiduelle car le spectre faunique est quasi similaire à l'Etat 1. On ne dénombre que deux espèces supplémentaires représentée chacune par seulement un élément osseux.
Sur ce total de 79 éléments, 39 (49%) ont été déterminés au moins jusqu'au genre. En plus des quatre espèces déjà déterminés dans l'Etat précédent, le spectre s'agrandit avec les Equidés (non déterminable à l'espèce) et les Léporidés (lièvre). Cependant leur nombre étant minime (1 dent et un radius), leur présence ne peut pas avoir une grande incidence sur l'interprétation des structures.
On note la présence d'un os travaillé pour cet état. Il s'agit d'un stylet complet.

La position secondaire de ces os et la quantité minime, permet juste un inventaire rapide et général de cette faune, qui ne peut en aucun cas caractériser les structures et la période.

Etat 3 : le sanctuaire pendant l'Antiquité tardive et le Haut Moyen-Âge (Ve-Xe siècle) et Etat 4 : Occupation médiévale, moderne et contemporaine

85 os ont été étudiés pour ces phases tardives. Ce mobilier en position résiduel a fourni une grande quantité d'indéterminés (68%), due à la fragmentation importante.
Au sein des restes déterminés on retrouve les moutons/chèvre (7 os), les bœufs (10 os) et les porcs (10 os).
On peut noter sur le peu d'éléments déterminés une répartition anatomique variée.
La position secondaire de ce matériel ne permet pas d'envisager une interprétation fiable.

Conclusion

Tout au long de l'occupation, le spectre faunique est dominé par la présence du porc, du mouton/chèvre et du bœuf.
L'accent fut mis sur l'Etat I, le seul dont le matériel est en position primaire, dans des sols ou des fosses. On a pu donc distinguer les deux structures par deux sortes de dépôts différents :
-les sols fournissent des os de pied et de tête qui font penser à une zone de boucherie ou à des restes de préparation des carcasses oubliées sur les sols
-les fosses, contemporaines présentent plutôt des os de boucherie qui peuvent faire penser à des zones de libation.
Toutes ces interprétations seront à justifier avec les différents assemblages de matériel au sein de ces structures. Cependant, la quantité peu importante de mobilier faunique ne permet pas d'affirmer ces interprétations.

Bibliographie

BARONE, Robert (1976a) - Anatomie comparée des mammifères domestiques, volume I : Ostéologie atlas, Paris : Vigot éd., 428 p.

BARONE, Robert (1976b) - Anatomie comparée des mammifères domestiques, volume II : Texte, Paris : Vigot éd., p. 53.

BEAL, Jean-Claude (1983) – Catalogue des objets de tabletterie du musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon, Centre d'Etudes romaines et gallo-romaines de l'université Jean Moulin, Lyon III, 421 p, LXXI pl.

BOESSNECK, Joachim (1969)- Osteological differences between sheep (*Ovis aries* Linné) and goat (*Capra hircus* Linné). Pp. 331-358, In D. Brothwell and E. Higgs (Eds.). Science in Archaeology. Thames and Hudson, London, UK.

BOZIC, Dragan ; FEUGERE, Michel (2004) – Les instruments de l'écriture, Gallia, 61, p. 21-41.

BUITENHUIS, Hijlke (1995) - "A quantitative approach to species determination of ovicapridae", Archaeozoology of the Near East, volume II, Buitenhuis, H. & Uerpmann, H.-P., Backhuys Publishers, Leiden, 140-154.

DRIESCH, Angela von den (1976) - A guide to measurement of animal bones from archaeological sites, Peabody Museum Bulletin 1, Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, Cam-bridge, 136 p.

FOREST, Vianney (1997) - Données biologiques et données zootechniques anciennes. Essai de mise en équivalence. *Revue de Médecine Vétérinaire*, 1997, 148, 12, p. 951-958.

MENIEL, Patrice (2001) - *Les Gaulois et les animaux. élevage, repas et sacrifices*. Errance (Collection des Hespérides), Paris, 128 p.

POPLIN, François (1976) - "A propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements", Cahiers du Centre de Recherches Préhistoriques **5** : 61-74.

RODET-BELARBI, Isabelle (en préparation) – Etude de la faune. *Aux origines de Tolosa : culture et société dans la région toulousaine du Bronze final à l'époque augustéenne* sous la direction de M. VIDAL et M. VAGINAY, ACR, champ disciplinaire "Protohistoire", pays concerné : France.

SCHMID, Elisabeth (1972) - Atlas of animal bones (tiernochenatlas), Elsevier Publishing Company, New York and Amsterdam vii and, 159pp.

Répartition des établissements selon la superficie (en m²)

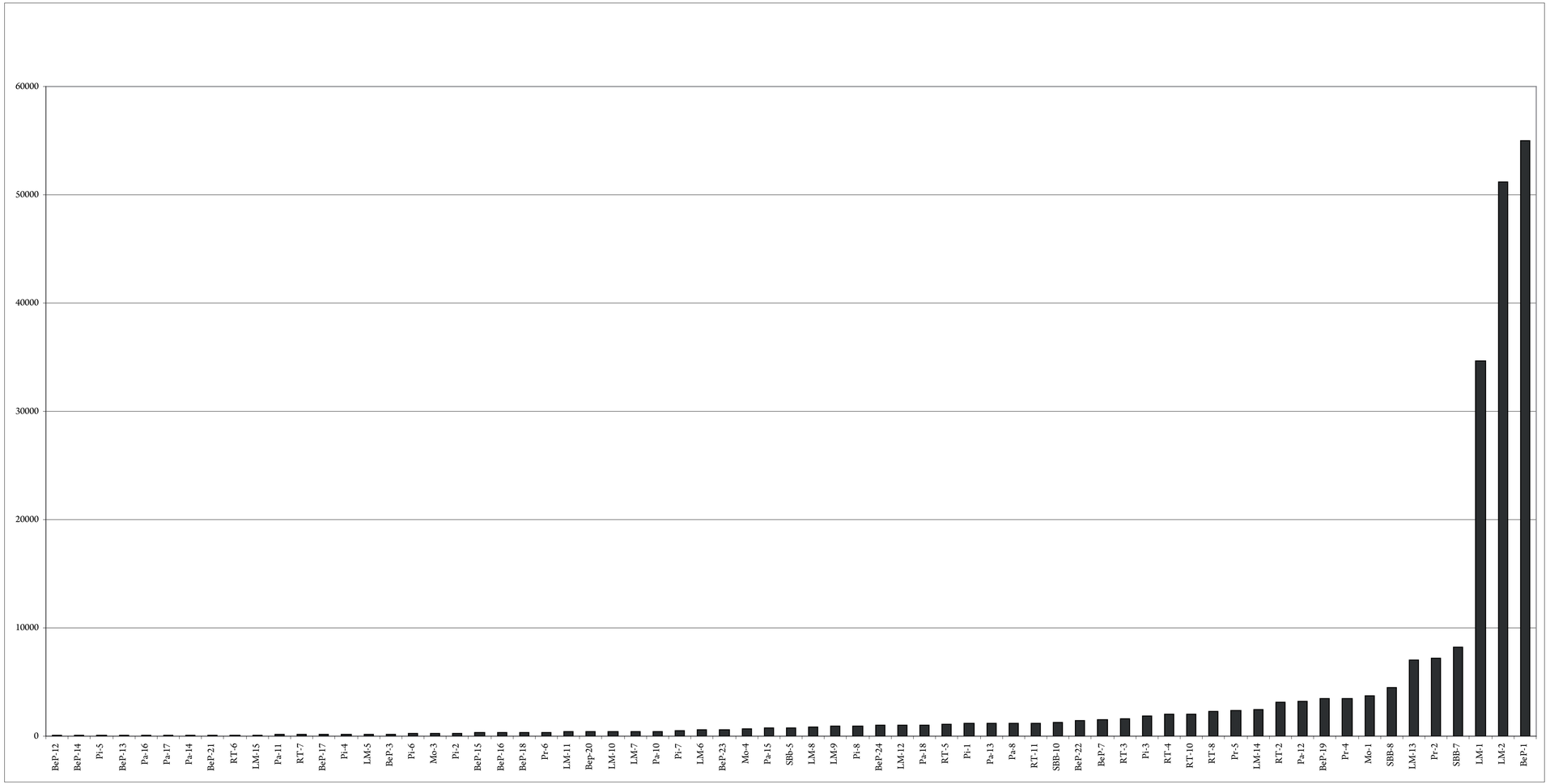

Répartition des établissements selon la densité de mobilier

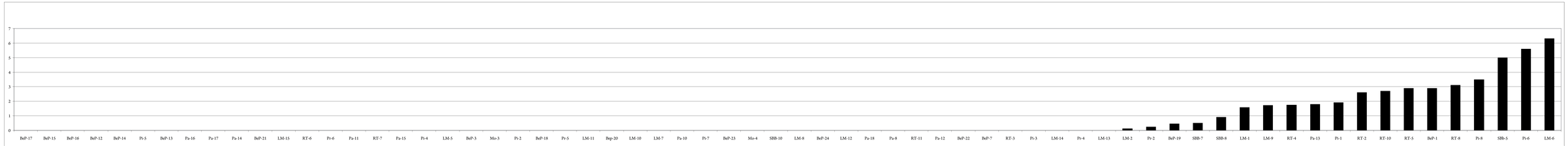

Répartition des établissements selon les matériaux de construction

site	aucun	tegulae	mortier de chaux	mortier de tuileau	briques	canalisations	tubuli	enduits peints	opus signinum	blocs	colonnes	mosaïques/ tesselles	éléments architectoniques	marbre
SBB-7		■												
SBB-8		■												
SBB-10		■												
BeP-12		■												
BeP-13		■												
BeP-14		■												
BeP-15		■												
BeP-16		■												
BeP-17		■												
BeP-18		■												
BeP-3		■												
BeP-7		■												
BeP-19		■												
BeP-20		■												
BeP-21		■												
BeP-22		■												
BeP-23		■												
BeP-24		■												
LM-5		■												
LM-6		■												
LM-7		■												
LM-8		■												
LM-10		■												
LM-11		■												
LM-12		■												
LM-13		■												
LM-14		■												
LM-15		■												
Mo-3		■												
Mo-4		■												
Pa-10		■												
Pa-11		■												
Pa-12		■												
Pa-13		■												
Pa-14		■												
Pa-15		■												
Pa-16		■												
Pa-17		■												
Pa-18		■												
Pa-8		■												
Pi-1		■												
Pi-2		■												
Pi-3		■												
Pi-4		■												
Pi-5		■												
Pi-6		■												
Pi-7		■												
Pi-8		■												
Pr-2		■												
Pr-4		■												
Pr-5		■												
Pr-6		■												
RT-2		■												
RT-3		■												
RT-4		■												
RT-5		■												
RT-6		■												
RT-7		■												
RT-8		■												
RT-10		■												
RT-11		■												
SBb-5		■												
Mo-1		■				■								
LM-9		■		■										
Pa-5		■					■							
LM-2		■		■			■	■	■					
SBB-1		■	■	■		■						■		
LM-1		■		■		■				■				
BeP-2		■			■						■	■	■	■
Pa-2		■		■								■		
BeP-1		■	■	■			■	■		■		■		■

Répartition des établissements selon la diversité du mobilier

site	aucun	cér. non tournée	cér. Com	cér. Fine	amph.	verre	objets métalliques	lampe à huile	tabletterie	monnaies	métal précieux	bijou	trésor monétaire	statuettes
BeP-15	*													
BeP-16	*													
BeP-17	*													
BeP-20	*													
BeP-22	*													
LM-5	*													
LM-15	*													
Pa-10	*													
Pa-11	*													
Pa-14	*													
Pa-16	*													
Pa-17	*													
Pi-5	*													
Pr-6	*													
RT-3	*													
RT-6	*													
RT-7	*													
SBB-10		*												
SBB-8		*	*											
BeP-12			*	*										
BeP-13				*										
BeP-14				*										
BeP-23					*									
BeP-21				*										
BeP-24			*	*										
LM-9		*	*		*									
LM-11			*											
LM-12			*											
Mo-4			*											
Pr-5			*											
Mo-3			*											
BeP-7			*											
Pa-15			*											
Pa-18			*											
BeP-18			*											
RT-11			*											
Pi-2			*											
Pi-3			*											
Pi-4			*											
LM-7			*	*										
Pi-7			*	*										
Pi-8			*	*										
SBB-7		*	*	*										
RT-2			*	*										
Pa-12			*	*										
Pa-13			*	*										
Pa-8			*	*										
LM-10					*									
LM-14		*	*		*									
LM-8			*	*	*									
BeP-19		*	*		*									
Pr-4			*		*									
BeP-3			*		*									
LM-6		*	*	*	*									
LM-13		*	*	*	*									
RT-8			*	*	*									
Pr-2		*	*		*									
RT-4			*	*	*	*								
RT-5			*		*	*								
Pi-1			*		*	*								
Pi-6			*			*								
SBb-5			*	*		*								
Mo-1		*	*	*			*			*				
SBB-1			*	*	*					*				
RT-10		*	*	*	*	*	*							
BeP-1			*	*	*	*		*						
LM-2			*	*	*		*			*				
LM-1			*	*	*	*	*							
Pa-5														*
Pa-2			*	*			*			*			*	
BeP-2			*	*	*	*				*				*

Répartition des établissements selon les activités identifiées

site	aucun indice/meule rotative domestique	peson	outillage	dolium	indices d'activités métallurgiques	activités potières/terre-cuite
BeP-12	*					
BeP-13	*					
BeP-14	*					
BeP-15	*					
BeP-16	*					
BeP-17	*					
BeP-18	*					
BeP-19	*					
BeP-2	*					
Bep-20	*					
BeP-21	*					
BeP-22	*					
BeP-24	*					
LM-5	*					
LM-6	*					
LM-7	*					
LM-8	*					
LM-10	*					
LM-11	*					
LM-12	*					
LM-14	*					
LM-15	*					
Pa-2	*					
Pa-10	*					
Pa-11	*					
Pa-14	*					
Pa-16	*					
Pa-17	*					
Pa-18	*					
Pi-2	*					
Pi-3	*					
Pi-4	*					
Pi-5	*					
Pi-6	*					
Pr-2	*					
Pr-4	*					
Pr-6	*					
RT-3	*					
RT-6	*					
RT-7	*					
Mo-3	*					
Mo-4	*					
Pa-15	*					
Pa-12	*					
Pa-13	*					
Pa-8	*					
BeP-3	*					
RT-8	*					
RT-10	*					
RT-11	*					
RT-2	*					
Pa-5	*					
SBB-1	*					
SBB-10	*					
SBb-5	*					
Pr-5		*				
Pi-7		*				
Mo-1						*
BeP-23					*	
BeP-7					*	
RT-4					*	
RT-5	*				*	
Pi-1					*	
Pi-8					*	
LM-9					*	
LM-13					*	
SBB-7					*	
SBB-8					*	
LM-2					*	
BeP-1		*		*	*	
LM-1			*	*	*	

Sériation des établissements : synthèse

site	Su1	Su2	Su3	Su4	Su5	De1	De2	De3	De4	Mc1	Mc2	Mc3	Mc4	Mo1	Mo2	Mo3	Mo4	Ac1	Ac2	Ac3	Ac4	Ac5		
BeP-15	∗					∗					∗			∗				∗					**6**	petit établissement Su<2000m² et absence de mobilier
BeP-16	∗					∗					∗			∗				∗						
BeP-17	∗					∗					∗			∗				∗						
Bep-20	∗					∗					∗			∗				∗						
Pa-11	∗					∗					∗			∗				∗						
Pa-14	∗					∗					∗			∗				∗						
Pa-16	∗					∗					∗			∗				∗						
Pa-17	∗					∗					∗			∗				∗						
RT-6	∗					∗					∗			∗				∗						
RT-7	∗					∗					∗			∗				∗						
Pi-5	∗					∗					∗			∗				∗						
Pr-6	∗					∗					∗			∗				∗						
LM-5	∗					∗					∗			∗				∗						
LM-15	∗					∗					∗			∗				∗						
Pa-10	∗					∗					∗			∗				∗						
BeP-22		∗				∗					∗			∗				∗						
RT-3		∗				∗					∗			∗				∗						
Mo-4	∗					∗					∗				∗			∗					**5**	établissement de rang inférieur Su<3000m² et très faible quantité de mobilier peu varié en général, présentant peu d'activités essentiellement domestiques (meules/tissage)
BeP-7	∗					∗					∗				∗					∗				
BeP-21	∗					∗					∗				∗			∗						
BeP-23	∗					∗					∗				∗					∗				
BeP-24	∗					∗					∗				∗			∗						
LM-7	∗					∗					∗				∗			∗						
LM-10	∗					∗					∗				∗			∗						site IIe-Ier s av] -C ; non retenu dans la typologie
LM-11	∗					∗					∗				∗			∗						
BeP-18	∗					∗					∗				∗			∗						
Pa-15	∗					∗					∗				∗			∗						
Pi-2	∗					∗					∗				∗			∗						
Pi-4	∗					∗					∗				∗			∗						
Mo-3	∗					∗					∗				∗			∗						
BeP-13	∗					∗					∗				∗			∗						
BeP-14	∗					∗					∗				∗			∗						
BeP-12	∗					∗					∗				∗			∗						
BeP-3	∗					∗					∗				∗			∗						
Pi-6	∗								∗		∗					∗		∗						
LM-6	∗								∗		∗				∗			∗						
Pi-7	∗					∗					∗				∗			∗						
LM-8	∗					∗					∗				∗			∗						
RT-11		∗				∗					∗				∗			∗						
Pa-18		∗				∗					∗				∗			∗						
LM-12		∗				∗					∗				∗			∗						
SBB-10		∗				∗					∗				∗			∗						
Pi-3		∗				∗					∗				∗			∗						
Pr-5		∗				∗					∗				∗			∗						
Pa-12		∗				∗					∗				∗			∗						
Pr-4		∗				∗					∗				∗			∗						
LM-14		∗				∗					∗				∗			∗						
Pa-8		∗				∗					∗				∗			∗						
SBb-5	∗								∗		∗					∗		∗					**4**	établissement de rang moyen 1000m² < Su < 5000 m² Mo +- varié et Densité faible à forte parfois caractérisé par des activités de transformation
Pi-8	∗								∗		∗				∗					∗				
Pa-13		∗						∗			∗				∗			∗						
BeP-19		∗					∗				∗				∗			∗						
LM-9	∗							∗				∗			∗					∗				
RT-10		∗						∗				∗				∗		∗						
RT-4		∗						∗			∗					∗				∗				
RT-5		∗						∗			∗					∗				∗				
Pi-1		∗						∗			∗					∗				∗				
RT-8		∗							∗		∗				∗			∗						
RT-2		∗						∗			∗				∗			∗						
SBB-8		∗					∗				∗				∗					∗				
Mo-1		∗										∗				∗			∗					établissement artisanal
LM-13			∗			∗					∗				∗					∗			**3**	grand établissement sans indice de confort 5000 m² < Su < 1 ha ; De1 ou De2 ; Mo peu varié + activité artisanale
Pr-2			∗				∗				∗				∗			∗						
SBB-7			∗				∗				∗				∗					∗				
Pa-5													∗				∗	∗					**2**	*villa* ? Confort + Mo varié
Pa-2													∗				∗	∗						
BeP-2													∗				∗	∗						
SBB-1													∗			∗		∗						
LM-2				∗			∗						∗			∗				∗			**1**	grande *villa* ?
LM-1				∗				∗					∗			∗					∗			
BeP-1				∗				∗					∗			∗					∗			

Type A

Type A

Type B

Type C

Type D

Type D

Pl. n° 171 : Revel-Tourdan, Tourdan/Champ-Martin, mobilier céramique de l'état 1 phase b, clichés (suite)

clichés et DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 200 : Extraits de Chapelle 1885a

tres, recueillis au mamelon de la Tourelière, qui domine Pact, près de la manse Saint-Martin.

[a]

II

En suivant la route de Beaurepaire à Pact et Sonnay, à un kilomètre de l'église de St-Georges, on rencontre le tertre de Mauphié. Ce tertre est couvert de tombeaux en pierres sèches. M. Torgue, ancien maire de Pact, en a mis à jour huit rangées. Chaque tombeau renfermait deux corps mesurant plus de deux mètres et les crânes six millimètres d'épaisseur. Des têtes d'animaux domestiques y étaient mêlées aux ossements humains et tous avaient des urnes grises et du charbon de bois avec d'autres traces de crémation. A une distance de dix mètres de ces tombes, M. Torgue a découvert un trou dans lequel quatre-vingts têtes étaient admirablement superposées. Plus loin, un second trou renfermait les autres ossements des corps dont les têtes avaient été enlevées. Huit mètres plus loin, un troisième trou renfermait deux énormes pierres mesurant en longueur deux mètres et creusées en cuvette. Une troisième pierre gisait à terre à côté de ces deux cuvettes. Au centre de ce tertre des trous décrivant une figure ovale renfermaient des blocs de roches calcinés.

[b]

III

Un chemin se dirigeant vers la forêt de Tarann ou Tarava, suivant les variations que le copiste du parcellaire de 1649 fait subir aux noms propres, sépare le tertre ou *tumulus* de Mauphié d'un autre tertre nommé Puvilin. Ce dernier est un amas de débris d'ossements humains

mêlés à des débris d'ossements d'animaux, parmi lesquels M. Chantre, sous-directeur du Musée de Lyon, a distingué des bœufs, des moutons et des chevaux. Tout le sol est couvert de morceaux de poterie grise. Ses vases revêtent toutes les formes, depuis celle de l'urne funéraire jusqu'à la forme de la coupe et d'autres ustensiles domestiques. M. Pierre Charreton a fait surgir d'un sillon creusé par sa charrue une marmite en bronze dont il a eu le malheur de se déposséder. J'ai pu y recueillir les débris d'un immense bloc de rocher dont les quartiers étaient disséminés sur le sol.

IV

Ces vestiges qui me paraissent rappeler les temps celtiques ou gaulois ne sont pas les seules richesses révélées chaque jour par le fer du cultivateur.

Les travaux de MM. Allmer et A. de Terrebasse ont déterminé le poste de Tourdan comme étant celui d'un lieu dont le radical *Dun* révèle un Dunum gaulois. Sous Auguste la voie de Milan à Cularo vint rejoindre à Tourdan un ancien chemin qui desservait Ocellat, localité disparue après 927 et remplacée par Pact. Cet ancien chemin se dirigeait sur Vienne par Cour et Eyzin-Pinet. Les Romains établirent une dernière station à Turedono sur la voie de Milan à Vienne. Turedono est l'extrémité nord du mamelon de la Tourelière ; Pact en est l'extrémité sud. A Tourdan on a recueilli le magnifique vase en argent, représentant les quatre saisons et placé aujourd'hui au British Museum de Londres. On y a recueilli aussi les statues de Minerve, de Mars, de Vénus et d'Hercule déposées aux Musées de MM. Chaste de Gallerands sur Poussieu, Eold Berthin de Beaurepaire et chez d'autres habi-

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 201 : Extraits de Chapelle 1886

alluvions anciennes, recouvertes de dépôts erratiques ou glaciaires. (1)

Mais notre objet n'est pas d'étudier ces phénomènes géologiques ; nous nous bornerons à décrire les restes des civilisations anciennes dans la partie de la Valloire voisine de la Drôme.

Si l'on entend par préhistoriques les temps antérieurs à la conquête romaine, la seule connue d'après les écrivains anciens, cette période se confond avec l'époque gauloise ; si l'on veut au contraire remonter aux âges lointains de l'humanité, Pact ne saurait offrir de grandes ressources. Faudrait-il voir dans les cavernes de la Feyta (2) à Moissieu et dans celles de Mornay le refuge de quelque peuplade antique refoulée plus tard par la race aryenne, venue des plateaux des Indes asiatiques et ne conservant comme souvenirs d'une primitive civilisation qu'une grossière industrie ? Tout ce que nous pouvons établir c'est que la faune et la flore de Pact rappellent les transitions de son sol de la période torridienne à l'époque glaciaire. Moissieu, Bellegarde et Sonnay nous ont fourni les dents et les ossements de deux mastodontes, d'un mammouth, d'un *hipparion gracile* conservés par MM. Chaste de Gallerands, Eolde Berthin et M. le curé d'Agnin. Nous avons cédé à M. Maignien pour la vitrine de la bibliothèque de Grenoble une dent de mastodonte, trouvée en avril 1885 dans une carrière de sable appartenant à M. Craponne, Alphonse, une partie de l'avant bras d'un corps supposé

(1) Lory, *Description géologique du Dauphiné.*
(2) Feyta, en patois, signifie plateau d'une colline élevée.

humain, recueilli au manse de la Feyta sur Moissieu, des bélemnites, des empreintes d'ammonites et d'autres fossiles, sur différents points. A Moissieu et à Mornay, dans les creux du poudingue et de la mollasse, on pourrait entrevoir l'idée grossière d'une chambre, d'une cuisine, d'un couloir et d'un banc. En tout cas, ces cavités furent à une époque inconnue des foyers, ainsi que le prouvent les cendres et les tessons de poterie grise d'un travail bien primitif.

Des éclats de silex désignés dans les Atlas de Caranda et des palaffites du Bourget sous le nom de pierres de jets, des grattoirs et un couteau en silex seraient les seuls indices de l'époque paléolithique.

[c] Des hachettes en serpentine et en jade, mesurant $0^{m}.05$ et $0^{m}.17$, des pierres de fronde, des pierres grises ou blanches avec des signes ou dessins, un grès gris donné à la Bibliothèque de Grenoble et simulant une tête humaine, dont une gravure des *Antiquités du département de l'Aisne* de M. Fleury fournit un similaire évident, tels sont les objets recueillis à Mauphié, en 1885, qui rappellent l'époque préhistorique.

Il en est d'autres peut-être que de plus habiles pourront reconnaître parmi les curiosités naturelles ramassées dans la contrée.

Nous tenons à rester dans les limites de la science actuelle, sans vouloir imposer notre opinion sur le mérite de plusieurs pierres douteuses, malgré certaines apparences de travail humain.

Les recherches préhistoriques tentées sur divers points du globe ont donné lieu jusqu'ici à de nombreux travaux ; elles n'ont pas été faites en Valloire. Cependant, les échantillons de Pact révèlent à n'en point douter le travail de

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 202 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)

l'homme, et, s'ils avaient été réellement trouvés dans des terrains tertiaires ou quaternaires bien reconnus, ils témoigneraient en faveur de l'antiquité des habitants de la région.

Mais rien n'établit leur âge précis ni même leur présence dans les tombeaux, à côté d'outils en bronze, en cuivre ou en fer. (1)

Il faut donc attendre de nouvelles révélations. Au temps d'Aimar du Rivail, c'est à dire à la fin du XV[e] siècle, on se contentait de reculer les origines de Romans, Valence, Tournon, etc., jusqu'aux Troyens, soit de 12 ou 1300 ans avant notre ère.

Ce système n'est plus admis. Quant à celui de M. Ollier de Marichard amenant sur la rive droite du Rhône vers l'an 600 avant J.-C. une colonie Lybio-Phénicienne à Liby, près du Bourg-St-Andéol, il n'a pas encore été adopté définitivement.

Notre intention n'est pas de le combattre ni de l'approuver, n'ayant pas étudié les crânes découverts à Pact.

Un fait cependant nous a frappé : c'est la disposition des tombes de Mauphié identique à celle de Liby. (2)

Le rapport authentique de M. Torgue, ancien maire de Pact, et ancien notaire, fait en 1854, avant les fouilles que nous avons surveillées et avant la publication de l'étude de M. Ollier de Marichard, va démontrer notre assertion :

---

(1) M. Millescamps, après examen du cimetière de Caranda, fait descendre jusqu'aux Mérovingiens, l'époque de la co-existence de l'usage des instruments de pierre avec ceux de bronze et de fer et voit un caractère votif dans les silex des tombes.

(2) *Les Carthaginois en France : Colonie Libio-Phénicienne de Liby.* Montpellier 1870, broch. in-8°.

DÉCOUVERTE FAITE EN 1854

dans une terre appelée LES PIERRES, mas du Mofier, commune de Pact (Sud)

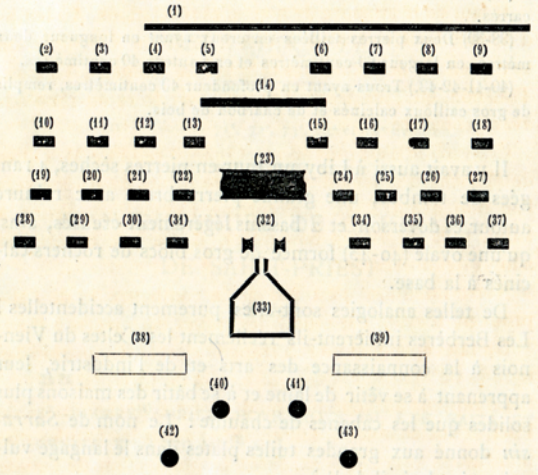

(1) Fondation d'un mur.

(2 à 13) Tombeaux entourés de pierres très dures ayant de 6 à 7 centimètres d'épaisseur, de différentes dimensions. La pierre recouvrant ces tombeaux était d'un seul bloc de deux mètres de long sur 60 centimètres de large ; à l'exception de trois ou quatre tombeaux qui ne renfermaient qu'un cadavre, tous les autres en avaient deux. L'un avait les pieds du côté de la tête de l'autre. — Sur l'estomac d'un, était placé un chien ; dans chaque tombe des traces de charbon de bois, etc.

DAO : Guillaume Varennes, 2009

[c]

(14) Fossé de 50 centimètres de largeur et d'un mètre de profondeur dans lequel étaient superposées trois rangées de têtes au nombre d'environ 75 à 80 très bien conservées et très propres.

(23) Trou d'environ un mètre 30 cent. de profondeur, dans lequel on avait enfoui le reste de ces décapités.

(32) Deux tuiles creuses renfermant chacune un enfant recouvertes par deux autres.

(33) Pierre taillée en creux, ayant environ quarante centimètres carrés.

(38-39) Deux pierres taillées en creux ayant en longueur deux mètres, en largeur 60 centimètres et en hauteur 40 centimètres.

(40-41-42-43.) Trous ayant en profondeur 40 centimètres, remplis de gros cailloux calcinés et de charbon de bois.

Il y avait aussi à Liby un mur en pierres sèches, 4 rangées de tombes, une grande pierre brute avec rainure autour et déversoir et 2 bassins légèrement creusés, ainsi qu'une ovale (40-43) formée de gros blocs de rochers calcinés à la base.

De telles analogies sont-elles purement accidentelles ? Les Berbères initièrent-ils réellement les Celtes du Viennois à la connaissance des arts et de l'industrie, leur apprenant à se vêtir de laine et à se bâtir des maisons plus solides que les cabanes de chaume ? Le nom de *Sarrasin* donné aux grandes tuiles plates dans le langage vulgaire viendrait-il de là ?

Voilà tout autant de questions intéressantes à élucider, et dont l'étude attentive des crânes et des objets en pierre ou en métal, placés dans les tombeaux, peut amener la solution.

(*A suivre.*)

L'abbé CHAPELLE.

Pl. n° 203 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 204 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)

l'arc et les flèches, la fronde et les balles de pierre et de métal (1).

Jusqu'à l'invention de la poudre, ces armes se modifièront fort peu et nous les retrouvons déjà en grand nombre à l'époque de la pierre polie.

Ainsi, à Pact, quatre hachettes en bronze (2) rappellent des hachettes en pierres, six armes à dos épais avec tranchant se rapprochent d'un long couteau (3). D'autres tronçons ont été mis à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble.

La poterie noire ou très brune paraît avoir été cuite au four, polie et décorée à la main avec des pointes sèches ; les dessins en sont rudimentaires.

[d] **Il est assez rare de trouver des pots entiers : cependant, en avril et août 1885, nous en avons recueilli trois à Puvilin et Mauphié. Un couvercle, ramassé aux Morelles, révèle un certain art, puisque pour l'enlever, il fallait le tourner par côté (4).**

On reconnaît dans les *monnaies* trouvées à Pact les types à tête de Pallas à droite, avec le casque aîlé ; devant : LOVV ; au revers, un cavalier au galop ; une tête barbare avec ornements aux oreilles, devant : DVRNAC... ; au revers, un cavalier au galop, à droite, au dessous : DVRN... Ce sont des imitations de deniers consulaires ; à

(1) Des échantillons des principaux objets décrits dans ce travail, grâce à l'obligeante entremise de M. le comte de la Sizeranne, ont été étudiés par une commission du Ministère de l'Instruction publique, présidée par M. le comte de Lasteyrie.

(2) Musée de M. Chaste de Gallerands.

(3) Couteau à douille, musée de M. Chaste de Gallerands.

(4) Propriété de M. le sécretaire de la Société d'archéologie de la Drôme.

tête laurée d'Apollon, à gauche ; au revers, cheval libre, au dessus, une branche à 5 baies, au dessous parfois un rond, et même sans rond : imitation des deniers romains par les Volkes Arécomiques ; à tête de Pallas avec casque ailé ; au revers, cavalier au galop, à droite ; même type, tourné à gauche. D'autres types sont au musée de MM. Chaste de Gallerands et Berthin Eolde ; ils proviennent de deux trésors renfermés dans des urnes trouvées à la Tourelière par MM. Nicaise Joseph et Couchoud Silvain. M. Chaste en possède encore 60 autres attachées ensemble par l'action du feu.

Les auteurs attribuent aux Gaulois l'*inhumation* par incinération et l'inhumation des corps entiers : leurs tombeaux présentent avec des ossements calcinés, des trophées de chasse, des os d'animaux domestiques ou sauvages.

A Pact, sur la petite colline de Mauphié, le long de la route de Beaurepaire à Sonnay, au 7e kilomètre, des fouilles ont été reprises, le 22 février 1885, 30 ans après celles de M. Torgue, déjà signalées dans la précédente livraison.

La pioche n'amena d'abord que des fragments de briques à crochets, en terre jaune et en terre rouge ; puis quelques ossements apprirent que cette première tombe avait déjà été fouillée. Quand le fossé eut atteint 1 mètre de profondeur, on remarqua un entassement d'énormes cailloux qui furent aussitôt enlevés. Une dalle en grès gris brute, mesurant 2m. 05 de longueur, 0m. 60 de largeur, apparut, et au-dessous, une tombe construite avec des quartiers de roches de même matière que la dalle, mesurant en hauteur 0m. 25, en largeur 0m. 30 ; elle renfermait 2 cadavres, la tête de l'un touchant les pieds de l'autre. Sur la poitrine du corps placé à droite se trouvait une tête de cheval. Des débris de vase en terre noire,

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 205 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)

[d]

d'un grossier travail, excluant l'idée de l'usage du tour, deux petites hachettes en serpentine mesurant 0^m. 05 et 0^m. 04, des dents de mouton, de porc, des charbons de bois, des cendres et une médaille gauloise en complétaient le mobilier. Elle était orientée du couchant au midi ; les crânes mesuraient 0^m. 008 millimètres d'épaisseur. Une seconde tombe fut rencontrée à une distance de 0^m 25, sous un amas de tuiles jaunes et bleues, et d'ossements mêlés à des débris de poterie en terre grise. D'énormes cailloux avaient été jetés sur la dalle en grès gris, mesurant en longueur 2^m. en largeur 0^m. 60, posée sur le tombeau dont les 4 côtés étaient formés par de gros cailloux joints ensemble au moyen de la terre sèche. Deux corps, mesurant 1^m. 90, reposaient sur du sable fin répandu au fond. A côté du corps de droite gisaient à terre les fragments d'un vase en terre grise, une hachette en serpentine, mesurant 0^m. 08, une pierre en grès gris et en silex blanc présentant la forme d'une jumelle, des dents de mouton et de bœuf, des charbons de bois ; à gauche, les morceaux de deux vases en terre grise, d'un poids très léger et d'un travail primitif, un couteau à douille en bronze, une petite pierre en grès gris ayant une parfaite ressemblance avec les meules dont M. Duruy a publié le dessin, dans le tome II de l'*histoire des Romains*. L'orientation du tombeau était encore du couchant au midi. Les ossements ont révélé des crânes brachicéphales mesurant en épaisseur 0^m. 008. Les tibia présentaient une proéminence qui n'existe plus chez les races d'aujourd'hui. D'autre part, les rotules et les autres membres accusent chez les premiers habitants de Mauphié une haute stature.

La troisième tombe avait également une dalle en grès gris sur laquelle étaient entassés des cailloux. Construite en quartiers de roches grises mesurant en longueur 0^m. 20,

en hauteur 0^m. 015, les débris de deux vases grossiers en terre noire, des dents de mouton et de bœuf, des charbons de bois.

La quatrième tombe terminant la première rangée, située au delà des fouilles faites par M. Torgue, n'offrit de particulier que des silex jaunes arrondis comme les pierres à jets et les grattoirs de l'âge préhistorique, dessinés par M. Fleury, dans son grand travail sur le département de l'Aisne, et par MM. Perrin et Rabut dans l'*Album du lac du Bourget*. Au dessus de la dalle en grès gris étaient amoncelés des fragments de tuiles jaunes et bleues, de poterie en terre grise et des ossements. Dans le tombeau reposaient deux corps mesurant 1^m. 75, de longueur, entourés des débris de trois vases à formes diverses en terre grise, d'une hachette mesurant 0^m. 042, des éclats de silex jaune, d'une pierre grise représentant une tête humaine, déposée à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble, ayant son similaire dans l'atlas de Caranda (1).

Les deux premières tombes d'une seconde rangée furent visitées superficiellement et abandonnées à la nuit tombante.

Le 7 mai, nous reprîmes les fouilles de Mauphié, vers les trous dans lesquels étaient fichés les quartiers de rochers calcinés à leur base et décrivant sur le sol une figure ovale. M. Torgue voulut bien se charger de surveiller les travaux. Deux rangées de tombes allant du couchant au midi ne nous apprirent rien de nouveau. Mais une dalle dirigée du nord au midi nous fit soupçonner que les tombeaux placés dans l'ovale avaient une direction différente de celles des tombeaux étudiés précédemment. Notre attente fut bien déçue, quand le déblaiement achevé,

(1) Page 78, figure 45.

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 206 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)

[d]

nous reconnûmes que d'autres visiteurs nous avaient devancés. Le soir, un ouvrier ouvrit la tombe du troisième rang, orienté du nord au midi, et nous aperçumes une pierre ne ressemblant aux autres ni par la forme, ni par la matière première. Des précautions plus minutieuses furent prises et les recherches anxieusement suivies. A 1 mètre et demi de profondeur, la pierre se trouva complètement dégagée. Trois énormes cailloux roulés sur la dalle d'une tombe lui servaient d'assises. Sous la pierre nous trouvâmes les morceaux d'un vase à anses, en pierre gris-noire, des conglomérats de bronze fondu, mêlés à des ossements humains, des dents de bœuf et de mouton, discernées les unes des autres par M. Ernest Chantre, des charbons de bois et un amas de cendres.

La pierre en grès gris mesure 0^m. 55 de longueur, 0^m. 44 de largeur. Elle est légèrement creusée à une profondeur de 0^m. 04 pour recevoir une table de marbre blanc à grains très fins, qui mesure en épaisseur 0^m. 07, en longueur 0^m. 36, en largeur 0^m. 20. Cette table de pierre et de marbre, établie sur trois cailloux reposant eux-mêmes sur la dalle d'un tombeau n'aurait-elle aucune analogie avec les autels trouvés dans les *tumuli* de la province russe de Norogorod par M. Iwanowski, professeur à l'Université de Varsovie, et plus près de Pact, dans ceux du Liby par M. Ollier de Marichard ? (1). Sous la dalle servant d'assise aux cailloux qui portent la table en grès gris et en marbre, nous avons remarqué deux corps étendus sur le sable du fond du tombeau. Vers la poitrine du squelette de droite était un vase en terre noire, assez bien conservé, une médaille à tête barbare avec ornements

(1) Rapport de M. Tanongi à la *Société de statistique de Marseille*. 1875, imprimé en 1876, page 27. — *Les Carthaginois en France*, imprimé en 1870, par M. Ollier de Marichard, page 11.

aux oreilles, au revers, un cheval libre, un couteau à douille en bronze, un ornement difficile à déterminer à cause de son oxidation et déposé à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble, des dents de bœuf, de mouton et de porc, des charbons de bois.

D'autres fouilles furent ordonnées par M. Clément Jourdan, les 26, 27 et 28 août, en présence de MM. de Canson, de Jerphanion et de Grosbos. Durant les deux premiers jours on ne réussit à ouvrir que des tombes déjà visitées à une époque inconnue. Les dalles de trois rangées étaient déplacées, les ossements mêlés aux cailloux. Une tête même avait été replacée la face contre terre.

Le 28 août on revint aux tombeaux situés dans l'ovale, et qu'on avait abandonnés le 7 mai, au soir. Des tuiles jaunes et rouges, à rebords, des ossements mêlés aux cailloux et aux débris de verre irisé, annoncèrent de nouveau que le premier étage avait été fouillé autrefois. La première dalle placée au-dessous des cailloux parut avoir été remuée. Toutefois le cadavre d'une femme, étudié par M. le docteur Rey, était encore couché sur le sable, entouré des fragments d'un vase en terre noire, d'une petite hachette en serpentine mesurant 0^m. 09, d'une petite pierre sur laquelle étaient taillés les rayons solaires, le tout recueilli par M. Clément Jourdan.

Vers les six heures du soir, il fut résolu de terminer les fouilles de Mauphié par l'examen attentif de deux tombeaux dont les dalles avaient été aperçues. Après le déblaiement d'un tas considérable de débris de tuiles jaunes et rouges, à rebords, d'ossements mêlés à des cailloux et à des fragments de poterie grise, on trouva sur les deux dalles une pierre en craie blanche, taillée comme la petite table en marbre que recevait une plus grande table en grès gris, mais brisée à l'une de ses extrémités. Elle mesure

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 207 : Extraits de Chapelle 1886 (suite)

[d]

en épaisseur 0m. 12, en largeur 0m. 20, en longueur 0m. 29. L'affaissement des dalles et le déplacement des autres cadavres nous dirent que là devaient se borner nos obsertions, car d'autres visiteurs nous avaient précédés au cimetière gaulois.

Remarquons, en terminant, la persistance des traditions et des usages funèbres chez les Gaulois, ensevelissant leurs morts avec des hachettes de l'âge de la pierre polie et de la pierre taillée, usages qui dérouteraient les archéologues si des faits pareils n'avaient été signalés ailleurs.

La présence de dents d'animaux domestiques à côté des cadavres, rappelle aussi l'habitude de l'âge de la pierre polie, perpétuée chez les Gaulois.

Sous ce deuxième étage des tombes gauloises était placé, à une profondeur de deux mètres et demi, un troisième étage où la crémation était évidente. La couverture du tombeau était formée par deux pierres en grès gris mesurant chacune en longueur 0m. 40, en largeur 0m. 25. Les 4 côtés étaient en blocs de roches grises mesurant en hauteur 0m. 45, en largeur 0m. 20, en longueur 0m. 25. Sur la dalle étaient entassés des cailloux, surmontés d'une tombe gauloise. Au fond nous remarquâmes un sable très fin sur lequel étaient des cendres, des conglomérats d'ossements humains et de bronze fondu, des débris de métal, des fragments d'armes, deux médailles gauloises, un vase en terre noire et d'autres tets de poterie en terre grise, une tête de cheval, des dents de mouton, de porc et de bœuf avec des charbons de bois. Une distance de deux mètres séparait ce tombeau d'un puits mis à jour par M. Girard Henri. Dans ce puits, en pierres sèches mesurant un mètre et demi de diamètre et trois mètres de profondeur, ont été recueillis deux cadavres humains, la tête d'un cheval et trois médailles gauloises.

IV

PÉRIODE GALLO-ROMAINE OU PLUTOT ROMAINE

Une fois maîtres du Viennois, les Romains y établirent une colonie, souvent agitée par les exactions des Fontéius et des Clodius, jusqu'à la défaite de Catugnat devant *Ventia* et *Solonium*, 62 ans avant l'ère chrétienne.

M. Allmer, qui a très habilement résumé l'histoire de cette période, ne signale jamais le passage de César en Valloire ; est-ce à dire que les armées romaines n'y soient jamais venues ? nous n'oserions l'affirmer. Les auteurs latins et grecs ne se sont pas occupés de la région, voilà tout. Cependant la description de l'Allobrogie par les historiens du passage d'Annibal paraît à M. Allmer répondre au panorama dont jouit le savant égaré sur l'une des montagnes dominant les plaines de la Valloire.

Afin de procéder avec méthode, nous étudierons séparément et avec toute concision les camps, les routes, les villas, les mosaïques, les statuettes, les bijoux, objets de luxe et camées, la poterie, les sépultures, les armes et les inscriptions, négligeant à dessein les enceintes de villes et les théatres, inconnus dans notre région, ainsi que les palais, les bains et les peintures murales dont M. Allmer a toutefois distingué quelques traces parmi les débris provenant des Ocellats, de Puvilin et de Mornay.

1° *Camps*. — Le plateau de Tourelière, immédiatement au-dessus du village actuel de Pact et même le 2e plateau des Ocellats, séparé de Tourelière par le torrent de Royon, mesurant, l'un et l'autre, depuis le moulin de M. Margarit

DAO : Guillaume Varennes, 2009

le long de la Vie-Arlot et à côté des tombes, dont un grand nombre contenait des gladiums, il n'en devient que plus important. Nous savons que durant la guerre contre Albin, la légion 1re Minerve vint à Lyon. Nous aurions encore un mot à dire des nombreux cailloux vitrifiés trouvés à la Tourelière et à Puvilin, mais il temps d'aborder le sujet principal de cette première étude sur les tumuli de Mauphié.

[f] II. — TUMULI DE MAUPHIÉ.

FOUILLES DE PACT.

§ 1er. — *Motifs des fouilles.*

En 1835, M. Joseph Nicaise, travaillant derrière l'église de Pact, à la vigne des Dlles Givord, devenue depuis la propriété de M. Charles Giraud, ancien maire, rencontra un mur en ciment et briques rouges pilées. Au milieu de fragments de tuiles à crochets et de poterie en terre grise, il mit la main sur une urne remplie de petites pièces de monnaie présentant, au revers, un cheval. Quelques-unes furent vendues à MM. Chaste de Gallerands et Berthin de Beaurepaire, les autres distribuées à diverses familles. M. Sylvain Couchoud, réparant, en 1844, les murs du cimetière, trouva plusieurs médailles anciennes, aussitôt vendues par ses ouvriers à M. Berthin. Prenant de la terre noire dans sa propriété attenante au cimetière, M. Antoine

Bitz mit à jour, en 1883, un mur en pierres sèches sur lesquelles étaient étendus, dans toute leur longueur, des arbres abattus.

Au mas des Barmanches, situé au septième kilomètre de la route de Beaurepaire à Sonnay, le fils Blanc, en bêchant le sol, trouva une statuette en bronze, mesurant 0m12, et représentant Jupiter. Durant six ans, elle tint lieu de vierge noire au reposoir domestique du mois de mai chez la famille Blanc, du mas de Mauphié. Une autre statuette en fer, mesurant 0m045, trouvée au même mas, représente une personne à genou, tenant de sa main droite la queue d'un serpent qui s'enlace autour de son bras gauche pour venir reposer la tête sur sa poitrine, en regardant en haut. M. Chaste de Gallerands en est devenu le propriétaire.

Quatre cents mètres plus loin, au mas de Puvilin, M. Pierre Charreton fit surgir du sol, avec le socle de sa charrue, une petite marmite en bronze.

Au-dessous de Puvilin, sur l'emplacement de l'ancien château de Jarcieu, en 1869, M. Jean Perrot, jetant les fondations d'une maison fermière, découvrit une statuette de Mars en bronze, mesurant 0m10; un vase bleu en terre, incrusté de petits ronds de bronze; quinze corps humains, mesurant en longueur 2 mètres, couchés le long d'un chemin appelé Vie-Arlot, dans des tombeaux en tuiles à crochets. Un des cadavres avait encore autour du cou un collier en coquillages. La statuette du dieu Mars est aujourd'hui entre les mains de Mme veuve Jouffrey, d'Estressins.

Depuis une vingtaine d'années, les collectionneurs achetaient des habitants de Pact et de Mornay des objets antiques dont la valeur n'était nullement soupçonnée.

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 209 : Extraits de Chapelle 1885b (suite)

[f]

Enfin, en 1854[1], M. Torgue, ancien maire de Pact, faisant des provins au mas de Mauphié, situé entre Puvilin et les Barmanches, remarqua les faits suivants, consignés dans un procès-verbal rédigé par lui, à la date du 19 novembre 1884 :

Au sud de Mauphié, il constata les fondations d'un mur d'où le ciment et le mortier étaient exclus. A une distance de 0m 30, sa pioche rencontra huit rangées de tombeaux en pierres sèches, recouverts d'une dalle brute en grès gris, mesurant en longueur 2 mètres, en largeur 0m60. Tous ces tombeaux, à part quatre, renfermaient encore chacun deux corps humains. Sur la poitrine de l'un d'entre eux il reconnut la tête d'un chien. Au centre de ces huit rangées de tumuli, un fossé, mesurant en largeur 0m 50, en profondeur 1 mètre, contenait soixante-quinze ou quatre-vingts têtes humaines disposées symétriquement en trois étages. Un second fossé, mesurant 1m 30 de profondeur, laissait apparaître les ossements de tous les corps dont les têtes avaient été enlevées et placées dans le premier fossé. Plus loin se trouvaient une pierre légèrement creusée à une profondeur de 0m 048, avec un déversoir à l'une de ses extrémités, mesurant 0m 40 carrés ; deux autres pierres encore légèrement creusées, mesurant en longueur 2 mètres, en largeur 0m60, en hauteur 0m 40 ; des blocs de rochers, calcinés à leur base et disposés symétriquement, traçaient sur le sol une figure ovale.

Toutes ces trouvailles nous suggérèrent l'idée de l'antiquité de Pact, dont les preuves nous ont été fournies

[1] Un plan annoté, qui représente la disposition de ces tombes, des fossés, etc., dont il va être question, a été publié par la Société d'Archéologie de la Drôme, dans son bulletin de 1886, p. 13 et suiv.

par des fouilles sérieuses entreprises avec le concours aussi sympathique que dévoué de plusieurs personnes, dont les noms se liront au cours du présent procès-verbal.

§ 2. — *Mauphié.*

Le Petit-Rival, torrent autrefois dévastateur, mais aujourd'hui desséché, sépare Mauphié du mas des Barmanches, situé, comme nous l'avons dit, au septième kilomètre de la route de Beaurepaire à Sonnay. Ce tertre demeura longtemps la propriété indivise des paroisses de Bellegarde-Poussieu, Pact et Moissieu. Il fut aliéné par la communauté peu avant 1649, ainsi qu'en fait foi le parcellaire rédigé à cette époque. Diverses parcelles de ce terrain furent alors désignées sous le nom de mas des Murs, mas des Pierres, mas de la Pierre, ce qui indiquerait que durant l'abatage des vieux chênes dont il était couvert, on apprit une partie de ses secrets.

Pour obtenir quelque lumière sur notre histoire locale, il fut convenu de reprendre les fouilles là où les avait laissées M. Torgue, et de viser surtout au centre de la figure ovale formée par des blocs de rochers calcinés à leur base. En conséquence, le 22 février 1885, les travaux furent ouverts. Durant vingt minutes la pioche n'amena à la surface du sol que des fragments de briques à crochets en terre jaune et en terre rouge. Quelques ossements nous apprirent que cette première tombe avait déjà été fouillée. Il fut impossible de faire la moindre observation digne d'être communiquée. Quand la fosse eut atteint 1 mètre de profondeur, on remarqua un entassement d'énormes

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 210 : Extraits de Chapelle 1885b (suite)

[f]

apparut immédiatement au-dessous du déblaiement. La dalle soulevée et mise de côté, une tombe se révéla à notre attention. Construite avec des quartiers de roches en grès gris, mesurant en hauteur 0m25, en largeur 0m30, elle renfermait deux cadavres, la tête de l'un touchant les pieds de l'autre. Sur la poitrine du corps placé à droite, se trouvait une tête de cheval. Nous pûmes y recueillir des débris de vase en terre noire, d'un travail grossier excluant l'usage du tour, deux petites hachettes en serpentine, une médaille en argent, dont voici la description :

Sur une face était figurée une tête avec casque ailé.

Au revers, un cavalier ; sous les pieds du cheval, l'inscription : OMA. Des dents de mouton et de porc, examinées par M. Ernest Chantre, des charbons de bois et des cendres complétaient le mobilier de ce premier tumulus, orienté du couchant au midi.

Une seconde tombe fut rencontrée à une distance de 0m 25, sous un amas de tuiles jaunes et bleues, d'ossements mêlés à des débris de poterie en terre grise. D'énormes cailloux avaient été jetés sur la dalle en grès gris, mesurant en longueur 2 mètres, en largeur 0m 60, posée sur la sépulture dont les quatre côtés étaient formés par de gros cailloux joints ensemble, au moyen de la terre sèche. Deux corps, mesurant 1m 90, reposaient sur du sable fin déposé au fond du tombeau. A côté du corps de droite gisaient à terre les fragments d'une urne en terre grise, une hachette en serpentine mesurant 0m 08, une pierre en grès gris et en silex présentant la forme d'une jumelle, des dents de mouton et de porc, des charbons de bois ; à gauche, les morceaux de deux vases en terre grise, d'un poids excessivement léger, un couteau à douille en bronze, une pierre en grès gris, taillée comme

les meules à hachettes dont M. Duruy a donné le dessin dans le tome III de l'*Histoire des Romains*. L'orientation était encore du couchant au midi.

La troisième tombe avait également une dalle en grès gris, sur laquelle étaient entassés des cailloux. Construite en quartiers de roches mesurant en longueur 0m 20, en hauteur 0m 13, elle renfermait deux corps humains, une hachette, les débris de deux vases en terre noire d'un travail primitif, des dents de mouton et de bœuf, des charbons de bois.

La quatrième sépulture terminant la première rangée, située au delà des fouilles faites par M. Torgue, n'offrit de particulier que des silex jaunes arrondis comme les pierres à jets et les grattoirs de l'âge préhistorique, publiées par M. Fleury *[Album de Caranda, département de l'Aisne]*. Les mêmes silex ont été trouvés dans le lac du Bourget (Album de MM. Perrin et Rabut). Au-dessus de la dalle en grès gris étaient entassés des cailloux, des débris de tuiles jaunes et rouges, des ossements et des fragments de poterie en terre grise. Dans le tombeau en quartiers de roches grises reposaient deux corps mesurant 1m 75 de longueur, entourés des morceaux de trois vases à formes diverses en terre grise, d'une hachette mesurant 0m 042, des éclats de silex jaunes décrits ci-dessus, d'une pierre grise ouvragée et représentant une figure humaine. Cette pierre, déposée à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble par M. Maignien, est identique à celle que M. Fleury a publiée dans l'*Album de Caranda*, p. 78, fig. 45.

Ce n'était pas sans émotion que nos regards se portaient sur cette race énergique et de haute taille, dont la civilisation, bien rudimentaire, contrastait fortement avec

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 211 : Extraits de Chapelle 1885b (suite)

[f]

les ruines en bronze et en marbre amoncelées sur d'autres points de la paroisse et qui parlaient bien haut de la richesse et de l'opulence des Romains.

Les deux premières tombes, d'une seconde rangée, furent visitées superficiellement et abandonnées à la nuit tombante.

Le 7 mai, nous reprîmes les fouilles de Mauphié, vers les trous dans lesquels étaient fichés les quartiers de rochers calcinés à leur base et décrivant sur le sol une figure ovale. M. Torgue voulut bien se charger de diriger les travaux. Deux rangées de tombes, allant du couchant au midi, ne nous apprirent rien de nouveau. Mais une dalle, allant du nord au midi, nous fit soupçonner que les sépultures, placées dans l'ovale formé par les blocs de rochers, avaient une direction différente de celle des tombeaux étudiés précédemment. Notre attente fut bien déçue, quand, le déblaiement achevé, nous reconnûmes que d'autres visiteurs nous avaient devancés. Six heures du soir sonnaient quand, sous la pioche d'un ouvrier ouvrant la tombe du troisième rang orienté du nord au midi, nous aperçûmes une pierre ne ressemblant aux autres ni par la forme ni par la matière première. Des précautions plus minutieuses furent prises, et les recherches anxieusement suivies. La fosse atteignant un mètre et demi de profondeur, la pierre se trouva complètement dégagée. Trois énormes cailloux, roulés sur la dalle d'une tombe, lui servaient d'assises. Sous la pierre, nous trouvâmes les morceaux d'un vase à anses en pierre gris-noir, des conglomérats de bronze fondu, des dents de bœufs et de mouton, parfaitement discernées les unes d'avec les autres par M. Ernest Chantre, des charbons de bois et un amas de cendres.

La pierre en grès gris mesure 0m 55 de longueur, 0m 44 de largeur. Elle est légèrement creusée à une profondeur de 0m 04 pour recevoir une table de marbre qui mesure en épaisseur 0m 07, en longueur 0m 36, en largeur 0m 20. Le marbre est blanc, à grains très fins.

Cette table de pierre et de marbre, établie sur trois cailloux reposant eux-mêmes sur la dalle d'une tombe, n'aurait-elle aucune analogie avec les autels trouvés dans les tumuli de la province russe de Novogorod par M. Iwanowski, professeur à l'Université de Varsovie? (*Rapport à l'Académie de Marseille*, par M. l'abbé Tanougi, p. 28.) Plus près de Pact, M. Jules Ollier, de Marichard, a trouvé dans les tombes du Liby (canton de Bourg-Saint-Andéol, Ardèche) des autels sur lesquels on offrait des sacrifices à l'heure de l'inhumation (*Les Carthaginois en France*, par M. Jules Ollier, de Marichard, 1870, pp. 11 et 12).

Quoi qu'il en soit, sous la dalle servant d'assise aux cailloux sur lesquels était posée la table en grès gris et en marbre blanc, nous avons remarqué deux corps couchés sur un sable fin formant le fond du tombeau. Vers la poitrine du squelette de droite étaient un vase en terre noire, assez bien conservé, mais d'un travail bien primitif, une médaille à tête barbare avec ornement aux oreilles, au revers un cheval libre, un couteau à douille en bronze rouge, un ornement difficile à classer à cause de son oxydation et déposé à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble, des dents de bœuf, de mouton et de porc.

La nuit ne permit pas de faire ouvrir les autres tombes qui joignaient celle-ci.

D'autres fouilles furent ordonnées par M. Clément Jourdan, les 26, 27 et 28 août 1885, en présence de

DAO : Guillaume Varennes, 2009

Pl. n° 212 : Extraits de Chapelle 1885b (suite)

[f]

MM. de Canson, de Jerphanion et de Grosbos. Durant les deux premiers jours on ne réussit à ouvrir que des tombes déjà visitées à une époque inconnue. Les dalles de trois rangées étaient déplacées, les ossements mêlés aux cailloux. Une tête même avait été remise la face contre terre, ce qui pouvait laisser soupçonner qu'on avait cherché la pièce de monnaie parfois placée sous la langue du défunt, suivant une observation de M. Dissard.

Le 28 août on revint aux tumuli situés dans l'ovale et qui avaient été abandonnés le 7 mai, au soir. Des tuiles jaunes et rouges, à crochets, des ossements mêlés aux cailloux annoncèrent à nouveau que le premier étage avait été fouillé. La première dalle placée au-dessous des cailloux parut avoir été remuée. Toutefois le cadavre d'une femme était encore couché sur le sable entouré des débris d'un vase en terre noire, d'une petite hachette en serpentine, d'une petite pierre en lias, sur laquelle étaient taillés les rayons solaires, le tout recueilli par M. Clément Jourdan, d'Anjou [1].

Vers les six heures du soir il fut résolu de terminer les fouilles de Maufié par l'examen attentif de deux tombeaux dont les dalles avaient été aperçues. Après le déblaiement d'un tas considérable de débris de tuiles jaunes et rouges, à crochets, d'ossements mêlés à des cailloux et à des fragments de poterie grise, on trouva sur les deux dalles une pierre en craie blanche, évidemment taillée de main d'homme, mais aussi brisée à l'une de ses extrémités. Elle mesure en épaisseur 0m12, en largeur 0m20, en longueur 0m29. L'affaissement des dalles

[1] Le crâne étudié par M. le docteur Rey fut reconnu dolichocéphale.

et le déplacement des cadavres nous dirent que d'autres visiteurs nous avaient prévenus.

Avant de donner le procès-verbal de la visite des tombeaux échelonnés le long d'un ancien chemin traversant la forêt de Tarann et se dirigeant par Moissieu et les Ocellats vers la Maison Blanche des Morelles (Lapeyrouse-Mornay, Drôme) [1], et d'autres tombes placées le long d'un chemin appelé Vie-Allot, depuis Mornay jusqu'à la villa romaine de Golat (Agnin), nous signalerons encore à l'attention des archéologues un bois du mas de Mauphié, fouillé par M. C. Jourdan. Sur le bord du Grand-Rival, torrent qui sert de limite à Puvilin et à Mauphié, un espace de 4 mètres carrés, mesurant 2 mètres de profondeur, ne contient que des cendres, des débris de vases en terre grise, des petits cailloux en grès gris revêtant les formes les plus bizarres et les plus variées. Des échantillons sont déposés à la vitrine de la bibliothèque de Grenoble

VOIE DE VIENNE A DIE.

Avant le traité entre Auguste et Cottius, roi des Alpes, les Romains devaient avoir un chemin libre entre l'Italie et la Province. C'est dire qu'un ancien chemin a dû exister entre Vienne et Die pour permettre aux Allobroges d'avoir des relations avec les Voconces, leurs clients. Jusqu'aux temps d'Auguste et d'Agrippa, les chemins gaulois furent utilisés par les Romains. Les

[1] Tout nous prouve que cette maison, où existe encore une chapelle du XIIIe siècle, fut la maison hospitalière de Saint-Jean-de-Jérusalem que les polyptiques et M. Valbonnais désignent sous le nom de Préceptoire de la Valloire. Valbonnais en place trois dans la Valloire. II, p. 275.

DAO : Guillaume Varennes, 2009

en haut : céramique non tournée, pâte grossière, surface enfumée, lissage interne et de la lèvre, grattage sous la carène

en bas et ci dessous : céramique non tournée (finie au tour lent), pâte mi-fine, trace de lissage interne

à gauche, en haut et en bas : céramique tournée noire à coeur rouge (finie au tour lent), à pâte grossière, surface interne et lèvre enfumées et lissées

ci-dessous : céramique tournée noire à coeur rouge (finie au tour lent), pâte fine, enfumée, traces de lissage interne

Pl. n° 213 : Sélection de pâtes céramiques siliceuses et de traitements de surface : céramique non tournée et céramique tournée noire à coeur rouge

DAO : Guillaume Varennes, 2010

à gauche : céramique grise fine, décor peigné ondé sur un col mouluré

céramique tournée grise

de gauche à droite : déclinaison de pâtes fines à grossières

céramique tournée rouge

pâte fine

pâte grossière

de gauche à droite : pâte fine et pâte grossière

Pl. n° 214 : Sélection de pâtes céramiques siliceuses et de traitements de surface : céramique grise fine, céramique tournée grise et céramique tournée rouge

DAO : Guillaume Varennes, 2010

Pl. n° 215 : Assemblage des prospections géophysiques menées à Tourdan et Champ-Martin (2007-2009) (voie 2)

[25]

[23]

Tourdan

[39]

Champ-Martin

0 100 200 300 400 500 m

DAO : G. Varennes 2010, documents Géocarta

Tableau n° 42 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, [8], [9] et [10] « Tourdan/Champ-Martin » campagnes 1972-1974, inventaire détaillé des importations d'amphore et de vaisselle républicaines ainsi que des imitations locales étudiées en 2009 (dessins : Pl. n° 60 à 63)

lot n°	Carré	Catégorie	Catégorie de production	B	F	A	P	Ep	Total Frag	poids (en Kg)	Forme	Type	Des n°	Remarques
1973/004	F-1	amphore	italique				1		1	0,097				bas de panse
1973/004	F-1	amphore	italique	1					1	0,046		Gréco-italique ?	4	
1973/004	F-1	amphore	italique				5		5	0,316				
1973/007	F-03	amphore	italique				18		18	0,335				fr brulés et surface désquamée
1973/007	F-03	amphore	italique				2		2	0,044				col
1973/007	F-03	amphore	italique	1					1	0,061		Dr 1A	8	
1973/010	F-03	amphore	italique				5		5	0,861				fr brulés
1973/010	F-03	amphore	italique			1			1	0,180			33	
1973/010	F-03	amphore	italique	1					1	0,053		Gréco-italique ?	3	
1973/013	F-01	amphore	italique				11		11	0,757				traces de coup de flamme et de surcuisson
1973/013	F-01	amphore	italique			1			1	0,075			38	
1973/016	F-0	amphore	italique				4		4	0,284				
1973/016	F-0	amphore	italique	1					1	0,310		Dr 1B	17	
1973/016	F-0	amphore	italique			1			1	0,219			28	
1973/016	F-0	amphore	italique			1			1	0,377			29	
1973/019	F-0	vaisselle	Com Claire	1					1		cruche	olpe	45	
1973/019	F-0	vaisselle	CGF	1					1		assiette	Lamb 6/36	48	
1973/020	F-02	vaisselle	Camp A				1		1		assiette	Lamb 5/7	non dessiné	
1973/023	F-02	amphore	italique				6		6	0,626				1 fr Brûlé
1973/023	F-02	amphore	italique					1	1	0,125			18	
1973/023	F-02	amphore	italique				1		1	0,078				col
1973/024	F-04	amphore	italique				4		4	0,101				fr brulés
1973/024	F-04	amphore	italique				2		2	0,111				col
1973/028	F-05	amphore	italique				1		1	0,020				panse
1973/028	F-05	amphore	italique				1		1	0,012				col
1973/035	L-3	amphore	italique			1			1	0,107			37	traces de coup possible
1973/036	L-3	vaisselle	Camp A				1		1					
1973/043	K-3	amphore	italique	1					1	0,020			11	
1973/053	F-01	vaisselle	Paroi Fine	1					1		gobelet	Marabini IV	46	
1973/060	F-2	amphore	italique				5		5	0,155				panses
1973/060	F-2	amphore	italique				1		1	0,064				col
1973/064	F-2	amphore	italique				2		2	0,056				
1973/064	F-2	amphore	italique				1		1	0,061				
1973/064	F-2	amphore	italique	1					1	0,157		Dr 1B	16	
1973/070	I-3	amphore	italique				12		12	1,202				
1973/070	I-3	amphore	italique	1					1	0,120		Dr 1B	14	
1973/070	I-3	amphore	italique	1					1	0,150		Dr 1B	13	
1973/073	I-3	amphore	italique				5		5	0,303				
1973/073	I-3	amphore	italique				6		6	0,255				
1973/073	I-3	amphore	italique			1			1	0,121			39	
1973/073	I-3	amphore	italique	1					1	0,037		Dr 1B	15	
1973/077	I-3	amphore	italique				4		4	0,182				1 fr brûlé
1973/077	I-3	amphore	italique					1	1	0,043			non dessiné	

lot n°	Carré	Catégorie	Catégorie de production	B	F	A	P	Ep	Total Frag	poids (en Kg)	Forme	Type	Des n°	Remarques
1973/077	I-3	amphore	italique				1		1	0,029				col
1973/077	I-3	amphore	italique			1			1	0,138			32	Trace de coup ?
1973/077	I-3	amphore	italique					1	1	0,302			19	épaule+anse ; possible trace de coup
1973/080	H-3	amphore	italique				5		5	0,560				fr brulés
1973/080	H-3	amphore	italique					2	2	0,238			non dessiné	
1973/080	H-3	amphore	italique				2		2	0,063				cols
1973/080	H-3	amphore	italique			1			1	0,133			34	
1973/080	H-3	amphore	italique			1			1	0,184			36	
1973/080	H-3	amphore	italique	1					1	0,016		Dr 1A	6	
1973/085	H-4	amphore	italique				3		3	0,052				panse
1973/085	H-4	amphore	italique				1		1	0,020				col
1973/090	J-4	amphore	italique				1		1	0,058				
1973/098	F-4	amphore	italique				3		3	0,331				fr brulés et surface désquamée
1973/099	F-6	vaisselle	Camp A	1					1		assiette	Lamb 5/7	42	vernis très abimé ; peu brillant
1973/106	I-4	amphore	italique				6		6	0,094				
1973/106	I-4	amphore	italique				2		2	0,122				col
1973/110	L-6	amphore	italique				2		2	0,236				
1973/113	J-3	amphore	italique				4		4	0,203				
1973/113	J-3	amphore	italique			1			1	0,073			40	
1973/113	J-3	amphore	italique	1					1	0,217		Dr 1A	10	
1973/118	G-3	vaisselle	CGF	1					1	0,259	assiette	Lamb 6/36	47	
1973/120	G-3	amphore	italique				7		7	0,259				
1973/120	G-3	amphore	italique	1					1	0,127		Dr 1B	12	
1973/120	G-3	amphore	italique			1			1	0,318			30	traces de coup
1973/120	G-3	amphore	italique			1			1	0,103			31	traces de coup
1973/120	G-3	amphore	italique				1		1	0,234			22	Anse + col
1973/128	YI-4	amphore	italique				3		3	0,240				
1973/128	YI-4	amphore	italique	1					1	0,053		Gréco-italique ?	2	
1973/132	YI-09/010	amphore	italique	2					2	0,239		Dr1A	9	
1973/141	YI-1	amphore	italique				1		1	0,037				col
1973/146	YI-09 et ZI-010	amphore	italique				1		1	0,015				
1973/150	ZI/YI-010	amphore	italique				5		5	0,497				fr brulés et surface désquamée
1973/153	ZI-5	amphore	italique				1		1	0,030				
1973/159	ZI-3	amphore	italique				1		1	0,109				
1973/165	G-4	amphore	italique				3		3	0,311				fr de panse brulés
1973/165	G-4	amphore	italique				1		1	0,468				haut de panse
1973/165	G-4	amphore	italique				2		2	0,024				
1973/165	G-4	amphore	italique			1			1	0,141			35	
1973/173	XI-4	amphore	italique				1		1	0,027				
1973/182	I-4	amphore	italique				1		1	0,057				
1974/016	Y-08	amphore	italique				1		1	0,026				panse
1974/037	X-7 et X-8	amphore	italique				2		2	0,129				panse
1974/037	X-7 et X-8	amphore	italique				2		2	0,135				col

lot n°	Carré	Catégorie	Catégorie de production	B	F	A	P	Ep	Total Frag	poids (en Kg)	Forme	Type	Des n°	Remarques
1974/037	X-7 et X-8	amphore	italique				3		3	0,340				panse
1974/037	X-7 et X-8	amphore	italique			2			2	0,139			24	trace de coup
1974/040	X-6	vaisselle	Com Claire	2					2		cruche	olpe	44	
1974/045	X-3	amphore	italique				4		4	0,222				col
1974/045	X-3	amphore	italique				5		5	0,289				panse
1974/054	Y-02	amphore	italique				2		2	0,017				très fragmentés
1974/057	C2-09/010	amphore	italique				1		1	0,036				col
1974/057	C2-09/010	amphore	italique			1			1	0,276			26	anse
1974/060	X-6	amphore	italique	1					1	0,132		Gréco-italique ?	1	lèvre
1974/060	X-6	amphore	italique	1					1	0,085		Dr 1A	7	lèvre
1974/060	X-6	amphore	italique				1		1	0,016				panse
1974/061	X-6	vaisselle	Camp A	1					1		Bol	Lamb 33 ?	41	Brûlé ?
1974/066	Y-09	vaisselle	Camp A				6		6		/			
1974/066	Y-09	vaisselle	Camp A				1		1		assiette	Lamb 6/36	non dessiné	fr de panse
1974/076	Y-04	amphore	italique				1		1	0,013				panse
1974/083	Z-07	vaisselle	Camp A		5				5		coupe	indét	43	
1974/086	X-6	amphore	italique				1		1	0,203				panse
1974/086	X-6	amphore	italique				4		4	0,166				col
1974/090	U-3	amphore	italique					1	1	0,082			21	épaulement
1974/105	X-07	amphore	italique				1		1	0,017				panse
1974/107	X-07	amphore	italique				1		1	0,067				panse
1974/113	B2-07	amphore	italique				38		38	0,749			27	très fragmentés ; trace de surcuisson et de coup ? ; pâte marbrée rosé/rouge ; violette selon chauffe; avec grosses inclusions calcaires/argile, mica et points blancs, engobe beige ; sauf 5 fr de pâte beige très épurées
1974/113	B2-07	amphore	italique				2		2	0,073				col ; pâte marbrée rosé/rouge ; violette selon chauffe; avec grosses inclusions calcaires/argile, mica et points blancs, engobe beige
1974/113	B2-07	amphore	italique	1					1	0,021		Gréco-italique ?	5	Brûlé ? ; pâte marbrée rosé/rouge ; violette selon chauffe; avec grosses inclusions calcaires/argile, mica et points blancs, engobe beige
1974/113	B2-07	amphore	italique			3			3	0,053			25	Brûlé et trace de coup ? ; pâte marbrée rosé/rouge ; violette selon chauffe; avec grosses inclusions calcaires/argile, mica et points blancs, engobe beige
1974/113	B2-07	amphore	italique		1				1	0,161			23	trace de coup ; pâte marbrée rosé/rouge ; violette selon chauffe; avec grosses inclusions calcaires/argile, mica et points blancs, engobe beige
1974/128	X-9	amphore	italique				1		1	0,025				panse
1974/128	X-9	amphore	italique				4		4	0,148				panse
1974/128	X-9	amphore	italique			1			1	0,027			non dessiné	anse
1974/128	X-9	amphore	italique					1	1	0,118			20	épaulement
1974/129	Y-05	amphore	italique				3		3	0,133				panse
1974/137	A2-07	amphore	italique				2		2	0,023				très fragmentés
1974/142	Z-07	amphore	italique				1		1	0,049				col
1974/150	B2-07	amphore	italique				1		1	0,011				très fragmentés
Sans numéro	C-2	vaisselle	céramique grise fine ?	1					1		assiette	Lamb 5/7	49	fouille 1972 ; observé uniquement sur planche

Tableau n° 43 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [11], « Tourdan/Champ-Martin », diagnostic 2005, inventaire des mobiliers mis au jour (dessins : Pl. n° 64)

Sd	Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°
1	décapage St 9	terre-cuite	céramique tournée rouge	1	bords	1	/	
1	décapage St 9	terre-cuite	commune claire	1	panses	0	/	
1	décapage St 9	terre-cuite	céramique tournée grise	3	panses	0	/	
1	décapage St 9	terre-cuite	céramique Noire à Cœur Rouge	1	bords	1	jatte à l rentrante en bourrelet ?	
1	décapage St 9	terre-cuite	céramique Noire à Cœur Rouge	1	panses	0	/	
1	décapage St 9	terre-cuite	céramique Noire à Cœur Rouge	1	panse/fond	0	imitation assiette Camp A : fond annulaire	
1	décapage St 9	terre-cuite	céramique non tournée	1	bords	1	1 l de pot de petit diamètre ?	
1	décapage St 9	terre-cuite	céramique non tournée	1	jeton	0	jeton taillé dans une panse	
1	Sép 1	terre-cuite	céramique non tournée	1	bords	1	jatte carénée	
1	Sép 1	terre-cuite	tournée grise	1	bords	1	pot à l en amande oblique	
1	Sép 1	terre-cuite	céramique à revêtement argileux	1	bords	1	indéterminée	
1	Sép 2	terre-cuite	céramique tournée grise	1	panses	0	/	
1	Sép 2	terre-cuite	céramique non tournée	1	fond	0	petit pied : tripode ?	
1	Sép 3	organique	ossement humain	8	fr crâne	/	/	
1	Sép 3	terre-cuite	sigillée sud-gauloise	1	panse	0	/	
1	Sép 3	terre-cuite	commune claire	1	panse	/	col	
1	Sép 3	terre-cuite	céramique non tournée	1	panse	/	/	
1	Sép 3	terre-cuite	céramique Noire à Cœur Rouge	2	panses	/	pâte grossière	
1	St 15 1er niveau de céramique	terre-cuite	amphores italiques	5	col	0	1 seul col ; pâte beige à grosses inclusions calcaires et mica pâte marbrée ?	
				6	panses	0	pâte marbrée beige ; fragments brûlés ?	
				4	panses	0	pâte beige à grosses inclusions calcaires et mica pâte marbrée ?	
				2	panses	0	pâte marbrée orangé violet ; l'aspect marbré varie selon la tranche ; fragments brûlés ?	
1	St 15 2e niveau de céramique	terre-cuite	céramique Noire à Cœur Rouge	5	bords	1	pâte fine à mi-fine, non tournée, finie au tour lent ; lissage sur la panse intérieur et sur panse externe ; 1 imitation Lamb 27 ; incomplète ; env la moitié conservée	1
				19	panses			
				5	fonds			
1	St 15 3e niveau de céramique	terre-cuite	céramique peinte	2	panses	0	panse de vase fuselé ? ; traces de peinture blanche	
1	St 15 3e niveau de céramique	terre-cuite	céramique non tournée	5	bords	1	pâte grise mi fine, finie au tour lent ? ; pot à col tronconique ; lissage du col et de la lèvre , traitement au peigne ou à la baguette du sommet de panse ; décor linéaire ondé à la baguette à la jonction col/panse ; traces de coup de flamme sur la panse ; pot incomplet la moitié env	2
				24	panses			
				2	fonds			
1	St 4	métal	ferreux	2	clous	/	/	
1	St 4	terre-cuite	brique ?	1	frag	/	/	
1	St 4	terre-cuite	argile cuite ?	1	frag	/	/	
1	St 4	terre-cuite	céramique grise fine	1	panse	0	/	
1	St 4	terre-cuite	céramique non tournée	1	bords	1	indéterminée	
1	St 4	terre-cuite	céramique non tournée	1	panse	0	/	
1	St 4	terre-cuite	commune claire	2	panses	0	/	
1	St 7	organique	ossement indét	1	/	/	/	
Sd	Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°

1	St 9	métal	alliage cuivreux	2	fibule	/	fibule de nauheim ; tordue ?	
1	St 9	métal	alliage cuivreux	1	anneau	/	petit diamètre	
1	St 9	organique	ossement indét	2	/	/	/	
1	US 3	métal	ferreux	1	clé en fer	/	/	
1	Us 5 ; Sép 1 et 2 ; décapage	organique	ossements humains et faune mélangés	39	/	/	/	
1	Us 5 ; Sép 1 et 2 ; décapage	terre-cuite	sigillée sud-gauloise	1	panses	0	/	
1	Us 5 ; Sép 1 et 2 ; décapage	terre-cuite	commune claire	1	panses	0	/	
2	Us 3	organique	ossement indét	16	/	/	ossements humains mélés à de la faune ?	
2	St 10	minéral	indét	2	blocs de molasse	/	/	
2	St 7 (au dessus et dedans)	terre-cuite	terre-cuite architecturale	3	frag	/	/	
3	Couche 3	organique	ossement indét	6	/	/	/	
4	Us 3	terre-cuite	céramique tournée grise	1	panse	0	/	

Tableau n° 44 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [16], « Les Varilles », zone n° 1, inventaire des mobiliers mis au jour

Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°
décapage	terre cuite	céramique non tournée	11	/	/		
décapage	terre cuite	commune claire	32	/	/		
décapage	terre cuite	céramique peinte	13	/	/		
décapage	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	19	/	/		
décapage	terre cuite	tournée grise	139	/	/		
décapage	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	5	/	/		
décapage	terre cuite	amphores Italiques	3	/	/		
décapage	terre cuite	amphores indéterminées	2	/	/		
décapage	métal	clou	1	clou en fer fragmentaire	/		
1003	terre cuite	céramique non tournée	5	1 lèvre pot à cuire ovoïde à lèvre en bourrelet	1		
1003	terre cuite	céramique peinte	1	panses	0		
1003	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	3	panses	0		
1003	terre cuite	céramique grise fine	2	panses	0		
1003	terre cuite	tournée grise	49	panses	0		
1003	terre cuite	tournée grise	1	1 lèvre de jatte à bord rentrant	1		
1003	terre cuite	tournée grise	2	2 lèvres indéterminées	2		
1003	terre cuite	amphores Italiques	3	panses	0		
1003	terre cuite	amphores Italiques	1	1 lèvre de dr 1a	1		
1003	organique	faune	4	indéterminé	/		
1003	métal	scories	2	/	/		
1004/1006	terre cuite	céramique non tournée	31	cf étude analytique (ensemble E)	5		
1004/1006	terre cuite	commune claire	241	cf étude analytique (ensemble E)	11		
1004/1006	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	341	cf étude analytique (ensemble E)	56		
1004/1006	terre cuite	céramique grise fine	54	cf étude analytique (ensemble E)	4		
1004/1006	terre cuite	tournée grise	1293	cf étude analytique (ensemble E)	94		
1004/1006	terre cuite	paroi fine	31	cf étude analytique (ensemble E)	3		
1004/1006	terre cuite	amphores italiques	18	cf étude analytique (ensemble E)	1		
1004/1006	terre cuite	amphores indéterminées	4	cf étude analytique (ensemble E)	0		
1004/1006	organique	faune	6	indéterminés	/		
1004/1006	métal	scories	57	/	/		
1007	terre cuite	céramique non tournée	1	panses	0		
1007	terre cuite	commune claire	1	panses	0		
1007	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	panses	0		
1007	terre cuite	tournée grise	6	panses	0		
1007	terre cuite	tournée grise	1	1 lèvre de jatte carénée	1		
1007	terre cuite	tournée grise	1	1 lèvre de jatte à bord rentrant	1		
1007	organique	faune	2	indéterminé	/		
1007	métal	scories	5	/	/		

Tableau n° 45 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [17], « Les Varilles », zone n° 2, inventaire des mobiliers mis au jour en 2004 et 2005 (dessins : Pl. n° 69)

Sd	Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°
1	2000	métal	bronze	1	anneau	/		
1	2000	métal	bronze	1	fibule à queue de paon	/		
1	2000	métal	fer	4	objets indéterminés	/		
1	2000	terre cuite	commune claire	13	cf étude analytique (ensemble G)	1		
1	2000	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	32	cf étude analytique (ensemble G)	8		
1	2000	terre cuite	céramique non tournée	2	panse	0		
1	2000	terre cuite	tournée grise	112	cf étude analytique (ensemble G)	9		
1	2000	terre cuite	sigillée italique	2	panses	0		
1	2000	terre cuite	amphores bétique	1	panse	0		
1	2000	terre cuite	amphores indéterminées	1	panse	0		
1	2001	métal	scorie	1	/	/		
1	2001	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	3	panses	0		
1	2001	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	lèvre de jatte à bord rentrant	1		
1	2001	terre cuite	tournée grise	7	panses	0		
1	2001	terre cuite	tournée grise	1	lèvre de pot à lèvre en bourrelet	1		
1	2001	terre cuite	tournée grise	1	lèvre indéterminée	1		
1	2003	lapidaire	meule	1	fragment de meta en pierre de lave	/		
1	2003	terre cuite	commune claire	1	panse	0		
1	2003	terre cuite	commune claire	2	lèvres de bols de Roanne ayant perdu leur peinture	2		
1	2003	terre cuite	commune claire	1	Bol à lèvre évasée en bourrelet arrondi	1		
1	2003	terre cuite	commune claire	1	indéterminé	1		
1	2003	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	1	panse de Drag 24/25	0		
1	2004	métal	scorie	1	/	/		
1	2004	terre cuite	céramique non tournée	7	cf étude analytique (ensemble G)	1		
1	2004	terre cuite	commune claire	5	panses	0		
1	2004	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	58	cf étude analytique (ensemble G)	5		
1	2004	terre cuite	tournée grise	79	cf étude analytique (ensemble G)	3		
1	2004	terre cuite	amphore italique	1	panse	0		
1	2006	métal	scories	26	/	/		
1	2006	organique	faune	3	indéterminés	/		
1	2006	terre cuite	céramique non tournée	5	panse et fond	0		
1	2006	terre cuite	commune claire	24	cf étude analytique (ensemble H)	2		
1	2006	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	6	panses	0		
1	2006	terre cuite	tournée rouge	3	panse et fond	0		
1	2006	terre cuite	tournée grise	36	cf étude analytique (ensemble H)	7		
1	2006	terre cuite	céramique grise fine	3	panse et fond	0		
1	2006	terre cuite	paroi fine	3	panse et fond	0		
1	2006	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	2	panses	0		
1	2006	terre cuite	amphores italiques	3	anse et panse	0		
1	2006	terre cuite	amphores Bétique	3	cf étude analytique (ensemble H)	1		
1	2006	terre cuite	amphores indéterminées	2	panses	0		

Sd	Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°
1	2006	verre	verre (vaisselle)	2	indéterminés	/		
1	2008	métal	clou en fer	1	fragmentaire	/		
1	2008	organique	faune	1	indéterminé	/		
1	2008	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	1 lèvre de jatte à bord rentrant	1		
1	2008	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	2	panses	0		
1	2008	terre cuite	tournée grise	1	1 lèvre de jatte à bord rentrant	1		
1	2008	terre cuite	tournée grise	1	anse	0		
1	2008	terre cuite	amphores indéterminées	1	panse	0		
1	2008	terre cuite	amphores gauloises	1	anse	0		
1	2010	terre cuite	commune claire	6	panses	0		
1	2010	terre cuite	tournée grise	10	fonds et panses	0		
1	2011	terre cuite	tournée grise	1	panse	0		
1	2013	terre cuite	commune claire	2	panses	0		
1	2013	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	2	panses	0		
1	2013	terre cuite	tournée grise	14	panses	0		
1	2013	terre cuite	tournée grise	1	lèvre indéterminée	1		
1	2013	terre cuite	paroi fine	1	panse (engobe)	0		
1	2013	terre cuite	sigillée italique	1	panse	0		
1	2020	métal	scorie	1	/	/		
1	2020	terre cuite	commune claire	37	cf étude analytique (ensemble G)	1		
1	2020	terre cuite	céramique non tournée	1	panse	0		
1	2020	terre cuite	tournée grise	9	cf étude analytique (ensemble G)	1		
1	2020	terre cuite	sigillée italique	1	panse	0		
1	2022	métal	scories	263	/	/		
1	2022	terre cuite	commune claire	3	panses	0		
1	2022	terre cuite	céramique non tournée	7	panses et fonds	0		
1	2022	terre cuite	céramique non tournée	2	1 lèvre de jatte carénée ?	1		
1	2022	terre cuite	tournée grise	23	panses et fonds	0		
1	2022	terre cuite	tournée grise	1	1 lèvre de pot à lèvre en bourrelet déversé	1		
1	2022	terre cuite	sigillée italique	1	1 lèvre indéterminée	1		
1	2022	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	1	1 lèvre d'assiette Drag 18a	1		
1	2022	terre cuite	amphore gauloise	5	panses	0		
1	2022	verre	verre (vaisselle)	4	panses	0		
1	décapage	lapidaire	meule	1	fragment de meule en pierre de lave	/		
1	décapage	métal	monnaie	1	monnaie en bronze illisble	/		
1	décapage	métal	scories	15	/	/		
1	décapage	terre cuite	commune claire	42	bords et panses	5	indéterminés	
1	décapage	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	14	panses	0		
1	décapage	terre cuite	tournée rouge	2	panses	0		
1	décapage	terre cuite	tournée grise	128	bords et panses	13	indéterminés	
1	décapage	terre cuite	céramique grise fine	5	panses	0		
1	décapage	terre cuite	céramique non tournée	12	panses	0		
1	décapage	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	3	fonds et panses	0		
1	décapage	terre cuite	amphores italiques	3	lèvres et panses	2	dr 1 ?	
1	décapage	terre cuite	amphores Bétique	3	anses et panses	0		
1	décapage	terre cuite	amphores gauloises	2	panse	0		

Sd	Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°
1	décapage	verre	verre (vaisselle)	6	panses	/		
1	décapage	verre	verre (vaisselle)	1	levre	/	1 Ising 3	
2	2051	métal	scorie	1	/	/		
2	2051	terre cuite	céramique campanienne A	2	panse	0		
2	2051	terre cuite	céramique non tournée	7	panse	0		
2	2051	terre cuite	céramique non tournée	6	panse de dolium ; décor balayé ?	0		
2	2051	terre cuite	commune claire	5	panse	0		
2	2051	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	9	panse, fond	0		
2	2051	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	1 lèvre de jatte	1		
2	2051	terre cuite	tournée rouge	1	panse	0		
2	2051	terre cuite	tournée grise	12	panse	0		
2	2051	terre cuite	tournée grise	1	lèvre de jatte à bord rentrant	1		
2	2051	terre cuite	tournée grise	1	lèvre de jatte à bord rentrant en bourrelet	1		
2	2051	terre cuite	tournée grise	1	lèvre de pot à épaulement caréné	1		
2	2051	terre cuite	tournée grise	1	lèvre indét	1		
2	2051	terre cuite	céramique grise fine	4	panse	0		
2	2051	terre cuite	céramique grise fine	1	imitation EttL 33	1		
2	2051	terre cuite	amphore italique	2	panses	0		
2	2051	terre cuite	amphore bétique	1	panse	0		
2	2057	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	panse	0	non tournée finie au tour lent ?	
2	2058	terre cuite	céramique non tournée	1	panse	0		1
2	2058	terre cuite	tournée grise	1	panse	0		
2	2058	terre cuite	tournée grise	1	lèvre de jatte	1		
2	2058	terre cuite	commune claire	2	panses	0		
2	2058	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	2	lèvre et panse de jatte	1		3
2	2058	terre cuite	tournée grise	2	lèvre et panse de pots à 1 en bourrelet	1		6
2	2058	terre cuite	céramique grise fine	1	panse	0		
2	2062	terre cuite	tournée grise	1	panse	0		
2	2063	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	4	lèvre et panse d'une jatte à bord rentrant	1		
2	2063	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	panse	0		
2	2064	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	lèvre de jatte à bord droit	1		5
2	2064	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	lèvre de jatte à bord rentrant	1		4
2	2064	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	panse	0		
2	2065	terre cuite	céramique non tournée	5	panses	0		
2	2065	terre cuite	sigillée italique	1	lèvre de coupe Ettl 36 4	1		9
2	2065	terre cuite	commune claire	2	panses	0		
2	2065	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	panse	0		
2	2065	terre cuite	tournée grise	8	panses	0		
2	2065	terre cuite	tournée grise	1	lèvre de jatte à bord rentrant	1		7
2	2065	terre cuite	amphores italiques	1	panse	0		
2	2065	terre cuite	amphores bétique	2	panses	0		
2	2068	terre cuite	céramique non tournée	1	lèvre de pot à épaulement caréné	1	enfumage int et ext	2

Sd	Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°
2	2068	terre cuite	tournée grise	1	panse	1		
2	2072	terre cuite	céramique non tournée	1	lèvre de dolium	1		8
2	2072	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	1	panse	0		
2	2072	terre cuite	tournée grise	1	panse	0		
2	2085	terre cuite	céramique non tournée	1	panse	0		
2	2085	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	panse	0		
2	2085	terre cuite	tournée grise	1	panse	0		
2	2086	terre cuite	commune claire	1	panse	0		
2	2086	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	6	panse	0		
2	2086	terre cuite	tournée grise	10	panse	0		
2	2086	terre cuite	céramique grise fine	1	panse : 1 décor oculé ?	0		
2	2111	terre cuite	commune claire	3	balayage sur panse	0		
2	Décapage	métal	clous	2	1 fr + 1 tête de clous en fer ?	0		
2	Décapage	terre cuite	céramique non tournée	1	panse peignée de dolium ?	0		
2	Décapage	terre cuite	céramique non tournée	1	panse	0		
2	Décapage	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	1	panse	0		
2	Décapage	terre cuite	sigillée Gaule du Centre	1	panse	0		
2	Décapage	terre cuite	commune claire	4	panse	0		
2	Décapage	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	panse	0		
2	Décapage	terre cuite	céramique grise fine	2	anse +fond	0		
2	Décapage	terre cuite	tournée grise	1	lèvre de jatte	1		
2	Décapage	terre cuite	tournée grise	18	panse	0		
2	décapage 2050	terre cuite	commune claire	1	1 lèvre de jatte	1		
2	décapage 2050	terre cuite	tournée grise	2	panse	0		
2	décapage 2062	terre cuite	commune claire	1	fond de mortier	1		

Tableau n° 46 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan [18], « Tourdan/Les Roussières », zone n° 3, inventaire des mobiliers mis au jour

Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°
décapage	terre cuite	commune claire	18	/	/		
décapage	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	5	/	/		
décapage	terre cuite	tournée rouge	4	/	/		
décapage	terre cuite	tournée grise	42	/	/		
décapage	terre cuite	céramique grise fine	3	/	/		
décapage	terre cuite	céramique campanienne A	1	/	/		
décapage	terre cuite	sigillée Italique	1	/	/		
décapage	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	6	/	/		
décapage	terre cuite	sigillée indéterminée	1	/	/		
décapage	terre cuite	amphores italiques	3	/	/		
décapage	terre cuite	amphores bétique	2	/	/		
décapage	terre cuite	amphore gauloise	2	/	/		
décapage	métal	scorie	1	/	/		
décapage	métal	clous	4	clous en fer	/		
3040	terre cuite	céramique tournée grise	99	cf étude analytique (ensemble F)	8		
3040	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	45	cf étude analytique (ensemble F)	17		
3040	terre cuite	commune claire	36	cf étude analytique (ensemble F)	2		
3040	terre cuite	céramique grise fine	3	cf étude analytique (ensemble F)	0		
3040	terre cuite	céramique non tournée	17	cf étude analytique (ensemble F)	0		
3040	terre cuite	dolium	6	cf étude analytique (ensemble F)	2		
3040	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	1	cf étude analytique (ensemble F)	0	pénétratioons ?	
3040	terre cuite	amphores italiques	46	cf étude analytique (ensemble F)	2		
3040	terre cuite	amphores Bétiques	1	cf étude analytique (ensemble F)	0	pénétratioons ?	
3040	terre cuite	amphores indéterminées	1	cf étude analytique (ensemble F)	0		
3040	organique	faune	28	indéterminés	/		
3040	métal	clous en fer	3	fragmentaires	/		
3040	métal	scories	14	/	/		
3072	terre cuite	céramique non tournée	2	panse	0	dont une paroi de dolium ?	
3072	terre cuite	commune claire	10	panses	10		
3072	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	panse	0		
3072	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	1	1 lèvre de pot ou jatte caréné	1	décor digité sur la jonction panse/col	
3072	terre cuite	céramique non tournée	25	panses et anses	0		
3072	terre cuite	céramique non tournée	1	1 lèvre de pot à lèvre en bourrelet	1		
3072	terre cuite	céramique non tournée	1	fond	1	marmite tripode ?	
3072	terre cuite	tournée grise	2	2 lèvres de couvercle à lèvre arrondie	2		
3072	terre cuite	sigillée Gaule du Centre	1	panse	0		
3072	terre cuite	sigillée Gaule du Centre	1	1 lèvre de bol Drag 37a	0		
3072	terre cuite	Terra Nigra ?	1	panse	0		
3072	terre cuite	amphores italiques	1	panses et anses	0		
3072	organique	faune	1	indéterminé	/		

Structure/US	Matériau	Catégorie	NR	Détails	NMI	Observation/Description	Des n°
Phase a regroupement de mobilier des calages de poteaux (hors PO3035)	terre cuite	commune claire	4	panse	0		
Phase a regroupement de mobilier des calages de poteaux (hors PO3035)	terre cuite	tournée grise	11	panses et fonds	0		
Phase a regroupement de mobilier des calages de poteaux (hors PO3035)	terre cuite	tournée grise	1	1 lèvre de pot à lèvre épaissie déversée ?	1		
Phase a regroupement de mobilier des calages de poteaux (hors PO3035)	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	4	panse	0		
3035	terre cuite	céramique non tournée	1	panse	0		
3035	terre cuite	commune claire	10	cf étude analytique (ensemble D)	2	peinte ayant perdu sa couverte ?	
3035	terre cuite	céramique peinte	39	cf étude analytique (ensemble D)	0	1 vase	
3035	terre cuite	céramique peinte	68	cf étude analytique (ensemble D)	1	1 vase	
3035	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	2	panses	0		
3035	terre cuite	tournée grise	6	panses	0		
Phases b à e	terre cuite	sigillée Gaule du Sud	6	cf étude analytique (ensemble I)	3		
Phases b à e	terre cuite	sigillée Gaule du Centre	1	cf étude analytique (ensemble I)	0		
Phases b à e	terre cuite	commune claire	76	cf étude analytique (ensemble I)	5		
Phases b à e	terre cuite	tournée grise	76	cf étude analytique (ensemble I)	7		
Phases b à e	terre cuite	sigillée Claire B	9	cf étude analytique (ensemble I)	2		
Phases b à e	terre cuite	céramique noire à cœur rouge	23	cf étude analytique (ensemble I)	1		
Phases b à e	terre cuite	paroi fine	11	cf étude analytique (ensemble I)	1		
Phases b à e	terre cuite	amphores gauloises	5	cf étude analytique (ensemble I)	0		
Phases b à e	terre cuite	céramique non tournée	10	cf étude analytique (ensemble I)	1		
Phases b à e	terre cuite	tournée rouge	7	cf étude analytique (ensemble I)	0		
Phases b à e	verre	verre (vaisselle)	3	fragments indéterminés	/		
Phases b à e	métal	clou	2	fragments clou en fer	/		
Phases b à e	métal	scories	2	/	/		

Tableau n° 47 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, « Tourdan », zone n° 4, inventaire des mobiliers mis au jour

Us	matiere	type	determination	nbre fr	commentaire
tranchée pelle mécanique dans la tranchée n° 2	Terre-cuite	céramique tournée rouge	panse et lèvre d'un pot sans col à lèvre divergente en céramique commune tournée rouge	6	probablement un seul individu mais collage impossible
tranchée pelle mécanique dans la tranchée n° 2	Terre-cuite	commune claire	panse	1	
4007	Terre-cuite	céramique tournée rouge	panses	3	
4007	Organique	faune	indéterminé	1	

Tableau n° 48 : Revel-Tourdan, RT-1 Tourdan, « Champ-Martin », zone n° 5, inventaire des mobiliers mis au jour (hors restes fauniques et humains)

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5001	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	3	
5001	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	3	
5001	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	3	
5001	minéral	lapidaire	marbre; éclat; porphyre grec (vert) ; L : 3,2 cm ; l : 2 cm ; ép : 0,9 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	marbre; fragment de plinthe ? ; marbre veiné de violet (importation de Brèche Violette de méditerranée orientale)	1	
5001	minéral	lapidaire	marbre; fragment de plinthe ? ; marbre veiné de violet (importation de Brèche Violette de méditerranée orientale)	1	
5001	minéral	lapidaire	marbre; éclat; calcaire dur rosé, origine indéterminée, brisé sur tous côtés sauf une partie lisse ; L 7,2 cm ; l max 3,1 cm ; ép 0,8 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	marbre; éclat; calcaire dur rosé, origine indéterminée, brisé sur tous côtés sauf une partie lisse ; L 5,6 cm ; l 4,6 cm ; ép 1,7 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	marbre; éclat; calcaire dur beige origine indéterminée, brisé sur tous côtés sauf une partie lisse ; L 8,5 cm ; l 4,9 cm ; ép 2,8 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	marbre; fragment; calcaire dur indéterminé, surface rosée due à un passage au feu, gorge sur face travaillée ; L 5,3 cm ; l 4,8 cm ; ép 2,9 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; moulure en calcaire tendre blanc; L 7,1 cm ; l 3,9 cm ép 2,2 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; moulure verticale en calcaire tendre blanc ; brisée sur trois côtés, trace de sciage ? ; L 7,7 cm ; ht : 7,1 cm ; prof 7,2 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; cannelure de colonne en calcaire tendre blanc ; largeur de la rudenture : 2,7 cm ; L 9,1 cm ; ht : 8,9 cm ; prof 7,7 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; cannelure de colonne en calcaire tendre blanc ; largeur de la rudenture : 2,8 cm ; L 8,1 cm ; ht : 5,8 cm ; prof 5 cm ; surface lisse	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; cannelure de colonne en calcaire tendre blanc ; largeur de la rudenture : 3 cm environ; L 10 cm ; ht : 11 cm ; prof 5,1 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragmenté de tous côtés sauf une surface biseautée lisse ; L 5,5 cm ; l 2,7 cm ; ht 2,4 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragmenté de tous côtés sauf une surface biseautée lisse ; L 8,9 cm ; l 3,6 cm ; ht 3,6 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; intérieur de cannelure ? ; fragmenté de tous côtés ; L 7,9 cm; l 7,9 cm ; ht 3,8 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; éclat brisé de tous côtés sauf une surface striée ; L 3,8 cm , l 2,6 cm, ht 2 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment de moulure brisé de tous côtés ; L 8,5 cm , l 6,6 cm, ht 4,1 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment de bloc brisé sur 2 côtés, lit d'attente ou de pose travaillé au ciseau et face arrière dégrossie au pic; L 7,5 cm ; ht 5 cm ; l 7,4 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment de bloc (angle ?) brisé sur 3 côtés, surface lisse; angle biseauté percé de 3 orifices (diam 0,5 cm , profond de 0,8 cm) : trace d'une applique décorative ? ; ht : 10,5cm ; l : 5,9 cm ; L 5,9 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment de moulure brisé sur trois côtés : L 6 cm ; l 4,7 cm ; ép 4,5 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment de moulure brisé sur 3 côtés ; L 8,9 cm ; ép 4,8 cm ; Ht 4,9 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment de moulure arrondie brisé sur 3 cotés ; surface travaillé au taillant ? ; 3,4 cm x 7,5 cm pour un diamètre de 9 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment de moulure arrondie brisée sur 2 côtés, surface travaillé au taillant ? ; 7 cm x 6,7 cm pour un diamètre de 9 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment de moulure brisé sur 3 côtés, surface lisse ; ht 7,4 cm ; L 7,6 cm ; ép 4,5 cm	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; pierre du midi, fragment de moellon travaillé au ciseau ; ép 6,1 cm L 9,3 cm l 4,8 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; pierre du midi, fragment de moellon cassé sur trois côtés, travaillé au ciseau ; ép min 4,8 cm; ép max 6,3 cm ; L 16,7 cm ; l 12,4 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fr de bloc, surface lisse, brisé sur trois côtés, travail au ciseau ? L 7,5 cm ; l 5,1 cm ; ép 1,6 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; fragment indét en calcaire tendre brisé sur 3 côtés; ht 3,7 cm ; ép 1,6 cm ; L 4,4 cm	1	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire dur; ; calcaire du Jura (choin)	134	
5001	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; éclats et fragments; rares faces lisses ; traces de travail au taillant sur trois fragments ?	186	
5001	minéral	lapidaire	molasse; ; grès gris, origine locale ?	5	
5001	minéral	lapidaire	calcaire tendre ; fragment de moulure brisé sur trois côtés ; ht : 9,2 cm ; lar : 3, 2 cm	1	
5001	minéral	matériaux de construction autre	Mortier; ; échantillons comprenant molasse prise dans mortier	29	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; assiette Ettl 18 2;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique et lèvre en bourrelet;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond bombé et marqué (marque en relief)	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot Lèvre en bandeau de deuxième génération de type 4c;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot lèvre en bandeau et gorge supérieure type Kaol A12 var B;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot Lèvre en bandeau de deuxième génération de type 4c;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot Lèvre en bandeau de deuxième génération de type 4c;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot Lèvre en bandeau de deuxième génération de type 4c;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; indéterminé; lissage baguette interne et externe	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col court et lèvre évasé à gorge interne, type 2;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot lèvre en bandeau et gorge supérieure type Kaol A12 var B;	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; fragmentaire non illustré	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné ondé sur panse	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Claire B / CRA; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse guilloché	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Sud Gauloise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A ou B ; 0B; 1F; 0A; P; 0Ep; NMI : 1; ; indéterminé	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	5	
5001	terre cuite	céramique	Amphore; Gauloise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 30P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	30	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 1F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse + décor ondé	2	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 2F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; fond bombé	2	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; vase balustre ? ; trace peinture blanche	1	
5001	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	1	
5001	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: Avant droite; /; Encoche seulement	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5001	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; briques;	2	
5001	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Tubuli;	2	
5001	verre	verre autre	Domestique ; verre; fragment indéterminé;	2	
5007	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	décapage
5007	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor incisé sur décor peigné horizontal	1	décapage
5008	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	3	décapage
5011	autre	matériaux de construction autre	Mortier; nodule de mortier de chaux;	1	
5011	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment;	6	
5011	minéral	lapidaire	molasse; fragment;	1	
5011	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5012	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; vase élancé ; peinture disparue ou non lisible (gangue argileuse) ; on observe des traces de peinture rouge ?	1	
5012	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; vase balustre ; fond annulaire	1	
5012	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5013	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(décapage)
5013	terre cuite	céramique	Vaisselle; porcelaine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(décapage)
5013	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Sud Gauloise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; non identifiable	1	(décapage)
5016	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 7P; 0Ep; NMI : 0; ; finie au tour lent + lissage à la baguette ?	7	
5016	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5017	minéral	pierre autre	Galet; galet rubéfié	1	
5017	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond ; non dessiné	1	
5017	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5017	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5020	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5021	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage sur la lèvre	1	
5021	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; vase balustre ? ; fond	1	
5021	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; bourrelet arrondi + lissage interne et externe	1	
5021	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses appartenant à une jatte à lèvre rentrante ?	2	
5021	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5022	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; assiette Lamb 6;	1	
5022	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse avec coup de flamme ?	1	
5023	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5023	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5026	minéral	lapidaire	molasse; fragment;	2	
5026	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment;	4	
5026	minéral	lapidaire	Calcaire dur; fragment; choin	2	
5026	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; fragment de tuile indéterminé; jetée	1	
5033	métal	métal non ferreux	indéterminé; alliage cuivreux; anneau;	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR fine; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte lèvre rentrante simple;	2	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 2B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 1; Jatte lèvre en bourrelet; bourrelet arrondi , lissage interne à la baguette	5	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 2B; 0F; 0A; 4P; 1Ep; NMI : 1; Pot col tronconique et lèvre en bourelet, jonction col panse soulignée par une carène; lissage à la baguette sur la lèvre et la panse	7	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; assiette Lamb 36;	1	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple;	1	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage sur le col	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage > lèvre et externe	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre arrondie;	1	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre arrondie; lissage sur la lèvre	1	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; assiette imitation Lamb 27 ; Finie au tour lent ?	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage à la baguette interne et externe	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte carénée; lissage sur le col ; fragmentation sur la carène	2	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; pot ? jonction col /panse; décor ondé par incision simple et lissage baguette du col	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre arrondie;	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage baguette sur le col et lèvre	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot ? col tronconique ?; lissage baguette sur le col et lèvre	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; Gréco-italique ou Dressel 1 ?; très fragmentés + traces de surcuisson et coup de flamme ; 0,058 kg	1	
5033	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; gréco-Italique /Dressel 1 ?; épaulement ; 0,085 kg	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; gréco-Italique /Dressel 1 ?; anse ; 0,055 kg	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond (pâte grossière : CNT ?)	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 2F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fonds	2	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	5	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; Pot ? col cannelé ? ; Col ?	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	3	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	5	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 16P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	16	
5033	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 63P; 0Ep; NMI : 0; ; très fragmentés + traces de surcuisson et coup de flamme 1,075 kg	63	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; peinte ayant perdu sa peinture ?	3	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné sur panse	3	
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor incisé sur décor peigné horizontal	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 10P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	10	(C Sd 1)

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	2	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	2	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 44P; 0Ep; NMI : 0; ; très fragmentés + traces de surcuisson et coup de flamme ; 0,978 kg	44	(C Sd 1)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 7P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	7	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 32P; 0Ep; NMI : 0; ; panses très fragmentés + traces de surcuisson et coup de flamme ; 0,848 kg	32	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; épaulement très fragmenté ; 0,080 kg	1	(C Sd 2)
5033	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; col : 0,107 kg	1	(C Sd 2)
5033	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,5; 2 Fragments	2	
5033	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 2; 4 Fragments	4	
5033	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,5; 3 Fragments	3	Sd 1
5033	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,5; Bord	1	Sd 2
5033	terre cuite	terre cuite autre	Domestique ?; Terre-cuite; chenet; 2 fr d'un chenet à tête de bélier ? Découvert en réalisant la coupe du poteau PO5059	2	
5034	minéral	lithique	Silex; éclat de lame ?	1	
5034	minéral	pierre autre	Molasse; fragment de molasse rubéfié	1	
5034	minéral	pierre autre	molasse; fragment; trace de coups de flammes	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol imitation Lamb 33;	2	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 3B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol imitation Lamb 33; lissage interne et externe + enfumage	3	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; cruche Olpe;	2	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 2B; 0F; 0A; 0P; 6Ep; NMI : 1; jatte carénée; lissage baguette sur panse exterieur	8	
5034	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Dressel 1a;	1	
5034	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Greco-Italique /Dressel 1a;	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante bourrelet; lissage interne et externe	2	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante bourrelet; bourrelet en amande	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante bourrelet; bourrelet arrondi ; lissage interne et externe	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante bourrelet; bourrelet en amande	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante bourrelet; bourrelet arrondi ; lissage interne et externe	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte lèvre rentrante simple; brulé	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage > lèvre et externe	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte carénée; lissage col et interne	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte carénée; lissage col et interne	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante bourrelet; bourrelet arrondi ; lissage interne et externe ; enfumage	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple;	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne	2	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple;	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; gobelet dérivé de Marabini IV; pâte fine à mi-fine	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage > lèvre et externe	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI:1; Pot à lèvre rect en mép ; lèvre	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor ocellé sur panse	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée; lissage col	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante en bourrelet; bourrelet en amande	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot lèvre allongée; lissage externe	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; finie tour lent ? ; décor digité sur lèvre	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante en bourrelet; Bourrelet en amande ; finie tour lent ? ; décor digité sur lèvre	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot lèvre allongée déversée; indéterminée	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; trop fragmentaire	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; Greco-Italique /Dressel 1a; épaulement : 0,392 KG	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 12P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	12	(décapage)
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 0P; 2Ep; NMI : 0; ; lissage à la baguette > col et épaulement	2	
5034	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 10P; 0Ep; NMI : 0; ; panses ; 0,583 kg	10	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 12P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	12	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 2F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	2	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor ondé simple	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 29P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	29	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; trace peinture blanche	3	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; lissage à la baguette	1	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; P; 2Ep; NMI : 0; ; épaulement	2	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses avec décor peigné	2	
5034	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5034	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Panse/fond : 0,244 kg	1	
5034	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; torchis; 1 fragment de paroi en torchis brulé, on note le négatif des branchages sur une face et le lissage sur l'autre	1	(décapage)
5034	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,7; Angle	1	
5034	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: Traces; Epaisseur: 1,5; 4 Fragments	4	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5034	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Rectangulaire; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; Rebord seulement	1	
5034	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Absence; Encoche: /; /; Rebord seulement	1	
5034	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Rectangulaire; Engobe rouge: non; Gorge: Esquissée; Encoche: /; /; /	1	
5035	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot vase balustre; peinture disparue	1	
5035	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot Lèvre en bandeau de première génération ? ; au contact avec MR5007 (pénétration lors du creusement de la fondation ?)	1	décapage
5035	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5035	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 13P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	13	
5036	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; jatte lèvre rentrante simple;	1	
5036	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage > lèvre et externe ; enfumage,finie à la tournette ?	2	
5036	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot vase balustre; peinture rouge > col	1	décapage
5036	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; épaulement	1	
5036	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5036	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	1	
5036	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 11P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	11	
5036	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	décapage
5036	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; Surcuisson > tranche	1	décapage
5037	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 14P; 0Ep; NMI : 0; ; même pâte mais aucun collage possible	14	
5037	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 8P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	8	décapage
5037	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	décapage
5043	métal	métal non ferreux	parure; alliage cuivreux; agrafe à double crochet;	1	
5045	terre cuite	céramique	Roche indéterminée; tesselle;	1	
5048	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5048	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; 4 fragments de plat	4	
5048	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Absence; Encoche: /; /; /	1	
5048	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Absence; Encoche: Avant droite; /; Encoche seulement	1	
5048	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,6; 2 fragments / Bord	2	
5052	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot épaulement caréné; col lissé	2	
5052	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; B; 1F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Panse + fond	2	
5052	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	1	
5052	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5052	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	6	
5052	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5052	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	1	
5052	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5052	terre cuite	céramique	Terre-cuite; nodule d'argile ; argile mal cuite : torchis ?	15	
5052	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: Marquée; Encoche: Avant droite; /; Encoche dégradée	1	
5052	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: Traces; Epaisseur: 2,1; 4 fragments / Angle	4	
5053	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5053	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	Sd4
5053	métal	métal non ferreux	indéterminé; alliage cuivreux; fragments indéterminés;	2	
5053	minéral	lapidaire	Calcaire dur; fragment;	1	Sd 4
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 1; bol lamb 31/33; Enfumage + lissage interne	2	(C Sd 4)
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; marmite lèvre quadrangulaire;	1	(C Sd 4)
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage lèvre et interne	1	
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; décor digité sur lèvre + lissage ?	1	
5053	terre cuite	céramique	Calcaire tendre; fragment; calcaire tendre ; taillé ; L 7,5 cm ; ht 5,5 cm ; prof 4,1 cm	1	Sd 4
5053	terre cuite	céramique	Calcaire tendre; fragment;	1	
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	6	
5053	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	(C Sd 4)
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	(C Sd 4)
5053	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(C Sd 4)
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	(C Sd 4)
5053	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	2	(C Sd 4)
5053	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment;	3	
5053	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Imbrex; fragmentaire ; rejeté	2	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; plat paroi rectiligne; lissage baguette interne	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple;	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lèvre évasée	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée ?;	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor ondé sur intérieur panse	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné ondé sur panse	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique ; lèvre en bourrelet	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage externe	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique;	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre aplatie et moulurée;	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol imitation Lamb 33;	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage baguette >externe	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée; lissage baguette externe	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 13P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	13	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol variante proche Lamb 33 ?;	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage baguette >externe	1	(décapage)

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée ? ; lissage baguette externe ; petit diamètre mais paroi peu épaisse	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; fragmentaire non illustré	1	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; non tournée ? Fini tour lent ?	2	
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne et externe ; fragmentaire non dessinée	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne et externe ; fragmentaire non dessinée	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	6	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	6	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire	1	(décapage)
5057	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire	1	(décapage)
5057	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; 2 Fragments de plat	2	
5059	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous; 2 fr de tige d'un même clou ?	1	
5059	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor à la molette ; pâte fine (limite grise fine) ; enfumée sur panse externe	1	
5059	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné ondé ; jonction col panse : haut de panse lissé	1	
5059	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 1F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; Dressel 1; même pâte mais aucun collage possible	4	
5059	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5059	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5059	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; trace de peinture blanche	3	
5059	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire	1	
5059	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5059	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5059	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; fragment de tuile indéterminé; jeté	2	
5060	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment;	1	
5060	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 1; bol Lamb 33;	2	
5060	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; décor digité sur lèvre	1	
5060	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; pâte fine (proche grise fine) ; décor à la molette ; non illustré	1	
5060	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5060	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5060	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5060	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5060	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; trace de surcuisson	1	
5060	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5060	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Imbrex; jeté	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5060	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Tegula; jeté	1	
5060	terre cuite	terre cuite autre	économie ?; Terre-cuite; jeton; 1 jeton taillé dans une panse de céramique tournée grise	1	
5061	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5061	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	1	
5061	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 1; ; trop fragmentaire	1	
5061	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5061	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; ayant perdu peinture ?	1	
5061	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 2,1; Bord	1	
5061	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Rectangulaire; Engobe rouge: non; Gorge: Esquissée; Encoche: /; /; Rebord seulement	1	
5061	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: Esquissée; Encoche: Avant droite; /; Rebord manquant	1	
5061	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; 4 fragments de plat	4	
5063	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; lissage à la baguette	1	
5063	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; Plat	1	
5063	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Esquissée; Encoche: Arrière; /; /	1	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 2B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 1; Gréco-italique ; Lèvre + col : 0,233 kg ; pâte type B	3	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Gréco-italique ; Lèvre : 0,148 kg, pâte type B	1	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Gréco-italique ; Lèvre : 0,272 kg, pâte type B	1	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; Épaulement : 0,147 kg, pâte type B	1	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 2Ep; NMI : 0; ; Épaulement : 0,386 kg ; pâte type A	2	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Gréco-italique ; Lèvre : 0,217 kg; pâte type B	1	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; trace de coup de lame ? ; Fonds : 1,145 kg, pâte type D ; fond émoussé	1	
5064	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; vase balustre ; peinture blanche > panse	6	
5064	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5064	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 1; vase balustre ; non dessiné, très fragmentaire	1	
5064	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Col : 0,079 kg, pâte type B	1	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; recuisson observée sur tranche; panses, pâte indéterminée (gangue argileuse) : 0,385 Kg	1	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; panses, pâtes type A : 1,294 kg	6	
5064	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; lissage interne et externe	1	
5064	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; vase balustre ; peinture blanche > panse	3	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 11P; 0Ep; NMI : 0; ; panses, pâte type D : 2,816 kg	11	
5064	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses, pâtes type B : 0,441 kg	4	
5065	indéterminé	indéterminé	Artisanat ?; fer; ?; galet rubéfié avec coulée métallique ? (à vérifier ; doute)	1	
5065	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	
5065	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	
5065	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Dressel 1a; lèvre incomplète et fragmentaire	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non tournée ? Fini tour lent ?	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; assiette lamb 6/36; non tournée ? Fini tour lent ? ; lissage interne et externe + enfumage	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot lèvre en méplat et col tronconique; pot à provision ?	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique; lèvre lissée	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique; lèvre lissée	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 4B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 1; jatte c arénée; pâte mi fine à grossière ; lissage interne	8	
5065	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; B; 0F; 1A; P; 0Ep; NMI : 0; Gréco-italique ou Dressel 1; Anses ; 0,160 kg	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 1; Pot ou jatte ouverture large, col droit et lissé, sans lèvre;	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique ?;	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique;	1	
5065	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; P; 0Ep; NMI : 0; Gréco-italique ou Dressel 1; Anses ; 0,135 kg	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5065	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 3A; P; 0Ep; NMI : 0; ; 3 fr distincts cols : 0,296 kg	3	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 7P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	7	
5065	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; P; 0Ep; NMI : 0; Gréco-italique ou Dressel 1; Anses ; fragmentaire : 0,105 kg	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; trace peinture blanche	2	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 9P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	9	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5065	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 12A; P; 0Ep; NMI : 0; ; panses: 1,289 kg	12	
5065	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5065	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; 9 Fragments de plat	9	
5065	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,6; 5 Fragments	5	
5066	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	Démontage 2
5066	minéral	pierre autre	Galet; galet rubéfié	1	démontage2
5066	minéral	pierre autre	molasse; fragment; trace de coups de flammes	1	démonatge1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; jatte lèvre rentrante simple; non localisé ; fini au tour lent avec lissage interne	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; Gréco-italique ? ; épaulements : 0,050 kg	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; pot col tronconique; non localisé ; lissage sur le col	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; non localisée ; bourrelet arrondi, lissage externe et interne ; brulé ?	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique ; pâte fine ; sac 7 ; lissage col externe ; enfumage	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; pâte fine , panse interne lissée ; enfumage	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; lissage interne et externe ; bourrelet en amande [dont remontage avec 1 tesson provenant du décapage]	2	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; lissage interne et externe ; brulé ?	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor ondé simple sur décor peigné sur haut de panse	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; pâte grossière, décor ondé su décor peigné ; jonction col/panse ?	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; vase balustre ; peinture disparue	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; Dressel 1; épaulements : 0,820 kg	1	démontage 2

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Gréco-italique ou Dressel 1; Anses ; trace de coups ? ; 0,134 kg	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Gréco-italique ou Dressel 1; Anse ; 0,040 kg	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; vase balustre ? ; trace peinture rouge	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte jatte carénée;	1	décapage
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; surcuisson > tranche ; sac 6 ; 0,179 kg	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses : 0,060 kg ; non localisé	3	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : ; ; col : 0,013 kg ; non localisé	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; Sac 2 ; col : 0,302 kg	3	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; Sac 11 , cols : 0,034 kg	2	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; non localisé	4	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; non localisée	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Sac 10	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; Cruche ?; Sac 7	5	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Sac 7	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; non localisée	3	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; non localisée ; décor peigné sur panse	2	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; Sac 3 ; panses : 0,222 kg	2	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; Sac 7	3	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse ; sac 7	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses : 0,900 kg ; sac 9 ; dont une panse retaillé à la jonction avec l'épaule ?	3	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; col : 0,214 kg Sac 9 ;	2	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; surcuisson > tranche ; sac 7 ; éopaulement possible ? ; 0,057 kg	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse lissée ; sac 7	1	démontage 1
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	6	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	6	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	6	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 16P; 0Ep; NMI : 0; ; bris et surcuisson : 0,932 kg	16	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses enfumage	2	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; Gréco-italique ou Dressel 1; col : 0,127 kg	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; enfumées et lissées	2	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; col : 0,131 kg	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; jonction col /épaule : 0,088 kg	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	démontage 2
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	démontage 3
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	démontage 3
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; col ; 0,005 kg	1	démontage 3
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; Dt 2 fragments avec trace de surcuisson ; panse ; 0,338 kg	5	démontage 3

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	démontage 3
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	décapage
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; Cruche ?; panse	1	décapage
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; vase balustre ? ; trace peinture blanche	1	décapage
5066	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses : 0,093 kg	4	décapage
5066	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; proche des tessons du sac 7	5	décapage
5066	terre cuite	céramique	Mortier; nodule de mortier de chaux ; Nodule de mortier de chaux comprenant des éclats de calcaire dur et tendre	1	démonatge1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Imbrex; jeté ; fragmentaire	2	Démontage 1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; fragment de tuile indéterminé; jeté	1	Démontage 1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; fragment de tuile indéterminé; jeté	1	Démontage 1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; fragment de tuile indéterminé; jeté	1	Démontage 1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; 2 Fragments de plat	2	Démontage 1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: Arrière; /; Encoche dégradée	1	Démontage 1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; Rebord seulement	1	Démontage 1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Esquissée; Encoche: Arrière; /; /	1	Démontage 2
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Rectangulaire; Engobe rouge: non; Gorge: Absence; Encoche: Avant droite; /; Rebord seulement	1	Démontage 2
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; 4 fragments de plat	4	Démontage 2
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Absence; Encoche: Arrière; /; Encoche dégradée	1	Démontage 2
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Absence; Encoche: /; /; Rebord seulement	1	Démontage 2
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Esquissée; Encoche: Avant droite; /; Rebord dégradé	1	Démontage 3
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,5; Angle	1	Démontage 3
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,7; 5 fragments / angle	5	Démontage 1
5066	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,6; 16 Fragments	16	Démontage 2
5067	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; finie au tour lent ; lissage interne mal conservé	2	
5067	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 1; pot col tronconique ?; décor incisé sur jonction col/panse + lissage externe sur col	2	
5067	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5067	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5067	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; peinture blanche > panse	1	
5067	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5067	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,7; 4 fragments / Angle	4	
5068	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	2	Sd 5
5068	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	Décapage 1
5068	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	Décapage 1
5068	métal	métal non ferreux	indéterminé; alliage cuivreux; tige;	1	Sd 5
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée;	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée; bas de panse balayé	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; coupe imitation Lamb 33/31; lissage interne	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 1; bol imitation Lamb 31/33; lissage interne	2	Décapage 1

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 1; bol imitation Lamb 31/33; lissage interne	3	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; olpe;	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; olpe;	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot vasse balustre; trace peinture blanche sur le col	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne B ; 4B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 1; assiette Lamb 5/7;	5	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; décor incisé sur décor peigné linéaire	2	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Marmite marmite tripode; fond	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor à la molette « sapin » type beuvray	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Vernis rouge pompéien; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ? ; lèvre fragmentaire ; engobe orangé mal conservé ; pâte claire incluion fine, mica	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; Bourrelet arrondi ; lissage interne et externe ; finie au tour lent ?	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; fragmentaire non illustré ; trace de lissage	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; fragmentaire non illustré ; trace de lissage	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; fragmentaire non illustré ; trace de lissage	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; fragmentaire non illustré ; trace de lissage	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte carénée; enfumage externe et sur lèvre ; mouluration à la base du col	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor incisé sur panse	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol imitation Lamb 31/33; lissage interne	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée; lissage externe + enfumage ?	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Marmite tripode ; lissage interne	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre arrondie; lissage interne	2	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre arrondie; coup de flamme	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique; lissage sur la lèvre	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte carénée; lissage col	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Marmite lèvre rectangulaire; pâte micacée ; pénétration du aux fouilles anciennes	1	(C Sd5)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage sur le col	1	(Décapage1)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; B; 0F; 0A; 11P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	11	(Décapage1)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	(C Sd5)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(C Sd5)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Sud Gauloise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Pénétration ?	1	(C Sd5)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	5	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; indéterminé ; fragmentaire	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Sud Gauloise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; très fragmenté ; pénétration ; indéterminé	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; peinture blanche > panse	2	Décapage 2

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	(C Sd5)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	5	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; indéterminé ; fragmentaire	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; gréco-italique ou Dressel 1; anse	1	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; B; 0F; 0A; 13P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	13	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; peinture blanche > panse	1	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; ou peinte ?	2	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; céramique peinte ayant perdu sa peinture ?	3	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	5	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; peinture blanche > panse	3	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné	2	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	Décapage 1
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	(C Sd5)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne B ; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; épaulement	1	(Décapage1)
5068	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	Décapage 2
5068	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	(C Sd5)
5068	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Rectangulaire; Engobe rouge: non; Gorge: Esquissée; Encoche: /; /; /	1	
5068	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,7; 4 fragments / Bord	4	
5068	terre cuite	terre cuite autre	économie ?; Terre-cuite; jeton; 1 jeton taillé dans une panse de céramique peinte	1	Sd 5
5068	verre	verre autre	parure; verre; bracelet; 1 fragment de bracelet à section en D	1	Sd 5
5071	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5071	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5071	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; P; 1Ep; NMI : 0; Pot épaulement caréné; lissage à la baguette	1	
5072	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	décapage
5072	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Cruche ?; anse	1	décapage
5072	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	décapage
5073	métal	métal ferreux	architecture; fer ; clous;	1	décapage
5073	métal	métal ferreux	architecture; fer ; clous;	1	décapage
5073	métal	métal ferreux	architecture; fer ; indéterminé;	3	décapage
5073	terre cuite	céramique	Calcaire tendre; fragment, éclats;	5	nettoyage
5073	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col mouluré;	1	décapage
5073	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	décapage
5073	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; peinture blanche > panse	1	décapage
5073	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique kaolinitique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	décapage

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5073	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	décapage
5074	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	
5074	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	
5074	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; jatte lèvre rentrante simple;	1	
5074	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5074	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5074	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5074	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 1F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire	1	
5074	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5074	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 0F; 0A; 9P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	9	
5074	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5076	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; finie tour lent ? ; décor ondé ? Sur jonction col/panse et col lissé ; panse épaisse	1	
5076	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; épaulement ; décor ondé simple ; lissage externe	1	
5076	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; peinture blanche > panse	2	
5076	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5076	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5076	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; lissage à la baguette	1	
5077	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non tournée ? Fini tour lent ?	1	
5077	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; vase balustre ; plus de trace de peinture mais pâte identique	1	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 6B; 0F; 0A; 7P; 0Ep; NMI : 1; Gréco-italique ; Surcuisson ; Col : 0,438 Kg ; pâte type B	13	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Greco-Italique /Dressel 1a; anse ; pâte type A : 0,044 kg	1	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 3P; 0Ep; NMI : 0; Greco-Italique /Dressel 1a; Surcuisson ; Anse + col : 0,175 Kg ; pâte type A	4	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 2Ep; NMI : 0; Gréco-italique ?; surcuisson sur base de col : 0,192 Kg ; pâte type C	2	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 2Ep; NMI : 0; Gréco-italique ?; surcuisson : 0,291 Kg ; pâte type C	2	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 11Ep; NMI : 0; Gréco-italique ?; surcuisson : 0,173 Kg ; pâte type B	11	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 2Ep; NMI : 0; Gréco-italique ?; coup de flamme et surcuisson : 0,186 Kg ; ; pâte type B	2	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 2Ep; NMI : 0; Gréco-italique ?; Surcuisson ; Épaulement : 0,125 Kg ; pâte type A	2	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 1F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; coup de flamme et de lame ? ; fond : 0,525 Kg ; pâte type B ; fond émoussé	2	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses ; trace d'enlévement en biseau rectangulaire (larg : 4,5 cm; haut : 1,5 cm ; Prf : 0,8 cm) poids : 0,707 Kg ; pâte type C	3	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses ; trace d'enlévement en biseau rectangulaire (larg : 3,4 cm; haut : 1,7 cm ; Prf : 0,7 cm) poids : 0,709 Kg ; pâte type C	2	
5077	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 18P; 0Ep; NMI : 0; ; Pâte type B ; Surcuisson ; Panses : 3,206 kg	18	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 17P; 0Ep; NMI : 0; ; Pâte indéterminée ; Surcuisson ; Panses : 0,060 kg	17	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; col ; Pâte type B ; Surcuisson ; Panses : 0,122 kg	3	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Surcuisson ; Col : 0,102 Kg ; pâte indéterminée	1	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; col ; Pâte type A ; Surcuisson ; Panses : 0,074 kg	1	
5077	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5077	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; Panse + fond	3	
5077	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 1; jatte jatte à lèvre rentrante ?; lissage sur panse et enfumage ; non dessiné lèvre trop fragmenté	3	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 17P; 0Ep; NMI : 0; ; Pâte type C ; Surcuisson ; Panses : 4,162 kg ; on note un fragment de haut de panse très émoussé : retaillé et manipulé ?	17	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 26P; 0Ep; NMI : 0; ; Pâte type A ; Surcuisson et trace de coup de flamme ; Panses : 2,651 kg	26	
5077	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Pâte type D ; Surcuisson ; Panses : 0,188 kg	1	
5077	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	1	
5082	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5083	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Gréco-italique ou Dressel 1a;	1	
5083	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 2Ep; NMI : 1; jatte carénée; pâte mi-fine à grossière ; lissage à la baguette sur lèvre et externe	3	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre arrondie; pâte fine proche CGF ; coup de flamme	1	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte carénée; lissage à la baguette externe sur lèvre et col	1	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 2B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; décor digité sur lèvre	6	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; lissage à la baguette	1	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5084	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5084	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; fragment de tuile indéterminé; jeté	1	
5127	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5127	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor incisé ?	1	
5127	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5127	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,6; 5 Fragments	5	
5127	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Absence; Encoche: /; /; /	1	
5130	indéterminé	indéterminé	artisanat; indéterminé; scorie; scorie portant des traces de vitrification ?	1	
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; mortier lèvre pendante; amorce du bec verseur brisée ; panse sablée à l'intérieur	1	
5130	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Dressel 1b; 0,197kg	1	
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne et externe	1	
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot épaulement caréné, horizontal et sans lèvre; finie au tour lent ? ; col lissé ; bas de panse brut	1	
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Marmite ? ; pied de marmite tripode ? Non illustré	1	
5130	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5130	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse balayée	1	
5130	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Imbrex; jeté; fragmentaire	2	
5132	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5132	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5140	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 2F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; marmite marmite tripode; fond	2	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage externe sur le col et la lèvre	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage sur la lèvre	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage sur la lèvre	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Plat sillon sur la lèvre; pâte fine à mi-fine	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol Lamb 31/33; finie tour lent	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée; carène moulurée ? ; lissage à la baguette sur le col	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor à la molette sur panse ? ; non dessiné très abrasé	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte ? carénée; lissage interne sur la lèvre	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lissage sur la lèvre ; non illustré , indéterminé, trop fragmentaire	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné ondé ; lissage à la baguette sur carène ?	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Pot lèvre convexe et gorge interne ? ;	1	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Dressel 1 ?; Anse : 0,139 kg	1	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Dressel 1 ?; Anse : 0,189 kg	1	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Indéterminée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Dressel 1 ?; Anse : 0,061 kg	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; col : 0,095 kg	1	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; surcuisson 0,093 KG	2	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	5	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; épaulement	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Mortier ?; intérieur sablé	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Gauloise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; col ? : 0,057 kg	1	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 41P; 0Ep; NMI : 0; ; panses : 1,408 kg	41	
5140	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; épaulement : 0,039 kg ; fragmentaire	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 10P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	10	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 9P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	9	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; Cruche ?; fond annulaire	3	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	
5140	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 7P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	7	
5140	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; Rebord seulement	1	
5140	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,7; 6 Fragments	6	
5140	terre cuite	terre cuite autre	économie ?; Terre-cuite; jeton; 1 jeton taillé dans une panse de céramique tournée grise	1	
5154	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	
5154	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; bourrelet en amande ; lissage sommet de panse	1	
5154	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre arrondie;	2	
5154	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Dressel 1 ?; anse : 0,320 kg ; non illustré	1	
5154	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 6P; 0Ep; NMI : 0; ; panses : 0,310 kg	6	
5154	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5154	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5156	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Dressel 1 ?; anse : 0,091 kg ; non illustré	1	
5156	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 1; ; non identifiable	1	
5156	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; Dressel 1 ?; épaulement fragmentaire : 0,098 kg	1	
5156	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses : 0,382 kg	3	
5156	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,6; /	1	
5156	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; Plat	1	
5162	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne et externe ; enfumage	1	
5162	terre cuite	céramique	Amphore; Bétique; 4B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 1; Dressel 7-11;	5	
5162	terre cuite	céramique	Amphore; Bétique; 0B; 0F; 2A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; anse + col ; même individu que 5162_2	3	
5162	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5162	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5162	terre cuite	céramique	Amphore; Bétique; 0B; 0F; 0A; 12P; 0Ep; NMI : 0; ; cols	12	
5163	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	
5163	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5163	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5163	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5163	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5163	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,8; 5 fragments	5	
5164	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5166	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; carène ? Trop fragmentaire Non illustré	1	
5167	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses : 0,151 kg	2	
5167	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée; lissage interne ; finie tour lent ; bas de panse brut	1	
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique et lèvre épaissie ? ; lissage interne et externe	1	
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; fragmentaire non illustré	1	
5168	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5168	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Sud Gauloise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 3B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 1; bol dit de Roanne; peintures rouges et blanches > panse	6	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne et sur lèvre	2	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée; Enfumée et panse externe lissée	1	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot Pot ovoïde sans col ; lèvre arrondie; enfumage et lissage externe	1	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol dit de Roanne; peintures rouges et blanches > panse	2	
5170	terre cuite	céramique	Amphore; Gauloise; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Dressel 2/4 ?;	1	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; trop fragmentaire non illustré	1	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; bol dit de Roanne; peintures rouges et blanches > panse	4	
5170	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 8P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	8	
5171	minéral	lapidaire	Calcaire dur; fragment;	4	
5171	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment;	4	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; P; 0Ep; NMI : 1; pot col mouluré; décor peigné ondé à la base du col	1	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	
5171	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	3	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor incisé sur décor peigné horizontal	1	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Paroi fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; gobelet ? type Aco ?; décor incisé : guillochis	2	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné	1	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse balayée	1	
5171	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 8P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	8	
5171	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,5; 2 fragments	2	
5171	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; 2 Fragments de plat	2	
5235	métal	métal non ferreux	Domestique ?; alliage cuivreux; fragment de ferrette de moyeux de char ? ; bronze coulé, trace de tournage à l'extérieur mais intérieur brut de fonderie Tôle allongée et repliée sur elle-même ; diam : 18 cm	1	nettoyé, stablisé, restauré
5043/5044	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ;	1	démontage sép

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
5043/5044	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	démontage sép
5043/5044	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné sur panse	1	démontage sép
5043/5044	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	démontage sép
5043/5044	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; peinture rouge	2	démontage sép
5043/5044	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	démontage sép
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	détecteur à métaux (déblais)
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	détecteur à métaux (déblais)
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	tout secteur
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; pointe de ciseau ?;	1	B ; Berme ouest
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	B ; Berme ouest
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	B ; Berme ouest
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	C
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	C
décapage	métal	métal ferreux	architecture; fer; clous;	1	C
décapage	métal	métal non ferreux	indéterminé; plomb; fragment indéterminé;	1	détecteur à métaux (déblais)
décapage	métal	métal non ferreux	parure; alliage cuivreux; applique décorative;	1	C
décapage	métal	métal non ferreux	indéterminé; alliage cuivreux; anneau;	1	C
décapage	minéral	lapidaire	Marbre; fragment; marbre beige origine indéterminé (inclusions de cristaux ?) ; percé par un trou circulaire incomplet (diam 1,2 cm, élément de fixation ?) ; ép 4,1 cm; L 10,9 cm; l 8,3 cm	1	tout secteur
décapage	minéral	lapidaire	Calcaire dur; fragment; choin ; face arrière d'un bloc ; travail au pic ; L 27,6 cm ; l 13,4 cm ; ép 4,6 cm	1	C
décapage	minéral	lapidaire	Calcaire dur; fragment; choin	2	C
décapage	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment;	1	C
décapage	minéral	lapidaire	Roche indéterminée; tesselle;	1	C
décapage	minéral	lapidaire	Calcaire dur; fragment; choin	1	tout secteur
décapage	minéral	lapidaire	Calcaire dur; fragment; choin	1	B
décapage	minéral	lapidaire	Calcaire tendre; fragment; traces de tailles	5	B
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Dressel 1b/c;	1	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte lèvre rentrante simple; lissage sur la lèvre et interne	1	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Claire D; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; coupe Hayes 80a;	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; CRA; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; coupe Lamb 31;	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; assiette Lamb 5/7;	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; bourrelet en amande ; lissage interne, décor ondé réalisé à la pointe	2	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique mouluré;	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; bourrelet en amande ; lissage interne	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; coupelle imtation camp A Lamb 28;	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte Carénée , col droit et lèvre épaissié;	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol lamb 31/33; lissage interne	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte Carénée , lèvre évasée et carène marquée par une gorge à la base du col ? ;	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte lèvre rentrante simple; lissage > lèvre et externe	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 2; Pot épaulement caréné; décor au peigne horizontal	2	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot ou jatte ? ;	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	B

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; bourrelet arrondi ; lissage interne	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Sud Gauloise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses décorées ; non illustrées	2	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; bol bol de roanne; trace de peinture blanche sous la lèvre	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Gauloise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Gauloise 6; fond plat	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée; mouluration ou gorge sur la panse	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 3B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique; lissage sur le col	3	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine ?; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; indéterminé	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre aplatie;	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple;	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot col tronconique;	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Pot Pot ovoïde sans col ; lèvre arrondie; pâte très micacée	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Dressel 1b/c;	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Sigillée Sud Gauloise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; coupe Drag 29;	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot Lèvre en bandeau de deuxième génération, type 4c;	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple;	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; Jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple;	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne et sur lèvre	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique;	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique peinte; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot vase balustre ; peinture disparu	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; lissage interne	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre en bourrelet;	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; couvercle lèvre aplatie;	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot col tronconique lèvre allongée; lissage sur col	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 9P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	9	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Bétique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 7P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	7	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	4	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; ; épaulement	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 12P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	12	B
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; Dressel 1 ?; anse	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 14P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	14	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 35P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	35	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; assiette Imitation lamb 6/36 ? ; frgamentaire, non illustré	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 2F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fonds	2	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 17P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	17	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; idem que 5057_1	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre en bourrelet; panse interne et externe lissée + enfumage	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	5	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné ondé sur panse	2	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	2	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte carénée ?; lèvre fragmentaire ; non illustré	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 10P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	10	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée rouge; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; panse Drag 29 ? ; non illustré	2	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 2B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre	2	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot épaulement caréné; petit module ; non illustré	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	B ; Berme ouest

Us	matiere	type	détermination	nbre fr	provenance (secteur/sondage)
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 39P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	39	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Gauloise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; Col ?	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 16P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	16	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse à décor de godrons ?	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	B ; Berme ouest
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 16P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	16	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; anse	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné ondé sur panse	2	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 11P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	11	C
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Gauloise; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; céramique peinte ayant perdu sa peinture ?	2	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 9P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	9	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; trace de feu sur tranches	5	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Grossière; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 4P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	4	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 5P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	5	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné horizontal sur panse	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 4F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fonds	4	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; jatte lèvre rentrante simple; non illustré	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 3F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fonds	3	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 3P; 0Ep; NMI : 0; ; décor incisé	3	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; décor peigné linéaire sur panse	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 32P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	32	C

Us	matiere	type	détermination	nbre fr.	provenance (secteur/sondage)
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; pot col cotelé ? ; jonction col panse d'un pot à col cotelé ?	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; pot ? ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 0F; 0A; 21P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	21	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Amphore; Italique; 0B; 0F; 1A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; anse	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 1B; 0F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 1; ; lèvre fragmentaire	1	C
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Commune claire; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond annulaire de vase balustre ?	1	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Grise Fine; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	1	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Céramique Non Tournée; 0B; 0F; 0A; 0P; 1Ep; NMI : 0; pot épaulement caréné; épaulement	1	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Tournée grise; 0B; 1F; 0A; 0P; 0Ep; NMI : 0; ; fond	1	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; NCR Fine; 0B; 0F; 0A; 2P; 0Ep; NMI : 0; ; panses	2	tout secteur
décapage	terre cuite	céramique	Vaisselle; Campanienne A; 0B; 0F; 0A; 1P; 0Ep; NMI : 0; ; panse	1	tout secteur
décapage	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Rectangulaire; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: Avant droite; /; Rebord seulement	1	tout secteur
décapage	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: /; Engobe rouge: non; Gorge: /; Encoche: /; /; 2 Fragments de plat	2	tout secteur
décapage	terre cuite	terre cuite architecturale	Terre-cuite; Rebord: Quart de rond; Engobe rouge: non; Gorge: Esquissée; Encoche: Avant droite; /; Encoche seulement	1	tout secteur
décapage	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 2,2; 2 fragments / Bord	2	tout secteur
décapage	terre cuite	terre cuite architecturale	Tubulaire; Engobe rouge: non; Epaisseur: 1,6; 6 Fragments	6	tout secteur
décapage	terre cuite	terre cuite autre	Domestique ; Terre-cuite; lampe à huile; 1 fragment incomplet	1	B
décapage	verre	verre autre	Domestique ? ; verre; indéterminé; 1 bord	1	B
décapage	verre	verre autre	Domestique ? ; verre; indéterminé; 1 bord	1	B
décapage	verre	verre autre	Domestique ? ; verre; indéterminé; 1 bord	1	B